Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti21pari

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

Quantin imprimeur
Bouchez à Paris

Fr. Lit.
R

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÈGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES DE LA FRANCE
ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME XIV

TOME XXI DE LA COLLECTION

197160
9. 7. 25

7e ANNÉE — 2e SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1878

PARIS

LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hautefeuille.

1878

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 27 5 JANVIER 1878.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

PHILOSOPHIE

COURS DE M. DÉSIRÉ NOLEN

La psychologie nouvelle.

Messieurs,

L'antiquité, par la voix du plus auguste de ses oracles, par la bouche du plus grand de ses philosophes, avait résumé la sagesse humaine dans cette courte mais profonde sentence : « Connais-toi toi-même. » Deux mille ans plus tard, c'est la même pensée qui se retrouve au fond du *Cogito, ergo sum* de notre Descartes. Les successeurs de Kant, fidèles en cela du moins à la doctrine du maître, se montrent unanimes, à leur tour, pour nous enseigner que la vie universelle a son principe et sa fin dernière dans l'aspiration essentielle de l'être à s'élever des profondeurs de la nature jusqu'à la pleine lumière de la conscience. Ainsi, les plus grands philosophes du passé se rencontrent dans la poursuite d'un même idéal ; ils s'accordent tous à placer la perfection de la science dans la connaissance de soi-même.

La génération présente ne paraît pas moins pénétrée que ses devancières de la vérité du précepte socratique.

Dans ce réveil de l'activité philosophique qui marque les vingt dernières années de notre siècle, l'ardeur et la multiplicité des recherches psychologiques attirent tout d'abord l'attention. Sans doute les vieux problèmes de la morale et de la métaphysique sont de nouveau l'objet des investigations des penseurs courageux ; mais c'est surtout la psychologie qui sollicite et captive le plus la curiosité des esprits. Les études anthropologiques héritent, sous un autre nom, de la faveur qui s'attachait autrefois aux travaux de la psychologie. Elles ont leurs Revues, leurs écoles spéciales. A voir l'ardeur des maîtres et des disciples, on croirait assister aux débuts d'une science auparavant ignorée. Et pourtant la nouveauté du nom n'exprime ici, en réalité, que la forme nouvelle sous laquelle, après une période de découragement, se poursuit aujourd'hui une étude aussi vieille que la philosophie elle-même.

Il n'est pas étonnant que la curiosité qui pousse l'homme à scruter les secrets de la vie physique n'ait pas su se désintéresser longtemps de l'énigme de la vie morale. On ne pouvait renoncer à porter dans les mystères de l'âme le flambeau qui venait d'éclairer d'une si vive lumière les secrets de la matière. Vous devez vous attendre, en effet, qu'en psychologie la même révolution se soit produite que dans les autres parties de la philosophie : la tendance réaliste et expérimentale de notre temps n'a pas tardé à y exercer son empire.

Pour bien entendre l'originalité de la psychologie nouvelle, il suffit de jeter un rapide coup d'œil sur celle qui l'a précédée. La plupart d'entre vous ont fait leurs études à l'école des philosophes dont je voudrais caractériser brièvement les tendances ; je me bornerai donc à réveiller vos souvenirs. Les noms de Jouffroy et de Garnier personnifient assez bien les deux périodes extrêmes de l'ancienne psychologie. Le succès brillant du premier en illumine les débuts ; le talent modeste du second en relève le déclin de son paisible éclat. Ce qui domine chez l'un comme chez l'autre, c'est la conviction profonde qu'il suffit au psychologue de rentrer en soi-même, de s'observer avec une scrupuleuse impartialité dans le silence de la réflexion, et, après avoir noté les faits qui se succèdent sur la scène mobile de la conscience, de les définir et de démêler les relations qui les associent. L'observation des autres hommes présente, en traits plus accusés sans doute, mais aussi plus grossiers, le même tableau que, seul, l'œil subtil de la conscience réussit à démêler dans toute la vérité de ses contours délicats et de ses nuances fugitives. A cette œuvre de pure

analyse des données du sens intime, il faut avouer que les psychologues dont nous parlons ont appliqué un rare talent d'investigation, une remarquable puissance de réflexion.

Mais ces analyses si ingénieuses, pour les contrôler, il faut que le lecteur soit en état d'en retrouver les éléments dans sa propre conscience et, pour cela, de reproduire en soi-même les états complexes auxquels ces éléments sont empruntés.

Celui qui entreprend de vérifier ainsi par son expérience personnelle les dépositions d'une conscience étrangère, n'est-il pas exposé à ne saisir en lui-même que des sentiments et des pensées factices? à prendre les visions complaisantes de son esprit pour les données sincères de la réalité? Sa bonne volonté, à son insu, ne dictera-t-elle pas au témoin intérieur les réponses qu'elle désire obtenir? Croit-on, d'ailleurs, que le psychologue lui-même ait été mieux défendu que son lecteur contre de semblables illusions? Et la conscience qui veut s'observer directement n'est-elle pas toujours exposée aux surprises de l'imagination?

Mais ce n'est là que le moindre grief des esprits méthodiques contre ce mode d'observation. La conscience saisit les faits tels que la nature les produit : elle est incapable de les provoquer à son gré. Essayez donc de faire naître arbitrairement en vous un sentiment, une passion! La résistance que la nature viendra opposer à votre effort vous mettra forcément en garde contre la sincérité d'une émotion ainsi contrainte. Et quant à vouloir soumettre les autres aux expériences que la nature vous interdit d'essayer sur vous-même, votre sens moral vous fait une loi de vous en abstenir et ne vous permet pas de traiter des âmes humaines comme de simples instruments d'observation.

Quelles inductions rigoureuses, quelles lois véritables le psychologue espère-t-il découvrir dans de telles conditions? Tout au plus saisira-t-il des coïncidences fortuites, des relations empiriques entre les phénomènes de la vie morale. Des liaisons nécessaires ne s'atteignent pas à si bon compte. Nous savons par quelle lente série d'analyses, d'éliminations, par quel art ingénieux de varier, de renverser les expériences, le savant s'élève graduellement à la constatation des lois véritables. Un tel travail suppose une volonté et une pensée maîtresses de la matière sur laquelle elles opèrent; maîtresses, comme dit Bacon, de tendre des piéges à la nature et de la soumettre à la question. Ces appels incessants et alternatifs à la ruse et à la violence, est-ce qu'ils sont permis à l'observateur des faits psychologiques?

Enfin — et ce reproche plus que tous les autres atteint d'une manière sensible les partisans de la psychologie traditionnelle — la vie de l'âme n'est pas contenue tout entière dans les seules données de la conscience. En dehors et au-dessous de la région qu'éclaire cette faculté, ne découvrons-nous pas en nous, comme disait excellemment Leibniz, tout un monde latent d'impressions, de souvenirs, de dispositions obscures? N'est-ce pas dans ce fond mystérieux que plongent les racines de la vie consciente? Et nos goûts, nos humeurs, nos jugements, nos volontés de chaque instant n'en tirent-ils pas leur couleur originale, n'en reçoivent-ils pas leur marque distinctive? Ainsi les fleurs, avec quelque sollicitude vigilante quel'art de la culture ait préparé et favorisé les conditions de leur développement, doivent surtout aux influences mystérieuses du germe producteur les couleurs et les parfums qui les caractérisent. Et ce n'est pas seulement dans l'activité inconsciente de l'esprit qu'il faut chercher en bonne partie les mobiles déterminants de nos jugements et de nos actes : ne doit-on pas aussi en demander les causes à une autre activité également impénétrable au seul regard de la conscience, l'activité de notre organisme matériel?

Toutes ces raisons, messieurs, et j'aurais pu en étendre le développement et en multiplier le nombre, justifient le discrédit qui ne tarda pas à envelopper, aux yeux des savants et des philosophes eux-mêmes, les travaux, si estimables à tant de titres pourtant, de l'école des Jouffroy et des Garnier. Je ne rappellerai pas ici les attaques violentes et injustes, sous leur forme railleuse, d'esprits passionnés comme Broussais, ou exclusifs comme Auguste Comte ; ni le spirituel, mais peut-être trop agressif pamphlet, par lequel un futur promoteur de la nouvelle psychologie prenait congé de ses anciens maîtres. Je ne veux d'autre preuve de la révolution survenue dans les esprits que la faveur croissante avec laquelle sont accueillies chez nous, depuis quelques années, les productions de la psychologie étrangère.

C'est qu'en Angleterre et en Allemagne s'est produite la même révolution, mais plus rapide et plus décisive, que celle dont nous sommes témoins en France.

Thomas Brown et James Mill prétendaient expliquer la vie de l'âme par le seul jeu des liaisons plus ou moins durables de nos idées, de nos sentiments. Une école leur a succédé, celle de Spencer et de Bain, qui fait profession, comme autrefois notre Descartes, de chercher dans le mécanisme de la vie organique et principalement de l'activité cérébrale, autant et plus encore que dans le jeu de l'association des idées, les principes secrets et directeurs de nos pensées et de nos actes.

La psychologie allemande, après s'être égarée longtemps dans les nuages de la dialectique hégélienne et avoir tenté de réduire les *processus* subtils, délicats et mobiles à l'infini, de la vie psychique aux combinaisons abstraites, aux déductions sèches et compassées de sa logique *à priori*, n'a pas tardé à être ramenée par l'exemple des sciences de la nature au culte et à l'intelligence de la réalité. L'effort des représentants des anciennes écoles, de celle de Fichte avec Fortlage, comme de celle de Hégel elle-même avec Erdmann, par exemple, est de mettre en harmonie les principes essentiels et durables des maîtres avec les exigences nouvelles de la science et de l'esprit du temps. Je ne parle pas de l'école de Herbart, que son dynamisme leibnizien et ses tendances réalistes avaient constituée depuis longtemps l'adversaire redoutable de l'idéalisme hégélien, et rendue digne par là de voir sortir de son sein les plus illustres interprètes de la psychologie scientifique, tels que Lotze et Fechner.

I.

La psychologie nouvelle se plaît à se parer de noms qui mettent bien en relief le dessein qu'elle poursuit d'une intime union avec la science. Que les livres où elle est exposée portent les titres de *Psycho-physique*, de *Psychologie physiologique*, ou encore de *Physiologie et de pathologie de l'esprit*, les maîtres de la nouvelle psychologie se reconnaissent tous le devoir d'introduire dans l'étude des faits psychiques les procédés d'investigation auxquels les études physiques doivent leurs récents et merveilleux succès. Ils se proposent de plier l'analyse de la vie mentale aux conditions en dehors desquelles il n'y a pas de science rigoureuse, c'est-à-dire de savoir démontrable. Les faits qui échappent à la prise des expériences et aux vérifications du calcul, qui ne comportent ni l'emploi de l'expérimentation ni l'application des mathématiques, ne peuvent servir de base à une certitude véritablement scientifique : ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas une autre certitude plus intime, plus personnelle pour les atteindre. Cette distinction des deux grands ordres de la certitude, dont Pascal avait le sentiment si énergique et qui constitue le fond de la critique de Kant, fait l'inspiration dominante d'un ouvrage auquel je prends la liberté de vous renvoyer. Je veux parler de l'*Histoire du matérialisme* de Lange, dont la traduction toute récente, et à laquelle je me félicite d'avoir été associé, contribuera, je l'espère, à faire cesser l'antagonisme séculaire et trop aisément déclaré irrémédiable de la science et de la philosophie (1). On peut y apprendre à tout le moins que la science proprement dite n'existe réellement que là où l'expérimentation et le calcul sont de mise, et, par suite, que là où les faits peuvent être ramenés au mouvement ; car le mouvement seul est directement atteint ou produit par nos expériences, seul mesurable par nos calculs. Il faut donc, en dernière analyse, si l'on veut construire la science des faits psychologiques, ramener les pensées et les sentiments au mouvement matériel.

Tel est, messieurs, le but de la psycho-physique. C'est à la recherche des conditions mécaniques de l'activité mentale, que Spencer et Lewes et Maudsley en Angleterre, que Lotze et Fechner, qu'Helmholtz et Wundt en Allemagne, que Luys et Delbœuf parmi nous ou près de nous, consacrent tout l'effort de leur investigation. Ne pouvant pas mesurer directement ni entre elles les sensations, ils en recherchent les conditions matérielles, et ne font appel à la conscience que pour constater les phénomènes psychiques correspondants.

Les déterminations mathématiques que comportent les mouvements de l'organisme ne sont sans doute applicables qu'approximativement aux sensations qui leur sont associées. Mais l'analyse de ces mouvements introduit, du moins, un élément d'expérimentation et un principe de mesure; elle permet l'emploi des instruments et du calcul dans un domaine qui leur était fermé jusqu'ici. Nous étudierons ensemble par quels artifices ingénieux, par quels miracles de subtile et patiente analyse, des expérimentateurs comme Helmholtz et Wundt ont pu ramener l'explication des perceptions aux lois d'un mécanisme aussi rigoureux, aussi susceptible de vérification que le mécanisme des fonctions physiologiques. Nous verrons comment Lotze est parvenu à établir sa théorie des signes de localisation (1), et Fechner (2) à formuler, à la suite de Weber (3), cette loi déjà célèbre par les contestations auxquelles elle a donné lieu comme par les applications chaque jour plus nombreuses qui en étendent la portée, la loi d'après laquelle l'intensité de la sensation ne croît qu'en proportion du logarithme de l'excitation.

La psycho-physique pourtant n'a pas la prétention de résoudre tous les problèmes qu'agite la psychologie. L'expérimentation physiologique, dont elle fait son principal instrument, ne projette sa lumière que sur les *processus* inférieurs de la vie psychique, où l'esprit et le corps concourent simultanément et dans une mesure presque égale, sur ces faits mixtes qui appartiennent à la fois au domaine de la physiologie et à celui de la psychologie et que Descartes appelait si justement des *passions*. Mais ces états sont communs à l'homme et à l'animal. La vie propre de l'esprit, le jeu des facultés supérieures supposent d'autres principes d'explication que ceux qui suffisent aux sensations élémentaires. L'éducation par l'exemple y tient une large place. Ces causes nouvelles, il les faut chercher en dehors de l'individu, dans l'étude des institutions et des mœurs. La lecture de la *Psychologie* et de la *Sociologie* de Spencer, comme celle du second livre de Wundt sur *l'Ame des hommes et des bêtes* (4), contiennent à ce sujet d'utiles informations et de précieux modèles. Vous trouverez dans les excellentes traductions des œuvres de Spencer que M. Cazelles fait paraître depuis des années avec un zèle et un succès croissants, comme dans les savantes études que M. Ribot a publiées à différentes reprises sur les psychologues anglais et allemands, le complément indispensable de mes rapides indications. Je sais même que les bonnes volontés ne manquent pas ici, dans le milieu savant et laborieux de votre Université, pour mettre à la portée de l'érudition française la grande œuvre psychologique de Wundt.

Vous le voyez, messieurs : qu'il s'agisse de l'étude physiologique avec la psycho-physique, ou de l'étude historique avec la sociologie, c'est toujours en dehors de la conscience que les psychologues contemporains s'accordent à chercher la raison des faits de conscience. La conscience, sans doute, garde son rôle indispensable ; elle intervient toujours pour constater les faits : on lui refuse seulement de pouvoir les expliquer.

(1) *Histoire du matérialisme*, de Lange, traduite par Pommerol, avec introduction par D. Nolen. — (1er vol., chez Reinwald, 1877.

(1) Lotze, *Medicinische Psychologie, oder Physiologie der Seele*. Leipzig, 1852.

(2) Fechner, *Elemente der Psychophysik*. Leipzig, 1860. — *In Sachen der Psychophysik*. Leipzig, 1877.

(3) Wagner's *Handwœrterbuch der Physiologie* (articles de Volkmann, Weber, Lotze, etc.).

(4) Wundt, *Vorlesungen uber die Menschen- und Thierseele*. — 2 vol. Leipzig, 1863.

Tout le travail minutieux et sagace d'observation et de description, tout l'art ingénieux qui a présidé aux classifications de l'ancienne psychologie n'est pas perdu pour cela. Comme les herbiers des amateurs ou les classifications de la vieille botanique restent des répertoires précieux de matériaux pour la physiologie et l'anatomie comparées des végétaux; ainsi les nouveaux psychologues consulteront toujours avec profit les analyses délicates, les descriptions patientes, les classements méthodiques de leurs prédécesseurs.

Les méthodes nouvelles de la psychologie ne s'autorisent pas seulement des résultats obtenus et de l'exemple des autres sciences : elles s'inspirent encore des leçons et de l'exemple de Kant. Leurs partisans ne se lassent pas de revendiquer cet illustre personnage. Qu'on lise, à ce sujet, les déclarations répétées d'Helmholtz et de Wundt. Lange a pu même affirmer, sans crainte d'être démenti, que les recherches de la nouvelle physiologie des sens sont la confirmation éclatante, le complément inespéré des principes essentiels de la philosophie critique.

N'est-ce pas Kant, en effet, qui, dans son *Anthropologie,* fait le procès en ces termes à la méthode de l'observation intérieure? « L'observation de soi-même n'est que l'art de collectionner avec méthode les matériaux d'un journal autobiographique, et peut aisément conduire à l'hallucination et à la folie». Kant conseille de renoncer absolument à cet examen, à cette rédaction étudiée, à cette sorte d'histoire intime du cours involontaire de nos pensées et de nos sentiments personnels. « Sans nous en apercevoir, dit-il, nous faisons ainsi de prétendues découvertes de ce que nous avons nous-mêmes introduit dans notre esprit. C'est ce qui arriva à une Bourignon, à un Pascal, ou encore à un Albert Haller, intelligence d'ailleurs si remarquable, qui, après avoir longtemps poursuivi, non sans de fréquentes interruptions, le journal de son état mental, finit par tomber dans l'hypocondrie au point qu'il demandait à un théologien célèbre, son ancien confrère à l'Université, si dans son riche trésor de connaissances théologiques il ne pourrait pas trouver quelque consolation pour son âme profondément inquiète. »

Le même Kant ne déclare-t-il pas, dans l'introduction aux *Principes métaphysiques de la science de la nature,* que la psychologie de son temps est encore plus éloignée que la chimie du nom de science, parce que la connaissance scientifique ne présente de certitude que dans la proportion où il y entre des mathématiques? Parlerai-je du spirituel pamphlet sur *les Songes des visionnaires comparés à ceux des métaphysiciens,* où Kant raille si agréablement les prétentions et l'ignorance des psychologues dans la question tant débattue des rapports de l'âme et du corps?

Enfin, n'est-ce pas lui qui, dans son immortelle doctrine des catégories, formulait, après Descartes, mais d'une manière définitive et complète, les véritables principes du mécanisme, et déterminait d'une main sûre les limites respectives comme les droits inaliénables de la science et de la spéculation? C'était donc revenir à la vraie pensée de Kant que détourner la psychologie de ses méthodes traditionnelles et surannées, que l'engager dans les voies des sciences expérimentales.

Mais la nouvelle psychologie ne s'éclaire pas seulement de l'exemple des sciences : elle s'approprie leurs résultats. Elle ne leur demande pas seulement des règles à suivre, mais aussi des matériaux à utiliser. Ici encore, il serait curieux de montrer combien cette même tendance dominait déjà la pensée de Kant, dont le libre et curieux génie suivait d'un regard passionné, s'appropriait avec sagacité et encourageait hautement les travaux et les nouveautés de l'anthropologie du XVIIIe siècle, et devançait même impatiemment, par l'élan de l'imagination, les découvertes les plus étonnantes du nôtre.

II.

A la suite de Kant, la nouvelle psychologie cherche à mériter le titre qu'elle ambitionne de psychologie scientifique par l'emploi industrieux, par l'ingénieuse appropriation des résultats des sciences expérimentales. C'est qu'aussi la science des dernières années a préparé de riches matériaux à la nouvelle psychologie.

L'anatomie et la physiologie, telles que les ont faites les perfectionnements du microscope et des autres instruments, les progrès inespérés de la physique et de la chimie, l'art de plus en plus ingénieux et subtil des expérimentateurs, n'ont-elles pas ouvert des voies inattendues à la connaissance, à l'étude du mécanisme nerveux, sur lequel reposent ces sensations et ces mouvements qui sont l'objet propre de la psycho-physique?

L'analyse des pièces multiples de ce merveilleux organisme a mis en lumière et les fonctions distinctes, et les liens subtils, et l'étroite subordination des divers centres ganglionnaires. On s'est convaincu, à n'en pouvoir douter, que la sensibilité et l'activité ne sont pas exclusivement localisées dans le cerveau, et que la vie, c'est-à-dire la faculté de ressentir les excitations du dehors et d'y répondre par des mouvements appropriés, est partout répandue, à des degrés infiniment variés sans doute, dans les diverses pièces du système nerveux. Les expériences de Prochaska et de Legallois, reprises par Auerbach, Pflüger et Voit; les curieuses découvertes de Flourens, contrôlées par celles de Goltz, de Brown-Sequard, de Longet et de Vulpian, ont montré que chacun des ganglions de la moelle épinière ou du Grand sympathique a sa sensibilité et son mouvement propres, ses habitudes et comme sa mémoire distincte; et que, à mesure que l'on descend les degrés de l'échelle zoologique, la spontanéité et la finalité propre des divers centres s'accusent d'une manière plus sensible et plus surprenante.

Ainsi s'est constituée peu à peu la théorie des *réflexes,* c'est-à-dire des mouvements indépendants de toute conscience, par lesquels l'organe répond de lui-même aux excitations étrangères avec une convenance que les calculs de la volonté réfléchie sont souvent loin d'atteindre.

C'est surtout chez l'homme que cette activité a été étudiée. Et Laycock, et Carpenter, et Maudsley en Angleterre, et Luys

en France, et Wundt en Allemagne, pour ne citer que quelques noms, ont démontré que le cerveau est un organisme très-complexe, où chaque pièce accomplit une fonction distincte, tout en servant à l'œuvre commune : non pas comme les rouages d'une machine, qui sont incapables de se redresser et de se substituer les uns aux autres, mais comme les membres d'une société bien organisée, où la parfaite soumission aux exigences et aux intérêts de l'œuvre collective n'exclut pas le travail spontané et la liberté des services mutuels. Ainsi, dans la communauté des êtres rudimentaires et obscurs qui composent un polypier, ou dans l'industrieuse association d'une ruche d'abeilles, chaque individu remplit sa tâche spéciale, bien qu'en concourant à la conservation et au progrès du tout. L'anatomie délicate d'un Meynert a mis en lumière la structure et les rapports des diverses parties de l'encéphale. Et les expériences récentes de Ferrier et de Charcot ont permis d'entrevoir quelques vérités importantes sur la distinction des centres nerveux qui président à la sensation, au mouvement et à la pensée.

Sans doute les physiologistes sérieux ont le sentiment de tout ce qu'il y a encore de provisoire dans la géographie proposée de ce monde mystérieux qui s'appelle l'organisme cérébral. Ils savent et ne se font pas faute de déclarer que bien des régions sont encore inexplorées, qu'aucune n'est parfaitement connue. Mais la théorie des réflexes, la détermination approximative du rôle physiologique et de la structure anatomique des principaux centres nerveux, la doctrine de l'indépendance relative et de l'étroite subordination des parties, peuvent être considérées comme des acquisitions durables de la science.

En même temps, la physiologie spéciale des divers sens, surtout des sens de la vue, du toucher et de l'ouïe, a fait entre les mains d'Helmholtz (1) de merveilleuses découvertes. Elle aboutit aux mêmes conclusions que la théorie des réflexes, à savoir, qu'une activité inconsciente mais logique, capable de convenance et de mémoire, préside à nos perceptions de l'étendue, de la couleur et du son. Wundt va même jusqu'à identifier le mécanisme et la logique, et ne consent à voir dans chaque sensation élémentaire que le produit d'un raisonnement compliqué.

Quelle révolution dans les théories de l'ancienne psychologie ont nécessairement pour conséquence ces découvertes de la physiologie nerveuse! Lisez les chapitres des sensations et des perceptions dans Garnier, par exemple, et mettez-les en regard des théories nouvelles. Comme tout a changé! Les sensations les plus habituelles de plaisir ou de peine, les perceptions les plus vulgaires, que l'ancienne psychologie prenait pour des faits simples et irréductibles, apparaissent comme des phénomènes d'une extrême complexité. Les conditions physiologiques peuvent en être démêlées sans doute par l'art industrieux de l'expérimentateur, et les conditions psychiques induites par un effort d'analogie; mais, à coup sûr, la conscience ne nous en apprend rien.

De même, les accords d'un orgue supposent le jeu simultané de pièces multiples et variées; l'oreille du musicien exercé, par un effort d'attention et par la vertu de l'habitude, réussit peut-être à discerner dans l'accord total les notes produites par les différents instruments; mais toute la subtilité de son art, toute la délicatesse de son organe, ne lui apprendront jamais quelle somme, quelle qualité, quelle combinaison de vibrations produisent les sons particuliers. Non-seulement les conditions immédiates et actuelles de la perception élémentaire échappent à la conscience, mais il y a une éducation que l'exercice, que l'hérédité, ont donnée à chaque sens, et dont la conscience saisit les résultats sans en connaître la lente et laborieuse formation, sans même en soupçonner le rôle.

Il ne faut pas, vous le voyez, avoir étudié longtemps les enseignements de la physiologie des sens, pour conclure avec Helmholtz, avec Wundt, avec Maudsley, que les *processus* les plus simples de la vie psychique échappent aux explications de la seule conscience.

Et la question du siége de l'âme, si agitée dans les vieilles écoles, depuis Platon et Aristote jusqu'à Descartes en passant par saint Thomas, sous quel aspect nouveau elle se présente aujourd'hui aux méditations du philosophe! L'âme est partout dans l'organisme, si l'on entend par l'âme le principe même de la vie. Si l'on désigne sous ce nom le principe de la sensibilité et du mouvement, l'âme agit là au moins où s'étend le système nerveux. Si on restreint enfin l'application du mot à la cause première des fonctions les plus élevées de l'activité humaine, l'âme doit être localisée dans le cerveau, mais non plus en tel point plutôt qu'en tel autre, comme le voulait Descartes et comme le conjecturait trop promptement Flourens. Les vivisections, surtout les données de la pathologie, ont établi que les diverses parties des hémisphères cérébraux peuvent se substituer les unes aux autres, et même être supprimées plus ou moins complétement, sans que la pensée disparaisse, sans qu'elle subisse autre chose qu'un ralentissement d'énergie.

On peut sans doute, pour trouver des antécédents aux nouvelles théories sur les sens, sur les relations de l'âme et du cerveau, remonter jusqu'à Berkeley, dont les ingénieuses considérations sur la vision ont ouvert la voie aux recherches de l'optique moderne, — jusqu'à Leibnitz, dont on connaît le profond aphorisme : « La musique n'est qu'une opération arithmétique que l'âme exécute sans le savoir » *(musica arithmetica nescientis se numerare animi)*; — enfin, au pamphlet ingénieux de Kant dont je vous parlais plus haut, et où la question des rapports de l'esprit et de la matière est traitée avec tant de profondeur et d'esprit. Les nouveaux physiologistes ont le mérite d'avoir repris et fécondé la méthode et

(1) Helmholtz's (outre l'*Optique* et la *Théorie de la musique*) *Populäre Vorträge* (2e édit., 1876. Braunschweig).

(1) Wundt, *Grundzuge der physiologischen Psychologie*. Leipzig, 1874.

(2) Maudsley, *Physiology and Pathology of mind*. London, 1876. 2e édit.

les idées des anciens maîtres : la psychologie des écoles semblait en avoir perdu le sens.

En même temps que la physiologie nerveuse renouvelait ainsi l'étude expérimentale des manifestations élémentaires de la vie psychique, le progrès des connaissances historiques et géographiques permettait de suivre la lente évolution de l'humanité depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque présente. Waitz, Bastian, Lazarus et Steinthal rassemblaient patiemment dans leurs écrits les éléments d'une ethnographie scientifique, tandis qu'en Angleterre Spencer préparait curieusement, dans ses *Atlas de sociologie*, les matériaux de sa psychologie sociale. L'histoire, de mieux en mieux connue, du développement intellectuel et moral de l'humanité nous met désormais en état de déterminer la part de l'éducation dans le développement des dispositions de l'intelligence et du caractère au sein de notre espèce. On sait par quelle laborieuse progression, au prix de quels tâtonnements, de combien d'erreurs et de fautes, l'humanité s'est élevée insensiblement aux formes, bien imparfaites encore sans doute, de bon sens et de moralité politique qu'elle nous présente aujourd'hui. L'ethnographie apporte ainsi le plus éloquent, le plus irréfutable des commentaires au beau mot de Pascal : « L'humanité est comme un seul homme qui apprend sans cesse. »

La linguistique, à son tour, a contribué à ce merveilleux progrès des sciences historiques. Par d'habiles comparaisons, elle réussit à reconstruire le vocabulaire des races primitives et à nous en révéler les idées, les sentiments, les besoins. Un des maîtres de la linguistique française a pu croire un moment, dans l'enthousiasme de sa récente initiation à ces conquêtes inespérées, que désormais l'histoire et la philosophie sont dans la science du langage. L'école de Lazarus et de Steinthal, comme celle de Max Müller, semblent, elles aussi, gagnées par cette sorte d'ivresse de la spéculation philologique.

Mais, si loin que les investigations de l'histoire et de la philologie nous reportent en arrière, elles n'atteignent jamais que des formes très-complexes et déjà très-relevées de civilisation. Et cela se comprend si l'on songe que les peuples qui ont écrit ou chanté, ou confié à la pierre les témoignages de leur activité, étaient déjà en possession de l'écriture et d'un certain art : ce sont là évidemment les fruits d'un état social déjà très-avancé. L'anthropologie préhistorique est venue reculer indéfiniment les limites des investigations sur le passé jusqu'en des âges où font entièrement défaut les monuments que l'histoire proprement dite est habituée à consulter. Ce n'est plus l'homme de l'époque actuelle, mais l'homme quaternaire, dont la science nouvelle nous retrace les souffrances incalculables, les difficiles conquêtes dans le combat gigantesque qu'il soutenait contre les puissances redoutables d'une nature encore indomptée. Les entrailles du sol, fouillées à des profondeurs et dans des régions jusque-là inaccessibles, ont mis à la lumière les muets mais éloquents témoins de ses efforts séculaires, les compagnons ou les adversaires de ses luttes, les instruments et les produits grossiers de son industrie ou de son art. Des documents plus irrécusables que les annales historiques de bien des peuples ont présenté à nos regards, dans une succession inattendue, bien que de rares esprits comme Lucrèce en eussent eu déjà le fier pressentiment, les périodes laborieuses qu'a traversées cette humanité primitive. L'illusion rétrospective d'un âge d'or, que l'imagination des poëtes avait si longtemps caressée, s'est trouvée dissipée sans retour. Mais au regret énervant d'une félicité évanouie la science a substitué la virile promesse, l'espoir fortifiant d'un progrès conquis et d'une félicité méritoire. Comme les vices et les lacunes de la psychologie traditionnelle ressortent bien de tous ces enseignements! Comme on sent tout ce qu'il y a de factice et de faux dans la disposition habituelle à considérer l'état présent de la conscience humaine comme le type constant et invariable de tous les âges!

Les travaux simultanés de la physiologie des centres nerveux, de l'ethnologie et de la linguistique, comme de thropologie préhistorique, nous font assister à la formation du développement des facultés psychiques. Mais ce développement s'éclaire de la connaissance des troubles fonctionnels du mécanisme mental. Nous ne pouvons en effet, pour étudier le rôle propre des diverses facultés, pour déterminer l'influence des modifications survenues dans l'état du cerveau, enlever et restituer à notre gré les pièces, troubler ou rétablir les conditions, suspendre ou modifier le jeu de l'organisme cérébral : mais les anomalies que la nature, mais les désordres que la maladie multiplie trop souvent autour de nous, fournissent au psychologue comme au médecin de précieux, bien que lamentables documents. L'expérimentation psychologique reçoit ainsi de la nature le complément que l'art de l'homme est hors d'état ou doit s'interdire de lui donner. La lecture de la collection des *Annales médico-psychologiques* est, à ce point de vue, une mine féconde d'informations pour le philosophe. Les travaux des grands aliénistes, la fréquentation des asiles que la charité ou l'industrie ont ouverts au soulagement des misères de notre organisation, des hospices d'aliénés comme de ceux où l'on traite les sourds-muets et les aveugles, l'inspection même des prisons : telles sont les sources abondantes et variées où le psychologue doit puiser sans cesse.

Les recherches dont je parle ont été faites, dans ces derniers temps, avec un redoublement de faveur et de zèle. Le public savant des deux mondes a suivi avec un intérêt passionné les communications successives où le docteur Howe analysait jour par jour, pendant des années, les changements survenus dans l'état mental de la jeune Laura Bridgemann, aveugle et sourde-muette de naissance. Chez nous, plus récemment, le cas célèbre étudié par le docteur Azam (1) a été l'occasion d'instructives controverses sur le dédoublement de la personnalité. La liste serait inépuisable des précieuses expériences que l'étude, devenue plus attentive, plus habile, des troubles de l'appareil nerveux nous a permis de faire sur les conditions nécessaires à l'exercice des diverses facultés.

(1) Voy. la *Revue scientifique* des 20 mai et 16 septembre 1876, et 22 décembre 1877.

Ce ne sont pas là, sans doute, des nouveautés dans l'histoire de la psychologie ; mais il faut reconnaître que le perfectionnement des méthodes a donné à la pathologie mentale une importance dont témoigne suffisamment le succès récent des ouvrages du célèbre aliéniste anglais Maudsley. Celui qui voudrait mesurer l'étendue des progrès réalisés dans l'analyse et l'interprétation des anomalies de la vie psychique n'a qu'à comparer les hypothèses ingénieuses auxquelles se laisse aller la vive imagination de Diderot, dans sa *Lettre sur les aveugles et les sourds-muets*, aux sagaces et minutieuses enquêtes des observateurs d'aujourd'hui.

Il n'a pas suffi aux anthropologistes d'étudier l'état normal et les troubles fonctionnels de la vie psychologique chez l'homme fait ; on a poussé plus loin encore. On a tenté de saisir l'activité mentale dans ses premières manifestations, et fait effort pour surprendre dans les vagissements et les mouvements de l'enfant l'éveil et le développement graduel des facultés naissantes. Un ingénieux psychologue français, M. Taine, avait, en quelque sorte, donné le premier exemple de ces difficiles et attachantes descriptions des états obscurs, mais si riches en précieuses indications, que traverse la conscience du nouveau-né. L'un des maîtres de la science contemporaine, provoqué par cet exemple, l'illustre Darwin, a depuis, et récemment, livré au public attentif et ému le journal des minutieuses observations qu'il s'était complu à faire autrefois sur ses propres petits-enfants (1). Déjà, en Allemagne, Kussmaul avait préparé d'importants et nombreux matériaux à cette sorte de psychologie des nouveau-nés. Il serait intéressant de comparer aux hypothèses de notre Buffon ou de Jean-Jacques Rousseau ces descriptions nouvelles des premiers moments de la vie, pour se bien rendre compte et de la difficulté des problèmes et des qualités supérieures d'investigation qu'y porte la science contemporaine. Ces analyses, que la sollicitude attentive et patiente des parents pourrait multiplier pour le plus grand profit et de la science et de l'éducation, ne manqueront pas d'apporter de précieuses informations à la psychologie.

Enfin, descendant plus bas encore les degrés de la vie psychologique, la curiosité infatigable des savants s'est portée sur les animaux, qu'Aristote appelait avec tant de profondeur des hommes en raccourci et comme des nains, νανώδη. La psychologie comparée des animaux est venue contrôler et étendre les enseignements de l'anthropologie. Depuis l'essor prodigieux que l'impulsion et les découvertes de Darwin ont communiqué aux sciences zoologiques, toute une légion de naturalistes s'est attachée à l'observation patiente, méthodique, des mœurs et de l'esprit des bêtes. On s'est complu à faire ressortir les traits qui leur sont communs avec nous, à démêler curieusement sous l'instinct les manifestations irrécusables de l'intelligence. On a étudié la vie sociale des animaux, et de surprenantes analogies avec les propres dispositions de nos usages, de nos institutions mêmes, ont obligé, à tout le moins, de conclure ou que l'instinct fait mouvoir beaucoup plus de ressorts dans la vie humaine, ou que les bêtes ne sont pas aussi dénuées de la faculté de combiner et de prévoir que notre orgueil ne le croit ou ne consent à l'avouer. Les insectes les plus vulgaires, surtout depuis les beaux travaux de Huber, ont le don de passionner la curiosité des chercheurs. Un illustre astronome n'a pas dédaigné d'abaisser ses regards, à son tour, sur les obscures destinées d'une pauvre fourmilière. Un des promoteurs de la nouvelle anthropologie, sir John Lubbock, ne croit pas davantage déroger à la dignité de la science en confiant au public le résultat des expériences laborieuses qu'il vient de poursuivre, pendant des années, sur les habitudes de certaines variétés de fourmis.

Sans doute, messieurs, il y a un danger aux rapprochements que ces recherches conduisent à établir entre l'homme et les bêtes. On est tenté quelquefois de forcer les analogies, de supprimer les distances. On oublie bien aisément, comme disait un spirituel philosophe, lorsqu'on veut attendrir outre mesure notre sympathie en faveur de ces frères inférieurs, « qu'ici, entre frères, on se mange décidément un peu trop. » Il n'en reste pas moins vrai qu'une mine inépuisable est ouverte par la psychologie comparée aux inductions de l'anthropologie.

A côté de toutes ces nouveautés, une science encore plus inattendue, la statistique, semble apporter un argument nouveau aux partisans du déterminisme psychologique, introduire à tout le moins un élément ignoré dans la discussion du grave problème de la liberté humaine. La *Physique sociale*, de Quételet, publiée dès 1838, et les recherches ultérieures du même statisticien ont frayé une voie où sont entrés après lui de nombreux travailleurs, surtout en Belgique et en France. L'application surprenante de la loi des grands nombres aux faits en apparence les plus désordonnés de l'activité quotidienne, aux actes qui semblent les moins dépendants de la volonté comme à ceux qui en relèvent le plus étroitement — à la proportion des naissances et des décès, à celle des sexes dans les naissances, comme à la relation des âges des époux dans le mariage; au rapport du nombre et de la nature des crimes avec la diversité des conditions et des milieux : — cette sorte de régularité mathématique d'effets si dissemblables dans leurs causes apparentes a obligé de conclure que l'activité humaine est soumise à d'autres facteurs qu'à ceux dont la conscience nous atteste l'existence. Je sais que les données et les résultats mathématiques de ces calculs ont été contestés; que d'excellents esprits se refusent aux conclusions psychologiques que l'école de Quételet a prétendu en tirer. En tout cas, il y a dans ces hypothèses de la statistique un grave problème que la psychologie nouvelle ne pouvait manquer de se poser, et que je me borne pour le moment à signaler à vos méditations.

Pendant que, de tous côtés, les théories nouvelles dont je viens de vous énumérer les tendances et les résultats essentiels accumulaient pour la nouvelle physiologie des matériaux méconnus ou négligés jusque-là, — que la physiologie, par les doctrines des réflexes, des fonctions sensorielles et des localisations cérébrales, que l'ethnographie et la linguistique, que l'anthropologie préhistorique, que la pathologie mentale

(1) Voy. la *Revue scientifique* du 14 juillet 1877.

et la psychologie comparée, que la statistique enfin multipliaient pour les observateurs les éléments d'information et offraient à l'expérimentation des facilités inattendues, — une théorie, d'abord vivement combattue, finissait par étendre son action à l'universalité des sciences et par gouverner à leur tour les conceptions de la psychologie. Je veux parler de la doctrine de l'*évolution*, qui, d'abord bornée aux problèmes de l'histoire naturelle et à la question spéciale de l'origine des espèces, a vu bientôt sa portée s'étendre au monde physique et moral tout entier. De même qu'elle explique par le jeu de quelques lois générales, comme la concurrence vitale, l'hérédité et l'adaptation, l'origine des propriétés physiologiques et morphologiques des espèces organiques ; ainsi elle entreprend de ramener aux principes de la sélection le développement des facultés humaines au sein de l'individu et des sociétés. Une légion d'ardents et infatigables disciples a porté dans toutes les directions la lumière de la méthode darwinienne ; et le flambeau de la doctrine nouvelle, entre les mains des Lyell, des Wallace, des Lubbock, des Tyndall, des Carpenter, des Tylor, des Max Muller, a successivement éclairé la naissance et la formation de nos institutions et de nos mœurs, de nos idées religieuses, de nos croyances scientifiques ou morales, de nos langues enfin.

A Spencer, plus qu'à tout autre, revient la gloire d'avoir transformé en un principe philosophique d'explication universelle, l'hypothèse que le génie circonspect et empirique de Darwin renfermait d'abord dans les étroites limites de la vie zoologique. Les nouveaux psychologues, sans doute, n'acceptent pas sans réserve et d'un assentiment unanime les conclusions et les prétentions de la doctrine transformiste. L'origine de nos idées, par exemple, ne paraît pas à tous les partisans du darwinisme eux-mêmes s'expliquer suffisamment par les lois de l'évolution. Et surtout le mécanisme exclusif, dont les disciples intempérants de Darwin ont cru trouver la démonstration péremptoire dans la doctrine du maître, ne semble pas en avoir reçu une confirmation aussi complète, ni aussi définitive qu'on le prétend. Quoi qu'il faille penser de ces dissentiments, une psychologie qui ne tiendrait pas compte du principe nouveau dans ses explications ne serait décidément pas de son temps et ne pourrait aspirer au nom de psychologie scientifique. Et Wundt et Maudsley et Lewes, suivant en cela l'exemple de Spencer, considèrent comme leur plus beau titre à la reconnaissance des psychologues d'avoir étendu, soit aux fonctions élémentaires du système nerveux, soit à la formation de nos facultés perceptives, soit enfin aux manifestations supérieures de la vie psychique, les principes darwiniens du transformisme et de l'évolution.

III.

De même que la psychologie s'inspire des méthodes nouvelles et s'aide de toutes les découvertes particulières de la science, elle ne reste pas étrangère aux conceptions qui dominent aujourd'hui la métaphysique : pas plus, d'ailleurs, que la psychologie, du temps de Descartes et de Leibniz, ne se montrait indifférente au « mécanisme » du premier, à la « monadologie » du second.

Deux principes métaphysiques dominent, tantôt s'accordant, tantôt s'excluant, chez les philosophes contemporains. Ils ne sont, au fond, ni l'un ni l'autre, aussi nouveaux qu'ils paraissent au premier abord, et il n'est pas malaisé de les retrouver dans Leibniz et dans Spinoza. En métaphysique comme dans l'art, il semble que l'originalité créatrice ait porté depuis longtemps tous ses fruits, et que la tâche laissée à la réflexion des générations nouvelles soit de démontrer *a posteriori* les intuitions auxquelles le génie du passé s'était élevé *a priori* depuis longtemps ! Les deux principes auxquels je fais allusion ont donné naissance à la philosophie de l'*inconscient* et au *monisme*.

A travers les critiques nombreuses dont le livre de M. de Hartmann a été l'objet de la part des savants aussi bien que des philosophes, quelques objections fondées qui lui aient été adressées, il est un mérite qu'il serait souverainement injuste de lui contester : c'est d'avoir appelé et fixé l'attention sur ce monde, non pas absolument ignoré, mais habituellement négligé, des *petites perceptions*, dont parlait Leibniz ; sur cette activité obscure, inconsciente, qui est le solide fondement, comme nous l'avons vu déjà, de notre activité consciente. On pourra discuter la valeur de la théologie panthéiste qu'à la suite de la plupart des métaphysiciens de l'Allemagne, Hartmann oppose au théisme de Leibniz ; on pourra contester la vérité ou l'opportunité du pessimisme, dont le disciple de Schopenhauer prend à tâche de nous dérouler les sombres enseignements : mais on ne saurait nier que M. de Hartmann ait consacré à la défense d'une vérité déjà enseignée ou entrevue par les physiologistes contemporains un rare talent d'exposition, une incomparable vigueur d'analyse, une abondance de documents inépuisable, associant aux arguments de la science positive les données de l'analyse psychique. Si Wundt et Maudsley lui ont fourni les premiers, c'est à son sens délicat de l'observation psychologique qu'il est redevable des secondes. Et il faudra bien, à sa suite, reconnaître dans le jeu des facultés esthétiques, morales et scientifiques de l'homme, l'intervention de puissances étrangère à la volonté et à la réflexion, comme dans les *processus* inférieurs de la sensation et des perceptions élémentaires.

Les meilleurs peut-être de nos métaphysiciens, ceux qui mettent au service de la philosophie d'Aristote et de Leibniz les qualités toutes françaises de leur clarté élégante et de leur subtile dialectique, ont bien pu reconnaître le résumé de leur doctrine dans cette phrase, restée célèbre, de l'un d'eux : « La nature est une pensée inconsciente suspendue à une pensée consciente. » N'était-ce pas confirmer à l'avance la vérité de la cosmologie de M. de Hartmann, tout en repoussant énergiquement sa théologie ?

La philosophie de M. de Hartmann, non moins que celle de Haeckel et de Strauss, se donne comme l'une des formes du monisme, dont il me reste à vous entretenir. Le fond de la conception nouvelle, le trait commun des doctrines si diverses qui prennent également le nom de monisme, c'est l'affirmation que l'être est partout identique à lui-même et

que, par conséquent, les mêmes principes d'explication s'étendent à la réalité tout entière. Partout la vie est agissante; partout elle se manifeste sous les deux formes du mouvement et de la sensation. Le déterminisme mécanique qui régit le premier a son corrélatif dans le déterminisme psychologique auquel obéit la seconde. Cette conception ne se présente pas sans doute avec une égale clarté chez tous les partisans du monisme. Tantôt, comme chez Hartmann, le déterminisme mécanique paraît sacrifié au déterminisme psychologique; tantôt c'est le contraire qui a lieu, comme chez Haeckel. Sous les contours flottants des doctrines particulières, c'est néanmoins la dualité indissoluble de la sensation et du mouvement, c'est l'identité de l'être et de ses principes d'explication, que nous retrouvons le plus habituellement au fond des enseignements du monisme. Les nouveaux psychologues ont subi l'influence de cette métaphysique. Nous la reconnaissons chez Lewes et Maudsley, comme chez Helmholtz et chez Wundt. En France, MM. Taine et Luys s'en rapprochent par des affinités secrètes ou avouées, tant est étroite la solidarité des diverses sciences, tant la psychologie de chaque époque reflète les inspirations métaphysiques aussi bien que les découvertes et les méthodes de son temps! Nous verrons quel parti les psychologues ont tiré du principe nouveau, quelles facilités il leur a fournies pour la solution du difficile problème de l'union du corps et de l'âme.

La psychologie qui se développe ainsi sous les influences multiples de la science et de la philosophie sera-t-elle favorable ou contraire aux conclusions que soutenait sa devancière? Met-elle en péril, plus que la philosophie des Jouffroy et des Garnier, les droits de la conscience et les intérêts de la dignité humaine? Il me suffira, pour vous rassurer sur ce point, de vous rappeler que Kant pressentait et appelait de ses vœux, qu'il préparait même par son exemple une psychologie scientifique comme celle que ces vingt dernières années ont vue naître, sans que sa foi dans la destinée morale et dans la suprématie de l'esprit en reçût la moindre atteinte, en ressentît la plus légère inquiétude.

Fidèle aux leçons de Kant, que le psychologue, comme le physicien, se garde d'une intervention indiscrète dans les problèmes réservés à la spéculation; qu'il ne prétende pas plus sonder ou préjuger l'essence de l'esprit, que le physicien celle de la matière à l'aide des méthodes d'investigation qui lui sont propres, à l'aide de l'expérience ou du calcul seuls. Cela fait, il peut, éclairé, comme Kant, par la pure lumière de la foi morale, ou cédant, comme Leibniz, aux inspirations hardies de l'imagination, se hasarder, non plus en tant que psychologue, mais en tant que métaphysicien, à jeter un regard discret ou confiant dans les dernières profondeurs de l'être, dans la région mystérieuse des *noumènes*.

Et, messieurs, les maîtres de la psychologie nouvelle ne s'interdisent pas ces curiosités généreuses. Eux aussi, tout en restant fidèles aux sévères exigences de la science, — tout en maintenant avec une inébranlable fermeté les droits imprescriptibles du mécanisme, — à leurs heures de réflexion philosophique ou, si vous aimez mieux, de poétique rêverie, ils se retrouvent presque invinciblement à l'unisson des grands métaphysiciens du passé. Les sublimes hypothèses d'un Leibniz sont encore celles qui paraissent toucher le plus vivement la curiosité inquiète de ces esprits que la critique de Kant et les méthodes de la science ont pourtant rendus si circonspects. Je ne vous parle pas ici du dynamisme spiritualiste que Lotze et Fechner associent si naturellement à leurs belles recherches de psychologie expérimentale; je me bornerai à vous citer les lignes éloquentes par lesquelles un des plus grands maîtres de la psychologie nouvelle, Wundt, termine son principal et tout récent ouvrage :

« Quelque inévitablement que l'étude expérimentale des causes de la vie psychologique conduise à regarder les manifestations de la conscience humaine comme un produit de l'évolution des forces de la nature, non moins irrésistiblement, d'un autre côté, s'impose à nous, au nom de l'analyse psychologique, la conviction que les données directes de la conscience sont le fondement dernier sur lequel repose toute notre connaissance. Le plus immédiat résultat de la conscience de soi-même — et c'est là une certitude supérieure à celle de la réalité matérielle, que nous ne connaissons d'ailleurs que par le témoignage de cette même conscience, — c'est de nous faire sentir que nous sommes des unités vivantes. Notre conscience n'atteint l'être ainsi, dans l'unité intime de son essence, qu'en un point imperceptible de l'univers infini. Mais nous ne pouvons admettre que la réalité, en dehors de nous, n'ait pas aussi son essence intime; et si nous cherchons à la pénétrer par la pensée, nous ne pouvons que nous la représenter sous la forme même où la conscience la saisit en chacun de nous et la conçoit par induction dans l'humanité tout entière : comme un ensemble harmonieux d'*activités simples et spontanées d'ordres différents qui obéissent, dans leur évolution, aux lois d'une finalité interne*. C'est ainsi que l'on est conduit forcément à une philosophie monistique de l'univers... Ce n'est pas comme une unité (vide et isolée), mais comme l'unité harmonieuse d'une infinie diversité d'éléments, que l'âme de chaque homme a pu être appelée par Leibniz « un miroir où l'univers se reflète (1). »

Vous le voyez, messieurs, par cet illustre témoignage, les nouveautés de la psychologie scientifique ne sont pas plus faites pour inquiéter les aspirations des âmes éprises d'idéal, que les progrès des sciences de la nature physique ne nous ont paru, l'an dernier (2), redoutables pour les principes démontrés ou les nobles hypothèses d'un spiritualisme éclairé.

D. Nolen.

(1) Wundt's *Physiologische Psychologie*, p. 862.

(2) Voy. une leçon de M. D. Nolen sur *Kant et la philosophie du XIXe siècle*, dans la *Revue* du 27 janvier 1877

CONFÉRENCE DES AVOCATS

Les discours de rentrée.

Il y a un an, nous avons rappelé ici même (1) l'antique origine de la Conférence des avocats et raconté d'où vient l'usage des discours prononcés à chaque rentrée par deux avocats stagiaires. MM. Alphonse Bard et Lucien Henry, désignés cette année par le conseil de l'Ordre, avaient pris pour sujet : l'un, l'*Éloge d'Odilon Barrot* (2), l'autre, le procès de Paul-Louis Courier en 1821 (3).

I.

M. Bard a fort habilement distingué dans Odilon Barrot l'avocat éminent dont le talent et les vertus professionnelles comportent et justifient le panégyrique, de l'homme public, auquel l'histoire ne doit que la vérité.

Il semble toutefois que l'avocat devait dès le premier abord révéler ce que serait l'homme politique. Tel on le voit à la barre et dans les causes les plus ordinaires, aimant à planer dans les sphères élevées, abandonnant la discussion serrée des faits pour se perdre dans le champ des principes, élargissant le débat, mais lui enlevant en précision ce qu'il lui donnait en ampleur; tel on le retrouve à la tribune de la Chambre. C'est le plus disert des orateurs; il est toujours prêt, parce qu'il est toujours sûr d'entraîner l'auditoire dans des généralités singulièrement commodes pour l'improvisation. Il dépense dans d'innombrables harangues l'activité de son esprit et la fécondité de sa parole ; mais il n'est pas de ceux pour qui chaque discours est une œuvre longuement méditée et le produit laborieux de l'étude; il n'est pas non plus de ces délicats qui craignent, en se jetant sans préparation dans une ardente mêlée, de manquer au respect de la forme et aux exigences du style.

L'éloquence d'Odilon Barrot était d'ailleurs le reflet de son caractère : s'il ne fut jamais dans ses discours précis, positif et pressant, c'est qu'il n'avait pas de but bien déterminé. Chef pendant dix-huit ans de la gauche dynastique, il fit au gouvernement de Juillet une opposition dont il n'entrevit pas la portée. Il comprit trop tard que les coups dirigés contre les divers ministères qui eurent le tort grave de ne pas le compter dans leur sein frappaient plus haut et ébranlaient cette monarchie qu'il ne cessa jamais de regarder comme la meilleure des républiques (4). Après avoir été dans les derniers temps l'un des partisans les plus actifs du mouvement réformiste, un des meneurs les plus décidés de la campagne des *banquets*, il s'arrêta subitement : il avait découvert avec effroi que le peuple s'obstinait à « remettre en discussion les questions résolues par la révolution de 1830 ». Ministre le 24 février, entre l'abdication du matin et la fuite de l'après-midi, il fut brusquement réveillé par la révolution de 1848, au milieu du rêve de popularité qu'il caressait depuis si longtemps. Son avénement au ministère ne suffisant pas pour faire tomber les fusils des mains du peuple : quelle stupéfaction pour Odilon Barrot !

C'est avec la même candeur qu'il accepta de Louis Bonaparte la présidence du conseil, s'imaginant que, tant qu'il serait là, la doctrine libérale et parlementaire resterait sauve, et dominé, sans s'en douter, par ce partenaire à l'œil terne, à la figure morne, qui marchait droit devant lui avec son vague sourire, sacrifiant à ses idées les hommes et les choses. Odilon Barrot fut ainsi entraîné presque inconsciemment à défendre des projets de loi où l'on ne reconnaissait guère son libéralisme éprouvé, et, suivant une saisissante expression de Ledru-Rollin, à « couvrir de sa vieille probité des actes qu'il n'approuvait pas ». Le message du 31 octobre, tombant comme la foudre dans un ciel serein, lui apprit que le pouvoir personnel commençait : « La France, y lisait-on, inquiète parce qu'elle n'a pas de direction, cherche la main, la volonté de l'élu du 10 décembre ».

Vingt ans après, Odilon Barrot était de ceux qui, de bonne foi, prêtèrent leur nom à la comédie de l'empire libéral : il acceptait la présidence de cette commission extraparlementaire de décentralisation dont les travaux ne devaient jamais aboutir. Et pourtant il avait eu le temps, dans sa retraite de Bougival, de méditer sur les cruels démentis que les événements avaient infligés à son optimisme, de récapituler ses mécomptes et de raisonner « sur les effets dont il n'avait pas toujours aperçu les causes ».

Disons toutefois, à la louange d'Odilon Barrot, que ses illusions trop persistantes avaient leur source dans les plus nobles et les plus généreux sentiments. Il supposa toujours aux autres l'honnêteté politique qu'il avait lui-même : « Je suis prêt à reconnaître, écrivait-il à la fin de sa carrière, qu'il est toujours plus facile de gouverner les hommes par leurs vices; mais je maintiens qu'il est plus digne de les gouverner par leurs bons sentiments. » Voilà de ces pensées généreuses et élevées qui rachètent bien des erreurs. Elles sont le fond de son éloquence, comme elles ont été la règle de sa vie.

Elles sont dignes de l'avocat qui, de 1815 à 1830, fut le défenseur ardent et dévoué de toutes les victimes de la réac-

(1) Voyez la *Revue* du 20 janvier 1877.

(2) *Éloge d'Odilon Barrot*, par M. Alphonse Bard. — Alcan-Lévy, imprimeur.

(3) *Un Procès de presse en 1821*, par M. Lucien Henry. — Paris, Cotillon, éditeur.

(4) Odilon Barrot savait cependant à quoi s'en tenir sur les promesses de l'Hôtel de Ville, depuis l'entretien du 6 juin 1832, rapporté dans ses *Mémoires* (t. I, p. 270), entre lui, Laffitte et Arago, d'une part, et le roi Louis-Philippe, d'autre part.

« Nous lui exposions en termes respectueux les griefs que nous avions contre la politique suivie par son ministère. — « La politique « de mes ministres lui a toujours plu, jusqu'à ce jour, Louis-Philippe : je ne « sais ce que vous voulez dire. Sachez, messieurs, qu'il n'y a qu'une « politique, et c'est la mienne. Essayez de me persuader et j'en changerai; mais jusque-là, dût-on me piler dans un mortier, je ne m'en « départirai pas! » Nous fûmes comme stupéfaits de cette déclaration. Nous nous disions tristement, en sortant des Tuileries, que si nous avions fait une révolution pour remplacer le gouvernement personnel de Charles X par un gouvernement vraiment parlementaire, nous avions eu la main malheureuse. »

tion et de l'arbitraire, infatigable à dénoncer à la cour suprême l'oubli des garanties légales qui protègent le citoyen contre ces « violences judiciaires par lesquelles, dit-il quelque part, les partis achèvent lâchement après le combat les blessés et les vaincus des partis contraires ».

Odilon Barrot raconte à ce sujet une touchante histoire, celle de ce Wilfrid Regnaud, suspect de libéralisme et condamné à mort comme septembriseur en dépit de toutes les preuves contraires. La procédure était régulière; aucun moyen de cassation n'était possible. L'avocat fit appel à l'opinion publique (1), à la presse, dont les protestations furent assez vives et assez répétées pour obtenir une commutation de peine. Au lendemain de la révolution de 1830, Odilon Barrot vit entrer dans son cabinet un vieillard à cheveux blancs qui, avec une figure sereine et un air joyeux, se jeta dans ses bras : c'était Wilfrid Regnaud, rendu à la liberté par les événements, après avoir été conservé à la vie par le dévouement de son défenseur.

M. Bard, qui a indiqué avec esprit, et sans appuyer plus qu'il ne fallait dans la circonstance, les erreurs politiques d'Odilon Barrot, a pris plaisir à mettre en lumière ces beaux côtés de son caractère, qui honorent à la fois l'homme et l'Ordre dont il a porté la robe. Il a esquissé un excellent portrait d'Odilon Barrot à la tribune :

« L'orateur est de taille moyenne, bien prise ; il a le front vaste et méditatif, la lèvre légèrement dédaigneuse, l'air de la supériorité, la correction dans la tenue poussée jusqu'à la recherche de la mise, une pose pleine de dignité, la noblesse du maintien et dans l'ensemble de la personne une autorité qui s'impose. Sa diction est grave, son geste simple, son accent sincère, sa voix pleine et sonore. Le discours annonce, dès le début, l'ampleur de ses proportions ; il se développe avec une inépuisable abondance ; l'orateur accumule les périodes, la phrase s'anime, l'expression se colore, le ton s'accentue; la pensée prend son vol; bientôt elle se meut à grands coups d'aile parmi les plus hautes considérations, elle plane au-dessus de la discussion, et quand enfin elle est lasse de parcourir en tous sens cette sphère supérieure qui lui semble son domaine, l'orateur a terminé. »

II.

Le procès dont M. Lucien Henry nous entretient est, comme celui que rapportait l'année dernière M. Desjardin (2), un procès dirigé par les jésuites. Mais la congrégation reste, cette fois, dans la coulisse; elle a dans le ministère et dans la magistrature même des serviteurs aussi zélés que discrets. La justice prête son nom et son autorité à ses vengeances. C'est la société moderne qui est l'accusée, et elle est représentée par le plus spirituel, le plus raffiné et en même temps le plus mordant des écrivains, en un mot, par Paul-Louis Courier.

L'ancien officier de l'empire, plus occupé dans ses campagnes de son Homère, qu'il portait toujours avec lui, que de la gloire militaire, qu'il dédaigna, a été tiré de sa retraite et de ses études sur l'antiquité par le spectacle des persécutions qui l'entourent. Des paysans, ses voisins, ont été jetés en prison pour avoir médit de leur curé. Le clergé et la monarchie ont renouvelé leur alliance contre la liberté, la seule passion de Courier après les Grecs et les Romains. Désormais il consacre toutes les ressources de son style si travaillé, si étincelant, si pétillant d'esprit et de malice, à la rédaction des *Pamphlets*, qui le rendent bientôt célèbre et font de lui une puissance. Les libéraux de l'Europe entière dévorent avec délices les *Lettres* du vigneron Paul-Louis sur les arrestations arbitraires, la *Pétition* pour les villageois qu'on empêche de danser, et avant tout le *Simple Discours* sur la souscription de Chambord.

La naissance posthume du duc de Bordeaux a comblé de joie les royalistes. « L'enfant du miracle » est, dès son berceau, entouré des hommages les plus serviles. Combien, parmi ceux qui baisent avec attendrissement les petites mains du nouveau-né, ont déjà pleuré d'émotion au baptême du roi de Rome !

Un homme de cour imagine d'ouvrir une souscription pour offrir au jeune prince le domaine de Chambord. Il est bien entendu que celui qui ne souscrira pas sera traité de factieux. Le scandale de cette donation forcée excite la colère et aiguise la verve de Courier. La France entière s'imposerait un lourd sacrifice pour donner le château du vainqueur de Fontenoy à un enfant *à la bavette !* Henri IV, en prince avisé, refusa les cent mille écus d'or que la ville de la Rochelle avait cru devoir adresser à son fils nouveau-né :

« C'est trop, mes amis, dit-il aux délégués de cette ville, c'est trop pour de la bouillie ; gardez cela et l'employez à rebâtir chez vous ce que la guerre a détruit. N'écoutez jamais ceux qui vous parleront de me faire des présents, car telles gens ne sont vos amis ni les miens. »

Ah ! s'il s'agissait de payer la pension de l'enfant au collége, que Courier souscrirait de bon cœur pour ne pas le voir enfermer dans ce château qui ne peut lui rappeler que de déplorables exemples, les souvenirs de la cour dissolue de François Ier et d'Henri II ! Et, dans une page pleine de ressentiment contre ce *bon vieux temps* qu'on voudrait faire revivre :

« O mœurs ! ô religion ! s'écrie-t-il, perdues depuis que chacun travaille et vit avec sa femme et ses enfants ! Chevalerie, cagoterie, qu'êtes-vous devenues ? — Que de souvenirs à conserver dans ce monument, où tout respire l'innocence des temps monarchiques ! Et quel dommage ç'eût été d'abandonner à l'industrie ce temple des vieilles mœurs de la vieille galanterie, de laisser s'établir des familles laborieuses et d'ignobles ménages sous ces lambris témoins de tant d'augustes débauches ! Voilà ce que dira Chambord au jeune prince, logé là, d'ailleurs, comme aucun de nous ne voudrait l'être. »

Paul-Louis est payé de ses frais d'éloquence par une poursuite en cour d'assises. « Décidément, dit-il, on ne peut plus causer avec le gouvernement. » Trois mois de prison, une popularité inouïe, sont la suite de cette conversation. Courier publie de l'audience un compte rendu fantaisiste qui devient

(1) *Mémoires d'Odilon Barrot*, t. I, p. 51.
(2) *Les Jesuites et l'Université.* — Voyez la *Revue* du 20 janvier 1877.

lui-même le plus piquant et le plus cruel des pamphlets. Il fait expier rudement à l'avocat général de Broë les métaphores ampoulées par lesquelles celui-ci s'est efforcé de cacher sous la pompe des mots le vide de l'accusation :

« Ainsi parlent, s'écrie-t-il, ces gens nés autrement que nous, c'est-à-dire bien nés, qui se rangent à part avec quelque raison, — classe privilégiée, supérieure, distinguée. Veulent-ils s'exprimer noblement? Ce ne sont qu'Altesses, Majestés, Excellences, Éminences. Ils croient que le style noble est celui du blason. »

L'organe du ministère public a terminé en réclamant, suivant l'usage, un exemple qui satisfasse la société. — « Oui, ricane Paul-Louis, la Société de Jésus »

Il est bien difficile de trouver une langue pour célébrer ce maître en l'art d'écrire. M. Lucien Henry s'est pénétré — et il ne pouvait mieux faire — de la manière du grand esprit dont il retraçait la lutte amusante contre le parquet du roi Louis XVIII. Il définit en ces termes fort justes le caractère de Courier :

« Soldat brave sans enthousiasme, campagnard sans rusticité, menant à la Chavonnière une vie paisible avec un esprit agité; capricieux dans sa conduite autant que méthodique dans ses écrits; laid, avec des yeux malins et une bouche fendue d'une oreille jusqu'à l'autre ; recherché pour sa verve gauloise et ses plaisanteries archaïques; sans passions d'ailleurs, non sans bonnes fortunes; à sa place dans les salons qu'il raille, cruel pour l'Institut, mais en quête de palmes académiques; d'une humeur fantasque à la maison, aimable au contraire dans le cercle étroit de ses relations, charmant quand il veut l'être, et le voulant très-souvent; sans ambition ni penchant pour l'intrigue, l'ostentation, les honneurs; curieux, par contre, des suffrages des gens de goût; prétendant s'exprimer comme le peuple et parlant une langue affinée et savante; critique sévère, sans horreur du paradoxe, ne craignant ni de donner ni de recevoir un coup de dent, admiré par ceux mêmes qu'il blesse de ses traits et comptant des ennemis parmi les libéraux ; libéral lui-même, plus préoccupé d'améliorations sociales que de solutions politiques, ennemi des jésuites de toutes robes; avant tout indépendant et fils de la Révolution : — tel est Paul-Louis Courier. »

M. Henry a su enfin trouver des accents énergiques pour flétrir certains procès de presse :

« Les poursuites de ce genre sont parfois plus dangereuses pour ceux qui en ont pris l'initiative que pour ceux-là mêmes qui en sont l'objet. Elles peuvent être téméraires si elles visent un homme comme Courier, en possession de la faveur publique, en état de se défendre, sinon de se venger. Sans doute, messieurs, la loi, égale pour tous, doit punir le coupable sans distinction, pamphlétaire applaudi, soldat heureux, tribun populaire, comme le plus obscur d'entre les Français. Mais... s'il n'y avait pas de coupable et qu'il y eût seulement un adversaire ; si la loi, au lieu d'être appliquée selon l'esprit du législateur, était interprétée au gré des passions du moment et des intérêts du pouvoir, une grave injustice et une lourde faute politique seraient à la fois commises.

« Le malheur veut en effet que tout procès de presse comporte en réalité deux jugements : celui du tribunal, celui de l'opinion. Toutes les fois que l'accusation est légitimée par la conscience publique, celui qui a cherché la renommée dans le bruit est bientôt la juste victime du scandale qu'il a soulevé; mais si — par une funeste confusion — la poursuite est dirigée contre l'écrivain lui-même et non contre son œuvre; si l'on veut moins atteindre un coupable que dominer un adversaire, la condamnation peut se retourner contre l'auteur de la poursuite et frapper plus haut que l'accusé !

« Dans son impartialité, la cour rend des arrêts; elle ne rend pas des services. Mais il faudrait encore qu'on ne parût lui en demander jamais » !

Des applaudissements répétés ont accueilli, dans les rangs du jeune barreau, cette péroraison vigoureuse qui rappelait à tous de récents souvenirs.

ALPHONSE LEDRU.

ARCHÉOLOGIE

Les fouilles de Délos.

Nous extrayons du rapport que M. George Perrot a présenté à ses collègues de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome en 1877, le passage suivant, relatif aux fouilles opérées à Délos par M. Homolle :

« M. Homolle a été désigné pour conduire les fouilles que son directeur, M. Albert Dumont, avait décidé d'entreprendre dans l'île de Délos, aux frais de l'École et à l'aide d'une subvention libéralement fournie par la Société centrale des architectes. M. Homolle était très-bien préparé à cette tâche, qui demande tant de persévérance, de patience et de fermeté. Le plus difficile, ce n'est pas encore d'installer les chantiers, de diriger et de surveiller les ouvriers : c'est surtout de résister à l'attente et aux déceptions, de ne pas se décourager quand, après bien des jours de travail, on ne voit pas sortir de terre ce que l'on espérait. Seul à Délos, ayant à lutter contre des obstacles de plus d'un genre, M. Homolle a connu ces impatiences et ces tristesses du début; mais il ne s'est point laissé abattre par elles, et, malgré la saison qui s'avançait, il s'est obstiné dans sa tâche pendant quatre mois : les fouilles n'ont été interrompues qu'au milieu de juillet.

« Les fouilles dirigées à Délos par M. Lebègue, en 1873, avaient eu pour résultat de déblayer le sommet du Cynthe et de dégager, sur la pente de cette colline, un édifice d'un caractère tout primitif, tenant tout à la fois de la grotte et du temple, où l'on a pu voir avec vraisemblance le plus ancien sanctuaire qui ait été consacré dans l'île au culte d'Apollon. C'est sur les parties hautes de l'île que s'étaient portées alors les recherches de M. Lebègue ; c'est, au contraire, sur le rivage même que s'est établi M. Homolle. Le site qu'il a interrogé, c'est ce point bien connu où, sur la côte occidentale, se trouvait, dans le voisinage du port, le fameux temple d'Apollon Délien, riche et somptueux édifice dont les restes avaient déjà été étudiés par Blouet, lors de l'expédition française de Morée. Ce savant architecte avait signalé certaines particularités curieuses de l'architecture du temple ; mais il n'avait pu décrire que les vestiges et les fragments qui s'offraient d'eux-mêmes au regard. M. Homolle, pourvu des moyens nécessaires, s'est appliqué uniquement, pendant ces

quatre mois, à l'étude du temple d'Apollon ; il s'est efforcé d'éclairer la topographie encore confuse de cette partie de l'île par le déblayement de l'édifice et de ses abords, l'histoire du sanctuaire délien par la réunion des monuments épigraphiques. On ne peut que résumer ici en quelques mots le très-intéressant rapport que, le 15 juillet, M. Homolle adressait au directeur de l'École.

« Les fouilles ont dégagé le pourtour du temple et les enceintes qui l'entouraient ; M. Homolle a complétement déblayé la face ouest, celle qui est tournée vers la mer, et le côté sud. Pour le côté nord et le front est, pressé par le temps, il a dû se contenter de mettre à découvert les angles et, en deux ou trois points, les soubassements. Il a pu reconnaître et mesurer le massif central, qui portait les murs de la cella et les colonnes de l'ordre intérieur ; il l'a distingué du soubassement qui soutenait les colonnes du portique extérieur. A ce propos, il entre dans de curieux détails sur les procédés de construction employés dans cet édifice et sur l'appareil des fondations.

« Le front ouest dominait la plaine de 2m,50 environ ; on y accédait par un escalier de marbre. Un des faits nouveaux qui résultent de ces fouilles, c'est la connaissance des dimensions du temple, 29m,80 sur 13m,55 ; en combinant ces données avec les dimensions de la colonne et de l'entre-colonnement, on peut conclure que le temple avait six colonnes en façade et treize sur les côtés. Plusieurs morceaux de l'entablement ont été aussi reconnus et dessinés pour la première fois. On possède ainsi toutes les pièces importantes de la construction ; on a donc maintenant, avec les grandes dimensions du temple, tous les éléments d'une restauration extérieure, qui eût été impossible jusqu'ici.

« Quant aux dispositions intérieures, il ne paraît pas probable que l'on puisse les retrouver ; M. Homolle n'a pas dégagé toute l'aire de la cella, qui est couverte d'un énorme entassement de marbres ; mais il a pu s'assurer que le pavé de marbre en avait été enlevé avant la chute même des murs ; il ne resterait en place qu'une seule dalle, qui porte la trace d'un pilier d'ante. Les métopes étaient certainement unies, les frontons sans doute vides ; du moins il n'a été recueilli aucun reste de sculpture qui ait pu faire partie d'un ensemble décoratif destiné au tympan.

« Les procédés de construction et l'exécution des détails s'éloignent sensiblement de la perfection classique. M. Homolle serait donc disposé à admettre la date que Boeckh a proposée pour la construction du temple, d'après une inscription qui a trait à cette entreprise : l'édifice aurait été bâti vers le IIIe siècle avant notre ère. Sauf peu d'exceptions, les textes épigraphiques qu'il a recueillis semblent d'ailleurs tous postérieurs à cette époque.

« Le rapport donne ensuite des indications sur les restes d'autres édifices qui paraissent avoir été renfermés dans la même enceinte : ce seraient les débris des sanctuaires d'Artémis et de Latone, dont les noms sont joints à celui d'Apollon dans la plupart des dédicaces. Ces vestiges avaient déjà été aperçus ; mais les fouilles ont permis de mieux distinguer les traces des différents édifices et leurs communications. Nous ne pouvons, à ce sujet, que renvoyer au plan qui, sans aucun doute, accompagnera le mémoire développé que prépare M. Homolle.

« Quant aux monuments figurés trouvés dans les fouilles, ils sont en petit nombre, et l'on ne peut signaler parmi eux aucune œuvre entière ; le plus curieux paraît être le torse d'une statuette archaïque où il conviendrait de reconnaître une Artémis. Aucune des monnaies non plus ne semble présenter d'intérêt ; mais, en revanche, les monuments épigraphiques sont nombreux et variés. M. Homolle a recueilli plus de deux cent cinquante inscriptions inédites ou fragments d'inscriptions, qui se diviseraient ainsi :

« 1° 80 dédicaces, bases honorifiques, monuments commémoratifs des bienfaiteurs de l'île ;

« 2° 33 décrets, principalement de proxénie ;

« 3° Des comptes et inventaires. Ces textes sont de beaucoup les plus étendus ; l'un d'eux a jusqu'à 125 lignes ; d'autres en ont de 80 à 90. En général, ils appartiennent au IIIe et au IIe siècle avant notre ère. Ils se divisent ainsi qu'il suit :

« Inventaire des offrandes faites au temple d'Apollon Délien ;

« Inventaires des revenus du temple ;

« Contrats de location des biens-fonds possédés par le temple ;

« Comptes de construction du temple et des édifices annexes.

« Sur la demande du directeur de l'École, M. Homolle a obtenu une quatrième année de séjour en Grèce, qui lui assurera les loisirs nécessaires pour mettre en ordre les matériaux qu'il a réunis. M. Léon Renier avait rendu, l'an dernier, fort bon témoignage du recueil des inscriptions d'Ostie dressé par M. Homolle ; nous pouvons donc être sûr que le commentaire épigraphique de ces textes inédits ne laissera rien à désirer ; et, pour la partie architectonique de son œuvre, notre jeune historien aura, nous pouvons l'espérer, les conseils et les secours d'un pensionnaire de l'Académie de France à Rome, d'un de ces hôtes que l'École d'Athènes voit toujours avec plaisir débarquer au Pirée et qu'elle n'y reconduit jamais sans regret. Nous attendons avec confiance le travail qui ne peut manquer d'être le fruit de cette collaboration amicale et des réflexions de tout un hiver ; mais nous pouvons dès maintenant féliciter M. Homolle d'avoir eu cette joie de la lutte et de la découverte, qui n'a pas été donnée à tous ses prédécesseurs. On ne va pas seulement en Grèce pour y étudier l'antiquité dans les livres et les musées ; on y porte toujours plus ou moins la noble ambition de payer de sa personne en interrogeant, après tant d'autres, cette terre qui semble ne s'épuiser jamais ; on voudrait arracher les monuments du génie grec au sol qui les cache, à l'ignorance qui les détruit, à l'avidité qui les défigure et les disperse. Par malheur, pour que l'on puisse entreprendre cette campagne et y gagner ses chevrons, il faut une réunion de circonstances favorables qui ne se présente pas souvent. Faire des fouilles, c'est un bonheur et un honneur qui n'a été accordé qu'à un très-petit nombre de pensionnaires d'Athènes. M. Homolle est parmi les heureux ; il a noblement continué à l'École la tradition des Beulé, des Foucart, des Wescher, des Lebègue. Comme eux, il se rappellera plus tard avec plaisir ces chères fatigues, ce combat contre les hommes et contre les choses qui rend le succès plus doux, ces espoirs qui s'éveillent si vifs, qui se heurtent parfois à de si fâcheux accidents pour renaître bientôt et être enfin réalisés, cette passion de chercher, cette joie de trouver. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Le La Fontaine russe, tel est le surnom donné en Russie à Ivan Andréjevitch Krylof. Ses fables, au jugement de Gozol, sont pour la Russie un trésor national et le résumé de sa sagesse populaire. Elles atteignent directement les faits réels et actuels, éclairent les questions à l'ordre du jour, même les questions sociales ou politiques ; l'homme d'État lui-même y trouve un précieux enseignement. Le poëte est à la hauteur du philosophe. Son style, plein d'images frappantes, semble animer les objets et faire parler toutes choses. La nature est admirablement dépeinte sous tous ses aspects. Le dialogue, plein de vie, retrace les mouvements les plus secrets de l'âme et reflète toutes les nuances de la passion. Le charme de la forme ajoute à ces apologues un nouveau prix. Enfin, conclut Gozol, Krylof est l'incarnation littéraire du génie national de la Russie.

Si le portrait n'était pas flatté, Krylof mériterait bien, en effet, le nom de La Fontaine russe, et encore serait-il supérieur sur un point. En effet, la satire aimable de La Fontaine n'a pas une si haute portée ; elle se joue gracieusement à la surface des choses et surtout ne pénètre pas dans les profondeurs des questions sociales. On a bien tenté de transformer le *bonhomme* en un philosophe, un politique, un réformateur ; mais la démonstration n'a pas été faite. Il reste le bonhomme, le grand enfant, le naïf et malicieux conteur gaulois dont la grande, l'unique préoccupation est de bien conter. « Contons bien, c'est le point ! » comme il disait lui-même. Il me semble que Krylof a des intentions autrement philosophiques. Ses apologues visent plus haut et plus loin ; ils confinent souvent à la satire politique, ils frappent hardiment sur les abus sociaux. Ont-ils le même charme de grâce naïve, de candeur et d'illusion enfantine, une vie aussi intense, une allure aussi dégagée, un tour aussi libre, d'aussi riantes couleurs? Consultons, si vous le voulez, l'intéressante et substantielle étude de M. Büchner sur le La Fontaine russe (1). Nous verrons quels sont les liens de parenté entre les deux fabulistes; nous verrons aussi en quoi ils diffèrent et en quel sens il faut entendre ce glorieux surnom donné à Krylof.

Ce qui donne un grand prix aux fables de Krylof, c'est la peinture fidèle des mœurs nationales, la clairvoyance d'une observation attentive et pénétrante, la portée sociale et l'intention de mettre en lumière les injustices et les abus.

Né en 1768, mort en 1844, Krylof représente cette époque de transition où l'ancienne Russie asiatique et tartare se transforme peu à peu pour entrer bientôt dans le concert de la civilisation contemporaine. Il s'arme contre les résistances de la vieille société de la fiction et de la satire. Il publie une Revue intitulée *le Messager des Esprits*, sorte de dialogues des morts. Là il évoque d'illustres ombres qui reviennent quelques instants sur la terre pour dire leurs vérités aux vivants. Deux ans après, il s'enhardit et tente la satire directe, sans voiles ni allégories, dans *le Spectateur*, Revue dont le titre marque assez clairement les intentions. La police et la censure l'arrêtent bientôt. Il s'essaye alors au théâtre, et non sans quelque succès; mais, ayant lu La Fontaine, il sent sa véritable vocation. La fable lui semble un cadre heureux où le poëte peut s'attaquer aux abus par voie indirecte et sans trop de dangers. Son humeur satirique et son goût naturel pour les fictions y trouvent également un terrain favorable. Dès lors sa voie littéraire est tracée. Il se vouera presque exclusivement à l'apologue. Ses premiers essais ont un grand succès; bientôt ses fables sont dans toutes les mains; les éditions se multiplient, éditions à bon marché et éditions de luxe; en quelques années, il est devenu le poëte national et populaire. La hardiesse de certains traits satiriques effraye la censure ; mais le tsar Nicolas, assez ombrageux cependant et jaloux des prérogatives de son pouvoir, embrasse le poëte, en s'écriant : « Écris toujours, mon vieil ami, écris toujours ! » D'ailleurs ses audaces même n'ont ni fiel, ni aigreur; on y sent moins la haine de l'abus existant que l'amour de la justice et du progrès. Le satirique n'en veut pas aux hommes, mais aux choses; il tourne les yeux vers l'avenir sans injurier le passé. Sage esprit d'équitable modération, qui semble faire appel aux lumières et à la justice même d'une aristocratie dont il attaque les priviléges. On dirait qu'il la prend elle-même pour juge. Il s'adresse à ceux qui vivent des abus ; il semble leur dire : Si nous sapions ces végétations parasites, qu'en pensez-vous? Manœuvre charmante, stratégie habile, qui se fait des auxiliaires de ceux dont elle ébranle la forteresse. Prenez garde ! semble-t-il ajouter, vous allez être ensevelis sous les décombres, car tout cela s'effondre! Pour plus de sûreté, démolissons-le ensemble !

Krylof est donc un réformateur, un rénovateur, rôle auquel n'a jamais songé La Fontaine. Il n'oublie jamais l'homme et la société comme La Fontaine, qui, après avoir conté sa fable, est souvent assez embarrassé pour en tirer une leçon morale. Il ne se plaît pas, comme lui, à la fiction pure : sa fiction est toujours une allégorie. Moins bonhomme et moins enfant, il n'est pas non plus aussi persuadé de l'existence réelle de ses personnages : aussi met-il moins volontiers en scène les animaux avec leur caractère propre et leurs habitudes de vivre. En retour, il personnifie plus souvent les phénomènes de la nature, comme la neige et le vent, ou les ustensiles de la maison, la broche, les aiguilles, les jouets des enfants, la poupée, le pantin, le soldat de plomb. Il en fait des êtres animés qu'il place en contact avec l'homme et surtout avec l'enfant. Souvent encore il place l'homme en face d'autres hommes, comme fait La Fontaine dans la fable du *Savetier* et du *Financier*. Ainsi la fable russe se rapproche plus de nos vieux fabliaux et du conte. Voyez, par exemple, *l'Écrivain et le Larron*. Un voleur de grands chemins et un auteur célèbre arrivent aux enfers. Ils sont condamnés tous les deux pour avoir abusé, l'un de la force de son bras, l'autre de sa plume.

(1) *J.-A. Krylof et ses fables*, par Alexandre Buchner. — Caen, 1877. Le Blanc-Hardel.

L'écrivain croit être des deux le bon larron; mais les Furies, la tête hérissée de serpents, lui crient aux oreilles : « Pour l'autre un feu clair et une cuisson rapide, puis le repos ; pour toi un supplice lent et sans fin ! L'autre n'a nui que durant sa vie; toi, tu as introduit dans tes écrits un venin subtil et durable ! Tu as corrompu un empire entier et, avec la génération présente, les générations à venir ! » Et sur cela, elles font retomber le couvercle de la chaudière où l'écrivain cuira pendant l'éternité à un feu doux.

Après la leçon adressée aux écrivains, la leçon faite aux proconsuls tout-puissants qui administrent les parties les plus reculées de l'empire, libres de tout faire et surtout de faire du mal. « Le ciel est haut et le tsar est loin », dit le proverbe russe. Krylof nous transporte encore dans les enfers. Arrive un des satrapes du roi de Perse : « Qu'as-tu fait là-haut ? lui demande-t-on. — Hélas ! répond le satrape, ma santé était mauvaise et je n'ai pas pu m'occuper des affaires de ma province. » Sur cette réponse, les juges l'envoient droit au paradis. On voit le sens de cette transparente allégorie. Krylof, en maint autre endroit, a combattu le pouvoir personnel, et surtout s'exerçant par des proconsuls tout-puissants. Ailleurs, il s'attaquera aux abus de l'organisation judiciaire, et sous les traits d'un renard requérant contre le brochet, qui est son pourvoyeur de poisson, et le faisant condamner à être jeté à l'eau — car il faut contre ce brigand un châtiment extraordinaire, — il nous montrera le magistrat accessible à la corruption. Ailleurs il mettra en scène les nobles qui se croient de par leur naissance dispensés d'être des hommes utiles ; il en fera des oies qui se rengorgent parce que leurs ancêtres de Rome ont sauvé le Capitole.

Dans la grande question du servage, il a pris parti pour la justice et l'humanité, et il l'a fait au milieu du règne de l'empereur Nicolas, alors qu'il y avait à cela quelque courage. — Ici, il nous montrait des rossignols mis en cage par l'oiseleur. Ils chantent, les pauvres captifs, espérant fléchir leur geôlier : hélas ! plus celui-ci est charmé de leurs accents, moins il songe à leur rendre la liberté. Toi aussi, peuple, tu travailles comme le rossignol chante ; mais plus tu travailles, moins ceux qui profitent de ton labeur voudront se priver des fruits qu'ils en recueillent. — Là, il montrait les feuilles d'un grand chêne toutes fières d'être la parure de la vallée, d'attirer les bergers sous leur ombre et de recevoir les caresses du zéphyr. Une voix vient d'en bas : « Et nous? Est-ce qu'on nous oublie tout à fait ? » Ce sont les racines qui donnent à l'arbre la séve et la vie ; mais leur œuvre obscure, personne n'y songe. Le poëte intervient alors et plaide leur cause. Protestation éloquente en faveur des opprimés et qui a été entendue. C'est l'honneur de Krylof qu'il ne se soit pas accompli une réforme sage et humaine qu'il ne l'eût réclamée par quelque généreuse allégorie.

Voilà pourquoi, outre l'éclat de l'imagination et le talent poétique, son œuvre est si populaire en Russie. Elle a traduit en images sensibles ce qui s'agitait confusément dans tous les cœurs; elle a présenté sous un jour odieux les abus et les iniquités de la vieille société, et ceux-là mêmes ont été vaincus par l'évidence de ces leçons indirectes qui auraient eu intérêt à ce que la lumière ne se fît point. Nous voilà loin, n'est-ce pas? de la fable de La Fontaine, pure œuvre d'art et d'imagination ! On voit donc en quel sens on a pu dire que Krylof est le La Fontaine russe. Cela signifie simplement qu'il est en Russie le fabuliste populaire et national, comme La Fontaine l'est en France. Est-il besoin d'ajouter qu'en marquant combien les deux fables diffèrent d'intention, de portée morale et sociale, je ne songe nullement à faire le procès à notre bonhomme comme l'a tenté si étrangement Lamartine ?

II.

Une seconde matinée du Vaudeville a été consacrée, comme nous l'annoncions, au drame de M. Legouvé, *Une Séparation*, et l'auteur a donné une seconde représentation de sa conférence. C'est un si vif plaisir de l'entendre, que j'ose à peine dire que la préface nuit quelque peu au drame. Rien n'est plus vrai, cependant. Le défaut de la *Séparation*, c'est que c'est moins une pièce de théâtre qu'une thèse, un plaidoyer pour les victimes d'une loi cruelle et un réquisitoire contre cette loi. C'est une conférence en action. Si cette conférence est précédée d'une première conférence émaillée des mêmes textes du code, discutant la même question, souvent dans les mêmes termes, cela fait un peu trop de conférences. *Non bis in idem*, dit l'axiome connu. Quand les acteurs du drame nous répètent ce qu'avait dit tout à l'heure M. Legouvé, nous ne nous croyons plus au théâtre, mais à la Conférence des avocats. Les personnages ne nous semblent plus des êtres vivants, mais des *puppazi* dont M. Legouvé fait mouvoir les articulations. Ils ouvrent la bouche et ont l'air de parler, mais c'est M. Legouvé qui parle, en effet. Boileau se raille des personnages qui font lire derrière eux : *Argumentabor;* le moyen que nous n'en disions pas autant derrière ceux de M. Legouvé, quand tout le premier il nous a prévenus qu'ils allaient soutenir une thèse ! Vous allez tout à l'heure les voir, *argumentabuntur!* et ils argumentent en effet, et voici une jeune et charmante femme qui a évidemment travaillé son code Tripier, car elle énumère les cas possibles de séparation ; la voici qui souhaite l'introduction d'une rivale dans le domicile conjugal, et elle prononce les mots sacramentels : *injures et sévices graves ;* et, comme son mari lève la main sur elle, elle dit à un jeune homme qui entre à propos, comme Chicaneau à Petit-Jean : « Monsieur, soyez témoin ! » Je ne prétends pas que ce défaut eût passé inaperçu sans la conférence ; mais enfin il eût été moins visible à l'œil nu : M. Legouvé nous a lui-même fourni le microscope.

C'est qu'il tient plus, au fond, à nous convaincre par sa thèse qu'à nous émouvoir par son drame. Au lieu de nous dire : « Riez et pleurez ! » il nous dit : « Pesez, examinez et jugez ! » Un peu plus, il ferait distribuer des boules noires et des boules blanches, pour qu'au dénoûment on procédât au scrutin : la séparation ou le divorce ! Il serait à souhaiter qu'on n'eût pas à choisir entre Charybde et Scylla ; mais enfin il faut choisir. Pour M. Legouvé, son choix est fait. La séparation, voilà la loi cruelle, la loi maudite ; c'est l'ennemi.

Il épuise contre elle tout un vocabulaire d'injures distinguées, car dans ses plus grandes colères M. Legouvé est toujours un homme de bon ton. La séparation, c'est le naufrage, puisqu'elle prétend maintenir ce qui n'existe plus, le mariage. C'est le malheur des enfants qui, ou bien seront délaissés, ou bien, ce qui sera peut-être pis encore, tiraillés par deux affections rivales. C'est la tyrannie, car l'époux a encore le droit de surveillance sur une femme qui n'est plus à lui. C'est le scandale, car la femme déshonorera peut-être le nom de celui qui demeure son mari sans l'être. C'est l'injustice, car la femme séparée sera en butte à la calomnie et exilée de la société, même si la séparation est le résultat d'une faute de son mari. C'est bien d'autres iniquités et bien d'autres énormités encore.

M. Emile Augier, mettant au théâtre la même thèse, faisait proclamer par les faits la nécessité du divorce; M. Legouvé, lui, ne violente pas les opinions du public : il le prend pour arbitre et l'invite à se former une conviction. A l'instant où certaines situations pathétiques vont nous remuer, nous nous disons : Attention ! ne perdons pas notre sang-froid ; n'oublions pas que nous sommes des juges ; et nous pesons les arguments. Les spectateurs venus en retard, après la conférence, n'ont pas au même degré les mêmes scrupules ; mais nous, c'est autre chose.

Je crois que le théâtre veut plus de violence. Les thèses les plus paradoxales, comme les situations les plus invraisemblables, ne doivent être ni présentées avec tant de précautions ni soumises à notre verdict. On sauve les unes et les autres par l'audace. Voyez Alexandre Dumas : est-ce qu'il nous prend ainsi pour arbitres ? Non : quand il rend ses oracles, ce n'est pas du ton d'un avocat qui plaide, mais avec le geste emporté, les yeux lançant des éclairs, la voix tonitruante d'un prophète à qui Dieu a parlé. M. Legouvé nous dira, je le sais bien, que les procédés hardis d'Alexandre Dumas étonnent les spectateurs et les rendent muets pour un instant, mais que, cette émotion passée, ils rentrent chez eux, réfléchissent à la thèse, et là, de sang-froid, la déclarent paradoxale ou fausse. Lui, au contraire, c'est parce qu'il ne voulait pas que le spectateur discutât après, qu'il l'a invité à discuter pendant. On emportera ainsi une conviction raisonnée et définitive. Rien de mieux, et, comme intention morale, il n'y a qu'à louer.

Le drame a depuis longtemps paru en librairie ; il me sera donc permis de ne pas l'analyser longuement. On ne s'étonnera pas s'il met perpétuellement aux prises les deux époux désunis par la loi, car c'est le propre de la séparation de ne pas séparer. On ne s'étonnera pas non plus si tous les torts sont du côté du mari : M. Legouvé a une réputation de chevalerie héréditaire trop bien établie pour qu'il l'ébranle de gaieté de cœur. Ce mari est un espion qui fait envoyer par ses dénonciations les Polonais en Sibérie. Bon mari d'ailleurs, excellent père en outre, car il ne fait sa hideuse besogne que pour assurer un riche avenir à son fils. L'idée de la souffrance, de la gêne même pour ce fils, l'effraye et le rend fou. C'est pour l'enfant. La femme est un modèle de pureté et d'honneur. La foudre éclate tout à coup dans ce ciel serein. La femme apprend par hasard l'infâme métier de son mari. La vie commune devient impossible. Mais comment obtenir la séparation et garder son fils ? C'est alors qu'elle interroge en vain le Code, article des injures et sévices graves, quand le mari, irrité de ses reproches et de ses insultes, lève la main sur elle, juste comme un bon jeune homme ouvre la porte. C'est un témoin. La séparation est prononcée à son profit. On voit alors le père lui volant ce fils dont elle a la garde ; elle le reconquiert par surprise : c'est un duel à mort, sans trêve ni merci. Pourquoi, exposée comme elle l'est à la haine de son mari, demeure-t-elle si près du bon jeune homme ? Pourquoi perd-elle son bracelet dans une soirée et pourquoi le bon jeune homme le lui rapporte-t-il à deux heures du matin ? Il le fallait pour que la question fût présentée au spectateur sous toutes ses faces. A peine a-t-elle repris ce bracelet, que le mari fait irruption avec un commissaire de police. Scandale constaté légalement. Et le fils anxieux ne sait que supposer. Tantôt il doute de la vertu de sa mère ; tantôt il a comme un pressentiment secret qui l'avertit que son père est un infâme. Cette infamie est révélée enfin, et le père va se tuer dans la chambre voisine, après avoir dit en sortant : « C'est le seul dénoûment ! » Est-ce bien lui, en effet, ou M. Legouvé qui prononce ce mot, le mot suprême qui doit entraîner le vote des spectateurs contre la loi ? C'était de même M. Legouvé qui parlait, quand le fils que ses parents se disputent s'écriait tout à l'heure : « Mais la séparation de corps, c'est le jugement de Salomon appliqué à une âme ! » Ou bien encore : « J'ai un père, j'ai une mère, et je suis orphelin ! »

Est-ce à dire que la thèse glace le drame ? Non, sans doute. Il y a plus d'une situation pathétique, et des scènes qui font une profonde impression ; mais enfin on sent trop que situations, caractères, langage des personnages principaux, tout est combiné en vue du *quod erat demonstrandum*. — *Une Séparation*, qui prouve que la loi cruelle a des conséquences terribles, prouve aussi que M. Legouvé est surtout un moraliste.

III.

Au Gymnase-Dramatique, on voit *la Belle madame Donis* transportée du roman de M. Hector Malot à la scène par le très-ingénieux et très-spirituel M. Gondinet. On sent trop peut-être qu'elle a été une héroïne de roman avant d'être une héroïne de théâtre. Certains épisodes charmants à lire ont tenté naturellement M. Gondinet, qui les a voulu conserver quand même. Voilà comment l'action se perd longtemps dans d'agréables hors-d'œuvre : tableaux de la vie de province ; esquisses des salons politiques dans les départements. Aux deux derniers actes, elle se condense ; le drame court d'un pas rapide vers un dénoûment tragique dont l'effet a été puissant. C'est, en somme, un très-honorable succès.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'année 1877 finit sur quelques procès curieux à divers titres.

Il y a d'abord la décision du conseil d'État (tribunal des conflits) relative aux poursuites dirigées par des députés de la gauche contre le *Bulletin des communes*. On sait comment les ministres du 16 mai avaient fait de ce recueil officiel, absolument inoffensif de sa nature, un organe de diffamation et de calomnie.

Parmi les honnêtes gens atteints par ce pamphlet immonde, la plupart s'étaient renfermés dans le silence du mépris ; mais d'autres avaient intenté une action judiciaire au gérant et au ministre de l'intérieur, M. de Fourtou.

Les tribunaux qui s'étaient déclarés incompétents avaient renvoyé l'affaire devant le tribunal des conflits, c'est-à-dire devant le conseil d'État. Or le conseil d'État vient de décider que ces calomnies, ces diffamations, ces outrages constituaient des actes purement administratifs et que, par conséquent, en vertu du principe de la séparation des pouvoirs, il était impossible aux plaignants de trouver des juges.

Je respecte le conseil d'État, je respecte les tribunaux ordinaires, la Cour de cassation, le parquet, les magistrats de tout grade, les huissiers, la gendarmerie et son auguste famille, comme disait M. Prudhomme ; je respecte tout ce que l'on voudra. Mais je serais très-obligé à MM. les conseillers du tribunal des conflits s'ils voulaient bien m'expliquer ce qu'il peut y avoir d'administratif dans le fait d'un homme qui outrage et calomnie de simples citoyens dans une feuille à sa disposition.

II.

Le caractère administratif consiste-t-il en ce que cet homme est ministre? Mais alors toutes ses actions prennent le même caractère. Il met son bonnet de nuit et se fait la barbe administrativement; il déjeune, dîne, fume son cigare administrativement. Il peut tout faire, il est impeccable, il est au-dessus des lois. S'il lui plaît de publier tous les matins, dans le journal officiel, des notes injurieuses contre tel ou tel homme qui lui déplaît; d'annoncer que celui-ci est un repris de justice, que celui-là a empoisonné son père ou sa mère, que tel autre est trompé par sa femme, il peut le faire impunément.

On vous dira que ce sont là des actes administratifs et que les plaignants ne peuvent pas trouver de juges.

Mais qu'est-ce donc qu'un état social et politique où les citoyens n'ont aucun recours contre la folie ou la perversité d'un ministre?

III.

Croirait-on que ces mêmes hommes qui ont consacré les six mois de leur ministère à injurier et diffamer la grande majorité du peuple français, ont eu l'audace d'intenter, pour leur propre compte, un procès en diffamation à un journal, *la Petite République française?*

Oui, M. de Broglie et M. de Fourtou, les inspirateurs et les éditeurs de l'immonde *Bulletin des communes*, ces contempteurs de tout droit, de toute justice, qui n'ont respecté aucune loi, aucune convenance, ont trouvé qu'un journal était sorti à leur égard des bornes de la modération.

On a heureusement compris qu'il fallait les rappeler à la pudeur, et, en vertu d'instructions émanées de la chancellerie, la cause a été remise *au premier jour*, c'est-à-dire ajournée indéfiniment.

Un substitut s'est signalé à cette occasion par une petite allocution assez peu respectueuse pour le garde des sceaux et qui rappelle le ton des lettres de démission écrites par plusieurs préfets et sous-préfets. Ce n'est pas pour rien, comme on voit, que certains personnages se piquent d'être conservateurs et d'enseigner le respect de l'autorité : avec eux, on n'en est plus à compter les exemples de révolte et les sujets de scandale.

Mais que va-t-il arriver quand la Chambre aura adopté la proposition d'amnistie pour toutes les condamnations infligées à la presse, depuis le 16 mai, par les magistrats de M. de Broglie?

Il y aura, espérons-le, autant de démissions dans l'ordre judiciaire qu'il y en a eu dans l'ordre administratif.

IV.

Le troisième procès dont j'ai à parler ne touche en rien à la politique ni à l'administration. L'héroïne, c'est-à-dire la plaignante, appartient au monde dramatique de l'opérette, et elle plaide contre un journal qui l'aurait diffamée. Je ne connais ni le journal mis en cause ni l'article incriminé; je n'ai donc pas d'opinion à exprimer sur le fond de l'affaire.

La belle plaideuse a-t-elle tort ou raison? je l'ignore. Il résulte seulement d'une lettre écrite par un bon curé de campagne, et qui a été lue à l'audience, que la dame en question faisait dire une messe tous les mercredis pour le succès de je ne sais plus quelle entreprise, et même qu'elle faisait recommander au prône, chaque dimanche, par le bon curé, une personne qui « lui est chère ».

C'était son droit, assurément; le fait n'en est pas moins curieux et caractéristique.

Les comédiens sont toujours excommuniés, comme dans le bon temps, et pourtant ils ne le cèdent généralement à personne pour l'assiduité des pratiques religieuses.

Je pourrais citer des comédiennes en renom qui ne joueraient pas un rôle nouveau sans implorer la bénédiction du ciel. Ce sont de jolies femmes qui ne connaissent pas la théologie et à qui, par conséquent, il est permis d'ignorer qu'en priant le ciel de bénir une œuvre que le ciel condamne et qui les met en état de péché mortel, elles commettent une inconséquence.

Mais le prêtre auquel elles s'adressent est nécessairement un théologien. Pourquoi donc ne leur fait-il pas comprendre qu'elles demandent une chose impossible et que son intervention devient, par cela même, ridicule ?

Mlle Cascadette doit jouer ce soir un rôle nouveau semé de couplets plus que grivois; on attend d'elle de ces inflexions de voix, de ces clins des yeux, de ces trémoussements de hanches pleins d'éloquence qui doivent exciter l'enthou-

siasme des folâtres gilets en cœur et rendre rêveurs les jeunes collégiens.

Mais les gilets en cœur seront-ils bien disposés, et la critique sera-t-elle de bonne humeur? on ne peut le savoir d'avance. Mlle Cascadette a recours aux grands moyens; elle est de l'école de ces profonds calculateurs qui n'abandonnent rien au hasard; elle fait brûler des cierges à l'Immaculée-Conception et commande une messe au bon curé de sa paroisse pour le succès de ses gaudrioles fortement épicées.

Le bon curé allume les cierges, dit la messe, et se félicite de voir la foi renaître en France.

Je ne sais pas si la foi renaît; mais il me semble que nous prenons peu à peu les mœurs de l'Italie d'autrefois, à l'époque où Vénus se mettait sous la protection de la Madone, et où Trombolino-Trombolini avait un chapelain qui priait Dieu de faire passer sur la grande route des voyageurs anglais dans une chaise de poste capitonnée de bank-notes.

V.

Le directeur d'une des principales maisons de nouveautés de Paris vient de mourir.

On a dit souvent, et le fait n'a jamais été démenti, que cette puissante maison de commerce était commanditée par les jésuites.

Les révérends Pères ont toujours eu le goût et le génie des affaires; ils ont su même quelquefois déposer leur bilan comme de simples et profanes négociants. Ainsi, la banqueroute du père Lavallette, pour ne parler que de celle-là, est restée célèbre. Mais quoi! les donations et les testaments en leur faveur sont très-productifs; ils ont tant d'argent qu'ils sont bien forcés d'en chercher un emploi avantageux.

Ce n'est pas là-dessus que je prétends les chicaner. Je me bornerai à une simple remarque. Les révérends Pères tonnent en chaire contre le luxe exagéré des femmes; et sur ce point ils ont bien raison, en dehors même de la morale religieuse, en se plaçant au simple point de vue de la morale laïque et du sens commun.

Comment donc se fait-il qu'ils commanditent de brillants magasins de nouveautés où l'invitation au luxe, à la vanité, à la coquetterie, se produit sous tant de formes diverses?

Peut-être ont-ils à cet égard des dispenses de Rome, ou bien, par quelque subtile distinction, sont-ils parvenus à calmer leurs scrupules de conscience.

Si Pascal, qui les connaissait bien, était encore de ce monde, il pourrait probablement nous donner le mot de l'énigme.

VI.

Je trouve encore dans les souvenirs nécrologiques de l'année qui vient de finir un nom justement célèbre dans les annales de la science, celui du voyageur Le Vaillant.

Ce n'est pas lui, bien entendu, qui vient de mourir, mais son fils, âgé de quatre-vingts ans. La génération actuelle, qui ne sait pas grand'chose, il faut lui rendre cette justice, a peu entendu parler du voyageur convaincu et passionné qui entreprit, il y a près d'un siècle, l'exploration scientifique de l'intérieur de l'Afrique. Le Vaillant fut le précurseur des Livingstone, des Samuel Baker, des Speke, des Stanley, et la relation de son voyage offre une lecture des plus intéressantes.

J'en possède un exemplaire, daté de l'an VI et orné de figures en taille-douce, comme on disait alors. Une de ces figures représente Le Vaillant dans le pays des grands Namaquois, au moment où il se met à la poursuite de sa première girafe. On voit la girafe poursuivie par deux chiens, et le célèbre voyageur courant derrière, armé d'un long fusil semblable à une houlette. Il porte la culotte courte avec des souliers à boucles, et un chapeau ombragé d'une grosse touffe de plumes d'autruche. Il a l'aspect d'un berger de Watteau.

Je doute fort que Le Vaillant ait jamais couru les déserts de l'Afrique en cet équipage; mais le dessinateur s'est conformé au goût du temps.

Ce qui frappe tout d'abord dans cette relation, c'est l'accent moderne. L'auteur rompt en visière à l'esprit de routine des naturalistes « de cabinet », c'est le mot qu'il emploie avec beaucoup de raison. Il se moque des conventions et des systèmes et n'admet d'autre base que l'observation et l'étude des faits, sans aucun parti pris. Aussi est-il violemment attaqué par ses contemporains. Les uns lui reprochent la témérité dont il a fait preuve en s'aventurant dans des pays inconnus; les autres le blâment d'avoir laissé pousser sa barbe dans les déserts de l'Afrique, au lieu d'être exactement rasé et de poudrer ses cheveux, selon l'usage alors en vigueur dans les salons de Paris.

Le Vaillant se moque naturellement de ces critiques si peu scientifiques; il a cependant la bonté d'y répondre et d'expliquer pourquoi il prenait la liberté de laisser pousser sa barbe à deux mille lieues de la France.

VII.

La plupart des découvertes de Le Vaillant ont été confirmées depuis par les voyageurs qui lui ont succédé. C'est lui qui le premier a fait exactement connaître en Europe la girafe, sur laquelle on ne possédait encore que des notions assez vagues et qui passait pour un animal presque fabuleux.

La conquête de cette proie longtemps poursuivie excita, écrit-il, dans son âme des transports voisins de la folie. « Peines, fatigues, besoins cruels, incertitude de l'avenir, dégoût quelquefois du passé, tout disparut, tout s'envola: je ne pouvais me rassasier de contempler ma girafe, j'en mesurais l'énorme hauteur. Je reportais avec étonnement mes regards de l'animal détruit à l'instrument destructeur. J'appelais, je rappelais tour à tour mes gens; et quoique chacun d'eux en eût pu faire autant, quoique nous eussions abattu de plus pesants et de plus dangereux animaux, je venais le premier de tuer celui-ci. J'en allais enrichir l'histoire naturelle; j'allais détruire des romans et fonder à mon tour une vérité. »

On retrouve la même ardeur, la même sincérité dans tout le livre du courageux voyageur, et il est juste de reconnaître que de nos jours c'est dans le monde scientifique qu'existent encore la foi et l'enthousiasme que peut-être l'on chercherait vainement dans le monde littéraire et artistique.

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

On dit que les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Nous n'en sommes pas là; et cependant, quand on compare la paix relative dont nous jouissons à l'intérieur aux angoisses mortelles, aux colères concentrées, à toute cette vie abominable d'inquiétudes, de luttes ardentes que nous avait faite le 16 Mai, il semble que les labeurs ordinaires de la politique seront un repos et une fête. Chacun se remet courageusement à creuser son sillon dans le vaste champ de l'activité nationale depuis qu'il n'a plus la crainte de le voir se transformer dans la mainmorte de l'ultramontanisme triomphant. Nous ne devons pas néanmoins nous attarder dans la satisfaction patriotique que nous éprouvons d'avoir vu la bonne cause triompher avec cet éclat et par de si bons moyens. Une certaine fierté nous est permise pour cette France libérale qui a su montrer autant de calme que de fermeté, de patience que de résolution, et qui a su être à la fois habile et courageuse, contenant ses justes indignations parce qu'elle était sûre d'elle-même. L'histoire reconnaîtra que rarement on vit une lutte politique plus décisive conduite avec un art si profond et une si mâle énergie.

Nous ne nous étendrons pas sur les congratulations. La tâche que la République a devant elle est considérable, et elle est encore à cette salutaire école du péril à laquelle elle a dû de mûrir si vite. Nous devons nous mettre à l'œuvre sans perdre un jour. Nous sommes en présence de grands et sérieux devoirs à accomplir. Le nouveau ministère jusqu'ici s'est montré à la hauteur de sa mission : il a rendu au pays l'air respirable ; il a commencé par le purifier en balayant l'administration de combat qui avait joint des ruses de procureur à des violences de proconsul pour tourner la loi et violenter les populations.

Les journaux de la droite prêtent à rire quand ils se plaignent de ces changements, de leur rapidité et de leur étendue. C'est absolument comme si les Prussiens avaient crié au scandale quand nos soldats relevèrent leurs sentinelles après leur départ des départements envahis. Il faut que les souteneurs du 16 Mai se préparent à de nouveaux accès d'indignation : le gouvernement, qui a déjà opéré deux changements considérables et significatifs dans le personnel de notre haute diplomatie, ne s'en tiendra pas là; il ne dépassera pas la juste mesure, mais il fera tout ce qui sera nécessaire pour que la France républicaine soit représentée et défendue, au lieu d'être le sujet des persiflages de MM. les attachés, qui annonçaient, le sourire aux lèvres, la mort prochaine du régime actuel comme la fin du carnaval. Ils oubliaient qu'il n'y avait de mascarade ridicule que du côté de leurs uniformes brodés, puisqu'ils trouvaient bon de diffamer le gouvernement qui les payait. La sacrosainte magistrature sera aussi atteinte dans sa fraction révocable.

On sait ce que M. de Broglie a essayé d'en faire : un pur instrument de son règne brouillon, un engin de guerre contre la volonté nationale et contre nos institutions. La République, toute modérée et patiente qu'elle soit, ne saurait tolérer plus longtemps que sa défense soit confiée à des parquets qui ont charge de l'étrangler entre deux portes. Nous ne doutons pas que l'illustre garde des sceaux, qui a écrit une excellente circulaire sur la nécessité de poursuivre les délits électoraux, ne donne sur ce point satisfaction à la conscience publique. Il serait inacceptable et absurde que les protecteurs armés des délinquants fussent admis à les poursuivre afin de mieux les sauver.

L'enquête parlementaire est reconnue dans tous ses droits par le ministère, sous la réserve du respect des hiérarchies administratives, que personne n'a contesté. Il a été toujours entendu que les communications aux commissaires de l'enquête devaient être autorisées par les autorités compétentes. Seulement, tandis que le ministère de Broglie refusait l'autorisation, le ministère Dufaure l'accorde largement; sauf cette légère différence, c'est tout à fait la même chose. Que *le Français* prenne acte de notre aveu, si cela lui fait plaisir : ce qui importe, c'est que l'enquête se poursuive non comme une vengeance, mais comme une justice. Sans doute elle atteindra plutôt les serviteurs trop dociles du 16 Mai que ses inspirateurs, qui se consolent du mal qu'ils nous ont fait dans le pays où fleurit l'oranger. Ils n'échappent pourtant pas au châtiment qu'ils méritent. Ils peuvent parcourir l'Europe à leur aise, ils n'y récolteront que l'indignation de tout ce qui n'est pas vendu à la sacristie ultramontaine. La vindicte toute morale de la conscience offensée des hommes de cœur dont la sympathie a soutenu la France libérale, est une revanche qui nous suffit à l'endroit de nos Polignacs manqués.

Il reste un point obscur, délicat entre tous, dans la liquidation du 16 Mai : c'est l'incident de Limoges, qui a soulevé de si vives polémiques depuis quelques jours, ramenant devant nous la question si redoutable de l'obéissance passive dans l'armée. Au travers des démentis qui se croisent, il demeure avéré que, le 12 décembre, des ordres ont été transmis oralement, qui ont été compris par un officier général comme une préparation à une lutte armée contre les populations, alors que celles-ci conservaient un calme absolu. Étrange précaution que celle qui consiste à régler d'avance le plan d'une bataille de rue quand pas un pavé n'a été soulevé ! A quelles singulières préoccupations obéissait le chef mystérieux qui s'est fait si mal comprendre ? La note ministérielle donne une interprétation correcte du rôle de l'armée, mais personne ne doutait de l'orthodoxie du ministre actuel en cette matière. On est beaucoup moins rassuré sur le régime précédent, surtout quand on se souvient que les plus scandaleuses provocations aux coups de force sont demeurées impunies. Il faut plus de lumière sur ce grave incident. Il faut qu'il en ressorte que l'armée n'obéit qu'à la loi et que, quand elle a lieu de douter de la légitimité de ce qu'on lui commande, la responsabilité de cette dangereuse situation remonte aux criminels qui l'ont créée. Oui, sans doute, c'est détruire la discipline et l'armée que de la contraindre à discuter les ordres qu'elle reçoit ; mais c'est la détruire plus encore en la déshonorant que de lui commander de violer les lois. Entre les deux maux, le second est de beaucoup le pire. Notre raison n'admet plus d'idoles indiscutables. Le

fétichisme judiciaire ou militaire n'est plus possible ; la magistrature et l'armée appartiennent à la loi seule, et quand elles en sortent, elles deviennent purement et simplement des forces sociales malfaisantes et méprisables. Grâce au ciel, notre armée nationale a prouvé qu'elle comprenait sa mission et ne s'en départirait pas !

Ce sera au ministère, lors des modifications prochaines à opérer dans les grands commandements militaires, à marquer sa politique toute constitutionnelle par des choix significatifs, dût *le Français* en rugir d'indignation. Il ne parviendra pas à faire oublier ses coupables accointances avec les fauteurs et les prôneurs de coups d'État. Ses amis ont marché la main dans la main des capitans du *Pays* et du *Figaro*, et ceux-ci ont d'autant plus enflé la voix qu'ils étaient soutenus par les intrépides évêques dont les conseils n'allaient à rien moins qu'aux attentats contre la volonté nationale. Que *le Français* arrache cette poutre qui est dans son œil, et alors il pourra s'occuper de notre paille !

Le pays a encore un devoir très-important à remplir : c'est de renouveler dimanche prochain les conseils municipaux de manière à donner à nos communes une administration sage et libérale et à préparer de bonnes élections sénatoriales pour l'année prochaine. Cette dernière étape à franchir nous introduira définitivement dans la terre promise où les pouvoirs de l'État seront vraiment d'accord. Cette fois nous tiendrons bien nos libertés politiques, et nous ne les lâcherons plus.

E. DE PEYRONNET.

On rapporte qu'un diplomate, non des moins renommés et des moins humoristiques, parlant des ouvertures de paix faites par le cabinet anglais au gouvernement russe, s'est écrié : « Je connais ou à peu près cinq romans du comte de Beaconsfield : *Sybil* et *Coningsby, Lothair, Tancrede* et *Venetia ;* il nous en donne un sixième : *la Médiation ;* de tous, en vérité, c'est celui qui commence le moins correctement. »

Il semble, en effet, que le premier ministre de la reine vient de fournir au prince Gortschakoff l'occasion d'un premier succès assez simple, assez facile. La démarche de l'Angleterre a été, au début, environnée d'un certain apparat ; la convocation prochaine du Parlement, jointe à une quasi-mobilisation de la flotte, accentuait en quelque sorte l'acte du gouvernement. Celui-ci paraissait alors accepter le rôle d'un avocat se préparant à mettre tous ses arguments au service de son client. Fort rapidement, ce rôle s'est transformé en celui de modeste courrier de cabinet, chargé de porter une missive entre Constantinople et Pétersbourg. Les mêmes journaux de Londres qui, au début, ont annoncé que l'Angleterre prenait en main la cause de la paix et acceptait de conduire pour le mieux les affaires de la Turquie, n'ont pas tardé à prétendre que c'était là des commentaires inexacts, exagérés, que le cabinet n'avait accepté d'autre mission que celle de demander à la Russie si elle était disposée à traiter. Ici la vérité, croyons-nous, est une question de date ; chacune des deux interprétations semble exacte, mais à des jours différents. Tout d'abord il se manifeste bien une intention réelle de médiation, dans le sens sérieux du mot : franchement, lord Beaconsfield aurait-il mené si grand bruit, avec les visites de la reine, avec les conseils de cabinet, avec la convocation du Parlement et les ordres de l'Amirauté, le tout dans l'unique but d'annoncer à la Russie que la Turquie désire entrer en négociations ? Quelquefois la montagne accouche d'une souris, mais ce n'est point volontairement, de parti-pris. On constate qu'en fait les pourparlers n'ont pas abouti à une médiation, soit ; mais pourquoi ? Parce que diplomatiquement la situation était mauvaise pour lord Beaconsfield. — Que voulez-vous ? a pu demander le prince Gortschakoff. A quel titre vous présentez-vous ? Si c'est comme partie en cause, nous répondons que vos intérêts propres, tels qu'ils ont été antérieurement définis, sont intacts, que d'ailleurs vous serez admis à les défendre lors du règlement définitif. Est-ce comme arbitre ? Alors nous vous récusons, parce que précisément vous avez des intérêts dans la question, et que l'on ne saurait être tout à la fois juge et partie.

L'argument est solide : il écarte toute médiation pacifique et ne laisse place qu'à une intervention belliqueuse. Le cabinet anglais a bien compris qu'il ne pouvait s'engager dans cette voie sans se fermer toute retraite. Il s'est donc rabattu sur la requête que l'on sait, fort réservée et très-prudente ; c'est bien la formule *minima* de toutes les médiations connues : la Russie est-elle disposée à traiter ? A une demande faite dans ces termes, la réponse est toujours facile. — Eh ! sans doute, la Russie ne demande qu'à clore une guerre sanglante. Les principes de civilisation et d'humanité..., etc. — Pratiquement, pour défendre contre toute ingérence les avantages des vainqueurs sur les vaincus, il suffit au prince Gortschakoff d'opposer le principe d'un armistice directement conclu entre les armées ; c'est éliminer les tiers, par cela même, du débat des conditions préliminaires ; c'est, dans l'établissement de ces conditions qui serviront de base à la paix définitive, assurer la plénitude du droit du plus fort.

Bref, dans la campagne diplomatique engagée, lord Beaconsfield paraît avoir débuté par un échec. Qu'il ait cherché et qu'il cherche toujours à arrêter les Russes, rien de plus naturel ; ce qui a lieu d'étonner, c'est que de prime abord il se soit ainsi jeté en avant un peu à la légère, puisque aussitôt il a dû reculer et prendre une position plus sûre. On dit que l'échec de la médiation commune, indiquant de la part du czar l'idée arrêtée de pousser sa victoire jusqu'au bout, a produit dans l'esprit de la reine une vive irritation ; aux raisons politiques se joignent des ressentiments d'ordre plus intime : parfois il n'y a rien de tel que des mariages pour brouiller les familles et les cours. De plus, on sait que lord Beaconsfield est lui-même mal gardé par sa brillante imagination contre les coups de tête. Mais pour expliquer une détermination si subite et si grave, ces détails ne suffisent pas : il faut, croyons-nous, qu'il se soit produit un fait positif ou plutôt décisif. Comme conjecture, il n'est pas impossible que la Porte, se voyant abandonnée par l'Europe, ait manifesté le projet de céder à la Russie le passage des Détroits. A

l'appui du fait, on peut citer des témoignages; les propos prêtés à M. Layard à ce sujet ont été officieusement démentis; cela va de soi; mais les relations de plusieurs correspondants anglais sont significatives : le grand-vizir Edhem-Pacha a répété plusieurs fois qu'en somme la défense des Détroits est plutôt l'affaire des Anglais que celle de la Turquie, que c'est à eux d'aviser. De plus, on a remarqué qu'après la prise de Plewna les journaux russes n'ont plus connu de limites dans l'explosion de leur enthousiasme et dans l'expression de leurs espérances : ils ont déclaré qu'il fallait liquider une fois pour toutes la question d'Orient, en poussant même, s'il le fallait, jusqu'à Constantinople. Les Détroits et Constantinople, mais voilà des intérêts anglais par excellence. Sans doute le *Golos* et le *Nord* établissent une distinction entre les deux points : le premier est le but; le second n'est qu'un moyen; la Russie veut obtenir la franchise des Dardanelles; pour ce faire, elle occupera temporairement Constantinople ; quand elle aura ainsi convaincu les Turcs, elle compte s'adresser à l'Europe; car, elle le reconnaît hautement, les Détroits sont une question européenne.

On conçoit que cette rhétorique n'ait rien dit qui vaille à lord Beaconsfield, pas plus que les échos venant de la Porte sur la liberté des Dardanelles; il lui a paru qu'il y avait péril en la demeure : *proximus ardet Ucalegon.* Qui pourrait dire que lord Beaconsfield se trompe? N'est-il pas évident que toute la question d'Orient se résume pour l'Angleterre dans les Dardanelles? Si elle perd la neutralité des Détroits, elle est forcée de prendre un lambeau de la Turquie, soit la Crète, soit l'Égypte, soit Gallipoli, soit même tous les trois; il lui faut acquérir un Gibraltar à l'est de la Méditerranée comme elle en possède un à l'ouest. Voilà donc le dilemme posé, non point dans les nimbes des futurs contingents, mais pratiquement et tout de suite : ou empêcher la Russie d'avoir les Détroits, ou prendre part soi-même à la curée. Dans le premier cas, ce peut être la guerre; dans le second, c'est une certaine honte et beaucoup d'embarras.

Rendons cette justice à lord Beaconsfield qu'il n'a pas hésité; il s'est jeté bravement sur la route de la guerre; mais il s'est heurté aux syllogismes du prince Gortschakoff, et il s'est arrêté. Le spectacle de l'Europe n'est point fait pour l'encourager : l'Allemagne en faction devant le champ clos, l'Autriche mécontente de cet incident qui semble un reproche à son apathie, l'Italie expectante, la France neutre. Quand lord Carnavon se déclare peu disposé à une nouvelle guerre de Crimée, il parle fort sagement; car, à coup sûr, pour le moment les raisins sont trop verts. D'autre part, en Angleterre même, lord Beaconsfield n'est rien moins qu'assuré du concours du pays : on ne veut pas d'aventure, le fait résulte de manifestations non équivoques; il faut donc s'expliquer et s'entendre sur le but, les chances et les avantages de la politique d'action; le Parlement décidera. Pour le moment, le cabinet se fortifie en quelque sorte sur la défensive. Sir Henry Elliot, l'ancien ambassadeur de Constantinople, est envoyé à Vienne pour relever le courage des adversaires de la Russie. Lord Carnavon, dans un discours fort remarqué, a enterré la médiation; mais s'il rejette toute solidarité avec les intérêts ottomans, c'est pour mieux dégager les intérêts anglais, pour avertir plus nettement la Russie qu'elle touche à la frontière où commence le domaine britannique en Orient. De son côté, le comte Derby continue les négociations pour obtenir que le prince Gortschakoff définisse ses conditions. Il ne sera pas très-facile de confesser les diplomates russes : aussi le débat occupera très-suffisamment le tapis jusqu'à l'ouverture du Parlement.

Quant à nous, il est superflu d'insister sur le caractère de notre politique en cette phase importante de la question d'Orient; elle est connue, déterminée d'avance par le caractère des ministres et de la majorité autant que par les nécessités de notre situation. La tâche principale de notre ministre des affaires étrangères, c'est la vigilance : pour que celle-ci soit sérieuse, il convient de confier les postes diplomatiques à des hommes non-seulement expérimentés, mais ayant aussi le juste sentiment de la politique que commandent, non pas telles espérances de partis, mais nos institutions légales. A ce point de vue, la nomination de M. Fournier à Constantinople est excellente : avec M. de Saint-Vallier à Berlin et M. de Noailles à Rome, voilà trois postes bien tenus. Accroître la valeur professionnelle et l'autorité nationale de nos chefs de mission, c'est le meilleur service que pour le moment M. Waddington puisse rendre à la France.

LOUIS JEZIERSKI.

Nous empruntons à la *Revue de géographie* de décembre les renseignements suivants sur la population de l'Austro-Hongrie :

Quatre grandes races habitent le sol de l'Austro-Hongrie et forment des régions ethnologiques distinctes ayant des limites assez précises.

Les Slaves, dont le rôle politique est si effacé dans l'empire et qui forment pourtant la majorité, se partagent en deux branches : les Slaves du Nord — comprenant les Tchèques de la Bohême, les Moraves et les Slovaques d'une part; de l'autre, les Polonais et les Ruthènes, — dont le nombre total s'élève à 12 710 000; et les Slaves du Sud, ou Jougo-Slaves — comprenant les Serbes, les Slovènes et les Croates, — dont le nombre total est de 4 204 000, ce qui porte le chiffre général des Slaves de l'Austro-Hongrie à 16 914 000. Le territoire qu'ils occupent est divisé en deux parties séparées par une bande de 200 à 250 kil. de largeur qu'occupent les Allemands, les Magyares et les Roumains.

Les Allemands forment un groupe compacte de 9 millions d'habitants. Ce ne sont pas des Germains proprement dits. Il y a chez eux un mélange de sang germain, de sang latin et de sang slave.

Viennent ensuite les Magyares et les Roumains, auxquels il faudrait ajouter les Juifs, qui se sont beaucoup multipliés en Hongrie depuis un siècle. Dans l'espace de cent ans, ils y ont octuplé. Pesth, qui comptait 40 000 Juifs en 1870, en avait 50 000 en 1877.

A toutes ces populations différentes se joignent encore un certain nombre d'Arméniens et de Tsiganes.

BULLETIN

Nous avons publié dans notre numéro du 22 décembre dernier la partie du rapport de M. Bardoux sur le budget de l'instruction publique où l'honorable député résumait les idées de M. Waddington et les siennes sur les améliorations que pouvait recevoir l'enseignement de l'État à tous ses degrés. Nous extrayons de ce même rapport quelques détails qui nous ont paru intéressants :

« Les langues vivantes sont en grand progrès à l'École normale. L'allemand surtout a reçu une vigoureuse impulsion. On a dû diviser les conférences, pour ne pas mêler les élèves des sciences et des lettres et pour que chaque élève pût expliquer les ouvrages qui sont de sa spécialité. Nous ne parlerons pas de la personne des professeurs, qui méritent la plus grande considération. Ils ne devaient faire primitivement que trois leçons par semaine ; il a été nécessaire, nous dit l'exposé des motifs, de leur demander, dans l'intérêt des études, une quatrième leçon. »

« Pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le premier budget demandait une augmentation de 24 000 fr. Parmi les travaux de l'Académie se trouve un *Recueil des inscriptions sémitiques*. Après dix ans de travaux préparatoires et de recherches, nous dit l'exposé des motifs, l'Académie est en mesure de mettre au jour le 1er volume de ce Recueil.

« Nous n'avons pas besoin d'en faire ressortir toute l'importance pour l'érudition. Ce Recueil s'ajoutera aux beaux travaux de l'Académie, tels que les *Ordonnances des rois de France*, les *Historiens des Croisades*, le *Recueil des historiens de France*.

« Le crédit actuel étant insuffisant, votre commission vous propose d'allouer les 24 000 fr. demandés. »

« Nous avions, l'an dernier, appelé la bienveillante attention de M. le ministre sur l'utilité de la création d'une chaire de *langues dravidiennes*, et particulièrement de *tamoul*.

« Notre honorable collègue M. Godin avait renouvelé, cette année, son amendement. Il l'a appuyé des recommandations de membres les plus distingués et les plus compétents de la Société d'anthropologie. Cette Société invoque l'autorité du grand nom de Burnouf et s'appuie sur trois ordres de considérations : commerciales, scientifiques et politiques. La Société d'anthropologie fait de nouveau remarquer que les langues dravidiennes sont parlées dans toute l'Inde du Sud par 45 millions d'individus, parmi lesquels 15 millions environ se servent du tamoul.

« La commission insiste de nouveau auprès de M. le ministre de l'instruction publique pour la création de cette chaire à l'Ecole des langues orientales vivantes. »

« Une question capitale s'était imposée à votre ancienne commission quand elle a eu l'honneur de visiter la Bibliothèque nationale : c'est la nécessité d'isoler l'établissement, pour le soustraire au danger d'incendie dont il est menacé. Sur un long espace, la Bibliothèque n'est séparée que par un simple mur mitoyen de maisons particulières dont plusieurs sont remplies de matières inflammables et dans lesquelles des feux de cheminée se sont déclarés plus d'une fois. Les cuisines d'un hôtel meublé sont adossées à un mur dont la solidité est contestée et qui est en contact immédiat avec les bureaux de l'administration, avec la galerie des estampes et l'un des combles des manuscrits.

« On frémit à la pensée du désastre qu'occasionnerait un incendie dans cette bibliothèque unique au monde. Tous les plans de reconstruction ont été étudiés, approuvés, avec la pensée qu'un jour on affecterait à la Bibliothèque tout le quadrilatère compris entre les rues de Richelieu, Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne et Colbert.

« Votre commission, comme la précédente, demande à M. le ministre de l'instruction publique de prendre des mesures, de concert avec son collègue des travaux publics, pour faire disparaître au moins ce qui est cause de danger immédiat, et d'exproprier le plus tôt possible un des immeubles de la rue Colbert, dont le voisinage inspire le plus de craintes.

« Ces agrandissements sont, du reste, nécessaires : la salle publique est insuffisante en hiver. La section de géographie est abritée dans un couloir étroit, fort éloigné de la salle d'étude ; et, faute d'espace, une partie des collections géographiques a dû être empilée dans un comble. Dans le département des manuscrits, la salle d'étude ne suffit plus ; enfin, le département des estampes ne pourra bientôt plus loger les pièces, les photographies qui lui arrivent chaque semaine par la voie du dépôt légal. »

« Si, dans l'origine, les *écoles primaires supérieures* n'eurent point le succès qu'on avait pu espérer, c'est qu'elles furent mal comprises et peu encouragées. On a pu croire un moment, comme le fait observer justement le rapport de M. Brisson, que la loi du 21 juin 1865, qui créait en France l'enseignement secondaire spécial, relèverait sous un autre nom l'enseignement primaire supérieur projeté en 1833. Il n'en a pas été ainsi : des établissements dits d'enseignement spécial ont dépassé dans leurs programmes, dans leurs résultats, dans leur mode de recrutement, le degré primaire et populaire, de sorte qu'entre l'école primaire proprement dite et l'enseignement secondaire, soit classique, soit professionnel, il existe aujourd'hui chez nous une lacune considérable. Un discours de l'honorable M. Brisson a éclairé la question.

« Il ne nous appartient pas de faire connaître comment en Suède, en Hollande, en Autriche, dans plusieurs parties de l'Allemagne et de la Suisse, l'enseignement primaire supérieur a été organisé. Ce n'est pas le rôle d'une commission du budget. Mais nous pouvons cependant faire remarquer que les plus prospères de ces établissements, dans une grande partie de l'Europe, sont ceux qui se sont organisés depuis quelques années pour l'instruction des jeunes filles. Le Danemark a créé un dernier genre d'école primaire supérieure, resté presque sans établissement analogue dans les autres pays : l'école primaire supérieure à l'usage des paysans.

« Nous ne pouvons indiquer dans ce rapport les bases et le programme des réformes. Nous nous bornons à exprimer le vœu que M. le ministre fasse étudier le plus tôt possible par une commission compétente les diverses questions qui se rattachent au developpement de l'enseignement primaire supérieur en France. »

« La distribution aux écoles primaires de cartes et de globes est considérable. On peut affirmer que d'ici à peu de temps, toutes les communes, même les plus petites, seront pourvues des moyens d'apprendre la géographie. La dépense réelle est de 200 000 fr. pour le budget de l'État. Depuis quelques années, la science de la géographie est en pleine transformation. Nos écoles primaires en sentent le contre-coup et en bénéficient. »

Nous avons mentionné dernièrement, à propos des publications étrangères sur M. Thiers, un article de M. Karl Hillebrand dans *la Rundschau* de Berlin. Il nous paraît utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs les considérations générales qui terminent cet article ; l'autorité dont M. Karl Hille-

brand jouit en Allemagne leur donne une portée incontestable :

« La république bureaucratique et démocratique, c'est-à-dire la dictature modérée, soumise par la loi à la périodicité, est la forme de gouvernement définitive que la révolution de 1789 n'entrevoyait que confusément, mais vers laquelle elle tendait d'un instinct sûr, et qui est enfin, au bout de près d'un siècle de luttes et de secousses, sur le point de se réaliser avec pleine conscience d'elle-même.

« La France pourra-t-elle être plus heureuse sous cette forme de gouvernement qu'elle ne l'a été depuis 1789? Il est permis d'en douter. Il n'a pas manqué de gens, depuis cent ans, soit en France soit à l'étranger, pour épuiser tout le vocabulaire de la rhétorique sur les souffrances du « malheureux pays tant éprouvé ». Mais jetons un regard sur les quatre-vingt-dix années qui viennent de s'écouler; comparons-les aux grands siècles des autres peuples : au ve siècle de la Grèce, au IIe siècle de Rome, au XVe siècle italien, au XVIe siècle allemand, au XVIIIe siècle anglais, qui n'ont pas été moins agités que le XIXe siècle français, et faisons le bilan. Les grandes dates néfastes de 1793, 1815, 1848 et 1871 ne nous paraîtront plus que comme les épisodes d'une période de développement débordante de vie, où pour la première fois les institutions politiques ont été fondées sur les maximes du bon sens et du droit, où l'égalité parfaite devant la loi est devenue une vérité, où toutes les barrières arbitraires établies entre les hommes ont été abaissées, où un ordre inconnu jusque-là a assuré la liberté absolue des relations, où une justice sans tache, prompte, peu coûteuse, une police dévouée et infatigable, une administration laborieuse, intègre et intelligente, des finances bien ordonnées, protégent l'individu et veillent sur l'intérêt général; où la richesse publique, le bien-être, l'instruction, ont progressé sans interruption et atteint un développement auquel on ne se serait jamais attendu; où la liberté de conscience et la liberté de la recherche scientifique sont devenues plus complètes qu'elles ne l'avaient jamais été.

« Une nation ne vit pas seulement de pain, et il ne doit pas lui suffire de manger son pain en paix : les nations, encore plus que les individus, ont besoin de l'idéal pour mener une existence qui soit de la dignité humaine. L'idéal d'un peuple, c'est la gloire, et, en vérité, si la France regarde le siècle qui vient de s'écouler, peut-elle se plaindre qu'il ait été plus pauvre en gloire qu'aucun de ceux qui l'ont précédé? N'a-t-il pas eu trois fois l'honneur de mettre l'humanité, en Europe, sur le chemin de l'affranchissement? N'a-t-il pas fondé des institutions et une loi qui sont restées le modèle du gouvernement moderne, et qui sont imitées, non-seulement par les nations latines sœurs de la France, mais encore par les peuples germaniques? Rivoli et Marengo, Iéna et Austerlitz, Constantine et Isly, Sébastopol et Solférino, toutes ces glorieuses victoires, ne subsistent-elles plus parce que la vaillante armée française, comme celles de Condé et de Turenne, comme celles de tous les peuples et de tous les temps, a eu de mauvais jours?

« Et si la France a dû restituer (?) une ancienne conquête, n'a-t-elle pas acquis en compensation une province qui lui était destinée de longue date par sa situation géographique et la communauté de langue, et dont la possession, par les mêmes raisons, lui est assurée pour toujours? Interrogez l'histoire de France. Quel siècle, excepté celui de Louis XIV, a été plus fécond pour l'art, la science et les lettres? Il faut être ingrat comme le sont les Français — le peuple le plus ingrat que le monde ait vu depuis Athènes — pour considérer ses grands hommes avec ce mépris injurieux.

« Nous autres spectateurs, qui suivons les choses du dehors, nous pouvons et nous devons dire qu'aucun pays ne saurait se vanter d'avoir eu une vie politique et intellectuelle aussi intense que celle de cette France sur laquelle le monde a depuis si longtemps les yeux fixés; qu'aucune nation, à aucune époque, n'a vu tant et de si grands orateurs, vu des luttes plus nobles sur les questions les plus élevées, que la France du XIXe siècle. Mais quiconque embrasse du regard l'histoire de ce siècle, que ce soit du dehors ou du dedans, apercevra toujours au premier rang des combattants l'homme dans lequel la bourgeoisie française a reconnu dès l'abord son orateur et son chef : M. Thiers. »

M. Ph. Nihoul s'est fait l'organe, dans la *Revue de Belgique* (15 décembre 1877), des craintes inspirées aux petits pays par les événements politiques des vingt dernières années. L'avenir, en effet, est bien sombre pour eux. M. Nihoul va trop loin lorsqu'il représente toutes les grandes puissances, la France comprise, comme uniquement occupées d'avaler la Belgique, la Hollande, le Danemark et la Suisse. Nous ne voulons, pour notre part, manger personne. Mais l'auteur ne se trompe pas lorsqu'il dit que la Belgique et la Hollande sont « les victimes désignées de la fatale situation » de l'Europe. Elles n'ont à craindre qu'un seul ogre, mais l'ogre les guette.

Le livre où le docteur Schliemann raconte les découvertes qu'il a faites à Mycènes a été traduit à l'avance en français et en allemand (le docteur Schliemann est citoyen américain et son ouvrage est écrit en anglais); il paraîtra simultanément aux États-Unis, en Angleterre, à Leipzig et à Paris, et sera précédé d'une préface de M. Gladstone.

Les antiquités troyennes du docteur Schliemann sont actuellement visibles (en partie) à Londres, au South Kensington Museum. L'*Academy* déclare que rien ne peut égaler la déception causée par la vue de cette collection annoncée avec tant de fracas. Les objets exposés n'offrent, selon elle, absolument rien de remarquable, ni sous le rapport de la forme ni sous celui de l'exécution ou de la matière. Ils donnent une très-pauvre idée des trésors du roi Priam — en supposant qu'ils lui aient réellement appartenu et qu'ils ne soient pas plutôt les produits de l'industrie des peuplades barbares qui ont habité la Troade avant et depuis Homère.

La Suède a encore perdu une de ses illustrations. Johan-Erik Rydqvist, directeur de la Bibliothèque nationale de Stockholm et le premier philologue scandinave de notre temps, est mort le 17 décembre à près de quatre-vingts ans. Son principal ouvrage, *Svenska Sprokets lagar,* est un résumé critique et historique du développement grammatical de la langue suédoise. Il fut édité aux frais du gouvernement et occupe une place unique dans la littérature philologique du Nord. Le volume intitulé *Lumière et Erreur dans le monde du langage* est également très-remarquable. Rydqvist a encore écrit des traités sur le drame primitif en Suède et sur divers sujets du même genre. Nous empruntons ces détails à une feuille anglaise, l'*Academy*.

Il se prépare en Angleterre une biographie de Jean Reynaud. La veuve du célèbre philosophe a mis les papiers et les

manuscrits de son mari à la disposition du biographe, miss Betham-Edwards. (*Academy.*)

Mélusine, l'aimable *Mélusine* disparaît. Nous n'aurons plus ces rondes, ces devinettes, ces contes qui nous rappelaient notre enfance. Il était clair que cela ne pouvait pas toujours durer et que, la matière s'épuisant, la publication cesserait un jour ou l'autre. Mais on ne croyait pas que cela serait si court. Un an seulement! C'est grand dommage, en vérité.

Parmi les Sociétés savantes de province, celle des Bibliophiles de Béarn mérite une mention spéciale pour ses publications de documents inédits. Son dernier volume, l'*Éducation du maréchal de Castellane, notes écrites par sa mère* (Paris, 1877), fait pénétrer dans l'esprit de la fin du XVIIIe siècle. On y voit quelles étaient les idées d'une femme intelligente et cultivée, au sortir de la tourmente révolutionnaire, quant à la direction intellectuelle et morale à imprimer à la jeunesse. Le programme rédigé par Mme de Castellane, mère du maréchal, et appliqué par elle à ses deux enfants, embrasse tous les détails de l'éducation. On est frappé de la large part qui est faite aux langues vivantes, à la géographie, aux sciences, en un mot, à toutes les matières dont se composent les études, dites pratiques, actuellement à la mode. Tout ce qui touche à la religion y est réglé avec soin. A tel âge on lira la Bible et le catéchisme ; à tel autre on se confessera deux fois l'an et l'on communiera une fois.

L'Académie de Berlin avait commencé, il y a vingt-sept ans, à publier la collection des *Historiens byzantins*. Cette grande entreprise prendra fin avec l'année qui commence. Il ne restait plus que deux volumes à faire paraître : l'un est sous presse, l'autre en préparation.

Dans une brochure de 150 pages sur l'*Étymologie populaire en Allemagne* (*Ueber deutsche Volksetymologie*, Heilbronn, Henninger, 1877), M. Karl Andresen nous donne plus de 3 000 étymologies de mots allemands. Il en a suivi, à travers dictionnaires, grammaires et dissertations, les fortunes les plus diverses, les généalogies les plus inattendues. Il a pris à tâche de relever les résultats trop souvent ridicules où l'esprit de conjecture entraîne les linguistes, et, sans enlever à la véritable science ses droits imprescriptibles, il plaide en faveur des étymologies populaires. Vraiment, il en donne beaucoup de très-plausibles; quelques-unes, pour être plus aventurées, n'infirment en rien la solidité consciencieuse de la thèse. Ajoutons que, malgré les 10 000 mots en italiques qui hérissent le texte, la lecture de l'ouvrage n'est pas si pénible qu'on pourrait le craindre au premier aspect. M. Andresen a su, dans son laconisme, varier assez les formes pour ne pas fatiguer le lecteur.

Ovide, dans certaines descriptions de ses *Métamorphoses*, copie-t-il des chefs-d'œuvre de l'art antique? ou fait-il œuvre de pure imagination? Le docteur Schönfeld (*Ovid's Metamorphesen in ihrem Verhältniss zur antiken Kunst, les Métamorphoses d'Ovide dans leur rapport avec l'art ancien;* Leipzig, Wilhelm Engelmann, 1877) ne se hasarde pas à fournir une réponse catégorique. Avec une minutieuse attention, il examine, entre autres, le combat d'Athéné avec Poseidon, le compare d'abord au bas-relief qui couvre le frontispice occidental du Parthénon, puis à la peinture qui orne le fameux vase de Kertsch. Qu'il y ait copie, on ne saurait l'affirmer; qu'il y ait réminiscence, cela paraît certain. Nombre de détails, détails de sculpture architecturale, non de description poétique, semblent inspirés par le souvenir du groupe de Phidias, non par l'imagination du poëte. M. le docteur Schönfeld est un excellent juge d'instruction, sachant tantôt lire entre les lignes, tantôt saisir les nuances les plus délicates de la vérité dans les réponses, souvent obscures, parfois évasives, des témoins. Mais il n'est pas écrivain ; il se contente de désigner l'original de Phidias par A, le dessin de Carrey par B, le vase de Kertsch par C, le passage d'Ovide par D. Pourtant, il s'agit de poésie et d'art! d'Ovide et de Phidias !

Quelques jeunes gens ont eu la généreuse pensée de former une « Association d'instruction et d'éducation populaires », sous le nom d'*Union française de la jeunesse*. Leur but est d'augmenter le nombre des cours publics et gratuits destinés aux ouvriers. Ils seront eux-mêmes les professeurs, et, vu leur âge, c'est le cas de rappeler l'adage : « Enseigner, c'est apprendre deux fois. » Ils mettent assez d'ardeur à l'exécution de leur projet pour que déjà cinq sections soient en plein fonctionnement — à la mairie du Ve arrondissement; 77, rue des Sablons ; 179, faubourg Saint-Antoine; 145, boulevard Voltaire ; 24, rue de Saussure (Batignolles).

Une nouvelle section sera ouverte, 11, boulevard de la Chapelle, lundi prochain, 7 janvier, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence de M. Henri Brisson, député de la Seine.

Pour satisfaire un grand nombre de nos abonnés, qui se plaignaient que l'impression trop compacte de la *Revue* leur fatiguait les yeux, nous nous servons, à partir de ce numéro, d'un caractère un peu plus interligné.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement de l'avant à la fin de décembre qui doivent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique et Littéraire*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 8 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [6]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 28 12 JANVIER 1878.

LE PRINCE ALBERT

D'après ses mémoires (1).

La *Vie du prince Albert*, qui est en voie de publication depuis trois ans, ne serait autre chose qu'une biographie princière bien et consciencieusement faite, et n'aurait d'intérêt que pour la nation anglaise, si la révision, presque la collaboration de la Reine ne lui donnait une valeur particulière. C'est la Reine qui a placé dans les mains de l'historiographe les documents dont il s'est servi; elle qui a dirigé ses travaux, et quelquefois ajouté au texte des notes marginales sous sa propre signature. Tout ce que dit M. Théodore Martin, la Reine lui a permis de le dire; les jugements qu'il exprime ne sont pas uniquement les siens; la réserve qu'il garde lui est commandée, et quand parfois un sentiment un peu vif se fait jour à travers les barrières des conventions de cour, on sent qu'il a jailli d'une source plus haute que le cœur de l'historiographe.

De là vient que la *Vie du prince Albert*, surtout le troisième volume, qui vient de paraître, offre un véritable intérêt historique, moral et politique. Entièrement consacré à l'histoire de la guerre de Crimée, ce volume emprunte à la sourde crise que la politique anglaise traverse en ce moment une actualité saisissante. On a raconté que la Reine l'avait mis elle-même entre les mains de son premier ministre, comme pour l'inviter à demeurer fidèle à la tradition de son règne. On n'en peut douter, les vues du prince son époux inspirent à la reine Victoria une confiance absolue; et si elle a chargé M. Martin d'exposer en si grand détail les opinions que le Prince exprimait, il y a un quart de siècle, sur la politique nécessaire de l'Angleterre en Orient, sur les prétentions de la Russie, sur les imprévoyances de la neutralité prussienne, c'est évidemment qu'entre la situation d'alors et la situation d'aujourd'hui tout ne lui paraît pas complétement changé.

Mais avant d'ouvrir ce troisième volume, qui nous montre dans le prince Albert le secrétaire de la Reine, son auxiliaire pour l'accomplissement de ses devoirs politiques, presque son premier ministre, nous allons nous familiariser avec le héros du livre de M. Martin, qui nous montre, dans la première partie de l'ouvrage, ce qu'il était au point de vue de la famille, des vertus domestiques, et retrace les services qu'en dehors de la politique il a rendus à sa patrie d'adoption.

I.

Le prince Albert avait avec Léopold Ier, roi des Belges, une étroite affinité de caractère et d'esprit. Fils du frère de ce prince, élevé sous ses yeux à Bruxelles par le savant Quételet, c'était, pour un homme destiné à vivre sous le contrôle sévère de la constitution anglaise, une heureuse fortune que d'avoir été formé par un sage et placé dans un milieu aussi favorable aux habitudes de modération que l'était à cette époque la Belgique. Toute sa vie, le prince Albert a gardé l'empreinte de cette première éducation. Non-seulement cette éducation l'a rendu parfaitement apte au rôle qu'il a eu à remplir, mais elle lui a épargné les souffrances, les irritations qu'un autre eût éprouvées peut-être dans sa situation délicate. Loin de se sentir blessé de la défiance don les Anglais entourent le trône, de leur susceptibilité à l'endroit des influences étrangères, de leur attention scrupuleuse à la manière dont la prérogative s'exerce, de leur surveillance jalouse à l'égard même de sa personne, il comprenait, approuvait, aimait ces mœurs politiques, et n'en ressentait

(1) *Life of the Prince consort*, par M. Théodore Martin. 3 vol. in-8°. Londres, 1875, 1876, 1877. — Smith, Elder and Cie.

qu'une affection plus vive pour la patrie de ses enfants. Le Prince a aimé l'Angleterre comme pas un Anglais. Il s'y est trouvé à l'aise, et le bonheur qu'il y goûtait, il l'a fait partager aux autres. Le public ignorant a pu parfois calomnier le prince Albert; aucun de ceux qui l'ont approché ne lui a refusé son estime et sa sympathie. Son humeur égale et sereine garantissait à tous un accueil bienveillant; elle maintenait la paix autour de la famille royale.

Le Prince portait au plus haut point l'esprit d'ordre et de méthode qui multiplie le temps et l'argent : réduit à la faible dotation de 750 000 francs, non par l'avarice du Parlement, mais par la rigueur du principe anglais qui veut qu'on accorde au souverain — et, par une conséquence naturelle, au *consort* du souverain — beaucoup d'honneurs, mais peu de moyens d'action, il a su avec cette somme contenter son goût pour les arts, venir en aide aux artistes, satisfaire à tous ses besoins, et ne laisser en mourant ni un centime de dettes, ni un centime d'économies.

Les prédécesseurs de la reine Victoria, Georges IV surtout, avaient été sans cesse obérés ; la maison du Roi était la plus mal tenue de l'Angleterre ; il en était de même de celles de la plupart des princes de la famille royale. Le duc d'York, frère de Georges IV, fut un jour sur le point de n'avoir pas sa table servie, parce que le boucher, qui n'était point payé depuis longtemps, ne voulait plus faire son service (1). Tandis que, depuis le lord jusqu'au bourgeois, le peuple anglais est ami du confortable, la Reine n'avait chez elle ni aises ni propreté. Les feux et les lampes n'étaient jamais allumés à temps; les meubles étaient en mauvais état, les domestiques rarement au complet, et la police du palais si mal faite, que le jour où la Reine mit au monde la princesse royale, un homme était caché sous un canapé, dans la chambre adjacente à la sienne, et y passa la nuit. Il va sans dire que les fournitures étaient un objet de pillage, et les serviteurs maîtres d'eux-mêmes.

A première vue, rien ne semblait plus naturel et plus facile qu'une réforme. En réalité, rien n'était plus délicat. L'usage voulait, en Angleterre, que les grands-officiers du palais fussent toujours changés en même temps que les ministres. La défiance qui avait fait établir cette règle pour les dames d'honneur de la reine, avait la même raison d'être en ce qui regardait les officiers de cour. On ne voulait point qu'un ministère tombé pût conserver, pour ainsi dire, des intelligences dans la place et, par une influence indirectement exercée, créer des embarras au ministère qui lui succédait. Outre cette raison de renouveler la maison de la Reine en même temps que le gouvernement, les ministres trouvaient un avantage à pouvoir disposer de ces hautes charges honorifiques en faveur des pairs influents. Il résultait de ces fréquents changements de personnes qu'il n'y avait aucune suite, aucune entente dans l'administration intérieure du palais. Renverser l'usage antique et solennel de la monarchie était chose impossible ; mais, à force de tact, de persévérance, le prince Albert parvint à retirer des mains des nobles lords la partie pratique de leurs fonctions et à ne leur en laisser que les honneurs. L'économie a été introduite par lui dans la maison de la Reine ; le confort y a été établi. « Le palais de Buckingham est la seule maison d'Angleterre où l'on soit parfaitement à l'aise », écrivait en riant Mendelssohn, en sortant de chez le prince Albert (1). Cette chose, petite en apparence, l'ordre domestique, est féconde en contentements de toute espèce. La Reine en éprouvait les avantages et en était reconnaissante à son époux. Elle se sentait couverte, dans les petites comme dans les grandes choses, d'une protection intelligente. Le Prince était si bien, par nature et par volonté, maître de maison, père et mari, que dans l'habitude de la vie, ni la Reine, ni lui, ni personne ne s'apercevait de l'infériorité de sa situation politique. Sa fermeté de caractère était d'autant plus méritoire, qu'il n'avait même point l'ascendant de l'âge sur la Reine : les deux époux, cousins germains, étaient nés l'un et l'autre en 1819.

Pour eux, l'amour avait présidé au mariage et s'était accru par le mariage même. Rien de plus touchant que la correspondance de la Reine avec le Prince ; rien de plus édifiant que les confidences de la Reine, dans son *Journal*, sur sa tendresse conjugale. La reine d'Angleterre tient, depuis sa jeunesse, un *Journal* des événements, des occupations et des sentiments qui ont rempli ses journées; elle a permis au biographe de son époux de puiser à cette précieuse source, de façon que l'ouvrage de M. Martin conservera cet immense mérite de montrer, reflétés dans l'âme d'une femme noble et intelligente, les événements d'un demi-siècle. En même temps qu'elle parle du Prince, la Reine, à son insu, se peint elle-même, et ce portrait inconscient nous révèle une âme très-candide, très-simple, très-honnête, et un jugement parfaitement droit. Mais ce qu'elle laisse voir surtout, c'est un amour, un respect, une reconnaissance pour le Prince, qui donnent la plus haute opinion des qualités morales des deux époux. Elle inscrit la date de la naissance de son mari en ces termes : « C'est aujourd'hui le jour cher et précieux où mon Albert est venu au monde. » Quand elle rappelle l'anniversaire de son mariage : « Mon Dieu ! accordez-moi la grâce de rendre heureux cet être béni ! » De son côté, le Prince ne montre pas un cœur moins naïf et moins tendre. Ses lettres à la Reine, séparées les unes des autres par quelques heures seulement d'intervalle (car pendant ses rares et courtes absences il lui écrivait souvent plusieurs fois par jour), contiennent les expressions caressantes d'une mère pour sa fille : « Ma mignonne, lui dit-il à chaque page, prenez courage, je reviens bientôt. » — « Pauvre enfant ! je vous sais triste, et cela me rend doublement triste aussi.., » — « Je ne veux point me coucher sans vous dire bonsoir, ma pauvre petite... » etc., etc. Le prince Albert, comme du reste presque tous les Cobourg, était par excellence ce que les Anglais et surtout les Anglaises appellent avec orgueil *a domestic man*, un homme du foyer; et non-seulement cette qualité du

(1) *Cinquante ans de mémoires* mémoires du comte d'Albencarie.

(1) *Mendelssohn, Revue* du 7 mars 1874.

prince Albert donnait à la Reine ces joies de la famille dont le rayonnement se répand au loin ; non-seulement cette qualité lui prêtait, pour l'accomplissement de ses devoirs publics, l'énergie particulière que l'amour communique aux femmes, mais elle flattait le peuple anglais en lui montrant sur le trône l'idéal de la vie domestique, objet du culte national.

Le prince Albert possédait aussi une qualité d'esprit tout anglaise, le goût des détails, celui des associations, des *meetings*, et, avec cela, une élocution toujours prête et parfaitement appropriée. Sans être un orateur, il parlait clairement et bien; de même que, sans être un grand écrivain, il rédigeait avec tant de facilité, qu'il a laissé — c'est M. Théodore Martin qui le dit — cinquante-trois volumes in-folio de correspondances d'affaires et de mémorandums politiques. De plus, il tenait, comme la Reine, un *Journal* de sa vie. Cette activité continuelle, cet emploi fécond du temps étaient certes faits pour plaire à une nation active et laborieuse. Le Prince, calme et flegmatique comme un Allemand, trouvait moyen d'être partout : à l'armée, dont il était commandant en chef; aux Universités de Cambridge et d'Oxford, dont il était dignitaire; aux châteaux royaux, où il remplissait les fonctions d'architecte des bâtiments et des jardins; dans toutes les œuvres de bienfaisance de Londres, qu'il présidait; aux soirées de la Reine, où il causait politique avec les ambassadeurs et les ministres; aux expositions de l'industrie, dont il avait eu le premier l'idée en Angleterre ; dans la salle d'études de ses enfants; dans les hôpitaux, dans les écoles, chez les pauvres même et chez les artistes, qu'il visitait et encourageait; aux côtés de la Reine dans les solennités publiques ; dans des conseils particuliers, où il la guidait; — et avec cela il entretenait une correspondance active avec tous les princes de l'Allemagne et plusieurs autres souverains de l'Europe. Les fragments de lettres à ces derniers, que M. Martin nous donne, sont faits pour inspirer une haute idée du bon sens et de la probité politique de celui qui les a écrites.

On a publié, à une date assez récente, la correspondance du prince Albert avec le baron Stockmar, l'ami le plus intime de son oncle Léopold et le sien. M. Théodore Martin, qui l'a eue en original entre les mains, en a fait également usage. C'est là qu'on apprend à connaître l'élévation d'âme du Prince. Son vieux conseiller, son guide, l'homme qui avait fait, avec le roi des Belges, son éducation morale, ne parvient pas à lui faire partager ses fortes préventions antifrançaises. Son élève est plus juste que lui dans la plupart de ses jugements. C'est là aussi qu'on voit la sincérité de ses paisibles affections, la modération de ses opinions philosophiques et religieuses, et cette sorte de candeur qui était autrefois particulière aux jeunes Allemands et qui s'allie si bien à une haute position sociale.

Nous disons que le baron Stockmar, médecin, ami, conseiller du Prince, était imbu de préventions antifrançaises. C'était un Cobourgeois implanté en Belgique à la suite de Léopold, et sa manière de sentir à cet égard n'avait rien que de prévu, sinon de naturel. Mais Stockmar, à part ses antipathies, était un esprit parfaitement sage. Il voulait que le Prince cessât d'être Allemand en épousant la reine d'Angleterre ; et lui-même était trop éclairé par la science et la philosophie pour ne pas franchir en idée les frontières de son pays. Devenu tout Anglais de cœur en même temps que son élève, il fut favorable à l'alliance française aussi longtemps que l'alliance française fut utile aux intérêts de la Grande-Bretagne; mais ce qui lui fait honneur, ce qui fait prendre rang à cet homme inconnu et modeste parmi les vrais politiques de son siècle, ce qui lui a valu une influence salutaire sur le cœur des jeunes époux du palais de Saint-James, c'est qu'il voyait toutes choses à la lumière des principes libéraux et constitutionnels, qu'il était ami éclairé des peuples, autant que serviteur dévoué des rois. Tout cédait cependant à l'intérêt de l'Angleterre, même ses principes de moralité politique : on le vit bien quand, en 1855, il écrivit au Prince et à la Reine, après la visite de Napoléon III en Angleterre — visite pendant laquelle ils avaient épuisé pour lui toutes les ressources d'une flatterie délicate, — qu'il était enchanté de la façon dont ils s'étaient conduits en cette circonstance (1).

II.

C'est dans les souvenirs de ces années mémorables, 1854, 1855, 1856, que réside jusqu'à présent tout l'intérêt sérieux de l'ouvrage de M. Martin. Il y a une telle analogie entre la situation de l'Angleterre à cette époque et sa situation présente en Orient, qu'il est impossible de n'en être point frappé. Comme aujourd'hui, l'Angleterre trouvait devant elle l'obstacle infranchissable de ce que la Russie appelle « son honneur ». Comme aujourd'hui, elle avait d'abord compté sur le concert européen, puis s'était graduellement trouvée réduite à elle même. Comme aujourd'hui encore, c'était la Prusse qui, après avoir semblé pencher en sa faveur, la délaissait tout à coup, se décidait pour une neutralité excessivement bienveillante à la Russie, et, tenant en respect l'Autriche, la forçait de suivre presque son exemple. Tout cela sans doute est de l'histoire, de l'histoire connue de tous; mais ce qui est piquant, pour nous autres Français devenus sages, c'est de voir par des documents qui n'avaient pas encore été rendus publics la chaleur de convictions avec laquelle la Reine, le Prince, M. Disraeli, se prononçaient pour la guerre et demandaient alors que l'Angleterre soutînt ses intérêts en Orient jusqu'au complet épuisement de ses ressources :

« L'Empereur des Français paraît vouloir maintenant faire la paix, écrit le prince Albert au commencement de 1856; l'opinion en France a toujours été contre la guerre, et son but, qui est de donner un succès à ses armes, est désormais atteint. S'il en est ainsi, c'est à l'Angleterre à jeter dans la balance son dernier homme et son dernier shilling. »

Ce sentiment était aussi celui de M. Disraeli : continuer la guerre jusqu'à ce que l'objet pour lequel on l'avait entreprise fût complétement atteint, était sa politique dans la Chambre des communes. Quoique la plupart des hommes d'État anglais comprissent dès lors qu'il y a des fatalités politiques qu'il faut subir ; bien que le roi des Belges fût tout à fait contraire

(1) *Life of the Prince consort*, t. III, p. 256.

à la guerre et que Stockmar se tînt sur la réserve, la cour était toute pour la politique belliqueuse. Elle était suivie par le parti tory, par toute cette brave *gentry* des campagnes qui forme le parti chauvin de l'Angleterre. Aujourd'hui, c'est le parti tory qui est au pouvoir; l'aristocratie territoriale, tous les chasseurs de renard et tous les *gentlemen-farmers* marchent derrière lord Beaconsfield; la situation n'est pas, en somme, plus mauvaise que, lorsqu'au lendemain de la prise de Sébastopol, Napoléon III songeait à séparer ses intérêts de ceux de ses alliés et que le prince Albert écrivait les paroles que nous venons de citer : il sera donc très-curieux de voir comment le « Premier » conciliera son passé parlementaire avec les exigences du présent, comment son esprit fertile en ressources sauvegardera les intérêts auxquels il était d'avis alors de tout sacrifier.

Pour nous, il y a bien des enseignements à tirer des trois volumes de M. Martin. Nous y voyons comment, sous deux différents règnes, l'alliance anglaise, exploitée d'abord dans un intérêt de personnes, a en réalité préparé le renversement de deux dynasties; comment, au moment où Napoléon III était le plus comblé de caresses par l'Angleterre, le prince Albert, gardant toute la liberté de son jugement, appréciait les hommes de l'Empire. Nous y apprenons comment se pratique chez nos voisins le régime parlementaire, et comment le souverain trouve dans un prompt et facile acquiescement aux vœux de la majorité les conditions de son repos et la garantie de sa propre dignité. Ce sont là des vérités familières à tout le monde, sans doute; mais on ne les voit ordinairement que d'une façon théorique et, pour ainsi dire, du dehors. La *Vie du prince Albert* nous montre dans leur fonctionnement intime les lois de la constitution anglaise qui concernent le souverain.

Quoique la gratitude qu'il éprouvait pour la coopération des armées françaises en Crimée atténuât dans une grande mesure ses « premières préventions », comme il dit, contre l'Empereur et l'Empire, le prince Albert n'en fait pas moins (dans un mémorandum écrit, d'ailleurs, pour lui-même) des remarques très-fines, très-exactes, et quelquefois très-piquantes (1).

Au cours des conversations qu'il eut avec Napoléon III, lors de la visite qu'il lui fit au camp de Boulogne et de Saint-Omer en 1854, le prince lui raconta l'origine de la froideur de la Reine et de la sienne propre à l'égard de lord Palmerston. Ce détail est fait pour nous intéresser, nous les premières victimes de la politique de haine du grand ministre whig (1).

On se rappelle que dans un double esprit de ressentiment contre Louis-Philippe et d'aversion pour la France, l'Angleterre a été la première à jeter un voile sur le crime du 2 décembre et à tendre la main à l'auteur du coup d'État. Ce qu'on sait moins, c'est qu'elle n'a qu'une demi-responsabilité dans cette politique peu morale. Voici ce que le prince Albert rapporte, dans son mémorandum, d'une conversation qu'il eut à ce sujet avec Napoléon III :

« L'Empereur me demanda quel sujet de mécontement la Reine avait eu contre lord Palmerston, ajoutant que, quant à lui il avait eu beaucoup à s'en louer, que Palmerston avait été *très-bon pour lui*. Je répondis qu'il ne devait pas en avoir de reconnaissance; que lord Palmerston haïssait la famille d'Orléans, et que cela pourrait bien être pour quelque chose dans « sa bonté pour lui ».

» Quant au sujet du mécontement de la Reine contre le ministre, je pouvais très-bien le lui raconter. Lorsque lui, l'Empereur, avait fait le coup d'État, *que j'appelai une affaire douteuse dont personne ne pouvait prévoir les conséquences*, la Reine avait conseillé à son gouvernement la plus stricte neutralité. Le cabinet s'était réuni et avait déclaré qu'il partageait entièrement l'avis de la Reine. On avait donc invité lord Palmerston à préparer, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, un projet de note dans ce sens pour être communiqué au conseil des ministres et ensuite envoyé au gouvernement français. La note tarda beaucoup à être présentée. Elle vint enfin, et fut adressée à lord Normanby, notre ambassadeur à Paris. Grande fut sa surprise, quand il fut pour en donner connaissance à M. Turgot, d'apprendre de la bouche de celui-ci (2) que lord Palmerston *avait déjà envoyé à Paris l'entière adhésion de son gouvernement au coup d'État et son approbation de cet acte*. La Reine fit appeler lord John Russell, qui était premier ministre, et lui demanda des explications. Lord John en demanda à son tour à lord Palmerston; celui-ci fit attendre sa réponse plusieurs jours. Quand il se décida enfin à répondre, ce fut avec une telle rudesse, une telle inconvenance de formes, que lord John Russell dut lui envoyer immédiatement sa destitution. C'est là ce qui a rendu impossible pour la Reine, continuai-je, de lui confier de nouveau le portefeuille des affaires étrangères; mais il y avait longtemps qu'elle était en désaccord avec lui, parce que sa politique extérieure était une trop forte exagération de celle qu'avait exposée M. Canning dans son fameux discours de 1826. — A ma grande surprise, je vis que l'Empereur ne connaissait point ce trait important d'histoire, et je dus le lui raconter. »

L'échange d'idées et d'opinions qui eut lieu entre l'Empereur et le Prince pendant les quatre jours qu'ils passèrent ensemble au camp de Boulogne, fait passer devant nous la lanterne magique des *idées napoléoniennes*. Le prince Albert, en

---

1) Nous en avons déjà cité quelques-unes (*Revue* du 15 décembre, p. 575, et du 22 décembre, p. 599). On les retrouve avec quelques autres dans le *Journal des Débats* du 10 janvier (article de M. Arthur Raffalovich).

M. A. Raffalovich résume en ces termes les appréciations de Napoléon III sur quelques-uns de ses ministres, telles que les rapporte le prince Albert :

« Parlant de son entourage, il fit l'éloge de M. Drouyn de Lhuys, bien qu'ayant dû le blâmer à plusieurs reprises de sa précipitation. Quant au comte Walewski, il déclara qu'il manquait absolument de tact. M. de Persigny, depuis son mariage, était entièrement changé et presque perdu pour lui. Il n'avait jamais eu aucun talent pour l'administration, et son extrême vivacité lui avait fait un grand nombre d'ennemis. Cependant, des cent projets que sa fertile imagination enfantait sans cesse, si quatre-vingt-dix-neuf étaient impraticables, il s'en trouvait toujours un bon qu'on pouvait adopter. Il avait été nécessaire de lui enlever le portefeuille de l'intérieur, et, depuis lors, le peu de mesure de son langage avait fait grand tort au gouvernement impérial. »

1 Voir sur *Lord Palmerston* la *Revue* des 20 et 27 mars 1875.

(2) M. Turgot était ministre des affaires étrangères.

les inscrivant dans son mémorandum, ne les accompagne que de fort peu de réflexions, comme s'il jugeait qu'il suffit de les rapporter pour qu'elles se détruisent d'elles-mêmes. D'ailleurs, il était résolu à obtenir que sa visite portât de bons fruits pour l'alliance des deux pays, et il voulait voir toutes choses sous le jour le plus favorable. Mais évidemment les *vues* de l'Empereur lui font, en général, fort peu illusion. A tout moment, il se surprend à dire : *Je tâchai de lui faire comprendre, je lui expliquai, je lui appris,* etc., etc. Napoléon III lui parla de la Prusse et lui exposa sa politique des *trois tronçons ;* de l'Espagne et du Portugal, en disant qu'il désirait l'union de la péninsule ibérique ; de la Prusse et de la Pologne, pour exprimer le vœu de leur reconstitution ; du Schleswig-Holstein, avouant qu'il était fort ignorant sur la question. Il parla même des frontières militaires de la France ! Puis il répéta ce qu'il avait dit un jour au duc de Newscastle : « Mes prédécesseurs ont voulu gouverner en s'appuyant sur un million de Français ; moi, j'ai tâché de m'emparer des autres vingt-neuf millions. »

Pendant que l'Empereur et le Prince se rendaient en voiture au camp de Saint-Omer, ils furent arrêtés par trois courriers qui apportaient des dépêches à Napoléon III. Après les avoir parcourues, l'Empereur les tendit au Prince : quelle ne fut point la surprise de celui-ci, en voyant que c'étaient des rapports de police sur des vétilles relatives à des personnes suspectes ! « Je fus frappé, dit le prince Albert, de l'importance que, par préoccupation de son intérêt personnel, il attachait à de pareilles misères. »

Le prince Albert dit encore :

« La meilleure carte dans son jeu, c'est l'alliance anglaise, qui non-seulement imprime une direction suivie à sa politique extérieure, mais qui, en lui rendant la presse anglaise favorable, ferme à l'opinion publique en France — je veux dire à l'opinion d'une partie du public français — la seule issue par laquelle elle pourrait se faire jour. »

Il invita Napoléon III à venir en Angleterre, disant que la Reine désirait beaucoup faire la connaissance de l'Impératrice. Cette double visite eut lieu, comme on sait, dans les plus parfaites conditions de mise en scène. L'Empereur et l'Impératrice furent reçus à Windsor avec une grande solennité. L'Impératrice eut le pas sur la reine d'Angleterre pendant tout son séjour dans les États britanniques, par une étiquette nouvelle que la politique de l'intérêt venait d'inventer. Napoléon III coucha, en 1854, dans le lit où Nicolas avait couché en 1846, et qui était celui-là même qui avait reçu Louis-Philippe vingt ans auparavant ! La Reine lui attacha la Jarretière, comme elle l'avait attachée à celui-ci ; et le soir, les visiteurs et leurs hôtes dansèrent ensemble dans le *salon de Waterloo !* L'année suivante, la reine Victoria vint à Paris et fut saluer les cendres de Napoléon Ier sous le dôme des Invalides. On lui donna un bal à Versailles, dans les appartements de Louis XIV. M. de Bismarck lui fut présenté dans le salon de l'Œil-de-Bœuf ; puis elle quitta Paris en passant sous l'Arc-de-Triomphe, elle, la petite-fille, comme elle le dit dans son *Journal*, du roi qui avait le plus vigoureusement combattu et finalement humilié le triomphateur ! Il y a dans tous ces contrastes, dans toutes ces contradictions historiques, comme une exhortation permanente au scepticisme et à l'immoralité politique. Il y a surtout une grande leçon pour les peuples, leçon de paix et de sagesse : ils apprennent, devant de pareils spectacles, qu'ils doivent se diriger eux-mêmes afin d'être gouvernés par des lois et non par des caprices.

III.

Longtemps avant la chute de l'Empire, l'amitié de l'Angleterre pour la France était déjà fort refroidie. Depuis 1870, nos désastres, nos progrès dans la pratique de la charité bien entendue qui commence par soi-même, l'ont empêchée de reprendre sa chaleur. L'alliance anglo-française ne compte plus comme élément dans la situation actuelle de l'Angleterre. Mais, malgré les liens étroits que les Hohenzollern ont contractés avec la maison de Hanovre, il semble que l'attitude réciproque de l'Angleterre et de la Prusse soit à peu près la même en ce moment qu'en 1854 et 1855. Or, jamais déception ne fut plus cruelle que celle que causa, à cette époque, au Prince et à la Reine la conduite de Frédéric-Guillaume IV. Il est digne de remarque que la Reine ait permis, précisément à l'heure où nous sommes, la publication de memorandums privés du Prince-Époux dans lesquels il n'expose pas seulement avec détail ses vues sur les affaires d'Orient et sur la politique anglaise à Constantinople, mais s'exprime de la façon la plus vive, quelquefois la plus dure, sur les tergiversations et la défection finale de la Prusse. Écrivant au baron Stockmar, par exemple, au mois d'août 1854, le Prince, ordinairement si maître de lui, si Allemand, si Anglais dans la forme, se sert d'une expression comme celle-ci : « La conduite de la Prusse est vraiment *révoltante*, et le Roi est regardé ici, par tous les hommes politiques, avec *un profond mépris.* » Dans une lettre adressée au Roi lui-même, le 16 du même mois, il lui parle avec une vigoureuse franchise :

« ... Je suis bien aise pour Votre Majesté qu'elle n'ait point réclamé pour ses ports la protection de l'Angleterre. Le gouvernement de la Reine lui eût probablement répondu qu'aussi longtemps que la Prusse n'est point notre alliée contre la Russie, elle n'a point droit à notre protection maritime ; et cela d'autant moins qu'elle se prévaut de sa neutralité pour ouvrir ses ports à notre ennemie et nous ôter un de nos avantages dans la guerre. Votre Majesté verra là peut-être un effet de la malheureuse animosité contre sa personne dont elle accuse la diplomatie anglaise. Je ne serais point son ami, si je ne lui disais avec sincérité que cette animosité n'est que trop réelle et qu'elle n'existe pas seulement dans la diplomatie anglaise, mais aussi chez le peuple anglais, chez le peuple français et, je puis le dire, chez une grande partie du peuple allemand. Et si Votre Majesté veut bien se rappeler les événements de ces derniers mois, elle reconnaîtra peut-être que ce sentiment n'est pas injustifiable... »

La Reine écrivit elle-même au roi de Prusse pour lui adres-

ser les plus énergiques remontrances; mais rien ne put ébranler sa fidélité envers l'empereur Nicolas, son beau-frere; et quand ce prince mourut l'année suivante, les dernières paroles qu'il prononça en s'adressant à l'impératrice de Russie furent, dit-on, celles-ci : « Dites à mon cher Fritz de rester l'ami de mes enfants et de demeurer fidèle au dernier vœu de mon père. » Cet appel fut entendu.

Sébastopol tombé, les conférences diplomatiques rouvertes, la Prusse se souvint qu'elle était une des grandes puissances garantes des traités et vint demander à s'asseoir dans les conseils. M. Martin fait observer à cet endroit qu'elle commença à s'apercevoir du côté peu honorable (*the ignoble side*) de sa neutralité, si vantée en Russie, et qu'elle voulut reprendre le rang que lui avaient donné les traités de Vienne. Mais lord Clarendon, parlant à Napoléon III, lui dit que dans l'opinion de la Reine, la Prusse ne pouvait être admise aux conférences qu'après que les autres puissances se seraient entendues entre elles sur les principaux articles du traité à intervenir, et qu'agir autrement serait donner un encouragement à l'*immoralité politique*.

Assurément, la force et le rôle des parties sont aujourd'hui bien changés; mais le côté moral de la situation reste de même, et toute cette rudesse de langage à l'égard de la Prusse ne paraît pas entièrement dépourvue d'opportunité.

Si vif était sur ce point le ressentiment du Prince et de la Reine, que l'on voit naître pour la première fois chez eux une espèce d'irritation contre le roi des Belges, leur oncle, leur ami, leur Mentor, parce qu'il conservait l'inébranlable conviction que le vrai point d'appui de l'Angleterre sur le continent est dans le nord de l'Allemagne. Cependant deux années ne s'étaient pas écoulées que les vues de Léopold sur ce sujet amenaient entre la maison de Hanôvre et la maison de Hohenzollern une alliance matrimoniale. Mais les effets politiques de ces alliances ont peu de portée dans un pays libre comme l'Angleterre et chez un peuple qui réalise, comme l'Allemagne à cette heure, ce qu'on appelle « sa destinée historique ». Après un changement de règne, un changement de forces respectives, après vingt-quatre ans écoulés, l'alliance française détruite ; après que la moitié des souverains qui vivaient alors ont disparu de ce monde et que la fille aînée de la reine d'Angleterre est devenue princesse royale de Prusse, la situation créée à la Grande-Bretagne par la partialité prussienne pour la Russie, partialité déguisée sous le nom de neutralité, reparaît tout entière. Une femme est demeurée au milieu des ruines du passé pour le voir renaître; et avec elle l'homme qui, en sa qualité de chef du vieux parti national et tory, secondait le plus résolûment, en 1854, la politique belliqueuse de la cour.

M. Martin publie trois ou quatre memorandums trouvés dans les papiers du Prince et écrits de sa propre main, dans lesquels on peut voir combien il croyait à la nécessité pour l'Angleterre de s'opposer à tout prix aux progrès de la Russie vers le Bosphore. « Serions-nous seuls, dit-il quelque part, la France se séparât-elle de nous pendant la lutte, il faudrait combattre encore. » Il expose les conditions auxquelles les « intérêts vitaux de l'Angleterre » peuvent, selon lui, être assurés. On sent que le traité de Paris n'a que bien incomplétement, à son avis, donné satisfaction à ces intérêts, assuré ces garanties, et que les ménagements intéressés de Napoléon III à l'égard de la Russie lui vont au cœur.

Le sentiment que nous laisse, à nous autres Français, la lecture du nouveau volume de M. Martin, c'est une sorte de confusion : nous sommes confondus du rôle que la France a joué en 1854. Le prince Albert admire évidemment très-peu Napoléon III et n'a nulle sympathie pour notre pays. « La France, écrit-il en 1855, a en ce moment 150 000 hommes en Crimée, mais elle en est bien fâchée. Elle voudrait pouvoir les en retirer, pour les porter sur les bords du Rhin, *parce que l'Allemagne ne tardera pas à subir son destin ordinaire de devenir le théâtre de la guerre*, comme le disent des officiers de haut grade. Les gens d'argent ne demandent, eux, que la paix et les jouissances de la vie. Et avec un peuple si léger, on ne peut compter sur le lendemain. » Pendant les conférences pour le traité de Paris, il dit : « Le ministère français est aussi incapable qu'on peut s'y attendre avec un homme comme Walewski. » Et à la date du 21 février 1856, on trouve ce passage dans une lettre du Prince au baron Stockmar :

« Faut-il compter que les *idées napoléoniennes* sont abandonnées? Je ne le crois pas. On essayera peut-être d'en réaliser quelques-unes au moyen d'un congrès, maintenant qu'on a pu se convaincre que ce n'est pas chose facile par la guerre. L'Empereur ne se trouve-t-il pas en position de provoquer ce congrès, à la faveur des négociations de paix? Et alors nous assisterions, comme au théâtre, à un complet changement de scène, avec actes successifs. N'y aurait-il point là-dedans le moyen de produire de nouvelles phases politiques, d'amener de nouvelles alliances offensives? Pourquoi ne nous donnerait-on pas bientôt une nouvelle représentation de Tilsitt? Et quelle serait alors la situation de l'Angleterre? »

M. Martin nous donne aussi deux lettres aigres-douces échangées en 1856 entre Napoléon III et la reine Victoria. Un certain dédain impertinent de la part de nos alliés, la défiance semée dans tous les cœurs, le ressentiment amassé contre nous dans celui de la Russie, l'hostilité de l'Allemagne, voilà les fruits que nous voyons produits par la politique de 1854. Et c'est pour cela que la France a versé son or et son sang! C'est pour cela que nous avons sacrifié cent mille Français, tués par le feu de l'ennemi, par les maladies, par les suites des longues fatigues! C'est pour cela que nous avons confié à la mer nos vaisseaux et nos soldats, dont elle a englouti huit cents d'un seul coup près des bouches de Bonifacio! C'est pour cela que nous avons, sur les rivages de Malte, peuplé un vaste cimetière de pauvres enfants de la France qui revenaient mourants vers la patrie et qui n'ont pu atteindre ses bords!

LÉO QUESNEL.

UNIVERSITÉ DE LEYDE

HISTOIRE GÉNÉRALE DES RELIGIONS

COURS DE M. C.-P. TIELE

Discours d'ouverture. — Les études assyriennes et l'histoire comparée des religions (1).

Messieurs,

Je ne me propose point de retracer devant vous l'histoire de la découverte et du déchiffrement de la littérature dite assyrienne, et de rappeler les mérites immortels d'un Botta, d'un Layard, d'un Rawlinson, d'un Hincks, d'un Oppert. Ce sont là, du reste, des faits parfaitement connus. D'ailleurs les découvertes et les éclaircissements dus à ces savants, si importants qu'ils puissent être à un autre égard, n'ont pas fourni grand'chose à l'histoire religieuse proprement dite. Il s'agissait principalement d'inscriptions dans lesquelles les rois de Babel et d'Assur éternisaient le souvenir de leurs guerres et de leurs expéditions ou énumeraient les palais et les temples construits par eux. Sans doute les principaux dieux auxquels ils bâtissaient des sanctuaires et qu'ils remerciaient de leurs victoires — sur les défaites, ils gardent naturellement le silence — s'y trouvent mentionnés; ils ne se faisaient pas faute d'énumérer les titres d'honneur de ces divinités, et çà et là le sentiment religieux qui les animait a trouvé son expression dans de courtes invocations et dans des prières; mais plusieurs de ces noms étaient difficiles à lire, plusieurs de ces qualificatifs difficiles à expliquer, et celui qui entreprenait de réduire en un ensemble ces différents renseignements devait se contenter presque uniquement de suppositions très-hasardées.

On ne pouvait raisonnablement demander à ces monuments des mythes, des légendes et des dogmes, en un mot les matériaux d'une croyance religieuse. Les inscriptions des temples elles-mêmes étaient si écourtées qu'on n'en pouvait tirer grand'chose relativement à la nature des dieux dont elles faisaient mention : elles n'étaient destinées qu'à l'arrangement et à l'ornement des sanctuaires. C'était beaucoup, par comparaison, si l'on pense aux traditions incertaines dont on avait dû se contenter jusque-là; mais l'histoire de la religion n'y trouvait, somme toute, qu'une maigre moisson.

Restait à explorer une mine abondante, à savoir la bibliothèque royale d'Assyrie, dont Layard avait déterré, dans les amas de décombres de Ninive, une grande partie, qui fut emportée en Angleterre. Ce travail avait été exécuté avec une telle hâte que la moitié de ces trésors restèrent enfouis dans les ruines. Il était nécessaire de compléter les fragments recueillis. Ce qui se passa alors est bien connu. Un journal quotidien — ces choses-là ne se voient qu'en Angleterre et en Amérique, — le *Daily Telegraph*, proposa spontanément une somme de mille guinées. Georges Smith, un employé du British Museum que ses recherches avaient convaincu de la haute importance de la collection, se chargea de l'entreprise, et ses investigations furent couronnées d'un tel succès que les directeurs du British Museum résolurent de poursuivre l'œuvre, à la tête de laquelle ils le mirent de nouveau. Les autorités turques, fidèles aux glorieuses traditions de leur race, prirent soin toutefois de rendre presque impossible la continuation du travail en y mettant toutes sortes d'obstacles, et ce voyage ne produisit pas grands fruits.

On sait que le zélé Smith a succombé à Alep, dans un dernier voyage dont les résultats ne sont encore qu'incomplétement connus. Peut-être, au sens précis du mot, n'était-il pas un homme de science. Toutefois sa mort est une grande perte. Si l'on peut, en effet, dire de lui avec raison qu'il ne possédait qu'une connaissance très-superficielle des langues parentes de l'assyrien, qu'il se montrait précipité et peu exact dans ses traductions et trop hâtif dans les conclusions qu'il en tirait, bref, qu'il manquait de critique et de méthode, il possédait un don pour le déchiffrement où personne ne l'égalait

(1) M. le docteur en théologie Tiele, dont la *Revue* a déjà publié de remarquables considérations sur les *Lois du développement religieux* (dans le numéro du 12 août 1876), a consacré particulièrement ses travaux à l'histoire des religions anciennes. Ses débuts ont été marqués par la publication d'un important ouvrage : *La Religion de Zarathustra* (Zoroastre) *depuis ses origines en Bactriane jusqu'à la chute de l'ancien empire persan* (en hollandais, Harlem, 1864). Depuis, et en dehors d'une collaboration assidue à l'excellente *Revue théologique* (*Theologisch Tijdschrift*) de Leyde, qu'il rédige avec quelques savants éminents et dans laquelle il critique régulièrement les publications relatives à la mythologie comparée, il a entrepris la publication d'une *Histoire comparée des anciennes religions*. Le premier volume seul en a paru, sous le titre : *Les Religions de l'Égypte et de la Mésopotamie* (Amsterdam, 1869-1872), et a été apprécié à sa juste valeur par les savants étrangers, malgré la difficulté de la langue. M. Collins, pasteur à Rotterdam, en a entrepris à notre connaissance une traduction réduite et revisée par l'auteur, dont nous voudrions bien voir la publication.

Appelé à enseigner au séminaire des Remonstrants en février 1873, M. Tiele s'est efforcé de donner à l'enseignement de l'histoire des religions la place importante qui lui revient de droit, d'abord dans l'histoire générale et spécialement dans les études théologiques. Il appartenait à l'illustre Faculté de théologie de Leyde de faire définitivement place dans son sein à cette science récente : c'est ce qui a été obtenu par la création d'une chaire d'*Histoire générale des religions*, dont M. Tiele a été nommé titulaire. Le discours qu'il a adressé à ses auditeurs en prenant possession de ses fonctions nous a semblé mériter d'être transporté dans notre langue et publié, tant à cause de ses qualités propres que par l'intérêt qui s'attache à la création importante dont le nom de M. Tiele restera inséparable.

Jusqu'à présent, en effet, l'histoire des religions n'a pas trouvé dans l'enseignement et dans le public la place qu'elle mérite. En Allemagne même, qui est le pays classique de l'enseignement supérieur, elle n'est pas parvenue à une vie propre et est restée sous la dépendance de la philologie. En reconnaissant hautement, avec M. Tiele, que les philologues sont indispensables aux mythologues, nous estimons qu'il y a lieu de faire à ceux-ci une place à part. Nous nous permettons donc de recommander à l'attention tant de l'administration que des principaux corps enseignants l'initiative prise par le gouvernement hollandais et l'Université de Leyde.

M. Tiele avait préludé à sa nomination en publiant, suivant un usage excellent, un manuel substantiel et nourri qui est destiné à rendre de grands services aux études de mythologie : *Esquisse d'une histoire de la religion jusqu'à la domination des religions universalistes*. (Amsterdam, 1876). M. Maurice Vernes en a entrepris la traduction.

une connaissance des textes assyriens si étendue et si sûre qu'il y retrouvait son chemin comme un théologien dans sa Bible ou un philologue dans ses classiques, et un don de divination qui le mettait en état d'ordonner et de rendre lisibles des fragments dispersés et mis en pièces par la négligence. Lui, le simple graveur, avec ses connaissances linguistiques insuffisantes, a fait par sa sagacité des découvertes qui ne le cèdent guère à celles qu'ont réalisées sur ce terrain les premiers explorateurs; les défauts que présentent ses ouvrages, et qu'il était le premier à reconnaître, ne sauraient effacer ces mérites.

I.

Mais revenons à la bibliothèque assyrienne. C'est bien le nom que mérite une pareille collection, bien qu'elle ne possédât ni livres ni rouleaux. On n'y a pas trouvé autre chose que des tablettes d'argile revêtues d'une écriture cunéiforme serrée. Mais ces tablettes étaient les feuillets de différents ouvrages numérotés avec soin; elles contiennent chacune le titre de l'ouvrage entier (habituellement les premiers mots) et la première ligne de la tablette suivante, si bien que, lorsqu'elles sont intactes, aucune erreur n'est possible. Quelques-uns de ces ouvrages atteignent soixante-dix pages, d'autres vont jusqu'à cent. D'après leur contenu, ils étaient répartis en groupes; le bibliothécaire, nommé par le roi, s'occupait également d'en augmenter le nombre et d'en dresser le catalogue.

La bibliothèque royale de Ninive n'est certainement pas ancienne; c'est, en effet, Sinachirib qui l'a transportée dans cette ville, où elle a été notablement augmentée par son fils Asurachiddin et principalement par son petit-fils Asurbanipal, l'avant-dernier des rois assyriens. Mais déjà, plusieurs siècles auparavant, les princes d'Assur, sans doute à l'imitation des monarques babyloniens et chaldéens, avaient réuni de pareilles collections, et ce que la bibliothèque assyrienne nous offre est en grande partie la copie d'originaux babyloniens souvent très-anciens, comme les titres des livres le mentionnent expressément. Les sujets traités dans ces livres offrent une grande variété. On y trouve des ouvrages grammaticaux, tels que listes de mots en deux langues (l'ancienne langue du pays et la langue des conquérants sémites) avec des éclaircissements, des exemples de déclinaison et de conjugaison et ce qui s'ensuit; — des ouvrages de mathématiques avec calculs, entre autres, de racines cubiques et carrées; — des ouvrages d'astronomie où, comme de juste, l'astrologie occupe une place importante; — des ouvrages d'histoire naturelle, si l'on veut donner ce nom à des listes d'animaux, d'arbres et de végétaux; — des ouvrages d'histoire générale, où se trouve une très-remarquable histoire synchronistique de Babel et d'Assur; — d'anciennes lois, traités, ordonnances royales, lettres et dépêches, jusqu'à des actes de vente, des testaments et des titres de prêt. — Enfin, ce qui pour nous est le plus essentiel, une grande partie des écrits trouvés dans la bibliothèque d'Asurbanipal traite de la religion et consiste en listes des dieux avec leurs titres, attributs et temples, en hymnes et prières à eux adressés, en conjurations contre les mauvais esprits, en mythes et légendes de différentes sortes.

L'énumération et la description de toutes ces productions littéraires, même si nous nous bornions à celles qui se rapportent à la religion, nous entraînerait trop loin aujourd'hui; mais, pour faire sentir en quelque mesure de quelle haute importance sont ces ouvrages pour l'histoire comparée de la religion, je dois en énumérer les principaux.

Je prends tout d'abord deux collections de chants que l'on a appelés, non trop à tort, les *Védas* chaldéens. L'une, que l'on peut rapprocher des plus anciens hymnes hindous, du *Rig-Véda*, renferme un certain nombre d'hymnes adressés à différentes divinités; mais elle nous est malheureusement parvenue en très-mauvais état. L'autre collection ressemblerait davantage à l'*Atharva-Véda;* car elle donne une série de textes auxquels est attribuée une certaine vertu magique et qui sont destinés à détourner l'influence des démons au moyen de conjurations. Toutefois, on la comparerait mieux encore aux papyrus magiques de l'Égypte, qui contiennent également d'anciens chants religieux composés primitivement pour un tout autre but que de servir de formules de conjuration.

Plus important encore est un ouvrage dont Smith a essayé de rassembler les fragments dispersés et brisés, et qu'il a nommé une *Genèse* chaldéenne. Il présente, en effet, une cosmogonie et une théogonie qui correspondent bien à celles que Bérose et Damascius attribuent aux Babyloniens, et, en outre, une série de légendes ou plutôt de mythes qui tiennent la place des plus anciennes annales de l'humanité. Il est seulement déplorable que ces fragments nous soient parvenus dans un aussi triste état de mutilation. Je ne saurais donc assurer avec Smith qu'on y trouve la description d'une création en six jours, toutefois beaucoup plus développée que dans la Genèse. En tout cas, il y a là de quoi répandre une heureuse lumière sur les conceptions et les mythes des Hébreux et des autres peuples sémites.

L'ancienne littérature assyrienne possédait même une épopée dont une grande partie nous a été conservée. Différents mythes, dont je parlerai tout à l'heure, y ont été incorporés; néanmoins elle forme un tout. Elle décrit les exploits d'un héros qui doit avoir été originairement un dieu solaire, à savoir le soleil d'été ardent et dévorant, un Hercule, un Samson ou un Baal-Chammân, et le cours de la vie de ce héros reproduit le mythe du changement des saisons, commun aux Sémites du Nord. Les signes qui servent à écrire son nom signifient *Masse de feu;* mais la prononciation en est incertaine. On le nomme provisoirement Hizdhubar, ce qui est sans doute inexact. Il fait victorieusement la guerre aux bêtes sauvages et aux êtres malfaisants, dans lesquels on a vu avec quelque vraisemblance les douze signes du Zodiaque; il combat aussi le taureau d'Istar, qui ne peut pas lui pardonner d'avoir méprisé sa puissance, jusqu'à ce qu'enfin il s'affaiblisse lui-même, perde par la mort son plus fidèle compagnon et entreprenne le voyage au pays des dieux, afin de s'assurer l'immortalité. Mais le dieu puissant est de-

venu un simple héros, et le mythe s'est transformé en une légende dont les épisodes se jouent sur terre et sont mis en rapport avec différentes villes et contrées.

Si cette épopée n'était que le fruit de la fantaisie d'un poëte unique, elle aurait plus d'intérêt pour l'histoire littéraire que pour l'histoire religieuse. Mais elle est plus que cela. Elle repose sur d'anciens mythes et légendes. Deux au moins des épisodes qui s'y rencontrent, nous les possédons sous une forme plus développée, comme des poëmes indépendants, et, dans l'un d'eux, Istar, la reine divine du poëme héroïque, est encore complétement une déesse. Il s'agit des descriptions du voyage d'Istar aux enfers et du déluge.

La descente d'une divinité dans le monde souterrain se présente dans un certain nombre de mythologies et, naturellement, a été toujours empruntée au coucher des astres. Il n'est pas rare non plus, lorsqu'une divinité est ainsi tombée au pouvoir de la Mort, qu'une autre soit envoyée à sa suite ou n'aille, de son propre mouvement, la chercher et la ramener. Ainsi Isis et Déméter, qui parcourent en gémissant la terre et ne veulent pas se reposer avant d'avoir recouvré, la première son époux, la seconde sa fille. Ainsi Hermodur, qui court après Hel pour lui réclamer son frère Baldur mis à mort. Ainsi Aphrodite, qui descend jusque dans le Hadès pour y chercher Adonis.

Ce dernier mythe est celui qui présente la plus grande parenté avec le mythe assyrien de la descente d'Istar aux enfers. Il lui est même identique, si l'on est fondé à penser, ce qu'on admet généralement, qu'Istar va chercher dans le monde souterrain son bien-aimé Dûzi ou Tammuz, ce qui, pour moi, est fort douteux encore. Dans l'épopée du moins, elle n'y va que longtemps après sa mort et seulement par désespoir, parce que le grand héros de l'épopée l'a vaincue et a tué le taureau qu'elle avait envoyé contre lui. Quoi qu'il en soit, elle se rend « dans le pays d'où l'on ne revient pas », dans la « demeure des ténèbres, où personne ne peut rester sans languir après la lumière », « où l'on se nourrit de terre et de boue, où les esprits voltigent avec des ailes comme des oiseaux, et dont la porte et les verrous sont couverts d'une poussière à laquelle on ne touche jamais ».

Dans le récit de ce qui lui arrive en ces lieux, il y a encore beaucoup de points obscurs; mais l'ensemble est suffisamment clair. C'est la déesse de la vie, de la fécondité et de la végétation, au pouvoir de la déesse de la mort. Elle menace, si on ne l'introduit pas, d'ouvrir de force les portes et de rappeler tous les morts à la vie. Alors elle est reçue, mais dépouillée de ses ornements et de ses vêtements, profondément humiliée, visitée de maladie et bien gardée. La consternation et le trouble qui s'ensuivent dans le monde des vivants et jusque parmi les dieux sont décrits d'une manière expressive. Car toute fécondité, toute végétation ont cessé depuis que celle d'où sort toute vie est retenue dans le royaume de la mort. Les dieux se décident à intervenir, de façon que Istar, fortifiée par les eaux de la vie et revêtue de nouveau de tous ses ornements, revienne sur la terre.

J'ai à peine besoin d'indiquer quels riches matériaux nous trouvons ici pour la connaissance des conceptions de la vie après la mort, dont nous savons si peu de chose en ce qui concerne le monde sémitique, et quelle importance il y a à retrouver ici, dans une de ses plus anciennes formes, un des mythes les plus répandus.

De même pour la légende du déluge. Smith l'a également retrouvée chez les Babyloniens, et cela en différents poëmes dont deux ou plus ont été réunis pour former un tout (1). C'est là qu'on est frappé avant tout d'un remarquable accord avec le récit de la Genèse, et il n'est pas douteux que la plus ancienne forme de cette légende, qui des Sémites est passée aux Aryens et a refoulé chez ces derniers les traditions de déluge indigènes, ne doive être cherchée en Babylonie.

Voilà quelques exemples choisis dans ces richesses; voilà en même temps la preuve que l'histoire religieuse comparée a trouvé réellement ici des sources nouvelles et pleines de promesses. La question est seulement de savoir si nous pouvons y puiser avec assurance.

II.

Lors de leur premier essor, les études assyriennes furent accueillies avec incrédulité. Plusieurs tenaient l'ensemble de l'interprétation de l'écriture cunéiforme employée par les Sémites pour une pure illusion et expliquaient l'accord des traductions de plusieurs savants, qui avaient travaillé d'une manière indépendante, par le fait qu'ils avaient employé une même clé, laquelle était fausse. Nous sommes accoutumés à de pareilles sentences, et ma pensée se reporte toujours en pareil cas au fameux Thomas Hyde, l'auteur de l'*Histoire de la religion des anciens Perses et de leurs mages*. Dans une très-grave dissertation jointe à cet ouvrage, il a soutenu que l'écriture cunéiforme, mise en usage par les rois persans à Persépolis, n'était nullement une écriture, mais une simple fantaisie de l'architecte qui avait tout bonnement voulu montrer de combien de manières différentes on pouvait combiner ces traits en forme de clou. Or, chacun sait que la lecture de cette sorte d'écriture est absolument certaine et que l'interprétation des inscriptions persanes ne présente plus une seule difficulté sérieuse.

Un pareil scepticisme était excusable dans le principe : mais au point où en sont actuellement parvenues les recherches, il ne l'est plus. Le doute est assurément trop utile dans la science pour que nous voulions jamais nous boucher les oreilles devant une critique sérieuse et sincère; mais un scepticisme aveugle, qui nie les faits bien établis et nous demande en même temps d'accepter les hypothèses les plus invraisemblables, n'a droit à aucun respect. S'il existe encore des personnes qui regardent toute l'assyriologie comme une fiction, je ne perdrai pas votre temps et le mien à les réfuter. Ceux qui prétendraient qu'une méthode appliquée constamment avec succès à un aussi grand nombre de textes, dont plusieurs se trouvent reproduits en deux ou trois langues, est purement arbitraire, montreraient qu'ils ignorent complétement ou qu'ils ne connaissent que d'une manière

(1) Voy. sur cette version assyrienne la *Revue* du 22 février 1873.

bien superficielle les recherches faites dans cette direction ; ou, si l'on veut, ils feraient voir que leur cerveau est construit d'une singulière façon.

Les objections se produisent plutôt sous une autre forme. « On ne peut, dit-on, connaître que très-imparfaitement l'histoire, la civilisation, la religion d'un peuple, quand il n'a laissé après lui que des inscriptions. » Ceci est parfaitement vrai ! Ceux qui se sont principalement occupés de l'antiquité phénicienne en ont fait la pénible expérience. Mais d'abord les inscriptions des rois assyriens et babyloniens sont beaucoup plus nombreuses et plus développées que celles des princes et des villes de Phénicie. Toutefois, si nous ne possédions pour la connaissance de l'ancienne histoire et de l'ancienne religion de Babel et d'Assur aucune autre source que les inscriptions que les Tuklatpalasar, les Sargina, les Sinachirib, les Nebucadrézar ont fait graver en leur honneur sur les murs de leurs palais et de leurs temples, cette connaissance pourrait passer pour singulièrement incomplète et fragmentaire. Heureusement, il en est tout autrement. Nous possédons, en outre, une riche littérature. Les monuments de cette littérature n'en ont pas moins d'importance pour ne pas être tracés avec de l'encre sur du parchemin ou du papier, mais imprimés avec un poinçon sur l'argile humide, et pour nous avoir été conservés sous cette forme. La vérité est que les sources de l'antiquité babylonienne et assyrienne qui appartiennent à l'épigraphie sont plus riches et plus étendues qu'en aucune autre contrée, l'Égypte exceptée, et que les plus nombreuses et les plus précieuses sont absolument comparables à des livres et à des rouleaux ordinaires.

« Mais les résultats de l'assyriologie sont encore si incertains ! » Et l'on nous renvoie, d'une part, aux grandes difficultés et incertitudes qui sont la conséquence d'une écriture aussi incommode et aussi peu pratique ; d'autre part, aux fautes commises par les assyriologues. Je ne nierai pas le premier point, et je serai franc sur le second.

Vous n'attendez pas de moi que je vous introduise en cet instant dans les mystères de cette écriture cunéiforme, si compliquée, des Assyro-Babyloniens. Les défauts de cette écriture viennent principalement de ce qu'originairement elle n'était pas destinée à une langue sémitique, mais que les Sémites l'ont reçue des premiers habitants du pays et l'ont appropriée le mieux que possible à leur idiome. Mais il en a été de ces difficultés comme de toutes les autres : examinées de près, elles ne sont point aussi insurmontables qu'elles paraissent à distance, et la plupart ont déjà été écartées. Ensuite, elles portent plus sur la philologie comparée que sur l'histoire. La prononciation est souvent incertaine, le choix entre deux synonymes est souvent laissé au lecteur ; mais la signification des mots est généralement sûre. Pour quelques signes relativement peu nombreux, nous ne savons pas encore comment les habitants sémites de la Babylonie et de l'Assyrie les ont prononcés ; mais nous savons fort bien quelle signification ils leur donnaient. En outre, la découverte de précieux syllabaires — listes où les signes sont donnés avec leur prononciation en deux langues et en même temps avec leur signification en assyrien — a dissipé la plupart des incertitudes, a levé la plupart des doutes. Au point de vue de l'histoire religieuse, la plus grande difficulté tenait à l'habitude qu'on avait d'écrire les noms de la plupart des dieux avec l'alphabet de l'ancienne langue du pays, ou du moins d'une manière purement idéographique, de façon que la prononciation assyrienne de plusieurs restait une énigme. Ici encore les *ponts-aux-ânes* des grammairiens assyriens ont été mis à profit, et il n'y a plus guère maintenant qu'une couple de divinités de premier ordre dont nous ne puissions dire avec certitude de quel nom leurs adorateurs sémites les appelaient.

L'accusation portée contre les assyriologues est plus grave. On ne leur témoigne généralement qu'une médiocre confiance. Un historien fort scrupuleux, von Gutschmidt, a lancé récemment contre eux un acte d'accusation complet. Un savant hébraïsant, qui s'est, lui aussi, assidûment occupé de l'étude de l'assyrien, m'écrivait un jour « qu'à son avis la génération actuelle des assyriologues, jusqu'au dernier, était destinée à périr dans le désert où elle errait, avant qu'on pût découvrir la terre promise de l'antiquité assyrienne ». Quelles fautes n'ont-ils pas commises et ne commettent-ils pas encore ! Ils donnent des traductions complètes et courantes d'une masse de textes qui ne sont encore compris qu'à moitié, sans appuyer leurs interprétations d'aucune explication ou d'aucune raison. Ils écrivent l'histoire à leur point de vue particulier, uniquement d'après la vérité officielle des cours de Ninive et de Babylone, qui en leur temps ne devait pas mériter plus de confiance qu'aujourd'hui la vérité officielle des Turcs et des Russes. Trouvons-nous dans les inscriptions des noms qui présentent quelque rapport avec ceux de pays, de villes ou de personnages à nous connus, aussitôt nous les identifions sans ombre de preuve, et nous n'hésitons pas à tirer de ces suppositions les conséquences les plus étendues. Tout d'abord, il a fallu chercher des points témoignant d'un accord avec l'Ancien Testament, et fréquemment violence a été faite aux textes à cet égard. Tantôt les Assyriens doivent se ranger à l'avis des Israélites, tantôt les seconds doivent se subordonner aux premiers. Ainsi, Pul, le conquérant babylonien que la Bible mentionne, ou bien peut n'avoir pas existé, ou doit être le même que Tiglat-Pileser, simplement parce que son nom n'était pas évidemment connu des Assyriens. Si on lit, en revanche, au second livre des *Rois* (XVII, 31), que les habitants de Sipara honoraient le dieu Adrammelek, on baptise immédiatement l'ancien dieu Ninib du nom d'Adar, simplement parce que le second groupe de lettres de son nom peut être lu *Dar* et peut-être se prononçait réellement ainsi. En un mot, les assyriologues sont trop pressés de tirer des conclusions sur lesquelles ils reviennent souvent peu après, et qui, par conséquent, n'inspirent pas grande confiance.

Voilà ce qu'on objecte de différents côtés. — Qu'il y ait eu, en effet, des exagérations, nous l'admettons ; qu'on ait tiré des conséquences extrêmes de faits mal interprétés, cela ne fait pas doute. Mais la vérité, c'est qu'on ne veut pas supporter de la part des assyriologues ce qu'on accepte avec un grand calme chez ceux qui s'occupent d'autres travaux. Il y a

des gens parmi eux qui se mettent à l'œuvre sans une préparation suffisante ou une connaissance complète des langues, et qui font tout ce qu'ils veulent des textes qu'ils expliquent. Il en est qui, chaque année, écrivent un ou deux gros volumes, en grande partie pour réfuter ou pour corriger ce qu'ils avaient avancé précédemment. Et, afin d'ajouter mes propres griefs à ceux des autres, quand les assyriologues se hasardent sur le terrain de la science religieuse, la plupart d'entre eux sont très-peu fermes sur leurs pieds. Ils nous donnent le vertige par les plus étranges combinaisons, comme de rapprocher la ville d'Uruch de l'Orcus des Romains et le dieu de cette ville, dont le nombre sacré *soixante* se prononce *dis* en vieux accadien, et qui est justement le plus grand des dieux célestes, du *Dis* latin : une invention qui ne repose pas sur une autorité moindre que celle de sir H. Rawlinson. D'autres, tels que Smith, se rendent coupables du péché mortel que l'on nomme *évhémérisme*, sorte de daltonisme qui ne peut pas distinguer la différence entre des légendes ou mythes et d'anciens récits d'histoire. D'autres, tels que Lenormant, partent de présuppositions et veulent que les Sémites aient été originairement monothéistes. On se livre souvent, sans une connaissance approfondie des autres religions, à des comparaisons et à des rapprochements arbitraires.

Mais nous devons être équitables. Le professeur Sayce, d'Oxford, l'élève et le remplaçant de Max Müller, a fait une étude trop approfondie de la mythologie comparée pour pouvoir s'associer aux erreurs évhéméristes de Smith. Schrader, qui est précisément l'objet du courroux de Gutschmidt, est un savant solide, bien versé dans la connaissance des peuples parents, et peut être écouté aussi pour ce qui touche à la religisn des Assyriens et Babyloniens, sans qu'on s'associe pour cela à tout ce qu'il avance et à ce que ses résultats présentent çà et là de hâtif. Les recherches de Frédéric Delitzch méritent également la plus sérieuse considération.

Je me garderai même de rejeter tout dans les travaux des savants que je nommais tout à l'heure et dont les théories sur l'ancienne religion de Mésopotamie ne méritent pas, à mon avis, grand crédit. Je ne veux surtout pas méconnaître les grands services que ces hommes ont rendus à la science, ni amoindrir le mérite d'un Oppert ou d'un Ménant.

La faute est, en une grande mesure, à la nouveauté de l'entreprise. Il n'y a point encore de bonne division du travail. « Pour l'assyrien, écrivait tout récemment le professeur Sayce, il faudrait absolument deux catégories de travailleurs : d'une part, ceux que la pénétration de leur vue et l'habitude mettent en état de copier avec une exactitude photographique les petits caractères des tablettes assyriennes; de l'autre, ceux qui, munis d'un solide bagage de philologie sémitique et d'érudition, entreprendraient la tâche du déchiffrement. » Ces deux spécialités, pense-t-il, se trouvent rarement réunies en une seule personne. Je m'approprie ces paroles et j'ajoute : L'historien, l'ethnologue, le savant qui se consacrent à la science des religions comparées ont chacun sa propre tâche. Le terrain qu'ils occupent ne doit pas plus leur être disputé qu'ils ne veulent empiéter sur celui de l'épigraphiste et du philologue, car les connaissances spéciales des uns et des autres sont également nécessaires pour éclairer l'antiquité assyrienne. Celui qui s'imaginerait pouvoir écrire sans ces études préalables l'histoire de la religion de Babel et d'Assur ne pourrait fournir que des œuvres très-défectueuses. C'est ce qu'on a trop oublié jusqu'aujourd'hui. L'assyriologie a possédé pendant quelque temps le privilége dangereux d'être à la mode et d'attirer l'attention générale : pour maintenir la curiosité au degré de tension voulu, il fallait donner constamment du nouveau. A tout prix, il fallait des résultats saillants, et la tentation était grande de donner, à défaut de résultats, des suppositions et des hypothèses.

Chacun prétendait tout faire à la fois : déchiffrer, traduire, expliquer, écrire l'histoire, interpréter et comparer les mythes, établir le caractère des divinités. C'était s'exposer à beaucoup d'erreurs. De là la défiance d'hommes de science, philologues sémitiques d'une part, historiens de l'autre, à l'égard de tout ce que leur affirmaient les chercheurs de l'antiquité assyrienne. Une défiance absolue et sans conditions n'est certes point justifiée ; mais je ne puis nier que celui qui veut apprendre à connaître la religion des Babyloniens et des Assyriens et son histoire, et qui consulte à cet effet les ouvrages des assyriologues, ne doive user de beaucoup de précautions dans son choix, de précautions qui confinent au soupçon, et ne rien admettre de ce qu'on lui dit avant de l'avoir vérifié lui-même dans les textes ou de l'avoir vu justifié par des preuves décisives.

Toutefois, cette critique nécessaire ne doit pas nous rendre injustes envers ceux qui ont entrepris ces recherches. Si nous comparons ce que nous savions précédemment de l'histoire, de la civilisation et de la religion de ces deux grands empires dont la domination s'est étendue pendant tant de siècles sur l'Asie occidentale et même sur une bonne partie de l'Asie centrale et sur l'Égypte, et qui ont exercé une si grande influence sur la civilisation et les conceptions religieuses des Sémites, au moins des Sémites du Nord, avec ce que nous en connaissons aujourd'hui déjà de man ère certaine depuis que les sources indigènes nous sont accessibles, nous jugerons de l'importance du progrès accompli. On s'est trop pressé de bâtir et l'on a souvent mal bâti, ce qui n'a pas empêché d'amasser un grand nombre de matériaux précieux. Faites abstraction de ce qui est pure hypothèse, de ce qui est douteux dans les résultats des études assyriennes, et vous verrez ce qui reste encore de données certaines, dépassant ce qui était connu autrefois. Voilà pour hier et aujourd'hui. Mais maintenant que les premiers échelons ont été franchis, que les plus grandes difficultés ont été écartées, que ne devons-nous pas attendre à l'avenir d'études poursuivies dans le même sens !

III.

Quelques mots enfin sur ce que nous pouvons attendre de l'assyriologie pour l'histoire comparée de la religion.

La science religieuse comparée s'est, depuis sa naissance — et elle est fort jeune encore, — principalement occupée des religions aryennes ou indo-germaniques. Lorsque les

anciens documents des religions de l'Inde et de la Perse furent découverts par les Occidentaux, les sources en coulèrent avec une telle abondance que le terme de « mythologie comparée » s'est entendu presque exclusivement de la mythologie des peuples aryens. Les religions des autres races restèrent à l'arrière-plan. Cependant le voile qui recouvrait les divinités mystérieuses de l'Égypte fut enlevé, et Babylone et Ninive sortirent de leurs tombeaux, ou, pour parler le langage de la prose, les monuments des anciennes religions chamitiques et babyloniennes devinrent accessibles. L'on s'aperçut immédiatement que les usages religieux des peuples de l'Asie occidentale et de l'Égypte présentaient un assez grand nombre de traits communs. L'histoire religieuse comparée trouva donc une grande œuvre à accomplir. Il y a plus : pour la première fois, elle se voyait en état de l'entreprendre.

Les sources où l'on doit puiser la connaissance des religions sémitiques étaient restées jusque-là insuffisantes. On peut voir par l'Ancien Testament jusqu'à quelle hauteur la religion nationale d'Israël s'est élevée, grâce à un Moïse, à un Samuel et à une illustre série de prophètes; mais ce qu'avait été dans le principe cette religion, on le soupçonnait à peine d'après quelques indices épars que les pieux défenseurs de l'adoration unique de Jahveh (Jéhovah) n'avaient pas pu faire absolument disparaître. La religion des Phéniciens était connue par les écrits des Grecs et par des inscriptions généralement fort courtes. De celle des Syriens, on savait moins encore, s'il est possible. Le souvenir de la religion des Arabes, antérieurement à Mahomet, avait été presque entièrement effacé par l'islamisme. Les inscriptions himyaritiques enfin, qui nous renseignent sur la religion de Saba dans l'Arabie méridionale, n'étaient pas encore découvertes et restent fort laconiques aujourd'hui qu'on les a déchiffrées. De quel profit ne devaient pas être pour de telles recherches la découverte et le déchiffrement des monuments d'une riche littérature qui nous font connaître une ancienne religion sémitique plus complétement qu'aucune autre : une religion qui a été sinon la mère, au moins la sœur aînée de toutes les religions des Sémites du Nord ! Là, nous retrouvons un grand nombre de légendes et de mythes que l'on rencontre dans toute la région qui s'étend de l'Euphrate à la mer Méditerranée, et même jusqu'aux rives du Nil; nous les retrouvons, dis-je, sous une forme plus ancienne, et ainsi plus compréhensible que partout ailleurs. Là, nous voyons, à côté de tous les signes distinctifs de l'esprit sémitique, dans une religion organisée d'une manière purement théocratique et monarchique, un riche polythéisme qui trahit encore clairement le fond naturaliste sur lequel il repose. Parmi cette multitude de dieux, il en est plusieurs dont le culte s'était répandu dans toute l'Asie occidentale, jusqu'en Afrique et en Grèce, mais dont le caractère original n'a pu être distingué sûrement que grâce aux remarques et aux hymnes des savants et des poëtes assyro-babyloniens. Hincks avait déclaré, par une inspiration de génie, que « l'assyrien promettait d'être pour les autres langues sémitiques ce qu'est le sanscrit à l'égard des dialectes aryens », et le professeur Sayce a récemment reproduit cette même opinion. Je crois la comparaison juste, bien que je ne me permette pas d'émettre une opinion sur ce problème purement philologique; mais, pour ce qui est de l'histoire de la religion, j'ose affirmer que la littérature religieuse de Babel et d'Assur est destinée à jouer, pour la théologie comparée des Sémites, le même rôle que le *Véda* pour les idées religieuses des Aryens.

Il y a plus. La civilisation sémitique dans la vallée de l'Euphrate et du Tigre ne doit guère remonter beaucoup plus haut que vingt siècles avant notre ère et ne saurait à cet égard rivaliser avec celle de l'Egypte. Toutefois elle a été précédée par une autre, non moins remarquable, provenant d'un peuple qui avait dû s'établir à une époque antérieure en Chaldée et en Mésopotamie et qui, conquis à la fin par les Sémites, les a initiés aux arts et aux sciences de toute espèce. C'est le peuple des *Sumirs* et *Accads*, des habitants des Hautes et Basses-Terres, qu'on appelle ordinairement Accads, les inventeurs de l'écriture cunéiforme et les plus anciens astronomes de l'univers. Un certain nombre des ouvrages littéraires, scientifiques et religieux découverts dans la bibliothèque royale de Ninive, a été originairement écrit dans leur langue et de là traduit en assyrien. Tantôt les deux, l'original et la traduction, nous ont été conservés simultanément, tantôt le premier seulement; mais il est vraisemblable que plus d'un écrit assyrien que nous ne possédons que dans cette langue est également une traduction. Je sais qu'on a été jusqu'à contester l'existence même de cette langue. Un savant, d'ailleurs méritant, Halévy, qui ne peut supporter l'idée que les Sémites aient emprunté leur civilisation à une autre race, prétend que ce qu'on décore du nom d'accadien ou de sumérien n'est pas autre chose qu'une écriture secrète des prêtres et des savants babyloniens. Mais il ne s'est pas seulement donné la peine d'étudier la question sur laquelle il s'est ainsi prononcé, et l'attitude prise par lui est un triste exemple de la manière dont un savant doué d'ailleurs de pénétration peut se laisser aveugler par un préjugé. Il a été réfuté d'une façon définitive par Lenormant et Schrader.

L'étude de cette langue et de cette civilisation de la plus haute antiquité est encore à ses débuts; mais les résultats qu'elle a déjà fournis sont un aiguillon pour une recherche plus approfondie. Par là, il nous est permis de jeter un regard sur une époque de développement général et religieux dont l'Égypte seule nous offre des monuments contemporains. Là aussi, comme en Égypte, nous trouvons le mélange d'éléments en apparence contradictoires, d'une doctrine et d'une adoration des esprits, du fétichisme et de la sorcellerie, avec une mythologie qui ne manque pas de poésie et des idées religieuses souvent très-élevées. Nombre de conceptions, de légendes, de mythes que l'on considère encore couramment comme purement sémitiques, paraissent aujourd'hui avoir leur origine chez ce peuple non sémitique. Nombre de dieux dont les noms bien connus ont souvent résonné à nos oreilles, bien qu'on ne sût pas les expliquer, étaient les dieux nationaux de ce peuple, et c'est par la langue de ce peuple qu'on a pu interpréter ces noms. Qui ne

connaît, tant par le nom de plusieurs rois babyloniens que par un passage de Jérémie, le grand dieu de Babel, Merodach? Et bien! son nom est tiré avec quelque altération d'un nom accadien qui signifie l'*éclat du soleil*, et ce même personnage est pour les Sumirs et Accads le médiateur entre le plus sage et le plus miséricordieux des dieux et les hommes. Il en est de même pour le dieu protecteur de Kutha, le dieu de la guerre assyrien, Nirgal, connu par le chapitre XVII du IIe livre des *Rois*, et dont le nom signifie en accadien le « grand prince » ; de même pour cet autre dieu de la guerre et du soleil qui était adoré sous son nom sémitique de *Samdam*, non-seulement dans l'Arabie méridionale, mais aussi en Asie Mineure, et à l'image duquel ont été empruntés plusieurs traits de l'Hercule grec : c'était, lui aussi, un dieu des Accads, et il s'appelait chez eux Ninib, puissant seigneur (ou peut-être *Nindar*, seigneur de la force créatrice, de la procréation). Et enfin la déesse dont le culte s'est répandu plus que celui d'aucune autre, la déesse que les peuples persans vénéraient sous le nom d'*Anâhita* ou *Anâhata*, les Sémites sous celui d'*Anahid* ou *Anat*, les Indoscythes sous celui de *Nana*, et qui fut adorée chez les Grecs et dans l'ensemble de l'empire romain comme *Anaïtis* ou *Nanaia*, si bien qu'on a retrouvé son image même en Suisse, paraît à son tour aussi retrouver son lieu d'origine chez les Accads, où Nana signifie *la Mère* (ou Anat, *la déesse du ciel*) ; c'est là que l'ont prise les conquérants sémites pour la porter de peuple en peuple.

La connaissance de la religion des Sumirs et Accads jette également une lumière surprenante sur la réforme religieuse chez les Bactriens et les Perses, qui est attribuée à Zoroastre. Car ce ne peut être l'effet du pur hasard que deux religions se rencontrent en autant de particularités significatives : la sainteté extraordinaire reconnue au feu, la considération particulière des esprits des astres, la croyance à la puissance magique de la parole, et la conception de la vie comme un combat ininterrompu entre les bons et les mauvais esprits. Une recherche qui promet de résoudre tant de points d'interrogation ne peut pas être stérile.

Ce n'est que par la combinaison de l'élément accadien et de l'élément sémitique que l'ancienne religion de la Chaldée est arrivée à sa perfection et que son influence est devenue si grande et si générale. C'est à Babylone qu'elle a atteint son point culminant. Babylone reste pour l'Assyrie, même quand elle subit l'hégémonie assyrienne, et devient pour les conquérants persans la ville sainte par excellence, qu'Israël seul, son supérieur spirituel, poursuit de sa haine, et qu'Alexandre détrône. Centre de la civilisation la plus ancienne, Babylone a été, pendant un grand nombre de siècles, pour les peuples les plus développés de l'univers, ce que Rome fut pour l'Europe aux siècles du moyen âge. Elle a, connue ou méconnue, exercé une longue domination spirituelle, souvent contestée, mais chaque fois reconquise. La religion dont une pareille ville était le siége principal mérite d'être l'objet d'études approfondies, et les documents qui la révèlent peuvent bien être regardés comme un gain pour la science.

Vous me pardonnerez de conclure dans le langage des *Sagas*. Dans son château, entouré de tous côtés par des flammes inextinguibles, repose la jeune fille que le roi Gunnar désire pour épouse ; mais il ne peut la conquérir. Quand même il viendrait à bout des obstacles qui le séparent d'elle, il lui faudrait encore être vainqueur dans un combat singulier avec cette orgueilleuse beauté qui unit la force de l'homme à la ruse de la femme. Seul, Gunnar est impuissant. Ce n'est qu'avec l'aide de son puissant ami, le héros Sigurd, qui l'assiste, qui combat pour lui, qui lui fait traverser les flammes, qu'il parvient à triompher de l'indomptable vierge et à l'emmener avec lui comme son épouse. L'antiquité assyro-babylonienne est, à sa manière, une Brynhild sévère et difficile à conquérir, et les historiens sont comme Gunnar : seuls, ils n'ont aucune chance d'en devenir maîtres. C'est pour cela qu'ils doivent dire à tous les philologues, à tous les linguistes qui se consacrent aux études sémitiques : Au lieu de charger d'une tâche aussi difficile des guerriers faibles et mal armés, au lieu de sourire de nos tentatives impuissantes, aidez-nous, ô vous, les Sigurds, munis de fortes cuirasses et invulnérables! Aidez-nous à traverser les *Wafurlogi*, l'étang de feu de l'écriture cunéiforme. Avec votre aide, mais à cette condition seule, nous atteindrons le but et nous nous emparerons de la fiancée.

(Traduit du hollandais par M. V.)

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA FÉODALITÉ.

Alain le Grand, sire d'Albret (1).

L'œuvre de M. Luchaire n'est point une simple biographie d'un personnage que sa médiocrité eût rendu peu intéressant à étudier en détail ; elle a des visées plus hautes et d'une utilité plus générale : elle veut contribuer pour une part à éclaircir un grand problème historique, celui de la transformation de la féodalité en régime monarchique, de l'établissement définitif du pouvoir absolu et centralisateur de la royauté sur toute l'étendue du territoire soumis jadis à mille souverainetés indépendantes. Ce n'est point un sujet qui, dans l'état actuel de nos connaissances, puisse être traité d'une manière générale ; il doit forcément affecter la forme d'études locales. Cette évolution ne put, en effet, suivre partout une marche identique. Chaque pays y inclina sans doute ou tenta d'y résister pour des motifs tout particuliers, tels que l'état des esprits, le degré d'affection ou de crainte qu'inspirait le seigneur, la compression où il tenait ses vassaux ou la rapacité avec laquelle il les pressurait. Il faut encore tenir compte de la proximité ou de l'éloignement des résidences royales, de l'importance qu'avait pour la Couronne la possession du fief, de l'habileté et de la ténacité des officiers royaux, etc.

(1) *Alain le Grand, sire d'Albret* ; l'administration féodale et la féodalité du Midi (1440-1522), par Achille Luchaire, agrégé d'histoire, docteur ès lettres. — 1 volume in-8°. Hachette et Cie, 1877.

Ce sujet étant neuf ou à peu près, M. Luchaire pouvait à son gré choisir son champ d'études. De bonnes raisons lui ont fait préférer à tous autres le domaine du sire d'Albret. Il y avait lieu de penser que la puissance féodale, fortifiée par un long et constant exercice de sa prérogative, avait dû trouver son dernier rempart contre les empiétements de la monarchie dans les lointaines contrées de l'Aquitaine. Elle y était comme personnifiée par la maison d'Albret, maîtresse, à la fin du xve siècle, de la grande vallée de la Garonne et de presque tous les fiefs pyrénéens, souveraine du Béarn et de la Navarre. La maison d'Albret elle-même offre cette particularité de conserver le même chef pendant les cinquante années que dura la dernière convulsion de la féodalité, et cette unité biographique donnait à M. Luchaire le cadre nettement marqué qu'il devait rechercher pour sa thèse de doctorat.

I.

Malgré son titre de Grand, Alain d'Albret ne nous apparaît guère que comme un personnage fort secondaire : il n'est grand que par l'étendue de ses domaines. Mais cette obscurité ne nuit peut-être pas à l'examen minutieux des relations de la féodalité et de la royauté à la fin du xve siècle, car ce n'est pas sur les personnalités les plus éclatantes que l'historien étudie le mieux le jeu normal des institutions et des forces sociales. L'existence d'Alain se passe retirée, presque ignorée. Il n'apparaît qu'un instant dans l'histoire générale, au début du règne de Charles VIII, quand la noblesse coalisée livre à la royauté sa dernière bataille.

Il appartient encore un peu à l'histoire par le mariage de sa fille Charlotte avec César Borgia, mariage auquel il consentit sur l'assurance donnée par Louis XII que « ledit duc de Valentinoys estoit un tres-honneste homme et bon personnaige, seur et discret et pour avoir et acquérir de grans biens et honneurs en ce royaulme ».

Il appartient aussi quelque peu à la chronique scandaleuse par son fils Amanieu, auquel le mariage de sa sœur avait valu le cardinalat. Élevé à cette dignité, Amanieu pouvait avoir à prendre une part importante à la politique italienne et aux affaires générales de l'Église et de l'Europe : c'était un appoint considérable pour la maison d'Albret. Mais il ne paraît pas qu'Amanieu ait pris grand souci de répondre aux espérances de son père. Il s'occupa bien plutôt de chasser au faucon, de jouer de la flûte ou de courtiser les belles châtelaines ses voisines. S'il contribua à agrandir l'influence de sa maison, ce fut indirectement et, pour ainsi dire, involontairement, par son avidité à se faire accorder des évêchés, des abbayes, des pensions. Malgré l'importance de son revenu, il se plaignait sans cesse de son indigence et obtenait d'Alexandre VI, de Jules II, de Léon X, soit comme titulaire ou comme administrateur, la moitié des évêchés du Midi. Le fils complétait ainsi, par ses terres d'Église, le vaste domaine féodal d'Albret. Il exerçait la puissance ecclésiastique sur le territoire que son père gouvernait au temporel. Ces bénéfices ne suffisaient cependant pas à sa prodigalité, et son père est tantôt forcé de payer les huissiers qui le poursuivaient, ou de vendre des blés pour permettre au cardinal de partir pour Rome, ou de payer les marchands de drap d'or, d'argent et de soie qui veulent saisir sa vaisselle d'argent. Une fois même, Amanieu lui demanda son argenterie afin de la mettre en gage. Mais c'était encore trop peu pour satisfaire les goûts de l'édifiant prélat : il laissa en mourant des dettes énormes et deux filles aux besoins desquelles Alain dut se charger de subvenir.

C'est un côté épisodique qu'il est bon de signaler. La vie d'Amanieu peut fournir à l'histoire des vertus épiscopales des prélats du xve siècle une page d'autant plus intéressante que la légèreté de mœurs des hommes d'Église a eu une grande influence sur la désorganisation de l'ancienne société.

M. Luchaire s'est tenu aux faits matériels, qu'on peut ramener à trois chefs : 1° appauvrissement des seigneurs ou insuffisance croissante de leurs revenus pour répondre à la fois à leurs besoins de luxe et aux frais d'entretien et d'administration de leurs domaines; 2° transformation judiciaire; 3° affranchissement des communes.

M. Luchaire examine tour à tour ces diverses causes; il en fait des règles générales qu'il vérifie expérimentalement sur Alain d'Albret et son domaine. La première, l'appauvrissement de la noblesse sous les derniers Valois, est un fait général, attesté par de nombreux documents. Dès le xiiie siècle, les seigneurs sont contraints de vendre une partie de leurs biens. Deux siècles plus tard, leur lutte contre la royauté et les villes leur enlève une foule de droits lucratifs. Charles VII leur défend d'imposer des tailles sans le consentement royal, de détenir ou d'augmenter la taille royale, d'établir de nouveaux péages et d'accroître les anciens, d'exiger des habitants les frais de ravitaillement des forteresses, de leur faire payer pour le droit de guet au delà d'une certaine somme, d'altérer les monnaies : toutes ordonnances qui, si mal observées qu'on les suppose, eurent cependant pour effet de réduire, comme le remarque M. Luchaire, les ressources de la noblesse.

La réforme judiciaire peut, jusqu'à un certain point, se confondre avec la première cause, car elle concourut aussi à diminuer les revenus des grands feudataires en réduisant le nombre des justices seigneuriales et des procès portés à leur connaissance, en déclarant nulles les aliénations du domaine et en reprenant les biens distraits de la Couronne, en organisant une force publique permanente et régulière, en imposant aux nobles le respect du paysan et de sa propriété.

C'étaient assurément des mesures favorables à l'affermissement du pouvoir monarchique et aux progrès de la civilisation; mais elles concordaient, pour le malheur des seigneurs, avec un accroissement inouï de luxe. La mode impose les accoutrements de soie, de velours, d'étoffes précieuses, les bijoux, les fourrures; dans les tournois, dans les carrousels, aux fêtes royales, la chronique peut citer une foule de gentilshommes qui portent sur leur dos le revenu de plusieurs années, souvent même le fonds de leur domaine. Le luxe ne s'arrête pas aux ajustements : l'entretien d'une maison féodale devient ruineux; il faut posséder un nombreux domestique. Les chapelains, les écuyers, les pages, les maîtres

d'hôtel, les valets de chambre, les clercs de la dépense, les contrôleurs de la maison, tous gens de bonne famille, enlèvent une part considérable du budget seigneurial. Puis il y a le service personnel de la châtelaine et de chaque enfant jusqu'à son établissement. Une seule des filles d'Alain n'a pas moins de quinze domestiques, confesseur, secrétaire, couturière, valets et femmes de chambre, laquais et tambourin. Et Alain a sept enfants légitimes, sans parler de six autres !

Un seigneur qui se respecte doit encore avoir une fauconnerie, une vénerie somptueusement organisée. En temps de guerre, il faut que le seigneur subvienne à son équipement et à celui de ses hommes ; en temps de paix, qu'il se rende en grand apparat à la cour, qu'il fasse de longs séjours dans les résidences royales et qu'il y déploie le plus grand faste possible. Aussi les nobles s'avouent-ils ruinés. Aux états généraux de 1484, ils demandent à être payés lorsqu'ils seront désormais mandés pour le ban et l'arrière-ban ; ils déclarent « être toujours allés en déclinant et s'appauvrissant à cause des guerres » ; ils réclament le droit de pouvoir dégager et racheter les biens que la misère du temps les a contraints d'aliéner. Les états du Languedoc retentissent des mêmes doléances, et les seigneurs pauvres demandent à être exemptés du service militaire.

Le résultat de cette pénurie est des plus défavorables à la féodalité et sert admirablement les desseins de la royauté. Elle oblige le seigneur à renoncer à son indépendance et à entrer dans le cadre de l'administration monarchique à titre de pensionnaire et de capitaine d'ordonnance ; elle fait de lui le serviteur salarié du roi. L'étendue de ses domaines ne soustrait pas Alain d'Albret à cette servitude. Criblé de dettes, bien qu'il passât pour avare, obligé presque chaque année d'aliéner une partie de son domaine, il s'estimait fort heureux de toucher une pension royale et ne laissait passer aucune occasion de la faire augmenter. Elle était plus ou moins forte suivant la situation du trésor royal, le nombre de lances confiées à sa direction, l'état de paix ou de guerre, la faveur dont il jouissait auprès du monarque. Fixée ordinairement à 4,000 livres (120,000 fr.), elle est supprimée de 1488 à 1490 à cause de l'insurrection de Bretagne, à laquelle Alain prend part. Vaincu à Saint-Aubin du Cormier, il touche, en 1490, la somme énorme de 18,000 livres, mettant à profit la nécessité où se trouvait Charles VIII d'acheter de lui la reddition de Nantes. Ses prétentions ne s'arrêtèrent même pas là : il avait enfin trouvé une bonne occasion de garnir ses coffres aux dépens de ceux de l'État, et il n'était pas homme à la perdre. Il demande donc sans hésiter 110,000 écus comptant, 25,000 livres de rente pour ses droits sur la Bretagne, 18,000 livres de rente « à la charge d'une compagnie de cent lances », 18,000 livres de rente pour son fils le roi de Navarre, 6,000 livres de rente pour son fils Gabriel, seigneur d'Avesnes, 6,000 livres comptant pour deux de ses créatures, les sieurs Saint-Maurice et de Lissac, une pension de 12,000 livres pour son ami de Cardilhac et encore quelques menus articles. Le roi accepta, pressé par le besoin de posséder Nantes ; mais ensuite il réduisit considérablement les concessions : les préparatifs de la guerre d'Italie ne lui permettaient pas de tels gaspillages. Il amena donc le sire d'Albret à se contenter d'une rente de 6,000 francs. Sous Louis XII, nous voyons la pension monter à 8 et même à 14,000 livres. La royauté a encore besoin d'Alain ; elle veut lui donner pour gendre le duc de Valentinois et lui confier la défense de la frontière pyrénéenne, menacée par les Espagnols pendant la guerre de Naples. Mais bientôt Alain tombe en disgrâce ; le procès du maréchal de Gié lui a nui auprès de la cour : la pension est supprimée pendant quelques années.

Cet assujettissement pécuniaire rendait bien difficile pour les chefs de maison féodale la résistance à l'autorité royale. Les pensions ne paraissaient être que la rémunération de fonctions militaires ; mais ces fonctions elles-mêmes constituaient, comme l'observe M. Luchaire, une dépendance. L'institution des compagnies d'ordonnance, composées de cavaliers nobles, fut d'un précieux secours à la royauté dans sa lutte contre la féodalité. La petite noblesse, obligée de loger dans des villes désignées par les commissaires royaux, d'obéir à des chefs nommés par le roi, perdait l'habitude de la fière et rude vie féodale. Quant à la grande noblesse, elle fournissait les capitaines ; ils recevaient un salaire et devenaient les fonctionnaires de la monarchie, qui les employait à son gré. L'indépendance s'effaçait de toutes parts et l'autorité royale devenait une réalité.

Ces fonctions, loin d'être méprisées par une noblesse jalouse avant tout de sa liberté, étaient, au contraire, un objet de vifs désirs et de compétitions. Pour nous borner à Alain, nous le voyons chargé de multiples offices ; et cependant il ne manque jamais d'en solliciter de nouveaux et d'invoquer les liens de parenté qui l'unissent à la famille royale. « Étrange condition, s'écrie M. Luchaire, que celle de ce chef féodal qui servait la monarchie et acceptait son argent pendant que sur tous les points du domaine d'Albret ses officiers luttaient pied à pied contre ceux du roi ! Telle était la situation contradictoire faite aux feudataires du xve siècle, qu'il leur fallait, chez eux, combattre les empiétements de l'autorité souveraine, tout en subissant son joug à l'armée et à la cour ! »

II.

La multiplicité des procès ne doit pas être oubliée parmi les causes de ruine de la noblesse. Pas de fief qui ne soit contesté, ni de seigneur qui n'ait à se défendre contre l'avidité d'autrui. La chicane est « le fléau de la société féodale ». Elle a notamment cette conséquence funeste d'abaisser l'autorité seigneuriale devant la magistrature royale, qui n'est souvent que l'instrument des caprices du monarque.

Cependant, à considérer les choses de plus haut, cet esprit processif marque un progrès social. Les guerres seigneuriales, si fréquentes au moyen âge, disparaissent ; la plupart des grands événements de l'existence d'un feudataire se produisent désormais devant le parlement sous forme de procès, et l'affluence en fut d'autant plus grande que la royauté devenait plus forte.

La maison d'Albret, pas plus que les autres, ne peut se

soustraire à cette cause de décadence. La vie d'Alain est absorbée par une foule de procès. Il faut maintenir les droits de la maison contre les empiétements des gens du roi, contre l'esprit de révolte des municipalités, contre les prétentions de seigneurs rivaux ou de tenanciers usurpateurs. En laissant de côté les affaires pendantes avec les officiers royaux et les communes, Alain se trouvait impliqué, vers 1500, comme défendeur ou demandeur, dans plus de soixante-dix procès devant les parlements de Bordeaux, Toulouse, Paris, Rouen, devant l'Échiquier de Normandie. Un de ses contemporains, le duc d'Alençon, en comptait pour sa part quarante-neuf pendants au Grand-Conseil seulement. Mais ce sont des affaires personnelles ; elles n'ont d'intérêt pour nous que parce qu'elles montrent les seigneurs se soumettant aux arrêts de la justice royale et acceptant une organisation qui était la négation de leurs droits et la ruine de leur indépendance.

Bien plus grande est l'importance des luttes soutenues par la féodalité contre les municipalités appuyées par la Couronne. C'est dans les villes, même dans les plus humbles bourgs, que l'œuvre monarchique trouve ses plus actifs auxiliaires; et, en effet, le but de la royauté est le même que celui du peuple : ils combattent pour la même cause. Si le roi cherche l'émancipation de son pouvoir dans l'assujettissement de la noblesse, les municipalités tendent à se délivrer des servitudes féodales, qui entravent leur développement. Quoique l'autorité seigneuriale soit déjà, au xve siècle, moins oppressive qu'aux siècles précédents, elle est cependant un fardeau et une menace. Le château féodal domine la ville ; le suzerain barre la rivière de ses péages, détient le moulin et le four de la communauté. Dans certaines régions du Midi, le servage du moyen âge subsiste encore : la coutume de Saint-Sever fait mention de serfs appelés *questaux*, « lesquels ne peuvent tester ni disposer des biens qu'ils possèdent par testament ou contrats entre-vifs, en aucune manière, car leurs biens et héritages sont de condition questale et serve, et sont au seigneur et non aux dits hommes questaux, sinon quant à la seule administration, — et leur peut ledit seigneur prendre ensemble tout leur dit bien quand il lui plaît, — et ceux qui descendent et sortent des dits questaux sont de condition questale et serve, s'ils ne sont affranchis ».

Pour échapper à cette domination, les villes et les communautés rurales invoquent l'appui du roi, admettent ses représentants et réclament même leur réunion au domaine royal. Charles VII et Louis XI, comprenant admirablement tout le parti qu'ils peuvent tirer de ces dispositions, se montrent toujours disposés à aider les bourgeois contre les nobles et interviennent activement dans l'administration des villes. Le Parlement et les gens du roi se montrent en toute circonstance les auxiliaires empressés de cette politique et s'y dévouent au point de résister même aux faiblesses passagères de la Couronne. M. Luchaire cite des exemples de communes qui luttèrent contre le seigneur féodal pendant un demi-siècle : tantôt elles sont soutenues par la Couronne et croient leur indépendance définitivement conquise; puis le bon plaisir royal les rend au feudataire malgré la résistance des parlements, qui finissent par céder, mais en faisant des restrictions mentales qui leur serviront plus tard à reprendre la lutte jusqu'à ce qu'enfin toute velléité d'abandon ait disparu.

Le rôle de ces obscurs serviteurs a été équitablement apprécié par M. Luchaire, et il leur rend pleine justice en ces termes :

« Au centre, la Chambre des comptes et le parlement de Paris; sur tous les points du territoire, les parlements provinciaux, les baillis, les prévôts, les juges et les sergents, milice pleine d'une ardeur fanatique : tels furent les véritables, les constants ennemis du sire d'Albret comme de tous les souverains féodaux. S'il faut attribuer à la royauté l'unité de plan que dénote la longue guerre entreprise par le pouvoir central contre la féodalité, c'est aux légistes, aux officiers de justice et de finance, à ces roturiers instruits et pénétrés des maximes du droit romain que reviennent la constance des vues, l'activité infatigable et, en grande partie, l'honneur d'avoir mené l'œuvre à bonne fin ».

Grand est l'honneur en effet, et je ne crois pas qu'on doive, comme M. Luchaire y paraît incliner, douter que cette concentration de toutes les forces vives de la nation, cette abdication d'un peuple en faveur de la monarchie ait été favorable aux vrais intérêts du pays. Cette concentration entre les mains d'un seul a fait de la France une nation homogène ; elle en a lié fortement entre elles toutes les parties et les a soudées les unes aux autres, tandis que le système féodal aurait eu pour conséquence un émiettement. Le pouvoir royal, déjà chancelant au moyen âge, presque annulé dans les luttes entre feudataires, se serait définitivement effondré, et chaque hobereau « se serait taillé dans le manteau royal un habit d'arlequin » ; à ce régime, la « civilisation et les vrais intérêts » n'auraient vraisemblablement rien gagné.

La monarchie a fait des fautes, elle a commis des crimes, elle a trop souvent suivi le progrès à contre-cœur au lieu de lui faire bonne compagnie : il en est résulté que les forces de la nation se sont un jour retournées contre elle, comme elles s'étaient jadis retournées contre la féodalité; mais de ce qu'elle a succombé, victime de ses fautes et de ses erreurs, il ne faut point conclure qu'elle n'a pas, à son heure, marqué un progrès sur les âges précédents.

GEORGES DE NOUVION.

LA VIE ET LA MORT D'UN ROI CONSTITUTIONNEL

Victor-Emmanuel.

En 1849, le malheureux Charles-Albert laissait à Victor-Emmanuel le Piémont envahi et écrasé par l'Autriche ; en 1878, le fils du vaincu de Novare meurt à Rome après avoir réalisé le vieux rêve de Dante, léguant au roi Humbert l'Italie une et indépendante, élevée au rang de grande puissance. Des sceptiques diront que dans ce merveilleux changement

de fortune il y a bien un peu de chance, un concours de circonstances fortuitement heureuses, un quine à la mystérieuse loterie des choses humaines. Ils ajouteront que par lui-même Victor-Emmanuel ne répond point à la légende des fondateurs d'empire ou des sauveurs providentiels. C'était un brave soldat ; toujours, à Goïto comme à Novare, comme à Palestro, il fait brillamment honneur à la chevaleresque bravoure de la maison de Savoie ; mais lui-même n'a jamais affecté les ambitions d'un grand capitaine : à Custozza, par exemple, il laisse La Marmora, son vieux compagnon, le fidèle ami qui ne l'a précédé que de quelques jours dans la tombe, conduire tout seul les opérations et la bataille. De même, Victor-Emmanuel était-il un politique de premier ordre comme Guillaume III ou Frédéric II, un diplomate hors ligne, un administrateur exceptionnel ? Pas davantage. L'aspect sous lequel apparaît le premier roi de l'Italie est celui du « galant homme » dans toute la force et dans toute l'extension du mot, — galant en tout et avec tous, au dedans comme au dehors, dans les affaires publiques et dans le privé, avec ses sujets et avec ses sujettes. Malgré l'excommunication quelque peu paternelle de Pie IX, il avait la conscience fort à l'aise : il se considérait toujours comme aussi bon catholique que bon gentilhomme ; il remplissait avec scrupule ses devoirs de religion ; pour le reste, il se laissait vivre facilement et largement, en souverain dont le peuple est satisfait.

Quelle santé et quel tempérament ! Quel heureux amalgame du Piémontais, rude cavalier, chasseur infatigable, et de l'Italien proprement dit, enclin à toutes les passions que fait naître la terre bénie des voluptés ! En parcourant tout récemment encore les montagnes de la haute Italie, il nous arrivait presque à chaque site pittoresque d'entendre dire : « Voilà un château, voilà une villa où le roi vient chasser. » Et d'un ton où ne perçaient que l'amitié et la sympathie pour le souverain, on racontait sur son compte telles historiettes à la Henri IV. Comme tout bon fils de l'Italie, le roi avait du goût pour les choses d'art ; mais ses préférences n'étaient rien moins que raffinées ; il n'aspirait pas, de prédilection, aux beautés immatérielles de la pure intelligence. Il se plaisait dans le mouvement, dans les plaisirs du grand air ; il adorait les chevaux ; il avait les plus belles écuries du royaume.

Sans doute voilà le trait le plus apparent, le plus immédiatement saisissable dans la physionomie de Victor-Emmanuel ; mais est-ce là tout l'homme ? Tant s'en faut. Ces qualités quelque peu vulgaires, même aidées par les plus heureux hasards, n'expliqueraient point un si surprenant contraste entre le début et la fin de son règne. Parmi tous les souverains de notre époque renommés pour leur bonheur, il n'en est pas un dont l'avénement se soit produit dans des circonstances aussi critiques, aussi dangereuses. Au roi Léopold l'Europe avait donné un État déjà tout constitué dans ses frontières et sur ses bases essentielles. L'empereur Guillaume a hérité d'un royaume déjà pourvu d'une puissante organisation militaire, presque mûr pour ses destinées actuelles. Mais qu'était donc le Piémont, au moment où Victor-Emmanuel a succédé à Charles-Albert ? L'armée vaincue à Novare, le budget épuisé par la patriotique aventure du précédent souverain, une insurrection imminente à Gênes, l'Autriche triomphante, tenant le petit État à sa merci, telle apparaît la situation. Remarquons que si Charles-Albert avait abdiqué, c'était surtout parce que Victor-Emmanuel semblait offrir des titres personnels pour obtenir de l'Autriche des conditions plus douces. Le jeune roi était marié depuis 1842 à une archiduchesse ; de plus, il avait été élevé par les jésuites dans les principes politiques qui prédominaient alors à la cour de Vienne. Il promettait donc d'être un souverain de réaction, un client de l'Autriche en Italie ; c'est à ce titre que le Piémont obtint grâce. A Vienne, on comptait bien que Victor-Emmanuel, fidèle à son éducation et à ses alliances de famille, gouvernerait ses sujets sous la tutelle de l'étranger et achèverait d'éteindre à Turin le foyer de libéralisme allumé par son père. Certes, rien n'était plus facile à Victor-Emmanuel que de suivre cette voie toute tracée, et il aurait fait à coup sûr s'il n'était réellement que l'homme dont nous avons tout à l'heure tracé l'esquisse.

Comprend-on quel effort sur soi-même, quelle vigueur dans le caractère, quelle droiture dans la raison indique ce seul fait, pour un jeune homme, de se dégager spontanément des liens de toute son éducation première, de résister à la pression de ses anciens maîtres, enfin de devenir, lui, élève des jésuites, un prince volontairement et loyalement constitutionnel ? On ne nous démentira pas quand nous affirmons que ce n'est point là l'acte d'un personnage ordinaire, et que cet acte, par la valeur morale comme par les résultats positifs, vaut pour le moins bien des grandes batailles et bien des exploits politiques. L'Autriche prit tous les moyens pour amener Victor-Emmanuel à abroger la Constitution octroyée par son père ; elle employa successivement les menaces et les promesses ; elle proposa de donner Parme en échange au Piémont. C'est le patriotisme réveillé, éclairé par le souvenir de Novare, qui suggéra à Victor-Emmanuel une intelligence supérieure de la situation : il refusa le troc, et virtuellement ce refus a fondé l'unité et l'indépendance de l'Italie.

Nous ne voulons pas revenir sur des faits bien connus du lecteur ; il nous suffit de relever la juste part qui revient à l'illustre défunt dans l'œuvre de Cavour, de Garibaldi, de La Marmora, etc., et il nous est permis d'ajouter de la France elle-même. Si le Piémont est devenu le centre du mouvement italien, n'est-ce point que Victor-Emmanuel en avait fait par la Constitution un État libre, c'est-à-dire vivant, doué de l'organisme nécessaire pour durer par lui-même et se développer dans le sens national ? Pourquoi l'Italie a-t-elle achevé si rapidement son évolution, s'avançant de Turin à Florence et de Florence à Rome ? N'est-ce point encore, pour une grande partie, que Victor-Emmanuel, pratiquant avec une rare intelligence les lois du régime constitutionnel, a mis en œuvre toutes les forces vives de la nation, a associé dans un commun effort toutes les bonnes volontés, tous les hommes de mérite, de quelque origine, de quelque parti qu'ils fussent ?

Sans doute c'est Cavour qui, politiquement, diplomatiquement, a fait l'Italie ; mais c'est le roi qui a accepté, qui a

soutenu Cavour. Tous les partis et tous les patriotes, Mazzini lui-même aussi bien que Massimo d'Azeglio, ont pu servir le roi parce que celui-ci n'avait qu'un but : la grandeur nationale, et qu'un moyen d'atteindre ce but : la liberté constitutionnelle. Sur ces principes il n'a jamais varié : quelques jours avant sa fin, il a encore réorganisé le cabinet Depretis selon les indications de la majorité parlementaire.

Cette union intime et constante du souverain avec le pays a permis à tous deux de venir à bout de difficultés qui de prime abord paraissaient insurmontables. Par exemple, que d'embarras, que de périls dans la transformation imposée par l'Italie au Saint-Siége! La nation seule, guidée par ses plus éminents politiques, pouvait trouver le juste tempérament entre les nécessités politiques du jeune État et l'attachement toujours très-puissant de la majorité populaire pour la papauté, institution éminemment italienne.

Ainsi, nul plus que Victor-Emmanuel n'a été un chef d'État constitutionnel, et nul n'a démontré par une expérience plus décisive combien le régime constitutionnel est efficace pour résoudre toutes les questions, quelque graves ou quelque délicates qu'elles soient. Il est à la mode dans une certaine école de dénigrer ce régime; les bonapartistes n'ont que dédain pour ce qu'ils appellent les soliveaux parlementaires, ou plus crûment encore les porcs à l'engrais. Pour le parti des invasions et des démembrements, un chef d'État ne peut s'accommoder du régime constitutionnel. Il semble cependant que l'œuvre de Victor-Emmanuel n'est point déjà si médiocre, et que son héritage vaut bien celui des Bonaparte. D'autres, plus sérieux, prétendent que la loi des majorités est difficilement compatible avec la continuité et la suite nécessaires surtout dans la politique étrangère. L'exemple de Victor-Emmanuel à cet égard est concluant : c'est par le régime parlementaire que l'Italie s'est développée, unifiée ; elle a manœuvré, évolué, noué des alliances, profité de toutes les occasions avec la plus remarquable habileté. En Prusse, l'empereur Guillaume a retenu certaines habitudes hautaines du pouvoir absolu ; le gouvernement, à commencer par M. de Bismarck, ne se fait point faute d'en prendre à son aise avec le Landtag et le Reichstag. En Angleterre, les devoirs constitutionnels paraissent plus faciles de la part d'une femme. Mais c'est de lui-même et sans réserve que Victor-Emmanuel a toujours subordonné son influence personnelle aux règles du régime parlementaire; c'est en les observant avec scrupule qu'il en a tiré des résultats aussi féconds pour lui-même que pour son pays. Tel est le mérite propre du feu roi ; il justifie pleinement la reconnaissance et le respect du peuple italien.

Quelles peuvent être les conséquences du changement de règne sur la politique de l'Italie ? Ce que nous venons de dire au sujet des institutions désormais fondées par Victor-Emmanuel lui-même montre précisément que la portée du fait est politiquement assez restreinte. En Russie, par exemple, l'avénement du czarewitch, que l'on dit ou plutôt que l'on disait peu disposé en faveur des Allemands, pourrait provoquer au dehors des inquiétudes ou des espérances; mais en Italie la direction des affaires appartient au pays lui-même, et le prince Humbert n'est pas, que l'on sache, d'humeur à commettre une faute aussi capitale que celle de violer les règles sanctionnées par l'autorité même de son père. Lui-même ne dit-il pas, dans sa proclamation, que les institutions de l'Italie ne mourront pas? On raconte que personnellement le nouveau roi a des sympathies pour l'Allemagne, qu'il est au mieux avec le prince-héritier de Prusse, qu'il admire vivement M. de Bismarck et surtout M. de Molkte. Victor-Emmanuel avait des raisons toutes spéciales pour aimer la France; ces raisons sont même si puissantes qu'elles subsistent toujours, qu'elles s'imposent d'une manière permanente à l'Italie et à son souverain. A diverses reprises, la question cléricale a pu soulever des embarras entre les deux gouvernements reliés par des souvenirs qui ne s'oublient pas impunément, par des intérêts analogues, par la communauté des principes et des aspirations; on peut se féliciter que la mort de Victor-Emmanuel ne soit pas survenue dans un de ces moments de crise : actuellement on cherche en vain dans les deux pays ce qui pourrait les indisposer l'un contre l'autre; l'intérêt aussi bien que l'honneur les engage, avec le roi Humbert aussi bien qu'avec Victor-Emmanuel, à vivre non-seulement en paix, mais en bonne amitié.

Louis Jezierski.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER.

La Femme du pilote. roman norwégien, par M. Jonas Lie. — **Pan.** *Recueil de lieder allemands*, par le Dr Pelle.

I.

J'ai eu récemment à m'occuper de la Scandinavie à propos d'un drame assez sauvage d'un poëte de grand talent, M. Henrik Ibsen (1). Aujourd'hui c'est un roman qui m'y ramène. *La Femme du pilote* (2) est l'œuvre d'un écrivain norwégien, M. Jonas Lie, qui a peint avec un doux éclat les paisibles soleils et les nuits mystérieuses de sa froide patrie.

M. Lie n'occupe pas le premier rang parmi les romanciers scandinaves. Il me paraît mériter néanmoins une place tout à fait à part, parce qu'il a reçu le don poétique. Amant passionné de la mélancolique nature du Nord, il trouve des accents éloquents pour célébrer sa maîtresse. *Le Voyant*, son premier ouvrage important, *le Trois-Mâts*, *l'Avenir*, contiennent des descriptions délicieuses. On pourrait lui appliquer, toutes proportions gardées, ce qu'un critique anglais (3) a écrit du poëte Wordsworth :

(1) Voy. sur *Brand*, drame en 5 actes par M. Henrik Ibsen, la *Revue* du 15 septembre.

(2) *The Pilot and his Wife*, par Jonas Lie, traduction anglaise de G.-L. Tottenham. — Londres, William Blackwood et Cie.

La *Revue Britannique* a publié récemment une réduction française du même ouvrage.

(3) M. Stopford Brooke, dans *Primer of english Literatur*.

« La nature était pour lui une personne distincte de lui-même et en état d'inspirer l'amour... C'est pourquoi il l'observait minutieusement et amoureusement, la décrivant passionnément sous tous ses aspects. »

Les paysages tiennent donc une grande place dans l'œuvre de M. Lie, mais ce n'est pas au détriment de la personne humaine. M. Lie aime à mettre en scène les cœurs simples et candides que forment les longues solitudes des contrées voisines du pôle et à peindre les mœurs patriarcales de la province de Nordland. Tout ce qui est la Norwége, en un mot, l'émeut et l'inspire. Il est pénétré et comme transpercé des charmes de cette terre sauvage qui paraît si âpre à l'homme du Midi et qui est si douce à ses enfants. Son union avec elle est si intime, qu'il ne s'en détache point sans violence ni blessure, et chaque fois qu'il lui a fait infidélité pour d'autres contrées plus sereines, il a été inférieur à lui-même. Le livre qui nous occupe en offre un exemple.

Dans *la Femme du pilote*, le milieu contraste avec le commencement et la fin. Du chapitre XIII au chapitre XVIII, l'action se passe dans l'Amérique du Sud, et aussitôt l'auteur, sans doute par une recherche de couleur locale, d'entasser les aventures extraordinaires : fuites, surprises, escalades, la police, les tripots, une désertion, deux guets-apens, sans parler d'une tentative de séduction par une femme à l'œil noir qui mouche une chandelle en lançant le stylet. Cet ouragan d'événements rappelle M. Bret Harte, les jours où M. Bret Harte se mêle (cela lui arrive) d'être mauvais. Il y a dans ces soixante pages la matière d'un roman-feuilleton, et rien n'amuse dans ce fouillis parce qu'il y manque la verve, la facilité d'invention. Il y manque surtout le ton de conviction par lequel M. Alexandre Dumas père, dans ses fantaisies les plus extravagantes, enlève le lecteur.

M. Jonas Lie fait penser ici, par contraste, aux gens possédés de l'insupportable manie d'être toujours un peu plus qu'eux-mêmes. Alfred de Musset appelait cela *déborder* son mérite. M. Lie, à l'opposé, n'a pas rempli le sien. Quoi qu'en dise le proverbe, qui peut le plus ne peut pas toujours le moins, et il arrive fort bien qu'un écrivain possède des dons supérieurs, qu'il conçoive fortement les caractères, qu'il sente vivement la nature, qu'il sache donner la vie à ses personnages, et qu'il soit un pauvre conteur d'aventures. Quel changement de ton dès que M. Jonas Lie rentre dans les brumes du septentrion! En posant le pied sur la côte de sa province de Nordland, il reprend, comme par miracle, ses habitudes d'esprit ; il redevient artiste.

Les passages où il parle de la mer suffiraient pour mettre son livre hors de pair. On respire l'air salé. Le vent âpre cingle le visage à intervalles irréguliers, comme par saccades. Les lames lancées à toute vitesse sur les rochers du rivage rejaillissent en longs embruns. A l'horizon, tout remue et s'agite; les nuages et les vagues forment un vaste fourmillement. La nuit descend sur le monde, et l'œil ne distingue plus à travers l'obscurité que les vagues blancheurs des lignes de brisants qui bordent la côte. Dans *la Femme du pilote*, le héros véritable, c'est l'Océan.

La scène s'ouvre en Norwége, sur un îlot de quelques pas de large, dit *le Petit Torungen*. Une pauvre maison basse, établie par la fantaisie de son propriétaire sur ce roc à fleur d'eau, semble courber le dos sous la tempête. Il a fallu l'ensevelir jusqu'au toit sous des monceaux de pierres pour l'empêcher d'être emportée par le vent. Elle est habitée par le vieux Jacob, qui parle peu, et par sa petite-fille Élisabeth, jeune sauvage aux bras maigres, à l'épaisse chevelure ébouriffée. Les moyens d'existence du vieux Jacob ne sont pas très-clairs. Les rares visiteurs de son rocher le trouvent toujours raccommodant des souliers : pour qui? La nuit, il allume derrière la vitre de sa petite fenêtre une lampe qui sert de phare aux pêcheurs; quelques-uns insinuent que la lumière du vieux Jacob est précieuse aux contrebandiers. Quoi qu'il en soit, les pilotes de la côte apportent au maître de la chétive cabane, en signe de reconnaissance, des barils d'eau-de-vie, des ballots de tabac, des quartiers de viande, et d'autres provisions, en sorte qu'Élisabeth et son grand-père, dans leur vie isolée et bizarre, sont, en somme, assez bien pourvus.

Le gabarrier Christiansen vient assez souvent visiter le petit Torungen. C'est un des rares êtres humains que le vieux Jacob, revêche et taciturne, voit sans déplaisir. Avec le temps, Christiansen commence à amener son fils Salvé. Élisabeth babille avec le jeune garçon, qu'elle étonne et amuse par la naïveté de ses questions.

Les deux enfants ne tardent pas à s'aimer, et avec l'amour commencent pour eux le bonheur et le malheur. La défiance d'une part, un peu trop de fierté de l'autre, empoisonnent leurs joies. Même après que Salvé s'est décidé à épouser Élisabeth, le soupçon vit au fond de son cœur, d'autant plus difficile à tuer qu'il est né d'un malentendu. La vie des deux époux devient amère, insupportable. Un jour la crise éclate, on croit qu'elle va tout perdre : elle sauve tout en éclaircissant la méprise, cause du mal.

On peut contester à M. Jonas Lie la vraisemblance de son dénoûment. Le lecteur se défie des lettres qui traînent pendant quinze ans dans les tiroirs de tout le monde sans être jamais vues par la personne qu'elles intéressent et qui tombent sous ses yeux juste au dernier chapitre. Mais quoi? Il faut qu'un roman finisse, qu'il finisse bien, si c'est possible, et les plus grands écrivains n'ont pas toujours su se passer du *deus ex machina*.

La faiblesse du dénoûment et les incohérences du milieu ôtent peu de chose à la valeur de *la Femme du pilote*, parce que le mérite de l'œuvre est ailleurs que dans l'invention et la conduite des événements. Le livre — tranchons le mot — est mal fait. Il ne lui en reste pas moins le je ne sais quoi qui ne s'acquiert point par l'application ni le travail. Or, en littérature, ce je ne sais quoi, c'est tout.

II.

Le recueil de *lieder* (1) formé par le docteur Friedrich Polle et dédié par lui aux élèves des gymnases allemands

(1) *Pan, ein lustiges Liederbuch*, par le Dr. Friedrich Polle. — Dresde, Schönfeld.

est bien nommé *Pan*. Il contient de tout, amusettes d'enfants et canons, rondes et marches guerrières, odes de Pindare ou d'Horace (en grec et en latin, s'il vous plaît) et chansons à boire. Ces dernières sont les plus intéressantes. On y trouve plusieurs de ces poésies latines mêlées de vers ou de mots allemands, que chantaient les jeunes clercs du moyen âge et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les universités :

Sequimini, o socii, wol her mit an den Rhein!
Lætamini, vos ebrii! da trinkt man guten Wein.

« O compagnons, suivez-moi au bord du Rhin! Vous, ivrognes, réjouissez-vous! on y boit de bon vin. »

Une pièce avec texte allemand, dont paroles et musique sont d'une simplicité primitive, est écrite d'après les règles de l'allitération. La même consonne revient un nombre de fois déterminé, pour former, en se combinant avec l'accent, ce qu'on appelait les *porteurs* (*Träger*) du vers. Cette forme, très-ancienne, détrônée vers le xe siècle par le vers rimé, et que de nos jours Schlegel, Rückert et Fouqué ont essayé sans succès de ressusciter, a longtemps dominé chez les peuples du Nord, Écossais, Scandinaves, Saxons. Les Allemands l'employaient indifféremment pour les poésies en langue nationale et pour les pièces en latin. En Gaule, saint Fortunat écrivait, au vie siècle :

Dum rapit, eripitur rapienda rapina rapaci.

Je ne prétends point que la *Poésie allitérante* du docteur Polle, recueillie par lui des lèvres d'un buveur saxon, remonte à une aussi vénérable antiquité. Le sens des paroles n'aide pas à en deviner l'âge, car elles n'ont pas de sens.

Les mélodies de *Pan*, en grande partie populaires et anonymes, ont un accent moins triste que les airs populaires français. Elles sont en même temps très-éloignées de la joyeuseté italienne. Leur caractère est à part, comme celui des paroles sur lesquelles l'air se moule ou qui se sont moulées sur l'air. Le rire allemand ne jaillit point de source; il vient à la réflexion, et cela se sent dans le *lied*, qui n'a pas la gaieté facile. Le *lied* est fait d'un mélange de gravité, de sentiment, de lourd réalisme et de haute poésie, qui n'admet pas la verve franche et légère. Son nom même, le mot *lied*, n'a pas sans raison reçu droit de cité dans notre langue : le français ne possédait pas d'équivalent pour le rendre, parce que la chose qu'il désigne n'existe pas chez nous. Chanson, romance, élégie, nocturne, aucun de nos genres poétiques ou musicaux ne donne l'idée de ces petites pièces où la tendresse rêveuse de la race s'exhale en une mélodie indécise. Le *lied* est un produit national du sol germanique, tout comme la philosophie allemande.

ARVÈDE BARINE.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

La mort de Victor-Emmanuel sera mise par les cléricaux à l'actif de la Providence, et parce que le pape survit au roi, on ne manquera pas d'attribuer cette pleuro-pneumonie à une intervention divine.

Cette satisfaction *in extremis* est fort excusable. Le parti qui l'invoque a si peu d'occasions de se réjouir et de constater des succès, qu'il faut lui pardonner ce triomphe funéraire. J'avoue que je n'eusse pas été trop surpris d'apprendre que Ravaillac avait été ressuscité pour châtier l'homme qui par certains côtés ressuscitait Henri IV. Triompher par une fluxion de poitrine et en laissant toute la besogne à la Providence, c'est une victoire modeste. Si les jésuites s'en contentent, ils sont devenus patients.

Cette mort, dans les circonstances actuelles, aura-t-elle une influence fâcheuse sur la paix de l'Europe? Quelques journaux semblent le craindre. Je ne le crois pas. Victor-Emmanuel était un roi absolument parlementaire : le parlement subsiste; et la seule démonstration qui sera faite à l'Europe sera celle de la facilité avec laquelle, dans un pays libre, le chef de l'État, roi ou président, peut être déplacé par la mort ou la démission sans que le pays souffre et s'émeuve autant que de la perte d'un homme de génie.

II.

Le général Cousin de Montauban, comte de Palikao, le dernier ministre de la guerre sous l'empire, vient de s'éteindre, et ceux qui n'ont pas osé lui faire voter une dotation après ses exploits en Chine affectent, dans leurs journaux, de l'exalter, d'en faire un grand homme calomnié, depuis qu'il a contribué pour sa part aux désastres de 1870 et à la perte de deux provinces.

Je me souviendrai toujours de son attitude à la tribune du Corps législatif pendant l'agonie de l'empire, qui devenait, hélas! par une contagion déplorable, l'agonie de la France.

L'ennemi était sur le territoire; Paris allait être investi; il ne fallait plus que la catastrophe de Sedan, ce chef-d'œuvre auquel M. Rouher n'a pas nui, pour que la mesure fût comble; une foule anxieuse assiégeait le Corps législatif; on demandait des nouvelles; on interrogeait le ministère : alors le mandarin de la guerre montait à la tribune, le visage calme, semblait railler les appréhensions de la France, frappait sur sa poche en disant : « Si je vous montrais les dépêches que j'ai là, vous auriez la confiance que j'ai. » Il paraissait nous ménager la surprise d'une grande victoire; il annonçait que tout un régiment de cuirassiers ennemis s'était englouti dans des carrières, et se faisait applaudir en déclarant qu'on pouvait s'attendre à voir nos jeunes mobiles poser le pied sur le territoire badois et éventrer la frontière allemande.

C'est par ces contes chinois que le ministre berçait les dernières illusions de son parti, achevant ainsi l'empire, qui, né d'un crime pour finir dans un désastre, avait besoin de déshonorer encore par le mensonge les heures tragiques où d'ordinaire les plus criminels se font plaindre.

Ces hâbleries effrontées auxquelles il n'était pas permis de

répondre dans les journaux s'ajoutent au pillage du Palais d'été pour fixer le jugement de l'histoire. Le comte de Palikao a essayé dans un livre de justifier ses plans stratégiques; mais il a oublié de se justifier de ses faux rapports.

III.

La génération qui grandit, celle même qui participe depuis quelques années à la vie politique par la presse, aura de la peine à comprendre le rôle de Raspail dans l'histoire de la Restauration, du gouvernement de 1830, de la république de 1848, de l'empire et du régime actuel.

Parce que le vieillard était encore en prison il y a un an, les jeunes gens sages de ce temps-ci seront disposés à croire que ce conspirateur obstiné était devenu monomane; ils le rangeront volontiers dans la catégorie dont M. Gagne était le héros. Ne trouvent-ils pas déjà que Garibaldi se survit? Ne nous souvenons-nous plus des ironies par lesquelles le nom du général Lafayette était accueilli de la jeunesse irrévérencieuse de 1835?

C'est le sort de tous les grands lutteurs qui ne meurent pas dans la bataille de paraître exagérés, presque monstrueux et grotesques, aux gens paisibles, quand la victoire est acquise, quand les combats sont à jamais finis. Comme ils ne désarment pas tout à fait, par habitude de méfiance, par vanité de soldat, par respect de leur jeunesse, on ne les trouve plus à la mode du jour, et l'on finit par s'imaginer qu'ils n'ont jamais été à la mode d'aucune époque.

Raspail est la renommée la plus populaire de ce temps-ci. En politique, il a été un initiateur infatigable de la république; et la révolution qu'il fit en médecine est incontestable.

Que son imagination, qui colorait si vivement son éloquence, l'ait souvent emporté au delà de son but; que son idée fixe lui ait fait systématiser des principes relatifs; qu'il ait eu tort de voir une panacée dans le camphre et de croire à des insectes multipliés dans chacun de nos organes, à des jésuites dans chacun des membres de tous les gouvernements, ainsi qu'à l'arsenic dans les fauteuils des juges, il n'en est pas moins vrai qu'il fut un grand patriote, un grand savant, et qu'entre autres découvertes réelles on lui doit, au témoignage de MM. Broca et Robin, la découverte de la cellule considérée comme l'élément primordial de tout système organique. Cette conquête, qui reste une gloire de la France, a ouvert les horizons si vastes que les sciences physiques et physiologiques parcourent aujourd'hui.

Quant à son horreur des jésuites, elle s'explique par ses années de séminaire.

La postérité inscrira le nom de Raspail au fronton de nos monuments scientifiques, de nos monuments politiques; j'espère bien, en outre, qu'on élèvera sur une place de nos quartiers industriels une statue à ce médecin des pauvres qui a mis, autant qu'il l'a pu, la santé à la portée des misérables.

IV.

Courbet n'aura pas de statue à Paris. Maintenant qu'on n'a plus à lui faire payer les frais de restauration de la colonne Vendôme, on voudra peut-être admettre ses tableaux au Louvre et les acheter pour le compte de l'État, au lieu de les faire vendre pour le compte du domaine et de l'enregistrement.

Ce grand peintre, qui est mort à la peine, méritait de désarmer les rancunes politiques. On pouvait dire de lui ce que l'on disait au confesseur de La Fontaine pour obtenir l'absolution. Courbet n'eut jamais un quart d'heure de malice: c'était une bête de génie. Comme il a commis autant de chefs-d'œuvre que de bévues, on lui a fait payer magnifiquement celles-ci par celles-là.

Le conseil de guerre, qui l'avait condamné à trois mois de prison pour sa participation à la Commune, paraissait avoir bien apprécié sa légère culpabilité. On aurait dû, dans l'intérêt de l'art, l'amnistier de ces amendes qui ont stérilisé son talent avant de tuer le peintre.

Si la responsabilité qui pesa sur le pinceau de Courbet était admise désormais en principe, je demanderais pourquoi elle ne serait pas appliquée aux fauteurs, aux auteurs du 16 mai. N'ont-ils pas *déboulonné* plus qu'une colonne? Je ne parle pas des criminels qui ont commis le Deux-Décembre; M. de Maupas assure qu'il y a prescription et qu'on ne saurait lui reparler de cette histoire ancienne.

V.

Il se publie à Paris un journal où la science *graphologique* est expliquée, démontrée, propagée par M. l'abbé Michon. Je n'oserais affirmer que tous les jugements portés sur des inconnus d'après leur écriture soient infaillibles; j'en sais quelques-uns qui sont surprenants d'exactitude, et je n'oublierai pas qu'ayant montré à M. Michon une lettre du duc de Praslin sans qu'il eût vu la signature, l'abbé en arriva à conclure que l'auteur d'un pareil griffonnage pouvait pousser la dissimulation et les mauvais instincts jusqu'au crime, jusqu'au meurtre.

Je tiens surtout à faire remarquer qu'une lutte fort intéressante s'engage aujourd'hui entre les experts en écriture et les graphologues.

Les élèves de Brard et Saint-Omer étudient les *pleins* et les *déliés*, comparant les échantillons qu'on leur donne, et, quand un tribunal leur soumet un testament argué de faux, prononcent d'après des ressemblances ou des dissemblances sans se préoccuper de savoir si le tempérament, le caractère met une empreinte indélébile dans l'écriture vraie et dans l'écriture contrefaite.

Les graphologues, au contraire, prétendent que l'imitation la plus apparente ne peut jamais tromper, et qu'il y a toujours une révélation, même dans la supercherie la plus artistement combinée.

Un procès actuel donne une grande importance à ce débat et mérite que les savants s'en occupent.

Une vieille dame, dans l'Hérault, Mme veuve Bonniol, née Lacan, meurt sans qu'on trouve chez elle de dispositions testamentaires. Les héritiers n'ont plus qu'à se partager l'héritage, qui n'est de rien moins que de 1 300 000 francs. L'opération est longue. Au bout de neuf mois, un cousin germain par alliance reçoit par la poste un testament olographe, signé de la veuve Bonniol, qui l'institue légataire universel. Les parents, menacés de dépossession, résistent, s'inscrivent en faux contre le testament; le procès s'engage; des experts de Montpellier sont appelés.

Après vingt-cinq vacations, ces messieurs déclarent que le testament est parfaitement de l'écriture de la veuve. Mais un avocat s'avise des découvertes graphologiques de M. l'abbé Michon et lui envoie une photographie du testament et de l'écriture de Mme Bonniol. Celui-ci examine à son tour, se fait expliquer le caractère de la défunte; et, de la notion acquise de son caractère passant à l'étude des signes graphiques qui lui sont attribués, il conclut que jamais Mme Bonniol, femme d'un esprit étroit, peu communicative, concentrée, redoutant que l'on sût sa pensée, telle que la rend sa véritable écriture, n'aurait pu tracer dans ce prétendu testament certaines lettres qui trahissent un caractère ouvert, s'épanchant sans peine.

Il découvre des anomalies que les experts ont dû méconnaître, ceux-ci s'attachant surtout à certaines ressemblances sans tenir compte des différences, et il envoie à l'avocat des héritiers un rapport concluant ainsi :

« La plume qui a écrit les vrais autographes de Mme Bonniol n'a pas écrit le testament, puisque 1° ce sont des lettres composées d'éléments différents ; 2° l'écriture du testament nous donne une nature formellement en opposition avec la nature bien connue de Mme Bonniol. »

Que décidera la justice? Entre les esprits routiniers et ce physiologiste moderne, qui se prononcera? Il en est de cette science appliquée à l'écriture comme de la médecine. Combien de gens jugés autrefois criminels qui seraient absous aujourd'hui pour cause de folie! Combien de testaments trouvés bons par des experts en écriture qui seraient déchirés aujourd'hui au nom de la graphologie! Ne se souvient-on pas du fameux procès Laroncière et de la condamnation terrible prononcée uniquement sur un rapport d'expert contredit d'ailleurs par un autre?

Il est vrai que les juges ne sont pas forcés de croire à la science dont M. Michon est le propagateur. Mais s'ils doutaient seulement! En tous cas, la lice est ouverte et, comme pour le procès Lafarge, la science officielle (si les experts en écriture sont des savants) est aux prises avec la science nouvelle, indépendante. Raspail ne trouvait pas d'arsenic où Orfila en trouvait une ombre : ce fut cette ombre qui décida de la condamnation; toutefois la lutte avait fait douter le jury, qui admit des circonstances atténuantes.

J'engage les héritiers naturels de Mme Bonniol à étudier bien vite la graphologie, pour trouver d'autres arguments encore à l'appui de ceux de M. Michon.

VI.

On a beaucoup parlé de l'affaire Chevandier de Valdrôme, de cette mère qui enlève son enfant pour en conserver la tutelle. Les rieurs (car on a ri de ce drame) ont été pour la mère, une ancienne actrice, de mœurs équivoques, épousée jadis précisément pour ses mœurs douteuses.

On a trouvé plaisant que les gens moraux fussent bernés par la comédienne, parce que le dossier de la morale avait de singuliers documents à révéler. Ce mari mort qui, de son vivant, avait conclu un pacte avec son épouse infidèle pour établir entre eux une liberté absolue du jour et de la nuit, n'a pas légué une mémoire fort respectable à son héritier.

On voulait préserver l'enfant en l'élevant loin de sa mère. On lui eût appris sans doute à mépriser celle-ci, condamnée par un jugement et déclarée indigne de tutelle; mais lui eût-on enseigné à vénérer son père ?

Il peut y avoir de fâcheux exemples dans l'intérieur de cette dame légère ; mais il y sera aimé, et l'affection met dans le cœur des enfants quelque chose de bon, de joyeux, qui peut faire fructifier une vertu. Au lieu d'une éducation rigide d'orphelin, il aura des gâteries. Qui sait si cela ne vaudra pas mieux pour lui, et si même la nécessité de vaincre la famille du mari dans l'avenir ne fera pas corriger le passé de la mère par l'éducation à donner à l'enfant !

Parce que l'oncle, le subrogé tuteur de ce petit enfant qu'on se vole entre parents, a été un ministre de l'empire, il serait d'une logique un peu forcée d'attribuer à l'empire les mauvaises conditions de ce mariage. Toutefois on peut dire qu'il ne déparerait pas la série de ceux qui ont été contractés sous l'influence de l'empire.

VII.

La reine Isabelle ne veut pas aller bénir l'union de son fils. C'est de la sollicitude bien entendue, et le fils, qui apprécie sa mère, non-seulement se console, mais profite de l'occasion pour supprimer les subsides que son gouvernement accordait à la reine détrônée.

Voilà encore un bel exemple donné de haut! Ce n'est pas tout : cette mère, en se fâchant avec son héritier, tend la main et ouvre son cœur à l'ennemi de l'héritage et proclame la fusion faite avec don Carlos, tandis que le comte de Chambord signifie à ce prétendant qu'il n'a plus à prétendre à son amitié et à son estime.

De cette façon, le scandale est complet. Les rois qui meurent font moins mourir la royauté que les rois qui vivent.

VIII.

Il ne me reste plus assez de place pour parler du livre de Mlle Rousseil, la *Fille du proscrit*. Je regrette que les théâtres laissent à cette artiste de mérite assez de loisirs pour que, dans la mélancolie et aussi dans le dépit de son inactivité, elle fasse concurrence aux auteurs d'autobiographies. Elle est encore trop jeune pour raconter sa vie et pour être sincère, malgré sa bonne volonté.

Ce volume se lit sans ennui ; quelques pages sont naïvement émues ; mais dans la seconde partie, quand l'auteur ne raconte plus les joies et les misères de son enfance, quand elle essaye de s'élever à la poésie en transportant en Égypte, au Caire, le théâtre des élans passionnés d'une âme d'artiste que le génie conduit à la mort à travers un amour sublime, l'effort devient visible, pénible ; la vraisemblance fait défaut, et, tout en rendant justice à des qualités d'analyse et d'observation fort sérieuses, on est tenté de conseiller à Mlle Rousseil de s'en tenir à son art, qui lui réussit mieux. Je m'en rapporte d'ailleurs à elle-même, qui se reconnaît comme la première tragédienne de l'époque. On n'en dira jamais autant et elle n'en pensera jamais autant d'elle comme romancier, comme écrivain. Elle aurait tort de changer.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

La mort de Victor-Emmanuel a produit la plus douloureuse émotion en Europe. Tous les grands acteurs de l'histoire contemporaine disparaissent l'un après l'autre ; la scène qu'ils ont remplie paraît bien vide. Nul ne laisse une plus glorieuse mémoire que ce vaillant soldat de l'indépendance italienne qui, après avoir reçu la couronne sur le champ de bataille de Novare où semblait avoir pris fin la fortune de sa patrie et de sa maison, est mort au Quirinal, dans la capitale de l'Italie unifiée sous son sceptre sans qu'il ait sacrifié une seule liberté. Ce roi patriote, qui avait combattu comme un héros pour la cause nationale tandis que les archiducs de Florence et de Modène figuraient dans les armées autrichiennes, était en même temps un grand souverain, sachant beaucoup accorder à l'initiative d'un Cavour et pouvant intervenir à propos comme un roi franchement constitutionnel. Sous cette apparence brusque et soldatesque, il cachait un sens politique des plus déliés, uni à un respect absolu de ses engagements envers son peuple. Comme le dit son fils dans sa belle proclamation aux Italiens, « la foi dans les libres institutions est l'orgueil de sa maison ». Victor-Emmanuel est mort dans la foi de ses pères comme Cavour, montrant ainsi dans sa personne à quel point les choses de la politique avaient pour lui un caractère purement laïque qui laissait intacte la croyance individuelle. Il n'en a pas moins porté le coup le plus décisif à la théocratie romaine, soit par la nouvelle législation sur les biens d'Église, soit par le renversement du pouvoir temporel de la papauté.

Les journaux cléricaux triomphent à leur manière de ce que le pape survit à Victor-Emmanuel. « Ils étaient trois, dit le journal de M. Veuillot, qui complotèrent, il y a vingt ans, de prévaloir contre la pierre où Jésus-Christ a bâti son Église : Cavour, Napoléon III et Victor-Emmanuel. Ils sont morts, et la pierre est toujours là. » L'interprète de la Providence oublie que si Cavour et Victor-Emmanuel sont morts, leur œuvre est bien vivante, et que la pierre dont il parle n'a pu renverser l'unité italienne. — D'après M. Veuillot, les débris du Vatican devront servir à une lapidation universelle.—En attendant, la papauté n'a pas d'autre royaume sur la terre que ce palais sacré que personne ne songe à détruire. Nous ne comprenons pas très-bien comment la chute du pouvoir temporel, qui devient plus irrévocable tous les jours, se concilie avec ces paroles triomphantes sur le saint-siége. On aura beau épuiser les grandes et les petites prophéties de la Bible, toutes les imprécations n'empêcheront pas l'Italie d'être une et d'avoir Rome pour capitale. Cela aussi est un jugement de la Providence.

La France n'oubliera pas qu'elle a perdu dans Victor-Emmanuel un ami fidèle et reconnaissant, qui a contribué plus d'une fois à conjurer les périls qui résultaient des passions cléricales. Ne perdons pas de vue un seul jour les nouveaux dangers que ces passions pourront nous faire courir, car elles ne désarment pas, et elles ont aussi à leur service une habileté consommée, du moins dans leur haute direction à Rome. Il serait insensé de s'imaginer qu'elles ne tenteront pas encore plus d'un effort pour ressaisir la France. Quand on voit, d'après les révélations de *l'Estafette,* ce que la fraction ardente du parti conservateur était disposée à faire pour soustraire le pouvoir à la représentation nationale ; quand on voit ses représentants autorisés discuter sans sourciller sur une politique de coup d'État, on comprend que la vigilance est de rigueur pour longtemps. Un parti qui a un évêque à sa tête pour l'encourager à violer les lois en lui promettant l'indulgence plénière est bien dangereux. Par bonheur, il ressort de cette crise tellement affaibli et déshonoré qu'il pourra moins que jamais exécuter le mal qu'il voudrait faire. Le gouvernement vient de lui enlever l'épée dévouée sur laquelle il comptait, et a donné à la conscience publique la satisfaction qu'elle réclamait depuis longtemps. Le plus piquant de l'affaire, c'est de voir le *Figaro* conclure sérieusement de la révocation du général Ducrot « que, ni en haut ni en bas, l'armée ne doit se mêler de politique. On ne devrait pas savoir, ajoute-t-il, quelles sont les opinions d'un général, et le malheur a voulu qu'on présumât trop connaître celles du général Ducrot ». Il faudrait, au lieu de : *le malheur a voulu,* lire : *le Figaro* a voulu. On se souvient que ce qui a surtout compromis le général Ducrot, c'est la fameuse campagne de M. Saint-Genest, retour de Bourges, contre le ministre de la guerre au profit d'une politique à outrance. Personne n'a plus nui à la carrière du général Ducrot que l'impudent journal qui lui jette la pierre aujourd'hui. Les feuilles de l'ordre moral poussent de vraies clameurs d'indignation à l'occasion de cet acte de justice et s'écrient à l'envi que la révocation du général Ducrot introduit la politique dans l'armée ; elles savent très-bien pourtant qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de l'en faire sortir.

Décidément l'année commence bien. Les élections municipales, de l'aveu même de nos adversaires, ont donné jusque dans les campagnes les plus reculées une forte majorité à la république. On peut être assuré déjà que le renouvellement du tiers du Sénat en 1879 mettra la droite en minorité et fera disparaître toute dissidence fondamentale entre les deux Chambres. C'est alors que le Sénat pourra faire ses preuves et révéler sen utilité. Nous en sommes profondément convaincu, mais nous avons eu jusqu'ici contre notre opinion le Sénat lui-même, qui tendait à se transformer en une sorte de Coblentz des partis monarchiques faisant sur place, et en profitant de nos institutions qu'ils faussaient, la guerre à la république. Rien n'était mieux fait pour fortifier les préjugés et les antipathies des unitaires de la démocratie qui veulent, au fond, faire de la souveraineté nationale une dictature sans contrôle. Ce sera un grand gain pour la république et la liberté quand on verra le Sénat jouer le rôle pour lequel il a été créé, qui est de conserver d'abord la république et puis d'en régler la marche en résistant aux précipitations et aux improvisations. En agissant ainsi, non-seulement il réhabilitera le système des deux Chambres, mais encore il lavera le nom de conservateur de l'opprobre que lui a infligé la politique de nos classes dirigeantes, qui ont tout fait dans la

dernière crise pour le rendre synonyme d'une politique de violence et de ruse.

Qui pourrait contester aujourd'hui que le vrai parti conservateur siége dans les rangs des républicains? Les discours qui viennent d'être prononcés à l'ouverture de la session par les nouveaux présidents des groupes du centre gauche et de la gauche sont empreints de la plus parfaite modération, du libéralisme le plus sincère et de la plus mâle fermeté.

Il est impossible de ne pas admirer l'accord tout spontané entre le discours de M. Léon Renault à Versailles et celui de M. Gambetta à Marseille. Jamais le chef de la majorité républicaine n'avait donné à la démocratie des conseils plus sages. Conserver les positions acquises, les *palissades*, ne rien donner à l'esprit d'aventure, tout faire pour maintenir le ministère actuel au pouvoir, éviter toute division, toute hâte imprudente, en n'oubliant jamais que, tant que le Sénat n'aura pas été renouvelé, le péril est là, et que les adversaires de la république méditent quelque mauvais coup : que voilà bien la politique de la prudence et de la modération! M. Gambetta a pu se confirmer en Italie dans ses vues actuelles sur ce que vaut l'esprit de patience, qui, ayant toujours son but devant les yeux, ne craint pas la longueur du chemin et ne se jette pas à travers champs sous prétexte d'abréger la route. Ne suivre que la route droite en se tenant scrupuleusement à la légalité, voilà la vraie méthode pour arriver à coup sûr.

Quel contraste présente une politique si sage avec les habitudes d'esprit et les impétuosités d'action de ce patriarche de la démocratie militante qui vient de mourir! Rien ne peut mieux nous faire apprécier la différence des temps. Raspail a été pendant la plus grande partie de sa vie un homme de conspiration et d'émeute. Il appartenait à l'époque confuse où les aspirations populaires se heurtaien aux fictions du pays légal, qui leur fermaient toute issue. Aujourd'hui le pays légal, c'est le pays lui-même, le pays tout entier; le suffrage universel a produit un immense apaisement, et l'on peut bâtir un édifice solide sur ses larges assises. Raspail n'en mérite pas moins notre respect par son attachement désintéressé à sa cause et par son amour sincère pour le peuple. Les dernières paroles qu'il a prononcées comme président d'âge de la Chambre de 1876 ont été empreintes d'une grande modération. Il saluait à sa manière la terre promise de la souveraineté nationale enfin consacrée et qui ne pouvait mieux s'affirmer que dans la légalité et la paix publique.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Par suite du décès de M. Yves Henry, l'entreprise des *Conférences du boulevard des Capucines, n° 39*, sera mise en adjudication lundi prochain 14 janvier, à une heure, en l'étude de Me Dufour, notaire, boulevard Poissonnière, 15. Droit au bail et au matériel. Mise à prix : 20 000 francs. Entrée en jouissance le 20 janvier.

Nous ne doutons pas que cette mise à prix ne soit atteinte et même dépassée, car depuis trois ans notamment les recettes allaient en s'augmentant, et la continuation de ce mouvement serait chose facile entre les mains d'un directeur dévoué, actif et sympathique comme l'était M. Yves Henry.

Tous les objets relatifs à l'ethnographie et à l'archéologie et rapportés par les missions scientifiques du gouvernement français, ou acquises par d'autres voies, seront placés à l'avenir dans un musée spécial, appelé Muséum ethnographique des missions scientifiques. Ils seront classés selon leur nature et selon leur provenance géographique.

On annonce une nouvelle édition très-augmentée du volume de M. Louis Viardot, intitulé *Libre Examen* (librairie Reinwald). L'appendice contient une lettre adressée à l'auteur par Mgr Dupanloup et la réponse de M. Viardot.

M. le professeur Alexandre Daguet a prononcé récemment à Neuchâtel un discours auquel les circonstances politiques actuelles donnent une certaine importance. On sait qu'il existe en Suisse un parti dont le programme est l'agrandissement territorial de la Confédération helvétique, et que ce parti n'a jamais pardonné à la France de ne point avoir accordé à ses réclamations, lors de l'acquisition de la Savoie, certains districts de la province annexée. M. Daguet s'est élevé contre ce qu'il appelle le patriotisme cosmopolite, un des ennemis les plus dangereux du vrai patriotisme, et il a cité à ce propos les vers de Lamartine à un officier suisse qui s'était fait auprès de lui l'interprète des partisans des conquêtes :

> Adore ton pays et ne l'arpente pas.
> Ami, Dieu n'a pas fait les peuples au compas.
> L'amour est tout : quel que soit l'immense flot qu'il [illegible]
> Un grand peuple sans âme est une immense foule.

M. Daguet a déclaré que Lamartine avait raison, et son opinion a trouvé des partisans dans la presse locale. La *Revue suisse des Beaux-Arts* a reproduit son discours *in extenso* dans sa livraison du 31 décembre.

L'Association pour l'éducation supérieure des femmes a tenu une conférence à Cambridge dans les derniers jours de l'année qui vient de finir. L'objet de la réunion, où l'on comptait beaucoup de professeurs des deux sexes et de délégués des comités locaux, était de s'entendre sur la direction à imprimer aux études dans les écoles supérieures de filles. L'avis presque unanime a été de généraliser l'enseignement du latin. On est aussi tombé d'accord que les mathématiques et les sciences naturelles doivent faire partie de l'éducation des filles, mais on ne s'est pas entendu sur l'âge auquel il faut les commencer ni sur le programme à adopter. Les expériences tentées jusqu'à ce jour ont donné des résultats divergents, telle science réussissant mieux dans une école et telle autre dans l'école voisine. Plusieurs membres ont exprimé l'opinion que pour l'enseignement des langues vivantes les professeurs nationaux sont préférables aux étrangers. Il est à noter qu'en Allemagne beaucoup d'hommes compétents partagent cette manière de voir, qui n'a guère encore de partisans en France que dans l'Université.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [1]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 29 19 JANVIER 1878.

L'INSTITUT DE FRANCE ET LES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PROVINCE.

Sous ce titre, *l'Institut et les Sociétés savantes*, M. Francisque Bouillier, philosophe et membre de l'Institut, vient de publier dans *la Revue des Deux Mondes* un article qui fait en ce moment quelque bruit. C'est à cet article, dont les idées ne m'ont paru ni très-justes ni très-pratiques, que je demande la permission de répondre.

Voici, en résumé, la théorie de M. Bouillier. L'établissement qui représente en notre pays la supériorité intellectuelle et scientifique, c'est l'Institut de France. En conséquence, c'est l'Institut qui doit avoir la haute direction de nos Sociétés savantes; c'est l'Institut, seul juge compétent, et non pas le ministère de l'instruction publique, qui doit leur distribuer les encouragements et les récompenses; c'est lui, et non pas le ministère de l'instruction publique, qui doit recevoir l'argent du budget destiné aux publications savantes et en diriger l'emploi au mieux des intérêts de la science.

J'avouerai d'abord que la proposition m'a surpris un peu de la part d'un inspecteur général de l'Université. Elle me paraît faire bien bon marché et des droits de l'État, et des droits du suffrage universel. Dans une démocratie, celui qui paye l'impôt se réserve, en le payant, d'exercer son contrôle sur l'emploi qui en est fait. Or, l'Institut, c'est M. Bouillier lui-même qui le reconnaît, est par sa nature un corps autonome et indépendant. Il se recrute à son gré, il n'a d'ordres à recevoir de personne, il n'a de comptes à rendre à qui que ce soit de ses actes ni de ses dépenses. Sans lui contester ni l'intégrité ni les lumières, il me semble bien difficile d'admettre qu'un pays sage doive ou puisse même confier ses intérêts et son argent à un corps qui échappe absolument à sa direction et à son contrôle.

Une fois engagé dans la voie que conseille M. Bouillier, on pourrait aller loin. Une fois admis que l'Institut est le seul juge compétent en matière de science, je ne vois pas pourquoi on se bornerait à lui confier la direction des Sociétés et des publications savantes : il serait tout aussi juste de lui confier la conduite de l'enseignement supérieur, les programmes de nos universités, la désignation des professeurs de nos Facultés, qu'il est mieux que personne en état de faire. On pourrait, de proche en proche, pousser jusqu'à l'enseignement secondaire, et *a fortiori* à l'enseignement primaire. Le ministère de l'instruction publique deviendrait ainsi tout doucement inutile; c'est l'Institut qui en tiendrait lieu, et M. Bouillier lui-même deviendrait inspecteur général de l'Institut et non plus de l'Université. Il y aurait seulement cette différence que, tandis que M. le ministre responsable reçoit les millions du budget de l'instruction publique pour s'en servir conformément aux volontés du parlement, l'Institut, lui, les recevrait pour faire exclusivement ses propres volontés.

Je ne trouve, pour ma part, nullement mauvais que parmi nos établissements d'enseignement supérieur il s'en trouve un placé tout particulièrement, comme le Collége de France, sous la dépendance de l'Institut. L'Institut serait même chargé d'en choisir directement les professeurs, au lieu de se borner à faire des présentations, que je n'y verrais aucun mal; mais qu'il devienne partout le seul maître, sous prétexte qu'il est le plus capable, voilà contre quoi je proteste, et ma raison est précisément celle qui paraît excellente à M. Bouillier pour avoir un avis contraire : à savoir que l'Institut est un corps indépendant et irresponsable. Il y a quelqu'un, a-t-on dit, qui a plus d'esprit que Voltaire : c est tout le monde ; il y a quelqu'un qui a plus voix au chapitre en matière d'instruction, même supérieure, que l'Institut lui-même : c'est la France.

Si M. Bouillier se bornait à demander que les ressources

budgétaires de l'Institut soient accrues encore, accrues même dans une proportion considérable, loin de combattre une telle proposition, je m'y associerais de toutes mes forces. L'Institut n'est pas seulement un établissement d'utilité publique, il est une de nos gloires nationales, et non la moindre. Le prix qu'attachent les savants du monde entier au titre de membre étranger en est une preuve. Il fait beaucoup pour la science, il ferait plus encore s'il était plus riche. On peut lui confier les sommes que l'on voudra, on est assuré qu'il n'en fera jamais qu'un noble et utile usage. Et moi aussi je voudrais que le rêve de Bacon de « l'Institut de Salomon » pût devenir une réalité grâce à l'Institut de France. Nos savants illustres ont sans doute déjà de vastes laboratoires à la Faculté des sciences, au Collége de France, à l'École de médecine, au Muséum, à l'École normale, à l'École pratique des hautes études ; mais il ne me déplairait pas que l'Institut, en outre, eût les siens, et les plus vastes et les plus riches, où l'on pût faire les expériences les plus délicates et les plus coûteuses. Il ne me déplairait pas que l'Institut eût en même temps, comme il a l'une des plus belles et des plus rares bibliothèques, les plus magnifiques collections, des jardins spacieux, des aquariums, des galeries où l'on pût étudier à l'aise tous les règnes de la nature. Il serait le plus splendide de tous nos établissements d'instruction et d'étude qu'il en serait digne par son légitime renom, et peut-être en sera-t-il en effet ainsi quelque jour.

A vrai dire, j'aimerais mieux qu'il dût ces ressources à la libéralité des amis de la science qu'à celle de l'État. Les dons de l'État, quand ils sont un peu considérables, sont rarement gratuits et ne sauraient guère l'être. Les dons des particuliers coûtent moins cher aux établissements qui les reçoivent. L'Académie française a commencé par avoir dans Richelieu, puis dans nos rois, des protecteurs politiques qu'elle a subis plus qu'elle ne les avait souhaités. L'Institut a le bonheur d'être affranchi à peu près de toute protection ; je lui souhaite de conserver toujours cet avantage, le plus précieux de tous : l'indépendance. Je suis assez disposé à croire, avec M. Bouillier, qu'il commence à y avoir bien assez de prix à l'Académie et que les donateurs auraient souvent mieux à faire que de songer encore à en augmenter le nombre. Les amis de l'Institut seraient mieux inspirés en se bornant à léguer à la noble compagnie les sommes dont ils veulent bien disposer en sa faveur, et en lui laissant le soin d'en trouver le meilleur emploi. J'approuve encore M. Bouillier lorsqu'il conseille à l'Académie d'attirer à elle, le plus qu'elle pourra, les dons et legs, en rappelant dans ses fêtes publiques les noms de ses bienfaiteurs, en inscrivant leurs noms en lettres d'or sur des plaques de marbre blanc. C'est une captation qu'elle peut pratiquer sans le moindre scrupule ; et, puisque la vanité, non-seulement se mêle aux bonnes actions des hommes, mais souvent en inspire plus d'une, je ne vois pas pourquoi l'Institut ne pousserait pas l'abnégation à la science jusqu'à flatter un peu la vanité. Il est de plus sottes vanités, après tout, que celle d'attacher son nom à de bonnes œuvres, de s'illustrer par sa générosité et de se faire ainsi, grâce à son argent, le collaborateur des savants auxquels on donne les instruments du travail. S'il peut venir ainsi à l'Académie quelques bons millions pour fonder des laboratoires de chimie et des cabinets de physique, nous nous en réjouirons avec elle ; et si les millions tardent trop à venir de ce côté, il ne nous déplaira pas que l'État, le jour où sa bourse sera un peu bien garnie, les lui offre à quelque jour de l'an pour ses étrennes.

Mais, encore une fois, ce n'est point là ce qu'entend M. Bouillier. Ce qu'il demande à l'État, c'est d'abandonner à l'Institut la direction de toutes les Sociétés savantes de France et de faire passer par son canal tous les encouragements qu'il leur accorde ; c'est de lui confier exclusivement toutes les publications savantes qu'à cette heure il dirige. Il constate avec regret que la première de nos Sociétés savantes, l'Institut, est aujourd'hui comme isolé, sans rapport avec les académies de province fondées à son image, avec lesquelles il était en relations au siècle dernier, auxquelles, mieux que personne, il pourrait imprimer une féconde impulsion.

Je ferai d'abord observer à M. Bouillier que si l'Institut est ainsi isolé, comme il le constate en gémissant, au milieu des Sociétés savantes de France, c'est sa faute uniquement, et non point celle de l'État. Il y avait, au siècle dernier, bon nombre d'académies de province affiliées à l'Académie française ou à l'Académie des sciences, qui se choisissaient un protecteur dans les rangs de l'Académie de Paris, qui accueillaient ses membres dans leur sein quand ils voyageaient, et étaient elles-mêmes admises à prendre part aux séances de la docte Compagnie quand leurs membres visitaient Paris. Elles envoyaient des travaux, et ces travaux étaient publiés dans les Mémoires de l'Académie. La chose a disparu au temps où nous vivons ; il n'y a plus d'académies affiliées à l'Institut. A qui la faute ? Est-ce le gouvernement qui s'est opposé à ces affiliations ? Nullement. Tout au contraire, le décret de constitution de l'Institut lui enjoignait de correspondre avec les académies de province, et c'est même en vertu de ce décret que l'Institut a des membres correspondants. S'il lui a plu de choisir pour ces correspondants d'autres que ces académies, souvent même de les choisir en dehors de toutes les académies, s'il a rompu les affiliations ou les a laissées s'évanouir, s'il en vient aujourd'hui à s'attrister d'un isolement qui est son ouvrage, à qui peut-il s'en prendre, sinon à lui-même ?

Que, regrettant le passé, il essaye de le réparer, qu'il renoue les affiliations brisées, qu'il propose son patronage à la province et le fasse agréer d'elle, il en a parfaitement le droit, et, s'il réussit dans son entreprise, libre des deux parts, nous n'aurons qu'à le féliciter et à nous réjouir. Mais, en vérité, c'est aller un peu loin que de sommer le gouvernement de lui rendre de force un patronage qu'il a dédaigné et de contraindre toutes nos Sociétés savantes à subir ce patronage en faisant de l'Institut l'unique dispensateur de toutes les libéralités publiques. Par cela même qu'il est un établissement indépendant, l'Institut ne saurait avoir la prétention de s'imposer à qui que ce soit ; il peut avoir des amis, il ne peut avoir des subordonnés ; il n'a pas plus d'ordres à donner qu'il n'en a à recevoir. Il ouvre sa porte à qui bon lui semble ;

c'est justice aussi qu'il ne puisse prendre au collet personne pour le forcer à entrer. Les *compelle intrare* d'aucune sorte ne peuvent être son fait.

J'ajoute que l'Institut, avec tous ses mérites, n'est peut-être ni le meilleur ni le plus impartial des directeurs. L'Institut est par excellence un corps aristocratique. Je ne veux pas dire de mal des institutions aristocratiques : elles sortent souvent de la nature des choses ; il arrive même qu'elles ont leur utilité. Mais les institutions aristocratiques, dans une société démocratique surtout, ne sont point faites pour l'action. L'Institut est, sans doute, un centre d'études ; tous ses membres s'associent sans doute pour mettre en commun leur science ; ils ne demandent pas mieux sans doute que d'exercer autour d'eux une légitime influence. Mais l'Institut est encore, il est surtout autre chose qu'un centre d'études et d'influences. Il est une corporation qui donne à chacun de ses membres une part du prestige dont elle-même est entourée. Devenir membre de l'Institut est, pour tout savant, le but des ambitions de la jeunesse ; c'est la consécration du talent ; c'est, aux yeux du monde et de soi même, le titre que nul autre ne peut suppléer. L'homme est ainsi fait qu'en lui ôtant l'amour-propre on lui ôterait le meilleur de son énergie, et cet orgueil que les théologiens nous représentent comme le premier des péchés capitaux est en même temps la première des vertus cardinales. Ce n'est rien, n'est-ce pas ? que d'être l'un des quarante d'une section de l'Institut. Cela n'ôte ni n'ajoute la moindre chose au mérite. Eh bien ! ce rien est tous les jours l'aiguillon de centaines de travailleurs. Les palmes vertes à conquérir excitent et raniment tous les jours des courages prêts à défaillir. On ne compte pas ceux qui succombent en route : l'œil fixé sur le but, toute une armée s'élance et veut pénétrer, elle aussi, là où quelques heureux ont pénétré. Ainsi l'Olympe dans l'antique Grèce devenait le but des efforts des héros, fils des dieux. Quand on s'est donné tant de peine pour conquérir un titre précieux, on le défend avec un zèle jaloux sitôt qu'on le possède, et je m'étonne que M. Bouillier, qui est philosophe de sa profession, ne se soit pas rendu mieux compte de cet instinct de la nature humaine. Un corps semblable à l'Institut, alors surtout qu'il dure, que son renom grandit avec la durée, qu'il en vient en quelque sorte à séparer ses membres du reste de l'humanité, ne va point sans quelque morgue, et peut-être retrouverait-on cette morgue jusqu'entre les sections de l'Institut. Il ne m'est pas bien démontré qu'un membre de l'Académie française ne s'attribue pas à lui-même et n'ait pas, aux yeux du monde, quelque supériorité sur un membre de l'Académie des sciences morales ou de l'Académie des inscriptions. Je ne crois pas que l'Institut de France soit disposé à considérer comme des frères, même comme des frères-lais, les Instituts, petits ou grands, qui peuvent se constituer en province, ici ou là ; je ne crois pas qu'il soit disposé à traiter leurs membres en égaux, à les recevoir dans son sein ou à s'aller lui-même confondre dans leurs rangs. J'imagine qu'on dirait volontiers sous la coupole du quai Malaquais, de la plus docte compagnie de Bordeaux ou de Lyon :

Elle a d'assez beaux yeux... pour des yeux de province.

M. Bouillier veut-il que j'aille jusqu'au bout de ma pensée ? Eh bien ! si la proposition qu'il fait était jamais à la veille de devenir une réalité, il se pourrait faire que ce fût dans l'Institut même qu'elle rencontrât le plus d'opposition. L'Institut consentirait peut-être à protéger les académies de province ; quant à faire autre chose que de les protéger, quant à les traiter, je ne dis pas en égales, mais en plus jeunes sœurs, à leur parler autrement que de très-haut, à admettre entre elles et lui la plus légère assimilation, fût-ce avec des degrés, à vrai dire je doute fort que l'Institut s'y prêtât jamais. S'il a renoncé aux affiliations, ce n'est point d'ailleurs qu'est venu le refus : c'est lui, tout au contraire, qui a désiré s'en affranchir afin d'éviter des comparaisons qu'il jugeait offensantes pour sa dignité ; c'est lui qui a tenu à se mettre hors de pair : son isolement est volontaire, et si parfois il s'écrie mélancoliquement, comme le Moïse du poëte :

Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire,

au fond cet isolement ne déplaît pas à sa bonne opinion de lui-même. Il se tient à l'écart de la foule profane, et si on lui offrait de descendre du piédestal pour se mêler à la tourbe humaine, il serait le premier à repousser cette invitation.

Il n'y a pas jusqu'à M. Bouillier lui-même, qui est personnellement, assure-t-on, un excellent homme, et qui se déclare animé envers les Sociétés savantes de province des meilleures dispositions, qui ne soit atteint, si l'on y regarde bien, vis-à-vis de ces Sociétés de province, de cette très-excusable morgue académique que je viens de signaler. Je doute au fond que son article soit très-goûté de ces Sociétés dont il a l'air de prendre la défense. Il ne me semble même pas qu'on en ait jamais parlé d'un ton plus offensant. Savez-vous, à en croire M. Bouillier, ce que sont la majorité des membres des Sociétés savantes de province qui viennent chaque année au grand rendez-vous ministériel de la Sorbonne à l'époque des vacances de Pâques ? Des personnes qui s'intéressent à la science ? Pas le moins du monde ! Tout simplement des gens qui saisissent l'occasion de faire à Paris un voyage à prix réduit. Voilà, pour un homme qui a fort longtemps été un provincial et qui en a gardé quelque chose, une supposition peu polie à l'adresse des provinciaux. Hé ! monsieur, quand cela serait, quand des gens modestes, et qui souvent ne sont pas riches, saisiraient ces facilités mises à leur portée pour venir un peu respirer l'air de la grande ville, revoir leurs amis, se mettre au courant, parler de leurs travaux avec les maîtres dont ils ont autrefois pris les leçons, apporter leurs doutes et demander des conseils, est-ce que cela vous semblerait si fâcheux ? Pensez-vous que ce voyage sera sans profit pour eux et pour tout le monde ? Et puisque enfin les compagnies de chemins de fer se prêtent à cet arrangement, quelle bonne raison pouvez-vous avoir de le trouver mauvais ? Est-ce donc un si grand mal de voir se multiplier les occasions de communication entre les hommes instruits et intelligents ?

Ce qui déplaît surtout à M. Bouillier, c'est la facilité avec laquelle le gouvernement accorde le titre de Société savante et l'admission au Congrès qui se tient à la Sorbonne tous

les ans. Figurez-vous que le ministre reconnaît aujourd'hui l'existence de deux cent cinquante Sociétés savantes! Deux cent cinquante Sociétés! Pour la France seule! Imaginez-vous cela? Et M. Bouillier nous refait en prose le fameux couplet des *Femmes savantes:*

Il plaît à trois grimauds dans leur petit esprit, etc.

Il y a dans ce nombre des Sociétés archéologiques, botaniques, pharmaceutiques même! Et qui sait ce que toutes ces Sociétés ont de sérieux et la qualité qu'ont certaines gens pour les représenter et parler en leur nom! — Et M. Bouillier nous déclare bien vite que l'Institut, s'il était chargé de la chose, ne procéderait point ainsi. Il n'accorderait pas de la sorte et à la légère le titre de Société savante. Il exigerait des titres sérieux, des travaux prolongés, des capacités constatées. Il ne prodiguerait point l'affiliation. Il ne mettrait point sur un pied d'égalité Toulouse, Carpentras et Quimper-Corentin. Il lui faudrait un stage ; il tiendrait longtemps, comme dans l'Église primitive, les catéchumènes à la porte de l'église avant de leur permettre de monter au chœur. On devine enfin qu'au gré de M. Bouillier, pharmaciens et botanistes seraient d'abord exclus, et que sur les deux cent cinquante Sociétés savantes, l'Institut consentirait bien à en affilier jusqu'à une demi-douzaine, — à commencer évidemment par l'académie de Lyon.

Eh! oui, M. Bouillier a raison, c'est bien ainsi que procéderait l'Institut et nul n'aurait le droit de l'en blâmer. Quand on est l'Institut, il est permis d'être exigeant, et il convient de ne point se commettre au hasard. On veut prendre ses sûretés sur les gens qu'on autorise à vous tutoyer. A coup sûr, si l'Institut fait jamais des avances aux Sociétés de province, ce n'est pas nous qui lui reprocherons de se montrer sévère. Il ne consacrera que les titres bien établis, et son affiliation sera d'autant plus précieuse qu'elle sera moins banale. Une Société mettra parmi ses titres honorifiques la faveur de se rattacher à l'Institut. Mais c'est tout justement parce que l'Institut aura raison d'agir ainsi que nous refusons pour lui la fonction dont M. Bouillier veut l'investir.

Ce ne sont pas seulement les grandes Sociétés existant depuis longtemps, florissantes, en bon renom, qui ont besoin de protection et d'encouragement : ce sont les Sociétés qui commencent, humbles, timides, modestes, presque ignorées. C'est à celles-là que l'air et la lumière sont nécessaires. L'Institut est comme le préteur : il a autre chose à faire que de penser aux tout petits. Il est de sa nature d'estimer les Sociétés savantes dans la mesure où elles se rapprochent — de très-loin encore — de lui-même. L'État, lui, ne connaît point de catégories : il éclaire et protége tout de son impartiale et un peu indifférente protection. Il est le soleil qui luit pour le cèdre comme pour l'hysope. Eh! vraiment, il y a des arbustes chétifs et malingres qui ne demandent, pour devenir des arbres superbes, que de la bonne terre et de l'air. N'y eût-il quelquefois que trois ou quatre hommes de bonne volonté, ce n'est pas une raison pour les abandonner. Les Sociétés qui ne sont pas nées viables mourront toutes seules, soyez-en tranquille. Ce n'est pas un grand mal pour un pays que quelques centaines de francs perdus ici ou là. Mais ce qui est un grand mal, c'est qu'une bonne œuvre capable de réussir avorte parce qu'aucune main amie ne l'a secourue. L'Institut, avec sa dignité qui ne veut point être compromise, ne me semble point fait pour le rôle de petit Manteau-Bleu, de bonne d'enfant des Sociétés au berceau, et, n'en déplaise à M. Bouillier, je crois que l'État, moins dédaigneux, y convient davantage.

Joignez à cela que l'Institut est déjà bien assez occupé sans se mettre sur les bras des besognes nouvelles. Il a ses prix à distribuer et qui sont nombreux dans toutes les sections; il a ses publications à surveiller et qui sont considérables et qui n'avancent que fort lentement. Il a bien assez à faire. Si vous voulez transformer l'Institut en un véritable comité d'administration, en un jury d'examen chargé de suivre chaque jour toutes les Sociétés de France, de leur conférer des grades, de leur délivrer des diplômes et de leur donner des rangs, si par-dessus le marché vous voulez encore l'investir seul de la direction de toutes les publications savantes, je me demande ce qui lui restera de son temps. Consultez les membres de l'Institut : ils seront les premiers à vous dire qu'il y a déjà trop de commissions, trop de publications à surveiller, trop de rapports à faire. J'entends bien, M. Bouillier dit : L'Institut prendra des aides; aussi bien il en prend déjà pour ses publications; — mais d'abord ces aides, ce ne sont plus des membres de l'Institut lui-même; ensuite, combien n'en faudra-t-il pas cette fois? Est-il bien sûr que lui-même les prendra tous excellents? qu'il ne subira ni la prévention ni la faveur ?

Le but de l'Institut n'est pas l'action. Vouloir faire de lui une sorte de comité d'inspecteurs généraux des Sociétés savantes, c'est aller contre l'institution même. Que l'Institut soit consulté dans les matières importantes, qu'il puisse donner de bons et utiles avis, nul n'y contredit; mais, de grâce, n'allez pas plus loin. L'Institut se compose d'hommes ayant tous une valeur personnelle, récompensés pour leurs travaux, et qui se sont voués à la science. Ils ont leurs idées qu'ils s'efforcent de suivre, leurs recherches qu'ils poursuivent. Ils travaillent, chacun pour son compte, à une œuvre qui est la leur; de grâce, laissez-les travailler. Ils seront bien plus utiles en consacrant à l'étude qui les attire leurs journées et leurs veilles qu'attelés à toute autre besogne. Pour la plupart déjà, ils ont leurs devoirs professionnels; ils enseignent ici ou là. Ne leur prenez pas pour des corvées académiques le peu de loisirs qui leur restent. Ils viennent, une fois la semaine, causer ensemble à l'Institut, parler des choses qui les intéressent, apporter le résultat de leurs recherches, discuter les problèmes nouveaux qui surgissent. Ne prétendez pas épuiser toute leur activité dans des conférences, des commissions et des sous-commissions pour la plus grande gloire de l'Institut. La gloire de l'Institut, tout au contraire, c'est la gloire personnelle de chacun de ses membres : ce sont les découvertes qu'ils font, ce sont les livres qu'ils publient, ce sont les idées fécondes qu'ils répandent autour d'eux parmi la jeunesse studieuse. Diminuez cette activité et cette production, et vous diminuerez d'autant le pres-

tige de la compagnie à laquelle ils appartiennent. On dit déjà que l'on s'endort volontiers sur les bancs de l'Institut; et comment ne le dirait-on pas puisque cette récompense vient tard souvent et quand l'âge a refroidi l'énergie et diminué les forces? Combien n'aura-t-on pas plus de motifs de le dire si ce qui leur reste encore de force et d'énergie, vous forcez les gens à le dépenser autrement que pour la science? La vraie façon de l'Institut d'être utile aux Sociétés savantes de province, ce n'est pas de les diriger, c'est de les soutenir par son exemple et de leur offrir des modèles par ses travaux.

Ce n'est pas tout. Et quand on dit : Les publications savantes seront confiées à l'Institut, les encouragements aux Sociétés savantes seront distribués par l'Institut, qu'est-ce au juste que l'on entend? Il faut sortir des généralités et arriver à quelque chose de précis. L'Institut pris en masse existe fort peu. Un bureau annuel, une séance publique annuelle présidée tour à tour par chacune des cinq sections et à laquelle chacune fournit le contingent d'une notice académique, un petit nombre de lettres écrites au nom de l'Institut tout entier, d'actes où il figure dans son ensemble, voilà tout ce qui révèle l'existence de l'Institut en corps. Ce qui existe, ce sont les sections de l'Académie prises séparément, l'Académie française, l'Académie des sciences morales et politiques, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie des beaux-arts. Eh bien! est-ce à toutes les Académies ensemble que l'on confiera le soin de présider et de récompenser les Sociétés savantes, de surveiller les publications savantes? On voit où cela conduirait. Est-ce, au contraire, aux Académies séparées? Mais alors comment s'y prendra-t-on? Partagera-t-on entre toutes les Académies également les récompenses à donner et l'argent à dépenser?

Et d'abord il est deux Académies qui me paraissent absolument devoir être mises hors de cause : l'Académie française et l'Académie des beaux-arts. M. Bouillier n'en convient pas tout à fait, mais on voit que sur ce point il se sent faible. L'Académie des beaux-arts, dit-il, pourrait donner un avis officieux sur la construction des monuments. Je ne sais trop ce que signifie un avis officieux qui peut également être suivi ou n'être pas suivi, et l'honneur que l'on a fait aux gens à qui on le demande dans ces conditions. Mais passons. L'Académie des beaux-arts a certains prix qu'elle distribue : elle décerne les prix de Rome; c'est bien assez. L'Académie des beaux-arts n'est pas et ne doit pas être une académie de critiques. Ce serait un grand malheur qu'on y raisonnât trop et trop bien. L'Académie des beaux-arts est, avant tout, une institution de luxe. Qu'elle réunisse les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs, les musiciens les plus éminents de chaque génération, qu'elle les désigne au respect de la foule par cette dignité et qu'eux-mêmes continuent à produire de beaux ouvrages, c'est tout ce qu'il faut demander à l'Académie des beaux-arts. Ses membres ont franchement autre chose à faire que d'examiner les productions artistiques ou les dissertations esthétiques des académiciens de Castelsarrasin ou de Brives-la-Gaillarde. Il n'y a, en fait d'art, que le très-bon qui compte : un artiste qui a de la valeur n'aura jamais besoin d'une académie pour faire son trou. Quant aux critiques d'art, les débouchés ne leur manquent pas dans la presse de Paris : l'Académie des beaux-arts ne les aime guère et ils le lui rendent assez souvent.

Et l'Académie française? Oui, nous le savons bien, l'Académie française à l'époque de sa fondation s'était assigné une mission nette et pratique. Elle devait d'abord s'appliquer à fixer la langue, faire le Dictionnaire, faire une grammaire, une rhétorique, une poétique, former le goût en émettant des jugements sur les productions de l'esprit. Elle a émis un jugement littéraire, la critique du *Cid* : l'entreprise lui a si bien réussi qu'elle ne s'est plus avisée de recommencer. Elle n'a fait ni sa poétique, ni sa rhétorique, ni sa grammaire. Elle a fait son Dictionnaire; elle en prépare continuellement une édition nouvelle qui ne paraît jamais; elle ne cesse de travailler à son Dictionnaire historique, et un seul homme de bonne volonté, travaillant à côté d'elle, a mené son entreprise à bien, avant qu'avec toutes ses ressources elle en pût venir à bout. Les études grammaticales sur la langue française, dont il ne tenait qu'à elle de se réserver en quelque sorte le monopole, elle les a laissées échapper; elles sont allées en partie à l'Académie des inscriptions, en partie à l'École des chartes. Qu'est-ce aujourd'hui que l'Académie française? Une institution de luxe, pas autre chose. Réunir les quarante personnages qui ont le plus marqué dans tous les genres, hommes politiques, orateurs, poëtes, romanciers, auteurs dramatiques, philosophes, historiens, savants même, voilà le rôle où elle a dérivé peu à peu. Il n'est pas sans honneur, après tout. On ne peut lui reprocher qu'une chose : c'est, ayant pris ce rôle, de ne pas le mieux tenir. Elle a compté dans ses rangs les Dupaty et les Pongerville; elle a laissé mourir sans les avoir accueillis les Balzac et les Théophile Gautier. Elle écarte ou repousse des écrivains comme M. Renan, M. Taine, M. About; elle choisit qui? Otez vingt noms sur les quarante immortels de l'heure présente, et vous n'avez plus que l'embarras du choix.

Que peut attendre l'Académie française, étant ce qu'elle est, des académies de province, et quels services peut-elle leur rendre? Rien, que d'en faire des Académies françaises au petit pied, et je ne sache rien de plus exécrable au monde. Ce n'est déjà pas un bon style que le style académique sur les bords de la Seine; mais qu'est-ce donc que ce style sur les bords de la Loire, du Rhône ou de la Garonne? Ce qui a perdu nos académies de province, ce qui en a fait parfois un objet de risée, c'est précisément l'imitation de l'Académie française, l'amour du lieu commun, le goût des harangues emphatiques. Des Académies françaises de Dijon ou de Montauban, il n'en faut plus; le ridicule les a tuées : notre siècle a perdu le goût de la déclamation, c'est peut-être son plus beau progrès. Ce qu'il faut encourager, ce sont les Sociétés savantes, et les choses ont si bien marché que l'Académie française a fort peu de chose à voir avec les Sociétés savantes.

Restent l'Académie des sciences morales, l'Académie des inscriptions et l'Académie des sciences. Pour la première, je vous le demande, qu'est-ce que les Sociétés savantes ont affaire avec les philosophes et les moralistes? Rien, à peu près. M. Bouillier en convient. Restent les sections d'histoire et de statis-

tique : encore les Sociétés savantes, si elles veulent faire une œuvre utile et précise, ne peuvent-elles s'occuper que de la statistique, de la géographie ou de l'histoire de la France. M. Bouillier se plaint que dans les publications faites par le comité qui siége au ministère, ce soit notre moyen âge qui tienne la place la plus considérable : eh bien, moi, c'est de cela tout précisément que je me réjouis. Il me semble fort bon que l'argent du budget soit consacré d'abord à des études nationales, et ensuite à des études sur la partie la plus ignorée et la plus confuse de notre histoire.

Ce que je dis de l'Académie des sciences morales, je le dirai aussi bien de l'Académie des inscriptions. J'admets que les grammairiens, que les épigraphistes et les archéologues latins puissent rendre des services à nos Sociétés savantes, puisque Rome a laissé chez nous tant de traces de son passage ; mais, de grâce, quels services leur peuvent rendre, quel concours peuvent leur apporter, en quoi peuvent être juges de leurs travaux, et les hellénistes, et les égyptologues, et les assyriologues, et les sanscritistes, et les hébraïsants et les sinologues? Direction pour direction, si l'on tenait absolument à en trouver une, je comprendrais bien plus aisément celle de l'École des chartes. Soyez-en sûrs, les Sociétés savantes sauront fort bien aller trouver les membres de l'Institut compétents, les Quicherat, les Le Blant, les Delisle et plusieurs autres. Le ministère, lui aussi, sait bien aller les chercher quand il a des publications à entreprendre ou des prix à décerner. Il ne les oublie pas dans ses comités. Laissez les autres à leurs recherches érudites et ne les dérangez pas : les prix de l'Académie les dérangent déjà bien assez.

Reste l'Académie des sciences. S'il est une Académie qui pourrait prétendre à ce protectorat et l'exercer utilement, c'est l'Académie des sciences ; et s'il en est une aussi qui s'en soucie peu, je parie bien que c'est l'Académie des sciences. C'est qu'en effet ce protectorat, elle l'exerce en fait et de la façon la plus utile. Entre ses membres et les savants qui travaillent au fond de nos départements se fait un échange continuel de lettres, de communications ; et lorsqu'une intéressante découverte a été faite quelque part, elle est aussitôt portée à l'Académie. Un mémoire qui mérite un prix de l'Académie l'obtient aisément, et quand ce n'est pas l'Académie qui le donne, ce sont ces mêmes savants, membres des comités du gouvernement, qui le font décerner par le ministère.

Les Sociétés savantes se rattacheront-elles à l'Institut tout entières? à plusieurs Académies à la fois? à une seule? Encore une fois, M. Bouillier ne le dit pas. Si elles sont tenues de se rattacher à tout l'Institut à la fois, le travail est bien gros pour l'Institut; si elles doivent se rattacher à deux ou trois, le partage sera bien difficile entre ces Académies ; si elles doivent se rattacher à une seule, qu'arrivera-t-il au cas où un membre d'une Société patronnée par l'Académie des inscriptions aura fait un remarquable mémoire de botanique sur la flore de son département? Il faudra donc qu'il ne soit pas récompensé ou que son académie obtienne d'abord le patronage de l'Académie des sciences? Et s'il y a quelque part, en une petite ville, un homme ayant produit sur une question ou une autre un effort remarquable, et n'ayant que plus de mérite à l'avoir fait dans ces conditions ; s'il a pu réunir autour de lui seulement cinq ou six hommes de bonne volonté, quoi donc? cet homme là, lui aussi, ne sera ni encouragé, ni récompensé, ni publié, parce que sa Société savante ne sera pas, comme le dit M. Bouillier, une Société savante sérieuse ! Ah ! qu'il est plus sage et plus équitable de n'examiner que les résultats, de ne point faire de catégories de Sociétés sérieuses et de Sociétés non sérieuses, de laisser venir les gens d'où ils viennent, fût-ce avec leurs billets de demi-place, de regarder ce qu'ils apportent dans leurs mains bien plus que les titres dont ils peuvent se réclamer, et d'exciter toutes les bonnes volontés au lieu de les décourager !

Il faut conclure, et la chose n'est pas difficile. Il me semble qu'il ne reste plus grand'chose de la thèse de M. Bouillier. Conservons, aimons, honorons l'Institut : c'est un des plus nobles fleurons de la couronne de la France. Laissons-lui ses dotations, souhaitons qu'il y soit encore ajouté, ajoutons-y même à l'occasion. Mais laissons-lui aussi et surtout son indépendance, et pour cela investissons-le le moins possible de fonctions officielles. Il est bien comme il est : qu'il reste tel. S'il lui plaît de reprendre ses relations du siècle passé avec des académies de province, avec toutes ou quelques-unes seulement, qu'il le fasse ; s'il lui plaît davantage de demeurer isolé, qu'il en soit libre encore. Qu'il ait et garde ses concours, ses publications; mais qu'on ne prétende pas réclamer pour lui le monopole des publications, des concours et des prix. Il est bon qu'à côté des siens d'autres encouragements soient distribués. L'Institut a bien des mérites : il a aussi parfois des défauts. Il partage le coté commun des choses de l'humanité d'aspirer à la perfection plutôt que d'y atteindre. Il se fait parfois des intrigues autour des ministères : n'y a-t-il pas quelquefois des coteries jusqu'à l'Institut? La politique peut jouer son rôle au ministère : n'arrive-t-il pas qu'en sens inverse elle le joue aussi à l'Institut? Le ministère a sa science officielle : eh ! n'y a-t-il pas parfois aussi la science officielle de l'Institut? N'est-il pas certain que les meilleurs ouvrages, les plus étudiés, mais écrits dans un certain esprit, ne seront jamais couronnés par telle Académie? L'Académie des sciences elle-même n'a-t-elle pas refusé à Darwin le titre de membre étranger? L'Institut est par excellence le gardien des traditions, et toutes les traditions ont du bon ; mais les traditions ont leurs inconvénients aussi. N'a-t-il pas combattu, sous toutes leurs formes, les conceptions nouvelles du siècle avant de s'y laisser convertir à son tour? Si l'Académie des beaux-arts avait disposé en souveraine des fonds du budget des beaux-arts, y aurait-il dans nos musées un seul tableau de Delacroix ou de Decamps? En revanche, les Heim et les Abel de Pujol y abonderaient : ils abondent déjà bien assez. L'Académie des beaux-arts n'a voulu admettre dans ses rangs ni Corot ni François Millet ; il n'est pas sûr que, même aujourd'hui, elle leur rende justice. Une nouveauté forcera toujours plus aisément les portes du ministère, en dépit de la routine des bureaux, que les portes de l'Académie. M. Bouillier trouve que parmi les publications du ministère

il s'en trouve quelques-unes de médiocres : est-il si sûr que celles mêmes de l'Institut soient toujours de premier ordre? Il trouve que les publications du ministère coûtent très-cher : est-il bien sûr que celles de l'Institut coûtent meilleur marché?

Un vieux proverbe dit que les gens sages évitent de mettre tous leurs œufs dans un même panier. L'avis est bon en toute affaire. Tandis que l'Institut agit de son côté en matière d'érudition et de science comme il l'entend, gardons à côté de lui d'autres influences animées d'un autre esprit, ayant des qualités et aussi des défauts différents des siens. Une des choses que j'apprécie le plus dans l'organisation actuelle des Sociétés savantes, c'est précisément le défaut d'organisation, c'est l'absence de catégories, de divisions, de classements. Rien n'est plus stérile en matière de science que l'ordre trop parfait. On arrive à constituer des cadres superbes à l'œil, mais on a tué l'initiative et la liberté. L'automatisme remplace la vie.

Quand le Congrès actuel n'aurait d'autre utilité que de rassembler chaque printemps à Paris, durant une dizaine de jours, deux à trois centaines de travailleurs venus de tous les coins du pays, de leur permettre d'échanger leurs idées dans des conversations sur toutes sortes de sujets, de se dire ce qu'ils ont fait de part et d'autre, de se faire mutuellement réfléchir, ce congrès ne serait point inutile, et, loin de trouver mauvaise, comme M. Bouillier, l'organisation de la demi-place, je voudrais que l'on en pût venir jusqu'au quart de place afin d'augmenter encore le nombre des visiteurs.

Tâchons, en finissant, de regarder les choses d'un peu plus haut. Il faut bien le dire à M. Bouillier : il s'opère dans l'organisation des Sociétés savantes une transformation sous la triple influence du mouvement démocratique de notre âge, de la facilité croissante des communications et de la publicité, de la diffusion de l'instruction. Mais cette transformation est tout autre que celle qu'il souhaite ; elle va vers un tout autre but que l'omnipotence de l'Institut. Il fut un temps où un petit nombre d'hommes seulement s'intéressaient à l'étude ; il était naturel à ces hommes de se réunir, de se prêter un concours mutuel, de former une collectivité capable d'action, au lieu de demeurer des individualités impuissantes. De ce mouvement sont nées les académies, et celles de Paris et celles de nos provinces. Il était naturel aussi que ces groupes, éloignés les uns des autres, cherchassent mutuellement à profiter de leurs travaux, s'affiliassent les uns aux autres, s'envoyassent les uns aux autres leurs bulletins et leurs mémoires. Aujourd'hui ces travailleurs ne sont plus une poignée d'hommes, mais une armée immense. Ils ne sont plus seulement dans les académies, ils sont partout. Pour leur venir en aide, pour les guider dans leurs travaux, pour publier les résultats de leurs recherches, ils n'ont plus seulement les recueils savants des académies : ils ont les livres, dont le nombre s'est multiplié à l'infini, et que mettent sans cesse à leur portée les éditeurs, dont le nombre va croissant ; ils ont les Revues, les Revues de toute sorte que nul ne suffirait plus à compter, depuis les Revues faites pour les gens du monde et qui parlent de toutes choses, jusqu'aux Revues spéciales qui ne s'adressent qu'à une seule classe de lecteurs ; ils ont jusqu'à la presse quotidienne, à l'affût de tout ce qui se fait en tout genre ou se dit d'intéressant, de nouveau. Quelle proportion représentent, parmi ces travailleurs, les membres des académies ? Quelle proportion représentent, entre ces publications, ou les publications des académies ou les publications du ministère ? Est-ce que la majeure partie de l'activité scientifique du pays, sous toutes ses formes, n'est pas aujourd'hui hors de toutes les académies, petites et grandes ?

Ce premier changement en a entraîné bien d'autres à sa suite. Au temps où la science était une distinction, une sorte de privilége, un arcane réservé au petit nombre, les académies étaient des sociétés choisies dont on s'appliquait à entourer l'entrée de conditions difficiles. Les érudits et les savants avaient pris pour devise, eux aussi : *Odi profanum vulgus et arceo.* La démocratie aujourd'hui a forcé la porte de l'étude comme toutes les autres portes. Quarante individus ne peuvent plus établir une infranchissable barrière entre eux et le reste du genre humain. Aux associations fermées ont succédé les associations ouvertes. Y pénètre qui veut au prix d'une cotisation, légère le plus souvent. Il n'y a plus ni examens, ni titres, ni vote sur l'admission. On ne demande rien que d'apporter la bonne volonté et le concours pécuniaire obligé; et l'on a raison, car les petits ruisseaux des cotisations personnelles finissent par former de grosses rivières. Les ignorants ne gênent pas les savants dans leur œuvre ; ils apprennent, au contraire, toujours quelque chose à les fréquenter; ils mettent à leur disposition des ressources précieuses pour faire des expériences, distribuer des prix, entreprendre des publications. Ainsi se sont fondées tant de Sociétés libres, toutes fécondes, toutes florissantes, non pas seulement cette Association des sciences que présidait M. Leverrier et cette Association pour l'avancement des sciences que M. Bouillier veut bien mentionner l'une et l'autre avec éloges, mais la Société archéologique, mais la Société anthropologique, mais l'Association pour le progrès des études grecques, mais la Société asiatique, la Société de géographie, et combien d'autres Sociétés pour l'histoire, pour la botanique, les sciences physiques, chimiques, astronomiques, naturelles, qu'il serait trop long d'énumérer et auxquelles d'autres Sociétés viennent s'ajouter sans cesse ! Qu'est-ce là, sinon autant d'académies nouvelles qui se constituent, académies d'un nouveau genre, poursuivant le même but que l'Institut, à savoir le progrès de la science, mais par d'autres moyens et avec une autre organisation? Et ces moyens sont si pratiques, et cette organisation est si bien en rapport avec le siècle, que nous voyons les membres de l'Institut, loin de prendre ombrage de ces Sociétés, loin d'y mettre obstacle, y entrer, présider souvent à leur formation, y prendre une part active par leurs travaux, et ces Sociétés à leur tour devenir pour l'Institut une pépinière où il aime à se recruter.

Tandis que l'Institut s'applique à grouper en un faisceau toutes les illustrations de la France dans les genres les plus divers, les associations nouvelles, au contraire, tendent de plus en plus vers la spécialité. Chacune d'elles circonscrit son champ d'études pour le mieux cultiver; chacune appelle à elle

de tous les points de la France tous ceux qui s'intéressent à telle ou telle partie de la curiosité humaine. Des ordres de recherches nouveaux, auxquels l'Institut n'a point encore jugé devoir faire place dans ses sections, sont, grâce aux Sociétés particulières, laborieusement poursuivis. De véritables sciences nouvelles arrivent à l'existence, humbles d'abord, mais qui grandissent chaque jour. N'y eût-il dans une ville, au fond d'une campagne, qu'un homme s'intéressant à un problème de la science, il trouve, grâce à ces associations, tous les autres hommes, épars comme lui sur la terre française, que le même problème a préoccupés; il se met en rapport avec eux, il est tenu au courant de ce qu'ils ont fait; à l'aide de ces congrès qui réunissent à certain jour les membres de l'Association et qui se transportent tantôt ici, tantôt là, il peut se rencontrer avec ceux qui cherchent la même vérité que lui, écouter leurs objections et leur présenter les siennes.

Oui, voilà les véritables académies de l'avenir. Ce sont là les associations destinées à transformer et peu à peu à absorber les Sociétés savantes de province. M. Bouillier constate l'insuccès de l'entreprise de M. de Caumont à réunir en un faisceau toutes les Sociétés savantes de France, l'échec de l'Institut des provinces, en dépit de l'énergie, de la persévérance, des qualités de l'organisateur. Mais ce que M. Bouillier, tout philosophe qu'il est, ne voit pas, c'est la cause de cet échec : à savoir la complexité des éléments de nos Sociétés de province et, partant, l'impossibilité de les réunir dans une œuvre commune. Que voulez-vous qu'aillent faire ensemble dans un même congrès des hommes dont les uns sont archéologues, les autres avocats, les autres médecins, les autres botanistes, les autres amateurs de littérature et de beau langage? Eh bien! l'impossibilité est tout juste la même pour l'Institut que pour M. de Caumont. Des membres d'une même académie de province, les uns se réclameraient de l'Académie française, d'autres de l'Académie des inscriptions, d'autres de l'Académie des sciences, d'autres de l'Académie des sciences morales, d'autres mêmes de l'Académie des beaux-arts. Qu'attendre de bon de tous ces tiraillements contraires? Laissez faire le temps, laissez se poursuivre le mouvement actuel. Ces petits centres composés d'éléments hétérogènes se désagrégeront ; d'autres groupes naturels se formeront, composés d'hommes qu'appellent les uns vers les autres de communes curiosités. De nouvelles Sociétés savantes se formeront, véritablement unies et sachant ce qu'elles veulent. Ainsi, par exemple, n'avons-nous pas déjà le groupe bordelais de l'Association pour l'avancement des sciences? Sous cette forme libre, tout à la fois indépendante et solidaire, se constitueront des Sociétés savantes ramifiées sur la France entière. Les hommes de bonne volonté se réuniront partout où ils seront assez nombreux pour discuter ensemble, et les individus même isolés ne seront plus seuls.

M. Bouillier rêve une association des Instituts de tous les pays, affiliés les uns aux autres, échangeant leurs publications, se réunissant en des congrès internationaux : je n'y trouve aucun mal, et il sortira toujours du bien d'une association et d'un rapprochement quelconque entre les hommes. Je ne vois pas cependant ce que peuvent avoir à se dire un membre de l'Académie française, par exemple, et un membre de l'Académie des sciences de Vienne, sinon d'échanger des assurances banales d'estime et d'admiration mutuelles. En revanche, je vois fort bien l'intérêt qu'il y a pour un archéologue de Paris et de Berlin, un astronome de Greenwich et de Palerme, un physiologiste de Turin et de Heidelberg, un anthropologiste de Moscou et de Zurich, un physicien d'Oxford et de Yeale, à se rencontrer dans un congrès et à y conférer chacun des progrès de leurs sciences particulières. Nous voyons déjà ces congrès spéciaux se multiplier : espérons que l'Exposition de 1878, en rapprochant une fois de plus les nations, en leur montrant combien ces rencontres leur sont profitables, donnera naissance à quelques-uns de ces congrès nouveaux, et qu'aux associations nationales elle ajoutera quelques associations internationales. Laissons la liberté poursuivre son œuvre; à côté de l'Institut, cette fondation glorieuse du passé, laissons le présent organiser les académies de l'avenir : en attendant, ne trouvons pas mauvais, n'en déplaise à M. Bouillier, que M. le ministre de l'instruction publique réunisse à la Sorbonne et encourage les Sociétés savantes, parfaites ou non, qui existent aujourd'hui, et que l'État fasse directement, sans intermédiaire, au nom du pays, quelque chose pour des établissements qui représentent une des formes de l'instruction supérieure. On peut bien consentir à cela, même quand l'État s'appelle la république.

CHARLES BIGOT.

SORBONNE

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES DU MOYEN AGE

CONFÉRENCES DE M. ARSÈNE DARMESTETER

Leçon d'ouverture.

Messieurs,

En montant dans cette chaire où m'appellent la bienveillance des membres de cette Faculté et celle du ministre, au choix duquel ils m'ont désigné, je sens de quelles difficultés est entourée la tâche dont ils me chargent et combien votre indulgence m'est nécessaire pour m'aider à soutenir le poids de l'enseignement nouveau qui m'est aujourd'hui confié.

Je dis « enseignement nouveau »; j'ai tort, car les études qu'il représente, si elles n'ont pas encore fait l'objet d'un enseignement indépendant, sont loin d'être nouvelles dans la Faculté des lettres de Paris. Ai-je besoin de rappeler ces noms illustres d'érudits et de littérateurs qui ont fait retentir la Sorbonne, dans la première moitié de ce siècle, de leurs savantes et éloquentes leçons sur les origines de la littérature du moyen âge? C'est ici que Fauriel exposait l'histoire des lettres provençales et faisait revivre, devant un auditoire étonné, cette civilisation si brillante et jusqu'à nos jours oubliée que chantaient les troubadours. C'est ici que M. Vil-

lemain, vers 1827, retraçait l'histoire de la littérature des peuples de race latine dans des leçons qui devaient devenir un de ses premiers titres de gloire. Maintenant encore, ces études ne sont-elles pas entre les mains de maîtres éloquents, qui attirent autour de leur chaire des rangs pressés d'auditeurs, dont naguère j'écoutais la parole avec intérêt et fruit, et qui aujourd'hui m'invitent à venir, non loin d'eux, en reprendre et en continuer la tradition?

Je vous demande la permission d'exposer aujourd'hui l'ensemble des questions que cet enseignement embrasse; comme l'indique le titre de ce cours, il comprend deux parties, consacrées l'une à la langue, l'autre à la littérature du moyen âge. Parlons d'abord de la langue.

I.

Du jour où la découverte du sanscrit donna naissance à la grammaire comparée des langues indo-européennes, une notion nouvelle fit son entrée dans le cercle des idées humaines : la notion de la vie du langage. On reconnut que toute langue parlée est un organisme qui vit sur les lèvres et dans la pensée des hommes, et qu'à ce titre elle est soumise à la condition essentielle d'existence des êtres organisés : le changement. Πάντα ῥεῖ, le mot du philosophe ancien est aussi vrai des formes de la parole humaine que des autres phénomènes naturels.

Les langues se transforment graduellement dans le temps et l'espace, et bientôt deviennent autres que ce qu'elles étaient d'abord. C'est ce fait qu'on exprime vulgairement en disant qu'elles donnent naissance à des langues nouvelles.

C'est ainsi que le grec ancien s'est transformé dans le grec moderne, que le celtique a abouti à l'armoricain et au gallois sur les côtes d'Angleterre et de France, à l'irlandais et à l'écossais dans le bassin de la mer d'Irlande. C'est ainsi que la langue germanique primitive a donné ici le gothique, là le haut allemand avec la variété de ses dialectes, plus au nord le bas allemand, le groupe des idiomes scandinaves. C'est ainsi enfin, pour en venir aux idiomes néo-latins, que le latin populaire est devenu sur le territoire de l'antique Belgia la langue d'oïl, et plus tard, par la langue d'oïl, le français moderne, comme sur d'autres territoires il est devenu le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais, le ladin, le roumain.

Comparez la langue de Plaute à celle de Molière : qui dirait que c'est une même langue à divers degrés de son existence? Elles sont séparées par un abîme, et pourtant les changements qui les séparent, si considérables qu'ils soient, on peut les suivre de siècle en siècle. Ils sont réguliers, et, à ce titre, ils tombent sous la prise de la science, qui peut en retracer l'histoire.

Mais cette histoire est si complexe, elle embrasse tant de faits d'ordres si divers, qu'on est obligé d'en diviser l'étude : nous n'avons qu'à suivre les divisions naturelles des langues.

Toute langue, en effet, offre quatre parties : la prononciation, les formes grammaticales, les constructions syntactiques et le vocabulaire. Examinons rapidement chacun de ces éléments dans l'histoire du français.

La prononciation d'une langue n'est jamais fixée. Pour peu que nous y prêtions attention, nous voyons le français changer sur nos lèvres. De nos jours, les dernières diphthongues ont disparu, et ce que les grammairiens désignent de ce nom, les groupes *ia, ie, io, ieu, ui,* etc., ne représentent plus que des groupes de consonnes et de voyelles. L'*l* mouillée s'est éteinte dans le langage de Paris et du Nord; la prononciation commune a également substitué, dès le premier quart de ce siècle, le son *oua* au son *oué* dans le groupe que nous écrivons *oi*. A la fin du siècle dernier, il existait des voyelles nasales qu'aucune description des grammairiens ne nous permet de nous représenter clairement, mais qui étaient autres que celles que nous possédons actuellement. Remontons plus haut, pas bien haut encore, dans le passé, et les différences s'accentueront. Reportons-nous au grand siècle, ou plutôt supposons un contemporain de Racine revenant de nos jours écouter *Iphigénie* sur la première de nos scènes. Ces consonnes sonores aujourd'hui éteintes, ces *e* muets à peine prononcés, ces syllabes transformées, frapperaient si singulièrement ses oreilles, qu'il songerait moins à pleurer « Iphigénie en Aulide immolée », qu'à s'indigner de la barbarie de notre prononciation contemporaine.

Remontons-nous jusqu'au XVIe siècle? Faites revivre Ronsard parmi nous. Supposez-le conversant avec Sainte-Beuve et ses admirateurs contemporains. Arrivera-t-il à se faire comprendre d'eux? Vraiment, je n'ose le croire; il se trouvera au milieu d'étrangers, et se dira :

> Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli.

Que sera-ce si nous remontons à la langue du moyen âge? Ici la prononciation sera si différente de la nôtre qu'on devra y reconnaître une autre langue, langue originale en effet, dont le système de sons sans doute est mobile, puisque plus l'on remonte aux origines, plus il se rapproche du système latin; plus l'on descend vers les temps modernes, plus il se rapproche de notre prononciation actuelle; mais qui, en même temps, est assez caractéristique pour donner à la langue une physionomie propre. Vers le IXe et le Xe siècles, le français possédait des sons dont on ne retrouve plus aujourd'hui les équivalents que dans les langues slaves.

L'étude des changements de prononciation a reçu le nom de *phonétique* ou *phonologie*, c'est-à-dire science des sons; science qui paraît aride et sèche, et qui pourtant captive tellement l'esprit que bien des philologues, au lieu de poursuivre toutes les étapes de la science d'une langue, en sont restés à cette première station et ont renoncé à aller plus loin. C'est qu'à l'attrait de la nouveauté cette science joint le charme d'une méthode rigoureuse. Elle procède, comme la chimie, par analyses inflexibles, car elle porte sur des faits qu'on a pu jadis considérer comme arbitraires, alors que la science du langage n'était pas encore fondée, mais qui se présentent avec tant d'exactitude et de précision qu'on peut maintenant en formuler les lois. En effet, quand un changement se produit dans la prononciation, il affecte, non tel ou tel mot isolé, mais tous ceux qui offrent un caractère identique.

Il y a donc lieu d'étudier les lois qui ont régi la transformation des sons du latin populaire dans les sons du vieux français et du français moderne. Il y a lieu d'en poursuivre l'histoire de siècle en siècle, et de parcourir tous les anneaux de la chaîne qui rattache notre langue moderne à celle qui fut portée sur notre sol, il y a dix-neuf siècles, par les légionnaires de César.

Avec les formes grammaticales l'étude change d'objet et d'intérêt. Les formes grammaticales sont l'élément constitutif des langues; elles en sont comme la charpente intérieure et le squelette. Les sons peuvent changer sans que la langue soit atteinte dans son essence; les formes grammaticales ne le peuvent. Les relations avec les peuples voisins, des circonstances historiques apportent parfois des sons nouveaux, des mots étrangers, mais presque jamais des formes grammaticales nouvelles. L'anglais a reçu du français des sons qui lui étaient inconnus et des mots en quantité presque infinie : l'invasion du français a été impuissante à donner à sa conjugaison un temps de plus ; et l'anglais, en dépit de cette forte empreinte romane, est resté une langue germanique. Le slave a été incapable de modifier dans son essence le roumain, parce que la grammaire de cette langue est demeurée latine. L'arabe a envahi le turc et le persan, au point de noyer leurs vocabulaires iraniens et tartares dans des flots de termes sémitiques, et ces langues ont continué jusqu'à nos jours d'être iranienne et tartare, parce que leur grammaire n'a pas été atteinte.

Il en est autrement du vieux français comparé au français moderne. Sans aucune action extérieure, par la seule force d'un développement purement organique, les formes grammaticales du vieux français ont disparu en partie pour faire place à des formes nouvelles; la grammaire de la langue moderne n'est plus celle de l'ancienne langue : voilà pourquoi on peut les considérer comme deux langues différentes.

Les formes grammaticales du vieux français sont naturellement intermédiaires entre les formes latines et les nôtres, et elles nous montrent par quelles transitions insensibles la déclinaison et la conjugaison latines sont devenues la déclinaison et la conjugaison du français moderne.

Dans l'étude de la conjugaison, nous aurons à constater un système original, d'une savante et ingénieuse complexité, qui est comme une image, mais une image méthodiquement transformée, de la conjugaison latine. Ce système a été peu à peu, sous l'action de l'analogie, réduit et simplifié ; il est encore intéressant d'en retrouver les derniers vestiges dans celui de notre conjugaison moderne.

Pour la déclinaison, vous savez, messieurs, que la vieille langue possédait un système assez compliqué dont les principes étaient donnés par la langue mère, mais qui a été développé avec originalité par nos aïeux du XIIe et du XIIIe siècle. Il n'est personne d'entre vous qui n'ait entendu parler de cette fameuse règle de l's dont la découverte par Raynouard fut la première conquête de la grammaire comparée des langues romanes; elle ne présente cependant qu'un côté de cette question fort étendue.

L'étude de la déclinaison et de la conjugaison nous fait assister à la formation même de la langue dans ce qu'elle a de plus intime et de plus essentiel. Elle intéresse le lettré et le savant, à qui elle dévoile la constitution de notre idiome; elle intéresse également le philosophe, qui peut y saisir sur le fait l'action des deux grandes séries de lois auxquelles sont soumises les langues : les lois physiologiques de la phonétique et les lois psychologiques de l'analogie.

Si les langues traduisent la pensée humaine, elles n'existent qu'à l'aide des organes de la voix. Expression plus ou moins parfaite de l'esprit, elles en subissent l'empreinte et se modèlent sur la manière qui lui est propre de concevoir les choses. Les formes grammaticales sont comme des moules que la pensée crée elle-même en même temps qu'elle y vient prendre corps. D'un autre côté, les sons se trouvent déterminés par les conditions physiologiques des organes, qui peuvent en modifier les caractères et les transformer plus ou moins complétement. Mais il arrive parfois qu'il y a conflit entre les deux séries d'actions et que telle forme grammaticale est soustraite à l'action phonétique sous l'influence d'actions analogiques plus fortes. La déclinaison et la conjugaison du vieux français nous montrent plus d'une fois de pareils conflits, et il est curieux de voir en quel sens l'instinct de la nation a décidé de la victoire.

Éclaircissons ces faits par quelque exemple. Vous savez, messieurs, que le *futur* français est formé de la combinaison de l'infinitif avec le verbe *avoir*, *habeo*. *Aimerai* est le latin *amare-habeo*, *amarábeo*. Dans cette composition l'accent porte sur l'*a* de *ábeo* : *amarábeo*. Or, c'est une loi de la phonétique française que la voyelle qui précède la voyelle accentuée se change en *e* si c'est un *a*, disparaisse si c'est une autre voyelle. Voilà pourquoi *pergaminum* devant *parchemin*, *amarábeo* devient *aimerai*, tandis que *verecúndia* devient *vergogne*, *radicina* devient *ra-cine*, *consobrinum* devient *cou-sin*, *matutinum* devient *ma-tin*, comme aussi *deberábeo* devient *devrai*, *audirábeo* devient *odrai* et plus tard *orrai*.

Si l'*e* long de l'infinitif *ère* tombe régulièrement au futur : — *devrai* et non *deverai*; *verrai*, à l'origine *vedrai*, et non *vederai*; *tiendrai*, à l'origine *tenrai* et non *tenerai*, — d'où vient que *finir* fait *finirai*, et que tous les verbes réguliers en *ire*, contrairement aux lois générales de la phonétique, conservent cet *i*?

C'est qu'ici les lois de la phonétique sont contrariées par des lois d'analogie. Les verbes réguliers qui se conjuguent comme *finir* appartiennent à une classe de verbes dits *inchoatifs*, dans lesquels certains temps et certaines personnes se sont allongées de la terminaison *isco*, *iscere*. *Finio* a fait place à *finisco*, *je finis*; *finientem* à *finiscentem*, *finissant*. Grâce à cette addition, l'*i* du latin *finire*, *finisco*, paraît à *toutes* les personnes de *tous* les temps. Or on ne pouvait, sous peine de rompre l'harmonie de la conjugaison, soumettre le futur aux lois de la phonétique et dire : *finrai*, *findrai*. Ici l'analogie a été plus forte. C'est ainsi que l'histoire de la langue nous montre comment des conjugaisons données comme types de régularité sont irrégulières au premier chef, et comment

des formes si simples et si transparentes cachent derrière elles un conflit de lois diverses et contradictoires.

Aux formes grammaticales se rattache la théorie de la formation des mots. Cette étude a pour objet les procédés de dérivation et de composition que la langue met en œuvre pour enrichir son vocabulaire. C'est dans cette étude qu'on voit nettement les forces créatrices de la langue ; c'est là qu'on se rend compte des ressources dont elle dispose pour exprimer les idées nouvelles, les faits nouveaux qui constituent l'histoire intellectuelle de la nation. Les économistes enseignent que ce n'est pas l'abondance du numéraire qui fait la richesse d'un pays, mais l'abondance des ressources qui procurent ce numéraire ; il en est de même pour les langues : ce ne sont point les mots, ce sont les procédés de formation des mots qui sont la vraie richesse d'un idiome. On aura donc à se demander quels sont les procédés dont s'est servi le français pour former son lexique ; quelle en est l'origine, le cercle d'action, la force relative ; quelle est l'étendue des ressources dont il dispose, et si dans le cours des temps il les a augmentées ou amoindries.

Nous passons à l'étude de la syntaxe historique, c'est-à-dire à l'étude des variations subies par la langue dans sa syntaxe. Là, nous assistons aux procédés divers auxquels a recours l'esprit pour combiner ses pensées. Les mêmes pensées ne se présentent pas en tout temps sous la même forme à l'esprit des hommes. Les aspects sous lesquels sont vus les objets et les rapports qui les relient varient de siècle en siècle : de là les variations de la syntaxe. La syntaxe historique nous montre le développement de la pensée humaine réfléchie dans la langue.

Pour ce qui regarde le français, l'histoire des constructions nous fait voir la langue se désorganisant lentement sous l'influence de l'esprit d'analyse qui transforme peu à peu ses vieilles constructions synthétiques, héritage du latin. Elle nous montre comment un idiome synthétique, porté chez un peuple à l'esprit fin et délié, se décompose graduellement pour parvenir à l'état analytique où nous le voyons aujourd'hui.

Cette étude de l'ancienne syntaxe nous fera pénétrer plus profondément dans l'intelligence de la langue actuelle. Nombre de constructions usuelles, que l'habitude nous a rendues familières, mais obscures pour qui y réfléchit, ne s'éclairent qu'à la lumière de l'histoire. Telle forme de phrase a disparu de l'usage général pour ne se conserver que dans quelques cas tout à fait spéciaux. *Qui pis est, qui mieux est, qui plus est,* sont les uniques débris de la construction générale qui employait absolument le relatif *qui* au sens de *ce qui* (*quod*). La vieille construction de Malherbe et de Corneille : *pour grands que soient les rois*, n'a survécu que dans *pour peu que*. L'expression *se nourrir de pain, de viande* nous reporte aux premiers temps de la langue, alors qu'on disait, non *manger du pain, de la viande,* mais *manger pain, viande*. La vieille langue a dit jusqu'au XVIe siècle : *je le vous dis, tu le nous dis, il le nous dit ;* à partir du XVIe, elle intervertit l'ordre des pronoms et commence à dire : *je vous le dis, tu nous le dis, il nous le dit* ; mais l'ancienne construction se maintient, on ne sait pourquoi, dans *il le lui dit* (au lieu de *il lui le dit*). Ainsi vivent égarées dans la langue actuelle maintes expressions qui nous semblent toutes naturelles et qui appartiennent à des formations d'âges antérieurs. C'est ainsi que dans les couches diverses dont la superposition constitue le sol de notre globe, telle strate inférieure vient percer les couches supérieures et affleurer à la surface.

Dans cette revue, nous avons laissé de côté le vocabulaire. Les mots considérés, non plus dans leurs formes, mais dans leurs significations, ont aussi leur histoire. Il n'est pas un fait nouveau, une idée nouvelle chez un peuple qui ne laisse sa trace dans son idiome ; c'est le retentissement de l'histoire dans la langue. Interrogeons le français à ce point de vue, et nous retrouverons dans les mots l'histoire de la pensée française. Ouvrez ce dictionnaire, où les termes se suivent et se pressent, entassés pêle-mêle dans le chaos de l'ordre alphabétique. Derrière les pensées que ces mots expriment à l'heure présente se cache toute une série de pensées aujourd'hui éteintes et qui ont fait la vie de ces mots dans les âges antérieurs. Faites passer sur tous ces mots le souffle de la science historique, et soudain toutes ces pages s'illumineront d'une lumière nouvelle ; derrière ces mots revivra tout le passé de la langue, tout le passé d'un peuple, d'une civilisation.

Le vocabulaire ne se renouvelle pas toujours par la création de mots nouveaux. La langue se contente souvent de détourner un terme de son emploi propre et de lui faire exprimer d'autres idées. Ce procédé d'adaptation d'un mot à une idée nouvelle n'offre-t-il pas lui-même un sujet d'étude ? Quelles sont les causes qui agissent sur les mots d'une langue pour en modifier la signification ? Comment tels vocables, transformés depuis les origines par les altérations phonétiques, restent-ils immobiles quant à leur valeur, alors que d'autres voient l'idée qu'ils représentent s'étendre ou se retrécir, se déformer, et se prêtent à l'expression de nouveaux concepts ? Cette étude des déviations de sens ne fournira-t-elle pas à la psychologie de précieuses indications sur les procédés que l'esprit humain met en œuvre pour exprimer, pour concevoir même ses idées ? Nulle part elle ne pourra mieux en étudier l'activité journalière, le développement inconscient que dans le vocabulaire d'une langue, puisqu'une langue à un moment donné représente l'état des pensées d'une nation, et dans son développement historique l'histoire intellectuelle de cette nation. Nulle part elle ne trouvera plus de documents et de plus instructifs pour résoudre le problème capital de l'association des idées.

Ces recherches dès à présent peuvent être entreprises sur le français. Du moins, l'étude de notre langue serait incomplète si on ne les abordait point.

Nous venons d'esquisser, messieurs, le tableau des études générales dont le vieux français peut être l'objet ; mais nous n'avons parlé jusqu'ici que du français proprement dit, du

dialecte de l'Ile-de-France, celui qui est devenu la langue commune de notre pays. Mais des recherches du même genre peuvent être poursuivies sur les autres dialectes de la langue d'oïl, le normand, le picard, le bourguignon, le lorrain, etc. Car vous n'ignorez pas que le latin populaire, au nord de la Loire, n'a pas produit une langue uniforme, mais, se diversifiant suivant les régions, a donné naissance à des idiomes qui vécurent indépendants les uns à côté des autres et qui eurent leur floraison littéraire, jusqu'au jour où le dialecte de l'Ile-de-France, plus favorisé, les écrasa de sa supériorité et les réduisit à l'humble état de patois.

Quels sont les rapports qui unissent ces dialectes entre eux et avec le français proprement dit? Quelles sont les différences qui les caractérisent?

On voit quel vaste champ l'étude de notre vieille langue offre à la science. Nous n'avons pas la prétention de le parcourir dans toute son étendue, et nous nous estimerons heureux d'en ébaucher quelque faible partie dans les leçons que nous consacrerons plus tard à l'histoire de la langue, soit que ces leçons portent sur des points déterminés, sur des chapitres spéciaux de cette ample histoire, soit qu'elles aient pour objet l'explication de textes choisis.

Arrivé à ce point, messieurs, nous n'avons exposé qu'une partie de notre tâche. La langue n'est qu'un instrument donné à l'homme pour exprimer sa pensée. Cet instrument, comment les hommes du moyen âge l'ont-ils manié? Quelles œuvres littéraires nous ont-ils laissées? Un champ nouveau, plus vaste encore, s'ouvre devant nous : l'histoire de notre vieille littérature.

II.

Lorsqu'on pénètre pour la première fois dans l'étude de notre littérature du moyen âge, on ne peut s'empêcher d'éprouver je ne sais quel sentiment de surprise. Là, tout est fait pour étonner et dérouter : le fond comme la forme, les idées comme le style. Il faut oublier le monde classique où nous vivons, où nous sentons, où nous pensons, et prendre l'âme d'un monde nouveau, d'une civilisation nouvelle. D'un autre côté, les quatre siècles qui embrassent la vie littéraire du moyen âge ont été d'une fécondité inouïe. Les œuvres s'accumulent, de tout genre et de tout ordre, et à l'étrangeté de la forme, qui surprend l'esprit, s'ajoute l'immensité de la matière, qui l'effraye.

Cependant, quand on s'est un peu familiarisé avec ces œuvres et que de haut on en a pu voir l'ensemble, le chaos apparent fait place à l'ordre, et l'on aperçoit les grandes lignes. Les œuvres laissées par le moyen âge peuvent se classer dans six groupes : poésie épique, dramatique, lyrique; fables, contes et fabliaux; poésie morale et didactique; œuvres en prose.

Parlons d'abord de la littérature épique, de cette vaste floraison qui, sortie du fond même du sol français, va pendant plusieurs siècles couvrir la France de ses chants héroïques et, quand notre sol épuisé se refuse à la nourrir, transplantée sur des terres étrangères, va porter par toute l'Europe chrétienne, jusqu'à nos jours, la gloire de nos héros légendaires et du nom français.

Dans ces siècles de barbarie qui voient finir la race mérovingienne et naître la race carlovingienne, où l'histoire ne nous offre qu'un chaos fastidieux et sanglant, au fond du peuple circule obscurément une séve puissante de poésie qui bientôt portera des fruits magnifiques. Dans chaque région, dans chaque province, dans chaque ville, le peuple chante quelque héros local qui s'est illustré dans des combats contre les barbares et s'est fait quelque renom d'héroïsme ou de sainteté. Ainsi se forment des centres de légendes poétiques. Mais bientôt, transportées de province à province par les trouvères ambulants, ces chansons primitives, ces *cantilènes* se fondent et se combinent, et, les plus importantes absorbant les plus faibles, les chansons de geste viennent au jour. Parmi ces chansons de geste, il se produit encore une sorte de concurrence vitale : quelques-unes, saisies par une attraction d'un nouveau genre, viennent graviter autour d'une chanson centrale. Ainsi se constituent des groupes de poëmes autour d'un nom unique qui fait disparaître, en les absorbant, les anciens héros.

La *geste* une fois constituée, les trouvères viennent y ajouter à l'infini leurs inventions personnelles. Le peuple ne connaissait qu'un grand exploit d'un héros célèbre; ils lui raconteront d'autres exploits antérieurs ou postérieurs, sa jeunesse, ses *enfances*, sa mort, l'histoire de son père, de ses aïeux, de ses parents. Ainsi, du VIIIe au XIVe siècle, naît, grandit et se développe une vaste littérature épique dont les productions viennent se grouper dans trois cycles, célébrant l'un la gloire du grand empereur carlovingien, de Charlemagne *à la barbe florie;* l'autre, les révoltes des vassaux et l'indépendance féodale ; le dernier, les luttes du Midi contre les Sarrazins. Ce sont les trois cycles du Roy, de Doon de Mayence et de Guillaume d'Orange. Quelle activité ininterrompue suppose chez nos trouvères ce travail de huit siècles ! Chez le peuple, quelle passion pour ces grands récits héroïques ! On sent vivre dans ces œuvres l'âme de la France guerrière, féodale et chrétienne.

Arrive le XVe siècle. Les poëmes de chevalerie sont mis en prose et deviennent des romans d'aventure. En France, ce genre littéraire s'épuise ; ces romans chevaleresques, de plus en plus délaissés par les hautes classes, puis par la bourgeoisie, relégués dans les campagnes, s'en vont misérablement aboutir à la Bibliothèque bleue. Mais, tandis qu'ils dépérissent et disparaissent sur leur terre nationale, transportés sur le sol étranger, ils y reprennent une vie nouvelle et fournissent jusqu'à nos jours une ample carrière. En France même, ils ne meurent pas sans héritiers. Le roman de chevalerie, qui dérive du poëme épique, est le père du roman moderne. Quand même la preuve historique ferait défaut, le nom serait là pour nous l'apprendre, puisque le mot *roman*, qui à l'origine a signifié « récit historique en français », n'est arrivé que par l'intermédiaire des romans de chevalerie à sa signification actuelle de récit d'imagination.

A côté des trois grands cycles qui constituent la littérature épique proprement dite, s'en placent d'autres de caractères

différents. Les plus importants sont le *cycle breton* et le *cycle de l'antiquité*.

Les légendes bretonnes, c'est-à-dire les vieilles légendes celtiques conservées en Bretagne, pénétrèrent, au XIIe siècle, dans le courant de la littérature française, grâce à des textes latins et des versions en prose. Elles furent mises en vers par des poëtes de talent, dont un fut un écrivain de premier ordre, Chrestien de Troyes. Sous cette forme nouvelle, elles reprirent une vie nouvelle. Du coin de l'Armorique et de l'Angleterre, où elles sommeillaient, ces vieilles traditions, ces histoires merveilleuses de fées, d'enchanteurs, de héros mythiques, s'éveillèrent au souffle de notre poésie et, portées sur ses ailes d'or, allèrent enchanter des oreilles qu'elles n'avaient jamais bercées.

Mais sous la plume de nos écrivains cette littérature se transforme. Faite pour être lue et non plus, comme les chansons de geste, pour être chantée, s'adressant aux grands seigneurs et aux nobles dames, cette poésie héroïque, religieuse, mystique même à ses origines, devint une poésie de cour élégante et raffinée. Il ne faut pas lui demander les rudes tableaux de l'épopée féodale. Elle ignore ces âpres et farouches guerriers qui ne connaissent d'autres amours que celle de leurs épées, chastes et pures héroïnes fidèles jusqu'à la mort. Elle se complaît aux amours raffinées, lascives, criminelles, où le vice se couvre d'un vernis de galanterie qui semble l'excuser, bien plus, le faire aimer.

> Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
> Le cortesie, l'audaci imprese io canto.

Ces vers, par lesquels l'Arioste ouvre son *Orlando furioso*, peuvent s'appliquer à cette poésie, dont ils reproduisent fidèlement l'esprit et le caractère.

A la fin du XIIe siècle, le cycle breton, en pleine faveur, a pris place à côté du cycle féodal.

Ces deux poésies, d'abord opposées et rivales, l'une toute nationale et née d'un fond historique, l'autre étrangère et née d'un fond mythique, finissent par se rejoindre et se combiner. Des trouvères ingénieux font rentrer dans le cadre de l'épopée carolingienne les agréables nouveautés des légendes armoricaines. De là ces romans d'aventure dont le modèle est le charmant poëme qui conte l'histoire de Huon de Bordeaux et de son puissant protecteur, le nain Obéron. Ce nain, grand de trois pieds tout juste,

> Si n'a de grant que trois piés mesures,

nous l'aurions oublié s'il n'avait eu la bonne fortune d'être chanté, d'après nos chansons de geste, par Shakespeare, Wieland et Weber.

A ces cycles s'ajoute un troisième et dernier, celui de : *Rome la Grant*, c'est-à-dire le cycle des poëmes narratifs qui ont pour objet l'antiquité.

La scission entre le moyen âge et l'antiquité paraît si complète qu'on peut à bon droit s'étonner de voir la matière antique fournir le sujet de poëmes, et toute une littérature se développer qui chante la Grèce et Rome. Mais il ne faut pas oublier que des traditions classiques, par l'obscur courant de la littérature alexandrine et byzantine, s'étaient conservées, plus ou moins altérées et déformées, dans les écoles et dans les cloîtres. Parmi ces traditions plus ou moins savantes, il y a en avait une, devenue presque populaire, qui rattachait les Francs aux Troyens et faisait des Romains les ancêtres des peuples du moyen âge. Quand Ronsard tente de célébrer le fils de Priam, Francus, père de la race franque, il n'est que le dernier écho d'une tradition jadis vivante et presque nationale.

Ceci suffit à expliquer que l'antiquité ait fourni le sujet de longs poëmes. Athènes, Rome, Troie, Thèbes, Alexandre, Énée, César, tous ces noms illustres sont familiers à nos trouvères. Benoît de Sainte-More chante les destinées de Troie ; il veut faire revivre ce passé si loin de lui ; il s'en flatte sans doute : mais quelle illusion ! Comme ils appartiennent au moyen âge, ces héros et ces héroïnes qu'il met en scène ! Comme ils en ont revêtu les sentiments et les idées ! Ce n'est pas le moindre intérêt de ces œuvres que ce travestissement d'une littérature antique habillée à la moderne.

Comme le poëme épique, le poëme dramatique représente une grande action ; mais ce qui là est donné comme récit est offert ici aux yeux mêmes des spectateurs. Telle est la différence théorique qui sépare les deux genres. Faut-il croire que le poëme dramatique est né du jour où l'écrivain a porté sur la scène le récit de quelque poëme épique ? Ce serait une erreur. Les théoriciens peuvent après coup trouver les rapports qui relient des faits d'ordres divers ; mais ceux-ci, dans leur développement, suivent souvent des chemins si détournés qu'aucune conception *a priori* ne permettrait d'en déterminer les lois. Notre littérature dramatique, sous sa forme la plus importante, est sortie des cérémonies du culte.

Les *mystères* portaient sur la scène les événements les plus remarquables de l'histoire sainte, la vie et la mort de Jésus-Christ, l'histoire de la Vierge, d'Adam, des patriarches, des saints. Comment ce théâtre édifiant a-t-il pris naissance au sein même des offices sacrés ? Comment, sorti de l'Église, a-t-il graduellement été abandonné par les prêtres aux mains des poëtes et même des acteurs laïques ? Comment est-il arrivé à rayonner sur la France ? Questions obscures que la science commence à peine à débrouiller.

Ce théâtre national grandit rapidement. A Paris, au XVe siècle, il reçoit une organisation officielle avec l'institution de la *Confrérie de la Passion*. La province voit se former également des associations du même genre, semi-laïques et semi-religieuses. Toute la France se couvre de représentations pieuses. En même temps, le drame prend des proportions plus grandes. Par un développement presque analogue à celui que nous avons observé dans la naissance de l'épopée, il se forme des cycles dramatiques, le cycle de la Passion, le cycle des Apôtres, etc. ; les miracles, les mystères s'allongent, et de quinze cents ou deux mille vers arrivent à dix, vingt, trente mille et plus. Le nombre des acteurs se multiplie ; les représentations durent plusieurs jours, plusieurs semaines.

Mais en prenant de telles proportions, le drame perd de ce

caractère liturgique et religieux que lui a imprimé l'église, dont les voûtes augustes l'ont vu naître. Aux mystères édifiants, aux miracles qui traduisent sur la scène les récits des deux Testaments ou les merveilleuses aventures des saints, s'ajoutent des mystères profanes qui représentent des événements historiques ou légendaires : le mystère de *Griselidis*, de *la Destruction de Troie*, du *Siége d'Orléans*. Le drame profane est né.

L'époque qui voit la suprême grandeur du théâtre populaire en voit le déclin. Les mystères dégénérés servent, non plus à l'édification d'un peuple, mais au divertissement d'une populace grossière. En 1548, le parlement de Paris interdit aux Frères de la Passion les sujets religieux et ne leur permet que les mystères profanes, honnêtes et licites. C'en est fait du vieux théâtre national; quatre ans après, Jodelle crée le théâtre moderne.

L'histoire de cette décadence est saisissante. Interdits à Paris, les mystères continuent en province; mais, éclipsés par les splendeurs du nouveau théâtre du XVIIe siècle, ils se retirent dans les campagnes, où ils ne sont pas encore tout à fait éteints. On peut en voir les derniers restes dans le spectacle de la Passion que des comédiens ambulants donnent dans les foires; les acteurs sont devenus des marionnettes !

A côté de ce grand théâtre religieux se fonde le théâtre comique. En face de la Confrérie de la Passion s'établissent les corporations judiciaires des *Clercs de la Basoche* et des *Enfants sans souci*, à qui est octroyé le privilége de faire jouer des farces, des sotties et des moralités. Pendant trois siècles, ils font retentir la France de leurs éclats de rire moqueurs et grossiers. Comment ces représentations joyeuses ont-elles pris naissance ? Quel lien les rattache aux jeux comiques de la fin de l'empire romain? Ces problèmes d'origine sont aussi obscurs, et plutôt posés que résolus. Le XVe siècle est également l'âge d'or de ce théâtre. Au XVIe, il languit; au XVIIe, clercs de la Basoche et Enfants sans souci cessent leurs représentations. Toutefois l'association des clercs du parlement se maintient avec son organisation jusqu'à la fin de l'ancien régime. Alors, comme toutes les autres corporations, elle disparaît dans la tourmente révolutionnaire.

L'épopée et le drame n'épuisent pas à eux seuls l'activité poétique du moyen âge : il a encore fait vibrer la corde lyrique.

Longtemps on a cru que si la palme revenait à la littérature de la langue d'oïl pour la poésie épique, elle revenait à la littérature provençale pour la poésie lyrique. Aux trouvères, les chansons de geste ; aux troubadours, les *cansons*. C'est une erreur. Dès le XIIe siècle, d'aussi bonne heure qu'en Provence, retentissent dans la France du Nord les refrains des chansons lyriques. Seulement leur caractère est autre que dans le Sud. Au lieu d'exprimer des sentiments personnels, ce sont de courts récits d'amour; ils ont encore quelque chose d'épique et rappellent les cantilènes d'où sont sorties les chansons de geste. Mais déjà, à la même époque, paraissent des chansons populaires, des pastourelles.

Au XIIIe siècle, des poëtes de cour composent ces jolies chansons d'amour qui forment un des plus beaux fleurons de notre vieille littérature. Le XIIIe et le XIVe siècles sont l'âge d'or de ce genre littéraire que cultivent les Quesnes de Béthune, les Thibault de Champagne, les Gace Bruslé, les Adam de la Halle, les Colin Muset et ces centaines de poëtes anonymes qui nous ont laissé tant de jolis chefs-d'œuvre. Quelle science du rhythme ! quel sentiment de l'harmonie ! quel art du style ! quelle délicatesse et quel raffinement dans la pensée ! Toutes les formes sont mises en œuvre : chansons, complaintes d'amour, tensons, serventois, jeux-partis, aubades, pastourelles, retrouanges, saluts, rondeaux, virelais, ballades, que sais-je encore? La poésie lyrique n'est pas un fruit du Midi; elle a eu une riche floraison sous le ciel du Nord.

N'oublions pas la brillante littérature des fables, des contes et des fabliaux, récits légers, joyeux, mordants, satiriques, grossiers quelquefois, où défile toute la société du temps, le clergé, les nobles, la bourgeoisie, les manants, les clercs, les femmes. Tableau souvent chargé et que la verve maligne de nos conteurs rend souvent trompeur, mais tableau toujours vivant de la comédie humaine au moyen âge. Cette littérature dont le chef-d'œuvre est l'épopée burlesque de *Maître Renard*, poursuit sa tradition jusqu'au cœur de l'époque classique où elle suscite La Fontaine.

Les découvertes récentes d'une science étrangère nous ont appris que le cadre de la plupart de ces contes et de ces fables s'est formé loin, bien loin des rives de la Seine, et dans une civilisation bien différente de la nôtre. C'est sur les bords du Gange qu'ils ont été créés par des prêtres bouddhistes pour l'édification des fidèles. On les voit, portés par des traductions pehlvies, arabes, syriaques, hébraïques, latines, marcher de l'Inde jusqu'en France, où l'art de nos conteurs les rajeunit et les rappelle à une vie nouvelle.

Au XVe siècle, les fabliaux subissent une importante transformation. Ils sont portés sur le théâtre, où ils donnent naissance aux farces, qui sont le germe de la comédie moderne. A l'étranger, en Italie spécialement, ils sont traduits en prose et deviennent des *nouvelles*. Au XVe siècle et au XVIe, ces nouvelles repassent les monts et reprennent racine dans le pays même d'où elles étaient sorties et qui les avaient oubliées; les nouveaux contes en prose, à leur tour, aboutissent au roman de mœurs. Ainsi le genre si considérable du roman moderne retrouve à ses origines, d'un côté le roman de chevalerie et le poëme épique, de l'autre le conte et le fabliau.

En face de la littérature satirique (nous n'en indiquons ici que les principales formes; car la satire affecte des formes bien diverses au moyen âge), se place la littérature morale ou didactique : récits édifiants des vies de saints, contes dévots, dits ou *dittiés* moraux, sentences et proverbes, traités didactiques, bestiaires, récits allégoriques. L'allégorie fleurit surtout au XIIIe siècle, et elle arrive à son complet épanouissement dans l'interminable *Roman de la Rose*. Il nous est impossible de donner ici une idée de ce vaste ensemble d'œuvres si diverses. Indiquons-en au moins un trait essentiel, qui caractérise le moyen âge religieux; le besoin de mo-

raliser. Tout sert aux clercs pour faire pénétrer quelque pensée édifiante dans l'esprit de leurs lecteurs. Les contes les plus étranges, ceux qui se prêtent le moins à l'interprétation morale, deviennent entre leurs mains, par des miracles de subtilité, des allégories édifiantes. Rien ne les arrête dans leurs commentaires parfois grotesques et qui ne respectent pas toujours la décence.

Jusqu'ici nous sommes resté sur le domaine de la poésie : c'est qu'en effet, dans la France du moyen âge comme dans tous les pays, la poésie a devancé la prose. Les prosateurs sont de beaucoup moins nombreux que les poëtes; cependant les genres sont très-variés : recueils de lois, textes administratifs, traités d'économie, ouvrages didactiques, traités moraux, sermons, contes, traductions de la Bible et des Pères, chroniques et histoires. Un petit nombre seulement de ces œuvres présente un intérêt littéraire : quelques textes religieux, et surtout les récits des chroniqueurs et des historiens. Vous avez sur les lèvres les noms des Villehardouin, de Robert de Clary, des Joinville, des Froissart, ces créateurs de la prose française.

Par ce rapide tableau, bien incomplet, vous pouvez juger de la richesse de notre littérature au moyen âge. Et encore sommes-nous loin de la posséder tout entière. Nombre de textes d'une haute importance ont disparu, perdus à jamais. Un manuscrit est chose fragile; souvent quelques feuillets de parchemin trouvés par hasard dans la garde d'un livre sont les uniques débris de toute une série d'œuvres, de tout un groupe littéraire. Les manuscrits que nous possédons du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle suffiraient à remplir des milliers de volumes, et ce n'est qu'une faible partie de ce qu'a composé le moyen âge.

Mais cette fécondité par elle-même n'est qu'un titre médiocre pour une littérature. Celle du moyen âge, heureusement, a d'autres titres à faire valoir. Cette preuve directe que sa richesse n'est pas stérile, c'est l'influence puissante et durable que pendant de longs siècles elle a exercée sur la littérature des peuples voisins.

L'empire que les lettres françaises ont exercé sur l'étranger dans les deux derniers siècles, elles l'avaient exercé cinq cents ans plus tôt sur une étendue plus vaste encore et avec une action plus profonde.

De l'extrémité de l'Angleterre jusqu'aux côtes de la Grèce, du fond de l'Espagne jusqu'au nord de la presqu'île scandinave, toutes les inventions, tous les chants de nos trouvères étaient traduits ou imités. Chaque année, nous voyons nos bibliothèques envahies par des savants étrangers qui viennent demander à nos manuscrits le secret des origines de leur propre littérature. Toutes les littératures de l'Europe, en effet, retrouvent la nôtre à leur berceau. En Angleterre, Chaucer est le disciple de nos trouvères normands. L'Allemagne, les pays scandinaves, l'Islande oubliaient leurs poëmes nationaux et mythiques, les *Niebelungen, l'Edda,* pour écouter et répéter des chants français. Les Minnesingen vont jusqu'à emprunter leur rhythme à nos poëtes lyriques; et les *sagas* islandaises sont souvent des échos fidèles de maintes chansons de geste, de maints poëmes de la Table-Ronde dont nous ne possédons plus en France que quelques rares débris ou que les titres et les noms. En Grèce, les petits-fils des Athéniens, oubliant l'*Iliade,* apprenaient l'histoire poétique de leurs aïeux dans les récits d'un trouvère, et Benoît de Saint-More détronait Homère.

C'est en Italie surtout qu'une brillante fortune attendait l'œuvre de nos trouvères. Leurs chansons furent d'abord traduites ou imitées dans un dialecte semi-français, semi-italien, qui était du XIIIe au XIVe siècle la langue littéraire du nord de l'Italie. Peu s'en fallut que cette langue plus française qu'italienne ne devînt la langue nationale de la Péninsule. Ces poëmes franco-italiens sont l'origine directe des poëmes toscans qui au XVe siècle aboutissent à l'œuvre de Pulci, du Boiardo et enfin de l'Arioste, ou de ces récits en prose qui forment le célèbre recueil des *Reali di Francia.* S'il est un livre populaire en Italie, c'est bien ce recueil de légendes qui racontent les origines fabuleuses de la maison de France. De nos jours encore il trouve plus de cent mille lecteurs, et sa popularité n'est pas prête de s'éteindre. Eh bien! cette compilation remonte à des poëmes français pour la plupart perdus.

Ainsi, du nord au midi, la littérature française exerce par toute l'Europe une action profonde et vraiment populaire. Tandis que notre littérature du XVIIe et du XVIIIe siècle agit sur l'aristocratie européenne, celle du moyen âge pénètre plus profondément dans le peuple. Manants, ouvriers, bourgeois autant que grands seigneurs, s'intéressent à ces récits poétiques et se laissent captiver par le charme des œuvres françaises. L'esprit de la France pénètre partout la société chrétienne : la France est partout où bat un cœur chrétien.

Comment se fait-il qu'une littérature douée d'une telle puissance ait chez nous si rapidement vieilli? A la fin du XIVe siècle elle languit; au XVe siècle elle meurt, et déjà commence une littérature nouvelle.

Une des principales causes de cette prompte décadence, la première du moins qui frappe le regard, se trouve dans l'état de la langue. De demi-siècle en demi-siècle, l'idiome passait par des modifications si rapides que bientôt les œuvres de l'âge précédent devenaient inintelligibles si elles n'étaient rajeunies dans la langue du temps, remaniées et, par suite, déformées.

Mais pourquoi la langue a-t-elle si vite changé? Pourquoi aucune de ces œuvres ne l'a-t-elle fixée? C'est qu'en réalité dans toute la littérature du moyen âge, malgré sa richesse, sa fécondité, son éclat, il n'y a pas eu d'œuvres assez fortes pour s'imposer aux écrivains de second ordre et devenir classiques.

On a prétendu quelquefois que la langue a fait défaut aux auteurs du moyen âge; mais la langue de cette époque, dans sa grammaire et son lexique (je ne parle pas de la syntaxe), est bien loin d'être inférieure à la nôtre. D'ailleurs, n'eût-elle été qu'un informe outil, c'était aux écrivains à la perfectionner. L'italien vulgaire était certes au-dessous du français quand le génie de Dante le pétrit et en tira l'italien classique. Si nos vieux auteurs n'ont pas su fixer leur langue, serait-ce qu'il leur manquait le génie?

Lorsqu'on commença à connaître les plus remarquables de nos chansons de geste, la *Chanson de Roland* en particulier, des savants, dans leur enthousiasme pour cette littérature qu'ils venaient d'exhumer, n'hésitèrent pas à la comparer aux chefs-d'œuvre de l'épopée grecque. « Si ces poëmes étaient écrits en grec, disaient-ils, nous les admirerions comme les œuvres d'Homère : ils n'ont qu'un malheur, c'est d'être écrits en français. » D'un autre côté, les littérateurs élevés dans l'admiration exclusive de l'antiquité refusèrent tout mérite à ces produits d'une langue et d'une époque barbares.

Notre ancienne littérature n'a mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

Il est difficile de traiter en quelques mots une question aussi délicate et aussi complexe. Essayons au moins d'esquisser une réponse.

De toutes les littératures qui composent le trésor commun de l'humanité, la première en valeur et en originalité est sans contredit la littérature grecque. Le trait qui la distingue est la perfection de la forme. Le génie grec a trouvé d'instinct l'art de composer, c'est-à-dire l'art de développer les diverses parties d'un sujet de manière à leur faire produire une impression unique. Dans les œuvres grecques, le fond et la forme coïncident et se concilient dans une admirable unité d'effet. C'est par cette qualité dominante qu'elles ont pu s'imposer à l'imitation. Rome se forma à l'école d'Athènes, et voilà pourquoi sa littérature devint à son tour classique. Notre XVIIe siècle également demanda à l'antiquité le secret de l'art de composer, et il laissa d'inimitables modèles qui sont l'éternel honneur des lettres françaises.

C'est cet art suprême de la composition qui a manqué à notre littérature du moyen âge et qui lui interdit d'entrer en compétition avec la littérature grecque. Mais du moins, à ce rang secondaire, parmi les littératures non classiques de l'Europe, la première place lui revient sans conteste. Seule des littératures européennes du moyen âge, elle possède cette puissante spontanéité qui fait éclore de son sein les genres les plus divers et leur donne des développements inattendus. Vraisemblablement les autres peuples de langue romane ont eu des germes de la poésie épique et de la poésie dramatique; mais nulle part ces deux genres n'ont atteint la puissance qu'ils ont développée en France. Nul n'a eu cette influence universelle, cette force d'expansion, cette surabondance de vie qui fait rayonner l'esprit français hors de sa patrie et qui transforme durant des siècles les littératures de l'Europe en colonies dont la métropole est en France.

Il est vrai que le moyen âge n'offre pas un seul grand écrivain qu'on puisse placer à côté d'un Corneille, d'un Pascal, d'un Bossuet, d'un Molière; mais le talent et la verve abondent, et les genres secondaires, chansons, fabliaux, contes, farces, etc., offrent de petits chefs-d'œuvre de grâce, d'esprit, de style, qui feraient aujourd'hui encore les délices des hommes de goût.

Quant à la poésie dramatique et à la poésie épique, plus l'on remonte vers les origines, plus belles et plus grandes sont les œuvres qu'elles nous ont laissées, parce qu'elles dérivent plus directement de l'inspiration populaire qui les a créées, parce qu'elles nous donnent une image plus spontanée de cette immense œuvre anonyme où tout un peuple a mis ses pensées, ses rêves, son idéal.

Parmi ces compositions, combien sont remarquables! Notre littérature ne commence-t-elle pas par un chef-d'œuvre, le *Poëme de saint Alexis,* d'une forme si pleine et si concise, d'une langue si pure et si grave, d'une poésie si intime et si pénétrante? Et ce chef-d'œuvre n'est-il pas immédiatement suivi d'un autre chef-d'œuvre, *la Chanson de Roland,* notre plus beau poëme épique? Dans les poëmes du XIIe siècle, malgré des longueurs et des prolixités, que de parties vraiment supérieures, sublimes même, dans Aimery de Narbonne, dans Renaud de Montauban, dans Ogier le Danois, dans Mainet, dans la geste de Guillaume d'Orange, dans celle des Loherains, dans toutes ces œuvres qu'anime un souffle épique!

Pourtant cette littérature du moyen âge n'est pas de celles que l'on puisse toujours étudier avec les dispositions d'esprit du lettré savourant des beautés esthétiques et en quête de belles pensées et de beau style. Elle tromperait souvent notre attente. Mais elle ne trompera jamais celle de l'historien, devant qui elle fera revivre la vieille France sous ses aspects multiples et contraires : ici héroïque, guerrière, chevaleresque; là joyeuse, pétulante, licencieuse; ici s'inclinant dans une communauté d'idées et de sentiments devant la puissance morale de l'Église; là s'essayant, dans des dissidences plus ou moins latentes, à la libre pensée; ici se soulevant contre le pouvoir monarchique, là baissant la tête devant le sceptre auguste de la royauté.

N'oublions pas enfin que cette littérature du moyen âge touche par bien des points à notre littérature moderne. Si l'œuvre du XVIe siècle se résume dans la révolution de la Pléiade, il ne faut pas croire que celle-ci, rompant tout à coup avec le passé, ait créé un monde entièrement nouveau. En renouant la tradition avec l'antiquité, la France nouvelle n'a pas brisé tous les liens qui l'unissaient à la France du passé. Aussi le XVIIe siècle, pour être compris tout entier, demande parfois d'être éclairé à la lumière du moyen âge. Nos écrivains les plus français, Molière, La Fontaine, ne se rattachent-ils pas par des liens plus ou moins directs aux conteurs du XIIIe siècle? Il est possible que Corneille doive l'inspiration de *Polyeucte* aux mystères qu'en sa jeunesse il voyait jouer dans les campagnes rouennaises.

Pour toutes ces raisons, ces études sur notre vieille littérature s'imposent à notre attention. Elles sont d'intérêt national; elles nous apprennent à mieux connaître notre pays et par suite à mieux l'aimer, et elles font revivre à nos yeux un passé trop oublié dont nous avons le droit d'être fiers.

ARSÈNE DARMESTETER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre : *Plume et Pinceau* (1), M. Jules Troubat a réuni un certain nombre d'études de littérature et d'art qu'il avait fait paraître dans un grand journal de province. Il y a ainsi quelques départements favorisés. L'enfant du pays qui a conquis sa place au grand soleil de Paris n'oublie ni sa ville natale ni *la feuille,* comme on dit là-bas, qui a imprimé ses *juvenilia,* et il lui envoie des pages que doivent envier *les feuilles de la capitale.*

M. Jules Troubat a été le dernier secrétaire et l'ami de Sainte-Beuve. Il a tenu entre ses mains les dossiers, les terribles dossiers qu'avaient chez le grand justicier de la critique les plus illustres contemporains. C'était l'heure où le maître vieillissant se dégageait de plus en plus de toute attache. Il disait à haute voix ce qu'il n'avait pu autrefois que murmurer à l'oreille. Et cependant j'imagine qu'il est bien resté encore dans les dossiers plus d'une pièce qui n'a pas vu le jour. M. Jules Troubat, qui a fouillé à son aise dans le casier littéraire des amis et des ennemis de Sainte-Beuve, pourrait sans doute faire encore d'intéressantes révélations ; mais il est tenu au secret professionnel. Ce qui est certain c'est qu'il a puisé dans ce commerce amical et intime l'habitude, le besoin du vrai, la haine du convenu. Il a pris en même temps à son maître quelque chose de sa manière verte et franche d'exprimer ses jugements, sa dernière manière. On sait, en effet, qu'assez longtemps Sainte-Beuve s'était étudié, au contraire, à envelopper sa pensée et même, disaient ses ennemis, à l'entortiller. Il se plaisait alors aux sous-entendus, aux réticences ; il aimait à se laisser deviner. Il voulait bien sans doute faire sortir la Vérité de son puits, mais avant qu'elle courût le monde : « Attendez, lui disait-il ; il vous faut un voile ! — Est-ce fait ? — Vous voilà décente, mais pas assez ornée. Maintenant des nœuds et des rubans. — Est-ce fait ? — Patience ! un peu de fard. C'est bien maintenant. — Ah ! enfin ! — Non, pas encore ; il y a là des mèches rebelles. » Et il ne pouvait se décider à la laisser partir. Il sentait bien lui-même qu'il eût fallu moins de toilette ; mais c'était plus fort que lui. La nécessité d'être prêt à l'heure, une fois que le *Constitutionnel* l'eut enrôlé, lui fut salutaire. Il le reconnaissait en disant : « Maintenant je n'ai plus le temps de gâter ce que je fais. » S'il lui en coûta d'abord, il se fit bientôt à cette nécessité ; puis l'habitude lui devint une seconde nature. Quand M. Troubat devint son Achate, la Vérité ne se plaignait plus que sa toilette fût trop longue. M. Troubat, qui s'est ainsi habitué à la regarder très-peu vêtue, aurait plutôt une tendance à alléger encore son vêtement. Voyez en quel costume succinct il envoie frapper à la porte de M. Zola et de M. de Goncourt !

Ses pages sur *l'Assommoir* et *la Fille Élisa* sont d'une verdeur qui me plaît fort. Et pourquoi, en effet, prendrait-on tant de ménagements avec un art brutal qui fait fi des ménagements ? Je recommande encore l'article sur Mérimée à propos de l'étude placée par M. Taine en tête des *Lettres à une inconnue.* M. Taine ne savait pas tout ou ne voulait pas tout dire sur l'auteur de *Colomba ;* M. Troubat n'a pas de ces pudeurs. Il nous raconte gaiement des anecdotes toutes gauloises. Nous voyons alors, courant les bons et les mauvais lieux de l'univers entier et plus à même encore de faire des comparaisons que la fille Élisa, ce païen endurci que de bonnes âmes, en 1867, voulaient envoyer aux fonts baptismaux. Païen, il l'était en effet, n'ayant jamais été baptisé, et il se faisait gloire de l'être. C'était une de ses vanités d'afficher les sentiments de mépris pour l'humanité, les instincts cruels et même la soif du sang humain qui lui semblaient caractériser le paganisme antique. Il lui échappait un jour de dire ce mot : « Comme j'aurais aimé à être hier au Cirque, quand le lion a dévoré son cornac ! » Pure affectation, en somme, cruauté d'artiste. « C'était son genre à lui, conclut M. Troubat, comme de parler du diable, en qui il paraissait croire. Il avait besoin de tous ces éléments pour son art. » Et c'est par cette sagesse d'appréciation clairvoyante que M. Troubat tempère l'effet de ses anecdotes prises sur le vif. Il n'a pas seulement regardé et écouté, il a pu voir et entendre. Il a noté ce qui, dans tel mot ou tel geste, était excessif, voulu, et en quelque sorte pour la galerie. Il a distingué ce qui était le rôle pris ou l'homme même. Mais si ce n'était qu'un rôle ? Eh bien, mais n'est-ce pas déjà un trait essentiel du caractère que d'avoir choisi tel rôle et de l'avoir soutenu jusqu'au bout ? On voit en quoi ces souvenirs de M. Troubat ont du prix. Je voudrais qu'au risque de passer pour un indiscret, il nous fît encore d'autres révélations sur les hommes et les choses de ce temps. Qu'il fouille les coins et les recoins de sa mémoire. Si ce n'était que commérages, je ne l'en prierais pas ; mais puisqu'il a été un témoin clairvoyant, sachant démêler la réalité sous les apparences et noter le trait caractéristique, son témoignage est précieux.

II.

Dernièrement, en rendant un juste hommage à un excellent ouvrage de M. Merlet, je lui cherchais chicane sur les allures trop académiques de sa critique. Nous voulons maintenant pénétrer dans l'intimité de l'auteur, surprendre sa secrète pensée, comparer le livre à l'écrivain et juger ainsi de la sincérité de l'un et de l'autre. C'est Sainte-Beuve qui, par ses causeries familières du lundi, a accrédité cette méthode positive. Elle a moins grand air peut-être, mais elle nous fait sortir de la généralité vague pour nous introduire dans le domaine de la réalité. M. Troubat, quand il nous fait ses révélations sur Mérimée, continue la tradition du maître. C'est elle que suit également M. Jules Claretie dans l'intéressante et sincère étude sur Bernardin de Saint-Pierre qui précède une artistique édition de *Paul et Virginie* (1).

(1) Jules Troubat. *Plume et Pinceau,* études de littérature et d'art. — 1 volume. Paris, 1878. Isidore Liseux.

(1) *Paul et Virginie.* Introduction, par M. Jules Claretie. — 1 volume. Paris, 1878. A. Quantin.

L'imprimerie Quantin inaugure par ce beau volume une petite bibliothèque de luxe qui comprendra les principaux chefs-d'œuvre de notre littérature. Plusieurs autres éditeurs ont tenté déjà la même entreprise ; mais nous avons remarqué que les Introductions, dues cependant à des plumes autorisées, pèchent en général par le vague, l'à peu près, et surtout un parti pris de complaisant optimisme. L'auteur de l'ouvrage réédité devient pour l'introducteur aussi sacro-saint que l'était *Noster* pour les vieux commentateurs. Il y a des exceptions : par exemple, l'Introduction de M. Sarcey aux chefs-d'œuvre de Courier; mais ces exceptions sont rares. Il faut donc applaudir à la sincérité de M. Claretie, qui dit vertement son fait à Bernardin de Saint-Pierre, ce misanthrope aigri et parfaitement égoïste. Très-justement encore il proteste contre la légende qui fait de l'auteur de *Paul et Virginie* une victime de la Révolution. Tout au contraire, il fut de ceux que favorisa le nouveau régime. Il fut nommé à l'École normale professeur de morale ; s'il n'y fit qu'une leçon, ce ne fut pas la faute de la Révolution. Le professeur, après une courte séance, déclara à l'auditoire qu'il remonterait en chaire dans trois mois, pour lire les *Eléments de morale* que la Convention l'avait chargé de composer et auxquels il consacrait tout son temps, écrivant d'ailleurs « *très-laborieusement* ». S'il ne professa pas, il émargea du moins. Et voyez! Aimé-Martin présentait la nomination de Bernardin comme une persécution et le comparait à Socrate forcé de boire la ciguë. Despois avait déjà rétabli la vérité sur ce point; M. Claretie la démontre d'une façon péremptoire, en citant une lettre adressée au ministre par le professeur qui ne professait pas, lettre inédite qu'il a copiée au musée des Archives nationales.

Cette unique leçon coûta donc cher à l'État. Et même fut-ce une leçon? M. Claretie nous raconte la séance comme il l'a entendue raconter très-spirituellement par M. Jules Simon, d'après une tradition qu'il tenait de l'académicien J.-F. Tissot. Bernardin de Saint-Pierre tremblait qu'un médiocre succès d'orateur ne compromît sa grande réputation d'écrivain. En moins d'une heure, il pouvait brusquement tomber de son piédestal. Il arriva donc très-troublé et tout pâle. A sa vue un respectueux silence se fit. Il commença d'une voix émue : « Je suis père de famille et j'habite la campagne... » A ces mots, la *famille* et la *campagne,* qui semblaient résumer toute son œuvre, les applaudissements éclatent, puis reprennent alors qu'ils semblent cesser. Enthousiasme et attendrissement. Ce père de famille habitant la campagne pour être plus près de la nature « son amante », ce vieillard évoquant les délices de la vie des champs, c'en est assez pour enivrer la foule, qui se grise elle-même de ses bravos. A la vue de ces transports, les yeux de Bernardin s'emplissent de larmes. Quand la foule le voit pleurer, c'est un délire. Tout le monde se lève, le professeur descend de sa chaire et peu s'en faut qu'on ne le porte en triomphe jusqu'à la campagne. Après un pareil succès, le nouveau professeur ne voulut point faire une seconde leçon : il ne fallait pas compromettre la réputation d'orateur que lui avaient faite ces quelques mots : « Je suis père de famille et j'habite la campagne. » L'anecdote est jolie, et M. Jules Simon est un très-charmant conteur. Quand on conte si bien, il n'est pas défendu d'arranger quelques détails, de soigner la mise en scène, de forcer un peu les choses pour arriver à un plus grand effet. En passant de bouche en bouche, de celle de M. Tissot par celle de M. Jules Simon, l'histoire n'a-t-elle pas un peu tourné à la légende? M. Claretie ne semble même pas en avoir le soupçon. N'inquiétons pas sa conscience. Louons-le plutôt de la sincérité de cette Introduction, qui montre l'homme sous son vrai jour, tout en rendant pleine justice à l'écrivain.

III.

Le Roman d'une princesse (1), par M. Paul Bonnaud, est, comme le *Nabab,* un roman politique. Ce n'est pas cependant, comme le titre le ferait supposer, un tableau des dernières années de l'empire. Non, la scène ne se passe pas aux environs d'Enghien et de Montmorency. L'action a pour théâtre le département de l'Eure, et les personnages atteints par la satire sont les vaincus d'hier. La princesse est la femme d'un prince, lequel est fils d'un duc. Cherchez maintenant et vous trouverez. C'est donc une œuvre de combat, dirigée contre les parrains ou les pères du gouvernement de combat. Elle a paru dans *la France*, entre le 16 mai et le 14 octobre. Dans le feu de l'action et la poussière de la mêlée, on frappe l'ennemi comme on peut et où l'on peut : c'est l'explication ou l'excuse de ces attaques violentes. Sans doute l'auteur peut alléguer que les détails romanesques qu'il a mêlés à la satire directe, que le mélange de la fantaisie et de la vérité, atténuent l'effet de ses balles explosibles. Admettons-le, bien que le gros du public ne soit pas forcé de savoir où s'arrête le portrait et où commence la fiction. Je suppose un Daumier du temps de César, ayant fait une caricature frappante du vainqueur des Gaules avec une forêt de cheveux. On ne peut pas dire que ce soit César, et César ne peut pas se plaindre, prétendrait-il, puisque tout le monde sait que César est chauve. Pardon! l'on dira : « C'est César avec une perruque.» De même s'il nous montrait Cicéron avec deux verrues. « Tiens, dirait-on, nous avions mal regardé, et nous pensions qu'il n'en avait qu'une. » La fiction malveillante qui s'ajoute ainsi à la vérité cruelle a quelque chance de faire bientôt, aux yeux du public, corps avec la vérité.

Le roman de M. Bonnaud n'est pas d'ailleurs une œuvre sans valeur, tant s'en faut. Il y a de l'observation, du trait et du style. La fable et l'invention sont moins heureuses. Par exemple, toute la première partie se prive du charme de la nouveauté avec une audace étrange. Il n'est vraiment plus permis de remettre en scène avec cette sécurité confiante feu le jeune homme pauvre. Est-ce au moins fini, pour cette fois? Reverrons-nous encore le secrétaire honnête et peu favorisé de la fortune se tenant sur la réserve, et la jeune fille riche et dédaigneuse s'inclinant bientôt devant la supériorité

(1) *Le Roman d'une princesse*, par Paul Bonnaud. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

morale du jeune homme fier? Les verrons-nous encore d'abord aux prises, puis arrivant à se dire : « Excusez-moi, monsieur! — Pardonnez-moi, mademoiselle! » C'est là un de ces vœux que l'on forme sans trop espérer qu'il se réalise.

IV.

On a fait quelque bruit autour du nom de Gustave Mathieu, un poëte rustique qui vient de mourir. Sa renommée jusque-là ne dépassait guère un cercle étroit d'amis. La chanson de *Jean Raisin,* et un petit poëme satirique contre *Monsieur Gauderu* dont l'original était facile à reconnaître,

Ce méchant vieillard, petit quand il marche,
Semble bien plus long sur son grand cheval,

avaient cependant franchi ce cercle; mais enfin Gustave Mathieu était classé comme poëte amateur goûté de quelques amateurs. La publication de ses œuvres, *Parfums, chants et couleurs* (1), va-t-elle donner à son nom un grand retentissement? j'en doute pour ma part. On goûtera quelques petits tableaux rustiques qui ont quelque fraîcheur; mais quand cette muse rustique, devenant ambitieuse, veut s'élever vers de plus hautes régions, le souffle et la force lui font défaut, et aussi le sens de l'idéal. Elle était faite pour cheminer paisiblement par les sentiers de la plaine, respirant avec bonheur la senteur des foins coupés et, avec une joie plus vive encore, le parfum de la vendange nouvelle. Il me semble qu'il y avait en Gustave Mathieu un tempérament de poëte; mais la culture lui a manqué. Il parle quelque part des troupeaux qui se disséminent dans « l'infini du pâturage ». L'infini et le pâturage, étrange association d'idées et de mots! Son tort fut précisément de confondre le pâturage avec l'infini et de se croire libre dans l'un quand il était parqué dans l'autre. De là une singulière discordance entre la pensée et l'expression dans les grands sujets. Nous emporte-t-il un moment avec lui au-dessus de terre, le matérialisme des images toujours empruntées à la vulgaire réalité nous fait retomber brusquement sur le sol. Je songeais de temps à autre à ces peintures naïves du Paradis dans de pauvres églises de Bretagne, où Dieu le père a des *bragoubras* et les anges des chapeaux ronds. Je ne sais, mais il me semble que Gustave Mathieu a dû être enivré par les éloges de quelques amis, et c'est alors qu'il aura laissé là ses petites toiles de genre pour la grande peinture. On sent, en effet, l'effort et la tension d'un homme qui sort de son naturel. Le poëte rustique qui tout à l'heure s'exerçait librement avec les vendangeurs, prend un air grave, se guinde et se hausse tant qu'il peut sur ses pieds; mais, hélas! ses pieds ont toujours des sabots. Dans les sujets très-familiers ou dans la satire, il patauge en plein réalisme. Les poux, les punaises et les vases de nuit sont des images qui ne l'effrayent point; à côté de cela, de la prétention au beau langage :

Poëte, en t'écoutant, je vois sur un fond clair
Le *rubescent* matin, haut le pied, aile en l'air.

. . . . . .

Faisant de l'Orient, sur un grand fond d'opale,
S'aurorescer soudain la rive occidentale.

En somme, c'est dans le genre moyen, à mi-côte, ni trop haut, ni trop bas, dans certaines chansons par exemple, comme *Cenderinette* ou *Jean Raisin,* qu'il a trouvé la note juste et l'accent aimable. De ce volume trop touffu, on pourrait tirer dix ou douze pages qui méritent d'être conservées.

V.

Le Médecin de Molière, par M. Aristide Roger, a été représenté à l'Odéon pour l'anniversaire célébré au Théâtre-Français par une reprise solennelle du *Misanthrope*. Le petit acte de M. Roger n'est pas, à proprement parler, une pièce, car il n'y a ni action ni dénoûment. Molière est malade; il tousse, il frissonne, et nous savons par Laforêt que la maladie vient surtout du moral. Le pauvre Molière a chargé La Fontaine d'aller chercher la volage Armande et de la ramener au domicile conjugal. Armande n'est pas revenue, non plus que l'ambassadeur. Survient le médecin Mauvillain. Il emploie un dérivatif. Pour détacher Molière de l'idée fixe qui le torture, il lui parle de ses anciennes comédies, de celles qu'il médite; il crayonne devant lui quelques ridicules qu'il a observés et qui pourront figurer dans la galerie du poëte. Voilà Molière distrait. Le docteur, pour le guérir, invente une histoire et lui persuade que La Fontaine a oublié d'aller trouver Armande, absorbé par la contemplation d'un rat qui courait sur la place Royale. Et Molière croit à ce récit, et il veut partir pour chercher lui-même sa femme, et il s'éloigne le sourire aux lèvres : Molière est guéri. A la bonne heure, mais s'il rencontre dans l'escalier La Fontaine revenant de sa vaine ambassade, mais si Armande refuse de le suivre, Molière va être de nouveau malade. J'aurais préféré une autre conclusion : un mot d'Armande rejetant toute pensée de conciliation; Molière atterré retombant sur son fauteuil en proie à une nouvelle crise, et le médecin levant les bras au ciel comme pour annoncer la fin du grand poëte : voilà mon dénoûment.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les obsèques de Raspail ont eu lieu avec autant d'ordre que de solennité. Quatre ou cinq cent mille personnes appartenant à toutes les classes de la société faisaient partie du convoi, des discours ont été prononcés, et il ne s'est pas produit le moindre incident regrettable au milieu de cette foule immense.

Pareil spectacle s'était vu le 8 septembre dernier, le jour des grandes funérailles de M. Thiers.

Il y avait pourtant une vieille convention passée à l'état d'axiome parmi les conservateurs, et en vertu de laquelle des

(1) *Parfums, chants et couleurs*, poésies, par Gustave Mathieu. — 1 volume. Paris 1878. G. Charpentier.

républicains ne pouvaient pas se réunir au nombre de plus de vingt personnes sans céder aussitôt à la tentation de faire une émeute et de renverser le gouvernement.

C'est probablement pour cela qu'avait été faite la loi de police qui interdisait aux citoyens de se réunir au nombre de plus de vingt. Le danger public et le délit commençaient à la vingt-unième personne. Mais on a la preuve à présent que ce chiffre peut être dépassé de beaucoup, sans aucun inconvénient.

II.

On avait coutume de dire : « Les Français sont très-inflammables, et c'est ce qui les rend indignes de la liberté. Ils prennent feu comme de la paille, et ce ne sera jamais chez eux comme en Angleterre, où l'on voit d'interminables processions de citoyens se livrer à des manifestations politiques sans le moindre désordre et obéir respectueusement aux invitations des *policemen.* »

Il en était ainsi autrefois, dans un temps où les républicains étaient opprimés, traqués et mis en quelque sorte à l'index. Ils ne connaissaient pas les mœurs de la liberté parce que, ne jouissant d'aucune liberté, ils se trouvaient réduits à vivre en conspirateurs. Mais aujourd'hui ils ont entre les mains l'arme du suffrage universel, la plus puissante de toutes; ils sont à peu près les maîtres du pouvoir, ce qui leur donne la dignité de mœurs des peuples libres.

Ils ne conspirent plus, et ce sont leurs adversaires qui se font conspirateurs à leur tour, comme l'a démontré dernièrement le récit fait par un journal de la crise qui a précédé la constitution du ministère Dufaure.

Juste retour des choses d'ici-bas.

On ne dira plus : « Ah ! si c'était comme en Angleterre ! » puisqu'à présent les choses se passent à Paris comme à Londres. Voilà donc la presse monarchique qui perd un de ses sujets habituels de déclamation.

III.

Dans le temps où les républicains étaient réduits au rôle de conspirateurs, ils avaient naturellement à se préserver des embûches de la police. Aussi redoutaient-ils avant tout les *mouchards*, et cette crainte avait pris chez quelques-uns le caractère d'une véritable manie.

Raspail en était atteint plus que personne, et cela se conçoit chez un homme qui fut toujours sur la brèche, et qui a tant souffert pour sa cause.

On ne comprend pas bien l'utilité de l'espionnage contre les républicains aujourd'hui qu'ils n'ont rien à cacher.

Ces mortels dont l'État gaste la vie d'amance.

comme disaient en style noble les poëtes du premier empire, ne peuvent plus rendre que des services très-restreints. Mais on ne renoncera pas de sitôt aux *agents provocateurs*.

M. de Fourtou lut un jour à la Chambre, pendant la période de splendeur du 16 Mai, un prétendu manifeste « révolutionnaire — socialiste — radical. » Voilà bien des adjectifs. Pendant que les députés de la droite sentaient leurs cheveux se dresser d'horreur sur leurs têtes, M. Gambetta demanda à M. de Fourtou ce que cette pièce avait coûté au ministère de l'intérieur.

La question frappait juste; on vient en effet de découvrir qu'un des signataires du manifeste était attaché à la police.

Ce personnage, dont il est inutile d'écrire ici le nom, a essayé de se défendre dans une lettre qui a été publiée par divers journaux. Ne pouvant nier le fait en lui-même, il a recours à des interprétations qui ne manquent pas d'une certaine fantaisie. Ainsi, il avoue avoir été en relations avec la préfecture de police, mais c'était pour le bon motif. Il avait voulu de la sorte pénétrer au cœur de la place pour savoir ce qui s'y tramait au préjudice des révolutionnaires — socialistes — radicaux (à Dieu ne plaise que je lui fasse tort d'un seul adjectif !) et pouvoir les avertir au besoin.

En attendant, il les compromettait en signant des manifestes utiles à M. de Broglie et à M. de Fourtou.

On prendra comme on voudra cette explication, qui rappelle les ruses de Brutus et de Lorenzaccio. Trop d'habileté peut-être de la part du personnage. Trop de fleurs ! comme disait Calchas dans *la Belle Hélène.*

IV.

Un autre agent provocateur dont le nom n'est pas encore oublié, ce fut Lucien Delahodde, qui faisait des chansons républicaines et ne les tournait vraiment pas trop mal, quoiqu'il manquât tout à fait de littérature.

Le rédacteur en chef du très-honnête et très-honorable journal qui accueillait sans méfiance ses productions poétiques, reçut un jour une lettre anonyme qui lui signalait, avec une foule de détails à l'appui, la véritable profession du chansonnier. Il eut le tort de la jeter au panier et de n'en tenir nul compte parce qu'elle n'était pas signée.

La plupart des hommes de ma génération littéraire ont connu Lucien Delahodde, sur lequel ne s'élevait alors aucun soupçon. C'était peu de temps avant la révolution de 1848, à l'époque où les cours de Michelet et de Quinet passionnaient la jeunesse du quartier Latin. Un de mes amis fut fort étonné de l'apercevoir un jour au cours de Michelet, au milieu d'un groupe d'auditeurs très-ardent et même un peu tapageur. Il en fut étonné parce que Delahodde passait plus volontiers son temps dans les brasseries que dans les salles du Collége de France ou de la Sorbonne.

« Que diable faisiez-vous donc là ? » lui demanda-t-il le lendemain, sans du reste attacher la moindre importance à cette question.

Delahodde rougit et balbutia une vague réponse, en laissant voir un trouble qui fut remarqué de plusieurs personnes.

Mais, après le 24 février, Caussidière, devenu préfet de police, découvrit par hasard dans les cartons de la préfecture un dossier qui ne laissait aucun doute sur le rôle joué par Delahodde. Le matin même du 23 février, il avait essayé d'entraîner quelques-uns des chefs du parti républicain dans un traquenard.

Il fut conduit dans une salle particulière et interrogé; mais comment aurait-il pu se justifier? Il garda le silence. Alors trois ou quatre de ceux qu'il avait voulu perdre lui dirent :

« Vous êtes un misérable, et aujourd'hui que vous voilà démasqué, vous n'avez plus qu'un parti à prendre : vous

brûler la cervelle. Voilà un pistolet chargé. C'est tout ce que vos anciens amis peuvent faire pour vous. »

On le laissa enfermé dans cette chambre. Delahodde n'était pas assez lettré pour chercher à se disculper au moyen d'une fable renouvelée de Brutus et de Lorenzaccio, dont probablement il n'avait jamais entendu parler. Quand on revint au bout d'une heure, on le trouva fort bien portant, mais absorbé dans ses méditations. Il n'avait pas touché au pistolet.

« Eh bien? lui dit-on.

— Eh bien, j'ai fait une réflexion. Il est parfaitement inutile que je me tue. J'ai servi la monarchie contre la république, et il me semble que je pourrais bien servir, par les mêmes moyens, la république contre la monarchie, d'autant plus qu'au fond du cœur je n'ai jamais été sincèrement monarchiste. Je ne vois donc pas pourquoi vous refuseriez mes services. »

On s'éloigna avec dégoût de ce misérable, et on le laissa libre d'aller se faire pendre où il voudrait.

Il n'alla pas se faire pendre, mais il en fit pendre ou du moins fusiller et déporter bien d'autres, au coup d'État de Décembre.

V.

Puisque je remue tous ces souvenirs, voici un fait qui prouve combien peu de confiance méritent bien souvent les rapports de police :

Au nombre des dossiers trouvés à la préfecture après le 24 février, il y en avait un qui concernait le républicain Bergeron, le même qui avait été accusé, en 1831, d'avoir tiré un coup de pistolet sur le roi Louis-Philippe, et qui fut acquitté par la cour d'assises.

Depuis cette époque, Bergeron, qui ne s'occupait plus guère de politique, mais seulement d'affaires industrielles, n'avait pas cessé d'être l'objet d'une surveillance particulière de la part de la police.

Un an à peu près avant la révolution de février, il dut faire un voyage à Rouen, et naturellement un agent reçut la mission de le suivre et de ne pas le perdre de vue un instant. Son rapport, daté de Rouen, fut retrouvé plus tard à la préfecture; il contenait des renseignements précis, heure par heure, pour ainsi dire, sur les faits et gestes de Bergeron.

« Tel jour, Bergeron avait déjeuné avec M. X..., un des meneurs du parti républicain, en Normandie. — Le même jour, il avait dîné avec M. M..., et assisté à une réunion politique chez M. Z... — Le lendemain, il avait vu telle personne, etc. »

Or, des circonstances particulières avaient empêché, au dernier moment, le voyage de Bergeron. Il n'avait pas quitté Paris.

Que de gens pourtant ont été condamnés sur des rapports de police tout aussi sérieux que celui-là !

VI.

M. le général Ducrot, en quittant son commandement, a adressé au 8e corps d'armée un ordre du jour aigre-doux où il se traite lui-même assez favorablement. Il est « convaincu d'avoir réussi » à former un corps d'armée modèle, et il n'attend pas qu'on le lui dise.

J'aime cette mâle franchise.

L'honorable général recommande à ses soldats de rester toujours « fidèles, dévoués et bons citoyens... » Il y a ici quelques points suspensifs qui font qu'on ne sait pas exactement ce que l'ancien commandant du camp d'Avor entend par un bon citoyen. Cette incertitude est d'autant plus regrettable que, d'après toutes les apparences, ce serait le citoyen plutôt que le général qui aurait été révoqué de son commandement.

Et puis, il me semble que ces points suspensifs qui prêtent à l'interprétation et même la provoquent, ne sont point une chose très-correcte dans un ordre du jour portant la signature d'un partisan de l'obéissance passive qui n'admet pas le raisonnement sous les armes.

« Gardez un souvenir à votre vieux général, dit, en terminant, M. Ducrot, et si la patrie était un jour menacée, réservez-lui une place au milieu de vous ! »

C'est là assurément un vœu très-patriotique qui honore le général Ducrot. Mais nous espérons que la patrie ne sera pas menacée de sitôt. Nous espérons aussi que si le moment de la défendre de nouveau arrivait, notre armée, dévouée et fidèle (elle l'a assez montré), aurait d'autres chefs que ceux qui la conduisirent, d'échec en échec, aux capitulations de Metz, de Sedan et de Paris.

Z...

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le discours de la reine Victoria présage-t-il la paix ou la guerre? La réponse dépend en partie de l'accueil du parlement, et en partie de l'effet produit en Russie. Mais, en tous cas, il est intéressant de noter en quoi ce document solennel confirme ou modifie la politique connue du gouvernement anglais.

Jusqu'ici, le cabinet de lord Beaconsfield, tout en ne dissimulant point sa mauvaise humeur contre la Russie, s'était toujours déclaré hors de cause. Sa principale préoccupation paraissait être de ne se laisser engager ni par l'un ni par l'autre des belligérants et, qu'on nous permette l'expression, de ne pas mettre le doigt entre le bois et l'écorce. Ainsi, dès le début, en mai 1876, il refuse d'adhérer au *Memorandum* de Berlin. Plus tard, on se rappelle quelle réserve le comte Derby apposa au bas du protocole de la conférence de Constantinople. Quand, en avril 1877, lors de la déclaration de guerre, le prince Gortschakoff représenta la Russie comme chargée d'exécuter le jugement de l'Europe contre la Porte, le chef du *Foreign Office* s'empressa de protester contre cette interprétation : il laissait la guerre entièrement pour compte au gouvernement du czar; il ajoutait que la conduite de ce dernier constituait une « violation formelle » du traité de 1856, que de ce fait le concert européen dans la question d'Orient se trouvait désormais rompu. Ainsi l'Angleterre répudie toute solidarité avec la Russie; mais elle ne se soucie pas davantage de prendre ou, ce qui serait également dangereux, de paraître prendre fait et cause pour la Turquie.

L'interpellation de M. Gladstone fournit tout de suite à M. Cross, ministre de l'intérieur, l'occasion de circonscrire et de définir les *british interest :* « Il y a certains points, tels que le canal de Suez, l'Égypte et Constantinople, où les intérêts non-seulement de l'Angleterre, mais de l'Europe, pourraient être menacés. » La question fut nettement abordée dans deux notes échangées entre lord Derby et le prince Gortschakoff, par l'intermédiaire du comte Schouwaloff. « En première ligne, déclarait le ministre anglais, figure la nécessité de maintenir ouvertes, intactes et ininterrompues, les communications entre l'Europe et l'Orient par le canal de Suez. » — « Le cabinet impérial, répond le chancelier russe, n'a l'intention ni de bloquer le canal de Suez, ni d'entraver ou de menacer en aucune façon la navigation sur ce canal. »

Second point : « L'importance de Constantinople, dit le comte Derby, tant au point de vue militaire qu'au point de vue politique et commercial, n'a pas besoin d'être démontrée ; le gouvernement de Sa Majesté ne verrait pas d'un œil indifférent passer dans d'autres mains que celles de ses possesseurs actuels une capitale placée dans une telle situation. » — « Le cabinet impérial, répond le prince Gortschakoff, réitère l'assurance que la conquête de cette capitale n'entre pas dans les desseins de S. M. l'Empereur ; l'avenir de Constantinople est une question d'intérêt général qui ne saurait être résolue que d'un commun accord ; on ne saurait consentir à ce qu'elle appartînt à l'une ou l'autre des grandes puissances européennes. »

Troisième point : « Le régime du Bosphore et des Dardanelles, ajoute lord Derby, adopté sous la sanction de l'Europe, paraît sage et salutaire ; il y aurait de graves inconvénients à y introduire la moindre modification. » — « Les Détroits, répond le chancelier russe, forment l'entrée de deux grandes mers où le monde entier a des intérêts engagés ; donc, dans l'intérêt de la paix et de l'équilibre international, cette question doit être résolue au moyen d'une entente générale sur des bases efficacement garanties. »

Quatrième point : « L'Angleterre, termine le comte Derby, a des intérêts dans le golfe Persique, qu'il est de son devoir de protéger. » — A quoi le gouvernement impérial répond « qu'il n'étendra pas la guerre au delà de ce qui est nécessaire pour atteindre le but hautement et nettement avoué par l'Empereur, lequel consiste à mettre fin à la situation déplorable des chrétiens de la Turquie. »

Telles sont les bases d'une sorte de transaction tacite intervenue entre l'Angleterre et la Russie sous le nom de neutralité conditionnelle. C'est aux notes Derby-Gortschakoff que se rapporte ce passage du discours de la Reine : « ...J'ai déclaré que j'avais l'intention d'observer la neutralité... tant que les intérêts de mes États, précisés par mon gouvernement, ne courraient aucun danger. » Sur la foi des traités, l'Angleterre laisse pleine liberté d'action à la Russie ; durant la période critique du siége de Plewna, à ce moment où la victoire hésite encore incertaine, alors qu'une intervention ou même une simple tentative d'intervention pouvait exercer une influence déterminante, le cabinet de Saint-James s'en-[illegible]impassible, dans sa neutralité. Au mois de novembre, Plewna succombe ; en Angleterre, on s'émeut : « Rassurez-vous, dit fort tranquillement lord Derby aux délégués turcophiles, je ne crois pas que Constantinople soit menacée d'un danger aussi immédiat que le croient quelques-uns de vous. » On remarque même que, dans ce discours optimiste, le chef du *Foreign Office* paraît faire assez bon marché de l'un des points précédemment énumérés, celui qui concerne les intérêts anglais sur le golfe Persique : « Je suis d'avis que, si la voie du canal de Suez reste librement ouverte, nous avons là une ligne de communication qui peut suffire à tous nos besoins. » Le gouvernement anglais, s'est-on dit aussitôt, est sur la pente des concessions ; la Russie la mènera loin.

Enfin, au commencement de décembre, alors que le cabinet avait déjà employé ses « bons offices » auprès de la Russie en faveur de la Porte, que le prince Gortschakoff avait décliné toute ingérence de l'Angleterre dans les négociations, que par conséquent les membres du cabinet pouvaient se rendre compte des dispositions de la Russie, on entend encore lord Carnavon tenir un langage pacifique et rassurant : le ministre des colonies regrette hautement la guerre de Crimée ; il espère qu'on ne recommencera pas la même folie. Le terme n'est-il pas un peu vif? Car si, en 1854, les Anglais n'ont pas fait acte de sagesse, qu'est-ce donc de nous ? Puisque folie il y a, dans quelle occasion l'Angleterre s'est-elle montrée la plus folle, en obtenant par la guerre de Crimée le traité de Paris, ou en s'abstenant lors de la guerre de Danemark, ce prélude de l'accroissement germanique, et lors de la guerre de France, ce couronnement de l'Empire allemand ? Mais, pour revenir à la question, le discours de lord Carnavon, conçu dans cet esprit, n'avait rien à coup sûr qui pût inquiéter la Russie : le ministre ne posait qu'une condition, c'est que, lors du règlement définitif de la paix, l'Angleterre eût « voix distincte ». C'est bien le moins.

Or, entre l'ensemble de ces témoignages de la politique observée presque jusqu'au dernier moment, et le passage principal du discours de la Reine : « Si les hostilités devaient malheureusement se prolonger, quelque circonstance imprévue pourrait me faire un devoir d'adopter certaines mesures de précaution », une différence ne s'aperçoit-elle pas très-sensible? Il faut que la situation se soit modifiée d'une manière grave. Jusqu'ici le gouvernement disait toujours : Nos intérêts sont garantis ; maintenant la Reine, s'adressant dans des circonstances exceptionnelles au parlement, lui demande « avis et assistance » ; elle l'avertit qu'il est prudent de se tenir sur ses gardes, de se préparer contre les événements imprévus. Sans doute les formes du discours sont réservées et circonspectes : c'est que, dans de telles occasions, les expressions hasardeuses, les aventures de mots peuvent avoir des conséquences incalculables. Mais cette discrétion de la forme ne fait que mieux valoir le fond même de la pensée : évidemment c'est une sorte de *Caveant consules*. Il est toujours très-grave qu'un gouvernement parle ainsi de précautions, c'est-à-dire d'armements, par la bouche même du souverain, devant les représentants du pays, dans une occurence aussi solennelle. Nous ne prétendons pas que les manifestations de ce genre sont toujours suivies de guerre ;

mais nous voyons que toutes les guerres s'annoncent par des manifestations de ce genre.

Lequel des intérêts anglais se trouve plus positivement menacé ? On le devine sans peine : il s'agit de la question des Détroits ; mais le discours de la Reine est muet, et ce silence n'est rien moins que volontaire. C'est surtout parce que le gouvernement anglais ignore les conditions de la Russie, parce que la Russies'obstine à les lui cacher, qu'il se montre inquiet et défiant. On sait que depuis trois semaines l'Angleterre et la Russie jouent en quelque sorte au plus fin sur les conditions de la paix : la première voulait les connaître avant l'ouverture du parlement; la seconde ne paraît pas vouloir les communiquer avant que ses armées aient achevé leur mouvement contre Andrinople. En second lieu, le cabinet de Saint-James, en prenant l'initiative des pourparlers, comptait bien, sous un nom ou sous un autre, faire œuvre de médiation : la Russie a manœuvré de telle façon, a imposé dans les négociations une « procédure » telle, que l'Angleterre se trouve exclue. A une première note de lord Derby, de fin décembre, le prince Gortschakoff a répondu en indiquant la procédure à suivre, comme dit le discours de la Reine. L'Angleterre était déclarée incompétente ; la Porte devait s'adresser directement aux quartiers généraux russes. L'intention se trahissait évidente ; mais le cabinet anglais se garda bien de se fâcher : M. Layard conseilla au Sultan de suivre la procédure indiquée, et le comte Derby, dans une seconde note, demanda à la Russie de formuler ses conditions afin de les appuyer auprès de la Porte. Le prince Gortschakoff répliqua qu'il était irrégulier de faire connaître à la Turquie les conditions de la paix avant la conclusion de l'armistice. Sur ce, troisième note de lord Derby, qui, cette fois directement, au nom de l'Angleterre, réclame une communication qui importe à ses intérêts.

Durant ces pourparlers, les troupes russes n'ont pas perdu leur temps; mais ces progrès mêmes rendent la situation plus critique pour l'Angleterre. Si, comme on paraît l'exiger à Saint-Pétersbourg, l'armistice doit contenir les préliminaires de paix, alors l'échec deviendrait beaucoup plus sérieux : avec l'armistice signé à Kesanlik, à huis clos, par les malheureux plénipotentiaires turcs, en dehors du contrôle des puissances, que devient la garantie des intérêts engagés? La persistance de la Russie à éloigner les tiers, à tenir les négociateurs turcs en charte privée semble avoir fait une certaine impression sur l'Autriche même : on sait que, de concert avec l'Angleterre, elle a déclaré officieusement que les clauses de la paix devront être soumises à la ratification des puissances.

Le discours de la Reine insiste à plusieurs reprises sur ce côté de la question : il ne prononce pas le mot de médiation ou d'intervention, il se contente de celui d'« intermédiaire » ; mais il indique que l'Angleterre est décidée à se maintenir dans ce rôle, malgré les résistances de la Russie, et même à cause de ses résistances. « Aucun effort, dit la Reine, ne *sera* épargné par moi pour amener une solution pacifique. » D'une manière plus précise, c'est la prolongation des hostilités par la Russie qui est présentée comme le principal danger, celui contre lequel le gouvernement est forcé de demander l'assistance du parlement.

La conclusion pratique du discours de la Reine peut, ce nous semble, se formuler ainsi : la Russie ne saurait continuer la guerre sans empiéter sur les intérêts réservés de l'Angleterre, sans forcer cette dernière à se défendre. Ce langage annonce-t-il un grand effort ? On peut affirmer que tout au moins il a pour but de produire un grand effet.

Louis Jezierski.

BULLETIN

M. Louis Leger publie à la librairie Maisonneuve une nouvelle édition, entièrement refondue, de la *Grammaire française-russe* de Reiff. Le travail du savant professeur de l'École des langues orientales a consisté à abréger, compléter et éclaircir l'ouvrage original. S'il subsiste encore certains points obscurs, par exemple l'emploi du duel non-seulement après le numératif *deux*, mais après *trois* et *quatre*, c'est la faute du russe et non de M. Leger. En somme, la nouvelle édition constitue un grand progrès sur l'ancienne, et M. Leger mérite la reconnaissance de ceux qui apprennent le russe.

Il vient de se fonder à Florence, sous le titre de *Rassegna settimanale (Revue hebdomadaire)*, une feuille politique, littéraire et scientifique, conçue à peu près sur le modèle des hebdomadaires anglais. Le numéro de début, en date du 6 janvier, contient la liste des écrivains qui ont promis leur concours à la *Rassegna settimanale*. Nous y relevons les noms de MM. Herzen, fils du célèbre socialiste russe; Karl Hillebrand, l'historien allemand; Comparetti, auteur de *Virgile au moyen âge;* Carducci, un des meilleurs poëtes italiens contemporains; Ruggero Bonghi, dont la récente brochure : *Pie IX et le pape futur*, a eu tant de retentissement en Italie ; Camillo Boito, auteur des *Vaines Histoires*. Nous nous arrêtons faute d'espace. Si toutes ces promesses de collaboration se réalisent, il est presque superflu de souhaiter bon succès à la nouvelle Revue.

Le jeudi 10 janvier, la Suède a célébré le centenaire de la mort de Linné. Il y a eu des fêtes à Stockholm et à Upsal. Rappelons à ce propos que les livres et les collections du grand naturaliste sont en Angleterre. Ils y ont été apportés en 1783 par un étudiant anglais, qui les avait achetés à bas prix, et ils y sont devenus le noyau d'une bibliothèque importante, la « Burlington ». En 1788, le même étudiant, James Edward Smith, fondait une Société linnéenne qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Ce n'est qu'en 1806 que les savants suédois suivirent l'exemple de leurs confrères de la Grande-Bretagne. La Société linnéenne suédoise compte actuellement environ 700 membres.

Un journal anglais, *l'Examiner*, s'égaye aux dépens d'un savant allemand qui a découvert une nouvelle maladie mentale, la *manie métaphysique* (traduction un peu libre de *Grübelsucht*, mot à mot *manie de raffiner sur tout*), et qui la décrit longuement dans un recueil scientifique. Les symptômes

du mal consistent, d'après le docteur X..., « en un courant irrésistible d'idées prenant la forme de questions inutiles sur le pourquoi et le comment des choses ». Ce courant entraîne le malade « au delà des bornes de ce que les gens dans leur bon sens considèrent comme le champ ordinaire de la connaissance ». La *Grübelsucht* s'attaque de préférence aux jeunes gens. On la guérit par le bromure de potassium pris à faible dose et combiné avec un traitement hydrothérapique. Il est rare qu'on ait été obligé de mettre ceux qui en étaient atteints dans des maisons de fous.

Le docteur X... cite le cas d'un étudiant en droit qui était devenu un point d'interrogation vivant. En voyant une chaise, par exemple, il « se sentait contraint » de demander pourquoi elle avait quatre pieds plutôt qu'un. On lui expliquait en vertu de quelle loi une chaise qui n'a qu'un pied tombe par terre; il demandait aussitôt ce que c'est qu'une loi; et ainsi de suite. Le cerveau de ce malheureux était traversé par un « courant permanent de pensée investigatrice ».

L'Examiner trouve piquant que la *manie métaphysique* ait pris naissance justement en Allemagne. Où voulait-il qu'elle naquît?

Il a paru récemment à Leipzig un ouvrage qui porte le titre suivant : *Dictionnaire-lexique wagnérien d'incivilité, contenant les expressions grossières, méprisantes, odieuses et calomnieuses, qui ont été employées contre Maître Richard Wagner, ses œuvres et ses disciples, par ses ennemis et ses injurieurs, rassemblées dans les heures d'oisiveté, pour l'amusement de l'esprit*, par Wilhelm Tappert.

Les importations et exportations de l'Angleterre en livres, gravures, tableaux et autres objets d'art se sont montées, en 1876, aux chiffres suivants. (Les chiffres indiquent la valeur des objets en francs.)

	Importations.	Exportations.
Livres	3 752 475	22 045 975
Gravures	1 250 375	18 714 075
Tableaux, dessins et photographies	13 739 025	7 548 625
Objets d'art divers	3 240 725	(chiffre manque).

Les livres et les gravures importés viennent surtout de France et d'Allemagne; les tableaux, dessins et photographies sont envoyés par la France et la Belgique.

Les livres exportés se décomposent ainsi qu'il suit :

Australie	8 353 400
Indes	1 994 450
Amérique du Nord (sans les États-Unis)	1 702 570
Amérique centrale et du Sud	1 000 175
États-Unis	4 799 150
Europe et divers	4 196 250

L'*Ausland*, de Stuttgard, donne les détails suivants sur une plante du sud-ouest des États-Unis (on la trouve particulièrement dans le Texas et l'Orégon), appelée vulgairement la *Plante-boussole*.

Les feuilles de la *Plante-boussole* ont la propriété de se tourner vers le nord et servent à guider les chasseurs et autres habitants des prairies qui n'ont point d'aiguille aimantée à leur disposition. Les deux extrémités marquent exactement le nord et le sud, tandis que le dessus et le dessous, au lieu de regarder la terre et le ciel, sont tournés vers l'est et l'ouest. La tige atteint une hauteur de cinq à dix pieds et porte de grosses fleurs jaunes. Le nom scientifique de cette curieuse plante est *Silphium laciniatum*.

Avant même que d'ouvrir le livre de M. l'abbé Winterer sur la *Persécution en Alsace pendant la grande Révolution*, félicitons l'auteur d'avoir écrit son ouvrage en français : continuer, dans la province annexée, les traditions littéraires qui la rattachent à la France, c'est de la part d'un Alsacien un acte de piété filiale envers la mère patrie, un acte de protestation contre l'envahisseur. Malheureusement, M. le chanoine, quand il juge la grande Révolution, fait œuvre non d'historien, mais de polémiste. Il accumule contre 89 toutes les accusations passionnées qui sont depuis longtemps les seules armes des écrivains catholiques et le plus clair revenu de leurs éditeurs. La confiscation des biens du clergé, spoliation; la suppression des couvents, barbarie; la constitution civile du clergé, abomination; le serment constitutionnel, hérésie. «La Révolution n'a rien compris à la religion catholique», s'écrie M. le curé de Mulhouse. Mais lui, qu'a-t-il compris à la Révolution? Il nous faut donc, avant de refermer ce volume, qui d'ailleurs est le fruit d'un long travail et qui renferme plus d'un document curieux, reconnaître que, si le langage de M. Winterer est français, ses sympathies sont à Rome.

Un écrivain anglais, M. Wills, va mettre *le Vicaire de Wakefield* en drame. Nous doutons que le chef-d'œuvre de Goldsmith se prête à la tentative. Il n'y a pas là les éléments d'une action scénique.

La septième livraison du *Dictionnaire raisonné d'architecture* vient de paraître. Elle contient la lettre E, et par conséquent l'architecture égyptienne et étrusque.

Les filles de Richard Cobden, s'occupant de réunir sa correspondance afin de la publier, prient les personnes qui possèdent des lettres de leur père de les transmettre à M. Bayley Potter M. P. *Reform Club Chambers*, 105, Pall Mall, Londres, S. W.

Mélusine a cessé de paraître : nous l'avons annoncé et en avons exprimé nos regrets; mais *Mélusine* a vécu une année, et cette année forme un volume qui restera comme le meilleur recueil de contes, de chansons et de mélodies populaires des provinces de France. (Librairie Viant, 42, rue Saint-André-des-Arts.)

Les derniers numéros, comme pour faire regretter davantage sa disparition, contenaient de charmants articles, un, entre autres, du père de Mme Henry Gréville, M. Fleury, de Saint-Pétersbourg, sur les chansons populaires de Normandie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [74]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 30 26 JANVIER 1878.

EDGAR QUINET

Sa philosophie de l'histoire (1).

M. Quinet est né à Bourg en 1803. Son père était commissaire des armées sous la République et durant les premières années de l'Empire; sa mère, née près de Genève, était de religion protestante. Son père et sa mère détestaient Napoléon; cependant leur fils en devint bientôt un des plus fervents admirateurs, et ce fut seulement après une lutte intérieure très-pénible et lorsqu'il eut atteint le milieu de sa carrière et contribué à créer et à répandre la légende napoléonienne qui a été si funeste à la France, qu'il parvint à s'affranchir de la tyrannie que la mémoire du conquérant exerçait sur son imagination. Il fut élevé à Charolles, Bourg, Lyon, Paris. Il commença de bonne heure à cultiver la poésie, l'histoire, la philosophie, à étudier avec passion nombre de sujets, à lire les meilleurs ouvrages en diverses langues. Et il continua comme il avait commencé. Sa vie entière a été, au plus rare degré, une carrière d'éducation personnelle (*a course of self-education*) poursuivie par la méditation, l'étude des livres, l'observation des événements et les voyages. Vers 1823, il passa près d'une année en Angleterre; en 1827, il étudia à Heidelberg; en 1829, il alla en Grèce comme membre d'une commission scientifique envoyée pour explorer la Morée; en 1832-1833, il voyagea en Italie et, en 1834, en Allemagne; en 1843-1844, il visita l'Espagne et le Portugal; les années de son exil, depuis 1851, se sont écoulées principalement en Belgique et en Suisse. Partout où il a passé, il s'est montré non un simple curieux, mais un observateur ardent et sympathique de la nature, des monuments historiques, de la littérature et des hommes. Je ne connais parmi les auteurs vivants aucun esprit d'une culture plus générale et plus complète.

Sa première publication importante fut une traduction des *Idées* de Herder *sur la Philosophie de l'histoire et de l'humanité* (1825-1827), à laquelle il ajouta une remarquable introduction. Cet ouvrage était dédié à M. Cousin et fut l'occasion des rapports qu'il entretint depuis lors avec M. Michelet. Depuis cette publication, la plume de M. Quinet a eu peu de repos. Ses productions ont été très-variées : poëmes, pamphlets politiques, histoire, impressions de voyage, essais philosophiques et théologiques. Il fut deux années professeur de littérature étrangère à Lyon; après quoi, malgré le caractère démocratique bien connu de ses opinions, il fut appelé à une chaire de littérature, méridionale instituée expressément pour lui au Collége de France. Son enseignement excita un grand enthousiasme parmi les étudiants de Paris, mais le mit en lutte avec les prêtres et le gouvernement. Il fut suspendu de ses fonctions en 1845, près de deux ans avant que la même mesure n'imposât silence à son ami Michelet. Le gouvernement parut triompher, en réalité il ne faisait qu'achever sa propre ruine morale. Il avait semé le vent; en février 1848 il récolta la tempête, et la tempête l'emporta. M. Quinet fut un des premiers qui entrèrent aux Tuileries le fusil à la main. Il fut rétabli par la république dans sa chaire et choisi par les électeurs de son département natal pour les représenter à l'Assemblée nationale. Il fut moins heureux comme député que comme professeur. Son échec relatif doit

(1) Nous extrayons cette étude d'un ouvrage célèbre en Angleterre, *la Philosophie de l'histoire*, par M. Flint. La traduction du premier volume, consacré tout entier à la France, est sur le point de paraître à la librairie Germer Baillière. Les volumes suivants seront traduits successivement.

M. Flint était professeur de philosophie morale et d'économie politique à l'Université de Saint-Andrews. Il a été nommé l'année dernière professeur à l'Université d'Edimbourg.

Sur *Edgar Quinet*, à propos de ses *Lettres à sa mère*, voyez un article de M. A. Cartault, dans la *Revue* du 1er septembre 1877.

être attribué en partie au défaut de tact pratique, mais surtout à la complexité de la situation et aux machinations des partis en lutte. Il fit ce qu'il put pour empêcher cet acte odieux : l'expédition française à Rome. Il prévit le triomphe de Louis-Napoléon comme il avait prévu la chute de Louis-Philippe.

Naturellement, après le coup d'État, il fut du nombre des exilés. Un décret le bannissant de France fut promulgué le 9 janvier 1852; mais il en était librement sorti dix jours après le 2 décembre 1851, sentant que le plus dur exil est « non de vivre hors de son pays, mais de vivre hors de la cité de la conscience, emprisonné dans la maison d'injustice ». Dans le cours des années qui se sont écoulées depuis, il ne cessa de travailler pour l'instruction de ses concitoyens et de sa race. Après la récente guerre, il essaya de prendre part aux affaires publiques dans l'Assemblée de Bordeaux, mais réussit peu à la tribune. Je ne pense pas que là, et dans la circonstance, il pût rendre de grands services. Pour la jeunesse de la France, ses écrits peuvent être d'une incalculable valeur : il n'y en a peut-être pas dans la littérature française récente qui soient plus appropriés aux besoins des esprits par la semence morale dont ils sont pleins. Quoi que l'on puisse penser de quelques-unes des opinions de M. Quinet, sa vie doit être considérée comme ayant été singulièrement pure d'égoïsme, noble, haute dans les buts poursuivis, énergique dans les efforts déployés, féconde en œuvres et profondément religieuse en esprit.

La carrière de M. Quinet, comme auteur, commença, ainsi que je viens de le dire, par une traduction des *Idées* de Herder. On peut presque dire de lui qu'il s'est trouvé lui-même dans Herder, qu'il a été révélé à lui-même par le livre de Herder comme par un miroir. Herder est, en une certaine mesure, au fond de tout ce que Quinet a essayé et accompli. Il accepta les pensées maîtresses de Herder comme ses principes, les buts que s'était proposés Herder comme ses fins propres. Son *Introduction à la philosophie de l'histoire* et son *Essai sur les œuvres de Herder* nous montrent à quel point il avait complétement adopté et s'était assimilé ce qu'il y a de vérité dans Herder. Il aborda ainsi, avec la même conception compréhensive et dans le même esprit général, l'étude des rapports de l'homme avec la nature et de l'humanité en elle-même. Presque tout ce qui est vrai dans Herder est présupposé dans Quinet.

Mais il y avait dans Herder un côté faible, un élément d'erreur. Herder avait raison de soutenir que toute la nature est en rapport de parenté avec l'homme et conditionne l'histoire de l'homme; son erreur était d'exagérer le pouvoir de la nature sur l'homme et de laisser l'impression que le monde moral n'est que le produit du monde naturel, que les lois de l'histoire sont simplement les lois de la nature se manifestant par un organisme particulier. M. Quinet fut pour Herder, même dès l'origine, non un disciple servile, mais un critique libre et un juge impartial aussi bien qu'un disciple; et non-seulement il ne tomba jamais dans cette grave erreur, mais il attacha la plus extrême importance à la vérité contraire. Il prend pour fondement la vérité qui est dans Herder, mais aussi, au même degré pour le moins, la vérité que Herder méconnaît. Loin de regarder l'histoire humaine comme une histoire purement naturelle, il soutient qu'il y a en elle quelque chose qui ne se trouve nulle part dans la nature, qui lutte contre la nature, la dompte et en tire parti. Ce qu'est cette chose, nous le savons et nous pouvons la nommer, parce que nous l'avons au-dedans de nous et que nous pouvons la sentir : c'est la volonté.

La volonté, dont nous avons conscience en nous-mêmes et en vertu de laquelle nous résistons à la force des circonstances, aux séductions et à l'oppression de la société, est aussi ce qui rendit nos premiers ancêtres capables de résister à la tyrannie de la nature physique. Quand, pour échapper à un monde où il ne pouvait plus être son propre maître, Caton se donnait la mort; quand Morus et Russel et les autres montaient sur l'échafaud pour une cause dont la victoire serait, croyaient-ils, le prix de leur sang, il y avait sans doute plus d'héroïsme dans leurs actions que dans celle du premier homme qui, par l'exercice de sa libre volonté, affronta la nature inintelligente et s'efforça de déterminer son propre avenir; mais, quoique différents dans la forme, ces deux ordres d'action avaient le même principe, l'un et l'autre prenant leur source dans l'activité de l'esprit même. Cette activité interne personnelle n'est pas un prodige que le ciel crée pour un jour et ne renouvelle jamais; ce n'est pas un don spécial conféré à des individus hautement favorisés : c'est ce qui est le plus essentiel dans l'homme et la racine de toute son histoire. L'histoire est, du commencement à la fin, le développement et le déploiement de la liberté, la protestation continue de l'esprit de la race humaine contre le monde qui l'opprime et l'enchaîne, la suite d'efforts que fait l'âme pour assurer et réaliser son affranchissement.

Ainsi, regardant l'histoire comme la manifestation de la libre volonté, M. Quinet se prononce contre l'idée de la soumettre à une formule rigide. Son cours est tortueux, non en ligne droite. Au lieu de se mouvoir directement vers sa fin, elle est revenue des centaines de fois sur ses pas. Il y a toutefois dans l'ensemble un mouvement général en haut et en avant. Le *moi* se dégage graduellement de l'univers qui l'entoure, de même que le statuaire tire peu à peu de son bloc de marbre l'image qui n'existait d'abord qu'en lui-même. Il rejette par degrés tout ce qui lui est étranger, tout ce qui est contraire à un complet déploiement de sa nature, à la liberté parfaite. Sa marche est une déduction vaste et sans fin du général au particulier. La personnalité humaine se répand d'abord à travers les immensités de l'espace et du temps, animant de sa propre vie les armées errantes du ciel, les puissantes mers, la terre féconde, les montagnes, les forêts et les torrents. Dans cette phase de son existence, — qui peut être étudiée dans l'Inde, — l'homme, embrassant tout, embellissant tout, n'oubliant que lui-même, a une cosmogonie et une théogonie, non une histoire proprement dite. Sortant du vague immense de l'univers physique, l'esprit arrive à s'enfermer lui-même en des empires, — Médie, Perse, Égypte, Assyrie, — avec lesquels son existence est si bien liée qu'il ne possède ni force ni valeur individuelle. Un

pas de plus, et la personnalité, encore à moitié confondue avec la cité à laquelle elle emprunte sa force, se trouve avoir considérablement grandi par la concentration. Avec la Grèce et Rome, la cité est brisée, et voilà que le *moi*, l'esprit, seul avec lui-même, trouve en lui-même un infini qui surpasse celui avec lequel il s'est éveillé, le véritable infini, l'univers chrétien.

Cet infini, il ne tarde pas à le diviser de nouveau, à l'analyser; il cherche à l'expliquer et à le tirer entièrement de lui-même : de là la Réforme, le cartésianisme, la Révolution dans le passé, et l'avenir inconnu qui doit suivre. L'humanité erre, comme Ulysse, de terre en terre, de mer en mer, d'aventure en aventure, à la recherche d'un foyer perdu. Poussée et guidée par une main invisible et des instincts divins, elle ne s'arrête jamais longtemps, satisfaite, dans une demeure. En Inde et en Chine, à Babylone, à Palmyre, à Ecbatane, à Memphis, à Athènes, à Rome, en d'autres contrées et cités, elle a séjourné quelques heures de sa vie, quelque période de temps; mais, ne trouvant en aucun de ces lieux ce qu'elle cherchait, elle les a abandonnés l'un après l'autre, et elle est encore à la recherche de son Ithaque.

Par une conséquence naturelle de l'importance qu'il attache au fait de la volonté ou de la personnalité dans l'histoire, M. Quinet insiste fortement sur la nécessité pour chaque homme qui veut comprendre l'histoire d'étudier sa propre nature. Celui qui veut comprendre la vie d'un héros, d'une nation, de l'humanité, doit chercher les principes d'explication au-dedans de lui-même : là est la clef de toute l'histoire. Si nous voulons donner une vraie base à la science historique, nous devons « partir de l'étroite enceinte du *moi* individuel pour remonter de là, pas à pas, à travers la suite des empires et des peuples, jusqu'à la chaumière d'Evandre, jusqu'à la tente de Jacob, jusqu'au palmier de Zoroastre ».

Telles sont les idées qui me semblent dominantes dans ces deux ouvrages. Une autre y est indiquée, à laquelle M. Quinet a toujours attaché la plus grande importance et qu'il a développée ailleurs avec soin : c'est que le principe fondamental et générateur de la civilisation est le principe religieux, que la forme politique revêtue par la société est constamment déterminée par ses croyances religieuses, modelée sur ses institutions religieuses. Il soutient que ce qui élève l'homme au-dessus de l'animal soumis aux lois et aux forces purement naturelles, ce qui, en unissant l'homme à l'homme, donne naissance à la société, c'est la conception de la divinité; que le fétiche rassemble autour de lui la tribu, et qu'un dieu national produit une nation; que l'unité religieuse fonde l'unité politique, et que toutes les révolutions qui ont eu lieu dans les relations sociales des êtres humains ont été dues au changement de leurs pensées sur Dieu. Cette vue est directement contraire à celle qui avait prévalu généralement au XVIIIe siècle, à celle qui est encore peut-être l'opinion dominante, savoir que la religion n'est qu'un élément social secondaire, sinon même une invention sociale. Naturellement, M. Quinet ne peut prétendre, en ce qui concerne cette idée, à une originalité absolue. Elle se trouvait antérieurement exprimée en une certaine mesure dans les ouvrages de Fichte, de Baader, de Krause, de Görres et de Steffens, de Schelling et de Hegel, etc. Jusqu'à un certain point, elle était au fond de l'enseignement de l'école théocratique. Mais c'est dans Quinet qu'elle a trouvé l'expression la plus exacte et la plus parfaite. Surtout, c'est de lui qu'elle a reçu ce qui se rapproche le plus d'une exacte preuve historique *(its near is approximation to an adequate historical proof)*. Je regrette que l'espace ne me permette pas d'essayer de donner une idée du talent, du génie, de la richesse de connaissance et de la profondeur de pensée avec lesquels il a fourni cette preuve dans le *Génie des religions* pour les civilisations de l'Inde, de la Chine, de la Perse, de l'Égypte, de Babylone, de la Phénicie, de la Judée, de la Grèce et de Rome; dans *le Christianisme et la Révolution française*, *les Jésuites*, *l'Ultramontanisme et la Révolution*, pour la civilisation du moyen âge et la civilisation moderne. Ces ouvrages, dans leur ensemble et dans leurs rapports, peuvent être envisagés — et c'est le point de vue le plus élevé auquel on peut les considérer — comme une démonstration de cette vérité, que l'idée de la divinité est la racine de la civilisation et que le progrès de cette idée est le principe régulateur de l'histoire de la civilisation. Jugés à ce point de vue, il n'est, que je sache, aucun auteur dont les écrits égalent la puissance et la perfection de ceux de Quinet.

Ainsi, M. Quinet a défendu avec conviction et enthousiasme les droits de la libre volonté et de la religion dans l'histoire. Je dois ajouter qu'il a, avec le même zèle, revendiqué les droits de la conscience dans l'histoire. L'article qu'il publia dans *la Revue des Deux Mondes* en 1855 sous le titre de la *Philosophie de l'histoire de France* est, dans cet ordre, un mémorable document. Ce fut une protestation éloquente et passionnée contre la philosophie historique dominante en France, contre la théorie doctrinaire de la marche des choses humaines considérée comme étant, du commencement à la fin, l'affirmation du fatalisme des faits, et contre la négation des droits de la justice dans l'appréciation des événements nationaux. Cette philosophie, cette théorie lui semblait à la fois le symptôme et la cause de la maladie de la société française. La chute irréparable des nations, disait-il, est aussi fréquemment due à leur foi infatuée en de fausses idées, à l'obstination infatuée avec laquelle elles repoussent la vérité, qu'à la puissance de leurs ennemis; et comme la France entretenait nombre de graves erreurs sur son passé, elle se trouvait en danger imminent si tout Français capable de réflexion n'était disposé à avoir sa nuit du 4 août et à sacrifier loyalement pour son pays ses erreurs en histoire, en philosophie et en science. Une des plus grandes et des plus pernicieuses de ces erreurs est un optimisme historique immoral qui repose sur deux sophismes, lesquels sont malheureusement passés à l'état d'axiomes, savoir que le despotisme conduit à la liberté, et que les hommes font toujours l'opposé de ce qu'ils croient faire.

M. Quinet montre l'application de cet optimisme doctrinaire à l'histoire de France d'une manière qui peut se résumer ainsi. Dès le commencement de l'histoire de France, le doctrinarisme prononce que les Gaules sont incapables de

s'élever et de se civiliser par elles-mêmes *(incapable of self-education, of self-civilisation)* et justifie leurs conquérants au nom de l'avenir de la France et de l'humanité. Il enseigne qu'il était nécessaire pour le progrès de l'une et de l'autre que les Gaules fussent d'abord foulées aux pieds par les Romains et ensuite par les Francs; que l'ère de la liberté ne pouvait être atteinte autrement qu'en passant par la violence et l'esclavage. En un mot, le doctrinarisme débute par la justification de la conquête, représentant le mal comme nécessaire, le droit comme inhérent au pouvoir, et discréditant ainsi, autant qu'il est en lui, la sainte idée de la Justice. Il continue dans le sens où il a commencé. Il soutient qu'il fut très-heureux que les Albigeois et les Vaudois — et tous ceux qui, dès le XIIe siècle, protestant contre la tyrannie papale et féodale, proclamèrent de grandes vérités comme celle-ci, que tout croyant est un prêtre — n'aient pas réussi, et que leurs idées aient été étouffées dans le sang jusqu'à ce que le monde, au bout de quelques générations, fût préparé à les recevoir. Ainsi il présente comme irrationnelle toute pitié pour la destinée des victimes de Toulouse et de Béziers. Il soutient également que le succès des insurrections de province, des communes et du tiers état, qui commencèrent sitôt et se terminèrent si tard, eût été tout à fait désastreux, ruineux pour la France, et que, en fait, la France doit son existence même et presque toute sa grandeur et sa gloire à la victoire de la monarchie sur ses adversaires, à la victoire de l'unité et du despotisme sur la liberté et sur le *self-government*. Lorsqu'il vient à s'occuper des luttes auxquelles donna naissance la propagation des principes de la Réforme, au lieu de reconnaître que la France fit fausse route en rejetant le protestantisme, que sa politique à l'égard de la nouvelle foi, sous François Ier, Henri III, Charles IX, Henri IV, Richelieu et Louis XIV, fut à la fois injuste et insensée, criminelle et désastreuse, il prétend que la question engagée dans les guerres de la religion et dans les mesures prises contre les réformés était, non si la France devait être protestante ou catholique, mais si elle devait être féodale ou monarchique, et que, comme le triomphe du protestantisme eût impliqué la victoire des nobles sur la Couronne et la restauration de leurs pouvoirs du moyen âge, il était nécessaire que le protestantisme fût vaincu et supprimé. Arrivé à l'époque de Louis XIV, il la salue avec un enthousiasme sans bornes, comme l'aboutissement glorieux de tout le sang versé, des usurpations et de l'oppression des siècles précédents, comme la fin sanctifiant tous les moyens qui l'ont amenée, comme le couronnement de l'édifice de l'autorité centralisée. Il trouve une place pour la Révolution, car, dit-il, la liberté devait être développée après l'autorité; mais il justifie tous les gouvernements qui ont suivi, sous prétexte qu'ils ont été occupés à organiser ces libertés que la Révolution avait proclamées. D'un bout à l'autre, il découvre que la France n'a commis aucune folie, n'a perpétré aucune injustice, que ce qui devait être a toujours eu lieu.

Contre toute cette théorie de l'histoire de France, qu'il regarde comme la théorie officielle et universellement acceptée, celle qui est enseignée dans toute école où l'histoire de France est apprise, M. Quinet élève une protestation sévère et presque violente. Il soutient que la France, loin de se montrer infaillible ou impeccable, a réellement erré et péché gravement, qu'elle a préféré les ténèbres à la lumière et qu'elle a jeté pour elle-même les semences d'une vaste moisson de maux dans les faits que nous venons de citer et dans plusieurs autres où le doctrinarisme prétend justifier sa conduite. M. Quinet déclare que le premier acte de la régénération de la France doit être de confesser ses fautes et de se repentir des iniquités de ses pères

Une attaque si directe, si générale, si peu conciliante, contre ce qui était accepté sans réflexion comme la doctrine historique établie, excita naturellement une vive colère qui éclata en contre-protestations. On n'a point montré cependant, et l'on ne pouvait point montrer, je pense, que cette attaque n'était pas au fond très-juste et singulièrement nécessaire. L'optimisme historique est un mal si subtil et si séduisant, qu'il est bien peu d'historiens, en quelque pays que ce soit, qui ne cèdent pas, à l'occasion et jusqu'à un certain point, à son influence; la plupart en sont dominés et possédés sans s'en apercevoir. Toute philosophie de l'histoire qui se consacre à la défense absolue et inconditionnelle des institutions sociales telles qu'elles sont, qui identifie le réel d'une époque quelconque avec le rationnel, doit être optimiste, fataliste, doit identifier le réel avec le rationnel dans tous les temps. Car le présent est le produit nécessaire du passé. Le présent ne serait pas précisément ce qu'il est, si le passé n'avait été précisément ce qu'il a été. La véritable et exacte explication de tout fait social, de toute institution, ne peut être trouvée que dans ses réels antécédents historiques et doit y être cherchée. Mais si nous approuvons entièrement la fin, il est absurde de ne pas approuver les moyens qui y conduisent nécessairement. Si nous acceptons, par exemple, comme la meilleure fortune qui pût arriver à la France, ce qui précisément lui arriva — le rapide et complet triomphe de la monarchie sur ses ennemis, la concentration de tous les pouvoirs dans la main du roi, — il est tout à fait déraisonnable de regretter les mesures qui ont arrêté le sud de la France dans cette carrière de développement national, d'indépendance religieuse, d'activité littéraire indépendante dans laquelle il était entré de si bonne heure, — ou toute autre mesure, quelque sanguinaire et perfide qu'elle ait été, par laquelle l'indépendance locale et les libertés personnelles, politiques et religieuses, furent écrasées et déracinées. L'historien est, en fait, dans toutes circonstances, en danger de confondre la connexion nécessaire qu'il trouve entre les institutions et leurs antécédents avec la nécessité morale, qui est une justification morale, ou la nécessité physique, qui détruit la responsabilité morale; et le philosophe qui apporte dans l'étude de l'histoire des fins politiques, comme Hegel pour l'Allemagne, comme Guizot pour la France, ne se laisse pas à lui-même la moindre chance d'échapper à ce péril.

Guizot n'avait pas enseigné explicitement que le monde réel de l'histoire était précisément ce qu'il devait être, mais il avait suggéré cette conclusion; il n'avait pas blâmé les protestations instinctives de la conscience contre le mal

triomphant, mais tout son raisonnement allait à prouver que le mal avait eu le droit de triompher et qu'il eût été malheureux pour l'humanité que les événements eussent pris un cours plus satisfaisant pour la conscience. L'accusation portée par Quinet contre la philosophie doctrinaire de l'histoire n'était donc ni mal fondée, ni mal appliquée.

Où était l'erreur logique commise par les historiens philosophes de l'école doctrinaire? Elle consistait en deux choses : la première, c'est qu'ils acceptaient tout état actuel de la société comme un état de la raison réalisée. Le réel dans l'histoire n'est jamais le rationnel ; il n'est, plus ou moins, qu'une simple approximation du rationnel ; il n'est jamais identique avec la raison, il ne fait qu'y participer. Aucun fait, aucun groupe de faits, aucun état social n'a cette bonté absolue en vertu de laquelle il puisse être regardé comme une fin qui justifie les moyens absolument nécessaires pour l'atteindre. Nous pouvons toujours demander: la société n'aurait-elle pas pu être meilleure, si les actes et les événements précédents eussent été meilleurs? Mais voilà la question que les doctrinaires ne posent jamais : ils acceptent un certain état de société comme étant au-dessus de la critique et entièrement conforme à l'idéal de la raison ; puis ils montrent que c'était précisément cela seul que le passé était capable de produire. Leur assertion fondamentale est erronée. Laissez la critique examiner un état quelconque de la société : ses défauts et ses misères témoigneront de ce que lui ont légué les crimes du passé. — Guizot n'a pas de peine à montrer que ce que Quinet, traduisant le cri naturel de la conscience humaine, a dénoncé comme des crimes, n'est que l'ensemble des étapes qui ont conduit à la prompte unification de la France et à la centralisation de la puissance dans la personne du roi; ces résultats, il avait le droit de soutenir qu'ils avaient été, à beaucoup d'égards, heureux pour la France et qu'ils contiennnent l'explication principale de la rapidité avec laquelle elle devint la première nation de l'Europe; mais il n'eût pas dû négliger, comme il l'a fait, le passif du compte total, le prix terrible dont la France a déjà payé et payera encore les gloires de la monarchie et les avantages de la centralisation administrative; et il eût alors, je pense, trouvé difficile de ne pas admettre que la France aurait pu devenir beaucoup plus heureuse et beaucoup plus forte si son histoire avait été tout autre, si le développement naturel de ses différentes provinces n'avait pas été violemment arrêté, si la liberté avait compté plus de succès, si le protestantisme avait triomphé comme il le méritait, si l'unification avait été plus tardive et la centralisation moins complète.

De plus, l'optimisme historique se trompe en ne reconnaissant pas que la liberté de choix et d'action est compatible avec la connexion nécessaire entre les phénomènes historiques. Il est vrai que le présent est précisément ce que l'a fait le passé, mais il est tout aussi vrai que les hommes du passé ont eu à chaque heure le pouvoir d'agir de manière à nous faire un présent différent. Parce qu'on soutient que l'action est libre, on n'a pas besoin de nier que la connexion entre les actions et leurs effets soit nécessaire, et ce sont seulement les actions et leurs effets que l'histoire nous présente. La nécessité va d'un bout à l'autre de l'histoire réelle, et pourtant, d'un bout à l'autre, l'histoire réelle repose sur le libre choix, choix entre un grand nombre de possibilités, quelques-unes meilleures, quelques autres pires. C'est pour avoir ignoré ce dernier fait, pour avoir abaissé leurs regards à la réalité existante, que tant d'historiens philosophes n'ont trouvé dans leurs systèmes aucune place pour la conscience.

Quinet a rendu un excellent service en insistant sur les droits de la conscience dans ses rapports avec la spéculation historique. Peut-être n'aurait-il pas nui à sa propre cause et n'aurait-il été que juste envers ses adversaires, et spécialement envers Guizot, s'il avait reconnu que ses objections ne s'appliquaient pas véritablement à l'essence même de leur philosophie historique, mais à des doctrines qui s'y rattachent. Supposez vraies toutes les critiques de Quinet contre la philosophie de l'histoire de Guizot : la valeur de cette philosophie, comme explication du cours réel des événements, reste intacte. Le doctrinarisme, l'optimisme et le fatalisme qu'il implique doivent disparaître du système de Guizot, si Quinet a raison ; mais cette disparition n'entraînera aucune des explications par lesquelles Guizot montre comment, dans l'histoire de France, un fait donne naissance à un autre fait, comment certaines conditions sociales succèdent à certaines autres. Je dois seulement ajouter que personne n'a plus fait que Quinet pour expliquer et décrire l'esprit et le caractère des nationalités de l'Europe. Pour le prouver, je me contente de renvoyer simplement le lecteur aux ouvrages suivants : *la Grèce moderne et ses rapports avec l'antiquité*, dans le tome V des Œuvres complètes ; *les Roumains, réorganisation des provinces danubiennes*, dans le t. VI ; *Allemagne et Italie*, et les *Révolutions d'Italie*, dans les t. II, III et IV ; *Mes vacances en Espagne* (t. IX) ; *Fondation de la République de Hollande ; Marnix de Sainte-Aldegonde* (t. V) ; le *Génie des Religions; Essai sur l'unité morale des peuples modernes*, et même les leçons sur *les Jésuites et l'Ultramontanisme*.

FLINT.

Il se trouve que nous pouvons, à l'appui des appréciations de M. Flint, publier un morceau inédit d'Edgar Quinet. En effet, les dernières pages qu'ait écrites l'illustre écrivain, intitulées *Vie et Mort du génie grec*, interrompues le 27 mars 1875, sont à la veille de paraître à la librairie Dentu. Avec l'autorisation de Mme veuve Quinet, nous en détachons le chapitre sur Pindare.

« Pindare était déjà à la moitié de sa vie au temps des guerres médiques : il a vu l'invasion des Barbares, et pourtant il n'y a fait aucune allusion. Il ne les célèbre nulle part ; il semble dire aussi :

Ton nom jamais n'attristera mes vers.

« Comment cela se peut-il? Est-ce qu'il n'a gardé aucune impression de cette époque qui devait tout renouveler autour de lui?

« Je ne puis m'arrêter à cette idée. Je crois voir que le silence de Pindare tient à une autre cause. Sa ville chérie, Thèbes, avait déserté l'Hellade ; elle avait fait cause commune avec les Barbares. Le poëte thébain s'est imposé de ne rappeler par aucun mot les victoires qui attestent la trahison de Thèbes. Et qui n'aime mieux ce silence volontaire que les subtilités dont un homme de décadence n'eût pas manqué de se couvrir? Pindare se tait sur les choses immortelles dont il a été le témoin; il n'en parlera pas, et ce silence aura sa grandeur.

« Il s'est interdit cette source sacrée, ne prononçant pas même le nom de Salamine ou de Platée. Par là, il a dû se renfermer dans le monde mythologique des demi-dieux. Il a fermé volontairement les yeux au spectacle des guerres de son temps. Il s'est fait un monde archaïque où il semble vivre et respirer seul avec les Hercule et les Thésée, sans vouloir connaître les Léonidas et les Aristide. Cela lui donne un caractère étrange, unique entre tous les poëtes de son époque. Cet éloignement volontaire fait de lui le chantre des siècles primitifs, antéhomériques. Au milieu de l'âge classique, historique, il semble rentrer seul dans l'âge des héros fabuleux, centaures et minotaures.

« Cependant, si je l'examine de plus près, je vois que, malgré lui, Pindare est l'homme de son temps. Par respect pour Thèbes, il ne parle pas des guerres médiques; mais il en a le souffle, je veux dire l'esprit de race. On voit qu'en se refusant à rappeler ces guerres, il en a reçu pourtant quelque chose : c'est le sentiment général de la nationalité, c'est l'Hellade.

« Voilà le mot sacré qui a surgi des guerres médiques et qui a passé dans les odes de Pindare. Sans prononcer le nom des batailles ou des stratéges de la guerre de l'indépendance, il a recueilli ce qui en était l'âme. L'idée de la communauté du monde grec, qui s'est révélé dans ces batailles, a passé dans les vers de Pindare, alors même qu'il se refuse d'en prononcer le nom. Il en porte le drapeau : Ἐπιφανέστερον Ἑλλάδι πυθέσθαι.

« Entre Homère et Pindare il y a l'Hellade.

« Pour Homère, l'Hellade n'était qu'un coin de la Thessalie. Vers les guerres médiques, l'Hellade est formée. C'est la race entière des Grecs ; et ce sens est celui que Pindare donne à ce mot, contrairement aux temps primitifs.

« Quoique Pindare ne prononce pas le nom de Salamine et de Platée, je sens l'enthousiasme de ces jours dans chacune de ses odes. Un enthousiasme qui n'ose se montrer pour le présent et qui va chercher la haute antiquité pour éclater et déborder à l'aise, voilà Pindare.

« Il est impossible de comprendre Pindare si l'on ne se représente pas la musique, les accords qui faisaient la liaison, la transition des paroles. Sous les vastes épithètes, j'entends malgré moi les cordes vibrantes qui y plaquaient leurs accords et en prolongeaient l'écho.

« Le mode ionien ou lydien devait marquer aussi beaucoup de choses que les paroles ne pouvaient démontrer.

« Le ravissement d'une symphonie peut seule donner l'idée de l'effet de Pindare dans sa langue. Il nous jette hors de nous, comme une symphonie de Beethoven.

« Si Pindare nomme Marathon, ce n'est pas pour la bataille de Miltiade, c'est pour une coupe d'argent, prix de la course ou du disque, dans les jeux d'athlète, à la fête d'Hercule.

« Pour avoir loué l'Athènes du temps de Thésée, Pindare excita la jalousie de Thèbes, qui lui ôta le droit de cité. Que serait-il donc arrivé s'il eût vanté l'Athènes du temps de Thémistocle et rappelé la trahison de l'oligarchie de Thèbes?

« Pindare fait allusion à la bataille de Salamine pour louer Égine, mais soudain il s'interrompt ; il en a déjà trop dit : « Car, dit-il, les victoires des athlètes et leurs combats, ma « lyre peut les célébrer sans crainte (1). »

« Quel aveu ! et quelle clarté sur tout le reste ! Comment ne l'a-t-on pas vu ?

« En lisant Pindare, je ne puis m'empêcher de penser qu'il a vécu dans le temps même où toute la terre grecque retentissait de longs cris d'enthousiasme sur ses victoires. Je soutiens que ce cri de la terre a passé dans les odes de Pindare et que c'est là la vraie cause de ce délire sacré qui le possède. Il n'était pas seul sur le trépied ; toute la Grèce y était avec lui. De chaque lieu, de chaque bouche, sortait le cri : Victoire !

« Comment ce même mot, Victoire, n'aurait-il pas couronné chaque strophe de Pindare ? Il assistait à cet enthousiasme, et il ne pouvait en parler. S'il lui arrive de faire une allusion à la bataille de Salamine, il s'arrête aussitôt. Il se rappelle la jalousie de Thèbes au bouclier d'or. Mais ce silence n'en est que plus frappant : l'âme des victoires de Salamine, de Platée, a passé dans ses vers, lors même qu'il s'abstient de les nommer.

« Écoutez attentivement : vous entendrez la voix de tout le peuple hellénique, plein de ses triomphes, dans l'ode à un vainqueur du disque ou du pancrace. C'est cet accompagnement continu de la voix de la terre hellénique triomphante qui fait un des enchantements de Pindare.

« Sans cet accord, n'espérez pas comprendre le poëte. Tout reste mystère, obscurité chez lui.

« Rien ne peut éteindre Pindare : il survit dans la traduction la plus imparfaite, comme à travers le texte le plus altéré. L'âme du poëte perce tout, éclaire tout.

« C'est une flamme qu'aucune obscurité de paroles n'étouffe.

« Qui le croirait? c'est après la victoire de Salamine qu'il se montre un moment *accablé de douleur :* Καὶ ἐγὼ καίπερ ἀχνύμενος (2).

« C'est la première impression ; puis il pense au *rocher de Tantale* qui avait pesé sur la Grèce (Ἑλλάδι), et il se prend à espérer; mais aussitôt, comme s'il en avait trop dit, il efface ses traces et remonte d'un bond aux guerres mythologiques. Thèbes ne pourra l'accuser, et l'Hellade aura été glorifiée du moins par ses vers : Ἀτόλματον Ἑλλάδι μόχθον (3).

« Il fait honneur au dieu de la délivrance de la Grèce. Il ne nomme personne; par piété pour Thèbes, il oubliera le nom de Salamine.

« Il y avait beaucoup de choses et des plus graves, que Pindare avait dans le cœur et qu'il ne pouvait dire. Il le déclare lui-même.

« Comment n'a-t-on pas vu que ce sentiment caché, refoulé, concentré, des victoires de son temps, est au fond de toute son œuvre et ne se trahit que par hasard, par intervalles? L'âme de son époque vit tout entière dans ses odes, et elle y est transportée dans un autre âge. Elle n'en résonne qu'avec plus de puissance.

---

(1) *Isthmiques,* V.
(2) *Id.,* VIII.
(3) *Ibid.*

« Je crois entendre l'écho des guerres contemporaines médiques, qui va remplir les cavernes des lions et des centaures de l'âge d'airain.

« Quels effets prodigieux naissent de ce renversement d'accords ! Ce sont les demi-dieux et les Titans du monde naissant qui prennent l'âme des combattants de Salamine et de Platée.

« Aussi la joie des forts, des invincibles, circule-t-elle à pleins bords dans chaque strophe de Pindare.

« Si l'âme d'un peuple en fête a jamais été renfermée dans un monument, c'est dans chacune des Odes olympiques, néméennes ou isthmiques. Elles font de vous un héros pendant que vous les lisez. C'est une fête qu'aucune tristesse, aucune défaillance du monde ne vaincra jamais. Goûtez à ce breuvage des forts, vous en vivrez. C'est l'âme de l'Hellade en un jour d'héroïsme.

« Tout l'art grec classique est né dans ce jour de triomphe. Il porte au front le même rayon de Salamine. Il repose sur les mêmes assises inébranlables d'or et de diamant que les dithyrambes de Pindare et les histoires d'Hérodote. Ces assises sont le sentiment des victoires de la race grecque contre les Barbares. »

LES POËTES MODERNES DE L'ANGLETERRE (1)

Élisabeth Barrett-Browning (2).

Les femmes dont les ouvrages arrivent avec honneur à la postérité sont moins nombreuses encore parmi les poëtes que parmi les prosateurs. Leurs succès le plus souvent sont des succès d'enthousiasme, faciles, mais éphémères ; et l'on n'en citerait guère en Angleterre que quatre ou cinq dans notre siècle dont le temps, au lieu de la détruire, ait affermi la renommée. Au milieu de ce petit groupe de têtes couronnées du laurier, le large front pensif d'Élisabeth Barrett Browning brille d'un éclat exceptionnel. Une triple auréole l'entoure : la souffrance et l'infirmité ; le talent précoce qui avait de bonne heure illustré son nom de Barrett ; l'honneur attaché à ce nom de Browning, célèbre aussi dans les arts et dans les lettres, qu'un tardif mariage vint ajouter au sien (3).

Celle à qui son mari adresse dans ses vers cette invocation expressive : *My moon of poets — Ma lune des poëtes*, — était bien en effet, parmi ses émules, ce qu'est pour nous cet astre dans le firmament. Moins brillante que le soleil et plus grande que les étoiles, sa douce clarté était une clarté de reflet. C'était toute la nature vivante, mais c'était surtout la Grèce qui répandait sur elle leur lumière ; et, comme un pur miroir, elle la renvoyait fidèlement.

Rien de plus gracieux que ce doux génie. Un critique, en faisant remarquer que nous ne possédons sur elle que de rares fragments biographiques, se félicitait qu'Élisabeth Browning ne fût connue que par ses écrits. Le mystère sied si bien à cette âme délicate, à cette personnalité naturellement voilée, qu'on n'a presque point de regret que la curiosité publique soit tenue vis-à-vis d'elle à distance respectueuse. Tout le monde cependant ne partage pas ce sentiment. Quand une femme a, comme mistress Browning, le rang incontesté de premier poëte féminin de son pays, on veut connaître son histoire ; les moindres particularités de son caractère et de sa vie acquièrent un légitime intérêt. Aussi les deux volumes que vient de publier M. Townshend Mayer, et qui contiennent soixante lettres inédites de mistress Browning, ont-ils été bien accueillis. Jusqu'ici nous ne possédions qu'un charmant portrait d'Élisabeth tracé par miss Mitford dans ses *Réminiscences*, quelques lignes de miss Martineau et quelques mots épars dans les préfaces de ses contemporains. Les lettres adressées par miss Barrett (car elles datent presque toutes de la première jeunesse du poëte) à son correspondant, M. Richard Hengist Horne, ne sont point en elles-mêmes faites pour piquer la curiosité. Elles roulent presque toutes sur les ouvrages de ce dernier, sur la collaboration que la jeune fille lui prêtait obligeamment sans en connaître le prix. De plus, la touche en est si légère, les traits si fugitifs, qu'il faudrait avoir vécu dans le même milieu que les deux interlocuteurs pour comprendre toujours leur pensée. Mais enfin c'est la touche et le trait d'Élisabeth. Là, elle n'est point racontée par une amie, elle se peint elle-même et, qui mieux est, sans le savoir. Aucune de ces lettres n'était, dans sa pensée, destinée à voir le jour : c'est là ce qui leur donne un véritable prix ; et jusqu'au moment où M. Robert Browning, qui vit encore, voudra bien faire connaître dans une biographie complète la femme éminente qui a partagé sa gloire et qui lui a fait partager la sienne, nous n'aurons probablement point de meilleure source d'information sur Élisabeth Barrett Browning que sa correspondance avec cet ami littéraire.

I.

A défaut d'une biographie de cette ravissante femme-poëte, on a d'elle des portraits écrits, gravés ou peints, qui nous la représentent comme étant elle-même le plus délicieux de ses poëmes. Point belle, petite et maladive, mais toute intelligence et toute douceur. Deux grandes nappes de cheveux noirs magnifiques encadrent sa figure maigre et mignonne et se répandent sur sa poitrine et ses épaules en mille boucles soyeuses. Le front large, uni comme le marbre, est proéminent. Les yeux profonds, couronnés de sourcils épais, lancent ces regards brillants dont parle miss Mitford et qui venaient, dit-elle, de derrière un nuage. L'attitude est celle de la faiblesse et de la maladie ; mais, dans cet ensemble touchant, on sent la force d'âme et la vigueur de la pensée. Aussi n'est-on point surpris, quand on a contemplé son visage, de trouver dans les lettres d'Élisabeth Barrett Browning des sentiments comme celui-ci :

---

(1) Voy. pour cette série les études sur *Charles Lamb, John Keats, Coleridge, Shelley, Wordsworth*, dans la *Revue* des 14 et 21 juillet, 8 septembre, 6 octobre et 3 novembre 1877.

(2) *Letters of Elisabeth Barrett Browning, adressed to B. H. Horne, with comments on contemporaries*, edited by Townshend Mayer. 2 vol. in-8°. Londres, 1876.

(3) Voy. sur *Robert Browning* la *Revue* du 29 novembre 1873.

« Veuillez bien vous souvenir, monsieur Horne, que, quand je parle des femmes, je ne parle point d'elles (ainsi que quelques hommes, et peut-être vous-même, êtes portés à le faire) comme devant être jugées d'après un critérium particulier. Il n'y a point deux critériums, l'un pour l'homme, l'autre pour la femme. Il n'y en a qu'un seul : c'est l'idéal commun à l'humanité. »

M. Horne a laissé un commencement d'autobiographie d'Elisabeth Browning, fragment qu'il avait obtenu d'elle au nom de leur amitié. Ces quelques lignes n'ajoutent rien à ce que nous savions de la vie de l'auteur, mais elles ont leur parfum et méritent d'être citées :

« Mon histoire, dit-elle, est celle du *Rémouleur*, moins la catastrophe. Vous me demandez de vous la dire; c'est comme si vous vouliez que le petit oiseau qui n'a jamais quitté sa cage écrivît son histoire. Presque toute ma vie, et à coup sûr tous mes plaisirs, se sont passés dans mon cœur. J'ai vécu d'une vie intérieure où les pensées ont remplacé les événements. Comme bien d'autres enfants, j'ai fait des vers à huit ans, et même plus tôt. Ce qui n'est peut-être pas aussi commun, c'est que j'ai pris dès lors la résolution d'en faire toujours et d'exprimer ma pensée sous cette forme aussi longtemps que je le pourrais. Depuis ce moment, la poésie a été le principal objet de ma vie, celui auquel j'ai rapporté mes lectures, mes études, le travail de ma pensée. Je vous ferais rire si je vous racontais tous les poëmes épiques, lyriques, didactiques, qui sont sortis de mes lèvres enfantines, avec invocations aux muses surannées. Les Grecs étaient mes demi-dieux et l'image d'Agamemnon hantait mes nuits plus encore que celle de *Mosès*, mon poney noir. A douze ans, j'ai écrit une grande épopée en quatre livres, *la Bataille de Marathon*, que mon cher papa, qui me gâtait, a fait imprimer. C'était l'*Homère* de Pope, refait ou plutôt défait... L'amour que je ressentais pour l'*Homère* de Pope me jeta dans l'étude du grec et de la Grèce, puis, par une conséquence naturelle, dans celle du latin et de l'antiquité romaine... Je demeurais alors avec mes parents, comme j'ai continué de demeurer presque toute ma vie, à Hope-End, notre petite terre, située à quelques milles de Malvern : mes livres et mes pensées faisaient seuls diversion à ma solitude. C'est un joli endroit, et j'étais à plusieurs égards bien heureuse dans ma retraite. La paix que j'y ai goûtée m'émeut quand j'y songe. Je vivais là avec Pope, Byron, Coleridge, me passionnant pour chacun d'eux tour à tour, et je lisais les auteurs grecs, sous nos ombrages, aussi sérieusement que vos oxfordiens peuvent les lire dans la Bibliothèque bodléienne. Ma tête se peuplait des visions tirées de Platon, de Sophocle, d'Eschyle; je buvais la poésie et le soleil de la Grèce... Vint ensuite la perte totale de ma santé, qui avait toujours été faible (on avait quelquefois cru que j'allais mourir); puis, un peu plus tard, la publication du *Séraphin*, le seul de mes ouvrages que je désire revendiquer pour mien; puis, l'exil forcé à Torquay, plein de répugnances instinctives, de pressentiments affreux : épouvantable rêve qui a légué à ma vie réelle un fantôme qui ne s'évanouira jamais et qui m'ôte tous les jours mon repos et ma joie. Mais ne parlez pas de cela, monsieur Horne, n'en parlez de grâce à personne, ni dans aucun de vos ouvrages ! Pour le reste, vous le voyez, il n'y a rien à dire : ma vie est une page blanche. »

Le pressentiment et le malheur auxquels miss Barrett fait allusion dans ce passage, c'est la mort de son frère qui avait péri à Torquay sous les fenêtres mêmes d'Elisabeth. Elle avait vu de son lit de malade le bateau dans lequel le jeune homme se promenait en mer chavirer et se perdre. Elle s'accusait d'avoir été la cause indirecte de ce funeste événement, parce que c'était pour sa santé que, sur l'avis des médecins, sa famille avait transféré à Torquay sa résidence. Le coup fut pour elle presque mortel. Ce ne fut qu'un an après qu'on put la reconduire, à petites journées, à la maison de famille de Hope-End. Un peu plus tard, la rupture d'un vaisseau dans la poitrine la mit encore une fois aux portes de la mort. Pendant longtemps elle ne pouvait supporter la lumière du jour, et vivait dans une chambre sombre. Enfin, après bien des années, sa santé sembla un peu se raffermir. Ce ne fut point, comme elle le dit elle-même dans un de ses beaux sonnets, « la mort, mais l'amour qui vint l'appeler ». Agée de près de quarante ans, mais jeune encore dans la vie qu'elle n'avait point connue, et toujours parée des mêmes grâces, elle épousa à Pise le poëte Robert Browning, lequel vient, dit-on, d'autoriser sans les connaître (haute marque de sa confiance dans le goût délicat d'Elisabeth) la publication de ses lettres inédites. Miss Martineau, si peu louangeuse en général, dit au sujet de ce mariage :

« Dans une de ses lettres, miss Barrett m'écrivit qu'elle avait enfin quitté son lit, que sa santé s'améliorait, qu'elle voulait aller se baigner dans la lumière de l'Italie et *qu'il n'y avait plus de folie qu'elle ne pût faire*. Évidemment elle faisait allusion à son projet de mariage avec M. Robert Browning. Mais sa *folie* était la chose la plus sage du monde. L'auteur de *Paracelse*, du *Livre et de l'Anneau*, était un vrai génie; de plus, un homme excellent, plein de raison et de force morale: ce que prouve bien l'heureuse issue de cette périlleuse expérience qui consiste à réunir par le mariage deux poëtes véritablement originaux. »

Nous croyons que mistress Browning, livrée plus que jamais, à partir de son mariage, au culte de l'art, de la poésie de la Grèce et de l'Italie, n'est jamais revenue autrement qu'en pèlerinage sous les ombrages de Hope-End. On annonçait dernièrement que ce cottage venait d'être démoli : grand sujet de regrets pour les admirateurs futurs d'Élisabeth Barrett, car elle aura plus d'admirateurs encore dans l'avenir que dans le présent. Ils eussent aimé sans doute à retrouver son berceau. A défaut de la maison qui l'a vue naître, ils retrouveront les ombrages sous lesquels, enfant, elle lisait Homère. Ils sauront que ce champ qui s'étend entre des collines bornant de tous côtés la vue, est celui où son poétique caprice avait fait, à neuf ans, dessiner un jardin sur le modèle d'un Hector terrassé. Ils chercheront dans le bois voisin *le Bosquet perdu — The Lost Bower*, — dont elle a fait le titre d'un de ses poëmes; dans le lac, *le Nid du Cygne — The Swan's Nest*, — sujet de sa jolie romance; ils chercheront sous leurs pas les *roses de mai*, qu'elle a chantées.

II.

Mistress Browning a écrit quelque part que ses poésies n'étaient « qu'un effort pour donner l'expression la plus complète possible de sa nature ». Ce mot, qui devrait être vrai de tout poëte, l'est certainement d'elle dans toute son étendue. Il rend compte des imperfections ou, pour mieux dire, des

lacunes de son talent; mais il rend compte surtout de ce qu'il y a de pur, de noble, de sympathique dans son œuvre.

Leigh Hunt, dans son *Banquet des Bas-Bleus*, a dit d'Élisabeth Barrett : « Je la pris tout d'abord pour une sœur de Tennyson ». Cet éloge ne pouvait lui plaire, et elle écrit à M. Horne : « J'admire profondément M. Tennyson; c'est un poëte divin; je suis heureuse de le louer; mais, par Saint-Éloi, je ne l'imite point.»

Nous croyons, pour notre part, que si mistress Browning n'a point la constante perfection, la beauté soutenue du poëte-lauréat, elle a plus souvent que lui la chaleur et l'énergie. Dans *Lady Geraldine's Courtship*, par exemple, nous sommes frappé de sa puissance dramatique, servie par la puissance non moins grande de l'expression. Cet amant timide et méprisé parce qu'il est pauvre et sans naissance, qui « en une heure acquiert sa stature » et se lève pour foudroyer « les symboles sociaux qui se sont substitués aux réalités »; cette humiliation de Géraldine fouettée au visage par ses paroles comme par « un nuage de sable que soulève le vent brûlant du désert »; cette apothéose finale de l'amour et de la femme, faite pour ainsi dire par gestes et sans paroles, tout cela nous paraît à la fois d'une grande force et d'une grande beauté. La figure de Géraldine, regardant ses adorateurs «comme Vénus sortant des eaux regardait les vagues» et dont le sourire, « qui semblait sourdre d'une fontaine, inondait, comme un flot, ses lèvres »; cette créature radieuse qui « respirait la lumière plutôt que l'air », ne nous paraît pas être une création moins poétique que *la Christabel* de Coleridge.

Nous ne connaissons rien de plus pathétique chez aucun auteur que l'héroïne d'un autre poëme de mistress Browning intitulé *la Chanson de la Duchesse May*. Ce morceau n'a point la valeur de *Lady Gelradine's Courtship* sous le rapport de la pensée. Dans *la Chanson de la Duchesse May — The Rhyme of the Duchess May*, — écrite en 1835, l'auteur paye son tribut au goût du temps en ne faisant qu'œuvre d'art pur. Les romantiques n'ont point souci de donner une âme à leurs ouvrages et d'en faire le véhicule d'une pensée philosophique. Un sentiment suffit à leurs yeux; et, dans le fait, le sentiment, pourvu qu'il soit naturel et fort, est un digne sujet pour leurs chants. La poésie exprime bien plus spontanément le sentiment que la pensée. Et quel sentiment plus sublime que celui de l'amour chez la duchesse May ! C'est un tout petit poëme, bien simple, bien borné, que le drame raconté dans cette chanson; mais comme il est palpitant et bien conduit ! Le vers, lent et tranquille au commencement, s'anime, se presse, se précipite à mesure qu'on approche du dénoûment. La scène se passe au moyen âge, et, comme toujours dans les *complaintes* de cette époque, il s'agit d'une jeune princesse que son père veut marier par force à un homme qu'elle abhorre, ce qui la pousse à fuir la maison paternelle. Comme toujours encore, elle se réfugie chez un vaillant seigneur qui l'aime et qui fait lever derrière elle les herses de son château. Les jeunes époux (car la duchesse May n'a suivi son amant qu'après lui avoir été clandestinement unie par mariage) sont assiégés dans leur demeure et réduits à la dernière extrémité. Jusque-là le thème est banal et vingt fois répété; mais les deux scènes racontées dans les derniers couplets de cette chanson, aussi longue que la chanson de Coleridge, sont peintes de couleurs si vives qu'elles se gravent dans la mémoire. Nous n'avons jamais, pour notre part, lu qu'une seule fois *The Duchess May*, et de cela il y a des années; cependant nous avons devant les yeux cette mariée qui, au moment où elle voit le château près d'être forcé, son époux massacré, la garnison faite prisonnière, elle-même emmenée en triomphe par son persécuteur, revêt ses habits de noces et, se montrant à ce dernier du haut d'une fenêtre, lui jette l'outrage et le mépris. Puis, résolue à partager le sort de son seigneur bien-aimé, elle monte en croupe derrière lui sur son cheval de bataille et s'élance dans l'espace du haut de la tour du château.

Il y a quelque chose de singulièrement dramatique dans cette dernière scène. La situation est terrible en elle-même, il est vrai ; mais la terreur qui s'y attache est si impitoyablement détaillée; la divination de la jeune femme qui, voyant qu'un écuyer amène un cheval au sommet de la tour, comprend que son mari va se précipiter pour éviter de se rendre et pour désarmer par sa mort la fureur de son ennemi victorieux; sa lutte avec lui pour partager son sort; puis, par un *crescendo* palpitant d'horreur, la lutte avec le malheureux cheval qui sent le vide sous ses pieds; et la chute, l'écrasement hideux de ces trois corps lancés dans l'espace ; toute cette scène où se mêlent le désespoir, l'amour et l'instinct bestial de la vie, est si frémissante, si *épidermique*, comme on disait il y a quelques années, qu'on en conserve à jamais l'image comme un cauchemar de son enfance. Un voile de mélancolie enveloppe ensuite toute cette histoire, et la cloche qui sonne lentement lui sert de triste refrain.

Parmi les morceaux les plus touchants et les plus sympathiques de mistress Browning, on estime particulièrement *le Cri des enfants*, dont l'objet était d'attirer la compassion sur les pauvres enfants des manufactures à une époque où leur travail n'avait pas encore été réglementé par une loi du Parlement, et le chant en faveur des enfants des Écoles du dimanche — *A song for the Ragged schools of London*, — écrit à Rome pour un but charitable. Mais c'est surtout dans ses poésies imitées de la Grèce, *l'Ode d'Anacréon a l'Hirondelle*, *le Vin de Chypre*, *les Cyclopes*, *le Grand Pan est mort*, qu'on voit mistress Browning dans son vrai caractère. Leigh Hunt, qui l'appelait une sœur de Tennyson, aurait eu plus raison de l'appeler une sœur de Keats. Elle n'a point son fini parfait; car il faut convenir que la noblesse de l'expression ne se soutient pas toujours dans ses vers et qu'elle a des défaillances; mais, comme lui, elle est tout imprégnée du génie de l'antiquité grecque et ne comprend rien mieux que les dieux. Pour en donner un exemple, nous citerons les deux pièces de vers qu'elle adresse à son chien Flush, le compagnon de sa vie de malade, le consolateur patient et dévoué de sa captivité. Dans la première, qui est longue, nous ne trouvons, au milieu d'une sentimentalité fort ordinaire, que deux ou trois pensées vraiment profondes et poétiques; dans la seconde, qui est un sonnet où *Flush* est identifié avec

Faune, il y a en quatorze vers trois tableaux touchants et un beau mouvement.

Nous avons cité deux ou trois des principaux poëmes d'Élisabeth Barrett Browning. En y ajoutant *le Drame de l'exil* et *Aurora Leigh*, nous aurons nommé tous ceux de quelque étendue qui appartiennent à la première période de sa vie. En 1844, il en a été fait une première édition complète. Mais après son mariage, mistress Browning, qui alla demeurer en Italie, subit l'influence du milieu où elle vivait, et, désertant la Grèce, sa vraie patrie, elle se mêla par la pensée aux modernes passions politiques. *Les fenêtres de la maison Guidi — Casa Guidi Windows*, — ouvrage écrit en 1851, contient l'expression passionnée de ses nouvelles sympathies. Par un enchaînement d'idées qu'explique un peu l'état de l'opinion publique alors, en Angleterre, à l'égard de l'Italie et du souverain étranger qui se chargeait de l'affranchir, cette femme si noble et si pure se trouve tout à coup transformée en une admiratrice de Napoléon III. Le laurier du poëte n'est pas, comme on sait, un brevet de bon sens, et bien d'autres, qui avaient cependant l'énergie virile de l'âme, ont chanté les premiers pas des triomphateurs. Un courant d'opinion très-fâcheux s'était à ce moment formé en Angleterre d'un double sentiment de sympathie commode et peu coûteuse pour l'Italie, et d'un secret pressentiment de nos malheurs. Napoléon III était l'homme à la mode, l'homme populaire, chez les Anglais. Il faut le dire à leur honte, et aussi pour justifier dans une certaine mesure mistress Browning. Ainsi que nous l'avons remarqué, cette « lune des poëtes » avait surtout des clartés de reflet : elle réfléchissait donc les illusions du temps quand elle offrait à celui qu'elle appelle pompeusement *Empereur! Empereur!* « le chrême des poëtes et leurs parfums ».

C'est sous l'empire des mêmes illusions qu'elle publia, en 1861, son *Poëme au congrès des Etats-Unis*, qui, à nos yeux, est une œuvre de délire. Dans cet ouvrage, elle exalte la grandeur de Napoléon III et maudit la politique américaine. Mais il faut pardonner à une femme qui n'avait point connu le monde et dont la vie s'était passée dans une chambre sombre, sans autre lumière physique ni morale que la lumière intérieure de son imagination. A cinquante-deux ans qu'elle avait alors, la touchante Élisabeth, toujours voilée de ses longs cheveux noirs, la joue, comme elle le dit elle-même, sans cesse sur l'oreiller tout mouillé de ses larmes, et retombée gravement malade, était à certains égards encore une enfant.

III.

Besides coldness, death has boldness, « la mort est aussi hardie qu'elle est froide », a écrit quelque part mistress Browning. La mort eut cette hardiesse de venir la prendre, si jeune encore, au milieu de son enthousiasme juvénile. Élisabeth Barrett Browning n'a pas assisté à la chute de celui qu'elle avait si naïvement « oint de son chrême ». Elle est morte en juin 1861, quelques semaines après l'apparition de ses imprécations politiques. Ses deux ou trois derniers ouvrages sont si étrangers au caractère général de son œuvre, qu'on a presque le droit de n'en tenir aucun compte. La véritable Elisabeth est celle des premiers poëmes que nous avons cités, des *Sonnets*, des *Élégies*, de *l'Amante de Camoëns* et, en général, de toutes les pièces dans lesquelles un haut idéal s'allie à un profond sentiment.

Elle est aussi la femme de ces lettres si simples, si nobles, si sensées, que M. Townshend Mayer vient d'emprunter aux archives léguées par M. Horne à sa famille. Là, on aime à lui entendre dire, sur un sujet, par exemple, aussi passionnant que la religion, des paroles de bon sens comme celles-ci :

« J'espère que je puis me rendre un témoignage auquel, s'il est exact, j'attache le plus grand prix : c'est que personne au monde n'est plus que moi résolu à fuir l'esprit de secte, de quelque façon qu'on l'entende, toutes les fois qu'il me sera seulement permis de le découvrir. Que ce soit au sein de l'Église nationale à laquelle je n'appartiens point, ou parmi les congrégations non conformistes, dont je fais partie, l'esprit de secte me paraît détestable partout. L'humble recherche de la vérité (dans la mesure où chacun peut l'atteindre), et la réalisation de l'amour parmi les hommes, voilà mon idéal et mon espérance religieuse. Mais le christianisme tel que le monde l'entend et le pratique quitte les traces du Christ. »

Élisabeth Barrett Browning a joint aux dons du poëte le mérite d'une instruction très-étendue. Elle passait, dit un critique autorisé, pour la femme la plus cultivée de son temps. Miss Russell Mitford nous apprend qu'elle avait lu, pendant sa longue retraite dans le petit vallon de Hope-End, « tout ce qu'on peut lire dans toutes les langues qu'on peut savoir ». Elle-même écrivait fort jeune encore à M. Horne :

« Quand j'avais lu dans le texte original la Bible des Hébreux, depuis la Genèse jusqu'à Malachie, sans sauter un verset; puis, les poëtes grecs et Platon sans en omettre une ligne, je me jetais avec un appétit tout neuf sur des montagnes de romans anglais et étrangers, possibles et impossibles, dévorant les rognures de métaphysique dont se trouvaient assaisonnées les aventures et les chagrins de la troupe des Célestines. »

Ce mode d'éducation intellectuelle explique parfaitement à à nos yeux qu'Élisabeth Browning, « la femme la plus cultivée de son temps », ait été uniquement poëte, et que le sens pratique lui ait manqué le jour où sa pensée s'est mêlée au courant des choses politiques. Elle s'était formée elle-même par de longues méditations et de surabondantes lectures. La première assise du jugement, une teinture des connaissances positives et des sciences exactes, ne lui avait point été donnée. C'est ce que sentait sans doute miss Martineau lorsqu'elle écrivait : « Dans ma chambre de malade, ses poésies me semblaient d'une merveilleuse beauté ; transportée plus tard au grand air de la vie réelle, je les relus avec plaisir ; mais je me pris à regretter que l'auteur ne fût pas plus familier avec les réalités extérieures, qui sont toujours nécessaires à connaître pour balancer l'entraînement des poëtes vers les conceptions idéales. »

Mais ce qu'Élisabeth Barrett Browning possédait à un degré supérieur, c'était une bienveillance pleine de grâce, une

bonté qui la guidait à merveille dans tous les jugements où le sentiment est de mise. La collection de lettres intimes qui vient d'être publiée met ce fait en évidence. Tous ses amis y sont jugés sur un ton délicat et respectueux. Tandis que peu sortent sans blessures des mains honnêtes, mais rudes de la « noble géante »,— *the gentle Giantess*, — comme Charles Lamb appelait Harriett Martineau à cause de sa haute taille, personne ne passe par celles de la douce Élisabeth sans emporter une fleur, à défaut d'une couronne. Parlant de sa fière correspondante elle-même, elle dit :

« J'ai eu le grand plaisir de faire la connaissance de miss Martineau, le plus noble esprit féminin qui existe entre les mers, « douce comme le printemps, comme l'Océan pro- « fonde ». Sa santé est désespérée, son esprit triomphant ; de façon qu'en sa personne sont réunis le désespoir et l'espérance. Je regarde comme un honneur pour moi de l'avoir entendue. »

Son admiration pour George Sand est sans bornes. Elle lui a adressé plusieurs sonnets. Ce nom revient fréquemment dans ses lettres : Georges Sand paraît avoir été, après les Grecs et les grands poëtes anglais, la passion intellectuelle de sa vie. Dernier trait qui nous donne la note juste du caractère de cette noble femme : elle était sensible à la grandeur morale exprimée par l'amour jusqu'à subir, dans les régions abstraites de la pensée, les plus grands entraînements.

Léo Quesnel.

UN GRAND VOYAGEUR

Réception de M. Stanley à Marseille et à Paris.

C'est la Société de géographie de Marseille, jeune société n'ayant pas encore un an d'existence, qui a eu l'heureuse idée et pris l'initiative d'offrir à M. Henry Stanley l'hospitalité de la France. Dès qu'elle avait appris son retour à Zanzibar, elle lui avait envoyé ses félicitations, et l'illustre voyageur, en arrivant à Suez, reçut d'elle une dépêche qui l'invitait à venir à Marseille. A Brindisi, il trouvait une lettre du président et du secrétaire général de la société, rédigée en termes chaleureux et pressants. Il a débarqué à Marseille, le dimanche 13 janvier, à 9 heures du soir.

M. Ferdinand de Lesseps, président d'honneur de la société, s'y trouvait ce jour-là ; malheureusement il était obligé de partir le même soir pour l'Égypte, et il ne put que laisser une lettre de bienvenue pour M. Stanley. D'autre part, M. le baron Greindl, secrétaire particulier du roi des Belges et secrétaire général de l'Association internationale africaine, et M. Sanford, ancien ministre plénipotentiaire des États-Unis à Bruxelles, étaient arrivés pour s'entretenir avec l'héroïque voyageur.

Le bureau et les membres de la société le reçurent à la gare (1). Aux chaudes paroles de bienvenue de M. Rabaud, M. Stanley répondit : « J'étais avant-hier à Rome et je causais avec M. Correnti, président de la Société de géographie de cette ville ; il me disait que sa volonté la plus formelle était que la société qu'il préside déployât beaucoup d'énergie dans toutes ses entreprises et prît des habitudes militantes. — En ce cas, répondis-je, vous n'avez qu'à imiter la jeune Société de géographie de Marseille. — C'est vous dire, monsieur le président, en quelle estime je tiens votre belle société. »

Le lendemain, M. Stanley consentit à se faire photographier, afin que son portrait ornât la salle des séances de la Société de géographie ; de là, il se rendit auprès de la chambre de commerce et lui signala les résultats pratiques de ses découvertes. A 9 heures du soir eut lieu la conférence organisée par les soins de la Société de géographie.

La salle était brillamment éclairée, décorée avec goût. Une grande carte de l'Afrique, préparée en deux jours par M. Bainier, représentait la région explorée par M. Stanley. Avec les membres de la Société de géographie étaient présents : le maire de Marseille, les présidents de la chambre et du tribunal de commerce, un des vicaires généraux ; en tout, un millier d'auditeurs, venus pour fêter le célèbre voyageur, l'entendre et l'applaudir.

Dans un discours d'ouverture, M. Rabaud a retracé à grands traits ses périlleux voyages à travers le continent africain. Puis M. Stanley s'est levé : on sait qu'il ne peut s'exprimer en français ; M. Fénard, professeur au lycée, traduisait, en interprète exact et rapide, chacune des phrases à mesure qu'elles étaient prononcées. Ceux des auditeurs qui savaient l'anglais peuvent lui rendre ce témoignage que, malgré les difficultés d'une pareille tâche, il a respectueusement laissé à cette improvisation son caractère original, sa saveur pittoresque, son accent sincèrement ému.

M. Stanley n'avait pas à entrer dans des développements que ne comportaient ni l'heure ni la circonstance. Son voyage est connu. Mais il a mis en lumière avec un *humour* communicatif les conditions dans lesquelles une entreprise si hardie peut être menée à bonne fin. Voici, d'après des mémoires fidèles, en quels termes il s'est exprimé :

« Mesdames, messieurs,

« Pour ceux qui peuvent contempler l'Afrique telle que le Créateur l'a faite, il n'est pas difficile de comprendre la nature physique de ce grand continent ; mais il est nécessaire de l'avoir beaucoup parcourue pour en saisir tous les contours. Je comparerai l'Afrique à une forteresse qui, défendue de tous côtés par des créneaux élevés et des bastions, ne peut être prise d'assaut. Mais il y a quelques portes par où nous pouvons pénétrer, et, de même que l'Olympe a donné accès en Europe aux Osmanlis et leur a permis d'y fonder leur empire, de même l'Afrique orientale nous ouvre les régions du Sud.

« J'ai commencé par la grande question des sources du Nil ; j'ai recherché ensuite la conformation du Tanganika ; j'ai, en un mot, cherché à compléter ce que Livingstone et Cameron avaient laissé inachevé.

« Il me fallait d'abord réunir un certain nombre de soldats, chose difficile, et de grands sacrifices d'argent étaient nécessaires pour avoir des porteurs. Je ne pouvais me les procurer que parmi les gens que je rencontrais dans les rues de Zanzibar ; il n'y avait pas de choix. Eh bien ! savez-vous comment je me suis pris pour m'assurer leur fidélité et leur sympathie ? Je les ai faits membres d'une Société de géographie !

(1) MM. Rabaud, président ; Delibes, vice-président ; Bainier, secrétaire général, auteur d'un magnifique ouvrage de géographie commerciale dont la *Revue* a rendu compte ; Paul Armand, professeur au lycée ; Émile Barlatier, propriétaire du *Sémaphore*; Adrien Fraissinet, Gaston Lemay, rédacteur du *Bien public*, etc.

« Tout à l'heure vous avez applaudi M. Rabaud, parce qu'il a fondé la Société de géographie de Marseille ; je pense donc que vous m'applaudirez aussi quand je vous aurai dit que j'en ai fondé trois en Afrique !

« Ces gens qui se présentaient à moi avec leurs grosses lèvres, leur nez aplati, qui s'agenouillaient devant moi, avec leurs figures si différentes des figures blanches caucasiennes qui m'entourent en ce moment, il était malaisé, vous le comprenez, de leur inculquer les premières notions d'une Société de géographie. Mon but étant de découvrir la source du Nil : — Je voudrais, leur disais-je, découvrir les milliers de doigts qui attirent les eaux des plateaux jusque dans un grand lac ; je veux savoir aussi si les habitants de ces régions n'ont pas de grosses oreilles ; et puis, j'ai entendu parler d'une grande rivière qui, dans les rares parties de son cours actuellement connues, se dirige vers le nord ; je veux la trouver : nous sommes des hommes entreprenants et courageux, nous réussirons dans cette découverte.

« Ils me disaient tous : — Et pourquoi ? à quoi cela peut-il servir ? — Il y a toujours des gens curieux qui veulent savoir le pourquoi des choses. A cet égard, noirs et blancs, nous nous ressemblons tous.

« Je prenais alors un air de prophète : — Pourquoi ? C'est que je veux que tous vos visages deviennent blancs ; je veux faire jaillir des perles du sol ; je veux que le cuivre soit aussi abondant que les cailloux au bord du Tanganika, que vous trouviez des vêtements sur tous les buissons, et que vous ayez assez de femmes pour n'en pas souhaiter davantage. — Tel est le but qu'il faut indiquer aux Sociétés de géographie africaines.

« Une fois les conditions stipulées et les préparatifs achevés, nous nous dirigeâmes vers la rive méridionale du lac Victoria.

« Comme vous le voyez sur cette carte, c'est une nappe d'eau considérable. Les opinions ont bien varié à son sujet. Speke, qui l'a découverte, affirma tout d'abord qu'elle ne formait qu'un seul lac ; Burton écrivit un gros livre pour prouver qu'il y en avait cinq ; Livingstone a péri lorsqu'il était sur le point d'avoir la solution, mais il pensait que c'était une réunion d'un grand nombre de lacs. Les savants se partagèrent entre ces trois avis, qui n'étaient encore que des hypothèses. Comme vous voyez, c'est une nappe d'eau assez considérable de 24 000 milles carrés ; sa profondeur est de 30, 40 et 60 brasses. Vous voyez aussi que la source du Nil s'élève jusqu'au 4e degré de latitude.

« Pour nous aider à trouver les sources du Nil, du lac Victoria et du lac Albert, le roi Mtésa nous donna 2000 hommes d'escorte. Après avoir découvert l'extrémité du lac Albert, nous revînmes vers le lac Victoria et nous partîmes pour découvrir le lac Alexandra. Quelques semaines après, nous apprîmes que le lieutenant Cameron, qui devait chercher le cours du Congo, avait dû y renoncer. Je fus tenté de reprendre l'entreprise.

« Quand le voyageur est en route, il a besoin de ranimer de temps en temps le zèle de ceux qui sont associés à son œuvre. C'est ainsi qu'arrivé à Nyangoué, je dus agir encore comme M. Rabaud et constituer une nouvelle Société de géographie, car les compagnons d'un voyageur ne se résignent pas à le suivre jusqu'au bout, à partager son labeur, ses fatigues, ses dangers, sans avoir, dans une certaine mesure, la notion d'un but à poursuivre, de l'utilité pratique des recherches à faire en commun.

« Le jour où je rassemblai ma troupe devant ma tente, à Nyangoué, et où je parlai de mon désir de suivre le cours du Lualaba, l'un d'eux, un savant, à coup sûr, avec son blanc turban long de dix brasses surmontant son noir visage, me répondit :

« — Tu veux savoir où se dirige le Lualaba ? Eh bien, moi, je le sais.

« — Alors tu me le diras, et tu m'épargneras beaucoup d'ennuis. Dans quelle direction va cette rivière ?

« — Elle va du côté du nord.

« — Et puis ?

« — Encore au nord.

« — Et après ?

« — Encore et toujours au nord.

« — Mais est-ce qu'elle ne finit pas ?

« — Dieu seul le sait.

« — Je croyais que tu connaissais le cours du fleuve ?

« — Eh bien ! il va au nord.

« — Mais je veux m'en assurer.

« — A quoi bon ?

« — Est-ce qu'il y a bien des obstacles à surmonter pour l'atteindre ? Ces pays sont-ils bien dangereux ?

« — Ne m'en parle pas ; Allah seul le sait.

« — Sois donc un peu plus précis, dis-moi ce qu'il y a ; s'il y a des indigènes très-féroces et ce qu'on peut attendre d'eux.

« — Il y en a de hauts comme ça (il indique la hauteur), d'autres hauts comme ça, et d'autres hauts comme ça.

« — Et que feront-ils en nous voyant ?

« — Ils ont tous de petits arcs, de petites flèches barbelées et empoisonnées ; ils t'attaqueront et la moindre blessure sera mortelle.

« — En avez-vous vu ?

« — Oui, et nous nous sommes battus.

« — Ne peux-tu pas me raconter les batailles que tu as soutenues contre ces nains ?

« — Lorsque nous pénétrâmes dans ce pays et que nous fûmes arrivés à la frontière, nous trouvâmes une députation à laquelle nos expliquâmes que nous allions chercher de l'ivoire. La députation nous répondit : « Nous en « avons en abondance. — Vendez-nous de l'ivoire, » reprîmes-nous. Nous entrâmes en marché avec les nains et tout se passa parfaitement. Alors, pensant que nous avions établi des bases de paix, nous nous disposâmes à aller plus loin, et les nains, qui avaient des allures très-encourageantes, nous ayant engagés à aller voir leur chef, qui avait beaucoup d'ivoire, nous consentîmes à les suivre. Nous arrivâmes bientôt à la ville principale, et le roi vint nous y trouver. C'était un petit bonhomme à la chevelure et à la barbe presque aussi grandes que lui. Il marcha à notre rencontre d'un air ma-

jestueux et nous dit : « Comment osez-vous venir dans mon « pays? – Vos gens sont venus, ils nous ont vendu de l'ivoire « et ils nous ont invités à venir acheter ce que vous en pos- « sédiez. » Pendant que notre conversation était engagée, un grand nombre de nains s'étaient rangés autour de nous et nous entouraient de toutes parts. Tout à coup nous entendîmes un grand cri de femme; aussitôt tout le monde se précipita pour savoir quelle était la cause de ce cri. On nous annonça qu'un de ces petits diables avait tué une de nos femmes. C'est à ce moment que commença la bataille. Nous coupâmes alors des arbres et nous fîmes des retranchements; nos hommes leur lancèrent quelques balles, quelques-uns furent tués, quelques autres blessés; plusieurs des nôtres périrent des blessures des flèches empoisonnées. La bataille dura trois jours. Quand les nains qui se battaient étaient fatigués, d'autres renforts arrivaient continuellement sur le lieu de l'action. Alors nos gens furent à bout de forces, car ils ne pouvaient pas même aller chercher de l'eau pour se désaltérer. Nous comprîmes qu'il valait mieux nous retirer, et, battant en retraite, nous quittâmes la région des nains; mais ceux-ci nous harcelèrent jour et nuit, de sorte qu'il n'y eut que douze hommes qui échappèrent à la mort sur les deux cent quatre-vingts qui étaient partis, et je suis un de ceux-là.

« — Ton histoire est peu encourageante. Penses-tu que cela doive m'arrêter?

« — Je ne sais pas.

« — Si je me défends et si je les tue?

« — Oh! c'est autre chose. Combien as-tu d'hommes?

« — Environ cent cinquante.

« — Ah! ce n'est pas assez.

« — Mais si je traverse ce pays des nains, que se présentera-t-il après?

« — Des hommes énormes, des hommes prodigieux, qui ont des lances très-épaisses; ils se cachent, se mettent en embuscade, et, lorsque vous passez, ils vous tuent. Alors même que tu aurais franchi le pays des nains, tu entrerais dans une épaisse forêt d'une longueur interminable, où tout est ténèbres, où le soleil se tient caché pendant des semaines et encore des semaines. Là, des boas constrictors, suspendus aux branches, t'attireront, te saisiront, et les frissons de la mort s'empareront de toi. Et si tu échappes aux serpents, tu rencontreras des léopards mouchetés et des panthères qui font leur possible pour arrêter et dévorer les voyageurs; des chats sauvages, des singes, d'énormes gorilles; tu seras assailli par des myriades d'insectes qui prendront domicile dans ta peau, y produiront des irritations et des ulcères qui empêchent de dormir.

« — Mais ensuite, si l'on voulait continuer sa route?

« — Il y a la rivière qui, dans son cours, est semée de rochers, de rapides, de chutes, avec des tourbillons profonds où ta barque sera brisée, engloutie, et où toi-même périras.

« — Ah! c'est bien terrible!

« — Mais ce n'est pas tout (car il vit que son histoire m'intéressait beaucoup), il y a des anthropophages. Tu peux bien traverser la région des nains, échapper aux géants, aux léopards, aux singes; mais comment échapper aux anthropophages? Vois-tu, ces cannibales vous tuent un homme comme rien. Ils vous coupent en morceaux comme une chèvre, vous embrochent sur un bâton, vous tournent sur le feu et s'offrent votre corps en festin. Aimerais-tu cette situation? me dit-il d'un air triomphant.

« — A cela, répondis-je, il y a une consolation : ils ne peuvent pas me manger avant de m'avoir tué.

« — Ah! ça, c'est vrai.

« — Eh bien! mon ami, il y a en Europe des gens civilisés : lorsqu'ils se sont mis quelque chose en tête, lorsqu'ils se sont promis de faire quelque chose, ils l'accomplissent coûte que coûte, et j'ai été assez imprudent pour faire cette promesse. J'irai jusqu'au bout, car je ne sais comment je pourrais échapper à la promesse que j'ai faite. Il faut que je me prépare à partir; il est nécessaire que je me dispose à affronter les nains, les géants.

« Mes préparatifs terminés : — Je crois, dis-je, qu'il vaut mieux que nous nous mettions en route tout de suite.

« — C'est bien, je te souhaite bon voyage; seulement, vois-tu, tu n'arriveras nulle part.

« C'étaient là les perspectives que l'on m'offrait pour me détourner de l'aventure. J'ai poursuivi mon chemin; j'ai vu des nains, et ils ne m'ont pas tué; la forêt existait également : les boas ne m'ont point saisi au passage. Nous aurions certainement tué tous les léopards que nous aurions rencontrés... mais nous n'en avons pas vu un seul. Trop occupés d'autre chose, nous n'avons point fait attention aux insectes. Quant aux géants, je dois dire que leur taille était exagérée; quant aux hommes avec des queues, je n'en ai jamais vu; je n'ai jamais vu non plus ces indigènes aux grandes oreilles, si grandes qu'ils peuvent les rabattre sur les épaules en guise de manteau. Je vis des hommes de belle prestance, et ceux-là étaient anthropophages. Nous guerroyâmes contre eux et fîmes notre possible pour traverser ces parages inhospitaliers sans perdre trop de monde. Nous avons suivi le Lualaba dans tout son cours, qui ne se dirige pas constamment vers le nord; il finit par s'infléchir vers l'ouest et devient un cours d'eau de 3 ou 4 milles de largeur et d'une longueur non interrompue de 830 milles. Nous avons franchi péniblement la région des rapides et des cataractes, et nous sommes enfin arrivés au terme de notre course, le Lualaba étant devenu le grand fleuve Congo vers la côte ouest du continent africain. Tel a été ce voyage de plus de trois ans.

« Si maintenant vous, hommes civilisés, Marseillais intelligents, vous me demandez, en jetant les yeux sur le continent africain, à quoi cette exploration a pu servir, je vous répondrai : A quoi? Pensez-vous que ce ne soit que comme contribution additionnelle aux sciences géographiques? Cette immense superficie qui se révèle et livre ses secrets, cela veut dire les habitants d'une surface d'un million de mille carrés arrachés aux ténèbres de l'ignorance; cela veut dire 40 millions de sauvages que je présente aux hommes intelligents.

« Vous me demanderez ce que peuvent les hommes intelligents pour ces quarante millions d'êtres, et ce qui peut en revenir aux habitants de Marseille. Ces noirs vous diront par

mon intermédiaire : — Vous êtes riches, vous êtes intelligents, vous avez le confort, le bien-être, et nous autres, nous sommes indigents, nous n'avons pas de vêtements, nous sommes dans le dénûment, nous nous mangeons les uns les autres : ne pouvez-vous pas avoir pitié de nous ? Nous avons des choses que vous n'avez pas et que vous voudriez avoir; vous avez beaucoup de choses que nous n'avons pas et que nous serions bien désireux de posséder : eh bien! échangeons. Nous avons le copal, l'ivoire, la noix de palme, des arbres et des épices, de la myrrhe, de la gomme; nous avons de l'or, du cuivre, du plomb, du fer, du bois. Vous avez besoin de charpentes pour vos bateaux : nous avons des forêts interminables; vous voulez du cuivre? nous en avons trois montagnes solides; vous aimez ce métal que l'on appelle l'or? eh bien! vous n'avez qu'à vous baisser pour le ramasser dans nos rivières. De notre côté, nous voulons couvrir notre nudité, nous voulons que nos femmes soient plus heureuses, nous voulons posséder ces mille objets de votre industrie. Si nous ne pouvons pas nous rendre sur vos marchés, eh bien! portez-nous vos marchandises, et prenez l'ivoire qui pourrit dans nos forêts et dont nous ne savons que faire. Il y a surtout certaines choses que nous n'avons pas : vous nous parlerez des dernières consolations que votre religion vous donne. Quand nous descendons au tombeau et que la pourriture s'empare de notre corps, c'est une pensée bien triste pour nous; mais on nous dit que, lorsque vous mourez, vous avez le sourire sur les lèvres; cependant la mort, c'est quelque chose d'effroyable. On nous dit que, parmi vous, il y a des hommes qui, par leur éducation et leur ministère, sont appelés à donner ces dernières consolations: ne pouvez-vous pas nous en amener?

« Voilà la requête que moi, blanc, au nom des noirs, j'apporte aux habitants de Marseille des profondeurs de l'Afrique centrale. Vous prouverez, je l'espère, que ces prières ont trouvé un écho dans vos cœurs et qu'elles sont écoutées par des frères blancs qui sont touchés de la misère de leurs frères noirs africains. Après l'échange des produits viendra l'échange des idées, et c'est ainsi que nous aurons peu à peu, lentement, avec patience et persévérance délivré et ouvert à la civilisation cette grande terre d'Afrique. Voilà à quoi sert la fondation des Sociétés de géographie.

« Lorsque cette vaste terre aura perdu son titre de continent noir pour prendre le nom de continent racheté, l'Afrique, cette vierge basanée sous les rayons du soleil, entrera dans le concert des pays civilisés. »

Tel a été, non pas dans son texte absolu, ce discours de Henry Stanley. En vain la traduction de l'interprète a-t-elle haché menu ce récit spirituel, l'émotion n'en a pas moins été profonde et les cris de *Vive Stanley!* ont ébranlé la salle.

Le lendemain, M. Stanley, accompagné à la gare par ses principaux auditeurs de la veille, et porteur de trois médailles que lui avaient décernées la Société de géographie, la chambre de commerce et la ville de Marseille, partit pour Paris.

On sait l'accueil que la Société de géographie de Paris a fait au héros africain. Le secrétaire général, M. Maunoir, est allé le saluer à la gare, et le lendemain le bureau tout entier lui a rendu visite. Le 19 janvier, un grand banquet réunissait à l'hôtel du Louvre les membres de la Société, des notabilités du monde scientifique et de la presse, des explorateurs que leurs découvertes ont rendus célèbres (1).

Les journaux ont publié le discours qu'a prononcé au dessert le président de la Société, vice-amiral La Roncière Le Noury. Puis il s'est tourné ensuite vers M. Stanley et lui a dit en anglais :

« Ces applaudissements, qui s'adressent à vous, monsieur, et qui sont si bien mérités, retentiront, je l'espère, au delà de l'Atlantique; et la valeur en sera rehaussée par la décision qu'a prise la Société de géographie de vous décerner sa grande médaille d'honneur de 1877. »

M. Stanley s'est levé. C'est un homme de petite taille, bien proportionné, dont la chevelure grise et abondante ne modifie pas l'âge apparent (trente à trente-cinq ans). Le maintien est raide, la physionomie froide; une petite moustache noire couvre la lèvre supérieure. Les yeux sont particulièrement remarquables : ils semblent scruter la pensée ou fouiller les taillis les plus épais et sonder les plus vastes solitudes; ils trahissent la mâle énergie dont le voyageur a donné tant de preuves. La parole, aisée et d'ordinaire mesurée, s'élève par moments et prend un accent imposant. Le geste est sobre et facile. Tout cela forme un ensemble qui, à l'occasion et dans certaines circonstances critiques, doit grandir l'homme de cent coudées.

Voici son discours, dont la traduction, faite sur le texte anglais, n'a pas, que nous sachions, été publiée en France (2), et qui, malgré sa brièveté, donne une idée du caractère, des travaux et des sentiments du grand explorateur.

« Monsieur le président, messieurs,

« Vous avez parmi vous le représentant du gentleman qui m'a envoyé pour la première fois en Afrique (3), qui a eu l'audace, si je puis m'exprimer ainsi, de m'envoyer à la recherche de Livingstone, que l'on croyait perdu. Le sentiment du devoir, la vigueur, l'énergie m'avaient été donnés par la nature : c'est M. Gordon Bennett, c'est le directeur du *New-York Herald* qui m'a fourni les moyens de m'équiper. Vous qui représentez le monde scientifique, vous savez ce qui l'a décidé à prendre cette initiative. Si vous n'aviez pas porté un si vif intérêt à Livingstone, le public serait resté froid. Si donc il est vrai que le journalisme ait tiré quelque gloire de l'achèvement de cette entreprise, on doit reconnaître que c'est à la science qu'il en est redevable.

« Ma seconde expédition, plus importante que la première, a été organisée par deux journaux, le *Daily Telegraph* et le *New-York Herald*, non dans un intérêt pécuniaire ou égoïste, mais uniquement pour servir la science. C'était une affaire sérieuse. Plus d'une fois des voyageurs sont partis pour ces régions inconnues pleins d'enthousiasme, animés des plus belles espérances, en possession d'une santé vigoureuse, et plus

(1) Citons, entre autres, MM. Levasseur, de Watteville, H. Duveyrier, Delesse, Maltebrun, Harmand, Mouchez, Cortambert, Janssen, Foucher de Careil, Daubrée, Brau de Saint-Pol, Lias, Dupuis, de Khanikoff, Marche.

(2) Nous devons cette traduction à l'obligeance de M. Gauthiot.

(3) M. Ryan, correspondant du *New-York Herald*.

d'une fois on n'a plus entendu parler d'eux. Les directeurs des deux journaux m'ont donné du courage. « Vous avez réussi à trouver Livingstone, m'ont-ils dit ; vous pouvez réussir à traverser l'Afrique inconnue. » J'étais allé déjà en Abyssinie et j'y avais accompli ma tâche ; le même succès m'avait suivi au pays des Achantis ; j'avais eu le bonheur de retrouver Livingstone ; mais je n'espérais guère parvenir à compléter une œuvre laissée inachevée par tant d'autres. Cependant je me décidai à partir, non toutefois sans répéter le cri des gladiateurs de l'ancienne Rome : *Ave, Cæsar, morituri te salutant.*

« Et maintenant je compare la scène que j'ai sous les yeux avec celles dont j'ai été témoin à pareil jour, à diverses époques. Je me trouve aujourd'hui dans une vaste salle dont les murs sont couverts de glaces splendides, sous un toit décoré de peintures à fresque, entouré d'un grand nombre de savants de Paris ; et je pense qu'il y a un an, jour pour jour, entre le 25e et le 26e degré de longitude orientale, mes noirs serviteurs et moi, nous abandonnions, au bruit des cataractes et traînant nos canots pour gagner les espaces inconnus, l'endroit où nous avions dormi une nuit, entourés de sauvages et faisant le guet. Il y a deux ans aujourd'hui, à la tête d'une armée de 2280 hommes, je revenais d'explorer la contrée qui sépare le golfe Béatrice du delta de Katanga. Il y a trois ans, à pareil jour, je campais sur le bord du marais où la source la plus méridionale du Nil a été découverte. Il y a six ans enfin, je dînais avec Livingstone et me demandais s'il était possible d'arriver à posséder les qualités et les vertus de cet homme simplement héroïque.

« Ah ! messieurs, la manière splendide dont on a déjà reconnu mes travaux au Caire, en Italie, à Marseille et à Paris, ne pourra que cimenter l'union qui devrait toujours exister entre l'homme d'exécution et l'homme de science ; et je me sens, monsieur le président, enhardi par votre courtoisie, par les témoignages d'intérêt que me donne cette réunion, au point de vous demander une faveur, à vous et aux membres de la Société de géographie. Je vais vous demander d'être justes et généreux, messieurs, et de vous honorer vous-mêmes en honorant un héros. Il n'est guère de ville française où l'on ne trouve la preuve que dans votre pays on tient à perpétuer le souvenir des grandes actions : j'espère donc que ma demande sera accueillie.

« J'ai suivi le cours d'un grand fleuve qui a beaucoup de noms, ou plutôt qui n'en a aucun. Dans chaque pays nouveau que je traversais, je l'entendais appeler d'un nom nouveau. De 1484 à 1863, les voyageurs lui ont tous donné une dénomination différente, et presque toujours cette dénomination répondait au nom générique de « fleuve ». C'est ainsi, en effet, que les naturels le désignent. Eh bien ! ce que je vous demande, c'est d'effacer de vos cartes toutes ces appellations ; c'est de faire en sorte que tout le cours du Congo transmette la mémoire de l'honnête homme, de l'illustre explorateur, du patient missionnaire, de Livingstone enfin ! Il faut associer ce nom à une splendide découverte ; il faut que la postérité garde la mémoire du grand homme qui s'était voué au salut de la race noire. Il faut aussi que cette race apprenne à balbutier le nom de celui qui l'a tant aimée en l'entendant prononcer par ceux que son noble exemple entraînera sur ses traces. Actuellement, le fleuve n'a pas de nom, car il n'y a ni Congo ni Zaïre. Qu'on lui donne celui de l'homme qui a commencé dans le bassin du Lualaba la défaite de la barbarie africaine. Les Sociétés du Caire, de Rome et de Marseille ont approuvé ma proposition : je vous demande, au nom de la science que vous aimez et que vous enseignez, en récompense des sacrifices que Livingstone a faits pour elle, en souvenir de sa triste mort sur les rives du lac Bemba, de donner à la grande artère commerciale de l'Afrique centrale le nom de Livingstone, du défenseur des races nègres ! »

Ici les bravos de l'assemblée ont donné satisfaction à M. Stanley.

Ce discours avait été écouté avec une profonde attention ; on avait applaudi divers passages prononcés avec chaleur, la conclusion surtout, qui respirait une certaine modestie mêlée de reconnaissance. C'est alors que M. le ministre de l'instruction publique remit à M. Stanley les palmes d'officier de l'instruction publique. « Acceptez, lui dit-il, une distinction que la France réserve à ses enfants les plus dévoués ; recevez ces palmes académiques que vous offre mon pays, et permettez-moi de vous serrer la main. — Ces palmes, répondit M. Stanley, sont l'emblème de ma mission au centre de l'Afrique. »

Comme l'a dit M. Foucher de Careil, il faut souhaiter à la presse française des *reporters* comme Stanley, et un budget égal à celui du *Daily Telegraph* et du *New-York Herald*, avec l'espoir qu'elle en ferait un aussi noble usage.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Le roy est mort ce matin à neuf heures, » écrivait d'un beau sang-froid Dangeau sur son journal, et il mettait flegmatiquement un point. M. André Daniel est depuis quatre ans le Dangeau de la France, mais un Dangeau plus ému, plus passionné, mieux instruit en outre, recueillant tous les documents, contrôlant tous les témoignages, réunissant les matériaux nécessaires aux futurs historiens de notre époque agitée. Il tient son journal au courant, et, à la fin de l'année, ces pages détachées se réunissent en un volume (1). Il a écrit ainsi les annales de la politique comme d'autres écrivent celles de la science ou de l'industrie. Heureuses les années qui ne fournissent pas un gros volume ! L'année 1877 n'est pas de celles-là. Son dossier est chargé. Six mois d'un gouvernement s'appelant lui-même à la fois l'ordre moral et le gouvernement de combat, dénominations contradictoires s'il en fut ; messages inattendus, mandements belliqueux, trois partis qui se détestent réunis momentanément par une haine

(1) L'*Année politique* 1877, par André Daniel. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

commune; luttes et tiraillements dans un cabinet hybride, la guerre éclatant dans tous les départements à la fois, la résistance des vaincus prolongée au delà de toute vraisemblance, la mèche allumée près de la soute aux poudres, l'explosion conjurée au dernier instant, le triomphe final du bon droit, voilà les grandes scènes de la revue dont les tableaux, hélas! trop émouvants, défilent devant nos yeux. Ce n'est pas la faute de M. Daniel si les angoisses et les douleurs exceptionnelles de cette triste année donnent plus que jamais à son travail un intérêt saisissant. Il eût préféré, sans aucun dou te, que sa revue fût moins dramatique.

II.

Une encyclopédie en un volume in-12, voilà qui mérite d'être signalé. Il n'a pas fallu plus d'espace à M. Alphonse Renaud pour nous retracer l'origine et les développements de tous les arts, de toutes les industries, de toutes les sciences, sciences morales aussi bien que sciences de faits. Et en effet, cette histoire de poche, qu'il appelle une histoire nouvelle (1), mentionne la marche ascendante de la philosophie en même temps que celle de la chimie appliquée; le jurisconsulte et le vétérinaire y sont également bien traités; on y voit les progrès de la piété filiale à côté des perfectionnements du parapluie. Le progrès, voilà le dieu célébré par M. Renaud. Si les cieux racontent la gloire du Seigneur, la terre chante celle du progrès. Il n'y a aucun objet autour de nous, si l'on compare le présent au passé, qui ne prenne une voix et ne fasse résonner son hymne. Les plus vulgaires ne sont pas les moins éloquents; laissez donc venir les petits et les humbles! Place à la casserole qui chante doucement ses émotions contenues! Écoutez la note grave des modernes ferrugineux, oyez la note onctueuse du cataplasme contemporain, goûtez ce ténorino dont le nom restera associé à celui de M. de Tracy et qui chante le *requiem* de ses grossiers ancêtres dont le souvenir reste attaché à celui de Pourceaugnac! Mais qu'est-ce cela? La trompette du jugement dernier? Non, celle du tramway qui crie à l'omnibus: Ceci tuera cela! Et ce chant de mort est encore un hymne au progrès. Donc, que les partisans du passé, que ceux qui pleurent sur le dernier sabot de la dernière diligence lisent l'encyclopédie portative de M. Renaud. Quand ils verront que tout s'améliore, se perfectionne, se développe, la parfumerie comme l'économie politique, l'hydrothérapie comme la notion de la justice, il faudra bien qu'ils se rendent à l'évidence. Le progrès est Dieu et M. Alphonse Renaud est son prophète.

III.

Ceci nous mène tout naturellement à Mahomet, à qui l'ange Gabriel avait dit : Si tes femmes ne t'obéissent pas, bats-les; et qui a répété à ses disciples : Battez-les! C'est de ses prescriptions la plus fidèlement suivie. Pour plus amples informations, lire le curieux volume d'Osman-Bey, *les Femmes en Turquie* (1). Osman-Bey parle en témoin oculaire, sauf quand il s'agit du harem du sultan. Il tient même à ce qu'on n'ignore point qu'il n'a jamais mis le pied dans ce séjour, où, comme on sait, les hommes n'entrent pas tout uniment et sans formalités, dont acte. Suivez donc ce guide fidèle partout où il est permis de pénétrer. Vous apprendrez d'assez étranges choses, et vous connaîtrez par le menu détail ce que vous ne saviez que confusément et d'une manière générale. Les dames seront sans aucun doute révoltées d'un état social qui repose sur ce verset du Koran : « Le paradis des femmes est sous la plante des pieds de son mari ». Elles se demanderont où peut bien être alors leur purgatoire. Elles admireront du moins la résignation toute mahométane des femmes de Turquie, qui semblent en avoir pris leur parti. A l'épouse préférée l'autre vie promet des compensations. Elle s'y présentera devant son époux « comme la lune à son premier quartier », et l'époux, de son côté, se maintiendra toujours, sans déchoir, à l'âge heureux de trente et un ans. Cette perspective consolante encourage à supporter les déboires de la vie présente refroidie par les inconstances et le partage. Pour elles ce qui est différé n'est pas perdu.

Est-ce qu'un Turc peut aimer? Telle est la question qu'on a souvent posée à Osman-Bey et qu'il pose à son tour. Oui, mesdames, répond-il. Et même le Turc aime plus passionnément que le Français. Seulement, il aime avant d'avoir vu l'objet de sa flamme. Son imagination s'enflamme pour un idéal qu'il pare de toutes les grâces, de toutes les séductions. Est-ce sa faute si la réalité ne lui semble plus ensuite répondre au rêve? Il se met alors en quête d'une nouvelle idole pour aboutir à un nouveau désappointement. En ce cas, le Turc ressemblerait fort au Don Juan que Mozart a rêvé, toujours en quête d'un idéal qu'il espère jusqu'à la fin rencontrer. Je soupçonne Osman-Bey d'avoir joué ici le rôle d'avocat et d'avoir poétisé son client. A sa place, j'aurais plaidé les circonstances atténuantes, en montrant l'infortuné tiraillé par tant d'affections. Avec ses nombreuses femmes, il a en vérité fort à faire. Il faut qu'il ménage les amours-propres, qu'il évite tout ce qui pourrait éveiller les susceptibilités. C'est ainsi qu'une des premières précautions qu'il doit prendre, c'est de supprimer les noms de ses femmes pour les remplacer par des numéros. Si, lorsqu'il prononce le nom de la préférée, une inflexion de voix plus caressante trahissait cette préférence, la guerre serait dans le harem. Ses enfants eux-mêmes sont classés sous le numéro d'ordre de madame ou de mademoiselle leur maman. Il y a bien d'autres précautions nécessaires que l'on verra dans le livre d'Osman-Bey. Triste société en somme, triste pays. La polygamie n'est pas sa seule plaie, il y a encore l'esclavage; et telle est l'organisation sociale que l'esclavage même est la pierre angulaire de l'édifice. Que l'esclavage disparaisse, la Turquie musulmane devra aussitôt disparaître. C'est ce que démontre très-clairement Osman-Bey, qui ne se contente pas d'être un cice-

(1) Alphonse Renaud. *Histoire nouvelle des arts et des sciences.* — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) Osman-Bey, *les Femmes en Turquie.* — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

rone aimable et spirituel, mais raisonne pertinemment sur les graves questions :

Cet homme sait les effets et les causes,

comme dit de Ruy-Blas la reine d'Espagne.

IV.

Le Comte Orphée (1), par M. Louis Ulbach, n'est pas une œuvre banale, tant s'en faut. L'auteur s'est moins préoccupé de charpenter une intrigue compliquée, de multiplier les coups de théâtre, que d'étudier deux âmes malades. L'une des deux a quitté la terre quand s'ouvre le récit. Il semble d'abord qu'elle ait succombé à des douleurs vulgaires; cependant peu à peu la lumière se fait et sur ses fautes et sur l'expiation subie, et il se trouve que cette pauvre âme pour qui on n'avait eu qu'une dédaigneuse compassion nous apparaît comme une âme d'élite victime de circonstances malheureuses. L'autre, celle du comte Orphée, qui se tue au dénoûment pour se punir d'avoir méconnu Eurydice, se décrit elle-même et s'analyse devant nous avec lenteur et complaisance. Trop de complaisance peut-être, et trop de lenteur, car elle s'attarde bien longtemps à faire saigner sa plaie. Nous avons vu ce qui doit être sa consolation et sa délivrance avant qu'elle ne le soupçonne elle-même.

De quelle fatalité ont donc été victimes ces deux âmes ? D'un simple malentendu, mais, à vrai dire, assez étrange. Orphée et Eurydice vivaient heureux comme dans les contes de fées, mais il leur manquait ce qui ne manque jamais aux ménages de Perrault, lesquels, comme on le sait, ont invariablement beaucoup d'enfants. Beaucoup, ils n'en demandaient pas tant ; mais un seul, un tout petit, du moins ! Eh bien, non ! Un scrupule leur vient : sans doute ils étaient faits pour vivre en frère et sœur, et voilà qu'ils se décident à vivre en effet fraternellement. Quand je dis qu'ils se décident, cela n'est pas tout à fait exact. Eurydice s'y résigne plutôt. Mais comment avouer à Orphée que c'est pure résignation ? Lui dira-t-elle que tandis qu'il plane dans les régions éthérées, elle a encore, elle, un pied sur la terre ? Se plaindra-t-elle d'être trop respectée ? Passe un archéologue bien portant, peu respectueux — on ne se défie pas assez des archéologues ! — et en un moment de vertige, de tumulte des sens, Eurydice-Héloïse succombe. Ce n'a été qu'une surprise ; mais elle croit de sa dignité de fuir loin d'Orphée. Pendant cinq années elle souffre loin de lui toutes les tortures ; car cet archéologue brutal, elle le méprise, elle le hait, et lui, de son côté, lui fait sentir chaque jour que cette chaîne lui pèse. Ses courts instants de joie sont empoisonnés ; par orgueil, elle veut s'habituer à ce poison sans crier grâce ! Mais elle n'était pas faite pour de telles épreuves ; elle avait trop d'honnêteté, et elle meurt du poison. Quand Orphée, qui s'était tenu à l'écart pendant ces cinq années, apprend qu'il n'avait pas cessé d'être aimé, quand il comprend qu'il aurait pu préserver d'abord Eurydice de la chute, puis la tirer de l'abîme, dans son désespoir et dans son remords il se fait sauter le peu qu'il avait de cervelle. Telle est la donnée assez étrange de ce récit, qui vaut beaucoup par les détails, par l'analyse délicate de sentiments très-raffinés, et enfin par des portraits heureusement tracés. Il y a là un curé et un médecin de campagne dont l'esquisse est d'un crayon excellent, et un portrait en pied de dévote blonde et amoureuse, ou une photographie peut-être, mais très-bien venue. La figure du savant est prise sur le vif, mais c'est d'une vérité plus banale. Je ne sais ce qu'ont fait les blondes et les archéologues à M. Ulbach : on croirait à une vengeance. Ajoutons qu'il les frappe parfois d'une main un peu lourde. Certains tours sont trop crus et d'une touche brutale. Par exemple, il dira de la dévote blonde qui prélude toujours par une affection maternelle à un autre genre d'affection, qu'il ne faut pas se méprendre à ces dehors d'une maternité « qui ne regarde pas toujours à l'âge des enfants pour leur tendre le sein ». Cela n'est-il pas trop appuyé ? De même, sur les bretelles de l'archéologue, il y a des plaisanteries quelque peu monotones et d'un goût douteux. Mais ces quelques taches sont clair-semées ; il serait facile de les faire disparaître, et si en même temps on accélérait çà et là le mouvement du récit, *le Comte Orphée* rallierait, je crois, les suffrages des plus difficiles.

V.

La Maison Vidalin (1), par M. Alphonse de Launay, rappelle un peu trop peut-être *Madame Bovary*. C'est la même histoire toujours vieille et toujours nouvelle : un brave homme de mari grotesque, victime d'un Clitandre élégant. Chaque fois le décor change, voilà tout. Ici c'est l'étude de maître André, là le cabinet de Bovary ; aujourd'hui, c'est une épicerie. Les œillades sont échangées entre des paquets de bougie et des pains de sucre. A l'instant psychologique, le théâtre ne représente pas la grotte d'Énée et de Didon, mais une arrière-boutique où est accumulée l'épicerie de choix. C'est l'été, par une chaleur torride, une atmosphère lourde et accablante : lorsque succombe l'ange de l'épicerie près d'un sac de pruneaux, il y a comme un frémissement aigre dans la groseille et une sourde fermentation dans la mirabelle. O trop confiant Vidalin ! ô Clitandre, indigne de ton honnête serpilière ! Mais ne récriminons pas contre la condition des personnages : c'est un des axiomes de ceux qui prêchent la liberté dans l'art qu'il n'y a pas de petites gens ni de petits métiers. Pourquoi l'amour n'exercerait-il pas ses ravages dans l'épicerie ? En quoi la chute d'une épicière est-elle moins palpitante que celle d'une ambassadrice ? Admettons-le donc. D'ailleurs, après avoir dit ce qui manquait de nouveauté dans ce roman, il n'est que juste de faire remarquer ce qui lui donne un certain prix. C'est l'intervention d'un pauvre enfant, bossu, malingre, rachitique, garçon épicier

(1) Louis Ulbach, *le Comte Orphée*. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(1) Alphonse de Launay, *la Maison Vidalin*. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

également, car tout le monde là dedans est épicier. Ce déshérité, ce Fortunio gibbeux, aime sa patronne, qui a pour lui une affection maternelle, mais vraiment maternelle celle-là. Il l'aime donc, et, comme Fortunio, il est jaloux de Clavaroche. Cependant, par dévoûment, pour donner la sécurité à ces amours qui le torturent, il empoisonne à petites doses l'infortuné Vidalin, puis s'empoisonne lui-même. Je n'affirmerais pas que cela soit très-moral; mais la figure de ce pauvre enfant est originale et la nouveauté du dénoûment donne au récit un peu plus de fraîcheur.

VI.

Le Faust moderne (1), de M. Maurice Bouchor, est une œuvre humoristique d'où la fantaisie n'exclut pas l'intention philosophique.

Les dieux et les héros ne sont plus de ce temps,
Et, désormais fermés aux grandes espérances,
Nous vivons trop nos deuils, nos plaisirs, nos souffrances,
Pour sonder du regard les cieux inquiétants,

dit-il d'abord dans sa dédicace à M. Jean Richepin. Voilà, sans doute, pourquoi Faust aujourd'hui a l'air d'un revenant. C'est un attardé. Le châtiment qui l'attend, ce n'est plus la griffe de Satan étendue vers lui, mais le spleen, l'ennui, un ennui profond et incurable. Où est sa place aujourd'hui? Il n'a plus son prestige dans un monde nouveau qui ne se laisse plus intimider. Quand il blasphème sur le cercueil d'un soldat mort pour son pays, le père du soldat, un vieux laboureur, lui saute à la gorge et l'étrangle. Faust est mort. La main de fer du vieux paysan, c'est la réalité brutale qui tue les fantaisies insensées, les égarements de la rêverie et peut-être la poésie, si je comprends — ce dont je ne suis pas sûr — l'intention de M. Bouchor. En ce cas, je réclamerais; je ne voudrais même d'autre argument que son poëme animé d'un souffle hardi, et dont le style a un rare mérite d'éclat et de solidité. Une citation vaudra mieux pour en faire comprendre la valeur que tout ce que je pourrais dire :

Ah! si le ciel pouvait s'écrouler! Si la mer
Flambait subitement ainsi qu'une fournaise!
Si quelque enfantement nouveau, quelque Genèse
Refondait ce vieux monde et purifiait l'air!
Qu'un grand souffle mêlé de tonnerre et d'éclair
Fasse pleuvoir sur nous les étoiles! Qu'il plaise
Au chaos d'engloutir cette terre mauvaise
Où le pain de la vie est tellement amer!
Mais non, le ciel rayonne, implacable et superbe;
Il brûle les parfums qui s'élèvent de l'herbe
Et cet encens se mêle à la pourpre du soir.
O ciel! c'est vainement que ta clarté m'inonde!
Je m'en vais, voyageur pâle et vêtu de noir,
Communiquer mon mal aux quatre coins du monde.

Voilà une page de fière allure; voilà de beaux vers dont la pourpre éclatante est portée par des pensées aux robustes épaules et ne flotte pas sur le vide. Je pourrais détacher vingt autres passages aussi remarquables. Çà et là, nous regretterions de trouver quelques traits heurtés, quelques notes brutales; mais ce sont des effets voulus et cherchés. C'est pour faire plaisir à M. Richepin. Ce qui est rassurant, c'est que le poëte est maître de son style. Quand il voudra élaguer quelques plantes parasites qu'il y laisse croître par système, rien ne lui sera plus aisé. Alors nous applaudirons sans réserve. En attendant, nous disons à M. Bouchor : Oui, Faust est mort, mais vous nous prouvez que la poésie n'est pas morte.

MAXIME GAUCHER.

(1) Maurice Bouchor. *Le Faust moderne.* — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Je ne parlerais pas de la Turquie, ce lieu commun de la politique depuis plus de quarante ans, qui menace de devenir un sujet palpitant d'actualité pour l'Europe entière, et je laisserais à de plus habiles que moi le soin de prédire l'avenir, si je ne lisais, dans les *Portraits académiques* publiés par M. Mignet, un mot qui fait rêver et qui met en parallèle les destinées de l'empire ottoman avec les destinées de l'empire français.

C'est dans la biographie de Merlin de Douai que je trouve l'anecdote en question.

« Le général de brigade Bonaparte s'était présenté au Comité de salut public, pour demander ses passe-ports; il se proposait d'aller servir en Turquie, dans l'armée du Grand Seigneur. »

Puis M. Mignet rapproche cet incident de l'intention de Cromwell de se réfugier en Amérique, et il voit dans ces deux instruments empressés d'agir hors de leur patrie, contraints d'exercer le despotisme de leur ambition dans le milieu qu'ils voulaient fuir, une intention de la Providence.

Je ne discuterai pas la théorie de l'influence providentielle; je me demande seulement ce qui serait arrivé pour la France et pour la Turquie si Bonaparte, au lieu de rester général français, était devenu pacha turc. Il est probable, pour peu que son génie eût violenté là-bas la fortune, qu'il se serait résigné à un rôle de conquérant oriental. Ce signataire du Concordat, ce restaurateur de la religion catholique, eût été un musulman du même zèle. L'idéal de domination fastueuse qui était au bout de ses préoccupations de mathématicien se fût facilement réalisé là-bas, et les Corses seraient aujourd'hui Turcs par dévotion napoléonienne, ce qui ne les changerait pas beaucoup par rapport aux relations qu'ils entretiennent avec les républicains.

La Turquie aurait peut-être dû à Napoléon des assises inébranlables, et la France n'eût pas été ébranlée, ravagée par trois invasions. On pourrait admirer sans réticence ce génie guerrier qui ne nous aurait pas été funeste. La Révolution, interrompue par ce barrage inopportun, eût achevé paisiblement son cours. En tout cas, nous aurions, dans le conflit engagé entre le progrès et la résistance, des éléments d'anarchie, de désordre moral, de violence brutale de moins.

Cette absence de patriotisme dans le général Bonaparte, qui le poussait à s'employer pour les Turcs, ce goût d'aventures qui exclut l'idée fixe d'un rôle à remplir dans sa patrie, doivent faire réfléchir les historiens. Lanfrey, dans son œuvre, s'attache peut-être un peu trop à saisir dans Napoléon le complot perpétuel d'un ambitieux qui s'est imposé un but. Cette anectote aurait dû lui donner à penser que la vocation militaire n'est pas toujours la vocation d'une stratégie morale bien savante et bien réfléchie. Le goût des batailles ne va pas sans le goût de l'inconnu. Depuis le grand Condé jusqu'à Bonaparte, et sans descendre jusqu'à Bazaine, les épées illustres se sont satisfaites d'abord de leurs prouesses: c'est quand elles y trouvaient un avantage permanent et positif qu'elles restaient attachées au service de la patrie.

Le Comité de salut public a eu bien tort de ne pas délivrer à Bonaparte les passe-ports qu'il demandait: nous aurions moins de grandes victoires dans nos annales; mais combien aussi de ruines, de misères, de défaillances morales aurions-nous de moins! Nous aurions été moins terribles, c'est-à-dire moins haïs; nous aurions fait plus vite et mieux l'œuvre d'initiation universelle qui est la vocation de la France.

II.

Napoléon disait devant le tombeau de Jean-Jacques Rousseau, en pensant à sa propre destinée :

« Il eût peut-être mieux valu pour le bonheur du genre humain que ni Rousseau ni moi nous ne vinssions au monde. »

Il englobait Rousseau dans son jugement sur lui-même, pour en adoucir la portée, pensant bien que les admirateurs de Rousseau protesteraient et le vengeraient, lui aussi, par la même occasion.

III.

On commence à s'occuper du centenaire de Voltaire; un premier comité a été nommé. Je trouve excellents tous les noms d'hommes politiques, de journalistes, de libres penseurs mis en avant pour cette fête; mais je ne saurais trop rappeler ce que j'ai dit plusieurs fois dans cette *Revue*, en parlant *le premier* du centenaire à organiser :

Pour que la manifestation ait sa grandeur, pour qu'elle soit digne de Voltaire, il faut qu'elle soit universelle comme le génie même du poëte, de l'historien, du philosophe, de l'auteur dramatique, du critique, de l'avocat des grandes causes, et que toutes les sources de l'activité intellectuelle vivifiées par Voltaire viennent s'épancher au pied de sa statue.

Je voudrais donc que les théâtres, les Académies, e barreau, apportassent leur concours à cette solennité ; je voudrais que, depuis Toulouse jusqu'à Abbeville, depuis le souvenir de Calas jusqu'à celui du chevalier Labarre, toutes les villes de France envoyassent un délégué à ce consistoire de l'esprit; et, s'il faut des présidents, des coryphées pour mener ce cortége, je voudrais que le plus grand poëte de la France, Victor Hugo, fût chargé de la couronne et qu'il eût à côté de lui les grands avocats, les grands historiens, les grands journalistes, les grands orateurs. Ce n'est point une critique que je formule à propos du comité provisoire organisé; c'est un avis, un conseil; et, puisque nous avons la faveur d'un ministère républicain, il ne me déplairait pas que le gouvernement fût associé, autrement que par la tolérance, à une solennité qui doit être comme l'apothéose pacifique, comme la formule dernière de la Révolution de 1789, préparée par Voltaire.

On a parlé d'imprimer, de vulgariser les œuvres de Voltaire : c'est une bonne idée, mais qui n'est pas neuve, qui a été déjà tentée et qui me paraît plus coûteuse que pratique. Avant de faire lire Voltaire par tout le monde, il faut que tout le monde sache lire et ait acquis, avec la notion, le goût de la lecture.

Je reviendrai sur ce sujet quand le comité aura émis l'ébauche d'un programme.

IV.

On a beaucoup critiqué la singulière bévue du maréchal Canrobert et de son jeune compagnon de voyage, arrivant en Italie, pour assister aux obsèques du roi, dans une tenue qui serait déjà un manque d'étiquette s'il ne s'était agi que d'un enterrement privé.

Mais je crois qu'on ne se rend pas assez compte du grand chagrin, de la très-réelle mortification qu'a dû ressentir le maréchal Canrobert.

Pour qui connaît ce guerrier, enclin à l'emphase, amoureux du panache, fier des broderies, il est inexplicable qu'il ne soit pas parti de Paris tout botté, tout éperonné, tout harnaché, son bâton de maréchal à la main. Il aura sans doute voulu ménager son bel uniforme; il aura cru qu'il aurait le temps de changer d'habit avant de se faire voir aux populations et à l'armée. C'est par excès de zèle pour la mise en scène qu'il a péché. Seulement, il est de la catégorie de nos grands hommes de guerre qui n'ont pas la décision prompte, et il a fait pour son nécessaire de voyage ce qu'il avait fait pour Sébastopol : il a trop hésité à le prendre et a manqué l'occasion. Un autre a eu cette gloire. Il est fâcheux, pour l'élégance et le bon ton militaire français, que cet autre soit un Allemand.

V.

On s'est encore entretenu cette semaine de cette vilaine affaire d'un vaurien de la police s'insinuant dans la rédaction d'un journal et tout à coup, sans qu'on s'explique bien pourquoi, dévoilant son infamie à ses confrères.

Le rédacteur en chef du *Réveil* s'est maladroitement défendu de sa longanimité envers ce mouchard, et, comme on le pressait, il a voulu riposter par des attaques contre le parti républicain.

Mal lui a pris d'échauffer l'indifférence de ses contradicteurs, car on a produit au grand jour une lettre écrite par lui, après 1851, à l'homme du coup d'État, dans laquelle il offrait ses services, son dévouement, prenant pour caution de son zèle futur un des complices du crime de Décembre, le contumax Maupas.

Cette lettre peut être expliquée; elle ne peut être défendue. Son auteur a voulu à la fois l'expliquer et la défendre; c'est

une maladresse, et son argumentation est presque un nouveau scandale.

C'était un piége, dit-il, tendu à la fatuité du gouvernement de Louis-Napoléon. Pour obtenir un peu de liberté, on m'avait conseillé de *feindre* une soumission qui ne tirait pas à conséquence. J'ai joué ce jeu; mais mon confident a triché en gardant une pièce qui devait être anéantie.

Il faut avoir oublié ce qu'était le despotisme insolent de Louis-Napoléon pour produire une pareille explication. A qui donc fit-on jamais remise d'une peine, surtout au lendemain des mitraillades, sans avoir obtenu du suppliant une sûreté, une caution ?

Non, cette lettre n'était pas un leurre ; elle était le cri de détresse sincère, ému, exagéré, d'un père de famille que sa femme et ses enfants faisaient pleurer et qui délayait son encre dans ses larmes.

Comme beaucoup d'autres, sous le coup de la persécution, il s'est demandé si le devoir de procurer du pain à ceux qu'il aimait n'était pas un devoir antérieur et supérieur à celui des convictions politiques. Il n'a pas voulu imposer à des êtres chétifs la solidarité de son martyre, et il a écrit, avec l'éloquence pathétique d'un père affamé, cette lettre dans laquelle il fait plus que se soumettre : il demande une place.

Si on l'avait pris au mot, eût-il refusé la place ? C'est au moins douteux.

Il me paraîtrait tout simple d'avouer une pareille abdication. Il est vrai que la conséquence devait être de ne plus écrire contre ceux qu'on avait implorés. Il est toujours excusable, il peut être très-respectable de se taire et de renoncer à la lutte quand la lutte comprime d'autres consciences que la sienne ; mais ce qui est sans excuse, c'est de profiter momentanément d'une faveur obtenue par une concession exorbitante, pour désavouer ensuite la concession. Il est touchant de briser sa plume pour nourrir sa famille ; mais ne lui imposer qu'un tour de passe-passe pour tromper l'ennemi, c'est de la stratégie que les jésuites comprendraient.

Je n'en dis pas plus. L'imprudent qui accepte d'un cœur léger cette reproduction d'une lettre qu'il n'aurait jamais dû écrire est dans une voie fâcheuse. Il s'irrite de ses maladresses et veut les faire expier aux autres. Il se perd, et il aide à montrer une fois de plus avec quelle réserve il faut accepter le concours de ces ultras qui ne trouvent jamais de collaborateurs assez purs, qui crient toujours à la trahison quand on ne sert pas leur vanité, et qui, en définitive, sont surtout intransigeants avec leurs amis, ayant plus de haine contre leur parti, qui les annihile, que contre leurs adversaires, qui les grandissent par calcul ou par maladresse.

VI.

Il paraît que le drame de *Marceau* a trop de succès à Nantes. On a chanté *la Marseillaise*, et l'autorité militaire ne permet plus aux soldats de figurer dans les pièces à grand spectacle. Un ordre du jour injurieux pour les spectateurs a été déclaré apocryphe : il ne restera donc de cet incident que la défense intimée aux soldats.

Faut-il la blâmer ? Non. Je n'aime pas, pour ma part, que les militaires montent sur les planches : le goût des tréteaux, des déguisements, des applaudissements, des parades, n'est pas précisément fait pour moraliser l'armée. Qu'elle aille s'amuser au théâtre, mais qu'elle n'y aille pas pour y servir à amuser les autres.

VII.

Le fils de Louis-Napoléon a un procès singulier avec un commissionnaire en marchandises dont il se trouve l'associé, par droit de succession, dans une entreprise de pêcherie. La princesse Bacciochi avait obtenu de l'empire la concession d'une petite anse sur la côte de Bretagne. Il paraît que les premiers coups de filet ont été miraculeux. Mais les gens de l'empire n'avaient pas l'habitude de prendre des précautions contre les accidents ordinaires de la vie, et le lendemain d'un bon coup de filet ils ne prévoyaient ni la tempête, ni la marée, ni la rupture des digues.

La princesse Bacciochi, ravie d'avoir pêché en une fois onze cents mulets, ne s'avisa pas que le barrage de sa pêcherie pouvait céder. Un beau jour il fallut réparer la digue. La princesse n'avait pas d'argent; son associé paya pour 54,000 francs de réparations.

Aujourd'hui le jeune prétendant à la pêche miraculeuse, qui a été l'héritier de la princesse, ne veut plus d'association ; mais il prétend ne pas rembourser l'argent dépensé : il consent à rendre l'argent qui constituait visiblement la part de son associé ; mais, pour le reste, il s'obstine à ne vouloir entendre parler de rien. Le tribunal est saisi : mais si le jeune héritier réfractaire est condamné, qui le saisira?

Me Busson-Billault est l'avocat du pêcheur impérial. Il n'a pas avoué qu'une des raisons de son client pour conserver cette pêcherie est le désir de faire crier sa marée dans Paris. Il espère qu'à force d'entendre dire de sa part, aux environs des halles : *Il arrive! il arrive!* — on finira par l'attendre à la place de ses mulets. Me Busson-Billault devrait lui dire qu'il se fait illusion.

VIII.

On a joué au théâtre de Cluny le drame de *Fualdès*, et, à propos de cette effroyable cause célèbre, plusieurs journaux ont raconté la part que H. de Latouche, l'auteur de *Fragoletta*, avait prise dans l'exploitation d'une des héroïnes de l'affaire, madame Manzon.

Il avait été l'intermédiaire et le cobénéficiaire d'un traité passé entre cette dame et des industriels parisiens, pour montrer au public, dans un hôtel, ce témoin intéressant d'un des crimes les plus atroces de l'histoire judiciaire.

Je possède parmi mes autographes une lettre de Latouche qui a trait précisément au règlement de cette affaire. Je la copie sans en rien retrancher, en faisant remarquer que Latouche paraît, à la fin de la lettre, s'être épris un peu du phénomène qu'il exhibait. On verra qu'il fait allusion à un troisième procès devant la cour d'Albi, au sujet de Fualdès. La Cour de cassation avait cassé l'arrêt des premiers juges et renvoyé l'affaire devant les assises du Tarn ; mais il n'y eut pas de troisième procès : c'est un faux bruit auquel Latouche ne croit pas. Voici la lettre :

« Paris, 31 juillet.

« J'étais à la campagne, mon cher monsieur Sudré, quand votre lettre est arrivée à Paris. A mon retour, j'ai été la montrer à Pillet, et, en ce qui touche la dame aux voiles blancs

ou noirs, il accepte l'adresse et les moyens proposés pour l'acquittement de la somme qu'il a promise. Voici la feuille qu'il vous confie, et à laquelle il faut que *Mme Clarisse Enjalran Manzon* écrive une date, les mots : *Approuve l'écriture ci-dessus,* et enfin les nom et prénoms si connus! Cette formalité remplie, remettez la quittance à votre propre banquier, M. Etienne Lacombe, lequel la fera parvenir à votre M. Meuron, rue Basse-du-Rempart, n° 22, lequel la présentera à M. Pillet ; et, sur ce vu, les 1200 francs seront payés. A la place de Mme Manzon, tout le monde en aurait depuis longtemps fini ; mais son esprit complique les moindres choses : dans celle-ci, elle a fait de fausses suppositions, de fausses démarches. Me Esquilats est un pauvre conseiller ; la police est une triste solliciteuse. Enfin tout sera, je pense, achevé, et, pour la dernière fois que je m'en mêle, je serai charmé de lui avoir été agréable, mais rancune tenante.

« Ce que vous me dites du troisième procès d'Albi ne trouvera ici que peu de croyance et n'excite pas un grand intérêt. Tout passe, voyez-vous ; la vogue et la curiosité n'ont qu'un temps. Fût-il vrai qu'aux assises du Tarn on vit se renouveler des scènes encore mélodramatiques, le nom seul de Fualdès répugne au public. Je vous exhorte (en passant) à ne faire ni grandes dépenses, ni un grand nombre de portraits, et à ne point tenter le voyage de Paris, si vous ne devez pas nous rester. Mais, mon cher ami, si vos affaires de famille vous permettent de venir suivre sous les yeux de vos maîtres, en présence de nos monuments, les progrès de votre bel art, venez. La liberté sied au talent : vous savez si à Paris on vit et l'on est homme ! Plaignez vos *albinos,* dont les yeux se refusent à la douce lumière de cette liberté ; quittez un pays où les opinions que professe hautement votre Argus municipal, espèce de croquemitaine politique, feraient ici rougir les décrotteurs. Adieu. Ne parlez jamais de moi à ma spirituelle, ingrate, capricieuse et toujours *chère ennemie.* Je craindrais qu'elle ne prît pour l'envie de la faire repentir de ses procédés l'assurance que je vous donnerai que nous eussions trouvé les moyens de lui assurer à Paris une société charmante, des amis vrais et ardents, une fortune, oui, *une fortune* aussi grande qu'elle eût été honorablement acquise. Dites-lui donc qu'elle écrive à qui elle voudra, excepté à la *Quotidienne.* Il faut respecter l'opinion, et les jacobins blancs ou rouges lui sont odieux. J'attends de vos nouvelles ; je suis prêt à seconder votre prospectus. Adieu.

« H. DE LATOUCHE »

Je ne crois pas me tromper en pensant que cette lettre éclaire le caractère un peu obscur de l'écrivain et ses mœurs littéraires, et prouve que la spéculation du reportage n'a pas été inventée de nos jours.

N...

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Reportons-nous à vingt-deux ans en arrière, aux séances de la Chambre des communes, en février 1856. M. Rœbuck demandait que les alliés, victorieux à Sébastopol, poursuivissent la guerre malgré le protocole préliminaire déjà signé à Vienne par les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Autriche et de la Russie. Il réclamait une seconde campagne pour chasser les Russes de la Bessarabie et de la Crimée, pour annuler le fameux traité de Kaïnardji qui, en 1774, les avait établis sur les côtes de la mer Noire. Un orateur se leva et combattit la proposition en ces termes : « Je regrette profondément de voir des personnes pour lesquelles j'ai la plus grande considération, tant au sein du parlement qu'au dehors, se laisser aller à je ne sais quelle hallucination et dire qu'il faudrait continuer la guerre. Le but de la guerre est atteint. On nous représente qu'elle est encore nécessaire pour le lustre des armes britanniques : dans mon opinion, il est très-contestable en principe qu'une nation ait le droit de continuer une guerre sans autre motif que celui de satisfaire sa vanité ou de soutenir sa renommée militaire... etc. » L'orateur qui, d'accord avec M. Gladstone, M. Bright, M. Milner Gibson et les autres docteurs de l'école de Manchester, demandait ainsi, contre l'opinion populaire et nationale, la fin immédiate des hostilités, cet orateur était M. Disraëli.

Ce souvenir n'explique-t-il pas dans une certaine mesure la politique actuelle de lord Beaconsfield, toute d'hésitations, d'atermoiements et de lenteurs? Sans doute le chef du parti qui soutient la politique traditionnelle des *british interest* se retrouve dans l'auteur responsable du récent discours de la Reine ; mais ne retrouve-t-on pas aussi l'ancien orateur de 1856, si empressé à conclure la paix, à déclarer l'honneur satisfait, à se contenter des lauriers conquis, dans le « Premier » du présent cabinet, qui a inventé la « neutralité conditionnelle » et les « événements imprévus », qui ne peut se décider à regarder bien en face la victoire de la Russie et à mettre d'accord ses paroles et ses actes?

Sans doute ce n'est pas à nous, en France, qui, de propos ferme et délibéré, voulons la paix et rien que la paix, à pousser les autres à la guerre. Mais quelle nation peut en ce moment contempler soit les revers, soit les fautes du voisin avec l'indifférence philosophique de Lucrèce, *magnum alterius spectare laborem ?* Par des conséquences peut-être moins lointaines que nous ne le voudrions, nous sommes, sinon solidaires, du moins intéressés dans la politique que l'Angleterre a observée et qu'elle observera dans la question d'Orient. Qui sait jusqu'où s'étendra le contre-coup du démembrement de la Turquie? Les bénéfices de la Russie sont-ils, en ce qui concerne l'Allemagne, le payement de dettes du passé? ou bien représentent-ils une nouvelle créance à valoir dans l'avenir, pour les combinaisons ultérieures de M. de Bismarck ? Il se peut que nous n'ayons point eu à nous louer toujours de la reconnaissance et de l'assistance britanniques ; mais la sagesse pratique nous apprend que le plaisir de la vengeance est réservé aux dieux ; et alors, comment nous dissimuler qu'au point de vue d'intérêts qui nous sont justement chers il ne saurait nous être indifférent de voir diminuée et abaissée l'influence de l'Angleterre, de la glorieuse ancêtre des libertés politiques, du *self government* en Europe? C'est à ce titre qu'il nous est permis, en ce moment si critique, de suivre avec attention, avec inquiétude, le duel diplomatique engagé entre les gouvernements de Londres et de Pétersbourg.

Or, dans les débats qui ont suivi le discours de la couronne, lord Beaconsfield et son collègue, sir Stafford Northcote, ont soutenu deux points principaux, à savoir : 1° que le gouvernement a un programme précis ; 2° qu'il est en état de le faire prévaloir avec l'aide de Dieu et du parlement.

Le programme de lord Beaconsfield est-il parfaitement net?

Nous avons rappelé dernièrement les notes Derby-Gortschakoff. Elles distinguent entre les intérêts ottomans et les intérêts britanniques; elles définissent les seconds. En théorie, sur le papier, ces distinctions, ces définitions font magnifiquement et superbement. Rien de plus facile que de dire *a priori :* Ceci concerne le sultan, et ceci regarde l'Angleterre. Mais dans la pratique il est autrement malaisé de séparer des éléments qui se tiennent, qui en quelque sorte sont indivis. Écartons les finesses diplomatiques : le gros bon sens — le meilleur — ne dit-il pas que toute défaite de la Turquie, qu'elle ait lieu à Plewna, à Andrinople, comme à Gallipoli ou à Constantinople, c'est en fin de compte un échec pour l'Angleterre même? Pourquoi le prince Gortschakoff s'est-il hâté d'accepter de la manière la plus gracieuse les *distinguo* de lord Derby? Il savait bien qu'il importait avant tout à la Russie qu'on lui permît de prendre un pied en Turquie. Pourquoi, aussitôt après Plewna, lord Beaconsfield a-t-il convoqué le parlement? C'est que la capitulation d'Osman-Pacha lui inspirait déjà, quoique un peu tard, des angoisses patriotiques pour les intérêts anglais. Et maintenant d'où viennent les contestations sur les préliminaires et les conditions définitives de la paix, sur l'occupation temporaire de Constantinople et le régime des Détroits? C'est qu'il est impossible de reconnaître en fait, de tracer sur le terrain les limites exactes où les intérêts britanniques l'emportent sur les intérêts ottomans. En réalité, les uns et les autres forment un tout solidaire; ensemble ils souffrent depuis le début de la guerre, et en ce moment ils périclitent ensemble.

Lord Beaconsfield est-il à même de les sauvegarder ? Loin de nous la présomption de prédire les événements! Mais le *Blue-Book*, ce commentaire pratique du discours de la Reine, autorise quelques réflexions. On constate par une dépêche authentique que c'est bien le cabinet de Londres qui a eu l'initiative des pourparlers entre la Turquie et la Russie. Évidemment, il s'était flatté d'obtenir une paix immédiate. Pour arrêter l'armée du grand-duc Nicolas, ne suffisait-il pas de déclarer au prince Gortschakoff qu'elle touche à la zone des intérêts anglais ? Les diplomates anglais et ottomans, lord Loftus aussi bien que Server-Pacha, qu'on nous permette l'expression, y sont allés de franc jeu. Or, jamais les armées russes n'ont marché plus rapidement, n'ont plus largement taillé dans la Turquie qu'à la suite de ces pourparlers, cependant acceptés en bonne et due forme par le prince Gortschakoff. Le passage des Balkans, la capture de l'armée de Chipka, la défaite de Suleyman-Pacha, rejeté sur le Despoto-Dagh; l'occupation d'Andrinople, la marche parallèle sur Gallipoli et sur Constantinople, tous ces faits en partie mentionnés par le *Blue-Book* datent du moment où, sur le conseil de l'Angleterre, les délégués ottomans se sont rendus au quartier général du grand-duc.

On nous permettra de ne pas admirer outre mesure les moyens dilatoires employés dans cette occurrence par le chancelier russe. La mystification de lord Loftus s'imaginant que les instructions pour la paix avaient été envoyées, comme d'ordinaire, par le télégraphe, tandis qu'elles étaient confiées à un courrier de cabinet, l'odyssée des malheureux délégués turcs à la recherche de l'état-major russe, l'obligation qui leur a été imposée de demander, toujours par messager spécial et non par le télégraphe, des pouvoirs plus étendus, ce sont là, en somme, autant d'exploits assez faciles, assez communs, des finasseries plutôt que des finesses. Pour justifier ou excuser ces procédés, la presse russe a invoqué le précédent de la guerre de Crimée. Alors, en effet, l'empereur Alexandre se résigna à accepter, le 16 janvier 1856, l'ultimatum des alliés apporté de Vienne à Pétersbourg par le comte Esterhazy; le protocole ne fut signé que le 15 février par la France et l'Angleterre, et c'est seulement le 25 février, à l'ouverture du congrès de Paris, que les termes de l'armistice furent officiellement notifiés aux commandants des forces belligérantes. Mais ce que les journaux officieux de Pétersbourg oublient de dire, c'est que les hostilités avaient dès le premier jour cessé en fait. L'assimilation n'est donc pas topique.

A cette même époque de la guerre de Crimée, le prince Alexandre Gortschakoff, alors ambassadeur à Vienne, disait finement, en apprenant la catastrophe de Malakoff : « Les événements nous condamnent à être muets; mais ils ne nous ont pas rendus sourds. »

Bien différentes sont les circonstances : le mutisme n'est plus obligatoire pour le chancelier; s'il l'adopte de nouveau cette fois, c'est de son plein gré. Maintenant comme alors, il n'est pas sourd, tant s'en faut; il entend fort bien ce qui se dit à Londres comme à Constantinople, à Vienne comme à Berlin. Pourquoi se tait-il obstinément depuis bientôt un mois, alors qu'une simple parole pourrait rendre la paix au monde? Pourquoi? C'est qu'il faut que les préliminaires de paix soient contenus dans l'armistice. Telle est la formule consacrée. Or, en bonne prose, elle signifie que la Russie veut obtenir ses conditions tout de suite de par le droit absolu du vainqueur, et que l'Angleterre prétend les soumettre au contrôle ultérieur de l'Europe, c'est-à-dire les subordonner à des intérêts différents de ceux de la Russie. Pour appuyer ses prétentions, celle-ci se déclare décidée à aller jusqu'au bout; sans doute elle ne tient pas — du moins les organes officieux le disent — à s'emparer de Gallipoli, à occuper Constantinople; si cependant ses troupes marchent d'Andrinople contre ces deux villes, c'est qu'il lui est nécessaire d'exercer « une pression » sur les Turcs : ici le mot de pression n'a-t-il pas tout à fait le sens de la *question* du moyen âge? Tel est le moyen d'action, immédiat et positif, que possède le prince Gortschakoff.

Quant à lord Beaconsfield, il a par devers lui l'autorité du traité de Paris, le discours de la Reine, ses propres déclarations. Dans un ordre moins spéculatif, il dispose de la flotte, qui en ce moment revient à Besika, à quelques heures de Gallipoli. Enfin il reste à savoir ce qu'il demandera au parlement et ce qu'il en obtiendra. Est-ce tout? A un certain moment, on a pu croire que le cabinet anglais avait repris quelque influence à Vienne; le gouvernement austro-hongrois se montrait étonné, peu satisfait du mode mystérieux des négociations de la Russie : il craignait vaguement que celle-ci, emportée par le succès, ne fût tentée d'oublier ses

promesses. Une diplomatie alerte et énergique, sachant ce qu'elle veut, sûre de son fait, aurait-elle pu saisir l'occasion aux cheveux? Nous ne savons, mais en tout cas l'occasion a passé sans résultat pour l'Angleterre. L'ambassadeur russe, M. de Novikoff, qui à Vienne est fort bien en cour et jouit d'un grand crédit, s'est empressé de rassurer le comte Andrassy; il lui a même offert comme gages de loyale alliance la Bosnie et l'Herzégovine. L'Autriche affecte les mêmes pudeurs que lors du partage de la Pologne en 1772; mais elle a repris toute sa confiance : il est entendu avec M. de Bismark que la triple alliance est la panacée par excellence de la question d'Orient.

Dans ces termes, on peut, ce nous semble, à peu près se rendre compte des avantages réciproques de l'Angleterre et de la Russie. Quant au résultat, Dieu nous préserve de jouer au prophète! Pourquoi désespérer de la puissance des traités, de la sincérité des programmes, de l'efficacité de la diplomatie, etc., etc., bref de tout ce qui constitue l'avoir le plus clair du cabinet Beaconsfield?

LOUIS JEZIERSKI.

BULLETIN

Nous avons reproduit plus haut les discours prononcés par M. Henry Stanley devant les Sociétés de géographie de Marseille et de Paris, qui lui ont fait un accueil enthousiaste.

La Société de géographie de Marseille a été inaugurée le 6 mars 1877. Grâce au dévouement expérimenté de son président et au concours actif de son secrétaire général, qui rédige son *Bulletin*, elle se développe rapidement. C'est en son nom que M. Paul Armand, professeur au lycée, fait chaque semaine un cours de géographie pour les ouvriers. La municipalité a voté à la Société une subvention annuelle de 2000 francs qui sera portée à 3000 l'année prochaine; la Chambre de commerce lui alloue 2000 francs, et le conseil général a commencé par 500 francs pour arriver sous peu à 1500.

Quant à la Société de géographie de Paris, les services qu'elle rend sont trop connus pour que nous ayons à les rappeler. C'est elle qui a fait réussir ce Congrès géographique qui a eu tant d'éclat en 1875; c'est elle qui a encouragé et soutenu moralement et matériellement — dans les limites malheureusement restreintes où l'enferment les exigences de son budget — des voyageurs comme MM. le Dr Harmand, Marche, de Compiègne, Savoignau de Brazza et Largeau; c'est elle qui a reçu et entendu l'année dernière M. Cameron (1), comme elle a reçu et entendu cette année M. Henry Stanley.

Elle pourra bientôt les recevoir chez elle, car elle entreprend la construction, sur le boulevard Saint-Germain, d'un hôtel où elle pourra classer ses belles collections et recevoir dignement les visiteurs.

(1) Voy. la conférence faite à la Sorbonne, sous les auspices de la Société de géographie, par M. le commandant Cameron, dans la *Revue scientifique* du 3 février 1877.

Voici la liste des manuscrits laissés par M. Thiers :

Un ouvrage inachevé sur l'origine et la destinée de l'homme.

Une *Histoire de l'indemnité de guerre de cinq milliards*. Cet ouvrage est terminé; il comprend les négociations avec l'Allemagne et les transactions relatives à l'emprunt.

Des fragments sur divers événements politiques du temps de Louis-Philippe. Ces fragments, écrits sous forme de *Notes*, avaient été envoyés en Angleterre sous l'empire, et ils y étaient demeurés. Les exécuteurs testamentaires de M. Thiers s'occupent, dit-on, de les faire rentrer en France.

L'histoire de plusieurs épisodes de la présidence de M. Thiers, entre autres l'ouverture de l'Assemblée nationale à Bordeaux, Versailles pendant la Commune, et l'élection Barodet.

Une correspondance volumineuse sur les sujets les plus variés.

Les *Mémoires du prince de Metternich*, qui vont paraître en 8 volumes, ne contiendront pas tous les papiers et correspondances du célèbre homme d'État autrichien. Une partie des *Notes* laissées par M. de Metternich sont écrites au moyen d'un chiffre dont on n'a pu retrouver la clef.

M. Emilio Castelar travaille à une traduction espagnole de l'*Histoire d'un Crime*. *Le Nabab* de M. Daudet va être traduit en anglais et imprimé en Amérique.

M. Berthold Auerbach, l'un des vétérans des romanciers allemands, termine un récit qui aura pour titre *les Sœurs ennemies*, et qui paraîtra d'abord dans une Revue.

Le «poëte-lauréat» de l'Angleterre, M. Tennyson, met la dernière main à un nouveau volume de vers.

L'état troublé de l'Orient n'a pas empêché qu'il se fondât à Bucharest, au mois de novembre dernier, un cours de sanscrit. Le titulaire de la nouvelle chaire, le docteur Géorgian, est de nationalité valaque. Il a étudié à Berlin, à Leipzig, et surtout à Paris. (*Magazin für die Literatur des Auslandes*).

Le second volume de *Constantinopoli*, par M. Edmond de Amicis (Milan, Trèves), vient de paraître. Il confirme entièrement l'impression causée par la première partie de ce gracieux ouvrage (Voir la *Revue* du 13 octobre 1877). M. de Amicis est un aimable conteur, qui aime à se jouer à la surface des choses et ne prétend pas en savoir plus long qu'il n'en sait en réalité. Il n'est point de ces voyageurs qui, en quinze jours, connaissent à fond un pays et tranchent du professeur sur ses institutions, ses mœurs, son avenir. L'absence de prétentions est un des grands charmes de ce livre.

La Bibliothèque bodléienne (à Oxford) va publier le catalogue de ses manuscrits persans. Elle en possède près de 2000, dont beaucoup sont uniques au monde.

Le mouvement en faveur d'une réforme de l'orthographe continue de s'étendre en Angleterre. Depuis que le *School-Board* (conseil des écoles) de Londres a demandé la nomination d'un « comité royal » chargé de faire une enquête sur la question, il a reçu les adhésions de cent trente *School-Boards* de province, représentant environ un huitième de la population totale de l'Angleterre. La plupart des grandes villes se prononcent en faveur de la réforme.

D'après une statistique récente, la poste allemande transporte 6819 journaux, dont : 4596 allemands; — 831 français; — 704 anglais; — 142 italiens; — 89 suédois; — 26 norvégiens; — 3 portugais; — 5 serbes; — 27 espagnols; — 2 arméniens; — 18 tchèques; — 3 croates; — 62 danois; — 1 finnois; — 9 grecs; — 6 hébreux; — 80 hollandais; — 1 lithuanien; — 2 persans; — 62 polonais; — 2 romains; — 32 roumains; — 69 russes; — 2 ruthènes; — 1 slovaque; — 4 turcs; — 28 hongrois; — 5 vlemmes; — et 6 wendes.

Le mariage purement civil est beaucoup plus commun en Prusse que dans notre pays. Voici quelle a été, en 1876, la proportion des mariages où il y a eu cérémonie religieuse. Pour les provinces : Rhineland, 96 p. 100; Westphalie, 95, Posen, 94; Pomeranie, 90; Prusse, 89; Brandebourg (Berlin non compris), 86; Silésie, 83; Saxe, 82. A Berlin, la proportion n'est que de 29 p. 100. Magdebourg, Stettin et Breslau viennent immédiatement après la capitale. La petite principauté de Hohenzollern a presque moitié de mariages civils. La moyenne des enfants baptisés, calculée sur toute la population de la Prusse, est de 92,29 p. 100. Il faut faire remarquer ici que les protestants baptisent leurs enfants beaucoup plus tard que les catholiques, d'où une augmentation notable dans le chiffre des enfants morts sans baptême, même chez les populations les plus religieuses.

La Race polynésienne : son origine, ses migrations, et l'histoire ancienne du peuple hawaïen ; tel est le titre d'un ouvrage où M. Abraham Fornander, juge à l'île de Maui (archipel Sandwich), a consigné les résultats de trente-quatre années d'études et de recherches. M. Fornander croit pouvoir établir que la famille polynésienne est d'origine aryenne. Selon lui, elle s'est détachée de la souche commune longtemps avant l'entrée des Aryas dans l'Inde, et elle est arrivée où elle est maintenant vers le IIe siècle de l'ère chrétienne après des migrations dont on suit la trace jusqu'au golfe Persique. Les preuves de cette opinion sont : 1° les noms de lieux. On retrouve les originaux de beaucoup de noms de lieux polynésiens à Java, en Arabie, aux Indes, dans les divers groupes d'îles que les tribus errantes ont dû traverser pour gagner leur lieu de résidence actuel; 2° les traditions populaires et les coutumes. Il existe en Polynésie une foule de légendes et de mythes qui offrent une ressemblance frappante avec les légendes touraniennes, iraniennes, chaldéennes et sémitiques, et avec les récits bibliques; 3° la langue. Le polynésien est parent des langues indo-européennes, mais il est plus ancien que toutes celles que nous connaissons; il appartient à une époque prévédique et préiradienne; 4° le système numéral.

La théorie de M. Fornander ne s'applique, bien entendu, qu'à la famille polynésienne, et non aux Papous, race très-différente, qui occupait le sol avant l'arrivée des Aryens. Ceux-ci s'établirent par la force dans certaines îles et furent repoussés des autres. Ainsi s'opéra entre les deux peuples un partage qui subsiste encore.

M. K.-M. Kertbeny vient de faire paraître le premier fascicule de sa *Bibliographie de la littérature hongroise nationale et internationale*. Ce grand ouvrage, qui aura coûté à son auteur trente années de travail, vient à point au moment où la Hongrie affirme son existence intellectuelle par tous les moyens, fondations de revues, publications scientifiques, artistiques et littéraires, traductions en hongrois, etc. Il se divisera en douze parties, comprenant : 1° traductions du hongrois; 2° la Hongrie dans les littératures étrangères; 3° traductions en hongrois; 4° la poésie hongroise; 5° la littérature dramatique; 6° romans; 7° histoire; 8° ethnologie, géographie, statistique, etc.; 9° philosophie, esthétique, beaux-arts, philologie; 10° jurisprudence et économie politique; 11° théologie; 12° littérature, médecine, histoire naturelle, agriculture, etc.

Le manuscrit de l'*Imitation de Jésus-Christ*, écrit tout entier de la main de Thomas a Kempis et conservé à la Bibliothèque de Bruxelles va être publié en *fac-simile*. On sait qu'il joue un rôle très-important dans les discussions des savants sur le véritable auteur de l'*Imitation*.

Deux lettrés anglais, M. Butcher, professeur à l'université d'Oxford, et M. Andrew Langen, essayent une nouvelle traduction en prose de l'*Odyssée*. Leur travail, — et c'est ce qui le rend intéressant pour d'autres que leurs compatriotes — sera accompagné d'essais sur la langue d'Homère, sur l'art et les mœurs au temps d'Homère, sur les relations qui existent entre les poëmes homériques et les épopées ou les poésies populaires de la France et du nord de l'Europe. Cette dernière question nous touche directement.

Des cours libres autorisés par le conseil de l'École des sciences politiques auront lieu dans le local de l'École, rue des Saints-Pères, 15, les samedis, jeudis et lundis soir, à huit heures et demie, à partir du samedi 2 février.

Voici la liste de ces cours :

I. Géographie stratégique des principaux États de l'Europe, par M. le capitaine d'état-major Niox, professeur à l'École de guerre.

II. L'organisation judiciaire comparée, par M. Georges Louis, secrétaire du comité de législation étrangère.

III. L'histoire des relations politiques et commerciales des États de l'Europe avec ceux de l'extrême Orient, par M. Léon Rousset, ancien professeur à l'arsenal de Fou-Tcheou.

Nous n'avons pas besoin de signaler le très-vif intérêt des matières traitées.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPR. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET Cie, RUE SAINT-BENOÎT. [158]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 31 2 FÉVRIER 1878.

DEUX HISTORIENS ALLEMANDS DE LA PHILOSOPHIE GRECQUE

Albert Lange. — M. Édouard Zeller.

L'Allemagne a produit, dans ces derniers temps, deux intéressants ouvrages philosophiques, qui ont fait grand bruit dans le monde savant. Albert Lange et M. Édouard Zeller sont célèbres dans la science contemporaine. M. Zeller, élève de David Strauss en philosophie et de Ferdinand Baur en théologie, après avoir enseigné avec éclat dans les Universités de Berne, de Marbourg et de Heidelberg, est aujourd'hui l'un des plus illustres professeurs de l'Université de Berlin. Son ouvrage sur *la Philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique,* est capital : la première édition en fut achevée en 1844, et la troisième est maintenant en voie de publication. L'apparition de cette œuvre, qui est devenue classique, non-seulement en Allemagne, mais encore en Angleterre et en France, a été saluée par l'historien récent de la littérature allemande, Heinrich Kurz, comme l'un des événements littéraires les plus considérables de notre époque. — Albert Lange, dont la belle intelligence s'est éteinte à la fin de l'année 1875, était professeur à la petite Université de Marbourg, dans la Hesse-Cassel. Il appartenait à cette famille de chercheurs, épris de conciliation et de progrès, qui s'efforcent de frayer, en dehors des chemins battus de l'idéalisme et du matérialisme classiques, une route plus large à la spéculation. Son œuvre, intitulée *Histoire du matérialisme et critique de son importance à notre époque*, a été publiée à Leipsig en 1875.

Les traductions françaises de ces deux livres sont actuellement en cours d'impression. Celle de la *Philosophie des Grecs,* ainsi que l'introduction qui la précède, est due à M. Émile Boutroux, maître de conférences à l'École normale (1); celle de l'*Histoire du matérialisme*, œuvre de M. B. Pommerol, est accompagnée d'une introduction de M. D. Nolen, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier (2). Nous n'avons encore que le premier volume de chacune de ces publications : l'un contient l'histoire du matérialisme jusqu'à Kant, l'autre ne dépasse pas la première partie de la philosophie antérieure à Socrate. Nous souhaitons la bienvenue chez nous à ces œuvres remarquables, qui se distinguent, en dépit de leur provenance germanique, par une clarté de pensée et de style qu'on ne rencontre pas toujours dans les écrits philosophiques d'Outre-Rhin. Point n'est besoin d'être versé dans des études spéciales pour les lire avec facilité et plaisir dans les traductions élégantes et limpides que nous avons sous les yeux.

I.

M. Zeller applique la méthode historique dans toute sa rigueur. Son livre est avant tout une œuvre d'érudition et de critique ; mais il n'en a pas moins une grande portée doctrinale. La doctrine semble venir progressivement sous la poussée de constatations et de comparaisons sagaces et pénétrantes ; elle entend plutôt s'adapter aux exigences des faits que plier les faits à ses propres exigences. — Lange, au contraire, en dépit du titre qu'il a donné à son ouvrage, soutient une thèse bien plus qu'il n'écrit une histoire. Son but n'est pas d'exposer les divers systèmes matérialistes, mais de justifier le mécanisme scientifique pris en lui-même, tout en se réservant de mettre à nu son impuissance sur le terrain plus large de la spéculation philosophique. Son livre se recommande donc principalement par un grand art de discus-

(1) Paris, librairie Hachette, 1877.

(2) Paris, Reinwald et Cie, [illegible], 1877.

sion dogmatique; c'est surtout une œuvre de doctrine. L'érudition qu'on y rencontre est la plupart du temps de seconde main, et assez souvent empruntée aux travaux de M. Zeller lui-même, — ce que Lange, au reste, n'hésite pas à reconnaître.

Ainsi, chez l'un, c'est de l'étude de l'histoire que résulte en partie la doctrine, tandis que chez l'autre c'est la doctrine qui se sert accidentellement de l'histoire. Malgré cette différence de procédés, nos deux philosophes n'en ont pas moins, comme on va le voir, une certaine parenté dans leurs tendances systématiques.

M. Zeller, attaché primitivement à l'école de Hegel, s'est peu à peu séparé d'elle : il rompt avec les constructions *a priori* du maître pour devenir le champion de l'observation et de la méthode objective. Le problème qu'il essaye de résoudre n'est autre que celui des rapports de la liberté humaine avec la nécessité des choses. Il parvient à reconnaître comme possible la coexistence de la nécessité et du libre arbitre, considérés, non pas comme deux absolus placés en regard l'un de l'autre, mais comme deux attributs relatifs d'un absolu commun. Il estime que la tâche de l'historien est de « chercher, dans les produits contingents de la liberté, la trame de la nécessité historique ».

Lange, de son côté, vise à une conciliation du même genre, mais plus complète encore. Il veut concilier pleinement, entièrement, le mécanisme et l'idéalisme, la science et la philosophie. Son œuvre est immense par la quantité de questions qu'elle embrasse. Après avoir passé en revue les transformations diverses de la conception mécanique de l'univers depuis l'antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, Lange soumet à la critique philosophique les principales théories de la science contemporaine, depuis l'origine de la terre jusqu'à celle de l'homme, depuis les fondements de nos connaissances jusqu'à l'avenir de la religion. Mais il semble prendre trop à tâche d'opposer la science et la croyance, qu'il prétend ensuite rapprocher. Sa critique enlève toute réalité objective, non-seulement à la religion et à la métaphysique, à l'art et à la poésie, mais à la science positive elle-même, si bien qu'en fin de compte la question de la conciliation oscille entre deux termes extrêmes, relégués dans un lointain où s'évanouit toute réalité.

Ainsi Lange et M. Zeller s'efforcent, quoique par des moyens différents et avec un inégal succès, de mettre, l'un sa méthode, l'autre sa doctrine, à l'abri de l'exclusivisme et de l'intransigeance des sectes philosophiques. Mais la conciliation est entrevue scientifiquement par M. Zeller à travers la masse des faits historiques, pendant qu'elle est poursuivie métaphysiquement par Lange comme couronnement d'un système.

Ce contraste entre les tempéraments des deux philosophes s'accentue davantage encore dans la façon dont ils envisagent l'un et l'autre la loi du progrès humain. Tous deux sont d'accord sur ce point de doctrine ; mais, tandis que l'un se contente de regarder froidement le fait de l'évolution intellectuelle, l'autre souffre des obstacles multiples qui s'accumulent sans cesse devant la réalisation du mieux.

Lange parle des douleurs et des plaies sociales avec une émotion communicative, qu'il s'agisse de l'esclavage antique, du servage du moyen âge ou du prolétariat contemporain. Suivant l'expression du Dr Nissen dans l'éloge funèbre de Lange, « son cœur bat à la seule pensée de la misère des masses ». La civilisation moderne lui paraît grosse de périls. « Ce serait sans doute la plus belle récompense pour le penseur, dit-il, s'il pouvait par ses labeurs frayer à la réalisation de l'inévitable une voie qui ne soit point ensanglantée par les sacrifices, et aider à transmettre sans aucune altération les trésors de la culture passée aux générations nouvelles. Mais cette espérance est bien faible... » N'y a-t-il pas, dans cette manière d'espérer le progrès, quelque chose de ce scepticisme chagrin que nous retrouvons dans l'esprit un peu triste de M. Francisque Bouillier?

M. Zeller, lui, ne se fait l'apôtre direct d'aucune réforme sociale, et ses conclusions ont toute la sécheresse de résultats exclusivement scientifiques. C'est même, à un certain point de vue, le grand défaut de son ouvrage : nous le lisons sans éprouver la moindre émotion, et il nous laisse entièrement impassibles devant le spectacle des magnifiques efforts de la pensée hellénique. L'auteur se contente d'exhumer les systèmes d'autrefois comme les débris d'un monde à jamais disparu, et il semble qu'il dissèque une sorte de philosophie fossile dont les restes inanimés n'auraient rien de commun avec les doctrines vivantes enfantées par la pensée moderne. On peut lui reprocher de ne pas relier suffisamment la philosophie au développement de la culture en général. Il en fait une science pure, qui se distingue seulement des sciences ordinaires, lesquelles ont pour objet tel ou tel aspect particulier de la réalité, en ce que son objet est la réalité prise dans son ensemble et considérée comme un tout. Sans souci de l'art et de la religion, il oublie que les éloquentes exhortations de Kant à la vertu et au devoir sont autrement puissantes et même autrement concluantes que les critiques les plus subtiles et les déductions les plus logiques appliquées par ce philosophe aux fondements de nos connaissances. — Et cependant, il ressort pleinement de cette froide doctrine que la nature de l'homme et celle des choses comportent un progrès sans fin, provoqué et maintenu par l'action et la réaction méthodiques de la liberté et de la nécessité. « La culture libre et individuelle du sol que nous lègue le passé, dit-il, y dépose les germes de créations nouvelles. Et comme ces créations à leur tour sont l'œuvre d'une *libre nécessité*, elles portent en elles, avec l'imperfection de l'être particulier, la tendance vers un développement ultérieur... »

En somme, Lange a plutôt une foi, et M. Zeller une doctrine. Mais la foi du premier, si passionnée qu'elle se fasse, n'est pas exempte de quelque défaillance; c'est une foi militante qui se prend parfois à désespérer en présence des obstacles auxquels elle se butte. La doctrine du second, malgré sa froideur, et bien que dépouillée des vives émotions de l'âme, n'en conclut pas moins à une immense croyance au progrès des destinées humaines.

II.

Une des questions les plus curieuses qui aient été soulevées à propos des débuts de la philosophie grecque est celle de savoir quel accueil a été fait à la philosophie naissante par les croyances mythologiques de l'époque. La religion a-t-elle essayé d'entraver le progrès de la science, ou bien lui a-t-elle permis, au contraire, de se développer en pleine liberté? M. Zeller soutient la seconde hypothèse, Lange défend la première, et il est intéressant de voir aux prises ces deux éminents esprits sur une question autour de laquelle les tendances personnelles de leur tempérament philosophique se donnent carrière peut-être autant que leurs aptitudes critiques et leur érudition.

D'après M. Zeller, les fonctions sacerdotales, en Grèce, n'étaient pas le privilége exclusif d'une caste ; chaque individu et chaque communauté avaient le droit d'adresser des sacrifices et des prières aux dieux. Bien que les prêtres de quelques temples particuliers, comme ceux de Delphes, par exemple, aient su conquérir, surtout à l'aide des oracles, une situation considérable, il n'en reste pas moins vrai, au point de vue général, que le titre de prêtre conférait plus d'honneur que de pouvoir. L'absence de toute hiérarchie et de toute dogmatique avait laissé la religion à l'état d'un amas confus de traditions et de pratiques locales, lesquelles ne constituaient pas une doctrine religieuse proprement dite, mais seulement une mythologie variable de cité à cité et totalement dépourvue de ce que nous appelons aujourd'hui l'orthodoxie. Si la philosophie fut frappée parfois dans ses représentants, ce n'est point pour avoir combattu une doctrine théologique sans précision ni stabilité, mais plutôt pour avoir travaillé à déconsidérer le culte local en usage dans tel ou tel État. De là, suivant M. Zeller, une indépendance féconde en résultats, dont la science hellénique a joui et bénéficié, au contraire de ce qui est malheureusement arrivé à la philosophie orientale ainsi qu'à la philosophie chrétienne et mahométane du moyen âge.

Lange est d'un avis diamétralement opposé. Il découvre chez les Grecs une orthodoxie raide et fanatique, qui s'appuyait autant sur les intérêts d'une orgueilleuse caste sacerdotale que sur la foi des masses avides des faveurs divines. A l'appui de son affirmation, il rappelle la mort de Socrate, la fuite de Protagoras, celle d'Aristote, l'emprisonnement d'Anaxagore, les persécutions exercées contre Théodore... A défaut d'une caste sacerdotale exclusive, il y avait, dit-il, des familles sacerdotales appartenant d'ordinaire à la plus haute aristocratie, et dont les droits héréditaires étaient respectés comme les plus légitimes et les plus inviolables. Dans ces familles, il est vrai, les influences politiques et les influences cléricales agissaient de concert ; mais elles n'en ont pas moins suscité contre les philosophes une foule de procès religieux, auxquels applaudissait la foi populaire.

Sans avoir la prétention de trancher ici cet important débat, nous avons lieu de croire que Lange obéit à son insu, dans cette question comme dans beaucoup d'autres, à son habitude de diviser outre mesure les termes qu'il voudrait ensuite rapprocher : il fait de la science et de la religion, qu'il tient à concilier, deux antipodes inconciliables. Tout en accordant que M. Zeller, qui sacrifie parfois le détail à l'ensemble et les discordances des faits individuels à l'harmonie de l'évolution générale, fait peut-être trop bon marché de l'influence des familles sacerdotales auxquelles Lange fait allusion, nous ne devons pas oublier que ce dernier reconnaît lui-même à cette influence un caractère non moins politique que religieux, ce qui déplace aussitôt le débat dans une large mesure. Rien n'empêche dès lors d'admettre que les obstacles suscités en Grèce contre la philosophie naissante eurent pour cause, non une orthodoxie religieuse jalouse de ses dogmes, mais plutôt une aristocratie routinière et ennemie du progrès, qui sut à l'occasion mettre à son service, contre les nouveautés révolutionnaires de la pensée scientifique, les préjugés mythologiques de la foule et le fanatisme des croyances populaires. Ainsi entendue, l'hostilité de la religion contre la philosophie, bien que réelle et incontestable, apparaît comme accidentelle plutôt que comme systématique, et l'histoire prouve surabondamment, d'ailleurs, que le développement de la libre spéculation en Grèce n'eut pas sérieusement à en souffrir. Nous savons par l'exemple du moyen âge ce que devient une philosophie véritablemen asservie à une religion positive. En dépit de l'éveil du penchant spéculatif, la philosophie, dans de telles conditions, demeure entravée dans son libre essor par les habitudes et les préjugés théologiques ; elle perd des siècles à se dégager de l'étreinte qui paralyse ses méthodes légitimes et ses investigations indépendantes, et lorsqu'enfin elle parvient à aborder les graves questions qui la sollicitent, il lui faut encore acquérir, au prix de nouveaux et pénibles efforts, cette pénétration, cette vivacité et cette spontanéité dont la possession native a fait d'emblée des philosophes grecs les maîtres de tous les âges.

III.

Au résumé, ce qui nous frappe le plus dans ces deux ouvrages, c'est cette double tentative, plus ou moins heureuse, de conciliation philosophique, qui nous paraît répondre aux tendances de la spéculation contemporaine. Introduits en France par M. Émile Boutroux et M. Pommerol, Lange et M. Zeller favoriseront chez nous le retour aux fortes spéculations et aux saines recherches, dans le sens d'un accord de plus en plus harmonieux à établir entre la nécessité et la liberté, entre la science et la morale, entre le vrai, qui est la fin de la raison théorique, et le bien, qui est la fin de la raison agissante.

A. Cordier.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER (1)

L'instruction classique de Shakespeare.

Y a-t-il un Français qui soit homme à se passionner vivement sur la question de savoir si Molière était capable de lire Aristophane, Térence et Plaute dans l'original? Mes compatriotes tiennent Molière pour un grand poëte comique : s'il leur était démontré que ce grand poëte était en outre un bon helléniste ou un bon latiniste, je ne pense pas que leur estime pour lui s'en accrût beaucoup; et si on leur prouvait, au contraire, que Molière n'a connu les anciens que par des traductions, j'aime à croire que leur admiration pour l'auteur du *Misanthrope* n'en serait de rien diminuée. Les Anglais, sur ce point, ont d'autres sentiments. La question des connaissances de Shakespeare en grec et en latin paraît avoir une bien grande importance à leurs yeux, car généralement ils l'ont discutée avec une vivacité extraordinaire. Dans cet étrange débat, les combattants, je l'avoue, me semblent plus curieux que l'objet même de la dispute. Admettons un instant, par hypothèse, que les conclusions les plus défavorables à la thèse de l'instruction classique de Shakespeare soient vraies : il m'est impossible de comprendre le tort qu'une pareille constatation pourrait faire à sa gloire; j'estime, au contraire, qu'à bien prendre la chose, elle devrait tourner tout à l'honneur du poëte et redoubler notre étonnement pour l'ampleur et la pénétration d'un génie capable d'avoir trouvé en lui seul tant de merveilles qu'on croyait pouvoir attribuer, jusqu'à un certain point, à l'imitation et à l'étude. La question controversée n'a donc pas d'importance réelle; mais l'histoire de la controverse est amusante et instructive.

Les Anglais, peuple aristocratique, attachent beaucoup de prix aux distinctions officielles dont on hérite en naissant dans une famille illustre ou qu'on obtient en passant par les grandes écoles de l'État. La première recommandation pour un homme, c'est un titre de noblesse; la seconde, c'est un grade universitaire. Tandis que le Français démocrate, pour peu qu'il ait de mérite personnel et de notoriété, met une affectation de bon goût à dissimuler son titre ou son grade, l'Anglais les affiche et les étale partout; les ducs, les comtes, même ceux qu'une réelle supériorité a rendus justement célèbres, sont à cet égard aussi exigeants que le plus obscur gentillâtre de campagne; le bachelier d'hier ne se montre pas plus empressé d'écrire à la suite de son nom les lettres initiales du degré qu'il vient de prendre que les vieux professeurs de Cambridge ou d'Oxford. Sous l'influence de ce préjugé national, qu'on ne tient un rang dans la société que par la naissance ou, à défaut de la naissance, par la haute éducation dûment et officiellement constatée, je crois que les Anglais ont eu un peu honte de ce pauvre William Shakespeare, qui non-seulement n'était pas comte et seigneur, comme lord Buckhurst, mais qui n'était pas même gradué des universités, comme Marlowe, Greene, Peele, Lilly, Lodge, Gascoigne, Richard Edwards, bref, presque tous les auteurs dramatiques de son temps, et qu'ils ont tenu, pour l'honneur de l'Angleterre, à montrer qu'il aurait pu être au moins bachelier ès lettres.

Il y a une autre raison de l'intérêt passionné avec lequel la critique anglaise s'est jetée dans ce débat. Elle n'aime à s'occuper des poëtes que pour accroître de quelques unités la somme exactement connue des faits grands ou petits de leur biographie. Peu importe que la découverte soit de la dernière insignifiance : c'est un fait, cela suffit. Mesurer le degré d'instruction classique de Shakespeare, voilà une recherche concrète et précise, une question de fait. Quel beau champ pour l'érudition qu'un sujet de cette nature! L'esthétique, le goût, le sentiment, la philosophie, la pensée, n'ont rien à faire ici; il n'y a qu'à fureter, compiler, entasser des montagnes de notes. C'est un travail de rats,

> Qui, les livres rongeants,
> Se font savants jusques aux dents.

Ici triomphent les Baldus, les Scioppius, les Lexicocrassus, les Scriblerius dont parle Voltaire dans son *Temple du goût*, « une nuée de commentateurs qui restituaient des passages et compilaient de gros volumes à propos d'un mot qu'ils n'entendaient pas :

> Là j'aperçus les Daciers, les Saumaises,
> Gens lettrés et savants dadais,
> Le teint jauni, les yeux rouges et secs,
> Le dos courbé sous un tas d'auteurs grecs,
> Tout noircis d'encre et coiffés de poussière.
> Je leur criai de loin par la portière :
> « N'avez-vous pas vu dans le Temple du goût
> Vous décrasser? — Nous, messieurs? point du tout;
> Ce n'est pas là, grâce au ciel, notre étude :
> Le goût n'est rien; nous avons l'habitude
> De rédiger au long, de point en point,
> Ce qu'on pensa; mais nous ne pensons point. »

Les Lexicocrassus ne fleurissent pas seulement en Angleterre. Aujourd'hui l'érudition a partout supplanté l'esthétique; la critique, conçue comme une œuvre de pensée et d'art, est flétrie du nom de *dilettantisme* par des grammairiens fiers de n'avoir ni style ni idées, et le public complaisant prend pour de la littérature des catalogues de commissaires-priseurs. L'érudition française nous a donné récemment l'inventaire de la bibliothèque de Molière, de sa vaisselle, de ses tapisseries : certes, ce n'est pas une connaissance sans intérêt que celle du mobilier d'un poëte; il n'est point indifférent pour un esprit philosophique de savoir que Malherbe était mal meublé et n'avait, selon Racan, que sept ou huit chaises de paille, tandis que Victor Hugo s'entoure de meubles somptueux et sculptés artistement; mais il faut aller jusqu'à l'idée générale que ces faits expriment et ne pas s'absorber dans la contemplation d'une paire de chenets, de trois poêles à frire, de deux réchauds et d'une lèchefrite. — C'est dans

(1) Voyez des leçons de M. Paul Stapfer sur les tragédies de Shakespeare dans la *Revue* (1875, 1876 et 1877, *passim*).

cet esprit philosophique que je voudrais faire l'inventaire du mobilier intellectuel de Shakespeare, je veux dire de son instruction. Nous tâcherons de dégager de cet examen aride quelques idées d'un intérêt général; mais surtout nous n'aurons pas la faiblesse de nous imaginer que le génie du lieu puisse retirer la moindre augmentation ou la moindre diminution de gloire de l'opulence ou de la pauvreté de sa demeure.

Commençons par écarter une confusion déraisonnable qui est fort commune et qui a trop souvent régné dans cette discussion sur l'instruction de Shakespeare : on a confondu et l'on confond sans cesse la connaissance des langues avec l'instruction proprement dite. Ce sont pourtant deux choses bien différentes. La connaissance des langues est une clef qui sert à ouvrir les trésors de l'instruction; elle n'est pas l'instruction elle-même. Je connais des gens qui trouvent la clef si curieuse, qu'ils passent leur vie entière à la considérer, sans l'employer jamais pour ouvrir quoi que ce soit : ce sont les grammairiens. Mieux vaut entrer dans la littérature avec une fausse clef et n'importe comment, que de s'en tenir à étudier l'ingénieux mécanisme de la bonne; mieux vaut lire Homère et les tragiques dans une traduction, que de se contenter d'être très-fort sur la conjugaison et la syntaxe. Peu d'hommes ont été aussi instruits que Gœthe; peu d'hommes ont goûté aussi vivement que lui l'antiquité et l'ont comprise aussi profondément : Gœthe ne savait pas le grec. Shakespeare savait-il le grec? savait-il le latin? Toute la question s'est réduite à ces termes pédantesques; on ne s'est pas fait une plus haute idée de l'instruction du poëte. Les uns lui ont refusé toute connaissance des langues savantes, les autres ont exagéré son savoir, et, bien que les deux démonstrations fussent contraires, elles satisfaisaient autant l'une que l'autre la vanité des critiques; car un pédant trouve aussi bien son compte à convaincre d'ignorance un homme de génie, qu'à faire, à propos des connaissances d'un homme de génie, étalage de sa propre érudition.

L'origine du débat a été un vers de Ben Jonson. Dans une épître enthousiaste *à la mémoire de son bien aimé William Shakespeare*, Ben Jonson s'écrie que le grand poëte que l'Angleterre vient de perdre balance à lui seul tous ceux de l'antiquité, « bien qu'il sût peu de latin et encore moins de grec», *small latin and less greek*. On a ergoté sur ce vers comme sur un texte de Perse ou de Lycophron; on a dit : Qu'est-ce que Ben Jonson entend par *peu de latin?* Un savant humaniste comme lui pouvait trouver médiocre une dose de latin fort honnête. Puis on a remarqué que Ben Jonson n'avait pas dit *point de grec*, mais *moins de grec* (*less greek*), bien que la mesure de son vers lui permît parfaitement de dire : *no greek*. Donc, Shakespeare savait un peu de grec, ô bonheur!

> Du grec, ô ciel! du grec! il sait du grec, ma sœur!
> Ah, ma nièce, du grec! du grec, quelle douceur!

Enfin, malgré l'accent sincèrement affectueux de l'épître de Ben Jonson, on a supposé que le *small latin and less greek* avait pu lui être dicté par une secrète jalousie, et dès lors on n'en a plus tenu compte.

Au XVIIIe siècle, Warburton et d'autres savants commentateurs de Shakespeare, trouvant dans les œuvres du poëte des points de comparaison curieux avec certains passages de Sophocle, d'Euripide, de Lucien, etc., n'hésitèrent pas à conclure de là qu'il avait lu et imité les Grecs. C'est alors, en 1767, que parut un pamphlet fameux, l'*Essai* du docteur Farmer *sur l'instruction de Shakespeare*.

En comparant le texte des tragédies romaines de Shakespeare avec celui du Plutarque d'Amyot traduit en anglais par sir Thomas North, le docteur Farmer démontra que le poëte avait tout emprunté à la traduction, qu'il en avait copié de nombreuses phrases, des pages entières, et qu'il n'avait jamais eu soin d'en contrôler l'exactitude par le moindre examen du texte original; car partout il suit aveuglément la version anglaise jusque dans ses erreurs et ses contre-sens.

Par exemple, à l'acte III d'*Antoine et Cléopâtre*, Octave dit ceci : « A Cléopâtre, Antoine a donné l'établissement d'Égypte; puis, de la basse Syrie, de Chypre et de la Lydie, il l'a faite reine absolue. » *Lydie* est une faute : c'est de la Lybie que Plutarque avait parlé; mais cette faute se trouve dans Amyot et dans North.

Au quatrième acte de la même tragédie, Octave vainqueur, défié par Antoine qu'il vient de battre, répond en ces termes à cette étrange provocation : « Il me provoque à un combat-singulier! César contre Antoine! Que le vieux ruffian sache que j'ai beaucoup d'autres moyens de mourir, et qu'en attendant je me moque de son défi! » *J'ai beaucoup d'autres moyens de mourir* est un contresens. Plutarque ne dit pas : « J'ai », mais « Il a »; c'est-à-dire : Antoine a beaucoup d'autres moyens de mourir. Voici sa phrase, traduite mot à mot : « Après cela, Antoine envoya défier César à combattre corps à corps et reçut pour réponse qu'il pourrait trouver d'autres moyens de terminer sa vie. » On ne peut dire qu'Amyot ait fait ici erreur, il traduit : « Et Antonius envoya une autre fois défier César et lui présenter le combat d'homme à homme. César lui répondit qu'il avait beaucoup d'autres moyens de mourir que celui-là. » Seulement Shakespeare a été trompé par le sens ambigu de *il* dans la proposition indirecte, ambiguïté qui se retrouve dans la version anglaise de North : *Cæsar answered that he had many other ways to die than so.*

Timon d'Athènes, dans Shakespeare, compose l'épitaphe suivante pour son tombeau :

> Ci-gît un corps misérable, séparé d'une âme misérable.
> Ne cherchez pas mon nom. Que la peste vous consume,
> Chétifs méchants qui restez après moi!
> Ci-gît Timon, qui détesta tous les hommes vivants.
> Passant, maudis-moi à ta guise, mais passe sans t'arrêter.

Cette épitaphe est transcrite mot pour mot (il n'y a qu'un mot changé) de Thomas North, qui, à l'exemple d'Amyot, avait cru bien faire de versifier ici sa traduction. — Le texte de Shakespeare ou attribué à Shakespeare (car *Timon d'Athènes* est une pièce remplie de choses incohérentes et de passages douteux) offre cette bizarre anomalie de réunir en une seule deux épitaphes parfaitement distinctes, et distinguées, en effet, par North et par Amyot aussi bien que par Plutarque. L'une est de Timon lui-même, l'autre est du poëte Callimaque. Il

est absurde de dire dans la même épitaphe : « Ne cherchez pas mon nom », et deux lignes plus bas : « Ci-gît Timon ». Voici le passage, tel qu'il est dans Amyot :

« Sur le tombeau (de Timon) il y avait des vers engravés de telle substance :

Ayant finy ma vie malheureuse
En ce lieu-cy, on m'y a inhumé :
Mourez, meschans, de mort malencontreuse
Sans demander comme je fus nommé.

« On dit que luy mesme vivant fit ce bel épitaphe ; car celuy qu'on allègue communément n'est pas de luy, ains est du poëte Callimachus :

Icy je fais pour toujours ma demeure,
Timon encor les hommes haissant.
Passe, lecteur, en me donnant male heure ;
Seulement passe, et me va maudissant.

Dans *Jules César*, acte III, scène 2, Antoine, lisant le testament de César, dit au peuple : « En outre, il vous a légué tous ses jardins, ses bosquets réservés, ses vergers récemment plantés en deçà du Tibre » ; *on this side Tiber*, écrit Shakespeare. Plutarque avait dit : περάν τοῦ ποτάμου, *au delà* du fleuve ; mais Shakespeare s'est trompé avec North, qui s'était trompé avec Amyot. « Quand on lut en public, raconte Amyot, le testament par lequel il était porté qu'il léguait et donnait à chaque citoyen romain soixante-quinze drachmes d'argent par tête et qu'il laissait au peuple ses jardins et vergers qu'il avait *deçà* la rivière du Tibre, au lieu où maintenant est bâti le temple de la Fortune, le peuple l'en aima et regretta merveilleusement. »

Les emprunts les plus remarquables que Shakespeare ait faits à North, traducteur d'Amyot traducteur de Plutarque, se trouvent dans la tragédie de *Coriolan*. Le discours du héros à Tullus Aufidius pour demander son hospitalité et son alliance, le discours de Volumnie à son fils pour arrêter sa criminelle entreprise contre Rome (1), sont extraits presque textuellement de la version anglaise ; le poëte n'a guère eu qu'à donner la mesure du vers à la prose qu'il avait sous les yeux.

La partie de l'*Essai* du docteur Farmer où il est démontré que Shakespeare n'a connu Plutarque que de troisième main est la meilleure et la plus concluante ; mais il y avait dans sa brochure d'autres révélations plus ou moins curieuses. Par exemple, on lit dans *Timon d'Athènes* ce passage, où les commentateurs croyaient voir l'imitation directe d'une ode d'Anacréon : « Le soleil est un voleur qui, par sa puissante attraction, dérobe la vaste mer ; la lune, voleur effronté, soustrait sa pâle lumière au soleil ; l'Océan est un voleur dont la vague résout en larmes salées les émanations de la lune ; la terre est un voleur qui se nourrit et s'alimente du suc furtivement pris à tous les excréments. Toute chose est un voleur. » Le docteur Farmer montra que cette ode d'Anacréon avait été maintes fois traduite en latin, en français et en anglais avant la fin du XVIe siècle, notamment par Ronsard, dans la chanson bachique que voici :

La terre les eaux va buvant ;
L'arbre la boit par la racine ;
La mer salée boit le vent,
Et le soleil boit la marine.
Le soleil est bu de la lune ;
Tout boit, soit en haut ou en bas ;
Suivant cette règle commune,
Pourquoi donc ne boirions-nous pas ?

Ce n'est pas seulement dans son commerce avec les auteurs grecs que Shakespeare se servait volontiers de l'intermédiaire de traductions. Le docteur Farmer a fait voir que, dans bien des cas où il lui aurait été facile de consulter directement les auteurs latins dans l'original, le poëte préférait recourir à des traductions anglaises. Ainsi, la comparaison des textes prouve avec évidence que la conjuration des esprits par Prospero, dans la *Tempête :*

Vous, sylphes des collines, des ruisseaux, des étangs et des halliers,

que Warburton croyait paraphrasée d'après Ovide, a été empruntée non au poëte latin, mais à son traducteur anglais de 1567, Arthur Golding.

Il y a dans l'*Essai* du docteur Farmer une remarque très-judicieuse. Le théâtre de Shakespeare est rempli d'un bout à l'autre des noms propres et des souvenirs de la poésie et de la mythologie classiques : faut-il conclure de là que le poëte avait lu, au moins en anglais, Ovide, Virgile, Homère, et qu'il était remonté lui-même aux sources de l'antiquité grecque et latine ? Pas le moins du monde ; rien n'est moins nécessaire qu'une pareille conclusion. La littérature du moyen âge et celle de la Renaissance avaient popularisé et rendu vulgaires toutes les légendes de l'antiquité, bien avant que les traductions des auteurs grecs fussent entre les mains du public. Pour citer un exemple, Shakespeare parle dans son théâtre de Didon, et, à cette occasion, les commentateurs ne manquent pas de noter avec soin qu'aucune traduction anglaise de l'*Énéide* n'existait encore à cette époque. Qu'est-ce que cela fait ? L'histoire de Didon avait été racontée jadis par Gower, Chaucer et Lydgate, et Marlowe venait de la mettre sur la scène. — Un passage du *Songe d'une nuit d'été* montre que Shakespeare connaissait la distinction que fait Ovide entre les flèches de Cupidon, dont les unes sont terminées par une pointe de plomb et les autres par une pointe d'or : faut-il croire qu'il avait pris cela dans l'Ovide anglais ou latin ? C'est possible ; mais, encore une fois, cette conséquence n'est point nécessaire ; les flèches de Cupidon se retrouvent, avec leurs différences caractéristiques, dans le *Roman de la Rose*, dans Surrey, Sidney, Spenser, et chez tous les faiseurs de sonnets du XVIe siècle. Plus tard, Voltaire, héritier à son tour de la tradition, les décrira ainsi dans la première scène de *Nanine :*

Je vous l'ai dit, l'amour a deux carquois :
L'un est rempli de ces traits tout de flamme

(1) *Should we be silent and not speak*, etc. Acte V

Dont la douceur porte la paix dans l'âme,
Qui rend plus purs nos goûts, nos sentiments,
Nos soins plus vifs, nos plaisirs plus touchants;
L'autre n'est plein que de flèches cruelles
Qui, répandant les soupçons, les querelles,
Rebutent l'âme, etc.

Les conclusions de l'*Essai* du docteur Farmer sont exagérées et dépassent ses prémisses. Il croit avoir prouvé que Shakespeare ne savait ni le grec ni le latin : non, il a prouvé seulement que, pour les écrivains de l'une comme de l'autre langue, le poëte se servait de traductions autant que possible; il a prouvé aussi qu'indépendamment de toute traduction, beaucoup de ses connaissances classiques ont pu lui être fournies par la littérature du moyen âge et par celle de la Renaissance.

Le docteur Farmer avait eu l'inqualifiable sottise de critiquer l'instruction classique du grand poëte sur un ton de fatuité impertinente; on dirait que ce petit homme (il devait être petit) est tout vain et tout enflé de faire voir qu'il est plus fort en grec et en latin que Shakespeare. Dans le même ordre de recherches et dans le même esprit, le XVIIIe siècle a vu paraître un autre ouvrage également fameux : *Illustrations of Shakespeare*, c'est-à-dire *Plagiats de Shakespeare*, « avec des observations sur ses anachronismes et diverses autres incongruités qui se trouvent dans ses pièces », par Francis Douce. C'est un gros livre, hérissé d'érudition, sans talent, fort sot, irrespectueux pour Shakespeare, où les erreurs du poëte en histoire et en géographie sont relevées avec une lourdeur pédantesque et une complète inintelligence de la question. J'ai fait dans une autre occasion la contre-critique de l'ouvrage de Douce et l'examen des anachronismes de Shakespeare (1).

Il était naturel qu'à l'époque où la critique regardait Shakespeare comme un sauvage ivre, on n'eût pas grande idée de son instruction littéraire et qu'on l'estimât alors au-dessous de ce qu'elle était en réalité. Quand Schlegel et Coleridge eurent changé de fond en comble l'opinion du monde sur le grand poëte, lorsqu'ils eurent enseigné qu'il ne fallait plus voir en lui un pur enfant de la nature, mais un artiste éclairé et judicieux sachant parfaitement ce qu'il faisait, on tomba dans l'exagération contraire et l'on se fit une idée extravagante de l'étendue et de la profondeur de son savoir. Notre siècle a découvert que Shakespeare savait tout, comme le docteur Pancrace, « fables, mythologie et histoire; grammaire, poésie, rhétorique, dialectique et sophistique; mathématique, arithmétique, optique, onirocritique et physique ». On a extrait de ses œuvres une science du droit, un traité des maladies mentales, un manuel de la vie rustique, une ornithologie, une faune des insectes, une botanique. De ce qu'il emploie avec propriété les mots techniques de la chasse, de la guerre et de la jurisprudence, on a conclu qu'il avait dû être braconnier, soldat et légiste. J'oublie certainement plusieurs de ses titres au doctorat ès sciences universelles; mais récapitulons ceux qui précèdent, la liste en est déjà respectable : jurisconsulte, médecin, agriculteur, zoologue, botaniste, chasseur et homme de guerre, voilà ce que le poëte aurait été. L'auteur d'une *Nouvelle Exégèse de Shakespeare* publiée à Édimbourg en 1859, M. O'Connell, a trouvé dans ses œuvres toute une ethnologie : d'après ce critique, « ce qui fait la grandeur particulière et nouvelle de Shakespeare, c'est que, s'élevant le premier à une contemplation plus étendue à la fois et plus profonde de la nature humaine, il a introduit dans ses drames non plus la peinture seulement d'individus ou de familles, mais l'esquisse et le caractère des races principales qui occupent l'Europe. Tandis qu'Eschyle, avec l'ancien drame, borna sa sphère d'action aux limites de la famille, le fondateur du drame moderne la porta plus loin et jusqu'à des groupes plus larges, conformément au progrès général dans la connaissance des hommes et de la nature. Ce que l'Asie mineure et la Hellade étaient au peuple d'Athènes, l'Europe, dans sa vaste enceinte, l'était aux Anglais de la Renaissance. Les maisons des Pélopides et des Labdacides étaient le thème d'Eschyle; les races germanique, italique, celtique, furent le thème de Shakespeare. D'après ce système, Iago, dans *Othello*, représente le caractère de la race italienne; Hamlet, de la race teutonique; et Macbeth, de la race celtique (1). » C'est encore une opinion exagérée de la science et de la philosophie de Shakespeare qui a donné naissance à ce fameux paradoxe, réédité de temps à autre par quelque fou, que Shakespeare n'avait jamais existé et qu'il ne fallait voir dans ce nom que le pseudonyme du plus grand savant et du plus grand philosophe de cette époque, de François Bacon!

On eut particulièrement à cœur de réhabiliter Shakespeare comme « grand Latin », pour parler avec Molière, et l'on apporta dans cette œuvre une si naïve passion, que le spectateur désintéressé du débat se demande, sans pouvoir décider la chose, lequel des deux partis est le plus ridicule : celui que l'ignorance constatée de Shakespeare rendait vain de sa propre érudition, ou celui qui croit servir la gloire du poëte en montrant qu'il aurait pu remporter un premier prix de version latine. Je citerai un échantillon de l'extrême acrimonie de langage avec laquelle l'école de Coleridge parle des « détracteurs de l'instruction de Shakespeare »; voici en quels termes M. Knight, éditeur et critique de Shakespeare d'ailleurs fort distingué, apprécie l'*Essai* du docteur Farmer :

« Le docteur Farmer a fait un *Essai sur l'instruction de Shakespeare* qui ne contient pas une seule ligne de critique solide depuis la première page jusqu'à la dernière. Si le nom et les œuvres du poëte venaient à périr et qu'il restât un exemplaire unique de l'*Essai* du docteur, tout ce qu'on pourrait conclure de cet ouvrage, c'est que William Shakespeare était un homme fort obscur et ignorant auquel des admirateurs sans goût ont donné une réputation éphémère, et que Richard Farmer était un homme très-distingué et très-instruit qui est venu arracher le masque à cet *usurpateur de renommée*... Pédant, qui n'a fait en toute sa vie d'autre production littéraire que cet arrogant pamphlet! »

Ce passage est presque incroyable, non point à cause du

(1) Voyez la *Revue* du 10 juillet 1875.

(1) Littré, *Littérature et Histoire*.

jugement inique exprimé sur le docteur Farmer, mais à cause de l'étrange opinion sur Shakespeare qui s'y trouve contenue implicitement. Il résulte, en effet, de ces lignes imprudentes, que le poëte aurait *usurpé sa renommée*, s'il fallait croire que le docteur dît vrai en prétendant qu'il ignorait les langues! Je ne demande pas mieux, pour ma part, que de constater les connaissances de Shakespeare en grec et en latin, non pour faire honneur au poëte, mais pour faire plaisir à M. Knight, puisqu'il prend la chose si à cœur; je crois, et je dirai tout à l'heure pour quelle raison je crois que Shakespeare savait au moins le latin; mais vraiment, on se prend à douter que cette opinion soit la plus juste, quand on voit sur quels singuliers arguments on l'a quelquefois appuyée!

Au deuxième acte d'*Hamlet*, Polonius, introduisant les comédiens auprès du prince, fait l'éloge de leur habileté et dit: « Sénèque ne peut être trop lourd, ni Plaute trop léger pour eux, » c'est-à-dire tout bonnement, comme l'explique fort bien l'Allemand Delius dans son commentaire : « Ils sont hommes à jouer sans peine le comique Plaute comme le tragique Sénèque. » Il tombe sous le sens que les mots *lourd* et *léger*, *heavy* et *light*, ne cachent aucune finesse; ils n'ont pas plus de prétention que les mots *chaud* et *froid* dans cette phrase de Sganarelle sur Don Juan : « C'est un épouseur à toutes mains; dame, demoiselle, bourgeoise, paysanne, il ne trouve rien de trop chaud ni de trop froid pour lui. » Mais M. Knight découvre dans ces deux adjectifs une définition admirablement profonde et concise du talent de Sénèque et de celui de Plaute: « Dans *Hamlet*, écrit-il, Shakespeare a caractérisé d'un seul mot deux auteurs dramatiques de l'antiquité, et cela tranche d'une façon péremptoire la question de sa familiarité avec les originaux : « *Sénèque ne peut être trop lourd, ni Plaute trop léger.* »

Dans la *Comédie des méprises*, au cinquième acte, un valet accourt en criant : « Maîtresse, maîtresse! sauvez-vous, et mettez-vous à l'abri; mon maître et son valet ont tous deux rompu leurs liens; ils ont rossé les servantes à la ronde; ils ont lié le docteur, dont ils ont flambé la barbe avec des tisons enflammés, et, pendant que le poil brûlait, ils jetaient sur lui pour l'éteindre de grands seaux pleins d'eau croupie. » Il paraît qu'il y a ici une imitation de Virgile, *Énéide*, chant XII, vers 298 et suivants; on y lit en effet : » Corynæus prit sur l'autel un tison ardent, et, au moment où Ebysus allait le frapper, il le lui jeta au visage; les flammes l'enveloppèrent; sa barbe immense prit feu et brûla en exhalant une odeur de roussi. » Ainsi, toutes les fois qu'on rencontrera dans la littérature l'histoire d'une barbe où on met le feu par malice, il faudra remonter à Virgile comme source de cette invention; l'auteur de l'*Énéide* est également le père de cette scène de *Tristram Shandy* où Sterne nous montre Suzanne allumant avec sa chandelle la perruque du docteur Slop, qui, pour se venger, jette à la figure de la bonne le cataplasme qu'il était en train de faire pour le petit Tristram. — Parce que Shakespeare, dans *As you like it*, décrit la mort d'un cerf et nous montre les grandes larmes rondes qui lui coulent sur la face, faut-il croire qu'il a pris aussi cette peinture au livre VII de l'*Énéide?* Un si grand *braconnier* n'avait-il donc pu voir ce spectacle à la chasse?

On croit rêver, on se frotte les yeux, on relit le passage, quand on voit M. Knight rapprocher Cicéron de Shakespeare à propos de l'éloge des coups, que le poëte a mis dans la bouche d'un esclave, et de l'éloge des lettres, qui se trouve dans un discours de l'orateur. « Lorsque j'ai froid, dit Dromio, mon maître me réchauffe avec des coups; lorsque j'ai chaud, il me rafraîchit avec des coups; si je dors, ce sont des coups qui me réveillent; si je m'assieds, ce sont des coups qui me font lever; lorsque je sors de la maison, ce sont des coups qui m'en chassent; lorsque je rentre, ce sont des coups qui me souhaitent la bienvenue. » — « Les lettres, dit Cicéron, sont l'exercice du jeune âge et le charme de la vieillesse; ornement de la bonne fortune, elles offrent, dans l'adversité, un refuge et une consolation; agrément du foyer domestique, faciles à cultiver partout, elles nous tiennent compagnie la nuit, en voyage et à la campagne. » Je donne ma parole d'honneur que ce rapprochement se trouve dans les *Études* de M. Knight *sur Shakespeare*, à la page 111 (1).

Pour ce qui est des auteurs grecs, M. Knight n'ose pas affirmer positivement que Shakespeare les ait lus dans l'original; mais on sent qu'il voudrait insinuer cette opinion dans l'esprit du lecteur. Comparant le misanthrope de Shakespeare à celui de Lucien, il passe complaisamment en revue les nombreux points de ressemblance du poëte avec le satirique, et il fait observer qu'aucune traduction de Lucien n'avait encore paru en Angleterre. Cependant, comme le sujet de Timon le misanthrope était populaire auparavant et qu'il avait été déjà mis sur la scène, M. Knight est bien obligé d'admettre, après tout, que Shakespeare peut l'avoir connu dans ses principaux détails, sans être remonté directement à la source.

Dans le drame historique de *Henry V*, acte Ier, scène II, on lit : « Pendant que le bras armé combat au dehors, la tête prudente se défend au dedans; car tous les membres d'un État, petits et grands, chacun dans sa partie, doivent agir d'accord et concourir à l'harmonie générale, comme en un concert (2) ».

Suivent une comparaison très-poétique de la république de sa beilles avec un État bien gouverné, et une série d'images toutes destinées à rendre sensible cette vérité, « qu'un millier d'entreprises sur pied à la fois peuvent aboutir à une même fin et marcher de front sans que l'une souffre de l'autre ». La

1) *When I am cold he heats me with beating, when I am warm he cools me with beating. I am waked with it when I sleep, raised with it when I sit, driven out of doors with it when I go from home; welcomed home with it when I return.* (Shakespeare.) — *Hæ studia adolescentiam agunt, senectutem oblectant, secundas res ornant, adversis perfugium ac solatium præbent, delectant domi, non impediunt foris, pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur.* (Cicéron.)

(2) While that the armed hand doth fight abroad,
The advised head defends itself at home :
For government, though high, and low, and lower,
Put into parts, doth keep in one concent,
Congruing in a full and natural close,
Like music.

même idée se rencontre dans la *République* de Platon et dans un fragment conservé par saint Augustin du traité longtemps perdu que Cicéron avait composé sous le même titre (1). A ce sujet, M. Knight, dans son édition de Shakespeare, publie la note suivante :

« Le passage de Cicéron avec lequel les vers de Shakespeare ont une telle analogie est extrait de cette portion du traité perdu *De republica* qui nous a été conservée dans les écrits de saint Augustin.

« La première question qu'on se pose est donc celle-ci : Shakespeare avait-il lu ce fragment de saint Augustin? Mais, d'après tout ce que nous savons, le *De republica* de Cicéron était une imitation de la *République* de Platon; la phrase que nous avons citée se trouve presque littéralement dans Platon; et, ce qui est plus curieux encore, les vers de Shakespeare sont plus profondément imbus de la philosophie platonicienne que le passage de Cicéron... Ils développent sans aucun doute la grande doctrine platonicienne de la triade formée par trois principes dans l'homme, et de l'identité de la constitution de l'homme avec la constitution de l'État.

« Le passage même de la *République* de Platon auquel nous faisons allusion, poursuit le savant commentateur, est dans le quatrième livre et peut se traduire ainsi : « Ce n'est pas « seulement la sagesse et la force qui font un État sage et fort; « c'est aussi l'ordre, qui, tel que l'harmonie appelée diapason, « est répandu dans l'État tout entier, faisant concourir à la « même mélodie les plus faibles, les plus forts et les intermé- « diaires. » Et encore : « Le pouvoir harmonique de la justice « poétique est identique à l'accord musical qui réunit les « trois cordes, l'octave, la basse et la quinte. » — Or, au temps de Shakespeare, aucun ouvrage de Platon n'avait été traduit en anglais, sauf un seul dialogue par Spenser. »

Dans une question de ce genre, où, quel que soit l'avis préféré, il n'est pas possible de prétendre à la certitude, on aurait mauvaise grâce à s'écarter d'une modeste et prudente réserve; mais je crois qu'une règle toujours bonne est de choisir entre les diverses explications d'un fait celle qui est la plus simple. Il s'agit ici d'expliquer la présence dans les œuvres de Shakespeare d'un passage imbu de l'esprit du platonisme, et si beau dans sa forme, si plein d'une sagesse et d'une philosophie antique, qu'il semble écrit par la plume même de Platon. Rappelons d'abord que la comparaison d'un gouvernement bien ordonné avec un concert où chaque instrument joue sa partie, ou avec une ruche d'abeilles, est devenue dans la littérature un lieu-commun; depuis que les deux grands auteurs grec et romain d'un traité sur *la République* l'ont mise en circulation, il n'est peut-être pas un philosophe ou un poëte de l'antiquité dans les écrits desquels on ne trouvât à citer quelque chose d'analogue. Le platonisme était à la mode chez les poëtes anglais de la Renaissance : sir Philip Sidney avait avec Spenser de hautes conversations sur l'idée de la beauté supra-sensible. L'auteur d'*Euphues* a emprunté le nom de son héros à la *République* de Platon, et ce roman contient un développement à perte de vue sur la comparaison des gouvernements humains avec ceux que nous offre le spectacle de la nature, en particulier celui des abeilles. L'ennui de cette amplification de rhétorique en fait un morceau très-inférieur à la poésie de Shakespeare et beaucoup moins digne d'être rapproché du modèle antique; mais c'est ici précisément que nous pouvons voir le génie à l'œuvre dans une de ses opérations les plus merveilleuses : à travers les délayages et les extravagances où se sont égarés une longue suite d'imitateurs, un génie bien doué retrouve et fait revivre une ancienne conception dans sa sincérité et sa fraîcheur première; il y a une fraternité entre tous les grands esprits, et ce que Platon a pensé une fois, Shakespeare, venant à en rencontrer ailleurs l'expression affaiblie, a pu le repenser presque sous la même forme. Nous verrons le plus curieux exemple de ce pouvoir de résurrection que possède le génie, quand nous étudierons le personnage de Cressida : Shakespeare, très-probablement, ne connaissait pas l'œuvre du trouvère obscur qui a conçu la première idée de cette brillante coquette; mais, à travers les altérations plus ou moins maladroites des imitateurs innombrables de Benoît de Sainte More, le grand poëte a ressaisi les traits essentiels de la jeune fille avec une étonnante sûreté.

De tous les petits rapports de détails que le théâtre de Shakespeare présente en si grande abondance avec des textes de l'antiquité classique, ceux qui touchent à la philosophie ont chance d'offrir le plus d'intérêt, car ici l'on espère avoir mieux que des mots et trouver au moins le reflet de quelques pensées. Un professeur de l'Université de Berne, M. Hebler, a consacré un chapitre de son livre sur Shakespeare (1) à relever tous les passages où le poëte rappelle le nom ou les idées d'un philosophe ancien. Je prendrai la fleur de ces quelques pages en y ajoutant ce que mes propres lectures de Shakespeare m'ont appris.

Rien n'est poétique comme le début du cinquième acte du *Marchand de Venise* : Jessica et Lorenzo sont assis par une nuit d'été dans le jardin de Portia; ils chantent l'hymne éternel de l'amour; les réminiscences de l'antiquité, plus ou moins inexactes et vagues, qui viennent se mêler à leur musique, composent une partie du charme de ce ravissant duo :

LORENZO.

La lune resplendit. Dans une nuit pareille à celle-ci, pendant que l'air caressant baisait doucement la cime des arbres qui frémissaient à peine, dans une nuit pareille, Troïlus monta sur les murailles de Troie et, regardant vers les tentes des Grecs, mit toute son âme dans un soupir, en songeant que Cressida y couchait cette nuit (2).

JESSICA.

Dans une nuit pareille, Thisbé, craintive, foula d'un pied

(1) Voici ce passage, que le commentateur de Shakespeare, Théobald, a eu le premier l'idée de citer : *Ut in fidibus ac tibus atque cantu ipso ac vocibus, concentus est quidam tenendus ex distinctis sonis, quem immutatum ac discrepantem aures eruditæ ferre non possunt, isque concentus ex dissimillimarum vocum moderatume concors tamen efficitur et congruens : sic ex summis et infimis et mediis interjectis ordinibus, ut sonis, moderata ratione civitas consensu dissimillimorum concinit, et quæ harmonia a musicis dicitur in cantu, ea est in civitate concordia, arctissimum atque optimum omni in republica vinculum incolumitatis : quæ sine justitia nullo pacto esse potest.*

(1) *Aufsätze über Shakespeare.*

(2) Souvenir de Chaucer.

léger la rosée et vit l'ombre du lion avant de le voir lui-même, et, affolée, prit la fuite.

LORENZO.

Dans une nuit pareille, Didon, une branche de saule à la main (1), se tint sur le rivage de la mer farouche, rappelant avec des gestes désespérés son amant à Carthage.

JESSICA.

Dans une nuit pareille, Médée cueillit les herbes magiques qui rajeunirent le vieil Æson.

LORENZO.

Dans une nuit pareille, Jessica s'envola de la maison du riche Juif et, riche d'amour, courut de Venise à Belmont.

JESSICA.

Et, dans une nuit pareille, le jeune Lorenzo lui jura qu'il l'aimait bien et lui vola son cœur par mille serments de fidélité, dont pas un n'était vrai.

LORENZO.

Et, dans une nuit pareille, la jolie Jessica, comme une méchante petite pie-grièche, calomnia son amant, et il lui pardonna... Regarde, Jessica, avec quelle profusion le firmament est semé de brillantes patènes d'or; le plus petit de ces globes que tu vois a son mouvement et sa musique céleste; ce sont des esprits immortels qui font un harmonieux concert et chantent comme les chérubins et les anges; mais, tant que nous restons enfermés dans cette grossière prison d'argile, nous n'en pouvons percevoir les sons.

Cette idée d'une musique des sphères appartient primitivement à la philosophie ou plutôt à la poésie de Platon; il y a dans le beau fragment de Cicéron connu sous le nom de *Songe de Scipion* une pensée toute semblable à celle des derniers vers que je viens de traduire. Dans *Antoine et Cléopâtre*, Cléopâtre, regrettant Antoine, compare sa voix à la musique des sphères, et c'est aussi le compliment qu'adresse, dans *le Soir des Rois*, la comtesse Olivia au faux page dont elle est amoureuse. Périclès, prince de Tyr, ravi en extase d'avoir retrouvé sa fille Marina, entend tout à coup une musique imperceptible à l'ouïe des autres personnages, et qu'il appelle la musique des sphères.

Aristote est nommé dans la première scène de *Taming of the Shrew*; mais une mention plus curieuse de ce philosophe se trouve dans *Troïlus et Cressida*, acte II, scène II. Priam avec ses fils tient un conseil de guerre : il s'agit de savoir si l'on rendra Hélène aux Grecs pour avoir la paix. Troïlus et Pâris opinent pour la continuation de la guerre avec la fougue étourdie de la jeunesse; mais Hector, leur aîné, aussi prudent, aussi sensé que brave, soutient un autre avis : il est partisan de la paix; il trouve juste autant que politique de restituer la femme de Ménélas à son légitime époux, et il reprend ses deux écervelés de frères en ces termes :

« Pâris et Troïlus, vous avez discouru sur l'affaire en question fort superficiellement et tout à fait selon le caractère des jeunes gens, qu'Aristote jugeait incapables de comprendre la philosophie morale. »

C'est un plaisant anachronisme que cette mention d'Aristote dans un discours d'Hector; je ne sais si Shakespeare l'a commis par inadvertance ou à dessein; le caractère de licence humoristique répandu dans toute la pièce donne de la vraisemblance à cette dernière supposition. Gœthe s'est bien permis de mettre le nom de Luther dans la bouche du docteur Faust! Il est fort inutile de supposer, sur la foi de ce passage, comme le fait Gervinus, que Shakespeare a pu lire l'*Éthique* d'Aristote : si un poëte de nos jours rappelait une doctrine de la philosophie cartésienne, éclectique ou positiviste, faudrait-il donc croire qu'il a lu les ouvrages de Descartes, de Cousin ou d'Auguste Comte? Bacon, dans le *De augmentis*, cite aussi cette opinion d'Aristote sur la jeunesse, et, chose assez curieuse, il commet précisément la même erreur que Shakespeare : ce n'est pas de la philosophie morale, c'est de la politique qu'Aristote jugeait les jeunes gens incapables.

Pythagore est plusieurs fois nommé dans Shakespeare, toujours avec une allusion ironique à sa doctrine de la transmigration des âmes. Gratiano, personnage plaisant du *Marchand de Venise*, dit à Shylock qu'il a dû être un loup dans une existence antérieure; Rosalinde, dans *As you like it*, se rappelle confusément avoir été jadis un rat d'Irlande; le clown du *Soir des Rois*, turlupinant l'intendant Malvolio, lui conseille de ne point tuer de bécasse, de peur de déloger l'âme de sa grand'mère de son domicile actuel. Dans ces trois passages, l'autorité de Pythagore est invoquée.

Sans nommer Héraclite, Shakespeare fait allusion à ce philosophe lorsque, dans la scène II du *Marchand de Venise*, Portia dit d'un de ses prétendants, jeune homme mélancolique et morose, qu'il deviendra semblable en vieillissant au philosophe qui pleurait sans cesse.

Épicure n'est pour Shakespeare que le matérialiste voluptueux de la tradition vulgaire : c'est ainsi qu'il est présenté dans *Antoine et Cléopâtre* (II, I), dans *le Roi Lear* (I, IV), dans *Macbeth* (V, III) et dans *les Joyeuses Bourgeoises de Windsor* (II, II).

Shakespeare ne nomme Socrate qu'une fois, c'est dans *La méchante femme mise à la raison* : on devine bien que c'est du mari et non du philosophe qu'il parle; Petruchio répond au rapport que lui font ses amis sur l'humeur colérique de Catharina : « Fût-elle aussi maudite et aussi détestable que la Xantippe de Socrate, elle ne me fait pas peur. »

Il est remarquable que Shakespeare se moque volontiers des philosophes : chose non-seulement permise, mais très-philosophique au fond. « Se moquer de la philosophie, a dit Pascal, c'est vraiment philosopher »; à plus forte raison, se moquer des philosophes. Dans *Beaucoup de bruit pour rien*, Leonato observe que jamais on ne vit un philosophe supporter patiemment le mal de dents, « quoiqu'ils aient, dans leurs écrits, affecté un style de dieux et nargué la fortune et la souffrance ». Dans *le Roi Jean*, Constance, ayant perdu son fils Arthur, dit au cardinal Pandolpho : « Je ne suis pas folle; plût au Ciel que je le fusse! car alors j'oublierais... Oh! si je pouvais devenir folle, quel chagrin j'oublierais!... Prêchez-moi un peu de philosophie pour me faire perdre la raison. »

(1) Steevens, un des principaux éditeurs de Shakespeare au XVIIIe siècle, note ce passage comme une preuve entre mille *out of mann'* que Shakespeare ne lisait pas les classiques.

Comment le roi Lear nomme-t-il Edgar, qui contrefait le fou? Son *philosophe !*

Shakespeare a raillé surtout les truismes dont les philosophes sont coutumiers, ces vérités banales que les badauds admirent comme des pensées profondes et qui ont valu leur renommée aux sept Sages de la Grèce. Le langage de Pierre de Touche, le *clown* d'*As you like it*, est tout rempli de sentences à l'instar des sept Sages. Au paysan William, qui ouvre de grands yeux en entendant un si *biau* discours, Pierre de Touche dit gravement : « A présent, je me rappelle une maxime : Le fou se croit sage, et le sage reconnaît lui-même n'être qu'un fou. Le philosophe païen, quand il avait envie de manger une grappe, ouvrait les lèvres au moment de la mettre dans sa bouche, voulant dire par là que les grappes étaient faites pour être mangées et les lèvres pour s'ouvrir. » Le pasteur Evans, dans *les Joyeuses Bourgeoises de Windsor*, pense avec la même justesse que « les lèvres sont une partie de la bouche », et dit partager cette opinion avec « divers philosophes ». Falstaff n'est pas moins judicieux lorsque, singeant le roi d'Angleterre, il s'adresse en ces termes à son fils Henry : « Il est une chose, Harry, dont tu as souvent ouï parler et qui est connue à bien des gens dans notre pays sous le nom de poix ; cette poix, *selon le rapport des anciens auteurs*, est salissante : il en est de même de la société que tu fréquentes. »

Un érudit qu'amuserait la besogne, assez ingrate et stérile à mon gré, de relever dans les œuvres de Shakespeare tous les passages qui peuvent servir de texte ou de prétexte à des citations classiques aurait dans ce travail trois choses à distinguer : 1° les emprunts directs à des auteurs anciens ; 2° les emprunts faits par voie indirecte ; 3° les simples coïncidences. La distinction ne serait pas toujours facile. — Aux funérailles d'Ophelia, le frère de la morte, Laertes, lui fait ce poétique et touchant adieu : « Mettez-la dans la terre, et puissent de sa belle chair immaculée mille violettes éclore ! » Perse avait dit :

> Non nunc e manibus istis,
> Non nunc e tumulo fortunataque favilla
> Nascentur violæ ?

Y a-t-il emprunt ou coïncidence ? — Polonius dit de la folie d'Hamlet : « Quoique ce soit de la folie, on y surprend néanmoins une certaine méthode (1). » Un commentateur a remarqué que c'est précisément le vers d'Horace :

> Insanire paret certa ratione modoque.

Je crois que sans le vers d'Horace, la phrase de Polonius existerait telle quelle. — Hamlet parle du pays inexploré dont la frontière n'est repassée par aucun voyageur : il est naturel de rappeler à cette occasion de beaux vers de Catulle (2) ; mais est-il nécessaire de rappeler aussi qu'aucune traduction anglaise de Catulle n'avait encore paru, et l'imagination des deux poëtes n'a-t-elle pu ici se rencontrer ? — Le sommeil est une image de la mort : voilà une idée bien connue ; on la rencontre sous diverses formes dans *Macbeth* (1), dans *Cymbeline* (2), dans le *Songe d'une nuit d'Été* (3) : un commentateur a une assez pauvre opinion de l'imagination de Shakespeare pour supposer que cette comparaison a pu lui être suggérée par un passage de Marlowe traduisant un vers d'Ovide ! — Coriolan dit : « On m'aimera quand on m'aura perdu », et la même pensée se trouve dans *Antoine et Cléopâtre* (4) ; on cite à ce propos le mot d'Horace :

> Extinctus amabitur idem.

Je le veux bien, mais il faut noter aussi qu'un vieux proverbe disait : *When people are miss'd, then they are mourn'd ;* « Quand les gens ne sont plus, c'est alors qu'on les aime. » — Dans les *Deux amis de Vérone*, Protée, amoureux de Silvie, lui annonce la mort de Valentin, qu'elle aime ; Silvie le repousse en lui disant que son cœur est enfermé dans la tombe du jeune seigneur : c'est ainsi que Didon affirme que son amour a été emporté par Sichée dans le tombeau :

> Ille habeat secum servetque sepulcro.

Est-ce dans Virgile, est-ce dans le cœur humain que Shakespeare a pris la réponse de Silvie ? — Dans la *Tempête*, Miranda dit à Ferdinand : « Je suis votre femme, si vous voulez m'épouser ; sinon, je veux mourir votre servante : être votre compagne, vous pouvez me le refuser ; mais je serai votre esclave, que vous le vouliez ou non. » Ce langage, d'une part, est si naturel à la passion ; d'autre part, le souvenir de cinq vers délicieux de Catulle se présente si naturellement aussi (5), que je serais embarrassé de décider s'il y a eu coïncidence ou emprunt. — Il en est de même de ce passage de la *Comédie des Méprises* où Adriana dit à Antipholus : « Viens, je veux m'enlacer à ton bras. Tu es un ormeau, mon époux, et moi une vigne dont la faiblesse, mariée à un tronc plus robuste, se nourrit de ta force. » Shakespeare peut très-bien avoir imité Catulle (6) ; — mais Beaumont et Fletcher font dire dans une comédie à un pédant : « Mariez-vous à la science, » et, dans les *Femmes savantes*, Armande dit à Henriette, exactement dans le même esprit et presque dans les mêmes termes :

> Mariez-vous, ma sœur, à la philosophie,

sans que Molière ait imité Beaumont et Fletcher.

---

(1) *Though this be madness, yet there's method in it.*

(2) Qui nunc it per iter tenebricosum
Illuc unde negant redire quemquam.

(1) This downy sleep, death's counterfeit.

(2) Sleep the ape of death.

(3) Death counterfeiting sleep.

(4) The ebb'd man, ne'er lov'd, till ne'er worth love,
Comes dear'd, by being laked.

(5) Si tibi non cordi fuerant connubia nostra,
Attamen in vestras potuisti ducere sedes,
Quæ tibi jucundo famularer serva labore,
Candida permulcens liquidis vestigia lymphis,
Purpureave tuum consternens veste cubile.

(6) Lenta qui, velut assitas
Vitis implicat arbores,
Implicabitur in tuum
Complexum.

Dans une statistique de tous les passages de Shakespeare où l'on retrouve quelque chose de l'antiquité, citer les anciens ne serait encore que la moindre partie de la tâche ; il faudrait indiquer en outre comment le poëte les a connus : par la littérature contemporaine, par des traductions, ou par le texte. On lit dans *Troïlus et Cressida* : « Être sage et amoureux à la fois excède le pouvoir de l'homme ; les dieux seuls possèdent ce privilége. » Cette pensée se rencontre pour la première fois dans Publius Syrus, auteur latin du 1er siècle avant J.-C. Les commentateurs ont donc commencé par dire que Shakespeare avait connu directement et traduit un passage de Publius Syrus. Mais, un jour, un érudit découvrit une traduction anglaise de Publius Syrus par Taverner, publiée en 1553, à la fin d'un petit volume in-12 intitulé *Distiques de Caton;* dès lors il sembla plus naturel de supposer que Shakespeare avait connu Publius Syrus par la traduction anglaise. Ce n'est pas tout. Un autre érudit trouva la pensée de Publius Syrus dans une pièce de Marston intitulée *la Courtisane hollandaise* (1605) et dans *le Calendrier du Berger*, première œuvre de Spenser ; à partir de ce moment, une troisième explication, plus vraisemblable que les deux autres, prévalut dans la critique : Shakespeare avait tout simplement emprunté le passage de Publius Syrus à la littérature contemporaine. Les exemples de ce genre sont innombrables, *ab uno disce omnes.* Si lisez des anciens qu'on suppose Shakespeare, tout le monde admettra que ce qu'il connaissait le mieux, c'étaient les auteurs de son pays et de son temps, et il n'y a rien du tout d'injurieux pour ce grand poëte à constater avec le docteur Farmer que les traductions lui étaient plus familières que les originaux. Dans *Taming of the Shrew*, acte IV, scène v, on lit : « Jeune vierge, frais bouton de rose, où vas-tu ? quelle est ta demeure ? Heureux les parents d'une si belle enfant ! plus heureux l'homme auquel un astre favorable te donnera pour aimable compagne de sa couche ! » La première idée de cette salutation est dans Homère ; l'auteur des *Métamorphoses* l'a empruntée au père de toute poésie ; Golding a traduit Ovide ; Shakespeare a connu et imité Golding : ce n'est pas seulement Steevens, c'est Delius qui le dit. Qu'importe l'intermédiaire d'une traduction ? Le passage de Shakespeare en est-il moins parfumé d'antiquité ? pourrait-il être plus homérique si le poëte l'avait transcrit directement du texte même de l'*Odyssée ?*

Il y a cependant des vers que Shakespeare, selon toute vraisemblance, a traduits ou imités lui-même des classiques. Egéon, dans la *Comédie des Méprises*, commence en ces termes le récit de sa tragique histoire : « On ne pouvait m'imposer une tâche plus pénible que celle de dire mes indicibles malheurs » ; ce début ressemble trop à l'*Infandum regina jubes renovare dolorem*, et ce texte est trop connu de toutes les manières pour qu'on puisse révoquer en doute l'emprunt direct. — Plus loin, racontant la tempête dans laquelle son vaisseau a péri, Egéon décrit l'obscurité menaçante du ciel et dit que « tout donnait à leurs esprits épouvantés l'horrible certitude d'une mort immédiate ».

Le vers de Virgile :

Præsentemque viris intentant omnia mortem

est ici serré de très-près. — Dans la *Tempête*, on lit : « La puissante reine de cet État, la grande Junon s'avance ; je la reconnais à sa démarche. » Le souvenir de l'*Incedo regina* n'est-il pas manifeste ? — Dans *Taming of the Shrew*, Petruchio, après avoir dit de Catharina : « Fût-elle aussi maudite et aussi détestable que la Xantippe de Socrate », ajoute : « Fût-elle aussi orageuse que les flots de la perfide Adriatique » : c'est une traduction exacte de l'*Improbo iracundior Adria* de l'ode si connue d'Horace à Lydie : *Donec gratus eram...*

Fréquemment Shakespeare mêle à son texte des mots et des phrases de latin ; dans la comédie que je viens de citer, il y a deux vers d'Ovide (1) et un vers de Térence (2). Ce dernier vers n'est pas tout à fait conforme au texte de l'auteur latin, et il est prouvé que Shakespeare l'a pris dans la grammaire latine de Lilly ; mais il aurait pu avec la même facilité le prendre dans Térence. Il donne une épigraphe latine à son poëme de *Vénus et Adonis :* soyons certains qu'il aurait répugné à sa nature exempte de toute espèce de pédanterie et de charlatanisme d'affecter un savoir qu'il n'aurait point eu. Shakespeare, n'en doutons pas, savait le latin aussi bien qu'homme de son temps, et de son temps le public lettré savait cette langue mieux que du nôtre.

Il y avait à Stratford-sur-Avon, où naquit le poëte, une école libre de grammaire où l'on pouvait entrer moyennant trois conditions : résider dans la ville, être âgé de sept ans, savoir lire. Le petit William Shakespeare fut mis à cette école par son père, probablement en 1571, lorsqu'il eut atteint l'âge de sept ans et qu'il sut lire. Les heures d'école étaient fort longues : du point du jour à la nuit en hiver, de six heures du matin à six heures du soir en été, sauf l'intervalle des repas et des récréations. On y enseignait certainement le latin et peut-être — mais cela n'est pas aussi sûr — le grec, le français et l'italien. Térence, Virgile, Cicéron, Salluste et César étaient les auteurs principaux que les enfants lisaient en apprenant les règles de la grammaire de Lilly, de Donatus ou de Valla. Des traditions diverses, mais toutes conformes en un point, rapportent que vers 1578, c'est-à-dire après environ sept ans d'éducation scolaire, William fut retiré de l'école avant d'avoir achevé son cours régulier d'études. Son père paraît avoir traversé à ce moment une crise d'embarras pécuniaire. Comme la famille du jeune Shakespeare était nombreuse et pauvre, il n'est pas probable qu'il ait trouvé en sortant de l'école le temps ni les moyens de continuer seul les études commencées. Ajoutons qu'il se maria à dix-huit ans, qu'à vingt et un ans il se trouvait père d'un fils et de deux filles, et que dans de pareilles conditions il n'avait certainement pas beaucoup d'heures à donner à de studieux loisirs. Il se fit comédien, non sans souffrir dans sa fierté, comme ses sonnets l'indiquent, de ce que cette position avait d'humiliant ; il retoucha de vieilles pièces pour le compte des directeurs de théâtres, il chercha de toutes les façons possibles à servir qui pouvait le payer et à gagner sa vie. Bref, les com-

(1) Hæc illat Simois, hic est Sigeia tellus,
Hic steterat Priami regia celsa senis. (Acte III, scène I.)

(2) Redime te captum, quam queas, minimo. (Acte I, scène I.)

mencements de sa carrière dramatique furent fort rudes et ne lui laissèrent point une minute pour tout ce qui n'était pas tourné vers un but d'utilité pratique et prochaine, point de temps, par conséquent, pour l'étude proprement dite, l'étude patiente et profonde. Son esprit absorbait mille connaissances avec une dévorante activité; mais ce n'était pas pour les garder et pour les méditer : c'était pour produire incessamment, au fur et à mesure qu'il apprenait. L'argent vint, et avec l'argent la sécurité. Cependant, même lorsqu'il ne fut plus sous le coup du besoin, les lectures de Shakespeare conservèrent jusqu'à la fin de sa vie le caractère de hâte qu'elles avaient au début : ce n'étaient point des matériaux lentement accumulés et serrés précieusement dans la mémoire pour quelque grande construction monumentale à venir ; il s'en emparait avidement, avec la préoccupation d'une mise en œuvre immédiate. Voilà pourquoi il se jette sur la traduction des *Vies* de Plutarque par North, traduction de seconde main, faite sur le français d'Amyot et deux fois inexacte par conséquent, sans s'inquiéter de ce qu'on en pense à Chéronée : ces pierres quelconques lui suffiront pour faire un palais ; qu'importe leur valeur brute ? il saura bien les transformer. Voilà aussi pourquoi il lit la traduction anglaise des *Métamorphoses* d'Ovide, de préférence à l'original : ce n'est point qu'il ne sache pas assez de latin ; mais l'anglais se lit plus vite, il y aura moins de temps perdu.

Sept ans d'école, cela suffit pour mettre un adolescent à même de lire couramment les textes latins faciles et de déchiffrer les autres. Au XVIe siècle, le latin était encore presque une langue vivante ; on sortait à peine du moyen âge, où on l'avait parlée, et beaucoup de lettrés et de savants continuaient à l'écrire. C'était vraiment alors une connaissance vulgaire ; de nombreuses femmes la possédaient, et il n'y a pas l'ombre d'une raison pour la refuser à Shakespeare. Il est probable qu'il a lu les *Ménechmes* de Plaute dans l'original ; la traduction anglaise de cet ouvrage n'a paru que plusieurs années après la *Comédie des Méprises* : les conjectures diverses qu'on a faites pour chercher par quels intermédiaires Shakespeare a pu connaître l'œuvre du vieux comique procèdent toutes de cette supposition sans fondement, que le poëte, au besoin, n'aurait jamais été capable de se tirer seul d'un texte latin. Gervinus affirme que Shakespeare était profondément versé dans la connaissance de Sénèque et de Plaute : c'est beaucoup dire ; qu'il ait lu, soit en latin, soit plutôt en anglais, tout le théâtre de Sénèque, si connu et si admiré alors, et une partie de celui de Plaute, cela est extrêmement probable ; mais Gervinus parle d'une familiarité intime : une telle proposition n'aurait pas dû être avancée sans preuves. Je ne connais pas dans Shakespeare d'autre imitation de Plaute que la *Comédie des Méprises*, et il n'est même pas tout à fait démontré que cette imitation soit directe. Vers la fin de la tragédie de *Cymbeline*, Jupiter, assis sur un aigle, paraît au milieu des éclairs et du tonnerre et dicte ses arrêts dans le même mètre antique qu'avaient employé Heywood et Studley pour traduire Sénèque : voilà toute la preuve que donne Gervinus de la *familiarité intime* du poëte avec le tragique latin. Warburton avait cru voir dans *Antoine et Cléopâtre* un vers imité de l'*Hercule* de Sénèque (1) ; mais Steevens pense qu'il a été emprunté plutôt au livre IX des *Métamorphoses*. — Gervinus joute : « Si Shakespeare avait jamais eu l'occasion de nommer son idéal, d'indiquer les plus parfaits modèles d'art dramatique qu'il avait sous les yeux, il n'aurait cité aucun autre poëte que Plaute et que Sénèque ! » C'est là une assertion purement gratuite. Je maintiens que les sentiments de Shakespeare à l'égard de toute l'antiquité classique étaient ceux d'une parfaite indifférence ; il ne la regardait que comme un grand magasin de matériaux pour son art, et, à ce titre, elle était pour lui absolument sur le même pied d'estime que les légendes du moyen âge et les traditions de l'histoire d'Angleterre.

Un historien qui n'avance rien à la légère, Hallam, note dans les œuvres de Shakespeare un certain nombre de *latinismes*, c'est-à-dire de tournures ou d'expressions plus conformes au génie de la langue latine qu'à celui de la langue anglaise (2). Gervinus répète cette remarque intéressante de Hallam, et le très-exact auteur d'une biographie critique de Shakespeare, M. Samuël Neil, ne craint pas d'écrire que le langage du poëte « est fortement empreint de latinité ».

Quant au grec, il faut dire sans hésiter que Shakespeare ne savait pas cette langue. Même en admettant qu'à l'école il ait appris les déclinaisons et les verbes, cela ne suffisait point pour le mettre à même de lire aucun auteur grec dans l'original. Tout le monde sait qu'on n'apprend pas le grec au collége : or, Hallam nous assure que, si les hommes du XVIe siècle étaient beaucoup plus forts que nous en latin, les études grecques n'étaient guère meilleures qu'elles ne le sont aujourd'hui ; nous pouvons donc prendre pour mesure de l'instruction de Shakespeare en grec celle d'un collégien de nos jours, et d'un collégien qui n'a pas achevé ses études : c'est l'ignorance la plus absolue. Il serait plaisant que M. Knight en conçût quelque honte pour le grand poëte. Qui donc sait le grec ? Schiller et Gœthe, comme l'atteste leur correspondance lisaient dans des traductions Homère, Aristote et les Tragiques.

Dans cette question de l'instruction de Shakespeare, il ne faut jamais oublier que les poëtes ont à leur disposition un instrument qui n'est pas entre les mains de tous les gens d'étude ; cet instrument, c'est le génie. « Les grands artistes, a fort bien dit M. Taine, n'ont pas besoin d'avoir appris, ils devinent. J'ai vu tel d'entre eux, d'après une armure, un costume, un recueil d'ameublements, entrer dans le moyen âge plus profondément que trois savants mis bout à bout. Ils reconstruisent comme ils construisent, naturellement, sûrement, par une inspiration qui est un raisonnement ailé. »

Shakespeare est un des hommes les plus instruits qui

(1) *Let me lodge Lichas on the horns o'the moon.* (Acte IV, scène X.)

(2) « *Things base and vile, holding no quantity* » (*for value*). — *Rivers, that* « *have overborn their continents* » (the *continente ripa* of Horace), — « *compact of imagination* » — « *something of great constancy* » (for *consistency*), — « *sweet Pyramus translated there* » — » *the laws of Athens, which by no means we may extenuate.* »

aient jamais existé. Entendons enfin l'instruction au sens large et libéral de ce mot, et ne réduisons plus la question à une misérable chicane de pédants sur son plus ou moins de grec et de latin. « Armé d'une infatigable curiosité, il lisait sans cesse, écrit Philarète Chasles; il se mettait au courant de toutes choses : la traduction de l'Arioste par Harrington, celle de Plutarque par Amyot et North, celle du Tasse par Fairfax, celle de Montaigne par Florio, sont entre ses mains au moment de leur apparition. Il lit les voyages de Walter Raleigh, ceux de Hakluyt, et la *Semaine* de du Bartas, traduite en anglais... Contes, histoires, drames, chroniques, œuvres théologiques, sonnets amoureux, tout ce que la presse du XVIe siècle imprimait, tout ce qui lui tombait sous la main, il le lisait; et ses drames sont encore une véritable encyclopédie de ce temps-là. » Il connaissait Rabelais, dont le souvenir se rencontre dans deux de ses comédies (1). Et Montaigne ! Quelle porte ouverte sur l'antiquité classique que le livre des *Essais!* Un autre ouvrage de la bibliothèque de Shakespeare était l'*Histoire naturelle* de Pline. Il y a dans *Antoine et Cléopâtre* une docte dissertation sur le Nil (2); dans *Troïlus et Cressida*, Troïlus reproche à son frère Hector sa clémence envers les vaincus et dit que ce *vice* convient mieux à un lion qu'à un homme (3) : c'est une idée de Pline l'ancien : ce grand naturaliste avait observé que le lion est miséricordieux et fait grâce à toute créature qui le supplie humblement de l'épargner en se prosternant devant lui (4).

Comme tous les hommes vraiment instruits, Shakespeare connaissait son ignorance. La science du plus grand savant de la terre n'est jamais qu'un néant, comparée à la quantité infinie des choses qu'il ignore. Une nuit épaisse nous environne : mieux notre petit flambeau nous éclaire, plus nous sommes capables de sonder la profondeur de cette nuit. Dans un de ses sonnets, le poëte, voulant peindre un immense abîme, emploie l'image de la distance qui sépare le vrai savoir de son ignorance grossière. Il dit ailleurs que l'ignorance est la malédiction de Dieu, et la science l'aile qui nous ravit au ciel. Pope fait une réflexion très-fine : il pense qu'on a exagéré l'ignorance de Shakespeare par besoin d'opposition et de symétrie, pour mieux faire contraste avec Ben Jonson, qui était un grand savant. Il n'y a peut-être pas de plus pernicieuse source d'erreurs en critique que cette manie d'opposer entre eux les grands contemporains par des caractères nettement tranchés : parce que Shakespeare est un poëte plein de fantaisie, on a dit que Ben Jonson était un esprit tout de prose ; parce que Corneille a une mâle vigueur, on a inventé, en dépit d'*Athalie* et de *Britannicus*, la légende de la tendresse de Racine. Il est puéril de discuter sur le degré d'instruction d'un auteur qui a instruit le monde : des hommes d'État ont puisé dans Shakespeare leurs premières notions de politique et d'histoire ; lord Chatham et Marlborough avouaient que son théâtre avait été l'école de leur jeunesse.

PAUL STAPFER.

(1) Dans *As you like it*, Rosalinde dit à Celia : « Réponds-moi d'un mot. » Celia répond : « Qu'on me donne alors la bouche de Gargantua ; ce mot-là serait trop volumineux pour une bouche de modeste dimension. » — Dans *Peines d'amour perdues*, le pédant s'appelle Holofernes.

(2) Acte III, scène VII. — Voir la *Revue* du 22 juillet 1876.

(3) Acte V, scène III :

> Brother, you have a vice of mercy in you,
> Which better fits a lion than a man.

(4) On lit dans la traduction de Pline par Holland : « *The lion alone of all wild beasts is gentle to those that humble themselves before him, and will not touch any such upon their submission, but spareth what creature soever lieth prostrate before him.* »

L'HISTOIRE EN PROVINCE.

La Société d'émulation de Cambrai.

Les Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai contiennent un grand nombre de travaux importants. C'est d'abord le *Glossaire topographique de l'ancien Cambrésis*, de M. Le Glay (1). Dans une introduction très-savante, M. Le Glay s'est attaché à rechercher si le Cambrésis avait toujours eu la même étendue, question intéressante qui se rattache tout à la fois à l'histoire des contrées belgiques et à la jurisprudence du pays. En 1789, il se trouvait resserré entre le Vermandois, la Picardie, l'Artois, le Hainaut et la Flandre ; mais, au moyen âge, il est établi par des chroniques, par des chartes, qu'il occupait une plus vaste surface et que l'ancienne ville d'Oisy en Artois, par exemple, en faisait partie. La tradition, fortifiée par des récits du XIIIe siècle, raconte comment elle se détacha du Cambrésis pour se réunir à l'Artois, et le motif vaut d'être rapporté.

La dame d'Oisy, qu'on suppose être Marguerite de Blois ou Hildiarde d'Oisy, voulant rendre hommage à l'évêque de Cambrai, Jean de Béthune, lui fit demander quand elle pourrait se présenter devant lui. Jean envoya sa réponse par un de ses chapelains. La dame, à court de termes pour exprimer son ravissement, s'écria : « Je doy estre moult lye, quar je baiseray le plus bel prélat que on sace en ces terres. » Le chapelain rapporta ces paroles à l'évêque. Celui-ci eut-il peur d'avoir, comme Joseph, à sacrifier son manteau? la légende ne le dit pas ; mais la dame ne fut pas admise à rendre son hommage à l'évêque, et, dans son courroux, elle alla le porter au comte d'Artois.

La Société d'émulation a publié également le *Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Cambrai* (2), par M. Ad. Bruyelle. Chaque localité y est considérée sous un quadruple aspect : topographique, géologique, archéologique et historique. L'introduction contient une série de chiffres sur le mouvement de la population dans l'arrondissement depuis 1799 jusqu'en 1861. Mais M. Bruyelle a oublié que la statistique, pour être utile, doit donner l'explication des phé-

(1) Tome XIX, 2e partie. 1849.

(2) Tome XXVII, 2e partie, 1862.

nomènes qu'elle constate par la comparaison des chiffres. Ainsi, dans cette période d'environ deux tiers de siècle, les recensements quinquennaux indiquent généralement un accroissement de cinq mille individus. Seul, celui de 1816 marque sur le précédent une diminution de cinq mille. En revanche, au suivant, en 1821, la population s'est grossie de dix mille habitants. A quelle cause faut-il attribuer cette perte importante? Est-ce aux seules guerres de l'Empire ou bien y a-t-il des causes locales? La population a-t-elle été à ce moment attirée vers d'autres centres qu'elle aurait ensuite abandonnés pour reprendre sa place au recensement de 1821? Ainsi encore celui de 1831 constate une augmentation de dix-huit mille habitants sur celui de 1826. Comment s'explique ce fait anormal? M. Bruyelle a négligé de nous le dire, et cette lacune diminue l'intérêt de ses tableaux comparatifs.

Ce même volume contient un document bien tardif : c'est le catalogue des manuscrits et des incunables de la Bibliothèque communale de Cambrai. Dès 1833, Guizot rappelait les prescriptions du décret du 8 pluviôse an VIII et prescrivait d'explorer les richesses des bibliothèques, d'en dresser activement le catalogue, d'inventorier avec un soin tout spécial les manuscrits et d'envoyer copie de ces travaux au ministère de l'instruction publique. La collection d'incunables possédée par la Bibliothèque communale paraît assez riche. Quant aux manuscrits, il ne semble pas qu'ils renferment de documents bien précieux. Le plus important est sans doute celui qui porte le numéro 1077. C'est l'ancien « livre à la chaîne », sorte de code mis à la disposition du public et scellé au mur du greffe par une chaîne. Il débute par la loi Godefroy, qui, promulguée en 1227 par l'évêque Godefroy avec l'assentiment de l'empereur Frédéric II, enlevait aux Cambrésiens toute liberté municipale et les plaçait sous l'autorité ecclésiastique. C'est à l'autorité ecclésiastique que revient le soin de nommer les magistrats municipaux, de faire les lois et d'en assurer l'exécution; à elle aussi qu'appartiennent les amendes, sans que la commune en perçoive la moindre partie. La loi Godefroy spécifie formellement que « de quelque amende qu'il s'agisse, la partie lésée doit recevoir un tiers et l'évêque les deux autres ». Malgré sa rigueur et l'iniquité de son principe, cette loi a été pendant plus de quatre siècles la base de la législation cambrésienne. Le livre « à la chaîne », qui la renferme, a été feuilleté par un grand nombre de générations successives qui ont subi ce joug, et ce souvenir seul donnerait au manuscrit 1077 un grand prix.

Un certain nombre de ces manuscrits, à défaut de grande valeur intrinsèque, arrêtent l'attention par les miniatures qui les ornent. Ces miniatures ont fait l'objet d'un mémoire détaillé de M. Durieux (1). Il en a même reproduit une assez grande quantité dans un album édité avec luxe. Certaines de ces planches ne seraient pas sans intérêt pour une histoire de la caricature. Une d'elles, notamment, reproduisant une scène de foire (la boutique du charlatan), est fort curieuse et rappelle d'une façon étonnante les scènes flamandes de Téniers.

En outre, la Société a publié une grande étude de M. Durieux sur les artistes cambrésiens du IXe au XIXe siècle et sur l'école de dessin de Cambrai (1), accompagnée de chromolithographies, de photographies et de planches diverses. Les arts ont leur place marquée dans l'histoire d'une contrée où ils ont brillé d'un vif éclat.

L'art culinaire, dans sa partie rétrospective, appartient-il à l'histoire? Grave question devant laquelle j'hésiterais si la *Revue* n'avait donné récemment un article sur la littérature culinaire à l'étranger. M. Lefebvre a découvert le menu d'un festin offert le 2 février 1482 (2) par le marquis de Trazegnies à Maximilien d'Autriche et à sa femme Marie de Bourgogne. Ombres de Brillat-Savarin, de Grimod de la Reynière, d'Alexandre Dumas, vous frémiriez d'épouvante à la lecture d'un tel menu. Que penseriez-vous, par exemple, de « tartelettes de raisins de Corinthe à la moulle de bœuf »? Ce que ce document contient de plus curieux, c'est la description de ce qu'on appelle, je crois, en termes techniques, les pièces montées. Il y a notamment un chef-d'œuvre dont le créateur dut être bien fier. *Exegi monumentum*, s'écria-t-il sans doute en appliquant sa dernière cuillerée de confitures à la demoiselle peu vêtue qui représentait « Mlle de Gheldre » au haut de son château, vers lequel montaient des lapins de « *gellée chucrée* » ou de « *paste d'amande* ». Je ne m'arrête pas aux navires de « confitures dorrées et coulourées ainsi qu'il appartenait », voguant sur des flots de gelée sous lesquels « on voyait nager les poissons vifs ».

En explorant les dépôts à la garde desquels ils étaient commis, les archivistes ont, à diverses reprises, découvert des lettres de personnages illustres. M. Le Glay en a publié (3) une quinzaine de Fénelon. M. Houzé, à son tour, a trouvé (4) deux lettres de l'un des prédécesseurs de Fénelon sur le siége archiépiscopal de Cambrai, François Vander Burch, une de Vauban, une du duc de Boufflers, et une du prince de Montmorency Tingry, plus connu sous le nom de chevalier de Luxembourg. Ces diverses lettres n'ont aucun intérêt et prouvent simplement le zèle de l'archiviste à classer ses documents.

J'avais espéré trouver quelques particularités intéressantes dans un mémoire sur la fête de l'âne et des fous (5). Il y a là un sujet de recherches piquantes auquel un des sociétaires consacrera sans doute, quelque jour, ses loisirs studieux.

M. Wilbert a donné dans plusieurs volumes (6) des chapitres d'une *Histoire de Cambrai*. Il prend Cambrai aux époques celtique et gallo-romaine et l'étudie pendant l'époque féodale, puis sous la domination espagnole ; il examine le rôle du tiers état, etc. M. Wilbert s'appuie bien souvent sur l'*Histoire*

(1) Tome XXVII, 1re partie, 1861.

(1) Tome XXXII, 2e partie, 1873.
(2) Tome XXVI, 1re partie, 1859.
(3) Tome XXV, 1re partie, 1857.
(4) Tome XXVII, 2e partie, 1862.
(5) Tome XX, 1847.
(6) Tomes XXX, 2e partie, 1869; XXXI, 1re partie, 1870; XXXI, 2e partie, 1872; XXXII, 2e partie, 1874; XXXIII, 1re partie, 1875.

des Français de Sismondi : depuis l'époque où écrivait Sismondi, l'histoire a marché grand train, et son ouvrage, tout en restant fort estimable, a peut-être perdu un peu de son autorité. Il serait donc prudent de ne pas se borner à ce seul témoignage.

M. Bruyelle a publié (1) une intéressante notice sur Crèvecœur et l'abbaye de Vaucelles. Cette petite ville a une importance assez grande, et son nom est lié au souvenir de la guerre de Cent ans. En 1337, Béatrix de Châtillon, veuve de Jean de Flandre, l'échangeait, ainsi qu'Arleux et autres terres de son douaire, avec Philippe de Valois, contre le château et la châtellenie de Chauny. Édouard III prit prétexte de cet échange pour déclarer la guerre au roi de France, en alléguant que celui-ci détenait injustement Crèvecœur et Cambrai, qui n'auraient jamais dû être distraits de l'empire. Presque au début des hostilités, les Anglais pénétrèrent dans le Cambrésis et s'établirent aux abords de Crèvecœur. Ils s'y livrèrent à des atrocités sans nom; ils mutilaient même de jeunes enfants en leur disant, d'après une chronique du temps : « C'est pour qu'il vous souvienne que le roi d'Angleterre et les Anglais ont été dans le Cambrésis. » L'existence de Crèvecœur fut fréquemment troublée par les guerres que la France soutenait contre l'empire. Charles-Quint la démantela et employa les pierres de ses fortifications à l'érection de la citadelle du Mont-des-Bœufs à Cambrai, pour laquelle il fit jeter à bas le monastère et l'église Saint-Géri et plus de huit cents maisons. La guerre de Trente ans ne fut pas moins préjudiciable à la petite cité. Amis et ennemis dévastaient ses plaines et la ruinaient à l'envi. C'est à ses portes que fut livrée la bataille d'Honnecourt, où le maréchal de Guise et le comte d'Harcourt laissèrent entre les mains des Espagnols la majeure partie de leur armée, les bagages, toute l'artillerie et cent mille écus destinés à la solde des troupes. Enfin, la prise de Cambrai par Louis XIV, en 1677, vint donner des jours plus heureux à Crèvecœur, qui dès lors n'a plus d'histoire.

L'abbaye de Vaucelles était la plus célèbre du diocèse de Cambrai. Elle fut fondée, en 1131, par Hugues d'Oisy, pour le rachat de ses crimes et des actes de cruauté qui l'avaient rendu odieux. Saint Bernard lui-même en posa la première pierre. C'est là que, le 5 février 1556, une trêve de cinq ans fut conclue entre Charles-Quint et Henri II. L'abbaye possédait à Cambrai une maison qui servait de refuge aux moines durant les guerres. Dans cette maison existait une chapelle dédiée à saint Bernard qui, dit le chroniqueur, « pa les mérites d'icelui demeuroit claire et nette de toutes toiles d'araignées ».

Dans le dernier volume publié, M. Blin consacre trente-sept pages et un plan à la bataille de Denain. Voltaire et plusieurs historiens, parmi lesquels M. Henri Martin, ont avancé que l'entreprise de Denain fut conçue par Le Febvre d'Orval, conseiller au parlement de Douai. Celui-ci fit part de son plan à l'intendant de la province, qui le communiqua au maréchal de Montesquiou, et celui-ci le fit adopter par Villars. L'auteur des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne* ne partage pas cet avis. Il dit même formellement qu'on ne trouve dans les lettres du conseiller aucune trace du projet sur Denain tel qu'il fut exécuté. M. Blin examine à son tour les deux opinions et termine en écartant Le Febvre d'Orval et en attribuant la conception à Montesquiou et l'exécution à Villars, sans cependant fournir d'arguments nouveaux. La question reste donc pendante.

GEORGES DE NOIÉVION.

(1) Tome XX, 1847.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

On attendait avec impatience la correspondance annoncée de Sainte-Beuve. Le premier volume a paru (1). Il va de l'année 1822 à l'année 1869, des timides débuts dans la carrière littéraire, dès le sortir du collége, à la période de pleine maturité, d'autorité incontestée, du printemps à l'automne. Le printemps a été de courte durée. Ce qui me frappe dans cette correspondance, c'est que dès les premiers jours elle ne porte la trace que d'une seule passion, la passion littéraire. N'y cherchez ni confidences intimes, ni épanchements juvéniles, ni généreuses illusions, ni ardeurs folles et déraison charmante de la vingtième année. Maturité précoce et vieillesse prématurée. Joseph Delorme a été, comme le sera plus tard Sainte-Beuve, d'humeur et de tempérament bourgeois, craignant et les courants d'air qui enrhument et la pluie qui mouille. La calotte noire et le parapluie vert, légendaires l'un et l'autre, sont bien le symbole fidèle. Nous n'espérions pas sans doute trouver dans les premières lettres de chaudes effusions, des élans chevaleresques, une ardente sensibilité; mais nous ne nous attendions pas cependant à tant de sécheresse. La tête a toujours été plus active chez Sainte-Beuve que le cœur. L'amour a troublé ses sens plus que son âme; ce qui a travaillé surtout, c'est le cerveau et le cervelet.

Triste et froid printemps : l'automne a été sombre. Les lettres d'automne respirent je ne sais quel secret ennui. La jeunesse des écoles lui a fait l'accueil que l'on sait; l'opinion publique lui est sévère pour les attaches officielles où il s'emprisonne, lui qui faisait gloire autrefois de se refuser à toute attache; la société de Saint-Cloud, de Compiègne, de Saint-Gratien et autres lieux a des sourires contraints pour ce demi-autoritaire, demi-libéral; la presse organise la conspiration du silence autour de son dernier volume sur Port-Royal; l'Académie le traite avec la même froideur que va faire tout à l'heure le Sénat, bien que pour des raisons inverses; au *Moniteur* on crie à la trahison ; au *Temps* on le regarde avec défiance. Sa position partout est fausse, partout il se sent mal

(1) C.-A. Sainte-Beuve, *Correspondance.* — Premier volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

à l'aise. Il n'est heureux que dans son cabinet de travail; mais là encore, l'âge et les infirmités venant, il sent parfois la fatigue et l'ennui. Il se console en disant sur les hommes et les choses la vérité qu'il avait été autrefois contraint de ne laisser échapper que par parcelles. Et encore est-il gêné sur certaines œuvres et sur certains noms. Quand Victor Hugo publie une œuvre non politique, mais purement littéraire : « Eh bien! votre avis? lui demande-t-on. Vous, le grand juge, rendez votre sentence! » Et il s'excuse et se récuse, expliquant son silence, mais avec embarras et par des raisons tirées.

Donc cette correspondance ne fait pas aimer l'homme : voilà mon impression sincère, et, si cette franchise avait besoin d'excuse, j'invoquerais une de ces lettres mêmes. Elle es adressée à M. Ernest Bersot. Sainte-Beuve y réclame le droit d'apprécier les œuvres d'art, et surtout d'art moral, en poussant jusqu'à l'artiste lui-même; car cet art, après tout, ne vaudra que ce que vaut l'artiste. Il déclare que l'instant est arrivé de rompre avec ce faux convenu, avec ce *cant* qui fait qu'on juge un écrivain non-seulement sur ses intentions, mais sur ses prétentions. Il faut en finir. Quoi! on ne verrait dans M. de Fontanes que le grand-maître poli, noble, élégant, fourré, religieux, et non l'homme vif, impétueux, brusque et sensuel qu'il était! Quoi! La Harpe ne sera qu'un homme de goût, éloquent dans sa chaire d'Athénée, et il ne faudra pas voir en lui celui dont Voltaire disait : *Le petit se fâche!* Et poussant à fond de train son raisonnement, il prend à partie Villemain, « ce grand talent, ce bel esprit si déployé et pavoisé en sentiments généreux, libéraux, philanthropiques, chrétiens, civilisateurs; et l'âme la plus sordide, le plus méchant singe qui existe ». Mais le respect dû aux grands hommes! dit-on. Eh bien! tant pis pour le respect, s'il est usurpé! La littérature y perdra peut-être de son prestige, mais la science morale y gagnera. La vue de la vérité, même avec sa haute tristesse, est préférable, après tout, au culte des idoles. — Voilà donc notre franchise justifiée, si elle avait besoin de l'être.

Dirons-nous maintenant que dans cet isolement où se trouvait Sainte-Beuve, même à l'Académie, même à Compiègne, son humeur s'aigrit et que, se voyant proclamé maître comme critique et jugé sévèrement comme homme, il fut amené à appliquer à son tour ce système de double appréciation? Dirons-nous qu'il se consolait d'être traité cruellement en étant cruel, lui aussi; qu'irrité de voir mis à nu le défaut de sa cuirasse, il était bien aise de trouver le défaut de la cuirasse d'autrui? Il est plus charitable de voir, dans son observation implacable des faiblesses et des misères des idoles dont le culte peu clairvoyant l'exaspérait, l'amour et le besoin de la vérité. Toujours est-il qu'il fit crier sous son scalpel la chair des demi-dieux. Se dit-il, comme je ne sais plus quel personnage de la comédie latine : Et pourquoi serais-je indulgent pour les autres quand personne ne m'est indulgent? Je n'oserais l'affirmer; mais enfin son isolement même le dégageait de plus en plus de tous liens. Il dit alors tout haut ce qu'il avait dit à mi-voix jusqu'alors.

Et, en effet, il n'avait jamais été dupe. Si vous trouvez dans cette correspondance la trace de quelques illusions de jeunesse, ce ne sont que des illusions littéraires ou philosophiques, dont il revint bientôt. Dès les premiers jours, il a sur les hommes et la vie je ne sais quelle sécheresse de désenchantement prématuré, une sagesse désabusée qui tourne volontiers à l'humeur chagrine et au dégoût de toutes choses. Une seule passion trouve en lui des fibres vibrantes : l'ambition d'un grand rôle littéraire. Aussi peut-on dire qu'il est le type de l'homme de lettres. Quand on lui propose un rôle actif, confinant à la politique, il s'y refuse, car il ne veut pas qu'il y ait quelque chose en dehors des lettres et de l'art qui prenne le principal de sa vie. Il sent d'ailleurs en lui des instincts de frondeur, un tempérament d'indiscipliné se refusant à la contrainte qui serait indispensable. Il laisse à d'autres le bonheur de marcher enrégimentés sur les grandes routes; pour lui, il est heureux parce qu'il est libre dans les sentiers qu'il a choisis et où sa fantaisie n'a pas à se soumettre à une consigne.

Cette humeur indépendante, ce besoin de sincérité qui lui rendront sur le tard sa situation difficile quand il aura accepté et recherché, hélas! certaines dignités, sont, après tout, ce qui rachètera quelques défaillances et ce qui fait l'unité de sa vie littéraire. Voyez dans cette correspondance la résistance très-polie, mais très-ferme, qu'il oppose aux désirs de la fille de M. de Fontanes, qui voudrait voir modifier certains traits de la notice consacrée à son père. Voyez sa réponse à M. Villemain, mécontent de n'être pas assez bien traité dans cette même notice, réponse très-digne et en même temps pleine de malice. Voyez, dans la lettre qu'il écrit après sa réception à l'Académie, avec quelle netteté il marque la place exacte qu'il entend prendre et garder sur la question du romantisme. Voyez encore sa colère sous l'empire, quand on lui demande d'écrire au *Moniteur* un article favorable sur les *Girondins* de M. Granier de Cassagnac. Louer ce gladiateur et ce casse-cou qui a une plume avec laquelle il joue du bâton, jamais! Et il ajoute que de l'avoir nommé une fois, et avec politesse, dans je ne sais quel article, est un des petits remords de sa vie littéraire. Dans combien d'autres pages encore éclatent cette sincérité et cette probité de l'homme de lettres!

Voilà le point où il n'y a pas eu de défaut à la cuirasse. Si sur certains autres il a pu être entamé, sur celui-là du moins il n'a pu l'être. Il y avait en lui comme un coin inaccessible et fortifié à défier toute attaque et toute surprise. Dans cette meilleure part de sa vie on trouve la passion qui a manqué au reste : passion de la justice et de la vérité. Aussi, s'il est vrai que cette correspondance ne fait pas aimer l'homme, comme je l'ai dit, elle fait estimer l'homme de lettres.

II.

Buffon a prononcé, comme on sait, un discours sur le style en entrant à l'Académie. Il sentait bien qu'il y avait quelque prétention à donner à ses confrères des conseils sur l'art d'écrire : aussi se défend-il de toute pensée d'orgueil et prend-il maintes précautions oratoires. M. Antonin Rondelet, sentant très-bien qu'on ne songera point à l'accuser de se poser devant nous comme modèle, nous offre un gros volume sur

le même sujet (1). C'est bien long, un gros volume ! Enfin, on trouve là de bons vieux conseils qu'il est toujours utile d'entendre une fois de plus. Et puis il paraît qu'il y avait nécessité pressante : M. Rondelet déclare que nous vivons dans un temps où l'on parle et où l'on écrit beaucoup, mais où l'on écrit mal et où l'on ne parle guère d'une façon plus satisfaisante. Voilà ce qui n'est pas gracieux pour l'Université catholique ! Puisse ce gros volume nous valoir une moisson de bons écrivains ! Mais, hélas ! M. Rondelet peut s'apercevoir que tous les codes étudiés et toutes les théories méditées ne font pas en cela ce que fait le don de nature, ou la grâce d'en haut. — L'an qui vient, il donnera un autre volume sur l'*Art de parler*, et dans un avenir prochain nous aurons aussi des orateurs.

III.

Passons à des œuvres plus légères. Voici d'abord *Le plus hardi des gueux* (2), par M. Alfred Assollant. Il ne s'agit pas de la guerre des gueux, et ce récit nouveau n'est pas une épopée héroïque. Non, le mot *gueux* est pris ici dans un sens familier, très-familier. Nous sommes à Paris, dans le quartier de Saint-Eustache, au siècle dernier : l'épicier Marteau nous raconte les tribulations par où le fait passer sa fille Ninon, aimée par un duc et par un gueux, fils de pendu, petit-fils de pendu, le pauvre diable Rienquivaille. Il raconte longuement, le bonhomme Marteau ; mais enfin sa naïveté ne laisse pas que d'être parfois amusante. Parfois aussi on sent l'effort fait pour amener sur nos lèvres le rire et le sourire. On aimerait une gaieté un peu moins laborieuse.

IV.

L'identité de l'Homme au masque de fer a donné lieu à bien des discussions historiques. Était-ce le duc de Monmouth ? était-ce le duc de Beaufort ? était-ce Fouquet ? était-ce un frère jumeau de Louis XIV ? On sait quel parti a tiré Alexandre Dumas de cette dernière hypothèse, dans le *Vicomte de Bragelonne*. On y voit Louis XIV transporté à la Bastille, et son frère, un vrai ménechme, tant la ressemblance était frappante, transporté au Louvre. L'un rugit sous les barreaux ; l'autre est fort embarrassé de savoir laquelle est sa femme au juste, de Marie-Thérèse, de Mme de Montespan ou de Mlle de La Vallière. Une explication avait été donnée par M. Marius Topin, qui voyait dans le prisonnier célèbre le nommé Mattioli, écuyer du duc de Mantoue (3). Il semblerait aujourd'hui que l'Homme au masque de fer n'était autre que le chevalier des Armoises, se faisant appeler à Paris le chevalier de Kiffenbach, le chef de la grande conspiration de 1673. M. Fortuné du Boisgobey se déclare en faveur de cette dernière version et essaye de la populariser par le roman. *Les Deux Merles de M. de Saint-Mars* (1) sont un roman assez bien construit, avec aventures surprenantes, péripéties saisissantes et invraisemblances ravissantes, ce que comporte le genre. L'Homme au masque de fer ne prévoyait pas qu'il figurerait un jour dans les feuilletons. Qui sait s'il ne fredonnera pas en quelque opérette et si le chevalier de Kiffenbach ne sera pas mis en musique par le maestro Offenbach ?

V.

La Rose d'Antibes (2) est un fort agréable récit du genre simple, par M. Édouard Didier. Ni grandes complications ni aventures à grand fracas. Un coin de paysage ensoleillé, peuplé de braves cœurs ; des étrangers apportant le trouble dans ce séjour de la candeur, de la bonté, du dévouement ; puis tout se terminant à la satisfaction des honnêtes gens et à la plus grande gloire de la morale. Une bergerie où les loups n'apparaissent que pour faire sentir plus vivement ensuite aux moutons le bonheur qu'il y a à bêler honnêtement et à brouter vertueusement. Il faut savoir gré à l'auteur de nous avoir intéressés aux moutons plus qu'aux loups. En outre, cet ouvrage aimable est écrit d'un bon style, bien qu'il précède le traité de M. Rondelet. C'est une œuvre de début, je crois ; il y a là quelques promesses.

VI.

Une nouvelle série du *Théâtre de campagne* (3) a paru. C'est la troisième. Voilà des munitions pour les acteurs de salon. Ces bluettes sont signées de noms très-accrédités auprès des directeurs parisiens. Si elles ne voient point le feu de la rampe, c'est souvent parce qu'elles ont inquiété ou parce qu'elles ont la conscience qu'elles inquiéteraient la censure. Exemple : *La Gifle*, par M. Dreyfus, où l'on voit battus et contents un officier de cavalerie et un député. C'est par trop de fantaisie. De toutes ces saynètes, c'est néanmoins la plus amusante. Recommandons celle de M. de Bornier aux salons où une gaieté modérée est de rigueur. *Le Coupé jaune*, par M. Henri Dupin, doit avoir été écrit il y a bien une trentaine d'années.

VII.

Le théâtre de l'Odéon vient de donner une comédie en trois actes par MM. Scholl et d'Artois, *le Nid des autres*. L'œuvre nouvelle a été bien accueillie, et elle le méritait, non que l'intrigue soit bien neuve, ni fortement nouée, ni savamment conduite : on sent l'inexpérience du théâtre ; mais cela est racheté par une grande franchise d'allures, par

(1) *L'Art d'écrire*, par Antonin Rondelet. — 1 vol. Paris, 1877. Louis Vivès.

(2) *Le plus hardi des gueux*, par Alfred Assollant. — 1 vol. Paris, 1878. E. Dentu.

(3) Voy. sur l'hypothèse de M. Marius Topin, la *Revue* du 18 septembre 1875.

(1) Paris, 1878. — 2 vol. E. Dentu.

(2) Paris, 1878. — 1 vol. Calmann Lévy.

(3) Paris, 1878. — 1 vol. Paul Ollendorf.

la verve et l'entrain de la jeunesse. Ne faisons pas fi de la beauté du diable.

Oiseaux gazouilleurs, cachez bien votre nid sous la feuillée! Gare à l'oiseau parasite qui ne se contentera pas de piller votre grain, de salir votre mousse, mais qui réchauffera de ses ailes l'épouse fascinée! Et cependant l'époux pleurera son inutile chanson, que l'on n'écoute plus. Les variétés du nid à trois sont nombreuses. Ici, c'est un beau-père qui vient en troisième, là une belle-mère, ailleurs une amie de monsieur, ailleurs un ami de madame. Dans celui de l'Odéon, c'est une amie de madame, ce qui est un cas plus rare : aussi n'avait-il pas été prévu par le jeune Rodolphe Pellier quand il avait rencontré à Hyères une jeune fille abandonnée par son père, exempte de mère et de petit cousin. Il comptait donc sur un nid à deux ; mais il comptait sans l'amie de mademoiselle, qui tenait à rester l'amie de madame. Elle a élevé la jeune fille déposée dans son giron par un seigneur russe qui a oublié de la reprendre. Il est vrai que l'affection moscovite du père se traduisait à échéances fixes par une quantité respectable de roubles accompagnés d'une dépêche laconique : la fausse belle-mère, fille de lessiveuse et ancienne loueuse en garni, a donc trouvé son compte à jouer son rôle protecteur. Elle tient à le continuer après le mariage de sa pupille, pour exploiter l'affection et mettre en coupes réglées la reconnaissance. Dans le premier enivrement, le jeune marié la laisse faire. C'est elle qui vient à Paris installer le nid. Elle s'y installe elle-même confortablement, met au salon des tentures rouges parce qu'elle est brune, fait mettre trois lits de fer dans une chambre pour les jours de sortie de ses trois enfants, et dans une autre les caisses de papiers peints de son frère qui les dérobe à une saisie imminente. Vous reconnaissez, n'est-ce pas, la donnée d'une comédie de Barrière, *Aux crochets d'un gendre*, où l'on riait aux larmes des infortunes d'un pauvre garçon obligé de marcher toute la vie avec un beau-père sur les épaules? Mais ici la situation est plus grave encore. Si le mari se révolte, la fausse belle-mère lui marquera qu'elle avait espéré avoir une part de ses tendresses. S'il la chasse, elle emmènera sa fille d'adoption et la décidera à entamer un procès en séparation. Mais comment exerce-t-elle sur cette jeune femme une telle influence? Nous touchons là à une question délicate. M. Scholl n'appuie pas, heureusement; mais enfin, quand nous assistons aux embrassements spasmodiques avec lesquels la pseudo-mère accueille le retour de sa fille bien-aimée, quand elle nous raconte qu'elle l'a toujours habillée elle-même, quand elle s'écrie : « Le mari pourra parler, mais c'est moi qui persuade », il nous vient à l'esprit mille soupçons inquiétants.

Il y a là un sous-entendu pénible, et que les auteurs auraient dû nous épargner. De même, il eût été d'un art plus délicat de ne point faire de la fausse belle-mère une intrigante besoigneuse et avide. Une affection pure et désintéressée ayant jeté des racines profondes dans le cœur d'une jeune fille, puis encombrant de ses pousses parasites le nid conjugal, c'était, ce me semble, un sujet très-suffisant d'étude morale, et de quoi porter une agréable comédie. Il eût été, à la vérité, plus difficile de chasser du nid et surtout du cœur le troisième hôte. Ici, avec cette intrigante, la chose est plus aisée : il suffit que son passé soit dévoilé. C'est ce qui ne manque pas d'arriver. Un jeune sculpteur se trouve là tout à point pour faire tomber le masque derrière lequel apparaît la fille de la lessiveuse. On ne sera plus que deux au nid.

Si l'œuvre de M. Scholl repose sur une vieille donnée, celle de la belle-mère dans un jeune ménage, — rajeunie par des inventions bien romanesques ou même qui causent quelque inquiétude, — elle est sauvée par la vivacité du dialogue et un feu d'artifice d'esprit tout parisien. L'interprétation n'a pas nui au succès, mais n'y a pas ajouté non plus.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On avait déjà le récit des cinq jours de crise qui précédèrent la création du ministère Dufaure. On a mieux que cela aujourd'hui : on a un récit à peu près complet de la conspiration à laquelle nous avons échappé.

Le Maréchal-Président, à qui l'on voulait faire jouer un rôle de dupe ou, pour mieux dire, de compère sans le savoir, s'est tiré d'affaire par sa seule loyauté, tout en ne sachant rien, très-probablement, de ce qui se tramait autour de lui.

Quant aux deux princes mêlés à cette machination, ils ont reculé au dernier moment, et ils paraissent avoir montré dans cette circonstance incomparablement plus de bon sens et d'honnêteté que leurs partisans. Il faut sans doute leur en savoir gré ; mais il ne faut pas pousser la reconnaissance trop loin, le plan auquel ils n'ont pas voulu s'associer étant absolument digne de Charenton.

II.

Tout le monde a lu ce nouveau récit.

Personne n'ignore qu'il s'agissait d'un coup de force militaire qui aurait l'air d'abord d'être tenté en faveur du comte de Chambord. Ce prologue du drame était de rigueur par respect pour la fusion, car il paraît que la fusion tient toujours et ne permet aux cadets de conspirer qu'à la suite de l'aîné. Mais on savait bien que de façon ou d'autre l'aîné se retirerait de l'affaire et laisserait le champ libre aux cadets.

L'aîné, naturellement c'est le comte de Chambord. Quant aux cadets, ils sont nombreux, et l'on ne dit pas quel est celui qui devait être mis en avant. Il y a encore sur ce point un mystère. C'était naturellement le *centre droit*, c'est-à-dire le parti orléaniste, qui avait imaginé et conduisait le complot.

Nous avons eu, comme on voit, une réédition de la savante combinaison parlementaire d'il y a quelques années. Mêmes hommes, mêmes calculs : les orléanistes voulant tirer les marrons du feu avec l'aide des légitimistes. Il existe pourtant une différence notable : la première fois les me-

neurs de l'affaire restaient dans la légalité, ils n'étaient que des intrigants; cette fois, ils n'étaient pas seulement des intrigants, ils étaient en outre des factieux et des criminels.

III.

Tout cela se rattache évidemment à cette mystérieuse histoire de Limoges que l'on est bien résolu à ne pas tirer au clair, il existe de trop bonnes raisons pour cela. Que voulez-vous ? En fait de justice comme en politique, il y a toujours la théorie de l'opportunisme qui s'impose. Aussi plus d'un restera tranquillement dans son château, dont la véritable place serait à Nouméa, dans la cellule abandonnée par Rochefort.

Les auteurs de cet inepte complot avaient déjà pris toutes leurs dispositions. Je cite l'*Estafette*, qui a publié le récit détaillé de la chose :

« On songea d'abord à la nécessité de s'assurer de la personne des membres de la Chambre et du parlement qui étaient censés devoir se rendre en province pour y organiser une levée de boucliers. Une liste fut dressée. Elle était naturellement très-étendue. Elle comportait deux catégories : la première comprenait les membres dont l'incarcération ne devait être que temporaire; la seconde comprenait ceux qui devaient être l'objet d'autres mesures préventives.

« En même temps, des listes analogues étaient dressées en province, et nous avons cité, il y a deux jours, des extraits de journaux de l'Aisne qui prouvent que l'établissement de ces « tables de proscription » avait reçu un commencement d'exécution.

« Il y a plus. On comptait sur des soulèvements partiels en province pour légitimer aux yeux des masses et la mise en état de siége et la répression. Enfin, des ordres furent préparés pour être expédiés aux commandants de corps d'armée. Parmi ces ordres, il s'en trouvait un qui avait pour but la mobilisation du camp de Châlons. »

Voilà des révélations qui expliquent bien des choses, entre autres ce fait surprenant, rapporté il y a quelque temps par des journaux de province, qu'il avait couru dans le pays des listes de proscription composées en grande partie de noms « bonapartistes ».

Le coup, se faisant sans eux, devait naturellement se faire contre eux. On voit combien il était juste de dire que les coalisés du Seize-Mai ne manqueraient pas de se déclarer une guerre d'extermination après la victoire, puisqu'il n'a tenu à rien que cette guerre éclatât, même après la défaite.

Le Maréchal-Président peut remercier son étoile. Il est évident aujourd'hui qu'il a été, depuis la veille du 16 mai, circonvenu, abusé, trompé, indignement joué par ses prétendus amis et qu'il ne s'est pas douté un instant du but où on le poussait.

Heureusement pour lui, les conspirateurs qui l'avaient amené à donner sa démission le sauvèrent et se sauvèrent avec lui en la lui faisant reprendre. Autrement, une abominable guerre civile éclatait, dont le Maréchal aurait porté l'écrasante responsabilité devant l'histoire.

Qui aurait pu, en effet, croire à son innocence, pourtant bien démontrée aujourd'hui ? On peut donc dire que la France et lui ont échappé au plus terrible danger. *Et nunc erudimini...*

IV.

M. le comte de Paris est allé, peu de jours après le 14 décembre, rendre visite au vieux comte de M..., un des plus fidèles et des plus dignes serviteurs de la famille d'Orléans.

Le comte de M..., usant de l'autorité que lui donne, outre son grand âge, son titre d'ancien ami personnel de Louis-Philippe, a dit à peu près ceci au prince :

« Monseigneur, puisque vous voulez bien me consulter, permettez-moi de vous dire qu'à mon avis vous êtes dans une fausse voie. Pourquoi faites-vous cause commune avec les ennemis de la république ? Vous ne sauriez être un prétendant, du moment que vous avez fait acte de soumission entre les mains du comte de Chambord; et il vous a fallu pour cela renier la mémoire et les enseignements de votre père et de votre grand'père. C'est fait, n'en parlons plus.

« Vous paraissez préoccupé des dangers que le radicalisme peut faire courir à la France. Ce n'est là qu'un vain mot, non qu'il n'y ait pas de radicaux, mais leur impuissance absolue a été démontrée, une première fois en juin 1848 et une seconde fois en 1871, après le siége de Paris. C'est dans cette dernière occasion surtout qu'ils avaient la partie belle, se trouvant en présence d'un pays affolé et à peu près désorganisé. D'armée, il n'en existait pour ainsi dire plus au lendemain de nos désastres. Si dans de telles conditions ils ont été écrasés, que pourraient-ils faire aujourd'hui? Il est parfaitement clair que la France ne veut pas d'eux.

« Le seul parti vraiment dangereux, dans une certaine mesure cependant, c'est le parti bonapartiste. C'est pour celui-là néanmoins que vous travaillez, vous et vos amis. Est-ce que vous croyez bonnement que de nouveaux bouleversements politiques profiteraient au comte de Chambord ou à la maison d'Orléans? Détrompez-vous : *les Bourbons sont trop vieux*, comme disait l'ancien roi de Naples. Entre eux et la France d'aujourd'hui, il y a un abîme. Le comte de Chambord est un contemporain de Philippe II, et la famille d'Orléans, par son attitude pendant les six ans écoulés depuis sa rentrée en France, a trouvé le moyen de vieillir d'un siècle. Veuillez me pardonner ma franchise, monseigneur ; mais vous avez daigné m'interroger, et c'est un des plus vieux et des plus fidèles amis de votre père et de votre grand'père qui vous a répondu. »

M. le comte de Paris a beaucoup remercié l'ancien confident du roi Louis-Philippe et s'en est retourné tout pensif.

V.

Un procès instructif a été jugé, l'autre semaine, à la huitième chambre correctionnelle de la Seine. Le prévenu était un entrepreneur de miracles. Le tribunal l'a condamné à trois ans de prison, mais on peut dire que le fond même de l'affaire est resté en dehors du débat.

Il s'agissait d'une concurrence à Notre-Dame de Lourdes. Une petite paysanne de Cheppy (Meuse), à peu près idiote, comme le sont généralement les jeunes bergères favorisées d'une apparition surnaturelle, s'imagina avoir aperçu la

sainte Vierge dans les branches d'un poirier. Aussitôt pèlerins et pèlerines de se mettre en route et d'accourir sur le lieu du miracle. En un seul jour il en vint plusieurs milliers. Les prodiges de toute sorte et les guérisons commencèrent.

Un monsieur très-retors, nommé Colin, eut l'idée de fonder, avec un banquier de Paris, une association pour *lancer* et exploiter l'affaire. Les moyens auxquels les associés eurent recours furent ceux qui s'emploient généralement en pareil cas, et dont M. Paul Parfait a fait l'énumération dans son *Dossier des Pèlerinages*.

Il y eut notamment une large distribution, je veux dire une grande vente, de médailles et de photographies représentant l'apparition. Mais, direz-vous peut-être, la sainte Vierge avait donc jugé à propos de se montrer une seconde fois, après avoir prévenu un photographe ? Mon Dieu, non. On avait tout simplement juché une statue de plâtre sur le poirier, et la petite bergère idiote était venue s'agenouiller au pied de l'arbre. C'est alors que le photographe avait braqué son appareil en prononçant le mot sacramentel : Ne bougeons plus !

Il n'en faut pas davantage pour fournir la preuve d'une apparition miraculeuse au moyen de la photographie. Les bonnes âmes ne conservent pas l'ombre d'un doute, et ce procédé naïf rappelle l'entrepreneur de spectacles qui annonçait l'exhibition d'un animal extraordinaire, produit incestueux de l'union d'une carpe et d'un lapin. Le bonhomme disait aux curieux qui entraient dans sa baraque : « Je ne puis pas vous montrer aujourd'hui le phénomène : il est chez le roi, qui l'a envoyé chercher pour une soirée de famille ; mais voici, en attendant, le père et la mère. »

Et il leur montrait un lapin dans une cage et une carpe dans un baquet.

Les curieux s'en retournaient convaincus de l'existence du phénomène.

VI.

Le sieur Colin fut condamné une première fois à Verdun, mais seulement à cinquante francs d'amende, pour colportage illicite de photographies. Il vient de subir une nouvelle condamnation à trois ans de prison pour chantage et escroquerie au préjudice de son associé.

De ses autres exploits, il n'en a pas été question.

La moralité de cette histoire, c'est qu'il faut se pourvoir d'une autorisation pour colporter des photographies, et que, lorsqu'on trouve un associé, il faut autant que possible ne pas l'escroquer.

Mais il n'est pas défendu de faire accroire aux gens que les Vierges grimpent sur les poiriers comme des loirs, et de faire frapper, pour célébrer les événements de ce genre, de petites médailles douées de propriétés miraculeuses et au moyen desquelles on soutire l'argent des imbéciles. Il y en a pour longtemps avant que la justice veuille regarder de près à ces choses-là. Une fois, en effet, entrée dans cette voie, sait-on où elle pourrait s'arrêter ?

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous n'en sommes plus, pour notre politique intérieure, à cette lutte à outrance de tous les instants qui ne laisse ni trêve ni répit et ne permet pas à l'esprit de secouer la poussière du combat quotidien pour considérer la situation d'un point de vue plus large et plus élevé. Nous n'écrivons plus, comme naguère, dans le cauchemar et la fièvre et, il faut bien le dire aussi, sous le coup d'une indignation courroucée. Plus nous nous éloignons du premier jour de la délivrance et de la victoire, plus cette victoire s'affirme avec un éclat paisible et une ferme assurance qui fait disparaître toute agitation d'esprit. Après l'éclatant succès des élections municipales, qui en annonce un plus important encore pour l'époque du renouvellement du tiers du Sénat, voici que les élections de dimanche dernier pour la Chambre des députés apportent une confirmation décisive de ces votes si amèrement critiqués dans la vérification des pouvoirs. Quand on voit les électeurs accourir en bien plus grand nombre que la première fois aux urnes, là même où ils n'ont pas le stimulant des compétitions, — le candidat évincé par la Chambre n'osant même pas se représenter à leurs suffrages, — on reconnaît à quel point la première élection avait été faussée par l'indigne pression de la candidature officielle. Rien ne pouvait mieux venger la majorité républicaine des outrages qu'on lui prodigue pour avoir fait son devoir, que la ratification de ses décisions dans toutes les circonscriptions où elle avait cru devoir rouvrir la lutte électorale. Si le pays librement consulté, rendant son verdict dans une indépendance que personne n'ose contester aujourd'hui, n'est pas accepté comme le tribunal suprême, la cour de cassation par excellence, il faut renoncer à donner une base solide au droit politique.

Et c'est bien ce que font en réalité les chefs du faux conservatisme avec leurs droits antérieurs ou supérieurs. Si l'on cherche où résident ces fameux droits, on les trouve le plus souvent dans un petit cénacle dédaigneux, quand on ne les place pas dans la sacristie ultramontaine. Lorsqu'on a eu la chance de gagner au cénacle croisé de la sacristie une majorité parlementaire, comme dans les premiers jours de l'Assemblée nationale, on a quelque chance de ruser utilement avec la souveraineté nationale ; mais tous ces jeux de société, qui coûtent fort cher à un pays, sont finis et bien finis une fois que sa grande voix peut s'élever pleine et forte dans l'air libre et manifester sa volonté. Les épigrammes glissent sur le suffrage universel rendu à lui-même comme des flèches finement ciselées sur la peau d'un léviathan. La Chambre n'a donc pas à s'inquiéter des railleries amères ou des cris d'indignation des journaux de la droite dans la grande œuvre de justice qu'elle doit poursuivre sans aucune autre considération que le respect sincère de la liberté électorale. Elle doit résister tout aussi bien à la lassitude qu'à l'irritation, et bien se garder d'avoir deux poids et deux mesures dans l'appréciation des cas particuliers qu'elle a à examiner. Il ne

faut pas qu'on dise qu'elle a des jours de sévérité ou d'indulgence, selon le vent qui souffle.

Une seule question se pose devant elle, c'est celle de savoir si la pression électorale a, oui ou non, réussi à dénaturer le résultat de l'élection. Sans doute ces discussions sont arides et fatigantes, et l'opinion publique, ennuyée ou distraite, pourrait arriver à demander qu'on y mette un terme avant qu'elles aient achevé leur cours nécessaire. Ce serait un grand tort. Qu'on n'oublie pas que le Seize-Mai n'a été qu'un coup d'État électoral, qu'il n'a pas eu d'autre dessein que de violenter et de frauder le suffrage universel, qu'il a tout mis en jeu dans les pouvoirs publics dont il disposait pour arriver à ses fins. Il s'agit encore plus de sauvegarder l'avenir que de venger le passé. Sans parler de vengeance, la conscience publique a besoin de justice.

Nous espérons que la commission d'enquête mènera son œuvre à bien. Il serait vraiment trop commode d'infliger à son pays six mois de ruine et d'odieuses persécutions, et d'en être quitte pour pirouetter et sourire en se disant à soi-même : *Allons! saute, duc ou marquis!*

Nous ne demandons point de sévérités exagérées, point de mise en accusation à grand fracas, mais cette implacable lumière sur tant d'indignes pratiques qui est déjà un châtiment pour le présent, en préparant l'arrêt de l'inexorable histoire. On parle d'une contre-enquête faite par la droite et d'un ancien ministre qui est parti pour son département afin de recueillir des documents : nous pensons que, quand il aura formé son dossier, il se prendra au collet et s'arrêtera en personne.

Il n'était pas possible que la magistrature s'enveloppât dans sa toge et échappât, après la chute du Seize-Mai, aux conséquences de la position militante qu'un certain nombre de ses membres avaient cru devoir prendre dans la lutte contre la république.

La modération de M. le garde des sceaux, dans le mouvement qu'il a opéré dans la magistrature amovible, n'a pas été partout appréciée comme elle le devait. Il paraît que l'incident de Grenoble, exagéré à plaisir par la presse cléricale, échappait par son caractère officieux aux sévérités administratives; mais tel qu'il est, sans aggravation, tel que *le Français* le présente après rectification, il dénote la plus fâcheuse hostilité de la part d'une portion de la magistrature française contre nos institutions. La superbe harangue de M. Madier de Montjau dans la discussion du budget du ministère de la justice était plus que méritée, et c'est avec une vive satisfaction que nous avons vu M. Dufaure, si jaloux de l'honneur et de la dignité du corps qu'il dirige, n'élever aucune protestation contre ce ferme langage, bien qu'il ne le crût pas tout à fait applicable à l'incident de Grenoble.

La magistrature ne peut utilement juger au nom des lois que si elle accepte sans réserve la loi fondamentale, qui est la Constitution. Il est ni possible ni légitime de distinguer entre le Code et cette Constitution. M. Madier de Montjau a rappelé avec raison que le glorieux parlement de l'ancienne France, qui avait eu à sa tête des magistrats comme l'Hôpital et Matthieu Molé, n'avait pu impunément lutter contre l'Assemblée constituante. Les journaux de la droite se signent avec indignation toutes les fois qu'on élève une critique contre la magistrature : comment ne voient-ils pas que rien n'est plus funeste à son autorité morale que de porter la moindre atteinte aux principes éternels du droit, comme dans l'affaire des commissions mixtes si malencontreusement traitée à la tribune du Sénat par l'ex-ministre Brunet? Nous nous gardons bien d'envelopper tout un corps respectable dans un blâme injuste; nous ne visons que des cas particuliers; mais ils n'ont été que trop nombreux, et la leçon qui en ressort, c'est qu'il faut hâter les réformes dont le garde des sceaux lui-même avait pris l'initiative et que la Chambre pourra élargir quelque peu sans inconvénient.

Il faut que la magistrature comme l'armée se pénètrent toujours davantage de la pensée qu'elles sont au service de la souveraineté nationale, et que la première loi comme la première consigne, c'est de la respecter et de la protéger. La France actuelle ne connaît plus de fétiches, elle porte sur toute chose un esprit de libre critique qui, loin de s'attaquer aux institutions, ne s'en prend qu'à ce qui les dénature.

Quand cette France républicaine s'est-elle montrée plus digne du dévouement de tous ceux qui ont, non à la morigéner, mais à la servir? Peut-on imaginer un langage plus modéré, plus libéral que celui que son représentant le plus populaire tenait l'autre jour en plein Belleville?

Point de représailles! Cette belle parole était le résumé de toute sa politique. Que cette sagesse exaspère les incorrigibles de la droite, on le comprend, puisqu'elle ruine tous leurs desseins et qu'ils auraient besoin de nos folies pour faire oublier les leurs; mais qu'il y ait des murmures et des mécontentements à gauche, voilà ce qui est inexplicable. Il est vrai que le bataillon sacré de la résistance opiniâtre pour le plaisir de résister se resserre de plus en plus et que la fâcheuse aventure arrivée à son indomptable chef équivaut à une déroute. Anciens ralliés de l'empire ou fous sincères, ces purs des purs n'en sont pas moins la précieuse réserve de la réaction, à laquelle ils ne cessent de tendre des perches. Pour le coup, ils sont condamnés pour longtemps à la modestie.

Profitons du calme dont nous jouissons pour reprendre énergiquement, dans tous les domaines, la grande œuvre du relèvement national. La crise européenne, arrivée à son état le plus aigu, suffirait à elle seule pour nous en faire un devoir plus impérieux que jamais.

L. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Parmi les innombrables articles de Revue parus ce mois-ci en Angleterre, l'un des plus remarqués a été celui qu'un écrivain anonyme, mais aussitôt démasqué, M. Matthew Arnold, a consacré dans la *Quarterly* aux études de M. Scherer (1) sur Gœthe. Déjà l'an dernier, dans le même

1 Dans les *Études critiques de littérature*.

recueil, M. Matthew Arnold avait examiné en détail le jugement passé sur Milton par notre éminent critique, dont l'autorité, quelque solidement établie qu'elle soit en France, est peut-être encore plus grande au dehors. La connaissance des littératures étrangères dont M. Scherer fait preuve dans ses écrits est un objet de surprise pour les Anglais et les Allemands; elle est cause qu'ils lui pardonnent des duretés sur leurs grands écrivains qu'ils ne passeraient à nul autre. Même lorsqu'ils se séparent de lui, c'est toujours avec respect pour son opinion.

Cette nuance de déférence est sensible dans l'article de la *Quarterly*. M. Matthew Arnold estime qu'une partie des critiques dirigées par M. Scherer contre l'œuvre de Gœthe sont justes ; d'autres lui paraissent contestables, ou positivement fausses ; cependant, il ne les attaque pas de front; il se contente de leur opposer des fragments du livre de son compatriote, M. Lewes, sur Gœthe, ou d'exprimer le regret de se sentir glacé par ce qu'il appelle une « douche d'eau froide ». Il voudrait à la fin « quelque chose qui donnât un tour plus heureux et plus cordial à la pensée, tenue si longtemps dans un courant de critique froide et chagrine ».

Il est cependant un passage où M. Matthew Arnold se laisse aller à exposer ses vues propres. M. Scherer, à la fin de sa deuxième étude, parle des *empressements de servilité* de Gœthe à l'égard des puissants de la terre, et il ajoute : « Évidemment, Gœthe avait une forte dose de ce que les Anglais appellent *snobbishness (snobbisme).* » M. Matthew Arnold fait remarquer avec beaucoup de justesse que le mot propre aurait été *caporalisme*, par où l'on sait qu'il faut entendre le genre de respect qu'un soldat prussien éprouve pour son sous-officier. Le peuple allemand en général, dit M. Matthew Arnold, peuple très-disciplinable et très-discipliné, est pénétré de caporalisme. Il est devant ses autorités comme Gœthe devant le roi de Bavière, rempli d'une crainte religieuse, fondu en respect. Sourire de son caporal, ou du bâton de son caporal, serait immoral et impie.

M. Matthew Arnold termine son article en appelant de ses vœux un nouveau portrait du grand poëte allemand, « fait un peu autrement, mais par le même artiste ».

L'*Athenæum belge* annonce la mort de M. Ch. Grandgagnage, auteur de nombreux travaux sur l'idiome wallon, qui se parle encore, mélangé de flamand ou d'allemand, dans quelques provinces belges. Les principaux ouvrages de M. Grandgagnage sont : le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne;* un *Mémoire sur les anciens noms de lieux de la Belgique orientale; Vocabulaire des noms wallons d'animaux, de plantes et de minéraux.*

On annonce la mort de Mme Ferdinand Bascans, veuve de Bascans, le courageux rédacteur de la *Tribune* et du *National* sous le gouvernement de Juillet, qui, après avoir joué chaque jour, pendant dix ans, sa liberté, sa vie même pour la défense de ses convictions républicaines, était venu mettre au service de l'éducation des femmes une âme de feu, uue éloquence entrainante.

Comme celle de son mari, la vie de Mme Bascans n'avait été qu'un long apostolat : à dix-sept ans, elle professait déjà ; à soixante, elle dirigeait encore d'une main sûre la grande maison qu'elle avait fondée ; personne, de notre temps, n'a fait plus qu'elle pour l'éducation de son sexe; ses élèves sont partout et partout ont rendu témoignage de l'excellent et libéral esprit qui animait ses leçons comme sa direction intellectuelle et morale.

Retirée à Neuilly depuis quelques années, Mme Bascans réunissait, dans son hospitalière maison des lettrés, des artistes, bon nombre de femmes distinguées qu'elle avait presque toutes formées; sa bourse était incessamment ouverte — comme jadis celle de son institution — à toutes les nobles infortunes; elle laisse le souvenir vénéré d'une vie utile et bienfaisante.

Nous avons reçu la quatrième livraison des comptes rendus de l'Athénée louisianais, société fondée à la Nouvelle-Orléans dans le but de perpétuer la langue française en Louisiane. Nous y remarquons une très-jolie *Étude sur le premier volume de la Correspondance d'Edgar Quinet*, par M. Georges Dessommes, écrite avec une élégance qui prouve que notre belle langue a su se conserver pure sur ces bords lointains.

On se rappelle que plusieurs manuscrits curieux ont été découverts cachés sous le plancher dans une chambre haute du collége des jésuites, à Rome. Quand le gouvernement italien prit possession de cet établissement, on avait remarqué qu'il manquait plusieurs ouvrages de valeur, inscrits au catalogue de la bibliothèque. Deux jésuites qui avaient eu connaissance de la cachette en révélèrent le secret aux autorités. Parmi les trésors qu'elle recélait, il y a des cartes géographiques du xve siècle et un exemplaire manuscrit, daté de 1593 et qu'on croit unique en son genre, de la *Constitution de la Société de Jésus*. Il manque encore une partie des ouvrages recherchés. (*Graphic*, de Londres.)

L'Angleterre vient d'acheter en Chine, dit le *North China Herald*, près de 6000 volumes d'ouvrages chinois destinés au British Museum. Ces volumes dateraient du commencement du xviiie siècle et auraient été imprimés avec des caractères spécialement fabriqués à cet effet, sous la direction de missionnaires jésuites et avec l'appui de l'empereur Kang-Chi. La collection aurait été achevée en 1725-1726.

Il ne se passera pas longtemps avant que cette riche bibliothèque soit mise à la disposition des sinologues européens.

La littérature populaire est le chaînon qui rattache le grec moderne au grec de l'antiquité. Les légendes que les pâtres de l'Olympe se transmettent de génération en génération depuis des siècles, les poésies qu'ils récitent peut-être aujourd'hui presque dans les mêmes termes qu'au temps d'Homère, relient intellectuellement les humbles conteurs à leurs glorieux ancêtres. Aussi n'ouvre-t-on point sans respect et sans une certaine émotion poétique les recueils où sont transcrites les traditions recueillies de leur bouche.

En 1844, le docteur Sanders avait publié *la Vie populaire de la Grèce moderne, d'après les chansons, les proverbes*, etc. Plus récemment, le livre de M. Bernhard Schmidt sur *la Vie populaire de la Grèce moderne et l'antiquité grecque* avait mis en lumière les relations qui subsistent, dans la Hellade, entre le présent et le passé. M. Schmidt vient de donner, à titre d'appendice, un volume qui complète son précédent

ouvrage. Les *Contes et Poésies populaires de la Grèce* (*Griechische Märchen*, etc.) sont comme les dépositions des témoins dans une enquête. Le lecteur a les pièces sous les yeux; il lui est loisible de vérifier par lui-même ce qui a survécu des vieux mythes helléniques.

Les documents réunis par M. Bernhard Schmidt auraient gagné en autorité à être donnés dans le texte original, quitte à mettre la traduction en regard. L'auteur n'a suivi cette méthode que pour les poésies qui forment la troisième partie de la collection. Pour tout le reste, nous n'avons qu'une version allemande. Quelque confiance que nous ayons en l'exactitude et en l'intelligence du traducteur, nous regrettons le texte grec.

Il se poursuit en ce moment dans plusieurs parties de l'Angleterre (et l'on espère que ce sera bientôt partout) un vaste travail qui facilitera grandement la tâche des historiens futurs de ce pays. Les corporations, et en général tous les corps possesseurs de registres et d'annales, s'occupent, sous l'impulsion de la Commission des manuscrits historiques, de faire classer et mettre en ordre leurs archives. La Corporation de Londres a pris à cet effet un employé spécial. Celles de Nottingham et de Leicester, le chapitre d'Exeter et une foule d'autres compagnies obéissent au même mouvement, donnant par là aux étrangers un exemple salutaire. En France, les archives des villes recèlent des trésors qui sont le plus souvent perdus pour le travailleur. Pour les rendre accessibles, il faudrait les classer et les cataloguer — comme font les Anglais,— entreprise gigantesque qui n'est achevée que sur quelques points et qui exigerait, pendant plusieurs années, un personnel spécial et nombreux.

Le passage suivant est tiré d'un article écrit par Niebuhr en 1829 (dans le *Rheinisches Museum*). Le célèbre historien allemand s'y est montré prophète :

« J'ai entendu dire à un prêtre chaldéen, qui vivait près des ruines de Ninive, qu'on y trouverait des colosses enterrés sous d'énormes amas de décombres. Quand il était encore enfant, un accident découvrit une de ces statues, mais les Turcs se hâtèrent de la briser. *Ninive deviendra la Pompéi de l'Asie centrale.* Ce sera une mine inépuisable pour ceux qui viendront après nous, peut-être même déjà pour nos enfants. Les Champollion ne manqueront pas pour la langue assyrienne. Préparez les voies, vous qui le pouvez par l'étude du zend, au déchiffrement des inscriptions cunéiformes. »

Niebuhr est mort peu de temps après avoir tracé ces lignes (le 2 janvier 1831), avant d'avoir pu assister à la réalisation de ses pronostics.

Un éditeur indigène de Bombay annonce qu'il a obtenu d'un adorateur de Siva, habitant Bénarès, un exemplaire complet du *Sivaparâna*, et qu'il va le publier par souscriptions. Le texte sera accompagné d'un commentaire rédigé par deux professeurs de Bombay, MM. Bhimâkârya et Râgârâmsâstri. Le montant de la souscription est de 13 roupies. Les souscripteurs sont priés d'adresser leurs lettres au « directeur de la Presse Induprakâs », à Bombay.

Une collection importante de documents historiques paraîtra prochainement à Florence sous le titre suivant: *Acta Henrici VII, Romanorum imperatoris, et monumenta quædam alia suorum temporum historiam illustrantia.* Cette publication, qui comprendra deux volumes, est due à feu M. Bonaini, archiviste des Archives toscanes, qui a travaillé près de quarante ans à en rassembler les matériaux.

Le docteur Wattenbach, de Berlin, a fait paraître la deuxième partie de ses *Schrifttafeln* de paléographie grecque. La nouvelle série contient vingt planches, consacrées pour la plupart à des reproductions de manuscrits obtenues au moyen de la photolithographie. On y trouve des fragments de l'*Aristophane* du XIe siècle conservé à Ravenne; de l'*Hérodote* et du *Plutarque* du Xe siècle appartenant à la Bibliothèque laurentienne (Florence); d'une *Odyssée* du XIIe siècle, et de divers autres manuscrits des bibliothèques de Rome, de Venise, de Londres, etc.

On sait que M. Gustave Freytag, l'un des meilleurs romanciers allemands contemporains, travaille depuis plusieurs années à un cycle d'épopées en prose intitulé *les Aïeux*, dans lequel il retrace le tableau de la vie allemande aux diverses époques de l'histoire. Cette vaste entreprise sera terminée dans le courant de la présente année. M. Freytag termine les deux derniers volumes de la série, qui comprendront le XVIIe et le XVIIIe siècle.

La question des droits des femmes a fait un pas important en Angleterre. L'assemblée de l'Université de Londres a décidé à une forte majorité (242 voix contre 132) qu'il convenait de modifier les règlements dans le sens de l'admission des femmes aux cours de toutes les Facultés. Les étudiantes pourront également prendre part aux examens et obtenir les grades universitaires; elles seront, en un mot, sur un pied d'égalité parfaite avec les hommes.

Le premier volume d'un ouvrage attendu depuis longtemps parles orientalistes a enfin paru. Il s'agit du dictionnaire pehlvi, commencé il y a bien des années par le grand-prêtre de la communauté parsie de Bombay, et terminé après lui par son fils Jamasp Asana; chaque mot pehlvi y est accompagné de sa traduction en guzerate et en anglais. L'ouvrage entier comprendra cinq volumes, qui paraîtront à des intervalles rapprochés.

Depuis quelques années, on s'efforce d'appliquer une méthode rationnelle à toutes les branches de l'enseignement. Il s'est fait dans ce sens de nombreux travaux pédagogiques, et le cercle qu'ils embrassent est de plus en plus large. Le mouvement a commencé par l'éducation de la première enfance, par les *leçons de choses;* de là il s'est étendu aux langues, puis aux sciences. Voici qu'on applique les mêmes principes aux arts, au dessin, à la musique, non pas seulement à la théorie générale de la musique, mais à l'étude particulière de chaque instrument. *L'Étude du piano*, par H. Parent (Hachette), est un manuel clair, précis et méthodique, grâce auquel les moins bien doués peuvent arriver à une exécution suffisante. Est-ce un bienfait?

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPR. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET Cie, RUE SAINT-BENOÎT. [188]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 32 9 FÉVRIER 1878.

LA CRISE RELIGIEUSE

L'Église catholique, son avenir.

Dans la remarquable étude que M. Frédéric Passy a consacrée dernièrement au travail de M. Henry Richard (1), nous lisons le passage suivant :

« Suivant moi, la politique est une chose, la foi une autre, et la société religieuse est, par essence, distincte de la société civile. L'une a pour objet les intérêts passagers des corps, l'autre les éternelles destinées des âmes. L'une embrasse les actes, l'autre les volontés. Les mêmes hommes sans doute sont ou peuvent être membres de ces deux sociétés ; mais ils le sont à des titres divers, comme citoyens du temps et comme héritiers de l'éternité. En la première qualité, le prêtre comme l'impie est soumis à la loi temporelle et n'a rien à prétendre d'elle que la justice due à tous. En la seconde, le prince, comme le manœuvre, relève de la loi spirituelle et n'est devant elle qu'une conscience égale à une autre. Grâce à cette distinction des deux lois, tout se concilie et s'accorde; sans elle tout se confond et se contrarie ; il n'y a ni liberté civile ni liberté religieuse, et les plus savantes combinaisons ne parviennent qu'à établir une injustice plus ou moins dissimulée et une oppression plus ou moins adoucie, tantôt du citoyen, tantôt du croyant, le plus souvent toutes les deux. »

Voilà qui est assurément fort bien dit, et sous cette forme heureuse la théorie de la séparation des Églises et de l'État paraît s'imposer à l'esprit avec cette clarté qui révèle l'évidence.

Comment se fait-il pourtant qu'une cause si bien plaidée depuis longtemps déjà ne soit encore gagnée nulle part, si ce n'est aux États-Unis et dans quelques rares colonies anglaises, par suite de circonstances spéciales? Il est permis de croire, par exemple, que ce qui fait la tranquillité religieuse des États-Unis sous le régime de la séparation des Églises et de l'État, c'est la multiplicité des sectes s'opposant les unes aux autres, se neutralisant les unes les autres. Le catholicisme, au contraire, puise dans l'unité de son dogme, dans l'obéissance passive de tous ses adhérents à un chef unique, une force sociale dont il n'est possible à aucun État de ne pas tenir compte. Depuis quelques années, notamment depuis 1870, presque tous les gouvernements européens ont eu maille à partir avec la religion catholique : comment se fait-il qu'aucun d'entre eux n'ait songé à réaliser, dans son intégralité, la séparation entre l'État et les différentes Églises?

Cela ne veut pas dire assurément qu'ils aient eu raison : nous sommes tous payés plus ou moins pour savoir que les gouvernements, autant que les individus, sinon plus, sont exposés à se tromper. Il est probable pourtant qu'ils ont eu, pour agir comme ils l'ont fait, des motifs qu'il n'est pas inopportun de rechercher et qui, d'ailleurs, ne sont pas difficiles à trouver, car ils peuvent brièvement se formuler ainsi : les nations ont une répugnance invincible et fort naturelle à créer ou à laisser se créer dans l'État un État hostile à l'État. Celles qui inclinent vers la solution libérale y sont surtout poussées par l'idée, vraie ou fausse, que la liberté est le milieu qui fournit aux sociétés modernes les meilleures armes pour résister aux attaques dont elles sont l'objet.

Rien de plus simple que la théorie de *l'Église libre dans l'État libre*, mais à une condition : c'est que l'État et l'Église ne soient pas l'un vis-à-vis de l'autre dans la situation de deux ennemis irréconciliables, tendant à des buts diamétralement opposés, s'appuyant sur des principes radicalement différents.

(1) Voy. la *Revue* du 13 octobre 1877.

Or c'est précisément ce qui a lieu de notre temps; c'est ce qui fait la gravité de la crise religieuse actuelle dans tous les pays civilisés. C'est aussi ce qui fait qu'à notre avis du moins, une mesure simplement administrative telle que la séparation de l'Église et de l'État ne peut exercer qu'une influence relativement restreinte. L'Église et l'État sont aujourd'hui divisés beaucoup plus profondément encore qu'on ne le croit d'ordinaire. Déterminer, dans la mesure du possible, sur quels points porte principalement cette division; rechercher s'il y a lieu ou non d'espérer que le dissentiment s'apaise et fasse place à l'entente, à la concorde, c'est à quoi nous invite la mort de Pie IX.

I.

« La société religieuse, dit M. Frédéric Passy, est essentiellement distincte de la société civile; l'une a pour objet les intérêts passagers des corps, l'autre les éternelles destinées des âmes. »

Cette première proposition semble déjà fort contestable : quand l'État rend la justice, quand il organise l'instruction publique, par exemple, s'occupe-t-il des « intérêts passagers » des corps, ou des « éternelles destinées » de l'âme? Les principes sur lesquels reposent le droit public et le droit privé ne se rattachent-ils point par un lien étroit, indestructible, à l'idée du bien et du mal, dont la religion fait, pour ainsi dire, son domaine propre? Et d'ailleurs est-il possible de scinder, de couper ainsi l'homme en deux parties qui n'aient entre elles aucune relation, qui cheminent de compagnie en s'ignorant l'une l'autre?

Pour notre part, nous n'en croyons rien; bien au contraire, il nous semble que les idées religieuses ou philosophiques exercent à chaque époque une influence prédominante sur tous les ordres de la connaissance et de l'activité humaine.

Dans un livre fort curieux et trop peu connu en France, la *Teoria dei periodi politici*, le regretté Ferrari montre fort bien la liaison étroite qui existe, par exemple, entre la religion, la philosophie, la médecine, l'astronomie, la physique, la chimie, etc. A Athènes, les bijoux d'ambre attiraient les corps légers comme aujourd'hui à Paris : pourquoi l'électricité est-elle restée inconnue pendant tant de siècles? Depuis quatre mille ans et plus la vapeur soulevait le couvercle des marmites : comment a-t-elle attendu jusqu'à Watt pour révéler sa puissance mécanique? L'explication est bien simple.

Était-il possible de convoquer les Athéniens sur la place publique pour leur montrer la foudre de Jupiter se formant, se répandant dans l'air, se condensant dans les nuages et éclatant dans la tempête, comme l'humble étincelle d'une machine électrique? Pouvait-on leur faire voir un enfant dérobant aux nuées, avec un cerf-volant, l'arme redoutée du maître des dieux et des hommes? L'opérateur eût été lapidé, condamné à boire la ciguë. Il fallait d'abord conquérir la possession incontestée de l'atmosphère, en chasser les dieux, les reléguer dans un monde surnaturel, les forcer à laisser notre globe circuler librement autour du soleil. Les archontes, les éphores, tous les pontifes du monde ancien auraient reculé, comme devant un sacrilége, à l'idée d'obliger Jupiter à porter une dépêche électrique comme un simple piéton. Je ne suis même pas bien sûr qu'à l'heure qu'il est, l'Église, qui demande dans ses prières la pluie ou le beau temps, qui sonne les cloches pour éloigner la foudre, voie de très-bon œil celui qui

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

L'utilisation de la force de la vapeur supposait la découverte préalable du vide, dont les siècles antérieurs niaient l'existence, la possibilité, au nom de la philosophie et de la religion. En 1630, Torricelli le découvre au delà de l'atmosphère, dans l'espace infini de l'univers; en 1672, au temps de Newton, Otto de Guericke arrive à l'obtenir artificiellement par la machine pneumatique; Papin, Watt, Fulton, Stephenson mettent encore deux cents ans pour compléter la découverte. — Mais, en somme, on le voit, l'emploi de la vapeur suppose la découverte du vide, de l'atmosphère, de la sphéricité de la terre, de sa place dans le système planétaire. Si l'Église avait pu obtenir de la science la rétractation qu'elle demandait à Galilée, nous ne pourrions pas très-probablement aller en trois jours de Paris à Pétersbourg par le chemin de fer.

L'exemple de la médecine est encore plus frappant, s'il est possible.

La médecine naît à la vie publique avec Hippocrate, vers 460 ans avant Jésus-Christ. Pour avoir la pleine liberté de l'observation, elle avait dû attendre l'époque d'Anaxagore, puis de Socrate et d'Aristophane, les premiers révoltés contre les dieux de l'Olympe. Avant eux, la maladie était une chose surnaturelle, une punition divine. On transportait le malade dans le temple; on le guérissait avec des prières, des sacrifices et des cérémonies religieuses. Avant Anaxagore, personne ne pouvait suivre librement les symptômes du mal d'après les règles de l'induction.

La Grèce se tait; Rome, après deux cents ans, prend en main le flambeau de la philosophie, puis, vers 230, le laisse éteindre. Galien ne trouve pas de successeurs dignes de lui; la science se voile et disparaît de la scène. Le christianisme vainqueur fait régner les légendes, la médecine rentre dans le sein de la religion, et les maladies redeviennent des avertissements du ciel, des châtiments surnaturels. On en demande de nouveau la guérison aux prières, aux reliques, aux tombes vénérées, aux autels miraculeux. Ce sont les saints, et non plus les médecins, qui sont chargés de guérir. Les personnages le plus haut placés partagent avec eux ce privilége : Saint Edouard le Confesseur et les rois de France, depuis saint Louis jusqu'à Louis XV, guérissent les écrouelles.

Au reste, avons-nous bien besoin de remonter si haut, et ne voyons-nous pas tous les jours la Vierge de Lourdes ou de Pontmain, la relique de Charroux, faire concurrence à la Faculté de médecine? Pour quiconque sait voir et prévoir, il est évident que le triomphe incontesté du parti clérical, sa mise en possession de toutes les écoles, préparerait à très-

courte échéance un avenir tout semblable à ce passé lointain, et c'est par instinct de conservation, de légitime défense, que la science lutte avec tant d'énergie contre les envahissements de son ennemie.

Il serait plus facile encore de montrer le christianisme créant l'architecture gothique (1), dont les anciens n'avaient et ne pouvaient avoir l'idée, inspirant à Fra Angelico et à ses émules un art ascétique, immatériel pour ainsi dire, sans rapport avec les types robustes de l'antiquité; à une époque plus récente, Luther chassant de son temple les « chantres gagés » et composant pour les fidèles assemblés des hymnes où il jetait les fondements de l'harmonie moderne.

Bien loin d'arriver à séparer l'âme humaine, en quelque sorte, en deux domaines distincts, isolés, sans lien, sans relation entre eux, il semble donc, au contraire, que l'on ne puisse trouver un seul point de l'homme et de l'humanité où la religion, la science, la philosophie, ne se trouvent rassemblées pour s'unir ou se combattre.

La politique, seule, ferait-elle exception à cette règle? Mais alors comment expliquer que les nations protestantes aient adopté les premières, presque inventé les institutions libérales? que les nations catholiques ne se soient mises que fort tard à les imiter et ne se soient engagées dans la voie nouvelle que dans la proportion exacte où les anciens dogmes tombaient en désuétude? Nous ne voulons pas rappeler ici le fameux parallèle de Macaulay entre les pays catholiques et les pays protestants; mais, à la simple inspection des faits historiques les mieux connus, il est évident que certains systèmes religieux favorisent, tandis que d'autres paralysent l'éclosion et l'affermissement des idées et des mœurs libérales. Et qu'on ne vienne pas ici nous opposer la race, le climat, et autres circonstances de même ordre : l'ancienne Rome, les républiques italiennes du moyen âge, sans compter l'exemple si frappant que nous avons sous les yeux depuis la résurrection de l'Italie, montrent bien que la race latine par excellence peut, comme n'importe quelle autre, pratiquer la liberté et grandir par elle. Nous ne parlons pas non plus des progrès si marqués que la France fait dans cette voie.

II.

Si, comme nous le disons plus haut, la société civile et la société religieuse sont en désaccord, en conflit perpétuel, il faut en chercher la cause dans la différence profonde des principes sur lesquels elles s'appuient toutes deux. Comme l'a fort bien remarqué Pierre Leroux, entre la Réforme et nous, à partir du moment où, épuisés par les guerres de religion, le catholicisme et le protestantisme ont cessé de se combattre les armes à la main, dès le début du XVIIe siècle, il s'est produit un événement philosophique d'une portée immense et qui a changé profondément la direction, l'orientation en quelque sorte du monde moral.

(1) Voy. à ce sujet, mais à un autre point de vue, l'étude de M. Raoul Rosières sur *les Cathédrales gothiques*, dans la *Revue* du 10 novembre dernier.

Dès sa naissance, la science moderne a affirmé son droit d'examiner en toute liberté les questions et, secouant hardiment le joug des traditions anciennes, a proclamé et démontré la perfectibilité, le progrès.

« Par une prérogative particulière, dit Pascal, non-seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais tous les hommes ensemble y font un continuel progrès, à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous respectons l'antiquité dans ses philosophes; car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse de cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont le plus éloignés? »

Vraie ou fausse — je n'examine pas la question pour le moment, — cette théorie du progrès a successivement passé, du domaine purement scientifique où Pascal voulait la confiner, dans la littérature, où Charles Perrault et Fontenelle ont plaidé assez pauvrement sa cause; dans la philosophie, avec les encyclopédistes ; dans le gouvernement, avec la Révolution française; dans l'industrie, le commerce, avec le Code civil. Partout, de quelque côté qu'on tourne les yeux, tout repose aujourd'hui sur l'idée fondamentale du progrès, du mouvement. La préoccupation constante des législateurs, des savants, est de faciliter cette évolution à ce que Pascal appelle « l'homme universel », et d'éviter, par-dessus tout, d'entraver ou de paralyser sa croissance normale dans les mailles inflexibles d'un tissu trop étroit.

Cependant l'Église — on pourrait dire les Églises, car chez la plupart d'entre elles les mêmes causes produisent les mêmes effets (1) — l'Église, dis-je, se cramponne au passé avec une énergie extrême. Au progrès elle oppose la chute ; au mouvement, l'immobilité. Plutôt que de marcher avec son temps et son siècle, elle sacrifie la science, le raisonnement et la raison ; elle s'engage dans les paradoxes et les paralogismes les plus criants. De là les tiraillements, les déchirements auxquels nous assistons et dont le caractère aigu ne peut que s'accentuer chaque jour davantage, car chaque minute, chaque pas en avant tendent à augmenter la distance qui déjà sépare les deux adversaires.

La paix, la concorde, l'entente ne peuvent pas renaître dans des conditions semblables : entre gens dont les uns vont en avant et les autres en arrière, dont les uns poussent tandis que les autres retiennent, la guerre doit se poursuivre avec un acharnement croissant.

Maintenant, y a-t-il un moyen de gagner la religion à la cause de l'évolution, ce qui ferait immédiatement cesser la guerre ? Y a-t-il dans la religion chrétienne — la seule qui soit en cause ici — répugnance invincible, constitutionnelle en quelque sorte, à l'idée de progrès ?

(1) L'Église anglicane, l'Église évangélique en Prusse.

Ici peut-être bon nombre de nos amis nous arrêteront our nous dire : « A quoi bon de semblables recherches ? Le rôle de la religion catholique, et peut-être aussi des autres variétés de la religion chrétienne, n'est-il pas terminé pour oujours ? La science n'est-elle pas là pour les remplacer dans l'esprit humain, dans l'éducation publique et privée ? »

nous ignorons absolument la fortune réservée au christianisme et à ses dérivés, d'autant que cette fortune dépendra beaucoup des modifications qui pourront survenir dans cette orme religieuse ; mais ce qu'il nous semble possible d'affirmer et presque de prouver, c'est que la science, la philosophie même ne sauraient remplir dans l'organisme social le rôle qu'y remplit encore — tant bien que mal — la religion.

III.

Un poëte de notre époque qui est en même temps l'un de nos penseurs les plus profonds, M. Sully-Prudhomme, a fait quelque part (1) la remarque très-juste que, quand il s'agit d'analyser les phénomènes de la pensée, de concevoir les relations qui rattachent l'homme au monde extérieur et à ses semblables, il est presque impossible d'arriver à une entente sur un seul point, parce que les intelligences comporte nt des degrés très-différents de maturité et d'exercice. La très-grande majorité des hommes ne saisit dans les choses que les rapports extérieurs, pour ainsi dire, et s'arrête dès les premiers pas quand il s'agit de creuser, de rechercher, d'analyser.

Pour l'élite elle-même qui s'engage dans cet ordre de recherches, les difficultés sont encore si grandes que les esprits s'arrêtent, épuisés, à des distances inégales du but : de là une très-grande difficulté de s'entendre même sur les propositions les plus simples en apparence, et, par suite, une difficulté plus grande encore et presque insurmontable de convaincre, d'entraîner, de déterminer une action, un mouvement chez les hommes, par les procédés du raisonnement pur et de l'analyse.

Les exemples ne manquent pas pour prouver l'impuissance des facultés purement analytiques de l'esprit humain.

Supposons une de ces œuvres d'art qui commandent et imposent l'admiration universelle : le *Moïse* ou, mieux encore, la *Nuit* de Michel-Ange, la symphonie en *ut mineur* de Beethoven, par exemple.

Il est absolument certain que ni Michel-Ange ni Beethoven n'ont procédé par l'analyse et le calcul. Il est sûr que, dans l'ébauche tout au moins de leur œuvre, ils ont obéi à l'impulsion inconsciente du grand sentiment qui les animait tous deux. Et cela est si vrai qu'il est impossible au critique le plus exercé, le plus sagace, de démonter pièce à pièce, morceau par morceau, ces chefs-d'œuvre, de trouver la raison de chaque ligne, de chaque courbe, de chaque note, de chaque modulation. Si loin qu'il pousse son travail d'investigation, il doit s'arrêter devant quelque chose qu'il ne peut expliquer ni embrasser, et qui forme précisément la partie originale, sublime, de l'œuvre. Devant un morceau de valeur moindre, devant une statue du Bernin, devant un opéra d'Halévy, d'Ambroise Thomas, le critique serait loin d'éprouver le même embarras : il discernerait sans peine et les moindres intentions de l'auteur et les moyens employés par lui pour les réaliser. Mais aussi, à part une satisfaction du même ordre que celle qu'éprouve l'enfant qui a démonté une serrure, ni le critique, ni le public n'éprouvent devant ces œuvres estimables ces émotions profondes, ces transports d'admiration où l'âme subjuguée cesse toute résistance et perd, en quelque sorte, possession d'elle-même.

Et qu'on ne dise pas que cette inspiration, cette sorte de révélation inconsciente est le privilége des grands artistes : la foule aussi admire ces œuvres sans savoir pourquoi, par un phénomène mental du même ordre.

Donc — et c'est là où je voulais en venir par ce long détour, — l'homme ou, mieux encore, les hommes réunis, assemblés, resteront froids devant des raisonnements, des analyses que la plupart n'arriveront pas à comprendre. Même en les supposant convaincus, vous en obtiendrez difficilement par cette voie l'action, le sacrifice, l'élan vers le devoir, qui sont le meilleur et le plus beau de la vie humaine. Pour les entraîner, pour les *émouvoir*, pour les *remuer*, il faut que le vrai soit comme transfiguré, éclairé, échauffé par le beau.

C'est précisément là le rôle qu'ont rempli les religions dans tous les temps. En morale, en métaphysique, elles n'ont guère rien inventé que n'aient aussi trouvé les philosophes ; mais, par l'élément artistique, esthétique, qu'elles renferment, elles ont su et elles ont pu mettre à la portée des masses des vérités qui n'auraient jamais pu, sous la forme abstraite et analytique, descendre jusqu'à elles.

Pour nous servir d'une comparaison assez frappante, l'usage courant de la monnaie serait impossible si, à chaque transaction, chacun devait vérifier par l'analyse chimique l'exactitude du titre du lingot qu'il a entre les mains. Aussi, depuis l'origine du monde commercial, a-t-il été admis que la monnaie devait être frappée d'une empreinte officielle, signée en quelque sorte d'un nom faisant autorité. Les religions ont pour office social de *monnayer* ainsi les vérités morales et de les faire circuler sous leur marque respectée.

Seulement, pour que le but soit atteint, il est essentiel — et cela se conçoit — qu'aucun doute ne puisse s'élever sur la valeur exacte de cette monnaie d'un nouveau genre. Si, par malheur, les savants ou les philosophes, ayant soumis à une rigoureuse analyse quelques-unes des pièces en circulation, les ont trouvées fausses, si le bruit s'en répand comme il ne peut manquer de se répandre, aussitôt la confiance, le *crédit* de la religion en reçoit une atteinte mortelle ; désormais on tient en suspicion, non pas seulement les pièces reconnues mauvaises, mais même celles qui peuvent être bonnes, et il ne reste d'autre ressource que de procéder à une refonte générale en utilisant tout le métal précieux. C'est cette refonte que l'Église ne veut pas faire, et cela parce qu'elle est comme attachée, comme rivée à ses déclarations

1. Préface à la traduction de *Lucrèce*.

antérieures, par le caractère d'infaillibilité attribué par elle à ce qu'elle appelle la *révélation divine*.

Plutôt que de consentir à reconnaître que les architectes de l'édifice ont pu commettre des erreurs, elle révoquera en doute la géométrie et la mécanique; elle accomplira des tours de force d'illogisme; elle accumulera les subtilités, les distinctions, et par-dessus tout elle craindra les lumières de la science; elle s'efforcera de les éteindre, d'en fausser la direction; à chaque nouvelle découverte dans l'exégèse, dans l'histoire, dans la géologie, dans les sciences naturelles, elle tremblera d'angoisse, comme à l'approche d'un nouveau coup. Et, chose plus terrible encore, quand par hasard un des siens, violant la consigne, aura trouvé pour son compte quelque vérité inquiétante, elle le forcera, elle, « à se soumettre ou à se démettre ». On se rappelle la triste histoire du P. Gratry : il avait prouvé par un raisonnement qu'il croyait, que jusqu'au bout il a cru inattaquable, l'impossibilité d'admettre le dogme de l'infaillibilité papale. Un pape, Honorius, a été condamné par un concile; donc un pape a pu faillir; donc, à moins d'admettre la faillibilité du concile, il faut rejeter l'infaillibilité du pape. Le concile de 1870 en a décidé autrement. Le P. Gratry a dû se soumettre, et il s'est soumis; non pas qu'il crût s'être trompé, non pas qu'il eût reconnu un point faux dans son argumentation : *Roma locuta, causa finita;* il s'est borné à incliner, à abaisser devant l'arrêt rendu sa raison humiliée, vaincue, non convaincue !

Cependant, de plus en plus le monde s'écarte de l'Église et, malgré les souffrances qu'il en éprouve, il la fuira au prix des plus cruels sacrifices plutôt que d'accepter ces conditions inacceptables.

IV.

Le monde marche, l'Église ne veut pas marcher avec lui : voilà la vraie cause de conflit. Il ne peut évidemment disparaître que si le monde se résigne à s'arrêter, ou si l'Église consent à se remettre en route. Je dis « se remettre en route », parce que, depuis l'origine du christianisme jusqu'à la Réforme et la Renaissance, elle a marché, elle a obéi à la loi de l'évolution comme n'importe quelle société humaine. L'Église de Grégoire VII et d'Innocent III ressemble à l'Église de Jésus comme le chêne ressemble au gland. La doctrine du Christ renferme incontestablement des parties sublimes, des raffinements moraux d'une exquise délicatesse; mais il faut bien convenir qu'appliquée dans toute sa rigueur, elle ne saurait s'adapter qu'à une société de moines et d'ascètes, et encore non sans de grandes difficultés.

Le fondateur du christianisme, l'homme-type, dans sa pureté primitive, ne peut être offert en exemple ni comme fils, ni comme père, ni comme époux, ni comme citoyen. A ses disciples il propose le modèle « des lis qui ne filent point ». A sa mère il répond : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? » Aux riches il déclare que le royaume des cieux leur sera rigoureusement fermé tant qu'ils ne se résigneront pas à abandonner le fruit de leur travail (1). En un mot, le Dieu, descendu du ciel où il va bientôt remonter, se montre constamment détaché de ce monde dont il ne fait partie qu'à titre accidentel et passager. On sent très-bien qu'il est né d'un miracle et qu'il ne porte point, vivants et palpitants en lui, les mérites, les fautes, les souffrances, les joies de ses ancêtres. Quant à l'avenir terrestre de l'humanité après lui, Jésus ne saurait s'en préoccuper beaucoup, car il croit qu' « avant qu'une génération ne se soit écoulée », le monde passera. *Amen dico vobis quia non præterebit generatio hæc donec omnia hæc fiant.* (Saint Matthieu.)

L'Église catholique a changé tout cela, et, à notre avis, elle a bien fait, car un tel idéal rendait toute société impossible, impraticable. On l'a bien vu quand le protestantisme a voulu revenir à cette « pureté primitive »; il n'a pu s'y maintenir, et il lui a fallu remonter jusqu'aux principes e aux préceptes farouches — mais bien autrement pratiques — révélés à Moïse par le Dieu « fort et jaloux ». A cette première période de son histoire, à l'époque où, débordant de séve et de jeunesse, elle allait conquérir le monde romain et le monde barbare, l'Église a donc marché, elle s'est transformée, elle a modifié ses enseignements et, en somme, à bien regarder, jusqu'à l'esprit, sinon jusqu'à la lettre de ses « immuables » dogmes. Peut-elle reprendre aujourd'hui ce procédé qui lui a réussi autrefois? Peut-elle, par un concept nouveau de la révélation — qu'elle assimilerait, par exemple, à une sorte d'inspiration supérieure pouvant être, sans impiété, débarrassée des erreurs qui sont le fait du temps et du lieu, — peut-elle, dis-je, se résoudre enfin à suivre la science dans sa marche ascendante? Éprouvera-t-elle un jour le désir de mettre toute sa cosmogonie en harmonie avec le principe d'évolution, comme elle avait autrefois disposé son univers en sphères étagées, dans le système astronomique de Ptolémée? Les sept cieux superposés de saint Thomas font piteuse figure dans le ciel des Copernic, des Képler, des Newton et des Laplace!

Nous ne savons s'il est même permis d'espérer que pareille transformation pourra se réaliser; mais, à coup sûr, ce sera it pour le catholicisme le seul moyen d'éviter cette autre transformation qui s'appelle la mort. *Sint ut sunt, aut non sint*, disait, au siècle dernier, le général des jésuites : aujourd'hu le monde interroge l'avenir et, devant la tombe ouverte de Pie IX, il est bien près de dire de l'Eglise, qui s'est laissé devancer par lui : *Sit aliud, aut non sit!*

...

(1) Voy. à ce sujet la lecture de M. Edmond Le Blant, à la séance annuelle des cinq Académies, sur *la Richesse et le Christianism primitif*, dans la *Revue* du 3 novembre 1877.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE LA QUESTION D'ORIENT

Les traités conclus entre la Russie et la Turquie avant la guerre actuelle.

Pour se rendre compte avec quelque précision des négociations engagées en Orient, il ne nous paraît pas inutile de résumer dans une revue d'ensemble les principaux traités antérieurement conclus entre la Russie et la Turquie.

I.

Jusque vers la moitié du XVIIIe siècle, c'est l'Autriche qui exerce en Orient une action prépondérante ; l'internonce auprès de la Sublime-Porte a le pas sur tous les ambassadeurs. Le traité de Passarowitz, en 1718, marque le point culminant de cette influence : la Porte cédait à la cour de Vienne Belgrade, une partie de la Serbie, de la Bosnie et de Valachie. Ces conquêtes répondent presque exactement aux intérêts autrichiens, tels que le comte Andrassy les définit encore. Durant cette période, c'est encore l'Autriche qui entraîne la Russie contre la Turquie. L'empereur juge commode et habile d'adopter le czar comme auxiliaire dans les guerres qu'il soutient presque continuellement ; de plus, il se sert de l'alliance moscovite pour contre-balancer à Constantinople l'influence française, que des diplomates de premier ordre, tels que le marquis de Villeneuve, savaient habilement soutenir. Rien de plus intéressant et de moins édifiant que l'étude des intrigues qui se nouent et se croisent alors entre les ambassades de Péra et la Sublime-Porte. La conférence de Constantinople de l'année dernière ne donne qu'une faible idée de cette époque où les Sept-Tours existaient encore à l'usage des ambassadeurs, où les grands-vizirs étaient régulièrement étranglés, où la politique se mouvait tout entière entre les mains des eunuques, des janissaires et des phanariotes. Le ministre Kaunitz écrivait avec approbation, avec admiration, à l'internonce Thugut : « Les moyens que vous me proposez pour atteindre notre but consistent dans *l'intimidation, la corruption et autres moyens coercitifs.* » Il est permis d'affirmer que cette phrase sincère caractérise équitablement la politique européenne en Turquie.

C'est donc sous les auspices de l'alliance autrichienne que la Russie fait ses premiers pas en Orient. Une convention de l'an 1700 lui donne le port d'Azow ; mais le traité du Pruth de 1711 stipule que « la forteresse d'Azow et son territoire seront rendus à la Porte ; les forteresses récemmen construites par le czar doivent être rasées ». L'article 2 enlevait à Pierre le Grand le privilége d'entretenir un ambassadeur à la Sublime-Porte : c'était lui interdire toute influence commerciale et politique. Mais le traité de Constantinople, en 1720, qui suit celui de Passarowitz, releva la fortune des Russes en même temps que celle de l'Autriche : il rendait au czar le droit de nommer un ambassadeur ; il garantissait la libre circulation des marchands ; enfin il donnait aux Russes « la faculté de visiter Jérusalem et autres lieux saints sans payer de tribut ». Cette clause est l'humble origine du protectorat de la Russie sur les Grecs orthodoxes de l'empire ottoman et de cette question des lieux saints qui devait jouer un si grand rôle.

Le traité de Belgrade, en 1739, conclu par l'intermédiaire de notre ambassadeur, le marquis de Villeneuve, marque un nouveau revirement. L'Autriche et la Russie, sa cliente, perdent simultanément leurs avantages. La première restituait la Bosnie, la Serbie et la Valachie ; elle revenait aux frontières actuelles de la Save, du Danube et des monts de Transylvanie. Quant à la czarine Catherine Ire, la Porte lui imposait les conditions suivantes : « La forteresse d'Azow sera rasée, le port de Taganrok anéanti, et leur territoire abandonné servira de délimitation entre les deux pays ; la Russie ne pourra entretenir aucune marine sur la mer Noire ; son commerce sera fait par des navires turcs. » Notons cette dernière stipulation : la Porte exclut complètement la Russie de la mer Noire, de même qu'elle reprend à l'Autriche la frontière du Danube. Sa situation est dominante ; elle semble si bien garantie contre ses deux adversaires, que volontairement elle manque l'occasion de leur porter un coup mortel. En 1740, lors de la grande détresse de Marie-Thérèse, que fût-il arrivé si le sultan Mahmoud Ier eût pris part à la guerre de la succession d'Autriche ? Peut-être les Hongrois n'auraient point sauvé la fille de Charles VI ; peut-être le partage de la Pologne devenait impossible ; peut-être nous n'assisterions pas au démembrement de la Turquie. Mais, au lieu de pratiquer, à l'exemple commun, la politique du *cuique suum*, le sultan resta neutre, et même il fit offrir sa médiation : « C'est pour remplir les vues de Dieu que mon sublime empereur, qui n'est rien moins que l'ombre d'Allah sur la terre, invite les princes chrétiens à se réconcilier et leur offre sa puissante médiation. » Il faut avouer que le Grand-Turc donnait ainsi à la chrétienté une leçon de chevaleresque générosité d'autant plus méritoire que, comme de juste, elle ne fut pas écoutée, et que, fort naturellement, Marie-Thérèse oublia le service rendu.

II.

Sans rechercher si l'ingratitude est punie dans l'histoire aussi régulièrement qu'au théâtre, nous constatons que dorénavant le premier rôle en Orient passe de l'Autriche à la Russie. C'est le partage de la Pologne, une autre faute de Marie-Thérèse, qui décide du changement. La Porte essaye de s'opposer à ce premier exploit de la triple alliance ; mais la grande Catherine, comprenant avec une sagacité tout à la fois féminine et pratique la situation intérieure de la Turquie, complète les campagnes de Galitzin, de Panin et de Dolgorouki par les insurrections de la Morée, de la Palestine, de l'Égypte et du Caucase. La Russie a découvert le meilleur expédient de dissolution de l'empire turc : elle agit désormais par les affinités de race et de religion, ce qui lui donne du coup une immense supériorité sur l'Autriche. Les soulèvements de la Bosnie et de l'Herzégovine, de la Bulgarie, du Montenegro, de la Serbie et de la Roumanie, qui, se

succédant et se développant depuis deux années, nous montrent l'empire ottoman bouleversé de fond en comble, datent, pour l'invention et pour l'exemple, de Catherine II.

Les résultats consignés dans le traité de Kaïnardji, en 1774, furent merveilleux. La Russie prend solidement pied sur la mer Noire; elle obtient le territoire d'Azow, les forteresses de Kertch et de Jenikalé, celle de Kinburn à l'embouchure du Dnieper. La flotte turque avait subi un immense désastre à Tchechmé, non loin de Navarin; les vaisseaux de l'amiral Elphinston avaient même forcé les Dardanelles. Ces victoires navales effacèrent la clause du traité de Belgrade, interdisant le commerce de la mer Noire aux navires russes : « Pour la commodité et l'avantage des deux empires, il y aura une navigation libre et sans obstacle pour les vaisseaux marchands appartenant aux deux puissances contractantes, dans toutes les mers qui baignent leurs terres. La Sublime-Porte accorde aux marchands russes le droit d'importer et d'exporter toutes sortes de marchandises et d'aborder à tous les ports et havres, tant sur la mer Noire que sur les autres mers, Constantinople étant nommément compris (art. 11). » En outre, la Porte reconnaissait l'indépendance des Tartares de Crimée et du Kouban : l'indépendance ainsi stipulée rappelle d'assez près l'autonomie actuelle, telle que la Russie la demande pour la Bulgarie. Le texte du traité porte bien que les Tartares « seront reconnus sans aucune exception par les deux empires pour nations libres et entièrement indépendantes de toute puissance étrangère, gouvernées par leurs propres souverains de la race de Chingis-K'han... » Mais, en fait, la Crimée et le Kouban, détachés de la Turquie, tombaient sous la dépendance de la Russie. De même, dans le Caucase, les vainqueurs ne restituaient à la Porte que les villes de Géorgie et de Mingrélie, qui lui appartenaient anciennement ou depuis fort longtemps (art. 23). La restitution était accompagnée de cette clause, à coup sûr fort humaine : « La Porte renonce solennellement et à perpétuité à exiger des tributs de filles et de garçons et toute autre espèce d'imposition. » Quant aux autres villes, elles devaient faire retour au gouvernement des princes indigènes, c'est-à-dire rester sous la domination russe.

Sur le Danube, Catherine II consentait à évacuer la Moldavie, la Valachie et la Bessarabie, mais à des conditions qui constituaient une ingérence positive dans le gouvernement du sultan. L'article 16 prescrit « ... de n'empêcher aucunement l'exercice libre de la religion chrétienne et de ne mettre aucun obstacle à la construction de nouvelles églises et à la réparation des anciennes..., d'avoir pour les ecclésiastiques l'estime particulière que leur état exige ». De plus « la Porte permet aux princes de Moldavie et de Valachie d'avoir auprès d'elle des chargés d'affaires choisis dans la communion grecque, lesquels veilleront aux affaires concernant lesdites Principautés, seront traités avec bonté et, nonobstant leur peu d'importance, considérés comme personnes jouissant du droit des gens, c'est-à-dire à l'abri de toute violence; les ministres de la cour de Russie pourront parler en faveur des Principautés, selon que les circonstances l'exigeront, et la Porte promet de les écouter avec les égards qui conviennent à des puissances amies et respectées ». L'article 7 contient une clause encore plus générale : « La Sublime-Porte s'engage à protéger constamment la religion chrétienne et ses églises; elle permet aussi aux ministres de la cour impériale de Russie de faire dans toutes les occasions des représentations, tant en faveur de l'église publique du rite grec à Constantinople que pour ceux qui la desservent, promettant de les prendre en considération, comme faites par une personne de confiance agissant au nom d'une puissance voisine et sincèrement amie. » Cet article a toujours été invoqué par la Russie comme la reconnaissance positive, officielle, de son protectorat sur tous les chrétiens orthodoxes de l'empire ottoman.

En somme, le traité de Kaïnardji contient tous les principes que la Russie s'est efforcée de développer par la suite : 1° annexions territoriales sur le littoral de la mer Noire et établissement d'une force maritime; 2° organisation d'une propagande intérieure par le protectorat spécial des provinces du Danube et par le protectorat général des grecs orthodoxes de l'empire ottoman; 3° prétention plus ou moins justifiée de représenter les idées d'humanité et de civilisation de l'Europe contre la barbarie de l'Islam.

Quel a été le rôle de l'Europe dans ce traité? Catherine II a pour intermédiaires bienveillants l'Autriche et la Prusse, ses deux complices dans les affaires de Pologne. L'Autriche en était déjà réduite à prêter les mains aux agrandissements de la Russie; cependant elle commençait à concevoir des appréhensions; on saisit à ce moment l'origine de la question d'Orient, dans le sens moderne. « En présence de la situation actuelle de la Porte, écrivait Kaunitz en janvier 1775, notre politique secrète doit consister sans aucun doute à faire en sorte que l'empire turc se soutienne en Europe le plus longtemps possible, ou, dans le cas le plus désespéré, que tout au moins cet empire ne soit jamais renversé par la Russie seulement, sans notre coopération nécessaire. » Quelques années plus tard, Joseph II répondait dans le même sens à Louis XVI : « Si la Russie fait la guerre à la Porte, je la ferai aussi, l'intérêt de l'Autriche étant de s'étendre en raison de ce que la Russie peut acquérir. » Part à deux, tel est le fond de la politique ainsi définie. Pour commencer, l'Autriche obtint la Bukovine comme compensation du traité de Kaïnardji; de même aujourd'hui on lui propose la Bosnie et l'Herzégovine. Mais dans l'intervalle, de 1775 à 1878, la Russie s'est réservé tous les bénéfices des guerres qui se sont renouvelées à de très-brèves échéances, bien que chaque traité stipulât solennellement « une paix perpétuelle, une constante amitié et une harmonie durable ». Ce ne sont là, comme le remarquait encore Kaunitz, que « des paroles vides et qui n'ont pas beaucoup de fondement. »

Du reste, jamais les circonstances n'avaient été plus favorables pour la Russie. La Révolution française absorbait l'attention et les forces de l'Europe; la coalition laissait forcément à la cour de Pétersbourg ses franches coudées en Orient. Dans cette nouvelle période, la Russie acquiert même le concours de l'Angleterre, qui depuis..., mais alors à Londres

on se préoccupait bien plus de Napoléon que de Constantinople. Quant à la France, l'expédition d'Égypte affaiblit juste à point son influence auprès de la Porte; par surcroît, les désastres d'Aboukir et de Trafalgar lui enlevaient tout moyen d'action.

III.

Dès 1792, le traité de Jassy portait les frontières russes du Dnieper jusqu'au Dniester; il consacrait l'annexion pure et simple de la Crimée, de l'île de Taman et des Cosaques de Kouban. En 1798, la Russie profite de l'expédition de Bonaparte en Égypte pour obtenir du sultan Sélim, de concert avec l'Angleterre, un pacte d'alliance défensive. « Dans le cas où les deux hauts alliés devraient faire agir de concert toutes leurs forces ou un secours stipulé, ils promettent de se communiquer réciproquement, avec une franchise sans réserve, le plan de leurs opérations militaires, de se révéler leurs vues relativement à la durée de la guerre et aux conditions de la paix (article 8). » C'est appuyé sur ce texte qu'en 1807 M. Arbuthnot, l'ambassadeur anglais, réclama l'expulsion de notre représentant, le général Sébastiani, une déclaration de guerre contre la France, la remise immédiate à l'Angleterre des Dardanelles et de la flotte ottomane, la cession de la Valachie et de la Moldavie à la Russie. C'était le partage à l'amiable. On sait comment l'escadre de l'amiral Dukworth vint mouiller devant la pointe du Sérail, comment la défense de la capitale fut organisée par Sébastiani.

Vicissitudes de la politique! c'est comme alliés de la Russie, pour lui livrer la Roumanie et le Danube, que les Anglais sont entrés pour la première fois dans le Bosphore. Ils durent battre en retraite; mais le czar Alexandre sut tirer bon parti de la guerre : le traité de Bukarest, en 1812, reculait encore la frontière du Dniester jusqu'au Pruth et au Danube; la Russie s'agrandissait de la Bessarabie; ses vaisseaux de guerre avaient le droit d'entrer dans le Danube par la bouche de Kilia jusqu'au confluent du Pruth. En outre, l'article 8 stipule des garanties spéciales en faveur des Serbes : « à raison de la part qu'ils ont prise dans la guerre », la Porte consent à leur laisser « l'indépendance de leur administration intérieure ». En s'arrogeant ainsi la protection des Serbes, la Russie étendait son action à l'ouest de la presqu'île des Balkans et empiétait sur la zone de l'Autriche.

Alors s'engagea une lutte d'influences : la cour de Vienne soutenait Karageorge; la cour de Pétersbourg appuyait Milosch Obrenowitch. Ce dernier l'emporta, parce qu'en somme c'est de la Russie que les Serbes avaient le plus à espérer. Voici dans quels termes le journal officiel de Belgrade, l'*Istok*, retraçait récemment, dans une sorte de mémoire justificatif, les débuts du protectorat russe en Serbie :

« Le peuple serbe a pris les armes en 1804, et après neuf années de lutte la Porte s'est engagée par le traité de Bukarest à lui reconnaître son autonomie. Voyant ensuite l'empereur Alexandre engagé dans une guerre contre Napoléon, la Porte, au lieu d'exécuter le traité, soumit la Serbie à un joug plus tyrannique que jamais : c'est ce qui fut la cause du second soulèvement en 1815. Après une lutte courte et heureuse, Milosch fit la paix, toujours sous la condition de l'autonomie nationale. La Porte chercha de nouveau à tromper les Serbes; mais la Russie l'obligea, par la convention d'Akerman et par le traité d'Andrinople, à reconnaître l'autonomie de la Serbie par un document officiel. »

En effet, la convention d'Akerman, de 1826, stipule que la Porte doit étudier, de concert avec les envoyés de Milosch, une constitution sanctionnée par un décret impérial, un hatti-cherif, lequel serait communiqué à la Russie et aurait la valeur d'un acte international.

La grande insurrection des Hellènes, examinée au point de vue politique, en mettant à part le prestige d'une race illustre et ses héroïques exploits, ressemble par bien des côtés à la récente insurrection de Bulgarie. Alors comme maintenant, la Russie demande d'abord à l'Europe d'intervenir en commun; la convention de Londres du 6 juillet 1827, entre les gouvernements russe, anglais et français, répond au protocole de mars 1877 : les trois puissances offraient au sultan Mahmoud leur médiation pour mettre fin à la guerre et pour régler les relations entre la Grèce et l'empire ottoman. La Porte refuse; aussitôt la Russie, déjà toute prête et se considérant comme la mandataire de l'Europe, franchit le Pruth. Mais ici s'arrête la comparaison : les puissances, l'année dernière, n'ont pas suivi la Russie, tandis qu'en 1828 les flottes anglaise et française ont préludé par la victoire de Navarin aux succès de Diebitch en Bulgarie et de Paskiewich en Arménie. Le 19 août 1829, Diebitch entrait à Andrinople; le sultan Mahmoud, pressé par les agents de la France et de l'Angleterre, qui s'inquiétaient du triomphe de leur allié le czar Nicolas, envoya au camp russe deux plénipotentiaires. Déjà l'Europe se plaignait, non moins que maintenant, des résistances dilatoires de la diplomatie ottomane. Mais l'armée de Diebitch n'était pas en état de marcher d'Andrinople sur la capitale du sultan; les pourparlers durèrent jusqu'au 14 septembre, à peu près autant que les négociations de l'armistice actuel; toutefois, les moyens de communication étaient alors beaucoup plus lents qu'aujourd'hui.

La Russie n'obtenait pas sur la frontière du Pruth et du Danube d'annexions proprement dites; mais la Moldavie, la Valachie et la Serbie étaient définitivement constituées en États vassaux, « la Russie garantissant leur prospérité ». Cette formule faisait du czar le véritable suzerain des nouveaux Etats. Pour la Grèce, le traité stipulait sommairement l'exécution de la convention de Londres. Déjà l'empereur Nicolas se défiait de la création d'un État grec échappant aux influences slaves, capable de concevoir une ambition particulière, porté à chercher des alliances en dehors de Pétersbourg; par la suite, lors du règlement définitif, il s'appliqua à restreindre au minimum les frontières de cet État : il s'opposa catégoriquement à la création (qu'on nous permette ce terme anticipé) d'un Piémont hellénique; il rêvait l'Orient pour les Slaves et rien que pour les Slaves. Sur ce point encore, la tradition s'est maintenue, comme le démontre la conduite de la Russie lors de l'insurrection de Crète en 1868 et dans les récents événements. Ce n'est pas de la diplomatie de Pétersbourg que l'on peut dire : *Sic vos non vobis*...

En Asie, par l'article 4, la Russie franchissait complètement le Caucase et s'étendait de la mer Noire à la mer Caspienne, tout le long de la frontière turque et de la frontière persane. Bien que Kars et Batoum restassent au pouvoir du sultan, elle acquérait au sud du Caucase une magnifique base d'opérations pour déboucher à son gré, soit en Arménie, soit en Perse. Cette dernière se trouvait même directement sous sa prise, sous sa main : elle était désormais destinée à devenir également la vassale asiatique du czar. Remarquons que la cession de Poti, d'Anapa, d'Akhalkalaki, d'Akhaltziké, est expressément considérée par l'article 9 comme « un à-compte » de l'indemnité réclamée par la Russie : « La prolongation de la guerre, à laquelle le présent traité met heureusement fin, ayant occasionné à la cour impériale de Russie des dépenses considérables, la Sublime Porte reconnaît la nécessité de lui en offrir une indemnité convenable ». La Russie prétendait bien avoir agi au nom de l'Europe; mais elle ne réclamait pas le remboursement de ses frais. Le principe d'une indemnité était posé, non pas en raison de la guerre elle-même, mais parce que le sultan Mahmoud avait « prolongé » les hostilités. C'est en quelque sorte l'amende que les tribunaux ordonnent pour chaque jour de retard dans l'exécution d'une condamnation.

Quoique, à cette époque, la Turquie n'eût pas fait banqueroute comme aujourd'hui, cependant elle était incapable de payer les 110 millions de francs stipulés par le traité. De la sorte, le payement en espèces devenait un payement en nature, en territoire. Ainsi entendue, l'indemnité est un mode ingénieux — civilisé — de conquête ; elle représente l'usure appliquée au droit des gens. Les résultats sont trop beaux, trop certains pour que l'exemple se perde.

Le traité se terminait par une série d'articles concernant les navigations de la mer Noire et des Détroits : « La Sublime Porte s'engage à veiller soigneusement à ce que le commerce et la navigation de la mer Noire ne puissent éprouver aucune entrave...; à cet effet, elle reconnaît et déclare le passage du canal de Constantinople et du détroit des Dardanelles libre et ouverts aux bâtiments russes sous pavillons marchands, de quelque grandeur et de quelque portée qu'ils puissent être... » La clause a une sanction qui en agrandit la portée : « La Sublime Porte, reconnaissant à la cour impériale de Russie le droit de s'assurer de cette pleine garantie de commerce et de navigation dans la mer Noire, déclare qu'il n'y sera jamais et sous aucun prétexte quelconque apporté de sa part le moindre obstacle. » De ce chef, un droit éminent de contrôle, de surveillance, est institué pour la Russie sur la mer Noire et les Détroits. Cette pensée maîtresse du traité d'Andrinople reçut son parfait complément par le traité d'Unkiar-Iskélessi, de juillet 1833 : «En conséquence, dit l'article 3, du principe de conservation et de défense mutuelle qui sert de base au présent traité d'alliance, et par suite du plus sincère désir d'assurer la durée, le maintien et l'entière indépendance de la Sublime Porte, S. M. l'empereur de toutes les Russies, dans le cas où des circonstances qui pourraient déterminer de nouveau la Sublime Porte à réclamer l'assistance navale et militaire de la Russie se présenteraient, promet de fournir par terre et par mer autant de troupes et de forces que les deux hautes parties contractantes le jugeraient nécessaire. » Voici la contre-partie, contenue dans un article secret additionnel : « ... Comme S. M. l'empereur de toutes les Russies ne demandera pas le secours (stipulé par réciprocité dans l'article précédent), la Sublime Porte, à la place de ce secours, devra borner son alliance à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer, sous aucun prétexte quelconque. »

Le traité d'Unkiar-Iskélessi était valable pour huit années. Il représente le *maximum* de la puissance russe en Turquie. Le czar Nicolas apparaît comme le protecteur en titre de l'empire ottoman; il dispose des Détroits, qui sont fermés aux flottes des autres puissances. De fait, au moment où le traité fut signé, une escadre russe avec des troupes de débarquement stationnait dans le Bosphore. C'est l'insurrection de l'Égypte et la marche d'Ibrahim-Pacha en Syrie qui avaient réduit le sultan Mahmoud à se mettre ainsi entre les mains de la Russie. Remarquons à quelle extrémité ce sultan, doué pourtant d'une rare énergie, — le destructeur des janissaires, le réformateur de son empire, — a pu en venir pour sauver son pouvoir. L'expédient du traité secret de 1833 ne mérite-t-il pas l'attention en ce moment? Il avait été conclu au mois de juillet; l'Angleterre et la France n'en eurent connaissance, par une indiscrétion, que vers la fin de septembre; M. de Lagrené, notre chargé d'affaires à Pétersbourg, protesta : « Le gouvernement français se tient pour entièrement libre d'adopter telle ligne de conduite qui lui serait suggérée par les circonstances, agissant dès lors comme si le traité en question n'existait pas. » M. de Nesselrode, le chancelier de Pétersbourg, répondit : « Le traité du 8 juillet est purement défensif; il a été conclu entre deux puissances indépendantes usant de la plénitude de leurs droits ; il ne porte préjudice aux intérêts d'aucun État quelconque... Donc S. M. l'empereur est résolu de remplir fidèlement, le cas échéant, es obligations dudit traité, agissant ainsi comme si la déclaration contenue dans la note de M. de Lagrené n'existait pas. » A cette époque, le czar Nicolas n'épargnait pas les impertinences au gouvernement de Louis-Philippe. Les protestations de l'Angleterre n'eurent pas d'ailleurs meilleur accueil. La France garda rancune à la Russie; elle soutint la cause du vice-roi d'Egypte : ce fut pour le czar l'occasion de se rapprocher de l'Angleterre. Les deux cours de Pétersbourg et de Londres, d'accord avec l'Autriche et la Prusse, conclurent la convention de Londres de juillet 1841, qui, intervenant au terme régulier du traité d'Unkiar-Iskélessi, posait en principe qu'en temps de paix les Détroits étaient fermés aux navires de guerre étrangers. C'était une concession de la part de la Russie, afin de se concilier l'Angleterre. Remarquons toutefois qu'elle était plus apparente que réelle. La Russie, munie de puissants établissements maritimes dans la mer Noire, proche voisine du Bosphore, dominant à Constantinople, ne conservait-elle point tous ses avantages par la fermeture des Détroits, d'autant plus que l'Angleterre n'avait pas encore des intérêts aussi directs dans le bassin oriental de la Méditerranée ? Le canal de Suez n'existait pas, et la

route des Indes passait par le cap de Bonne-Espérance.

Les événements de 1848 fournirent au czar Nicolas l'occasion de jouer en Hongrie un rôle qui paraissait lui assurer l'éternelle reconnaissance du jeune souverain de l'Autriche, François-Joseph. Aussi, rempli du sentiment de sa toute-puissance, s'écriant dans une proclamation célèbre : « Humiliez-vous, nations; Dieu est avec nous », Nicolas crut l'heure arrivée d'en finir avec la Turquie. Est-ce que, depuis le traité de Raïnardji, la Russie n'avait pas constamment affaibli, entamé, dominé l'empire ottoman? En vain Nesselrode, qui en sa qualité d'Allemand ne partageait point l'illuminisme slave, qui faisait de la diplomatie prosaïque, pratique et sceptique, essaya de retenir son auguste maître. On sait comment, le 9 janvier 1853, en plein bal, le czar dit subitement à l'ambassadeur anglais, sir George Hamilton Seymour : « Nous avons sur les bras *un homme malade*, très-malade; ce serait un grand malheur si un de ces jours il devait nous échapper avant que toutes les dispositions nécessaires fussent prises. » C'était une proposition de partage de la Turquie analogue au partage de la Pologne. Il ne doutait point de l'assentiment de l'Autriche : « Vous devez savoir que, quand je parle de la Russie, je parle de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre; nos intérêts, en ce qui regarde la Turquie, sont parfaitement identiques. » Et avec une hautaine assurance, il esquissait à grands traits la nouvelle carte de Turquie : « Les Principautés (Moldavie et Valachie) sont de fait un État indépendant sous ma protection; c'est une situation qui peut continuer; la Serbie pourrait recevoir une forme de gouvernement analogue; la *Bulgarie* de même; et il n'y a pas de raison, que je sache, pour empêcher de faire de ce pays *un État indépendant*. Quant à l'Égypte, je comprends parfaitement l'importance de ce territoire pour l'Angleterre. Tout ce que je puis dire, c'est que si, en cas de partage après la chute de l'empire ottoman, vous preniez possession de l'Égypte, je n'aurais pas d'objection à faire. J'en dirai autant de Candie; cette île pourrait vous convenir, et je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas partie des possessions anglaises. » Voilà en dix lignes le programme ou plutôt le testament du czar Nicolas à l'égard de la Turquie : n'est-il pas curieux aujourd'hui de constater ce que la Russie omnipotente comptait faire, il y a vingt-cinq ans, de la Roumanie, de la Serbie, de la Bulgarie? Ne retrouve-t-on pas presque mot pour mot les combinaisons du czar Nicolas dans les préliminaires actuels?

IV.

Le « colosse du Nord » avait trop présumé de ses forces; jusque-là, depuis un siècle, l'Europe avait en somme facilité plutôt qu'entravé la politique russe en Orient; c'est à peine si, lors du traité d'Andrinople, la France, l'Angleterre et l'Autriche avaient interposé leurs bons offices; et encore la Prusse avait-elle contre-balancé par une neutralité bienveillante cette médiation toute platonique. Mais, en 1853, il se produit un fait nouveau : une coalition européenne en faveur de la Turquie, active de la part des uns, l'Angleterre et la France, passive et latente de la part des autres, l'Autriche et la Prusse. A vrai dire, en examinant de près les faits, la guerre d'Orient fut un accident. Aurait-elle eu lieu sans l'aventure du coup d'État en France, si Napoléon III n'avait pas eu le besoin de se créer une alliance à tout prix? En Angleterre même, le Deux-Décembre eut pour contre-coup le renversement du cabinet tory, notoirement favorable à l'alliance française; c'est par un acte d'initiative de lord Palmerston, qui fut bien près d'être blâmé et désavoué, que le nouveau ministère Aberdeen reconnut l'empire, ce qui amena une action commune dans les affaires d'Orient.

A priori, le czar Nicolas semblait donc réunir toutes les chances possibles de succès : ce précédent n'est-il pas une sorte de *Memento quia pulvis es* dans les circonstances actuelles, quelque grand, quelque certain que paraisse le succès de la Russie?

Mais, malgré la part du hasard dans la guerre de Crimée, le traité de 1856 n'en présente pas moins une importance capitale. Il enlève au czar la partie de la Bessarabie comprise entre le Pruth et le Danube, le long de la Bouche de Kilia : cette portion de territoire fut attribuée à la Moldavie. Ainsi la Russie ne *jouxte* plus, selon le vieux terme de droit, à la Turquie; les deux États n'ont plus de commune frontière. Pour affranchir plus complétement le Danube, les Principautés passent du protectorat russe sous la suzeraineté de la Porte. Plus tard, la Moldavie et la Valachie ne devinrent qu'un seul État : la Roumanie officiellement reconnue par l'Europe. Il fut question de la donner à l'Autriche; c'est Napoléon III qui avait conçu ce projet, comme l'indique une lettre fort curieuse de M. Nigra. Pour se garantir contre l'Autriche et contre la Russie, la Roumanie, prit un Hohenzollern; par cette combinaison, la muraille dressée prudemment, en 1856, entre le czar et le sultan est-elle restée inaccessible? Les faits nous l'apprennent aujourd'hui. Voilà pour le Danube. Quant à la mer Noire, le traité imposa à la Russie, sous le nom de neutralisation, une véritable déchéance maritime. La flotte était ensevelie dans la rade de Sébastopol elle-même en ruines. Il fut stipulé que les deux puissances riveraines ne pourraient construire et entretenir aucun arsenal maritime, aucun fort de guerre; il leur était interdit de posséder dans les eaux neutres plus de six navires de guerre de 800 tonneaux et de quatre navires de 200 tonneaux. C'est la contre-partie du traité d'Unkiar-Iskélessi. La Turquie, qui a le droit d'avoir des flottes dans les Détroits, se trouve en réalité maîtresse de la mer en Orient et bloque la Russie. Notons que le projet du canal de Suez était déjà né depuis 1854; il ne souriait qu'à moitié à l'Angleterre : pour la rassurer sur cette nouvelle route des Indes, il ne fallait rien moins que la neutralisation de la mer Noire et la fermeture des Détroits. Mais la clause fondamentale, caractéristique, du traité de Paris est celle qui introduit la Porte dans le concert européen, qui place l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman sous la garantie collective des six puissances, qui soumet à l'examen de ces mêmes puissances tout différend surgissant entre l'une d'elles et la Turquie.

L'article 7, après avoir énuméré les souverains des six puissances signataires, dont S. M. le roi de Sardaigne, con-

tinue ainsi : « ... Déclarent la Sublime Porte admise à participer aux avantages du droit public et du concert européen ; Leurs Majestés s'engagent, chacune de son côté, à respecter *l'indépendance et l'intégrité territoriale* de l'empire ottoman, garantissent en commun la stricte observation de cet engagement, et considèrent en conséquence tout acte de nature à y porter atteinte comme une question d'intérêt général. »

L'article 8 ajoute : « S'il survenait entre la Sublime Porte et l'une ou plusieurs des autres puissances signataires un dissentiment qui menaçât le maintien de leurs relations, la Sublime Porte et chacune de ces puissances, avant de recourir à l'emploi de la force, mettront les autres parties contractantes en mesure de prévenir cette extrémité par leur action médiatrice. » En outre de ces deux articles, l'Autriche, l'Angleterre et la France conclurent, en avril 1856, une convention particulière, ainsi conçue :

« Art. 1er. — Les hautes puissances contractantes garantissent, toutes et chacune, l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman.

« Art. 2. — Toute infraction au traité de Paris sera considérée par les puissances signataires de la présente convention comme un *casus belli;* elles s'entendront avec la Sublime Porte sur les mesures qui seront devenues nécessaires et délibéreront sans délai entre elles sur l'emploi de leurs forces navales et militaires. »

Depuis le premier des traités que nous avons cités, celui de juillet 1700, jusqu'à la guerre de Crimée (1854), la Porte s'est trouvée, en fait comme en droit, isolée en présence de la Russie ; tous les traités séparés, et même tous les traités secrets, par exemple celui d'Unkiar-Iskélessi, étaient licites ; ils avaient force de loi dans le code européen au même titre que tous les autres contrats synallagmatiques. Le congrès de Paris a créé, pour ce qui concerne la Turquie, un droit nouveau : rien ne peut être changé dans son intégrité territoriale, dans les conditions de son indépendance politique, sans l'assentiment formel, sans l'approbation positive des six puissances contractantes. Une convention séparée ne saurait être valable : les signataires du traité de Paris auraient le droit de la considérer comme nulle et non avenue. Telle est la règle qui gouverne les négociations actuellement engagées. En résumé, le but, sinon le résultat, du traité de 1856 était de placer la Russie dans l'impossibilité d'attaquer la Turquie soit par terre, soit par mer, et d'opposer l'Europe elle-même au mouvement perpétuel de conquêtes et d'annexions qui empiétait sur les intérêts communs et menaçait la paix générale. La Russie reculait jusqu'avant le traité de Bukarest de 1812. Comment accepter ce retour en arrière sans un profond ressentiment? Lors des débats du congrès, le comte Orloff, voyant M. de Buol, le représentant autrichien, exiger impérieusement l'abandon des bouches du Danube, dit tout bas au comte de Cavour, son voisin : « Il ne sait pas, monsieur le plénipotentiaire d'Autriche, combien de larmes et de sang cette rectification de frontières coûtera à son pays ! »

Ce n'est un secret pour personne que si, de 1856 à 1877, la Russie s'est recueillie, si le prince Gortschakoff, rompant avec la politique de son prédécesseur Nesselrode, a laissé l'Allemagne constituer son unité contre l'Autriche, « qui n'est pas un État, mais un gouvernement »; si en octobre 1870 l'empereur Alexandre a répondu à M. Thiers : « Que l'Autriche entre en lutte et prenne parti pour la France, je lui déclare immédiatement la guerre », c'est surtout et toujours afin de préparer, avec la neutralité bienveillante de M. de Bismark, la revanche du traité de Paris. En 1860, lors des événements d'Italie, le chancelier russe, parlant de la situation « douloureuse et précaire » des chrétiens de la Bosnie, de l'Herzégovine et de la Bulgarie, disait déjà : « Les événements accomplis à l'occident de l'Europe ont retenti dans tout l'Orient *comme un encouragement et comme une espérance.* » Si, en 1866, selon l'expression de M. d'Usedom, il « sauve » la Prusse d'un congrès, c'est qu'il compte bien qu'à l'occasion la Prusse lui rendra la pareille. M. Benedetti note, en 1868, que « les deux cours marquent plus visiblement leur politique, la Russie en Orient et dans les provinces slaves de l'Autriche, la Prusse en Allemagne, sans que jamais il se soit élevé un nuage entre elles... M. de Bismarck évite avec soin de s'expliquer sur la question d'Orient : quand on l'interroge, il répond qu'il ne lit jamais la correspondance des ministres du roi à Constantinople. » M. de Katkof, dans la *Gazette de Moscou,* développait longuement le programme d'un prochain avenir : « Si la France soutient par les armes et par son influence la renaissance des peuples latins, si la Prusse agit de la même manière vis à vis de l'Allemagne, pourquoi la Russie, comme unique puissance slave indépendante, ne soutiendrait-elle pas les peuples slaves et n'empêcherait-elle pas les puissances étrangères de mettre des obstacles à leur développement politique ? » Ces symptômes significatifs ne trompaient pas les Turcs eux-mêmes. En 1869, Fuad-Pacha, mourant à Nice, adressait à Abd-ul-Azis ces *novissima verba :* «... Lorsque cet écrit sera placé sous les yeux de Votre Majesté, je ne serai plus de ce monde ; vous pouvez donc m'écouter sans méfiance, et vous devez vous pénétrer de cette grande et douloureuse vérité que *l'empire des Osmanlis est en danger*... Avec une lutte intestine en Europe et un Bismarck en Russie, la face du monde se trouvera changée. » Enfin la campagne de Khiva, en 1875, révéla à l'Angleterre inquiète les ambitions, plus vastes que jamais, de la Russie dans l'Asie centrale, sur le monde musulman.

Ainsi le but de la politique russe est avéré, déjà bien avant les débuts de la guerre actuelle. Toutefois le principe essentiel du traité de Paris subsiste toujours légalement.

En 1860, une première dérogation a été faite aux principes de l'indépendance de l'empire. La province du Liban, occupée à la suite de faits que chacun connaît, a reçu une constitution particulière ; elle est administrée par un gouverneur chrétien, lequel jouit de pouvoirs beaucoup plus étendus que les autres *valis.* Ce gouverneur nomme sous sa responsabilité tous les agents administratifs et les juges des tribunaux ; il est assisté d'un conseil de douze délégués d'arrondissement, qui répartit l'impôt et contrôle les dépenses ; les magistrats locaux sont choisis dans le rite dominant ; la police est faite par un corps mixte, à raison de sept hommes environ par mille habi-

tants. Telle est l'autonomie administrative que la Russie se proposerait d'étendre à d'autres provinces, la Bosnie et l'Herzégovine. Mais, dans le Liban, l'intervention étrangère fut un acte commun de l'Europe, conduit selon le principe posé en 1856. « Le Sultan — dit expressément le protocole du 3 août 1860 — voulant arrêter par des mesures promptes et efficaces l'effusion du sang en Syrie et témoigner de sa ferme résolution d'assurer l'ordre et la paix parmi les populations placées sous sa souveraineté, et les puissances ayant offert leur coopération active, que le Sultan a acceptée, etc. »

En 1871, la Russie a dénoncé la clause du traité de Paris qui concerne la neutralisation de la mer Noire. Les termes de la circulaire du prince Gortschakoff : — « Il serait difficile d'affirmer que le droit écrit, fondé sur le respect des traités comme base du droit public et règle des rapports entre les États, ait conservé la même sanction morale qu'il a pu avoir en d'autres temps, » — provoquèrent de vertueuses protestations en Angleterre et en Autriche. Sir Granville déclarait que « le procédé de la Russie anéantit tous les traités ». M. de Beust déplorait qu'un pareil acte se produisît « dans des circonstances où plus que jamais l'Europe a besoin des garanties qu'offre à son repos et à son avenir la foi des traités ». Il écrivait même au comte Apponyi, l'ambassadeur autrichien à Londres : « Que le cabinet anglais sache que, s'il veut montrer de l'énergie, il peut entièrement compter sur nous et que notre concours lui est, en tous cas, assuré. » Cette offre de concours se rapportait à la convention d'avril 1856, qui liait spécialement l'Autriche, l'Angleterre et la France. Les temps étaient bien changés. Les réponses du chancelier russe furent empreintes d'une hautaine ironie ; il semblait dire : Vous en verrez bien d'autres ! Mais, en fin de compte, il soumit sa demande à la ratification des puissances; pour la forme, du moins, le traité de Paris fut encore respecté.

De même, en mai 1876, le mémorandum de Berlin, qui attribuait aux consuls ou aux délégués des puissances le droit de surveiller l'application des réformes dans les provinces soulevées, a été présenté à la sanction des puissances avant d'être communiqué à la Porte. Le principe du traité de 1856 fut même si bien observé que le seul *veto* de l'Angleterre entraîna le retrait du mémorandum. Enfin, dans les travaux et le protocole de la conférence de Constantinople, on voit les six puissances traiter et agir en commun, maintenant le concert qui seul leur donne droit de modifier les conditions d'existence de l'empire ottoman.

V.

La nouvelle paix à intervenir rentrera-t-elle dans la catégorie des anciens traités de Kaïnardji et d'Andrinople, ou sera-t-elle encore subordonnée au principe posé par le congrès de Paris ? On comprend toute l'importance de cette question préjudicielle, pourquoi elle émeut l'Autriche et l'Angleterre, pourquoi elle inquiète l'Europe tout entière. Quant aux conditions mêmes, telles que nous les connaissons, aucune n'est inédite ; toutes ont des ancêtres, toutes ont une filiation dans les poudreuses archives des chancelleries : elles représentent un amalgame des traités d'Andrinople et d'Unkiar-Iskelessi, augmentés et complétés par le programme du czar Nicolas. Ce rapprochement, que nous laissons aux lecteurs le soin de poursuivre dans les détails : le Danube, les Détroits, la Bulgarie, l'Arménie, l'indemnité pécuniaire et l'amélioration du sort des chrétiens, indique, entre autres choses, comment le nouveau traité est destiné, dans la pensée des hommes d'État russes, à revenir sur le passé et à préparer l'avenir. On voit qu'il n'est point une conception *a priori*, un chapitre isolé de l'histoire des deux États. Il fait partie d'un développement historique qui se manifeste depuis plus d'un siècle à travers des vicissitudes répétées et diverses. D'ordinaire, en pareil cas, on ne manque point d'invoquer le testament légendaire de Pierre le Grand : laissons de côté ce point d'érudition curieux, mais secondaire. A coup sûr, c'est par ses actes bien plus que par ses écrits que le fondateur de Pétersbourg a imprimé à la politique russe sa direction initiale vers l'Orient. D'ailleurs, il n'est nullement prouvé que cette direction ait été maintenue volontairement, poursuivie de parti pris par les successeurs de Pierre le Grand. Les guerres contre la Suède, la Pologne, l'Allemagne, les annexions en sens divers démontrent bien la force d'expansion, l'énergie conquérante de la race slave; mais elles témoignent aussi que, durant de longues années, elle a cherché sa voie, elle a hésité entre l'Occident et l'Orient. Napoléon Ier a cru que l'Europe était destinée à devenir cosaque; mais les grandes transformations provoquées en Europe par la Révolution française, la supériorité morale, politique et sociale subitement acquise par les peuples occidentaux, la constitution de nouveaux États plus robustes, tels que la Prusse sur la frontière du monde slave, — tous ces faits ont contribué à incliner du côté de l'ouest les jeunes ambitions de la Russie, à la pousser au midi contre la Turquie, au moment même où cette dernière, tombant en décadence, mal défendue par un mode inférieur de gouvernement et de civilisation, offrait une proie relativement facile. Ces deux formules, — la question d'Orient et le panslavisme, — qui révèlent une politique définie, avec la conscience de la fin et des moyens, sont contemporaines. Maintenant, après coup, les doctrinaires de Moscou parlent volontiers de l'antique et providentielle mission de la Russie; ils invoquent, en faveur des conquêtes présentes et futures, une sorte de fatalisme conscient et puissant qui légitime toutes les prétentions et consacre toutes les guerres. Nous estimons, pour notre part, que les faits historiques s'expliquent mieux d'une façon plus humaine. Pas n'est besoin de planer dans le mysticisme ou, comme dit M. de Bismarck, de s'embarquer sur le flot écumant de la phrase, pour comprendre que la diplomatie russe cherche de son mieux à renouer les traditions du traité d'Andrinople, momentanément interrompues par le traité de Paris.

LOUIS JEZIERSKI.

LE MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE

Heureux Athéniens de Paris, heureux Romains modernes, devant qui viennent défiler, avec armes et bagages, tous les peuples de la terre! Sans sortir de leur enceinte, sans s'écarter de l'asphalte sacrée, ils peuvent avoir le spectacle des mœurs, des types, des costumes et des arts des contrées les plus lointaines! Hier, on leur montrait une famille d'Esquimaux avec maison, meubles, embarcations, ustensiles de pêche, tout ce qui constitue la vie domestique et sociale au Groënland. Aujourd'hui il leur suffit de s'être promenés autour de trois salles dans le palais de l'Industrie pour avoir parcouru un continent de deux mille cinq cents lieues, c'est-à-dire trois fois plus étendu que l'Europe. Le Brésil, le Mexique, le Pérou, ont débarqué aux Champs-Élysées. Là, ils étalent leur art, leur industrie, leur histoire, non point, comme ils ont pu le faire ailleurs, d'après la loi méthodique des musées ordinaires, en rangeant leurs produits par classes et par époques, mais dans l'agréable pêle-mêle où ces produits existent sur leur propre sol. Le Musée ethnographique n'est pas encore un musée, c'est une exposition; ce n'est pas même une exposition, c'est un débarquement, pour ne pas dire un déballage. Antiquités, industrie contemporaine, céramique de tous les temps, faune, flore, hommes sauvages, hommes civilisés, Indiens conduisant leurs lamas ou faisant leur cuisine, Péruviens anciens desséchés, à l'état de momies, oiseaux et serpents, dieux lares et fétiches, images de saints et objets consacrés au culte nouveau, tout ce qui peuple ou qui a peuplé l'Amérique a traversé l'Océan et est venu se réunir sur un point de Paris, dans le même désordre, c'est-à-dire dans le même ordre naturel, où ces objets de provenances et d'époques diverses se présentent, à trois milles lieues d'ici, aux yeux du voyageur.

Assurément le Musée ethnographique ne pourra point rester à l'état de simple étalage; il faudra que les spécimens qui vont en composer le noyau soient soumis à une classification aussi rigoureuse que l'état actuel de la science ethnologique peut le permettre. Tel qu'il est, il se prêterait plutôt à l'amusement qu'à l'étude, et nous ne voyons guère que les savants, ou bien les voyageurs familiers avec les pays de l'Amérique du Sud, qui puissent jusqu'à présent s'y reconnaître. Mais quand il sera complété, rangé, classé, étiqueté, avec plus ou moins de certitude, il aura, pour ces derniers du moins, perdu la moitié de son charme : ce seront des collections qu'ils auront sous les yeux, ce ne sera plus l'Amérique.

I.

Hâtons-nous — pendant que les choses sont encore en l'état; que le Pérou, la Bolivie, l'Équateur, la Colombie, apportés comme autant de corps vivants par MM. Wiener, André et de Cessac, n'ont pas encore été disséqués par une méthode ou par une autre et ne sont point devenus des *disjecta membra* dans les vitrines d'un musée — de leur faire une visite d'ancienne connaissance.

Ce qui nous frappe d'abord, non comme objets importants, mais comme objets familiers, ce sont les types modernes reproduits par les figures moulées de M. Soldi. Ces types sont parfaitement compris; les costumes sont fidèles, et le geste est bien rendu. La case en lave et en gazon du haut plateau d'Anta, près de Cuzco, est aussi sale et aussi inconfortable que nature. C'est bien dans une case semblable que nous avons un jour étendu nos *pelliones* et couché sur le sol pour nous abriter contre les vents glacés de la nuit. C'est bien dans des abris de ce genre que se retirent, après leur journée de travail, les Indiens employés aux mines de Potosi, et qu'au sortir des entrailles de la montagne, où ils ont rampé sur leurs genoux à la poursuite du filon d'argent dans des galeries de deux pieds de haut, ils entrent, en rampant toujours, pour chercher le repos, passant des ténèbres aux ténèbres pendant toute la durée de leur triste vie.

A la porte de cette tanière, où l'on n'entre que pour dormir, une Indienne fait ses apprêts culinaires. Du maïs, des pommes de terre, et de la viande de lama les jours de fête, constituent sa provende. Mais nous trouvons ses poteries un peu trop propres, au point de vue ethnographique; car cette Indienne doit être celle qui nous répondit, quand nous lui reprochions l'état de la marmite dans laquelle nous la voyions se préparer à faire cuire notre dîner: « *Señor caballero, ne la tengo mas que desde dos años, y la he lavado mas de dos veces.* Monsieur, il n'y a que de deux ans que je l'ai, et je l'ai lavée plus de deux fois. »

Les *cholos*, c'est-à-dire les métis de l'Équateur et du Pérou, sont fort heureusement représentés dans les moulages de M. Soldi. Les uns sont le produit du mélange des Espagnols avec les Aymaras, les autres de ce même mélange du sang européen avec les Quitchuas. C'est parce que cette reproduction est fidèle que tout le monde est à même de faire, au Musée ethnographique, une observation que nous avons nous-même faite sur les lieux et qui nous a toujours laissé perplexe : le type de ces *cholos* qu'on nous représente ici est une atténuation du type indien moderne. Prenez un Indien pur de Quito, de Cuzco, de Lima, vous ne trouvez entre les Quitchuas, les Aymaras, les Mojas, que des différences légères: c'est toujours le type mongol : nez court et aplati, front bas et étroit, masque large et yeux faiblement croisés. Consultez, au contraire, sur le type des anciens Péruviens, quelque spécimen de l'art antérieur aux Incas, tel que nous le donne la céramique d'Ancon ou de Pachacamac, vous retrouvez avec surprise des traits qui ressemblent fort à ceux des Aztèques, c'est-à-dire des nez droits, des masques d'un ovale allongé, des yeux rapprochés de la base du nez et tombant légèrement vers les tempes. Les deux types, l'ancien, tel qu'il se montre dans les figures en terre exhumées par les fouilles, le moderne, tel qu'on le voit de nos jours chez les Indiens des Cordillères, sont très-distincts l'un de l'autre. Le second semble appartenir à l'Asie; le premier paraît être un type indigène, conforme, non-seulement à celui du Mexique, mais beaucoup plus encore au type des sauvages qui peu-

plent aujourd'hui le versant oriental des Andes et les bords du haut Amazone. Pourquoi cette diversité? Comment expliquer cette substitution d'un nouveau type humain à l'autre type conservé par l'art, s'il n'y a pas eu substitution ou tout au moins mélange de races? Les récits espagnols fondés sur les traditions orales péruviennes sont extrêmement confus. Si l'on s'en rapporte au plus accrédité des historiens du pays, à l'auteur de l'*Histoire des Incas*, Manco-Capac serait une espèce de Bouddha, un législateur politique et religieux, un envoyé de Dieu venu pour réformer, pour éclairer le monde, et nullement un conquérant. Descendu seul, avec sa sœur-épouse, du haut plateau des Andes, il aurait opéré la transformation du Pérou jusqu'au rivage de la mer sans le secours d'un soldat et sans avoir mêlé au sang indigène une seule goutte de sang étranger. D'un autre côté, les Indiens se rappellent vaguement que la mer, longtemps avant l'arrivée des Espagnols, avait jeté « comme une écume » des hommes nouveaux sur la côte. Souvent aussi les Incas sont représentés dans leurs récits, non comme des réformateurs, mais comme des conquérants. Comment d'ailleurs se rendre compte, aujourd'hui qu'on connaît l'importance de l'antique civilisation péruvienne, importance qui la rend au moins l'égale de la civilisation des Incas, que l'une ait cédé la place à l'autre sous l'influence de moyens uniquement pacifiques et à la seule voix de la persuasion? L'idée que des immigrations d'Asie sont venues superposer des races étrangères à des races indigènes ou à d'autres races également asiatiques, mais qui les avaient précédées, hante forcément en Amérique l'esprit de l'observateur. Tout y rappelle le génie de l'extrême Orient ou celui de l'Asie centrale : le caractère des figures symboliques au large ventre, les modèles de poteries, d'étoffes, d'ustensiles, le style architectural, qui, dans la première période, est très-voisin du style assyrien, — comme il est aisé de le voir par les ruines de Huanuco viejo, dont M. Wiener a fait faire une grande représentation en peinture, — et dans la seconde se rapproche du style arabe, ainsi que le montrent encore les restes bien conservés de la ville de Cuzco, le mode d'ensevelissement des morts et, par-dessus toutes choses, le tempérament moral des peuples, tempérament conforme à celui des Asiatiques, quoiqu'il ait été adouci par le climat et atténué par de longs siècles d'oppression.

Les Indiens du Pérou, avant et pendant le règne des Incas, ont pratiqué l'art des irrigations comme les Indiens de l'Indoustan : c'est là encore un trait commun aux nations des deux pays. Le mouvement du terrain se prêtait aussi bien dans la Bolivie que dans la péninsule indoustanique à la distribution artificielle des eaux des montagnes. Les Cordillères ne s'y dressent point, comme dans l'Equateur, en muraille; elles s'y élèvent lentement, par échelons, depuis le bord de la mer jusqu'aux sommets de l'Illampu, et chaque échelon supporte son plateau de sable. Cette configuration du sol est très-avantageuse pour rassembler les eaux : aussi trouve-t-on partout au Pérou des réservoirs creusés par les anciens habitants et appelés par les modernes du nom arabe d'*azequias*. Ils terrassaient les pentes sur des étendues considérables, — cinquante et cent lieues quelquefois, — jusqu'à une hauteur de plusieurs centaines ou de plusieurs milliers de pieds, et conduisaient les eaux des torrents ou des fontes de neige par de nombreux canaux dans ces grandes plaines de sable aujourd'hui complétement stériles, jadis fertilisées. Le sable en apparence le plus aride peut, en effet, devenir fécond s'il est convenablement arrosé. Le désert qui s'étend entre Paita et Piura, par exemple, semble en temps ordinaire n'avoir jamais connu la végétation. Il y a quelques années, des pluies sont, par un phénomène rare, tombées sur cette partie de la côte du Pérou : deux mois après, le désert s'était spontanément, et sans culture, transformé en un jardin. Le sable recélait des millions de germes cachés qui n'attendaient qu'une rosée pour éclore. Mais bientôt cette germination improvisée disparut, et tout rentra dans la mort. Le génie de la fécondité, la grenouille symbolique dont le Musée ethnographique nous offre une représentation dans un moulage, s'était subitement retiré !

On dira peut-être en faveur du récit de Garcilaso de la Vega, duquel il ressort que la race péruvienne est une race indigène qui n'a subi d'autre mélange que le mélange moderne avec les Européens, qu'il existe une analogie presque complète entre l'art ancien, tel qu'il se montre dans les ruines de l'antique royaume du Chimu, et l'art nouveau tel qu'il apparut aux yeux des Espagnols dans les splendeurs de la ville de Cuzco. Il est très-vrai que les beaux échantillons d'étoffes qui sont exposés à gauche près la porte d'entrée, dans la salle consacrée à la mission de M. Wiener, ont le même coloris, les mêmes dessins, la même texture que les étoffes appartenant à la période des Incas et aussi que celles dont aujourd'hui encore les Indiens des campagnes reculées font usage. Ces fuseaux, ces navettes formés d'os percés de trous, qui composent le contenu des *paniers à ouvrage* trouvés dans les fouilles d'Ancon par M. Wiener, sont pareils à ceux dont se sert encore l'Indienne silencieuse que l'on voit sur les chemins marcher, en filant, derrière son mari pendant des journées entières. La tradition industrielle est au Pérou si continue, qu'on ne trouve là, il faut le reconnaître, aucune indication de révolutions ethnographiques. Mais il ne faudrait pas attacher trop d'importance à cette marque de l'ancienneté de la race actuelle sur le sol qu'elle habite. Il ne faudrait pas en conclure qu'elle y a pris naissance et que son art est purement indigène. Ces tissus d'époques diverses qu'on ne distingue en différentes époques que par un degré supérieur de finesse et de beauté dans les échantillons les plus anciens, ne sont pas seulement ressemblants entre eux : ils ressemblent surtout aux tissus de la Perse et de l'Inde. Même style, mêmes teintures, même travail, même genre d'ornementation. Rien de plus élégant que les jolies bordures chimues : elles sont aussi nettes, délicates et pures, que les fines bordures tissées en Asie, dont quelques-unes ont été adoptées par l'art grec. On trouve des rapprochements à faire jusque dans les détails. Il y a dans les étoffes péruviennes dont le Musée ethnographique nous offre de si beaux spécimens une espèce d'oiseau chimérique, de dragon ailé, qui se retrouve partout dans l'extrême Orient : c'est un cousin du dragon de

la Chine, le génie de l'air, disent quelques-uns ; aujourd'hui emblème héraldique, mais, à coup sûr, jadis symbole religieux.

Ce qui est prouvé par les résultats des fouilles faites pendant ces dernières années au Pérou, fouilles qui ont livré aux explorateurs les monuments d'une civilisation extrêmement ancienne, c'est que les assertions de Garcilaso de la Vega, qu'un certain ton de certitude et de simplicité rend si séduisantes, sont tout à fait erronées. Il dit positivement que la civilisation des Incas datait, à l'époque de la conquête espagnole, d'environ quatre cents ans ; et il affirme que l'Inca Manco-Capac a civilisé des sauvages : « *Hombres que vivian como fieras y comian yerbas* — des hommes qui vivaient comme des bêtes et se nourrissaient d'herbe. » Il ajoute que le législateur sacré leur a enseigné l'agriculture et l'art de se vêtir et de tisser la laine. Or, de deux choses l'une : ou la civilisation des Incas était extrêmement ancienne et comprenait l'époque à laquelle appartiennent les ruines et l'industrie d'Ancon ; ou bien le réformateur du Pérou n'a été autre chose qu'un nouveau législateur religieux et le fondateur d'un empire militaire. Loin d'avoir enseigné aux populations les arts et l'industrie, il a plutôt, comme tout organisateur militaire, sacrifié à ses desseins les progrès de l'industrie et des arts, ou tout au moins il les leur a subordonnés. L'art religieux a certainement été transformé au Pérou pendant l'ère incasique. Les symboles variés dont nous voyons des spécimens dans le jeune musée ont fait place à un symbole unique et plus large : le symbole de la lumière et du feu. Aux grossières imitations d'hommes et d'animaux que présentent les blocs de Tiahuanuco, et qui personnifient, là comme partout, les forces de la nature, a succédé l'idée d'une force unique, idée qui est la plus voisine de celle d'un seul Dieu. A cet égard, les Incas ont fait accomplir un grand progrès à la civilisation morale du Pérou ; mais quant à la civilisation matérielle, loin de l'avoir fondée, ils se la sont appropriée, — à moins toutefois que toute l'histoire de Garcilaso ne soit fausse et que la dynastie qui régnait à Cuzco et à Quito n'existât, à l'époque de la conquête, depuis mille ou deux mille années.

Parmi les usages communs à la période incasique et à celle qu'on est convenu d'appeler anté-incasique parce qu'elle remonte à beaucoup plus de quatre cents ans avant la conquête, les plus remarquables sont relatifs à la manière d'enterrer les morts. Ici encore, l'identité de méthode ne prouve rien, ni pour ni contre l'identité de race ou la continuité de civilisation. Ce sont là des coutumes qui se transmettent et s'imitent. L'idée d'entourer les morts des objets à leur usage pendant la vie est commune à presque tous les peuples primitifs ; quant à la dessiccation des corps, la nature elle-même s'est chargée, au Pérou, de faire par milliers ces sortes de momies dont le Musée ethnographique possède quelques bons spécimens. Ce ne sont point des momies véritables. Le Pérou et la Bolivie sont formés, moitié de massifs de montagnes métallifères arides, moitié de plaines de sables salins. Ce sont ces sables, tout blancs de sel gemme, qui conservent les cadavres sans qu'il soit besoin de soumettre ceux-ci à une préparation particulière. En Bolivie, on plaçait ordinairement les corps dans des jarres en argile, où, après leur avoir brisé la colonne vertébrale, on leur donnait la posture de l'enfant dans le sein de sa mère : on les confiait ainsi à cette seconde mère, la terre, qui devait, pensait-on, les rendre un jour à la vie. Les familles les plus pieuses, les parents les plus sensibles avaient soin de laisser dans ce tombeau d'argile une petite ouverture en face de la bouche, par laquelle ils faisaient, au moyen d'une conduite, passer à leurs morts quelques aliments. D'autres, et c'était le plus grand nombre, se contentaient d'enterrer avec les morts une certaine provision d'épis de maïs, épis dont nous voyons, au Musée ethnographique, quelques échantillons parfaitement conservés. Nous avons, étant en Bolivie, semé des grains de maïs arrachés à ces épis plusieurs fois séculaires : presque toujours, le germe s'est trouvé stérilisé ; mais quelquefois aussi un peu de vie latente y était demeurée, et, sous l'influence d'arrosements répétés, il s'est manifesté comme une tendance obscure à la germination. On nous a assuré que des tiges vigoureuses en étaient parfois sorties ; nous avons quelque peine à le croire ; mais que la force germinatrice n'y ait pas été toujours totalement éteinte, c'est ce dont nous avons eu nous-même la preuve sous les yeux.

Les terrains les plus appropriés à la conservation des corps et les moins propres à la culture étaient consacrés à l'usage de cimetières et réputés sacrés : tel était le pourtour du temple de Pachacamac, près de Lima. Mais la Bolivie tout entière est littéralement jonchée de cadavres. Qu'on se figure la place que tiendraient partout les morts sur la terre, si leur dépouille ne périssait pas à son tour ! En Bolivie plus encore qu'au Pérou, ils trouvent des endroits propices où les siècles leur donnent l'hospitalité. Sur la route, par exemple, de Cobija à Potosi, on rencontre un village appelé Chiuchiu, où l'on ne peut donner un coup de pioche sans faire sortir de terre une momie parfaitement conservée et gardant encore dans la mort l'expression de la vie, de la douleur ou de l'amour. Ce sont des mères tenant leurs enfants dans leurs bras, des hommes avec leurs armes, des jeunes filles avec leurs fuseaux. La *Femme riche* qui est exposée au Musée ethnographique, dans la salle, si nous avons bonne mémoire, consacrée à la collection de M. Pinart, est pour nous une ancienne connaissance : nous l'avons exhumée peut-être dans les environs de Chiuchiu ! Si ce n'est elle, c'est donc sa sœur ! Ses mains, entourées de bandelettes, tenaient un petit enfant ; l'enfant s'est détaché de la mère et manque visiblement aujourd'hui à la *Femme riche* du Musée. Nous nous rappelons l'avoir abandonnée par les chemins, elle ou quelqu'une de ses pareilles — car ces tristes objets se rencontrent par centaines — vers 1845. Peut-être un voyageur curieux l'a-t-il ramassée ! Peut-être figure-t-elle aujourd'hui sous la coupole d'un palais ! Peut-être aussi les descendants modernes de cette aïeule vénérable se sont-ils livrés à son égard à d'affreuses profanations ! Les Indiens modernes ont la fureur de détruire ces vestiges des Indiens anciens. Sans eux, les morts tiendraient sur la terre de Bolivie plus de place que les vivants, et il a dû en être ainsi jadis, quand

on avait dans ce pays le culte des tombeaux. A l'époque où nous habitions l'Amérique — nous ignorons si cela se fait encore, — un amusement favori des Indiens était d'entasser sur la place où se donnaient les combats de taureaux des corps desséchés qu'ils appelaient, avec un mépris superbe, des *corps de Gentils*, afin que les taureaux, dans leur course furieuse, les dispersassent avec leurs cornes et les fissent voler en l'air. Rien de plus odieux et de plus sinistre que cette danse macabre de la mort ! Jouer avec des squelettes, faire des paillasses de leurs pères était pour eux un divertissement de haut goût. Ils avaient — avec l'approbation, il faut le dire, du clergé catholique — découvert le moyen d'associer à un jeu stupide et barbare quelque chose de plus horrible encore que la douleur physique et l'effusion du sang !

Les sables de Bolivie ne marchandent pas la durée aux cadavres. Une fois les corps arrivés à l'état où nous les voyons, ils peuvent se conserver en terre indéfiniment. A quel temps appartient la *Femme riche* du Musée? Le type est fin évidemment, comme l'est le type aymara de la période anté-incasique, le type ancien indigène. Le cou est plus long, les os sont plus minces, la charpente plus légère et plus élégante que chez les Indiens modernes. Cette femme est la grand'mère légitime du chef sauvage de la province du Napo, que M. André nous montre, dans la salle voisine, avec son tablier de plumes, ses colliers en dents de singe, sa lance en bois durci, dans l'attitude d'un homme également prêt à l'attaque et à la fuite. Probablement la plus ancienne race indigène a été celle à laquelle appartiennent aujourd'hui les tribus sauvages qui habitent le versant oriental des Andes et peuplent, clair-semées, le centre de l'Amérique. En l'absence d'un art nettement distinct qui ait marqué de son signe les sépultures d'époques différentes, et avec un sol qui conserve les corps indéfiniment, il est fort difficile de reconnaître l'âge et l'origine des momies.

II.

Laissons les antiquités péruviennes, et parlons du Pérou moderne, puisque nous ne sommes point dans un musée archéologique ni anthropologique, mais dans un musée ethnographique proprement dit. Nous voyageons sur place; nous visitons l'Amérique. Saluons d'abord notre sauvage du Napo, qui, selon toute apparence, a dû être baptisé. La province du Napo est une province, non pas précisément civilisée, mais *réduite*, de l'Équateur. Des missionnaires y ont pénétré jadis, sous le gouvernement espagnol, et aujourd'hui le Napo est très-correctement divisé en paroisses auxquelles ne manquent rien que les ouailles et le pasteur. Jamais évêque n'a pu obtenir de ses curés qu'ils s'astreignissent à la résidence. Ils visitent leurs cures une fois l'an, et pendant les quinze jours qu'ils y demeurent ils célèbrent toutes les fêtes de l'année, régularisent toutes les unions, baptisent tous les enfants et disent un office pour tous les morts. Ils ont soin d'emporter avec eux les mille petits objets qui plaisent aux sauvages et de les échanger contre la poudre d'or que le Rio-Napo donne en certaine abondance. Baptiser est la partie de leurs fonctions qu'ils exercent avec le plus de zèle : c'est, à leurs yeux, l'acte de prise de possession des hommes, non-seulement par le Christ, mais par eux, ses ministres. Baptiser a été de tous temps le point capital pour le missionnaire, et surtout pour le missionnaire espagnol, sur le continent américain. Aussi croyons-nous volontiers que le sauvage qui a servi de modèle pour le chef indien exposé par M. André a reçu le baptême; mais il n'a reçu que cela : c'est à la grâce maintenant à agir, pour son bonheur et son salut.

La province du Napo est également pourvue d'un gouverneur civil et militaire dont nous ne nous rappelons pas bien le titre. De notre temps, ce gouverneur était un ami particulier du Président de la république. Comme il avait commis plusieurs assassinats, on lui avait donné ce poste éloigné pour le tenir à distance. Mais il suivait l'exemple du curé et ne se montrait guère dans son gouvernement que pour y récolter l'impôt sous forme de poudre d'or. Nous croyons encore le voir, avec son pantalon blanc et son *poncho* couleur de sang, parcourant les rues de Quito d'un air sinistre et inspirant à tous la défiance et la terreur. Quant à notre chef sauvage, il ne sait pas bien exactement qui gouverne, d'un Inca, d'un roi d'Espagne ou d'un congrès. Pour lui, l'autorité sous toutes ses formes et de quelque manière qu'elle soit exercée, est l'ennemie de la liberté.

Pourtant cet homme soupçonneux, poussé par le désir de s'armer mieux que ses frères et d'acquérir sur eux un certain genre de supériorité, est, croyons-nous, venu à Quito. Accompagné de huit ou dix des siens, il s'est, d'un pas furtif, approché des faubourgs de la ville. Il est entré, l'œil et l'oreille au guet, prêt à fuir à la première alarme. Des habitants pudiques et charitables lui ont offert des brayettes; il les a docilement revêtues, car on lui a fait entendre que sans cela l'ordre de la police lui défendait de parcourir les rues. Il s'est arrêté devant les boutiques et a présenté aux marchands, sans mot dire, des pincées de poudre d'or. De bonnes âmes lui ont offert des aliments ; nos propres domestiques ont été, pour nous plaire, empressés de l'accueillir. Mais à peine le soleil a-t-il baissé sur l'horizon, qu'il s'est échappé d'un mouvement craintif et léger, est sorti de la ville, a suspendu aux arbres du chemin les brayettes qui faisaient son supplice, et, prenant sa course comme un cerf ou son vol comme un oiseau, s'est enfui en ligne droite vers son désert, auquel il est sans doute arrivé avant l'aurore. Trente-cinq lieues à faire d'un trait ne sont rien pour un sauvage. Voyez plutôt le beau modèle ethnographique moulé sous la direction de M. André, qui exprime avec tant de vérité la légèreté, la vigilance et la force !

Après la vie sauvage du versant oriental des Andes, voici des types empruntés aux populations chrétiennes et civilisées du plateau ; voici des spécimens de leurs ustensiles et des tableaux de leurs usages. Cette dame au balcon, coiffée de sa mantille, est une de ces fines Andalouses dont se compose le beau sexe du Pérou. C'est par erreur que l'écriteau la traite de *fermière :* c'est une *haciendera*, c'est-à-dire une noble dame habitant la campagne et entourée de vingt serviteurs. Mais, si señora qu'elle soit, elle a bien pu à certains égards

conserver quelque chose des habitudes grossières de la vie rurale au moyen âge. D'abord, malgré son très-beau teint reproduit dans le modèle, elle se lave fort rarement le visage. Vous la trouvez malade un matin : elle vous annonce qu'elle s'est débarbouillée la veille et que tout son mal est venu de là. M. André a exposé dans la salle consacrée à l'Équateur et à la Colombie une collection de vases en bois, peints dans le goût oriental par les Indiens d'Ambato et de Latacunga, vases qu'on appelle tout simplement *aguadores*. Ce sont là les aiguières et les lavabos du pays. Nous nous trouvions un jour à dix lieues de Quito, chez une bonne et noble famille qui nous donnait dans son *hacienda*, laquelle comprenait toute une province, une hospitalité princière. Draps de lit garnis de dentelles, taïes d'oreillers en satin brodé, couvre-lits en étoffes espagnoles vieilles de deux siècles, table de trente couverts pliant sous la vaisselle d'argent, bal le soir; le jour, vingt chevaux à notre disposition. Nous n'étions pas les seuls hôtes de la noble et riche maison. Le premier soir, nous découvrîmes que notre chambre ne renfermait pas une cuvette; mais, pour ne déranger personne, nous attendîmes au lendemain. Dès six heures, nous demandâmes aux *criados* cet objet indispensable : un *aguador*. Toute la domesticité se mit en mouvement ; on chercha dans toutes les chambres, et deux heures après on vint nous dire : « Señor caballero, l'*aguador* (il n'y en avait qu'un seul, paraît-il, pour toute la maison), l'*aguador* est dans la chambre du général G...; quand il aura fini de s'en servir, on vous l'apportera. »

Voulez-vous maintenant avoir une idée de l'état intellectuel et moral des Indiens christianisés? Regardez sur le panneau de gauche, dans la salle de l'Équateur, un tableau renfermant dix-huit figures de personnages faisant à la Fête-Dieu une procession religieuse. Ces dix-huit figures représentent les bons dévots, qui choisissent ce jour pour faire pénitence, se ruiner et se griser. Un Indien qui n'a pas une fois dans sa vie fait les frais d'un costume pour figurer dans ces cérémonies n'est pas un homme bien posé. Voyez-les se livrer, sous des travestissements baroques, à des danses plus baroques encore, se torturer, se mettre en croix; songez que la solennité finit dans l'ivresse générale, que la *chicha* coule à flots, que toute espèce de travail est suspendu pendant cinq ou six jours, et vous aurez une idée de l'état mental auquel arrivent ces créatures humaines qu'on nourrit exclusivement de symbolisme religieux, sans jamais leur en faire comprendre le sens ! Ces affublements bizarres, qui tous ont un sens allégorique, ces pénitences de fakirs, ces ivresses bachiques, ne sont pas, il est vrai, le produit de l'enseignement direct du catholicisme en Amérique ; mais ils sont le fruit de la tolérance et de la politique de l'Église. Là comme partout, elle s'est approprié les coutumes payennes des peuples asservis; et quand elle ne s'est pas trouvée dans un milieu moral favorable au changement des idées, elle s'est payée du changement des mots.

Nos diligents « missionnaires scientifiques » ne se sont pas contentés d'exposer à nos yeux les hommes des pays lointains, avec leur art, leur industrie, et des scènes dans lesquelles on est témoin de leurs usages. Ils ont donné pour cadre au Musée ethnographique des représentations de ces pays mêmes. Les tableaux qui nous montrent les ruines de Huanuco, de Tiahuanuco, de Pachacamac, le pont naturel et la cascade d'Iononzo, sont à la fois un décor approprié et un complément utile. On pourrait désirer que ces peintures fussent moins grossières : une vaste collection de paysages d'une exécution suffisante et d'une fidélité irréprochable mettraient à la fois en scène et en lumière les collections ethnographiques. Tout se tient, tout s'harmonise dans un pays, et c'est avant tout le ciel, le climat et la terre qui créent le milieu.

Si courageux et si actifs qu'aient été nos savants missionnaires, nous sommes convaincu que le champ à explorer reste vaste pour leurs successeurs. L'Amérique du Sud n'est, au fond, pas beaucoup mieux connue que l'Afrique. Le manque de fourrages, de ressources alimentaires et d'eau, a de tout temps forcé les voyageurs à suivre à peu près tous les mêmes chemins. Le Pérou, la Bolivie surtout, depuis que les travaux d'irrigation faits par les anciens habitants ont cessé d'être entretenus, sont des contrées arides où l'on compte les oasis, desquelles il n'est pas, dans des conditions de voyage ordinaires, possible de s'écarter. Des squelettes d'animaux morts de soif ou de fatigue dans le parcours jalonnent la route dans les déserts de sable, et l'on suit ces tristes indices sous peine de périr soi-même. Mais si l'on osait, dans cette masse métallifère qui forme la Bolivie, suivre les détours et les sinuosités des montagnes ; si l'on marchait en assez grand nombre, avec assez de chevaux et de bêtes de somme pour porter l'eau, les provisions de bouche et les bagages; si l'on organisait dans les Andes des voyages d'exploration comme ceux que des Anglais ont organisés dans l'Himalaya, avec des troupeaux de moutons et des bœufs, des files de mulets pour porter du fourrage, des hordes de cipayes pour conduire les mulets ; si l'on formait, comme la *Lady Pioneer* (1), des caravanes de six cents personnes, il est probable qu'on trouverait encore dans les plis des Cordillères des villages inconnus et des Indiens non conquis. On aurait là un beau champ d'études ethnologiques, et l'on verrait les sujets des Incas, non tels que les ont peints les historiens peu véridiques qu'ils ont trouvés parmi les Espagnols, non tels que les ont faits une longue oppression et une éducation contraire à leur nature, mais tels à peu près qu'ils étaient au temps de leur autonomie et peut-être de leur indépendance.

LÉO QUESNEL.

(1) Voy. la *Revue* du 21 octobre 1876.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER.

Le poëte **Nékrassov**. — **Elfride** et **Le comte Königsmark**, drames en vers, par M. Paul Heyse. — **Cinquante ans de poésie allemande**, par le docteur Adolf Stern. — Les **Matinées caractéristiques** de Mme Marie Dumas.

I.

Le poëte russe Nékrassov est mort le 8 janvier dernier. Il était né en 1821. Après une jeunesse très-malheureuse, pendant laquelle il avait connu par expérience le froid et la faim, Nékrassov avait conquis une place importante parmi les écrivains de son pays. Il prit tout d'abord une grande influence sur la jeunesse des universités, et sa popularité devint générale lorsqu'il aborda hardiment dans ses vers les questions sociales et qu'il se fit l'écho des tristesses et des griefs du moujik. Mieux qu'aucun autre peut-être, il a su rendre avec des mots la plainte vague qui semble toujours sur le point de s'échapper d'une poitrine russe. Il ne se lassait pas de peindre les paysages plats et incolores de sa patrie et les luttes que l'homme, sous ce dur climat, soutient incessamment contre les forces de la nature. Une de ses plus belles prières est celle qui porte pour titre : *la Muse*.

« Je sentis de bonne heure l'influence d'une autre muse, peu caressante et peu aimée, compagne des opprimés — d'une muse triste, affligée, pleine de désirs, humblement suppliante. — Dans une pauvre cabane, devant les copeaux fumants, courbée par le travail, tuée par le chagrin, elle me chantait à moi, nouveau venu dans le monde créé par Dieu, et son chant était plein d'une tristesse et de plaintes éternelles. Quelquefois, ne pouvant supporter cette cuisante douleur, elle se mettait à pleurer; à mes sanglots, elle répondait par des sanglots, ou faisait tressaillir mon jeune cœur par une chanson de plaisir et de volupté. Mais les tristes accents résonnaient encore plus stridents sous cette bruyante débauche. Il y avait de tout dans ce mélange insensé : les calculs d'une vie futile et laide, les beaux rêves des jeunes années, l'amour perdu, les larmes étouffées, de la malédiction, des plaintes, des menaces impuissantes. Dans l'accès de sa rage, l'insensée jurait de lutter avec acharnement contre l'injustice des hommes; ou bien, se livrant à une gaieté sombre et sauvage, elle jouait frénétiquement avec mon berceau; elle criait : Vengeance! et d'une voix surhumaine appelait à son aide la foudre du ciel. » (Traduction Courrière).

Nékrassov était généralement plus soucieux, en poésie, de l'idée que de la forme. Il a fait des satires qui ont eu un grand succès, et l'école réaliste l'a reconnu un temps pour l'un de ses chefs. Il succéda à Pletnéïev dans la direction de la Revue *le Contemporain*, qui a eu une période si brillante il y a quinze ou vingt ans, et où ont débuté MM. Tourguénief et Goutcharov. Nékrassov a été très-attaqué vers la fin de sa carrière, à cause de ses tendances nihilistes.

II.

Je disais, il y a quelques mois, à propos de M. Gottfried Stammberg (1), qu'il n'y a qu'en Allemagne qu'on soit à la fois philologue et poëte. M. Paul Heyse, dont j'ai sous les yeux deux drames nouveaux : *Elfride* (2) et *le comte Königsmark* (3) est un autre exemple de la facilité avec laquelle des facultés qui passent pour s'exclure s'allient dans un cerveau germanique. Voici un érudit qui fait autorité dans les langues romanes, un trouveur de vieux manuscrits (4), un déchiffreur de textes du moyen âge, qui est en même temps poëte, romancier, dramaturge; qui fait des pièces lyriques, des drames, des nouvelles en prose et en vers, et qui fait tout cela si bien, que son seul défaut est de faire trop bien. Il y a dans cette variété et cette fécondité l'indice d'une souplesse et d'une vigueur d'esprit peu communes; quant au reproche d'écrire trop joliment, que les compatriotes de M. Paul Heyse aiment à lui jeter à la tête, je ne suis point d'avis d'y insister. Les Allemands manquent de coquetterie pour leur langue. Ils sont avec elle comme un bourgeois qui a épousé une princesse, et qui, au lieu de la parer de pourpre et de plier le genou devant elle, la couvre de bure et l'envoie à la cuisine. M. Paul Heyse sait se conduire avec sa souveraine, et les attentions dont il l'entoure sont d'un bon exemple. Son style élégant et châtié est un excellent modèle à proposer à la jeunesse. Dans ses vers et dans sa prose, les pensées, bien liées, forment un tissu parfait; les termes sont choisis avec goût et avec un sentiment exquis des nuances; le tour a de la justesse, de la concision; la phrase, chose merveilleuse avec la construction allemande, la phrase a du nombre et de la mesure. Si la force et la chaleur manquent au style de M. Paul Heyse, c'est que l'idée, chez lui, a plus de grâce que d'énergie.

La réputation de ce charmant écrivain (nous laissons l'érudition de côté) a été fondée principalement par ses nouvelles (5). Son théâtre est mis habituellement au second rang, tout en étant très-estimé. Il se compose d'un assez grand nombre de tragédies, ou drames, dont *Elfride* et *le Comte Königsmark* sont les derniers venus. J'insisterai de préférence sur *Elfride*, parce que de bons juges ont proclamé que c'était le chef-d'œuvre de M. Paul Heyse dramaturge.

La pièce a pour pivot l'une des passions qui rendent l'homme le plus féroce : la vanité, dont les effets ridicules, maintes fois exploités par la comédie, traînent derrière eux, dans la vie réelle, un cortége de méchancetés, de laideurs et finalement de catastrophes. Ce n'est donc point choquer les vraisemblances que de choisir ce vice ou, plus doucement,

(1) Auteur d'une traduction en vers d'un drame péruvien, *Ollanta*. (Voy. la *Revue* du 28 juillet 1877.)

(2) *Elfride*, drame en 5 actes et en vers, par Paul Heyse. (Berlin, 1877, Wilhelm Hertz.)

(3) *Graf Königsmark*, drame en 5 actes et en vers, par Paul Heyse. (Berlin, 1877, Wilhelm Hertz.)

(4) M. Paul Heyse a retrouvé à Florence, en 1856, et publié dans ses *Romanische inedita* le commencement d'un poëme d'Albéric de Besançon, trouvère français du XIIe siècle dont l'existence était contestée. Voyez l'*Histoire de la littérature allemande* de M. Heinrich, vol. I, pag. 167.

(5) *Novellen in Versen* et *Moralischen Novellen*.

cette faiblesse, pour être la source funeste d'où découleront une suite d'événements monstrueux. Une femme vaine, menacée dans sa vanité, devient un être cruel, capable des dernières extrémités, et le caractère d'Elfride, tel que l'a conçu le poëte, est conforme à la nature.

Elfride est aimable et belle. Elle n'est ni méchante ni corrompue quand son amour-propre est satisfait. Sous cette réserve et dans ces limites, Elfride aime son mari, Ethelwold, et est capable de se dévouer pour lui. Elle est prête, s'il le faut, à se plonger un poignard dans le cœur. Les circonstances lui commandent, par malheur, une action moins glorieuse.

Ethelwold a un maître despotique, le roi Edgard, « dont le regard impérieux semble dire : Ce qui me plaît est à moi, que ce soit votre cheval, votre maison, votre femme ; si je vous le laisse, c'est un cadeau que je vous fais. »

Cet Edgard avait jadis ouï vanter la beauté d'Elfride, et il avait député Ethelwold pour solliciter sa main. Ambassadeur déloyal, celui-ci a demandé la jeune fille pour lui-même, après avoir persuadé au roi qu'elle était laide, sotte, indigne d'un trône. Il l'a épousée, et il l'a cachée dans un château écarté, où il vient par échappées, quand ses fonctions de cour le lui permettent. Malgré ces précautions, le prince a vent de la trahison, et, afin de s'assurer de la vérité, il vient, sous prétexte de chasse, visiter son vassal. Ethelwold est perdu si sa femme ne consent à être pour un jour comme il l'a dépeinte au prince. Elfride refuse avec une explosion d'indignation. Se montrer en public avec une coiffure qui gâte son visage ! Le sacrifice est au-dessus de ses forces.

« Non ! je ne peux pas — je ne veux pas ! Demande-moi tout ce que tu voudras — mais cela — mentir — jamais, jamais ! »

Sur ce *jamais !* la pièce, qui tournait au vaudeville, est lancée dans le drame, et la scène entre les deux époux est menée avec tant d'adresse et une si parfaite entente des nuances, qu'elle fait accepter une donnée, après tout, assez maigre. Les catastrophes s'amoncellent. Elfride cède un moment aux supplications de son mari ; mais elle n'y peut tenir, arrache ses voiles et éblouit le roi. Ethelwold sent qu'il n'a plus qu'à disparaître, et disparaît en effet. Son infidèle devient reine, et aussitôt, comme on ne le prévoyait que trop, le remords lui livre de terribles assauts et lui gâte les joies de son nouvel état. Edgard, que ses gémissements ennuient, lui explique inutilement qu'on ne peut pas tout avoir, l'ancien mari et le nouveau. Le petit discours qu'il lui tient là-dessus est plein de bon sens.

EDGARD.

« Je ne veux pas rechercher ce qui te fait encore pleurer. La femme est ainsi faite, qu'elle ne sait jamais en finir. Elle veut concilier l'inconciliable, avoir à la fois l'ancien bonheur et le nouveau, et unir le regret de ce qu'elle a perdu à l'orgueil de ce qu'elle a gagné, alors que la perte était la condition du gain. J'ai souffert trop longtemps cette manière de regarder en arrière. »

Il a raison, après tout. Elfride continue néanmoins à ne pas savoir accepter ce qu'elle a voulu. Elle se fait enlever par Ethelwold, qui a reparu, et personne n'a de grands regrets, pas même ses deux maris, quand elle se tue au cinquième acte pour dénouer la situation.

L'impression laissée par *Elfride* est malaisée à définir. La pièce démontre à merveille que les faibles sont plus à craindre quelquefois que les méchants, et que la vanité rend très faible. Est-ce bien la forme solennelle du drame rimé qui convient pour développer ces sortes de vérités morales sur lesquelles un prédicateur trouverait à s'espacer largement, mais qui ne fournissent au poëte, pour le tissu de son action, qu'un enchaînement de causes sans grandeur et sans intérêt ? Le moule classique adopté par M. Paul Heyse exige un certain accord entre ses différentes parties. Une œuvre aussi artificielle que la tragédie en vers ne peut se passer de garder la mesure entre le but cherché et les ressorts employés. Les règles de la proportion n'y sont pas moins violées lorsque de grands événements sortent de causes frivoles, que lorsque, au rebours, des accidents terribles aboutissent à des résultats insignifiants. Dans le monde de la réalité, un grain de sable décide du destin d'un empire ; dans celui de la fiction, une souris accouchant d'une montagne est un spectacle aussi ridicule que la montagne accouchant d'une souris. J'ai dit et je répète qu'au premier acte d'*Elfride*, dans la discussion entre les deux époux, l'habileté de la forme sauve le fond et rend la scène acceptable comme point de départ d'une action tragique. Cette première impression favorable s'affaiblit à mesure qu'on avance, parce que les caractères des personnages étant unis et soutenus, la répétition du contraste entre la petitesse des passions et la violence des situations qu'elles amènent devient à la longue irritante. On aura sans doute remarqué la sagesse un peu terre à terre du discours du roi Edgard cité plus haut : les dialogues de ce ton ne sont point rares dans *Elfride*, et ils ôtent à la pièce tout caractère de grandeur. On y songe peu pendant la lecture, parce que le vers facile et mélodieux de M. Paul Heyse berce et entraîne ; le livre fermé, on ne peut s'empêcher de penser que c'est trop de haines, de sombres fureurs, de crimes et de sang pour une coiffure.

En résumé, il y a une discordance entre la taille naine des personnages de M. Paul Heyse, et l'appareil pompeux, tragique, oratoire, dont le poëte les a entourés. C'est là, si je ne me trompe, le défaut de la pièce d'*Elfride*, et la raison pour laquelle une œuvre où il entre de l'observation la plus juste et la plus fine, où chaque mot est naturel et en situation (1), où la forme est d'une élégance irréprochable, ne satisfait pas l'esprit. *Elfride* est un drame bourgeois affublé des oripeaux de la tragédie, et portant mal sa couronne et son sceptre.

(1) Dans la réponse d'Elfride à Ethelwold, « Non ! — je ne peux pas, — je ne veux pas, — etc. », le *Demande-moi ce que tu voudras* est pris sur le vif. C'est le cri ordinaire de la femme qui refuse une légère complaisance à son mari. Elle lui offre tout ce dont il n'a pas envie en échange de ce qu'il réclame : peut-il insister ou se plaindre ?

III.

On ne saurait trop annoncer et recommander, dans un temps où tout Français apprend ou est censé apprendre l'allemand, le recueil du docteur Adolf Stern intitulé : *Cinquante ans de poésie allemande* (1). Notre ignorance profonde des littératures étrangères est souvent le résultat de l'indifférence, mais elle vient aussi quelquefois de difficultés matérielles presque insurmontables. A moins d'être placé dans des conditions spéciales, il est impossible, pour plusieurs raisons, d'acheter les œuvres complètes des auteurs anglais et allemands de troisième ordre, ou même de deuxième, et l'on n'a alors aucun moyen de se familiariser avec leurs morceaux importants. Le livre du docteur Adolf Stern lève tous les obstacles pour la période de la poésie allemande comprise entre 1820 et 1870. Ce gros in-quarto de plus de mille pages contient dans ses doubles colonnes le dessus du panier de tous les vers écrits pendant un demi-siècle sur la terre germanique, et il est disposé avec une intelligence qui oblige le lecteur à se reconnaître dans cette masse énorme de fragments et de pièces détachées et à distinguer les grandes lignes formées par l'apparent chaos des détails.

Le volume est divisé en livres portant chacun un titre général et précédés de courtes considérations sur l'époque et l'école auxquelles ils sont consacrés. Les livres sont à leur tour partagés en sections, selon les différents genres de poésie (lyrique, dramatique, didactique, etc.), et ici encore des renseignements généraux sont inscrits en tête de chaque groupe. Une notice critique et biographique, claire, exacte, suffisamment complète et pourtant condensée en quelques lignes, accompagne le nom de tous les écrivains cités. Nous terminerons par un détail qui a sa valeur. Ce chef-d'œuvre — car c'en est un dans son genre — est d'un prix modéré qui le rend abordable à toutes les bourses.

IV.

L'entreprise de Mlle Marie Dumas est venue prêter une aide plus efficace encore que le recueil du docteur Stern aux personnes devenues curieuses de savoir ce que les peuples nos voisins pensent et disent. Tout le monde n'a pas le courage de se plonger dans un gros in-quarto en allemand, tandis qu'il ne faut pas une grande bravoure pour aller entendre une jolie pièce jouée en français. A ce point de vue spécial de l'éducation, les *Matinées caractéristiques* sont parfaitement entendues. La conférence littéraire par laquelle s'ouvre la séance permet au spectateur de replacer dans son milieu et à son époque précise (j'ajouterais dans son pays, si ce n'était impertinent) les auteurs dont il va voir représenter les œuvres. La pièce succédant à la conférence lui fournit l'exemple après la leçon, et il fait ainsi, sans fatigue et en s'amusant, la connaissance d'écrivains dont il avait tout au plus lu le nom dans un manuel.

Nous devons tenir d'autant plus à honneur d'être initiés aux principales productions des théâtres nationaux des autres pays, que les étrangers sont aussi familiers que nous-mêmes avec nos propres pièces. La France, j'ai déjà eu l'occasion de le rappeler, a le privilége de fournir le monde civilisé de drames, de comédies et d'opérettes. Toute pièce ayant obtenu du succès à Paris est aussitôt exportée, soit sous sa forme originale, soit traduite ou adaptée. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les programmes des théâtres d'Allemagne et d'Angleterre pour mesurer la place qu'y occupent les pièces françaises. A Berlin, — il y a une quinzaine de jours, — on jouait simultanément *les Faux Bonshommes*, *Montjoye*, *la Belle Hélène*, *les Mémoires du Diable*, *C'était Gertrude*, *Jeanne*, *Jeannette et Jeanneton*, *le Demi-Monde* (sous le titre significatif de *Mœurs parisiennes*), *Dora*, et j'en passe. *Dora* se donnait dans la même semaine à Dantzig, à Halberstadt, à Hambourg, à Leipzig, à Plauen (Saxe), tandis que *les Idées de madame Aubray* et *les Danicheff* occupaient les scènes de deux autres villes. A Londres, pendant la période correspondante, *Dora* alternait avec *Patrie* et *la Joie fait peur* (1).

Nous ne rendons pas la pareille aux Anglais et aux Allemands, non par dédain, mais parce que nous n'en avons pas besoin : notre théâtre se suffit à lui-même. Il n'y avait donc aucune chance d'entendre à Paris un drame de Werner ou une comédie de Calderon, avant la fondation des *Matinées caractérisques*.

Celles-ci ne rendent pas service seulement à la littérature : il y a des enseignements très-pratiques à en tirer sur la différence et l'*indifférence* des mœurs. Le moyen de croire qu'on possède la vérité absolue en matière de convenances, lorsqu'on a vu *la Petite ville* de Kotzebue ? Non-seulement il y a un abîme entre les bonnes manières d'aujourd'hui, à Paris, et celles de la ville de Krœwinckel, en Allemagne, il y a deux ou trois générations; mais les Krœwinckelois d'alors étaient stupéfaits et indignés de la tenue des habitants de leur capitale. Un homme qui ne sait pas moucher la chandelle, qui laisse des choses sur son assiette et qui embrasse ses voisines ! — cela se peut-il souffrir ? Et pourtant cela était du bel air à la cour du souverain de Krœwinckel, comme aussi de faire des taches sur la nappe. O triomphe de la relativité !

ARVÈDE BARINE.

(1) *Fünfzig Jahre Deutscher Dichtung*, par Adolf Stern. — 1 vol. in-4° de 1014 pages. (Leipzig, Ed. Wartig.)

(1) Cette dernière pièce en est à sa troisième (sinon sa quatrième) adaptation anglaise.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'Empire ne nous a légué que des ruines; mais sur ces débris il serait inutile de chercher l'ombre d'un homme d'État, errante, pensive, avec l'ombre de la dignité d'un vaincu.

M. Rouher a fait ces jours-ci, à la tribune, l'apparition la plus maladroite, la plus effrontée, mais la plus caractéristique qu'on pût souhaiter.

Des amis ou plutôt des ennemis intimes essayent de l'excuser en affirmant que les séances de nuit ne sont pas favorables au sang-froid parlementaire ; qu'on avait vu dans les couloirs M. Rouher arrivant le chapeau sur l'oreille, le visage enluminé, comme un homme qui sort d'un dîner copieux, et qu'il faudrait peut-être attribuer à une influence légèrement bachique l'intempérance oratoire, le dernier hoquet de la plus grande médiocrité de l'Empire. Tous les Auvergnats ne sont pas des porteurs d'eau.

La médiocrité, c'est, en effet, le signe distinctif de cet homme d'État qui ne fut qu'un homme d'affaires, et qui, fils d'avoué, petit-fils d'huissier, est resté jusqu'au bout un avocat de province parvenu.

On raconte dans les environs de Riom une histoire qui n'est peut-être qu'une légende, mais qui a vraiment son côté symbolique. On assure qu'étant tout petit, M. Rouher fut enlevé, un jour de foire, par des saltimbanques, et qu'il passa quelque temps sur les tréteaux. Quand il fut rendu à sa famille, son imagination précoce avait reçu l'empreinte de la parade, du boniment. On ne lui avait pas assoupli les reins pour toutes sortes d'exercices ; il resta toujours un peu lourd pour le tremplin ; mais certaines traditions sont demeurées incrustées dans sa mémoire : comme Odry, ce Napoléon des saltimbanques, dans les jours de déconfiture, l'élève des saltimbanques de Riom songeait à sauver *les caisses*.

Il est riche; il ne court aucun danger d'être rendu pécuniairement responsable de nos désastres ; il devrait rester tranquille dans ses millions. Mais la nostalgie de la parade le tourmente sur son banc. J'espère qu'il sera guéri pour quelque temps.

On sait jusqu'à quel point M. Rouher pousse l'ignorance historique. C'est lui qui, parlant des états d'Auvergne, disait les états *généraux* d'Auvergne; et comme un jour, à la table du docteur Véron, on citait un passage des *Mémoires de Saint-Simon*, il confondit, dans une remarque naïve, l'auteur des Mémoires avec le fondateur de la religion saint-simonnienne.

Dans sa profession de foi socialiste et républicaine de 1848, on remarque un *lapsus* naïf qui trahit le terroir. Au lieu d'écrire: la France, M. Rouher a écrit et a laissé imprimer en auvergnat: la *Franche*. Tous les collectionneurs des affiches de 1848 peuvent vérifier le fait.

Edmond About a dit un jour de lui, que c'était un *foudre de banalités*. Le mot est joli et mérite de rester.

M. Émile Ollivier, qui, pour être académicien, n'en est pas moins incapable de frapper un mot, a paraphrasé cette sentence, et voici le curieux portrait qu'il a tracé de son rival, jugé comme orateur parlementaire :

« Sa méthode est celle des avocats. Son début est plein de promesses; il commence ses discours par une analyse saisissante des arguments de ses adversaires; il annonce avec assurance qu'il va les confondre : le plus souvent il ne répond même pas. Il tourne les difficultés, les dissimule, les esquive. S'il découvre une erreur ou une contradiction de détail, il s'y arrête et en triomphe; puis il masque la faiblesse de son argumentation sur l'essentiel, par un appel aux passions de ceux auxquels il s'adresse. Pour triompher à l'aide de ces procédés, il faut que personne ne puisse répliquer : aussi toute la stratégie de l'ex-premier ministre était-elle de parler le dernier.

« De même qu'au Palais, il suppose que lorsque le procès est gagné il ne reste nulle trace de ce qui a été plaidé; aussi ne recule-t-il ni devant les affirmations inexactes, ni devant les promesses hasardées. Il estime bon tout ce qui est de nature à lui assurer le succès du moment. »

M. Émile Ollivier, on le voit, s'y connaît, et ce portrait est ressemblant. Il est le commentaire de la séance de ces jours derniers: en jugeant les hâbleries de l'ex-ministre qu'il allait remplacer, l'homme *au cœur léger* semblait annoncer les plaidoiries futures de l'avocat impérial condamné. Il m'a paru intéressant de rapprocher cette photographie de l'apparition saugrenue faite par M. Rouher. Quelque jour, M. Émile Ollivier fournira peut-être l'occasion de citer le jugement de l'ex-vice-empereur sur son compte.

II

On publie la correspondance de Sainte-Beuve. Elle est souvent un commentaire et souvent aussi une vive esquisse de ses *Portraits*.

J'ai connu Sainte-Beuve sur le tard de sa vie, à l'heure où son crépuscule devenait un attrait pour ceux qui, refroidis de leurs intolérances juvéniles, comprenaient le sceptique et n'avaient plus la naïveté de le traiter de renégat. J'ai quelques lettres de lui, qui ne sont pas recueillies par les collectionneurs.

Je veux en citer des fragments.

A propos de l'Exposition qui s'apprête, on voudrait organiser une manifestation de la littérature française. Je n'ai pas besoin de donner des conseils à un esprit jeune, perspicace et prudent tout à la fois comme M. Bardoux. Ce n'est pas lui qui commettra jamais la faute de M. Duruy, un des meilleurs ministres pourtant de l'instruction publique sous l'Empire.

S'il faut parler du roman dans un *Rapport*, il ne choisira pas Paul Féval pour rapporteur, et il ne confiera pas à M. de Sacy la tâche de faire, pour l'édification de l'Europe, la synthèse du mouvement intellectuel en 1878.

J'avais, en 1867, critiqué l'œuvre de M. de Sacy et de ses collaborateurs. Sainte-Beuve m'écrivit à ce propos, en parlant de M. de Sacy :

« Il était l'homme le moins qualifié pour un tel travail, n'ayant jamais lu un livre moderne et étant confit à satiété dans les Sévigné, les Nicolle, les Massillon. Il n'est bien que quand il ramasse avec une sorte de verve ces vieilleries et ces admirations convenues qui, chez lui, sont des plus sincères et dont il a plein la bouche. Je vous dirai qu'il y avait eu, pour ces *Rapports*, un premier plan dont j'étais. Ce plan, presque convenu d'abord avec M. Duruy, avait beaucoup d'é-

tendue, et j'y mis une sorte d'originalité par les divisions du travail et par le choix même des rapporteurs. Ce n'eût été qu'une vaste description; mais elle eût été complète, et par là même (car il ne s'agissait pas d'apporter un bilan de faillite), elle eût contenu bien des germes d'espérance. Mais le ministre a cru devoir consulter Cousin et Mérimée. Le premier, qui ne concevait rien que par l'Institut et solennellement, a rejeté le plan d'emblée, et Mérimée, qui craint avant tout le ridicule et qui abhorre la rhétorique jusqu'à retrancher tout développement, a démoli l'idée en haut lieu. Le ministre alors, a dû se rabattre à un plan réduit dont nous voyons les résultats : c'est une chose avortée. »

Je ne crois pas m'abuser en trouvant que tout l'esprit et toute la bonhomie malicieuse de Sainte-Beuve rayonnent dans ce billet. M. de Sacy, Cousin et Mérimée sont gravés d'un trait.

C'est de Cousin qu'il a dit excellemment : « C'est un lièvre avec des regards d'aigle. »

Une autre fois (était-ce bien à moi que la lettre s'adressait? j'ai encore trop d'incognito dans ces causeries pour en convenir), il s'agissait d'une condamnation à la prison pour un délit de presse.

« Vous savez, écrivait Sainte-Beuve, ce que je pense de la prison et de la réclusion appliquées à des délits de presse. C'est une *infamie*, c'est un reste de barbarie; c'est une manière de dire aux gens : « Je ne puis vous torturer physique-« ment par des instruments et des ustensiles visibles; mais « je vous torturerai imperceptiblement d'une manière non « moins sûre, dans votre régime, dans votre hygiène, dans « votre tempérament, dans tout le fond de votre organisme. « Je vous ôterai, sans en avoir l'air, des jours ou des années « de vie. »

L'opinion de Sainte-Beuve sur la législation de la presse n'est pas inutile à citer, et ces fragments de lettres me semblent valoir l'indiscrétion que je commets envers mes tiroirs.

III.

Sait-on que M. le duc Decazes, ce ministre des affaires étrangères si doux à la réaction et si cher au parti clérical, est un abominable franc-maçon? qu'il est, comme tel, excommunié par le pape? qu'il doit être honni par les légitimistes *ultra*, et qu'il a hérité de son père cette gloire qu'il cache modestement?

Ce fut en 1839, le 22 septembre, que M. Louis Decazes, duc de Glücksberg, *reçut la lumière* dans la loge *l'Avenir*, de Bordeaux. Son père, le duc Decazes, était le grand commandeur des maçons du rite écossais. Il présenta son fils à l'initiation, et voici ce que dit le procès-verbal de la loge *l'Avenir*, publié ces jours-ci dans un journal de Lausanne, reproduit dans le dernier numéro du *Monde maçonnique* :

« C'est le 22 septembre qu'eut lieu la réception au premier degré du *Lowton* Louis Decazes, duc de Glücksberg. Environ deux cents visiteurs du rite français, parmi lesquels figuraient les vénérables, assistaient à la fête et consacraient par leur présence les premiers pas du récipiendaire. Tous confondaient leurs vœux pour voir un jour le nouveau frère devenir une des fortes colonnes de l'écossisme. »

Hélas! qu'est devenue cette forte colonne? Je crois que les francs-maçons, même les Écossais, perdraient leur temps à aller frapper les trois coups mystiques à la porte de l'ex-ministre des affaires étrangères. Il ne leur donnerait pas l'accolade.

Je publie ce renseignement quand il ne peut plus avoir d'influence sur le scrutin du Sénat. C'est là une attention fraternelle pour un renégat de la fraternité.

IV.

On a beaucoup parlé de la *Marseillaise*, et dans un élan naïf un député a même déposé un projet de loi pour demander que ce chant national soit consacré officiellement et que les autorités lui doivent le respect.

Je regrette ce projet bien intentionné, et j'espère qu'il n'aura pas de suite. On n'imposera pas plus la *Marseillaise* à ceux qui la trouvent menaçante pour les vieux abus, qu'on n'imposerait le *Te Deum* aux libres-penseurs. Ce sont là choses d'opinion, de tempérament, de circonstance. La *Marseillaise* est le chant français par excellence, comme Voltaire est l'esprit français dans son essence la plus active. Va-t-on décréter le culte de Voltaire?

Laissons dire, laissons faire. Toutes les fois que la *Marseillaise* sera nécessaire à une expansion du génie national, elle viendra naturellement aux lèvres, et je défie bien qu'on l'éteigne quand elle brille dans un jour d'enthousiasme.

Il faudrait démolir le groupe admirable de Rude sur l'Arc de triomphe de l'Étoile et balafrer Paris à l'endroit d'un de ses plus beaux monuments, pour faire disparaître l'œuvre sensible inspirée par la *Marseillaise;* mais on ne parviendrait pas à l'étouffer dans les âmes.

Je trouve dans les *Souvenirs et Mélanges* de M. le comte d'Haussonville un témoignage fort intéressant à l'appui de mon opinion.

Il raconte les préjugés, mais aussi les qualités françaises des émigrés. Danton a tort sur un point. On emporte la patrie à la semelle de ses souliers quand on part pour l'exil. Les volontaires de l'armée de Condé, en commettant cet attentat de porter les armes contre la France, ne pouvaient se défendre contre les souffles révolutionnaires qui passaient par-dessus la frontière, et voici ce que dit à ce sujet M. d'Haussonville :

« L'esprit, le ton et les modes de Paris ne cessèrent de régner exclusivement parmi ce monde qui n'avait pas craint de se liguer avec l'étranger, mais qui redoutait plus que tout de devenir provincial. Les chansons nouvelles que chaque jour voyait éclore dans la capitale de la Révolution étaient aussitôt répétées dans le camp des émigrés. On commençait par mettre des paroles royalistes sur les airs des jacobins : c'est ainsi qu'il y eut successivement un *Chant du Départ*, une *Marseillaise*, une *Carmagnole* des émigrés; mais les couplets primitifs avaient plus de verve : les premiers moments passés, on les chantait entre soi, tout uniment, et sans changement; on les apprenait aux officiers allemands, tout ébahis de tant de liberté d'esprit. »

N'est-ce pas là un trait charmant de l'étourderie des émigrés, de la fascination de la mode, et aussi de la puissance de ces chants révolutionnaires?

Je crois que les exilés de l'empire n'ont jamais eu la nostalgie du *Beau Dunois*.

V.

J'ai prouvé par quelques citations que j'aimais les autographes. Ils sont comme des portraits photographiés, avec quelque chose de plus que ne donne pas la photographie, avec l'âme visible.

On invente des instruments qui vont conserver l'écho de la voix humaine : désormais on pourra garder la bénédiction d'un aïeul en bouteille et la déboucher, dans des circonstances solennelles, pour la servir à ses petits-enfants. Avant les téléphones et leurs auxiliaires, l'écriture conservait, pour ceux qui savaient la lire, non-seulement les idées et les mots, mais l'air, l'accent de celui qui avait parlé par la plume : voilà pourquoi j'aime les autographes et lis avec plaisir les catalogues de M. Charavay.

Pour le catalogue du mois de janvier dernier, je trouve des inégalités de prix qui sont comme les poids différents de la gloire, de la notoriété.

C'est ainsi qu'une lettre de Berryer, relative au comte de Chambord, est cotée au même prix qu'une lettre de Courbet et que la signature de l'impératrice Eugénie : 5 francs !

Mais, en revanche, Alexandre Dumas père, qui fut pourtant prodigue d'autographes, est mis à prix à 15 francs, et Manin, l'illustre dictateur de Venise, à 20 francs. N'est-ce pas là une sentence équitable? l'histoire ne ratifiera-t-elle pas ces placements inégaux?

Toussaint-Louverture, le héros nègre, vaut plus, paraît-il, que Berryer et que l'impératrice Eugénie : la signature est adjugée à 6 francs. Morny, le véritable *impresario* du coup d'État, n'est estimé que 50 centimes de plus que Toussaint-Louverture, et que 1 fr. 50 au-dessus de l'Impératrice.

Le comte de Neipperg, le général autrichien qui succéda à Napoléon Ier dans l'indifférence de Marie-Louise, est marqué 2 francs 25 centimes. Je le trouve surfait. Mme Taglioni, la célèbre danseuse, sera vendue pour 2 francs; mais un manuscrit de George Sand, d'*Isidora*, vaut 100 francs.

Le marchand d'autographes me paraît un Minos infaillible pour les pâles humains qui ont plus ou moins brillé dans le monde, lui seul sait bien ce que pèse la pincée de cendres des immortels.

N...

BULLETIN

La *Rundschau*, de Berlin, publie dans sa livraison de février des *Lettres de Paris*, par M. de Moltke, qui forment le pendant des *Lettres de Russie*, parues il y a juste un an. On se rappelle que ces dernières, par suite d'une indiscrétion, avaient été traduites et imprimées en danois avant d'être connues du public allemand : la même aventure est arrivée aux *Lettres de Paris*, qui ont été reproduites, il y a déjà plusieurs années, par un journal de Copenhague. Le texte fourni par la *Rundschau* n'est point, toutefois, une retraduction du danois : il est pris sur un manuscrit que M. de Moltke a mis à la disposition de la Revue.

Les lettres de la nouvelle série sont datées du mois de décembre 1856. Elles ont été écrites pendant une visite que le prince royal de Prusse, revenant d'Angleterre, faisait à Napoléon III. M. de Moltke, qui accompagnait Frédéric-Guillaume en qualité d'aide de camp, était logé avec lui aux Tuileries et visitait à sa suite, selon un programme officiel réglé heure par heure, les monuments et les curiosités de Paris. Il racontait par lettres ses impressions à sa femme, se gardant toutefois de toucher aux sujets sérieux par des motifs de prudence qu'il laisse deviner. Il ne faut donc s'attendre à trouver dans sa correspondance qu'une sorte de panorama peint d'une touche légère et spirituelle, mais ne reproduisant que les surfaces. Le ton général est bienveillant, le style élégant.

L'une des choses qui frappèrent M. de Moltke, à son arrivée aux Tuileries, fut son lit : — « Il est si large et si bon », s'écrie-t-il, — admiration qui ne surprendra aucun de ceux qui ont eu la mauvaise fortune de faire connaissance avec les lits allemands. Le reste de l'installation lui plaît moins; il la trouve plus luxueuse que confortable et se plaint des courants d'air. Son hôte est jugé d'un mot : « C'est un empereur, ce n'est pas un roi. »

L'armée devait naturellement attirer d'une façon toute particulière l'attention du futur feld-maréchal. Le lendemain de son arrivée, on le conduisit à la caserne Napoléon, qui était alors de construction toute récente : « Elle est aussi belle et aussi élégante à l'extérieur que sale à l'intérieur », écrit M. de Moltke, qui critique de même assez sévèrement la tenue des troupes. Nos soldats, selon lui, tenaient mal leur fusil et marchaient mal au pas. Quelques jours plus tard, on le mena à Saint-Cyr :

« Cet établissement, dit-il, fondé originairement pour y élever des jeunes filles, est consacré maintenant à former des officiers d'infanterie et de cavalerie, et occupé par 700 jeunes gens. Les cours durent deux ans. L'installation est grandiose. L'École possède 400 chevaux de selle, de belles collections, des modèles, etc. Elle ne brille pas par la propreté. Les élèves se lavent, comme dans les casernes, à un lavoir commun, situé dans les corridors du rez-de-chaussée. Le plus joli, c'était les écuries. Un bataillon fit l'exercice devant nous et je remarquai à cette occasion que les Français ne méprisent pas, quand ils peuvent l'obtenir, la précision dans la marche et dans le maniement des armes, chose si absolument négligée aux parades. Chez nous, on ne permettrait pas de laisser retomber la crosse si durement, et il n'y a que des fusils déjà usés qui résonnent si bien au toucher. On fait fi ici de la précision dans le tir, et on n'en attend pas grand'chose en campagne. Les chasseurs d'Afrique et l'infanterie de la garde ont seuls des fusils rayés. La commission en est encore à faire des expériences avec le fusil Minié, qui n'est pas le moins du monde introduit dans l'armée, d'autant qu'on n'est pas d'accord sur la cartouche. On n'oserait mettre aux mains de l'infanterie française une arme aussi délicate que notre fusil à percussion, qui exige les soins et la surveillance incessante qu'on donne chez nous aux hommes et à leur armement. »

La correspondance se termine par une exclamation qui éveille de douloureuses réflexions. Le prince de Prusse était parti de Paris le soir, par un train spécial; son aide de camp s'endormit dans le wagon.

« Je ne m'éveillai qu'à Saverne, où la traversée des Vosges est superbe. Il était triste d'entendre les gens parler allemand, et de penser qu'avec cela ils sont bons Français. Nous les avons abandonnés ! »

Le général La Marmora a laissé un manuscrit destiné à former le complément d'une publication qui a fait du bruit en son temps à cause de l'irritation que M. de Bismarck en avait ressentie. On se rappelle que celui-ci manifesta très-hautement son mécontentement de ce que des négociations d'une nature confidentielle, échangées entre la Prusse et l'Italie à un moment critique, avaient été exposées au public dans le livre intitulé *Un peu plus de lumière* (*Un poco poi di luce*). Le général La Marmora a néanmoins pris des mesures pour que la suite de ses révélations vît le jour. Il a fait faire trois copies de son manuscrit et les a confiées à trois personnes différentes, avec charge de veiller à leur impression. On s'attend donc à l'apparition prochaine du deuxième volume d'*Un peu plus de lumière*.

M. Louis Viardot vient de publier une cinquième édition, très-augmentée, de son *Libre examen* (1), qu'il avait primitivement intitulé : *Apologie d'un incrédule*. Dans ce petit livre, tellement substantiel qu'on pourrait lui appliquer, bien qu'à un autre point de vue, le mot de Gassendi recevant le *De corpore* de Hobbes (2), les questions philosophiques les plus importantes, les problèmes métaphysiques les plus délicats sont intrépidement passés en revue, comme on peut s'en convaincre par l'indication des principaux chapitres : *la Création, la Providence, l'Ame et la Vie future, la Science et la Conscience*. Toutes ces questions sont débattues et résolues par M. Viardot dans le sens du matérialisme scientifique contemporain et de la libre pensée la plus indépendante. Nous n'avons pas à réfuter ici les conclusions de l'auteur, d'autant moins qu'il n'a point la prétention de les débattre en un langage dogmatique et de faire une œuvre sévèrement doctrinale. Son livre est plutôt une causerie aimable, facile à suivre ; c'est merveille de voir avec quelle aisance le talent littéraire de M. Louis Viardot prend ses ébats au milieu des arcanes les plus obscures de la métaphysique.

Un des grands attraits du livre, c'est qu'il renferme un luxe inouï de citations toujours intéressantes, souvent piquantes et originales, et qui font défiler sous nos yeux presque tous les philosophes sensualistes, depuis ceux de l'Inde antique jusqu'aux contemporains. L'érudition de l'auteur est aussi agréable que l'exposé de sa métaphysique, et nous lui en voulons d'autant moins d'avoir seulement fait — suivant le mot de Montaigne, que M. Viardot s'applique trop modestement à lui-même— « un amas de fleurs estrangières, n'ayant fourni du sien que le filet à les lier », qu'il est bon de ne marcher à l'assaut de problèmes aussi ardus et aussi redoutables qu'en solide et nombreuse compagnie. Mais cela ne l'a pas mis à l'abri, comme le prouve la correspondance relatée à la fin du volume, des admonestations vertement chrétiennes de Mgr Dupanloup.

Le second volume des *Origines de la France contemporaine*, par M. Taine, a été traduit en allemand avant d'être imprimé en français. *La Révolution* paraîtra simultanément à Leipzig et à Paris. Cette fois encore, comme pour l'*Histoire de la littérature anglaise*, le traducteur est M. Léopold Katscher.

(1) Reinwald et Cie, 1877.

(2) *Parvum quidem opus, sed medullâ scatet.*

Dans la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie française on lit : « *Grec*, celui qui filcute au jeu » ; mais dans la première édition de ce Dictionnaire, publiée en 1694 « avec privilége du roi », nous trouvons simplement : « On dit qu'un homme est grec en quelque chose pour dire qu'il y est habile. »

Ce mot était aussi employé dans le sens d'*helléniste ;* ainsi Bayle écrivait en 1698 : « Nous avons perdu depuis quelques mois l'un des plus grands *grecs* de l'Europe : c'est M. Kuhnius, qui est mort à Strasbourg (1). »

Il est donc constaté qu'avant l'année 1694, c'est-à-dire avant le XVIIe siècle, le mot *grec* n'avait que trois sens : Hellène, helléniste et *homme habile en une chose bonne ou mauvaise*. A quelle époque son mauvais sens a-t-il été mis en usage ?

M. Moraïtinis, auteur d'un livre : *la Grèce telle qu'elle est*, a été à même de le fixer. Il a trouvé dans la Bibliothèque nationale de Paris un petit ouvrage qui l'a mis sur la trace. Cet ouvrage, écrit par M. P. Rousseau et publié à La Haye en seconde édition en 1757, est intitulé : *Histoire des grecs ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*. Cela indique que dans l'année 1757 le mot *grec* avait déjà ce sens bizarre.

Ce Rousseau avoue que pour écrire l'histoire des filous de son époque il s'était mis en relations intimes avec les plus célèbres d'entre eux et avait étudié avec soin leurs mœurs, leur langage et leurs manœuvres.

Dans une note placée au commencement de son opuscule, Rousseau nous raconte que parmi les voleurs de haute volée en brillait alors un (que l'auteur indique par son initiale) qui, voulant parler de son habileté, disait de lui-même qu'il était *grec au jeu*. En parlant ainsi, sa pensée se reportait-elle à la nation hellénique? Nullement ; il employait le mot dans le sens d'*habile*, qui était en usage à cette époque.

(*Courrier d'Italie.*)

La ville de Paris publiera dans le courant de 1878 les trois ouvrages suivants : *Les Jetons de l'échevinage parisien*, par M. Affry de la Mermair ; la suite du *Livre des métiers*, de M. Boiteau ; et la fin du *Cabinet des manuscrits*, de M. Delisle.

Il a paru à Yokohama un recueil de poésies et de mélodies religieuses japonaises, intitulé *Utato Fuçi*.

M. Jousset, éditeur, rue de Furstenberg, 8, vient de publier le théâtre de J. Racine en deux volumes in-8°. Cette édition, qui se recommande par le choix du papier et la beauté des caractères, est publiée sous la direction de M. Paul Albert : c'est tout dire. Le texte de chaque pièce est précédé d'une notice assez étendue, et l'essai biographique qui sert d'introduction est une étude fort remarquable. Nous reviendrons sur cette intéressante publication.

(1) De même, dans Molière, un *grand latin*, pour dire un grand *latiniste*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [253]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 33 16 FÉVRIER 1878.

UN GRAND PAPE

Pie IX.

Pie IX est mort. Celui qui jugeait les hommes avec tant d'assurance a franchi à son tour le redoutable jugement. Celui qui s'était élevé au-dessus de la condition humaine a, lui aussi, subi la loi de ce maître inflexible de tous ceux qui sont nés : la mort. Si l'espérance de l'humanité n'est point une vaine illusion, si quelque chose de l'homme survit à la dissolution des organes, il sait aujourd'hui, lui qui ne douta jamais, à quoi s'en tenir sur tous ces grands problèmes qui sont l'éternel honneur et l'angoisse éternelle de notre espèce; il sait ce que valent ses affirmations, les doctrines au nom desquelles il parlait, les traditions qu'il représentait, les dogmes nouveaux qu'il avait promulgués au nom de l'immuable vérité ; il sait qui avait raison, de lui ou de l'esprit du siècle. Celui qui enseignait le monde a été enseigné à son tour. Ce qui lui a été appris, il ne reviendra pas nous le dire ; nul ne redescend du sein d'Abraham, une fois qu'il y est monté, pour instruire ceux qu'il a laissés sur la terre des choses mêmes qu'il leur importerait le plus de connaître. Chacun fait à son tour et pour lui seul le grand voyage. Pie IX l'a fait comme ses pères; et tous, sceptiques ou croyants, nous le ferons après lui, à l'heure fixée par notre destinée.

Ce qui n'est point douteux pour l'observateur consciencieux des choses d'ici-bas, c'est que le pape qui vient de mourir ait été l'un des plus grands papes qui se soient assis sur ce trône qu'on appelle le trône de saint Pierre, le plus grand probablement avec Grégoire VII et avant lui peut-être. Comme le pontificat de Grégoire VII domine le moyen âge, ainsi le pontificat de Pie IX dominera notre temps par les grands événements qui y ont été accomplis, par l'influence qu'il exercera; et plus le temps, qui efface les petites choses et élève les autres, marchera, plus la figure de Pie IX semble destinée à grandir aux yeux de la postérité.

I.

Deux révolutions, en effet, se sont opérées depuis ce jour de juin 1846 où les clefs de saint Pierre et l'anneau du pêcheur furent remis au cardinal Mastai Ferretti, jusqu'au 8 février 1878, toutes deux considérables, sinon imprévues, toutes deux grosses d'incalculables résultats : la papauté a perdu la souveraineté temporelle, et le pape est devenu le maître absolu des consciences catholiques.

Le pape était depuis mille ans un souverain temporel. Le chef de l'Église romaine avait reçu de Charlemagne, en échange de la domination politique du reste du monde, la possession de Rome — la ville des Césars — et de toute l'Italie centrale, et cette possession s'était appelée le patrimoine de saint Pierre. Il avait bientôt songé à l'étendre. Il avait bientôt revendiqué, au nom de la prééminence spirituelle, non-seulement le gouvernement de l'Italie, mais celui de tout l'univers. Il s'était institué l'arbitre des souverains, il s'était arrogé le droit de leur donner l'investiture et de les déposséder, de délier à son gré les sujets du serment de fidélité. C'avait été le rêve théocratique de Grégoire VII : le pape représentant de Dieu sur la terre, maître ici-bas de toutes choses, comme Dieu là-haut est maître du ciel. Durant tout le moyen âge, l'Europe avait été remplie des luttes tragiques du pape et de l'empereur, « ces deux moitiés de Dieu, » tour à tour vainqueurs ou humiliés. Les temps avaient marché; l'âge moderne était venu. Parmi les compétitions des papes et des empereurs, un troisième adversaire avait surgi, les peuples. La papauté, renonçant à étendre sur les rois sa domination temporelle, s'estimait bien heureuse de défendre contre le droit

populaire sa petite souveraineté romaine : cela même ne lui a pas été accordé, et c'est le pontificat de Pie IX qui a vu cette mémorable et, s'il est permis d'être prophète parmi l'inconstance des événements humains, cette définitive défaite. Une première fois chassé de ses États, il n'y a été rétabli que par les armes de l'étranger; une seconde fois il n'a dû encore de conserver son trône qu'à la même intervention étrangère; et lorsqu'une troisième fois cette intervention lui a manqué, la ruine est venue. L'Italie a complété son unité : Rome est redevenue sa capitale dans les temps modernes comme aux jours antiques. Un roi installé au Quirinal commande à vingt-sept millions d'Italiens, et tout ce qui reste au chef de l'Église catholique de sa puissance temporelle, c'est un petit îlot composé d'un palais, de la basilique de Pierre et de Paul, de quelques centaines de maisons et de quelques milliers d'hectares. Ainsi a pris fin une royauté de dix siècles et demi. Que dirait l'ombre de Grégoire VII si elle pouvait, sortant de sa tombe, revenir la nuit se promener à travers les rues silencieuses du Borgo et errer dans les jardins du Vatican? Vainement chercherait-elle à se consoler avec les souvenirs de l'exil de Boniface VIII ou ceux de la retraite d'Avignon : les temps sont changés. L'unité italienne n'est plus le rêve de quelques esprits ardents et généreux; elle est la volonté même d'un grand peuple aussi bon politique que patriote zélé, et c'est pour tout de bon que Rome est affranchie d'une royauté qui n'avait su que s'attirer la haine d'un peuple à qui elle pesait et qui l'avait condamnée.

Tel est le premier fait; voici le second. L'Église avait commencé par être une démocratie. L'évêque était nommé par l'assemblée des fidèles; l'évêque de Rome n'était que le premier des évêques. Peu à peu, l'élection avait passé de l'assemblée des fidèles au collége des cardinaux, héritiers de la pourpre romaine. La prééminence de l'évêque romain était devenue la suprématie des pontifes, héritiers des Césars. Il restait quelque ombre cependant de la primitive Église : à côté de l'autorité du pape était placée celle des conciles. C'était dans la réunion seule de toute l'Église qu'était présent l'Esprit-Saint; c'était l'Église seule, assemblée en concile, qui pouvait définir la doctrine chrétienne, promulguer des dogmes nouveaux et les imposer à la foi des fidèles. Il s'était trouvé que le Saint-Siége et les conciles fussent en désaccord, et c'était aux conciles qu'était demeuré l'avantage : on en avait vu déposer des papes. La démocratie chrétienne avait peu à peu disparu, puisque les simples fidèles n'y comptaient plus guère; mais l'Église, avec sa hiérarchie des cardinaux, des archevêques, des évêques, était une sorte de féodalité.

Bien plus, si l'Église était catholique, c'est-à-dire si la croyance était partout la même en tout ce qui touchait aux dogmes, il y avait pour la discipline, le costume, la liturgie, des différences entre les diverses parties de la communauté. L'Église d'Italie se distinguait de l'Église d'Allemagne, l'Église d'Allemagne de celle de France, celle de France de l'Église d'Espagne. Chacune avait ses usages, ses mœurs, ses prérogatives, ses priviléges. Le clergé de chaque pays n'était pas moins ardent que les politiques à les revendiquer : le Vatican, dans ses entreprises pour étendre ses droits, rencontrait souvent les plus obstinées résistances. L'Église gallicane surtout s'était maintes fois signalée par son énergie : sur le terrain de la discipline, elle défendait son indépendance; sur le terrain religieux, elle s'opposait de toutes ses forces à ce que le Vatican pût accomplir jusqu'au bout son œuvre de centralisation et absorber l'Église entière dans la papauté.

Telle était encore la situation au moment où Pie IX fut élu. Le XVIIIe siècle et la Révolution française étaient venus, et, jusque dans l'Église de France surtout, son esprit de liberté s'était infiltré. Une génération de prêtres jeunes et hardis rêvaient la réconciliation de l'Église romaine et du siècle, du dogme chrétien et de la science, de la papauté avec la liberté populaire. Ils avaient lu l'Évangile à la clarté des principes de 89. La grande hérésie du catholicisme libéral avait surgi. En vain l'austère et rude Grégoire XVI avait condamné le chef de l'hérésie et l'avait forcé à sortir de l'Église : ses disciples s'étaient soumis, mais des lèvres plus que du cœur. Ils avaient continué à vivre de la vie de leurs contemporains, ils avaient gardé leurs généreuses espérances, ils persévéraient à appeler la réconciliation de l'autorité et de la liberté. Un cri de joie s'était échappé de leurs cœurs à l'avenement du pontife nouveau; ils avaient salué de leurs acclamations ses premières paroles et ses premiers actes. Trente-deux ans se sont écoulés, Pie IX vient de mourir : que voyons-nous?

Il n'est plus d'Églises locales, il n'est plus même de liturgies; plus que catholique, plus qu'orthodoxe, plus qu'apostolique, l'Église est romaine. L'unité s'est faite partout dans les rites, dans les cérémonies. Au Nord et au Midi, à l'Est et à l'Ouest, dans l'ancien monde et dans le nouveau, les mêmes offices sont célébrés de la même façon, aux mêmes jours, aux mêmes heures. Le même Paroissien sert partout à tous les fidèles, comme le même catéchisme est partout enseigné. Le même mot d'ordre, parti du même centre, règle tous les détails du culte comme il commande à toutes les intelligences. Il n'y a plus d'Église gallicane, et l'on a vu ce spectacle curieux d'un clergé aussi empressé, dans notre siècle, à mettre aux pieds du Saint-Siége ses prérogatives, qu'il s'était, aux siècles précédents, montré jaloux de les défendre contre lui.

Le catholicisme libéral est vaincu. Il a été lui-même au-devant de la soumission; il a abdiqué ses erreurs et il en a demandé pardon le front dans la poussière. Il s'est frappé la poitrine d'avoir cru à la liberté, d'avoir revendiqué les droits de la raison, les droits de la science, les droits de la souveraineté populaire. Il reconnaît que, hors de l'autorité, il n'est qu'orgueil, anarchie, désordre, impuissance; ni salut pour les individus, ni salut pour les sociétés. Il appelle la domination religieuse dans l'éducation, dans la science, dans la politique. Il n'est plus pour lui de distinction entre le spirituel et le temporel : l'esprit moderne, l'esprit du siècle, c'est Satan, cette fumée sortie du puits de l'abîme dont a parlé l'Écriture. L'Église seule, qui a reçu du ciel le dépôt de l'éternelle, de l'universelle vérité, peut arracher le monde aux révolutions, aux cataclysmes, à la ruine.

L'Église, est-ce bien dire? ou plutôt le sens même de ce mot : l'Église, n'a-t-il pas été changé depuis trente années? L'Église n'est plus l'assemblée des fidèles, elle n'est même plus l'assemblée des princes des fidèles; comme la démocratie avait été remplacée par la féodalité, la féodalité, à son tour, suivant la loi naturelle, a cédé la place à l'absolutisme. Un homme seul a le droit de parler haut dans l'Église, d'y commander, de s'exprimer en souverain. Comme Louis XIV disait : « L'État, c'est moi », un homme seul peut dire : « L'Église, c'est moi. » Il y a désormais un pontife et des fidèles, un maître et des sujets. « Mon clergé est un régiment, disait le cardinal de Bonnechose à la tribune du Sénat; je lui dis de marcher, et il marche »; c'est le pape surtout qui peut dire : « Mon Église est un régiment » ; archevêques, évêques, curés, desservants, hiérarchie savamment ordonnée d'officiers et de sous-officiers, tous obéissent de l'obéissance la plus absolue, la plus passive, sur un mot, sur un signe, au chef de l'Église romaine. Un ordre parti du Vatican ébranle aussitôt toute l'armée. Il ne se produit dans les rangs ni une hésitation, ni un murmure; loin de là, c'est à qui se soumettra le plus complétement, le plus aveuglément. Si Rome a quelque chose à combattre, ce ne sera bientôt plus que l'empressement à la servitude. Cent cinquante millions d'hommes ont abdiqué leur initiative, leur volonté, leur liberté, leur intelligence et leur conscience aux mains d'un seul.

Et pour que cette transformation fût bien complète, bien irréparable, on l'a introduite dans la doctrine catholique elle-même. Un concile entouré de toute la pompe et de toute la solennité des assemblées œcuméniques de l'Église est venu apporter aux pieds du Saint-Siége cette abdication de la chrétienté. Cette assemblée a fait de l'évêque romain un homme à part entre les hommes; elle l'a déclaré soustrait à toutes les erreurs, à toutes les infirmités humaines; elle l'a proclamé infaillible, et de cette infaillibilité elle a fait un article de la foi du genre humain. Cette vérité dont le siége est en Dieu seul, que le christianisme primitif n'avait pla ée sur la terre que dans la réunion de tous les croyants, elle lui a donné désormais pour organe une bouche unique; elle a investi le chef de la catholicité du droit de la définir à lui seul. Peu importent les subtilités où sont descendues les discussions des théologiens; peu importe même que la proclamation de l'infaillibilité ait plus innové dans l'apparence que dans le fond; peu importe que le pape doive user bien rarement, en fait, de ce droit de parler *ex cathedrâ* dont il a été investi. Le peuple ne fait point ces distinctions et n'est jamais descendu aux subtilités des docteurs. Ce qui est certain, c'est que pour lui, grâce au nouveau dogme promulgué, le pape est un homme ne ressemblant à aucun autre homme, ne pouvant ni errer, ni mentir, ni faiblir, possédant à lui seul la plénitude de l'Esprit-Saint, véritable image de Dieu sur la terre, véritable Dieu lui-même s'il avait été possible à ses adorateurs de lui donner l'immortalité comme il leur a été facile de lui décerner l'infaillibilité. Et l'Église était si bien préparée à recevoir ce nouveau dogme quand il a été promulgué, que ceux-là mêmes qui la veille y résistaient encore et protestaient ont été les plus empressés à se soumettre aussitôt la décision prononcée; et celui qui parlait à son lit de mort de « l'idole que l'on était en train d'élever au Vatican » n'eût pas été probablement le dernier à s'incliner s'il eût vécu. Les velléités de révolte qui ont éclaté ici ou là n'ont abouti qu'à la confusion de leurs auteurs, et l'hérésie des « vieux-catholiques », loin d'aller se propageant, semble destinée à finir avec ceux qui l'ont soulevée, dont plus d'un peut-être se frappera la poitrine et demandera à mourir réconcilié avec la grande communion catholique.

Tel est le second fait accompli sous le pontificat de Pie IX, et le second fait est plus considérable encore que le premier. L'œuvre théocratique de la papauté temporelle était condamnée depuis longtemps déjà; deux siècles après qu'elle avait été tentée, elle avait perdu toutes ses chances de succès. Il était certain que jamais la cour de Rome n'arriverait à réunir sur une seule tête la double couronne des Césars romains, à la fois grands pontifes et maîtres du monde. Le sentiment national protestait de tous côtés; les peuples, quand ils ne pouvaient se gouverner eux-mêmes, entendaient du moins n'obéir qu'à des chefs temporels nés parmi eux, sortis de leur race, parlant leur langue, préoccupés d'abord de leurs intérêts, travaillant à leur grandeur. La papauté n'avait même pas su rallier autour d'elle l'Italie tout entière; elle n'avait pu soumettre, malgré l'ambition des papes guelfes, ni le nord du pays dont elle occupait le centre, ni le midi. Depuis que s'étaient formées les grandes nations modernes, la papauté temporelle n'était plus qu'une puissance politique de second, disons même de troisième ou de quatrième ordre, souvent réduite à subir les affronts des puissances, souvent menacée dans son existence, ne parvenant à faire quelque figure dans le monde que grâce à l'artifice d'une politique habile, en mettant à profit les divisions des grands États, en faisant l'appoint des coalitions. Elle en était venue à ne durer que par l'aide d'un protecteur. Il était visible que le jour où l'unité italienne, cherchée depuis tant de siècles, parviendrait à se faire sous un prince ou sous un autre, ce jour serait le dernier de la papauté temporelle.

Ce que la papauté a perdu de ce côté, elle l'a compensé largement de l'autre. Le moment même où elle cesse de compter comme puissance politique est celui où, comme puissance spirituelle, elle devient souveraine absolue. C'est la première fois que l'univers assiste à ce spectacle d'un homme qui, ne possédant aucun État, est cependant dans les divers États aussi maître, plus maître parfois, que les souverains qui les gouvernent ou les assemblées qui leur donnent des lois. Il n'a ni armées pour imposer son autorité, ni gendarmes pour se faire obéir; mais il n'en est le maître que davantage, car l'autorité morale est en sa main. Sa force repose sur l'obéissance volontaire; elle a pour principe le nom même de Dieu; elle a pour sanction le salut éternel ou l'éternelle damnation de ceux qui obéissent à ses lois ou qui les transgressent. Il n'a qu'à élever la voix pour qu'aussitôt elle retentisse à toutes les extrémités de l'univers, portée par les quatre vents du ciel. Nul ne songe, quand il a parlé, ni à examiner, ni à discuter, ni à réfléchir; il ordonne, et il est obéi. Les actes

qu'il impose, on les exécute; les croyances qu'il édicte, on les accepte; les secours qu'il demande, il les reçoit; les prières qu'il prescrit, on les accomplit. Et cet homme n'ordonne pas seulement des prières, des actes religieux, ne demande pas seulement de l'argent : il a des doctrines morales, sociales, philosophiques, politiques; rien ne lui échappe de l'activité humaine; il a ses doctrines sur la science, ses doctrines sur l'instruction, ses doctrines sur la famille, ses doctrines sur les droits des individus, ses doctrines sur ceux de l'État, ses doctrines sur les institutions de toute sorte. Il intervient dans les lois des pays divers, il intervient dans leur politique intérieure et extérieure, il intervient même aux jours d'élections dans les choix de personnes. Les candidats qu'il recommande, les fidèles votent pour eux; les lois qu'il sollicite, les fidèles votent pour elles; les institutions qu'il réclame, les fidèles travaillent à les établir; les doctrines qu'il défend, les fidèles s'appliquent à en assurer le triomphe. Nous en avons appris quelque chose. Et ainsi une nouvelle théocratie, non plus directe, mais indirecte, remplace l'ancienne. La domination jusque dans les choses de la terre, si la nouvelle entreprise de la papauté réussit mieux que ne l'a fait la première, est destinée à lui appartenir tout entière, et par la possession des âmes elle en arrivera insensiblement à posséder tout le reste. Le globe entier tiendra dans sa main.

II.

Certes, de tels événements suffisent à faire grande dans l'histoire la place du pontificat sous lequel ils se sont accomplis. Mais certains personnages attirent l'attention de l'humanité par les événements dont ils ont été seulement les témoins, d'autres par ceux qu'ils ont faits eux-mêmes. Les uns ont assisté aux révolutions de l'histoire au milieu desquelles le hasard les avait fait naître en un temps critique; les autres, au contraire, ont aidé eux-mêmes à faire les révolutions de l'histoire; et si l'humanité ne s'occupe guère moins des uns que des autres, elle accorde le nom de grands à ceux-là seulement dont le rôle personnel, soit pour le bien, soit pour le mal, a été considérable.

Le témoignage des contemporains, qui ne sont pas toujours les meilleurs juges, a été souvent sévère pour Pie IX. L'on s'est plu à lui attribuer dans les événements heureux ou malheureux de son règne un rôle plutôt passif qu'actif. On a cru qu'il eût été fait plutôt pour les seconds rôles que pour les premiers rôles, et il ne manque pas de gens, même parmi les bons catholiques, qui jugent que Pie IX eût fait tout aussi bien un bon curé de campagne, bénissant ses paroissiens et vivant en paix au milieu d'une famille de mille ou douze cents fidèles, qu'un chef du monde catholique. On a vu surtout ce qu'il y avait en lui de vertus douces et aimables, de bonté souriante et accueillante, de patience résignée, de charité inépuisable, d'angélique mansuétude, et l'on n'a pas su voir autre chose. Sa physionomie même y a servi. Cette figure large, grasse et bienveillante, ouverte et bonace, où ce qui se lisait d'abord c'était une bonté paternelle, presque béate; cette voix douce et harmonieuse dans les entretiens, qui avait des sonorités de maître-chantre aux jours des grandes *fonctions*, pour prononcer du haut de la balustrade de Saint-Pierre le *Benedicat vos omnipotens Deus* sur la foule agenouillée des Romains et des touristes, tout a contribué à accréditer cette opinion que le fond de la nature de Pie IX était cette tendresse, cette indulgence, cette aménité qui ne vont guère sans la mollesse et sans quelque faiblesse.

L'humanité aime les profils maigres; elle aime à voir chez les grands hommes, aujourd'hui surtout que la civilisation s'est portée parmi les races du Nord, quelque chose de raide et d'anguleux, une volonté qui se marque au dehors en des traits énergiques et qui saisissent d'abord, au dedans par une attitude austère, correcte, une fois prise et qui se conserve à tout jamais, quelque chose d'ascétique, de puritain, d'hiératique; elle admet difficilement qu'un homme trop complexe puisse être autre chose qu'un homme ordinaire. On approchait Pie IX aisément, et ce qu'on voyait de lui en l'approchant, c'était un homme semblable à tous les hommes, simple, aimable, facile, attentif aux plus petites choses, gracieux, ne craignant point de compromettre sa majesté dans un sourire ou même dans une saillie. On savait qu'il était dans le commerce ordinaire de la vie un homme très-gai, gardant sa bonne humeur jusqu'au milieu des plus rudes épreuves, demandant à ses familiers comme premières qualités la bonne humeur et la gaieté, écoutant avec plaisir, après son repas, la gazette anecdotique de Rome et jusqu'à la gazette scandaleuse, ne détestant point la médisance et parfois y mêlant son mot. Non, en vérité, ce n'est point sous ces apparences que l'humanité, de nos jours surtout, s'accoutume à regarder le grand homme. Un Premier-Consul pâli par les veilles, un révolutionnaire comme Saint-Just, un sectaire âpre comme Calvin, un doctrinaire comme M. Guizot fait bien mieux son affaire.

Et puis quelque chose troublait dans cette physionomie de Pie IX : on apercevait son pontificat comme casse en deux moitiés, inégales, mais contradictoires. Dans la première, on le voyait libéral ardent, presque révolutionnaire, appelant l'Italie à l'émancipation, l'homme à qui M. Thiers criait, du haut de la tribune française : « Courage, saint Père! » puis, soudain, changeant de vie, adorant tout ce qu'il avait brûlé, brûlant tout ce qu'il avait adoré, réactionnaire aussi acharné qu'il s'était montré résolu libéral. Comment concilier la thèse et l'antithèse? comment expliquer cette volte-face aussi complète que soudaine? Et une explication se présentait, tout élémentaire, et par là même à la portée de toutes les psychologies : le pape était un homme faible, rien de plus. Il avait été un instrument dans la main des uns, puis des autres, et tout était dit : un confesseur libéral avait d'abord exercé l'influence sur son esprit, et il s'était montré libéral; un confesseur autoritaire avait succédé, et il était devenu autoritaire. Le *Gésu* avait réussi un jour à mettre la main sur lui; depuis lors, sous son nom, c'était le *Gésu* qui avait gouverné le monde catholique et, armé de cet outil terrible de la catholicité, pétri l'Église à sa fantaisie. Le vrai pape de l'Église,

durant trente-six années, s'était appelé Antonelli et non pas Pie IX.

Je ne contesterai certes pas les influences qui ont pu, ici ou là, s'exercer sur Pie IX ; je me garderai bien d'essayer d'expliquer la prodigieuse contradiction entre les deux premières années de son pontificat et toutes celles qui suivirent. Qui dira les mobiles de cette crise de la cinquante-huitième année? Qui révèlera les pensées suscitées en l'âme de cet homme déjà presque un vieillard à la vue des troubles de Rome, du massacre de Pellegrino Rossi, ses méditations durant l'exil de Gaëte? Celui-là seul les connaît qui sonde les reins et les cœurs; ceux-là seuls pourraient nous en faire connaître quelque chose qui étaient les témoins assidus de sa vie et les confidents de ses tristesses, et ceux-là, on peut le craindre, ne parleront jamais. Ce qui est certain, c'est que Pie IX rentra à Rome un autre homme qu'il n'en était sorti, et personne jamais ne dépouilla à ce degré le vieil homme. Ce fut un nouveau pontificat qui commençait, ou, pour parler plus justement, c'est de cette date que commence le pontificat de Pie IX. Mais quand, laissant de côté les premières pages si vite effacées et arrachées de son histoire, j'en regarde la suite, qui ne s'est plus un instant démentie; quand je vois Pie IX survivant à tous ses amis, à tous ses conseillers, et poursuivant sans fléchir pendant vingt-huit années l'œuvre à laquelle il s'est une fois attaché; quand j'observe le lien et la persévérance de tous ses actes et de toutes ses paroles ; la patience avec laquelle il s'est dirigé vers le but sans le perdre de vue un seul moment; l'infatigable énergie qu'il a développée; ce courage qu'aucune traverse n'a abattu, cette volonté que rien n'a fait fléchir, cette opiniâtreté que rien n'a pu vaincre; cet ensemble de moyens les plus divers, petits ou grands, mis successivement ou tous ensemble au service d'une seule pensée; cette activité soutenue, sans une seule défaillance, jusqu'au terme de la plus extrême vieillesse et pour ainsi dire au delà; cette indomptable puissance intérieure qui, en dépit des assauts de la maladie, l'a maintenu, on peut le dire, agissant et militant jusqu'au dernier jour de sa quatre-vingt-sixième année,— je ne puis m'empêcher de penser qu'aucune force au monde n'aurait pu faire plus que n'a fait cette prétendue faiblesse; c'est à Pie IX que je reporte le principal honneur de ce qui s'est fait sous son pontificat, et, en parlant ainsi de lui, je suis sûr d'en parler comme le fera l'impartiale histoire.

Il était Italien, affable, aimable, heureux de vivre, ami des arts, comme le sont les enfants de cette race heureuse et bénie du soleil, bon comme ils ne le sont pas toujours, patriote, ami de l'Italie jusque dans ce qu'il devait appeler ses fureurs: — il l'a prouvé encore en ses derniers jours et malgré les résistances de tous ses familiers, lui que l'on accuse d'avoir été faible; — il avait cette sérénité des vieillards, facile à l'émotion, accessible aux larmes, prompte aussi à oublier les émotions; mais à côté de cette sérénité, de ce patriotisme, de ce goût des arts, de cette amabilité, de cette joie de vivre, il y avait en lui un homme d'action ferme et résolu, un politique adroit et tenace, supérieur aux événements, habile à les plier à ses desseins, un caractère entier, obstiné, invincible, à qui l'on n'a rien fait faire de ce qu'il ne voulait pas faire, que rien n'a empêché de faire ce qu'il voulait faire: Chez nul personnage de l'histoire on n'a rencontré plus que chez Pie IX ce que nos pères appelaient la main de fer sous le gantelet de velours. Personne n'aima moins que lui les à-coups, les violences, les éclats subits; sa force était cette force inflexible des doux, dont l'Évangile a dit qu'ils posséderaient la terre ; et pour lui la parole de l'Évangile s'est réalisée. Maintenant que son œuvre est terminée, nous en voyons bien toute la grandeur et nous pouvons marquer la part qui lui revient dans l'ouvrage.

S'il a perdu sa couronne temporelle, nul ne songe à l'en accuser. L'heure critique avait sonné pour la papauté temporelle quand il vint. Ici il fut simplement un témoin des choses. Sous tout autre que lui, l'unité italienne se serait faite, et faite également au détriment de la papauté. Si le gouvernement des papes était détestable, ce gouvernement n'était pas son œuvre; il était condamné lorsqu'il le reçut; on peut même ajouter que sous aucun pontife ce gouvernement détestable ne fut plus humainement exercé que sous lui. Il n'était ni soupçonneux, ni cruel, ni avide d'argent, et quant au système, ce n'était pas un homme, si bon fût-il, qui pouvait le changer. Tout ce qui pouvait être fait par une habile politique extérieure pour prolonger les jours de la puissance temporelle, on peut dire qu'il l'a fait. Il a donné à la papauté temporelle la seule chose qui pût lui être donnée, l'honneur de bien mourir. On s'est plu quelquefois à le comparer à un Charles Ier d'Angleterre, à un Louis XVI de France : aucune comparaison n'est moins juste. Tandis que ces monarques n'ont su ni résister ni céder et n'ont dû, l'un comme l'autre, la pitié de l'histoire qu'à leur tragique destinée, Pie IX souverain temporel, après avoir fait tout ce qui était humainement possible pour sauver son royaume et le léguer à son successeur tel qu'il l'avait reçu de son devancier, a su conserver dans la disgrâce la dignité avec la fierté. Il a connu les plus pénibles épreuves et il ne s'est pas trouvé au-dessous d'elles. Il a perdu son trône sans que sa grandeur en fût diminuée; il n'est descendu à aucune intrigue, à aucun compromis indigne de lui. On a pu le vaincre, mais on n'a pu l'abattre. Il a arrêté l'effusion du sang quand elle n'eût été qu'inutile; il s'est incliné devant la force sans poursuivre une lutte inégale et ridicule, mais en même temps il s'est refusé à la reconnaître ; il n'a cessé de faire entendre la protestation du « droit » contre le fait accompli ; il n'a laissé passer aucune occasion de la renouveler. Et dans ce siècle qui a vu tant de triomphes brutaux de la force acceptés par la conscience amollie de l'humanité, ç'a été un noble spectacle que la constance de ce vieillard, alors même qu'il se trompait peut-être sur ce qu'il estimait son droit, refusant du moins jusqu'au bout d'absoudre son spoliateur, d'acquiescer à l'usurpation, et, sans défense, sans moyen d'appuyer ses revendications, n'en persistant pas moins à les affirmer au nom de la justice qui est éternelle contre la force qui ne fait que passer.

Mais ce qui est bien son œuvre et ce qui lui appartient, c'est la transformation qu'il a opérée et dans la papauté spi-

rituelle et dans la doctrine de l'Église catholique. Un autre pape à sa place eût perdu comme lui la possession des États de l'Église, mais un autre à sa place n'eût pas gagné en échange la domination absolue des âmes. A coup sûr, cette transformation de l'Église était depuis longtemps dans l'air ; à coup sûr, depuis trois siècles, les Ordres réguliers, surtout l'Ordre célèbre des jésuites, y travaillaient; à coup sûr, les esprits étaient de longue main disposés à la recevoir. Rien de durable ne se fait ici-bas qui n'ait été préparé et ne soit dans la logique des choses. La part d'honneur du principal ouvrier n'est pas diminuée pour cela.

Pie IX a été servi par bien des forces étrangères, il a été servi par bien des forces inconscientes qui ne dépendaient pas de sa volonté et qui se trouvaient en lui, et qui ont toutes aidé à son succès. Il a été servi par ses malheurs, par les coups terribles qui ont fondu sur lui et qui paraissaient d'autant plus immérités qu'ils tombaient sur la tête blanchie d'un vieillard. Le respect qu'inspirait son caractère sacré se changeait en une piété d'autant plus touchante que la pitié venait l'accroître. Il a été servi par ses vertus, par l'austérité de ses mœurs, la pureté de la vie privée, la dignité de la vie publique, par sa bonté, par sa mansuétude S'il désarmait par là jusqu'à ses ennemis, quels transports de zèle, de foi, d'enthousiasme n'excitait-il pas parmi les fidèles! Jamais tant de choses ne furent contenues dans le mot de « Saint-Père » que quand on le prononçait en pensant à lui. Quel cœur ne volait vers lui! Quel chrétien ne se sentait disposé à abandonner quelque chose, fût-ce de ses droits, à celui qui était un si parfait modèle de la vie évangélique, un véritable saint sur la terre! Quelle joie n'était-ce pas, en s'inclinant devant un maître si bon, en lui donnant son âme tout entière, d'adoucir ses maux, de lui rendre un empire nouveau en échange de celui qui lui était ravi!

De toutes les vertus de Pie IX aucune ne l'a aussi bien servi que sa douceur. Oui, vraiment, il fallait un doux pontife pour faire accepter à l'Église cette doctrine âpre et dure de l'infaillibilité pontificale. Jamais un violent comme Ignace de Loyola, jamais un moine rude comme Grégoire XVI n'y fût parvenu. On admire les rudes et les violents, jamais on ne les aime, si austères, si rigides, si sévères à eux-mêmes qu'ils puissent être. Il fallait l'amour pour accorder cette immolation, et l'amour ne va qu'aux doux. Pie IX était si bon, il avait le commandement si facile et si aimable, la domination si charmante et si pleine d'attraits! L'obéissance était meilleure avec lui que l'indépendance avec un autre. Jamais le nom de père ne fut mieux mérité ; père qui avait la tendresse, l'aménité, qui avait aussi la grâce toute séduisante, l'autorité caressante, enlaçante, délicate et délicieuse. D'un irrésistible élan la catholicité entière, allant au devant de son appel, se précipitait aux pieds de son trône.

Une autre chose a servi Pie IX : le temps. Tandis que d'ordinaire les pontificats passent si vite, il a été donné au sien de durer. Pendant trente-deux ans il a gouverné le monde catholique. Il a dépassé de sept années le nombre des années de Pierre, que nul n'avait dépassées, et dans cet accident même la piété surexcitée a vu une sorte de fait miraculeux et la volonté de la Providence. La difficulté des gouvernements absolus, quand ils sont en même temps électifs, c'est la suite dans les desseins. A chaque changement de l'autorité, l'esprit du gouvernement se trouve modifié, et le plus souvent ce qui domine chez le nouveau maître, c'est une pensée de réaction contre les entreprises de l'ancien. Pie IX lui-même, à ses débuts, n'y avait pas échappé. Lorsqu'il a eu enfin choisi sa voie, vingt-neuf ans lui ont été donnés pour y persévérer. Il a vu se renouveler sous lui le Sacré-Collége, et il a pu y introduire les hommes de son choix. Il a renouvelé de même à peu près tous les évêques de la chrétienté. Il a vu se renouveler pareillementtous les docteurs des séminaires, tous les prêtres des diocèses. Combien reste-t-il, même parmi les fidèles, qui se souviennent d'un autre pontife que Pie IX ? Quinze ans, *grande mortalis ævi spatium*, disait Tacite : que faut-il donc dire de trente années ?

Et pourtant tous ces avantages auraient servi de peu si Pie IX n'eût eu un dessein et si, avec une inflexible persévérance, il n'en eût poursuivi l'accomplissement. C'est ici qu'il faudrait pouvoir s'arrêter et montrer à ceux qui contestent la grandeur de ce pape combien ce dessein fut profond, calculé, comment tout s'y enchaîne et tout s'y soutient, et comment, jour par jour, pendant trente années, un seul homme travailla sans relâche à en assurer le succès. J'en signalerai rapidement les trois traits essentiels, auxquels se rattachent les trois actes principaux de son pontificat.

Il acheva la centralisation de l'Église catholique. Il fit disparaître les liturgies particulières. Il consomma la ruine des Églises nationales. Il repoussa d'une main ferme l'immixtion dans les choses religieuses de toute autorité laïque ; il ne tint compte d'aucun concordat et revendiqua le droit pour le chef des croyants de se mettre partout directement, sans passer sous les fourches caudines d'aucune autorisation politique, en communication avec les prêtres, avec les fidèles de tous les pays. Il rétablit la hiérarchie catholique en Angleterre, en Écosse, sans tenir compte des menaces et des colères des gouvernements. Il fit du catholicisme un monument d'une merveilleuse unité, appliquant la devise : « Une seule foi, un seul baptême, un seul pasteur. » Il couronna l'édifice en établissant au faîte une papauté toute-puissante, n'obéissant qu'à Dieu et commandant à tous les hommes, désormais infaillible. Le concile de 1870 fut-le terme de cette entreprise.

Pour assurer l'empire de la papauté sur les âmes, il ne se contenta pas de régler leur foi dans les matières religieuses : il indiqua aux fidèles ce qu'en toute matière ils devaient croire, ou plutôt il dressa pour eux le catalogue de toutes les erreurs qu'ils devaient repousser et auxquelles il jetait l'anathème. Ce fut le *Syllabus* de 1864, accompagnant l'Encyclique *Quanta cura*. Déclaration de guerre jetée au siècle du haut de la chaire de Saint-Pierre car ces erreurs étaient précisément toutes les doctrines auxquelles le siècle est attaché, tous les principes qui le guident dans la politique, dans la science, dans la vie publique ou privée. Ainsi Pie IX, loin de chercher à rapprocher le monde et l'Église, creusait au contraire entre eux un infranchissable abîme, et par là il sommait l'humanité de choisir entre l'esprit du passé et l'esprit mo-

derne, entre la foi et la liberté. Il sonnait la fanfare de ce champ-clos où les deux adversaires allaient s'engager dans un duel qui ne pouvait plus finir que par la mort de l'un ou de l'autre.

Il demandait un grand sacrifice à ceux auxquels il imposait un tel choix : il leur demandait d'abdiquer leur raison ; il leur demandait de renoncer aux idées qu'ils respiraient partout dans l'air ambiant et qui leur semblaient comme leur propre vie ; il leur demandait de renoncer à ce qui leur avait parfois inspiré les plus généreux entraînements ; il le leur demandait, sachant qu'après ce grand sacrifice fait, plus rien ne leur coûterait et que désormais ils lui appartiendraient tout entiers. Mais en leur prenant leur raison, il fallait leur donner quelque chose en échange. L'âme humaine a besoin d'aliments : on ne peut étouffer la raison qu'en développant outre mesure l'imagination. Pie IX enlevait aux catholiques la liberté dans ces questions jusque-là douteuses dont on avait dit : *In dubiis libertas;* il leur présentait comme suprême mérite non plus la foi qui cherche à comprendre, *fides quærens intellectum*, mais la soumission aveugle : il leur donna la dévotion. Il avait commencé en proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception, en donnant une importance et des développements jusque-là inattendus au culte de Marie ; il ne cessa d'ajouter des dévotions aux dévotions, Joseph à Marie, puis le Sacré-Cœur à Marie et à Joseph ; puis vinrent mille et mille autres dévotions, reliques, chapelets et scapulaires, pèlerinages. Ces dévotions, que les chefs de l'Église avaient jusque-là travaillé à resserrer plutôt qu'à agrandir, prirent sous le pontificat de Pie IX une soudaine et prodigieuse extension. La cour de Rome se montra plus facile que les évêques à accepter les miracles, les apparitions, plus prompte à pousser les fidèles à l'adoration vers les sanctuaires nouveaux, jusqu'à ce que l'esprit de Rome pénétrât le clergé à son tour et que celui-ci se fît le zélé propagateur des apparitions, l'organisateur des processions et des pèlerinages. Ainsi une nouvelle piété a, pour ainsi dire, remplacé l'ancienne ; la foi a changé de caractère. Les pratiques sont devenues la chose essentielle de la vie du chrétien ; un nouveau christianisme que nos pères, ces fermes croyants, eussent appelé une idolâtrie, a surgi au milieu du XIXe siècle. Mais que l'on ne s'y trompe pas : ce nouveau christianisme ne règne pas seulement sur l'extérieur du fidèle ; il a pénétré au dedans, il a atteint les profondeurs de son être, il est devenu sa vie même. On peut discuter sur la qualité de cette foi, on n'en saurait contester l'intensité. Affilié à toutes sortes d'associations pieuses, de confréries ; sans cesse exalté par les pratiques religieuses, par le voisinage d'un zèle qui réchauffe et excite le sien ; ne voyant dans ceux qui parlent sa langue et vivent à côté de lui, mais pensent et agissent autrement, que des pervers, des athées, des damnés ; soumis à son chef spirituel d'une obéissance aussi volontaire qu'elle est absolue ; d'autant plus fanatique que sa religion ne s'adresse jamais qu'à son imagination, le catholique de notre âge est peut-être le catholique le plus ferme qui ait existé jamais, le plus prêt à tous les sacrifices, le plus résolu à tous les actes.

Telle a été, dans son but unique, la triple entreprise de Pie IX ; rien n'a été négligé par lui pour la mener à bien. Il a eu souvent les petites habiletés ; il a eu toujours la grande habileté qui consiste à dire tout ce que l'on veut et à y marcher droit. Il a trouvé dans les congrégations d'utiles et dévouées milices ; il les a protégées, multipliées. Il a, dans tous les séminaires, fait pénétrer l'esprit romain, et formé ainsi, comme il le voulait former, l'esprit de la génération nouvelle du clergé. Il a appelé aux postes d'évêques à chaque vacance des hommes dont il était sûr. Nous l'avons vu chez nous en dernier lieu patronner et organiser les Universités catholiques selon l'esprit du Vatican. Il a lui-même prodigué son action personnelle, multiplié ses brefs. En ces dernières années surtout, en dépit de l'âge, en dépit des infirmités et de la maladie, quelle activité pourrait être comparée à la sienne ? Chaque jour il recevait des visiteurs venus par bandes de toutes les parties du monde, étendu sur sa chaise quand il n'a plus pu recevoir debout, et chaque jour c'étaient des allocutions, des conseils, des recommandations. Il suivait toutes les questions, il s'intéressait à toutes. Il a parfois d'un mot fait tomber des ministres. Il n'a cessé un jour ni d'exciter la dévotion des fidèles, ni de harceler la Révolution, ni de travailler à affermir sa propre autorité, à resserrer l'Église autour de son chef. Est-ce donc un homme ordinaire, celui qui avait entrepris cette tâche et qui y a suffi ?

III.

S'il est vrai que les mourants voient à l'heure suprême toute leur vie apparaître devant leurs yeux comme sur une fresque, Pie IX a pu, au moment même où il prenait le crucifix pour bénir les assistants de son agonie, jeter sur son long pontificat un regard de complaisance et chanter au fond de son cœur le *Nunc dimittis* du vieux Siméon. Il a vécu assez pour assurer son œuvre ; elle ne descendra pas avec lui dans la tombe : elle est faite, et nul ne la défera.

Il n'est pas vraisemblable que le pape qui va lui succéder songe à contrarier ses desseins : Pie IX avait pu constituer dans le Sacré-Collége une majorité animée des mêmes pensées qui l'inspiraient lui-même. Mais ce successeur voulût-il engager le catholicisme dans une voie différente, il viendrait trop tard pour y réussir ; et c'est pour cela que le monde attend sans impatience ce grand événement de la nomination du nouveau pape, persuadé qu'au fond il importe peu que le choix du conclave s'arrête sur celui-ci ou celui-là.

Il est dans la vie de toute institution, comme dans la vie de tout homme, de ces moments critiques qui décident de la destinée pour une longue suite d'années, souvent pour toute l'existence : le pontificat de Pie IX a été l'une de ces époques pour la papauté, pour l'Église tout entière. L'Église est maintenant d'une certaine façon, et d'elle aussi l'on peut dire désormais qu'il faut qu'elle soit comme elle est ou qu'elle ne soit plus.

Il n'est pas vrai de dire qu'un nouveau pape, investi, lui

aussi, d'un pouvoir égal à celui de Pie IX, comme lui infaillible, pourrait, lui aussi, faire prédominer ses volontés s'il avait l'intelligence et le temps à son service, changer ce qu'a fait celui-ci, retourner la conscience catholique. Si ce novateur hardi pouvait se présenter, l'Église ne le suivrait pas. Sans doute Pie IX a hâté, précipité le mouvement; mais ce qui a fait sa force et son succès, c'est qu'il a poussé la doctrine catholique dans les voies où elle marchait depuis longtemps. Il a fait sortir d'elle ce qui depuis longtemps était dans son *devenir*. Le catholicisme, qui avait répondu par le concile de Trente aux audaces de la pensée du XVIe siècle, devait répondre à celles du XIXe par le dogme de l'Immaculée-Conception, par le *Syllabus*, par l'infaillibilité pontificale. Il s'achève, il se complète, il est de plus en plus dans cette logique des choses à laquelle rien ici-bas ne se dérobe.

Pie IX mort n'en continuera pas moins à dominer l'Église. Son esprit vivra dans ses successeurs, il vivra dans le cœur de tous les fidèles. Son nom restera un de ces noms comme celui de César, comme celui de Charles-Quint, qui demeurent l'idéal d'une longue suite de générations. Vivant, il était déjà l'objet d'un culte, d'une vénération, pour parler justement, d'une adoration : que sera-ce maintenant que la mort l'a consacré? Ses vêtements, les linges qui avaient touché les plaies de ses jambes faisaient déjà des miracles : combien de miracles ne fera pas son corps déposé sous la *confession* de Saint-Pierre, en attendant qu'il aille, suivant sa volonté, reposer à la basilique Saint-Laurent? Il deviendra pour l'Église entière un objet de pèlerinage, et ce sanctuaire fera tort aux autres. La catholicité n'attendra pas longtemps à le mettre au rang de ses saints; mais, avant que la Congrégation officielle l'ait placé parmi les bienheureux, la piété de l'Église catholique tout entière l'a déjà canonisé. On proposera en modèle chacun de ses actes, on se répétera les moindres de ses paroles. La légende, qui a déjà commencé, s'emparera de sa figure; elle en effacera tous les traits qui la gênent; elle ne se souviendra ni de sa malice, ni de son patriotisme italien, ni de sa bonne humeur joyeuse; elle ne parlera guère de son esprit politique, de sa tenacité obstinée : ce qu'elle montrera au monde, c'est une majesté sereine dans les plus cruelles épreuves, c'est une affabilité charmante, c'est une angélique suavité.

Pie IX demeurera le grand pape, toujours présent, de l'Église. Ses successeurs ne seront, pour ainsi dire, que ses vicaires à leur tour, et ils seront d'autant plus aimés et vénérés qu'ils s'appliqueront à lui ressembler davantage. Ainsi il continuera son œuvre, même après avoir disparu de la terre; comme nous avons déjà l'*Imitation de Jésus-Christ*, on peut affirmer que nous aurons quelque jour l'*Imitation de Pie IX*, si toutefois la chose n'est déjà faite. Il continuera à attirer les âmes, à les presser autour du siége de saint Pierre; il viendra en aide à ceux qui continueront ses travaux par la fascination qu'il exercera, par le prestige moral dont il a entouré la papauté. Il effacera jusqu'au souvenir des Borgia, de tant d'autres peu édifiants vicaires de Jésus-Christ; il sera le saint Louis de la papauté, comme il aura été son Richelieu.

L'Église ne renoncera pas de sitôt encore à l'espérance et au souvenir de la puissance temporelle. Les premiers successeurs de Pie IX continueront ses protestations et guetteront les occasions de ressaisir ce qu'il a perdu. Tant que subsistera cette pensée, jamais conclave, on peut en être sûr, ne siégera ailleurs qu'à Rome; jamais autre qu'un Italien ne sera appelé à la chaire de Pierre, jamais pape ne songera à quitter la ville éternelle. Mais un jour viendra où l'unité italienne affermie, assurée par le temps, aura découragé jusqu'à la plus vivace espérance, où la papauté politique ne sera plus qu'un lointain souvenir. Ce jour-là, la papauté spirituelle que Pie IX a achevé de fonder demeurera l'unique ambition des chefs de l'Église catholique. Peu importera alors où elle réside et à quelle nation appartient celui qui la personnifie : partout elle sera chez elle, et tout homme, quelque part qu'il soit né, quelque langue qu'il parle dans le courant de la vie sociale, lui conviendra également. Le catholicisme ne connaît ni les nationalités, ni les patries, ni les langues, ni rien de ce qui distingue les hommes des hommes : il est la négation de tout ce qui n'est pas universel.

J'aperçois dans un prochain avenir une catholicité plus une, plus forte, plus disciplinée encore qu'elle ne l'est même aujourd'hui; une catholicité conduite par un homme vêtu d'une robe blanche qui habitera ici ou là, sans troupes, sans gardes suisses, nobles ou autres, mais obéi par deux cents millions d'hommes comme jamais ne le furent un Assuérus ni un Pharaon; une catholicité zélée, ardente, fanatique, ne connaissant plus de différence du sacré et du profane, du spirituel et du temporel, mettant toutes choses dans la religion et la religion dans toutes choses; implacable ennemie de tout ce qui s'appelle la science, la philosophie, la liberté; une immense Internationale répandue dans tous les pays; quelque chose comme une prodigieuse Société de Jésus comprenant les séculiers aussi bien que les réguliers, les laïques aussi bien que les clercs, les hommes et les femmes, les riches et les pauvres, les plus petits comme les plus grands. Ce jour-là, l'œuvre de Pie IX sera véritablement accomplie.

Ceux-là se sont lourdement trompés, qui ont salué avec joie la chute de la papauté temporelle comme devant amener la fin de la théocratie : ils n'ont pas vu, prête à sortir des ruines de la papauté temporelle, une papauté spirituelle, une autre théocratie bien autrement puissante, bien autrement redoutable, sur laquelle n'aura de prise aucune diplomatie et qui ne se servira de la liberté qu'elle revendiquera au nom du droit commun que pour mieux combattre précisément la liberté. La lutte sera partout, dans les affaires intérieures comme dans les luttes entre les nations. Partout en même temps les peuples seront divisés en deux moitiés, et partout l'une de ces deux moitiés obéira au même mot d'ordre donné par une bouche unique. On verra alors que c'est un petit fait dans l'histoire de ce temps que l'unité de l'Italie ou l'unité de l'Allemagne, si on les compare à cette grande unité du catholicisme faite au profit du Saint-Siége. Une armée compacte de cent cinquante ou deux cents millions d'individus s'avance, conduite par son chef, à la conquête du monde divisé. On n'avait pas vu encore spectacle pareil, même au temps des invasions d'un Attila ou d'un Gengis-Khan. Le moment est

proche où le choc va éclater ; il sera terrible, et nul ne peut dire s'il n'est pas destiné à couvrir la terre de ruines et de fleuves de sang.

Et cependant le résultat final n'est point douteux. Malgré le nombre, malgré l'organisation, malgré les moyens petits et grands qu'elle pourra mettre en œuvre, la papauté sera vaincue dans cette nouvelle entreprise, comme au moyen âge elle l'a été dans la première. Elle a chassé de son sein la liberté, la pensée, la raison : elle en portera la peine. La civilisation moderne est trop forte pour qu'il soit temps encore de l'étouffer. L'avantage restera, comme il est toujours resté, à la liberté contre l'autorité, à la science contre le dogme, à ce qui est jeune contre ce qui est vieux ; et la papauté, pour avoir absorbé en elle seule le catholicisme, l'emportera dans sa chute. On verra alors ce qu'il y avait de terrible et de mortel dans cette unité si magnifique à voir en son ordonnance pompeuse ; on verra qu'en faisant la paix dans l'Église on n'y a fait que la solitude. Il n'y a plus à craindre que la catholicité se brise après la chute de la puissance temporelle et que des Églises nationales se forment çà et là, comme elles se sont formées dans les pays protestants ; mais, à force d'avoir détruit les Églises nationales, on a ôté à quiconque veut rester un bon citoyen jusqu'à la possibilité de rester catholique. On n'a plus à craindre de voir surgir des hérésies nouvelles, tant on est bien parvenu à dominer les consciences et les intelligences ; mais, à force de dominer les intelligences et les consciences, on a brisé dans les âmes le grand ressort de la vie morale. On a préservé la vieille société chrétienne de la pénétration des idées modernes ; mais, en la préservant de cette pénétration qui eût pu la rajeunir et la transformer insensiblement, on a jeté hors de son sein, on a précipité parmi ses ennemis tous ceux qui n'ont pas consenti à abdiquer leur dignité d'homme. Ainsi, loin de fortifier l'Église comme on l'a cru, on n'a fait en réalité que l'affaiblir, on l'a condamnée à une inévitable mort. On a si bien tendu tous les ressorts qu'ils ne peuvent plus que se briser. Le règne de Louis XIV a brillé d'un incomparable éclat ; il a semblé marquer l'apogée de la monarchie française, et cependant un écrivain a pu, en racontant son histoire, l'intituler sans paradoxe : *La décadence de la monarchie française.* Ainsi le temps n'est pas loin peut-être où un historien, parlant de ce mémorable pontificat de Pie IX, si triomphant en apparence, y montrera l'origine de la ruine de la papauté et de l'Église, — et ce grand pape aura été sans le savoir, sans le vouloir, en hâtant le cours des choses, un des plus utiles et des plus actifs collaborateurs de ce siècle révolutionnaire auquel il lançait l'anathème.

CHARLES BIGOT.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

La mission en Perse du général Gardane sous Napoléon Ier.

Napoléon Ier n'a jamais cessé de songer à l'Hindoustan. Général en chef de l'armée d'Italie, il se préoccupait déjà des voies et moyens pour conduire en Asie une armée française. Général de l'armée d'Orient, c'était moins la conquête de l'Égypte qu'il méditait qu'une expédition dans l'Hindoustan. Il profita de son séjour dans la vallée du Nil pour entrer en relations avec les Bédouins d'Arabie et de Mésopotamie, avec le shérif de la Mecque et l'iman de Mascate, enfin et surtout avec le plus redoutable ennemi de l'Angleterre, le sultan du Mysore, Tippoo-Sahib. Dans sa pensée, la conquête de l'Hindoustan pouvait seule ruiner l'Angleterre, et la politique de la France ne devait pendant longtemps avoir d'autre objectif que cette expédition. Premier consul, puis empereur, il n'oublia jamais ni l'Hindoustan ni ses projets de conquête. On retrouve dans sa *Correspondance* la trace persistante de cette préoccupation. Toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, il s'empresse de revenir à ce projet d'expédition. Une des plus singulières combinaisons imaginées par lui fut de faire jouer au shah de Perse le rôle qu'il avait d'abord réservé à Tippoo-Sahib : il crut que le souverain de cet empire, jadis si puissant, pourrait jouer en Asie le même rôle que la France en Europe contre les Russes et les Anglais. Il voulut donc lier la France à la Perse et conclure avec ce lointain empire une alliance fondée sur la communauté des intérêts. Cette campagne diplomatique est curieuse, mais à peu près inconnue. Grâce aux papiers d'État et aux documents inédits publiés par le fils de notre ambassadeur en Perse à cette époque, M. le comte de Gardane (1), il est possible de la reconstituer.

I.

La Perse, au commencement du XIXe siècle, était en pleine décadence. Le souverain régnant, Feth-Ali, était menacé à l'est et au sud par les Anglais, qui voulaient accaparer ce marché commercial et dominer dans le golfe Persique, et au nord par les Russes, qui poursuivaient de plusieurs côtés à la fois, par la Georgie, la Caspienne et le Turkestan, leur marche envahissante. Il n'avait pour se défendre que des troupes indisciplinées, sans cohésion, mal armées et encore plus mal commandées ; il ne pouvait compter sur aucune alliance solide : la Perse, en un mot, semblait une proie offerte aux convoitises de ses deux puissants voisins.

(1) *Mission du général Gardane en Perse sous le premier empire.* — Paris, Lainé, 1865, un vol. in-8.

Le danger le plus immédiat venait alors de la Russie. Le czar Alexandre Ier s'était emparé de la Georgie, sous prétexte que son dernier prince, Héraclius XIII, lui avait par testament cédé cette province; la Perse avait protesté; mais, battue en 1803, elle avait été forcée de reculer ses frontières en deçà de l'ancien Phase. Pour les Russes, cette annexion n'était que le prélude d'autres conquêtes plus importantes : Feth-Ali le comprit et se tourna du côté de l'Angleterre, dont il sollicita l'alliance. Les Anglais la lui promirent, mais à des conditions fort onéreuses : ils réclamaient la cession des ports persans de la Caspienne, l'érection d'un fort à Bender-Abouchir, et la cession en toute propriété de l'île Karek dans le golfe Persique, c'est-à-dire qu'au lieu de protéger la Perse, ils l'auraient assujettie. Feth-Ali repoussa ces demandes; et, comme il avait besoin d'une alliance européenne, il songea aussitôt à se rapprocher de la puissance qui seule pouvait lui apporter un concours utile contre l'ambition moscovite ou les convoitises anglaises. Il songea à devenir l'allié de la France.

La France et la Perse étaient alors, pour ainsi dire, inconnues l'une à l'autre. Aucune action diplomatique, aucun intérêt commercial ou industriel ne les rapprochaient. Pas de consulats, pas de traités de commerce. Si l'on excepte quelques voyageurs ou plutôt quelques savants, tels qu'Olivier ou Bruguière, amenés en Perse à la fin du dernier siècle par leurs recherches et transformés par la nécessité même des choses en agents politiques; si l'on ne tient pas compte de quelques lettres polies échangées entre les deux pays, mais qui contenaient de banales protestations d'amitié plutôt que de sérieuses propositions d'alliance, il n'y aurait point eu depuis longues années de rapports officiels; mais l'expédition d'Égypte avait ébranlé tout l'Orient, et le bruit des victoires républicaines s'était répandu au loin. Les Persans admiraient Napoléon; ils voyaient en lui un conquérant et un régénérateur; ils auraient certainement grossi son armée et seraient allés, avec cet autre Alexandre, jusqu'en Hindoustan, si le vainqueur des Pyramides n'avait vu se dissiper ses rêves orientaux sous les remparts de Saint-Jean-d'Acre. Feth-Ali était donc tout disposé à se jeter dans les bras de la France; mais il ne voulait le faire qu'à bon escient, car il craignait d'être rebuté. De plus, il tenait à être renseigné sur la solidité de cette alliance, et il ne savait trop à qui s'adresser sans dévoiler ses desseins ultérieurs. En 1804, il rencontra à Irewan le patriarche arménien des Trois-Églises, Davoud, qui connaissait la France et satisfit sa curiosité. Dès lors il n'hésita plus et écrivit à Napoléon. Cette lettre n'a pas été retrouvée : on sait qu'elle arriva à Constantinople en décembre 1804, et que Brune, alors ambassadeur dans cette ville, en envoya une traduction, qui parvint à Paris en janvier 1805.

Napoléon n'était pas homme à négliger pareille ouverture : avec sa vive imagination, qui l'emporta trop souvent dans le monde des chimères, il était même disposé à exagérer plutôt qu'à atténuer les conséquences de la proposition persane. Comme il n'avait sur les ressources de ce lointain empire que des données fort vagues, il écrivit aussitôt à Brune pour obtenir quelques indications précises. Escalas et Rousseau, deux Français qui avaient voyagé en Perse et résidaient à Constantinople, rédigèrent des mémoires qui furent envoyés à Paris et qui décidèrent l'empereur à envoyer, non pas encore une ambassade, mais au moins une mission à Téhéran.

Les deux personnes chargées de cette mission furent MM. Jaubert et Romieu. Le premier, Jaubert, avait déjà fait partie de l'expédition d'Égypte en qualité d'aide interprète. L'interprète en chef, Venture, étant tombé malade, Jaubert resta seul auprès de Bonaparte dans la campagne de Syrie et lui rendit de grands services en traduisant les proclamations et discours et en rédigeant les traités conclus avec les peuples du Liban ainsi que les capitulations des places conquises. Il fut du petit nombre de ceux qui revinrent en France avec Bonaparte. Nommé secrétaire interprète du gouvernement, puis professeur à l'École des langues orientales, il repartit pour l'Orient en 1802 avec Sebastiani. En 1804, nous le retrouvons auprès de Sebastiani à Constantinople. En 1805, il revenait dans cette capitale chargé d'une mission ostensible pour le sultan Sélim et d'une mission secrète pour Feth-Ali. A peine eut-il achevé la première tâche qu'il feignit de retourner à Paris, mais s'arrêta à l'embouchure du Bosphore en répandant le bruit qu'il était atteint d'une maladie mortelle, et partit pour la Perse avec des passe-ports que lui avait délivrés l'ambassade sous le nom de M. Allier, vice-consul de France à Héraclée du Pont.

Jaubert espérait que ces précautions dérouteraient la surveillance des Anglais, mais il fut deviné par leurs agents et traqué comme un malfaiteur. Débarqué à Trébizonde le 28 mai 1805, il réussit à pénétrer jusqu'à Erzeroum et se croyait enfin sur le chemin de la Perse, quand le pacha de Bayezid, averti et acheté par les Anglais, affecta de le prendre pour un espion, l'arrêta, le dépouilla des riches présents qu'il apportait et le jeta au fond d'une citerne desséchée, où il resta prisonnier plus de quatre mois. La mort du pacha spoliateur lui rendit la liberté. On lui restitua ses présents; il parvint auprès d'Abbas Mirza, héritier du trône de Perse, et enfin auprès de Feth-Ali, qui le reçut avec beaucoup de distinction.

Jaubert avait été précédé à Téhéran par le second envoyé de Napoléon, l'adjudant commandant Romieu. Le public croyait ce dernier chargé d'une mission en Hindoustan : afin d'égarer les conjectures, Romieu et son secrétaire Outrey ne prirent pas la route ordinaire. Retenus quarante jours à Alep, et dénoncés par le consul anglais de cette ville, Barker, à son collègue de Bagdad, Jones, ils prévinrent les embûches par la rapidité de leur marche et arrivèrent à Téhéran au commencement d'octobre 1805. Le Shah les accueillit à merveille. Il s'imaginait déjà que Romieu avait les pouvoirs nécessaires pour signer une alliance offensive et défensive; mais l'adjudant n'était venu que pour étudier la position et en rendre compte à son maître. En effet, il se mit tout de suite à l'œuvre et eut le temps d'envoyer à Paris un mémoire remarquable par la précision et la multiplicité des détails; malheureusement il mourut tout à coup. Était-ce la fatigue

du voyage ou la difficulté de l'acclimatation, ou plutôt un crime politique? On ne connaît pas la cause de sa mort; mais on accusa les Anglais, qui n'en étaient pas à leur coup d'essai, d'avoir recouru à l'empoisonnement pour se débarrasser de leur adversaire. Quoi qu'il en soit, le Shah se montra très-affecté de cette mort. Il prit à sa charge les frais des funérailles de Romieu et lui fit élever un tombeau aux environs de la capitale.

Jaubert arriva quelques jours après la mort de Romieu. Il était déjà malade, mais il l'était uniquement par suite des mauvais traitements qu'il avait subis. Le Shah, qui avait peur de le voir mourir et craignait la fâcheuse impression produite par la mort successive de deux envoyés de Napoléon, s'empressa de le congédier en le comblant de cadeaux et de protestations. Il le fit même accompagner jusqu'à la frontière par un médecin de sa maison, directement intéressé à le bien soigner, car il avait lui-même pour compagnon un eunuque noir chargé de le tuer si Jaubert venait à mourir. Jaubert ne mourut pas. Il revint à Paris, rendit compte de sa mission à l'Empereur et publia quelques années plus tard, en 1821, le très-curieux récit de son *Voyage en Perse,* dont nous venons de résumer les principaux épisodes.

De 1805 à 1807, c'est-à-dire depuis le départ de Jaubert jusqu'à la nomination de l'ambassadeur Gardane, règne une sorte d'indécision. Napoléon est trop occupé par les grandes guerres qu'il soutient alors contre une moitié de l'Europe pour prêter une attention soutenue aux affaires orientales; aussi se contente-t-il d'envoyer en Perse des agents secondaires dont la mission consiste à entretenir les relations diplomatiques plutôt qu'à les étendre. Ils se nomment Bontemps, Jouannin, De Lablanche et Romnan. Le Shah, de son côté, éprouve une sorte d'embarras. Les Anglais lui ont sans doute appris les coalitions formées contre la France; ils ont exagéré à dessein le nombre et la puissance de ses ennemis : aussi le Shah hésite-t-il à se lier avec un État aussi menacé. Il est évident que Napoléon, pendant ces trois années, ne s'occupe pas sérieusement de la Perse et que Feth-Ali se tient sur une prudente réserve.

En 1807, changement soudain de politique, et cela de part et d'autre. Napoléon vient de remporter une série de victoires, Iéna, Eylau, etc. Il est au centre de l'Europe, mais comprend la nécessité d'une diversion, et il voudrait, pour avoir le champ libre, lancer sur les flancs de la Russie les Turcs, et sur ses derrières les Persans. Feth-Ali, de son côté, est informé de nos succès, et, comme il est en guerre avec les Russes et voudrait s'associer à nous pour profiter de leurs défaites, il ne songe qu'à devenir notre intime allié. De là l'envoi d'une ambassade persane à Napoléon, ambassade qui le rejoignit à son camp de Finkenstein, en mai 1807, et la nomination du général Gardane comme ambassadeur et ministre plénipotentiaire en Perse.

II.

Le général Gardane avait alors à peine quarante ans. Il avait honorablement gagné tous ses grades sur les champs de bataille de la république. Nommé en 1804 gouverneur des pages et en 1805 aide de camp de l'Empereur, il s'était encore distingué aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. Napoléon songea à lui pour l'envoyer à Téhéran, parce que son nom était connu dans les États du Levant et même en Perse, où sa famille avait longtemps occupé des postes consulaires. L'Empereur avait eu raison de renouer la tradition en appelant à ce poste le descendant d'une de ces familles dont la vieille réputation de probité et d'intelligence augmentait l'ascendant national. Le général amenait avec lui un nombreux personnel : son frère aîné comme premier secrétaire de légation, Rousseau et Layard comme second et troisième secrétaires. Jouannin, qui plus tard se fit un nom comme orientaliste, était premier drogman. Citons encore le docteur Salvatori et deux aumôniers pris au couvent de Saint-Benoît de Péra, les abbés Damade et Frangopoulo. Quelques-uns des attachés militaires étaient appelés à de hautes destinées : le lieutenant Trézel, futur ministre de la guerre; le capitaine Lamy, qui mourut glorieusement en Afrique, et le capitaine Fabvier, le philhellène si connu.

La mission française arrivait à Constantinople le 9 septembre 1807, très-éprouvée par les fièvres. Elle se plaignait très-fort des prétentions exagérées des Turcs et de la cherté excessive des vivres. « Les gens du pays, écrivait l'ambassadeur à Talleyrand (9 septembre), s'entendent entre eux pour ne nous faire aucun quartier. » Malgré ces retards et ces inconvénients, la mission française continua son voyage, bien ostensiblement cette fois, car on n'avait personne à ménager, et arriva à Téhéran, le 24 décembre. Une magnifique réception lui était réservée. La cour et le peuple firent éclater leur joie par des réjouissances qui durèrent plusieurs jours, et le Shah s'empressa de satisfaire à toutes les demandes de Gardane.

Les instructions de notre ambassadeur avaient été rédigées avec beaucoup de soin par Napoléon en personne. Aussi bien il suffit de les parcourir pour s'en convaincre. « La Perse, y est-il dit, doit être considérée par la France sous deux points de vue : comme *ennemie naturelle de la Russie, et comme lieu de passage pour une expédition aux Indes.* » Si donc l'Empereur recherchait l'alliance de la Perse, c'était uniquement pour l'entraîner dans une diversion contre la Russie et dans une guerre prochaine contre l'Angleterre; seulement, dans sa pensée, la diversion russe n'était que secondaire, et l'expédition projetée contre les Indes demeurait le point important. En effet, dans ses instructions, s'il donne à Gardane quelques conseils sur la politique à suivre à l'égard de la Russie, sur la restitution de la Georgie, par exemple, ou sur la réorganisation de l'armée persane, ce qui le préoccupe avant tout, ce sont les préparatifs de la conquête de l'Hindoustan. « Vos officiers, y est-il dit, feront connaître quels seraient les obstacles que trouverait une expédition dans son passage, quelle route elle devrait suivre pour se rendre dans l'Inde, soit en partant d'Alep, soit en partant du golfe Persique. On suppose que, dans le premier cas, l'expédition française, du consentement de la Porte, débarquerait à Alexandrette; que, dans le second, elle doublerait

le cap de Bonne-Espérance et irait débarquer à l'entrée du golfe Persique. Il faut faire connaître, dans le premier et dans le second cas, quelle serait la route depuis le point de débarquement jusque dans l'Inde; quelles en seraient les difficultés; si l'expédition trouverait des moyens de transport suffisants et de quelle nature, si les chemins lui permettraient de traîner son artillerie, et, dans le cas d'obstacles, quels moyens elle aurait de les éviter et de les surmonter; si elle trouverait abondamment des vivres et surtout de l'eau. Dans le second cas, quels seraient les ports propres à un débarquement, quels seraient ceux où l'escadre trouverait de l'eau et des vivres à prix d'argent? » L'Empereur s'occupait donc sérieusement d'une attaque contre l'Hindoustan, et, fidèle à son habitude, tout en embrassant la question dans son ensemble, il l'étudiait également dans les détails. Déjà même il songeait à se procurer d'autres alliés que les Persans. « Là ne se borne pas la mission du général Gardane, lisons-nous dans ces mêmes instructions. Il doit communiquer avec les Mahrattes et s'instruire le plus positivement possible de l'appui que l'expédition pourrait trouver dans l'Inde. Cette presqu'île est tellement changée depuis dix ans que ce qui la concerne est à peine connu de l'Europe. Rien ne serait plus utile que tous les renseignements qu'il pourrait recueillir, toutes les liaisons qu'il pourrait former. »

Continuation de la guerre contre la Russie et déclaration contre l'Angleterre, tel était donc le premier point à obtenir immédiatement. Le reste viendrait plus tard. Gardane n'eut pas de peine à réussir; il n'eut, à vrai dire, qu'à présenter à la ratification du Shah le traité déjà préparé à Finkenstein par son représentant, auprès de Napoléon. La France, par ce traité, garantissait à la Perse l'intégrité de son territoire et lui fournissait des armes, des ouvriers et des officiers. La Perse promettait de déclarer la guerre aux Anglais, de s'entendre avec les Afghans et les Mahrattes, et enfin de donner passage à une armée française en cas d'expédition contre l'Hindoustan. Il est vrai que, dans la pensée du Shah, la grosse question à résoudre était celle de la guerre russe; l'expulsion des Russes et la restitution des territoires conquis lui tenaient bien plus à cœur que les conquêtes projetées contre l'Angleterre. Dans la pensée de Gardane, au contraire, l'intérêt de sa mission se concentrait dans la guerre à soutenir contre les Anglais; il ne songeait aux Russes que secondairement. En un mot, Feth-Ali espérait que les Français l'aideraient surtout contre les Russes, et Gardane que les Persans l'aideraient surtout contre les Anglais, c'est-à-dire qu'ils comptaient s'exploiter mutuellement au profit de leurs intérêts respectifs. De là des tiraillements et des hésitations; de là l'insuccès final.

Suivons notre ambassadeur dans cette double direction, et d'abord contre les Russes.

Les progrès des Russes devenaient menaçants. Ils avaient envahi les provinces persanes de la Caspienne et marchaient sur Téhéran. L'armée persane était incapable de leur résister. Elle comptait 60000 fantassins et 144000 cavaliers, mais mal payés, mal nourris, mal vêtus et armés plus mal encore. La cavalerie, avec ses rottes de mailles et ses haches d'armes, ressemblait à celle du moyen âge. Les canons étaient de tout calibre. Il y avait jusqu'à des fauconneaux portés à dos de chameaux. Mauvaise poudre, projectiles mal fondus. Pas de fourrages, pas d'hôpitaux. A l'exception d'un corps de 500 hommes qui montaient la garde autour du souverain ou du général en chef, les Persans ne prenaient même pas la vulgaire précaution de se former en ordre de bataille. Cette cohue barbare était destinée à de sanglantes défaites. Abbas-Mirza, le frère du Shah, qui commandait ces soldats, avait le sentiment de son infériorité; aussi accueillit-il avec empressement ceux de nos officiers que Gardane lui envoya pour essayer de réorganiser l'armée persane : Fabvier improvisa une artillerie de campagne, fonda un arsenal à Ispahan et réussit à monter sur affûts quelques pièces légères. Verdier forma un corps d'élite de 4000 hommes qui, après quelques exercices, manœuvrèrent passablement. Nos autres officiers, Trezel, Bontemps, Lamy, se multiplièrent, inspectant les fortifications et améliorant ce qu'ils pouvaient; mais ils avaient à se débattre contre mille difficultés de races, de religions, de mœurs et de langues. De plus, le temps leur manquait. Nos compatriotes ne devaient pas mieux réussir que jadis ne réussirent les Grecs qui instruisaient les Persans d'Artaxercès ou de Darius. Tous leurs efforts étaient condamnés à l'avance.

Aussi bien, il n'y avait pas à se le dissimuler, les chances étaient pour la Russie. Les peuples dont elle envahissait le territoire professaient la même religion et faisaient des vœux pour le progrès de ses armes. Elle combattait donc au nom de la religion et de la nationalité. Elle représentait, de plus, la civilisation. Gardane, qui savait observer et se rendre compte, prédisait à la Russie, dans le cours du siècle, les plus grands succès en Asie. « Je penserai toujours, écrivait-il à Champagny, alors ministre des affaires étrangères, que cette guerre ne leur sera avec le temps qu'un jeu où ils ne peuvent perdre, et à la fin duquel ils ajouteront quelque chose au tiers de l'Asie qu'ils ont déjà. Ne pourrait-on pas se mettre du partage? » (11 juin 1808.) Gardane prévoyait même leurs futures conquêtes : « Les Russes peuvent se tourner vers Bokra et Samarcande, et même sur le grand peuple de Chine, qui, en exportant plus qu'eux, leur tire de l'argent. » (18 mars 1808.) Il donnait les raisons de ce futur triomphe : « Vu l'habileté des généraux et des troupes réglées contre des armées levées à la hâte et sans chefs, la Russie pourra toujours attaquer avec des avantages infinis les provinces persanes et turques voisines de sa frontière... Si la religion n'est plus capable en Europe de donner aux peuples l'énergie qu'elle leur inspirait autrefois, il n'en est pas de même en Asie, où elle a encore tout son pouvoir et où la superstition aide les prêtres à diriger à leur gré l'esprit de ceux qui leur sont soumis. »

Ainsi, pour Gardane et nos compatriotes, avec les Russes la partie était perdue à l'avance. Ils ne la soutenaient que par point d'honneur et parce qu'ils avaient des engagements à remplir. Mais ils ne pensaient pas de même au sujet des Anglais, et c'était de tout cœur qu'ils se préparaient à l'expédition projetée contre l'Hindoustan. Ils avaient espéré un instant communiquer leur ardeur aux Persans : « L'expédition

des Indes est dans toutes les têtes, écrivait Gardane à Talleyrand, le 24 décembre 1807, vu que dans ce pays-ci on aime extrêmement l'argent. Le prince Abbas-Mirza ne respire que la guerre, ainsi que ses frères. Dans une de mes présentations à l'empereur, il m'a dit son vif désir de l'entreprise des Indes. » Ce ne fut malheureusement qu'un feu de paille. Gardane dut bientôt reconnaître que la famille impériale songeait surtout aux Russes et secondairement aux Anglais; puis, que les Persans n'étaient pas, à beaucoup près, aussi braves que leurs ancêtres. Aussi ne songea-t-il plus qu'à préparer cette expédition, mais avec une armée française et conduite par des généraux français. Secondé par les officiers de la mission, il fit relever les routes, tracer des itinéraires, visiter les ports de la Caspienne et du golfe Persique, dresser des plans et recueillir partout des renseignements précis. Ces travaux préparatoires furent très-habilement menés, surtout pour la partie topographique. Il en résulta un ensemble d'observations grâce auxquelles il put rédiger et envoyer à Napoléon Ier (24 décembre 1807) un projet d'expédition contre l'Hindoustan.

Deux chemins conduisent à Delhi, disait notre ambassadeur : le premier, celui de l'Euphrate, par Chypre, Alexandrella, Bagdad, Ispahan, Iezd, Kandahar et la vallée de l'Indus; le second, celui de la Mésopotamie, par Alep, l'Euphrate, Hérat, Kandahar et Peshawer. Quels sont les moyens d'exécution? Autant que possible, il faut ne compter que sur soi, car les Persans sont trop faibles, les Afghans trop peu sûrs, les Mahrattes trop peu fidèles. Qu'on envoie donc une armée de 40 ou 50 000 hommes. « Il serait à désirer que cette armée fût composée en partie d'hommes du Midi : le climat de la Perse est dangereux pour les Français. Le général qui commanderait cette armée aurait toute l'autorité et devrait avoir pris son parti pour rester quelques années loin de sa patrie... Ce serait un grand avantage qu'il eût été déjà dans l'Inde. » Supposons que cette armée a débarqué à Alep. Gardane la suit dans sa marche vers l'Indus. Les journées d'étape ne seront que de vingt kilomètres, et dix mille hommes au plus s'ébranleront à la fois. Une bête de somme est indispensable pour deux hommes. A cause de la fraîcheur des nuits, il faudra donner aux soldats des capotes en poil de chèvre, qu'on achètera dans le Mazanderan ou le Kurdistan. Chaque soldat portera pour trois jours de biscuit, plus un bidon d'eau et d'eau-de-vie. Les subsistances seront concentrées quelque temps à l'avance à Hamadan. Ne pas s'inquiéter des voitures. Adopter l'excellente chaussure du pays et le bonnet persan. Eviter de loger les troupes dans les villes, car les Persans n'aiment pas qu'on s'introduise dans l'intérieur de leurs maisons. « Il ne faut pas penser à faire contribuer ce pays; mais, dans les circonstances présentes, Sa Hautesse pourrait fournir de l'argent que l'on s'engagerait par un traité à rembourser. Ne jamais s'en tenir à tout ce qu'on promettra dans ce pays, mais avoir de la force pour réprimer leurs protestations. Ne croire jamais aux renseignements des gens du pays et s'attendre que, là où un cheval peut passer, ils assureront que tout passe. » Gardane terminait son mémoire en examinant l'hypothèse d'une expédition maritime. Il conseillait de partir de l'Ile-de-France en août ou septembre, de façon à arriver sur les côtes de Perse dans la saison saine, c'est-à-dire de décembre à février. Quelques mois plus tard, le 18 mars 1808, Gardane revenait sur cette intéressante question dans une lettre à Champagny et donnait l'itinéraire du corps d'armée qui, partant de l'Ile-de-France, marcherait sur Delhi.

Ainsi donc tout était calculé, prévu, prémédité; jamais peut-être expédition ne fut préparée avec plus de soin. Il est vrai que, dans son for intérieur, Gardane espérait bien être nommé général de l'armée conquérante, et c'était pour la France sans doute, mais aussi pour lui, qu'il travaillait avec tant d'ardeur. Même quand il eut échoué dans sa mission, il ne renonça pas à ce projet caressé avec tant d'amour. « Je résumerai mes idées sur l'expédition de l'Inde, écrivait-il à Champagny le 23 avril 1809, en disant que le Shah sera toujours porté à acquérir des provinces dans l'Inde pour l'établissement de ses nombreux enfants; mais si l'on faisait cette expédition, il faudrait qu'il n'y eût point de lenteurs entre le moment où la cour en aurait l'avis et celui de l'exécution, parce que les Anglais prodigueraient l'or pour nous traverser et que la perfidie asiatique se fait un jeu des engagements les plus formels. Deux directions principales partent de la Perse : celle du nord par Hérat et Kandahar, et celle par Kedjé, le Mekran et le Sindh. Le principal corps d'Européens passerait par cette première route avec la moitié des troupes asiatiques auxiliaires; l'autre moitié de ces dernières, jointe à quelques mille hommes d'infanterie légère européenne, prendrait la seconde route, qui offre beaucoup plus de difficultés. Le gouverneur de l'Ile-de-France pourrait se concerter avec le général en chef de l'expédition pour jeter quelques troupes noires, commandées par des officiers européens, dans le Guzerate. Cette manière d'entourer les Anglais les obligerait à se diviser et les jetterait dans de grands embarras pour défendre Delhi. Elle faciliterait aussi la révolte des Hindous. »

Ces plans étaient certes bien combinés et Gardane fort capable de les exécuter. Il avait déjà envoyé aux princes du Sindh son secrétaire Rousseau; il était entré en relations avec les Mahrattes; il soutenait la puissance naissante des Sikkes et songeait à lui envoyer des officiers français. Aussi bien, ce qui prouverait l'importance et l'opportunité de ces projets, c'est que les Anglais les redoutaient. Non-seulement ils s'efforcèrent par leurs intrigues de ruiner dans l'esprit du Shah l'influence de Gardane, mais encore ils firent croiser leur escadre dans le golfe Persique et appelèrent en Hindoustan de nombreux renforts. Heureusement pour eux, un brusque revirement de politique les servit très à propos en rendant inutile la mission de Gardane en Perse, et même en compromettant non-seulement les résultats acquis, mais même la réputation française en Orient.

III.

Le traité de Tilsitt venait d'être signé; Napoléon Ier, rompant brusquement et sans transition avec le passé, avait

contracté avec la Russie, son ennemie de la veille, une alliance offensive et défensive; il lui avait sacrifié la Perse. Il est vrai que, pour colorer cette défection, l'empereur avait obtenu de la Russie la cessation immédiate des hostilités avec la Perse et même des préliminaires de paix; mais le czar Alexandre était résolu à pousser jusqu'au bout ses avantages, et Napoléon y consentait tacitement. Goudowitch, le général russe chargé de cette négociation, avait les pouvoirs nécessaires pour signer une paix définitive, mais à condition de n'abandonner aucune des conquêtes de la Russie. Gardane se trouvait donc dans la fâcheuse nécessité d'imposer la paix après avoir poussé à la guerre, et d'arrêter le Shah, qu'il avait d'abord excité. Aussi le mécontentement fut-il extrême à la cour de Téhéran. Feth-Ali se plaignit avec raison d'avoir été sacrifié. Puisqu'il avait exécuté ses engagements contre l'Angleterre, pourquoi la France n'exécutait-elle pas les siens vis-à-vis de la Russie? Il est certain que le droit était de son côté; Gardane ne pouvait lui opposer que de mauvaises raisons. En bonne justice, on aurait dû comprendre la Perse dans le traité de Tilsitt et ne pas l'abandonner au moment où la Russie avait la libre disposition de ses forces. On montrait avec trop d'imprudence, en agissant ainsi, qu'on ne s'était servi de la Perse que comme d'un instrument. Gardane, fort embarrassé, ayant conscience de ses torts ou du moins des torts de Napoléon, essaya de les atténuer en cherchant à obtenir de la Russie des conditions acceptables. Goudowitch, qui avait des ordres péremptoires et se sentait soutenu par la volonté formelle de son maître et par la neutralité de la France, augmenta au contraire ses prétentions et, dénonçant l'armistice, continua sa marche en avant. Feth-Ali, consterné, comprit que l'abstention de la France le livrait à la discrétion du czar; il se résigna donc à subir les conditions du vainqueur et lui abandonna la Georgie; mais l'opinion publique, douloureusement émue, se prononça avec énergie contre la France. Il ne fallait plus songer à la Perse ni pour une expédition en Hindoustan, ni pour la poursuite d'intérêts communs. Du jour au lendemain, notre influence était ruinée; nous avions de nos mains détruit notre propre ouvrage, et c'était à de stériles avantages, à l'amitié russe qui pouvait nous manquer que nous avions sacrifié notre politique traditionnelle. A vrai dire, nous n'avions travaillé que pour les Russes et surtout pour les Anglais.

Les Anglais, en effet, profitèrent de cette maladresse diplomatique. A la première nouvelle du traité de Tilsitt, ils redoublèrent d'audace et d'intrigues. Malgré Gardane, ils avaient toujours conservé des partisans en Perse. Moitié par intérêt, car tout le commerce était entre leurs mains, moitié par crainte, à cause de la facilité d'une intervention armée, la plupart des négociants et beaucoup de fonctionnaires se déclarèrent pour eux. Plusieurs ministres et quelques membres de la famille impériale, chèrement achetés ou habilement circonvenus, n'hésitèrent plus à affirmer leurs sympathies. Bientôt on ne parla que du démembrement projeté de la Perse entre la Russie et la France, ce qui était une calomnie; mais cette calomnie augmenta la défiance générale, et par malheur toutes les hypothèses étaient permises, car Gardane, qui jusqu'alors avait reçu régulièrement des nouvelles de Paris, était lui-même réduit aux conjectures : depuis plusieurs mois, aucune dépêche ne lui était parvenue.

Les Anglais profitèrent de l'incertitude générale et du changement d'opinion pour opérer une démonstration menaçante. Une de leurs escadres parut soudainement dans le golfe Persique : elle portait un ambassadeur, Jones, dont la mission expresse était d'obtenir le renvoi de Gardane. En cas de refus, il ordonnerait le débarquement. La cour de Téhéran agit avec prudence : elle demanda d'abord à Gardane s'il tolérerait l'admission de l'ambassadeur anglais; celui-ci répondit que non, attendu que ses instructions le lui défendaient formellement. Feth-Ali le pria alors de venir lui parler et lui fixa une audience particulière pour le 23 novembre 1808. Il commença par lui témoigner son étonnement de ne pas recevoir de nouvelles de Paris. Gardane, très-embarrassé, essaya de se couvrir par des mots sonores : « Semblable à la foudre, dit-il, Napoléon tombera sur ses ennemis et les anéantira. — Pourquoi donc ce foudre n'a-t-il pas tonné depuis six mois, lui répondit avec esprit le Shah? Est-ce donc que la gloire de Napoléon va s'éteindre et être remplacée par le mauvais renom de n'avoir pas tenu des promesses sacrées? » Gardane, qui sentait la faiblesse de ses arguments, ne put qu'annoncer son départ immédiat si on admettait l'ambassadeur anglais; mais Feth-Ali, plus soucieux de ses engagements que ne l'avait été Napoléon, lui demanda deux mois avant de prendre une résolution définitive.

Cependant les Anglais devenaient pressants : sans doute ils promettaient des subsides et un contingent, mais ils réclamaient l'expulsion des Français, l'établissement de cinq comptoirs fortifiés, l'installation de consuls à Schiraz, Ispahan, Kaswni et Taurus, et la cession de l'île de Karek, sous prétexte que le Shah l'avait déjà donnée à la France. En réalité, ils prenaient la Perse sous leur tutelle. Feth-Ali se souciait peu d'accepter ces conditions onéreuses; il préférait l'alliance française; mais, par une fatalité singulière, ou plutôt par une négligence impardonnable, Gardane continua à ne recevoir aucune communication du gouvernement : aussi, quand le délai de deux mois fut expiré, le Shah, qui ne l'avait accordé que comme extrême limite, résolut de céder aux circonstances et déclara qu'il recevrait Jones.

La mission française accueillit cette nouvelle avec un profond chagrin. Il ne lui restait plus qu'à partir afin de ne pas subir l'affront de vivre à côté de cet ambassadeur dont elle avait l'ordre formel d'obtenir l'expulsion et qui revenait en triomphateur, avec un faste extraordinaire. Elle ne pouvait pas non plus s'exposer à un ordre de départ de la Perse, ni braver plus longtemps les colères de la population, qui depuis Tilsitt s'était énergiquement prononcée contre nous. Afin d'épargner à notre politique de redoutables complications, Gardane annonça son prochain départ. On ne le retint pas. Il eut une première audience de congé de Feth-Ali le 8 février 1809, une seconde du grand-vizir le 12, et une dernière du Shah le 13. Cette entrevue fut triste : Gardane et Feth-Ali se séparaient avec peine. Le Shah regrettait l'alliance fran-

caisse, et le général ne voyait qu'à contre-cœur se dissiper en fumée des projets dont il avait cru l'exécution prochaine. De part et d'autre furent échangées de mutuelles protestations de sympathie. Feth-Ali donna à l'ambassadeur le grand cordon de l'Ordre du Lion et du Soleil, et le titre héréditaire de khan ; il promit sa protection particulière à Jouannin et à Nerciat, qui restaient à Téhéran. Il combla de cadeaux, de compliments et de décorations tous les membres de la mission et se retira en disant à plusieurs reprises que les Français avaient été dans son empire les *bienveuus, tout a fait les bienveuus*.

Telle fut la fin piteuse d'une ambassade qui aurait pu transformer à notre profit une partie de l'Orient. L'unique auteur de ce désastre diplomatique n'est certes pas le général, qui resta jusqu'au dernier jour fidèle à ses instructions, mais l'Empereur, dont la politique double et les inexplicables hésitations compromirent pour longtemps notre influence dans ces régions. Il aurait pu enchaîner la Perse à son alliance en imposant sa médiation à la Russie, et, dès lors libre de tout souci, lancer des armées entières dans l'Hindoustan. Tout en restant fidèle à ses engagements, il ménageait l'avenir, et quel avenir que celui que nous réservaient la conquête de l'Hindoustan et la tranformation de l'Asie antérieure ! Par malheur, il ne comprit ni ses intérêts ni sa position : il sacrifia la Perse à la Russie, c'est-à-dire qu'il s'aliéna les Persans sans s'attacher les Russes, et, de la sorte, ne travailla qu'au profit de ses ennemis. Ce furent, en effet, les Anglais qui gagnèrent à cette faute, car ils accaparèrent pour de longues années le commerce oriental, mais surtout les Russes, qui dès lors ne mirent plus de bornes à leurs convoitises asiatiques. Mesurons le chemin parcouru par eux depuis soixante ans, et nous comprendrons combien nous a été fatale l'erreur commise par l'Empereur à Tilsitt !

La mission du général Gardane ne fut pas cependant tout à fait stérile : Persans et Français se connurent mieux ; il y eut dorénavant des sympathies françaises à Téhéran, et la bonne impression dure encore. Le descendant de Feth-Ali rappelait avec complaisance, lors de son voyage à Paris, les bonnes relations qui avaient jadis existé. Le germe est donc déposé : sera-t-il fécondé quelque jour ?

PAUL GAFFAREL.

PEINTRES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

Gleyre (1).

M. Charles Clément, qui a écrit de si remarquables études sur Léonard de Vinci, Raphaël et Michel-Ange, sur Géricault et sur Prud'hon, vient d'élever un monument à la mémoire de Gleyre. M. Ch. Clément fut son ami ; mais son affection ne fait pas taire son esprit critique, et le pieux sentiment qui l'anime n'altère pas son jugement. Il croirait par de fausses louanges offenser cette chère mémoire d'un homme qui fut de tous le plus sincère et le moins banal dans ses jugements, dans ses relations, dans ses amitiés, comme dans ses œuvres. Ç'eût été lui rendre un indigne hommage que de le louer sans précision comme sans justesse. Par une attachante biographie, par une critique judicieuse, M. Ch. Clément a dignement accompli sa tâche.

Tout intéresse sans doute d'un homme supérieur ; le biographe de Gleyre ne se perd pas cependant dans des détails sans signification. Il faut ici être plus sobre encore, quoi qu'il en coûte, et se borner à choisir les principaux traits qui éclairent la carrière du peintre et caractérisent sa supériorité. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas le reconnaître tout d'abord ? certains détails sont d'autant plus nécessaires qu'en dehors du monde des artistes et d'un cercle choisi, le nom de Gleyre, qui n'exposait plus depuis 1845, reste plus connu que ses œuvres et n'est peut-être pas, pour la généralité du public, à la hauteur où le place un jugement éclairé. Il faut essayer de faire connaître l'homme et le peintre. Il est des qualités purement morales qui sont intimement liées au génie de l'artiste.

Gleyre est né le 6 mars 1806, en Suisse, au pied du Jura, dans une famille de condition modeste. A huit ans, il perdit son père et sa mère, et fut élevé à Lyon par un oncle qui exerçait un petit négoce. Ceux qui ont connu Gleyre ne se fussent jamais douté qu'il n'avait reçu qu'une éducation primaire à l'école de son village et ensuite à Lyon. Ses dispositions précoces pour le dessin furent cause qu'on voulut faire de lui un dessinateur de fabrique : c'était du moins une première destination qui ne l'écartait pas de sa vocation ; mais ce fut là toutes les faveurs que lui ménageait le sort. Il sentit sa force et voulut être peintre.

Il quitta Lyon vers 1825 et vint à Paris en compagnie de Sébastien Cornu, avec lequel il était déjà lié de cette fidèle amitié qui ne s'éteignit qu'avec la vie. Il entra à l'atelier d'Hersent, qu'il quitta bientôt, soit par économie nécessaire, soit pour se livrer à des études plus libres, peut-être pour ces deux motifs. « Il suivait, dit M. Ch. Clément, les cours des Beaux-Arts et, dans l'après-midi, allait peindre à l'aquarelle chez Bonington ; il travaillait le soir à l'académie de Suisse, faisant de l'anatomie à Clamart. » Gleyre connut toutes les privations qu'ont éprouvées beaucoup de peintres ; aucun ne les a supportées à un pareil degré avec plus d'énergie, de dignité et de constance. J.-J. Rousseau, son compatriote, écrivait : « J'aime mieux être voleur que mendiant. » Gleyre était aussi éloigné de l'un que de l'autre. Il attendait avec courage que ses œuvres pussent fournir aux nécessités de son existence. Hersent et d'autres encore lui prédisaient un brillant avenir ; mais ces prédictions sont assez fréquentes : qui n'en a point rencontré de pareilles sur sa route ? Le rare, c'est de les justifier. Toutefois elles devaient encore longtemps tarder à se réaliser pour Gleyre. Il s'attachait du moins à les mériter par un incessant labeur. Esprit très-net, mais peu tourné vers les spéculations positives, plus méditatif que rêveur, il poursuivait le beau idéal

(1) *Gleyre, étude biographique et critique*, par Charles Clément. Ouvrage orné de 30 photogravures. — Paris, Didier et C.

et croyait peu aux improvisations d'un génie instinctif. Il pensait que les jeunes artistes devaient beaucoup étudier les maîtres, mais que les peintres devaient ne pas les imiter et plutôt s'inspirer des grandes œuvres que s'y asservir; il demandait que l'artiste eût des inspirations individuelles et marquât sa voie par son génie propre. A son sens, l'art devait épurer la nature; l'idéal était la transfiguration du vrai : c'était la réalité interprétée par le sentiment et par le goût, auxquels l'imagination ajoute ses prestiges. Gleyre, qui arriva tôt à une grande habileté de main, sentait que la culture de l'intelligence est la condition première pour accomplir les œuvres supérieures. Pour être un grand peintre, il faut être un grand esprit; aussi, par un labeur obstiné et le goût naturel des belles choses en tous genres, par d'incessantes lectures, il arriva à combler les vides d'une éducation bien sommaire, et il était parvenu à une rare culture de l'esprit que rehaussait une distinction native. C'est un exemple et un modèle à offrir à tous ceux qui rêvent de hautes destinées.

A vingt-trois ans, il entreprit le voyage de Rome, qui est le but de tous les peintres, bien que les duretés de l'école espagnole puissent parfois offrir des objets d'étude plus profitables par le contraste aux disciples d'un art amolli et sans accent. Mais les Ribera sont plus nombreux à Rome qu'à Madrid. Gleyre s'arrêta à Florence, dans ce musée ravissant, moins solennel que Rome, mais où se trouve sans mélange un ensemble exquis d'œuvres de la Renaissance. Au commencement de 1829, il arrivait à Rome. Peut-être y éprouva-t-il d'abord ce désenchantement auquel prédispose une imagination surexcitée par l'attente. Quand on se prépare à l'étonnement, la surprise est souvent de n'être pas étonné. Gleyre était calviniste : dans cette nécropole du monde ancien gardée par des religieux, la Rome pontificale lui masquait peut-être les grands aspects. Il n'était pas, d'ailleurs, l'homme des admirations convenues, et, dans ses lettres, rien ne révèle ce charme pénétrant qui s'empare d'un homme bien doué durant un séjour prolongé dans cette ville unique où les civilisations se superposent, au milieu de laquelle l'antiquité n'a guère laissé que des ruines, comme des ossements mal recouverts d'un cadavre gigantesque, mais que la Renaissance a dotée de ses plus imposantes créations. Gleyre, si on en croyait sa correspondance, n'aurait guère éprouvé que l'ennui ; mais plus tard sa conversation et ses souvenirs révélaient d'autres impressions. Ses lettres conservées, toutes adressées à sa famille, montrent le jeune artiste pendant cinq années toujours aux prises avec les tristes nécessités de la vie. Gleyre était de tous les hommes le plus incapable de faire ressource de ses facultés et de son pinceau, tellement que plus tard, quand la célébrité fut venue, un ami dut se charger de vendre les tableaux que le peintre livrait à bas prix.

A Rome, sans doute, il travaillait pour lui-même, au profit de l'art, sans chercher à produire des œuvres rémunératrices; toutefois les quelques toiles de cette époque que l'on connaît de lui, malgré l'habileté qu'elles révèlent, manquent, dit-on, d'originalité et n'offrent point le caractère du grand art auquel plus tard il atteignit : elles indiquent des tâtonnements. L'école romantique de 1830, à laquelle appartient tout ce monde d'artistes où il vit, contrarie ses aspirations naturelles; d'autre part, le sentiment de l'impuissance semble le dominer à la vue des chefs-d'œuvre qui oppriment sa pensée. Dans les chambres de Raphaël, devant ces créations suaves et sublimes d'élégance, de noblesse et de sereine beauté, en face de la *Dispute du Saint-Sacrement* et de l'*École d'Athènes ;* dans la chapelle Sixtine, au milieu de ce monde surhumain né du génie de Michel-Ange, quel homme, s'il n'est irrémédiablement vain et médiocre, oserait encore dire : « Et moi aussi je suis peintre ! » Gleyre, nature d'élite, esprit contemplatif et sincère, éprouve le découragement.

C'est dans ces dispositions, après un séjour à Rome dont la durée dément l'ennui, que Gleyre allait rentrer en France quand s'offrit à lui l'occasion de voir l'Orient, qu'il avait toujours eu le désir de visiter. « Un riche Américain, raconte M. Ch. Clément, qui allait entreprendre un voyage en Orient et qui voulait emmener un dessinateur avec lui, s'adressa à Horace Vernet, qui indiqua et recommanda Gleyre. L'affaire fut bientôt conclue. » L'Américain donnait pendant la durée indéterminée du voyage 200 francs par mois à Gleyre, qui dessinerait une vue et un costume dans les principaux endroits où ils passeraient. C'était au commencement de 1834. Ils visitèrent ensemble la Sicile, Malte, la Grèce, Constantinople, Smyrne, Rhodes et l'Égypte, jusqu'au Sennaar, où le désaccord entre les deux voyageurs amena une séparation : l'Américain prétendait s'approprier tous les dessins de l'artiste.

Gleyre prolongea son séjour au Sennaar pendant près d'une année, vivant tout à fait en Arabe, dans la rêverie et dans une sorte d'anéantissement. Atteint d'une ophthalmie qui faillit lui faire perdre la vue et pris d'une dyssenterie qui le réduisit presque à l'état de cadavre, il rentra en France après neuf années d'absence ; il en avait passé quatre en Orient. — J'ai le regret de ne faire qu'indiquer ici les pages si intéressantes et si bien écrites que M. Ch. Clément a consacrées aux derniers temps du séjour de Gleyre au Soudan : il faudrait tout citer.

Pendant ce long séjour dans des contrées en dehors de notre civilisation, Gleyre, devenu étranger à l'Europe, échappe comme artiste aux influences d'école. Il n'est plus qu'avec lui-même, en présence de la nature, qu'il a toujours aimée, devant ces grands paysages de l'Orient dont on retrouve l'impression dans plusieurs fonds de ses tableaux. Loin des ateliers et des musées, il lui reste le savoir et les réminiscences ; il n'a plus la vue de ces chefs-d'œuvre dont l'admiration s'impose à l'esprit et l'asservit ou le décourage. Sa pensée s'affranchit, son génie se dégage. C'est alors que, par un travail latent, les connaissances acquises et les impressions premières, les études et les instincts se fondent et s'unifient. Dans cet Orient où il n'était qu'un voyageur fixant ses souvenirs par le dessin, dégagé des systèmes et des tyrannies de la mode, Gleyre ose être lui-même, et ce temps qui semblait perdu est une époque où son génie propre se développe en mêlant dans un harmonieux ensemble les éléments primitifs et acquis. Il s'y forme une originalité franche, pleine de no-

blesse et d'élévation. Il n'aura plus qu'à reprendre la palette pour produire des œuvres pures, grandioses et personnelles.

Après son retour à Paris, Gleyre semble surtout fuir le convenu, qu'il tenait en aversion. Il avait sans doute été frappé de cette remarque : tandis que les maîtres imitent la nature, les disciples ne copient plus que les maîtres en s'éloignant du modèle, qu'ils perdent de vue ; il n'y a plus d'accent et de vérité dans les œuvres. C'est la fin des écoles qui auraient besoin de rajeunissement. Le remède est de retourner à la nature pour échapper aux types effacés et de convention ; c'est alors que, par un excès contraire, on tombe dans les laideurs voulues du réalisme. Le goût et le bon sens de Gleyre le préservèrent de ces exagérations. Ses figures, toujours dans le sentiment du sujet, se relèvent par l'expression qui ennoblit le personnage, lors même que dans ses premiers ouvrages le type d'un modèle se retrouve plus qu'on ne voudrait. Il fut naturaliste, mais il demeura l'ennemi du réalisme, dont il se moquait malgré sa bienveillance habituelle, qui n'excluait pas la malice et la causticité. Ses amis se rappellent une anecdote qu'il contait d'un réaliste bien connu, à qui un jeune peintre montrait un tableau représentant un pêcheur qui jette le filet. « C'est bien, dit le réaliste ; mais n'auriez-vous pu trouver aux bords de la Seine un aspect plus dénudé et un pêcheur plus difforme ? » Gleyre était implacable aux faux systèmes.

On ne trouve rien d'un peintre naturaliste dans un tableau de Gleyre resté populaire, qui est encore au Luxembourg et dont on voit les reproductions à toutes les vitrines des marchands de gravures. Il est intitulé *le Soir ou les illusions perdues*. Des êtres charmants, gracieusement groupés, baignés et non perdus dans les ombres du crépuscule comme les images d'un souvenir lointain, sont emportés dans une barque élégante au cours d'un vaste fleuve. L'amour les accompagne, et sur la rive un personnage qui a dépassé la jeunesse, laissant échapper la lyre, les suit du regard. On saisit aussitôt l'allégorie ; mais ces illusions qui s'enfuient ne sont point des fantômes : ce sont des êtres dans la plénitude de l'existence. Leurs draperies et leurs formes nues sont dessinées avec une précision savante ; le peintre n'a pas profité de ce jour crépusculaire pour ne donner que des ébauches ; son travail, d'une facture achevée, n'a rien laissé d'indécis. Comme tous les maîtres des grandes écoles, il a la netteté sans indécision, ne craignant pas par la rigueur du dessin d'effacer une touche heureuse. Qu'on le remarque, d'ailleurs : les maîtres, dans leurs ébauches mêmes, ne manquent jamais de précision. Ce qu'on appelle des esquisses sont les premières conceptions d'œuvres à l'essai, des études très-nettes et souvent très-finies dans leurs détails. On y trouve un premier jet, mais rien de hâtif et de fiévreux.

Dans le tableau du *Soir*, ces personnages élégants sont des figures bien conçues et bien exécutées. Ce qu'il y a de moins réel, c'est ce personnage assis sur la rive. Malgré l'expression très-sensible de l'abattement, il a quelque chose d'académique et Gleyre n'en fut jamais content. Et il le disait, car il était bien éloigné de cette méthode inspirée par la vanité toujours satisfaite qui loue surtout ce qu'à juste titre on critique le plus. Cependant, à côté des qualités fines et exquises de cette toile charmante, l'exécution n'a pas encore l'ampleur que l'on trouvera dans les tableaux d'*Ulysse et Nausicaa*, d'*Hercule aux pieds d'Omphale*, et dans la plupart des œuvres du maître.

Le *Soir* fut loué dès le début par les critiques autant qu'il est devenu populaire ; la conception poétique du sujet y contribua pour sa part. C'est l'unique fois que Gleyre traduisit par le pinceau ce sentiment de vague mélancolie qui fut le cachet de toute une époque où l'influence de Chateaubriand et de Lamartine avait communiqué quelque chose de maladif à l'imagination : une copie de ce tableau pourrait servir de frontispice à leurs ouvrages.

L'année qui suivit l'apparition du *Soir*, Gleyre envoya au Salon une toile bien différente par la pensée et par le style, la *Séparation des Apôtres*, qui atteste la variété et l'étendue de ses conceptions. Sur un tertre, le Golgotha, les apôtres, avec saint Pierre au pied de la croix, vont se quitter pour se partager le monde. L'ardeur des conquérants est empreinte sur toutes ces physionomies animées d'un feu intérieur. C'est une conception grande et originale au plus haut degré. Il est difficile de citer une œuvre où l'enthousiasme soit plus puissamment rendu, plus vigoureusement exprimé par les attitudes et par les physionomies. Ce n'est pas la noblesse, c'est l'énergie qui domine dans l'expression et dans le mouvement des personnages. Ces hommes d'une nature rude et inculte, peut-être un peu vulgaire, comme étaient les apôtres, se relèvent par la vigueur morale et l'intelligence. Le peintre a montré toute son habileté dans le groupement et l'ajustement des personnages, dans l'exécution des détails. On n'y trouve pas toutes les qualités de Gleyre : celles qu'il y déploie font une impression qui ne s'efface pas. C'est d'ailleurs un de ces sujets empruntés à l'histoire sacrée qui conviennent le mieux à l'esprit de notre temps : une pensée philosophique autant que religieuse est rendue dans ce tableau. Pour traduire avec profondeur et pour fortement caractériser la plupart des sujets du Nouveau Testament, notre époque n'est pas assez pénétrée de christianisme ; elle l'est assez pour sentir ce qui manque aux œuvres qui prétendent les représenter. Quand on a groupé une femme, un enfant et un vieillard, on appelle cela une Sainte-Famille. Au reste, Raphaël seul jusqu'ici a réalisé la conception de la Vierge-mère, reine des anges.

Gleyre, franc et sincère, empreint de l'esprit de son temps, s'est généralement détourné des sujets mystiques, à moins qu'il n'ait eu à exécuter des commandes pour les églises. Il préférait aux scènes religieuses les scènes de la mythologie païenne, où les dieux sont des hommes et les sujets historiques et purement humains. Ceux qui connaissent le tableau représentant *les Romains passant sous le joug*, le regardent comme son chef-d'œuvre, le mettant au-dessus de toutes ses compositions, moins pour l'importance de la toile, où il a réuni tant de personnages, qu'à cause des ressources qu'il a déployées, de la pureté du dessin et de la grandeur du style. C'est, suivant eux, l'œuvre capitale où le peintre a mis toutes ses qualités avec le plus d'éclat et de puissance. La vue des copies laisse le regret de ne pas connaître l'original actuelle-

ment au musée de Lausanne. Le musée de Bâle a le tableau de *Penthée fuyant devant les Ménades*, scène terrible où les déesses dans leur course furieuse, se détachant sur un ciel menaçant, sont prêtes à atteindre le malheureux, qui se retourne avec l'expression d'une saisissante épouvante. Le paysage, le ciel et les personnages concourent à imprimer un sentiment de terreur qui vous poursuit.

Dans un genre tout opposé, *le Bain* est une des plus délicieuses créations de Gleyre et rappelle le mot de La Fontaine : « La grâce plus belle encore que la beauté. » Gleyre peignait de préférence les sujets où le nu domine ; mais jamais peintre ne fut plus chaste dans ses conceptions et plus décent dans l'exécution. Il a compris la légende de Phryné devant l'aréopage, non comme exprimant la lascivité d'une part et de l'autre la lubricité, mais comme la beauté suprême inspirant l'admiration. C'est ce sentiment élevé qu'inspirent dans les œuvres de Gleyre *la Nymphe Écho, la Jeune fille au chevreau, les Baigneuses, Minerve et les Graces, la Charmeuse, Sapho, Daphnis et Chloé, la Vénus Pandémos*, même aussi bien que *l'Innocence* ; ce n'est pas l'émotion des sens que provoquent toutes ces compositions où la beauté rayonne ; toutes sont revêtues d'un caractère de sévérité qui appartient au grand art : elles charment et élèvent la pensée. Dans la *Danse des Bacchantes*, c'est l'enivrement, ce n'est pas l'ivresse qu'a rendue le peintre. La pastorale biblique de *Ruth et Booz* est traitée avec une supériorité magistrale, et Gleyre a renouvelé le sujet de *l'Enfant prodigue* en représentant le père amenant le jeune homme plus confus que repentant à la mère, qui lui tend les bras avec une expression d'indicible tendresse.

Ce fut la dernière œuvre achevée par Gleyre.

Atteint d'un anévrisme dont il souffrait par intervalle, le 5 mai 1874, en arrivant à l'exposition d'Alsace-Lorraine, il tomba comme foudroyé. Il ne nous restait plus de lui que ses œuvres.

Le nombre des tableaux de Gleyre n'est pas relativement considérable, et cependant ce fut en réalité un génie fécond. Chacun de ses ouvrages est une création : il ne se reproduit pas plus qu'il ne copie les anciens maîtres. Tous les sujets ont été déjà traités : il renouvelle ceux qu'il traite. Il marque toutes ses œuvres de son cachet profondément individuel sans effort, non sans étude, mais sans recherche et sans bizarrerie. Il étonne l'observateur par le nombre des types qu'il crée comme par la variété de ses conceptions. Il a une merveilleuse habileté de main pour les réaliser. Son dessin est correct et pur, et la grandeur du style marque ses ouvrages : le faire de Gleyre est achevé, délicat et précis, sans dureté et sans mollesse. Il n'a la touche ni fiévreuse ni hâtive ; tout est voulu, ferme et net. Le trait distinctif de Gleyre en toute chose, comme homme et comme peintre, c'est la probité. Point de difficultés escamotées, point d'emploi de cette habileté qui n'est qu'un mensonge et une faiblesse ; partout la sincérité, la netteté, la franchise : aussi son œuvre garde-t-elle un caractère élevé et personnel ; on y trouve la beauté sans que l'expression soit sacrifiée. Il a la grâce et le charme et non pas la joie expansive. Gleyre est un penseur qui revêt ses conceptions d'une forme noble et charmante.

Il avait avant tout la dignité dans sa personne et dans sa vie, l'horreur du commun sans afféterie, avec une teinte de misanthropie et de scepticisme — cette misanthropie qui se développe aisément à la fin de la vie dans une âme élevée mais non pas dédaigneuse, ce scepticisme qui n'est que l'aversion du vague et du dogmatisme pédantesque. Il n'était pas humble, il était modeste, évitant les compliments autant que d'autres les recherchent. Il préférait sur ses œuvres un jugement à une louange. Sa générosité dépassait ses ressources comme son désintéressement dépassait toute mesure : quand Paul Delaroche partant pour Rome lui demanda de prendre la direction de son atelier, Gleyre y mit une condition, c'est qu'il ne recevrait aucune rétribution des élèves. Il ne voulut pas non plus bénéficier de cette maxime que les arts ne sont d'aucun parti, et il crut devoir sacrifier à ses opinions politiques ses relations anciennes avec le prince Louis-Napoléon, quand celui-ci fut devenu empereur. Gleyre eut des admirateurs et des amis, préférant ceux-ci aux autres ; on ne le fréquentait pas, disait l'un d'eux, M. Jules Grenier, sans devenir meilleur ou sans en éprouver le désir. M. Ch. Clément, dans son bel ouvrage sur le dernier survivant des maîtres de notre époque, est encore plus l'ami de l'art que l'ami du peintre : son livre est un modèle de critique. C'est ainsi que Gleyre eût aimé à être jugé, détestant la banalité et la vulgaire camaraderie.

G. L[illegible].

LES RECHERCHES HISTORIQUES A L'ÉTRANGER (1)

Un diplomate français à Turin sous Louis XV.

L'importante publication dont nous commençons à rendre compte à nos lecteurs est l'œuvre d'une société d'érudits piémontais qui recueillent dans les archives et les bibliothèques de Turin des manuscrits inédits jusqu'à ce jour, fort intéressants soit pour l'histoire particulière de l'ancien royaume de Piémont, soit même pour celle des autres provinces italiennes. Ce seizième volume, le premier d'une série nouvelle, renferme cinq pièces curieuses : la *Relation sur le Piémont du secrétaire français Sainte-Croix*, publiée par M. Antonio Manno ; les *Taxes pour refus de diverses charges publiques dans la République florentine*, et l'*Ambassade de Francesco Manfredi, comte de Luserna, à Prague, en 1604*, publiées par M. Vincenzo Promis ; la *Rébellion de Philippe sans Terre, récit d'un contemporain*, et une monographie de Terraneo (1758) sur les *Premiers comtes de Savoie et leur seigneurie sur la vallée d'Aoste*, publiées par M. Emanuele

(1) *Miscellanea di Storia Italiana edita per cura della regia deputazione di Storia patria.* — Tom. XVI. *Primo della seconda serie.* (Torino, Fratelli Bocca.)

Bollati. Arrêtons-nous au premier de ces documents, qui n'appartient pas moins à la France qu'au Piémont et montrera bien toute la valeur de l'entreprise que poursuivent les éditeurs des *Miscellanea di Storia Italiana*.

Quel était ce Sainte-Croix, secrétaire du baron de Choiseul en son ambassade à Turin, de 1767 à 1776? Le nom se rencontre assez fréquemment vers la fin de notre XVIIIe siècle. Un Sainte-Croix écrivit le récit de son voyage en ballon, aux Champs-Elysées, le 18 septembre 1791, jour où fut proclamée la Constitution. L'homme qui, à ce moment précis, se tint ainsi entre le ciel et la terre, pourrait bien avoir été diplomate. M. Manno rappelle encore le souvenir de Bigot de Sainte-Croix, qui, en décembre 1791, était plénipotentiaire de France à Coblentz et tourmentait fort messieurs les émigrés. Ce Sainte-Croix fut, aux premiers jours d'août 1792, le dernier ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Il se trouva, le 10 août, à la place périlleuse, près du roi. M. Manno en est réduit, sur l'identité de son auteur, à de simples conjectures. Ce qui est sûr, c'est que ce Sainte-Croix était un secrétaire d'ambassade assez incommode à son ambassadeur, frondeur, indiscret, peu respectueux de l'étiquette. N'eut-il pas l'impertinence, le 22 juin 1774, d'entrer à la cathédrale de Turin, où l'on célébrait les obsèques de Louis XV, dans la tribune diplomatique, c'est-à-dire dans le saint des saints, *sans invitation!* On ne sera pas surpris que le représentant sarde à Paris écrivît à son ministre à Turin : « Le sort de M. de Sainte-Croix est entre les mains de Votre Excellence, qui n'aura qu'à prononcer; un seul mot de sa bouche le fera révoquer. » Un peu plus tard, nouveau scandale. La douane de Turin recevait un ballot à l'adresse du baron de Choiseul; c'étaient des livres. Le ballot ouvert, les douaniers piémontais frémirent d'horreur : c'étaient les œuvres complètes de Voltaire! La loi voulait que tous les livres venant de l'étranger, sans exception même pour le corps diplomatique, fussent portés à l'Université, afin d'y être soumis à la censure de plusieurs doctes personnages. Sainte-Croix se récria; ce *Voltaire* complet lui appartenait sans doute. Choiseul, excité par lui, s'emporta. Ce fut une affaire considérable. Les deux gouvernements versèrent des flots d'encre à propos du malheureux ballot. Le roi de Sardaigne Victor-Amédée III et Madame, comtesse de Provence, sa fille, priaient le roi très-chrétien de rappeler de Turin ce diplomate voltairien; la baronne de Choiseul s'agitait dans Versailles en faveur de son secrétaire de légation; le débat pouvait durer longtemps : on avait ouvert *Candide* sur le *Lutrin* de Boileau. Enfin, en novembre 1776, la Sardaigne fut sauvée : Voltaire et Sainte-Croix avaient repris la route de Paris.

Eh bien! on se trompait, à Turin comme à Versailles, sur le caractère vrai de Sainte-Croix. Cet étourdi, cette mauvaise tête était un observateur sagace, scrupuleux, de l'état politique, moral, militaire, économique, intellectuel du petit royaume sarde. Sa *Relation* méritait d'être tirée d'un trop long oubli. Nous serions trop heureux, en vérité, si nos secrétaires d'ambassade d'aujourd'hui étaient tous en état d'expédier à leur gouvernement un Mémoire — un seul dans toute leur vie diplomatique — composé avec une aussi sage méthode, un ordre aussi lumineux, un style aussi net. Le récit de Sainte-Croix, qui s'étend du règne de Victor-Amédée II (1720) à celui de Victor-Amédée III, témoigne d'une imitation très-visible de la manière de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*. C'est la même disposition analytique : l'histoire intérieure et les relations extérieures, la cour, la ville, la science, les livres, le commerce, les finances, la jurisprudence, les institutions militaires, les mœurs, tous ces points sont étudiés à part avec un soin égal. Les notes que le savant éditeur ajoute au texte de l'écrivain français montrent bien la variété et la justesse des informations de celui-ci. Notre secrétaire connaît à fond les États sardes, les ressources de leur agriculture, l'état du sol, la valeur de l'industrie; il nous donne le nombre des filatures de soie, comme celui des bœufs exportés dans les pays voisins; il détaille le budget des recettes et celui des dépenses. Ici quelques chiffres sont curieux à relever. En 1760, la dette de l'Etat était de 60 millions; l'armée coûtait par an 9 800 000 livres, pour 17 904 hommes et 2 492 chevaux; en dehors était la réserve, les 12 régiments provinciaux, montant à 6 456 hommes qui s'assemblaient deux fois par an, en mai et septembre. La marine coûtait 600 000 livres; elle possédait une frégate, deux corvettes, une galiotte et une felouque. La Cour des comptes, composée de 26 magistrats de différents ordres, coûtait 100 000 livres, la régie des postes 115 000. « Il n'est pas de souverain, dit Sainte-Croix, qui soit servi moins chèrement que le roi de Sardaigne. On voit beaucoup de ses sujets accepter, solliciter même des emplois fort subalternes, dans l'espérance d'obtenir un jour un modique salaire ou une place plus avantageuse. »

La lecture de cette *Relation* et des pièces justificatives présentées par M. Manno ne peut manquer d'éveiller une réflexion. Le Piémont, son gouvernement, son esprit, ses bonnes qualités y apparaissent d'une manière très-favorable; cet état intérieur qui, en 1770, était le présent, fait comprendre l'avenir que la fortune réservait à ce pays. Voilà un peuple solide, laborieux, attaché à son sol, doué de discipline, propre à une bonne organisation militaire; voilà un gouvernement libéral, bien qu'il se défie trop des livres, muni de traditions sérieuses, simple, bienveillant, économe; une administration ouverte de toutes parts au contrôle; des finances bien réglées, une politique extérieure habile et prudente. Ce gouvernement est essentiellement laïque : il laisse l'Église libre, mais l'empêche énergiquement d'empiéter sur le domaine de l'État et de retenir dans ses mains l'éducation de la jeunesse. Charles-Emmanuel étouffe les querelles théologiques sur les droits de l'autorité civile; il arrête promptement les effets de la bulle *Unigenitus;* il abolit le tribunal de la *nonciature*, qui protégeait le clergé et les moines contre l'État. Victor-Amédée III défend aux notaires « de recevoir aucun contrat d'acquisition quelconque et donations testamentaires en faveur des moines ». — « Les rois de Sardaigne, dit Sainte-Croix, ont dans tous les temps repoussé avec fermeté les censures réitérées et généralement tous les actes des souverains pontifes qui pouvaient porter la moindre atteinte à la puissance temporelle, et les traités de paix de

ces petites guerres ecclésiastiques ont toujours tourné à l'avantage de la cour de Turin. »

Évidemment, dès le XVIIIe siècle, en face des petites cours corrompues et despotiques et parmi les ruines des libertés de l'Italie, le Piémont était déjà, pour la péninsule entière, un exemple et une espérance. C'est déjà un État moderne; on peut prévoir qu'il deviendra très-facilement un État parlementaire : l'incomparable fortune de la maison de Savoie sous Victor-Emmanuel II était silencieusement préparée par les bonnes traditions politiques auxquelles un diplomate français, oublié jusqu'à ce jour, n'avait point dédaigné de faire attention.

EMILE GEBHART.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre élastique et commode : *Souvenirs et Mélanges* (1), la maison Calmann Lévy vient de publier, que dis-je? d'avoir le bonheur de publier — ainsi s'exprime l'éditeur reconnaissant — différentes études politiques et littéraires de M. le comte d'Haussonville. Ce sont des articles qui avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes* en grande partie, par exemple sur les conférences de Châtillon, sur le congrès de Vienne, sur M. de Cavour et la crise italienne. Ces monographies contiennent d'utiles documents pour les historiens, qui leur ont déjà fait, dans ces derniers temps, de nombreux emprunts. Le volume comprend, en outre, une curieuse notice écrite par M. d'Haussonville sur la vie de son père, et enfin les discours qu'il a prononcés à l'Académie française. Bien charmants ces discours, où la roideur académique est si heureusement tempérée par une aisance aimable et une certaine désinvolture toujours distinguée. En écoutant l'orateur, on sent bien qu'on est à l'Académie, mais un jour où se presse un public brillant. Ce n'est pas une de ces séances où la salle est grisâtre et terne avec des tartans passés et des chapeaux défraichis. Double parfum de docte compagnie et de bonne compagnie. Tout aimables et aisés qu'ils sont, ces discours ont le tour oratoire, le geste et l'accent, ce qui est le point. Pour en bien sentir le prix, relisez ensuite les études consciencieuses et bourrées de documents, prononcées ou, pour mieux dire, lues dans les mêmes circonstances par tel ou tel autre académicien; je ne veux nommer personne : que de discours qui n'étaient pas des discours! Quand un discours est un discours, il arrive ceci, qu'en le lisant on croit l'entendre. S'il retentit trop alors à vos oreilles, c'est qu'il a abusé du droit d'être académique. Les discours de M. d'Haussouville ont conservé le degré de sonorité qui convient. Aimez-vous la note grave? lisez les pages touchantes consacrées à l'infortuné Prévost-Paradol : c'est un glas funèbre. Aimez-vous la note gaie? lisez la réponse à Alexandre Dumas : quel joli carillon d'épigrammes! quel tintement de flèches d'or résonnant sur une cuirasse de fer-blanc que discrètement elles veulent atteindre sans la transpercer! Que cela est vif et léger! C'est proprement un charme, comme disait La Fontaine.

Ces discours académiques font l'ornement et le prix de ce volume. La notice biographique consacrée par M. le comte d'Haussonville à son père n'est pas non plus sans intérêt. Elle trahit certaines préoccupations aristocratiques qui se comprennent fort bien et que je ne relèverais pas si elles s'accusaient tout franchement; mais ce qui me semble piquant, c'est que le noble écrivain ait grand soin de nous montrer ses parchemins tout en faisant mine de les cacher. Il veut qu'on croie qu'il ne tient pas beaucoup à ses quartiers; mais il les énumère. Il ressemble quelque peu à ces millionnaires qui répètent volontiers : « Mon Dieu, je trouve bien sots les gens qui parlent de leur fortune; ainsi moi, est-ce que je me vante de mes millions? » Par exemple, il citera complaisamment une plaisanterie habituelle de son grand-père : « Nous étions des gens assez comme il faut avant que nous fussions alliés avec cette famille d'Harcourt. » Il rappellera ce mot de son père, que « le mérite est l'unité, et la noblesse est le zéro qui, placé à droite de l'unité, en décuple la valeur ». Il énumérera volontiers ceux de ses ancêtres qui se sont battus à Fontaine-Française ou qui ont été grands louvetiers en Lorraine. Qu'importe, après tout? Au fond, M. d'Haussonville est persuadé que sa valeur ne serait pas dix fois moindre s'il s'appelait Lefèvre ou Duval, et c'est là l'essentiel.

Le père de M. le comte d'Haussonville semble avoir été avant tout un homme aimable, qui a passé allègre et souriant à travers les grandes tempêtes et les petits orages de nos révolutions successives. La foudre l'a constamment épargné, et il n'a rien fait pour l'attirer sur sa tête. — Tout jeune, presque enfant, avant d'être présenté à la cour de Louis XVI, il est introduit dans le cercle intime de Mesdames, tantes du roi, et dans celui de Marie-Antoinette. Il est des petites réunions qui ont lieu à Versailles et à Trianon pour l'amusement des Enfants de France. La reine le choisit souvent comme acteur pour jouer dans de petites pièces improvisées. L'impression qui lui restera ensuite de ces fêtes, c'est que si certains hommes à la mode étaient bien accueillis par la jeune reine, aucun ne parut jamais avoir été particulièrement distingué par elle. Chez elle, beaucoup de laisser-aller, pas mal d'étourderie, peut être un peu de coquetterie, mais une coquetterie générale et sans but; nulle apparence de manége, point l'ombre d'intrigue. Quand plus tard on parlait devant lui de certains attachements et qu'on semblait y croire, on le mettait de mauvaise humeur. — A quatorze ans il est lieutenant, à quinze ans il est capitaine, ce qui explique son mot sur l'influence du zéro. La Révolution éclate : il émigre sur l'ordre de son père, qui ne l'a même pas consulté. La cause qu'il sert lui plaît plus que la manière dont elle est servie; il sait tout de suite à quoi s'en tenir sur les folles espérances de ses compagnons d'armes; leur confiance aveugle ne le rassure pas, leur jactance lui est insupportable. Les nobles dames

---

(1) *Souvenirs et Mélanges*, par M. le comte d'Haussonville. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

émigrées prennent dans cette vie errante une liberté d'allures et de mœurs qui, sans déplaire alors au jeune officier, font de lui un sceptique et un railleur à la Brantôme. Ces épreuves de l'émigration étaient de celles dont on s'afflige moins ensuite d'avoir été la victime qu'on ne se félicite d'en demeurer le héros. Il avait, en somme, conservé de ce temps un souvenir agréable.

Il n'est pas bien vrai que tout soit zéphyr au chêne et aquilon au roseau ; le contraire serait bien plus exact. Le jeune émigré rentre en France, et l'Empereur le nomme chambellan. Il accepte. Sans doute il a quelquefois à souffrir, par exemple quand Napoléon lui parle avec ironie des résistances de la noblesse et lui dit : « *Votre* faubourg Saint-Germain ! » Mais il sait que chez l'Empereur, sarcasmes et même violences, tout est calculé et à froid. Les colères ne sont que des surfaces; les plus bruyantes explosions, scènes de comédie : il ne s'effraye donc pas. Cependant il se sent plus à l'aise quand les Bourbons rentrent : aussi accepte-t-il avec plaisir le poste d'officier supérieur de la garde du roi. Il y a bien encore quelques moments de malaise quand il entend railler l'Empereur, son ancien maître ; c'est pourquoi il se console lorsque celui-ci rentre et immédiatement signe pour lui le brevet d'officier de la Légion d'honneur, que Louis XVIII allait également signer. Le voilà ainsi lié par une double reconnaissance, et il ne peut s'affliger, trois mois après, du retour définitif des Bourbons, qui le nomment aussitôt pair de France. Il s'inquiétera cependant ensuite des menées des *ultras*, et Charles X, étonné, demandera pourquoi il boude : c'est qu'il prévoit les Ordonnances. Elles l'indignent, et voilà pourquoi, bien qu'ayant écrit le 3 août au lieutenant-général du royaume pour l'engager à ne pas placer la couronne sur sa tête, il prête à Louis-Philippe devenu roi serment comme pair de France. Il y avait été exhorté d'ailleurs par le prince de Montmorency, qui, lui, refusa de prêter ce serment. Et comme il s'en étonnait : « Ah ! moi, répondit le prince, c'est différent ! Un Montmorency ! vous comprenez. » Il ne semble pas qu'il ait parfaitement compris. Tout en demeurant dévoué au gouvernement de 1830, il se détacha peu à peu des affaires publiques et ne suivit plus que par devoir les débats de la Chambre. L'abolition de l'hérédité de la pairie lui avait, dit son fils, fait perdre beaucoup de son entrain. L'aveu est précieux à noter. Il mourut en 1846, dans sa terre de Gurcy, où il passait une grande partie de l'année.

Ce qui frappe dans cette existence qui a navigué entre tant d'écueils sans jamais être atteinte et qui a ouvert toujours toutes ses voiles au vent de la fortune, c'est la persistance d'une même idée : jouer un rôle et être du gouvernement. Cette idée que rien n'ébranle ni ne déconcerte arrive par son opiniâtreté même à prendre l'air d'un principe. C'est le principe dit des classes dirigeantes. L'État est pour elles un monopole, et tant qu'on leur fait une place sur les hauteurs, une large place s'entend, elles se montrent accommodantes pour la couleur du drapeau. Qu'il soit surmonté d'une fleur de lys, d'un coq ou d'un aigle, ce n'est pas une grosse affaire : l'important, c'est qu'on leur fasse cette place. C'est leur raison d'être, et cela se comprend, car enfin qu'est-ce que ce serait que des classes dirigeantes qui ne dirigeraient pas ? Le jour où cette haute position cesse d'être héréditaire, elles se refroidissent et manquent d'entrain; le jour où elles sont atteintes directement, elles crient que la patrie est en danger. Elles ont pour les hommes nouveaux les mêmes dédains affectés et les mêmes colères réelles qu'autrefois les vieux patriciens de Rome. Ainsi s'expliquent certaines coalitions étranges qui ont étonné ces derniers temps.

Il serait injuste de confondre tous ces groupes : M. d'Haussonville est de celui qui, avec le goût de l'autorité, a, dans une certaine mesure, le respect de la loi. Cependant je ne puis m'empêcher de le remarquer : quand, le 2 décembre 1851, les institutions légales disparaissent par une surprise et un guet-apens, M. d'Haussonville jure qu'il y aura quelque part une voix qui protestera contre la victoire de la force sur le droit, et il va fonder à Bruxelles le *Bulletin français*. Eh bien, pourquoi a-t-il fait ce serment ? Il nous le dit lui-même dans ce volume. Ce n'est pas parce que des institutions de hasard, nées d'une aventure, ont été emportées par une autre aventure, c'est parce que plusieurs de ses intimes amis et son beau-père le duc de Broglie ont été arrêtés et conduits en prison par les hommes de Décembre. C'est alors, dit-il, qu'il s'est fait ce serment. Le parti qui triomphe ce jour-là écarte, pour assurer sa victoire, une portion des classes dirigeantes, qui décemment ne pourra plus diriger d'ici longtemps. Elle est fort belle et d'une noble indignation, cette protestation passionnée, que vous retrouverez sous ce titre : *Qui nous sommes?* Mais combien elle me toucherait davantage si elle était pure de toute considération personnelle ! Voilà une restriction. On n'en lira pas moins avec intérêt et la biographie du père de M. d'Haussonville, et ces belles pages du *Bulletin français* ; mais ce qu'on goûtera sans réserve, sans arrière-pensée, ce sont les discours académiques, et surtout le dernier, la réponse à M. Alexandre Dumas.

II.

Le sixième volume des œuvres complètes d'Autran vient de paraître (1) ; il contient ses drames et ses comédies.

> Je n'ai jamais couru la fortune des planches.
> On dit que le théâtre est le plus beau des arts ;
> Je n'ai jamais aimé ce jeu plein de hasards
> Où les efforts trompés demandent des revanches.

Ainsi écrivait le poëte, qui avait eu cependant à la scène son heure de triomphe. Le succès de *la Fille d'Eschyle* avait été retentissant ; mais Autran n'osa pas depuis tenter la chance. Il ne semble pas qu'il ait eu tort : je crois que ni son *Don Juan de Padilla* ni son *Roi d'Arles* n'eussent eu une heureuse fortune. A vrai dire, le sens du théâtre lui manquait. Son génie, comme son style, avait une sorte de roideur fière qui ne se prêtait pas au mouvement rapide que demande la scène. Un certain souffle d'héroïsme, la noblesse d'un grand

(1) Œuvres complètes de J. Autran, *Drames et Comédies*. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

sacrifice courageusement accompli ont fait justement admirer *la Fille d'Eschyle;* l'œuvre néanmoins est peu dramatique. Les personnages sont taillés dans le marbre; du marbre grec, du marbre de Paros, si vous voulez; mais enfin du marbre. Ils ont je ne sais quoi de fixe et de roide. Leur grandeur sereine nous étonne; mais nous ne sommes pas remués. Le dialogue même a une majestueuse ampleur et peu de mouvement. Enfin, ce style noble, élevé, sévère, qui a grand air vu de loin, ne demande pas à être étudié à la loupe : que de détails défectueux dans ces grandes périodes qui se dressent en blocs imposants! Dans la comédie, Autran était plus mal à l'aise encore, ayant plus de solennité que de gaieté dans l'esprit. Ses plaisanteries sont, elles aussi, des blocs massifs. La fantaisie qui a pour titre : *les Noces de Thétis*, est laborieuse. On lira avec plaisir *le Cyclope*, traduit d'Euripide : c'est une reproduction assez heureuse du drame satyrique. Euripide a-t-il voulu représenter, dans la lutte d'Ulysse et de Polyphème, l'éternel combat de l'intelligence et de la matière, du droit et de la force, du spiritualisme et du matérialisme? il est permis d'en douter. Telle est cependant l'explication donnée par le traducteur, toujours solennel même en parlant des choses légères. *Le Cyclope* et surtout *la Fille d'Eschyle* font la valeur de ce sixième volume.

III.

M. Prosper Chazel a déjà présenté, dans le *Chalet des sapins*, un agréable tableau de la vie des montagnes; dans la *Haie blanche* (1) il nous inspire l'envie d'aller vivre aux champs dans une ferme. Trop heureux les métayers s'ils connaissaient leur bonheur! Doux parfums de la grange aux foins, chaudes émanations de l'étable, édifiant spectacle des poules couveuses, poésie du fromage blanc ruisselant entre les clayons d'osier! Mais, hélas! il y a l'envers de la toile, les voisins jaloux, les usuriers de village qui attendent une mauvaise récolte pour vous offrir leurs services. M. Chazel, en observateur consciencieux, indique ces fléaux. Et néanmoins le bien l'emporte sur le mal, et il faut aimer la vie champêtre. Le petit drame qui attriste cette idylle est un peu touffu; certains personnages sont animés de sentiments qu'on ne s'explique pas toujours très-bien; d'autres parlent souvent bien longuement et uniquement pour parler; enfin l'action s'attarde parfois à des détails ou des épisodes peu utiles. C'est, malgré cela, un récit d'intention très-honnête et d'un intérêt très-suffisant.

IV.

Les six barons de Septfontaines (2), que nous présente M. Duranty, sont six énormes gaillards solidement charpentés, gros et gras, le teint frais et la mine vermeille. Dans ces grands corps loge une âme légèrement assoupie. Ces géants pensent à d'assez longs intervalles. Cinq d'entre eux se marient, et les cinq femmes d'humeur différente vont sans doute façonner chacune à son image leur immense époux. Il peut y avoir là un sujet d'étude morale intéressant. Ces âmes qui ont dormi pendant vingt-cinq ou trente ans, s'éveillant peu à peu et vivant d'une vie qui leur viendra d'une influence étrangère, il y a là matière à analyse. Par malheur notre espoir est trompé. Dans ce milieu arrivent brusquement deux jeunes Irlandaises, sœurs de l'une des cinq femmes. Elles étonnent par leurs allures tout ce monde engourdi, se font faire le plus de cadeaux possible; puis, comme elles troublent par leur fracas la somnolence générale, la famille décide qu'elles retourneront en Irlande. Et puis? demandez-vous. Et puis rien. Mais où est le roman? Je l'ignore absolument. Je soupçonne que l'auteur nous a présenté là une des questions si fort à la mode le mois dernier : Où est le chat? trouvez le lapin? cherchez l'huissier? Ici, c'est : Où est le roman? Je ne l'ai pas trouvé.

V.

Dans *Jacques de Trévannes* (1), une œuvre de début, par M. Jacques Vincent, il y a bien un roman, par exemple, et à la rigueur deux, ce qui fait compensation. Une jeune femme perd son mari; elle jure naturellement qu'elle ne se remariera pas, et il lui sera d'autant plus aisé de tenir parole qu'elle a toujours redouté et évité toute forte secousse, toute émotion vive. C'est une Galathée qu'un premier Pygmalion, sincèrement aimé cependant, n'a pu animer. Elle rencontre un jeune homme triste et distingué, et voilà que la statue tressaille malgré elle. Cette lutte contre des sensations nouvelles, la confusion ressentie, le remords presque, le mécontentement de soi, la colère contre le vainqueur sans le savoir, tout cela est l'objet d'une analyse intéressante et délicate. On pourrait dire qu'il y a bien quelques rapports entre Galathée et les héroïnes de Marivaux. Comme elles, elle s'irrite contre ceux qui pénètrent son secret; comme elles, elle a des dépits, des agacements, des emportements qui sont autant d'aveux involontaires; mais certains traits sont nouveaux et sa figure est suffisamment originale. Galathée succombe enfin, ce qui était à démontrer, et l'on commence une nouvelle action fort attachante et dont je ne déflorerai pas l'intérêt en la racontant. Qu'il vous suffise de savoir que Pygmalion est marié, mais que le divorce permis par les lois de son pays doit le rendre bientôt libre. Hélas! ce divorce, sa délicatesse, le soin de son honneur vont l'empêcher de le faire prononcer. Vous pressentez un dénoûment fatal. Il est sombre en effet, et les partisans du divorce feront peut-être un mauvais parti à M. Jacques Vincent. Il leur faudra pourtant reconnaître que son œuvre contient plus que des promesses de talent, qu'il y a la de l'observation, du sentiment et un assez rare talent de style.

(1) Prosper Chazel, *La Haie blanche*. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

(2) Duranty, *Les six barons de Septfontaines*. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) *Jacques de Trévannes*, par Jacques Vincent. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

VI.

Le théâtre du Gymnase vient de donner, sous le nom de comédie, un vaudeville en trois actes destiné primitivement au théâtre du Palais-Royal. Pourquoi ce qui semblerait tout naturel sur une scène nous choque-t-il sur une autre? Pourquoi à un même théâtre, à la Comédie-Française, par exemple, si les acteurs ont des pourpoints et des hauts-de-chausses, les dames sont-elles toutes disposées à tolérer certaines libertés gauloises de langage, et se récrient-elles vivement si des choses bien moins osées sont dites par des personnages en habit noir? Toujours est-il que *la Femme de chambre* de M. Paul Ferrier a étonné et détonné au Gymnase. On a ri cependant, et bruyamment, après la première surprise, et tout en protestant que l'œuvre n'était pas morale. C'est là, en effet, son moindre défaut. Il me semble que l'auteur aurait pu l'atténuer en introduisant plus d'incidents et de personnages épisodiques. MM. Halévy et Meilhac n'y auraient pas manqué : ils auraient distrait notre attention du fond même de la pièce, qui est répugnant, en la détournant sur les accessoires. L'œuvre en même temps y eût gagné en mouvement et en légèreté. C'est, à tout prendre, un bon succès, mais surtout un succès d'acteur: Saint-Germain a composé et joué avec une originalité rare un rôle d'une banalité incontestable.

MAXIME GAUCHER.

LA SEMAINE POLITIQUE

Jamais crise plus grosse ne s'est ouverte dans l'histoire contemporaine que celle qui vient d'être inaugurée à Constantinople par l'arrivée dans les eaux du Bosphore de la flotte anglaise, en face des armées russes qui campent non loin des faubourgs de Constantinople. Rien ne prouve mieux que ce dangereux vis-à-vis, à l'heure de la liquidation de la question politique la plus importante des temps modernes, à quel point les conditions de l'Europe ont été transformées depuis vingt ans. Tous les obstacles résultant des traités et des alliances combinées pour résister aux prépondérances redoutables ont disparu. Le chemin des foudroyantes conquêtes était autrefois semé d'obstacles qui demandaient un temps considérable pour être franchies; aujourd'hui c'est un plan incliné où la force triomphante n'a qu'à rouler à son aise. Les folies criminelles de la politique étrangère du second empire, que leur éditeur responsable, qui les a couverts de ses mensonges, osait l'autre jour nier ou excuser à la tribune, sont certainement les causes principales de cette transformation dangereuse du droit européen. L'affaiblissement momentané de la France, qui en a été la conséquence, l'a désarmée pour longtemps. L'Angleterre en sait quelque chose : elle peut s'apercevoir aujourd'hui qu'elle a perdu nos batailles, du moins celles qu'elle eût pu prévenir si elle avait reçu avec une froideur moins dédaigneuse l'illustre représentant de la France libérale, innocent des insanités de l'empire, quand au lendemain de Sedan il venait demander son intervention pour obtenir une paix raisonnable. Aujourd'hui notre politique étrangère ne saurait être qu'une politique de réserve prudente, et l'on peut compter sur la ferme sagesse de notre ministre des affaires étrangères pour être assuré qu'elle sera suivie sans aucun écart.

Le conclave qui va s'ouvrir pour donner un successeur à Pie IX eût été un vrai péril pour nous si l'on eût pu penser que la France y servirait les intérêts de l'ultramontanisme : ce qui n'eût pas manqué d'arriver si le pape fût mort pendant que les hommes du 16 mai étaient aux affaires. On a pensé avec raison que c'est cette prévision qui avait fait précipiter la crise du 16 mai d'une façon si imprudente pour le parti qui l'a provoquée en pleine tranquillité publique et qui avait tout intérêt à guetter une heure de lutte intestine pour tenter son coup. Aujourd'hui il doit se résigner à ce que le conclave se tienne à Rome sans qu'il puisse y souffler ses dangereuses inspirations, avec l'affreuse perspective qu'un pape relativement modéré remplace l'impétueux Pie IX, qui n'a pas plus connu les glaces de l'âge que les atermoiements de la raison politique. Jamais on ne vit un pontife plus respectable et plus dangereux, par l'impossibilité où il était de ne pas tout pousser à l'extrême. Chose étrange! il avait donné à un théocratisme digne du moyen âge l'allure rapide d'une politique révolutionnaire : c'est comme si l'on mettait une machine à vapeur à un carrosse du plus ancien type. Autrefois la curie romaine avait une allure sénile qui convenait à ces gardiens du passé et qui ne l'empêchait pas d'arriver à ses fins grâce à l'habileté des circuits; à notre époque, elle a la précipitation, l'emportement d'un club ardent, et c'est ainsi qu'elle est arrivée à faire triompher avec éclat l'ultramontanisme le plus absolu dans la sphère du dogme, et à le faire battre avec non moins d'éclat, dans la sphère du gouvernement, par la perte définitive du pouvoir temporel. Certes l'histoire contemporaine n'a pas de type plus digne d'intérêt que celui du vieux pontife qui, après avoir débuté par le libéralisme, a consacré la plus grande partie de son long règne à le foudroyer sans l'atteindre, multipliant d'autant plus ses anathèmes qu'il les sentait impuissants, indomptable vaincu qui n'a jamais douté de son idée et de sa cause et qui a franchi les derniers degrés de l'apotheose au moment où le pouvoir réel lui échappait de toutes parts. Ces foudres avaient pourtant pour effet d'allumer des passions bien dangereuses et de susciter des luttes dont la liberté religieuse avait à souffrir, parce que les gouvernements, en se défendant contre des agressions qui n'étaient pas sans péril, couraient le risque de frapper la doctrine en ne prétendant s'attaquer qu'à la politique ultramontaine.

Espérons qu'un pape plus modéré, même sans changer la direction générale imprimée au catholicisme par son prédécesseur, amènera une situation moins tendue entre l'Église et l'État, et que nous verrons le terme de ce malheureux *Kultur-Kampf* qui aboutit à l'impuissance, comme la Prusse et la Suisse ont pu s'en apercevoir.

La république française n'est point tentée de s'y précipiter, malgré le déplorable rôle joué par le clergé ultramontain dans

la dernière lutte politique. C'est en vain que des députés à robe courte crient à la persécution, comme l'honorable M. de la Bassetière dans la discussion du budget des cultes, alors que jamais la subvention du culte catholique n'a été élevée si haut. Il n'y a que M. Baudry-d'Asson pour l'applaudir; les bonapartistes eux-mêmes, oubliant leur zèle de néophytes, quittent la salle des séances, sentant bien que le temps n'est plus où l'on se faisait bien venir du pays en s'apitoyant sur les persécutions de ces infortunés religieux qu'on veut simplement ramener au respect des lois.

Il y a beaucoup à faire à cet égard, et le gouvernement n'y manquera pas. Nous cherchons vainement ce qu'on peut reprocher au parti républicain. Il nous paraît mériter dans la victoire la même estime, le même respect qu'il a conquis dans la lutte périlleuse à laquelle il a été condamné l'année dernière. Où sont ses vengeances, ses représailles? Si on peut discuter sur une ou deux des invalidations prononcées, le dossier des élections du 14 octobre justifie amplement sa sévérité. A-t-il renié ses maximes libérales une fois revenu au pouvoir? On n'a qu'à lire la dernière circulaire de M. de Marcère sur la conduite qu'il commande à l'administration dans la lutte électorale : il n'est pas possible de mieux respecter et de mieux garantir la liberté des suffrages. Les journaux du 16 Mai ne tarissent pas en railleries sur cette circulaire. Ils doivent, en effet, trouver bien ridicules des ministres qui ne répudient pas leur passé et qui, sans avoir été des coryphées de l'Union libérale, pratiquent le catéchisme politique auquel ils avaient adhéré silencieusement, tandis que M. de Broglie le proclamait avec pompe. Les affaires sont discutées à la Chambre avec conscience et compétence. L'activité intelligente et infatigable du nouveau ministre des travaux publics est pleine de promesses pour l'industrie nationale. Rien ne consolidera mieux la république que de l'associer à un grand mouvement de labeur fécond, multipliant selon les besoins les voies de communication. La Chambre des députés a pris des précautions contre le retour des crises qui paralysent soudain l'activité du pays par les trois lois qu'elle a votées sur l'amnistie, sur l'état de siége et le colportage. Elle veut désarmer les fauteurs de coups d'Etat hypocrites.

C'est ce que ne lui pardonne pas la presse incorrigible qui serait prête à recommencer. A en croire *le Français*, la loi sur l'état de siége « donne des lettres de marque aux émeutiers pour incendier et piller impunément pendant les quarante-cinq jours de la période électorale ». La loi sur le colportage décrète « la liberté de l'empoisonnement public ». Ces sottises venimeuses montrent jusqu'où descendent les gens d'esprit qui n'obéissent qu'à leurs misérables rancunes ; ils y perdent jusqu'à l'esprit, qui était la seule qualité qui leur restât. Juste châtiment de ces impertinents railleurs de salon qui ne pardonnent pas à la France de s'être débarrassée d'eux et de s'en trouver fort bien ! Nous ne connaissons rien de plus détestable dans les fastes politiques que cette fraction ricaneuse du centre droit qui, après avoir infligé au pays la crise la plus inutile et la plus dangereuse au prix des plus scandaleuses palinodies, ne sait panser les blessures de sa vanité qu'en prodiguant ses épigrammes et ses insultes enfiellées à tous les généreux efforts du parti républicain pour gouverner honnêtement et utilement.

Elle a des paroles de componction sur le triste rôle que la France va jouer dans les prochaines conférences, où ses délégués ne représenteront, d'après le lourd *Correspondant*, « qu'une république agitée autant qu'agitatrice et dominée par une majorité oppressive et partiale qui n'est occupée qu'à disputer au ministère le budget, au Président de la république ses droits, aux conservateurs leur représentation, à l'armée sa discipline, à la magistrature sa dignité, et qui, pour consoler la France, ne lui offre que des emprunts à contracter par prodigalité ». Ce charmant tableau de la situation actuelle est le chef-d'œuvre de la mauvaise foi.

Nous dirons à ces bons amis de cour : « Rassurez-vous ! l'Europe vous connaît, et c'est vous qui nous auriez valu le dédain et la défiance si le malheur eût voulu que vous fussiez nos représentants aux conférences. » Le plus cher espoir de ces grands citoyens est de provoquer un conflit à cette heure où l'état de l'Europe commande l'apaisement : ils espèrent bien que le Sénat repoussera les trois lois. Ils en seront pour leurs coupables tentatives parce que, par bonheur, une partie de l'ancien centre droit écoute les conseils du patriotisme et de la raison, comme le prouve l'excellente attitude du *Soleil*. Pourquoi les constitutionnels qui l'inspirent ne vont-ils pas jusqu'au bout de leur sagesse et ne se détachent-ils pas, pour l'élection du nouveau sénateur inamovible, de cette droite opiniâtre qui ne les admet qu'à sa suite? Espérons que le vote de demain montrera que l'ancienne majorité sénatoriale est décidément brisée. C'est surtout le Sénat qui devrait le désirer.

E. DE PRESSENSÉ.

On annonce de Hollande la mort du professeur J.-J. Hoffmann, fondateur de la japonologie, auteur d'une *Grammaire japonaise* publiée à la fois en anglais et en hollandais (1867), et d'un *Dictionnaire japonais* dont le manuscrit est terminé, mais dont une partie seulement est imprimée. M. J.-J. Hoffmann n'était pas moins remarquable par son énergie et son activité que par sa science ou par la modestie et la complaisance qui le portaient sans cesse à mettre ses propres travaux de côté pour s'occuper de ceux de ses élèves. Il avait appris le chinois et le japonais avec très-peu d'aide. Quand sa *Grammaire* fut écrite, il se trouva que la Hollande ne possédait pas de caractères d'impression japonais : Hoffmann se fit ouvrier et fabriqua des lettres. Celles-ci achevées, il n'y avait pas d'imprimeur en état de les utiliser : Hoffmann devint typographe et composa de ses mains toute la première édition de sa *Grammaire*. La fin de sa vie fut empoisonnée par l'indifférence témoignée, croyait-il, à ses travaux.

Il avait encore écrit un ouvrage sur la poésie japonaise, intitulé : *Études japonaises, pouvant supplémenter à la Grammaire japonaise*, dont il a surveillé lui-même l'impression avant de mourir. Le manuscrit de son *Dictionnaire* est si net qu'on espère pouvoir l'éditer sans difficultés.

J.-J. Hoffmann est mort le 19 janvier à Leyde, où il était professeur depuis 1855.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

[illegible] — LAGNY. — J. CLAYE. — A. QUANTIN [illegible] [illegible] [324]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 34 23 FÉVRIER 1878.

LA VIE ET LE CARACTÈRE DE PIE IX

D'APRÈS SES BIOGRAPHES.

La renommée de Pie IX, après avoir été un moment indécise, s'est divisée en deux courants absolument opposés. L'un, qui aboutit à la haine, a pris sa source dans le sentiment blessé de l'Italie, dans les écrits des Pomponio Leto, Farini, Gualtiero, Petrucelli della Gattina, de tous les patriotes italiens modernes, suivis de tous les publicistes libéraux de l'Europe; l'autre, qui conduit à la canonisation par le chemin des adulations et des apothéoses, est parti des rangs des *zelanti*, des *Saints*, comme on les appelle à Rome, et est venu comme un torrent se répandre sur la France. Détracteurs et admirateurs de Pie IX se partagent la société contemporaine; et si pendant un quart de siècle ses doctrines ont été la pierre d'achoppement pour le monde, le jugement que la postérité portera sur ses actes et sur son caractère sera de même le signe de la direction prise par l'humanité.

L'importance des intérêts et la force des passions mis en jeu sont cause que les sources de l'histoire ont été, en tout ce qui touche à la personne du dernier pape et même aux actes de sa vie privée, profondément empoisonnées. Rien n'a paru indifférent à ses amis et à ses ennemis; les faits les plus simples ont été dénaturés soit par l'adulation, soit par la haine. C'est chose curieuse, sinon édifiante, de voir comment l'esprit de parti a su changer la couleur des incidents les plus indifférents en eux-mêmes à la mémoire de l'auguste personnage.

Prenez, par exemple, le sujet si simple de l'origine de Pie IX. Au fond, rien n'intéresse moins sa gloire que le nombre de ses quartiers de noblesse; rien n'est plus étranger à son rôle dans l'histoire, à ses mérites ou à ses fautes. Écoutez cependant ses adulateurs :

« La noble famille des comtes Mastaï fait remonter bien loin dans le moyen âge la lignée de ses ancêtres; vers la fin du XIVe siècle, ils vinrent se fixer à Sinigaglia; là ils devinrent illustres entre toutes les autres familles, etc., etc. »

Entendez maintenant ses détracteurs :

« Les Mastaï descendent d'un fabricant de peignes qui vint du nord de l'Italie s'établir dans la Marche d'Ancône. Au XVIIe siècle, ils n'étaient point encore anoblis; mais c'étaient des gens énergiques et capables de se pousser dans le monde. Un Mastaï se fit bien venir d'une certaine comtesse Ferreti, assez riche héritière d'Ancône, parvint à l'épouser et acquit par ce mariage, outre une fortune relativement considérable, le droit d'ajouter à son nom, un nom plus illustre et le titre de comte; etc., etc. »

Consultez sur les premières années de Jean-Marie Mastaï, futur pape, M. l'abbé Gillet ou n'importe lequel des cent biographes qui ont écrit dans le même esprit que lui, voici à peu près ce que vous lirez :

« Placé à l'âge de dix ans dans un collége à Volterra, le jeune Jean-Marie Mastaï se fit remarquer par des dispositions et des vertus extraordinaires. D'irrécusables témoignages nous attestent qu'il gagna toutes les sympathies de ses maîtres par sa modestie, par sa piété, par son obéissance et par son amour du devoir; sa sincérité et son innocence lui concilièrent le cœur de ses condisciples; sa douceur et sa bonté angélique le firent chérir de tous. Il fit de rapides progrès dans ses études, gagnant souvent les premiers prix et les plus belles couronnes. »

Ouvrez maintenant la *Vie de Pie IX* écrite en anglais par M. Adolphe Trollope; vous y trouverez ceci :

« Il n'est pas commun de rencontrer un camarade d'école d'un vieillard de quatre-vingt-six ans, ni de savoir quelque chose de précis sur les années de collége d'un homme demeuré inconnu jusqu'à l'âge de cinquante-quatre ans; mais il m'est

arrivé par hasard de connaître un certain *commendatore* Peruzzi, oncle du syndic actuel de Florence, qui avait été condisciple du jeune Mastaï au collége de Volterra. Le vieux gentilhomme avait sur son ancien camarade des souvenirs très-présents, mais nullement favorables. Le défaut qu'il lui reprochait surtout, c'était le manque de véracité. — Mastaï, disait crûment le commendatore, était le plus grand menteur de la maison!

« D'autres récits que j'ai des raisons de croire fidèles, ajoute M. Trollope, représentent le jeune Jean-Marie au collége comme un enfant paresseux, qu'on excusait à cause de sa mauvaise santé, mais qui ne montrait aucune aptitude. »

Sur les années de sa jeunesse, entre le collége et la prêtrise, on trouve partout les mêmes contradictions. Les uns, et en particulier M. Petruccelli de la Gattina, dont le parti pris est évident, le représentent comme un jeune débauché, menant à Sinigaglia une vie de dissipation et d'indolence, courant la ville en costume excentrique, un cigare à la bouche, un foulard rouge autour du cou, dont les bouts flottaient au vent, dégoûté de la vie, prêt au suicide — « dont il ne fut détourné, dit le signor Petruccelli, que par l'intervention fortuite d'un certain Cattabene qui m'a raconté le fait », — amoureux de sa sœur naturelle, une signorina Morandi, que la famille Mastaï dut marier en toute hâte, et occupé de ses plaisirs. Les autres, et parmi eux M. l'abbé Gillet, nous montrent dans le jeune homme prédestiné, « qui avait avant de quitter le collége reçu déjà la tonsure, » un jeune saint « consacré par sa mère au culte de Marie », priant nuit et jour dans le vieux palais de ses pères, transporté d'une noble colère en apprenant que le conquérant donnait à son fils nouveau-né (c'était en 1809) le titre sacrilége de roi de Rome, levant les mains au ciel pour sa patrie, pour son pape et pour son roi.

Il n'est pas jusqu'au fait si indifférent en lui-même de sa maladie (on sait qu'une chute dans l'eau faite à l'âge de neuf ans avait rendu Jean-Marie Mastaï épileptique) qui ne soit rapporté d'une façon contradictoire. Les adulateurs assurent qu'il fut guéri après avoir reçu les ordres majeurs; que Pie VII le dispensa de la condition qu'on lui avait faite d'avoir toujours un prêtre auprès de lui à l'autel quand il célébrerait la messe; et ils remarquent, comme M. de Villefranche, un de ses plus fervents et aussi de ses plus éloquents biographes, que Pie VII « eut peut-être une révélation d'en haut, qu'il prévit la grandeur future de l'humble jeune prêtre agenouillé devant lui, et que l'espoir qu'il exprima de sa guérison au moment où il lui dit : « Oui, je vous accorde cette dispense et je crois « que cette cruelle maladie ne vous tourmentera plus, » eut le caractère d'une prophétie ». Les appréciateurs moins sympathiques, comme l'auteur anglais de *Life of Pius the Ninth*, donnent, au contraire, pour un fait notoire que Pie IX n'a jamais été guéri et qu'il est, jusqu'à son dernier jour, demeuré sujet à des attaques d'épilepsie.

Si telles sont les contradictions sur un sujet contemporain, si l'esprit de parti s'est attaché à corrompre l'histoire dans ses sources et si la discrétion officielle a couvert d'un voile la vie domestique de Pie IX, qui nous donnera une biographie sincère et digne de foi d'un personnage qui tend à devenir rapidement légendaire? Les violences et les ressentiments d'une certaine presse italienne la mettent en suspicion trop légitime; d'un autre côté, à part quelques hommes de talent, comme MM. Veuillot et de Villefranche, la presse religieuse française est tombée au sujet de Pie IX dans de tels abaissements de goût et de raison, qu'on ne saurait y trouver autre chose que des sujets d'observation sur l'état intellectuel du monde catholique dans notre temps. Cette société chrétienne qui a eu pour docteurs les Augustin, les saint Thomas d'Aquin et les Nicole, confite aujourd'hui en dévotion pour les amulettes et s'enivrant d'une idolâtrie lamaïque pour son pontife, offre un bien triste spectacle. Tout ce que de pieux et sincères catholiques français ont écrit de plates adulations, de ridicules expressions de tendresse, de miévreries dévotes à l'adresse du dernier pape, dépasse les adorations des Chinois et des Thibétains pour les représentants de l'autorité religieuse. Les faits qui appartiennent à la grande histoire ne sauraient être obscurcis par le brouillard passager tombé sur les intelligences ; mais ceux qui ne touchent qu'à la personne de Pie IX resteront plongés dans l'ombre. Pie IX sera probablement canonisé; sur Pie IX, la légende est déjà faite ; et, selon la loi de notre intelligence, qui veut que de tous les objets ceux-là qui ont le plus frappé l'imagination restent gravés les derniers dans la mémoire, la légende seule subsistera.

I.

Nous qui avons été les contemporains de ce pape extraordinaire et qui pouvons encore contempler d'assez près sa figure, tâchons, pour l'amour de la raison et de la vérité, de nous en tenir à l'histoire.

Jean-Marie Mastaï est né pendant la Révolution française; celui qui devait s'élever un jour contre elle dans un combat vraiment épique a été secoué dans son berceau par le canon de Marengo. Sa famille était pauvre et de petite noblesse; mais, pour qui a vécu avant l'année 1848 dans les États pontificaux, il n'y a point de petite noblesse romaine. Quiconque, même à un titre modeste, se rattache au patriciat de Rome emprunte à cet illustre corps quelque chose de sa grandeur. Comme, dans un pays sans vie politique ni militaire, la qualité nobiliaire ne pouvait avoir de valeur réelle, et comme la supériorité qu'elle conférait était toute d'imagination, de convention et de souvenirs, la noblesse romaine, dont l'importance ne se mesurait ni à l'action publique ni à l'indépendance des caractères, jouissait d'un prestige uniforme. De plus, ainsi qu'il arrive dans les petits États, elle était tout entière groupée autour du prince et ne formait qu'une famille. Le prince, dans les États romains, c'était à tour de rôle quelqu'un des membres de ce même corps nobiliaire; de sorte qu'il suffisait de faire partie de la noblesse romaine pour pouvoir arriver à tout. Et comme cette noblesse se recrutait incessamment, par les anoblissements, dans la masse du peuple, on pouvait dire que les États pontificaux offraient depuis des siècles, sur un petit théâtre, le triple modèle d'un gouvernement aristocratique, monarchique et républicain à la fois.

La comtesse Solazzi, mère du futur Pie IX, était une femme bonne, vaillante, pieuse comme une Romaine, mais ignorante et superstitieuse comme une Romaine aussi. Son fils, qui lui ressemblait de taille et de figure, fut élevé par elle. Le comte Mastaï avait un autre sang dans les veines : sorti des rangs du peuple et du nord de l'Italie, c'était un libéral dépaysé dans les États pontificaux : aussi envoya-t-il le jeune Jean-Marie au collége de Volterra, parce que Volterra était sur le territoire de Toscane et que la Toscane était à cette époque, par rapport au sud de l'Italie, une terre de liberté.

A son retour du collége, l'enfant, profondément atteint d'une maladie nerveuse, demeura quelque temps à Sinigaglia et retomba sous l'influence maternelle. On a dit qu'il avait demandé du service à Napoléon; tout est croyable si l'on se reporte à ces temps de démoralisation politique européenne; mais ses biographes l'ont en général contesté. On a prétendu aussi qu'il avait été reçu membre de la franc-maçonnerie; devenu pape, il l'a démenti. Le seul fait certain, c'est que Pie VII, qui régnait alors, ne put lui ouvrir les rangs de la garde-noble à cause de son infirmité. Cette infirmité était si grave à cette époque, qu'un cardinal, à quelque temps de là, le trouva un soir étendu dans la rue, les bras crispés, l'écume à la bouche, sans connaissance, exposé à être écrasé dans l'obscurité par la première voiture qui passerait. Le prince Barberini (nous empruntons à M. l'abbé Gillet cette anecdote très-souvent racontée) commandait encore, à l'avénement de Pie IX, le corps des gardes-nobles dans lequel il s'était, sous le pontificat de Pie VII, péremptoirement refusé à admettre Jean-Marie Mastaï. Après l'exaltation, le prince vint, selon l'usage, demander au nouveau pape de le confirmer dans son commandement; Pie IX fit, avec son enjouement ordinaire, allusion à la rigueur du capitaine. « Saint-Père, répondit le vieux Barberini avec la promptitude d'esprit d'un Italien, je ne me suis jamais tant félicité de ma conduite. Votre Sainteté commanderait aujourd'hui, sans profit pour le monde, à quelques centaines de soldats; elle va gouverner deux cents millions d'âmes pour la plus grande joie des anges du paradis. »

Tout gentilhomme romain — c'est la règle — a un oncle évêque quelque part et un autre oncle chanoine à Rome. Un Mastaï occupait le siége épiscopal de Pesaro; un autre était pourvu d'un canonicat de Saint-Pierre. Par leur protection, le jeune Jean-Marie reçut les ordres, en dépit des lois de l'Église, qui défendent de les conférer aux infirmes. L'évêque de Pesaro était l'ami du cardinal della Genga, et le cardinal della Genga, qui devint Léon XII, était extrêmement puissant : toutes les difficultés se trouvèrent donc aplanies par cette voie. D'abord le jeune prêtre reçut un acolyte; puis il fut envoyé en mission dans l'Amérique du Sud avec le nonce apostolique, Mgr Muzi; à son retour, il se vit nommé archevêque de Spolète par son protecteur, devenu pape. Le siége d'Imola, qui est un des plus riches de l'État pontifical, lui fut plus tard donné par Grégoire XVI; il comportait habituellement le cardinalat : Mgr Mastaï reçut le chapeau en 1840, à l'âge de quarante-huit ans.

Il fallut certainement une grande science de la vie pratique à un Mastaï pour s'élever ainsi aux honneurs sous deux papes aussi hostiles aux idées libérales de sa famille que l'étaient Léon XII et Grégoire XVI; mais le futur Pie IX avait en lui une grande force, celle qu'on puise dans la douceur. Formé à l'image de sa mère, calme et bienveillant comme elle, Jean-Marie Mastaï n'avait point les dispositions viriles qui rendent la vie difficile. C'était une nature toute féminine. Aimable et souriant, sachant se taire et parler à propos, libéral plus par bonté de cœur que par principes, le futur Pie IX avait la fibre molle, et plus encore la fibre du cerveau que celle du corps. Si invincible dans ses résolutions qu'il se soit montré plus tard en face de ses adversaires, c'était — sur toutes les choses qui n'affectaient pas directement sa doctrine comme chef de l'Église — un caractère facile, parce qu'il était sans convictions profondes. Sa résistance, sur les matières de première importance même, avait le caractère de la résistance féminine : une opiniâtreté indomptable, un refus absolu d'examen en faisait surtout la force. Il savait obéir dans le même esprit qu'il savait commander, et cette obéissance ne lui coûtait point. Ami et (jusqu'au point où son repos n'en était point troublé) protecteur des libéraux pendant qu'il était sur les siéges de Spolète et d'Imola, il n'en gardait pas moins avec la curie romaine, sous Grégoire XVI, une intimité de famille. Sans pactiser avec le despotisme dans ses brutalités et ses excès, il le voyait, comme il voyait toutes choses, du côté le plus séduisant, c'est-à-dire sous l'aspect d'un gouvernement paternel et d'une administration domestique.

Aussi, quand Grégoire XVI mourut en 1846, le cardinal Mastaï recueillit-il le bénéfice de la situation intermédiaire qu'il s'était faite, non par calcul peut-être, mais par tempérament, entre les partisans du gouvernement libre et les fervents disciples du gouvernement absolu. Tous les biographes s'accordent à dire que personne à cette époque ne le considérait comme ayant les moindres chances de monter sur le trône pontifical. Lui-même moins encore que ses collègues ne soupçonnait qu'il pût être le représentant d'un parti. Il ne l'était pas en effet; il n'était que le représentant d'une situation. Cette situation, c'était le grand conflit qui allait s'ouvrir en Italie entre les Guelfes et les Gibelins des temps modernes, entre les partisans de l'indépendance nationale et ceux de la domination autrichienne, dissimulée sous le nom de protection et d'alliance. Le cardinal Mastaï était, à cette époque, un homme de conciliation et de paix. De plus, sa pensée était si vague, si inconnue, si incertaine, que le champ était ouvert aux diverses espérances. Puis, c'était un de ces hommes qui fixent les regards par l'agrément de la taille et du visage, par l'harmonie répandue sur leur personne. Les espérances du peuple de Rome reposaient à ce moment sur un cardinal populaire, sur le cardinal Gizzi; celles du parti rétrograde sur le cardinal Lambruschini, ancien archevêque de Gênes et depuis ministre de Grégoire XVI; les deux camps étaient naturellement inconciliables; mais le le cardinal Mastaï n'inquiétait personne, plaisait à tout le monde, présentait l'image parfaite de la grâce, de la

politesse, de la bienveillance : le cardinal Mastaï fut élu.

La scène de l'élection, telle qu'elle est racontée par les biographes de toutes les nuances avec une concordance dans les détails qui en garantit l'authenticité, est, selon nous, très-caractéristique. Le sort l'avait désigné pour être dans le conclave l'un des trois scrutateurs, et c'était précisément à lui qu'incombait le devoir de lire les bulletins de vote à l'assemblée. Le premier scrutin, qui eut lieu le 15 juin 1846, donna, sur cinquante votes de cardinaux présents, quinze voix au cardinal Lambruschini, treize au cardinal Mastaï, cinq au cardinal Soglia; les autres se dispersèrent sur plusieurs membres du Sacré-Collége par manière de compliment et sans tirer à conséquence. Le 16, Lambruschini n'eut que onze voix et Mastaï en eut vingt-sept. Trente-quatre suffisaient à l'élection. Les cardinaux du parti absolutiste s'en retournèrent pensifs à leurs cellules. Des membres du Sacré-Collége qu'ils attendaient avec une fiévreuse impatience, comme un général attend à l'heure du péril des renforts sur un champ de bataille, n'arrivaient point. Parmi ceux-ci, l'homme décisif, l'homme sauveur eût été le cardinal Gaystruck, archevêque de Milan, porteur du *veto* de l'Autriche et qui pouvait à lui tout seul changer la face des choses. Quand on pense à l'importance qu'il pouvait y avoir à ce moment pour cette puissance à donner l'exclusion au cardinal Mastaï, on est frappé de l'enchaînement des grands effets aux petites causes. L'archevêque de Milan était un vieillard dont la lenteur fut fatale à son parti : s'il se fût mis en route pour Rome plus tôt, il est presque certain que Pie IX n'eût pas régné. Il tarda trop et apprit en chemin que l'élection était faite. Tel était le sujet d'inquiétude qui assombrissait les fronts ridés des vieux cardinaux pendant qu'ils retournaient à leurs cellules. Quand, au matin du 16, l'injonction *In capellam Domini!* retentit à leurs oreilles, ils sentirent qu'ils allaient marcher à la défaite et que tout espoir était perdu.

En effet, toutes les voix indécises, tous les cardinaux qui n'étaient pas franchement pour la compression par les armes de l'Autriche se ralliaient au pacifique, à l'aimable Mastaï. Le moment vint pour lui de reprendre sa tâche de scrutateur : les vingt-sept votes de la veille lui étaient restés fidèles; un vingt-huitième vote pour Mastaï-Ferretti! un vingt-neuvième! un trentième! un trente et unième vote! Mastaï pâlit et semble prêt à perdre connaissance. Il supplie le conclave de désigner un autre scrutateur, oubliant — peut-être à dessein, disent ses adulateurs — que ce changement de personne pendant une opération électorale eût suffi pour en invalider le résultat. Ses collègues s'empressent et le supplient de reprendre courage; il parvient à dominer son émotion, lit son nom trente-sept fois, pendant que deux ruisseaux de larmes inondent son visage, et, sa tâche achevée, il tombe à genoux.

II.

Certes, nous ne voulons ni méconnaître la part que le sentiment religieux put avoir à cette scène, ni manquer de respect envers une mémoire vénérée par des millions d'âmes sincères; mais il est impossible de nier qu'une pareille manière de sentir est éminemment féminine. Nous oserons dire plus — car le sentiment féminin a toujours relevé les fortes natures masculines, et ce serait, selon nous, une louange véritable que de l'attribuer sans commentaire à Pie IX — cette manière de sentir est l'effet d'un certain égoïsme.

Le mot est dur peut-être; mais, il ne faut pas s'y méprendre, la pensée qu'il couvre est loin de l'être : de ce genre d'égoïsme Pie IX avait au suprême degré les qualités et les défauts; nous dirons même qu'il en avait surtout les qualités. Les qualités, c'est le désir de plaire poussé jusqu'à la grâce la plus séduisante, jusqu'à la bienveillance la plus vraie ; c'est le sentiment artistique tourné vers soi-même, faisant qu'on se contemple et qu'on se montre dans toute la majesté d'une vie noble, vertueuse et pure ; c'est l'amour de la paix, c'est la sérénité habituelle, conservés pour la gloire de l'art et pour l'avantage du repos; c'est l'immolation ou, pour mieux dire, c'est l'abolition des instincts bas de la nature humaine; c'est la sympathie rayonnante au loin, mais se refroidissant dans l'entourage immédiat, d'où l'affliction et le trouble pourraient naître. Les défauts de ce bel égoïsme, c'est le manque d'affections réelles et profondes et d'émotions autres que l'attendrissement sur soi-même; c'est la confiance en soi trop absolue ; c'est l'absence de doute et l'indépendance d'âme trop entière.

Cette indépendance, qui isolait Pie IX du reste des humains, était la source de sa splendide sérénité. Jamais grand de la terre ne porta moins les chaînes de la famille et de l'amitié. Les biographes catholiques, en épuisant pour lui toutes les formes de la louange, ont répété, d'accord en cela avec les écrivains du parti contraire, que Pie IX sur le trône laissa les siens dans la pauvreté et sut se garder du népotisme. Certes, le népotisme des pontifes romains a souvent outragé la justice du souverain et la probité du gouvernement. Nous n'excusons point ces excès, mais nous ne pouvons nous associer aux éloges qu'on donne ici à l'excès contraire. On raconte que le comte Mastaï, son frère, lui ayant recommandé un pauvre homme de Sinigaglia, Pie IX lui remit tout simplement un chèque sur la cassette du comte lui-même. M. Trollope assure que sa sœur naturelle vit à Florence dans la dernière misère et qu'elle n'a pu obtenir une seule réponse à ses lettres. Secours, honneurs, influence, il a, aux applaudissements du monde, tout refusé à sa famille, comme fit jadis une femme placée près du trône de Louis XIV, avec l'approbation aveugle de ses adulateurs. Nous aimerions mieux, pour notre part, voir chez les puissants de la terre un peu de « faiblesse humaine » qu'une si stérile fermeté.

Le lecteur a-t-il eu sous les yeux des autographes de Pie IX ? Nous en avons eu vingt pour notre part, et nous les trouvons singulièrement caractériques. Dans tous les cas, on peut consulter le fac-simile que M. Trollope a placé au commencement de son ouvrage, fac-simile d'autographe auquel le texte prête un si vif intérêt. C'est la lettre que le cardinal Mastaï écrivit à ses frères au moment de son élection à la chaire de Saint-Pierre. Nous allons la traduire parce qu'elle

a, selon nous, une grande valeur comme indication de la nature morale et intellectuelle du pontife :

16 juin 1846.

« Chers frères Joseph et Gaëtan,

« Le Dieu béni qui humilie les hommes et les élève à son gré a voulu regarder ma misère et me faire monter à la plus haute dignité qui existe en ce monde ; que sa sainte volonté soit faite! Je connais le poids de cette immense charge, et je connais aussi la pauvreté, pour ne pas dire la nullité de mon intelligence. Faites prier et priez pour moi. Le conclave a duré vingt-quatre heures.

« Si la commune de Sinigaglia est dans l'intention de faire quelques dépenses en signe de réjouissances, je veux que l'argent soit employé en améliorations utiles à la ville, au gré du maire et du conseil.

« Quant à vous, chers frères, je vous embrasse tous de cœur en Jésus-Christ ; loin de le féliciter, plaignez votre frère, qui vous envoie la bénédiction apostolique.

« PIE IX. »

Nous n'accompagnerons cette lettre d'aucun commentaire. Tout le monde remarquera que le nouvel élu n'a pas un mot pour les siens; que son langage, qui est du reste d'une banalité singulière, se rapporte entièrement à lui-même ou à des objets qui n'intéressent pas sa famille. Si l'on ajoute que l'écriture est incertaine, irrégulièrement penchée, que les lignes suivent la courbe et qu'elles semblent tracées par la main d'une très-jeune petite fille, nous croyons qu'on pourra trouver dans ce document intime la note tonique du caractère de l'auteur.

Quiconque a lu en faisant abstraction des passions de ses biographes la vie de Pie IX ; quiconque a, dans un esprit de justice en même temps que de respect, analysé sa nature, reconnaîtra que la personnalité était grande chez lui; mais il lui a, selon nous, manqué la condition essentielle de la grandeur, qui est la lutte avec soi-même. Il n'a connu ni la fosse aux lions du doute, où Daniel est descendu, ni le combat contre les passions, comme saint Paul, ni le sacrifice de ses opinions personnelles aux opinions des autres, sacrifice qu'accomplit tous les jours en silence le plus modeste souverain constitutionnel. Il a cru sans efforts, comme une femme ; il a aimé à plaire et a plu, comme une femme; il a séduit et dominé par l'esprit de paix et de douceur, comme une femme ; il a été bon, aimable, généreux et pur, comme une femme; mais, comme une femme aussi, il n'a point possédé le sens profond des abstractions métaphysiques. Il a été libéral d'abord, parce que c'était le beau rôle ; puis, quand le libéralisme a déchaîné la licence, il a trouvé la chose fort laide et a pris la liberté en horreur, comme font les femmes en pareil cas. Il était libéral quand il voyait Grégoire XVI faire fusiller les Romains par les soldats de l'Autriche ; il devint antilibéral quand il vit le peuple assassiner Rossi. Si nous osions nous servir d'un tel langage à l'égard d'un vieillard vénérable dont la cendre est encore chaude, nous dirions que Pie IX n'était pas un homme à principes ; que, nature essentiellement italienne, essentiellement féminine, essentiellement artiste, il était dominé par l'aspect concret des choses. Pour parler net et sans ambages, Pie IX n'était pas une haute intelligence, et c'est parce que le vaste océan des incertitudes humaines ne s'était point ouvert sous ses pas ; c'est parce que sa croyance n'était point, comme celle d'un Augustin ou d'un Thomas d'Aquin, le prix d'explorations lointaines et de périlleux voyages ; c'est parce qu'il avait la foi naïve de sa bonne mère et non la foi chèrement achetée des Pères et des saints, qu'il a eu en lui-même une si prodigieuse confiance et dans ses affirmations dogmatiques un ton plus absolu que ne l'ont jamais eu les conciles universels de l'Église assemblée.

Là est, selon nous, la clef de toute l'histoire de son règne et l'explication de la direction énervante imprimée par lui à l'esprit de la catholicité. Les affirmations philosophiques et morales qui sont contenues dans le symbole chrétien sont faites pour sauver et sauveront toutes les communions qui en sont issues; pour nous servir de la langue mystique, la barque de Pierre, battue par les flots, surnagera toujours ; cependant l'abus du culte extérieur, les développements inattendus d'une dévotion puérile et d'un mysticisme outré sont venus donner à la parole du Christ, annonçant qu'il apportait le glaive dans le monde, un sens tout nouveau. Ce glaive, qui devait séparer la société païenne et matérialiste de la famille spiritualiste et chrétienne, fait encore son office ; mais, par un renversement complet des situations et des choses, les hommes à principes abstraits, à croyances métaphysiques, à convictions morales, les hommes qui adorent en esprit et en vérité, ne sont point, du moins pour un temps, dans le camp des catholiques.

Nous n'avons pas à faire l'histoire du pontificat de Pie IX. Cette histoire a déjà été faite à cette place (1) et d'ailleurs est gravée dans toutes les mémoires. Nous ne voulons que montrer comment le naturel de Pie IX, poussé par les circonstances — nous accordons même, si l'on veut, par la main des hommes — a pu produire ce début de règne d'un court éclat suivi de ce pontificat étonnant. Les religions qui vieillissent (même les religions impérissables) ont une tendance naturelle à retourner au fétichisme ; revenir à l'enfance est la grande infirmité de l'âge caduc ; et l'enfance pour une religion, c'est le culte du symbole se substituant au culte de l'esprit. La société catholique aura traversé cette phase sous Pie IX; ce pape aimable, souriant, parlant toujours et toujours en scène, aura été à tous égards son pontife prédestiné. D'un autre côté, cette société avide de jouissances et ne sachant quitter les plaisirs des sens que pour les plaisirs plus raffinés du mysticisme était le peuple qu'il fallait à ce père, non des croyants, mais des dévots. Qui donc a pu dire que Pie IX était un héritier du moyen âge, un étranger dans la société de notre temps ? Pie IX n'avait, au contraire, ni les défauts ni les qualités des âges durs ; il était le chef à la fois influencé et influent de ces catholiques modernes dépourvus de courage intellectuel, croyants qui se gardent de sonder les fondements de leur foi, dévots qui tirent parti de

(1) Voy. l'article de M. Charles Bigot dans le dernier numéro.

ce monde et de l'autre en achetant leur salut par des rosaires et des pèlerinages.

Nous ne voulons pas dire que Pie IX était par nature et par habitude étranger à l'ascétisme; au contraire, il le pratiquait par une vie austère et singulièrement remplie. Mais l'ascétisme fait encore partie de la vie mystique. Ses longues oraisons, sa sobriété remarquable, le chant des cantiques dont il charmait ses insomnies, sa prédilection pour le culte de Marie, culte que l'Église n'avait jamais admis que comme culte de louanges et dont Pie IX a fait presque un culte de latrie, toutes les pratiques de la vie dévote concouraient à faire de lui le parfait modèle du prêtre simple et pieux qui jouit en artiste du sacerdoce et qui se montre avec bonheur au peuple dans la fonction suprême de la prière. Pie IX tenait beaucoup, sous le rapport du caractère, de François de Sales et plus encore de Fénelon. Ceux qui ont lu dans Saint-Simon le portrait de ce prélat « coquet comme une femme et rempli de la passion de plaire » ont dû y reconnaître les traits doux et charmants du pape qui vient de mourir. L'anecdote fameuse de la vache égarée que l'archevêque ramène aux paysans, ses maîtres, a vingt pendants, non-seulement dans l'histoire légendaire, mais dans l'histoire authentique de Pie IX.

Un jour, c'est un enfant chargé d'un fagot de bois qu'il rencontre sur la route et qu'il interroge sur le catéchisme, « spectacle admirable, disent les biographes, qui nous montre le docteur des nations catéchisant un petit pauvre »; un autre jour, c'est un vieux juif qu'il ramasse dans la rue et qu'il soigne de ses mains en présence du peuple; tantôt c'est un malade arrivé à l'hôpital, épuisé par une longue marche, auquel il lave lui-même les pieds; tantôt c'est une femme protestante qui vient lui demander protection contre les persécutions domestiques d'une famille catholique, et dont il refuse de recevoir l'abjuration dans un moment où la reconnaissance l'entraîne à vouloir entrer dans le troupeau d'un si bon pasteur. On citerait cent traits de ce genre destinés à figurer peut-être un jour au dossier du procès de canonisation, mais parfaitement conformes au caractère de Pie IX et qui faisaient partie de sa vie journalière. Il pratiquait la douceur, la bienfaisance, d'abord parce qu'il était bienfaisant et doux, mais aussi parce que rien n'est plus agréable et salutaire; et encore parce que rien n'était mieux dans son rôle. Mais, si aimable que puisse être au dehors une telle figure, si grande que soit la séduction qu'elle exerce, il n'y a dans ces simples vertus, suffisantes aux fonctions et à l'honneur d'un humble prêtre, rien qui soit à la taille d'un pasteur et d'un prophète du genre humain.

Nous qui sommes catholique et qui, comme tel, gardons l'espoir que l'Église se retrempera dans les eaux salutaires d'un spiritualisme épuré, nous nous embarrassons peu que Pie IX soit proclamé bienheureux, c'est-à-dire offert pour ses vertus à l'admiration des hommes; mais nous souhaitons que la direction imprimée par lui à l'esprit catholique ne s'étende pas au delà de son règne; nous souhaitons que le nouveau pape soit un homme d'un esprit moins obstiné et d'une trempe plus masculine que l'excellent pontife qui vient d'entrer dans le repos — aussi doux avec la mort qu'avec la vie, aussi souriant dans l'agonie que dans le triomphe; aussi simple, aussi peu troublé dans sa foi devant le ténébreux abîme, qu'il pouvait l'être, enfant, dans les bras de sa mère, quand elle le consacrait « à Marie »!

L. Q.

ÉCONOMISTES ANGLAIS CONTEMPORAINS

Walter Bagehot.

De tout temps on a écrit volontiers sur la richesse. C'est Figaro qui dit : « Il s'élève une question sur la nature des richesses, et, comme il n'est pas nécessaire de *tenir les choses* pour en raisonner, n'ayant pas un sou, je fais un livre sur la valeur de l'argent et sur son produit net. » Bagehot, lui, tenait les choses au double sens du mot : il était en même temps théoricien et praticien, versé à fond dans la science des finances et associé d'une maison de banque. Mécanisme des banques, bienfaits et illusions du crédit, variations de l'intérêt, change international, crises monétaires, il avait vu tout cela dans les faits non moins que dans les livres.

Les premiers économistes, les physiocrates et Adam Smith avec eux, étaient surtout des théoriciens. Bagehot a fait d'Adam Smith ce joli portrait à la plume : « Le fondateur de la science des affaires était un des hommes les plus impropres aux affaires qu'il soit possible d'imaginer. C'était un gauche professeur écossais, en apparence tout bardé de livres et plongé dans les abstractions. Jamais il n'avait été mêlé à aucune affaire, et vraisemblablement, s'il s'était avisé d'entreprendre un commerce quelconque, il n'y aurait pas gagné une douzaine de sous. » Les physiocrates et Adam Smith écrivaient pour les savants, pour les philosophes ; leurs successeurs écrivent pour tout le monde. L'économie politique est devenue, suivant le mot de Bagehot, la « science des affaires », et il n'est peut-être pas mauvais qu'un économiste ait complété son éducation dans un comptoir de commerce ou une maison de banque.

C'est surtout comme rédacteur en chef du journal *the Economist*, que le nom de Walter Bagehot est resté populaire. Quand il avait succédé à son beau-père, M. James Wilson, dans la direction de l'*Economist*, il était merveilleusement préparé : on s'en aperçut bientôt, et le recueil, entre ses mains, prit une autorité nouvelle. Bagehot n'eut jamais rien d'un doctrinaire. Il traitait pratiquement des questions pratiques, mais il savait les traiter à un point de vue élevé.

Les biographes nous apprennent qu'il eut son heure, ou son quart d'heure, d'ambition politique. Il voulut entrer à la Chambre des communes, et il échoua. Doit-on le regretter ? Pour la Chambre des communes, peut-être ; non pour le public. L'homme politique eût fait tort à l'écrivain, la vie parlementaire l'eût plus ou moins absorbé, et nous y aurions perdu tel de ses écrits qui restera parmi les ouvrages classiques de l'économie politique. L'échec qu'on vient de rappeler,

Bagehot, sans doute, y fut sensible ; mais le travail dut le lui faire bientôt oublier. Le travail fut sa vie même. Il a étudié, il a écrit jusqu'au dernier jour : son livre posthume sur la dépréciation de l'argent a paru avec une préface inachevée ; il avait envoyé les premières pages à l'imprimerie, il n'a pu en corriger les épreuves.

Bagehot était dans toute la force du talent et de l'âge — cinquante ans à peine — lorsqu'il fut emporté par une maladie de quelques jours, au mois de mars dernier. Il mourut à Langport, comté de Somerset, dans la maison où il était né. Le rédacteur en chef de l'*Economist*, le collaborateur de la *Fortnightly Review* a laissé dans la presse anglaise un nom honoré de tous les partis : il était de ceux qui ne connaissent ni les complaisances banales ni les productives réclames (1).

I.

On sait que Lombard-Street est la rue des banquiers ou, comme on disait il y a trois cents ans, des Lombards. Un des meilleurs livres de Bagehot est intitulé *Lombard-Street*. Le titre était bien choisi pour un livre sur l'argent, sur son rôle et sa puissance économique (2). C'est cet ouvrage qui est devant nous, et l'écrit posthume sur la *Dépréciation de l'argent* (3); nous voudrions avec le lecteur feuilleter ces deux volumes, en nous arrêtant à quelques pages, à celles qui offrent le plus d'intérêt pour nous autres Français.

« Dans les pays, dit Bagehot, où il y a peu d'argent disponible et où ce peu ne se prête que tardivement, que difficilement, les commerçants entreprenants sont tenus en échec parce qu'ils ne peuvent se procurer immédiatement les capitaux nécessaires à leurs opérations, capitaux sans lesquels l'habileté, l'intelligence sont absolument inutiles. Aussi tous les débouchés *soudains* profitent-ils à l'Angleterre, ce qui est souvent en contradiction avec les probabilités rationnelles et les prédictions des philosophes. »

Bagehot, à l'appui de son dire, cite un exemple remarquable. Lors de l'ouverture du canal de Suez, beaucoup croyaient que Londres, Liverpool allaient cesser d'être le centre du commerce des Indes orientales. Il semblait que ce fût là une anomalie géographique que l'ouverture du canal allait corriger : « Les Grecs, disait Tocqueville, les Styriens, les Italiens, les Dalmatiens et les Siciliens sont les peuples qui doivent se servir du canal, de préférence à tous les autres. » A qui cependant le canal de Suez a-t-il surtout profité ? A l'Angleterre. Et pourquoi ? Parce que l'Angleterre a un plus grand capital disponible qu'aucun autre pays ; parce que le peuple anglais, mieux que tout autre, peut construire ces immenses vapeurs à hélice qui sont faits pour le canal, comme le canal est fait pour eux.

Il ne suffit donc pas à un grand pays d'avoir un outillage industriel, des approvisionnements de matières premières, et des usines, et des routes, et des chemins de fer, c'est-à-dire un capital immobilisé : il lui faut encore un capital disponible, une sorte de réserve nationale. Cette réserve, à quoi servira-t-elle un jour ? Peut-être à créer au loin des débouchés nouveaux, peut-être à couvrir le déficit d'une mauvaise récolte, peut-être aussi à défendre la patrie, à donner la victoire ou à payer la défaite.

II.

Que faut-il pour qu'il y ait une réserve nationale? Est-ce assez qu'un certain nombre de particuliers aient chacun sa petite réserve personnelle? Oui et non.

Il y a vingt ans, certain financier improvisé disait : « Nous avons tiré les pièces de cinq francs des bas de laine. » Là est toute la question. Si les pièces de cinq francs restent dans les bas de laine, si chacun enfouit son petit trésor dans l'ombre et le mystère, en quoi le pays sera-t-il plus riche? — L'épargne est réelle, dira-t-on, et le capital existe. Soit! Mais c'est une épargne latente, un capital stérile. Qu'au contraire, tous ces petits capitaux improductifs se trouvent réunis dans une seule main : on aura un capital dans le vrai sens du mot, un instrument de travail, et on pourra dire que la richesse publique s'est accrue d'autant. Ainsi — qu'on nous passe une comparaison qui n'est pas très-neuve, — un grand nombre de sources coulant paisiblement sont souvent inutiles : supposez la même masse d'eau tombant en une chute puissante, et voilà le mouvement pour toute une usine, la richesse pour toute une contrée.

En Angleterre, les petites sources ne sont pas perdues, elles se jettent dans des canaux nombreux et qui aboutissent à un même réservoir : ce réservoir est Lombard-Street.

Si l'année a été bonne pour les comtés agricoles, l'épargne se concentre dans les banques locales, et celles-ci envoient leur trop-plein à Londres, chez tel ou tel banquier du quartier des Lombards.

Si l'année a été mauvaise, les canaux tarissent peu à peu, et le niveau s'abaisse dans le réservoir commun : « Une mauvaise récolte enlève des millions en une seule année. »

Bagehot explique ainsi la fonction de Lombard-Street : « Il y a en Angleterre des régions entières qui ne savent comment employer leur argent. Aucun comté purement agricole ne peut employer son argent, car les économies d'un comté possédant de bonnes terres, mais n'ayant ni manufactures ni commerce, doivent excéder les placements solides qu'on peut faire dans ce comté... L'argent provenant ainsi des régions où se produit un surplus sert à escompter le papier des régions manufacturières. Les banques locales de comtés tels que le Somersetshire et le Hampshire font des dépôts chez les banquiers et chez les courtiers de Lombard-Street, et ceux-ci s'en servent pour escompter le papier du Yorkshire et du Lancashire. »

(1) Pour ces détails biographiques, nous avons consulté une excellente notice de M. de Fontpertuis (*Journal des économistes*, mai 1877).

(2) *Lombard-Street*, traduit en français. — 1 vol. in-18, Paris. Germer Baillière.

(3) *Some articles on the Depreciation of silver*. — 1 vol. in-8°. London, Henry S. King and Co.

III.

Ainsi, grâce à l'accumulation des capitaux dans Lombard-Street, le constructeur de Birmingham ou le filateur de Manchester emprunte, pour payer ses ouvriers, l'argent économisé aux quatre coins de l'Angleterre par des éleveurs, des cultivateurs ou des rentiers : on reconnaît ici cette universelle solidarité que l'économie politique a mise en lumière.

Dans je ne sais quelle comédie du répertoire moderne, un personnage disait : « Les affaires, c'est l'argent des autres », et ce mot était souligné par les rires et les applaudissements du public. L'auteur avait cru dire une grosse méchanceté, quand il n'énonçait qu'une vérité banale. Que fait le manufacturier dont la Banque d'Angleterre ou la Banque de France escompte le papier? Il travaille avec l'argent des autres. Que fait la Compagnie de chemin de fer qui émet des obligations pour étendre son réseau? Elle construit avec l'argent des autres. Qu'est-ce enfin que le crédit sous toutes ses formes, si ce n'est l'argent des autres? Et qu'y a-t-il de plus légitime, si cet argent est prêté sciemment, employé honnêtement?

Les progrès du crédit ont transformé le commerce. Jadis le haut commerce était dans les mains de quelques familles opulentes. Ainsi que la magistrature, le négoce avait son aristocratie. Telle maison de commerce était une sorte de charge qui se transmettait de père en fils. Comme type historique des grands négociants d'autrefois, on citera toujours ces riches bourgeois de Florence qui vivaient de la vie de l'esprit, aimaient les lettres, protégeaient les artistes, discutaient avec les philosophes, gouvernaient au besoin l'État et ne le gouvernaient point mal.

Dans notre société moderne, où tout s'est démocratisé, le commerce a suivi la loi commune. Cette *démocratisation* du commerce, plus sensible en Angleterre que partout ailleurs, avait vivement frappé Bagehot, et il y voyait la meilleure preuve du « pouvoir de Lombard-Street ». Nous allons essayer de résumer ce qu'on pourrait appeler la théorie du commerce démocratique.

Le commerce, en Angleterre, se fait en grande partie au moyen de capitaux empruntés, et cela dans des proportions telles, nous dit Bagehot, que bien peu d'étrangers peuvent s'en faire une idée. De petits commerçants disposent, par l'escompte, de capitaux souvent considérables. Bagehot nous montre tous ces nouveaux venus s'agitant, travaillant, luttant pour la vie, comme dirait leur compatriote Darwin; il nous les montre qui, au moyen de capitaux empruntés, « circonviennent et terrassent le vieux capitaliste ». Ce vieux capitaliste, qui est-il? C'est le grand négociant, possesseur d'une vaste fortune, et qui n'emploie que ses propres capitaux. Admettons qu'il ait un million et qu'il gagne dix pour cent, c'est-à-dire cent mille francs par an. Son concurrent, qui n'a qu'un médiocre capital, ne prétendra pas à un si gros bénéfice, et pourtant, grâce au crédit, il pourra acheter et vendre autant de marchandises que le grand capitaliste. Quelle sera leur situation à tous deux? L'un, qui emploie son propre capital, voudra gagner dix pour cent sur ce capital tout entier. L'autre, qui emploie un capital en partie lui appartenant, en partie emprunté, se montrera moins exigeant : il voudra peut-être aussi gagner dix pour cent sur son argent à lui, mais il se contentera d'un bénéfice moindre sur l'argent qu'on lui aura prêté à faible intérêt. Ainsi, d'après Bagehot, « le petit commerçant abaisse le prix de ses marchandises et chasse du marché le commerçant qui n'est plus de son époque, c'est-à-dire celui qui travaille avec son propre capital ». Ainsi encore, « la certitude de pouvoir se procurer de l'argent en escomptant du papier ou autrement, et cela à un taux d'intérêt modéré, fait que, dans le commerce anglais moderne, il y a une sorte de prime à travailler avec un capital d'emprunt, et une sorte de défaveur constante à se borner à son propre capital ».

En deux mots, les Médicis s'en vont; telle est la conclusion. La monnaie d'un Médicis aujourd'hui, c'est quinze ou vingt marchands qui ont un petit capital et un grand crédit. C'est ce qui fait dire à Bagehot que « la foule crasseuse des petits négociants a expulsé les princes marchands ». La foule crasseuse! voilà une vilaine épithète, et qui dénote quelque peu de mauvaise humeur. Eh quoi! philosophe, ne nous avez-vous pas montré vous-même que cette transformation est la conséquence des développements du crédit, et avez-vous donc oublié qu'il ne sert à rien de se mettre en colère contre le cours naturel des choses?

IV.

Après ce premier mouvement d'humeur, Bagehot prend assez bravement son parti de l'avénement des petits marchands; il analyse les suites du changement survenu dans le système commercial de son pays; il met en balance le bien et le mal, et, tout compte fait, il reconnaît de bonne grâce que c'est encore le bien qui l'emporte.

Dans le commerce du vieux temps, de bonnes relations s'établissaient entre marchands et clients. N'avons-nous pas entendu nos grand'mères regretter ces anciennes maisons où l'on s'adressait en toute confiance, où l'on achetait « les yeux fermés » ? En entrant dans un magasin connu, le client s'informait du prix du calicot et de la santé du dernier enfant. Le marchand, à son tour, se piquait d'honneur dans ses rapports avec un acheteur qui était presque l'ami de la maison. Ce qu'on cherchait alors, c'était une clientèle durable; aujourd'hui, c'est une clientèle nombreuse. Où êtes-vous, mœurs patriarcales d'un autre âge? La qualité des marchandises, on y regarde encore, sans doute; mais ce qu'on veut avant tout, c'est le bon marché, le bon marché quand même!

Il est bien entendu que je ne parle pas du commerce français, mais du commerce anglais, — et encore n'est-ce pas moi qui parle, c'est Bagehot : « Si nous étudions avec soin, dit-il, la cause de la réputation moins bonne des articles anglais, nous nous apercevons que la perte de cette réputation provient des hommes nouveaux qui ne possèdent que peu de capitaux et qui ne subsistent que par l'escompte. A ces

hommes, il faut des affaires immédiates ; or, pour s'assurer ces affaires, ils fabriquent des articles inférieurs. Ils comptent sur le bon marché, et ils ont raison. »

Voilà le revers de la médaille ; voici l'endroit. Il n'y a pas, dans toute l'Europe, un pays aussi actif, aussi *éveillé*, pour employer le mot de Bagehot, que l'Angleterre. Le nombre des hommes travaillant par eux-mêmes et pour eux-mêmes y est plus grand que partout ailleurs. Qu'il y en ait quelques-uns parmi eux qui se montrent moins scrupuleux que des « princes marchands », cela est possible ; mais la masse, la grande masse est honnête et laborieuse. Leur capital, à ces petits marchands, est le fruit du travail et de l'épargne ; leur crédit, ils le doivent à une longue probité. Supprimez par la pensée vingt petits marchands d'aujourd'hui, et remplacez-les par un grand négociant d'autrefois ; au lieu de vingt individus ayant chacun son activité propre, son initiative, sa responsabilité, c'est un seul qui vous restera : croyez-vous que le pays gagne au change ?

Ce n'est pas tout. Bagehot fait remarquer que « le commerce des grands négociants tend perpétuellement à devenir de plus en plus routinier ». Sauf des exceptions respectables, l'homme qui a conquis une situation, celui qui a assuré son avenir et l'avenir de ses enfants, se sent peu porté vers les changements. A quoi bon un changement, c'est-à-dire un effort? Ce qui était bien hier n'est-il pas bien aujourd'hui? L'homme nouveau, qui a son chemin à faire dans le monde, ne raisonne pas de la sorte. Celui-là n'épargne ni son temps ni sa peine; il travaille sans cesse, il est à l'affût des nouveautés ; il interroge, il cherche, il invente. Le caractère démocratique du commerce anglais, conclut Bagehot, est le secret de sa vie, « car ce caractère contient la *tendance à la variation*, principe du progrès dans l'ordre social aussi bien que dans le règne animal ».

V.

Lombard-Street est le cœur de ce commerce anglais dont Bagehot nous a fait le tableau. Le cœur humain envoie du sang dans toutes les parties de l'organisme ; Lombard-Street envoie de l'argent dans toutes les provinces de l'Angleterre. Veut-on savoir l'état du commerce anglais, ce n'est pas dans une ville commerçante qu'il faut aller, ce n'est pas à Liverpool ou à Southampton ; c'est à Lombard-Street. Là est la force initiale qui fait circuler partout la chaleur et la vie ; c'est là aussi que se ressent le contre-coup de tous les troubles, de tous les accidents de la circulation. Tantôt c'est un mouvement calme et régulier, tantôt précipité et fiévreux. Et il semble qu'il y ait une sorte de périodicité dans la succession des accidents, des crises économiques ; si bien que quelques personnes ont tenté d'en découvrir la loi, et qu'on a été jusqu'à dire qu'il fallait s'attendre, tous les dix ans, au retour d'une crise nouvelle.

Comment se fait-il qu'à de certaines époques tous les commerçants se déclarent satisfaits, et qu'à d'autres ils n'aient qu'une voix pour se plaindre ? D'où vient ce que Bagehot, dans un style figuré, appelle le flux et le reflux de l'industrie? Que sont ces vagues d'une espèce nouvelle qui apportent avec elles le bien-être et la prospérité et ne laissent, quand elles se retirent, que le désastre et la ruine? Si nous en croyons l'auteur de *Lombard-Street*, on ne donne pas en général de ces faits une explication suffisante, parce qu'on ne tient pas assez compte du rôle que joue *le temps* dans les choses du commerce et de l'industrie. Ce rôle, Bagehot essaye de le formuler en deux principes. En premier lieu, « les marchandises étant produites en vue d'échanges, il importe que ces échanges aient lieu le plus rapidement possible ». En second lieu, « l'occupation d'un fabricant étant de produire ce dont les autres ont besoin et non ce dont il a besoin lui-même, il importe qu'il puisse toujours trouver sans effort, sans délai et sans incertitude, d'autres personnes qui aient besoin de ce qu'il fabrique ».

Voilà, dira-t-on, deux principes qui peuvent se passer de démonstration : ce sont, en effet, des axiomes comme ceux qu'on rencontre au seuil de la géométrie, et ils n'ont de valeur, comme les axiomes géométriques, que par les conséquences qu'on en peut tirer. Ces conséquences, quelles sont-elles ? Supposons les deux principes réalisés d'une façon absolue : tout homme, commerçant, ouvrier, savant, artiste, saura comment diriger son activité ; il fera précisément ce que le consommateur demande, rien de plus, rien de moins. Tout produit intellectuel ou matériel sera immédiatement échangé contre un produit de valeur égale. Plus d'arrêt dans les ateliers, plus d'encombrement dans les magasins. Ni capital inactif ni travail perdu. La communauté produira tout ce qu'elle peut produire avec le capital et le travail dont elle dispose. Enfin les deux classes de producteurs — capitalistes et travailleurs — seront aussi riches qu'ils peuvent l'être, puisque la somme des produits à partager entre eux sera aussi grande que possible.

Toute la théorie des époques de prospérité tient dans les deux principes de Bagehot. Sans doute, ces principes ne se réalisent jamais d'une façon absolue, comme nous l'avons supposé; mais ils se réalisent assez, à de certains moments, pour que la quantité soit bien petite du capital inactif et du travail perdu. Alors on dit que le pays est florissant, ce qui signifie que toutes les forces vives du pays ont trouvé leur emploi: il faut très-peu de temps au travailleur pour trouver celui qui a besoin de travail, très-peu de temps aux produits pour s'échanger contre d'autres produits.

Quand la production est arrivée ainsi à son maximum, une industrie ne peut souffrir sans que toutes les autres en ressentent quelque chose. Si c'est l'industrie A qui est atteinte, voilà tout un groupe de capitalistes et de travailleurs qui achètent en moins grande quantité les produits des industries B, C, D. Celles-ci souffrent à leur tour, et ceux qui vivent des industries B, C, D, achètent en moins grande quantité les produits de l'industrie A. On entrevoit dès lors toute une série d'actions et de réactions qui se multiplient les unes par les autres. Ici encore le temps joue son rôle. Une crise économique n'éclate pas comme un coup de tonnerre dans un ciel d'été : il faut du temps, beaucoup de temps, pour que le mal,

qu'on a d'abord souffert en silence, apparaisse enfin à tous les yeux. C'est peu à peu que le nombre des acheteurs a diminué, peu à peu que le nombre a augmenté des travailleurs sans emploi. Un jour la production s'arrête. On a mis des années à descendre la pente, on mettra des années à la remonter.

VI.

Les époques de grande prospérité sont en général des époques de crédit facile. Il y a beaucoup de capitaux disponibles, Lombard-Street abaisse le taux de l'intérêt, et il se passe un fait qu'on peut exprimer de deux manières différentes suivant qu'on regarde par l'un ou l'autre bout de la lorgnette : c'est la dépréciation des métaux précieux, ou l'élévation du prix des marchandises. Les producteurs, trouvant à emprunter plus aisément, empruntent davantage. Une excitation nerveuse s'empare de l'industrie ; les usines sortent de terre comme par enchantement ; il semble, pour parler comme Bagehot, que « la baguette d'un magicien pousse le pays en avant ». Une prospérité aussi brusque est-elle toujours de bon aloi ? — Oui, en tant qu'elle repose sur une plus grande production de choses utiles, sur une plus grande rapidité dans les transports et les échanges. — Non, en tant qu'elle repose sur une élévation générale des prix, élévation purement nominale : tout producteur, en effet, achète et vend, et ce qu'il gagnera comme vendeur, comme acheteur il le perdra.

La prospérité industrielle, dans ce qu'elle a de réel, est exposée déjà à bien des chances. Tout le bien-être créé par plusieurs années de travail et d'épargne, une mauvaise récolte dans le monde entier, une seule peut l'anéantir. Il n'est même pas besoin de supposer ce cas extrême, et le plus souvent, pour abattre l'industrie, c'est assez des coups qu'elle se porte à elle-même. Par une illusion naturelle, les producteurs tendent toujours à s'exagérer les besoins de la consommation : il semble qu'on ait tout fait quand on a produit autant qu'on pouvait produire, et on oublie que la ruine est au bout d'une production exagérée.

Si la prospérité vraie a ses hasards, que dire de celle qui n'est qu'apparente, de celle qui n'a d'autre source qu'une élévation générale du prix des choses ? Il y a, par exception, deux classes d'individus qui, les uns, éprouvent une perte réelle, les autres, retirent un réel bénéfice de l'élévation des prix. Ceux qui perdent, ce sont les rentiers vivant d'un revenu fixe : ceux-là sont toujours acheteurs sans être jamais vendeurs. Ceux qui gagnent, ce sont les producteurs qui, avant l'élévation des prix, avaient employé leur capital en achat de marchandises : ceux-ci, pendant un certain temps, sont vendeurs sans être acheteurs. Mais, pour le marché économique vu de haut, il n'y a ni perte ni bénéfice, il n'y a qu'un simple changement de nomenclature. Seulement, comme conséquence de la nomenclature nouvelle, il faut un plus grand fonds de roulement pour faire un même commerce ; or le commerce, loin de rester stationnaire, grandit rapidement dans ces moments d'activité et d'espérance universelle : il s'ensuit que le capital disponible, quelque abondant qu'il ait été au début, un jour se fait rare, que le taux de l'intérêt se relève, qu'il devient de plus en plus difficile d'emprunter et qu'une sorte d'engourdissement succède à une vie factice.

La crise est d'autant plus grave que les commerçants et les manufacturiers ne sont pas seuls atteints. Dans les premiers temps, le bruit de leurs bénéfices réels ou imaginaires a troublé plus d'un homme qui de sa vie n'avait songé aux affaires, plus d'un qui s'est écrié tout à coup : « Et moi aussi je veux m'enrichir ! » La fièvre gagne les plus sages : ils s'accrochent à la roue de la Fortune, comme les fanatiques de l'Inde qu'on voit suspendus au char sacré et qu'un tour de roue va écraser ! Qui n'a connu de ces honnêtes rentiers qui ont rêvé un jour de doubler, de tripler leurs revenus, et n'ont réussi qu'à perdre leur capital ? Oh ! quand les capitaux sont abondants et le crédit facile, les affaires ne manquent pas qui promettent des résultats fantastiques. Alors apparaît ce que Bagehot appelle la « manie des placements », qui pousse les gens vers les placements les plus détestables. Manie bien vieille, en vérité ; car, sans vouloir remonter plus haut, nous la trouvons sous le règne de Guillaume III aussi vivace que de nos jours. Il y avait, à cette époque, paraît-il, beaucoup de gens qui économisaient et ne savaient comment placer leurs économies : afin de les y aider, de bonnes âmes fondèrent un certain nombre de Sociétés plus excentriques les unes que les autres. Que le lecteur nous permette de citer, d'après Macaulay, un exemple curieux :

« Il se forma, sous le titre pompeux de Compagnie royale des Académies, une Société qui entreprit de donner à bas prix une éducation libérale aux jeunes gens. Cette Société annonçait en termes ronflants que les administrateurs de la Compagnie royale des Académies s'étaient assuré les services des professeurs les plus distingués dans toutes les branches de la science, et qu'ils étaient sur le point d'émettre vingt mille billets à vingt shellings chacun. Il y aurait une loterie avec deux mille lots. Les heureux gagnants devaient apprendre, aux frais de la Compagnie, le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'espagnol, les sections coniques, la trigonométrie, le blason, la vernissure en laque, les fortifications, la tenue des livres et l'art de jouer du théorbe. »

Après s'être rendu compte de ces deux phénomènes qu'on nomme, l'un prospérité économique et l'autre crise économique, on peut dire avec Bagehot : « Nous cesserons d'être surpris que Lombard-Street soit soumis à ce que l'on pourrait appeler des cycles, maintenant que nous comprenons qu'il est exposé à de terribles alternatives produites par des causes contraires. » Que faut-il, en effet, pour que de nouvelles fautes soient commises ? Le temps d'oublier les fautes passées.

VII.

Et le remède ? dira-t-on ; n'en est-il pas à ces crises dont le retour nous menace périodiquement ? Est-ce en vain que la science, par ses voix les plus autorisées, continuera de signaler les causes, d'analyser les effets de toutes les perturbations

économiques? et nous faudra-t-il toujours, comme des êtres passifs, courber le front sous cette fatalité singulière qui fait que les jours de plus grande prospérité ont pour lendemains les jours de plus grands revers?

Cette question nous ramène à une autre question, que nous n'avons fait qu'effleurer au début de cet article : la nécessité d'une réserve. Ce qu'il faut faire, demandons-le à l'ouvrier prévoyant qui a appris à ses dépens ce que c'est que le chômage, qui épargne lorsque les salaires sont élevés et qui, jour par jour, denier par denier, se crée une ressource pour les heures mauvaises. Voilà le meilleur conseil et la meilleure leçon; mais il n'est pas toujours facile de les suivre. « L'argent, dit très-bien Bagehot, ne sait pas se conduire lui-même. » Les capitaux sont inconscients, et une sorte d'instinct les pousse vers l'entreprise, souvent vers l'aventure. Qui donc les conduira, et, quand ils se précipitent, qui saura les modérer? Nous l'avons dit, les réserves de toute l'Angleterre arrivent aux mains des banquiers de Lombard-Street; mais il y a une institution qui est le banquier des banquiers et à qui on confie la réserve des réserves : cette institution est la Banque d'Angleterre. C'est elle et elle seule qui peut, en abaissant ou en élevant le taux de l'intérêt, en augmentant ou en diminuant les facilités du crédit, régler le mouvement des capitaux, tantôt pour l'accélérer, tantôt pour le ralentir.

La tâche n'est pas sans difficulté. Tant qu'il s'agit d'accélérer le mouvement, personne ne se plaint; mais veut-on le ralentir, aussitôt deux vastes clameurs s'élèvent. Là-bas, c'est le chœur des commerçants : « Eh quoi! disent-ils, c'est ainsi que vous entendez le crédit! Vos caisses regorgent, et vous nous refusez l'argent dont nous avons besoin! En vérité, vous manquez au premier de vos devoirs, qui est de venir en aide au commerce anglais. » — Ici, ce sont les actionnaires mêmes de la Banque qui s'écrient : « A quoi pensez-vous d'être si prudents et pourquoi garder tous ces capitaux dont vous n'avez que faire? Comment! vous laissez dormir tant d'argent, quand vous en pourriez tirer un bon intérêt! Prêtez, prêtez le plus possible : c'est le moyen de nous donner de gros dividendes, et nous donner de gros dividendes est le premier de vos devoirs ». — Pour résister, il ne suffit pas aux administrateurs de la Banque d'Angleterre d'être intègres, d'être sages et clairvoyants : il leur faut encore une certaine énergie. Il leur en faut pour rester sourds aux cris de l'intérêt privé et pour n'écouter que l'intérêt public, qui exige le maintien d'une forte réserve toujours disposible. C'est le seul moyen, en effet, non de supprimer le mal, mais de l'atténuer beaucoup, — ce qui est à peu près tout ce qu'on peut demander à la prudence humaine.

Nous ne voudrions pas fatiguer le lecteur de détails techniques, qui d'ailleurs ne seraient pas ici à leur place. Nous nous contenterons de citer quelques réflexions de Bagehot. Ces réflexions destinées aux financiers d'outre-Manche, plus d'un financier du continent en pourrait faire son profit :

« Au point de vue de sa sécurité, tout notre système de crédit dépend de la Banque d'Angleterre. La question de savoir si l'Angleterre *sera solvable ou non* dépend de la sagesse des administrateurs de cette Compagnie par actions. On peut crier à l'exagération, mais c'est là l'exacte vérité. Toutes les banques dépendent de la Banque d'Angleterre, et tous les négociants dépendent de quelque banquier... Ces considérations nous mettent à même d'estimer à sa juste valeur la responsabilité qui incombe à la Banque d'Angleterre, étant donné notre système de banque, et la responsabilité qui, dans tous les systèmes, incombe à la banque ou aux banques qui détiennent la réserve en espèces ou la réserve en papier-monnaie remboursable en espèces ».

VIII.

Nul mieux que Bagehot ne sut distinguer la science pure de la science appliquée. Se préoccuper de ce qui peut être plutôt que de ce qui devrait être, telle semble avoir été sa devise : de là le caractère positif de tous ses écrits d'économie politique. Le livre sur la *Dépréciation de l'argent* nous fournit la meilleure preuve de cette tournure d'esprit. Bagehot, partisan en principe du système monométallique, exprime cependant cette opinion que la France, dans l'état actuel des choses, fera bien de conserver son système bimétallique :

« Il est permis de douter, dit-il, que la France soit maintenant préparée à abandonner le système bimétallique. Ce serait là une opération très-coûteuse. La quantité de pièces de cinq francs existant en France est probablement très-grande, et si on les démonétisait, il faudrait les remplacer par des pièces d'or, ce qui, nous le voyons par l'exemple de l'Allemagne, n'est pas une tâche facile. En outre, jusqu'en 1880, la France est liée par une convention monétaire avec l'Italie, la Suisse et la Belgique, et elle ne peut changer de système que si ces nations y consentent. Même après 1880, il ne lui conviendrait pas d'abandonner ce qu'on appelle l'*Union latine*... Aussi de réels adversaires du système des deux métaux, comme nous le sommes nous-mêmes, peuvent se demander si c'est le moment de l'abandonner. En fait, les gouvernements qui entreprennent de substituer l'or à l'argent éprouvent actuellement une grande difficulté, tant à se procurer de l'or qu'à employer leur argent (1). »

Dans ce passage, nous retrouvons Bagehot tout entier. Il croit que notre système est mauvais en soi, et cependant il nous engage à n'en pas changer jusqu'à nouvel ordre : ce n'est pas à la vérité absolue des principes qu'il s'attache, c'est à la possibilité de les appliquer avec avantage dans un cas déterminé. Mais, dira-t-on, n'y a-t-il pas quelque inconvénient à toujours regarder les choses du côté pratique, et l'esprit qui s'enferme dans l'étude des faits concrets ne perd-il pas tôt ou tard la notion des idées générales, le sens des hautes vérités? Ce n'est certes pas le cas de Bagehot : il suffit, pour s'en convaincre, de lire ses deux ouvrages sur *les Lois scientifiques du développement des nations* (2) et sur *la Constitution anglaise* (3).

---

(1) Voy. *Some articles on the Depreciation of silver*, p. 24 et 25. — Voy. aussi sur le même sujet une étude de M. Anatole Dunoyer dans la *Revue* du 16 décembre 1876.

(2) *Lois scientifiques du développement des nations* (traduction française). — 1 vol. in-8°, Paris. Germer Baillière.

(3) *La Constitution anglaise* (traduction française). — 1 vol. in-18. Paris. Germer Baillière.

Le vrai titre du premier ouvrage était *Physics and Politics*. Ce titre indiquait bien la pensée de l'auteur : transporter la méthode des sciences naturelles dans le domaine de la science sociale. Œuvre savante et originale, tantôt admirée, tantôt critiquée, et que nous n'avons pas à apprécier : répétons seulement, après les juges les plus compétents, qu'elle témoigne d'un esprit rompu à toutes les études de l'histoire et à toutes les spéculations de la philosophie.

Que dire du livre sur *la Constitution anglaise* qui n'ait été dit avant nous? On se demande, en lisant ce volume, où est le praticien, l'homme d'affaires, le journaliste qui, chaque semaine, écrivait plusieurs colonnes sur les finances ou sur le commerce pour les négociants de la Cité; où est l'historien philosophe qui tout à l'heure tentait de découvrir les lois abstraites du mouvement des sociétés. C'est un homme nouveau qui est devant nous et qui, avec l'indépendance du penseur, avec la raison du politique, nous retrace le mécanisme simple et harmonieux de la Constitution anglaise; Constitution à part, en vérité, car elle est écrite dans les traditions, dans les mœurs, dans l'histoire du pays, dans le cœur des citoyens.

Ainsi, par une vie consacrée aux plus importants travaux, par la réunion des facultés les plus diverses, Bagehot avait justifié d'avance les regrets unanimes de ses compatriotes. Pour nous, le meilleur hommage que nous puissions lui rendre, c'est d'étudier ses ouvrages, où nous trouverons à apprendre plus d'une vérité utile. Lisons ses livres d'économie politique, lisons son livre de philosophie historique et son livre sur *la Constitution*. Ce dernier écrit est vivant entre tous; il est animé, de la première à la dernière page, par le sentiment le plus vif chez tout Anglais, je veux dire l'amour de la liberté, non de cette prétendue liberté qui consisterait à tout remettre en question chaque jour, à discuter sans cesse les principes les plus évidents, à calomnier les individus, à insulter aux institutions, — mais de la liberté vraie, de la liberté durable, qui n'est autre chose que le respect de la loi par tous et pour tous.

PAUL LAFFITTE.

UN ÉCRIT POSTHUME DE PROSPER MÉRIMÉE

Deux notices sur Cervantès et deux traductions de Don Quichotte.

Les œuvres posthumes d'un écrivain illustre ont généralement le privilège d'éveiller une curiosité plus vive que les œuvres publiées de son vivant : de là, au moins en partie, l'empressement avec lequel une grande revue vient d'accueillir une notice de Prosper Mérimée sur *la Vie et l'Œuvre de Cervantès*, reproduite depuis, à titre d'introduction, en tête d'une nouvelle traduction de *Don Quichotte*, par M. Lucien Biart (1).

Cette fois, les curieux ont été déçus : la notice de Mérimée ne révèle que les qualités habituelles de l'auteur. C'est l'œuvre d'un littérateur agréable et exercé, érudit sans prétention, et dont la critique historique a le don de toujours instruire sans jamais ennuyer.

La biographie de Cervantès est reconstituée, dans cette notice, aussi complètement que le permet le petit nombre de renseignements authentiques qu'on a pu recueillir après coup sur sa vie; car on n'ignore pas que le génie du plus grand écrivain de l'Espagne ne fut apprécié à sa juste valeur que longtemps après sa mort, alors qu'il était trop tard pour retrouver les traces souvent effacées de son existence héroïque et aventureuse. C'est avec une peine infinie qu'on est parvenu à démêler progressivement, au milieu d'un chaos de traditions et d'anecdotes apocryphes, les particularités les plus saillantes d'une vie qui paraît avoir été féconde en grandes choses. Il n'y a pas longtemps qu'on a découvert la ville qui a eu l'honneur de lui donner le jour (Alcala de Hénarès), honneur que sept autres villes s'étaient longtemps disputé, à l'instar des sept villes grecques qui se disputaient le berceau d'Homère. Quant au tombeau de Cervantès, on ne sait pas encore où il est placé. On regrette également d'ignorer la plupart des détails de son enfance, et on rencontre, surtout dans la dernière partie de sa vie, nombre de lacunes qu'il faut sans doute désespérer de pouvoir jamais combler. Mais on sait quel fut son héroïsme de soldat, surtout à la bataille de Lépante; on connaît sa grandeur d'âme dans le long et cruel esclavage qu'il eut à subir en Afrique; on entrevoit la noble fierté avec laquelle il supporta, sans jamais se plaindre, une vie toujours pauvre et rendue plus pénible par de lourdes charges de famille qui nous ont peut-être privés d'autres chefs-d'œuvre. Cela suffit à attester que dans Cervantès le caractère de l'homme fut à la hauteur du génie de l'écrivain.

Non-seulement Prosper Mérimée a fait de Cervantès une biographie consciencieuse et complète; mais les jugements qu'il porte sur ses œuvres diverses sont remarquables. Ils sont conformes, au reste, à l'appréciation depuis longtemps émise par la saine critique littéraire, qui tire de pair, comme chefs-d'œuvre inimitables, les *Nouvelles Exemplaires* (*Novelas Ejemplares*) et surtout le *Don Quichotte*, sans accorder la même admiration aux autres écrits du même auteur, et sans s'extasier outre mesure sur ses poésies et sur ses compositions théâtrales, bien mortes en France depuis les imitations, mortes elles-mêmes, que l'engouement espagnol avait provoquées chez nous avant la majestueuse apparition du *Cid*.

Un écrit de plus du populaire auteur de *Columba*, c'est à coup sûr une recommandation suffisante pour assurer le succès de la traduction qui paraît sous ses auspices.

Il nous semble juste cependant de ne pas laisser, à ce propos, rejeter dans l'oubli une autre notice sur Cervantès et une autre traduction du *Don Quichotte*, qui ont, elles aussi, leurs incontestables qualités et auxquelles le public français et européen a fait et fait encore l'accueil le plus flatteur. Nous voulons parler de la traduction et de la notice de M. Louis

(1) Paris, J. Hetzel, 1878. — 4 vol. in-18.

Viardot, qui, reproduites dans plusieurs langues, ont eu une quantité considérable d'éditions en tous formats, depuis l'in-folio de luxe, destiné aux riches bibliothèques, avec les magnifiques illustrations de Gustave Doré (1), jusqu'au modeste, mais commode in-18, à l'usage des poches du lecteur assidu, en passant par l'in-8°, orné des dessins de Tony Johannot, dont les clichés, si nous ne nous trompons, ont précisément été utilisés pour l'édition du *Don Quichotte* récemment publiée, à l'usage de la jeunesse, par le même M. Lucien Biart.

Cuique suum. Prosper Mérimée déclare, à la fin de sa notice, que M. Lucien Biart lui paraît avoir donné « une idée juste *enfin* du style de Cervantès ». — Loin de nous la pensée de prétendre infirmer la haute compétence qui a dicté cet éloge; mais nous en appelons à M. Biart lui-même : ne lui semble-t-il pas, comme à nous, que ce petit mot, cet *enfin* qui s'intercale si gaillardement dans la phrase, s'il n'est pas échappé à la plume de Mérimée par inadvertance, s'il est intentionnel, affiche trop de dédain pour les traductions qui ont précédé la sienne et pour la traduction de M. Louis Viardot en particulier? — Appréciation personnelle de Mérimée, dira-t-on. — Sans aucun doute; mais il n'en est pas moins un peu excessif de faire valoir une œuvre nouvelle, quelle qu'en soit la valeur, au détriment d'une œuvre analogue dont le mérite a été consacré par le succès; et nous ne ferons pas à la traduction de M. Biart l'injure de supposer qu'on avait besoin, pour la faire réussir, de paraître cacher une traduction rivale avec laquelle la sienne est appelée, en somme, à soutenir la comparaison.

D'autre part, nous comprenons fort bien que M. Lucien Biart, par un juste échange d'éloges réciproques, affirme que l'étude de Mérimée est « *la plus* complète qu'on ait faite en France sur la vie et l'œuvre de Cervantès ». Mais qui sait si Mérimée lui-même, connaissant la notice de M. Viardot, n'eût pas hésité à se servir, pour qualifier sa propre étude, d'un superlatif aussi absolu? Ne nous apprend-il pas, au commencement de son écrit, qu'il emprunte ses documents à deux érudits espagnols, don Martin Fernandez de Navarette, dont la *Vie de Cervantès* parut en 1819, et don Jeronimo Moran, dont la notice fut jugée digne de figurer en tête de la belle édition de Cervantès publiée par les soins de l'Académie espagnole en 1832? Il ne nous paraît pas que ces deux biographies de Cervantès aient été inconnues à M. Viardot, et si nous comparons son travail à celui de Mérimée, nous sommes embarrassé pour décider lequel est le plus consciencieux et le plus complet. Si l'on prend la peine de juxtaposer, en quelque sorte, les deux notices, on voit qu'elles ne se débordent mutuellement que par quelques côtés de détail, d'une importance toute secondaire.

Dans l'une et dans l'autre, on retrouve sensiblement les mêmes faits admis comme certains, les mêmes anecdotes rejetées comme apocryphes. Il est vrai de dire pourtant que le scepticisme critique de Mérimée se montre parfois moins affirmatif que la confiance admirative de M. Viardot sur certains détails controversés; mais il ne nous déplaît pas que l'on admire un génie illustre même dans les traditions, quelquefois douteuses, qui paraissent ajouter de la grandeur aux particularités de sa vie; et c'est avec regret, non avec complaisance, que le chercheur doit se résigner à mettre le vide d'une lacune à la place de ces légendes au caractère merveilleux qui encadrent si bien la noble figure d'un grand homme.

Quant aux appréciations littéraires de nos deux critiques, elles ne diffèrent également que sur des points de médiocre importance, qu'il serait sans grand intérêt de rapprocher ici. A ce propos, nous devons savoir gré à Prosper Mérimée d'avoir modifié son jugement sur cette pauvre continuation du *Don Quichotte* qui a été attribuée à Avellaneda. Dans une ancienne préface écrite pour la traduction de M. Filleau-Saint-Martin, Prosper Mérimée semblait louer l'œuvre d'Avellaneda avec un excès d'indulgence dont il s'est heureusement départi dans sa notice posthume. Il est d'accord maintenant avec M. Viardot sur ce point intéressant, et il qualifie durement le piètre émule de Cervantès : « C'était, dit-il, un singe qui imitait un homme. »

En somme, nous accueillons avec plaisir la traduction de M. Lucien Biart et la notice qui la précède. Quand il s'agit d'un de ces génies qui sont, comme Cervantès, les maîtres de l'esprit humain, il faut toujours se féliciter de voir leurs chefs-d'œuvre répandus avec la profusion la plus abondante, et ce n'est pas nous qui nous plaindrons d'avoir désormais entre les mains deux excellentes traductions de *Don Quichotte* au lieu d'une.

A. Cordier.

(1) Paris, Hachette et Cie.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La librairie Jousset annonce une série d'éditions nouvelles des classiques français qui seront publiées sous la direction de M. Paul Albert. Deux volumes ont déjà paru : *le Théâtre de Racine* (1), avec une étude biographique et une notice critique en tête de chaque tragédie par le directeur, opérant lui-même. La chose vaut qu'on s'y arrête, car ce qui sort de cette plume ennemie du convenu n'est jamais ni vulgaire ni banal. M. Paul Albert fait profession de fuir les larges routes battues où la critique moins hardie voyage paisiblement sans accidents ni aventures. Mais le beau plaisir de refaire le chemin qu'a fait La Harpe, de s'arrêter au sommet des mêmes côtes pour embrasser les mêmes horizons en poussant les mêmes cris d'admiration! Il y a un certain nombre de *Guides Conty* en littérature. Bon pour les petits bourgeois de la critique! Pour les artistes, l'imprévu, la

(1) *Les Classiques français*, édition nouvelle publiée sous la direction de M. Paul Albert. — *Théâtre de Racine*, par Paul Albert. — 2 volumes. Paris, 1878. G. Jousset.

fantaisie, la joie de la découverte personnelle, la pointe vers les petits coins inexplorés. Il n'y a pas de route, pas même de sentier! On s'en fraye un à travers les broussailles, dût-on s'écorcher un peu les mains. Cet esprit d'aventure vient d'une confiance généreuse en ses forces, et on ne peut que l'approuver, car, en ouvrant des voies nouvelles, il élargit le domaine de la critique.

Renouvelons et rajeunissons : telle pourrait être la devise de M. Paul Albert. Quand il a étudié le XVIIIe siècle, il a rafraîchi la matière en jugeant les œuvres moins d'après leur valeur littéraire que d'après le service rendu à l'humanité, à l'émancipation des esprits, à la cause de la liberté. Je l'ai constaté alors; je lui reprochais même d'oublier un peu trop la question d'art et d'être trop disposé à trouver beau ce qui était utile. Il semble qu'il ait renoncé à se placer à ce point de vue. Bien plus, il cherche querelle à ceux qui s'y étaient placés avant lui. Ainsi, quand il entend le grand Arnauld déclarer *Esther* supérieure à *Athalie* parce qu'il s'y trouve beaucoup plus de choses édifiantes et très-capables d'inspirer la piété : « Est-ce là un jugement littéraire? » réclame-t-il avec une grande justesse. Nous voilà donc maintenant du même avis : dans une œuvre d'art, c'est l'art qui doit nous préoccuper avant tout; le reste ne vient que comme accessoire et par surcroît. Mais si M. Paul Albert a renoncé à ce procédé pour rajeunir les sujets, on peut être assuré qu'il en aura choisi un autre. Quel est-il? Comment est-il arrivé à parler du XVIIe siècle en homme du XIXe? Le voici.

Ce qui donne l'air et le ton moderne à chacune de ses notices, c'est un aimable mélange de critique et de *reportage*. En lisant l'étude sur *Britannicus* ou *Bajazet*, vous croyez lire un article sur la pièce d'hier dans le journal d'aujourd'hui. C'est l'usage, en effet, de ne se plus borner à un jugement littéraire sur l'œuvre dramatique; on nous révèle en même temps les petites anecdotes friandes, les indiscrétions et les commérages; on nous donne de précieux détails sur les toilettes des actrices; on nous fait savoir que tel acteur était mécontent de son rôle et l'a joué après sommation d'huissier; s'il y a eu un bon mot commis dans les couloirs ou dans les coulisses, on nous le répète. Dans certains journaux même, deux rédacteurs sont affectés à la double besogne. A côté de M. Vitu, il y a « le Monsieur de l'orchestre ». Telle est la mode du jour. Eh bien! M. Paul Albert est à lui tout seul M. Vitu et le Monsieur de l'orchestre. Il s'est informé auprès de Subligny, de Boursault, de Robinet, de Visé, et aucun petit détail n'est ignoré de lui. Le public est froid pour *Britannicus*? C'est qu'il y a eu dans la journée une exécution en Grève, et que la tragédie du jour a nui à celle du soir. Et puis Floridor, vous savez bien, Floridor, le beau Floridor, le sympathique Floridor, on est mécontent qu'il joue Néron; on ne veut pas détester l'aimable Floridor. Et Floridor abandonne son rôle de Néron, et l'acteur qui le remplace est une médiocrité. C'en est assez pour que *Britannicus* soit compromis. — Voulez-vous connaître le costume de Roxane? M. Paul Albert a là-dessus d'intéressants détails qu'il tient du très-exact Robinet. Et le mot de Mme de Sévigné sur *Bajazet*? Le voici! Et l'histoire des deux sonnets de *Phèdre*? Écoutez encore! — Maintenant parlons bas, car ceci doit se dire à l'oreille. La jeune saint-cyrienne qui conduisait le chœur dans *Esther*... vous vous rappelez? Eh bien! elle vient de quitter Saint-Cyr et elle a été forcée de se marier sans tarder. Il n'était que temps. Mme de Maintenon a quelques remords.

La plupart de ces détails ont leur importance : ils font comprendre parfois ce que n'expliqueraient qu'insuffisamment de longues dissertations littéraires. Nous avons, en outre, le plaisir de nous voir transportés en plein XVIIe siècle; nous voilà devenus contemporains de Racine, *Andromaque* prend un air d'actualité. Je ne blâme donc aucunement la méthode de M. Paul Albert; je constate ce qu'elle a de nouveau et de rajeunissant. Pourquoi ce qui nous passionne quand il s'agit de la *Niniche* de M. Hennequin ne nous intéresserait il pas quand il s'agit de l'*Iphigénie* de Racine? Mais ce n'est pas là la seule saveur moderne de l'édition nouvelle. C'est une tradition de parler des chefs-d'œuvre du grand siècle avec une sorte de gravité digne, d'un ton doctoral et solennel; on ne critique pas, on pontifie. M. Albert, lui, ne pontifie point. Il a un grand respect au fond du cœur, tout au fond; mais il ne veut point se donner l'air d'un pédant d'école ou d'un La Harpe confit en admiration. Assez d'autres se prosterneront au pied du sanctuaire; lui, se rappelant que David ne croyait pas manquer de respect en dansant devant l'arche, fait librement le tour de l'autel, d'un air dégagé, le monocle à l'œil.

Devant les saints habitués à être encensés dans leur niche il s'arrête, regarde, fait un geste d'approbation amicale, ou, s'il n'est pas content, lève les épaules sans plus de façons. Le voici, par exemple, devant Bajazet. Mais, Bajazet, mon faux Turc, vous êtes odieux et ridicule! Avec votre prudence, vos petits mensonges, vos airs hypocrites en présence de Roxane, voulez-vous savoir de quoi vous me faites l'effet? d'un jésuite. Il fallait dire tout simplement à Roxane : « Je ne vous aime pas, chère madame. » — Si, de sa niche, Bajazet pouvait répondre, j'imagine qu'il dirait à M. Paul Albert : Vous en parlez bien à votre aise, et j'aurais voulu vous voir à ma place! Et les grands sabres qui étaient là derrière la porte! Vous auriez peut-être, comme moi, pensé aux grands sabres, monsieur Albert! — Mais le voici maintenant devant Roxane : Vous me rappelez je ne sais quel animal, belle sultane. Ah! j'y suis! C'est l'araignée! Quand l'araignée a soif des longs baisers de son Roméo, elle lui fait de loin des agaceries. Roméo, qui a de la méfiance, s'avance avec un embarras visible; il monte comme à regret à l'échelle de toile. L'alouette a chanté, c'est l'instant de redescendre; alors Juliette saisit Roméo, le tue et le mange. Vous êtes cette Juliette de Bourgogne, vous êtes cette araignée de la tour de Nesle, Roxane. — Ah! si elle aussi pouvait parler! comme elle protesterait contre cette assimilation irrespectueuse qui, en même temps, manque complétement de justesse, car enfin, si elle tue son Bajazet, c'est qu'il refuse précisément de monter à l'échelle, c'est que c'est un Roméo récalcitrant. Tant il est vrai que toute comparaison cloche!

Sur bien d'autres points je pourrais encore contester. Par exemple au sujet d'*Athalie*, que ni le roi ni madame de Maintenon ne voulurent faire représenter à Saint-Cyr. Il n'est pas

impossible, sans doute, que Louis XIV se soit effrayé d'une tragédie où l'on célébrait le triomphe du pouvoir religieux sur le pouvoir royal. Louis-Philippe répondait à certain prélat qui insistait auprès de lui pour que la jeunesse française fût remise entre les mains du clergé, qui l'eût instruite bien autrement que ne faisait l'Université : « Non ! prélats et prêtres paraphrasent trop aisément le verset des livres saints : *Deposuit potentes de sede sua.* » De même, Louis XIV a pu s'effrayer en effet de ce Joad qui verse d'un cœur si tranquille le sang d'Athalie. Jusque-là je suis d'accord avec M. Paul Albert ; mais quand il voit dans l'œuvre de Racine un acte de courage, nous nous séparons. Quoi ! une année après *Esther*, où Racine avait si complaisamment flatté ou voulu flatter — car je n'aurais pas, pour ma part, tenu à ressembler à Assuérus — Louis XIV et madame de Maintenon, accablant en même temps Louvois et madame de Montespan, il aurait accompli ce prétendu acte de courage ! Non, il avait imité l'Écriture sainte sans songer aux applications. Il fut puni, dit M. Paul Albert. S'il fut puni en effet, son offense était involontaire, et il ne faut pas lui en faire un mérite.

Mais, encore une fois, je ne veux pas insister sur des chicanes de ce genre. C'est d'ailleurs, à mon sens, un des grands mérites de ces notices de provoquer souvent la réflexion et même la discussion par l'originalité et la hardiesse des aperçus. S'il en est de contestables, l'imprévu et l'inattendu en de pareils sujets ont leur prix. Je ne puis donc trop recommander cette édition, qui est bien réellement une édition nouvelle, d'une saveur toute moderne et datant non d'hier, mais d'aujourd'hui. En parlant des choses antiques, dit un ancien, l'esprit prend volontiers une couleur antique. L'esprit de M. Paul Albert a échappé à cette influence.—Ces notices, me dit à l'oreille un homme d'un goût sévère, sont des articles de journal. Peut-être, mais des articles comme on n'en trouve pas fréquemment dans les journaux.

II.

On vient de réunir pour la première fois les lettres de la marquise du Châtelet (1), dispersées en bien des endroits, en y ajoutant un certain nombre de lettres inédites. M. Eugène Asse, qui les publie, nous rend un service qui sera justement apprécié, et en même temps à la très-savante amie de Voltaire et de Saint-Lambert, qui y gagnera d'être moins sévèrement jugée. Son nom n'est pas sympathique. Les plus indulgents pour les irrégularités de sa vie disent d'elle que c'était une sèche et pédante personne. On lui reproche d'avoir aimé par l'esprit plutôt que par le cœur, et de s'être moins passionnée pour Voltaire que pour les lauriers qui le suivaient partout. Quand on sort de cette longue correspondance, un tel jugement semble sévère, et surtout le portrait tracé avec une froide et implacable cruauté par Mme Du Deffand. M. Eugène Asse, qui l'analyse, en atténue les derniers traits. « C'est à Voltaire, disait l'inexorable ennemie, qu'elle devra de vivre dans les siècles à venir, et, en attendant, elle lui doit ce qui fait vivre dans le siècle présent. » Lisez ces lettres, et vous verrez au contraire que cet amour a été désintéressé, relativement honnête, avec une nuance très-marquée d'affection presque maternelle. La marquise est pour Voltaire la bonne et sage conseillère. Elle essaye de calmer ses colères d'enfant, elle l'avertit des abîmes où il court en aveugle, elle le protége contre les flatteries où il se laisse séduire ; enfin elle l'aime plus qu'elle n'en est aimée, et non pas avec son esprit seul. Quand elle succomba à cette autre passion qui devait avoir un dénoûment à la fois fatal et ridicule, elle aima cette fois de toutes les forces vives de son être : son esprit, son cœur et ses sens étaient de la partie. Là encore elle aima bien autrement qu'elle ne fut aimée. Non, il ne faut pas admettre sans plus ample informé cette prétendue sécheresse physique et morale de celle qu'une autre ennemie appelait un cadavre embaumé. L'aridité première avait cessé de bonne heure, et des sources vives avaient jailli de ce cœur calomnié.

III.

Le roman très-agréable de M. André Theuriet, *le Filleul d'un marquis* (1), vaut beaucoup par certains détails d'observation délicate, par l'originalité de quelques situations et enfin par le style. Cependant j'ai deux griefs contre lui, que je vais exposer sans plus de précautions oratoires.

Le premier, c'est que l'intérêt n'est pas concentré sur une situation unique dont le dénoûment soit impatiemment attendu. On a admis depuis quelque temps, je ne l'ignore pas, ce procédé qui consiste à nous montrer un héros sortant du sein de sa mère, puis suspendu à celui de sa nourrice, puis jouant à la fossette avec ses camarades, pour passer de là au collége, d'où il sort pour faire son droit ou sa médecine, puis traversant toutes les étapes de la vie jusqu'au jour où on l'enterre. M. Theuriet ne va pas jusqu'à l'enterrement, il s'arrête au mariage ; et c'est une modération dont il faut encore lui savoir gré. Néanmoins, Laurent Husson passe par bien des épreuves. A chacune d'elles, je me demande : « Ne serait-ce pas celle-ci qui va être le nœud du récit ? » Point ; il se trouve que ce n'est qu'un épisode qui, le plus souvent, pourrait être supprimé. Voici un premier amour d'enfant ; voici un second amour de jeune homme. Lequel des deux doit m'intéresser ? Le second, sans doute, car le premier est alors oublié. Eh bien ! en aucune façon. Il se trouve que c'est le premier qui doit m'occuper, car c'est lui dont le succès fera le dénoûment ; quand au second, il n'a d'autre raison de figurer dans le récit que celle d'amener une scène sur l'eau, fort jolie, ma foi. Il y a donc dans l'œuvre moins une action attachante qu'une succession

1. *Lettres de la marquise du Châtelet*, publiées avec notice biographique et index, par Eugène Asse. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

1. *Le Filleul d'un marquis*, par André Theuriet. — 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.

d'agréables tableaux. L'intérêt, qui voudrait savoir où se fixer, se fatigue à demeurer comme suspendu en l'air. Un seul fait accompli, c'est la loi des classiques, et elle a du bon.

Mon second grief, c'est que le récit nous fait entrevoir l'espérance d'une très-curieuse étude morale pour aboutir à un petit drame assez vulgaire, le drame du fils naturel, ce qui est une déception. Et, en effet, voici l'enfant d'une pauvre ouvrière qui, en voyant le marquis son parrain — vous m'entendez bien, — se dit en lui-même : « Qui sait si quelque jour je ne serai pas, moi aussi, riche, brillant, aimé des grandes dames ? » Cette voix intérieure va être pour lui ce qu'est pour Macbeth la prophétie des sorcières : « Macbeth, tu seras roi ! » Dans ses veines plébéiennes coule du sang de grand seigneur. Chez ce pauvre diable qui couche en une mansarde fermentent d'aristocratiques aspirations. Sous l'ouvrier on sent le gentilhomme. Le contraste entre une humble destinée et d'ambitieux instincts, les souffrances, les révoltes, la confiance invincible en un avenir brillant, tout cela est indiqué. On va sans doute aller jusqu'au bout dans cette voie ? Eh bien, non ! c'est alors que le récit déraille. L'auteur place son héros dans l'atmosphère paisible de la petite vie bourgeoise, et le héros s'y trouve fort heureux jusqu'au jour où l'irrégularité de son état civil lui fait refuser la main de la fille du percepteur. Cette situation-là n'était pas celle qu'on attendait. Qu'elle ait son intérêt, je le veux bien ; mais elle ne sort pas logiquement des prémisses. De là ma déception. Peut-être aussi mon imagination avait-elle tort de s'engager dans une autre voie ; mais il me semblait que M. Theuriet m'y avait poussé.

IV.

Et maintenant, aux poëtes ! Voici d'abord M. Auguste Creissels avec ses *Tendresses viriles* (1), titre plein de promesses. M. Creissels est, en effet, viril et tendre. Est-il plus viril que tendre ou plus tendre que viril, c'est sur quoi j'hésite. Voici, par exemple, des sonnets qui emprisonnent en des lignes sévères, très-nettement découpées, de sérieuses pensées ; en voici d'autres qui enveloppent en des contours plus caressants des idées riantes. Ici il repousse Célimène, lui disant qu'il faut à son amour le grand cœur de Chimène ; là il salue d'un rire joyeux l'aimable hôtesse du *Cygne noir*, si aimable qu'il demeure quinze grands jours en son auberge. Ce grave et sérieux esprit, fils de la Réforme, comme il s'appelle, se détend à l'occasion. Ces apparentes contradictions sont dans la nature, et l'aveu qui en est fait m'est un gage de sincérité. Quelques-uns, parmi ces sonnets, sont en outre remarquables pour la netteté de la forme et la vigueur du trait.

Dans les *Zigzags poétiques* (2), par M. Georges Eekhoud, le vers ne serre pas d'aussi près la pensée. Cette pensée elle-même est quelquefois un peu flottante. On dirait du moins que la tyrannie de la rime contraint le poëte à dire un peu plus ou un peu moins que ce qu'il sent. Il semble lui-même s'en apercevoir et comme s'en excuser. Quand il est allé un peu loin dans une strophe, il revient sur ses pas dans la strophe suivante. Vous savez, semble-t-il vous dire, je chante, et, quand on chante, on n'est pas toujours maître de sa voix. De là un certain manque d'assurance et par conséquent d'autorité. Il y a cependant de fort agréables pages dans ce nouveau recueil.

J'ai déjà parlé avec éloge des poésies de M. Achille Millien. Il a fait un choix et nous offre ce qu'il y a de plus pur, de plus brillant et de plus parfumé dans son œuvre. Ce beau volume (1), imprimé avec luxe, est orné de belles eaux-fortes. C'est donc doublement une œuvre d'art.

V.

Signalons, en finissant, une ravissante édition de l'*Amour et Psyché* (2), d'Apulée. L'histoire de l'âne condamné à demeurer âne jusqu'à ce qu'il mange des roses n'est pas édifiante, comme on sait ; mais l'épisode de Psyché, qui y est intercalé, est plus bienséant. C'est donc une heureuse idée de l'en avoir détaché et de l'offrir au public avec de charmantes illustrations d'après les tableaux en voussure de Natoire.

MAXIME GOCHER.

(1) Paris. E. Dentu.
(2) Paris. Librairie des bibliophiles.

(1) Paris. Alphonse Lemerre.
(2) Paris. A. Quantin.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Dupaty, le jurisconsulte si fort estimé de Voltaire, dans son *Voyage en Italie*, explique très-ingénieusement la patience du peuple de Rome par la vieillesse de ses souverains successifs. « Un pape, dit-il, est toujours pour lui un roi qui se meurt. »

Chateaubriand, qui, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, s'amuse à raconter le conclave dont il fut témoin comme ambassadeur, cite ce mot de Dupaty avec une sorte de jalousie. Il voudrait l'avoir fait, et il se l'approprie.

Pie IX n'était plus roi ; mais il était un mourant sous la tiare, et sa mort ne fut que la dernière phase d'une péripétie qui dura plusieurs années.

Le conclave n'a pas été long, et Léon XIII, qui avait donné, comme cardinal camerlingue, le coup de marteau traditionnel au crâne refroidi de Pie IX, passe le marteau à un collègue et va s'asseoir sur le trône vide d'hier en faisant espérer, vu son âge, qu'il fournira avant deux ou trois lustres l'occasion de faire retentir le marteau d'argent.

Chateaubriand avait vu Léon XII sur son lit de mort, *abandonné*, et citait à ce propos la réflexion du président de Brosses, qui, racontant la cérémonie du coup de marteau donné à Clément XII, se permettait de dire : « On l'appela par son nom, Lorenzo Corsini ; il ne répondit point. *Voilà ce qui fait que votre fille est muette.* »

Chateaubriand, qui a une autre façon de dénigrer les

choses et les hommes que ses opinions apparentes l'obligeaient de respecter, s'indigne de cette légèreté du président et trouve la raillerie mauvaise, bien que signée de Molière.

Mais on voit que la magistrature autrefois ne se laissait pas imposer par la majesté pontificale : Dupaty et de Brosses, qui ne sont pas de méchantes gens, parlent fort à leur aise du néant des infaillibles.

Chateaubriand rappelle que le concile de Lyon de 1270, parmi les règlements du conclave, avait adopté celui-ci :

« Si, après trois jours de clôture, le choix du pape n'était pas fait, pendant cinq jours après ces trois jours, les cardinaux n'auront plus qu'un seul plat à leur repas, et ensuite ils n'auront plus que du pain, du vin et de l'eau, jusqu'à l'élection du souverain pontife. »

Aujourd'hui on a plus de respect pour les estomacs et pour les consciences ; les cardinaux mangent, délibèrent, intriguent à leur faim.

Voici, toujours d'après les *Mémoires d'outre-tombe*, comment, à l'élection de Pie VIII, les choses se passaient encore pour la réfection du conclave :

« Le dîner des cardinaux, placé dans des corbeilles portées sur des brancards, leur arrive du dehors, accompagné de laquais en livrée; un dapifère suit le convoi, l'épée au côté et traîné par des chevaux caparaçonnés, dans le carrosse du cardinal reclus. Arrivés autour du conclave, les poulets sont éventrés, les plats sondés, les oranges mises en quartiers, les bouchons des bouteilles dépecés, dans la crainte que quelque pape ne s'y trouve caché.

Chateaubriand souhaitait qu'on abolît cet usage. Il est certain que les cardinaux devaient manger froid, ce qui était de nature à aigrir leurs humeurs.

« Aussitôt, dit encore l'éloquent auteur du *Génie du Christianisme*, qu'un cardinal est prisonnier au conclave, la première chose qu'il fait, c'est de se mettre, lui et ses domestiques, à gratter durant l'obscurité les murs fraîchement maçonnés, jusqu'à ce qu'ils aient fait un petit trou pour pendre par là, durant la nuit, des ficelles au moyen desquelles les avis vont et viennent du dedans au dehors. »

Espérons encore que cet usage, dégradant pour les murs, est tombé en désuétude.

Puisque j'ai ouvert un volume des *Mémoires d'outre-tombe*, voici comment Chateaubriand décrivait et résumait ses impressions à Mme Récamier :

« Hier ont fini les obsèques du pape. La pyramide de *papier* et les quatre candélabres étaient assez beaux, parce qu'ils étaient d'une proportion immense et atteignaient à la corniche de l'église. Le dernier *Dies iræ* était admirable. Il était composé par un homme inconnu qui appartient à la chapelle du pape et qui me paraît avoir un génie d'une toute autre espèce que Rossini. Aujourd'hui nous passons de la tristesse à la joie; nous chantons le *Veni Creator* pour l'ouverture du conclave; puis nous irons voir chaque soir si les scrutins sont brûlés, si la fumée sort d'un certain poêle : le jour où il n'y aura pas de fumée, le pape sera nommé, et j'irai vous retrouver; voilà tout le fond de mon affaire. »

C'était aussi tout le fond de la conscience de ce royaliste, de ce chrétien qui ne fut qu'un grand artiste, sans vouloir en convenir.

II.

Je ne sais si M. le Président de la république a pris plaisir au *Dies iræ* chanté à Versailles; mais on s'est beaucoup étonné de ce qu'ayant cru devoir manquer à un service funèbre organisé, avec de l'excellente musique à la Madeleine, pour Victor-Emmanuel, il se fût imposé l'obligation d'aller entendre les orgues de l'église de Versailles.

On a dit, pour excuser le Maréchal, que le service de la Madeleine était une manifestation sans caractère officiel. Soit; mais un homme d'État qui serait autant un homme d'État qu'un bon paroissien, eût trouvé le moyen d'accommoder les choses, sans paraître établir une inégalité dans les formes de son respect.

III.

Le Sénat français a mis beaucoup plus de temps à faire un inamovible que le conclave n'en a mis à faire un infaillible. Ce n'est pas parce qu'il est plus difficile de se garantir contre la movibilité que contre la faillibilité. Au fond, les sénateurs sont un peu comme les anciens souverains de Rome, toujours en train de mourir; mais c'est que le chiendent du 16 mai voulait repousser, malgré le râteau.

M. Carayon-Latour, dit *le fusillé parlant*, à cause de certaine dépêche de M. Challemel-Lacour, a surgi au quatrième acte de cette comédie lente et morne; il s'est dégagé d'un bâillement de la majorité.

M. Carayon-Latour, marchand de vin de Bordeaux, aspire à la clientèle de l'ancien duc de ce nom; il avait, dit-on, un habit de gala tout prêt pour la rentrée d'Henri V.

Est-ce son habit qui l'a fait nommer? Doué de grands bras, de grandes jambes et de grandes moustaches, le nouveau sénateur est un grand homme pour son valet de chambre; mais il ne l'est que pour lui.

IV.

Ce pauvre M. Decazes, qui n'est pas sénateur, qui bientôt ne sera plus député, qui ne redeviendra jamais ministre, doit regretter qu'il n'y ait pas plus de francs-maçons au Sénat ou parmi les électeurs de Puget-Théniers.

On raconte, à propos de l'élection soumise à l'enquête, une fort jolie anecdote qui est peut-être bien vraie, quoiqu'elle soit fort invraisemblable.

On dit que M. le duc Decazes avait reçu, étant ministre des affaires étrangères, une certaine quantité de décorations d'Italie pour les distribuer selon les nécessités de la politique.

Il les distribua dans l'arrondissement de Puget-Théniers; c'était moins cher et plus vite fait que de multiplier les pompes à incendie.

L'ambassadeur d'Italie ou tout autre personnage d'impor-

tance aurait félicité M. le ministre de cette distribution ingénieuse.

« Excellence, lui aurait-il dit, vous vous êtes souvenu que les électeurs de cet arrondissement ont fait partie du Piémont. Vous leur avez distribué ce qui pouvait les émouvoir le plus. Nous voyons qu'ils aiment toujours la maison de Savoie et que le moyen de les séduire c'est de la leur rappeler. »

J'espère que la commission d'enquête vérifiera le fait et rendra justice aux efforts de ce ministre français pour empêcher que les départements acquis à la France s'y incorporent trop étroitement.

V.

Je ne sais pas si les éditeurs de Jules Janin ont publié et recueilli ces six vers, écrits par le traducteur d'Horace sur la première page de cette traduction, à titre de billet d'envoi à un de mes amis. Il est impossible de demander et de mériter mieux un article ou une réclame :

Honorer Horace et Virgile,
Les anciens, quoi de plus facile !
Chacun de nous les a faits siens.
Mais voici la chose admirable :
Tendre une main secourable
A ses amis !

17 mars 1865.

Je crois que ces vers ont été écrits spécialement pour celui qui les a reçus. Ce pauvre de La Fizelière, qui vient de mourir et qui était non-seulement un lettré impeccable, mais un *janiniste* infaillible, aurait pu seul trancher la question. Je la soumets aux échos.

VI.

Après Claude Bernard, le grand savant, voilà Daubigny, le grand peintre, qui meurt en même temps que des érudits et que cet éditeur des érudits, Poulet-Malassis.

Sans doute, au point de vue pris des sommets, il y a une différence notable entre la gloire de Daubigny et celle de Claude Bernard. Celui-ci a ouvert de grandes avenues à la science, non-seulement à la science physiologique, mais aussi à la philosophie, et c'était, par parenthèse, un spectacle assez curieux que de voir le catafalque de ce grand naturaliste inondé de l'eau bénite de l'Église ; les continuateurs de Claude Bernard seront forcément ingrats envers cette sympathie.

Daubigny n'a pas ouvert une route pour la foule, mais il a, dans la campagne montré des petits sentiers où la rêverie s'égare et coloré des horizons qu'on ne peut regarder sans une émotion profonde. Si j'étais sûr d'être bien compris sans un commentaire que je n'ai pas le loisir d'entreprendre, je dirais qu'il fut le plus humain des paysagistes.

VII.

L'éditeur Poulet-Malassis, qui vient de mourir, se trouve cité dans une jolie lettre de Sainte-Beuve à Baudelaire. Le poëte des *Fleurs du mal* était allé (si je ne me trompe) en Belgique pour se soustraire aux effets d'une condamnation prononcée contre son volume. Il me semble que la même raison unissait sur la terre d'exil le poëte et son éditeur.

Sainte-Beuve écrit, le 27 mars 1865, à Baudelaire : « Les coteaux de Montmartre vous réclament. Mais vous êtes là avec un ami, Poulet-Malassis, et tous deux vous broyez ensemble de l'ennui, des rêves, de la poésie. Vous dites vrai : la mienne se rapprochait de la vôtre ; j'avais goûté du même fruit amer, plein de cendre au fond. De là votre sympathie si aimable et si fidèle pour moi. Je vous la rends, cher ami, et vous serre cordialement la main, ainsi qu'à votre compagnon en terre étrangère. Je n'ai rien de plus gai à vous dire. »

Cette lettre a un accent vrai qui excuse ma citation. J'ai une édition des *Fleurs du mal* avec un frontispice macabre. Des crânes, des squelettes et des vers du tombeau se choquent, s'enlacent sur un détritus vague. Il me semble que les crânes ont des noms maintenant, et que le nom de Sainte-Beuve peut se lire au pied de ces fleurs remplies de cendre, à côté de celui de Baudelaire, au-dessus de celui de l'éditeur Poulet-Malassis.

VIII.

Secouons cette poussière lugubre et revenons à la vie.

Un homme d'initiative et qui a l'avantage fort précieux, en ce cas, d'être aussi un banquier et d'avoir par conséquent le nerf de la paix au service de ses idées, M. Charles Porgès, 2, rue Blanche, s'est mis en tête de fonder à Paris une *Société des Cercles populaires*, à l'imitation de ce qui a été fait au Havre et à Mulhouse.

On ne tuera le cabaret, le café, le café-concert et les autres lieux de récréations suspects, en y comprenant le tripot, que par la multiplication de cercles où l'ouvrier puisse lire, causer, s'instruire, tout en se divertissant.

En 1862, il se forma en Angleterre, sous la protection de lord Brougham, une Association dite : *The Working, Men's Club and Institute Union,* Association ayant pour but de favoriser la création des cercles populaires, non-seulement dans les villes, mais jusque dans les villages. On en compte près d'un millier aujourd'hui.

En Suisse et principalement en Allemagne, des établissements de ce genre appelés *Arbeiterverein* (association d'ouvriers) existent aussi en grand nombre.

Il ne faut pas croire que ces distractions honnêtes offertes aux ouvriers soient contraires à l'esprit de famille : le dimanche, la femme et les enfants participent aux plaisirs décents, aux concerts, aux lectures, aux jeux du père.

Mulhouse et le Havre, je le répète, ont chacun un cercle de ce genre dont les résultats dépassent tout ce qu'on pouvait

prévoir. Pourquoi Paris n'a-t-il pas encore suivi l'exemple donné? Parce que les mots effrayent; parce que les initiatives répugnent; parce qu'il faut une continuité d'efforts, un dédain des rivalités, beaucoup plus facile en province où les bonnes influences peuvent s'imposer, que dans ce grand tumulte de sceptiques, de railleurs et d'indifférents.

Il est temps cependant d'entreprendre cette œuvre sociale, consacrée au relèvement intellectuel et moral; et, pour assurer son succès, il faut prendre garde d'y introduire, comme dans les Cercles catholiques, la politique et la religion.

Ces établissements doivent contenir une bibliothèque, une salle de lecture, une ou plusieurs salles de cours, une grande salle de conférences et de concert, sans compter le gymnase, le billard et les salles de jeux.

Ouvert pendant la semaine de 7 à 11 heures du soir, et le dimanche de midi à minuit, le cercle populaire ne prendra ni sur le travail ni sur le repos de l'ouvrier.

Pour arriver à une réalisation prochaine, on veut former une société anonyme par actions dont le premier acte serait de fonder un cercle modèle.

Il sera fait, dès que la Société sera en voie de formation, un appel au conseil municipal de Paris pour obtenir de lui, comme cela a eu lieu au Havre, le terrain nécessaire à cette création. Je sais que déjà MM. Jules Siegfried, fondateur du cercle Francklin au Havre, Scheurer-Kestner, Laurent-Pichat, Wurtz, ancien doyen de la Faculté de médecine, Jules Simon, etc., etc., pour ne citer que des noms d'une grande notoriété, ont adhéré au projet.

M. Gambetta a écrit, sous le coup d'une émotion sincère, à M. Ch. Porgès la lettre suivante :

Mon cher monsieur Porgès,

Après avoir pris connaissance de votre projet, des divers détails qu'il comporte, des conséquences qu'il entraîne, je suis heureux de pouvoir m'y associer énergiquement. Je souhaite bien vivement que le succès, et un succès prochain, couronne vos efforts : votre œuvre, en effet, me paraît réunir en un seul faisceau les diverses tentatives qui ont été faites depuis quelques années pour assurer à notre chère et vaillante population les délassements physiques et intellectuels qui lui apporteraient, avec quelques heures de loisir bien gagnées et bien employées, un surcroît d'éducation morale et de bonne, de féconde solidarité entre des hommes dignes de se rencontrer, de se connaître et de s'estimer. Tout le monde sortirait meilleur de ces rencontres, et nous aurions tous la douce consolation d'avoir procuré un peu de bonheur à nos semblables. Allez donc de l'avant, et bonne chance !

Croyez à mes meilleurs sentiments,

LÉON GAMBETTA.

Je suis bien certain de n'être pas renié quand j'ajouterai en post-scriptum que le directeur de la *Revue politique et littéraire* sera fier de s'associer à cette excellente entreprise et que, pour ma part, j'ai dès les premiers jours félicité, encouragé M. Charles Porgès en l'assurant de mon plus énergique concours.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Il paraît toujours plus certain que la guerre européenne n'aura pas lieu. Cela ne veut pas dire que la paix européenne sera fondée sur des bases solides. Jamais les coups de force n'ont réussi à l'établir, et d'après tout ce qu'on sait des préliminaires de paix, on doit s'attendre à des prétentions vraiment exorbitantes de la part de la Russie. L'éloignement de la flotte anglaise de Constantinople a sans doute conjuré le péril d'un conflit immédiat. Le langage de M. de Bismarck, si tant est qu'on en a saisi le vrai sens au milieu de ses circonlocutions à la Cromwell, dénote de sa part le désir de ne pas faire entrer l'Allemagne en scène avec éclat. Il ne veut pas qu'elle devienne, selon son expression, le *policeman* de l'Europe. Cela veut dire qu'il se contentera de l'expectative, conservant toute son amitié à la Russie sans la retirer à l'Autriche, et poussant à la prompte conclusion du nouveau traité qui consacrera un peu plus la destruction de l'ancienne Europe : ce qui ne saurait déplaire au chancelier de l'empire allemand. C'est pourtant quelque chose que de savoir qu'il n'est pas pour le moment disposé à chercher son profit dans la crise actuelle; car s'il avait encore quelque velléité de croire, comme le disait Napoléon III à la veille de Sadowa, que la Prusse est mal conformée, soit au point de vue territorial, soit au point de vue maritime, nous demandons quel obstacle il pourrait bien rencontrer. Hélas ! depuis que l'Europe a cessé d'être son propre *policeman* pour sauvegarder les traités, il n'y a plus de police internationale, et le plus grand danger pour elle est de voir les puissants perturbateurs de son équilibre entreprendre de rétablir l'ordre à leur façon.

Un gros nuage a pourtant disparu de son horizon.

La nomination d'un pape décidément intransigeant eût été une complication nouvelle dans une situation troublée. Les luttes religieuses eussent repris une ardeur et un caractère aigus, qui ont un peu diminué depuis quelque temps. L'Italie eût été certainement ralliée à la politique agressive de la Prusse en matière ecclésiastique, au lieu de continuer ce système de fermeté prudente qui lui a si bien réussi jusqu'à présent. C'est elle, après tout, qui a le mieux profité des conflits entre l'État moderne et l'Église catholique, puisqu'elle leur a dû sa capitale sans en perdre le plus glorieux ornement. Elle a su se contenter du temporel sans faire la guerre au spirituel, et c'est pour cela qu'elle a joui en paix du premier, laissant passer les anathèmes comme une ondée innocente. Pèlerinages et grandes réunions épiscopales autour du Saint-Siége, avec accompagnement de retentissantes protestations, elle a tout toléré ; en définitive elle trouvait son compte dans ce concours des catholiques de tout l'univers qui étaient bien forcés de la faire participer au denier de saint Pierre : ses hôteliers en savaient quelque chose.

La situation se fût tendue d'une façon dangereuse si les *zelanti* l'eussent emporté, d'abord pour déplacer le conclave et ensuite pour nommer un fanatique, comme on en eût pu trouver. Tout porte à croire que Léon XIII n'appartient pas

à cette catégorie, qu'il est plutôt un politique qu'un mystique. Il a occupé des postes importants dans l'administration des États romains; sa nonciature en Belgique a laissé les meilleurs souvenirs, et jusqu'ici il n'a marqué par aucun acte imprudent. Nous ne nous berçons pas de la vaine illusion de le voir rompre avec les traditions ultramontaines : il maintiendra à cet égard l'œuvre de Pie IX et gouvernera dans le sens du concile du Vatican. Aucun doute n'est possible sur ce point; s'il appartenait à un degré quelconque à une autre tendance, il n'eût pas vu l'opposition tomber si vite à ses pieds. Il sera donc un infaillible, mais il ne sera pas un inspiré.

Il agira moins en hiérophante et plus en pape italien, sachant mettre la finesse et la prudence jusque dans les oracles qu'il rendra. Il dira les mêmes choses que Pie IX, mais il les dira moins souvent et un peu autrement. L'Écriture sainte offre bien des textes à choisir; il ne se croira pas forcé de prendre toujours ceux qui maudissent. Avec Pie IX la papauté, haussée sur l'infaillibilité comme sur la colonne solitaire de Simon Stylite, ne savait plus faire entendre qu'un perpétuel anathème au monde moderne. Avec Léon XIII, elle redescendra dans le cours ordinaire des choses et trouvera peut-être quelques accommodements qui permettront aux catholiques d'Allemagne ou de Suisse d'obtenir un *modus vivendi*. Sans doute, à Rome, le Saint-Père se donnera toujours comme captif; mais la liberté de son élection lui inspirera quelques doutes secrets sur son esclavage; il agitera moins ses fers dorés que son devancier. Il fera entendre les mêmes protestations contre l'aliénation du pouvoir temporel; mais, ne l'ayant jamais possédé lui-même, il protestera peut-être avec une résignation secrète. Nous souhaitons vivement que ces espérances se réalisent et que le pape tienne les promesses du cardinal. Nous saurons bientôt à quoi nous en tenir, car il ne tardera pas de notifier son avénement au monde chrétien par une Encyclique où il faudra encore plus chercher ses pensées dans ce qu'il ne dira pas que dans ce qu'il dira, car il est des formes de langage surannées dont il ne peut se dispenser et qui sont comme le sceau de la chancellerie pontificale.

Cette ère d'apaisement religieux, si elle est vraiment inaugurée par le nouveau pape, sera une bonne fortune pour notre gouvernement républicain, qui s'est montré en grande veine de modération dans la discussion sur le budget des cultes à la Chambre des députés. Nous n'avons pas échappé à la parade ultramontaine : MM. de la Bassetière et de Mun ont parlé des catacombes et de la persécution des Césars à propos du budget le plus élevé qui eût été voté en faveur du culte catholique. Relire à la tribune *les Martyrs* de Chateaubriand, à l'occasion de réductions minimes et parfaitement justifiées, est une tactique usée qui n'a qu'un succès d'hilarité, surtout quand on voit le successeur d'Eudore en tenue si élégante, avec une chevelure si artistement disposée, et quand on l'entend scander avec tant d'affectation ses phrases harmonieuses qui sont de monotones litanies.

Décidément, la robe blanche, surtout quand elle était ensanglantée, faisait mieux que la toilette correcte et recherchée de nos confesseurs de tribune parlant devant l'aréopage non moins brillant des mères de l'Église contemporaine. La Chambre avait singulièrement affaibli d'avance la harangue de M. de Mun en rétablissant, sur une simple observation du ministre, deux des crédits contestés par la commission du budget, montrant ainsi à quel point elle est libérale et sans parti pris. Mais le débat sur les bourses des séminaires n'a pas manqué d'importance. La commission du budget proposait de n'accorder de bourses qu'aux séminaires dirigés par des ordres religieux reconnus par l'État; elle se bornait à refuser les encouragements et les subsides du pouvoir civil aux ordres qu'il n'a pas reconnus, précisément parce qu'ils enseignent des doctrines contraires à nos institutions, ou plutôt à leur principe fondamental. L'État pouvait aller plus loin et interdire cet enseignement, quand il aurait constaté par ses inspecteurs qu'il est réellement en désaccord avec les lois : il ne le fait pas et n'interdit pas aux évêques de choisir les maîtres qui leur conviennent; seulement il n'accorde des bourses qu'aux établissements qui sont confiés aux ordres religieux qu'il reconnaît. Et voilà ce qui fait crier à la persécution et évoquer les plus tragiques souvenirs de l'empire romain!

M. de Mun a présenté un argument assez étrange en faveur de ses clients pour lesquels il réclame l'appui et les subsides de l'État. Il a mêlé à leur apologie l'attaque la plus violente contre la Révolution française, qui, à l'entendre, « a détruit l'antique organisation du travail et n'a rien mis à la place que la fièvre de la concurrence et l'appât des jouissances et a conduit le peuple à des combats stériles et sanglants ».

Nous avons là une variante de sa fameuse phrase sur l'enterrement civil des principes de 1789, que doivent conduire les Comités catholiques en réservant la tête du cortége aux ordres religieux. C'est bien le moins que M. de Mun et ses amis fassent les frais de ces obsèques; ce serait un peu fort de demander au pouvoir civil de solder les pompes funèbres qu'on lui destine. Nous comprendrions que le parti catholique eût le droit de se plaindre si, sous prétexte de maintenir le concordat, on imposait à ses évêques de faire enseigner un gallicanisme théologique auquel ils ne croient plus. Le ministre des cultes, dans son excellent discours si justement applaudi, a décliné toute ingérence du gouvernement dans l'enseignement de la doctrine : le dogme de l'infaillibilité pourra être proclamé dans tous les séminaires, mais à une condition, c'est que l'on n'y joigne pas un enseignement qui nie les droits de l'État et subordonne le temporel au spirituel. Voilà le gallicanisme que le pouvoir civil ne peut abandonner.

Nous regardons comme très-importante cette distinction faite avec une clarté parfaite par M. Bardoux; elle ne ressortait pas avec assez de netteté du rapport de l'honorable M. Guichard. Elle suffit à la liberté de l'Église comme à la sécurité de l'État. C'est assez qu'elle soit maintenue pour qu'on évite des luttes dangereuses tout en sauvegardant les droits inaliénables de la puissance civile.

E. DE PRESSENSÉ.

La question capitale qui émeut l'Europe depuis un mois est évidemment celle-ci : la paix imposée par le czar au sultan doit-elle provoquer une guerre entre la Russie d'une part, l'Autriche et l'Angleterre de l'autre? Les opinions sont très-partagées ; on discute à perte de vue sur l'importance des préliminaires d'Andrinople, sur l'attitude des cabinets de Londres et de Vienne. En tout cas, l'envoi de la flotte anglaise dans la mer de Marmara et la nécessité d'une conférence catégoriquement posée par l'Autriche donnent à la crise un caractère aigu. Les deux puissances ont signifié en quelque sorte opposition au traité turco-russe ; elles en demandent, sous forme de ratification par l'Europe, la révision dans le sens de leurs intérêts particuliers. La Russie cédera-t-elle de bonne grâce, offrant au monde le spectacle nouveau et éminemment philosophique de la modération dans la victoire? Sinon, l'Autriche et l'Angleterre, jugeant qu'il y va pour chacune du « combat pour la vie », se décideront-elles, en désespoir de cause, à recourir aux armes? Dans cette alternative, chacun a compris que la solution est à Berlin. Pour qui l'Allemagne prend-elle parti? voilà le grand point.

Si M. de Bismarck donne raison à la Russie, si l'Allemagne lui garantit son fidèle et constant concours, il est clair que la contrainte à main armée devient, pour l'Autriche et l'Angleterre, une entreprise terriblement périlleuse ; à elles deux, elles ont quelques chances contre la Russie, sans doute aguerrie par la victoire, mais affaiblie en argent et en hommes par une campagne de huit mois. Si l'Allemagne entre en scène, les conditions changent et se compliquent : entre la Russie et la Prusse, l'Autriche risque de tout perdre, Allemands et Slaves. Cette perspective n'est-elle pas faite pour calmer les plus belliqueuses ardeurs? Et l'on sait que, sauf en Hongrie, ces ardeurs sont tempérées par une forte dose de prudence ; donc, dans ce cas, *fiat voluntas tua!* Si, au contraire, M. de Bismarck avertit son intime ami, le prince Gortschakoff, que les conquêtes sont parfois chose dangereuse et illicite, que les souverains et les hommes d'État ne doivent avoir qu'une parole, que l'Autriche est la sœur bien-aimée de la Prusse et que le Danube est un fleuve aussi allemand que le Rhin, dès lors la Russie peut-elle s'exposer à une guerre sur sa frontière occidentale? Il suffit de jeter un coup d'œil sur la disposition d'ensemble des forces russes pour se convaincre que le résultat est tout indiqué d'avance. Dans ces conditions, ce serait folie pour la Russie de tenter la fortune ; elle n'aurait plus qu'à lâcher prise, quitte à s'écrier que l'Allemagne, comme jadis l'Autriche, étonne le monde par son ingratitude.

Ainsi, de toute évidence, on est maître à Berlin de faire pencher la balance soit du côté de la Russie, soit du côté de l'Autriche. La première peut invoquer le télégramme envoyé de Versailles le 26 février 1871 au czar par l'empereur Guillaume : « ... Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'a pas pris des proportions extrêmes ; que Dieu vous bénisse ; pour la vie votre ami reconnaissant. » Alors c'est la Russie qui a empêché l'Autriche de rien faire qui pût restreindre les résultats de la guerre franco-allemande ; maintenant n'est-ce point au tour de l'Allemagne d'empêcher l'Autriche de s'opposer aux bénéfices que la Russie prétend retirer de la guerre contre la Turquie? D'ailleurs la « neutralité bienveillante » proclamée et observée par M. de Bismarck à l'égard de la Russie ne constitue-t-elle point une sorte de complicité ou, si l'on préfère, de solidarité dans tous les événements qu'il a laissés s'accomplir et dans les conséquences légitimes de ces événements? Qui a approuvé les moyens approuve la fin. D'un autre côté, en Autriche, on se rappelle les engagements solennels pris par M. de Bismarck, en décembre 1876, dans sa réponse à l'interpellation Richter sur les affaires d'Orient. L'opinion allemande se montrait inquiète sur les conséquences de la guerre d'Orient pour la monarchie austro-hongroise ; si on laissait les Slaves envahir la Turquie, s'établir dans la presqu'île des Balkans, ne seraient-ils pas portés par un mouvement irrésistible à absorber également les Slaves autrichiens? Le démembrement de l'empire des Habsbourg ne suivrait-il pas celui de la Turquie?

Était-ce à l'Allemagne de livrer le Danube aux Russes? L'existence d'une Autriche puissante n'est-elle pas nécessaire à double titre, comme l'instrument de l'influence allemande en Orient, et comme intermédiaire destiné à éviter le contact immédiat et le choc certain entre les deux grands empires germanique et slave? A ces inquiétudes M. de Bismarck, à la tribune du Reichstag, opposa deux affirmations : 1° l'empereur Alexandre lui-même s'est engagé à ne faire aucune annexion en Turquie ; 2° comme les intérêts vitaux de l'Autriche se confondent avec ceux de l'Allemagne, cette dernière les garantit contre toute éventualité. A la même date, le chancelier a résumé sa politique dans cette phrase significative : « Ce serait le devoir de l'Allemagne d'intervenir pour défendre le maintien de l'intégrité actuelle de l'Autriche et même celle de toute la carte de l'Europe. » Or, il résulte des motifs invoqués à Vienne pour la réunion d'une conférence et aussi des déclarations formelles des ministres Auersperg et Tizsa que les préliminaires d'Andrinople — notamment la constitution d'une Bulgarie autonome et la rétrocession de la Bessarabie danubienne — sont jugés incompatibles avec les intérêts vitaux de l'Autriche. C'est même le souci de ces intérêts visiblement menacés qui vient d'inspirer au Reichstag l'interpellation de M. de Bennigsen, aussi bienveillante pour l'Autriche que celle de M. Richter. Car les procédés de négociation de la Russie, ses nouvelles concentrations de troupes, les révélations si curieuses de Server-Pacha sur la nouvelle politique de la Porte, l'ensemble de ces faits a excité des soupçons à Berlin autant qu'à Vienne. La majorité du Reichstag est trop dévouée à M. de Bismarck pour lui chercher querelle, pour lui susciter le moindre embarras ; mais enfin les choses prennent une telle tournure qu'elle a voulu savoir jusqu'où s'étendent les complaisances connues du chancelier pour la Russie, si le programme de 1876 à l'égard de l'Autriche tient toujours.

Ces circonstances diverses, mais également graves, se rattachant toutes à la question de paix et de guerre, expliquent que la réponse de M. de Bismarck ait été attendue comme

un oracle. En effet, on constate qu'elle a de l'oracle, parfois la haute sagesse, souvent la profonde habileté, mais souvent aussi l'obscurité calculée. Nous n'avons pas à analyser un discours connu du lecteur. En somme, l'orateur a refusé de prendre la décision qu'on lui demandait : au lieu de faire pencher la balance, soit pour l'Autriche, soit pour la Russie, il l'a maintenue égale avec une dextérité qui rappelle fort, *si parva licet componere magnis*, la scène de don Juan entre ses deux tendres maîtresses : laquelle est la plus aimée ? Se tournant vers la Russie, M. de Bismark rend hautement hommage à l'alliée fidèle et loyale de l'Allemagne. S'adressant à l'Autriche, il salue son intime ami, ce cher comte Andrassy ; jadis il ne prêtait pas plus attention aux paroles des ministres autrichiens « qu'au vent soufflant dans la cheminée » ; mais Andrassy lui inspire une absolue confiance ; confiance partagée, car s'il ne cache rien à Andrassy, ce dernier n'a pas davantage de secrets pour lui : ils sont les Oreste et les Pylade de la politique ! Mais M. de Bismarck ne se contente point de témoigner de son affection envers l'Autriche et la Russie ; l'Angleterre, elle aussi, en a sa part. On croyait les deux gouvernements de Berlin et de Londres légèrement en froid à cause de la neutralité bienveillante du premier pour la Russie : point du tout ; M. de Bismarck insiste sur la cordialité de leurs relations, et il s'en félicite. On sait que le prince de Galles, assistant au mariage des princesses impériales, a été l'objet des plus courtoises attentions. L'Europe tout entière est comprise dans les effusions amicales du chancelier : une discrète allusion à l'égard de la France confirme le récent accueil fait par l'empereur Guillaume à notre ambassadeur. Bref, le chancelier est tout à tous ; il n'a point d'ennemis dans ce monde ; il ne compte plus que des amis. Comment veut-on qu'il compromette une si magnifique situation en se prononçant pour l'un ou pour l'autre des adversaires dans la question d'Orient ?

Au fond, n'ont-ils pas également raison ? Il ne s'agit que de voir les choses par le côté pratique. Les Russes ont par devers eux la force du fait accompli, c'est beaucoup ; M. de Bismarck a le culte du fait accompli ; c'est parole d'Évangile : *Beati possidentes*. Donc il est prudent de concéder aux Russes les avantages qu'il serait par trop difficile de leur enlever, vu leur solide position stratégique du Danube à la mer de Marmara. En réalité, ces avantages ne sont pas si dangereux pour les tiers. Puis l'Autriche n'a-t-elle pas une garantie dans la conférence ? Car elle est pleinement dans son droit en réclamant la sanction de l'Europe à toute modification du traité de Paris. M. de Bismarck prône le respect des traités ; dans sa turbulente jeunesse il a pu se permettre à leur égard quelques familiarités ; mais l'expérience lui a montré que, quand on est le plus fort, les conventions internationales ont du bon. Donc il approuve l'Autriche ; et même c'est lui qui le premier s'est rallié au projet de conférence. Elle aura lieu bientôt, dans la première quinzaine de mars, et elle réussira ; quoi de plus facile que de s'entendre ? La Russie n'a-t-elle pas intérêt à faire légitimer en quelque sorte ses victoires au prix de quelques concessions ? Pourquoi l'Autriche et l'Angleterre feraient-elles une guerre tout d'abord fort difficile, puis embarrassante même en cas de succès. Quant à lui, M. de Bismarck déclare nettement qu'il ne se mêlera pas de la guerre : ne sait-on pas qu'à ses yeux toute la question d'Orient ne vaut point la vie d'un seul soldat poméranien ? Aussi, pour rester en dehors de tout conflit, il ne veut pas intervenir en arbitre, en gendarme de l'Europe, en pédagogue napoléonien ; il se contentera du rôle modeste d'intermédiaire, de « courtier » ; il prêchera la modération, la conciliation avec tout le zèle d'un néophyte, mais sans autre force que la force morale.

Quoi, en vérité, de plus sage ? Pour notre part, nous ne pouvons qu'applaudir. La solitude de Varzin a été excellente pour M. de Bismarck. Encore en 1874 il était aussi bouillant qu'Achille ; on se rappelle les belliqueux articles : *Krieg in Sicht*, la guerre en vue ! Le czar l'appelait familièrement « l'emporté de Berlin » ; et quelle peine on avait à le retenir ! Aujourd'hui il est tout à fait calme et rassis ; dans une péroraison d'un ton réellement élevé, il déclare qu'il ne conseillera plus la guerre que pour défendre l'indépendance extérieure et l'unité intérieure de l'Allemagne. Ce n'est pas seulement en France, mais peut-être ailleurs, à Amsterdam par exemple, que l'on prend acte de cette grave parole.

Qu'il soit prudent à la Russie, à l'Autriche, à l'Angleterre, de se convertir à l'Évangile de paix prêché par M. de Bismarck, rien de plus évident. Chacune au fond ne demande pas mieux que de ne point faire la guerre. Mais voici la difficulté : c'est que le discours du chancelier, pas plus que la conférence, n'est une solution. Les conférences ont aussi leurs aventures ! En lisant les journaux autrichiens et russes, on constate même un effet curieux : chaque pays prétend que c'est à lui, à ses demandes ou à ses réclamations, que M. de Bismarck donne raison. — Vous voyez bien, s'écrie-t-on en Russie, qu'il nous paye le service de 1870, qu'il nous garantit les conquêtes faites au prix d'immenses sacrifices ! — Nous étions bien certains, réplique-t-on à Vienne, que l'Allemagne ne nous empêcherait point de soutenir nos intérêts et que nous aurions les mains libres contre la Russie ! Ces dispositions contradictoires et cependant également vraisemblables, sont-elles très-favorables à l'esprit de concessions réciproques que M. de Bismarck a prêché avec une onction très-persuasive et qui seule peut faire réussir la conférence ? Il ne faut désespérer de rien ; mais les apparences ne sont pas encourageantes.

Pour conclure, le discours du chancelier paraît avoir tout simplement retranché de la question un élément principal, celui de l'intervention toute-puissante de l'Allemagne. On conseille la paix, mais on ne l'imposera pas ; on repousse la guerre, mais on ne l'empêchera point. Si l'on tient compte que la patience de l'Autriche était attribuée surtout à l'appréhension d'un *veto* de la part de l'Allemagne, n'est-il pas permis de se demander si l'assurance donnée que ce *veto* ne se produira point facilite réellement la paix plutôt que la guerre ? Le discours de M. de Bismarck indique du moins clairement une chose, à savoir combien la crise orientale pèse sur les ressorts de la triple alliance.

LOUIS JEZIERSKI.

BULLETIN

D'après une correspondance adressée à l'*Academy* de Londres par M. Gabriel Monod, M. Renan publiera peut-être assez prochainement un volume de *Dialogues* qu'il a écrits l'été dernier pendant un séjour à Ischia, et où sont exprimées ses idées sur l'avenir politique de la France et du monde. Le tome VIe et dernier des *Origines du christianisme* ne viendrait qu'après. On sait que M. Renan vient de publier chez Calmann Lévy un volume de *Mélanges de littérature et d'histoire*, dont la préface, publiée par le *Journal des Débats* du 20 février, est extrêmement remarquable.

Quelques journaux avaient annoncé qu'on allait publier la correspondance de M. Thiers ; l'*Athenæum* de Londres se dit en mesure de démentir cette nouvelle. Il serait seulement question, pour le moment, de réimprimer les discours prononcés par M. Thiers pendant sa présidence.

M. Barthélemy Saint-Hilaire publiera dans le courant de l'année sa traduction de la *Métaphysique* d'Aristote, en trois volumes.

Le quatrième volume de l'édition des *Mémoires-Journaux* de Pierre de l'Estoile, publiée par MM. G. Brunet, A. Champollion, Halphen, P. Lacroix, Ch. Read et Tamizey de Larroque, vient de paraître à la librairie Jouaust. Ce volume comprend ce qui a survécu du recueil formé par l'Estoile des placards et affiches de la Ligue. Le grand audiencier de la chancellerie de France avait donné à sa collection ce titre fort compliqué :

« Les belles figures et drôleries de la Ligue, avec les peintures, placards et affiches injurieuses et diffamatoires contre la mémoire et honneur du feu roy, que les oisons de la Ligue appeloient Henri de Valois; imprimées, criées, prêchées et vendues publiquement à Paris, par tous les endroits et carrefours de la ville, l'an 1589, desquelles la garde (qui autrement n'est bonne que pour le feu) témoignera à la postérité la méchanceté, vanité, folie et imposture de cette Ligue infernale, et de combien nous sommes obligés à notre bon roy qui nous a délivrés de la servitude et tyrannie de ce monstre. »

L'Estoile dit lui-même, dans son journal, qu'il avait réuni plus de trois cents des libelles publiés par les ligueurs, que sa collection formait quatre gros volumes, et qu'il en avait dressé un inventaire méthodique. Mais la plus grande partie a été détruite peut-être par l'Estoile lui-même qui craignit d'être pris en flagrant délit par le lieutenant civil d'Autry. Celui-ci avait, en effet, ordonné, en 1594, la suppression de toutes les caricatures et libelles injurieux à la royauté, et l'Estoile fit sans doute disparaître les pièces les plus diffamatoires de son recueil. Ces ordonnances de police, qui se reproduisent après chaque sédition, sont regrettables. Sans atteindre le but qu'elles visent, à savoir de détruire les ferments de discorde, elles privent l'historien de matériaux d'une grande valeur, car ces pamphlets et libelles révolutionnaires retracent mieux que le plus éloquent récit la physionomie du temps.

La collection de l'Estoile, telle qu'elle nous est parvenue, a cependant un grand intérêt et est unique en son genre. Les éditeurs avaient pensé à nous donner la reproduction en fac-simile des dessins; mais ils ont reculé, disent-ils, devant les lenteurs et les difficultés de la gravure, et ils ont remplacé la reproduction par une description iconographique très-minutieuse. Peut-être les motifs qu'ils allèguent ne sont-ils pas les seuls, et ont-ils craint d'être entraînés dans de trop fortes dépenses. Quels que soient les motifs de leur résolution, elle peut cependant paraître regrettable, car la meilleure description ne vaudra jamais l'examen de la gravure. Si « les lenteurs et les difficultés » sont leurs seules raisons, le public aurait volontiers accordé un répit, et si l'exécution était trop dispendieuse pour que le volume fût vendu au même prix que les autres, on aurait aisément fait un petit sacrifice.

Pour célébrer le second centenaire de la réunion de sa ville natale à la France, M. A. Durieux vient de publier un joli volume : *Le siége de Cambrai par Louis XIV* (1). M. Durieux ne craint pas d'entrer dans le détail et de noter heure par heure les moindres particularités du siége. Il en tient une sorte de journal reconstitué à l'aide de documents inédits ou peu connus. A proprement parler, c'est une chronique dans laquelle l'histoire générale ne trouvera peut-être pas beaucoup de choses à glaner, et qui contient surtout de menues particularités d'un intérêt tout local, et en quelque sorte personnelles. Mais les descendants des assiégés de 1677 seront bien aises de connaître dans le plus petit détail les hauts faits de leurs grands-pères et la physionomie de leur cité natale au moment où s'accomplissait un événement qui devait avoir sur leurs destinées une si grande influence. Sans y prendre le même intérêt que les Cambrésiens, on lira cependant ce récit avec plaisir, car l'événement qu'il relate a eu, au point de vue politique, une importance considérable.

Ce pays a salué avec joie le triomphe de nos armes, qui assurait sa délivrance. Ses sentiments patriotiques ne se sont jamais démentis, et l'éclat avec lequel il a célébré les deux centenaires de sa réunion à la France en a été l'expressive manifestation. M. Durieux nous donne le programme de ces fêtes publiques, auxquelles il a tenu à apporter son bouquet, aussi brillant qu'il a pu et enrichi d'illustrations qui en rehaussent encore l'éclat.

La mort a enlevé à l'Université d'Iéna un de ses professeurs les plus distingués, M. Bruno Hildebrand, connu par des ouvrages d'économie politique, de finances, de statistique, etc. Il était né en 1812, et occupait à Iéna la chaire de professeur des sciences politiques.

L'Université de Berlin est en marché pour acquérir une collection de 15 000 brochures, pamphlets, écrits de toutes sortes, relatifs à 1848. (*Correspondance de Leipzig.*)

Le quatrième congrès des Orientalistes se rassemblera à Florence au mois de septembre prochain, sous la présidence de l'historien italien M. Amari.

---

(1) J. Renaut, éditeur, à Cambrai.

Nous avions annoncé la fondation d'un nouvel hebdomadaire italien, la *Rassegna settimanale*, journal politique, littéraire et scientifique (Florence). La *Rassegna* a commencé à paraître avec la nouvelle année, et elle tient largement les promesses du programme. Il n'est guère de numéro qui ne contienne un article notable. L'étude de M. Comparetti (27 janvier) sur M. Edouard Zeller, l'éminent historien de la philosophie grecque, mériterait une longue analyse. Nous en citerons du moins un passage (1). Après avoir exposé les idées de M. Édouard Zeller sur la religion et montré les conclusions auxquelles elles ont conduit le penseur allemand, Comparetti ajoute :

« Une religion rationnelle n'a jamais existé et ne pourra jamais exister, par la simple raison que l'*irrationalité* est dans l'essence même de la religion, laquelle, par conséquent, demande toujours la *foi* et rien que la *foi*. L'idée la plus rationnelle, pratique, ou philosophique, ne tarde pas, si on la jette dans un courant religieux, à prendre des formes et des proportions irrationnelles, à s'associer avec cent éléments fantastiques, mystiques ou tératologiques. Le christianisme et le bouddhisme en offrent des exemples lumineux. Et quant au sentiment, s'il est vrai qu'il produit la religion, il est vrai aussi qu'il n'est pas la religion. Aujourd'hui on entend répéter que la *Nature*, la *Force première*, etc., c'est *Dieu;* mots que tout cela. Ce que la science actuelle appelle *Dieu* n'a absolument rien à faire avec le *Dieu* de la religion. »

La confusion dénoncée ici par M. Comparetti, est faite bien souvent, surtout en Allemagne, où l'on paraît tenir (pour quelle raison? il serait difficile de l'expliquer) à identifier le Dieu des philosophes avec celui des croyants, et où l'on démontre (nous citons encore M. Comparetti) que « sans aucune croyance, nous sommes non-seulement religieux, mais encore proprement *chrétiens* ».

Dans la *Rassegna* du 17 février, M. Giacomo Barzelloti trace un portrait très-vivant de Schopenhauer. Signalons encore — nous ne pouvons tout citer — les pièces de vers de Giosnè Carducci, contenues dans les numéros du 6 janvier et du 3 février.

Un document statistique relatif à l'Inde anglaise, présenté au Parlement, vient d'être publié. Le territoire soumis à l'administration britannique comprend 909 834 milles et une population de 191 065 415 habitants. Les Etats indigènes comprennent 573 052 milles et une population de 48 233 987 habitants. En y comprenant les possessions françaises et portugaises, la superficie totale de l'Inde est de 1 484 150 milles carrés avec une population de 239 978 595 habitants.

Des 191 millions d'habitants de l'Inde anglaise, voici quelle est la répartition relativement aux croyances religieuses : Indous, 139 343 820; Sikhs, 1 174 436; mahométans, 40 867 125; bouddhistes, 2 832 851; chrétiens, 897 682; autres, 5 417 304, et 552 227 dont la religion n'est pas connue.

Gil-Blas vient d'être traduit en anglais par M. Van Laun, auteur de plusieurs autres traductions dont la plus importante est celle des œuvres complètes de Molière, et d'une *Histoire de la littérature française* dont il a été rendu compte dans la *Revue*. Le *Gil-Blas* de M. Van Laun sera annoté et précédé d'une préface.

Un de nos abonnés de Russie nous communique la liste des journaux étrangers dont la censure russe autorise l'entrée dans l'empire. Cette liste comprend :

Journaux français	135
— anglais	63
— allemands	186
— italiens	13
— grecs	7
— en différentes langues slaves (y compris six journaux polonais)	28
— suédois	13
— norvégiens	3
Total	448

Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux que fournit le tableau des journaux permis par la censure prussienne :

Journaux allemands	4596
— français	831
— anglais	704
— italiens	142
— norvégiens	26
— portugais	3
— suédois	89
— serbes	5
— espagnols	27
— arméniens	2
— tchèques	18
— croates	3
— danois	62
— finnois	1
— grecs	9
— hébreux	6
— hollandais	80
— lithuaniens	2
— persans	2
— polonais	65
— roumains	34
— russes	69
— slavoniens	6
— slovaques	1
— turcs	4
— hongrois	24
— flamands	5
— vendes	6
Total	6822

On remarquera que les journaux slaves autorisés en Allemagne sont au nombre de 167. Or, en Russie même, il ne se publie, d'après notre abonné, que 122 journaux slaves, en y comprenant les 28 qui viennent du dehors. C'est donc 45 de moins qu'en Allemagne.

---

(1) Voyez sur l'ouvrage de M. Edouard Zeller, la *Revue* du 2 février.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [366]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 35 2 MARS 1878.

LES PRATIQUES DE LA CURIE ROMAINE

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS.

Dans un article très-remarquable sur Pie IX (1), notre collaborateur M. Charles Bigot a présenté un tableau magistral des résultats de son long pontificat, qui se résument dans le triomphe incontesté de l'ultramontanisme le plus absolu, au concile du Vatican d'abord, puis dans toute l'Église catholique contemporaine. Ce triomphe, qui ne sera pas amoindri au point de vue doctrinal par le nouveau pape, à le supposer aussi modeste qu'on le prétend, a été préparé, dès le commencement du siècle, par la politique la plus habile qui fût jamais. Il est d'un haut intérêt, après avoir constaté la grandeur du but atteint, de montrer le chemin qui a été suivi pour y parvenir.

Le cardinal Consalvi disait un jour à Niebuhr, à propos des desseins de la curie romaine : « Le résultat n'est pas de ceux que l'on puisse atteindre directement, par le *Corso;* il faut essayer d'y arriver par des voies obliques. » L'habile conseiller de Pie VII caractérisait par ces mots les allures de la curie jusqu'à Pie IX. Dans les vingt dernières années elle a pu renoncer aux habiletés et aux finesses et s'avancer hardiment « par le *Corso* » comme par une nouvelle voie Appienne. De nouveaux documents permettent de mettre en pleine lumière toute cette tactique des chefs de l'ultramontanisme dans ses deux phases successives : la phase des voies cachées, et celle de la marche hardie et triomphale. Le livre capital que vient de publier M. Friedrich, de Munich, l'éminent disciple de Döllinger, sur l'histoire de la préparation du concile permet, par l'abondance des sources et la sûreté des renseignements, de retracer les progrès de l'une des plus étonnantes entreprises de la papauté, qui a réussi à transformer en moins d'un siècle l'esprit et les institutions de l'Église la moins faite pour se modifier (1). Là est le nœud du drame contemporain, car la fin du siècle sera remplie des luttes suscitées entre l'Église et l'État par ce dangereux triomphe. La mort de Pie IX, après ce qui lui a été donné d'accomplir, n'est qu'un accident sans gravité. Il est d'une haute importance pour les représentants de la société moderne de savoir à quel adversaire ils ont affaire. Nul pouvoir n'a mieux su que la cour romaine se plier aux nécessités du temps sans renier son principe, et se faire tout à tous en restant lui-même. Un jour, il se pose en soutien déclaré de l'ancien régime, inspirateur de la Sainte-Alliance ; le lendemain, il pactise en apparence avec la démocratie, lui empruntant ses procédés, ses maximes, et sachant battre la Révolution par ses propres armes. Ici le parti romain est souple et humble — *serpit humi,* — il enlace plus qu'il ne frappe, parce qu'il se sent suspect ou détesté ; ailleurs il commande, il fulmine, il enflamme les passions populaires ou se fait porter par les flots furieux d'une réaction affolée. *Patiens quia æternus.* Ses trames échouent-elles sur un point, immédiatement il en renoue les fils sur un autre. L'État est bien plus mobile : après avoir résisté énergiquement aux empiètements, il se laisse distraire et surprendre. Son adversaire, lui, ne connaît ni trêve ni sommeil : il profitera d'une distraction d'un ministre pour glisser dans une nomination d'évêque une formule à double

(1) Voy. la *Revue* du 16 février.

(1) *Geschichte des vatikanischen Konzils*, von J. Friedrich. — 1 vol. de 800 pages. Bonn, 1877. — Voir aussi *l'État moderne et l'Église catholique en Allemagne*, par Ernest Stœhlin, puis le savant ouvrage de M. Geffcken : *Staadt und Kirche in ihrem Verhältniss entwickelt.* Je n'indique pas bon nombre d'écrits se rapportant au concile, dont j'ai profité. Des mains habiles font disparaître tous les jours la plupart des livres ou brochures émanant de l'Opposition.

entente qui sera attentatoire aux droits civils. Il faut avoir vu, présentés dans un tableau d'ensemble et comme dans un raccourci vigoureux, tous les agissements de cette politique ecclésiastique pour comprendre l'habileté qui l'a conduite au triomphe.

I.

A la fin du XVIIIe siècle, l'Église catholique s'était en grande partie dérobée aux influences ultramontaines. Dans les principaux pays de l'Europe, la puissance civile lui avait fait une ferme opposition, et il s'était trouvé un pape pour condamner la Société de Jésus. Celle-ci n'avait pu éviter son expulsion de France, bien qu'elle eût essayé de plier sous l'orage. Il y eut même un certain nombre de ses membres qui, pour sauver leur Ordre, adhérèrent à la Déclaration de 1682. On raconte que les malheureux signataires affectaient de ne pas lire le document qu'on leur présentait et demandaient, d'un air indifférent, « s'il y avait encore quelque chose d'autre à signer. — Oui, leur fut-il répondu, il y a encore le Coran, mais nous n'avons pas l'exemplaire sous la main. » Rien ne peint mieux la prostration de ces défenseurs à outrance du saint-siége. Expulsés de France et d'Espagne, leur système était mis en pièces en Autriche et en Italie par Joseph II, qui instituait non-seulement l'indépendance, mais l'autocratie de l'État dans la sphère religieuse. L'ancien clergé français, au sortir de la tourmente révolutionnaire, n'était pas devenu ultramontain, bien qu'il eût noblement résisté au schisme organisé par la Constitution civile du clergé. Il restait en majeure partie attaché à ce gallicanisme mitigé qui lui donnait une physionomie à part : ses liens étroits avec l'ancienne royauté et l'ancienne noblesse n'étaient pas compatibles avec l'abandon des maximes de la vieille France. Nous avons tous connu des représentants ou des héritiers de ce clergé si distingué que le malheur et la persécution avaient épuré et relevé. Il y avait en eux un mélange de gravité sacerdotale et de dignité sans morgue qui en faisait un type à part. Ils ne ressemblaient guère à la génération nouvelle, altérée de servitude et portant une main sacrilége sur la grande mémoire de Bossuet. Nous avons une preuve décisive de la prédominance des idées gallicanes dans l'Église catholique il y a quarante ans : c'est le langage tenu en 1829 par les vicaires apostoliques de la Grande-Bretagne devant la grande commission parlementaire chargée de préparer l'abolition des lois restrictives de leurs libertés. Ils affirmèrent sous serment « que l'infaillibilité du pape n'était pas un article de foi (1) ». L'infaillibilité était positivement écartée des catéchismes et des manuels théologiques usités à cette époque.

Il est donc avéré que ce qui dominait dans le catholicisme européen au commencement du siècle, ce n'était pas l'ultramontanisme. On se souvient des résistances que lui opposa le gouvernement de la Restauration, malgré les dangereuses faveurs qu'il a prodiguées à l'Église. Un demi-siècle ne s'est pas écoulé que tout est changé et que l'influence prépondérante appartient partout au parti romain. Il importe de se rendre compte de la manière dont ce revirement s'est opéré, et de voir par quelle série d'efforts et par quelle pression sur l'opinion la curie romaine est arrivée à ses fins.

Reconnaissons d'abord qu'elle trouvait des facilités nouvelles dans l'état des esprits au lendemain de la Révolution française. Par le seul fait que le pouvoir civil avait non-seulement renoncé à son rôle de protecteur de l'Église, mais encore appesanti sur elle son bras dans des persécutions violentes et iniques, l'Église était poussée à chercher son point d'appui auprès du saint-siége; car elle n'avait plus alors à ménager une royauté orthodoxe toujours prête à la défendre et dont il fallait payer en soumission les faveurs inépuisables. Depuis que les anciennes institutions étaient tombées, on oubliait leurs abus; elles revêtaient la poésie des ruines. L'âme, fatiguée de tant de secousses, après ces jours de larmes et de sang de la crise révolutionnaire, se reportait volontiers vers le passé; elle l'idéalisait. Ainsi naquit ce romantisme épris du moyen âge qui fit la fortune du *Génie du christianisme* et qui, avec Schlegel et Görres, fonda cette école de Munich dont l'influence fut très-grande sur une génération lassée et provoqua une réaction prononcée contre la conception libérale de l'État moderne.

La curie romaine ne se contenta pas de ces influences générales propres à favoriser ses vues. Elle eut un plan arrêté, et son habileté fut d'y faire concourir toutes les influences. Elle sut à la fois profiter des circonstances et les faire naître. Son action est double : elle est tour à tour politique et morale; tantôt la curie romaine négocie avec les puissances, tantôt elle s'attache à produire une opinion qui lui soit favorable.

Les concordats qui ont été conclus de nos jours entre le saint-siége et les divers gouvernements ont été presque toujours l'occasion pour le saint-siége de grands et sérieux avantages; car, traitant le plus souvent avec des pouvoirs peu au courant des matières ecclésiastiques et faiblement désireux de consulter l'épiscopat national par dédain ou par jalousie de leur propre autorité, la papauté a largement profité de leur ignorance. Cette opinion étonnera peut-être dans un moment où le Concordat est considéré en France comme le grand boulevard contre les empiétements du clergé : c'est qu'en général on confond le Concordat avec la législation de germinal an X, que le Premier-Consul édicta à lui tout seul, sans avoir consulté le saint-père sur ce *post-scriptum* où il avait mis sa vraie pensée, fort peu soucieuse de l'indépendance spirituelle. C'était là qu'était sa signature. Le pape n'avait consenti qu'au Concordat, et les quelques concessions qu'il avait faites sur la question de l'unité de la religion et des biens d'Église étaient largement compensées par le droit qu'il avait obtenu pour la première fois de destituer des évêques : ce qui détruisait entièrement l'ancienne constitution de l'Église, qui reposait sur l'institution divine de l'épiscopat. C'était le Premier-Consul qui l'y avait poussé pour réduire le nombre des diocèses. Il se montrait en cela un étrange dis-

(1) *Les Décrets du Vatican considérés dans leur influence sous le rapport civil*, par W. G. Gladstone, p. 36.

ciple de Bossuet, dont il avait sans cesse le nom à la bouche. « Ce fut l'auteur du Concordat, disait Lamennais en 1819, qui fit du pape le chef suprême de l'ordre pastoral et la source de la juridiction. » Le concordat conclu avec le roi de Prusse en 1812 fit des avantages énormes à la cour de Rome; les concordats consentis en 1865 par le grand-duc de Bade et par le roi de Wurtemberg en 1869 allaient si loin dans cette voie qu'ils se heurtèrent à une opposition invincible dans les parlements de ces deux pays.

La curie romaine n'avait pas seulement à traiter avec les princes, mais encore avec cette démocratie moderne qui ne peut qu'exciter son antipathie. Son grand art a été d'en tirer parti tout en la condamnant, en faisant tourner à son profit les institutions libérales qui avaient triomphé de ses résistances.

La papauté les anathématisait bien en principe dans certaines circonstances solennelles, comme lorsque Grégoire XVI condamna dans l'encyclique de 1833 les doctrines de l'*Avenir* et Lamennais, leur fougueux apôtre ; mais elle savait ensuite garder un silence prudent pour laisser ses champions reconquérir à titre de libertés les immunités qu'ils ne pouvaient plus posséder comme priviléges. Il ne lui déplaisait pas que ses partisans fussent pour un temps sincèrement libéraux, car cela rendait leurs revendications plus puissantes : ils enlevaient à l'ultramontanisme ce qu'il pouvait avoir d'antipathique à l'esprit moderne en le présentant comme la garantie de la liberté religieuse vis-à-vis des prétentions abusives de l'État. On sait avec quelle éloquence généreuse et quelle courageuse loyauté Lacordaire et Montalembert jouèrent ce rôle, le premier dans sa robe blanche de dominicain à Notre-Dame, le second à la tribune de la Chambre des pairs. Le résultat de cette brillante campagne fut la trop fameuse loi de la liberté de l'enseignement, en 1851, qui introduisit l'épiscopat dans le conseil supérieur de l'instruction publique, livra en grande partie l'enseignement primaire aux congrégations et abolit en fait les entraves opposées au rétablissement des Ordres religieux, à commencer par les jésuites.

Après l'établissement du second empire, tout change : le faisceau ultramontain, qui jusqu'alors s'était montré uni dans ses revendications libérales, se rompt soudain ; le parti se partage en deux fractions qui se font une guerre acharnée. Nous avons d'une part les ultramontains libéraux, qui continuent à chercher la conciliation entre le catholicisme et les libertés modernes ; d'autre part se forme une phalange d'ultramontains ennemis jurés de toutes les libertés — sauf les leurs, — qui, après avoir acclamé la dictature du Deux Décembre, secouent la poussière de leurs pieds sur toute la société née de la Révolution. L'ascendant resta longtemps au catholicisme libéral, qui avait pour lui les services rendus et la noblesse de l'attitude vis-à-vis du pouvoir personnel. Il n'en était pas moins condamné à succomber, car, en exaltant l'autorité du pape, il avait donné d'avance les mains à sa défaite. Quand Montalembert eut revendiqué au congrès de Malines la liberté religieuse comme un principe et non comme une simple concession au malheur des temps, l'encyclique de 1864 et le *Syllabus* vinrent l'atteindre en pleine poitrine, lui et son école. L'ultramontanisme autoritaire eut raison de l'ultramontanisme libéral après l'avoir exploité. Montalembert et Lacordaire moururent dans la plus amère tristesse, obligés de reconnaître que tout ce qu'ils avaient dépensé de dévouement, d'ardeur et de talent dans la lutte religieuse n'avait abouti qu'à la ruine de toutes les libertés. Ils n'avaient été que des instruments dans la main d'un plus fort qu'eux.

On sait avec quel art consommé les ultramontains belges ont su faire de la liberté un moyen assuré de s'emparer de toutes les positions jusqu'au jour où ils purent dire : « La maison est à moi ; c'est à vous d'en sortir. »

Ils ont été puissamment aidés dans leur œuvre par les libéraux sincères qui ont représenté au milieu d'eux l'école de l'*Avenir*. Nulle part cette tactique n'a été employée avec plus de succès qu'en Allemagne. Les idées sages et modérées y avaient, au commencement du siècle, un grand ascendant, grâce à une culture scientifique très-remarquable qui s'était développée dans de vraies Universités, en dehors de l'enceinte étroite des séminaires. Des évêques comme Dalberg de Mayence et Wissemberg de Constance y représentaient la tradition des grands conciles gallicans. Des hommes d'État avisés et imbus de l'esprit moderne, comme le comte de Montgelas, l'habile ministre bavarois, avaient fermement maintenu le droit de l'État. Il était difficile de les battre en brèche dans des temps réguliers ; l'agitation formidable qui éclata en 1848 fournit une occasion des plus favorables pour poursuivre avec succès les revendications de l'ultramontanisme. Les chefs du parti n'hésitèrent pas un instant à se lancer dans le mouvement démocratique qui aboutit au parlement de Francfort. Là, ils firent cause commune avec la gauche avancée, demandant dans un langage de tribun la pleine séparation de l'Église et de l'État et essayant de placer les libertés qui seules leur tenaient à cœur sous le pavillon des libertés générales revendiquées par les démocrates. Ils espéraient ainsi faire échec à l'État au profit de la puissance religieuse. « Que le pouvoir civil, disait l'archevêque de Cologne à son clergé, nous conserve son appui, mais ne nous gêne plus dans l'accomplissement de notre mission : plus de *placet*, plus de recours comme d'abus, plus de nomination aux bénéfices, plus d'écoles laïques ! » Une pétition couverte de plus de 300 000 signatures demanda au parlement de Francfort de replacer l'Église sous le droit commun. Les orateurs du parti se firent applaudir par les députés les plus avancés, et ils obtinrent à une forte majorité que la liberté presque absolue de l'Église fût consacrée dans les articles fondamentaux de la Constitution de l'Empire. Il est vrai qu'ils n'avaient pu empêcher le parlement de séculariser l'école et de rendre le mariage civil obligatoire : aussi vit-on le parti romain faire volte-face avec une rapidité inouïe et, tout en prétendant conserver les résultats obtenus, profiter de la réaction déchaînée en Bavière pour réclamer au congrès de Wurtzbourg contre les quelques clauses favorables au pouvoir civil qui avaient passé à Francfort. Le parti romain ne cessa pas depuis lors de jouer ce double jeu dans chacun des États particuliers de l'Allemagne. C'est en vain que dans une assemblée convoquée à Durlach, dans

le grand-duché de Bade, pour résister à ces empiétements, le célèbre Hausser, aussi distingué comme homme politique que comme historien, dénonça en ces termes les menées ultramontaines : « Je le sais, la liberté de l'Église est le mot d'ordre séducteur sous lequel se dissimule l'audacieuse tentative de ramener l'État à sa précédente servitude ; la liberté ultramontaine n'est pas la liberté dans l'État, mais la subordination de l'État à l'Église » ; le parti violent n'en continua pas moins sa bruyante agitation hypocritement démocratique. On le vit dans le même duché de Bade, en 1869, donner la main aux démocrates les plus avancés et réclamer sans délai avec eux le suffrage universel comme le droit inaliénable du peuple. « Les besoins du siècle, dit le chanoine Lasker, s'accordent avec les vues de la Providence. » — « La société ne sera sauvée, s'écrie un des fervents du parti, que par l'alliance du christianisme avec la démocratie. » La même tactique fut suivie dans le Wurtemberg, avec cette différence qu'au moment même où l'on pactisait avec les républicains, on traitait sous main avec les féodaux. C'était là qu'étaient les vraies sympathies, car cette démocratie qu'on flattait, on la détestait en réalité, on en maudissait le principe essentiel, qui fait monter la souveraineté d'en bas au lieu de la placer dans les nuages du droit divin.

Les menées des ultramontains en Suisse avant 1848 forment un des plus curieux épisodes de cette croisade. Ils avaient choisi le canton de Lucerne pour champ de bataille ; leur but principal était d'obtenir du Grand-Conseil la réintégration des jésuites pour leur livrer l'instruction du peuple. La tâche était difficile, car il ne fallait pas seulement triompher des résistances locales, mais entrer en conflit avec la majorité des cantons confédérés. Nous avons sur les incidents de cette lutte un document qui n'est pas suspect : c'est le rapport fait sur *l'état ecclésiastique de la Suisse* par l'évêque Luchet, envoyé extraordinaire du pape. Nous y apprenons que le fanatisme ultramontain ne s'arrêtait pas même devant la souveraineté du saint-père, quand il recevait de Rome quelques conseils de sagesse et de modération. Ce fut en soulevant sans scrupule les passions populaires que les amis des jésuites, à la tête desquels était le conseiller Leu, plus tard assassiné, obtinrent un vote favorable du Grand-Conseil, sous la réserve que l'État conservait le droit d'inspection sur les écoles, réserve annulée en même temps que consentie grâce à la clause secrète par laquelle les révérends Pères déclaraient ne pouvoir enfreindre en rien les règles de leur Ordre. La ratification du peuple fut obtenue à la suite de réunions en plein air où l'éloquence dévergondée des nouveaux ligueurs mêlait la menace de l'enfer aux harangues démagogiques. L'épiscopat eut la main forcée et dut subir la pression de l'opinion égarée. Les dispositions des cantons protestants faisaient prévoir une affreuse guerre civile. Le vieux Metternich conseilla l'ajournement ; les nonces de Paris et de Lucerne donnèrent le même avis, confirmé par la cour de Rome. Les agitateurs ultramontains se permirent d'intercepter les avertissements du saint-père. Le nonce de Lucerne ne put retenir son indignation après qu'il eut entendu le P. Roth, supérieur des jésuites du canton, déclarer que la guerre civile ne l'effrayait pas. « Eh quoi ! dit le prélat romain, l'Église nous fait demander dans ses prières d'être délivrés de la faim, de la peste et de la guerre, et voici un religieux qui demande la guerre ! » Elle éclata, en effet, cette guerre impie qui mit aux prises la Suisse catholique et la Suisse protestante. Si elle fut promptement terminée grâce aux savantes manœuvres d'un général habile et humain, elle n'en fut pas moins un grand crime à la charge des religieux qui agitaient le crucifix comme le brandon des discordes civiles. La guerre du Sunderbund montra jusqu'où pouvait conduire ce mélange de démocratie et de fanatisme qui nous a donné un jacobin d'un nouveau genre, coiffant le bonnet rouge sans abandonner son froc.

II.

L'école ultramontaine ne s'est pas contentée de profiter des libertés générales pour servir sa politique : quand elle n'a pu forcer les gouvernements modernes à des concessions en sa faveur, elle a profité de la démocratie d'une autre manière ; elle lui a emprunté ses procédés de propagande, alors même qu'elle ne croyait plus nécessaire de hurler avec les loups du radicalisme militant. Dans l'ancienne Europe, l'école ultramontaine s'efforçait de gagner les esprits par des dissertations savantes ou subtiles ; sa polémique d'autrefois ressemblait le plus souvent au combat du Lutrin : elle jetait des in-folios poudreux à la tête de ses adversaires, et, pour prendre part à la discussion, il fallait porter le bonnet carré. Aujourd'hui on défend les doctrines les plus antipathiques à la société moderne avec les armes légères des plus audacieux novateurs. On a secoué la poussière de l'école et trouvé moyen d'égayer singulièrement saint Thomas, que l'on détaille en pamphlets mordants. Tout en maudissant au fond la liberté de la presse, qu'on appelle une pestilence quand on parle *ex cathedra*, on s'est emparé de ce tout-puissant levier de l'opinion. L'ultramontanisme a eu sa presse, provoquante, sarcastique, ne reculant pas devant l'outrage, saupoudrant de gros sel les thèses théologiques et cherchant à tuer ses adversaires par le ridicule déversé sur eux sans pitié et sans mesure. Les protestations ont été vives de la part des hommes sérieux qui croient que les discussions religieuses doivent être menées sérieusement ou du moins honnêtement ; des évêques, savants et éloquents gardiens des traditions de dignité et de haute culture dans l'Église, ont essayé d'arrêter le torrent : ils n'y ont gagné que d'être eux-mêmes éclaboussés de son écume et n'ont réussi qu'à s'attirer la désapprobation de Rome. « Je veux bien être aux pieds des successeurs des apôtres, écrivait Lacordaire à Mme Swetchine, mais non à ceux d'une bande d'esprits moqueurs qui appellent tout au tribunal de leur talent satirique. » Vaine résistance ! la presse ultramontaine rendait plus de services à l'école de l'asservissement universel qu'un noble esprit tel que Lacordaire, dont le cardinal Lambruschini disait un jour : « C'est encore un Lamennais. » Tous les encouragements venus de haut ont été prodigués à ce journalisme furibond, la honte et la douleur des cœurs généreux au sein du catho-

licisme, et qui a vraiment été de nos jours le rebut de l'esprit humain. Après ces encouragements sont venus les brefs. La *Civilta catholica*, l'organe de la Société de Jésus, a été constituée en congrégation romaine. Une Agence des journaux catholiques a été fondée à Rome, et plus de deux cents feuilles quotidiennes et hebdomadaires ont été chargées de distribuer la bonne doctrine et de régenter les diocèses. Le journalisme ultramontain a créé une sorte de tiers ordre d'un nouveau genre : on a vu des laïques en robe courte et à manches retroussées traiter les discussions ecclésiastiques comme un pugilat et faire la leçon aux évêques, dont les plaintes restaient sans écho. Mgr Dupanloup y a perdu son éloquence ; les tribuns de l'autel l'ont emporté sur les prélats ; ils ont usé de tous les moyens de la polémique courante pour terrasser ceux qu'ils ne pouvaient convaincre (1). Il ne faut pas oublier que le programme du dernier concile a été rédigé dans les bureaux de la *Civilta catholica* et propagé par toute la presse ultramontaine, qui a exercé une pression irrésistible sur l'opinion.

L'un des grands engins de la propagande démocratique est l'association pratiquée sur une large échelle, combinée avec les réunions à grand fracas. Ses congrès de toute sorte ont été singulièrement facilités par la multiplication des voies rapides de communication. L'école la plus réfractaire aux progrès modernes n'a point dédaigné ces inventions du démon et les a utilisées à son profit plus peut-être qu'aucun autre parti. Rien n'est plus propre à agiter les esprits, à surmonter les résistances incommodes, surtout celles qui viennent de la science ou de la conscience, que ces réunions tumultueuses où nul règlement déterminé ne fixe le droit du vote. Il est très-aisé de chauffer à blanc ces assemblées jusqu'au fanatisme le plus délirant, et de s'en servir pour entraîner après elles les autorités régulières de l'Église. Le parti en fit l'essai en Allemagne et en Suisse. La fameuse association du *Pius Verein*, fondée à Mayence et reconnue par Pie IX en 1849, sans aucune approbation préalable de l'épiscopat allemand, arbora de suite l'étendard de la croisade ultramontaine. Dirigée par des laïques aussi fanatiques qu'ignorants, sans compétence pour résoudre les questions de dogme ou de discipline, elle exerça l'influence la plus vaste et la plus funeste. Se réunissant à des intervalles réguliers dans les grands centres catholiques de l'Allemagne, elle n'était point inactive dans l'intervalle : fractionnée en associations locales de charité, d'enseignement, d'art religieux, de publications, elle enveloppait l'Église d'un réseau aux mailles serrées qu'il était impossible de rompre. Imposant ses volontés à l'épiscopat souvent mécontent, mais intimidé, elle créait un mouvement irrésistible d'opinion en faveur de ses thèses favorites. Les esprits éclairés et sages, comme Hirscher, se plaignaient en vain de ces assemblées irrégulières, incompétentes, dédaigneuses des autorités consacrées, brûlant un encens grossier à la papauté, ennemies de la science comme de la vraie piété. Leur dessein avoué n'était-il pas de constituer une fédération internationale qui jetât aux pieds du saint-siége toutes les Églises des divers pays confondues dans une servilité commune ? La voix de l'éminent publiciste se perdait dans le désert. Le grand jubilé de Boniface, célébré avec une pompe extraordinaire à Mayence le 14 décembre 1854, porta au plus haut degré l'agitation des esprits. La Suisse eut à son tour son *Pius Verein*. A la même époque, la France se préparait à fonder ses Comités catholiques et à multiplier leurs congrès, qui ont pris le développement extraordinaire que l'on sait. L'œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers, plus politique encore que religieuse, est un puissant moyen pour le parti ultramontain de battre en brèche la société moderne, dont il voudrait, selon l'expression d'un de ses chefs laïques, conduire l'enterrement civil.

III.

Jusqu'ici nous avons vu surtout agir les volontaires de l'ultramontanisme, ses corps francs, qui ont réussi à entraîner l'armée régulière : il est temps d'en venir aux chefs autorisés de l'école ultramontaine, qui n'étaient autres que les chefs-mêmes de la hiérarchie catholique dans sa métropole. Il leur tardait de n'être plus une école discutée pour devenir l'Église elle-même, en faisant de leurs prétentions des doctrines indiscutables : voilà pourquoi leur unique objectif a été d'arriver à la proclamation du dogme de l'infaillibilité. Jusque-là leur édifice manquait de sa clef de voûte. En réalité, ce qu'ils poursuivaient, c'était l'abolition de toute liberté, de tout droit, de tout privilége qui aurait contre-balancé ou limité l'autorité centrale. Il fallait pour cela faire litière de toute autorité secondaire au profit de la papauté, anéantir les derniers vestiges des Églises nationales et surtout réduire l'épiscopat à un rôle entièrement subordonné.

On ne pouvait mieux faire que de recourir à la vieille et sûre méthode des despotes qui savent leur métier et que les Césars avaient si habilement pratiquée à Rome en sacrifiant le patriciat à la plèbe. L'ultramontanisme contemporain n'a rien négligé de leurs exemples, pas même la politique grossière, mais efficace, définie par ces deux mots fameux : *Panem et circenses*. Nous nous gardons bien de jeter le moindre blâme sur le pain de l'aumône : il est sacré — à condition d'être rompu à tous les affamés, sans devenir jamais le prix d'une conscience. Quant aux *circenses*, aux grandes représentations qui parlent aux yeux, n'ont-elles pas été prodiguées aux foules catholiques dans ces pèlerinages aux grottes miraculeuses, avec leur surexcitation passionnée, leurs chants fiévreux et toute cette mythologie des Vierges qui roulent les yeux ou prodiguent les prophéties enfantines ? Le caractère imprimé à la dévotion depuis quelques années a beaucoup contribué à développer le fanatisme ultramontain. Il semble que l'on ait entendu monter de ces masses fanatisées cette prière matérialiste, adressée par le peuple d'Israël à Moïse : « Fais-nous un Dieu qui marche devant

(1) L'*Univers*, dans son numéro du 25 février, nous apprend qu'à plusieurs reprises le Saint-Père l'a aidé de sa cassette avec une grande générosité qui dépassait même ses besoins, puisqu'il a pu restituer une partie de ces subsides.

nous. » Cette divinité tangible, c'est bien la papauté infaillible. Mais, pour arriver à la mettre sur l'autel, il fallait autre chose que des mouvements populaires, il fallait ruiner les anciennes institutions au profit d'une centralisation à outrance. Jusqu'à notre époque, le catholicisme, tout en conservant son unité, avait accordé une certaine latitude aux Églises nationales : elles avaient leurs assemblées générales ou conciles, leur liturgie et un épiscopat qui conciliait la subordination à la papauté avec une autorité respectée et possédant une certaine indépendance. On a changé tout cela. Nous ne pouvons entrer dans le détail des agissements de la politique romaine pour arriver à ce résultat si important qui n'était rien moins qu'une révolution dans les institutions de l'Église. La curie parvint à substituer dans tous les pays de l'Europe de simples conciles provinciaux aux anciens conciles nationaux, qui sont partout tombés en désuétude. Il était très-facile d'avoir raison des premiers et de les faire opiner dans le sens que l'on voulait, d'autant plus qu'on a constitué à Rome une congrégation spéciale à cet effet, qui s'est arrogé le droit de régler l'ordre du jour de ces conciles et même de modifier leurs résolutions, si bien que, souvent après coup, on les a fait opiner dans le sens de l'infaillibilité papale. L'entente devient très-facile dans un dialogue où le même interlocuteur fait la demande et la réponse. La curie romaine n'a pas moins bien réussi dans la question des liturgies. Rien ne lui importait davantage, car on ne saurait exagérer l'influence des liturgies, qui donnent à la piété sa forme populaire en l'enveloppant d'une atmosphère morale à laquelle elle ne saurait résister. En France, la curie romaine a été habilement servie par le célèbre Dom Guéranger, auquel nous devons la restauration de l'ordre des bénédictins. Pie IX a consacré son encyclique de 1853 à cette cause qui lui tenait justement à cœur; la curie est parvenue récemment, malgré des résistances prolongées, à substituer partout la liturgie romaine à la belle liturgie de l'Église de France, qui n'était pas déparée par les fables ridicules du bigotisme italien. Lacordaire disait avec amertume de cette audacieuse tentative, avant même qu'elle eût réussi : « C'est une bien rude injure pour une Église qui n'a jamais été séparée de la communauté universelle. »

Après avoir asservi totalement les réunions épiscopales, il n'était pas difficile de soumettre les évêques isolément. On n'y manqua pas. Le parti romain portait aux nues les prélats qui résistaient audacieusement à la puissance civile, même quand ils manquaient à la modération et à toutes les convenances. Quand ils avaient attiré sur eux par leurs incartades la juste vindicte du pouvoir civil, on les proclamait martyrs. Le fameux archevêque de Cologne, Mgr de Droste-Vischering, qui contraignit le gouvernement prussien à sortir de sa longue tolérance par une résistance injustifiable à toute mesure de conciliation dans l'affaire des mariages mixtes et par l'attitude la plus provoquante, fut placé à la hauteur des premiers chrétiens confesseurs de la foi. L'archevêque Vicari, de Fribourg, fut déclaré digne d'une canonisation anticipée pour avoir troublé le grand-duché de Bade par ses imprudences. Violer les lois de l'État est un mérite aux yeux du parti romain. Malheur à l'évêque qui ne plie pas sous son joug, qui résiste aux mots d'ordre de la curie! L'illustre Wessenberg en sut quelque chose dans son diocèse de Constance où il s'était attiré le respect universel par sa tolérance, sa piété, son savoir, son noble libéralisme. Il ne parvint pas à se faire confirmer évêque; il mourut après avoir eu le chagrin de voir son diocèse mutilé pour que la Suisse catholique fût soustraite à une influence aussi redoutée que la sienne. Plus tard, l'école libérale et savante de Munich fut abreuvée d'outrages. Le cardinal Andréa, pour avoir voulu prolonger son séjour, fut condamné sévèrement par un bref pontifical qui déclarait que le pape avait le pouvoir de régenter directement tous les diocèses. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, s'était plaint à Rome des dénonciations dont il était l'objet de la part de ses subordonnés; il avait même dû prendre à l'égard de l'un d'entre eux une mesure disciplinaire très-modérée : le saint-siége lui donna tort ouvertement et l'humilia devant tout son clergé. Les évêques de Marseille et de Châlon furent sévèrement blâmés pour avoir montré quelques velléités gallicanes. La papauté montrait clairement, en toute occasion, qu'elle voulait à la tête des diocèses non des évêques, mais de simples préfets ecclésiastiques se bornant à transmettre ses missives.

Les hommes de science étaient suspects au parti ultramontain : il n'eut pas de repos qu'il n'eût discrédité l'enseignement de la théologie dans les Universités allemandes; il lui fallait les étroites murailles d'un séminaire fermé à la culture générale et il ne se fiait qu'à ceux qu'il surveillait lui-même : aussi multipliait-il ses efforts pour faire affluer la jeunesse qui se préparait à la cléricature dans son fameux Collége romain, auquel il avait donné pour succursale le Collége germanique, imbu des mêmes doctrines. « Méfiez-vous des érudits », disait un des chefs de l'ultramontanisme. On ne se contentait pas de s'en méfier ; on les condamnait quand, sans sortir des bornes de l'orthodoxie, ils manifestaient quelque indépendance d'esprit, comme le docteur Hermès à Cologne et Döllinger à Munich. Tout ce qui s'écartait de la scolastique du moyen âge, tout ce qui révélait un certain développement de l'esprit philosophique, fût-ce au service de croyances reçues, était regardé comme dangereux. L'ignorance devenait de plus en plus un titre de faveur, et les vertus théologales étaient enrichies d'une vertu nouvelle qui consistait à se passer de théologie. Combien de nobles intelligences n'ont pas gémi et souffert sous l'étau qui les comprimait! Combien de cœurs généreux n'ont pas saigné silencieusement en voyant le *haro* des ignorants se donner pour la voix de Dieu et une autorité jalouse et mesquine arrêter tout développement original de la pensée religieuse dans une époque d'universelle recherche! Les vrais martyrs de notre temps n'ont pas été les agitateurs imprudents qui, sous un régime aussi modéré que celui de l'Allemagne avant son unification prussienne, ont été punis pour avoir bouleversé l'État par fanatisme : ce sont les Gratry, les Lacordaire, les Döllinger, les Hæfele, tous méconnus par l'Église à laquelle ils s'étaient dévoués, exposés aux soupçons, sinon aux rigueurs, pour n'avoir pas rampé avec les foules ignares ou les

ambitieux serviles qui ne savent s'élever que par la flatterie. Il y a eu là des souffrances secrètes et poignantes qui se sont plus d'une fois trahies involontairement.

Ce n'était pas assez d'humilier la science contemporaine, il fallait encore effacer la trace de tout ce qui dans les documents du passé contredit la doctrine dont on veut assurer le triomphe. Les scribes de la curie avaient toujours déployé une grande hardiesse pour fabriquer des pièces à l'appui de leurs théories favorites : les *Fausses Décrétales* avaient montré ce qu'ils pouvaient entreprendre dans ce genre de fraude historique. On a fait grand bruit, au moment du concile, de la vive opération qu'ils avaient exécutée sur le bréviaire romain pour effacer du texte primitif le nom du pape Honorius, qui y était nettement désigné comme un hérétique. C'est à cette occasion que le Père Gratry dénonça avec une éloquence indignée l'école de l'interpolation et du mensonge en lui lançant cette apostrophe : « *Indiget Deus mendacio vestro*. Cette apologétique sans franchise est l'une des causes de notre décadence depuis des siècles. Dès que le genre humain aperçoit dans l'apôtre la moindre trace de ruse ou de duplicité, il se détourne et s'enfuit. Le temps n'est-il donc pas venu, en ce siècle de publicité où tout se voit et se produit, de rejeter avec dégoût les fraudes, les interpolations et les mutilations que les menteurs et les faussaires, nos plus cruels ennemis, ont pu introduire parmi nous? J'ai été bien longtemps sans oser croire à cette apologétique d'ignorance, d'aveuglement et de demi-bonne foi, et même de mauvaise foi, qui veut la fin, qui croit à la bonté du but et à sa vérité, mais qui, pour atteindre ce but, a recours à la ruse, à la confection frauduleuse de pièces fausses (1). » On nous dira que le Père Gratry a fait sa soumission au concile : nous en convenons ; mais quand donc a-t-il rétracté cette polémique vengeresse contre l'école de l'interpolation et du mensonge historique? Il n'a jamais pensé que l'infaillibilité du Saint-Père impliquât l'impeccabilité des scribes romains. Friederich donne les preuves les plus accablantes des manipulations auxquelles ils ont soumis non-seulement les vieux auteurs, que la congrégation de l'Index s'arrogeait le droit de corriger, mais encore les catéchismes et les manuels théologiques depuis longtemps en usage, ceux-là mêmes qui portaient le nom de leurs auteurs, comme celui de Bailly. On n'a éprouvé aucun scrupule à remplacer les déclarations le plus nettement gallicanes par les formules les plus audacieuses de l'ultramontanisme.

On a beau pratiquer les interpolations et la falsification des textes, il en reste un trop grand nombre qui sont réfractaires; il reste la tradition générale de l'Église, tous les impérissables monuments de son plus glorieux passé. Il n'est pas possible de falsifier complétement ce grand livre de l'histoire. Si l'on s'en tient à l'antique notion de l'autorité dogmatique telle qu'elle a été formulée par Vincent de Lérins, d'après laquelle on ne peut considérer une doctrine comme vraie que si elle a été crue *partout, toujours et par tous* dans l'Église, *ab omnibus, ubique et semper*, c'en est fait des doctrines favorites du parti romain, car aucune n'a pour elle l'assentiment universel. En outre, si tout revient à la constatation de la tradition, les conciles reprennent une importance très-dangereuse, puisqu'eux seuls sont capables de la vérifier par le moyen des évêques, qui sont comme les témoins de l'Église universelle pour déclarer ce qui a été l'objet de sa foi constante. Le système romain croule par la base si on admet cette théorie de la tradition que nous n'avons pas à discuter ici, mais qui a été très-certainement la raison d'être des conciles généraux dans le passé. Aussi a-t-elle été battue en brèche par le parti romain avec un art consommé et une subtilité qui est comme la rouerie de la pensée. Déjà deux théologiens ultramontains français, Donnet et Gousset, avaient frayé la voie à la nouvelle théorie en mettant sur la même ligne que la tradition, comme critère de la vérité d'une doctrine, l'unanimité des évêques contemporains. Cette unanimité est d'autant plus facile à acquérir que l'on conclut du silence de l'épiscopat à son assentiment, et que tout bref qui n'a pas été contredit est regardé comme accepté. C'est le jésuite Perrone, le théologien classique de la curie actuelle, qui a eu l'honneur de trouver une formule destinée à rendre tant de services. D'après lui, il faut bien se garder de ne voir la tradition que dans les textes positifs de l'Écriture ou des Pères : elle peut y être implicitement contenue; il suffit de quelques vagues indications pour l'y découvrir, surtout si on ne néglige pas les manifestations spontanées du sentiment religieux dans le culte, la liturgie et la littérature ascétique. Une contradiction isolée ne prouve rien, car c'est toujours au sentiment général de l'Église qu'il faut s'adresser. Où ce sentiment général s'exprime-t-il avec plus de puissance que dans le témoignage unanime de l'Église vivante? Sous l'influence de l'esprit divin, elle fait sortir de l'obscurité telle ou telle doctrine qui était comme enfouie dans la tradition. En la mettant en lumière, l'Église vivante en prouve par là même l'antiquité, et nous échappons ainsi à toutes les objections d'une critique de textes. C'est ainsi qu'a été exaucé le vœu du cardinal Manning, qui demandait que le concile nous débarrassât de l'histoire. On peut dire que l'histoire est vraiment destituée par cette définition nouvelle de la tradition qui permet de se jeter à pleines voiles dans les nouveautés les plus étranges, pourvu qu'on obtienne l'assentiment d'un épiscopat asservi. En réalité, cette théorie de la tradition était la conception la plus révolutionnaire qu'on pût imaginer, puisqu'elle ouvrait une carrière indéfinie à un arbitraire doctrinal effréné. Cet assentiment de l'épiscopat n'est pas autre chose qu'un suffrage universel sans indépendance, conduit en aveugle par un pouvoir absolu tout enivré d'un encens idolâtre. C'est ainsi que l'autorité à outrance se dissout elle-même et revient à l'arbitraire sans garantie.

IV.

On a reconnu dans toute cette habile politique de la curie romaine la fameuse école qui a su unir depuis trois siècles

(1) *Lettre à l'évêque de Malines*, par le P. Gratry, p. 160.

l'inflexibilité du principe autoritaire le plus absolu à la souplesse la plus fertile pour l'emploi des moyens. C'est le *Gesù* qui a gouverné l'Église depuis plus d'un demi-siècle. Néanmoins, à lui tout seul, il n'eût pas si rapidement gagné la partie. Il a eu l'heureuse chance d'avoir obtenu le pape qui lui était nécessaire pour frapper le grand coup, et, depuis le jour où il l'a dominé, le *Gesù* n'a plus eu besoin de suivre les voies obliques dont parlait Consalvi. Il a pu, tête haute, s'avancer en plein *Corso*.

Nous ne parlerons qu'avec le plus grand respect du vieux pontife qui vient de mourir. Nous n'avons pas à refaire son portrait, qui a été esquissé ici-même de main de maître. Nous voulons simplement expliquer son rôle dans la grande campagne ultramontaine.

Pleinement convaincu de sa mission, il s'est cru appelé à être l'instrument de Dieu pour assurer le triomphe de sa cause en faisant consacrer dans sa personne l'infaillibilité pontificale. S'élevant au-dessus de toute ambition étroite et mesquine, animé d'un enthousiasme qui ne connaissait ni les obstacles ni les délais, il a considéré sa propre élévation comme un devoir et traité comme une rébellion impie toute résistance à sa déification. Ce qui serait chez un autre un orgueil insensé a été chez lui une exaltation de piété. Étranger à la théologie, il n'a été arrêté dans son dessein par aucune considération empruntée à l'histoire, à la tradition de l'ancienne Église. La prudence qui calcule les périls d'une décision immédiate lui eût semblé l'abandon même de sa foi en Dieu, c'est-à-dire en lui-même, car il n'a cessé de se regarder comme l'organe de la vérité absolue. Ses vertus dignes de tout respect, sa bonté, la bonne grâce de sa parole montée parfois au ton inspiré, sa figure, si noble sous ses cheveux blancs, tout a contribué à accroître son ascendant. Pie IX a été d'autant plus ardent dans son opposition aux idées modernes, qu'il leur avait donné des gages au début de son règne. Il semblait qu'avec lui le catholicisme libéral des Lacordaire et des Montalembert eût ceint la tiare, et que la conciliation entre l'Église et la société laïque allait s'opérer. Depuis l'exil de Gaëte, Pie IX appartint sans réserve au parti extrême, et les jésuites, qu'il avait expulsés, devinrent ses conseillers et ses inspirateurs. Il s'exalta de plus en plus dans la certitude de sa mission divine. La *Civilta catholica* rappela avec complaisance les prophéties qu'une sainte femme universellement vénérée à Rome, Anna-Maria Taïgi, avait faites à son sujet avant de mourir, en annonçant qu'il serait le pape choisi pour relever l'Église. La Vierge de la Salette, dont l'apparition fut déclarée authentique à Rome, annonçait le nouveau dogme. L'idolâtrie croissante dont Pie IX était l'objet lui faisait croire qu'il pouvait tout oser : n'avait-on pas substitué son nom à celui de Dieu dans un cantique, à la grande indignation de Mgr Dupanloup ? Un cardinal français l'appelait « l'incarnation de l'autorité du Christ ». La *Civilta* allait jusqu'à déclarer que le Verbe pensait en lui. A force de s'entendre proclamer divin, il le croyait et ne craignait pas de s'identifier avec le Christ. *La tradition, c'est moi,* disait-il à ceux qui commettaient l'inconvenance d'invoquer l'histoire. Dans un tel état d'esprit, il ne devait pas hésiter à employer les moyens décisifs pour arriver à obtenir la définition du nouveau dogme. Son long règne lui permit de renouveler presque entièrement le collége des cardinaux et l'épiscopat en ne nommant que des adhérents déclarés de l'école ultramontaine. Ses brefs et ses discours étaient des armes puissantes contre les opposants, presque toujours timides devant son prestige et son autorité. L'Encyclique et le *Syllabus* de 1864 furent le manifeste de l'ultramontanisme triomphant. Il avait déjà remporté une victoire décisive dans la grande assemblée épiscopale de 1854, d'où sortit la proclamation de l'Immaculée-Conception. Si M. Thiers disait, au mois de janvier 1851, après la revue de Satory, que « l'Empire était fait », on pouvait bien s'écrier, après cet acte considérable, que l'infaillibilité avait cause gagnée. Que manquait-il au Saint-Père pour être mis au-dessus de tous les conciles, une fois qu'il avait pu sans concile, et par une simple consultation de l'épiscopat, faire un nouveau dogme ? Ce nouveau dogme n'avait pas seulement divinisé la Vierge : il avait fait un Dieu sur la terre. Le parti ultramontain prit acte de cette innovation sans exemple et dégagea le droit du fait. La grande assemblée d'évêques convoqués à Rome en 1864 acclama le Saint-Père dans un langage enthousiaste auquel ne manquait que la précision des formules. En 1868, lors de la célébration du centenaire du martyre de saint Pierre et de saint Paul, les évêques répondirent en plus grand nombre encore à l'appel du Saint-Père, qui, après les avoir remerciés d'avoir montré par leur présence à Rome leur filiale subordination au saint-siége, leur annonça le prochain concile. L'Adresse qui fut rédigée en leur nom, et qui passa sans protestation parce qu'on s'imaginait qu'elle ne tirait pas à conséquence tant qu'elle n'avait pas de caractère dogmatique, fut rédigée par les fanatiques de la papauté et renfermait un hommage, à peine déguisé sous les développements oratoires, au pape infaillible.

Avant même qu'ils eussent quitté Rome, la bulle d'indiction du concile était lancée. La curie romaine eut soin de ne choisir pour consulteurs que des théologiens gagnés d'avance à l'ultramontanisme le plus extrême, la plupart obscurs. Elle refusa aux évêques titulaires le droit de se faire représenter en concile, tandis qu'elle l'ouvrit aux mille évêques de la Propagande, qui n'avaient pas de diocèses. Cette troupe docile de la papauté lui assura d'avance la majorité.

On est confondu, après de tels préliminaires, des illusions dont se berçaient encore les adversaires du nouveau dogme. Ceux qui ont eu la bonne fortune de se trouver à Rome en 1869 n'oublieront jamais l'animation extraordinaire des esprits à la veille du concile du Vatican : on eût dit nos cercles politiques à l'ouverture d'une session parlementaire décisive. Les salons où ne régnait pas sans partage la tendance ultramontaine retentissaient des discussions les plus animées, des protestations les plus passionnées contre le parti extrême, qu'on espérait contenir. Nous nous souvenons encore de la hardiesse de certaines déclarations qui étonneraient bien aujourd'hui ceux qui se les permettaient alors et qui ont fait effort pour les oublier. « Si le concile tourne mal, nous en provoquerons un autre », disait un soir, dans une grande ambassade, un représentant dis-

tingué de l'aristocratie catholique. Les femmes n'étaient pas les moins ardentes dans cette gauche de l'assemblée du Vatican qui donnait l'illusion d'un vrai parlement ecclésiastique. Cette opposition avait pour elle la science, l'illustration, les services incomparables rendus à l'Église : c'était l'élite même de l'épiscopat du monde entier. Elle avait trouvé son manifeste dans les derniers mandements de l'évêque d'Orléans, comme dans la résolution des évêques allemands réunis à Fulda pour protester sous une forme prudente contre la proclamation du nouveau dogme. On se montrait dans les salons romains les principaux d'entre eux ; on admirait la belle et noble physionomie du cardinal Schwartzenberg, qui, ayant conclu le concordat autrichien, avait bien juré qu'il ne ferait plus rien de semblable ; les évêques hongrois, dont on vantait le courage et l'éloquence, excitaient une vive curiosité. L'Angleterre catholique n'avait envoyé que des ultramontains à outrance pour siéger au concile : elle avait pourtant à Rome un des plus généreux représentants du catholicisme libéral, lord Acton, que M. Gladstone venait d'élever à la pairie ; il déployait une grande activité au service de sa cause et espérait bien, sinon la faire triompher, au moins empêcher une défaite décisive. Toutes ces espérances étaient vaines ; toute cette opposition devait avorter misérablement, sans même avoir réussi à lutter sérieusement, car, comme le jésuite Perrone l'a dit dans un mot sans artifice : « Tout était prêt et rien ne manquait plus, si ce n'est la proclamation solennelle du 18 juillet 1870. »

Devons-nous croire que la proclamation du nouveau dogme soit vraiment une solution finale pour le catholicisme ? Nous ne le pensons pas. Nous savons que, sous le voile de son unité, il y a bien des consciences qui souffrent et protestent en silence. Il y a eu des soumissions qui ont coûté la vie aux nobles penseurs qu'un coup d'autorité a brisés parce qu'ils n'étaient pas mûrs pour les décisions suprêmes. Ce n'est pas que nous fondions le moindre espoir sur le nouveau pape pour une rénovation religieuse : il pourra être plus modéré que Pie IX dans la forme de son langage, dans son attitude politique ; il ne pourra décliner le lourd héritage qui lui a été transmis. La chute du pouvoir temporel aura encore longtemps pour effet immédiat d'exalter l'ultramontanisme, comme la destruction du temple de Jérusalem enflamma le fanatisme juif, qui s'est attaché d'autant plus à son idée religieuse qu'elle avait perdu terre en quelque sorte. Si la tendance extrême continuait à se développer dans le catholicisme contemporain, il finirait par tellement s'isoler de la société contemporaine, qu'il ne serait plus qu'une secte considérable par le nombre, mais profondément séparée de la vie générale de l'humanité moderne, quelque chose de semblable au brahmanisme dans l'Inde, qui vit solitaire et irrité en face d'un pays renouvelé par notre civilisation. Nous croyons cependant que, plus tard, la perte du pouvoir temporel aura pour effet de donner plus de facilité aux divergences cachées de se manifester, et finira par hâter une crise religieuse qui couve sourdement aujourd'hui. Puissent les gouvernements ne pas oublier que le plus sûr moyen de fortifier l'ultramontanisme serait de lui appliquer ses propres principes en le persécutant ! Tout ce qui dépasse la défense des droits de l'État ne fait qu'engager le pouvoir civil dans une lutte inextricable où il ne saurait combattre avec avantage. La Prusse et la Suisse en savent quelque chose. Maintenons strictement l'Église catholique dans son domaine : livrée à elle-même, elle n'échappera pas au travail intérieur qui doit ou la transformer ou la pousser aux dernières conséquences sociales du principe ultramontain. Arrivée à ce point, elle finirait bien par trouver cette réfutation vengeresse de l'erreur, qui sort de ses excès et qui est comme la Némésis de la pensée humaine enfantée par ses égarements.

E. DE PRESSENSÉ.

DEUX HOMMES D'AUTREFOIS

Henry Costa de Beauregard. — Le Grec Coraï.

I.

Le marquis Henry Costa de Beauregard (1), gentilhomme de Savoie, lors des guerres de la première coalition, servit dans l'armée du roi Victor-Amédée ; il vit la Savoie, sa patrie, conquise par les troupes de Montesquiou ; il fut parmi les vaincus de la bataille de Loano, le 23 novembre 1795 ; parmi ceux de la bataille de Mondovi, le 22 avril 1796, où l'armée sarde, séparée par Bonaparte de l'armée autrichienne, fut battue ; il fut l'un des plénipotentiaires chargés de négocier avec le vainqueur l'armistice de Chirasco ; plus tard, lorsque les Austro-Russes reconquirent la haute Italie, il fit partie du conseil de régence installé en Piémont par l'armée russe. Il a donc été mêlé à quelques-uns des grands événements du siècle ; il a vu de près la cour de Turin, les émigrés français, les généraux de la république, le fameux Souvorof. Il fut l'ami et le correspondant assidu de Joseph de Maistre.

Les papiers de ses archives de famille, les lettres qu'il adressait à sa femme du camp piémontais ou de la cour de Sardaigne, celles qu'il reçut de Joseph de Maistre, présentent donc un intérêt général. Ce livre, écrit par un arrière-petit-fils du marquis Costa, dédié à l'un de ses petits-fils, a « franchi, témérairement peut-être, dit avec trop de modestie le noble éditeur, le cercle intime auquel il était destiné ». Nous applaudissons à cette témérité.

Cependant il est bien visible que ce livre n'est pas fait pour nous : les souvenirs de famille, les émotions intimes, les manifestations de sentiments religieux et monarchistes y tiennent une place considérable. C'est presque une histoire édifiante qu'on a voulu écrire ; elle a eu, dans le camp qui n'est pas le nôtre, un grand succès antirévolutionnaire.

Le marquis Henry ne pouvait pas aimer la Révolution : elle l'avait contraint à émigrer de la Savoie républicanisée ; elle avait dévasté son château et brisé son blason ; elle avait jeté

(1) *Un homme d'autrefois*, souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils, le marquis A. Costa de Beauregard. — In-8°. Paris, Plon.

ses parents en prison et réduit sa femme à vivre dans l'exil; lui-même a vieilli en la combattant, et il a vu tomber son fils aîné, blessé à mort d'une balle française. Son arrière-petit-fils, qui n'a pourtant pas les mêmes griefs contre la Révolution, partage, et avec plus de vivacité encore, les mêmes sentiments.

Ne pouvons-nous essayer de les partager un moment, ces passions d'un noble Savoisien que la Révolution a frappé dans ses plus chères espérances? Nous saisirons mieux la raison d'être des résistances qu'elle suscita; nous comprendrons mieux la puissance des idées et des sentiments, respectables et touchants, légitimes souvent, qui essayèrent vainement d'arrêter sa marche triomphante. Nous vivrons un instant dans le camp des vaincus; nous pénétrerons dans le triste intérieur des marquises exilées, réduites à travailler de leurs mains comme de pauvres ouvrières, le cœur gonflé, les yeux rougis de tristesses et d'angoisses que celles-ci ne connaissaient pas toutes. Si convaincu que l'on soit du bon droit de la Révolution, personne ne lira de sang-froid le récit, fait par un père à une mère, des derniers moments d'Eugène de Beauregard, ce pauvre officier de quatorze ans, cet enfant qui fut une des victimes de la grande lutte.

Les épreuves du marquis Henry et de sa famille nous toucheront d'autant plus que nous n'avons pas à lui reprocher, comme aux émigrés français, d'avoir porté les armes contre la patrie. Henry de Beauregard, gentilhomme savoisien, ne devait rien à la nation française.

Dans ce livre, nous chercherons moins l'histoire intime de la famille Costa de Beauregard que les traits qui peuvent éclairer l'histoire générale.

Le récit des premières années de cet *homme d'autrefois* nous montre combien, en 1767 déjà, on était français dans cette Savoie dont les ducs furent les plus constants ennemis de nos rois. La vraie capitale de la Savoie, le centre vers lequel se tournaient les intelligences, c'était Paris. Le marquis Henry, qui se sentait de la vocation, quoique gentilhomme, pour le *métier de barbouilleur*, fit, à quatorze ans, le voyage de France, emportant, pour les montrer aux maîtres parisiens, ses premières esquisses.

Ses lettres de cette époque fournissent les éléments d'un curieux tableau de la *ville* et de la *cour*, comme on disait alors; grâce à elles, nous pénétrons dans les ateliers en renom, chez Greuze, chez Vanloo, chez Boucher, chez Vien. On présente le jeune voyageur au meilleur monde de la cour. A la ville, il est reçu chez Mme Geoffrin :

« Mme Geoffrin, écrit-il, est une bonne grosse femme qui m'a beaucoup appelé « petit drôle, petit bonhomme, petit garçon », puis a fini par m'inviter à un dîner d'artistes, d'amateurs et de beaux esprits... Ces dîners se renouvellent deux fois par semaine : c'est un pêle-mêle instructif de grands seigneurs et d'artistes. Mme Geoffrin a le ton brusque et vif; pour la fille d'un ancien valet de chambre de Mme la Dauphine, elle m'a paru fort à l'aise au milieu de ces grands seigneurs et de ces grands esprits ».

Il y rencontre Marigny, le surintendant des beaux-arts, beau-frère de Mme de Pompadour, le président Hénault, Marmontel, qui fait « piteuse mine », car « on veut absolument rôtir son *Bélisaire* ».

Beaucoup de choses l'étonnent à Paris : dans les jardins de Choisy, il apprend que le roi paye cinquante écus un oignon de jacinthe qui vaut vingt sous pour tout le monde : « Il est royalement volé », ajoute Costa. Sur la place des Victoires, il s'indigne de voir fastueusement foulée aux pieds par Louis XIV « notre pauvre Savoie enchaînée, lui décrottant quasi ses souliers ». Les splendeurs de Versailles éblouissent le jeune provincial sans lui ôter son bon sens critique :

« Quel admirable lieu! Je suis mort de fatigue, mais je veux te dire, papa, quel pêle-mêle d'hommes et de choses, de peintures, de statues, de femmes, de soldats, de carrosses, de majestés et de petits riens j'ai admiré depuis ce matin. Versailles n'est qu'un contraste, depuis le roi jusqu'au suisse de sa grille. Louis XV a l'air bon et méprisant, son suisse imposant et plat. Il s'en allait (le roi, pas le suisse) à la bénédiction, enveloppé d'un grand manteau rouge avec la plaque du Saint-Esprit; il était suivi d'une longue file de cordons-bleus et de gardes. J'ai vu la reine dans sa chaise à porteurs, lorsqu'elle a traversé ses appartements pour aller à vêpres : elle m'a paru bien laide et décrépite; son nez et son menton se touchent presque. Mesdames ont passé très-vite, toutes extrêmement replâtrées, barbouillées de rouge et se pavanant en grands paniers qu'elles accrochaient un peu partout. »

Il lui fut donc donné, à ce futur défenseur des couronnes, de contempler dans sa décrépitude et son replâtrage la royauté française à son déclin. D'ailleurs, on trouve chez le marquis Henry, quoique élevé par le curé de Saint-Paul ou l'abbé Baret, un esprit ouvert et éveillé, quelque chose de la liberté de pensée du XVIIIe siècle. Il était religieux sans être bigot; dans les épreuves, une foi puissante soutiendra son caractère sans que son esprit ait jamais été asservi. C'est un avantage que les hommes du XVIIIe siècle, les *hommes d'autrefois*, ont sur les hommes de celui-ci : la noblesse était moins morte à cette époque qu'aujourd'hui, car la plus grande perte qu'elle ait faite, ce n'est pas celle de ses priviléges, c'est celle de sa liberté intellectuelle.

Vingt-deux années se passent : le marquis Henry est marié, père de plusieurs enfants; il ne peint plus guère. Il a été officier, et il a déjà pris sa retraite; l'aîné de ses fils porte déjà l'épaulette. Au fond de la Savoie comme dans la France entière, les idées nouvelles font leur chemin : la Révolution a commencé.

Un homme aussi intelligent que Costa devait suivre le mouvement avec quelque sympathie, au moins à ses débuts. C'est un libéral, et sa correspondance nous le montre en désaccord avec son ami de Maistre. Il y a plus de sens politique dans ces quatre lignes d'une de ses lettres que dans les étincelants paradoxes et la rhétorique à contre-raison du fameux comte Joseph. « Indiquez-moi, mon cher ami, lui écrivait Henry, où dans tout ceci finit la vérité et où commence l'erreur. Le dogme ne saurait envahir la politique, et les principes, dans cet ordre d'idées, n'ont rien de révélé. » Ailleurs, il lui déclare nettement « qu'il n'eût point hésité à suivre M. de Clermont-Tonnerre », l'un de ceux qui entrai-

nèrent l'Ordre de la noblesse et se joignirent au tiers état.

C'était un homme que ce marquis Henry : il confesse hautement ses opinions libérales au milieu des partisans que Cazalès et Maury comptaient en Savoie et en Dauphiné ; plus tard, ce sera en pleine connaissance de cause, avec pleine conscience de l'inanité de ses efforts, qu'il se dévouera corps et biens à la cause royale. Des turbulents aristocrates de la première heure, beaucoup manquèrent à cette cause dans le danger suprême : c'est sur les hommes comme Costa que tomba surtout le poids du désastre.

En 1789, passant à Grenoble, Costa ne croit pas au-dessous de lui de se laisser entraîner, au sortir du théâtre, dans un banquet donné en l'honneur de la réunion des trois Ordres, de boire à la santé de la nation avec trois cents Français ; même « il s'est fort amusé entre deux messieurs dont les noms n'étaient pas fort imposants, mais tous deux pleins d'éloquence et d'esprit ».

Dès le mois d'octobre de cette même année, il reçoit des nouvelles plus alarmantes de Paris, des lettres plus sibyllines du comte Joseph : « Vous savez, écrivait celui-ci après les journées d'octobre, vous savez que je ne suis pas ami des factions populaires, et cependant je prends un grand intérêt à ce sermon terrible que la Providence prêche aux rois. » Ce n'est pas un des moindres intérêts de ce livre, que le grand nombre de lettres inédites de Joseph de Maistre qui y sont insérées.

Les rois et les aristocraties n'ont pas entendu ce *sermon terrible*, au moins dans son vrai sens. Les frères du roi, la noblesse corrompue de la cour, les sangsues de la fortune publique, poussent Louis XVI à une résistance insensée ; eux-mêmes s'empressent de chercher un refuge dans l'émigration. Du dehors, ils provoquent, ils exaspèrent autour du roi les colères révolutionnaires ; ils l'entraînent dans la complicité de leur politique de conspirateurs. La Révolution, menacée dans son foyer, déborde au dehors. Entravée dans ses salutaires réformes, elle commence le bouleversement universel. L'incendie allumé par les Calonne, les Polignac, attisé sans péril par les frères du roi, dévorera la demeure paisible du marquis Henry ; il faudra qu'il donne son sang, celui de son fils, pour la cause que d'autres ont joyeusement perdue.

La Savoie est conquise par les Français, si l'on peut appeler conquête une marche triomphale au milieu des populations arborant partout la cocarde tricolore. C'est un récit qu'il est bon de lire ailleurs que dans notre historien, un peu trop épris, plus épris que son aïeul, des idées du comte de Maistre ; et pourtant les faits essentiels ressortent de sa narration : « Le pays, dit-il lui-même, était moralement conquis. » Le marquis Henry ne pouvait suivre le peuple : il était militaire. « Il est de la morale de tous les temps et de tous les pays, écrivait-il, de ne point abandonner en temps de guerre les drapeaux que l'on a suivis en temps de paix... Je rejoindrai mes foyers dès que je pourrai le faire avec honneur. »

La cour de Savoie, qui n'avait pas su conserver la paix avec la France, se montra impuissante à lui faire la guerre. L'absence de Costa devait durer bien des années. Malgré ce que raconte son arrière-petit-fils des lois terribles appliquées par la Révolution à la Savoie, bien que le marquis Henry s'obstinât six ans dans sa fidélité au drapeau royal, bien qu'aux termes de la loi on pût le considérer comme un émigré, aucun de ses parents restés en Savoie ne périt. Si les lois étaient terribles, en Savoie l'application en fut modérée.

Tout en défendant contre les Français la crête des Alpes, Costa de Beauregard ne se faisait aucune illusion :

« La paix peut n'être pas fort éloignée, écrivait-il à sa femme, en 1792 ; je n'en sais rien, mais tenez pour certain que c'est la France révolutionnaire qui l'emportera. Cette guerre, si follement entreprise et si lâchement soutenue, perdra les rois dans l'esprit des peuples ; et notre misérable bicoque de Savoie, dédaignée, abandonnée par tout le monde, restera en proie aux malins esprits comme une masure envahie par les spectres...

« Cessez de voir dans les rois des sages trompant, comme autrefois, les peuples pour leur bien et les gouvernant par leur prestige. Aujourd'hui, ce sont les gouvernés qui ont les lumières, cent fois plus qu'il ne leur en faudrait ; mais les gouvernants n'y voient goutte et ne savent où ils en sont ; ils offrent l'image d'un cavalier qui a perdu la tête et que son cheval emporte. »

Ce n'est pas seulement la campagne de 1792 qui est compromise, ce n'est pas seulement la maison de Savoie qui est perdue, c'est tout l'ancien ordre de choses, toute l'antique hiérarchie sociale qui va disparaître dans un abîme sans fond. Son esprit élevé et philosophique, son imagination d'artiste, fait trouver au marquis Henry, pour prophétiser la catastrophe, des images saisissantes ; c'est un voyant qui s'exprime dans un langage digne de Jérémie. Joseph de Maistre écrit parfois de ce style, mais chez lui ce n'est que le vêtement brillant du paradoxe : chez le marquis Costa, c'est le rayonnement d'une formidable vérité.

« Non, dit-il, ce qui a vécu ne revivra pas ! Contre nous se sont dressées, au moment de la Révolution, les choses comme les hommes, et la nature comme l'idée. Contre nous, la terre des cimetières a donné son salpêtre, les cloches sont devenues des canons, les cercueils de plomb où dormaient nos pères ont fourni des balles, et nos parchemins ont enveloppé les paquets de mitraille que l'on nous a envoyés (1). Dieu n'a-t-il pas voulu ainsi châtier notre orgueil de race en l'écrasant sous les monuments qu'il s'était élevés à lui-même, et qu'il croyait impérissables ? »

Tandis que Costa de Beauregard et les fidèles champions de la maison de Savoie bivouaquaient dans la neige des Alpes, que faisaient les princes ? Le duc d'Aoste et le duc de Montferrat donnaient des bals et dansaient, gaspillant un temps précieux et déjà avarement mesuré par la destinée.

L'année 1793 a commencé. Dès son début, aux rois de l'Europe elle a « jeté en défi une tête de roi ». L'ancienne société continue à périr joyeusement : « Monseigneur le duc de Montferrat est ici, écrit Henry, tout à fait sur pied de cam-

(1) Allusion aux *Preuves de noblesse* rédigées par Chérin, écrites sur vélin et magnifiquement reliées. Elles furent trouvées dans le cabinet de Louis XVI et mises par décret à la disposition du ministre de la guerre, pour en faire des gargousses.

pagne, — avec cinquante personnes pour le servir, dont deux spécialement destinées à faire le café de Son Altesse. Ce surcroît de bonne compagnie est fort embarrassant pour tout le monde et un peu scandaleux par ce temps de détresse générale. Qu'il y a loin de là à la simplicité guerrière de nos anciens princes ! »

C'est pour ces Altesses que se soulevaient alors et que se faisaient tuer les paysans du haut Faucigny. Aussitôt les écervelés de Turin, marquis français ou piémontais, de se croire déjà sur la route de Paris. Un cri d'impatience échappe à Henry : « Nous n'avons pas encore brûlé une amorce que vos vidames et vos chanoinesses songent déjà à nous faire déblayer leurs places au soleil. Battre les Français sera chose aisée, je n'en saurais douter, grâce aux conseils que vos amis nous donnent, et nous serons trop récompensés de nos peines à les voir lutiner de leurs talons rouges le pavé du roi ; mais il y a d'ici à Versailles quelques lieues encore à franchir... Les insanités émigrées qui peuplent les bords du Rhin et inondent la Suisse ne sont pas les moindres moyens dont Dieu se sert pour nous mener à mal. »

Quand il apprend que son père, le marquis Alexis, moins comme père d'émigré que pour avoir bravé publiquement les représentants du peuple, a été emprisonné, il cède à un accès de désespoir ; il songe à ses fils : « Ah ! déshabituez-les surtout du métier de seigneur, écrit-il à sa femme. Il vaut mieux à jamais être Laridon que César ; ôtez-leur jusqu'au souvenir ; c'est un vice originel dont il faut les guérir, car on s'acharnera à leur ravir cela, comme aujourd'hui on nous ravit la tête. Croyez bien que tout est fini de nous. Si les Titans avaient été grisés de sophismes, si on les avait menés au combat en chantant la *Marseillaise*, ils auraient déniché pour toujours Jupiter de son Olympe. »

Et, ajoutant une huitième béatitude aux béatitudes de l'Evangile, il conclut : « Heureux ceux qui n'espèrent rien de bon, car leur attente ne sera point trompée ! » La comtesse de Maistre fuyait déguisée en paysanne : première et dure leçon d'égalité ! On voyait arriver déguenillées et misérables les grandes dames, les puissants d'hier. « Mme d'Argouzes et Mme de Talmont sont tombées ici en sabots, sans linge, sans domestiques, huchées sur des tonneaux, dans un char : c'était une pitié, cela m'a fait pleurer. » Henry a encore des larmes pour les autres; bientôt il n'en aura plus assez pour lui : c'est dans la campagne de 1794 que son fils fut blessé et mourut de sa blessure. Inébranlable dans son dévouement sans espoir, Henry appela auprès de lui le second de ses fils, Victor ; il lui fit revêtir l'uniforme d'officier du fils mort.

Les alliés ne lui donnaient guère plus de satisfaction que ses princes. L'Autriche poursuivait son impitoyable politique : faire écraser d'abord l'armée sarde afin de disposer ensuite plus librement de la Sardaigne. Les généraux autrichiens faisaient argent de tout, armaient à leurs frais et à leur profit des bâtiments de corsaires, capturaient sans distinction vaisseaux français et navires génois, comme pour obliger la république de Gênes à sortir de sa neutralité et à se jeter dans les bras des *carmagnoles*. « Ici, dans l'armée autrichienne, écrivait au roi de Sardaigne un de ses officiers, on fait l'encan des prises ; les généraux sont les secrétaires, et un capitaine fait les fonctions de crieur de ville. »

Bonaparte parut à l'armée des Alpes, et tout se précipita vers un dénoûment. Après la défaite de Mondovi, l'armistice de Chérasco. Ce fut le marquis Henry qu'on chargea d'en discuter, article par article, les conditions avec le vainqueur. La simplicité du général républicain l'étonna. Quand Bonaparte voulut offrir le café aux plénipotentiaires, « lui-même, raconte l'auteur de ce livre, tira deux tasses de porcelaine d'un petit nécessaire de voyage qui se trouvait sur un sofa avec son épée ; mais, n'ayant pas de cuillers à café, on servit en place des cuillers à bouche en cuivre jaune à l'usage des soldats ». Vraiment, le café était servi plus somptueusement à l'état-major de monseigneur le duc de Montferrat ! « J'avais bien plus de ces superfluités, ajouta Bonaparte, pendant que j'étais simple officier d'artillerie que depuis que je suis général commandant. »

Bonaparte, dans le récit de Henry, se montre déjà avec les traits essentiels de son caractère : impérieux, sans repos, d'une dévorante activité. Comme les envoyés sardes essayaient de traîner en longueur, il tira sa montre, formula son ultimatum et dit : « Il pourra m'arriver de perdre des batailles, mais on ne me verra jamais perdre des minutes par confiance ou par paresse. »

Il connaissait le Piémont mieux que les sujets mêmes du roi : « J'avais envie, leur dit-il pendant le dîner, d'exiger dans le traité un fort beau tableau de Gérardow que possède le roi et qui passe pour un des chefs-d'œuvre de l'école flamande ; mais je n'ai su comment placer ce tableau dans un armistice, et j'ai craint qu'il n'y parût une nouveauté bizarre, surtout ayant la forteresse de Coni pour pendant. »

Ses actions et ses discours portaient l'empreinte d'une « fierté amère ». Henry osa lui dire en le quittant : « Général, que ne peut-on vous aimer autant qu'on est forcé de vous admirer et de vous estimer ! »

A travers toutes les vicissitudes, prenant toutes les formes, la Révolution poursuivait sa marche irrésistible. L'ancien monde s'était cru sauvé après la mort de Robespierre, et Bonaparte avait paru. Bonaparte partait pour l'Égypte, mais le Directoire continuait l'œuvre commencée ; il proclamait les républiques ligurienne, romaine, parthénopéenne. Le Piémont était à sa merci ; bientôt il n'exista plus. Le roi du marquis Henry abdiqua et partit pour la Sardaigne. Henry eut alors la consolation d'aller pleurer sur son château dévasté ; puis il retrouva à Lausanne sa femme, mais combien ils avaient vieilli dans cette séparation ! Ils avaient l'âge du monde qui finissait.

Une dernière espérance vint ranimer, exalter les débris de cette société écrasée, quand, dans la haute Italie, parurent les soldats du tsar Paul et que l'invincible Souvorof annonça qu'il allait tout droit à Paris, rétablir le trône et l'autel. Henry vit l'étrange héros du Nord, le vainqueur des Turcs et des Polonais, le vainqueur de Schérer, Moreau, Macdonald et Joubert, que Masséna attendait aux passages des Alpes pour lui faire éprouver les représailles de la Némesis révolutionnaire.

Henry se souvient de son ancien talent d'artiste : il trace du héros moscovite un curieux portrait. Dans ses lettres et celles de son fils, on trouve des anecdotes inédites sur cet homme auquel on a tant prêté d'anecdotes.

Ce livre, qui est l'histoire d'une famille, côtoie constamment, comme on le voit, l'histoire du siècle. Il constitue l'une des sources les plus curieuses à consulter sur cette grande époque ; il nous présente l'époque de la Révolution tout entière — vue de l'autre camp.

II.

C'est aussi un homme d'autrefois que Coraï, le célèbre érudit et littérateur grec. M. Rangabé, dans sa récente *Histoire littéraire de la Grèce moderne,* a exposé les services qu'il avait rendus à la reconstitution de la langue hellénique. Un volume de ses lettres et opuscules inédits vient d'être publié par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire (1). Deux autres hellénistes, avant lui, avaient présidé à la publication de ce recueil; tous deux sont morts à peu de mois de distance : d'abord M. Ambroise Firmin-Didot, puis M. Vladimir Brunet de Presles. Continuée avec la collaboration de M. d'Estournelles de Constant et de M. Egger, ce livre est un monument élevé à frais communs par les hellénistes d'aujourd'hui à un grand helléniste du temps passé.

Ce volume contient : 1° la vie de Coraï racontée par lui-même et traduite par M. d'Estournelles; 2° les lettres inédites à D'Ansse de Villoison, Chardon de la Rochette, Bernard Keun, La Porte du Theil, Barbier du Bocage, François Thurot, Firmin-Didot et autres hellénistes contemporains ; 3° divers opuscules, entre autres une dédicace de la traduction française des *Caractères* de Théophraste par Coraï, adressée aux *Grecs libres de la mer Ionienne;* 4° le Mémoire *sur l'état actuel de la civilisation dans la Grèce,* lu à la Société des observateurs de l'homme, le 16 nivôse an XI; 5° deux thèses de médecine en latin, soutenues devant la Faculté de Montpellier en 1786 et 1787.

Les lettres de Coraï, qui vont de l'année 1790 à 1799, puis de 1800 à 1833, nous le montrent passant la plus grande partie de son temps à Paris, et, au milieu des périls de la Terreur comme au bruit des victoires de l'Empire, poursuivant imperturbablement le cours de ses études. La plupart de ces lettres, qui portent sur des discussions de textes, des variantes de manuscrits, des essais de traductions, ont encore de l'intérêt pour les érudits, pour les éditeurs de textes grecs. Nous y chercherons surtout ce que fut Coraï.

La seconde moitié du XVIIIe siècle fait déjà pressentir la renaissance de la Hellade. Dès lors, on voit les Grecs s'efforçant de rejeter le joug de la barbarie ottomane, de se ressaisir eux-mêmes, avides de lumières, affamés d'instruction. Coraï est un Grec d'Asie, né à Smyrne. Son père était un homme fort intelligent, quoique dépourvu d'instruction; Coraï vante en lui cette éloquence naturelle qui semble être restée, dans les plus sombres époques, l'apanage de cette race. Sa mère, fille du professeur Diamantios Rhysis, était lettrée : elle comprenait même les auteurs de la décadence grecque.

« L'état de la nation, ajoute Coraï, était tel alors (vers 1748) que dans la grande ville de Smyrne les quatre filles de Rhysis étaient presque les seules qui sussent lire et écrire ; elles avaient aussi, mais bien peu, appris à lire et à écrire la langue grecque (ancienne). » L'instruction que pouvait recevoir Coraï dans ce milieu était peu de chose; les méthodes étaient encore bien barbares, s'il est vrai qu'il n'ait rien appris qu'à *coups de bâton,* lui le plus ardent et le plus laborieux des écoliers ! Il ne se laisse donc pas éblouir par ce titre de *très-savant* que l'on donnait alors, dit-il, « à tous ceux sans exception qui savaient les déclinaisons des noms et les conjugaisons des verbes ».

Comme les Hellènes de l'antiquité, comme les Platon et les Aristote, il se résolut donc à courir le monde pour y chercher la science. Jadis c'étaient les Byzantins du XVIe siècle qui avaient initié l'Europe occidentale au génie des anciens Hellènes. Byzance asservie, les foyers helléniques complétement éteints, c'était aux élèves des Grecs, aux Occidentaux, qu'il fallait s'adresser pour ressaisir le fil de la tradition. Il y avait bien à portée de Coraï les jésuites de Smyrne; mais Coraï détestait leur fureur de prosélytisme, « fureur si véhémente, dit-il, que ces ennemis de Jésus, les jésuites, croyaient et croient encore plus méritoire de convertir un Grec à leur Église que dix Turcs ou dix idolâtres ». Le premier secours qu'il trouva, ce fut un pasteur hollandais, Bernard Keun, qui, à Smyrne, cherchait un professeur de langue grecque : Coraï s'offrit, à la condition que son élève deviendrait son maître et lui apprendrait le latin.

Bientôt commença la vie errante de Coraï, tantôt commis de son père et vendant de la soie dans un comptoir d'Amsterdam ; tantôt étudiant en médecine à Montpellier; tantôt travaillant aux manuscrits de la Bibliothèque du roi à Paris, et ne perdant jamais de vue le but suprême : posséder à fond la langue grecque ancienne pour en régénérer la langue vulgaire. A mesure que son intelligence se développe, il se rend mieux compte de la cause qui retient la Grèce dans l'abjection et l'ignorance. Cette cause, c'est le Turc. A Smyrne, il avait refusé d'apprendre l'arabe, parce qu'il aurait fallu s'adresser à un maître osmanli. A Amsterdam, il est pris d'un désir violent de ne jamais revoir sa patrie esclave : « Cette haine contre les Turcs, dit-il, nourrie dans mon cœur dès l'enfance, devint, quand je goûtai la liberté d'un État bien gouverné, une aversion insensée. Un Turc et une bête sauvage étaient dans ma pensée des mots synonymes, et le sont encore. »

Cependant, pour mettre ordre aux affaires de la maison de Smyrne, détruite par le grand incendie de 1778, il lui fallut revoir la ville natale ; mais sa haine des Turcs devint encore plus forte quand il se retrouva parmi eux ; elle devint de la folie, et, ajoute-t-il, « le nom de folie n'est pas une figure de rhétorique; aujourd'hui encore, quand je me rappelle le désordre de ma tête dans ce temps-là, je suis sûr que je serais inévitablement devenu fou sans les consolations journalières de mon maître et ami Bernard Keun ».

(1) *Lettres inédites de Coraï.* — In-8°. Paris, Firmin-Didot.

De 1782 à 1788, il séjourne à Montpellier, où il retrouve la trace d'un autre étudiant en médecine, d'un autre grand ami de l'antiquité, François Rabelais. En 1788, il s'établit à Paris, juste à temps pour assister au grand drame qui allait pendant dix ans se dérouler sous ses yeux. Plus d'une fois, dans sa correspondance, nous verrons cette âme sensible, un peu timide, rebutée par les scènes sanglantes de la rue et de la place publique. Parmi ces répugnances, un sentiment persiste chez lui, l'amour de la liberté, l'espérance en ce peuple gaulois régénéré et qui semble promettre au monde entier la régénération. Ces rêves de liberté, il les regretta, même sous l'Empire, dont la gloire ne l'éblouit pas : « Napoléon, dit-il, ne comprit pas quels fruits les hommes attendaient de ses grandes qualités. Au lieu de délivrer les peuples de l'Europe accablés sous leurs despotes, il préféra devenir lui-même le despote des despotes... Le malheureux ! il s'est trompé... Mais si j'avais prévu quels maux devait causer à la Grèce l'alliance formée dans le but d'empêcher l'affranchissement des peuples et nommée avec impiété la Sainte-Alliance, j'aurais préféré certainement voir ma patrie gouvernée aujourd'hui par le sceptre d'un Napoléon, qui aurait chassé les Turcs de la Grèce, que par la verge de fer de plusieurs souverains absolus, dont pas un ne valait Napoléon. »

Au milieu des révolutions de l'Occident, c'est toujours à la Grèce qu'il songe ; c'est à l'usage de sa patrie qu'il cherche à tirer une morale des événements : « Je me convainquis, dit-il, que c'était le progrès et le développement de l'instruction chez le peuple français qui avaient enfanté l'amour de la liberté. » S'il étudie avec tant de passion les textes classiques, c'est qu'il veut mettre les chefs-d'œuvre de la Hellade antique à la portée des générations nouvelles, faire que les hommes du peuple eux-mêmes puissent lire en leur idiome nouveau Platon et Démosthène.

Telle est la philosophie qu'il dégagera des événements, lorsque plus tard il essayera de résumer sa vie; ses lettres nous le montrent errant au jour le jour, souvent troublé des épisodes du grand drame révolutionnaire. La première lettre où il parle politique est du 25 janvier 1793, ou plutôt, car il suit consciencieusement le nouveau calendrier, du « 6 pluviôse an Ier de la République française » ; malgré l'aspect républicain de cet en-tête, le sentiment qui domine dans cette lettre, adressée à Bernard Keun, c'est une profonde compassion pour Louis XVI, une vive désapprobation des irrégularités qu'il croit remarquer dans son procès, l'horreur que lui inspire le vote parricide de Philippe-Égalité. Toutefois il reconnaît que « les révolutions ne peuvent être jugées que dans le calme des passions et par leurs effets lointains ».

Coraï « idolâtre la liberté » ; mais il voudrait la trouver toujours « assise au milieu de la justice et de l'humanité ». Il ne dissimule pas le dégoût que lui inspirent Marat et son *Ami du Peuple*.

Coraï n'est pas l'homme qu'il faut pour ces temps troublés. Trop souvent on vient l'arracher à ses manuscrits, à ses scoliastes. Voici qu'il s'agit d'aller retirer sa carte de civisme : Coraï demande une carte comme celle qu'on délivre aux étrangers, vu qu'il n'a pas renoncé à toute idée de retour en son pays ; l'employé assure que c'est égal et s'obstine à lui donner une carte blanche comme aux Français. Coraï n'ose insister, « craignant de passer pour suspect » ; mais ce simple incident l'a vivement affecté. Ses idées noires le reprennent. Il rappelle l'indifférence que l'Europe, trop occupée de ses propres convulsions, témoigne à la Grèce : « Partout j'ai trouvé une indifférence glaciale pour ma nation souffrante ou de chauds apologistes pour ceux qui l'oppriment, à l'exception d'un très-petit nombre d'hommes de lettres qui, pleins de reconnaissance pour les lumières que les écrits des Grecs avaient répandues en Europe, prenaient quelque intérêt au sort de leurs malheureux descendants. Je vis dès lors que, bien loin de gagner quelque chose en renonçant à ma patrie, je n'avais fait que déchirer ma plaie et la rendre plus douloureuse. » Il repasse alors amèrement tous les spectacles écœurants que lui a donnés le turcophilisme occidental : l'indifférence des uns, le vénal parti pris des autres; « un Parlement britannique, arrogant de sa prétendue liberté, qui, par la plus ridicule des contradictions, s'échauffait en faveur des nègres dans le même temps qu'il préparait une escadre pour empêcher que les Russes n'écrasassent le stupide tyran de Byzance; des Français qui, en dépit de leur liberté naissante, parlent encore en faveur des Turcs; enfin toute l'Europe, spectatrice tranquille de l'infâme partage de la Pologne, et se soulevant aussitôt qu'il est question du moindre danger pour son cher allié le Turc... Mais il faut que je finisse, parce que je sens déjà tous mes nerfs en convulsion. » Voilà à quelles réflexions le caprice d'un employé de mairie a conduit Coraï. Toute impression désagréable réveille et irrite en lui la grande plaie douloureuse de son patriotisme hellénique.

Il s'est remis à son Hippocrate, à son Hérodote, voulant du moins préparer l'avenir. Va-t-on, cette fois, le laisser tranquille dans le grenier nu, froid, infesté de punaises, où il vit pauvrement, tellement à l'étroit qu'il demande en grâce de ne plus lui envoyer de livres ? Non ! car voilà les services de la garde nationale qui se multiplient. Coraï se décide à demander un passe-port pour la campagne, alléguant son grand âge, l'état de sa santé, sa qualité d'étranger. C'est au président de la section qu'il faut s'adresser, et cela en assemblée publique ! Il lui faut, lui l'homme de cabinet, le savant paisible, affronter le tumulte d'une réunion populaire, soutenir les milliers de regards soupçonneux ou indiscrets. Il s'y décide cependant, rédige sa pétition, se rend à la section, trouve moyen de remettre le placet au président. L'affaire ne devait venir qu'à la fin de la séance. On devine le malaise de Coraï, étouffant de chaleur, étourdi par le bruit, inquiet sur l'issue de sa demande, prêt à défaillir. C'est bien pis quand le président se lève et donne à l'assemblée lecture de sa requête. L'assemblée se montre bonne fille : elle accorde d'une acclamation unanime la permission demandée par Coraï; mais que la curiosité des assistants lui pèse ! il lui semble qu'on le regarde « comme une bête féroce ». Cette *badauderie parisienne* le fait bien souffrir : la courtoisie du président l'émeut dans un autre sens. De tout ceci il résulta que Coraï, rentré chez lui, passa la nuit sans dormir. Telle était

la sensibilité nerveuse d'un des plus glorieux précurseurs de la guerre d'indépendance.

Une lettre curieuse de Coraï est encore celle où il raconte à Bernard Keun la chute de Robespierre. C'est un grand soulagement pour Coraï. Pour la première fois il respire librement, mais que n'a-t-il pas souffert? Que Bernard suppose un « homme sensible et idolâtre de son indépendance, transporté tout à coup dans un siècle barbare, au milieu de cannibales, indigné de voir le crime et l'ignorance lever leur tête audacieuse sous l'étendard de l'athéisme », forcé de se faire, en quelque sorte, complice des oppresseurs, méconnu par les ignorants, abreuvé d'amertume, deux fois malade pendant un hiver rigoureux : voilà ce qu'a été la vie de Coraï pendant la « tyrannie de Robespierre ». Et Robespierre est à peine tombé qu'on commence déjà à souffrir de la réaction thermidorienne, des accapareurs soudain émancipés, de la disette artificiellement créée par les agioteurs. La misère est grande : des capitaines grecs qui ont amené des blés attendent vainement d'être payés de leur chargement; des suicides partout; et, comme pour insulter à la détresse publique, « les bals et les spectacles n'ont jamais été plus fréquentés ».

En 1803 (16 nivôse an IX), Coraï lit à la Société des observateurs de l'homme son *Apologie du peuple grec*, le touchant exposé des efforts faits par les Hellènes, même sous l'oppression musulmane, pour s'élever, au moins par la supériorité intellectuelle, au-dessus de leurs maîtres. Il montre la Grèce tirée brusquement de sa torpeur par l'expédition russe de 1769, abandonnée par Alexis Orlof aux vengeances des Turcs, mais refusant de se rendormir. On retombe sous le joug, mais avec des sentiments tout autres qu'auparavant : on sent que, puisqu'on a battu les Turcs avec l'alliance des Russes, il ne sera pas impossible de les battre seuls. Alors commencèrent les agitations de la péninsule, entretenues par les révoltes des pachas; alors les Hydriotes créèrent toute une marine, et Coraï entendit répéter à un des capitaines d'Hydra le mot classique de Thémistocle : «Nous aurons une patrie tant que nous serons en possession de deux cents vaisseaux armés. » Coraï insiste sur les services qu'ils rendirent à la France, amenant du blé dans ses ports à travers les croisières anglaises, plus tard combattant dans les rangs de l'armée d'Égypte, s'exaltant aux cris de liberté qui leur arrivaient de Paris, aux bruits de victoire qui venaient de l'Orient ébranlé sous le pas des régiments d'Arcole.

Il y a dans ce mémoire une page magnifique sur le réveil du Péloponèse. — Coraï cède à un préjugé de l'époque quand il essaye de rattacher à la race grecque ces Souliotes albanais immortalisés par la lutte contre le pacha de Janina.

En 1805, il présente à Napoléon le premier volume du *Strabon*, œuvre collective de Coraï, de la Porte du Theil et du géographe Gosselin. Ce travail conserve aujourd'hui toute sa valeur : il a fait la base de la nouvelle traduction de Strabon publiée en 1867 et 1873 par M. Tardieu, sous-bibliothécaire de l'Institut. A cette occasion, Napoléon offrit à chacun des trois éditeurs une pension de 2000 livres et un traitement de 3000. Coraï, se défiant des libéralités impériales, résolut de les limiter : il accepta le traitement et refusa la pension.

A ses travaux savants se mêlent des œuvres de polémique. En 1821, il traduit et publie le *Concile des trois évêques ouvert par le pape Jules III*, où il justifie l'Église d'Orient contre d'injustes accusations : « Quelque nombreux, dit-il, et de quelque nature qu'aient été les vices des chrétiens d'Orient, comparés aux terribles abus de la cour papale ils doivent être comptés dans la balance de la justice comme quelques gouttes d'eau auprès de l'Océan. »

Les lettres de ce recueil nous conduisent jusqu'à l'année 1833, date de sa mort. Elles nous le montrent travaillant et luttant jusqu'au dernier moment d'une vie de quatre-vingt-cinq ans. Il vit le réveil de la Grèce, qu'il avait préparé en pleine nuit, en pleine oppression musulmane. La reconnaissance des Hellènes lui est acquise ; celle des hellénistes français cherche à se faire jour dans ce monument élevé à sa mémoire.

UN SOCIALISTE CHRÉTIEN EN ANGLETERRE

Charles Kingsley (1).

Les hasards des publications nouvelles viennent nous offrir dans Charles Kingsley un écrivain qui, sous le triple rapport du caractère, du talent et de l'influence, forme avec Thomas de Quincey un contraste parfait (2). Au physique, de Quincey était faible et petit ; Kingsley, grand et vigoureux ; l'un parlait d'une voix douce, marchait d'un pas léger, avait besoin de retraite et de silence ; l'autre tonnait sur le monde, s'avançait en combattant, vivait d'action et de bruit. De Quincey, replié sur lui-même, rêvait, philosophait, fouillait sans cesse dans la poussière des bibliothèques; Kingsley, toujours en mouvement, parlait, agissait, rayonnait autour de lui. Le premier était un penseur, le second un apôtre, un soldat; l'un sympathisait avec les hommes par un sentiment de pitié tendre; l'autre, possédé d'une charité vigoureuse, répandait sur eux l'amour et la vie. Aussi le « mangeur d'opium », chétif et malade depuis son enfance, a-t-il vécu soixante-quatorze ans, tandis que le pasteur d'Eversley, digne héritier pourtant d'un père qui était « un homme magnifique au physique et au moral », a succombé dès l'âge de cinquante-cinq ans à la fatigue, à l'épuisement.

Il va sans dire que l'œuvre de ces deux écrivains ne diffère pas moins que leur nature. Celle de Thomas de Quincey se recommande par une érudition profonde, un jugement fin, un goût sûr et parfait ; celle de Charles Kingsley est avant tout une œuvre populaire ; on y trouve peu d'exactitude, peu de science, peu de profondeur, peu de philosophie, nous dirons même peu de doctrine ; mais c'est une abondante effusion de sentiments, d'idées spontanées, de chaleur communicative et bienfaisante : on dirait une suite d'improvisa-

(1) *Charles Kingsley, his Letters and Memoirs of his Life*, édités par sa veuve. — 2 vol. in-8°. Londres, 1877.

(2) Voyez sur Thomas de Quincey la *Revue* du 17 novembre 1877.

tions de jeunesse, sans autre lien entre elles qu'une confiance généreuse en soi-même et dans les autres.

La destinée a été juste en confiant à l'amour le soin de raconter la vie de celui qui a tant vécu par le cœur. Comme mistress Kingsley avait été la personne qui avait le mieux compris pendant sa vie l'homme vraiment exceptionnel qui était son époux, elle était aussi celle qui pouvait le mieux nous le faire comprendre après sa mort. On se récrie sur l'inconvénient de ces panégyriques, inspirés par la tendresse : on oublie qu'en ce qui touche au caractère, nous n'avons pas de juges plus sûrs que ceux qui nous approchent de près, et que parmi ceux-ci le plus infaillible, c'est l'être qui a vécu de notre vie, porté le poids de nos défauts, recueilli le bénéfice de nos qualités. La tendresse paternelle peut être faite d'aveuglement ; la tendresse filiale, de reconnaissance et de respect ; mais l'amour conjugal a la double valeur d'un témoignage et d'un signe.

Par une coïncidence favorable, la personnalité de Charles Kingsley est plus marquante que ses ouvrages ; son influence sur ses contemporains a été plus grande que ne le sera son nom dans l'avenir. Ses paroles et ses actions ont valu mieux que ses théories. Comme orateur, il avait l'incomparable don de s'emparer de l'auditoire ; comme homme du monde, comme causeur, il était irrésistible ; comme ami, époux et père, comme pasteur de l'Église, directeur de conscience, ouvrier de bonnes œuvres, il possédait le charme et la fascination qui viennent d'une âme aimante, croyante et sincère.

La compagne de sa vie a donc eu le privilége de voir constamment tourné vers elle le côté noble et vraiment fort de Charles Kingsley. C'est l'homme qu'en lui elle a connu, admiré, aimé ; c'est l'homme qu'elle nous montre dans ses *Lettres et Mémoires*. Quant aux œuvres écrites de Kingsley, elles n'ont point besoin d'interprète. Ce sont des œuvres faciles, brillantes, dont tout le monde subit le charme, mais peut apprécier le mérite : des sermons de circonstance, un cours d'histoire d'une valeur contestable, des romans pour la plupart sociologiques, des poésies de tous genres, des dissertations scientifiques superficielles ; un ensemble, enfin, de productions aussi variées que les facultés de l'auteur, mais pour la plupart destinées à être emportées dans le mouvement du siècle, comme les idées mobiles de Charles Kingsley l'ont été dans le tourbillon de son incessante activité.

I.

Une Revue anglaise (1) qui a donné sur la vie de Kingsley un article empreint d'une bienveillance d'autant plus méritoire que cette Revue est l'organe des méthodistes et que l'illustre chanoine n'a pas toujours ménagé les dissidents, rappelle avec à-propos que, d'après Darwin, une organisation intellectuelle à la fois complète et forte est le produit de la culture héréditaire. La famille des Kingsley, comme celle des de Quincey, remonte très-loin dans l'histoire. A toutes les époques ils ont figuré dans les lettres et surtout dans les batailles. Il y a eu des Kingsley à Minden, à Naseby, dans toutes les guerres civiles, dans les guerres de conquêtes. Ces « hommes de fer » ont passé en Amérique ; ils s'y sont distingués dans tous les genres et y occupent encore un rang honorable. Le vaillant chanoine était donc, par nature et par tradition, plus soldat que philosophe. Il représentait ces papes guerriers, ces généraux mitrés du moyen âge qui combattaient avec toutes les armes pour ce qu'ils appelaient le triomphe de la justice et du Christ. Membre du clergé catholique, il eût fait un de ces aumôniers militaires qui respirent le génie des batailles ; pasteur de l'Église anglicane, il a été le véritable chef du socialisme chrétien, il a remué les idées libérales et a fait de la conciliation du christianisme avec la société moderne le but suprême de ses travaux, l'idéal constant de sa vie.

L'influence bienfaisante d'une femme de mérite avait décidé sa vocation. Kingsley, dans ses *Mémoires*, fait remonter à 1838 sa naissance spirituelle. A cette époque, il avait dix-neuf ans et il souffrait de cette « maladie du doute » dont tous les hommes ressentent l'atteinte au sortir de l'enfance et dont fort peu ont la fortune de triompher. Miss Grenfell devint en un jour maîtresse de cet esprit ardent et flexible qui cherchait un point d'appui. Kingsley était trop vraiment homme par le courage pour n'être pas docile aux inspirations féminines. Tous les Hercules ont une Omphale, et le futur chanoine eut le bonheur d'en trouver une digne de lui. Miss Grenfell montra le port à son âme troublée ; puis elle lui persuada d'entrer dans les Ordres ; et quand, quelques années plus tard, le mariage vint couronner l'amour de Charles, les jeunes époux se trouvèrent installés dans un petit village, sur la lisière de la forêt de Windsor, où Kingsley allait exercer le ministère sacré comme *curate*, c'est-à-dire comme vicaire, de la paroisse d'Eversley.

Ce n'est pas un épisode indifférent, dans l'ouvrage édité par mistress Kingsley, que le tableau de ce village devenu célèbre, tel qu'il était en 1842. On ne voit guère la vie rurale anglaise, ordinairement, sous cet aspect. L'Église et le presbytère tombaient en ruines ; le recteur — le curé — envoyait à onze heures, le dimanche, son clerc à sa place, pour dire aux paroissiens qu'il était enrhumé et qu'il n'y aurait point de service. Ces paroissiens étaient représentés par quelques vieilles femmes et quelques enfants. La salle d'école avait dix pieds de large ; l'instituteur, qui était savetier, y travaillait de son état tout en faisant sa classe et prenait tour à tour l'alène et la férule. Il n'y avait point un adulte dans tout le pays qui sût lire ; peu de femmes qui ne fussent battues par leurs maris : peu d'hommes qui ne fussent ivrognes et braconniers. Tout cela existait à peu de distance de ce splendide château de Windsor qui est le plus beau de l'Europe, et sur les confins d'un domaine de la Couronne. Le jeune pasteur — Kingsley fut au bout de deux ans nommé, de vicaire, recteur — trouvait là de quoi exercer son zèle de néophyte et son humeur de soldat. En quelques années, toute la paroisse fut transformée ; tout le monde sut lire et vint à l'église ; l'école et la maison presbytériale furent reconstruites ; pas une

(1) La *London Quarterly Review*, n. XCVII.

famille qui ne le regardât comme un père, un maître, un médecin, un guide, un ami. Le tempérament de l'homme séduisait plus encore que la charité du missionnaire. Un charretier était-il embourbé, le recteur poussait à la roue d'un bras vigoureux ; un paysan tombait-il malade, le recteur le visitait dix fois le jour et, au besoin, le veillait pendant la nuit ; une querelle s'élevait-elle dans un ménage, le recteur faisait honte au mari de ne savoir point se faire aimer et plaignait toujours la femme ; un homme se montrait-il embusqué au coin d'un bois dans un exploit de braconnage, le recteur lui ôtait son fusil des mains et lui faisait un sermon si pathétique, si imposant, si sincère, que le pauvre diable fondait en larmes. « Je vous donnerai du gibier, mon ami, lui disait-il ; tout ce que je tuerai sera pour vous, et vous le posséderez honnêtement, et le vendrez la tête haute, et le mangerez le cœur content. Venez dîner avec moi ; je ne vous méprise point pour vos coupables habitudes, mais je veux vous apprendre à vivre autrement. »

Charles Kingsley était d'autant mieux écouté qu'il avait, aux yeux de cette population primitive qui vivait de chasse depuis des siècles, le mérite d'être lui-même un grand chasseur. Ses connaissances et ses talents cynégétiques, son goût pour les chevaux et pour les chiens le plaçaient haut dans l'estime des habitants de la forêt. Un jour, tous les gens d'écurie d'un grand propriétaire du voisinage vinrent spontanément lui dire que, puisqu'ils avaient le bonheur de posséder un pasteur qui entendait si bien les choses de leur métier et qui les comprenait eux-mêmes, ils avaient résolu d'être assidus à ses sermons et, « pour lui plaire, de recevoir, s'il le voulait, le sacrement de confirmation ».

Les événements politiques de 1845 allaient mettre Kingsley plus largement en communication avec l'élément populaire. On se rappelle l'agitation chartiste qui précéda, en Angleterre, la révolution européenne de 1848. Le grand théologien M. Maurice y joua le rôle de modérateur; Charles Kingsley se joignit à lui. Aucun homme n'était plus que ce dernier — prêtre, poëte et soldat — fait pour servir d'interprète à un prophète. Ils fondèrent ensemble un journal intitulé le *Socialiste chrétien,* journal qui depuis a cessé de paraître, mais dont la collection serait précieuse pour l'histoire. Ce n'est pas que les théories que soutenait Kingsley eussent une très-grande valeur en elles-mêmes ni qu'elles y fussent servies par une science bien précise; mais l'apparition de cette feuille politique et religieuse marque un des grands efforts de l'esprit humain pour continuer la chaîne des traditions chrétiennes à travers le siècle nouveau. Kingsley avait les qualités et les défauts qui convenaient à cette entreprise difficile : une immense confiance dans l'excellence du cœur humain et dans la puissance de la parole; une charité sans bornes; assez de science pour voir les objections modernes, trop peu pour en saisir toute l'étendue ; assez de théologie pour y répondre et pas assez pour les écarter. De plus, il possédait en philosophie, en éloquence, en dialectique, ce don du mirage qu'il serait trop sévère d'appeler la sophistique, mais par lequel le cœur et l'imagination se substituent souvent à la logique et à la raison Puis il en subissait le premier l'entraînement à tel point que, dupe lui-même, il se formulait ses idées comme des vérités incontestables. C'était un excellent tempérament de journaliste et d'orateur populaire ; c'était aussi l'homme d'un temps troublé où toutes les théories sociales livraient bataille, mais une bataille non sanglante dans laquelle les intentions les plus pures, les plus humaines, animaient tous les combattants.

Ce temps fut pour Charles Kingsley la période de la plus grande effervescence. Il fonda avec M. Maurice le collége important de *Queen's College*, établissement qui subsiste encore dans tout son éclat. Il écrivit les deux ouvrages qui ont commencé sa renommée, *Yeast* et *Alton Locke;* et il contribua grandement, pour sa part, à la création des sociétés coopératives ouvrières. Quelques années après, il donna son grand poëme d'*Andromède,* son *Hypathie*, son *Glaucus,* ses *Héros,* illustrés par lui-même, et *Westward Ho!* la plus estimée de ses œuvres. En 1859, il fut invité à prêcher devant la reine; l'année suivante le vit installé à Cambridge comme professeur d'histoire, avec le prince de Galles pour auditeur et pour élève. Bientôt après, il fit un voyage aux Antilles, lieu de naissance de sa mère, qu'il avait toujours désiré connaître et qu'il a décrites dans son ouvrage intitulé *At Last*, c'est-à-dire *Enfin!* A son retour, il multiplia les œuvres de bienfaisance et les institutions d'utilité publique, et il fut nommé chanoine de la cathédrale de Chester en 1863. Cette même année, croyons-nous, il partit pour les États-Unis, où il fit avec un grand succès plusieurs conférences. Dix ans plus tard, il fut élevé à la haute dignité de chanoine de Westminster. Selon toute apparence, un évêché l'attendait; mais, dans un troisième voyage en Amérique, voyage qu'il poussa jusqu'en Californie, une bronchite aiguë l'atteignit, dont les suites devaient être mortelles. D'ailleurs, la vie chez lui était usée déjà par un excès d'activité. Il avait trop parlé, trop senti, trop aimé. Son pouls battait plus vite que celui des autres hommes; son corps émettait, par rayonnement, plus de chaleur que les autres corps. En cinquante-quatre années il avait vécu deux siècles et il se sentait lui-même devenir physiquement un vieillard. Sa plus grande ambition avait toujours été de mourir avant la décrépitude ; elle allait être satisfaite : il allait disparaître dans tout l'éclat de son talent, dans toute l'ardeur de sa foi, et, ce qui est plus digne encore de sa nature, il allait mourir par l'excès de sa tendresse.

Ses derniers sermons, ceux qu'on édite en ce moment pour la sixième fois sous le titre de *Sermons de Westminster,* sont les discours le plus vraiment beaux, le plus noblement simples qu'il ait jamais prononcés. Un entre autres, celui qu'il prêcha quelques jours avant sa mort et qui emprunta à la solennité d'un dimanche de l'Avent un caractère prophétique, sera lu avec émotion par tous ceux qui savent sous l'empire de quels pressentiments parlait l'orateur. Le chanoine versa dans ce dernier sermon son cœur et son âme. Prêcher l'Avent ou la venue du Messie, c'était, dans la pensée de l'homme mourant, appeler son propre libérateur. Il célébra longtemps, d'une voix basse et mystérieuse, toutes les manières dont, en langage mystique, l'Epoux peut venir sur la terre. « Il peut venir à nous quand nous sommes irri-

tés et prévenus contre nos frères, et d'une voix douce nous dire : *Comprends celui qui ne te comprend pas ; sois juste pour ceux qui te font injustice; miséricordieux, quand ton besoin est de haïr;* il peut venir quand nous sommes égoïstes et voluptueux, sous la forme d'un être pauvre et malade ; il peut venir à nous dans la prospérité, dans la joie, dans la douleur, dans l'infirmité ; il peut venir dans le repos de la nature ; il viendra cette nuit même, non dans le repos. » — Une épouvantable tempête secouait à ce moment les vitraux de Westminster. — « Mais dans les mugissements du vent, au milieu de l'écume des vagues, des brisants meurtriers, sur la mer soulevée comme une montagne, il viendra, et, pendant que les eaux engloutiront leurs victimes, il parlera dans un doux murmure de calme, d'espérance et d'éternité! Viens donc, Toi que le monde attend! Viens, et, de quelque façon que tu viennes, que ta venue soit bénie! »

Quelque temps avant le jour de ce sermon mémorable, Kingsley en avait prêché un autre où il disait à la foule assemblée sous les voûtes de la vieille abbaye : « Amis, frères inconnus, que je ne connaîtrai jamais, hélas ! vous m'apparaissez au pied de cette chaire comme un troupeau flottant sur le grand fleuve de l'éternité. Il me semble être sur la rive, vous parlant, vous appelant du fond de mon âme, dans l'espoir qu'une parole arrivera à vos oreilles avant que vous n'ayez disparu. Oh ! tâchez de saisir, en passant, cette parole unique, et fixez-la dans votre esprit ! C'est celle qui exprime l'idée de la bonté divine, oui, l'idée d'un Dieu bon, absolument bon, dont la bonté prend toutes les formes et nous donne toute sécurité. Flottez, flottez ! que le fleuve vous porte et vous entraîne ! C'est Dieu qui vous conduit ! »

Nous avons dit que, par une faveur de la fortune digne d'un homme si aimant et si tendre, Charles Kingsley, préparé pour la mort, allait en recevoir le dernier coup de la main de l'amour. Quoique languissant et dangereusement atteint de pneumonie, il eût sans doute vécu quelques mois encore, quelques années peut-être, s'il n'eût si ardemment désiré mourir. Mais, dans un dernier pèlerinage qu'il voulut faire avec sa femme à son ancienne paroisse d'Eversley, située dans le comté de Hampshire, mistress Kingsley tomba si gravement malade que les médecins doutèrent de la sauver. « De ce moment, écrit Charles Kingsley, mon arrêt de mort fut signé. » Les deux époux étaient couchés dans deux chambres contiguës et, ne pouvant parler, s'écrivaient au crayon. Un jour, le chanoine, convaincu qu'il ne reverrait jamais celle qu'il avait tant chérie, sauta de son lit, courut à elle et, prenant la main de la mourante dans les siennes, resta longtemps à ses côtés, absorbé dans son amoureuse extase. « Ne parle point, lui disait-il ; le ciel est ouvert ! » Tout à coup un accès de toux vint le secouer violemment : c'était l'annonce de la mort prochaine. Kingsley s'éteignit le 21 janvier 1875, et l'on mit sur sa tombe, creusée d'avance par lui-même dans le cimetière d'Eversley, l'épitaphe qu'il avait préparée pour sa compagne et qui résume si bien sa propre vie : *Amavimus, amamus, amabimus.*

II.

La vie de Charles Kingsley a été noble, féconde, bienfaisante, car il était par excellence l'homme de son siècle, dans tout ce que ce siècle a de plus généreux. Comme tous les grands cœurs, il croyait en la bonté de l'âme humaine et il construisait sur cette croyance ses théories sociales et politiques. Fortement appuyé sur la foi chrétienne, il voyait venir sans crainte les changements dans les mœurs et les institutions. Il n'était pas plus alarmé des découvertes scientifiques que des transformations sociales. La science lui semblait être, comme jadis à l'Egypte, à l'Asie, le corollaire de la religion. Il identifiait l'idée de Providence avec l'idée de loi naturelle, et il écrivait : « Je ne crois pas seulement à une Providence particulière, mais je regarde l'univers comme un ensemble infiniment complexe de Providences spéciales. » De même qu'Agassiz, Asa Gray et beaucoup d'autres, il sentait que les sciences physiques « devront plutôt conclure à la toute-puissance de l'esprit qu'à la toute-puissance de la matière ». Cette conviction lui donnait une grande paix, et il aimait à répéter : *Connaître, c'est aimer; aimer, c'est connaître.* Sa foi robuste attirait à lui les âmes inquiètes; sa séduction irrésistible achevait de les fixer. De tous les points de l'Angleterre et du monde, le chanoine recevait des demandes de conseils et de direction spirituelle. Une correspondance dont un autre homme que lui n'eût pu soutenir le poids était le résultat de son infatigable charité. Il répondait à tout le monde, aux jeunes hommes surtout, qui le suivaient comme un autre saint Bernard, par des lettres de dix, de vingt pages, et portait dans tous les esprits, sinon la pleine lumière, du moins l'enthousiasme qui produit l'éblouissement de la raison.

Charles Kingsley a rendu à l'humanité d'autres services plus durables : il a, plus qu'aucun homme, contribué à populariser les saines notions d'hygiène et d'éducation physique des enfants. Ses conférences imprimées sous ce titre : *Santé et Éducation*, ont ouvert bien des yeux sur les inconvénients de l'ascétisme; et, comme le dit Herbert Spencer dans son *Essai* sur cette matière (1), le seul fait qu'il y ait eu dans ce siècle un prêtre-poëte qu'on a pu surnommer « le père de la *chrétienté musculaire* » indique qu'une heureuse réaction s'est faite dans les esprits. Kingsley repoussait ce titre qu'avaient, par ironie, inventé ses adversaires, et qui eût dû plutôt lui être donné par ses admirateurs. Il comprenait que, dans la bouche de ses adversaires, ce mot impliquait l'identification absurde de la force physique avec la vertu ; mais, sans le sentiment qu'il avait de cette intention malveillante, le chanoine eût accepté un surnom qui peignait à la fois son idéal social et sa personnalité. Personne ne peut mettre en doute que la vigueur corporelle contribue à la vigueur morale et que le courage se double par le sentiment de la force : développer le corps pendant l'enfance, en accroître la puissance pendant la vie est donc un devoir essentiellement religieux. L'ascé-

1. *Essai sur l'éducation.*

tisme, au fond, n'avait pas dans l'origine un autre objet; mais ce qui était d'une hygiène sage chez les Romains, qui pendant de longs siècles poussèrent à l'excès le culte de la beauté plastique, n'avait plus sa raison d'être dans une société laborieuse où les hommes sont épuisés, non par l'excès des voluptés, mais par l'excès du travail. Kingsley, grand amant de la vie, grand admirateur de la création tout entière, grand déificateur de l'amour, haïssait l'ascétisme sous toutes ses formes et scandalisait ses confrères par son dédain pratique pour les usages extérieurs de la vie ecclésiastique; mais ses théories esthétiques et scientifiques en matière d'hygiène n'en étaient pas moins justes, moins fécondes, et l'éloquente conviction qu'il mettait à leur service a plus servi à les répandre que tous les meilleurs livres des philosophes et des savants.

Ce que Kingsley poursuivait de sa haine, après l'ascétisme, avec le plus de véhémence, c'était le mysticisme religieux. Il ne le jugeait point particulier aux catholiques et croyait le trouver surtout parmi les non-conformistes protestants. « Grâce à Dieu, disait-il un jour à ses ouailles, votre religion n'est pas de celles qui dépendent du sentiment et de l'émotion, comme l'est la religion des dissidents. Vous ne mettez point votre confiance dans des excitations mentales qui ne produisent qu'une adoration déguisée de soi-même; vous la placez dans la foi, dans la sainteté, lesquelles sont mises par Dieu à la portée des petits enfants. » Le *sensationalisme* était odieux à Kingsley. Il le dénonçait dans le rituel; il en découvrait la moindre trace dans le culte anglican, et il écrivait : « Je redoute dans la langue sacrée toute exagération de mots; laissons aux non-conformistes cette faiblesse. »

On a droit d'être surpris que le même homme qui repoussait l'ascétisme, qui glorifiait la force physique et réhabilitait la chair, fût si sensible à l'infériorité, en matière religieuse, de l'amour sur la volonté. Cela est d'autant plus étrange que Kingsley était lui-même, par nature, éminemment *sensationnel*. C'est le tempérament habituel du poëte, du romancier, de l'orateur; mais c'était surtout le sien plus que celui d'aucun autre homme. C'est encore un sujet d'étonnement de le voir soutenir, dans *Health and Education*, que la vigueur physique fait la vigueur morale, et de lire d'un autre côté, dans sa correspondance, cette opinion empruntée à la Grèce, qui la tenait elle-même de l'Asie : « Les âmes secrètent leurs corps, comme les escargots leur coquille. » La clef de ces contradictions, c'est l'exagération, qui était le caractère constant des idées de Kingsley. Quoiqu'il ait, dans une certaine mesure, étudié les sciences naturelles, particulièrement la géologie, la botanique et la zoologie, il n'avait à aucun degré le tempérament du savant. Toutes les forces de son esprit, toutes les ressources de sa puissante imagination ne lui servaient qu'à démontrer à sa manière ce qu'il avait d'avance résolu de prouver. Pour lui, la dialectique n'était point un guide, mais une arme, et c'est, comme on le sait, presque toujours une arme à deux tranchants.

Puis, la position intermédiaire que Charles Kingsley avait prise entre l'orthodoxie et le rationalisme eût demandé, pour être maintenue sans écarts, un esprit moins impressionnable et plus logique que n'était le sien. Un jour, il s'attira le déplaisir de son évêque en refusant courageusement de faire des prières publiques pour la cessation de la pluie, et, quelque temps après, il exhortait ses paroissiens à prier avec ferveur pour le rétablissement du prince de Galles. D'un côté, il admettait l'évolution des espèces, telle que Darwin en avait formulé la théorie; de l'autre, il refusait d'appliquer ce principe à l'espèce humaine et croyait que le singe est plutôt un homme dégénéré que l'homme n'est un singe perfectionné. En ce qui touche aux droits politiques des femmes, il n'était pas moins inconséquent : il écrivait à Stuart Mill que son *Essai sur la Liberté* était tout lumière, et quelque temps après il se bornait à revendiquer pour les femmes le droit à la profession médicale, et encore par cette seule raison que la femmes ont besoin, comme mères, de connaître les lois de la physiologie.

En matière politique et dans ses jugements sur les pays étrangers, l'éloquent chanoine, le généreux philosophe n'était plus qu'un simple John Bull enfermé dans ses préjugés. Parlant de la France, il disait : « La division de la propriété y ramène les habitants de la campagne à un état semi-sauvage. Comment pourrait-il en être autrement, quand les paysans passent leur vie sans autre société que celle de leurs pareils, et qu'ils ne voient jamais ni une dame ni un gentilhomme. » Après Sadowa, il écrivait : « Cet événement apporte aux Allemands du Nord la précieuse certitude qu'ils ne reverront plus leurs foyers profanés et leurs femmes insultées par la soldatesque française. » Et ailleurs : « Un sot orgueil perpétue en France l'esprit de caste et produit par là les révolutions. » L'orgueil du rang et l'esprit de caste reprochés par un Anglais à la France est assurément un trait imprévu. Il va sans dire que Kingsley prodiguait avec un ardent enthousiasme son admiration à son propre pays. Les femmes anglaises sont, selon lui, si parfaites, que leur mérite est une des raisons qu'il fait valoir pour n'introduire aucun changement dans leur condition civile et politique. La grande propriété territoriale est de toutes les institutions la plus précieuse, à ses yeux, pour le bonheur des nations. Quant à la royauté, c'est l'arche sainte, et lorsque le prince de Galles tomba malade, l'exubérante *loyalty* de Kingsley se traduisit par l'installation d'un service télégraphique qui lui apportait, d'heure en heure, des nouvelles aussitôt affichées par ses soins dans tous les lieux circonvoisins.

Il faut reprocher également à l'orateur chrétien, comme à l'écrivain philosophe, le peu de rigueur de sa logique. L'imagination, qui présente à la raison ses mirages, n'est pas toujours un don heureux. Peu de ses improvisations religieuses eussent résisté à l'examen. Charles Kingsley, renié par les théologiens orthodoxes, médiocre théologien lui-même, accueilli avec réserve par les philosophes, qui ne trouvaient point sa science suffisante, a toute sa vie combattu, à droite et à gauche, avec les seules ressources de sa brillante ingéniosité. Ce combat d'un homme seul entre les deux camps était plein d'intérêt pour le grand public, qui saluait le vaillant athlète de ses acclamations enthousiastes. Il n'y a pas eu dans ce siècle un prédicateur, un écrivain, qui ait eu plus que Charles Kingsley les triomphes de la popularité. Mais les *Sermons de West-*

minster eux-mêmes, les plus élaborés, les plus beaux qu'il ait écrits, n'auraient point résisté sans une révision sévère à la critique philosophique. En revanche, les œuvres d'imagination de Kingsley, celles surtout dans lesquelles domine l'observation morale, méritent de passer à la postérité par l'abondance d'idées qu'elles renferment et par leur grand mérite littéraire. Prises dans leur ensemble, elles se nuisent les unes aux autres par l'incohérence des opinions; prises isolément, chacune d'elles est un joyau qui scintille. Ou plutôt le style de Kingsley entraîne le lecteur comme un fleuve; le lecteur, se sentant rapidement et mollement emporté, voit, sans trop réfléchir, défiler devant lui le panorama sans fin des rives. Les connaissances et les doctrines, peut-être faibles chez Charles Kingsley philosophe, étaient surabondantes chez Charles Kingsley romancier. Jamais dans ce genre d'ouvrages une aussi grande somme d'idées n'a été mise en œuvre que celle qui est répandue dans *Yeast*, *Alton Loke*, *Westward Ho! Phaeton*, *Hypatia*, *Two Years ago;* dans des épopées sacrées comme *The Saint's Tragedy;* dans des poésies idylliques comme *The Water Babies;* dans des idylles en prose comme *Mon Jardin d'Hiver* et *Les Oiseaux*. Puis, si l'on se souvient dans l'avenir que toutes les héroïnes des romans et des poëmes de Charles Kingsley sont des portraits, sous différents costumes, de la femme qu'il a constamment aimée; que, de même que Raphaël et Titien, il a puisé ses inspirations artistiques à la source de la tendresse et de l'admiration pour sa compagne, la sympathie qu'on éprouvait involontairement pour lui pendant sa vie, et qui a contribué pour une part importante à sa renommée, ne s'éteindra pas tout entière. En Kingsley on honorera toujours l'homme qui a été vraiment supérieur aux autres, non par la force de l'esprit, mais par la puissance du cœur.

LÉO QUESNEL.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER.

La femme dans l'ancien droit allemand, par le docteur STAMMLER. — La **Bibliothèque russe**. — **Harold**, drame en vers, par M. ALFRED TENNYSON. — **Hoho et Haha**, par miss SARELLA NOVELLO.

I.

Il paraît à Berlin une publication intitulée *Collection de mémoires scientifiques populaires* (1) qui a déjà jeté dans la circulation environ trois cents brochures. Le mouvement en faveur de l'éducation et du relèvement intellectuel des femmes, devenu presque aussi puissant en Allemagne qu'en Angleterre, n'a peut-être pas été étranger au sujet choisi pour le 268e fascicule : *la Femme dans l'ancien droit allemand*, par le docteur Stammler. L'auteur y démontre que chez les anciens Allemands la femme occupait une place élevée dans la famille et la société, qu'elle était considérée comme l'égale et la compagne de l'homme et traitée en conséquence, ainsi que le prouvent les parties de la législation qui se rapportent à elle. Parmi les arguments invoqués par le docteur Stammler, il s'en trouve un singulier, qui aurait eu besoin, pour être compris, d'un commentaire. Voici le texte :

« Il n'est pas jusqu'aux peines édictées contre les femmes qui témoignent du respect dont on les entourait. Cela n'est pas très-sensible dans l'ancien droit, tant que les peines consistent en punitions privées; mais à mesure que les peines publiques deviennent d'une application générale, on ne fait pas de différence (entre les deux sexes) dans les jugements établissant la criminalité; on n'en fait que pour la nature des peines. Ainsi, pour les grands crimes, au lieu d'être pendue, la femme était enterrée vive; au lieu d'être exécutée avec le glaive, elle était brûlée ou noyée... Il y avait là encore une *preuve d'égards*. »

Ainsi il est plus noble d'être mise sur des fagots ou jetée dans la rivière que d'avoir la tête tranchée. Le docteur Stammler n'explique pas pourquoi; il trouve apparemment que cela saute aux yeux. J'imagine que les « égards » auxquels il songeait en écrivant le passage ci-dessus consistaient dans le soin de ne pas déformer et mutiler à la vue de la foule le corps féminin. La victime disparaissait dans la terre, l'eau ou le feu, et les horreurs de son agonie étaient épargnées au spectateur sensible. La mort est si laide!

Et meure Pâris ou Helene,
Quiconque meurt, meurt à douleur.
Celuy qui perd vent et alaine,
Son fiel se crève sur son cueur;
Puys sue, Dieu sçait quelle sueur!
. . . . . .
La mort le faict fremir, pallir,
Le nez courber, les veines tendre,
Le col enfler, la chair mollir,
Joinctes et nerfs croistre et estendre.
Corps feminin, qui tant est tendre,
Polly, souef, si precieulx,
Te faudra-t-il ces maux attendre?
Oy, on tout vif aller es cieulx.

C'était encore par un sentiment esthétique que les anciens Allemands édictaient des peines contre des femmes qui se prenaient aux cheveux (*raufen*). Il n'y a pas, cette fois, place au doute. Au premier abord, dit l'auteur, cela semble une injustice, puisqu'on ne punissait pas les hommes qui se battaient; en allant au fond des choses, cela prouve combien l'Allemand se sentait blessé par des actes en désaccord aussi direct avec sa notion idéale de la dignité de la femme.

On aurait aimé à savoir si les hommes qui prenaient les femmes aux cheveux étaient passibles de peines légales. Le docteur Stammler n'éclaircit pas ce point, qui est d'autant plus important qu'il existait des lois sévères contre la femme coupable d'avoir battu son mari, et même contre la querelleuse et la simple bavarde. Cette dernière était exposée sur la place du marché, avec une pierre au col. La ville de Mulhouse

(1) *Sammlung gemeinverständlicher wissenschaftlicher Vorträge*, Heft 268 : *Über die Stellung der Frauen im alten deutschen Recht*, par le docteur Stammler. (Berlin, Carl Habel.)

conserve encore la pierre qui servait aux expositions. Elle est ornée d'une inscription en vers :

Je suis bien connue des mauvaises langues, etc.

On renonça à cette coutume parce qu'on s'aperçut qu'elle allait contre son but, en faisant dire beaucoup plus de paroles qu'elle n'en empêchait.

Le chapitre des fiançailles montre combien les Allemands étaient en avance sur leurs voisins les Russes, qui conservaient encore au milieu du XVIIe siècle la cérémonie du fouet.

« Quand le père s'était mis d'accord avec son futur gendre sur les conditions du contrat, il achetait un fouet neuf, et il en administrait des coups à sa fille en prononçant les paroles suivantes :

« — Ces *derniers* coups te rappellent l'autorité paternelle, à laquelle tu as été soumise jusqu'ici. Cette autorité passe maintenant dans d'autres mains. Si tu n'obéis pas à ton mari, il te fouettera à ma place avec ce fouet.

« Là-dessus le père remettait le fouet au fiancé, qui le passait dans sa ceinture en disant galamment qu'il espérait ne pas avoir à s'en servir, mais qu'il le gardait à tout événement. »

A propos de mariage, le docteur Stammler indique en passant, trop légèrement pour qu'il soit possible d'en tirer les conclusions, un fait qui aurait mérité cependant d'être approfondi, précisé, établi avec ses preuves et dans ses limites. « Le mariage à l'église, dit-il page 28, n'est considéré en Allemagne comme nécessaire que depuis la fin du siècle dernier et le commencement du siècle présent (ce qui revient à dire qu'il n'y avait pas de mariage du tout). Et encore aujourd'hui (page 29), aux yeux du peuple, une union consentie et accomplie dans une intention de mariage, sans l'intervention de l'Église et abstraction faite de la loi civile, a la valeur d'un mariage régulier et indissoluble. »

Le docteur Stammler est si fier de l'état de choses mis en lumière par sa brochure, qu'il y aurait cruauté à rabattre sa joie par des objections. Sa satisfaction vient de ce qu'il est homme : une femme ne se serait point contentée à si peu de frais.

II.

Les Français se sont mis, depuis la dernière guerre, à apprendre la langue russe. On a institué des cours spéciaux pour les officiers ; on en a fondé un pour le public à l'École des langues orientales vivantes, et tous sont suivis. Parmi les obstacles contre lesquels les élèves ont à lutter, un des plus sérieux est la difficulté de se procurer des livres. C'est donc leur rendre service que de leur indiquer une publication à bon marché, qui sera pour la littérature russe le pendant de ce que l'édition Tauchnitz est pour les romans anglais. La *Bibliothèque russe* (1) contiendra les ouvrages en tous genres qui seront jugés dignes d'une reproduction. Parmi ceux qui ont déjà paru, on peut citer *la Jeunesse d'Alexandre Ier*, par le prince Galitzine; un volume de *Poésies choisies* tirées de Pouchkine, de Lermontof et d'autres poëtes célèbres; *la Jeune Russie*, par Ivan Golovine. Une part importante a été faite aux œuvres du maître actuel du roman, M. Tourguenieff, et ce n'est pas un mince plaisir que de retrouver en costume national Marianne, Evlampie, Mme Odintzof, créatures bizarres, séduisantes et effrayantes, que nous n'avions vues que sous un déguisement français.

(1) *Rousskaia Biblioteka.* (Leipzig, Wolfgang Gerhard.)

III.

Le demi-succès de *la Reine Marie* (1) n'a pas découragé M. Tennyson du théâtre. La polémique soulevée par son premier essai avait eu à peine le temps de s'apaiser, qu'il présentait au public anglais un autre drame en vers, *Harold* (2), destiné, disait-on, à rallier les suffrages divisés en confondant les critiques des uns et en justifiant les louanges des autres. J'ignore si tel est, en réalité, le but que le poëte s'est proposé en écrivant *Harold;* mais je sais qu'en ce cas il a échoué, car sa seconde pièce a été encore plus diversement jugée que la première : elle n'est point faite, en définitive, pour effacer les dissidences d'opinions, car on y retrouve les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans *la Reine Marie;* il est vrai que c'est à des degrés différents, les qualités étant plus éclatantes et les défauts moins marqués.

La pièce, en tant que pièce de théâtre, est encore un peu décousue ; les scènes se succèdent, on ne saurait dire qu'elles s'enchaînent; il y a de la confusion dans les nombreux personnages du second plan. Mais quelle allure ! quelle ampleur de style ! Les caractères principaux sont superbement posés, et un large courant de poésie coule à pleins bords, du premier vers jusqu'au dernier.

Chose singulière pour qui connaît l'ensemble de l'œuvre de M. Tennyson : ce sont encore les rôles de femmes qui manquent de grâce et de relief. L'ambitieuse Aldwyth intrigue et complote pour épouser Harold, sans que l'on voie au clair si l'objet de son amour est la couronne d'Angleterre ou le héros qui la dispute à Guillaume de Normandie. Son caractère équivoque est dépourvu de grandeur tragique ; il n'est qu'antipathique. Et Edith, l'humble et poétique Edith de la légende, qu'en a fait M. Tennyson ? Une belle demoiselle de cour, fiancée ou mariée secrètement à Harold et se parant de son titre d'épouse et de reine. Combien elle est moins touchante que la vraie Edith, Edith au col de cygne, pauvre fille aimée un jour, puis quittée et oubliée, n'ayant rien demandé et n'oubliant rien ! La tradition rapporte que le jour où le roi Harold fut tué dans la plaine d'Hastings, les moines de Waltham cherchèrent vainement son cadavre au milieu des morts pour l'ensevelir chrétiennement. Alors ils allèrent trouver Edith au col de cygne dans sa misérable chaumière — il y avait seize ans que le roi Harold l'avait tenue sur son cœur, — et ils l'emmenèrent sur le champ de bataille, disant : « L'œil de la

(1) Voyez sur *Queen Mary*, drame en cinq actes et en vers, la *Revue* du 21 octobre 1876.

(2) *Harold*, drame en cinq actes et en vers, par Alfred Tennyson. (Paris, 1 vol., Reinwald, éd. Tauchnitz.)

femme y découvrira le roi. » On va voir ce que cette scène est devenue dans le drame de M. Tennyson.

ACTE V, SCÈNE II.

[Le champ de bataille d'Hastings.]

ALDWYTH.

Je ne puis trouver son corps. Oh! aide-moi. O Edith! si j'ai jamais travaillé contre toi, pardonne-moi et viens m'aider!

EDITH.

Qu'importe!

ALDWYTH.

Tu ne veux ni m'aider ni me pardonner?

EDITH.

Tu l'as dit.

ALDWYTH.

Pardonne-moi!

EDITH.

Ne me trouble pas! Je cherche celui qui m'a épousée en secret. Chut! Les seuls anges de Dieu le savent. Ah! que fais-tu là, toi, parmi les morts? On dépouille les cadavres, et tu es venue leur voler leurs anneaux!

ALDWYTH.

O Edith, Edith! j'ai perdu couronne et mari.

EDITH.

Et moi aussi.

ALDWYTH.

Je te dis, enfant, que je cherche mon Harold mort.

EDITH.

Et moi le mien!...

ALDWYTH.

Edith, Edith...

EDITH.

A quoi ressemblait-il, ce mari? à toi? Ne me demande pas de t'aider; je ne le connais pas. Il n'est pas ici, près de l'étendard d'Angleterre. Ici sont tombés les plus braves, les plus fidèles. Va le chercher plus loin.

ALDWYTH.

Elle est folle!

EDITH.

Cela non plus ne fait rien. Baisse la lumière. Il doit être là.

Entrent successivement deux prêtres, Guillaume de Normandie et un seigneur de sa suite. Les deux femmes continuent à se disputer sur le cadavre même d'Harold, chacune soutenant qu'elle est la reine, jusqu'au moment où Edith tombe morte, de douleur apparemment.

Il était difficile de tirer moins de parti de la donnée fournie par la légende. Veut-on voir à présent ce que la même scène peut devenir? Les fragments qu'on va lire sont empruntés à une pièce du *Romancero* d'Henri Heine, *le Champ de bataille d'Hastings* (1) :

« Vers le milieu de la nuit, les messagers arrivèrent à la chaumière dans la forêt : — Éveille-toi, Edith au cou de cygne, et suis-nous promptement.

« Le duc de Normandie a remporté la victoire, et sur le champ d'Hastings est couché mort le roi Harold.

« Viens avec nous à Hastings; nous y chercherons le cadavre parmi les morts, et nous le porterons à l'abbaye de Waltham, comme nous l'a ordonné l'abbé.

« Edith au cou de cygne ne dit pas un mot; elle se troussa à la hâte et suivit les moines. Le vent faisait flotter sa chevelure grisonnante.

« Elle suivait, pieds nus, la pauvre femme, à travers les marais et les ronces. Au lever du jour, ils aperçurent les plages crayeuses d'Hastings...

« Plusieurs milliers de cadavres gisaient là misérablement sur la terre sanglante, dépouillés, mutilés, déchirés, pêle-mêle au milieu des charognes de chevaux.

« Edith au cou de cygne marchait bravement, les pieds nus dans le sang. De ses yeux fixes s'élançaient, comme des flèches, ses regards scrutateurs.

« Elle cherchait à gauche, elle cherchait à droite... Les moines haletaient derrière elle.

« Elle avait déjà cherché tout le jour, et le soir était venu. Tout à coup, de la poitrine de la pauvre femme sort un cri aigu, épouvantable.

« Edith au cou de cygne a trouvé le cadavre du roi Harold. Elle ne dit pas un mot, elle ne verse pas une larme, elle baise le visage, le pâle visage.

« Elle baise le front, elle baise la bouche, elle tient le corps étroitement embrassé; elle baise la poitrine toute couverte de sang noir, elle y baise chaque blessure.

« Les moines, pendant ce temps-là, purent rassembler des branches d'arbres et préparer la litière où ils portèrent le roi.

« Ils le portèrent à l'abbaye de Waltham pour qu'on l'ensevelît. Edith au cou de cygne suivait le convoi du cadavre de son amour. »

Conclurons-nous que M. Tennyson a tort d'écrire des pièces, ou que le théâtre est sa voie véritable? Ni l'un ni l'autre. Ses volumes de poésie ont des charmes et des douceurs qui manquent à ses drames; *Harold* et *la Reine Marie* ont, en retour, mieux mis en lumière les côtés vigoureux de son talent : c'est assez pour qu'on lui soit reconnaissant de les avoir écrits.

IV.

Je gagerais que miss Sabilla Novello (1) a beaucoup lu M. Jules Verne. Son héros, le prince Hoho, est le frère cadet du docteur Ox et du professeur Lidenbrock. Il est savant, très-savant. Malgré son jeune âge, l'histoire naturelle, l'astronomie et la mécanique n'ont pas de secrets pour lui. Il connaît à fond les propriétés du corps et les grandes lois physiques qui président à la marche de l'univers. Son instruction n'est pas purement théorique, loin de là; il n'est pas de ces garçons empruntés et niais, comme on en voit malheureusement tant et comme on en verra aussi longtemps que la jeunesse se farcira la tête d'inutilités. Le prince Hoho est pratique comme un élève de l'École centrale. Il est toujours préoccupé d'appliquer ce qu'il a vu dans ses livres : aussi aucune situation périlleuse ne le prend de court; quel que soit le danger, il lui vient à l'instant une invention de génie.

Le prince Hoho diffère pourtant des héros de M. Jules Verne en un point, un seul, mais très-important : sa vaste érudition, son imagination fertile et son merveilleux talent d'application lui sont de peu de secours dans la vie. Ils ne servent qu'à lui créer des embarras dont le docte prince ne

(1) Je suis l'admirable traduction de Gérard de Nerval.

(1) *Hoho and Haha*, par Sabilla Novello. — Londres, 1 vol. illustré, Ward, Lock et Tyler.

sortirait pas à son honneur sans le secours de sa sœur, la princesse Haha. Cette sœur est une ignorante ignorantissime qui de sa vie n'a pu mordre à l'étude. Son frère la méprise profondément, quoiqu'il soit souvent réduit à accepter ses bons offices; car, par une fatalité inouïe, il arrive invariablement, dans les mauvais pas, que les procédés compliqués suggérés à Hoho par ses cahiers d'école sont manifestement hors de propos. Haha, qui est pleine de bon sens, intervient alors et tire le jeune savant d'affaire.

Un jour, le prince Hoho tombe dans un puits. Avec une présence d'esprit admirable, il crie à sa sœur de courir chercher tous les ballons qu'elle pourra trouver, de les dégonfler et de les lui jeter. Il les regonflera, et, par l'effet de la tendance qu'ont lesdits ballons à s'élever, il sera hissé hors du puits. La princesse Haha pense sagement qu'avant la fin de l'opération son frère sera noyé. Elle appelle un garçon jardinier qui prend un seau et une corde et retire le prince de la profonde cavité où il avait été précipité par les lois combinées de l'équilibre, de la pesanteur et de plusieurs autres choses.

Quelque temps après, les deux enfants sont pris par un ogre. Hoho projette de construire des machines surprenantes pour s'échapper de sa prison; sa sœur lui propose de passer tout bonnement par un trou qu'elle a découvert. Il se laisse persuader, tout en la traitant de sotte. Ils se sauvent. Quand ils sont hors du mur d'enceinte, ils tiennent conseil sur le chemin à suivre pour fuir le repaire de leur ennemi : Hoho s'oriente d'après les points cardinaux et consulte la position relative des étoiles; Haha tourne le dos au château de l'ogre et se met à courir.

D'aventure en aventure, ils tombent aux mains d'un magicien qui entreprend de faire d'eux ses élèves. Tandis que Hoho travaille de tout son cœur à apprendre à faire des miracles par des procédés scientifiques, la petite princesse, délaissée pour cause d'incapacité notoire, déjoue l'habileté du magicien et se sauve à son nez.

Ce rôle de Haha est d'un bout à l'autre une insulte au roman scientifique. Le roman scientifique n'en a cure : il tient le haut du pavé; à l'étranger, on dit respectueusement « la muse de M. Jules Verne ».

J'oubliais d'avertir que *le Prince Hoho et la princesse Haha* est un livre pour les enfants. Il y a peut-être des personnes que cela empêchera de le lire : à ces gens sérieux, je recommande les œuvres historiques de miss Sabilla Novello. Elle a publié deux ouvrages solides, fruits de longues recherches dans de vieilles chroniques, sur les femmes de Barbe-Bleue. Cela est érudit, clair et point pédant, trois qualités qui ne marchent pas toujours de compagnie. Les sciences naturelles, sans lesquelles il n'y a pas de salut aujourd'hui, même pour les contes de fées, ont leur place dans ces volumes. On y trouve expliqué, pour la première fois si je ne me trompe, comment la barbe de Barbe-Bleue est devenue bleue. M. Jules Verne lui-même n'est pas plus précis et plus consciencieux sur les points de fait que miss Sabilla Novello.

ARVÈDE BARINE.

BULLETIN

MISSIONS SCIENTIFIQUES. — M. Francis Molard, parti en 1877 en mission pour un travail d'inventaire aux Archives de Saint-Georges, à Gênes, vient d'envoyer au ministre de l'instruction publique le résultat de ses recherches.

M. Molard a dépouillé successivement les fameux registres dits *Litterarum*, et les *Libri contractuum*, pleins de documents curieux sur la Corse. Parmi les principales pièces qu'il met en lumière, il faut citer la cession du domaine de la Corse, le 22 mai 1453, à la Banque de Saint Georges, celle de Calvi à la même compagnie financière, la restitution de la Corse à la république de Gênes, le 30 juin 1652. — Aidé de MM. de Simoni et Belgrano, les deux conservateurs des Archives, M. Molard a également retrouvé une collection de lettres, très-intéressantes au point de vue historique, adressées à Giovanni della Grossa, le plus ancien écrivain sur la Corse, qui avait suivi les Génois en qualité de vicaire.

Le travail de M. Molard a porté, en somme, sur plus de 6000 pièces, parmi lesquelles 200 lettres, choisies dans les registres *Litterarum*, de 1454 à 1457, ont été transcrites. Il a en même temps profité de son séjour à Gênes pour écrire un *Essai sur l'organisation politique et financière de la Banque de Saint-Georges*.

M. Molard a sollicité du ministre une nouvelle mission pour compléter ses recherches et inventorier un nouveau paquet de correspondances intitulé *Governo generale di Corsica*, datant de 1490 à 1510.

ARCHÉOLOGIE ALGÉRIENNE. — M. Cherbonneau, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vient de relever les inscriptions des ruines d'Hadjar-er-Roum (Algérie).

Ces inscriptions, gravées sous Frasamond, roi des Vandales, établissent la présence d'un camp de l'empereur Alexandre Sévère, de 223 à 236 après J.-C., sur le plateau qui domine Oulad-Mimoum, à 26 kilomètres de Tlemcem.

TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES EN ANGLETERRE. — Le gouvernement anglais avait décidé, il y a quelque temps, qu'il ferait exécuter des *fac-simile* de toutes les chartes en anglo-saxon qui n'appartiennent pas au British Museum. La première livraison de cet important travail est au moment de paraître. Elle comprendra des reproductions photozincographiques des chartes conservées à la bibliothèque de la cathédrale de Canterbury. Ces reproductions seront accompagnées de transcriptions et de traductions, et précédées d'introductions. Le procédé employé les rend inaltérables et les met à l'épreuve de l'humidité. L'importance de cette publication est très-grande pour les historiens et les philologues. (*Academy* de Londres).

ACADÉMIE DES LINCEI. — Nous avons reçu le *Bulletin de l'Académie des Lincei*, de Rome, pour les mois de décembre 1877 et janvier 1878. Parmi les *Communications*, nous remarquons une lettre du professeur Ernesto Monaci, de l'Université de Rome, à propos de la découverte d'un poëme latin sur les expéditions de Frédéric Barberousse en Italie. Le manuscrit trouvé par M. Monaci appartient à la bibliothèque du Vatican. Il est antérieur au XIVe siècle et présente tant de lacunes et d'erreurs qu'on est autorisé à le considérer comme

une mauvaise copie. M. Monaci a fait des recherches, tant en Italie qu'à l'étranger, dans l'espoir de retrouver l'original. Ses efforts n'ont abouti jusqu'à présent qu'à constater la présence, à la Bibliothèque trivulcienne, d'une copie, relativement moderne, de sa copie. Le fragment dont il accompagne sa lettre à l'Académie des Lincei donne l'idée des difficultés qu'offrirait la restitution du poëme sur l'empereur Barberousse, sans autre secours que les deux textes actuellement connus. Certains mots sont absolument défigurés (*nontine* pour *nomine*); d'autres n'offrent aucun sens et doivent évidemment être remplacés (*patere* au lieu de *parere*, etc.).

Les instruments de musique pompéïens conservés au musée de Naples ont été l'objet d'une autre *communication* intéressante. M. Mahillon, conservateur du musée du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, a exécuté des reproductions d'une flûte et d'une trompe antiques, et il a noté les sons fournis par ces instruments. La gamme donnée par la flûte embrasse presque une octave, du *do* dièze de la portée (en clef de *fa*) au *si* naturel (en montant). On remarquera combien ces sons sont graves, comparés à ceux de la flûte moderne, qui voltige le plus souvent au-dessus ou du moins sur les notes supérieures de la portée de la clef de *sol*. (Nous avons sous les yeux l'ouverture de l'*Idoménée* de Mozart : les flûtes y descendent bien peu dans la portée).

La trompe romaine reproduite par M. Mahillon a une étendue de deux octaves et procède par intervalles irréguliers — une tierce, une quarte, une tierce, etc., — pour finir par un demi-ton. Jouée au piano, la série produit l'effet le plus désagréable et donne l'impression d'une harmonie barbare.

Un vieux poëme sur les pierres précieuses. — Un érudit allemand, M. Hans Lambel, a donné une édition complète, enrichie de notes et d'une excellente préface, d'un poëme du moyen âge en vieil allemand, le *Steinbuch* (1), c'est-à-dire le *Livre des pierres*. On sait quel rôle important jouaient autrefois les pierres précieuses dans l'imagination populaire. Les uns leur attribuaient des propriétés particulières, des forces naturelles, pour ainsi dire; d'autres rattachaient les dons magiques reconnus à l'émeraude ou au saphir à des idées mystiques et imaginaient une sorte de *symbolique* des pierres précieuses. De ces deux conceptions sont sortis deux groupes d'ouvrages nombreux et importants. Le poëme édicté par M. Hans Lambel appartient au premier, à celui qu'on pourrait appeler des *naturalistes*, par opposition aux *mystiques*. Il date du milieu du XIIIe siècle et est l'œuvre d'un écrivain dont le nom n'avait jamais été bien fixé. On l'appelait tantôt *Wolckmann*, tantôt *Volemâr*.

M. Hans Lambel s'est arrêté à *Volmar*, et les preuves sur lesquelles il s'appuie sont trop longues pour qu'on lui conteste son orthographe. C'est encore à lui que revient le mérite d'avoir déterminé l'âge du poëme. Sa préface contient un examen approfondi de la langue et du système de versification du *Steinbuch*. En somme, son livre est une de ces œuvres solides comme les érudits allemands s'entendent à les faire, un de ces volumes qu'on ouvre avec confiance, assuré de n'y trouver aucune assertion hasardée, aucun fait qui n'ait été vérifié aux meilleures sources.

(1) *Das Steinbuch*, par Volmar. Édité par Hans Lambel. — 1 vol. (Heilbronn, 1877, Gebr. Henninger.)

L'École de Darwin en Allemagne. — Le docteur Paul Rée, auteur de *la Source des sentiments moraux* (1), déclare dans sa préface qu'il a commencé par étudier les phénomènes moraux tels que les lui fournissait l'expérience, et qu'il s'est ensuite efforcé de reconstituer leur histoire depuis leur naissance, « de même que le géologue examine et décrit les formations du sol avant de scruter les causes des révolutions géologiques ». Ce début a l'avantage de faire pressentir le point de vue auquel se placera l'auteur pour examiner la grave question de la conscience humaine et de l'existence d'un bien et d'un mal absolus. On devine qu'on a affaire à un disciple de La Marck et de Darwin. Si quelques doutes subsistent dans l'esprit du lecteur, la première page du premier chapitre les dissipe :

« Les phénomènes moraux, dit M. Paul Rée, peuvent tout aussi bien être ramenés à des causes naturelles que les phénomènes physiques. Cette explication naturelle repose principalement sur la proposition suivante : Les animaux supérieurs sont sortis des animaux inférieurs par la voie de la sélection naturelle; les hommes sont sortis des singes.

« Je ne m'arrêterai pas à donner les preuves de cette proposition, car je la considère comme démontrée par les écrits de Darwin et en partie déjà par ceux de La Mark. Quiconque est d'un autre avis peut se dispenser de lire ce livre. »

Une analyse détaillée de *la Source des sentiments moraux* est inutile : chacun a deviné, d'après les prémisses, que la source cherchée n'est autre que l'instinct social, « qui existait déjà chez nos ancêtres les singes »; on a appelé *bien* ce qui était profitable à la société, *mal* ce qui lui était nuisible. L'instinct social est né de l'attachement des parents pour leur progéniture, lequel procède à son tour de l'instinct de la conservation des espèces. Tous ces divers instincts sont transmis par l'hérédité, développés par la sélection naturelle, et d'eux sont sortis, par voie d'évolution, les sentiments moraux de l'homme. — Ce sont là des idées auxquelles la nouvelle école philosophique anglaise nous a habitués. Le système de M. Paul Rée n'offre rien de neuf; c'est pourquoi il serait superflu de s'y arrêter plus longtemps.

Histoire du Portugal. — Plusieurs écrivains portugais préparent une grande histoire nationale. L'ouvrage sera divisé en cinq époques; chaque époque sera signée d'un nom différent. Le promoteur de cette idée est M. F. de Carvalho, directeur de la *Correspondencia*.

M. Victor Tissot, qui vient de publier un curieux volume sur *Vienne et la vie viennoise*, songerait à compléter la série de ses ouvrages sur l'Allemagne par un livre qui montrerait nos voisins sous un nouvel aspect et qui ne peut manquer d'être piquant : *L'Allemagne amoureuse*.

1. *Der Ursprung der moralischen Empfindungen*, par le docteur Paul Rée. — 1 vol. Chemnitz, 1877. Ernst Schmeitzner.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris — Imp. J. Claye — A. Quantin et Cie, rue [illegible] [424]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 36 9 MARS 1878.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

La France au moment de la Révolution : l'anarchie spontanée (1).

Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1789, le duc de Larochefoucauld-Liancourt fit réveiller Louis XVI pour lui annoncer la prise de la Bastille. « C'est donc une révolte, dit le roi. — Sire, répondit le duc, c'est une révolution. » L'événement était bien plus grave encore. Non-seulement le pouvoir avait glissé des mains du roi, mais il n'était point tombé dans celles de l'Assemblée ; il était par terre, aux mains du peuple lâché, de la foule violente et surexcitée, des attroupements qui le ramassaient comme une arme abandonnée dans la rue. En fait, il n'y avait plus de gouvernement ; l'édifice artificiel de la société humaine s'effondrait tout entier ; on rentrait dans l'état de nature. Ce n'était pas une révolution, mais une *dissolution*.

I.

Deux causes excitent et entretiennent l'émeute universelle. La première est la disette, qui, permanente, prolongée pendant dix ans et aggravée par les violences mêmes qu'elle provoque, va exagérer jusqu'à la folie toutes les passions populaires et changer en faux pas convulsifs toute la marche de la Révolution.

Quand un fleuve coule à pleins bords, il suffit d'une petite crue pour qu'il déborde. Telle est la misère au XVIIIe siècle. L'homme du peuple, qui vit avec peine quand le pain est à bon marché, se sent mourir quand il est cher. Sous cette angoisse, l'instinct animal se révolte, et l'obéissance générale, qui fait la paix publique, dépend d'un degré ajouté ou ôté au sec ou à l'humide, au froid ou au chaud. En 1788, année très-sèche, la récolte avait été mauvaise ; par surcroît, à la veille de la moisson (1), une grêle effroyable s'abattit autour de Paris, depuis la Normandie jusqu'à la Champagne, dévasta soixante lieues du pays le plus fertile et fit un dégât de cent millions. L'hiver vint et fut le plus dur qu'on eût vu depuis 1709 ; à la fin de décembre, la Seine gela de Paris au Havre et le thermomètre marquait 18° 3/4 au-dessous de zéro. Un tiers des oliviers mourut en Provence, et le reste avait tant souffert qu'on le jugeait hors d'état de porter des fruits pendant deux ans. Même désastre en Languedoc ; dans le Vivarais et dans les Cévennes, des forêts entières de châtaigniers avaient péri, avec tous les blés et fourrages de la montagne ; dans la plaine, le Rhône était resté deux mois dehors de son lit. Dès le printemps de 1789, la famine était partout, et de mois en mois elle croissait comme une eau qui monte. En vain le gouvernement commandait aux fermiers, propriétaires et marchands de garnir les marchés, doublait la prime d'importation, s'ingéniait, s'obérait, dépensait quarante millions pour fournir du blé à la France. En vain les particuliers, princes, grands seigneurs, évêques,

(1) Cette étude formera le premier chapitre du deuxième volume de M. Taine sur les *Origines de la France contemporaine*. Le premier volume, on s'en souvient, était intitulé : *L'Ancien Régime* ; celui-ci a pour titre : *La Révolution*, et est à la veille de paraître à la librairie Hachette. Le chapitre que nous donnons montre l'état où était la France au moment où l'ancien régime allait disparaître. Nous reviendrons sur cet ouvrage, et nous prévoyons, d'après ce que nous en connaissons, que nous aurons à faire toutes nos réserves sur la méthode et les conclusions de l'auteur.

(1) Marmontel, *Mémoires*, t. II. 221. — Albert Babeau, *Histoire de Troyes pendant la Révolution*. I. 91, 187 (Lettre de Huez, maire de Troyes, 30 juillet 1788). — Archives nationales, H, 1274 (Lettre de M. de Caraman, 22 avril 1789). H, 942 (Cahier des demandes des États du Languedoc). — Roux et Buchez, *Histoire parlementaire*. I, 283.

chapitres, communautés, multipliaient leurs aumônes, l'archevêque de Paris s'endettant de 400 000 livres, tel riche distribuant 40 000 francs le lendemain de la grêle, tel couvent de bernardins nourrissant douze cents pauvres pendant six semaines (1). Il y en avait trop : ni les précautions publiques ni la charité privée ne suffisaient aux besoins trop grands. — En Normandie, où le dernier traité de commerce a ruiné les manufactures de toiles et de passementeries, quarante mille ouvriers sont sans ouvrage ; dans nombre de paroisses (2), le quart des habitants mendie. Ici, « presque tous les habitants, sans en excepter les fermiers et les propriétaires, mangent du pain d'orge et boivent de l'eau » ; là, bien des malheureux mangent du pain d'avoine, et d'autres du son mouillé, ce qui a causé la mort de plusieurs enfants. — « Avant tout, écrit le parlement de Rouen, qu'on subvienne à un peuple qui se meurt... Sire, la majeure partie de vos sujets ne peut atteindre au prix du pain, et quel pain on donne à ceux qui en achètent ! » — Arthur Young (3), qui traverse la France en ce moment, n'entend parler que de la cherté du pain et de la détresse du peuple. A Troyes, le pain coûte quatre sous la livre, c'est-à-dire huit sous d'aujourd'hui, et les artisans sans travail affluent aux ateliers de charité où ils ne gagnent que douze sous par jour. En Lorraine, au témoignage de tous les observateurs, « le peuple est à moitié mort de faim ». A Paris, le nombre des indigents a triplé : il y en a trente mille dans le seul faubourg Saint-Antoine. Autour de Paris, les grains manquent ou sont gâtés (4). Au commencement de juillet, à Montereau, le marché est vide. « Les boulangers n'auraient pu cuire » si les officiers de police n'avaient porté le prix du pain à cinq sous la livre; le seigle et l'orge que peut envoyer l'intendant « sont de la plus mauvaise qualité, pourris et dans le cas d'occasionner des maladies dangereuses; cependant la plupart des petits consommateurs sont réduits à la dure nécessité de faire usage de ces grains gâtés ». A Villeneuve-le-Roi, écrit le maire, « le seigle des deux derniers envois est d'un étique et noir qui ne se peut débiter sans froment ». A Sens, l'orge a « un goût de relent » si mauvais que les acheteurs jettent au nez du subdélégué le détestable pain qu'elle a fourni. A Chevreuse, l'orge est germée et d'odeur infecte; « il faut, dit un employé, que les malheureux soient bien pressés de la faim pour la prendre. » A Fontainebleau, « le seigle, à moitié mangé, produit plus de son que de farine », et, pour en faire du pain, on est obligé de « le mantentionner plusieurs fois ». Ce pain, tel quel, est un objet de convoitises furieuses : « on en vient à ne plus le distribuer que par guichets; » encore ceux qui ont obtenu ainsi leur ration « sont souvent assaillis en route et dépouillés par des affamés plus vigoureux ». A Nangis, « les magistrats défendent à la même personne d'acheter plus de deux boisseaux au même marché ». — Bref, les subsistances sont si rares qu'on ne sait comment nourrir les soldats : le ministre expédie deux lettres coup sur coup pour faire couper vingt mille setiers de seigle avant la récolte (1). Aussi bien, en pleine paix, Paris semble une ville affamée, rationnée à la fin d'un long siége, et la disette ne sera pas plus grande, ni la nourriture pire en décembre 1870 qu'en juillet 1789.

« Plus on approchait du 14 juillet, dit un témoin oculaire (2), plus la disette augmentait. Chaque boutique de boulanger était environnée d'une foule à qui l'on distribuait le pain avec la plus grande parcimonie... Ce pain était en général noirâtre, terreux, amer, donnait des inflammations à la gorge et causait des douleurs d'entrailles. J'ai vu, à l'École militaire et dans d'autres dépôts, des farines qui étaient d'une qualité détestable; j'en ai vu des morceaux d'une couleur jaune, d'une odeur infecte, et qui formaient des masses tellement durcies, qu'il fallait les frapper à coups redoublés de hache, pour en détacher des portions. Moi-même, rebuté des difficultés que j'éprouvais à me procurer ce malheureux pain et dégoûté de celui qu'on m'offrait aux tables d'hôte, je renonçai absolument à cette nourriture. Le soir, je me rendais au café du Caveau, où, heureusement, on avait l'attention de me réserver deux de ces pains qu'on appelle des flûtes: c'est le seul pain que j'aie mangé pendant une semaine entière. » — Mais cette ressource n'est que pour les riches. Quant au peuple, pour avoir du pain de chien, il doit faire queue pendant des heures. On se bat à la queue; « on s'arrache l'aliment ». Plus de travail, « les ateliers sont déserts ». Parfois, après une journée d'attente, l'artisan rentre au logis les mains vides, et, s'il rapporte une miche de quatre livres, elle lui coûte trois francs douze sous, dont douze sous pour le pain et trois francs pour la journée perdue. Dans la longue file désœuvrée, agitée, qui oscille aux portes de la boutique, les idées noires fermentent : si cette nuit la farine manque aux boulangers pour cuire, nous ne mangerons pas demain ! Terrible idée et contre laquelle un gouvernement n'a pas trop de toute sa force; car il n'y a que la force, et la force armée, présente, visible, menaçante, pour maintenir l'ordre au milieu de la faim. — Sous Louis XIV et Louis XV, on avait jeûné et pâti davantage; mais les émeutes, rudement et promptement réprimées, n'étaient que des troubles partiels et passagers. Des mutins étaient pendus, d'autres envoyés aux galères, et tout de suite, convaincu de son impuissance,

1. *L'Ancien Régime*, p. 45. — Albert Babeau, I, 91. (L'évêque de Troyes donne 12 000 francs, et le chapitre 6000, pour les ateliers de charité.)

(2) *L'Ancien Régime*, 440, 507. — Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, VII, 505, 518. (Représentations du parlement de Normandie, 3 mai 1788; lettre du Parlement au roi, 15 juillet 1789.)

(3) Arthur Young, *Voyage en France*, 29 juin, 2 et 18 juillet. — *Journal de Paris*, 2 janvier 1789, Lettre du curé de Sainte-Marguerite.

(4) Roux et Buchez, IV, 79 à 82. (Lettre du bureau intermédiaire de Montereau, 9 juillet 1789; du maire de Villeneuve-le-Roi, 10 juillet; de M. Baudry, 10 juillet; de M. Jamin, 11 juillet; de M. Prireau, 11 juillet, etc.) — Montjoie, *Histoire de la révolution de France*, 2e partie, ch. XXI, p. 5.

(1) Roux et Buchez, IV : « Il est très-fâcheux, écrit le marquis d'Autichamp, d'être obligé de couper les récoltes pendantes et prêtes à cueillir; mais il est dangereux de laisser les troupes mourir de faim. »

(2) Montjoie, *Histoire de la révolution de France*, ch. XXXIX, V, 37. — De Goncourt, *la Société française pendant la Révolution*, p. 53. — Déposition de Maillard (Enquête criminelle du Châtelet sur les événements des 5 et 6 octobre).

le paysan, l'ouvrier retournait à son échoppe ou à sa charrue. Quand un mur est trop haut, on ne songe pas même à l'escalader. — Mais voici que le mur se crevasse et que tous ses gardiens, clergé, noblesse, tiers état, lettrés, politiques, et jusqu'au gouvernement lui-même, y pratiquent une large brèche. Pour la première fois les misérables aperçoivent une issue : ils s'élancent, d'abord par pelotons, puis en masse, et la révolte maintenant est universelle, comme autrefois la résignation.

II.

C'est que, par cette ouverture, l'espérance entre comme une lumière et descend peu à peu jusque dans les bas-fonds. Depuis un demi-siècle elle monte, et ses rayons, qui ont d'abord éclairé la haute classe dans ses beaux appartements du premier étage, puis la bourgeoisie dans son entresol et son rez-de-chaussée, pénètrent depuis deux ans dans les caves où le peuple travaille et jusque dans la profonde sentine, dans les recoins obscurs où les gens sans aveu, les vagabonds, les malfaiteurs, toute une tourbe immonde et pullulante se dérobe aux poursuites de la loi. — Aux deux premières assemblées provinciales instituées par Necker en 1778 et 1779, Loménie de Brienne vient, en 1787, d'en ajouter dix-neuf autres ; sous chacune d'elles sont des assemblées d'arrondissement ; sous chaque assemblée d'arrondissement sont des assemblées de paroisse (1), et toute la machine administrative est transformée. Ce sont ces nouvelles assemblées qui répartissent la taille et en surveillent la perception, qui décident et dirigent tous les travaux publics, qui jugent en dernier ressort la plupart des affaires contentieuses. L'intendant, le subdélégué, l'élu perdent ainsi les trois quarts de leur autorité. Partant, entre ces deux pouvoirs rivaux dont les frontières sont mal définies, des conflits s'élèvent; le commandement flotte et l'obéissance est moindre. Le sujet ne sent plus sur ses épaules le poids supérieur de la main unique qui, sans intervention ni résistance possible, le courbait, le poussait et le faisait marcher. — Cependant, dans chaque assemblée de paroisse, d'arrondissement et même de province, des roturiers, « des laboureurs » et souvent de simples fermiers siégent à côté des seigneurs et des prélats. Ils écoutent et retiennent le chiffre énorme des taxes qu'ils payent seuls ou presque seuls, taille, accessoires de la taille, capitation, impôt des routes, et certainement, au retour, ils en parlent à leurs voisins. Tous ces chiffres sont imprimés ; le procureur de village en raisonne avec ses pratiques, artisans et campagnards, le dimanche au sortir de la messe, ou le soir dans la grande salle de l'auberge. — Et ces conciliabules sont autorisés, provoqués d'en haut. Dès les premiers jours de 1788, les assemblées provinciales demandent aux syndics et aux habitants de chaque paroisse une enquête locale : on veut savoir le détail de leurs griefs, quelle part de revenu prélève chaque impôt, ce que paye et ce que souffre le cultivateur, combien il y a de privilégiés dans la paroisse, quelle est leur fortune, s'ils résident, à combien montent leurs exemptions, et, dans les réponses, le procureur, qui tient la plume, nomme et désigne du doigt chaque privilégié, critique son genre de vie, évalue sa fortune, calcule le tort que ses immunités font au village, invective contre les impôts et les commis. — Au sortir de ces assemblées, le villageois rumine longuement ce qu'il vient d'entendre. Il voit ses maux, non plus un à un, comme autrefois, mais tous ensemble et joints à l'immensité des maux dont souffrent ses pareils. Outre cela, il commence à démêler les causes de sa misère. Le roi est bon : alors pourquoi ses commis nous prennent-ils tant d'argent? Tels et tels, chanoines ou seigneurs, ne sont pas méchants ; alors, pourquoi nous font-ils payer à leur place? — Supposez une bête de somme à qui tout d'un coup une lueur de raison montrerait l'espèce des chevaux en face de l'espèce des hommes, et imaginez, si vous pouvez, les pensées nouvelles qui lui viendraient, d'abord à l'endroit des postillons et conducteurs qui la brident et qui la fouettent, puis à l'endroit des voyageurs bienveillants et des dames sensibles qui la plaignent, mais qui, au poids de la voiture, ajoutent tout leur attirail et tout leur poids.

Pareillement, chez le paysan, à travers des rêveries troubles, lentement, peu à peu, s'ébauche une idée neuve, celle d'une multitude opprimée dont il fait partie, d'un grand troupeau épars bien loin au delà de l'horizon visible, partout malmené, affamé, écorché. Vers la fin de 1788, à travers les correspondances des intendants et des commandants militaires, on commence à distinguer le grondement universel et sourd d'une colère prochaine. Le caractère des hommes semble changer ; ils deviennent ombrageux et rétifs. — Et justement voici que le gouvernement, lâchant les rênes, les appelle à se conduire eux-mêmes (1). Au mois de novembre 1787, le roi a déclaré qu'il convoquerait les états généraux. Le 5 juillet 1788, il demande à tous les corps et personnes compétents des mémoires à ce sujet. Le 8 août, il fixe la date de la tenue. Le 5 octobre, il convoque les notables pour en délibérer avec eux. Le 27 décembre, il accorde une double représentation au tiers, parce que « sa cause est liée aux sentiments généreux et qu'elle aura toujours pour elle l'opinion publique ».

Le même jour, il introduit dans les assemblées électorales du clergé une majorité de curés, « parce que ces bons et utiles pasteurs s'occupent de près et journellement de l'indigence et de l'assistance du peuple », d'où il suit « qu'ils connaissent plus intimement ses maux » et ses besoins. Le 24 janvier 1789, il règle l'ordre et la forme des convocations. A dater du 7 février, les lettres de convocation partent une à une. Huit jours après, chaque assemblée de paroisse commence à rédiger le cahier de ses doléances et s'échauffe par le détail et l'énumération de toutes les misères qu'elle couche par écrit. — Tous ces appels et tous ces actes sont autant de coups qui retentissent dans l'imagination populaire. « Sa Ma-

(1) De Tocqueville, *l'Ancien Régime et la Révolution*, 272-290. — De Lavergne, *les Assemblées provinciales*, 109. — Procès-verbaux des assemblées provinciales, *passim*.

(1) Duvergier, *Collection des lois et décrets*, I, 1 à 24, et notamment p. 15.

jesté, dit le règlement, a désiré que, des extrémités de son royaume et des habitations les moins connues, chacun fût assuré de faire parvenir jusqu'à elle ses vœux et ses réclamations. » Ainsi la chose est bien vraie, tout à fait certaine : on les invite à parler, on les fait venir, on les consulte, on veut les soulager; désormais leur misère sera moindre, des temps meilleurs vont commencer. Ils n'en savent pas davantage; plusieurs mois après, en juillet (1), c'est tout ce que peut répondre une paysanne à Arthur Young : « On lui a dit qu'il y a des riches qui veulent faire quelque chose pour les malheureux de sa classe; » mais qui, quoi et comment, elle l'ignore : cela est trop compliqué, hors de la portée du cerveau engourdi et machinal. — Une seule pensée s'y dégage, l'espérance d'un soulagement soudain, la persuasion qu'on y a droit, la résolution d'y aider par tous les moyens; par suite l'attente anxieuse, l'élan tout prêt, le raidissement de la volonté tendue qui n'attend qu'une occasion pour se débander et pour lancer l'action, comme une flèche irrésistible, vers le but inconnu qui se dévoilera tout d'un coup. Ce but, tout d'un coup, la faim le leur désigne : il faut qu'il y ait du blé sur le marché; il faut que les fermiers et les propriétaires en apportent; il ne faut pas que les gros acheteurs, gouvernement ou particuliers, le transportent ailleurs; il faut qu'il soit à bas prix, qu'on le taxe, que le boulanger le donne à deux sous la livre; il faut que les grains, la farine, le vin, le sel, les denrées, ne payent plus de droits; il faut qu'il n'y ait plus de droits, ni redevances seigneuriales, ni dîmes ecclésiastiques, ni impôts royaux ou municipaux. Et sur cette idée, de toutes parts, en mars, avril et mai, l'émeute éclate. Les contemporains « ne savent que penser d'un tel fléau (2); ils ne comprennent rien à cette innombrable quantité de malfaiteurs qui, sans chefs apparents, semblent être d'intelligence pour se livrer partout aux mêmes excès, et précisément à l'instant où les états généraux vont entrer en séance ». C'est que, sous le régime ancien, l'incendie couvait portes closes; subitement la grande porte s'ouvre, l'air pénètre, et aussitôt la flamme jaillit.

III.

Ce ne sont d'abord que des feux intermittents, isolés, que l'on éteint ou qui s'éteignent d'eux-mêmes; mais, un instant après, au même endroit ou tout près de là, les petillements recommencent, et leur multiplicité, comme leur répétition, montre l'énormité, la profondeur, l'échauffement de la matière combustible qui va faire explosion. Dans les quatre mois qui précèdent la prise de la Bastille, on peut compter plus de trois cents émeutes en France. Il y en a de mois en mois et de semaine en semaine, en Poitou, Bretagne, Touraine, Orléanais, Normandie, Ile-de-France, Picardie, Champagne, Alsace, Bourgogne, Nivernais, Auvergne, Languedoc, Provence. — Le 28 mai, le parlement de Rouen annonce des pillages de grains, « de violentes et sanglantes mêlées où beaucoup d'hommes, des deux côtés, ont péri », dans toute la province, à Caen, Saint-Lô, Mortain, Granville, Évreux, Bernay, Pont-Audemer, Elbeuf, Louviers, et encore en d'autres endroits. — Le 20 avril, le baron de Bezenval, commandant militaire des provinces du centre, écrit : « Je renouvelle à M. Necker un tableau de l'affreuse situation de la Touraine et de l'Orléanais; chaque lettre que je reçois de ces deux provinces est le détail de trois ou quatre émeutes à grand'peine contenues par les troupes et la maréchaussée (1). » — Et dans toute l'étendue du royaume le spectacle est pareil.

D'ordinaire, et comme il est naturel, les femmes sont en tête; ce sont elles qui, à Montlhéry, ont éventré les sacs à coups de ciseaux. Chaque semaine, le jour du marché, en apprenant que la miche de pain est augmentée de trois sous, de quatre sous, de sept sous, elles crient et s'indignent : à ce taux, avec le mince salaire de leurs hommes et quand l'ouvrage manque (2), comment nourrir une famille? On s'attroupe autour des sacs et aux portes des boulangers; au milieu des vociférations et des injures, il se fait une poussée dans la foule; le propriétaire ou marchand est bousculé, renversé, la boutique est envahie, la denrée est aux mains des acheteurs et des affamés; chacun tire à soi, paye ou ne paye pas, et se sauve en emportant son butin. — Parfois c'est partie liée, et d'avance (3). A Bray-sur-Seine, le 1er mai, les villageois de quatre lieues à la ronde, armés de pierres, de couteaux, de bâtons, et au nombre de quatre mille, forcent les laboureurs et fermiers qui ont apporté des grains à les vendre 3 livres au lieu de 4 livres 10 sous le boisseau, et menacent de recommencer au marché suivant : les fermiers ne reviendront pas, la halle sera vide; il faut des soldats, sinon les habitants de Bray seront pillés. A Bagnols, en Languedoc, le 1er et le 2 avril, les paysans, munis de bâtons et assemblés au son du tambour, « parcourent la ville en menaçant de tout mettre à feu et à sang si on ne leur donne du blé et de l'argent »; ils vont chercher du grain chez les particuliers, ils se le partagent à prix réduit, « avec promesse de le payer à la récolte prochaine »; ils forcent les consuls à mettre le pain à 2 sous la livre et à augmenter de 4 sous la journée de travail. — Aussi bien, tel est le procédé le plus fréquent : ce n'est plus le peuple qui obéit aux autorités, ce sont les autorités qui obéissent au peuple. Consuls, échevins, maires, procureurs-syndics, les officiers municipaux se troublent et faiblissent devant la clameur immense; ils sentent qu'ils vont être foulés aux pieds ou jetés par la fenêtre. — D'autres, plus fermes, comprennent qu'une foule ameutée est folle, et se font scrupule de verser le sang; du moins ils cèdent pour cette fois, espérant qu'au prochain marché les soldats seront plus nombreux et les précautions mieux prises. A Amiens, « après une émeute fort vive (4) »,

(1) Arthur Young, 12 juillet 1789 (en Champagne).
(2) Montjoie, 1re partie, 102.

(1) Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, VII, 508. — Archives nationales, H, 1453.
(2) Arthur Young, 29 juin (à Nangis).
(3) Archives nationales, H, 1453. Lettres du duc de Mortemart, seigneur de Bray, 4 mai; de M. de Ballainvilliers, intendant du Languedoc, 15 avril.
(4) Archives nationales, H, 1453. Lettres de l'intendant M. d'Agay, 30 avril; des officiers municipaux de Nantes, 9 janvier; de l'intendant M. Meulan d'Ablois, 22 juin; de M. de Ballainvilliers, 15 avril.

ils se décident à prendre le blé des jacobins et à le vendre au peuple, dans une enceinte de troupes, à un tiers au-dessous de sa valeur. A Nantes, où l'Hôtel de ville est envahi, ils sont contraints de baisser le prix du pain de 1 sou par livre. A Angoulême, pour éviter le recours aux armes, ils demandent au comte d'Artois de renoncer pendant deux mois à son droit sur les farines, et taxent le pain en dédommageant les boulangers. A Cette, ils sont tellement maltraités qu'ils lâchent tout : le peuple a saccagé leurs maisons et leur commande; ils font publier à son de trompe que toutes ses demandes lui sont accordées. — D'autres fois, la foule se dispense de leur ministère, agit d'elle-même. Si les grains manquent sur le marché, elle va les chercher où ils se trouvent, chez les propriétaires et les fermiers qui ne veulent pas les apporter par crainte du pillage, dans les couvents de religieux qui, par un édit du roi, sont tenus d'avoir toujours en magasin une année de leur récolte, dans les greniers où le gouvernement conserve ses approvisionnements, dans les convois que l'intendant expédie aux villes affamées. Chacun pour soi; tant pis pour le voisin. Les gens de Fougères battent et expulsent ceux d'Ernée qui viennent acheter à leur marché; mêmes violences à Vitré contre les habitants du Maine (1). A Saint-Léonard, le peuple retient les grains qui partaient pour Limoges, à Bost ceux qui partaient pour Aurillac, à Saint-Didier ceux qui partaient pour Moulins, à Tournus ceux qui partaient pour Mâcon. — En vain on adjoint des escortes aux convois; des troupes d'hommes et de femmes, armées de haches et de fusils, se mettent en embuscade dans les bois de la route et sautent à la bride des chevaux; il faut les sabrer pour avancer. En vain on leur prodigue les raisons, les bonnes paroles, et même « on leur offre du blé pour de l'argent; ils refusent en criant que le convoi ne partira pas ». Ils se sont buttés; leur résolution est celle d'un taureau qui se met en travers du chemin en présentant les cornes. Le blé est à eux, puisqu'il est dans le pays; quiconque l'emmène ou le détient est un voleur; on ne peut leur arracher cette idée fixe. A Chantenay, près du Mans (2), ils empêchent un meunier d'emporter à son moulin celui qu'il vient d'acheter; à Montdragon, en Languedoc, ils lapident un négociant qui expédiait ailleurs sa dernière voiture; à Thiers, les ouvriers vont en force ramasser du blé dans les campagnes : un propriétaire chez qui on en trouve manque d'être tué; ils boivent dans les caves, puis laissent couler le vin. A Nevers, les boulangers n'ayant point garni leurs étaux pendant quatre jours, la populace force les greniers des particuliers, des négociants, des communautés religieuses. « Les marchands intimidés donnent leurs grains au prix qu'on veut; on en vole même la plus grande partie en présence des gardes, » et, dans le tumulte de ces visites domiciliaires, nombre de maisons sont saccagées. — En ce temps-là, malheur à tous ceux qui ont part à la garde, à l'acquisition, au commerce, à la manutention des grains! L'imagination populaire a besoin de personnes vivantes auxquelles elle puisse imputer ses maux et sur lesquelles elle puisse décharger ses ressentiments; pour elle, tous ces gens-là sont des accapareurs et, en tout cas, des ennemis publics. Près d'Angers, la maison des bénédictins est envahie, et leurs enclos, leurs bois sont dévastés (1). A Amiens, « le peuple se disposait à piller et peut-être à brûler les maisons de deux commerçants qui ont fait construire des moulins à mouture économique » ; contenu par les soldats, il se borne à casser les vitres; mais d'autres « pelotons viennent tout briser ou piller chez trois ou quatre particuliers qu'ils soupçonnaient d'accaparements ». A Nantes, un sieur Geslin étant député par le peuple pour visiter une maison où il ne trouve pas de blé, un cri s'élève : C'est un recéleur, un complice! La foule se jette sur lui, il est blessé, presque écharpé. — Il est manifeste qu'il n'y a plus de sécurité en France; les biens, les vies mêmes sont en danger. La première des propriétés, celle des subsistances, est violée en mille endroits, et partout menacée, précaire. Partout les intendants et les subdélégués appellent à l'aide, déclarent la maréchaussée impuissante, réclament des troupes régulières. Et voilà que la force publique, insuffisante, dispersée, chancelante, trouve ameutés contre elle, non-seulement les fureurs aveugles de la faim, mais encore les instincts malfaisants qui profitent de tout désordre et les convoitises permanentes que tout ébranlement politique délivre de leur frein.

IV.

Contrebandiers, faux-sauniers, braconniers, vagabonds, mendiants, repris de justice, on a vu (2) combien ils sont nombreux et ce qu'une seule année de disette ajoute à leur nombre. Ce sont là autant de recrues pour les attroupements, et, dans l'émeute, à côté de l'émeute, chacun d'eux emplit son sac. « Dans le pays de Caux 3) et jusqu'aux environs de Rouen, à Roncherolles, Quévrevilly, Préaux, Saint-Jacques et en tous les lieux d'alentour, des bandes de brigands armés forcent les maisons, les presbytères de préférence, et y font main basse sur tout ce qui leur agrée. » — Au sud de Chartres, « trois ou quatre cents bûcherons, sortis des forêts de Bellème, hachent tout ce qui leur résiste et se font donner le grain au prix qu'ils veulent ». — Aux environs d'Étampes,

(1) Archives nationales, H, 1453. Lettres du comte de Langeron, 4 juillet; de M. de Meulan d'Ablois, 5 juin; procès-verbal de la maréchaussée de Bost, 29 avril. Lettres de M. de Chazerat, 29 mai; de M. de Bezenval, 2 juin; de l'intendant M. Amelot, 25 avril.

(2) Archives nationales, H, 1453. Lettres de M. de Bezenval, 27 mai; de M. de Balainvilliers, 25 avril; de M. de Chazerat, 12 juin; de M. de Foulhonde, 19 avril.

(1) Archives nationales, H, 1453. Lettres de l'intendant M. d'Aine, 12 mars; de M. d'Agay, 30 avril; de M. Amelot, 25 avril; des officiers municipaux de Nantes, 9 janvier, etc.

(2) *L'Ancien Régime*, 498 à 509.

(3) Floquet, VII, 508 (Rapport du 27 février). — Hippeau, *le Gouvernement de Normandie*, IV, 377. Lettre de M. Perrot, 23 juin.) — Archives nationales, H, 1453. Lettre de M. de Sainte-Suzanne, 29 avril. — *Ib.*, F7, 3250. Lettre de M. de Rochambeau, 16 mai. — *Ib.*, F7, 3185. Lettre de l'abbé Duplaquet, député du tiers état de Saint-Quentin, 17 mai. Lettre de trois laboureurs des environs de Saint-Quentin, 14 mai.

quinze bandits entrent la nuit dans les fermes et rançonnent le fermier en le menaçant d'incendie. — Dans le Cambrésis, ils pillent les abbayes de Vauchelles, du Verger et de Guillemans, le château du marquis de Besselard, la terre de M. Doisy, deux fermes, les voitures de blé qui passent sur le chemin de Saint-Quentin et, outre cela, sept fermes dans la Picardie. « Le foyer de cette révolte est dans quelques villages limitrophes de la Picardie et du Cambrésis, accoutumés à la contrebande et à la licence de cette profession. » Les paysans se sont laissé racoler par les bandits : l'homme glisse vite sur la pente du vol; tel, demi-honnête, engagé par mégarde ou malgré lui dans une émeute, recommence, alléché par l'impunité ou par le gain. En effet, « ce n'est pas l'extrême besoin qui les excite ». Ils font « une spéculation de cupidité, un nouveau genre de contrebande ». Un ancien carabinier, le sabre à la main, un garde-bois et « une huitaine de personnes assez aisées se mettent à la tête de 400 à 500 hommes, se rendent chaque jour dans trois ou quatre villages, forcent tous ceux qui ont du blé à le donner à 24 livres », et même à 18 livres le sac. Les gens de la bande qui disent n'avoir pas d'argent emportent leur part sans payer ; les autres, après avoir payé ce qu'il leur plaît, revendent à bénéfice et jusqu'à 45 livres le sac : affaire excellente et dans laquelle l'avidité prend la pauvreté pour complice. A la récolte prochaine, la tentation sera pareille : « Ils nous ont menacés de venir faire notre moisson et aussi de piller nos bestiaux et d'en vendre la viande dans les villages à raison de 2 sous la livre. » — Dans toutes les grosses insurrections il y a des malfaiteurs semblables, gens sans aveu, ennemis de la loi, rôdeurs sauvages et désespérés qui, comme les loups, accourent partout où ils flairent une proie. Ce sont eux qui servent de guides et d'exécuteurs aux rancunes privées ou publiques. Près d'Uzès, vingt-cinq hommes masqués, avec des fusils et des bâtons, entrent chez un notaire, lui tirent un coup de pistolet, l'assomment de coups, dévastent sa maison, brûlent ses registres, avec les titres et papiers qu'il garde en dépôt pour le comte de Rouvres ; sept sont arrêtés, mais le peuple est pour eux, se jette sur la maréchaussée et les délivre (1). On les reconnaît à leurs actes, au besoin de détruire pour détruire, à leur accent étranger, à leurs figures sauvages, à leurs guenilles. Il en vient de Paris à Rouen, et pendant quatre jours la ville est à leur discrétion (2); les magasins sont forcés, les voitures de grains déchargées, le blé gaspillé, les couvents et séminaires rançonnés; ils envahissent la maison du procureur général qui a requis contre eux et ils veulent le mettre en pièces ; ils brisent ses glaces, ses meubles, sortent chargés de butin, vont dans la ville et la banlieue piller les manufactures, casser ou brûler toutes les machines. — Ce sont là désormais les nouveaux chefs : car en tout attroupement c'est le plus audacieux, le moins embarrassé de scrupules, qui marche en tête et donne l'exemple du dégât. L'exemple est contagieux : on était parti pour avoir du pain, on finit par des meurtres et des incendies, et la sauvagerie qui se déchaîne ajoute ses violences illimitées à la révolte limitée du besoin.

(1) Archives nationales, H, 1453. Lettre du comte de Périgord, commandant militaire du Languedoc, 22 avril.

(2) Floquet, VII, 511 (du 11 au 14 juillet)

V.

Telle que la voilà, malgré la disette et les brigands, on en viendrait peut-être à bout; mais ce qui la rend irrésistible, c'est qu'elle se croit autorisée, autorisée par ceux-là mêmes qui ont charge de la réprimer. Çà et là éclatent des paroles et des actions d'une naïveté terrible et qui, par delà le présent si sombre, dévoilent un avenir plus menaçant. — Dès le 9 janvier 1789, dans la populace qui envahit l'Hôtel de ville à Nantes et assiége les boutiques de boulangers (1), « le cri de *Vive la Liberté!* se mêle au cri de *Vive le Roi!* » Quelques mois après, autour de Ploërmel, les paysans refusent de payer les dîmes, alléguant que le cahier de leur sénéchaussée en réclame l'abolition. — En Alsace, à partir du mois de mars, « en bien des endroits », même refus; quantité de communautés prétendent même ne plus payer d'impôts — jusqu'à ce que leurs députés aux états généraux aient fixé au juste le chiffre des contributions publiques. — Dans l'Isère, par délibérations imprimées et publiées, elles décident qu'elles ne payeront plus de « droits personnels », et les seigneurs lésés n'osent se pourvoir devant les tribunaux. — A Lyon, le peuple s'est persuadé que « toute perception des droits doit cesser », et, le 29 juin, à la nouvelle de la réunion des trois Ordres, « étonné par les illuminations et par les signes de réjouissance publique », il croit que les temps heureux sont venus, « il forme le projet de se faire délivrer la viande à 4 sous et le vin au même prix. Les cabaretiers lui insinuent que les octrois vont être abolis ; qu'en attendant, le roi, en faveur de la réunion des trois Ordres, a accordé trois jours de franchise de tous droits à Paris, qu'on doit également en jouir à Lyon ». Sur quoi la multitude se porte impétueusement aux barrières, à la porte Saint-Clair, à la porte Perrache, au pont de la Guillotière, brûle ou démolit les bureaux, détruit les registres, saccage les logements des commis, enlève l'argent et pille le vin qui attendait en dépôt. Cependant le bruit s'est répandu dans la campagne que l'entrée est libre, et pendant les jours qui suivent, les paysans affluent avec des files si prodigieuses de voitures de vin à plusieurs bœufs, que, malgré la garde rétablie, force est de les laisser entrer toute la journée sans payer ; c'est seulement le 7 juillet que les droits peuvent de nouveau être perçus. — Il en est de même dans les provinces du Midi, où les principaux impôts sont assis sur les consommations; là aussi, c'est au nom de la puissance publique qu'on suspend les perceptions. A Agde (1), « le peuple s'est folle-

(1) Archives nationales, H 1453. Lettres des officiers municipaux de Nantes, 9 janvier; du subdélégué de Ploërmel, 4 juillet. — *Ib.*, F7, 2353. Lettre de la commission intermédiaire d'Alsace, 8 septembre. — *Ib.*, F7, 3247. Lettre de l'intendant Caze de la Bove, 16 juin. — *Ib.*, H, 1453. Lettres de Terray, intendant de Lyon, 4 juillet; du prévôt des échevins, 5 et 7 juillet.

(2) Archives nationales, H, 1453. Lettres du maire et des consuls d'Agde, 21 avril; de M. de Périgord, 19 avril et 5 mai

ment persuadé qu'il était tout et qu'il pouvait tout, vu la prétendue volonté du roi sur l'égalité des rangs » ; c'est ainsi qu'il interprète à sa guise et en son langage la double représentation accordée au Tiers. En conséquence, il menace la ville d'un pillage général si l'on ne baisse le prix de toutes les provisions et si l'on ne supprime le droit de la province sur le vin, le poisson et la viande; de plus, « ils veulent nommer des consuls partis de leur classe », et l'évêque, seigneur de la ville, le maire, les notables, contre lesquels ils sont allés racoler de force les paysans dans la campagne, sont obligés de proclamer à son de trompe que toutes leurs demandes sont accordées. Trois jours après, ils exigent que le droit de mouture soit diminué de moitié et vont chercher l'évêque propriétaire des moulins. Le prélat, malade, défaille dans la rue et s'assied sur une borne; là, séance tenante, on l'oblige à signer un acte de renoncement ; par suite, « son moulin, affermé 15 000 livres, est réduit maintenant à 7500 ». — A Limoux, sous prétexte de rechercher les grains, ils pénètrent chez le contrôleur et chez les fermiers des impôts, emportent leurs registres et les jettent à l'eau avec le mobilier des commis. — En Provence, c'est pis; car, par une injustice énorme et une imprudence inconcevable, tous les impôts des villes pèsent sur la farine : partant, c'est à l'impôt qu'on attribue directement la cherté du pain ; c'est pourquoi l'agent du fisc devient l'ennemi visible, et les révoltes de la faim se changent en insurrections contre l'État.

VI.

Là aussi, les nouveautés politiques sont l'étincelle qui met le feu à l'amas de poudre ; partout, c'est le jour même de l'assemblée électorale que le peuple se soulève ; en moins de quinze jours, il y a dans la province quarante à cinquante insurrections. L'imagination populaire est allée droit au but comme un enfant; les réformes étant annoncées, elle les croit venues, et, pour plus de sûreté, elle les exécute à l'instant : Puisqu'on doit nous soulager, soulageons-nous. « Ce n'est pas une émeute isolée comme d'ordinaire, écrit le commandant des troupes (1) ; ici la partie est liée et dirigée par des principes uniformes; les mêmes erreurs sont répandues dans tous les esprits... Les principes donnés au peuple sont que le roi veut que tout soit égal, qu'il ne veut plus de seigneurs et d'évêques, plus de rangs, point de dîmes et droits seigneuriaux. Ainsi ces gens égarés croient user de leur droit et suivre la volonté du roi. » — Les grands mots ont fait leur effet ; on leur a dit que les états généraux allaient opérer « la régénération du royaume »; ils en ont conclu « que l'époque de la convocation devait être celle d'un changement entier et absolu dans les conditions et dans les fortunes ». Partant, « l'insurrection contre la noblesse et le clergé est aussi vive que générale ». « Dans plusieurs lieux on a fait assez connaître que *c'était ici une espèce de guerre déclarée aux propriétaires et à la propriété* »; et, « dans les villes comme dans les campagnes, le peuple continue de déclarer *qu'il ne veut rien payer, ni impôts, ni droits, ni dettes* ». — Naturellement c'est contre le *piquet* ou impôt sur la farine que porte le premier assaut. A Aix, Marseille, Toulon et dans plus de quarante villes ou bourgades, il est détruit du coup ; à Aupt et à Luc, de la maison de pesage il ne reste que les quatre murs ; à Marseille celle du fermier des boucheries, à Brignolles celle du directeur de la régie des cuirs sont saccagées : on est décidé « à purger le pays des employés de la régie ». — Ceci n'est qu'un commencement; il faut encore que le pain et les autres denrées soient à bon marché, et tout de suite. A Arles, la corporation des matelots, présidée par M. de Barras, consul, venait d'élire ses représentants : pour clore la séance, ils exigent que par arrêté M. de Barras réduise le prix de tous les vivres, et, sur sur son refus, « ils ouvrent la fenêtre en disant : Nous le tenons, il n'y a que le jeter dans la rue, les autres le ramasseront ». Force est de céder ; l'arrêté est proclamé par les trompettes de la ville, et, à chaque article taxé, la foule crie : « Vive le roi et M. de Barras! » Devant la force brutale il a fallu plier. Seulement, l'embarras est grand; car par la suppression du piquet les villes n'ont plus de revenus et d'autre part, comme elles sont obligées d'indemniser les boulangers et les bouchers, Toulon, par exemple, s'endette de 2500 livres par jour.

Dans ce désordre, malheur à ceux que l'on soupçonne d'avoir contribué de loin ou de près aux maux du peuple ! A Toulon, on demande les têtes du maire qui signait les taxes et de l'archiviste qui gardait les rôles; ils sont foulés aux pieds et leurs maisons dévastées. — A Manosque, l'évêque de Sisteron, qui visitait le séminaire, est accusé de favoriser un accapareur. Comme il rejoignait à pied son carrosse, il est hué, menacé; on lui jette de la boue, puis des pierres. Les consuls en chaperon et le subdélégué, qui accourent pour le protéger, sont meurtris, repoussés. Cependant quelques furieux, sous ses yeux, commencent « à creuser une fosse pour l'enterrer ». Défendu par cinq ou six braves gens, il arrive jusqu'à sa voiture à travers une grêle de cailloux, blessé à la tête, en plusieurs endroits du corps, et il n'est sauvé que parce que ses chevaux, lapidés eux-mêmes, prennent le mors aux dents. Des étrangers, des Italiens, des bandits se sont mêlés aux paysans et aux ouvriers, et l'on entend des paroles, l'on voit des actes qui annoncent une jacquerie. Les plus échauffés disaient à l'évêque : « Nous sommes pauvres, vous êtes riche, et nous voulons tout votre bien. » — Ailleurs (1) « les séditieux mettent à contribution tous les gens aisés ». A Brignolles, treize maisons sont pillées de fond en comble, trente autres à moitié. — A Aupt, M. de Montferrat, qui se défend, est tué et « coupé en petits morceaux ». — A la Seyne, la populace, conduite par un paysan, s'assemble au son du tam-

(1) Archives nationales, H, 1453. Lettres de M. de Caraman, 23, 26, 27, 28 mars; du sénéchal Missiessy, 24 mars; du maire d'Hyères, 25 mars, etc. — *Ib.*, H, 1274, de M. de Montmayran, 2 avril; de M. de Caraman, 18 mars, 12 avril; de l'intendant M. de la Tour, 2 avril; du procureur général, M. d'Antheman, 17 avril, et rapport du 15 juin; des officiers municipaux de Toulon, 11 avril; du subdélégué de Manosque, 14 mars; de M. de Saint-Tropez, 21 mars. — Procès-verbal signé par 119 témoins sur l'émeute du 5 mars à Aix, etc.

(1) Archives nationales, H, 1274. Lettre de M. de la Tour, 2 avril (avec mémoire détaillé et dépositions).

bour; des femmes apportent une bière devant la maison d'un des principaux bourgeois en lui disant de se préparer à la mort et « qu'on lui fera l'honneur de l'enterrer ». Il se sauve, sa maison est pillée, ainsi que celle du piquet, et, le lendemain le chef de la bande oblige les principaux habitants à lui donner de l'argent pour indemniser, à ce qu'il dit, les paysans qui ont « quitté leur travail » et employé leur journée au bien public. — A Peinier, le président de Peinier, octogénaire, est « assiégé dans son château par une bande de cent cinquante ouvriers et paysans » qui ont amené avec eux un consul et un notaire : assistés de ces deux fonctionnaires, ils forcent le président « à passer un acte par lequel il renonce à ses droits seigneuriaux de toute espèce ». — A Sollier, ils détruisent les moulins de M. de Forbin-Janson, saccagent la maison de son homme d'affaires, pillent le château, démolissent le toit, la chapelle, l'autel, les grilles et les armoiries, entrent dans les caves, défoncent les tonneaux, emportent tout ce qui peut être emporté : « le transport dura deux jours; » c'est pour le marquis un dommage de cent mille écus. — A Riez, ils entourent le palais épiscopal de fascines en menaçant de l'incendier, « reçoivent l'évêque à composition moyennant une promesse de cinquante mille livres », et veulent qu'il brûle ses archives. — Ils détruisent le château du prévôt de Pignan, ils cherchent l'évêque de Toulon pour le tuer. — Bref, la sédition est *sociale;* car elle s'attaque à tous ceux qui profitent ou commandent dans l'ordre établi.

Aussi bien, à les voir agir, on dirait que la théorie du *Contrat social* leur est infuse. Ils traitent les magistrats en domestiques, édictent des lois, se conduisent en souverains, exercent la puissance publique et, sommairement, arbitrairement, brutalement, établissent ce qu'ils croient conforme au droit naturel. — A Peinier, ils exigent une seconde assemblée électorale et, pour eux, le droit de suffrage. — A Saint-Maximin, ils élisent eux-mêmes de nouveaux consuls et officiers de justice. — A Solliez, ils obligent le lieutenant du juge à donner sa démission et cassent son bâton de viguier. — A Barjols, « ils font des consuls et des juges leurs valets de ville, annoncent qu'ils sont les maîtres et qu'ils rendront la justice » eux-mêmes. — De fait, ils la rendent telle qu'ils la conçoivent, c'est-à-dire à travers beaucoup d'exactions et de vols. Tel a du blé; il doit partager avec celui qui en manque. Tel a de l'argent; il doit en donner à celui n'en a pas assez pour acheter du pain. Sur ce principe, à Barjols, ils taxent les Ursulines à 1800 livres, enlèvent cinquante charges de blé au Chapitre, dix-huit à un pauvre artisan, quarante à un autre, forcent les chanoines et bénéficiers à donner quittance à leurs fermiers. Puis, de maison en maison et le gourdin à la main, ils obligent les uns à verser de l'argent, les autres à renoncer à leurs créances, « tel à se départir d'une procédure criminelle, tel à renoncer à un décret qu'il a obtenu, tel à rembourser les frais d'un procès gagné depuis plusieurs années, un père à donner son consentement au mariage de son fils ». — Tous leurs griefs leur reviennent, et l'on sait combien le paysan a la mémoire tenace. Devenu maître, il redresse les torts, surtout ceux dont il se croit l'objet. Restitution générale, et d'abord des droits féodaux perçus : ils prennent à l'homme d'affaires de M. de Montmeyan tout l'argent qu'il a, en compensation de ce qu'il a touché depuis quinze ans en qualité de notaire. L'ancien consul de Brignolles avait infligé en 1775 pour 1500 ou 1800 francs d'amendes appliquées au profit des pauvres; on lui reprend cette somme dans sa caisse. — Du reste, si les consuls et gens de loi sont malfaisants, les titres de propriété, les rôles de redevance, tous ces papiers d'après lesquels ils instrumentent, sont pires encore. Au feu les vieilles écritures, non-seulement tous les registres des commis, mais aussi, à Hyères, tous les papiers de l'Hôtel de ville et du notaire principal! — En fait de papiers, il n'y a de bons que les nouveaux, ceux qui portent décharge, quittance ou obligation au profit du peuple. A Brignolles, on contraint les propriétaires des moulins à passer un acte de vente par lequel ils cèdent leurs moulins à la commune moyennant 5000 francs par an, payables dans dix ans, sans intérêts, ce qui les ruine; à la vue du contrat signé, les paysans poussent des acclamations, et ils ont tant de confiance en ce papier timbré que sur-le-champ ils font dire une messe d'actions de grâces aux Cordeliers. — Symptômes redoutables et qui indiquent les dispositions intimes, la volonté fixe, l'œuvre future du pouvoir qui surgit. S'il l'emporte, il commencera par détruire les anciens papiers, rôles, titres, contrats, créances qu'il subit par force; par force aussi, il en fera rédiger d'autres à son profit, et les scribes seront ses députés, ses administrateurs, qu'il tient sous sa rude poigne.

On ne s'en alarme point en haut lieu; on trouve même que la révolte a du bon puisqu'elle a forcé les villes à supprimer des taxes injustes (1). On souffre que les jeunes gens de la nouvelle garde marseillaise aillent à Aubagne « exiger de M. le lieutenant criminel et de M. l'avocat du roi l'élargissement des prisonniers ». On tolère la désobéissance de Marseille, qui refuse de recevoir les magistrats envoyés par lettres patentes pour commencer l'information. Bien mieux, malgré les remontrances du parlement d'Aix, on proclame une amnistie générale; « on n'excepte que quelques chefs auxquels encore on laisse la liberté de sortir du royaume. » La douceur du roi, des chefs militaires, est admirable : on admet que le peuple est un enfant, qu'il ne pèche jamais que par erreur, qu'il faut croire à son repentir et, sitôt qu'il rentre dans l'ordre, le recevoir avec des effusions paternelles. — La vérité est que l'enfant est un colosse aveugle, exaspéré par la souffrance : c'est pourquoi il brise tout ce qu'il touche, non-seulement en province les rouages locaux qui, après un dérangement temporaire, peuvent être réparés, mais encore au centre le ressort principal qui imprime le mouvement au reste et dont la destruction va détraquer toute la machine.

H. TAINE.

(1) Archives nationales, H, 1274. Lettre de M. de Caraman, 22 avril : « Il est résulté de ce malheur un bien réel... On a reporté sur la classe aisée ce qui excédait les forces des malheureux journaliers... On s'aperçoit encore d'un peu plus d'attention de la noblesse et des gens aisés pour les pauvres paysans; on s'est accoutumé à leur parler avec plus de douceur. » — M. de Caraman a été blessé, ainsi que son fils à Aix, et, si les soldats lapidés ont fini par tirer, c'est sans son ordre. — *Ib.* Lettres de M. d'Antheman, 17 avril; de M. Barentin, 11 juin.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Saint Athanase (1).

L'histoire du vaste mouvement d'idées qui a marqué les premiers siècles de notre ère est sans contredit une partie considérable de l'histoire de notre espèce, et il importe, dans l'intérêt de la science, qu'elle soit faite convenablement. Mais ce ne sont guère les ministres de la religion qui peuvent accomplir une telle entreprise dans des conditions vraiment scientifiques. Ils sont à la fois juges et parties. Semblables aux moines chroniqueurs du moyen âge, pour qui les rois qui avaient enrichi leurs couvents étaient toujours de bons rois, et ceux qui les avaient dépouillés des rois maudits de Dieu, ils verraient toujours dans les défenseurs de l'Église, quels qu'ils fussent, des hommes accomplis, et dans ses adversaires, même les plus loyaux, des scélérats consommés. Ajoutons que les peintures qu'ils feraient des uns et des autres se ressentiraient de leurs dispositions intimes : ils étendraient sur leurs figures un vernis uniforme ou de beauté ou de laideur morale aussi contraire à la réalité et à la vie qu'à la vérité elle-même. Au point de vue de l'art, comme au point de vue de la science, leurs œuvres seraient des œuvres défectueuses.

Il n'appartient qu'aux laïques de bien retracer nos origines religieuses, parce que seuls ils ont assez de largeur de vues et d'indépendance d'esprit pour faire dans chaque personnage le départ du bien et du mal, et pour donner à chaque physionomie la nuance qui lui convient. Aussi c'est depuis qu'ils ont pénétré dans ce nouveau domaine que les ombres vaines qui le peuplaient se sont animées et ont repris, avec la netteté précise de leurs contours, les couleurs brillantes de la vie. M. Villemain avait ouvert la voie, on sait avec quel éclat, dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*. Un grand nombre d'esprits distingués ont marché sur ses traces et ont approfondi chacun des sujets qu'il n'avait fait qu'effleurer. M. Bersot a pris saint Augustin, M. Aubé saint Justin, M. Paul Albert saint Jean Chrysostome, M. Fialon saint Basile d'abord et, plus récemment, saint Athanase. Il n'est pas un seul Père de quelque importance qui n'ait été étudié avec soin.

L'*Athanase* de M. Fialon s'ouvre par un tableau animé d'Alexandrie et de la civilisation moitié hellénique, moitié orientale, qui y étale ses merveilles. Là vivent juxtaposées, plutôt que confondues, trois races d'hommes parfaitement distinctes : les Égyptiens, les Grecs et les Juifs ; là se déploient à l'envi toutes les formes de l'activité humaine : l'industrie et le commerce, les lettres et les arts, la religion et la philosophie. Les grandes villes du nouveau monde, avec leur immense mouvement commercial et leurs sectes innombrables, peuvent à peine donner quelque idée de cette tumultueuse population, qu'elles n'égalent ni dans les recherches scientifiques ni dans les spéculations religieuses. Un peuple d'étudiants accourus de tous les points du globe se presse dans la bibliothèque du Muséum, qui ne compte pas moins de sept cent mille volumes, et autour des chaires des professeurs, qui composent par leur réunion la plus magnifique Université qui fut jamais. C'est dans ce milieu fécond que se développent Philon et Plotin, Origène et Clément d'Alexandrie ; c'est là que les diverses doctrines religieuses se livrent un suprême combat dont l'empire du monde est l'enjeu.

Le christianisme l'emporte. Prenant pour véhicule tantôt la langue d'Homère, tantôt celle des pharaons, il fait pénétrer ses dogmes jusque dans les derniers quartiers d'Alexandrie et jusque dans les villages les plus reculés de la vallée du Nil. L'Égypte presque tout entière est conquise, et quatre-vingt-dix siéges épiscopaux, habilement répartis sur son territoire, semblent assurer sa soumission. Mais cette contrée n'était pas faite pour la paix religieuse, comme l'avait déjà prouvé autrefois la lutte tragique des deux cités de Coptos et de Tentyra, si bien décrite par Juvénal : « La cause de cette rage mutuelle, dit le satirique latin, c'est que chacune des deux villes déteste les divinités de l'autre et croit qu'en fait de dieux il n'y a de bons que les siens. » Pour être devenue en majeure partie chrétienne, l'Égypte n'avait pas changé d'humeur : la lutte d'Arius et d'Athanase le fit bien voir.

M. Fialon caractérise le premier de ces deux personnages avec une louable impartialité : « C'était, dit-il, un vieillard très-instruit, consommé dans la dialectique. Une haute taille, un air grave et sérieux, une tenue austère, prévenaient en sa faveur. Un abord poli et séduisant, une conversation insinuante et persuasive lui gagnaient les cœurs et lui soumettaient les esprits. Mais sous cet extérieur mortifié et modeste, sous ce visage pâli par l'étude, s'agitaient dans une âme ardente et ambitieuse un orgueil indomptable et une violente passion de la gloire. Ce portrait, tracé par les adversaires mêmes d'Arius, suffit à la fois pour expliquer l'ascendant qu'on le voit exercer dès le début de son hérésie, et pour faire justice des couleurs plus sombres dont leur passion ne se fit pas faute de le charger. »

Arius ne dut pas seulement son succès à son caractère et à son talent, mais encore à sa doctrine. C'était presque le monothéisme pur, tel que Platon l'avait autrefois compris et tel que les Juifs l'avaient toujours professé, opposé au trithéisme que certains théologiens avaient conçu et dont le dogme de la Trinité semblait contenir les germes ; c'était la doctrine métaphysique d'un seul principe inengendré, impassible et immortel, posée en face de la doctrine anthropomorphique, au moins en apparence, d'un second principe sujet à la naissance, à la souffrance et à la mort comme notre pauvre humanité ; c'était, en un mot, sous des formes théologiques, un retour offensif du rationalisme vaincu contre le christianisme triomphant. Il ne faut donc pas s'étonner qu'au milieu de populations ardentes et dont la vie intellectuelle était des plus actives, l'arianisme ait partagé les esprits et divisé en deux camps et l'Égypte et le monde romain.

(1) *Saint Athanase*, étude littéraire, suivie de l'*Apologie à l'empereur Constance* et de l'*Apologie de sa fuite*, traduites en français par M. Eugène Fialon, professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Grenoble. — 1 vol. in-8°. Paris, Ernest Thorin.

Il y avait un jeune homme qui avait suivi de bonne heure les progrès de cette hérésie et qui devait passer sa vie à la combattre. C'était un Égyptien nommé Athanase, qui, après avoir été quelque temps le secrétaire et l'inspirateur du faible archevêque d'Alexandrie, finit par occuper à son tour le siége épiscopal de cette ville, d'où il exerça sur toute l'Égypte, je dirai presque sur tout l'empire, l'autorité d'un pape et d'un roi. Disciple assidu des successeurs de Plotin et d'Origène, il avait acquis à leur école une subtilité dialectique et une vigueur métaphysique dont il ne demandait qu'à faire l'emploi. Il les tourna d'abord assez inutilement contre l'hellénisme, qui se rapprochait de plus en plus, par ses tendances monothéistes, du christianisme lui-même et qui d'ailleurs se mourait de sa belle mort. Mais, quand l'arianisme parut, il crut avoir trouvé l'ennemi qu'il cherchait et le prit immédiatement corps à corps. Il est intéressant de suivre avec M. Fialon le jeune Égyptien au concile de Nicée, qui fut l'événement le plus considérable des premiers siècles du christianisme et à côté duquel la conversion même de Constantin n'a qu'une importance secondaire; car non-seulement les principaux points du symbole catholique y furent arrêtés d'une manière définitive, mais encore l'Église et l'État s'y trouvèrent pour la première fois en présence et s'y mesurèrent pour la première fois du regard. Une immense querelle allait s'engager, celle du sacerdoce et de l'empire, de la société religieuse et de la société civile, qui devait remplir le moyen âge et les temps modernes et qui dure encore : l'habile politique qui avait fait monter avec lui le christianisme sur le trône des Césars avait pu la pressentir avant sa mort, et ses fils et ses successeurs y furent, par la force des choses, immédiatement enveloppés.

C'est ici, comme s'exprime Montesquieu, qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Comme la puissance morale finit toujours par se transformer en puissance politique, Athanase, par cela seul qu'il a pour lui les sympathies de la grande majorité de l'Égypte, arrive à dominer dans cette contrée plus souverainement que les empereurs eux-mêmes. Ses panégyristes le reconnaissent. A propos du débarquement d'un préfet à Alexandrie, saint Grégoire de Nazianze fait dire à un homme du peuple qu'il a été accueilli avec autant d'enthousiasme qu'aurait pu l'être Constance ou même Athanase en personne. Le grand archevêque domine, non-seulement quand il est assis sur son trône épiscopal, mais encore quand il est en fuite et obligé de se cacher soit dans les souterrains, soit dans les déserts. C'est qu'il a alors à son service une milice infatigable que les anciens ne connaissaient pas et qui devait jouer un grand rôle dans l'avenir, celle des moines qui vont d'église en église, bien plus, de maison en maison, défendre la cause de l'évêque opprimé et souffler dans tous les cœurs la haine contre ses ennemis.

Ses ennemis étaient les ariens et l'empereur Constance, qui avait épousé leur querelle. Rien de plus curieux que cette lutte du puissant monarque et du patriarche respecté d'Alexandrie. Les deux adversaires y déploient une ardeur et une ténacité incroyables, et l'on se passionne soit pour l'un, soit pour l'autre, comme on ferait aujourd'hui pour deux chefs politiques. Constance reproche à Athanase l'irrégularité de son élection; il l'accuse de s'être fait nommer par une minorité imperceptible et de s'être fait consacrer dans un coin par un très-petit nombre d'évêques : c'est pourquoi il refuse de voir en lui le vrai représentant de l'Église d'Alexandrie et la fidèle expression du suffrage universel. A cette époque, en effet, la vie religieuse n'était point encore concentrée dans le clergé : elle était répandue dans toute l'Église, c'est-à-dire dans la société religieuse tout entière, et la voix du peuple était regardée comme la voix de Dieu. Aussi Constance fit invalider l'élection du patriarche par un concile, le fit condamner à l'exil et lui fit donner un successeur qui fut tué par les partisans d'Athanase et souilla de son sang l'église d'Alexandrie. Athanase, de son côté, résista à l'empereur avec un mélange de fermeté et d'astuce que les historiens ecclésiastiques dissimulent volontiers, mais que M. Fialon met en pleine lumière. L'archevêque écrit-il ces feuilles légères que les moines et leurs amis se passaient sous le manteau et qu'on ne peut guère rapprocher que de nos pamphlets politiques actuels, il compare l'empereur à Pharaon, à Saül, à Achab, à Pilate, à tous les personnages les plus décriés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et couronne toutes ces aménités en déclarant qu'il voit en lui l'image de l'Antechrist. S'adresse-t-il, au contraire, à ce même empereur dans le dessein de faire sa propre apologie, il prend avec lui le ton le plus modeste et le plus humble, proteste du profond respect qu'il a pour sa personne sacrée et lui accorde libéralement l'humanité, la piété, la sagesse et les autres vertus qui conviennent à un prince aimé de Dieu. Les invectives du prêtre alarmé dans sa foi et traqué par la persécution ont fait place à la souplesse du Grec rusé et à l'obséquiosité de l'Égyptien soumis.

M. Fialon ne paraît point aussi frappé que nous de ce qu'il y avait d'insolite dans cette invasion du vieux monde gréco-romain par des novateurs à peine connus un siècle auparavant. Il ne s'étonne pas assez, à notre gré, de la merveille de cette association religieuse qui, en se transformant en association politique, constituait un État dans l'État et menaçait d'absorber la société civile tout entière. Mais le savant professeur nous semble on ne peut mieux inspiré quand il apprécie les œuvres d'Athanase, notamment son *Histoire de l'arianisme*. Il fait très-bien voir que cette histoire prétendue n'est pas une histoire, mais un pamphlet. Il est, en effet, à peu près aussi raisonnable de chercher le tableau fidèle de cette époque dans un livre de ce genre qu'il le serait de chercher la peinture exacte du mouvement intellectuel de notre siècle dans tel journal ultramontain que nous pourrions citer. Ce n'est pas que le saint archevêque ait sciemment et volontairement altéré les faits (il en était incapable), mais il les a vus à travers ses préventions religieuses et ses sentiments d'hostilité à l'égard de l'hérésie. C'est ce que n'ont compris ni Bernard de Montfaucon ni Fleury, qui transcrivent purement et simplement les satires d'Athanase en nous les donnant pour de l'histoire. Nous ne parlons pas de M. l'abbé Rohrbacher, qui copie des copistes ; car il reproduit ici Fleury mot à mot, sans le dire, jugeant sans doute que d'ultramon-

tain à gallican le vol cesse d'être un vol et n'est plus qu'une simple peccadille.

M. Fialon n'étudie pas seulement dans Athanase l'homme d'action et l'historien, mais encore l'écrivain, l'orateur et le philosophe. Le style de cet Égyptien qui avait été nourri des lettres grecques dans son enfance, mais qui depuis s'était moins préoccupé d'écrire que de penser et d'agir, a une sobriété presque attique. Il se distingue par là de la manière un peu asiatique des Pères cappadociens et syriens, des Basile, des Grégoire, des Chrysostome. Il s'en distingue encore, mais moins avantageusement, en ce qu'il n'a pas la même pureté que le style de ses brillants successeurs. Ceux-ci allèrent apprendre les lettres grecques à Athènes, loin de leur pays; aussi les possédaient-ils à la perfection. Athanase n'avait jamais quitté Alexandrie; aussi sa langue sent son terroir et offre quelques expressions égyptiennes qu'il transporte, avec de légères modifications, de la langue de Sésostris dans celle de Périclès. Le savant professeur de la Faculté de Grenoble en relève un certain nombre qui feront plaisir aux hellénistes et aux philologues. La langue oratoire d'Athanase a la même sobriété que sa langue écrite et dénote également un homme moins soucieux des mots que des choses. Elle a, par surcroît, cette chaleur et cette véhémence que développent ordinairement dans une âme énergique le contact des grandes assemblées et les émotions de la vie militante, mais qui n'excluent ni l'étude ni l'art. Dans ses discours, Athanase paraît prendre pour modèle Démosthène, et on trouve souvent chez le Père égyptien les traces d'une imitation volontaire ou involontaire de l'orateur grec : M. Fialon cite plusieurs mouvements qui, pour l'allure générale et même pour les détails, sont manifestement inspirés par les *Philippiques* et par le *Discours pour la couronne*. Cette influence du génie antique sur le christianisme naissant n'est pas moins sensible dans l'ordre philosophique que dans l'ordre littéraire : Athanase puise largement dans Platon et dans Plotin, comme devaient le faire plus tard Basile et Augustin, ses deux plus illustres successeurs, d'où il ressort que la philosophie a exercé une influence profonde sur ceux-là mêmes qui travaillaient à la rejeter au second rang et à la subordonner à la théologie. C'est un point d'histoire que MM. Vacherot et Havet avaient déjà fortement établi, mais que M. Fialon appuie de nouvelles preuves.

On voit par cette analyse rapide quelle est la valeur de cette étude sur Athanase. L'auteur y montre, sans jamais sortir de la réserve que commandent ces matières, une sage indépendance d'esprit et une impartialité vraiment scientifique. Tout en condamnant l'hérésie d'Arius, il reconnaît l'importance de la tradition qu'elle représente, tradition qui plonge ses vastes racines dans le passé, jusque dans le rationalisme de Platon, et qui projette sa riche végétation, à travers les âges modernes, jusqu'au déisme de Montesquieu et de J.-J. Rousseau. Tout en admirant dans Athanase un grand homme et un grand saint, il s'occupe plus de l'homme que du saint : « Ce qui nous gâte, dit un illustre écrivain, c'est qu'ordinairement on regarde saint Athanase et les autres comme couronnés de gloire et comme des dieux. Mais au temps où on le persécutait, ce grand saint était un homme appelé Athanase, accusé de plusieurs crimes, condamné en tel et tel concile. Tous les évêques y consentaient, et le pape enfin. » M. Fialon ne cite pas cette remarquable pensée de Pascal qu'il aurait pu prendre pour épigraphe, mais il semble l'avoir eue constamment présente à l'esprit en écrivant son livre : c'est pourquoi il nous offre un Athanase transfiguré sans être diminué, et qui, en perdant son auréole, a conservé sa grandeur. Au milieu de cet empire gouverné par des chambellans et des eunuques, parmi ces prêtres et ces évêques de cour qui mendient un regard du maître et changent de dogmes au gré de ses caprices, Athanase s'attache invinciblement à la même doctrine et s'efforce de fonder une unité religieuse qui puisse, comme les monuments de l'antique Égypte, traverser les siècles et résister éternellement au flot mouvant des opinions humaines. C'est un personnage constituant, un vrai fondateur d'empire, de l'empire le plus imposant et le plus durable qui fut jamais, de la monarchie catholique qui nous abrite encore sous son ombre et dont nos regards peuvent encore mesurer les immenses profondeurs. Il tend à son but tantôt avec une dextérité pleine de souplesse, tantôt avec une fermeté inflexible, mais toujours d'un cœur intrépide et d'un pas résolu, singulier mélange de l'apôtre et du diplomate, de l'esprit qui brûlait au cénacle de Jérusalem et de celui qui devait plus tard inspirer la curie romaine.

En nous représentant son héros sous des traits si nets et si déterminés, si accusés et si individuels, M. Fialon a transporté dans l'histoire littéraire quelque chose de cet art par lequel Augustin Thierry a fait revivre les personnages de l'histoire politique. Il a voulu qu'on ne pût pas plus confondre la figure de ce prêtre égyptien du IVe siècle avec celles des prélats français du XVIIe siècle que la figure de Mérovée ou de tel autre chef chevelu avec celle de Louis XIV. C'est pourquoi il nous a donné, au lieu d'une peinture vague et sans rapports à la réalité, une œuvre d'un contour ferme et précis, une production animée et vivante.

FERRAZ.

LA FANTAISIE ET L'HISTOIRE

M. le comte de Gobineau (1).

L'art d'écrire est dans notre diplomatie un don fort rare. Nos diplomates sont plus habiles à toutes sortes d'arts d'agrément dont le charme contribue à leur assurer une maîtrise d'élégance dans la *haute vie* européenne; un ambassadeur érudit et très-lettré plutôt qu'homme du monde et causeur délicat semblerait parmi eux une singularité inquiétante. Et quand par aventure ils écrivent, ils se gardent bien d'affecter les mille petits scrupules et l'insupportable pédantisme

(1) *La Renaissance, scènes historiques*, par M. le comte de Gobineau. — Paris, Plon et Cie.

des écrivains de profession. Ne leur parlez pas de ces lourds appareils de la méthode scientifique, de cette analyse exacte des réalités de l'histoire à laquelle se condamnent tant de braves gens entêtés de discipline. Non, un livre n'est pour eux et ne doit être pour leurs lecteurs qu'une distraction élégante; ils l'écrivent comme ils conversent, avec la verve et la belle humeur de l'homme bien élevé, doublée de l'assurance du plénipotentiaire ; il faut les lire comme on les écoute, avec une bonne grâce tempérée d'un peu d'ironie. Sortez de leur salon, c'est-à-dire fermez l'ouvrage après l'avoir feuilleté : en conscience, n'y a-t-il rien à reprendre dans la spirituelle improvisation de M. le diplomate?

La *Renaissance* de M. le comte de Gobineau n'est, en effet, qu'une improvisation où les pages agréables ne manquent point sans doute, mais où la vraie histoire, le goût et même la bonne langue ne trouvent pas toujours leur compte. Le noble écrivain a-t-il voulu se délasser de travaux plus austères, des inscriptions cunéiformes ou de *l'Histoire des Perses*, en esquissant d'une main légère ces quelques tableaux italiens? Malheureusement, ce n'est pas en se jouant que l'on peut toucher à tous ces hauts personnages, Savonarole, Alexandre VI, Jules II, Michel-Ange, Raphaël. La forme même du dialogue est une difficulté de plus pour l'historien. Si l'on ne prétend pas à la grande invention dramatique — et l'on fait bien quand on n'est point petit-cousin de Shakespeare, — au moins est-on obligé à l'exactitude rigoureuse des caractères et des faits. C'est ainsi que M. Vitet composa les *Scènes historiques du temps de la Ligue*. L'auteur, dans ces sortes d'ouvrages où l'illusion du drame est impossible, ne contente son lecteur qu'à la condition d'être plus archéologue encore que poëte. La fantaisie, que nous acceptons au théâtre quand le spectacle est pathétique, n'est plus de mise dans ces petites peintures que nous considérons de tout près et à loisir, au coin de notre feu. Ces couleurs sont fausses, ces gestes sont exagérés, ces figures banales, cela n'est point peint d'après nature. Les artistes ont un mot très-familier pour exprimer cet inconvénient. C'est ainsi, d'après eux, que composent les simples amateurs; ce sont aussi ces procédés que goûtent le plus les gens du monde.

M. de Gobineau en prend donc fort à son aise avec l'histoire, et ses *Scènes historiques* se donnent toutes les licences du roman. L'un des tableaux du *Savonarole* — une conversation entre Alexandre VI et sa fille — est daté : *juin 1500*, deux ans et un mois après le supplice du réformateur. Était-il si nécessaire d'entendre le pape parler en ce style :

« La grande loi du monde, ce n'est pas de faire ceci ou cela, d'éviter ce point ou de courir à tel autre ; c'est de vivre, de grandir et de développer ce qu'on a en soi de plus énergique et de plus grand, de telle sorte que d'une sphère quelconque on sache toujours s'efforcer de passer dans une plus large, plus aérée, plus haute. »

Lucrèce dut ouvrir de grands yeux. Alexandre dit ces choses à la malheureuse à laquelle il vient de révéler l'assassinat de son mari Alphonse d'Aragon par César lui-même. Lucrèce ne le savait que trop : son frère l'avait chassée de la chambre où gisait le pauvre prince encore tout languissant des suites d'un premier attentat. Cette date : *juin 1500*, est vraiment malencontreuse; le crime fut commis le *18 août*, à neuf heures du soir. Mais cette erreur n'est rien à côté de ce gros contre-sens de caractère. Lucrèce, qui a vécu dès lors dans l'épouvante et l'horreur de son frère, dit tout délibérément : « Don César est la dernière personne qui m'effraye, et s'il vous affronte, vous, il ne m'affrontera pas, moi ! » Le père, charmé, ne retient plus alors sa rhétorique. « La petite veuve bourgeoise a disparu ! s'écrie-t-il. Ma fille, vous êtes en ce moment belle comme l'Orgueil ! Vous êtes la Force ! » On nous a changé nos Borgia.

Ludovic le More n'est guère plus ressemblant. Ce n'est plus le tyran cruel, sans scrupule, sans conscience, mais un platonicien, un rêveur :

« O mes amis, que la vie serait douce et belle, si l'on pouvait la voir s'écouler tout entière comme un fleuve du paradis entre les rives verdoyantes et fécondes de la science et de l'art ! »

Du reste, admirateur d'Alexandre Borgia : « C'est un homme merveilleux ; jusqu'ici, il a réussi partout, malgré qu'on le connaisse... » Cependant il prépare au pape un bon tour, dont il fait part à Léonard de Vinci et à une demi-douzaine de personnes. Il s'agit de neutraliser le saint-siége par les Aragonais. Ludovic ne se fait pas d'illusion sur la durée de cette politique : « Ce n'est, au fond, qu'un échafaudage temporaire et fragile, une construction d'*allumettes* qui casseront ou prendront feu... » Il n'avait jamais mieux parlé (allumettes à part). Un gentilhomme arrive de Rome *à franc étrier*, et lui annonce l'alliance scellée par un mariage entre les Borgia et la maison d'Aragon : voilà les allumettes flambantes. Ludovic, qui sait le jeu d'échecs, ne se déconcerte point : « J'avais touché mon pion avant que le pape touchât le sien. Les Français marchent sur Florence. »

Il y a bien d'autres scènes dans le drame de *Savonarole*. On y entend Machiavel, Charles VIII, les hommes d'État de Venise, Marsile Ficin, un jeune graveur innomé qui s'entretient tout seul dans les champs de la nouvelle œuvre d'Albert Dürer et se promet d'étudier la manière allemande. Tous ces fins politiques et, plus loin encore, César Borgia, Jules II, Léon X, tous ces rusés personnages qui ont laissé un certain renom de duplicité et de dissimulation, causent bonnement avec leurs familiers, et même avec les étrangers, de leurs petits projets, dissertent, chacun de son côté, sur les noirs desseins qu'ils forment contre la paix de l'Italie pour le plus grand bien de leur maison. Où donc M. de Gobineau a-t-il rencontré d'aussi candides diplomates? C'est à frémir pour le succès de leurs entreprises. Qu'il daigne ouvrir soit les *Légations* de Machiavel, soit les *Relations des orateurs* de Venise, il y apprendra que, s'il y a eu quelque part un jour une diplomatie loquace, infatuée d'elle-même, ce n'est point parmi les politiques de la Renaissance italienne.

On pouvait espérer que les dernières scènes du *Savonarole* seraient dramatiques, éloquentes. M. de Gobineau, dans le sermon qu'il prête au moine, avait négligé d'en reproduire les

plus audacieuses invectives contre les mauvaises mœurs de Florence, et cette image, la plus belle peut-être que la chaire sacrée ait jamais connue : tous les saints patrons de l'Italie fondant du haut du ciel, le glaive en main, sur leurs villes, Rome, Florence, Padoue, Assise, pour en châtier les perversités. On n'avait rien entendu d'aussi formidable depuis l'Apocalypse. L'accent attendri du sermon prononcé le 28 juillet 1495, Savonarole offrant sa vie pour l'amour de Florence, n'a pas davantage intéressé M. de Gobineau. Mais la fin de cette tragédie et le cri sublime du malheureux quand les flammes le touchèrent : « Florence, qu'as-tu fait? » et la douleur de ses partisans, et les clameurs des femmes visionnaires mêlées aux imprécations des *Arrabiati*, aux risées cruelles des moines augustins, tous ces traits historiques que les documents et le tableau de Pollajuolo auraient fournis à l'écrivain, manquent à la scène suprême. Nous attendions du pathétique, et nous tombons lamentablement sur ce dialogue :

UNE VIEILLE DAME, *avec un chien entre les bras.*

Serait-il vrai que le révérend Père Jérôme eût été tenaillé?

UN BOURGEOIS.

Il y aurait tout lieu de le supposer. Cependant il se pourrait aussi que je me trompasse et que je vous induisisse en erreur, ce dont je serais désolé, je vous prie de le croire.

LA VIEILLE DAME.

Je suis bien reconnaissante de vos bontés. (*Le chien aboie contre le bourgeois.*) Tais-toi, mon bijou. Pardonnez-lui, messire; c'est qu'il ne vous connaît pas.

LE BOURGEOIS.

L'ordinaire de ces sortes de quadrupèdes est d'en agir ainsi. Je ne suis pas offensé, madame.

Il y aurait tout lieu de supposer que M. de Gobineau ne souffre pas les *vieilles dames*. Nous en retrouvons une, dans le *César Borgia*, qui se débat furieusement, en pleine cathédrale de Milan, contre un aigrefin : « Si vous ne me laissez pas tranquille, je vais appeler les bedeaux! » Si M. de Gobineau a cru imiter Shakespeare par cette brusque entrée du vaudeville dans le drame, il s'est bien trompé.

Les erreurs de goût abondent dans ce livre. Jules II y apparaît comme une sorte de Cassandre querelleur, grognon, le bâton à la main, dont il frappe à tort et à travers sur le sol « chaque fois qu'il s'échauffe en parlant ». Raphaël marivaude sous les ombrages discrets d'un jardin avec une belle dame qui se dit « fille de Platon » et parle ainsi au jeune peintre :

« Vous êtes l'homme *de ce qui est éclos*, de ce qui est mûr, de ce qui se voit, se goûte et *qu'on savoure*. Vous ne vous attachez pas à démonter la lyre pour trouver dans ses entrailles sonores l'endroit précis où se forme le son. »

Raphaël, qui n'est point un sot, comprend quelque chose à ce galimatias, car il répond : « C'est vrai. » La dame est d'ailleurs en veine d'enthousiasme et de tendresse. Raphaël est si beau que, dit-elle (l'imprudente!), toutes les femmes, jeunes ou vieilles, « font ce que je fais : elles *l'idolâtrent!* » Cet aveu engage Raphaël à retenir l'aimable personne dans le jardin : « Reste un instant, mon *amour adoré!* » Elle fuit vers sa litière, la cruelle, et le peintre lui dit en la quittant : « Adieu! *je t'idolâtre!* » Et tout aussitôt, visité par quelques amis, le grand poëte de la *Dispute du Saint-Sacrement* jette ce cri qui nous fait tressaillir et nous précipite dans la plus vulgaire banalité : « Holà! des limonades, des fruits, des gâteaux, des siéges, des siéges! » Pauvre Raphaël!

On ne pardonnera pas aisément ces fausses notes à M. de Gobineau. Il nous avait promis un concert de belle musique, de musique savante, et voilà que chacun de ses instruments joue à contre-temps et à contre-ton. On lui passerait plutôt, en faveur de sa bonne volonté, les erreurs de faits, petites ou grandes, qui fourmillent dans son livre : Machiavel mis en scène antérieurement à 1498; l'atelier du Titien âgé de dix-sept ans, recevant en 1494 les amateurs illustres tels que le futur Léon X; Michel-Ange travaillant, à la Sixtine, aux premiers jours du pontificat de ce dernier; Machiavel, à peine échappé des prisons de Florence, causant politique avec le grand artiste et faisant des allusions aux ouvrages que celui-ci n'a composés que plus tard; le connétable de Bourbon, la veille du sac de Rome, s'écriant : « Que suis-je pour un si grand forfait? une monstruosité telle que les siècles futurs ne pourront ni la comprendre, ni moins encore la pardonner; » Frondsberge, et non point *Frundsberg*, mort d'apoplexie depuis plusieurs semaines, entrant le lendemain dans la ville éternelle, et les assiégeants, pénétrant, non plus par San-Spirito, mais par la porte du Peuple, sur l'autre rive du Tibre, pour laquelle ils n'avaient pas de pont. Ce sont, après tout, des taches légères que l'on consentirait à ne point voir, si ce titre : *Scènes historiques*, ne les éclairait d'une façon fâcheuse. Ce qui me semble irrémédiable, c'est le badinage et la trivialité en un sujet si noble et si grave. M. le comte de Gobineau n'a pas eu la main heureuse. Son livre ne fera pas oublier la magnifique *Renaissance* de Michelet.

ÉMILE GEBHART.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

Le Messager d'Europe.

LETTRES PARISIENNES DE M. ÉMILE ZOLA. — PROGRAMME POÉTIQUE DE L'ÉCOLE RÉALISTE.

On s'occupe à l'étranger de la littérature française bien plus que nous ne nous occupons des littératures étrangères. Presque toutes les Revues importantes de l'Europe ou de l'Amérique ont à Paris un correspondant qui les tient au courant de notre mouvement intellectuel. La plupart de ces correspondants se bornent au rôle de simple *reporter;* mais si, dans le nombre, il s'en rencontre un ayant le tempérament d'un véritable critique, ayant des doctrines à soutenir ou à combattre, il exprime sa pensée vraie avec plus de liberté qu'il ne le pourrait faire dans une feuille française. C'est ainsi que Sainte-Beuve, au temps où il se croyait obligé à toutes sortes de ménagements, avant d'avoir pris son

franc-parler dans les *Causeries du lundi*, a pendant bien des années, envoyé à la *Revue suisse* de Lausanne ses idées de derrière la tête, celles qui lui étaient le plus chères et qu'il n'osait pas publier à Paris. Il tenait beaucoup au mystère dont il s'entourait et prenait toutes sortes de précautions pour dépister les curieux.

M. Émile Zola n'est point si timoré ; on sait qu'il ne recule pas devant l'expression franche de sa pensée. Aussi signe-t-il de son nom les *Lettres parisiennes* qu'il envoie à une Revue russe, le *Messager d'Europe* (1). Et pourtant ces lettres écrites en français pour n'être lues qu'en russe et par des Russes doivent l'inviter à tout dire et à tout oser. C'est ainsi que dans un bal costumé le déguisement autorise une hardiesse et une franchise d'allures qui ne sont point de mise sous l'habit noir. De plus, quand on se place, pour juger une littérature, au point de vue d'une nation étrangère, c'est un peu comme si l'on se mettait par avance au point de vue de la postérité : les détails disparaissent; on ne voit plus que les grandes lignes d'ensemble.

M. Zola n'est pas un artiste inconscient, obéissant uniquement à la fantaisie et à l'inspiration : chez lui, tout est logique et raisonné ; il sait ce qu'il veut et où il va ; il a une doctrine, presque un dogme, dont il s'est fait le prophète et l'apôtre. En Russie il a trouvé un terrain merveilleusement préparé pour sa prédication ardente et convaincue : l'école *naturaliste*, qui travaille en France à se constituer, a depuis longtemps triomphé à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Aussi n'a-t-il à convertir que des gens convertis d'avance, ce qui est toujours une condition agréable pour un apôtre.

Sa dernière *Lettre parisienne* (2) m'offre une occasion excellente de résumer quelques-unes des idées qu'il développe devant son public slave. Il y a exposé tout un coin de sa doctrine, celle qui concerne la poésie, et il a tracé à ce propos l'histoire de la poésie française pendant les cinquante dernières années. L'article forme une étude complète, débutant par des considérations sur les romantiques de 1830, et terminée par d'autres considérations sur le poëte de l'avenir tel que le comprend et l'appelle le correspondant parisien du *Messager d'Europe*. Il va sans dire que je ne m'occuperai ici en aucune façon de l'œuvre de M. Zola romancier. Il ne s'agit pour l'instant que des doctrines de M. Zola esthéticien. C'est le programme poétique de l'école réaliste qu'on va lire (3).

D'après M. Zola, les poëtes contemporains ont pour caractère commun une absence complète d'originalité. Ils ne sont qu'un reflet affaibli de leurs frères aînés de 1830; ils sont la queue du romantisme, et une « queue en retard ». Tandis qu'une révolution s'opérait dans le roman, la poésie restait en arrière, et aujourd'hui encore nous vivons sur la tradition des *Feuilles d'automne* et des *Orientales*.

(1) *Vestnik Europy*. Saint-Pétersbourg.

(2) Livraison de février.

(3) En faisant repasser du russe en français l'article de M. Zola, j'ai dû inévitablement altérer en maint endroit la forme et peut-être le sens de l'original. J'en fais d'avance mes excuses à M. Zola, en le priant de s'en prendre au moins pour une partie au traducteur russe.

Le romantisme a traversé jusqu'à présent trois phases différentes. La première est celle dont Victor Hugo, Lamartine et Musset furent les astres :

« Rappelons de quel éclat surprenant brillèrent à leur apparition les vers de Victor Hugo. C'était comme une nouvelle floraison de notre littérature nationale. La poésie lyrique nous était inconnue. Nous n'avions que les chœurs de Racine et les odes de Jean-Baptiste Rousseau, qui nous paraissent aujourd'hui si froids et si boursouflés. Aussi l'impression produite sur la jeunesse cultivée fut-elle immense, et cette impression ne s'est point encore effacée... Pendant les quarante dernières années, on a pu penser qu'il n'existait qu'une seule langue poétique — la langue de Victor Hugo...

« Victor Hugo ne règne en souverain absolu que sur la poésie. Au théâtre et dans le roman son influence n'a jamais été grande, et elle est devenue nulle. Il faut dire que Victor Hugo est exclusivement un poëte lyrique : c'est là qu'éclate son génie ; c'est là ce qui constitue son droit à l'immortalité. Il est encore nécessaire d'ajouter que si la prose se distingue par une flexibilité qui lui permet d'être l'instrument par excellence de notre nouvelle civilisation, la poésie est conservatrice par nature, et il n'est pas facile de se représenter pour elle une révolution dans le sens naturaliste. En dehors des deux formules connues — classique et romantique, — il est encore impossible de s'imaginer comment elle pourrait être. Victor Hugo est assuré par là d'un long règne. Il n'y a pas moyen de retourner aux vers boursouflés et froids de la tragédie; on aime mieux rester fidèle à la fantaisie étincelante de l'ode. A peine, de temps à autre, un dissident... »

Dans ce dernier paragraphe, l'expression a trahi, en la dépassant, la pensée de M. Zola : On verra tout à l'heure qu'il se représente très-bien la poésie accomplissant une évolution dans le sens naturaliste. Je regrette qu'en parlant de Victor Hugo il n'ait pu s'arrêter à mettre des nuances et à approfondir. Son jugement est trop superficiel et trop banal pour un critique aussi perspicace, et je gagerais que M. Zola lui-même n'en est point satisfait. Sans doute Victor Hugo est un *poëte lyrique*, en ce sens que ses chefs-d'œuvre sont des poésies lyriques, mais il y avait à examiner si c'est un *génie lyrique*, par où il l'est, et par où il est autre chose dont M. Zola ne semble pas s'être avisé.

M. Zola est élogieux pour Musset, refuge de ceux que fatiguaient « la solennité et les éternels gémissements de Victor Hugo » ; mais le ton dont il parle de l'auteur des *Nuits* donne l'idée d'un amour de raison. Ses véritables tendresses sont toutes — qui l'eût cru? — pour Lamartine :

« Je m'étonne, dit-il, de l'oubli qui enveloppe peu à peu tout Lamartine. Il est venu le premier ; à l'apparition des *Méditations*, on crut entendre une voix du ciel. La poésie romantique naissait : il fut son précurseur, son véritable créateur. Et quel enthousiasme il éveilla ! Je n'ai qu'à me reporter à mes souvenirs de jeunesse pour retrouver la place que Lamartine a occupée dans les cœurs. Il était le favori universel; on rêvait si bien avec lui ! Victor Hugo transportait, mais on aimait Lamartine. Toutes les femmes étaient pour lui, et il avait ses entrées jusque dans les pensions et les couvents. On le mettait sous son oreiller, il ouvrait aux âmes les plus pures le chemin de l'amour idéal. Son nom même, ce nom si doux, était comme une caresse. On peut dire qu'il joua un rôle dans l'amour de tous les gens de cette gé-

nération, parce qu'il avait créé une manière particulière d'aimer et de rêver et que les amoureux de l'époque se servaient de ses vers pour exprimer leurs sentiments. Eh quoi! on a cessé complètement de lire cet homme-là! Lui qui paraissait avoir poussé des racines jusqu'au fond du cœur de la nation, en une trentaine d'années il s'est, pour ainsi dire, évaporé, si insensiblement, si graduellement, qu'involontairement on s'en étonne. J'ignore s'il a conservé l'amour des jeunes filles dans les pensions et les familles; il y a dix ans, c'est là que son nom avait trouvé un asile; mais je soupçonne qu'actuellement il est aussi chassé de là. On ne parle plus de lui dans les conversations littéraires; il ne m'arrive pas une fois dans un mois de lire son nom dans un journal; enfin, ses œuvres se vendent très-mal. Je ne fais que constater cette ingratitude du public, je ne la juge pas. Du reste, cet oubli se comprend. La poésie de Lamartine était purement et simplement de la musique, de la phrase mélodique. Elle berçait et charmait. Quant au contenu, il se bornait à une plainte, à un désespoir résigné s'exprimant au lendemain de l'immense transformation amenée par la grande Révolution et les guerres du premier empire. On sent combien cette musique devait émouvoir les cœurs des contemporains. Mais les temps ont changé; nous sommes entrés dans une époque d'activité, et il n'est pas surprenant que de notre temps la rêverie vague de Lamartine ne plaise plus à personne. Je suis même persuadé qu'elle est peu comprise. Il est trop loin de nous, trop dans les nuages — en un mot, il ne répond plus à la situation des esprits. De là l'oubli qui enveloppe son nom et ses œuvres ».

Ainsi M. Zola a subi l'influence lamartinienne; il a emprunté les paroles de l'*Élégie* ou du *Chant d'amour* pour peindre ses premiers transports amoureux, ce qui ne l'empêchait pas de se mettre à genoux devant l'auteur des *Burgraves*. Il a raconté ailleurs (1) l'effet que lui produisait autrefois le théâtre de Victor Hugo :

« Je me souviens de ma jeunesse. Nous étions quelques galopins lâchés en pleine Provence, fous de nature et de poésie. Les drames d'Hugo nous hantaient comme des visions splendides. Au sortir de nos leçons, la mémoire glacée des tirades classiques que nous devions apprendre par cœur, c'était pour nous une débauche pleine de frissonnements et d'extases que de nous réchauffer en logeant dans nos cervelles des scènes d'*Hernani* et de *Ruy Blas*. Que de fois, au bord de la petite rivière, après quelque bain prolongé, nous avons joué à deux ou à trois des actes entiers! Puis, nous laissions un rêve : voir cela au théâtre; et il nous semblait que le lustre devait crouler dans l'enthousiasme de la salle. »

Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que cette « folie de poésie », cette « débauche pleine de frissonnements et d'extases » qui consistait à apprendre *Hernani* par cœur, fera voir à quelques personnes l'auteur de *l'Assommoir* sous un jour nouveau. M. Zola a vu se réaliser le rêve de sa jeunesse; il a assisté à une représentation d'*Hernani*, et il s'y est tellement ennuyé, qu'il a décidé séance tenante l'urgence de mettre Victor Hugo, son ancien dieu, « dans le musée de nos grands écrivains, à côté de Corneille et de Molière », en d'autres termes, de lui rendre les honneurs funèbres.

Nous passons sur la page consacrée à Béranger, Alfred de Vigny et Auguste Barbier, qui ne contient pas de traits saillants, pour arriver à la deuxième période du romantisme, celle à laquelle appartient Théophile Gautier.

« Il faut voir (dans les poëtes de ce groupe) les chaînons intermédiaires entre les grands poëtes du commencement de ce siècle et les poëtes contemporains. Cela est absolument vrai. Leur influence a été décisive. Nos poëtes actuels ne procèdent pas directement de la pléiade romantique; ils voient Victor Hugo et Musset, pour ainsi dire, à travers Baudelaire et Leconte de Lisle. Nous traversons déjà la troisième période du romantisme. »

Le chef de l'école réaliste ne pouvait voir d'un œil favorable l'importance toujours croissante de la forme aux dépens de l'idée. Il juge sévèrement Théophile Gautier :

« La pensée fut tenue en souverain dédain; les *Orientales* furent surpassées, quant à l'indifférence pour le contenu et au mépris du sens commun. »

Théophile Gautier a eu peu d'imitateurs; M. Leconte de Lisle, dont M. Zola reconnaît le grand talent, compte au contraire beaucoup de disciples :

« Je montrerai tout à l'heure le mal qu'il a fait à notre poésie. Il faut remarquer qu'avec lui nous sommes au sein même du romantisme. Ce n'est pas le romantisme pétillant et exalté de Victor Hugo, mais c'est un romantisme encore plus dangereux, *tendant à la perfection classique*, réduit en dogme, se cristallisant dans le but de fixer la formule de la beauté parfaite et éternelle. »

Le passage sur Baudelaire mérite d'être cité en entier. C'est un jugement fin et assez vrai, sous sa forme paradoxale :

« Baudelaire est aussi un modèle très-dangereux. Il a encore aujourd'hui une foule d'imitateurs, et sa force réside aussi dans un trait original et personnel. Leconte de Lisle s'était pétrifié dans la pose classique; il restait à Baudelaire le rôle de possédé. Il se mit à chercher la beauté dans le mal, et, selon l'expression d'Hugo, il *créa un nouveau tremblement*. Au fond, c'était *un esprit très-classique*, un travailleur assidu, un *puriste monomane* du côté de la forme. C'est pourquoi il n'a publié qu'un recueil de poésies, *les Fleurs du mal*, dont quelques-unes sont fort belles. Je ne parlerai pas des bizarreries artificielles de sa vie; il finit par devenir victime de la pose de démon qu'il affectait, et il mourut jeune, d'une maladie nerveuse qui lui avait ôté la mémoire des mots... Après lui, tout un groupe de jeunes gens s'exerça à représenter des scènes horribles. C'est toujours du romantisme; seulement il est assaisonné avec du poivre satanique. »

Il n'est pas ordinaire de prendre l'auteur des *Fleurs du mal* par le côté classique et puriste. M. Zola s'est rencontré ici, assez bizarrement, avec un maître dont l'esprit n'offre à coup sûr aucune affinité avec le sien. Je me souviens d'avoir entendu signaler la tournure à la Delille de certains vers de Baudelaire par M. Eugène Fromentin, un autre admirateur de Lamartine, aussi passionné que M. Zola, et plus fidèle. Les *Méditations* ont conduit l'un à *l'Année dans le Sahel* et à *Dominique*, l'autre au *Ventre de Paris* et à la *Curée*.

Voici venir maintenant un barde couronné d'étoiles et tenant une lyre à la main. Cet « Apollon » est M. Théodore de Banville, accusé et convaincu, probablement à cause de son

(1) *Bien public* du 26 novembre 1877.

Traité de poésie française, d'avoir compris la versification comme un art plastique, existant par lui-même et indépendamment de toute idée. Sous ce professeur trop habile, qui a malheureusement pour élèves la majorité des poëtes contemporains, la poésie n'est qu'un assemblage ingénieux de syllabes.

Nous entrons enfin dans la phase troisième et actuelle du romantisme, celle des Parnassiens, ou *Impassibles.* On ne s'attend pas que M. Zola ait de grandes tendresses pour eux — en tant que groupe. S'il est prêt à rendre un hommage courtois au talent de chaque membre de l'école, l'école elle-même lui paraît fondée sur un principe absurde. Il fait remarquer d'abord que les Parnassiens furent fanatiques par réaction contre le milieu antipoétique où ils se trouvèrent à leur apparition sous le second empire :

« Ce n'était pas le vaste mouvement de 1830, se développant au grand air dans une époque ivre de poésie. C'était une conjuration d'illuminés se reconnaissant à des signes franc-maçonniques et à des formules bizarres. Comme les fakirs indiens absorbés dans la contemplation de leur nombril, les Parnassiens passaient la soirée dans des extases mutuelles, fermant les yeux pour ne pas être troublés par le milieu vivant qui les entourait. »

On sait que le sanctuaire où avaient lieu les extases était le salon de M. Catulle Mendès. M. Zola n'a pas voulu, sans doute par politesse, s'abandonner sur ce sujet à sa verve accoutumée. C'est dans le *Parnassiculet,* cette spirituelle satire des exagérations de l'école impassible, qu'il faut lire le récit, étincelant de gaieté et d'esprit, de la belle et singulière nuit où Si-Tien-Li, mandarin lettré au bouton de cristal, fut invité à passer la soirée chez les Parnassiens, dans une chambre haute de l'hôtel du *Dragon-Bleu.*

« Tous les Parnassiens sont là, assis par terre, le long des murs, et mâchant du haschich. Ils regardent sans rien dire une jeune fille qui fait des poses plastiques, au milieu de la chambre, sur un tapis de pourpre fanée. »

On lit à l'auguste cénacle une pièce de vers composée par Si-Tien-Li en l'honneur d'un haut guerrier à la barbe vivace, dont le bras est décoré d'un insigne sanglant : une hache en drap rouge. L'enthousiasme est prodigieux jusqu'au moment où la jeune fille aux poses plastiques s'écrie qu'elle reconnaît la pièce : « C'est *le Sapeur et la Payse !* Je l'ai entendue au « Beuglant ! »

Cette découverte scandalise d'abord les fidèles, mais ils finissent par comprendre le mérite d'avoir « fait des vers parisiens en Chine, et rêvé de sapeurs et de Cauchoises dans les rues de Pékin ». Si-Tien-Li est acclamé : « Mort à la réalité et malheur à qui voudra la mettre dans ses vers ! »

Vive la réalité ! crie au contraire M. Zola, et malheur à qui ne la mettra pas dans ses vers !

« Tous (les Parnassiens) reconnaissaient la souveraineté de la forme ; tous faisaient serment de bannir de leurs œuvres les émotions humaines, comme outrageantes pour la majesté du vers. Il fallait s'élever jusqu'à l'art sculptural, se placer en dehors du temps et de l'histoire, mettre son talent à assortir des rimes riches et à écrire des vers brillants comme des diamants... Chacun eut sa spécialité. Les uns s'établirent dans les contrées du Nord, d'autres se transportèrent en Orient, quelques-uns partirent pour la Grèce, et il y en eut même qui s'installèrent dans les étoiles. Pas un d'entre eux ne soupçonnait même l'existence d'un Paris où il y a des fiacres et des omnibus. »

M. Zola me semble aller un peu loin quand il affirme, quelques lignes plus bas, que le Parnasse n'est déjà plus qu'un souvenir.

M. François Coppée, ce « renégat », cet « impassible » devenu naturaliste, lui sert de transition (je suis obligé d'abréger) pour passer des Catulle Mendès, des Dierx, des Mallarmé, aux tout jeunes gens qui s'essayent en ce moment même à faire de la poésie réaliste. Il cite avec joie une pièce, extrêmement jolie du reste, de M. Coppée, *le Petit Epicier,* où les mouvements de l'âme du héros sont exprimés par la manière dont il casse son sucre. Au début, dans les jours de jeunesse, de prospérité et d'ambition,

On le voyait debout, altière sur l'empeson,
En tabier, cassant du sucre avec mépris

Viennent les déboires, une femme hargneuse, le dégoût du commerce, et le petit épicier

... casse du sucre avec férocité.

La vue d'un enfant suffit pour le calmer. Il lui donne un bonbon, refuse son sou, s'apaise, oublie,

Il, lent, casse son sucre avec mélancolie.

A la suite de M. Coppée et dans la même direction, M. Zola place deux des derniers venus parmi les jeunes poëtes, M. Maurice Bouchor, qu'il met en garde contre sa trop grande facilité, et M. Jean Richepin, qui lui inspire les curieuses réflexions qu'on va lire sur l'emploi de l'argot et les expressions brutales :

« Le livre (de M. Richepin), *la Chanson des Gueux,* est au fond très-remarquable. Richepin s'y montre réaliste déterminé, ne reculant pas devant les mots crus et appelant les choses laides par leur nom. Quelques pièces sont même écrites, par places, en argot. Je dois dire que ce sont celles qui me plaisent le moins. Il me semble que Richepin se donne trop de peine pour être *peuple.*

« Pour peindre le peuple, il faut avant tout de la bonhomie. Il est trop clair que chez Richepin les détails grossiers ne découlent pas du fond même du sujet ; ils sont introduits pour l'effet.

« Là est le danger pour l'école réaliste. Dans le mouvement naturaliste qui est en train de s'accomplir, on prend souvent la grossièreté pour la vérité. Une note criarde n'est pas toujours une note juste. Au contraire, pour peindre nos classes inférieures, il faut beaucoup de mesure et d'harmonie. C'est pourquoi Richepin, qui se donne pour un réaliste, me fait plutôt l'effet d'un romantique. Ses « gueux » appartiennent à Callot plus qu'à la vie contemporaine... Je voudrais lui voir plus de souci de la vérité. »

On sait à présent à quoi s'en tenir sur ce que M. Zola ne veut pas. Ce qui suit explique non moins clairement ce qu'il

veut et ce qu'il attend avec confiance, en dépit des quelques phrases pessimistes que nous avons relevées au début :

« La vie réelle commence visiblement à fournir aux poëtes une nouvelle poésie. C'est une grande faute de penser que poésie signifie mensonge. Je suis convaincu qu'il surgira un poëte qui extraira du milieu contemporain une large formule poétique. Une blanchisseuse sur son radeau ; un jardin public rempli de promeneurs ; un forgeron, là où résonne le bruit du marteau ; le départ d'un train de chemin de fer, et jusqu'à un marché, avec ses marchandes et ses revendeuses à la toilette, — tout ce qui vit, tout ce qui nous entoure peut devenir un sujet de poésie. Pour accomplir cette transformation, il suffira qu'un poëte de génie invente une nouvelle langue poétique. La forme paraît être l'obstacle à surmonter. Actuellement, on ne s'est pas encore décidé à employer certains mots. Coppée est trop timide, et Richepin trop hardi. Quand l'instrument sera trouvé, la poésie réaliste triomphera. »

« . . . Selon toute apparence, le poëte désiré n'est pas encore né. Il n'y a pas eu en poésie de vrai talent créateur depuis Lamartine, Hugo et Musset. Tous nos poëtes, sans exception, s'inspirent de ces trois devanciers. Il n'y a encore eu rien de fait en dehors d'eux... Il me semble que le grand poëte de l'avenir devra balayer toutes les esthétiques du jour. Je ne doute pas qu'il ne soit tout à fait de son temps, et qu'il ne fasse triompher l'idée réaliste dans toute sa pureté. Il exprimera notre siècle dans une langue nouvelle qu'il aura créée lui-même. Et, sans être prophète, j'espère qu'il ne se fera pas attendre, parce que les efforts accomplis par les jeunes poëtes contemporains pour se débarrasser des formules rebattues indiquent la profonde révolution qui se prépare. Nous voyons en eux des précurseurs ; peut-être le maître se trouve-t-il parmi eux, mais il est encore ignoré ; en tout cas, nous sommes prêt à l'acclamer ».

Et tout le monde est prêt à l'acclamer avec M. Zola, car l'homme qui saura trouver et exprimer la haute poésie d'une gare de chemin de fer ou d'un radeau de blanchisseuses sera assurément un grand génie. Je ne veux pas dire que cela soit impossible, Homère raconte très-simplement, sans les idéaliser, les détails les plus vulgaires de la vie de son temps ; il nous fait assister à la cuisine de ses héros. Il est vrai que cette cuisine était assez simple ; l'art plus savant d'un *chef* parisien se plierait moins facilement aux exigences de l'épopée. En général, la complication de notre vie moderne et de nos procédés industriels semble peu favorable à la poésie. Quelques-uns en prennent bravement leur parti et déclarent que l'avenir est à la prose ; ils se résignent sans trop de peine à voir s'évanouir dans les brumes du passé, en même temps que les vieilles mythologies, tous ces brillants mirages, tous ces mensonges aimables qui ont charmé ou consolé l'enfance de l'humanité. Ils ne veulent plus que la vérité, dût cette vérité être sèche et brutale, et ressembler à l'enquête d'un juge d'instruction ou au procès-verbal d'un commissaire-priseur.

Ce n'est pas de cette façon, on a pu le voir par ce qui précède, que M. Zola comprend le réalisme. Si, par le retentissement qui s'est fait autour de son nom, il est le plus en vue des réalistes, il n'en est pas le plus radical. S'il est plus ardent que personne à proclamer qu'en dehors de la réalité il n'est point de salut pour l'art et la littérature, si les conventions classiques et les conventions romantiques lui sont également antipathiques, il appelle de ses vœux, il pressent la venue d'un grand poëte qui saura sous la réalité retrouver la poésie. Ce poëte sans doute ne se bornera pas à reproduire servilement le spectacle de la vie moderne ; ce sera un peintre et non un photographe ; autrement, à quoi bon rimer ce qui peut se dire en prose beaucoup mieux et beaucoup plus nettement ? Il saura découvrir et révéler le sens supérieur des choses. Mais, dès lors, ce n'est plus la vérité vraie qu'il mettra dans ses vers, c'est une vérité transfigurée. Sera-ce bien encore du réalisme ? Peu importe ; il ne faut jamais disputer sur les mots. Ce qui est intéressant à constater, c'est que M. Zola se souvient encore d'avoir caché un Lamartine sous son oreiller et qu'il ne veut pas voir sombrer la poésie dans la révolution littéraire qu'il appelle et qu'il prépare.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

« Où me réfugier pour ne pas voir ce que je vois, pour ne pas entendre ce que j'entends ? Je me réfugierai sur un roc inaccessible, le monde grec. J'en montrerai la formation dans l'âge classique. » Telles sont les premières lignes tracées par Edgar Quinet, au début de l'œuvre où s'est concentrée sa dernière pensée. *Vie et mort du génie grec* (1) devait être un livre de paix, un monument élevé à l'art, un temple en l'honneur des Muses de l'Hellade, filles du patriotisme et de la victoire, ces Muses qui sont mortes le jour où l'idée de la patrie s'est effacée dans les âmes, où les glorieux souvenirs de Salamine et de Platée ont cessé de faire battre les cœurs. Le monument n'était qu'ébauché quand la mort a interrompu l'œuvre. Les pages inédites que l'on publie aujourd'hui ont été écrites tout d'une haleine le 19 et le 20 mars 1875 : la main défaillante s'arrêta au milieu de la phrase commencée ; elle ne devait plus reprendre la plume. Il semblerait donc que nous dussions trouver dans ces pages les assises du monument projeté, l'histoire de la formation du génie grec. Non, ce sont des colonnes éparses qui se dressent devant nous, toutes baignées, du reste, de la pure et limpide lumière de la Grèce. Madame Edgar Quinet nous dit pourquoi. Quinet couvait très-longtemps sa pensée, qui se développait et mûrissait durant de longues méditations silencieuses. Il ne se mettait à l'œuvre qu'une fois le plan bien arrêté dans son esprit, et ce plan, il l'observait scrupuleusement. Cependant, quand il avait par l'imagination vu distinctement se dessiner l'ensemble, il se donnait pour l'exécution le plaisir

(1) Edgar Quinet, *Vie et mort du génie grec* (inédit). Portrait photographié par A. Braun. Notes de Mme Edgar Quinet — 1 vol. Paris, 1878. E. Dentu.

de suivre sa fantaisie, traitant telle ou telle partie selon l'inspiration de l'heure. Le premier chapitre de l'œuvre était quelquefois écrit le dernier. C'est ainsi que nous trouvons ici quelques colonnes sans les assises.

L'idée fondamentale apparaît cependant. C'est celle-ci : de la grande journée de Salamine et de la grande journée de Platée sont nés tous les chefs-d'œuvre de la Grèce. Les lettres, les arts, l'airain et le marbre s'épanouissent sous le souffle fécond de l'héroïsme victorieux et de la liberté triomphante. L'Helléade a failli périr et elle a chassé le barbare : quel sommet de montagne ne s'ornera d'un temple pour porter au ciel la reconnaissance de la terre hellénique? quelle tragédie, quel hymne, quelle harangue même ne rayonnera de l'auréole de la victoire? Et toutes les œuvres d'art auront nécessairement un caractère commun : celui que donne le sentiment d'avoir vaincu, c'est-à-dire la paix, l'équilibre, la sérénité des immortels. J'imagine qu'Edgar Quinet, si son œuvre n'avait pas été fatalement interrompue, eût ajouté à cette explication de l'art grec d'autres causes encore. Arrivant à écrire son premier chapitre et rencontrant le même équilibre, la même sérénité dans des œuvres bien antérieures à Salamine, il eût dit des choses non moins vraies et exquises sur les dons de nature et le génie propre de cette race favorisée. La victoire lui eût apparu alors comme l'occasion unique d'une expansion harmonieuse, comme le signal d'un immense concert; mais cette cause féconde n'eût pas tout expliqué. Cette vue qui, s'ouvrant seule ainsi sur l'art et la littérature de la Grèce, peut paraître exclusive, ne l'aurait plus semblé quand d'autres s'y fussent ajoutées. Évidemment Edgar Quinet eût trouvé autre chose dans les dialogues de Platon que le calme sourire de Léonidas ou d'Aristide au matin de la bataille, et dans la Vénus de Milo autre chose que la fierté d'une race qui émerge triomphante de l'abîme. Il ne faut donc pas oublier, en lisant ces fragments, que ce ne sont, en effet, que des fragments. Une idée généreuse et vraie leur donne une puissante unité; et un relief qui, trop accusé, se fût fondu dans l'ensemble de l'œuvre terminée. Ce sont là de belles pages, à tout prendre, animées d'un enthousiasme sincère; on les dirait écrites par un contemporain de Périclès, au lendemain et dans l'enivrement de la victoire. Elles sont d'un poëte, d'un artiste, d'un citoyen qui porte la patrie au fond de son cœur, et qui, dédaignant de démontrer la supériorité de l'art national par de petites dissertations de pédant, la proclame et ajoute comme l'orateur athénien : « J'en jure par nos ancêtres morts à Salamine et à Marathon! »

II.

Le succès du drame d'*Abélard* a été considérable : M. Paul de Rémusat est donc encouragé à puiser dans les cartons de son père. Il y a trouvé une œuvre de jeunesse, écrite vers 1827. C'est encore un drame : *La Saint-Barthélemy* (1). Drame sombre et triste, qui se termine dans des flots de sang et n'est égayé ni par un épisode romanesque, ni par une scène d'amour, ni même éclairé par une figure jeune et souriante. Sans doute c'était une nécessité en un sujet où tous les personnages ne sont animés que par des ardeurs d'ambition, de guerre ou de fanatisme; cependant je crois que l'attraction sera moindre sur le public. Ne nous le dissimulons point : ce qui l'attirait vers *Abélard*, c'était moins l'étude historique et philosophique que la passion des deux héros et leur duo d'amour brusquement interrompu. Ici, rien de semblable. Si du moins M. Charles de Rémusat avait eu en ce temps-là l'audace d'imiter Shakespeare! s'il avait essayé de peindre les agitations de la rue, les émotions populaires! Il eût mis dans son drame de la vie ou, au moins, du mouvement et du bruit! Mais non! Tout se passe dans le palais de Charles IX ou dans le cabinet de Coligny. Cela est étouffé et sourd, immobile et monotone. Coligny comprendra-t-il enfin le piége et la trahison? Aura-t-il enfin la même clairvoyance qu'ont autour de lui de braves gens d'esprit très-ordinaire? Voilà la question, qui revient avec une régularité désespérante. Charles IX se laissera-t-il persuader par sa mère? Autre question qui fait pendant à la première et ne revient pas moins régulièrement. Elle est tranchée enfin, puisque le tocsin sonne; mais bien tard, en vérité. C'est donc moins un drame qu'une étude historique.

III.

La Guerre de cent ans (1) par MM. François Coppée et Armand d'Artois, est également un drame historique, mais écrit en vue du théâtre. Comme il n'a point été représenté, ses auteurs y ont ajouté certains développements pittoresques que la scène n'eût point admis. Tel que le voici, ce drame mérite qu'on le lise : d'abord parce qu'il est tout pénétré de douleur patriotique et qu'on y entend l'écho des sanglots et des colères de 1871, puis parce que certaines pièces originales sont assez vigoureusement traitées.

Cela dit, il faut bien avouer que quelques scènes originales ne constituent pas un drame. Et d'ailleurs y avait-il dans cette longue période de lamentables désastres les éléments d'un drame; ou, pour mieux dire, ces éléments pouvaient-ils entrer dans le cadre étroit de la scène sans être mutilés et amoindris? La grandeur épique du sujet comportait-elle une de ces intrigues romanesques nécessaires à toute œuvre dramatique? Non sans doute. Eh quoi! quand le pays est en danger, je me soucierais que la dame de Mareuil retombe en puissance de son affreux mari ou qu'elle aime un cadet ou l'aîné des frères de Mauny! Ce minime intérêt languit auprès de l'intérêt de la patrie. Ces petites douleurs ne me touchent pas quand je vois la France qui perd son sang par tant de blessures ouvertes. La France, voilà l'héroïne, et non cette dame de Mareuil! — Mais, dira M. Coppée, ce n'est là qu'une

(1) Charles de Rémusat, *la Saint-Barthélemy*, drame historique, publié avec une préface, par Paul de Rémusat. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(1) F. Coppée et A. d'Artois, *la Guerre de cent ans*, drame en cinq actes. — 1 vol. Paris, 1878. A. Lemerre.

fiction accessoire, imaginée pour faire rayonner une figure de jeune et jolie femme au milieu de ces rudes soldats. Le vrai héros, c'est Duguesclin! — Soit; mais Duguesclin est un homme d'action qui demande à être vu sur le champ de bataille. Comme votre drame ne peut nous y transporter, qu'arrive-t-il? C'est que Duguesclin, sauf à son lit de mort, ne dit rien que ne pourrait dire tout autre capitaine. Ce qu'il fait n'a rien qui nous émerveille. Le voici assiégé, la famine se fait sentir : il jette des pains par dessus les murailles pour tromper les assiégeants. Eh bien! cette ruse ne réussit même pas; l'ennemi ne s'y laisse pas prendre, et le seul résultat obtenu est la perte de ces pains précieux en un pareil moment. Plus tard, grâce à une truie épargnée jusqu'alors, il attire un troupeau de porcs qui flâne gentiment en dehors des murs. Comme les poëtes ne pouvaient nous faire assister à ses hauts faits d'armes, ils se rattrapent du moins sur cela. L'acte se termine dans la fumée, non du champ de bataille, mais de la grillade improvisée. Gloire à Duguesclin, à qui l'on doit cette petite bombance! Évidemment M. Coppée a dû être enchanté de mêler au souffle de patriotisme qui circule dans l'air ces parfums de charcuterie. C'est son faible, comme on sait, de faire intervenir dans les grandes situations les humbles détails de la vie familière. De même, quand les deux poëtes nous montreront le roi empoisonné pour cinq minutes, car il a un contre-poison dans sa poche comme un Borgia, ils auront fait verser le poison dans une tasse de tisane. Gageons que le poison est de M. d'Artois, et la tisane de M. Coppée. Toujours est-il que ces grillades toutes familières et ce chiendent essentiellement bourgeois nous préparent mal à l'apparition du spectre d'Enguerrand de Mauny.

Mais si nous entreprenions de chercher comment sont préparées toutes ces scènes qui tombent l'une sur l'autre sans motif bien plausible, ce serait une grande affaire. Il suffit que quelques-unes, prises isolément, soient d'un assez grand effet et qu'on y sente l'accent lyrique ou épique. Quant à l'accent dramatique, non. Je reconnaîtrai à M. Coppée toutes les qualités que l'on voudra, et de bien grand cœur, car j'ai en haute estime le talent qu'il se plaît trop souvent à gâter; mais de confesser qu'il a la conception et le style dramatiques, c'est ce que je ne saurais faire.

IV.

M. Victorien Sardou vient d'inventer un nouveau tour de prestidigitation dramatique. La nouveauté est plus apparente que réelle; car, après tout, c'est toujours la même baguette, le même gobelet, le même sac à la malice; seulement il escamote tantôt un foulard, tantôt une montre, tantôt un pigeon. Cette fois il n'a pu résister au plaisir de dire au public en finissant : Dites donc, avez-vous été assez dupes? Vous avez cru tout le temps que le pigeon était sous le gobelet? Eh bien non! tenez, il était là dans ce petit tiroir dissimulé sous la table. Allons! venez voir le petit tiroir! Et il l'a ouvert sans façon sous nos yeux. En effet, après avoir fait pivoter son drame sur la douleur mortelle que devait causer à une nouvelle Mme Aubray la révélation d'un secret, il révèle ce secret quand vient l'heure réglementaire d'en finir; l'excellente dame n'en meurt pas et en prend même aisément son parti. Nous murmurons alors un peu, mais qu'importe à M. Sardou? le tour est joué. Avons-nous été cependant aussi dupes qu'il feint de le croire? C'est une question, et j'en sais qui n'ont pas attendu que le tiroir fût ouvert pour le deviner, et qui ont murmuré avant la fin.

Les Bourgeois de Pont-Arcy ont une étroite parenté avec les autres ouvrages de M. Sardou — car rien ne ressemble plus à une pièce de M. Sardou qu'une autre pièce de M Sardou — et notamment avec *Nos bons Villageois*. Je ne sais même pas pourquoi on ne remplacerait pas les deux premiers actes de l'œuvre nouvelle par les deux premiers actes de *Nos bons Villageois*. Les trois derniers s'y accrocheraient tout aussi bien. On pourrait encore imaginer toute autre fable amenant de même une conspiration d'intérêts froissés et de rancunes haineuses contre le principal personnage, victime ensuite des complications que lui créent ces vengeances. Supposez, par exemple, que la pièce s'appelle *les Vieilles Filles*. Un jeune homme riche et de bonne mine est le point de mire d'un certain nombre de mères en peine. On l'enveloppe, on le provoque, on le bombarde avec toute l'artillerie de siége. Il refuse de capituler. De là des rancunes violentes et des projets de vengeance. Il résiste à tant de perspectives charmantes, donc il est lié par quelque chaîne. Sur cela, on l'espionne. Alors, le jour où une circonstance grave amène chez lui une jeune femme que l'amour n'y conduit pas, un blocus fait dans les règles permet d'arrêter à la sortie la pauvre femme compromise, et le drame va commencer. Conspiration des bons villageois, conspiration des bons bourgeois, conspiration des vieilles filles, imaginez telle conspiration que vous voudrez se formant dans les deux premiers actes, les trois derniers s'y rattacheront aussi bien. Une fois le vrai drame engagé, villageois, bourgeois et vieilles filles disparaissent.

Le procédé réussissant toujours à M. Sardou, pourquoi en changerait-il? Puisque le public admet qu'on lui serve deux pièces différentes sous un même titre, M. Sardou demeurera fidèle à sa théorie des deux tronçons. Son théâtre ressemble ainsi aux spectacles forains où, avant de pleurer sur *Geneviève de Brabant*, nous avons ri en entendant les bagatelles de la porte. Commençons donc par les bagatelles, sauf à ne pas rire, car jamais M. Sardou n'a été moins heureusement inspiré. Rien de plus froid, de plus terne, que ces deux premiers actes. Pas un trait original, pas un mot spirituel. M. Sardou se réserve sans doute pour son discours académique. Que sont ces bourgeois chargés de faire attendre le drame et, comme on dit en argot de théâtre, de balayer les planches? Des grotesques, des fantoches, des *pupazzi* qui ne vivent pas. Ce n'est pas à Pont-Arcy que l'auteur les a vus, mais dans la *Petite Ville* de Picard, dans les caricatures de Daumier. Ils ne sont pas plus vrais que ne le seraient aujourd'hui sur la scène les valets de comédie du vieux répertoire, les Gérontes et les Sganarelles. Et cependant la peinture ne dissimule pas ses prétentions à l'actualité, puisqu'on nous montre, nous dit-on, la petite ville de province telle qu'elle

était l'an dernier, après le 16 mai, à l'époque des affiches blanches. Outre le tableau des mœurs départementales, on nous annonce, en effet, une satire politique. Que dire de cette satire ? que c'est un signe rassurant de voir l'auteur de *Rabagas* diriger son fouet contre les candidats officiels du 16 mai, et puis c'est tout. Ce fouet ne claque guère. Mais n'insistons pas longuement sur ces deux premiers actes, bien longs cependant. Ils nous amènent par des chemins peu riants à cette situation : un complot est formé par la femme du maire contre le jeune Saint-André, qui vient d'être adopté au dernier moment comme candidat officiel aux lieu et place dudit maire, lequel se croyait assuré de l'affiche blanche. Vengeance et malédiction !

Une jeune modiste *de la capitale* vient lui demander un entretien. Vite les conjurés bloquent la maison. Au départ de la Parisienne, il y aura scandale ; et, en effet, on l'arrête nantie de trente-trois mille francs. Tout Pont-Arcy est en émoi. Quelle est cette étrangère, comment expliquer ces trente-trois mille francs dans son porte-monnaie ?

Nous qui avons assisté à l'entretien du futur député et de la modiste, nous savons quelles circonstances pénibles l'ont amenée à Pont-Arcy. Elle a raconté sa triste histoire. A Paris, elle a rencontré un homme d'un certain âge dont les protestations l'avaient touchée. Se confiant dans une promesse de mariage, elle a cédé, et ce n'est que devenue mère qu'elle a appris que son séducteur était marié. Elle a accepté alors, dans l'intérêt de son fils, un fonds de commerce acheté en son nom. Ce fonds n'était pas complètement payé quand le père de son enfant est mort. Le vendeur a entre les mains une signature avec laquelle il peut faire scandale en assignant directement la veuve, et cette veuve c'est Mme de Saint-André. Le jeune homme, d'abord incrédule et soupçonnant quelque chantage, est forcé de se rendre à l'évidence quand il voit un paquet de lettres écrites par son père. Il donne les trente-trois mille francs afin d'épargner à sa mère une révélation qui lui serait trop cruelle.

Mais les espions sont à leur poste. La modiste est arrêtée au passage : cris, menaces, scandales ; il faut que Saint-André intervienne et prenne la malheureuse sous sa protection : mais à quel prix ! en laissant croire à tous ses ennemis ameutés, à sa mère, à sa fiancée, que cette jeune étrangère est sa maîtresse. C'est le sacrifice de l'affiche blanche, de son mariage, de son bonheur ; mais s'il disait la vérité, sa mère en souffrirait trop. Voilà qui est d'un excellent fils et je ne voudrais pas lui reprocher d'être délicat jusqu'à la subtilité. Cependant, lorsque Mme de Saint-André, apprenant que cette étrangère a un passé honorable, sauf cette faute unique, veut qu'il l'épouse, lorsqu'elle brise toute espérance de mariage avec la fiancée, peut-être serait-il temps de parler. Et l'étrangère elle-même, que ne parle-t-elle ? Quoi ! elle est forcée, pour arrêter les élans de la nouvelle Mme Aubray, de se calomnier, de se déclarer indigne, de boire toutes les humiliations et toutes les hontes, et elle se tait ! Mais parlez donc, mademoiselle ! Et tout ce monde se tord les mains dans une impasse sans issue, et se les tordrait à perpétuité si un oncle de bon sens, qui est allé aux informations, ne révélait la vérité à Mme de Saint-André, qui n'en meurt pas et même prend aisément son parti. Voilà pourquoi les directeurs de province pourront mettre comme sous-titre à la pièce nouvelle : *Les raffinements d'une délicatesse exagérée*, ou *Les précautions inutiles et les craintes sans objet*.

Ainsi deux actes de préparation, tous les deux sans observation vraie et sans gaieté, un cinquième acte très-court qui ne contient guère que la révélation tardive ; au centre, deux actes pour le drame, et ce drame lui-même énervant et irritant parce qu'il ne repose pas sur une assise solide : telle est l'œuvre nouvelle. Elle a réussi en dépit de tout cela, grâce au mouvement rapide qui anime la scène et donne l'illusion de la vie, grâce surtout à deux scènes de sentiment qui sont exquises : l'une où Mme de Saint-André, prenant la photographie de l'enfant qu'elle croit son petit-fils, sent s'éveiller en elle les douces émotions de la seconde maternité ; l'autre où la fiancée de Fabrice, se refusant à douter de lui malgré toutes les apparences, ne veut même pas entendre le mot qui pourrait le justifier : « Non ! ne le dis pas, je te crois », s'écrie-t-elle. Ces deux scènes ont suffi à décider de la bataille.

L'interprétation n'a pas nui non plus au succès.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le Sénat commence à croire qu'il pourrait bien être un Sénat de la république. L'Allemagne commence à reconnaître qu'il est peut-être ridicule de nous bouder parce que nous nous relevons de nos désastres et que nous surmontons nos difficultés intérieures. Il est donc probable que M. Dufaure obtiendra pour les lois présentées la majorité suffisante, grâce au scrupule d'une partie du centre droit ; et l'Allemagne se hâte de nous avertir qu'elle enverra au moins ses artistes à l'Exposition universelle.

Voilà deux faits fort dissemblables, qui concourent cependant à la démonstration de la même vérité : c'est que les partis monarchiques commencent à se méfier de leurs illusions et que l'étranger commence à avoir pleine confiance dans le gouvernement de la république.

Faut-il ajouter à ce symptôme la fureur des complices du 16 mai, qui ne tarissent pas d'injures contre le Président, et la grande mélancolie de M. de Villemessant, qui déclare à ses abonnés que la politique cesse momentanément de lui plaire ?

II.

Pourtant M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia vient d'être renommé, et l'on assure que ce triomphe du plus titré des invalides est une forte menace contre l'ordre de choses actuel.

Ah ! s'il revenait un moraliste dans cette grande famille, si

amincie du côté de l'esprit, comme il serait piquant de comparer seulement les trois derniers ducs de la Rochefoucauld !

Celui qui s'appelait Polycarpe fut un excellent homme, un philanthrope distingué, un administrateur intelligent. Ministre de la maison du roi, il fit acheter par Charles X la terre de Grignon pour y installer une école d'agriculture. Quand le roi, préludant aux Ordonnances par des mesures arbitraires, licencia la garde nationale, en 1827, le duc de la Rochefoucauld donna sa démission et prédit la révolution.

Son fils Sosthène, le père du député actuel, est la transition entre Polycarpe le philantrope et Sosthène de Bisaccia, le premier camérier du pape. On sait l'immortel ridicule dont il se couvrit comme directeur des Beaux-Arts.

Avant Courbet, il avait voulu, non pas déboulonner la colonne Vendôme, mais la mutiler, la détruire; il contribua personnellement au renversement de la statue de Napoléon Ier, inaugurant ainsi la politique conservatrice et devant faire plus tard pour les idées ce qu'il croyait devoir faire pour les monuments. C'est à lui qu'on dut l'allongement des robes dans le corps de ballet de l'Opéra, les cérémonies expiatoires du 21 janvier et les feuilles de vigne appliquées aux statues des Tuileries et aux œuvres envoyées à l'Exposition.

Se rappelle-t-on l'amusante histoire de ses tentatives de corruption contre la presse?

Le rédacteur du *Mercure*, H. de Latouche, faisait une guerre implacable à ce ridicule directeur des Beaux-Arts. Celui-ci lui fit proposer naïvement d'acheter son silence pour un an, moyennant la somme de 1500 francs une fois donnée : ce n'était vraiment pas cher. Le second empire, nous le savons par les papiers des Tuileries, payait davantage les matamores qui le soutenaient.

H. de Latouche feignit d'accepter la proposition du tentateur; mais dès qu'il eut l'argent, il se hâta de le déposer à la souscription ouverte en faveur des Grecs révoltés, et publia sous ce titre : *M. de Larochefoucauld, philellène malgré lui*, un article dans lequel il racontait cette singulière négociation.

Le Sosthène actuel serait renié par son père et par son aïeul, pour l'alliance étroite qu'il a conclue en plusieurs occasions avec les bonapartistes. Il ne faut pas oublier qu'il fut le président du comité électoral chargé de proposer et de soutenir la candidature du colonel Stoffel, ce qui n'empêche pas que M. de la Rochefoucauld-Bisaccia a envoyé des canons au pape et qu'il est le champion du cléricalisme.

Jusqu'en 1870, il vécut innocent de la politique. Il débuta le 8 février 1871. Sa profession de foi, à cette époque, c'était la haine absolue contre M. Thiers, qui se bornait à le dédaigner. Quand il aborde la tribune, c'est avec l'aplomb solennel d'un Joseph Prud'homme du noble faubourg.

On cite de lui des mots superbes. Dans une séance de la commission de permanence, sous la présidence de M. Thiers, il déclara, la main sur son cœur, *que les couverts d'argent émigraient*.

Ambassadeur à Londres sous le 24 mai, il revint en toute hâte de son poste pour combattre la proposition de M. Casimir Périer tendant à la proclamation de la république, et répondit par une contre-proposition visant au rétablissement de la royauté.

Signataire de l'Adresse des députés au pape, pèlerin de Paray-le-Monial, il a un peu effrayé les conservateurs du Sénat, qui n'ont pas osé le poser comme candidat lors de la déconfiture de M. le duc Decazes. Il est désigné par ses antécédents bonapartistes et par les devoirs que l'alliance nouvelle impose aux légitimistes, comme témoin du premier duel de M. Paul Granier de Cassagnac.

Hélas ! en 1789, un duc de la Rochefoucauld s'écriait à l'Assemblée constituante :

« C'est la presse qui a détruit le fanatisme; c'est aussi la presse qui a détruit le despotisme ! »

III.

On sait que parmi les inepties du 16 mai, la censure à outrance a été la moindre de ses peccadilles. *La Lune rousse*, qui a le malheur d'avoir pour la diriger un dessinateur de très-grand talent, un caricaturiste de beaucoup d'*humour*, et en même temps un républicain aussi ferme que spirituel, a ressenti tout particulièrement les effets du 16 mai. Dix dessins de M. Gill ont été refusés pendant ces six mois.

Aujourd'hui leur auteur se venge et les publie en un album.

Je les ai sous les yeux et je vais les décrire. Il est impossible d'imaginer une susceptibilité plus niaise, une alarme moins motivée. Nous étions, sous ce régime, bien au-dessous des pudibonderies de M. Sosthène de la Rochefoucauld.

Voit-on par exemple que l'ordre moral eût été ébranlé sur sa base, si les abonnés de la *Lune rousse* avaient reçu le premier de ces dessins représentant un sénateur en congé de huit jours, fumant tranquillement sa pipe, disant à un malheureux prêt à tomber dans un abîme et se suspendant à une branche qui craque : « Comptez sur moi dans huit jours. »

Quand même le pauvre homme suspendu au-dessus du gouffre représenterait la crise commerciale d'alors, n'est-ce pas la négation du plus simple droit de satire que d'interdire un pareil dessin ?

Ce jour-là, le 18 novembre, la censure avait refusé deux autorisations; elle ne voulait pas davantage d'un dessin qui représentait un Auvergnat portant sur son dos un grand fauteuil. Gill avait mis pour titre : « Mon déménageur. » Le ministère a pensé que c'était une allusion au déménagement du Président de la république, dont il était fortement question. Mais quand cela serait vrai, en quoi l'idée d'un fauteuil changeant de maître pouvait-elle être injurieuse pour le maréchal de Mac-Mahon?

Le portrait de Paulin Ménier, dans le rôle de Rodin, du *Juif errant*, avec le rayonnement d'une auréole, a effrayé de même les amis des jésuites. Ah ! si l'on pouvait supprimer *Tartufe !*

Je comprends mieux que l'on n'ait pas permis l'image d'un loup mangeant une chèvre pendant que celle-ci mange le

chou. L'allusion à l'alliance du loup bonapartiste, de la chèvre légitimiste et du chou orléaniste était trop flagrante. Mais pour des gens de bonne foi, quelle excellente leçon! Comme on démontrait sagement et modérément l'imprudence de la chèvre, la trop sotte confiance du chou et la voracité naturelle du loup!

Le 15 août, Gill avait voulu célébrer à sa manière, et ailleurs qu'à l'église Saint-Augustin, l'anniversaire de la fête impériale. Il avait représenté un vieux débris de la phalange du 2 Décembre, ressemblant beaucoup au héros principal et réduit par les malheurs des temps à jouer un air de clarinette devant un simple lampion allumé entre ses jambes.

La censure ne pouvait évidemment pas permettre qu'on manquât d'égards à un parti dont M. Rouher est le principal ornement; on biffa le portrait trop fidèle.

Il a fallu le retour au bon temps et les privautés du carnaval pour qu'on vît, mardi dernier, sur les boulevards, un de ces braillards à cheval se prélassant, un bouquet de violettes à la boutonnière, un gourdin à la main et un numéro du journal *le Pays* dans la poitrine. Cette mascarade a obtenu beaucoup de huées.

C'était la mise en action du dessin de Gill.

Comprend-on que l'honnête et froide figure de M. Jules Grévy ait paru dangereuse à la censure? Gill, qui sait que le président de la Chambre est un grand joueur d'échecs, l'avait représenté devant un échiquier, faisant échec et mat à un partenaire invisible. La censure a pensé que ce joueur qu'on ne voyait pas était le maréchal Mac-Mahon; et comme le gouvernement du 16 mai se réservait le monopole de la diffamation à l'égard du Maréchal, il n'a pas voulu permettre cette innocente épigramme.

Le 7 octobre, on défendait le portrait de Victor Hugo, habillé en juge et rédigeant la sentence sur le crime du 2 Décembre. Était-ce la justice ou l'attentat que le gouvernement voulait venger? peut-être l'un et l'autre.

Je comprends mieux que les propagateurs de la candidature officielle se soient révoltés devant un colleur d'affiches blanches arrêté tout interdit au pied d'un mur sur lequel rayonne la fameuse défense de déposer des ordures. Les affiches blanches comparées à des ordures, c'était un peu vif.

Gambetta présentant aux héros de l'ordre moral la carte à payer devait tout naturellement les exaspérer. Ils n'avaient pu réaliser leur projet puéril d'exclure de la vie politique le grand orateur; il ne devait pas leur convenir de le voir réélu triomphant et leur présentant les comptes à régler. Pour cette allusion impertinente, Gill a été censuré.

La censure, enfin, ne pouvait permettre qu'on présentât un ancien et riche négociant ruiné, les genoux percés, les souliers éculés, au moment où une commission d'enquête était nommée pour démontrer que la crise commerciale était une illusion. Il n'était pas possible de montrer une des victimes de la crise.

Tels sont les dix dessins refusés par la censure de l'ordre moral. Ils prouvent le grand talent de Gill, mais ils étaient inutiles pour démontrer la sottise de ce gouvernement né de l'intrigue et qui est tombé par la seule force du sens commun et de l'honnêteté.

IV.

Il paraît que l'Académie française se prépare à de grandes batailles : M. Renan posera, dit on, sa candidature. On parle, devant des *espérances* de fauteuils, de la candidature possible de M. Gambetta. Pour le coup, ce jour-là, l'Académie sera transformée et tournera décidément le dos au passé.

V.

Que dirai-je des étudiants espagnols venus pour donner une sérénade au carnaval? Ils ont, paraît-il, suggéré l'émulation de la musique à nos étudiants français. Ce n'était peut-être pas le besoin le plus urgent. J'espère qu'en retour la jeunesse de nos écoles leur donnera le goût absolument parisien de la liberté. Ils se sont abstenus de rendre visite à leur ex-reine Isabelle; ils n'ont pas non plus songé à visiter don Carlos; mais ils ont été, en arrivant, rendre visite au *Figaro*, pensant peut-être qu'ils trouveraient là ces compatriotes de haute volée, devenus les clients du barbier.

VI.

Encore un gros procès financier à l'horizon. Celui qui doit être appelé prochainement devant la première chambre du tribunal de première instance rappelle le célèbre procès des actionnaires du Crédit mobilier contre les administrateurs de cette Société.

Cette fois, c'est du Crédit foncier qu'il s'agit. Pauvre Crédit foncier, il a de la peine à se faire une bonne réputation!

Un groupe d'actionnaires, se fondant sur ce que, d'après eux, les statuts qui régissent la Société ont été violés à plusieurs époques par les gouverneurs, notamment lorsqu'ils ont accepté pour une somme de 168 millions des obligations égyptiennes, attaquent aujourd'hui ces gouverneurs en responsabilité.

C'est là un beau et grand procès, moral par ses conséquences; car il s'agit de savoir si la sécurité promise aux petits capitalistes doit être un leurre, une promesse de réclame ou une réalité. Quand le gouvernement patronne une institution de crédit, il faut que celle-ci pousse la délicatesse jusqu'au scrupule. Que deviendraient sans cela les contrats commerciaux, la confiance qui multiplie la richesse et qui garantit l'épargne?

Ce sera, par certains côtés, un procès aussi dramatique, aussi émouvant qu'un procès criminel. Empoisonner par une spéculation malsaine les intérêts nécessaires à la vie sociale, au commerce, c'est dépraver les instincts moraux, c'est mettre, depuis l'avenir des enfants jusqu'à l'honneur des parents, tous les devoirs de la famille en question.

Par sa constitution, le Crédit foncier, de même que les compagnies d'assurance, s'interdit tout jeu de bourse, toute opération qui ne repose pas sur un prêt hypothécaire.

Tourner la difficulté, créer des institutions qui servent de paravents aux jeux défendus, et plus tard s'adjoindre ces institutions parasites pour amortir les responsabilités, est un acte aussi grave, plus grave peut-être, que le jeu effronté et à découvert.

Comme fonctionnaires publics nommés par le gouvernement, comme mandataires investis de la confiance des actionnaires, les gouverneurs attaqués auront une situation double à défendre; de grandes et nombreuses questions incidentes se joindront à la question principale. La cause n'est pas aussi simple que celle qui fut plaidée contre le le Crédit mobilier.

Souhaitons qu'elle ne soit pas si féconde en scandales. Puisse-t-elle, quand les intérêts seront publiquement débattus, ne pas provoquer de révélations semblables à celles qui ont été faites au cours du procès du Crédit mobilier, révélations qui ont laissé une grande tache sur l'histoire financière du second empire.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Encore une fois le pays s'est prononcé pour la république dans les élections de dimanche dernier ; la minorité n'a pu conserver que quatre siéges sur quinze, toujours serrée de près par les candidats qui étaient opposés aux siens. Il n'est plus possible, même aux plus prévenus, de contester que la France veut d'une volonté ferme ses institutions actuelles. On peut l'accuser d'un accès de déraison ; en tout cas, cet accès n'est pas compliqué de fièvre chaude, car le calme est profond. Jamais les lois n'ont été mieux observées, et si çà et là on signale quelque manifestation regrettable, comme la réunion tenue l'autre soir à la salle de la rue d'Arras pour préparer un mouvement en faveur de l'amnistie, l'opinion publique ne sait plus s'émouvoir pour si peu, et l'opinion suffit à faire justice de ces insanités, sans même s'échauffer. Il n'y a guère de désordre qu'à la tribune de la Chambre des députés, quand certains orateurs l'occupent, parce qu'il n'y a pas de président, même le plus ferme et le plus habile, qui puisse prévenir leurs intempérances.

On n'a jamais rien vu de semblable en fait de provocations, d'insultes, sans autre talent que celui d'une audace effrénée. S'il plaît aux droites d'être ainsi représentées, si les salons et les châteaux de la légitimité trouvent bon d'avoir pour organe de pareilles trompettes, nous en sommes fort aise, car elles ne sauraient employer un meilleur moyen pour discréditer la coalition qui fait la guerre à nos institutions. Si ce sont là les Dunois qu'elles ont choisis pour conduire leur croisade, nous y applaudissons, car elles reçoivent d'emblée le châtiment qu'elles méritent pour s'être alliées au bonapartisme. Ne devaient-elles pas savoir d'avance que celui-ci n'avait pas d'autres preux à leur fournir, et que sa chevalerie parlait cette espèce de langue vraiment inimitable? Il faut convenir, du reste, que la cause à défendre dans la discussion du 1er mars ne méritait pas mieux. Certaines opérations électorales échappent à la politique, comme certaines harangues à l'éloquence.

Quand on a été pris la main, sinon dans le sac, au moins dans les urnes, on peut trouver bon de se faire soutenir par un gourdin oratoire qui rappelle plutôt la foire que le parlement. On a remarqué, du reste, à quel point toute cette incomparable éloquence faisait long feu : elle ne réussissait pas même à passionner ceux contre lesquels elle était dirigée. Quand on pouvait croire qu'elle était doublée de l'appui du gouvernement, on lui accordait quelque importance ; mais, réduite à sa beauté intrinsèque, elle n'est plus qu'un lamentable hors-d'œuvre. On regarde et passe.

Peut-être cependant de telles scènes ont-elles contribué en quelque mesure à amener la dislocation de l'ancienne majorité sénatoriale. C'est là l'incident, disons mieux, l'événement capital de ces derniers jours. On savait depuis longtemps qu'un noyau important du parti constitutionnel, celui qui compte les hommes les plus éminents par le caractère et l'intelligence, n'était plus d'accord avec le centre droit du Sénat. C'est ce groupe dissident qui, au mois de décembre dernier, avait mis des bâtons dans les roues de ce char du 16 mai, si bien lancé, que les droites voulaient faire passer sur nos institutions et sur toutes les lois, sans bien savoir, il est vrai, quel serait la triomphateur qui tiendrait les rênes en définitive et monterait au Capitole.

Les constitutionnels sincères, qui n'avaient jamais eu grand goût à ce qu'on faisait depuis six mois, et qui, d'ailleurs, commençaient à comprendre qu'ils étaient sacrifiés d'avance, firent manquer le coup. Mais ils eurent encore un de ces lendemains funestes qui avaient jusqu'alors toujours suivi leurs actes de courage et de patriotisme. On les vit continuer leur jeu de bascule pour l'élection d'un sénateur inamovible et proposer à la coalition des droites le renouvellement du pacte qui avait valu à la Chambre haute l'honneur d'acquérir plusieurs représentants du bonapartisme militant. Cette fois, c'était le tour du centre droit de proposer un candidat. Cette chance, qu'il croyait heureuse, lui eût été particulièrement funeste si elle eût tourné en sa faveur, car elle eût rivé ses chaînes avec d'autant moins d'honneur qu'il eût eu plus de profit immédiat. Il eût été désormais contraint de voter à perpétuité avec les ennemis de nos institutions et de fortifier le parti des incorrigibles et des conspirateurs, pour être tour à tour le servant de la légitimité et l'auxiliaire des amis de MM. Cassagnac. Par bonheur pour lui, il se heurta à un mauvais vouloir opiniâtre, il vit quatre fois son candidat écarté — pour la seule bonne chose qu'il eût faite en refusant de se prêter à une politique agressive contre l'Italie. La fraction dissidente du centre droit fit encore un dernier sacrifice à ses vieilles relations et eut la faiblesse de nommer un légitimiste intransigeant. Elle finit par se demander où la conduirait un tel abandon d'elle-même. Il fallait ou s'annuler en y persévérant et se mettre à la remorque d'une coalition taquine, impuissante et désormais anarchique, ou bien rompre avec elle une bonne fois. Il suffisait pour cela de se rappeler que la France vaut mieux qu'une

coterie et que l'approbation des salons aristocratiques était une pauvre compensation à l'acte coupable de troubler inutilement la paix publique. Cela ne valait pas non plus le sourire de M. de Broglie ou ce qu'on nomme de ce nom sur les lèvres de M. Buffet.

Le temps pressait, d'ailleurs. Les trois lois sur le colportage, l'amnistie et l'état de siége, votées par la Chambre des députés, étaient présentées au Sénat; elles étaient comme la rançon de la réconciliation entre le parti républicain et le chef de l'État et, par conséquent, la condition même de la paix publique. Les rejeter, c'était de gaieté de cœur rouvrir, sinon la crise, au moins une ère de malaise, de discordes civiles dangereuses, malfaisantes. Les constitutionnels dissidents ont fait un premier acte d'indépendance en votant la loi sur le colportage. C'est au moment où les deux autres lois allaient entrer en délibération qu'ils ont pris leur grand parti et se sont décidés à rompre avec la majorité de droite — ce qui équivalait à la détruire — tout en conservant leur indépendance. Il est bien évident que cette indépendance, sous peine d'être une ridicule impuissance, ne saurait devenir un isolement prolongé. La haute signification de ce grand acte politique est la formation, au Sénat, d'une majorité qui accepte sincèrement la république. Peu importe que ce soit avec plus ou moins de résignation ou d'entrain de la part de ceux qui en forment l'appoint nécessaire : il n'en demeure pas moins que le Sénat cesse dès maintenant d'être le camp retranché des adversaires de nos institutions. Il en deviendra le plus ferme appui quand un peu de sang nouveau lui aura été infusé au mois de janvier prochain.

Le résultat acquis dès aujourd'hui est considérable : l'esprit de défiance n'a plus de raison d'être dans la Chambre des députés une fois que l'esprit de résistance ne possède plus le Sénat. Il est possible désormais d'arriver à une entente patriotique raisonnable, au lieu de croiser des votes contraires comme des défis. C'est un grand chapitre de notre histoire parlementaire qui vient d'être écrit, et surtout une période d'apaisement sérieux qui s'ouvre pour la plus grande joie des bons citoyens. « Vous vous engagez dans la voie des Rémusat et des Casimir Périer, dit piteusement *le Français* à ses anciens amis, sans reconnaître que c'est le large chemin de la perdition. » Laissons *le Français* à ses voies détournées et à ses sentiers obliques où il ne peut guère plus que se faire du mal à lui-même en échauffant sa bile, et réjouissons-nous du fond du cœur de ce que les grands citoyens qui, les premiers, ont sacrifié leurs anciennes idées à l'intérêt du pays, de ce que les Casimir Périer, les Rémusat, suivis plus tard de M. Léonce de Lavergne et de ses amis, — sans oublier le plus grand de tous, le vrai fondateur de la république, dont il avait libéré le territoire, — ont eu des imitateurs.

Grâce à ces ouvriers de la dernière heure, l'harmonie des pouvoirs est dès maintenant rétablie. Certes, nous en avons bien besoin dans ce grand bouleversement de l'ancienne Europe, en face de l'avenir obscur qui est devant nous. L'esprit de parti a choisi ce moment difficile pour s'acharner contre notre ministre des affaires étrangères, ne se gênant pas, du reste, pour le calomnier en falsifiant ses paroles. Il ne réussira pas à ébranler la confiance qu'inspirent son ferme et loyal esprit, son patriotisme éclairé et sage, incapable d'illusions. C'est précisément un caractère de cette trempe que réclame ce poste difficile. Les diplomates d'imagination vive et d'humeur agitée seraient fort dangereux. Il faut savoir se résigner et attendre, et, quand on a pris le parti de réserve prudente que commande notre fortune, il n'y a ni honneur ni habileté à le dissimuler. Applaudissons-nous surtout d'avoir un ministre sans attache cléricale dans les débuts du pontificat de Léon XIII, qui n'a pas encore révélé sa pensée ou, pour mieux dire, son tempérament politique, car, pour la pensée elle ne saurait varier désormais sur le saint siége; mais il y a bien des manières différentes de l'appliquer, et nous saurons bientôt quelle est la méthode ou l'humeur du nouveau pape.

E. DE PRESSENSÉ.

LA PRESSE CATHOLIQUE EN EUROPE. — Il se publie en Bavière, à Würzburg, une *Revue annuelle de la littérature périodique catholique*. Le dernier volume permet de se rendre compte de la situation actuelle de la presse catholique en Europe. Cette situation est en général assez mauvaise. Sauf en Bavière, où soixante-dix-sept journaux catholiques ont près de quatre millions d'abonnés, et sauf en Belgique et en Suisse, les feuilles catholiques ont par tout pays de la peine à subsister. En Espagne elles meurent tout à fait de faim. En Italie, où elles sont cependant très-peu nombreuses, un quart seulement d'entre elles se suffisent à elles-mêmes; les trois autres quarts tirent à quatre ou cinq cents exemplaires et vivent des fonds que leur fournissent de riches patrons. Leur rédaction est si faible « que beaucoup d'entre elles n'ont pas de rédacteurs sachant le français ; il en résulte que les lecteurs des journaux catholiques tombent dans les erreurs les plus singulières quant à la situation des pays étrangers, parce que les journalistes sont eux-mêmes, à cet égard, dans le noir le plus complet ».

Il ne faut pas oublier que ces lignes sont tracées par un écrivain catholique. Les organes de son parti font aussi assez pauvre figure en France. Selon lui, sur 1 400 000 exemplaires de journaux lancés journellement dans la circulation à Paris seulement, il n'y en a que 56 000 qu'on puisse qualifier de « bons », 344 000 méritent l'épithète de modérés, et le million restant est « horrible ! »

UN EXPLORATEUR DE L'AFRIQUE AU MOYEN ÂGE. — On annonce la prochaine publication, à Madrid, des voyages et découvertes accomplis, au XIVe siècle, par un missionnaire. Plusieurs des expéditions les plus importantes de ce précurseur des Livingstone et des Stanley ont été dirigées vers l'intérieur de l'Afrique. De 1320 à 1330, le voyageur alla du Maroc à la côte de Sierra-Leone, en Guinée, de la Sierra-Leone au royaume de Dahomey, du Sénégal à la Nubie en traversant tout le Soudan, et de Dongolah, sur le haut Nil, à Damiette.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [494]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 37 16 MARS 1878.

SORBONNE

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE (1)

CONFÉRENCE DE M. ERNEST RENAN

(de l'Institut)

Des services rendus aux sciences historiques par la philologie.

Mesdames et messieurs,

La science comparative des langues est presque née de nos jours. Pour comparer, il faut connaître ; or les Grecs, dont le génie a créé la plupart des sciences, ne connaissaient guère que leur propre langue, et de cette langue ils ne connaissaient que l'âge moderne, qu'ils parlaient. Le premier des grammairiens grecs, le plus célèbre à juste titre, Apollonius, après avoir exposé toute une série d'observations très-justes sur l'article, termine par la réflexion que voici : « Donc il est essentiel à toute langue d'avoir un article. » Apollonius vivait à Alexandrie, sous la domination romaine, 140 ans après Jésus-Christ. S'il s'était donné la moindre peine pour étudier les idiomes que l'on parlait autour de lui, il aurait vu avec évidence qu'une langue peut parfaitement se passer d'article, puisque le latin n'en a pas.

Pour rencontrer une vue véritablement juste en fait de comparaison des langues, il faut arriver aux temps modernes, à Leibnitz. C'est le génie si compréhensif, si étonnamment large de Leibnitz qui le premier a entrevu les fruits que que l'histoire pouvait tirer de l'étude du langage et de la comparaison des langues. Il a fait sur ce point des observations d'une justesse admirable; il a même aperçu quelques faits de détail, celui en particulier de la grande analogie qui existe entre le persan et l'allemand. Il vit parfaitement les conséquences historiques qu'on pouvait tirer, non-seulement de cette analogie particulière, mais des analogies du même genre que des études ultérieures pourraient révéler.

Notre admirable Turgot, à qui il m'est bien permis de rendre hommage dans cette Sorbonne où il jeta, il y a près d'un siècle, les premières assises de l'économie politique et où il émit tant d'idées justes sur tout ce qui est spontané, sur la littérature populaire et sur les langues, Turgot entrevit aussi le parti qu'on pouvait tirer de pareilles recherches.

Néanmoins la science comparative du langage ne pouvait être sérieusement fondée qu'à la suite de la découverte capitale qui fut faite au XVIIIe siècle : celle du sanscrit.

Ce furent des missionnaires catholiques qui, les premiers, reconnurent l'existence de cet idiome, dont la richesse les frappa, et qui remarquèrent avec beaucoup de sagacité les rapports singuliers qu'il présente avec le grec et le latin. Leurs observations toutefois ne s'étendirent pas très-loin, car ils ne travaillaient pas sur de bons manuscrits, et ce fut aux savants anglais de Calcutta qu'était réservé l'honneur de nous donner la théorie complète de ce précieux idiome.

Du premier coup d'œil, les excellents esprits de la Société de Calcutta, et en particulier William Jones, constatèrent que le sanscrit avait en effet les plus grands rapports avec le grec et le latin. Leurs travaux portèrent des fruits. Après eux, Frédéric Schlegel s'engagea plus avant dans la voie qu'ils avaient ouverte ; mais l'homme à qui il était réservé de fonder la théorie comparative des langues, ce fut M. Bopp. Il étudia d'abord la conjugaison, puis ses relations avec toutes les parties de la grammaire; il établit par une méthode abso-

(1) On sait que cette Association, présidée depuis la mort de M. Le Verrier par M. Milne-Edwards, a institué à la Sorbonne des conférences qui ont lieu le samedi soir, devant un public choisi. La plupart sont purement scientifiques et portent sur les découvertes récentes; toutefois la littérature est représentée par MM. Gaston Boissier, Renan, Lavisse, Gaston Paris.

lument indiscutable l'unité du sanscrit avec le grec, le latin, le persan et aussi avec les langues germaniques.

La méthode de M. Bopp, c'est la vérité même, c'est la méthode absolument scientifique.

Beaucoup d'excellents esprits sont tentés de croire qu'il y a dans les rapprochements qu'il a faits beaucoup d'arbitraire et que la nouvelle méthode comparative dont il est le créateur est, après tout, quelque chose d'analogue aux fantaisies des anciens linguistes, qui tiraient tout de l'hébreu. En réalité, la nouvelle méthode procède d'une façon absolument différente.

Ce qui fait la vérité de la méthode de Bopp et des continuateurs de son œuvre, c'est que les rapprochements auxquels ils se sont livrés n'ont rien d'arbitraire. Elle met, par exemple, en parallèle la manière dont tel verbe se conjugue en sanscrit et en grec ; elle constate que l'identité est presque absolue, et, quand il y a des différences, elle les explique.

Ce qui fait surtout la solidité de cette méthode, c'est la phonétique. La théorie de la transformation des sons est la véritable base de la méthode comparative. Autrefois on rapprochait les mots suivant des similitudes plus ou moins accidentelles et qui le plus souvent étaient trompeuses; maintenant on procède de tout autre façon : on a des règles, on établit comment tel son se transforme en passant du sanscrit au grec, comment telle lettre sanscrite devient telle lettre grecque; il n'y a plus d'arbitraire. Lorsqu'on vous affirme, par exemple, que le verbe φέρω répond à la racine sanscrite *bhri,* vous pouvez peut-être, de prime abord, trouver que le rapprochement est singulièrement forcé ; mais la science établit d'une façon incontestable que le *bh* sanscrit employé pour écrire cette racine répond dans une foule de cas au φ grec; l'arbitraire, par conséquent, n'existe pas. On a ainsi établi une échelle phonétique, des règles certaines pour la transformation des sons, et sur cette base on a procédé d'une manière scientifique; c'est là ce qui donne aujourd'hui une certitude si grande à la théorie des langues romanes.

Comment nos anciens romanistes, nos anciens étymologistes procédaient-ils? Ils procédaient par voie de ressemblance au point de vue de l'oreille. Ainsi ils disaient : *Sauvage* vient du latin *solivagus.* C'était vrai pour l'œil, c'était vrai même pour l'oreille, et cependant n'est rien moins exact, car le mot *sauvage* dérive en réalité de *silvaticus,* qui pour l'oreille en diffère singulièrement; c'est que *silva,* « la forêt » est devenu dans la langue romane « la sauve » ; en outre, la terminaison *aticus* devient régulièrement *age.* Vous voyez par cet exemple comment, dans une pareille méthode, le jugement de l'oreille n'est plus rien. Ce qui est tout, c'est d'établir l'échelle de la transformation des sons, et c'est ce que Bopp et son école ont fait dans la perfection.

Voilà donc le sanscrit, le grec et le latin réunis dans une même famille. De même, M. Bopp a établi que le zend, la langue persane, y rentrait également. Et on peut dire que notre grand Burnouf a mis le sceau à cette découverte, car on ne comprenait plus le zend, et les Parsis en avaient perdu la tradition : c'est la gloire d'Eugène Burnouf de l'avoir reconstitué avec le sanscrit; de même qu'on pourrait, par exemple, si l'italien était perdu, comprendre Dante avec le latin.

La méthode s'élargissant, les langues germaniques rentrèrent dans la famille, puis, et cela va sans dire à cause de leur parenté avec les langues germaniques, les langues slaves. Les langues celtiques vinrent un peu tard, mais à leur tour; il est démontré aujourd'hui qu'elles appartiennent aussi au type indo-européen. Voilà donc une grande famille de langues partant de l'Inde et étendant sous des formes diverses sa domination jusqu'aux extrémités de l'Occident.

Cette grande famille de langues renferme-t-elle tous les idiomes? Il s'en faut de l'infini! Ainsi, à côté du sanscrit, du latin et du grec, mettez l'hébreu, c'est tout une autre affaire. Ici tout détonne : le dictionnaire est entièrement différent, sauf des rapprochements apparents du genre de ceux dont je vous parlais tout à l'heure et qui sont de pur hasard ; en ce qui concerne la grammaire, j'ose dire que la conjugaison du verbe hébreu ne ressemble pas plus à la conjugaison du verbe sanscrit ou du verbe grec qu'un ver de terre à un éléphant. La fin, le but sont communs, sans doute; c'est la vie; la manière de procéder est absolument différente.

Mais l'hébreu a-t-il des langues sœurs? Oui, l'arabe d'abord : mettez l'hébreu à côté de l'arabe, c'est la même chose ; vous reconnaissez de la façon la plus évidente que ces deux langues appartiennent à la même famille; c'est à ce point que si le roi David ressuscitait à l'heure qu'il est et pouvait avoir une conversation avec l'homme de ce siècle qui lui ressemble le plus, avec l'émir Abd-el-Kader, ils verraient bien vite qu'ils parlent la même langue. Entre l'hébreu et l'arabe, le rapprochement est même bien plus grand qu'entre les diverses langues indo-européennes; car, pour voir que les langues européennes appartiennent au même type que le sanscrit, il a fallu toute la pénétration du génie des temps modernes, tandis que, pour voir que l'hébreu, l'arabe, le syriaque appartiennent au même groupe, il n'a fallu aucun effort. Les rabbins du moyen âge le savaient parfaitement. Aujourd'hui vous avez encore des populations qui parlent le syriaque du côté du lac de Van : les missionnaires américains qui se sont emparés de ces populations et cherchent à leur apporter quelques éléments d'instruction et de civilisation ont eu l'idée de leur enseigner l'hébreu; elles se sont trouvées presque le savoir, elles le comprennent avec une merveilleuse facilité et n'ont pour ainsi dire pas à l'apprendre.

Nous avons donc là une seconde famille de langues parfaitement caractérisée, et, si vous la comparez à l'ensemble des langues indo-européennes, vous ne pouvez en aucune façon ramener l'un des types à l'autre. Vous expliquerez très-bien comment le grec vient du sanscrit; mais vous n'établirez jamais que l'hébreu puisse venir du sanscrit ou du grec. En d'autres termes, on n'est jamais arrivé, en ce qui concerne la comparaison des langues indo-européennes et des langues sémitiques, à ces règles phonétiques dont je vous parlais tout à l'heure, qui établissent la transformation des sons d'une famille à l'autre. Pourquoi n'y est-on pas arrivé? Je crois que c'est parce qu'il y a là deux créations différentes.

Il y a en Afrique d'autres groupes intéressants qui n'ont

à leur tour aucun rapport ni avec les langues sémitiques, ni avec les langues indo-européennes. Ainsi, le groupe berbère, le kabyle, ne fait pas partie du groupe arabe et a une étroite affinité avec le touareg. Et il y a là, depuis l'Algérie jusqu'au pays des noirs, un type de langues parlées, ayant son individualité, et qu'on ne peut jusqu'à nouvel ordre rattacher aux autres familles de langues. Le copte a aussi son individualité distincte ; peut-être n'est-il pas impossible qu'on le rattache un jour à un autre groupe ; mais, à l'heure qu'il est, il est tout à fait isolé. Le basque est également impossible à classer ; il ne rentre dans aucune famille connue ; peut-être lui trouvera-t-on un jour des frères et des sœurs ; mais, pour le moment, il forme une famille à lui seul.

Vous voyez donc à quoi arrive la philologie comparée : c'est à grouper les idiomes en familles. Pouvons-nous dire combien il existe de ces familles de langues ? Non !

La philologie continue à faire des progrès, et vous ne sauriez vous imaginer avec quelle merveilleuse délicatesse, avec quelle précision on est arrivé à appliquer les procédés de M. Bopp pour l'étude des langues indo-européennes ; cela même est si intéressant que les philologues s'adonnent peut-être un peu trop exclusivement à cette étude, qu'ils n'en sortent peut-être pas assez pour étudier d'autres idiomes qui n'ont pas le brillant de ceux-ci. Il y a donc des parties entières du domaine de la philologie comparée qui sont peu ou mal explorées, si bien que nous ne pouvons pas vous dire combien il y a de centres d'apparition. Je crois, d'ailleurs, qu'on ne le pourra jamais ; car, supposez toutes les individualités philologiques actuellement existantes bien nettement déterminées et reconnues, n'y a-t-il pas des familles qui ont disparu ? Ainsi, voilà l'étrusque : jusqu'ici on ne peut faire entrer l'étrusque dans aucun groupe de langues ; nous n'avons pas de clef pour ouvrir cette porte-là. Il y a peut-être là un monde duquel il ne nous reste pour ainsi dire plus rien, et il est possible que d'autres individualités philologiques dont nous n'avons pas même l'idée aient complétement disparu. Mais le fait capital, c'est que la multiplicité des idiomes qui se parlent à la surface de la terre est réductible à un petit nombre de familles : une dizaine, une quinzaine, une vingtaine peut-être ; en tout cas, à un très-petit nombre.

Veuillez, messieurs, avoir la bonté de réfléchir sur la portée des faits que je viens de vous signaler. Je ne puis pas entrer dans les détails ; mais j'ose affirmer qu'il n'y a pas un esprit habitué à manier les méthodes scientifiques qui ne soit amené à reconnaître la vérité de ce que je viens de vous exposer. Oui, en une heure, mon collègue et ami M. Bréal vous montrerait que le sanscrit est une langue type pour les langues indo-européennes. Eh bien ! quelles conséquences peut-on tirer de là ? Le fait sur lequel nous raisonnons est celui-ci : voilà d'une part le sanscrit, langue parlée autrefois dans la vallée du Gange et qui sert encore aujourd'hui de langue sacrée et de langue littéraire ; voilà, d'autre part, le grec avec son admirable littérature : ils présentent des similitudes absolues ; comment expliquer ce phénomène ?

Les anciens linguistes avaient émis cette théorie que « les mots ont quelque chose de nécessaire ». Si un objet s'appelle de telle manière (c'est la doctrine des anciens ; Platon la développe longuement), si tel objet a tel nom, c'est qu'il y a une raison intrinsèque pour que ce nom lui soit donné, pour que ce nom soit constitué de telle ou telle façon et se retrouve à peu près identique à lui-même dans les divers idiomes. Il est évident que si ce principe pouvait être adopté, il n'y aurait rien d'étrange dans la similitude que je vous signale. Voici, par exemple, le mot *pater*, qui se retrouve dans toute la famille indo-européenne ; on dira : « C'est tout naturel ; il y a une raison intrinsèque pour que *pater* signifie *père ;* il n'est donc pas étonnant qu'on le retrouve jusque dans les branches les plus éloignées de cette famille » ; mais ce principe est absolument faux, et personne ne peut le soutenir, car enfin, s'il était vrai que les mots fussent nécessaires, qu'il y eût une raison intrinsèque dans chaque mot, il n'y aurait qu'une langue. Si *pater* est vraiment le mot prédestiné et, en quelque sorte, commandé, comment se fait-il que les langues sémitiques disent *ab*, et que les langues berbères expriment la même idée de tout autre manière ? C'est donc là une théorie qui ne peut pas se soutenir et dont nous n'avons pas à tenir compte. Mais alors comment expliquer ces similitudes ? Par le hasard ? C'est impossible ; il y a des hasards dans les langues, car, après tout, l'ensemble des sons n'est pas extrêmement varié ; il y a beaucoup de rencontres, et il faut s'en méfier ; mais que le hasard puisse aller à ce point que tout un dictionnaire se retrouve chez deux familles excessivement éloignées l'une de l'autre, que la grammaire, dont la contexture tient si intimement à la façon dont on a conçu le langage, y présente un tel degré d'identité, cela ne saurait être admis.

Dira-t-on qu'il y a eu emprunt ? En effet, à l'époque où on commença à parler du sanscrit, quelques personnes prétendirent que les brahmanes purent apprendre le grec à la suite de la conquête d'Alexandre et qu'ils ont modelé leur langue sur le grec. Je ne pense pas qu'une pareille hypothèse ait besoin d'être réfutée. L'emprunt est fréquent sans doute en philologie, mais quels sont les mots qui s'empruntent ? Ce sont surtout les mots qui désignent les objets matériels. Ces mots, naturellement, passent d'une langue dans une autre avec les objets que les peuples échangent. Ainsi, tous les noms de parfums, beaucoup de noms de métaux, celui du plomb, peut-être du fer, en tout cas tous les noms d'objets de luxe, presque tous ces noms sont sémitiques, parce que la plupart des objets qu'ils représentent venaient de Phénicie. Il y a donc entre les langues des emprunts très-étendus, très-considérables ; — il en est ainsi pour l'anglais, dans lequel il s'est introduit un si grand nombre de mots français à la suite de la conquête ; — il en est de même encore pour le turc, qui, tout en gardant sa grammaire absolument intacte, peut prendre à volonté autant de mots qu'il lui plaît à l'arabe et au persan ; mais ce sont là des fantaisies littéraires, et cela est si vrai que toujours, dans ces langues, à côté du mot emprunté vous avez le vieux mot ; à côté du mot français anglicisé, le vieux mot anglo-saxon ; à côté du mot arabe, le vieux mot turc. Ainsi donc l'emprunt est un fait dont il faut tenir compte dans l'histoire des langues, mais

qui est absolument insuffisant pour expliquer un phénomène comme celui dont nous parlions tout à l'heure.

Ce phénomène, il n'y a qu'une seule manière de l'expliquer : c'est de supposer que ces langues ont réellement une origine commune. Mais qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut-il dire que les ancêtres des Grecs et des brahmanes ont réellement vécu ensemble à une certaine époque? Il serait téméraire de l'affirmer, car dans l'histoire il y a d'étranges bouleversements; il faut faire une différence entre les ancêtres ethnographiques et anthropologiques d'une famille humaine et ce que j'appellerai, si je puis m'exprimer ainsi, ses ancêtres linguistiques. Au point de vue philologique, il faut admettre que les ancêtres linguistiques des Grecs et des brahmanes ont vécu ensemble et qu'ensemble ils ont formé une certaine société, plus ou moins étendue, mais probablement renfermée dans des limites assez étroites, car on ne peut admettre, à l'origine des sociétés, des centres linguistiques très-vastes. Ce qui fait qu'une langue se parle sur des espaces très-considérables, sur des centaines de lieues, c'est la civilisation. Dans le monde primitif, les berceaux linguistiques ont dû être fort étroits; mais incontestablement ceux qui ont été les créateurs, si je puis dire, d'une famille de langues quelconque, ont vécu ensemble. Ils sont, pour les peuples modernes, des ancêtres selon le langage : je ne dis pas, notez-le bien, des ancêtres selon le sang, car il est indispensable de bien établir cette distinction, sur laquelle je vais davantage insister en prenant les choses par un autre biais.

Oui, il y a eu pour tous les idiomes indo-européens un centre commun. Une comparaison m'aidera à rendre claire ma pensée. Supposons que le latin soit perdu, que tous les monuments en aient disparu; mais supposons qu'il reste des Portugais, des Italiens, des Espagnols, des Français, des Roumains : n'est-il pas vrai qu'en étudiant ces idiomes on reconnaîtrait aisément qu'ils se ressemblent? Quelle serait la conséquence à tirer de cette ressemblance ? Dira-t-on qu'elle provient de ce que ces idiomes se sont fait beaucoup d'emprunts? Non ! on reconnaîtrait qu'entre l'italien, l'espagnol, le français, les emprunts ont été relativement peu considérables, et on serait forcé d'arriver à cette conclusion qu'ils proviennent tous d'une langue disparue. Si on en concluait que les ancêtres des Italiens, des Français, des Espagnols, des Portugais, des Roumains, ont demeuré ensemble à une certaine époque, on se tromperait évidemment du tout au tout : ce qu'il faudrait conclure, c'est que tous ces peuples ont eu des ancêtres linguistiques communs. Or, ces ancêtres au point de vue de la langue, nous les connaissons : ce sont les Latins, ces petits peuples du Latium dont l'idiome, par suite de la conquête romaine, s'est étendu sur des espaces immenses et, en se transformant, a produit les idiomes romans.

Nous sommes donc amenés à dire que les langues indo-européennes ont eu un berceau commun; et nous sommes conduits ainsi à la distinction de l'anthropologie et de la linguistique. L'exemple que je viens de vous donner me semble déjà de nature à vous préparer à cet ordre d'idées. Nous venons, en effet, de voir que, dans l'hypothèse que je vous ai présentée, les conditions philologiques et les considérations ethnographiques sont absolument en désaccord.

De ce fait que les langues actuellement parlées sur la surface du globe se divisent en familles absolument irréductibles, sommes-nous autorisés à tirer quelques conséquences ethnographiques, à dire, par exemple, que l'espèce humaine est apparue sur des points différents, qu'il y a eu une ou plusieurs apparitions de l'espèce humaine? Voilà la question sur laquelle j'appelle votre attention : eh bien! assurément il faut répondre *non* à cette question. De la division des langues en familles il ne faut rien conclure pour la division primitive de l'espèce humaine. L'espèce humaine provient-elle d'une même apparition ou de plusieurs apparitions? Je n'ai pas à m'occuper de cette question, elle n'est nullement philologique; ce que je veux vous prouver, au contraire, c'est que la philologie n'apprend rien là-dessus. Elle nous apprend que le langage est apparu sur des points différents et assez nombreux; mais, messieurs, entre l'apparition des différentes familles de langues et celle de l'humanité, il s'est écoulé un espace de temps absolument incommensurable. Je parle de l'apparition des familles de langue, et non pas, veuillez bien le noter, de l'apparition du langage. L'humanité, en effet, n'a jamais existé sans langage; mais, entre le langage et les langues organisées comme les langues indo-européennes ou comme les langues sémitiques, il y a l'infini. Et avant d'arriver à ces grandes organisations de grammaires dont le sanscrit et les langues sémitiques nous fournissent des spécimens si complets, les langues ont été pendant des siècles dans un état tout à fait rudimentaire, dans un état mou en que que sorte et non encore organisé, état analogue à celui de ces langues de l'Océanie dont la pauvreté et l'insuffisance n'empêche pas qu'on arrive à s'entendre avec un peu de bonne volonté, en s'aidant du geste, à l'aide d'onomatopées, de procédés de toutes sortes. Il est arrivé souvent que des missionnaires ayant séjourner aux îles du Pacifique se sont fait un petit vocabulaire; quelques années après, ils y retournaient, et leur vocabulaire ne leur servait plus : c'est que les indigènes avaient un langage, mais ils n'avaient pas une langue dans le sens du sanscrit et des langues sémitiques.

Le fait de l'apparition des grandes grammaires, de la grammaire indo-européenne, de la grammaire sémitique, de la grammaire altaïque, de la grammaire berbère, est un fait assurément très-ancien, mais qui dans chaque famille a une date. Cette date, nous ne la connaissons pas, mais il n'est pas moins vrai qu'il y a eu un moment dans l'histoire où ledit fait a commencé à se produire. Et auparavant il y a eu des siècles, des milliers d'années où les hommes ont parlé tant bien que mal, en tâchant de s'entendre comme ils pouvaient et en s'aidant de toutes sortes de procédés.

Il y a fort longtemps, je le reconnais, que le sanscrit existe; nous avons du sanscrit qui a bien 3000 ans de date, de l'hébreu qui remonte à peu près à la même époque. Par Babylone et la Chine, nous remontons plus loin encore; par l'Égypte, jusqu'à 6000 ou 7000 ans, et assurément l'égyptien ne venait pas d'être créé à l'époque où remontent ses plus anciens monuments. Il faut donc reconnaître que l'apparition de ces

anciennes grammaires a eu lieu à une époque extrêmement reculée ; mais auparavant, je le répète, des espaces de temps énormes, incalculables, s'étaient écoulés pendant lesquels l'humanité n'avait eu que des grammaires rudimentaires ; elle avait eu déjà une vie prodigieusement longue et les espèces avaient subi des mélanges de toutes sortes.

Comme je vous l'ai dit, il faut concevoir les berceaux primitifs où se sont formées les familles de langues comme des berceaux très-peu étendus. Comment, s'il en était autrement, la grammaire se serait-elle imposée? Il n'y avait pas de maîtres d'école à cette époque, pas d'organisation, pas d'administration; il faut donc supposer l'événement se produisant dans des espaces excessivement réduits, pour que l'on ait pu s'entendre et tomber d'accord.

Maintenant, reportons-nous par la pensée au petit groupe que formaient nos ancêtres, nos ancêtres aryens, comme on les appelle, et examinons ce groupe au point de vue anthropologique, ethnologique. Il y avait déjà là des dolychocéphales, des brachycéphales, des bruns, des blonds, et peut-être des blancs, des noirs. En effet, dans ces petites sociétés où l'autorité patriarcale a réussi à imposer la loi du langage, — la loi la plus dure de toutes et probablement celle qui a fait verser le plus de larmes et entraîné le plus de souffrances, — dans ces petites sociétés, dis-je, il y avait probablement des esclaves de race étrangère qui ont parlé tant bien que mal, au bout de quelque temps, la langue de leurs maîtres.

Le phénomène de l'apparition des familles de langues est donc un phénomène qui n'a rien de commun avec les problèmes dont l'anthropologie poursuit la solution, puisque cette apparition et celle de l'humanité sont séparées par des espaces de temps incalculables ; donc, des études linguistiques il n'y a presque rien à conclure pour l'anthropologie, et, de fait, les divisions auxquelles les anthropologistes sont amenés pour les espèces humaines ne répondent pas du tout aux nôtres : nous disons, nous, « Indo-Européens, Altaïques, Sémitiques, Berbères », et les anthropologistes sont conduits par de tout autres considérations à d'autres divisions. Vous voyez donc que ces deux ordres d'observations n'ont pas grand'chose à faire ensemble.

Je me hâte, car je m'aperçois que je me suis fort attardé aux considérations qui précèdent; c'est qu'elles sont, suivant moi, la base de toutes les conceptions philosophiques qu'on peut être tenté de faire découler de l'étude du langage.

Nous venons de voir qu'on ne peut tirer presque aucune conséquence de la science du langage pour la science des races anthropologiques : il y a des races linguistiques, pardonnez-moi cette expression, mais elles n'ont rien à faire avec les races anthropologiques. Sommes-nous sûrs, du moins, de bien connaître les races linguistiques, de pouvoir les saisir? Pouvons-nous dire par exemple : Telle nation parle une langue indo-européenne, donc elle appartient à une race indo-européenne? Nous le pouvons dans une certaine mesure ; cependant il faut tirer cette conclusion avec la plus grande précaution, et, afin qu'un exemple rende la chose évidente, quelle langue parlons-nous? Nous parlons le français, qui n'est autre chose qu'une décomposition du latin, c'est-à-dire qu'en somme nous parlons le latin : est-ce que nos ancêtres, il y a 2000 ans, parlaient le latin? En aucune façon; ils parlaient le gaulois, une langue que nous connaissons peu, mais enfin sur laquelle nous avons des renseignements assez nombreux. Il y a donc eu là un changement. Comment s'est-il produit? Il s'est produit parce que Jules César, 55 ans environ avant Jésus-Christ, a conquis les Gaules et que l'empire romain a eu la force par son administration, par le service militaire, etc., d'imposer sa langue aux populations vaincues. Voilà donc un fait historique qui est venu déranger, déraciner en quelque sorte les substructions naturelles de notre langage. De même, les Espagnols aujourd'hui parlent le latin, et il est certain que le latin n'est pas la langue naturelle des Espagnols : ils parlaient primitivement ibérique.

Au moins, en changeant de langue, nous ne sommes pas sortis de la grande famille européenne; mais voyez ce qui s'est passé en Égypte. On n'y parle qu'arabe, le copte n'est connu que de quelques personnes. L'Egypte n'est pourtant pas le moins du monde un pays arabe ; mais la conquête musulmane y a produit les mêmes résultats que la conquête romaine dans les Gaules; donc il y a des événements historiques qui changent le cours naturel que l'histoire linguistique aurait pris si ces événements n'avaient pas eu lieu.

Cependant ces événements ne sont pas très-nombreux. C'est d'abord l'établissement de l'empire romain, et nous voyons très-bien quels changements il a opérés. C'est ensuite l'islamisme, qui a porté la langue d'une petite tribu de la péninsule arabe depuis la Malaisie jusqu'en Espagne. Le bouddhisme n'a pas fait de révolution linguistique aussi considérable ; cependant, dans une certaine mesure, il a eu aussi sa part d'influence. Il y a la conquête grecque, la conquête civilisatrice par excellence, celle par laquelle la civilisation grecque s'est étendue sur la Syrie, sur l'Égypte, sur l'Asie-Mineure ; et il y a eu là encore une translation de la langue, une violation, en quelque sorte, de la loi naturelle du langage opérée par une grande révolution humaine. La Chine est un fait du même genre : le berceau primitif de la Chine est très-limité, c'est le Pé-tché-li. C'est de là que peu à peu cette civilisation propagandiste est arrivée à devenir la loi d'une région considérable. Il y a enfin l'hindouïsme, qui s'est étendu dans l'Indo-Chine et à Java.

Vous avez donc là de grands événements qui dérangent le cours de l'histoire linguistique, et ils sont la réfutation éclatante de cette opinion qui tendrait à faire admettre que la communauté du langage est la preuve d'une communauté d'origine. Il y a d'ailleurs encore dans cet ordre de faits une circonstance qui doit nous rendre singulièrement circonspects : c'est que nous ignorons, en somme, la manière dont s'est faite la propagation de la race indo-européenne.

Ici encore je vous demande votre attention, car c'est un problème des plus intéressants et qui préoccupe avec juste raison beaucoup de bons esprits. Il y a des personnes qui disent : « Vous nous parlez des Gaulois, c'est très-bien ; la langue gauloise, nous le reconnaissons, appartient à la famille indo-européenne; mais savez-vous, après tout, si le gaulois

n'est pas arrivé jusqu'au fond de l'Occident par quelque chose d'analogue à l'empire romain ; si cela ne s'est pas fait par une vaste translation de langue, ou du moins par une espèce de propagation de proche en proche? » Je ne suis pas de l'avis des savants considérables qui admettent cette explication, si séduisante qu'elle soit. Ainsi que je le disais tout à l'heure, les grands événements dans le genre de l'empire romain, de ce qu'on peut appeler l'empire grec, sont fort rares. Comment supposer qu'avant les temps historiques il aurait existé des événements analogues à l'islamisme, à l'empire romain, à la conquête d'Alexandre et à la propagande grecque? Je ne crois pas que rien de semblable ait pu se produire, car ce sont là des événements essentiellement réfléchis. Or, un événement de grande réflexion dans l'humanité laisse toujours des traces ; nous en saurions quelque chose, et il me semble en tout cas impossible que de tels faits aient jamais pu avoir lieu en l'absence de l'écriture. La réflexion suppose l'écriture ; on ne peut faire ces choses-là sans avoir le secours de l'écriture : je ne crois donc pas qu'on puisse admettre de pareils événements dans des temps antérieurs aux grandes révolutions que nous connaissons. Sans doute il s'est perdu des choses admirables, surtout chez les peuples qui n'étaient pas plastiques, qui n'élevaient pas de monuments, qui n'écrivaient pas ; oui, cela est incontestable ! Et il n'a tenu qu'à un fil que nous ayons perdu la littérature hébraïque ! Il y a eu un temps où tous les chefs-d'œuvre de l'ancien génie hébreu n'étaient conservés que par un manuscrit ou deux, et songez au danger effroyable qu'a couru alors toute cette littérature! Si Antiochus Epiphane s'y était pris d'une certaine manière, il est certain qu'il lui aurait fait courir les plus graves périls. Oui, il y a eu des choses splendides dans le monde, des choses merveilleuses, incomparables, dont nous ne saurons jamais rien, parce qu'elles avaient été fixées d'une manière tout à fait fragile.

Cependant de grands événements dans le genre de l'empire romain, de l'islamisme, oh! non, je ne peux admettre qu'ils n'eussent pas laissé de traces, s'ils avaient existé. Il y a un fait assez curieux à cet égard : c'est la conquête de l'Indo-Chine et de Java par les Hindous. Nous n'avons pas un texte qui en témoigne ; mais il y a la langue kawie d'abord, puis toute une série de monuments, toute une archéologie. Par conséquent, voilà un fait dont la tradition historique est perdue pour nous ; mais les monuments archeologiques et la langue nous le rappellent.

Qu'il y ait eu de ces événements de grande propagande avant l'histoire, événements dont nous ne saurions rien, je ne le crois pas. Je suis persuadé, pour ma part, que la propagation de la langue indo-européenne s'est faite par des groupes considérables ; je crois que quand les Sénonais, les Carnutes, les Tectosages, les Bituriges sont venus dans les Gaules, c'étaient des groupes constitués, qui parlaient la langue indo-européenne. Je ne crois pas que cette propagande ait pu se faire autrement que par des populations nombreuses. Il y a une distinction à faire entre les invasions qui changent les langues et les invasions qui ne les changent pas. Les invasions germaniques ne changèrent pas les langues, parce qu'il n'y avait que peu de femmes dans leur sein. Une invasion qui n'amène pas de femmes est destinée à n'apporter aucun changement dans le langage. Quand les Normands, sous les successeurs de Charlemagne, s'établissent à l'embouchure de la Seine, la seconde génération ne sait plus un mot de scandinave : c'est que les mères ou du moins les nourrices des fils des envahisseurs étaient des Neustriennes, et le rôle de la femme est capital pour la propagation des langues. Vous avez donc des invasions qui ne changent rien à la langue. Et quand une population amène avec elle un idiome nouveau, soyez sûr que c'est une population nombreuse ; les noms des Tectosages, des Bituriges, des Parisii, etc., ces noms-là ne viennent pas des anciennes populations ; ce sont les noms des nouveaux venus, et ils représentent certainement des groupes considérables. Donc il faut tenir grand compte de ce fait qu'un peuple parle une certaine langue ; mais vous voyez combien d'événements peuvent rendre douteuses les conséquences qu'on serait porté à en tirer.

Mais je m'aperçois qu'au lieu de dire ce que la philologie nous apprend, j'insiste surtout sur ce qu'elle ne nous apprend pas : c'est qu'en effet le progrès des sciences nous apprend surtout à savoir douter, et il vaut mieux souvent paraître ignorer que de paraître savoir d'une façon trop pertinente ce qu'il ne nous est pas donné de connaître.

Est-ce à dire que la philologie ne nous fournisse pas de résultats positifs? Non certes. Le langage est une lumière. C'est la philologie qui nous fait voir ces groupes primitifs dont je vous parlais tout à l'heure, — qui ne sont pas des groupes ethnologiques, car notre science ne s'occupe pas de l'homme envisagé comme animal, — mais qui expliquent l'histoire de la civilisation.

Les services de la philologie comparée sont surtout de premier ordre si on ne la sépare pas d'une science sœur, la mythologie comparée. On est arrivé, en effet, depuis vingt-cinq ou trente ans, à voir que l'unité indo-européenne n'est pas seulement une unité linguistique, mais qu'elle est aussi une unité mythologique, et qu'il y a une mythologie indo-européenne comme il y a une langue indo-européenne ; et cela n'est pas du tout surprenant ; il faut même dire que, si on avait réfléchi, on aurait pu le voir *a priori*, quoiqu'on ne voie bien aucune chose *a priori*. Pourquoi, en effet, les divisions de la mythologie répondent-elles aux divisions des langues? C'est que la mythologie n'est pas autre chose que le langage ; elle en sort, elle n'est que le langage pris d'une façon matérielle. Le langage est le moule même d'où sortent toutes les mythologies. La mythologie grecque n'est devenue intelligible que depuis que nous avons les *Védas*, qui nous ont révélé, avec la mythologie comparée, tout ce naturalisme primitif, toute cette poésie qui a constitué l'esprit primordial de nos ancêtres.

Ce n'est pas seulement la mythologie comparée qui, éclairée par la philologie, nous fait pénétrer à des profondeurs infinies ; c'est encore la science comparée des coutumes, des usages, des lois, je ne dis pas des lois écrites dans les codes, des lois rationnelles. Ces lois sont la raison et la justice ; je n'en médis pas ; mais il n'y a aucun usage à en

faire au point de vue qui nous occupe. Je parle des lois primitives, de ces usages qui se perpétuent chez des peuples très-éloignés les uns des autres, qui nous paraissent absurdes, mais qui cependant ne l'étaient pas en leur temps, qui ont été parfaitement justes et légitimes, mais qui ont cessé d'avoir leur raison d'être : toutes ces lois, par exemple, du rituel mosaïque qui, à l'origine, étaient excellentes parce qu'elles étaient des prescriptions d'hygiène et de propreté, — la propreté a été une des grandes préoccupations des législateurs primitifs. Voilà des critériums de commune origine qui ont parfois presque autant d'importance que la langue et la mythologie.

Armé de tous ces moyens, on arrive à pénétrer quelques-uns des secrets de ces vieilles familles humaines où s'est élaborée la civilisation. La race est un fait qui tend à disparaître ; nous ne sommes plus habitués à cet ordre d'idées, nous n'avons pas tort, nous sommes les fils de la raison ; les considérations dont je me permets de vous entretenir sont devenues en quelque sorte secondaires. Mais à l'origine, la race était tout. C'est un phénomène qui perd de son importance, mais qui a été autrefois capital.

S'il m'était permis de continuer ces développements, je vous montrerais comment de cet esprit primitif naturaliste de la race indo-européenne sortit cette mythologie, fille du langage après la mythologie, l'épopée, qui n'est que la fille de la mythologie ; après l'épopée, la métaphysique, qui n'est qu'une mythologie à sa manière, issue en quelque sorte du même principe ; et j'essayerais de vous montrer que la science positive est elle-même le dernier échelon du même esprit et que tout cela tient à la constitution de notre langage et à la discipline primitive que les patriarches pères de notre race ont adoptée. Je vous montrerais comment, au contraire, de l'esprit particulier à la race sémitique sortit la religion, le monothéisme. A l'heure qu'il est, notre vieille race indo-européenne a gardé son langage ; mais elle a presque complétement abandonné ses dieux, puisque aujourd'hui, de tous ses descendants, il n'y a plus que les Parsis et les brahmanes qui n'aient pas été convertis aux grandes religions monothéistes sorties des races sémitiques, soit sous la forme judaïque, soit sous la forme chrétienne, soit sous la forme musulmane ; si bien que le vieil adage biblique est toujours vrai : « Que Dieu dilate Japhet, et qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Cham soit son esclave ! » Il y aurait long à dire sur ce verset-là ! Mais je craindrais d'insister trop longuement sur ce qui touche à un passé aussi reculé, aussi obscur.

J'ai essayé de vous montrer les abus qu'on peut faire de la philologie comparée pour l'étude du passé ; j'ai essayé de montrer d'abord que le langage est un critérium très-insuffisant de la race et que la race est un fait sur lequel on doit s'exprimer avec la plus grande réserve. Il y a surtout une application de ces principes de la race et du langage qui m'inspire les plus graves appréhensions : c'est celle que l'on en fait aux choses humaines du présent. Quand on les applique aux choses humaines du passé, il en peut résulter des théories fausses ; mais enfin le mal est du domaine purement spéculatif, tandis que, s'il s'agit du présent, cette application se fait non plus sur les cadavres de vieilles races disparues, mais sur des consciences vivantes, sur des intérêts vivants. C'est pourquoi je suis toujours effrayé quand je vois faire des applications trop étendues de ces principes philologiques aux choses de notre temps.

La race et le langage, que nous venons de réduire à leur juste valeur, seraient en quelque sorte, s'il fallait en croire certains esprits, la base de la politique, ce qui constitue les nations, ce qui règle leurs limites. Ces principes-là, messieurs, cette politique-là n'ont jamais été les nôtres : en France, avant le langage nous plaçons l'âme, et en cela je trouve que nous sommes absolument dans le vrai. Nous admettons que l'on peut dans toutes les langues avoir de nobles sentiments et de nobles pensées ; nous admettons aussi que, tout en parlant des langues absolument différentes, on peut poursuivre le même idéal, si bien que la nation pour nous est chose absolument séparée de la langue. Au-dessus de la langue et de la race, au-dessus même de la géographie, des frontières naturelles, des divisions résultant de la différence des croyances religieuses et des cultes, au-dessus des questions de dynasties, il y a quelque chose que nous plaçons : c'est le respect de l'homme envisagé comme un être moral ; en un mot, la véritable base d'une nation avant la langue, avant la race, c'est le consentement des populations, c'est leur volonté de continuer à vivre ensemble. (Applaudissements.)

La Suisse, messieurs, est ici pour nous le meilleur de tous les exemples. Voilà certes une des nations du monde qui a le plus sa raison d'être, puisqu'elle a été formée par l'adhésion successive et presque toujours volontaire de toutes les parties qui la composent. Eh bien ! la Suisse, dans ce petit espace de terrain qu'elle occupe sur la carte de l'Europe, la Suisse a quatre langues et deux ou trois religions ; quant aux races, Dieu sait combien elle en compte : cela l'empêche-t-il d'être une nation parfaitement faite et qui se passe fort bien de l'unité du langage ?

C'est qu'une nation, c'est avant tout une âme, un esprit, une famille spirituelle, résultant pour le passé de souvenirs communs, de gloires communes, quelquefois aussi de deuils communs, car le deuil rassemble les cœurs autant que la gloire... (Applaudissements), résultant, dis-je, pour le passé de souvenirs communs, et pour le présent (c'est là un critérium d'une évidence absolue) du consentement des populations.

Une nation, en d'autres termes, n'est pas constituée par le fait qu'on parle une même langue, mais par le sentiment qu'on a fait ensemble de grandes choses dans le passé et qu'on a la volonté d'en faire encore dans l'avenir. (Nouveaux applaudissements.)

Il y a des politiques transcendants qui se raillent beaucoup de nos scrupules et qui nous trouvent bien puérils de vouloir consulter modestement les populations. Eh bien ! soyez sûrs que c'est nous qui avons raison. Cette manière, pardonnez-moi cette expression vulgaire, de prendre les gens à la gorge et de leur dire : « Ah ! vous parlez la même langue que nous, donc vous nous appartenez », cette manière-là, nous ne l'appellerons jamais que de la brutalité.

L'homme, messieurs, n'appartient ni à sa langue ni à sa race ; il s'appartient à lui-même avant tout, car il est avant tout un être libre et un être moral. (Applaudissements prolongés.)

Sténographié par L. D.

GUERRE DE 1870

Les batailles de Villiers-sur-Marne et de Champigny.

RAPPORT DU GRAND ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN (1).

Tandis que tout s'organisait dans Paris en vue de rompre le blocus vers l'ouest, on y recevait, le 14 novembre, la première nouvelle du résultat de l'affaire de Coulmiers. L'opinion publique était conduite à en déduire que les Allemands allaient affaiblir sensiblement le blocus sur le front sud et que, par conséquent, cette dernière direction offrait le moyen le plus rapide de donner la main à l'armée de la Loire. Le 18 novembre, sur les pressantes injonctions de la délégation de Tours, l'entreprise était définitivement décidée, et le général Ducrot était chargé de l'exécuter. L'état-major français s'arrêtait au projet de franchir d'abord la Marne entre Joinville et Neuilly-sur-Marne, pour couronner ensuite le plateau situé à l'est pendant que de fausses attaques détourneraient l'attention des Allemands sur Épinai, Buzenval et L'Hay. Les vastes préparatifs nécessités par l'entreprise projetée se trouvant enfin terminés, la 2e armée, destinée à opérer la sortie, se concentrait en majeure partie aux abords de Vincennes. Dans la nuit suivante, la division d'Hugues, de la 3e armée, occupait le mont Avron, sur le côté nord duquel le 3e corps venait prendre position, le 29. Un retard accidentel, survenu dans la construction des ponts sur la Marne, obligeait à ajourner au lendemain l'attaque projetée contre Champigny et Bry; mais les généraux chargés des fausses démonstrations étaient laissés libres, soit d'y procéder immédiatement, soit de les remettre aussi au 30 novembre.

I.

Il était un peu plus de six heures du matin quand des tirailleurs français, se glissant dans les vignes à la faveur de la nuit, pénètrent dans L'Hay et dans le moulin de la Bièvre. Les fusiliers de Silésie, tombant sur l'assaillant à coups de crosse et de baïonnette, parviennent, il est vrai, à le déloger du village et à lui enlever de nombreux prisonniers; mais quelques maisons de l'angle nord-ouest, ainsi que le moulin, demeurent en son pouvoir. Les Français, s'embusquant alors dans les vignes voisines, entament le feu avec les fusiliers déployés sur la lisière nord de L'Hay. A huit heures et demie, ils attaquent de nouveau le parc et le cimetière de L'Hay; mais, accueillis par un feu rapide très-meurtrier, ils vont chercher de nouveau un abri dans les vignes. Les défenseurs du village se lancent résolûment. A la suite d'un sanglant engagement corps à corps, les Prussiens parviennent à reconquérir leurs avant-postes; l'ennemi se replie alors sur Villejuif, et, vers dix heures, le feu de l'artillerie s'éteint à son tour.

Pendant ce temps, auprès de Choisy-le-Roy, le 10e régiment de grenadiers était entré en lutte avec la colonne de l'amiral Pothuau, dont quatre compagnies de marins et de gardes nationaux, rassemblées derrière le chemin de fer, avaient surpris à six heures et demie la Gare-aux-Bœufs et enlevé une partie de la grand'garde qui l'occupait. Une batterie de campagne venue le long de la Seine, quelques pièces de gros calibre en position auprès de Vitry et deux canonnières qui croisaient sur le fleuve dirigeaient une violente canonnade sur Choisy et le terrain en arrière. Comme l'ennemi paraissait vouloir s'établir à demeure dans la Gare-aux-Bœufs, le commandant de corps, accouru auprès de Choisy, ordonnait de reprendre la gare à la baïonnette; mais avant que cet ordre eût pu être exécuté, le général Vinoy, informé du retard apporté à la sortie, repliait ses troupes sur Vitry, et le canon des ouvrages continuait seul à tirer jusque vers midi.

Ce même jour (29 novembre), en avant du front du 5e corps, après une longue et violente canonnade, les Français portaient, à huit heures du matin, de forts contingents d'infanterie contre les hauteurs de Garches et la Malmaison. A l'aile gauche, trois bataillons, s'élançant à l'improviste, culbutent les grand'gardes prussiennes; mais la 4e compagnie du 5e bataillon de chasseurs, accourant aussitôt, réussit à regagner le terrain perdu. Quant aux troupes dirigées sur la Malmaison, trois bataillons établis sur la ligne des avant-postes allemands les recevaient par une fusillade si vigoureuse que, vers midi, elles battaient en retraite sur le Mont-Valérien.

Le grand quartier général, à Versailles, avait reçu, le 29 au matin, la nouvelle de l'attaque dirigée par l'armée de la Loire contre Beaune-la-Rolande. Cette opération donnait plus de vraisemblance à un effort de l'armée de Paris dans la direction du sud-est; dès le courant de la matinée, un télégramme était donc expédié au commandant en chef de l'armée de la Meuse pour l'inviter à faire soutenir la division wurtembergeoise par toutes ses forces disponibles, voire même par des troupes de la garde, si cela devenait nécessaire.

---

(1) *La Guerre franco-allemande de 1870-71*, rédigée par la section historique du grand état-major prussien. Traduction par le chef d'escadron E. Costa de Serda, de l'état-major français. — Seconde partie, *Histoire de la guerre contre la république*. — XIIIe livraison : *Opérations sur le théâtre de la guerre dans la France centrale jusqu'à la reprise d'Orléans par les Allemands*, avec les plans 22, 23, 24, 25, et une carte d'ensemble. — Paris, A. Ghio, libraire-éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

Nos lecteurs pourront comparer ce récit allemand avec celui du général Ducrot dans son ouvrage sur *la Défense de Paris*.

II.

Le 30 novembre, à trois heures du matin, le général Susbielle s'était avancé de Rosny vers le sud avec la 1re division du 2e corps, dans le but d'empêcher l'envoi de secours de la rive gauche de la Seine aux troupes allemandes en position près de Villiers. La division avait franchi la Marne dans la nuit, sur un pont de bateaux jeté aux abords de Port-Créteil, et, quelques instants après six heures, deux batteries postées à Créteil ouvraient, contre le secteur de la ligne d'investissement situé au sud de ce point, une vigoureuse canonnade qu'appuyaient les pièces de gros calibre de Saint-Maur et de Charenton.

Comme les mouvements exécutés par les assiégés durant les journées précédentes laissaient deviner l'intention d'une attaque contre les positions de Montmesly, le général d'Obernitz avait pris ses dispositions pour tenir prêtes toutes les troupes disponibles entre Marne et Seine.

A neuf heures, les Français suspendent le feu de leur artillerie et font marcher un régiment contre Bonneuil, le long de la grande route, un autre contre Mesly. Ce dernier village est évacué sans combat par la petite troupe qui le gardait, et les tirailleurs français s'y établissent; mais le peloton d'infanterie posté à Montmesly se maintient solidement avec le concours d'une compagnie accourue de Bonneuil. C'est seulement quand des forces plus sérieuses commencent à gravir la pente ouest du mamelon, que les Wurtembergeois se décident, après une opiniâtre résistance, à abandonner cette position. L'ennemi les suit; il se trouve arrêté par le feu de trois batteries allemandes établies entre-temps à droite et à gauche de Valenton.

Les progrès de l'aile droite française menaçaient le flanc de la position de Bonneuil, victorieusement maintenue jusqu'alors contre des attaques réitérées; le général-major de Starkloff s'avance alors de Sucy-en-Brie avec une partie de la 2e brigade, dont il commence par lancer quatre compagnies contre Montmesly. Celles-ci, appuyées par la 4e batterie de 4 wurtembergeoise, réussissent à atteindre le pied du mamelon; mais un retour offensif prononcé en forces supérieures les ramène ensuite jusques au sud de Brévannes. Un nouvel effort tenté par les défenseurs de ce village échoue de même et entraîne la perte de la lisière nord du parc; l'infanterie française y pénètre aussitôt; mais elle ne peut pousser au delà, car les fractions encore disponibles de la 2e brigade wurtembergeoise entraient en ligne à leur tour.

Un peu après onze heures, les contingents d'infanterie ennemie qui avaient dépassé la route de Choisy à Boissy commencent à rétrograder peu à peu vers Montmesly, devant le feu bien dirigé de l'artillerie allemande. Leurs tirailleurs repoussent encore quelques groupes wurtembergeois qui poussent offensivement en avant du bois de Brévannes ; mais vers midi, quand le général du Trossel fait avancer de Valenton trois bataillons et demi de troupes prussiennes, l'arrière-garde française abandonne définitivement le bouquet de bois qu'elle avait conservé jusque-là. Pendant que quatre pelotons des 1er et 3e régiments de cavalerie wurtembergeoise tombent alors sur les tirailleurs en retraite, sabrant les uns, enlevant les autres en majeure partie, l'infanterie pénètre dans Mesly. Sur ces entrefaites, quelques contingents wurtembergeois, débouchant de Brévannes et de Bonneuil, avaient réussi à reprendre Montmesly. L'ennemi cherche à se maintenir encore dans les tranchées-abris établies sur ce point; mais il en est chassé avec l'aide des troupes se rabattant de Mesly, et la 5e batterie de 4 wurtembergeoise, accourue pendant ce temps, peut lancer encore quelques obus sur l'adversaire en retraite vers Créteil. Vers une heure et demie, l'artillerie des ouvrages français, qui avait rouvert son feu, mettait fin à la poursuite.

Les pertes des Allemands au combat de Montmesly s'élevaient à 350 hommes environ ; celles des Français montaient à peu près à 1200 hommes.

Devant les positions du 6e corps, les assiégés étaient restés complétement inactifs durant toute la matinée. Le général Vinoy n'avait pas reçu avis de la démonstration opérée par la division Susbielle, et c'est seulement quand le mouvement rétrograde de cette dernière lui était signalé qu'il prenait ses dispositions pour contenir les forces allemandes de la rive gauche de la Seine.

Les batteries du fort d'Ivry et des ouvrages adjacents commencent alors contre Choisy-le-Roi et Thiais un feu très-vif, appuyé, sur la Seine, par des canonnières et, sur le chemin de fer d'Orléans, par des locomotives blindées. Vers une heure et demie, la division Pothuau s'ébranle contre Choisy-le-Roi; la brigade Blaise marche sur Thiais. De même que la veille, les troupes de marine qui tiennent la tête de la division Pothuau occupent la Gare-aux-Bœufs après en avoir chassé la grand'garde prussienne; mais une tentative pour déboucher ensuite sur Choisy-le-Roi n'a pas plus de succès que l'attaque de la brigade Blaise. En même temps, deux pièces, prenant position au bord de la Seine, arrêtaient les progrès des canonnières.

Quand l'action a pris fin à Montmesly, le général Vinoy replie son aile gauche sur Vitry, son aile droite en arrière du moulin Saquet et de Villejuif. Le canon se tait à son tour sur la rive gauche de la Seine.

Une affaire plus sérieuse avait lieu, ce même jour, sur le côté nord de Paris. Vers midi, le fort de la Briche, une batterie flottante et plusieurs pièces de campagne en position sur le bord de la Seine dirigeaient un feu très-intense contre Epinai. Enfin, à deux heures, le vice-amiral de la Roncière-Le Noury donnait l'ordre à la brigade Hanrion, massée à l'abri du fort, de se lancer à l'attaque, sous la protection de cette canonnade.

Pendant que les tirailleurs français se développent autour du saillant est d'Épinai, deux compagnies de marins suivent, sans être vues, le chemin de halage qui borde la Seine et pénètrent par le sud dans le village sans rencontrer de résistance. Les deux compagnies prussiennes d'avant-postes, ainsi menacées de flanc et à revers, ne peuvent plus tenir leur position sur la face est d'Épinai ; la 6e compagnie du 71e, qui défendait le quartier sud, recule en partie vers le dé-

bouché sud-ouest du village, en partie vers le nord, derrière le fossé des moulins ; la 5e compagnie s'y était jetée, entre temps, dans quelques habitations isolées et tenait tête victorieusement à l'effort des assaillants ; mais la 9e compagnie du 31e, postée dans les ouvrages au nord d'Épinai, s'y trouve bientôt battue à dos et contrainte de rétrogader sur Ormesson. Trois autres compagnies des avant-postes tentent un retour offensif qui n'amène qu'un avantage passager ; les tirailleurs prussiens parviennent bien à rentrer dans Epinai ; mais, assaillis par des forces supérieures, ils plient de nouveau, de sorte que, vers trois heures du soir, le village tout entier se trouvait au pouvoir des Français, à l'exception des habitations situées sur le bord opposé du fossé, où la résistance continuait avec vigueur.

Sur ces entrefaites, les autres groupes du 6e corps avaient disposé sept batteries sur la hauteur en avant. Trois compagnies débouchent d'Enghien, sous la protection du feu de ces 42 pièces, et rallient à elles une partie des troupes chassées d'Épinai. Deux autres compagnies s'avancent par la route de Sannois ; sur l'aile gauche, enfin, deux compagnies de la 7e division poussent contre la face nord d'Épinai. Les tirailleurs prussiens se précipitent de tous côtés dans le village, en poussant des *hurrah !* — puis une lutte sanglante s'engage dans l'intérieur et se prolonge, acharnée, de maison en maison. Cependant, vers quatre heures, le terrain perdu était reconquis.

III.

Durant ces rencontres au sud, à l'ouest et au nord de Paris, une lutte de proportions plus vastes s'était engagée à l'est de la capitale. Avant le jour, les canons du mont Avron, du fort de Nogent, de la redoute de la Faisanderie, ainsi que de nombreuses batteries amenées dans la presqu'île de Saint-Maur, avaient couvert d'obus les positions allemandes qui leur faisaient face. A six heures et demie, deux corps français commençaient à franchir la Marne sur des ponts construits pendant la nuit auprès de Joinville et de Nogent ; à huit heures et demie, ils étaient en entier sur la rive gauche. En première ligne se trouvaient, à droite, la division Faron, entre la rivière et la route de Champigny ; à gauche, les divisions de Malroy et de Maussion. En arrière de ces troupes, la division Berthaud s'était formée au nord du parc de Poulangis. Sur la rive droite de la Marne, le 3e corps avait marché sur Neuilly-sur-Marne pour opérer ensuite contre Noisy-le-Grand au moyen de ponts qui devaient être établis en face de ce point.

Sans attendre que la réserve d'artillerie ait traversé la Marne, le général Ducrot donne l'ordre aux troupes réunies à l'est de la rivière de se porter en avant. La division de Maussion débusque les avant-postes saxons du Plant ; puis, se dirigeant sur Villiers, elle gravit, vers dix heures, le mamelon situé au sud-est de Bry ; les compagnies saxonnes postées sur ce point, se trouvant menacées en même temps par le mouvement du 3e corps, sont contraintes de rétrogader sur Noisy-le-Grand. A ce moment, la division Berthaut, venue en première ligne, arrivait avec sa droite au petit bois de la Lande ; la division de Malroy atteignait les fours à chaux, sur le chemin de Bry à Champigny. Ceux-ci sont occupés sans lutte sérieuse ; mais, à l'aile droite, la division Faron, qui marche contre Champigny, a beaucoup à souffrir du feu de la 1re batterie de 6 wurtembergeoise, venue jusque sur le bord du plateau, auprès de Bel-Air, pour recueillir les troupes d'avant-postes. Deux batteries françaises, prenant position dans la vallée de la Marne, canonnent vainement les pièces wurtembergeoises ; celles-ci attendent, pour quitter la place, que l'assaillant arrive jusque sur elles et que les avant-postes saxons aient évacué Champigny en présence des forces supérieures qui les assaillent. La première ligne de la division Faron pousse alors jusque sur la hauteur à l'est de Champigny, pendant qu'un régiment d'infanterie se met en devoir d'organiser défensivement ce village.

Vers dix heures, les tirailleurs de la division de Maussion cherchent à enlever le parc de Villiers ; le feu de mousqueterie et de mitraille des Wurtembergeois les refoule dans les vignes à l'ouest. Deux compagnies allemandes tentent ensuite un retour offensif ; elles sont ramenées à leur tour avec de très-grosses pertes, et les Français alors déploient aussi leur artillerie à courte portée des positions allemandes. Dans le principe, le général Ducrot avait eu le projet d'entretenir le combat devant Villiers jusqu'au moment où le 3e corps entrerait en ligne par Noisy-le-Grand ; cependant, vers onze heures, apprenant que ce corps n'avait point encore commencé à passer la Marne et voyant, d'autre part, que ses troupes, tenues immobiles sous le feu des Allemands, subissaient des pertes cruelles, le général se décide à ordonner l'attaque sans plus attendre.

Sur ces entrefaites, une partie de la 48e brigade était venue renforcer les défenseurs de Villiers ; une batterie saxonne avait pris position au sud de Noisy. Ces feux combinés parviennent bien à arrêter les progrès de l'ennemi, mais ils ne peuvent réussir à le chasser du plateau. Le commandant de la 48e brigade, colonel d'Abendroth, fait déboucher alors de Villiers le 3e bataillon du 106e, de Noisy-le-Grand les 5e et 6e compagnies du même régiment, et il les lance contre la division de Maussion. Devant ce mouvement enveloppant, exécuté avec une grande vigueur, la division recule jusqu'à la lisière ouest du plateau, abandonnant deux canons et un caisson aux Saxons, qui continuent la poursuite jusques au delà du chemin de Villiers à Bry.

Mais les Français renforcent les trois batteries restées sur la crête sud du plateau de Villiers, en amenant en ligne la réserve d'artillerie du 2e corps. De l'autre côté de la Marne, le 3e corps, auquel l'ordre a été envoyé de hâter sa marche, engage son artillerie avec un tel succès que les contingents du 106e qui combattaient à l'aile nord de la ligne de bataille sont contraints de reculer dans les vignes de Bry. Une partie du 104e se forme dans la trouée ainsi produite ; le 3e bataillon du 107e appuie de même sur Villiers, où la 4e batterie légère saxonne était aussi arrivée de Chelles avec un escadron.

Durant ces engagements sur le plateau de Villiers, au pied de son versant sud, la division Berthaud s'était portée en

avant, des deux côtés du chemin de fer de Mulhouse ; bientôt elle arrivait à portée de quelques compagnies wurtembergeoises embusquées dans des carrières, auprès de la voie ferrée. Grâce au concours des batteries venues entre Villiers et Cœuilly, ainsi que d'une compagnie amenée de ce dernier point, cette petite troupe contient pendant un certain temps les progrès des assaillants ; mais les décharges des mitrailleuses l'obligent ensuite à rétrograder sur les bâtiments de la station, où elle est recueillie par la batterie wurtembergeoise, qui se maintient résolûment sur la lisière sud de Villiers, et par la 4e batterie légère saxonne, venue en position à ses côtés. Le feu combiné de ces deux batteries cause d'effroyables ravages dans les rangs ennemis, et quand ensuite le 104e prononce un retour offensif, les Français abandonnent les carrières.

A l'aile droite française, aussitôt que les voies avaient été dégagées dans Champigny, la 1re brigade (de la Mariouse) de la division Faron s'était ébranlée, à dix heures et demie, pour gravir les pentes à l'ouest de Cœuilly. Deux batteries, après s'être péniblement frayé un passage au travers des rues du village, encombrées de charrois, arrivaient à onze heures sur le plateau. C'est à peine si elles ont le temps de tirer quelques coups ; écrasées par la mousqueterie et la mitraille des Allemands, elles sont forcées de se retirer.

Le mouvement offensif de la division Faron se trouvant ainsi momentanément arrêté, le commandant de la 1re brigade wurtembergeoise veut en profiter pour tenter de reprendre le plateau de Champigny. Les compagnies réunies autour de Cœuilly descendent dans le ravin situé devant elles, et déjà elles commençaient à gravir la pente opposée, quand elles se heurtent à l'ennemi, qui se reportait aussi en avant en forces supérieures. Les compagnies allemandes, très-fortement éprouvées, battent alors en retraite, poursuivies par les tirailleurs français. Mais ceux-ci arrivent bientôt à portée de la batterie wurtembergeoise en position sur le côté nord de Cœuilly, et de la 3e batterie légère saxonne, appelée de Villiers ; l'infanterie, de son côté, reprend pied dans le parc de Cœuilly, et l'assaillant ne peut pousser plus avant. Sur ces entrefaites, une partie de l'infanterie wurtembergeoise avait gagné jusqu'à la Maison-Blanche, où elle avait enlevé 200 prisonniers environ. Vers midi, sept compagnies s'élancent à la fois de ces deux derniers points et tombent dans le flanc de l'ennemi, déjà fortement ébranlé. Surprise par cette attaque, canonnée en même temps par deux pièces venues hardiment en batterie jusque sur le front de combat, l'aile droite française recule sur Champigny. Le reste de la division Faron imite ce mouvement ; seuls, quelques partis isolés restent sur le plateau et à Bel-Air, où ils continuent une fusillade indécise. L'infanterie wurtembergeoise, de son côté, n'était pas moins épuisée par ces luttes acharnées et se trouvait hors d'état de poursuivre son avantage, de sorte que l'artillerie allemande demeurait seule en action sur cette portion du champ de bataille.

Sur ces entrefaites, le général Ducrot avait décidé de remettre au lendemain la suite de son opération, et il avait déployé dix-huit batteries sur le plateau de Villiers, ainsi que sur le versant nord du ruisseau de la Lande, pour garder solidement le terrain tombé en son pouvoir. Les Allemands, eux aussi, se bornaient à maintenir leurs positions actuelles. Dans les premières heures de l'après-midi, le combat commençait donc à s'éteindre graduellement quand, tout à coup, l'ennemi prononce du nord un nouveau mouvement offensif.

Le 3e corps, commandé par le général d'Exéa, avait de grand matin fait occuper Neuilly-sur-Marne par des bataillons de gardes mobiles, et quatre de ses batteries avaient ouvert leur feu contre l'asile de Ville-Évrard, situé à peu de distance.

Couverts par le feu de six batteries disposées sur la rive droite de la Marne, les Français avaient commencé à jeter des ponts entre Bry et Neuilly ; vers midi, le travail était terminé auprès de ce dernier point. Mais, à ce moment de la journée, la division de Maussion perdait du terrain sur le plateau de Villiers et l'aile droite des Saxons se rapprochait de Bry. C'est seulement quand le combat se trouvait rétabli sur la rive gauche de la Marne que le général de Bellemare se décidait, à deux heures, à faire franchir les ponts de Neuilly à sa division ; puis, une fois sur la rive gauche, il débutait par la diriger sur Bry afin de donner la main à la division de Maussion. Grâce à ce mouvement, le lieutenant général Nehrhoff de Holderberg avait le temps de ramener l'aile droite saxonne, déjà menacée à revers, dans les tranchées et sur le cimetière au nord de Villiers, et d'envoyer des renforts sérieux aux troupes de Noisy-le-Grand et à l'artillerie du plateau de Villiers. Les deux batteries légères saxonnes qui se trouvaient au sud de ce village vont se former en avant de sa face nord, où elles ne tardent pas à être rejointes par trois batteries du 12e corps arrivant de la rive droite de la Marne. Afin de remplacer les deux batteries légères saxonnes, la 6e batterie de 6 wurtembergeoise vient s'établir au nord de Cœuilly, à côté de la 3e de 4, qui, ayant presque complétement épuisé ses munitions, ne pouvait plus répondre que faiblement au feu de l'ennemi. La 5e batterie de 4 wurtembergeoise, amenée de Bonneuil, se met en position derrière le mur du parc de Cœuilly, y pratique à la hâte des embrasures, et prend sous son feu le ravin situé en avant.

A trois heures et demie, la division Bellemare ayant achevé de se masser sur la rive gauche de la Marne, le 4e régiment de zouaves commence à gravir le chemin creux conduisant de Bry sur le plateau ; mais, décimé par un feu roulant de mousqueterie, il est culbuté au bas de la pente. Le général Ducrot fait appuyer alors la division Bellemare par quatre bataillons du 1er corps et la lance à l'attaque de Villiers, pendant que les divisions Berthaut et Faron poussent en avant, le long du chemin de fer de Mulhouse et sur l'auberge de Mon-Idée.

Deux batteries de la division Bellemare venues en position sur le plateau s'efforcent vainement de renverser le mur du parc de Villiers ; presque aussitôt, l'infanterie s'élance à son tour pour un nouvel assaut ; elle échoue encore devant le feu terrible du 7e régiment wurtembergeois ainsi que des troupes saxonnes postées au nord du parc, qu'appuie vigoureusement la 4e batterie lourde du 12e corps appelée de sa position au-

près de Noisy. Après plusieurs efforts infructueux des tirailleurs français pour enlever le saillant nord-ouest du mur d'enceinte, l'assaillant bat en retraite vers la vallée de la Marne, en se couvrant d'une arrière-garde laissée sur le plateau.

Le mouvement offensif de la division Berthaut n'avait point tardé à se trouver pareillement arrêté par une contre-attaque des compagnies allemandes rassemblées le long de la voie ferrée, et il s'était transformé en combat de pied ferme auquel participaient avec succès les batteries postées auprès de Cœuilly et au sud de Villiers. En même temps les Wurtembergeois avaient fait rétrograder les contingents de la division Faron, et quand les Français s'étaient repliés sur Champigny, une de leurs compagnies était venue occuper Bel-Air. A l'issue du combat de Montmesly, le commandant de la division wurtembergeoise, général d'Obernitz, s'était porté au secours de sa droite avec trois bataillons des 2e et 3e brigades; il arrivait pendant cette dernière période de la lutte, et laissant sur ce point le 1er bataillon de chasseurs pour y relever le 2e, il dirigeait les deux autres bataillons sur Cœuilly et Villiers.

Avec la nuit tombante, le feu s'éteignait graduellement sur toute la ligne de bataille.

IV.

Dans la nuit même du 30 novembre au 1er décembre, le grand quartier général de Versailles, s'attendant à une prochaine reprise de l'offensive contre Villiers et Cœuilly, expédiait l'ordre de diriger sur le secteur menacé une partie des 2e et 6e corps d'armée.

Mais l'état-major français ne renouvelait point son attaque, car un examen plus approfondi de la situation l'avait amené à reconnaître que la tentative de sortie était totalement manquée. Toutefois, dans la crainte des mouvements populaires qui pourraient se produire par suite d'un retour immédiat de l'armée sur Paris, le général en chef maintenait sur la rive gauche de la Marne la plus grande partie des troupes qui s'y trouvaient déjà, et se mettait en devoir de faire retrancher les positions conquises. Pendant ce temps, l'artillerie du mont Avron prenait sous son feu Chelles et la vallée de la Marne; quelques compagnies descendaient ensuite du plateau, refoulaient les avant-postes saxons et pénétraient dans Gagny, mais pour se retirer presque aussitôt après. Dans l'après-midi, une suspension d'armes de plusieurs heures était consentie afin de permettre l'enlèvement des morts et des blessés sur la partie du champ de bataille située entre Marne et Seine.

Durant ce temps, les Allemands travaillaient aussi à renforcer leurs positions.

Dans la soirée, le général Fransecky recevait du prince royal de Saxe l'ordre d'attaquer dès le lendemain, s'il ne l'avait fait déjà. Le général prescrivait, en conséquence, au prince Georges de Saxe d'aborder Bry et Champigny avec toutes ses troupes dès la première heure.

Le 2 décembre, la 24e division, chargée d'attaquer Bry, se rassemblait donc de très-grand matin au sud-est de Noisy-le-Grand et auprès de la Grenouillère, avec quatre bataillons de la 23e division et l'artillerie de corps saxonne.

A sept heures, le lieutenant-général Nehrhoff de Holderberg fait avancer trois bataillons de la 24e division par Noisy-le-Grand. Le 2e bataillon du 107e, qui formait tête de colonne, tombe à l'improviste sur les grand'gardes françaises, les refoule sur Bry, enlève ensuite une barricade construite dans la rue principale du village et fait déposer les armes aux troupes qui la défendaient. Mais le général Daudel, rassemblant à la hâte plusieurs bataillons de sa brigade, les jette à la rencontre des assaillants, et une lutte meurtrière s'engage alors dans les maisons. La grosse artillerie du mont Avron, celle des forts de Nogent et de Rosny, ainsi que quelques batteries de campagne venues en position sur la rive droite de la Marne, balayaient de leurs feux les dehors de Bry; mais le bataillon saxon, bien qu'ayant perdu presque tous ses officiers, parvenait à se maintenir dans la partie nord du village. Pendant ce temps, le 1er bataillon du 107e avait délogé les troupes avancées de l'ennemi du plateau à l'est de Bry; mais, assailli alors par des bataillons de la brigade Courty, il est ramené jussqu'au cimetière. Un combat de pied ferme s'engage aussi sur ce point, dans lequel le 3e bataillon du 104e entre en ligne à l'aile gauche, après avoir enlevé une centaine de prisonniers dans le parc situé entre Noisy et Bry.

En même temps que les Saxons abordaient Bry, le commandant de la 1re brigade wurtembergeoise avait lancé le 2e bataillon de chasseurs de Bel-Air contre la face est de Champigny, et six compagnies du 7e régiment contre le parc attenant à la tête du village. Quelques-unes de ces dernières, appuyées par deux batteries qui ouvraient leur feu de chaque côté de l'ancienne route de Chenevières, atteignent le parc, capturent en grande partie les contingents qui l'occupent et viennent s'embusquer sur sa lisière ouest ainsi que sur le plateau qui s'élève directement au nord-est, pendant que trois compagnies du bataillon de chasseurs poussent impétueusement dans le village, où cependant elles ne gagnent du terrain que fort lentement, car les réserves de la division Faron, accourues en hâte, disputaient chaque maison avec acharnement. Deux autres compagnies wurtembergeoises, longeant le chemin de fer, avaient pénétré dans le bois de la Lande; mais, assaillies de flanc et à dos par la brigade Paturel en marche contre la lisière sud de ce bois, elles rétrogradaient avec de grandes pertes dans le ravin au sud de Villiers.

Le général Ducrot s'était transporté vivement à Champigny dès le début de l'action; à huit heures et demie, il avait ordonné une reprise générale de l'offensive sur toute la ligne; les deux divisions de Bellemare et Susbielle avaient ordre de revenir de la rive droite de la Marne pour appuyer cette attaque. Vers neuf heures, les Français déployaient donc dans le voisinage des fours à chaux, au sud du ruisseau de la Lande, une puissante ligne d'artillerie sous la protection de laquelle les divisions Faron et Malroy se mettaient en devoir d'aborder les hauteurs.

En présence de ce menaçant effort, les batteries allemandes redoublent leurs feux; le 2e bataillon et les fusiliers du régi-

ment des grenadiers de Kolberg, appuyant sur le bois de la Lande, l'emportent du premier élan et abattent à coups de crosse et de baïonnette un grand nombre des fantassins français qui les fusillaient vigoureusement du chemin de fer. En même temps, les bataillons de mousquetaires du 49e avaient pris pied dans les vignes, sur le plateau au nord de Champigny, et, dans une lutte corps à corps avec une partie des troupes de la division de Malroy, ils leur arrachaient les carrières, que celles-ci venaient précisément de reprendre au 7e régiment wurtembergeois. Un retour offensif, tenté à ce moment des fours à chaux, est repoussé par deux compagnies de ce dernier régiment; toutefois, de fortes colonnes ennemies approchant par le Plant, les Allemands abandonnent les carrières, que le 2e bataillon du 49e, débouchant des vignes, ne réussit plus qu'à réoccuper en partie. Le bataillon de fusiliers de ce régiment, combattant de concert avec le 2e bataillon de chasseurs wurtembergeois, avait pénétré jusqu'à l'église de Champigny, quand la division Faron, renforcée sur ces entrefaites, venait mettre un terme à ses progrès.

L'opiniâtre défense des Français à Bry et à Champigny déterminait le général de Fransecky à appeler alors la 6e brigade de Sucy sur Chenevières et la 5e de Marolles sur Cœuilly, avec quatre batteries de l'artillerie de corps du 11e corps d'armée. Le 6e corps était invité à tenir une brigade disponible à tout événement à Villeneuve-Saint-Georges.

Cinq batteries, prenant position sur le plateau à l'est de Champigny, commencent par apporter déjà un premier appui aux troupes engagées sur ce point; puis, le 2e bataillon de chasseurs vient soutenir les contingents qui luttent dans le village et dans le parc, pendant que le 1er bataillon du 14e en fait autant pour les fractions du 49e qui combattent dans les vignes. Vers midi, à la suite d'un engagement aussi long qu'acharné, le commandant de la 3e division avait réussi à porter les forces réunies autour de Champigny jusqu'à hauteur du chemin de Bry, et il prenait possession définitive des carrières, où 160 hommes environ mettaient bas les armes.

Depuis les progrès réalisés par l'infanterie, l'artillerie déployée devant Champigny ne pouvait plus produire grand effet contre un ennemi posté à couvert, bien qu'elle eût été renforcée, à partir de onze heures, par quatre nouvelles batteries; sa position avancée l'exposait d'ailleurs à des pertes assez sensibles, causées par les pièces de place françaises; à une heure, elle revenait donc s'abriter dans un pli de terrain, non loin de Mon-Idée, tandis que le bataillon de fusiliers du 14e allait prolonger la droite de la ligne de bataille, sur le chemin de Champigny à Bry. Les Wurtembergeois, qui combattaient sans relâche depuis sept heures du matin, se ralliaient sur la face est de Champigny, d'où ils rompaient sur Cœuilly à la tombée de la nuit. Le bataillon de fusiliers du 49e restait, avec une compagnie du 2e bataillon de chasseurs, auprès de l'église de Champigny. Le plateau au nord de ce village était occupé, ainsi que les carrières, par les bataillons de mousquetaires du 49e et par les trois autres compagnies du bataillon de chasseurs; ces troupes se reliaient, le long du chemin de Bry, à deux bataillons du 14e régiment qui eux-mêmes donnaient la main à deux bataillons du régiment de grenadiers de Kolberg postés plus à droite, dans le petit bois de la Lande. Le 2e bataillon du 14e formait réserve en arrière de Champigny, avec le 54e. En outre, à deux heures et demie, la 2e brigade wurtembergeoise arrivait en majeure partie à Chenevières.

A l'aile nord de la ligne de bataille, le prince Georges avait fait avancer, à dix heures du matin, le 3e bataillon du 107e de Noisy, le 1er bataillon du 108e (tirailleurs) de Villiers, où le régiment était venu sur ces entrefaites pour soutenir les troupes engagées autour de Bry. Violemment fusillé en flanc par la brigade Courty, le bataillon de tirailleurs converse à gauche et gravit au pas de course le mamelon qui borde au nord le chemin de Noisy à Bry. Après une courte fusillade échangée à petite portée et à laquelle concourent les troupes du parc de Villiers, les Saxons s'élancent impétueusement dans la direction du sud-ouest aux cris de *Hurrah!* et culbutent l'infanterie française jusque derrière les murs d'enclos des vignes, où des troupes fraîches la recueillent. L'action, très-meurtrière pour les Saxons, se transforme alors en combat de mousqueterie auquel prennent part, à l'aile droite, deux compagnies du 3e bataillon du 107e appelé de Noisy, et dont les deux autres avaient marché contre la face est de Bry. L'aile gauche, que l'ennemi serrait de près, était secourue par le 2e bataillon du régiment de tirailleurs secondé par la 4e compagnie du 13e bataillon de chasseurs, qui se joignait à lui. Enfin, l'artillerie établie auprès de Cœuilly avait envoyé deux batteries vers la face sud de Villiers et avait mis deux batteries lourdes de l'artillerie de corps du 12e corps en position au nord du village, derrière lequel le 3e bataillon du 100e était également arrivé sur ces entrefaites, venant de la Grenouillère.

Après un court moment de répit, le feu des Français reprend, vers midi, avec une incroyable violence; puis des masses profondes d'infanterie s'ébranlent contre les positions saxonnes sur le plateau à l'est de Bry. En présence de la supériorité numérique de l'assaillant et des pertes déjà subies, le commandant du régiment de tirailleurs, emmenant avec lui 300 prisonniers environ, entame alors sa retraite sur Villiers. Entre temps, le 3e bataillon du 100e était venu soutenir les troupes wurtembergeoises, qui défendaient le parc; le 3e bataillon du régiment de tirailleurs avait renforcé la partie de la ligne de bataille située au nord. Le feu de ces troupes, efficacement secondé par le tir des batteries en position sur le côté sud du village, force l'adversaire à suspendre sa poursuite; néanmoins, les compagnies qui se trouvaient dans Bry rétrogradaient aussi sur Noisy, pour éviter d'être débordées sur leur gauche et acculées à la Marne. Les Français occupent alors Bry, où ils font prisonniers quelques groupes isolés restés dans les maisons.

Tandis que les Allemands, pour faire tête à l'attaque qui se prépare, renforcent le centre et la droite de la ligne de bataille en disposant six batteries saxonnes au sud-est de Noisy, une batterie prussienne au nord de Cœuilly, et en appelant sur Villiers deux bataillons de la 5e brigade arrivée auprès de Cœuilly, les divisions de Bellemare et Susbielle étaient revenues sur la rive gauche de la Marne. La première

avait relevé les brigades Daudel et Courty engagées autour de Bry ; la seconde renforçait, vers deux heures, la division Berthaut devant la position de Villiers, contre laquelle les Français déployaient en même temps une masse puissante d'artillerie.

Aussitôt que le général de Hartmann s'aperçoit de ces dispositions, il fait appel à quatre batteries du 2e corps qui, sortant du pli de terrain voisin de Mon-Idée, se portent au galop sur le flanc droit de la ligne des pièces françaises et entament le feu à 2,000 pas. Au bout de dix minutes environ, l'artillerie ennemie quittait la place ; sur quoi, les batteries allemandes regagnaient, de leur côté, l'abri du pli de terrain, attendu que les ouvrages de la Faisanderie et de Saint-Maur dirigeaient sur elles un tir gênant. A trois heures, plusieurs bataillons français prononcent contre Villiers un nouvel effort qui est repoussé sans grand'peine, et, vers cinq heures, la lutte s'éteint aussi sur la partie sud du champ de bataille. Les pièces françaises de place et de campagne continuèrent seules à tirer jusqu'à la nuit close.

V

Une dépêche reçue le 2 décembre et annonçant la marche en avant de l'armée de la Loire dans la direction de Fontainebleau avait décidé le général Ducrot à maintenir momentanément encore ses forces sur la rive gauche de la Marne, afin de retenir devant Paris l'armée d'investissement. La nuit du 2 au 3 était employée à réapprovisionner les troupes en vivres et en munitions, à reconstituer les attelages de l'artillerie, à tout préparer, enfin, en vue d'une nouvelle bataille défensive à laquelle on s'attendait pour le lendemain. Un peu après minuit, les réserves françaises se massaient derrière les troupes avancées ; des batteries allaient prendre position au Plant, sur le plateau de Villiers, auprès de Bry, d'où elles ouvraient, avant le jour, une vive canonnade qui déterminait le général de Fransecky à occuper, de son côté, ses positions de combat. La division wurtembergeoise et la 24e division étaient chargées de défendre les plateaux de Villiers et de Cœuilly ; la 7e brigade, l'artillerie de corps du 2e corps d'armée et deux régiments tenus disponibles par le 6e corps à Villeneuve-Saint-Georges venaient sur le plateau au nord d'Ormesson ; la 8e brigade se dirigeait de Draveil sur Boissy.

Les troupes n'étaient point encore en position, quand les avant-postes allemands de Champigny, du ruisseau de la Lande et de Villiers, sont assaillis par l'infanterie ennemie. Dans Champigny et sur le bord de la Marne, l'attaque est repoussée par trois compagnies prussiennes ; au nord de Champigny, l'assaillant, après avoir culbuté d'abord les grand'gardes prussiennes, est également contraint de battre en retraite devant les défenseurs du parc promptement ralliés sur sa face ouest. Le 1er bataillon du 14e ramène jusques en arrière des fours à chaux les troupes françaises qui s'avançaient au sud du ruisseau de la Lande. Trois compagnies wurtembergeoises résistent avec succès aux lignes de tirailleurs qui marchaient contre le parc de Villiers, et font échouer une tentative de l'ennemi pour escalader le saillant nord-ouest du mur d'enceinte. En dehors de ces rencontres, il ne se produisait plus, ce jour-là, que des escarmouches insignifiantes. A quatre heures du soir, le général de Fransecky ramenait les troupes dans leurs cantonnements, que couvraient des avant-postes saxons à Noisy, wurtembergeois à Villiers et prussiens à Champigny.

Cependant la nuit s'écoulait sans incidents ; le 4 au matin, les patrouilles allemandes constataient que l'ennemi n'occupait plus Bry, Champigny et les hauteurs à l'ouest de Villiers. Le général Ducrot avait reconnu par lui-même le complet épuisement de ses troupes ; dans le cas d'une nouvelle attaque par des troupes fraîches allemandes, il courait le risque d'être jeté dans la Marne ; revenant donc sur son intention première, il avait donné dès la veille l'ordre de retraite sur la rive droite. Les convois avaient commencé par repasser la rivière ; les divisions avaient suivi successivement, à partir de midi et à la faveur d'un épais brouillard, par les ponts de Neuilly, Bry et Joinville, et, dans la soirée du 3, la deuxième armée française se retrouvait tout entière sur la rive droite de la Marne, à l'exception de la brigade de la Mariouse laissée en arrière pour garder les ponts. Un ordre du jour du commandant en chef annonçait aux troupes que la lutte était suspendue seulement pour les remettre en état de combattre.

Ces deux journées de lutte et les opérations secondaires avaient coûté aux Allemands une perte totale de 6,200 hommes, et plus de 12,000 hommes aux Français (1).

Par suite de ces deux échecs à peu près simultanés devant Paris et aux abords de la Loire, la France avait totalement échoué dans sa première tentative pour délivrer sa capitale assiégée. Tout d'abord, les masses armées que la république avait mises en mouvement dans ce but avaient bien obtenu quelques avantages insignifiants ; mais ensuite, décimées et profondément désorganisées, elles avaient été rejetées d'une part sous les canons de leurs forts, d'autre part en arrière de la Loire.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER.

Histoire de la littérature française, de M. H. van Laun, tome troisième et dernier. — **Les Mariages dans l'ancien droit canon.**

I

M. Henri van Laun a terminé son *Histoire de la littérature française* (1), dont les deux premiers volumes ont été examinés ici même il y a quelques mois (2). Le tome IIIe

(1) Les chiffres relatifs aux pertes françaises sont empruntés à l'ouvrage du général Ducrot.

(2) *History of french literature*, par Henr. van Laun, vol. III. (Londres, Smith et Elder.)

(3) Voy. la *Revue* du 16 juin 1877.

et dernier commence à la mort de Louis XIV et s'arrête à la chute de Louis-Philippe. Il est conçu dans le même esprit de bienveillance et de justice que les précédents, composé avec le même manque de soin, écrit, ou peu s'en faut, avec la même inexactitude. Marivaux est oublié ; *Manon Lescaut* est nommée purement et simplement, tout à la fin, dans une liste des romans *lisibles* possédés par la France avant 1830. Ces deux exemples suffisent pour donner la mesure d'un ouvrage qui a la prétention d'être un manuel en même temps qu'un exposé théorique du développement de la littérature française d'après les lois de l'évolution, de l'agrégation, du milieu, de la physiologie, des influences réflexes et *tutti quanti*. On pourrait écrire un gros livre sur ce qui n'est pas dans M. van Laun; je m'occuperai de préférence de ce qui s'y trouve.

M. van Laun est resté fidèle à son système de faire dépendre absolument l'homme intellectuel et moral des conditions physiques et matérielles dans lesquelles l'homme corporel est placé. C'est la pensée mère de son œuvre, et il se plaît à la pousser jusqu'au bout, cherchant en toutes choses « l'aspect physiologique de la question ». Les considérations de climat et de nourriture lui fournissent la clef des problèmes d'esthétique, de morale et de psychologie les plus délicats, même quand ces problèmes n'existent pas, comme dans le cas suivant. Si les ménages français, dit M. van Laun, sont de mauvais ménages (lui aussi, il en est convaincu !) la faute en est, entre autres choses, à notre cuisine — opinion qui rencontrera des partisans, car un groupe considérable de penseurs appartenant à tous les temps et à tous les pays a enseigné qu'on ne saurait exagérer l'influence exercée par les questions de nourriture sur l'économie de la vie humaine.

Salomon disait : « Tout le travail de l'homme est pour sa bouche. »

Brillat-Savarin a placé en tête de sa *Méditation* XX les lignes suivantes : « Que l'homme se repose, qu'il s'endorme ou qu'il rêve, il ne cesse d'être sous l'empire des lois de la nutrition, et ne sort pas de l'empire de la gastronomie. »

L'éminent directeur de la *Bibliothèque universelle*, M. Edmond Tallichet, a écrit dans ses études sur *la France actuelle :* « Deux choses jettent un jour considérable sur les mœurs de la France : la manière dont on se nourrit, et le mariage. » Mais M. Tallichet n'avait pas vu la relation directe qui existe entre ces deux questions ; le mérite de l'avoir découverte et dénoncée appartient en propre à M. van Laun.

L'illustre naturaliste Vogt raconte que les députés au parlement de Francfort, ayant été nourris chez eux de mets solides et résistants, bonne choucroute, grosse viande, charcuterie épicée, arrivèrent à l'Assemblée dans des dispositions d'esprit intraitables. On se hâta de leur faire manger force pâtés de foie gras, gelées, viandes « tremblantes », et ils devinrent doux comme des agneaux.

M. Moleschott, dans son ouvrage sur *la Circulation et la Vie*, adresse une apostrophe éloquente au « mangeur de pommes de terre » opprimé par le « Saxon mangeur de bœuf ». — « Malheureuse Irlande ! » s'écrie-t-il, etc. M. Moleschott estime d'ailleurs qu'il ne faut pas pousser le système à l'extrême et déclare qu'il n'est pas vrai que la moutarde donne de la mémoire, comme quelques-uns l'ont soutenu.

Il était nécessaire d'appuyer, au risque de pressurer du texte plus que l'auteur n'avait voulu y mettre, sur le détail spécial de la cuisine française cause de la désunion des ménages, pour montrer où conduit la théorie qui fait de l'intelligence, du goût, des qualités morales, du génie même, un *produit* dans le sens étroit et matériel du mot, la résultante d'un ensemble de phénomènes physiques. Quelque opinion que l'on ait sur la question, il est bon que l'on sache que dès que l'on cède un premier point, si petit qu'il soit, (et dans l'état actuel de la science, il est bien difficile de ne pas le céder), tout le reste y passe, par la force de la logique jusqu'à ce que l'esprit soit assujetti à un étroit servage vis-à-vis de la matière, à moins que... Mais cet *à moins que* nous entraînerait trop loin. Nous ne faisons pas ici un cours de philosophie, et je m'arrête en souhaitant à l'*Histoire de la littérature française* d'atteindre une seconde édition qui permette à l'auteur de la soumettre à une révision sévère. Et alors, point d'indulgence pour le fruit de ses entrailles ! Que M. van Laun se résigne à faire de son ouvrage un ouvrage neuf, ne rappelant que vaguement l'ancien.

II.

Il y a quinze jours, en rendant compte de l'ouvrage du docteur Stammler sur *la Femme dans l'ancien droit allemand*, j'exprimais le regret que l'auteur se fût contenté d'effleurer la question des cérémonies du mariage en Allemagne, avant notre siècle. Il m'avait semblé pouvoir inférer des pages 28 et 29 du livre qu'il n'y avait pas de cérémonies du tout, ni religieuses ni civiles, et qu'un mariage était simplement une union consentie et accomplie par la volonté des deux parties. Un de mes lecteurs m'écrit obligeamment que ce point intéressant a été développé, avec documents et preuves à l'appui, dans un livre aride, mais savant et curieux, du professeur R. Sohm (1). La thèse soutenue par M. Sohm est que selon le droit canon catholique, en Allemagne comme ailleurs, le mariage résultait valablement du simple consentement des parties, sans formalités ni publicité. Cet état de choses ne fut aboli dans les pays catholiques que par le concile de Trente, et dans l'Allemagne protestante il subsista beaucoup plus tard. Mon correspondant estime que les conclusions de M. Sohm sont très-plausibles, et il ajoute que son livre reçut un assez mauvais accueil en Allemagne. Il resterait à éclaircir si, à défaut de maire et de curé, le notaire ne jouait pas un rôle important dans l'affaire. Les vieux mariages de comédie, pour lesquels on fait venir le notaire d'en face, n'ont pas dû être inventés par les auteurs ; ces mariages ont existé : étaient-ils d'usage en Allemagne ?

ARVÈDE BARINE.

(1) *Das Recht der Eheschliessung*, etc.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'édition donnée en 1859, par M. le marquis de Saint-Aulaire, de la correspondance de Mme Du Deffand est aujourd'hui complétement épuisée. Le même accueil sera fait à la réédition (1) de ces très-intéressants volumes, augmentés d'un certain nombre de lettres de la duchesse de Choiseul et de toute une correspondance encore inédite de Mme Du Deffand avec un M. Craufurt, dont elle parle souvent dans ses lettres à Walpole. C'était, comme elle l'appelle volontiers, son petit Craufurt, son cher petit Craufurt. Il était le premier en date dans son amitié, et c'est lui qui l'avait mise en relation avec le jeune et brillant gentleman pour qui ce cœur, assez froid jusque-là, s'échauffa d'une passion dont on souriait autour d'elle. Cette passion très-inoffensive n'était qu'un goût très-vif de l'esprit et un amour tout maternel, mais enthousiaste et débordant. « Ni tempérament ni roman », avait-elle dit d'elle-même. Eh bien! ce fut son roman de la dernière heure. Son affection très-sincère pour le petit Craufurt en avait été comme la préface plus calme. Voilà justement ce qui fait l'intérêt de la partie jusqu'ici inédite de cette correspondance. Ces lettres à l'ami du second degré font mieux comprendre encore le sentiment dont était l'objet l'ami du premier. Que Walpole n'avait-il entre les mains les lettres adressées à Craufurt et ne pouvait-il les montrer! Sans doute alors il se fût un peu rassuré sur la crainte qu'il laisse percer si souvent d'avoir inspiré à une vieille femme un intérêt passionné dont l'expression pourrait bien les rendre ridicules l'un et l'autre. Le cruel! il ne lui ménageait pas les vérités pénibles, jetant de l'eau glacée sur cette flamme. Il était, comme elle le dit elle-même d'une façon charmante, un jardinier sans pitié arrachant toutes les fleurs qui ne lui semblaient plus de saison. Et elle demandait grâce, bien humblement, pour de petites violettes, de modestes marguerites qui n'étaient point encore tout à fait fanées. Mais non! plus de fleurs, sauf une qui n'a ni couleur ni odeur et qu'on nomme l'immortelle parce qu'elle ne se flétrit jamais. En voyant et surtout en montrant que Mme Du Deffand avait prodigué à un autre les témoignages d'une tendresse presque aussi vive, Walpole se fût cru assuré contre le ridicule; il se fût plaint d'une façon moins cruelle en entendant Craufurt se plaindre avant lui que la vieille aveugle portait et exigeait dans l'amitié l'ardeur passionnée de l'amour.

Entre Craufurt et Walpole le contraste est sensible. Tous les deux ont de l'esprit, mais chez Walpole l'esprit est un bon sens aiguisé, une clairvoyance ironique, l'expression vive et brillante d'une sagesse désabusée qui prend gaiement les misères et les faiblesses de l'humanité. Il semble que Craufurt ait de l'*humour*, mais non sans mélange de spleen; son esprit est plutôt de la fantaisie, et de la fantaisie triste; de temps à autre, il parle de suicide; après des accès de gaieté, des accès de mélancolie; l'ennui le ronge. Cet ennui, voilà ce qui le rend sympathique à Mme Du Deffand, qui n'a pas eu, elle aussi, de plus mortel ennemi que l'ennui. Malgré ces différences, Walpole et Craufurt ont un trait commun, c'est la sincérité. Ce qu'ils sont tous les deux, ils le sont franchement, sans préméditation, sans attitude prise. C'était là le grand attrait pour Mme Du Deffand, qui avait l'amour du vrai. L'un et l'autre lui en ont donné le sentiment dans le monde faux et ami de la convention où elle vivait. Ici les représentants de la vieille société, là ce qu'elle appelle la coterie encyclopédique; à côté, l'école de Rousseau avec ses airs et son langage de grande sentimentalité : partout des opinions et des poses ordonnées par les chefs du mouvement; chacun est de son camp, personne n'est soi. Quand elle rencontra ces deux hommes de beaucoup d'esprit, et dont l'un rayonnait d'un vif éclat, mais qui à ce mérite, assez ordinaire en ce milieu où elle vivait, joignaient le mérite plus rare d'être eux-mêmes, elle fut charmée. Elle les aima moins peut-être pour eux que pour elle-même et pour la satisfaction d'esprit qu'ils lui donnaient. « Je suis bien aise quand je suis avec lui, » écrivait-elle de Craufurt; avec Walpole, elle était plus que bien aise, c'était un ravissement.

Nous touchons là au point délicat. Son affection passionnée pour Walpole a-t-elle été de tête ou de cœur? Très-longtemps on a vu Mme Du Deffand à travers la malveillance de Grimm, de Marmontel et des encyclopédistes qu'elle n'aimait pas et qui ne l'aimaient guère, ou les rancunes de Mme Geoffrin ou de Mlle de Lespinasse, ses ennemies décidées. Il était admis que cette « débauchée d'esprit », comme l'appelait Voltaire, était d'un égoïsme et d'une sécheresse que rien n'avait pu détendre. La publication de la correspondance avec Walpole a fait crier au miracle : on s'est extasié sur les trésors de tendresse que contenait ce cœur calomnié. Il me semble que la vérité est entre ces deux jugements extrêmes. Le sentiment, dirais-je, a pénétré jusqu'au cœur, mais en passant par l'esprit, où il avait pris naissance. Si tendre et si passionnée même qu'ait été cette affection, il y entrait bien un peu d'égoïsme. Peut-être même y avait-il dans l'expression très-vive un certain jeu d'esprit; mais c'est ce que je n'oserais affirmer. Ce qui me paraît hors de doute, c'est que la pauvre vieille aveugle a cherché dans ce sentiment un spécifique contre l'ennui qui la rongeait.

Voyez-la, en effet, abandonnée par le flot qu'a entraîné vers elle Mlle de Lespinasse. L'isolement se fait peu à peu. Où trouverait-elle des consolations? Les partisans du passé lui en veulent pour son indépendance; les philosophes, pour son humeur réfractaire; les adeptes de Rousseau pour son ironie toujours prête à lancer des flèches contre les ballons gonflés de l'école sentimentale. Elle a toujours eu jusqu'à l'arrière-saison un amant et un directeur de conscience, prenant l'un et l'autre sans conviction, et elle a ainsi scandalisé les sévères et irrité les libres penseurs.

Dans le mariage, elle n'a pas trouvé le bonheur; dans

(1) *Correspondance complète de Mme Du Deffand*, publiée, avec une introduction, par M. le marquis de Saint-Aulaire. — 3 volumes. Paris, 1878. Calmann Lévy.

l'amour, pas davantage; autour d'elle et en elle, le vide. Aussi le jour où elle rencontre des amis libres de toute attache, sincères dans leurs jugements, spirituels, brillants, elle s'attache à eux avec une ardeur de passion inconnue d'elle jusque-là. Elle trouve dans ce commerce des joies inespérées, une satisfaction de l'esprit qui pénètre jusqu'à son cœur. C'est comme une source nouvelle et rafraîchissante qui fait éclore tardivement ces fleurs dont elle parlait tout à l'heure. Elle redevient jeune comme elle n'a jamais été. Ce bonheur est l'idéal jusque-là cherché vainement. L'amitié n'est pas une compensation de l'amour dont le temps est passé, car elle lui donne plus que ne lui a jamais donné l'amour. C'est la vie véritable qui commence; jusque-là ce n'avait été qu'une agitation inquiète et un mouvement stérile. — Mais, hélas! ce bonheur qu'elle trouve en cette affection peut-il être partagé? Cette préoccupation la trouble. Et puis, si elle s'exprime aussi vivement qu'elle sent, n'a-t-elle pas à craindre le ridicule? Pour elle, peu lui importerait; mais pour l'ami, c'est autre chose. De là ses efforts pour donner à l'expression de ses sentiments un air de gravité maternelle. Vains efforts souvent! La flamme qu'elle voudrait étouffer s'échappe. Walpole la gronde alors, et elle promet d'être plus sage; mais peut-elle tenir sa promesse? Ainsi s'explique ce roman de la soixantième année. Loin de sourire, j'en suis touché. La part d'égoïsme qui entre en cette affection — et combien y a-t-il d'affections où il n'en entre pas quelque peu? — ne me semble même pas un grand grief. On peut bien lui pardonner d'avoir voulu être heureuse en l'arrière-saison, après un printemps et un été sans soleil.

II.

Après nous avoir promenés en Prusse, voici que M. Victor Tissot nous promène en Autriche (1). Il se propose de nous conduire ensuite en Hongrie, en Transylvanie, en Galicie et en Bohême. Auprès de M. Tissot le Juif errant était d'humeur sédentaire. Son voyage en Allemagne et la sincérité de ses impressions ont soulevé contre lui bien des clameurs dont il ne s'est nullement soucié. Fatigué d'entendre répéter depuis un quart de siècle les grands mots de « vertu germanique » et de « corruption latine », il a été heureux, au contraire, de montrer que l'Allemagne n'a pas le monopole de la vertu et n'est guère plus avancée que nous dans les voies du Seigneur; que si Paris est la Babylone moderne, il y a aussi une seconde Babylone avec les mêmes vices sans les mêmes grâces. Il estime que la vérité est toujours bonne à dire et n'admet pas qu'il y ait de certaines circonstances où peut-être vaudrait-il mieux ne pas la crier trop haut. Cette fois il nous mène en pays ami, et les mêmes réclamations ne se feront plus entendre. Il nous y conduit par le chemin des écoliers ou, tout au moins, ne se hâte pas d'arriver à Vienne. Puisque nous passons par Venise, n'est-il pas naturel de nous arrêter un peu devant Vénus qui se mire dans les ondes bleues? N'avons-nous pas le temps d'écouter l'histoire de Manin? Nous voici à Trieste: M. Tissot regarde avec plaisir ces femmes charmantes qui passent tête nue comme si elles avaient jeté leur bonnet par dessus les moulins, puis, le soir, au théâtre, une jeune fille « à la gorge hâtive ». Le lendemain, il nous fera assister à son déjeuner, dont le menu indique que, malgré les réclamations qu'a provoquées sa franchise à l'égard de la Prusse, il a la conscience tranquille. Regardons déjeuner M. Tissot. Voici Miramar: c'est bien le cas de nous raconter l'histoire de l'infortuné Maximilien et le drame de Queretaro. Écoutons, puisque nous ne sommes pas pressés. Nous arrivons à Goritz: allons saluer le comte de Chambord. M. Tissot trouve que son très-noble hôte a à la fois des idées très-libérales et un air tout à fait viril: inclinons-nous poliment. Allons également rendre visite à Sacher-Masoch, et avec grand plaisir. Nous arriverons tôt ou tard à Vienne; rien ne nous presse en l'aimable compagnie de M. Tissot.

Enfin, voici Vienne. Comme on voit bien que M. Tissot est venu en pays ami! Son observation est toute bienveillante. Il ne couvre pas sa tête de cendres cette fois pour crier: Babylone moderne! Il avouera bien sans doute qu'il est difficile de faire un pas sans marcher sur les débris de la cruche cassée de la vertu; mais il en prend gaiement son parti, et il compare les chaînes de fleurs du plaisir aux chaînes de fer du devoir tout à l'avantage des fleurs. Autant demander, dit-il, à l'oiseau pourquoi il ouvre ses ailes, qu'à la Viennoise pourquoi son cœur est toujours entr'ouvert. Quant aux Viennois, il leur sera beaucoup pardonné pour avoir beaucoup aimé la charcuterie, la bière, la musique, la danse et l'amour. S'agit-il de juger la noblesse viennoise, M. Tissot fait un joli tableau, nuancé de quelques ombres, de ce qu'était la noblesse de Vienne au siècle dernier. C'est se tirer d'affaire galamment. Donc soyez averti que M. Tissot n'a pas, comme on pouvait le croire, l'humeur chagrine. C'est un gai compagnon, qui vous conduit au bal masqué tout aussi volontiers qu'à la caserne et à l'église. J'aurais aimé à ce qu'il me menât dans les écoles; mais sans doute, comme disent pour excuse les écoliers, *tempus defuit*.

III.

Si vous êtes las des Babylones, vous pouvez suivre le comte d'Osmond dans les montagnes du Tyrol autrichien (1). Le comte d'Osmond aime la montagne, où il trouve, dans le chaos et le pêle-mêle de masses immenses, la plus haute expression de la puissance divine. Les fortes senteurs qui s'en émanent sont une ivresse salutaire pour son cerveau; l'air qu'il y respire lui rend l'énergie de la vingtième année. Sur les hautes crêtes l'infini l'envahit. Ne craignez rien cependant: il ne prétend pas vous chanter après Michelet l'hymne à la

(1) *Vienne et la Vie viennoise*, par Victor Tissot. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(1) Le comte d'Osmond. *Dans la montagne, le Tyrol autrichien.* — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

montagne. Une fois sur les pentes escarpées, il oublie ses projets de méditation pour garder son équilibre. Au sommet des plus hautes cimes, tout en songeant à l'infini, il songe aussi à sa gourde de rhum et aux provisions qu'on a dû apporter. Et puis, vous ne l'ignorez pas, le comte d'Osmond est un vaillant chasseur : aussi, dès qu'il aura vu un chamois, adieu la poésie de la montagne, ou, tout au moins, à revoir! Les récits de chasse qu'il vient de publier sont lestement tournés, agréables à lire. Peut-être inspireront-ils un mauvais sentiment de jalousie aux Nemrods de la banlieue de Paris ; ils diront qu'il faut se méfier des récits des chasseurs : eh bien! cependant, ceux-ci ont un air de sincérité qui frappe d'abord. Si vous n'avez jamais ressenti les fortes émotions de la chasse, vous objecterez au comte d'Osmond que les chamois qu'il a tués vous intéressent moins que lui. Cela n'est pas impossible.

IV.

Mme Juliette Lamber vient de donner sous le titre de *Lavie* (1) une étude morale profondément creusée. Je n'affirme pas que les événements soient très-vraisemblables ; il y aurait aussi des réserves à faire sur le caractère du père de l'héroïne ; enfin le dénoûment a le double malheur d'être à la fois trop romanesque et trop prévu. Quand, au théâtre ou dans le roman, une héroïne est affligée d'une fâcheuse laideur, on est assuré qu'à la dernière scène ou à la dernière page la transformation s'opérera. La chenille devient papillon. De même, dans les féeries, cette vieille et horrible fée va être, à l'instant de l'apothéose, métamorphosée en charmante princesse. Acceptez donc docilement la tradition à laquelle Mme Lamber s'est complaisamment conformée. Une fois la convention admise, vous n'assisterez pas sans une vive émotion aux tortures morales infligées à une jeune fille provisoirement déshéritée de la nature par un père sans entrailles et un mari sans cœur. Il va sans dire aussi que le papillon, émerveillé de ses ailes diaprées, pardonne à ceux qui l'ont torturé sous sa forme primitive. Le bonheur rend l'âme si bonne!

V.

Sous ce titre, *les Audaces de Ludovic* (2), M. Paul Parfait nous offre une série d'histoires sans prétention, racontées avec beaucoup d'entrain. La gaieté, la bonne humeur, ce ne sont pas des mérites si communs.

VI.

Maurice, poëme non académique, mais moral (3) : ainsi est intitulée par l'auteur lui-même l'histoire en vers d'un étudiant qui n'étudie guère et devient cependant un médecin consciencieux et un mari modèle. En quoi le poëme n'est pas académique, rien n'est plus facile à voir; en quoi et comment il est moral, c'est ce qui ne saute pas aux yeux d'abord. Il y a sans doute, dans l'exemple d'une vie mal commencée qui finit bien, un enseignement indirect et une leçon par voie détournée qui m'échappent. Je n'en accuse que mon peu de clairvoyance. Peut-être aussi M. Marc Bonnefoy a-t-il voulu dire simplement : Poëme où il y a beaucoup de morale. Et, en effet, l'auteur moralise démesurément. Ce sont lieux communs sur thèses philosophiques et dissertations sur digressions. Le héros et ses aventures sont à chaque instant oubliés. Le jeune étudiant lit-il un roman, le poëte profite de la circonstance pour juger les romanciers contemporains et affirmer sa prédilection pour Jules Verne. S'il va au théâtre, c'est une occasion de disserter sur M. Sardou et M. Dumas. *La Princesse George* et *l'Étrangère* passent alors un mauvais moment. Et comme le théâtre ne présente pas des Joseph et des Lucrèce, M. Bonnefoy se demande dans quel milieu malsain vivent les auteurs dramatiques.

[illegible]
Sont d'excellents garçons et de mauvais maris,

conclut-il d'une voix sévère. Tout cela est très-moral, et voilà en somme comment le titre se trouve justifié. Eh bien! ne serait-il pas piquant que le poëme qui se dit non académique fût, comme ouvrage utile aux bonnes mœurs, couronné par l'Académie?

[illegible]

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On ne devinerait jamais à quelle oraison funèbre se sont livrées ces jours derniers les feuilles de l'ordre moral. Elles ont d'un commun accord déploré la mort du carnaval. « O nuit funeste! ô nuit déplorable! pendant laquelle ont retenti ces lugubres paroles : Madame se meurt! Madame est morte! »

Le Pays et *le Figaro*, pour ne parler que de ces deux journaux, ont entamé à l'unisson un chant lamentable. C'est, bien entendu, la république qui a tué le carnaval. Encore une ruine à porter à son compte. Les loueurs de costumes, les marchands de faux nez en carton auraient le droit de lui intenter une action en dommages-intérêts.

Il faut reconnaître cependant que le carnaval avait déjà rendu le dernier soupir bien avant la chute de l'empire. Depuis plusieurs années, la promenade du bœuf gras n'était plus qu'un souvenir relégué au Musée des souverains, entre la redingote grise et le petit chapeau. Chose d'autant plus étonnante que le second empire n'a été qu'un long carnaval!

(1) Mme Juliette Lamber, *Lavie*. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(2) Paul Parfait, *Les Audaces de Ludovic*. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(3) Marc Bonnefoy, *Maurice*. — 1 volume. Paris, 1878. A. Cherrié.

II.

Le Pays s'est contenté d'accuser la république ; mais *le Figaro* a dit ses raisons.

Il ne lui déplaît pas de voir des gens habillés en Turcs, en mousquetaires, en sorciers, courir les rues, sous la pluie et dans la crotte. C'est encore un spectacle agréable qu'un ivrogne se roulant dans le ruisseau, parce qu'il faut boire et rire, et s'amuser. Le malheur des temps, c'est qu'on ne s'amuse plus assez en France ; on est réellement sur la terre pour cela, et c'est par la bombance qu'une nation se met sur un bon pied dans le monde.

Je suppose, cependant, que ce n'est pas à cause de cette profession de foi que le prince de Galles et les étudiants espagnols sont allés en visite dans les bureaux du *Figaro*.

Le directeur de ce journal a d'ailleurs voulu prêcher d'exemple, et, dans un article solennel qui a tout le caractère d'une déclaration de principes, il a dit à ses lecteurs que les conservateurs avaient été décidément battus aux dernières élections, que les communards triomphaient, qu'il n'y avait aucune illusion à conserver à cet égard, et qu'il fallait attendre, mais sans trop d'impatience, le jour plus ou moins éloigné d'une revanche ; ajoutant que le meilleur moyen de passer le temps jusque-là sans trop d'ennui, c'était de riboter un peu, de faire des farces et de raconter de bonnes histoires. Ce personnage si plein de philosophie donnait dans ce même article la meilleure recette connue pour confectionner un haricot de mouton, en priant ses lecteurs de vouloir bien lui communiquer à leur tour les bonnes recettes qu'ils auraient en portefeuille.

C'est dans ces douces occupations que les véritables conservateurs doivent attendre la chute des communards.

Les gens qui ne respectent rien assurent que le prince de Galles n'a pas été sourd à cet appel, et que c'est pour révéler au *Figaro* le secret d'une nouvelle sauce anglaise qu'il s'est transporté l'autre jour dans les bureaux de cette feuille.

Était-ce bien le motif de cette visite? Je l'ignore ; mais voilà un futur souverain qui ne manque pas de tact. Il pourrait assurément remplacer un jour M. de Villemessant dans la rédaction en chef du *Figaro*, si jamais le trône d'Angleterre venait à lui manquer.

III.

C'est toujours avec un nouveau plaisir, pour employer une forme de langage qu'affectionnait autrefois le roi Louis-Philippe dans ses discours officiels, que l'on voit les fautes, les niaiseries et les ridicules de ses adversaires ; non par suite de cette malice inhérente, dit-on, à la nature humaine, mais parce que ce spectacle sert à vous confirmer dans vos opinions et dans vos principes.

Quand, en effet, on se trouve en désaccord d'idées avec un homme intelligent, correct dans sa conduite, serré dans ses raisonnements, on peut hésiter ; on peut se dire : Lequel de nous deux se trompe ? est-ce moi? est-ce lui ? Mais quand cet homme n'est pas bien sûr de ce qu'il fait ni de ce qu'il dit, il est bien rare que l'on se sente ébranlé.

Ce genre de plaisir dont je parlais plus haut, je l'éprouvais dernièrement en lisant le compte rendu d'une séance de la Chambre où M. Deschanel avait pris la parole à propos de je ne sais plus quelle élection.

Les fortes têtes de la droite l'interrompaient malicieusement à chaque instant, en lui jetant à la tête les mots de conférence et de conférencier.

Tout le monde sait que M. Deschanel est un ancien professeur de l'Université, un homme d'infiniment de savoir et d'esprit qui a beaucoup contribué à populariser les conférences chez nous.

Ce serait donc là un ridicule aux yeux des beaux esprits de la droite, ou bien leurs interruptions n'auraient eu aucun sens.

IV.

Je n'ai pas été fâché non plus de lire la lettre adressée par M. de la Rochette à *l'Univers,* qui lui avait reproché d'avoir violé les prescriptions de l'Église catholique en servant de témoin à M. Paul de Cassagnac dans son duel avec M. Thompson,

M. de la Rochette, qui est pourtant un chef du parti ultramontain à la Chambre, ne paraît avoir rien compris aux reproches de *l'Univers :*

« J'ai, dit-il, servi de témoin à M. Paul de Cassagnac. Entre amis, c'est un service qu'on se doit, et quand M. de Cassagnac prenait la défense du marquis de Billioti, député légitimiste, je ne pouvais pas refuser.

« Nous avons, paraît-il, vous et moi, monsieur, deux manières différentes de comprendre l'honneur et le courage. J'ai, pour ma part, servi dans l'armée pontificale pendant huit années comme défenseur dévoué de l'Église, et vous aujourd'hui vous tirez sur vos propres troupes : c'est un courage que je n'aurai jamais. »

Ainsi, d'après M. de la Rochette, être l'ami d'un homme qui va se battre, surtout quand cet homme prend la défense d'un député légitimiste, et avoir servi pendant huit ans dans l'armée pontificale, cela donne le droit de transgresser les lois ecclésiastiques en prenant part à un duel lorsque le duel est défendu par l'Église sous peine de péché mortel. On conviendra que c'est là un singulier raisonnement dans la bouche d'un catholique fervent qui se pique d'orthodoxie.

Cette force de logique est plutôt faite pour égayer les dissidents que pour les ramener dans le giron de la vérité.

J'aime à croire que M. de La Rochette aura fini par consulter le curé de sa paroisse ou tout simplement le catéchisme, et qu'il aura enfin compris que, malgré son amitié pour M. de Cassagnac et ses huit années de service dans l'armée pontificale, il s'était mis en état de péché mortel. C'est tout ce que *l'Univers* avait voulu lui démontrer.

V.

Il y a une question qui revient de temps en temps sur l'eau, mais qui recevra bien difficilement une solution, parce que,

à l'exception des personnes qu'elle intéresse directement, bien peu de gens veulent en reconnaître l'importance. Je parle de l'impôt prélevé sur les théâtres sous le nom de « droit des pauvres ».

Quelques députés viennent de déposer un projet de loi dans le but de donner une base légale et équitable à cet impôt perçu jusqu'à présent d'une façon tout à fait arbitraire. C'est une tentative louable après bien d'autres du même genre. Mais aboutira-t-elle? Il est permis d'en douter. En supposant que ce projet de loi, dont l'intention est excellente et sur le texte duquel cependant il y aurait beaucoup à dire, soit adopté par la Chambre des députés, il échouera très-probablement devant le Sénat, qui ne manquera pas d'y voir une question religieuse, selon son invariable habitude de mêler la religion à toutes choses.

VI.

Pour prévoir ce résultat presque à coup sûr, il suffit de se rappeler l'histoire du droit des pauvres.

L'origine de cet impôt remonte au temps où les comédiens étaient excommuniés et leur art considéré comme infâme. Un arrêt du parlement de Paris, à la date de mois de janvier 1541, prescrivait aux confrères de la Passion de commencer leur spectacle à une heure après-midi et de finir à cinq. « Et à cause, ajoutait-il, que le peuple sera distrait du service divin et que cela diminuera les aumônes, ils bailleront aux pauvres la somme de mille livres tournois, sauf à ordonner plus grosse somme. » Plus tard, les heures de représentation des théâtres étant changées et ne coïncidant plus avec les heures des offices, on ne pouvait plus dire que le peuple fût distrait du service divin et que cela diminuait les aumônes : les comédiens n'en continuèrent pas moins de « bailler aux pauvres » des milliers de livres tournois.

La raison était qu'il n'y avait pas de meilleur moyen de *purifier* la recette des comédiens. Aujourd'hui encore on ruine les théâtres sous prétexte de les purifier.

Le Père Le Brun, de l'Oratoire, dans son *Discours sur la Comédie* publié en 1694, s'opposa à la perception de cet impôt, mais par un argument inattendu. « Les comédiens, disait-il, sont excommuniés ; or l'Écriture sainte, les conseils et les Pères défendent de rien recevoir des excommuniés. » Le Père Le Brun ajoutait, en citant *les Constitutions apostoliques :* « Si l'on est forcé de recevoir de l'argent de quelque impie, jetez-le dans le feu, de peur que la veuve et l'orphelin ne deviennent malgré eux assez injustes pour se servir de cet argent et en acheter de quoi vivre. Il faut que les présents de l'impie soient plutôt la proie des flammes que la nourriture des gens de bien. »

Les comédiens devaient trouver que le Père Le Brun avait du bon, du moins dans ses conclusions, quoiqu'il ne fût pas trop caressant pour eux. Mais on ne l'écouta pas, et l'on continua de penser que ce qui était bon à garder était bon à prendre.

VII.

Telle étant l'origine du droit des pauvres, il est tout naturel de supposer que la majorité du Sénat, qui est composée d'hommes non moins orthodoxes que M. de La Rochette, ne voudra pas s'écarter du principe religieux de la purification des recettes.

Il faudra donc attendre, pour en finir avec cette question d'une si grande importance pour les théâtres, le renouvellement partiel du Sénat, qui n'aura pas lieu avant un an et qui, selon toute apparence, déplacera la majorité.

Il y a, d'ailleurs, à côté de l'orthodoxie religieuse, l'orthodoxie bureaucratique, qui ne se montre guère moins intraitable. Chez nous un abus, par cela seul qu'il existe depuis longtemps, devient quelque chose d'inattaquable et de sacré. Quiconque le signale et veut y porter la main se heurte à la morgue des uns, à l'esprit de routine des autres, au mauvais vouloir de tous. Et c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer.

Pour accomplir la moindre réforme, même la plus juste et la plus simple, il faut des efforts inouïs, il faut soulever ciel et terre, entasser Pélion sur Ossa.

Depuis longtemps le timbre-poste était adopté dans toute l'Europe ; l'expérience était faite, elle avait produit les meilleurs résultats. Qu'a-t-il fallu cependant pour introduire en France cette innovation? Rien moins que la révolution du 24 février 1848.

Ah! l'on a bien raison de dire que nous sommes un peuple léger et ami du changement !

Z...

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Le traité de San-Stefano a fait *incognito* le tour de la presse européenne, comme ces princes en voyage qui parcourent le monde sans titre officiel. Mais *incessu patuit dea;* cette réminiscence virgilienne n'est-elle point on ne peut plus respectueuse tout à la fois pour les monarques qui daignent dans leurs pérégrinations se contenter du titre de duc de X... ou de comte de Z..., et pour le traité de San-Stefano, dont la Russie a retardé, non sans dessein, la publication authentique? Personne ne s'y est trompé; en lisant les vingt-neuf articles reproduits par les journaux, chacun s'est dit aussitôt : Voilà bel et bien les conditions de la Russie. En vain les feuilles officieuses de Saint-Pétersbourg déclarent que l'on discute dans le vide, qu'il est sage d'attendre la formalité d'une communication régulière. L'opinion publique prétend que les indiscrétions soi-disant prématurées répondent parfaitement aux combinaisons connues du vainqueur, que « c'est nature ». D'ailleurs, avec le télégraphe, on ne croit plus aux arcanes diplomatiques. Puis, si les préliminaires indiqués n'étaient que de pure fantaisie, comment expliquer l'émotion des cabinets de Londres et de

Vienne, les mesures subitement adoptées en Autriche ou brusquement précipitées en Angleterre?

Sans doute le comte Andrassy et lord Derby, obligés de procéder selon les formes, s'abstiennent encore de violer l'*incognito* du traité; ils ajournent les explications catégoriques réclamées par les parlements de chaque Etat; mais leurs discours vaguement inquiets et surtout leurs précautions et leurs actes confirment l'exactitude des préliminaires divulgués à l'usage du commun des mortels.

On se rend très-bien compte de la discrétion que soit la Russie, soit les puissances directement intéressées prolongent pour des motifs divers. Les conditions sont de nature telle que les gouvernements de Londres et de Vienne n'ont nulle hâte de les tenir trop tôt comme dûment avérées. Et les diplomates russes, de leur côté, comprennent qu'il leur importe de les laisser en quelque sorte s'acclimater dans l'opinion européenne. Tel mal paraît tout d'abord insupportable; on s'exclame, on paraît prêt à s'insurger; puis on s'y fait insensiblement. La puissance de l'habitude, sur laquelle les philosophes dissertent si ingénieusement, ne saurait être dédaignée par les diplomates; elle a sa place dans l'art — qu'on nous pardonne l'expression — de plumer la poule tout en la laissant crier. Du reste, si les victimes persistent à se montrer intraitables, alors on a le temps de modifier certaines clauses trop scabreuses; on voit venir les résistances trop dangereuses, et on modifie en conséquence — spontanément — les conditions définitives. L'effet est d'autant plus grand que l'on peut dire après coup : « Vous voyez bien que les turcophiles nous avaient calomniés, que nos exigences ne sont point si démesurées. »

A vrai dire, le dénoûment de San-Stefano, quelque dur qu'il soit, n'a provoqué aucun étonnement de la part du public. Il a été accoutumé par la guerre de 1870 à ces coups de massue par lesquels le vainqueur écrase ou croit écraser le vaincu. Évidemment la constitution de la principauté bulgare à cheval sur la mer Noire et sur la mer Égée supprime la Turquie d'Europe. Évidemment Constantinople devient un pachalik, une préfecture du czar. Évidemment les Détroits sont, en fait, des eaux russes. Mais il faut être un diplomate pour s'étonner de ces conséquences toutes simples, prédites à l'avance, annoncées depuis longtemps, du triomphe de la politique du prince Gortschakoff et du général Ignatieff.

On prétend que les premières nouvelles du traité ont répandu dans les chancelleries une véritable stupeur, une profonde consternation. Les lévites attitrés du protocole ont levé les bras au ciel en gémissant sur la fragilité des traités, des engagements officiels, des paroles augustes, en répétant : « Souvent empereurs varient. »

Il est bien difficile de croire à tant de naïveté de la part de gens qui, par métier, doivent connaître en général ce que valent les *voces præteraeque nihil* de la diplomatie, et en particulier quelle est la politique russe en Orient. Le moindre attaché d'ambassade n'est-il pas tenu de connaître les projets de Pierre le Grand? « Dans la tête de Pierre Ier, dit l'historien Zinkeisen (*Histoire de l'empire ottoman*), les projets de la politique russe sur la Grèce étaient déjà complétement mûris et développés. A Amsterdam, on avait gravé son portrait avec l'inscription significative : *Petrus I, Russo-Græcorum monarcha.* Ses grands desseins maritimes visaient, dès le commencement, non-seulement à l'établissement de la puissance russe sur la mer Baltique, mais surtout à la construction d'une grande flotte dans la mer Noire, qui, avec la possession de la Crimée, la grande citadelle de cette mer, devait toujours tenir à sa disposition toutes les ressources nécessaires pour agir contre le centre de l'empire turc. Il s'engagea dans la guerre de 1711 avec la certitude de la victoire et avec la volonté de *se faire enterrer à Constantinople.* »

Plus tard, dit Hermann (*Histoire de l'État russe*), la grande Catherine, lors de la naissance de son second fils Constantin, développa elle-même ce qu'on a appelé le *projet grec;* il s'agissait de *rétablir le trône de Byzance* pour l'enfant impérial et de transformer les Principautés danubiennes en un Empire des Daces pour Potemkin. Plus tard encore, en 1821, au début de l'insurrection hellénique, l'ambassadeur russe à Constantinople, Strogonoff, remettait au grand vizir une note menaçante dans laquelle « la coexistence ultérieure de la Turquie à côté des autres États européens » était impérieusement subordonnée aux conditions imposées par le czar. La Russie déjà prétendait plaider une « cause européenne et être chargée de la défense « de l'intérêt général. » (Gervinus, *Insurrection et régénération de la Grèce.*)

Voilà les précédents du traité de San-Stefano. Est-il permis d'ignorer davantage la diplomatie contemporaine de la Russie, à Constantinople, avec le général Ignatieff? Durant de longues années, la Bulgarie a été patiemment et habilement travaillée; la Russie a obtenu l'organisation distincte de l'Église bulgare; les popes deviennent les agents les plus actifs de la propagande panslaviste. De même pour les maîtres d'école; il est vrai qu'ils justifient le proverbe : Ignorants comme..., etc.; mais ils n'avaient pas besoin de grande science pour remplir leur rôle de missionnaires de la grande idée. Et la propagande s'étendait bien au delà des Balkans, puisqu'elle avait un de ses principaux centres au Mont-Athos, sur la mer Égée. Mais, dira-t-on, les Turcs étaient donc aveugles? Eh oui, sans doute! — aveugles par incapacité, aveugles par cupidité! A Constantinople, les *batchichs* du général Ignatieff aux ministres, aux mustéchars, aux valis, à toute cette race détestable et honteuse des pachas, sont de notoriété publique. L'adroit et actif ambassadeur louait sans cesse les progrès miraculeux du gouvernement ottoman en civilisation; et cependant nul ne connaissait mieux que lui l'incurable faiblesse de ce régime; nul ne savait mieux l'augmenter et l'exploiter; il en était arrivé, avec le grand-vizir Mahmoud-Neddin surnommé le *Moskoff*, à marchander l'achat de l'empire en bloc; mais Midhat a subitement renversé le besoigneux Abd-ul-Azis.

On a beaucoup reproché au général Ignatieff ces faits de propagande illicite et de corruption : l'éminent diplomate, avec sa franchise à la Bismarck, n'est pas en peine de répondre que son rôle n'était point de moraliser les pachas turcs, ce qui eût été peine perdue, mais d'avancer au mieux

les affaires du czar, son maître ; et à cet égard il n'a rien à se reprocher. En tout cas, lorsqu'il est venu à San-Stefano en compagnie du fidèle Onou, son premier drogman, dont les mémoires (dans tous les sens du mot) révéleront certainement les détails, sinon les plus édifiants, du moins les plus instructifs sur la fin de l'empire ottoman, comment a-t-on pu dans le monde diplomatique se faire la moindre illusion sur le sens du traité ?

On a rappelé les promesses de Livadia : la Russie n'avait-elle pas affirmé qu'elle saurait sortir de la Turquie, — pure de toute conquête, avec la seule satisfaction d'avoir amélioré le sort des chrétiens ? Mais que l'on nous montre dans les archives un seul document qui, au début de chaque guerre, ne fasse pas étalage d'un désintéressement aussi généreux ? C'est de la monnaie courante, dont là, sérieusement, on ne doit pas ignorer la valeur réelle ; tant pis pour ceux qui l'acceptent à un titre trop élevé !

Est-ce que, dans le cours de la guerre, dès le mois de juillet, le czar n'a pas lui-même changé de langage dans ses entretiens avec l'attaché militaire anglais, le colonel Welesley ? Alors il avoue des projets de conquête. Il est vrai que la Bulgarie ne doit pas s'étendre au delà des Balkans ; pourquoi ? Par la raison bien simple que les Russes n'ont pas encore passé les Balkans. Mais maintenant ils sont devant Constantinople, et les limites de la Bulgarie ont progressé du même pas que les armées russes.

Un journal de Berlin a dit à ce propos un mot fort juste : Si l'Europe se plaint d'être trompée par le traité de San-Stefano, c'est qu'elle s'est trompée elle-même. Le jugement ne s'applique qu'aux hommes politiques, et encore qu'à certains hommes politiques, à ceux qui, comme le comte Andrassy et lord Derby, peut-être d'autres encore, ont cru aux apparences de faiblesse de la Russie — habilement présentées à la façon de Sixte-Quint se courbant et se voûtant avant l'élection, — à ceux qui ont reçu comme bon argent de magnifiques promesses nécessairement subordonnées à la chance des armes, à ceux enfin qui ont renouvelé la faute de Napoléon III avant Sadowa. Mais l'opinion publique, moins subtile et plus raisonnable, a tout de suite compris quels résultats les Russes sont venus chercher sous les murs de Constantinople. Les conditions du traité ne la surprennent point ; ce qui l'étonnerait, c'est que le vainqueur n'eût pas profité de l'occasion pour détruire à son bénéfice exclusif l'empire ottoman, pour s'installer définitivement dans la Méditerranée.

Est-ce à dire qu'elle approuve cette façon de résoudre la question d'Orient ? Ceci est une autre affaire. Il est notoire que la victoire de la Russie n'excite généralement qu'un très-médiocre enthousiasme. En dehors des intérêts lésés dans chaque pays, on se demande ce que la civilisation gagnera réellement à la substitution de l'influence slave à l'influence occidentale, que la Turquie subissait à contre-cœur, en résistant, mais bon gré mal gré. Notamment, entre l'Angleterre, cette mère féconde de liberté et de richesses, et la Russie, jeune sans doute, trop jeune même, qui compte douze lettrés environ sur mille habitants, on n'hésite point ; on regrette que le prestige de la première en Orient soit amoindri et s'éclipse au profit de la seconde. Les chrétiens seront-ils plus heureux ? En tout cas, avec l'occupation russe, ils ne se plaindront plus ; des récriminations, des agitations, des révoltes, tout cela était juste et licite avec la Turquie ; mais quand un peuple a le bonheur d'être affranchi par les Russes, il ne lui reste plus qu'à bénir son sort en silence ; sinon, on le mettra bien vite à la raison sans que l'Europe ait à s'en mêler.

Mais si la plupart s'accordent à regretter, non point que les Turcs soient vaincus, mais que les Russes soient vainqueurs, les faits sont cependant les faits ; le grand maître en cette matière, M. de Bismarck, a prononcé l'oraison funèbre de l'empire ottoman. En tant que le traité de San-Stefano consacre la ruine de cet empire, on peut dire qu'il est définitif. Pour prévenir ce grand événement, il fallait que l'Angleterre et l'Autriche intervinssent à temps ; désormais il est trop tard. C'est à ce point de vue qu'il importe de se placer afin d'apprécier au juste l'opposition actuelle des deux puissances au traité turco-russe, afin de comprendre les chances et le programme du congrès.

Le congrès en lui-même n'est qu'une formalité parfaitement inoffensive ; la meilleure preuve, c'est que la Russie l'accepte volontiers en principe. Mais s'agit-il, pour l'Autriche, d'anéantir la partie du traité qui concerne la Bulgarie, et pour l'Angleterre, d'empêcher les Russes de s'emparer de Constantinople et des Détroits ? Alors deux conditions sont logiquement nécessaires. Il faut tout d'abord trouver un équivalent, un héritier de la Turquie dans les pays que l'on juge indispensable d'arracher à l'hégémonie russe. Il importe ensuite d'appuyer cet équivalent, cet héritier par la force des armes, de manière soit à décourager la Russie par la perspective d'une défaite probable, soit à lui infliger réellement cette défaite.

Le lecteur est à même de juger dans quelle mesure l'Autriche et l'Angleterre se préparent à remplir ces conditions indispensables, qui priment toutes les questions de procédure actuellement pendantes. On sait que toutes deux prennent des précautions militaires ; mais ces précautions sont encore restreintes. On aperçoit de même que toutes deux sont à la recherche d'un nouveau facteur, comme disent les Anglais, dans le problème oriental : chacune sent bien qu'elle ne peut se proposer elle-même ; il est question de la Grèce, de la Roumanie, etc., mais rien ne paraît encore se dessiner nettement.

Dans l'alternative, l'indécision est tout au bénéfice de la Russie. Sans doute celle-ci serait enchantée d'obtenir la ratification de l'Europe ; mais, au besoin, elle s'en passera. La perspective d'un vote de méfiance au congrès peut lui être désagréable ; mais ce serait chimère de croire que ceci suffit pour l'arrêter ou la faire reculer. La Prusse a-t-elle jugé indispensable d'obtenir l'assentiment de l'Europe après Sadowa et après Sedan ? Elle s'est contentée de l'amitié de la Russie. Rien n'autorise à penser que la Russie, à son tour, ne peut pas compter sur l'amitié de la Prusse, si le concours de l'Europe lui faisait défaut. M. de Bismarck a rendu sa liberté à l'Autriche ; mais il n'a pas engagé la sienne. Bref, si l'Autriche

et l'Angleterre ne se mettent pas d'accord pour opposer à la Russie un héritier sérieux de la Turquie et pour l'imposer *manu militari*, tout indique que le traité de San-Stefano finira par s'imposer, faute de mieux, malgré les regrets universels, en vertu du fait accompli. Il n'est pas impossible que cet accord entre l'Autriche et l'Angleterre se fasse; on y travaille; en Angleterre surtout, l'effort est visible; mais il faudra triompher de nombreuses difficultés, dont la moindre n'est pas l'attitude ambiguë de l'Allemagne. On redoute de tenter de réveiller les instincts conquérants de M. de Bismarck.

LOUIS JEZIERSKI.

BULLETIN

EXPOSITION DE 1878. — Les principaux éditeurs de livres et de journaux américains prennent en ce moment, d'après l'idée émise par MM. Wiley, de New-York, Lea, de Philadelphie, et Prang, de Boston, leurs dernières mesures pour organiser une exposition spéciale très-complète qui renfermera des spécimens des plus importantes publications, périodiques et autres, depuis la fondation des États-Unis.

L'idée, déjà ancienne, d'une exposition de journaux de tous les pays se trouvera d'ailleurs à peu près réalisée cette année à Paris. Il n'est pas, en effet, jusqu'au roi de Siam, dont le consul à Paris, M. de Gréhan, vient de faire parvenir à M. Krantz la liste d'envoi, qui ne tienne à montrer au public européen la situation de la presse dans son pays.

PAPYRUS ÉGYPTIEN. — Le Musée du Louvre vient d'acquérir pour son musée égyptien un exemplaire du *Livre des Morts* ayant appartenu à la princesse Nedjem, mère de Her-Hor, grand-prêtre d'Ammon. L'état de conservation de ce papyrus est parfait.

MISSIONS SCIENTIFIQUES. — M. Désiré Charnay vient d'être chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission pour explorer la Nouvelle-Zélande, la Tasmanie et la Nouvelle-Galles du Sud.

Cette mission n'a pas seulement un intérêt géographique : M. Charnay doit se livrer en même temps à des recherches approfondies d'ethnologie et surtout de linguistique.

LITTÉRATURE PROVENÇALE. — Le livre de M. Armitage sur la littérature provençale, qui est prêt pour l'impression, contiendra des ouvrages inédits en prose remontant jusqu'à la fin du XIVe siècle. Nous citerons entre autres : *La Destruction de Jérusalem*, *la Prise de Narbonne*, par Philomena, d'après les manuscrits du British Museum et de la Bibliothèque nationale; l'*Envoi de Seth au Paradis*, d'après les *Breviari d'Amor*, dont un manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale et l'autre au British Museum.

UN MUSÉE INCONNU. — Se doutait-on qu'il existait en pleine Amérique du Sud, à Lima, une merveilleuse galerie de tableaux uniquement composée d'œuvres de maîtres?

Elle appartient à don Manuel Ortez de Zerallos, et, constamment augmentée, il y a deux cents ans qu'elle a été commencée par un de ses ancêtres, qui l'a formée d'abord avec des toiles achetées aux couvents et aux églises. Elle s'est depuis enrichie des collections du marquis de Hastings, du comte de Agnani, du marquis de Lara, et de celles de grandes familles espagnoles et italiennes.

Ces peintures, exposées dans cinq immenses salles, sont au nombre de *onze cent soixante-dix*, et signées le Titien, Raphaël, Michel Ange, le Dominiquin, Rembrandt, Van Dyck, Poussin, Rubens, le Tintoret, Murillo, Vélasquez, etc. — Leur authenticité ne paraît pas douteuse : outre la signature qui se trouve sur la plupart des tableaux, don Manuel de Zérallos en a la preuve entre les mains.

Le gouvernement du Chili a récemment offert quinze millions de cette collection, mais don Manuel a refusé, disant « qu'il n'avait pas le droit de se défaire de biens qui sont l'honneur de sa famille ».

LA REVUE ALSACIENNE. — L'an dernier, quelques jeunes gens originaires d'Alsace conçurent l'idée de fonder une Revue qui servît de lien intellectuel entre les provinces annexées et leur ancienne patrie. Ils y mirent plus de zèle que d'expérience; mais l'idée elle-même était bonne, et elle vient d'être reprise par la maison Berger-Levrault et Cie, qui, pour assurer le succès du nouveau recueil, en a confié la direction à M. Ad. Le Reboullet, le rédacteur du *Temps*.

La *Revue alsacienne* est mensuelle. Son but est de renseigner les Alsaciens d'au delà des Vosges sur tout ce qui, dans les choses qui se font, se disent et se passent en France, peut les intéresser particulièrement, et réciproquement de renseigner les Alsaciens domiciliés en France de ce qui se passe en Alsace, aussi exactement, aussi complétement que s'ils étaient abonnés aux publications qui paraissent à Strasbourg, à Colmar, à Mulhouse et à Metz.

Ce cadre n'est pas tellement strict qu'il ne puisse y entrer des études générales, voire des nouvelles et des romans; mais il faudra le plus souvent que ces digressions se rattachent à l'Alsace par quelque côté, ne fût-ce que par le nom de l'auteur, et ainsi rédacteurs et articles auront toujours un air de famille.

Erckmann-Chatrian, Jean Macé, Prosper Chazel seront là comme chez eux, de même que bien d'autres, non moins connus, que nous verrons arriver à leur tour.

UNE CINQUANTAINE. — L'*Athenæum*, une des premières Revues littéraires anglaises, vient de célébrer la cinquantième année de sa fondation. C'est, en effet, en février 1828 qu'elle fut créée à Londres par MM. Sterling, Charles Dike et Silk Buckingham.

Parmi les noms célèbres qu'on retrouve dans la collection de ce journal depuis un demi-siècle, il faut citer ceux de Thomas Hood, Carlyle, W. Hamilton, etc., et parmi les collaborateurs étrangers, *Sainte-Beuve* (qui fut aussi pendant longtemps un des principaux rédacteurs de la *Revue suisse*), Henri Heine, Von Hammer, Freiligrath, *Jules Janin*, les frères Grimm, *Edmond About*. Depuis 1846, l'*Athenæum* joint à sa partie littéraire, qui forme toujours son principal élément, des nouvelles industrielles et commerciales.

L'Allemagne et le socialisme. — La *Deutsche Rundschau* a publié dans ses dernières livraisons (février et mars) deux articles sur le socialisme allemand, ses forces et son programme. L'auteur de ce tableau, M. Ludwig Bamberger, voit les choses en noir. Nous détachons de son travail quelques fragments qui nous ont paru instructifs :

« Il a suffi de dix ans pour introduire dans la représentation nationale de l'Allemagne un élément socialiste dont il faut se garder de méconnaître l'importance, et la marche des choses fait prévoir qu'il suivra dans l'avenir une progression continue. Le congrès des États-Unis ne contient pas encore un seul représentant de la démocratie sociale. On ne trouverait pas dans la Chambre des députés français un seul membre qui voulût signer la profession de foi du parti socialiste du Reichstag allemand. La Chambre des communes a deux membres, Burt et Macdonald, qui passent pour représenter les ouvriers : ni l'un ni l'autre n'ont jamais rien demandé qui ressemblât à l'abolition de l'industrie privée, à l'organisation du prolétariat au moyen des fonds publics, ou à la suppression de la propriété personnelle... En Danemark, malgré le mouvement que se donnent les socialistes, jamais aucun d'eux n'a forcé les portes du Parlement. Il n'y a que le peuple allemand qui ait des mandataires ayant déclaré ouvertement la guerre à l'État et à la société. Ils sont actuellement douze. Depuis qu'il existe un Reichstag allemand, leur nombre a été en s'accroissant régulièrement. En 1867, ils étaient deux... En 1877, les voilà douze... Les chiffres sont encore plus éloquents, si l'on compte les voix obtenues par les candidats socialistes. Aux avant-dernières élections, en 1874, la démocratie radicale avait eu 350000 voix; en 1877, elle a atteint le chiffre de 485000, ce qui constitue une augmentation de près de 40 pour 100 »

M. Bamberger examine les moyens de propagande mis en œuvre. Les deux principaux sont « l'agitation verbale », selon le terme adopté par les socialistes eux-mêmes, et la presse. Les journaux du parti étaient, il y a un an, au nombre de 42, réunissant 133000 abonnés; 25 d'entre eux étaient imprimés dans des imprimeries appartenant à des Sociétés socialistes. Ces chiffres sont empruntés au rapport du congrès tenu à Gotha au mois de mai 1877, et doivent être actuellement beaucoup plus considérables. Il faudrait y ajouter, pour avoir un tableau complet, les innombrables brochures, pamphlets, écrits fugitifs de tous genres, qui sont publiés annuellement. Les almanachs jouent un rôle important dans cette littérature de propagande. L'un d'eux, *le Pauvre Conrad*, jouit d'une grande influence.

Les agents les plus actifs de l'Internationale sont partout des Allemands. Près de la moitié des délégués envoyés des différents États de l'Europe ou de l'Amérique aux congrès socialistes sont Allemands. Dans le Wurtemberg, la Saxe, la Hesse et le Holstein, les radicaux ont commencé à s'emparer de l'administration des villes; ils ont déjà la majorité en plusieurs endroits, et dans le Holstein ils envahissent le clergé. Les étudiants socialistes forment dans les Universités un noyau important, et les campagnes sont, dans quelques provinces, acquises à la propagande.

M. Bamberger termine son article par un véritable coup de tocsin. Il reproche à ses compatriotes leur sécurité en face du péril social, la légèreté avec laquelle ils traitent une question devenue vitale pour l'Allemagne, et les engage à penser aux États-Unis et à la grève qui bouleversa l'Union l'année dernière.

Les vieux Poëtes de la Hongrie. — Le premier volume du *Corpus poetarum hungaricorum* vient de paraître. Il comprend un choix de pièces en langue hongroise, tirées des œuvres de poëtes antérieurs au XVIe siècle, et importantes surtout à titre de documents historiques et philosophiques. Le *Corpus poetarum hungaricorum* est publié sous les auspices de l'Académie des sciences hongroise; il est annoté par M. Aron Szilady.

Philologie historique. — Le docteur Thomsen, professeur de philologie comparée à l'université de Copenhague, a fait imprimer trois conférences prononcées à Oxford en 1876, où il recherche l'origine du nom *Russe*. Sa conclusion est la suivante : « A l'origine, ce nom appartenait à une tribu scandinave qui envahit le sol slave et, bien que très-inférieure en nombre, s'empara de la domination sur les peuplades indigènes. » Le mot se répandit de proche en proche, et il en vint, quand l'unité de la Russie se fit, à désigner la nation tout entière.

C'est, on le voit, la même fortune que le nom de *Français*.

Il paraîtra prochainement à Londres un livre essentiellement actuel : *Les Armées des puissances européennes*. On y trouvera le tableau des forces de terre et de mer des différents pays, le détail de leur organisation, l'histoire des régiments célèbres, etc , etc.

Le célèbre historien italien Cesare Cantù publie trois épisodes d'histoire contemporaine : *Monti, — Il Conciliatore e i Carbonari, — Manzoni.*

L'éminent voyageur H. Stanley publiera le récit de ses dernières explorations sous les titres suivants : *Les Sources du Nil. — La Rivière Livingstone. — Autour des grands lacs.* Ces ouvrages seront presque simultanément traduits en français.

Par arrêté en date du 11 février 1878, le préfet de police, agissant en vertu d'ordres du ministre de l'intérieur, a rapporté l'arrêté du 28 août 1877 pris contre la Société du Patriote, société d'instruction républicaine.

Les brochures du *Patriote* se trouveront désormais au siége de la Société, 6, rue Sainte-Catherine-d'Enfer.

Dimanche prochain, 17 mars, à deux heures, salle Taitbout, 57, rue Taitbout, se tiendra une réunion publique au profit d'une bibliothèque populaire du IXe arrondissement.

Président : M. Henri Martin, sénateur.

M. Eugène Pelletan, sénateur, fera une conférence sur *Lamartine inconnu.*

M. Étienne Coquerel adressera un appel au public en faveur de la bibliothèque.

Enfin, M. Legouvé, de l'Académie française, parlera de l'*Album photographique*.

Prix d'entrée : 2 fr. et 1 fr.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Louis. [540]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 38 23 MARS 1878.

L'EUROPE ET LE CONGRÈS

I.

Le désordre où nous voyons l'Europe n'est pas un accident dans notre histoire contemporaine. Voilà tantôt vingt ans que dure la crise dont les événements d'Orient ne seront malheureusement pas le dernier épisode. Voilà vingt ans que le système européen est en révolution et que la société politique européenne se dissout. Il faut remonter jusqu'au congrès de Paris, en 1856, pour retrouver quelque chose qui ressemble à une Europe. Il a été de bon ton, pendant un certain temps, de dédaigner l'alliance de 1854, de ne voir que les stériles combinaisons d'une diplomatie sans avenir dans l'union de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France et dans le traité de Paris, qui en consacra l'œuvre conservatrice et pacifique. Il en sera, toutes proportions gardées, du congrès de Paris comme il en a été du congrès de Vienne : après l'avoir critiqué et condamné, on finira par reconnaître que ceux qui s'efforcèrent alors d'organiser la paix européenne apportèrent au règlement de cette grande affaire des vues incomparablement plus élevées que celles qui ont prévalu depuis et un sentiment des intérêts de la civilisation occidentale qui paraît s'être singulièrement affaibli chez les hommes d'État de notre temps. Quand on lit les correspondances diplomatiques de 1854 et de 1855, il semble qu'on soit transporté dans un siècle différent. Contenir les forts, protéger les faibles, défendre contre les excès d'un seul les intérêts de tous, c'était une politique au moins aussi pratique et à coup sûr infiniment plus noble que celle dont le triomphe trouble aujourd'hui si profondément le monde européen. Ce n'était point en réalité pour l'empire ottoman, c'était pour sa propre indépendance que l'Europe combattait en Orient. « Tous les États amis du droit et de la civilisation en Europe doivent tendre à se réunir dans un but commun de résistance aux exigences et aux entreprises de la Russie, » écrivait M. Drouyn de Lhuys. Ce but, c'était « d'empêcher qu'un grand gouvernement, ennemi de toute indépendance et de toute liberté, n'acquît dans le Levant le moyen de faire la loi à l'Occident (1). » — Que sert, disait lord Clarendon le 24 février 1854, que sert de faire la guerre au tsar, si on ne lui rogne pas les griffes pour l'avenir? Il ne fera que griffer plus violemment... Il faut donc rassembler une bonne fois les forces de l'Europe et, sans mauvais dessein, sans aucune vue d'ambition, refouler l'empire des tsars dans les limites que lui assignent la nature et l'histoire. »

Ce langage passionné trahissait des craintes trop légitimes Ce n'était pas tant par elle-même que par ses liaisons traditionnelles et ses alliances héréditaires, que la Russie menaçait l'indépendance de l'Europe. La marche des Russes sur Constantinople n'était qu'un mouvement tournant : la Prusse se préparait à attaquer de front. Elle n'était pas encore prête au combat, mais elle sentait bien que la Russie lui préparait les voies et que les alliés les lui fermaient. Elle agissait en conséquence et refusait de prendre part à la coalition contre le tsar ; elle n'admettait pas, et pour cause, qu'on lui rognât les griffes. « Si je suis attaqué pendant l'inceste de la France et de l'Angleterre, écrivait Frédéric-Guillaume (1), si ces deux puissances incestueuses, prenant la Révolution pour alliée, la déchaînent sur le monde, alors je fais alliance avec la Russie, alliance à la vie et à la mort. Je connais ma tâche et mon devoir. »

Cette tâche, ce devoir, les hommes d'État du temps les connaissaient tout aussi bien que le roi Frédéric-Guillaume. Ils avaient de la lecture, ils avaient étudié l'histoire et savaient quels liens puissants unissaient depuis 1762 la mission his-

(1. M. Drouyn de Lhuys au duc de Guiche, ministre de France à Turin, 6 et 11 mars 1854.

(2) Au baron de Bunsen, 9 janvier 1854.

torique de la Prusse en Allemagne et la mission civilisatrice de la Russie en Orient. Ils se rappelaient que, depuis le jour où le tsar Pierre III avait abandonné la France et l'Autriche pour prendre la cause du grand Frédéric, il y avait alliance entre les deux États aussi bien qu'entre les deux dynasties. Ils savaient qu'entre les Hohenzollern et les Romanof les brouilles ne seraient jamais que passagères, que les rivalités ne seraient qu'apparentes, qu'il n'y aurait entre eux que des querelles d'amoureux, que, s'ils se plaignaient parfois l'un de l'autre et entraient en coquetterie avec quelque étranger, ce ne serait que par passe-temps, pour réveiller les vieilles ardeurs un peu engourdies par l'habitude, faire la leçon au négligent et donner plus de ragoût au raccommodement. On avait appris par expérience qu'on perdait son temps à s'insinuer en ce ménage, et que, si délié qu'on fût, s'appelât-on Kaunitz ou Metternich, qu'il s'agît du partage de la Pologne ou de l'émancipation des Grecs, on n'arriverait jamais, comme dit un personnage de comédie, « qu'à servir de paravent à tout ce qui se passe sous le manteau de la cheminée ». Le grand Frédéric l'avait écrit, et ses successeurs n'avaient eu garde de méconnaître ses conseils : « De tous les voisins de la Prusse, l'empire de Russie mérite le plus d'attention, comme le plus dangereux; il est puissant et il est voisin ; *ceux qui, à l'avenir, gouverneront la Prusse seront également dans la nécessité de cultiver l'amitié de ces barbares* (1). » S'appuyant mutuellement, au lieu de se combattre, se faisant redoutables à leurs adversaires respectifs pour n'avoir point à se redouter l'une l'autre, partageant les morceaux au lieu de se les disputer et s'aidant à prendre ce qu'elles ne pouvaient point partager, la Prusse et la Russie s'étaient ainsi poussées l'une vers le Rhin, l'autre vers le Danube. Et lorsque les malheurs des temps les avaient contraintes de se séparer pour un moment, elles n'avaient paru trahir la vieille amitié que pour la servir encore. Alexandre, devenu en 1807 l'allié de Napoléon vainqueur de la Prusse, avait sauvé la monarchie prussienne ; Frédéric-Guillaume, coalisé en 1812 avec Napoléon contre la Russie, conserva soigneusement son armée jusqu'au jour où York la fit passer sous le drapeau d'Alexandre.

Personne ne comprit ces grandes vérités mieux que le prince de Talleyrand. On a critiqué sa politique, on l'a accusé de préventions contre la Russie : peut-être en avait-il, haïssant par nature le disproportionné ; mais il exerçait trop d'empire sur lui-même pour obéir à de si vains mobiles. Il ne considérait que l'intérêt à venir de la France et celui de l'Europe, qu'il n'en séparait point ; il les jugeait inconciliables avec le triomphe de la ligue du Nord. Il était opposé à l'alliance russe parce qu'il était un adversaire déclaré de la politique prussienne. Il y avait en ce temps-là des esprits subtils qui, raisonnant sur la carte au lieu de raisonner avec l'histoire, préconisaient un ingénieux système d'alliance russe qui aurait, disaient-ils, rendu à la France la frontière du Rhin. Ces habiles spéculateurs n'oubliaient qu'une chose, et ils l'oublièrent toujours : c'est que dans tout projet d'alliance russe, l'alliance prussienne était sous-entendue ; que si la Russie offrait volontiers ce qu'elle ne possédait point, elle ne donnerait jamais ce que possédait la Prusse, et qu'il allait de soi qu'en s'alliant au tsar, ce ne devrait jamais être pour « rogner les griffes » au roi de Prusse (1). On objectait à Talleyrand que l'alliance des deux cours du Nord était nouvelle (elle n'avait encore, en 1814, que cinquante-deux ans!), qu'elle ne durerait pas, que les liens de famille mêmes ne prévaudraient point contre l'antagonisme des princes, que sans doute Frédéric-Guillaume III et Alexandre Ier avaient été frères d'armes, mais qu'en Russie les grands-ducs héritiers, Constantin et Nicolas (2), étaient de vrais Russes, parlant russe et, par suite, anti-allemands ; que les princes héritiers de Prusse, Frédéric et Guillaume (3), étaient de purs Allemands et, partant, anti-slaves ; qu'il fallait compter là-dessus et que la grande politique voulait à la fois que, pour gagner la Russie et en faire un contre-poids à la Prusse, on lui donnât toute la Pologne, que pour assouvir la Prusse et en faire au besoin une barrière contre la Russie, on lui donnât la Saxe. Le tsar, à la vérité, réclamait la Saxe pour la Prusse, le roi de Prusse réclamait la Pologne pour le tsar : il n'importait ; la finesse consistait justement à les diviser en paraissant les unir, à rompre leur alliance en la faisant triompher. Talleyrand, l'histoire en main, répondait à ces paradoxes : « Les souverains des deux pays sont unis par des liens qui font que, tant qu'ils vivront tous deux, l'un n'aura rien à craindre de l'autre ; cette précaution ne pourrait donc regarder qu'un avenir fort éloigné ; mais que diraient ceux qui appuient avec tant de chaleur le projet de réunion, si, témoins de cet avenir, ils voyaient *la Prusse s'appuyer sur la Russie pour obtenir en Allemagne une extension* qu'ils lui auraient facilitée, *et appuyer à son tour la Russie dans des entreprises sur l'empire ottoman?* Non-seulement la chose est possible, elle est encore probable, parce qu'elle est dans l'ordre naturel (4). »

II.

Nous sommes témoins de cet avenir ; nous avons vu les Prussiens à Paris et les Russes sous Constantinople, l'Allemagne vassale des Hohenzollern et la Turquie vassale des Romanof. Nous avons vu les fils et les neveux aussi unis que l'étaient leurs anciens, le plus slave des tsars aussi intimement lié au plus germain des rois de Prusse que le cosmopolite Alexandre Ier l'était au piétiste Frédéric-Guillaume III ; de sorte que la phrase de Talleyrand semble écrite hier et que l'on peut dire comme en 1814 et avec plus de force encore : « *Les souverains des deux pays sont unis par des liens qui font que, tant qu'ils vivront tous deux, l'un n'aura rien à craindre*

1 *Histoire de mon temps*, ch. IX. — *Des négociations de l'année 1777.*

1 Le gouvernement de la Restauration, s'il en avait douté, en aurait acquis la preuve lors des tentatives d'alliances qui furent faites en 1829, avant et après le traité d'Andrinople.

2 Nicolas Ier, marié, en 1817, à la princesse Louise-Charlotte de Prusse.

(3) Frédéric-Guillaume IV, mort en 1861 ; Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, beaux-frères du tsar Nicolas et oncles du tsar Alexandre II.

(4) Mémoire sur la Saxe au point de vue français. 2 novembre 1814.

de l'autre. » Quant à l'avenir, il serait irrespectueux de préjuger les sentiments des princes ; mais les principes sont là, et ils suffisent.

C'est le caractère original et la force singulière de cette alliance du Nord, qu'elle s'accommode de tous les systèmes, qu'elle s'accorde avec les conjonctures les plus différentes, et que, loin d'être ébranlée pour les révolutions de l'Europe, elle s'y retrempe en quelque sorte et s'y renouvelle. Jusqu'au milieu de notre siècle, le système de l'équilibre gouverna la politique ; mais on l'interpréta et l'appliqua selon des règles très-diverses : en 1762, lorsque l'alliance du Nord prit naissance, c'était le principe de la convenance qui servait de règle ; en 1792, c'était le principe de la conservation ; en 1815, ce fut le principe de la légitimité. La convenance fit le premier partage de la Pologne, la conservation fit les deux autres, et la légitimité les consacra tous les trois. Les principes de 1762 donnèrent à la Russie le traité de Kaïnardji, ceux de 1792 lui donnèrent le traité de Jassy, et ceux de 1815 le traité d'Andrinople. L'esprit du XVIIIe siècle fonda l'alliance, l'esprit de la Révolution l'affermit, l'esprit de la Restauration la scella ; l'esprit du XIXe siècle lui livra les destinées de l'Europe. Le système des nationalités a remplacé le système de l'équilibre ; l'alliance du Nord y a trouvé un nouvel excitant pour sa convoitise et un nouvel instrument pour ses conquêtes. Ce système, au nom duquel on a rompu tant de traditions et brisé tant de liens séculaires, servait merveilleusement les traditions de l'alliance du Nord et raffermit encore les liens qui unissaient la Prusse et la Russie. C'est que ces deux États avaient le même intérêt à renier ce système en un point où il les embarrassait également, c'est-à-dire en Pologne, et que l'un et l'autre trouvaient le même avantage à l'appliquer dans les lieux où il servait leur politique traditionnelle, c'est-à-dire la Prusse en Allemagne et la Russie en Orient. Et si l'on en croit les prophètes de Saint-Pétersbourg, les résultats acquis, si prodigieux qu'ils soient, sont peu de chose en comparaison des merveilles que nous réserve l'avenir : « La Russie seule, disait récemment un journal russe, *la Russie seule peut adopter aujourd'hui le principe des nationalités auquel l'Allemagne doit son unification. Ce principe qui a enlevé à la France l'Alsace-Lorraine finira par enlever à l'Autriche ses provinces slaves et à l'Angleterre ses possessions dans l'Inde* (1). »

S'il est donné de voir au XIXe siècle un nouvel Alexandre « pour assurer de tous côtés son nouvel empire ou plutôt pour contenter son ambition et rendre son nom plus fameux que celui de Bacchus, entrer dans les Indes où il poussera ses conquêtes plus loin que ce célèbre vainqueur », les contemporains en seront probablement aussi surpris et confondus qu'on l'est aujourd'hui en voyant se dérouler dans l'ordre le plus logique les conséquences de faits dont on a trop négligé d'observer la suite et l'enchaînement. La Russie a abandonné le Danemark en 1864 et l'Autriche en 1866 ; elle a renoncé à défendre contre la Prusse l'indépendance des petits États de l'Allemagne qui lui avaient formé, au temps de Nicolas, une si docile et si utile clientèle au centre de l'Europe. En 1870, elle a fait plus : alors que l'Autriche, entraînant à sa suite l'Italie, pouvait, en prenant les armées allemandes à revers, arrêter la marche des conquérants prussiens et sauver la France du plus terrible désastre, la Russie opposa son *veto* ; l'Autriche ne bougea pas, et la France démembrée fut réduite à capituler entre les mains du vainqueur. Quelques-uns s'en étonnèrent, et l'on trouva que le tsar Alexandre poussait un peu loin l'optimisme lorsqu'il écrivait le 27 février 1871 à son oncle, l'empereur Guillaume : « Je partage votre joie... Je suis heureux d'avoir été en situation de vous prouver mes sympathies comme ami dévoué. » On s'inquiéta pour l'avenir de la Russie et pour le renom d'habileté diplomatique que s'était justement acquis le prince Gortschakof. Les critiques firent allusion aux négociations de 1866, comparèrent le chancelier russe à l'empereur Napoléon III et insinuèrent que la Russie, à son tour s'était laissé enjoler par la « politique de pourboire ». Le fait est qu'une intervention timide en faveur de la Crète en 1867, l'abolition de l'article 11 du traité de Paris en 1871, faisaient assez piètre figure à côté de l'empire d'Allemagne maître de la Baltique et de la ligne des Vosges, concentrant ses flottes à Kiel et ses armées à Metz.

Les malveillants raillaient la Russie, les bonnes âmes la plaignirent.

Un vent religieux, venu de l'Orient, traversa l'Europe ; il y eut comme un souffle de croisade qui passa sur les chancelleries. On tint pour rapsodies les prédictions de Talleyrand, on envoya dormir aux Archives les dépêches et les protocoles de la guerre de Crimée ; il cessa d'être de mode de parler de la civilisation occidentale. Les fleurs de cette rhétorique démodée pâlissaient sous la lumière nouvelle qui arrivait du Nord. On commença de dire que la « civilisation pourrie » de l'Occident ne pouvait se régénérer que dans les *terres vierges* de la Moscovie. On découvrit dans le *moujik* non-seulement l'apôtre d'une régénération sociale et politique du vieux monde, mais une sorte de Don Quichotte inconscient, toujours prêt à sauver, au prix même de ses jours, les curieux malavisés qui s'aventuraient à chasser les ours et les aurochs. L'Europe, qui avait vu sans murmurer des chrétiens de l'Occident envahis, conquis, séparés violemment de leur patrie et asservis à l'étranger, trouva pour les chrétiens de Turquie des élans de tendresse, et versa sur leur sort ses larmes les plus officielles. De gros financiers utilitaires, de vieux diplomates blasés qui s'étaient endormis en politiques béats ou en parfaits sceptiques qu'ils étaient, se réveillèrent soudain transformés en Pierre l'Ermite. On vit jusqu'à des Hongrois s'éprendre d'un beau zèle contre le Croissant. L'Europe s'écria avec la grande Catherine : « Malheur aux persécuteurs (1) ! » Polonais, Danois du Slesvig, Français d'Alsace et de Lorraine, que n'étiez-vous Bulgares ou seulement un peu Serbes ; que n'aviez-vous sur vos temples la croix de l'orthodoxie au lieu de la croix latine ; que n'étiez-vous sujets de la Turquie au lieu d'être voisins de

(1) *Gazette de Saint-Pétersbourg*, télégramme du 2 mars 1878.

(1) Lettre à Voltaire, 9 janvier 1767.

l'Allemagne, vous auriez obtenu, sinon l'appui la de chrétienté, au moins les consolations spirituelles d'une homélie de M. Gladstone ou d'un *memorandum* de M. Andrassy ! Il sembla qu'il n'y eût plus au monde que les lieux saints à délivrer, et qu'en cet âge *de fer et de feu* l'Europe ne fût menacée que par les Turcs. La diplomatie rétrograda tout d'un coup de cent quatre-vingts ans : au lendemain du traité de Francfort, on se mit à parler comme si l'on avait été à la veille du traité de Karlowitz, et l'on parut se figurer un moment que ce n'était point, comme on le pensait en général, M. de Moltke et ses Prussiens, mais bien Kara-Mustapha et ses hordes ottomanes qui avaient, au mois d'août 1866, consterné par l'éclat de leurs feux de bivouac les paisibles bourgeois de Vienne.

L'Allemagne n'eut garde de perdre une si belle occasion de déployer de la grandeur d'âme : elle résolut d'étonner par sa reconnaissance le monde, que l'Autriche avait naguère confondu par son ingratitude. La Russie n'est pas dépourvue de coquetterie sur le chapitre des principes, ni de prétentions en matière de droit international ; elle aime à persuader la galerie de son désintéressement et de la pureté de ses intentions : l'Allemagne fit publiquement acte de foi. La Russie affirma qu'en intervenant en Turquie, elle ne satisfaisait pas seulement ses propres intérêts, mais acquérait « un titre incontestable à la reconnaissance de toute l'Europe et de toutes les nations chrétiennes et civilisées (1) » ; l'Allemagne déclara que les Roumains eux-mêmes ne l'égaleraient jamais en gratitude. Aussi longtemps qu'il plut à la Russie de discourir, l'Allemagne se tut; le jour où la Russie voulut passer du verbe à l'action, l'Allemagne parla et applaudit. Lorsque la Russie fut engagée sur le Danube, l'Allemagne assura sa base d'opérations et de ravitaillement : l'Autriche, en d'autres temps, aurait pu être tentée de couper la retraite aux conquérants; l'Allemagne ne lui permit pas même d'y rêver un instant, rendant ainsi aux Russes arrêtés devant Plevna le service que la Russie avait, en 1870, rendu aux Allemands arrêtés sous Metz et devant Paris. La Russie remporta de grandes victoires et occupa de vastes territoires; l'Allemagne sait par expérience que la modération qui sied aux diplomates n'est pas souvent du goût des conquérants : elle proclama que, s'il est bon de prendre, il est meilleur de garder. La Russie a besoin d'un congrès pour accorder le droit public de l'Europe avec les droits qu'elle s'est attribués sur la Turquie : l'Allemagne offre aux plénipotentiaires de l'Europe sa capitale pour tenir leurs séances et son chancelier pour les présider. Qui pourrait maintenant reprocher à la Russie sa condescendance de 1870, et qui ne comprend qu'en aidant l'Allemagne à conquérir l'Alsace et la Lorraine, elle lui payait d'avance la rançon des Bulgares ?

III.

Où l'alliance s'arrêtera-t-elle? Voilà ce que l'Europe, revenue de ses illusions ou réveillée de son sommeil volontaire, se demande aujourd'hui. Les Danois, les Hollandais, les Belges, tous les humbles, portent vers le congrès des regards éperdus. Ils se disent qu'il reste en Turquie bien des chrétiens à affranchir, et ils se demandent qui d'entre eux fournira la rançon. Ils pensent qu'il reste encore aux Russes bien des titres à acquérir à la reconnaissance des nations civilisées, et ils se demandent laquelle des nations civilisées sera appelée à fournir le gage de la reconnaissance de l'Europe. Quand les frontières bulgares s'étendent de la mer Noire à la mer Égée, partout où des voix slaves chantent la gloire du tsar blanc, ces Européens du Nord écoutent avec effroi les colons allemands de Copenhague, d'Amsterdam et d'Anvers chanter en leur langue natale le fameux *lied* de Arndt :

« Quelle est la patrie de l'Allemand? Est-ce le pays de Prusse? Non! non! Aussi loin que la langue allemande résonne sous le ciel, tu dois, ô brave Allemand, dire que c'est ton bien! »

Si les humbles craignent, les puissants réfléchissent. L'Angleterre a laissé écraser le Danemarck, l'Autriche, la France et la Turquie. L'Autriche, abandonnée de tous, semble s'abandonner elle-même. Cependant, pour l'une et pour l'autre, l'aveuglement n'est plus possible. De guerre en guerre et de traité en traité, les événements se succèdent avec une logique implacable. Anglais et Autrichiens n'ont en vérité plus de faute à commettre.

L'Angleterre, qui ne vit que de traditions, voit toutes ses traditions ruinées. Ses propres habiletés tournent à sa confusion. Elle avait cru faire merveille en décernant à sa souveraine le titre d'Impératrice des Indes. rotectrice héréditaire de la Turquie, l'Angleterre méditait d'opposer au colosse russe le monde musulman de l'Europe et de l'Asie; mais voici que le sultan devient vassal du tsar; le Turc, délaissé par l'Angleterre, n'a plus de salut que dans l'alliance de son vainqueur; la puissance musulmane passe du côté des Russes. L'Anglais aperçoit déjà la Russie fomentant, avec la complicité du sultan, une révolte des cipayes, soulevant les populations mahométanes, tandis que les flottes turques et russes barrent aux vaisseaux anglais la route de Suez. Le dessein gigantesque de Napoléon Ier cesse d'être un paradoxe : l'Angleterre peut désormais être prise à revers par les Indes. Ce n'est pas tout, et c'est aux sources mêmes de sa puissance que l'Angleterre se sent menacée. Si le Danube est aux Russes, le Rhin est aux Allemands. Le même principe qui fait du tsar le protecteur du pays des Balkans peut faire de l'empereur d'Allemagne le protecteur des Pays-Bas. Il y a le long des côtes de la mer du Nord de merveilleuses étoffes de Bulgaries occidentales : qui sait si la force des choses, secondée par la force des armes, n'amènera pas le pavillon allemand à flotter à Anvers près du pavillon belge et à Flessingue près du pavillon néerlandais? Il n'y faudrait point de guerre : la pression des intérêts matériels et l'attraction des masses suffiraient à produire cette révolution. Les félicités de la Roumanie troubleront peut-être un jour le sommeil de la Belgique; il viendra peut-être un temps où le sort de la Bavière tentera les Hollandais. Mieux vaut au demeurant l'alliance que le vasselage, et le vasselage que la conquête.

(1) F. Martens, *Étude historique sur la politique russe dans la question d'Orient*. Gand, 1877.

L'avenir pour l'Autriche est plus redoutable encore. Serrée entre les Slaves, les Germains et les Italiens, qui poussent leur coin en ses États et attirent à eux ses plus belles provinces, elle promenait sa convoitise mélancolique le long des rives du Danube bleu, et se consolait de son effacement en Allemagne en songeant à la grande mission que lui réservaient les nations riveraines du fleuve allemand. C'est un rêve qui s'évanouit après tant d'autres rêves. Les Russes occupent les bouches du fleuve; ils ont placé les Serbes en avant-garde; par le Montenegro, ils se donnent un port dans l'Adriatique. Il y a des Slaves en Dalmatie, et l'Autriche, qui se croyait des frontières de ce côté, se sent tournée par Trieste. De quelque côté qu'elle regarde, elle ne voit que des menaces. Elle connaît, pour en avoir écrit plus d'une page, l'histoire des partages de la Pologne; elle sait que si jamais la rivalité éclate entre la Russie et l'Allemagne, elles trouveront auprès d'elles un grand empire de race mêlée où elles auront de quoi satisfaire leurs ambitions et apaiser leurs différends.

L'Allemagne, au milieu de cette crise de l'Europe, se réveille comme Gulliver au pays de Lilliput. Elle a les étonnements, les inquiétudes et les sourdes colères d'un colosse ficelé et harcelé par des pygmées. Elle a voulu être puissante et redoutée, elle s'est lassée de ce renom de bonté et de rêverie qu'on lui avait fait; elle s'est dit comme Méduse en la tragédie de *Persée* :

> Si je perds la douceur d'être l'amour du monde,
> J'ai le plaisir nouveau d'en devenir l'effroi.

Il n'y a pas de plaisir dont on se lasse plus vite. L'Allemagne en a promptement épuisé le charme irritant, et la terreur qu'elle répand commence à l'effrayer elle-même. Elle n'aime point la guerre; elle croit avoir, à coups de combats, travaillé pour la paix, avec la même sincérité qu'elle fait de sa modestie l'objet de son orgueil. Puis elle sait l'histoire. Elle redoute la Russie : elle connaît cette loi fatale des invasions barbares qui pousse vers l'Ouest les peuples de l'Asie. Elle aime à prévoir, elle se dit qu'il y aura tôt ou tard une nouvelle bataille de Châlons et que, ce jour-là, elle sera à l'avant-garde : sera-t elle sûre de ses derrières? Les barbares autrefois trouvèrent plus d'un allié parmi les nations que Rome avait asservies. Il vaut mieux, en pareil cas, avoir autour de soi des nations amies que des nations domptées. La Russie d'ailleurs, malgré les alliances héréditaires des dynasties et des chancelleries, n'est pas plus populaire en Allemagne que l'Allemagne ne l'est en Russie. L'Allemand a pour le Russe des mépris de pédagogue; le Russe a contre l'Allemand des révoltes d'étudiant émancipé. Dans cette crise, le peuple allemand réserve toutes ses sympathies pour l'Autriche. C'est qu'il rêvait de reconquérir à l'empire les frères de l'Autriche allemande et de donner en compensation à l'Autriche la tâche de porter sur le bas Danube et au pied des Balkans la civilisation germanique. La civilisation slave s'y installe : c'est un péché contre l'esprit, un crime de lèsemission historique.

L'Allemagne a la prétention de représenter dans l'Europe nouvelle le droit et la science : elle possède la plus grande force organisée et le plus puissant esprit politique du temps. Elle sent que les yeux du monde se tournent vers elle et lui demandent d'allumer le flambeau qui doit l'éclairer. Elle ne peut que se tourner à son tour vers son seigneur et maître et chercher dans ses regards le secret de la destinée qu'il lui réserve. Ainsi la France, en 1866, lorsque la crise était à son début, se tournait vers Napoléon III; l'oracle des Tuileries répondait : « Agglomérez-vous! » Aujourd'hui que la crise est à sa période aiguë, le sphinx de Varzin ne trouve rien de mieux à dire : « Arrondissez-vous! » Napoléon III, qui était chimérique, noyait sa pensée dans un vaste système de politique; M. de Bismarck, tout réaliste, concentre la sienne en une facétie voltairienne : « *Heureux ceux qui possèdent, car possession vaut titre!* »

> Du latin d'un vieux proverbe
> L'homme a droit fait son parti.
> *Gaudeant bene... nanti* (1).

Soit. Admettons que le peu évangélique chancelier d'Allemagne emmène les puissants de l'Europe sur le sommet des Alpes et leur partage les royaumes de la terre. Admettons que chacun prenne ce qu'on lui offre, et que l'on offre à chacun ce qui lui convient. L'Europe, au lendemain de ce grand partage, sera-t-elle plus sûre d'elle-même, possèdera-t-elle un principe supérieur qui lui permette d'assurer, dans l'ordre nouveau des choses, la paix des nations et le progrès de la civilisation? Les causes de conflit auront-elles disparu parce que chacune des puissances en conflit sera devenue plus forte? L'Angleterre serait-elle plus rassurée pour l'empire des Indes parce qu'elle se serait établie à Suez et qu'elle aurait placé les Russes sur le Bosphore et les Allemands sur la mer du Nord? L'Autriche, qui s'épuise à rassembler ses membres disloqués, se trouverait-elle plus alerte et plus affermie pour avoir, avec la Bosnie et l'Herzégovine, ajouté à tant de causes de dissolution intestine un ferment de plus et placé la partie transleisthane de son empire dans l'état de division où se trouve aujourd'hui la partie cisleithane? Le dévouement improvisé des Bosniaques compenserait-t-il le mécontentement des Hongrois? L'Herzégovine serait-elle une indemnité pour la perte de ces magnifiques vallées du Tyrol qu'il faudrait livrer à l'Italie, et les bandes des Lubobratitch et des Despotovitch remplaceraient-elles les graves, fidèles et héroïques compatriotes d'Andreas Hofer? L'Allemagne et la la Russie auraient-elles pour concilier leurs intérêts opposés d'autres moyens que de recourir à de nouveaux partages? La Russie déclarerait-elle que son œuvre est achevée, et l'hégémonie des petits États formée des débris de la Turquie d'Europe ne provoquerait-elle pas autant de rivalités, de conflits et de guerres qu'en a provoqués depuis près de dix siècles l'hégémonie des petits États formés en Allemagne des débris de l'empire d'Othon le Grand?

L'histoire répond, et sa réponse est péremptoire. Le XVIIIe siècle est une longue curée de nations et d'États; chaque règlement de comptes devint une cause de lutte, et le XVIIIe siècle est rempli de traités caducs et de guerres inutiles. La dernière et la plus vaste des opérations diplomatiques de

(1) *Le Mariage de Figaro*, vaudeville final.

l'ancienne Europe, le partage de la Pologne, a soulevé des convulsions dont, au bout d'un siècle, l'Europe est encore ensanglantée. Napoléon poussa jusqu'aux limites du vraisemblable le système de la conquête et du partage. Il prit et distribua les royaumes à pleines mains. Il invita l'Europe à entonner avec lui l'étrange cantique prussien : *Gaudete et exultate quoniam merces vestra copiosa est.* La joie de l'Europe éclata en cris de guerre. Sa béatitude fut du délire, et cette épouvantable saturnale d'ambitions ne finit que le jour où, tous étant à bout de forces, chacun sentit la nécessité de s'arrêter, de se contenir et de remettre les choses à peu près en l'état où elles se trouvaient auparavant. Ce fut l'œuvre du congrès de Vienne, et ce fut, tout compte fait, une œuvre sage, humaine et bienfaisante. Mais cette œuvre avait coûté trop cher; l'Europe avait dépensé trop d'hommes et perdu trop d'années. Attendra-t-elle aujourd'hui, pour en venir à cette inévitable conclusion de toutes les crises qu'elle a traversées, qu'elle se soit épuisée une fois de plus en luttes stériles? Faudra-t-il qu'elle moissonne la fleur de sa jeunesse et suspende le progrès de la civilisation pour ajouter à l'histoire une inutile leçon de plus? Pourquoi ne pas commencer par où l'on devra finir! Pourquoi bouleverser l'Europe, quand ce bouleversement ne peut avoir d'autre résultat que des crises nouvelles qui la ramèneront à son point de départ? Voilà ce que se demandent tous ceux qui sont avides d'ordre, de justice, de travail, de paix, au moment où l'Europe va tenir ses assises. Il y aurait là, ce semble, un grand rôle à jouer, un noble langage à tenir, une œuvre tutélaire à entreprendre. La France y conviendrait, et elle y trouverait une belle occasion de revanche pacifique et de relèvement moral.

IV.

On s'est demandé si la France devait aller au congrès, sous prétexte qu'il s'agit de déchirer le traité de 1856, qui a été son ouvrage, et de confirmer un ordre de choses qui a été fait contre elle. Le traité de 1856 n'est pas plus l'ouvrage de la France que celui de l'Angleterre et de l'Autriche : ce que ces deux États jugeraient compatibles avec leur dignité, la France, avec plus d'indépendance encore, pourrait le juger compatible avec la sienne. Quant à s'écarter de l'Europe parce que l'Europe s'est écartée de la France, la France n'en est plus libre, et c'est en s'abstenant qu'elle manquerait à elle-même. On pouvait, au lendemain de la guerre, discuter sur la conduite qu'il convenait de tenir en Europe; on ne le peut plus aujourd'hui. La France, au moment où elle signait le traité de Francfort, avait déjà renoué avec l'Europe ses relations régulières. Elle a envoyé et reçu des ambassades depuis 1871 comme elle le faisait auparavant. Elle s'est renfermée, sans doute, dans la réserve qui lui était commandée; mais elle ne s'est désintéressée de rien. Elle a figuré dans la conférence de Constantinople qui a précédé la guerre : comment refuserait-elle de siéger au congrès qui en doit régler les résultats? L'abstention ne serait pas comprise : elle inquiéterait ou ferait sourire. La France, qui ne menace personne, doit être respectée par tout le monde. Lorsque nous convions le monde entier à venir à la fois s'instruire et se divertir au milieu de nous, on aurait pu interpréter malignement notre silence; les malveillants n'auraient pas manqué de retourner contre nous la parole du prince Gortschakof et de dire : « La France boude et ne se recueille pas ».

Le gouvernement s'est décidé à se faire représenter au congrès, et il a eu raison. Il a fait mieux, il a demandé que toute question qui ne se rattacherait pas directement aux résultats de la guerre fût exclue des délibérations du congrès. Cette réserve était commandée; elle est très-politique, et c'est le point de départ nécessaire du rôle pacifique et modérateur que nous souhaiterions de voir jouer à nos diplomates. C'est quelque chose, ce n'est pas assez. Les délibérations officielles, celles dont on dresse les protocoles, ne sont qu'une partie, la partie extérieure, en quelque sorte, des congrès. Ce n'est pas dans les séances solennelles que se préparent en général et s'élaborent les vastes combinaisons politiques qui bouleversent la carte du monde et les rapports de puissance entre les États. Si discrète que soit le lumière des congrès, c'est encore trop d'éclat pour la politique de partage. C'est dans les conversations privées, dans les visites, aux promenades, aux revues, au milieu des fêtes et des réceptions de gala, que l'on se recherche, que l'on se tâte, que l'on se tente, que l'on se brouille ou que l'on s'accorde. C'est à ce jeu qu'excellait Talleyrand. La France, en 1814, n'avait été admise au congrès qu'après avoir souscrit d'avance au programme adopté par ses vainqueurs : ils croyaient lui avoir lié les mains, et ils se proposaient de ne présenter à sa signature que des résolutions auxquelles elle n'aurait point eu de part. Avant même que le congrès n'eût tenu séance, l'ambassadeur de France avait renversé toutes ces combinaisons et dérouté tous ces calculs. « Talleyrand était exécré, raconte un diplomate (1); plus d'une fois, aux fêtes données pour la bienvenue du congrès, je l'ai vu seul, délaissé, jusqu'au moment où je venais à lui, le tirant d'embarras et apaisant sa mauvaise humeur. Les Anglais s'échangeaient avec moi dans ce rôle; son hôtel même était peu visité. Mais cela ne dura pas longtemps, et cela changea du tout au tout. Son intelligence, son esprit de suite, les principes qu'il soutint, son amabilité quand il voulait bien la laisser paraître, triomphèrent de tous les obstacles. » C'est par son action personnelle, par la sagacité de ses remarques, par sa profonde connaissance des hommes et des choses, par son adresse à démasquer les passions de chacun et son habileté à faire ressortir les intérêts de tous, que Talleyrand acquit peu à peu cet empire et suggéra les idées de modération et de justice qu'il était à la fois de l'honneur et de l'intérêt de la France de faire prévaloir. Les temps sont bien changés; mais les grands intérêts de l'Europe restent les mêmes, et c'est encore aujourd'hui par la même politique que la France peut retrouver cette considération et cette influence légitimes auxquelles à aucune époque et sous aucun gouvernement elle ne doit renoncer.

Il y a un programme très-défini pour les travaux officiels du

(1) Gagern, *Mein Antheil an der Politik.*

congrès : il importe de s'y renfermer. Il y a des faits accomplis, et il est impossible de n'en pas tenir compte. L'Europe, à la conférence de Constantinople, avait montré la plus ardente sollicitude pour les chrétiens de la Turquie ; elle a laissé la Russie exécuter à sa manière la tâche que la conférence n'avait pu accomplir. La Russie a fait la guerre et remporte la victoire ; qu'elle se soit considérée et se considère encore comme « la mandataire de l'Europe », qu'elle déclare « la pureté de ses intentions », affirme « la sainteté de la mission » et croie avoir acquis « des droits incontestables à la reconnaissance de toutes les nations civilisées », la question n'est pas là. Le congrès ne fait point de philosophie de l'histoire, encore moins de la critique littéraire. Il ne perdra pas son temps à discuter sur les mots. Le point est de concilier avec les préliminaires de San-Stefano les intérêts généraux de l'Europe et ce qui subsiste encore du traité de 1856. Il serait puéril et dangereux, après avoir laissé les Russes pousser leurs armées jusqu'à Constantinople, de ne tenir aucun compte de leurs victoires. Nul n'y songe, et la France, sans doute, moins que personne. Mais s'il faut transiger avec les faits, il importe de n'en point tirer des conséquences qu'ils ne renferment pas. Il y a dans le traité de paix entre la Turquie et la Russie beaucoup de clauses qui intéressent l'Europe ; que l'Europe les discute et qu'elle s'accommode le moins mal possible avec les nécessités des temps. Qu'elle sauvegarde, si elle le peut, les intérêts des créanciers de la Turquie ; qu'elle conserve les principes respectables qui réglaient la navigation des Détroits ; qu'elle organise la Bulgarie, puisque Bulgarie il y a ; qu'elle règle le sort des Roumains, des Serbes et des Monténégrins ; qu'elle donne des garanties aux chrétiens qui restent soumis aux Turcs, c'est une tâche suffisante, et l'on peut s'y tenir.

C'est à ceux qui voudraient pousser plus loin qu'il importe de conseiller la prudence. Qu'on ne croie point que ce rôle, si difficile qu'il paraisse, soit un rôle inabordable. Les diplomates qui combattraient, si l'on en laisse paraître, des velléités de partage en Orient ou ailleurs, trouveraient un auxiliaire aussi convaincu qu'inattendu dans le vainqueur même de Plevna. La Russie désormais est plus intéressée que personne à ce que la Turquie conserve ce qu'elle lui a laissé. Quel avantage auraient les Russes à placer les Autrichiens en Bosnie et en Herzégovine ? Ce n'est pas, à coup sûr, le traité de San-Stefano qui leur en ouvrira le chemin. Les Anglais, bien que cruellement atteints, ont trop de sagesse et d'expérience pour ignorer qu'en trempant dans un partage de la Turquie, ils risqueraient de provoquer d'autres partages et de s'attirer plus près d'eux des embarras bien plus graves et menaçants que ceux que leur mollesse et leur impéritie a laissés s'accumuler en Orient. L'Autriche est très-perplexe : la résistance qu'elle rencontrerait à ses velléités d'annexion fortifierait singulièrement les hésitations trop justifiées qui l'arrêtent encore. Si porté que l'on soit, par l'hérédité ou les épreuves de la vie, à des actes de suicide, on s'arrête un instant avant de se porter le coup fatal, et plus d'un a béni la main qui l'a empêché de faire une fin trop célèbre. Il n'est donc pas impossible que l'Europe se contienne et s'arrête ; c'est encore ce qu'elle peut faire de meilleur dans l'état où elle s'est placée. C'est déjà beaucoup d'être forcé de constater les choses accomplies ; il ne faut pas aller plus loin : c'est là que commencerait le péril. Que par goût de la couleur locale et pour se mettre au ton de leur illustre président, les diplomates du congrès s'écrient en chœur, s'ils le veulent : *Beati possidentes*, mais qu'ils ne se laissent point induire en tentation, qu'ils éviten de parodier à leur tour les textes sacrés et se gardent de dire : *Beati esurientes... quoniam ipsi saturabuntur.*

. . .

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT A NANCY

CONFÉRENCE DE M. ALFRED RAMBAUD

M. Thiers historien de la Révolution française.

Messieurs,

Sur cette frontière de l'Est que la guerre a mutilée, mais dont le recouvrement de Belfort a réparé une des brèches ; dans cette région de l'Est sur laquelle s'est attardée l'occupation étrangère, mais dont une politique vraiment nationale a pu avancer de deux années la délivrance, quel nom est plus populaire que celui de M. Thiers ? Nulle part ses glorieux services n'ont été plus appréciés, nulle part ses conseils n'ont été plus écoutés, nulle part son *Manifeste*, qui fut un signe de ralliement et, même après sa mort, un gage de succès, n'a trouvé plus d'écho ; nulle part cet acte, qui a été comme son testament politique, n'a eu des exécuteurs plus dévoués. Pour nous, Français de l'Est, sa mort fut un deuil, non-seulement public, mais domestique. Vous vous êtes chargés d'acquitter, pour votre part, la dette de la reconnaissance nationale. C'est sur une des places de Nancy que s'élèvera la statue de bronze qui conservera ses traits ; ce sont les sénateurs et les députés de l'Est qui se sont placés à la tête de l'entreprise ; c'est dans les quatre départements orientaux qu'a été ouverte cette souscription à laquelle les villages les plus reculés se sont associés. Vous avez voulu conserver à cette entreprise, ainsi qu'on le disait naguère, « un caractère régional ». Vous avez adopté M. Thiers comme un concitoyen, non-seulement dans la grande patrie, mais dans la petite patrie locale. De ce méridional, libérateur de l'Est, vous avez fait presque un des vôtres en le traitant comme un grand homme qui serait né chez vous.

Ce n'est pas de l'homme politique, tantôt chef de gouvernement ou chef d'opposition, toujours remarquable dans ces deux rôles, ce n'est ni du ministre de Louis-Philippe, ni du Président de la république que j'ai à vous parler. Quand même M. Thiers n'aurait pas été un des hommes d'État les plus considérables de ce siècle, il y tiendrait encore une place éminente comme écrivain. Son œuvre historique est considérable : son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, que d'innombrables publications depuis trente ans sont venues reviser et contrôler, reste encore debout cependant, et il

n'existe pas en Europe une histoire militaire de cette époque qui puisse lui être comparée. Elle résistera longtemps encore; sa masse fait sa solidité, *mole sua stat.*

L'*Histoire de la Révolution française*, qui a précédé celle-là et qui fut la première grande œuvre où s'essayèrent ses facultés, a pour nous un attrait plus vif. Moins compacte, moins complète, moins érudite, dépassée sur bien plus de points par les histoires plus récentes, c'est toujours celle qu'on lit le plus volontiers. C'est une œuvre de jeunesse, et M. Thiers y a mis tout ce qu'il avait de séve juvénile : de là une chaleur, un mouvement, une vie qu'on ne retrouve plus au même degré dans l'œuvre plus savante des années plus mûres. L'*Histoire de la Révolution française* appartient à la période le plus militante de cette longue vie de quatre-vingts ans consacrée tout entière à l'action. Pour bien en saisir la portée et le caractère, il faut se rappeler par qui et dans quelles circonstances elle fut composée. L'homme, l'époque, le livre, sont en étroite relation. L'*homme* fut un des plus actifs de son siècle : il semble avoir pris pour devise cette pensée qu'on a si souvent relevée dans son *Éloge de Vauvenargues*, qui fut couronné par l'Académie d'Aix et qui fut son début dans la vie littéraire : « L'homme est un agent puissant dont le but est de s'exercer ; l'homme est ici-bas pour agir ; plus il agit, plus il remplit son but. » L'*époque* fut un temps de luttes acharnées entre les deux partis que 1789 avait mis en présence ; cette lutte n'était pas sans grandeur, même après les journées de la république ou l'épopée militaire de l'empire ; elle avait quelque chose de l'intérêt dramatique qui s'attache à la Révolution, puisque c'étaient les résultats mêmes de la Révolution qui étaient remis en question, l'œuvre tout entière des vingt-cinq années qui subissait l'épreuve de la discussion parlementaire, et que ce débat solennel avait les peuples et les rois de l'Europe comme public. Le *livre*, enfin, fut tel qu'on pouvait l'attendre d'un tel homme et d'une telle époque : il participa du caractère militant de tous deux.

I.

L'*homme*, nous le prenons au moment où il arrive à Paris, en 1821, âgé de vingt-quatre ans à peine, obscur lauréat d'une Académie de province, à peine échappé de l'École de droit, mais plein de confiance en ses talents, en son activité, — en l'avenir. Il n'était riche que d'espérances ; même en unissant ses ressources à celles de son fidèle Achate, M. Mignet, en additionnant les 500 francs du prix qu'il avait obtenu pour l'*Éloge de Vauvenargues* aux 1,500 francs que son condisciple avait reçus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres pour ses *Institutions de Saint-Louis*, cela faisait un capital assez mince. Ils n'eurent d'abord que la chambre d'étudiant, la mansarde où l'on n'est bien qu'à vingt ans. Ils n'étaient déjà plus des inconnus lorsque Loève-Weimars les trouvait encore au quatrième étage « d'un sombre hôtel garni, situé au fond du sale et obscur passage Montesquieu, dans l'un des quartiers les plus populeux et les plus bruyants de Paris ». Une commode et un lit en noyer, deux chaises, une petite table noire mal affermie sur ses pieds, des rideaux de toile blanche, quelques livres sur des rayons qui occupaient l'embrasure d'une porte condamnée, voilà le tableau du logis où s'abritait le futur châtelain de la place Saint-Georges. La chambre de M. Mignet était aussi modeste (1).

L'étudiant, dont les hardiesses juvéniles avaient fait hocher la tête aux vieux bourgeois de Marseille et d'Aix, dont les plus indulgents disaient qu'il « écrivait bien, mais qu'il pensait mal », et que les plus sévères appelaient le *petit jacobin*, avait déjà pris parti lorsque arrivé à Paris il tomba, pour ainsi dire, entre les deux armées en présence. Fils d'un négociant de Marseille, il était avant tout du tiers état ; élevé dans une des Écoles centrales fondées par la Révolution et dont l'empire avait fait nos lycées, coiffé du tricorne napoléonien comme toute cette génération d'écoliers, ayant grandi au bruit du tambour, parmi les bulletins de victoire, qui venaient seuls faire diversion aux sérieuses études, boursier de Napoléon, ayant rêvé peut-être lui aussi, malgré sa petite taille, gloire militaire et trophées, il ne pouvait aimer les hommes qui étaient venus remplacer tout cela. Par son origine, ses traditions de famille, ses ambitions mêmes, qui eussent été stériles si la Révolution ne lui eût déblayé les voies, il appartenait d'avance à ce que l'on appelait alors — bien qu'il comprît à la fois les amis de l'empire, de la république et de la monarchie parlementaire — le *parti libéral*. On vit M. Thiers dans les salons de Manuel, de Laffitte, de Larochefoucauld-Liancourt et de Talleyrand, étonnant tout le monde par sa vivacité méridionale, ses audaces d'homme nouveau, l'étendue et la variété de ses connaissances, partout comme chez lui et prenant pour ainsi dire possession. De même, dès qu'il fut entré au *Constitutionnel*, il s'y trouva aussitôt le premier.

On ne peut plus se figurer aujourd'hui quelle puissance c'était alors que le journalisme, quand les journaux étaient encore peu nombreux dans chaque parti et que, lus par tout ce qui constituait le pays légal, ils modelaient pour ainsi dire l'opinion publique. C'était quelque chose alors qu'un article de gazette ; d'un ton plus modéré, de couleurs plus discrètes, dans une langue plus parlementaire et plus nuancée que la polémique de notre temps, il portait juste et loin. On s'en inquiétait aux Tuileries. Les ministres faisaient des folies pour acheter le journal ou le journaliste. Chateaubriand passant au *Journal des Débats*, quel événement ! ceux de Grèce et d'Orient pâlissaient à côté de celui-là. La Restauration s'en trouva ébranlée. En 1821, cette puissance nouvelle de la presse était dans toute sa force ; écrire au *Constitutionnel*, c'était occuper un poste d'honneur, servir une des batteries maîtresses, sur la première ligne de bataille ; le *Constitutionnel* n'était pas alors ce qu'on l'a vu sous la royauté de Juillet, l'organe satisfait d'un parti arrivé, le journal du serpent de mer et des conservateurs attardés ; il était, malgré une certaine prudence d'allure, l'arme redoutable d'un parti tout militant, une feuille d'avant-garde. Avec M. Thiers, il prit une attitude encore plus décidée. Cette recrue apportait

(1) Loève-Veimars, *M. Adolphe Thiers*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1835. — Voir aussi L. Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, t. II, p. 171 et suiv.

dans la lutte un élément nouveau qui devait l'étendre et l'ennoblir, l'élever au-dessus des misères de la polémique quotidienne, des petites jalousies de personnes, des mesquineries de parti. « Il avait, dit Sainte-Beuve, ce que j'aime à nommer le sentiment *consulaire*, c'est-à-dire un sentiment assez conforme à cette belle époque, généreux, enthousiaste, rapide, qui connaît les grandes choses aussi par le cœur et qui fait entrer l'idée de postérité dans les entreprises (1). » Ce mot de *consulaire* est peut-être un peu exclusif : ce n'est pas seulement sous le Consulat, mais pendant toute la période révolutionnaire qu'on eut ce sentiment. Les Français alors parlèrent et parfois agirent comme les anciens. Ils étaient vraiment des classiques, non-seulement dans leur littérature et dans leur art, mais dans leur manière de vivre et de mourir. Henri Heine appelle Napoléon un grand classique : la Révolution tout entière a été classique de cette façon, et M. Thiers en a gardé quelque chose. L'idée de postérité est entrée dans toutes ses entreprises : c'est ce qui l'a tiré de la foule des hommes d'État qui encombraient les ministères et les assemblées, vivaient au jour le jour, formaient le nombre et qui, n'ayant jamais pensé à la postérité, n'existent pas pour elle.

Cet art d'élever les questions du jour à une certaine hauteur, de les rattacher à des principes, à des traditions, se retrouve dans un des premiers articles de M. Thiers, sa critique sur la *Monarchie française* de M. de Montlosier. L'historien de la Révolution française est déjà là tout entier : c'est avec les souvenirs vivants de la grande époque, avec les principes de la Constituante et la nuit du 4 août qu'il répond aux chicanes de son adversaire. Il prend nettement position vis-à-vis de lui en héritier de Siéyès et du tiers état de 1789 ; il oppose fièrement « à ces injures chevaleresques le langage de sa raison bourgeoise ». C'est plus que la critique d'un livre, c'est le procès de l'ancien régime et de l'ancienne noblesse.

Thiers, à cette époque, est l'homme actif par excellence, le *puissant agent* dont il parlait naguère. Son intelligence s'agrandit sans cesse et embrasse de nouvelles connaissances. Cette passion pour la philosophie, à laquelle il est revenu en ses dernières années, il l'avait déjà, alors qu'il discutait avec M. Mignet sur Platon, Kant, Descartes et Bacon. A lire son *Salon* de 1822 et de 1823, on croirait qu'il n'est qu'un critique d'art. Il se connaît en tableaux : il peint lui-même. Son *Voyage aux Pyrénées* dénote chez lui un sentiment très-vif des beautés pittoresques et un rare talent de paysagiste. Il parle de l'architecture gothique comme un archéologue. Lit-on sa *Notice sur mistress Bellamy* (2), une actrice anglaise, on jurerait qu'il est né pour cette littérature aimable et légère. Son corps, il faut qu'il l'exerce comme son esprit. L'âme belliqueuse des héros d'hier revit dans ce petit homme : c'est la taille, non la vigueur, qui lui eût fait défaut pour figurer dans l'épopée des grandes guerres. Il monte à cheval, et les mésaventures inséparables de tout début dans le *sport* ne le découragent pas. Il se bat en duel, et deux fois essuie le feu de son adversaire (1), comme il bravera plus tard le feu des insurgés au cloître Saint-Merry. A un moment, il s'engoue pour l'idée d'un grand voyage autour du monde, et voilà qu'il ne rêve plus que géographie, astronomie, mathématiques transcendantes. Il ne quitte plus l'*Exposition du système du monde*, de Laplace, la *Théorie* de Lagrange. M. Thiers a écrit quelque part de Bonaparte : « Les journaux disaient qu'en dînant chez François de Neufchâteau, il avait parlé de mathématiques avec Lagrange et Laplace, de métaphysique avec Siéyès, de poésie avec Chénier, de législation et de droit public avec Daunou (2). » N'a-t-il pas songé vaguement à lui-même quand il traça ce portrait ?

Cette activité intellectuelle n'est pas celle d'un curieux, d'un simple dilettante : elle a un but. S'il vise à être universel, c'est au profit d'une certaine œuvre. Avant tout, c'est un militant. Il se sent sur un champ de bataille, et tout devient arme entre ses mains. Il disait lui-même à Rémusat : « Nous sommes la jeune garde. » Le moment vint où il fallut que la jeune garde donnât.

Le ministère Polignac venait d'être formé. Il s'agissait bien maintenant de voyage autour du monde ! La mauvaise fortune des Bourbons voulut que, comme un autre Cromwell, M. Thiers n'eût pas le temps de s'embarquer : « Restez et combattons ! » lui dirent ses amis. Le but qu'il allait chercher si loin à son activité, il le voyait devant lui. *Le National* se fonda. Dans cette campagne contre le ministère du coup d'État, *le National*, dit Sainte-Beuve, fut « de toutes les machines de siége d'alors la mieux dressée et la mieux servie ». On sait la définition que M. Thiers donnait lui-même de sa politique : « Enfermer les Bourbons dans la charte, dans la constitution, fermer exactement les portes : ils sauteront immanquablement par la fenêtre. »

Quand les Bourbons enfermés et affamés dans la charte tentèrent cette sortie désespérée qu'on appelle « les Ordonnances », M. Thiers montra qu'il n'était pas seulement un journaliste. Son premier mot après la publication des Ordonnances fut celui-ci : « Il faut résister ! » Mais de quelle façon ? avec des articles de gazettes ? « Des articles, allons donc !... il faut un acte... un signal de *désobéissance* à une loi qui n'en est pas une. » Cet acte, ce fut la protestation des journalistes. C'est M. Thiers qui la rédigea ; le premier, il la signa, la fit signer par ses confrères : « Il faut des noms au bas, dit-il ; il faut des têtes. » Il paya de sa personne, courut risque de la vie. Une fois, pendant la bataille des trois jours, comme il allait de la réunion des journalistes à celle des députés, il tomba entre les troupes royales et les insurgés, et se trouva pris entre deux feux.

Un des hommes qui s'associèrent alors, mais moins activement, à la campagne menée par tout le parti libéral contre la Restauration, réfléchissant plus tard de sang-froid à la légiti-

(1) Sainte-Beuve, *M. Thiers*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1845. Voy. aussi les articles du même dans le *Globe* des 10 et 19 janvier 1826, 28 avril et 12 mai 1829.

(2) Reproduite par Véron, dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

(1) Voy. cette histoire contée par M. Aurélien Scholl, dans Francis Franck, *Vie de M. Thiers*. Paris, 1877.

(2) Thiers, *Histoire de la Révolution française*, t. X, chap. I.

mité de l'entreprise, se rend à lui-même et à ses amis ce témoignage : « Non, nous n'avons pas erré !... Si nous avions à recommencer, même en sachant l'avenir, ce serait encore à refaire. » (Sainte-Beuve.) — Tel a été à peu près, et jusqu'au bout, le sentiment de M. Thiers. Qu'on relise tel passage de son dernier Manifeste où, rapprochant deux situations qui un moment ne furent pas sans analogie, il compare certaines prétentions aux prétentions du ministère Polignac. Avec quel accent de fierté il y rappelle la réponse « qu'on fit aux fameuses Ordonnances » ! Ce n'est pas précisément là le ton du repentir.

M. Thiers n'a pas seulement combattu la Restauration dans *le Constitutionnel* jusqu'au moment où sa collaboration y parut compromettante ; dans les *Tablettes historiques*, jusqu'au moment où le ministère l'en débusqua en achetant le journal ; il n'a pas seulement *dressé et servi*, à la batterie la plus exposée, cette machine de siége qui fut *le National*. Un autre engin de guerre non moins redoutable fut l'*Histoire de la Révolution française*.

C'est lui qui en a conçu l'idée. La postérité — car nous sommes la postérité pour les hommes de ce temps — n'a pas appris sans étonnement qu'il ne se trouva pas un éditeur ayant, à défaut d'intelligence littéraire, assez de flair commercial pour deviner la portée d'une telle œuvre et l'avenir d'un tel nom. Thiers ne faisait que débuter ; on chercha un nom illustre pour l'accoler à ce nom obscur. Qui connaît aujourd'hui Félix Bodin, alors un des rédacteurs du *Constitutionnel* ? M. Thiers écrivit, et Bodin, pour rassurer les éditeurs sur le succès, signa à côté de lui. Il ne signa que les deux premiers volumes : on vit que M. Thiers pouvait marcher sans lisières. Entre ces deux volumes, qui parurent en 1823, et les huit autres, qui se succédèrent jusqu'à 1827, il y a une différence notable. Les deux premiers volumes comprennent toute l'histoire de la Constituante et presque toute celle de la Législative : c'est aller bien vite en besogne ! On s'aperçoit de suite que l'auteur ne s'est guère occupé que du côté pittoresque des événements, qu'il les a racontés surtout d'après les Mémoires, qu'il a glissé sur l'histoire des réformes, des lois et des institutions. L'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* sera bien autrement explicite lorsqu'il s'agira des créations de l'an VIII, qui pourtant ne sont que secondaires à côté de l'œuvre de la Constituante. Nous sommes plus exigeants aujourd'hui ; nous voulons connaître ces trente ou quarante comités de la Constituante qui, laborieusement, silencieusement, dans l'ombre des bureaux, pendant que grondait l'émeute dans Paris, que Versailles était sous le coup des complots de la cour, que la voix de Mirabeau tonnait à la tribune, élaborèrent le millier de lois réparatrices d'où sortit la France nouvelle. Ces deux premiers volumes sont une partie brillante et vivante de l'œuvre ; on ne peut nier qu'ils n'en soient la partie superficielle, celle que M. Thiers eût souhaité plus tard pouvoir reprendre et refaire.

Tout de suite il sentit ce qui manquait à son livre, — à lui-même. Sur le point d'aborder cette autre Constituante formidable qui fut la Convention, il comprit qu'on ne pouvait apprécier ses lois sans être légiste ; exposer les campagnes d'Italie, du Danube, et du Rhin sans être militaire ; faire comprendre des opérations comme l'émission des assignats, la loi du maximum, le tiers consolidé, sans être financier. Pour être l'historien de cette révolution, non-seulement française, mais universelle, il fallait avoir des connaissances universelles ; pour comprendre cette vaste transformation, issue du du mouvement encyclopédiste au XVIIIe siècle, être soi-même un encyclopédiste. Il eut le courage de vouloir acquérir ce qui lui manquait. Manuel le mit en relations avec le baron Louis, qui, pendant de longues soirées, lui apprit à monter et à démonter la machine compliquée de nos finances, à rédiger un budget, à connaître les lois qui gouvernent le monde économique et règlent les conditions du crédit. Dès lors, M. Thiers pouvait mieux apprécier Cambon et Robert Lindet, les financiers de la Montagne. Le fruit de ses études nouvelles se retrouvera encore dans son excellente petite histoire du *Système de Law*. Le général Foy, qui avait vu les guerres de l'empire, le général Jomini, qui faisait autorité en matière de stratégie, qui avait été consulté par tous les chefs d'armée de l'Europe — sauf Napoléon, — et qui avait osé formuler un *Précis de l'art de la guerre*, furent d'autres initiateurs pour le jeune historien. Ses amis, les artilleurs de Vincennes, lui expliquèrent sur le terrain l'attaque et la défense des places. Dès lors commença son goût pour les cartes et les plans, dont il fut toujours grand collectionneur. Ainsi se compléta l'éducation de celui qui devait écrire l'histoire militaire de l'Empire, élever les fortifications de Paris et ménager, pour des circonstances alors impossibles à prévoir, cette suprême ressource de la France.

Ses adversaires — qui parfois, eux aussi, avaient de l'esprit — nous le montrent « exploitant la veine d'utilité de chacun, demandant à tous des renseignements pour son *Histoire de la Révolution*, car c'est là sa manière de procéder, par des conversations forcées et la mémoire des autres, à tous ses travaux : frère quêteur bien plus que bénédictin de l'histoire » (1). Sans doute il fut un frère quêteur ; mais il fut un bénédictin aussi. Ce n'était pas dans de simples conversations, mais par un travail acharné dans les Archives nationales, au Dépôt de la guerre, dans les collections particulières, qu'on pouvait reconstituer les séances dramatiques de nos assemblées, comme les campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Egypte et de Syrie. Après un tel labeur, on peut bien quêter et causer à ses moments perdus.

L'élève est devenu un maître. Ses adversaires, par cela même qu'ils raillent sa supériorité, la reconnaissent. « Il ira droit à Soult, écrit l'un d'eux, et il lui dira bravement qu'il n'est pas sorti de Gênes avec son armée par la porte de France, mais par celle d'Italie, et, si Soult a été blessé à la bataille de Salamanque, il soutiendra, aux applaudissements de la Chambre, que c'était à la jambe gauche et non pas à la droite, comme Soult l'avait cru jusqu'ici, et il le lui prouvera si bien que le vieux général, pour mieux s'en assurer, mettra involontairement le doigt dans le trou de sa blessure. » Le même Timon dira ailleurs : « On lui proposerait le commandement

(1) *Nouvelles à la main*, 20 juin 1841.

d'une armée, qu'il ne le refuserait pas, et moi, je ne sais point, foi de Timon, s'il ne gagnerait pas la bataille. » Ceci est à noter, venant d'un ennemi 2).

II.

Cette même année 1823, où parut le premier volume de M. Thiers, vit aussi naître l'*Histoire de la Révolution française* de M. Mignet. Nous n'avons pas d'abrégé plus éloquent d'une grande histoire. Un même esprit anime l'œuvre de M. Thiers et celle de M. Mignet; on leur a souvent adressé les mêmes éloges et les mêmes critiques; on peut supposer qu'une idée commune a inspiré ces deux hommes, si souvent collaborateurs, qui vivaient porte à porte. Quelle est cette idée? Pourquoi ont-ils entrepris de raconter l'histoire de la Révolution?

Pourquoi? parce qu'en 1823, c'est-à-dire trente-quatre ans seulement après l'ouverture des États généraux, vingt-trois ans seulement après Brumaire, c'était une histoire inconnue. Est-ce donc la première fois qu'on voit la génération la plus rapprochée des événements en être la plus ignorante? Seize ans après le coup d'État de décembre, n'a-t-il pas fallu nous en apprendre l'histoire? Si les deux petits volumes de M. Ténot ont eu un tel retentissement dans l'opinion, c'est qu'ils étaient une révélation, non-seulement pour les jeunes gens qui naissaient à la vie politique, mais pour les hommes mûrs: ceux-ci avaient des faits une idée d'autant plus vague que le coup avait été plus violent. *Napoléon le Petit*, de Victor Hugo, arrêté à la frontière, n'avait pas eu le temps de pénétrer dans les masses : M. Ténot a donc eu le sujet dans sa fleur de nouveauté.

La génération de 1823 aurait-elle pu savoir l'histoire révolutionnaire? Difficilement. Sans doute, de 1820 à 1826, ont paru les cinquante-huit volumes de Mémoires publiés par Barrière et Berville. Mais ces Mémoires ne présentaient pas un ensemble: ils faisaient revivre surtout les rivalités de salon à salon, de coterie à coterie, de parti à parti: les Jacobins accusaient la Gironde, Mme Rolland flétrissait la Montagne; chacun parlait pour soi. C'était une histoire, mais une histoire fragmentaire, qui ne donnait que des impressions confuses et contradictoires. Ce n'était que les membres dispersés du prodigieux poëme. Il restait à faire apparaître, au-dessus des petites Églises et des petites intrigues, la Révolution elle-même.

Sans doute, bien que la génération révolutionnaire eût été terriblement décimée par les drames de la Convention, par les réactions du Directoire, par les batailles de l'Empire, bien que Saturne eût dévoré beaucoup de ses enfants, nombre d'hommes de la grande époque se survivaient encore en 1823. La Constituante était encore représentée par Lafayette, par Talleyrand; la Convention par Carnot, qui mourut cette année même, par Grégoire, qui reparut aux élections de 1819, par Lakanal; l'émigration par Condé, par Polignac, par Bourmont, par Louis XVIII et Charles X eux-mêmes; les armées républicaines ou impériales par Gouvion-Saint-Cyr, Soult, Marmont, Mortier, Maison, Moncey, Sébastiani : Kellermann, le vainqueur de Valmy, venait seulement de mourir, en 1820. Nos campagnes étaient pleines de soldats-laboureurs, d'officiers retraités qui avaient jadis répondu à l'appel de la République ou suivi Napoléon jusqu'à Moscou. Mais à interroger ces survivants, leurs réponses laissaient la même impression que les mémoires écrits. C'était bien l'histoire de la grande crise, mais une histoire irritée et personnelle, une histoire anecdotique, la poussière et non la statue de la Révolution.

C'était surtout le sens de cette histoire qui était perdu. On avait vu tant d'événements prodigieux, tant de régimes et tant de gouvernements s'écroulant les uns sur les autres, la Terreur succédant aux fraternels élans de 89, le Directoire à Robespierre, Bonaparte à Sieyès, l'Empire au Consulat, le drapeau blanc au drapeau tricolore; on avait vu tant d'espérances trahies, tant de gloires flétries, tant de généreux efforts aboutissant à des résultats contraires, que l'on sortait comme brisé de cette longue tourmente; étourdis d'une telle succession de secousses, les Français avaient à peine eu le temps de se recueillir, de se souvenir, de penser. Un tel élan vers la liberté politique, et aboutir au règne à la fois occulte et insolent de la Congrégation! de tels sacrifices pour la liberté politique, et retomber de Napoléon en M. de Villèle! tant de sang versé pour la grandeur du pays, et en arriver à une France amoindrie, mutilée, que la Sainte-Alliance tenait en état de siége!

Il fallait du temps pour qu'on pût s'en remettre. Ce qu'on avait décrété en 1789, ce que vingt-trois ans de victoires avaient consacré, semblait n'avoir été qu'un rêve. Officiellement, la Révolution n'avait pas existé. Quand on annonça à Louis XVIII qu'il était roi de France, il répondit simplement: « Ai-je jamais cessé de l'être? » et bravement il datait ses premières ordonnances de la dix-huitième année de son règne.

Les émigrés seuls étaient restés dans le vrai : on avait anobli la famille de Cadoudal. Les prêtres réfractaires seuls avaient eu raison : on insultait l'archevêque assermenté de Besançon. Les emblèmes de la Révolution et de l'Empire étaient effacés partout : Béranger était poursuivi pour avoir parlé du drapeau tricolore.

Devant l'insolence paradoxale de la réaction, les hauteurs du clergé, et l'audace des ultramontains, la bourgeoisie doutait d'elle-même et de ses droits. Les acquéreurs de biens nationaux hésitaient à défendre la Révolution qui les avait faits riches; ils n'aimaient pas qu'on rappelât cette source de leur fortune; beaucoup eussent accepté l'oubli, le pardon — et des titres de noblesse. Le peuple, à qui les missionnaires enseignaient sur les vieux airs de la *Marseillaise* et du *Ça ira* de bien autres chants, à qui l'on apprenait à maudire la mémoire des hommes de 89 et de 92, à dépouiller « l'esprit de révolte, de pillage et de sang » qui avait animé ses devanciers; le peuple, qui n'entendait plus parler que de dévouement à la sainte religion et à l'auguste dynastie, semblait changé du tout au tout : la Révolution ne lui apparaissait plus que comme quelque chose de vague et d'horrible; elle

(1) Timon (de Cormenin), *Livre des Orateurs*, *M. Thiers*.

commençait à se résumer pour lui en ces trois mots : Robespierre, Marat, la guillotine. A Clermont, la population presque entière avait fait amende honorable, cierge en main; les gardes nationaux avaient porté la croix de la Mission et « lavé » ainsi leur uniforme « de toutes les souillures qu'il avait contractées dans le temps de nos malheurs ».

Même parmi les députés libéraux, qui eût osé défendre la Révolution ? Ils n'en invoquaient les souvenirs à la Chambre que comme points de comparaison avec les procédés de leurs adversaires. La Révolution semblait avoir atteint le maximum de la férocité humaine, au point de faire oublier Phalaris ou Néron; ses cruautés passaient en proverbe. Si la majorité se montrait intolérante, Benjamin Constant disait : « Souvenez-vous du jugement porté contre les Assemblées qui criaient à des accusés : « Tu n'as pas la parole (1) » ; ou encore : « L'excès de la bassesse est naturellement associé à l'excès de la férocité; on avait perdu ce genre depuis 1793. » Quand l'archevêque de Croï ordonnait aux fidèles de dénoncer les paroissiens qui n'accompliraient pas leurs devoirs religieux et d'afficher leurs noms à la porte des églises, Benjamin Constant s'écriait : « Le seul exemple qu'on ait dans les temps modernes de noms affichés aux portes ne remonte pas plus haut que 1793, sous la Convention, et certes il fallait que les échafauds fussent en permanence pour que cette mesure ne soulevât pas les esprits. » On n'invoquait jamais les souvenirs révolutionnaires qu'en de telles occasions : il semblait qu'elle n'eût produit que des Fouquier-Tinville. Le même Benjamin Constant déclarait en 1824 que « la république serait une chimère et un mal ». Les libéraux pouvaient-ils ensuite s'étonner que la plus inoffensive allusion à la Convention fût considérée comme un éloge? C'est pour cette phrase si simple que Manuel souleva la plus formidable tempête parlementaire et fut expulsé de la Chambre comme indigne : « Ai-je besoin de vous dire que le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus plus grands, c'est lorsque la France, la France révolutionnaire, sentit le besoin de se défendre par des forces et une énergie toutes nouvelles ? » On en était là.

Depuis 1814, c'est-à-dire depuis neuf années, tous les souvenirs de la Révolution étaient publiquement, officiellement insultés et flétris. Pour M. Courvoisier, elle était « la cannibale déesse prête à nous terrasser de sa pique et à nous menacer de son bonnet (2). » M. Fiévée écrivait dans la *Correspondance :* « Depuis 1793, la France aurait dû être considérée par l'Europe comme un repaire d'où les barbares se ruaient pour la piller et pour l'asservir. » Duplessis de Grenedan déclarait à la tribune, en 1823, que la Révolution avait été une « véritable sentine dans laquelle on cherche vainement quelque bien ». On pourrait croire que les royalistes n'en flétrissaient que les excès : erreur ! même ses lois les plus modérées, même ses Assemblées les plus sages ne trouvaient pas grâce devant eux. Marignié, dans sa *Lettre à l'empereur de Russie,* avait affirmé que le seul moyen de sauver la France était « d'en finir avec ce mot funèbre, avec ce mot funeste de constitution, et aussi avec ce mot de libéral qui n'est pas français, qui n'est pas de la langue de Bossuet, Montaigne et Fénelon ». Un M. Falconnet avait traité l'Assemblée constituante de « ramas de parjures et de scélérats qui avaient eu l'audace de dicter des lois au lieu de présenter des doléances ». Pour le révérend Père Loriquet, elle était un « rassemblement illégal » de *factieux* qui se « récrièrent avec insolence contre les dispositions paternelles du monarque et, pour se mettre à l'abri de sa justice, se déclarèrent inviolables » (1).

C'était un mot d'ordre que de demander la restitution de l'état civil aux curés, et M. Fiévée disait encore : « Il serait même bon que les curés fussent maires; on ne donnera jamais trop d'autorité au prêtre; c'est la vraie milice des rois. »

Voilà ce qui s'était étalé dans les brochures, dans les journaux, dans les discours du parti dominant, dans les mandements, dans les sermons : quoi d'étonnant si la Révolution était ou méconnue ou mal connue de la génération de 1823? La réaction allait si loin, qu'un royaliste sincère, celui-là même contre lequel M. Thiers avait fait ses premières armes, M. de Montlosier, disait dès 1814 : « Je voudrais qu'on voulût bien écrire à la porte des châteaux, des palais, des églises : « Il y a eu une révolution. » C'est ce que M. Thiers se chargea d'écrire dans le cœur et la mémoire de toute une génération.

Il y avait une autre cause de trouble dans les idées et les consciences. On confondait volontiers l'époque impériale et l'époque révolutionnaire. L'empire, étant plus récent, avait laissé plus de souvenirs : c'était sous les aigles de Napoléon qu'avaient combattu, au moins en dernier lieu, les soldats rendus à la charrue, les officiers à demi-solde, les généraux retraités qui faisaient le nerf du parti *libéral.* En 1821, Napoléon mourait et la légende napoléonienne naissait. La mort sembla l'avoir purifié. Napoléon apparut dès lors, non comme l'ambitieux qui avait compromis pour des siècles la grandeur française, non comme l'usurpateur qui avait dressé son trône sur le cadavre de la République géante, non comme le despote qui avait bâillonné toutes les libertés, mais comme l'incarnation armée des principes de 1789, comme le père des soldats, le débonnaire général qui montait la garde à la place de la sentinelle fatiguée, s'entretenait familièrement avec les grognards, s'asseyait dans la cabane du paysan, défendait le sol français contre les Cosaques, l'empereur au petit chapeau et à la redingote grise, l'empereur des *Souvenirs du peuple.* Quand ce fantôme prestigieux se dressa sur le rocher expiatoire de Sainte-Hélène, un trouble inouï s'empara des imaginations; les plus fortes têtes en furent frappées. Voyez ce qu'en dit Quinet dans l'*Histoire de ses idées :* « Lorsqu'en 1821 éclata aux quatre vents la formidable nouvelle de la mort de Napoléon, il fit de nouveau irruption dans mon esprit. Il revint hanter mon intelligence, non plus comme mon empereur et mon maître absolu, mais comme un spectre que la mort a presque entièrement changé. » Sûrs de la complicité de millions de Français, séduits eux-mêmes par cette magie à laquelle n'échappèrent ni les

(1) Duvergier de Hauranne, IV, 263, 379; — VII, 315.
(2) Duvergier de Hauranne VII, 507.

1 *Histoire de France* à l'usage de la jeunesse, *ad majorem Dei gloriam.* 8e édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur.

Anglais, ni les Allemands, ni les Russes, ni les Arabes, nos plus grands talents, nos artistes comme nos poètes, se trouvèrent d'accord pour lui faire une auréole. Lamartine, Victor Hugo, Casimir Delavigne, tous le chantèrent dans des vers immortels. Lorsqu'on voulait humilier les *myrmidons* de la Restauration, ce n'était pas dans les gloires de la Révolution déjà lointaines, mais dans les gloires récentes de l'empire qu'on puisait comme dans un arsenal; ou plutôt il sembla qu'un seul homme eût remporté toutes nos victoires pendant vingt-cinq ans, qu'il eût accaparé Valmy, Fleurus, Bergen, Zürich. Quand Paul-Louis Courier proteste au nom des paysans qu'on empêche de danser le dimanche : « Qui l'eût dit à Austerlitz ? » s'écrie-t-il. Il eût été plus juste de dire : « Qui l'eût dit à Jemmapes, à Hondschoote, à Quiberon ? » Et pourtant Courier n'était pas bonapartiste. Béranger à son tour de s'écrier, en 1821 : « O gloire, quel veuvage ! » C'est de Napoléon seul que la gloire semblait veuve ! On n'a pas assez remarqué que le futur auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* fut le premier qui essaya de retrouver, sous la couche des souvenirs impériaux et napoléoniens, la Révolution presque oubliée et de lui restituer sa part de gloire indépendante.

Pour mieux se rendre compte de la portée de l'*Histoire de la Révolution,* qu'on fasse un simple rapprochement de dates. Que se passait-il dans ces années 1823 et 1824 qui en virent paraître les premiers volumes ?

En 1823, le parti royaliste prend un ascendant déterminé. Le parti libéral de la Chambre porte la peine de sa situation fausse, de ses divisions intestines. Il a fait à la royauté une opposition au jour le jour, sans invoquer de principes, sans se rattacher à aucune tradition, flottant dans un libéralisme vague entre les souvenirs de la Révolution et ceux de l'empire, sans idée d'avenir plus haute que la substitution d'une dynastie à une autre dans la même charte, et la substitution d'une classe privilégiée à une autre classe priviligiée dans le même monopole politique. Le *sentiment consulaire*, dont parle Sainte-Beuve, manque à cette génération, si l'on en excepte certains grands noms. De là une visible impuissance de ce parti à s'étendre dans le pays, à triompher dans la Chambre. Il assiste, sans pouvoir les empêcher, à des choses étranges. Villèle est au ministère, et c'est lui qui en forme la fraction modérée ! L'expédition d'Espagne est décidée, odieux attentat contre la liberté d'un peuple voisin, qu'on punissait pour être resté trop fidèle aux principes qui étaient les nôtres. La France constitutionnelle faisait la guerre pour détruire la constitution espagnole ; les royalistes français donnaient ainsi la mesure de leur dévouement à la Charte. Cette guerre fut dignement inaugurée par la violation de l'immunité parlementaire en la personne de Manuel ; elle fut souillée par le supplice de Riego, qui, prisonnier de guerre sous la sauvegarde de l'honneur français, se vit traîner au gibet sur une claie par les royalistes espagnols.

En 1823, Louis XVIII est gouverné par Mme du Cayla, et Mme du Cayla par la Congrégation. Casimir Périer n'a que trop raison de s'écrier : « Ce n'est pas la démocratie qui coule à pleins bords, c'est le jésuitisme ! » Les élections de 1824 furent désastreuses. On ne peut le dissimuler : il y eut à ce moment une défaillance dans la nation. Comme elle avait oublié les origines de la France nouvelle, elle se trouvait sans boussole politique ; le *pays légal* allait à la dérive. La violente pression électorale exercée par le ministère, les achats de journaux, les altérations des listes, les révocations de fonctionnaires, les prédications du clergé, les violences et les menaces, ne suffisent pas à expliquer l'échec des *libéraux*. La vraie cause, c'est que la nation ne les comprenait plus. Les libéraux furent écrasés ; ils étaient partis 110 de la Chambre ; ils revinrent 19. Manuel, qui eût dû être réélu en tête, abandonné par d'égoïstes alliés, resta sur le carreau.

Le parti royaliste et ultramontain était maître de la situation. Il marcha hardiment à la réalisation de son programme ; ce programme était le même que nous avons vu reparaître dans une situation analogue ; c'était, suivant une expression plus récente, « l'enterrement civil des principes de 1789 ». Avant les élections, les feuilles libérales avaient dit : « Électeurs, voulez-vous empêcher : 1° de donner l'état civil au clergé, de lui assurer un revenu indépendant et de lui confier l'instruction de la jeunesse ; 2° de rétablir les jurandes et les maîtrises ; 3° d'enlever aux patentés leur influence politique ; 4° d'introduire dans la législation une aristocratie territoriale ; 5° d'indemniser les émigrés ?... Allez aux élections et votez pour nos candidats. » La *Quotidienne* osait répondre : « Si les libéraux vont aux élections pour que toutes ces choses ne se fassent pas, nous conseillons aux royalistes d'y aller pour qu'elles se fassent (1). »

Le ministère fit son possible pour réaliser les *desiderata* de la *Quotidienne*. Il mit à la retraite 150 officiers généraux qui avaient servi sous le drapeau tricolore : « un coup de canon échappé de Waterloo », disait le général Foy. Il fit voter l'indemnité aux émigrés, aux émigrés seulement, comme s'ils eussent été les seules et les plus innocentes victimes de la Révolution, et ses orateurs traitèrent de *voleurs* les propriétaires de biens nationaux. Il proposa cette loi sanguinaire et archaïque du sacrilège, dont la portée fut encore aggravée par les explications de M. de Bonald. Il voulut rétablir indirectement le droit d'aînesse. La faction exultait, affichait son triomphe. Au jubilé de 1826, on vit le roi, sa cour, ses ministres et ses maréchaux, le cierge au poing, suivre les processions.

Dans le pays tout entier, on ne parla que de *restitutions*, de *réparations*, d'*expiations*, d'*amendes honorables*. On saisit la France, cette grande pécheresse qui avait fait la Révolution, et, pour effrayer par la rigueur de sa pénitence les peuples qui auraient été tentés de suivre son exemple, on la mit à genoux devant l'Europe stupéfaite, une torche expiatoire entre les mains ; et, sous l'énumération de ses prétendus forfaits, à laquelle sa mémoire troublée ne trouvait rien à répondre, il sembla un moment qu'elle courbât la tête.

C'est à ce moment que paraît l'*Histoire de la Révolution française*. Thiers prit par la main cette pénitente, et tout

1. Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, t. VII, p. 91.

d'un coup il fit repasser devant ses yeux un passé que les plus glorieux peuples de l'avenir envieront, un passé qui, lors même que la France n'aurait pas eu dix siècles de gloire depuis Charlemagne, suffirait à lui donner une éternelle splendeur ; il fit revivre les assemblées souveraines de la nation, la Bastille prise, les portes des châteaux royaux enfoncées, l'émancipation du genre humain décrétée, les armées étrangères arrêtées tout à coup dans leur invasion, la guerre de la liberté continuée au delà de ses frontières, une ceinture de républiques, du Zuyderzée au golfe de Tarente, formant un rempart à la grande République. Thiers avait trouvé en présence les hommes du drapeau tricolore et ceux du drapeau blanc, mais ceux-là traités en vaincus, humiliés devant les soldats de Condé, devant les généraux d'antichambre ; il redressa devant tous « le groupe altier » des victoires républicaines, il reconstitua cette merveilleuse épopée de batailles et de conquêtes libératrices. A la jeune génération qui ne savait pas, à l'ancienne qui oubliait, il apprit ou rapprit des noms immortels ; plus nombreux et plus grands que les vieux paladins autour de Roland, il rassembla autour du drapeau tricolore Dumouriez, qui arrêta les Prussiens, Jourdan, qui conquit la Belgique, Pichegru, qui conquit la Hollande, Hoche, qui pacifia la Vendée et fonda la république cisrhénane, Marceau, héroïque comme l'ancien Condé et au même âge, Kléber, qui défendit Mayence et triompha des Turcs à Héliopolis, Humbert, qui débarqua en Irlande et fit trembler l'Angleterre, Moreau, qui opéra une retraite digne des Dix-Mille, Championnet, qui proclama la république dans Naples, Brune et Masséna, qui, à Bergen et à Zürich, contre les Russes, vainquirent les invincibles. Immense sur la nation, sur ses ennemis, fut l'effet de cette révélation. La France nouvelle retrouvait ses titres de noblesse.

M. Thiers avait trouvé la partie bien compromise pour les libéraux. Leurs rangs s'étaient éclaircis, leur courage avait fléchi. Il y avait bien encore une ligne de tirailleurs, les Paul-Louis Courier, les Béranger, qui harcelaient les vainqueurs d'une fusillade meurtrière ; mais Paul-Louis allait mourir assassiné; Béranger était écrasé de procès ; et d'ailleurs ce n'est pas en tiraillant qu'on enlève des positions. Avec M. Thiers, les gros bataillons, les gros volumes apparurent sur le champ de bataille, en colonne serrée ; ils firent leur trouée dans l'armée royaliste, emportèrent toute résistance d'un élan irrésistible, ne laissèrent rien debout partout où ils passèrent. La *jeune garde* avait rétabli le combat. L'esprit *consulaire* avait passé comme un souffle héroïque sur cette génération trop bourgeoise. Ces grandes idées, ces grands souvenirs l'enlevèrent au-dessus d'elle-même. Les fautes du parti adverse y contribuèrent assurément : — c'est sous leurs fautes, plus encore que sous les coups de l'ennemi que succombent les partis ; — mais avec la publication de l'*Histoire de la Révolution* coïncide une renaissance du parti libéral; ses débris mutilés se sentent de nouveau soulevés, portés par le reflux de l'opinion, et déjà Foy peut s'écrier : « Nous sommes vingt, mais nous avons toute la nation derrière nous. » Les élections de 1827 furent la revanche du désastre électoral de 1824. La Chambre qui devait voter l'adresse des 221 sortit de l'urne. Le *National* allait compléter l'œuvre de l'*Histoire de la Révolution*.

L'influence de celle-ci ne cessa de s'étendre. Dès 1845 Sainte-Beuve estimait que 80,000 volumes étaient en circulation. Combien le nombre s'en est accru depuis ! Ce n'est pas seulement sur la génération de 1823, c'est sur toutes les générations suivantes que ce livre a eu son action. « Il n'eut malheureusement que trop de succès, s'écrie tristement un des adversaires de M. Thiers. *La génération nouvelle entra dans ses idées*. Désormais, chaque petit bourgeois se serait cru un réactionnaire s'il n'avait parlé avec componction et avec orgueil de l'immortelle Révolution, s'il n'avait placé là ses admirations, cherché là ses inspirations et ses exemples. Cette altération du sens politique n'a pas peu contribué à nous empêcher de comprendre les *conditions de stabilité*, de concorde sociale, de *respect des principes* et des lois, de mesure et de tempérament dans les réformes, de *souci des traditions et des hiérarchies naturelles* qui seules pouvaient assurer le fonctionnement des institutions libres. Ce mal devait sévir longtemps en France (1) ». Nous savons ce que peuvent signifier, sous la plume d'un écrivain monarchiste et oligarchiste, ces expressions de « conditions de stabilité, souci des traditions, hiérarchies naturelles. » Nous retiendrons cependant de cette phraséologie suspecte l'aveu de la puissance énorme de ce livre. Il s'est lu, il se lira longtemps encore. On peut dire que plus il aura de lecteurs, plus la France comptera de citoyens sincèrement attachés à la tradition nouvelle, aux principes sur lesquels repose la société moderne.

Un livre de combat ! a-t-on dit. Peut-être. Un article de polémique en dix volumes ! Qui sait ? Mais combien d'articles infiniment plus courts ont été oubliés ! Que d'histoires plus récentes de la Révolution sont négligées ! Quelle valeur réelle avait donc ce prétendu pamphlet, pour résister à tant de concurrences nouvelles, pour survivre aux circonstances qui l'ont fait naître, à la génération pour laquelle il a été écrit, à deux générations d'hommes qui ont suivi celle-là, et pour faire encore le charme et l'instruction de la génération actuelle, et probablement de celles qui suivront ?... Bien des dents s'useront encore sur cette lime.

III.

Sans vouloir entreprendre l'analyse du *livre*, essayons d'en définir les caractères. C'est d'abord un grand effort pour tout comprendre, pour tout expliquer, même les hommes et les faits qui pouvaient le plus étonner la jeunesse de 1823. Comme tous les acteurs de la Révolution avaient été uniformément vilipendés par la presse royaliste, M. Thiers tint à honneur d'être impartial pour tous. Il loua tour à tour la puissante logique de Sieyès, l'éloquence révolutionnaire de Mirabeau, les talents et l'humanité des girondins, l'énergie désespérée des jacobins. S'il eut de la pitié pour les vaincus,

(1) M. Thuréau-Dangin, *le Parti libéral sous la Restauration*.

— et chacun à son tour fut parmi les vaincus dans cette longue crise, — il voulut être juste pour les vainqueurs. On lui a fait un reproche de ce que, « à force de se bien expliquer les situations successives et d'y entrer, les hommes, certains hommes aveugles et coupables, n'y sont pas assez marqués du signe qui leur appartient ». Ceci est encore une nécessité du temps. Est-il vrai qu'il ait cru que les choses n'auraient pu se passer autrement, *qu'il fallait* que la royauté fût renversée, *qu'il fallait* que les girondins fussent vaincus, *qu'il fallait* que la Montagne elle-même se divisât ? De là cette accusation de fatalisme sur laquelle reviennent, avec plus ou moins d'insistance, la plupart de ses critiques, depuis Nettement et M. Thureau-Dangin, jusqu'à Sainte-Beuve et M. Janet (1). Le penseur qui a fait de l'action *le but* de l'homme n'a pu être un fataliste. Étant donnés les hommes, les circonstances, les ardeurs d'alors, il était difficile que la Révolution suivît un autre cours. Elle fut dominée, comme la tragédie antique, par une fatalité ; mais c'était une fatalité qui sortait du conflit des passions et des intérêts contraires.

Si parfois M. Thiers semble aller très-loin dans l'apologie de la Révolution, n'oublions pas dans quelles circonstances se produisit cette apologie. Il refuse de trouver ridicule le calendrier républicain et applique à certaines conceptions des hébertistes eux-mêmes l'épithète de « vastes et hardies ». Le culte de la Raison ne lui paraît point si absurde : le peuple de 1793 aimait ces spectacles symboliques « où on lui rappelait sans cesse l'idée d'une puissance supérieure à la sienne... Il était réuni, il adorait une puissance mystérieuse... Tous ses besoins étaient donc satisfaits, et *il n'y cédait pas autrement qu'il n'y cède toujours* ». Cette pointe d'ironie amère n'est-elle pas justifiée par le spectacle que les pompes ridicules du jubilé de 1826 et la comédie presque sacrilége des Missions étalaient alors aux yeux de l'historien ?

Si parfois il semble sacrifier les partis plus modérés aux plus violents, les constitutionnels aux républicains, les girondins aux montagnards, les dantonistes à Robespierre, c'est qu'à ce moment-là, qu'on le veuille ou non, c'est du côté du vainqueur qu'est le salut de la patrie et de la république. Peu importe quelles mains tiennent le drapeau : c'est toujours au drapeau qu'il se rallie. A aucun moment du drame révolutionnaire M. Thiers ne consent à émigrer.

Tout son livre est dominé par deux idées : s'il y a eu des excès, ils ont toujours été provoqués par les résistances des anciens partis : la prise de la Bastille, par les complots de la cour contre l'Assemblée ; les journées d'octobre, par les projets de coup d'État ; le 20 juin, par l'alliance des émigrés avec la Prusse ; le 10 août, par le manifeste de Brunswick, qu'ils avaient inspiré ; les massacres de septembre, par les trahisons qui menacèrent un moment d'ouvrir toutes nos villes de l'Est et Paris peut-être aux envahisseurs. S'il y a eu une Terreur, du moins ceux qui ont organisé la Terreur ont sauvé la France. On sent que tout dans la Révolution lui est contesté par ses adversaires, et qu'il tient à en défendre, sinon tout, du moins le plus possible.

Il y a dans ce livre des passages d'une éloquence émue, d'une beauté presque classique. Qu'on relise la fin de son huitième volume, le tableau de cette France si prospère et si puissante à la fin de 1797, lorsqu'il salue une dernière fois cette pléiade de héros que des destinées si diverses attendaient.

Il est vrai de tout point, le jugement de Sainte-Beuve : « Ce récit dramatique encourage, enflamme et produit un peu l'effet d'une *Marseillaise;* il fait aimer passionnément la Révolution. » Qu'on juge de l'effet produit par ce chant de guerre et de victoire éclatant tout à coup parmi cette génération découragée, prosternée, de 1823, parmi les sermons provocateurs et les Adresses adulatrices. Ce fut un cordial pour nos pères, et c'en est un pour nous.

C'en fut un aussi pour M. Thiers lui-même. Toute sa vie il en fut soutenu. J'ai dit ce que nous devions à son livre ; il reste à voir ce qu'il lui dut lui-même. Une telle œuvre placée à ses débuts, en ses jeunes années, a commandé pour ainsi dire toute sa carrière. Elle lui imprima une unité surprenante à travers tant de situations diverses, dans des circonstances si variables. Bien des années après, en 1848, quand M. Guizot voulut faire la guerre pour les jésuites du Sonderbund, M. Thiers se retrouva, devant ce projet d'une nouvelle expédition d'Espagne, l'homme qu'il avait été en 1823 : il dit qu'il était « du parti de la Révolution en Europe et qu'il ne trahirait pas sa cause ». C'est parce que, jeune homme, il s'est donné cette noble tâche de justifier et de venger les créateurs de la société moderne, qu'il est resté jusqu'au bout en communion avec les grandes âmes et les grands cœurs de ce temps. Malgré des défaillances passagères, malgré les lois de 1835, le comité de la rue de Poitiers, l'expédition de Rome, il est, en somme, l'homme de la Révolution, c'est-à-dire l'homme du pays, celui que nos paysans de l'Est appellent encore, avec une sorte de familiarité presque filiale, *le père Thiers*.

C'est à ses études d'alors qu'il dut ces inspirations d'une sagesse plus haute que les habiletés des hommes d'État ordinaires. Il a eu cette fortune, dans toutes les occasions critiques, de trouver la formule du moment, de frapper le mot historique destiné à rester, et qui fut tantôt l'avertissement qu'on ne négligea que pour notre malheur, tantôt le cri sauveur auquel se rallièrent tous les hommes de bonne volonté. En 1830 comme en 1841, quand le pouvoir personnel menaçait de fausser l'institution parlementaire, il fit tenir toute la constitution en cette formule : « Le roi règne et ne gouverne pas. » A la veille du coup d'État, il jeta aux libéraux orléanistes et aux républicains ce mot qui eût dû refaire entre eux la concorde : « L'Empire est fait ! » En 1863, contre le gouvernement du coup d'État, il revendiquait « les libertés nécessaires ». En 1867, après des échecs diplomatiques sans précédents, il l'avertissait « qu'il n'y avait plus une faute à commettre ». En 1871, il proclama que « la république est le gouvernement qui nous divise le moins ». C'est ainsi qu'il put entre-bâiller la porte contre laquelle trois partis s'adossaient pour la tenir close ; et, par la porte entre-bâillée, la république passa.

(1) M. Janet, *la Philosophie de la Révolution française*, 1 vol. in-18 de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine* (Paris, Germer Baillière et Cie).

Soit qu'il menât contre la Restauration la campagne des 221, soit qu'il résistât à la *Doctrine*, qui tendait à faire de la monarchie de Juillet un reniement des trois journées, soit qu'il prêchât la concorde contre le coup d'Etat imminent, soit qu'il voulût arrêter le gouvernement impérial courant à notre ruine, soit qu'il réparât les suites de sa politique, que de fois n'a-t-il pas dû se reporter à l'époque où, par la publication de son livre, il renouait la tradition brisée de 1789 ! Comment a-t-il relevé la France du désastre de 1870? c'est en suivant la vraie et traditionnelle politique nationale. Il avait bien commencé : il méritait de bien finir. L'historien de la Révolution française était digne d'être un jour l'un des fondateurs de la république française et le premier de ses Présidents.

ALFRED RAMBAUD.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

Le régime financier de la France avant 1789 (1).

Un ouvrage historique dû aux méditations d'un écrivain qui a été mêlé comme homme politique aux affaires générales de son pays est toujours d'un grand prix pour le public. Par le fait même de son expérience personnelle, il porte dans l'étude du passé un sens pratique et une sûreté de coup d'œil dont manque quelquefois l'érudit qui n'a d'autre lumière que celle qui naît des textes. Dans le livre qu'il a entrepris sur l'histoire financière de la France, M. Vuitry a montré les mêmes qualités, les mêmes mérites qui l'ont distingué au Conseil d'État. Dès les premières pages, on sent que le sujet qu'il aborde lui est depuis longtemps familier, et l'ouvrage tout entier se recommande par une clarté qui rend accessible à tous les esprits capables de quelque attention l'une des questions les plus ardues qui puissent être traitées.

M. Vuitry nous apprend dans sa préface comment il a été amené à concevoir le plan de cet important ouvrage. Après plus de trente années passées dans les fonctions publiques, l'ancien ministre-président du Conseil d'État, désireux d'occuper les loisirs d'une retraite que ses goûts et les événements avaient rendue définitive, s'était proposé d'étudier le régime financier de la France au XVIIIe siècle et particulièrement aux approches de la Révolution. Au bout de quelques recherches, il reconnut l'impossibilité de poursuivre ce travail sans se reporter aux époques antérieures. Ainsi qu'il le dit lui-même, il ne suffit pas, pour comprendre la situation financière de la France à la fin du XVIIIe siècle, de remonter du règne de Louis XVI à celui de Louis XIV et aux grandes réformes de Colbert, ni même au gouvernement réparateur de Henri IV et à l'énergique administration de Sully. Il faut, en outre, remonter à la féodalité, dont on trouve les traces dans notre régime fiscal jusqu'à la Révolution. Encore ne comprendrait-on qu'imparfaitement comment de l'apparente incohérence et du morcellement qui caractérisent la fiscalité féodale la France s'est élevée à l'unité d'impôts propre aux temps modernes, si l'on ne se rendait compte, au moins par une vue rapide, du système financier établi par les Romains dans les Gaules, et dont l'idée se conserva, en une certaine mesure, à travers les désordres de la féodalité.

Ces judicieuses considérations ont conduit M. Vuitry à tracer une vaste introduction sur *les anciens impôts romains dans les Gaules*, du VIe au Xe siècle ; après quoi il aborde en détail l'étude du régime financier de la France féodale. L'éminent académicien a compris que cette étude elle-même, pour être présentée avec toute la clarté désirable, avait besoin d'être précédée d'une exposition générale du système féodal. Il a consacré ainsi une notable partie de son remarquable ouvrage à l'examen de l'état social en ces temps éloignés. Il a déterminé la condition des personnes et celle des terres, défini le caractère et la nature du pouvoir seigneurial et du pouvoir royal. Il ne s'est pas contenté, sur ces points importants, d'un aperçu sommaire : avec la patience d'un érudit, et j'ajoute avec les scrupules d'un écrivain sincère et ami de la vérité, il a exposé, dans chaque question douteuse, les opinions de ses devanciers, depuis Montesquieu et l'abbé Dubos jusqu'aux savants de notre temps, ne craignant pas d'effacer sa propre autorité, si considérable qu'elle fût, devant celle des hommes dont il invoque le témoignage. De la méthode adoptée par M. Vuitry il résulte pour le lecteur le précieux avantage de pouvoir suivre, en quelque sorte du même regard, l'histoire financière de la France et son histoire politique, judiciaire et administrative.

Avec de tels développements, M. Vuitry ne pouvait parcourir dans un seul volume qu'une partie de la carrière qu'il s'était tracée d'abord. Son ouvrage s'arrête, en effet, à la fin du XIIIe siècle, au règne de Philippe le Bel, c'est-à-dire à ce moment de nos annales qui constitue l'époque de transition entre la fin du moyen âge et le commencement des temps modernes.

D'après ce qui précède, le lecteur peut se faire une idée non-seulement du plan et de la méthode qui président à l'ouvrage de M. Vuitry, mais de l'intérêt qu'il présente pour l'histoire générale. Quant à l'histoire particulière qui forme l'objet de ce livre, le lecteur pourra juger par quelques traits de la valeur des considérations où elle conduit l'auteur.

On sait qu'à l'avénement de Hugues Capet le duché de France composait le domaine royal ou, comme on dit plus communément, le domaine de la Couronne. Le roi n'avait pas d'autres revenus que ceux qu'il tirait de son domaine; encore percevait-il ces revenus comme seigneur du duché de France, non comme roi. A mesure que ce domaine s'étendit par l'effet des événements, les revenus du souverain s'accrurent dans une même proportion, et, quand ce domaine engloba toute la France, les revenus, levés sur toute l'étendue du royaume, reprenaient par ce fait seul un caractère public qu'ils n'avaient pas au berceau de la dynastie capétienne. L'accroissement du domaine offre donc, au point de vue financier, une importance capitale : aussi M. Vuitry ne négligé-

---

(1) *Études sur le régime financier de la France avant la révolution de 1789*, par M. Ad. Vuitry, de l'Institut. — 1 vol. gr. in-8° de 540 pages, chez Guillaumin. Paris, 1878.

t-il aucun détail sur ce point; avec lui, on assiste à tous les événements qui, de règne en règne, ont étendu le domaine depuis Hugues Capet jusqu'à Philippe le Bel (1).

Quels étaient ces revenus que le roi percevait dans le duché de France et plus tard dans les diverses possessions qui vinrent s'ajouter à ce premier domaine? M. Vuitry étudie chacun de ces revenus; il en précise la nature, en indique l'origine, en signale le saltérations ou les transformations successives. Cette étude difficile, ardue, et que l'auteur a su rendre attrayante par une grande lucidité, remplit près du tiers de l'ouvrage.

M. Vuitry aborde ensuite une question qui n'était pas la moins épineuse à traiter, la question monétaire. Il décrit les caractères généraux du régime monétaire de l'ancienne monarchie, expose la situation des monnaies depuis les premiers rois capétiens jusqu'à saint Louis, indique la réforme qu'elles subirent sous ce monarque et entre dans d'intéressants détails sur l'administration et la fabrification des monnaies royales. Enfin, après un chapitre des plus curieux consacré aux *dépenses du roi*, M. Vuitry s'étend sur l'administration financière et la comptabilité de la monarchie féodale.

Telles sont les diverses questions traitées dans ce volumineux ouvrage. Ne pouvant en relever avec les développements convenables les parties neuves ou importantes, je me contenterai de signaler un point qui intéresse tout à la fois l'histoire financière de la France et son histoire politique : je veux dire la disparition de l'unité d'impôts établie par les Romains et les tentatives faites par la royauté féodale pour revenir à cette unité. M. Vuitry paraît avoir établi comme un fait désormais incontestable que les rois francs conservèrent la fiscalité romaine et qu'ils perçurent à titre de *souverains*, et non à titre de *propriétaires*, les impôts établis avant eux par les empereurs. Mais, si les populations gallo-romaines, c'est-à-dire les populations conquises, continuèrent de payer à leurs nouveaux maîtres les contributions qu'elles payaient aux anciens, les seigneurs francs prétendirent s'affranchir de la loi commune et opposèrent à cet égard une résistance qui ne fut pas sans succès. D'un autre côté, l'Église, qui représentait la plus grande puissance morale de cette époque barbare, reçut des rois de larges exemptions; et ainsi, par le fait seul de ces nombreuses immunités, commençait à s'opérer la révolution qui ne devait pas tarder à convertir les tributs publics en redevances privées. On peut dire que cette révolution fut consommée par le célèbre capitulaire de Kiersy, en 877, qui proclama l'hérédité des offices et des bénéfices, et à la suite duquel les seigneurs devinrent, dans leurs domaines autant de petits souverains, percevant pour leur compte les mêmes tributs que jadis percevait le roi dans toute l'étendue du territoire. La révolution fiscale s'accomplit ainsi, comme il était naturel, parallèlement à la révolution politique d'où sortit la féodalité.

Dès le milieu du IXe siècle, il n'y a plus d'impositions publiques. Ce n'est pas que le principe en fût alors tout à fait répudié : ainsi, à en croire le moine Richer, chroniqueur du Xe siècle, les pirates s'étant jetés sur les Gaules en 924, le roi ordonna une levée de deniers publics pour acheter la paix. M. Vuitry, qui rapporte ce fait significatif, ajoute que ce fut là le dernier subside imposé à la nation à titre de tribut général et public, et que quatre siècles s'écoulèrent avant que le pouvoir royal pût seulement essayer d'y avoir recours (1). C'est dire qu'on ne revint pas à l'unité d'impôts avant le règne de Philippe le Bel. En cela, M. Vuitry professe un sentiment contraire à celui de plusieurs érudits, qui affirment que déjà sous Philippe-Auguste et saint Louis apparaissent des traces de contributions *publiques*.

D'accord avec des savants éminents, M. Vuitry soutient que les tributs auquel on attribue ce caractère ont été perçus par le roi comme seigneur, comme le premier des possesseurs de fiefs ou, selon le langage des légistes, comme *souverain fieffeux*, non comme roi. Il y a ici un point difficile à établir. L'époque de Philippe-Auguste et de saint Louis est celle où le principe de la royauté moderne — qui tend à naître avec le retour des esprits aux idées romaines — et le principe de la royauté féodale s'approchent et s'enchevêtrent de telle sorte qu'il semble parfois impossible de les distinguer l'un de l'autre ; et peut-être, sur ce point et sur quelques autres, les historiens de cette époque sont-ils destinés à de grandes incertitudes. L'affirmation de M. Vuitry représente elle-même une autorité considérable ajoutée à celles qu'on peut invoquer en faveur de la thèse qu'il soutient.

Ce qui est certain, c'est que l'impôt royal n'apparaît clairement qu'au XIVe siècle. M. Vuitry s'est engagé, en quelque sorte, dans sa préface, à retracer l'histoire de cette seconde révolution. Elle n'est pas la moins intéressante de celles qui s'accomplirent au XIVe siècle. M. Vuitry nous dira sans doute aussi comment la royauté, abusant de son caractère et de ses droits, ne se borna pas à réclamer des subsides au nom de l'intérêt public et général, mais comment elle parvint à s'attribuer en matière d'impôt ce pouvoir absolu qui devait être pour les populations la cause de maux sans nombre et de fréquentes révoltes. Si l'ancien ministre-président du Conseil d'État poursuit jusqu'en 1789 l'œuvre qu'il a entreprise, ce sera un véritable service rendu à la science et dont lui seront reconnaissants tous les amis de l'histoire.

FÉLIX ROCQUAIN.

(1) M. Vuitry consacre près de 100 pages (163-259) à l'histoire de l'extension du domaine.

(1) Pages 92, 93.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le voilà enfin, ce *Joseph Balsamo* si longtemps attendu, si bruyamment tambouriné! On annonçait des merveilles qui devaient éblouir l'esprit, les oreilles et les yeux : merveilles d'invention, merveilles de style, merveilles de pyrotechnie; costumes splendides, tableaux d'histoire, rivières de diamants, étude du cœur humain, chandelles romaines. Vous allez voir ce que vous allez voir! Deux cents figurants sur la

scène, les causes de la Révolution française révélées, la galerie des glaces de Versailles, Louis XV représenté par Talien, Marie-Antoinette sur l'échafaud vue à travers une carafe, les vrais marchands de coco de 1770, une fête de nuit tragiquement terminée par un flot de bourgeois écrasés, Marat avec une lanterne, fouillant dans cette purée humaine, et en avant la musique!!!

Ce programme n'était pas tout à fait trompeur : les décors sont magnifiques, la mise en scène splendide, les diamants éblouissants; Talien représente Louis XV, le feu d'artifice tient du prodige, l'écrasement de la foule est, ma foi, fort réussi. Avons-nous une profonde étude d'histoire, les causes de la Révolution française nous sont-elles révélées? C'est une autre question. Nous la discuterons tout à l'heure; mais il était de toute justice de rendre hommage aux décorateurs, aux tapissiers, aux couturières, aux machinistes, aux artificiers. Gloire à eux, et gloire au directeur de l'Odéon! M. Duquesnel renouvelle l'art dramatique en faisant pour l'œuvre de MM. Dumas père et fils autant qu'on fait ailleurs pour *Rothomago* et *les Sept Châteaux du Diable*. Il donne au drame historique toutes les splendeurs réservées jusqu'ici à la féerie. C'était son ambition depuis longtemps. Après avoir préludé économiquement par des exhibitions de chiens, il a mis en cette occasion toutes voiles et toute subvention dehors. Une fois dans cette voie, on ne s'arrête pas, voyez-vous! On commence par deux lévriers et on finit par un feu d'artifice. Le public n'a peut-être pas montré toute la reconnaissance qu'il aurait dû pour de telles prodigalités. J'engage le directeur à publier dans un journal les factures des fournisseurs avec tout le détail. Il y aura toujours bien quelques vieillards moroses qui gronderont entre ce qu'il leur reste de dents : O l'Odéon des anciens jours! ô les soirées de *Lucrèce* dont la mise en scène revenait à 28 francs 75 centimes! Nous laisserons dire ces bonnes gens. Ils ne songent pas d'ailleurs que M. Duquesnel a tenu à honneur de faire une vive impression sur les yeux des étrangers qu'amènera l'Exposition. Et les habitants de la province donc, qui n'ont jamais vu que de petits feux d'artifice de rien du tout! Pour ceux d'entre eux qui tiendraient à entendre une bonne pièce, il leur offrira ses matinées dramatiques du dimanche.

Après nous être extasiés comme il convient devant le cadre, regardons le tableau. Il est dû à la collaboration successive de deux pinceaux. Alexandre Dumas en avait tracé les grandes lignes, dessiné les personnages principaux, dont la plupart, je présume, étaient même achevés par lui, car on reconnaît aisément ses couleurs vives et bruyantes; M. Dumas fils a terminé l'œuvre, la mettant au point, groupant les masses et réglant la perspective. Il a dû évidemment faire violence à ses goûts et modifier ses procédés. Rien de plus opposé, en effet, que la manière du père et la méthode du fils. L'un observait de toutes choses le dehors, le relief; l'autre aime à fouiller le dedans. L'un était frappé du geste, du mouvement, de l'attitude; l'autre aime à surprendre les ressorts intérieurs, à trouver le secret du mécanisme. Alexandre Dumas procédait par synthèse, M. Dumas fils par analyse. Là l'imagination, ici l'attention et la réflexion; l'un était plus poëte, l'autre est plus philosophe. L'observation de l'un n'était pas très-profonde; du modèle qu'il avait eu sous les yeux il reproduisait surtout les contours; mais son bonhomme était si gaillardement campé, comme on dit dans les ateliers, que cette silhouette prenait je ne sais quel air de mouvement et de vie. L'anatomie de l'autre, négligeant trop le dehors, nous montre avant tout les rouages et le mécanisme intérieur; et alors, comme ces ressorts agissent parfois en grinçant, comme tout cet engrenage obéit en quelque façon à une impulsion fatale, nous sommes tentés de dire : Mais vos personnages sont des automates dont vous êtes le Vaucanson! Montrez-nous l'homme vivant, et non l'écorché du docteur Auzoux! Ajoutez à cette différence de méthode et de goûts que l'humeur gasconne du père et une certaine tendance à la hâblerie n'ont pas été transmises au fils, du moins au même degré, — on en retrouverait pourtant une trace légère dans certaines préfaces, — et vous concevrez aisément que M. Dumas a dû faire quelque effort sur lui-même pour reprendre et achever l'œuvre paternelle.

On dit que l'instruction première de M. Dumas a été négligée; c'est plus âgé, par un travail personnel et libre, qu'il a comblé les lacunes. J'imagine qu'il n'a pas appris l'histoire de France uniquement dans *les Trois Mousquetaires* et *le Collier de la Reine*. Si donc il avait à formuler son opinion sur les causes de la Révolution française, il ne l'attribuerait pas à la présentation de la Du Barry à Versailles et à la sinistre soirée des réjouissances en l'honneur de la Dauphine, où, sur la place Louis XV, une panique subite fit tant de victimes. Telle est pourtant l'explication d'Alexandre Dumas père. Non qu'il rende responsable le hasard; le hasard est un mot vide de sens : mais il y a toujours une main cachée qui fait naître les événements en apparence fortuits. Cette main, les historiens l'avaient négligée; Alexandre Dumas la surprend agissant dans l'ombre. C'est la philosophie de l'histoire : le monde s'agite, mais d'Artagnan ou Balsamo le mène. C'est aussi sa poétique ordinaire; dans presque tous ses drames comme dans ses romans historiques, vous voyez quelque aventurier qui joue le rôle de la Providence. Ne vous étonnez pas de sa puissance surnaturelle, de même que vous ne songez pas à discuter le merveilleux des épopées du moyen âge. Vous croyez bien à la Durandal de Roland qui fend les rochers; de même, acceptez sans vous faire prier la carafe de Balsamo préparant la Révolution française.

A dire vrai, ce merveilleux est mieux à sa place dans l'épopée que sur la scène, parce que les oreilles sont plus crédules que les yeux. Roland fendant un rocher de carton à l'Odéon pourrait bien me faire sourire. De même, le Balsamo du roman m'apparaît comme dans un demi-jour mystérieux favorable à l'illusion; celui du théâtre a beau faire de grands gestes et prendre des airs inspirés, on se demande avec quelque inquiétude s'il n'est pas marchand d'orviétan; on s'attend à le voir tirer une clef de dentiste et faire ses offres aux mâchoires qui voudront l'honorer de leur confiance. A être vu de si près, le héros s'évanouit et l'homme reste. Quoi! c'est cet homme-là qui va nous juger! murmure Marceline dans *le Mariage de Figaro*. Quoi! c'est ce monsieur faisant des passes magnéti-

tiques, promenant sa carafe, qui va renverser le trône de saint Louis! murmurons-nous de même. Voyons-le donc à l'œuvre. Et comme, après tout, ce déploiement de forces surnaturelles aboutit à envoyer à la Du Barry une couturière, un coiffeur et un cocher dont elle a besoin pour venir à Versailles, puis à payer des artificiers pour qu'ils dirigent sur le peuple des chandelles romaines : pauvre magicien, médiocre sorcier, disons-nous; non, décidément, ce n'est pas lui qui a renversé la monarchie! Alexandre Dumas père avait tant d'imagination qu'il se l'est persuadé peut-être; M. Dumas fils a tant d'esprit qu'il se flatte de nous le persuader : mais nous ne sommes pas si naïfs. On dirait même qu'il a douté lui-même du succès de l'entreprise et que son scepticisme s'est défié du nôtre, car, à mesure que le drame avance, les hautes prétentions historiques qu'il affichait d'abord se rabaissent modestement. Balsamo, qui semblait devoir tout conduire, s'efface peu à peu au second plan. A la fin nous oublions même la monarchie, la Révolution, le trône ébranlé, pour ne plus songer qu'à des intérêts particuliers, au sort d'une jeune fille outragée qui met entre le monde et elle la barrière du cloître. Était-il besoin pour arriver à ce résultat d'un tel déploiement de forces surnaturelles? Je sais bien que l'œuvre de Balsamo n'est pas finie; il y a là une soubrette délurée qui sera plus tard la fausse Marie-Antoinette dans *le Collier de la Reine*; mais c'est précisément le grave défaut de ce drame de s'arrêter à moitié route. Ce n'est en quelque sorte que le prologue du véritable drame, qui ne se déroule pas et qui ne se déroulera peut-être jamais devant nous.

Il faut cependant le raconter, ce très-long prologue, et je vais m'exécuter. Il était lui-même précédé d'un *pro-prologue* que la nécessité de finir la représentation à l'heure voulue a forcé de supprimer. On y voyait Balsamo arrivant au sommet du mont Tonnerre, au milieu d'une assemblée d'illuminés. Comme on l'accueillait d'abord avec défiance, il montrait sur sa poitrine une plaque de diamants où étincelaient trois lettres : *L. P. D.*, ce qui signifie : *Lilia pedibus destrue*. Il expliquait alors ses desseins contre la monarchie française, et les illuminés, déguisés en fantômes, s'inclinaient devant leur chef auguste. On a regretté cette mise en scène fantastique qui présentait sous un aspect imposant le héros du drame; et, de fait, le retrouvant ensuite dans sa voiture, d'où sort un tuyau de cheminée, comme de celles des bohémiens qui vont par les foires, nous n'eussions peut-être pas songé aux marchands d'orviétan. Cependant le contraste si choquant entre l'entreprise annoncée par Balsamo contre le trône et le chétif résultat obtenu eût peut-être paru plus choquant encore. Le mont Tonnerre accouchant d'une souris, aurions-nous dit. Il ne faut donc pas trop vivement regretter ce premier tableau.

La toile se lève sur une salle délabrée du pauvre vieux manoir de Taverney, non loin de Strasbourg, le jour même où l'archiduchesse Marie-Antoinette, femme du Dauphin, a mis le pied sur la terre française. Le châtelain, baron de Taverney, est ruiné; le roi a oublié ses services et le laisse languir, le cœur rongé de regrets et de basses convoitises, dans son obscurité et sa misère. Cependant un visiteur inattendu est venu, ce jour même, s'asseoir à la table maigrement servie. C'est le vieux duc de Richelieu, ancien compagnon d'armes de Taverney. Pourquoi vient-il? Menacé par Mme Du Barry, il a projeté de lui donner une rivale dans le cœur du roi; et il a songé à la fille de son vieil ami. Le baron comprend à demi-mot, et cette perspective ne l'effraye pas outre mesure. Il est, avec le duc de Richelieu, chargé de représenter la noblesse française. Autour de la fière Andrée de Taverney, qui ne soupçonne rien de ces infamies, rôde un jeune paysan, Gilbert, qui a lu Rousseau et s'est laissé facilement persuader, lui, orphelin sans ressources, que tous les hommes doivent être frères. En attendant, il a le cœur plein de rancunes, il déteste l'aristocratie qui le dédaigne. C'est lui qui représente l'esprit nouveau, les aspirations des masses, le peuple, en un mot. On raconte qu'à la seconde représentation la partie politique du drame a provoqué quelques protestations. Il ne m'étonnerait guère, car, de représenter la royauté par un Louis XV hébété, quelque noble aisance que lui donne Talien, la noblesse par un duc qui pourvoit aux plaisirs du roi et par un père disposé à vendre sa fille, le peuple par un paysan perverti, les révolutionnaires par Marat, c'est faire tomber impartialement des coups sur toutes les épaules, et les battus ne sont pas toujours contents. J'indique ce point de vue sans m'y arrêter et reviens à mes loups dans la bergerie. Le duc de Richelieu, pour arriver à ses fins, a fait suggérer à la Dauphine l'idée d'attacher à sa personne le premier gentilhomme français qu'elle rencontrerait sur la terre de France, et, grâce à certaines précautions qu'il a prises, ce gentilhomme sera le jeune Philippe de Taverney, frère d'Andrée. La Dauphine, fera halte au vieux manoir et emmènera, avec le jeune officier, sa sœur et son père.

Pendant le modeste repas qui réunit à la même table les deux anciens amis et Andrée, un orage éclate. Au milieu des éclairs et du tonnerre se présente Balsamo, qui, en thaumaturge qui se respecte, n'aurait pas pu décemment arriver par un beau temps. Il demande l'hospitalité : ses chevaux refusent par une pareille tempête de traîner plus longtemps sa voiture surmontée d'un tuyau d'où sort une flamme rouge. Pourquoi ce tuyau, pourquoi cette flamme? lui demande-t-on naturellement. — C'est que j'ai avec moi un ami de trois cent cinquante ans qui s'amuse à faire de l'or. — Vous voyez l'étonnement. Et sur cela Balsamo raconte qu'il est né pas mal d'années avant le déluge. Est-ce un être surnaturel, ou un dentiste ambulant? Le duc de Richelieu hésite, et nous de même. Cependant le regard de Balsamo exerce une fascination étrange sur Andrée. A peine assise à son clavecin, magnétisée par quelques passes, elle est prise d'un irrésistible sommeil. C'est une somnambule extra-lucide, paraît-il, car, sur l'ordre de Balsamo, voici qu'elle dévoile les mystères du passé, ceux de l'avenir; elle voit le trône ébranlé par le voyageur mystérieux, elle annonce l'arrivée prochaine de la Dauphine à Taverney. Balsamo, qui venait de poignarder sa dernière voyante, est dans le ravissement : il vient d'en trouver une autre.

Nous voici dans le jardin attenant au manoir. Balsamo annonce à Taverney la visite de la Dauphine. Elle vient en effet demander une tasse de lait. On la lui offre, au grand éton-

nement du baron, dans un service d'or. C'est une surprise tirée par Balsamo de sa mystérieuse voiture. La princesse attache à sa personne la sœur comme elle a déjà fait le frère; le vieux baron les suivra à Versailles. Le blason va donc être redoré. Mais on a parlé devant la Dauphine de l'inconnu né avant le déluge : elle veut voir le sorcier et se faire dire la bonne aventure. Ici une scène dramatique, comme l'est la prédiction après coup de Cazotte. Balsamo se refuse d'abord à répondre; forcé de dire ce qu'il voit dans l'avenir, il annonce d'une voix sépulcrale les malheurs qui doivent fondre sur le trône, sur les futurs fils de la Dauphine, qui pleurera la mort de l'un et regrettera que l'autre ne soit pas mort.— Mais moi ? Comment mourrai-je?— Voyez dans cette carafe magique. — La princesse regarde et s'évanouit. Cette scène est d'un grand effet, sans doute; mais le malheur, c'est qu'elle nous présente Balsamo comme devant être l'instrument dont la Providence se sert pour préparer ces grandes catastrophes, et que dans le reste du drame Balsamo, dont le rôle va s'effacer, ne fera guère que des choses insignifiantes. Dans le roman, c'était autre chose, car on devait voir l'accomplissement de ces sinistres prédictions. Ici, où le dénoûment ne porte que sur des intérêts privés, il n'y a pas proportion entre les moyens et la fin.

Je sais bien que ces petites choses que va faire le chef des illuminés, M. Dumas s'efforce d'en grossir l'importance. Ainsi, quand Balsamo envoie à Mme Du Barry le coiffeur, la couturière et le cocher, il lui permet ainsi d'être présentée à Versailles, et cette présentation, ce sera le scandale qui va tuer la royauté par le mépris. Quand il gagne les artificiers pour amener le sinistre de la place Louis XV, il porte un coup terrible au trône ébranlé. C'est faire un effort louable pour masquer l'insuffisance des résultats obtenus; mais cet effort est trop visible, et nous ne sommes pas dupes. Ces deux tableaux de la présentation et de la fête de nuit sur la place sont surtout l'occasion d'un déploiement merveilleux de mise en scène. Les journaux illustrés ne manqueront pas de les reproduire; mais de ce plaisir donné aux yeux il faut remercier les décorateurs et les machinistes. Je ne vois pas bien ce qu'y gagne l'art dramatique, et très-bien au contraire tout ce qu'il a à y perdre.

Dans le flux et le reflux de cette marée humaine qui a laissé tant de cadavres sur la place Louis XV, Andrée a été sauvée comme par miracle. Elle ignore quel est son sauveur: c'est Gilbert, le paysan de Taverney, maintenant jardinier à Trianon. Il vient le lui dire lui-même, et laisse échapper l'aveu de son amour. Humilié, insulté par la fière jeune fille, il s'éloigne la rage au cœur, quand il surprend un foudroyant secret. Le duc de Richelieu fait donner un narcotique à Andrée de Taverney : elle sera cette nuit même livrée seule et sans défense aux fantaisies du roi. Nous la retrouvons en effet, pâle, haletante, égarée. Sous l'influence magnétique de Balsamo, elle s'endort et révèle dans son sommeil le nom du coupable. Ce n'est pas le roi, qui a pris peur en présence d'un sommeil inerte qui avait l'apparence de la mort. Non, le roi s'éloigne : mais bientôt, c'est Gilbert qui s'approche. Oh! réveillez-moi, s'écrie-t-elle, je ne veux plus dormir!

Et voilà le seul résultat positif de toute la sorcellerie de Balsamo : elle a découvert l'auteur d'un attentat commis sur une jeune fille. Celle-ci, son sommeil dissipé, a perdu tout souvenir. Cependant, quand elle apprend que Balsamo songe à un mariage entre Gilbert et elle, un soupçon traverse son esprit. Elle arrache au misérable l'aveu de son crime, puis le chasse : elle ira trouver la paix dans un cloître. Et la monarchie, et la Révolution, demandez-vous? Il n'en est plus question pendant ces deux derniers tableaux. Le grand fracas du début, la tempête annoncée qui devait retentir dans la nation entière, tout cela se termine par de la musique de chambre.

Si l'on considère dans *Joseph Balsamo* le drame historique, nous avons vu ce qu'il en faut penser. C'est de l'histoire comme l'improvisait en se jouant Alexandre Dumas. Si l'on considère le drame intime qui sort modestement du premier, il faut convenir que tout y produit une impression pénible, et ce père prêt à vendre sa fille, et l'outrage subi par Andrée, et la révélation même inconsciente qu'elle en fait, et ce dénoûment brusqué qui châtie l'innocent aussi sévèrement que le coupable. Ce qui reste hors de contestation, c'est l'éclat de la mise en scène.

M. Dumas a repris en main cette œuvre, d'un genre depuis longtemps hors de mode, par piété filiale plutôt que par conviction, j'en suis certain.

L'interprétation est très-suffisante. On a remarqué une jeune débutante chargée du rôle d'Andrée, qui donne déjà plus que des promesses. Marais fait preuve de talent dans Gilbert. Lafontaine est heureux de faire de grands gestes et de dire des choses solennelles d'une voix étouffée.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Il y a trente ou quarante ans, la plus grosse injure qu'on pût faire à un soldat, et surtout à un officier français, c'était de l'appeler soldat du Pape. On se fût battu, et l'on se battit pour cette plaisanterie de mauvais goût.

Soldat du Pape! c'était l'homme à la hallebarde, qui demande pour l'entretien de l'église en faisant résonner le pavé sous le fer de son arme inoffensive.

Aujourd'hui l'on veut enrégimenter les élèves de Saint-Cyr dans cette milice qui connaît mieux les canons ecclésiastiques que les canons de l'artillerie, et l'Adresse que trente-cinq élèves étaient disposés à signer dénonce une tentative formidable de recruteurs de sacristie.

On demande de toutes parts une enquête; le gouvernement la doit au pays et se la doit à lui-même.

Cet embauchage pour la guerre civile et pour la guerre étrangère est un attentat contre la jeunesse militaire, qui ne doit pas rester impuni.

Il est impossible que l'on ne découvre pas l'auteur de cette Adresse au Pape, et quand il sera découvert, il est impossible qu'on ne châtie pas exemplairement cet espion de l'ultramontanisme.

Il ne s'agit pas de contraindre la piété des élèves de Saint-Cyr, ni d'empêcher ceux qui ont l'habitude du confessionnal d'aller s'y agenouiller.

Il s'agit de rappeler la dévotion au respect de la discipline et du patriotisme.

II.

Quant aux menaces criminelles de M. Granier de Cassagnac fils, elles échappent à la répression comme à la colère.

Annoncer à la France une invasion de coupe-jarrets ; se réjouir de la possibilité d'un nouveau Deux-Décembre ; ranimer la foi humiliée de M. de Maupas dans sa solitude ; faire peur à M. Rouher, ce sont là des folies malsaines, mais inoffensives. Si la famille Cassagnac n'existait pas, il faudrait l'inventer. Toutes les fois qu'un peu d'hésitation se fait sentir parmi les anciens conservateurs enclins à la république, un article comme celui de ces jours-ci est lancé par M. Paul de Cassagnac et détermine parmi les honnêtes gens timides le mouvement d'adhésion devant lequel ils hésitaient.

Quelle polémique serait plus efficace contre le bonapartisme que cette fureur incessante et absurde contre la république !

Sous la Restauration, des historiens qui attribuaient le retour de la France vers le régime monarchique à l'horreur de la guillotine prétendaient que Robespierre avait été un agent de Louis XVIII exilé, chargé de pousser dans les bras des Bourbons ceux que les bras rouges de l'échafaud épouvantaient. Je ne serais pas surpris que les bonapartistes raisonnables (s'il y en a) n'accusassent un jour ou l'autre M. Paul de Cassagnac de jouer le rôle d'une sorte de Lorenzaccio à l'égard de la dynastie napoléonienne, et de n'être violent que pour mieux faire haïr son prétendant.

Je connais des gens qui offrent de parier qu'après s'être fait la main à pourfendre des républicains qui se portent bien, M. de Cassagnac ira tenter les chances de son dernier duel contre son jeune empereur. Il achèverait alors de le tuer, d'un coup, après l'avoir démoli et égratigné en détail.

III.

Toutes ces folies et d'autres ne sont pas pour nuire au centenaire de Voltaire. Si jamais un hommage unanime de la France envers ce génie lumineux a été indiqué, c'est bien dans ce moment où les supertitions, les sottises du fanatisme et les insultes à la paix publique appellent, imposent une manifestation solennelle.

On écrit beaucoup en ce moment à propos de Voltaire; mais il me semble qu'on ne le relit pas assez. Le besoin de répliquer aux insolentes provocations de nos adversaire fait recourir à Voltaire comme à un arsenal. C'est bien; mais, puisque la Société des gens de lettres s'associe au Comité d'initiative du centenaire, je voudrais que les nombreuses questions littéraires qui peuvent être abordées à propos de ce génie multiple fussent distribuées entre diverses commissions pour être traitées et pour servir à glorifier cet esprit universel.

Je n'ai pas la prétention de formuler un programme ; mais, puisque j'ai la liberté, dans ces *Notes*, de consigner le résultat de mes lectures, je dirai qu'ayant relu ces jours-ci quelques pièces du théâtre de Voltaire, j'ai été frappé une fois de plus des qualités sérieuses et tragiques de ce théâtre que l'on dédaigne trop.

Voltaire avait le génie non pas seulement de l'activité, mais de l'action intellectuelle. Il a fait des tragédies pour se mouvoir dans une série d'hypothèses. Il n'a pas ces curiosités d'analyse qui sont le grand génie et le charme de Racine ; il n'a pas une très-grande science de l'agencement scénique. Il se satisfait même à bon marché de l'expression ; un certain sentiment de la vérité abaisse son langage, et ses tragédies n'ont pas la correction de ses autres œuvres.

Mais ses héros ont tous un tempérament de feu. Ce sont des gens d'action, qui l'ont été, qui veulent le devenir ou qui croient l'être ; ils exterminent tous quelques abus ; le plus souvent ce sont des tueurs de rois et des profanateurs de temples. Ils sont fiers, cambrés, superbes ; ils ont un rôle social, politique ; ils ne se confinent pas dans le sentiment.

Voltaire, qu'on ne s'y trompe pas, renonçait volontiers à l'esprit quand il ne s'agissait que de l'esprit, et il était disposé, sous le coup d'une émotion, à prendre toutes choses au tragique en modérant cependant les colères passionnées par un peu d'ironie.

Voilà pourquoi le défenseur de Calas fut un poëte dramatique, malgré la poésie et malgré le drame; mais voilà aussi pourquoi il était toujours beaucoup plus spirituel dans ses tragédies que dans ses comédies.

Il n'avait pas ce fond constant de tristesse humoristique qui provoque cette réaction nommée *vis comica*. Il s'intéressait trop à l'humanité pour s'en moquer. Sa bonne humeur s'attendrissait facilement.

Voltaire, qu'on se le rappelle, n'était pas un *voltairien*, j'entends ce qu'on a appelé de ce nom.

C'était un homme que sa prodigieuse variété d'esprit maintenait naïf, mais qui restait assez maître de lui pour avoir peur d'être dupe. Toutefois c'était un homme et il se dupait lui-même.

Il serait facile de démontrer qu'au théâtre il fut le précurseur, sinon le premier des romantiques.

Il voulait le réformer, le moderniser. Dans sa préface de *Brutus*, il s'excuse de n'avoir pas fait, comme Shakespeare, discuter des sénateurs sur la scène.

Dans la préface d'*Eriphile*, il plaide pour le fantôme, qui ressemble d'ailleurs tant au fantôme d'*Hamlet* et qui prescrit absolument la même besogne.

Dans *Zaïre*, il se risque, il brave le préjugé classique, et cette fois il avoue nettement, hautement, l'influence de Shakespeare; écoutez si ce n'est pas là la théorie du drame romantique :

« C'est au théâtre anglais que je dois la hardiesse que j'ai eue de mettre sur la scène les noms de nos rois et des anciennes familles du royaume. Il me paraît que cette nouveauté pourrait être la source d'un genre de tragédie qui nous est inconnu jusqu'ici et dont nous avons besoin. »

Croirait-on que *Candide*, ce chef-d'œuvre, fut reçu avec froideur à son apparition!

Je trouve dans le quatrième volume de la *Correspondance*

de Grimm, qui vient de paraître à la librairie Garnier, une lettre à la date du 1er mars 1759, dans laquelle le chroniqueur déclare qu'il ne faut pas juger cette œuvre avec *sévérité*, qu'elle ne soutiendrait pas une critique *sérieuse*; il déclare que le souper des six rois chassés à Venise est *d'une grande folie* et qu'on croirait que cette œuvre frivole est une œuvre de jeunesse de Voltaire publiée dans l'âge mûr.

Il est vrai que pour prouver que la critique n'est pas infaillible, Grimm dit ailleurs, à propos du poème de la *Pucelle*, qu'il estime fort : « Le sujet prêtait merveilleusement au comique. »

IV.

Non-seulement la critique n'est pas infaillible, mais, au dire de M. Sardou, elle est toujours, et de parti pris, injuste. L'auteur des *Bourgeois de Pont-Arcy* écrit une lettre absolument violente contre M. Sarcey, qui avait blâmé sa pièce, et s'est moqué de M. Zola en termes fort peu académiques.

Je ne dirai pas qu'un pareil aveu d'impatience et de vulnérabilité est une faiblesse singulière de la part d'un immortel. Je ne reprocherai pas à l'auteur de *Rabagas* ces façons peu courtoises, qu'il a essayé de ridiculiser avant de les employer; mais je constaterai une fois de plus les prétentions exorbitantes des auteurs dramatiques vis-à-vis des écrivains de style et d'analyse qui sont appelés à les juger.

Qu'un romancier use six mois, une année de travail à raconter, à peindre dans la meilleure forme une histoire touchante, qu'un faiseur de comédies lui empruntera sans sa permission, c'est à peine s'il se trouvera dans la presse entière cinq ou six critiques pour s'occuper de cette œuvre de labeur et de conscience.

Mais qu'un habile arrangeur de petits effets comiques ou tragiques, sans observation, sans grand style, sans invention, fasse jouer des scènes qu'il n'aurait pas su raconter, voilà le ban et l'arrière-ban des critiques convoqués.

Il se trouve ce jour-là des critiques amateurs dont la vocation se déclare pour obtenir une place à ce festin des yeux; on loue cent francs un strapontin; on s'étouffe pour recevoir la première bouée de cet esprit chauffé dans les coulisses.

Comment un auteur dramatique ne serait-il pas enivré par cette affluence qu'il prend pour de la sympathie? comment ne croirait-il pas à sa gloire en se voyant affiché sur tant de murs, et comment ne se croirait-il pas infaillible en n'entendant pas siffler la claque?

Aussi, quand un écrivain se permet de juger ce qu'il ne doit qu'applaudir, l'auteur dramatique s'étonne-t-il sincèrement et s'indigne-t-il avec naïveté. Il croyait que la louange était obligée; il est bien près de crier à l'ingratitude; en tout cas, il crie au sacrilége.

Cette colère des écrivains de théâtre est une preuve de plus de l'infériorité de l'art théâtral. Quand on écrit pour une idée, on est toujours consolé de l'injustice des critiques et fortifié contre l'ignorance; mais quand on spécule sur la faveur du public, quand on met plus de vanité que de foi, plus d'intérêt positif que de conscience artistique dans son entreprise, on devient sensible au moindre acte d'opposition, et l'on est prêt à dénoncer la critique comme nuisant par sa manœuvre à la prospérité d'une industrie.

Le jour où la critique mettrait le théâtre en interdit, les auteurs dramatiques comprendraient mieux qu'ils sont les obligés, même de ceux qui prennent la peine de dire une fois, par hasard, le mal qu'ils pensent de leurs pièces pour racheter tant de réclames obtenues par faiblesse.

J'espère qu'Alexandre Dumas fils a l'amour-propre plus affermi, et qu'il n'injuriera pas ceux qui, en estimant son grand talent, veulent l'honorer en lui reprochant certains passages de *Balsamo*, et prétendent le servir en l'avertissant d'un faux pas.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE

L'anxiété est grande en Europe au sujet de la conférence projetée. Entre la Russie et l'Angleterre le rapprochement préliminaire, nécessaire à des pourparlers utiles autour de la table d'un congrès, paraît encore bien difficile. Il s'agit de savoir ce que la Russie regarde comme points réservés ou décidés de par le droit de la guerre et quelle latitude elle laisse aux délibérations des plénipotentiaires. C'est ce qu'on ne connaîtra exactement qu'au dernier moment, et encore le connaîtra-t-on? Décidément la Russie a autant de subtilité que de souplesse et sait faire de l'obscurité un procédé diplomatique fort commode. En attendant, l'Angleterre arme; mais, comme sa position lui interdit l'action rapide et foudroyante, elle est obligée d'anticiper ses précautions militaires. Nous croyons encore que la guerre ne se rallumera pas cette fois et qu'on se contentera d'une paix boiteuse, d'un arrangement provisoire, qui sera le commencement de la fin pour ce malheureux empire turc.

Il n'a que trop de motifs de redire ce mot d'une comédie contemporaine, à l'occasion d'un contrat : « Ah! mais, on ne parle ici que de ma mort! » Cette mort ou cette agonie est un terrible danger pour l'Angleterre; sa vieille politique ne se trompait pas sur ses intérêts, mais elle est bien obligée, tout en les maudissant, de subir les conseils de ses philanthropes de Manchester et de Liverpool. Elle doit se rabattre sur l'humanitarisme à défaut de la puissance suffisante pour arrêter l'ambition moscovite, sinon il n'aurait pas fallu qu'elle nous abandonnât, comme elle l'a fait en 1870, car en réalité elle a perdu nos batailles. Personne ne lui demandait ni son or ni ses vaisseaux, mais simplement son bon vouloir pour conclure une paix qui n'eût pas pour rançon le démembrement de la France. Elle s'est renfermée dans un isolement égoïste. Aujourd'hui elle en subit les conséquences, car elle sait bien qu'une seule attitude nous convient, à nous, celle d'une réserve absolue.

Tout ce qui pourrait nous faire dévier de la politique de la paix serait criminel. La paix, pour toute espèce de raisons sur lesquelles il est inutile d'insister, est la condition indispensable de notre relèvement et de notre reconstitution comme grande puissance. Il s'agit, non de nous disperser,

mais de nous ramasser sur nous-mêmes. Voilà pourquoi l'opinion publique a accueilli avec une vive satisfaction la nouvelle que l'Allemagne consentait à prendre une part réelle, quoique restreinte, à notre Exposition. Il y a là un symptôme pacifique qui n'est pas douteux. La France en sait gré aussi bien à notre ministre des affaires étrangères qu'à notre habile ambassadeur à Berlin. M. Waddington personnifie une politique d'apaisement, de libéralisme sage et franc. Son nom seul est un gage contre les funestes tendances qui nous ont récemment créé tant de périls.

Les petites habiletés, les finesses du métier ne valent pas, pour la conduite des affaires dans ces temps difficiles, le crédit moral que rien ne remplace.

Reconnaissons avec bonheur que ce crédit moral appartient de plus en plus au gouvernement de la république, disons mieux, à la nation tout entière, qui en fait sa chose. La quinzaine qui vient de s'écouler a été particulièrement favorable à la consolidation de nos institutions. Le succès à Marseille du candidat républicain modéré dans le scrutin de ballottage de dimanche dernier a une haute importance : c'est un signe des temps nouveaux dans lesquels nous sommes entrés depuis la déconfiture des coalisés du 16 mai. On sait combien les partis extrêmes se sont jusqu'ici partagé la grande cité provençale, comment les conservateurs y arborent la cocarde blanche et sont volontiers les soutiens ardents de l'ultramontanisme, tandis que les républicains y poussent volontiers le radicalisme aux dernières limites. Eh bien, voilà que sur ce sol brûlant la république modérée vient de remporter un succès éclatant dans la personne d'un ancien membre du centre gauche. Elle n'avait pas été moins heureuse à Bordeaux quelques semaines auparavant. Les noms panachés de couleurs éclatantes, qu'on eût pris comme drapeaux de guerre si la lutte entre les pouvoirs publics avait continué, ont été écartés par le suffrage universel.

La paix se fait ainsi dans les esprits sans effort, comme une conséquence naturelle de la cessation des attaques et des intrigues contre nos institutions. L'année dernière, comme dans la période qui suivit le 24 mai, on attribuait au péril la sagesse, nouvelle alors, du parti républicain, et l'on craignait pour lui l'enivrement de la victoire. On voit qu'actuellement la victoire lui donne tout autant de calme que le danger. Nous assistons ainsi à une éducation vraiment admirable du suffrage universel. Ce n'est pas seulement l'idée de l'émeute, de l'insurrection, qui a disparu de l'esprit de nos classes ouvrières ; c'est encore l'excès d'impatience, qui trouble la paix publique.

En constatant cette sagesse croissante de notre peuple depuis qu'il met sa confiance dans les urnes et puise l'apaisement dans le sentiment de sa souveraineté effective, nous nous rappelons une anecdote très-piquante des *Mémoires de Mme d'Épinay*. Elle raconte qu'une de ses amies, dont la tête était fort vive, se mit à tout casser dans la maison où elle recevait l'hospitalité à la suite d'une brouille avec le propriétaire.

Soudain, elle jette les yeux sur un parchemin laissé par son prétendu offenseur, qui portait que tout ce qui était dans la maison lui appartenait.

Aussitôt elle se montre aussi soigneuse du mobilier qu'elle était un instant auparavant disposée à le détruire.

Il en est de même de la démocratie française; elle a compris qu'elle était définitivement chez elle dans notre société, et c'est ce qui la rend conservatrice. Il ne lui plaît pas de briser ce qui lui appartient.

Cette éducation ne se fait pas en un jour, surtout quand elle est contrariée par les classes dites dirigeantes. Voilà, nous semble-t-il, ce que M. Taine a quelque peu oublié dans son second volume sur *les Origines de la France contemporaine*.

On y admire cette même richesse d'informations qui a tant frappé ses lecteurs dans le premier volume; il les a puisées aux sources les plus diverses et les plus sûres, et c'est de l'abondance et de la précision des détails qu'il tire son coloris toujours si brillant et si vivant.

Son livre sera très-discuté, et nous savons d'avance qu'il a dans son dossier, d'ailleurs largement étalé dans ses notes, de quoi défendre ses assertions. Nous ne mettons pas en doute son exactitude, et cependant nous n'acceptons pas son jugement d'ensemble sur la France de 1789.

Non, on ne peut résumer la période de la Constituante comme l'anarchie légale et le règne des attroupements. Les erreurs ont été grandes, l'utopie et l'émeute ont joué un trop grand rôle dans ces débuts de la Révolution ; mais nous maintenons qu'au-dessus de ces terribles conflits, inséparables d'une lutte à outrance contre tous les abus du passé et les passions de ses héritiers opiniâtres, la notion du droit nouveau, du droit immortel, du droit humain, s'est dégagée pour refaire un monde au travers du chaos d'une liquidation difficile.

Nous aimerions que ce droit nouveau se fût levé comme une aurore brillante dans un ciel pur, que tout se fût passé comme en paradis ; mais alors il n'y aurait pas eu de révolution, pas de lutte et par conséquent pas de France nouvelle à fonder.

Il est très-fâcheux de voir le peuple s'attrouper et se soulever, mais il n'est pas moins déplorable de voir le régiment de Royal-Allemand charger la foule aux Tuileries. Pour nous, nous restons fidèle à l'appréciation de Tocqueville, qui n'a pas été pourtant un admirateur aveugle de nos pères, dans son beau livre sur *l'Ancien Régime et la Révolution*.

« C'est 89, dit-il, temps d'inexpérience sans doute, mais de générosité, d'enthousiasme et de grandeur, temps d'immortelle mémoire vers lequel se tourneront avec admiration et respect les regards des hommes quand ceux qui l'ont vu et nous-mêmes aurons disparu depuis longtemps. Alors les Français furent assez fiers de leur cause et d'eux-mêmes pour croire qu'ils pourraient être égaux dans la liberté. Époque incomparable qui troublera toujours le sommeil des despotes. »

Nous sommes plus loin que jamais de la politique de l'anarchie légale et des attroupements, grâce au bon accord établi avec tant d'éclat cette semaine entre les pouvoirs publics.

On sait, du reste, que depuis quelques années nos émeutiers étaient plutôt dans les salons que dans les ateliers et

qu'ils y formaient des attroupements fort distingués, fort spirituels, mais qui n'en visaient pas moins à détruire le gouvernement établi, aux applaudissements des belles brodeuses de ces clubs élégants, aussi passionnées avec tout leur bon ton que les tricoteuses des jacobins.

On n'avait qu'à les entendre, dans les tribunes de la Chambre des députés, alors que leurs époux ou leurs amis préparaient le coup que l'on sait; elles s'exprimaient d'une manière presque injurieuse sur les républicains, surtout quand il s'agissait de ceux du lendemain, que n'avaient pu retenir leurs sourires et leurs grâces.

Tout ce beau monde avait espéré que le Sénat ne serait que le plus docile de ses salons, et on ne peut nier que l'année dernière ce corps vénérable n'ait tout fait pour les encourager dans cette pensée.

Les voilà loin de compte aujourd'hui.

On ne peut exagérer l'importance des mémorables séances dans lesquelles la loi de l'état de siége a été votée conformément au texte adopté par la seconde Chambre, après que la loi sur le colportage avait également triomphé de l'irritation des droites.

Ces lois considérées en elles-mêmes sont déjà un grand bienfait. Elles désarment d'avance pour le mal le pouvoir exécutif, et l'empêchent de tenter jamais un coup hypocrite contre la souveraineté nationale, car elles le condamnent d'emblée, au cas où il poursuivrait un tel dessein au crime sans artifice et sans phrases.

C'est ainsi qu'elles découragent d'avance les velléités coupables.

« La sécurité sociale est perdue, le radicalisme coule à pleins bords », s'écrient les grands conservateurs, avides de nouveaux attentats contre la république. Eh! non, vous vous trompez; ce qui est perdu, c'est votre métier de conspirateurs à l'eau de rose, ô bons apôtres du *Français* et de la *Défense religieuse!*

Ce qui est encore plus important que ces lois elles-mêmes, c'est la formation de cette majorité de gouvernement au Sénat, après les déclarations de M. Bocher et le ferme langage du ministre respecté qui ne rendit jamais de plus grand service à son pays dans sa verte et admirable vieillesse.

Les constitutionnels en étaient à leurs premiers pas dans la bonne voie; leur marche sera maintenant plus assurée. La récompense du bien est de s'accroître de lui-même. Nous ne désespérons pas de voir se former bientôt au Sénat, en tout cas l'année prochaine, une majorité qui tienne vis-à-vis du cléricalisme, qui vient encore de se manifester par l'incident de Saint-Cyr, la même attitude qu'elle a prise vis-à-vis des partis monarchiques.

La preuve la plus éclatante de l'apaisement général a été la mise à l'ordre du jour par la Chambre des députés, à une majorité écrasante, de la discussion du budget des recettes. M. Gambetta s'est montré le digne chef de cette majorité par son langage si clair, si patriotique et si habile.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE A LA SORBONNE. — La soirée du samedi 16 mars a été consacrée par M. E. Lavisse à la *Conquête de la Prusse par les chevaliers allemands*. Ce brillant tableau de la grandeur et de la décadence d'un ordre de chevalerie, conquérant de la province de Prusse, a été une véritable restitution de deux siècles de la vie féodale sur les bords de la Vistule et de la Nogat. Les splendeurs, ignorées jusqu'ici, du château de Marienbourg, résidence des grands maîtres de l'Ordre, l'organisation savante, compliquée, déjà bureaucratique de ce pays de Prusse, arraché par des Allemands à la barbarie et au paganisme, bien d'autres parties de cette exposition si nourrie de faits et d'idées, ont vivement frappé l'imagination du public.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de plusieurs savants de diverses nationalités. L'Italie a perdu un de ses jurisconsultes et hommes d'État les plus distingués, le comte Sclopis di Salerano, mort à Turin, le 8 mars, à 80 ans. Le comte di Salerano avait pris part, en 1837, à la rédaction du code civil sarde. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire de l'ancienne législation du Piémont*, l'*Histoire de la législation italienne*, un *Essai sur les états généraux et les autres institutions politiques du Piémont et de la Savoie*.

La mort de M. C. W. Goodwin, juge à Shanghaï, est une grande perte pour l'égyptologie. Esprit pénétrant et précis, M. Goodwin, dont l'érudition était aussi variée que solide, avait conquis un rang éminent parmi les déchiffreurs d'hiéroglyphes. Il a publié d'excellents articles dans les feuilles scientifiques, et plusieurs ouvrages sur des sujets variés.

Toute la Suisse partagera les regrets laissés à Lucerne par M. Ernest Grossbach, professeur de philosophie et de littérature allemande, qui s'était rendu si populaire qu'on venait de très-loin pour l'entendre. La modestie formait un des principaux traits de son caractère. Son cours sur l'esthétique et l'histoire littéraire ayant paru si remarquable que la publication en avait été réclamée de toutes parts, M. Grossbach s'y refusa absolument. Sauf quelques écrits de circonstance, il n'a jamais consenti à laisser imprimer aucun de ses nombreux travaux.

Grève des Ouvriers typographes.

Malgré la grève générale des ouvriers typographes de Paris, nous sommes parvenus à faire paraître ce numéro dans les conditions ordinaires. Nous n'épargnerons aucun effort pour tâcher d'obtenir le même résultat les semaines suivantes, sans pouvoir toutefois promettre d'y parvenir.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. [540

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 39 30 MARS 1878.

QUESTIONS SOCIALES

Le Travail (1).

I.

A cette heure où les grèves éclatent de toutes parts, un livre sur les rapports du travail et du capital vient à propos, surtout si ce livre est inspiré, comme celui de M. Mony, par une pensée de concorde et d'apaisement. Nous ne sommes pas de ceux que les grèves effrayent outre mesure; mais nous sommes de ceux qui, dans l'intérêt même des ouvriers, désirent sincèrement qu'elles ne se produisent pas. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour le dire que dans cette *Revue* on s'est toujours préoccupé de ce qui peut améliorer la condition des ouvriers : c'est avec un vif intérêt qu'on a suivi leurs congrès, qu'on a rendu compte de leurs publications ; c'est avec une entière franchise qu'on a dit ce qui semblait vrai ce qui semblait légitime dans leurs idées ou dans leurs vœux (2).

Les partisans du système des grèves soutiennent que c'est un droit absolu pour l'ouvrier de cesser son travail, à condition de ne pas gêner le travail du voisin. Soit ! Mais se figure-t-on que dans ce monde on a tout dit quand on a dit : « C'est mon droit ! »

Nous avons connu un manufacturier qui vit entrer un jour dans son cabinet cinq ou six de ses ouvriers. Ils venaient lui annoncer que le personnel tout entier de l'usine allait se mettre en grève : « Fort bien, dit-il; mais, quand vous ne travaillerez plus, comment vivrez-vous? — Nous avons déjà des ressources et nous en aurons d'autres, il y a une liste de souscription ouverte. — Apportez-moi cette liste; je m'inscrirai pour six mille francs. » Ce que fit alors ce manufacturier, d'autres le font aujourd'hui, sous une forme moins pittoresque, mais non moins réelle. Tout le monde sait que certaines industries souffrent d'une crise aiguë : eh bien ! il y a tel chef d'industrie qui perd de l'argent, qui aurait intérêt à fermer ses ateliers du jour au lendemain, et que cette seule pensée arrête : Que deviendront mes ouvriers si je suspens le travail?

Il y eut rarement, dans l'histoire de la grande industrie, un moment plus inopportun pour arborer le drapeau des grèves. Nous entendons dire autour de nous : Est-ce les patrons qui céderont ou bien les ouvriers? — Nous disons, nous : Que ce soient les ouvriers ou les patrons, le résultat sera le même : creuser encore l'abîme que des hommes de bonne volonté, d'un côté comme de l'autre, s'efforçaient de combler.

Nous nous étions persuadé, dans notre optimisme, que les ouvriers français avaient renoncé au droit de grève. Nous nous étions persuadé, en écoutant les orateurs du congrès de 1876, qu'ils feraient appel, pour améliorer leur sort, à des moyens plus pacifiques et plus rationnels. Nous nous étions persuadé enfin que, lorsque de nouveaux conflits se produiraient entre le travail et le capital, ce serait l'arbitrage qui les trancherait.

Nous sommes-nous donc trompé, et nous faut-il faire amende honorable? Nous ne voulons pas le croire; nous espérons encore que la convulsion actuelle n'aura pas de lendemain.

Il y a un symptôme qui fortifie notre foi dans l'avenir. Depuis quelques années, patrons et ouvriers prennent volontiers la parole, saisissent la plume, pour présenter eux-mêmes leurs idées et défendre leurs intérêts; de part et d'autre, il y a des hommes éclairés qui désirent la paix, qui veulent la conciliation. C'est en eux, en eux surtout, que nous mettons notre espoir. L'ouvrier, s'il a l'esprit droit, comprendra toujours qu'il faut accepter telle ou telle nécessité dont s'irrite-

(1) *Étude sur le travail*, par M. S. Mony. — 1 vol. in-8°. Librairie Hachette.

(2) Voyez notamment *le Congrès ouvrier*, dans la *Revue* du 21 octobre 1876.

rait vainement un socialiste en chambre. A son tour, le chef d'industrie, s'il a l'âme élevée, sera plus clairvoyant que le meilleur des philanthropes; il mettra le doigt sur les plaies réelles, sur les maux dont il est le témoin quotidien et dont il a peut-être souffert lui-même :

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

II.

M. Mony, dans le cours d'une longue et utile carrière, a vécu au milieu des ouvriers : il connaît leurs mœurs et nous en fait le tableau. Le monde du travail est devant nous, avec ses croyances et ses rêves, avec ses grandeurs et ses décadences. Que certaines touches soient un peu trop sombres, c'est notre sentiment; mais l'ensemble du tableau est intéressant et instructif. L'idée dominante des ouvriers, l'idée de l'association, y est étudiée sur le vif, — l'association, canevas commode où chacun peut broder ses espérances et ses fantaisies !

La forme d'association la plus simple, celle qui s'est présentée la première à l'esprit des ouvriers, c'est le compagnonnage. Salomon, d'après une légende qui est encore populaire aujourd'hui, Salomon réunit les maçons, les charpentiers, les serruriers qui avaient travaillé à la construction du Temple, et leur dicta *le devoir* de leurs professions : de là les *compagnons du devoir de liberté*. D'autres font remonter leur association à Jakin, l'architecte qui avait dirigé la construction du Temple : ils s'intitulent *Enfants de maître Jacques* ou *devoirants*, d'où, par une altération malheureuse, le nom de *dévorants* sous lequel ils sont plus connus. Enfin, un troisième groupe attribue l'établissement du compagnonnage à un certain Soubise, qui aurait été le rival de Jakin : ce groupe est celui des *compagnons passants* ou *bons drilles* (1). Voilà des légendes un peu suspectes, sans doute, mais qui ont du moins le mérite de ne faire de mal à personne.

Ainsi, trois associations, trois règles différentes, ou, pour parler comme les adhérents, trois *devoirs* qui n'ont pas toujours vécu en bonne intelligence. Jadis, quand deux compagnons, le bâton à la main, le sac au dos, se rencontraient sur une route, un dialogue dans le goût de celui-ci s'engageait entre eux : « Tope ! disait l'un. — Tope ! répondait l'autre. — Quelle vocation ? — Charpentier, et vous, le pays ? — Tailleur de pierre. — Compagnon ? — Oui, le pays, et vous ? — Compagnon aussi. — Quel *devoir ?* » Du même devoir, les deux compagnons se serraient la main ; de devoirs différents, chacun jetait son sac, levait son bâton, et on luttait, à la façon des héros d'Homère, jusqu'à ce que l'un des combattants s'avouât vaincu. Choses du bon vieux temps, auxquelles les progrès des mœurs et de la gendarmerie ont mis ordre.

Aujourd'hui les compagnons des différents *devoirs* vivent en paix, et les dévorants — puisque dévorants il y a — ne dévorent personne. Loin de là, ils secourent leurs camarades sans leur demander à quelle variété du compagnonnage ils appartiennent, et c'est là le côté utile, le côté moral d'une institution qui a un peu vieilli. Au compagnonnage se rattache la coutume du *tour de France*. On trouve encore dans nos principales villes la *mère* des compagnons, qui est en général une aubergiste. Sa maison est fréquentée par les jeunes ouvriers qui font leur tour de France; ils y rencontrent les anciens du métier, qui leur donnent des conseils et leur cherchent du travail.

Tout cela est entouré de rites, de formalités, de mystères qui rappellent une autre époque. Il fut un temps aussi où les jeunes bourgeois libéraux se faisaient initier aux secrets du carbonarisme. Le carbonarisme ! où est-il maintenant ? Peut-être dira-t-on bientôt : Où sont le compagnonnage et le tour de France ? Quand l'insuffisance des moyens de communication, quand les barrières intérieures isolaient les provinces l'une de l'autre et qu'on aurait pu ignorer à Paris ou à Rouen les procédés du travail à Lyon ou à Bordeaux, il n'y avait pas de meilleur moyen pour un jeune ouvrier d'achever son éducation professionnelle que d'aller de ville en ville, d'atelier en atelier. A quoi bon maintenant ? M. Mony, qui paraît d'ailleurs sympathique à l'idée du compagnonnage, remarque que cette institution n'a plus d'autre raison d'être que l'assistance qu'elle prête à ses membres. Une société de secours mutuels est toujours une excellente chose, mais c'est en même temps la chose la plus simple du monde ; le roi Salomon, Jakin ou Soubise n'ont rien à voir en cette affaire. Nous ne croyons pas beaucoup, quant à nous, à l'avenir du compagnonnage, et il nous semble que cette opinion est celle de la majorité des intéressés eux-mêmes, car on ne voit pas que la question du compagnonnage tienne une grande place dans les publications ouvrières.

III.

Il est d'autres formes d'association qui préoccupent davantage les ouvriers : c'est la participation aux bénéfices, la société coopérative et la chambre syndicale.

L'idée de la participation aux bénéfices, tout d'abord, est assez séduisante. L'ouvrier court les mêmes chances que le chef d'industrie : celui-là reçoit le salaire de son travail, celui-ci l'intérêt de son capital, et l'excédant du bénéfice est partagé entre eux. Plus de désaccord, dit-on, plus de conflit à redouter; pour un but commun, les efforts seront les mêmes de part et d'autre. Voilà qui est très-bien ; mais s'il n'y a pas d'excédant de bénéfice, si le chef d'industrie ne reçoit même pas l'intérêt de son argent, les ouvriers qui ont participé aux bénéfices de l'année passée participeront-ils aux pertes de l'année présente ? Évidemment non, et c'est ce qui empêchera toujours la formule de la participation aux bénéfices de se généraliser dans la pratique. On cite des exemples pris en Angleterre et en France ; on cite surtout l'exemple de la maison Leclaire, et on a raison. M. Leclaire était un entrepreneur de peinture, excellent homme et digne de tout respect : en abandonnant une part de ses gains aux ouvriers qu'il employait, il réussit à former un personnel d'élite ; mais, s'il avait été à la tête d'une de ces industries où un

(1) Voyez *Étude sur le travail*, p. 216 et suiv.

grand capital est nécessaire et où il faut prélever sur les bénéfices des réserves considérables, sous peine de disparaître dans un moment de crise, aurait-il fait, aurait-il pu faire de même? Tenons-nous donc sur nos gardes et n'allons pas d'un cas particulier tirer une règle générale; c'est à peu près la conclusion de M. Mony, et c'est aussi la nôtre.

De même pour les sociétés coopératives (1). On signale des sociétés de ce genre qui ont réussi; mais ce qu'on oublie quelquefois de dire, c'est que les associés n'étaient pas des hommes ordinaires, c'est qu'ils ont forcé le succès par le travail obstiné, l'instruction professionnelle, l'épargne, la discipline et souvent par une suite de sacrifices dont peu d'individus sont capables. Stuart Mill rappelle l'histoire d'une association formée de quatorze ouvriers français qui avaient mis en commun leurs petites épargnes, un certain nombre d'outils et, par-dessus tout, leur énergie. Pendant les deux premiers mois, aucun bénéfice, aucun salaire : personne ne se plaignit et on vécut comme l'on put, l'un vendant un meuble, l'autre engageant quelques vêtements. Peu à peu le travail vint; mais pendant longtemps chacun ne reçut qu'un modique salaire : il fallait augmenter le capital, former une réserve. Durant la première année, on ne but que de l'eau, et, quand il s'agit de fêter l'anniversaire de la fondation de la Société, on organisa un banquet... à trente-deux sous par ménage! Eh bien! qu'on nous donne quatorze individus aussi vigoureusement trempés : dans quelque condition que ce soit, avec ou sans coopération, nous tenons le pari qu'ils sortiront des rangs, et nous ne nous engageons pas beaucoup.

Quant aux chambres syndicales, il en a été déjà parlé dans la *Revue* (2), et nous ne reviendrons pas sur ce qui a été dit à propos du livre de M. Tallon. Dans l'ouvrage de M. Mony, la question n'est traitée qu'incidemment :

« Le gouvernement, dit notre auteur en terminant, ne pourra pas échapper à une explication catégorique sur la fédération des syndicats ouvriers. Laissera-t-il entamer dans ses mains la loi qui a supprimé l'*Internationale*, et flétri et condamné à l'avance ses tentatives de résurrection publique ou occulte, patente ou déguisée? Ce serait le suicide. Il y a évidemment autre chose à trouver, et l'on trouvera sûrement une solution pratique et raisonnable, si l'on se décide enfin à sortir de l'ornière de la logique à outrance. »

Ce n'est pas nous qui nous ferons jamais l'avocat d'une association internationale, ouvrière ou autre. Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Mony pour repousser une fédération des syndicats qui aboutirait, on l'a dit, à créer un État dans l'État; mais nous restons convaincu que la liberté d'association peut être accordée sans danger par une loi qui sauvegarde l'initiative de l'individu et le droit de l'État.

IV.

Les ouvriers ont-ils raison d'avoir foi dans l'association? Il est difficile de répondre par *oui* ou par *non;* les problèmes économiques n'ont pas la simplicité des problèmes mathématiques, et les solutions absolues n'y sont guère de mise.

Veut-on dire, comme quelques-uns, que l'association transformera radicalement les conditions du travail et supprimera un jour le salariat? C'est là une utopie. Le malheur de l'association est précisément, ainsi que le remarque M. Mony, d'avoir été prônée comme une panacée. Il n'y a pas plus de panacée en économie politique qu'en médecine. Le salariat est un fait qui s'est produit naturellement, et l'on peut affirmer, sans être un grand prophète, qu'il y aura toujours des salariés; mais ce qu'il faut dire aussi, c'est que la condition des salariés s'améliore chaque jour par les progrès de l'instruction et de l'esprit de prévoyance, par le développement des institutions d'assurance et de secours, par l'accroissement du capital et le perfectionnement de l'outillage industriel.

Entend-on seulement que l'association, dans certains cas déterminés, sous certaines conditions tenant aux choses et aux personnes, apportera une solution favorable aux ouvriers? Alors on a raison, et l'expérience du passé, quelque courte qu'elle soit, est un gage de l'avenir. Oui, dans telle industrie où l'intérêt à payer au capital est peu élevé, où les risques sont faibles, les débouchés faciles, les gains réguliers, il pourra intervenir des arrangements particuliers entre certains patrons et certains ouvriers, et la participation aux bénéfices sera sans doute un de ces arrangements. Oui, dans telle autre industrie, où les matières premières entrent pour peu de chose dans le produit fabriqué et la main-d'œuvre pour beaucoup, il y aura place pour des sociétés coopératives de production. Oui, enfin, les chambres syndicales, à la condition de n'avoir de mouvement et d'action que dans un cadre rigoureusement tracé, pourront rendre de réels services au point de vue moral encore plus qu'au point de vue matériel.

L'erreur n'est donc pas d'avoir foi dans le principe de l'association, mais de demander à ce principe ce qu'il ne peut pas donner : une solution applicable à tout et à tous. N'est-ce pas Joseph de Maistre qui disait : « On parle toujours de *l'homme*, mais je n'ai jamais vu que des hommes »? A notre tour, nous dirions volontiers : « On parle toujours de *l'ouvrier*, mais je n'ai jamais vu que des ouvriers. » Inégalités physiques, inégalités intellectuelles, inégalités morales, c'est le lot des hommes, et les ouvriers sont des hommes. Ils ne paraissaient pas très-persuadés de cette vérité quand ils réclamaient, il y a vingt-cinq ans, l'égalité des salaires. Aujourd'hui, qu'ils en aient ou non conscience, leur programme ne tend pas à modifier la condition de l'ouvrier en général, mais seulement la condition d'un certain nombre d'ouvriers. Participation ou coopération, ces idées ne se réaliseront jamais que partiellement et ne profiteront qu'à une élite — j'allais dire à une aristocratie.

Comme tous ceux qui se sont occupés de ces questions, M. Mony constate qu'une transformation s'est faite dans les idées des ouvriers. « Déjà, dit-il, ils ont rejeté les vaines revendications de 1848 : l'abolition de la propriété et l'intervention financière de l'État. Leur grande préoccupation aujourd'hui est la puissance de l'énergie individuelle et de

(1) Nous ne parlons ici que des sociétés coopératives de production; celles de consommation, plus faciles d'ailleurs à réaliser, ne touchent qu'indirectement à la question du travail.

(2) Numéro du 2 juin 1877.

l'association. Félicitons-les et félicitons-nous de les voir enfin sur ce terrain, où ils ne marcheront pas longtemps sans apercevoir la lumière. » En 1848, le problème était posé d'une manière très-simple : raccourcir les habits afin que tout le monde eût le bonheur de porter une veste. Ce point de vue était aussi antisocial que chimérique, et le bon sens public en a fait justice. Maintenant il ne s'agit plus de raccourcir tous les vêtements, mais, au contraire, d'en allonger quelques-uns. Que les pans de l'habit soient gagnés par l'effort individuel, par le travail, la prévoyance et l'épargne, nous nous en réjouirons, et nous sommes persuadé que M. Mony s'en réjouira avec nous.

V.

Si nous avons bien compris le livre de M. Mony, il peut se résumer dans ce mot : *Liberté !* Grande et belle parole, et cependant, avant de la faire nôtre, nous dirons : De quelle liberté s'agit-il, et n'y a-t-il donc rien au-dessus de la liberté?

Libéral, nous le sommes sans doute; mais la liberté a ses degrés, et nous ne saurions suivre M. Mony jusqu'au bout, alors, par exemple, qu'il combat l'idée de l'instruction obligatoire au nom de la liberté et du sentiment de la famille. La nécessité de l'instruction et le devoir du père envers le fils, il les proclame en termes aussi justes qu'élevés ; mais ce devoir et cette nécessité, il veut en faire l'objet d'une règle morale et non d'une prescription légale. Pour nous, dans cette question comme dans toute autre, il y aura toujours, au-dessus de la liberté de l'individu, les exigences de l'intérêt général. Et par intérêt général, nous n'entendons pas l'intérêt d'une majorité plus ou moins passagère, mais l'intérêt de la société même, de la société tout entière, dans son avenir autant et plus que dans son présent.

Cette réserve faite, nous nous demandons si nous avons donné de l'œuvre de M. Mony une idée suffisante, et nous craignons de n'y avoir réussi qu'en partie. Nous avons dû passer sous silence ce qui n'est pas le moindre intérêt du livre : les faits de détail et les chiffres. Que le lecteur qui veut connaître les conditions du travail dans notre pays prenne donc ce volume et le lise tout entier, sans oublier l'appendice, où nous lui recommandons la *Monographie d'un ouvrier mineur de Commentry*. Un ouvrage sur le travail, signé d'un nom honorablement connu dans la grande industrie française, mérite l'attention et l'étude d'un public spécial. M. Mony aurait pu mettre en tête de son livre le mot par où Montaigne commence ses *Essais*, et il y aurait pu ajouter : « C'est ici un livre d'expérience. »

PAUL LAFFITTE.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

[illegible]

COURS DE M. PAUL STAPFER (1)

La personnalité morale et la politique de Shakespeare dans son théâtre.

D'ingénieux commentateurs de Shakespeare ont fait, à propos de *Timon d'Athènes*, une conjecture dont la discussion est assez intéressante, quoiqu'elle ne puisse guère aboutir à un résultat certain : ils ont supposé que le poëte avait exprimé par l'organe de Timon des sentiments personnels, et qu'il était misanthrope au moment où il écrivit cette tragédie (2). L'historien Hallam, esprit peu chimérique, comme on sait, et peu aventureux, est, je crois, le premier auteur de cette hypothèse en ce qui touche Timon ; mais on l'a bien souvent reproduite à propos d'autres personnages du théâtre de Shakespeare, tels que Hamlet, Jacques, Vincentio, etc. C'est une des plus jolies questions où puisse se jouer l'imagination d'un critique habile et versé dans la connaissance des œuvres du poëte.

Il y a en littérature beaucoup d'idées qui n'ont point de valeur objective et ne peuvent en avoir; leur fortune dépend uniquement du plus ou moins d'esprit et de talent qu'on met à les soutenir. De ce nombre sont toutes les théories qu'on a faites et qu'on fera sur le caractère de Shakespeare. Il est naturel que ce problème irritant pique la curiosité des critiques, on ne saurait trouver mauvais que leur sagacité s'y exerce; mais en l'absence de documents péremptoires, comment recevrait-il une solution définitive?

On oppose généralement aux tentatives faites pour reconstruire, d'après son théâtre, la personnalité morale du grand poëte anglais, une fin de non-recevoir pure et simple, par cette raison que l'art dramatique est impersonnel de sa nature et que, si Shakespeare est le plus grand des poëtes dramatiques, c'est parce qu'il est le plus impersonnel de tous, parce que mieux qu'aucun autre il a prodigué comme en se jouant une variété infinie de caractères au-dessus desquels il plane avec le sourire tranquille d'un créateur étranger à son œuvre. « Jamais génie, écrit, par exemple, M. Scherer (3), ne se livra à l'art avec une plus suprême indifférence pour toute autre chose que l'art même. Aux yeux de Shakespeare, c'est lui-même qui nous l'a dit, le drame est tout simplement un miroir placé devant la nature et où elle se réfléchit sous ses aspects les plus divers. Et telle est, en effet, l'impersonnalité du théâtre de notre poëte, qu'il nous est impossible d'en tirer le moindre renseignement sur ses idées, ses passions, son caractère. » De tous les poëtes modernes et peut-être même anciens, Shakespeare, selon Dryden, est celui qui a eu

---

1. Voy. d'autres leçons de M. Paul Stapfer sur Shakespeare, dans la *Revue*, années 1875, 1876, 1877, *passim* et 2 février 1878.

2. Vers l'an 1610.

3. *Études critiques sur la littérature*.

l'esprit le plus large et le plus capable de tout comprendre (1). Coleridge appelle Shakespeare « l'homme aux dix mille âmes », et il le compare à l'Océan, non moins pour la continuelle mobilité que pour la vaste étendue de son génie. Emerson, le philosophe américain, dit que Shakespeare n'a rien de distinctif, rien de particulier, point de cachet individuel, et il ajoute avec un rare bonheur d'expression : « Un lecteur intelligent peut, à la rigueur, faire son nid dans le cerveau de Platon et se mettre à penser de là; dans le cerveau de Shakespeare, c'est impossible ; nous restons toujours à la porte (2) ». Schiller proteste contre toute prétention de chercher la personne de Shakespeare dans ses œuvres : « De même que la Divinité, écrit-il, se cache derrière l'édifice de cet univers, ainsi le poëte objectif se cache derrière son œuvre... Il faut déjà n'être plus digne de l'œuvre, ne la point comprendre ou en être rassasié pour être seulement tenté de s'inquiéter de l'auteur. Tels nous apparaissent, par exemple, Homère dans l'antiquité et Shakespeare parmi les modernes, deux natures infiniment diverses et séparées dans le temps par un abîme, mais parfaitement identiques quant à ce trait de caractère... Lorsque, bien jeune encore, je fis connaissance avec Shakespeare, j'étais révolté de sa froideur, de son insensibilité, etc. »

A cette manière de voir, qui est la plus simple et la plus sûre, quelques commentateurs répondent : — *Objectivité dramatique* est un grand mot qu'il est trop commode d'opposer aux chercheurs dont la sagacité entreprend de reconstituer, d'après son théâtre, la personnalité morale d'un poëte. Shakespeare était homme, et rien d'humain ne lui fut, sans doute, étranger. Cette sorte de dieu que vous imaginez, créateur impassible et indifférent, est un être supérieur à l'humanité — ou inférieur. En tout cas, c'est un mythe, un personnage de convention, une figure, une fleur de rhétorique : dans la réalité, on n'est pas Olympien à ce point. On a ses goûts, ses faibles, ses prédilections avouées ou secrètes et ses antipathies. Vous avez beau dire que le théâtre est impersonnel : il est inadmissible que la personnalité de l'auteur ne s'y trahisse pas, ne fût-ce que dans le choix des sujets. Pourquoi, à un moment de sa vie, Shakespeare écrit-il une suite presque ininterrompue de comédies gaies et brillantes ? Pourquoi, dans une autre période, ne compose-t-il que des tragédies ? N'est-il pas naturel de supposer que ces choix correspondaient à deux états différents et particuliers de son âme ? Qu'on soit Homère lui-même ou Shakespeare, on ne sort point de sa propre nature par je ne sais quelle vertu transcendante du génie (3). L'homme est toujours présent au fond de toutes les œuvres de l'artiste; il ne s'agit que de le découvrir. Nous convenons qu'en ce qui touche Shakespeare la chose est singulièrement difficile et demande un degré exceptionnel de pénétration; mais il suffit qu'elle soit possible à force de soin et de peine pour qu'il n'y ait point de vaine présomption à l'entreprendre.

Cette réponse est plausible, elle est juste. En principe, il est raisonnable d'admettre que le théâtre de Shakespeare *doit* contenir des révélations sur sa personne; mais, en fait, les résultats prétendus acquis sont si pauvres, si insignifiants et, il faut bien le reconnaître, si contestables, qu'on n'a jamais lieu de regarder le problème comme vraiment résolu et que le plus sage est encore de renoncer à sa solution. Toutes les inductions sur le caractère du poëte, sur ses goûts, ses idées, sur les différentes phases et les incidents de sa vie, sont tellement hypothétiques qu'on fera bien de ne pas les prendre pour autre chose que pour des théories ingénieuses, d'élégantes élucubrations de l'esprit, dignes d'être écoutées avec plaisir si elles sont logiquement construites et soutenues avec talent, mais auxquelles personne ne saurait être sérieusement requis d'ajouter foi.

I.

La plus connue et la plus commune de toutes ces conjectures est celle qui identifie Shakespeare avec Hamlet; l'identification du poëte avec Timon d'Athènes n'en est qu'une simple variante : Hamlet, comme Timon, est un idéaliste, un rêveur. C'est pourquoi l'Allemand Gervinus, esprit élevé, mais pratique et positif, épris avant tout de réalité concrète, de politique et d'histoire, a cru devoir protester contre cette assimilation. Il a vu le danger de proposer à ses compatriotes le prince de Danemarck comme étant l'idéal de leur poëte favori, et, prenant hardiment le contre-pied de l'opinion reçue, il a soutenu que les préférences personnelles de Shakespeare étaient, non pour un contemplateur, mais pour un homme d'action, non pour Hamlet, mais pour le grand roi Henry V.

Voici maintenant un nouveau commentateur, M. Edward Dowden, professeur de littérature anglaise à l'Université de Dublin, vice-président de la nouvelle Société de Shakespeare, qui, dans un livre publié récemment (1), présente sur les prédilections du poëte et sur son caractère une théorie de juste-milieu, spirituelle et bien faite. On la lira avec plaisir, et on y croira, si l'on veut.

M. Dowden commence par écarter, comme également fausses, deux opinions extrêmes et contraires sur le caractère de Shakespeare. L'une est celle de M. Taine, qui, toujours heureux de montrer la bête dans l'homme, se complaît à peindre le poëte comme une espèce d'étalon sauvage « délivré des entraves de la raison et de la morale », livré à toute la fougue des sens, de l'imagination et des passions. D'après l'autre paradoxe, opposé à celui-ci, Shakespeare aurait été, au contraire, une sorte de marchand de poésie, prudent et habile en affaires, s'étant mis dans le théâtre pour faire sa fortune, comme d'autres, avec un tour

(1) Cité par Hallam, *Introduction to the Literature of Europe*, t. III p. 333.

(2) « A good reader can, in a sort, nestle into Plato's brain, and think from thence; but not into Shakespeare's. We are still out of doors. » Emerson, *Representative Men*.

(3) « Even Shakspere cannot transcend himself. » Dowden, *Shakspere, his mind and art*, p. 164.

(1) *Shakspere : A critical study of his mind and art*, 1875.

de génie un peu différent, se mettent dans les sucres ou dans les laines, et sans autre souci en ce monde que celui de l'argent que lui rapportaient ses pièces. M. Dowden concilie, dans ce qu'elles ont de juste, ces deux manières de voir. Il remarque qu'en 1604, Shakespeare, déjà devenu riche, intenta un procès contre un certain Philip Rogers qui lui devait 1 livre 15 s. 10 d., — incident caractéristique, car il prouve, d'une part, que Shakespeare savait apprécier la valeur en soi, pour cette vie temporelle, de 1 livre 15 s. 10 d.; d'autre part, qu'il avait la conviction bien arrêtée que, dans tout cet univers, il n'y avait qu'une place légitime pour la somme en question, et que cette place se trouvait dans la poche de William Shakespeare. Mais, ajoute M. Dowden, dans cette même année 1604, Shakespeare écrit *Othello* et songe au *Roi Lear;* l'attention qu'il portait à sa petite créance ne l'empêchait point de contempler le roi Lear errant sur la bruyère, Othello lentement enveloppé dans les replis du traître. La conclusion de l'écrivain anglais est que Shakespeare vivait à la fois dans deux mondes, un monde limité, pratique, positif, et un monde idéal et infini. Il n'a pas sacrifié l'une des deux existences à l'autre; il a su les accorder et, par une résolution énergique, maintenir cet accord qu'il jugeait nécessaire.

Car la tendance naturelle de Shakespeare, continue M. Dowden, était de se perdre dans l'infini de la pensée et dans l'infini de la passion. La prose de la vie pratique n'exerçait aucune séduction sur lui, et ce n'est que par un effort de raison et de volonté qu'il en est venu à lui faire sa juste part. Nous voyons cela dans ses œuvres. Tout son théâtre n'est qu'un long apprentissage, une sorte de méditation et d'étude personnelle par laquelle il se fait à lui-même la leçon, pour ainsi dire, opposant aux idéalistes, aux rêveurs, aux natures exaltées ou passionnées, dont la destinée est de périr, les hommes de pratique et d'action, auxquels le succès est assuré dans ce monde. Il ne faut pas dire, comme Gervinus, que Shakespeare *aime mieux* Henry V qu'Hamlet; non, sa préférence de cœur est pour Hamlet, mais il *estime* Henry V davantage. Les favoris secrets de Shakespeare sont Hamlet, Roméo, Brutus, Timon d'Athènes et toutes les victimes de l'idéal; ses admirations avouées sont Henry V, Thésée, Hector, Fortinbras, Alcibiade et tous les héros de la réalité. Si Shakespeare se montre sévère pour les idéalistes qu'il aime, c'est parce qu'il avait conscience de sa propre faiblesse, qui le faisait pencher de ce côté-là; s'il témoigne, au contraire, pour les grands hommes d'action cette admiration haute, mais un peu froide, qui ressemble à de l'estime plus qu'à de l'amour, c'est parce que, de sa nature, il n'était pas lui-même un homme pratique. C'est passionnément et du fond du cœur qu'il aime Timon d'Athènes et Hamlet, parce que ces deux hommes sont ce qu'il est; c'est par des considérations rationnelles et, en quelque sorte, du dehors, qu'il admire Alcibiade et Fortinbras, parce que ces deux hommes sont ce qu'il s'efforce d'être.

Telle est la théorie la plus récente sur le caractère de Shakespeare tel qu'on croit pouvoir l'inférer de son théâtre. Elle est jolie; mais on en fera d'autres, car il est de la nature des œuvres d'imagination de se renouveler sans cesse pour le charme de l'humanité.

Le commun des lecteurs est curieux de soulever les voiles qui recouvrent la personnalité de Shakespeare; mais la grandeur du poëte, loin de gagner quelque chose, ne peut que perdre à cette indiscrétion. Shakespeare doit au mystère dont sa personne et son existence sont enveloppées une partie du prestige qu'il exerce sur l'imagination des hommes; *omne ignotum pro magnifico habetur*. Les érudits de nos jours, qui s'efforcent de mieux le connaître dans son caractère et dans sa vie et ne conçoivent même pas une autre manière de s'occuper de lui, ne doivent pas se figurer qu'ils servent sa gloire; le critique religieux, dans l'âme duquel l'esprit sèchement positif du siècle n'a point tari les sources de la sensibilité poétique, entre dans l'œuvre de Shakespeare comme dans un sanctuaire et trouve qu'un peu d'obscurité ne messied pas à la grandeur du lieu : si trop de lumière y pénétrait, il regretterait l'ombre évanouie. Un besoin prosaïque de conclusions claires, d'informations précises, est pourtant ce qui caractérise aujourd'hui le culte voué par la critique aux grands hommes : ce sont des admirateurs passionnés de Molière qui emploient tout leur zèle à élucider les points obscurs de sa vie; ce sont des admirateurs passionnés de Shakespeare qui s'efforcent de ramener son œuvre immense à l'unité intellectuelle et morale, de suivre dans la succession de ses pièces le développement d'une doctrine et de présenter son théâtre comme un apprentissage personnel ou comme une école à l'usage du monde. J'avoue que le poëte me paraîtra toujours d'autant plus grand que ses commentateurs réussiront moins dans cette tâche.

Un critique, dernièrement, a cru faire une trouvaille : il a mis la main sur un vers qui lui a paru trancher la question controversée de l'Église à laquelle le poëte appartenait par le hasard de la naissance. Shakespeare était-il catholique ou protestant? Juliette dit au frère Laurence : « Saint-Père, irai-je vous trouver à la messe du soir? » La *messe du soir!* Jamais, s'est-on écrié, pareille expression n'aurait pu s'offrir à la plume d'un catholique : donc Shakespeare était protestant. Mais Lorenzo dit à Jessica, dans le *Marchand de Venise :* « Regarde avec quelle profusion le firmament est semé de brillantes *patènes* d'or », et à ce propos M. Montégut écrit : « La patène est cette rondelle d'or que l'on donne à baiser aux fidèles dans le sacrement de l'Eucharistie; c'est *un de ces mille et un détails* qui dans Shakespeare se rapportent à l'ancienne civilisation catholique et trahissent chez le poëte une origine catholique. » Donc Shakespeare était catholique. Mais dans la même pièce Portia dit à Shylock : « Juif, bien que la justice soit ton argument, considère ceci, qu'*avec la stricte justice nul de nous ne verrait le salut* ». Ces paroles ont une saveur prononcée non-seulement de protestantisme, mais de calvinisme; elles contiennent toute la doctrine de la justification par la grâce. Dans le drame historique de *Henry VIII,* le poëte, annonçant à la fin la naissance d'Elisabeth, prédit que sous le règne de cette grande reine « Dieu sera véritablement connu »; donc Shakespeare était protestant. Cependant M. Riaux a écrit un livre pour prouver qu'il

était catholique. C'est, je crois, une erreur; des considérations d'un ordre tout différent nous amèneront un autre jour à conclure, avec une probabilité infinie, que Shakespeare est *parti du protestantisme* pour s'élever bien au-dessus des deux fractions rivales de l'Église chrétienne; mais le fait général et glorieux qui se dégage d'une discussion de ce genre, c'est la prodigieuse impersonnalité d'un poëte dont les œuvres ne laissent pas même apercevoir avec certitude la foi dans laquelle il est né. — Parce que Shakespeare, dans ses premières pièces, se montre très-occupé de la question du mariage, parce qu'il a écrit la *Mégère domptée*, parce qu'il a représenté dans la *Comédie des méprises* le mal que la jalousie cause dans un ménage, et parce qu'il s'écrie dans *Henry VI* : « Une union sans amour est un enfer; avec l'amour, c'est une image de la paix du ciel », on en a conclu que le poëte était mal marié et qu'il avait à se plaindre de sa femme. C'est possible; mais savez-vous que le métier d'auteur dramatique devient fort compromettant, si l'on ne peut plus mettre une passion sur la scène sans être aussitôt accusé d'en avoir trouvé l'image dans son cœur ou dans son foyer domestique? Puisque Narcisse, dans *Britannicus*, fait à Néron un éloge bien senti de l'excellent poison de Locuste, je soutiens alors, moi, que Racine se livrait en secret aux mêmes pratiques que la marquise de Brinvilliers.

II.

Une des questions les plus débattues, relativement à la personnalité morale de Shakespeare, est celle de ses sentiments politiques : était-il aristocrate ou démocrate, tory ou whig, royaliste ou républicain? Pour décider la question, il faut consulter non pas les grandes scènes historiques du poëte, où les personnages divers agissent et discourent conformément à leur rôle, mais des textes indirects, des phrases incidentes où le poëte ait l'air de parler en son propre nom, et sans nécessité ni pour la peinture des caractères ni pour le développement de l'action. Il est clair que si ses sentiments personnels peuvent être surpris quelque part, ce doit être dans des passages de cette nature.

Par exemple, les tragédies romaines de Shakespeare contiennent une quantité vraiment curieuse de passages dans lesquels Casca, Cléopâtre, Menenius, Coriolan manifestent avec une singulière énergie leur dégoût aristocratique pour l'odeur de la populace, pour ses dents sales, ses mains sales, ses bonnets crasseux et son haleine empestée par l'ail et par le vin. La même horreur pour l'ail et pour ceux qui en mangent se retrouve dans le *Songe d'une nuit d'été* (1) et ailleurs. Il n'est pas téméraire de conclure de là que Shakespeare *sentait* lui-même ce que ses personnages expriment si vivement et si fréquemment, et qu'il avait pour le peuple au moins l'antipathie de l'odorat. — Dans la *Tempête*, le roi de Naples Alonso est jeté avec sa suite sur une île déserte : Shakespeare profite de cette occasion pour railler les théories des communistes dans un passage deux fois intéressant, parce qu'il jette quelque jour sur la personnalité de l'écrivain et parce qu'il est traduit de Montaigne (1). Le vieux conseiller Gonzalo est un utopiste à l'instar de John Cade (2), mais avec cette différence que Cade est dans son rôle en développant ses plans de réforme sociale au lieu que Gonzalo, proposant les siens tout à fait par hasard, semble traduire d'autant plus directement une intention satirique de la part du poëte :

« Si j'étais le roi de cette île, savez-vous ce que je ferais?... Dans ma république, je ferais toute chose au rebours : aucune espèce de trafic ne serait permise par moi. Nul nom de magistrat, nulle connaissance de lettres, ni richesse, ni pauvreté, nul usage du service; nul contrat, nulle succession; pas de bornes, pas d'enclos, pas de champs labourés, pas de vignobles. Nul usage de métal, de blé, de vin, ni d'huile. Nulle occupation, tous les hommes désœuvrés!... Tout en commun! La nature produirait sans sueur ni effort. Je n'aurais ni trahison, ni felonie, ni épée, ni pique, ni couteau, ni mousquet, ni besoin d'aucun engin. Mais ce serait la nature qui produirait par sa propre fécondité tout à foison, tout en abondance pour nourrir mon peuple innocent. »

L'ironie de Shakespeare en cet endroit est d'autant plus remarquable que Montaigne, dont il traduit le texte, avait dit la même chose dans un esprit totalement différent. Le moraliste admire avec le plus grand sérieux ce bel état sauvage dont le poëte se moque. Qui n'aperçoit ici une différence *nationale* entre le ferme bon sens pratique de l'Anglais et le faible que nos penseurs ont eu trop souvent pour certaines rêveries politiques à la mode de Platon et de Jean-Jacques Rousseau? A l'époque où Shakespeare écrivait *la Tempête*, il s'était retiré dans sa propriété de Stratford, après avoir amassé par son travail et son économie une fortune assez ronde, et il n'était nullement disposé à partager ses biens et ses terres avec des voisins moins industrieux. — Henry V, dans le drame historique qui porte son nom, harangue en ces termes son armée avant la bataille : « En avant, en avant, nobles Anglais qui devez votre sang à des pères aguerris... Ne déshonorez pas vos mères; prouvez aujourd'hui que vous êtes vraiment les enfants de ceux que vous appelez vos pères! Soyez le modèle des hommes d'un sang plus grossier, et apprenez-leur à guerroyer... Et vous, braves milices dont les membres ont été formés en Angleterre, montrez-nous ici la vigueur du sol qui vous a nourris; faites-nous jurer que vous êtes dignes de votre terroir. *Show us here the mettle of your pasture; let us swear that you are worth your breeding...* Je vous vois comme des lévriers en laisse, tirant sur leur corde et prêts à bondir. » Voilà une distinction passablement aristocratique : d'une part, la noblesse guerroyante et descendue d'illustres aïeux; d'autre part, les hommes d'un sang plus grossier qui empruntent toute leur vigueur au terroir et qui, semblables à des chevaux ou à des chiens, doivent montrer au jour du combat qu'ils valaient la dépense faite pour leur nourriture. — La même pièce offre un autre passage encore plus caractéristique, celui où Montjoie, héraut d'armes de Charles VI, vient demander, après la défaite de l'armée

(1) Acte IV, scène II.

(1) *Essais*, I, chap. XXXI. *Des Cannibales*.

(2) Émeutier du drame historique de *Henry VI*.

française à Azincourt, la permission d'enterrer nos morts : « Je viens solliciter pour nous la charitable autorisation de parcourir cette plaine sanglante, d'enregistrer nos morts, puis de les enterrer après avoir séparé nos nobles de nos simples soldats. Car beaucoup de nos princes, hélas! sont plongés et noyés dans un sang mercenaire, tandis que nos manants baignent leurs membres roturiers dans le sang des princes.»

Les réflexions amères et méprisantes pour le peuple abondent dans les pièces de Shakespeare. Tous les chefs qui ont affaire au peuple ou qui le voient à l'œuvre se plaignent de son inconstance, les émeutiers aussi bien que les grands dignitaires de l'Église et de l'État. « Vit-on jamais peuple, dit John Cade, remuer à tous les vents aussi légèrement que cette multitude? » — « O peuple stupide! s'écrie l'archevêque d'York; il a une demeure vertigineuse et mobile, celui qui bâtit sur le cœur de la multitude. » Richard II exprime son dégoût pour le contact de la foule avec une vivacité aussi énergique que Casca, Cléopâtre, Menenius ou Coriolan.

Voilà les passages qui ont paru significatifs à plusieurs critiques. On a supposé, non sans vraisemblance, que Shakespeare, en parlant du peuple, avait donné carrière à des rancunes et à des antipathies personnelles, et, comme en général rien ne passionne autant les hommes que ce qui touche aux questions sociales et politiques, on s'est réjoui ou irrité des sentiments du grand poëte selon qu'on était tory ou whig, aristocrate ou démocrate, royaliste ou républicain. Un point me semble hors de toute contestation : Shakespeare n'était pas le courtisan du peuple. Il fallait vraiment être le fils de son père pour tenter, comme l'a fait M. François-Victor Hugo dans ses notices sur *Coriolan* et sur *Jules César*, d'attirer Shakespeare à la démocratie et à la république.

Le critique tory, Samuël Johnson, trouvant dans *Richard II* un discours de l'évêque de Carlisle sur le droit divin des rois, ne se tient pas d'aise et, dans son enthousiasme, n'hésite pas à attribuer à Shakespeare les croyances légitimistes de l'évêque. Il ne prend pas garde que le poëte a emprunté le caractère de l'évêque et même les termes de son discours au récit du chroniqueur Holinshed. Johnson triomphe aussi du tableau que Shakespeare a tracé dans *Coriolan* de la sottise du peuple et de la malice des démagogues. Hazlitt, qui est du parti contraire, écrit avec humeur : « Toute la morale de *Coriolan* est que ceux qui ont peu doivent avoir moins encore, et que ceux qui ont beaucoup doivent prendre tout ce qu'on a ôté aux autres. Le peuple est pauvre, donc il doit mourir de faim; il est esclave, donc il doit être battu; il endure un travail pénible, donc il doit être traité comme les bêtes de somme; il est ignorant, donc il ne doit pas lui être permis de sentir qu'il n'a ni nourriture, ni vêtements, ni repos, qu'il est esclave, opprimé et misérable. » M. Rümelin, dans un ouvrage très-digne d'attention, composé à un point de vue réaliste, tout exprès pour protester contre les conclusions exagérées de Gervinus et de son école, qui divinisent Shakespeare, se plaît à ramener le poëte à des proportions humaines, à le placer dans son milieu historique et à expliquer son théâtre par le commentaire le plus simple, le plus matériel, le plus terre à terre. L'avis du critique réaliste est qu'il faut décidément renoncer à ces niaises déclamations qui font de Shakespeare une sorte de dieu créateur, planant dans le ciel de l'art avec une suprême indifférence au-dessus des questions et des intérêts de parti qui agitent et qui divisent les hommes. L'auteur des *Drames historiques* était, selon M. Rümelin, un royaliste « de la plus belle eau », un partisan déclaré de la cour et de l'aristocratie. Cette prédilection, ajoute-t-il, s'explique tout naturellement : la noblesse aimait le théâtre, elle le protégeait contre les hostilités de l'esprit puritain qui commençait déjà à faire sentir sa tyrannie; la troupe à laquelle Shakespeare appartenait était placée sous le patronage spécial de Sa Majesté : il n'y a donc point lieu de s'étonner que Shakespeare fût un zélé serviteur de la reine. M. Rümelin n'en fait pas un crime au poëte; il demande seulement qu'on reconnaisse le fait. Il a été courtisan, dit-il, comme Virgile, Horace, Calderon, Racine et tant d'autres poëtes l'ont été, sans que leur réputation morale ait eu à en souffrir. Selon un témoignage contemporain, à la fin de chaque représentation théâtrale, les acteurs, agenouillés, disaient une prière pour la reine. Le drame historique de *Henry VIII* se termine par la naissance d'Élisabeth et par l'hymne suivant en son honneur :

« Cette royale enfant (que le ciel veille toujours sur elle !) bien qu'encore au berceau, promet déjà à ce pays mille et mille bénédictions que le temps amènera à maturité. Elle sera (mais bien peu d'entre nous verront cette excellence), elle sera le modèle de tous les princes de son temps et de tous ceux qui leur succéderont. La reine de Saba ne fut jamais plus avide de sagesse et de belle vertu que ne le sera cette âme pure. Toutes les grâces princières dont sont formés les êtres aussi puissants, comme toutes les vertus qui décorent les bons, seront doublées dans sa personne. La Vérité la bercera, les saintes et célestes pensées la conseilleront toujours. Elle sera aimée et redoutée. Les siens la béniront. Ses ennemis trembleront comme des épis battus et inclineront tristement la tête. Le bien croîtra avec elle. De son temps, chacun mangera en sûreté, sous sa propre vigne, ce qu'il aura planté, et chantera les joyeuses chansons de paix à tous ses voisins. Dieu sera vraiment connu; et ceux qui l'entoureront seront guidés par elle dans le droit chemin de l'honneur, et c'est à cela et non à la naissance qu'ils devront leur grandeur. »

Il ne servirait de rien d'alléguer que, lorsque Shakespeare écrivait *Henry VIII*, Élisabeth était morte; car le dithyrambe continue et s'adresse, dans sa seconde partie, au souverain qui régnait alors, Jacques Ier :

« Quand l'oiseau merveilleux, le phénix virginal, meurt, ses cendres engendrent un héritier aussi admirable que lui-même; ainsi, quand le ciel la rappellera de cette brume de ténèbres, elle transmettra ses dons ineffables à un successeur qui, des cendres sacrées de sa gloire, s'élèvera, tel qu'un astre, à la même hauteur de renommée et s'y fixera. La paix, l'abondance, l'amour, la vérité, la terreur, qui étaient les serviteurs de cette enfant choisie, seront alors les siens et s'attâcheront à lui comme la vigne. Partout où rayonnera le brillant soleil du ciel, sa gloire et la grandeur de son nom pénétreront et fonderont de nouvelles nations. Il fleurira, et, comme le cèdre de la montagne, il étendra ses branches sur toutes les plaines d'alentour. Les enfants de nos enfants verront cela et béniront le ciel. »

Voilà l'adulation courtisanesque dans toute sa platitude. Pour n'être pas trop dégoûté de ces louanges hyperboliques adressées à un aussi triste sire que le roi Jacques, nous avons besoin de nous rappeler que ce genre de littérature est insignifiant par définition, et qu'il n'y faut pas attacher plus d'importance qu'aux formules de dévouement et d'humilité qu'on met au bas des lettres. Encore une fois, conclut M. Rümelin — auquel nous devons accorder le bénéfice de l'insistance qu'il met à répéter cette idée, — je ne fais point un reproche au poëte d'avoir été du parti de la cour et de la noblesse ; mais ne niez pas qu'il en fut.

Nous ne le nierons pas. Nous tâcherons seulement de réduire ce fait à sa juste valeur.

Les plus farouches radicaux, parmi les admirateurs du grand poëte, pourront concéder sans mauvaise grâce que Shakespeare était un royaliste et un aristocrate, s'ils veulent bien réfléchir à ceci, que l'histoire contemporaine et antérieure autorisait l'écrivain à n'avoir pas d'autres sentiments et que les conditions mêmes de son art lui en faisaient presque une loi esthétique. — Shakespeare, quel que fût son génie, n'était pas un prophète ; on ne pouvait pas exiger de lui qu'il prévît le rôle considérable que e peuple et l'idée démocratique devaient jouer plus tard. Les tentatives populaires de résistance à l'oppression, les soulèvements de paysans ou de citoyens n'avaient été, pendant tout le moyen âge, que de vulgaires émeutes, destituées de pensée et de but suivi, et signalées, pour tout exploit, par le meurtre d'un évêque ou d'un grand seigneur. Sous les Tudors et les Stuarts, le peuple n'était pas encore né à la vie politique. Il était semblable à ces ébauches dont parle Milton, créatures inachevées, s'agitant et luttant pour tirer de la fange leurs membres inférieurs (1). Shakespeare est donc pleinement justifié par l'histoire de n'avoir jamais donné au peuple un rôle digne, sérieux et proportionné à l'importance qu'il a aujourd'hui, mais qu'il était loin d'avoir alors et qu'il ne devait conquérir enfin qu'après de longs siècles de combat pour la vie.

J'ajoute que les sentiments politiques qu'on lui attribue étaient en harmonie si profonde avec la nature de son art, qu'il serait plus sage de n'y voir tout simplement qu'un des modes de sa pensée poétique.

Les poëtes en général, et particulièrement ceux qui font des drames, sont par excellence des esprits aristocratiques. « Le principe de la poésie, a dit Hazlitt lui-même, est un principe ennemi de l'égalité. Le lion qui attaque un troupeau de moutons est un objet mille fois plus poétique que le troupeau. Nous admirons plutôt l'homme insolent et fier que l'humble foule qui s'incline devant lui, l'oppresseur que les opprimés. » Pourquoi les auteurs de tragédies, à quelque opinion politique qu'ils appartiennent, choisissent-ils de préférence leurs personnages dans les cours ? C'est parce que les grands et les princes sont, par situation, des *héros,* je veux dire des hommes forts, libres de leur personne et francs du joug des lois. Leur autonomie fait d'eux des figures aisément poétiques ; mais les sujets, à moins de se mettre en révolution, ne peuvent jamais avoir la même indépendance d'allures ; aussi la tragédie proprement populaire ou bourgeoise ne va-t-elle guère loin ; elle a les ailes coupées, elle confine à la comédie et à la prose. Il est clair que la force, la grandeur personnelle, objet principal des représentations de la poésie dramatique, ne se développent à l'aise que dans les conditions sociales les plus élevées : descendez dans les couches inférieures de la société, l'importance de l'individu s'efface ; aux personnalités brillantes et libres se substitue une collection obscure d'êtres anonymes et dépendants. Ne voit-on pas, en dehors de toute idée politique et même de tout sentiment moral, les poëtes épris de la grandeur et de la force uniquement parce qu'elle est la grandeur et la force ? Rappelons-nous, par exemple, l'admiration enthousiaste que Napoléon a inspirée à quelques-uns des plus grands poëtes de ce siècle, sans égard pour les protestations du patriotisme et de l'humanité, de la raison et de la conscience. Cette prédominance naturelle du point de vue esthétique sur tous les autres, voilà ce qui trahit le tempérament du véritable artiste. Shakespeare avait au plus haut degré ce tempérament-là. C'est parce qu'il était poëte qu'il a fait Coriolan si grand et le peuple si petit ; ce n'est point dans un esprit de partialité politique, étranger à toutes ses habitudes et indigne de son génie. Le véritable amateur de poésie n'éprouve, à la lecture de ce drame, qu'une impression de l'ordre purement esthétique : il peut sentir avec Gœthe « circuler à travers tout le *Coriolan* un sentiment de colère inspiré par la résistance que met le peuple à reconnaître la supériorité de ceux qui sont au-dessus de lui » ; mais de quel genre de supériorité s'agit-il ? uniquement de celle qui tient à la personne, c'est-à-dire de celle qui est *poétique.*

Combien Shakespeare ne s'est-il pas délecté à peindre et, dans un magnifique passage de sa tragédie, à chanter lyriquement la grandeur personnelle du héros ! Quand Coriolan, banni, se présente devant Tullus Aufidius pour lui demander la mort ou son alliance, celui-ci lui répond avec de véritables transports d'ivresse :

« O Marcius, Marcius ! chaque mot que tu as dit a arraché de mon cœur une racine de ma vieille inimitié. Si Jupiter, du haut de la nue, me disait des choses divines en ajoutant : *C'est vrai,* je ne le croirais pas plus fermement que toi, auguste Marcius... Oh ! laisse-moi enlacer de mes bras ce corps contre lequel ma lance a cent fois brisé son frêne en effrayant la lune de ses éclats ! Laisse-moi étreindre cette enclume de mon glaive (1), et rivaliser avec toi de tendresse aussi ardemment, aussi noblement que j'ai jamais, dans mes ambitieux efforts, lutté de valeur avec toi ! Sache-le, j'aimais la vierge que j'ai épousée ; jamais amoureux ne poussa plus sincères soupirs ; mais, à te voir ici, toi, le plus noble des êtres, mon cœur bondit avec plus de ravissement qu'au jour où je vis pour la première fois ma fiancée franchir mon seuil. Apprends, ô Mars, que nous avons une armée sur pied, et que j'avais résolu une fois encore de t'arracher ton bouclier au risque d'y perdre mon bras. Tu m'as battu douze fois, et depuis, toutes les nuits, j'ai rêvé de rencontres entre

(1) Dowden.

(1) Le buste de Coriolan.

toi et moi : nous nous culbutions dans mon sommeil, débouclant nos casques, nous empoignant à la gorge, et je m'éveillais à demi-mort du néant! Digne Marcius, n'eussions-nous d'autres griefs contre Rome que ton bannissement, nous réunirions tous nos hommes de douze à soixante-dix ans, et nous répandrions la guerre dans les entrailles de cette ingrate Rome comme un flot débordé !... Oh ! viens, entre, viens serrer les mains amies de nos sénateurs, dont je recevais ici les adieux, me préparant à marcher contre le territoire romain. »

Shakespeare a un culte enthousiaste pour les grandes personnalités : c'est en ce sens qu'il est aristocrate. Et pourquoi hésiterais-je à ajouter : c'est en ce sens qu'il est royaliste? Il ne faut attacher aucune importance à ce compliment à l'adresse d'un roi imbécile qui termine *Henry VIII*, phrases banales, conventionnelles, qui n'ont jamais engagé la responsabilité de ceux qui les prononcent ni compromis leur caractère, et dont l'authenticité est d'ailleurs contestée. Le fond de toute la politique de Shakespeare est que le droit de régner appartient à celui qui a l'âme la plus royale. Samuël Johnson en a été pour ses frais en admirant, à travers le discours légitimiste de l'évêque de Carlisle, la foi du poëte au droit divin des rois : le fait est que, dans la guerre civile entre les maisons d'York et de Lancastre, Shakespeare ne prend point parti, et que le droit divin de Richard II, le roi légitime, n'est pas plus sacré à ses yeux que le droit divin du fils de l'usurpateur Bolingbroke (1). Son royalisme, comme son aristocratie, était donc d'un ordre purement poëtique.

L'objectivité du grand artiste est, en définitive, le fait victorieux qui ressort avec une splendeur nouvelle de toute cette discussion. Si, par cela seulement qu'il était poëte, Shakespeare avait des instincts anti-égalitaires, anti-démocratiques, ses sentiments aristocratiques n'offraient rien d'étroit, et son royalisme large et simple gardait quelque chose de la candeur enfantine et patriarcale des anciens temps. Aristophane est un homme de parti : Shakespeare est avant tout et il reste *après tout* le peintre de la nature humaine. Il n'a pas de petites passions. Il ne lui en coûte rien de reconnaître que le peuple a naturellement un bon cœur. La foule est pleine de mansuétude dans *Coriolan;* ce sont les tribuns qui font tout le mal. Dans *Timon d'Athènes*, la noblesse ne vaut rien; les sentiments qui font honneur à l'humanité sont tous dans les basses classes, chez les domestiques, chez les pauvres et même chez deux voleurs. Le fils de Banquo, dans *Macbeth,* doit la vie au sentiment subit de pitié qui saisit le cœur d'un assassin à gages. Les deux coupe-jarrets subornés par Tyrrel, dans *Richard III,* éprouvent de tels remords après le meurtre des enfants d'Édouard, qu'étouffés par les larmes ils peuvent à peine rendre compte de l'accomplissement de leur sanglante besogne. Et pour en revenir à *Coriolan,* la noblesse, remarquons bien ceci, n'y est pas mieux traitée que la populace: ce n'est point l'aristocratie qui a dans ce drame un beau rôle, c'est le héros tout seul, et c'est aussi sa mère : mais, dans sa haute impartialité, l'auteur n'a pas craint de donner à Volumnie et à Coriolan lui-même quelques traits qui refroidissent singulièrement notre sympathie pour ces grands personnages, en laissant intacte notre admiration.

Shakespeare est le poëte, non des idées générales, mais des créations individuelles. Il n'enseigne pas, il ne prêche pas, il ne moralise pas à la façon des philosophes; il fait vivre des caractères. L'insignifiance du peu de pensée politique qu'on peut à la rigueur trouver dans son théâtre est bien plus digne de remarque que cette pensée elle-même; c'est un argument nouveau à l'appui d'une conclusion maintes fois répétée dans le cours de nos études : indifférence foncière du poëte à l'égard de toutes les doctrines, caractère purement pratique de son activité créatrice. Les passions politiques n'étaient point chose inconnue ou rare chez les poëtes dramatiques ses contemporains; Massinger avait des tendances républicaines, Beaumont et Fletcher exagéraient le principe de la légitimité (1) : Shakespeare échappe à toute classification étroite de ce genre. Il est si peu curieux d'idées politiques, qu'il ne fait pas même discuter ses personnages, comme Corneille au second acte de *Cinna*, sur la meilleure forme de gouvernement; dans une tragédie telle que *Coriolan,* ce débat aurait pu être à sa place si le poëte n'avait pas concentré tout l'effort de son génie sur la personne du héros. Dans *Jules César*, chose étrange et presque inconcevable, Brutus lui-même ne fait entrer aucune considération politique dans le monologue à la suite duquel il se résout à frapper César : ce n'est pas au nom de la république qu'il se décide, c'est parce qu'il craint que la royauté ne corrompe fatalement l'âme du dictateur.

Il faut louer Shakespeare de ne s'être point mêlé aux querelles politiques de son époque : il doit à cette absence de préoccupations contemporaines et locales l'universalité qui rend son théâtre intelligible en tout temps et intéressant en tout lieu. Pour un poëte comme pour un philosophe, faire de la politique, c'est déroger, parce que c'est abandonner les larges horizons pour un point de vue nécessairement plus étroit. Les hommes d'action et les hommes de pensée sont de races différentes. Les premiers ne voient à la fois qu'un seul côté des choses, et cela est heureux, car c'est grâce à cette vue exclusive des choses humaines, d'où naissent la conviction et la passion, que la machine du monde peut aller. Les hommes de pensée voient le pour et le contre : à partir de ce moment, ils sont perdus pour la vie publique; mais ce qui serait la faiblesse et l'embarras de l'homme d'action fait la force et la supériorité du penseur. Aussi grands que les philosophes par l'étendue de l'intelligence, plus grands par le génie créateur, l'élite des poëtes habite ces pures régions de l'art où l'on plane au-dessus des rois et des peuples et de tous les pouvoirs de la terre. C'est du haut de cet empyrée — n'en déplaise à M. Rümelin — que Shakespeare contemplait le genre humain avec curiosité. Son regard embrassait trop de choses, il pénétrait trop bien le secret de la comédie, pour s'enthousiasmer à propos d'aucun de nos « grands principes », comme nous disons; mais le spectacle des marionnettes humaines l'amusait. « L'homme ne me

(1) Dowden, *Shakspere, his mind and art*, p. 322.

(1) Remarque de Coleridge et de Gervinus.

charme point, dit quelque part Hamlet; la femme non plus »: l'homme charmait Shakespeare — et la femme aussi.

PAUL STAPFER.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

La légende de l'An mil.

« Quand les mille ans seront accomplis, Satan sera délié de sa prison, et il en sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre... Alors je vis un grand trône blanc et quelqu'un assis dessus, devant qui le ciel et la terre s'évanouirent. Je vis aussi des morts, grands et petits, qui se tenaient debout devant Dieu; et les livres furent ouverts, et on ouvrit un autre livre qui est le livre de vie, et les morts furent jugés selon leurs œuvres, suivant ce qui était écrit dans les livres. Et la mer rendit les morts qui étaient en elle; la mort et le sépulcre rendirent aussi leurs morts (1). » Depuis dix siècles, ces terribles paroles de l'*Apocalypse* retentissaient comme un glas dans la chrétienté. Voici l'An mil enfin! plus de répit! plus d'espoir! Un sinistre apaisement se fait soudain sur la terre désolée; les ennemis fraternisent, les méchants s'adoucissent, les grands s'humilient. Tous prient, tous se pardonnent entre eux, tous veulent mourir en s'aimant. Les seigneurs, impatients de s'assurer l'accès du ciel où nul riche ne doit entrer, prodiguent les aumônes, déposent sur les autels des actes de donation commençant par les mots : *Puisque la fin du monde approche... je lègue mes biens à telle église*. Les clercs négligent de réparer les chapelles délabrées auxquelles les fidèles vont bientôt manquer; les paysans cessent de cultiver la terre. Et quand le dernier jour du dernier an se lève, tous les fidèles se réfugient éperdus dans les églises, pour attendre en prière l'heure fatale où la terre, tressaillant au fracas des sept trompettes des archanges, doit s'entr'ouvrir pour vomir ses morts au ciel noir et glacé!

Tel est le récit que nous lisons dans toutes nos histoires de France modernes. La panique de l'An mil est un des événements les plus célèbres de nos annales : on nous l'a contée dès notre enfance; les plus ignorants en savent les moindres détails; elle a inspiré à nos littérateurs des drames et des poëmes (2). Quel érudit a jamais songé à la révoquer en doute? Nos plus scrupuleux historiens eux-mêmes l'admettent de confiance, croyant oiseux de rechercher les preuves d'un fait aussi généralement accepté.

Si cependant nous étions moins crédules?... Si l'idée nous venait d'interroger les hommes du XIe siècle sur ces scènes mémorables dont ils ont dû être les témoins?... Essayons.

(1) *Apocalypse*, c. XX. — Voy. aussi Paul, *Epist. Thessalon.*, I, c. V; II, c. II, etc.; *Luc*, c. XXI.

(2) Peut-être n'a-t-on pas oublié le poëme, remarquable à certains égards, d'Eugène Mordret : *L'An mil* (*Revue contemporaine*, 31 mai 1854).

I.

On ne se hasarde point à douter ainsi sans de sérieux motifs : pourquoi, direz-vous, mettre en question l'authenticité d'un événement si croyable, si connu, si indiscuté? Pour trois raisons :

1° Une terreur, si fondée qu'en soient les causes, ne saurait être universelle. Dans quelque milieu qu'elle se produise, il se trouvera toujours des incrédules, des sceptiques qui nargueront les peureux. Les plus épouvantés eux-mêmes ne s'abandonneront pas absolument au désespoir : l'homme, en face du péril, exagère plutôt les chances de salut qui lui restent.

2° Il faut, pour affoler un peuple — surtout un peuple si enclin à l'hérésie, — quelque chose de plus clair et de plus positif qu'un texte apocalyptique.

3° Il est invraisemblable que les chrétiens aient été unanimes à s'effrayer de la millième année, quand les Pères de l'Église eux-mêmes n'avaient pu s'entendre sur la fixation de la date probable du Jugement dernier. Selon saint Paul, le Christ surprendra les hommes à l'improviste, *lorsqu'ils s'y attendront le moins et comme un voleur de nuit* (1). Pour Lactance, c'est pendant le VIe siècle que le monde doit finir (2). D'après saint Augustin, l'expression *mille ans* dont s'est servi saint Jean signifie, non pas une période précise de dix siècles, mais un nombre indéfini d'années et peut-être même la totalité des temps; elle a le même sens que dans ce verset du psaume : « Il s'est souvenu de la promesse qu'il a faite pour *mille* générations (3). »

II.

Nous renoncerons volontiers à nos doutes si le moindre témoignage d'un homme du XIe siècle nous autorise à ajouter foi au récit de nos historiens modernes. Ouvrons donc tous les livres qui ont été écrits de 950 à 1050, les chroniques et les cartulaires, les recueils de bulles et les poëmes. Lisons-les, étudions-les, méditons-les ligne à ligne. Eh bien! nous n'y pouvons découvrir une seule phrase, un seul mot sur la fameuse consternation des chrétiens.

Rien dans les chroniques! Elles continuent, aussi paisiblement que par le passé, à relater leurs éternelles batailles, leurs disputes de moines, leurs disettes et leurs épidémies; la plupart ne trouvent même pas dans le cours de l'année fatale un seul incident à noter (4).

Rien dans le recueil des *Actes des conciles*. De 950 à 1001, les prélats ne s'assemblent guère que pour débattre des questions de discipline ecclésiastique. Le concile de Rome,

(1) Paul, *Ep. Thessalon.*, I, 5.

(2) Lactance, *Instit. divin.*, VII, 25.

(3) Augustin, *De civit. Dei*, XX, 7.

(4) La chronique de saint Pantaléon, par exemple, met à la date *Mille* cette simple mention : « Anno Domini millesimo Dominus Ivergerus episcopus archiepiscopus obiit. » Eccard, *Corpus historicum medii ævi*, t. I, p. 897.

en 998, s'emploie à frapper de diverses condamnations canoniques des hérétiques et des pécheurs (1). Le concile tenu à Poitiers, en 999, statue exclusivement sur les punitions qu'il convient d'infliger aux clercs coupables (2). Pas une parole n'y est prononcée qui trahisse quelque inquiétude d'une catastrophe prochaine. C'eût été le cas, cependant, de déclarer le monde en danger et d'organiser la pénitence.

Rien dans la collection des *Bulles pontificales !* Les neuf bulles de Grégoire V (996-999) et les sept bulles de Sylvestre II (999-1003) ont pour objet de dispenser des priviléges et de confirmer des donations (3).

Rien dans les *Annales ecclésiastiques* de Baronius ! Rien dans les poëmes ! Rien dans les polyptyques ! Rien dans les chartriers !

III.

Les peuples de l'antiquité, ignorant la plupart des lois physiques, tremblaient dès que se manifestait un phénomène météorologique dont les causes leur étaient inconnues. Une comète, un tremblement de terre, une grêle de pierres soulevées au loin et précipitées par la tempête, les frappaient d'épouvante. Si telle loi naturelle a fléchi, pensaient-ils, les autres lois qui concourent à maintenir l'équilibre de l'univers peuvent faillir aussi une à une. Les historiens grecs et romains ont souvent décrit ces paniques, qui précipitaient les foules dans les temples et prolongeaient pendant des semaines entières les cérémonies expiatoires.

La fréquence de ces présages sinistres amena de bonne heure les philosophes à penser que le monde, lentement désorganisé, finirait par retomber dans son chaos originel. Les Égyptiens croyaient ce cataclysme inévitable, les Étrusques prétendaient en avoir deviné la date, les poëtes latins le prédisaient souvent (4). Les chrétiens puisèrent cette croyance dans les systèmes religieux du paganisme : admise par les évangélistes et les apôtres, elle fit immédiatement partie de la doctrine nouvelle.

Une conception métaphysique ne pénètre jamais profondément dans les esprits ; le populaire, généralement insouciant et positif, ne s'en persuade jamais que si quelque fait sensible paraît en accuser l'évidence. Les anciens avaient souvent parlé de la fin du monde ; en réalité, ils ne s'en étaient jamais alarmés. Pour que cette pensée pût les faire frémir, il fallait que quelque présage extraordinaire les eût préalablement épouvantés (5).

Il en fut de même dans le monde chrétien. L'idée du Jugement dernier, prêchée dans toutes les chaires, était familière aux fidèles : nul ne s'en préoccupait cependant. Aux heures prospères on l'oubliait. Les pestes, les famines, les guerres désastreuses, les météores imprévus pouvaient seuls la rendre un instant effrayante ; quelque dévot se la rappelait alors, la publiait, et brusquement elle se propageait dans la multitude en démence. Impuissante à provoquer d'elle-même le moindre effroi, elle bénéficiait de l'épouvante que causaient les grandes calamités. C'est ainsi qu'on la vit se répandre au Ier siècle, sous Néron, — au IVe siècle, lors des invasions barbares, — au IXe et au Xe siècle, quand les Normands se ruèrent sur les côtes de la France, — au XIe siècle, durant les grandes famines, — au XVe siècle, pendant l'invasion des Anglais. La grande époque des craintes superstitieuses fut, non pas la fin du Xe siècle, comme on le prétend, mais le commencement du XVe siècle, le sombre règne de Charles VI (1).

Évidemment, si quelque calamité était survenue en l'An mil, les chrétiens, plus que jamais, se seraient souvenus de la prophétie de saint Jean. Mais, par un hasard heureux, la millième année fut relativement paisible. A peine quatre ou cinq prodiges furent-ils constatés : une commotion de la terre, un dragon lumineux dans le ciel, deux armées de feu combattant dans les nuées, une comète, un flambeau figurant dans l'air (2). Telle était alors la quiétude des esprits, qu'on remarqua à peine ces prodiges ; aucun des historiens qui les mentionnent ne note que les fidèles y virent des symptômes de l'agonie du monde. Deux abbés seuls, dans un coin de la France, pensèrent à célébrer une procession pour conjurer, selon l'usage, l'influence pernicieuse de la comète (3). Un commencement d'apaisement s'était produit en effet dans les esprits aux approches de l'An mil. Les raisons en étaient purement politiques. L'avénement d'une dynastie nouvelle semblait promettre un avenir meilleur ; la France, ne voyant plus venir au loin d'invasions, commençait à se croire en sécurité ; les populations, mêlées jusqu'alors les unes aux autres par les tourmentes de l'insurrection féodale, cherchaient désormais à s'organiser une vie sociale dans l'enceinte de leurs provinces, où les avait rejetées asservies la noblesse triomphante. Aussi quelques tentatives de renaissance — bientôt paralysées, hélas ! — se manifestent sous les règnes d'Hugues Capet et de Robert : les Ordres monastiques essayent de se réformer (4) ; l'art religieux prend, vers 1003, un essor subit, et le royaume se couvre d'églises (5) ; des hérésies éclatent ; Gerbert étudie les sciences ; Velgard apprend par cœur les poëtes latins.

Abbon, abbé de Fleury, écrivait en 998 :

« Relativement à la fin du monde, j'ai, durant mon enfance, entendu prêcher devant le peuple, dans une église de Paris, que, aussitôt la millième année écoulée, l'Antéchrist surgirait et le jugement universel aurait lieu ensuite. Invoquant les Évangiles, l'*Apocalypse* et le livre de *Daniel*, je me suis élevé de toute ma force contre cette opinion. L'abbé Richard,

(1) Labbe, *Concilia*, t. IX, p. 772.
(2) Labbe, *Concilia*, t. IX, p. 780.
(3) *Collectio bullarum*, t. I.
(4) Voy. Lucain, *Phars.*, VII. v. 812 ; Ovide. *Metam.*, I, v. 256, etc.
(5) « Prodigia insuper terrebant diversis auctoribus vulgata... et plura alia, rudibus sæculis etiam in pace observata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. » Tacite, *Hist.*, I. 86.

(1) Voy. le *Journal d'un bourgeois de Paris* et la *Chronique* de Juvénal des Ursins.
(2) *Rerum francicarum scriptores*, t. X, p. 28, 197, 205, 217, 271, 282, 290, 299, 319, 365.
(3) *Rer. franc. script.*, t. X, p. 365.
(4) *Rer. franc. script.*, t. X, p. 172, 29, 336, 377, etc.
(5) R. Glaber : *Hist.*, III, 4.

de bienheureuse mémoire, ayant reçu à ce sujet des lettres de Lorraine, m'ordonna d'y répondre : le bruit, en effet, s'était répandu presque partout que le monde devait infailliblement finir dans l'année dont l'Annonciation arriverait le vendredi saint (1). »

Cette phrase suffit à prouver que les appréhensions qu'avaient pu exciter les grandes guerres civiles des derniers Karolingiens s'étaient calmées à la fin du xe siècle. Abbon y signale la propagation des préjugés relatifs à l'An mil comme un fait déjà antérieur ; ils semblaient donc abandonnés en 998 ; il est obligé de remonter au temps de sa première jeunesse (*adolescentulus*) pour se souvenir d'avoir entendu un sermon sur le Jugement dernier ; les prêtres, par conséquent, ne s'étaient nullement employés, pendant le xe siècle, à provoquer l'effroi des fidèles ; Abbon a réfuté théologiquement l'opinion que le monde touchait à sa fin ; donc, la doctrine des millénaires n'était pas unanimement acceptée. Enfin, si l'Antéchrist devait apparaître quand l'Annonciation tomberait un vendredi saint, les chrétiens n'avaient plus rien à redouter de la millième année : cette coïncidence s'était produite en 992 (2).

Faut-il d'autres textes pour nous convaincre de la tranquillité morale qui régna durant cette période vouée par saint Jean à la consternation ? Nos vieux auteurs nous en fourniront encore.

En 998, le concile de Rome est si assuré de l'avenir, qu'il inflige au roi Robert une pénitence de *sept années* (3).

Une pluie de sang tombe sur la terre : Robert songe si peu aux menaces de l'*Apocalypse*, qu'il écrit à Fulbert de Chartres pour lui demander l'explication de ce phénomène. Et Fulbert, exempt lui aussi de l'anxiété que nous croyons commune à tous les hommes de son temps, répond paisiblement au roi par une longue lettre dans laquelle, après avoir énuméré tous les prodiges analogues observés par les anciens, il expose que de telles merveilles, quoique susceptibles de diverses interprétations mystiques, ne présagent aucun accident funeste (4).

IV.

Ouvrons une de nos Histoires de France : au milieu des savantes pages, noires de notes, la page qui contient le récit des angoisses de l'An mil apparaît — véritable page de roman — avec une marge blanche, vierge de tout renvoi. Voilà donc un fait invraisemblable, facile à contester, qui depuis des siècles a pu se perpétuer dans l'histoire, échappant aux soupçons et aux recherches des érudits. Deux historiens seuls, Robertson et Michelet, se sont efforcés d'arracher aux vieux documents quelques lambeaux de phrases propres à corroborer l'opinion traditionnelle.

(1) *Rer. francic. script.*, t. X, p. 332.
(2) Fleury. *Hist. ecclésiast.*, t. XII, p. 312.
(3) Labbe : *Concilia*, t. IX, p. 772.
(4) *Bibliotheca maxima veterum patrum*. t. XVIII.

Robertson a pu réunir quatre textes (1) :

1° La *Chronique* de Guillaume Godeau, qui, après avoir raconté l'émotion que causèrent la prise de Jérusalem et la grande famine de 1010, ajoute : « En beaucoup de lieux sur la terre le bruit courut alors, jetant dans le cœur de beaucoup d'hommes la crainte et l'abattement, que la fin du monde approchait : les plus sages, tournés au dessein du salut, s'étudièrent plus attentivement à corriger leur vie (2)... » — A quoi bon cette citation puisqu'elle se rapporte à l'an 1010 ?

2° Les paroles d'Abbon que nous avons déjà rapportées et qui nous ont servi à contredire la version que cherche à établir Robertson.

3° et 4° La *Chronique* allemande de Saint-Pantaléon et une autre *Chronique*, également allemande, intitulée *Annalista Saxo*. Ces deux citations n'en font en réalité qu'une seule, car la seconde chronique reproduit textuellement le récit de la première. « Au temps où Henri IV régnait à Rome et Alexis à Constantinople, les hommes, selon ce que l'Évangile avait prédit, s'attaquèrent les uns les autres, familles contre familles, nations contre nations ; de grands tremblements de terre se produisirent en tous lieux ; les pestes, les famines, les présages, les signes funestes dans le ciel se multiplièrent. Et comme dans toutes les nations la trompette évangélique annonçait l'arrivée du juste Juge, la chrétienté observait partout des signes prophétiques (3). » — Citation superflue ! l'effroi qu'elle constate se produisit en 1095, lors de la grande croisade.

Michelet, à son tour, produit cinq témoignages (4) :

1° Ce passage d'un des canons du concile tenu à Troli en 909 (quatre-vingt-onze ans avant l'An mil !) : « A nous donc qui sommes évêques incombe la plus grande et la plus importante tâche de notre mission pastorale, quand l'heure vient de rendre compte de nos trafics et de nos exactions. Il approche dans sa majesté terrible, ce jour où tous les pasteurs comparaîtront avec leurs troupeaux devant le pasteur éternel, présentant les richesses tirées de leurs brebis, les gains de leurs trafics, les profits de leurs moissons. Et qu'alléguerons-nous, prêtres appelés ?.. etc. (5) » — Rien n'indique que cette prosopopée ait été inspirée par l'effroi de l'An mil. De pareilles allusions à l'imminence du jugement sont fréquentes dans la littérature ecclésiastique : on les rencontrera souvent dans les homélies des moines du xiiie siècle, dans les sermons de Vincent Ferrier, dans les harangues des prédicateurs de la Ligue, dans Massillon, dans Bossuet. Le chant du *Dies iræ* les renouvelle chaque jour dans nos églises.

2° La *Chronique de Trithème*, à l'année 960. « ... Devant cette assemblée de princes comparut un certain prêtre du nom de Bernhard, ermite des marches de la Thuringe,

(1) Robertson, *A view of the progress of Society in Europe*.
(2) *Rer. francic. script.*, t. X, p. 262.
(3) Eccard, *Corpus historicum medii ævi*, t. I, p. 909 et 576.
(4) Michelet, *Hist. de France*, t. II ; append. 42 (édit. 1872) ; Michelet a abrégé les textes qu'il citait ; je les reproduis ici intégralement.
(5) Labbe, *Concilia*, t. IX, p. 523.

homme très-versé dans la science des Écritures et vénéré comme un saint par le vulgaire. Abusé de ses propres illusions ou inspiré par l'Esprit, il disait que le jour était proche où le monde allait être consumé, selon que Dieu le lui avait souvent révélé... Les uns le considérèrent comme un prophète divin; mais les autres, le tenant pour un imposteur ou pour un fou, éclatèrent de rire (1). » — Si cette anecdote est authentique, elle apprend tout au plus que l'ermite Bernhard fut un de ces rêveurs que condamnait Abbon. Ces mots : « les autres, le tenant pour un imposteur ou pour un fou, éclatèrent de rire », nous prouveraient même une fois de plus que les hommes du xe siècle ne s'inquiétaient aucunement des visions de saint Jean. Quant à moi, je récuse ce témoignage : une chronique élaborée sous Louis XII n'a pas qualité pour établir des faits si anciens.

3° L'inévitable texte d'Abbon.

4° La phrase de Guillaume Godeau dont s'était déjà prévalu Robertson.

5° La chronique de Raoul Glaber, qui fait suivre de ces paroles le récit de la terrible peste de 1033 : « On croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments qui jusqu'alors avaient gouverné le monde étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain (2). » — 1033! Cette citation porte à faux comme les précédentes.

Ainsi, malgré leur sagacité, leur science, leurs investigations laborieuses, ces deux érudits n'ont pu réussir à découvrir une seule phrase qui justifiât pleinement leur narration.

Un seul fait résulte de cet ensemble de textes : c'est que, chaque fois que la guerre ou la famine venait — comme en 1010, en 1033, en 1095 — jeter la consternation dans le peuple, l'idée de la fin du monde reprenait faveur un instant. Nous n'avions pas besoin de tant de citations pour nous l'apprendre : il en fut toujours ainsi chez les Grecs, chez les Romains, chez les peuples modernes eux-mêmes. Encore ces effarements durent-ils être bien insignifiants, puisque, parmi les trente ou quarante chroniqueurs du xie siècle, il ne s'en est guère trouvé qu'un seul pour s'apercevoir de chacun d'eux : Godeau est l'unique annaliste qui ait observé la terreur de 1010; nul autre que Glaber n'a vu les chrétiens trembler en 1033; aucun des historiens des croisades n'a constaté le désespoir de 1095 que signale le religieux de Saint-Pantaléon. Et même beaucoup d'érudits refuseront de prendre à la lettre les brillantes tirades de ces moines; peut-être ont-ils voulu risquer une hyperbole dans le goût de celle de Virgile :

Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem (3)!

V.

Nous sommes donc autorisés à considérer l'épisode de l'An mil comme une légende; dès lors nous devons rejeter comme faux tous les faits secondaires, tous les incidents que la tradition y rattache. Les péripéties de ce drame imaginaire ne peuvent dériver d'aucune donnée certaine.

Que racontent nos historiens modernes?

« Les hommes mirent le glaive dans le fourreau, tremblants eux-mêmes sous le glaive de Dieu. Ce n'était plus la peine de se battre ni de faire la guerre pour cette terre maudite qu'on allait quitter. De vengeance, on n'en avait plus besoin; chacun voyait bien que son ennemi, comme lui-même, avait peu à vivre (1). » — Une simple lecture des chroniques suffit à infirmer ces assertions. De 980 à 1000, les hommes se battent, s'exterminent, se trahissent, pillent, incendient, ravagent les campagnes avec autant de fureur que par le passé (2).

« La piété croissait avec la crainte (3). » — Affirmation inexacte. Les barons continuent à saccager les églises et les couvents (4). Les évêques fulminent sans cesse l'anathème contre les déprédateurs des biens ecclésiastiques (5). Le roi Robert brave l'excommunication. Des hérésies nouvelles surgissent précisément durant la millième année (6). Au reste, ces hommes du moyen âge étaient si insouciants et si légers, que le désespoir eût plutôt surexcité en eux la sensualité et le cynisme que la dévotion. Glaber, décrivant la terreur que suscita la grande peste de 1033, ajoute : « Ce qu'il y avait de plus prodigieux au milieu de ces maux, c'est qu'on rencontrait rarement des hommes se résignant, comme ils le devaient, à subir cette vengeance secrète de la divinité avec un cœur humble et contrit et cherchant à mériter le secours du Seigneur en élevant vers lui leurs mains et leurs prières. On vit donc s'accomplir alors cette prophétie d'Isaïe : *Le peuple n'est pas retourné vers celui qui le frappait* (7). »

« Les plus nobles temples allaient en décadence, sans que personne eût le courage d'y porter la main, croyant que la saison en fût passée (8). » — Bien au contraire, les annales ecclésiastiques citent de nouveaux couvents créés dans les dernières années du xe siècle, des églises commencées, achevées et dédiées (9). La cathédrale de Beauvais fut entreprise en 991 (10).

« Plusieurs chartes, écrites vers la fin du xe siècle, commencent ainsi : *Puisque le jugement du monde approche* (11)... » — Un certain nombre d'actes semblables subsistent, en effet, dans nos vieux chartriers : on ne saurait toutefois prétendre qu'ils ont été rédigés ainsi en prévision de l'An mil. Les uns datent des années 945, 948, 965 : les seigneurs n'étaient pas hommes à s'humilier si longtemps d'avance; d'autres ont été

(1) Trithème, *Annal. Hirsaug.*, n. 960.
(2) R. Glaber, *Hist.*, IV, 4.
(3) Virgile, *Georg.*, I, v. 468.

(1) Michelet, *Hist. de Fr.*, l. IV, c. I.
(2) Voy. *Rer. francic. script.*, t. X, *passim*; *Chroniques de Richer*, etc.
(3) Duruy, *Hist. de Fr.*, t. I, p. 207.
(4) *Rer. francic. script.*, t. X, p. 412, 424, 517, 518, 519, etc.
(5) Baronius, *Annal. Eccles.*, t. XVI, p. 298; Fleury, *Hist. ecclés.*, liv. LVII.
(6) R. Glaber : *Hist.*, II, II, 12.
(7) R. Glaber, *Hist.*, IV, 4.
(8) J. Le Vasseur, *Annales de l'Église de Noyon*, p. 131.
(9) Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti*, t. IV; Fleury, *Hist. ecclé.*, liv. LVII; Baronius : *Annal. ecclé.*, t. XVI.
(10) Gilbert, *Notice sur la cath. de Beauvais*, p. 8.
(11) Robertson, *A view of the progress of society*, note 13.

dressés en 1001, 1002 ; le danger était alors passé (1). Au reste, les barons obéissaient plutôt à l'usage qu'à leur piété en écrivant en tête de leurs parchemins : *Puisque la fin du monde approche;* cette locution, en effet, faisait partie d'une formule très-ancienne, usitée déjà sous les Mérovingiens et recueillie dès le VIIe siècle par Marculphe dans son *Formulaire* (2). Les chartes ainsi conçues sont d'ailleurs très-rares : le roi Robert, si pieux, si pénétré des passions mystiques de son temps, n'employa jamais cette formule et rendit tous ses diplômes « au nom de Dieu » ou « au nom de la sainte Trinité » (3). Observons enfin qu'il ne paraît pas que les nobles aient souscrit plus d'actes de donation au Xe siècle qu'à toute autre époque (4).

VI.

Toute légende a son histoire. Une croyance ne peut même être tenue sûrement pour légendaire que si l'on est parvenu à déterminer, en dégageant ses transformations successives, l'instant où elle est née dans l'imagination populaire. Appliquons-nous donc à suivre de siècle en siècle la lente élaboration de la légende de l'An mil.

L'idée première de cette fiction appartient-elle aux derniers siècles du moyen âge? J'en doute, mais je n'oserais le nier. Les grandes compilations historiques antérieures à la Renaissance — les *Chroniques de saint Denis*, les *Annales* d'Albéric de Trois-Fontaines, le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, le *Compendium* de Robert Gagnin — l'ignorent. Mais les fables circulent longtemps dans les traditions avant de parvenir aux oreilles des savants : qui sait si, le soir, au coin du feu, les serfs n'ont pas alors forgé mille contes sur l'alerte irréfléchie de leurs pères?

Si j'avais sous les yeux le manuscrit original de la chronique d'Hirsauge, compilée à la fin du XVe siècle par l'abbé Trithème, j'y lirais peut-être cette phrase : « Une comète terrible apparut en cette année et consterna les hommes ; depuis plusieurs années, en effet, beaucoup de personnes avaient la folle opinion que le monde devait finir en l'an mil du Seigneur (5). » J'affirmerais alors que le germe de la légende existait déjà dans l'histoire à l'époque de la Renaissance. Malheureusement, cette phrase ne se trouve pas dans les premières éditions des œuvres de Trithème : elle apparaît pour la première fois dans la grande édition de 1690. Or, la légende étant déjà constituée à cette époque, j'aurais peur d'être dupe de quelque interpolation complaisante.

Ce qui est certain, c'est qu'aucun des grands historiens du XVIe siècle ne semble avoir eu connaissance de la panique de l'An mil. Paul-Émile, Nicole Gilles, Belleforest, Du Tillet, Papirius Masson, Nicolas Vignier, Jean de Serres, Du Haillan (1), sont entièrement muets sur cet événement si célèbre aujourd'hui. Pourtant ces historiens étaient de vrais savants. On peut leur contester l'intuition et la clairvoyance, mais on ne saurait mettre en doute leur érudition.

Au XVIIe siècle enfin, la légende naît ou tout au moins s'accrédite brusquement. Ce furent les archéologues qui, incapables d'expliquer sans elle le grand mouvement d'art religieux du XIe siècle, la répandirent les premiers. « En l'an 1003, avait dit le vieux Glaber, les basiliques sacrées furent réédifiées de fond en comble dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules (2); » en 1033, comme nous l'avons déjà vu, il avait écrit : « L'on croyait que l'ordre des saisons et les lois des éléments étaient retombés dans l'éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain (3). » Lu à la légère, le chapitre qui contient cette seconde phrase peut sembler se rapporter à la millième année : les archéologues ne manquèrent pas de commettre cette erreur. Dès lors ils tenaient leur théorie : si les églises se sont élevées si nombreuses en l'an 1003, c'est que les chrétiens rivalisaient d'ardeur pour glorifier Dieu, qui les avait épargnés. Le Vasseur, en 1633, put ainsi donner la cause de l'édification de Notre-Dame de Noyon :

« Sera noté qu'un faux bruit s'était épars par toute la chrétienté qu'en la première année après mille, l'homme de péché, le fils de perdition, c'est-à-dire l'Antéchrist, devait apparaître au monde : cette fausseté ayant été promulguée par toutes les Gaules, prêchée à Paris, semée par l'univers, tenue pour article de foi des consciences simples et timorées, chacun ne songeait qu'à bien mourir et à se disposer à soutenir courageusement les assauts de cet ennemi du ciel. Tout autre soin de bâtir, rebâtir, acquérir, conquérir pour soi, pour l'Église, d'enrichir, d'enjoliver la maison de Dieu, s'étant converti en une frayeur de calamités, de persécutions, de mort imminente, toute manufacture d'œuvre mortelle allait en ruine, les plus nobles temples en décadence, etc. (4). »

Sauval, mort en 1670, adoptait à son tour ces considérations dans sa notice sur la construction de Notre-Dame de Paris (5).

Ces faits, bien qu'admis sans conteste, séjournèrent longtemps dans l'archéologie avant de pouvoir s'insinuer dans l'histoire de France. Scipion Dupleix, Mézeray, Du Verdier ne les mentionnent pas. Les historiens de la première moitié du XVIIIe siècle, le Père Daniel, Legendre, Velly, Vaissette, Calmet, l'abbé Fleury, Voltaire, ne les trouvant pas dans les vieilles chroniques, refusent encore de les accueillir. Cependant Mabillon semble y faire allusion dans ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît,* publiées en 1707 (6); les béné-

(1) Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. II, preuves, p. 86, 89, 90, 117, 157, 158.

(2) Marculphe, *Formulæ*, II, 3; voy. aussi *Formulæ Sirmondicæ*, I.

(3) *Rer. franc. script.*, t. X, p. 557 et suiv.

(4) Cf. Brecquigny, *Table des chartes et diplômes*, t. I.

(5) Trithème, *Annal. Hirsaug.*, a. 1000.

(1) On trouve, à la vérité, cette phrase dans Du Haillan : « Il régnait alors une telle peste en France et en Allemagne, qu'il semblait que Dieu offensé voulût avancer la fin de tous les humains. » (*Hist. de France,* t. I, p. 294.) Est-ce une figure oratoire? En tout cas, elle ne se rapporte pas à l'An mil, mais à l'an 1006 ou 1010.

(2) R. Glaber, *Hist.*, III, 4.

(3) R. Glaber, *Hist.*, IV, 4.

(4) J. Levasseur, *Annales de l'Église de Noyon*, p. 131.

(5) Sauval, *Antiquités de Paris*, t. I, p. 295.

(6) Mabillon, *Ann. Ord. S. Benedicti*, t. IV, p. 136.

dictins qui rédigèrent, en 1746, le septième volume de l'*Histoire littéraire de la France* y hasardèrent cette phrase, bien timide encore : « Tant de désordres, joints au débordement d'erreurs qui s'élevèrent alors en France, firent croire que c'était l'accomplissement de la prophétie de saint Jean l'Évangéliste, marquée au vingtième chapitre de son *Apocalypse*, où on lit que Satan sera lâché après mille ans (1). »

En 1769 enfin, Robertson fit paraître son *Histoire de Charles-Quint*, en tête de laquelle se trouvait le célèbre *Tableau des progrès de la société en Europe*. C'est grâce à cet opuscule, sans aucun doute, que la légende de l'An mil triompha. Elle s'y présentait, acceptée enfin franchement, doctement exposée, justifiée de savantes citations. Aux preuves déjà invoquées le méticuleux historien adjoignait pour la première fois la mention des actes de donation commençant par les mots : *Puisque la fin du monde approche* (2). Le livre de Robertson, lu, traduit, vanté par les érudits, eut une très-grande vogue au commencement de notre siècle ; nos historiens, en l'étudiant, furent frappés de cet épisode qu'il semblait si irréfutablement établir ; ils l'accueillirent de confiance, s'en persuadèrent, s'empressèrent de le raconter à leur tour ; et les faits qui le constituaient, coordonnés, exagérés, amplifiés, donnèrent bientôt lieu à l'émouvant récit que nous savons par cœur.

VII.

Souvent, en poursuivant ces longues recherches, la crainte d'avoir laissé échapper quelque texte probant m'a troublé. Qui oserait se vanter d'avoir lu tous les livres que nous a légués le XIe siècle ? Peut-être un savant va-t-il me montrer dans les pages poussiéreuses d'une chronique dédaignée ou sur le parchemin jauni d'une vieille charte quelque phrase qui témoigne en faveur des faits que j'ai cru devoir contester. — Mais peu m'importe en définitive : j'ai vu se dresser contre la légende de l'An mil assez d'arguments décisifs pour ne point avoir à m'inquiéter de deux ou trois lignes échappées à la plume de quelque moine ignorant.

Soyons prudents ! défions-nous de nos préventions quand nous tentons de reconstituer l'histoire des siècles reculés. — Songeons qu'il sera bien facile aux historiens des temps à venir de nous accuser d'avoir été imbus, nous aussi, de ces folles terreurs que nous avons prêtées à nos pères. Ils trouveront dans nos journaux religieux assez de relations de miracles pour prouver notre foi, notre mysticisme et nos anxiétés. Ils citeront ces lignes écrites par un de nos évêques, M. de Ségur, dans un livre qui pourra passer plus tard pour très-populaire, puisqu'il en est aujourd'hui à sa vingt-unième édition et qu'il a été traduit en toutes les langues : « Un certain nombre de catholiques, parmi lesquels plusieurs évêques et docteurs fort éminents en science et en sainteté, ont la conviction profonde que nous approchons des derniers temps du monde, et que la grande révolte qui brise depuis trois siècles toutes les traditions et les institutions chrétiennes, aboutira au règne de l'Antéchrist (1). » Et quand ils voudront prétendre que la crainte de la catastrophe apocalyptique nous obsédait sans cesse, ils feront remarquer que le Jugement dernier fut un des thèmes favoris de nos poëtes : V. Hugo a chanté l'*Antéchrist* et *la Trompette du Jugement* ; Lamartine a composé l'*Hymne de l'ange après la destruction de la terre* ; Leconte de Lisle a paraphrasé le *Solvet sæclum* ; Alfred de Musset lui-même a rimé un *Dies iræ*. — La légende de l'An mil a fait fortune avec moins de preuves.

RAOUL ROSIÈRES.

(1) *Hist. litt.*, t. VII, p. 6.

(2) Vaissette avait déjà rapporté ces actes (*Hist. du Languedoc*, t. II, preuves), Voltaire les avait cités (*Dict. philosophique*, art. *Fin du monde*). Ni l'un ni l'autre cependant n'avait commis l'erreur de les rattacher à la légende de l'An mil.

(1) De Ségur. *la Révolution*, c. XXV.

(2) Dans la *Revue* du 16 mars 1878.

(3) Sur *M. Thiers historien de la Révolution française*, voy. une conférence de M. Alfred Rambaud dans le dernier numéro.

L'ANARCHIE SPONTANÉE EN 1789

A M. L[illegible] V[illegible].

Monsieur le directeur,

En publiant naguère le premier chapitre du second volume de M. Taine sur les *Origines de la France contemporaine* (2), vous vous prépariez à faire toutes vos réserves sur la méthode et sur les conclusions de l'auteur ; on voit aujourd'hui en lisant cet ouvrage combien vos prévisions étaient justes. C'est un réquisitoire en forme contre la Révolution française, et l'incomparable talent de M. Taine donne à ses accusations une portée extraordinaire. Ainsi donc il ne faut plus parler, comme faisaient nos pères, « des immortels principes » ; il ne faut plus établir une distinction désormais subtile entre les deux époques de 1789 et de 1793, car « les insurrections populaires et les lois de la Constituante ont fini par détruire en France tout gouvernement » ; et, par une conséquence nécessaire de ces prémisses, la Constituante a été plus révolutionnaire que la Convention même. Ce sont les idéologues et les rhéteurs, à commencer par M. Thiers (3), qui ont induit le monde en erreur, et les faits, si mal connus jusqu'à ce jour, opposent un démenti formel à ces théories en l'air.

Je n'ai point qualité pour lutter ici contre M. Taine, et je suis heureux de n'avoir pas à braver un pareil adversaire ; permettez-moi seulement, monsieur le directeur, en attendant l'examen approfondi que la *Revue* ne manquera pas de faire de l'ouvrage de M. Taine, d'ajouter quelques *faits* aux faits que cet éminent critique d'histoire a voulu mettre en lumière.

M. Taine a dit avec raison que l'histoire de la Révolution française est véritablement inédite ; l'un des « vétérans » de cette Révolution déclarait déjà, en 1827, après avoir lu avec plaisir les premiers volumes de M. Thiers, que « la partie

souterraine de la Révolution n'est pas entièrement découverte, et que la sagacité de l'esprit ne peut suppléer à la connaissance des faits (1). »

L'homme qui parlait ainsi avant la naissance de M. Taine avait fait douze années durant, de 1789 à 1801, ce que M. Taine entreprend aujourd'hui : il avait cherché à connaître les choses par le menu détail, à se procurer aux bonnes sources des renseignements de la dernière précision, à rassembler enfin ce que M. Taine consulte de préférence aux Archives nationales : la « déposition judiciaire », le « rapport secret », la « dépêche confidentielle », la « lettre privée », le « memento personnel ».

Quatre cents volumes de brochures maintenant introuvables et quinze ou vingt mille lettres privées, tel était dans le cabinet de l'ex-conventionnel Grégoire le dossier secret de la Révolution française. Ces « matériaux supérieurs », comme les appellerait M. Taine, seront employés quelque jour par celui qui les possède; pour le moment, monsieur le directeur, je voudrais simplement dépouiller le tome CCXXII de la collection Grégoire, et ajouter aux citations de M. Taine quelques témoignages de même valeur dont le nouvel historien de notre Révolution n'a pas eu connaissance.

Grégoire conçut en 1790 le projet de substituer la langue française aux trente patois que parlait alors une bonne moitié de la France; mais, auparavant, ce sage et savant législateur voulut connaître ces patois qu'il fallait détruire; il voulut se rendre un compte exact de leur importance historique, littéraire, politique ou morale. Il dressa donc une liste de quarante-trois questions posées avec méthode, il fit imprimer cette liste, et il la répandit à profusion dans les provinces. Après s'être enquis en détail de tout ce qui concerne les patois, Grégoire élargissait le cadre de ses demandes; il s'intéressait à l'enseignement primaire, aux lectures des paysans, à la nature de leurs préjugés, etc.; enfin il adressait à toute la France les questions suivantes :

« — 39. Depuis une vingtaine d'années [les habitants de la campagne] sont-ils plus éclairés? Leurs mœurs sont-elles plus dépravées? Leurs principes religieux ne sont-ils pas affaiblis?

« — 40. Quelles sont les causes et quels seraient les remèdes à ces maux?

« — 41. Quels effets moraux produit chez eux la Révolution actuelle?

« — 42. Trouve-t-on chez eux du patriotisme, ou seulement les affections qu'inspire l'intérêt personnel?

« — 43. Les ecclésiastiques et les ci-devant nobles ne sont-ils pas en butte aux injures grossières, aux outrages des paysans et au despotisme des maires et des municipalités? »

On répondit à Grégoire avec un zèle que n'auraient peut-être pas nos contemporains, et ces réponses manuscrites, venues de tous les points de la France, offrent en général un très-grand intérêt. Elles seront imprimées toutes dans une importante Revue philologique qui en a déjà commencé la publication (2); voici quelques fragments de réponses relatifs aux questions posées par Grégoire en 1790, et par M. Taine quatre-vingt dix ans plus tard. Vos lecteurs pourront voir ainsi, monsieur le directeur, quel était l'état des esprits en France aux plus mauvais jours de l'*anarchie spontanée*.

« On peut, dit M. Taine, compter plus de trois cents émeutes dans les quatre mois qui précèdent la prise de la Bastille. Il y en a de mois en mois, et de semaine en semaine en Poitou, Bretagne, Touraine, Orléanais, Normandie, Ile-de-France, Picardie, Champagne, Alsace, Bourgogne, Nivernais, Auvergne, Languedoc, Provence. » Suivons autant que possible le même ordre, et voyons ce qu'écrivaient en 1790 les divers correspondants de Grégoire.

« — *Poitou.* On ne peut rien dire de certain sur les effets moraux qu'a produits la Révolution sur l'esprit des Poitevins. Les affections qu'inspire l'intérêt personnel les rendent tantôt patriotes et tantôt aristocrates. Ce que je puis dire avec consolation, c'est que le département de la Vienne *n'a commis aucun meurtre ni incendie*, etc. Les aristocrates courent sans cesse comme des fous pour alarmer les laboureurs et ouvriers, etc. (1). »

« — Ils sont plus éclairés, écrivait un autre correspondant, surtout ceux qui habitent le long et le voisinage des grandes routes. Ils sont plus débauchés, leurs mœurs plus dépravées, et leurs principes religieux sont aussi plus affaiblis. Le luxe, le débordement des mœurs, les mauvais exemples et surtout le relâchement des ecclésiastiques en sont les principales causes. Par conséquent les moyens d'y remédier doivent consister dans la simplicité, le bon ordre et les bons exemples. La Révolution produit en eux la défiance, la crainte et l'espérance tout à la fois, l'agitation et beaucoup d'inquiétude sur leur sort futur. Il est bien difficile de leur persuader qu'ils seront mieux qu'ils ne sont et qu'ils payeront moins d'impositions, parce qu'on les séduit, on les égare, et qu'ils sont d'autant plus faciles à tromper qu'ils sont naturellement bons, ignorants et assez tranquilles. L'intérêt personnel les domine presque à l'excès et dirige en quelque sorte leurs autres affections. Ils ont en général peu d'ambition, et comme ils sont très-pauvres ou ruinés pour la plupart, ils ne désirent que du pain, et quand ils en ont, on les voit satisfaits. Oui [les ecclésiastiques et les ci-devant nobles ont été persécutés), mais sûrement moins qu'ailleurs, et encore moins actuellement. On commence à revenir sur leur compte, et ils regagnent peu à peu ce qu'ils avaient perdu dans les esprits (2). »

« — *Bretagne.* Depuis vingt ans, les Bretons sont moins sauvages, leurs mœurs sont plus dépravées auprès des villes, leurs principes religieux sont assez peu affaiblis. Ce qui les rend moins sauvages, c'est leur communication plus fréquente avec les villes; et les grandes routes ouvertes en Bretagne il y a trente ans sont une des principales causes de cette communication. La Révolution leur a donné plus de hardiesse dans le caractère, et elle les aurait beaucoup formés sans les obstacles apportés par la superstition à l'occasion du serment des prêtres. Ils n'ont d'autre idée du patriotisme que celles inspirées par l'intérêt personnel. Ils sont si habitués à tous les genres d'esclavage qu'ils sont encore les esclaves des prêtres, et qu'ils seraient également ceux des ci-devant nobles si ceux-ci reprenaient quelque crédit, et que même actuellement, sans avoir cependant confiance en eux, ils ont plus de considération pour eux que pour les plus honnêtes citoyens des villes (3). »

(1) Grégoire, *Histoire du mariage des prêtres*, préface.

(2) *Revue des langues romanes*. Montpellier — Paris, Maisonneuve et Cie.

(1) Lettre du 8 novembre 1790, envoyée par Pressac, curé de Civray, de la Société royale d'agriculture.

(2) Lettre anonyme et d'autant moins suspecte.

(3) Envoyé probablement par Lequinio (note manuscr. de Grégoire).

« — La Révolution produit peu d'effets sur la campagne; le paysan se voit avec froideur affranchi des abus qui lui étaient à charge. Il voudrait des diminutions d'impôts journalières; mais encore voudrait-il voir les denrées toujours à haut prix, car il travaillerait peu et vendrait toujours cher... Il n'a pas l'idée du patriotisme, mais bien l'affection qu'inspire l'intérêt personnel. Les ecclésiastiques et les ci-devant nobles, bien loin d'être en butte à leurs injures et à leurs outrages, sont encore craints et respectés... Habitués à être pillés, volés par ce qu'ils appellent les *messieurs gentils*, il n'est pas de ruses qu'ils ne mettent en pratique pour rattraper ce qu'injustement on leur enlève... (1).»

« — *Orléanais*. Les vertus pacifiques et bienfaisantes du ci-devant seigneur de Sully lui ont conservé les sentiments d'amour et de respect dont il a toujours joui. Le curé y est aussi très-aimé et très-respecté... J'entends beaucoup les riches dans ce pays-ci parler de la misère du peuple, et le maire, qui est aussi sage que patriote, n'en remarque pas moins que ce peuple est mieux habillé et plus gai qu'avant la Révolution. J'ai vu de l'autre côté de la Loire les dommages qu'elle a causés en charriant des quantités énormes de sable dans sa crue de novembre 1790, mais je n'ai rien vu qui me portât à croire que ce malheur mît personne dans la souffrance (2). »

Il serait facile de continuer les citations et de transcrire ici vingt-cinq ou trente dépositions différentes venues de toutes les provinces, excepté la Normandie et la Champagne, sur lesquelles Grégoire n'avait pas obtenu de renseignements précis; je me contenterai, monsieur le directeur, de présenter une rapide analyse de ces dépositions.

Dans l'Ile-de-France, près de Melun, on remarque des mœurs douces et pures, avec un grand amour pour cette Révolution qui vient d'établir l'*égalité*, plus chère aux campagnards que la liberté même.

Dans l'Artois, on se plaint d'une dépravation toujours croissante que l'on attribue à la licence effrénée de la presse depuis 1789, mais on compte sur les curés et sur les procureurs-syndics pour « arrêter ce torrent d'iniquité, capable « d'accroître les désordres dans les campagnes ».

En Bourgogne, les mœurs sont devenues plus dépravées, parce que « le luxe et le libertinage » ont « pénétré partout « depuis plus de vingt ans. Si les campagnards étaient mena- « cés de payer plus qu'ils ne payaient, ils réclameraient bien « vite l'ancien régime ».

Près de Mâcon, les mœurs sont plus dépravées à cause « des petits cabarets de village où l'on donne du vin à toute « heure de la nuit »; les outrages aux ecclésiastiques consistent à dire en les voyant passer, surtout les chanoines : « Voyez ce calotin », et quelques-uns ajoutent qu'il n'en faudrait laisser aucun.

A Sancerre, la Révolution a « exalté les têtes »; les prêtres et les nobles ont été « un peu en butte aux injures « des paysans », mais cela n'a pas eu de suites, et l'on espère que l'équilibre se rétablira.

Le club de Maringues, en Auvergne, écrit que le peuple a donné partout « un exemple parfait de docilité; mais, dit-il, « cette docilité eût été la même sous les lois d'un tyran. Le « peuple a montré du respect et de la pitié pour les eccléi- « siastiques réfractaires qui ont cherché à l'égarer, et en « général les magistrats, qui n'ont point eu de peine à le « contenir, se sont contentés de surveiller les énergumènes ».

C'est la même chose dans le Limousin, dont les habitants « ont vu des injustices où d'autres ne voyaient que des « actes de la liberté »; et pourtant ces bons paysans s'indignent un peu d'avoir payé si longtemps la dîme qu'ils croyaient de droit divin, et ils ne voient dans la Constitution nouvelle qu'un dégrèvement d'impôts.

A Rhodez, au dire du capucin Chabot, le despotisme des nouvelles municipalités, liguées avec les prêtres et les nobles, pèse uniquement sur les « patriotes ».

A Carcassonne, les paysans et les municipaux sont très-modérés, « même à l'égard de ceux qui se faisaient un sys- « tème de troubler le repos public. Bien peu ont été insul- « tés, et encore ç'a été parmi les plus acharnés et les plus « imprudents ».

Même sagesse dans le département du Lot-et-Garonne, alors que le Lot était troublé par des émeutes.

Dans le Gers, le paysan, qui ne s'est pas laissé séduire par les agitateurs, est pourtant déterminé à ne plus se laisser dominer, comme par le passé. Il a quelque peine à croire que les prêtres ne sont pas des dieux, et que la noblesse n'est pas une espèce d'hommes à part.

A Mont-de-Marsan, la suppression de la dîme et des droits féodaux fait chérir la Révolution, « au point qu'on ne pourrait «peut-être plus rappeler l'ancien régime sans verser des tor- «rents de sang ». Tout irait bien si les paysans pouvaient avoir de bons curés.

Les populations du Bordelais sont au contraire bien corrompues, écrit P. Bernadou, avocat au Parlement de Bordeaux, et les causes de cette dépravation sont l'indécence des curés, la fréquentation des villes, le séjour des citadins dans les campagnes, et enfin la domesticité. La Révolution, dit-il encore, a développé en tous lieux la bonté comme la perversité du caractère français. Les paysans sont devenus ingouvernables... Comme ce sont presque partout d'anciens domestiques qui remplissent les municipalités dans les campagnes, et généralement les plus intrigants audacieux de l'endroit, il s'ensuit que les prêtres et les ci-devant nobles sont vexés outre mesure.

C'est bien différent à l'autre extrémité de la France, dans le Jura; et si les patriotes de Salns ont forcé les nobles à prêter le serment civique le 14 juillet 1790, c'est parce que les nobles avaient commis la faute, durant les deux dernières famines, de garder pour eux de grandes provisions de blé.

Dans la Drôme enfin, au rapport de Colaud la Salcette, dans une région où « le catéchisme mettait le payement de la « dîme au nombre des commandements de l'Église, les ha- « bitants sont demeurés calmes, et même en 1792 on laisse les « nobles tranquilles. »

Voilà sans doute, monsieur le directeur, des témoignages fort différents de ceux qu'a recueillis M. Taine, et l'on en pourrait citer mille de même nature. La raison de cette diffé-

(1) Lettre de Pierre Rion, laboureur à Plouzonvel, 17 octobre 1790.

(2) Lettre de Rochejean fait curé vicaire épiscopal de Blois, et alors 15 mars 1791 précepteur au château de Sully. C'était un hypocrite, mais les faits qu'il relate n'en sont pas moins dignes de créance.

rence est très-simple : elle provient de ce que les sources d'informations de Grégoire et celles de M. Taine sont loin d'être les mêmes. Les correspondants de Grégoire appartenaient presque tous à la bourgeoisie, au lieu que M. Taine a rencontré surtout aux Archives les doléances des intendants, des nobles et des privilégiés de toute sorte que la Révolution atteignait le plus directement. Assurément l'historien doit tenir compte de ces doléances, comme il doit flétrir l'émeute et le brigandage en applaudissant aux progrès accomplis et aux revendications légitimes; mais ne voir dans le grand mouvement de 1789 que les incidents fâcheux qui l'ont accompagné, c'est pour ainsi dire reprocher au soleil d'été qui mûrit nos moissons de dessécher çà et là quelques mares et d'en faire périr les habitants. On ne persuadera jamais aux hommes du XIXe siècle que la Révolution française ait été un retour à l'état sauvage préconisé par J.-J. Rousseau ; ce n'est point une « dissolution », comme l'a dit M. Taine, c'est véritablement une rénovation.

Agréez, etc.

A. GAZIER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Je reçois en moyenne dix traductions d'Horace par an, les unes en prose, les autres en vers, au moins soi-disant tels. S'il fallait parler de chacune d'elles, la patience de nos lecteurs serait mise à une cruelle épreuve. Je fais donc comme Conrart et garde un silence prudent. Il convient pourtant de faire une exception pour deux traductions nouvelles qui m'arrivent à la fois, l'une et l'autre en vers. La première est du maire de la ville de Vendôme, qui s'excuse avec une candeur touchante d'avoir succombé à une tentation à laquelle n'ont pu résister tant de professeurs, d'abbés, de magistrats et de notaires (1). Un beau jour il s'est amusé à traduire une strophe en manière de passe-temps et pour se désennuyer. Après cette strophe il en a pris une autre corps à corps, puis il a trouvé un vif plaisir à cette lutte, il a persévéré, et voilà comment Horace compte un traducteur de plus. Le cas de M. Chautard rappelle la jolie comédie : *Un pied dans le crime*. Il plaide les circonstances atténuantes ; mais il pourrait plaider « non coupable » comme disent les Anglais. Il a le mérite, en effet, d'avoir lutté corps à corps. Sa traduction nous donne un décalque d'une fidélité peu commune. Les nécessités de la mesure et de la rime amènent bien rarement une addition ou une suppression. Œuvre de patience en somme, mais digne d'estime.

Ce qui ajoute un certain prix à cette traduction très méritante, c'est une étude sur Horace par M. V. de Laprade, qui a saisi avec empressement une occasion de s'expliquer sur certain mot dont on avait abusé contre lui. N'avait-il pas écrit, l'imprudent, en parlant d'Horace : « Le poëte s'en va, l'*homme de lettres* commence » ? Aussitôt les dévots d'Horace de crier à l'impiété. Horace n'est pas un poëte ! Quel blasphème ! Sacrilége et profanation ! M. de Laprade ne fut pas lapidé, mais peu s'en fallut. On lança du moins des cailloux contre la petite chapelle austère et sombre où il pontifiait majestueusement, psalmodiant d'une voix quelque peu monotone. En même temps on lui criait aux oreilles : Rivalité de métier ! préoccupation personnelle ! Vous avez peur d'Horace ! sa libre allure est la critique de votre démarche solennelle ! sa franche gaieté fait paraître votre tristesse plus lugubre encore ! M. de Laprade répond donc aujourd'hui que les myrtes et les roses d'Horace ne troublaient pas son sommeil, et que ce qu'il en disait, ce n'était pas par jalousie. Il veut donc rendre justice à Horace. Sans doute cette poésie d'épicurien n'est pas une nourriture morale bien substantielle; sans doute Virgile inspire aux âmes mélancoliques un penchant plus tendre; mais il faut reconnaître que l'aimable épicurien a créé un genre nouveau de poésie, la poésie familière, intime et personnelle. Il a donné pour matière à l'art, descendant du ciel sur la terre, les sentiments ordinaires et moyens, les humbles détails de la vie familière.

Ainsi le domaine de la poésie s'est agrandi, puisqu'aux parcs immenses et interdits à la foule où elle promenait ses pas rêveurs ont été annexés de jolis bosquets, de petites tonnelles ombragées où l'on aime à fredonner en buvant du vin nouveau. M. de Laprade n'emploie pas ces métaphores désobligeantes; mais elles rendraient fidèlement son intime pensée. Et en effet, il a beau dire qu'il va donner le sens honorable de son mot : homme de lettres, il ne l'explique pas de façon à satisfaire les dévots d'Horace. C'est qu'il y a au fond antagonisme de système, de goût, de tempérament, je dirais d'inspiration, si M. Laprade ne trouvait ce mot ambitieux appliqué à Horace, et réciproquement. La leçon à tirer de ceci, c'est que, comme disait Socrate, les cordonniers ne sont pas bons juges des cordonniers. Mais M. de Laprade était sincère, mais ses intentions étaient honnêtes et il n'a nullement voulu jeter de l'encre sur le groupe de Carpeaux.

L'autre traduction ne comprend que les épodes et le quatrième livre des odes. L'auteur est M. Gustave de Wailly (1). Il complète ainsi l'œuvre laissée inachevée par son père, qui avait entrepris de traduire toute la partie lyrique. L'allure de M. de Wailly est plus dégagée que celle de M. Chautard. Sans prendre des libertés excessives avec Horace, il en use avec moins de contrainte. C'est peut-être la vraie fidélité, car on retrouve mieux la grâce et l'aisance du chantre aimable de Lydie. Certaines odes sont rendues avec un rare bonheur ; ici la strophe semble marcher mollement avec une nonchalance épicurienne; là elle s'élance plus vive comme par un caprice soudain; puis la voilà qui bondit en bacchante. Si je trouvais quelque infidélité, ce serait peut-être dans les odes religieuses. Le ton d'Horace y est bien léger, on sent que la foi lui manque et que, bien qu'il chante les dogmes officiels,

(1) *Œuvres d'Horace*, traduites en vers par Charles Chautard. 2 vol. Paris, 1877. Librairie des bibliophiles.

(1) *Odes d'Horace*, traduites en vers français par MM. Augustin et Gustave de Wailly. 1 vol. Paris, 1878. Firmin-Didot.

il exécute à force d'esprit un programme qui ne le tentait point : dans la traduction de M. de Wailly le ton devient plus sérieux et l'accent plus convaincu. Voilà donc qui fait mentir le proverbe : *traduttore, traditore*. M. de Wailly, dont la traduction de *l'Énéide* a été déjà si favorablement accueillie voudra sans doute nous donner Horace en entier.

II.

M. Jules Claretie, à la plume agile et fertile, vient d'enfanter un nouveau roman (1). Le père et l'enfant se portent bien. Très-agréable ce dernier né, avec son petit air batailleur. On ne le croirait pas ; eh bien! il s'attaque très résolûment aux théories de M. Dumas. De sa petite voix flûtée il crie tant qu'il peut : Ne la tue pas! ne la tue pas! Que vont faire les maris désobligés maintenant? Auquel entendre?

M. Claretie n'est pas monté comme M. Dumas sur le mont Sinaï, il n'a consulté ni Moïse, ni l'*Ecclésiastique*, ni Mesmer. Non, tout simplement, avocat d'office des femmes qui tombent, il plaide avec une grâce onctueuse, se ménageant des effets de toque mélancoliquement inclinée et des effets de manchettes. Ecoutez-le : il montre les infortunées plus à plaindre qu'à assassiner, il atténue la gravité de l'accident. Je sais bien il y a eu chute; mais enfin faut-il faire tant de bruit pour une chûte de ce genre? ce n'est pas celle du Niagara. Nous commençons à regarder avec intérêt l'accusée. Alors l'avocat l'écartant de la sellette, met à sa place l'article 324, l'affreux article 324. Et il lui en dit de cruelles, je vous assure, à ce pauvre article, ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal. Enfin, comme il y a quelques jurés hésitants, car le *Tue-la!* de M. Dumas leur avait fait de l'impression, l'avocat passe de la discussion acerbe à la péroraison véhémente. Ah! l'on vous a dit de la tuer; ah! l'on vous a donné l'adresse de l'arquebusier de M. Claude? Eh bien savez-vous ce qu'on devient quand on a fait comme M. Claude? Regardez mon amiral ! En cet instant on voit passer un amiral chauve, triste, lugubre à voir comme dans *Lucrèce Borgia* le vieillard de vingt ans qui se traîne en toussant à fendre les pierres. — Voilà à quoi l'on se condamne quand on a tué sa femme! Écoutez-le, et vous frémirez. Et l'Othello-Dandin murmure en effet : L'amiral a tué sa Blanche, l'amiral ne connaîtra plus le sommeil! Oh! l'article 324! oh! M. Alexandre Dumas fils! Depuis lors je me traîne à travers le monde; je suis un cadavre ambulant où il y a un remords. Un jury composé de patentés m'a absous au nom du Code; moi je me condamne au nom de ma conscience. Ironie du destin ou vengeance de la Providence! Une jeune fille s'est rencontrée qui rappelait trait pour trait ma Blanche tant pleurée. Eh bien! elle qui aurait pu me consoler, me faire croire que le passé n'était qu'un rêve, elle aime un autre homme. Et quel est cet homme? le même qu'aimait Blanche. Et elle m'a avoué cet amour, et mon cœur en a été traversé comme par une aiguille. Et je les marierai l'un à l'autre, et ce sera mon expiation!

Bien navrante, l'histoire du pauvre amiral. M. Claretie l'a égayée en y faisant passer une comédienne de septième ordre et un vieux professeur de déclamation qui disent l'un et l'autre une foule de choses peu utiles, mais assez amusantes. En somme, on lit avec plaisir ce volume, malgré quelques longueurs. Que penser de la thèse soutenue par l'auteur ? Ce que voudra le lecteur ou la lectrice

III.

Le drame que Charles Hugo avait tiré des *Misérables*, l'une des plus belles œuvres du grand poëte, a été remanié et condensé par M. Meurice. Sous cette forme nouvelle on vient de le représenter au théâtre de la Porte-Saint-Martin avec un retentissant succès. Les larmes et les applaudissements des spectateurs irritent naturellement les hostiles de parti pris. Ils crient bien haut que ce drame est une mitrailleuse pointée contre la société, une œuvre révolutionnaire et dangereuse; ils ajoutent qu'à considérer seulement la question d'art, il lui manque la cohésion et l'unité, que c'est une succession de verres de lanterne magique, un diorama. Ce dernier grief n'est pas tout à fait sans fondement, car il est vrai qu'entre ces tableaux qui tombent l'un sur l'autre, le lien manque quelquefois. Cependant n'y a-t-il pas, au-dessus de l'unité matérielle et plastique en quelque sorte, une plus belle et plus puissante unité ?

C'est ici celle qui résulte du spectacle d'une âme dégradée, avilie, engourdie et comme hébétée, et qui peu à peu s'éveille à la vie, à la lumière, à l'idée du devoir, et arrive par degrés jusqu'au dévouement, au sacrifice, au martyre volontaire. C'est l'histoire d'une conscience s'élevant des bas-fonds d'abîmes ténébreux aux sommets éclatants que l'âme humaine n'atteint qu'avec les ailes de la charité. Chacun de ces tableaux marque comme la nouvelle étape où est parvenue cette âme. Sans doute il eût été d'un art plus accompli de nous la faire suivre pas à pas; mais cela était-il possible? Déjà la représentation est fort longue, et le drame n'a pu aller jusqu'au terme du roman. C'est même la grande critique à lui faire, qu'il nous laisse sur une apparence de dénoûment. Il semble bien que le héros est sauvé; mais ce n'est qu'une vraisemblance et non une certitude. Nous ne sommes qu'à moitié rassurés. A cette objection on pourrait en ajouter quelques autres de détail, et qui viennent à l'esprit après coup, — à la représentation on n'y songe même pas, tant on est dominé par une émotion poignante; — mais à quoi bon ? Mieux vaut montrer ce qu'il y a de beau et de grand dans cette œuvre, qui n'est pas une œuvre de haine et de colère, mais de paix et de concorde. Elle veut trop obtenir sans doute de la société en lui proposant pour modèle un évêque selon l'Évangile et une sœur de charité; mais qui ne sait qu'il faut demander beaucoup pour obtenir un peu?

Telle est en effet la haute intention du poëte. Ce n'est pas aux anciens forçats qu'il s'adresse, et il ne leur dit pas : Imi-

(1) *La Maison vide*, par Jules Claretie. — 1 volume, Paris 1878. E. Dentu.

tez Jean Valjean ; non, c'est vers la société qu'il se tourne, non menaçant, mais suppliant, et il lui dit : Imite l'évêque Myriel ! Voici un malheureux, un déshérité, qui, dans un moment d'égarement a commis un vol, et c'était pour donner du pain aux enfants de sa sœur. Eh bien, qu'as-tu fait de lui ? Tu l'as mis dans un bagne, et il en sort hideux, hérissé, hagard, abruti par la souffrance, corrompu par d'affreux contacts, l'âme encore plus avilie et flétrie que le corps. Voilà ce qu'il est devenu, et maintenant que fais-tu pour lui ? Supposons-le, sinon repentant, du moins effrayé, car enfin la crainte de la cour d'assises peut, à la rigueur, être un des commencements de la sagesse. Tu nous le renvoies, un passeport jaune à la main. Toute porte lui sera fermée. Il veut travailler, on lui refusera du travail. Il veut manger, on lui refusera du pain. Il veut dormir, on lui dira : Couche sur la route. Vainement il supplie et répète comme hébété, d'une voix caverneuse : « Mais en payant?... j'ai l'argent de ma masse... Puisque je vous dis : en payant !. » Il frappe alors à la prison, car il veut un abri pour cette nuit, et la prison lui répond : Fais-toi arrêter ! Que deviendrait-il, si la sœur de l'évêque Myriel ne passait là ? Voici donc qu'aujourd'hui il va manger et dormir. Lui, manger à la table même de l'évêque ! Il ne comprend pas. Mais non ! ce n'était pas ce que je demandais ; là, dans un coin... c'est bon pour moi ! Non, il ne comprend pas, et cependant il a reçu comme une secousse. Cette angélique charité lui a fait une impression contre laquelle il se débat. Il va tout à l'heure voler l'argenterie de son hôte, mais après quelques hésitations. L'instinct de la brute l'emportera ; pourtant il sent déjà qu'il fait mal. C'est la conscience qui s'éveille. La métamorphose ne pouvait s'opérer du premier coup. L'évêque, après ce vol, l'arrache par un sublime mensonge aux gendarmes et au bagne à perpétuité. Cette fois c'est le coup de baguette de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher : l'âme endurcie se détend, elle est comme rafraîchie par le remords. Si dans quelques jours les mauvais instincts viennent à reparaître, leur triomphe ne sera que d'un instant. La honte d'avoir succombé hâtera l'effort de la régénération morale.

Le poëte nous dit donc : Voilà ce qu'avait fait de cette âme la froide et indifférente justice, voici ce qu'en fait l'ardente et tendre charité. Le forçat est devenu homme de bien ; il va devenir un héros. Le lecteur se rappelle trop le roman pour que je lui raconte le drame. Il n'a pas oublié le célèbre chapitre : *Une tempête sous un crâne*. C'est à l'instant où Jean Valjean, riche, estimé, honoré de tous, apprend qu'une sorte d'idiot que l'on prend pour lui, l'ancien forçat, va passer en cour d'assises. Ira-t-il se livrer ? Laissera-t-il au contraire l'innocent sur la sellette ? Le roman nous peignait avec une singulière puissance cette tempête intérieure ; le drame, naturellement, nous en fait les témoins directs, et le spectacle est plus saisissant encore. Effroyable lutte dans laquelle idées, sentiments, sensations mêmes luttent et se heurtent comme les vagues déchaînées. C'est un assaut furieux contre la conscience, qui tient bon cependant comme un roc inébranlable. Les suggestions de l'égoïsme, les terreurs, les révoltes mêmes du corps frissonnant au bruit de la chaîne du forçat qui semble déjà résonner, tout cela est vaincu par l'énergie de l'âme régénérée ; de même que, lorsque le matelot dans l'entrepont du navire triomphe de la canonnade déchaînée, c'est l'intelligence triomphant de la matière. Ce tableau, comme tous ceux qui nous font assister à la transformation morale de Valjean, est admirable. Ceux qui suivent sont émouvants sans doute : la mort de Fantine, l'antre des Thénardier, repaire hideux des vices et des crimes que la loi humaine n'atteint pas, encadré dans un riant paysage, un drame dans une idylle, la poursuite acharnée de Javert, les péripéties de cette chasse à l'homme ; mais enfin c'est là du drame plus ordinaire. Comme il est traité par un poëte de génie, il s'élève à des hauteurs où les spectateurs ne sont pas accoutumés à monter, et l'enthousiasme est au comble : ce pendant ce qui met l'œuvre tout à fait hors de pair, ce sont, les plus grandes scènes où sont dépeints avec tant de puissance le réveil inattendu d'une *conscience qui semblait morte*, les épreuves qui l'assaillent hésitante encore et mal assurée, puis son affermissement, ses luttes héroïques et son éclatant triomphe.

S'il est un spectacle moral, c'est évidemment celui-là. Quant à la société, je ne vois pas en quoi elle est menacée par ce que le poëte lui dit : Place à la justice, mais place aussi à la charité ! Ne réduis pas au désespoir des misérables qui se relèveraient peut-être si une main leur était tendue ! Ne condamne pas aux bas-fonds et aux ténèbres des âmes qui pourraient encore remonter jusqu'à la lumière ! Sans doute je ne garantis pas que tous les forçats libérés deviendront des héros de vertu, pas plus que je n'espère que tu auras pour eux la charité évangélique de l'évêque Myriel ; mais sans aller jusqu'à l'idéal que moi poëte je place au loin comme un phare lumineux, ne pourrait-on faire dans sa direction quelques pas ?

Le grand succès de cette belle œuvre est fait pour consoler de la vogue de certaines inepties malsaines qui font de l'argent — c'est là le grand mot sur des scènes d'ordre inférieur. Il faut féliciter le directeur de la Porte-Saint-Martin qui l'a encadrée dignement sans prétendre faire du plaisir des yeux l'attrait principal. Il faut féliciter les artistes qui la jouent en y mettant tout leur talent et tout leur cœur. Dumaine s'est révélé grand comédien. Il joint à un soin scrupuleux des détails, qui rappelle la science de Bouffé, une ampleur et une puissance d'émotion communicative qui font de cette création une création hors ligne.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'ai passé l'après-midi de dimanche dernier, pendant que la neige tardive du printemps fouettait mes vitres, à lire la seconde partie de l'*Histoire d'un crime*, de V. Hugo.

C'est toujours le même feu d'indignation. Les années s'écoulent, mais l'émotion produite par le guet-apens de Décembre ne s'efface pas ; le grand poëte est toujours le grand justicier qui parle au nom de la conscience humaine.

V. Hugo est souvent revenu sur ce même sujet, dans les *Châtiments*, dans *Napoléon-le-Petit*, dans l'*Histoire d'un crime;* et, chose digne de remarque, aucun de ceux qui ont participé à l'exécrable attentat de 1851 n'a jamais essayé de balbutier un mot de justification. Beaucoup cependant sont encore vivants ; mais, marqués au fer rouge par le terrible exécuteur des hautes œuvres de la morale publique, ils se taisent et courbent la tête.

Le poids du crime les écrase.

II.

Il y a dans ce second volume un chapitre intitulé *Les familiers de l'Élysée*, qui contient des jugements d'une singulière vivacité sur plusieurs des hommes qui entourèrent Louis-Bonaparte. Pas de phrases, mais des mots à l'emporte-pièce qui cinglent comme des coups de cravache.

Quelques citations.

« M. Mérimée était naturellement vil ; il ne faut pas lui en vouloir. Quant à M. de Morny, c'est autre chose, il valait mieux ; il y avait en lui du brigand... Il fallait à l'Élysée un ornement littéraire. Un peu d'Académie ne messied pas à une caverne. M. Mérimée était disponible. Il était dans sa destinée de signer : *Le fou de l'empératrice*. Me de Montijo le présenta à Louis-Bonaparte, qui l'agréa et qui compléta sa cour par ce plat écrivain de talent. »

Dans un autre chapitre je remarque un mot bien cruel pour Mérimée. Pendant la nuit du 3 au 4 décembre, Victor Hugo le rencontra dans la rue Richelieu, où il avait trouvé un asile au n° 19 ; une courte conversation s'engagea entre eux. « Tiens ! dit Mérimée, je vous cherchais. — J'espère que vous ne me trouverez pas », répondit le poëte.

« Il me tendit la main, je lui tournai le dos. *J'attendis que Mérimée eût dépassé le coin de la rue. Quand il eut disparu, j'entrai au n° 19.* »

Cette dernière phrase est sanglante. Mais V. Hugo n'est-il pas allé trop loin en supposant Mérimée capable de le dénoncer à la police du coup d'État ?

III.

Maintenant quelques silhouettes vivement tracées d'un trait de plume :

Fialin, caporal-duc.

Fleury, destiné à la gloire de voyager à côté du czar sur une fesse.

Hippolyte Fortoul, de l'espèce des grimpeurs, ayant la valeur d'un Gustave Planche ou d'un Philarète Chasles quelconque ; grimaud littéraire devenu ministre de la marine, ce qui fit dire à Béranger : « Ce Fortoul connaît tous les mâts, y compris le mât de cocagne. »

Deux Auvergnats. Ils se haïssaient ; l'un avait surnommé l'autre « le chaudronnier mélancolique ».

Sainte-Beuve, homme distingué et inférieur, ayant l'envie pardonnable à la laideur. Un grand critique comme Cousin est un grand philosophe.

Abbatucci. Une conscience qui laissait tout passer. Aujourd'hui une rue.

Suin. Homme de bon conseil pour les mauvaises actions, etc.

Tacite n'aurait pas mieux dit en parlant des Suins de son temps.

Un dernier mot d'une observation profonde sur l'Élysée.

« C'était le laboratoire, le comptoir, le confessional, l'alcôve, l'antre du règne... A l'Élysée une certaine laideur était considérée comme élégance. Ce qui fait le visage fier y était raillé comme ce qui fait l'âme grande ; c'est à l'Elysée qu'a été conspué l'*Os homini sublime dedit* ; c'est là qu'ont été, pendant vingt ans, mises à la mode toutes les bassesses, y compris la bassesse du front. »

IV.

Je relèverai une erreur matérielle, fort peu importante d'ailleurs, dans le chapitre où il est question des arrestations opérées au Divan de la rue Le Peletier par un commissaire de police assisté de l'espion Delahodde. Les détails du récit sont parfaitement exacts, sauf sur un point. D'après l'auteur, cette expédition de police eut lieu à midi : elle ne se fit en réalité que le soir, vers les neuf heures.

Le Divan Le Peletier était le centre de réunion de la plupart des gens de lettres et des artistes du temps.

On en arrêta une douzaine, parmi lesquels il s'en trouvait d'assez inoffensifs. Delahodde fit mal les choses. Il s'était laissé troubler par le regard chargé de mépris que fixa sur lui Taxile Delord. « Je connais monsieur, balbutia Delahodde fort pâle et déconcerté ; passons. — Misérable! dit T. Delord, je vous défends de me connaître. Monsieur le commissaire, je suis un rédacteur du *Siècle*, j'ai le droit d'être arrêté! » Mais Delahodde entraîna le commissaire.

C'est dans ce même café et ce soir-là que fut arrêté Xavier Durrieu.

« Votre nom? » lui demanda l'homme de la police.

Durrieu, pour toute réponse, présenta une carte qu'il avait par hasard dans sa poche, et qui portait le nom de Félicien Mallefile.

« Ce n'est pas Mallefile, dit Delahodde qui commençait à reprendre son assurance, c'est Xavier Durrieu. Emmenez-le. »

On l'emmena avec une douzaine d'autres, comme je l'ai déjà dit. Ils furent conduits à la Conciergerie et enfermés tous ensemble. Un gardien consentit à leur procurer du pain et un peu de charcuterie. Ils mangèrent gaiement et de bon appétit, s'attendant du reste à être fusillés le lendemain.

« C'est, disaient-ils en riant, le banquet des Girondins. »

On les garda là deux ou trois jours ; puis ils furent dirigés sur les casemates.

V.

Une scène d'opérette au milieu de toutes ces horreurs.

Un représentant du peuple, proscrit, avait reçu un passe-port spécial avec itinéraire obligé jusqu'en Belgique pour lui et sa femme : il emmena son beau-frère, nommé Préveraud, déguisé en femme et proscrit comme lui.

Tout alla bien jusqu'à Amiens, Là, à la nuit tombante, un gendarme entre dans le train où les deux voyageurs se trouvaient seuls. Son premier soin est de demander les passeports, qu'il examine avec soin. Cette formalité remplie, il reste dans le train, assis à côté de Préveraud. Le prétendu mari dormait profondément dans un coin. Le gendarme, pris d'un subit accès de galanterie, se montre entreprenant auprès de la prétendue femme dont le visage était en partie caché par une épaisse voilette.

Préveraud repousse le galant, mais il n'ose pas résister avec trop d'énergie de peur que son poignet et sa voix ne trahissent son véritable sexe. On arrive ainsi à Quiévrain sur le territoire belge; tout danger était passé. Le gendarme descend, mais jugez de sa stupéfaction lorsqu'il voit la belle voyageuse relever sa voilette en lui envoyant un mot d'adieu qui n'avait rien de parlementaire.

VI.

On n'a pas prêté grande attention à l'apparition d'un journal communard : *la Commune affranchie*, publiée sous l'inspiration de Félix Pyat, ni aux poursuites dont ledit journal a été l'objet.

Ç'a été un coup manqué pour la réaction, qui comptait beaucoup sur l'effet de cette publication. Le fameux *péril social* est décidément un mannequin usé qui n'effraye plus les badauds. Dans la salle de la cour d'assises, à part les personnes que leur devoir professionnel attire au Palais de justice, on comptait tout au plus une centaine de curieux venus là pour se chauffer et passer la journée à l'abri du mauvais temps.

On sait que, sauf les cas exceptionnels, c'est de cette classe de spectateurs que se compose habituellement l'assistance des diverses salles du Palais. Cela donne une idée assez juste de l'influence que la littérature de M. F. Pyat exerce aujourd'hui sur les masses.

Le gérant de *la Commune affranchie* a été déclaré coupable par le jury, et condamné à la prison et à l'amende.

On se demande qui peut faire les frais des feuilles de ce genre. Comme elles doivent surtout nuire à la cause libérale et profiter à la réaction, il est fort douteux que l'on trouve dans leurs caisses, quand elles en ont une, beaucoup de pièces d'or ou d'argent frappées à l'effigie de la république.

VII.

Je faisais remarquer, il n'y a pas longtemps, que l'on éprouvait toujours un nouveau plaisir à relever les sottises et les niaiseries de ses adversaires. C'est heureusement un plaisir dont nous jouissons assez souvent.

Il existe des journaux qui passent leur temps à insulter M. Gambetta, à lui tâter le pouls, à déclarer qu'il n'a pas longtemps à vivre, comme si la république devait mourir avec lui.

Dernièrement M. Gambetta a été un peu enrhumé, comme tout le monde depuis un mois ou deux. Le *Pays* est allé prévenir la direction des pompes funèbres, afin qu'elle eût à se tenir prête pour l'enterrement.

Un autre journal a annoncé que l'illustre chef de la gauche était décidé à poser sa candidature à la présidence de la république avant la fin de l'année : « Nous croyons savoir, a-t-il ajouté, que c'est sur le conseil de son médecin que M. Gambetta est pressé d'arriver au pouvoir; il *voudrait mourir souverain.* »

C'est la *Défense,* la feuille de M. Dupanloup, un évêque, qui parle de la sorte. Voyons, braves gens, est-ce que vous vous en tiendrez toujours à des insinuations et à des vœux stériles? Une pieuse violence faite à la Providence, sous la forme de quelque drogue malsaine mêlée au potage de M. Gambetta, ne manquerait peut-être pas d'à-propos. Par la morale jésuitique qui règne aujourd'hui, sait-on s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir des dispenses?

M. Gambetta ne mourrait pas souverain de la république, mais il mourrait comme le pape Clément XIV. Ce serait, il est vrai, bien de l'honneur pour un mécréant tel que lui.

VIII.

L'*Univers* craint que le zèle des souscripteurs du denier de saint Pierre ne se refroidisse à cause de l'avénement d'un nouveau pape qui n'a pas encore le prestige de Pie IX. Ce qu'il faut, dit-il, « ce sont des secours en argent, plutôt que des objets d'art ou des présents d'autre nature », qui, ajoute-t-il, doivent être une exception très-rare.

Ce journal est, comme on voit, de l'école du grand prêtre Calchas de *la Belle Hélène,* qui, lui aussi, préférait les cadeaux sérieux, en espèces sonnantes, aux objets d'art et aux bouquets de fleurs, n'admettant ces derniers que dans des cas d'exception.

A ce propos, un autre journal non moins pieux que l'*Univers* prête à Léon XIII un mot assez singulier et tout au moins d'une rare inconvenance. Le nouveau pape aurait dit à son entourage : « Quand je donne un ordre, je veux qu'on l'exécute; il ne faut pas s'attendre à trouver en moi un Pie IX. »

Voilà avec quel respect et quelle convenance ces dévots parlent du chef de l'Église et le font parler!

Z.....

BULLETIN

Congrès des Sociétés savantes. — La 16e réunion des Sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne les 24, 25 et 26 avril.

Parmi les délégués qui prendront la parole, on peut déjà citer M. Gratien-Chauvet, de la Société d'émulation du Gard, qui présentera un rapport sur les découvertes archéologiques en 1876 et 1877 dans le département; M. Caston, de la Société du Doubs, qui lira un travail sur la *Mort de François Ier et l'avénement de Henri II*, d'après les dépêches secrètes de l'ambassadeur impérial Jean de Saint-Mauris; M. Ed. Besson, de la même Société, qui fera part de ses recherches sur *Jacques de Molay et les Templiers*.

Missions scientifiques. — M. Chasles, inspecteur général, vient d'être chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission en Espagne pour y continuer ses études historiques et philologiques.

M. Vaurabourg, architecte, est également chargé d'une mission en Algérie pour y estomper quarante stèles romaines et mauresques de la province de Constantine, à Batna, Merhouana et Tebessa.

Nos tableaux en Amérique. — Un journal américain donne quelques détails curieux sur le sort d'un certain nombre de tableaux français bien connus. D'après lui, ce serait en Amérique qu'iraient la plupart de nos toiles. Voici quelques exemples à l'appui :

L'*Eminence grise*, de M. Gérome, le *Repos du Peintre*, de M. Vibert, la *Marguerite*, de M. Cabanel, sont actuellement à New-York. Le *Régiment qui passe*, de M. Detaille, fait partie de la galerie de M. Hood, à Washington. — La *Voie Appienne* et l'*Intérieur romain*, de M. Boulanger, et l'*Homère*, de M. Bouguereau, appartiennent à M. A.-T. Stewart, de New-York. — La *Cigale*, de M. Lefebvre, se trouve à San-Francisco; la *Folle*, de M. Merle, et la *Naissance de Vénus*, de M. Cabanel, ont été achetées par un amateur de Philadelphie.

Inscriptions latines. — Le cinquième volume du grand *Corpus inscriptionum latinarum*, édité sous les auspices de l'Académie prussienne, a été complété par la publication des *Inscriptiones Galliæ cisalpinæ*; celles-ci comprennent des inscriptions du Piémont et de la Lombardie.

Autographes d'écrivains célèbres en Allemagne. — Le fils d'un ancien bibliothécaire de Weimar, M. Freller, a trouvé dans les papiers de son père une importante collection d'autographes de Gœthe, Schiller et Herder. On cite dans le nombre les manuscrits de plusieurs ouvrages de Schiller, écrits tout entiers de la main du poëte et contenant de nombreuses variantes aux textes connus.

Mémoires d'un patricien vénitien. — La Commission d'histoire nationale de Venise vient de résoudre une entreprise gigantesque, l'impression du *Journal* de Marin Sanudo. Ce précieux document, qui forme cinquante volumes manuscrits in-folio, contient la relation de tous les faits mémorables survenus en Italie et dans les possessions vénitiennes depuis le mois de janvier 1496 jusqu'au mois de septembre 1533. L'auteur était patricien et en situation de connaître les secrets d'État. Il commença à écrire son *Journal* sans autre secours que ses propres recherches et avec les notes qu'il prenait tandis qu'on discutait ou qu'on lisait les dépêches; mais ensuite le Sénat et le Conseil des Dix décidèrent de lui faciliter son travail en lui communiquant tous les papiers d'affaires. Sa relation emprunte à cette circonstance un caractère d'authenticité qui en fait un trésor pour l'historien. Elle contient une foule de documents dont les originaux ont péri ou n'ont pu être retrouvés. Le *Journal* de Marin Sanudo avait été transporté à Vienne au temps où Venise était sous la domination autrichienne; il a été depuis rendu à l'Italie. La Commission d'histoire nationale se bornera, pour commencer, à publier les douze premiers volumes de la collection (1496-1511). L'accueil qui leur sera fait par le public décidera de la continuation de l'entreprise.

Un journaliste français, M. A. Boëtzel, va faire paraître en *roumain* un volume sur la guerre russo-turque, qu'il a suivie en qualité de correspondant. Ce travail, qui résumera toute la campagne, sera sans doute le seul de ce genre publié par un Français en langue étrangère.

AVIS

[illegible] et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur [illegible] mars [illegible] ment d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 6 avril, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Grève des Ouvriers typographes.

Malgré la grève générale des ouvriers typographes de Paris, nous sommes parvenus à faire paraître ce numéro dans les conditions ordinaires. Nous n'épargnerons aucun effort pour tâcher d'obtenir le même résultat les semaines suivantes, sans pouvoir toutefois promettre d'y parvenir.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin, [illegible] [596]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 40 6 AVRIL 1878.

L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE AVANT LA RÉVOLUTION

1715-1789 (1)

I.

Pour ceux qui croient que la Révolution sortit des prédications des philosophes, le titre même de l'ouvrage de M. Rocquain produira l'effet d'une fantaisie paradoxale : l'*Esprit révolutionnaire avant la Révolution!* Ne nous a-t-on pas enseigné que, sans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, sans l'*Encyclopédie* de Diderot, sans le livre sur l'*Esprit* de Helvétius, sans l'ouvrage de Raynal sur les deux Indes, et surtout sans le *Contrat social* de Rousseau, le peuple français n'aurait jamais fait la Révolution? On l'a répété si souvent qu'on a fini par le mettre en vers : « C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire. » Aujourd'hui encore, on croit réparer les brèches de l'Église et même avancer les affaires de la royauté en s'attaquant à la mémoire des philosophes, en accusant Voltaire d'hypocrisie, Rousseau d'envie et de démence, Diderot de mauvaises mœurs. Le seigneur de Ferney surtout est devenu la tête de Turc sur laquelle les journalistes pieux et les prédicateurs à la mode essayent la force de leur bras. Les prédicateurs n'ont peut-être pas tout à fait tort ; mais les royalistes non cléricaux — à supposer qu'il en existe encore — ne le leur cèdent pas en acharnement contre l'ami des rois du XVIIIe siècle.

M. Félix Rocquain nous démontre que ce ne sont pas les philosophes qui ont créé l'esprit révolutionnaire ; que, dès le milieu du XVIIIe siècle, la nation était déjà complétement *tournée* contre l'Église et contre la royauté; que, dès l'année 1754, non-seulement la Révolution était faite dans les idées, mais qu'elle était prête à passer dans les faits; que cependant, à cette époque, ni l'*Encyclopédie*, ni l'*Esprit*, ni surtout le *Contrat social* n'étaient encore publiés; que les philosophes comptaient à peine quelques centaines d'adhérents dans Paris, qu'ils étaient presque inconnus du peuple, que la violente haine manifestée alors contre le roi et le clergé avait une tout autre origine que le *Dictionnaire philosophique*, et que le moment où Voltaire et ses amis se saisirent enfin de la direction de l'opinion est marqué, au contraire, par un apaisement des esprits et l'établissement d'une tranquillité presque inconnue dans les premières années du siècle.

Ainsi, l'*esprit révolutionnaire*, non-seulement ne date pas de la Révolution ou de l'avénement de Louis XVI, mais il atteint son plein épanouissement avant celui des idées philosophiques. Il se manifeste dès l'année 1715, qui vit le cercueil du grand roi insulté par le peuple de Paris.

Si l'on veut remonter aux premiers auteurs des troubles, à ceux qui éveillèrent l'esprit de sédition assoupi dans les masses, ce ne sont pas les philosophes que l'on doit accuser, c'est la royauté elle-même, ce sont les jésuites et les évêques, ce sont les parlements.

M. Rocquain n'entreprend pas d'ailleurs de faire prévaloir une thèse : il expose les faits presque sans commentaire; il apporte le résultat de recherches laborieuses aux Archives nationales, où se conserve la collection des arrêts rendus par le Parlement, le conseil d'État, le Châtelet, le Grand-Conseil, contre les brochures et libelles qui pullulèrent dans la première moitié du siècle. C'est par centaines que les cours souveraines et le Châtelet les condamnèrent soit à être supprimés, soit à être brûlés, au pied du grand escalier du Palais de Justice, par la main du bourreau. Et encore les brochures condamnées ne forment-elles qu'une faible partie de celles qui furent publiées; le nombre s'en éleva à près de dix

(1) *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, par M. Félix Rocquain. — Un vol. in-8°, XI et 541 pages. — Paris, Plon.

mille, rien que dans la polémique suscitée par la bulle *Unigenitus* et les refus de sacrements.

II.

L'agitation commença, dès 1715, par une bruyante mêlée théologique où les jésuites, soutenus par une partie des évêques, entreprirent de faire prévaloir les principes ultramontains de la bulle *Unigenitus*, et où le Parlement, dominé par les influences jansénistes et jaloux de soutenir les droits de l'Eglise gallicane, frappa d'arrêts réitérés les mandements des évêques et les brochures molinistes. Le mouvement révolutionnaire en France débuta, comme la grande révolution allemande du XVIe siècle, par une « querelle de moines ». Le Régent montra pour cette agitation le même dédain qu'en 1517 le pape Léon X. On cite de lui un mot insolent de grand seigneur sceptique : « Il se sentait capable, disait-il, de venir à bout de la mitraille; mais la prêtraille l'embarrassait ». Les événements ultérieurs prouvèrent que le dédain ne tient pas lieu de clairvoyance et de fermeté.

La querelle des jansénistes et des molinistes fut évidemment un prétexte dont s'empara l'esprit de turbulence que la pesante fin du grand règne avait, par une réaction naturelle, développé chez les Français.

Sous les apparences du zèle religieux, c'étaient les fureurs de la guerre civile, le vieil esprit de la Ligue et de la Fronde qui se déchaînaient. Contre une cour et contre des évêques qui soutenaient les jésuites, la nation entière se trouva tout à coup janséniste. Elle eût été aussi bien anabaptiste ou millénaire. Il est peu probable que tous ceux qui portaient des rubans d'une couleur spéciale à leur épée, que tous ceux qui achetèrent les 10 000 exemplaires de la protestation de Noailles, que les pamphlétaires qui assaillaient le Régent de leurs *Philippiques*, que les meneurs qui parlaient de *tuer le tyran*, que le peuple qui menaçait le gouvernement d'une émeute, que les soldats qui se mutinaient dans les rangs et refusaient de se battre pour la cour, eussent des idées bien arrêtées sur les *Réflexions morales* du Père Quesnel ou la *Constitution* du pape Clément XI. Il y avait dans tout cela plus d'esprit de rébellion que de jansénisme, plus de haine contre le gouvernement que d'amour pour les libertés gallicanes. Chacun sentait vaguement qu'en prenant parti on ébranlait un pouvoir qui opprimait tout le monde, et que, dans une situation devenue insupportable, on pourrait amener quelque changement. Paris offre, à cette époque, l'aspect des grands jours de colère nationale, et, quoique la foule ne s'entretienne encore que de la sœur Perpétue, de la Déclaration, du refus des sacrements, on croirait qu'il s'agit déjà des Droits de l'homme à défendre ou de la Bastille à enlever.

Lorsque le cardinal de Noailles publia une palinodie où il notifiait son entière soumission aux décisions du saint-siége, le gouvernement ordonna de l'afficher dans Paris. « Mais, dit M. Rocquain, de peur de troubles, on fit cette opération le matin, au petit jour. Des archers accompagnaient les afficheurs, et trois cents rôdèrent toute la journée dans Paris. La nuit, toutes les affiches furent déchirées et quelques-unes couvertes de boue. » Changez quelques mots dans ce récit, mettez les gendarmes à la place des archers : ne croirez-vous pas qu'il s'agit du *Bulletin des Communes* sous le dernier ministère? Et encore! comme nous étions plus calmes en 1877 qu'en 1728 !

On dira peut-être que toute cette agitation n'avait d'autre cause que le zèle religieux; mais ce zèle religieux avait des effets bien singuliers. Un abbé s'avisa, étant à la porte de la grand'chambre du parlement, de prêcher contre les avocats et de faire l'éloge de l'archevêque. « On le laissa parler, dit M. Rocquain; puis il fut peloté, bafoué, battu, chassé, et enfin poussé jusqu'à la place Dauphine, où des laquais *en firent justice* en le forçant d'avouer que les avocats étaient d'honnêtes gens et les jésuites des fripons. »

Du reste, on aurait une idée fort inexacte de l'esprit religieux d'alors si on le comparait à celui d'aujourd'hui. Il y avait une façon toute différente d'entendre les choses. On était alors religieux presque comme nous sommes aujourd'hui le contraire. A Toulon, par ferveur d'orthodoxie, le peuple brûlait le révérend Père Girard en effigie en criant : « Plus de confession, plus de jésuites ! » A Paris, on s'était fait janséniste en haine de Loyola; puis, après les miracles du diacre Pâris, on commença à dauber sur les jansénistes comme sur les jésuites. On parlait de la *Constitution*, œuvre d'un pape, et de la *Légende* de Grégoire VII, avec la dernière irrévérence : une actrice de mœurs plus que légères avait été surnommée par le *tout Paris* d'alors *la Constitution*, et sa sœur *la Légende*. Pourtant c'est une époque que regrettent les âmes dévotes d'aujourd'hui : la Révolution n'avait pas encore ébranlé dans les âmes le respect des choses saintes; le fils aîné de l'Église, le roi très-chrétien régnait; le gouvernement n'avait rien négligé depuis un siècle pour conserver dans l'âme de ses sujets l'inestimable trésor d'une foi pure; on n'avait pas le scandale de ministères livrés à des protestants; au contraire, on avait chassé du royaume 400 000 de ces parpaillots, pendu, roué ou arquebusé plusieurs milliers d'entre eux, dragonné les récalcitrants; on continuait, à la grande édification du public, à traîner sur la claie les cadavres des *mauvais convertis*. Le roi de France donnait à ses peuples l'exemple d'une fréquentation assidue des sacrements et veillait à ce que ses bâtards fissent de même. C'était donc une époque religieuse.

Il y a d'autres points encore sur lesquels nos ancêtres ne ressemblaient pas à leurs petits-fils. Ils étaient peu mystiques; s'ils se moquaient des miracles posthumes du diacre Pâris, ils faisaient des gorges chaudes du Sacré-Cœur.

Parmi les choses ecclésiastiques qui firent « rire aux larmes » les hommes de la Régence, il y eut *la Grande et inimitable et extraordinaire et miraculeuse et prophétique Vie de sœur Marie Alacoque, religieuse de la Visitation de Paray*, composée par l'évêque de Soissons. « Ce fut, dit M. Rocquain, dans toute la France, une hilarité universelle, à laquelle le roi lui-même prit part. Pendant quelque temps, on ne parla que de Marie Alacoque ou de la *Mère aux œufs*. L'évêque se sentit lui-même embarrassé de sa célébrité. On ne disait plus

des *œufs à la coque*, mais des *œufs à la Soissons*; on vendit des rubans *à la coque*; et, aux jours de carnaval, les polissons substituèrent le mot *Alacoque* à leur terme habituel. »

Comme nous avons changé tout cela! Aujourd'hui l'héritier des rois de France n'a pas de ces gaietés sceptiques; les joyeux magistrats et les spirituels nobles d'alors seraient bien étonnés d'apprendre la vogue et le crédit dont jouit le Sacré-Cœur parmi une notable partie de leurs successeurs; nos évêques bravent audacieusement l'espèce de célébrité dont Mgr de Soissons se trouva alors embarrassé; on a composé en l'honneur de Marie Alacoque un cantique qui doit sauver Rome et la France et qui est destiné, assurent certains, à remplacer la *Marseillaise* comme chant national; il fut un temps, peu éloigné de nous, où sous la bannière de Paray-le-Monial, qui eût excité les huées en 1730, on vit marcher des hommes revêtus de dignités et où des professeurs de Faculté se disputèrent la gloire de la porter; il fallut organiser des trains spéciaux de pèlerins et même, à un moment, des trains parlementaires; c'est en l'honneur de Marie Alacoque qu'on a projeté cette église colossale qui écrasera de son poids la butte Montmartre, menacera tout un quartier d'une ruine sans cesse imminente : Babel caduque, qui sera ou le triomphe ou la confusion de l'orgueil ultramontain. Nos polissons eux-mêmes paraissent s'être amendés et par révérence, aux jours de carnaval, ils en sont revenus à l'ancien cri.

En cette année 1730 apparaît pour la première fois, pour stigmatiser une génération sceptique, le mot de *siècle irréligieux*. Notre siècle l'est-il au même degré ?

Non pas qu'à cette époque il ne se fît des miracles ! L'évêque de Montpellier en obtint par la vertu de la terre où reposaient les restes du bienheureux Pâris. On avait envoyé de ce précieux humus dans toutes les provinces, comme on envoie aujourd'hui les précieuses eaux de Lourdes, qui elles-mêmes ont détrôné celles de la Salette. A cette époque, ce n'étaient pas les ultramontains, c'étaient les jansénistes qui étaient en crédit dans le ciel. Les miracles de Paray-le-Monial étaient bien loin d'avoir la vogue de ceux du cimetière Saint-Médard. D'ailleurs, les parlements de cette époque semblent n'avoir pas été tendres pour les « visions ». Jansénistes ou jésuitiques, on estimait les miracles compromettants pour la religion.

III.

C'est du scandale donné par les factions théologiques que naquit le discrédit de l'Église; c'est des souffrances du peuple que sortit naturellement le déclin du sentiment monarchique. Les philosophes d'abord n'y furent pour rien. L'*Esprit des Lois*, le premier en date des grands écrits du XVIIIe siècle, ne parut qu'en 1748; les critiques qu'il ose formuler contre le gouvernement monarchique étaient déjà dans toutes les bouches, et ce n'est pas lui qui a le premier parlé de *gouvernement républicain*. D'Argenson en parle, et avec bien moins de réserves que lui, en décembre 1747, et il constate déjà que *ces idées viennent*.

Ce fut le parlement de Paris, ce cénacle de conservateurs, et non pas la *séquelle* philosophique, qui, en 1741, osa indiquer, comme moyen de résistance aux taxes qu'il refusait d'enregistrer, le procédé révolutionnaire du refus de l'impôt, et qui défendit aux contribuables de les acquitter.

Diderot, en 1749, fut mis à la Bastille pour sa *Lettre sur les aveugles*, et il n'avait pas encore publié l'*Encyclopédie*; mais d'autres étaient bien plus âpres que lui; d'autres attaquaient directement le roi dans des vers *horribles*, et ces autres étaient surtout des abbés, des professeurs de l'Université, des docteurs de Sorbonne, tous gens fort peu révolutionnaires, de mœurs tout ecclésiastiques, et que les affaires de la bulle *Unigenitus* avaient exaspérés. Ce n'est sûrement pas un philosophe, mais quelque cuistre ivre de controverse, épris des souvenirs, non de l'antiquité grecque ou romaine, mais de la Ligue catholique, qui commença un pamphlet en vers par cette apostrophe d'un goût particulier, propre à l'Église *militante* : « Réveillez-vous, mânes de Ravaillac ! » L'idée du régicide se fit jour pour la première fois, non sous les auspices des héros républicains de l'antiquité, Harmodios ou Brutus, mais sous l'invocation des assassins que fanatisèrent les moines du XVIe siècle. En 1751, des placards avertissaient le roi de craindre le désespoir de la nation et de prendre garde que « la noblesse avait encore des Guise, Paris des Ravaillac et le clergé des Clément ». Les jésuites recevaient des lettres contenant ces mots : « Vous, ô révérends Pères, qui avez su faire périr Henri III et Henri IV, n'auriez-vous pas quelque Jacques Clément, quelque Ravaillac, pour nous défaire de Louis XV et de sa... maîtresse? »

Ce ne furent pas les philosophes, ce furent les évêques qui, en décembre 1750, mécontents du gouvernement, lequel semblait alors abandonner les jésuites, parlèrent de convoquer les états généraux. Et l'on savait alors ce que ce mot signifiait! « Ces états-là ne s'assembleraient pas en vain, écrivait le sage d'Argenson. Qu'on y prenne garde, ils seraient fort sérieux. *Quod Deus avertat !* »

Si le peuple fait entendre parfois des propos terribles, ce n'est pas parce que les philosophes l'ont prêché (ils ne songent guère à lui et il ne les lisait guère en 1750 !); c'est parce que sa misère est au comble, que le ministère le traite avec un mépris barbare. N'a-t-on pas été jusqu'à enlever des enfants d'ouvriers pour les envoyer outre-mer? Alors pour la première fois les faubourgs, qui auront bientôt un nom dans l'histoire, se sont émus; pour la première fois le sang a coulé. Le peuple a *vomi* contre le roi des paroles *exécrables* et il a parlé « d'aller brûler le château de Versailles, élevé, disait-il, à ses dépens ». Sans doute on l'a calmé par quelques pendaisons; sans doute on s'est arrangé à ne pas « lui laisser connaître sa force » ; mais cette idée d'une visite que la nation rendrait au palais de ses maîtres fera sourdement son chemin. Elle reparaîtra, mais ce sera au 5 octobre 1789, au 10 août 1792.

C'est en 1753 que les parlements, pour « ne pas laisser triompher un schisme fatal à la religion », publient les *grandes remontrances*, et que les parlementaires commencent, à leur tour, à parler d'états généraux. Il se disait courrammen',

dans ce monde de robe, que « la nation était au-dessus des rois comme l'Église au-dessus du pape ». C'étaient des magistrats qui formulaient le principe de la souveraineté populaire. Du reste, les factions, acharnées l'une contre l'autre, avaient dans leur lutte renversé toutes les idoles, déchiré tous les voiles. Des mots qui annonçaient une autre époque retentissaient partout. Les ennemis des parlements attribuaient à celui de Rouen des remontrances apocryphes où il était censé demander une *Assemblée nationale* pour « juger le roi ». L'évêque de Montauban accusait le parlement de Paris de viser à imiter celui de Londres et d'être « capable de mettre le roi en jugement et de le conduire sur l'échafaud ». En même temps que le mépris de la royauté, la haine contre les prêtres grandissait dans les masses, qu'au début une dispute de prêtres avait mises en mouvement. On répandait des billets où l'on lisait : « Vive le parlement! Meurent le roi et les évêques! » Tout le monde s'attendait à un soulèvement du peuple, qui commencera une *révolution*. Ce mot fatidique revient constamment dans les *Mémoires* de d'Argenson : « une grande révolution dans la religion ainsi que dans l'État. »

D'après M. Rocquain, la Révolution a été si près de se faire en 1754, l'ancien régime était déjà si complètement ruiné dans les cœurs et les convictions, qu'il croit pouvoir discuter ce qu'il en serait advenu. M. Rocquain se pose cette question : « Puisqu'il était dans les destinées de la France de subir les secousses d'une révolution, ne peut-on pas regretter que, au lieu de se faire trente-cinq ans plus tard, elle n'ait pas éclaté à cette époque? »

Il essaye de formuler le programme possible d'une révolution janséniste et parlementaire en 1754 : limitation de l'autorité du souverain par le parlement agrandi et transformé ; les ecclésiastiques obligés de contribuer comme les autres citoyens aux charges de l'Etat; rupture avec l'ultramontanisme, odieux de tout temps à la nation; tolérance à l'égard des protestants.

Franchement, je ne vois guère ce que nous aurions gagné à cette révolution: elle eût fortifié la royauté en la définissant, vivifié l'aristocratie en l'appelant aux affaires, remplacé la suprématie royale par celle du parlement, élevé contre les revendications de la nation une digue conservatrice formidable. C'eût été l'ancien régime renforcé, bien plus qu'amendé. La limitation de l'autorité suprême, l'impôt sur le clergé, l'émancipation des protestants sont d'utiles réformes; mais qui ne voit que ce n'est pas encore la Révolution? La Révolution, c'est surtout la suppression absolue et radicale de tous les priviléges, l'abolition des droits féodaux, l'émancipation des campagnes, l'égalité devant la loi, la souveraineté populaire. Cette vaste transformation, l'aurait-on obtenue de l'étroitesse janséniste, de la morgue parlementaire? N'est-ce pas ce même parlement qui à la fin du siècle se posera comme le plus acharné défenseur des priviléges? N'est-ce pas lui qui s'insurgera contre la suppression de la corvée? N'est-ce pas lui qui, en 1776, osera donner cette formule de la société française,qui semble traduite mot pour mot d'un évêque à demi barbare du XIe siècle, Adalbéron de Reims : « Le rôle de la noblesse est de défendre la patrie contre ses ennemis, celui du clergé d'édifier et d'instruire les peuples, et la dernière classe de la nation, qui ne peut rendre à l'État des services aussi distingués, doit s'acquitter envers lui par les tributs, l'industrie et les travaux corporels! »

On voit à quel avortement eût abouti une révolution sortie des querelles sur la Bulle et dirigée par les magistrats. Mieux valait pour le peuple attendre et souffrir trente-cinq années encore et arriver à une révolution vraiment nationale.

Dira-t-on qu'en éclatant vers 1754, la Révolution eût été moins sanglante? Il est permis d'en douter. Ce ne sont pas les magistrats réduits à leurs seules forces qui auraient vaincu les gardes royales et contraint la volonté du souverain. Il eût fallu quand même armer le peuple des faubourgs, faire des *journées*, prendre des bastilles. Une fois le peuple de Paris entré en scène, qui sait comme les choses auraient tourné? En 1754, il avait toujours été traité avec tant d'inhumanité par les ministres, on l'avait démoralisé par tant d'affreux spectacles en place de Grève; le gouvernement jésuitique de Louis XIV et des ducs avait étalé devant lui tant de potences, de roues et de bûchers, tant de corps palpitants et de cadavres traînés sur la claie, qu'on pouvait attendre de lui des choses effroyables. Les juges eux-mêmes se seraient vus dépassés en férocité. Exaspéré par les brutalités des archers, de la police, des gens de gabelles, ayant la faim au ventre comme un loup enragé, le peuple de 1754 eût fait sans doute une révolution auprès de laquelle 93 n'aurait pu être qu'une idylle !

On n'appréciera jamais assez les services rendus par les philosophes. Dès le moment où ils apparaissent et jusqu'à la révolution française, ils ne cessent de répandre, dans le peuple comme dans la bourgeoisie, des idées de réforme, d'indépendance, de liberté, mais aussi d'humanité et de douceur. Leur apostolat civilisateur fera contre-poids aux enseignements de cruauté donnés par le Châtelet, le Parlement et la Grève. Ils inventeront avec l'abbé de Saint-Pierre le mot de *bienfaisance;* ils enseigneront à détester les persécuteurs et les inquisitions; ils feront connaître, même aux masses, les *douces émotions* que donne la nature; ils rendront populaire le mot de *sensibilité;* ils vulgariseront ceux de *philanthropie* et de *fraternité*. Ils apprivoiseront cette nation que Voltaire, un peu partial contre nous, appelait la plus cruelle de toutes, et que le grand siècle, malgré le doux Racine et l'éloquent Bossuet, avait entretenue par les dragonnades dans la férocité des guerres du XVIe siècle. L'année 1754 aurait eu aussi ses Marat et ses Robespierre; car Robespierre et Marat, bien qu'ils aient été des lecteurs de Rousseau, sont un produit naturel de l'esprit du moyen âge: les vers régicides qui couraient alors dans Paris, les invocations à Ravaillac et à Jacques Clément annonçaient l'apparition d'hommes terribles. J'irai plus loin encore que M. Rocquain dans la justification des philosophes : non-seulement ils préparèrent une transformation plus complète, plus radicale, une délivrance non-seulement pour la France, mais pour le genre humain, une révolution qui dut à son caractère rationnel son universalité: ils la préparèrent moins farouche et moins cruelle dans ses

moyens. C'est grâce à Montesquieu, à Diderot, à Voltaire, à Raynal, à Jean-Jacques, qu'en 1793 on se contenta de guillotiner.

C'est grâce à leurs principes, dont l'action a continué à s'exercer sur les générations suivantes, que l'on a pu, en 1848, abolir la peine de mort en matière politique.

IV.

Il n'en reste pas moins vrai que, même avant l'apparition des philosophes, l'ancienne royauté et l'ancienne Église étaient mûres pour la Révolution. « La haine contre les prêtres, dit M. Rocquain, était portée au point que les prêtres qui se montraient par les rues *en habit long* avaient à craindre pour leur vie. Dans les *bonnes compagnies* même, quelqu'un qui eût parlé en faveur de la *Constitution* et défendu le clergé eût été honni *comme un familier de l'Inquisition.* » Au carnaval de 1756, on observa que le divertissement à la mode était de s'affubler de costumes d'évêques, d'abbés, de moines et de religieuses. Quant à Louis le *Bien-Aimé,* on put voir, lors de l'attentat de Damiens, les progrès qu'avait faits, depuis sa maladie de 1744, la désaffection publique. Les magistrats royaux prouvèrent leur zèle en inventant pour l'assassin des supplices inédits; le monde officiel affecta une douleur bruyante; quelques bourgeois naïfs versèrent des larmes; quelques avisés profitèrent de l'occasion pour accuser les jésuites et leurs doctrines régicides, bien qu'on sût parfaitement que Damiens était un familier de maisons parlementaires. Le peuple, le *bas peuple,* dit d'Argenson, resta muet : « tant les esprits sont prévenus de la disgrâce des magistrats et de l'esprit fol, méchant et schismatique des évêques ». Le lendemain de l'attentat, des placards insultants pour le roi furent encore affichés. A Paris, il n'y eut pas de *Te Deum,* « Sa Majesté se défiant encore de l'amour des Parisiens ». Le gouvernement, qui craignait que l'attentat ne devînt le signal d'un soulèvement, redoubla de précautions militaires à Paris et dans les provinces. Il est inutile, je crois, de démontrer que Damiens n'était pas un élève des philosophes : le régicide sortit, comme toute cette agitation de quarante années, uniquement des querelles religieuses, du conflit des fanatismes moliniste ou janséniste.

En 1757, l'année de Rosbach, le gouvernement, assailli plus que jamais du mépris public, s'avisa de chercher un bouc émissaire. On trouva les philosophes, dont quelques livres avaient déjà été brûlés ou supprimés. On les fit insulter à l'Académie par Lefranc de Pompignan, au théâtre par Palissot; on les traita partout, sur un mot d'ordre donné par la marquise, d'*empoisonneurs publics;* on prodigua le bûcher à leurs livres, les galères à leurs éditeurs. « On croirait, dit Grimm, que les causes qui nous ont fait perdre les batailles de Rosbach et de Minden, qui ont opéré la destruction et la perte de nos flottes, sont assez immédiates et assez manifestes; mais, si vous consultez l'esprit de la cour, on vous dira que c'est à la nouvelle philosophie qu'il faut attribuer ces malheurs, que c'est elle qui a éteint l'esprit militaire, la soumission aveugle et tout ce qui produisait jadis des grands hommes et des actions glorieuses à la France. » Il y a là un procédé dont les gouvernements ont souvent usé depuis, le trouvant commode.

L'ingratitude du gouvernement royal était grande, car c'est aux philosophes qu'il dut l'apaisement des passions religieuses. Ils calmèrent les factions en les criblant indistinctement de traits cuisants, en les accablant d'un mépris égal. Ils séparèrent les combattants comme on sépare les bêtes féroces dans les ménageries, en faisant pleuvoir les coups au hasard. Ils pacifièrent le fanatisme par le dédain. Par là, ils continrent les mains forcenées qui auraient pu s'armer de poignards, écrasèrent dans le germe la race des Ravaillac et des Jacques Clément, rendirent impossible, dans l'accalmie railleuse qu'ils inaugurèrent, un nouveau Damiens. C'est à eux que Louis XV dut de ne mourir que de la petite vérole, et la royauté que de ses abus.

La lutte continua entre la couronne et le parlement, mais sur un autre terrain. Cet engouement pour ou contre la Bulle, que Grimm qualifiait d'*imbécile,* fit place à des préoccupations plus raisonnables. Le parlement eut, à certain moment, un beau rôle : lui que nous trouverons plus tard le champion des priviléges les plus surannés et les plus odieux, apparaît longtemps au premier rang quand il s'agit de combattre le despotisme. Il eut l'honneur, en 1759, de dénoncer « les voies irrégulières du pouvoir absolu » comme contraires tout ensemble aux lois, à la dignité de la magistrature et au *droit de la nation.* Il invoqua les « droits qu'avaient tous les citoyens de n'être punis que conformément aux lois et après un examen juridique fait par leurs juges naturels », absolument comme si l'on eût vécu sous le régime de l'*habeas corpus* et des libertés anglaises. Il rappela que « les sujets du *roi des Français* étaient des hommes libres et non des esclaves » et que « soutenir un gouvernement par la force c'était apprendre au peuple qu'il pouvait être renversé par la force ».

Le parlement d'Aix faisait brûler par le bourreau un acte du saint-siége en place publique. Luther a-t-il fait mieux à Wittenberg ?

Ce mouvement de la magistrature, qui prenait son origine dans le vieux droit historique, ne se confondait pas avec le mouvement philosophique, chaque jour plus accéléré, et qui ne procédait que du droit rationnel. Rousseau proclamait la souveraineté nationale dans le *Contrat social;* Voltaire arborait son audacieuse devise, le *delenda Carthago* de l'institution romaine; l'abbé Morellet publiait son *Manuel de l'Inquisition,* et, de Ferney, une grêle de pamphlets hachait, comme dans un orage d'été, tout ce qui restait encore debout de l'ancienne Église ; ce n'était pas sous de gros volumes qu'il « écrasait l'infâme », mais sous un millier de petites brochures à bas prix, à si bas prix qu'on les donnait au besoin ; elles se glissaient partout, innombrables et insaisissables, sans nom d'auteur ni d'imprimeur; une nuée de colporteurs intrépides, sous la menace des galères, rachetant de leur héroïsme la pusillanimité nécessaire des écrivains, les faisaient circuler d'un bout à l'autre du royaume. C'est vraiment alors que commence la période philosophique de l'esprit révolutionnaire; c'est de cet instant que date la responsabilité

morale des écrivains, c'est alors qu'ils impriment au mouvement national, dégagé de l'équivoque alliage théologique, ce caractère rationnel qui fera de la Révolution française, non un replâtrage janséniste ou parlementaire du vieil édifice, mais le plus prodigieux événement de l'histoire universelle et le plus fécond en conséquences qui ait surgi depuis la prédication du christianisme.

A mesure que grandit l'ascendant des philosophes, le rôle du parlement perd de sa noblesse. Les livres brûlés, Labarre torturé, Calas roué, ont ébranlé son prestige : les écrivains déclarent la guerre à la vieille magistrature comme à la vieille Église. Il eut un regain de popularité quand Maupeou fit enlever les magistrats par ses mousquetaires ; c'est en défenseurs du peuple que ceux-ci partirent pour l'exil : la faveur du public les y accompagna. Beaumarchais leur maintint cette vogue par sa campagne contre le parlement Maupeou, et l'opinion fut entraînée dans une voie funeste.

Il y eut un homme alors dont il faut admirer le sens politique profond. Seul, malgré l'engouement universel, il comprit qu'il y avait du bon dans la réforme de Maupeou ; que diminuer le ressort du parlement de Paris, multiplier les tribunaux de première instance, était à l'avantage des justiciables ; que le rôle politique des magistrats allait être la pierre d'achoppement des réformes ; que, partis en champions des libertés publiques, ils reviendraient de l'exil, dans une France déjà gagnée à l'esprit nouveau, en champions des abus. Leurs protestations contre l'*empire despotique* ne lui en imposaient pas. Lui qui avait été l'avocat des Sirven et des Calas, lui qui avait vu tant de ses livres brûlés au pied du grand escalier, il connaissait les parlementaires. Voltaire osa approuver Maupeou, car il comprit que les successeurs de Maupeou, plus honnêtes et plus libéraux, auraient les mêmes ennemis. L'événement ne lui donna que trop raison. Qui fit échouer les réformes de Turgot ? Le parlement, rappelé de l'exil, contre le vœu de Voltaire, par le vœu imprudent du public.

V.

M. Rocquain a des pages fort intéressantes sur la lassitude qui s'empara de la nation dans les dernières années du règne. C'était comme « une espèce d'engourdissement de léthargie ». On ne reconnaissait plus ces Français qui avaient failli faire la Révolution en 1754, — et qui allaient la faire en 1789. On eût pu croire que l'opinion abdiquait : nullement ! elle achevait silencieusement son évolution ; on entrait dans une nouvelle phase de l'esprit révolutionnaire : après les jansénistes, après les philosophes, la parole était aux politiques.

Les réformes de Turgot ont été récemment l'objet d'ouvrages importants et de vives discussions. M. Rocquain a su être nouveau sur un sujet qu'on eût pu croire épuisé.

Après la chute de Turgot, la Révolution est inévitable. Elle apparaît dès lors telle qu'elle devait être, non plus déguisée sous la soutane du diacre Pâris ou la simarre du conseiller Pucelle ; sa figure, devenue colossale à mesure qu'elle approche, se dessine plus nettement, et déjà l'on distingue vaguement les attributs qui caractérisent la redoutable déesse.

C'est bien le style emphatique de la Législative ou de la Convention qu'on trouve dans un pamphlet intitulé : *le Monarque accompli*, où l'on appelle les peuples à la révolte, les poussant à *égorger les monstres qui dévorent leur substance*, à ne pas *mourir sans s'être vengés*. « Peuples malheureux, pour qui l'on forge des fers, — s'écrie le précurseur anonyme des Vergniaud et des Danton, — sachez au besoin exterminer vos tyrans ; que ce soit là votre devise, et les rois trembleront devant vous ! »

Déjà Raynal, rappelant une ancienne coutume de l'île de Ceylan, qui « assujettissait le souverain à l'observation de la loi, et qui le condamnait à la mort s'il osait la violer », ajoutait, pour que nul ne pût s'y méprendre : « Si les peuples connaissaient leurs prérogatives, cet ancien usage subsisterait dans toutes les contrées de la terre. »

Ce n'est plus le poignard clandestin de Ravaillac, le furtif couteau de Damiens : c'est le glaive de la loi qui étincelle dans l'ombre ; Raynal semble se figurer déjà ce glaive sous une forme sinistrement niveleuse, comme une machine à décapiter, lorsqu'il le montre « se promenant sur toutes les têtes, abattant ce qui s'élève au-dessus du plan horizontal sur lequel il se meut ».

Enfin, il y a des rencontres bien singulières, et comme des dates prophétiques, dans les pamphlets qui débordent en 1781. Dans un des placards, on annonce — allusion aux fêtes préparées pour le 21 janvier devant l'hôtel de ville à l'occasion de la naissance du premier Dauphin, — que ce jour même le roi et la reine, « conduits sous bonne escorte en place de Grève, monteraient sur un échafaud ». Plus cruel que les conventionnels de 93, le libelliste entend qu'ils seront « brûlés vifs ».

Après l'échec des notables et la convocation des états généraux, la Révolution elle-même est à l'œuvre, et M. Rocquain peut clore son étude sur le mouvement d'idées qui lui servit de précurseur.

Ce livre doit son originalité à la quantité des faits nouveaux qu'il a recueillis, à la vive lumière que produit leur groupement avec les faits déjà connus. Le soin que met l'auteur à éviter de formuler les conclusions, en laissant au lecteur le soin de les tirer, double l'impression produite par ces tableaux. Il ne perd rien à être rapproché du beau livre de M. Taine sur l'*Ancien régime*. Il en comble les lacunes et en corrige ce que cette œuvre remarquable présente de trop systématique.

LES FEMMES DE GŒTHE

DANS SES POÉSIES LYRIQUES (1).

Les poésies lyriques de Gœthe ne sont pas l'œuvre d'une imagination oisive. Dictées tantôt par les impressions des

(1) *Étude sur les poésies lyriques de Gœthe*, par Ernest Lichtenberger. Thèse soutenue devant la Faculté des lettres de Paris. — Hachette, Paris.

sens, tantôt par les émotions de l'âme, pour les bien comprendre, pour les vraiment goûter, il faut savoir les circonstances intimes dans lesquelles elles sont nées : elles ont besoin d'un commentaire, que M. E. Lichtenberger s'est proposé de nous donner.

Ces poésies sont, en même temps, des modèles accomplis. A première vue peut-être, elles semblent n'écouter d'autre règle que le caprice et la fantaisie; mais, si vous les analysez, vous découvrez au fond le plan, l'ordre, la loi. Faire cette analyse, définir cette loi, telle est la deuxième question que M. E. Lichtenberger a voulu résoudre.

A la fois biographique et littéraire, cette étude explique les poésies de Gœthe par sa vie; puis, considérant ces poésies en elles-mêmes, elle leur demande le secret de leur beauté.

Tout d'abord, consultons la table. S'il en faut croire le groupement chronologique des matières, nous pourrions suivre presque pas à pas le développement du génie lyrique de Gœthe, depuis le livre des *Chants de Leipzig* jusqu'aux *Poésies philosophiques,* de 1765 à 1832. Mais plusieurs noms se détachent en relief, Frédérique, Lili, Mme de Stein, d'autres encore : cédons à la tentation, et instruisons le procès littéraire de ces intéressantes rivales.

I.

Frédérique n'a pas été la première qui ait attiré l'attention du poëte; elle ne devait pas être la dernière, car nombreuses ont été les enchanteresses de ce cœur sensible. Affections presque toujours passagères de la part du héros, qui guérit ses passions en les chantant, fatales aux élues, dont la seule consolation est l'immortalité dans une chanson. Au mois d'octobre 1765, Gœthe rencontrait à Leipzig Annette, la fille du maître d'hôtel chez qui il prenait sa pension. Il aima et fut aimé. C'est « cette jeune fille sans position et sans fortune » qui inspira ces vers : « Mes sentiments deviennent toujours plus tendres, mon cœur est chaque jour plus léger, et mon bonheur s'accroît sans cesse. » Mais le jeune étourdi troubla lui-même ce bonheur par les emportements d'une jalousie sans raison. Annette, du moins, ne joua pas le rôle de victime. Aux bizarreries de son amant elle opposa bientôt l'indifférence, et Gœthe eut beau supplier, il ne put reconquérir ce cœur à jamais perdu.

De retour à Francfort, une maladie grave, une guérison laborieuse tarit un instant sa veine poétique. Sous l'influence de Mlle de Klettenberg, le jeune convalescent tombe dans la piété mystique. Un seul caprice réveille sa verve assoupie : c'est Francine, la petite espiègle à laquelle il dérobe de trop faciles baisers. Il se plaignit de se sentir si peu gêné auprès d'elle. « On veut être lié quand on aime. » C'est à Strasbourg qu'il écrivait ces mots, à Strasbourg où il lisait les drames de Shakespeare, les rêveries d'Ossian; où, avec Herder, il retrempait son imagination à la source vive de la poésie des Hébreux, de l'épopée d'Homère.

Non loin de Strasbourg, derrière des vergers touffus de verdure, est coquettement blotti le village de Sesenheim. Dans le jardin du vieux presbytère, à travers le feuillage de la charmille, apparaît l'aimable figure de Frédérique. Ici commence l'œuvre sérieuse de la critique : il s'agit de relire attentivement toutes les poésies de Gœthe, de retrouver celles qu'a inspirées la fille du pasteur, et de lui assigner son lot dans cette succession embrouillée. Parmi les critiques allemands, les uns choisissent, dans la corbeille des poésies dont la destinataire est inconnue, celles où l'expression des sentiments est le plus tendre, le plus ingénue, et en tressent, sans autre scrupule littéraire, une couronne à la gracieuse enfant de Sesenheim. D'autres, plus attentifs à la forme, frappés par l'imperfection de quelques pièces adressées à Frédérique, ne veulent pas admettre qu'à la même époque Gœthe ait composé des poésies achevées comme le *Chant de mai,* comme le lied *A l'absente.* M. E. Lichtenberger ne prend place ni dans un camp ni dans l'autre. Aux premiers, il fait observer que la sympathie, pour aimable qu'en soit l'objet, ne peut être une règle de critique; aux seconds, il rappelle deux ou trois *lieder* contemporains des premières chansons à Frédérique, véritables chefs-d'œuvre par la merveilleuse aisance du tour, par l'insinuante mélodie des vers; il cite ce dialogue du *Voyageur,* composé à peine un an après le *Chant de mai,* qui marque une maturité de style et de pensée bien autrement surprenante. Mais quelle méthode suivre pour découvrir la vérité sans prêter le flanc à la critique? Point de témoignage contemporain, point de document authentique qui puisse donner quelque lumière. Il n'existe d'autre guide que les *Mémoires.* C'est là qu'évoquant d'anciens souvenirs, Gœthe réveillait en son âme ces mêmes sentiments qui jadis avaient fait parler sa muse. N'est-il pas naturel que, pour les trouver, il suffise de suivre avec attention le récit en prose et de noter les analogies qu'il présente avec les poésies? Ainsi ce passage : « J'eus beau presser mon cheval; la nuit me surprit. Je ne pouvais me tromper de route, et la lune éclairait ma fougueuse entreprise. La nuit était orageuse et lugubre... », n'est-il pas la traduction de ces vers : « Le cœur me battait; vite, à cheval!... Déjà le soir berçait la terre et la nuit était suspendue aux flancs des montagnes... D'une colline de nuages, la lune jetait de tristes regards à travers la brume?...» Plus de doute : c'est à Frédérique que s'adresse *Bienvenue et Adieu.* C'est elle aussi que célèbrent *A celle que j'ai choisie, les Rubans de roses, A l'absente.* A elle enfin appartient, quoi qu'en dise le laborieux et sagace Duntzer lui-même, le *Chant de mai.* Encore une fois, lisez d'abord les *Mémoires,* puis lisez ces strophes : des deux côtés, c'est le même cri de triomphe; ici et là, c'est l'amour heureux de voir et de sentir la nature en pleine harmonie avec son bonheur.

Mais ce n'est pas assez : après avoir mis la critique allemande en contradiction avec les *Mémoires* de Gœthe, M. E. Lichtenberger met Gœthe en contradiction avec lui-même. Le 7 mai 1831, alors que le grand génie s'inclinait déjà vers la tombe, Félix Mendelssohn écrivait de Naples à Zelter : « Je prétends avoir découvert le lieu où est née la poésie *Dieu te bénisse, jeune homme;* je prétends même avoir dîné chez la femme.» Gœthe, qui lut cette lettre, répondit à Zelter : « Ce que tu ne dois pas dévoiler, c'est que ce poëme du *Voyageur* a été écrit en 1771, par conséquent beaucoup d'années avant mon voyage en

Italie. Mais c'est là le privilége du poëte de ressentir et de chérir à l'avance ce que l'homme qui cherche la réalité doit nécessairement aimer et contempler avec joie, lorsqu'il le trouve vivant et qu'il le reconnaît. » Mendelssohn se trompait; mais, erreur plus singulière, Gœthe aussi se trompait sur la source de son inspiration. « Tu trouveras, écrivait-il, en septembre 1773, à Kestner (à la page 15 de l'*Almanach des Muses*), le *Voyageur*, que je recommande à la bienveillance de Charlotte. Tu reconnaîtras sous l'allégorie Charlotte et moi, et ce que j'ai cent fois éprouvé auprès d'elle. » Ce langage est clair; or, en avril 1772, Caroline Flachsland avait écrit de son côté à Herder, son fiancé : « Une poésie de Gœthe sur une cabane élevée dans les ruines d'un vieux temple est parfaite. » Puis un mois plus tard : « Le voyageur sur les ruines — la femme avec l'enfant dans ses bras — et la dernière prière pour une cabane, le soir, — oh! je ne puis vous dire combien tout cela me traverse l'âme. » Caroline Flachsland a donc lu le dialogue du *Voyageur* dès le mois d'avril, et c'est en juin seulement qu'eut lieu la première entrevue entre Gœthe et Charlotte. Évidemment Gœthe était trahi par ses souvenirs.

Mais où chercher le mot de l'énigme? Ne vous est-il jamais arrivé, en lisant un roman, d'appliquer la description d'un paysage, la peinture d'un type à une contrée que vous avez vue, à une personne que vous connaissez? Quand une fois ce rapprochement a eu lieu dans votre pensée, vous avez beau faire, partout vous remplacez les lignes vagues de la fantaisie par les lignes nettes de la réalité. C'est aussi ce que fit Gœthe une première fois, lorsque, l'esprit hanté par les souvenirs du *Vicaire de Wakefield*, il fut présenté au presbytère de Sesenheim. Frappé des nombreuses ressemblances qu'offrait la fiction avec la réalité, il ne pouvait s'empêcher de comparer sans cesse la famille Primrose avec la famille Brion. Peu à peu les personnages du roman prenaient des traits plus précis, tandis que les habitants du presbytère s'entouraient, dans l'esprit de Gœthe, du nimbe poétique dont Goldsmith avait revêtu ses figures. Sans doute, à Wetzlar, le poëte fut, à son insu cette fois, le jouet d'une illusion semblable. Il vient de tracer le portrait de cette femme naïve, aimante, hospitalière, heureuse dans le cadre de son activité quotidienne, et voici qu'il en rencontre dans Charlotte la vivante image : n'est-il pas naturel qu'il ait cru voir sa bien-aimée lui sourire à travers le feuillage de la cabane cachée dans les débris du temple en ruines? En réalité, c'est encore à l'épisode de Sesenheim que se rattache cette œuvre. Quelques ruines sur le sommet des Vosges, entrevues pendant une excursion à Niederbronn, une maisonnette idéale où il rêvait de cacher son bonheur, la douce image de Frédérique sans cesse présente à son esprit, voilà les éléments que, dans le tableau du *Voyageur*, le poëte a fondus en un harmonieux ensemble et que bientôt, par suite d'un singulier jeu de reflets, il ne saura plus distinguer lui-même.

Et maintenant que la part de Frédérique est définitivement fixée, que sa guirlande poétique est tressée, est-il besoin de faire ressortir combien la méthode de notre critique est précise dans son originalité, ingénieuse dans sa vigueur, concluante dans sa hardiesse?

II.

Gœthe est de retour à Francfort (1771-72). Ici nous entrons dans la période des tumultueuses aspirations, de *Sturm* et *Drang*. La ville est triste, sans ressource intellectuelle. Pour satisfaire l'impérieux besoin d'activité qui le dévore, il multiplie ses visites aux amis de Darmstadt, de Wetzlar, de Coblentz, d'Offenbach. De nombreuses figures de femmes viennent occuper son cœur, aiguillonner sa verve poétique. A Mlle de Roussillon, à Mlle de Ziegler il envoie des odes sentimentales et enthousiastes; à Caroline Flachsland il consacre un rocher où il grave son nom. Bientôt il rencontre cette autre fiancée d'un autre ami, cette Charlotte qu'il a immortalisée dans *Werther*. Faut-il rouvrir l'œuvre de Gœthe? faut-il y chercher les poésies qui composeront le bouquet de Charlotte? Ce serait peine perdue : deux pièces à peine appartiennent à l'héroïne d'une façon irrécusable, vers de circonstance, sans physionomie particulière. Cette réserve doit-elle nous surprendre, ou bien nous paraîtra-t-elle toute naturelle lorsque nous aurons songé à ce que *Werther* renferme de lyrisme en prose, de poésie sans rime?

A peine délivré, guéri, Gœthe trouve sur sa route une nouvelle enchanteresse, cette Lili, si séduisante dans sa gracieuse beauté. « Mon cœur, mon cœur, qu'y a-t-il donc?... Quelle vie étrange, nouvelle! Je ne te connais plus... » Dans les chansons à Frédérique, c'était le ton pur du *Volkslied*, le tour naïf, le vers coulant et transparent; dans les *Lieder* à Lili, « l'expression, toujours naturelle, est plus fine et plus rare; la strophe est ciselée avec un art plus accompli. »

Pour échapper à son amour, Gœthe s'enfuit en Suisse avec les Stolberg. Le spectacle de la nature apaisera peut-être les ivresses de son cœur. « Je puise dans ce libre univers une fraîche nourriture, un sang nouveau... » Cependant l'image de Lili vient encore, à travers ce paysage si calme, solliciter son regard. « Songes dorés, revenez-vous? Arrière... » Mais il a beau s'écrier, Lili l'emporte; il retourne en Allemagne et va reprendre sa chaîne. Hélas! il ne trouve pas le bonheur; il voit sa chère Lili entourée d'un essaim d'adorateurs, enhardis par la coquette enfant. La jalousie entre dans l'âme du poëte : il lui faut une vengeance. Et le voilà qui déverse dans la *Ménagerie de Lili* toute sa mauvaise humeur, tout son inquiet dépit. Les animaux de la ménagerie, ce sont ses rivaux, qui un singe, qui un perroquet, qui un âne. Ils font cercle autour de la jeune fille, se disputent ses moindres caresses, s'arrachent les miettes qu'elle leur jette en pâture. Lui-même, c'est l'ours : il grogne, il boude, il s'enfuit; il revient, il s'adoucit, il se soumet; puis, nouvelle révolte, nouvelle colère, nouveaux efforts pour rompre sa chaîne. Les dieux le veuillent délivrer! Ces vœux furent exaucés, car cent raisons éloignaient nos deux amants l'un de l'autre. Ce ne fut pas sans déchirement. Gœthe exhale sa tristesse dans plusieurs de ses plus beaux *lieder;* arrivé à Weimar, il redit sa peine dans le *Chant du soir du chasseur,* qui jusqu'ici appartenait à Frédérique et que M. Lichtenberger restitue à Lili. Laisser passer la première ivresse de la passion, ne pas attendre da

vantage l'heure de la liberté reconquise, n'était-ce pas saisir le moment le plus favorable à l'inspiration lyrique?

III.

A la cour de Weimar, Mme Charlotte de Stein « se distinguait par le charme de sa figure, l'élévation de son intelligence, la noblesse de son âme ». A peine arrivé, Gœthe retomba sous le joug d'un nouvel amour. La baronne ne resta pas insensible aux séductions d'un homme qu'avait précédé une réputation chaque jour grandissante; mais elle imposa silence aux audacieux désirs du poëte et lui offrit une amitié où le cœur seul devait avoir sa part. Gœthe se soumet, et, malgré les révoltes de ses sens, il finit par calmer la violence de sa passion. La sérénité de Charlotte de Stein exerce sur lui sa bienfaisante influence et lui fait connaître un bonheur nouveau. Couché à ses pieds, le cœur gonflé, il goûte la félicité dans ses regards, « où il sent tous ses sens s'éclaircir, et s'apaiser son sang en tumulte ».

Mais ce retour incessant des mêmes joies et des mêmes tourments finit par le lasser. « Je voudrais, écrit-il à Mme de Stein, que quelque chose me fît rire de nouveau et qu'un peu de folie vînt fouetter mon sang. Nous ne pouvons être rien l'un pour l'autre, et nous sommes trop l'un à l'autre. » Alors il jure de ne plus la revoir; il veut la regarder à l'avenir comme on regarde les étoiles. « Les étoiles, on ne les désire point, on jouit de leur splendeur... » Cette poésie, la *Consolation dans les larmes,* découle tout entière du sentiment; comme dans le sonnet d'Arvers, l'amour y exhale sa douleur en pleurant.

Ce pacte austère fut-il observé jusqu'au bout? En Allemagne, les critiques les plus récents, les plus autorisés, M. Duntzer et M. H. Grimm, l'affirment; en France, M. Mézières jusqu'aujourd'hui se rangeait à leur avis; mais déjà en 1870, M. Blaze de Bury soutenait l'opinion contraire, et aujourd'hui M. Lichtenberger, avec une discrète reserve, apporte des preuves.

Nous avons vu au milieu de quelles impatientes révoltes Gœthe rongeait son frein; nous connaissons sa douleur, ses larmes: nous savons son désespoir à tourner ainsi « comme une mouche » autour de la lumière. Son âme se résigne, s'habitue à l'amour spirituel, à l'amitié; elle s'oublie jusqu'à s'éprendre en ses loisirs d'un autre idéal, de la belle Corona Schrœter, qui créa le rôle d'Iphigénie. Enfin, le volage poëte arrive à ce point de tranquille renoncement, qu'il confie à l'amante platonique ses nouveaux caprices, ses récentes fredaines : il a voyagé en Suisse, couru les montagnes, eu mainte aventure piquante. C'était au commencement de 1780. Soudain, vers la fin de cette année même, dans ses lettres, dans ses poésies, le ton change. Ce sont des mots mystérieux, des phrases voilées, des allusions transparentes... Gœthe resta plus longtemps que de coutume fidèle à cette affection, qui dorénavant sera toute d'apaisement, de modération, de soumission. Elle remplit de sa pénétrante sérénité *Iphigénie, Torquato Tasso;* nous la retrouvons dans quelques fragments d'un poëme resté inachevé, les *Mystères;* nous la lisons dans des *Stances,* chefs-d'œuvre d'ampleur, d'harmonie, de rhythme. C'est enfin l'image de Charlotte de Stein qui plane devant l'imagination du poëte, lorsqu'il compose ces strophes magnifiques qui ouvrent le premier volume de ses œuvres. Cet apaisement, il est vrai, redevient si profond que l'amour s'éteint avec l'enthousiasme. Gœthe ne songe même pas que cette passion, qui finit en lui, puisse demeurer vivante dans le cœur de la baronne. Au retour d'Italie, il vient candidement offrir son amitié à la place de son amour; il pense greffer l'une sur l'autre! Mme de Stein se plaignit; il y eut des entrevues pénibles, des récriminations amères. Gœthe, pour fournir une explication définitive, écrit une de ces lettres qui hâtent la rupture. Il se pose en victime; il n'aime pas les scènes; « il vaut mieux, du reste, s'expliquer à l'amiable, quitte à s'en aller chacun de son côté si l'on ne peut pas s'entendre ». Mme de Stein eut le cœur brisé. Sur la marge de la lettre, elle traça cette exclamation : « Oh!!! » Ce fut tout.

A la soutenance de la thèse en Sorbonne, M. Mézières, qui était juge, a reconnu que les preuves fournies par M. Lichtenberger semblaient décisives; M. Saint-René Taillandier émit des doutes sur l'opportunité de cette discussion; mais pourquoi serait-il inopportun aujourd'hui de chercher la vérité?

IV.

« Me voilà maintenant à Rome et tranquille, et, à ce qu'il semble, tranquillisé pour toute ma vie. » — « Je suis guéri d'une passion et d'une maladie violentes. » — « Je suis réellement un autre homme, renouvelé, complété. » Telles sont les voix que l'écho apporte d'au delà des Alpes. Gœthe visite la capitale de la civilisation romaine; il y jouit de la paix; mais, oubliant qu'il doit à Mme de Stein cette vivifiante transformation, il en fait gloire uniquement au ciel de l'Italie, aux chefs-d'œuvre de la sculpture antique, aux peintures de Raphaël et de Michel-Ange. D'une âme satisfaite ne jaillissent guère les étincelles du lyrisme. Deux chansons seulement sont écloses sur le sol de l'Italie, adressées à cette Milanaise qui un instant occupa le cœur et charma les loisirs du poëte : c'est *l'Amour peintre de paysage,* c'est *Cupidon.*

Mais toute une autre série de poésies porte dans son titre même la date du voyage en Italie les : *Élégies romaines.* Ont-elles été écrites à Rome ou à Weimar? Cent arguments plaident pour Weimar, cent autres pour Rome. Que conclure, sinon que le poëte rapportait de Rome de nombreux fragments, qu'il les a rassemblés, coordonnés, polis à Weimar? A qui maintenant en faire hommage? à Christiane ou à Faustine? Faustine, c'est une Romaine, un modèle d'atelier, qui attira l'attention de Gœthe; Christiane, c'est la fleuriste de Weimar, qui devint plus tard, bien plus tard, au lendemain d'Iéna, la femme légitime de Gœthe. Ici encore, les témoignages se contredisent : les uns sont en faveur du modèle d'atelier, les autres de la fleuriste, et, sans doute, dans les *Élégies,* le souvenir de Faustine se mêle à l'image présente de Christiane; dans un même portrait, le poëte confond la belle Romaine et la belle Weimarienne.

Bientôt, du reste, l'image de la Romaine s'effacera dans l'esprit de Gœthe, et Christiane sera pendant quelques jours sans rivale. C'est à elle qu'il songe, à elle et à son enfant, lorsque, sur le point de partir pour Venise, il recommande à Herder ce qu'il a de plus cher au monde; c'est elle qu'il chante dans une de ses plus charmantes *Epigrammes vénitiennes*, c'est elle enfin qui dicte à sa muse *le Nouveau Pausias*, du second livre des *Elégies*. Que Mme de Stein est déjà loin!

Le temps a marché; Gœthe a derrière lui la jeunesse, derrière lui l'âge mûr; il va prendre rang parmi les sexagénaires. Sans doute nous sommes arrivés au terme de la galerie que tant de gracieux visages ont éclairée de leur sourire. Amour a mis ses flèches au carquois. Détrompons-nous : jusqu'au dernier souffle, Gœthe a trouvé des amoureuses qui se sont disputé l'honneur d'avoir fait battre son cœur et vibrer sa lyre.

C'est vers la fin de 1807 que Gœthe, pendant un séjour à Iéna, écrivit le cycle de *Sonnets* qui se trouve en tête du second volume de ses poésies. Deux enfants, l'une bavarde et romanesque, mutine et rêveuse, l'autre naïve et affectueuse, dévouée et modeste, Bettina Brentano et Minna Herzlieb veulent être la Laure du Pétrarque allemand. Bettina, dans la *Correspondance de Gœthe avec un enfant*, revendique hautement ce titre. Malheureusement pour elle, Minna de son côté la critique. Est-il besoin de suivre dans les différents sonnets le développement de l'affection du poëte pour l'enfant, l'adolescente, la jeune fille? d'y lire la douleur d'une séparation que les circonstances rendaient nécessaire, les angoisses du renoncement que commandait l'âge du poëte? d'y surprendre dans les expressions la parenté qui les rattache les uns aux autres, dans le ton la note commune qui les relie au même objet? Faut-il appeler l'attention sur ces apostrophes : Lieb *Kind! Mein artig* Herz! où se trahit, sous forme de charade, le nom de Minna Herzlieb? C'est bien Minna qui est l'héroïne des *Sonnets*.

Mais notre enquête n'est pas achevée; le *Divan* offre un nouveau problème à résoudre. A plusieurs reprises déjà, Gœthe avait tourné ses regards du côté de l'Orient et tenté de pénétrer dans une littérature qui lui était inconnue. Jamais il n'avait persévéré, lorsqu'en 1812 et 1813 parurent les deux volumes du *Divan* de Hafiz, traduit par Hammer. Dès l'année suivante, Gœthe forma le projet de l'imiter. Cent raisons le déterminèrent : échapper aux agitations du jour, rivaliser avec un poëte qu'il admire, peindre l'objet de son amour sous des couleurs plus vives et plus étranges, chanter enfin sans contrainte celle qu'il adore en secret; car cette Suleika, qu'il célèbre dans le *Divan*, a vécu; nous la connaissons. Longtemps ce fut un mystère. On soupçonnait bien un amour réel; mais on ne se hasardait pas à prononcer un nom. M. Hermann Grimm, dans les *Annales prussiennes*, a déchiré le voile qui couvrait la vérité. La houri des *Ghazels*, Suleika, c'est Marianne de Villemer. Bien plus, Marianne n'est pas seulement l'héroïne célébrée par Gœthe; elle est elle-même l'auteur de quelques-unes des plus belles poésies du *Divan*, « inspirant à la fois les chants du poëte et lui répondant en rivale d'amour et de génie ».

Marianne Jung était née en 1784. Fillette de quatorze ans, elle vint à Francfort pour y monter sur les planches, danseuse, chanteuse, comédienne. M. de Villemer la remarqua, l'enleva, l'installa dans sa maison et finit par l'épouser. Pendant de longues années, Marianne fit les honneurs de sa maison avec une grâce séduisante que rehaussaient sa beauté de femme, son talent de musicienne. Un jour, M. Grimm se promenait avec Marianne dans un jardin près de Francfort; sentant le souffle d'un vent d'ouest qui présageait la pluie, il se mit à murmurer ces vers : « Vent d'ouest, que je t'envie tes ailes humides!... » Quand il eut fini, Marianne s'arrêta, le regarda quelque temps avec ses yeux gris-bleus, vifs et brillants, et dit : « Réponds-moi, pourquoi cites-tu cette poésie? — Oh! elle vient de m'entrer dans l'esprit avec tant de force! répliqua M. Grimm. C'est une des plus belles de Gœthe. » Marianne continuait à fixer ses regards sur son interlocuteur, comme voulant parler et hésitant : « Ecoute, s'écria Grimm, cette poésie est de toi? c'est toi qui l'as faite? — Tu ne dois le dire à personne, fit-elle après une pause en lui tendant la main; oui, c'est moi qui ai fait ces vers. »

M. Lichtenberger est sceptique; il reprend le procès à son compte, et il cite les seuls témoins dont les dépositions puissent avoir quelque autorité, Suleika et Hatem. Dans leurs chansons, il surprend leur secret; de leur propre bouche il apprend que des vers ont été intercalés, que ces vers intercalés sont de Suleika; ce témoignage enfin, il le confirme par une suite d'autres preuves toutes aussi concluantes : l'instruction est complète. Est-ce à dire que toutes les strophes chantées par Suleika puissent lui être attribuées? Rien n'autorise à le croire. Dans quelle mesure Gœthe a-t-il respecté le texte original? On l'ignore. Un seul fait est acquis : Marianne, c'est Suleika; Hatem, c'est Gœthe; Suleika est la collaboratrice de Hatem.

Telle est la conclusion à laquelle notre auteur arrivait, il y a quelques mois. Pendant que son ouvrage était sous presse, la correspondance de Marianne et de Gœthe fut publiée en Allemagne. M. Lichtenberger en a lu et analysé quelques fragments à ses juges : ces fragments confirment d'une façon irréfutable l'opinion qu'il a soutenue dans son livre.

En 1823, Gœthe prenait les eaux à Marienbad. Il y vit Ulrique de Levezow. Elle était jeune et distinguée; il s'en éprit. « En l'entendant venir dans l'allée de la Source, dit Eckermann, il saisissait son chapeau et courait vers elle. » Mais il fallut se séparer. Gœthe, tout triste, reprit sa lyre et soupira l'*Elégie de Marienbad*. Il la copia sur du beau vélin en lettres latines et, avec un ruban de soie, la noua dans un étui en maroquin rouge. Hélas! ce n'est plus la sobre concision d'autrefois, ni le rhythme musical qui captivait l'oreille, « ni cette langue simple, ailée, magique, où l'on sentait courir le frisson léger et la palpitation de la vie ».

V.

Voilà ce que notre auteur nous apprend sur le rôle des femmes dans l'œuvre lyrique du poëte allemand. Mais n'a-t-il pas résolu tant d'autres problèmes, que soulève forcément la

lecture de ces poésies? Qu'est-ce, par exemple, que le *Volkslied*? quelle en est l'origine? Qu'est-ce que le *Lied*? quelle en est l'essence? Gœthe a composé des *Odes* : ressemble-t-il à Horace ou à Pindare? des *Stances* : a-t-il imité le Tasse? des *Sonnets* : a-t-il copié Petrarque? Ses *Elegies romaines* rappellent-elles Tibulle ou Properce? Qu'est-ce que les *Epigrammes vénitiennes*? les *Xenies*? Faut-il y chercher l'influence de l'*Anthologie* ou le souvenir de Martial? La *Mort de Wiedong*, le poème d'*Ilmenau*, les poésies de *Wilhelm Meister*, les *Ballades*, le *Divan*, les *Poésies diverses*, les *Chansons de société*, les *Poesies philosophiques*, à quelle inspiration les devons nous? Quelle en est la signification, la valeur? Dans le cours de son *Étude*, M. Lichtenberger répond à toutes ces questions. Dans la conclusion, abordant une thèse plus générale, il nous montre les jugements contradictoires portés sur Gœthe en France et en Allemagne. La critique allemande, d'ordinaire, compare le poëte de *Faust* à l'auteur de *Guillaume Tell*. La critique française rapproche plus volontiers le nom de Gœthe de ceux de Musset, de Byron, de Heine. Placé à côté de Schiller, Gœthe est réaliste; car il emprunte à la réalité les sujets de ses poésies. Placé à côté de Heine, il est idéaliste; car il choisit avec un art exquis les traits que fournit la réalité. Les plus grands ne sont-ils pas ceux qui savent concilier ainsi la réalité avec l'idéal?

V. Humbert.

UNE QUESTION NOUVELLE

Le développement du sens de la couleur

Mes lecteurs n'ont peut-être pas oublié les théories du docteur Hugo Magnus (1) sur le développement historique du sens de la couleur. Si je ne me trompe, la *Revue* a été la première, en France, à parler de ces théories, qui faisaient dès lors grand bruit en Allemagne et qui depuis ont été très-discutées chez nous et en Angleterre.

D'après le savant ophthalmologiste allemand, l'étude des littératures antiques prouve qu'au nombre des progrès accomplis par la race humaine avant d'arriver à l'état où nous la voyons, il en est au moins un qui a eu lieu à une époque relativement très-récente. Les témoignages concordants des vieux écrivains de l'Inde, de la Grèce et de Rome permettent d'établir que l'acquisition du sens de la couleur, c'est-à-dire de la faculté de percevoir les différentes colorations des objets, ne remonte pas beaucoup plus loin qu'Homère. Antérieurement, l'œil ne percevait que le noir et le blanc, c'est-à-dire l'obscur et le clair, la lumière et l'absence de lumière; en d'autres termes, la rétine n'était sensible qu'à la *quantité* de la lumière, et non à sa *qualité*. Les objets avaient pour l'homme une forme, et un éclat lumineux plus ou moins vif; ils n'avaient pas de couleur; le monde apparaissait comme une grisaille monochrome. La preuve de ce fait est fournie par les vieux textes. L'examen attentif des *Rig-Védas* montre que lorsqu'ils furent composés, l'homme commençait seulement à voir la plus lumineuse des couleurs, le rouge (encore la confondait-il souvent avec le blanc); toutes les autres se fondaient en une teinte grise plus ou moins foncée.

Le rouge se différencia de plus en plus du clair, et bientôt apparut le jaune; mais ce ne fut qu'au temps d'Homère que la notion de couleur se sépara définitivement de celle de lumière. Homère lui-même ne percevait ni le bleu ni le vert, et, en général, les épithètes qu'il emploie pour caractériser l'aspect extérieur des objets dénotent une grande incertitude dans la perception des colorations, en même temps qu'un sentiment très-vif du degré d'intensité de la lumière.

Par une lente évolution, toutes les couleurs du spectre se révélèrent successivement, dans l'ordre du spectre, c'est-à-dire en commençant par le rouge pour finir par le violet. L'explication physiologique de ce phénomène est contenue dans les lignes suivantes, que je demande la permission de remettre sous les yeux du lecteur :

« L'action ininterrompue des rayons lumineux sur la rétine, dit le docteur Magnus, a insensiblement augmenté sa puissance et affiné sa faculté de réaction. Le choc incessant des molécules d'éther sur l'œil a produit dans les organes sensitifs de la rétine une excitation par laquelle l'activité de cette dernière a été surélevée. »

Voilà pour le passé. Mais pour l'avenir, les causes physiques qui ont « surélevé l'activité de la rétine » existent toujours. Elles continuent d'agir. Par conséquent la vue humaine poursuit son évolution. Donc nous avons le droit d'espérer que nos arrière-neveux percevront des couleurs que nous ne connaissons pas. Pourquoi pas? dit le docteur Magnus.

Les idées résumées ci-dessus ne sont pas entièrement nouvelles. Il y a une vingtaine d'années qu'elles sont discutées par les philologues, les orientalistes et les physiologistes allemands. Mais elles ne s'étaient pas répandues dans le grand public, et c'est véritablement la brochure du docteur Magnus qui les a jetées dans la circulation. Elles doivent à la polémique soulevée par ce petit livre d'être devenues familières aux personnes situées en dehors des cercles savants. La naissance, dans les temps historiques, d'une fonction visuelle absolument nouvelle, aurait, si elle était prouvée, des conséquences si singulières et si importantes, que le débat mérite d'être suivi dans toutes ses phases.

I.

Il y a juste vingt ans, M. Gladstone publiait dans sa série d'*Études sur Homère et l'âge homérique* un chapitre intitulé *la Perception et l'usage de la couleur chez Homère*, où il formulait les deux propositions suivantes :

1° Chez Homère, la perception des couleurs prismatiques, ou couleurs de l'arc-en-ciel, et, *à fortiori*, de leurs composés, était, en règle générale, vague et indéterminée.

2° Il faut donc chercher une autre base à son système des couleurs.

---

1. *Die geschichtliche Entwickelung des Farbensinnes*. Voy. la *Revue* du 7 juillet 1877.

M. Gladstone établissait ensuite que, chez les Grecs homériques, le système des couleurs « était fondé sur la lumière, et sur l'obscurité, qui en est le contraire ou la négation ». Il montrait « qu'Homère opérait, en général, sur une échelle quantitative, ayant le blanc et le noir, ou la lumière et l'obscurité, à ses extrémités opposées, au lieu de l'échelle qualitative fournie par la diversité des couleurs ».

C'est mot pour mot notre brochure allemande (1). Aussi, lorsque celle-ci fit son apparition, M. Gladstone en fut vivement frappé. Il résolut d'étudier à nouveau l'*Iliade* et l'*Odyssée* au point de vue spécial des épithètes de coloration, et il trouva que les résultats de son travail confirmaient de point en point ses recherches antérieures (2). La comparaison des dix derniers chants de l'*Odyssée*, qui contiennent ensemble 4924 vers, avec les huit derniers chants de l'*Iliade* (moins une fraction, pour égaliser le nombre des vers), lui permit d'établir le tableau suivant.

Les dix chants de l'*Odyssée* contiennent 133 épithètes ou locutions se rapportant à la couleur, ou à la lumière et à l'obscurité. Elles se décomposent ainsi qu'il suit :

11 épithètes exprimant l'éclat lumineux ; elles produisent par la répétition un total de 49 ; celle qui se représente le plus souvent est γλαυκῶπις, qu'on trouve dix-huit fois ;

4 épithètes, employées chacune une seule fois, exprimant l'obscurité ;

4 épithètes exprimant la blancheur. Trois d'entre elles ne sont employées qu'une fois ; la quatrième, λευκός, l'est dix fois ;

3 épithètes exprimant la noirceur ; l'une est employée une fois, une autre deux fois ; la troisième, μέλας, vingt fois ;

3 épithètes indiquant différentes teintes de gris ;

12 épithètes, employées ensemble dans trente et un cas, désignent des couleurs proprement dites. Il est à remarquer que toutes les douze expriment confusément l'idée de rougeâtre.

Dans l'*Iliade*, les chiffres sont plus élevés, mais les proportions restent les mêmes. Nous avons donc un premier point bien acquis, c'est que les objets frappaient l'œil d'Homère par leur éclat lumineux, mais point, ou très-peu, par leur coloration.

M. Gladstone montre alors, par de nouveaux tableaux, qu'Homère appliquait ses rares épithètes de coloration à tort et à travers, la même servant pour les objets des teintes les plus diverses. Μέλας caractérise tour à tour des objets rouges, bleus, bruns, noirs ; πορφύρεος et ses composés ou dérivés qualifient indifféremment les vêtements, l'arc-en-ciel, la vague ou le cours d'eau, la mer au moment de l'orage, la mort, la laine de la quenouille, le nuage, l'esprit de l'homme effrayé ; les cheveux d'Ulysse sont couleur d'hyacinthe, ses vaisseaux tantôt noirs, tantôt rouges : la peau d'un lion est identifiée, pour la nuance, au sang, au dos d'un serpent, à un cheval, au chacal. De cet exemple et d'une foule d'autres, M. Gladstone conclut qu'à l'époque où l'*Iliade* et l'*Odyssée* furent composées, les organes visuels de l'homme étaient encore très-imparfaits ; qu'ils ont été se perfectionnant ; qu'un enfant de trois ans voit aujourd'hui des choses qu'Homère ne voyait pas.

Arrivons maintenant aux opposants. Leurs objections sont nombreuses et formidables. On va les voir pleuvoir de toutes parts, bruyantes et tranchantes, au nom de la philologie, de la physiologie, de l'histoire, et même au nom de la théorie évolutionniste et du darwinisme (1).

Voici d'abord celle qui m'a semblé capitale. En admettant l'hypothèse darwinienne, les temps historiques sont trop courts pour qu'on puisse y placer une évolution comme celle dont il s'agit (2). Le développement d'un organe exige des milliers d'années, et il n'y en a que cinq ou six cents entre Homère, qui, d'après le docteur Magnus, ne percevait pas le bleu, et Aristote, qui le percevait. Si l'on admet, contre les témoignages de la science, la possibilité d'un développement aussi rapide, la suite de l'évolution aurait dû nous révéler depuis Aristote plusieurs couleurs nouvelles, ce qui n'est pas. Or on ne s'explique point que l'évolution se soit arrêtée, lorsque rien absolument n'a été changé dans les conditions qui l'avaient déterminée. Il est donc nécessaire de reporter la naissance du sens de la couleur à l'époque préhistorique, où il est impossible de la vérifier.

L'argument a une grande force. J'aimerais, je l'avoue, à savoir ce que le docteur Magnus peut y répondre. Ce qui suit est moins probant.

Si l'organe de la vue a acquis des fonctions nouvelles, demande-t-on, pourquoi n'en a-t-il pas été de même des organes des autres sens. Pourquoi n'y a-t-il pas eu un développement parallèle entre l'œil, le nez et l'oreille ?

On répond à cela que le développement a eu lieu ; l'odorat et l'ouïe ont suivi la même marche que la vue. Homère ne distinguait guère une bonne odeur d'une mauvaise, et les anciens Hébreux étaient dans le même cas (3). Quant à l'oreille, on sait les progrès merveilleux qu'elle a accomplis depuis cent ans et comment l'harmonie musicale s'est enrichie à chaque génération de nouvelles combinaisons de sons, qui blessaient d'abord, et qui devenaient agréables par l'habitude.

II.

Il restait à condamner le système au nom de l'intérêt de l'espèce, en prouvant que l'acquisition de nouvelles couleurs serait un mal pour l'humanité. Une autorité scientifique, le docteur Javal (4), directeur du laboratoire d'ophthalmologie de

(1) Les *Études homériques* de M. Gladstone sont citées par le docteur Magnus.

(2) *Le Sens de la couleur*, par M. Gladstone (*Nineteenth Century* d'octobre 1877).

(1) Il m'est impossible de donner la liste de tous les écrivains qui travaillent, depuis six mois, à démolir le système du docteur Magnus. J'en nommerai au passage le plus que je pourrai.

(2) M. Heinrich Rohlfs, *Ausland* du 9 juillet 1877.

(3) Est-ce bien sûr? on lit dans l'*Exode*, chap. XVI, versets 19, 20, à propos de la manne : « Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin. Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse ; car quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin, et il s'y engendra des vers, et elle *puait*... »

(4) *La Vue humaine dans les temps préhistoriques*, par le docteur

la Sorbonne, se plaçant par l'imagination au point de vue des évolutionnistes, a soutenu cette thèse, d'apparence paradoxale. Le soi-disant progrès prédit par le docteur Magnus serait, à son avis, plus qu'inutile; il serait nuisible, il gênerait pour voir; le docteur Magnus s'en apercevrait tôt et changerait de langage, s'il avait tout à coup l'œil perfectionné qu'il souhaite à ses descendants. Pour comprendre le raisonnement de M. Javal, il faut se rappeler que dans l'hypothèse de son adversaire l'œil fait ses acquisitions vers l'extrémité la plus réfrangible du spectre, celle où se trouve l'ultra-violet.

« Si la gradation des couleurs du spectre, dit M. Javal, a pour résultat agréable de varier à l'infini l'aspect des objets extérieurs, elle a l'inconvénient d'être la cause de ces aberrations qu'on corrige en *achromatisant* les instruments d'optique. Or, l'œil n'étant pas achromatique, la vision des objets serait certainement confuse si les couleurs extrêmes du spectre étaient perçues avec autant d'intensité que les couleurs moyennes. Le calcul démontre que le chromatisme de l'œil produit actuellement des cercles assez petits et assez pâles pour passer inaperçus. Il n'en serait plus du tout de même si la sensibilité de l'œil pour l'ultra-violet venait à augmenter : il en résulterait une diminution de l'acuité visuelle d'autant plus considérable que l'ultra-violet serait perçu plus vivement.

« Si l'on voulait donc absolument introduire la théorie de l'évolution dans le sujet traité par le professeur Magnus, il faudrait prendre précisément le contre-pied de son système et dire que la *neutralisation* (1) a eu pour effet utile d'éteindre successivement la perception si gênante de l'ultra-violet; et pour prouver que l'ultra-violet était primitivement vu, on peut citer l'expérience connue d'après laquelle l'ultra-violet devient visible dès qu'on intercepte les autres couleurs du spectre...»

En langue vulgaire, la perception de couleurs nouvelles aurait pour conséquence de rendre notre vue plus courte et moins nette. M. Javal en conclut que la doctrine évolutionniste, loin d'être favorable à l'hypothèse du docteur Magnus, conduirait à admettre une théorie diamétralement opposée.

III.

D'autres ont nié d'une façon absolue la possibilité de voir d'autres couleurs que les couleurs actuellement connues.

« Il y a, disent-ils, un rapport constant entre les longueurs d'onde et l'impressionnabilité rétinienne, et, d'autre part, l'excitation des centres optiques ne peut donner que les sensations colorées que nous recueillons par l'intervention de la lumière.

« En effet, les coups sur l'œil, les phosphènes, les courants électriques, qui éveillent des sensations colorées, n'en donnent aucune qui ne soit déjà fournie par l'arc-en-ciel ou par le mélange des couleurs qui le constituent. Ainsi, de quelque manière que l'on sollicite le centre nerveux optique, on obtient à la fois toutes les sensations colorées. Si donc nous pouvions, par une modification quelconque de l'appareil récepteur oculaire, voir les régions actuellement invisibles de l'ultra-rouge ou de l'ultra-violet, on peut affirmer qu'elles ne nous révéleraient aucune couleur nouvelle (1). »

Ce raisonnement me paraît contestable. Qu'il y ait une relation entre les longueurs d'onde et l'impressionnabilité *actuelle* de la rétine, ce n'est pas douteux ; mais il s'agit précisément de savoir si l'impressionnabilité de la rétine ne peut se modifier. On ne saurait s'étonner que les coups sur l'œil, les phosphènes, les courants électriques n'éveillent pas d'autres sensations colorées que l'arc-en-ciel ou le mélange des couleurs qui le constituent. Il faut distinguer ici le phénomène physique du phénomène physiologique. Si nous ne percevons que la série des nuances qui s'étendent depuis le rouge extrême jusqu'à l'extrême violet, cela ne veut pas dire que les autres couleurs n'existent pas. Elles existent au sens *physique* du mot, c'est-à-dire qu'il y a des ondes plus longues que le rouge et des ondes plus courtes que le violet; seulement, notre appareil visuel est construit de telle sorte que ces ondes-là n'excitent pas en nous les sensations que nous appelons lumière. La limitation de l'échelle des couleurs est donc purement *subjective*, et non pas *objective;* elle ne dépend pas des lois de la mécanique moléculaire ou de la constitution de l'éther, mais simplement de notre organisation. Peu importe la manière dont on sollicite le centre nerveux optique; que ce soit par la lumière solaire, par des coups sur l'œil, par des courants électriques, l'appareil récepteur n'enregistrera pas d'autres sensations colorées que celles qu'il est organisé pour recevoir. Mais il n'y a rien d'absurde à supposer que, notre organisation se modifiant, des couleurs inaperçues jusqu'ici puissent se révéler, ou qu'inversement des couleurs autrefois aperçues rentrent dans la nuit. Quant à soutenir que « si nous pouvions, par une modification quelconque de l'appareil récepteur oculaire, voir les régions actuellement invisibles de l'ultra-rouge ou de l'ultra-violet, elles ne nous révéleraient aucune couleur nouvelle, » autant vaudrait dire que si notre oreille se transformait de façon à nous permettre d'entendre des sons plus élevés ou plus graves que ceux que nous entendons actuellement, ces sons seraient pourtant les mêmes que ceux que nous connaissons.

IV.

Le docteur Magnus n'a pas été plus heureux avec les philologues qu'avec les physiologistes. Les hellénistes lui ont répondu que l'épithète *bleu* est parfaitement dans Homère; sinon, comment traduire πορφυρεός, fréquemment employé pour caractériser la mer (2)? Homère dit aussi de la mer qu'elle est οἰδής, c'est-à-dire violette. Quant aux cheveux d'hyacinthe d'Ulysse, quoi de plus simple? Le poëte avait dans l'esprit la *forme* de la fleur, et non sa *couleur*. Des cheveux en forme d'hyacinthe, c'est-à-dire de clochette, ce sont des cheveux bouclés ; il n'y a rien de plus naturel.

Javal. (Communication faite à la Société d'anthropologie de Paris le 15 juillet 1877.)

(1) On entend par *neutralisation* une fonction qui éteint activement une partie des impressions visuelles qui sont inutiles ou nuisibles pour la perception des objets extérieurs.

(1) *L'évolution historique du sens de la couleur* (*République française* du 12 mars.)

(2) M. Gladstone traduit ce mot par *obscur*. — Ce dernier sens me paraît plus vraisemblable.

Si l'explication (elle est d'un Allemand) est juste, Homère était aussi subtil que le poëte (allemand aussi) qui comparait les yeux de sa bien-aimée à deux tasses de café. Le public fut d'abord un peu surpris, mais on lui expliqua que le poëte avait l'habitude de mettre beaucoup de sucre dans sa tasse, en sorte qu'il ne connaissait rien de plus *doux* que le café.

Le docteur Magnus est accusé d'avoir de même mal compris Aristote, Platon, Hippocrate, Virgile, tous les auteurs de l'antiquité sur lesquels il s'appuie. Et quand il les aurait bien compris, cela ne prouverait rien! Le docteur Javal a vérifié que le mot *bleu* ne se trouve pas une seule fois dans les fables de La Fontaine. Si ce n'était le vers :

> Qui de nous des clartés de la voûte azurée,
> (*Le Vieillard et les trois Jeunes hommes*)

rien ne dénoterait que la portion bleue du spectre ait été visible pour La Fontaine. Personne n'en conclura qu'à l'époque de Louis XIV on ne voyait pas le bleu. Si Homère n'a pas parlé du bleu, c'est par hasard, ou peut-être, a suggéré quelqu'un, parce qu'il était atteint de daltonisme. Il est vrai que M. Gladstone est sûr du contraire; il affirme catégoriquement que son poëte favori n'avait « aucun défaut dans son organisation individuelle » ; mais M. Gladstone peut se tromper; et puis, d'ailleurs, Homère était aveugle!

L'hypothèse du daltonisme n'est pas sérieuse. Celui qui l'a imaginée oubliait que la doctrine combattue ne s'appuie pas sur un auteur isolé, mais sur l'ensemble des vieux auteurs. Il faudrait donc admettre que tous les écrivains de l'antiquité ont été atteints de daltonisme, ce qui serait déjà merveilleux, et en outre qu'ils ont tous eu la même variété de daltonisme, celle qui rend aveugle pour le bleu et laisse percevoir le rouge. Or l'*anerythropsie* est infiniment plus commune que l'*aglaucopsie* (1); elle comprend la presque totalité des cas de daltonisme. Nous touchons ici à l'absurde. Revenons à des arguments moins fantaisistes.

V.

En présence des dénégations des physiologistes et des philologues, la curiosité m'est venue de rechercher s'il n'existerait pas, en dehors de la littérature et de la science, un troisième ordre de preuves, de nature à étayer ou à renverser définitivement la théorie controversée. Je l'ai trouvé dans un excellent livre qui a paru en Allemagne en 1876, un an avant le *Développement historique du sens de la couleur*, et dont l'auteur, par conséquent, ne saurait être suspect de partialité. M. Wœrmann ne pensait d'ailleurs qu'à l'art et à l'archéologie en écrivant son bel ouvrage sur *le Paysage dans l'art des anciens peuples* (2) où il raconte les commencements de la peinture de paysage. Nous serons donc obligés de le croire s'il nous dit qu'on retrouve du bleu, du vert, du violet, toutes les couleurs inconnues aux anciens d'après le docteur Magnus, sur les murailles de monuments antérieurs ou peu postérieurs à Homère. J'ouvre son livre, et je lis au chapitre Ier, sur *le Paysage dans l'art égyptien*, la description suivante d'une peinture découverte sur un temple construit sous Touthmès III, de la 18e dynastie (1500 ans avant J.-C.) :

« Deux hommes jaunes puisent de l'eau dans un bassin carré; l'eau est indiquée, comme elle l'est presque toujours, par des zigzags perpendiculaires sur un fond *bleu*. Le bassin est entouré des quatre côtés par une plate-bande *verte*, etc. »

En remontant à la douzième dynastie (commençant vers 3 000 avant J.-C.), on trouve déjà le bleu, rayé de noirs zigzags, employé pour représenter l'eau. On le rencontre même dès la quatrième et cinquième dynastie, dans les chambres funéraires des Pyramides (4 000 ans avant J.-C.). Les artistes égyptiens se servaient aussi de vert, et ils distinguaient les plantes à feuillage foncé de celles à feuillage clair. Les témoignages sont donc concluants en ce qui les touche : ils voyaient toutes les couleurs que nous voyons aujourd'hui.

Les monuments assyriens et babyloniens présentent une gamme de couleurs moins riche que les édifices égyptiens. Les tons sont employés plus arbitrairement. Tantôt les troncs des arbres sont rouges, tantôt les feuilles sont bleues. Les briques émaillées de Babylone manquent presque complètement de rouge. M. Wœrmann décrit une brique peinte, de provenance assyrienne, où est représenté un terrain bleu, sur lequel un arbre vert porte des fruits d'un jaune d'or.

Je n'ai pas trouvé d'indication de couleurs dans le chapitre relatif à l'Inde antique. Ceux qui traitent de la Grèce, et qui seraient les plus intéressants pour nous, abondent en renseignements; mais M. Wœrmann ne prévoyait pas que les dates pourraient avoir ici une importance majeure. Il s'est contenté d'opérer deux grandes divisions, comprenant la peinture avant et après Alexandre le Grand. Dans la première, il est question d'eau bleue, de roseaux d'un gris vert, d'arbres d'une exécution parfaite, observés sur des constructions tumulaires et des vases apparemment fort anciens, quoique l'époque n'en soit pas rigoureusement déterminée. Un peu plus tard vient une mer sculptée dont les vagues sont peintes en vert et en bleu. Les peintures campaniennes offrent le ciel bleu, la mer bleue, bleuâtre ou verdâtre, les terrains éloignés bleus. Même en l'absence de dates précises, ces exemples sont décisifs, puisqu'il s'agit d'œuvres antérieures à Aristote, précepteur d'Alexandre, et qu'Aristote, selon le docteur Magnus, commençait seulement à percevoir le bleu et le violet.

VI.

Qu'on veuille bien s'arrêter un moment et jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce qui précède. Trois grands faits en ressortent : 1° la physiologie refuse d'admettre, dans les

(1) Voir les intéressants travaux du docteur Stilling : *Beiträge zur Lehre von den Farbenempfindungen*; (Stuttgart; Ferdinand Enke.

(2) *Die Landschaft in der Kunst der alten Völker*, par Karl Wœrmann. Munich, 1 vol., Théodore Akermann.)

(1) Ces dates ne sont, bien entendu, qu'approximatives.

temps historiques, le développement du sens de la couleur; 2° la littérature montre que les écrivains antiques remarquaient peu les teintes, et qu'ils appliquaient souvent leurs épithètes de coloration mal à propos; 3° l'archéologie prouve que les peintres anciens voyaient les couleurs, mais qu'eux aussi s'en servaient parfois mal, comme lorsqu'ils faisaient un arbre ou un champ bleus.

Mais ce n'est pas seulement pour les couleurs que la vue des anciens était incertaine.

On lit dans l'*Histoire de la civilisation et la science*, de M. Du Bois-Reymond (1), que les anciens, qui observaient beaucoup les étoiles, ont cependant très-mal décrit le firmament. Leur beau ciel leur donnait des facilités que nous n'avons pas; ils avaient devant les yeux, par suite de la latitude moins élevée où ils vivaient, une plus grande partie de la sphère céleste; les étoiles avaient pour eux plus d'importance pratique que pour nous, puisque avant l'invention de la boussole c'était d'après elles qu'ils se dirigeaient sur terre et sur mer. Malgré tant de raisons d'être exactes, leurs observations sont étrangement confuses et contradictoires. Pline l'ancien ne porte qu'à 1600 le nombre des étoiles observées, c'est-à-dire de celles qui, suivant lui, étaient visibles à l'œil nu, tandis qu'Argelander porte ces chiffre à 3256 et Heis à plus de 5000. Le nombre des étoiles cataloguées par les anciens est de moins en moins grand à mesure que l'on passe à un ordre de grandeur plus élevé, et cependant, en réalité, chaque ordre de grandeur contient plus d'étoiles que tous ceux qui le précèdent. Ptolémée connaissait cinq nébuleuses; Argelander en a vu dix-neuf à l'œil nu. Mais voici le plus singulier. Le nombre des Pléïades était contesté; on finit par le fixer à sept, puis un beau jour on déclara qu'on n'en voyait plus que six, et qu'il y avait une Pléïade perdue.

Quæ septem dici, sex tamen esse solent.

a dit Ovide, Aujourd'hui, les personnes qui ont de bons yeux en distinguent de quatorze à seize.

Ainsi les Grecs se trompaient pour des choses aussi faciles à voir que les étoiles. Et pourtant, les statues qu'ils nous ont laissées attestent une sûreté de coup d'œil incomparable.

Que conclure de ces divers témoignages? Il y a, ce me semble, une solution qui les met tous d'accord. Il suffit d'employer le mot *éducation* dans les cas où le docteur Magnus fait intervenir la doctrine de l'évolution, pour expliquer les apparentes bizarreries de la vue aux différentes époques ou aux différents degrés de la civilisation. Tout le monde a pu observer l'éducation des organes à l'œuvre, en soi ou autour de soi. Chacun pousse dans une certaine direction, selon ses aptitudes, ses goûts, les nécessités de sa profession. En ce qui touche la vue, l'un apprend à observer les contours et les reliefs des objets, l'autre à mesurer du regard les distances, un troisième à apprécier les rapports des teintes. Cela ne va pas toujours vite. « Les peintres, a dit le docteur Wilson (1), savent combien l'œil le plus sensible est long à acquérir son maximum de sensibilité à la couleur. » Les difficultés que l'éducation présente pour l'individu font juger du temps qu'elle exige pour la race.

Les anciens, pour des raisons que je n'ai pas à démêler ici, n'avaient pas tourné leur attention du côté des colorations. Il en résultait que leur œil, si exercé pour certaines de ses fonctions, était resté, en général, novice et maladroit pour la perception des couleurs, absolument comme pour l'observation scientifique, et par la même cause : il était également en dehors des habitudes d'esprit des Grecs d'évaluer exactement dans un phénomène l'étendue, la durée et le poids, et d'observer dans un modèle autre chose que les formes artistiques. Il ne suffit pas d'avoir des yeux capables d'accomplir les fonctions visuelles ; il faut encore savoir se servir de ses yeux. « La physiologie, dit M. du Bois-Reymond, nous enseigne qu'il faut *apprendre à voir*. » Ce mot résume la question. L'incontestable développement observé par MM. Gladstone, Geiger, Magnus et autres, a consisté à utiliser des facultés qu'on possédait déjà. L'homme, depuis Homère, a *appris* à voir les couleurs.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Revue scientifique* du 19 janvier.

(1) *Researches on colour blindness*.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE MOYEN AGE

M. Demay. — M. Giry.

I.

M. Demay, sous-chef de la section historique aux Archives nationales, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà plusieurs importants travaux, poursuit avec une louable persévérance le cours de ses études sur la sigillographie de l'ancienne France. Dans un précédent article (2), on a montré comment, à l'aide des sceaux suspendus aux chartes qui remplissent nos archives, le savant archéologue était parvenu à décrire dans son ensemble et préciser dans ses détails le costume chevaleresque aux diverses époques du moyen âge. Depuis, il nous a donné le costume royal, le costume des dames et des reines, qu'il a étudiés au moyen des mêmes procédés. Aujourd'hui il nous communique le résultat de ses recherches sur le costume sacerdotal. En analysant un certain nombre de sceaux ecclésiastiques depuis le XIe siècle jusqu'à la Renaissance, il a pu nous fournir une suite d'indications aussi précieuses que sûres. Il n'a pas seulement signalé les modifications qu'a subies avec les siècles le vêtement sacerdotal; il en a étudié minutieusement les diverses parties, telles que l'amict, l'aube, l'étole, le pallium, jusqu'à la mitre et la crosse. Pour tous ceux qu'intéresse l'histoire du costume, on conçoit combien peuvent avoir d'importance des renseignements aussi exacts et d'une aussi parfaite authenticité. M. Demay doit, paraît-il, mettre prochainement au jour un travail analogue sur les sceaux de métiers. On y

(2) Voyez la *Revue* du 10 juillet 1875.

trouvera sans aucun doute des informations précieuses en ce qui regarde les outils, le vêtement et quelques-unes des habitudes des artisans du moyen âge. Récemment M. Demay publiait dans la *Revue archéologique* des considérations non moins curieuses sur le type naval; l'examen attentif qu'il a fait des sceaux appartenant aux villes maritimes lui a permis d'ajouter d'importants renseignements à ce qu'on savait déjà de la construction et de l'équipement des vaisseaux dans ces époques éloignées. Ces sortes de sceaux représentent parfois de véritables scènes : c'est ainsi qu'un sceau relatif à la ville de Fontarabie, et daté de 1339, montre, par les détails dont il se compose, que, dans le cours du XIVe siècle, on pêchait la baleine sur la côte ouest d'Espagne.

Tout en s'occupant de ces travaux d'analyse, M. Demay ne néglige point les grandes publications sigillographiques auxquelles il a dû sa première notoriété dans la science. Il vient de faire paraître un *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie* (1), qui est le digne pendant de l'*Inventaire des sceaux de la Flandre* dont on a antérieurement rendu compte ici (2). L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné à cet important travail la première médaille du concours des antiquités nationales, et ce n'était que justice. Un des fonds les plus curieux où M. Demay a puisé les éléments de son travail, et qui seul suffirait à donner à cet inventaire un intérêt particulier, est celui des anciens comtes d'Artois. Ce fonds, dont les plus anciens documents remontent à 1243, se compose de plus de 50,000 pièces et de 3,000 rouleaux. Les chartes encore munies de leurs sceaux y abondent, et l'on peut dire que chaque acte de l'existence de cette puissante maison apporte à la sigillographie de véritables trésors. Quelques exemples en fourniront la preuve. A Saint-Omer, en 1306, les gens du commun accusent l'échevinage de mauvaise administration; une collision éclate, et la comtesse Mahaut, choisie pour arbitre, est obligée d'intervenir à main armée ; une foule d'écuyers et de chevaliers, mandés pour cette chevauchée, nous offrent leurs sceaux suspendus aux quittances de leurs gages. En 1299, les gens de l'évêque de Cambrai lèvent un cadastre dans la juridiction du comte d'Artois ; 1000 hommes d'armes vont aussitôt sommer l'évêque d'abandonner ses injustes prétentions et sont amenés, dans cette circonstance, à apposer leurs sceaux aux acquits de leur solde. Pour chaque année, on possède des récépissés d'aumônes où sont appendus les sceaux des abbayes, des hôpitaux, des confréries. Le service de l'hôtel est représenté presque en entier par les sceaux, depuis les grands dignitaires, valets, physiciens, aumôniers, jusqu'au fou de la comtesse. Enfin, de fréquentes constructions ou réparations de châteaux se trouvent constatées dans des actes auxquels sont suspendus des sceaux de charpentiers, de maçons et de couvreurs.

En tête de cet inventaire, M. Demay a placé une étude sur les *pierres gravées* employées dans les sceaux du moyen âge. Quelquefois, en effet, on voit l'imagerie sigillaire, abandonnant les emblèmes usités, tels que blason, légendes pieuses, architecture gothique, revenir brusquement aux temps mythologiques de la Grèce ou reproduire les traits des empereurs de l'ancienne Rome. En d'autres termes, des pierres gravées, appartenant à l'antiquité par leur origine ou imitées de l'antique, ont été parfois employées à sceller les actes. Il y a lieu de penser que leur possesseur devait souvent ignorer le sujet véritable qu'elles représentaient. C'est ainsi qu'on rencontre une Vénus toute nue sur le sceau d'un acte de l'abbaye de Jumièges et une Léda figurant dans une charte de l'archidiacre de Soissons. Une des causes qui portaient à conserver ces pierres gravées dans les familles du moyen âge, et dès lors à en user au besoin pour sceller les pièces, c'étaient les propriétés curatives, les vertus surnaturelles attribuées aux gemmes durant cette époque de superstition et d'ignorance. Leur pouvoir était alors estimé capable de contrebalancer même le jugement de Dieu. Ainsi, dans un combat judiciaire à Cassel, du 20 février 1396, on fit jurer aux champions qu'ils ne portaient sur eux ni reliques, ni écrits, ni *pierres* dans lesquelles ils eussent plus de confiance que dans leur droit. Dans l'étude dont nous parlons, M. Demay a décrit près de 400 de ces pierres gravées employées dans les sceaux des XIIIe et XIVe siècles, et illustré cette description par l'addition de magnifiques planches photoglyptiques. Déjà plusieurs fois M. Demay a été sollicité par les savants de rassembler dans un traité les considérations générales auxquelles l'ont conduit ses longues études sur la sigillographie : ce sera un éminent service rendu à la science archéologique; et nous voulons espérer que M. Demay se décidera enfin à se rendre à un désir aussi légitime.

II.

Nous ne nous éloignons pas des Archives en parlant du livre que M. Giry, secrétaire de l'École des chartes, vient de publier sur la commune de Saint-Omer, depuis l'époque de sa formation jusqu'au XIVe siècle. C'est, en effet, dans les archives de cette ville que l'auteur a puisé les éléments de son volumineux et consciencieux travail. Projetant depuis longtemps un grand ouvrage d'ensemble sur les institutions municipales des villes du Nord au moyen âge, M. Giry a pris la commune de Saint-Omer pour point de départ de cette histoire comparée : il en a étudié l'organisation intérieure et les différents rouages avec une précision et un soin de détail dont on ne saurait trop faire l'éloge. Au reste, il suffit de connaître que cet ouvrage a paru sous les auspices de l'École pratique des hautes études, — où M. Giry remplit les fonctions de répétiteur, — pour qu'on soit assuré d'avance que cet ouvrage a été composé avec tous les moyens rigoureux dont dispose l'érudition. La ville de Saint-Omer a conservé presque intactes ses anciennes archives, qui, entre toutes celles des villes du nord de la France et de la Belgique, généralement si riches, comptent parmi les plus riches. Ajoutons que ces archives étaient restées, jusqu'à ce jour, à peu près inexplorées. On conçoit dès lors combien de détails précieux, de renseigne-

(1) Grand in-4° de 500 pages avec planches. Imprimerie nationale, 1877.

(2) Voyez la *Revue* du 28 mars 1874.

ments nouveaux a pu recueillir M. Giry. Ces indications ont d'autant plus de valeur, que la constitution de la commune de Saint-Omer offre de grandes analogies avec la constitution des autres communes de Flandre et de la plupart de celles du nord de la France. En étudiant le régime municipal de Saint-Omer, on se trouve ainsi connaître par cela même le régime municipal d'un grand nombre de nos cités du Nord.

C'est au commencement du XIIe siècle que la ville de Saint-Omer est érigée en commune. A partir de ce moment, elle prospère; par son industrie et sa richesse, elle devient la rivale des plus grandes communes flamandes. Cette prospérité n'a guère plus d'un siècle et demi de durée. Dès le XIIIe siècle apparaissent les premiers symptômes de déchéance. Enfin, au XIVe siècle, à la veille de la guerre de Cent ans, la décadence est complète; les vieilles libertés communales disparaissent sous l'action du pouvoir central. Ainsi la ville de Saint-Omer n'a point échappé à la loi fatale qui a pesé sur toutes les communes du moyen âge. Partout, au XIVe siècle, on assiste à l'avortement de ce mouvement de liberté qui, deux siècles auparavant, avait soustrait les villes au joug de la féodalité, engendré un nouveau régime municipal et contribué à régénérer la France.

Toutefois, dans le regret que cause à l'historien la décadence si rapide des communes, il faut se garder d'accuser exclusivement l'ambition ou la violence du pouvoir royal et du pouvoir seigneurial. M. Giry donne sur ce point des indications qui méritent d'être méditées. L'union, nous dit-il, n'existait point dans la commune de Saint-Omer. Une sorte d'aristocratie bourgeoise s'était peu à peu constituée; ces notables étaient parvenus, par leur influence, à perpétuer dans leurs familles les charges municipales; ils traitaient les finances de la ville comme les leurs; en d'autres termes, ils les administraient au profit exclusif de leur commerce et de leur industrie, sans rien faire pour « le commun », c'est-à-dire pour le peuple. Qu'arriva-t il? Le *commun* finit par se soulever et accusa les échevins par devant la célèbre Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne. Celle-ci s'empressa d'intervenir dans un différend que sans doute elle avait, sinon provoqué, au moins secrètement envenimé. Elle décida que, pour empêcher la perpétuité des charges dans les mêmes familles, elle nommerait elle-même les successeurs des échevins qui se trouvaient alors en fonctions; et, à l'égard des finances, elle établit que les comptes lui seraient présentés à l'avenir, afin qu'elle en pût faire la vérification. Cet événement se passait en 1305; bien que le nom de commune fût encore conservé, on peut dire que dès lors la ville de Saint-Omer perdit ses libertés.

Par ce trait que nous rapportons, on peut juger de l'intérêt du livre de M. Giry. Ce trait ne touche qu'à l'histoire extérieure de la commune de Saint-Omer; nous en aurions beaucoup à citer si nous voulions suivre l'auteur dans les détails qu'il donne sur l'état intérieur et l'organisation de la commune. M. Giry regrette que la France ne puisse offrir sur son histoire municipale une série de publications comparables aux beaux travaux que l'Italie et l'Allemagne, chacune en ce qui les concerne, possèdent sur le même sujet; le livre de M. Giry est assurément de ceux qui peuvent contribuer à combler cette regrettable lacune.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Si vous voulez un voyage en Grèce, M. d'Estournelles s'offre à vous comme guide (1). Mais il faut se hâter, car la Grèce tend à disparaître. Le souffle européen arrive là-bas avec une violence inouïe et disperse les monuments du passé. Dans les villes, on n'a qu'une idée très-vague d'*Œdipe à Colone*, maison connaît à merveille *Monsieur Alphonse* et *Bébé*. Voici que dans les sous-préfectures de troisième ordre on monte *les Bourgeois de Pont-Arcy*. Le costume national ne sera plus bientôt qu'un souvenir; les élégantes ont leur modiste à Paris; pour les élégants, *la maison qui n'est pas au coin du quai* a fondé des succursales. Pour trouver la vraie Grèce, il faut aller au fond des provinces attardées. C'est là que nous conduit notre spirituel cicérone. A la bonne heure, vous coucherez là sur des matelas contemporains de Ménélas, et comme la poudre insecticide n'y pénétrera que l'année qui vient, ils sont habités par des hôtes voraces dont les ancêtres ont troublé le sommeil d'Hélène. Allons donc vivre quelques jours de la vie que mènent les humbles, celle dont on rougit maintenant, de l'existence d'autrefois, avec le costume, le langage, les habitudes des ancêtres, chez les paysans, dans les humbles villages où s'est conservée la tradition.

Les hommes, comme aux temps héroïques, ont conscience de leur supériorité; ils laissent aux femmes les travaux pénibles qui altéreraient en eux la beauté physique et feraient dévier les pures lignes de leurs corps qu'on dirait modelés par Praxitèle. Le baron d'Estournelles réclame, en qualité de chevalier français; mais il est facile de voir que le sort des femmes l'intéresserait davantage si elles étaient des modèles plus achevés du type de l'ancienne beauté grecque. Est-ce là cette Antigone qu'on disait si belle? murmure douloureusement Oreste en retrouvant sa sœur flétrie par la douleur. Sont-ce là les descendants d'Hélène? murmure notre voyageur désappointé. Prenons-en notre parti, comme il le fait en somme. Résignons-nous de même à la cuisine et à la musique du crû; là encore, sans doute, la tradition ne s'est pas conservée intacte. Ainsi armés de philosophie, parcourons avec lui les petites villes et les bourgades. Il nous fera assister à des scènes d'élection, à une exécution capitale; nous pénétrerons avec lui dans les monastères d'hommes, et même dans un monastère de femmes. Oui, le baron d'Estournelles, en rendant visite aux bons moines, a causé avec un *grammateus* ambitieux qui rêve de venir à Paris, car en France, se dit-il, ce qu'il a de science le ferait distinguer et on le nommerait évêque. De propos en propos, on en est venu à parler du couvent de femmes, qui, naturellement,

(1) *La Vie de province en Grèce*, par le baron d'Estournelles de Constant. — 1 volume, Paris, Hachette et Cie.

n'est pas loin de l'autre. Il paraît qu'il a couru des bruits fâcheux sur son compte, certains scandales intérieurs ont transpiré. Aussitôt notre cicérone s'est dit : Il faut que j'y pénètre, dans ce couvent! — Ah! baron! baron! — Et il y pénètre en effet. Horreur et déception! d'affreuses mégères, vieilles et laides, se détestant et se molestant. Triste demeure, sans piéges ni dangers : Mentor y laisserait entrer seul Télémaque. Notre guide n'y fait pas un long séjour. Il se plaît mieux parmi les moines, auxquels il chante de l'Offenbach; et voilà les braves gens dans l'extase, et ils confessent que notre musique religieuse est supérieure à la leur.

Excellentes gens, ces moines, qui — il faut aller là-bas pour voir cela — n'ont point de passions politiques. Ils bornent leur ambition en ce monde à orner leur chambre de sapin et à acheter de belles robes. Mais si l'on veut trouver le vrai séjour de la paix et du bonheur, c'est à l'île de Trisonia qu'il faut prendre pied. C'est l'âge d'or, c'est la Bétique de Fénelon. La nuit venue, les habitants étendent des tapis devant leurs maisons, et toute la population s'endort en plein air après s'être souhaité le bonsoir. Moins riante, et moins aimable la Locride, la *puante*, comme on l'appelait il y a deux mille ans, et qui justifie encore son surnom. Mais il faut tout voir. Le baron d'Estournelles a tout vu, en s'exposant à être volé ou même assassiné, et regrettant quelquefois de s'être engagé en des excursions si périlleuses. Il raconte ses impressions avec bonne humeur, d'un ton léger et vif. En outre, des observations intéressantes sur le commerce, les douanes, l'agriculture ; mais cette teinte légère d'économie politique ne donne pas aux récits du voyageur un aspect rébarbatif. C'est à l'usage des gens du monde.

II

Voici deux traductions en vers qui ne se ressemblent guère, l'une du *Roland* d'Arioste (1), l'autre de l'œuvre entière de Pétrarque (2). M. Marc Monnier en a usé librement avec les quarante-six chants du *Roland furieux*. Comme il y a trois poëmes dans le poëme, comme cinquante mille vers eussent effrayé le traducteur et plus encore le lecteur, qui n'aurait pu supporter tant de rimes, il a extrait tout ce qui concerne le grand paladin, abrégeant plus ou moins, selon qu'il s'y trouvait plus ou moins engagé, les aventures qui tiennent à son histoire. Il a ainsi coupé dans l'œuvre touffue de l'Arioste un petit poëme presque régulier. La fantaisie a encore une large place dans cette épopée mixte, à la fois historique et bouffonne, qui avait trouvé grâce devant le sévère Boileau. Ce qui en fait le charme, c'est l'aisance incomparable, la vivacité, l'allure dégagée du poëte, qui se joue en ces mille aventures, c'est la souplesse du style, qui passe en un instant du plaisant au sévère, du gracieux au terrible. Conserver cette physionomie ondoyante et diverse, cette variété de ton, cette légèreté d'allure, ce n'est pas pour le traducteur chose facile. Il me semble que M. Marc Monnier y a réussi dans la mesure du possible, et peut-être même au delà. Ici, le vers est preste et leste sans faire de mièvreries ni de manières, sans sautillements ni miroitements; là, il prend de la gravité et de l'ampleur sans qu'on sente l'effort ni la brusque transition. On croirait lire une œuvre originale.

La traduction de Pétrarque par M. Poulenc a une physionomie tout autre. M. Poulenc a horreur des *belles infidèles*, et il érige en système le décalque et la reproduction littérale. Il a accompli un véritable tour de force en rendant son modèle vers pour vers, presque mot pour mot. Songez d'ailleurs à la difficulté qu'ajoutent les lois rigoureuses du sonnet! Oui, c'est un tour de force. Mais au prix de quels efforts! comme tous les muscles sont tendus, toutes les veines gonflées! On se sent pris d'un compatissant intérêt pour le traducteur, et on est tenté de lui dire : Vous devez être bien fatigué, pauvre monsieur! Et il n'est pas seul à plaindre ; Pétrarque également, qui ainsi nous apparaît haletant et congestionné. Qu'est devenue la musique de sa voix? Il semble qu'on entende un cylindre qui convertit les cailloux en macadam. Où est ce qu'on appelait la fluidité cristalline de son style? Des sons opaques et rauques. Et voilà comment, à force d'être fidèle, on cesse de l'être. Et alors la monotonie désespérante de ces rimes et de ces sonnets, éternelles variations sur un thème unique, peut-on ne plus en sentir la fatigue? La fraîcheur de la forme et la grâce du tour empêchaient de songer à la pauvreté d'invention ; Dieu sait que nous y songeons maintenant, après avoir relu trois fois certaines strophes pour les comprendre, car M. Poulenc n'est arrivé à rendre le vers par le vers, le mot par le mot et à ramener les rimes redoublées, qu'en soumettant la langue française à une singulière violence de traitement anti-orthopédique. C'est le triomphe de l'inversion. « Vos beaux yeux d'amour, belle marquise, mourir me font. » Vous pouvez vous exprimer ainsi si vous voulez, disait à M. Jourdain son maître de philosophie. M. Poulenc a pris cette concession trop au sérieux.

III.

M. Ernest Allard vient de faire paraître en librairie un drame historique, *Liberté!* (1) qui a été représenté au théâtre de Lyon. Le héros de ce drame est une sorte de duc d'Albe, sombre, farouche, sanguinaire. Son principal ministre est le bourreau. Le monstre a une fille, fiancée à l'homme qui entreprend de délivrer son pays du tyran. Trahira-t-elle son fiancé, trahira-t-elle son père? Cette lutte intérieure produit des complications vraiment dramatiques, et c'est le mérite de l'œuvre de début de M. Allard de contenir des situations fortes. Sont-elles amenées avec beaucoup d'art? Autre question. Il y a là, par exemple, des conjurés bien naïfs qui conspirent en plein air. C'est de l'opéra-comique en drame. L'expérience viendra à l'auteur, et il apprendra les procédés du métier. C'est déjà beaucoup de

1 *Le Roland de l'Arioste* raconté en vers français par Marc Monnier. 1 volume. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

2 *Rimes de Pétrarque*. Traduction complète en vers par Joseph Poulenc. — 2 volumes. Paris, 1878. Librairie des bibliophiles.

1 *Liberté*, drame historique par Ernest Allard. — Paris, 1878. E. Dentu.

trouver ce qu'on appelle des situations. Se débarrassera-t-il en même temps d'une certaine emphase de style qui ferait sourire les spectateurs parisiens? Il aura quelques efforts à faire Ainsi pourremercier les acteurs de Lyon qui ont joué son drame, il dit : « Qu'on me permette de soulager mon cœur reconnaissant ! » Jugez ce que c'est quand ce n'est plus M. Allard qui parle, mais ses héros, soit tyrans, soit apôtres et martyrs de la liberté. C'est alors le langage des romantiques de 1830; la mode en est passée, heureusement.

La section de littérature de l'Institut génevois a fait publier les *Essais dramatiques* (1) d'un de ses membres correspondants mort depuis neuf années, Charles Fournel. M. Frédéric Amiel a placé en tête de cet agréable volume une touchante notice sur l'auteur. On y trouvera des fragments de lettres qui peignent les souffrances d'une imagination vive dans un milieu étroit et médiocre. Les nécessités de la vie avaient passé lourdement sur Charles Fournel, et il lui fallait faire de grands efforts pour se résigner à un labeur ingrat et stérile. Il se consolait par les lettres. Aux heures de loisir, il échappait à la réalité cruelle pour vivre quelques instants dans un monde imaginaire. Ce monde, il le peuplait de héros qu'il faisait agir et parler à sa fantaisie, et il était si heureux alors qu'il les écoutait parler longuement. M. Amiel a dû émonder et réduire. « Toute édition d'écrits posthumes, disait Sainte-Beuve, est une espèce de toilette qui a demandé quelques épingles. » Ici il a fallu en outre des ciseaux. Ainsi réduites et arrangées, ces petites scènes dramatiques ont assez bon air.

Signalons, en terminant, aux amateurs de beaux livres une édition de luxe de l'*Adolphe* (3) de Benjamin Constant. Elle est précédée d'une piquante introduction écrite par M. Pons et qui a pour titre : *les Femmes d'Adolphe*. Très-indiscret, M. Pons. Les tendres faiblesses de Mme de Staël sont enregistrées par lui avec une exactitude implacable : il ne sera plus permis d'ignorer qui avait précédé Benjamin Constant et qui lui succéda.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Le grand événement politique, littéraire et princier est l'article du prince Jérôme, tombé comme un pavé dans les fenêtres de l'empire, dans les vitraux des sacristies, et comme un aérolithe précieux dans les terres, un peu en jachère, de la *Revue des Deux Mondes*.

Ce manifeste contre le cléricalisme bonapartiste tient la place réservée d'ordinaire aux princes d'Orléans. Cette fois le duc d'Aumale sait où trouver le correspondant qui avait oublié jadis de lui donner sa carte ; on en a fait un de ses collaborateurs : ce n'est peut-être pas le moyen d'amener une réconciliation.

La *Revue des Deux Mondes* qui devient aussi la Revue de *tous les mondes* politiques, a trouvé un excellent numéro de 1er avril, et l'on peut assurer que depuis longtemps elle n'avait couru la chance d'un si grand succès de curiosité. Il y a quinze jours, il y a un mois, M. O. d'Haussonville, déplorant le peu de foi orthodoxe de George Sand, affirmait que hors de l'Église il n'y a pas de salut social. Le prince Jérôme Bonaparte atteste à la même place que la ruine sociale tient précisément à l'influence du cléricalisme, et que si la France a perdu deux provinces et payé cinq milliards, la faute en est au Pape. Voilà qui nous console du fameux : C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau.

Ce numéro de carême est fort mal accueilli par les dévots; ils injurient le prince Napoléon. D'un autre côté, les croisés du bonapartisme traitent de parent renégat et parjure celui qui dénonce la politique de l'Impératrice et qui met en circulation un des meilleurs arguments, ajoutés à tant d'autres, pour rendre absolument impossible toute restauration du filleul de Pie IX.

Cléricalisme et bonapartisme ! ces deux mots ne hurlent plus d'être accouplés et remplacent la devise libérale dont le bonapartisme s'était barbouillé sous les Bourbons. Voilà ce qu'il est nécessaire de répéter, de démontrer. Le prince Napoléon rend un grand service au bon sens et à la république en témoignant ainsi, avec l'autorité d'un homme qui a vu l'envers de la politique impériale, de l'immolation de la France aux intérêts de Rome.

II.

Il est vrai que l'homme qui déclara d'un cœur léger la guerre fatale, la guerre papale, la guerre de l'Impératrice, M. Émile Ollivier, avait pris soin de dénoncer les mêmes tendances avant de s'y soumettre. Dans son livre, *le 19 Janvier*, il s'élève contre le tort que l'ultramontanisme fait au génie français et, rapportant un mot de l'abbé de Pradt, il raconte que Napoléon s'écriait : « La plus grande faute de mon règne est d'avoir fait le Concordat. »

M. Émile Ollivier ajoute :

« Il disait plus vrai encore qu'il ne l'a cru ! M. de Pradt n'a pas ajouté que Napoléon avait été entraîné à commettre cette faute dans un intérêt de domination, pour faire du clergé un instrument docile. Il y réussit assez bien, puisque Fouché put écrire à des évêques : *Il y a plus de rapports qu'on ne pense entre vos fonctions et les miennes* ; et que l'Empereur lui-même dit en plein conseil : *Avec mes préfets, mes gendarmes et mes prêtres, je ferai tout ce que je voudrai.* »

Hélas ! avec des préfets aveugles qui ne donnent que l'opinion demandée, avec des gendarmes détournés de leur devoir professionnel pour devenir des instruments politiques, avec les prêtres, on fait toujours plus qu'on ne voudrait.

---

(1) Charles Fournel. *Essais dramatiques*, avec notice par F. Amiel. — 1 vol. Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

(2) *Adolphe* avec préface de J. Pons. — 1 vol. Paris, 1878. Petite Bibliothèque de luxe. A. Quantin.

M. Émile Ollivier et Napoléon III l'ont prouvé, et le prince Jérôme confirme à cet égard le sentiment public, en dénonçant son ami et son cousin.

III.

Le général de Geslin vient d'être appelé à d'autres fonctions pour son ordre du jour singulier dans lequel il accole le titre de citoyen au portrait d'un habitué de bal public, et regrette que le garde de Paris qui a frappé cet individu ne l'ait pas plus vivement contusionné. Cet aimable regret et cette façon polie de traiter le suffrage universel font plus de tort au bon sens du général de Geslin qu'aux opinions politiques et religieuses qu'il peut avoir.

On va crier à l'injustice; on dira que c'est pour sa présence à certains bouts de l'an, pour l'affectation de certains souvenirs, toujours respectables quand ils sont sincères, que le général de Geslin subit cette disgrâce. Mais il faut répondre sans relâche que cet ordre du jour injurieux est plus déplorable au point de vue de l'éducation imparfaite qu'il trahit, qu'au point de vue politique ou religieux, et qu'il n'est pas possible de laisser à la tête d'un commandement un officier supérieur qui parle à ses soldats dans le style de la cantine et non dans le style de la simple école du régiment. Un général doit enseigner le respect autant que la discipline; et quand il n'a pas l'orgueil d'être l'homme le plus poli de son régiment, il ne mérite pas de rester l'homme le plus respecté et le mieux obéi.

IV.

On s'est encore intéressé cette semaine à l'aventure de de Mme Chevandier de Valdrôme, autrefois Mlle Defodon sur les planches de l'Ambigu.

Me Allou, qui plaide pour cette mère revendiquant la tutelle de son enfant, a dit et a pu dire que l'opinion publique était pour elle, contre les gens moraux qui veulent lui disputer l'éducation de son fils.

Comment expliquer cela?

Certes Me Allou est un homme moral qui ne peut approuver ni les fantaisies de conduite de Mlle Defodon, ni les tentatives affolées de Mme de Valdrôme pour obtenir un divorce qui lui permît de courir les chances d'un nouvel amour avec un Prussien rencontré sur une plage quelconque.

Le public en masse est plutôt pudibond que tolérant à l'endroit des mœurs.

Il y a d'un côté toute une famille régulière sans doute quant à la vie privée, fort honorable; on n'a pas besoin de justifier la démarche d'un oncle qui veut élever son neveu loin des mauvais exemples, des fréquentations suspectes et des propos légers auxquels l'exposerait sa mère. Toute la vertu est d'un côté et tout le vice, si charmant qu'il soit, est de l'autre.

Comment se fait-il que le sentiment général penche du côté du vice et applaudisse aux déconvenues de la vertu? Est-ce dépravation? Non.

C'est peut-être que les lois qui refusent absolument la tutelle à la mère en cas d'indignité, semblent trop brutales et ne paraissent pas avoir assez ménagé le droit naturel, l'instinct. C'est peut-être que le caractère maternel ne perd jamais sa majesté, même sous les souillures et les oripeaux. C'est peut-être qu'une logique plus forte que tous les beaux raisonnements persuade à la majorité des pères et des mères qu'il y a moins de danger pour un enfant à être élevé dans la tendresse, au risque de quelques accrocs à la morale, que dans la stricte discipline d'une tutelle judiciairement obtenue, avec les meilleurs exemples sous les yeux.

S'il n'y avait aucune corruption dans les établissements religieux ou laïques; si le pédagogisme pouvait suppléer à l'amour même décousu d'une mère, on hésiterait davantage. Mais puisque dans l'un ou l'autre parti il y a des risques à courir, le sentiment public préfère l'éducation maternelle à l'éducation avunculaire, et la majorité croit qu'il y a plus de chance de toucher une âme en l'aimant qu'en la faisant bien instruire sans amour.

Je voudrais vivre assez pour avoir dans vingt ou quinze ans l'opinion du petit enfant qui est l'objet du litige; je parierais qu'il justifiera le sentiment public, et qu'il vaudra mieux, s'il reste avec sa mère, qu'il n'eût valu en passant sa jeunesse dans ce premier exil des institutions forcées et des effusions légales.

V.

A propos de ce procès on peut signaler encore la propagande faite par le divorce. C'est à qui ira se faire momentanément naturaliser dans les pays ou l'on peut divorcer, et le cas de Mme de Bauffremont fait école.

Remarquons qu'il fait surtout école parmi les mariages contractés dans le monde impérial. On dirait que parmi tous ses inconvénients, le bonapartisme possède encore un dissolvant énergique. Les contrats entre homme et femme, les serments entre souverain et peuple, la concorde entre amis, l'affection entre parents, l'amour entre la nation et ceux qui la gouvernent, rien ne dure et ne peut durer quand le bonapartisme s'en mêle. Napoléon Ier a créé et légué le besoin du divorce; il l'a pratiqué avec Joséphine une fois, avec la France deux fois. Ses imitateurs s'en servent à tout propos, et le prince Jérôme-Napoléon vient de montrer le plus spirituellement qu'il a pu qu'il était de la famille, en l'assommant de ses révélations.

VI.

Il me semble que le centenaire projeté pour Voltaire ne marche pas aussi bien qu'on pouvait le souhaiter. L'ignorance du plus grand nombre vient en aide à l'apathie de quelques-uns, et une solennité qui devait être une grande fête nationale ne sera plus qu'une manifestation philosophique, littéraire, grande encore, bien que limitée.

Je regrette aussi que l'idée d'associer Rousseau au triomphe préparé pour Voltaire rencontre encore de l'opposition.

Je n'ai pas besoin d'entreprendre un parallèle de ces deux hommes désormais inséparables, ni de peser leur génie pour savoir lequel des deux l'emporte : ils se complètent l'un par l'autre comme le semoir complète la charrue.

Je veux me borner à deux ou trois petites questions sur lesquelles je voudrais faire discuter les champions des deux camps.

Supposons que Voltaire et Rousseau, par un miracle aussi invraisemblable qu'il paraîtrait nécessaire, ressuscitent aujourd'hui et soient introduits par l'élection dans la vie publique de la France. Où Voltaire irait-il se placer ? Où Rousseau irait-il s'asseoir ?

Il est fort probable que Voltaire serait sénateur et que, sans s'engager, sans aucune intrigue trop précise, il eût aidé par malice au 16 mai, sauf à se moquer ensuite de la déconvenue de ses amis. Rousseau serait à la Chambre des députés, libre, indépendant, farouche, se refusant à une classification et cependant votant toujours avec la gauche.

L'un servirait constamment la république, l'autre la taquinerait en lui apportant par intervalles le concours véhément de son génie.

Je fais une autre hypothèse. Si la fête que l'on essaye d'organiser avait eu sa date précise il y a quarante ans, croit-on que la première place n'eût pas été offerte d'abord à Rousseau et que Chateaubriand, Lamartine, Victor Hugo, George Sand, Lamennais, tous les esprits poétiques, lyriques, contemplatifs, tous les philosophes de sentiment, tous les réformateurs qui fouillaient l'histoire pour en dégager la fraternité humaine, n'auraient pas acclamé Rousseau en n'associant Voltaire à leur acte de foi qu'après un effort de leur raison et une rature dans leurs propres œuvres ?

Toute la littérature romantique vient de Rousseau, et sans lui cette féconde rosée qui a reposé la France après les âpres sillons ouverts par la Révolution ne serait pas descendue sur le sol. Il peut être difficile de supposer ce que serait le monde des esprits sans Rousseau ; mais il est facile de voir ce qu'il a été depuis et par Rousseau.

Je trouve donc un acte d'ingratitude notoire dans la seule hésitation des grands esprits que l'on met à la tête de la manifestation voltairienne.

Je me souviens d'avoir vu souvent dans les éditions de Voltaire et de Rousseau, au frontispice, un fût de colonne et le buste de chacun des philosophes orné de ces attributs :

Voltaire avait un flambeau au-dessous de lui, des chaînes brisées, des débris glorieux. Rousseau avait quelque chose de cela, mais aussi quelques fleurs doucement inclinées, un vieillard posant la main sur le front d'un enfant et lui donnant sa première leçon, puis, de l'autre côté du piédestal, une femme allaitant son enfant. Si les éducateurs étaient en majorité appelés à trancher le débat, ils voteraient tous pour Rousseau; quant aux mères, elles s'étonneraient qu'il y eût l'ombre d'un débat.

J'indique ces points à méditer et à commenter.

VII.

J'apprends la mort de M. de Loménie. Je n'ai pas le loisir de passer en revue ses œuvres; je veux me borner à rappeler l'immense succès de ses biographies *d'un Homme de rien*. Une révolution littéraire date de cette époque. Le portrait est devenu la grande et facile occupation des écrivains. M. de Loménie, qui avait inauguré ce genre avec esprit, finesse, malice, a eu des perroquets pour l'imiter ; l'abus de la biographie en est arrivé à lasser même la calomnie; c'est désormais un moyen de polémique usé. *Ignotus* étale en vain son prétentieux in-octavo ; on ne se souvient plus de ses portraits d'il y a quinze jours, et il reste ignoré malgré deux ou trois petites lueurs d'esprit, de bonne ironie, dans son fatras.

M. de Loménie a été le premier et demeure le seul biographe qui mérite d'être relu et relié.

J'espère bien qu'on dira cela en pleine Académie.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE.

La session d'hiver a fini dans d'excellentes conditions. Les imprudences que l'on pouvait redouter ont été écartées par l'esprit de sagesse qui dirige de plus en plus le parti républicain. Il a su résister à ses propres convictions, quand, en les réalisant trop promptement, il eût porté atteinte à ce qu'il y a de plus fragile et aussi de plus déraisonnable dans la Constitution de 1875, dont il avait bien fallu payer le prix par des concessions qui étaient de vrais sacrifices. On ne saurait trop le louer d'avoir ajourné à l'heure légale la question du transfert du parlement à Paris. Sans doute, au moment voulu, le Congrès trouvera que la démocratie mérite cette grande marque de confiance, décidée qu'elle est à ne plus faire intervenir l'émeute dans la politique et à ne plus jamais favoriser ce que M. Taine appelle le règne des attroupements. Les conflits entre les deux Chambres qu'espéraient les anciens chefs du parti conservateur ne se sont pas produits, et le budget a été voté en temps utile. Nous ne comprenons pas l'opportunité des leçons de prudence données par des doctrinaires émérites à la Chambre des députés. Quand on veut prêcher le repentir, il ne faut pas se tromper d'adresse. Les coups de férule doivent être distribués avec un certain discernement, et il ne suffit pas de prendre un air magistral pour être juste.

Les débats parlementaires de cette fin de session ont été très-importants. On y a abordé en de larges discussions la question politique et la question ecclésiastique, dans ce que l'une et l'autre ont eu de plus aigu ces dernières années. La question politique a été soulevée à l'occasion de la loi sur l'amnistie, qui, par les dates entre lesquelles elle se renfermait dans le projet du gouvernement, avait un caractère marqué de protestation contre le 16 mai, ou plutôt de réparation du trouble qu'il avait jeté dans les esprits. La commission avait trouvé bon d'effacer ces dates, poussée par ce pur amour de l'apaisement qui anime si visiblement les survivants de l'ordre moral et par cette large tolérance qui

s'était manifestée lors de leur récent passage au pouvoir. Le malheur était que c'étaient précisément les preuves éclatantes qu'ils avaient alors données de cette tolérance, en faisant des procès de presse par milliers, qui avaient rendu nécessaire la loi d'amnistie.

Cela a été une rude épreuve pour le pays de voir reparaître à la tribune, souriant et dédaigneux, le chef du cabinet du 17 mai, distillant à son aise ses phrases enfiellées, scandant ses élégantes ironies, avec la même désinvolture qu'avant le jour où le pays l'a condamné pour jamais et sans appel possible. Nous ne contestons pas son talent plein d'apprêt, fruit artificiel de serre chaude s'il en fut, qui se relève par l'épigramme et la raillerie concentrée; car la serre où il s'est développé a été surtout chauffée au feu des passions réactionnaires et cléricales, qui ne peuvent pardonner à la république d'être inséparable de la démocratie et de ne pas limiter ses choix au canapé doctrinaire ou au salon aristocratique. L'élégant orateur a poussé aux dernières limites l'art de se taire sur les points délicats de sa cause. Il y avait plus que de l'audace à incriminer la violence de la presse républicaine pendant la crise, alors qu'on avait à sa charge l'infâme polémique de calomnies officielles affichée de par le ministère de l'intérieur dans toutes les communes de France. Il suffisait de cette exclamation : « Et le *Bulletin des Communes!* » pour faire crouler cet édifice si habilement agencé de sophismes ingénieux. Quant à la prétention du duc de Broglie d'établir que le ministère actuel continue ses propres pratiques au profit d'une cause différente, et que le parti républicain se montre aussi violent que le sien pendant la lamentable période où il avait dérobé le pouvoir, il suffit pour le réfuter de sa présence à la tribune, qui est la meilleure preuve de son impunité. C'est de cette façon que la république entend les représailles contre les hommes de violence qui, eux, n'hésitent pas à poursuivre le chef même de la majorité républicaine pour une parole irréprochable qu'ils voulaient lui faire payer par la prison et l'inéligibilité.

Il est même possible aux conspirateurs *in extremis* de décembre dernier, qui préparaient le ministère du plébiscite, de remplir la tribune française de leur personnage, et d'y récriminer contre le ministère libérateur qui a sauvé la France de leur tutelle. Nous louons cette modération, mais il faut au moins qu'on la reconnaisse. Il est vrai que le châtiment n'a pas eu le pied lent pour atteindre l'apologiste du 16 mai plaidant *pro domo sua*. Les discours de MM. Pelletan, Savary et Jules Favre auront pu y suffire. Le grand justicier, cette fois, a été le plus illustre vétéran du parti conservateur libéral, le chef même du nouveau cabinet, qui a su faire de son ironie contenue la vengeance de la conscience publique offensée. Comme nous comprenons la Chambre des députés de s'être contentée d'une satisfaction aussi éclatante et d'avoir voté sans débat la loi d'amnistie, telle que la lui renvoyait le Sénat ! La question des dates avait perdu toute importance depuis cette magistrale exécution du 16 mai.

Nous n'approuvons pas moins la Chambre d'avoir ajourné, sur les bourses des séminaires, l'article 10 de la loi de finances à l'époque très-rapprochée où elle pourra compter au Sénat sur des majorités moins incertaines que celles qui dépendent de l'inconcevable mobilité des sénateurs dits constitutionnels, de ce parti des poules d'eau, seules permises en carême, qui ne sont ni chair ni poisson, comme les désigne si spirituellement M. John Lemoine. Nous ne nous étendrons pas sur la discussion du budget des cultes dans la première Chambre. On y a entendu M. Chesnelong refaire avec plus d'abondance le discours de M. le comte de Mun, prendre comme lui le chemin des catacombes et s'écrier qu'on égorge les saints parce qu'on les rappelle au respect de la loi, tout en leur prodiguant l'argent de l'État.

Les saints que nous tuons se portent assez bien. M. de Belcastel a joué le rôle du diacre qui suit son évêque au bûcher. M. Lucien Brun, avec un talent bien supérieur, a invoqué, selon une tactique bien connue, les principes de la démocratie en faveur de ses plus mortels ennemis, qui ne parlent que de l'enterrer civilement. Il a prétendu que tous les Ordres religieux autrefois interdits jouissent désormais au bénéfice des libertés consacrées par la Constitution qu'il voudrait détruire. Ce serait fort bien si le même orateur, tout aussi bien que M. Chesnelong, qui nous en a fourni à cette même tribune tant de preuves incontestables du temps de l'Assemblée nationale, n'était un ennemi juré de cette pestilence qui s'appelle la liberté des cultes. Au reste, M. Chesnelong, incapable, dans son ardeur cléricale, de contenir longtemps sa vraie pensée, sa pensée de derrière la tête et du fond du cœur, a laissé échapper l'aveu que ce qu'il demandait à l'État c'était de donner au bien la liberté qui lui est nécessaire et de réprimer le mal, au point de vue doctrinal s'entend. C'est donc la fameuse liberté du bien, c'est-à-dire de l'Église infaillible, qui surnage au-dessus de toutes ces déclarations libérales. Peut-on commettre une pire imprudence ? Comment ne voit-on pas que l'on justifie d'avance toutes les sévérités de l'État démocratique, qui, s'il n'est pas contenu par un libéralisme puissant et conséquent avec lui-même, pourrait bien dire un jour : « Le bien, c'est moi ; le mal, c'est vous. »

[illegible]

N'a-t-on pas vu déjà un groupe important de députés, au lendemain du jour où la seconde Chambre avait mieux aimé ajourner l'article sur les bourses des séminaires que d'accepter le texte insuffisant du Sénat, préparer une proposition de loi qui n'irait à rien moins qu'à exiger l'autorisation préalable pour l'enseignement à tous ses degrés et l'exclusion des étrangers ? On comprend très-bien ce que viserait une pareille loi. Nous avons le ferme espoir qu'elle ne sera pas votée, parce qu'elle déchaînerait la lutte la plus dangereuse et la plus inextricable, et parce que la démocratie française n'est pas disposée à imiter la démocratie genevoise qui se prépare à frapper directement la liberté religieuse dans la révision de sa Constitution. Il n'en demeure pas moins que les chefs du parti ultramontain sont bien insensés de forger eux-mêmes les armes qu'il est si facile de retourner contre eux et de ne savoir faire aucune concession raisonnable.

Que ne prennent-ils exemple sur leur nouveau pape ? Décidément, c'est un homme sage, modéré, qui usera très-

peu de l'infaillibilité, puisqu'il vient de déclarer dans son premier consistoire qu'il désirait rendre son importance au collége des cardinaux. Ce qu'il ne dit pas est encore plus important que ce qu'il dit.

Il évite la tentation des paroles dangereuses en haranguant le moins possible. Il contient les protestations qui font partie de l'héritage d'un pontife romain dans les plus strictes limites.

L'ardent Pie IX est bien mort, et son successeur n'a pas voulu recueillir son manteau de prophète, sachant très-bien qu'il pourrait devenir le linceul de son pouvoir. Cet esprit de modération du saint-père, qui s'est aussi manifesté dans ses premiers rapports avec les puissances non catholiques, est un vrai bienfait, à cette heure critique où l'Europe, d'un moment à l'autre, peut voir éclater une grande guerre ouvrant le chapitre du plus redoutable imprévu.

Quand bien même la France y gardera la plus stricte neutralité et sera invariablement fidèle à la politique de prudence affirmée de nouveau dans les sobres paroles de M. Waddington au Sénat, elle ne peut qu'applaudir à tout ce qui tend à l'apaisement des conflits extérieurs.

E. de Pressensé.

BULLETIN

Le poëme de M. Victor Hugo sur *le Pape* paraîtra dans le courant d'avril.

Jeudi dernier la Société Franklin a tenu son assemblée générale annuelle dans le local de la Société de géographie.

En ouvrant la séance, M. Ad. d'Eichthal, président, a fait connaître que depuis dix ans cette Société, auxiliaire gratuite des fondateurs de bibliothèques populaires, a exécuté des commandes et a fait des dons de livres pour une somme totale qui dépasse 400,000 francs.

On sait que les catalogues de la Société Franklin, catalogues de villes, de villages, scolaires, populaires, militaires, sont le meilleur guide que puisse choisir un bibliothécaire pour remplir sa tâche laborieuse.

La séance a été des plus intéressantes.

M. Édouard Charton, dans une vive improvisation, avec la verve et la chaleur d'âme qui lui sont propres, a fait l'histoire de la bibliothèque populaire de Versailles, aux prises à son début avec les misères de l'autorisation préfectorale et triomphante aujourd'hui, avec son succès éclatant et son cortége de conférences littéraires et scientifiques. M. Charton a insisté sur cette vérité que pour s'implanter quelque part la lecture a besoin de la parole. Pour faire lire les ouvriers et les paysans, il faut d'abord lire soi-même à haute voix devant eux en accompagnant de commentaires une lecture bien choisie.

M. Delamarche a parlé de la Bibliothèque des Amis de l'instruction et des excursions scientifiques de la Bibliothèque du XIVe arrondissement. Les détails qu'il a donnés sur l'empressement avec lequel la population ouvrière profite de ces moyens d'instruction ont été suivis d'un excellent petit discours prononcé par le jeune président de l'Union française de la jeunesse. Cette association, formée d'élèves de nos écoles et dont on ne peut rester membre titulaire lorsqu'on a plus de trente ans, veut ainsi rester éternellement jeune pour se dévouer, en faisant des cours gratuits, à l'instruction des ouvriers. Ainsi s'établit un lien entre les classes, ainsi se dissipent les préjugés et les funestes malentendus. Un groupe d'étudiants espagnols nous charmait récemment par des chants et des concerts: honneur aussi à notre *Estudiantina* parisienne qui s'en va dans les quartiers populeux porter la lumière, la science, l'harmonie sociale !

M. Imbault, adjoint au maire du IVe arrondissement, a raconté les bienfaits de l'Œuvre des familles.

M. Théodore Berger, à l'aide des réponses faites au questionnaire dressé par la Société Franklin pour l'Exposition, a tracé le tableau d'une bibliothèque misérable où depuis vingt ans les générations de lecteurs se succèdent pour lire et relire avec avidité vingt mauvais volumes, toujours les mêmes.

M. Paul Laffitte, avec un talent de lecteur et de conférencier qui a été une sorte de révélation pour beaucoup d'assistants, a parlé de Turgot considéré comme moraliste et comme éducateur. Ce morceau exquis a fait le plus grand plaisir.

La soirée s'est terminée par quelques pages remplies de faits et d'idées, lues par M. Henry Faré et intitulées : *A propos de l'Algérie; un livre à faire.*

Espérons qu'au moment de l'Exposition la Société Franklin saura organiser de pareilles séances, d'où chacun sort plus énergiquement convaincu du prix inestimable de l'instruction.

Exposition universelle. — Une exposition des tableaux autrichiens destinés à l'Exposition universelle a eu lieu, cette semaine, à Vienne. Les deux toiles les plus remarquées ont été deux sujets historiques : l'*Entrée de Charles Quint à Anvers*, de Makart, et l'*Impératrice Élisabeth déposant des fleurs sur la tombe du patriote hongrois Franz Deak*, par Zichy.

Curiosité littéraire. — Un M. X..., de Versailles, vient d'envoyer au ministre de l'instruction publique, pour figurer à l'exposition du ministère, une trilogie intitulée *Ésope*, écrite entièrement en vers de... seize pieds.

Quand on prend du galon...

Les mémoires de Barras. — Les *Mémoires* de Barras, dont divers fragments ont été publiés il y a quelques années dans une Revue française, sont peut-être au moment de paraître dans leur intégrité. Le manuscrit était entre les mains du fils d'un ami de Barras, M. de S..., lequel n'avait pas cru devoir en permettre l'impression; mais M. de S... étant mort, ses héritiers sont entrés, dit-on, dans la voie des accommodements.

La librairie Charpentier mettra en vente, mercredi prochain, 10 avril, un volume de notre convulsions M. Charles Bigot. Ce volume, consacré à la politique, est intitulé : *La Fin de l'anarchie*. Dans la pensée de l'auteur, les convulsions de la France depuis plus d'un siècle sont dues à des

causes essentiellement politiques. Notre pays, depuis qu'il a rejeté la monarchie traditionnelle, cherche en vain un gouvernement auquel il puisse se fixer. Il a essayé, puis rejeté six régions successivement. C'est cette impuissance à trouver un gouvernement définitif que M. Bigot a appelé « l'anarchie ». Est-il possible de sortir de cette anarchie? Telle est la question qui prime toutes les autres et à laquelle est attaché l'avenir de la France. Nous avons à peine besoin d'ajouter que l'auteur se prononce pour l'affirmative. Il énumère toutes les raisons qui militent aujourd'hui en faveur de la république, et, après avoir examiné les obstacles divers que cette forme de gouvernement rencontre aujourd'hui encore sur son chemin, il conclut en indiquant les principales réformes possibles, dans un avenir prochain ou éloigné, et qui doivent constituer, à son avis, le programme de la république.

Histoire des religions. — M. Max Müller, le célèbre philologue, commencera au mois d'avril, en Angleterre, une série de conférences sur l'*Origine et le Développement de la religion, études d'après les religions de l'Inde*. Il a fait, il n'y a pas longtemps, une conférence remarquable sur les *Résultats de la science du langage*.

La rédaction du *Daily-News* a eu l'idée de réunir en volumes (1) les lettres de ses correspondants spéciaux pendant la dernière guerre turco-russe. Au moment de leur apparition dans le journal, ces lettres ont été très-lues et très-goûtées en Angleterre. Elles étaient reproduites au fur et à mesure par tant d'autres feuilles, que jamais peut-être documents de ce genre n'ont eu une pareille publicité. Il est donc naturel que l'idée soit venue de les réimprimer, en leur donnant la forme durable du livre. La tâche a été exécutée de la manière du monde la plus simple. On s'est contenté de mettre les lettres des divers correspondants bout à bout, tantôt immédiatement, tantôt en les reliant par cinq ou six lignes d'explication. On pensait leur conserver ainsi la vie et le mouvement des descriptions faites *de visu*.

En un sens le calcul était bon. Certaines des lettres contenues dans ces trois volumes auraient perdu à être refondues et les éditeurs ont eu raison de leur laisser leur physionomie originale. Mais prise dans son ensemble, la collection aurait gagné à avoir un peu plus d'unité. Une personne ne possédant que peu de notions des événements de la dernière campagne parviendra difficilement à s'en former une idée claire avec l'aide de la seule correspondance du *Daily-News*, laquelle est surtout commode à consulter pour ceux qui ont déjà étudié la question. Une table chronologique placée en tête du premier volume aide le lecteur à fixer et à classer ses souvenirs.

La réforme de l'orthographe anglaise. — Plusieurs journaux des Etats-Unis ont donné leur adhésion à un plan de réforme de l'orthographe proposé par la Société philologique américaine. Le changement consistera à écrire les mots exactement comme ils se prononcent : on y arrivera en introduisant quelques lettres nouvelles dans l'alphabet.

(1) *The War Correspondence of the Daily-News*. Par. , 3 volumes Reinwald, [illegible] Fauchuiz.

Les fouilles en Italie. — La *Gazette officielle* de Rome publie un décret qui nomme un comité chargé de rechercher les mesures les plus efficaces à prendre pour l'exploration des richesses artistiques qu'on suppose renfermées dans le lit du Tibre. Cette mesure était depuis longtemps attendue.

On sait qu'on a prétendu que le pape Grégoire le Grand avait poussé le zèle religieux jusqu'à faire jeter dans le Tibre un certain nombre de statues et de monuments de l'antiquité. Cette assertion a été souvent très-discutée, mais elle prévaut aujourd'hui.

Nécrologie. — La mort vient d'enlever un homme qui a rendu de grands services à la mythologie comparée. Anders Eidvinson Vang, d'une famille de paysans norvégiens, était de son métier casseur de pierres et maître d'école ; il exerçait simultanément les deux professions. Ses goûts littéraires le poussèrent à recueillir les légendes et les chants populaires de sa province, et il en publia successivement plusieurs collections importantes. Il a aussi écrit son autobiographie, qui a paru en 1870. Vang était né en 1795. Il commença la vie comme simple domestique, et vécut toujours avec le peuple.

On annonce d'Italie la mort du comte Carlo Leopardi, frère du grand poëte Giacomo Leopardi. Il laisse, d'après l'*Athenæum* de Londres, une correspondance dont la publication réduirait à néant une foules d'idées fausses qui ont cours sur son illustre frère. Le comte Carlo Leopardi tournait fort bien les lettres. Ses amis le pressaient souvent d'écrire pour le public, mais il leur répondait invariablement : « Non, Giacomo a assez imprimé pour nous deux. »

On annonce la mort, aux Etats-Unis :

De M. James Hamilton, peintre de marine estimé, et en quelque sorte le fondateur de l'école de marine américaine. Né en Irlande en 1820, il s'était de bonne heure fixé aux Etats-Unis. Il a résidé longtemps à Philadelphie où il a formé de nombreux élèves ;

De M. Ch. Wilson, directeur du *Chicago Evening Journal*. Ami de Lincoln et partisan déclaré de l'abolition de l'esclavage, il avait pris part, dans les rangs de l'armée fédérale, à la guerre de sécession et s'était distingué surtout dans la campagne, désastreuse pour l'armée du Nord, de 1862-63.

Grève des Ouvriers typographes.

Malgré la grève générale des ouvriers typographes de Paris, nous sommes parvenus à faire paraître ce numéro dans les conditions ordinaires. Nous n'épargnerons aucun effort pour tâcher d'obtenir le même résultat les semaines suivantes, sans pouvoir toutefois promettre d'y parvenir.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN & C[illegible].

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 41 13 AVRIL 1878.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DISCOURS DE M. VUITRY

président

Histoire des prix et concours de l'Académie

Messieurs,

L'Académie des sciences morales et politiques se réunit aujourd'hui en séance publique pour la première fois depuis qu'elle a eu le malheur de perdre le plus illustre de ses membres : douloureusement frappée dans ses plus hautes affections, elle tient à vous prendre à témoin de ses profonds e durables regrets. Déjà, à cette place, dans la réunion annuelle des cinq classes de l'Institut, une voix éloquente a rendu un juste hommage à la mémoire de M. Thiers, à l'universalité de ses aptitudes et de ses facultés, à cette incessante curiosité qui le portait à tout savoir, à cette vaste intelligence qui lui permettait de tout comprendre. Le nom de l'homme d'État, député, ministre, président de la république, a glorieusement retenti dans le monde ; mais il me sera permis de dire ici, dans le sanctuaire des sciences et des lettres, que leur culte n'a pas tenu moins de place que la politique dans sa vie, depuis l'éloge de Vauvenargues couronné, en 1824, par l'Académie d'Aix jusqu'à ce billet charmant qu'il écrivait à l'un de nos confrères, deux jours avant d'être soudainement frappé, et où se révèle l'homme de lettres, l'homme d'esprit, l'homme de cœur, avec la plus aimable et la plus touchante simplicité. Personne n'a montré avec autant d'éclat que M. Thiers ce qu'est la puissance de l'esprit unie à celle du travail : l'Académie ne cesse donc pas d'honorer sa mémoire quand elle vient, comme aujourd'hui, dans l'attitude sérieuse et recueillie qui convient à un grand deuil, proclamer le résultat de ses concours institués pour encourager les efforts du travail et pour récompenser les œuvres de l'esprit.

La section de philosophie avait proposé, pour sujet d'un prix Bordin, l'*Étude de la métaphysique considérée comme science*. Le concours a été nombreux et brillant. Sur douze mémoires présentés, sept sont des ouvrages très-sérieux, et 1 en est deux, — le mémoire inscrit sous le n° 8 et celui qui porte le n° 9, — qui s'élèvent fort au-dessus des aures, soit par une connaissance plus profonde de la quesion, soit par des qualités philosophiques supérieures. Leurs mérites presque égaux, quoique très-divers, ont été constatés par l'éminent rapporteur de la section, avec sa haute compétence, et, sur un pareil sujet, j'ai besoin d'invoquer auprès de vous l'autorité de ses appréciations. Si l'auteur du mémoire n° 9 a la vigueur d'esprit, de pensée, de langage d'un vrai philosophe, l'auteur du mémoire n° 8 est une intelligence déliée, vigoureuse, souple, habile à tirer parti de toutes ses ressources pour la défense de sa thèse ; si l'un montre une connaissance des sciences physiques et mathématiques très-nécessaire en cette matière l'autre apporte dans la métaphysique proprement dite sinon plus de science, du moins des assertions plus dogmatiques et des conclusions plus arrêtées ; si le premier démontre avec solidité les étroites bornes et les faiblesses des doctrines positivistes, le second défend avec succès quelques points

que le premier n'est pas éloigné d'abandonner. Ce n'est qu'après une certaine hésitation et un examen réfléchi que, reconnaissant la supériorité réelle du mémoire n° 9, l'Académie décerne le prix de 2500 francs à M. Louis Liard, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, et, le mémoire n° 8 méritant une récompense presque égale, elle attribue à M. Desdovits, professeur au lycée de Versailles, un second prix de 2000 francs qui a pu être créé exceptionnellement au moyen des ressources restées disponibles sur les fonds Bordin. Afin de ne pas laisser sans un témoignage de satisfaction le mérite de deux autres ouvrages qu'a produits ce remarquable concours, deux mentions honorables sont accordées, l'une à M. Domet de Vorges, auteur du mémoire n° 7, l'autre à M. Alaux, professeur agrégé de philosophie au lycée de Nice, auteur du mémoire n° 11.

Pour le prix Victor Cousin, la section de philosophie avait demandé une appréciation de l'*École stoïcienne*. Trois mémoires seulement ont été présentés : deux sont abolument insuffisants. Le troisième n'est pas sans mérite : l'auteur a fait de louables efforts pour traiter la question dans toutes ses parties; mais, ni sous le rapport de l'érudition nécessaire ni sous le rapport de la pensée et du style, il ne peut aspirer à une récompense. Cette question, importante en elle-même, embrasse une époque de l'histoire de la philosophie laissée jusqu'ici en dehors de nos concours ; elle mérite d'être soumise à une nouvelle épreuve, dont le terme est fixé au 1er juillet 1879, et le prix est porté à la somme de 5000 francs.

La section de législation avait choisi pour un autre prix Bordin le sujet suivant : *Exposer les modifications qui, depuis le commencement du siècle, ont été introduites en France et à l'étranger dans les lois relatives aux titres négociables par la voie de l'endossement et aux titres au porteur.* Les quatre mémoires déposés n'ont pas répondu complétement à la pensée de l'Académie. Les institutions et le papier de crédit ont pris de nos jours un immense développement : de nouveaux effets négociables, tels que les chèques et les warrants, ont été créés, et les titres au porteur, en se multiplant, ont acquis une importance considérable. L'étude de ces valeurs à un point de vue exclusivement juridique devait attirer l'attention des concurrents ; mais, en posant la question dans les termes qui viennent d'être rappelés, l'Académie avait plus particulièrement pour but de provoquer les recherches et les méditations des jurisconsultes sur les théories nouvelles qui se sont produites au sujet de la lettre de change. Ce point de vue ne paraît pas avoir été bien compris. Les travaux présentés ne sont pas sans valeur et deux surtout doivent être remarqués ; toutefois les concurrents ne se sont pas suffisamment rendu compte de la portée du programme. Éclairés par les indications judicieuses du rapport, aujourd'hui publié, qui a été fait au nom de la section par l'un de nos savants confrères, ils pourront avec un nouvel effort atteindre le but et obtenir le prix qui ne peut leur être encore décerné. Nous remettons donc au concours, en lui assignant pour terme le 31 décembre 1879, un sujet intéressant dont l'étude se rapporte au mouvement qui se produit dans la législation de plusieurs pays voisins.

L'Académie n'a que trois concours à juger cette année et un seul prix à décerner ; elle ne saurait cependant s'en étonner. Elle tient très-haut ses couronnes et les élève par l'importance des sujets qu'elle choisit et par la juste sévérité de ses jugements. Mais l'ajournement des épreuves reconnues insuffisantes a pour conséquence de les distribuer ensuite inégalement dans la succession des années ; ainsi elle aura l'année prochaine à prononcer sur sept concours qui, par la nature aussi bien que par la gravité des questions, doivent faire concevoir de légitimes espérances de succès. Au surplus le passé répond de l'avenir. Rien ne s'établit dans le monde sans le secours et l'effet du temps. C'est la durée qui fonde les institutions fortes, qui vérifie et constate leur utilité ; depuis près d'un demi-siècle l'Académie ouvre des concours sur des questions de philosophie, de morale, de législation, d'économie politique et d'histoire ; c'est à l'ensemble de ces concours qu'il faut demander en quoi et comment les couronnes que vous avez décernées ont développé chacune des sciences dont la culture vous est confiée.

« La philosophie, a dit M. Cousin, étudie cette merveilleuse intelligence qui, de ce point de l'espace et du temps où elle semble enchaînée, s'élance dans l'infini, embrasse le système du monde et s'élève jusqu'à son auteur. » — Sous la direction de notre illustre et regretté confrère, vous avez fondé par vos concours l'histoire de la philosophie, convaincus qu'il n'y a pas de génie philosophique qui puisse aujourd'hui se priver sans péril de la connaissance du passé. Vous avez voulu remonter jusqu'à l'époque si reculée de Pythagore, qui lui-même avait des ancêtres philosophiques dont il vénérait la mémoire : sa biographie, l'organisation et les vicissitudes de l'institut qu'il avait fondé, l'exposé et l'examen des théories pythagoriciennes sur le nombre et ses éléments, sur l'harmonie céleste, sur la science, la morale et l'art, ont été l'objet d'un travail important (1). Au moment où mourait Pythagore naissait le philosophe à qui l'histoire assigne le rôle d'initiateur et de promoteur de tout le grand mouvement qui commence à la réfutation de la sophistique et finit aux derniers Alexandrins. Mais Socrate restait un mystère. N'était-il que l'adversaire des sophistes, un sage apprenant à la société légère et mobile d'Athènes comment on vit et comment on meurt? Ou le grand moraliste n'avait-il pas encore le mérite supérieur, bien que moins apparent, d'être un grand métaphysicien qui aurait eu pour véritables disciples Platon, Aristote, les stoïciens eux-mêmes? Ce problème, posé par l'Académie, a été résolu, et, comme l'a dit le savant rapporteur du concours, ce qui semblait un paradoxe est devenu une claire et incontestable vérité (2).

Avant même que la doctrine de Socrate eût été ainsi éclairée d'un jour nouveau, vous aviez soumis aux investigations de la science moderne les travaux de l'*Académie* et ceux du

(1) Prix décerné à M. Chaignet, professeur à Poitiers. Séance publique du 25 décembre 1871.)

(2) Prix décerné à M. Fouillée, professeur à Bordeaux. Mention honorable à M. Chaignet. Mention honorable à M. Montée. (Séance publique du 16 janvier 1869.)

Lycée, la théorie des idées de Platon (1), la vaste encyclopédie d'Aristote (2), la philosophie morale et politique de l'un et de l'autre comparée à celle des plus grands philosophes modernes (3). Bien des années se sont écoulées depuis que vous avez couronné, non des mémoires, mais des livres sur la métaphysique ou la logique d'Aristote, sur l'histoire de la philosophie morale, et vous n'avez oublié ni l'éclat de ces concours ni le nom des lauréats. Vous n'avez pas oublié davantage les noms de ceux qui obtinrent le prix dans deux brillants concours ayant pour sujets : l'un, l'*École d'Alexandrie* (4), cette phase singulière du platonisme que Platon n'eût peut-être pas avouée ; l'autre, *la Philosophie de saint Augustin* (5), de ce grand évêque qui, défendant la foi orthodoxe contre le paganisme expirant, rendait cependant justice aux successeurs de Platon.

Tels furent les éléments que l'antiquité légua au moyen âge, époque de renouvellement et par conséquent d'enfance et de faiblesse, dont la philosophie occupe néanmoins une place importante dans l'histoire de l'esprit humain. Son nom était resté célèbre ; mais ses œuvres étaient oubliées, ses résultats inconnus ou méconnus. C'est de vos concours que sont sortis, couronnés par vous, l'*Examen critique de la philosophie scolastique* (6) et l'*Histoire de la philosophie de saint Thomas* (7).

Descartes vint ouvrir à la philosophie l'ère des temps modernes. La révolution cartésienne, l'immense valeur des découvertes philosophiques, mathématiques, physiques de cette époque mémorable ont été dignement appréciées dans deux livres (8) d'un mérite assez éminent et assez égal pour que le prix ait dû être partagé entre eux. Il en a été de même de deux ouvrages (9) qu'a provoqués le concours ouvert sur Leibnitz, et qui réunis forment sur ce grand philosophe une étude originale et complète dans laquelle l'histoire vient en aide à la philosophie, et la philosophie à l'histoire. Enfin, considérant Malebranche non comme un disciple mais comme un maître, vous avez restitué à sa philosophie la place qui lui est due, en demandant qu'étudiée en elle-même elle fût l'objet d'un examen spécial et approfondi (10).

La philosophie allemande, qu'à la fin du siècle dernier Kant a fait entrer dans une période qu'on a comparée au demi-siècle qui suivit en Grèce l'époque de Socrate, ne pouvait échapper à l'attention de l'Académie ; dès les premières années de son rétablissement, elle réclama une analyse étendue et une appréciation des principaux systèmes qui avaient paru en Allemagne depuis le philosophe de Kœnigsberg jusqu'à nos jours (1). Plus récemment, reprenant l'examen critique de la philosophie de Kant (2), elle a posé le problème des destinées et de l'avenir de la métaphysique : faudrait-il renoncer à rechercher les principes des causes premières et les fins dernières, comme l'enseigne aujourd'hui une école puissante, ou, au contraire, suivant la parole d'Aristote, n'est-il pas digne d'un être mortel de participer, autant qu'il est en lui, aux choses immortelles ?

Il me suffira d'ajouter que les concours sont actuellement ouverts sur l'école stoïcienne et sur l'école de Padoue, pour montrer qu'aucune des époques importantes de l'histoire de la philosophie ne sera restée en dehors de vos laborieuses et fécondes investigations.

Les questions philosophiques doivent être étudiées non-seulement dans leur histoire et par la comparaison des discussions qu'elles ont suscitées, mais en elles-mêmes et dans une exposition méthodique. C'est ainsi que, pour répondre à vos appels, la théorie de la certitude a été établie dans un excellent esprit et avec un sérieux talent (3) ; — que l'exposé des principaux systèmes de théodicée a mis en lumière l'intérêt supérieur de l'âme humaine, l'harmonie entre la religion et la philosophie, entre la foi et la raison (4) ; — que le rôle de la psychologie en philosophie a été tracé avec autant de sûreté que de vérité (5) ; — que l'année dernière l'étude des phénomènes psychologiques (6) de la nature animale comparée aux facultés de l'âme humaine a donné de la doctrine de l'évolution psychologique une réfutation aussi forte que décisive ; — que le sommeil (7) et la folie (8) considérés au point de vue psychologique ont été l'objet de savantes recherches et d'intéressants travaux. Enfin, vous n'avez pas craint de prendre pour sujet de l'un de vos concours une des parties les plus brillantes et peut-

(1) Prix décerné à M. Fouillée. Médaille de 1500 francs à M. Chaignet. Mention honorable au mémoire n° 1. (Séance publique du 28 décembre 1867.)

(2) *La Métaphysique d'Aristote*. Prix décerné à M. Ravaisson. (Séance publique du 28 avril 1835.)

L'Organum d'Aristote. Prix décerné à M. Barthélemy Saint-Hilaire. (Séance publique du 27 décembre 1837.)

La Psychologie d'Aristote. Prix décerné à M. Chaignet. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(3) Prix décerné à M. Paul Janet. (Séance publique du 25 juin 1853.)

(4) Prix décerné à M. Vacherot. Mention honorable au Mémoire n° 2. (Séance publique du 25 mai 1844.)

(5) Prix décerné à M. Nourrisson. Mention honorable au Mémoire n° 5. (Séance publique du 17 décembre 1864.)

(6) Prix décerné à M. Hauréau. (Séance publique du 23 août 1848.)

(7) Prix décerné à M. Jourdain. Mention honorable à M. Domet de Vorges, attaché aux affaires étrangères. (Séance publique du 2 mai 1857.)

(8) Prix partagé entre M. Francisque Bouillier et M. Bordas-Dumoulin. (Séance publique du 15 mai 1841.)

(9) Prix égaux décernés à M. Nourrisson et à M. le comte Foucher de Careil. (Séance publique du 26 mai 1860.)

(10) Prix décerné à M. Ollé-Laprune, professeur à Versailles. Mention honorable à M. Royer, professeur à Dijon. (Séance publique du 16 janvier 1869.)

(1) Prix décerné à M. Wilm. Mention très-honorable à M. Guiraud. (Séance publique du 17 mai 1845.)

(2) Prix partagé entre M. Tissot, professeur à Dijon, et M. Desdovits, professeur suppléant au lycée Charlemagne. (Séance publique du 3 mai 1873.)

(3). Prix décerné à M. Javary, professeur au collége de Libourne. Mention honorable à M. Ch. Gouraud. Mention honorable à M. Bartholomès. (Séance publique du 2 mai 1846.)

(4) Prix décerné à M. Saisset. Mention honorable à M. Tissot. (Séance publique du 16 décembre 1854.)

(5) Prix partagé entre M. Nourrisson et M. Maurial, professeur à Strasbourg. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(6) Prix décerné à M. Joly, professeur à Dijon. Mention honorable au Mémoire n° 1. (Séance publique du 24 mars 1877.)

(7) Prix décerné à M. Albert Lemoine. (Séance du 16 décembre 1854.)

(8) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1500 francs à M. Tissot. Médaille de 1000 francs à M. le docteur Despine. (Séance publiqu du 5 décembre 1874.)

être aussi l'une des plus solides de la philosophie de M. Cousin, celle qui fait l'objet de ses leçons sur le Beau, et vous avez obtenu un livre remarquable sur *la Science du Beau étudiée dans ses principes, ses appréciations et son histoire* (1); mais son auteur m'entend et je m'abstiens d'en faire l'éloge.

Parmi les vérités éternelles que poursuit et que constate la philosophie, quelques-unes, plus impérieuses et plus efficaces, ont le privilége de s'imposer à nos affections et à nos actes : l'ensemble de ces vérités forme la morale, qui n'est pas seulement un sentiment, mais une science. Les principes de la morale considérée comme science ont donc été l'objet d'un concours (2); de nombreux mémoires se sont fait remarquer par l'identité de leurs vues et de leurs conclusions; tous ont considéré que la vie des hommes doit être appropriée à leur destination qui est de faire le bien; que c'est là une obligation absolue, éternelle, inflexible, qui dérive non des lois humaines, mais de celles qui ont Dieu pour auteur. Quand, vous inspirant de la même pensée et frappés de la persistance avec laquelle la morale utilitaire tente de s'imposer comme le véritable guide de la vie, vous avez proposé pour sujet de prix l'*Universalité des principes de la morale* (3), vous avez attesté de nouveau votre conviction que, malgré le désaccord des mœurs, des opinions, des doctrines, il est en morale des lois supérieures auxquelles les hommes doivent obéir, lois non écrites, proclamées par Sophocle, par Socrate, par Cicéron, et que l'Évangile a appelées « la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde ».

La section de philosophie, je viens de le rappeler, avait proposé de comparer la philosophie morale et politique de Platon et d'Aristote aux doctrines des plus grands philosophes modernes; la section de morale, dans l'ordre plus spécial de ses études, a aussi demandé une histoire de différents systèmes de morale enseignés dans l'antiquité. Un travail remarquable (4) par l'élévation des idées, l'exactitude des connaissances et l'habileté de la critique a retracé l'influence qu'avaient pu avoir sur le développement de ces systèmes les circonstances spéciales au milieu desquelles ils s'étaient formés et celle qu'à leur tour ils avaient exercée sur l'état de la société. C'est aussi un point de vue tout à la fois historique et doctrinal qui vous a conduits à faire examiner l'un des livres les plus populaires de l'antiquité romaine, le *Traité des Devoirs* (5), où Cicéron expose avec une éloquence grave et simple les préceptes de la morale pratique, et où la doctrine stoïcienne tempérée par le bon sens perd dans des développements pleins de charme son exagération et sa dureté tout en gardant sa hauteur; — à faire étudier les doctrines morales en France au XVIe siècle, époque agitée des luttes religieuses où la morale sécularisée a été portée, sinon jusqu'à la liberté de conscience, au moins jusqu'à la tolérance par Montaigne, Charron, La Boétie, Bodin, etc. (1); — enfin, plus récemment et dans une pensée qui se comprend d'elle-même, à provoquer l'examen critique de la morale utilitaire, de ses formes diverses, de ses principes depuis Épicure jusqu'à Helvétius et jusqu'à sa transformation dans les écrits de Bentham (2).

Mais si la morale ne peut se séparer de la philosophie, dont elle est, suivant une heureuse expression de M. Franck, la partie la plus précieuse et la plus divine, si l'on ne peut constater son autorité sur les âmes sans remonter aux principes abstraits d'où elle dérive, il faut, pour apprécier ses effets sur l'humanité, rechercher quelle action exerce sur elle la condition sociale de ceux auxquels elle donne des droits et des devoirs; il faut redescendre à ses applications pratiques aux sociétés, à la famille, à la condition des classes ouvrières, à l'instruction publique. Aucun de ces points de vue n'a été omis dans vos concours.

Les rapports de la morale et de l'économie politique ont été déterminés (3) par un moraliste éminent, économiste distingué, qui, sachant que les lois qui régissent les divers modes de l'activité humaine sont émanées des mêmes sources, a montré quelle est l'influence des mobiles moraux sur le développement du travail, et quelle est l'influence du travail sur les habitudes et les mœurs des populations. L'action que les progrès et le goût du bien-être matériel exercent sur la moralité d'un peuple a été aussi étudiée : grande et difficile question qui n'est autre, à certains égards, que celle de l'aisance et de la misère et qui vous a fourni l'occasion de récompenser deux mémoires (4) dont les auteurs avaient su reconnaître, avec autant de sagacité que de justesse d'esprit, que l'amour du bien-être, s'il est épuré et réglé, comme il peut l'être, sous l'influence du travail, est un des sentiments qui contribuent le plus à développer et à perfectionner l'emploi de nos forces. Dans un autre concours (5) un magistrat déjà plusieurs fois couronné par l'Académie française a signalé, avec non moins de force que de vérité, les éléments corrupteurs que peuvent répandre dans la société la littérature du roman et celle du théâtre; vous jugerez peut-être que son travail, qui remonte à vingt ans, n'a rien perdu de son à-propos.

(1) Prix décerné à M. Ch. Lévêque. Mention honorable *ex æquo* à M. Voituron et à M. Chaignet. (Séance publique du 26 mai 1860.

(2) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. Tissot. Médaille de 1000 francs à M. Pezzani, avocat à Lyon. Médaille de 500 francs à M. Philibert, professeur à Marseille. (Séance publique du 7 août 1858.)

(3) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. Tissot. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(4) Prix décerné à M. Denis, professeur à Tournon. Mention honorable à M. Rousselot, professeur à Troyes. (Séance publique du 25 juin 1853.)

(5) Prix décerné à M. Arth. Desjardins, magistrat. Mention honorable à M. F. Cadet, professeur à Reims. (Séance publique du 17 mars 1864.)

(1) Prix décerné à M. Albert Desjardins, agrégé à la Faculté de droit. (Séance publique du 16 janvier 1869.)

(2) Prix égaux décernés à M. Lud. Carrau, professeur à Besançon, et à M. G yau. (Séance publique du 17 mars 1874.)

(3) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. Baudrillart. Médaille de 500 francs à M. Rondelet, agrégé de philosophie. Mention honorable à M. Dameth, professeur à Genève. (Séance publique du 7 août 1858.)

(4) Prix partagé entre M. Félix Joubleau, avocat, et M. Ed. Mercier, attaché aux affaires étrangères. (Séance publique du 24 novembre 1869.)

(5) Prix décerné à M. Poitou, conseiller à la cour d'Angers. Accessit à M. Lagrelle, avocat. (Séance publique du 2 mai 1857.)

C'est encore un magistrat qui a exposé, avec talent, ce qu'était autrefois l'autorité paternelle et les modifications qu'elle a subies; la valeur de ses savantes recherches historiques était accrue par des considérations morales qui, sans réclamer des réformes incompatibles avec les principes du droit moderne, se résumaient en des conclusions sages, aussi propres à satisfaire le moraliste que l'homme d'État et le jurisconsulte (1).

Le souci intelligent et bienveillant des populations vouées au travail est l'honneur de notre époque. L'Académie a voulu le témoigner en portant la lumière, tantôt sur les conditions de moralité du travail agricole et du travail de l'atelier (2); tantôt sur les changements survenus en France depuis 1789, dans la condition matérielle, dans l'instruction, dans les habitudes morales des classes ouvrières (3). Parmi ces populations, la situation des femmes mérite le plus sérieux intérêt; les moyens de concilier pour elles le travail salarié et la vie de famille ont été (4) l'objet d'un examen attentif. Mais la question est difficile et la solution du problème admet des systèmes différents parmi lesquels le développement de l'instruction est placé au premier rang. C'est aussi l'instruction et en même temps l'épargne qui, trente ans auparavant, étaient déjà signalées comme le remède le plus efficace aux dangers permanents que présentent, dans les grandes villes, certains éléments de la population (5). Aussi, dès cette époque, vous appeliez l'attention sur les perfectionnements que pouvait recevoir l'institution des écoles normales primaires (6), et l'année dernière, reprenant, en le généralisant, ce sujet de l'enseignement, inépuisable au point de vue moral comme au point de vue scolaire, vous avez couronné une remarquable histoire des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle (7).

Ainsi, vous le voyez, c'est aux lois supérieures et éternelles de la conscience que nos concours, dans le cercle étendu des questions qu'ils ont embrassées, ont fait remonter l'origine et l'autorité de la morale; sur la terre, c'est aux lumières de l'instruction et aux bienfaits du travail qu'ils ont demandé d'assurer le respect de ses principes et le développement de la moralité humaine.

Les sciences morales et politiques se rapportent toutes à un sujet unique, la nature humaine. La philosophie étudie l'homme vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis de lui-même; la morale lui apprend ses devoirs. Mais les hommes vivent en sociétés, et ces sociétés sont soumises à des règles, éternelles ou transitoires, abstraites ou écrites, dont l'étude forme la science de la législation et de la jurisprudence. Le droit dans ses différentes branches, droit public, droit des gens, droit civil qui lui-même se subdivise en droit pénal, en droit civil proprement dit, en droit commercial; l'histoire du droit, la comparaison des législations, embrassent des questions si nombreuses et si variées que l'Académie ne pouvait dans ses concours s'arrêter qu'à des points importants, mais séparés.

A l'histoire du droit et à l'étude des législations comparées, elle a demandé l'origine, les vicissitudes, l'état actuel et les principes des juridictions et de l'ordre judiciaire en France, dans ce pays où les magistrats ont tant contribué à former le caractère national (1); — l'explication des contrats de location perpétuelle, ou à longue durée, qui depuis l'empire romain ont affecté la possession du sol et la culture dans l'Europe occidentale, et qui ne touchent pas seulement au droit, mais à l'économie sociale et à la philosophie politique (2); — la recherche (3) des causes diverses qui, en Allemagne et en Italie aussi bien qu'en France, firent substituer, au XVIe siècle, la procédure criminelle secrète à la procédure publique, l'appréciation de cette réforme et de l'ordonnance d'avril 1539.

Les changements apportés depuis 1814, en France et en Belgique, à l'organisation judiciaire et à l'organisation administrative ont été clairement et exactement exposés (4). La comparaison des attributions de l'administration locale dans les départements et les communes de France, dans les comtés, les cités, les bourgs et les paroisses d'Angleterre, a judicieusement montré comment les mêmes germes différemment développés, suivant le caractère des deux peuples, ont produit d'un côté la centralisation administrative, de l'autre le régime spécial de l'aristocratie anglaise compatible avec une large liberté (5).

Abordant le droit en lui-même, vous avez voulu vous élever à ses parties les plus hautes, à celles qui ont pour objet le droit international. Des recherches approfondies ont suivi les progrès du droit des gens depuis qu'au milieu du XVIIe siècle la paix de Westphalie, consacrant la tolérance après de longues guerres religieuses, a fait naître, avec le temps, entre les principaux États, ces rapports et ces conventions qui avaient fondé le droit public et l'équilibre européen (6).

---

(1) Prix décerné à M. Bernard, magistrat. Accessit au Mémoire n° 5. (Séance publique du 4 janvier 1862.)

(2) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. Ern. Bertrand, juge à Paris. Médaille de 500 francs à M. Ed. Mercier. (Séance publique du 23 août 1848.)

(3) Prix décerné à M. Levasseur. Mention honorable à M. le docteur Le Borgne. (Séance publique du 17 décembre 1864.)

(4) Prix décerné à M. P. Leroy-Beaulieu. (Séance publique du 23 décembre 1871.)

(5) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 2000 francs à M. Fregier. Médaille de 1000 francs à M. Vasnier. (Séance publique du 30 juin 1838.)

(6) Prix égaux décernés à M. Barrau, principal du collége de Chaumont, et à M. Dumont, inspecteur de l'instruction primaire. Mention honorable à M. Rapet. (Séance publique du 27 juin 1840.)

(7) Prix décerné à M. Compayré, professeur à Toulouse. Mention honorable à M. Lavollée, rédacteur aux affaires étrangères. Mention honorable à M. Droz, avocat. (Séance publique du 24 mars 1877.)

(1) Prix décerné à M. Bodin, avocat. (Séance publique du 3 avril 1852.)

(2) Prix décerné à M. Garsonnet, agrégé à la Faculté de droit. Mention honorable à M. Lefort, avocat. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(3) Prix décerné à M. Allard, juge suppléant à Verviers (Belgique). (Séance publique du 14 juillet 1866.)

(4) Prix décerné à M. Flourens, maître des requêtes. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(5) Prix décerné à M. P. Leroy-Beaulieu. Mention honorable à M. Ern. Bertrand, avocat. (Séance publique du 23 décembre 1871.)

(6) Prix décerné à M. Maur. d'Hauterive, attaché aux Affaires étrangères. (Séance publique du 27 juin 1840.)

Dans un autre concours, les questions si complexes, si ardues, si délicates du droit maritime international ont été traitées avec exactitude et élévation dans un ouvrage qui avait pris pour conclusion, comme pour épigraphe, la célèbre maxime d'Ulpien : *Mare naturâ omnibus patet* (1).

Le droit pénal a toujours soulevé de grands problèmes; de nos jours il en soulève de plus difficiles encore. Ses dispositions actuelles, la perpétuité des châtiments ou l'infamie légale attachée à des peines afflictives temporaires sont-elles en harmonie avec un système pénitentiaire qui poursuit l'amélioration morale du condamné et qui se propose de le rendre un jour à la société (2)? A un point de vue plus général, quelle est et quelle doit être l'influence des peines sur la moralité des populations (3)? Vous avez récompensé des mémoires sur ces deux sujets, sans leur décerner le prix, et les questions qu'ils ont éclairées, sans les résoudre, excitent encore toute la sollicitude des jurisconsultes, des moralistes et des hommes d'État.

Dans le droit civil, l'origine des actions possessoires et leur effet pour la défense et la protection de la propriété ont attiré votre attention (4); mais elle s'est surtout portée sur le règlement légal des intérêts qui naissent du mariage ou de la parenté. Après avoir fait rechercher les phases diverses de l'organisation de la famille (5) en France, vous avez signalé au travail des jurisconsultes le problème délicat de la capacité civile des femmes, en remontant jusqu'au sénatus-consulte Velléien (6); — les avantages ou les inconvénients des divers régimes, régime dotal ou communauté, auxquels sont soumis les contrats nuptiaux (7); — la condition juridique de l'époux survivant, au point de vue du droit de succession et des obligations entre époux (8); — enfin les droits de légitime et de réserve, dans le droit écrit et le droit coutumier, leur influence sur la moralité des familles et la conservation des fortunes, leur fusion dans nos lois actuelles (9); c'était la grande question du droit de tester qui préoccupe des esprits sérieux, et qui touche, à la fois, à la justice, aux mœurs domestiques, et même à la politique. Vous laissez aux concurrents une entière latitude et vous ne leur demandez que l'expression sincère d'une opinion saine, mûrie par le travail, éclairée et fortifiée par la méditation. Mais je dois constater que ces concours, bien qu'ils indiquent la possibilité et l'opportunité de certaines améliorations, ont tous, ou presque tous, fait ressortir avec force la haute sagesse avec laquelle le code civil, dans son ensemble, a su concilier les besoins de la société moderne et le respect des traditions, et, donnant pour base à l'égalité dans l'État l'équité dans les familles, a fait marcher de front la liberté des conventions et la ferme garantie de la propriété.

Dans le droit commercial, un travail recommandable par la variété et la solidité des connaissances a étudié l'origine et le développement des valeurs transmissibles (1), leur mode de transmission et de négociation, leur rôle dans l'économie des législations française et étrangère : sujet qui n'est pas épuisé et qui est encore aujourd'hui, à un autre point de vue, l'objet de l'un de nos concours.

Vous avez aussi couronné un traité (2) sur la contrainte par corps, en matière civile et de commerce. Il se terminait par ces énergiques paroles : « Enfant dégénéré de l'esclavage antique, la captivité pour dettes, condamnée comme lui par nos intérêts, nos mœurs, nos religions, nos consciences, doit disparaître à son tour de nos lois, » et, en 1835, cette conclusion pouvait paraître hardie. Trente ans après, le lauréat de ce concours était appelé, comme conseiller d'État, à préparer et à soutenir, devant les Assemblées législatives, la loi qui a définitivement aboli la contrainte par corps, sans que depuis aucun intérêt sérieux ait réclamé son rétablissement.

Enfin le droit appliqué fait naître des procès qui intéressent la vie, la liberté, l'honneur, la fortune des citoyens. Par quels moyens peut-on constater avec le plus de certitude la vérité des faits qui sont l'objet des débats judiciaires en matière civile ou criminelle (3)? Poursuivant la même pensée, vous avez fait étudier les réformes qui, au point de vue juridique comme au point de vue philosophique, pourraient être introduites dans la procédure pour assurer la bonne administration de la justice, en économisant les frais qui ruinent les plaideurs (4).

C'est aux études juridiques qu'il convient de rattacher le concours (5) qui avait pour objets la détermination de celles des connaissances utiles aux administrateurs qui peuvent être comprises dans l'enseignement public. Peut-on confondre l'instruction qui se puise dans les cours et se constate par des examens et des diplômes avec l'aptitude administrative, qui ne se forme que par le noviciat et ne se justifie

(1) Prix décerné à M. Eug. Cauchy. Séance publique du 4 janvier 1862.)

(2) Récompense égale accordée à M. Alauzet et à M. Moreau, inspecteur général des prisons. Séance publique du 15 mai 1841.

(3) Médaille de 1000 francs à M. Tissot, professeur à Dijon. Médaille de 1000 francs à M. Grindou, avocat à Lyon. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(4) Médaille de 1000 francs à M. Alauzet. Médaille de 500 francs à M. Ad. Seligmann. Séance publique du 23 août 1848.

(5) Prix décerné à M. Koenigswarter. Séance publique du 15 juin 1850.

(6) Prix décerné à M. Gide, agrégé à la Faculté de droit. Mention honorable à MM. Arth. Desjardins, avocat général à Aix, et à M. Alb. Desjardins, agrégé à la Faculté de droit. (Séance publique du 14 juillet 1866.)

(7) Prix décerné à M. Humbert, docteur en droit. Mention honorable à M. G. Picot. (Séance publique du 2 mai 1857.)

(8) Prix décerné à M. G. Boissonade, agrégé à la Faculté de droit. (Séance publique du 3 mai 1873.)

(9) Prix partagé entre M. G. Boissonade, agrégé à la Faculté de droit, et M. Brocher, avocat à Genève. Mention honorable à M. Boissard, avocat général à Aix. (Séance publique du 28 décembre 1867.)

(1) Prix décerné à M. Em. Worms, avocat. (Séance publique du 14 juillet 1866.)

(2) Prix décerné à M. Bayle-Mouillard, juge suppléant à Clermont-Ferrand. (Séance publique du 28 avril 1835.)

(3) Médaille de 1000 francs à M. Bayle-Mouillard, juge suppléant à Clermont-Ferrand. (Séance publique du 27 juin 1840.)

(4) Prix décerné à M. Bordeaux, avocat à Évreux. Mention honorable à M. Seligmann, juge à Chartres. (Séance publique du 25 juin 1853

(5) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1200 francs à M. Bordeaux avocat à Évreux. Médaille de 800 francs à M. Sevin, conseiller à la Cour de cassation. Médaille de 500 francs à M. Lenoël, avocat. (Séance publique du 17 décembre 1864.)

que par l'expérience ? Question difficile qui n'est pas encore résolue et qui partage les meilleurs esprits.

Ces travaux ont contribué à développer la science du droit; mais il ne suffit pas qu'elle s'élève, il faut aussi qu'elle se répande. Vous avez pensé qu'elle pouvait avoir son instruction primaire, et pour compléter en quelque sorte l'étude de la législation, l'offre d'un prix (1) considérable a provoqué la composition d'un traité élémentaire du droit français, qui expose avec clarté et précision ses règles fondamentales, qui le rattache à tous les grands objets qu'il intéresse, la patrie, l'État, la famille, la propriété, les mariages, les successions, les obligations, et qui montre que ce droit expliqué par la morale est vraiment la science de la vie.

Un ordre naturel et logique a placé dans les travaux de l'Académie, après la science de la législation qui traite de la conduite des sociétés, la science de l'économie politique, de la statistique et des finances, qui étudie les conditions matérielles de leur prospérité et de leur misère, la formation et la circulation des richesses.

Vous avez réclamé les enseignements du passé sur les questions économiques et commerciales en remontant jusqu'à la ligue hanséatique (2), qui, depuis son origine obscure au XIIIe siècle jusqu'à sa décadence et à sa chute au XVIIe, a offert le plus grand exemple de ce que peut réaliser l'esprit d'association ; en provoquant l'étude sérieuse, soit de Colbert (3), de son administration et du mélange d'autorité et d'affranchissement graduel qui caractérise ses mesures économiques, soit de l'école originale et toute française des physiocrates (4), tour à tour exaltée et critiquée et qu'ont illustrée les noms de Quesnay et de Turgot; en considérant, à une époque plus voisine de nous, l'influence de l'association commerciale allemande sur le commerce, l'industrie, la prospérité des peuples qui s'étaient associés, ou des autres nations (5).

Mais les investigations de vos concours devaient être surtout réservées au mouvement prodigieux qui s'est produit de nos jours dans tous les intérêts économiques, et qui dépasse assurément tout ce que l'imagination de nos pères avait pu concevoir.

Plaçant au premier rang ceux de ces intérêts qui affectent plus directement le sort des hommes, vous avez fait rechercher tantôt les faits qui règlent le rapport des profits et des salaires et qui expliquent leurs oscillations respectives (6), tantôt l'influence que l'état moral et intellectuel des populations ouvrières exerce sur le taux des salaires (1); dans le second de ces concours, ce n'est pas sans une réelle satisfaction que vous avez couronné un ouvrage distingué qui établissait avec force que le rapport de la production à la population détermine le taux des salaires, pour en conclure avec raison que l'instruction, l'habileté, la sobriété, l'esprit d'épargne, la prévoyance des travailleurs, par leur action sur la production, sont les causes les plus assurées de l'amélioration du sort des classes laborieuses. A la question des salaires se rattache celle de la population. Si vous n'avez obtenu d'abord qu'un travail digne d'estime sur les causes et les effets des grandes agglomérations se concentrant dans certaines villes (2), plus récemment (3) trois mémoires d'un mérite inégal, mais tous trois justement récompensés, ont suivi, avec autant de patience que de sagacité, l'action si complexe des causes nombreuses dont le mouvement général de la population subit l'influence. Dans tel pays l'excès des habitants et le nombre des bras inoccupés, dans tel autre l'insuffisance de la population et les besoins du travail ont produit, depuis le commencement du siècle, un courant d'émigration et d'immigration qui, sur votre appel, a été décrit et jugé avec un remarquable talent (4). Le système colonial des peuples modernes a été exposé et apprécié dans un livre qui n'était pas moins digne de vos couronnes (5).

Vous n'avez pas négligé les autres questions d'un intérêt plus matériel, mais non moins grave, qu'embrasse l'économie politique : l'origine et la nature de la rente (6) du sol obscurcies par de longues et minutieuses controverses ; l'histoire du prêt (7) à intérêt et les résultats des lois qui en ont réglé l'usage et le taux ; la question monétaire dans ce qu'elle a de mobile et de changeant, quand il y a plus de vingt ans (8) les métaux précieux s'accroissent soudainement par l'arrivée sur le marché européen de l'or de la Californie et de l'Australie, tandis qu'aujourd'hui c'est l'abondance et la dépréciation de l'argent qui nécessitent des mesures exceptionnelles ; ou dans ce qu'elle a de plus permanent, comme la variation (9) des prix produits par des causes diverses et spécialement par l'affluence de l'or et de l'argent, quelle que soit d'ailleurs leur valeur relative après la monnaie métallique, la monnaie fiduciaire (10), son rôle croissant dans les

(1) Premier prix de 4000 francs décerné à M. Al. Jourdan, professeur à Aix. Deuxième prix de 1500 francs à M. Ern. Glasson, agrégé à la Faculté de droit. Mention honorable à M. Moulard. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(2) Prix décerné à M. Em. Worms, licencié en droit. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(3) Prix décerné à M. Joubleau. Accessit à M. Cotelle, professeur de droit administratif. (Séance publique du 5 janvier 1856.)

(4) Prix décerné à M. Eug. Daire. (Séance publique du 6 juin 1847.)

(5) Prix décerné à M. Théod. Fix. Mention honorable à M. Prosp. Faugère. (Séance publique du 28 décembre 1867.)

(6) Le prix n'est pas décerné. Mention honorable au Mémoire n° 1. (Séance publique du 5 juin 1847.)

(1) Prix décerné à M. P. Leroy-Beaulieu. Mention honorable à M. Renaud. (Séance publique du 28 décembre 1867.)

(2) Le prix n'est pas décerné. Mention honorable à M. Mercier. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(3) Prix décerné à M. Ant. Rouilliet, avocat. Médaille de 1000 francs à M. le docteur Bertillon. Médaille de 500 francs à M. Calary, avocat. (Séance publique du 29 avril 1876.)

(4) Prix décerné à M. Jules Duval. (Séance publique du 4 janvier 1863.)

(5) Prix décerné à M. Paul Leroy-Beaulieu. (Séance publique du 23 décembre 1871.)

(6) Prix décerné à M. Boutron. (Séance publique du 7 août 1858.)

(7) Prix partagé entre M. Batbie, professeur suppléant à la Faculté de droit, et M. Fern. de Maillard, avocat à Dijon. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(8) Prix décerné à M. Levasseur. (Séance publique du 26 mai 1860.)

(9) Prix décerné à M. de Foville, ancien auditeur. Mention honorable à M. Roswag. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(10) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 500 francs à M. Em. Worms, avocat. Médaille de 500 francs à M. Clément Juglar. Médaille de 500 francs au Mémoire n° 3. (Séance publique du 14 juillet 1866.)

transactions commerciales et les conditions que la science économique et la raison assignent à sa création comme à sa circulation ; enfin les crises (1) commerciales, depuis le commencement du siècle, en France, en Angleterre, aux États-Unis, à Hambourg, retracées par un publiciste habile à en démêler les causes et qui, observateur exact, en cherche le remède non dans une organisation nouvelle des établissements de crédit, mais dans la sagesse et l'activité de ceux qui les dirigent. L'influence que les forces motrices et les moyens de transport exerçaient déjà, il y a quarante ans, sur l'économie matérielle, la vie civile, l'état social et la puissance des nations, a été étudiée (2) ; le concours actuellement ouvert sur les voies et les moyens de communication montrera si les faits n'ont pas grandement dépassé les prévisions d'avenir que l'auteur du Mémoire couronné en 1838 annonçait avec une imagination qu'on était alors tenté d'accuser de hardiesse et de témérité.

Trois concours seulement ont été consacrés à des sujets exclusivement financiers ; mais ils avaient pour objet : — soit l'impôt général, dans sa multiplicité et sa diversité, avant et depuis 1789 (3); — soit plus spécialement l'impôt foncier considéré dans ses effets économiques (4) ; — soit le contrôle dans les finances, sur les recettes et les dépenses, c'est-à-dire tout le système de la comptabilité publique ancienne et moderne (5); c'était, à vrai dire, presque toute l'administration des finances qui se trouvait ainsi proposée aux recherches et à l'étude des concurrents.

Une fondation due à un pieux souvenir affecte un prix à l'éloge d'un économiste célèbre. La vie et les travaux de Boisguilbert (6), ce précurseur des économistes, ont été retracés avec une abondance de renseignements, une hauteur de vue et une sûreté de doctrine qui ont mérité à trois mémoires les récompenses de l'Académie. L'éloge de Turgot (7) a suscité deux ouvrages, dont l'un s'était surtout attaché à apprécier le caractère et les opinions du philosophe, dont l'autre s'était occupé de préférence des ouvrages et des doctrines de l'économiste, qui tous deux célébraient justement la probité et l'indépendance de l'homme, la générosité et l'élévation de ses sentiments, son absolu dévouement au bien public. Enfin, en prenant pour sujet de l'un de ses derniers concours (8) les écrits, les travaux, la vie de Léon Faucher, et en décernant à l'auteur de son judicieux éloge le prix qui porte son nom, l'Académie a voulu honorer la mémoire de l'économiste distingué, de l'homme honnête et courageux, du confrère éminent qui a laissé tant de regrets parmi nous.

Les sciences de la philosophie et de la morale, de la législation et de l'économie politique, ont pour auxiliaire naturel, pour complément nécessaire l'histoire, mais comme l'entendait M. Cousin : « l'histoire générale et philosophique, appuyée sur les travaux accumulés de l'érudition et de la critique, interrogeant tous les grands événements, toutes les grandes époques, pour leur arracher le secret des lois qui gouvernent le monde moral, soutiennent l'humanité et l'élèvent sans cesse au milieu du perpétuel renouvellement des générations et des empires. »

Aussi les concours d'histoire touchent à la morale quand ils prennent pour sujet l'abolition de l'esclavage antique (1) ; — à la législation, soit quand ils provoquent un livre d'un grand mérite et devenu rare sur le droit de succession (2) des femmes dans l'ordre civil et dans l'ordre politique au moyen âge, soit quand ils cherchent comment les progrès (3) de la justice criminelle suivent et marquent les progrès de la civilisation ; — à l'économie politique, par l'étude des crises et des progrès de nos établissements dans les Indes orientales (4), ainsi que des causes de leur décadence. Ils embrassent à la fois la morale et l'économie politique en couronnant des livres remarquables sur la condition des classes agricoles (5) et sur celle des classes ouvrières (6), depuis le XIIIe siècle jusqu'à la Révolution française.

L'Académie a voulu soumettre aux investigations de la science et de l'érudition l'histoire générale de la France, et elle s'est attachée aux grands événements qui se sont accomplis de l'avénement de Philippe le Bel à la mort de Charles VII : la transformation de la monarchie féodale, la constitution définitive du Parlement et des Chambres des comptes, la première organisation d'une comptabilité publique, l'établissement de l'impôt, la formation de l'armée ; en même temps, la guerre étrangère avec ses plus terribles désastres, la guerre civile avec ses plus sanglantes horreurs, la folie du roi, l'ambition et la cupidité des princes ; puis, à la voix inspirée de Jeanne d'Arc, le sentiment national réveillé, la France arrêtée sur le bord de l'abîme et délivrée de la domination étrangère. Dans cette période si intéressante vous avez distingué trois époques mémorables. — Le carac-

(1) Prix décerné à M. Clément Juglar. (Séance publique du 4 janvier 1862.)

(2) Prix décerné à M. Constant Pecqueur. (Séance publique du 30 juin 1838.)

(3) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 500 francs à M. Geneste, substitut à Sarlat. Médaille de 500 francs au Mémoire n° 2. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(4) Prix partagé entre M. P. Leroy-Beaulieu et M. G. Renaud. (Séance publique du 23 décembre 1871.

(5) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1,000 francs à M. Geneste. Médaille de 500 francs à M. de Senneville, auditeur à la Cour des comptes. (Séance publique du 14 juillet 1866.)

(6) Prix partagé entre M Cadet, professeur de philosophie à Rouen, et M. Horn. Mention très-honorable à M. Art. de Boislisle. (Séance publique du 14 juillet 1866.)

(7) Prix partagé entre M. Batbie, professeur suppléant à la Faculté de droit, et M. Tissot, professeur à Dijon. (Séance publique du 26 mai 1860.)

(8) Prix décerné à M. Michel. (Séance publique du 29 avril 1876.)

(1) Prix décerné à MM. Wallon et Yanoski. Médaille de 1000 francs à M. Ed. Biot. Mention honorable à M. Venedey. (Séance publique du 11 mai 1839.)

(2) Prix décerné à M. Ed. Laboulaye. Première mention à M. Rathery. Deuxième mention au Mémoire n° 2. (Séance publique du 28 mai 1842.)

(3) Le prix n'est pas décerné. Première mention honorable à M. Tissot, professeur à Dijon. Deuxième mention honorable à M. Alb. du Boys, ancien magistrat. (Séance publique du 14 juin 1850.)

(4) Prix décerné à M. Herman. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(5) Prix décerné à M. Dareste, professeur à Lyon. (Séance publique du 25 juin 1853.)

(6) Prix décerné à M. Levasseur. Mention honorable à M. Chadoix. (Séance publique du 7 août 1858.)

tère, les desseins et la conduite de Philippe le Bel, éclairés par ses actes législatifs, politiques, administratifs et militaires, le maintien de ses institutions et de sa politique sous le règne de ses trois fils, malgré la réaction tentée après sa mort, ont été exposés dans une composition simple (1), avec une érudition solide et discrète, une équitable impartialité. — Un vaste et savant travail (2) a étudié les tendances démocratiques qui éclatèrent à Paris dans les états généraux, après la bataille de Poitiers, pendant la captivité du roi, et qui produisirent la grande ordonnance de 1356 ; il en a indiqué les causes, suivi les mouvements, caractérisé les vicissitudes, jugé les exagérations, les fautes et les excès. Après le règne du sage Charles V, qui emprunta aux états de 1356 tout ce qui était compatible avec l'ordre monarchique, il montre avec le même talent, non plus la démocratie, mais la démagogie se soulevant d'abord contre les oncles de Charles VI, pour soutenir ensuite les princes eux-mêmes au milieu des dévastations de la guerre civile ; il en retrace habilement l'histoire jusqu'au moment où sortit de l'Université et des rangs de la magistrature inférieure l'ordonnance de 1413, bientôt emportée par les crises violentes où la France faillit périr. — Enfin un érudit, bien préparé à cette étude par ses travaux antérieurs, a résumé, dans un tableau court et précis, mais substantiel (3), les changements introduits sous Charles VII dans les conseils du roi et la conduite générale des affaires ; dans l'établissement des impôts et l'état de l'administration, dans la formation et l'organisation de l'armée, dans les rapports de l'Église et de l'État ; il a judicieusement assigné la part qu'ont prise à ces diverses mesures la noblesse, le clergé et particulièrement le tiers état.

Mais c'est surtout quand ils ont eu pour objet les institutions fondamentales de la France, que vos concours d'histoire, par la grandeur des questions posées et par la valeur des travaux produits, ont acquis toute leur importance et ont eu tout leur éclat.

En proposant pour sujet de prix la formation de l'administration monarchique, depuis Philippe-Auguste jusqu'à Louis XIV, vous pouviez craindre qu'en présence d'un si vaste travail, qui touche à ce que notre histoire a de plus général et de plus profond, les concurrents, attachés par sa grandeur, ne fussent rebutés par son étendue ou ne succombassent à ses difficultés. Une première épreuve échoua en effet ; mais une seconde a donné l'un de vos meilleurs concours. Sur six mémoires, trois ont mérité à divers titres vos éloges et deux d'entre eux sont des ouvrages considérables (4) ; tous deux, d'une valeur incontestable quoique inégale, et suivant un procédé d'exposition différent, passent en revue toutes les institutions, la noblesse et le clergé, les universités et les villes, tous les services publics, la police, la justice, les finances, les travaux publics, l'armée et la marine ; ils en expliquent les conditions et l'organisation avec autant de savoir que d'exactitude, dans un style simple et correct. Publiés il y a près de trente ans, ces deux bons livres n'ont pas cessé d'être consultés et étudiés avec fruit par tous ceux qui veulent apprendre l'histoire administrative de la France. Ils ont d'ailleurs été complétés et rehaussés par le rapport vraiment admirable qui vous a proposé de les récompenser, et où le sujet, quelque étendu qu'il soit, est traité de nouveau et condensé en un petit nombre de pages, avec cette clarté, cette précision, cette force, cette hauteur de vues et de pensées qui n'appartiennent qu'à la parole d'un maître et d'un grand maître.

Sur deux questions qui touchent à ce qu'il y a de plus essentiel dans la vie d'une nation : Quels principes ont présidé au service militaire (1) et à la formation de l'armée permanente, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours? Quel a été le caractère politique des parlements, depuis Philippe le Bel jusqu'en 1789 (2)? vous avez provoqué des études d'une grande érudition, d'une incontestable utilité, et que, malgré quelques imperfections, vous avez justement récompensées.

Deux concours ont été ouverts sur l'histoire des états généraux, et chaque fois ils ont donné les résultats les plus satisfaisants. En 1846, vous demandiez que ces assemblées, qui ont pris une part si considérable aux événements de la monarchie, la nature de leur composition, le mode de leurs délibérations, l'étendue de leurs pouvoirs, fussent étudiés, et que les causes qui les ont empêchées de devenir, comme les parlements d'Angleterre, une institution régulière, fussent expliquées : vous avez couronné un livre (3) remplissant toutes les conditions du programme et recommandable par la connaissance des sources et par un talent d'observation qui saisit dans les faits les circonstances significatives pour en déduire des conséquences qu'il généralise avec une judicieuse concision. La question est si importante, que, vingt-cinq ans après, vous n'avez pas hésité à la soumettre à des investigations nouvelles qui, cette fois, devaient surtout s'attacher à mettre en regard les vœux du pays tels que les états généraux avaient eu à les exprimer et les résultats obtenus, tels qu'ils se retrouvent dans les ordonnances et dans la pratique du gouvernement. Aucun concours n'a été plus brillant : quatre mémoires ont été présentés, et tous étaient d'une telle valeur qu'aucun n'est resté sans récompense (4). Celui qui a obtenu le premier prix a mérité que

(1) Prix décerné à M. Deroisin, avocat. Mention honorable à M. Jolly, juge à Paris. (Séance publique du 16 janvier 1869.)

(2) Prix décerné à M. Perrens, professeur au lycée Fontanes. Séance du 23 décembre 1871.)

(3) Prix décerné à M. Vallet de Viriville. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(4) Prix décerné à M. Dareste, professeur au collège Stanislas. Accessit et médaille de 800 francs à M. Chéruel, professeur à Rouen. Séance publique du 5 juin 1847.)

(1) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. de la Barre-Duparc, professeur à Saint-Cyr. Médaille de 500 francs à M. Boutaric, archiviste. Séance publique du 26 mai 1860.)

(2) Le prix n'est pas décerné. Médaille de 1000 francs à M. Mérilhou, maire de Montignac. Séance publique du 4 février 1862.

(3) Prix décerné à M. Rathery, avocat. Mention honorable à M. Boullé, ancien magistrat. Séance publique du 25 mai 1844.)

(4) Prix de 2500 francs à M. G. Picot, juge à Paris. Deuxième prix de 1500 francs à M. Arth. Desjardins, avocat général à Aix. Troisième

M. Guizot marquât de haut sa place en disant : « C'est l'un des travaux les plus considérables qui aient été entrepris sur l'histoire de France et le plus grand travail qui ait été fait sur les états généraux. » Ce grand et bel ouvrage, couronné par vous, l'a été deux fois par l'Académie française. Bientôt il sera complété par la publication qu'il aura utilement provoquée de tous les documents relatifs aux états généraux, et notamment de leurs cahiers et de leurs procès-verbaux.

Le temps me presse, et j'ai déjà tant abusé de la patiente attention de l'Académie que je dois me borner à mentionner les fondations (1) spéciales et les prix institués par M. Félix de Beaujour (2), pour *la recherche et les moyens de prévenir et de soulager la misère;* — par M. de Morogues (3), pour *récompenser le meilleur ouvrage sur l'état du pauperisme et le moyen d'y remédier ;* — par M. Stassart, pour *le meilleur éloge d'un moraliste*, ou *le meilleur mémoire sur une question de morale* (4) ; — par M. Halphen, pour *l'ouvrage ou la personne qui aura le plus contribué au progrès et à la propagation de l'instruction primaire* (1). Ces hommes de bien nous ont légué la pieuse mission de continuer au delà de leur vie leurs généreux efforts pour tout ce qui peut améliorer la condition matérielle, morale, intellectuelle du peuple : leur mémoire a droit au sincère hommage de notre gratitude.

Et maintenant, messieurs, n'ai-je pas le droit d'affirmer avec confiance, au nom de l'Académie, que ses concours ont atteint le but pour lequel ils ont été institués, qu'ils ont été utiles, qu'ils ont efficacement contribué au progrès des études sérieuses, au développement des sciences qu'elle cultive ? Mais ce ne serait pas comprendre toute leur portée, saisir tous leurs effets, que de s'arrêter aux travaux écrits, aux livres importants qu'ils ont produits ; ils vous ont donné plus : ils vous ont donné d'excellents confrères. On ne peut revoir, comme je l'ai fait, le compte rendu de toutes nos séances publiques sans éprouver un sentiment réel de satisfaction, je pourrais dire d'émotion, en constatant le nombre des lauréats qui siégent aujourd'hui, avec un grand honneur, parmi nous.

Quand il y a vingt-cinq, trente et même quarante ans, MM. Ravaisson, Barthélemy Saint-Hilaire, Wallon, Bouillier, Laboulaye, Vacherot, Hauréau, Janet... et je ne puis nommer que les plus anciens... se présentaient à nos concours, c'était pour la philosophie M. Cousin, pour la morale M. de Tocqueville, pour la législation M. Portalis ou M. Dupin aîné, pour l'économie politique M. Rossi, pour l'histoire M. Guizot ou M. Thiers, qui lisaient, examinaient, couronnaient leurs ouvrages, en leur donnant tout à la fois des conseils et des encouragements. Aujourd'hui, s'inspirant du souvenir des maîtres illustres dont nous chérissons la mémoire, ceux des lauréats d'autrefois qui appartiennent à notre compagnie lisent, examinent, conseillent, encouragent, et couronnent les travaux de la jeune génération qui s'avance à son tour dans la vie et dans la science. Ainsi, au milieu de l'inévitable et constante mobilité des choses humaines, à travers les grandes vicissitudes dont notre temps a été le témoin, l'Académie, dans la région sereine de la science et de la théorie, rattachant les gloires du passé aux forces du présent et aux espérances de l'avenir, perpétue les saines traditions du dévouement au travail, du goût des fortes études, de l'amour du bien et du beau toujours uni à l'amour du pays.

---

prix de 1200 francs à M. Gilbert. Mention honorable à M. [illegible] 2. (Séance publique du 24 décembre 1871.

(1) Des prix spéciaux ont été aussi fondés par M. Bertin, M. [illegible] Fagelier, M. Cousin ; mais ils n'intéressent, par leur destination, que les travaux de l'une ou l'autre des sections de l'Académie, et ils en avaient compris dans les énumérations qui précèdent.

(2) Prix de Beaujour. — *Les moyens employés par quelques sociétés se manifeste la misère en divers pays. Causes qui la produisent.* Le prix n'est pas décerné. Médaille de 2500 francs à M. Eug. Buret. Médaille de 1500 francs à M. Rapet, directeur de l'École normale primaire à Périgueux. Médaille de 1000 francs à M. Moreau-Christophe, inspecteur général des prisons. (Séance publique du 27 juin 1840.)

Examen critique du système d'instruction et d'éducation de Pestalozzi. Prix de 3000 francs à M. Rapet, sous-inspecteur des écoles primaires. Prix de 2000 francs à M. Pompée, directeur de l'École normale primaire. Mention honorable à M. Cochin. Mention honorable aux Mémoires n° 2 et 8. Séance publique du 24 avril 1848.

Manuel de morale et d'économie politique à l'usage des classes ouvrières. Prix de 10000 francs à M. Rapet, inspecteur des écoles primaires. Mention honorable à M. Rivier, vice-président du tribunal de Grenoble. Mention honorable au Mémoire n° 7.

Du rôle de la famille dans l'éducation. Prix de 3500 francs à M. Barrau. Prix de 1500 francs à M. Prévost-Paradol, professeur à Aix. (Séance publique du 2 mai 1857.)

Des institutions et des moyens de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées. Prix décerné à M. Batbie, professeur suppléant à la Faculté de droit. (Séance publique du 13 juin 1863.)

Influence de l'éducation sur la moralité et le bien-être des classes laborieuses. Le prix n'est pas décerné. Médaille de 3000 francs à M. Descilligny. Médaille de 2000 francs à M. le docteur Leborgne. (Séance publique du 28 décembre 1867.

Pauperisme et mendicité dans la misère et moyens de la combattre. Le prix n'est pas décerné. Médaille de 3000 francs à M. Ernest Bertrand. Médaille de 1500 francs à M. Lefort, avocat. Médaille de 500 fr. à M. Bouillier, avocat. Séance publique du 5 décembre 1874.

(3) Prix de Morogues. — *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité.* Prix de 2000 francs à M. Lerat de Magnitot.

Du paupérisme. Médaille de 1,500 francs à M. V. Modeste. (Séance publique du 7 août 1858.

Prix partagé entre M. Lerat de Magnitot (*De l'assistance en province*) et M. Em. Laurent (*le Paupérisme et les Associations de prévoyance*).

La Misère au temps de la Fronde et Saint Vincent de Paul. Mention honorable à M. Feillet. (Séance publique du 13 juin 1863.)

(4) Prix Stassart. — *Repos hebdomadaire du dimanche.* Prix partagé entre M. Lefort, avocat, et M. Hayem, avocat. (Séance publique du 3 mai 1873.

Étude sur Channing. Prix partagé entre M. Cadet, inspecteur des écoles primaires, et M. Lavollée, attaché aux Affaires étrangères. (Séance publique du 5 décembre 1874.)

(1) Prix Halphen. — Prix décerné à M. Rapet, inspecteur général de l'instruction. (Séance publique du 4 janvier 1862.)

Prix décerné à M. Barrau. (Séance publique du 17 décembre 1864.)

Prix décerné à Mme Pape-Clément. (Séance publique de 28 décembre 1867.)

Prix décerné à M. Michel. (Séance publique du 23 décembre 1871.)

Prix décerné à M. Gréard, inspecteur général de l'instruction publique. (Séance publique du 5 décembre 1876.)

Prix partagé entre M. Hoffet, à Lyon, et M. Rendu, inspecteur général de l'instruction publique. (Séance publique du 24 mars 1877.)

SORBONNE.

POÉSIE FRANÇAISE.

COURS DE M. CHARLES LENIENT.

Les poètes de la Révolution

POÉSIE LYRIQUE.

Messieurs,

A une époque où l'action l'emporte de beaucoup sur les écrits, où la perfection littéraire devient plus rare, la critique doit se montrer elle-même moins exclusive, moins absolue, tout en maintenant les droits du bon sens et du bon goût. Pour comprendre la valeur et le caractère des œuvres poétiques du temps de la Révolution française, il faut les replacer dans leur vrai milieu, parmi les événements et les émotions qui les ont enfantées. Nous sommes devenus froids et dédaigneux pour bien des choses qui ont fait battre le cœur de nos pères et qui nous semblent aujourd'hui déclamatoires, hyperboliques ou niaises parce que nos âmes ne vibrent plus à l'unisson, parce qu'à la période de fièvre a succédé la période de refroidissement. Ces œuvres, — si médiocres qu'elles soient souvent, il faut l'avouer, — n'en sont pas moins une part de l'histoire contemporaine : elles nous attestent la puissance que garde encore l'esprit au milieu de tant de violences et de brutalités. Elles expriment tour à tour les nobles illusions, les déceptions amères, les cris du patriotisme, de la conscience, de la raison ou de la vertu indignée. Enfin elles nous permettent de suivre, à côté des instincts bas et grossiers, des appétits matériels, le courant des idées généreuses et libérales qui emportent les âmes et les imaginations.

Je voudrais, messieurs, ne blesser personne ici dans ses convictions et ses sympathies; mais enfin vous me permettrez de dire franchement ce que je pense et des choses et des hommes d'alors. La Révolution a été parfois singulièrement comprise et interprétée de nos jours. Sous prétexte de réalisme et d'exactitude, on l'a surtout représentée, dans ces derniers temps, par ses petits côtés, mesquins, étroits, égoïstes et souvent ignobles. On a cru devoir appliquer à l'histoire du passé le procédé de certains romanciers qui, pour nous peindre la société moderne, en ont montré les laideurs, les bassesses et les ignominies. Sans doute il y a du vrai, trop de vrai peut-être, dans tout cela. Mais est-ce bien là toute la Révolution? Est-ce bien là le peuple, la bourgeoisie ou la classe ouvrière, que je vois ainsi dégradés, abrutis, avilis, ceux-ci par l'égoïsme et la cupidité, ceux-là par la misère et la débauche? Non, mille fois non! Si la Révolution n'avait eu d'autres origines, d'autres principes que la misère des peuples et la faiblesse des gouvernants, la sottise des uns et la violence des autres, la coalition des estomacs et des appétits révoltés, aurait-elle inspiré à Lebrun, aux deux Chénier et à bien d'autres, tant de beaux vers ou de nobles élans poétiques? Aurait-elle inscrit dans nos lois ces grands principes de la *liberté de conscience* et de l'*égalité civile*, que Voltaire lui-même osait à peine rêver pour un avenir lointain? Précieuses conquêtes, dont nous jouissons aujourd'hui comme des ingrats, oublieux de ce qu'elles ont coûté. Que le marquis de Carabas et sa postérité brandissent leur sabre innocent contre cette maudite Révolution, je ne leur en veux pas : après tout, ils y ont bien perdu quelque chose. Mais je bondis quand je vois les petits-fils de Jacques Bonhomme et de M. Jourdain, quand j'entends de prétendus libres penseurs, des philosophes à talons rouges le prendre de si haut avec elle et, dans des préfaces amphigouriques, se mettre à invoquer leurs ancêtres gascons ou bretons. Eh! mon ami, tes ancêtres étaient, comme les miens, des roturiers, des manants, dont la Révolution a fait des citoyens. En revanche, je me sens plein d'estime et de reconnaissance pour ceux que leur naissance et leur fortune plaçaient dans le camp des priviléges et des préjugés, et qui, par générosité d'âme, par libéralisme d'esprit, se sont rangés, avec les Noailles, les d'Aiguillon, les Lally-Tollendal, les Clermont-Tonnerre, les Liancourt, les La Fayette, du côté de la justice et de l'humanité.

Pour bien comprendre et bien juger la Révolution, son œuvre et ses hommes, il faut distinguer entre les *idées*, presque toujours équitables, généreuses et vraies, et les *actes*, souvent brutaux, violents et criminels quand les passions humaines sont venues s'y mêler. Laissons-lui cette auréole d'idées, sans laquelle ce grand mouvement des consciences et des raisons soulevées contre les abus et les injustices du passé ne serait plus qu'une invasion de barbares, de gueux et de malandrins se ruant sur la vieille société française. C'eût été là une *jacquerie*, et non une *révolution*.

Même au point de vue littéraire, peut-on nier qu'il y ait là une source de rajeunissement? M. Villemain l'a proclamé depuis longtemps : « Du grand spectacle que ce renouvellement du monde donnait aux hommes devait sortir une littérature nouvelle, dont l'influence se prolongera sur l'avenir. La poésie, la philosophie morale, les études historiques devaient recevoir de ce terrible renouvellement des esprits un caractère nouveau (1). » Sans doute cette rénovation n'est pas l'œuvre d'un jour : les chefs-d'œuvre sont rares parmi tant de productions hâtives, improvisées au milieu des ardeurs de la lutte et sous le coup des événements. Le loisir, la réflexion font trop souvent défaut. Mais n'y a-t-il pas là une source d'inspiration nouvelle? N'est-ce pas aux premiers frémissements de la liberté, après le serment du Jeu de paume, qu'André Chénier va s'écrier

> Reprends ta robe d'or, ceins ton riche bandeau,
> Jeune et divine Poésie (2)!

Le lyrisme ne sera-t-il pas le produit naturel de l'enthou-

(1) *Littérature française au* XVIII*e siècle*. 57e leçon, t. IV.

(2) Nous réservons André Chénier et ses œuvres poétiques pour une leçon spéciale.

siasme éveillé dans les âmes ? « Qu'est-ce que l'ode, dit Sainte-Beuve, à la considérer dans toute son élévation ? C'est un chant destiné à traduire et à exprimer l'ivresse publique, la gloire des vainqueurs, la pompe des noces solennelles ou le deuil des grandes funérailles, quelque sentiment général qui transporte, à un moment, une nation (1). » Or n'est-ce pas là précisément le genre d'émotion qu'offre l'époque révolutionnaire ? Les belles espérances qu'éveille la convocation des notables et des états généraux, tout ce mirage d'un monde nouveau, d'un rajeunissement universel ; puis les colères, les indignations que provoquent les menaces de l'étranger l'enthousiasme des premières victoires de la liberté triomphante à Valmy et à Jemmapes, tout cela ne va-t-il pas électriser la verve des poëtes ? — « L'ode véritable, ajoute Sainte-Beuve d'après Pindare, est faite non-seulement pour être chantée ; mais encore elle s'accommode du décor, de la mise en scène, de la solennité qui l'inspire. » N'est-ce pas là ce que va lui fournir encore la Révolution dans ses fêtes patriotiques, dont nous pouvons sourire aujourd'hui, mais auxquelles les contemporains apportaient plus de naïveté sincère et passionnée qu'on ne le croit ?

Lebrun va devenir le coryphée de la Muse républicaine. Il avait soixante ans quand la Révolution éclata. Bien qu'il n'eût refusé ses hommages et même parfois ses flatteries ni aux rois, ni aux reines, ni aux ministres, Lebrun a cependant l'âme, nous dirions volontiers l'humeur républicaine : il en a la fierté, la rudesse, la défiance ombrageuse à l'égard de ceux même qui le protégent, et auxquels il craint de s'enchaîner : témoin sa conduite avec M. le comte de Vaudreuil. Son esprit démocratique se révèle de bonne heure dans certaines odes qui n'ont rien de politique en apparence, comme celle d'un *Jour de moisson à l'adresse de nos sybarites :*

Ces laboureurs dont l'industrie
Donne Cérès aux citoyens,
Ces vrais amants de la patrie,
Dont les mœurs ne l'ont point flétrie,
En sont les plus nobles soutiens.

La strophe est assez médiocre et ne vaut que par l'idée qu'elle exprime. Plus tard Palissot, écrivant à Lebrun, lui rendra ce témoignage : « Vous annonciez la Liberté, malgré la Bastille et ses tours menaçantes, longtemps avant qu'il fût même possible de l'entrevoir. Vous ne sauriez, mon ami, en avoir un témoin plus fidèle que moi. Il y a plus de trente-trois ans que votre âme républicaine s'épanchait dans la mienne, et que vous m'aviez confié les vers sur l'*Insecte usurpateur* (2) »,

L'Insecte usurpateur qu'on nomme Majesté,

dont il acceptait pourtant une pension de deux mille livres. Que Lebrun se soit vanté d'avoir médit de la royauté au moment même où il recevait ses bienfaits, nous ne prétendons pas le justifier sur ce point : nous ne sommes pas de ceux qui croient que l'ingratitude soit une vertu politique. Il y a, nous l'avons dit, dans sa vie comme dans ses œuvres, des parties honteuses. Mais il faut distinguer le bien du mal, les beaux vers et les nobles passions, des turpitudes et des bassesses, qui révoltent notre conscience et notre cœur.

Le comte d'Artois, à la lecture des vers de Lebrun, s'était montré blessé de certaines rimes républicaines. M. de Vaudreuil, qui recommandait son protégé au prince, ne voyait là que des licences poétiques. « Ces poètes sont fous, disait-il ; mais quelle verve ! quel génie (1) ! » Les sentiments de Lebrun s'étalent librement dans une lettre écrite au comte de Turpin en 1769, lors d'un voyage à Marseille : « La cordialité, la franchise, et certain *caractère républicain* qui plaît beaucoup à qui vous savez, est ce qui frappe surtout dans cette ville. » Cependant les avances et les caresses du pouvoir venaient le chercher. Le nouveau ministre, de Calonne, en quête d'un Pindare pour chanter sa gloire, annonçait d'abord au poète que, sur sa demande, le roi venait de lui accorder une pension de deux mille livres *sans retenue* (2). A l'approche de l'Assemblée des notables il lui écrivait bientôt une nouvelle épître, aussi longue que déclamatoire, sorte d'ode en prose, où il semble donner au poète la note et le ton pour une future cantate :

« Assez d'autres ont chanté les sanglants exploits des vainqueurs de la terre... Lebrun, tu dois chanter les utiles vertus d'un roi bienfaisant ; c'est aux pères des peuples, et non aux conquérants destructeurs que tu dois consacrer la lyre héroïque... Divin patriotisme, tu seras la muse de mon Pindare, tu échaufferas son génie, tu lui inspireras tes sublimes accents (3). »

Dans cette effusion de pathos oratoire, de Calonne, battant la campagne à travers l'histoire, rappelle Charlemagne et les *Champs de Mai* à propos de l'Assemblée des notables ; maltraite en passant Louis XIV, dont il déplore la fatale ambition, et oppose à son despotisme égoïste l'image d'un gouvernement paternel qui se contente d'être l'*expression du vœu national*. La lettre se termine par un *Envoi*, comme une ballade :

« C'est ainsi que le chantre de la *Nature*, devenu le chantre de la *Patrie*, pourra célébrer par sa noble et touchante poésie l'époque la plus mémorable de la monarchie, » — celle où M. de Calonne est devenu ministre.

Si un ministre du roi déclamait de la sorte dans une lettre écrite à un particulier, faut-il s'étonner d'entendre les poètes républicains enfler leurs voix outre mesure ? Lebrun répondit à cet appel direct du ministre par un *Discours en vers*, où il comparait bravement de Calonne à Sully : c'était abuser un peu de la licence poétique. On le lui reprocha plus tard, et Lebrun s'en tira par un quatrain :

Esprits faux et malins, n'accusez point mes vers :
Non, je n'ai point flatté Calonne ni la France.

(1) *Causeries du Lundi*, t. V. Art. Lebrun-Pindare.
(2) Lettre de Palissot. 1792.

(1) Lacretelle. *Hist. du XVIIIe siècle.*
(2) Point important à spécifier, car les trésoriers chargés de payer les pensions en gardaient pour eux une bonne part.
(3) Œuvres de Lebrun, t. IV.

Après avoir peint nos revers,
A défaut du bonheur, j'ai chanté l'Espérance.

Du reste, il s'était fait près du ministre l'avocat de la liberté en faveur des écrivains :

Pour t'honorer toi-même, honore le Génie.
C'est peu de l'enrichir, enhardis son essor ;
Obtiens sa liberté qu'il préfère à ton or (1).

Une fois que le mouvement de la Révolution eut éclaté, Lebrun s'y jeta à corps perdu, avec la fougue et la versatilité d'un poète qui suit l'impulsion du moment et met sa lyre au service de toutes les causes triomphantes. Dans la première heure d'ivresse et d'enthousiasme, il s'était trouvé d'accord avec les deux Chénier, les Trudaine, le chevalier de Pange; mais il les eut bientôt dépassés. Lebrun, qui aimait les cimes, vint se poser sur le sommet de la *Montagne*. Après avoir été l'espoir et le chantre des royalistes libéraux, il devint le poète officiel de la Convention, qui lui donna un logement au Louvre et le chargea de composer des vers, odes cantates, dithyrambes, dans toutes les circonstances importantes. La plupart de ces pièces ont disparu ou sont difficiles à retrouver aujourd'hui. Ginguené n'a pas cru devoir les comprendre toutes dans son édition de Lebrun; et l'auteur lui-même n'ayant pas pris soin de recueillir ses œuvres complètes, elles ont eu le sort de beaucoup d'écrits éphémères du temps. Quelques-unes cependant ont échappé à l'oubli. Citons entre autres, et tout d'abord, une pièce fameuse : la belle ode patriotique sur le *Vengeur*, qui reste, avec les strophes à Buffon, l'un des principaux titres lyriques de Lebrun. Palissot lui écrit à ce sujet : « J'ai relu trois fois de suite, et toujours avec une nouvelle admiration, votre ode sur le vaisseau le *Vengeur*. Cette ode, mon ami, me paraît un de vos chefs-d'œuvre ; et si Horace l'avait lue, il n'eût pas dit qu'on ne peut égaler Pindare... C'est par vous que nous pourrons dire :

Cedite, Romani scriptores; cedite, Graii (2) ! »

La pièce est d'une beauté et d'un éclat incontestables. Malheureusement l'auteur est encore obsédé de souvenirs mythologiques, qui viennent entraver son essor. Avant d'entrer en matière, il se croit obligé de préluder sur son luth comme pour en essayer les cordes, et de nous conduire

Au sommet glacé du Rhodope, etc.

Enfin, nous levons l'ancre en poussant ce cri de bon augure :

Toi que je chante et que j'adore,
Dirige, ô Liberté, mon vaisseau dans son cours.

Mais l'Olympe, Éole, les Pléiades, les Cyclades et le navire Argo vont encore encombrer le passage. Joignez-y quelques formes un peu obscures comme celle-ci :

Il est beau, quand le sort vous plonge dans l'abîme,
De paraître le conquérir.

Est-ce le sort ou l'abîme que l'on conquiert? En revanche, les dernières strophes sont d'une allure franche et nette, d'un accent mâle et vigoureux :

Près de se voir réduits en poudre,
Ils défendent leurs bords enflammés et sanglants.
Voyez-les défier et la vague et la foudre
Sous des mâts rompus et brûlants.

Voyez ce drapeau tricolore
Qu'élève, en périssant, leur courage indompté.
Sous le flot qui les couvre, entendez-vous encore
Ce cri : Vive la liberté !

Ce cri !... c'est en vain qu'il expire,
Étouffé par la mort et par les flots jaloux ;
Sans cesse il revivra répété par ma lyre;
Siècles! il planera sur vous!

Et vous, héros de Salamine,
Dont Téthys vante encor les exploits glorieux,
Non! vous n'égalez point cette auguste ruine,
Ce naufrage victorieux !

C'est là une belle page de notre histoire et de notre poésie nationale, un de ces morceaux comme nous en comptons trop peu dans notre littérature classique, moins riche par là que celle du moyen âge.

Pourquoi faut-il que Lebrun, dans ses accès d'enthousiasme versatile et contradictoire, ait mêlé à ces nobles accents de tristes et coupables paroles; qu'il ait déshonoré sa muse, parfois si patriotique et si fière, en lui faisant chanter d'indignes palinodies? Ne vaudrait-il pas mieux, dira-t-on, jeter un voile, passer l'éponge sur cette partie honteuse de sa vie et de ses œuvres? Non : le poète est justiciable devant la postérité du bien et du mal qu'il a fait par ses écrits. S'il a manqué de cœur et de pudeur à certains jours, il doit subir les coups de cette Némésis qu'il a si souvent invoquée contre les autres. Quelques années auparavant, dans son *Exegi monumentum*, il promettait au roi Louis XVI, son bienfaiteur, une reconnaissance éternelle comme ses vers. Rappelant ces rives de la Seine qu'il a plus d'une fois chantées (1), il disait :

Mais tant que son onde charmée
Baignera l'empire des lis,
De ma tardive renommée
Ses fastes seront embellis.
Elle entendra ma lyre encore
D'un roi généreux qui l'honore
Chanter les augustes bienfaits.

(1) *Épit.* II, 6.
(2) *Corresp.*, mars 1795.

(1) *Mes Souvenirs. — Le Triomphe de nos paysages.*

Quand le monarque enfermé au Temple attendait que le bourreau mît fin à son long et douloureux martyre, Lebrun osait écrire ces vers :

Venez voir, conseillers sinistres,
Un roi sans peuple, sans amis ;
Vous seuls fûtes ses ennemis,
Vils courtisans, lâches ministres.

Où était le lâche à ce moment-là ?

Marie-Antoinette avait, elle aussi, jadis reçu l'encens du poète, lorsqu'elle arrivait parée de toutes les grâces de la jeunesse et saluée comme la fille des Césars. C'est un des spectacles enchanteurs que Lebrun promet à Voltaire dans son dernier voyage à Paris, en 1778 :

Ah! qu'il te sera doux, aux jeux de Melpomène,
De voir Aménaïde en pleurs
Intéresser à ses douleurs
Les larmes de la jeune reine!
Les Grâces triomphant sur le trône des lis
Ont ramené les arts à la cour de Louis.

Quand la reine, partageant la prison de son époux, expiait cruellement dans la douleur et dans les larmes l'ivresse de ses premières années, le poète implacable et oublieux faisait retomber sur elle toute la responsabilité des maux publics et maudissait comme une furie celle qu'il avait chantée jadis comme un ange de paix et de concorde :

Oh! que Vienne aux Français ait été présent funeste!
Toi qui de la Discorde allumas le flambeau,
Reine que nous donna la colère céleste,
Que la foudre n'a-t-elle embrasé ton berceau!

Une strophe plus abominable encore appelle la profanation sur les tombes royales de Saint-Denis :

Purgeons le sol des patriotes
Par des rois encore infecté.
La terre de la liberté
Rejette les os des despotes;
De ces monstres divinisés
Que tous les cercueils soient brisés!

Pour compléter ces infamies poétiques, Lebrun, par une nouvelle profanation, associait l'éloge de Robespierre à celui de l'Être suprême. Ce fut le comble de son délire révolutionnaire. Lui-même finit par reculer d'horreur et d'épouvante en voyant la mare de boue et de sang où il s'enfonçait. Le cri d'une conscience trop longtemps assoupie ou insensible finit par éclater dans le *Chant du Philanthrope :*

Prends les ailes de la colombe,
Prends, disais-je à mon âme, et fuis dans les déserts:
Ou que l'asile de la tombe
Nous sépare enfin des pervers!

Mais comment prendre les ailes de la colombe quand on s'est habitué à vivre dans la compagnie des vautours, quand on est devenu un moment vautour soi-même ? Il y a ainsi un double mouvement de flux et de reflux dans les actes et dans les écrits de Lebrun. Comme le peintre David son ami, emporté un moment aux derniers excès des fureurs jacobines, il garde cependant le sentiment, le goût et l'ambition du *grand*. Il a cru le trouver dans Robespierre, et reconnaît bientôt qu'il s'est trompé. Il ne pouvait le chercher dans le gouvernement du Directoire avec Rewbel et La Revellière-Lepaux. Mais le reflet glorieux de la république au dehors, les brillantes campagnes d'un jeune général, Bonaparte, vinrent réchauffer les dernières ardeurs de sa muse patriotique. Il composa un dithyrambe sur l'arrivée triomphale des monuments d'Italie transportés au Louvre :

Beaux-arts, rois sans esclave, honneur de la patrie,
Venez dans leur palais succéder aux tyrans.
Leur trône est abattu, leur mémoire est flétrie :
De l'immortalité sublimes conquérants,
La vôtre est à jamais chérie;
Venez dans leur palais succéder aux tyrans.

. . . . . .

Du bonheur des Français que Rome se console!
Rome a vaincu par nous le Pontife et l'Idole :
Son génie est ressuscité:
Et les fils de Brennus rendent le Capitole
A son antique liberté.

Lebrun ne se demande pas si les peuples, ainsi dépouillés de leurs chefs-d'œuvre, n'ont point le droit de maudire leurs libérateurs. Il est tout entier aux joies de la victoire, adorateur de la Gloire et de la Fortune, comme un vrai païen qu'il est de cœur et d'imagination. Au lendemain de Marengo, il reprend le chant d'Horace après Actium :

Nunc est bibendum, nunc pede libero
Pulsanda tellus!

Enivrons, mes amis, la coupe de la Gloire
D'un nectar petillant et frais!
Buvons, buvons à la Victoire,
Fidèle amante des Français!

Le chant est, du reste, médiocre, chargé d'idées vulgaires, de rimes banales, qui ramènent les *lauriers* et les *guerriers*, les *succès* et les *Français*, deux rimes dont nous n'oserions plus, hélas ! abuser aujourd'hui. On y trouve aussi des vers prosaïques comme celui-ci :

La France donne au monde un nouvel équilibre.

Le Premier-Consul récompensa le poète en lui octroyant une pension de six mille livres. La république faisait les choses plus grandement encore que la monarchie : Lebrun, qui aimait le *grand* en tout, ne le détestait pas non plus en pension. Cependant, tout en chantant le vainqueur, il faisait ses réserves en faveur de la liberté. Bientôt il s'aperçut que le Premier-Consul marchait à pas de géant vers le pouvoir suprême, et tenta de le retenir. Une de ses strophes admiratives se terminait par cet avis :

Et l'heureux Bonaparte est trop grand pour descendre
Jusqu'au trône des rois.

L'heureux Bonaparte laissa dire le poète, et continua son

ascension ou sa descente, comme on voudra, préférant le rôle d'un César couronné à celui d'un Washington. Nous savons ce qu'il lui en coûta, à lui et à la France.

Mais le vieux Lebrun, tout en maugréant, se résigna. D'ailleurs n'avait-il pas, pour se consoler de la perte de la liberté, cette autre idole païenne qui fut la passion de toute sa vie, la Gloire. Il consentit donc à entrer, comme un vieux chef d'orchestre honoraire, dans le chœur impérial, où il apportait les derniers restes d'une voix chevrotante et d'un enthousiasme éteint. La république avait emporté avec elle tout ce qui lui restait dans l'âme d'inspiration et de poésie. Son ode sur un *Projet de descente en Angleterre* lui valut encore une gratification de mille écus : ce fut son plus grand mérite. L'épigraphe placée en tête : *Discite justitiam*, et le trait final de la dernière strophe sont les seules choses à signaler dans cette pièce assez faible et encombrée de souvenirs mythologiques :

Tremble, nouvelle Tyr! Un nouvel Alexandre,
Sur l'onde où tu régnais, va disperser ta cendre :
Ton nom même ne sera plus.

Le poète fut mauvais prophète : Alexandre tomba, et Tyr resta debout. La menace avait été renouvelée plus d'une fois depuis Guillaume le Conquérant. Un de nos vieux poètes, dont je vous ai déjà parlé, Eustache Deschamps, donnait à la même prophétie un accent plus tragique dans ces vers où il rappelle une prédiction de Merlin :

. . . . . .
Puis passeront Gauloys le bras marin,
Le povre Anglet destruiront si par guerre,
Qu'a donc diront tuit passant ce chemin :
« Ou temps jadis estoit cy Angleterre (1) ».

Béranger, lui aussi, répétera au lendemain de nos désastres :

Sur nos débris Albion nous défie,
Mais les destins et les flots sont changeants.

Ils l'ont été pour les deux peuples, qui ont fini par comprendre trop tard que la ruine de l'un pourrait bien entraîner celle de l'autre et que le mieux n'est pas toujours de laisser brûler la maison du voisin pour se préserver de l'incendie :

. . . . . Jam proximus ardet
Ucalegon.

Mais c'est assez parler de Lebrun, de cette renommée si débattue, qui a eu ses enthousiastes et ses détracteurs. M.-J. Chénier résume ainsi le jugement des contemporains dans son *Tableau de la Littérature* : « Il devra surtout à ses odes cette immortalité qu'il s'est promise; et, dût cette justice rendue à sa mémoire étonner quelques préventions contemporaines, il sera dans la postérité l'un des trois grands lyriques français. »

Le nombre et les rangs de nos lyriques se sont trouvés singulièrement augmentés et modifiés depuis que nous avons eu Lamartine, V. Hugo, Béranger, A. de Musset. Lebrun n'est plus l'un des trois plus grands.

II

Nous avons nommé M.-J. Chénier : c'est lui que nous rencontrons tout d'abord comme l'auxiliaire et le disciple de Lebrun parmi les chantres de la Révolution. Il l'a proclamé son maître dans une épître enthousiaste dès 1783 :

O Lebrun! sous tes doigts tout Pindare respire:
Émule de Rousseau, peut-être son vainqueur,
A peine mes regards mesurent ta hauteur.

Il en partage les qualités et les défauts, à un degré inférieur. Il en a l'esprit à la fois violent, enthousiaste, irascible, sarcastique, amer, avec plus de probité cependant. En somme, il est plus tribun que poète, même dans l'ode. Qu'est-ce qu'un poète? Un homme d'imagination et de sentiment avant tout, de rêverie et de recueillement, tel que le fut André Chénier, le frère aîné de Marie-Joseph. Celui-ci, plus ardent, plus pressé, à peine sorti du collége après des études hâtives, court à la célébrité, qu'il va chercher d'abord au théâtre et bientôt à la tribune. Possédé, dominé par la passion et l'ambition politique, malgré des goûts et des principes littéraires très-absolus dont nous parlerons plus tard, M.-J. Chénier est plutôt, au début surtout, un orateur, un écrivain d'action, de lutte, de dispute et de propagande. Ses pièces lyriques sont des œuvres de circonstance, des manifestes ou des appels à l'opinion. Il les compose à propos d'un grand événement, d'une fête nationale, d'une assemblée des notables ou des états généraux, pour les funérailles de Mirabeau, la translation des cendres de Voltaire, pour la fête de J.-J. Rousseau ou de l'Être suprême. Hymnes, dithyrambes, cantates abondent sous sa plume : il est, plus encore que Lebrun, le véritable *impresario* du jour. L'actualité tient une grande place dans ses productions et en fait l'intérêt plus encore que le mérite littéraire. L'auteur les a remaniées, corrigées plus d'une fois : les variantes sont nombreuses. En général, nous préférons la première leçon, celle qui reflète le mieux l'impression du moment. Ainsi, dans l'ode sur l'*Assemblée nationale* (1789), nous retrouvons ces strophes hardies et belliqueuses supprimées ou modifiées depuis; le souvenir des Stuarts semble évoqué ici comme un avertissement :

Asservis comme nous, comme nous, d'âge en âge,
Sous un sceptre insolent les Anglais abattus
N'avaient qu'un stérile courage
Et d'insuffisantes vertus.
Leurs destins ont voulu qu'un monarque imbécile (1)
Au sein de nos remparts vint chercher un asile :
La nation quittée a reconquis ses droits,
Et déjà depuis cent années,
Dans ses campagnes fortunées,
L'abondance a fleuri sous l'ombrage des lois.

O Franklin! Washington! grands compagnons de gloire,
O vous à qui la Grèce eût dressé des autels,

1. Voy. *la Satire en France au moyen âge*, ch. XV.

(1) Jacques II.

Vous à qui la sévère histoire
Paira des tributs immortels,
Je ne m'enivre point d'un espoir chimérique :
La Liberté qui luit aux champs de l'Amérique,
Éclaire près de vous les regards des Français,
Et bientôt des récits fidèles
Vont annoncer à nos modèles
Le fruit de leur exemple et nos heureux succès.

Le Russe et l'Ottoman, l'Afrique plus grossière,
Presque tous les humains, sous le joug abrutis,
Au sein d'une antique poussière
Baissent leurs fronts anéantis.
Tout sera libre un jour; un jour la tyrannie,
Sans appui, sans état, de l'univers bannie,
Ne verra plus le sang cimenter ses autels;
Et des vertus mère féconde,
La Liberté, reine du monde,
Va sous d'égales lois rassembler les mortels.

M.-J. Chénier représente ici toutes les idées nobles, généreuses et chimériques de la Révolution : il en est à la fois le chantre religieux et politique. C'est lui qui conduit le chœur dans la grande fête organisée par Robespierre en l'honneur de l'Être suprême. Le début, un peu sec, vague et froid, comme un dogme philosophique mis en vers, ne manque cependant ni de grandeur, ni de majesté :

Source de vérité qu'outrage l'imposture,
De tout ce qui respire éternel protecteur,
Dieu de la liberté, père de la nature,
Créateur et conservateur;

O toi, seul incréé, seul grand, seul nécessaire,
Auteur de la vertu, principe de la loi,
Du pouvoir despotique immuable adversaire,
La France est debout devant toi.

Sans doute un pareil culte s'adresse à la raison plutôt qu'au cœur. Pourtant les dernières strophes semblent un hommage rendu à la Providence spéciale et une justification de la prière :

Grand Dieu, qui sous le dais fais pâlir la puissance,
Qui sous le chaume obscur visites la douleur,
Tourment du crime heureux, besoin de l'innocence
Et dernier ami du malheur !

L'esclave et le tyran ne t'offrent point d'hommage ;
Ton culte est la vertu, ta loi l'égalité ;
Sur l'homme libre et bon, ton œuvre et ton image,
Tu souffles l'immortalité.

Après tout, en dehors de quelques stances de Malherbe, des admirables chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, connaissons-nous beaucoup de cantiques religieux supérieurs par l'expression à ces strophes d'un déisme républicain ?

M.-J. Chénier, poète tragique et orateur, donne volontiers à l'ode une forme dramatique, où les vieillards, les enfants, les femmes, les guerriers, les représentants du peuple prennent successivement la parole. La mise en scène, l'action, la musique viennent en aide au poète : Gossec, Lesueur, Méhul seront tour à tour ses collaborateurs. Hâtive et improvisée, la poésie de Chénier ne se suffit pas toujours à elle-même. Elle a besoin au théâtre du jeu des acteurs; dans l'ode, du concours des musiciens. C'est ainsi qu'à la veille de Valmy, il compose, sous forme de *Divertissement lyrique*, comme il l'appelle, le *Camp de Grand-Pré*, intermède bucolique et guerrier représenté sur le théâtre de l'Opéra. On y chansonne les Prussiens qu'on va battre le lendemain. La pièce s'ouvre par un chœur solennel et religieux :

Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes,
De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël ;
Dieu que le Guèbre adore au pied de ses montagnes
En invoquant l'astre du ciel.

Ce début n'est autre que le *Chant du 14 juillet*, composé à l'occasion de la prise de la Bastille. Le poète, par la bouche du chœur, adresse ce sermon philanthropique aux volontaires de 92 :

En conquérant la paix sanctifiez la guerre;
Les palmes sur le front, l'olive dans la main,
Délivrez et calmez la terre.
Que des siècles trompés le long crime s'expie;
Le ciel pour être libre a fait l'humanité :
Ainsi que le tyran l'esclave est un impie
Rebelle à la Divinité.

Rêve d'or, que semble évoquer aussi Béranger lorsque, rappelant l'enthousiasme de son enfance, il fait redire au vieux sergent :

Les nations, libres par nos conquêtes,
Ceignaient de fleurs le front de nos soldats.

Il y eut en effet un quart d'heure d'ivresse, même au dehors, celui où Kant allait au-devant du nouvel évangile apporté par la Révolution. Mais l'entente fut de courte durée. Les passions et les violences humaines vinrent compromettre ce rêve généreux de la poésie et de la philosophie, associées en vain dans un commun effort.

Le *Chant du Départ* (1794) appartient encore à cette forme dramatique et musicale de l'ode à personnages. Méhul est au moins pour moitié dans le succès. Cette œuvre, la plus populaire de M.-J. Chénier, est d'une facture large, ferme et roide dans le goût de Lebrun, sans avoir rien de bien entraînant. On dirait moins un cri de guerre qu'une marche ou une procession solennelle et majestueuse :

La Victoire, en chantant, nous ouvre la barrière,
La Liberté guide nos pas;
Et du Nord au Midi la trompette guerrière
A sonné l'heure des combats.
Tremblez, ennemis de la France,
Rois ivres de sang et d'orgueil!
Le peuple souverain s'avance :
Tyrans, descendez au cercueil.
La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr.
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

L'ode se déroule comme une *théorie* grecque, où l'on voit défiler, strophe par strophe, les pères, les mères, les épouses, les enfants, les guerriers. Le scepticisme railleur de nos jours a tourné aisément en ridicule cette innocente mise en scène

artificielle, renouvelée du *Carmen seculare* d'Horace ; mais n'oublions pas que nos ancêtres y apportaient une naïveté, une sincérité, je dirais presque un recueillement que nous avons perdu aujourd'hui. Les rieurs eussent été mal venus et auraient couru risque d'être lapidés au pied de l'autel de la patrie (1).

On a pu dire depuis de Barra et de Viala que c'étaient d'*héroïques polissons* (2), comme l'ont été quelquefois nos gamins de Paris ; mais les contemporains étaient sincèrement émus quand une voix d'enfant ou d'adolescent répétait :

De Barra, de Viala, le sort nous fait envie;
Ils sont morts, mais ils ont vaincu :
Le lâche accablé d'ans n'a point connu la vie;
Qui meurt pour le peuple a vécu.
Vous êtes vaillants, nous le sommes;
Guidez-nous contre les tyrans :
Les républicains sont des hommes;
Les esclaves sont des enfants.

Tout cela est pompeux, outré, emphatique et déclamatoire, tant qu'il vous plaira : on déclame partout alors naïvement et consciencieusement; mais on ne s'en tient pas aux paroles : les actes viennent s'y joindre et justifient le lendemain l'orgueil patriotique du poète et de la nation. Le *Chant du Départ* fut entendu pour la première fois à Fleurus, le jour même de la victoire : c'était là son baptême et sa consécration.

III.

Le lyrisme révolutionnaire n'est donc point un vain mot : il existe réellement, avec une large part de prosaïsme et de déclamation banale que nous ne cherchons point à nier. Les citoyens français d'alors ne sont pas tous des Athéniens à l'oreille délicate et difficile. Et d'ailleurs, les chants de Tyrtée ont-ils été toujours des chefs-d'œuvre poétiques ? Non certes. Les fragments conservés en sont la preuve. L'important, l'intérêt ici est de voir si ces chants sont vraiment l'écho des passions et des idées qui transportent alors toutes les âmes. Jadis nous n'avons pas dédaigné de recueillir les accents patriotiques d'Eustache Deschamps, d'Alain Chartier, de Christine de Pisan, sur les misères de la France, sur la libération du territoire, sur le retour de la royauté légitime avec Jeanne d'Arc : pourquoi donc ne ferions-nous pas le même honneur aux chants de la Révolution ?

Lebrun et M.-J. Chénier en sont les coryphées officiels et attitrés ; mais ils traînent après eux une longue suite de *sous-chantres*, rimaillant et versifiant souvent malgré Minerve. Au temps de l'hôtel de Rambouillet, nous avons vu l'épidémie des petits vers galants s'étendre à toutes les classes de la société et descendre des salons jusqu'aux cuisines; les valets de chambre et les cochers s'aviser, comme Mascarille, de tourner des madrigaux. L'épidémie du genre lyrique, des odes, hymnes, cantates, dithyrambes, devient également contagieuse au temps de la Révolution. La république a ses dévots, ses illuminés, qui se croient le droit d'apostropher en vers la Patrie, la Liberté, l'Egalité, la Nation, la Raison, la Nature et surtout l'Être suprême. On n'a jamais tant composé de chants en son honneur qu'à l'époque où les églises sont fermées ou transformées, comme Notre-Dame, en temple de la Raison. La volumineuse collection de Labédoyère, conservée à la Bibliothèque nationale, offre peu d'œuvres remarquables au milieu de ce déluge de chants aux titres parfois bizarres, aux auteurs pour la plupart inconnus et dignes de l'être. Je ne vous parlerai ici ni des *Muses sans-culottides*, ni du *Décadaire républicain*, ni du *Chansonnier de la Montagne*. Rappelons seulement pour mémoire les *Dix Commandements* de la République française :

Français, ton pays défendras,
Afin de vivre librement.
Tous les tyrans tu poursuivras
Jusqu'au delà de l'Indostan.
Les lois, les vertus soutiendras
Même, s'il le faut, de ton sang (1).

Et aussi ce quatrain sur la bataille de Fleurus :

Au temps jadis pour la victoire
On ne chantait qu'un *Te Deum :*
Amis, dans mon nouveau grimoire,
J'ajoute, moi : *Te Populum.*

Du milieu de ce débordement plus ou moins poétique et musical, s'est élevé un chant sublime, terrible, foudroyant, étouffant et couvrant tous les autres, comme la voix de la tempête mêlée d'éclairs et de tonnerres : la *Marseillaise*, sortie du cœur et des entrailles de la Patrie en danger. Rouget de l'Isle n'a été que l'écho, le porte-voix de tout un peuple ; et la preuve, c'est que, comme l'auteur du *Pæan sacré* chez les Grecs, il n'a rien produit autre chose qui mérite d'attirer les regards de la postérité.

Cette *Marseillaise*, qui a inspiré à des multitudes, à des armées entières, le saint délire du patriotisme et de la résistance ; qui a ravi, transporté, électrisé des femmes, des vieillards, des enfants; qui plus tard a troublé, épouvanté d'honnêtes gens pour lesquels elle n'avait point été faite; qui a pu, même de nos jours, scandaliser ou faire reculer d'horreur certains généraux français trop jeunes pour avoir servi sous les drapeaux de Hoche et de Marceau; cette abominable ou cette admirable *Marseillaise*, comme on voudra l'appeler, n'est point un chant de paix ni de mansuétude, mais un cri de guerre et de résistance. C'est le rugissement d'un peuple qui se sent menacé dans son existence, dans sa liberté, dans ses foyers. Le rugissement n'a rien d'aimable ni de tendre, il est vrai : faut-il s'en étonner? On a eu beau jeu depuis contre le *pathos révolutionnaire;* on s'est moqué du *sang impur abreuvant les sillons* ; on en a fait, par dérision, une couleur républicaine d'assez mauvais teint. Mais au lendemain du manifeste insolent de Brunswick et de la

(1. Voy. le récit de la fête de la Fédération dans les Mémoires de Ferrières. — Thiers, *Révolution française*, tome Ier.

(2) Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire.*

(1) Coll. Labédoyère, 1223.

déclaration de Pilnitz, en face de l'Europe coalisée, de l'émigration envoyant ses émissaires de tous côtés et ouvrant à l'étranger les portes de la France, qu'on prétendait faire marcher et ramener sous le joug, on comprend ce couplet dénoncé depuis comme incendiaire :

Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers des longtemps préparés?

Rappelons à ceux qui l'ont oublié que la France se trouva seule un matin, sans alliance, sans budget, les coffres vides, les arsenaux dépouillés, les régiments privés d'une partie de leurs officiers, seule aux prises avec toutes les monarchies de l'Europe; et qu'à ce moment désespéré un chant vengeur, un cri de guerre à outrance et sans merci, fit sortir du sol douze armées, à l'appel de la Patrie criant à ses enfants :

Aux armes, citoyens!

et que la coalition recula, et que la France alla planter ses trois couleurs victorieuses sur les rives du Rhin et de l'Escaut, renvoyant aux rois la terreur qu'ils apportaient chez nous.

Deux mille ans auparavant, en face du débordement de l'Asie barbare conduite par le Grand-Roi, un petit peuple, une poignée d'hommes héroïques et généreux, abandonnant aux Perses les murs d'Athènes qu'ils ne pouvaient défendre, au lieu de capituler comme l'auraient conseillé les amateurs de paix à tout prix, se réfugiaient sur leurs vaisseaux pour sauver à Salamine la liberté de la Grèce et l'avenir du monde civilisé. Ils entonnaient cet hymne sublime : « Allez, fils de la Grèce, délivrez la patrie! délivrez vos enfants, vos femmes, et les temples des dieux de vos pères, et les tombeaux de vos aïeux! » — le même que répéteront nos soldats :

Allons, enfants de la patrie, etc.

Quand un chant national a l'honneur de se trouver associé à de pareils souvenirs, il mérite mieux que le dédain ou les railleries d'une postérité indifférente et dégénérée. Comme le disait récemment avec beaucoup de justesse et de raison M. John Lemoinne, un journaliste doublé d'un académicien, la *Marseillaise* n'est point un chant de *guerre civile*, mais de *résistance à l'étranger*. La Patrie et la Liberté, c'est-à-dire l'indépendance des âmes et du territoire défendue au prix du sang, telles sont les deux idées qui dominent et se résument dans ce dernier couplet ajouté par M.-J. Chénier:

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs!
Sous nos drapeaux que la Victoire
Accoure à tes mâles accents!
Que nos ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire!

Mais rappelons-nous aussi que cet hymne national est un chant de guerre et qu'il serait malséant de l'entonner, comme gage d'hospitalité, pour l'ouverture de notre Exposition universelle. Gardons-nous de le profaner, de l'amoindrir, d'en faire un jeu puéril ou un vil instrument de désordre en le mêlant à nos émeutes, à nos dissensions intérieures, ou à certaines solennités dans lesquelles il ne doit pas trouver place. Lamartine a dit le vrai mot : « Il en est de ce chant superbe et terrible comme de certains étendards sacrés conservés dans le temple, et qui ne doivent en sortir, comme jadis l'oriflamme de Saint-Denis, que pour le salut public. Gardons-le pieusement comme le cri de ralliement contre l'ennemi du dehors, comme l'hymne suprême de la patrie en danger! »

IV.

Après Lebrun-Pindare, M.-J. Chénier, Rouget de l'Isle, quels noms convient-il de citer encore? Il en est un que nous avons déjà trouvé mêlé à toutes les aventures et à toutes les disputes littéraires du temps, celui d'un critique *touche à tout*, présomptueux et remuant: j'ai nommé La Harpe.

On est étonné de rencontrer parmi les chantres non-seulement les plus enthousiastes, mais les plus furibonds de la Révolution, parmi les *Muses sans-culottides*, ce rhéteur qui deviendra plus tard le coryphée de la réaction religieuse et royaliste. L'Aristarque ou le Ragotin de la république des lettres apparut un jour dans sa chaire du Lycée coiffé du bonnet rouge, « se dressant sur ses petits pieds, roidissant ses petits bras, les yeux étincelants de fureur, déclamant cette tirade forcenée (1) » :

Soldats, avancez et serrez :
Que la baïonnette homicide,
Au devant de vos rangs, étincelante, avide,
Heurte les bataillons par le fer déchirés.
Le fer, le fer, amis! Il presse le carnage;
C'est l'arme du Français, c'est l'arme du courage,
L'arme de la victoire et l'arbitre du sort.
Le fer, il boit le sang; le sang nourrit la rage,
Et la rage donne la mort. »

Ce Lilliputien féroce donnant à nos soldats des leçons de charge à la baïonnette est plus ridicule que terrible.

Un autre poète du temps, Delille, malgré ses affections royalistes, se trouva un jour invité à payer sa dette à la République. Robespierre lui avait demandé un hymne pour la fête de l'Être suprême (1794). Il voulait associer tous les talents à cette grande solennité, dont il prétendait être le pontife. Delille éprouvait une sincère antipathie pour le dictateur. La Révolution lui avait enlevé ses bénéfices, un roi qu'il aimait, la clientèle du beau monde, les salons dont il était l'idole, en un mot tout ce qui faisait pour lui le charme de la vie; il ne pouvait lui en savoir bon gré. Cependant il était difficile

(1) Géruzez, *Hist. de la littérature française pendant la Révolution.*

d'opposer un refus formel. Quelque temps auparavant, Delille, coiffé en abbé avec sa tonsure, avait été accosté dans la rue Saint-Jacques par un inconnu qui lui dit: « Monsieur Delille, supprimez ce rond-là : par le temps qui court, cela pourrait vous compromettre. Celui qui vous donne ce conseil est Chaumette, le procureur de la Commune. » Delille, pour répondre à l'appel de Robespierre, se mit donc à composer un dithyrambe sur l'*Immortalité de l'âme*, noble protestation de l'espérance en face de l'échafaud, dogme consolant pour les victimes et menaçant pour les bourreaux. Il fit si bien que l'hymne devint impossible à réciter et à publier. Profitant du droit que lui conférait la république de maudire la tyrannie, il lançait, entre les mots consacrés de liberté et d'égalité, un trait hardi qui par dessus César atteignait directement Robespierre :

Que je hais les tyrans! Combien, dès mon enfance,
Mes imprécations ont poursuivi leur char!
Ma faiblesse superbe insulte à leur puissance :
J'aurais chanté Caton à l'aspect de César.

De l'aimable, pimpant et coquet abbé Delille à l'âme indomptable de Caton, il y a loin sans doute, et Tissot lui-même ne veut pas qu'on exagère ici l'audace du poète. Il faut pourtant lui tenir compte de ces belles strophes courageuses où, apostrophant tour à tour les bourreaux et les victimes, il s'écrie :

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez, vous êtes immortels!

Et vous, vous du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous, vous êtes immortels!

Une chose a manqué à ces nobles paroles : d'être récitées, chantées au grand jour, et entendues par ceux auxquels elles s'adressaient.

La poésie lyrique se trouve ainsi associée, depuis le début jusqu'à la fin de l'ère républicaine, à presque tous les événements du jour. Elle célèbre encore la chute de Robespierre au 9 thermidor par la bouche de M.-J. Chénier :

Salut, neuf Thermidor, jour de la délivrance,
Tu viens purifier un sol ensanglanté.

Plus tard, Bonaparte, au moment de partir pour l'Égypte, songeait à s'adjoindre un poète, un compositeur de musique et un chanteur. Parlant avec Arnault : « Il nous faut, disait-il, absolument un barde, qui dans le besoin chante à la tête des colonnes (1). » Le souvenir de la *Marseillaise*, l'idée d'un Tyrtée enflammant l'âme des soldats, entrait dans ses plans comme cette escorte de savants attachée à son armée. Il avait désigné pour ce triple emploi Ducis, Méhul et Lays, chanteur de l'Opéra. Tous trois refusèrent pour diverses raisons et furent remplacés par des comparses, dont le plus illustre était Parseval-Grandmaison. Du reste, à défaut de Tyrtée, le général se chargea de rédiger des proclamations, véritables odes en prose, inspirées par le soleil de l'Orient et la vue des Pyramides. Mais l'enthousiasme lyrique va faiblissant à mesure que s'éteint et disparaît l'ardeur républicaine. L'Empire fut impuissant à le rallumer: Lebrun et M.-J. Chénier y usèrent en vain leurs derniers feux assoupis. Ni Esménard, ni Fontanes, ni Baour-Lormian, ni Desorgues ne suffirent pour donner à Bonaparte, devenu bientôt Napoléon, le barde qu'il avait souhaité.

CHARLES LIVIENT.

(1) *Souvenirs d'un sexagénaire*, t. III.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

On ne pouvait pas rêver de victoire plus complète que celle du parti républicain aux élections de dimanche dernier. Il y avait quinze députés à élire et ce sont quinze républicains qui ont eu la majorité.

Leurs concurrents étaient pour la plupart des bonapartistes purs. Les journaux réactionnaires attribuent ce résultat à la candidature officielle, ouvertement pratiquée, disent-ils, par le ministre. Ce qu'ont fait les hommes du 16 mai au moment des élections du 14 octobre ne serait rien auprès de ce qu'ont osé, le dimanche 7 avril, M. Dufaure, M. Marcère et leurs collègues.

Mais qu'ont-ils osé ? On ne le dit pas. Les détails manquent.

Il y a pourtant une réflexion juste parmi toutes les insanités débitées à cette occasion. « Dès à présent, dit la feuille des *femmes du meilleur monde* en quête d'un monsieur millionnaire, il n'est plus permis d'espérer que la révision de la Constitution en 1880 doive amener un changement dans le sens monarchique... Le courant qui nous entraîne nous présage, à peu de chose près, quel sera le résultat du renouvellement du Sénat à la fin du mois de janvier 1879; il est donc à peu près certain que la république fonctionnera, l'an prochain, sans contrepoids. »

Une fois par hasard, ces gens-là font preuve de perspicacité et de bon sens.

II.

Ce sont surtout, comme on voit, les bonapartistes qui ont été battus; les autres partis ne comptent plus depuis longtemps que comme un faible appoint dans l'armée réactionnaire. Les bonapartistes avaient présenté le plus grand nombre de candidats, et ils ont essuyé une écrasante défaite, même dans des circonscriptions où ils avaient eu jusqu'à présent la haute main.

Cela arrive juste à point, huit jours après le fameux article du prince Napoléon. Deux coups de massue en une semaine,

« il y a de quoi, comme disait Arnal dans je ne sais plus quelle pièce, faire des bosses à la tête. »

Quelle conduite tiendront maintenant les bonapartistes? demandent les naïfs. Eh, mon Dieu, ils continueront de faire ce qu'ils ont toujours fait: du tapage, du tapage et encore du tapage!

A cette occasion, on s'amuse à taquiner M. Rouher, en rappelant un mot prononcé par lui dans la séance du 27 décembre 1874. M. Rouher faisait un appel au suffrage universel, s'exprimant soit dans la forme d'un plébiscite, *soit dans la forme électorale*, en ajoutant que son parti s'empresserait de se soumettre au jugement du pays, quel qu'il fût.

Voilà un souvenir embarrassant pour M. Rouher et pour *l'Ordre*, son journal. En faisant cette malencontreuse déclaration du 27 décembre, qu'on peut rapprocher de son fameux : « Jamais! jamais! » prononcé deux ans avant l'entrée des Italiens à Rome, l'ancien vice-empereur a prouvé une fois de plus qu'il n'était pas un homme politique, mais seulement un avocat parlant à tort et à travers.

Un homme ayant le sens politique, un chef de parti se garde bien de lancer au hasard des mots de cette importance qui engagent l'avenir.

III.

Tout le monde a su gré au gouvernement de la révocation du général de Geslin, l'auteur de cet ordre du jour qui avait fait merveille comme les chassepots d'un autre général dont j'ai oublié le nom.

Ce que l'on a appris avec moins de plaisir, c'est que M. de Geslin avait été appelé au commandement de la 27me brigade d'infanterie à Lons-le-Saunier. Là encore on retrouve ces traditions administratives en vertu desquelles un fonctionnaire reconnu incapable ou impossible dans tel département est envoyé dans tel autre.

Pourquoi le général de Geslin avait-il été révoqué? Parce que dans son ordre du jour il avait affiché des sentiments fort peu républicains, et blâmé un soldat de la garde municipale d'avoir réprimé avec une modération proportionnée au délit un acte de violence commis dans un bal de barrière.

En écrivant son ordre du jour, le général de Geslin avait obéi à ses convictions monarchiques et cléricales, et nous lui faisons l'honneur de croire qu'il ne les changera pas en changeant de résidence. Il continuera donc de donner au mot *citoyen* une signification ironique et dédaigneuse et de recommander aux hommes placés sous ses ordres la répression à outrance.

Cette disposition d'esprit a été jugée mauvaise à Paris, mais il paraît qu'elle n'aura rien de blâmable à Lons-le-Saunier.

Il fallait tout simplement mettre le général en retrait d'emploi; mais de tout temps en France les places ont été faites pour les hommes et non pas les hommes pour les places. On a donc consulté avant tout les convenances particulières de M. de Geslin. Il est en disgrâce, sans doute, mais il me semble que Lons-le-Saunier, où on l'envoie, est encore plus en disgrâce que lui, quoique les habitants de ce chef-lieu n'aient rien fait pour mériter une punition. Du moins n'a-t-on pas ouï dire qu'ils aient jamais publié un ordre du jour inconstitutionnel.

Ils est vrai que Lons-le-Saunier est situé dans le Jura, à 402 kilomètres de Paris, et, ma foi, à cette distance, on n'y regarde pas de si près.

IV.

On assure que le général des jésuites, le père Beckx, est à la dernière extrémité et qu'il n'y a plus aucun espoir de le sauver; il sera mort probablement à l'heure où paraîtront ces lignes. Le père Beckx a d'ailleurs quatre-vingt-six ans.

Le parti clérical, on s'en souvient, fit grand bruit de la mort de Victor-Emmanuel : le ciel avait évidemment voulu frapper le spoliateur du saint-siége. Pas une âme dévote ne douta un instant de cette exécution céleste. Mais peu de temps après Pie IX lui-même mourait, et c'est à présent le tour du général des jésuites, le véritable chef de l'Église catholique.

Ce sont donc en quelque sorte deux papes qui meurent à quelques mois de distance.

Ainsi les exécutions célestes continuent, mais non pas dans une proportion favorable aux défenseurs de la puissance temporelle du saint-siége. Un journal clérical a cru devoir fournir à ce sujet quelques explications pour faire cesser l'étonnement des âmes pieuses. « Dieu, dit-il, a rappelé à lui Pie IX, comme il va rappeler bientôt le R. P. Beckx, pour les récompenser de leurs vertus, au lieu qu'il a voulu seulement punir le sacrilége Victor-Emmanuel. »

Voilà ce qui s'appelle parler ; de cette façon tout s'explique. Les habiles du parti éviteront néanmoins, par prudence, de trop insister sur la punition exemplaire de Victor-Emmanuel.

V.

Les personnes bien informées de ce qui se passe au Vatican assurent que le nouveau pape est dans un grand embarras. Il est tiraillé, lui aussi, entre les intransigeants et les opportunistes.

Léon XIII n'est point par caractère un pontife batailleur; il ne demanderait qu'à vivre en paix avec tout le monde, mais cela ne lui est guère possible. Il y a le Syllabus et les traditions de son prédécesseur qui l'enchaînent. Comment s'en écarter sans condamner, du moins en apparence, la conduite de l'infaillible Pie IX? Ah! la tiare n'est pas toujours couronnée de roses!

Dans ses actes le nouveau pape, depuis son avénement, a paru pencher tantôt à gauche, tantôt à droite. Les journaux modérés qui représentent l'opportunisme catholique lui tendent la perche, comme on dit, et cherchent à l'entraîner sur la pente de la conciliation. Mais les intransigeants ne perdent point leur temps en vaines paroles. Ils aiment mieux intriguer sourdement avec leur habileté ordinaire, et la victoire pourrait bien leur rester. Ainsi, c'est grâce à leur influence que le nouveau pape aurait résolu d'officier à la

chapelle Sixtine à l'occasion des cérémonies de la semaine sainte. Les opportunistes auraient voulu qu'il officiât dans la basilique de Saint-Pierre.

C'est là une victoire d'une certaine importance pour les intransigeants. On en parle beaucoup à Rome parmi les familiers de Sa Sainteté, et en France dans l'entourage de quelques cardinaux.

VI.

Il paraît que les Italiens veulent aussi célébrer le centenaire de Voltaire, qui fut non pas l'homme d'un peuple, mais l'homme de l'humanité. Des comités se forment dans ce but, et l'on signe des Adresses à la nation française.

On ne saurait trop faire d'efforts pour que ce projet de manifestation aboutisse. C'est seulement sur le terrain des idées libérales que peut se fonder sérieusement l'alliance de la France et de l'Italie, malgré les efforts de la conspiration cléricale pour brouiller les deux peuples.

VII.

Dans mes *Notes et Impressions* publiées à la date du 30 mars dernier, j'avais cité quelques passages du second volume de l'*Histoire d'un crime*. Un de ces passages exprimait l'opinion personnelle de l'historien sur Mérimée, et je reconnais qu'il s'en fallait de beaucoup que cette opinion fût favorable à l'auteur de *Colomba*.

M. Albert Stapfer a cru devoir adresser à ce sujet au directeur de la *Revue* une lettre dans laquelle il prend très-chaudement la défense de Mérimée; et, quelques jours après, n'ayant vu paraître aucune rectification, il a jugé à propos d'écrire une seconde lettre pour déclarer qu'il n'espère plus rien et qu'il est convaincu que demander à la *Revue politique et littéraire* de reconnaître une erreur, c'est « *se heurter à une muraille* ».

Tout cela est un peu bien vif. Puisque M. Stapfer me fait l'honneur de me lire, il ne peut ignorer que mes *Notes et Impressions* ne paraissent que de quinzaine en quinzaine. Il aurait pu par conséquent prendre patience et attendre le numéro de la *Revue* du 13 avril, d'autant plus que Mérimée est mort depuis longtemps et qu'il n'y a pas péril en la demeure.

Cela dit, M. Stapfer me permettra de lui faire observer qu'il a tort de s'échauffer, sa réclamation ne pouvant être accueillie dans ce recueil qu'à titre gracieux, attendu qu'il n'a point qualité pour prendre officiellement la défense de Mérimée. Il a été son ami intime pendant cinquante ans, et c'est à un sentiment des plus honorables qu'il obéit en essayant de glorifier sa mémoire. Je le reconnais très-volontiers; mais ces vieux souvenirs d'amitié, quelque respectables qu'ils soient, ne lui donnent pas le droit d'imposer l'apologie de Mérimée aux journaux.

J'ajouterai que je n'ai fait que citer un passage de l'*Histoire d'un crime*, croyant qu'il n'était pas indifférent au public de connaître le jugement porté sur Mérimée par un écrivain aussi illustre que Victor Hugo. Mais il ne me convenait ni de prendre la responsabilité de ce jugement, ni de m'y associer en aucune façon. M. Stapfer assure que Mérimée ne fut pas un des familiers de l'Élysée, qu'il ne parut aux Tuileries qu'après le mariage de l'Empereur, et qu'il n'y eut jamais d'homme « plus spirituel et *meilleur* », de l'aveu même de M. Thiers. Je ne puis que donner acte à M. Stapfer de cette rectification, toujours en restant dans mon rôle d'écho; mais il semble en bonne justice que c'est à l'auteur de l'*Histoire d'un crime* et non à moi qu'il aurait dû adresser sa plainte.

Z.....

BULLETIN

Exposition de 1878. — Il vient de se former, sous la présidence de M. Krantz, une Société d'excursions artistiques, scientifiques et industrielles, qui a pour but d'organiser pour les monuments, les musées, et spécialement pour l'Exposition universelle, des séries de visites collectives où des auditeurs, autant que possible du même âge et du même degré d'instruction, réunis autour d'un démonstrateur compétent, recevront de lui des explications claires et complètes. La Société fait appel à tous les hommes de bonne volonté qui sont capables de donner ces explications.

Elle a établi son siége, 53, quai des Grands-Augustins (M. Delamotte, secrétaire).

« Ce qui va se prononcer de discours pendant l'Exposition, ce sera effrayant,» nous disait hier un des principaux membres de la Commission des congrès et conférences. Il est vrai que l'Exposition, selon toute vraisemblance, attirera tant et tant de monde qu'il y en aura, espérons-le, pour chaque orateur.

Voici, pour le moment la liste des congrès qui sont en instance :

Un congrès international agricole ;
Un congrès international d'hygiène publique ;
Un congrès international pour l'adoption d'un système universel de poids, de mesures et de monnaies ;
Un congrès international pour l'unification du numérotage métrique des fils de toute provenance ;
Un congrès international de la propriété industrielle et artistique ;
Un congrès international des institutions de prévoyance ;
Un congrès philologique ;
Un congrès des économistes européens ;
Un congrès météorologique ;
Un congrès du Club alpin français ;
Un congrès de réglementation internationale des épizooties;
Un certain nombre d'autres en préparation.
Conférences sur l'hygiène.
Conférences sur le service médical des armées en campagne.
Conférence sur l'anatomie analytique.

Mais ceci n'est qu'un faible commencement, et nous engageons toute personne et toute Société qui désire user des salles du Trocadéro de ne pas se laisser devancer ; car peut-être ces salles ne suffiront-elles pas aux demandes et devra-t-on opposer aux tard-venus une fin de non recevoir fondée sur l'impossibilité matérielle.

Parmi les envois du ministère de l'instruction publique, figurera une bibliothèque scolaire modèle, se composant des ouvrages adoptés et offerts, comme dons, par le ministère aux communes qui ont mérité cette faveur par leurs efforts pour le développement de leur bibliothèque.

On sait que les progrès de cette institution ont été considérables, puisque de l'année 1862 à 1878, il a été prêté aux familles par les bibliothèques scolaires plus de *sept millions* de volumes.

Voici les titres de quelques-uns des envois des principaux artistes américains à l'Exposition : Anderson, *la Fête des Rameaux*; — Church, *le Parthenon*; — Huntington, *Portrait* et *Paysage*; — Wood, *la Contrebande*; — de Hass, *le Niagara*; — Wilmarth, *Rivière et Forêt*; — Mac-Entée, *Idylle d'automne*; — Bellows, un *Village de la Nouvelle-Écosse*.

On le voit, le paysage domine. L'aquarelle sera aussi largement représentée par MM. Nicoll, Gifford, Tiffany et Richards.

Revues étrangères. — Le colonel Chesney examine dans le *XIXe Siècle (Nineteenth Century)* d'avril jusqu'à quel point les terreurs des alarmistes qui voient déjà l'Inde envahie par une armée russe reposent sur des fondements sérieux. Il commence par constater que « le danger de l'Inde » est devenu un article de foi pour beaucoup d'Anglais. L'anxiété est réelle même chez ceux qui seraient embarrassés de dire dans quelle partie du monde l'Inde est située. L'argument ordinaire des personnes possédant des notions géographiques moins vagues est que la Russie ne travaillerait pas avec tant d'activité à s'étendre dans l'Asie centrale, si elle comptait borner ses conquêtes à des territoires déserts, source d'embarras et de dépenses. Elle n'avance si vite que parce qu'il y a une riche proie au bout des déserts.

Le colonel Chesney pense que les progrès de la Russie dans l'Asie centrale s'expliquent fort bien sans qu'il soit nécessaire d'attribuer à cette puissance des projets sur les possessions anglaises. Chaque pas en avant équivaut d'ailleurs pour elle à un affaiblissement stratégique. S'il devait y avoir choc entre la Russie et l'Angleterre, plus le théâtre de la guerre serait rapproché de l'Inde, plus la position de l'armée russe, séparée de sa base d'opérations par une longue ligne de postes disséminés à travers des contrées pauvres et hostiles, serait faible et précaire. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de la soi-disant marche sur l'Inde. Le colonel Chesney ne croit pas non plus qu'une révolte de la part des indigènes soit à craindre. Quant aux démonstrations hostiles de l'émir de Caboul ou de tel autre petit potentat, il en admet la réalité, tous les caprices étant possibles de la part d'un prince oriental, mais il ne s'en effraye point. Le fait a la même importance à ses yeux que si la république de Costa-Rica mobilisait sa marine pour opérer une descente en Angleterre.

La publication des *Œuvres complètes* d'Edgar Quinet suit son cours. Deux nouveaux volumes viennent d'être mis en vente à la librairie Germer-Baillière. Publié en août 1860 pendant la guerre d'Italie, *Merlin l'enchanteur* paraît aujourd'hui pour la première fois en un format populaire, enrichi d'une préface inédite d'Edgar Quinet et de commentaires historiques et biographiques, dus à Mme Quinet, qui porte sur le sens de cette œuvre le jugement suivant :

« Nul poëte ne s'est peint aussi fidèlement dans son héros qu'Edgar Quinet dans Merlin.

« La fiction poétique était imposée par la tradition, par les vieux poëmes français du XIIe siècle ; mais les idées, les faits, les impressions appartiennent à l'histoire et à l'autobiographie. Toute part faite à la légende, on pourrait considérer *Merlin* comme des mémoires mêlés de fiction, surtout comme le journal des pensées de l'exil pendant les neuf premières années : la malédiction contre le crime de Décembre éclate d'un bout à l'autre.

« Merlin, *patron de la France*, se prêtait merveilleusement à réunir les légendes de tous les siècles ; mais il excellait à personnifier le penseur, l'exilé qui cherchait à faire pénétrer dans la France asservie et muette les idées de justice et de liberté qui soutenaient les proscrits par delà les frontières : avis, pressentiments, aiguillons et glaives de la parole ; mais aussi des chants d'espérance. »

Sorbonne. — Les conférences du samedi soir, à la Sorbonne, se suivent avec un succès soutenu. Samedi dernier, M. Gaston Paris a commencé par une rapide revue des anciens systèmes dont la langue française a été l'objet; puis il a exposé, d'après la science moderne : 1° ce qu'est le français (classe indo-européenne, branche italique, espèce latin); 2° pourquoi nous parlons français (parce que Rome a conquis la Gaule et que Paris s'est assimilé la France); 3° ce que nous devons au français, c'est-à-dire nos obligations et nos devoirs envers notre langue.

L'auditoire a été vivement intéressé.

Nécrologie. — On annonce la mort d'un des plus grands savants et des plus grands poëtes arabes des temps modernes. Risk-Allah-Hassoun, d'Alep, naturalisé sujet anglais, est l'auteur de plusieurs ouvrages remarquables, tant en vers qu'en prose. Il avait servi d'interprète à Fuad-Pacha pendant l'expédition envoyée en Syrie par la Porte, lors des massacres.

Histoire diplomatique. — Parmi les récents travaux historiques publiés en Italie, il convient de citer l'*Histoire de la diplomatie de la cour de Savoie (Storia della diplomazia della corte di Savoia*, Rome, librairie Bocca), par M. Carutti. Les deux volumes qui ont paru forment par eux-mêmes un tout: ils embrassent la période qui s'étend de 1494 à 1663, c'est-à-dire depuis la descente de Charles VIII en Italie jusqu'à la paix des Pyrénées.

On sait combien, à partir de 1494, l'histoire de la maison de Savoie est mêlée non-seulement à celle d'Italie et de la France, mais à celle de l'Europe entière. L'étendue et la complication des rapports politiques et militaires distinguent particulièrement les règnes d'Emmanuel-Philibert, de Charles-Emmanuel Ier et de Victor-Amédée Ier. La position occupée jadis par M. Carutti au ministère des affaires étrangères de Piémont, ses patientes recherches dans les archives du royaume et le succès de ses travaux antérieurs sur l'histoire des anciens États sardes garantissent la valeur de cette importante publication.

M. Carrara, de Milan, vient de retrouver un poëme inédit d'Alexandre Manzoni, l'auteur des *Fiancés*. Ce poëme, qui dans le manuscrit ne porte pas de titre, sera probablement publié sous celui de *Liberté!*

La *Gazette de Saint-Pétersbourg* vient de célébrer le 150e anniversaire de sa fondation. La *Gazette* a été créée en 1728 par l'Académie de Saint-Pétersbourg et est encore publiée aujourd'hui par la même Société.

Missions scientifiques. — M. Masqueray, professeur d'histoire au lycée d'Alger, vient de terminer la mission dont il avait été chargé par le ministre de l'instruction publique pour étudier la langue et rechercher les origines historiques des Berbères de l'Aurès occidental (province de Constantine).

Le travail de M. Masqueray rattache à leur source réelle les divers dialectes parlés aujourd'hui, et en explique la différence par la division en petits groupes des Berbères, jadis occupés sans cesse à s'attaquer. — Un détail curieux révélé par M. Masqueray, c'est que la coutume actuelle des Berbères et leurs traditions plus ou moins anciennes montrent un état social analogue à notre société communale au moyen âge.

La *Revue* a publié une étude de M. Masqueray sur *le Pays berbère* dans son numéro du 9 juin 1877.

Un de nos confrères prépare en ce moment une petite plaquette qui ne peut manquer d'être curieuse. Sous ce titre : *l'École du crime*, il passe en revue les différents procédés tragiques inventés par des romanciers qui ont été appliqués depuis par des assassins en chair et en os. Sans parler de Ponson du Terrail et de Turpin de Sansay, qui ont, à eux seuls, un joli nombre de morts violentes sur la conscience, c'est ainsi qu'on retrouve, identiquement, dans un procès jugé en 1871 par la cour d'assises du Loiret, les péripéties du drame intime qui fait le sujet de la nouvelle de Murger, *le Sabot rouge*. Il y aura là d'intéressantes révélations ; mais ce travail ne ressemblera-t-il pas un peu à ces livres qui, sous le prétexte d'indiquer un mal ou de flétrir un vice, ne font que le dévoiler et l'étaler au grand jour? La conclusion, en tous cas, est singulière et vaut la peine d'être rapportée. L'auteur demande pour tout écrivain qui aura inventé un moyen criminel imité par un meurtrier 'application de la peine même infligée à celui-ci.

Une nouvelle Société des auteurs dramatiques est en ce moment en voie de formation à Londres. Ce sont MM. Tom Taylor et P. Merritt qui ont provoqué et déterminé la scission avec l'ancienne, qui, paraît-il, n'est plus en rapport avec les tendances actuelles. La première Société avait été fondée en 1833 par Colman, Reynolds, Kenny et John Poole, les principaux auteurs de cette époque.

Littérature populaire. — M. L.-F. Sauvé vient de réunir en volume les *Proverbes et dictons* (1) de la Basse-Bretagne qu'il avait d'abord fait paraître par séries détachées dans la *Revue celtique*. Le texte est accompagné d'une traduction dans laquelle l'auteur s'est attaché à être scrupuleusement fidèle, tout en conservant à ses copies la physionomie et la couleur des modèles. Les proverbes et dictons qu'il a notés en si grand nombre, et qui sont le résultat de bien des années de recherches à travers les campagnes de la Basse-Bretagne, ont été recueillis de la bouche même des gens du peuple. Ils constituent le trésor de la sagesse bretonne, sagesse mélancolique, où la leçon pratique est rarement égayée d'un sourire, et qui se résume dans le dicton suivant : « Il y a trois manières de vivre : vivre, vivoter et *misérer*. » La dernière manière, *misérer*, paraît être la plus commune, à en juger par ces aphorismes découragés sur le mariage :

Il est plus facile de se marier
Que d'élever maison.

Plus commun est homme marié,
Qu'homme dans l'aisance placé.

En Bretagne la faim à la soif
Se mariera souvent encore.

Ils sont allés frire ensemble la gêne et la pauvreté.

Blonds cheveux et gentillesse
Ne font bouillir la marmite.

Et ce dernier, si énergique sous sa forme familière :

Frire la vermine de la pauvreté
Sur le poêlon de l'amour.

Pas un mot pour fêter l'arrivée des enfants; ce sont des bouches de plus à nourrir, rien de plus.

Ceux qui ont des enfants
Ont peine sans tarder.

Petits enfants — petite peine.
Grands enfants — grande peine.

C'est parmi loques et guenilles
Que l'on élève les petits enfants.

Tout le volume est sur ce ton. Le Breton y parle en homme qui a faim, et dont la race a faim depuis plusieurs siècles.

Vivre longtemps, c'est bien;
Vivre bien, c'est mieux.

Sans doute la situation matérielle du paysan de la Cornouaille et du Léon s'est améliorée depuis un demi-siècle ; s'il fait encore des proverbes, il ne doit plus les faire aussi lamentables. Mais c'est justement parce que les textes recueillis par M. Sauvé représentent un ensemble d'idées et de sentiments qui vont, espérons-le, en s'effaçant de plus en plus, qu'il était urgent de les fixer. « Le peuple breton, dit le patient collectionneur des *Proverbes et dictons*, est à mes yeux un palimpseste vivant. » Ces mots sont vrais en général. Le peuple est partout un palimpseste, où le chercheur découvre des traces de la leçon ancienne sous le texte moderne.

Une littérature apocryphe. — La Bohême possédait une assez riche collection de vieux ouvrages en langue tchèque, remontant aussi loin que le IXe siècle, qui avaient servi de

(1) Paris, 1 vol. 1878, Champion.

matériaux pour l'histoire politique, sociale et littéraire de la province, et pour l'histoire du droit slave en général. Les savants avaient démontré, en s'appuyant sur ces documents, que la littérature tchèque (la poésie surtout) avait pris son essor à une époque extrêmement reculée, et que le peuple tchèque était parvenu de très-bonne heure à un état de civilisation relativement avancé. Après que de nombreux volumes eussent été écrits sur les précieux manuscrits, découverts successivement à des dates rapprochées de nous, des doutes vinrent à quelques érudits tchèques et allemands, à la tête desquels se place le docteur Aloïs Schembera. Ils examinèrent les manuscrits au quadruple point de vue de la philologie, de la paléographie, de l'histoire et de la chimie, et ils déclarèrent que toute la vieille littérature tchèque, à peu d'exceptions près, était une mystification, l'œuvre d'une société de falsificateurs dont le chef n'était autre que le conservateur de la Bibliothèque de Prague, M. Hanka, mort en 1862.

Il est difficile de se représenter l'émotion que ce verdict a causée en Bohême. Les Tchèques ont fait une question de patriotisme de l'authenticité de leur vieille littérature, et leurs journaux déclarent traîtres à la nation les hommes qui ont révélé la supercherie. De leur côté, les *traîtres* tiennent bon. Ils maintiennent leur dire et prétendent que leurs adversaires les injurient faute d'arguments. Le fils de M. Schembera assure, dans une lettre adressée au *Messager de Vienne* (5 avril), que les défenseurs des manuscrits sont convaincus au fond qu'ils sont faux, mais « considèrent la foi en leur authenticité comme un dogme du sentiment national ». Il faut convenir qu'il est cruel pour une nation qui s'était cru un passé long et glorieux d'avoir à se remettre tout à coup au rang des nouvelles venues. Cependant la question n'est pas sur la voie d'une solution définitive, s'il est vrai qu'à Prague on refuse maintenant de communiquer les manuscrits discutés aux érudits soupçonnés de mauvais vouloir.

Publications anglaises. — *Gagné!* roman anonyme en 2 volumes (1), est le second ouvrage d'une débutante, miss Buxton. Le progrès y est sensible, et il s'y trouve des qualités qui permettent d'espérer encore mieux, si l'auteur veut s'en donner la peine. Le premier progrès à faire serait de simplifier l'action. Un roman d'aventures amuse en raison de l'intérêt des événements, non en raison de leur nombre. Les écrivains s'imaginent trop souvent suppléer à la qualité par la quantité ; miss Buxton aurait mis une demi-douzaine de noirceurs de moins dans sa mixture, que celle-ci n'en aurait pas été fade pour cela. Les bigamies et les assassinats valent surtout par les sauces dont on les accommode, et la sauce de miss Buxton n'est pas toujours irréprochable, quoiqu'il y ait dans *Gagné!* de la vigueur et de l'entrain.

La poésie populaire aux États-Unis. — Il s'est fondé aux États-Unis une Société de poésie populaire qui va commencer la série de ses publications par la *Mythologie allemande* de Grimm, traduite en anglais. Cette Société ne se bornera sans doute pas à faire connaître en Amérique les productions des autres pays ; on peut attendre d'elle des travaux originaux, des collections de chants et de légendes populaires recueillis par ses membres dans leurs provinces respectives. Au premier abord, il semble que le champ ne soit pas favorable pour des recherches de cette nature, une contrée aussi neuve que les États-Unis n'ayant guère de traditions propres ; mais cette appréciation se modifie à la réflexion. Nous ne savons si la nouvelle Société aura la bonne fortune de surprendre la naissance de beaucoup de légendes ; ce qui est certain, c'est qu'elle sera parfaitement placée pour surveiller la transformation de celles qui ont été apportées par les immigrants de toutes nationalités et de toutes religions dont s'est formée la population américaine. Il sera intéressant d'observer comment le changement de milieu et l'adoption de nouvelles mœurs modifient les croyances traditionnelles du peuple en modifiant ses habitudes d'esprit. La Société de poésie populaire américaine peut rendre à cet égard de grands services.

La religion en Chine. — M. Joseph Edkins a publié une seconde édition (la première date de 1859), remaniée et complétée, de son livre sur *la religion en Chine; les trois religions des Chinois; l'avenir du christianisme dans cette contrée.* L'auteur de cet intéressant ouvrage est missionnaire, par conséquent, dans la question des conversions, il parle *ex professo.* Les religions dont il esquisse l'histoire sont le confucianisme, le taoïsme, où se retrouve comme un écho des doctrines de Sakyamouni, et le bouddhisme. A elles trois elles n'ont pas un seul Dieu. Elles donnent si peu l'idée de la divinité, qu'une des principales difficultés avec lesquelles les missionnaires ont à lutter est de trouver dans la langue chinoise une expression qui rende à peu près ce que le mot *dieu* représente pour nous. Dans une conférence de missionnaires tenue dernièrement à Shanghaï, il a été proposé de traduire dieu par *Shang-te* (le dieu des anciens Chinois). En Mongolie on l'appelle, faute de mieux, *Bouddha*, et dans une région où les habitants ont la passion des mets faisandés les missionnaires ont été réduits à baptiser le Ciel *la viande pourrie*, ces termes représentant ce qu'il y a de meilleur au monde.

Il se publie actuellement aux États-Unis 8119 journaux, dont 749 sont quotidiens. Cela fait environ un journal par 5000 habitants. (*Correspondance de Leipzig.*)

Grève des Ouvriers typographes.

Malgré la grève générale des ouvriers typographes de Paris, nous sommes parvenus à faire paraître ce numéro dans les conditions ordinaires. Nous n'épargnerons aucun effort pour tâcher d'obtenir le même résultat les semaines suivantes, sans pouvoir toutefois promettre d'y parvenir.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

(1) *Won.* Paris, 2 vol. Reinwald, édition Tauchnitz.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, r. Saint-Benoît.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 42 20 AVRIL 1878.

PUBLICISTES FRANÇAIS CONTEMPORAINS

M. Jules Simon.

Que M. Jules Simon n'envie rien aux grands hommes : comme eux, il a sa légende avant même d'avoir une histoire. Il s'est montré sous tant de faces diverses qu'on ne sait plus au juste s'il est un ou plusieurs. Où le prendre ? où le saisir ? A qui voulez-vous parler ? à l'auteur de la *Liberté de conscience*, ou au ministre qui n'a pas autorisé les conférences religieuses du Père Hyacinthe ? à l'ami des évêques, au futur cardinal, ou au philosophe de la *Religion naturelle ?* au républicain ou au conservateur ? Non, ce n'est pas la même plume qui a écrit le *Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon* et la *Politique radicale*. Non, l'orateur sévère et boutonné des assemblées de petits bourgeois bien sages et le tribun ardent des réunions populaires, qui donne à sa cravate et à son éloquence un air plus négligé, ne sauraient être le même homme. Ouvrez les livres de morale qui portent son nom : c'est un stoïque aux yeux secs, et pourtant dans la vie publique il est plus tendre et plus sensible que le pieux Énée. L'embarras de Sosie n'est rien auprès du mien. Où est-il ? que je le voie ! que je le sente !

Quo teneam vultus mutantem Protea nodo ?

En parlerai-je au pluriel ou répéterai-je, avec les amis de l'historien de Plotin et de Jamblique : Il n'y a qu'un Jules Simon en plusieurs hypostases ?

Il faudrait avoir le cœur bien dur pour ne pas plaindre le philosophe qui abandonne les régions sereines de la spéculation et descend dans l'arène où s'agitent confusément les hommes. Quelle tâche ingrate il affronte ! à quels ennuis, à quelles calomnies il s'expose ! A peine a-t-il quitté sa chaire, qu'on vient lui rappeler ses principes et ses déclarations. « Vous avez dit : Ceci est juste ; il faut le faire maintenant. — Mais on ne peut supprimer en un jour tous les abus ! — Soit ! commencez du moins ! — Mais l'idéal et le réel sont choses bien différentes ! Il y a des obstacles à vaincre, des intérêts à sauvegarder. — Vain subterfuge ! Misérable faux-fuyant ! » Et les jugements téméraires, quelquefois même les gros mots d'aller leur train. Hélas ! le philosophe se trouve dès le début aux prises avec des impatiences injustes et des médisances prématurées. On lui rappelle des promesses qu'il n'a pas faites — au moins dans ces termes ; on exige qu'il mette en pratique son cours de philosophie et que chacune de ses leçons ait pour conclusion une loi ou un décret. Ménage-t-il les difficultés de la situation ? C'est un égoïste qui ne songe qu'à lui-même et à son portefeuille. Fait-il des concessions aux personnes en respectant les principes ? On crie à la mobilité et à l'inconsistance. On le harcèle, on le condamne avec ce gros bon sens qui ne saisit pas les finesses, et ses propres amis sont souvent pour lui plus incommodes et plus impitoyables que ses ennemis eux-mêmes.

Malheureux le penseur qui se laisse entraîner dans la politique ! Ses qualités mêmes lui nuisent : le plus décidé dans le domaine de l'abstraction apporte quelquefois dans la pratique une apparence d'hésitation et comme une irrésolution métaphysique : c'est que les choses ont changé d'aspect. Il ne s'agit plus d'analyser les systèmes, de réfuter l'erreur, de montrer que tel principe est faux, telle conséquence mal déduite, de marcher hardiment à la lumière du vrai. Le logicien est désarmé par les faits : il est *pris sans vert*, comme disaient nos pères ; raisonner et agir sont deux. Le ministre doit se décider sur-le-champ et le philosophe l'arrête pour réclamer un supplément d'informations. Celui-ci est fin et subtil, il voit les différents côtés des choses, pèse le pour et le contre, examine les causes et les effets ; comme il ne veut rien donner au hasard ni à la passion, et qu'il cherche avant tout la clarté et la justice, il est assiégé de scrupules. Une Excellence plus bornée serait certainement plus résolue. Il respecte toutes les opinions, parce qu'il sait qu'il y a partout du vrai,

que le faux n'est souvent que dans la manière d'exprimer sa pensée et que, si les hommes mettaient un peu plus de netteté dans leurs définitions, les adversaires les plus acharnés ne seraient pas loin de s'entendre : — de là des tolérances qui font honneur au philosophe et tort au ministre; les esprits entiers lui reprochent sa clairvoyance, qu'ils traitent de faiblesse, et sa modération, qu'ils prennent pour des calculs d'ambition personnelle.

C'est ainsi que la malveillance dénature les meilleures choses. « Souviens-toi, dit Épictète, que tu es ici-bas pour remplir dans un drame le rôle que t'assigne le poëte... C'est à toi de bien jouer ton rôle.... μέμνησο ὅτι ὑποκριτὴς εἶ δράματος. Souviens-toi que tu es un comédien. » Or M. Jules Simon a reçu de la nature le talent de jouer son rôle à merveille : il a dans toute sa personne une souplesse extraordinaire; il paraît fait pour toutes les situations, même les plus difficiles, et n'est déplacé dans aucune. Il plaît, il se fait applaudir, il conquiert les suffrages de ses ennemis déclarés et excelle dans l'art de leur faire une douce violence. Les hommes ne sont pas nés pour vivre entre eux comme des loups dévorants : il le sait et sacrifie à la concorde et à l'union; il se donne la peine d'être agréable et il y réussit. Il craint les chocs et les haines : c'est un pacifique. Hélas! que ne peut-on toujours dire : *Beati pacifici!* et jusqu'où ne va pas la malice humaine! On incrimine même cette souplesse, même ces moyens ingénieux par lesquels il pénètre dans les cœurs. Parce qu'il ne veut blesser personne, on feint de croire qu'il manque de fermeté; parce qu'il est habile, on se défie, on n'admet plus qu'il soit naturel, on cherche partout des détours et des sous-entendus. Ce que c'est pourtant que d'être si adroit et d'avoir tant d'esprit!

Il faut réduire à néant ces jugements terre-à-terre nés de trompeuses apparences, mettre en lumière les principes qui ont soutenu et dirigé la vie de M. Jules Simon, insister sur les mérites du penseur et de l'écrivain, sur ce qui fait l'unité de cette intelligence élevée et sympathique.

I.

Les auditeurs qui ont eu la bonne fortune d'entendre M. Jules Simon dans sa chaire de la Sorbonne ont gardé de son enseignement un ineffaçable souvenir. Il arrivait, s'asseyait et prenait sa tête dans ses mains d'un air profondément désolé. On eût dit un austère amant de la vérité, qui, après l'avoir cherchée pendant de longues veilles, n'était pas encore sûr de l'avoir aperçue. Qu'allait-il dire? Un religieux respect, une sorte de terreur s'emparait de son auditoire. Après un instant de méditation, il commençait d'une voix faible, incertaine; on l'écoutait avec anxiété. Cependant peu à peu venait l'assurance; la lumière se faisait dans son esprit; tout à coup il se levait : Je vois, je sais, je crois, semblait-il dire, et la vérité sortait à flots de sa bouche. Le chercheur exténué et désespéré du début se transformait à la fin en un apôtre enflammé; c'était toutefois un apôtre plein d'onction et de charme, expert dans l'art de bien dire, qui savait donner à sa pensée le vêtement le plus élégant et la forme la plus brillante. Aussi, lorsque, emporté par un enthousiasme qui semblait naturel, il arrivait aux grands mouvements de la péroraison, l'auditoire subjugué applaudissait, sans les distinguer l'un de l'autre, l'orateur et le philosophe.

Ce n'était là qu'une merveilleuse mise en scène; ni M. Cousin, ni M. Jules Simon, ni les autres représentants de l'école éclectique, qui a jeté tant d'éclat, ne sont de hardis chercheurs comme Descartes ou comme Kant. On ne se figure point M. Jules Simon enfermé seul dans une chambre pendant des semaines et des mois, n'ayant aucune conversation qui le divertisse, et creusant les terribles problèmes de la destinée humaine. Encore moins l'imagine-t-on faisant table rase de toutes ses connaissances, oubliant tout ce qui a été dit avant lui, pour laisser, après des années d'un travail ingrat, quelques idées originales et saisissantes sur ce qui est le tout de l'homme. Les philosophes de l'école de M. Cousin n'ont point l'habitude de ces retraites; ils ne fuient pas la société, qui leur est souriante et favorable. Loin de rompre avec le passé, ils s'entourent de tout ce que la philosophie a produit de plus exquis et les lettres de plus brillant; ils en font leur substance et se nourrissent de ces vérités éternelles qui, survivant aux systèmes, sont devenues comme le patrimoine du genre humain. Leur science est aimable et sereine, et, s'ils ne prétendent point à ces grandes découvertes qui rendent les noms immortels, ils versent à leurs auditeurs ravis un spiritualisme clair et sain. Ils se rattachent à Platon, sans professer comme lui la haine de la rhétorique; ils ont un langage choisi et une doctrine consolante; ils sont émus, ils sont éloquents, ils ne connaissent ni les difficultés invincibles, ni les obscurités insondables; ils s'enchantent eux-mêmes et enchantent les autres de leur harmonieux enseignement.

La muse philosophique aurait en eux de parfaits amants s'ils étaient toujours fidèles; mais, hélas! tous ne le sont pas. Plusieurs de ces professeurs qui, tout éblouis des brillantes allégories platoniciennes et séduits par l'éloquence admirable de Fénelon, s'étaient pris d'un bel enthousiasme pour les grandes vérités du spiritualisme, qui étaient toute ardeur et toute flamme, qui s'indignaient, qui avaient de vraies larmes dans les yeux au seul mot de matérialisme ou de panthéisme, semblent insensiblement se refroidir, et leur passion s'alanguit; on dirait qu'ils se fatiguent d'exposer les vérités éternelles dont ils ont été les apôtres brûlants, et qu'après avoir parcouru en tous sens le champ de l'éclectisme, ils ne trouvent plus le même charme à recommencer le voyage. Le maître lui-même, M. Cousin, se laisse, sur ses vieux jours, détourner de ses devoirs par les grandes dames du XVIIe siècle, tombe dans l'histoire en côtoyant le roman et lègue à la Sorbonne une bibliothèque qui est celle d'un bibliophile et d'un curieux autant que d'un philosophe. M. Jules Simon à son tour déménage tout doucement du domaine de la métaphysique pour transporter ses pénates dans des parages moins sévères. « Il faut avouer, dit-il avec mélancolie, qu'il est bien difficile à la pensée humaine de se contenir dans l'austère

simplicité du point de vue métaphysique (1). » Abandonnera-t-il donc la philosophie? Grands dieux ! quel blasphème ! Il est philosophe, il l'a été, il le sera; il le répète sans cesse; gardez-vous d'en douter; mais désormais sa philosophie, douce, complaisante, point exclusive, lui laissera tout son temps pour les problèmes sociaux, les questions d'instruction publique et de politique proprement dite. A quoi bon « se rendre systématiquement inutile en s'isolant, en se perdant à plaisir dans des recherches historiques, dans des minuties psychologiques, dans de prétendues questions transcendentales sur l'origine et la légitimité de nos connaissances (2)? » M. Jules Simon s'est donc mis à considérer la philosophie « non comme une science de collège », mais comme « la science même de la vie. (3) » Et il a eu raison ; les colléges n'y ont rien perdu : il leur a laissé son *Manuel de Philosophie*, et, quant à lui, c'est ainsi qu'il a trouvé sa véritable originalité, son véritable terrain d'action.

En effet, il avait autour de lui une société bouleversée par les révolutions; longtemps cette société avait reçu de l'Eglise l'enseignement dogmatique et l'enseignement moral, la règle de sa croyance et la règle de sa conduite : c'est de là que venait tout ce qui était nécessaire à la lumière et à la paix des esprits. Or, du jour où beaucoup d'âmes se séparèrent, elles se trouvèrent du même coup sans morale et sans foi; parce qu'elles avaient rejeté quelques dogmes, tout leur manquait en même temps. Les unes s'endormirent dans l'indifférence, les moins nobles ne songèrent qu'à la satisfaction des besoins matériels, les plus inquiètes devinrent la proie de systèmes aventureux. Que croire ? que faire ? tel était le cri général auquel M. Jules Simon répondit par *la Religion naturelle* et par *le Devoir*. Il crut qu'il y avait dans la conscience humaine des vérités incontestables, indépendantes de toute religion et de tout système, qui forment le patrimoine commun de l'humanité : il se chargea de les révéler aux âmes pour lesquelles elles s'étaient obscurcies.

« Il ne peut guère être question aujourd'hui, dit-il, d'ajouter quelque chose aux preuves de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'âme, de la liberté humaine ; on ne doit pas se flatter de donner aux démonstrations une netteté et une précision supérieures. Il ne nous reste qu'à marcher pieusement sur les traces de nos devanciers, en nous félicitant de trouver la route toute tracée et toute battue. Le vrai philosophe abhorre l'originalité (4). » Convenons qu'à ce point de vue *la Religion naturelle* est d'un vrai philosophe. C'est un utile et brillant résumé de la doctrine orthodoxe et officielle sur la question. Toutefois M. Jules Simon ne semble pas attacher grande importance à ses preuves de l'existence de Dieu. S'il les donne, c'est qu'il y a des gens qui y tiennent et qu'il n'est pas contrariant. En voici plusieurs à choisir. Celle-ci ne vous satisfait pas? Soit ; passons à la seconde. La seconde n'est pas non plus sans réplique ? En voici une troisième ; la quantité suppléera peut-être à la qualité. C'est que M. Jules Simon n'est pas un métaphysicien qui veut réduire ses adversaires au silence, un lutteur extrême et puissant qui les terrasse d'un seul coup : c'est un conseiller et un ami qui agit sur les cœurs à demi persuadés. Il n'a point de ces éclairs de logique qui éblouissent et, pour peu qu'on le pousse, il vous dira que la discussion est inutile, « car au fond il y a bien peu d'athées, si même il y en a (1). » Dites-vous le contraire ? Il se fâche. Il s'est installé sur ce terrain commode et n'admet pas qu'on vienne l'y tourmenter. A quoi bon ces subtilités et ces querelles ? Il ne s'agit pas ici de démonstrations en règle ; M. Jules Simon les remplace par de chaleureux appels au bon sens : c'est là son grand artifice. Il aime à montrer que ses adversaires sont plus embarrassés que lui ; il crie aux panthéistes : Oh ! le beau système que le vôtre, qui supprime la liberté humaine et la personnalité de Dieu ! Et il s'indigne, et il triomphe de leur confusion. Une objection se présente-t-elle ? Il ne l'aborde pas de front, il cherche à l'atténuer ; et peu à peu elle diminue tellement qu'il n'est pas bien sûr qu'elle existe encore : il l'a rendue invisible, impalpable ; alors ce sont des éclats de joie et des torrents d'éloquence. Jamais une preuve directe et inattaquable, mais un enchaînement ingénieux des grandes vérités du spiritualisme, de façon qu'on ne puisse en retrancher une sans renoncer à tout le reste. Il se complaît dans le bel ordre qu'il a établi et constate avec satisfaction qu'on ne peut remuer une partie sans troubler l'ensemble. Il donne sur les doigts aux fureteurs qui viennent bouleverser des vérités si bien rangées. Touchez-vous à l'immortalité ? Prenez garde, dit-il brusquement ; vous me dérangez mon existence de Dieu. Est-ce à Dieu que vous en voulez ? Il se rejette sur la liberté humaine, que vous attaquez du même coup. En un mot, M. Jules Simon ne s'adresse pas à l'entendement seul, mais à l'homme tout entier. Il prend des détours et cherche le chemin de son cœur. Au moment où vous vous attendez à voir paraître la preuve éclatante, irréfutable, il s'interrompt, vous regarde et s'écrie : Mais est-ce que ces vérités ne sont pas claires comme le jour ? Est-ce qu'on peut en douter un instant sans cesser d'être un homme ? Est-ce qu'elles ne brillent pas comme l'évidence même ? Et, voyant que l'auditeur étonné reste un moment muet et ne formule point de contradiction, M. Jules Simon s'abandonne à son enthousiasme ; il s'enivre de sa victoire ; il a ranimé le sentiment religieux, relevé les courages, raffermi les consciences ébranlées : n'est-ce pas mieux que d'avoir inventé quelque aride démonstration métaphysique ?

Ses intentions sont donc excellentes ; ce qui n'est pas moins louable, c'est le respect qu'il professe pour la philosophie et pour la libre recherche du vrai. Il est resté fidèle à cette grande tradition de l'école de M. Cousin. Qu'on ne lui parle pas d'entraves à la liberté de pensée, qu'on ne conteste point le droit qu'a la philosophie, cette antique institutrice

(1) *Le Travail*, p. 20.
(2) *Id.*, préf., p. 2 et 3.
(3) *Le Devoir*, préf., p. 2.
(4) *La Religion naturelle*, p. 261.

(1) *Religion naturelle*, préf. de la 1re éd., p. VIII.

du genre humain, d'élever la voix et de se faire entendre. Le plus grand crime n'est pas d'emprisonner le corps, c'est d'emprisonner l'esprit. La raison ne doit pas être gênée : il faut lui laisser faire son œuvre et débarrasser le terrain devant ses pas ; si elle se trompe, qu'on la redresse par le raisonnement, mais que jamais on ne la contraigne par la force. M. Jules Simon dirait volontiers, comme ce personnage de théâtre, que sa profession, c'est

D'être homme et de parler !

Si doux qu'il soit d'habitude, il n'entend point raillerie là-dessus. Si peu disposé qu'il paraisse à ne point chercher querelle à son prochain, il n'admet à cet égard ni concession ni faiblesse ; c'est par là autant que par sa philosophie même qu'il est vraiment philosophe.

En rappelant les hautes vérités religieuses à une société pratique et sceptique, M. Jules Simon a voulu lui prêcher aussi une austère et pure morale. *Le Devoir* a été publié à une époque où ce mot même sonnait presque comme un signal d'opposition et où l'empire avait pris de telles libertés avec la morale, qu'il en était, au moins en public, un peu confus. Il n'aimait guère qu'on lui parlât de la foi jurée, et c'est sans doute pour cela que M. Jules Simon en exalte avec tant d'éloquence le caractère inviolable : non, le serment n'est pas une vaine formule, c'est le plus sacré de tous les engagements, et malheur à celui qui le brise, car il ébranle la morale tout entière! « On a dit un jour en parlant de la loi humaine : La légalité nous tue ! C'est à savoir s'il ne fallait pas mourir (1). » Un stoïcien n'eût pas mieux dit.

Caton est un peu l'obligé de César, puisqu'il lui doit sa renommée, et il y a sans doute dans *le Devoir* une certaine raideur de circonstance. Cette raideur n'en est pas moins honorable. Il est toujours utile de protester au nom de la justice éternelle et de rappeler les hommes à la vertu. Aussi M. Jules Simon ne nomme-t-il le juste qu'avec une sorte de vénération. C'est vers le juste que doit tendre notre intelligence et notre volonté ; c'est l'idée sainte qui doit s'emparer de tout notre être. Peu importent les problèmes subtils de morale métaphysique ; peu importent la nature de l'idée d'obligation et le fondement du bien ; spéculations que tout cela ! Et l'on sait que M. Jules Simon laisse à d'autres les discussions inutiles. Il court au plus pressé ; il nous montre en nous l'idée claire du Devoir. Quand nous y manquons, nous nous sentons diminués, avilis ; nous avons violé notre loi. Arrière donc les calculs de l'intérêt, le tumulte des passions, le désir de jouir! Arrière les penchants bas auxquels nous nous abandonnons trop volontiers ! Ouvrons nos yeux à la lumière, nos cœurs à l'amour du bien ; il faut respecter et pratiquer le Devoir ; car, sans lui, il n'y a plus ni dignité pour l'homme ni salut pour la société ; l'homme déchoit et tombe au rang de l'animal, la société n'est plus qu'un champ de bataille où se combattent des forces aveugles et brutales.

Ce sont là des leçons saines et fortifiantes. Quel en est le fondement? L'être moral est essentiellement libre. Il dispose de lui-même, il se gouverne, il veut ; c'est là ce qui fait sa grandeur. Supprimez la liberté, nous n'avez plus que des troupeaux humains enchaînés par une obéissance inconsciente ou violemment révoltés ; il n'y a plus d'honnêteté, plus de vertu. Vous enlevez du monde ce magnifique spectacle : l'homme de bien faisant son devoir. Servir la liberté, c'est servir la morale. Voilà le principe trouvé : c'est à ce principe que M. Jules Simon consacre son admirable talent de vulgarisateur.

II.

En voici d'abord l'application dans les questions d'instruction publique. Nul ne contestera que M. Jules Simon ne soit ici chez lui : c'est son domaine propre. L'Université, *l'alma parens*, a eu ses premières amours : il lui fait peut-être, comme à la philosophie, des infidélités en pratique ; en théorie, jamais. Quand il parle de la nécessité de créer des écoles, il écrit gravement (1) : « C'est un fait tellement évident et tellement souverain, que le temps passé à méditer sur d'autres questions et l'argent dépensé pour d'autres affaires semble être [illegible] l'instruction. » Ce sera donc là — loi d'honnête homme — sa préoccupation constante. Et en effet, qu'est-ce qu'un homme libre? Est-ce celui qui, secouant toute règle, toute loi, flotte au gré de ses passions et des circonstances extérieures? Loin de là : celui-là est le plus esclave et le plus domine des êtres. L'ignorant ne peut pas être libre ; il est le jouet des choses et des hommes. A chaque instant il lui faut prendre un parti : c'est merveille si sa résolution est bonne, car le hasard seul l'a dictée ; accessible à tous les conseils ou renfermé dans une obstination aveugle, il produit passivement le bien ou le mal. Sa destinée n'est pas entre ses mains ; la passion qui le pousse, le préjugé qui l'enchaîne, le voisin qui le pervertit, le vent qui souffle, voilà ses maîtres. Ainsi donc (2), « fortifier la volonté, développer l'intelligence, c'est d'abord accomplir un progrès et c'est de plus rendre possibles, faciles, nécessaires, tous les progrès ultérieurs. Le peuple qui a les meilleures écoles est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. »

L'instruction première est le besoin le plus urgent de notre époque ; actuellement sa cause est gagnée et l'on fait de toutes parts les plus louables efforts pour la répandre. Mais si nous voulons être justes envers M. Jules Simon, rappelons-nous ce que nous étions encore hier. La plupart des idées qui commencent à figurer dans nos lois, c'est lui qui les a propagées avec une infatigable éloquence ; il a été l'un des apôtres de l'instruction primaire en France. Ne soyons pas ingrats ; maintenant que la victoire est décidée, il faut que l'honneur en rejaillisse sur ceux qui ont été à la peine. Après tout, nous n'avons pas encore le droit d'être bien fiers et le temps n'est pas si loin où l'instruction du peuple était

(1) *Le Devoir*, p. 3[illegible].

(1) *L'École*, p. 14.

(2) [illegible] p. 4.

considérée comme un danger : il n'est même pas bien sûr que ces terreurs vraies ou fausses ne se retrouvent encore çà et là, du moins à l'état latent. Un valet de charrue qui saurait lire, quel péril ! Un berger qui compterait ses moutons, quelle nouveauté ! Une cuisinière qui écrirait sa dépense, quelle horreur ! Une bibliothèque chez un paysan paraissait un non-sens. La peur du mauvais livre faisait redouter le bon. On voyait déjà les idées les plus fausses et les plus funestes envahir les campagnes, les prédications haineuses retentir aux oreilles des simples et les revendications sanglantes venir menacer les fortunes honnêtement acquises et paisiblement possédées. La diffusion des livres n'était que le signal d'un vaste empoisonnement public. Pour les plus modérés, l'instruction semblait à tout le moins inutile. A quoi bon apprendre à lire pour garder les vaches et remuer la terre, pour faire marcher un métier dans une fabrique, ou forger le fer dans une usine ? Était-on moins heureux autrefois et le sillon était-il moins bien creusé par des gens qui de père en fils vivaient dans une sainte ignorance de l'alphabet ? Et puis les premiers inconvénients d'une éducation superficielle sautaient aux yeux et n'étaient pas faits pour encourager les novateurs : c'étaient l'orgueil, la vanité, le dégoût des métiers utiles. La race dangereuse des déclassés se multipliait ; on voyait apparaître les gros bonnets de village, l'épicier capable, le pharmacien important et les politiqueurs d'estaminet.

Il y avait là de quoi faire hésiter ; l'honneur de M. Jules Simon, c'est d'avoir compris que ces inconvénients étaient essentiellement passagers. Ces malaises proviennent, non de ce que l'instruction est trop répandue, mais de ce qu'elle ne l'est pas encore assez. Hâtons-nous donc ; multiplions nos efforts et abrégeons cette période de transition nécessairement difficile. Nous craignons les déclassés et nous avons raison ; mais qui fait les déclassés ? Le privilége. Quand tout le monde saura lire et écrire, il n'y aura plus là de quoi être fier ; on restera ouvrier ou paysan, mais on sera plus éclairé que ses ancêtres : voilà tout. Et quand il faudrait supporter pendant des années les ambitions inquiètes et malfaisantes, cela ne vaut-il pas mieux que de revenir aux paysans du XVIIe siècle, « à ces animaux farouches, mâles et femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil... qui se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ? » Hésitera-t-on, même entre les bons villageois de M. Sardou et les paysans de Labruyère ? On met en doute l'utilité de l'instruction pour l'ouvrier : c'est qu'on ignore les premiers principes de l'économie politique. Actuellement le travail manuel n'est plus rien ; ce qui a du prix, c'est le travail intellectuel. L'industrie a des machines pour faire la grosse besogne inintelligente, et le manœuvre qui ne peut offrir que ses bras est le moins bien rétribué et le plus misérable des hommes. Oui, le paysan instruit cultivera mieux sa terre, élèvera mieux ses animaux, car maintenant tout est science ; l'ouvrier capable de comprendre la machine qu'il surveille la dirigera mieux et la perfectionnera peut-être. On craint la propagande du mal chez le peuple émancipé et désormais souverain : c'est précisément parce que le danger est immense qu'il faut le prévenir. Sans doute les masses aigries par la misère sont accessibles aux paradoxes les plus grossiers, et, la fermentation sourde des passions mauvaises aidant, elles peuvent accepter avidement les plus décevantes doctrines : c'est justement pour cela qu'il faut leur ouvrir les yeux ; supprimons au plus vite les foules inconscientes et brutales ; remplaçons-les par une société d'hommes éclairés, capables de discerner le bien du mal. Or l'homme n'est réellement un être moral, en possession de sa volonté, que quand on lui met entre les mains les moyens de s'en servir. Il n'y a pas une minute à perdre ; créons des écoles, ayons de bons maîtres ; établissons ensuite l'obligation, non qu'il s'agisse de contraindre les pères de famille à envoyer leurs fils à telle ou telle école : on respectera leurs droits ; ils les feront instruire comme il leur plaira, mais ils les feront instruire. L'État a le devoir de protéger les mineurs contre l'indifférence possible du père ; le pain de l'esprit est aussi nécessaire que celui du corps. Quant à la gratuité, c'est une autre affaire : il faut évidemment l'établir pour ceux qui ne peuvent pas payer, et c'est le système actuellement en pratique, mais rien n'oblige à l'étendre aux autres. On leur demande le payement de l'impôt et le service militaire, on peut leur imposer les frais d'école. « Le peuple veut enfin savoir lire ! Ne cherchez pas plus loin le caractère du XIXe siècle... Vous direz ce que vous voudrez de notre siècle, qu'il est sans foi, sans mœurs ; qu'il n'a ni la dignité du XVIIe siècle, ni l'ardeur indomptable du XVIIIe : s'il est le siècle des écoles, il sera le plus grand des siècles (1). » Voilà qui est bien dit et M. Jules Simon doit être plus fier du titre de président de l'Association philotechnique que de celui de sénateur ou de ministre.

Mais l'instruction élémentaire ne suffit pas à toutes les classes de la société. L'enseignement secondaire a en France une importance considérable ; tous les fils de la bourgeoisie le reçoivent, et beaucoup d'entre eux, n'abordant même pas l'enseignement supérieur, n'en savent jamais plus que ce qu'ils ont appris au collége. Or, dans ces derniers temps, les réformateurs de l'enseignement secondaire ont abondé. L'originalité de M. Jules Simon, c'est de poursuivre, ici comme partout ailleurs, son système du développement de la personnalité et de la liberté humaines.

Pour qu'un homme ait confiance en lui-même, il faut qu'il ne soit ni gauche ni maladif, *mens sana in corpore sano.* Or c'est ce dont on ne se préoccupe guère. Courbés sur leur pupitre pendant de longues heures, nos élèves manquent d'air et d'exercice ; nous avons pourtant besoin d'une génération active et robuste pour acclimater chez nous la liberté : c'est à l'hygiène et à la gymnastique que M. Jules Simon confie cette noble tâche.

En outre, on prépare trop aux examens : il faut faire des programmes dont l'étude serve à la culture de l'esprit et examiner les élèves sur ces programmes. La préparation hâtive du baccalauréat était une des plaies de l'enseigne-

(1) *Le Travail*, p. 371.

ment; M. Jules Simon l'a fermée. Qu'on s'inquiète à la fin de chaque année si l'élève a profité de son travail, s'il possède bien les matières de la classe, et qu'alors seulement on lui permette de monter dans une classe supérieure. Le baccalauréat n'est plus que le dernier de ces examens; il sert à constater que vous avez fait une bonne rhétorique et une bonne philosophie. Telle est la saine et vraie doctrine maintenant appliquée; c'est celle de tous les amis sincères de l'instruction, et si M. J. Simon n'a pas eu l'honneur d'attacher son nom au baccalauréat scindé, il en avait du moins préparé l'avénement.

Voilà pour la méthode; quant à l'enseignement, M. Jules Simon tient pour la haute culture intellectuelle. Il ne faut pas rompre avec la civilisation grecque et romaine pour apprendre uniquement ce dont nous aurons un besoin quotidien quand nous serons médecins, ingénieurs ou négociants; il faut des humanités; mais les humanités ne consistent pas uniquement à exercer la mémoire. L'élève ne doit pas être un simple répertoire, un dictionnaire vivant; il faut qu'il sorte du collége non pas la mémoire gonflée de connaissances, mais l'esprit exercé, indépendant, sûr de lui. C'est la pensée de Montaigne, c'est celle de tous les grands pédagogues, si l'on peut employer ce mot trop rabaissé en France. Faites agir, faites penser les enfants de bonne heure; faites-en, non des machines, mais des êtres réfléchis, intelligents; perfectionnez avant tout leur jugement et leur raison.

Le principe était bon; quant à l'application, elle s'est à peu près réduite à la suppression des thèmes de difficultés et des vers latins. Le vers latin joue assez exactement dans l'Université le rôle de la Turquie en Europe; toujours mourant, il ne meurt jamais; on lui porte des coups terribles, il s'en relève; ce n'est plus qu'un fantôme, mais qui ne peut se résigner à ne pas être. L'affaire en soi n'a pas grande importance; mais si M. Jules Simon doit avoir raison de son redoutable adversaire, il ne faudrait pas qu'il allât plus loin. En effet, on se propose dans l'éducation d'éveiller, d'enrichir l'esprit des enfants, de leur donner des idées et de leur apprendre à s'en servir. Qu'on leur enseigne l'histoire, la géographie, les langues modernes; qu'on leur fasse lire les chefs-d'œuvre de tous les temps, qu'adoptant pour l'étude des langues les méthodes de la grammaire comparée, on les fasse pénétrer dans le mécanisme d'un idiome, qu'on simplifie l'enseignement du latin et du grec, rien de mieux. Mais, dans tout cela, c'est précisément la mémoire qui joue le premier rôle. Quand l'enfant naîtra-t-il à la vie intellectuelle, quand fera-t-il preuve d'activité, de réflexion, de jugement personnel? Précisément quand il parlera en son nom, quand il groupera les idées acquises; discours ou dissertation, latin ou français, peu importe. Qu'on lui choisisse des sujets intéressants, appropriés à ses forces, rien de plus naturel; mais qu'il écrive, qu'il compose: c'est là que doit aboutir l'enseignement si vous voulez développer la volonté et la raison. Maintenant, que M. Jules Simon enterre les vers latins, ou que les vers latins enterrent M. Jules Simon, ce qui n'est pas impossible, c'est affaire entre ces deux mortels ennemis. Mais porter atteinte au discours latin et au discours français, ce serait précisément exclure de l'enseignement l'effort personnel et volontaire.

M. Jules Simon est plus aventureux sur la question de la discipline. Il voudrait relever les maîtres d'études en en faisant de véritables répétiteurs, en leur donnant une part dans l'enseignement; et il a raison. Il voudrait supprimer les internats, qu'il trouve trop uniformes, trop monastiques, et les remplacer en confiant à chaque professeur un certain nombre d'élèves. Il est à craindre qu'il trouve difficilement des professeurs décidés à sacrifier leur famille naturelle à cette famille provisoire et payante. Il se résigne donc à l'internat, mais la discipline lui fait peur. Il compte beaucoup sur la douceur du caractère, sur la bonne volonté, sur l'attrait du travail, et il pourrait bien se faire là-dessus quelques généreuses illusions. Il cite une institution anglaise où les élèves travaillent quand il leur plaît; ce n'est peut-être pas assez souvent. Assurément l'ancienne discipline militaire était trop dure: les mœurs scolaires se sont beaucoup adoucies depuis vingt ans. Il faut pourtant se garder des rêveries poétiques de Montaigne, qui voudrait faire « pourtraire dans les colléges la Joie, l'Alaigresse, et Flora et les Grâces, comme fit en son eschole le philosophe Speusippus ». N'imitons pas les gens qui se proposent d'instruire en amusant et qui finissent par ennuyer sans instruire. Ce sont là des affadissements peu dignes de l'auteur stoïcien du *Devoir*. Rappelons-nous que tout travail est une peine, qu'il faut de la force et du courage pour s'y accoutumer. Rappelons-nous que les enfants ne sont pas encore des hommes; leur volonté n'est pas armée: ce serait les trahir que de leur permettre un usage prématuré de la liberté; ce serait être coupable envers leur faiblesse et leur inexpérience que de les abandonner sans défense aux premiers entraînements de l'adolescence. Quand nous les aurons fortifiés, quand nous leur aurons fait voir la nécessité du travail et du bien, alors nous les laisserons libres; il faut développer chez eux l'idée de responsabilité et ne pas les rendre trop tôt responsables. S'il n'y avait pas dans la *Réforme de l'enseignement secondaire* quelques passages où se montre une certaine mollesse et un peu d'optimisme vague, il n'y aurait que des éloges à donner à ce livre.

III.

C'est beaucoup d'agir sur ses semblables par la morale, qui est la règle de la vie, par la diffusion de l'instruction populaire et par la réforme de l'enseignement plus élevé; ce n'est pas assez, surtout de nos jours où une grande et redoutable question prime toutes les autres, celle de l'organisation du travail. En effet, la société actuelle est devenue un vaste atelier; le nombre des oisifs est si petit qu'il est presque négligeable et la richesse semble les fuir. Grâce à nos lois sur les successions, sur les mutations, etc., toute fortune qui ne s'accroît point par le travail est frappée à mort: elle ne tarde point à se briser en éclats et à disparaître. Si vous exceptez quelques grands noms, il est rare de trouver une famille où le grand-père, sinon le père, n'ait point tra-

vaillé; dans les pays d'industrie, les châteaux vendus délabrés par leurs propriétaires nobles sont achetés et restaurés par le directeur de la filature ou du charbonnage voisins. Nous sommes donc une réunion de travailleurs; nous avons d'immenses besoins; nous avons poussé le luxe jusqu'à ses dernières limites et, pour l'entretenir, il nous faut une véritable armée d'hommes patients dont quelques-uns, à force d'habileté et de bonheur, sortent des rangs, dont la plupart, vivant au jour le jour, mènent une existence pénible et souvent précaire. Ainsi la lutte, si elle éclate, existe entre les travailleurs enrichis et ceux qui ne le sont point. Malheur à ceux qui la déchaînent! Malheur aux tribuns qui crient à la plèbe : « Jusques à quand ignorerez-vous vos forces? La nature enseigne à chaque animal ce qu'il peut; comptez au moins combien vous êtes et combien vous avez d'adversaires! » Malheur aux parvenus égoïstes qui disent à leur entourage comme le vieux Caton : « C'est à vous que je m'adresse, à vous qui avez toujours mis la possession de vos maisons, de vos villas, de vos statues, de vos tableaux, au-dessus des intérêts publics; si vous voulez conserver tous ces objets, auxquels vous vous cramponnez, si vous voulez vous livrer en paix à vos plaisirs, éveillez-vous enfin et prenez la direction des affaires publiques. » Des deux côtés ces paroles sont funestes; elles sont pleines de menaces, de ruines et de sang. Soyons donc reconnaissants envers ceux qui préviennent ces collisions épouvantables, qui, dissipant les préjugés et les malentendus, font œuvre d'apaisement et de douceur et écrivent : « Comme rien n'est plus funeste que l'antagonisme de la bourgeoisie et des ouvriers, du capital et du travail, rien n'est au contraire plus moral et plus efficace que la réunion dans un même but d'hommes et d'intérêts qui ne paraissent et ne sont opposés les uns aux autres que parce qu'ils sont mal compris (1). »

Et pourtant M. Jules Simon n'est pas de ceux qui ferment les yeux et ne voient point le mal; mais il n'est pas non plus de ceux qui s'entretiennent de craintes vagues sans rien faire pour conjurer le péril. Il a vu que la condition et la moralité des ouvriers étaient, surtout il y a vingt ans, véritablement effroyables. Il a feuilleté les livres des hommes spéciaux qui les connaissent et a constaté les progrès et les ravages de l'alcoolisme parmi eux (2). « Il se consomme à Amiens 80 000 petits verres d'eau-de-vie par jour; on a calculé que c'était une valeur de 4 000 francs, représentant 3 500 kilogr. de viande ou 12 121 kilogr. de pain. » Et partout les mêmes désordres se reproduisent : le samedi, jour de la paye, les ouvriers courent au cabaret, y passent la nuit et quelquefois la journée suivante et y laissent leur intelligence et leur santé, tandis qu'à la porte leurs femmes et leurs enfants meurent de faim. M. Jules Simon a vu de près la misère affreuse de la plupart des grands centres industriels; il a osé proclamer (3) que l'élévation des salaires n'a pas une influence favorable sur la moralité des ouvriers; c'est le contraire qui est le vrai : les ouvriers les mieux payés sont aussi les plus adonnés à l'ivrognerie. Il a vu, après tant d'autres, que les ouvrières sont corrompues dès l'enfance par leurs contre-maîtres et leurs compagnons d'atelier et que plus tard elles n'ont le temps d'être ni femmes ni mères parce que l'usine n'en fait que des forces utilisables; si elles veulent travailler chez elles, elles sont réduites à mourir de faim, car, sauf de très-rares exceptions, le travail isolé ne nourrit pas l'ouvrière. Il a parcouru les logements insalubres, les caves et les taudis sans portes et sans fenêtres, sans feu l'hiver, les *courettes* de Lille, les vieilles maisons mal bâties, qui répandaient des odeurs infectes, où des familles s'entassaient à demi nues dans une seule chambre et parfois dans un seul lit, et dont on rougirait de faire un cachot. L'ivrognerie et le libertinage, l'effroyable mortalité des enfants, la rupture des liens de famille, l'hébêtement des individus et la dégénérescence de la race : voilà les résultats trop visibles des progrès de notre industrie.

Or la misère est mauvaise conseillère. Les ouvriers sont envieux et ils sont méfiants; ils n'acceptent pas toujours le bien qu'on veut leur faire; ils refusent de lire les livres qu'on apporte dans leurs bibliothèques : ce sont là, pensent-ils, des avances faites par des gens qui ont peur et qui veulent les rendre sages. Si M. Jules Simon a conquis sur eux une légitime et salutaire influence, c'est par sa loyauté et son désintéressement : il n'a point pour but de servir tels ou tels intérêts bourgeois; c'est aux ouvriers qu'il se dévoue, et s'il leur fait la morale, c'est que la morale seule peut les rendre heureux. Il a, lui aussi, une solution de la question sociale, solution qui a l'air d'une hardiesse extrême et qui au fond n'est qu'une vérité de bon sens. Ce n'est point par l'aumône qu'il faut soulager la misère : elle produit autant de mal que de bien; elle donne une sorte de mollesse à l'ouvrier sûr d'avance de trouver un hôpital s'il est malade, un morceau de pain s'il est sans ouvrage. Il faut un remède plus énergique et plus efficace : la liberté. Que les ouvriers puissent offrir leur travail à qui bon leur semble et débattre le taux de leur salaire, qu'ils se réunissent pour discuter leurs intérêts, leurs droits et qu'ils s'associent pour les défendre au besoin. — Mais c'est la ruine de l'industrie française, car elle ne pourra plus produire à bas prix et sera forcée de cesser sa production! — Oui, si l'ouvrier est un fou, s'il va directement contre son propre intérêt, s'il fait fermer l'atelier qui le nourrit, si pour le plaisir de perdre son patron il se résigne à mourir de faim lui et ses enfants. Mais qui nous autorise à admettre ces conséquences extrêmes? La liberté peut amener des excès : qui le nie? Le sentiment du triomphe et l'orgueil déchaîné peuvent amener des réactions violentes; les théories ambitieuses et fausses peuvent séduire les ignorants, sans doute; mais faisons d'abord de l'ouvrier, par l'instruction, un être moral et raisonnable. Ouvrons-lui les yeux : il ne se jettera point dans le précipice pour nous y entraîner.

On craint pour la famille et pour la propriété, ces deux bases sacrées de la société et du droit : il y a un moyen bien simple de les préserver de toute attaque, c'est de les rendre

(1) *Le Travail*, p. 315.
(2) *L'Ouvrière*, p. 136.
(3) *Id.* p. 131.

accessibles à l'ouvrier. L'ouvrier de fabrique a-t-il une famille? Quand il revient de l'atelier après douze ou quinze heures de travail, il ne trouve qu'un bouge infect, une table sans aliments, car sa femme, qui arrive, elle aussi, du travail, n'a pas eu le temps de les préparer ; des enfants déposés tout jeunes à la crèche, ensuite vagabonds ou apprentis. S'il ne rentre point, c'est qu'en réalité il n'a point de chez lui, et il s'en va au cabaret écouter les sophistes et les faiseurs de systèmes ou déclamer lui-même contre la propriété. Pourtant, sans la propriété librement transmissible, à quoi bon le travail ? Ce ne sont point deux choses, c'est la même chose envisagée sous deux points de vue différents : la propriété, c'est le résultat du travail; le travail, c'est l'enfantement de la propriété. L'ouvrier qui se révolte contre elle ruine son avenir et ses espérances; il se condamne lui-même à la misère. Que faut-il donc? Qu'on mette à sa portée la propriété et la famille : toute la réforme sociale est là.

Qu'il puisse d'abord avoir un foyer : les Sociétés pour la construction des maisons ouvrières ont fait des merveilles. Quand les maisons sont bien situées, bien construites, et qu'on y jouit d'une certaine indépendance, on se les dispute. Sans perdre d'argent, des Sociétés comme celles de Mulhouse ont réalisé ce grand problème de rendre l'ouvrier propriétaire en ne lui demandant que le payement de son loyer. Il lui faut ensuite la vie à bon marché : pour cela favorisez les Sociétés qui ont pour but d'organiser l'économie dans la dépense; les Sociétés coopératives d'approvisionnement et de consommation sont nombreuses et florissantes en Angleterre. Après des débuts modestes, *les Equitables Pionniers de Rochdale* sont arrivés à d'extraordinaires résultats : ils se proposaient de vivre à bon compte; ils ont fait d'énormes bénéfices. Favorisez encore les Sociétés qui ont pour but de transformer les ouvriers salariés en ouvriers associés : ces Sociétés de crédit mutuel sont d'un grand secours et les banques Schultze-Delitsch sont justement populaires en Allemagne ; grâce à une épargne insignifiante et à une prudente administration, ces institutions réussiront partout où on les établira. Supprimez-vous par là les mauvais ouvriers? Non; mais quand vous aurez mis tous ces instruments entre les mains du travailleur, quand il verra devant lui la voie du bien-être matériel et du perfectionnement moral largement ouverte, il y marchera sans plus songer aux bouleversements sociaux; sinon, il faut désespérer de la nature humaine. « Le capital doit être respecté, à condition qu'il soit permis au travailleur de prendre le chemin le plus court et le plus sûr pour arriver à son tour au capital (1). » Pour cela ne craignons pas les associations libres; quand elles auront fait leur œuvre, nous n'aurons plus devant nous une réunion de forces inconscientes et malfaisantes, mais des hommes maîtres d'eux-mêmes, éclairés sur leurs intérêts, qui ne s'abandonneront pas aux systèmes subversifs et aux revendications coupables, qui verront dans le travail et dans l'épargne un avenir assuré. Alors peut-être aurons-nous moins à craindre des coalitions faites pour maintenir et pour élever le taux des salaires, arme puissante entre les mains des ouvriers et qu'on n'a point le droit de leur enlever, mais dont les effets sont toujours terribles. La coalition, c'est une organisation de guerre ; la Société coopérative, c'est une organisation de paix : voilà pourquoi celle-ci doit prévaloir et rendre l'autre inutile.

« La société, pour être régulière et stable, doit tenir à la propriété sous sa double forme : à la propriété conquise, qui s'appelle le capital, et à la propriété militante, qui s'appelle le travail. Le travail et le capital ont une origine commune et un commun intérêt (1). » Ces théories pacifiques et la haine du communisme forment le fond des idées sociales de M. Jules Simon ; il ne fait là encore qu'appliquer son principe connu : l'homme est un être libre assujetti à la loi morale. Respectons en lui la liberté, donnons-lui les moyens de la développer et de la pratiquer. Ce qu'il faut louer chez M. Jules Simon, c'est de n'avoir jamais flatté chez les ouvriers leurs illusions et leurs passions : il ne s'est pas écarté des règles de l'éternelle morale ; là est la voie féconde, là est le salut. Que l'ouvrier soit instruit, éclairé, maître de lui-même et respectueux du droit d'autrui, il deviendra sans doute puissant, — ce que personne ne songe à lui interdire, — mais il sera dans la société un élément d'ordre, car il aura au maintien de l'ordre un intérêt plus direct que qui que ce soit.

(1) *Le Travail*, p. 315.

IV.

On le voit : il est difficile d'avoir plus d'unité dans l'esprit que n'en a M. Jules Simon ; ses principes sont simples et clairs : il faut croire aux grandes vérités religieuses et pratiquer le devoir tel que nous l'enseigne la morale. — Le véritable progrès, c'est le progrès moral. Ce que nous devons développer de bonne heure chez l'enfant, c'est la personnalité et la libre disposition de soi. Que l'ouvrier soit, non point un esclave rempli de tous les mauvais instincts, mais un père de famille portant la tête haute, fier de sa condition et soucieux de l'améliorer par tous les moyens honnêtes. Faisons passer dans toutes nos institutions un souffle de raison et de liberté ; que la politique ne soit pas autre chose que la pratique de la morale.

Sont-ce là des idées bien neuves et bien hardies? M. Jules Simon n'a pas laissé que d'être pendant un certain temps comme une manière d'épouvantail ; le mot sans cesse répété de *liberté :* liberté de conscience, liberté civile, liberté politique, etc., qui se détache en grandes lettres noires sur le jaune clair inoffensif des in-octavo de la librairie Hachette, n'était pas sans inquiéter bien des esprits. On a beau savoir que M. Jules Simon est le plus excellent des hommes : les conservateurs ne peuvent le voir sans penser à ces loups revêtus de peaux d'agneau dont parle l'Écriture. C'est une terreur exagérée. M. Jules Simon laisse à d'autres les nouveautés dangereuses; il n'a rien inventé, rien découvert;

(1) *Le Travail*, p. 276.

ce qu'il prêche dans ses livres, la philosophie officielle l'enseigne tous les jours dans nos écoles. Ce n'est pas un de ces penseurs qui sentent le fagot; c'est le type du philosophe orthodoxe; ses livres n'ont rien de commun avec l'enfer, sinon qu'ils sont pavés de bonnes intentions. Il ne donne même pas à ses idées cette allure provocante et batailleuse que peuvent prendre pour la circonstance les gens les plus doux; il s'incline devant tout ce qui est respectable, et, si le secret de contenter tout le monde n'était point introuvable, c'est lui qui l'aurait découvert. Mais nous sommes si routiniers, si habitués à ce qui est, que le seul fait du changement nous inquiète. Nous ne pouvons nous défendre d'alarmes involontaires lorsqu'on nous parle de faire passer dans la pratique ce qui nous semble en théorie le plus juste et le plus indiscutable. La hardiesse de M. Jules Simon consiste à avoir crié tout haut ce qu'on pensait tout bas, à avoir proclamé d'une voix retentissante les choses les plus simples du monde.

Sa grande qualité, c'est l'abondance ; les idées dont il s'est fait le champion coulent de tout son être comme d'une source intarissable ; elles ruissellent, elles débordent, elles inondent. On se le figure volontiers comme un fleuve mythologique

Appuyé d'une main sur son urne penchante.

Sa doctrine si claire et si nette se répand dans sa conversation, dans ses discours, dans ses brochures, dans ses livres. Un autre cherche une forme arrêtée et précise, un style; M. Jules Simon ne se résume point; il se disperse, il s'oublie, se consacre tout entier à son apostolat : la gloire de l'écrivain lui paraîtrait médiocre auprès de celle qu'il convoite. C'est avant tout un parleur ; chaque chapitre de ses livres est une conférence ; et, comme l'auteur a la diction extraordinairement facile, on sent par instants qu'il se laisse aller au fleux des paroles, à l'effusion des mots, à l'entraînement de la langue ; l'expression chez lui est claire et incolore; les métaphores sont rares : celles qui se montrent de temps en temps sont modestes, discrètes, entre deux âges ; plus jeunes et plus tapageuses, elles seraient sévèrement exclues de ces périodes honnêtes où règne un certain dédain philosophique pour l'éclat et l'originalité de l'expression. C'est de la conversation aimable et facile, mais qui n'est plus animée par l'accent de la voix et du geste ; c'est de l'éloquence un peu refroidie ; par moments et comme par bouffées se fait encore sentir la chaleur de la parole vive, et çà et là sont semés comme des débris de péroraison : on sent l'orateur sous l'écrivain. Mais à quoi bon ces remarques de détail ? Le grand mérite de ses livres, c'est d'être utiles et populaires ; *le Devoir, l'Ouvrière, l'École,* sont partout ; ils sont lus, ils font du bien : c'était l'ambition de l'auteur; que ce soit sa récompense!

A. Cartault.

UN HISTORIEN DE LA SUISSE

M. L. Vulliemin (1).

M. Vulliemin est connu depuis longtemps, en dehors des limites de son pays natal, par une série de travaux distingués où une érudition solide s'allie au soin de la forme et de la composition. Traducteur et continuateur de Jean de Muller, auteur d'excellentes monographies consacrées au château de Chillon, au canton de Vaud et à quelques personnalités marquantes, il ne pouvait mieux couronner une longue carrière consacrée à l'enseignement public et à la formation des générations nouvelles, qu'en présentant à ses compatriotes un résumé de l'histoire nationale. Le rare mérite de ce résumé fait par un maître en assurera le succès auprès des nombreux amis que la Confédération suisse possède en France et dans tous les pays où notre langue est répandue.

Le réveil des études historiques qui s'accuse chez nous assure d'emblée l'intérêt des travaux d'ensemble qui permettent au public studieux de se mettre facilement à la hauteur des recherches de l'érudition. Ces recherches risquent de passer par-dessus la tête des lecteurs les mieux intentionnés. Qu'on débatte un point controversé de l'antiquité grecque ou romaine, de l'histoire du moyen âge ou moderne, le terrain peut passer pour suffisamment préparé par les études de collége et les constantes allusions des Revues ou de la littérature courante. Sortons, au contraire, de ce domaine restreint, et prenons un point, si important qu'il soit, de l'histoire d'un peuple voisin : s'il s'agit d'un événement qui n'ait pas eu un grand rôle dans la formation de l'Europe contemporaine, — de la question de l'organisation primitive des cantons suisses, par exemple, et de leur séparation politique d'avec l'Empire, — ici commence une *terra incognita* sur laquelle les sèches et fautives notices des manuels et des dictionnaires ne jettent que quelques rayons confus. Entreprenez donc d'éclaircir quelque problème difficile, quand tout est à faire dans l'esprit du public et que la base fait défaut !

J'irai plus loin : je suppose que la maison Hachette confie à l'un de nos meilleurs professeurs le soin de retracer en un volume, faisant partie de sa collection de l'*Histoire universelle*, les destinées de la Confédération suisse, et que ce savant y apporte, avec l'intelligence du sujet, le plus solide examen des sources, l'ouvrage péchera encore par une partie essentielle. Écrit par un Français, il retracera sans doute avec exactitude le squelette de l'histoire suisse ; mais saura-t-il nous en donner l'esprit, la clef? Non, sans doute. Habile à reproduire l'agencement des faits, l'écrivain aura d'autant plus de peine à pénétrer dans ce qui forme vraiment la moelle de son sujet, qu'il s'agit d'une nation voisine dont une partie parle notre langue et que, devant cette parenté grossière et visible, nous serons toujours tentés de faire une grande différence entre la Suisse allemande et la Suisse de langue fran-

(1) *Histoire de la Confédération suisse*, par L. Vulliemin. — 2 vol. in-12. Lausanne, Bridel, 1875-76.

çaise, sans saisir l'unité profonde qui relie entre eux les cantons des hautes vallées du Rhin et du Rhône.

Pour faire comprendre à l'étranger la Suisse, il faut la comprendre soi-même comme un organisme vivant, ayant une fin qu'il n'aperçoit point toujours avec la même clarté, mais à laquelle il tend sans cesse et dont un effort soutenu le rapproche de siècle en siècle. C'est pour cela que vingt pages d'un écrivain suisse nous en apprendront plus sur ce que l'on appelle trop souvent, avec un dédain absolument immérité, le pays des touristes et des hôtels, que tout un volume de soigneuse compilation. Il a été de mode chez nous, au moins parmi certains publicistes du second empire, de parler de la Suisse française comme d'un territoire appartenant par le droit naturel à la France; l'Allemagne, à son tour, comprend volontiers dans la «grande patrie teutonne» les cantons qui parlent sa langue : l'une comme l'autre cependant aurait usé et userait les plus puissantes armées contre le vaillant petit peuple qui a eu, lui aussi, son heure angoissante de guerre civile lors du Sonderbund, mais où le sentiment patriotique brille, à l'heure présente, d'une flamme plus ardente qu'en aucun autre pays de l'Europe.

C'est là une vérité qui s'impose à qui lit ces deux volumes : sous la limpide exposition du savant, on sent la chaleur du patriote. « J'ai écrit, nous disait l'auteur avec une charmante modestie et beaucoup de finesse, j'ai écrit ces deux volumes pour mes compatriotes; mais le petit pays a trop de relations avec le grand pour devoir lui rester peu connu. On a eu à Paris le tort de nous ignorer plus qu'on ne l'eût dû. Si l'on nous eût mieux connus, on ne nous eût pas envoyé comme ministres de France, en 1838, M. de Montebello, en 1847, M. de Bois le Comte... Il ne peut pas, ce me semble, quelle que soit la différence des deux pays, être indifférent pour la France de connaître ou non le passé d'un pays de vieilles institutions républicaines et d'ancienne démocratie ».

Voilà donc une histoire de la Suisse écrite en français dans une langue excellente, tenant compte des derniers travaux de la critique, permettant au public de se faire une idée exacte du développement d'un peuple voisin et lui indiquant le point d'arrivée de la science, de manière à le mettre à même de suivre désormais avec intelligence les recherches que provoqueront les points de détail. De plus, cette histoire est écrite par un fils dévoué de la Confédération suisse, qui nous fait pénétrer le sens et l'esprit de la longue et souvent confuse élaboration politique dont la Suisse contemporaine est le produit.

I.

La véritable histoire de la Confédération suisse commence avec l'émancipation des cantons primitifs, de ces trois héroïques Waldstetten *(cantons forestiers)*, et l'on s'étonne, en vérité, que la légende ait si peu surchargé l'histoire qu'il ait suffi d'une génération pour restituer à celle-ci le terrain que la poésie avait envahi avec la complicité du sentiment de la patrie.

« L'histoire suisse, écrit M. Vulliemin avec une sérénité et une autorité qui conviennent à la modération de son esprit, l'histoire suisse ne présente plus aujourd'hui les aspects qu'elle offrait au temps où J. de Muller écrivait; les recherches ont poursuivi leur course, la critique a fait son œuvre. A nous d'en accepter les résultats, persuadés que toute conquête de la vérité est une force pour la patrie; mais à nous aussi de faire à la légende et à la tradition leur place. Telle légende, accueillie par la nation et devenue partie de son existence, possède plus de valeur morale et a acquis plus d'importance historique que bien des faits matériellement constatés. »

Sous cette apparente concession, il ne faut pas soupçonner quelque hésitation dans l'accomplissement d'un départ que des préjugés patriotiques rendaient fort difficile.

« Nous veillerons toutefois, continue en effet l'auteur, à ne jamais laisser se confondre les deux sources d'instruction, et nous chercherons à mettre habituellement le lecteur en mesure de discerner les domaines de l'histoire documentaire d'avec ceux où flottent, en un clair-obscur, des traditions incertaines et les poétiques créations d'un monde légendaire. »

On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser des légendes qui paraient en les dérobant les origines suisses. La Suisse, l'Allemagne et la France ont vu paraître dans le cours de quelques années des travaux approfondis qui, grâce à nos habitudes modernes de rapidité, ont donné une solution presque universellement acceptée à un problème que nos ancêtres auraient laissé ouvert pendant un siècle au moins. Les auteurs de ces travaux ont tout d'abord fait ressortir le caractère inconciliable des diverses légendes : il y en a deux, en effet, que les plus grands efforts n'ont jamais pu solidement amalgamer : celle du serment du Grütli et celle de « Tell l'Archer ». Si, dans la première, on saisit quelques éléments d'une conjuration populaire, destinée à venger des injures intolérables, la figure de Tell est, en revanche, purement épisodique. Elle se détachera d'autant plus aisément que le principal trait, celui de la pomme, en semble emprunté à d'antiques ballades du Nord. La légende, ainsi débarrassée, supporte-t-elle davantage l'examen? Il ne paraît point : car, antérieurement à l'année 1307 où on la place généralement (le Dictionnaire de Dezobry veut bien nous apprendre que la scène du Grütli se passa dans la nuit du 7 novembre), les trois cantons primitifs avaient déjà posé les bases de la liberté future. L'étude des documents authentiques achève de ruiner la fable en montrant que ses principales assertions se heurtent à des témoignages précis. Ni le tyran Gessler, ni les trois conjurés, encore moins Guillaume Tell, n'ont trouvé grâce devant la critique. — Mais parmi ceux qui ont défendu avec le plus de ténacité la cause aujourd'hui perdue, plusieurs sans doute ont reculé à la pensée du contraste pénible qu'offrirait la pauvreté de l'histoire documentaire avec la belle tradition vivante dans les cœurs. Cette crainte est vaine : l'histoire, telle que l'expose avec sincérité M. Vulliemin, n'offre rien qui ne soit digne des commencements d'une grande chose, laquelle est la formation d'un peuple libre.

Les origines de la Confédération suisse sont dans l'alliance perpétuelle conclue le 1er août 1291 par les cantons de Schwitz, d'Uri et d'Unterwalden. Ces « trois petits peuples, séparés l'un de l'autre et du reste du monde par des monts

geants, étaient appelés à de communes destinées par la possession d'un lac commun, formé de plusieurs lacs divers et toutefois réunis pour ne former qu'un bassin sans égal en beauté. On nommait leurs vallées les *Waldstetten* ou *cantons forestiers*. Ils y vivaient de la chasse, de la pêche et du produit de leurs troupeaux. Toujours en lutte avec une puissante nature, ils se montraient patients, religieux en même temps que confiants en leurs propres efforts, et résolus à ne point abandonner aux caprices d'un maître ce qu'ils avaient conquis sur les avalanches, les orages et les inondations. » Les cantons primitifs faisaient même reposer le contrat de 1291 sur « l'antique confédération qu'ils avaient précédemment jurée », mais dont les documents authentiques ne nous sont point parvenus. Les Waldstetten s'engageaient à se soutenir mutuellement par tous les moyens en leur pouvoir contre toute agression ; ils exprimaient la ferme résolution de ne reconnaître comme juges, en matière pénale, que des fils de leurs vallées, etc. « Cette alliance, dit gravement l'auteur, devait bien des fois recevoir le baptême de la victoire avant que la base de la Confédération suisse fût définitivement posée. » La bataille de Morgarten fut la première et glorieuse étape dans cette voie sanglante, et un nouveau pacte, conclu à Brunnen le 9 décembre 1315 et rédigé en langue allemande, témoigne des progrès de l'autonomie politique. Sans rompre leur lien avec l'Empire, les trois cantons s'engagent à ne reconnaître pour dépositaire de l'autorité que le prince dont ils auront, d'un commun accord, constaté les droits. Bientôt Lucerne, Zurich, Glaris et Zoug viendront transformer la modeste association primitive en une Confédération respectable aux yeux des monarchies voisines.

M. Vulliemin a donc retracé l'*histoire vraie*, se réservant de traiter de la légende le jour où celle-ci prendra naissance. « Nous aurons alors à raconter, dit-il, son origine et ses développements. » Pour cela, il nous faut dépasser les âges troublés et confus du moyen âge, où l'auteur s'est efforcé d'introduire la lumière et la vie, et arriver à l'étude du développement intérieur conquis par la Suisse à la veille de la Réforme. Dans une rapide revue des origines de la littérature, le professeur de Lausanne a enclavé avec un grand art l'*histoire de la légende;* car cette légende n'est pas sortie tout armée de la tête d'un chroniqueur : on peut suivre ses origines et son développement, mesurer les libertés de plus en plus grandes qu'elle prend avec l'histoire, et c'est en exposant ce travail rétrospectif de composition, c'est en faisant saisir à tous le secret des surcharges et des métamorphoses de la tradition primitive, que M. Vulliemin, avec une habileté consommée, aura porté la conviction dans l'esprit des lecteurs les plus récalcitrants.

Déjà, dans la lutte entre les confédérés et Zurich, qui ensanglanta plusieurs années du milieu du xve siècle, on se préoccupa de fonder sur les traditions du passé la bonté de la cause soutenue des deux parts : l'histoire devient un instrument de combat. Les Autrichiens, alliés de Zurich, ne voyaient qu'une insurrection aux débuts de l'alliance, et reprochaient aux Suisses la bassesse de leur origine et la vanité de leurs prétentions. Jean Frund, chancelier de Schwitz, se chargea de leur répondre.

« Du temps du roi Gisbert en Suède, dit-il, il y eut une si grande famine que 6,000 Suédois et 1,200 Frisons furent forcés d'émigrer avec femmes et enfants. Arrivés aux Alpes, qu'ils trouvèrent inhabitées, ils se partagèrent en trois troupes et s'établirent, *avec la permission du comte de Habsbourg*, les uns sous leur chef Schwitzerus à Schwitz, d'autres sous Rémus à Uri, d'autres encore sous Wladislas, dans le pays de Hasli. Le renom de leur vaillance les fit priser haut par les empereurs et les papes, si bien qu'ils se virent appelés, avec le roi des Goths Alaric, à défendre Rome. Ils tuèrent force païens, méritèrent de grands éloges et ne demandèrent, pour récompense de services rendus à l'Église, que d'être laissés libres d'impôts et soumis à l'empereur seul. Le pape leur témoigna sa reconnaissance par le don d'une bannière rouge, sur laquelle flottait la croix du Christ. »

Le chanoine Hæmmerlein, avocat de Zurich, combattit de la façon la plus brutale cette naïve épopée. D'après lui, les Schwitzois n'étaient qu'une des peuplades saxonnes dispersées par Charlemagne dans les diverses parties de son empire. Leur nom venait du mot *switten* (suer) ; chargés de défendre la route du Saint-Gothard, ils s'y étaient si bien pris que l'empereur, voulant conserver la mémoire de la sueur de sang qu'ils avaient *suée* à son service, leur avait accordé de porter perpétuellement une bannière couleur rouge pur. D'ailleurs, la Confédération, née d'un crime et d'une série d'attentats contre l'autorité légitime, portait la souillure de ses origines néfastes. — Hæmmerlein, enveloppé dans la défaite de son parti, devait expier son audace par de longues souffrances.

Le *Livre blanc*, recueil de chartes conservé à Sarnen dans les archives d'Obwalden, nous offre une introduction historique, datant des environs de 1470, dont l'auteur se montre déjà singulièrement plus précis. « Ni la critique ni la profondeur, dit M. Vulliemin, ne caractérisent ces commencements d'histoire. Le narrateur a peu de pièces à sa disposition. Un livre se trouve-t-il sous sa main, il lui emprunte ce qui se rapporte à son sujet; rencontre-t-il des documents, il les donne sans trop s'inquiéter de leur valeur ; recueille-t-il des souvenirs, c'est pour les rendre naïvement, sans se demander si des préjugés n'en ont pas altéré le sens. C'est fréquemment sans s'en apercevoir qu'il franchit les limites qui séparent la réalité de la fiction. » Ces observations ne sont pas faites pour donner grand crédit au *Livre blanc;* d'après le chroniqueur, Rodolphe de Habsbourg aurait respecté les franchises des petits cantons ; des gentilshommes argoviens et thurgoviens se seraient fait donner, après lui, le gouvernement des Waldstetten : « Un Gessler régna à Altorf et à Schwitz, un Landenberg dans l'Unterwalden ; ils construisirent des forts, insultèrent à la pudeur des femmes, à l'honneur des maris... Fallait-il supporter ces outrages, élever des fils pour la mendicité, des filles pour le déshonneur? Quand les paysans en furent venus à s'adresser ces questions, trois d'entre eux se donnèrent rendez-vous sous les verts ombrages du Grütli.... » Cette exposition amène le récit de la conjuration et des aventures de Tell.

Quelques années plus tard, Russ prétend tirer le récit de

l'aventure de Tell de la ballade connue sous le nom de *Chant des origines*, et le reproduit avec des divergences importantes. Le livre d'Etterlin, publié à Bâle en 1507, amplifie la légende à laquelle Égide Tschudi devait donner sa forme définitive, en excluant toutefois Tell du groupe des conjurés du Grütli, au rebours du *Livre blanc*, qui l'y comprend.

II.

Dans la seconde partie de l'œuvre, qui traite des commencements de la Réforme à notre temps, l'historien et le lecteur doivent forcément se sentir plus à l'aise. Mais il est peut-être d'autant plus difficile à l'historien de choisir entre la masse des documents, qui contraste avec la pauvreté des époques précédentes. Nous louons M. Vulliemin d'avoir su se frayer sa voie avec autant de résolution, échappant à l'écueil que n'a pas évité M. Guizot dans son *Histoire de France racontée à mes petits enfants*, dont la partie moderne se trouve hors de proportion avec les périodes anciennes. Ici ce ne sont plus les commencements obscurs, ce n'est plus la conquête de la liberté obtenue par un effort aussi soutenu qu'énergique, c'est l'*âge de la Réforme*, c'est-à-dire l'émancipation de la majeure partie de la Suisse, qui se tourne du côté des nouveautés doctrinales, suivie bientôt d'une réaction religieuse. Cet important mouvement, en amenant la dissidence religieuse sans que l'un des deux éléments parvînt à réduire l'autre, créera à la Suisse des difficultés intérieures sans cesse renaissantes : ce sera pour elle une cause permanente d'agitations et de faiblesse. M. Vulliemin traite cette période avec la gravité que commandait le sujet, mais aussi avec cette largeur de touche et cette sûreté que donne seule une connaissance approfondie de la matière jointe à une grande expérience.

L'âge suivant est une période d'élaboration un peu confuse, dépourvue de caractère précis. L'écrivain y remarque d'abord la prépondérance des tendances oligarchiques, tandis que les instincts démocratiques prévalent depuis la fin du siècle dernier. Il tire de l'étude de ces évènements plus rapprochés les éléments d'un jugement d'ensemble. Dans une page ferme et précise, il nous donne à la fois le résumé et la philosophie de l'histoire de son pays.

« Il existe toujours en Suisse deux courants, dont l'un porte la nation à des réformes, et l'autre la tient attachée à ses traditions historiques : de là le caractère de son développement, qui a été sain, mais lent. C'est insensiblement que les premiers confédérés se sont retirés de l'empire d'Allemagne, quoiqu'il ne s'y trouvât aucune place pour une fédération républicaine. De membres de l'Empire, ils sont devenus ses cousins, puis simplement ses amis. De nouvelles populations ont à leur tour rompu les liens qui les unissaient à l'Autriche, à la Bourgogne, à la Savoie. La Confédération a fait un pas en arrière quand la France a mis fortement le pied chez elle, et quand il s'est trouvé dans son sein des pays sujets réduits à envier le sort des peuples régis par des rois. Mais ces temps ont pris fin. La Révolution française a appelé les peuples à l'égalité; elle a ensuite égaré le nôtre en lui faisant faire l'essai d'un régime unitaire ; en exagérant la force du courant progressif, elle a rendu un nouveau recul inévitable. Voici cependant qu'en l'an 1830 reparaît chez les confédérés, avec un nouvel élan de la démocratie, le besoin de resserrer le lien qui fait leur force. »

Ces lignes sont placées en tête du récit des tentatives qu, aboutirent, en 1848, à la consolidation du lien fédéral après l'avortement du Sonderbund (ou alliance séparée) catholique ; elles montrent que, si M. Vulliemin prétend à l'impartialité, il ne dissimule pas son drapeau, qui est celui d'un libéralisme ferme et éclairé. Et comment un Suisse pourrait-il écrire l'histoire de son pays sans avoir présent aux yeux ce beau mot de liberté, si intimement associé par nos voisins à celui de patrie ? Sympathique à toutes les manifestations généreuses qu'a vues naître le sol helvétique, l'éminent professeur puise dans une foi ferme et réfléchie aux destinées de son pays une sérénité rare dans le jugement des actes qu'il a dû condamner avec le plus d'énergie, comme la coupable tentative du Sonderbund. Il y a quelque chose de touchant à voir retracer avec cet oubli des amertumes de la lutte cet épisode tragique; d'autre part, quel enseignement pour nos historiens dans la manière dont l'écrivain lausannois met en relief l'idée de patrie dans le récit de la guerre civile, afin d'éteindre à l'ombre d'une commune pensée d'amour civique le souvenir d'une dissension intestine !

J'aurais voulu insister sur quelques épisodes assez peu connus qui m'ont particulièrement frappé ; l'exposition nous en entraînerait trop loin. Mentionnons donc sommairement ce Jean Waldmann, fils d'un simple laboureur, qui devint par ses talents bourgmestre de Zurich en 1483. Grâce à lui, Zurich, pour un moment abaissée, reprit la tête de la Confédération ; mais les réformes qu'il tenta à l'intérieur de son canton furent plus significatives encore. Humiliant la noblesse, subordonnant le clergé à l'Etat, réformateur des mœurs, auteur d'une organisation économique qui donnait à la ville et à la campagne des rôles distincts, il finit par se rendre insupportable à ses concitoyens. Condamné par un soulèvement populaire, il expia son erreur par une mort courageuse. — Quel contraste entre le tyran populaire et ce Nicolas de Flue, émule des anachorètes de la primitive Église, dont les conseils rétablirent la paix dans la Confédération menacée de perte par ses dissensions intestines (1481) ! A l'école des mystiques aussi appartenait le major Davel, dont M. Vulliemin nous retrace la fin (1723) avec une émotion communicative et que Lausanne vénère comme un martyr et le fondateur de son affranchissement (1).

Ce que nous, Français, devons encore louer dans l'auteur de l'*Histoire de la confédération suisse*, c'est la sympathie dont son livre est plein pour la France. Intimement mêlés à l'histoire de la Suisse, nous y avons laissé des souvenirs qui

(1) Pour prouver à M. Vulliemin le soin avec lequel j'ai lu son ouvrage, je me permettrai de lui adresser deux très-légères critiques. T. I, p. 14, il parle des druides et des monuments dits celtiques d'une façon peu conforme aux récentes découvertes. T. II, p. 365, à propos de la *Vie de Jesus* de Strauss, il dit que l'auteur « avait transformé cette vie en un mythe ». L'expression n'est point parfaitement exacte.

chez quelques-uns sont restés amers. Genève nous pardonne difficilement les années où elle a été réunie à notre pays et les inquiétudes que le gouvernement du second empire lui a fait concevoir. La Suisse entière se souvient des procédés peu libéraux du Premier-Consul et de l'Empereur. Le pays de Vaud, dont nous avons consacré la séparation d'avec le canton de Berne, était particulièrement bien placé pour faire la part de nos torts et de nos mérites : nous recueillons avec joie le témoignage discret, mais ferme, de cette bienveillante impartialité dans l'ouvrage de M. Vulliemin ; nous souhaitons que son opinion devienne de plus en plus celle de tous les hommes modérés d'au delà le Jura et contribue à nouer toujours plus solidement les liens qui rattachent entre elles les deux républiques de l'Europe occidentale. La plus grande a beaucoup à attendre de sa sœur aînée, et celle-ci lui montre par son histoire qu'il ne faut jamais désespérer de la bonne cause.

MAURICE VERNES.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Une épopée de Jean-Louis Runeberg.

L'une des œuvres maîtresses de Jean-Louis Runeberg, *le Roi Fialar*, épopée antique en cinq chants, vient d'être traduite en vers allemands (1). La *Revue* a consacré récemment à Runeberg un article de fond (2), qui me dispense de revenir sur la biographie du poëte que la Scandinavie appelle avec orgueil son Victor Hugo, et dont un seul volume, disent ses compatriotes, vaut la peine d'apprendre le suédois. Cet article a fait connaître à nos lecteurs tout ce qu'il importe de savoir et sur l'ensemble de l'œuvre, et sur l'homme, être souffreteux qui marchait à peine à quatre ans, qui fut quinze ans paralysé, et qui naquit, vécut et mourut dans son humide patrie, la Finlande à la lumière voilée. Nous pouvons donc nous jeter d'un élan au cœur de notre sujet, sans nous attarder aux approches et aux dehors.

Le Roi Fialar a été écrit dans la plénitude de la force et du talent. Il précède immédiatement, dans l'ordre des dates, les *Chants et Légendes*, qui sont le chef-d'œuvre de Runeberg.

Le moment où l'on va aborder pour la première fois une œuvre célèbre est toujours émouvant. On ressent un mélange de désir et de crainte, l'un aiguillonnant la curiosité, l'autre la retenant. L'inquiétude de trouver l'ouvrier inférieur à sa renommée fait fermer le livre ouvert tout à l'heure avec avidité; l'hésitation redouble si le génie inconnu ne doit être aperçu qu'à travers le voile d'une traduction : il est si cruel d'avoir à marchander son admiration quand on s'était promis la fête de la donner sans réserve!

(1) *König Fjalar. Epos aus der nordischen Vorzeit*, par Jean-Louis Runeberg. Traduit en vers allemands par Ida Meves. (Leipzig, 1 vol. Ed. Wartig.)

(2) 29 septembre 1877, *Runeberg*, par M. V. Humbert.

C'est dans cette confusion de sentiments que j'ai pris, posé repris *le Roi Fialar*. A la première strophe, le doute s'est envolé. Le poëte de grande race se révèle dès l'abord : *Ecce deus!* En passant dans une langue étrangère, il a gardé l'allure superbe, l'image grandiose, le rhythme sonore (1). Écoutez ce début, traduction d'une traduction :

« Le prince de Gauthiod, Fialar le Puissant, était assis sur un trône élevé. Son regard, brillant des joies de la victoire, resplendissait de jeunesse sous sa chevelure d'argent.

« C'était jour de fête; on buvait dans le burg. L'hydromel qui réchauffe les cœurs pétillait dans la coupe écumante; les torches flamboyaient dans la salle royale, et les guerriers chantaient des chants de triomphe.

« Alf, Wesete, Kare et Rafn, éprouvés dans les batailles de l'été, Ingul le Hardi, Agnar, Hadding qui tua Berserks, et tous ces jeunes hommes qu'ont célébrés les scaldes,

« Styr, couvert de cicatrices, et Sote dont le bouclier fut percé de tant de traits aigus, tous boivent dans le cercle joyeux. Qui pourra compter tous ces guerriers? Qui pourra dire le nombre de leurs exploits? »

Ne croirait-on pas entendre un passage, réduit en prose, de *la Légende des Siècles?* Les procédés offrent de telles ressemblances, que j'ai hâte de dire, pour prévenir tout soupçon, que le poëme de Runeberg a paru en 1844, quinze ans avant *la Légende des Siècles*. Il resterait à éclaircir si le traducteur n'a pas contribué à l'analogie en imitant, peut-être à son propre insu, la coupe du vers de Victor Hugo. Question essentielle, qui exigerait, pour être serrée de près, l'intelligence de la langue dans laquelle Runeberg a écrit. La connaissance des langues, a-t-on dit excellemment, est la clef qui sert à ouvrir les trésors de la littérature. Et le même critique ajoutait : « Si vous n'avez pas la bonne clef, prenez-en une fausse (c'est-à-dire une traduction). Pourvu qu'elle ouvre, n'importe comment, c'est tout ce qu'il faut. » Assurément, si l'on était certain qu'avec la fausse clef il ne restera pas un tiroir secret, quelque double fond recélant précisément la partie la plus précieuse du trésor, et dont la vraie clef eût fait jouer le ressort, tandis que la contrefaçon le laisse clos. J'entre dans les œuvres de Runeberg avec une fausse clef; c'en est assez pour n'avancer qu'à pas précautionneux, et avec une défiance extrême.

Le roi Fialar, que nous venons de voir assis sur son trône dans la vaste salle où les héros boivent l'hydromel, a fatigué les lèvres des bardes à chanter ses exploits. Lui-même est las de victoires et de gloire, et il jure devant ses vieux compagnons d'armes de laisser reposer le monde et de protéger la paix du Nord. Il en donne sa parole royale, confiant en sa volonté inflexible, et en elle seule.

« Le Puissant était assis, tranquille. Alors à la porte parut un hôte inattendu; enveloppé de nuit, il marcha vers le trône d'un pas silencieux.

« Sa taille était d'abord courbée, comme fléchissant sous le poids de l'âge et de la misère. Mais à chaque pas il grandissait, et à la fin, semblable à un géant, il se dressa devant Fialar. »

(1) Un critique anglais, M. Gosse, a comparé le rhythme de Runeberg au son éclatant de la trompette.

C'est Dargar le Voyant, l'homme du destin, celui que les heureux ne virent jamais. Il reproche au roi son orgueil :

« Fialar, dit-il, a oublié que les dieux tiennent en leurs mains les destinées des hommes; il suit superbement sa propre volonté; il prétend maîtriser l'avenir avec une main faite de poussière. »

Avant de mourir, Fialar courbera sa tête blanche sous la honte; sa fille épousera son fils; ainsi l'ont prédit les dieux. Un silence de mort suit les paroles du Voyant.

Le vieux roi à la barbe argentée n'accepte pas l'arrêt du destin; un de ses enfants périra à l'instant, et la prédiction sera vaine : « Apprends à connaître Fialar, Voyant; va saluer les dieux de sa part. »

La scène qui suit est trop belle pour la mutiler; il faut la citer tout entière :

« La servante apporta les deux enfants du roi; elle s'avança doucement vers le trône du maître et, muette, elle les posa tous deux dans les bras de leur père.

« Les chants des guerriers ne retentissaient plus; la coupe écumante et joyeuse ne passait plus de main en main. La salle était froide et silencieuse comme un tombeau; il n'y avait plus de vie que dans les yeux effarés tournés vers Fialar.

« Il fallait choisir. Il regarda d'abord son fils; il le regarda longtemps, son front triste s'éclaircit; il laissa tomber les yeux sur sa fille, comme s'il voulait seulement lui dire adieu.

« Elle souriait; ses yeux se fixaient sur les yeux de son père: confiante, elle appuyait sa joue sur la poitrine de son père. Le roi Fialar se rassit en tremblant. — Contempteur des dieux, as-tu peur d'un faible enfant?

« Il détourna les yeux de Gerda, les ramena sur Hialmar, et d'un mouvement rapide comme l'éclair les releva en frissonnant. Muet de désespoir, il regardait fixement dans l'espace.

« Alors Siolf se leva. Des larmes brillantes coulaient sur la joue pâle du vieillard. Il s'avança vers son frère d'armes, et lui parla d'une voix tremblante,

« — O roi, c'est Hialmar qui doit tenir ton épée, quand ton bras affaibli sera condamné au repos; c'est lui qui défendra ton pays et qui fera revivre la mémoire de Fialar partout où l'on pourrait l'oublier.

« N'hésite donc plus dans ton choix! Un rocher élevé se dresse sur le rivage; tout au bas, dans la profondeur, les vagues froides et discrètes attendent ta fille; sa vie s'y éteindra comme une étincelle.

« Il dit, et enlève des bras paternels la victime souriante; la porte s'ouvre rapidement, et rapidement la nuit muette dérobe dans son ombre les pas du vieillard.

« Le roi restait assis, muet et immobile; seulement la main qui tout à l'heure soutenait sa fille était retombée comme paralysée sur son genou vide.

« Les heures s'écoulèrent; enfin il leva les yeux; il promena un regard sombre et inquiet autour de la vaste salle; ces guerriers qui n'avaient pas tremblé devant la mort tremblèrent sous ce regard semblable à un éclair dans la nuit.

« Il rompit le silence; sa voix était sourde comme le roulement d'un tonnerre lointain. »

Au second chant nous retrouvons Gerda, sous le nom de Dihonna, à la cour d'un autre roi du Nord, Morannal, vieillard aveugle dont les trois fils se disputent la main de leur sœur adoptive. Ils prient leur père de les mettre d'accord. Morannal leur répond qu'il ne contraindra pas le choix de la fille dont la mer lui a fait présent.

« Elle flottait sur la vague comme un souffle, comme une vapeur flotte sur la rive souriante. Elle a été mon rayon dans la nuit qui s'est faite sur ma vie.

« Le souffle vole où il veut; la vapeur flotte librement dans l'espace infini; le rayon choisit son chemin : je ne veux pas contraindre Dihonna. »

Les jeunes princes s'adressent successivement à « la vierge des froides vagues », qui les refuse tous. Elle a donné son cœur au héros Hialmar, dont la renommée est venue à elle de par delà les mers. Les bardes lui ont conté comment Hialmar a fait manquer le vieux Fialar à son serment. L'impétueux garçon, impatient de l'oisiveté sans gloire à laquelle le condamne la paix, est parti pour une expédition, entraînant à sa suite l'élite de la jeunesse. Il revient victorieux, juste à temps pour délivrer son père des mains des ennemis, débarqués à l'improviste. Ce service ne lui vaut pas le pardon de Fialar, courroucé de ce que son propre fils lui a fait violer la foi jurée. Ici encore il faut citer textuellement, de peur d'altérer la sauvage beauté de la scène :

« ... Fialar était vainqueur; cependant, toujours sombre, il gardait à la main l'acier étincelant.

« — Mon glaive ne peut pas encore se reposer, disait la voix vibrante et grave du vieillard; ma tâche n'est qu'à moitié faite; j'aperçois, encore invaincu, le plus audacieux de mes ennemis.

« Biarmer n'était pas mon ennemi; ce n'est pas pour lui que j'ai échangé le repos contre les orages de la mêlée. Je me suis levé contre celui qui m'a témérairement outragé et s'est fait un jeu de mon serment.

« Avance donc, homme à la visière baissée, le fouet de mes paroles a trop faiblement châtié ton crime; j'ai d'autres paroles encore à te dire, qui te mordront peut-être d'une dent plus aiguë.

« Avance; ton père t'attend pour te combattre; dirige contre lui le fer qu'il t'a donné. Ou bien, viens humblement; plie le genou et meurs à ses pieds pour expier ta faute.

« Un soupir parcourut les rangs des guerriers, une plainte timide et mourante, sourde comme le gémissement des vagues. Tranquille, terrible, menaçant, le prince de Gauthiod se taisait et attendait.

« Silencieusement alors Hialmar vainqueur posa son épée, posa son bouclier sur le pont sanglant du navire. Sans armes il s'avança vers son père et, respectueux, il plia le genou devant lui.

« Le glaive de Fialar étincela aux rayons du couchant et retomba sur la tête de son fils; il retomba avec force; le casque brillant rendit un son clair. Le jeune homme resta agenouillé et immobile.

« — Mon temps est passé, dit alors le roi Fialar. Ce n'est pas ainsi que je frappais aux jours d'autrefois. Fils, dépouille ton armure, découvre ta tête. Mon bras est trop faible pour fendre ton casque.

« Et Hialmar ôte tranquillement son casque, et offre sa tête nue à la vengeance paternelle. Désarmé, il n'a plus pour se protéger que sa sérénité ingénue et souriante.

« Mais voici que le vieillard commence à trembler. Son glaive, au lieu de frapper le coup mortel, s'abat si mollement sur la victime qu'il semble caresser les boucles brillantes de l'épaisse chevelure.

« Depuis ce temps le jeune homme erre librement sur les vagues écumantes; il erre hardiment de rivage en rivage. » (Chant III.)

Le quatrième chant est consacré au combat de Hialmar contre les fils de Morannal. Le cinquième prépare à la catastrophe prévue, par un tableau plein de grandeur.

Le vieux Fialar a prospéré, quoiqu'il n'ait pas tenu son serment, et son orgueil s'en est accru. Il songe à son beau royaume, auquel la paix a mis des habits de fête, et qui regarde son vieux maître comme une fille reconnaissante regarde son père. Ses aïeux lui avaient légué un désert; il en a fait une terre fertile. Les champs que l'homme n'avait jamais labourés sont couverts de moissons. De tous côtés s'élèvent des maisons que les yeux de Fialar n'ont pas connues dans leur jeunesse. Toutes ces pensées gonflent de présomption le cœur du vieillard. Il rit de ces divinités « dont on entend toujours parler, qu'on ne voit jamais », et commande à ses serviteurs de le porter sur une colline au bord de la mer, afin « qu'il contemple encore une fois le bonheur que son génie a créé ». Puis, quand il aura rassasié ses regards du spectacle de son œuvre, il tirera son glaive et se tuera; ainsi en auront menti les dieux.

Au moment où il va se frapper, la vengeance céleste commence :

« Comme il parlait encore, une ombre s'avance, lente et grave, le long de la vallée; elle se dirige vers les rochers élevés; elle atteint le sommet où Fialar est assis.

« Le roi interdit et troublé voit l'étrange voyageur; il se tait; la main qui tient le glaive du héros retombe à son côté.»

Le Voyant lui reproche de nouveau ses folles bravades et lui montre à l'horizon la flotte de Hialmar. Les voiles rapides glissent légèrement sur la mer bleue, et l'écume des vagues pressées par la quille brille au soleil. Quand les rochers de la côte ont dérobé le dernier mât au regard, le vieux Fialar jette un défi au Voyant, puis il se fait un silence.

« Hialmar venait. Il gravit seul le sentier escarpé. Il ne rayonne plus comme autrefois, il n'a pas revêtu son éclatante armure; il a la tête nue; il est sans bouclier.

« La pâleur s'étend sur son visage, comme un clair de lune sur une plaine de neige. Il est plus triste qu'une ombre échappée du tombeau; il tient à la main un glaive sanglant.

« — Je te salue, mon fils, dit le roi d'une voix brisée, sois ici le bienvenu. Mon cœur aurait souhaité de te revoir autrement; mais puisque tu es revenu, tu es toujours ma joie.

« Dis-moi quel est le malheur qui t'a ainsi changé. Assurément tu as reçu un coup bien rude. Des blessures ont-elles tari les sources de ta force? Ta lèvre tremble et ta joue est blême.

« — O mon père, ne pâlis pas! Tu vois ici à mon glaive la trace de son sang. La belle vierge de Morven, que j'ai épousée sur les flots, c'était ta fille, ô roi, c'était ma sœur!

« Elle a voulu mourir et mourir de ma main. Je te salue de sa part. » Et d'un mouvement rapide comme l'éclair, on vit Hialmar enfoncer le glaive dans sa poitrine. Il tomba et entra dans le repos de la mort.

« Les heures après les heures s'écoulaient; la journée poursuivait lentement sa marche. Immobile, raidi dans sa douleur, semblable à l'image sculptée sur un tombeau, le roi se taisait toujours.

« Ce qu'il pensait, personne ne le sut. Un frisson d'épouvante éloignait de lui tous les guerriers. »

L'arrêt du destin est accompli. Il ne reste plus au roi qu'à reconnaître la puissance supérieure qu'il avait niée, ce qu'il fait avec des paroles où le repentir même a des accents orgueilleux. « Je vais vous trouver, ô dieux! » s'écrie l'indomptable vieillard en se tuant sur le corps de son fils.

Dans cette analyse rapide, il a fallu négliger bien des traits importants; il a fallu passer sans un regard devant Dihonna, la vigoureuse chasseresse dont le poëte a dessiné avec tant de hardiesse l'altière figure, fermer l'oreille aux discours prudents de Siolf, le guerrier expérimenté, s'écarter des combats où les jeunes hommes frappent des coups redoublés. Rien de tout cela n'était essentiel à l'intelligence du drame. Il n'en est pas de même de l'attitude prêtée à la divinité irascible, dont la vengeance est l'idée centrale du poëme, la pensée dominante d'où le reste a jailli et qui relie les parties entre elles. Ici, force est de s'arrêter et d'aller au fond.

Il ne faut plus penser, dans notre siècle, à introduire le surnaturel dans une épopée, sous peine de la rendre ridicule. D'autre part, il est bien difficile, quand on prend son sujet dans les temps païens, de ne pas donner un rôle important à ces dieux dont les hommes croyaient reconnaître l'intervention dans tous les événements et accidents de la vie. Runeberg s'est tiré de la difficulté par un trait de génie. Il a pris pour sujet la lutte d'un homme contre la Volonté irrésistible et immuable, invisible et toujours présente, devant laquelle les desseins des mortels ne sont que néant, ce qui fait de la divinité la grande figure tragique de l'œuvre; et en même temps il a représenté cette divinité assez abstraite pour que rien ne pût choquer nos idées modernes et prêter à sourire. Point d'apparitions ni de prodiges; Dihonna est sauvée des eaux de la façon la plus naturelle par un homme qui passe dans un bateau au moment où Siolf la jette dans la mer; Dagar lui-même peut être pris, à la rigueur, pour un de ces hallucinés comme il y en eut dans tous les temps. Les dieux sont nommés çà et là dans les discours des personnages; mais, ainsi que le remarque Fialar, on ne les voit jamais. Ils habitent une sphère si prodigieusement haute, qu'aucun bruit n'en arrive à la terre, et qu'on est réduit à sentir leur présence. Il est vrai qu'on la sent à chaque ligne. Avec quel art le poëte ramène sans cesse la pensée sur eux! Jamais il ne laisse oublier qu'ils sont là, jaloux et rancuniers, et sans qu'ils prennent une voix humaine, comme ceux des Grecs et des Latins, pour injurier le mortel indocile, sans qu'ils étendent un bras de chair et d'os pour lui barrer le passage, on plaint l'imprudent Fialar et sa défaite certaine. Un profond sentiment religieux à la manière antique et païenne circule dans toute l'œuvre, quoique le Destin de Runeberg, aussi sourd, aussi inexorable que celui d'Homère et d'Eschyle, n'intervienne jamais d'une manière visible dans les événements humains. Sa passivité apparente ne le rend que plus effrayant. A mon gré, le mérite supérieur de Runeberg, dans l'œuvre qui nous occupe, est d'avoir ainsi concilié les exigences de la pensée moderne avec les données de l'épopée antique. C'est par là, plus encore que par les merveilles de l'exécution, que *le Roi Fialar* mérite d'être placé au premier rang parmi les productions de la poésie moderne.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Les Fourchambault, de M. Emile Augier, ont obtenu au Théâtre-Français un éclatant et retentissant succès. C'est un triomphe dont le bruit est porté au loin par les cent trompettes de la Renommée. Les critiques le célèbrent à l'envi, heureux de rendre hommage à une œuvre saine, forte, virile, inspirant de généreuses résolutions, faisant monter plus haut les cœurs. Je suis heureux de mêler ma voix à ce concert et d'apporter mon tribut d'hommages à ce drame qui rend le spectateur meilleur pendant une heure ou deux, qui l'élève quelques instants au-dessus des petites misères, des mesquins calculs, des préjugés misérables dont est faite la trame de la vie ordinaire. Quand il n'aurait que ce mérite de nous imposer une haine vigoureuse pour certaines iniquités sociales, certaines lâchetés ou certains compromis de conscience que le monde admet et tolère, il lui faudrait être reconnaissant. Mais en même temps que ces haines, il éveille, ce qui vaut mieux encore, l'admiration pour le dévouement et le sacrifice. Il nous en donne presque le goût. Si une occasion se présentait à nous à ce moment-là, qui sait? peut-être serions-nous capables d'héroïsme. Ainsi transportés, notre enthousiasme pour le héros rejaillit sur le drame lui-même et sur l'auteur : on prononce le mot de chef-d'œuvre, on nomme Corneille. C'est aller peut-être un peu loin ; mais, dans le premier moment, on est entraîné, et c'est en toute franchise.

Ce qui ajoute encore au prix de ce grand succès, c'est qu'il n'a été ni préparé à l'avance, ni déterminé à l'heure décisive par des moyens bruyants. M. Augier a toujours dédaigné tout ce qui sent le charlatanisme, il ne bat la grosse caisse ni avant ni pendant. Il n'annonce pas avec fracas une œuvre qui doit sauver la société; son drame se présente sur la scène simplement, honnêtement, sans se donner des airs inspirés. Nos auteurs dramatiques ne dédaignent pas d'attirer l'attention du public soit en l'étonnant, soit en l'assourdissant. Volontiers M. Dumas coupe la queue de son terre-neuve ; M. Sardou attache à celle de son caniche une casserole : M. Augier, lui, ne fait pas retourner les passants, ni mettre le monde aux fenêtres. Est-ce à dire que ses œuvres n'aient point de portée sociale? Il me semble, au contraire, que si elles ne s'attaquent pas au Code — sauf *Madame Caverlet*, — elles atteignent profondément les mœurs, les idées courantes, les abus, les conventions, les préjugés, les lâchetés ou les injustices de l'opinion, en un mot ce qui est le fond même de la société.

Et en cela elles font œuvre bien autrement utile. La loi, en effet, est un obstacle tout extérieur, elle est sans action sur l'âme ; on la subit sans être persuadé ni pénétré par elle ; parfois même notre conscience proteste contre ses rigueurs ou ses indulgences excessives. Elle frappe l'homme qui s'est battu en duel même pour une cause sainte, et cet homme qu'elle vient de frapper, nous sommes fiers de lui serrer la main ; elle ne frappe pas Me Guérin, le faiseur habile et rusé qui la tourne, et à Me Guérin nous tournons le dos. La loi ne coule donc pas dans nos mœurs ; mais l'opinion, le préjugé, voilà ce qui les pénètre au contraire et les corrompt. C'est un courant qui nous emporte et nous submerge. Nous sommes imprégnés des miasmes qui s'en dégagent; et nos poumons, hélas! s'habituent à respirer cet air malsain. Voilà le danger : ce n'est pas la loi qui nous gâte, mais la société. Sagesse du monde, morale des salons, maximes reçues, honnêteté courante, tolérance de l'opinion, M. Augier proteste contre tout cela, et en appelle à la conscience. A cette honnêteté de convention il oppose l'honneur. N'écoutez pas ce que vous dit le monde, mais retrouvez au fond de vos cœurs la loi naturelle gravée par Dieu. Tel est son premier précepte, celui de Socrate en somme, qui voulait qu'on nettoyât l'âme de la couche de poussière apportée par les préjugés, l'opinion, les exemples, et qu'on fît reparaître l'empreinte divine. C'est aussi celui de Rousseau : l'homme sort bon des mains de la nature; la civilisation et la société le gâtent.

Et voyez ! quels sont les sages dans le théâtre de M. Augier? Des solitaires qui fuient le monde, ou au milieu du monde s'isolent et ont échappé ainsi à la contagion. Le duc de Montmayran a été un fou assez longtemps ; un beau jour, il s'est engagé, il vit sous la tente au milieu des sables de l'Afrique ; il n'est plus du monde, c'est maintenant un sauvage : c'est un sage. Si Gaston de Presles avait passé quelques années en Afrique, il n'aurait pas au retour fait de son nom et de son titre un trafic que l'opinion admet. Le fils de Me Guérin est également un soldat. Je suis un fumier, dit de lui-même Giboyer, un fumier qui a fait croître un lis; mais ce lys, où a-t-il grandi? A l'écart, loin de l'air méphitique. Fernande, souffrant de ce qu'elle voit autour d'elle, n'a subi ni l'influence de M. Maréchal, ni le contact de sa belle-mère : elle s'est repliée sur elle-même et s'est fait, dans ce milieu où tout la blesse, une véritable solitude. Aussi quel fier mépris des préjugés et de l'opinion ! Quand le monde n'a que dédains pour un homme de cœur sans nom et sans fortune, elle va vers cet homme et lui tend la main. M. Augier s'est plu à tracer ces figures de jeunes filles ou de jeunes femmes viriles qui n'ont pas été atteintes de la *malaria;* ce sont ses héroïnes préférées. Je pourrais multiplier les exemples ; mais à quoi bon? *Les Fourchambault* vont confirmer suffisamment ce que j'avance. Quelle est la thèse de la comédie? a-t-on demandé. La voici : c'est de la conscience interrogée avec candeur que vient le bien; c'est de l'opinion du monde complaisamment écoutée que vient le mal. Là encore les héros et les sages sont des solitaires qui ont échappé à la contagion; les médiocres, les faibles et les lâches sont de molles natures que la société a gâtées.

Ce n'était pas un méchant jeune homme il y a quarante ans, ce Fourchambault aujourd'hui en cheveux blancs. Quand il avait promis mariage à une jeune maîtresse de piano, il était de bonne foi. S'il n'avait écouté que sa conscience, il eût tenu sa parole; mais la voix de l'opinion lui murmura alors à l'oreille : Oh! une maîtresse de piano! Quel donquichottisme ! Mais il est admis que cette catégorie de

déshéritées, gouvernantes, institutrices, est un gibier destiné aux fils de famille ! On n'épouse pas cela ! C'est s'exposer à la risée publique ! Qu'en dirait-on au club ? On hausserait les épaules ! Et puis c'est, dans l'avenir, la vie étroite, l'économie forcée ! Tiens, ami Fourchambault, voici une jeune fille de ton monde, ornée de huit cent mille francs. C'est ce qu'il te faut. — Mais mon fils n'aura point de père ! Ton fils ? ton fils ? On te le dit, tu le crois, et cela d'un cœur candide. Ainsi parla l'opinion et le jeune Fourchambault fut ébranlé, et il ne voulut point passer pour candide, et il épousa les huit cent mille francs.

Qu'en advint-il ? Vous allez le voir à peine le rideau levé. Mme Fourchambault a dès le premier jour fait sonner bien haut sa dot et elle a proclamé son droit incontestable au luxe, à la vie frivole, à la dépense qui ne calcule pas. Cette dot, elle l'a déjà mangée trois ou quatre fois. A l'heure présente la situation est tendue, le budget ne s'équilibre plus. Il ne faudrait pas une bien grave atteinte pour que la solidité de la banque Fourchambault fût compromise. Fourchambault prêche donc l'économie ; on lui rit au nez en rappelant les huit cent mille francs. Voilà pour la fortune. De bonheur domestique, de vie intérieure, point. Du mariage sont nés deux enfants. Léopold Fourchambault est un gandin de la plus belle eau, entretenant des actrices, perdant gros au baccarat. Il semble se ranger depuis quelque temps ; mais c'est qu'une jeune orpheline pauvre, élevée à l'île Bourbon, reçoit l'hospitalité dans la maison en attendant une place. Il lui fait la cour et espère réussir, ce que Mme Fourchambault voit sans déplaisir : une institutrice, bagatelle ! Quant à Mlle Fourchambault, c'est une petite péronnelle de vingt ans, d'agréable plumage et de gentil ramage, mais elle en sait et en dit beaucoup pour son âge. Un instant son cœur a battu pour un honnête garçon qui a plus de mérite que de fortune ; sa mère a mis bien vite le holà. Épouser un commis, devenir Mme Chauvet ! Et le monde ! et l'opinion ! Il y a là le fils du préfet, le jeune baron Rastiboulois : à la bonne heure ! Voilà un parti ! Peu intelligent, le baron, joueur, viveur et usé, mais c'est là le train ordinaire ; les jeunes filles du monde ne regardent pas à cela. Tu seras baronne, chère enfant. Et la petite Fourchambault déchire lestement les premières pages de son petit roman. C'est une fille pratique, et elle dit en souriant : Je serai baronne !

Tel est l'aimable intérieur que nous montre d'abord M. Augier. Voilà ce qu'est la femme qu'a épousée Fourchambault par respect pour l'opinion ; voilà ce qu'elle a fait de sa fortune, de ses rêves de bonheur tranquille, de ses enfants. Voyons ce qu'eût fait la femme vers qui le poussaient son cœur et sa confiance. C'est là le saisissant contraste qu'a voulu faire ressortir M. Augier, car Mme Bernard, l'abandonnée d'autrefois, est, bien qu'elle apparaisse peu dans le drame, l'âme même du drame. L'énergie, la générosité des sentiments, l'héroïsme que va montrer le fils naturel de Fourchambault, c'est elle qui les a mis dans son cœur. C'est elle, à l'instant décisif, qui l'anime et le soutient. Tout ce qu'il fera de noble et de grand, il le fera, comme il le dit à plusieurs reprises, sur le commandement de sa mère. Nous voici donc, au sortir de la villa brillante du banquier, transportés dans un salon simple et sévère. Les futilités du luxe moderne n'ont pas pénétré dans cette austère maison. La solitude a été une nécessité pour la femme délaissée et le bâtard. Ils s'y sont complu, et, loin de chercher à sortir de leur isolement, ils ont fui ce monde qui manquerait d'indulgence pour ce qu'il y a d'irrégulier dans leur situation. Ils ont vécu dans le recueillement et le travail. Tandis que Mme Fourchambault ruinait son mari, Mme Bernard aidait son fils à faire une belle fortune. Si les spéculations de l'armateur Bernard ont été heureuses, s'il a évité les pièges où tombait Fourchambault, c'est, il le proclame, grâce aux conseils et à l'intuition de sa mère. Il l'aime à l'adoration, non-seulement parce qu'elle l'a fait riche, mais surtout parce qu'elle l'a fait honnête homme. Cependant dans ce noble cœur a germé une haine vivace et profonde, la haine de ce père qui l'a délaissé. Mme Bernard a pardonné depuis longtemps ; lui, il n'en a pas la force. C'est pourquoi elle refuse obstinément de lui dire le nom de son père ; il ne le saura que le jour où il n'y aura plus en lui ni haine ni colère. Ce jour ne semble pas proche, car son ressentiment légitime s'accroît d'une douleur nouvelle. Il aime, sans trop se l'avouer encore, la jeune institutrice qu'ont accueillie les Fourchambault et qui lui a été également recommandée. Mais il n'a pas le droit d'aimer, n'ayant pas de nom à offrir, et surtout ne voulant à aucun prix que sa mère ait à rougir en avouant que le nom de Mme Bernard est un nom d'emprunt.

Quel père je quitterais, et pour quelle mère ! dit le jeune Joas. Quelle femme et quel fils j'ai quittés, et pour quelle femme, pour quels enfants ! dirait Fourchambault s'il savait que Bernard est son fils. C'est par eux qu'il va être sauvé, afin qu'il soit dit que tout le mal lui vient de la femme que l'opinion et le monde lui ont presque imposée, tout le bien, honneur et salut, de la femme que sa conscience lui disait de choisir. En effet, la jeune institutrice est venue annoncer à Mme Bernard une triste nouvelle : la déconfiture d'une maison importante atteint par contre-coup la banque Fourchambault ; il faudrait au vieux banquier deux cent quarante mille francs ; faute de cette somme, c'est la faillite. — Il faut les lui porter, mon fils, dit d'une voix grave Mme Bernard. Et comme Bernard s'étonne, ne comprend point : Il le faut, te dis-je, je le veux. — C'est mon père ! s'écrie Bernard avec colère et sentant un flot de haine lui monter au cœur ; puis, par un effort héroïque sur lui-même : Eh bien, oui, je le sauverai !

Et il ne s'agit pas d'un simple service d'argent, d'une intervention momentanée. Bernard va prendre en main les affaires compromises ; il va imposer à Mme Fourchambault des réformes économiques ; il va aider de ses lumières comme de son crédit ce père qui l'a abandonné. Il devient la providence de cette maison où il n'est qu'un inconnu, un étranger. Admirable sacrifice de sa haine, courage surhumain qui étouffe la colère et comprime la révolte : voilà ce qu'il trouve la force de faire dans le sentiment d'un grand devoir à remplir ; voilà ce que lui inspire sa conscience et l'honnêteté naturelle. Voulez-vous voir en regard ce que conseillent l'honnêteté du

monde et la morale courante ? Regardez deux de leurs représentants officiels, le notaire et le préfet. L'un invite Mme Fourchambault, dont la fortune n'est pas prise dans l'engrenage des affaires de son mari, à ne pas se dessaisir d'un centime, dût le malheureux banquier perdre l'honneur et, de désespoir, se suicider. L'autre, alarmé pour la dot et les espérances qui attiraient son fils, essaye de dégager sa parole. Entreprise difficile et qui lui coûte après tout, car enfin l'opinion publique s'étonnera peut-être de ce revirement : aussi trouve-t-il un expédient qui lui semble heureux. Le jeune Fourchambault a compromis Marie Letellier, l'institutrice, par ses assiduités; Mme Fourchambault a donné à entendre que son fils n'était pas cruellement traité : c'est un prétexte suffisant pour le préfet. Il rompra ostensiblement et répétera partout qu'il ne peut laisser entrer son fils dans une maison qui abrite volontairement un pareil scandale. La rupture ne désole pas Mlle Fourchambault, car avec Bernard est entrée en cette demeure comme une bouffée d'air pur. Dans une scène charmante où Bernard et l'institutrice ont chanté comme en strophes alternées un hymne en l'honneur de l'amour vrai, l'étincelle a été réveillée dans son cœur. S'interrogeant elle-même au lieu d'écouter le bourdonnement des conventions sociales, elle a reconnu que le bonheur serait pour elle là où l'avait portée d'abord une inclination naturelle. Cette rupture, c'est donc pour elle le salut ; mais pour l'institutrice, c'est le scandale, le déshonneur.

Nous voici au point culminant du drame. Léopold Fourchambault a donné un coup d'épée au fils du préfet. Marie Letellier veut retourner aux colonies ; là le bruit de la calomnie ne la suivra pas. Ce dénoûment, qui pourrait suffire au jugement du monde, ne satisfait pas Bernard. Il faut que Léopold donne une autre réparation à la victime de son imprudente légèreté ; il faut qu'il l'épouse. Bernard le lui demande, le lui ordonne, faisant appel à la conscience, qui mieux que la morale du monde doit lui dicter son devoir. C'est pour Bernard un nouveau sacrifice, plus héroïque encore que les autres, car il sent alors combien il aime cette jeune fille. Léopold refuse net : il n'a rien à réparer. Puis, étonné de l'insistance de Bernard, il répond par des insinuations injurieuses, demandant à quoi il faut attribuer un si tendre intérêt pour une étrangère. Bernard éclate alors : « Vous êtes bien de votre famille ! Aujourd'hui encore, comme il y a quarante ans, on se dégage d'un devoir sacré par la calomnie! » Et comme Léopold répond en le souffletant de son gant : « Ah ! comme il est heureux pour toi que tu sois mon frère!» Mouvement admirable, scène transportante qui égale ce qu'il y a de plus beau au théâtre. Léopold cependant ne se rend pas encore. Son frère ! Mais les bruits autrefois répandus démentent cette fable. Alors, en quelques mots rapides, tirant ses preuves de son dévouement même, de l'ordre que lui a donné sa mère de sauver l'honneur et la vie de Fourchambault, Bernard l'amène à ses pieds, humble et repentant. Et alors, lui montrant sa joue : « Eh bien, efface ! »

Non, il est impossible de peindre l'impression produite par cette scène qui touche au sublime. Je n'ai pas vu encore au théâtre une salle aussi profondément remuée et aussi vivement transportée. Jamais poëte non plus n'a présenté en de plus nobles traits la vertu héroïque, sans phrases et sans emphase. La simplicité dans la grandeur, l'art atteignant les plus puissants effets sans que l'on sente l'art, voilà ce qu'on ne peut trop admirer.

En embrassant son frère, Léopold est tout à coup transformé. Cette réparation demandée, il est prêt à l'accorder maintenant, car le voici dégagé des préjugés du monde et dédaigneux des misérables conventions sociales. Il s'est élevé d'un bond dans les hautes régions où plane l'âme de Bernard. Mais maintenant c'est Marie Letellier qui refuse. Elle n'aime pas Léopold. Quand le monde saura qu'il lui a offert sa main et qu'elle ne l'a pas acceptée, qui donc croira qu'elle ait pu faillir? Elle va donc partir et leur dit un dernier adieu. Et comme Bernard demeure immobile et consterné : « C'est toi qu'elle aime, et tu l'aimes aussi, lui dit sa mère. Épouse-la; ne crains rien pour moi : elle a assez souffert pour comprendre. »

Telle est la substance de ce beau drame dont je n'ai donné qu'une analyse succincte. J'ai dégagé surtout ce qui accuse l'intention du poëte, qui a voulu opposer à l'honneur et à la vertu selon le monde l'honneur vrai et la vertu selon la conscience. Il n'est pas de spectacle plus moral. Peut-être s'étonnera-t-on que pour Fourchambault tout le mal vienne de la main droite, tout le bien de la main gauche, que son nom et son bonheur soient compromis par ceux qui sont l'objet de ses affections légitimes, et que le salut lui soit apporté par les irréguliers qu'il a oubliés depuis longtemps. Je ne crois pas cependant que le poëte ait voulu faire l'apothéose des filles séduites et des enfants naturels. Non, il a voulu seulement montrer de quels héroïsmes est capable la vertu humaine quand un isolement salutaire la préserve des préjugés, des passions, des influences mauvaises, enfin de la contagion du monde. Il a fait ainsi une œuvre saine, virile, fortifiante et qui élève les cœurs.

L'interprétation est bien remarquable. Got est arrivé à ce degré de l'art où l'art n'apparaît plus : ce n'est pas Got que l'on a devant soi, c'est Bernard. Coquelin est excellent. Barré et Thiron jouent, l'un avec rondeur, l'autre avec finesse, deux rôles difficiles parce qu'ils sont monotones. Mlles Croizette et Reichemberg sont fort agréables à voir et à entendre; Mme Provost-Ponsin marque un peu trop, à mon gré, les côtés odieux de Mme Fourchambault; Mlle Agar ressemble par trop à Niobé changée en statue de sel.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

De toutes les épigrammes qui donnent des démangeaisons aux doigts et à la langue, les plus faciles à faire sont évidem-

ment celles qui concernent l'Académie française : la septième édition du fameux Dictionnaire a mis en verve déjà la critique.

M. Saint-René Taillandier, avec un empressement par trop naïf de la part d'un académicien, a voulu, de son côté, donner le ton de l'éloge et s'est exécuté dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes*.

Le Dictionnaire peut avoir ainsi plus de trente articles élogieux — car je ne compte que les académiciens sachant tenir la plume — si les collaborateurs de ce livre se dévouent à le vanter.

M. Saint-René Taillandier explique parfaitement pourquoi il s'est chargé de la besogne dans la *Revue des Deux Mondes :* c'est de peur qu'on ne s'avise de critiquer, comme autrefois Planche, en 1835, eut le mauvais goût de le vouloir, une œuvre qu'il proclame nationale.

L'explication est candide. C'est M. de Sacy qui a pris la responsabilité de la préface et qui avertit le public des *fouilles profondes* dans le cœur humain nécessitées par l'étude de certains mots.

Quels sont ces mots, nés d'une psychologie si ardente et si appliquée ? M. de Sacy ne les nomme pas, mais il déclare que le mot *actualité* a paru parfaitement inutile à l'Académie.

L'antipathie des Quarante pour l'*actualité* peut sembler un de ces traits épigrammatiques qu'on ne saurait inventer. Il est vrai que, par une contradiction singulière, les puristes qui repoussent le mot *actualité*, impossible à remplacer, admettent dans la nomenclature française ce terme anglais technique de l'argot du journalisme : *reporter*. M. de Sacy fait grâce au *reporter*, mais lui défend de se servir de l'*actualité*.

On se souvient que Sainte-Beuve, dans le deuxième volume de sa correspondance qu'on vient de publier, dit précisément de M. de Sacy, à propos du rapport fait par ce dernier sur l'état des lettres en 1867 : « Il était l'homme le moins qualifié pour un tel travail, *n'ayant jamais lu un livre moderne,* et étant confit à satiété dans les Sévigné, les Nicolle et les Massillon. Il n'est bien que quand il *ressasse avec une sorte de verve ces vieilleries* et ces admirations convenues qui chez lui sont des plus sincères et dont il a plein la bouche. »

Saint-Beuve, s'il vivait, trouverait et dirait peut-être que l'homme qui n'a pas lu un seul livre moderne n'a guère plus *qualité* pour travailler à un dictionnaire que pour rendre compte de l'état des lettres.

On comprend qu'il ne veuille pas s'embarrasser de l'actualité.

Le mot *baser* n'a pas encore trouvé grâce devant cette génération académique ; on persiste à confondre *baser* avec *fonder* et à déclarer que baser est superflu. J'excuserais davantage l'ostracisme prononcé contre le mot *réussi*. Il n'est ni bon ni bien fait ; il est de ces épithètes oiseuses qui dispensent de préciser, et qui, s'appliquant à toutes choses, vulgarisent le langage en supprimant les reliefs. Un article *réussi*, un dîner *réussi*, un poëme *réussi*, un tour de force *réussi*, n'est-ce pas odieux, ce terme qu'on met à toutes sauces ?

Mais pourquoi le mot *frimousse* n'est-il pas dans le Dictionnaire ? Je veux bien qu'il soit familier, mais il est à lui seul une caricature. C'est un de ces mots qui peignent et qu'on ne saurait remplacer par aucune accumulation d'épithètes. Frimousse ! cela dit tout. Depuis la frimousse du bambin qui sourit avec malice jusqu'à la frimousse du pédant ébouriffé, que de variétés de frimousses dans le monde ! — L'Académie admet l'épithète *fulgurant*, elle fait bien; mais sait-elle que ce mot a été inventé par Victor Hugo ?

Jean-Jacques Rousseau voulait que l'on dît une *amatrice* comme féminin d'amateur, de même que l'on dit lectrice ; l'Académie, qui ne recevrait probablement pas Jean-Jacques s'il se présentait à ses suffrages en concurrence avec M. d'Audiffret-Pasquier, n'a pas reçu son mot, et l'on continuera à dire une femme *amateur;* pourquoi permettre alors qu'on dise actrice au lieu de femme acteur ?

Mais si la logique était exilée de ce monde, ce n'est pas à l'Académie qu'elle chercherait un asile.

II.

On parle encore d'une histoire de femme coupée en morceaux. Billoir a une dynastie. Ce n'est pas la première fois que le crime a sa contagion ; mais je suis surpris que le meurtrier qui a dépecé cette malheureuse femme, et qui a probablement jeté la tête et le tronc dans la Seine ou dans un égout, ait eu la singulière attention de déposer avec soin les deux bras et les deux cuisses dans une armoire de maison meublée.

Il est sans doute utile à la justice d'avoir à exploiter cette maladresse; mais que cette maladresse puisse être commise. que la présomption du crime aille jusqu'à cette témérité, voilà ce que je ne comprendrai jamais.

J'entends dire : C'est la Providence qui veut que ces aveugles donnent ainsi un moyen de les punir. Si la Providence préside à ce point aux détails d'un meurtre, ne pourrait-on pas souhaiter qu'elle s'avisât un peu plus tôt d'inspirer une maladresse, avant, par exemple, que l'assassin ait commencé? La Providence sauverait ainsi deux créatures, celle qu'on va assassiner d'abord, et celle qui devient assassin.

Providence à part, il est certain que les meurtriers ont parfois de singuliers vertiges. C'est ce que Frédérick Lemaître, cet homme de génie authentique, avait admirablement peint dans *Richard d'Arlington*. Au moment où le meurtrier, qui vient de jeter sa femme dans l'abîme, entend venir la voiture qui lui amène sa fiancée, il s'aperçoit d'une écharpe oubliée par sa victime.

Où cacher cette écharpe? Frédérick indiquait les terreurs, les embarras de l'assassin, qui songeait au poêle de la chambre, à une armoire, à l'abîme même, et qui, tout à coup, par un prodige de volonté, resaisissant sa pensée, mettait tranquillement la pièce de conviction dans sa poche, ce qui était la meilleure façon de la cacher.

Voilà l'acte d'un meurtrier de génie. Il lui faut le génie pour qu'il trouve le chemin de sa poche. Un scélérat vulgaire eût gardé l'écharpe à la main.

J'ajoute, pour compléter ce sujet, un souvenir personnel.

Un de mes amis, qui écrit des romans, s'est servi, pour un de ses derniers d'un dossier recueilli dans le greffe d'une cour d'assises. Il trouva le sujet, les circonstances du crime, et

put facilement mettre au point nécessaire tous les détails de l'aventure. Un seul fait, très-vrai, et qui amena la justice à découvrir le meurtrier, eut besoin d'être changé, tant sa stupidité l'eût rendu invraisemblable.

L'assassin, un médecin, un homme très-intelligent, très-instruit, qui se défendit avec une habileté prodigieuse, qui ne fut arrêté que six mois après le meurtre commis par lui, ayant à se débarrasser du sac de toile où se trouvait l'argent volé après le meurtre, ne trouva pas d'autre moyen de faire disparaître cette preuve que de faire un trou dans le mur d'une écurie, d'y déposer bien proprement le sac, de refaire le mur par dessus, conservant ainsi pour les investigations du parquet un témoignage que des allumettes et le moindre feu eussent anéanti à jamais.

Malgré l'étrangeté de ce procédé, malgré les effets dramatiques qu'il amenait, le romancier n'osa pas mettre dans son plan une *ficelle* de cette grosseur : la critique se fût moqué de lui sans pitié.

III

On vient de publier, avec les commentaires les plus intéressants et les plus délicats, une nouvelle édition de *Merlin l'enchanteur*. Ce grand poète Edgar Quinet restera célèbre et inconnu : on lui accorde tous les mérites en histoire, en philosophie ; mais parce que ses poèmes, excepté celui de *Napoléon*, sont en prose, parce qu'il n'a pas soumis au cliquetis de la rime deux ou trois de ses chefs-d'œuvre, on lui refuse le titre et la gloire de poète.

Pour moi, il est un des plus vrais, un des plus grands poètes de ce temps-ci, et le commentateur qui mettrait en vers *Ahasverus*, *Merlin l'enchanteur*, doterait tout simplement la France des poèmes qu'elle attend.

Edgar Quinet se sentait méconnu. Notamment à propos de *Merlin l'enchanteur*, il eut une inquiétude qu'il consignait dans quelques lettres que je possède, et dont je me permets d'extraire quelques passages. C'est un hommage à la mémoire d'un maître et un acte de déférence envers celle qui a si bien traduit la pensée de son mari, comme on peut en juger par la comparaison avec les confidences mêmes de M. Quinet.

Un article de M. E. Montégut, dans la *Revue des deux Mondes*, tout en rendant hommage au talent de l'auteur, attribuait au poème de *Merlin* des intentions, symboliques, scientifiques, métaphysiques, contre lesquelles, dans une lettre du 6 septembre 1860, Edgar Quinet proteste avec énergie. Deux semaines après, il craint que sa protestation ne suffise pas; il revient sur ce sujet et demande qu'on l'aide à éclairer le public.

Voici cette seconde lettre, touchante d'effusion, de cordialité, écrite alors à un ami de France qu'il s'était fait à travers l'exil depuis son départ :

Veytaux, canton de Vaud, Suisse.

De la tombe de Merlin.

22 septembre 1860.

Monsieur,

C'est à vous que je m'adresse du fond de ma tombe de Merlin. Il y a un trait général qui me frappe dans la critique actuelle : combien notre temps cherche les interprétations, les *symbolismes* historiques. Le sens littéraire, poétique, naturel, humain paraît ne plus lui suffire ! Sous chaque émotion, sous chaque scène, on imagine un petit résumé d'histoire de France. C'est là une tendance scolastique, alexandrine, qui est bien périlleuse; on oublie ainsi que l'imagination se suffit à elle-même, qu'elle n'a pas toujours besoin de l'appui de l'histoire et de la science.

Tout sentiment de poésie périrait si l'on faisait ainsi de l'imagination et de la poésie les deux servantes de l'érudition.

Dans un ouvrage d'un horizon aussi étendu que *Merlin*, sans doute il y a place à des interprétations variées, et chacun est en droit de donner celles qui lui sont suggérées par sa propre nature.

Mais les interprétations ne doivent pas être cherchées dans des époques, des dates précises, Louis XII ! la Réforme ! le XVIIIe siècle ! rien de plus mortel à l'imagination que de chercher ainsi l'histoire de France dans mon *Merlin*. Autant vaudrait revenir aux quatrains de Ragois, qui chacun renfermait un règne. (C'était là la méthode pour apprendre les trois races, quand nous étions au collège.) Non, non, cette tendance est une déchéance de la critique. Les explications, s'il en est besoin, doivent se chercher dans les grandes lignes du cœur humain, dans les temps que nous avons vécus, dans les sentiments les plus refoulés au fond de nous-mêmes. Une époque de compression intellectuelle et morale telle que la nôtre devait produire un ouvrage tel que *Merlin*.

On accuse certains points d'obscurité ! Mais que le lecteur, en voulant trop subtiliser, en cherchant à travers ses souvenirs érudits ce que l'auteur n'a pas voulu dire, prenne garde de faire lui-même l'obscurité. Qu'il prenne la peine de regarder, non pas dans les résumés d'histoire, mais dans son propre cœur, et j'ose croire que ce qu'il a trouvé d'abord obscur lui deviendra très-clair.

Mais avant toute interprétation plus ou moins arbitraire je supplie que l'on fasse passer le sens poétique, naturel, des choses. En confondant un ouvrage littéraire avec une œuvre scientifique, on risque de tout brouiller.

Empêchez, je vous en prie, monsieur, cette confusion de s'accomplir sans retour. . . . . .

. . . . . .

Je suis si étonné de voir se transformer sous mes yeux et *malgré moi* mon ouvrage ! j'ai peine à le reconnaître ! Si des écrivains morts il y a trois ou quatre siècles revenaient dans ce monde, ils éprouveraient sans doute le même étonnement pour eux-mêmes. Mais que cette transformation s'opère, moi vivant et *protestant*, voilà un trait singulier de notre époque. Ce que j'ai écrit dans un esprit poétique, notre temps le prend dans un esprit érudit et historique. . . . . .

M. Quinet fut obéi. Mais la voix à laquelle il confiait le soin de défendre *Merlin* contre les faux commentaires, si sincère qu'elle fût, n'avait pas assez d'autorité pour convertir l'opinion. Aujourd'hui encore il faut que la piété conjugale souligne, annote, éclaircisse ce que le préjugé et la préoccupation voulaient obscurcir.

IV.

J'ai cité le second volume de la correspondance de Sainte-Beuve, qui vient de paraître. Je ne veux pas empiéter sur es droits du collaborateur qui sera tenté d'analyser ce

second volume fort intéressant. Je veux pourtant signaler, pour mon plaisir personnel, quelques lettres significatives et qui font honneur à ce grand critique.

Voici d'abord, à propos de Jean-Jacques Rousseau, que l'on refuse décidément d'associer au centenaire de Voltaire.

Il est bon, par ce temps d'injustice, d'invoquer le témoignage de Sainte-Beuve.

Il remercie, en 1867, M. Ernest Hamel de l'envoi de la brochure sur la statue de Jean-Jacques, et il ajoute :

« La génération actuelle n'est pas juste pour Jean-Jacques : vous exprimez dans votre livre des sentiments que partageaient les hommes des générations antérieures et que l'avenir, j'espère, ratifiera. Il y a éclipse pour le moment. *Quand le courant des pensées politiques sera aux choses saines et généreuses, la renommée de Jean-Jacques reverdira.* »

Ne semble-t-il pas que nous soyons remis dans le courant salubre dont parle Sainte-Beuve? Pourquoi persévérer dans cette dédaigneuse ingratitude envers Rousseau ?

Je signale une lettre à M. Buloz, concernant les prétendus griefs de la famille de Broglie contre Sainte-Beuve, qui avait publié des lettres de Mme de Staël.

Toutes les fois qu'il s'agit de défendre les franchises de la critique, les droits de l'histoire, la dignité de l'écrivain dans le sanctuaire le plus intime, Sainte-Beuve est à son poste. Il faut honorer sa mémoire pour cette lutte constante contre toutes les vanités et les tyrannies.

Il ne comprend pas que Mme de Broglie s'offense d'un hommage pieux rendu solennellement à la mémoire de sa mère ; il dit de Mme de Staël :

« C'est un grand esprit, c'est une grande âme, et c'est une bonne femme : telle ici elle se montre. Si les petits-fils de Mme de Staël ne sont pas contents, c'est qu'ils ont une manière étroite de l'aimer, qui n'est pas celle de la postérité et qui n'est pas non plus celle qu'elle-même aurait voulue. Que ces esprits estimables, mais trop craintifs, daignent se dire qu'en présence du flot démocratique qui monte et qui s'avance, il faut sans cesse rappeler les anciennes mémoires, les rafraîchir, les renouveler, leur rendre de la vie, redonner de l'accent à ces voix déjà lointaines et qui s'éteignent ou qui du moins vont s'affaiblissant... Je ne demande certes aucun remercîment; ce que je fais, je le fais par pur amour pour un des dieux de notre jeunesse ; mais je concevrais très-peu, je l'avoue, des reproches et des récriminations. »

Dans une lettre à M. Émile Zola, Sainte-Beuve, qu'on ne peut accuser de bégueulerie, touche excellemment au point faible de cette littérature :

« A vrai dire, si peu idéaliste que je sois, je me demande bien si le crayon ou la plume ont nécessairement pour objet de choisir des sujets vulgaires, sans nul agrément. Je suis persuadé qu'un peu d'agréable, un peu de touchant, n'est point entièrement inutile, ne fût-ce que sur un point ou deux, dans un tableau même qu'on veut faire parfaitement triste et terne... »

Plus loin il dit encore, à propos des remords de deux amants (c'est de *Thérèse Raquin* qu'il s'agit) :

« Je prétends qu'ici vous manquez à l'observation ou à la divination. C'est fait de tête et non d'après nature. Et, en effet, les passions sont féroces, une fois déchaînées; tant qu'elles ne sont pas assouvies, elles n'ont pas de cesse. Elles vont droit au fait et au but, fût-ce sur un cadavre...

« Aussi je ne comprends rien à vos amants, à leurs remords et à leur refroidissement subit avant d'être arrivés à leurs fins. Ah! plus tard, je ne dis pas... »

N'est-ce pas finement et justement observé?

Déjà au début de la lettre, Sainte-Beuve avait pris M. Émile Zola en flagrant délit d'inexactitude :

« Vous décrivez le passage du Pont-Neuf. Je connais ce passage autant que personne et par toutes les raisons qu'un jeune homme a pu avoir d'y rôder. Eh bien, ce n'est pas vrai, c'est fantastique de description: c'est comme la rue Soli de Balzac. Le passage est plat, banal, laid, surtout étroit, mais il n'a pas toute cette noirceur profonde et ces teintes à la Rembrandt que vous lui prêtez : c'est là une manière aussi d'être infidèle. »

A propos du livre de M. Émile Ollivier (*le 19 Janvier*), Sainte-Beuve écrit le 19 mars 1869 :

« Cher monsieur,

« Je lis ces intéressantes révélations qui nous montrent à quel point l'Empire *n'a plus de gouvernement* et quelle anarchie politique il règne entre ses agents les plus élevés et les plus immédiats. Jamais, en aucun temps en France, il n'y a eu pareille *anarchie* dans les hautes régions du pouvoir. »

Cette fois encore Sainte-Beuve voyait juste. Sa correspondance prouve que cette netteté de la vue, cette justesse d'appréciation et la franchise étaient chez lui des qualités habituelles.

X***

LA SEMAINE POLITIQUE.

Nous ne sommes pas encore au moment de voir finir la crise d'attente anxieuse et énervante qui pèse si lourdement sur l'Europe. Il est évident que la logique pure en aurait déjà fait sortir la guerre, étant donné ce redoutable vis-à-vis de la Russie enivrée de ses triomphes et de l'Angleterre justement alarmée et réellement atteinte par le traité de San-Stefano, surtout dans son prestige, qui fait partie de sa sécurité en Orient. Quelles que soient les critiques que méritent les contradictions de sa politique, qui s'expliquent par les divisions intestines du ministère, on ne saurait nier qu'à moins de faire de la résignation aux faits accomplis une sorte de suicide moral et de s'endormir pour jamais avec une balle de coton pour oreiller, il ne lui était pas possible de laisser la Russie, par un mélange inouï de violence et de ruse, se fabriquer sous son nom et sous celui de ses créatures un empire colossal menaçant à la fois l'Orient et l'Occident. D'un autre côté, la Russie goûte beaucoup la nouvelle béatitude éditée par M. de Bismarck : *Beati possidentes.* Cette addition à l'Évangile nous rappelle ce mot fort original et très-germanique du docteur Strauss, que, pourvu qu'on lise le Discours sur la montagne *cum grano salis*, il

se concilie parfaitement avec l'esprit de conquête. Le malheur ou le danger pour la Russie, c'est que M. de Bismarck n'aime guère que sa nouvelle béatitude profite trop largement à d'autres chrétiens que ceux qui portent le casque prussien et qu'une extension démesurée du pouvoir de son allié de cœur serait de nature à lui faire compléter son homélie d'une façon moins agréable au prince Gortschakoff. Voilà pourquoi dans ce même discours le chancelier de l'empire d'Allemagne a caressé l'Autriche après avoir flatté la Russie, mêlant ainsi l'avertissement salutaire aux félicitations cordiales.

Nous n'avons pas son secret, mais nous ne croyons pas nous engager beaucoup en pensant que c'est à lui que nous devons à l'heure actuelle l'esprit de modération relative des dernières notes russes qui ne ferment pas tout espoir à un congrès. Pour le moment, le nœud de la phase actuelle de la crise est à Vienne. La Russie, parviendra-t-elle à désintéresser l'Autriche? Dans ce cas, le congrès deviendrait problématique, car l'alliance des trois empereurs serait rétablie du coup et l'Angleterre se heurterait probablement à une insurmontable résistance qui, après le mémorandum du marquis de Salisbury, rendrait la paix très-difficile. Le meilleur espoir pour la paix est encore que l'Autriche demeure unie à l'Angleterre.

Il nous paraît certain que l'Allemagne voudrait à tout prix éviter une guerre éclatant entre la Russie et l'Autriche. Or, comme elle peut ce qu'elle veut à cet égard, sa médiation serait certainement efficace. L'Angleterre ne reculant pas pour le fond des choses, le pis qui pourrait arriver serait une dissolution du Parlement donnant une telle majorité au parti conservateur, sous l'influence de l'exaspération du sentiment national, que le parti libéral serait comme écrasé : ce qui serait un grand malheur. La paix faite dans des conditions honorables laisserait à ce parti ses chances et sa part de légitime influence qu'il se gardera bien de gaspiller en faisant de la philanthropie à contre-sens.

Au reste, l'incertitude ne peut durer indéfiniment; elle pèse lourdement sur la richesse publique, et il faut un degré de mauvaise foi plus qu'ordinaire, même chez les fidèles du 16 mai, pour en tirer parti contre la république. On ne saurait comparer l'effet produit l'été dernier sur le mouvement des affaires par la guerre entre la Russie et la Turquie avec l'inquiétude entretenue par la perspective d'un immense conflit européen.

Il s'écrit maintenant dans le *Français* et le *Correspondant* un nouveau roman comique plus odieux encore qu'amusant. Dans l'impossibilité où sont ces bons apôtres de nier le triomphe éclatant de la république, surtout après les élections du 7 avril, ils sonnent l'alarme sur tous les tons : « Tous nos amis qui reviennent des départements, disent-ils, sont confondus de la désorganisation sociale; les symptômes les plus graves révèlent le trouble des esprits. » Or, il se trouve que jamais la France n'a joui d'un calme plus profond; jamais les conseils généraux n'ont eu des délibérations plus paisibles, plus dégagées de passions politiques. Nous avons eu, en ces derniers temps, au point de vue de nos affaires intérieures, ce sort enviable et très-nouveau pour nous des peuples heureux qui n'ont point d'histoire; le *Correspondant* et le *Français* ont eu pitié de notre ennui, et ils nous fabriquent une histoire de fantaisie qui est le plus ridicule des contes. « Entendez-vous, s'écrient-ils à l'envi, rugir ces passions sauvages qui demandent la désorganisation de l'armée et de la magistrature? » Je n'entends que votre aigre sifflet au spectacle d'un pays apaisé et satisfait malgré vous, se préparant à accabler votre patriotisme du succès maintenant certain de la plus magnifique Exposition que Paris ait vue. C'est une vraie cruauté, j'en conviens, pour ceux qui avaient espéré ou l'ouvrir seuls, ou railler sa déconvenue. J'entends encore M. Paul de Cassagnac, retour du Gers, où sa cause, même soutenue par lui, vient de subir un humiliant échec, se consoler en nous annonçant que, pour être retardé, le coup de main bonapartiste ne sera pas moins fait à son heure, que « les ailes de l'aiglon grandissent et que les griffes ne manqueront pas de lui pousser ». En attendant, l'oiseau impérial se déplume visiblement; le prince Napoléon, dans son article que le duc de Gramont n'a point réfuté, lui a porté le coup le plus mortel; il a prouvé pièces en main qu'en 1869 l'oiseau impérial s'est comporté en véritable oison en faisant avorter la seule alliance qui eût pu réparer ses criminelles sottises politiques de 1866, et cela pour les beaux yeux de la papauté, qui l'avait voué aux dieux infernaux parce qu'il ne pouvait pas effacer le mal qu'il lui avait fait par la guerre italienne. Le duc de Gramont s'est contenté d'équivoquer sur les négociations de 1870, menées en partie double par l'incorrigible conspirateur qui se préparait à lui-même des contres mines par amour du métier. La faute impardonnable de 1869 n'en reste pas moins démontrée. L'aiglon peut prendre toutes les plumes qu'il voudra, il ne les essayera qu'en Angleterre. Voilà ce que lui a signifié de nouveau la France, le 7 avril dernier.

Cette défaite totale du bonapartisme et des partis royalistes justifie le titre de l'intéressant volume que vient de publier notre collaborateur M. Charles Bigot (1). Ce triomphe incontesté du seul gouvernement qui soit possible en France et qui soit d'accord avec ses aspirations comme avec ses nécessité politiques, n'est-ce pas en effet la fin de l'anarchie? Nous ne pouvons en quelques lignes apprécier un livre qui touche aux problèmes les plus importants. Après un rapide résumé de notre histoire contemporaine, M. Bigot trace, non sans hardiesse, le programme que doit accepter, selon lui, la politique républicaine si elle veut éviter les écueils et les obstacles signalés par l'auteur avec une courageuse franchise. Si quelques-unes des solutions qu'il propose sont de nature à soulever d'importantes discussions, on reconnaîtra que l'esprit général de toutes ses conceptions politiques est le souffle généreux et libéral de 1789. Il se montre justement préoccupé du plus grave des problèmes des temps actuels, de cette difficile et nécessaire conciliation entre le libéralisme et la démocratie sans laquelle rien ne peut durer. Le juste hommage qu'il rend aux deux hommes qui ont con-

(1) *La fin de l'anarchie* — Paris, [illegible] 1878

couru avec le plus d'éclat à la fondation et à la consolidation de nos institutions actuelles est aussi saisissant par la pensée que par la forme. Il a tracé de main de maître les portraits de Thiers et de M. Gambetta. En lisant dans le livre de M. Bigot cet exposé lucide et sincère des grandes luttes qui ont précédé la victoire de la démocratie libérale, on comprend mieux que nous ne la devons pas à un pur hasard, à une chance heureuse, mais à cet esprit de conduite qui ne nous est pas moins nécessaire pour organiser que pour vaincre. L'anarchie ne pourrait renaître que de nos imprudences et de nos divisions, car pour celle des coups de main ou des coups fourrés, elle est bien décidément morte par sa très-grande faute, depuis l'avortement du 16 mai.

E. de Pressensé.

BULLETIN

La Société de géographie a tenu, le 17 avril, sa première assemblée générale semestrielle pour 1878. La remise des distinctions accordées par la Société, qui devait avoir lieu à cette séance, a été ajournée au mois de juin ou juillet. On espère que M. Stanley viendra recevoir la grande médaille d'or qui lui a été décernée.

M. Dutreuil de Rhins, capitaine au long cours, a donné d'intéressants détails sur la côte mal connue de l'Annam; ayant parcouru une partie de cette côte en qualité de commandant d'une canonnière annamite, il a pu, malgré la surveillance jalouse des mandarins, faire de précieux levés qui seront probablement publiés par le Dépôt de la marine. M. de Rhins a esquissé en traits justes et fins l'aspect de la côte, et présenté un tableau animé des populations qu'il a pu voir.

A M. de Rhins a succédé un jeune médecin de la marine, le docteur Crevaux, qui a fait, l'an dernier, la traversée de la Guyane française pour revenir par le cours inférieur de l'Amazone.

Partant de Cayenne, il a remonté le cours du Maroni, franchi pour la première fois une chaîne de montagnes ou plutôt de hautes collines appelées les Tumuc-Humac, et il est redescendu à l'Amazone par le cours du Yari, semé de rapides où il a plusieurs fois failli périr. Mais il a couru de bien autres dangers du fait des fièvres pernicieuses, qui sont le fléau des Européens dans ces contrées couvertes de forêts.

M. Crevaux a recueilli, sur le pays comme sur les Indiens qui l'habitent, des informations précieuses et nouvelles qu'on trouvera sans doute dans le recueil de la Société de géographie.

Pour cette communication comme pour les précédentes, la Société avait, selon son usage, distribué à chaque assistant de petites cartes sur lesquelles ils ont pu suivre les développements donnés par les explorateurs à leur relation.

Dans la même séance, la Société a procédé au renouvellement de son bureau pour 1878. Ont été nommés : président, l'amiral La Roncière Le Noury; vice-présidents, M. de Watteville, directeur au ministère de l'instruction publique, M. Levasseur, de l'Institut; secrétaire, le docteur Hamy; scrutateurs, le commandant Roudaire et M. Gauthiot; membre du conseil, M. Bionne.

MM. A. Hovelacque et Julien Vinson font paraître à la librairie Reinwald des *Études de linguistique et d'ethnographie*, en un volume in-12, contenant des monographies sur les peuples et les langues de l'Afrique et de l'Inde, sur la langue et les peuples slaves du Sud, sur la langue basque, sur les inscriptions cunéiformes de la Perse, etc., etc., toutes questions d'un grand intérêt pour les recherches philologiques et anthropologiques.

On annonce la publication d'une biographie de Montesquieu par M. L. Vian, avec préface de M. Laboulaye.

Les trois volumes de *Mémoires* qu'a laissés Mme Vigée-Lebrun viennent d'être traduits en anglais par miss Carnes.

On sait que ces souvenirs renferment de très-piquantes anecdoctes sur le monde artistique du temps de la Restauration.

Réponse a M. Victor Tissot. — Un docteur allemand, M. Max Nordau, a entrepris d'écrire *le Vrai pays des milliards*. Des indiscrétions calculées laissent entendre que son livre sera « une étude à la Heine (rien que cela!) sur la moderne Babylone », et qu'il sera difficile de le traduire en français. En revanche, il sera traduit à l'avance en anglais et en italien, et paraîtra simultanément à Londres, à Berlin et à Milan. Les titres des chapitres que nous avons sous les yeux nous font prévoir que l'étude du docteur Max Nordau sera conçue à la Tissot plutôt qu'à la Heine. Ce n'est pas la même chose.

François Arnaud. — Les Sociétés savantes algériennes et le gouvernement se préoccupent en ce moment de la situation précaire où se trouve un des archéologues qui ont fait le plus d'honneur à la France et dont le nom est pourtant presque oublié à présent. C'est, en effet, M. François Arnaud, aujourd'hui octogénaire et vivant misérablement dans un village des environs d'Alger, qui, en 1843, a découvert le premier, avant les voyages de l'Anglais Mackell, l'emplacement et les ruines de l'antique et célèbre Saba, et relevé, dans ses excursions dans l'Yémen, plus de cent inscriptions sabéennes d'un intérêt historique capital.

Mareb, nom actuel de Saba, n'est maintenant qu'un très-pauvre village situé presque au milieu du désert. Du temps de la splendeur de Saba et de sa reine Balkis, les eaux du fameux barrage Sed-el-Arem, dont il est fait mention dans le Koran, servaient à irriguer toute la plaine environnante et l'avaient rendue la plus riche du monde.

Nécrologie. — La philologie allemande vient de perdre un de ses plus illustres représentants dans la personne de M. Teuffel, professeur à l'Université de Tubingue.

Outre plusieurs articles dans la grande *Encyclopédie* de

Pauly et plusieurs monographies sur des sujets de littérature ancienne, M. Teuffel s'était rendu surtout célèbre par sa grande *Histoire de la littérature romaine*, ouvrage considérable, immense répertoire de faits et d'indications bibliographiques et où l'érudition la plus laborieuse s'associe à un goût sûr et à une critique prudente. Le succès de ce livre a été brillant, et la troisième édition paraissait en 1875. M. Teuffel travaillait aussi depuis longtemps à une *Histoire de littérature grecque* que la mort l'a empêché d'achever. Nous ignorons s'il trouvera des continuateurs.

Le dernier rapsode. — Il vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, à Voronej, dans la Petite-Russie, le dernier descendant peut-être de ces anciens rapsodes qui, courant les provinces de l'empire, récitaient dans les villages, en échange de quelque petit présent ou d'une place à la table de famille, les vieilles traditions pieusemment gardées et les chants qu'ils composaient. La civilisation, avec laquelle ils ont lutté longtemps, les a fait disparaître peu à peu, et ces sortes de bardes, jadis quelquefois célèbres dans la région qu'ils fréquentaient, ne seront pas remplacés.

Un écrivain russe, qui avait rencontré Oleg Goboretz, *le dernier rapsode*, et qui s'était occupé de lui dans un livre intitulé *Types et Portraits*, le dépeint ainsi : « Il était ordinairement vêtu d'une sorte de justaucorps d'étoffe de laine ou de toile rayée bleue — le *wadmal* des anciens Petits-Russiens — sur lequel il revêtait d'habitude une longue tunique agrafée sur le devant et descendant presque jusqu'aux pieds. La toile de son large pantalon lui couvrait le dessus des pieds et se repliait sur sa chaussure, espèce de pantoufle de cuir commun et de lanières d'écorces de tilleul tissées ensemble. — Il avait la voix douce, musicale, et s'exprimait avec une grande facilité, sur un ton qui tenait le milieu entre le chant et la parole. »

Oleg Goboretz avait une mémoire prodigieuse : il savait tous les anciens chants populaires, auxquels il avait ajouté des sortes d'*épilogues*. Quoiqu'il fût instruit relativement, il affectait de ne pas le paraître, *n'écrivait jamais* et même s'appliquait à signer grossièrement son nom, quand il en était besoin.

Depuis deux ou trois ans seulement, il ne voyageait plus : il s'était retiré au petit bourg de Naskine, dans le gouvernement de Voronej, et c'est en allant à Voronej même pour y voir un de ses [illegible] est mort.

L'instruction primaire en Italie. — M. le commandeur Buonazia, proviseur central pour l'instruction primaire en Italie, vient de publier un rapport sur l'état de l'enseignement élémentaire au mois de juillet 1877. Il résulte des chiffres fournis par ce document qu'un peu plus de deux millions d'Italiens, sur vingt-sept, sont encore privés d'écoles. Le corps enseignant du royaume se compose de 37 642 personnes, dont 2468 pour les classes supérieures de garçons, 1469 pour les classes supérieures de filles, 15 722 pour les classes inférieures de garçons, 13 197 pour les classes inférieures de filles, 4786 pour les classes mixtes.

Sur 8801 communes, 1559 ont établi l'instruction obligatoire.

Il [illegible] 3627 [illegible] instituer, 678 pour les garçons, 1922 pour les filles, 1327 mixtes ; il reste également à ajouter au corps enseignant 668 instituteurs et 2359 institutrices.

Les études assyriologiques en Allemagne. — Le gouvernement saxon a fondé récemment à Leipzig une chaire d'assyriologie, la première qui existe en Allemagne et jusqu'à présent la seule. Cette création donnera sans doute une impulsion aux études assyriologiques, qui sont peu répandues de l'autre côté du Rhin. Le titulaire de la chaire de Leipzig est le docteur Friedrich Delitzsch. Il a ouvert son cours par une leçon sur *les recherches cunéiformes et la Bible*.

Les études historiques en Allemagne. — La Société historique de Berlin va commencer la publication de rapports annuels, où sera exposé le mouvement des études historiques en Allemagne. Les ouvrages nouveaux contenant des recherches originales y seront passés en revue.

M. Ciampi raconte dans la *Nuova Antologia* la visite de Luther à Rome. Cette visite n'a pas laissé de traditions en Italie, et, d'après M. Ciampi, elle aurait eu très-peu d'influence sur les idées de Luther lui-même. Le récit tracé par celui-ci aurait été écrit après coup, dans un but de polémique, et il est entaché d'exagérations et d'erreurs évidentes. Selon M. Ciampi, les biographes n'ont attribué une si grande importance au séjour du grand réformateur à Rome que parce qu'ils trouvaient là une source d'effets dramatiques.

Statistique littéraire. — Le nombre des livres publiés à Londres en 1877 est de 5095. Pour 1876, il était de 4888, et de 4854 pour 1875.

Sur ce total, 3049 sont des livres nouveaux et 2046 de nouvelles éditions.

[illegible]	1034
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Divers	[illegible]
Total	[illegible]

Le nombre des ouvrages publiés en Allemagne en 1877 s'élève à un total de 13925.

En 1876, ce chiffre était de 13356.

Le propriétaire-gérant : [illegible]

— Imp. J. CLAYE. — [illegible]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 43 27 AVRIL 1878.

LA DÉMOCRATIE ET L'AVENIR DE LA FRANCE

Réponse à M. Ernest Renan.

Ce n'est pas, à l'ordinaire, une intéressante occupation de discuter, par le temps qui court, avec les adversaires de la république. Les journalistes dont c'est le métier en savent quelque chose. La presse antirépublicaine a singulièrement perdu, non pas seulement de sa dignité, mais encore de sa valeur depuis quelques années. Les discussions de principes y sont rares et médiocres ; quand les écrivains réactionnaires ont répété quelques-unes de leurs déclamations favorites sur l'ordre, la propriété, la famille, la religion, le principe d'autorité, la conservation sociale ; quand ils ont rappelé les horreurs de 1793, les journées de Juin, la Commune ; quand ils ont agité le fameux « péril social », tantôt manifeste, tantôt latent, ils sont au bout de leur rouleau. Leurs tirades ne vont pas au delà du lieu commun ; et il faut bien ajouter qu'on n'y sent pas toujours la conviction, pas plus qu'on ne sent la bonne foi dans l'emploi qu'ils en font. Le reste n'est que polémique violente ou doucement hypocrite, selon le caractère, personnalités grossières ou insidieuses auxquelles on ne peut répondre que par d'autres personnalités, et où s'abaisse la dignité de tous. En somme, ce que révèle le spectacle de la presse hostile à la république à qui s'impose la lecture plus pénible et attristante qu'irritante de ses productions, c'est une mauvaise humeur croissant chaque jour, c'est une colère contre le siècle et le pays, ce sont de misérables rancunes, ce sont des ambitions plus misérables encore, furieuses de voir qu'en dépit de tous les efforts, en dépit de tous les moyens employés sans scrupule, l'objet de leurs convoitises leur échappe de plus en plus.

Aussi est-ce un vrai plaisir, entre tant d'adversaires, d'en trouver un du moins que l'on peut considérer et estimer pleinement, que n'anime aucune passion basse, que ne conduit aucun vulgaire intérêt, un homme parfaitement sincère et de bonne foi ; un homme qui a l'horreur de la déclamation et du lieu commun ; qui n'écrit aucune ligne qu'il ne pense, et ne pense rien qu'il n'ait lui-même examiné et médité ; un homme qui est tout à la fois un historien, un philosophe et un artiste, esprit vigoureux et délié, qui a vécu longuement dans le passé sans jamais perdre de vue le présent, qui est de tous les âges et du sien. Et quand cet homme est en même temps le premier des écrivains de son époque, celui dont l'influence est la plus profonde sur les esprits sérieux, quand ceux mêmes qu'il ne réussit pas à convaincre ne parviennent pas à se dérober au charme de son talent et ne cherchent pas à le faire ; quand il a été conduit à se déclarer contre la république et la démocratie précisément par son patriotisme et son amour de la vérité ; alors un de ceux que le patriotisme et l'amour de la vérité ont amenés à des convictions toutes contraires n'hésite pas, malgré l'inégalité de l'âge et du talent, à entrer dans la lice contre un tel adversaire.

I.

Nous étions, en 1871, au lendemain des humiliations du premier siége et des douleurs poignantes du second. Les convulsions intérieures étaient venues se joindre à l'invasion. Deux provinces avaient été arrachées à la France ; l'unité nationale elle-même, œuvre des siècles, avait un moment paru compromise. Si l'on avait à se défendre, ce n'était plus, comme tant d'autres fois, des entraînements de la vanité et d'une sotte exaltation, c'était des suggestions du désespoir. Une seule pensée était au fond de tous les esprits et de tous les cœurs : par quels moyens relever la patrie, raffermir et refaire la France ? M. Renan publia son livre de la *Réforme intellectuelle et morale*. L'article qui ouvrait ce volume et lui

donnait son nom était une étude du problème qui préoccupait également tous les bons citoyens : une première partie signalait le mal, une seconde indiquait le remède. Le mal, c'était la démocratie, le divorce opéré depuis quatre-vingts ans entre la France et le principe d'autorité, et qui lui avait fait chercher le gouvernement d'elle-même, non dans la fidélité aux traditions et l'obéissance résignée à une élite supérieure et peu nombreuse, mais dans le consentement du grand nombre et les volontés d'une opinion publique nécessairement aussi médiocre que la foule qui la compose. Suivant M. Renan, la majorité de la tourbe humaine, vulgaire et dépourvue d'un haut idéal, ne peut avoir que des instincts à sa taille; elle n'aspire qu'à jouir, et du moment où elle devient maîtresse des destinées d'un pays, elle ravale ces destinées au niveau de ses propres aspirations. Un petit nombre d'individus seulement se font de la vie et du rôle d'un peuple une plus fière conception et, dominant une nation ou par la force ou par un effet de cette docilité passive et de cette abnégation généreuse qui est la vertu des petits et leur plus grand honneur, font d'eux les instruments et les alliés inconscients des nobles choses qu'ils ont rêvées. Aucune nation ne saurait être ni forte ni grande si cette élite seule ne domine. En un mot, le gouvernement ne saurait jamais venir, s'il est digne de ce nom, au peuple de lui-même; c'est quelque chose venu du dehors et qui s'impose à lui, qui trouve hors de lui et son principe et sa force d'action. Et, suivant cette idée dans l'histoire de notre siècle, M. Renan montrait et le gouvernement et l'idéal intellectuel et moral s'abaissant chez nous à mesure que la démocratie pénétrait davantage notre société et nos institutions, jusqu'à ce qu'enfin l'établissement du suffrage universel eût consommé la décadence. Il nous montrait le second empire finissant par tomber, non parce qu'il avait été au dedans un gouvernement médiocre et qui abaissait l'âme de la nation, mais précisément parce qu'il n'avait pas su se contenter d'être cela, parce qu'il n'avait pas voulu abdiquer l'action politique extérieure. Invincible au dedans s'il eût voulu se contenter de donner satisfaction à la vulgarité démocratique, lui conserver la paix à tout prix, l'empire avait été perdu par le peu d'idéal qui restait en lui. Il s'était heurté follement à la Prusse, le représentant en Europe du gouvernement monarchique et aristocratique : les deux principes de l'ancienne conception politique et de la nouvelle s'étaient trouvés en présence, un nouvel acte du grand débat commencé en 1789 s'était accompli ; et une fois de plus le principe moderne avait été vaincu, comme il l'avait été une première fois en 1815, comme il est destiné à l'être chaque fois que la lutte se renouvellera.

On peut dire, en effet, que deux doctrines se partagent aujourd'hui le monde. L'une, c'est la démocratie. Elle règne aux États-Unis; elle s'est installée en France ; la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Angleterre même lui sont en grande partie conquises. Cette doctrine offre un côté honorable, séduisant même : la justice sociale. L'individu s'y gouverne lui-même ou plutôt il demande à être gouverné le moins possible. Il entend se sacrifier le moins possible à cet être idéal qui s'appelle l'État. Il demande à déployer en tous sens son énergie personnelle, son initiative. Le grand ressort de cette doctrine, c'est la liberté. Chaque individu arrive à s'épanouir davantage et plus complétement ; il a plus sa part de bien-être, il a plus vécu avant de mourir. Voilà les avantages.

Voici les inconvénients. L'État n'étant plus qu'un être fictif, et ce qui existe étant les individus, la collectivité humaine est sans cesse sacrifiée aux particuliers : l'esprit de sacrifice et d'abnégation diminue. L'État lui-même tend à disparaître. Chacun ne voit plus que soi et n'a plus d'autre amour que soi-même. Il n'y a plus de volonté supérieure devant laquelle tous consentent à s'incliner. Ce qui fut une agrégation devient une poussière humaine. Les hommes parlant une même langue et vivant côte à côte ne sentent plus de vie commune ni de sentiments communs qui les lient : ils ressemblent à des voyageurs descendus par hasard au même hôtel, qui se coudoient sans se connaître et que la cloche de la table d'hôte rapproche seule. Il n'est plus de grand rôle pour de telles nations, ou plutôt cette conception est la fin même de toute nationalité, et l'on peut dire que la patrie est morte avant même d'avoir disparu. Adieu les grandes choses faites par un pays; adieu les vastes ambitions, les devises comme celle-ci : *Gesta Dei per Francos*. Une telle société n'est même plus capable de se défendre contre un agresseur. Or celui-là seul est digne de posséder qui peut défendre, ou plutôt celui-là seul a le droit de posséder, car posséder c'est protéger.

Ce n'est pas seulement l'action collective d'un pays et son autorité directe sur le monde qui s'amoindrissent à ce régime, c'est aussi sa valeur intellectuelle et morale. Un niveau fatal s'établit chaque jour davantage, n'élevant ce qui est au-dessous qu'à la condition d'abaisser ce qui est au-dessus. La minorité des intelligences supérieures, qui est le sel de la terre, diminue chaque jour. Une grande plaine unie et monotone, sans accidents de terrain, sans montagnes à l'horizon, plate, fertile, ennuyeuse à mourir, voilà l'image de la démocratie. Plus de grands artistes, plus de savants éminents, plus de poètes inspirés, plus de curiosités désintéressées. Toute éducation prend un tour utilitaire. L'intérêt, en effet, l'intérêt immédiat, voilà la seule chose qui puisse occuper et toucher la majorité des hommes. Toute supériorité irrite et offense, car elle blesse la théorie de l'égalité. L'industrie est en progrès, la vie matérielle s'améliore et s'adoucit ; mais les nobles aspirations disparaissent. Un peuple de machinistes, d'industriels, de spéculateurs, la démocratie n'est pas capable de faire autre chose : c'est tout ce qu'elle a pu produire en Amérique. Si l'enseignement primaire est soigné, si l'enseignement secondaire est suffisant, l'enseignement supérieur tombe à une effroyable médiocrité. A la longue, le pays qui a cru s'avancer par un tel état de choses n'a fait que consommer sa ruine. Rien de grand et qui le fasse vivre dans l'avenir ne sort de ses agitations. Bien loin que les autres soient tributaires de ses progrès intellectuels, il devient le tributaire des autres : il ne compte ni dans l'art, ni dans la science, ni dans rien de ce qui dure. Lui-même va en diminuant, et tandis qu'il a cru marcher

plus vite, il se trouve bientôt en arrière des autres. Il a rabaissé son idéal, et, pour avoir refusé de se laisser conduire par quelques-uns qui l'auraient élevé, il suit son instinct, qui l'invite à descendre. Il s'abandonne aux vulgaires jouissances ; il y laisse peu à peu sa virilité, sa noblesse, sa fierté. Il tombe enfin en quelque ignoble marécage où il se vautre à plaisir et dont il ne sent même plus l'infamie. Heureux lorsque quelque cataclysme terrible vient l'avertir à temps, avant qu'il soit trop enfoncé dans le bourbier pour s'en pouvoir retirer !

L'autre conception, c'est la doctrine monarchique et aristocratique. Celle-ci n'offre ni aux nations l'idéal de la justice sociale ni aux individus la liberté; mais c'est elle qui permet aux peuples d'accomplir de grandes choses, et qui fait avancer l'humanité. Quelques-uns pensent et veulent pour tous, mais c'est pour le bien de tous qu'ils pensent et qu'ils veulent. C'est précisément par leur soumission et leur docilité que les petits servent le mieux leurs propres intérêts. Dans un pays réglé suivant la façon monarchique et aristocratique, on ne voit point l'enseignement supérieur, le seul qui à la longue produise de grands résultats, sacrifié aux intérêts immédiats et apparents de l'enseignement primaire ; on ne voit point l'âme d'une nation s'amoindrir par la contagion et la prédominance de la vulgarité générale. Le lien social garde sa vigueur, il applique à un résultat dont tous profitent l'effort de tous. C'est l'élite généreuse d'un pays qui le dirige, c'est elle qui, pour ainsi dire, lui insuffle son âme. Elle le conduit comme l'intelligence conduit les membres dociles. Elle le soutient et le relève aux jours pénibles ; aux jours heureux, plus difficiles encore à porter peut-être que les jours mauvais, elle l'empêche de succomber aux ivresses malsaines de la prospérité.

Après avoir dit ce qu'était le mal aux yeux de M. Renan, il n'est pas malaisé de deviner quel était, à son avis, le remède. Avec cette sérénité de philosophe contemplatif qui est une des facultés dominantes et aussi une des attitudes favorites de ce grand esprit, il présentait à la France deux routes s'ouvrant devant elle, comme jadis devant l'Hercule de Prodicus. Il imaginait d'une part qu'elle préférât rester fidèle aux idées de la démocratie, qu'elle s'attachât de plus en plus à ses principes de liberté, à ses visées de justice sociale. Elle renoncerait de plus en plus aux espérances de puissante et forte action nationale, elle favoriserait de plus en plus le développement de l'individualisme au détriment de la pensée patriotique. Elle répondrait à l'affirmation du principe d'autorité, que représente l'Allemagne, l'affirmation de plus en plus résolue du principe de liberté. Peut-être est-ce ce dernier principe qui doit finir par vaincre le monde; mais ce que la France ne devait pas ignorer, c'est que ce principe était contradictoire de toute forte unité nationale, de toute action énergique. La question était de savoir d'abord si la France consentait à abdiquer tout rôle important dans la politique européenne ; ensuite, si le principe d'autorité serait assez tôt vaincu jusqu'en Allemagne par la contagion des idées démocratiques pour qu'aux jours d'une lutte nouvelle la France ne fût pas vaincue plus sûrement encore qu'elle ne venait de l'être par un peuple soumis et docile, persistant à laisser la direction de lui-même à une royauté intelligente, à une aristocratie éclairée et vaillante. Il n'est point douteux qu'aux yeux de M. Renan l'entreprise était plus que périlleuse et que vraisemblablement le sort qui attendait la France, si elle préférait cette alternative, était, dans un avenir prochain, d'être conquise par une race plus forte par cela seul qu'elle consentait davantage à se laisser conduire.

L'autre hypothèse était évidemment celle qui souriait le plus à M. Renan, et à coup sûr, avec un goût plus vif pour l'action, avec moins de répugnance pour les solutions décidées, c'est à celle-ci seule qu'il se fût arrêté, et celle-ci seule qu'il eût présentée. L'insistance avec laquelle il y appuyait ne laissait du reste aucune incertitude sur sa pensée. Il imaginait la France entrant dans la vie pénitente et commençant, selon le conseil de tous les Pères de la vie spirituelle, par abjurer son péché favori. Ce péché, c'est la démocratie, source de tous nos maux et cause première de notre abaissement de toute sorte. Il montrait à ses compatriotes comment la Prusse, vaincue en 1806, s'était relevée précisément en se serrant autour de la monarchie héréditaire, en renonçant à la liberté, en abdiquant tous ses droits aux mains de quelques-uns : ainsi la royauté, la noblesse, les universités avaient refait une nation, relevé sa fortune, fortifié son âme, fait d'elle en un demi-siècle le plus grand, le plus puissant peuple du monde et qui maintenant pesait de tout son poids sur l'Europe. C'est par l'abnégation et l'immolation des individus, c'est par leur passivité que ces immenses résultats avaient été obtenus. Il ne dépendait que de la France d'obtenir la même guérison en recourant au même remède, dont l'efficacité était prouvée. Il fallait tourner le dos aux doctrines qui nous avaient fatalement perdus. Il fallait que le bon sens et le patriotisme de la France fissent l'héroïque sacrifice de la liberté et de la démocratie. M. Renan sentait à merveille que la république en notre temps ne peut être que démocratique, et ce qu'il demandait d'abord, c'est que la France abandonnât la république. Le dernier représentant de cette famille royale qui a fait l'unité française était vivant encore; on pouvait le rappeler de l'exil, se presser autour de son trône, lui demander, en échange de l'obéissance et de la fidélité, cette somme modeste de liberté nécessaire dont aucune société moderne ne peut se passer. C'était à lui qu'il valait mieux s'adresser. A son défaut pourtant, le principe d'autorité pourrait s'incarner encore dans les princes d'Orléans, ou même, à défaut des d'Orléans, dans le représentant de la dynastie des Bonaparte. M. Renan n'excluait résolûment que la république.

Après le souverain, il fallait restaurer une noblesse, une classe d'hommes supérieurs aux autres, remplissant dans la société moderne le rôle de direction et de protection qu'ils avaient occupé aux siècles du moyen âge ; et M. Renan voyait déjà dans les officiers de l'armée territoriale, héréditairement investis de grades, l'organisation possible de cette noblesse nouvelle. Enfin, dans la réorganisation des universités, dans l'indépendance de l'enseignement supérieur, jouissant de toute liberté sous la protection de

l'État et doté par lui, il voyait le progrès de la science assuré et la direction de la France donnée à l'intelligence et à la raison. Le reste du pays n'aurait qu'à suivre, convaincu qu'il était bien conduit, et conduit pour son bien.

Ainsi parlait M. Renan en 1871. J'ai essayé de résumer les idées qu'il exposait alors sans se soucier, selon ses habitudes d'artiste, d'apporter dans l'exposition toute la suite et la méthode possibles. Je ne crois pas qu'il puisse m'accuser de les avoir défigurées. Sept années sont passées, et M. Renan, dans la préface de son nouveau livre, a ajouté un *post-scriptum* à son volume sur la *Réforme intellectuelle et morale*. Dans cette préface, M. Renan reconnaît que la France a décidément et définitivement, selon toute apparence, fait son choix entre les deux routes qui au lendemain de 1870 s'ouvraient devant elle : elle a repoussé toute restauration monarchique ; le 16 Mai a échoué aussi bien que le 24 Mai; toute tentative analogue serait vraisemblablement destinée au même insuccès. La France veut avoir la démocratie et l'aura ; où prendre d'ailleurs, soit au dehors soit au dedans, la force nécessaire pour lui imposer un gouvernement qu'elle repousse? La fantaisie singulière qu'il a publiée dans le *Temps*, l'autre semaine, et qu'il a intitulée *Caliban*, ne met pas en scène d'autres idées.

Le ton de M. Renan vis-à-vis de la démocratie s'est adouci sensiblement. Si le 24 Mai avait quelques chances de réussite, le 16 Mai n'a été qu'une convulsion désespérée et folle. « Jouissons de l'heure présente, dit le contemplateur serein ; elle est douce et bonne. » M. Renan convient que la république ne songe à faire tomber un cheveu d'aucune tête et qu'une terreur nouvelle n'est pas plus désirée qu'elle ne serait possible. Il avoue que ce temps est facile et favorable au développement des individualités, qu'il n'apportera d'entrave à l'expansion d'aucune personnalité. Il convient que cela est bien quelque chose. Mais, au fond, son jugement, sous une forme adoucie, n'a rien perdu de sa sévérité. Il persiste à croire que la démocratie est incapable d'aucune grande chose ; que la république, c'est nécessairement l'abdication de la France; que la forme républicaine ne saurait ni prétendre à aucune grande action extérieure, ni opérer aucune grande réforme intérieure ; qu'un pays ne peut puiser en lui-même et dans la volonté de la majorité aucun ressort énergique ni aucune inspiration élevée ; en un mot, que la démocratie est inévitablement le triomphe de la médiocrité.

Telle est sa thèse, et si elle était justifiée, ce serait, je n'en disconviens pas, l'irrémédiable condamnation de la démocratie. L'homme n'est point ici-bas pour jouir, il y est pour exercer son activité ; il n'est de bonheur digne de lui que celui qu'il trouve précisément dans l'emploi fécond de cette activité. Une société qui mettrait son ambition uniquement à procurer aux individus qui la composent une existence agréable et douce mériterait tous les maux qui pourraient fondre sur elle. Les hautes ambitions sont l'honneur de notre race et seules la distinguent des animaux. Un peuple n'est grand que quand il aime quelque chose plus que les plaisirs des sens et même que les jouissances délicates de l'esprit et la pratique des vertus quotidiennes, à savoir, l'idéal de la vertu, de la vérité, de la beauté; quand il s'est donné à cet idéal, quand il se trouve prêt à sacrifier, pour en assurer le triomphe, son bien-être, son repos, jusqu'à son existence s'il le faut. Mais est-il vrai que ces nobles amours ne puissent être le fait que d'un petit nombre? Est-il vrai qu'une démocratie en soit nécessairement incapable et qu'une nation soit condamnée à la médiocrité des sentiments et des pensées si une élite peu nombreuse n'est, par l'organisation sociale, en possession de tous les droits et investie de toute l'autorité? Là est toute la question et tel est l'objet de cet article.

II.

Avant d'aborder ce débat, je ferai deux observations. La première, c'est qu'il ne suffit pas qu'un peuple renonce à se gouverner lui-même et se remette pieds et poings liés aux mains d'une minorité pour qu'il soit bien gouverné, avec noblesse et intelligence. S'il y a eu de bons gouvernements monarchiques et aristocratiques, il y en a eu aussi de détestables ; et peut-être trouverait-on aisément autant de gouvernements monarchiques médiocres et funestes à leur pays que de gouvernements populaires. Les sénats de Rome et de Venise, après avoir fait la grandeur de ces deux cités, ont été les premiers ouvriers de leur ruine. Si la monarchie prussienne a fait la force de la Prusse et peu à peu fondé son hégémonie sur l'Allemagne, créé enfin cet empire devant lequel tremble aujourd'hui toute l'Europe, ne sont-ce pas Philippe II et les successeurs de Charles-Quint qui ont amené par degrés le douloureux abaissement politique, intellectuel et moral de l'Espagne ? M. Renan sait-il ce que valent les mains auxquelles, en 1871, il nous proposait de remettre la France ? et dans l'aventure qu'il nous invitait à tenter, est-il certain qu'au lieu de trouver le relèvement de la France, nous ne courions pas risque de trouver au contraire l'achèvement de la décadence? Oui, certes, une autorité souveraine à laquelle une nation s'abandonne peut beaucoup pour son bien si elle est intelligente, sage, soucieuse des grandes et nobles choses ; mais combien ne peut-elle pas aussi pour son mal si elle est sotte et vulgaire? M. Renan connaît-il aujourd'hui parmi nous ou une main royale ou un groupe d'hommes dont il consentirait à se faire le répondant?

Il y a plus, et toutes les vraisemblances sont que la France, loin de gagner à ce changement, ne ferait qu'y perdre à peu près sûrement. Si quelque chose apparaît avec évidence à celui qui étudie l'histoire des deux derniers siècles de notre pays, c'est l'impuissance et l'incapacité de ses gouvernants. Est-ce Louis XVI, Louis XV, Louis XIV lui-même, que M. Renan nous propose comme des modèles de souverains ? Est-ce l'ancienne aristocratie du XVIIIe siècle, frivole, insouciante de ses devoirs sociaux, uniquement préoccupée du plaisir, qu'il nous représente comme capable de diriger un pays et d'assurer sa grandeur ? Si la monarchie et le vieil ordre social se sont écroulés, la faute n'en est-elle pas précisément à cette royauté, à cette aristocratie qui n'avaient su qu'avilir la France? Jusqu'où ne serait-elle pas descendue si elle ne

s'était ressaisie elle-même, lorsqu'ils l'avaient laissée s'échapper de leurs mains débiles ? Nous proposera-t-il davantage comme idéal cette Restauration qui n'avait su ni apprendre ni oublier, tournant le dos à son siècle, liant les intérêts du trône à ceux de l'autel ? Ou bien la monarchie de Juillet ? Ou bien le second empire ? Lui-même convient qu'il ne sera pas difficile à la démocratie d'égaler la médiocrité intellectuelle et morale de ces deux derniers régimes. Après l'ancienne aristocratie, nous avons vu une autre élite, les classes dirigeantes et bourgeoises, maîtresses de la France. Qu'ont-elles fait pour sa grandeur ? Quel idéal les a préoccupées ? Qu'avaient-elles ambitionné, sinon de jouir le plus possible, de tirer du présent le plus possible pour leur vanité, pour leurs mesquines ambitions, leurs convoitises vulgaires ? Il semble qu'en France tout avantage social énerve aussitôt ceux qui le possèdent. Quelle politique a été plus étroite, plus chétive, plus indifférente à l'intérêt général, plus dirigée par de misérables passions que celle des partis monarchiques, du centre droit à la droite, de la droite à l'Appel au peuple, durant les huit années de crise que nous venons de traverser ? Où vit-on jamais moins de hauteur de vues, moins d'intelligence du temps et des besoins du pays, un patriotisme moins élevé et, pour tout dire, moins de patriotisme ? Que M. Renan prononce lui-même et qu'il dise si M. le duc de Broglie, M. Batbie, M. Rouher, M. Bocher, M. de Kerdrel, lui paraissent des hommes d'État dignes de ce nom. Je lui laisse le choix entre eux et M. Gambetta, M. Waddington, M. Bardoux, M. de Freycinet : de quel côté sont le talent et l'intelligence ? Peut-il blâmer le pays d'avoir préféré ceux-ci à ceux-là ? Après l'échec de ces deux élites, de l'ancienne aristocratie, des classes dirigeantes, se croit-il autorisé à espérer qu'une troisième tentative réussirait mieux ? Est-il sûr que son suffrage à deux degrés ferait de meilleurs choix ? Est-il en droit de penser que l'aristocratie féodale et militaire qu'il nous invitait, en 1871, à constituer ne serait pas, elle aussi, bientôt amollie et que son incapacité politique ne se manifesterait pas à son tour ? Le pays n'a pas voulu faire l'épreuve ; et, en vérité, il a été assez mal dirigé toutes les fois qu'il a été gouverné par d'autres pour désirer faire une fois l'essai du gouvernement exercé par lui-même.

La seconde observation est plus importante encore. Le gouvernement aristocratique et monarchique eût-il en soi toutes les vertus que M. Renan lui attribue et qu'il est fort douteux qu'il ait, cela ne suffirait pas à faire que ce gouvernement fût désormais possible en France. La France l'a connu et l'a rejeté : on ne voit guère plus les peuples retourner aux institutions qu'ils ont abandonnées qu'on ne voit les fleuves remonter leurs pentes. Il n'y a point seulement entre la France et l'organisation politique que propose M. Renan un refroidissement et un malentendu : le divorce est complet. Chacune des crises que nous avons traversées depuis bientôt un siècle n'a fait que nous en éloigner davantage. Les idées démocratiques ont été de plus en plus faisant leur chemin ; elles ont lentement et de proche en proche conquis toutes les classes de la société : demander à cette société d'y renoncer tout à coup, c'est lui demander un sacrifice au-dessus de ses forces. S'il est une seule chose à laquelle elle tienne, c'est celle-là ; ceux-là mêmes qui portent en eux des préjugés contre la république et la démocratie se montrent à chaque instant, dans leurs façons de raisonner et d'agir, démocrates et républicains. Si c'est là une contagion, à cette contagion nul enfant du siècle ne peut se vanter d'avoir échappé complétement. Les idées démocratiques, les idées modernes, c'est l'air que nous respirons, c'est notre chair, c'est notre sang à tous.

Si M. Renan, fils de ce siècle pourtant, est devenu autoritaire et aristocrate, ce n'est certes point par amour de l'autorité ou de l'aristocratie ; c'est par raison, par suite d'une conviction lentement formée de l'impuissance de la démocratie. Or la majorité des hommes ne procèdent point ainsi ; ils écoutent leurs sentiments et suivent leurs entraînements. Un peuple ne se donne pas un gouvernement par pure réflexion, comme un homme choisit chez son tailleur un vêtement chaud à l'approche de l'hiver. C'est le gouvernement qui rallie à tort ou à raison les sympathies de la majorité qui s'établit à chaque époque, et qui, bon ou mauvais, est alors seul possible. On ne fonde de sang-froid pas plus les gouvernements que les religions. Il y a là, d'un côté comme de l'autre, un phénomène populaire, profond et mystérieux, que les théologiens appellent la foi, que les philosophes et historiens analysent et constatent, mais que nul ne provoque à volonté ni ne dirige. Si, en 1866, la Prusse, dont M. Renan aime à nous citer l'exemple, s'est serrée autour de sa royauté et de sa noblesse, c'est qu'à cette époque la foi monarchique et aristocratique existait en Prusse ; si cette royauté et cette noblesse réunies ont pu exercer une telle action et faire faire à leur pays de si grandes choses, c'est qu'en ce pays cette double foi est toujours vivante. Mais cette foi est morte en France : les temps du roi Jean et de la guerre de Cent ans sont passés sans retour. La France ne croit plus à une famille royale, de quelque nom ancien ou moderne qu'elle s'appelle ; elle ne croit pas davantage à la supériorité d'une classe sociale, haute ou moyenne. Les monarchies, les aristocraties, les despotismes mêmes qui se sont constitués d'une façon durable se sont constitués par l'acquiescement, la soumission volontaire du reste de la nation : elles sont sorties d'un état politique et social ; que l'on cite une seule royauté, une seule aristocratie dans l'histoire qui se soient établies de la façon que propose M. Renan ! Penser qu'un peuple qui est en possession de l'égalité et qui l'a aimée jusqu'à verser pour elle des torrent de sang, un peuple qui a tranché la tête d'un souverain et en a chassé trois autres en quarante années, penser que ce peuple un beau jour, délibérément, sans croire ni au trône ni à la noblesse, va refaire une noblesse et relever un trône, simplement parce que la démocratie compromet son avenir, cela me paraît une grande illusion et, pour tout dire, une grande naïveté. C'est un étonnement pour moi qu'un aussi grand esprit, si pénétrant, si profondément versé dans l'étude du passé, ait pu proposer sérieusement un tel parti à la France, qu'il ait cru même un instant qu'un tel parti était possible. J'ai beau faire, je ne vois là que la complaisance d'un dilettante pour un rêve de son imagination.

Lorsqu'un pécheur se convertit, ce n'est pas seulement que sa raison a été persuadée, que son imagination a été frappée, que sa conscience s'est émue, c'est qu'insensiblement un homme nouveau s'est en lui substitué à l'homme ancien : ce que le monde appelle sa conversion n'est ainsi que le dernier terme qui frappe les yeux, terme logique d'une lente évolution intérieure : au moment où il renonce à son péché, il en est déjà guéri ; il n'en ressent plus que l'horreur. Semblables sont les conversions des peuples. Je n'ai pas la prétention de dire que la démocratie soit destinée à être éternelle, même en France. Mais le jour où la France fera pénitence et se convertira de la démocratie, c'est qu'elle en sera dégoûtée alors, et non point que les philosophes lui en auront montré les inconvénients. Ce dégoût sera, pour les observateurs, manifeste à plus d'un signe ; or, si quelque chose est manifeste aujourd'hui, c'est que l'heure de ce dégoût n'est pas venue ; tout au contraire, c'est que la France s'attache de plus en plus à la démocratie et ne peut s'attacher qu'à elle.

J'en demande pardon à l'auteur de *la Réforme intellectuelle et morale ;* mais la France, en 1871, n'avait pas le choix entre deux routes. Jamais situation ne ressembla moins à celle de l'Hercule de Prodicus. A part un petit nombre de sceptiques et de caractères incertains, à part un certain nombre de représentants des anciennes monarchies animés de mobiles divers, personne dans le pays n'hésita. La France ne songea pas un moment à abdiquer. Elle n'eut pas un moment la velléité d'abdiquer et n'attendit son propre salut que d'elle-même. L'énergie avec laquelle elle s'est débattue contre une majorité parlementaire ennemie de la république, contre le premier ordre moral, et ensuite contre le second, a bien prouvé combien ce parti était de sa part ferme et résolu. Il eût pu arriver sans doute, — car tout est possible dans les choses humaines, — que, par suite de quelque accident, un trône ou un autre se fût relevé ; mais il ne se fût relevé que pour s'écrouler bientôt ; la restauration d'un prétendant ou d'un autre n'eût pu qu'ajouter une aventure nouvelle à toutes les aventures que nous avons connues depuis quatre-vingt-dix ans. Il n'est au pouvoir de personne, hommes ni dieux, d'arrêter parmi nous, aux jours où nous sommes, la marée montante de la démocratie. Ou la France se sauvera avec la démocratie, ou elle périra, et c'est une chimère que de prétendre ajouter un troisième terme au dilemme. Si un pays ne peut être gouverné que par une élite, si un peuple qui prétend se diriger lui-même abandonne par là même toute grandeur et signe son arrêt de mort, eh bien ! il n'est pas d'illusion à se faire, c'en est fait de la grandeur de la France et de son avenir. Il ne reste plus qu'à se couvrir la tête de cendres comme le prophète, et à s'en aller par les rues annonçant la ruine de Ninive.

C'est ici que j'arrive à la thèse de M. Renan et que j'essayerai de la réfuter.

III.

« Ce que nous aurons pourra être fort agréable, fort brillant, fort aimable, pourvu que nous ne prétendions pas qu'on peut joindre aux douceurs du laisser-aller les avantages du gouvernement fort. La république n'est forte que par la terreur, et la terreur, heureusement, est à mille lieues de nous. Un gouvernement vraiment fort est celui qui, sans entreprendre la tâche absurde de contrarier la nation, conduit la nation, est accepté d'elle comme un guide doué de lumières supérieures....

« Ce qui nous est réservé, ce n'est pas la violence ; c'est la mollesse. Pour les initiatives individuelles, l'ère qui paraît s'ouvrir pourra être un temps excellent ; pour la grande direction politique, ce sera un temps presque nul. Si les événements extérieurs nous laissent en paix, nous pourrons donner le spectacle d'une des productions les plus riches et les plus variées qui se puissent imaginer ; mais de maîtrise exercée par une autorité quelconque, il n'y en aura pas. Une sorte d'indulgence universelle laissera tout passer ; à la longue, un dissolvant général détruira toute influence magistrale venant d'une classe aristocratique ou de groupes d'élite...

« La nation vit des sacrifices que lui font les individus ; l'égoïsme toujours croissant trouvera insupportables les exigences d'une entité métaphysique qui n'est personne en particulier, d'un patriotisme qui implique plus d'un préjugé, plus d'une erreur. Ainsi nous assisterons dans toute l'Europe à l'affaiblissement de l'esprit national, qui, il y a quatre-vingts ans, a fait une si puissante apparition...

« Ne nous faisons pas d'illusion : nous ne dirigerons rien, nous ne réformerons rien, nous n'organiserons pas grand' chose ; mais soyons modestes, on ne nous importunera pas ; c'est beaucoup. Si nous avons pu rêver une force dont nous disposerions, laissons ce rêve. Le monde est entraîné par un penchant irrésistible vers l'américanisme, vers le règne de ce que tous comprennent et apprécient. Galilée de nos jours n'aurait plus à craindre la géhenne et les cachots. Il assisterait au triomphe de M. Raspail. »

Ainsi parle M. Ernest Renan dans sa dernière préface.

Je demande pardon à l'auteur des *Mélanges d'histoire et de voyages ;* mais voilà bien des affirmations et bien peu de preuves. C'est là du reste un des côtés faibles de cet esprit distingué : il est trop prompt à affirmer ; il suppose trop aisément que ce qui est démontré pour lui-même doit être aussitôt évident pour le lecteur. Il se dispense de donner ses preuves et tranche les questions par une déclaration qui n'admet point de réplique, et de là il résulte que, s'il intéresse toujours et fait toujours réfléchir, il lui arrive souvent de ne pas persuader.

« La république, dit M. Renan, n'est un gouvernement fort que par la terreur » ; et il ajoute : « La terreur heureusement est à mille lieues de nous. » Je crois comme lui que la terreur est bien loin de nous et comme lui j'en suis enchanté ; mais où prend-il, de grâce, que la république ne peut être un gouvernement fort que par la terreur ? Il y a eu bien des républiques dans ce monde et qui ont duré des siècles et qui ont été des gouvernements forts ; il en est qui prospèrent en ce moment même : est-ce par la terreur qu'elles ont agi et agissent ? La terreur est toujours, quelque forme de gouvernement qu'elle accompagne — et on l'a trouvée dans l'histoire aussi souvent avec un état aristocratique ou despotique qu'avec un état républicain, — la terreur est toujours une crise violente et passagère. Si l'on peut avec son aide établir certaine forme politique, on n'en fait par elle durer aucune. Les républiques qui ont vécu et qui ont fait de grandes choses les

ont faites, non par la pression violente, mais par le consentement libre des citoyens.

M. Renan ajoute : « Un gouvernement vraiment fort est celui qui conduit la nation, est accepté d'elle comme un guide doué de lumières supérieures. » Je lui demande encore pardon ; mais ce n'est pas là la vraie définition d'un gouvernement fort. Un gouvernement fort est celui qui réunit et emploie dans une action commune l'intelligence et l'énergie de tous les enfants d'un même pays. Il peut arriver que ce gouvernement fort se résume dans une classe supérieure ou même dans un seul homme, si la nation a foi dans une classe supérieure ou dans un homme, les accepte comme des guides « doués de lumières supérieures » et se laisse conduire par eux ; mais il peut arriver aussi que cette nation, par l'accord de ses membres, trouve en elle-même cette volonté commune ferme et résolue, à laquelle elle obéit après l'avoir inspirée ; et c'est là tout justement ce que l'on appelle la démocratie et ce que représente la république.

Je suis parfaitement d'accord avec M. Renan : il n'y a de pays capable de faire de grandes choses, soit au dehors soit au dedans, que celui qui possède un gouvernement fort. Les grandes œuvres de l'humanité ne s'accomplissent pas par les individus, elles s'accomplissent par les sociétés humaines. C'est pour cela qu'il est bon que les nations subsistent, et le monde serait grandement abaissé si le patriotisme disparaissait et si la seule et vague idée de la fraternité humaine conservait une place dans les âmes. L'égoïsme aurait trop beau jeu. L'individualisme n'aboutirait qu'à abaisser l'idéal et peut-être à détruire la civilisation, au lieu de hâter son progrès comme au premier abord il semble qu'il dût faire. J'accorde encore que l'action collective suppose, de la part des individus, l'esprit d'abnégation, le dévouement, le sacrifice, l'immolation de l'être lui-même, s'il faut aller jusque-là, à la cause générale et à l'intérêt de tous ; mais je me demande pourquoi cette abnégation, ce dévouement, ce sacrifice, cette immolation même n'appartiendraient qu'à la forme monarchique ou aristocratique, et dans une république ne pourraient se rencontrer. Ce qui engendre ces vertus, ce qui donne la force d'accomplir ces actes héroïques, c'est l'amour de la patrie ; et je ne vois nullement, soit lorsque, rentrant en moi-même, je réfléchis sur les doctrines, soit lorsque, regardant au dehors, j'examine les faits du passé, que le patriotisme ait été ou doive être moins robuste sous les républiques que sous les monarchies. Il me semble tout au contraire que le patriotisme ait été, en fait, dans l'histoire une vertu particulièrement républicaine, et je m'explique aussi que jamais, en effet, l'image de la patrie n'apparaisse plus visible aux yeux que sous une république.

L'action collective d'un groupe humain se manifeste sous deux formes principales : au dehors l'influence exercée, au dedans la direction qu'une société s'imprime à elle-même. Parlons d'abord de l'influence au dehors. Où M. Renan prend-il qu'une république doive plus qu'une monarchie se désintéresser des questions extérieures ? Où prend-il que la France républicaine doive plus que la France monarchique rester indifférente aux débats des nations ? J'imagine qu'il ne considère pas comme un aveu d'impuissance définitive, comme une déclaration de principes absolus, l'abstention systématique où depuis sept années la France s'est renfermée en tout ce qui touche aux questions étrangères. Une monarchie sage n'eût pas à cet égard procédé autrement que ne l'a fait la république. La France est une vaincue, elle est une blessée, et le blessé, jusqu'au jour où ses plaies se sont fermées, ne songe pas à quitter son lit : il consacre ses forces tout entières à achever sa guérison ; il pratique un légitime égoïsme ; il laisse se continuer sans lui une campagne à laquelle il ne pourrait prendre une part utile. Il serait indigne de la fierté d'un grand pays de s'exposer par sa témérité à des humiliations nouvelles : la France a raison de ne pas affecter des prétentions hautaines qu'elle serait hors d'état de soutenir ; elle se tait, elle se recueille, elle se réserve. Je demanderai à M. Renan lui-même si elle a autre chose à faire. Mais quand elle sera guérie de ses blessures, quand elle aura quitté son lit d'hôpital, quand ses cheveux auront repoussé comme ceux du vieux Samson, non certes, pas plus républicaine que monarchique, elle ne se résignera à ne plus compter dans le monde. Elle revendiquera sa place en Europe, elle demandera de nouveau à compter parmi les nations ; s'il en est besoin, elle trouvera de nouveau, comme aux siècles passés, pour défendre ses droits, sa vaillante épée prête à sortir du fourreau et à reluire au soleil.

J'accorde que la république démocratique sera moins prompte que les monarchies et les aristocraties à déclarer la guerre. M. Renan y voit-il un grand mal ? Il est certain que la guerre, sans parler des vies humaines qu'elle moissonne, couvre de ruines le pays même qui doit finir par triompher : elle suspend toutes les affaires, elle fait souffrir tous les intérêts. Si les monarques et les classes dirigeantes ont souvent peu de souci de ces ruines, ceux qu'elles doivent frapper directement y seront moins insensibles lorsqu'ils seront consultés d'abord. Est-ce à dire qu'un pays tout entier écoutera toujours les conseils de la lâcheté une fois qu'il sera maître de sa destinée, et qu'il acceptera tous les abaissements plutôt que de se résoudre à un parti viril ? Oui certes, si la race est énervée et émasculée ; oui, si le patriotisme est mort ; oui, si le nom de la France ne dit plus rien aux esprits ni aux cœurs ; oui, si le souci du bien-être personnel est devenu l'unique préoccupation des individus ; mais non, si une passion commune les anime, si les uns comme les autres aiment la patrie, ont conscience de sa grandeur et sentent tout ce que perdrait chacun d'eux à la laisser s'amoindrir et disparaître.

Non, une France républicaine ne déclarera point futilement la guerre, en ce siècle d'industrie où toute guerre a de si ruineuses conséquences ; elle ne s'y résoudra qu'après tous les moyens de conciliation épuisés, à la dernière extrémité ; je le répète encore, est-ce là un grand mal, et l'humanité n'a-t-elle pas abusé de ce jeu barbare ? Mais lorsque les véritables intérêts du pays seront en péril, lorsqu'il sera bien démontré que l'honneur de la nation, que son avenir, que sa légitime influence dans l'humanité, que la justice, que la civilisation réclament de la génération pré-

sente un noble effort, je ne crains point que la France républicaine se dérobe à cette dure nécessité, et si elle était capable de cette lâcheté, elle aurait mérité l'abaissement qu'elle pourrait subir, car elle aurait volontairement abdiqué. J'irai jusqu'au bout et je dirai qu'à mon avis il n'est de guerres légitimes que les guerres faites dans de semblables conditions.

Ces guerres-là, je crois que la république sera aussi déterminée qu'une monarchie à les entreprendre et qu'elle sera plus qu'elle ferme à les soutenir. Lorsque tous les citoyens seront bien convaincus et de la bonté d'une cause et de son importance, lorsqu'ils auront résolument et après mûre délibération décidé que le pays doit tirer l'épée du fourreau, ils ne se résigneront pas aisément à l'y remettre sans honneur : ils trouveront dans leur résolution une inépuisable énergie, ils lutteront jusqu'au dernier effort. Pour ne citer qu'un exemple, il est certain que la France, si elle se fût appartenu, n'eût point, en juillet 1870, déclaré la guerre à la Prusse; mais il est certain aussi que, si elle eût volontairement déclaré cette guerre, si elle en eût compris la nécessité et la justice, si elle y eût porté l'âpre ardeur d'une passion universelle, elle se fût défendue contre l'invasion avec une autre obstination qu'elle n'a fait.

Il y a dans l'histoire bien des républiques qui ont fait la guerre ; il y a même eu des républiques conquérantes, comme la république romaine où le peuple du Forum n'avait pas, sur la politique extérieure, une action moins considérable que l'aristocratie du Sénat. C'est à M. Renan que je fais appel. Est-ce que ces républiques ont été moins soucieuses de leur influence extérieure, est-ce qu'elles ont déployé dans les luttes contre l'étranger moins de courage, moins de ténacité que les monarchies? Est-ce qu'elles ont eu moins de fierté nationale, moins d'intelligence des grands devoirs patriotiques? Et pour ne citer encore qu'un exemple, l'exemple d'une république contemporaine à laquelle M. Renan songe sans cesse, pense-t-il qu'il y ait dans l'histoire des siècles beaucoup de luttes plus formidables, soutenues avec plus de constance, plus de persévérance, au prix de plus héroïques sacrifices, que celle des États du Nord de l'Amérique contre les États du Sud, dont nous avons été les témoins? Un peuple de spéculateurs, de marchands, un peuple où ce qu'il appelle l'individualisme est développé au plus haut point, a trouvé en lui-même, le jour où l'Union a été menacée, une indomptable résolution pour la maintenir; et les vaincus eux-mêmes, dans ce duel sans précédent, n'ont pas été moins héroïques, n'ont pas fait voir moins de générosité, moins d'abnégation, moins d'esprit de sacrifice que les vainqueurs. Si l'Amérique, aujourd'hui pour demain, avait à entrer en lutte contre quelque autre nation, son énergie patriotique n'éclaterait pas moins qu'elle ne l'a fait dans cette guerre civile, et je m'étonne que M. Renan, qui a dû rencontrer sur son chemin bien des enfants de l'Amérique, n'ait pas été frappé de cette intensité du patriotisme qui éclate en eux à chaque occasion, de cet enthousiasme pour le drapeau semé d'étoiles, de cette fierté nationale hautaine et superbe qui peut irriter parfois, mais n'est pas faite pour être méconnue.

Que l'on cesse donc de nous représenter l'abnégation, l'esprit de sacrifice, comme des vertus propres aux gouvernements monarchiques et que peut seul provoquer dans le peuple la direction d'une aristocratie. La vérité, c'est que le patriotisme existe partout où, sous un gouvernement monarchique ou sous un gouvernement républicain, une nation existe, c'est-à-dire une société d'individus, voulant de même, sentant de même et, pour tout dire, ayant une âme commune. C'est cette âme qui les relie, c'est elle qui les fait agir : c'est elle et elle seule qui fait leur action sur le monde et leur donne une place dans l'histoire des peuples.

Et maintenant je passe au second point, qui n'est pas le moindre aux yeux de M. Renan, qui n'est pas le moindre à mes yeux non plus, à la direction qu'un peuple exerce sur lui-même. Suivant lui, le gouvernement républicain est incapable d'être autre chose qu'un gouvernement faible et médiocre; faible, parce que l'autorité lui manque en dehors des heures de crise violente et qu'il ne saurait avoir de suite dans les desseins ; médiocre, parce qu'il ne saurait se proposer d'autre idéal que la prospérité matérielle ou tout au plus la liberté individuelle.

Eh bien! je m'inscris également en faux et contre l'une et contre l'autre de ces affirmations. Je cherche vainement pourquoi une république ne saurait avoir, aussi bien qu'une monarchie, l'autorité, l'énergie dans le commandement. Est-ce que dans une république il n'y a pas, tout comme dans une monarchie, un gouvernement, une force publique, un pouvoir exécutif, une administration? Est-ce que, pour parler de la France, la centralisation n'a pas été fortifiée par la première république jusqu'à sembler excessive à beaucoup de bons esprits? Est-ce que le parti républicain s'est appliqué en ces dernières années à affaiblir cette centralisation? Est-ce que tout au contraire il ne s'accorde pas à demander que l'unité soit mise à tous les degrés dans le commandement et que le pays soit gouverné comme il veut l'être? Est-ce que l'hostilité actuelle d'une partie notable des fonctionnaires au régime qui les paye n'est pas au contraire l'œuvre des partis ennemis de la république? Les journaux républicains ne sont-ils pas unanimes à réclamer la fin de ce scandale?

Et pourquoi donc un gouvernement républicain ne s'appliquerait-il pas, aussi bien qu'une monarchie, à imprimer à tous les services publics une direction résolue? Un parti républicain aussi bien que tout autre peut avoir un programme, une doctrine, des principes politiques et sociaux. Rien ne le condamne à pratiquer la maxime indifférente du laisser-faire, laisser-passer. Une majorité qui délibère dans un parlement peut avoir, tout aussi bien qu'un roi entouré de quelques conseillers, une volonté, une politique, et une fois qu'elle possède cette politique, qu'elle a cette volonté, elle peut tout aussi bien les faire triompher. Si elle a des idées auxquelles elle tienne en matière d'économie politique, d'organisation militaire, de finances, d'impôt, d'instruction publique, je ne vois pas ce qui peut l'empêcher de gouverner le pays conformément à ces idées. Le pouvoir exécutif est son serviteur : elle exerce sur tous ses actes un contrôle

incessant et parfois jaloux ; elle peut, quand il lui plaît, renverser les ministres par un vote de défiance. Si l'un de ces ministres refuse de se faire son docile instrument, n'est-elle pas maîtresse de le briser et de le remplacer par un autre, désigné pour ainsi dire d'avance par elle-même? Si une résistance se produit quelque part dans le pays, n'a-t-elle pas les moyens de la réduire aussitôt, au nom de la volonté générale dont elle est l'interprète? Il me semble, quant à moi, qu'une telle autorité, non-seulement n'est pas une autorité faible, mais qu'elle est même l'autorité la plus formidable qui se puisse imaginer. Je comprendrais bien plutôt qu'au lieu de parler de sa faiblesse on s'inquiétât de sa puissance ; car une telle autorité pourrait, en certaines circonstances et si elle n'avait le respect des droits imprescriptibles de l'individu, devenir au nom de la volonté générale une abominable tyrannie ; mais dire qu'elle manque de la force nécessaire pour commander, c'est plaider, ce me semble, un étrange paradoxe. M. Renan remarque que depuis sept ans aucune ou à peu près des réformes que réclamaient les esprits patriotiques en 1871 n'a été accomplie ; et certes il a raison ; mais quand il ajoute : « Aucune ne se fera, » cette prétention me paraît bien téméraire. Oublie-t-il que ces réformes, le parti républicain n'a cessé de les réclamer? Si nous n'avons encore ni l'instruction obligatoire ni véritablement le service obligatoire, à qui donc la faute sinon aux partis hostiles à la république? Est-ce que ces partis dans l'Assemblée nationale, où ils avaient le nombre pour eux, ne se sont pas opposés à tous les efforts des nôtres? Et depuis que l'Assemblée nationale a disparu, est-ce qu'ils n'ont pas conservé la majorité dans le Sénat, sans le concours duquel aucune réforme ne peut être opérée? Qui donc, si ce n'est le Sénat, a repoussé la loi sur la collation des grades, destinée à défaire l'œuvre cléricale et mauvaise de 1875? Qui donc aujourd'hui encore, sinon le Sénat, empêche le vote d'une loi républicaine sur l'enseignement obligatoire, d'une loi républicaine sur l'organisation municipale ? Où donc, sinon dans le Sénat, les projets de M. de Freycinet rencontrent-ils de la résistance ? Que M. Renan veuille bien attendre jusqu'à ce que le renouvellement de 1879 ait assuré aux républicains la majorité dans les deux moitiés du Parlement; il verra alors si, oui ou non, la république est incapable de vouloir et d'imprimer au pays une direction, si la majorité démocratique ne saura pas se faire obéir tout aussi bien qu'un roi ou qu'une aristocratie. Mon avis est qu'elle sera obéie davantage et mieux, et si j'avais une crainte à exprimer, ce serait tout justement qu'elle ne voulût l'être trop. Il n'est pas à redouter qu'une majorité irresponsable et pour ainsi dire impersonnelle se relâche jamais dans l'exercice de ses droits et manque de faire tout ce qu'elle peut.

Je sais bien où l'on se réfugie. On dit : Cette majorité toute-puissante, et exerçant sa toute-puissance, ne sera toute-puissante qu'un jour. Demain ne lui appartient jamais. Demain, une autre majorité lui succédera, toute-puissante également, et qui défera l'œuvre de la première. Avec le principe du suffrage universel vous n'aurez jamais cette suite de desseins nécessaire à l'accomplissement des grandes choses qui veulent du temps. Cela dépend. Oui, sans doute, si l'opinion publique a changé, si le pays veut demain autre chose que ce qu'il voulait hier ; mais non pas s'il n'a pas changé et s'il persiste dans les sentiments qui l'animaient. Avec les mêmes mandataires ou avec d'autres, il importe peu, les mêmes réformes seront poursuivies. Ceux qui composent la majorité auront pu disparaître ; mais la majorité subsistera : les successeurs reprendront l'œuvre de leurs devanciers. Une nation n'est pas tenue de se déjuger elle-même tous les deux ou trois ans : une société, si mobile qu'on la suppose, ne tourne pas ainsi à tous les vents. Les grands courants de l'humanité se prolongent souvent durant l'espace de plusieurs générations. Il est permis de croire, d'ailleurs, que l'éducation publique est bien, elle aussi, une force réelle, et que, selon le mot de Montesquieu, les institutions faites d'abord par les hommes feront les hommes à leur tour. J'ajouterai qu'en des grands pays comme le sont les États modernes, industriels, agricoles, commerçants, la fixité des intérêts est une garantie de la stabilité des esprits.

Soit, dit M. Renan ; mais tandis que la direction d'un roi ou d'une aristocratie est noble et intelligente, la direction d'une démocratie sur elle-même sera toujours médiocre et vulgaire. Le grand nombre fera la loi, et comme le grand nombre ne connaît que les pensées égoïstes et ne se propose comme but de la vie que la satisfaction mesquine des intérêts personnels, il tournera tout l'effort du gouvernement vers la satisfaction de ces intérêts. Il donnera l'enseignement primaire, dont il comprend l'utilité, mais il n'aura cure de l'enseignement supérieur, dont la portée lui échappe. Il développera la fortune matérielle, dont chacun veut avoir sa part ; il ne fera rien pour le progrès intellectuel et moral, qui le laisse indifférent.

Je le répète, si M. Renan disait vrai, ce serait là, en effet, l'irrémédiable condamnation de la démocratie. L'individu ne vaut que par le degré où il s'élève dans l'effort intellectuel ou dans la dignité morale, et la société elle-même ne vaut que par l'aide qu'elle apporte aux individus pour s'élever ; mais ce que je conteste tout justement, c'est que la majorité d'une nation, du moment où elle s'appartient et est maîtresse de se conduire, ne puisse avoir nécessairement que des pensées basses et se proposer comme idéal que les satisfactions vulgaires.

C'est ici que j'arrive au cœur même de la question, c'est ici que je voudrais étreindre corps à corps les théories de M. Renan et montrer qu'elles ne sont ni généreuses ni équitables.

M. Renan divise brutalement l'humanité en deux parties : d'une part les hommes supérieurs, qui ont reçu la haute culture, seuls intelligents, seuls conscients, philosophes, artistes, poëtes, hommes d'État, minorité infinitésimale, qui porte en elle seule l'âme d'une génération, la pensée d'un siècle ; de l'autre une masse innommée, incapable de penser, incapable de vouloir, incapable de se diriger, et qui précisément ne vaut que dans la mesure où elle consent à se laisser diriger.

Eh bien ! cette théorie hautaine et méprisante, toute renouvelée d'Aristote qu'elle est, est une théorie fausse. Aristote,

au moins, lorsqu'il la formulait, pouvait invoquer à l'appui ce fait abominable de l'antiquité, l'esclavage. Quand des esclavagistes modernes l'ont reprise de nos jours dans un autre hémisphère, ils l'appuyaient du moins sur la supériorité d'une race humaine comparée à une autre race. Mais quand M. Renan la soutient à son tour, c'est dans une même race, entre hommes également libres les uns et les autres, recevant à des degrés différents la même éducation, vivant des mêmes idées morales, parlant la même langue, qu'il entend rétablir ces horribles inégalités. Là est la prétention exorbitante et, je lui demande pardon d'employer le mot, la monstruosité du système. Non, il n'est pas vrai qu'il y ait en Europe, et surtout en France, et surtout à l'heure présente, deux nations dans chaque nation : l'une, composée de quelques individus possédant toutes les qualités de l'esprit et du caractère, faite pour commander; l'autre dénuée de toutes vertus, hormis la soumission, et faite seulement pour obéir. Ce qui est la vérité, c'est que, du plus éminent au plus humble, s'allonge une série aux anneaux indéfinis, et que nulle part la chaîne ne peut être interrompue par un coup de hache violent sans qu'on brise ce qui était étroitement lié. La vérité, c'est qu'il y a mille et mille degrés dans l'intelligence, dans la science, dans la conscience, et qu'il n'est aucune vertu ni aucun mérite qui puisse être revendiqué par les uns exclusivement, au détriment de tous les autres.

Non, il n'est pas plus vrai de dire que l'humanité vit uniquement par quelques-uns qu'il n'est juste de prétendre, avec le César de Lucain, que l'humanité vit pour quelques-uns. Non, il n'est pas juste de soutenir qu'en quelques exemplaires seulement de l'humanité fabriqués par la grande nature et façonnés par l'éducation vit et se résume à chaque génération l'humanité tout entière. Ce qui est vrai, au contraire, c'est qu'en chacun des fils d'une femme rayonne, à des degrés divers, une flamme de l'intelligence et de la conscience; et c'est ce rayonnement commun qui nous fait tous frères, si grands ou si petits que nous soyons.

Si quelque chose me surprend, c'est d'entendre cette arrogante doctrine soutenue par celui qui s'est fait l'historien de Jésus, c'est-à-dire de l'homme qui a le mieux compris et le plus aimé les petits et les humbles, celui qui a relevé l'esclave et glorifié l'ignorant et le pauvre, celui qui a assigné aux uns et aux autres une place égale dans la maison du Père. Oui, je m'étonne que l'historien qui a si bien compris les mérites du plus grand des réformateurs se montre en sa pitié superbe si dédaigneux au fond de tout ce qui n'est pas, en notre société moderne, mandarin chinois à plusieurs rangs de boutons de cristal.

Puisque j'ai commencé je veux aller jusqu'au bout. Tant vaut l'élite d'une nation, dit M. Renan, tant vaut la foule. M. Renan se trompe, et c'est justement le contraire qui est la vérité. C'est le nombre qu'il méprise qui, n'en déplaise à ses théories, est le facteur essentiel de l'histoire; c'est lui qui tient en ses mains, qu'il ait ou non officiellement la parole, les destinées des nations. Quand le nombre est vil et méprisable, quand il n'est conduit que par de lâches et honteux appétits, quand il est mort aux nobles aspirations, c'est en vain qu'une aristocratie, fût-elle animée des plus généreuses passions, s'évertue à galvaniser ce cadavre; quand il est sain et viril, il sort toujours de lui une force pour faire les grandes choses qu'il a rêvées. La foule n'est ni un grand poëte, ni un grand philosophe, ni un grand savant, ni un grand homme d'État. Elle ne sait pas donner la forme claire et définitive à ce qu'elle sent et à ce qu'elle veut; ses instincts sont confus et mal définis; mais elle est en somme le grand poëte, le grand philosophe, le grand savant, le grand homme d'État, et sitôt que quelqu'un lui a donné, par son génie, la formule claire et palpable de ce qui frissonne en elle, elle le reconnaît, et aussitôt l'acclame. Conquérants, législateurs, poëtes, les plus grands ne sont pas ceux qui ont été leurs propres interprètes, mais ceux qui ont incarné en eux l'âme de leur génération, ceux qui ont su exprimer ce qui était dans tous les cœurs et dans tous les esprits. Eux seuls lègueront à la postérité leur nom radieux ; mais leur gloire, c'est précisément d'avoir été la manifestation la plus haute de la conscience contemporaine. Ils s'appellent Virgile ; ils s'appellent Raphaël, Luther, Voltaire ; ils s'appellent Jésus.

Qui donc a fait toutes les grandes choses du passé, à quelque ordre qu'elles appartiennent, si ce n'est d'abord la conscience populaire? Et pour prendre un exemple familier à M. Renan, d'où donc, sinon de cette conscience, est sorti le triomphe du christianisme? Il avait contre lui les doctes, les puissants, les beaux esprits, l'élite brillante de l'humanité, les classes dirigeantes. Il a vaincu pourtant. Il a vaincu parce qu'il avait avec lui, contre les rhéteurs, les doctes et les puissants, les pauvres et les déshérités, ceux qui souffraient, ceux qui aimaient, ceux qui rêvaient d'un monde meilleur, de justice sociale et de fraternité. J'ignore si aucun d'eux eût été capable d'être Jésus ou d'être Paul; mais ce que j'affirme, c'est que sans eux ni Jésus ni Paul n'eussent vaincu.

Oui, il peut y avoir des démocraties sans noblesse, sans grandeur, sans fierté, des démocraties ne prenant soin que de bien boire, de bien manger, de bien dormir. Eh! pardieu, l'on a vu aussi des aristocraties qui ne plaçaient pas plus haut leur idéal! Les unes comme les autres ne peuvent conduire la patrie qu'à l'abaissement et à la honte, et j'accorderai à M. Renan que dans une telle démocratie la honte et l'abaissement seront plus rapides qu'avec toute autre forme de gouvernement, car plus l'entraînement sera général, plus rapide sera la chute. Mais c'est calomnier l'humanité de dire qu'à part un certain nombre d'esprits supérieurs, elle est incapable de concevoir un autre idéal, et c'est, ou je me trompe fort, calomnier la démocratie française de s'imaginer qu'elle n'en peut avoir d'autre. L'avenir seul éclaircira ce débat et je n'ai point reçu ses confidences; mais, s'il est permis de présager l'avenir d'après les apparences, voici ce que j'oserai répondre à M. Renan :

Non, la démocratie française ne sera point le règne de la médiocrité. Non, tout en opérant les réformes qui peuvent diminuer la misère, elle ne se contentera point d'améliorer la condition de ceux qui souffrent. Non, elle ne se proposera pour but ni le nivellement de toutes les fortunes ni celui de toutes les intelligences. Non, il ne lui suffira pas de

donner à tous la poule au pot et l'instruction primaire. M. Renan, lorsqu'il parle de la démocratie, a sans cesse les yeux fixés sur l'Amérique ; il ne veut tenir compte ni de la diversité des races, ni de celle des circonstances : il n'est pas juste pour l'Amérique elle-même ; il semble ignorer tout ce qu'en ces trente dernières années elle a fait pour la culture des esprits et l'enseignement supérieur ; mais quand ses critiques seraient fondées, quand l'Amérique irait de plus en plus s'enfonçant dans l'utilitarisme, ce n'est point à cette démocratie que ressemblera la démocratie française.

La France sait le prix de l'instruction supérieure, de la science, de l'art : elle ne l'oubliera pas. Elle a conscience de la grandeur de son passé : elle ne veut point dégénérer. Elle n'ignore pas que tous ceux qui, peuples ou individus, ont placé haut leur idéal doivent s'attendre à bien des épreuves, à bien des travaux; ces travaux et ces épreuves, elle les accepte plutôt que de se contenter d'un bonheur facile, à hauteur d'appui. Quiconque aspire à la gouverner doit lui offrir autre chose à poursuivre que le bien-être matériel; elle-même se rejetterait avec dégoût si, admise à se conduire, elle était capable de ne tendre qu'à son avilissement. Ce qu'elle ne veut pas, c'est s'ennuyer, et elle s'ennuie si elle ne fait rien de noble et d'utile en ce monde. C'est par cette fierté d'âme qu'elle reste grande en dépit de ses malheurs; c'est par cette fierté d'âme qu'elle se relèvera. Momentanément vaincue, elle n'a rien abdiqué : elle concentre toutes ses forces à se refaire au dedans, moralement, intellectuellement, politiquement, sûre que quand elle aura rétabli sa valeur intellectuelle et morale, le reste lui viendra comme par surcroît.

Je le demande à M. Renan lui-même. Il trouve Caliban laid. C'est une affaire de goût. Mais après? Qu'a-t-il de sérieux à lui reprocher, à cet affreux Caliban? Trouve-t-il que le parti républicain, qui prend chaque jour davantage possession de la France, se fasse de la vie des individus et du rôle d'une nation une idée vulgaire et médiocre? Trouve-t-il que les représentants que se choisit la démocratie aient moins que ne pourraient l'avoir les enfants d'une généreuse aristocratie le sentiment de leur responsabilité? Les voit-on moins préoccupés d'encourager les arts, les lettres, les sciences? Le soin de la prospérité matérielle et de l'instruction primaire les rend-ils plus indifférents aux progrès de la haute culture? Est-il juste de prétendre que rien ne les touche que ce qui est directement utile au bien-être du grand nombre? Quand ont-ils marchandé l'argent du budget pour les missions scientifiques, pour les établissements d'instruction supérieure, pour les encouragements aux artistes? N'ont-ils pas fait plus en cette voie, en dépit de toutes les charges, durant ces sept années, que tous les gouvernements monarchiques qui, depuis un demi-siècle, se sont succédé en France? Ne sont-ils pas désireux de faire davantage encore? Où donc ont-ils rencontré des résistances, sinon dans les partis hostiles à la république?

Et qu'on ne dise pas que ce sont là les sentiments particuliers de quelques républicains entrés par fortune dans le Parlement; c'est leur parti au contraire, tout entier, qui ne cesse de les stimuler, de les pousser en avant; c'est l'opinion républicaine qui les soutient ; c'est la presse républicaine, d'un accord unanime, qui les invite à considérer le ministère de l'instruction publique comme le premier et le plus important de nos ministères; c'est elle qui ne cesse de répéter qu'on ne fera jamais trop pour nos laboratoires, pour nos universités, pour ces hommes modestes et laborieux qui ont donné leur vie à la recherche de la vérité et se dépensent sans relâche pour l'honneur et le profit de tous.

Quand donc nos publications scientifiques ont-elles été plus nombreuses? Quand ont-elles trouvé plus de lecteurs? Quand l'initiative privée — j'en pourrais citer de récents exemples — est-elle accourue plus généreusement apporter son concours aux entreprises scientifiques? Quand les savants ont-ils été plus considérés, plus entourés de respect? « De nos jours, dit M. Renan, Galilée n'aurait plus à craindre la géhenne ni les cachots. Il assisterait au triomphe de M. Raspail. » Cette boutade de mauvaise humeur n'est pas digne du grand esprit de M. Renan. Je prends le nom de M. Raspail jeté au cours d'une phrase sans chercher à le discuter. Eh bien! non; Galilée aujourd'hui n'assisterait pas au triomphe de M. Raspail. M. Raspail serait M. Raspail, et Galilée serait Galilée. Il se pourrait qu'au jour d'une élection politique le suffrage universel préférât M. Raspail à Galilée, et peut-être n'aurait-il pas tort, car le plus grand savant peut être un mauvais politique, et tel qui n'est qu'un savant médiocre peut être un excellent député s'il respecte le mandat qu'il a reçu de ses commettants. Mais que M. Renan me montre le grand savant que notre démocratie ait étouffé ou qu'elle ait seulement méconnu. Est-ce M. Claude Bernard? est-ce M. Wurtz? est-ce M. Pasteur? est-ce M. Berthelot? est-ce M. Renan lui-même? Je cherche pour ma part quelle monarchie absolue, quelle aristocratie douée de toutes les vertus eût fait à l'auteur des *Origines du Christianisme* une place plus éminente, plus haut située dans l'estime générale que ne l'a fait notre siècle de démocratie. En quel temps l'opinion publique eût-elle mieux et plus dignement rendu justice à ce merveilleux talent d'écrivain, à cette érudition patiente, à cette vie modeste et consacrée à l'étude? Je ne vois qu'une seule compagnie qui n'ait pas encore donné à M. Renan la place qu'il mérite, et cette compagnie, c'est une compagnie d'élite, une compagnie aristocratique, l'Académie française. Ses portes vont s'ouvrir enfin devant lui, forcées précisément par l'opinion de cette démocratie qui ne veut voir que le talent de l'historien de Jésus, et qui ne se dédira point envers lui de l'admiration qu'il lui inspire, si sévère, si injuste qu'il lui plaise de rester à son égard.

IV.

L'erreur politique de M. Renan provient d'une double cause : l'opinion qu'il s'est faite de la masse de l'humanité; la conception qu'il s'est formée de l'aristocratie. La foule à son avis n'est capable ni d'intelligence, ni d'initiative, ni de responsabilité. Les petites vertus, celles dont le christianisme

a fait le fond de son enseignement, l'humilité, la patience, l'obéissance, l'abnégation, la pratique des devoirs ordinaires de la vie, lui appartiennent seules : la sainteté est le but unique qu'elle se puisse proposer. Elle n'a dès lors qu'à se soumettre à la direction de quelques-uns ; la contrainte même est légitime si elle est nécessaire pour atteindre à ce résultat : l'organisation sociale devient quelque chose de semblable à une armée prussienne en marche, avec son chef qui ordonne tous les mouvements, sa hiérarchie de généraux, de colonels et de soldats, chargés d'exécuter les ordres, les uns avec intelligence, les autres passivement : les uns véritables collaborateurs, les autres purs instruments.

Il est, heureusement pour la dignité humaine, une autre façon de comprendre l'organisation sociale. Il est parfaitement vrai que ni l'intelligence ni la culture d'esprit ne sauraient être pareils entre tous les hommes ; si la conscience rêve d'égalité, c'est la nature elle-même qui a fait et qui maintient l'inégalité. Il est parfaitement certain qu'il y a profit pour tous à ce que ceux qui l'emportent par l'instruction, par la valeur intellectuelle et morale, soient les guides d'une société et ses chefs. Un lourd et pesant rouleau broyant tous ceux qui s'élèvent au-dessus d'un certain niveau transformant l'humanité en une lande uniforme et plate, serait le plus abominable comme le plus funeste des despotismes. Les grands hommes sont des initiateurs. Ce sont eux qui guident les peuples, ce sont eux qui leur montrent la voie ; ils sont la colonne lumineuse qui au travers des déserts les mène vers la terre promise où souvent il ne leur sera pas donné à eux-mêmes de pénétrer. Il y a toujours eu, il y aura toujours des aristocraties sur la terre ; il y en aura jusque dans le règne de la démocratie : malheur aux nations du sein desquelles toute aristocratie aurait disparu! Mais voici les deux différences profondes entre l'aristocratie telle que la conçoit la démocratie, et l'aristocratie telle que l'établissent le autres formes de gouvernement.

Dans un gouvernement monarchique, les aristocraties dominent par la contrainte. Elles doivent leur autorité à l'institution des castes. Elles règnent ou par la force du sabre ou par la docilité passive. Dans la démocratie, au contraire, elles demandent leur autorité à l'intelligence même de ceux qui admettent leur hégémonie. L'obéissance qu'elles rencontrent, c'est l'obéissance volontaire. Leur autorité est acceptée précisément parce qu'elle est reconnue salutaire. Le peuple ne s'avilit point, le peuple n'abdique point ; mais il se tourne lui-même en toute occasion difficile vers ceux qu'il a jugés les plus éminents, les plus sages, les meilleurs, vers ceux qui représentent le mieux son âme et sa conscience. Il les appelle et leur dit, selon la parole de la Bible : « Viens et juge Israël. » Il ne les abandonne que si quelque autre à son tour leur a paru un conseiller meilleur.

Voici la seconde différence. Les aristocraties monarchiques sont fondées sur la naissance. C'est la place où un homme est né qui lui fait sa part et marque son influence sociale. Or ce n'est point la place où un homme est né qui fait sa prééminence légitime, c'est la valeur intellectuelle et morale que la nature a mise en lui, c'est la valeur qu'il a su, par l'éducation, s'ajouter à lui-même. La nature se rit de nos divisions sociales : elle fait naître indifféremment l'homme de génie dans une chaumière et l'imbécile dans un palais ; souvent même, à mérite égal, les difficultés que l'un rencontre pour vivre développent en lui l'intelligence et l'énergie, tandis que les facilités que l'autre rencontre ne font que l'amollir et étouffer les dons naturels qu'il avait reçus. Ainsi, tandis que la société gagnerait à être conduite par ceux qui sont véritablement l'élite naturelle de la génération, il se trouve au contraire, dans les pays d'aristocratie constituée, qu'elle est en réalité conduite à sa perte par les plus médiocres, les moins laborieux, les moins vaillants, les moins généreux, les moins intelligents.

Dans le régime démocratique, une aristocratie n'existe pas moins, mais une aristocratie qui est le résultat, non du fait brutal de la naissance, mais du mérite personnel. L'hégémonie leur appartient non pas comme un héritage, mais comme une conquête. A chaque génération, l'aristocratie se compose, non pas des fils de telles ou telles familles privilégiées, mais de tous ceux, en quelque lieu qu'ils soient nés, qui ont fait leurs preuves, acquis leurs grades eux-mêmes, pris la tête de leur génération dans le cirque de la vie. Tous sont appelés à l'honneur de conduire les autres, soit dans l'action, soit dans l'étude, et ceux-là remportent le prix qui ont su l'atteindre. A l'aristocratie artificielle et si souvent fatale succède l'aristocratie naturelle et vraiment légitime ; le monde est vraiment conduit par ceux qui sont dignes de le conduire, et ce superlatif, les ἄριστοι, les meilleurs, réellement justifié.

Telle fut l'aristocratie dans la démocratie athénienne. Qu'étaient-ce que ces conseillers du peuple, ces orateurs, ces hommes d'État sans titre officiel, sans mandat, qui haranguaient le peuple sur la colline du Pnyx, ces poëtes qui le transportaient d'enthousiasme au théâtre de Dionysos, ces philosophes qui rassemblaient leurs disciples sous le portique du Lycée ou aux jardins d'Académos, qu'étaient ce que ces hommes, sinon la noble et généreuse aristocratie de ce pays qui n'en voulait pas reconnaître d'autre? Le hasard les avait fait naître ici ou là d'une sage-femme, d'un marchand de fruits ou d'un métèque, ou sortir d'un sang illustre déjà : ils étaient riches ou pauvres, mais tous, en entrant dans la vie, avaient fait leurs preuves. Ils ne valaient les uns et les autres que par le talent qui était en eux, et dans la mesure où il était en eux. Les uns et les autres, le peuple les écoutait ; et c'est à celui qui paraissait avoir le plus raison, lui donner les avis les plus nobles et les plus sages, qu'il accordait l'avantage, ne séparant jamais la nation elle-même d'une élite éminente et voulant toujours que le dernier mot appartînt à la volonté générale.

Ce nom d'Athènes est au bout de ma plume depuis que j'ai commencé cet article ; et vraiment voici ce que je pardonne le moins à M. Renan : il a blasphémé notre mère commune. Cette démocratie intelligente, fière et noble, Athènes l'a manifestée dans son radieux épanouissement. J'ai fait, moi aussi, le pèlerinage à la cité sainte qui a illu-

miné le monde et qui le domine toujours ; je suis, moi aussi, monté à l'Acropole ; j'ai, moi aussi, sur les marches du Parthénon, en face de la mer de saphir, invoqué l'immortelle déesse, la raison sereine et haute, la résolution virile, l'énergie vaillante et fière. Moi aussi, je crois qu'il n'est de peuple capable de compter dans le monde, d'homme digne de vivre que celui qui met la science, les hautes ambitions, l'héroïsme, au-dessus du plaisir, au-dessus de la vie même. Mais moi je crois que la raison, l'intelligence, la fierté doivent seules animer les nations. Et c'est précisément parce que j'ai cette foi, que je supplie ma patrie de ne point consentir à mettre son espérance ailleurs que dans la démocratie. Oui, comme la race athénienne, la race française est généreuse ; elle peut confier ses destinées à elle-même sans crainte de trouver au fond de son âme des inspirations viles, le consentement facile aux lâchetés, l'égoïsme misérable, l'indifférence à la gloire nationale ; on peut, devant elle aussi, jurer par les morts de Marathon. Elle a plutôt à redouter les entraînements nobles, mais inconsidérés. Elle aussi saura comprendre l'appel des plus instruits et des plus glorieux de ses enfants. Ni l'art, ni la science, ni la poésie, ni l'éloquence, rien de ce qui fait la grandeur d'une civilisation ne lui sera étranger. L'aristocratie d'Athènes n'avait à son service, pour exercer son influence sur la nation, que la parole : la nôtre, outre la parole, a les livres, les Revues, les journaux, ce merveilleux instrument de la presse qui porte la pensée, de celui qui l'a conçue, au plus modeste, au plus éloigné de ses compatriotes. Elle périra sans doute à son tour, cette démocratie française, puisque tout s'use et passe dans l'éternel devenir d'ici-bas, les races comme les hommes, et ce qui doit suivre un jour, je l'ignore. La patrie de Priam et les tours de Troie se sont abîmées dans les flammes. Athènes, elle aussi, n'est plus qu'un nom immortel. Mais ce n'est pas le moment, à l'heure où l'aube se lève, de songer aux tristesses du couchant et à la nuit où le soleil après sa course lumineuse, ira s'éteindre. Ce que je sais, c'est que la démocratie est seule possible en France aujourd'hui ; ce que je crois, c'est qu'elle fera la France plus grande au XXe siècle et plusforte que ne l'a faite autrefois la monarchie.

CHARLES BIGOT.

DEUX DIPLOMATES FRANÇAIS AU XVIIe SIÈCLE

Hugues de Lionne. — Le chevalier de Jant.

I.

Un des derniers ministres des affaires étrangères a eu la pensée — et c'est peut-être la seule bonne idée qui ait marqué son passage — d'ouvrir le dépôt des archives de son département aux érudits. Ceux-ci ont profité sans retard de la facilité qui leur était accordée et un certain nombre de travaux ont déjà paru. D'autres sont annoncés comme devant suivre de près.

M. Valfrey a trouvé dans ce dépôt une grande partie des papiers et correspondances d'un des auxiliaires les plus actifs de Louis XIV, d'un de ceux dont le nom est mêlé aux actes les plus glorieux des vingt premières années du règne ; et, à l'aide de ces documents, il a entrepris d'écrire une biographie développée d'Hugues de Lionne. Cette étude doit être divisée en plusieurs fragments ; un seul est publié jusqu'ici, comprenant les premières missions de Lionne en Italie (1).

Neveu du ministre Servien, Lionne entra dans la diplomatie à l'âge de dix-neuf ans, en accompagnant son oncle dans sa mission de Piémont en 1630, à titre de secrétaire. C'était un bon début, car la négociation dont Servien était chargé était fort délicate : il s'agissait de refuser la ratification de Louis XIII au traité de Ratisbonne sans provoquer une reprise des hostilités. Cette mission terminée, Servien rentra en France et garda Lionne à son service tant qu'il occupa les fonctions de secrétaire d'État de la guerre. Après la disgrâce de Servien, en 1636, Richelieu voulut retenir Lionne et lui offrit un emploi important ; mais le jeune diplomate préféra suivre son oncle dans sa retraite et partit pour Rome.

Ce voyage servit merveilleusement sa fortune, car c'est à cette époque qu'il fit connaissance de Mazarin. Celui-ci, dit Fromentières dans son Oraison funèbre de Lionne, « charmé de trouver en lui tant de vertus et de capacité dans une si grande jeunesse, ne put se défendre de lui accorder son amitié ». Un autre pagényriste de Lionne met plus d'enthousiasme encore dans son récit de ces premières relations : « Jules Mazarin l'y connut (à Rome) et l'admira en même temps. Ce grand homme, qui vint en ce royaume peu d'années après, lui continua son estime et sa bienveillance. Il se l'attira parce qu'il le crut utile au bien de la France, se le conserva parce qu'il connut que personne n'était plus digne que lui des emplois qu'il lui procura par la suite. » Le biographe, dans sa bienveillance, n'a oublié qu'un point, c'est de dire ce qui avait valu à Lionne l'admiration de Mazarin. Sur ce séjour à Rome, M. Valfrey n'a trouvé aucun renseignement : tout ce qu'on en sait, c'est que Lionne le mit à profit pour nouer des relations dans la cour pontificale et le Sacré-Collége, et qu'il ne tarda pas à les employer en faveur de Mazarin. Celui-ci briguait depuis plusieurs années le cardinalat et voyait sans cesse sa nomination reculée ; Lionne se trouvait admirablement placé pour suivre toutes les péripéties de l'affaire et en instruire journellement Mazarin. Il entra avec ardeur dans ce rôle d'agent officieux.

A ce moment, la promotion de Mazarin traversait une épreuve des plus graves. Les démêlés incessants du maréchal d'Estrées avec le Saint-Siége, auprès duquel il représentait la

---

(1) *Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie* (1642-1656), d'après sa correspondance conservée aux archives du ministère des affaires étrangères, par J. Valfrey. — 1 volume in-8°. Paris, 1878. Librairie académique Didier et Cie.

France, avaient décidé Richelieu à le rappeler; mais le maréchal, peu empressé d'obéir, tenait dans toutes les petites cours italiennes le langage le plus irritant pour la cour pontificale. Celle-ci paraissait donc assez peu désireuse d'être agréable à la France en tenant compte de ses recommandations en faveur de Mazarin. Lionne aussitôt signale à Mazarin les dangers que court sa candidature dans une lettre qui est un véritable réquisitoire contre le maréchal d'Estrées. Elle se terminait par d'hyperboliques assurances de dévouement à Mazarin et des offres de service. Mazarin put-il employer la bonne volonté qui s'offrait à lui? C'est peu probable, car Lionne reprit presque aussitôt le chemin de la France.

A son retour, il trouva Mazarin dans d'excellentes dispositions à son égard. Désigné par Richelieu pour représenter la France au congrès de Münster, Mazarin choisit Lionne pour remplir les fonctions de premier secrétaire. Mazarin ayant dû renoncer à cette mission, Lionne se trouva muni d'une nomination sans objet et avait dès lors droit à une compensation. Le conflit de Castro venait d'éclater et mettait en péril le seul allié de la France en Italie; il était donc urgent d'envoyer à Parme et à Rome un agent en état de préparer une transaction entre le duc Farnèse et le pape Urbain VIII: Lionne fut désigné pour cette délicate négociation, qui marque son entrée dans la carrière diplomatique.

Cette négociation de Parme est restée à peu près inconnue des historiens, et M. Bazin, auquel nous devons une *Histoire de Louis XIII* très-développée, ne la mentionne même pas (1). Cet oubli trop complet de la postérité est l'excuse de M. Valfrey pour les détails infimes dans lesquels il est entré. Au point de vue historique, la mission de Lionne à Parme n'a qu'un intérêt très-secondaire; même au point de vue biographique, elle n'est qu'à moitié heureuse. Pour un débutant, c'était un rude adversaire que cette cour pontificale pour laquelle le temps n'est rien et qui attend tout de lui; qui, aux ardeurs, aux instances, aux impatiences, se borne à opposer l'éternel *Non possumus*, dont la souplesse trouve toujours des échappatoires. Lionne n'allait pas tarder à apprendre par lui-même combien il était difficile d'avoir raison de cette diplomatie.

Ce qui rendait encore la situation de l'envoyé français plus délicate, c'était le peu de sympathies que rencontrait la France en Italie. Les guerres malheureuses pour nos armes du XVIe siècle avaient eu pour résultat de jeter l'Italie entière dans les bras de la maison d'Autriche, et la cour de Madrid, en mêlant la religion à la politique, pouvait tirer parti, dans ses luttes militaires contre Louis XIII, de l'appui moral qu'elle recueillait des complaisances inépuisables de la papauté à son égard.

Un seul souverain faisait exception à ces tendances espagnoles; c'était Odoard Farnèse, duc de Parme. Il était depuis longtemps en relation avec Richelieu, qui, comprenant l'intérêt qu'avait la France à posséder un allié au cœur même de l'Italie, attachait un haut prix à l'amitié de ce petit État. Mais la France était trop éloignée et engagée dans trop d'affaires pour pouvoir épargner à son allié toute tribulation.

Comme la plupart des princes de son époque, Odoard avait des dettes considérables; il avait dû, pour se soutenir, engager aux monts-de-piété romains son duché de Castro. Le pape lui réclama rigoureusement les sommes exigibles. Odoard ne pouvant les rembourser, la chambre apostolique le déclara insolvable et fit saisir le gage, c'est-à-dire le duché de Castro. Le duc de Parme, au lieu de chercher une transaction, se prépara à la résistance en fortifiant Castro et quelques autres places du duché; le pape, en réponse à ces mesures, cita le duc à comparaître à Rome pour justifier sa conduite. Farnèse ne tenant aucun compte de cette citation, les troupes pontificales se mirent en marche et s'emparèrent sans résistance du duché de Castro en octobre 1641. Odoard s'empressa d'invoquer le secours de la France et écrivit à Louis XIII et à Richelieu les lettres les plus pressantes.

La France n'était certes pas disposée à accueillir une demande d'hommes et d'argent qui n'allait à rien moins qu'à la mettre en guerre contre le pape, et Mazarin lui-même, auquel Richelieu avait confié la direction des affaires d'Italie, avait tout intérêt, pour sa promotion, à éviter une rupture. Néanmoins l'affaire de Parme, malgré la futilité de sa cause, avait pris un tel caractère d'acuité qu'il devenait indispensable d'en charger un envoyé spécial dont tous le efforts devraient tendre à amener entre les cours de Rome et de Parme un accommodement. Lionne avait noué, durant les quatre années de son séjour à Rome, de précieuses relations dans le sacré collége; de plus, étant la créature dévouée de Mazarin, il ferait servir ces relations au succès de la promotion de Mazarin au cardinalat et emploierait tous ses soins à négocier le mariage d'une de ses sœurs, à travailler à l'avancement de son frère Michel, provincial des dominicains, et en dernier lieu à gérer ses intérêts quand il aurait obtenu le chapeau. On voit, par la diversité des espérances qu'il fondait sur l'envoi de Lionne, combien est mérité le reproche que M. Chéruel fait à Mazarin d'avoir trop souvent mêlé ses ambitions de famille aux affaires de l'État et fait passer celles-ci après celles-là.

Dès le milieu de janvier 1642, le pape, tenant toutes ses menaces, avait excommunié le duc de Parme et confisqué ses biens. Ces mesures produisirent à la cour de France une émotion pénible que Richelieu traduit ainsi avec une grande élévation d'idées:

« Il faut avouer que c'est une chose bien étrange qu'on mène à Rome si rudement un prince qui n'est coupable, au plus, que d'une conduite moins considérée qu'il n'eût été à désirer. Je vois, en mon particulier, avec beaucoup de déplaisir la puissance spirituelle de l'Église employée pour rendre la temporelle des papes plus puissante et plus effective, pour décider à leur avantage certains différends beaucoup plus préjudiciables qu'ils ne sont avantageux au salut des âmes. »

Le principe du pouvoir temporel de la papauté n'a jamais

(1) Cependant M. Chéruel, dans son *Introduction* aux *Lettres du cardinal Mazarin*, t. I, p. LXXV et seq., a donné de ces négociations un résumé très-fidèle. Il est étonnant que M. Valfrey n'en fasse pas mention.

été condamné plus énergiquement ni plus justement. N'était-ce pas un étrange abus de pouvoir et une incroyable confusion des intérêts spirituels et temporels que de faire appel aux plus sévères punitions de l'Église contre un débiteur récalcitrant ?

Le duc de Parme envahit les Romagnes et les traversa d'un bond sans rencontrer de résistance. A cette nouvelle, Rome fut en proie à une véritable panique. La cour pontificale chercha un moyen de sortir d'embarras sans céder cependant. Voici ce qu'elle imagina. Le cardinal Spada s'en fut trouver Fontenay-Mareuil et lui soumit le projet d'unir les troupes pontificales à celles du duc de Parme pour « faire conjointement l'entreprise de Naples ». Les Espagnols, affaiblis par la perte récente de Perpignan, subiraient de ce dernier coup une ruine complète, et Odoard deviendrait roi de Naples. Mais l'État de Castro resterait dès à présent entre les mains du pape à titre de dépôt.

Fontenay-Mareuil et Lionne acceptaient bien le projet, mais avec cette modification que Castro serait confié à Louis XIII, qui devenait ainsi arbitre de la paix et de la guerre en Italie. Cette stipulation n'ayant pas été agréée, on avait fini par tomber d'accord de remettre le dépôt au duc de Modène. Restait à faire ratifier ces négociations par la cour pontificale. Les plénipotentiaires français, dans leur naïveté, s'imaginaient que, le cardinal Spada ayant agi d'après les instructions de son gouvernement, cette ratification n'était qu'une simple formalité. Quel ne dut pas être leur étonnement quand, au bout de quelques jours, Spada reçut de Rome une dépêche qui remaniait presque toutes les conditions du traité et lui substituait, au dire de Lionne, « un écrit obscur, ambigu, qui n'oblige le pape à rien, qui nous laisse aussi savants de ses intentions qu'auparavant, et enfin que, quand nous l'accepterions d'un bout à l'autre, la paix n'en serait pas plus avancée »!

La cour de Rome s'était donc jouée de Lionne par des supercheries dont le résultat avait été d'arrêter la marche victorieuse du duc de Parme. Lionne eut avec le pape une entrevue fort vive, mais qui n'amena aucune explication. D'ailleurs les faits accomplis étaient là. La négociation avait échoué ; il n'y avait qu'à négocier sur nouveaux frais. C'est à quoi Lionne s'employa aussitôt, mais sans plus de succès. Le Saint-Siége avait conjuré le danger qui l'avait menacé; fidèle à ses traditions politiques, il se bornait dès lors à attendre les événements.

Lionne voulut alors engager la république de Venise à s'allier à la France pour conquérir le Milanais sur les Espagnols; mais ses ouvertures ayant été repoussées, de nouvelles négociations avec Rome ayant échoué une fois encore, sa mission en Italie était désormais sans objet. Aussi une maladie diplomatique s'empara de lui et rendit son retour nécessaire. En somme, il avait passé vingt-deux mois à négocier, et les choses n'étaient pas plus avancées qu'à son départ.

Malgré le résultat négatif de sa mission, Lionne rentrait en France avec le titre de conseiller d'État et en possession de toute la faveur de Mazarin.

Pendant la Fronde, nous le trouvons, avec Le Tellier et son oncle Servien, chargé de surveiller les intérêts du cardinal durant ses exils. Si la publication des *Lettres de Mazarin* était plus avancée, il serait aisé d'en citer tel passage où le cardinal lui enjoint de s'emparer de ses ennemis et de les pendre haut et court. Cependant son attachement au cardinal subit parfois des variations ; il chercha à certains moments à se concilier d'autres influences. Ainsi, en juillet 1651, il était expulsé de la cour pour avoir révélé à un ami de Condé le projet de la cour de l'arrêter de nouveau. Mazarin, en apprenant cette trahison, donnait libre cours à son ressentiment dans une lettre à l'abbé Ondedei : « Avant de le prendre à mon service, ce n'était que le petit commis d'un secrétaire d'État. Le peu qu'il sait, il l'a appris à mon service. Il a gaspillé au jeu et dans les festins les sommes qu'il soutirait au surintendant et il n'a pas tenu à lui que je ne sois mort de faim (1). Il a révélé tous mes secrets pour me ruiner; il a voulu se rendre maître de toutes les négociations pour n'en conclure aucune, pour empêcher qu'elles eussent une heureuse issue par d'autres mains ; il n'a rien oublié pour dégoûter tous mes serviteurs, mes amis, et les irriter contre moi. »

M. Valfrey n'a voulu considérer Lionne que comme diplomate ; aussi passe-t-il tout aussitôt de la mission de Parme à celle de Rome. Cette fois, Lionne allait se trouver en face de deux adversaires redoutables : la cour de Rome, et l'esprit le plus délié et le plus habile de son époque, le cardinal de Retz. Il allait en outre se trouver appelé à diriger le conclave, « qui est, dit Retz, incontestablement de toutes les affaires la plus aiguë ».

Les embarras dans lesquels la mort de l'archevêque François de Gondi jeta la cour, qui ne voulait point laisser tomber sa succession entre les mains du coadjuteur, sont le préambule de la mission de Lionne à Rome. Il est à peine besoin de rappeler le rôle de Retz durant la Fronde, son arrestation, sa démission négociée péniblement contre de fortes compensations, son évasion survenue avant que la cour de Rome eût accepté son désistement de l'archevêché de Paris. Évadé, Retz redevenait simplement un rebelle, et le Parlement ouvrit une procédure contre lui en même temps que Mazarin avait recours à toutes les mesures de rigueur pour l'empêcher d'exercer sa juridiction archiépiscopale. Mais Retz, en sa qualité de prélat, échappait à la juridiction du Parlement et, comme cardinal, était justiciable de la cour de Rome. Il fallait donc la coopération de celle-ci à la procédure qui se préparait.

Innocent X était en mauvais termes avec la cour de France et gardait un vif ressentiment de l'opposition que Mazarin avait faite jadis à son exaltation au pontificat ; en revanche, il ne cachait pas son affection pour Retz. A la nouvelle de son évasion, il lui avait écrit : « Ne doutez aucunement que tout

(1) A ce moment, Mazarin était accusé en plein parlement d'avoir détourné neuf millions de livres des coffres de l'État et de les avoir touchés à l'étranger par le moyen du banquier Contarini.

ce que vous nous avez fait savoir par vos lettres ne nous ait été très-agréable et que nous n'embrassions de tout notre cœur la préservation et la protection de votre personne et de votre Église ». Il y avait vraiment peu de chances pour transformer l'auteur de cette lettre en adversaire du cardinal. Mazarin ne recula cependant pas devant la difficulté et chargea Lionne de poursuivre devant le Saint-Siége la punition du turbulent prélat. Lionne emportait des instructions rédigées par M. de Marca, archevêque de Toulouse. Il lui était, notamment, recommandé d'affirmer que le roi avait toujours eu l'intention de recourir à la justice pontificale pour infliger à Retz des peines canoniques. Toutefois Marca prévoyait cette réponse « que le crime tenu pour capital dans le royaume passera dans Rome pour une faute légère, et peut-être *pour une industrie et une adresse d'esprit afin d'arriver à ses fins* ». Il n'y a vraiment que les théologiens pour faire ou prévoir de tels raisonnements.

Cependant Retz, après mille péripéties, était arrivé à Rome, où Innocent X lui faisait le meilleur accueil et allait même jusqu'à lui fournir des sommes importantes et à l'assurer qu'il ne le laisserait manquer de rien. Il était donc peu probable que le pape fût immédiatement convaincu par les arguments théologiques de Marca. Aussi Lionne ne dut pas éprouver grand regret en apprenant qu'Innocent X venait de mourir. Dès son arrivée à Rome, il voulut exprimer ses sentiments dans une note destinée à être communiquée au conclave :

« Ce qu'il ne faut pas, disait-il, c'est un pape qui, en se croyant maître supérieur et absolu, s'abandonne à sa propre humeur et à ses rancunes privées, ou qui, par des suggestions passionnées ou par son âpreté à thésauriser toujours sur les ruines d'autrui, s'oublie à persécuter les innocents et à protéger méchamment les criminels. »

Et Lionne, enchanté de cette note, l'expliquait et la commentait dans une dépêche à Brienne. Il avait pensé que la mort d'un pape qui avait maltraité la France dix ans durant était une excellente occasion pour faire connaître à son successeur ses devoirs envers le premier roi de la chrétienté :

« Mon déplaisir, ajoutait-il, est que j'aie été obligé de combattre un spectre et que je ne sois pas arrivé assez tôt ici pour faire entendre au feu pape lui-même ce que peut-être il n'avait jamais ouï; mais, mon malheur l'ayant voulu de la sorte, j'ai au moins pratiqué la maxime de l'Inquisition, qui continue le procès au cadavre, quand la mort naturelle du coupable survient avant que le jugement ait pu être donné. »

Heureusement pour la diplomatie française, Lionne commença par soumettre sa note au cardinal d'Este, et celui-ci lui fit remarquer que ces critiques amères ne pouvaient que blesser la faction du défunt. Lionne se résigna donc à faire des changements, mais en protestant à Brienne que si saint Bernard ou saint Paul revenait au monde, il ne dirait pas autre chose.

Aussitôt qu'Alexandre VII fut installé, Lionne reprit les négociations sur l'affaire de Retz, et dès le début il trouva le nouveau pape peu disposé à se hâter. Le pape renvoya l'ambassadeur après les fêtes, et pendant ce temps ses sentiments bienveillants à l'égard de Retz devenaient manifestes. Lionne avait remis sa première note à Alexandre VII le 26 avril; il n'avait pas encore de réponse le 17 mai, quand il remit au pape une lettre de Mazarin lui demandant d'envoyer des commissaires en France pour informer contre Retz et de l'enfermer sans retard au château Saint-Ange pour prévenir sa fuite. Cette demande surprit considérablement Alexandre, qui se borna à promettre de rechercher ce qu'avait déjà fait son prédécesseur et de faire examiner la question par une congrégation devant laquelle l'ambassadeur serait admis à faire valoir ses raisons. Des entrevues ultérieures n'amenèrent que des réponses tout aussi dilatoires. Cependant Alexandre savait se hâter à l'occasion; il ne tarda pas à en donner une preuve: Retz l'ayant sollicité au consistoire du 1er juin de lui remettre *le pallium* (1), Alexandre le lui donna le lendemain matin en dehors du cérémonial et des délais accoutumés.

Lionne demanda aussitôt des explications au pape et le mit en demeure de commencer l'instruction du procès, mais n'obtint encore que des réponses évasives. Les choses en étaient là quand Retz, sous prétexte de santé, demanda à aller passer quinze jours aux eaux de Saint-Cassien. L'autorisation lui fut accordée sans retard, et quand Lionne vint à son tour réclamer l'ouverture des procédures, Alexandre lui répondit qu'il fallait attendre le retour du cardinal; que le séjour de Rome était dangereux avant les pluies d'automne et qu'il ne pouvait l'obliger à revenir avant ce moment. La fin d'octobre arrivait, et Retz ne rentrait toujours pas. Lionne, exaspéré par ces lenteurs, se plaignait hautement de la mauvaise volonté pontificale. De son côté, Retz, soutenu par l'attitude d'Alexandre, se disait prêt, le jour où son procès commencerait, à en faire un autre à Mazarin. Enfin il se décida à revenir le 29 octobre, « avant qu'il fût tombé une seule goutte d'eau du ciel ».

Je ne saurais entrer ici dans tout le détail des minuties de la négociation de Lionne et des déconvenues constantes de l'ambassadeur. Quel fut, en somme, le résultat définitif de sa longue mission? Au moment de son rappel, l'instruction contre Retz n'était guère plus avancée que le jour même de l exaltation d'Alexandre VII. M. Valfrey est bien forcé de reconnaître que ses efforts n'avaient pas été heureux et qu'il n'avait obtenu aucune satisfaction immédiate. Le seul résultat dont il pouvait se flatter, c'était d'avoir familiarisé la cour pontificale avec l'idée que Retz n'occuperait jamais le siége archiépiscopal de Paris.

En résumé, si dans les négociations diplomatiques de Lionne une diplomatie mérite d'être étudiée, ce n'est pas celle de la France, mais plutôt celle de la cour pontificale, dont il a été le jouet chaque fois qu'elle a pris la peine de s'amuser à ses dépens.

II.

J'ai déjà eu occasion de signaler la trouvaille faite par M. Tessier, chez un libraire de Caen, d'un manuscrit conte-

(1) Vêtement que les archevêques doivent aller demander au pape et dont la remise équivaut à la consécration de leur dignité.

nant la relation de l'ambassade du chevalier de Jant en Portugal (1). M. Tessier le publie en l'accompagnant d'une étude sur les rapports de la France avec le Portugal au temps de Mazarin (2). Il comble ainsi une lacune dans les papiers du cardinal. Le premier volume de sa correspondance contient quatre lettres relatives aux affaires de Portugal; le deuxième en contiendra deux, dont M. Tessier a eu communication. Cette rareté de documents justifie la plainte de M. Chéruel :

« Les lettres de Mazarin, dit-il, parlent rarement du Portugal; cependant il ne négligea pas l'alliance que le cardinal de Richelieu avait signée, le 1er juin 1641, avec Jean IV, roi de Portugal. Dès le commencement de son ministère (8 janvier 1643), il protestait de son zèle passionné pour la prospérité du Portugal. En septembre 1643, il décidait le roi Jean IV à entrer en campagne en lui promettant que le maréchal de La Mothe Houdancourt ferait une puissante diversion du côté de la Catalogne. Enfin il s'efforçait d'apaiser les différends qui s'élevaient entre des puissances maritimes alliées de la France, telles que les Provinces-Unies, et le Portugal, dont les intérêts coloniaux étaient souvent en contact et en lutte (3) ».

Voilà l'objet des lettres que M. Chéruel a publiées. Elles ne laissent guère deviner qu'il y a eu entre la France et le Portugal une négociation longue et délicate dont le chevalier de Jant retrace les phases diverses.

Par sa situation, le Portugal devait être pour la France, dans la lutte qu'elle avait entreprise contre la maison d'Autriche, un allié précieux. Elle l'avait vu avec douleur, en 1580, passer sous la domination espagnole, et à ce moment Catherine de Médicis avait tenté de s'opposer à la réunion des deux royaumes en réclamant le Portugal au nom des droits qu'elle prétendait tenir de son aïeul Robert, fils aîné d'Alphonse III. Repoussée dans cette revendication, la France salua joyeusement la révolution de 1640, qui affranchissait le Portugal et appelait au trône la maison de Bragance. Peut-être même — bien que le fait ne soit point démontré — la main de la France n'était-elle point étrangère à ce changement. Certains fragments, cités par M. Tessier, donnent à cette supposition une certaine vraisemblance. Quoi qu'il en soit, Richelieu, alors engagé dans la guerre de Trente ans, s'empressa de conclure avec le nouveau royaume un traité de paix et d'alliance dans lequel était stipulé que « pendant la présente guerre que le Roy (de France) a contre le Roy de Castille, laquelle il continuera puissamment, le Roy de Portugal agira de son costé continuellement contre led. Roy et l'attaquera tant par mer que par terre ».

Les Portugais auraient bien voulu conclure, non pas un simple traité, mais une « ligue formelle », par laquelle la France se serait engagée à ne pas faire la paix avec l'Espagne sans y comprendre son allié. Bien qu'inflexible dans ses refus sur ce point, Richelieu tourna la difficulté en accordant au Portugal d'autres avantages qui devaient en même temps servir les intérêts de la France. Il s'engagea notamment à porter le principal effort de la guerre en Espagne, ce qui devait permettre au nouveau royaume de se constituer, de travailler à son organisation intérieure et de réparer ses places frontières. L'avantage n'était pas moins grand pour la France : affaiblie par les soulèvements simultanés de la Catalogne et du Portugal, l'Espagne ne pouvait opposer qu'une faible résistance aux tentatives de l'ennemi, et Richelieu trouvait dans cette conjoncture une excellente occasion de réaliser son rêve de compléter notre frontière du sud par la conquête du Roussillon. La campagne de 1642 prouva la justesse des calculs du cardinal et, tout en assurant un nouveau territoire à la France, permit aux Portugais de jouir d'une sécurité telle qu'ils purent, non sans quelque apparence de raison, s'imaginer que Richelieu avait travaillé pour eux seuls.

La mort surprit le cardinal avant que, son ambition satisfaite de ce côté, il eût eu le temps de porter la guerre sur un autre théâtre. De là le culte que les Portugais vouèrent à sa mémoire, culte que la suite des événements aurait sans doute notablement amoindri. Pas plus que Mazarin, en effet, Richelieu n'aurait hésité à céder aux exigences des Espagnols et à sacrifier le Portugal plutôt que de rompre les négociations de Münster. Cet abandon n'était, au reste, qu'une apparente concession qui n'empêcha point les plénipotentiaires français de prendre en main la cause du Portugal; ils allèrent même jusqu'à couvrir ses ambassadeurs de leur protection et à leur donner asile dans leur hôtel à la suite d'une rixe avec les gardes de l'envoyé espagnol. Mais ces marques non équivoques de sympathie ne suffisaient point au Portugal; son ardeur pour la lutte se refroidissait chaque jour, et Jean IV, pour justifier son désir de goûter les douceurs de la tranquillité, invoquait la philosophie chrétienne et les maximes de saint Paul.

Il ne renonçait cependant point à l'espoir de voir se conclure enfin cette « ligue formelle » à la poursuite de laquelle il s'acharnait depuis tant d'années. Un jour vint où son ambition fut sur le point d'être satisfaite : c'était au moment le plus critique de la Fronde. La cour était sans argent; Mazarin, impuissant à tenir tête à l'orage, s'apprêtait à se démettre et à quitter la France, quand l'ambassadeur portugais don Francisco de Souza Coutinho offrit deux millions d'écus contre la signature de la ligue. Dans la situation critique où se trouvait le gouvernement français, l'offre ne pouvait être mal accueillie; Coutinho part lui-même pour Lisbonne afin d'obtenir la ratification du roi. Plus d'une année s'écoule sans nouvelles de l'ambassadeur, ni du traité, ni de la somme promise; Coutinho revient enfin, mais sans le traité, contre lequel Jean IV élevait des objections inattendues.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit du roi? Saint Paul l'avait-il définitivement convaincu qu'il ne fallait pas « chercher le bien d'autrui »? Il obéissait à des considérations

(1) Voyez *le Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne* dans la *Revue* du 29 avril 1876.

(2) *Le chevalier de Jant*, relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, par Jules Tessier, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Caen. — 1 volume in-8°. Sandoz et Fischbacher.

(3) *Lettres du cardinal Mazarin*, t. I, p. LXXXV (de la collection des *Documents inédits*).

moins hautes. L'Espagne, informée des négociations qui se poursuivaient entre la France et le Portugal, avait cherché à les rompre en faisant au roi des ouvertures de paix que Jean, dans sa bonne foi naïve, avait prises au sérieux. Il songeait à assurer la tranquillité de son peuple par l'union de Marie-Thérèse avec le prince Théodose. En outre, l'Espagne reprenait vigueur. Elle avait vaincu l'insurrection de la Catalogne. Son alliance avec les rebelles français contribuait encore à rendre notre situation plus précaire. Les hommes d'État portugais purent croire « que la monarchie estoit preste à tomber » et trouvèrent sans doute le moment mal choisi pour associer la fortune de leur patrie à celle de la France.

Les événements trompèrent ces pronostics. Quelques mois plus tard, la France reprenait l'avantage et son alliance regagnait tout son prix. Jean regretta alors ses maladroites habiletés, mais il était trop tard. Non-seulement Mazarin n'était plus disposé à acheter un subside par la signature de la ligue, mais encore il gardait rancune au Portugal de son inconstance. Pour détruire cette mauvaise impression, le Portugal s'engagea à seconder activement l'expédition de Naples et à y contribuer de son argent. Cette promesse ne fut pas tenue; la flotte française perdit un temps précieux à attendre les sommes promises et ne se résolut à appareiller qu'en octobre. Des bourrasques survinrent, qui retardèrent sa marche. Elle n'arriva devant Castellamare que le 13 novembre. Les Napolitains, sur le soulèvement desquels le duc de Guise avait compté, ne bougeant pas, il fallut, dès le 17 novembre, se résoudre, faute de vivres, à regagner les ports de la Provence.

Mazarin, fort affecté de l'insuccès de l'expédition, en rejeta la faute sur le Portugal et prétendit lui en faire supporter les dépenses. C'était le but de la mission du chevalier de Jant. Le premier point sur lequel il devait insister était «le desdommagement d'une partie de tant de despenses excessives que S. M. a fait en suitte des assurances et des promesses positives de l'ambassadeur de Portugal». Ces dépenses montaient à plus de quatre millions de livres. En outre, le gouvernement français, résolu à pousser vigoureusement la guerre contre l'Espagne, voulait être renseigné sur les intentions de son allié et le contraindre à remplir scrupuleusement les obligations du traité de 1641 en prenant désormais une part sérieuse à la guerre.

Les instructions remises à l'ambassadeur ne faisaient aucune allusion au projet de ligue, et ce fut en vain que de Jant écrivit à Mazarin pour lui demander quelle conduite il devait tenir sur ce sujet. Mais ces mêmes intructions étaient plus complètes sur les autres points : elles articulaient tous les griefs de la France contre le Portugal ; elles enjoignaient au chevalier de parler haut et ferme et de presser la réponse; il ne devait pas prolonger son séjour à Lisbonne au delà de trois semaines. Sur le premier point, il suivit ses instructions à la lettre ; il les outrepassa même et il adressa à Jean IV des paroles d'une dureté offensante. C'est ainsi que, voulant lui faire sentir tout le prix de l'alliance française, il lui rappela brutalement que le duc d'Albe n'avait jadis employé « que trois mois en la conqueste » et qu'il ne faudrait même pas si longtemps aujourd'hui.

Sur le second point, il se montra moins rigide observateur de ses instructions. Jean IV avait nettement déclaré qu'il ne ferait rien si la « ligue formelle » n'était conclue, et l'ambassadeur se disposait au départ quand des pirates d'abord, puis une maladie très-opportune le forcèrent à rester. Pendant ce temps, des pourparlers sont entamés entre l'Espagne et le Portugal et de Jant reçoit avis qu'un traité stipulant la reconnaissance du roi de Portugal par Philippe IV va être signé. A cette nouvelle, il n'hésite plus à conclure enfin cette ligue si ardemment soubaitée, sous réserve de la ratification de son gouvernement.

Il est peu probable que de Jant partageât sur cette ratification les illusions des Portugais. Il s'attendait sans doute à être officiellement désavoué, tout en recevant l'approbation secrète de Mazarin. En tout cas, il prit aisément son parti du refus du cardinal, lequel le pria d'adresser aux envoyés de Jean IV quelque bonne parole qui « souslageroit certainement de beaucoup le desplaisir que les Portugais auront de ne pas voir leur traité ratifié ».

Cette négociation permit du moins à la France de réveiller dans l'entourage du roi Jean d'anciennes sympathies et de se conquérir l'amitié de la reine, dona Luiza de Guzman, que de Jant, dans le délire de son enthousiasme, compare « avec Zénobie, fameuse princesse de l'antiquité ». Il avait gagné sa faveur en flattant son orgueil maternel et en lui témoignant que lorsque le roi serait en état de se marier, S. E. « feroit tout son possible pour obliger S. M. de considérer l'advantage de son alliance. » En retour de ces belles promesses, qui avaient peut-être à ce moment quelque sérieux, Mazarin lui faisait demander « des efforts extraordinaires pour obliger le Roy son mary à faire puissamment la guerre aux frontières d'Espagne ». La mort de Jean IV ne permit pas à la reine de déférer aux désirs de Mazarin, mais lui donna le moyen de servir plus efficacement la cause commune. Dès le commencement de sa régence, nous la voyons en effet prendre vigoureusement l'offensive sur la frontière et entreprendre le siége de Badajoz.

Rappelons enfin que Mazarin fut l'instigateur de cette expédition de volontaires français qui, sous les ordres du comte de Schomberg, allèrent combattre pour la cause portugaise et arrachèrent enfin à l'Espagne vaincue et humiliée la reconnaissance du nouveau royaume. Cet épilogue des relations entre la France et le Portugal rachète ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans les subtilités italiennes de la diplomatie du cardinal.

GEORGES DE NOUVION.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Sous ce titre, quelque peu énigmatique, *la Fin de l'anarchie* (1), M. Charles Bigot offre au public un volume plein de substance historique et philosophique où il démontre que l'établissement définitif du régime républicain est inévitable, et que c'est pour la France le port et le salut. Depuis quatre-vingt-cinq ans nous avons essayé tour à tour de tous les gouvernements, et tous, après une épreuve plus ou moins longue, ont succombé, ne laissant de regrets qu'à un petit nombre d'intéressés. C'est là l'anarchie. Sommes-nous condamnés à la voir durer toujours? Là est la question, comme dit Hamlet, question vitale pour le pays.

Depuis sept ans nous assistons à un singulier spectacle. Que les partis vaincus se coalisent contre le vainqueur; qu'ils ne capitulent après chaque défaite que pour recommencer la lutte, rien de plus naturel; mais voici ce qui est étrange. Tandis que dès le premier jour le parti républicain disait : « Je veux l'établissement de la république », ni les bonapartistes, ni les orléanistes, ni les légitimistes d'espèce bâtarde qu'on est convenu d'appeler la droite modérée, n'ont consenti à dire nettement pour quelle forme de gouvernement ils combattaient. Si on leur demande leur programme politique, ils ne sortent pas de la vague formule de la conservation sociale. Voulez-vous un empereur, le *Roy* ou un roi? Ils font sortir de la boîte le spectre rouge et s'écrient : Sus au radicalisme latent! Chaque fois qu'on leur parle question politique, ils répondent question sociale. Ils ont d'excellentes raisons pour cela : d'abord, si chaque parti formulait nettement son vœu, c'en serait fait de la coalition, qui ne tient que grâce à cette équivoque et à cette hypocrite réticence; puis, ils parviennent ainsi à rallier un certain nombre d'esprits honnêtes, mais timorés, que font trembler ces mots cabalistiques : « péril social ». C'est à ces derniers que s'adresse M. Charles Bigot, à eux seuls, car les autres, il ne les suppose pas dupes. On ne tente pas de démontrer à l'acteur en scène que le poignard de fer-blanc qu'il agite est inoffensif; ou quand il crie d'une voix étranglée: « Oh! là, sous mes pas, l'abîme, l'abîme! » on n'entreprend pas de le rassurer.

C'est donc aux honnêtes gens qu'il s'adresse. Il leur démontre que le problème n'est pas un problème social, mais un problème politique, et posé dans des conditions telles qu'il faut une solution définitive et cela sans tarder. C'est l'existence de la nation qui est en jeu, car à chaque expérience nouvelle tentée depuis quatre-vingts ans, elle a perdu quelque chose de cette cohésion intérieure qui est pour un pays le principe de toute énergie. Déjà elle a reçu de terribles avertissements, et on ne lui donnerait pas le loisir de tenter sur elle-même des expériences indéfinies. Il faut donc une solution : laquelle? Voici d'un côté l'immense majorité de la nation, qui, alors même qu'on usait de pression, de corruption, d'intimidation, a répondu, malgré le bâillon qu'on lui mettait sur la bouche, et répond, aujourd'hui qu'elle parle librement : la république! Voici de l'autre une coalition qui ne répond rien, car s'il fallait qu'elle se prononçât et choisît entre les différentes monarchies, les liens artificiels qui rattachent ces frères ennemis seraient aussitôt rompus. Alors la minorité ne serait même plus la minorité, mais une fraction. En cet état de choses, est-il possible d'hésiter? La solution n'apparaît-elle pas nécessaire, inévitable? Mais les obstacles? Il y en a sans doute. M. Charles Bigot, loin de les dissimuler, les envisage sans illusion comme sans peur. C'est d'abord l'existence de tous les partis politiques. Mais quelle est la forme de gouvernement qui peut se flatter de ne rencontrer aucune résistance, de ne froisser aucun amour-propre, de n'avoir contre soi aucun intérêt, aucune passion, aucun préjugé? Le temps fera son œuvre, il ralliera les dissidents, il arrachera aux souvenirs et regrets les désespérés de la première heure, qui finiront par comprendre l'inanité de leurs espérances déçues. — C'est encore la résistance des mœurs façonnées par la longue pratique du gouvernement monarchique; ce sont les préjugés sociaux, ce sont les souvenirs sanglants de la Commune; c'est la crainte des utopies socialistes; ce sont les préjugés religieux. Je ne puis indiquer, même sommairement, les arguments de M. Charles Bigot; mais il démontre de façon décisive que, de ces obstacles, les uns ne sont pas plus dangereux pour le gouvernement républicain que pour un gouvernement monarchique, les autres s'aplaniront peu à peu, et que, là encore, le temps accomplira son œuvre. Traçant enfin le programme de la république, il s'efforce de dissiper les nuages que les intéressés amoncèlent à dessein autour des réformes demandées, car ils veulent nous effrayer de la perspective d'un terrible orage. Il n'y aura ni tonnerre ni grêle, mais une pluie bienfaisante qui fécondera le sol et rendra la moisson plus riche.

Je n'affirmerais pas que l'enthousiasme de M. Bigot ne sera pas taxé de lyrisme quand on l'entendra chanter par avance l'aurore d'un jour meilleur, jour si beau, dit-il, qu'il est « digne que les anges du ciel le célèbrent sur leurs harpes ». On rappellera la Bétique et la Salente de Fénelon et l'Icarie de Cabet. Admettons qu'il ait, lorsqu'il tourne les yeux vers l'avenir, quelques généreuses illusions. Ce qui demeure incontestable, c'est que la république est la forme de gouvernement qui peut, mieux que toute autre, faire passer du domaine de la théorie dans celui des faits les grands principes d'égalité, de justice et de charité. Remercions-le donc d'avoir démontré par de solides arguments la nécessité de son établissement définitif. Recommandons aux hommes de bonne foi ce livre, qui dissipera certaines craintes chimériques, répondra à certaines objections qu'on accueille faute d'aller au fond des choses, et enfin forcera la conviction de ceux-là qui doutent encore.

(1) Charles Bigot, *La Fin de l'anarchie.* — 1 vol. Paris, 1878, G. Charpentier.

II.

Béni soit Dieu! M. Emile Zola s'est décidé à nous donner, en tête de son nouveau roman, *Une Page d'amour* (1), l'arbre généalogique des Rougon-Macquart. Très-vaste et très-touffu, cet arbre longtemps désiré. Les méchantes langues prétendaient que nous ne le verrions jamais, ou qu'on n'en aurait qu'un de fantaisie fabriqué après coup et pour les besoins de la cause. Point. Cet arbre a poussé et grandi il y a déjà longtemps; M. Zola nous dit que depuis 1868 il l'a dans la tête : cela devait être tout à fait gênant, et ainsi s'expliquent bien des choses. Donc, l'arbre n'a pas été construit par M. Zola pour y pendre ses héros ; non, il les a sincèrement cueillis à l'arbre. Ils n'étaient pas tels que les voulait l'imagination du romancier, mais tels que les avait fait bourgeonner, éclore, fleurir et s'épanouir, en une laideur fatale, la séve circulant du tronc aux diverses branches. Ils étaient ce qu'ils étaient, et M. Zola n'y pouvait rien. Ce n'est pas lui qui est responsable, mais les lois mystérieuses de l'hérédité. Voyez plutôt le cartouche de chacun d'eux. Ici l'hérédité simple, là l'hérédité en retour ; voilà l'élection du père; voilà l'innéité; puis une grande variété de mélanges: mélange-fusion, mélange-dissémination, mélange-soudure. Vous ne comprenez peut-être pas très bien ; mais attendez. La dynastie des Rougon-Macquart ne sera pas éternelle ; le jour viendra où un dernier rameau de l'arbre portera le dernier rejeton. Ce jour-là, dans quinze ou vingt ans, au trente-troisième volume, un médecin, également Rougon-Macquart, donnera l'explication scientifique de l'œuvre entière. Il éclairera de ses analyses de savant ce qui est et doit demeurer jusqu'à ce jour quelque peu obscur. Heureux ceux de nous qui vivront jusque-là !

Ne me demandez donc pas en quoi et comment le présent rejeton se rattache au tronc, et s'il est plus Macquart que Rougon ou plus Rougon que Macquart. Est-ce un mélange-fusion ou un mélange-soudure ? En vérité, je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'il y a bien du talent dans cette œuvre qui me blesse et m'irrite encore par certains côtés. Quelle vigueur de touche! quelle netteté! que de relief! Et quelle puissance d'observation, quelle intensité de vie, abondante et débordante! Si M. Zola ne nous affirmait pas qu'il ne va pas où il veut, mais que tout uniment il monte à son arbre pour nous décrire chaque pousse nouvelle, telle qu'elle se rencontre, je croirais volontiers qu'il a cherché un contraste aux couleurs brutales et crues de son roman précédent en ce tableau plus doux et de demi-teintes. Mais il se trouverait offensé qu'on l'en félicitât. Toujours est-il que ses yeux ont rencontré cette fois des choses plus aimables et qu'il a considérées avec moins de répugnance. Car il a eu beau dire, il n'avait pas fréquenté assidûment l'*Assommoir*. Il avait placé son objectif devant des tableaux faits par d'autres plutôt que devant la répugnante réalité. Ici il a observé directement, et tel est son talent de peintre, qu'une histoire très-simple, très-monotone même, car on n'y trouve qu'une situation qui jusqu'au bout se prolonge et se répète, nous attache fortement.

Il faut dire maintenant ce qui me blesse et m'irrite. Ce qui me blesse, c'est l'impassible sérénité de l'artiste. Il est si heureux de peindre, qu'il trace avec une sorte de joie les plus lugubres tableaux. On voudrait que l'émotion fît parfois trembler sa main, on voudrait trouver sur la toile une larme, dût-elle faire tache. Non; il s'éloigne de son chevalet pour jouir de l'effet, puis revient tout content de lui, et, reprenant son pinceau, semble se dire : Quel pinceau ! Et le voilà qui caresse avec autant d'amour les détails et les accessoires que tout à l'heure la figure principale. Et ils sont merveilleusement exécutés, ces accessoires; mais je m'irrite contre le peintre qui me force à les admirer. Je lui en veux de s'intéresser également à toutes choses, aux vulgaires comme aux grandes. Tout en constatant le fini de l'exécution, je regrette que tous les objets, même les plus indifférents, attirent mon attention en se pressant au premier plan. C'est aussi qu'à force d'être artiste, M. Zola pèche contre une des plus grandes lois de l'art, la perspective. Il y a dans sa toile une foule d'effets particuliers, très-originaux, très-saisissants; il y manque l'effet d'ensemble.

Ce qui m'irrite, c'est que ses personnages n'ont pas d'âme. Toujours et uniquement des sensations; des sentiments, jamais. Voici, par exemple, une petite fille pour qui l'affection maternelle est comme un bien nécessaire à sa vie. Le jour où elle sent qu'elle n'est pas seule à occuper la pensée de sa mère, elle en meurt. Cette passion, M. Zola en fait une maladie, et non une maladie de cœur, mais une maladie des nerfs. Le phénomène moral devient un cas pathologique. Et cette mère qui n'a pas aimé son premier mari et qui n'aimera pas davantage le second, l'amour vient cependant troubler un instant la surface unie de sa vie. D'où est né cet amour? Comment le marbre de la statue s'est-il animé pour retomber bientôt dans son immobilité? Il y a là une sorte de problème moral. Pour M. Zola, ce n'est qu'un problème physiologique. Avec ses deux maris, Galathée a toujours eu les pieds froids ; quand elle rencontre Pygmalion, elle a subitement les pieds chauds. Et voilà pourquoi elle succombe, voilà pourquoi elle ne pouvait pas ne pas succomber. Cette chaleur soudaine aux pieds est le signe d'une inévitable défaite. *Hoc signo vinceris.*

Voilà mes objections, ce qui ne m'empêche pas de dire qu'il y a là une très-grande dépense de talent, une force singulière et une rare puissance. M. Zola a des dons supérieurs — quoi qu'en dise M. Sardou. Il en a fait jusqu'ici un usage assez malheureux, parfois même peu bienséant, comme dans *l'Assommoir;* s'il pouvait renoncer à sa théorie du matérialisme dans l'art, s'il cessait d'être un naturaliste, il y aurait fête dans le monde des lettres. On peut dire de ses œuvres ce qu'il dit de son héroïne : elles ont les pieds froids. S'il voulait les échauffer, nous le tiendrions volontiers quitte de l'explication qu'il nous promet — comme si nous y tenions, ma foi! — de l'arbre généalogique des Rougon-Macquart.

(1) *Une Page d'amour*, par Émile Zola. — Un volume; Paris, 1878, G. Charpentier.

III.

M. Édouard Cadol revient au roman, ses premières amours. Il faudrait nous en féliciter, car c'est un esprit bien délicat et très-aimable, s'il n'affichait pas la prétention de réformer les lois, la société et les mœurs. *Marguerite Chauveley* (1) est une thèse dont la conclusion effrayerait M. Bovary. C'est lui, en effet, qui est ici la victime désignée, et M. Cadol creuse la tombe de l'infortuné. Que voulez-vous ! Il est dit que nous n'en finirons pas avec l'agaçante question des *tue-la*, des *tue-le* et des *tue-les !* Toutes les solutions possibles ayant été données, il a bien fallu que M. Cadol en trouvât une nouvelle. On avait jusqu'ici tué soit la femme seule, soit son complice, soit l'un et l'autre. M. Cadol, lui, décide que c'est le mari qu'il faut tuer. Attendons-nous à ce qu'on dise bientôt : Tue la belle-mère ! Pas tendre pour les maris, M. Cadol. C'est leur faute ! s'écrie-t-il d'un air convaincu. C'est la faute à Gringalet, comme on dit dans les parades de la foire. Et comme M. Cadol ne veut pas que l'on croie que c'est une thèse de roman, peu praticable dans la vie privée, il nous apprend qu'il a deux fils et que, le cas échéant, il leur tiendra ce langage. A l'un, qu'il suppose devoir être victime — hypothèse désobligeante, — il dira : « Ta femme t'a trompé ; va de ce pas vers elle, et fais-lui tes excuses : c'est toi qui es le coupable. » A l'autre, qui aura joué le rôle de Clavaroche, il dira : « Maître André a tout découvert, et peut-être, au lieu de se repentir, songe-t-il à se venger, le misérable. Va, cours, et protége sa pauvre victime. Si ce drôle se borne à casser les potiches, laisse-le faire. Mais s'il touchait du bout du doigt la malheureuse Jacqueline, oh ! alors tue-le comme un chien ! » Ces conseils d'un père à son fils, qui ne rappellent que de loin ceux que Bouilly donnait à sa fille, M. Cadol les a dramatisés en leur donnant la forme d'un roman. Et voilà comment Marguerite Chauveley est vengée du mari qu'elle a trompé. A l'instant où le misérable lève sur elle, non un poignard, mais une cravache, Clavaroche le tue avec un revolver. Juste, mais sévère. J'avoue que l'agrément du récit est un peu gâté pour moi par la thèse, qui est roide, comme disait M. Alexandre Dumas avant d'être de l'Académie française. Qui veut trop prouver ne prouve rien, le proverbe n'a pas tort.

IV.

La Brésilienne (2), par M. A. Mathey, est un roman bien sombre dont M. Paul Meurice vient de tirer un drame non moins sombre. Cette Brésilienne s'est introduite dans un ménage, et, elle aussi, elle supprime l'obstacle. Naturellement ce n'est pas le mari qu'elle tue, mais la femme. M. Cadol n'en est pas responsable, car il ne veut que la mort du sexe fort. D'ailleurs ici la victime n'avait ni pris en main une cravache ni même brisé la vaisselle. Après cet assassinat, l'aimable étrangère essaye d'empoisonner sa belle-fille, mais, naturellement, c'est sa propre fille qui boit le poison. Ce volume fait quelque bruit ; on a prétendu que Rochefort en était le père : une personne qui doit être bien informée m'affirme qu'il n'en est rien. C'est ce qui est fort à croire, car, à part quelques mots à l'emporte-pièce dans la première partie, c'est un roman qui ressemble à beaucoup de romans, de même que le drame de M. Paul Meurice est un drame qui ressemble à beaucoup de drames.

V.

Signalons : *Du grave au doux* (3), par M. Paul Collin, *Ébauches et Reflets* (4), par M. Paul Revoil, deux aimables recueils de poésies intimes. La muse de M. Collin est une brave et honnête bourgeoise d'allure discrète et point tapageuse. Si parfois elle prend un air mutin, c'est parce qu'elle sait que les hommes aiment ce genre-là. Celle de M. Révoil est plus grande dame, plus faubourg Saint-Germain ; peut-être même n'a-t-elle pas assez respiré l'air des champs, qui lui aurait donné plus de couleurs. Elle n'a eu que de petites joies et de petites douleurs, toujours distinguées. S'il lui arrive de ressentir de fortes émotions, de voir les hommes et les choses autrement qu'à travers les vitres de son landau, qui sait ce qui arrivera alors ?

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Encore quelques jours, et le palais de l'Exposition aura ouvert ses portes, au grand déplaisir des feuilles de la réaction, qui font patriotiquement tous leurs efforts pour que ces portes restent fermées.

Il n'en fut pas de même, autant qu'il m'en souvient, lors de l'Exposition de 1867. Les journaux les plus hostiles à l'empire se gardèrent bien d'entraver une œuvre qu'ils considéraient, avec raison, comme ayant un caractère national avant tout.

Autres temps, autres mœurs.

L'Exposition de 1867 fut d'ailleurs plus nuisible qu'utile au régime impérial. Les divers souverains de l'Europe qui, en venant à Paris, avaient obéi moins à une invitation qu'à

1. Édouard Cadol, *Marguerite Chauveley*. — 1 volume, Paris, 1878. Calmann Lévy.

2. *La Brésilienne*, par A. Mathey. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

3. Paul Collin, *Du grave au doux*. — 1 volume. Paris, 1878. Hachette et Cie.

4. Paul Revoil, *Ébauches et Reflets*. — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

une sommation du somnambule des Tuileries, s'en retournèrent dans leurs États, quelque peu aigris, et assez disposés à faire payer cher l'hospitalité qu'ils avaient reçue.

On le vit bien plus tard.

II.

Une femme d'esprit disait dernièrement que les expositions internationales ressemblent fort, par certains côtés, à ces grandes réunions de gala où les femmes viennent faire assaut de toilette, de luxe et d'élégance.

La comparaison me semble d'autant plus juste que chaque nation étale avec une coquetterie féminine toutes ses richesses et que dans ce luxe il y a du vrai et du faux, du strass et du diamant. C'est aux visiteurs à savoir faire la part de la réalité et celle de la fiction.

Je me souviens qu'en 1867 on remarquait dans la section anglaise une jeune femme qui versait de l'ale et du porter aux visiteurs, et qui étonna toute l'Europe par l'opulence d'une chevelure couleur d'or, comme on n'en avait jamais pu voir que dans les contes de fées.

Il y avait tout à côté, dans la section russe, des maisonnettes de paysans, des isbas, des yourtes si jolies et si coquettes que l'on se prenait à regretter de n'être pas paysan russe ou sibérien pour habiter ces délicieux logis d'opéra-comique.

Les rêveurs associaient l'idée de l'admirable chevelure blonde anglaise à celle des yourtes de Sibérie. Mais tout cela, c'était un décor comparable à celui que Menschikoff étalait tous les matins sur le passage de la grande Catherine, lors du fameux voyage de Crimée.

On en verra bien d'autres cette année. J'ai déjà entendu parler d'un détachement d'une cinquantaine de soldats envoyés par un pays ami pour escorter et garder les produits de l'industrie nationale. Ces cinquante hommes, quoique simples soldats chez eux, ont un brillant uniforme et une solde d'officier pour la circonstance. Un jeune caporal de chasseurs à pied me disait naïvement à ce sujet : — Voilà un pays où il fait bon être engagé volontaire!

Et en parlant ainsi il poussait un soupir d'envie et de regret. Que de gens ne se doutent pas, comme lui, que chaque exposition internationale est composée, par égales parties, de vérités et de mensonges!

III.

Il y aurait eu lieu de s'étonner si les maniaques de l'ultramontanisme n'avaient pas profité de la circonstance pour faire une petite démonstration.

Quoique les journaux dévots essayent pour la plupart de démontrer que l'Exposition doit être nécessairement une des choses les plus ridicules du siècle et prêter à rire au monde entier, quelques-uns ont demandé néanmoins pourquoi l'inauguration ne se ferait pas solennellement le 1er mai, le clergé en tête du cortége, avec toutes les pompes religieuses d'usage en pareil cas.

Mais si l'Exposition doit être une entreprise ridicule, si vous déclarez d'avance qu'elle ne saurait avoir aucun succès, pourquoi voulez-vous la faire bénir par l'Église?

Serait-ce donc que vous ne croyez pas à l'efficacité des bénédictions religieuses?

La logique de ces gens-là est véritablement une des curiosités de ce temps. Elle aurait sa place marquée dans une vitrine du palais du Trocadéro, si l'on pouvait exposer des abstractions.

Il faut d'ailleurs remarquer que parmi les exposants se trouvent non-seulement des catholiques, mais encore des calvinistes, des luthériens, des anglicans, des juifs, des bouddhistes, des mahométans, des sectateurs de la plupart des religions connues. On ne pourrait pas les bénir tous en bloc, cela paraîtrait bizarre et amènerait des difficultés; Boudha se plaindrait, Wishnou serait mécontent, et Mahomet demanderait ce qu'on lui veut. Le mieux est de ne bénir ni maudire personne et de laisser chacun s'arranger à sa guise. Dieu n'a pas besoin des indications de M. Veuillot ou de celles de M. Dupanloup pour reconnaître les siens.

IV.

La semaine sainte a fourni les thèmes d'usage aux déclamations des partisans de la religion d'État. On a fulminé contre l'Opéra-Comique, coupable d'avoir donné samedi la première représentation de *la Statue*, d'Ernest Reyer; et comme la mauvaise humeur des intransigeants de l'ultramontanisme n'a d'égale que leur ignorance, ils ont prétendu que depuis cinq cents ans les théâtres avaient toujours été astreints à faire relâche pendant les trois derniers jours de la semaine sainte.

Cinq cents ans! C'est un chiffre respectable; mais la vérité est que sous la monarchie de Juillet, sans remonter plus haut, le relâche du vendredi saint était seul obligatoire.

Mais pourquoi l'était-il? On serait, je pense, assez embarrassé de dire en vertu de quel droit l'administration d'un pays où il n'y a pas de religion d'État peut faire intervenir la question religieuse dans la police des théâtres.

Personne n'est forcé d'aller au théâtre ni avant, ni pendant, ni après la semaine sainte; mais personne aussi n'a le droit d'empêcher qu'on y aille. C'est aux directeurs à savoir ce qu'ils ont à faire. S'ils laissent leurs portes ouvertes et que la recette soit faible ou nulle, tant pis pour eux. En bonne logique, l'administration supérieure n'a rien à voir dans tout cela.

L'intolérance engendre l'intolérance. — Vous ne voulez pas que j'aille au théâtre pendant la semaine sainte parce que cela choque vos idées, et vous m'en empêchez parce que vous êtes les plus forts. Mais si c'est moi qui suis le plus fort demain, et si je prétends vous empêcher d'aller à la messe ou à la procession parce que cela me déplaît, que pourrez-vous me dire qui ne se retourne contre vous-mêmes?

Le ministre des beaux-arts, M. Bardoux, a eu parfaitement raison d'accorder à l'Opéra-Comique l'autorisation de représenter *la Statue* le samedi saint. Il n'y a qu'une chose à regretter, c'est que cette autorisation ait été nécessaire.

V.

Plusieurs brochures ont été publiées dans ces derniers temps, émanant d'hommes ayant tous fait plus ou moins figure dans le bonapartisme et par conséquent initiés aux secrets du parti.

Une de ces brochures contient une révélation dont on ne doit pas trop s'étonner, mais pour laquelle cependant tous les adjectifs de Mme de Sévigné ne seraient pas de trop.

Il paraît que dans le courant de l'année qui suivit la conclusion de la paix, M. Thiers étant Président de la république, le vieil empereur réfugié à Chislehurst avait formé le projet d'opérer une nouvelle descente sur le sol français. La chose avait été sérieusement proposée, discutée et résolue par les fortes têtes du parti.

C'est à n'y pas croire. Et cependant, quand on y réfléchit, on comprend qu'un tel projet était bien dans le caractère de l'éternel conspirateur qui avait passé sa vie à faire des coups de théâtre.

L'idée d'un deuxième débarquement sur la plage de Boulogne devait naturellement lui sourire. C'était une nouvelle cavalcade à risquer. Heureusement pour lui plus encore que pour nous, la maladie dont il souffrait s'aggrava tout à coup et il se vit forcé de mourir avec une certaine dignité dans son lit. Le sort eut pitié de lui à ses derniers moments.

On peut croire néanmoins que le projet n'est pas tout à fait abandonné et qu'il fait partie de l'héritage napoléonien ; c'est ce qui expliquerait les prophéties menaçantes que fait entendre M. de Cassagnac, les jours où il monte sur son trépied.

VI.

Le mot d'ordre aujourd'hui parmi les feuilles de la réaction est de s'égayer sur le compte des fonctionnaires républicains qui dans les chefs-lieux de province ne peuvent pas trouver à qui parler. Il paraît qu'on les fuit comme la peste, qu'ils sont partout traités en parias, et que, lorsqu'ils veulent donner un dîner officiel, ils sont forcés de lancer la gendarmerie sur les passants et de se procurer des convives par réquisition.

Il faut profondément admirer ces conservateurs qui ne trouvent rien de mieux pour maintenir le prestige de l'autorité que de la mettre en quarantaine. Le marquis de La Vertepillière boude au fond de son castel, et Mme la comtesse d'Escarbagnas a fermé ses nobles salons le jour où un préfet républicain s'est installé dans le pays ; quant aux Pourceaugnac, père, fils et cousins, ils font semblant d'avoir la vue basse et de ne pas reconnaître le maire quand ils le rencontrent dans la rue.

Le malheur est que les feuilles réactionnaires, tout en donnant la même note, n'arrivent pourtant pas à un accord parfait. Ainsi *la Défense* de M. Dupanloup assure que les conservateurs gémissent « de ne plus trouver dans le dernier bureau de sous-préfecture, dans la dernière mairie, non-seulement les petites faveurs qui leur étaient si précieuses, mais les égards mêmes dus à leur situation et à leur mérite. Les vainqueurs leur font durement sentir leur situation de vaincus. »

Si cette plainte est fondée, il en résulte que les conservateurs ne demanderaient pas mieux que de trôner comme autrefois dans les bureaux administratifs, et que si on ne les y voit pas plus souvent, ce n'est pas qu'ils refusent d'y aller, c'est qu'on les y reçoit froidement. Ce sont eux en réalité qui se trouvent en quarantaine.

Les journaux de la réaction devraient bien y regarder à deux fois avant de laisser échapper des aveux aussi imprudents.

VII.

Il vient de mourir un homme qui joua un certain rôle littéraire vers 1830: Gustave Drouineau, auteur de *Rienzi,* tragédie qui eut un tel succès qu'il en perdit la tête. Il avait fait aussi des romans : *Résignée* et *le Manuscrit vert*. C'était un mystique qui nourrissait des idées assez confuses de rénovation religieuse sans avoir précisément inventé une nouvelle religion, chose facile cependant à une époque où l'on voyait bien des gens s'établir dieux sans la moindre cérémonie.

Ceci fut de sa part une preuve de bon sens. Il n'en est pas moins mort à l'âge de quatre-vingts ans dans un hospice d'aliénés. Hors sa famille, personne ne savait plus ce qu'il était devenu. Ses livres n'eurent jamais un succès qui approchât, même de loin, de celui de *Rienzi ;* ils sont à peu près introuvables et n'ont plus de prix que pour les collectionneurs. Je me souviens de les avoir lus au sortir du collége, à cet âge où on lit tout ; quant à dire ce qu'ils contenaient, cela me serait absolument impossible. Par une singulière coïncidence, peu de jours avant d'apprendre la mort de Gustave Drouineau, j'ai vu vendre un exemplaire de *Résignée* trente francs sur les quais. Pour bien moins que cela, on aurait eu autrefois ses œuvres complètes, et l'éditeur aurait marqué cette heureuse journée d'une pierre blanche.

Z...

BULLETIN

Le ministre de l'instruction publique vient de publier le rapport de la commission envoyée à l'Exposition de Philadelphie pour y étudier l'état de l'enseignement primaire en Amérique. On se rappelle que les Chambres avaient voté pour cet objet un crédit de 25 000 francs, sur la proposition de MM. Tirard et Deschanel. La direction de cette mission avait été confiée à M. Buisson, déjà précédemment délégué du ministère à l'Exposition de Vienne. Le travail qui vient de paraître est un recueil plein de faits, de documents et d'appréciations du

plus haut intérêt pour tous ceux qui suivent le mouvement de l'instruction populaire en France et hors de France. C'est aussi le meilleur argument qu'on puisse invoquer à l'appui de la proposition soumise à la Chambre d'encourager largement les visites et les études collectives du plus grand nombre possible d'instituteurs à l'Exposition qui va s'ouvrir.

Société des économistes. — La Société d'économie politique de Paris a été invitée par le *Cobden-Club* de Londres à unir ses efforts à ceux des économistes anglais afin de préparer à Paris, pendant l'Exposition, une imposante manifestation en faveur du libre-échange. Le projet était de réunir en assemblée solennelle les libres-échangistes de tous les pays.

La Société de Paris a pensé qu'une démonstration de ce genre en faveur du libre-échange serait intempestive et ne pourrait que nuire à sa cause.

Dans une autre séance, M Joseph Garnier, secrétaire perpétuel, a rappelé que la Société avait proposé à Pie IX de faire enseigner l'économie politique dans les séminaires. Le projet n'eut pas de suite sur le moment, mais aujourd'hui il est mis à exécution à Saint-Sulpice et à Fénelon.

Dans le Congrès littéraire international qui se réunira à Paris au commencement de juin, la discussion portera, entre autres choses, sur la propriété littéraire. Il serait question de garantir les droits des auteurs au moyen d'une convention internationale.

Échange de documents. — Un échange important de documents va avoir lieu entre la Commission royale d'histoire de Belgique et la bibliothèque des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes

Cet échange a été offert à propos d'une série de « chroniques pour l'étude du moyen âge français » publiées par la Commission, dont le président est M. Kervyn de Lettenhove, correspondant de l'Institut.

On annonce la publication d'un ouvrage de M. Emile Ollivier intitulé *le Concile du Vatican*.

Le roi de Portugal travaille à traduire *le Marchand de Venise* en portugais. On se rappelle qu'il a publié récemment une traduction d'*Hamlet* qui a obtenu un succès de bon aloi.

Le catalogue alphabétique et méthodique de la bibliothèque du palais de Compiègne vient d'être entièrement refait par son conservateur, M. le marquis de Laincel.

Un camarade de collége de Sainte-Beuve, M. Charles Neate, publie dans l'*Athenæum* de Londres des articles sur la jeunesse du grand critique. Il raconte, entre autres choses, que Sainte-Beuve, au temps de ses classes, passait pour un écolier médiocrement doué ; la passion du travail était plus développée chez lui que l'intelligence. Celle-ci s'est bien rattrapée depuis.

Nécrologie. — On annonce la mort de M. Hart, Américain fixé depuis longtemps au Brésil, où il occupait un des postes les plus élevés de l'Université. Ami d'Agassiz, avec lequel il avait voyagé, il s'était d'abord occupé surtout d'études géologiques. Il laisse de nombreux travaux littéraires et scientifiques et d'importants mémoires sur les langues et les races de l'Amérique du Sud.

Publications étrangères. — M. Georges Ebers, l'égyptologue allemand, connu en dehors du monde scientifique par ses romans archéologiques, *Une fille de roi d'Égypte, Uarda, Homo sum*, publie par livraisons un grand ouvrage illustré sur l'histoire, les monuments et les usages de l'Egypte.

— *L'Année 1877* (*Das Jahr 1877*, Leipzig, Duncker et Humblot) est un livre intéressant à plusieurs égards. L'auteur anonyme de cette compilation ne s'est pas borné à enregistrer les événements, il y a joint des appréciations qui sont comme l'écho du sentiment populaire allemand. On y sent percer le malaise que les progrès du panslavisme font éprouver à beaucoup de bons esprits, soit à Vienne, soit à Berlin. — Le développement rapide des idées socialistes en Allemagne est attribué à la législation contre les associations ouvrières; la sévérité des lois aigrit les ouvriers et les pousse dans le camp socialiste. — Quant à la victoire du parti républicain en France, l'écrivain en voit la cause dans la crainte d'une guerre étrangère.

— Un écrivain anglais dont il a été plusieurs fois question dans la Revue, M. Van Laun, auteur d'une *Histoire de la littérature française*, prépare un ouvrage intitulé *Histoire des Exilés littéraires en Angleterre* (*History of literary Exiles in England*), où l'on trouvera de nombreux détails sur le séjour de Rousseau dans le comté de Stafford.

— Le septième volume de la nouvelle édition des *Dépêches de Wellington* vient de paraître. Il s'arrête au *Reform bill* et à la chute du cabinet Wellington. Les événements du moment donnent un intérêt d'actualité à certaines de ses parties, celles, par exemple, où il est question du danger de l'influence russe à Constantinople, et de la mission du duc à Saint-Pétersbourg.

L'album de Gœthe. — On annonce que le fameux album de Gœthe, formant la plus précieuse collection d'autographes connus, et qui avait disparu après la mort du poëte, vient d'être retrouvé intact, dans la bibliothèque d'un amateur autrichien mort récemment. Cette nouvelle demande confirmation, car l'opinion la plus accréditée est que les feuillets en auraient été arrachés et vendus séparément par un spéculateur peu scrupuleux.

Cet album, composé de 1800 pages environ, ne contenait pas moins, assure-t-on, de 3500 signatures de savants, d'écrivains, de femmes célèbres, d'hommes d'État, de princes régnants, qui tous y avaient inscrit une pensée. Il avait été donné à Gœthe par un certain baron de Barkana, personnage original, moitié européen, moitié asiatique, qui fut mêlé à la plupart des intrigues des cours allemandes.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [704].

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 44 4 MAI 1878.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878

Les jours heureux sont rares dans la destinée des peuples comme dans celle des individus. Saluons sans arrière-pensée celui qui vient de luire sur notre patrie, mêlé d'ombres sans doute, avec des menaces d'orage à l'horizon, comme il y en avait au ciel plombé du 1er mai, où le soleil a pourtant fini par l'emporter, éclairant dans un cadre incomparable un des plus magnifiques spectacles qu'il ait été donné à notre époque de contempler. Rien ne serait plus facile que d'insister sur le côté sombre de la situation européenne et d'écraser la félicité de cette heure radieuse sous les pronostics fâcheux. Il y aurait une véritable ingratitude à le faire ; les implacables adversaires de nos institutions suffisent à cette tâche, et leur redoublement de mauvaise humeur montre qu'ils éprouvent quelque difficulté à l'accomplir après l'éclatant succès de l'inauguration de l'Exposition universelle de 1878.

Pour nous, cette fête du travail humain venant après nos désastres et nos luttes intérieures est le signe éclatant, indiscutable, du relèvement de notre patrie et la récompense glorieuse de sa sagesse et de son patient labeur. En se reportant à ce qu'était notre situation il y a sept ans à cette même date, on se souvient de ce mot éloquent de Bossuet, à propos d'un contraste non moins saisissant dans une destinée individuelle : *Quel état !.. et quel état !* Nous nous rappelions, en nous rendant dans cette pacifique et brillante arène de tous les arts et de toutes les industries, l'aspect sous lequel nous étaient apparus au mois de mai 1871 ces mêmes lieux, admiration de l'Europe, véritable enchantement des yeux. Ces splendides avenues étaient désertes ; le silence plein de terreur n'était interrompu que par le son strident de l'obus qui déchirait l'air, quand soudain l'effroyable explosion de la cartouchière du Champ-de-Mars vint illuminer tout l'horizon d'une vraie tempête de feu. Il semblait que l'on touchât à la destruction de la malheureuse cité, livrée à une tourbe de démagogues avinés, à deux pas des armées de l'invasion. Qui nous eût dit que, sept ans plus tard, la république française, définitivement victorieuse des partis hostiles, ouvrirait dans ce même Paris, plus brillant que jamais, la plus splendide des Expositions universelles !

Nous ne sommes pas de ces sectaires de la politique qui disent comme le président de l'Institut sous le Directoire : « Nul ne peut avoir de génie s'il n'est républicain » ; nous reconnaissons que tous les fils de la France, quelle que soit leur opinion, ont contribué à la relever par leur travail et ont droit à s'applaudir des preuves de santé nouvelle et d'énergie qu'elle donne au lendemain même de ses défaites. Il n'en demeure pas moins que la république a été le gouvernement qui a pansé ses plaies, qui l'a sauvée de l'anarchie et a inspiré à l'Europe une confiance entière dans ses résolutions pacifiques. C'est bien elle qu'acclamaient les milliers de spectateurs entassés au Trocadéro et au Champ-de-Mars, alors que passait devant eux le cortége de l'inauguration, qui avait à sa tête cette vaillante représentation nationale sortie victorieuse d'une des luttes politiques les plus graves et les plus périlleuses, véritable émanation de la volonté du pays. C'est bien la république que fêtait la ville de Paris avec cet élan spontané qui a donné un caractère patriotique et touchant à la manifestation de la joie publique. Les quartiers les plus pauvres n'ont pas été les moins pavoisés ; chacun de ces drapeaux arborés aux fenêtres des grabats représentait de vrais sacrifices. Évidemment c'est le cœur même du peuple qui a vibré, sans arrière-pensée, sans rancune, tout entier au bonheur de sentir la patrie libre et vivante.

On a remarqué la même unanimité dans la joie de la grande cité que dans son deuil lorsqu'elle accompagna tout entière au mois de septembre dernier le cercueil du libérateur du territoire, dont le nom était avant-hier dans toutes les mémoires et dans tous les cœurs, dans cette journée qui nous faisait recueillir le fruit de son ardent et infati-

gable dévouement en même temps que des communs efforts de la France libérale. « La France, dit le *Daily Telegraph*, offre à l'humanité une démonstration extérieure et visible de l'énergie et de l'ardeur avec lesquelles elle s'est efforcée d'incorporer dans sa vie nationale les aspirations de son plus illustre homme d'État, qui a écrit ces mots dans les dernières pages tombées de sa main mourante : *La République, c'est la paix!* » — « L'Exposition, dit un autre journal, le *Daily News*, est une preuve nouvelle de la confiance publique restaurée. La France et son gouvernement ne sont plus le sphinx de la politique. La France a aujourd'hui la liberté de la parole et de la discussion. La société française semble offrir une base solide pour la grandeur nationale. »

Les témoignages de la presse libérale anglaise suffisent pour nous consoler des croassements de corbeaux et de chouettes de la presse réactionnaire. A part quelques organes bien rares, qui ont fait prédominer, au moins pour un jour, le patriotisme sur l'esprit de parti, elle n'a eu que sarcasmes et anathèmes pour la grande solennité du 1er mai. Laissons *le Pays* saluer avec un pieux ravissement la pluie qui, si elle eût écouté ses vœux, eût transformé le Champ-de-Mars en marécage; laissons *l'Ordre*, pour nous donner la petite pièce, conduire l'empire au Capitole et saluer en lui l'auteur de notre prospérité industrielle. Reconnaissons que c'est la presse monarchique qui a montré le plus de colère et l'a exprimée de la manière la plus perfide. La vieille *Liberté* branle la tête, en se plaignant de notre frivolité et en nous faisant des prophéties de Parque sur tous les malheurs qui nous attendent. Tous ces drapeaux tricolores flottant en l'air lui ont brouillé non-seulement la bile, mais aussi la cervelle, car elle n'aperçoit pas la contradiction ridicule dans laquelle elle tombe lorsque, après nous avoir reproché de convoquer l'Europe alarmée sur un sol aussi vacillant que celui de la république, elle ajoute : « Eh bien! chose étonnante, ces craintes trop justifiées, n'ont pas empêché les riches œuvres des contrées lointaines de venir à nous! » Nous accueillons avec gratitude ce témoignage en faveur de l'état de choses actuel, d'autant moins suspect qu'il est plus désintéressé.

La palme de l'injure appartient, comme toujours, aux dévots de l'ultramontanisme. Ils ont secoué la poussière de leurs pieds sur la glorieuse entreprise en l'appelant « une vaniteuse exhibition de matérialisme, une sottise d'un siècle de charlatanisme ». L'*Univers* s'est plaint amèrement de ce que « l'Église n'a pas eu à s'occuper de cette affaire ». Il nous semble que nous avons ainsi tous les bonheurs, puisque nous avons échappé à ces bénédictions peu sincères, qui ne profitent guère, selon ce mot si vrai d'un ouvrier de 1848 à un prêtre qui se plaignait de l'ingratitude du peuple envers le clergé ultramontain, bénisseur des arbres de la liberté : « C'est peut-être cela qui les a empêchés de pousser. » Laissons l'Église du *Gesu* préférer son exposition à elle, sur les hauteurs de Montmartre, et opposer les splendeurs de la future cathédrale du Sacré-Cœur à celles du Champ-de-Mars. Nous, nous permettons de penser que ce n'est pas précisément opposer le spiritualisme au matérialisme. Le pire des matérialismes est celui qui fait invasion, par des dévotions semblables, dans la haute sphère de la spiritualité chrétienne. Les fêtes du travail humain peuvent au contraire avoir un grand côté spiritualiste quand elles mettent au cœur d'une nation naguère cruellement éprouvée un sentiment de gratitude sincère envers Dieu, qui vaut bien toutes les pompes hypocrites d'une religion d'État. Puisse la noble devise que l'Angleterre avait gravée au frontispice de son Palais de cristal : *Paix sur la terre, bonne volonté entre les hommes*, s'écrire dans les âmes en lettres de feu! L'Europe a bien besoin de s'en souvenir en face des perspectives de guerre qui assombrissent pour nous ces beaux jours.

Si l'Exposition n'a pas les bénédictions de l'*Univers* et du *Français*, elle n'a pas eu les malédictions du nouveau pape, dont l'Encyclique vient d'être publiée. Décidément les foudres de Pie IX sont bien éteintes. Léon XIII est un modéré, ce qui est très-méritoire de la part d'un infaillible; il paraît décidé à ne rien faire pour provoquer la lutte religieuse, tout en conservant ce qu'on appelle à Rome le bon dépôt. Son Encyclique prouve qu'il est fidèle aux traditions de la curie. C'est bien toujours l'ancien droit qu'il représente, sans aucune concession au droit nouveau, fût-ce même le mariage civil. C'est toujours le vieillard par excellence qui parle, l'éternel *laudator temporis acti*, ne sachant que condamner le présent, c'est-à-dire la société moderne, l'état laïque. Seulement c'est un bon vieillard, un Nestor sans courroux qui n'a rien d'un énergumène sacré. Il est pourtant prudent d'attendre la suite de son pontificat, en n'oubliant pas quelles promesses donnèrent les débuts de son prédécesseur. Ce qui rassure, c'est que Léon XIII fait peu de promesses et se borne à maudire le moins possible : ce qu'on ne saurait trop admirer chez un pontife romain.

L'apaisement momentané des luttes religieuses, dont la récente Encyclique du nouveau pape est un irrécusable symptôme, vient encore contribuer à la sérénité de l'heure présente, du moins en ce qui concerne notre état intérieur. Nous n'en voulons pourtant pas faire un motif d'illusion et de vertige. Nous savons très-bien tout ce qui nous reste à accomplir pour achever l'œuvre de notre relèvement, et nous n'avons pas oublié qu'il ne nous est pas permis de nous reposer un jour; mais nous ne croyons pas céder à un entraînement fallacieux en éprouvant une joie reconnaissante de ce que la France se soit montrée sitôt capable d'offrir une telle hospitalité à l'Europe et de ce que l'Europe lui ait donné une si haute marque de confiance en l'acceptant. Paris ne s'est pas trompé en manifestant avec tant de spontanéité une satisfaction si vive, pourvu que dans le triomphe pacifique d'aujourd'hui nous trouvions un nouveau motif de reprendre et de poursuivre vaillamment la tâche immense qui incombe à notre génération.

E. DE PRESSENSÉ.

DE L'INFLUENCE INTELLECTUELLE DE L'ALLEMAGNE SUR LA FRANCE.

J'ai montré dans une étude précédente (1) quelle a été l'influence séculaire exercée par la France moderne sur l'Allemagne, influence que j'ai pu appeler *historique*, car elle regarde le développement politique et social aussi bien que celui des lettres et des arts. Tout autre a été l'influence exercée par l'Allemagne sur la France. Elle ne comprend en effet que ce qui est du domaine de l'esprit pur, — au XVIe siècle, la religion, — au XIXe, les lettres, la philosophie. D'action politique aucune trace. Pourquoi cela? Pourquoi cette influence « historique » de la France sur l'Allemagne, et en regard cette influence purement « psychique », si je puis m'exprimer ainsi, de l'Allemagne sur la France? Telle est la première question qui se pose.

Action à la fois politique et intellectuelle d'un côté; de l'autre, action simplement intellectuelle. C'est là une distinction essentielle, d'une importance capitale. A mon sens, elle s'explique de deux manières. En premier lieu, par la différence du génie des deux peuples. La France est née pour l'action; l'Allemagne pour la contemplation. Or, une nation ne peut exercer sur une autre d'influence réelle et persistante, politique ou sociale, que lorsqu'elle peut agir de même manière et par le caractère et par l'esprit. Une nation qui n'a longtemps agi que par l'esprit, l'Allemagne, par exemple, n'a pu agir que sur l'esprit des nations qui se sont trouvées avec elle en communications plus ou moins constantes. — En second lieu, cette distinction s'explique par la différence des constitutions politiques des deux peuples. L'ère moderne trouve la France une, maîtresse d'elle-même, sans féodalité bien redoutable, indépendante sous une royauté indigène dans laquelle elle se personnifie; et cette unité française va grandissant, s'affermissant, se consolidant d'année en année. Au contraire, du XVIe au XIXe siècle, l'Allemagne, comme corps politique, n'a point d'existence réelle. Même avant la Réforme, son unité impériale était chose bien fictive. Étant électif, l'Empire, par suite des rivalités haineuses des Électeurs, passait plus souvent entre des mains étrangères qu'il ne restait entre des mains allemandes. Sans cesse, publiquement, l'Allemagne était mise aux enchères, brocantée par les princes de l'Europe. « Combien l'âme de l'Allemagne? combien son corps et sa dépouille? (2) » Au lendemain de la Réforme, de la Confession d'Augsbourg, ce fut bien pis encore. A la voix retentissante de Luther, l'Empire, comme une maison de verre, vola en éclats. Tout vestige d'unité disparut. « Chaque province voulut avoir son indépendance politique, comme chaque conscience relevait de son autorité privée (3). »

(1) Voy. la *Revue* du 7 juillet 1877. — *De l'influence historique de la France sur l'Allemagne.*

(2) Michelet, *Histoire de France*, t. VIII, p. 101.

(3) Quinet, *Allemagne et Italie*, t. VI de l'édit. Germer Baillière, p. 141.

Dès lors, il était impossible que cette Allemagne ainsi morcelée, pendant si longtemps vendue, se trouvant à la fin de la guerre de Trente ans avoir perdu plus d'un tiers de sa population et ayant devant elle Louis XIV, pût exercer aucune influence politique. Tout lui manquait pour cela, l'unité morale, l'unité matérielle. Elle le comprit à la longue, et alors son génie silencieux se mit à l'œuvre pour constituer lentement et solidement l'une et l'autre, l'unité morale d'abord, par le grand mouvement littéraire et philosophique de la fin du XVIIIe siècle. Pour la première fois, elle se sentit *une* dans Gœthe, dans Beethoven, dans Kant. Cette unité morale aussi admirablement constituée, c'était un pas immense de fait vers l'unité matérielle. Napoléon lui fit faire le second pas. Il la refoula brutalement dans ses foyers, il ranima chez elle la nationalité assoupie (1). Comme l'Angleterre, par la guerre de Cent ans, par Crécy, Poitiers et Azincourt, par Duguesclin et Jeanne, avait fait l'unité politique de la France, la France à son tour, par les guerres impériales, par Austerlitz, Iéna et Friedland, par Blücher et par Arndt, prépara l'unité germanique. La réalisation de cette unité après 1813 n'était plus qu'une affaire de temps.

Aujourd'hui l'Allemagne est une, moralement, je viens de le dire, depuis sa renaissance littéraire; politiquement, depuis 1870. Cette Allemagne *une* est-elle destinée à exercer sur la France une influence d'ordre politique? Je ne le pense pas, et cela non-seulement parce que la guerre de 1870 a creusé entre les deux pays un profond abîme, mais surtout parce que notre Révolution n'a besoin d'aucune impulsion étrangère pour poursuivre son œuvre de liberté et d'égalité, et que toute tentative contraire à la marche de la Révolution, quelque appui qu'elle puisse trouver au dehors, est fatalement destinée à échouer. Je n'aurai donc aucune action politique de l'Allemagne sur la France à étudier, et c'est uniquement une influence intellectuelle dont je vais tenter de retracer les phases, malgré l'extrême difficulté qu'on éprouve naturellement toutes les fois qu'on cherche à voir d'un peu haut une époque contemporaine (car c'est d'une période toute récente que j'aurai principalement à parler), malgré l'insuffisance du langage pour exprimer la nature délicate et subtile des rapports intellectuels de deux peuples, l'action mystérieusement cachée de l'âme d'une nation sur l'âme d'une nation voisine.

I.

Phénomène remarquable : voisine de la France, à peine séparée d'elle tantôt par un fleuve et tantôt par une chaîne de collines, l'Allemagne n'est longtemps pour la France qu'une grande inconnue. Monté sur un sommet des Vosges, dans la première moitié de notre XIXe siècle de cosmopolitisme moral, Michelet, regardant vers le Rhin, se trouble, détourne la tête, tremble à la seule pensée du tout-puissant lotos germanique qui fait oublier la patrie (2). Dans la longue suite des âges anté-

(1) Quinet, *loc. cit.*, p. 151. — Voy. Lanfrey, *Histoire de Napoléon*, V, 308.

(2) *Histoire de France*, t. II, p. 65.

rieurs, monté sur le même sommet, un Français de l'ancienne France n'eût pas entendu les voix vaguement séductrices des sirènes du Rhin, n'eût rien senti tressaillir en lui à l'aspect des flèches élancées des cathédrales ou du monastère de la noble religieuse « qui passa trois cents ans à écouter l'oiseau de la forêt ». A l'égard de l'Allemagne, il est sans haine comme sans amour. — C'est vers le sud (au xve, au xvie siècle) que se tournent ses regards chargés de désirs. C'est là d'ailleurs, dans les plaines de la Lombardie et de la Toscane, que le Français et l'Allemand commenceront à se connaître, lutteront, batailleront, rivaux irrités, se disputant la même maîtresse, la belle Italie, la divine prostituée des hommes du Nord. Mais, même après ces rencontres assez fréquentes, à la veille de la Réforme, que connaît la France des choses d'outre-Vosges? Elle ne connaît pas les monuments de l'Allemagne : ils n'ont point d'intérêt pour elle, le gothique, déjà sur son propre sol, lui semblant une architecture d'un genre inférieur, tout à fait médiocre. Elle ne connaît pas les lettres et les arts de l'Allemagne par la très-bonne raison que l'Allemagne elle-même ignore son Gottfried et son Wolfram d'Eschenbach, qu'elle méconnaît son maître Wilhems et son admirable Wohlgemuth. La France ne connaît pas les blondes filles de l'Allemagne, dont plus tard nos poètes seront si naïvement amoureux; les poètes d'alors ne sont émus que par l'Italie ou par l'Espagne, et, du reste, aux jours joyeux de la Renaissance, la femme française a atteint, ce me semble, son apogée de beauté et de grâce : point n'est besoin de chercher au loin des souveraines étrangères. Que connaît donc la France de l'Allemagne? Elle connaît quelque peu ses opulentes cités commerciales, les riches marchés de ses villes libres. Elle connaît surtout ses lourdes armées, contre qui elle s'est heurtée de loin en loin sur les champs de bataille, le plus souvent pour les vaincre, toujours pour les voir se retirer en paix, sans oser jamais les suivre dans leurs noires forêts, mais en gardant cette impression que les Allemands sont de beaucoup au-dessous des Français, des Anglais et des Flamands pour « la perfection d'honneur », comme dit Froissard, que ce sont gens fort convoiteux et ne faisant rien si les deniers ne vont premièrement devant (1). Quoi encore? La France sait en outre que de l'autre côté du Rhin, à Francfort, sur le Danube, à Vienne, siége le saint-empire romain de la nation germanique. L'Empire! mot étrange qui ne résonne aux oreilles des peuples de ce temps-là que comme une puissante abstraction. L'Empire! la papauté! l'une réside en Italie, l'autre réside en Allemagne; mais ni l'une ni l'autre n'implique aucune idée de nationalité. Ce sont deux sommets accessibles à chacun. Tout roi a dans son berceau la couronne de César, comme le plus humble prêtre a dans la poche de sa soutane les clefs divines de Saint-Pierre. Des moines français se sont assis sur le trône pontifical : pourquoi un roi de France ne ceindrait-il pas le bandeau de Charlemagne? François Ier fut candidat à la couronne impériale; un Espagnol l'emporta sur lui. Les électeurs avaient commencé par offrir la couronne à un Allemand, Frédéric le Sage; mais l'honnête Saxon avait refusé malgré les instances de Bonnivet, ne se croyant pas dans sa modestie, lui Allemand, digne de l'Empire.

En même temps que cette élection, voici Luther, la Réforme. On a voulu voir dans notre Réforme la fille de la Réforme allemande; erreur. Les deux Réformes sont sœurs : même la sœur aînée, c'est la Réforme française; Lefèvre d'Etaples précède Luther (1). Il est facile de le constater : en France, en Suisse, aux Pays-Bas, comme en Allemagne, la Réforme naît d'elle-même, Renaissance religieuse et morale à qui la Renaissance artistique commence par tendre la main. Sur notre sol français, où apparaît-elle tout d'abord? A Meaux, dans un grand centre d'ouvriers. La lointaine influence de l'Allemagne n'a rien à voir dans ces débuts. De ce côté-ci du Rhin comme de l'autre, ce qui donne naissance à la Réforme, c'est la misère des âmes : c'est cette misère qui explique qu'à un certain moment on la trouve partout, Jean Leclerc dans l'Ile-de-France, Farel dans le Dauphiné, Louis Berquin en Picardie. Toutefois, — rien n'est moins indiscutable, — si la Réforme naît d'elle-même un peu partout, ce qui donne à la révolution naissante des âmes l'élan, l'essor, le courage, la sainte confiance, la joie héroïque, c'est l'éloquent docteur allemand, c'est la scène de Worms, c'est ce Sinaï, la Wartbourg, « d'où l'on voit jaillir par moments de sublimes et mystérieux éclairs »; c'est l'admirable chant, cette *Marseillaise* de la Réforme : « Une solide forteresse, c'est notre Dieu. » Ainsi donc, impulsion et encouragement, voilà pendant quinze à vingt ans le caractère de l'action exercée par la Réforme allemande sur la nôtre; mais la pensée germanique vient de trop loin, il lui faut franchir trop de barrières avant d'arriver jusqu'à nous : d'où il suit que bientôt le centre d'influence va se déplacer, d'Augsbourg passera à Genève, de Martin Luther à Jehan Calvin. Le grand maître de notre Réforme, c'est le fils du tonnelier de Noyon, l'intrépide auteur de l'*Institution chrétienne*.

Chercherai-je la part rigoureusement exacte de l'influence du protestantisme allemand sur les développements successifs de notre Réforme? Non, car de ce côté du Rhin j'aperçois Rabelais tout prêt à se gausser terriblement des chercheurs de quintessence. Toujours est-il que la Réforme établit entre la France et l'Allemagne de fréquents rapports, des communications régulières. Mais ces rapports sont moins intimes qu'on ne l'a cru en général. La chose étonne au premier abord, mais n'en est pas moins réelle, et les preuves ne manquent pas à l'appui. Ainsi, malgré la confraternité des luthériens et des calvinistes, l'Allemagne reste à peu près pour les contemporains des Valois une inconnue, et des brouillards obscurs continuent à l'envelopper, non pas de ces nuages que notre Renaissance aime à percer, mais de ces brumes grises, malsaines, où l'on refuse de s'aventurer de crainte de prendre froid, qui font une peur étrange à notre Pléiade ivre de soleil. D'ailleurs n'oublions pas la différence des caractères de la Réforme dans les deux pays, tels qu'ils ne tardent pas à apparaître en toute évidence. En France, la

(1) Ed. Simeon. Lacr., t. I, p. 171, 185.

(1) M. [illegible] A. [illegible], *Mémoires de l'Académie*, t. III, p. 474-494.

Réforme devient surtout politique (1); en Allemagne, elle reste essentiellement religieuse (2). Ce que les calvinistes français combattent avec le plus d'acharnement, c'est l'esprit d'envahissement autoritaire qui anime la papauté. C'est le sensualisme romain, comme anti-chrétien, comme entaché de paganisme, que combattent et détestent les luthériens allemands; et Henri Heine n'a pas tort de les montrer, dans son pittoresque langage, brisant sans pitié les séduisantes images des madones, remplaçant les belles concubines des prêtres par de froides femmes légitimes, faisant de Dieu un célibataire céleste, médiatisant les saints, coupant les ailes aux anges (3). Toute cette âpre vertu ennemie de l'art gréco-romain est diamétralement contraire à l'esprit français; par suite, celui-ci reste très-peu curieux de l'esprit allemand. Langue persane et langue allemande, Montaigne les enferme dans un même sac, pour un empire ne voudrait pas mettre le nez dans pareils grimoires. Les belles dames, les princes parlent tous l'italien, l'espagnol; les hommes politiques étudient le portugais, l'anglais : nul n'a cure de l'allemand; mieux vaudrait encore, quitte à perdre son temps, apprendre, comme Gargantua, à réciter le Domat à rebours que d'apprendre « la langue des chevaux ». Et cette ignorance volontaire continuera longtemps encore. Écoutez ce que dit Voiture, lors de la visite de trois savants allemands à madame de Rambouillet : « Tous ces messieurs sont en *us*, Salvius, Cruquius, Borchius; l'un d'eux porte un manteau de satin violet, hiver comme été. On les traite en véritables bêtes curieuses, parce qu'ils sont du Nord. On les engage à parler devant le monde ; on examine leurs révérences; on prend mesure du collet de leur habit et de la dimension de leurs pourpoints. Longtemps on tient son sérieux, mais enfin l'on ne peut plus; on éclate de rire quand l'un d'eux, qui ne parle que latin, propose à une belle dame d'apprendre l'allemand *pour se divertir*. »

La guerre de Trente ans, celle de la ligue d'Augsbourg, celle de la succession d'Espagne, révèlent assez bien à la France ce qui existe alors de l'Allemagne politique ; mais c'est tout : comme par le passé, l'Allemagne sociale et intellectuelle reste ignorée de nos armées, qui vont se promenant du Rhin au Danube sans jamais rapporter autre chose que le plus matériel butin. Rien d'étonnant. C'est d'ailleurs la période de la grande imitation de la société française par ce qui forme la société allemande ; nous sommes riches et eux sont pauvres, Crésus n'emprunte pas à Irus. En outre, tout ce que la France est apte à pouvoir reconnaître en Allemagne d'original, de primesautier, d'indigène, ne lui inspire, à tort ou à raison, qu'indifférence ou dédain. On s'en rend aisément compte en lisant Saint-Simon, Dangeau, les mémoires et les correspondances du temps : pour la cour délicate et raffinée de Louis XIV, la personnification de l'Allemagne, c'est la duchesse d'Orléans, la rude princesse Palatine, laide, grossière, sans élégance, blessant tout le monde par son honnête franc-parler et son imperturbable sens du droit et du bien, mangeant de la choucroute, plaignant le Palatinat incendié, s'apitoyant sur les protestants expulsés, priant Dieu qu'avant de mourir il lui soit encore une fois permis de savourer une bonne soupe à la bière !

Dès la fin du XVIIe siècle, au XVIIIe surtout, pendant que l'Allemagne nous prend pour modèle en toute chose et pour souverain arbitre du goût, l'Angleterre, elle, nous donne des leçons, nous en remontre sur mille points, et sévèrement encore, à bon droit, avec Shakespeare sur l'art dramatique, avec Locke sur la philosophie, avec Newton sur la physique, avec ses hommes d'État, Bolingbroke, Hamilton, Walpole, sur les sciences économiques et politiques. Or la France, de tout temps, a été de l'avis d'Amédée Pommier :

> En dépit de Boileau, moi j'aime, je l'avoue,
> Fort peu qu'on me conseille, et beaucoup qu'on me loue.

La sévère Albion donnait des conseils : on les lui rendit en bonne monnaie de haine, tout en en tirant parti. Bien humble alors, bien et justement modeste, l'Allemagne intellectuelle déposait aux pieds de la France des tributs d'hommages, brûlait sur ses autels un encens qui, pour être épais, n'en était pas moins agréable : la France fit bon visage au thuriféraire, ne fut point avare de témoignages de bienveillance, de complaisance, je dirai presque d'affection. Cette grande dame eut de nobles condescendances pour la rustique paysanne du Rhin ; elle consentit à l'instruire dans l'art des belles manières, à lui faire épeler elle-même les livres de ses poëtes et de ses philosophes; elle la décrassa, l'habilla de ses propres mains. Comme Frédéric fut l'élève de Voltaire, l'Allemagne tout entière fut l'élève de la France, et celle-ci assez longtemps s'amuse à sourire aux progrès que fait à son école la jeune novice. Du reste, elle croit impossible que la rustaude devienne jamais une sérieuse rivale. Les écrits du temps sont curieux à consulter sur ce chef. Soubise est si bête, le roi Bien-Aimé est si lâche, Frédéric, sur les champs de bataille, même quand il met en fuite nos armées, ne cherche si ostensiblement qu'à mériter les compliments des Parisiens, que Paris, fort gaiement, chansonne l'armée vaincue à Rosbach, crie bravo au royal disciple de Voltaire. Cependant, vers la fin de la guerre de Sept ans, on commence à trouver que Frédéric ressemble par trop à ces enfants de La Bruyère qui, drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, battent leurs nourrices ; on rit bien encore, mais il me semble, à de certains indices, que c'est d'un rire forcé. « Ce Prussien de Voltaire », dit-on couramment, non sans amertume, et quelle joie de se bien gausser des « *poëshies* du roi mon maître »! Joie un peu trop affichée, ayant une cause bien futile. Dans ces gorges-

(1) Dès l'origine de la Réforme française, ce caractère politique est facile à prévoir. On connaît les hésitations de François Ier, les conseils que lui donna sa sœur de se convertir au protestantisme pour faire pièce à Charles-Quint.

(2) La Réforme ne prend en Allemagne un caractère politique que dans la seconde moitié de la guerre de Trente ans.

(3) *De l'Allemagne*, 1re partie, p. 35 à 44 de l'édition française de 1874 (Michel Lévy).

chaudes perce quelque dépit. Ainsi, brouille entre Voltaire et Frédéric. On se raccommodera, il est vrai, et c'est Frédéric, c'est l'Allemagne qui mettra toujours le plus d'empressement à ces raccommodements, ayant encore quelque chose à tirer de Voltaire, de Diderot, beaucoup à apprendre de la France.

Ce fut un peu après, vers 1770, que commença le grand mouvement littéraire et philosophique de l'Allemagne, le renouveau de son génie. Jusque-là l'Allemagne moderne n'avait produit que de plates imitations du français, copies si méchantes que Frédéric repoussa la muse germanique, en fit l'objet de ses plus mordantes railleries, tout cela très-heureusement pour elle. Eût-il accueilli cette muse plagiaire, l'Allemagne n'eût jamais eu qu'une littérature factice, une contrefaçon bâtarde de la nôtre, toute une famille de Gottsched. Mais Frédéric, au milieu des rires, la fit chasser de Potsdam. Alors la pauvrette, au dire de Schiller, résolut fièrement de se créer à elle-même sa gloire, et elle se réfugia sur le sommet des montagnes. «Alors le poète indépendant ne connut pour loi que les impressions de son âme et pour souvenir que son génie.» Est-ce tout à fait exact? Non. Les yeux sans cesse tournés vers l'Angleterre, vers Ossian, vers Shakespeare, le poète allemand a d'autres lois que les impressions de son âme. Longtemps élevé à l'école de la France, puis ayant découvert le vieux moyen âge chrétien, il a d'autres souvenirs que son génie. Il se proclame indépendant, mais il l'est beaucoup moins qu'il ne le dit. Circonstance unique au début d'une littérature : un critique judicieux, un sévère Aristarque préside à ses premiers pas dans la nouvelle voie qu'il va suivre, Lessing, qui l'a pris par la main et le conduira sur les hautes montagnes dont parle Schiller, pour lui montrer au loin l'Angleterre et la brumeuse Écosse, pour creuser avec lui le sol où dort le moyen âge. Singulier et important personnage que cet audacieux Éphraïm Lessing qui se permit de plaisanter Voltaire, le grand rieur. Mais tout en prenant à tâche d'être l'Arminius littéraire de la Germanie, de délivrer la scène allemande de la domination française, Lessing, plus que quiconque parmi ses compatriotes, est profondément imbu de l'esprit français. Ainsi, quand il combat de toutes ses forces l'imitation allemande de nos imitations du théâtre grec, qui donc lui a fourni ses armes solides et brillantes, les théories de sa *Dramaturgie de Hambourg?* C'est un Français, l'inventeur assez malheureux en son pays du drame bourgeois, Diderot. — Ayant été si longtemps contenu, dirigé maintenant par de savantes mains, le génie allemand fait explosion avec une rare puissance ; il éclate à la fois par vingt voix diverses, admirables, par Gœthe, par Schiller, par Mozart, par Beethoven, par Herder, par Emmanuel Kant.

Pendant que l'Allemagne accomplit sa grande révolution littéraire, la France prépare sa grande révolution politique. Tout naturellement, les chants des poètes d'outre-Rhin se perdent au milieu de l'immense rumeur de notre tempête. A la vérité, pendant les rares moments de calme, la France entendra prononcer les noms de tous ces hardis amants de la Muse ; à ceux qui sont en même temps les amants de la Liberté elle criera de loin un généreux *Macte animo* (1); mais à cette heure terrible, elle a autre chose à faire qu'à pleurer sur les souffrances du jeune Werther, ce neveu de Saint-Preux et ce futur oncle des René et des Obermann, qu'à écouter le majestueux oratorio de la *Messiade* ou même à se faire expliquer *la Critique de la raison pure*. Sa gigantesque bataille contre le vieux monde l'absorbe tout entière. Dans la sublime tempête, il arriva même que les belles-lettres firent naufrage, ou plutôt que les poètes désertèrent les Académies pour les champs de bataille, que les philosophes quittèrent les Sorbonnes pour les Conventions. Les armées françaises passent et repassent à travers l'Allemagne, ne s'inquiètent guère de tout son admirable renouveau. Du reste, la génération de la Révolution est d'une indifférence profonde à l'égard de tout ce qui n'est pas du domaine de la politique, la génération de l'Empire à l'égard de tout ce qui sort du domaine militaire. On a bien encore quelques poètes, quelques romanciers, quelques auteurs dramatiques, mais pour la forme seulement, par vieille habitude, pour avoir à couronner quelqu'un aux Jeux décennaux. On n'a plus de philosophes, Napoléon ayant proscrit *l'idéologie* comme responsable de la Terreur. On n'a point d'historiens, Napoléon ayant mis Tacite au ban de l'empire, pour avoir en pleine sécurité ses historiographes à lui, comme il a déjà ses préfets, ses évêques et ses maréchaux. Toute cette période n'en est pas moins très-importante au double point de vue de la littérature et de la philosophie. Les critiques superficiels qui en ont parlé se sont presque tous imaginés que la France intellectuelle se trouvait alors menacée réellement de stérilité : profonde erreur. Elle était en jachère. Elle avait tellement travaillé, tellement produit depuis trois ou quatre siècles, qu'une olympiade ou deux de repos était chose indispensable pour elle. Le vieux et faux genre classique put ainsi dépérir insensiblement. Alors, sur cette terre depuis plusieurs années déjà labourée par Rousseau, par Bernardin de Saint-Pierre, on vit Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, Royer-Collard, jeter dans les sillons un grain nouveau. La terre, reposée, était bonne pour la jeune semence ; les épis ne tardèrent pas à sortir du sol ; mais comme le ciel impérial brûlait d'une tropicale ardeur, comme les jeunes épis ont naturellement besoin de pluie, les semeurs eux-mêmes conjurèrent les nuages, et bientôt deux grandes nuées, venues l'une d'Angleterre, l'autre d'Allemagne, éclatèrent et descendirent sur le sol français en eau fécondante.

II.

Je viens de dire l'ignorance séculaire qui avait régné en France à l'égard de l'Allemagne intellectuelle ; je vais exa-

(1) L'Assemblée législative, par décret du 26 août 1792, accorda le titre de citoyen français à Campe, Klopstock, Anacharsis Cloots et Schiller, qu'on écrit *Gilber* au procès-verbal de l'assemblée, *Gelhers* au *Moniteur* et *Gille* dans le diplôme du 30 août, signé Clavière et contre-signé Danton. Regnier, *préface de la traduction complète des œuvres de Schiller*.

miner maintenant la période où le génie de l'Allemagne, cent fois plus que les œuvres de ses poètes et de ses philosophes, a exercé sur notre littérature, cent fois plus que sur notre génie, une très-réelle et très-remarquable influence.

Une première question se pose : quel était l'état de l'esprit français à la fin de l'Empire et dans les premières années de la Restauration ? — *A priori*, pour qui s'est quelque peu occupé de psychologie, il est évident qu'il devait nécessairement exister en France, à ce moment de notre histoire intellectuelle, un fonds de dispositions communes auxquelles répondaient à peu près la jeune poésie et la jeune philosophie de l'Allemagne. Loi manifeste, loi souveraînement logique, en effet, que celle de ces prédispositions. Rien de plus facile que de la constater chez les individus ; rien de plus aisé que d'en étendre la constatation aux peuples eux-mêmes. Pour que l'esprit d'un penseur vous soit accessible, il faut que votre propre esprit ait depuis quelque temps déjà été travaillé en un certain sens par tout un ensemble de sentiments, parfois inconscients, qui sont les inévitables précurseurs de l'esprit nouveau. Quelles que soient les apparences, les conversions ne sont jamais brusques ni soudaines. Sans qu'il s'en rende compte, l'élève du pharisien Gamaliel, qui vient d'assister au martyre de saint Étienne, au moment où il part pour Damas, est déjà mûr pour le christianisme, et Paul est tout prêt à percer sous Saul. La vision lumineuse n'a d'autre objet que de faire éclore au grand jour ce qui germait mystérieusement dans l'âme du futur apôtre de la foi : de même pour les peuples. Avant que l'Allemagne eût cessé d'être pour la France la grande inconnue, la France avait déjà en elle tous les germes qui tout à l'heure vont s'épanouir en magnifiques fleurs, quelques-unes un peu artificielles cependant (1).

Action, réaction, transaction, toute la philosophie de l'histoire est en ces trois mots. Fatigué par la tourmente révolutionnaire, épuisé par les guerres napoléoniennes, l'esprit français, au commencement de ce siècle, avait soif de repos, non pas seulement de repos politique, mais de repos moral. Après la dose peut-être trop forte de défiance, de critique, de scepticisme que lui avait infusée l'*Encyclopédie*, il en était arrivé à désirer se reposer doucement sur le mol oreiller de la foi chrétienne ou d'un spiritualisme consolateur, tout en rêvant avec mélancolie de vagues horizons, aux sons d'une musique assoupissante. Le XVIIIe siècle avait été positif, essentiellement pratique ; « le grand effort y était de n'être point dupe (1); » on n'écoutait pas son cœur, on analysait ; les raisonnements tenaient la place des sentiments ; les philosophes avaient proclamé Dieu à la hâte, par précaution, mais ils ne sentaient pas sa présence. Pas de métaphysique : la philosophie, dit M. Taine, parut une extension de l'algèbre, et Condillac crut avoir chiffré les opérations de l'esprit. A peine de poésie : l'admirable prose claire et simple est souveraine. Voilà l'action. — Voici maintenant l'inévitable réaction. « Élevés dans la foi, les pères avaient douté ; élevés dans le doute, les fils voulurent croire. » Le XIXe siècle ne tarde pas à s'annoncer sentimental, exalté, enthousiaste ; il ne demande pas mieux que d'être dupe, et il le sera en effet de cinquante charlatans ; il doute de sa raison, il croit aveuglément à son cœur ; la passion remplace la réflexion ; les nouveaux philosophes remettent le christianisme à la mode, *changent Dieu en tapissier décorateur*. De la métaphysique à flots : la poésie d'un Chateaubriand succède, dans le domaine de la philosophie, à l'algèbre d'un Condillac. On est dégoûté de la prose : le siècle, à son aurore, est obsédé d'un ardent désir de rêves, d'abstractions, d'amour ; on a besoin d'idéal. La musique, la poésie et la philosophie allemandes n'ont qu'à se présenter : la France est mûre pour elles (2).

Entrons dans le détail, la chose en vaut la peine. — La poésie de la Renaissance germanique est sortie du christianisme ; Heine l'appelle une *fleur de la Passion*, née du sang de Jésus. Mais déjà au début du XIXe siècle, avant même de connaître cette rose mystique, la France s'était éprise d'une sorte de néo-catholicisme artistique et musical qui séduisit la foule par ses cloches argentines et ses gracieuses idylles et dont le Premier-Consul, se constituant au *Moniteur* le critique élogieux de Chateaubriand, s'était aidé pour faire accepter le Concordat. Tandis qu'au milieu de la riante nature le vrai chrétien marchait jadis les sens soigneusement bouchés, comme une abstraction, comme un spectre (3), le poète allemand de *l'époque des arts*, aussi panthéiste que chrétien, est ivre de la nature ; mais l'esprit français a été tout préparé à cette ivresse par les *Rêveries d'un Solitaire*, par les *Études de la Nature*, par *Atala*, par *Corinne*. — On sent dans l'esprit allemand un enthousiasme vague, un désir qui ne peut atteindre son but (4); mais quand Gœthe disait de Werther « qu'il avait été une étincelle jetée sur une mine

1. Remarquez que dans la littérature allemande on signale assez souvent certaines qualités comme étant toutes germaniques d'origine et qui ne le sont en aucune façon. Puis, de ce faux point de départ on s'autorise pour dire de Diderot : « C'est la tête la plus allemande de la France, (Gœthe, *Ma Vie*, I, 3,) ou de Jean-Jacques, de Bernardin de Saint-Pierre et de Chateaubriand : « Ils sont à leur insu de l'école germanique, vu qu'ils ne puisent leur talent que dans le fond de leur âme (Mme de Staël.) » Rien de plus inexact. Mais d'où provient pareille erreur, pour Diderot, par exemple ? De ceci : c'est que parmi les auteurs français du XVIIIe siècle, les Allemands (Lessing, Gœthe) étudièrent tout particulièrement Diderot, qu'ils admirèrent et imitèrent assez souvent tout son puissant mélange d'âpre patience, d'enthousiasme débordant, d'amour exubérant, de recherches artistiques ; et alors nous autres, chaque fois que nous rencontrâmes pareil assemblage hétérogène, nous lui donnâmes, même rétroactivement, l'épithète d'allemand. — Même explication à l'étrange théorie de Mme de Staël, qui eût pu dire aussi bien que Platon, Virgile, Pétrarque, Shakespeare étaient à leur insu de l'école germanique.

(1) Taine, *les Philosophes du XIXe siècle en France*, p. 294.

(2) Il en avait été de même lors de la Renaissance. Toutes deux, la muse italienne, quand, au XIXe siècle, elle passa les Alpes ; la muse allemande, quand elle passa le Rhin au XIXe, trouvèrent la muse française toute prête à les comprendre, à entrer avec elles en échange d'idées. Elles ne lui donnèrent pas sa lyre, comme on l'a dit trop souvent ; elles ne firent qu'ajouter à sa lyre une corde de plus, ou, plus exactement peut-être, elles ne firent qu'en tendre plus fortement les cordes sonores.

(3) Heine, p. 17.

(4) Mme de Staël, *Allemagne* I, 12.

fortement chargée, l'expression d'un malaise général », aussi bien que de l'Allemagne il parlait de la France, où va naître René, de l'Angleterre, où Manfred va venir au monde. — Qu'est-ce que la grande école poétique de l'Allemagne ? Rien autre chose, répond Heine (1), que le réveil de la poésie du moyen âge telle qu'elle se manifeste dans ses chants, dans ses œuvres de peinture et d'architecture, par les arts et la vie privée. Mais déjà le moyen âge avait reparu en France, et ici encore l'Allemagne ne fera que développer parmi nous un goût déjà naissant en important « toute sa bimbelotterie du XIIIe siècle, tout son joli monde de châtelaines, de pages, de marraines et d'ermites (2) » ; importation qui sera reçue à bras ouverts, car nous étions alors plus que las de toute cette antiquité classique dont on nous avait si impitoyablement saturés en vers, en prose, en art, sur les pendules et jusque en amour. — De même pour la philosophie. Quand Voltaire pensa avoir écrasé l'*infâme :* « Qu'allez-vous mettre à la place ? » lui demanda quelqu'un ; Voltaire de s'étonner et de lever les bras au ciel : « Je viens de tuer une bête féroce, et vous me demandez ce que je vais mettre à la place ! Mais rien du tout, malheureux que vous êtes, rien du tout ! » Théoriquement, Voltaire avait peut-être raison ; pratiquement, il eut tort. Le *fini* de Condillac ne put suffire longtemps à l'esprit français. En même temps que se produisait la réaction poétique, commença la réaction philosophique. De tous côtés, on demanda l'*infini* à cors et à cris. Alors — tandis que la foule suivait ce grand pontife : M. de Chateaubriand, — par Royer-Collard, qui lui apporta d'Écosse Hume, Reid et Dugald Stevard ; par l'obscur, mais profond Maine de Biran, l'école se prépara insensiblement à embrasser l'idéalisme kanto-platonicien, ce fameux éclectisme de Victor Cousin où Socrate, le Christ et Porphyre coudoyaient Kant, Schelling et Hegel.

Ainsi, avant même que la France du XIXe siècle eût appris à connaître l'Allemagne, avant que le génie germanique eût pu entrer en communication avec le nôtre, ces deux grandes passions de notre future Renaissance, le rêve et l'abstraction, préexistaient de ce côté du Rhin. Elles respiraient déjà, elles ne demandaient qu'à se développer, et ce fut précisément à leur développement, excessif à mon sens, que l'Allemagne aida. Son influence ne fut donc créatrice en aucune sorte ; la pâte était prête : le ferment seul manquait.

Années curieuses, pittoresques, qui dans deux ou trois siècles d'ici feront la joie des amateurs de bric-à-brac et l'étonnement des bourgeois, que celles qui s'étendent de la révélation de l'Allemagne à la France par Mme de Staël à la rupture morale des deux nations, quand au menaçant *Rhin allemand* de Becker répondra le très-impertinent *Rhin allemand* de Musset. Pendant ces vingt-cinq années, malgré le souvenir des guerres impériales, malgré Leipzig, Montmartre et Waterloo, malgré Kleist et malgré Blücher, bien que les derniers voltairiens protestent avec colère, le génie de la France est amoureux de l'Allemagne. Aux aspirations vagues et indéfinissables qui le tourmentaient, l'objet précis et réel avait longtemps manqué : l'Allemagne, entrevue à travers le livre de Mme de Staël, fut l'idéal désiré qui vint fixer et incarner ces rêves. Le génie de la France s'en est épris sur une image poétique, comme un roi d'Angleterre était jadis tombé amoureux d'une princesse de Clèves à la seule vue de son portrait peint par Holbein.

Ne raillons pas cet amour, aujourd'hui que nous sommes désabusés. Dans la première femme que l'on aime, en général, c'est *la* femme qu'on aime ; dans ce premier amour pour la blonde Allemagne, le jeune XIXe siècle aima la poésie.

Quel était ce portrait à la vue duquel le génie français s'éprit de la Germanie ? Un portrait de fantaisie ? Non. Ce n'était qu'un portrait idéalisé. Mme de Staël avait vu l'Allemagne en femme, en poète et en souveraine : trois fort mauvaises conditions pour regarder sans parti pris, pour découvrir la ressemblance exacte. Éléonore trouvait dans une peinture délicate à l'excès de l'amour allemand un prétexte pour se plaindre de l'inconstant Adolphe. Corinne paraît toute chose de sa propre poésie d'élève de Jean-Jacques, de Génovoise sentimentale, que Voltaire agace de son rire. Enfin, la sultane de la pensée ayant fait annoncer sa visite par dix avant-coureurs, l'Allemagne s'était mise en ses plus beaux atours pour recevoir la royale artiste ; elle n'eut pour elle que les plus flatteuses paroles ; et, nouveau Potemkin (1), Auguste Schlegel sut faire accroire à la noble et crédule visiteuse que cela se passait ainsi tous les jours. De là toutes les contre-vérités, toutes les illusions d'optique qu'il est trop aisé de signaler dans le portrait peint par Mme de Staël. Du reste, ce portrait eut toutes les chances pour lui. Un tyran maladroit interdit longtemps au peuple français de regarder l'image enchanteresse ; dès que le peuple fut libre, il courut au portrait, s'enthousiasma, ne songea même pas à douter qu'il ne fût rigoureusement ressemblant (2). Trait caractéristique : il se contenta d'aimer de loin. Plus tard, en vérité, il enverra quelques-uns de ses coryphées en députation auprès de la belle étrangère ; mais ceux-ci — Cousin en 1824, Quinet en 1827 — ont le cœur si fortement prémuni d'avance qu'ils ne virent d'abord, de l'autre côté du Rhin, que ce que leur avait montré Mme de Staël. Quoi d'étonnant ? n'est-ce pas le propre de tous ceux qui aiment d'orner l'objet aimé des plus belles vertus ?

Et d'ailleurs, pourquoi ne pas en convenir ? Le portrait peint par Corinne était véritablement adorable. Même aujourd'hui je ne puis la regarder sans émotion, cette belle Allemagne de Mme de Staël, divine sœur de la *Mélancolie* du grand Albert Dürer. Son œil bleu est doucement voilé, sa lèvre sourit du plus pur sourire, son être tout entier respire une chaste poésie. Elle est vêtue à la façon du moyen âge, une haute

(1) *Loc. cit.*, p. 186.
(2) Victor Hugo.

(1) Voy. M. Caro, *Jours d'Épreuve*, p. 11.
(2) La première édition de l'*Allemagne* parue en France (seconde de l'ouvrage) est de 1814, 3 vol. in-8°, à Paris, chez Nicolle. Dussault publia une série d'articles critiques sur *l'Allemagne* dans les *Débats* du 17 mai 1814, 18 juin, etc.

coiffe adournée de châtelaine sur la tête, autour du corps une robe flottante aux mille plis, verte comme l'eau du Rhin, et à son collier d'ambre est suspendue une croix d'argent. Mais ce qu'il y a surtout de captivant en elle, c'est son *côté nocturne*, que le peintre a saisi avec une délicatesse infinie. La douce fée ne se nourrit que des plus suaves et plus immatérielles abstractions. Toute une génération romanesque en fut éprise. D'amour idéal pour elle, Michelet perdit plus d'une fois le boire et le manger.

Chose étrange cependant: cette Allemagne dont le génie français est ainsi amoureux, nos philosophes, nos poëtes, nos littérateurs savent qu'elle est l'auteur de cent volumes de vers et de métaphysique réputés admirables; mais ils les lisent à peine, et, quand ils les lisent, c'est en traduction, en analyse; ils devinent, ils ne savent pas grand'chose de positif; ils disent : « Gœthe et Kant », comme ils disent : « Osiris et Baal », ils se payent épouvantablement de mots — les philosophes tout comme les poètes, — d'où il suit que l'esprit de la France se trouve, en fin de compte, moins modifié, moins atteint que sa langue, jadis si claire et si nette, et qu'encombrent maintenant les expressions vagues, les adjectifs sonores et nuageux, les horribles substantifs germaniques, *sesquipedalia verba*. Le vocabulaire enrichi ou alourdi, comme on toudra, voilà le grand ressort de l'éclectisme et du romantisme. Qu'est-ce qui décide du triomphe du spiritualisme de M. Cousin? Le style philosophique allemand, l'objectivisme et le subjectivisme de Kant, les rapports du fini et de l'infini de Hegel l'amphigouri esthétique de Schelling. Tout cela est incompréhensible, mais ne s'en impose que davantage. Qu'est-ce qui décide de la victoire du romantisme? Le nouveau style imagé, moyen-âgiste, artistique, indéfini, nébuleux, crépusculaire (1). Que, du reste, on ne le perde jamais de vue : le côté nocturne de la nature, c'est là ce que Mme de Staël a le mieux vu en Allemagne, c'est ce qui aura sur la littérature française le plus d'influence.

Influence profonde ? Non. Heine, pour qui tout le romantisme français se résume en un retour accidentel vers le moyen âge, dans la préface de son *Allemagne*, le dit très-justement dès 1833 : « Le plus grand nombre des écrivains français n'alla regarder dans le sépulcre du passé qu'à dessein de chercher un costume intéressant pour le carnaval. La mode du gothique n'était en France qu'une mode et ne servait qu'à rehausser les joies du temps présent. » Quoi qu'il en soit, ce carnaval se prolongea assez longtemps, donna l'occasion de faire ressortir d'assez plaisants contrastes. Jusque-là la France avait aimé passionnément le grand jour, le clair soleil, la pleine lumière, la sereine antiquité païenne; elle s'éprit alors des pénombres, de la nuit — le moyen âge est une nuit historique ; — elle chassa du domaine poétique les faunes et les satyres, les nymphes et les dryades, qu'il fut désormais ridicule d'invoquer, et toute une population d'êtres sombres se répandit dans sa littérature, comme elle s'était jadis répandue dans le Rheingau : « les ondins, qui prirent les eaux; les gnômes, qui prirent le dedans de la terre; l'esprit des rochers; le frappeur; le chasseur noir, traversant les halliers monté sur un grand cerf à seize andouillers; la pucelle du marais noir; les six pucelles du marais rouge ; les douze hommes noirs ; l'étourneau qui proposait des énigmes ; le corbeau qui croassait sa chanson; la pie qui racontait l'histoire de sa grand'mère;... tout un monde de monstres, d'hydres et de spectres ; et l'âpre vent de la Wisper apportait des nuées de vieilles fées, petites comme des sauterelles (1). » Désormais l'art grec va céder le pas à l'art gothique, et la rêverie se perd avec délices dans les profondes cathédrales pleines d'ombre. — Jusque-là, avec la gracieuse Ninon, la France avait pensé que la joie marque la force de l'esprit : elle se convainquit alors qu'il n'était pas de grande âme qui ne fût *triste jusqu'à la mort*, prédestinée à la douleur, méconnue, déplorable ; d'où toute une population de « Werthers-Carabins » dont les noms sont illustres. Les poëtes d'autrefois aimaient de belles filles saines et rieuses, parfois même un peu gaillardes, au parler net et franc, vraies enfants du terroir ; les poëtes d'alors se meublèrent tout un harem d'étrangères : pour le plaisir du corps, des Andalouses, et pour l'extase de l'âme de blondes Allemandes, Thècle, Léonore aux pâles couleurs, Dorothée, Marguerite (2), Charlotte, qui passe légèrement dans les rêves étoilés, séraphique et beurrant des tartines.

Telle fut, à peu près, la part d'influence de l'Allemagne sur notre renaissance romantique. Parmi toutes les influences que nous avons subies à « cette époque d'éclatante résignation aux principes discordants qui faisaient invasion parmi nous à la suite des peuples », cette part a-t-elle été prédominante? Je ne le pense pas. L'Allemagne n'a pas exercé sur notre littérature une influence beaucoup plus grande et beaucoup plus efficace que l'Espagne, et, d'autre part, son action est certainement moins importante que celle de l'Angleterre. Seulement, par suite d'une étrange illusion, la France détestait l'Angleterre et aimait l'Allemagne; elle oubliait Leipzig et ne pardonnait pas Waterloo ; elle se souvenait à peine de Blücher et ne cessait de prononcer avec colère le nom de Wellington. Chose curieuse et qui mériterait une étude à part : notre école éclectique germanisa Platon; notre école romantique germanisa Byron, et ce fut l'Allemagne qui nous donna la clef de Shakespeare (3).

(1) Si je n'insiste pas sur la question de l'influence des musiciens allemands sur les nôtres, c'est que c'est là beaucoup plus une question d'éducation acoustique que d'éducation intellectuelle. Ce sont, en effet, des règles mathématiquement progressives que celles d'après lesquelles notre oreille s'est formée à la riche harmonie germanique, à Beethoven, à Schumann, à Meyerbeer. Se formera-t-elle à Wagner? — Oui, dès qu'elle se résignera à entendre habituellement ses puissantes orchestrations.

(1) V. Hugo, *le Rhin*, t. I, p. 17.

(2) Dans ce pays de France où l'on est si souvent plus royaliste que le roi, remarquez que la Marguerite française — celle d'Ary Scheffer ou de Gounod — est beaucoup plus allemande que la Marguerite allemande — celle de Gœthe, que Berlioz seul a comprise et rendue.

(3) Ce serait un très-piquant chapitre d'histoire littéraire à faire, que celui où l'on raconterait la prise de possession par Shakespeare de la France et de l'Allemagne. A peine connu des Allemands (par

III.

Période séculaire d'ignorance, période trentenaire de demi-savoir et d'amour, période de savoir réel et de désenchantement prosaïque, telles sont les trois périodes successives des rapports intellectuels entre notre pays et l'Allemagne. La première période finit au livre de Mme de Staël; la deuxième période finit en 1840, quand la fièvre romantique est passée, quand l'éclectisme devient définitivement philosophie officielle, après les révélations indiscrètes de cet enfant terrible qui a nom Henri Heine, après le *Rhin* de Musset et malgré la *Marseillaise de la paix*.

Circonstance caractéristique et qu'Edgar Quinet a très-bien formulée : « La France a toujours cherché l'Allemagne à un demi-siècle de distance de la place où elle était véritablement (1). » Pourquoi? Parce que tout mouvement de l'Allemagne est sourd, intérieur; que nous sommes très-loin d'avoir le don précieux d'entendre pousser l'herbe. Quand déjà Gœthe écrivait *Goëtz* et *Werther*, quand Klopstock remplissait les vieilles cathédrales du Rhin des graves accents de son orgue chrétienne, quand Emmanuel Kant, dans ses silencieuses promenades, méditait la *Critique de la raison pure*, la France croyait encore l'Allemagne occupée à imiter notre XVIIe siècle. Alors seulement que la renaissance germanique eût atteint son apogée, la France s'en aperçut, fut tout émerveillée de voir une forêt là où elle soupçonnait à peine des broussailles. Mais de cette première leçon la France sut-elle profiter pour observer désormais avec attention la marche de l'esprit allemand? Non. Aussitôt après, elle retomba dans les mêmes fautes. Quand déjà l'enthousiasme allemand des dernières années du XVIIIe et des premières années du XIXe siècle était converti en fiel amer; quand rien ne restait plus de l'exaltation naïve d'autrefois, de l'ancienne foi, de l'antique recueillement, de la vieille insouciance politique; — quand la poésie était morte avec Gœthe et l'idéalisme avec Hegel; lorsque Wolfang Wenzel avait déja dressé cent mille petits Teutons à la haine plaisamment cannibale de la France (2); qu'un jeune étudiant exprimait à Henri Heine son désir ardent de voir venger dans le sang des Français le supplice de Conradin, qu'un vieux savant exposait à Edgar Quinet l'urgente nécessité d'en revenir au traité de Verdun entre les fils de Louis le Débonnaire; — la France se représentait encore l'Allemagne telle que l'avait dépeinte Mme de Staël et s'obstinait à voir en elle « un pays d'extase, un rêve continuel, une science qui se cherche toujours, un enivrement de théories, tout le génie d'un peuple noyé dans l'infini ». Qui donc avait métamorphosé cette poétique Allemagne? Le grand mouvement de 1813, les idées passant des consciences dans les volontés et des volontés dans les actions. Qui donc nous révéla la métamorphose? Les cris de guerre et de haine de 1840.

Les historiens n'ont pas assez insisté sur cette date capitale. 1840, c'est l'année de la rupture morale de la France et de l'Allemagne. De l'un et de l'autre côté de la frontière cependant remarquez en quoi diffèrent les caractères de cette rupture : c'est toute la distance entre l'insolent et railleur *Rhin* de Musset et le *Rhin* de Becker, sombre comme un ciel chargé de nuages, grondant comme le tonnerre lointain. La France apprend que l'Allemagne lui rend haine pour amour; cette nouvelle l'étonne, car ses fils de 1804 ont conscience d'avoir été bien aimables et de s'être donné pendant leur séjour en Allemagne beaucoup de peine pour plaire au moins à la plus belle moitié du peuple germanique (1). L'Allemagne, elle, est tout heureuse de saisir cette occasion — la quadruple alliance — pour faire entendre un rugissement plein de menaces et de rancunes. L'Allemagne! que dis-je? Voilà justement l'erreur que la France va commettre pendant plus de trente années encore. Il n'y a plus d'Allemagne, car déjà la Prusse s'est rendue maîtresse des âmes en attendant qu'elle s'empare du reste, corps et biens. Or cette âme jeune, naïve, enthousiaste, en un instant, au rude souffle du vent du nord, est métamorphosée, est devenue âpre, avide, égoïste. C'est l'époque de la révolte contre la prétendue tyrannie de Gœthe, qu'on est las d'avoir entendu depuis un demi-siècle appeler *le juste*. Mais l'extravagant romantisme allemand qui surgit à cette heure et la peinture philosophique d'un Cornélius ne sont pas faits pour l'exportation; leur sens bizarrement allégorique nous échappe. Transformation d'une autre nature, mais non moins radicale, de la métaphysique : « Ce grand pays de la foi et de l'amour est devenu à son tour le pays du doute et de la colère,» doute terrible qui effraye notre scepticisme léger et frondeur, colère audacieuse qui maudit le destin, voit le mal partout, aspire à l'anéantissement et au *nirvâna*, et qui ne saura jamais se communiquer à notre esprit optimiste et toujours confiant.

Ainsi donc, changement du tout au tout de l'esprit allemand, et de ce changement la France ne s'aperçut que longtemps après le jour où il entra dans le domaine des faits accomplis. Rien de très-étonnant à ce retard. De plus d'un astre éteint depuis plusieurs siècles, aujourd'hui encore nous admirons sans doute la douce lumière. Ce qui est certain, c'est qu'après 1840, sauf dans l'âme de quelques rêveurs, le bel amour pour la blonde Germanie s'endormit du sommeil éternel; mais, notre amour ainsi décédé, est-ce à dire que toute action de l'esprit germanique sur le nôtre va cesser? Nullement. Seu-

---

Lessing, Schlegel, Tick), Shakespeare s'empare de leur esprit, s'impose en maître, projette sur leur literature tout entière l'ombre mélancolique d'Hamlet. Tout au contraire, c'est lentement, progressivement, que le génie shakespearien devient intelligible à la France, d'abord par les imitations de Voltaire, dont l'Orosmane passa longtemps pour être de beaucoup supérieur à son modèle Othello, puis par les pâles traductions de l'honnête Ducis, en dernier lieu par l'enthousiasme allemand, qui piqua la curiosité française, et par le théâtre de Schiller et de Gœthe, sorte de trait d'union entre le tragique anglais et nos classiques, par cela même plus facilement compréhensible que le théâtre de Shakespeare dans sa grandiose rudesse. C'est alors que la préface de *Cromwell* éclata comme un coup de tonnerre.

(1) *Allemagne*, p. 142.

(2) *Die franzosenfresser*.

(1) Heine, *loc. cit.*, p. 184.

lement cette action va changer de caractère. De poétique, elle devient scientifique. Avant la date fatale, on disait : « la douce, la chaste, la romanesque Germanie » ; le cap de 1840 doublé, on ne dit plus que « la savante, l'érudite », parfois même « la pédante Allemagne ».

Je ne fais naturellement qu'indiquer cette influence scientifique. On comprend, en effet, que je ne puis entrer dans le détail, m'appliquer à rechercher ce que nos savants doivent à ceux d'outre-Rhin dans toutes ces branches diverses, grammaire, linguistique, paléographie, critique des textes, lexicographie, archéologie, jurisprudence, histoire, numismatique, sciences de raisonnement comme sciences d'observation. A de pareilles recherches, assez oiseuses du reste, la vie tout entière d'un homme ne suffirait pas. Ce qu'il est plus intéressant de constater, c'est un certain changement dans la direction, dans la tournure générale de l'esprit français, et qui est évidemment la suite des fortes études dont l'Allemagne nous donna l'exemple, vers lesquelles son influence nous poussa et nous pousse encore. On sait la devise que Montaigne donnait à notre génie curieux et léger : « Un peu de tout, rien de tout. » A cette heure, quelle est au juste la devise qui conviendrait à notre génie, je ne le sais, mais assurément celle de Montaigne n'est plus exacte. Dans nos rapports avec l'Allemagne, rapports de critiques et non plus d'amoureux, nous avons pris quelque chose de son « esprit approfondissant, » *seines gründlichen Geistes*. Un écrivain allemand n'en saurait jamais faire assez pour convaincre les lecteurs allemands qu'il n'est pas superficiel ; il y a beaucoup de bon dans ce désir et nous avons su l'estimer à notre tour. L'Allemagne, il est vrai, ne croit pas à ce changement de notre part ; elle n'a jamais compris — il est utile de le remarquer — que la France de la Régence (1) et celle de la Révolution. Mais qu'importe ? Les lettrés et les érudits français ne sont pas toujours aussi savants que leurs confrères allemands ; mais, quand ils le sont, ils le sont toujours mieux. Pourquoi ? Voltaire répondait déjà à cette question quand il ripostait, de manière à leur fermer pour jamais la bouche s'ils avaient été de bonne foi, à ceux qui l'accusaient d'être superficiel : « Ces gens-là ne savent pas combien je prends de peine pour ne pas leur en donner. » Tout autrement procèdent, en général, les savants, les philosophes allemands vis-à-vis de leurs lecteurs. Ils pourraient dire : « Ces gens-là ne savent pas combien nous prenons de peine pour leur en donner à leur tour. »

Il est cependant, dans le nouvel ordre d'idées où je viens d'entrer, un point spécial sur lequel je dois m'arrêter un instant : je veux parler de l'influence philosophique de l'Allemagne sur la France, influence qui, de métaphysique, pour ainsi dire, est devenue, elle aussi, scientifique. Qu'avais-je eu jusqu'ici à signaler comme résultat de cette action ? Rien que le triomphe de l'éclectisme dû à l'appoint trouvé par le spiritualisme de Cousin dans l'idéalisme allemand. Or, comment Cousin avait-il compris cet idéalisme, et que lui avait-il emprunté ? Il n'en avait vu qu'un côté, il s'était en somme inspiré bien plus du dogmatisme historique de Hegel que de la doctrine de Kant, si sévère et si profonde. Du reste, pour pénétrer les doctrines de l'un ou de l'autre, des connaissances précises lui faisaient défaut : il savait à peine la langue, ne lut dans le texte même ni les trois *Critiques*, ni la *Phénoménologie de l'esprit*, plus d'une fois se méprit du tout au tout sur le caractère même de la nouvelle philosophie allemande. N'est-ce pas à lui que remonte la fameuse théorie du « scepticisme inconséquent » de Kant abattant d'une main dans la *Critique de la raison pure* ce qu'il devait réédifier de l'autre dans la *Critique de la raison pratique* ? Et quant à Hegel lui-même, ne lui emprunte-t-il pas, bien plus que ses doctrines, son esprit d'intolérance et toutes ses affirmations systématiquement creuses ? Mais l'éclectisme, le jour où il se fit doctrine officielle et presque orthodoxe, se condamna à l'immobilité ; et bientôt, par une conséquence toute logique de cette immobilité même, cette ῥητορικὴ φιλοσοφουμένη, comme dit Aristote, qui avait l'esprit d'exclusion des grands systèmes sans en avoir l'originalité et la cohésion, ne suffit plus d'aucune sorte aux chercheurs sincères de la vérité philosophique. Alors, tandis que certains génies aventureux, se confiant à leurs propres forces, cherchaient à construire un nouvel édifice métaphysique où n'entreraient aucuns matériaux étrangers, d'autres, moins audacieux, mais non moins avides de lumière, allèrent puiser aux sources mêmes les théories seulement entrevues jusqu'alors à travers le voile corrupteur des analyses et des comptes rendus oratoires. Ce que Cousin lui-même avait commencé pour la philosophie de Platon, ce que les Barthélemy-Saint-Hilaire, les Ravaisson, les Jules Simon, les Janet, les Vacherot, les Bordas-Dumoulin, les Bouillier, les Charles de Rémusat avaient accompli pour Aristote, pour l'école d'Alexandrie, pour Descartes et pour Bacon ; ce que d'autres plus récents feront pour la nouvelle philosophie anglaise, à partir de 1835 environ les Tissot, les Barni, les Barchou de Penhoën, les Bénard, les Véra l'entreprennent avec succès pour Kant, pour Fichte, Schelling et Hegel. Et non-seulement on traduit les grands ouvrages de ces maîtres, mais encore, chose plus difficile et plus importante, pour la première fois on parvient à se faire, dans l'école et au dehors, une idée exacte de leurs théories.

On le sait : les grands systèmes ne survivent pas à leur auteur. Pour parler comme Pascal, il n'y a jamais eu de kantien ni d'hégélien effectif parfait, sauf peut-être Kant et Hegel ; mais il n'en est pas moins vrai que la pensée de ces deux grands réfléchisseurs a débordé de leurs systèmes, qu'elle s'est infusée un peu partout. Les détails, les classifications plus ou moins artificielles, les catégories du jugement, les subdivisions de la logique s'évanouissent, se perdent ; mais, pour peu que le système philosophique ait

(1) Quinet, *loc. cit.*, p. 223. « Jeune ou vieux, riche ou pauvre, un Français, quelles que soient son origine, sa province, sa condition, est nécessairement aux yeux des Allemands un voltairien fat, fluet, fardé, toujours riant, qui jure de par Helvétius et Marmontel ;... de même qu'une Française, pour une jeune Allemande, est un être à qui le triple démon de la coquetterie, de la légèreté et des amusements de la Régence, ne laisse pas une heure de répit pour une passion profonde et naturelle. »

été puissant, qu'il ait renfermé un certain nombre d'idées grandes ou justes, il laisse derrière lui des fils naturels qui retiennent plus de traits de la physionomie paternelle que ses prétendus fils légitimes. Ainsi Platon est plus socratique que Xénophon, Kant est plus leibnitzien que Wolff, M. Fouillée plus et mieux kantien que Fichte lui-même.

Remarquons-le maintenant : la tendance qui se fait jour à travers la crise philosophique sortie des ruines de l'éclectisme est en quelque sorte, en même temps qu'un mouvement en avant, un mouvement en arrière. Comme l'Allemagne, qui depuis Shopenhauer a presque généralement adopté cette formule : *Es muss auf Kant zurückgegangen werden,* « il faut remonter jusqu'à Kant », la philosophie française, elle aussi, abandonne les ruisseaux dérivés des disciples pour se retremper aux sources vives du maître de Königsberg. On ne parle plus des évolutions de l'idée dans le domaine de l'histoire, on discute un peu moins sur le beau idéal, on ne cherche plus guère à réconcilier le catholicisme et la philosophie ; mais on comprend ce qu'est cette subordination de la métaphysique à la morale qui est au fond du système de Kant ; on dégage et l'on met en lumière cette idée profonde de la liberté humaine, non plus le vague et puéril libre arbitre d'indifférence d'autrefois, mais un privilége qui est moins un pouvoir qu'un devoir, moins un don qu'une conquête, et qui sort du déterminisme des choses pour s'élever au-dessus de lui, pour le compléter et l'expliquer sans le contredire. L'éclectisme, né des doctrines de Descartes et de Hegel, était surtout une philosophie de l'intelligence ; la doctrine nouvelle, issue de Leibnitz, de Kant et même de Maine de Biran, est surtout une philosophie de la volonté. En métaphysique comme en morale, elle remplace un mécanisme aveugle et fatal par un dynamisme fécond et spontané (1). Ainsi se trouve justifiée cette parole de Kant, qu'il ne serait véritablement compris qu'un siècle après sa mort.

Ce n'est pas tout : à côté de Kant, il faut savoir faire une part à trois sortes d'influences secondaires, il est vrai, mais non moins réelles. La « philosophie de la nature », née du darwinisme, n'est devenue un système métaphysique, dans toute la force du terme, qu'en Allemagne, entre les mains des Hœckel, des Vogt, des Strauss ; elle a remplacé ou transformé de l'autre côté du Rhin le sec matérialisme de Moleschott et de Büchner ; et c'est en grande partie par des ouvrages allemands qu'elle est venue jusqu'à nous. Certes, elle a exercé sur de nombreux esprits une action, à mon sens, excessive ; mais les penseurs de toutes les écoles, même les plus franchement idéalistes, ont fini par adopter, en se tenant dans une juste mesure, tout ce qu'il y a de grand et de certain dans les plus hautes théories de la science moderne : la transformation des forces et le progrès des espèces (2). Une seconde école allemande, celle qui voudrait ériger en sciences positives et indépendantes et traiter par des méthodes vraiment scientifiques les différentes parties de la philosophie et surtout la psychologie, a trouvé parmi nous de fervents adeptes. C'est en effet de Herbart, de Wund, de Fechner, non moins que de Stuart Mill, d'Herbert Spencer et de Bain, que relèvent nos psychologues contemporains, positivistes ou non, MM. Taine, Ribot, Léon Dumont, Joly, Delbœuf, dont on connaît les pénétrantes analyses. — Enfin, il me reste à signaler une troisième influence, celle de l'école pessimiste allemande, de Shopenhauer et de M. de Hartmann. Je doute beaucoup que les bizarres doctrines métaphysiques du *Welt als Wille* et de la *Philosophie de l'Inconscient* poussent jamais sur notre sol de profondes racines ; mais la partie morale de leurs systèmes répond trop bien à certaines aspirations tristes et chagrines de la nature humaine pour ne pas trouver ici de douloureux échos. Ce sont, d'une part, certaines femmes éloquentes qui tout à la fois nient Dieu et l'accusent avec colère des maux dont elles ont souffert ou dont elles ont vu souffrir autour d'elles ; ce sont, d'autre part, certains hommes indécis et inquiets qui cherchent dans un système plus au moins solidement charpenté la justification de leur tempérament. Nous avons aujourd'hui des Werther de la philosophie comme nous avons eu naguère des Werther de l'amour. La maladie est réelle ; espérons qu'elle sera passagère. Sur la terre de France, terre de progrès sous toutes ses formes, le pessimisme restera une plante exotique, et notre esprit, essentiellement actif, sera toujours plus occupé à diminuer la part du mal dans le monde qu'à la constater, sans profit pour personne, en plaintes irritées et stériles.

IV.

Je me résume en peu de mots, et le résumé de cette étude se présente tout naturellement sous la forme d'un parallèle entre les influences réciproques de la France et de l'Allemagne l'une sur l'autre. Combien l'action de la France est plus grande, plus puissante, plus féconde ! Elle est incessante, continue, souvent unique, toujours dominante. Celle de l'Allemagne est momentanée, accidentelle, confondue dans plusieurs autres d'un ordre souvent supérieur. L'influence de la France s'exerce sur tout le développement historique de l'Allemagne ; l'influence allemande ne s'exerce que sur une part assez restreinte de notre développement intellectuel. La Réforme appartient un peu à tous les peuples : à qui donc appartient la Révolution de 1789 ? Luther est un fils de la Saxe ; mais, sans l'épée de la France, sans Richelieu et sans Condé, la cause de Luther succombait dans la guerre de Trente ans. Pas un grand événement de l'histoire d'Allemagne où ne se retrouve l'action de l'esprit français : où donc, en 89, en 1830, en 1848, l'influence de l'esprit allemand ? Même pour ce qui est des choses de la cul-

(1) Je n'ai pas besoin de nommer MM. Secrétan, Fouillée, Lachelier, Désiré Nolen, Boutroux.

(2) J'ajoute que l'histoire de la philosophie en France doit beaucoup également aux travaux des Allemands. M. Chalemel-Lacour a donné une traduction de l'*Histoire de la philosophie* de Ritter, qu'il a fait précéder d'une très-remarquable préface ; M. Boutroux a entrepris celle de l'*Histoire de la philosophie des Grecs* de Zeller. — Nous avons parlé de ce dernier ouvrage dans la *Revue* du 2 février dernier.

ture intellectuelle, comme cette action s'exerce différemment! L'Allemagne emprunte, la France imite. Ce que l'Allemagne a emprunté, elle le garde à tout jamais, le germanise ; ce que la France imite aujourd'hui, elle est toute prête à l'oublier demain...

Que nous réserve l'avenir? Le triomphe de l'hégélianisme dans le domaine des idées a été de courte durée : son triomphe sera-t-il plus durable dans le domaine des faits? Toute la question est là, terrible, décisive pour l'humanité. Mais, quelle que soit la réponse du Destin, que la force continue à primer le droit ou que le droit finisse par avoir la force avec soi, d'action politique de l'Empire allemand sur la France (je l'ai dit en commençant) je ne vois aucune probabilité. Quant à l'influence intellectuelle de l'Allemagne, bientôt il sera chimérique de vouloir la distinguer du mouvement général qui emporte le siècle. Aujourd'hui, si les frontières subsistent, presque toutes les barrières de l'esprit sont tombées. Partout, à cette heure, s'agitent dans une mêlée confuse les opinions, les idées, les systèmes. Comment rechercher dans cette mêlée la part exacte qui revient à chaque peuple? Comment reconnaître dans la mer immense les eaux qui viennent de la Seine, de la Tamise ou du Rhin?

JOSEPH REINACH.

LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE

Session de 1878.

LA SECTION HISTORIQUE.

Depuis dix-sept ans que les réunions annuelles de la Sorbonne sont instituées, elles n'ont peut-être jamais été autant que cette année un sujet *d'actualité*. — Je demande pardon à l'Académie de la liberté grande que je prends envers le Dictionnaire. — Elles ont été récemment la cause de batailles animées, et les lecteurs de cette *Revue* n'ont point perdu le souvenir des brillants coups d'épée d'un des champions. Dans un article très-vif de la *Revue des Deux Mondes*, M. Francisque Bouillier plaidait l'incompétence du ministère de l'instruction publique et proposait de transporter à l'Institut, en les modifiant, les attributions présentes de la Direction des sciences et lettres. Cette idée a été ici même combattue par M. Charles Bigot. Comme à lui, M. Bouillier me paraît avoir pris pour point de départ de ses attaques ce qui précisément est le moins à attaquer. Cette pensée s'offrait à mon esprit durant les réunions, en voyant le bureau de la section historique présidé avec une grande autorité par M. Léopold Delisle et M. Alfred Maury, tous deux membres de l'Institut, et celui de la section d'archéologie présidé par M. Léon Rénier, de l'Institut, et par M. J. Quicherat, qui en sera quelque jour, et en lisant sur la liste du comité le nom de tant de membres de l'Institut aux lumières desquels le ministère fait appel. La critique de M. Bouillier serait fort juste si le soin d'entretenir la correspondance avec les sociétés provinciales était confié à des expéditionnaires plus ou moins éclairés; mais l'organisation même des comités écarte tout soupçon d'incompétence. Si l'Institut n'agit pas comme corps constitué, chacun de ses membres exerce une légitime influence, et il est à croire que l'application des idées de M. Bouillier amènerait des modifications plus apparentes que réelles. Le plus grand changement serait que les réunions, au lieu de se tenir à la Sorbonne, se tiendraient au quai Malaquais.

Je suis cependant assez éloigné de dire que tout est pour le mieux. Je crois avoir démontré le contraire depuis que je rends compte ici des réunions annuelles de la Sorbonne. Cette année toutefois, une modification que je réclamais a été apportée dans la section historique : elle a proscrit de son programme tout ce qui ne concernait pas l'histoire de France. Aussi s'est-elle trouvée notablement allégée. Au lieu de soixante-dix lectures inscrites, elle n'en compte plus que vingt-sept. On pourrait même dire qu'elle a exagéré en rognant, non plus seulement sur le superflu, mais aussi sur le nécessaire. Sa spécialité, c'est l'histoire *et la philologie :* or, pas un philologue ne s'est présenté. Informations prises à une source que j'ai tout lieu de croire sûre, il paraîtrait qu'aucun mémoire sur des questions de philologie n'a été adressé au comité, et la raison de cette abstention des érudits de province serait la roideur des philologues du comité. On m'a cité des noms, je ne les répète pas pour éviter de greffer des querelles de personnes sur les querelles interminables que les philologues entretiennent toujours, comme leurs confrères les archéologues. Quelle que soit la cause de ce silence, il est profondément regrettable. Il y a dans la philologie une source d'informations précieuses à laquelle, en tout état de cause, il serait bon de puiser; il faut d'autant plus se hâter qu'elle opère sur des traditions bien effacées déjà et qui sont en train de se perdre tout à fait. Les patois, à de rares exceptions près, n'entrent pas dans l'histoire ; ils tombent dans l'oubli. Il faut donc en mener l'étude rapidement, avant que les derniers dépositaires de ces traditions s'éteignent et les emportent dans leur linceul. Loin de rebuter ceux qui abordent ces études, il serait opportun de les encourager tout particulièrement.

Si la section historique a eu raison de se restreindre à son objet propre, il est cependant fâcheux qu'on ait procédé par élimination pure et simple. Des travaux qui n'avaient que le tort d'être déplacés à la section historique et qui, dans un autre milieu, pouvaient avoir leur utilité, se trouvent ainsi voués aux ténèbres; les érudits qui les poursuivaient, n'ayant plus l'aiguillon de la publicité ou se voyant, au plus, réduits à un tout petit cénacle, perdront beaucoup de leur ardeur. Un tel résultat serait profondément déplorable. Toutes les branches de l'érudition et de la science méritent d'être encouragées par l'État : il y a donc nécessité absolue de former de nouvelles sections de philosophie, de jurisprudence, de géographie, de littérature. Il faut ouvrir les portes toutes grandes devant toutes les bonnes volontés qui se présentent, et non-seulement accueillir ceux qui viennent

spontanément, mais encore faire des avances aux autres. Telle section n'aura que trois ou quatre membres la première année : ils seront vingt l'année suivante; bientôt ils seront cent et leur section donnera d'excellents résultats. Si ce projet est trop vaste pour les ressources du budget, si l'on recule devant la formation de cinq ou six sections nouvelles, rouages très-compliqués et très-délicats, il y aurait néanmoins un moyen de donner satisfaction à de nombreux intérêts : ce serait de créer une section des sciences morales et politiques, à laquelle appartiendraient de plein droit les travaux de philosophie, de jurisprudence, d'économie politique.

Une modification s'est produite. Depuis l'année dernière, une nouvelle section, la section des beaux-arts, est formée. Malheureusement il semble qu'il y ait quelque antagonisme entre elle et ses aînées. Bien que relevant du même département ministériel, elle dépend d'une direction différente. Le comité directeur n'est point encore formé; il ne comprend, je crois, que M. de Chennevières et M. Darcel. Les travaux de la section sont assez décousus; l'esprit d'organisation paraît y faire défaut. Cependant, à la séance solennelle de l'année dernière, le ministre, M. Waddington, traçait à ses efforts un cadre magnifique : « Elle va prendre, disait-il, une part importante à vos travaux... Il s'ouvre devant les membres de cette section tout un avenir de travail en commun, de collaboration avec les autres sections; ils auront pendant longtemps à poursuivre, en province, une œuvre difficile et patiente. Il s'agit de sauver de l'oubli, en en faisant l'inventaire, ces nombreuses richesses artistiques qui sont éparpillées sur le sol de la France, que l'on retrouve dans nos mairies, dans nos églises, dans les maisons particulières, dans les châteaux, et qu'il importe de préserver d'une destruction possible en en dressant la liste générale. C'est dans ce but que nous sollicitons le concours actif et dévoué de la nouvelle section. »

Il ne semble pas qu'elle ait tenu grand compte du programme tracé par le ministre. Rien dans les lectures qui ont été faites ne s'y rattache. Elle paraît même incliner à croire que ce programme était trop hardi, scandaleux : dans son rapport de cette année, M. Darcel repousse toute idée d'inventorier les richesses particulières. Ce sont biens meubles auxquels nous n'avons rien à voir; le propriétaire en peut disposer librement, et nous ne sommes pas des commissaires de police pour forcer sa porte et faire des perquisitions chez lui. Pour un peu, il bâtissait devant nous le mur de la vie privée, le fameux mur Guilloutet. Vraiment, c'est pousser bien loin le scrupule et le respect du domicile. Quoi! il y aura dans un château, en Auvergne ou en Gascogne, un chef-d'œuvre de peinture ou de statuaire; ce chef-d'œuvre sera dans la famille du châtelain depuis deux ou trois siècles; tous les touristes se détourneront de leur route pour le contempler, et parce qu'il appartient à un particulier et qu'il lui serait possible de s'en défaire, on ne le mentionnera pas dans le catalogue des richesses d'art de la province? Et si un accident le détruit, on n'en aura conservé aucune description; rien ne le rappellera. Ce sera une page de la vie d'un maître violemment arrachée, un de ses titres de gloire déchiré. Pour la violation de domicile, que M. Darcel se rassure! Quel est donc l'heureux propriétaire de trois ou quatre tableaux qui n'invite les passants à entrer voir « sa galerie »? Quel est donc celui qui ne sera heureux de voir son nom inscrit sur le catalogue des richesses d'art de la France?

Je ne veux point soulever des questions de personnes; cependant je dois dire que le choix de M. Darcel comme secrétaire de la section des beaux-arts ne me paraît point absolument heureux. Directeur de notre grande manufacture des Gobelins, M. Darcel apporte dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ses préoccupations ordinaires. Ce qui l'intéresse surtout, c'est le dessin industriel, et son rapport même en fournit la meilleure preuve. La plus grande partie en est consacrée à l'enseignement du dessin, qui n'est pas, selon lui, un art d'agrément, ni même une profession libérale, mais plutôt un métier. Si le directeur des Gobelins doit tenir ce langage, le secrétaire de la section des beaux-arts doit se placer à un autre point de vue, surtout quand le ministre des beaux-arts a pris la peine d'indiquer lui-même à la section la route qu'elle devait suivre.

Les matières traitées par M. Darcel seraient plutôt du ressort d'une nouvelle section qui ne peut manquer d'être créée bientôt, en ce temps où tant de bons esprits s'inquiètent de l'enseignement public; je veux dire une section de pédagogie. A défaut, elles appartiendraient de plein droit à la section des sciences morales et politiques. Il me semble que la section des beaux-arts doit se tenir dans un ordre d'idées sinon supérieur, au moins différent. Le ministre lui a dit ce qu'il attendait d'elle : si son activité est si grande qu'un seul objet ne suffise point à ses travaux, elle a devant soi une importante série d'études du plus haut intérêt. Elle ne sortira pas de son rôle en se proposant de rechercher dans les archives des municipalités, dans les dépôts, les documents qui peuvent servir à tracer la biographie des artistes illustres de chaque région. Ce nouveau domaine est-il encore trop étroit? Toutes les questions d'esthétique lui appartiennent. Ces matières ne sont ordinairement pas négligées; ainsi, l'an passé, M. Babeau donnait lecture d'une notice sur Dominique Florentin, sculpteur italien du xve siècle qui vécut de longues années à Troyes. Cette année, M. Abel Desjardins nous a donné une étude sur Jean Bologne, le célèbre sculpteur douaisien. M. l'abbé Dehaisne, de la commission historique du département du Nord, a abordé cette question : « L'Espagne a-t-elle exercé une influence artistique dans les Pays-Bas? » Mais voyez un peu l'admirable ordonnance des choses! Où croyez-vous que ces lectures ont été faites? — Belle question! à la section des beaux-arts; c'est la seule qui ait qualité pour apprécier les arguments de M. l'abbé Dehaisne, et elle a sans doute pris un vif intérêt aux trouvailles de MM. Desjardins et Babeau! — Ah! comme on voit bien que vous n'êtes pas de la maison! Mais non, ç'a été lu à la section historique! Ne m'en demandez pas le motif; je n'ai pu le pénétrer, mais c'est à la section historique que j'ai entendu, de mes oreilles entendu, ce qu'on appelle entendu ces lectures sur les beaux-arts. J'ai été surpris l'année dernière et j'ai manifesté ici-même ma surprise. M. Léopold Delisle avait, lui aussi, paru un peu étonné et

avait dit à M. Babeau que la section des beaux-arts regretterait sans doute de n'avoir point eu communication de son étude. Cette fois-ci il n'a manifesté aucune surprise et j'ai été seul à m'étonner. C'est pendant la lecture de M. Desjardins que M. le ministre de l'instruction publique a fait sa visite habituelle à la section, et en sa présence la réunion a pris une allure plus artistique encore, grâce à M. Castan, qui avait apporté de Besançon, où il est bibliothécaire, un manuscrit qui peut être considéré comme un avant-projet du magnifique livre d'heures de Maximilien de la bibliothèque de Munich (1). Le prédécesseur de M. Castan à Besançon a acheté ce volume en 1825 au prix de vingt francs. Il est orné de dessins remarquables sur lesquels M. Castan a donné quelques explications. Des renseignements fournis par lui il résulte que la plus importante et la meilleure partie de l'ornementation de ce précieux volume doit être attribuée au frère d'Albert Dürer.

Dans son discours de la dernière réunion, M. Waddington avait demandé aux Sociétés savantes de prêter leur concours au ministère pour deux publications historiques de grande importance, l'une consacrée aux documents relatifs aux états généraux, l'autre formant le recueil des rapports sur les généralités demandés aux intendants par le gouvernement de Louis XIV. « Ces rapports, disait le ministre, constituent la première tentative qui ait été faite en France pour avoir une statistique générale du royaume. La plupart d'entre eux existent ; mais il serait très-intéressant et très-instructif de remonter aux sources et de retrouver les matériaux sur lesquels les intendants du XVIIe siècle se sont appuyés pour rédiger leur travail. J'espère que cet appel ne restera pas sans écho et que vous pourrez nous signaler des documents de nature à compléter la publication déjà commencée. »

Ni l'un ni l'autre des sujets recommandés en termes si pressants par le ministre n'a fait l'objet de communications dans les séances qui viennent d'avoir lieu. Ces réunions annuelles offrent ce phénomène que des érudits qui se réunissent pour travailler en commun ont soin de se choisir chacun un petit coin dans lequel il s'enferme. Chacun prend un petit morceau d'histoire locale qui n'a d'intérêt que pour la localité elle-même. Je ne veux pas médire des études d'histoire locale ; elles ont leur importance, et il est utile qu'elles soient poursuivies ; mais il me semble que ces travaux sont surtout à leur place dans les *Mémoires* que chaque Société publie. Ceux qui ont l'intention d'apporter leur notice à la réunion de Paris devraient chercher un sujet d'un intérêt un peu plus général. Et ce n'est pas extrêmement difficile. En première ligne, il y avait cette année les deux sujets proposés par M. Waddington, sujets d'histoire locale qui, en même temps, appartenaient à l'histoire générale. En outre, tous les dépôts d'archives, toutes les bibliothèques des départements contiennent des matériaux précieux pour l'histoire générale que peuvent seuls signaler les érudits qui habitent le pays. Ne serait-il pas profitable pour l'érudition qu'ils apportassent ce butin plutôt que les petits fragments dont ils s'efforcent de grossir l'utilité et qui font souvent penser à la triste aventure de la grenouille qui voulut s'égaler au bœuf ?

Je ne donnerai ici un aperçu que des lectures qui répondent au *desideratum* que je viens d'exprimer.

M. Castan, secrétaire de la Société d'émulation du Doubs, a trouvé dans les manuscrits de la bibliothèque de Besançon un groupe de dépêches chiffrées de Jean de Saint-Mauris, ambassadeur impérial près la cour de France et beau-frère du chancelier Granvelle, qui était alors le directeur de la politique de Charles-Quint. Ces dépêches relatent minutieusement les circonstances qui accompagnèrent la mort de François Ier et l'avénement de Henri II. M. Castan y a relevé des indications qui modifient les récits des chroniqueurs et des historiens. Il est admis, par exemple, que la dernière maladie de François Ier eut pour origine la douleur qu'il ressentit de la mort d'Henri VIII d'Angleterre ; Saint-Mauris, au contraire, nous dit qu'il commença par s'en réjouir et envoya incontinent la duchesse d'Étampes en porter, avec grand fracas, la nouvelle à la reine Éléonore. Il ne fut impressionné que par un propos de l'ambassadeur, qui, apportant la notification officielle du décès d'Henri VIII, ajouta que son défunt maître, étant à l'article de la mort, avait recommandé qu'on rappelât à son bon frère de France qu'il était à peu près du même âge et de même complexion que lui, et comme lui mortel, « laquelle admonition, dit Saint-Mauris, l'étonna, et advint que au même moment il tomba malade ».

Charles-Quint, alors aux prises avec la ligue des princes protestants d'Allemagne, redoutait l'avénement du Dauphin, qu'il savait animé d'intentions belliqueuses à son égard ; aussi l'ambassadeur impérial suivait-il avec grand soin les phases de la maladie du roi. Il consigne même dans ses dépêches les résultats de l'autopsie, ce qui donne le commentaire médical de la phrase célèbre : « Les dames plus que les ans lui causèrent la mort ».

Au moment de cette mort, la duchesse d'Étampes avait abandonné le galant monarque depuis deux jours. Elle fit demander au nouveau roi la permission de revenir à Saint-Germain, au moins pour prendre congé de Sa Majesté. Henri II la renvoya à Éléonore, donnant assez à penser par sa réponse qu'il ne voulait plus entendre parler d'elle. Quant à Éléonore, elle apprit la mort de son mari avant d'avoir été avertie de la gravité de son mal, et Henri II, qui ne voyait en elle que la sœur de Charles-Quint, se borna à la faire entourer de cérémonieux égards. M. Castan a retrouvé les lettres de condoléance que lui adressait son frère, les unes officielles, où il pleure la perte de son bon frère et ami, les autres intimes, où il la félicite d'être débarrassée. Ces rapprochements entre les paroles officielles et les sentiments vrais sont toujours piquants, et les occasions ne sont pas rares où l'on peut répéter le mot du tragique grec : « Ce que la bouche dit, le cœur le dément. » Qu'on se rappelle les lettres

(1) Sur le livre d'heures de Maximilien on trouvera des détails et des croquis intéressants dans le beau volume que vient de publier la librairie Firmin Didot : *Albert Dürer, sa vie et ses œuvres*, par Moriz Thausing, traduit par Gustave Gruyer.

officielles où le roi de Navarre exprime son chagrin de la mort de Catherine de Médicis et des lettres intimes, où il en témoigne sa joie.

En terminant sa lecture, M. Castan a émis un vœu qui mérite d'être pris en sérieuse considération. Se joignant à M. Armand Baschet, il demande qu'on recueille dans tous les pays ayant entretenu des relations diplomatiques avec la France tous les textes qui ont été conservés de la correspondance des ambassadeurs. La sincérité de l'histoire ne peut qu'y gagner grandement.

M. Reynald, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, a communiqué un mémoire sur le *Bouclier d'État et de justice* du baron de Lisola, diplomate espagnol. Dans cet écrit, dont M. Reynald a découvert un exemplaire à la bibliothèque d'Aix, Lisola eut le courage de dénoncer les projets ambitieux de Louis XIV à l'époque de la guerre de dévolution. Le roi de France avait fait exposer par ses légistes ses droits sur la Franche-Comté, Namur, Limbourg, le Hainaut, l'Artois, etc.; Lisola réfuta ces consultations avec tant de force que Lionne lui-même ne put s'empêcher de reconnaître qu'il était bien difficile de faire au *Bouclier d'État et de justice* une réplique valable. M. Reynald a pensé qu'il était bon de tirer de l'oubli et l'ouvrage et l'auteur : il a donc présenté un résumé des deux parties du livre de Lisola. Dans la première est traitée la question de droit ; dans la seconde, l'auteur aborde des considérations politiques d'une haute valeur sur l'état de l'Europe, les dispositions des différents princes et le caractère de Louis XIV, dont l'insatiable ambition devient une menace pour tous ses voisins. Lisola conclut en montrant que l'intérêt de l'Europe est de s'unir à l'Espagne contre la France et fait entre les deux nations une comparaison tout à l'avantage de la première.

M. Combes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, a puisé dans les archives royales de Turin des documents à l'aide desquels il a pu résoudre ces deux problèmes historiques :

1° Faut-il imputer à Louvois la rupture de Savoie en 1690, dans la guerre de la ligue d'Augsbourg ?

2° Dans la guerre de la succession d'Espagne, la duchesse de Bourgogne, princesse de Savoie, trahit-elle la France ?

Pour répondre à la première question, M. Combes a cité de belles et importantes lettres de Victor-Amédée II, duc de Savoie, de sa mère Jeanne-Baptiste de Nemours, et de curieux extraits des *Négociations secrètes de Pignerol*, attribuées au maréchal de Tessé. Toutes ces pièces, françaises ou italiennes, chargent Louvois, dont la roideur et les exigences irritèrent Victor-Amédée II et eurent pour résultat de le jeter dans la ligue où il resta ensuite par entêtement. « On veut me traiter en page, répondait-il aux objurgations de sa mère; je montrerai que je suis homme et souverain. » M. Combes a donné lecture d'une lettre remarquable de Jeanne-Baptiste de Nemours à son fils, lettre qui peut être considérée comme un véritable exposé de principes de gouvernement. Mais M. Combes fait erreur en disant qu'une femme telle que Catherine de Médicis pouvait seule écrire une pareille lettre : rien n'y rappelle l'esprit tortueux de la célèbre Florentine; tout, au contraire, y respire la franchise, la droiture et la loyauté.

Grâce aux documents sur lesquels M. Combes avait mis la main, la réponse à la seconde question était bien facile. M. Combes a, en effet, trouvé toutes les lettres de famille de la duchesse de Bourgogne. Ces lettres, presque toutes adressées à sa grand-mère, Jeanne de Nemours, sauf quelques billets de bonne année à son père, sont d'une grâce charmante et paraissent marquées au coin d'une parfaite sincérité. Le mot si connu de Louis XIV à Mme de Maintenon : « La petite coquine nous trompait », est donc dénué de fondement, et M. Combes a raison de nous engager à user de circonspection pour porter contre les princesses étrangères cette accusation de trahison. Mariées le plus souvent par raison d'État, elles ne peuvent, en entrant dans leur nouvelle patrie, rompre leurs attaches de famille. Il ne suffit pas, pour les charger, de savoir qu'elles ont écrit; il faut savoir ce qu'elles ont écrit.

Ces mémoires m'ont paru les plus importants (1). D'autres encore étaient inscrits, mais les auteurs ne se sont point présentés pour les lire. Il y a là une irrégularité qu'il importe de signaler, d'autant plus qu'elle s'est présentée deux fois : mercredi, à l'archéologie, trois lecteurs seulement étaient présents, et l'absence des autres a fait lever la séance de très-bonne heure ; vendredi, le même fait s'est produit à l'histoire : trois lectures seulement ont pu être faites. Si les délégués sont excusables de ne pas suivre assidûment, sans discontinuer, les travaux de leur section, ils le sont infiniment moins de les déserter entièrement. Le bureau met beaucoup d'obligeance à réserver à chacun le temps de faire sa communication et à lui donner le moment qui lui convient : il y a donc un devoir à remplir, puisque les lecteurs sont invités à abréger, quand leur notice est trop longue, pour permettre aux autres lecteurs d'avoir leur tour, — et une facilité, puisqu'il suffit de manifester au président le désir de lire un jour plutôt que l'autre. Quelques paroles un peu fermes du président, à la prochaine session, suffiront, j'en suis convaincu, pour éviter le retour de cet abus.

(1) Un certain nombre d'autres méritent d'être au moins mentionnés. [illegible] M. A[illegible] pour leur [illegible] de ses [illegible] de la Société des Antiquaires historiques de la Sa[illegible] de l'Ar[illegible]. M. [illegible], sur [illegible] de Mme [illegible] Plassac en Saintonge (il cite des lettres qui font connaître des particularités intéressantes sur cet ami de Pascal et de Mme de Maintenon, et recherch e son lieu de naissance qu'il fixe à Plassac en Saintonge); et M. Pélisson, sur le lieu de naissance de Charles de Sainte-Maure, duc de Montausier (il établit qu'il est né à Montausier, dans la paroisse de Baigne-Sainte-Radégonde, à Saintes); celle de M. Gasté, de l'Académie des sciences arts et belles-lettres de Caen, sur deux lettres inédites de la princesse palatine, mère du Régent; celle de M. Boucher de Molandon, de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, sur l'armée anglaise au siège d'Orléans en 1429, d'après des documents [illegible] inédits ; celle de M. le baron de Calonne, de la Société des antiquaires de Picardie, sur le commerce de la boulangerie à Amiens au XVe siècle (il entre dans des détails intéressants sur les règlements relatifs à la profession et aux obligations des boulangers, sur les diverses espèces de pain et sur leurs prix), et celle de M. l'abbé Arbellot, de la Société archéologique et historique du Limousin, qui recherche « la vérité sur la mort de Richard Cœur de Lion ».

Le discours de M. Bardoux, à la séance solennelle de samedi, a produit une profonde impression. A l'heure où paraissent ces lignes, une partie des promesses qu'il contenait est devenue une réalité, et l'Exposition universelle a ouvert « ses portes au monde étonné, attestant ainsi le relèvement des forces nationales ». M. Bardoux s'est tenu dans les généralités plus que ne le faisait M. Waddington. Cependant il a indiqué brièvement un projet qui intéresse les Sociétés savantes. Il pense les convoquer de nouveau dans quatre mois. Des visites faites par elles, non-seulement à l'Exposition, mais dans nos établissements scientifiques, littéraires, archéologiques et artistiques de Paris, amèneraient, pense-t-il, des échanges d'idées aussi intéressants que féconds. Les Sociétés savantes de province feront sans doute bon accueil à ce projet ; elles l'ont déjà témoigné en saluant de leurs acclamations le rapide exposé de M. Bardoux.

GEORGES LE NOUVEN.

SOCIÉTÉS SAVANTES

L'Association pour l'encouragement des études grecques en France.

L'intéressante association qui s'est proposé de donner aux études grecques une plus vigoureuse impulsion et une direction plus utile entre dans sa douzième année. Ses débuts ont été assez heureux et ses progrès assez rapides pour qu'elle ait déjà plaisir à en retracer l'histoire. C'est la tâche et l'honneur que vient de revendiquer un de ses membres les plus considérables, M. Gustave d'Eichthal, qui fut peut-être aussi le plus actif et le plus convaincu de ses fondateurs.

Nul n'a plus contribué que lui à donner à cette Société le caractère qu'elle a revêtu. C'est grâce à lui surtout qu'elle n'a pas pris simplement pour but, ainsi que Brunet de Presle l'avait un instant proposé, de fournir à ses membres les moyens d'étudier la littérature grecque contemporaine. Elle ne s'est pas non plus, par une ambition dangereuse, lancée sur le terrain glissant de la politique, où Beulé aurait voulu entraîner les amis de la Grèce. Elle n'a jamais prétendu encourager les populations grecques dans les diverses aventures qui ont pu les tenter; elle s'est enfermée dans le domaine plus paisible de l'étude, de l'art et de la science. Puisque M. G. d'Eichthal a travaillé avec tant de succès à obtenir ce résultat, il lui appartenait de raconter la fondation de la Société, d'en indiquer l'esprit et le but, d'en exposer les progrès et les travaux, de rappeler les titres qu'elle présente à l'attention sympathique et déjà même à la gratitude du public instruit. Il vient de s'acquitter de cette tâche avec goût et avec talent dans une ample notice, qui ajoute un intérêt particulier à l'*Annuaire* de 1877 (1).

(1) *Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France.* — Maisonneuve et Cie.

Certes le but que l'Association a choisi est encore assez élevé et assez difficile à atteindre. Encourager tous ceux qui, non seulement en France, mais à l'étranger, sont unis par une même affection pour la Grèce, cette patrie intellectuelle de l'humanité; mettre dans leurs efforts l'entente et l'ensemble qui les doivent rendre plus fructueux; établir entre les diverses branches des études helléniques, comme entre ceux qui les cultivent, les relations et l'unité qui peuvent les fortifier et les féconder; provoquer ainsi une sorte de renaissance grecque en France, ce sont là des entreprises qui peuvent fournir un aliment à l'activité de la plus docte et de la plus laborieuse des Sociétés. Celle-ci, d'ailleurs, étend à la Grèce d'aujourd'hui, comme à celle du moyen âge, l'intérêt que les Grecs de l'époque classique ont su attacher à jamais à tout ce qui porte leur nom. Elle suit tous les travaux des Hellènes nos contemporains, note leurs efforts dans l'ordre des lettres et des sciences. Elle met sur le même pied et récompense par les mêmes distinctions les ouvrages écrits en français et ceux qui s'écrivent en grec, ancien ou moderne, peu importe; elle introduit ainsi dans le concert des grandes puissances littéraires de notre époque, les descendants du peuple le plus lettré qui ait jamais existé.

La rapidité même des progrès de l'Association montre qu'elle répondait à des besoins et à des intérêts réels. En 1867, elle s'organisa avec cinquante membres fondateurs dont quelques-uns portent des noms illustres. Autour d'eux vinrent se grouper de nombreux donateurs et des centaines d'autres membres, dont les adhésions arrivaient de toutes les parties de la France et des pays les plus divers; mais la Grèce, la Turquie et la Russie méridionale en fournirent surtout un nombre considérable. Non-seulement des hellénistes de profession, mais des hommes appartenant aux professions les plus diverses, littérateurs, artistes, professeurs, banquiers, négociants, se trouvèrent ainsi réunis dans une œuvre commune.

En 1870, à la requête de MM. Patin et Egger, l'État voulut bien adopter une Société qui avait su se passer de lui pour naître et pour grandir, et la reconnut comme établissement d'utilité publique. Les malheurs même de 1870 et de 1871 ne la renversèrent pas et n'entravèrent que peu de temps ses progrès. Les événements qui bouleversent aujourd'hui l'Orient ne l'ont pas ébranlée, quoique les relations soient devenues naturellement moins régulières avec les membres nombreux et zélés qu'elle compte dans ces régions agitées.

La voici donc pourvue d'une organisation complète et vraiment imposante. Elle possède en effet :

Un bureau, composé de six membres ayant actuellement à leur tête M. Egger comme président honoraire, et M. Chassang comme président;

Un comité dirigeant formé de vingt et un membres;

Une commission administrative, une commission de correspondance et une commission archéologique;

Enfin un millier de membres dont les votes, donnés soit directement, soit par correspondance, nomment tous les dignitaires de l'Association.

Elle tient ses séances mensuelles et sa grande séance an-

nuelle dans une magnifique salle de l'École des beaux-arts. Et dans ce palais la Grèce est bien vraiment chez elle, entourée, comme elle l'est, de ses héros, de ses dieux, des chefs-d'œuvre produits ou inspirés par son génie.

L'Association a déjà sa bibliothèque, due à la générosité du commandant Fix; elle a ses revenus, modestes encore, mais assurés par les cotisations de ses membres et par des donations qui se multiplieront sans doute. Qu'on me permette de citer entre autres un don touchant : c'est celui d'une rente de cinq cents francs par lequel Mme Deville a voulu consacrer la mémoire d'un fils unique enlevé prématurément à la tendresse de sa mère, à l'affection de tous ceux qui l'avaient pu connaître et aux études grecques, qui déjà lui devaient de remarquables travaux.

Ces diverses ressources permettent de décerner chaque année des prix aux élèves du concours général, des médailles à des ouvrages importants, et un grand prix de mille francs, « prix de l'Association », sans compter un autre prix de même valeur, qui a reçu et qui honore le nom de son fondateur, M. Zographos, négociant à Constantinople.

Enfin, pour faire connaître ses recherches et ses travaux, l'Association publie régulièrement son *Annuaire*, auquel, depuis plusieurs années, elle a ajouté le *Recueil des monuments grecs*. Cette dernière publication a déjà reproduit quelques œuvres inédites ou peu connues de l'art grec avec un goût et un soin qui permettent d'en apprécier toute la beauté. Ainsi les études philologiques et historiques reçoivent le commentaire le plus attrayant que puisse leur donner l'archéologie.

Les résultats ont-ils répondu à des ressources et à des efforts qui sont, on le voit, déjà considérables ? C'est ce qu'il est intéressant d'examiner.

Je ne pense pas qu'on ait réussi à donner, dans notre enseignement secondaire, une impulsion plus vigoureuse aux études grecques, ni à en accroître l'importance et le profit. Il est difficile, avouons-le, de vaincre le courant qui tend à écarter de l'antiquité les nouvelles générations ; il faut déjà beaucoup d'efforts pour y résister. C'est ce qu'a fait l'Association ; pour ne citer qu'un exemple des services qu'elle a rendus dans ce genre, quand elle vit en 1868 les études grecques menacées, dans nos lycées, de restrictions qui auraient pu leur être fatales, elle intervint avec autant de zèle que de bonheur pour les défendre et leur conserver leur rang.

Quant aux innovations, il était plus malaisé d'en obtenir : Ainsi, malgré l'appui de l'Académie des inscriptions, il n'a pas encore été possible de substituer dans nos écoles la prononciation nationale des Grecs à cette prononciation tant soit peu barbare qui, depuis bientôt trois siècles, nous est devenue familière. Il est même douteux qu'on y parvienne, malgré les avantages réels que présenterait cette substitution. En effet, pour prononcer le grec comme les Athéniens de notre temps, il est à peu près indispensable de le savoir : cette prononciation n'offre donc pas un moyen bien commode pour l'apprendre.

Quelques hellénistes voudraient aussi ôter au latin la prééminence qu'il a dans notre enseignement classique pour la donner à la langue et à la littérature grecques : c'est un vœu qui n'a que peu de chances d'être réalisé ; aussi l'Association n'a-t-elle fait en ce sens aucune tentative sérieuse.

Peut-être sommes-nous, à quelques égards, plus près des Grecs que des Romains ; sans doute aussi l'on abuse de ce terme de races latines, comme si les peuples jadis conquis par Rome étaient de même race que leurs vainqueurs ; mais il n'y en a pas moins, entre notre idiome et celui d'Homère, de Sophocle et de Démosthène, une distance que nous franchirons toujours plus aisément en traversant d'abord l'idiome de Cicéron. On a beau dire que, le grec étant plus difficile, une fois qu'on le possédera bien, l'étude du latin ne sera qu'un jeu : l'argument est plus ingénieux que solide; car il n'est guère sage de s'attaquer d'abord aux plus grosses difficultés pour se mettre en état de résoudre plus promptement les autres.

Mais si nos enfants ne peuvent passer immédiatement du français au grec, il est à souhaiter que nos jeunes gens étudient plus à fond la littérature grecque et s'en pénètrent profondément. Elle est certainement au-dessus de toutes les autres par son originalité, par sa prodigieuse richesse, par le nombre et la perfection de ses chefs-d'œuvre, par la hauteur, la variété, la liberté de ses inspirations. Oui, le latin a plus d'unité; sa force et sa gravité majestueuses rappellent à chaque instant l'altière devise qu'on n'a pas encore oubliée sur les bords du Tibre :

Regere imperio populos,

c'était, c'est encore un puissant instrument de domination : le grec est un instrument admirable de culture intellectuelle. Si Rome était un empire, la Grèce fut un monde, et un monde libre, dont l'étude convient surtout à une époque de liberté. Et qu'on ne dise pas que cette liberté de l'esprit grec alla jusqu'à l'excès et jusqu'à l'anarchie : elle est presque toujours réglée, dans la littérature comme dans les arts de ce peuple privilégié, par le sentiment de l'ordre, de la proportion, le besoin de l'harmonie, l'amour du beau.

Sans doute les siècles, et surtout ceux qui viennent de s'écouler, ont donné trop d'enseignements à l'humanité pour qu'elle se contente aujourd'hui de suivre les leçons de ses maîtres antiques. Le respect et la recherche passionnée de la vérité, une application continuelle et prolongée des règles sévères de la critique historique, la pratique patiente de l'observation et de l'expérimentation, les progrès presque inespérés des sciences, ont donné à l'esprit humain des points d'appui, des ressources et des forces qui manquaient aux plus beaux génies de l'antiquité. Mais s'ensuit-il que nous n'ayons plus rien à gagner au commerce des Grecs ? Si nous avons l'avantage de venir longtemps après eux, leur race eut le bonheur de grandir et de s'épanouir alors que l'humanité était dans sa première fleur ; elle a su donner à ses œuvres le charme d'une jeunesse immortelle ; elle a possédé l'intelligence la plus déliée et la plus vigoureuse, le génie le plus souple et le plus fécond ; elle a reçu, entre toutes les races de ce monde, ces dons que je rappelais tout à l'heure, la

proportion, l'harmonie et la beauté, et semble avoir eu pour mission d'en révéler au monde l'irresistible puissance.

Sachons donc gré à ceux qui veulent nous faire connaître plus complètement, et dans toutes les manifestations de son activité, ce monde grec où il reste encore tant de régions obscures ou inexplorées. Il est encore bien des manuscrits à déchiffrer, des auteurs à publier, à expliquer et à traduire, des parties de l'histoire grecque à raconter et presque à retrouver, des monuments de toute sorte à examiner, à coordonner, à apprécier. Le sol de l'Orient recèle encore une foule de trésors qui ne peuvent lui être arrachés que par des fouilles persévérantes et méthodiques.

Quand ces travaux seront à peu près achevés, l'antiquité grecque, rendue presque entière à la vie, se tiendra debout devant nous. Alors nous l'embrasserons plus facilement du regard, nous pourrons la juger en pleine connaissance de cause, l'admirer avec moins d'effort et l'imiter avec plus de fruit, partout où elle mérite d'être admirée et suivie.

Une foule de travailleurs coopèrent énergiquement à cette grande œuvre, et notre École d'Athènes, en particulier, ne se lasse pas d'y travailler. L'Association des études grecques peut beaucoup pour régulariser et hâter l'exécution de ces projets : elle s'y emploie déjà avec zèle, et il suffit de lire dans son dernier *Annuaire* la liste des communications, des mémoires, des ouvrages qu'elle a publiés, provoqués ou encouragés, pour reconnaître que, de ce côté, ses efforts sont loin d'être stériles.

Il ne faut pas d'impatience en pareille matière ; elle pourrait être dangereuee. Cependant certaines personnes s'étonnent presque que notre connaissance plus approfondie de l'art grec et le contact plus fréquent entre les artistes et les archéologues n'aient pas déjà produit dans notre art une sorte de renaissance. Disons d'abord qu'on signalerait sans peine, dans beaucoup d'œuvres contemporaines, un souvenir heureux des chefs-d'œuvre athéniens. N'est-ce rien aussi d'avoir montré que ceux qui prétendaient autrefois imiter les Grecs les connaissaient à peine? Si nous n'avons pas un art néo-grec, il faut s'en féliciter. Nul art ne peut s'imposer comme un type de perfection absolue destiné à être copié servilement, même aux époques et dans les pays les plus différents de ceux qui l'ont vu naître. Seulement l'art grec est en état de nous fournir plus de modèles et d'enseignements que tout autre. Que nos archéologues et nos artistes continuent donc à se fréquenter; on y gagnera des deux côtés, pourvu toutefois que les artistes n'abusent pas de l'archéologie, et que les archéologues n'obéissent pas trop à leur imagination en artistes.

Il est un point où l'Association doit s'applaudir de son succès : elle a établi entre l'Orient grec et notre Occident un lien intellectuel qui, espérons-le, ne fera que se resserrer davantage. Les populations helléniques sont de plus en plus entraînées dans le mouvement européen et font maintenant partie du même système littéraire et scientifique que les nations les plus avancées ; il est honorable pour l'Association de favoriser et d'activer ce rapprochement.

S'il était nécessaire de montrer combien les Hellènes d'aujourd'hui méritent l'intérêt, il suffirait de rappeler les efforts vraiment merveilleux et si souvent heureux qu'ils font pour développer chez eux l'instruction. Quand on lit dans l'*Annuaire* de l'Association le travail de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire sur les *Syllogues grecs*, c'est-à-dire sur les Sociétés littéraires ou plutôt sur les Sociétés d'instruction publique dont se couvrent les régions habitées par des Grecs, on ne peut s'empêcher d'être frappé de la grandeur de l'entreprise et de l'importance du résultat. Nous trouvons d'abord à Constantinople le grand Syllogue grec, qui donne des prix importants, fait des conférences populaires fort suivies, fournit des subventions aux écoles, et tend à devenir une sorte d'Académie et une direction de l'enseignement public parmi les Hellènes de Turquie. Nous en voyons d'autres en Thrace, en Macédoine, en Épire, en Thessalie, en Asie Mineure, dans toutes ces régions qui reprennent leurs beaux noms d'autrefois : non seulement ils forment des élèves, mais des maîtres et des maîtresses ; ils distribuent largement l'enseignement élémentaire et l'enseignement supérieur ; ils répandent jusque dans les moindres villages grecs la lumière et l'activité.

Dans la Grèce proprement dite, c'est-à-dire (et on l'oublie trop souvent) dans un État qui n'existait pas il y a soixante ans, non-seulement nous trouvons un enseignement officiel largement réparti, mais nous rencontrons des institutions comme la Société archéologique, qui, de 1858 à 1876, avait déjà reçu de la générosité privée près de 700 000 francs et créé un riche musée. Une foule d'autres Sociétés philologiques, musicales, dramatiques, pédagogiques, forment des bibliothèques, instruisent les enfants par centaines, entretiennent de nombreux boursiers jusque dans les écoles d'Occident, dirigent des Écoles normales. Le Syllogue pour la propagation des études grecques, fondé en 1869, avait à lui seul, dans les quatre premières années de son existence, réuni 400 000 francs, et ses ressources n'ont fait depuis lors que s'accroître. L'Association des Amis des études possédait, en 1875, un patrimoine de 1 500 000 francs environ. Et cette ardente activité, à la fois intellectuelle et financière, a pour théâtre Athènes, dont la population égale tout au plus celle de nos villes de troisième ordre. Mais aussi Athènes est actuellement la capitale, non de la Grèce, mais du monde grec. Ce qu'il y a d'ailleurs de plus louable dans ces fondations, ce qui promet le plus pour l'avenir et témoigne plus fortement en faveur de la nation, c'est que tout est né de l'initiative, du zèle et de la générosité des particuliers. Asiles, ouvroirs, écoles, gymnases, séminaires, églises, observatoires, musées, sont dus, en Grèce comme hors de la Grèce, à des libéralités aussi patriotiques qu'intelligentes.

Certes, voilà une nation qui fait avec bien de l'habileté et de l'énergie la guerre à l'ignorance et à la barbarie. D'ailleurs elle sert ainsi, mieux que par les armes, ses propres intérêts. Si dans les derniers événements les populations grecques n'ont pas joué un rôle bien actif, il en faut louer leur sagesse.

Entre les masses énormes qui se heurtaient dans ces chocs formidables, elles auraient été écrasées ; et je ne sais lequel des deux empires aux prises se serait réjoui davan-

tage de leur malheur. Mais les Grecs ont une arme puissante dont ils se servent à merveille : c'est l'instruction. Ils poursuivent une œuvre qu'il ne fallait pas livrer aux hasards des batailles. Si les musulmans restent dans l'état de faiblesse où ils sont à présent, et qui ne peut que s'accroître; si les Russes et leurs protégés, arrêtés par l'Europe justement inquiète, enferment leur puissance dans les limites des territoires peuplés en majorité de Slaves, il ne faudra pas quarante ans de paix aux Grecs pour helléniser complétement, sans fraude et sans violence, toutes les provinces européennes que baignent la mer Égée et la mer de Marmara.

Or il est une vérité qu'on s'efforçait depuis longtemps de méconnaître et d'obscurcir, mais que les événements récents viennent de mettre en pleine lumière : c'est que tous les pays qui ont composé la Turquie d'Europe doivent infailliblement, dans un avenir très-rapproché, devenir ou slaves ou grecs. Vaut-il mieux pour nous, pour le monde qu'ils soient au pouvoir des Slaves, c'est-à-dire des Russes, ou entre les mains des Grecs? La réponse, il me semble, n'est pas douteuse.

L. T.

LA LITTÉRATURE DU MOYEN AGE

Les Épopées françaises.

On a parlé ici même, avec éloge, d'une traduction de la *Chanson de Roland* par le savant professeur à l'Ecole des Chartes, M. Léon Gautier, traduction parvenue en ce moment à sa septième édition (1). Cette traduction n'était en quelque sorte qu'un fragment détaché d'un grand ouvrage que l'auteur venait de publier sur nos vieilles épopées nationales. Composé de trois volumes in-8°, cet ouvrage a été couronné trois fois par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et finalement honoré du grand prix Gobert. M. Gautier offre aujourd'hui au public une seconde édition de ce travail (2), édition totalement refondue, enrichie d'additions considérables, et que nous n'hésitons pas à déclarer supérieure de beaucoup à la première. Depuis dix ans environ que celle-ci a paru, la science des littératures romanes a fait, en effet, de tels progrès — progrès auxquels M. Gautier n'a pas peu contribué lui-même par ses travaux, — que l'auteur, croyant n'avoir que quelques retouches à donner, s'est vu entraîné à écrire un nouveau livre.

Qu'on se garde de penser qu'il s'agisse ici d'un ouvrage recommandable seulement par son érudition et ne pouvant intéresser que les savants. M. Gautier, qui aime d'une ardeur patriotique tout ce qui touche aux origines de notre histoire, a écrit cet ouvrage avec une sorte de passion et mis dans son récit un mouvement qui, plus d'une fois, se communique au lecteur. A la vérité, ces épopées — qu'on a définies très-justement « des narrations poétiques qui précèdent les temps où l'on écrit l'histoire » — ont de quoi émouvoir les esprits qu'intéresse le passé. Elles datent de ces époques agitées et souvent douloureuses où la nation s'est formée du mélange heurté des races diverses qui peuplaient notre sol, et où le sentiment de la patrie commence à pénétrer dans les âmes. C'est dans ces chansons de geste dont la *Chanson de Roland* est le type éclatant, qu'on trouve prononcé pour la première fois le nom de « douce France ». Il est d'ailleurs difficile de parcourir d'un œil indifférent ces vieilles poésies qui ont été chantées par nos pères à la cour des rois, dans les châteaux, sur les places publiques, et que seigneurs et vilains avaient sur les lèvres au milieu des combats.

Quelques mots sur la *Chanson d'Aliscans*, moins connue, sinon moins célèbre que la *Chanson de Roland*, et qui eut cours au XIIe siècle, suffiront à montrer quel souffle fort et généreux anime parfois nos anciennes épopées. Guillaume d'Orange, le héros de la chanson, a été vaincu à la bataille de Villedaigne, livrée contre les Sarrazins. Cent mille chrétiens sont morts. Lui-même fuit sur son destrier nommé Beaucent, espèce de cheval surnaturel qui fait des bonds de soixante pieds. Il arrive épuisé, sanglant, sous les murs de sa ville d'Orange, que défend sa femme Guibourc, avec d'autres femmes de barons chrétiens. Guibourc refuse l'entrée de la cité à Guillaume; elle dit qu'elle ne le reconnaît pas. « Tu es vaincu, lui crie-t-elle; donc tu n'es pas Guillaume », et, lui montrant au loin dans la plaine une troupe de Français captifs que les infidèles poussent brutalement devant eux : « Délivre ces infortunés, et je croirai alors que tu es Guillaume. » Celui-ci, haletant et demi-mort, retourne à l'ennemi et, dans un effort suprême, délivre les prisonniers. Il revient. Guibourc le reconnaît cette fois; elle commence à le débarrasser de son armure, puis soudain : « Non, dit-elle, tu n'as pas le droit de te reposer quand la chrétienté est en péril : remonte sur ton destrier, et va offrir ton épée à l'empereur Charlemagne. » Elle l'arme de nouveau; il part, et, quand il est loin, Guibourc, qui aime son époux, se sent défaillir et pleure.

Il y a certes dans ce récit des beautés qu'on ne saurait méconnaître; ce n'est point se montrer téméraire que de demander si l'*Iliade* et l'*Énéide* fournissent beaucoup de traits semblables. L'ouvrage de M. Gautier fera tomber l'opinion de ceux qui croient que notre littérature ne date que de la Renaissance. Ces épopées des XIe et XIIe siècles révèlent, au contraire, une littérature en pleine sève, sinon en pleine floraison, avec cette particularité qu'elle est vraiment originale, spontanée, qu'elle n'emprunte rien aux modèles de l'antiquité et qu'elle reflète avec fidélité le génie de nos aïeux. Un des chapitres les plus remarquables du livre de M. Gautier est consacré à l'étude du « style » de ces épopées. Appréciées à notre point de vue, ces productions littéraires pèchent par plus d'un côté. On n'y trouve aucun sentiment des nuances; les transitions manquent; il n'y a ni analyse des passions, ni peinture des caractères. En revanche, les images abondent, vives, saisissantes; la phrase est brève et frappe;

---

(1) Voy. un article de M. Felix Rocquain dans la *Revue* du 18 décembre 1875.

(2) *Les Épopées françaises*, grand in-8, chez Victor Palmé, 1878.

l'idéal du poëte — si on peut user de ce mot — est simple et aisé à comprendre. Chrétien, le poëte veut le triomphe de la société chrétienne contre l'islamisme ; Français, il veut le triomphe de la France contre l'étranger ; c'est pour assurer ce double triomphe que les héros des chansons de geste combattent et meurent. Par leur sujet comme par leur composition, ces épopées sont bien le langage d'un peuple jeune, qui lutte pour son existence avant de se livrer aux travaux de la civilisation.

A partir de la fin du XIIe siècle, ces épopées, amplifiées, modifiées par des versificateurs de profession, se sont altérées, enlaidies, et peu à peu sont tombées dans l'oubli. Le mouvement de la Renaissance, qui — du moins par son côté littéraire — était un retour vers l'antiquité au détriment du génie national, a sans aucun doute contribué à cet oubli. M. Gautier, en faisant œuvre d'érudit, a donc fait aussi œuvre de patriote. Il n'a donné encore que le premier volume de la seconde édition ; il n'y a pas à douter que les volumes suivants n'égalent celui-ci en mérite et en intérêt.

Le savant professeur nous promet, pour une date prochaine, une *Chresthomathie épique*, c'est-à-dire un recueil de fragments choisis de nos anciennes épopées. Il serait à souhaiter que cette chresthomathie s'introduisît dans nos lycées, comme la *Chanson de Roland* a déjà pénétré dans les écoles de Suisse et d'Allemagne.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Paris n'avait pas entendu retentir le canon, depuis les deux siéges. Le grand bruit qui s'est fait mercredi dans nos forts restaurés a achevé la déroute de ces échos douloureux demeurés dans les souvenirs, et ces joyeuses volées ont dissipé les dernières brumes qui voilaient la république.

Je fais mon possible pour parler sans enthousiasme et avec une émotion raisonnable de cette grande solennité. Mais on a beau vieillir, en alourdissant sa mémoire de la cendre de bien des illusions ; on a beau s'être enroué, en 1848, à acclamer une république qui paraissait immortelle ; la foi vous tient, l'évidence vous étreint, et il faut convenir que jamais spectacle pareil n'a été encore donné à la France et au monde, que jamais gouvernement n'a présidé avec une sécurité et une sérénité plus absolues à la fête du travail et de la paix ; que jamais le sens commun, l'égoïsme naturel, qui sont l'envers des délires héroïques, n'ont été plus étroitement unis, comme la doublure solide d'un drapeau, aux effusions de l'esprit, aux ivresses du patriotisme.

Ce qui distingue, en effet, l'ouverture de cette Exposition universelle, ce n'est pas seulement cette splendeur visible, toujours facile à obtenir dans une ville de ressources comme Paris ; ce n'est pas seulement le concours empressé d'une population aimable et ardente : c'est l'évidence mathématique d'un succès que les intérêts matériels confirment autant que les intérêts moraux ; c'est, encore une fois, la solidité de ce luxe de décor qui n'a pas de clinquant.

On a crié : Vive la république ! mais tout juste assez pour montrer qu'il n'était pas nécessaire de crier davantage, et voilà ce qui me plaît : chacun a mis son drapeau à la fenêtre avec une bonne volonté simple, et, s'il faut encore raffiner l'analyse de ce spectacle, je dirai que l'abondance des drapeaux français, sans blesser les lois de l'hospitalité, donnait à cette cérémonie un caractère plus français que cosmopolite qui pour la France et l'Europe elle-même est un excellent symptôme.

L'empire avait fait de Paris l'auberge du monde, et l'on se souvient qu'au contraire de ce qui est arrivé mercredi, les fenêtres sous l'empire avaient, dans des circonstances pareilles, ou dans des circonstances analogues, plus de drapeaux étrangers que de drapeaux français. Il semblait que, vaniteuse dans sa bonne grâce, la France dît à l'Europe : — Je ne travaille, je ne m'émeus, je ne me mets en fête, que pour vous plaire.

Après les rudes leçons données au cosmopolitisme français par l'indifférence universelle de 1870, il était bon que la France, sans se retrancher dans un égoïsme étroit, s'affirmât devant l'Europe et devant elle-même et tînt à accueillir les étrangers, non pas seulement chez eux, dans Paris-hôtel, mais chez elle, dans Paris-république.

Rien n'a manqué à cette fête, qui aura sa place dans l'histoire et qui clôt une ère de doute, de lutte intérieure, par la plus prodigieuse affirmation qu'on pût rêver. Ce n'est pas seulement la fête de l'industrie, c'est véritablement la fête de la république, la liquidation des partis est achevée.

— Il a fait de la boue ! disent les derniers bonapartistes. — C'était une attention délicate et une coquetterie de la nature pour vous.

— Vous avez pris la date du 1er mai, disent les orléanistes. — Oui, c'était la fête du roi Louis-Philippe la chaîne des traditions, rompue par 1848 et par l'empire est ainsi renouée ! Vous qui aimez les fusions, voilà une occasion d'en finir avec vos derniers scrupules.

— On n'a pas béni les machines, s'écrient quelques sacristains décontenancés. — Les dévots devraient se féliciter toutes les fois que, volontairement ou involontairement, on n'associe pas la religion aux manifestations du progrès. Le semblant de réconciliation qui s'opère à la face du ciel rend l'antagonisme plus vif dans les consciences, et, par une injustice qui est peut-être logique, malgré les coups de goupillon donnés aux arbres de la liberté en 1848, le clergé et les catholiques ont plus perdu que gagné à l'avénement de la république.

Le parti clérical a espéré une vengeance de l'empire ; il a béni les travailleurs du Deux-Décembre : qu'a-t-il gagné ? La constitution du royaume d'Italie, la fin du pouvoir temporel, pour m'en tenir aux actes sensibles.

La fête du 1er mai a ménagé tous les partis en les confondant dans la France, et les partis seront bien maladroits s'ils essayent d'échapper à cet évanouissement forcé dans le rayonnement universel.

Qui donc s'est aperçu que M. Rouher, M. de Broglie et quelques autres n'avaient pas illuminé?

II.

H. de Balzac prétendait qu'une des raisons pour lesquelles il croyait sans conteste à la Providence, c'était ce fait prodigieux qu'à Paris tous les jours il n'y avait pas un certain nombre de personnes écrasées.

Que dirait-il s'il avait vu ce fourmillement incalculable de monde dans les rues, sur les boulevards, ces voitures sur six rangs, à travers le réseau desquelles on passait, sans qu'on ait relaté un seul accident sérieux?

Pour la première fois, en France, la police s'est acquis des droits à la reconnaissance en ne paraissant pas. Je ne doute pas qu'une réglementation arbitraire de la circulation n'eût causé des malheurs. Mais nul n'ayant peur d'être bousculé par les sergents de ville ne bousculait personne, et une bonne humeur unanime présidant à cette nombreuse agglomération habituait la foule à une complaisance qu'elle n'a plus dès qu'elle se sent traversée par la raideur des procédés de police.

III.

Tous les journaux racontent les illuminations. Je ne sais si l'on a mentionné un des plus jolis tableaux offerts aux curieux.

C'était le jardin de l'Elysée, le soir, assez tard. Le palais illuminé au gaz et à la lumière électrique, projetait des lueurs sidérales sur les beaux arbres. On avait suspendu aux branches des lanternes uniformément rouges qui donnaient le même fruit lumineux, et de temps en temps des feux du Bengale, allumés dans les massifs, faisaient monter dans ce décor une nuée verte, bleue ou rose, qui comblait les distances et harmonisait le tout.

Je ne sais si M. le maréchal de Mac-Mahon a des heures de poésie; mais il le faudrait bien entêté dans la réalité, pour qu'il n'eût pas envoyé quelques rêves reconnaissants à cet horizon vaporeux et pour qu'il n'eût pas comparé la belle nuit du 1er mai 1878 aux nuits blanches dont l'a régalé le 16 mai 1877.

IV.

On avait découvert, deux ou trois jours avant l'Exposition, la façade latérale du pavillon de Flore qui regarde la rue de Rivoli, et livré aux regards du public le fronton décoratif sculpté par M. Crauk : *la Force et la Prospérité renaissantes sous le règne de la loi.*

N'était-ce pas là un à-propos, et cette fête est-elle autre chose que la renaissance de la force nationale, de la prospérité française sous le règne de la loi?

Mais l'à-propos ne suffit pas. M. Crauk a ajouté au pavillon de Flore une œuvre d'excellente sculpture et d'un heureux effet décoratif.

Le Génie de la loi est assis sur un trône, dominant du haut de ce dernier cap des Tuileries la rue par laquelle passait la Révolution quand elle allait secouer et brûler le trône du roi en 1830, en 1848.

La Force et la Prospérité sont personnifiées par de belles jeunes femmes : la Force prend une épée, la Prospérité tient la corne d'abondance : il était impossible d'échapper à la tyrannie de ces accessoires. Tout le mérite du sculpteur s'appliquait à les agencer plus heureusement; et sous ce rapport M. Crauk a atteint le but qu'il s'était proposé.

Vue d'en bas, cette composition, assez saillante pour ne pas nécessiter une perspective lointaine, produit le meilleur effet comme ligne, comme simplicité, comme harmonie à la fois pittoresque et savante.

V.

Je viens de faire une lecture que je recommande non-seulement aux députés, qui ont tous à leur disposition les documents publiés pour la première fois *in extenso*, mais aux journalistes, aux écrivains, à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos libertés et aux variations du sens commun en politique.

On sait que la maison Paul Dupont a entrepris une publication vraiment gigantesque, dirigée par MM. Madival et Laurent; c'est la collection des *Archives parlementaires* depuis 1787 jusqu'à 1860.

Toute l'histoire, toute la naissance de la France moderne est là. Cette collection se divise en deux séries, qui paraissent simultanément. La première commence aux cahiers des états généraux et s'arrête à 1800; la seconde commence à 1800.

Neuf volumes de la première série ont déjà paru, et trente-huit de la seconde.

C'est du trente-huitième volume que je veux parler. Il contient les débats de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs depuis le 1er août 1822 jusqu'au 22 mars 1823. C'est dans cette période que commencent les grandes luttes oratoires de la Restauration, et que se trouve l'épisode de Manuel.

On sait qu'à propos de l'expédition projetée en Espagne, Manuel, avertissant avec énergie le pouvoir de la faute qu'il allait commettre et lui rappelant que ce n'était pas le moyen de consolider une dynastie que de lui offrir le secours de l'étranger, évoquait l'exemple des Stuarts et de Louis XVI.

Il arriva à cette phrase, qu'il ne put achever :

« Ai-je besoin de dire que le moment où les dangers de la famille royale en France sont devenus plus graves, c'est lorsque la France, la France révolutionnaire a senti qu'elle avait besoin de se défendre par une *forme* nouvelle, par une énergie toute nouvelle. »

J'ai souligné le mot *forme;* on verra tout à l'heure pourquoi.

La Chambre, à ce passage, éclate en fureur; la majorité royaliste se dresse hérissée, vibrante, comme si Manuel avait ressuscité Louis XVI pour le traîner de nouveau à l'échafaud.

Le président, M. Ravez, s'indigne avec la partialité la plus convenable d'une allusion faite à un événement qui a *fait couler*, dit-il, *les larmes* de toute la France.

M. Hyde de Neuville demande la parole et veut venger la France, l'armée française, c'est-à-dire l'armée de l'émigration; on lui dispute la parole; le désordre augmente; la séance est levée dans un tumulte que certaines séances de cette année peuvent à peine faire imaginer.

Le lendemain, Manuel écrit une lettre pour compléter sa pensée et pour rectifier le texte donné de son discours. Il n'a pas dit que la France avait voulu se défendre par une *forme* nouvelle, mais par des *forces* nouvelles.

Le rédacteur du *Moniteur*, en insérant la lettre de rectification, déclare qu'il a entendu *forme*, et c'est pour punir ce mot que l'attentat inoui de l'expulsion d'un député va être discuté, voté, décidé.

Le lendemain, M. Hyde de Neuville renouvelle sa protestation, et M. de la Bourdonnaye demande qu'on expulse M. Manuel, député de la Vendée, pour le délit qu'il a commis. Il faut lire les incroyables arguments apportés et développés à l'appui de cette proposition. Le ministère cède lâchement et déclare que la phrase de M. Manuel l'a pénétré d'horreur, mais qu'il ne se prononce pas sur l'expulsion. Les parlementaires un peu froids demandent qu'une commission soit nommée et que la proposition soit renvoyée dans les bureaux.

A la séance suivante, Manuel veut, pour la seconde fois, parler et se justifier; sa voix est couverte, et M. de Sainte-Marie demande qu'un *prévenu* ne puisse plus délibérer avec ses juges.

Je voudrais pouvoir citer des passages du rapport présenté ensuite par M. de la Bourdonnaye au nom de la commission nommée; je voudrais souligner ces exagérations d'un fanatisme qui ne saurait être compris de nos jours. Le rapport est déposé un samedi. — A quand la dicussion? — A lundi! à lundi! s'écrie la droite, impatiente d'achever son acte de folie.

Le général Foy se lève, et avec une ironie qui ne fut pas comprise : — Pourquoi pas demain? dit-il.

Faire travailler les députés le dimanche, en pleine Restauration! On rit à gauche; on ne sait pas si l'on doit murmurer à droite. A la rigueur, on tiendrait bien séance le dimanche pour commettre un crime contre la liberté.

Le général Foy enfonce le trait plus avant : « On ouvrira, dit-il, la discussion dimanche après vêpres. » La discussion qui essaye de s'engager au cours de la séance est définitivement renvoyée au lundi.

Le lundi, le débat commence violent, tour à tour éloquent et bouffon. Le général Foy interpelle le président et l'accuse de manquer à l'honneur et à son devoir en soumettant aux formes d'une discussion ordinaire une proposition qui est hors des règles, hors de la Charte, hors de la justice. Le président reproche au grand orateur de troubler l'ordre; Le général Foy répond :

« Troubler l'ordre avec vous, c'est réclamer pour que l'ordre soit rétabli. »

M. de Saint-Aulaire prononce un fort beau discours, dans lequel il parle des violences de la majorité, de la tyrannie du ministère destituant les fonctionnaires, rayant les officiers qui ne votent pas pour lui, et, comme on l'interrompt, l'orateur dit :

« Messieurs, je fais tous mes efforts pour ne m'écarter jamais, à cette tribune, des formes parlementaires; mais je suis tout disposé à les quitter envers quiconque voudra me parler tout bas et de près.

« M. Casimir Perier. Nous y sommes tous disposés de même. »

Le général Sébastiani fait remarquer que la Convention nationale, qu'on invoque si étrangement dans cette Chambre royaliste, n'a jamais condamné ni exclu aucun de ses membres; elle les accusait et les livrait aux tribunaux, mais, si les tribunaux étaient féroces, la Convention du moins restait un pouvoir législatif sans usurpation.

Casimir Perier rappelle, après un virulent discours, les paroles de Louis XVI avant de mourir, pardonnant *au faux zèle* de ceux *qui lui ont fait beaucoup de mal* : « Je livre ces paroles à vos méditations, dit l'orateur, et à celles de la nation tout entière, et je laisse à la maison de Bourbon le soin de désigner ceux qui dans ce moment, entraînés par un faux zèle, lui font beaucoup de mal. »

Manuel refuse de se défendre, conteste à la Chambre le droit de le juger, et, après un tapage à propos d'amendements, la proposition d'expulsion est votée.

On sait ce qui se passa le lendemain : la scène a de la grandeur; l'histoire l'a enregistrée.

Manuel déclare qu'il ne cédera qu'à la violence; il refuse de sortir; la séance est suspendue; la gauche reste à sa place. Le chef des huissiers, après une invitation infructueuse au député de la Vendée, va chercher la force armée.

C'est un piquet de gardes nationaux qui entre. MM. Lafayette, Casimir Perier, Labbey de Pompières, Laffitte, de Lameth se révoltent contre cette intervention de la garde nationale; la gauche s'écrie :

« Qu'on fasse entrer la gendarmerie! la garde nationale ne peut se souiller au point d'arracher de la salle un mandataire du peuple! »

Le sergent de la garde nationale reste immobile et refuse d'obéir au chef du poste. Alors l'huissier en chef va chercher la gendarmerie, et le colonel Foucault vient consommer l'attentat.

Rien n'est plus intéressant, rien n'est plus instructif que la lecture de cette séance et de celles qui l'ont immédiatement précédée. Encore une fois, je voudrais avoir le loisir de comparer ces scènes tumultueuses, où l'esprit de parti dans le gouvernement se trahit avec une telle impudeur de fanatisme, aux séances que les bonapartistes ont quelquefois troublées, sans parvenir à les dramatiser.

Les *Archives parlementaires* ne sont pas seulement l'histoire de nos Assemblées; elles sont aussi une histoire philosophique de la liberté.

Manuel, ainsi odieusement expulsé, frappé par l'intolérance royaliste, ne fut pas renommé. Le suffrage restreint ne vengeait pas la conscience des hommes politiques par le soulèvement de la conscience du pays.

Aujourd'hui, si une pareille violence était possible de la part d'une Assemblée, elle aurait son châtiment dans le verdict du suffrage universel.

N***

BULLETIN

La *Nuova Antologia* avait donné dans ses livraisons de mars deux bons articles de M. Ruggero Bonghi sur le nouveau pape Léon XIII, son caractère et ses idées. Ces articles viennent d'être réunis en volume (1), et l'éditeur a eu la bonne idée d'y joindre divers fragments qui sont comme les pièces à l'appui des opinions formulées par M. Bonghi. Les *Lettres pastorales du cardinal Pecci, évêque de Pérouse*, sont le morceau important. Le morceau curieux est une petite collection de vers latins composés par le même cardinal Pecci. Les journaux ont donné trop de citations des *Lettres pastorales* pour que nous y revenions. Elles montrent que Léon XIII est un grand liseur, et qu'il lit tout. Le bas des pages est souvent chargé de notes, de renvois où les écrivains sacrés coudoient une foule de profanes : Aristote, Platon, Cicéron, Frédéric Bastiat, Montesquieu, Térence, Juvénal, la *Revue des Deux Mondes*, M. Renan, cet « impie vivant » (nommé plus souvent que tous les autres), Galilée, Fontenelle, M. Taine. Les vers latins du futur souverain pontife ne sont pas des devoirs d'écoliers ramassés par des amis trop zélés. L'une des pièces est une autobiographie écrite par le cardinal Pecci, déjà cardinal et âgé de plus de quarante ans. En voici le début :

JOACHIMUS PECCIUS CARDINALIS PEDESTRI CARMINE DE SUA VITA EACTA COMMEMORAT.

MUSA ALLOQUITUR POETAM.

Quam floreat primo Heri, quam Leta Lepons
Orta pues, patrio sub Lare, cuta sint
Albrei te puerum Vesulonensis apt. ad ius,
Atque in bonolva excedit adepium.
Multa sed tardum jecere palaestrae doctis
Nec mage te studiis Lyceum amicat.
Discutit at tenebras elementum hoc serenat
Mazera et Patrum solutis illa colors,
Quae veri latices parcode fonte recludens,
Te sophiae atque Dei sacra recenda docet, etc., etc.

Nous ne donnons pas ces vers comme des chefs-d'œuvre.

. . . . . *Legolva* à mon oreille est grade.

Tels qu'ils sont, nous sommes sûrs qu'ils intéresseront le lecteur.

SOCIÉTÉ PHILOLOGIQUE DE CAMBRIDGE. — A deux des dernières séances, le docteur Hayman et M. Feunell ont eu une discussion sur l'époque à laquelle les anciens Grecs ont commencé à faire usage de l'écriture. M. Feunell avait démontré antérieurement, dans un travail qui remonte à une dizaine d'années, que la prose grecque n'avait pas été écrite avant les guerres médiques, c'est-à-dire la première moitié du ve siècle, et que la poésie l'avait été plus tard encore. Il se rapprochait ainsi du système soutenu par Wolf dans les *Prolegomena ad Homerum* (1795), où l'emploi de l'écriture pour des ouvrages littéraires est fixé, en Grèce, au vi^e siècle, son usage ayant été restreint auparavant aux inscriptions, puis aux transcriptions de lois et à ce qui touche aux nécessités de la vie sociale.

Le docteur Hayman s'est efforcé de ruiner la thèse de M. Feunell et d'établir qu'il existait des poésies écrites au commencement du viiie siècle avant J.-C., qu'Eschyle et son auditoire étaient familiers avec l'écriture, ainsi que le prouvent *Promethée*, 789, *les Choéphores*, 441-2 et 609 ; *les Eumenides*, 275 ; *les Suppliantes*, 943, *Agamemnon*, 801 ; les devises sur les boucliers des héros thébains, ou encore certains passages montrant que le poëte avait lu les ouvrages d'autres auteurs. Dans la pensée du docteur Hayman, si l'on retrouvait des monuments suffisamment anciens, on rétablirait la série des alphabets grecs, avec leurs variantes de formes, jusqu'à un moment où l'alphabet grec et le phénicien seraient identiques.

M. Feunell n'a pas admis les arguments de son adversaire. Il maintient qu'Eschyle ne connaissait pas l'emploi de l'écriture pour *des objets littéraires*. Selon lui, les passages invoqués ont été mal interprétés, et le poëte pouvait aussi bien avoir entendu raconter les ouvrages des autres que les avoir lus.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE DES FEMMES. — Le mouvement en faveur de l'instruction supérieure des femmes ne se ralentit point en Angleterre.

On se rappelle que des cours spéciaux à l'usage des *étudiantes* ont été créés dans les centres universitaires. A Londres, au mois de février dernier, des cours supérieurs pour les femmes furent ouverts au *Collège du Roi*. Le programme comprenait l'Écriture sainte et l'histoire ecclésiastique, la logique, la philosophie, l'histoire ancienne et moderne, le latin, l'anglais, le français, l'allemand, la littérature latine, anglaise, française et allemande, la botanique. Le succès a été si éclatant, que les administrateurs cherchent à s'assurer un local à eux appartenant, afin de ne pas être gênés dans les développements qu'ils comptent donner à leur entreprise. Ils ont eu pendant ce premier trimestre 600 élèves, et ils ont dû compléter dès Pâques leur programme par l'adjonction des cours suivants : mathématiques (géométrie, arithmétique, algèbre élémentaire), astronomie, physique expérimentale (la théorie du son dans ses relations avec la musique), géologie et géographie physique, grec (élémentaire), latin (cours supérieur), harmonie.

Des examens facultatifs auront lieu à la fin de l'année scolaire ; les élèves qui les subiront avec succès recevront un certificat.

La plus grande statue du monde est une idole de bronze qui se trouve à Naza, au Japon. Elle pèse 450 tonnes. Un homme peut se tenir dans une de ses narines.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

---

(1) *Leone XIII e l'Italia*, par Ruggero Bonghi. Milan, 1 vol., 1878, Fratelli Treves.

Paris. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN, rue S.-Benoît, 7. [731].

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 45 11 MAI 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE

—

Le ministère de l'instruction Publique.

La part réservée à l'exposition du ministère de l'instruction publique en 1867 était assez restreinte. Quand le visiteur avait dépassé le portique, d'assez belle ordonnance, où se lisaient ces paroles attribuées à Napoléon III : « Dans le pays du suffrage universel, tout citoyen doit savoir lire et écrire », il ne trouvait qu'un nombre assez peu considérable de travaux d'élèves, de documents relatifs à l'enseignement, de dessins des écoles du gouvernement, d'appareils géographiques, de modèles et de reproductions du matériel scolaire. L'emplacement le plus étendu était affecté à quelques spécimens des missions scientifiques, qui prenaient alors, sous l'impulsion de M. Duruy, un nouvel essor. Un portique mexicain, élevé sur les plans de M. Léon Méhesdin, divers instruments du culte bouddhique, parmi lesquels un « moulin à prières » attira principalement l'attention ; quelques trophées, des albums de photographies, et c'était tout. L'enseignement libre, l'enseignement congréganiste surtout, était plus largement représenté que celui de l'État : les envois des écoles des Frères occupaient tout un côté de la place réservée aux classes 89 et 90 ; les sujets religieux dominaient : la statue de l'abbé de la Salle, s'élevant au seuil du portique, n'avait pas pour pendant celle d'un maître de l'Université.

Cette année, l'exposition proprement dite du ministère, conçue dans un esprit véritablement libéral, occupe à elle seule trois grandes salles. Elle offre une vue très-complète des travaux entrepris et des progrès accomplis depuis 1867, qu'elle résume avec un ordre, une méthode une clarté remarquables.

La circulaire aux recteurs du 18 décembre 1877, qui fut des premiers actes de M. Bardoux, contenait cet appel : « Entourés que nous sommes d'émules et de rivaux, efforçons-nous de faire éclater à tous les yeux les généreux efforts de l'Université. L'Exposition nous fournira le moyen de montrer à nos détracteurs la pureté des doctrines professées par notre personnel enseignant, en même temps que le solide mérite et l'immense variété de ses travaux... » Ce passage a été le mot d'ordre de l'exposition actuelle et il a été fidèlement suivi. Cet amas de livres et de choses, résultat d'un prodigieux et incessant mouvement d'idées, constitue un ensemble dont l'importance n'échappera qu'à un esprit prévenu. Ce simple exposé par ses œuvres de ce qu'elle est, de ce qu'elle produit, de ce qu'elle pense, était la meilleure, la plus digne réponse que pût faire à l'Université cléricale l'Université nationale.

I.

Le grand public, celui qui ne voit que par les yeux et qui n'a le temps que de parcourir les galeries du Champ-de-Mars, s'arrête d'abord aux produits des missions scientifiques, qui sont accumulés dans la première salle. Le Musée ethnographique provisoire, dont l'idée seule est une preuve du développement de ces études et de l'intérêt que commence à y prendre la foule (1), a singulièrement excité le goût du public pour ces collections curieuses, acquises, la plupart du temps, au prix de dangers et de fatigues inouïs. Le nom des missionnaires a dépassé le cercle du monde savant, et tous ceux qui ont suivi les conférences de janvier et février rendent la justice qu'ils méritent à nos courageux voyageurs français, dont quelques-uns, comme M. Wiener, ont dû faire plus d'une fois le coup de feu pour se rendre maîtres d'un objet convoité. L'histoire des missions scientifiques, disséminée

(1) Voy. sur le Musée ethnographique la *Revue* du 9 février 1878.

dans des rapports et des articles, est un livre populaire à faire, — le livre d'or de la science. Et quel livre! quel sujet de tableaux variés et d'éblouissantes descriptions, que celui qui, du fond de l'Inde inconnue, avec ses merveilles de couleur, ses déploiements de pompes, signes extérieurs de mythes redoutables, ses richesses d'architecture, ses pagodes carrées, ses statues aux yeux de diamants gros comme des œufs, nous transporterait au milieu de l'Asie centrale, à peine ouverte aux Européens et leur dévoilant à regret les splendeurs de ses palais, de ses harems et de ses bazars ; qui, nous faisant traverser l'Atlantique, nous conduirait en pleine Amérique du Sud, retrouvant pour nous les restes d'un monde disparu, relevant les idoles tombées, forçant les ruines à nous révéler les secrets de l'époque grandiose qu'elles attestent, et, quittant ce berceau de civilisations écroulées, nous ramènerait audacieusement au cœur de l'Afrique centrale, dans ces contrées sans limite, sans autre histoire que le flot perpétuel des migrations de leurs races inquiètes, et auxquelles on a pu si longtemps appliquer ce vers du poëte grec : τὸν ἐμὸν χιτῶνα οὔδεις ἀπεκάλυφεν, « personne n'a soulevé mon voile » !

Dans l'exposition du ministère, les objets rapportés par M. Charles Wiener et ses reproductions tiennent un des premiers rangs comme importance. Il a fait quelque part, dans des pages aussi émouvantes que le roman le plus intéressant, le récit de sa mission au cœur du Pérou et de la Bolivie, accomplie au milieu de toutes les difficultés et de tous les obstacles imaginables. Ayant à lutter à la fois contre l'hostilité des Indiens, les énervements d'un climat brûlant, contre la nature même, il est parvenu à rapporter en Europe plus de 4 000 pièces curieuses, mais au prix de quelles fatigues! N'est-ce pas lui qui, pour s'emparer de deux momies, placées dans de petites grottes creusées au flanc d'énormes roches chisteuses, se faisait descendre à cheval sur un bâton attaché perpendiculairement à la corde que tenaient ses guides! Ruse, patience, courage, il a dû, pour mener à bien sa mission, déployer toute l'énergie des aventuriers de Cooper : il a fait de la science la carabine au poing. La *Porte monumentale* reproduite sous sa direction, ainsi que la *Fontaine monolithe péruvienne,* sont de remarquables travaux qui lui font le plus grand honneur.

C'est aussi à l'Amérique méridionale et centrale que MM. Pinart et de Cessac ont été demander l'inestimable collection de terres cuites, d'agates, d'onyx, de cristaux qu'ils exposent, et parmi lesquels on remarque une tête de mort en cristal de roche d'une pureté merveilleuse. Les voyages de M. Pinart ont été également plus qu'accidentés. Il est un des premiers Européens qui aient pénétré dans le territoire des Apaches, sur les confins de l'Arizona méridionale, dont les habitants gardent avec terreur le souvenir du grand chef Cachise. Il faut une force d'âme peu commune pour s'avancer dans ces régions redoutables lorsque, à leurs frontières, on a lu, comme le raconte M. Pinart dans son rapport, des inscriptions ainsi conçues, écrites sur des centaines de tombes : Un tel, *captured and tortured to death by Apaches,* ou : *Unknown, killed by Apaches.* Mais tout a été dit sur ces dévouements de nos savants, et les éloges sont ici superflus. Les objets les plus curieux dus aux recherches de MM. Pinart et de Cessac proviennent du Mexique et du Pérou.

Le nom du commandant Roudaire est trop populaire pour qu'il soit utile d'insister sur ses envois. Son gigantesque plan en relief des *schotts* algériens est une véritable merveille.

L'art khmer a été le sujet, pendant le temps qu'a été ouvert le Musée ethnographique, de conférences intéressantes de M. le lieutenant de vaisseau Delaporte. On retrouve à l'Exposition une réduction d'une porte khmer monumentale qui a été exécutée en collaboration avec M. Emile Soldi, statuaire.

Le courant géographique actuel va surtout, d'une façon marquée, vers l'Asie et l'Afrique centrales. Aussi les objets envoyés par MM. Ujfalwy, qui a exploré le Turkestan russe, et Marche, qui a parcouru tout le bassin de l'Ogoued, offrent-ils, pour ainsi dire, un intérêt d'actualité, intérêt que doublent la gravité des événements d'Orient et les complications qui sont en jeu. Les cartes de l'Asie centrale sont récentes ; les contrées qui la composent n'ont été longtemps tracées qu'en délinéaments vagues : au commencement du XIXe siècle, on n'avait sur elles de renseignements que par les géographes arabes. MM. Burnaby, Mac-Agham, Mayef, Abramoff, Lusilin, Venukoff, sont les premiers voyageurs qui aient établi d'une façon certaine leurs bornes et leur configuration. Les envois de M. Ujfalwy montrent que la France marche de pair avec les Anglais, les Russes et les Américains, pour l'exploration des plateaux de l'Asie centrale. Remarquons, en passant, que M. Mac-Aghan, moins connu que M. Stanley, est également un rédacteur du *New-York Herald.* Son livre, *Une campagne sur l'Oxus,* dans lequel il a résumé ses recherches et découvertes, mérite une place d'honneur à côté de celui de son illustre collaborateur.

Les plans et cartes de M. Marche sont aussi d'un intérêt puissant et maintiennent noblement la part de la France dans les découvertes africaines. Comment la curiosité ne serait-elle pas excitée au plus haut point pour ce monde qui est forcé peu à peu, qui se révèle sous les pas des pionniers, et dont chaque parcelle de terre est une conquête glorieuse pour la civilisation! En dix ans, quels progrès accomplis! Il y a dix ans, bon nombre d'Égyptiens instruits, de ceux qui avaient pénétré loin dans les terres, croyaient encore fermement à la tradition qui rapporte qu'au delà des bouches du Saubat, dans la région de Bahr-el-Abiad, il existait, entre autres animaux géants, des mouches monstrueuses, « grandes comme des chevaux ». Ce détail donne la mesure de l'ignorance et de l'incertitude qui régnaient alors. Qui croirait aujourd'hui, je ne dis pas parmi les Européens, mais parmi les Égyptiens, ceux-là même qui n'ont pas suivi le colonel Chaillé-Long dans ses expéditions au lac Victoria-Nyanza et au Makraka Niam-Niam, à de semblables contes ?

Les envois de M. Édouard André (collection d'histoire naturelle), du docteur Crevaux (produits de la Guyane), de M. Carlo Lansberg (verres phéniciens), les objets de l'âge préhistorique de M. Rivière, qui ne se fâche pas de son surnom d'*homme préhistorique de Menton,* surnom qui rappelle

une de ses plus belles découvertes, mériteraient une étude spéciale. Que dire aussi de l'exposition du docteur Harmand, qui a visité ces curieuses contrées du Cambodje et du Laos, royaumes dont la fondation est, suivant la tradition sacrée, attribuée à Préa-En, roi des Anges, lequel laissa dans le temple élevé en son honneur son épée étincelante comme le diamant? M. Harmand est le digne continuateur de la tâche commencée par Mouhot en 1860 et par M. de Lagrée en 1865, de ces savants qui, les premiers, rendirent compte d'une façon exacte des merveilles du temple d'Angcor, gigantesque édifice aux colonnes carrées, aux escaliers de jade, aux tours sculptées à jour, aux statues colossales, symboles des mystères du culte bouddhique, reste prestigieux d'une époque de grandeur incomparable.

Il faut encore signaler les objets découverts par M. de Sainte-Marie à Carthage, sa reproduction d'une porte phénicienne copiée sur les dessins d'une des pierres du mur qu'il eut la bonne fortune de retrouver, et qui, long de près d'un kilomètre, offrait un dessin différent sur chacune de ses pierres. L'exposition de M. Sainte-Marie, actuellement en mission à Raguse, a été organisée par M. Ph. Berger, bibliothécaire de l'Institut. On sait que tous ces objets se trouvaient à bord du *Magenta*, et qu'ils ont dû être repêchés après la catastrophe qui détruisit ce navire.

Telle est, dans son ensemble, l'exposition ethnographique du ministère, dont l'initiative revient à M. de Watteville, directeur des sciences et lettres, et à M. X. Charmes, chef du cabinet du ministre et du service de l'Exposition. Elle est complétée par l'inestimable collection des archives des missions scientifiques.

II.

Par leur nature même, les ouvrages de l'esprit, source supérieure des découvertes pratiques, échappent à l'appréciation des yeux. Mais s'il est impossible de faire figurer dans une Exposition les travaux du corps universitaire, s'il est impossible de montrer à tous la valeur de certaines recherches, le progrès intellectuel qui se manifeste dans telle ou telle méthode, les mérites de pensée et de style d'une thèse originale, on peut du moins en faire voir le nombre, la variété et la suite.

C'est là l'idée véritablement neuve qui a inspiré l'appel du ministère à tous les maîtres, leur demandant les ouvrages publiés par eux de 1867 à 1878, et qui permet d'exposer sous ses deux faces le labeur du pays, composé des efforts alternatifs de la pensée spéculative et de la réalisation pratique. Ainsi se trouve en quelque sorte tournée la difficulté de montrer d'une manière complète les produits de l'esprit.

La bibliothèque ainsi formée, qui ne comprend pas moins de 8 000 volumes, offre donc une infinie variété. A côté des travaux des historiens, des mathématiciens, des chimistes, on y trouve des œuvres littéraires, poétiques, de pure imagination. La modeste brochure, la grammaire ou le traité d'arithmétique le plus élémentaire d'un instituteur tiennent leur rang, comme les œuvres les plus élevées des professeurs du haut enseignement ou des membres de l'Institut. On comprend dès lors l'importance du Catalogue, qui n'est plus un simple guide nécessaire pour se diriger dans cette vaste collection, mais bien une œuvre de bibliographie spéciale, une vue d'ensemble, un résumé des travaux du corps enseignant. Il a été dressé par M. Lorédan Larchey, bibliothécaire de l'Arsenal.

Dans la même salle, le public lettré a à sa disposition, le matin, la riche collection des *Documents inédits*, la *Revue des Sociétés savantes*, les ouvrages principaux auxquels le ministère a souscrit, les catalogues des bibliothèques de province. Toute la France savante, toute la France qui instruit est donc là, dans ce petit coin de l'Exposition où passent, sans s'arrêter, les indifférents; et de ces rayons où se pressent ces livres qui, à des degrés divers et dans un langage différent, enseignent tous le vrai, le juste, l'utile, se dégage la pensée commune qui fait la force de ce *consortium magistrorum*, de cette grande famille de l'Université dont les travaux sont une des plus nobles expressions de l'activité nationale.

L'exposition des instruments de précision, des appareils, des machines inventés par les professeurs, et qui sont le pendant naturel de l'exposition de leurs ouvrages, offrait une certaine difficulté de classement. On ne pouvait, en effet, les distraire des classes auxquelles leur application dans les sciences ou l'industrie les rangeait logiquement, et il était nécessaire cependant qu'ils fussent rattachés aux envois des membres de l'Université. L'habile administration qui a présidé à l'exposition du ministère a concilié tous les intérêts en inscrivant ces instruments sur le Catalogue de l'instruction publique, qui renvoie ensuite aux classes auxquelles ils ressortissent. De cette façon, les savants inventeurs ne cessent pas de faire partie du ministère, sans être privés par ce fait des récompenses dont ils peuvent être l'objet dans d'autres groupes. On n'a gardé dans les salles 6, 7 et 8 que les instruments faits pour les démonstrations scientifiques ou destinés à faire pénétrer plus facilement dans l'esprit des enfants les notions de l'enseignement primaire; on y remarque les instruments de la chaleur solaire de M. Mouchon, les miroirs polarisants de M. Descloizeaux, les moulages de M. Talric, les bouliers compteurs, les sphères de M. Grévin, etc. — La plupart de ces objets ont d'abord figuré à des expositions régionales, organisées dans chaque rectorat.

III.

Il nous faut passer rapidement sur les travaux d'élèves, qui, lorsque l'installation sera absolument terminée, comprendront près de cent mille cahiers et dessins. On doit pourtant déjà citer l'École des arts décoratifs de la rue de l'École-de-Médecine, celles de Lyon, de Dijon, l'École de sculpture de Nancy, dont les envois montrent la situation florissante de ces établissements. — Nous avons hâte d'arriver à une exposition des plus intéressantes, qui portera des fruits certains en servant à propager plus que jamais une excellente idée, celle des musées scolaires. Depuis quelque temps, cette

idée était, comme on dit, « dans l'air », et quelques tentatives avaient déjà été faites. Dans plusieurs gares du Midi, en effet, il existe une sorte d'exposition permanente des productions et des curiosités locales ; dans le Calvados, un avocat de Lisieux qui a beaucoup fait pour l'instruction, M. Groult, a même créé sous le nom de *Musées cantonaux* nombre de ces collections, où il réunit les produits particuliers du sol, les spécimens des principaux terrains de la région, les photographies des curiosités du pays ; mais ce n'était là que des essais isolés, premiers tâtonnements d'hommes de bonne volonté : le mouvement ne s'est généralisé que depuis ces dernières années. Les musées scolaires exposés (celui de Roubaix est le type parfait de l'installation désirable), en excitant l'émulation, vont fixer expressément le caractère qu'ils doivent avoir, celui d'une collection formée par l'instituteur et ses élèves de tous les produits spéciaux de la contrée qu'ils habitent.

Il est inutile d'insister sur l'utilité que doivent offrir plus tard aux inventeurs, aux agriculteurs, à tous ceux qui cherchent, ces musées commencés, pour ainsi dire, sans frais, et dont la formation est un agréable passe-temps.

A côté s'élève la bibliothèque scolaire modèle, installée avec le plus grand soin par M. Édouard Gœpp, chef du bureau des bibliothèques; il l'a composée d'un choix d'ouvrages admis par le ministère. Nous avons récemment donné dans le *Bulletin* une statistique qui montre l'importance croissante de cette institution. En 1865, trois ans après leur fondation, le nombre des bibliothèques scolaires était de 4 833, avec un nombre de volumes de 180 854, qui avaient été prêtés à 179 267 personnes. Au premier janvier 1875, on comptait 16 449 bibliothèques ; 1 540 697 volumes; 962 416 lecteurs. Pendant l'année même de la guerre, le nombre de prêts fournis par les 13 638 bibliothèques s'éleva encore à 789 077. — En résumé, depuis 1862, *sept millions* de volumes ont été prêtés aux familles.

L'exposition du ministère offre encore des travaux de couture des écoles de filles. M. de Watteville a trouvé le moyen d'intéresser d'autres que les mères de famille aux complications du « point de chaînettes », des « piqûres » et des « surjets ». Au lieu d'envoyer de simples modèles, les écoles ont adressé, suivant les instructions reçues, des mannequins et des poupées habillés du costume du département d'où ils viennent. Quelques-uns de ces spécimens, ceux de la Vendée, de la Haute-Saône et du Nord, sont de véritables petits chefs-d'œuvre.

IV.

Si nous avons traduit fidèlement les impressions que nous avons rapportées de notre examen de l'exposition spéciale du ministère de l'instruction publique, nous aurons donné une idée de l'intérêt qui s'y rattache et indiqué suffisamment la place hors ligne qui lui est acquise dans l'Exposition universelle de 1878. Il est permis d'ajouter que c'est aux progrès incessants de notre enseignement universitaire, à l'esprit libéral qui l'anime, à la science de ses maîtres, que l'on peut, avec vérité, attribuer les merveilles des arts et de l'industrie que l'on admirera ailleurs dans le palais du Champ-de-Mars. Il était donc bon que la science et la cause de ces merveilles fussent mises en lumière, et l'on ne saurait décerner trop d'éloges aux organisateurs, M. de Watteville et M. X. Charmes, ainsi qu'à leurs collaborateurs, MM. Gœpp, Larchey, Passier, Sommé, etc. Il était difficile de présenter une vue d'ensemble plus complète, mieux entendue, de la situation intellectuelle de la France en cette année 1878 qui restera comme la date heureuse de l'affirmation du relèvement national.

PAUL GINISTY.

KANT

Sa philosophie de l'histoire (1).

L'année même où parut le premier volume des *Idées* de Herder (1784), Kant publia un écrit intitulé *Idée d'une histoire universelle envisagée à un point de vue cosmopolite* (*Idee zu einer allgemeiner Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*) (2).

Il est précédé d'une courte introduction où Kant s'efforce d'établir que le développement humain, comme toute chose, doit se faire suivant une loi et manifester un plan. On peut accepter les propositions suivantes, qui s'y trouvent : « Quelques divergences qui puissent exister dans nos opinions sur la liberté de la volonté, considérée au point de vue métaphysique, il est évident que les manifestations de cette volonté, c'est-à-dire les actions humaines, sont tout aussi bien soumises à l'empire des lois universelles de la nature que les autres phénomènes physiques, quels qu'ils soient. C'est le rôle de l'histoire de raconter ces manifestations, et, leurs causes dussent-elles rester toujours secrètes comme elles le sont aujourd'hui, nous savons que l'histoire, simplement en se plaçant à distance et en contemplant l'action de la volonté humaine sur une large échelle, tend à dérouler devant nos yeux un courant régulier de direction uniforme dans la grande succession des événements; de sorte que la

---

1 On sait que M. Flint, professeur à l'Université d'Édimbourg, est l'auteur d'un grand ouvrage, célèbre en Angleterre, sur *la Philosophie de l'histoire*. Nous en avons déjà extrait (voy. la *Revue* du 20 janvier dernier, une étude sur *Edgar Quinet*. La traduction de cet ouvrage a été entreprise par M. Ludovic Carrau. Le premier volume (*la Philosophie de l'histoire en France*) a paru récemment à la librairie Germer Baillière; le deuxième (*la Philosophie de l'histoire en Allemagne*) est sur le point d'être publié. C'est de celui-ci que nous extrayons le chapitre sur *Kant*.

(2) Cet ouvrage n'a pas été traduit en français. Voici les œuvres de Kant traduites en notre langue : *Anthropologie, Prolegomènes à toute métaphysique future, Mélanges de logique, la Logique, Principes métaphysiques de la morale, Principes métaphysiques du droit, Critique de la raison pure, Éclaircissements sur la Critique de la raison pure*, traduction Tissot; *Critique du jugement* et *Examen de la Critique de la raison pratique*, traduits par M. J. Barni. Toutes ces traductions sont publiées par la librairie Germer Baillière.

même suite de faits qui, pris séparément et individuellement, auraient paru se produire d'une manière confuse, incohérente et sans lois, quand on les considère dans leur enchaînement, en tant qu'actions non pas d'êtres indépendants, mais de l'espèce humaine, manifeste infailliblement un développement sûr et continu, bien que très-lent, de certaines grandes prédispositions de notre nature. Prenons comme exemples les décès, les naissances et les mariages: en considérant combien chacun de ces faits, pris séparément, dépend de la libre volonté de l'homme, il semblerait qu'ils ne fussent soumis à aucune loi qui permît d'en calculer par avance le nombre total; et cependant les registres annuels sur lesquels sont consignés ces événements dans les grands pays prouvent qu'ils continuent à se produire d'une manière aussi conforme aux lois de la nature que les variations de la température. Ces variations sont aussi des événements qui, dans le détail, sont tellement irréguliers que nous ne pouvons les prédire individuellement, et pourtant, en les considérant comme une série entière, nous trouvons qu'ils ne manquent jamais de faire croître les plantes, couler les rivières, de produire d'autres harmonies de la nature suivant un cours uniforme et ininterrompu. Les individus humains et même les nations se doutent peu que, pendant qu'ils poursuivent séparément leurs desseins particuliers et souvent contraires, ils obéissent inconsciemment à un grand dessein de la nature qui leur est complétement inconnu, et qu'ils contribuent ainsi par leurs efforts à l'avancement d'une grande œuvre dont ils s'occuperaient peu lors même qu'ils la comprendraient. »

I.

Quant à l'*Essai* lui-même, il se compose de neuf propositions, accompagnées d'observations qui éclairent et confirment chacune d'elles, en sorte qu'il est facile de se faire et de donner une idée générale de leur objet.

La première proposition, c'est que toutes les tendances naturelles de chaque créature ont été disposées de manière à atteindre à la fin le développement complet qui leur est propre. — Pour le prouver, Kant se contente de renvoyer à l'observation des animaux considérés tant au point de vue intérieur qu'au point de vue extérieur, et d'invoquer cette croyance universelle que la nature est un système ordonné où l'on ne trouve jamais d'organe qui ne serve à quelque chose et où tout arrangement atteint le but en vue duquel il a été créé. Kant évidemment a supposé que la démonstration de cette proposition était beaucoup plus facile qu'elle ne l'est; et cela devait être, car de son temps la physiologie et l'histoire naturelle n'avaient pas mis en lumière ces nombreux cas d'organes en apparence inutiles, qui fournissent aujourd'hui si ample matière à la spéculation et qui ont profondément modifié la doctrine des causes finales dans l'esprit des hommes compétents. Je demande si quelque biologiste, pour peu qu'il fût circonspect, se chargerait maintenant de donner une démonstration scientifique complète de la proposition qui semblait à Kant si évidente et si incontestable.

Proposition 2. — « En ce qui concerne l'homme, comme il est le seul être raisonnable sur la terre, ces tendances naturelles qui ont pour but l'usage de la raison doivent trouver leur parfait développement, non dans l'individu, mais dans l'espèce. » La preuve se fonde sur ce fait que les instincts prennent dans l'individu tout le développement dont ils sont capables, manifestent dans chaque individu toute leur puissance, tandis que la raison n'atteint dans chacun que très-incomplétement le degré de perfection qui lui est propre. Cette proposition suppose la proposition précédente, puisque, pour promettre à la raison un plein développement, elle se fonde sur ce que la raison est une de ces tendances naturelles qui toutes doivent, par une nécessité *à priori*, atteindre un développement complet. Mais cet appel rétrospectif à une croyance *à priori* me paraît une erreur. La conviction où sont aujourd'hui beaucoup d'hommes que la raison humaine se développera dans l'avenir repose simplement sur la connaissance qu'ils ont du fait de son développement dans le passé. Doit-elle atteindre jamais un développement complet? C'est là une conception purement spéculative, et bien peu sans doute seront disposés à la regarder même comme plausible. D'autre part, la proposition que nous discutons contredit dans une certaine mesure celle sur laquelle elle se fonde: en effet, elle nie que la raison trouve dans les individus humains son complet développement, tandis que l'autre (la première) affirme que toutes les tendances naturelles de chaque individu sont destinées à atteindre ce même développement. Que veut-on dire quand on avance que la raison ne trouvera son développement parfait que dans l'espèce? On entend par là ou bien qu'elle ne le trouvera que dans une abstraction, une conception générale, et non en réalité; ou bien qu'elle ne l'atteindra que dans *quelques* individus ou quelques générations d'individus, qui n'existeront peut-être que dans des milliers ou des millions d'années, et non pas dans aucun des individus ou des générations qui auront vécu auparavant; dans l'une ou l'autre alternative, la signification de ce développement complet promis à chacune des tendances naturelles dans la proposition 1 est tellement restreinte, qu'il n'en reste plus rien. Appliquer indistinctement le mot *créature* à l'individu et à l'espèce, c'est abuser des termes.

Proposition 3. — « La nature a voulu que l'homme puisât dans les ressources qu'il porte en lui-même tout ce qui dépasse la constitution purement mécanique de sa vie animale, et qu'il n'atteignît d'autre félicité ou d'autre perfection que celle qu'il peut, abstraction faite de l'instinct, se procurer par lui-même, par l'emploi convenable de sa raison. » La nature, qui ne fait rien en vain et qui n'est pas prodigue de ses moyens, ne fait pas pour l'homme au delà de ce qui lui est bon. L'ayant doué de raison et de volonté, elle fait preuve à son égard d'une sage économie, calculée en vue de le contraindre à exercer ces deux facultés et à obtenir par leur moyen la satisfaction de ses besoins. Elle le jette dans le monde comme un animal nu et affamé, et lui laisse le soin de se procurer même le vêtement et la nourriture; elle accumule sur sa route les obstacles et les difficultés aussi bien

que les facilités et les secours, dans l'intention bienveillante d'éveiller, de fortifier, de grandir les puissances qui font proprement qu'il est un homme, et de l'obliger à chercher et à suivre les voies qui le conduiront aux plus hauts degrés de son perfectionnement.

Proposition 4. — « Le moyen dont se sert la nature pour produire le développement de toutes les tendances qu'elle a déposées dans l'homme, c'est l'antagonisme qu'elle suscite entre ces tendances dans l'état social, — sans que cet antagonisme dépasse cependant le point où il devient la cause des arrangements sociaux qui reposent sur la loi. » La proposition précédente nous apprend quel est à l'égard de l'homme le dessein général de la nature ; celle-ci nous fait connaître le moyen général par lequel elle cherche à l'accomplir. Ce moyen, c'est un antagonisme qui consiste en une certaine sociabilité insociable *(ungesellige Geselligkeit)*; il résulte de ce fait que les hommes ont à la fois des tendances qui les portent à l'union sociale et des tendances qui les portent à la rompre, des sympathies générales en même temps que des intérêts privés. Si cet antagonisme n'existait pas, si les intérêts et les sentiments n'entraient pas en conflit, la vie sociale ne serait autre que celle des bergers d'Arcadie, où les hommes étaient aussi pacifiques que les troupeaux qu'ils conduisaient, sans avoir beaucoup plus d'intelligence et d'énergie. L'homme veut la paix ; mais la nature veut le progrès, et le progrès suppose l'antagonisme, le conflit.

La proposition suivante est plus restreinte et plus précise : « Le problème le plus important pour l'espèce humaine, celui que la nature la presse irrésistiblement de résoudre, c'est l'établissement d'une société civile universelle où règne la justice politique. La société civile ne peut être parfaitement réglée que par la découverte d'une constitution politique qui mette en harmonie les libertés de chaque individu avec celles des autres. La liberté n'est pas l'indépendance à l'égard de toute loi; elle a ses conditions et ses limites, et ce n'est que dans un Etat où elles sont respectées que la nature humaine se développe comme elle le doit. Les hommes sont, dans un État bien ordonné, comme les arbres dans une pépinière bien entretenue. Dans une pépinière, les arbres cherchent à se dérober mutuellement l'air et la lumière; mais ils se contraignent de la sorte à les chercher l'un au-dessus de l'autre: c'est ainsi qu'ils deviennent tous grands, droits et beaux; tandis que si leur liberté n'avait subi aucune entrave, s'ils avaient été complétement isolés et s'étaient développés par la seule action de leur nature propre, ils seraient devenus tordus et disgracieux.

La proposition suivante, c'est que « le problème d'une constitution politique parfaite n'est pas seulement, comme l'affirme la proposition précédente, le plus important que l'homme puisse se proposer, mais qu'il est encore le plus difficile, le plus long à résoudre. » L'homme abuse inévitablement de sa liberté à l'égard de ses semblables ; c'est un animal qui a besoin d'un maître. Ce maître, pourtant, il ne peut le trouver que parmi les hommes, parmi ses semblables, c'est-à-dire parmi ceux qui ont eux-mêmes besoin d'un maître et qui, quel que soit leur nombre, petit ou grand, abuseront sûrement du pouvoir dès qu'il sera remis en leurs mains. D'un bois aussi tordu et aussi déformé que celui dont l'homme est fait, on ne peut rien espérer d'absolument droit. Une approximation est seule possible. Et il faut bien du temps avant d'atteindre une solution même approximative, si l'on veut qu'elle ait quelque rigueur, car cela suppose des notions exactes sur ce que c'est qu'une bonne constitution, une grande expérience et par-dessus tout une volonté disposée favorablement pour adopter une telle constitution, trois choses dont on ne peut que difficilement espérer la rencontre, et seulement après un grand nombre de tentatives stériles.

Proposition 7. — « Le problème de l'établissement d'une constitution civile parfaite implique celui d'une constitution régulière des relations internationales, et ne peut être résolu sans ce dernier. » Longtemps après que les hommes vivant dans les limites d'une même patrie et formant une même société civile se sont élevés dans leurs relations mutuelles au-dessus de la barbarie, celle-ci continue à prévaloir dans les relations d'État à État. Kant pensait qu'on ne pouvait y mettre fin que par l'établissement d'une grande confédération des nations qui ferait pour les États séparés ce que ceux-ci font pour les individus, et qui sauvegarderait par la force collective de tous les droits de chacun de ses membres même les plus faibles. « Quelque chimérique, dit-il, que puisse paraître cette idée, et de quelque ridicule qu'on l'ait poursuivie pour ce motif chez l'abbé de Saint-Pierre et chez Rousseau, peut-être parce qu'ils la croyaient trop près de se réaliser, elle n'en est pas moins la seule ressource, le seul moyen qu'aient les nations d'échapper au poids des maux qu'elles s'infligent réciproquement. Il peut être fort difficile de la mettre en pratique ; cependant, à la fin, les États seront nécessairement amenés à prendre la même résolution que celle où fut conduit, non sans grande résistance, le sauvage à l'état de nature : celle de sacrifier sa liberté brutale et de chercher la paix et la sécurité dans une constitution civile fondée sur la loi. » Toutes les guerres peuvent être considérées comme autant de tentatives de la part de la nature pour amener un tel arrangement.

La huitième proposition résume toutes les précédentes. La voici : « L'histoire de l'espèce humaine peut être regardée comme l'accomplissement d'un plan secret de la nature pour produire une constitution politique parfaite, réglant à la fois les relations extérieures et les relations intérieures, seule condition qui puisse donner un but au développement complet de toutes les facultés dont la race humaine a été douée. » La philosophie a donc aussi son *millénarisme*, car elle saisit quelques lueurs de la fin éloignée vers laquelle se dirige la nature. Le cours total de son mouvement peut être trop vaste, et la partie déjà parcourue trop petite, pour qu'il soit possible de le déterminer avec exactitude ; et pourtant certaines inductions très-générales, fondées sur l'organisation harmonieuse de l'univers, jointes à une faible quantité d'observations déjà recueillies, nous permettent d'assurer sans trop de témérité que ce mouvement suit réellement une direction. Différentes circonstances, particulièrement la

dépendance croissante des intérêts industriels et commerciaux (dont l'influence sur la société moderne est si caractéristique et va toujours grandissant) à l'égard de la liberté civile dans l'intérieur de chaque État et de leurs relations pacifiques les uns avec les autres, justifient l'espérance que, après beaucoup de révolutions et de transformations, la nature réalisera sa fin suprême par l'établissement d'une fédération des nations, dans le sein de laquelle toutes les tendances primordiales de l'humanité pourront atteindre leur complet développement.

La conclusion de l'*Essai* de Kant est la proposition suivante : « Une tentative philosophique pour composer une histoire universelle conformément au plan de la nature, dont le but est une parfaite union civile de l'espèce humaine, doit être regardée comme réalisable et même comme capable de contribuer à l'accomplissement de ce plan lui-même. » Je dois ici rapporter les paroles mêmes de Kant :

« Au premier coup d'œil, c'est là certainement un projet étrange et en apparence extravagant que de proposer de faire une histoire de l'homme fondée sur la conception du cours que prendraient les affaires humaines si elles étaient combinées en vue de certaines fins raisonnables. Un ouvrage construit sur un pareil plan semble ne pouvoir être autre chose qu'un roman. Et pourtant, si nous admettons que la nature n'agit pas sans motif et sans un but final, même dans les mouvements de la libre volonté de l'homme, une telle idée peut devenir fort utile ; et, bien que notre vue soit trop bornée pour pénétrer le mécanisme secret des arrangements de la nature, cette idée peut encore servir comme un fil pour réunir comme en une sorte d'unité systématique la masse des actions humaines, qui autrement fait l'effet d'un agrégat confus et incohérent. Commençons, par exemple, à l'histoire de la Grèce considérée comme dépositaire ou comme témoin à l'égard de toute celle des temps antérieurs et contemporains : si nous suivons l'influence qu'elle a exercée jusqu'à notre époque sur la formation et la désorganisation du peuple romain en tant que corps politique ayant absorbé l'État grec, et l'influence de Rome sur les barbares, par qui Rome fut détruite à son tour, et si nous y ajoutons comme épisode ce que les monuments de Rome et de la Grèce nous ont fait connaître de l'histoire politique des autres peuples, nous découvrirons un progrès régulier dans le développement de l'organisation civile telle qu'elle s'est formée dans cette partie du globe, partie qui, selon toute probabilité, est destinée à donner des lois à toutes les autres. Si, allant plus loin, nous fixons directement et exclusivement notre attention sur la constitution civile, sur ses lois et sur les relations extérieures de l'État; si nous considérons que, par le bien qu'elles contenaient, elles ont servi pendant une période à accroître la grandeur et la dignité des autres nations, et par suite celle des arts et des sciences; que, par leurs défauts, elles ont aussi servi à en précipiter la ruine, mais de telle sorte que toujours quelque germe de civilisation ait survécu, qui, développé de plus en plus à travers chaque révolution, ait préparé l'avénement d'un progrès supérieur : je crois qu'alors on découvrira un fil qui non-seulement permettra de débrouiller la trame compliquée des affaires humaines et guidera les hommes d'État de l'avenir dans l'art de la prévision politique (avantage qu'a déjà procuré l'histoire, même quand elle n'était regardée que comme un produit incohérent du libre arbitre d'une volonté affranchie de toute loi), mais qui encore nous conduira à une perspective consolante ouverte sur l'avenir. Alors nous apercevrons dans le lointain l'humanité établie sur une hauteur qu'elle aura atteinte par un labeur infini ; tous les germes déposés par la nature seront parvenus à maturité, et la destination de notre race sur la terre sera accomplie. Une telle justification de la nature, ou plutôt de la Providence, est un motif considérable pour regarder l'histoire de ce point de vue cosmopolite. Car à quoi bon louer et retracer la magnificence et la sagesse dont témoigne la création dans ce domaine de la nature d'où la raison est absente, si, sur ce vaste théâtre de la suprême sagesse, la partie qui renferme l'objet auquel tend tout ce développement grandiose, je veux dire l'histoire de l'espèce humaine, doit rester une éternelle objection contre cette sagesse, objection dont la seule vue nous oblige à détourner tristement les yeux et, par le désespoir qu'elle nous inspire de découvrir jamais dans cette histoire un dessein parfait et raisonnable, nous conduirait finalement à ne pas chercher un tel dessein ailleurs que dans un autre monde?

« On se méprendrait entièrement sur le but que je me propose dans cet *Essai*, si l'on pensait que, par cette idée d'une histoire cosmopolite dont jusqu'à un certain point le cours est déterminé *à priori*, je voulusse le moins du monde décourager l'étude de l'histoire empirique, au sens ordinaire de ce mot : au contraire, pour être capable d'exécuter le plan que j'ai tracé, le philosophe doit posséder une connaissance approfondie de l'histoire; ce plan n'est du reste, en réalité, qu'une vue très-générale de l'histoire prise d'un point tout nouveau. Néanmoins la manière extrêmement circonstanciée (manière qui en elle-même est digne d'éloges) dont on écrit aujourd'hui l'histoire de chaque nation suggère naturellement une question assez embarrassante : comment notre postérité reculée pourra-t-elle tenir tête à cet amas énorme de documents historiques que lui aura légué un petit nombre de siècles? Sans aucun doute, nos descendants n'estimeront les détails historiques relatifs aux temps très-éloignés d'eux et dont les monuments originaux auront depuis longtemps péri, que par rapport à ce qui les concernera personnellement, c'est-à-dire d'après le bien ou d'après le mal accompli par les nations et les gouvernements à un point de vue cosmopolite. Diriger l'attention sur ce point en tant qu'il peut intéresser les gouvernants et leurs ministres, et leur fournir ainsi l'unique moyen pour eux de léguer d'eux-mêmes un souvenir honorable aux âges les plus lointains, voilà, sans parler de ce grand motif d'une justification de la Providence, ce qui peut fournir une raison suffisante de tenter une histoire philosophique sur le plan que je viens d'indiquer. »

II.

J'ai donné une exposition complète de ce traité, qui est à bon droit célèbre. C'est une tentative ingénieuse et vigou-

reuse, digne de Kant, pour trouver un fil métaphysique, une conception *à priori*, qui puisse nous guider à travers le labyrinthe de l'histoire et nous permettre d'apercevoir l'unité du plan qu'elle réalise. Remarquons pourtant que, la tentative de Kant eût-elle abouti, il resterait encore à trouver une philosophie de l'histoire. La connaissance de la fin ou du but en vue duquel une chose est faite donne de l'unité à toutes les autres connaissances que nous avons de cette chose; mais notre connaissance n'est pas nécessairement pour cela bien étendue ni achevée. Je puis savoir pour quel but une machine est faite sans comprendre comment elle est construite ni comment elle marche. De même, je puis connaître le but de l'histoire et ignorer comment les événements historiques se produisent...

La cause finale particulière que Kant assigne à l'histoire, c'est la production d'une constitution politique parfaite. Sans doute une telle constitution, un État bien ordonné dans toutes ses relations intérieures et extérieures, serait une très-excellente chose; mais que ce soit là la grande et suprême fin de la Providence, voilà ce qu'on peut raisonnablement contester et ce qu'il serait fort difficile de démontrer. Cela suppose qu'une constitution politique est la plus précieuse de toutes les choses que renferme l'histoire, la plus digne d'être la fin dernière de l'action de la Providence. On ne pourrait le prouver que s'il était vrai que toute la dignité de l'homme est subordonnée et peut être ramenée à sa qualité de citoyen; en d'autres termes, il faudrait établir que le principe distinctif du monde moderne ou chrétien est faux, et que celui du paganisme classique est vrai. Une telle doctrine est contradictoire avec la propre théorie de Kant, qui fait de l'État non une fin, mais un moyen, une institution destinée à réaliser la justice politique, à mettre en harmonie les libertés de chaque individu avec celles des autres.

Rosenkranz soutient cependant que Kant s'est placé au vrai point de vue de la philosophie de l'histoire. « Si nous bourrons, dit-il, cette philosophie de tout ce que contient l'histoire, elle prendra inévitablement des dimensions indéfinies, elle deviendra un fatras *de omnibus et quibusdam aliis*. La notion de l'État peut seule lui fournir un fondement solide et rendre possible son développement organique. La religion, l'art, la science, ne peuvent trouver place dans la philosophie de l'histoire qu'en tant qu'ils se rapportent à la liberté politique, et non en tant que l'on considère ce qu'ils sont en eux-mêmes et pour eux-mêmes (1). » — Sans doute, on simplifierait singulièrement le problème de la philosophie de l'histoire si l'on était libre de négliger la considération de tout ce qui n'est pas l'histoire politique, ou tout au moins de tout subordonner à cette histoire; mais on n'a pas le droit de simplifier un problème en ne tenant nul compte ou en diminuant arbitrairement l'importance de l'un quelconque de ses éléments essentiels. S'il n'y a d'autre histoire que l'histoire politique, alors, mais seulement alors, la philosophie de l'histoire devra s'en préoccuper exclusivement. Elle n'aura, à la rigueur, rien à voir avec la religion, l'art, la science pris en eux-mêmes; mais elle n'aura pas davantage affaire avec l'État pris en soi; son seul objet sera le développement de l'homme dans une sphère spéciale de son activité. Que la philosophie de l'histoire puisse réussir à prouver que tous les modes du développement humain dépendent de la liberté politique, il n'y a là rien qui répugne en soi; si elle le peut, qu'elle le fasse; mais, à coup sûr, elle ne doit pas le supposer sans preuve. Je crois, quant à moi, qu'on ne parviendra pas à démontrer un théorème de cette nature. La liberté, la liberté politique, est une « noble chose », mais noble comme moyen, non comme fin; c'est seulement quand on en use pour atteindre certaines fins, dont les meilleures, quelques-unes au moins, dépassent absolument la sphère politique, qu'on peut l'appeler, comme l'ont fait Fichte et Hégel, la liberté *rationnelle*. On voit par là que le professeur Rosenkranz, loin de mettre en relief un mérite de l'*Essai* de Kant, n'a réussi qu'à faire ressortir plus manifestement encore ce qu'il a d'étroit, d'exclusif, à quel point en un mot il manque des qualités qui distinguent éminemment la conception et l'œuvre de Herder.

La doctrine soutenue par Kant relativement à la septième proposition de son *Idée sur une histoire universelle* fut développée par lui dix ans plus tard dans un traité spécial intitulé *Vom ewigen Frieden (De la Paix perpétuelle)*. Même alors cette doctrine n'était pas nouvelle. Georges Podiebrad, roi de Bohême, exposa devant Louis XI, roi de France, en 1464, un plan « pour l'émancipation des peuples et des rois par l'organisation d'une nouvelle Europe »; il y proposait une coalition des puissances secondaires à laquelle n'auraient pu résister ni le Pape ni l'Empereur et qui aurait empêché à la fois toute tyrannie et toute agression. Henri IV de France et son ministre Sully, vers la fin du XVIe siècle, avaient conçu un projet semblable, mais plus approfondi : il s'agissait de former une *république chrétienne* d'États indépendants, où les guerres eussent été rendues impossibles par une sorte de conseil amphictyonique. En 1623, Émeric La Croix publia à Paris *le Nouveau Cynée, discours des occasions et moyens d'establir une paix générale et la liberté du commerce par tout le monde;* il y plaidait en faveur de l'établissement d'une diète internationale permanente qui serait investie du pouvoir d'arranger toutes les querelles entre nations. Leibnitz soutenait, en 1670, que ce but serait atteint par les nations de l'Europe quand elles se formeraient en confédération sous la souveraineté de l'empereur d'Allemagne. En 1693, le grand et vertueux William Penn, dans un *Essai sur la paix présente et future de l'Europe*, tenta également de prouver que, par l'établissement d'une diète ou confédération, l'Europe pourrait, si elle le voulait, s'affranchir entièrement de la guerre. Vingt ans plus tard, la théorie de la paix universelle et perpétuelle trouva dans l'abbé de Saint-Pierre l'un de ses plus enthousiastes défenseurs. Le premier de ses ouvrages sur ce sujet fut publié en 1712, le dernier en 1736. Rousseau donna en 1761 une éloquente exposition des vues de l'ingénieux abbé. Goudard, dans son livre *la Paix de l'Europe* (1757) et dans son *Espion chinois* (1765), et Mayer, dans son *Tableau politique et littéraire de l'Europe en* 1775 (1777), ont proposé, pour assurer et maintenir la paix, des plans de congrès européen qui

(1) *Histoire de la philosophie de Kant*, 265.

sont, en substance, les mêmes que celui de l'abbé de Saint-Pierre.

L'ouvrage de Kant vint ensuite, et peut-être n'est-il inférieur à aucun des ouvrages de même étendue qui ont paru sur le même sujet. Kant ne supposait pas que ce qu'il proposait dût être promptement adopté. Il pensait seulement qu'un pareil songe, si c'en était un, était de ceux où doit se complaire un homme de bien ; qu'on pouvait trouver dans l'observation de la nature humaine et dans les tendances essentielles de l'histoire des motifs pour espérer que la cause de la paix triompherait un jour, et qu'on finirait par établir et par faire observer un système de jurisprudence internationale qui préviendrait toute guerre. Il vit clairement que le projet de l'abbé de Saint-Pierre était vicieux, en ce qu'il admettait que le congrès proposé serait l'œuvre des rois et les garantirait non-seulement contre les guerres extérieures, mais encore contre les révolutions intérieures. Kant observa fort bien que les nations doivent être des républiques (mot qui pour lui n'est pas synonyme de démocratie et qui n'exclut pas la forme monarchique); qu'elles doivent se gouverner elles-mêmes et se trouver soumises non pas à la volonté d'un seul homme ou de plusieurs, quel qu'en soit le nombre, mais à l'autorité de la loi ; que c'est la première condition pour qu'elles forment entre elles un concert avec quelques chances raisonnables d'empêcher la guerre. Il voulait que chaque État confédéré restât hors d'atteinte, de sorte qu'il y eût union sans fusion.

Depuis Kant, beaucoup d'autres ont écrit dans le même esprit et pour le même objet. Saint-Simon, Fourier, et après eux tous les socialistes et communistes, ont eu leurs plans pour l'abolition de la guerre. Des Sociétés se sont même formées en Amérique, en Angleterre et sur le continent pour l'établissement d'une paix permanente et universelle; elles ont subventionné des journaux, *Messager de la paix, Courrier de la paix,* etc., pour défendre leurs idées ; elles ont tenu à plusieurs reprises de grandes réunions internationales. En 1863, le projet d'une diète européenne, d'un congrès permanent de la paix pour l'arrangement des querelles internationales, fut recommandé par Napoléon III aux autres souverains. La guerre franco-allemande, si remplie d'horreurs, si grosse, semble-t-il, de maux futurs, a donné une impulsion et une vie nouvelle à l'idée de trouver un moyen qui donnât quelque assurance contre le retour d'un tel fléau. Il fut curieux de voir combien de gens, pendant les quelques mois qui suivirent la guerre, présentèrent cette idée dans les journaux non-seulement comme séduisante, mais comme nouvelle. Parmi ceux qui l'ont récemment défendue, ceux qui méritent le plus l'attention sont peut-être le professeur Seeley, lord Amberley et M. de Laveleye.

Il n'y a donc pas lieu aujourd'hui de railler beaucoup le projet de Kant comme chimérique. Beaucoup même de ceux qui voient peu de chances pour qu'il se réalise regarderont probablement son plaidoyer d'un œil favorable, le jugeant propre à inspirer une saine horreur de la guerre. Pour moi, je ne puis pas dire que dans le plan de Kant, et dans tous les plans analogues, je trouve autre chose que de bonnes intentions. Celui qui serait le plus radical, c'est celui qui exigerait des nations le renoncement à leur prérogative d'États indépendants et les transformerait en simples parties d'un grand empire ou d'une confédération, les États-Unis d'Europe, pour arriver plus tard aux États-Unis du monde. L'argument décisif qu'on invoque en sa faveur, c'est que, pour rendre efficaces les décisions d'un conseil ou d'une autorité quelconque et mettre véritablement fin aux querelles entre peuples, il faut un pouvoir exécutif qui les sanctionne : cela implique nécessairement que la confédération seule possède une force armée pour se faire obéir, qu'il n'y a plus qu'un pouvoir souverain, que les nations cessent d'être indépendantes et de se gouverner elles-mêmes. Cet argument me paraît invincible en tant qu'il est purement négatif. Aussi longtemps que le caractère des nations ne sera pas essentiellement différent de ce qu'il est aujourd'hui, il ne faudra rien moins que l'entière absorption de leur indépendance au sein d'un pouvoir souverain qui embrasse tous les autres pour garantir contre le retour de la guerre. Mais, ceci accordé, deux fortes objections se présentent qui nous empêchent d'accorder à ce projet quelque efficacité réelle, quelque valeur pratique. D'abord cette abdication même des nations (et pourtant, si l'on excepte une complète régénération spirituelle de la nature humaine, aucun autre moyen ne peut servir) risque fort de n'avoir pas l'effet qu'on en attend. Supposez qu'elle soit accomplie; supposez que toutes les nations soient si profondément convaincues des maux de la guerre, qu'elles consentent à sacrifier leur indépendance au profit d'un pouvoir collectif unique : comment pourront-elles se prémunir contre le danger manifeste d'un tel pouvoir devenant tyrannique au point qu'il fallût le renverser ? N'est-il pas vraisemblable que ce Léviathan serait tenté de dévorer ceux qui l'auraient créé ? N'est-il pas vraisemblable qu'un gouvernement universel serait, comme Kant l'a montré, un très-mauvais gouvernement, qui aurait beaucoup trop à faire pour bien remplir sa tâche et qui, par suite, ferait tout mal ? Il ne pourrait être que fort ignorant de la condition et des besoins des vastes provinces de son empire ; il n'aurait qu'un zèle fort tiède pour le bien-être de certaines portions considérables de son peuple ; il serait nécessairement au-dessus de toute responsabilité. En conséquence, n'est-il pas probable, n'est-il pas à peu près certain que sous un tel gouvernement le monde oscillerait entre l'anarchie et le despotisme? que, sous forme de révoltes, les guerres seraient plus nombreuses qu'aujourd'hui? que l'armée régulière du monde aurait besoin d'être plus nombreuse et son budget militaire plus lourd que jamais? — En second lieu, la paix même serait achetée trop cher à ce prix. Ce prix serait la vie, l'indépendance, la dignité morale des nations, et cela vaut plus que la paix ne peut valoir. Une paix fondée sur le sacrifice de la nationalité des peuples n'est que la paix du cimetière.

Je ne vois pourtant pas qu'il y ait grandes chances d'acheter la paix perpétuelle à meilleur compte. Congrès internationaux, ligues amphictyoniques, hautes cours des nations, tout cela, il serait, je crois, facile de le montrer, ne pourrait que rendre les guerres plus fréquentes au lieu de les

diminuer et servir d'instrument à l'ambition au lieu d'être une garantie contre elle. Moins les peuples feront de tentatives pour réaliser de tels plans, mieux cela vaudra pour ceux qui sont faibles et honnêtes. Le choix par les parties intéressées d'arbitres chargés de juger les différends internationaux présente un tout autre caractère. Ce moyen peut, dans beaucoup de cas, être fort raisonnable et fort utile ; il peut souvent sauvegarder la paix quand elle est menacée ; mais certainement il n'aura jamais pour effet de supprimer complétement la guerre, et il peut, dans certaines occasions, la faire naître au lieu de la prévenir. La guerre a sa source dans les mauvaises passions, dont aucun moyen, aucun artifice extérieur ne pourra nous affranchir, et que toute la prudence de ce monde ne peut réprimer efficacement. Elle ne cessera que quand la loi du devoir sera pleinement réalisée dans la conduite des nations, ce qui n'arrivera que le jour où la vérité aura affranchi tous les hommes. Jusque-là, la terre ne verra pas les *républiques* de Kant ni la *paix perpétuelle* qui doit régner entre elles.

RENÉ FLINT.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Sainte-Beuve, par M. KARL HILLEBRAND. — **David Thoreau, sa vie et son but**, par M. H.-A. PAGE.

I.

Notre ci-devant compatriote M. Karl Hillebrand déploie en ce moment une activité littéraire extrême. Non-seulement il écrit une *Histoire de la France contemporaine* (1), mais il fait marcher de front un grand ouvrage, déjà arrivé à son quatrième volume, sur les choses et les hommes de tous les pays de l'Europe (2). Tout cela sans préjudice d'une collaboration assidue à divers périodiques allemands et italiens. Il y a quelque temps, il publiait dans la plus importante des Revues de Berlin, la *Deutsche Rundschau*, une étude substantielle sur M. Thiers, dont nous avons communiqué un extrait à nos lecteurs. Le dernier numéro de cette Revue nous apporte de lui une autre étude qui est intitulée *Aus dem Leben Sainte-Beuve's;* ce qui pourrait se traduire: *Tableau de la vie de Sainte-Beuve*. M. Hillebrand avait jugé M. Thiers à l'allemande, c'est-à-dire en partie de trop haut, en partie avec des détails précis, mais arbitrairement choisis ; il juge Sainte-Beuve à la française, avec justesse et clarté ; il a pris au modèle qu'il peint quelque chose de sa finesse et de sa pénétration psychologique. Il a mis en saillie les grandes qualités de Sainte-Beuve : l'amour de la vérité pure, l'indépendance absolue du caractère et de l'esprit, le désintéressement, la simplicité démocratique de la vie. Nul n'a été plus impopulaire que Sainte-Beuve de 1852 à 1867. Il y eut un jour où, au Collége de France, une jeunesse étourdie l'accueillit avec des gros sous, symbole de la vénalité de son talent : l'homme que l'on traitait ainsi était l'un des plus grands esprits du siècle, et il en était, sans comparaison possible, le plus libre. Nulle trace dans sa vie de ce goût de l'intrigue auquel même de nobles natures se sont de notre temps abaissées.

A trente-six ans, célèbre et déjà la première autorité littéraire du temps, il vivait dans une chambre garnie à 27 francs par mois, déjeuner compris. Il n'avait pas pris part, comme ses amis du *Globe*, à la curée de 1830 ; il avait deux fois refusé la croix de la Légion d'honneur, sans laquelle les Français, les plus terribles des Français, ceux qui se piquent de broyer les trônes, d'abolir les aristocraties, de défier les religions, ne peuvent couler des jours tranquilles. Guizot et Victor Cousin, au comble de la puissance, soumettaient leur prose aux corrections de M. François Buloz, l'une des fortes figures de notre temps d'ailleurs, l'un des hommes qui ont exercé dans notre pays l'influence la plus saine, et dont nous ne voudrions pas médire. Mais quand Buloz essaya de regratter à la prose de Sainte-Beuve, celui-ci brisa le traité, fort avantageux pour l'époque et pour le lieu, qu'il avait avec la *Revue des Deux Mondes :* il préférait la misère à placer sous le joug la moindre de ses syllabes. Il fut un instant, rien qu'un instant, fonctionnaire sous Villemain. Nous ne savons plus ce que Villemain se permit à son égard ; mais Sainte-Beuve lui écrivit une lettre qui tomba sur la tête du pauvre ministre de cent pieds de haut. Quand un autre ministre de l'instruction publique vint le prier de rendre compte de la *Vie de César* en faisant miroiter devant ses yeux le Sénat, Sainte-Beuve, cet « ouvrier littéraire » (c'est ainsi qu'il s'appelait lui-même, et il vivait, en effet, à la tâche devant sa table de travail, comme l'ouvrier devant son établi), Sainte-Beuve répondit qu'il serait du Sénat ou n'en serait pas, mais qu'il ne ferait pas l'éloge de la *Vie de César*. « Je ne veux point flatter César, ajouta-t-il en propres termes ; *César n'est pas généreux;* il ne laisse pas circuler l'*Histoire des princes de Condé* du duc d'Aumale. »

Un jour qu'il sortait de dîner, avec M. de Sacy, chez le comte Molé, alors président du conseil des ministres, il se montra offusqué du ton qu'avait pris M. de Sacy, plus modeste, selon lui, qu'il ne convenait à un écrivain reçu chez un ministre.

On sait comment il rompit avec la princesse Mathilde, quand celle-ci osa se plaindre qu'il eût passé au journal *le Temps*, refusant de se laisser traiter par M. Rouher comme un ustensile qu'on peut déménager, sans le consulter, d'un journal officiel à un autre.

En 1848, il n'avait jamais mis le pied aux Tuileries ; en 1861, il n'avait pas encore vu l'empereur. Le Sénat de l'empire, composé en grande partie de médiocrités vieillies dans les services publics, fit mine de l'accueillir froidement quand il y fut nommé : il prit son bonnet de velours, et sans cérémonie profita de la première occasion qui lui fut offerte pour le jeter à la tête de cette assemblée sénile, toute rougissante d'indignation.

(1) *Geschichte Frankreichs*. 1830-1871.

(2) *Zeiten, Volker und Menschen*. Nous reviendrons sur ces deux ouvrages.

Ecrivain, il ne cédait aux préjugés d'aucun parti; il ne s'inquiétait ni du prestige, ni de la couleur du journal où il écrivait. Là où il pouvait dire ce qu'il pensait et ce qu'il sentait, c'est là qu'il allait. Il fut un moment réduit, sous l'empire, cet homme de gros sous, favori des puissants, cet écrivain aux gages de l'empereur, à n'avoir d'autre recueil pour y insérer ses articles qu'une Revue éphémère, l'*Athenæum*, qui n'avait pas d'argent et encore moins d'abonnés, et qui avait pour rédacteur en chef un républicain endurci, Ludovic Lalanne, l'auteur de l'excellent *Dictionnaire historique de la France*. Que lui importait? Il eût préféré la franche indépendance avec le *Tintamarre*, à la plus petite apparence de servitude avec la *Revue des Deux Mondes*. Tout juger librement dans le domaine des lettres, de la philosophie et de la religion, et tout sacrifier à la liberté de juger, voilà le mot de sa vie. Chercher la vérité, la dire sincèrement et sans souffrir la plus petite atteinte au respect que mérite l'écrivain, voilà la clef de toutes ses actions.

M. Hillebrand fait une remarque bien fine et bien profonde sur Paris, où Sainte-Beuve a passé toute sa vie. Paris, dit-il, est pour le monde des artistes, des écrivains et des politiques, un grand internat, quelque chose de semblable à ce qu'était le palais de Versailles pour le courtisan, à ce qu'est le navire pour les émigrants en Amérique, le couvent pour les moines et les religieuses. On y vit sur le dos les uns des autres. On s'y livre en champ clos le combat de la vie. Qu'ils le veuillent ou non, il y a des moments où les meilleurs, les plus délicats, les plus loyaux, ayant à lutter avec des adversaires qui prennent pour armes la grossièreté, la violence, la perfidie, l'hypocrisie, la flatterie, sont obligés d'user des mêmes armes pour rétablir l'égalité du combat. Sainte-Beuve l'a fait, mais rarement; il a été, quand il le fallait, grossier, violent, perfide, surtout perfide, jamais hypocrite ni flatteur.

Il avait cependant ses défauts, et M. Hillebrand, qui doit, je crois, beaucoup à Sainte-Beuve, n'était peut-être pas en situation d'y insister. Cet homme si vrai n'était peut-être pas insensible à l'influence des relations. Il lui est arrivé de dresser une statue à tel ou tel amplificateur bien médiocre, qu'il rencontrait chez la princesse Mathilde. Il n'était pas non plus insensible aux plus vulgaires rancunes. M. Barbey d'Aurevilly a dit sur lui un mot assez plaisant : « C'est un aigle royal qui n'a que des colères de dindon! » Quelle colère de dindon, par exemple, dans la lettre à je ne sais plus quelle petite princesse Bonaparte, qui avait fait sur son compte des commérages de caillette de cour! La rancune, s'il faut le dire, aidait beaucoup à son indépendance. Lorsqu'il se refusait à faire le panégyrique de la *Vie de César*, il sentait que c'est une grande faute à un souverain d'écrire un livre ennuyeux et vide; mais il se souvenait aussi du jour où bien tardivement Napoléon III avait témoigné le désir de le voir. « Monsieur, lui dit l'empereur, je lis chaque lundi, avec beaucoup de plaisir, votre feuilleton du *Constitutionnel*. » Or l'article de Sainte-Beuve paraissait en *variétés*, non en feuilleton, et il y avait à ce moment-là environ cinq ou six ans que Sainte-Beuve avait quitté le *Constitutionnel* pour le *Moniteur*, journal officiel de l'empire français.

II.

David Thoreau, poëte, philosophe, ermite et marchand de crayons, dont la carrière fut une suite de surprises pour les États-Unis, sa patrie, où l'on ne s'étonne pourtant pas facilement, n'aurait pu trouver un biographe mieux assorti au tour de son esprit que M. H.-A. Page (1). Cet écrivain délicat, connu en Angleterre par plusieurs ouvrages du genre de celui qui m'occupe aujourd'hui (2), possédait précisément les dons qu'il fallait pour comprendre et faire comprendre le spirituel vagabond, aux allures nonchalantes et capricieuses, qui eut en si profonde aversion le convenu et la régularité. Thoreau avait adopté pour règle de vie deux principes, restés célèbres, empruntés à la doctrine de son compatriote et ami Ralph Emerson, l'auteur des *Essais de philosophie américaine*. Emerson enseigne que les fondements de la conduite sont la *non-persistance*, par où il faut entendre ne pas craindre de changer d'idée; et la *non-conformité*, c'est-à-dire l'indépendance à l'égard des idées des autres. David Thoreau a appliqué si consciencieusement ces deux maximes, qu'un historien inflexible sur la logique, intraitable sur la suite et la précision, aurait eu mauvais jeu avec lui. M. Page n'a pas commis la faute de goût de mettre de l'unité dans une vie qui n'en avait pas. Il en a si bien imité le décousu, qu'il est presque aussi difficile de se reconnaître dans son livre que dans les professions multiples exercées par David Thoreau. Mais voici la compensation, éclatante et surabondante. La parenté intellectuelle et morale entre le biographe et son héros ne se trahit pas seulement dans les défauts; elle est flagrante lorsqu'il s'agit de rendre l'impression de mysticisme et de poésie qui se dégage de l'œuvre du penseur américain, de pousser à l'extrême, et au delà de l'extrême, les théories imprévues, les raisonnements originaux de la *Promenade dans le Massachusetts*, de *Walden*, du traité de *la Désobéissance civile*. M. Page a sur François d'Assise, sur les plantes, sur les relations de la nature avec l'homme, sur les civilisations animales, des pages étranges et délicieuses, qui vous transportent dans une sphère fantastique où le personnage de Thoreau devient naturel, ses idées claires, ses actes raisonnables. Par là il a rempli les devoirs supérieurs du biographe de manière à mériter qu'on le tienne quitte de la petite besogne d'aligner les faits, de mettre le commencement avant la fin et le milieu entre les deux.

L'homme dont il a entrepris de raconter l'histoire était un idéaliste imbu des doctrines d'Emerson contre le travail mercenaire, contre les besoins factices de notre vie sociale, contre toutes les idées, les habitudes, les manières de faire

(1) *Thoreau, His Life and Aims*, par H.-A. Page. Londres, 1 vol. 1878, Chatto et Windus.

(2) On doit à M. Page une *Vie de Thomas de Quincey* dont nous avons rendu compte dans la *Revue du 17 novembre* 1877, un mémoire sur *Hawthorne*, etc.

dont l'ensemble constitue la vilaine chose qu'on a baptisée du nom d'*américanisme*. Il était de plus un idéaliste *pratiquant*. En cette qualité, Thoreau a donné au monde un des spectacles les plus singuliers et les plus divertissants dont notre époque ait été le témoin.

Il y a trente ans, aux États-Unis, terre classique de l'utilitarisme, le triomphe de l'idée sur le fait était le rêve favori d'un groupe d'hommes distingués, qui prétendaient, dans leur ardeur généreuse, faire rebrousser chemin au siècle et ruiner le culte de l'industrie au profit de dieux plus nobles et plus beaux. La victoire paraissait à ces enthousiastes assurée et prochaine. Ils se plaisaient à en détailler le programme : disparition de l'égoïsme, purification des relations commerciales; et chacun de travailler, qui par la plume, qui par la parole, à hâter l'avénement des « temps meilleurs ». David Thoreau, dans sa jeunesse un des membres les plus actifs du groupe, inventa, pour sa part, les *leçons de choses* si à la mode aujourd'hui dans les salles d'asile et les écoles. Il résolut de pratiquer ce que les autres prêchaient et de montrer aux États-Unis ce que les théories du transcendantalisme et de l'idéalisme produisent dans l'application. Une fois entré dans cette voie, il fut intrépide. Ni le ridicule, ni la crainte de passer pour un cerveau fêlé ne l'arrêtèrent jamais un seul instant. Il en résulta une existence extraordinaire, qui amusa le public, fut admirée de quelques-uns et ne fut imitée par personne.

Thoreau est né en 1817, à Concord, petite ville du Massachusetts, d'un immigrant français devenu fabricant de crayons. Son enfance fut marquée par une horreur insurmontable pour tout ce qui ressemblait à une règle. Aussi fit-il des études médiocres, et se distingua-t-il de bonne heure par le laisser-aller et la fantaisie de sa toilette. Il aimait à errer dans la campagne et à s'entretenir avec les plantes et les animaux. A mesure qu'il grandit, les promenades se prolongèrent; elles finirent par durer des semaines et même des mois, pendant lesquels il vivait en homme des bois, couchant à la belle étoile et mangeant ce que la bonne Providence lui envoyait.

Le moment de choisir une profession arriva. On a vu que le jeune David était un adversaire décidé du travail mercenaire. Il n'avait pas assez de mépris pour l'argent, pas assez de pitié pour les insensés qui « consument la plus grande part de leur vie à gagner leur subsistance ».

« Avoir fait n'importe quoi, dit-il dans un de ses ouvrages (1), *simplement* (2) pour gagner de l'argent, c'est avoir été réellement oisif ou pis. Si le travailleur ne gagne que les gages qui lui sont payés par son patron, il est dupé, il se dupe lui-même...

« Si je vendais mes matinées et mes après-midi à la société, comme la plupart le font, j'affirme que pour ma part ce ne serait plus la peine de vivre. C'est vendre son droit de naissance pour un plat de potage, et je garantis que je n'en ferai jamais rien. Un homme peut être très-industrieux, et néanmoins employer mal son temps... La manière dont la plupart des hommes gagnent leur vie, c'est-à-dire vivent, est un simple expédient par lequel ils éludent la véritable affaire de la vie, principalement parce qu'ils ne savent pas, mais aussi parce qu'ils ne veulent pas faire mieux. »

Thoreau se décida pourtant, dans sa première inexpérience, à vendre ses matinées et ses après-midi aux enfants de la société. En d'autres termes, il se fit maître de pension; mais ce ne fut pas pour longtemps. Au bout de quelques mois, il abandonna l'enseignement pour l'industrie, et il inventa un crayon perfectionné, à la grande joie de sa famille, qui crut sa fortune faite. C'était compter sans son hôte. Le jeune inventeur déclara à ses parents qu'il était dans ses principes de ne jamais se répéter (remarquez qu'il était bourré de principes; toutes ses bizarreries furent toujours faites au nom d'un principe); que par conséquent, ayant fabriqué *un* crayon, il ne fabriquerait pas un second crayon. On ne s'étonnera pas d'apprendre qu'avec ce beau raisonnement il changea perpétuellement de métier, tâtant de tout, ne s'arrêtant à rien, n'ayant de fixité que sur deux points : la passion des voyages et la haine de la vie civilisée.

A travers cette existence dégingandée, il écrivait ses impressions de voyage, et deux volumes qui parurent avant qu'il eût atteint sa vingt-huitième année attirèrent l'attention sur lui. La forme en était charmante, la pensée fine et delicate; la fantaisie s'y mêlait à l'observation d'une manière qui valut à l'écrivain débutant le surnom de *poète-naturaliste*.

En 1845, il sentit l'urgence d'arrêter ses idées sur ce qu'il appelait les faits essentiels de la vie. Le réseau de conventions et de besoins factices dont la civilisation enveloppe l'homme est soutenu par des nécessités réelles, qui en sont comme les nœuds. Tels sont le dîner, les vêtements, les jolies éditions d'Homère. Ce sont là les *faits essentiels* de la vie, qu'il importe de définir avec précision, afin de supprimer tout le reste. Thoreau ne faisait jamais les choses à demi : il partit pour la forêt de Walden, emportant de quoi se construire une maisonnette, des outils pour cultiver la terre, et ses classsiques. Les expériences de son ermitage sont racontées dans un de ses plus jolis ouvrages, *Walden*.

Il s'était évidemment inspiré de Robinson en préparant son bagage d'habitant du désert. Ses coffres contenaient des graines variées, qu'il se proposait de semer dans le champ qu'il devait défricher, et qui lui donneraient l'août suivant au delà de ses besoins. En attendant, il eut faim, le soir même de son emménagement. Sa conscience lui interdisait d'aller aux provisions dans le village voisin; il résolut de sacrifier une partie de son maïs et d'en faire du pain.

L'entreprise se trouva plus laborieuse qu'il ne s'y était attendu. Il confectionna à grand'peine une sorte de galette, qu'il fit cuire au bout d'un bâton, à la flamme d'un feu de broussailles. Cela ne sentait que la fumée et était affreusement indigeste. Un second et un troisième essai, tentés avec du blé et du riz, ne furent pas plus heureux. Le philosophe affamé faiblit; il pactisa avec la civilisation et alla acheter du levain.

La viande et le poisson ne lui manquaient pas, grâce à

(1) Dans l'essai sur la *Vie sans principes*.

(2) Souligné dans l'original.

un don particulier qu'il posséda au plus haut degré, celui d'attirer les animaux par une fascination magnétique. Quand il plongeait la main dans l'eau, les carpes venaient se faire prendre. Les bêtes des bois couraient après lui, grimpaient sur ses épaules, se fourraient dans ses poches; il était sans cesse occupé à se défendre de leurs importunités.

M. Page attribue le pouvoir étrange exercé par Thoreau sur le monde animal à des affinités morales. Aux yeux de l'ermite de Walden, les bêtes étaient des « hommes en retard », destinés à nous rattrapper un jour ou l'autre et, qui sait? peut-être à nous dépasser. « Pourquoi, disait-il, n'y aurait-il pas une civilisation en cours chez les bêtes aussi bien que chez les hommes? Les animaux me font l'effet d'hommes rudimentaires, qui se tiennent sur la défensive en attendant leur transformation. »

C'est à cause de ces notions mystiques que Thoreau s'interdisait l'emploi des animaux domestiques. Un cheval attelé lui paraissait une victime de l'arbitraire et de la force, un être noble blessé dans sa dignité. Il était persuadé qu'il y a un point où le mystère de la vie de l'homme s'enchaîne, *sans interruption,* au mystère de la vie de la brute; que celle-ci possède une individualité distincte, jointe à d'obscurs instincts humains; bien plus, que la nature entière, jusqu'au brin d'herbe, jusqu'au rocher, est un mystérieux réceptacle rempli de germes d'humanité qui tâchent d'éclore.

L'animal homme n'a pas d'autre supériorité que d'avoir pris une grande avance sur les autres espèces. Le moment où il fit un pas décisif qui l'isola de la foule a été néfaste en un sens : alors se rompit l'harmonie universelle qui régnait depuis l'origine entre tous les êtres créés, et dont les traditions mythologiques ont conservé le souvenir. L'antagonisme remplaça la fraternité et se manifesta par des guerres sanglantes entre l'homme et les animaux. Mais le monde tend sans cesse au rétablissement de l'harmonie, qui est sa fin, et c'est pourquoi Dieu lui envoie de temps en temps des hommes pourvus de facultés spéciales. Thoreau et avant lui François d'Assise, qui attira de même les bêtes, avaient une mission divine. Ils étaient des « *réconciliateurs* » chargés par le Créateur de servir de médiateurs dans les luttes fratricides qui déshonorent son œuvre et de montrer la possibilité d'une réconciliation entre l'humanité et la nature.

J'espère que Thoreau fut moins convaincu que ne l'est M. Page de sa noble mission; autrement il me serait trop pénible d'avoir à ajouter qu'il abusait des facilités que lui fournissait son rôle d'intermédiaire pour mettre ses frères à poils et à plumes dans le pot.

Les loisirs que lui laissait le soin de son petit ménage étaient employés à traduire Eschyle et à défricher tant bien que mal, plutôt mal que bien, une clairière de la forêt. « Mon champ, dit-il avec bonne humeur dans son livre sur *Walden*, était le chaînon qui relie les champs sauvages aux champs cultivés ; de même qu'il y a des États civilisés, des États barbares et des États semi-civilisés, de même mon champ était semi-cultivé. Mes haricots retournaient joyeusement à la sauvagerie primitive, guidés par ma houe. »

Ses travaux furent coupés par un séjour dans la prison du voisinage. Ce fut encore l'amour des principes qui lui valut cette aventure, dont il s'applaudit, car elle lui fournit une occasion unique d'entrer dans le vif de la question pénitentiaire. Thoreau soutenait que, lorsqu'un homme rejette les bienfaits de la société, il est quitte envers elle. La société fut d'un autre avis, et lui réclama ses impôts; des deux parts on s'opiniâtra, et la discussion se termina « entre de solides murailles de pierre, épaisses de plusieurs pieds, et en face d'une fenêtre munie de barreaux de fer ». Les pages où Thoreau a raconté ses réflexions pendant les heures qu'il appelle « les plus fructueuses de sa vie » sont étincelantes d'esprit et d'humour. Il sortit de prison encore plus convaincu de l'absurdité des institutions sociales.

Quelques mois plus tard, Thoreau estima son apprentissage terminé et dit adieu à l'ermitage de Walden. Il y était resté deux ans et deux mois, ce qui était très-long pour lui, et il en partait ayant atteint son but, c'est-à-dire sachant à quoi s'en tenir sur les stupides exigences de la civilisation matérielle et sur l'inutilité de l'argent. Son aimable biographe déclare qu'il rentra dans le monde plus idéaliste que jamais et prêt à descendre dans l'arène pour combattre en faveur de ses idées.

La première application des principes mûris et affermis dans les fécondes méditations du désert aurait cependant dérouté tout autre que M. Page : David Thoreau reconnut que la fabrication des crayons a de bons côtés, et il succéda à son père.

Et après ? Après, il n'y a plus rien. Thoreau fut le modèle des commerçants, ponctuel, entendu, prudent; de temps en temps, quand les affaires le permettaient, il s'échappait une semaine ou deux dans les bois. Des habitudes passées, nulle autre trace. On nous assure qu'au fond il resta le même ; je n'y contredis point, mais on conviendra qu'un dénoûment aussi imprévu dut frapper ses compatriotes. La conclusion des *leçons de choses* inaugurées à Walden fut que lorsqu'un jeune homme a jeté sa gourme, il est bon, vers trente ans, de penser à se ranger et à se rendre utile aux autres et à soi-même. La jeunesse américaine ne se le fit pas dire deux fois. Elle s'adonna de plus belle au lucre, à l'industrie, au faux luxe, et jeta à l'Europe, par-dessus l'Océan, les germes d'utilitarisme dont la croissance rapide effraye sérieusement l'Allemagne et est pour nous-mêmes un objet d'inquiétude. Comment les écrits de Thoreau, tout fins et distingués qu'ils soient, auraient-ils exercé une influence sur la société de son pays ? Il s'était érigé en professeur pratique ; on le prit au mot, et ni ses essais de morale et de philosophie, ni ses poétiques récits de voyages, ni ses vers n'eurent le pouvoir de contre-balancer l'effet produit par sa conversion finale au culte de l'industrie, l'*artolâtrie*, comme disait Jean-Paul.

ARVÈDE BARINE.

REVUES ÉTRANGÈRES

Réponse de M. Bonghi au prince Napoléon et au duc de Gramont.

La *Nuova Antologia* du 1er mai donne en tête de son numéro un article intitulé *les Alliances de l'Italie en* 1869 *et* 1870, par M. Bonghi, ancien ministre de l'instruction publique, et qui déclare parler pièces en main.

M. Bonghi commence par rappeler l'article du prince Napoléon qui a paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril et la réponse du duc de Gramont publiée par la *Revue de France* du 15 avril. Il expose ensuite comment les choses se sont réellement passées. Nous allons analyser brièvement la partie de son récit relative aux relations de 1870 entre l'Italie, la France et l'Autriche.

Le 16 juillet 1870, la veille de la déclaration de guerre, l'empereur des Français écrivit au roi d'Italie une lettre contenant des ouvertures en vue de reprendre les négociations de l'année précédente. Ces ouvertures étaient les premières qui eussent été faites de part ou d'autre à ce moment critique; il est donc inexact de dire, comme l'a fait M. de Gramont, que l'Italie *vint au devant de la négociation*. Le gouvernement italien s'était borné à conseiller instamment au gouvernement français de ne rien précipiter et de considérer comme suffisant le retrait de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne. Le gouvernement italien engagea le cabinet de Vienne à donner de son côté le même conseil à Paris.

Quant à promettre ou à laisser espérer qu'en cas de guerre il suivrait la France, il en fut si loin qu'il annonça au contraire expressément l'intention de se régler sur les événements et de n'avoir en vue que les intérêts de son pays.

Dans la lettre du 16 juillet, Napoléon III ne proposait pas à Victor-Emmanuel, comme le prince Napoléon l'a écrit, un traité en trois articles. Il lui parlait d'alliance, et suggérait l'idée d'une médiation de l'Autriche et de l'Italie prenant pour base le *statu quo* territorial et l'exclusion du trône d'Espagne des membres des familles régnantes de France et de Prusse. Le gouvernement italien télégraphia aussitôt à Vienne (le 18 juillet) qu'une médiation n'était acceptable que si l'Angleterre y prenait part.

La guerre éclata. Le gouvernement italien se déclara neutre. Son intérêt et son désir étaient que la guerre restât localisée. Si celle-ci était devenue, malgré tout, européenne, l'Italie aurait penché vers la France, mais à la condition absolue que la question romaine eût reçu auparavant une solution « suffisante pour satisfaire le sentiment national et pour donner au gouvernement l'usage de toutes ses forces matérielles et morales ».

Le ministre des affaires étrangères italien s'expliqua plusieurs fois dans ce sens, tant dans ses conversations avec les ambassadeurs d'Autriche et de France à Florence, que dans ses instructions aux ambassadeurs d'Italie à Vienne et à Paris, et dans ses discours devant le parlement italien. M. de Gramont n'a pas cité la partie la plus explicite de la note de M. de Beust au gouvernement français, en date du 20 juillet, sur la nécessité d'évacuer Rome. Le 25 juillet, Victor-Emmanuel disait à l'ambassadeur français : « Si l'empereur avait assez de confiance en moi pour me faire donner verbalement par vous-même l'assurance qu'en présence de cette éventualité (Rome menacée par des bandes révolutionnaires) ou d'autres analogues, il ne trouverait pas mauvais que mes troupes fissent dans l'État romain ce qu'y font les siennes, c'est-à-dire veiller à la sécurité du Saint-Père en occupant quelques points stratégiques, *cette assurance me suffirait, et tout deviendrait facile.* »

Lorsque Napoléon III manifesta l'intention de revenir à la convention de Septembre, d'après laquelle Rome ne devait être occupée ni par les troupes françaises ni par les troupes italiennes, le gouvernement italien consentit, mais en spécifiant que *cela ne constituait pas une concession de sa part;* que l'exécution d'engagements antérieurs et réciproques ne pouvait être considérée comme fournissant une base aux négociations d'alliance; que par conséquent la question d'alliance restait entière et indépendante, rendue plus difficile à mesure que Napoléon III déclarait plus explicitement sa volonté de ne point faire faire un pas à la question romaine.

Nous arrivons au projet par lequel M. de Beust substituait à l'alliance offensive entre l'Autriche, la France et l'Italie, une alliance défensive, dite de neutralité. Selon M. Bonghi, le prince Napoléon et le duc de Gramont se montrent ici également mal informés. Tous deux parlent d'un article IV, « ajouté, dit le prince Napoléon, à Florence et à Vienne, et portant règlement implicite de la question romaine ». Or le traité a six articles, non pas quatre; celui qui a trait à Rome est le sixième et a été, comme tous les autres, rédigé à Vienne. Il porte simplement que l'empereur d'Autriche emploiera ses bons offices pour obtenir l'évacuation de Rome « dans des conditions conformes aux vœux et aux intérêts de l'Italie ».

Le prince Napoléon a raconté la peine qu'il s'était donnée pour déterminer Napoléon III à signer ce traité. Mais Napoléon III n'avait pas à signer un traité qui ne regardait que l'Autriche et l'Italie. Il pouvait repousser les bons offices de l'empereur d'Autriche, il ne pouvait pas empêcher que l'empereur d'Autriche promît ses bons offices au roi d'Italie. On n'avait que faire ici de son consentement, et les fragments de lettres sur lesquels le prince Napoléon et son adversaire discutent (1) ne peuvent en aucun cas avoir rapport à l'article IV du projet de traité de Vienne. Ils doivent avoir trait à quelque pratique menée par des agents officieux.

M. Bonghi raconte comment naquit la ligue des neutres; puis il se résume en ses termes :

« Je conclus. Dans les négociations de 1868-9, contrairement à ce qu'affirme le prince, il n'y a pas eu de conclusion,

(1) Il s'agit de la lettre du 3 août, selon le prince Napoléon, du 4 selon le duc, qui contient selon le premier les mots suivants : « Malgré ce que propose X, malgré les efforts de Napoléon, je ne cède pas pour Rome. » D'après M. de Gramont, le véritable texte est le suivant : « J'ai vu Vimercati, et je n'ai rien cédé de ce qui était convenu entre nous. »

principalement parce que l'Italie ne voulait entrer dans aucune alliance qui semblât directement hostile à l'Allemagne ; dans les négociations de 1870, contrairement à ce qu'affirme le duc, il ne fut fait aucun pas, principalement parce que l'Italie ne croyait pas que la situation fût telle que de légitimer son intervention dans la guerre. Ni les négociations de 1868, ni celles de 1870 n'auraient pu aboutir sans qu'il fût donné satisfaction au sentiment national relativement à Rome; à l'une comme à l'autre époque, le gouvernement italien ne crut pas que le retour à la convention de Septembre constituât cette satisfaction, et le gouvernement impérial crut ne pas pouvoir ou devoir faire davantage. »

L'HISTOIRE EN PROVINCE (1)

La Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis.

Cette Société est de date toute récente; mais, par l'importance de ses publications, elle s'est placée dès ses débuts au premier rang parmi les compagnies savantes des départements. Elle ne compte que quatre années d'existence, et chacune de ces années a été marquée par un beau volume de *Mémoires,* auquel elle joint depuis quelque temps un *Bulletin*. Contrairement à l'usage général, elle n'insère pas dans ses *Mémoires* des travaux rédigés par les sociétaires ; elle les réserve à l'impression de documents inédits intéressant l'histoire de la Saintonge et de l'Aunis, et met ainsi à la disposition des érudits les pièces renfermées dans les bibliothèques ou dans les archives des départements et des communes ou des anciennes familles.

On ne saurait contester l'utilité de cette entreprise. Il était naturel que la pensée en vînt dans un pays qui a vu, comme Saintes, une partie de ses documents anéantis par l'incendie de sa bibliothèque. Cependant la Société nous paraît pousser le rigorisme un peu loin. A peine tolère-t-elle une courte notice en tête de chaque groupe de documents, et la plupart du temps même ils ne sont accompagnés d'aucune introduction. C'est donc simplement, jusqu'ici, un amoncellement de matériaux en vue d'une histoire future ; mais cette histoire n'est pas même ébauchée. Le travail d'appréciation et de critique aura-t-il son tour? Il ne semble pas que la Société songe à l'entreprendre de sitôt. Il lui reste, croyons-nous, bien des documents à publier, et peut-être n'est-ce pas ceux qui offriront le moins d'intérêt. Le volume que nous avons sous les yeux (2) ne contient aucune pièce sur l'histoire des réformés de Saintonge ou sur le siége de la Rochelle par Louis XIII: il doit cependant exister de nombreux documents relatifs à la Ligue et aux guerres de religion, auxquelles l'Aunis et la Saintonge ont pris une part considérable.

Sur la Réforme, je ne vois guère qu'une lettre tirée de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg par M. Ed. de Barthélemy, et il est à remarquer qu'elle concerne le Poitou. C'est une supplique des protestants de Poitiers à Catherine de Médicis. Elle n'est pas datée, mais M. de Barthélemy croit pouvoir lui assigner la date de 1559. Elle est importante par les détails qu'elle renferme sur les forces du protestantisme à cette époque et sur la manière dont les gouverneurs de provinces appliquaient les édits de pacification. Par cette lettre, les protestants de Poitiers, « qui sont de sept à huit mille personnes pour le moins, et la plupart gens honorables de qualité et condition », se plaignent de n'avoir point été pourvus d'un lieu commode pour l'exercice de leur religion ; « ains, comme en dérision d'icelle », M. du Lude, gouverneur de Poitou, leur avait assigné Lusignan, à cinq grandes lieues de Poitiers, si bien que les malades, les infirmes, les vieillards, les artisans, ne pouvaient s'y rendre. De plus, à les en croire, les chemins étaient dangereux, et les moines ne se faisaient pas faute de « courir sus et d'offenser, passants par là, plusieurs de notre religion ». Ce n'est pas de nos jours, on le voit, que l'ordre moral a imaginé de tourner les lois, de faire d'une loi de protection une loi de prohibition.

M. Tamizey de Larroque a trouvé une série de lettres de Benjamin Priolo à Colbert. Ce descendant de la famille des Priuli, qui a donné des doges à la république de Venise, est aujourd'hui tombé dans un profond oubli, mais il a eu son heure de célébrité. Il a composé une histoire de France en latin depuis la mort de Louis XIII jusqu'en 1669, dont Saint-Simon dit que « l'extrême élégance en est la moindre partie ». Les lettres publiées par M. de Larroque nous font assister à l'enfantement de cette histoire. Et tout d'abord, quel style va-t-il choisir ? Il incline à la brièveté, que son « maître » Tacite lui a apprise. Si cependant Colbert (ou plutôt Mazarin) le préfère, « il s'accommodera à son sens, qui est très-exquis », et il imitera Tite-Live. Pour peu qu'on l'en pressât, il ferait du Suétone. Le fils de son ancien professeur, Nicolas Heinsius, lui a écrit de Leyde ces propres paroles : *Tu, instar chameleontis, solus potes in quemlibet scriptorem te transfigurare. Omne genus rerum tibi scribitur.* Eloge que Molière aurait pu mettre dans la bouche de Vadius ou de Trissotin.

Saint-Simon, étrangement bien disposé pour Priolo, voit dans son ouvrage la marque d'une « pénétration profonde, une grande probité et l'amour de la vérité ; l'exactitude à la transmettre s'y fait sentir partout, jusque dans les choses les moins avantageuses et qu'il auroit pu cacher des fautes et des foiblesses des personnes à qui il estoit attaché ». Bayle, de son côté, assure que l'ouvrage de Priolo fut composé avec une liberté fort éloignée de la flatterie. J'avoue que la lecture des lettres de Priolo m'a rendu plus sceptique que le sceptique Bayle. Quand je vois Priolo se faire payer assez chèrement par Colbert, lui communiquer son ouvrage en manuscrit, puis en épreuves, et lui écrire que son livre « est tout à la gloire de monseigneur le cardinal », ou bien encore : « J'y ai mis (dans le passage relatif à la mort de Mazarin) des choses un peu libres soumises à votre jugement, et lesquelles je corrigerai si vous le trouvez bon; mais j'ai remarqué que dans

---

(1) A propos de l'*Histoire en province*, signalons une très-estimable publication, l'*Annuaire des sciences historiques* (1re année, 1877), in-12, Hachette. Dans ce volume, M. de Caix de Saint-Aymour a publié la liste des principaux travaux des Sociétés savantes de province et réuni un grand nombre de renseignements utiles.

(2) *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, tome IV (1877), in-8°. Saintes, Mortreuil; Paris, H. Champion.

tous les plus grands hommes de l'antiquité on y a mis toujours quelque chose qui témoigne qu'ils sont hommes », je me méfie autant de son impartialité que de l'originalité de son style. A force de faire à volonté et sur commande du Tite-Live ou du Tacite, il finit par ne plus avoir même une idée personnelle. Il plagie la pensée comme le style. La dernière phrase que je viens de citer ne rappelle-t-elle pas le *Summi sunt, homines tamen!*

Priolo attendait de son œuvre une gloire immortelle, et l'oubli s'est fait rapidement autour de son nom. Si, au lieu de copier Tacite, *crudas cujus paginas in opus meum propello*, il l'avait écrit en français, il aurait peut-être survécu, et il eût été intéressant à étudier, sinon comme historien, au moins comme écrivain. Dans les quelques pages qu'occupent ses lettres, il y aurait matière à un certain nombre de remarques curieuses au point de vue de la langue : on y rencontre des tours heureux, des mots piquants, qui auraient pu lui ménager une petite notoriété auprès des érudits et des curieux.

G. [illegible] N.

VARIÉTÉS

La liberté dans l'ordre intellectuel et moral.

—

Sous ce titre, notre collaborateur M. Emile Beaussire avait publié, en 1866, un volume qui fut couronné par l'Académie française. Aujourd'hui, il est sur le point d'en faire paraître une nouvelle édition (Didier et Cᵉ, éditeurs); entre celle-ci et la première, que d'événements! La guerre, la Commune, la fondation de la république. Investi du mandat de législateur de 1871 à 1877, M. Emile Beaussire a eu l'occasion d'éprouver ses idées au contact des faits et des nécessités politiques, et il nous fait connaître l'impression fortifiante qu'il a gardée de cette expérience dans une préface que nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux :

—

La première édition de ce livre a paru en 1866. Le moment était favorable pour une exposition philosophique des principes de liberté. Si les institutions et les lois restaient rebelles à ces principes, ils semblaient alors reprendre une faveur croissante dans les idées et dans les mœurs. Ils étaient partout évoqués, avec d'autant plus de complaisance qu'ils n'apparaissaient encore que comme un idéal lointain et qu'on n'avait pas à se préoccuper des moyens prochains de les appliquer. Tout leur devenait une occasion de s'affirmer, non-seulement les discussions des journaux et des Chambres, mais les séances des Académies, les congrès scientifiques et ces conférences littéraires qui tenaient lieu de réunions politiques. Ils formaient le lien de cette « Union libérale » où les anciens partis affectaient de se confondre, ajournant comme prématurées ou écartant comme secondaires les questions qui les divisaient, et ne voulant s'attacher qu'à revendiquer en commun les « libertés nécessaires ». Les uns espéraient de bonne foi que le progrès libéral se ferait sans révolution; les autres ne l'attendaient que d'un changement politique, sans trop s'inquiéter sous quelle forme et dans quelles conditions aurait lieu ce changement; quelques esprits clairvoyants pressentaient seuls les terribles leçons que la France allait bientôt recevoir de la guerre étrangère et de la guerre civile.

Ces leçons ont été trop soudaines et trop cruelles pour avoir aisément porté tous leurs fruits. Jamais les esprits n'ont paru plus divisés qu'à la suite de cette accumulation de désastres, qui aurait dû les unir dans un sentiment de recueillement et de réparation. Tout s'est trouvé à la fois remis en question : les institutions politiques, l'organisation administrative et militaire, la paix religieuse et la paix sociale. L'Union libérale s'est brisée d'elle-même; elle a fait place aux luttes ardentes pour la possession du gouvernement, et si certains partis se sont prêtés à des coalitions nouvelles, ça n'a plus été au profit de la liberté, mais trop souvent, au contraire, pour lui faire payer leurs déceptions et leurs défaites. Et en dehors des partis proprement dits, dans cette masse honnête et paisible de la nation qui demande avant tout l'ordre et la tranquillité sous un gouvernement régulier, la liberté a eu à compter avec ce sentiment d'épouvante que laissent toujours après elles les grandes commotions politiques. Elle y avait succombé à d'autres époques, et l'on avait vu le pays presque entier appeler de ses vœux et consacrer par ses suffrages un régime de compression et de despotisme. Les mêmes défaillances n'ont pas manqué à notre époque, et jamais, il faut le reconnaître, elles n'avaient paru mieux justifiées. Il ne faut pas accuser ceux qui se sont laissé dominer par d'aveugles terreurs; il faut admirer, au contraire, le ferme bon sens avec lequel a su y résister la majorité du peuple français. Ni les enseignements du passé, ni ceux de l'heure présente n'ont été entièrement perdus. La France vaincue, mutilée, en proie aux compétitions des partis, a eu la sagesse de se placer résolûment sous la direction libérale d'un guide éprouvé, aussi grand par le patriotisme que par l'intelligence, et de lui rester fidèle même après qu'il fût descendu du pouvoir, et, on peut le dire, même après sa mort. Au lendemain de la guerre étrangère, au milieu de la guerre civile, un éminent orateur, associé alors à cette courageuse politique, la résumait admirablement lorsqu'il ne craignait pas de conseiller à la France, comme son plus sûr moyen de salut, « les remèdes virils de la liberté » (1). Rien ne fait plus honneur à notre pays que d'avoir su comprendre ce conseil et y persévérer.

Le livre que nous offrons de nouveau au public n'est que le développement de ce conseil. Écrit dans un temps de prospérité apparente, sous les auspices d'un libéralisme platonique et plein d'illusions, il trouvera, nous l'espérons, un point d'appui plus solide dans ce libéralisme « viril » que comportent seul des blessures encore saignantes et une situation toujours troublée. Nous n'y avons rien changé pour

(1) Discours de M. le duc de Broglie à l'Assemblée nationale dans la discussion de la loi sur l'attribution au jury des délits de presse (24 avril 1871).

le fond des doctrines. Nous n'avions pas voulu il y a douze ans, nous ne voulons pas davantage aujour d'hui présenter un programme de réformes immédiatement ou prochainement applicables, mais seulement un idéal dont le législateur, l'homme public, le citoyen doivent plus que jamais s'inspirer tout en tenant compte, pour sa réalisation progressive, des conditions d'opportunité et de sage politique sans lesquelles il ne se fonde rien de durable.

Nous avons mis à profit l'expérience que nous avons acquise comme membre de deux assemblées législatives, pour éclaircir et pour compléter, dans certains détails, quelques-unes de nos théories. Nous nous sommes également fait un devoir de profiter des critiques, toutes empreintes d'une grande bienveillance, dont ce livre avait été l'objet lors de sa première publication. Nous avons particulièrement fait droit à ces critiques en retranchant trois chapitres sur *l'individu et l'État*, sur *la famille* et sur *la propriété*, qui ne rentraient qu'indirectement dans le cadre de l'ouvrage. Nous les réservons pour un traité de droit naturel dont les matériaux sont prêts et que nous espérons pouvoir prochainement mener à bonne fin.

Ainsi allégé, ce livre a un objet nettement défini. Il traite de toutes les libertés qui ont pour premier et pour principal instrument les facultés de l'ordre intellectuel et moral : la liberté d'enseignement, la liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté d'association. Ce sont les droits les plus importants pour la vie privée et pour la vie publique ; ce sont aussi les droits qui, aujourd'hui encore, dans les pays réputés les plus libres, ont le plus de conquêtes à faire. Des juges éminents ont bien voulu louer la *candeur* (1) avec laquelle nous les avons défendus, dans toute l'extension dont ils sont susceptibles, en nous élevant au-dessus des préjugés et des intérêts de toute nature qui leur ont toujours fait obstacle. L'expérience, en mûrissant notre jugement et en nous faisant perdre certaines illusions, ne nous a rien enlevé de cette candeur. Nous savions déjà que, dans la pratique, il faut faire de constants sacrifices aux nécessités temporaires et à l'esprit du parti lui-même ; mais nous savions aussi, et nous n'avons pas cessé de penser que ces sacrifices ne concernent pas l'idéal du droit et qu'ils en rendent d'autant plus précieuse la complète intégrité. Dans un temps où l'esprit de parti a tout envahi et tout troublé, rien n'est plus nécessaire et plus urgent que de ranimer la foi dans ce pur idéal. Tel est surtout le but que nous nous sommes proposé. Nous l'aurions en partie atteint si ce livre contribuait à réunir, au sein de tous les partis et au-dessus de leurs divisions, quelques âmes généreuses dans un sentiment commun que nous oserions appeler, si l'expression ne paraissait pas trop ambitieuse, le *sursum corda* de la liberté.

ÉMILE BEAUSSIRE.

(1) Le mot est de M. Villemain (*Rapport à l'Académie française sur les concours de 1867*), et l'éloge qu'il renferme nous a été également accordé par des juges tels que MM. Paul Janet, Bersot, Caro, Frédéric Morin, Eugène Véron, à l'Institut et dans la presse de Paris ; Corne, Degouve-Denuncques, Émile Michel, dans la presse de province ; les professeurs Louis Ferri, Saredo, Di Giovanni, dans la presse étrangère, etc., etc. Nous saisissons avec empressement cette occasion de remercier tous ces critiques distingués, dont les suffrages, après avoir été notre meilleure récompense, nous ont encouragé à publier cette nouvelle édition.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

L'*Histoire de la comédie anglaise au* XVII*e siècle* (1), par M. de Grisy, embrasse une période de trente-cinq années, de 1672 à 1707. C'est l'instant où l'Angleterre célèbre les saturnales de la Restauration. Sur toute l'étendue de la Grande-Bretagne, un déchaînement inouï de la chair et du sang, un réveil aussi brusque que général des appétits grossiers, des passions brutales, des jouissances effrénées. On se venge d'une ère d'hypocrisie et de mensonge. La cour de Whitehall prétend imiter Versailles : imitation gauche et lourde ; elle affecte nos ridicules et nos vices sans avoir la grâce et la légèreté françaises. Le théâtre fait de même : les poètes comiques prennent pour modèles Molière et Regnard ; mais ce costume à la française, ils le font craquer avec leurs déploiements d'humeur excentrique, leurs gestes brusques et leurs mouvements désordonnés de Saxons. Au pétillement mousseux de notre vin de Champagne ils mêlent leur gin âcre et violent. C'est cette double physionomie de la littérature dramatique d'alors, française par l'ordre extérieur, anglaise par la brutalité et le cynisme, qu'a très-bien mise en relief M. de Grisy. Cherchant la double et réciproque influence de la société sur le théâtre et du théâtre sur la société, il a fait revivre l'Anglais d'alors et reconstitué ce type qu'on chercherait vainement à l'heure présente. On le voit s'agiter lourdement avec ses habits de fête, son immense perruque, et on entend le gros bruit que font ses coquets talons rouges.

Le jugement sévère de Macaulay : « Cette portion de la littérature anglaise est une honte pour le langage et pour le caractère national », n'a pas découragé notre Cuvier. Il s'est dit avec raison qu'il y a intérêt à retrouver dans les œuvres d'art, fussent-elles d'ordre inférieur, les manifestations, même momentanées et éphémères, de la personnalité humaine. L'Anglais d'alors, distinct de celui qui l'avait précédé, plus distinct encore de celui qui l'a suivi, mérite qu'on l'étudie comme spécimen d'une race disparue. C'est là l'intérêt de ce travail. Il me semble cependant qu'il eût suffi d'en présenter au public les résultats essentiels, sans nous initier si libéralement aux recherches. Après s'être mis sous cloche et avoir plongé dans l'abîme, M. de Grisy eût pu, en reparaissant, nous dire : Voici ce que j'ai trouvé. Il aime mieux nous mettre avec lui dans la cloche et nous avoir pour témoins

(1) *Histoire de la comédie anglaise au* XVII*e siècle*, par A. de Grisy. — 1 volume. Paris, 1878. Didier et Cie.

de ses explorations. Nous recueillons donc avec lui les membres de Wycherley, l'ennemi des puritains et qui les a criblés d'épigrammes que M. de Grisy n'hésite pas à qualifier de « déchirantes »; puis voici Congreve, qui a fait la guerre au fanatisme, Vanbrugh, qui s'attaque aux vertus de famille; Farquhar, aux Français, qu'il rend odieux et ridicules. Leur vie et leurs œuvres sont soumises à une dissection minutieuse à laquelle l'anatomiste ne doute pas que nous prenions, comme lui, un vif intérêt. Un certain nombre de traits eussent cependant suffi pour justifier la synthèse finale et le jugement d'ensemble. C'est peut-être l'inconvénient inévitable des leçons destinées à un auditoire de curieux et réunies ensuite en un volume, de mener au but le lecteur par de trop longs détours.

II.

Quand vous aurez vu dans l'étude de M. de Grisy le tableau de la cour de Whitehall, parodie de la cour de Versailles, et les mœurs encouragées par le « joyeux monarque scandaleux et pauvre » qui jouait au Louis XIV, donnez-vous l'aimable spectacle de la société polie du XVIIe siècle en France. Relisez dans la belle édition que vient d'en donner l'imprimerie Quantin *la Princesse de Clèves* (1), et l'ingénieuse et délicate étude de M. Taine qui ouvre le volume. Le contraste est frappant. Pensées, sentiments, langage, tout est à la fois noble, digne, élevé, un peu solennel aussi et aligné comme les grandes galeries de Versailles et les allées de son parc. Le ton est uniforme et modéré; jamais une note brusque, un cri, un geste violent. Les passions qui animent les personnages sont cependant des passions humaines, les mêmes, après tout, qui agitent les cœurs du vulgaire; mais le tumulte qui, en bas, éclate avec fracas, s'apaise dans ces hautes et sereines régions; le bruit est devenu harmonie. Les héros de Mme de la Fayette et, de même, ses auditeurs sont gens habitués à être en spectacle: ils redoutent également d'être mis hors d'eux-mêmes et de perdre leur attitude en se laissant secouer par de violentes émotions. Les uns et les autres enfin vivent loin des préoccupations, des besoins, des mesquins intérêts de la vie étroite et bourgeoise; ils n'assistent pas chaque jour à des actions grossières, ils ne sont pas aux prises avec la vulgaire réalité : de là leur délicatesse, leur ignorance des choses viles ou médiocres, et l'habitude de porter haut leur cœur comme leurs yeux. Sans doute il nous faut faire effort aujourd'hui pour croire à de tels personnages : ils nous semblent tout au moins froids et même fades. C'est une race disparue, comme celle qu'a reconstituée M. de Grisy. M. Taine, après lui avoir rendu hommage, conclut excellemment : « Chaque siècle, avec les circonstances qui lui sont propres, produit des sentiments et des beautés qui lui sont propres; et, à mesure que la race humaine avance, elle laisse derrière elle des formes de société et des sortes de perfection qu'on ne rencontre plus. Aucun âge n'a le devoir d'emprunter la beauté aux âges qui précèdent. Il ne faut ni dénigrer ni imiter, mais inventer et comprendre. Il faut admirer ce que nous avons et ce qui nous manque; il faut faire autrement que nos ancêtres et louer ce que nos ancêtres ont fait. »

Est-ce à dire cependant que nous devions nous enthousiasmer sans réserve pour la grande société du XVIIe siècle? M. Taine ne veut parler assurément que de ce qui en était l'expression la plus haute; il ne regarde alors qu'au petit coin privilégié où est l'élite et la fleur. Si l'on était tenté de tout admirer, il faudrait relire, comme correctif, la Bruyère et Saint-Simon.

III.

Le second et dernier volume de la correspondance de Sainte-Beuve (1) a paru. Mon impression est la même qu'après la lecture du premier volume, plus vive même et plus accentuée. Aucun élan de cœur, pas une note d'enthousiasme, pas un accent ému, rien enfin qui éclaire de quelque lueur aimable un fond aride et triste. D'ailleurs cette dernière partie de la correspondance devait se ressentir plus encore des préoccupations, des ennuis et des déboires de Sainte-Beuve. Elle commence à l'instant où l'horizon pour lui s'assombrit. Il s'est vu mal accueilli par la jeunesse; l'opinion publique ne lui est pas indulgente; l'âge est venu, la maladie, le Sénat; sa position est fausse, car on a entendu qu'il aliénerait son indépendance, et lui, il entend la conserver du moins sur un ordre de questions. Il a en lui certains coins où il prétend que les influences officielles ne pénétreront point. Il est de ceux dont parle Tacite : *qui nec nobis satis liberi, nec imperantibus satis servi videntur.* Évidemment il est mal à l'aise, mécontent des autres et peut-être aussi de lui-même, attristé, maussade, aigri. On sent qu'il se dit de temps en temps en grondant : Qu'allais-je faire dans cette galère? — La lecture de ses lettres rendra moins sévères ceux qui lui gardaient rancune : il a expié.

IV.

M. Paul Heusy est un nouveau venu dans le monde des lettres. Son œuvre de début : *Un Coin de la vie de misère* (2), offre plus que des promesses de talent. L'auteur est Belge, et c'est surtout en Belgique qu'il a pris le sujet de ses tableaux. Ce sont en effet des tableaux plutôt que des récits, une succession de scènes prises sur le vif plutôt que des drames fortement noués et composés. Tout de cœur avec ceux qui souffrent, il nous fait assister aux différentes phases par lesquelles passe leur vie de misère. Nous les voyons au berceau et nous les suivons jusqu'au lit de mort. La touche de ses tableaux est forte, le coloris assez puissant, sans que jamais la toile soit empâtée, ni le trait trop appuyé. L'écueil était le réalisme ou le naturalisme, ou *l'impressionisme;* M. Heusy

(1) Paris, 1878. A. Quantin.

(1) Sainte-Beuve. *Correspondance* (1822-1869). — 2me volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(2) Paul Heusy. *Un Coin de la vie de misère.* — 1 volume. Paris, 1878. Librairie générale.

l'a évité. Il y avait aussi un autre danger : la récrimination amère contre la société et la déclamation banale ; il n'en est pas trace. Les faits parlent seuls et parlent éloquemment. L'émotion sympathique de l'auteur gagne le lecteur sans que celui-ci soit mis en défiance : dans cet ami du pauvre il ne voit pas un ennemi du riche. Ce premier essai mérite donc qu'on l'encourage. Mais il reste à M. Paul Heusy à faire preuve d'invention comme il a fait preuve d'observation. Après cette succession de petites toiles qu'il nous donne, un grand tableau, une vraie œuvre d'art : nous l'attendons là.

V.

Le nouveau roman de M. Hector Malot, *Cara* (1), débute par une étude morale très-délicate. On y voit la probité bourgeoise aux prises avec des sentiments chevaleresques qu'elle comprend mal. Au delà des livres en règle, de l'honneur fait à la signature, des payements de la fin du mois, de la caisse ouverte à l'heure de l'échéance, il y a comme un monde inconnu de devoirs non prescrits par le Code de commerce ; ceux qui leur parlent de ces obligations supérieures à la loi leur semblent des Don Quichotte et, pour tout dire, des artistes. C'est la situation du père Poirier avec son gendre et sa fille, mais heureusement rajeunie. Cette étude morale, qui mérite qu'on s'y arrête, est suivie d'une intrigue assez vulgaire qui n'a rien ni de bien nouveau ni de fort attachant. L'œuvre, en somme, est protégée par cette première moitié ; elle dépasse d'ailleurs la moyenne des romans du jour par le style, distingué dans la partie distinguée, plus ordinaire dans l'autre, mais d'une certaine élégance.

VI.

Feu Paul Féval, actuellement frère Féval, consacre, comme l'on sait, sa plume à des œuvres édifiantes. Il rachète son passé. Ses romans pourraient être publiés par les frères Gaume. La maison Dentu, qui les édite, les offre au Seigneur en expiation de tant de volumes d'une moralité douteuse qu'elle a répandus dans le monde. Le nouveau volume de frère Féval : *Douze Femmes* (2), contient douze petites histoires inoffensives. Cela est benin, benin. On y rencontre cependant encore quelques audaces d'invention et une certaine noirceur d'imagination. Le dramaturge et le romancier d'autrefois s'y retrouvent par intervalles. Que voulez-vous ? Il est bien difficile de dépouiller tout à fait le vieil homme. Malgré tout, la fadeur domine. Ce volume n'en a pas moins eu un certain succès ; le voilà à sa seconde édition. Je ne puis l'expliquer que par une intervention toute spéciale de la Providence. Dieu protége les siens.

VII.

Sous ce titre, *Historiettes et souvenirs d'un homme de théâtre* (3,) M. Hippolyte Hostein a réuni un certain nombre d'anecdotes se rapportant au théâtre de près ou de loin. En général cependant, ce sont des auteurs, des compositeurs, des artistes dramatiques qui en font les frais. Ces historiettes seront des documents utiles pour ceux qui voudront connaître par le menu la vie littéraire de notre époque. Il en est dans le nombre de piquantes. Ainsi, grâce à M. Hostein, la postérité saura que Napoléon III a été le protecteur de la *cascade* au théâtre. C'était à Vichy, un jour d'été ; le directeur du théâtre du Palais-Royal était sombre et préoccupé ; son âme, éprise de l'art sérieux, du grand art, souffrait. Pourquoi ses artistes ajoutaient-ils au texte de M. Clairville des fioritures ? Pourquoi des gambades, des gestes bizarres, des jeux de scène saugrenus ? Pourquoi, en un mot, la *cascade ?* En homme qui se sait le représentant des muses sévères et qui a la conscience d'avoir rempli une grande mission en montant *la Mariée du Mardi-Gras*, il prit un parti décisif : une affiche collée à la glace du foyer avertit les artistes que désormais la cascade était interdite. Grand émoi dans le personnel. On alla trouver l'Empereur, on fit agir sur lui d'augustes influences : Napoléon III, ami des arts, intervint, et la *cascade* fut sauvée. Le directeur en était navré, il murmurait mélancoliquement : « L'Empereur l'a voulu ! »

VIII.

M. Sully Prudhomme vient de tenter une grande et noble entreprise qui commande le respect (1). Il lui semble, comme à Jouffroy, que la poésie est faite pour autre chose que pour chanter les courtes joies ou les éphémères douleurs de la vie de tous les jours. Pourquoi ne quitterait-elle pas les petits sentiers pour gravir les cimes escarpées ? Les hautes régions de la pensée humaine lui sont-elles donc interdites ? ne peut-elle demander à la philosophie et à la science le mot des énigmes qui nous effrayent ? La foule ne suivra pas peut-être le poëte sur ces hauteurs plus arides : qu'importe ? Parmi les problèmes qui inquiètent le penseur, il en est un sur lequel la raison et le cœur sont divisés, celui de la justice. Le cœur dit, par exemple : Pourquoi, dans la nature, la guerre entre les différentes espèces ? pourquoi, dans la société, la guerre entre les différentes classes ? Pourquoi, d'État à État, la guerre entre les peuples ? La froide raison répond : Le moucheron doit nourrir l'hirondelle ; toujours il y aura des pauvres et des riches ; la guerre entre les peuples est un fléau, mais un fléau inévitable. M. Sully Prudhomme entreprend donc de réconcilier le cœur et la raison en invoquant la conscience, en faisant appel à l'amour. Dirai-je qu'il a réussi ? Hélas ! il n'ose l'affirmer lui-même :

> J'ai cherché la justice en rêveur, et mon but
> A la fin du voyage est plus loin qu'au début.

A ne considérer que la question d'art, il a fait œuvre de vrai poëte. Il a pris corps à corps des idées incolores et muettes, des abstractions froides, et maintes fois il leur a donné le mouvement, la parole et la vie. Le plus souvent le squelette s'est animé et il a marché sans trébucher, couvert d'une robe

(1) Paris, 1878. — 1 volume. E. Dentu.
(2) Paris, 1878. — 1 volume. E. Dentu.
(3) Paris, 1878. — 1 volume. E. Dentu.

(1) Sully Prudhomme, *la Justice*, poëme. — 1 volume. Paris, 1878. Alphonse Lemerre.

flottante. Parfois aussi l'effort a été moins heureux, il faut bien l'avouer. C'est déjà beaucoup d'avoir accompli souvent le miracle. Qu'on lise, par exemple, ce sonnet, où le poëte exprime les angoisses d'une âme qui se demande si elle doit continuer de lutter contre les obscurités du problème ou revenir à l'insouciance des premières années :

Depuis que j'ai quitté les gracieux vallons
Où mes vingt ans chantaient leur peine et leur folie,
Et que, pour refroidir ma pensée amollie,
J'ai des pics éternels gravi les échelons,

Le front dans les brouillards et dans les aquilons,
Je glisse en trébuchant sur la glace polie
Et me souviens parfois avec mélancolie
Des prés qui m'ont laissé de leur mousse aux talons.

Et j'ai beau me boucher des deux mains les oreilles,
J'entends monter des voix à des appels pareilles,
Indomptables échos du passé de mon cœur.

Ce sont tous mes instincts poussant des cris d'alarme ;
En moi même se livre un combat sans vainqueur
Entre la foi sans preuve et la raison sans charme.

Et maintenant, quel sera le sort de ce livre? M. Sully Prudhomme n'ose trop espérer que la foule se passionne pour une œuvre de ce genre. S'il reconnaît qu'il a trop demandé à un public que laissent indifférent ces problèmes, ou qu'il a trop présumé de ses forces en voulant éprouver la puissance de la poésie et en reculer les limites, il reviendra de bonne grâce, dit-il, à des compositions plus accessibles et au public et au poëte. J'incline à croire qu'il y retournera en effet; mais de sa noble tentative il lui restera l'honneur de l'avoir osée, l'honneur d'avoir été souvent vainqueur dans cette lutte effrayante contre des idées qui ne sont pas du domaine de la poésie; enfin, il y aura gagné de fortifier et d'assouplir son beau talent.

IX.

M. Émile Zola a voulu, lui aussi, sortir de son domaine, et il a écrit une pièce pour le Palais-Royal, *le Bouton de rose*, farce plate, vulgaire et, qui pis est, lugubre. C'est une chute profonde et retentissante. Quelle étrange idée, à lui, un réaliste, de s'aventurer sur une scène où règne par dessus tout la fantaisie! Ce genre de grâces folles et légères est ce qui manque le plus à son talent. Et, voyez l'imprudence! Lui! critique dramatique! Qu'il s'avise maintenant de traiter rudement les pièces de M. Sardou! M. Sardou lui répondra : *Bouton de rose!* Il y peut compter. *Bouton de rose!* va être pour lui comme *Tarte à la crème!* pour Molière — sans comparaison.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Parlons encore de l'Exposition, puisqu'on ne parle pas d'autre chose en ce moment et que ce sujet de conversation ne sera pas de sitôt épuisé.

J'ai entendu des critiques assez justes. Ces immenses constructions n'ont pas assez de *refuges;* et par là il faut entendre des cafés, des restaurants, des buvettes, des établissements, en un mot, où l'on puisse s'asseoir, se reposer, boire si l'on a soif, manger si l'on a faim, se mettre à l'ombre si l'on a chaud; et voici justement l'époque des grandes chaleurs qui approche.

On a tout fait pour les exposants, mais pas assez pour le public. On peut cependant réparer cet oubli. Il n'est pas trop tard. Il ne s'agit pas de faire de l'Exposition un lieu de parties fines; mais encore faut-il qu'on ne s'y croie pas en plein Sahara.

II.

L'Univers avait dit qu'il était nécessaire d'*exorciser* l'Exposition, infectée de l'esprit satanique. Son frère *le Monde* (un frère ennemi bien entendu) a fait mieux : il a appris aux populations étonnées que le jour de l'inauguration, la foudre était tombée sur un des pavillons du palais du Trocadéro.

Vengeance céleste, cela va sans dire, quoique un peu mesquine, et qui d'ailleurs n'a pas tiré à conséquence, le palais du Trocadéro n'ayant été ni détruit, ni même endommagé. Les vengeances célestes étaient autrefois plus redoutables, si l'on veut bien se souvenir de Sodome et de Gomorrhe. Autres temps, autres foudres.

Le Monde peut à la vérité alléguer qu'il n'a eu d'autre but que d'effrayer les populations par un conte forgé à plaisir. Ce n'est pas le ciel, c'est seulement M. Coquille qui a cru devoir foudroyer le Trocadéro pour célébrer l'ouverture de l'Exposition; mais les monuments qu'il foudroie se portent assez bien, et un pieux mensonge n'est jamais de trop quand il y va du salut des âmes.

Le fluide électrique aurait d'ailleurs frappé un des pavillons du Trocadéro, que cela ne prouverait pas du tout que le ciel soit l'ennemi des Expositions universelles. Il y a quelques années, pour ne citer qu'un exemple, un incendie terrible éclata tout à coup dans la cathédrale de Santiago du Chili, au moment où toute la population s'y trouvait réunie pour une cérémonie des plus solennelles. Cinquante jeunes filles faisaient ce jour-là leur première communion. Plusieurs furent horriblement brûlées et, parmi les assistants, beaucoup eurent le même sort. Les libres-penseurs auraient pu en conclure, en raisonnant selon la logique des journaux ultramontains, que le ciel voyait de mauvais œil les premières communions.

Ils ne le firent pas, et ils se contentèrent de demander à M. Veuillot ce qu'il en pensait. M. Veuillot se borna à répondre, après réflexion, que les desseins de la Providence sont pleins de mystères et qu'il y aurait de l'impiété à vouloir les pénétrer.

C'est la réponse que font ordinairement les ultramontains lorsqu'il se produit quelque accident qui les embarrasse et semble tourner contre eux. Alors les voies de la Providence sont mystérieuses. Si au contraire l'accident leur est favorable, il n'y a plus de mystères et ils n'éprouvent aucune difficulté à faire parler le ciel.

Cela me rappelle l'anecdote si connue de Turenne et d'un abbé beau parleur. C'était chez un grand seigneur de la cour. Turenne devait partir le lendemain pour aller prendre le commandement de l'armée, et tout le monde parlait de la campagne qui allait s'ouvrir. Une carte stratégique était étalée sur la table du salon. L'abbé beau parleur indiquait tous les mouvements militaires qui auraient lieu : « M. le Maréchal fera ceci, M. le Maréchal fera cela; il massera ses troupes à tel endroit, et voici juste le point où il fera passer le Rhin à son armée. » Turenne, qui avait jusque-là gardé le silence, donna à l'abbé une chiquenaude sur le doigt en lui disant : « Monsieur l'abbé, votre doigt n'est pas un pont. Allez-vous-en lire votre bréviaire. »

J'ai souvent pensé à cette anecdote en lisant les dissertations de M. Louis Veuillot et de M. Coquille sur les desseins de la Providence. De temps en temps ils reçoivent, eux aussi, leur petite chiquenaude sur le doigt.

III.

J'ai souvent parlé du plaisir bien naturel que l'on éprouve à voir ses adversaires faire fausse route: quoi de plus amusant aujourd'hui que leurs diatribes contre l'Exposition?

Ils seraient payés pour se nuire à eux-mêmes et ils voudraient gagner consciencieusement leur argent qu'ils ne pourraient ni parler ni agir autrement qu'ils le font.

Une Exposition universelle est une chose absolument indépendante de la forme du gouvernement et qui est nationale avant tout. Comment donc les monarchistes ne comprennent-ils pas qu'en essayant de nuire à l'Exposition ils nuisent à leur propre pays, et que, manquant à ce point de patriotisme, ils soulèvent contre eux l'opinion publique?

On n'est vraiment pas naïf à ce point-là. Mais vous savez la maxime : *Quos perdere vult....* Je crois que ces bonnes gens ne sont plus beaucoup à craindre.

IV.

Tout le monde a lu l'Encyclique du nouveau pape, et l'on trouve en général qu'à part certains adoucissements de pure forme, le langage de Léon XIII ne diffère pas sensiblement de celui de Pie IX. Pouvait-il, d'ailleurs, en être autrement?

Le prétendu libéralisme de Léon XIII consiste à admettre le progrès humain, mais à la condition que la philosophie et la science ne s'écarteront jamais des voies tracées par l'orthodoxie et qu'elles auront toujours le flambeau de la foi pour guide. Pie IX et ses prédécesseurs n'ont jamais dit autre chose.

C'est toujours la liberté du bien opposée à la liberté du mal. Vouloir qu'un pape admette autrement la liberté, c'est lui demander l'impossible; ou bien alors ce serait un pape tel que le comprend Victor Hugo dans son nouveau livre.

V. Hugo suppose le pape endormi dans sa chambre au Vatican. Son sommeil est troublé par un rêve; mais quel rêve! Pénétré de la plus pure doctrine évangélique, le pontife endormi dit énergiquement leur fait aux rois, aux peuples, aux évêques, aux marchands du Temple, aux artisans de discordes civiles, aux souverains qui déchaînent le fléau de la guerre, au concile qui a proclamé son infaillibilité.

. . . . . O nuit! pardonne-leur!
Être un homme, un jouet quelconque du malheur,
Moins libre que le vent, plus frêle que la plante,
Le passant inquiet de la terre tremblante,
Une agitation qui frissonne et qui fuit,
Un peu d'ombre essayant de faire un peu de bruit,
Être cela! Sentir derrière soi l'abîme
Et devant soi le gouffre, et se croire la cime!
Avoir l'affreux squelette en ce vil corps charnel,
Et dire à Dieu : Je suis ton égal! Éternel,
Je suis l'autorité, je suis la certitude,
Et mon isolement, Dieu, vaut ta solitude;
Le Pape est avec toi le seul être debout
Sur cet immense rien que l'homme appelle tout
Tout n'est rien devant moi, comme devant toi, Maître;
Je sais la fin, je sais le but, je connais l'Être;
Je te tiens, ma clef t'ouvre, et je suis ton sondeur,
Dieu sombre, et jusqu'au fond je vois ta profondeur.
Dans l'obscur univers je suis le seul lucide;
Je ne puis me tromper; et ce que j'en décide
T'oblige; et quand j'ai dit : Voici la vérité!
Tout est dit. Quand je veux que tu sois irrité,
Quand j'ai dit la loi, l'ordre et le point où commence
Ta colère, et l'endroit où finit ta clémence,
Tu dois courber ton front immense dans les cieux!
Le grand char étoilé tourne sur deux essieux,
Dieu, le Pape.

O soleils, astres, gouffres des êtres!
Que dites-vous du Pape infaillible et des prêtres,
Des conciles mettant le pied sur vos hauteurs?
Que dis-tu de ce tas de sinistres docteurs,
Ciel terrible, imposant leur néant au mystère
Et tâchant d'ajouter à Dieu le ver de terre?

C'est par ces amers sarcasmes que V. Hugo célèbre les gloires de l'infaillibilité. Nous sommes loin du fameux vers du monologue de Charles-Quint :

Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur!

On voit que les idées du poète se sont singulièrement modifiées depuis *Hernani*; mais c'est le propre des grands esprits de progresser et de mûrir, et c'est un signe des temps quand l'évolution de ces esprits s'accomplit dans le sens des idées modernes.

Henri Heine me disait un jour, à propos de la situation politique, un an avant la révolution de 1848 : « Il n'est pas indifférent de savoir ce qu'en pense le roi Louis-Philippe, mais il y a une chose bien plus importante à mes yeux, c'est de savoir ce qu'en pensent Victor Hugo et Lamartine. »

Maintenant vous me demanderez peut-être comment se termine le poëme du *Pape*. Le dénoûment est bien simple. Le pape, après avoir dit et fait en songe toutes les belles choses que l'on vient de voir, se réveille et s'écrie :

. . . Quel rêve affreux je viens de faire!

Et le rideau tombe; il n'y a rien de changé au Vatican.

Ce poëme de Victor Hugo peut être considéré à certains égards comme la contre-partie du fameux livre du comte de Maistre.

V.

Le drame de la semaine a été le procès du pharmacien de la rue de Maubeuge, accusé d'empoisonnement sur la personne de sa femme. J'ai entendu à ce sujet des personnes qui prennent peur facilement s'écrier qu'il ne s'est jamais commis autant de crimes qu'aujourd'hui et que la France ne sera bientôt plus habitable.

Je crois cependant qu'il ne faut pas s'effrayer si vite. Il s'est commis de tout temps autant de crimes qu'à présent. Peut-être même l'ancienne société n'était-elle pas à cet égard mieux partagée que la nôtre. Seulement la justice était autrefois moins bien armée; les moyens de répression étaient insuffisants, et, à cause du petit nombre de journaux, la publicité des procès criminels se trouvait très-restreinte. Aujourd'hui la police, merveilleusement servie par les chemins de fer, la télégraphie électrique et les progrès de la science, et stimulée d'ailleurs par les exigences de l'opinion publique, a l'œil et la main partout, de sorte que bien peu de criminels lui échappent.

Le *reportage* des journaux aidant, le public est tenu au courant de tous les drames ténébreux qui s'accomplissent autour de nous. Bien peu échappent à notre attention et aux investigations de la justice.

La conclusion est qu'il ne se commet pas plus de crimes aujourd'hui qu'autrefois, mais que ces crimes restent beaucoup plus rarement ignorés et impunis. Cette différence n'est-elle pas tout en faveur de notre temps?

Z...

BULLETIN

La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur vient de se constituer. M. Laboulaye a été nommé président, MM. Pasteur, Paul Janet, Buffenoir, docteur Lefort, vice-présidents. Les sections qui correspondent aux différentes facultés ont été organisées; elles ont pour présidents MM. Boissier et G. Paris pour les lettres; MM. Pasteur et Dastre pour les sciences; MM. Paul Gide et Lyon Caen pour le droit; MM. les docteurs Lefort et Jaccoud pour la médecine. MM. Beaussire et Boutmy président la section d'organisation générale. L'assemblée a admis douze donateurs ayant fourni ensemble 15 200 francs et quelques adhérents de Paris ou de province. Un rapport intéressant, lu par le secrétaire général provisoire, a constaté l'état satisfaisant des travaux de la Société. Le comité de correspondance et de publication s'est assuré, par les nombreuses relations dont il dispose à l'étranger, une grande abondance d'informations, qu'il compte mettre en œuvre cette année même, sur les principales universités étrangères. Il envoie en outre à Rome, en Angleterre, en Belgique, trois de ses collaborateurs pour compléter par une enquête sur place les renseignements fournis par les correspondances. L'un des adhérents de la Société profite d'une mission en Amérique pour étudier l'intéressante question de l'enseignement astronomique aux États-Unis. A côté des universités de Bonn et de Heidelberg et des vieilles universités anglaises que la crise qu'elles traversent signalait particulièrement à l'attention, les grands centres scientifiques de la Hollande et de la Suède, de la Russie, de la Suisse, de l'Italie, figureront dans le volume qui tiendra lieu cette année des quatre bulletins périodiques et servira d'introduction à ceux de 1879.

Le rapport se termine en invitant tous les jeunes professeurs à s'inscrire comme collaborateurs dans la section pour laquelle ils sont désignés par leurs études. Cet appel sera certainement entendu.

Société des gens de lettres de France. — *Congrès littéraire international de 1878.*

Mardi 4 juin. Séance non publique. — Appel nominal des membres du Congrès. — Division des travaux. — Nomination des Commissions.

Jeudi 6 juin. Séance publique. — Discours d'ouverture par Victor Hugo. — Discussion générale. — Du droit de propriété littéraire. — Des conditions de ce droit. — De sa durée. — La propriété doit-elle être assimilée aux autres propriétés, ou doit-elle être régie par une loi particulière?

Samedi 8 juin. Séance publique. — De la reproduction. — De la traduction. — De l'adaptation. — Du droit de propriété littéraire. — De l'insuffisance des conventions diplomatiques au point de vue de la protection de ce droit. — Des difficultés qui résultent notamment des formalités d'enregistrement, de dépôt, etc., etc., inscrites dans les conventions actuellement existantes. — Recherche d'une formule précise destinée à être introduite désormais dans les traités de commerce pour y remplacer les anciennes formules.

Dimanche 9 juin. Séance publique. — Proposition d'une formule à accepter par les membres qui prendront part aux travaux du Congrès. — Projet de convention littéraire internationale en vertu de laquelle tout écrivain étranger serait assimilé aux écrivains nationaux dans l'exercice de ses droits sur son œuvre.

Mardi 11 juin. Séance publique. — De la condition des écrivains à notre époque. — Des associations littéraires. — Exposé de diverses institutions tendant à améliorer le sort des gens de lettres dans les divers pays. — Vœux à formuler pour l'avenir.

Jeudi 13 juin. Séance non publique. — Rapports des Commissions. — Vote sur ces rapports. — Nomination d'une Commission permanente internationale.

Samedi 15 juin. Séance publique. — Lecture des propositions adoptées par le Congrès. — Clôture des travaux.

Adresser toutes les communications relatives au Congrès à M. Pierre Zaccone, vice-président du Comité des gens de lettres, 5, rue Geoffroy-Marie, Paris.

La Ligue internationale de la paix et de la liberté et la direction du journal *les États-Unis d'Europe*, qui se publie à Genève, organisent pour la durée de l'Exposition une série de conférences qui auront lieu place Cadet, n° 31.

La première sera faite demain samedi 11 mai, à 8 heures 1/2 du soir, par M. Joseph Fabre, professeur de philosophie, sous la présidence de M. Ch. Lemonnier, président de la Ligue.

Les conférences suivantes seront faites par MM. Bratiano,

ancien député roumain ; Dide ; A.-S. Morin, conseiller municipal de Paris ; L. Sonnemann, ancien député du Reichstag; Mlle Maria Deraismes ; MM. Ch.-M. Laurent, publiciste; Hodgson-Prat, de Londres, président du conseil de l'Union de cercles ouvriers; Ch. Lemonnier; L. Brunschwig, avocat, etc.

Congrès des orientalistes. — Le quatrième congrès des orientalistes, qui se réunira à Florence le 12 septembre prochain, durera six jours. La discussion portera sur les sujets suivants : égyptien du nord, langues sémitiques, y compris l'assyrien; indien, langues indo-européennes en général, chinois, langue de l'Indo-chine et thibétain, polynésien, langues ouralo-altaïques. La France sera représentée par MM. Renan, Michel Bréal, Barthélemy Saint-Hilaire, Schefer et Souvaire. Parmi les autres délégués étrangers, nommons MM. Chenery, Robert Cust, John Muir pour l'Angleterre ; MM. Jacobi, Marburg, Spiegel, Frédéric Müller pour l'Allemagne ; le professeur Whitney pour les États-Unis ; Mariette-Bey pour l'Égypte. La liste des membres, trop longue pour être donnée ici, comprend des savants venus de l'Inde, de l'Arménie, de la Chine, du Japon, de tous les pays de l'Europe. Une exposition d'objets orientaux tels que livres, manuscrits, cartes, monnaies, idoles, sera installée dans un local voisin de la salle des séances.

Dictionnaire cambodgien. — M. Moura, lieutenant de vaisseau, vient de terminer la publication d'un dictionnaire cambodgien-français et français-cambodgien, qui peut être considéré comme l'ouvrage le plus complet qui ait paru jusqu'à ce jour.

M. Ch. Lemire a donné, dans un livre récent, quelques particularités curieuses sur la langue cambodgienne, moins difficile à entendre et à parler que l'annamite. Les Cambodgiens emploient des expressions différentes selon qu'ils s'adressent à un supérieur ou à un inférieur, à un mandarin, à un bonze ou à un roi. Ainsi, ils ne désigneront pas les membres du corps du roi par les mêmes termes que ceux d'un particulier. Pour exprimer qu'un homme mange, on se sert du mot *si;* en parlant d'un chef, on dira *pisa;* si on parle d'un bonze ou du roi, ce sera *soï*. En parlant à un inférieur, *moi* se dit *anh;* à un supérieur, *knhom;* à un bonze, *chhan;* au roi, *knhom préa bât*, « moi poussière de vos pieds sacrés ».

Les livres cambodgiens, difficiles à se procurer parce que la plupart sont manuscrits, se composent généralement de trente à quarante feuilles de palmier du Lao, percées au milieu d'un trou dans lequel on passe une corde de soie. La tranche est dorée ou peinte en rouge, et l'on ajoute deux planchettes qui forment la couverture du livre.

Nécrologie. — L'Allemagne vient de perdre un historien et philologue éminent, M. Heinrich Leo, mort à près de quatre-vingts ans. Son premier ouvrage important, la *Constitution des cités de la Lombardie*, parut en 1827, à la suite d'un séjour en Italie. Après avoir occupé diverses situations dans les universités de Berlin, Dorpat et Iéna, M. Leo fut nommé en 1830 professeur d'histoire à Halle. C'est vers la même époque qu'il changea d'opinion politique et religieuse, et que, de libéral et de disciple d'Hegel, il devint réactionnaire et orthodoxe. Il publia en 1893 ses *Études et esquisses sur l'histoire naturelle du gouvernement,* ouvrage où il se montre conservateur déterminé ; et dans les années suivantes parurent ses meilleurs travaux d'érudition, les recherches sur l'anglo-saxon et le vieux saxon (1838), *Beowulf* (1839), un peu plus tard les *Leçons sur l'histoire du peuple et de l'empire allemand* (1854-66).

Bibliographie. — Une Société anglaise (la *Library Association*) s'occupe de compiler et d'imprimer un catalogue général de la littérature anglaise. Les bibliographes de la Grande-Bretagne attendent avec impatience une autre publication qui aura coûté bien du travail et bien des recherches. Le *Dictionnaire de la littérature anonyme et pseudonyme de la Grande-Bretagne* avait été commencé par M. Halkett, qui est mort avant d'avoir achevé son œuvre. Celle-ci a été reprise par le Rév. J. Laing, qui a encore plusieurs bibliothèques importantes à passer en revue. On estime à vingt mille le nombre des ouvrages déjà examinés et classés; plusieurs d'entre eux offraient de véritables énigmes littéraires à résoudre ; il sera intéressant de voir si MM. Halkett et Laing en auront trouvé les solutions.

Un bibliophile anglais, M. Thomas Arnold, met la dernière main à un catalogue curieux, celui de tous les ouvrages scientifiques, littéraires, satiriques ou poétiques qui ont été écrits sur le tabac depuis son importation en Europe. Cette bibliographie spéciale ne comprend pas moins de 2000 volumes, brochures ou plaquettes dont M. Arnold possède la plupart. Détail à relever : M. Arnold n'est pas fumeur.

Irlande. — Miss Marguerite Stokes, dont le frère a rendu de grands services à la philologie irlandaise, vient de publier, en les classant et les complétant, des *Notes sur l'architecture irlandaise*, par Edwin, troisième comte de Dunraven. L'ouvrage est bien conçu, exécuté avec méthode et clarté. Il contient la description et la reproduction de plus de cent édifices irlandais, des extraits des chroniques contemporaines, des tables chronologiques, des vues d'ensemble sur l'art irlandais des premiers siècles. Le fait général qui s'en dégage est que les invasions danoises n'arrêtèrent pas l'essor de la littérature et des arts, ainsi que l'ont répété beaucoup d'historiens. Elles furent l'occasion de grands maux, mais le développement intellectuel n'en continua pas moins; une foule de monuments et d'objets d'art datant de l'époque des invasions et conservés jusqu'à nos jours en fournissent la preuve certaine.

Parmi les spécimens de la vieille architecture irlandaise, il n'en est pas, à coup sûr, de plus curieux que les monuments bizarres, connus sous le nom de *Tours rondes*, qui représentent les plus anciens édifices religieux du pays. Il subsiste encore cent huit de ces singulières constructions, les unes en ruines, les autres parfaitement conservées. Miss Stokes pense que les plus anciennes datent du xe siècle, et qu'elles furent bâties par les prêtres pour leur servir de forteresses contre les envahisseurs scandinaves. Les premières Tours rondes avaient la forme d'une ruche ou d'un dé à coudre. Elles étaient construites en pierres brutes, sans mortier, et sans que rien marquât la limite du toit. Une petite ouver-

ture tenait lieu de fenêtre, une autre de porte. Insensiblement, l'art des architectes se perfectionna. Le toit fut toujours en pierres, mais mieux disposé et moins lourd; il permit de donner une plus grande élévation aux murailles. On tailla les pierres, on voûta les portes; on couvrit d'ornements les parois intérieures de l'édifice, et la forme oblongue succéda à la forme ronde. Le livre de lord Dunraven contient dix-huit reproductions de Tours rondes d'âges différents.

La réglementation du travail dans les manufactures. — M. de Ridder démontre, dans la *Revue de Belgique* du 15 mars, que les chefs d'usine ont tout intérêt à ne pas trop surmener leurs ouvriers. L'homme dont la journée est réduite à un nombre d'heures raisonnable ne perd pas de temps pendant la durée de son travail; il n'a pas les distractions causées par la lassitude; son attention est toujours soutenue et sa besogne s'exécute avec rapidité et régularité. On a établi dernièrement une comparaison entre une fabrique anglaise et une fabrique saxonne. La semaine de travail était beaucoup plus longue, et les salaires de 40 0/0 moins élevés dans la fabrique saxonne; néanmoins la main-d'œuvre revenait beaucoup moins cher au bout de l'année à l'industriel anglais, par la raison que chez lui trois ouvriers suffisaient pour mille broches, tandis qu'en Saxe il en fallait six. Voici un autre exemple encore plus frappant. Il s'agit de deux fabriques russes. L'une travaille 132 heures par semaine, c'est-à-dire avec une brigade de nuit; elle a 70,000 broches et produit par semaine un poids de 72,000 livres de fil; l'autre travaille 76 heures, à 240,000 broches, et donne 180,000 livres de fil. La fabrication par broche, et par heure, est plus forte d'un tiers dans la seconde que dans la première.

Les ménagements physiques ont pour conséquence le développement intellectuel et moral de l'ouvrier. Les lois anglaises sur la restriction du travail dans les manufactures ont donné à cet égard des résultats remarquables. Dans les districts industriels, les habitudes du peuple sont devenues moins grossières, son langage moins rude, ses plaisirs plus raffinés, et il devient de plus en plus sensible aux considérations de prévoyance et d'économie. D'après M. Redgrave, les cas d'ivresse mêmes sont devenus plus rares. M. Redgrave est peut-être trop optimiste, mais voici un fait incontestable: depuis que la ville de Londres a été soumise au régime de la restriction, c'est-à-dire depuis dix ans, le nombre de personnes secourues par l'assistance publique est descendu de 163 179 à 97 811, malgré l'énorme accroissement de la population.

M. Ridder conclut à l'adoption en Belgique d'une législation calquée sur les *Factory Acts* de l'Angleterre.

Une nouvelle édition allemande des *Aventures du baron de Munchausen* vient de paraître. Elle renferme une préface assez curieuse sur l'histoire de ce livre populaire. On sait que le baron de Munchausen, qui correspond en France au personnage bouffon de M. de Crac, a existé réellement. C'était un officier de mérite, né en Hanovre en 1720, qui s'était mis au service de la Russie. Mais on ignore généralement que c'est de son vivant même, en 1785, que parut le premier volume des *Aventures*, considérablement augmentées depuis à chaque édition. C'est un écrivain anglais nommé Raspe qui imagina de mettre plaisamment sur son compte toutes les anecdotes que le peuple rattachait à un héros inconnu dont l'invention légendaire semble remonter au quinzième siècle.

Le vrai baron de Munchausen a donc pu connaître le livre qu'il a inspiré et sans lequel son nom serait bien oublié aujourd'hui.

La rage de l'*adaptation* à laquelle est en proie une bonne partie des écrivains et des auteurs dramatiques anglais vient d'occasionner une assez plaisante aventure. Il y a quelques mois, un « spécialiste, » M. W.-T. H., *s'empara* d'un roman publié à Paris, le traduisit et le fit paraître à Londres sous son nom. L'ouvrage, bien *lancé*, eut un certain retentissement; mais la publicité n'est pas toujours sans inconvénient, car on ne tarda pas à démontrer à « l'auteur » que le livre si bien *adapté* par lui du français n'était en réalité qu'une traduction française d'un ouvrage anglais, déjà vieux de deux ou trois ans.

Ce qui prouve que, lorsqu'on veut se mêler d'*adapter* il faut prendre auparavant ses précautions.

Les journaux italiens annoncent que MM. Flor et Findel, de Florence, viennent de retrouver à Parme une toile du Corrége dans un bon état de conservation et dont l'authenticité paraît certaine.

Il s'est fondé à Milan une nouvelle Revue italienne dont la couleur est indiquée par son titre : *La Rivista republlicana di Politica, Filosofia, Scienze, Lettere ed Arti.*

Le *Messager de Vienne*, journal français qui paraît dans la capitale de l'Autriche, vient s'établir à Paris pour la durée de l'Exposition. Politique et littéraire à Vienne, il sera commercial et industriel à Paris, où il se propose de servir d'intermédiaire entre la France, l'Autriche-Hongrie et les pays d'Orient.

M. Max Nordau, auteur du *Vrai pays des milliards*, nous écrit qu'il n'est pas « docteur allemand », mais « docteur hongrois ». Dont acte. M. Max Nordau ajoute que l'entrefile par lequel la *Revue* annonçait la prochaine apparition de son livre à Londres, à Berlin et à Milan, contient de « nombreuses erreurs ». C'est bien possible. Nous n'avons fait que résumer une notice qui nous a été envoyée par un de ses trois éditeurs, et que nous avions tout lieu de croire fidèle :

Rien n'est plus dangereux qu'un maladroit ami.
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Salle des écoles, rue d'Arras. — M. Tischer terminera mercredi prochain, 15 mai, à huit heures et demie du soir, la série de ses conférences sur le théâtre contemporain. Il traitera des *Fourchambault*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Impr. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [762.*]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 46 18 MAI 1878.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1).

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro la constitution de cette société. On jugera de son importance par la liste de ses membres fondateurs :

MM.

Beaussire, ancien député, professeur honoraire de Faculté.
Paul Bert, député, professeur à la Faculté des sciences.
Berthelot, de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement supérieur.
Boissier, de l'Académie française, professeur au Collége de France.
Boutmy, directeur de l'École libre des sciences politiques.
Bufnoir, professeur à l'École de droit.
Bréal, de l'Institut, professeur au Collége de France.
Fustel de Coulanges, de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Paul Gide, professeur à la Faculté de droit.
Dr Jaccoud, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine.
Paul Janet, de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Laboulaye, sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collége de France.
Lavisse, maître de conférences à l'École normale.
Dr Lefort, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de médecine.
Dr Liouville, député, professeur agrégé à la Faculté de médecine.
Lœwy, de l'Institut, membre du Bureau des longitudes.
Monod, directeur de l'École des hautes études.
Gaston Paris, de l'Institut, professeur honoraire au Collége de France.
Pasteur, de l'Institut, professeur honoraire de Faculté.
Perrot, de l'Institut, professeur à la Sorbonne.
Renan, de l'Institut, professeur au Collége de France.
Ribot, professeur à l'École libre des sciences politiques.
Schutzenberger, professeur au Collége de France.
Taine, professeur à l'École des beaux-arts.

Voici en quels termes la Société a défini elle-même son but et son esprit dans l'exposé présenté à l'Assemblée générale des membres fondateurs au nom du comité de fondation :

« L'enseignement supérieur a donné lieu, dans tous les pays civilisés, à des expériences très-nombreuses, très variées et très-instructives. Ces expériences se poursuivent; elles se poursuivront indéfiniment; car ces grandes questions ne s'épuisent pas. Il y a là tout un trésor d'utiles leçons que nous aurions grand profit à recueillir. Mais le peu qui nous en revient nous est insuffisant. Les ensembles nous échappent, et nous sommes exposés à nous méprendre sur le sens et la portée de tel ou tel élément, faute de pouvoir le mettre à sa place et à son rang dans le système auquel il appartient. Il est très-difficile à une personne isolée d'avoir l'œil d'une manière suivie sur les changements qui s'opèrent incessamment dans l'enseignement supérieur des autres pays et de tenir au courant et à jour des informations qu'il faut aller puiser à des sources si nombreuses et si disséminées. On vit en cette matière sur d'anciens travaux, qui ont pu être exacts et excellents à leur heure, mais qui, bien souvent, ont cessé de correspondre à l'état actuel des choses, et il arrive qu'on juge sur de premiers résultats, constatés il y a vingt ans, une organisation dont les effets se sont modifiés à notre insu par la seule action du temps, et qui prête aujourd'hui à des appréciations tout opposées. Notre but est de créer un centre où viendront se grouper d'une manière régulière les informations relatives à l'état et aux progrès de l'enseignement supérieur chez tous les peuples cultivés. Dans des questions aussi délicates, les thèses générales les plus intéressantes, les plus judicieuses, ne sont qu'à demi satisfaisantes pour l'esprit. Les éléments positifs, la partie expérimentale, sont indispensables. Le gouvernement et le public nous sauront gré de leur fournir une collection de faits bien

(1) Rue des Saints-Pères, 15, à Paris.

étudiés, bien transcrits, interprétés de bonne foi, et appréciés avec autorité par des personnes compétentes. L'enseignement supérieur est un procès qui n'a jamais été jugé en France que sur plaidoiries. Nous voudrions qu'il pût être jugé sur pièces. C'est le seul moyen de se prononcer avec quelque sûreté.

« Voilà la fin essentielle assignée à notre association. Mais à côté de cette fin, il est aisé d'entrevoir des résultats subsidiaires qui ne sont pas à dédaigner. Le premier soin de notre société sera évidemment de se mettre en rapport avec les Universités étrangères, et avec les départements ministériels compétents des autres pays. Elle obtiendra aisément, sous la caution des noms éminents que contient notre liste de membres fondateurs, l'envoi régulier des programmes de cours, circulaires, arrêtés, rapports, tableaux statistiques, etc... Elle aura probablement dans chaque grand centre un correspondant attitré qui joindra à ces documents des observations de nature à en marquer la vraie portée et qui, à côté des institutions comme on les écrit, fera voir ces institutions comme on les pratique. — Sans vouloir préjuger ce que la Société décidera relativement à la composition du bulletin périodique qu'elle doit publier, il est permis de supposer qu'il contiendra : premièrement, les études auxquelles elle conviera ses membres et qui auront principalement le caractère de monographies; secondement, les observations et commentaires auxquels ces travaux, lus en séance, auront pu donner lieu de la part des membres compétents; troisièmement, une chronique des faits importants ou intéressants qui se produisent au jour le jour dans les grands centres scolaires; quatrièmement, les textes eux-mêmes, tant ceux qui concernent l'organisation et l'administration, que ceux qui présentent le tableau de l'enseignement dans les Universités et dans les écoles supérieures spéciales.

« Cette dernière partie, qui aurait, je suppose, une pagination séparée, pourrait être réunie, à la fin de l'année, en un volume, et deviendrait une sorte d'annuaire général de l'enseignement supérieur pour tout le monde civilisé. Une publication de cette nature serait, à elle seule, un secours considérable pour les savants de tous les pays. Chacun saurait très-exactement, d'année en année, où aller chercher les personnes qui s'occupent de la partie de la science à laquelle il s'est consacré lui-même. La Société prêterait son concours à ces communications; elle mettrait au service de chacun de ces correspondants ou abonnés étrangers les relations multiples dont elle dispose, et j'estime qu'elle pourrait graduellement devenir l'intermédiaire habituel entre tous les foyers de haute instruction et le canal d'une grande partie de l'*intercourse* scientifique d'une nation à l'autre. Il est inutile d'insister sur l'influence qu'un tel rôle, bien compris et bien rempli, assurerait à notre fondation et, par elle, au pays qu'elle représente. Vouloir faire de la science une grande cité idéale où l'on s'entr'aide de bonne grâce est sans doute une chimère; mais il n'est pas impossible de rendre les échanges plus fréquents, plus aisés et plus fructueux entre les hommes voués dans chaque pays aux travaux de l'intelligence, et les premiers qui s'empareront de cette haute fonction en retireront, sans aucun doute, un honneur et un prestige dont leur pays profitera aussi bien qu'eux-mêmes.

« Les publications de la Société ne serviront pas de lien seulement entre les professeurs et les savants; elles seront d'un grand secours à la jeunesse studieuse de tous les pays. Elles mettront sous les yeux de nos jeunes Français le tableau de toutes les sources scientifiques où ils peuvent aller puiser; elles leur donneront la tentation de demander à l'étranger certains compléments d'instruction dont notre pays est encore dépourvu. D'autre part, elles contribueront à faire connaître, au delà de la frontière, les ressources qui existent en France. A Paris notamment, il y en a de considérables auxquelles il ne manque que d'être exploitées un peu plus à ciel ouvert pour attirer une nombreuse population d'étudiants. Il y aurait présomption à croire que la publicité dont notre Société sera l'organe pourra changer à elle seule le courant qui entraîne ailleurs qu'en France la jeunesse des autres pays; mais on pourra faire du moins que notre plus grand centre d'instruction supérieure, qui est en même temps, à y regarder de près, l'un des premiers du monde par le nombre des cours et le talent d'enseigner, soit connu pour ce qu'il est et ce qu'il vaut. Les réformes dont nous contribuerons à réunir les éléments feront le reste avec l'aide du temps.

« Le dernier avantage que j'attends de notre Société est qu'elle devienne la bénéficiaire et la dispensatrice des libéralités privées faites au profit de l'enseignement supérieur. Je crois que ces libéralités ne sont si rares que faute de débouchés bien connus et d'emplois satisfaisants. Les personnes riches qui s'intéressent au développement de la haute instruction ne savent à qui demander un conseil ou à qui adresser utilement leurs dons. Les Académies sont lasses de chercher des sujets de concours. Les Facultés décernent sans goût leurs prix de charité. Fonder par testament des chaires dans un établissement de l'État est une entreprise pleine de difficultés qui dépasse les forces d'un mort et le zèle un peu tiède de ses héritiers. Une Société formée d'hommes honorables et indépendants, compétents et impartiaux, placée dans un centre d'informations unique, tenue au courant de toutes les expériences que le succès recommande à notre imitation, serait naturellement l'intermédiaire, le conseiller et le mandataire de tous ceux qui désirent aider par des fondations au progrès de la haute instruction. Notre ambition dernière serait qu'elle réunît assez de ressources pour se donner la mission de doter, dans les Facultés officielles — de l'aveu du gouvernement et des autorités universitaires — tous les cours complémentaires, tous les enseignements hors cadre qui correspondent aux domaines le plus récemment conquis de la science. La plupart de ces enseignements ne sont pas encore au point convenable pour que l'État puisse les adopter sans témérité; mais il importe qu'en attendant, l'occasion leur soit fournie de faire leurs preuves. L'État n'aurait plus qu'à consacrer définitivement, après un temps, ceux de ces essais qui auraient réussi. Il échapperait ainsi à une responsabilité devant laquelle il recule et qui devient par là un obstacle au progrès. Ce partage d'attributions qui laisse en quelque sorte la proposition et l'épreuve des nouveautés au compte de la libre initiative et réserve à l'État la décision après une expérience où il n'a pas eu à se compromettre, nous a toujours paru le plus naturel et le plus désirable. »

CONFÉRENCES FRANÇAISES DE STRASBOURG

M. PAUL GUIEYSSE

Les idées morales et la vie future dans l'ancienne Égypte

Mesdames, messieurs,

Il y a cinquante ans à peine, les amateurs de curiosités et les musées se disputaient des statuettes en pierre ou en bronze, aux formes raides, à l'aspect bizarre, des amulettes, des fragments de papyrus, des momies encore entourées de leurs bandelettes, et leurs coffres funéraires tout couverts de représentations symboliques et de caractères mystérieux. Les grandes publications de la commission française de l'expédition d'Égypte venaient de faire connaître à l'Europe étonnée les merveilles qui s'élevaient sur les bords du Nil, à peine signalées par quelques voyageurs, ces pyramides qui avaient déjà fait l'admiration du monde ancien, ces obélisques, ces temples avec leurs forêts de colonnes et leurs parois couvertes de bas-reliefs et d'inscriptions, riche moisson pour le chercheur heureux à qui Isis, la grande déesse, permettrait de lever son voile. C'est à Champollion qu'échut cet honneur insigne ; ce fut lui qui dégagea les momies de leurs bandelettes, assouplit leurs membres desséchés et rendit à la vie tout un peuple doué d'une civilisation merveilleuse, que nous faisaient à peine entrevoir les récits trop souvent inexacts des historiens grecs.

Les anciens n'ont jamais compris l'Égypte : ils l'admiraient, mais de confiance; leurs philosophes la visitaient, mais elle restait mystérieuse et étrange à leurs yeux, comme si longtemps l'Inde ou la Chine à ceux des Européens. De là ces opinions que les égyptologues ont tant de peine à déraciner, que les Égyptiens étaient un peuple froid et compassé, encadré dans des castes aussi absolues que celles de l'Inde, soumis à une théocratie dont les membres se croyaient seuls en possession des sciences et de la vérité et se servaient d'une écriture secrète pour en voiler les symboles au vulgaire et ne les découvrir qu'aux initiés, et tant d'autres fables dont il n'est resté que bien peu de chose. Ces hiéroglyphes mystérieux servaient aussi bien à graver les hymnes sacrées et les exploits du pharaon qu'à rendre compte des affaires les plus ordinaires ; ce n'est qu'un système d'écriture syllabique, compliqué, il est vrai, mais accessible à tous et dont on connaît maintenant plusieurs autres exemples. Champollion mourut malheureusement trop jeune, épuisé par le travail, victime de la science, mais léguant à ses successeurs le soin d'achever son œuvre, œuvre déjà solidement assise et dignement continuée par Lepsius, Brugsch, en Allemagne ; Hincks, Birch, en Angleterre ; de Rougé, Chabas, Mariette, Maspéro, en France, pour ne citer que ceux-là parmi tant de travailleurs de tous les pays qui n'ont d'autres rivalités que celles de la science, les seules dignes des nations civilisées, d'autre but que la recherche de la vérité, et qui sont tous animés de cette même pensée : que les matériaux arrachés aux ruines du passé sont les plus fermes assises pour fonder sur des bases solides les édifices de l'avenir. Qui veut marcher en avant, sans dévier, doit savoir regarder en arrière, non pour regretter les temps anciens, mais pour mettre en évidence les causes périodiques de ruine et d'affaissement que présente l'histoire des peuples, et pour constater les progrès accomplis.

L'Égypte ancienne était composée, comme elle l'est encore aujourd'hui, du delta du Nil et de la longue et étroite portion de la vallée du fleuve resserrée entre les chaînes Lybique et Arabique jusqu'à la première cataracte. L'Égypte a toujours été ce que le Nil couvre de ses inondations périodiques ; au delà, c'est le désert aride et sans bornes.

Aussi loin que l'on peut remonter dans l'échelle des siècles, l'Égypte nous paraît douée d'une civilisation complète et même raffinée; les Égyptiens sont le seul peuple dont on ne connaisse pas l'enfance, leur origine même est inconnue; venus probablement de l'Asie, ils ont dû se séparer dès l'aurore du monde de ces peuples qui forment les premières couches ethniques, vaguement signalées dans les légendes de l'Inde ou les plus anciennes inscriptions cunéiformes.

Peut-être les inscriptions en langues encore inconnues que l'on retrouve dans la Susiane et sur les bords du lac de Van donneront-elles quelques indications à ce sujet ; mais pour le moment rien n'éclaire l'origine du peuple égyptien. Il n'a pu être autochtone, la nature du sol s'y oppose ; il a dû, doué déjà d'une certaine industrie primitive, occuper d'abord les plaines fertiles du Delta, puis remonter la vallée du Nil. En tout cas, sa civilisation, développée tout entière sur les bords du fleuve sacré, nous paraît sortir du passé toute parfaite, comme Minerve de la tête de Jupiter, et, comme elle, pleine de sagesse.

Les traditions mythiques mêmes, si utiles pour établir les filiations des autres peuples, ne nous apprennent rien ; elles nous parlent seulement de longues périodes occupées par des dynasties divines, ce qui tout au plus nous permet de supposer un premier état théocratique, jusqu'au moment où Ménès réunit l'Égypte entière sous son sceptre et fonde la première dynastie historique. Depuis Ménès jusqu'à Cléopâtre, pendant une durée de 5000 ans, l'Égypte est maintenant pour nous un livre ouvert, où il manque encore bien des feuillets, où bien des pages sont encore obscures, mais où chaque jour comble une lacune ; et si quelques détails nous échappent, nous pouvons certainement avoir une très-juste idée de l'ensemble.

L'histoire de l'Égypte se divise ordinairement en trois périodes. L'Ancien Empire commence avec Ménès et se termine avec la Xe dynastie ; les arts sont dans l'état le plus florissant; la sculpture surtout y atteint un degré d'originalité et de perfection plastique qu'elle n'a jamais retrouvé plus tard; l'architecture nous est représentée par les pyramides, par le grand Sphinx et le temple qu'il surmonte, et par les tombes de Saqqarah, dont les peintures murales, admirablement conservées, nous font pénétrer dans la vie intime du peuple, monuments bien plus précieux pour nous que les fastueux édifices dus à l'orgueil des Chéops et des Chepren. Et songeons, en étudiant ces époques reculées, que les ancêtres légen-

daires d'Israël n'ont pas encore leur place dans l'histoire; quant à l'Europe, elle n'est pas même peut-être à l'âge de la pierre polie.

L'Ancien Empire s'éteint dans des discordes civiles sur lesquelles l'histoire est muette jusqu'à présent. Le Moyen Empire s'étend de la XIe à la XVIIe dynastie; sous les Entef et les Osortasen (3000 ans avant notre ère), la Nubie est conquise, les mines d'or et de cuivre de l'Arabie et du Sinaï sont en pleine exploitation; c'est l'époque des grands travaux d'art, tels que les digues du lac Mœris, travaux que l'on pourrait reprendre avec utilité de nos jours. Cette belle civilisation fut presque détruite par la terrible invasion des Pasteurs, qui mit l'Égypte à deux doigts de sa perte; pendant près de cinq siècles, ces farouches conquérants lui font supporter le poids de leur oppression, et il faut tous les efforts du patriotisme national toujours renaissant pour chasser ces envahisseurs, venus de l'Asie à la suite de ce grand remous de peuples qui se produisait alors dans les plaines de la Mésopotamie.

Avec la XVIIIe dynastie (17 siècles avant notre ère) commence le Nouvel Empire; c'est au tour de l'Égypte à porter ses armes au dehors; les Touthmès, les Aménophis, les Ramsès, parcourent l'Asie en vainqueurs jusqu'à l'Euphrate; « la terreur de leur nom s'étend aux bornes de la terre ». C'est l'apogée de la puissance de l'Égypte, et les inscriptions relatant la gloire des pharaons nous font connaître des peuples et de puissants empires qui n'ont dû qu'à leurs désastres la conservation de leurs noms. Mais ces gigantesques efforts épuisent l'Egypte, qui a de nouveau à lutter contre de terribles envahisseurs. A deux reprises, les bandes ariennes, sous le nom de Danaens, Achéens, Lyciens, Sardiniens, etc., se jettent sur l'Egypte comme sur une proie facile, avant de se fixer en Europe dans les pays auxquels elles donnent plus tard leurs noms; à deux reprises, elles se font écraser sur les bords du Delta; les tableaux du temple de Karnak, qui nous montrent ces peuples en marche, avec les femmes et les enfants dans des chariots traînés par des bœufs, nous font penser de suite aux invasions des Cimbres et des Teutons; les Philistins sont un de leurs débris. L'Egypte va maintenant avoir à soutenir des luttes longues et souvent glorieuses avec les nations voisines, jusqu'à ce qu'elle succombe épuisée sous les coups successifs des Éthiopiens, des Assyriens et des Perses, pour ne reprendre une vie vraiment nationale que sous la brillante dynastie des Ptolémées.

C'est alors que l'Égypte sort de son isolement, c'est alors que se fonde Alexandrie, cette ville cosmopolite qui compte parmi ses habitants autant de Juifs et de Grecs que d'Égyptiens, capitale spirituelle du monde ancien, comme Rome en est la capitale politique, où tous les savants, tous les philosophes se donnent rendez-vous et forment cette grande école qui éclaire d'une lueur si vive les derniers moments du paganisme antique et l'avénement du christianisme. C'est que l'Égypte avait su conserver, comme le plus pur héritage de sa grandeur passée, ces lois morales indépendantes de tout dogme, ces lois constitutives de toute société humaine durable, et qu'avant la proclamation de doctrines de l'Évangile à l'univers, l'Égypte était le seul pays où ces vérités étaient publiquement enseignées au lieu de rester l'apanage de quelques écoles philosophiques. Ce sont les sources de cet héritage que nous allons étudier ensemble, en nous limitant volontairement aux époques les plus anciennes, pour bien écarter toute hypothèse d'influences extérieures. Nous comparerons pourtant des documents ayant plusieurs siècles d'intervalle, mais cela nous est permis, la langue égyptienne ayant peut-être moins changé dans le cours de 5000 ans que la langue française depuis deux siècles.

La morale est restée la même dans ce long intervalle; ce qui a plus varié, et de forme encore plus que de fond, c'est la religion. Quelque simple que soit le point de départ d'une religion, les dogmes, même les mieux fixés en apparence, n'en sont pas moins soumis à un développement naturel, inconscient pour ainsi dire : l'histoire du christianisme, comme celle de tous les cultes connus, est là pour nous l'apprendre; mais quand les principes moraux ne sont pas trop profondément masqués par les arguties théologiques, ils restent toujours purs et intacts : c'est ce que nous trouvons avec bonheur en Égypte. Plus nous remontons dans son passé, plus sa religion nous paraît simple, si simple même, que l'idée d'un monothéisme égyptien a pu séduire un moment, mais a dû être rejetée pourtant, comme celle du monothéisme sémitique. Toutes les religions ont commencé de même par l'adoration des forces de la nature; le soleil y a toujours joué le principal rôle, frappant l'imagination des hommes par les phénomènes éblouissants de son lever, de son coucher, ses retours périodiques, sa chaleur bienfaisante ou ses ardeurs terribles.

Les origines de l'Égypte se perdent dans un passé tellement fabuleux, que nous ne connaissons pas ce premier état simple; nous nous trouvons de suite en pleine métaphysique, en présence d'un « Dieu un, incréé, le seul être existant par lui-même, le seul générateur, le seul qui n'ait pas été engendré ». Mais ce principe unique n'est jamais, à aucune époque, représenté par une seule divinité : c'est Ammon à Thèbes, Ptah à Memphis, Tum à Héliopolis, Osiris à Abydos; c'est le soleil, Ra; c'est le Nil, dont l'origine inconnue, les crues périodiques et l'action vivifiante donnent à la civilisation et à la religion égyptienne un caractère tout particulier. Chacun de ces dieux, c'est toujours « l'Unique, l'Incréé », mais avec des formes, des attributs tangibles différents, produisant une nouvelle personne divine. « Je suis Tum, en ce que j'existe unique; je suis Ra à son premier lever; je suis le Dieu Grand existant par lui-même et produisant ses personnes de maître des dieux, lui qu'on ne sépare pas des dieux ». — « Tu es un, et des millions d'êtres sortent de toi. » Cette doctrine de l'émanation conduisit forcément à un panthéisme embrassant à la fois le monde matériel et tous les êtres animés; elle se développa, suivant les époques et les diverses écoles, en produisant d'abord le dédoublement de Dieu en père et en fils, puis de nombreuses trinités, par l'introduction d'un principe féminin. Le Panthéon se peupla dès lors d'une infinité de dieux aux formes symboliques bizarres; chaque attribut, chaque manière d'être possible de la divinité, revêtit une forme arrêtée, une personnalité. Ce fut le développement naturel, presque sans influence étrangère, d'un bel arbre dont les rameaux trop

touffus pouvaient cacher le tronc aux yeux du vulgaire; mais avons-nous à chercher bien loin pour observer de pareilles déviations? Ce qui a permis heureusement aux Égyptiens de ne jamais perdre entièrement de vue le principe simple de l'Unité divine, source à leurs yeux de toute vie, de toute création, c'est le rôle particulier d'Osiris et le développement universel de son culte dans toute l'Égypte.

La légende d'Osiris nous retrace la lutte éternelle du bon et du mauvais principe. Osiris est « l'Être bon par excellence », qui aime les hommes, les instruit dans la vertu, et succombe victime de sa bonté, sous les coups de Set son frère et son ennemi, l'esprit du mal et de la violence; mais c'est pour renaître d'une vie nouvelle dans le monde inférieur, dont il devient le souverain, et où les âmes des justes doivent le rejoindre. Son fils Horus, « vengeur de son père », terrasse l'agresseur, qu'Isis, sœur d'Osiris et de Set, dérobe à un anéantissement complet. C'est l'image du soleil éclairant le monde, en prodiguant les bienfaits de ses rayons, luttant contre les nuées ou les ouragans de sable qui l'obscurcissent, s'affaiblissant et disparaissant à l'horizon pour éclairer le monde inférieur; puis Horus, le soleil levant qui dissipe les ténèbres par les premiers feux du matin. Les papyrus mythologiques sont pleins d'allusions à cette lutte, guerre divine dont l'Égypte aurait été le théâtre; Plutarque en parle, mais trop vaguement, et nous n'avons pas encore la légende égyptienne elle-même, qui nous serait si précieuse pour éclaircir tant de points obscurs des textes; mais pour notre but, il nous suffit de constater le rôle de bonté, de justice divine d'Osiris; Osiris est le principe divin dans son rôle consolateur, providentiel, de même que Ra est le seigneur éternel dans sa force, qui « brise les impies et châtie les superbes ».

La société égyptienne reposait sur la famille fortement constituée comme base : pas de castes, de classes privilégiées par droit de naissance; l'instruction pouvait mener à tout; bien des nations modernes pourraient encore de ce côté porter envie à l'Égypte, mais là aussi bien des ombres venaient obscurcir un beau tableau, et le système des corvées pour les travaux publics, le mode de perception des impôts, les tracasseries d'une administration minutieuse et routinière ont fait pousser des plaintes qui sont parvenues jusqu'à nous. Au-dessus de tous, laboureurs ou guerriers, scribes ou prêtres, dominait dans sa majesté le pharaon, le fils du Soleil, son représentant sur la terre, participant comme tel à sa divinité et revêtant ainsi un caractère sacré et absolu aux yeux de ses sujets. Ceux-ci ne s'absorbaient pourtant pas dans une muette adoration de leurs souverains; certains fragments de papyrus satyriques nous montrent qu'ils savaient fort bien observer les travers de leurs maîtres, si augustes que fussent ces derniers; à la soumission des sujets répondaient certains devoirs des monarques envers eux, devoirs que nous retrace un document certainement classique parmi les lettrés, puisque les musées en possèdent jusqu'à six exemplaires plus ou moins complets. Ce sont les instructions adressées par le roi Amenemhat à son fils Osortasen (XIIe dynastie).

L'Égypte était sortie depuis peu des longues dissensions intestines qui marquèrent la fin de l'Ancien Empire.

« Maintenant, dit Amenemhat à son fils, tu es un roi de la terre, tu gouvernes sur les trois régions; agis mieux que ne le firent tes prédécesseurs. — Que la concorde règne entre tes sujets et toi, que les hommes bannissent la crainte de leur cœur! Vis au milieu d'eux, ne t'isole pas, n'ouvre pas ton cœur seulement aux puissants et aux nobles comme à des frères; pourtant n'accorde pas d'accès près de toi à ceux dont l'amitié n'a pas été longuement éprouvée. — Applique-toi à fortifier ton cœur, car il n'y a plus de compagnons, ô hommes, au jour de l'épreuve. Moi j'ai accordé mes dons aux misérables, et j'ai fait subsister le faible; mes images dureront parmi les hommes, parce que j'ai calmé l'affliction des affligés, et fait cesser leurs cris de douleur. — J'ai apaisé les discordes civiles, quand depuis longtemps il n'y avait aucune sécurité de fortune, pas plus pour l'ignorant que pour le savant. — Je fus un producteur de blé, le favori de Népéra (le dieu des moissons); il m'accorda l'inondation du Nil sur les terres cultivées. Il n'y eut aucun être affamé sous mon règne, aucun être altéré, parce que chacun avait soin d'agir d'après mes instructions, et tous mes ordres augmentaient l'amour de mon peuple pour moi (1)! »

Ce que les plus altiers pharaons avaient, au reste, de commun avec les derniers de leurs sujets, c'était la confiance en Dieu, qui ne refuse jamais son appui à celui qui l'implore avec un cœur pur.

« O Osiris, les hommes te cherchent et lèvent vers toi leurs bras, comme un fils vers sa mère. Viens à eux! Leurs cœurs sont malades; rends-leur la joie (2)! »

« O Ammon, dit un pauvre plaideur, prête l'oreille à celui qui est seul devant le tribunal, à celui qui est malheureux, dont l'adversaire est opulent. Car c'est toi, ô Ammon, qui donnes du pain à qui en manque et fais vivre les serviteurs de ta demeure (3)! »

Dans une de ses expéditions en Syrie, le grand Ramsès courut quelque danger, par suite d'une erreur de ses généraux, et fut forcé de combattre lui-même pour se dégager d'une troupe ennemie en attendant des renforts. L'historiographe de la campagne, le scribe Pentaour, a donné à cet épisode un magnifique développement poétique que les papyrus et les murailles de Karnak nous ont conservé. Ramsès, au milieu du péril, invoque Ammon, « qui vaut mieux pour lui à l'heure du danger que des milliers de soldats », et voit ses ennemis dispersés et abattus devant lui « comme la paille sous les pieds des chevaux » (4).

Les sentiments de reconnaissance envers la Divinité, de gratitude et d'amour pour les dons qu'elle prodiguait aux hommes, se manifestaient dans des hymnes d'une grande beauté :

« Salut à toi, Osiris, seigneur de la longueur des temps, roi des dieux, aux noms multiples, aux saintes transformations, aux formes mystérieuses. — De lui, l'abîme céleste tire ses eaux; — il fait que le sol de la terre enfante ses produits délicieux; le ciel et les astres lui obéissent; — il a fait ce monde de sa main : ses eaux, son atmosphère, sa végétation, tous ses troupeaux, tous ses volatiles, tous ses insectes, tous ses reptiles et tous ses quadrupèdes. — Par lui est jugé le

(1) Maspéro. — *Records of the past.*, vol. II.
(2) Pierret. — *Études égyptol.*
(3) Chabas. — *Mel. égypt.*, III.
(4) Voy. de Rougé, *le Poème de Pentaour.*

monde avec ce qu'il contient ; le ciel et la terre sont sous le lieu de sa face. Il commande aux humains, aux intelligents, à la race des habitants de l'Égypte et aux nations étrangères; — il donne la végétation et les délices du sol ; il réalise l'abondance et la donne à la terre. Tous les hommes sont dans le ravissement, les entrailles dans les délices, les cœurs dans la joie ; chacun adore ses bontés. Doux est son amour pour nous ; ses grâces environnent les cœurs ; grand est son amour dans toutes les entrailles. — Doux est ton cœur, ô l'Être bon, fils d'Isis (1). »

Mais les hymnes et les chants d'allégresse ne suffisent pas pour plaire à la Divinité ; il faut la prière, la prière du cœur, et surtout des actes purs; la charité est le premier des devoirs. On a souvent dit que les Égyptiens n'avaient pas de livre de la Loi, de code à la fois religieux et moral, comme les lois de Manou, la Bible, l'Évangile ou le Coran ; ce reproche n'est pas fondé ; d'un côté, deux ou trois seulement des quarante-deux livres hermétiques dont nous parlent les Grecs nous sont parvenus : ces livres, attribués à Hermès, le Thot égyptien, traitaient de toutes les questions de morale, de sciences astronomiques ou médicales, etc. ; c'est très probablement ce que les textes appellent les divines Écritures ou les Paroles sacrées. D'un autre côté, le chapitre du Rituel funéraire qui traite du jugement de l'âme (nous y reviendrons plus loin) indique et les actes nécessaires pour le salut et les actes défendus ; il peut constituer à lui seul le vrai code moral. Ce qui est, du reste, tout aussi intéressant et même plus saisissant pour nous, ce sont de petits traités de philosophie morale et pratique qui nous permettent de pénétrer plus au vif dans les sentiments intimes des Égyptiens. Le plus complet, *les Maximes du scribe Ani,* vient d'être analysé et traduit complètement par M. Chabas, le maître de l'égyptologie française (2) ; ce papyrus date de l'époque des Ramessides ; il offre pêle-mêle les plus belles pensées à côté de sentences qui pourront grossir utilement les recueils de proverbes, et dont la traduction moderne saute aux yeux. Ainsi :

« L'heure passée, on cherche (en vain) à en saisir une autre.

« N'abuse pas de la parole devant des sourds ; tu feras mieux de te taire ; ne parle pas.

« Celui qui parle mal ne recueille pas le bien.

« Le bon marcheur arrive sans se presser.

« Le bœuf, chef du troupeau, le conduit aux champs ; mais lui-même est un animal pareil aux autres. »

Maxime presque démocratique pour rappeler aux hommes leur égalité.

Nous y trouvons des règles de conduite dans la vie et dans la société, qui forment une sorte de Manuel du bon ton, et qui se distinguent surtout par les recommandations expresses d'apporter dans tous les actes la plus grande modération, la plus grande discrétion ; il faut éviter l'orgueil, la vanité, d'abord parce que ce sont des défauts, mais aussi parce que cela attirerait l'attention sur soi. La crainte de se compromettre joue un grand rôle dans les rapports sociaux ; il ne faut avoir que des relations bien éprouvées. L'ordre dans les affaires est une grande qualité. Quant à l'ivresse, il faut la fuir avec horreur ; il paraît, du reste, qu'elle était un des péchés mignons des Égyptiens, à en juger par les éloges de la tempérance et les tableaux honteux de l'ivrognerie que nous retracent une foule de documents, et vraiment de main de maître.

L'ivrogne est là, la tête branlante, balbutiant des mots sans suite. « Ne t'échauffe pas dans la maison où l'on boit la liqueur enivrante ; évite toute parole révélatrice du fait du prochain qui sortirait de ta bouche et que tu ne saurais pas avoir dite. Tu tombes d'ivresse, les membres rompus ; personne ne te tend la main ; tes compagnons se lèvent, — on vient te chercher pour parler de tes affaires, et on te trouve gisant à terre, comme un petit enfant. » Les Égyptiens avaient du reste à leur disposition plusieurs sortes de vin et de bière ; le buveur n'avait que l'embarras du choix.

Les *Maximes d'Ani,* que l'on pourrait intituler « Conseils d'un père à son fils », nous offrent heureusement des idées plus nobles :

« Celui qui élève ses esprits, Dieu élèvera son nom au-dessus de celui de l'homme sensuel.

« Le sanctuaire de Dieu a en horreur les manifestations bruyantes. Prie humblement avec un cœur aimant, dont toutes les paroles sont dites en secret ; Dieu te protégera dans tes affaires et écoutera ta parole.

« En faisant les oblations à ton Dieu, garde-toi de ce qu'il a en abomination ; — n'exagère pas les prescriptions liturgiques ; — le Dieu de ce monde est dans la lumière au-dessus du firmament, et ses emblèmes sont sur la terre ; c'est à eux que le culte est rendu journellement. »

Après les devoirs envers Dieu, si noblement exprimés, les devoirs envers le prochain :

« Ne sois pas sans cœur (envers le malheureux) ; c'est ton Dieu qui donne l'existence.

« Ne mange pas le pain devant un assistant resté debout, sans que ta main ne s'étende vers lui pour lui en donner. A-t-on jamais vu que l'homme ne soit pas riche ou pauvre ? Mais le pain demeure à celui qui agit fraternellement. Le riche qui a un temps, et qui quelquefois dure un temps encore, devient avec le temps un misérable palefrenier. »

La docilité et la piété filiales sont parmi les actes les plus agréables à Dieu : nous en trouvons l'éloge longuement développé dans un papyrus écrit 3000 ans avant notre ère, sous la XIe dynastie, papyrus qui n'est lui-même que la copie d'un texte beaucoup plus ancien, œuvre de deux écrivains, l'un Ptah-Hotep de la Ve dynastie, l'autre Kakemi de la IIIe dynastie ; c'est, sans contredit, le plus ancien livre du monde.

« Si tu écoutes ce que j'ai dit, tous tes actes seront conformes aux préceptes divins ; pour ceux à qui il arrive de les garder véritablemennt, ces préceptes sont leurs trésors ; — à qui a reçu toutes ces paroles, il n'arrivera aucun mal en ce monde à jamais.

« C'est un bienfait que l'obéissance d'un fils ; — le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela. Aimer Dieu, c'est obéir ; ne pas obéir, c'est haïr Dieu. — Un fils obéissant à son père, c'est la joie ; — un fils docile à servir Dieu, son bonheur est la conséquence de sa docilité ; sa vieillesse atteindra la vénération, et c'est ainsi qu'il exhortera ses enfants en renouvelant les exhortations de son père. Tout homme pèche par la manière dont il accomplit les préceptes

(1) Chabas. — *Hymne à Osiris.*

(2) Chabas. — *L'Égyptologie.*

qui lui ont été donnés dans son enfance. Ah! puissent ses enfants les redonner à leur tour! »

Suivent d'autres maximes dans le genre de celles que nous avons déjà vues, des prescriptions contre le vol, l'orgueil, l'adultère, « car c'est ton Dieu qui le défend », des recommandations sur le respect de la mère de famille et des femmes en général.

Une société se juge de suite par la place qu'y tient la femme : en Égypte, nous voyons partout l'épouse honorée à l'égal du mari. Pendant une de ses campagnes, Ramsès confie la régence de l'Égypte à sa femme; les filiations s'établissent autant du côté de la mère que du père; nos musées sont remplis d'inscriptions dédiées simultanément aux deux époux, de statuettes ou de bas-reliefs les représentant assis tous deux, côte à côte, et recevant les hommages de leurs enfants. Quel plus beau nom que celui de la femme égyptienne, nom que nous avons repris dans nos sociétés modernes : la « maîtresse de la maison » !

« C'est moi qui t'ai donné ta mère, dit Ani à son fils; mais c'est elle qui t'a porté, et, le faisant, elle a eu bien des peines à endurer. » Puis il la lui représente le mettant au jour, le nourrissant, sans jamais se rebuter de ses malpropretés, le conduisant à l'école et lui portant le pain et le breuvage de la maison. « Maintenant tu es marié; n'oublie jamais l'enfantement douloureux que tu as coûté à ta mère, ni ses soins; ne fais pas qu'elle ait à se plaindre de toi, de crainte qu'elle n'élève sa main vers Dieu et qu'il n'écoute ses plaintes! »

Mais si la bonne mère est un trésor inépuisable, il y a d'autres femmes, trop nombreuses, qui ne sont que des « sacs pleins de malice », des perfides qui ne cherchent qu'à « jeter leurs filets sur les hommes ». — « Garde-toi de la femme du dehors, — c'est une eau profonde, et les détours en sont inconnus; l'homme (qui s'y abandonne) commet toutes sortes de crimes pour cela. » *Perfide comme l'onde* est donc bien ancien. Nous ne connaissons malheureusement pas l'opinion des femmes égyptiennes sur leurs maris en particulier et sur les hommes en général; nous savons seulement qu'un bon mari doit toujours être juste, mais ferme. « Ne sois pas rude pour ta femme dans ta maison, quand tu vois qu'elle est en bon ordre; ne lui dis pas : — Où est cet objet? apporte-le-nous! — car elle l'a mis en place, et ton œil l'a vu, et tu as gardé le silence, voyant son mérite. Plein de joie, mets ta main dans la sienne. Il y a beaucoup de gens qui ignorent comment fait l'homme qui met à plaisir le malheur dans sa maison et ne sait comment la conduire. La bonne direction d'une maison tient à la fermeté du mari. »

Enfin, prenons, pour terminer, ce conseil d'Ani à son fils : « Place devant toi, comme voie à suivre, une conduite équitable. Chacun meurt, bon ou méchant; de même le messager de la mort viendra pour t'enlever; oui, il est prêt! Tes discours ne te serviront de rien, car il vient, il se tient devant toi. Ne dis pas : — Je suis un jeune enfant que tu enlèves! — Tu ne sais pas comment tu mourras. La mort vient, elle va au devant du nourrisson, de celui qui est au sein de sa mère, comme de celui qui a accompli sa vieillesse. »

Voilà donc le juste au terme de sa carrière; qu'il ait vécu calme et ignoré, ou que le pharaon l'ait décoré du collier d'or pour prix de son habileté dans ses missions diverses ou de sa vaillance dans les combats, les épreuves ne lui auront pas manqué. Qui les lui aura fait supporter? L'attente de la vie éternelle. Il a descendu le fleuve de la vie sur les bords sacrés du Nil, source de toute vie, et, suivant l'heureuse expression des Égyptiens, qui était à peine pour eux une métaphore, *il est arrivé au port!*

Le corps est livré aux embaumeurs, entouré de bandelettes, renfermé dans le coffre funéraire, et conduit, accompagné des amis et des pleureuses à sa dernière demeure, où les prêtres accomplissent les dernières prescriptions liturgiques commandées par le Rituel. Des statuettes votives, des amulettes y sont déposées en souvenir par les amis; mais surtout des stèles funéraires, dédiées généralement par les enfants du défunt, retracent, après un acte d'adoration, les adieux de ce dernier au monde, sa vie, ses vertus, les dignités dont il avait été honoré. Un des plus beaux spécimens de ces stèles est celle d'Antef, haut fonctionnaire de la XIIe dynastie, conservée au musée du Louvre :

« Oh! vous qui vivez sur la terre, hommes, prêtres, grammates, odistes, qui entrerez dans cette demeure funèbre, vous qui aimez la vie et repoussez la mort, qui louez les dieux de votre pays et n'avez pas goûté les mets de l'autre monde, quand vous reposerez dans vos tombeaux, puissiez-vous transmettre vos dignités à vos enfants! Soit en récitant les paroles gravées sur cette stèle, comme il appartient à un scribe, soit en les écoutant, (dites) : Adoration à Ammon, seigneur des trônes de ce monde, afin qu'il accorde les biens funéraires, des milliers de pains, bœufs, oies, libations de vin, encens! etc. »

Suit l'éloge d'Antef, sa glorification, sa puissance, les faveurs que le pharaon lui a accordées, la mention de la terreur qu'il inspirait aux ennemis. « C'est un sage nourri de connaissances, jugeant exactement ce qui est vrai. Exempt de tout vice, vertueux dans toutes ses pensées, son cœur est droit, aucun détour n'est en lui; ardent pour tout devoir, il écoute favorablement les requêtes. C'est le père du faible, le soutien de celui qui n'a plus de mère; redouté dans le repaire du malfaiteur, il protége le pauvre, il est le sauveur de celui qu'un plus puissant a dépouillé de ses biens; c'est le mari de la veuve, l'asile de l'orphelin. »

C'était une des grandes préoccupations de la vie que la préparation de la grotte funéraire, et un honneur pour celui qui la menait à bien. Les pharaons des dynasties thébaines en commençaient l'exécution à leur avénement, et leurs tombeaux, longues galeries creusées dans le roc, aux parois couvertes d'inscriptions et de tableaux symboliques, dont la peinture a conservé tout son premier éclat, sont de véritables merveilles. La violation d'un sépulcre était un sacrilége odieux; mais cette pensée n'arrêtait pas toujours les malfaiteurs, attirés par l'espoir d'un riche butin; aussi prenait-on de grandes précautions pour cacher la véritable place du cercueil. Dans la nécropole de Saqqarah, qui remonte aux premières dynasties, la chambre funéraire est au fond d'un

puits étroit et profond, surmonté d'une sorte de chapelle où les parents et les amis allaient prier et déposer des offrandes. Les murs de ces salles, dont M. Mariette a déblayé un certain nombre depuis quelques années, sont couverts de peintures représentant des scènes animées où le défunt joue le principal rôle; on l'y voit se livrant aux exercices de la pêche, de la chasse, inspectant ses troupeaux de bœufs, d'antilopes, de gazelles, animaux dont la domestication est un secret perdu avec l'invasion des Pasteurs. Les tombes de Beni-Hassan de la XIe dynastie sont aussi célèbres par leurs nombreuses représentations de la vie domestique, métiers divers, jeux et luttes d'enfants, scènes de danse et de chant; toute la vie égyptienne, vie débordante de mouvement, d'activité et de gaieté, y défile à nos yeux.

Une de ces scènes est célèbre : elle représente l'arrivée d'une famille d'Asiatiques, les hommes et les femmes à pied, les enfants dans des paniers sur des ânes, venant chercher l'hospitalité en Égypte, comme la Bible nous montre plus tard Abraham et Jacob. — Ailleurs une autre scène, publiée par Champollion, nous montre le père de famille rentrant dans sa maison et accueilli par sa femme et ses enfants, qui accourent l'embrasser, pendant que les serviteurs le saluent de leurs acclamations. D'autres tableaux de ce genre ont permis de se faire une idée des habitations égyptiennes: bâties en simple pisé pour les pauvres, comme les demeures des fellahs actuels, elles consistaient, pour les riches, en pavillons légers et élégants, ordinairement en bois, s'élevant au milieu de jardins et de cours bien plantés et arrosés. Les constructions durables étaient réservées aux temples des dieux et aux palais des pharaons, ainsi qu'aux tombeaux. On bâtissait solidement pour l'éternité et non pour la vie présente : qu'était-elle, en effet, auprès de la vie éternelle? Et pourtant l'idéal des Égyptiens était de pouvoir revenir après la mort sur cette terre, pour y vivre selon leurs désirs, en prenant la forme qui leur conviendrait. C'est ce qui résulte de l'étude du Rituel funéraire ou *Livre des morts*. Ce livre, dont les musées possèdent un très-grand nombre d'exemplaires, car chaque momie en avait un plus ou moins complet, est le document le plus important que nous ayons pour l'étude des croyances égyptiennes; il ne contient pas moins de cent soixante-cinq chapitres, dont la plus grande partie remonte aux plus anciennes époques; à la connaissance ou à la récitation de certains d'entre eux étaient attachées des faveurs spéciales. L'ordre et le choix de ces chapitres n'a pas toujours été le même; le canon officiel n'en a été définitivement fixé que quelques siècles avant notre ère, sous la dynastie saïte, dont Psammétique est le représentant le plus populaire, dernière époque d'indépendance de l'ancienne Égypte.

L'analyse du Rituel est à peu près impossible à faire ici; on se heurte à tout moment à des obscurités, à des allégories encore incomprises, à des allusions mythologiques à peine entrevues. Le hasard nous favorisera peut-être un jour et nous fera retrouver entre les mains d'un fellah un de ces livres hermétiques si précieux, échappé à la destruction générale des temples à la suite de l'édit de Théodose, au sac du Sérapéum ou à l'incendie de la splendide bibliothèque d'Alexandrie par la populace soi-disant chrétienne de cette ville, conduite par des moines aussi ignorants que fanatiques.

La métaphysique égyptienne était assez complexe : l'*âme* avait reçu une étincelle du principe divin; l'*intelligence* et le *souffle*, ou la *respiration*, unissaient l'âme au *corps*, son enveloppe matérielle. La citation suivante d'Hermès Trismégiste exprime d'une façon fort claire l'opinion des Égyptiens sur la mort : « Quand l'intelligence, la plus subtile des pensées divines, quitte le corps, elle reprend sa tunique de feu et parcourt l'espace, abandonnant l'âme au jugement. »

Ailleurs Hermès nous apprend que c'est en punition de leur orgueil que les âmes ont été renfermées dans les corps des mortels; une vie pure et sans tache peut leur rendre leur éclat primitif. Malheureusement, les textes égyptiens ne nous ont encore rien donné de précis sur cette croyance, quelque vraisemblable qu'elle paraisse, et nous ne pouvons nous appuyer qu'avec la plus grande réserve sur un ouvrage écrit dans les premiers temps du christianisme, sous l'influence des idées néo-platoniciennes.

Mais suivons l'âme dans sa marche vers le jugement dans le monde inférieur, le pays de l'Amenti, ou l'Occident. Osiris, le souverain juge, y siége dans les champs d'Aalou, origine probable des Champs-Elysées de l'enfer grec : c'est le séjour des bienheureux; ils y cultivent et y moissonnent les blés rouges et les blés blancs, dont les épis ont sept coudées de haut; c'est avec leurs grains que se font la bière et le pain qui composent la nourriture des justes; bien plus, ces blés sortent d'Osiris, qui fera *germer son corps* pour servir d'aliment à ses élus, — premier exemple de communion divine.

En descendant à l'horizon, le soleil s'affaiblit et meurt: image de la vie et de la mort d'Osiris, auquel le défunt va s'assimiler complétement; c'est ainsi que les Rituels funéraires, qui portent toujours le nom de leur possesseur, le désignent dans les hymnes ou les formules sacrées sous le titre de l'*Osiris un tel*. Osiris a eu à lutter contre les mauvais génies qui s'opposaient à sa résurrection; il en a triomphé à l'aide des dieux : l'Osiris aura les mêmes épreuves à surmonter, et il en triomphera de même au nom d'Osiris. Il lui faudra d'abord rentrer en possession de sa bouche, c'est-à-dire de la parole; de son cœur, c'est-à-dire de la conscience; de son souffle, c'est-à-dire de la vie. La résurrection étant ainsi complète, l'Osiris, « maître de ses jambes », reçoit de Thot, « le scribe divin, le maître des divines paroles », la palette et l'écritoire, symbole de la science, et arrive enfin à la barque sacrée, dans laquelle il ne pourra monter qu'après avoir indiqué le nom mystique de chacune de ces parties. C'est dans cette barque que le soleil nocturne parcourt le monde inférieur; à sa proue se tient Horus, prêt à percer de sa lance l'ennemi acharné d'Osiris, Set, qui l'assaille sous la forme du serpent Apap.

Après une série d'épreuves heureusement surmontées par les faveurs, par la grâce, devons-nous dire, d'Osiris, le défunt arrive enfin au but de son voyage, la grande salle de la Justice et de la Vérité; c'est là que son sort sera prononcé sans appel. « Dieu indique le coupable; il est pour la chau-

dière, et le juste pour sa droite (1). » Aussi l'Osiris ne peut penser sans trembler à sa comparution devant le redoutable tribunal. La Justice y siége entourée de quarante-deux génies ou plutôt quarante-deux accusateurs, auxquels il faut répondre. C'est là l'origine de la fable grecque du jugement public auquel tous étaient soumis, rois et sujets, avant d'avoir les honneurs de la sépulture. La balance est là préparée, le cœur dans un des plateaux ; le poids des fautes l'emportera-t-il ? « O mon cœur (c'est-à-dire ma conscience), ô mon cœur, qui me viens de ma mère, mon cœur de quand j'étais sur terre, ne te dresse pas comme témoin contre moi, ne me charge pas devant le Dieu grand ! »

Raffermissant ses esprits, fort de sa conscience, le défunt s'adresse alors à ses juges en énumérant successivement à chacun les fautes qu'il se vante n'avoir pas commises ; c'est ce que l'on appelle la confession négative. Plusieurs de ces fautes portent en elles l'empreinte du caractère spécial égyptien ; les autres rentrent dans un ordre d'idées plus générales ; en voici une, tirée d'un ancien papyrus, celui de de Soutimès, prêtre et supérieur des écritures du temple d'Ammon, à Thèbes :

« Salut à vous, dieux de la grande salle de la Justice ! Je vous connais, je connais vos noms. Que je ne tombe pas sous vos coups ! N'amenez pas mon iniquité au Dieu grand à la suite duquel vous êtes ; que vos actes ne viennent pas contre moi ; ne dites pas de mal contre moi, car j'ai pratiqué la justice en Égypte. Je n'ai pas blasphémé Dieu, je n'ai pas agi contre le roi en ses jours (de règne). Salut à vous, dieux qui vivez de justice et qui vous nourrissez de justice en ce jour du compte des paroles ! Je n'ai pas commis d'iniquités, — je n'ai pas causé de tourments de cœur, — je n'ai pas volé, — je n'ai tué personne, — je n'ai pas gâté les récoltes, — je n'ai pas péché, — je n'ai pas pris les choses de Dieu, — je n'ai pas dit de mensonges, — je n'ai pris la nourriture de personne, — je n'ai pas souhaité de mal, — je n'ai pas tué de bestiaux sacrés, — je n'ai pas fait de choses repoussantes, — je n'ai pas incendié, — je n'ai pas fait pleurer, — je n'ai pas blasphémé, — je n'ai pas repoussé Dieu, etc. (2) »

Mais il ne suffit pas de n'avoir pas péché, il faut encore avoir fait le bien, et cette pensée ne se retrouve pas seulement dans le Rituel, mais encore sur les stèles et les statuettes funéraires ; c'est la condition essentielle du salut.

« Salut à vous, dieux de la salle de Justice et de la Vérité. — donnez à l'Osiris de venir à vous, lui qui n'a point péché ! qui n'a ni menti ni fait le mal, mais qui a vécu de vérité, et s'est nourri de justice. Il a semé partout la joie ; ce qu'il a fait, les hommes en parlent et les dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié Dieu par son amour, il a donné du pain à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtements au nu ; il a donné une barque au voyageur arrêté dans sa route. Délivrez-le de lui-même, protégez-le devant le seigneur des morts, car sa bouche est pure, ses mains sont pures ! »

L'Osiris est donc compté au nombre des serviteurs du Dieu de vérité ; quant aux méchants, aux impies, ils seront plongés dans les bassins de feu, livrés aux démons vengeurs et, après mille tourments, soumis à une seconde mort, anéantis à jamais. Il ne reste plus au juste qu'à passer par quelques épreuves purificatrices pour effacer toutes traces de souillure, et à connaître tous les esprits divins de son nouveau séjour. Il est devenu une âme pure, glorieuse, qui accompagnera partout Osiris, vivra de sa vie, en renaissant chaque jour avec lui le matin, pour parcourir la terre à son gré, sous la forme qui lui plaira. Les diverses phases de la vie nouvelle sont présentées d'une façon remarquable dans un des plus importants et des plus anciens chapitres du Rituel, le soixante-quatrième ; la mort d'Osiris, la première apparition de la vie, le réveil complet de l'existence sont en rapports intimes avec les phases de la crue du Nil ; le fleuve fait passer ses eaux vivifiantes dans le cercueil ; le Dieu rajeuni s'élance hors du tombeau, suivi des mânes, en même temps que les eaux sortent de l'abîme où la tradition plaçait les sources du Nil ; c'est la nuit du grand combat où seront vaincus tous les ennemis d'Osiris. Le jour grandit, l'inondation augmente ; les ténèbres, les vapeurs funestes sont dissipées, et quand l'inondation est dans sa plénitude et répand la vie sur tout ce qu'elle atteint, le soleil resplendit dans tout son éclat et inonde le monde de sa lumière.

Ce que nous avons dit sur les croyances égyptiennes montre combien la foi en la vie future était générale, mais pourtant la douleur de la perte d'un ami cher pouvait éteindre cette foi : le doute est excusable au moment d'une séparation cruelle. La stèle funéraire d'Améni nous retrace les accents de désespoir d'une jeune femme qui meurt, qui quitte un époux bien-aimé.

« O mon frère, ô mon ami, ô mon mari, ne laisse jamais entrer le chagrin en ton cœur, si longtemps que tu es sur la terre ! Car l'Amenti est le pays du lourd sommeil et des ténèbres, une demeure de deuil pour ceux qui y restent. Ils dorment dans leurs formes incorporelles ; ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils ne reconnaissent plus leurs pères ni leurs mères, et leurs cœurs ne s'émeuvent plus pour leurs femmes et leurs enfants. Un chacun se rassasie de l'eau de la vie, moi seule ai soif. L'eau vient à celui qui demeure sur la terre ; où je suis, l'eau même donne soif. Je ne sais plus où je suis, depuis que j'entrai dans ce pays ; je pleure après l'eau qui a jailli de là-haut, je pleure après la brise aux bords du Nil, afin qu'elle rafraîchisse mon cœur en son chagrin ; car ici demeure le Dieu dont le nom est toute mort. Il appelle tout le monde à lui, et tout le monde vient se soumettre, tremblant devant sa colère ; peu lui importent et les dieux et les hommes ; grands et petits sont égaux devant lui (1). »

Mais ce n'est là qu'un cri de protestation isolé, qui ne peut en rien diminuer le sentiment unanime des Égyptiens au sujet de la vie future ; bien plus, ils ne s'attribuaient pas exclusivement la jouissance du royaume d'Osiris ; là aussi, il y avait des appelés de toutes les parties du monde. Le tombeau de Séti Ier nous représente les quatre races, dans lesquelles les Égyptiens divisaient alors l'espèce humaine, conduites par Horus, vrai pasteur des peuples au jugement de Ra (2) ; ce sont les Égyptiens ou les hommes par excellence,

(1) Chabas. — *Mél. égypt.*

(2) Guieysse et Lefébure. — *Papyrus de Soutimès.*

(1) Maspéro. — *Histoire ancienne des peuples de l'Orient.*

(2) Lefébure. — *Les Quatre Races au jugement dernier.*

les Asiatiques (Amou), les Nègres (Nahasou), et enfin les Européens ou les hommes du Nord (Tamehou) ; chaque race avait sa divinité protectrice et était représentée avec ses attributs et ses types caractéristiques. Nos ancêtres y brillent peu, avec leur peau tatouée, leurs yeux bleus, leur longue chevelure et leur simple vêtement de peau jeté sur l'épaule.

Ra ordonne d'appeler les âmes des justes et leur assigne des places dans sa demeure : « Vous, vous avez été pleurés (créés) par mon œil en votre qualité d'hommes supérieurs ! Vous, je vous ai créés en vos personnes d'Amou ! Sekhet vous protége. » De même pour les Nègres et les Tamehou. « Vous, vous êtes d'entre les justes, vos aliments seront le pain et l'eau d'Osiris ; les autres iront à la destruction. »

Et maintenant, quelle conclusion pouvons-nous tirer de cette étude, bien courte pour apprécier à sa juste valeur ce peuple égyptien si sympathique et dont les mœurs avaient tant de points de contact avec les nôtres?

D'où lui venait cette morale si pure, si complète, que nous y chercherions vainement une lacune à combler? Est-ce d'une révélation primitive? Mais alors les Égyptiens l'auraient seuls gardée dans leurs cœurs et auraient plus de droits qu'aucun autre peuple à s'appeler le peuple de Dieu. Mais non, restons sur le terrain, le seul solide, de la critique historique, et reconnaissons que les Égyptiens, établis depuis les temps les plus reculés dans une vallée splendide où la vie débordait, protégés par des défenses naturelles contre les nations voisines, purent plus facilement et plus promptement que tout autre peuple développer leur civilisation et reconnaître comme le premier des principes sociaux la charité, l'amour du prochain, principe qui n'est que trop aisément étouffé quand la tribu ou la nation doit entièrement se consacrer à la *lutte pour l'existence*.

Reprocherons-nous à l'Égypte d'avoir été panthéiste? Mais cela n'empêchait pas le sentiment de l'Unité divine, et, en nous interrogeant bien, ne le sommes-nous pas tous un peu, plus ou moins, sans nous en douter, même ceux à qui cette idée fait le plus horreur ? Les rapprochements entre les doctrines égyptiennes et l'Ancienne et surtout la Nouvelle Loi éclatent au grand jour avec une évidence manifeste ; ces rapprochements se continuent non-seulement dans les idées, mais encore souvent dans les expressions.

Serait-ce à dire que le christianisme n'aurait été qu'un plagiat de la doctrine égyptienne? Loin de nous cette pensée! La grande figure du Christ, telle qu'elle ressort des Évangiles, est trop nette, trop personnelle ; mais quant aux dogmes, leur histoire n'en est pas encore tout écrite ; les origines sont toujours les points les plus obscurs, et n'oublions pas que c'est d'Alexandrie que sont sortis plusieurs des Pères les plus illustres de l'Église.

Prévoyant la profanation des temples de l'Égypte devant les progrès de la Loi nouvelle, le grand Hermès Trismégiste s'écriait dans sa douleur : « Un temps viendra où la Divinité quittera la terre et remontera au ciel, abandonnant l'Égypte, son antique séjour, et la laissant veuve de religion, privée de la présence de Dieu ; — alors cette terre sanctifiée par tant de chapelles et de temples sera couverte de tombeaux et de morts. O Égypte, Égypte ! il ne restera de tes religions que de vagues récits que la postérité ne croira plus, des mots gravés sur la pierre et racontant ta piété (1) ! » — Oui, les autels sont éteints, les temples ont disparu ; mais ce qui survit toujours, ce sont les principes de morale que l'Égypte a professés la première entre toutes les nations, et que nous conservons dans nos cœurs, les uns au nom de religions diverses, les autres au nom de la philosophie : c'est l'amour du bon, du vrai, du juste. Pas une religion n'a le droit de s'en approprier le monopole; comme aurait dit un Égyptien, le vrai sanctuaire en est le cœur de l'homme.

Dans les plaines de Thèbes, au milieu des ruines des temples et des palais qu'il domine, s'élève encore aujourd'hui un colosse mutilé, que le Nil vient chaque année baigner de ses eaux : ce géant, dit la légende, saluait autrefois d'un chant harmonieux le soleil levant, le divin Horus. Longtemps muet, le génie moderne s'est servi de la main de Champollion pour le frapper de sa baguette magique, et déjà le sang recommence à circuler dans ses veines de pierre. La vieille Égypte vient de se réveiller de son long sommeil ; bientôt, quoique mutilée comme ce colosse qui est son image, elle se dressera dans toute sa majesté, et les nations modernes, saluant avec amour et reconnaissance leur antique aïeule, s'inclineront avec respect devant la *rectrice du genre humain*.

PAUL GUIEYSSE.

DEUX ADVERSAIRES DU CLÉRICALISME

M. Hector Depasse. — M. Paul Parfait.

Il n'est guère douteux que la lutte la plus grave que doive supporter notre société moderne soit la lutte contre ce que l'on est convenu d'appeler et qui s'appelle volontiers lui-même « le cléricalisme ». De tous les adversaires de la liberté et du gouvernement laïque, celui-là est à la fois le plus puissant et le mieux organisé. Le combat a commencé, il y a plus de trois siècles, avec la Réforme d'une part et l'institution de l'Ordre des jésuites de l'autre : il s'est continué depuis lors avec des vicissitudes diverses. Nous sommes aujourd'hui à l'heure des passions les plus vives ; puisse-t-il nous être donné de ne pas voir en France des guerres civiles religieuses ensanglanter la fin du XIXe siècle, comme elles ont ensanglanté la seconde moitié du XVIe !

Tant que les adversaires n'ont pas de nouveau fait appel à la force brutale, le débat reste, grâce au ciel, dans l'ordre de la discussion. Mais cette discussion elle-même offre un double aspect.

Les uns, philosophes et spéculateurs, se contentent d'opposer des doctrines à des doctrines ; ils vivent dans la région sereine des idées ; ils laissent de côté les détails et les accidents ; ils s'appliquent uniquement à développer des principes et à en faire sortir les conséquences légitimes. Ce n'est point que la passion leur manque, mais cette passion

(1) *Hermès Trismégiste*, traduction Ménard.

dépasse les individus et les abus : elle ne s'attache qu'à démontrer le vice des systèmes.

Les autres, au contraire, frappés surtout du spectacle des abus ou irrités de la conduite des individus, vont droit aux uns et aux autres ; ils laissent volontiers de côté les doctrines et les principes pour s'occuper des détails et des accidents. Ils ne cherchent ni à pénétrer profondément les causes, ni à déduire tous les effets. Ils appartiennent tout entiers aux événements dont ils sont les témoins chaque jour ; ils ne négligent aucune occasion d'en tirer avantage contre leurs adversaires. Ils conquièrent ou défendent le terrain pied à pied, toujours prêts à l'attaque et à la riposte. Ils font la petite guerre pendant que les autres font la grande ; ils sont les polémistes comme les autres sont les théoriciens.

Il ne faut médire ni des uns ni des autres, car, loin de se nuire, ils se prêtent un mutuel appui ; les uns comme les autres servent utilement la cause du progrès. Il est certain qu'à la longue ce sont les premiers qui font l'œuvre la plus considérable ; leur action porte plus loin et plus avant. Il est certain aussi que les seconds exercent souvent sur le temps où ils vivent une influence plus directe et plus étendue. La majorité des hommes sont nés plus capables de s'intéresser aux incidents qu'aux idées, plus polémistes que philosophes. Un petit nombre seulement vit pour les idées pures ; le plus grand nombre ne se passionne pour les idées que lorsqu'il les voit aux prises avec la réalité, lorsqu'une violence accomplie sous ses yeux, lorsqu'un abus dont il souffre ou voit souffrir vient choquer sa raison ou révolter sa conscience. Nulle part cette vérité n'est plus incontestable qu'en France, en ce pays volontiers un peu superficiel et léger, mais si vif d'esprit, si primesautier, et où l'on a pu justement dire que le premier mouvement était toujours le bon. Cette petite guerre de la polémique, ce fut celle où se complut Voltaire ; il la porta jusqu'au génie, et ce n'est pas au pays de Voltaire qu'on en peut nier l'efficacité.

Deux jeunes écrivains viennent de se distinguer en ce double genre parmi les défenseurs des idées libérales ; tous deux, à leur façon, combattent également le bon combat, et j'ai plaisir à réunir ici les deux noms de M. Hector Depasse et de M. Paul Parfait.

I.

Le journalisme surtout semble avoir pour mission de faire matin et soir la guerre incessante d'escarmouches. C'est un journaliste cependant, c'est un rédacteur du *Siècle* qui a écrit le livre de doctrine ; tant il est vrai que la presse, cet instrument d'une merveilleuse flexibilité, se prête à tous les genres et fait leur place à tous les talents. Le livre de M. Depasse est intitulé *le Cléricalisme* (1).

Après avoir défini le cléricalisme, il expose son principe, analyse ses moyens d'action, montre sa puissance, indique enfin par quels remèdes il peut être combattu. S'il m'est permis de dire toute ma pensée, je ne crois pas qu'il ait paru depuis bien longtemps en France un livre plus remarquable que celui-ci par la vigueur du raisonnement, par la puissance de la réflexion, par la concentration de la pensée. Ce n'est pas un de ces ouvrages rapidement conçus et plus rapidement exécutés encore, et dont quelques chapitres brillants déterminent le succès. Aucun écrivain n'a dédaigné davantage tout charlatanisme et cherché plus exclusivement à intéresser son lecteur par le mérite des idées. La lecture n'est pas austère, mais elle est sévère : ceux qui demandent uniquement à être amusés et apprécient un auteur d'autant plus qu'il leur épargne le soin de réfléchir, ne goûteront qu'à demi le livre de M. Depasse. Il est écrit dans une langue excellente, apprise à l'école des meilleurs maîtres, toujours précise, simple, nette, claire, parfois éloquente ; on y sent courir une passion d'autant plus forte qu'elle sait se contenir et n'éclate enfin que par l'invincible force des sentiments intérieurs. Mais son mérite précisément auprès des lecteurs sérieux, c'est qu'il les force à réfléchir. Si les bons livres sont ceux qui font penser, celui-ci est vraiment un bon livre. Toutes ces idées sur la théocratie romaine, sur l'antagonisme du principe d'autorité et du principe de liberté, sur l'organisation de la hiérarchie ecclésiastique, sur les périls qu'elle constitue pour la société laïque, elles ont été mille fois exprimées, elles ont fait le fond de nombre de beaux discours, d'un nombre plus considérable encore d'articles de journaux ou de dissertations de Revues ; elles semblent nouvelles cependant quand M. Depasse les expose. C'est que l'auteur n'a pas été un simple écho de ce que l'on disait et de ce que l'on pensait autour de lui. Son livre, il l'a porté longtemps en lui-même, il l'a patiemment mûri. Son esprit a été durant plusieurs années tendu sur une question unique ; il y a rapporté toutes ses études, toutes ses méditations : et ainsi peu à peu des idées qui semblaient à tous lui sont devenues personnelles. Il s'est arrêté et a creusé là où d'autres se contentaient de glisser. Il a fait toutes sortes de remarques ingénieuses, d'observations originales. Il n'a pris la plume qu'après avoir porté la lumière sur les points délicats ou obscurs. C'est ainsi qu'il a fait un livre en ce temps où, nous dit-on, on ne fait plus de livres.

Je conseille à ceux qui nient les dangers du cléricalisme, qui sourient lorsqu'on leur parle de jésuitisme et d'ultramontanisme et qui invitent les libéraux à reléguer parmi les accessoires des théâtres de féeries ces croquemitaines démodés, je les invite à lire le volume de M. Depasse. Ils y verront ce qu'est l'organisation du parti clérical, de quels moyens d'action il dispose et vers quel but il tend, de son propre aveu. Ils répondront eux-mêmes s'il est une conciliation possible entre la papauté et le siècle, et si la lutte entre les adversaires peut finir autrement que par la ruine de l'un des deux. Si nous ne voulons pas que la France, elle aussi, montre avant peu le spectacle qu'offre en ce moment la Belgique, d'un pays divisé entre deux nations qui ne se connaissent et ne parlent la même langue que pour se haïr davantage, il n'est que temps d'aviser et de se préoccuper du remède.

Ce remède, M. Depasse le voit dans la liberté, dans la sépara-

(1) Un vol. in-8°. Maurice Dreyfous, éditeur.

tion absolue de l'Église et de l'État. Ce n'est pas dans un rapide compte rendu que je puis discuter la valeur de cette solution. Elle est celle qu'ont demandée plusieurs bons esprits, parmi les croyants sincères aussi bien que parmi les libres penseurs. Pour la raison elle est certainement la plus satisfaisante; reste à savoir si les solutions absolues sont jamais possibles en ce monde contingent, et en particulier si celle-ci est possible en France à l'heure présente. Ce que l'on peut dire tout au moins, c'est que si jamais cette séparation s'accomplit, il importe qu'elle se fasse loyalement et que l'État ne consente plus un de ces marchés de dupes comme tous ceux qu'il a consentis jusqu'ici avec la cour de Rome. Nous vivons aujourd'hui sous le régime d'un Concordat — fort médiocre d'ailleurs — qui a fixé les rapports entre la France et l'Église romaine et stipulé de part et d'autre des avantages et des charges. Or, que voyons-nous? Tous les avantages du Concordat, l'Église en jouit et les revendique avec âpreté; toutes les charges, elle s'en est affranchie, et aucun de nos gouvernements, depuis un demi-siècle, n'a eu l'énergie de la contraindre à les observer. Le jour où l'État et l'Église vivront sous le régime de la liberté réciproque, il faut d'abord que le délit d'outrage à la morale religieuse ait disparu de nos codes, les traitements des évêques et des prêtres de notre budget, les maîtres et les maîtresses congréganistes de nos écoles; il faut que toutes les associations jouissent des mêmes avantages que les associations religieuses. Ce n'est point ainsi que le parti clérical entend la liberté. Quand M. Depasse pourra obtenir que la vraie liberté soit pratiquée en France — mais celle-là seulement, — nous avons assez foi dans la force de la vérité et dans la bonté de notre cause pour être disposés à tenter l'expérience.

II.

M. Paul Parfait n'a point eu de si hautes ambitions. Il n'a voulu exposer aucun système et n'a entendu recommander aucune solution. Mais il avait une bonne plume entre les doigts, affilée tous les jours dans le *Charivari*, et voilà plusieurs années déjà qu'il allait bataillant contre la sottise humaine partout où il la rencontrait. Un beau jour, exaspéré des dévotions ineptes et malsaines, des imaginations ridicules qui de tous côtés, sous couleur de religion, s'étalent autour de nous et sont comme un incessant défi à la science, à la raison, au bon sens, il s'est juré de leur dire leur fait et s'est tenu parole. Il a publié coup sur coup deux volumes intitulés *l'Arsenal de la dévotion* et *le Dossier des pèlerinages* (1), et leur a donné ce sous-titre significatif : *Notes pour servir à l'histoire des superstitions*. Un troisième volume suivra bientôt sans doute, car la mine est abondante et de longtemps ne s'épuisera pas. Les médailles, les cordons, les scapulaires, les images, les reliques authentiques ou non, les sanctuaires pieux et la façon dont ils se fondent, les procédés mis en œuvre pour leur exploitation, la proportion où s'y marie la foi naïve avec l'industrie pratique, les pèlerinages, la part qu'y prend la politique en même temps que la religion, les mobiles d'ordres bien différents qui amènent des flots de visiteurs aux sanctuaires de la Salette, de Lourdes, de Paray-le-Monial, de Notre-Dame de Chartres et de tant d'autres lieux, tels sont, avec bien d'autres encore, les sujets abordés tour à tour par M. Paul Parfait.

Non, en vérité, avant d'avoir lu ce livre, on ne saurait se faire une idée du degré de niaiserie où est tombée parmi nous, grâce à l'influence du jésuitisme espagnol et italien, cette piété catholique qui fut en France jadis si noble, si élevée, si préoccupée de la dignité intellectuelle et morale, et nous pouvons ajouter si raisonnable. Que diraient un Bossuet, un Fénelon, un Pascal, s'il leur était donné de revenir parmi nous et de voir ce qu'ont fait peu à peu leurs successeurs de cette foi pour laquelle ils ont combattu et dans laquelle ils plaçaient l'ennoblissement de toute créature humaine. La forme s'est substituée au fond; les pratiques ont pris la place qui appartenait aux actes; la sainteté a été placée dans l'accomplissement du rite extérieur au lieu d'être mise dans la pratique des vertus chrétiennes. Le catholicisme est retourné au paganisme, plus bas encore, au grossier fétichisme. Il n'est conte à dormir debout, vision d'un pâtre stupide ou d'une fillette malade, qui n'aient trouvé créance; et il semble que plus une dévotion nouvelle était monstrueuse, et méritait de tomber aussitôt sous le ridicule, plus elle se soit promptement et solidement établie. Le clergé, pour avoir interdit aux fidèles de réfléchir, d'exercer leur raison, pour avoir étouffé en leurs âmes le sens critique, a subi les conséquences du mal intellectuel qu'il avait fait. Il s'est produit dans les foules ignorantes de stupides entraînements qu'il commençait par déplorer, qu'il était bientôt forcé de suivre. Après avoir résisté aux prodiges nouveaux, aux visions grotesques, aux révélations incroyables, devant l'élan général il était contraint à céder, à accepter la dévotion imaginée par l'ignorance populaire, à s'en faire le garant et le patron. Et ainsi, par un double mouvement se produisant sans cesse de haut en bas et de bas en haut, sans que l'on puisse dire où il s'arrêtera, sans qu'il soit désormais peut-être au pouvoir de personne de l'arrêter, on voit chaque année les chefs abaisser l'enseignement pour l'accommoder aux superstitions populaires, et les fidèles abaisser la religion en y mêlant de nouvelles superstitions.

Il y aurait là, sans doute, matière à bien des réflexions tristes : ce ne sont pas celles qu'a recherchées M. Paul Parfait. La nation française est plus faite pour la comédie que pour la tragédie. Cette Comédie à la figure aimable et souriante, qui chasse de l'Olympe le Faune grotesque à grands coups de verge de sa main alerte, cette Comédie que M. Baudry a si délicatement peinte au plafond de l'Opéra, c'est la Muse parisienne de M. Paul Parfait. Ses deux volumes sont écrits vivement, lestement, quelque peu à la diable; mais il est des sujets où le style à la diable n'est pas fait pour déplaire. Quand on prend les choses légèrement, il est bon que la forme soit légère aussi. Les livres de M. Paul Parfait, c'est la conversation d'un homme d'esprit et qui conte à la bonne

(1) Georges Decaux, éditeur, et chez tous les libraires.

franquette, au coin du feu, des histoires auxquelles ce serait faire trop d'honneur de les conter autrement. Ses remarques sont courtes, sobres, gaies et d'un grand sens au milieu de cette gaieté. Je ne connais guère de lecture plus facile ni plus amusante, pas même celle de *Peau-d'Ane*, qui est pourtant un plus joli conte.

M. Paul Parfait a mis à faire ses livres une coquetterie : il a tenu à n'emprunter ses citations et ses récits qu'aux auteurs catholiques exclusivement. Il n'a pas voulu qu'on pût l'accuser de prêter des sottises à ses adversaires pour en triompher plus aisément. Ses collaborateurs, ce sont les apologistes des dévotions contemporaines. *Le Monde*, *le Français*, *le Pèlerin*, les *Semaines religieuses* de nos divers diocèses, les *Petits Bollandistes*, M. Henri Lasserre, Monseigneur de Ségur, ces abbés sans nombre qui ont publié des Vies de Marie, de Joseph, des saints et saintes, des Mois de Marie, des notices sur tel et tel de nos sanctuaires à la mode, tels sont les noms que vous pourrez voir cités au bas de toutes les pages. Je ne sais si la lecture serait bien récréative pour celui qui se l'imposerait tout entière; mais, à coup sûr, ce travail méritait d'être fait. Laissons certains esprits superbes et graves dédaigner ces polémiques et dire du haut de leur sérénité : « Voltaire suffit ». Non, Voltaire ne suffit pas, puisque cent ans après lui des puérilités, des niaiseries pires que celles qu'il combattait se reproduisent et sont accueillies. Il est bon et utile que des petits-fils de Voltaire se retrouvent en France pour y faire justice, au nom du bon sens, de la postérité qui pullule des Nonotte et des Patouillet.

CHARLES BIGOT.

EXPOSITION UNIVERSELLE

L'Inde anglaise.

Les Expositions universelles sont quelque chose de plus grand, de plus significatif qu'on ne pourrait le penser d'abord. Sans doute elles secondent la tendance des nations modernes à fusionner leurs intérêts, échanger leurs idées, unir leurs efforts; sans doute elles proclament que l'avenir appartient aux œuvres de paix et elles font espérer que la compétition des peuples sera désormais non sanglante. Nous dirons plus : une Exposition universelle n'est pas même, comme on le dit tous les jours, une lutte pacifique succédant aux luttes armées; car une lutte, même pacifique, réclamerait d'autres moyens, se poursuivrait dans d'autres conditions. Quand l'industrie méritait le nom de lutte autrement que par une figure de rhétorique, toutes les nations celaient leurs méthodes et leurs procédés industriels avec un soin jaloux. Longtemps on a considéré dans les villes manufacturières l'émigration d'un ouvrier, le transport à l'étranger d'un dessin, d'un modèle, comme une défection à la guerre, comme une trahison, comme un malheur. Il nous souvient que, lorsque les alliés approchèrent de Rouen en 1815, le grand souci des honnêtes fabricants de cette ville était que quelque spécialiste, caché dans les rangs des armées étrangères, pût étudier de près les dessins de leurs cotonnades, ces beaux dessins que vous savez. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il a fallu la passion religieuse de l'entourage de Louis XIV pour passer sur le dommage que devait causer à l'industrie française, non-seulement la perte d'un grand nombre d'artisans, mais celle du monopole de certains procédés industriels. En ce temps-là, la protection douanière, poussée jusqu'aux hostilités réciproques, servait de corollaire à un code de commerce fondé sur l'idée naturelle de lutte et de rivalité. Convier les fabricants de tous les pays à se faire, sur un terrain commun, des communications mutuelles, eût semblé insensé à ceux de ces pays qui se trouvaient ou croyaient se trouver en avance sur les autres. Le mystère, la défiance, la jalousie, voilà les conditions vraies de la lutte, si pacifique qu'elle puisse être ; c'est par là que les nations, comme les individus, ont gardé de tout temps les avantages acquis.

Nous sommes — et c'est là un des heureux présages de l'avenir — bien éloignés de ces vieilles idées, de ces antiques vertus. Nous n'avons, en tant que nations, plus de secrets, et le silence n'est plus la sagesse d'Ulysse. Les peuples ne « luttent » donc plus, comme on le dit, en matière industrielle et commerciale; ils s'entr'aident, ils se confondent, ils se nivellent, comme si le temps était venu pour eux, fleuves descendus de tous les sommets, de ne former qu'un grand océan. La conquête faite par l'un devient aussitôt celle des autres; la supériorité ne saurait durer qu'un moment; les idées ont des ailes; toute invention tombe instantanément dans le domaine commun, et le caractère national dans les arts industriels est souvent, à l'heure qu'il est, non un mérite, un honneur, un avantage, mais une marque fâcheuse de la résistance que le génie stationnaire d'un peuple oppose à son progrès.

C'est là sans doute un des grands traits, un des côtés les plus féconds et les plus beaux des Expositions universelles, au triple point de vue social, économique et politique des nations. Mais il en est un plus curieux pour les esprits qui étudient l'avenir dans le passé et qui aiment à suivre les pas de l'humanité dans toutes les voies qu'elle s'est tracées. Pour ceux-ci, une Exposition comme celle dont nous avons aujourd'hui le spectacle est à la fois un tableau synoptique d'histoire et une carte vivante de géographie, sur lesquels il peut suivre, avec l'évolution de l'industrie et de l'art, celle, plus intéressante encore, de l'esprit humain. Certes, rien n'est plus digne de l'attention d'un véritable observateur que les courants formés à travers le monde par chaque industrie particulière; rien n'est plus significatif, en matière industrielle comme en d'autres, que les révolutions du goût. Ce sont autant de fils conducteurs à travers l'histoire obscure des temps antiques, car les œuvres de la main ont aussi leur langage et racontent les migrations, les conquêtes, les expéditions des peuples, non moins clairement que les monuments de l'art architectural ou que la filiation des langues.

Plus les temps marcheront, plus longue sera la liste

des Expositions universelles, et plus ce côté si intéressant tendra à disparaître. Déjà elles présentent dans beaucoup de parties l'aspect de vastes bazars où les produits des diverses nations ne se distinguent plus guère que par un reste de supériorité native ou de plus grande culture héréditaire dont quelques-unes possèdent encore le privilége. Il serait sans doute peu modeste de nous mettre nous-mêmes en tête de ces dernières; mais il est certain que l'exposition de l'industrie française brille d'un éclat exceptionnel. Hors ces légères inégalités, encore maintenues par le tempérament des peuples dans leur développement artistique et industriel, tous vivent aujourd'hui sur le fonds commun. Rencontrer quelque chose de vraiment original est aussi rare dans une Exposition universelle que dans la société, et nous ne savons guère que cinq ou six sections, dans le féerique palais du Champ-de Mars, qui nous en gardent la surprise. Deux de ces sections, plus remarquables que les autres, sont composées : l'une, des collections rapportées d'Amérique et d'Asie par nos missionnaires scientifiques, collections exposées précédemment au Palais de l'Industrie et transportées au Champ-de-Mars (1) ; l'autre, des objets appartenant au musée particulier du prince de Galles et gracieusement prêtés par lui à l'Exposition universelle. Présents, pour la plupart, des souverains de l'Indoustan, du Bengale et de Cachemire au futur empereur des Indes, ces objets ont une valeur unique, non-seulement par leur richesse, mais par le témoignage qu'ils rendent de l'état de l'art indien. Ils en sont nécessairement les spécimens les plus élevés, les plus parfaits, et quand nous avons regardé ces magnificences asiatiques, qui occupent à elles seules le quart de la grande galerie servant, du côté du Champ-de-Mars, de vestibule aux deux Expositions, nous sommes sûrs d'avoir vu ce que trente siècles de despotisme, ce que deux cents générations d'esclaves ont pu produire de plus digne d'un peuple immense et d'un pays comblé des richesses de la nature, dans ces arts manuels qui peignent si fidèlement la situation morale, intellectuelle et sociale des nations.

La forte et vivante figure du prince de Galles, à cheval au milieu de la galerie sur un piédestal élevé, offre un frappant contraste avec les objets qui l'entourent. On dirait un conquérant. Sa pose élégante et fière, sa physionomie joviale et ouverte, indiquent le maître des potentats à robes brodées que nous voyons en imagination se presser au pied de la statue équestre. Voilà le futur empereur des Indes, mais voilà surtout l'homme moderne, l'homme d'Occident qui règne et doit régner sur la vieille Asie! Il y a du mouvement, de la vie, de la jeunesse, dans une pareille figure; les narines relevées semblent aspirer les parfums de la terre, le front chercher les caresses du vent, les yeux braver l'éclat du soleil. Empereur, roi ou simple particulier, quel qu'il soit, cet homme-là est le dominateur-né de tous ces vieux représentants du pouvoir de droit divin, de toutes ces incarnations du principe abstrait d'autorité, de tous ces princes fainéants dont les mornes visages nous apparaissent au fond des palanquins d'ivoire, couchés sur ces coussins de soie et d'or, étendus sur les tapis épais qui servent ici de cadre à la statue du prince de Galles.

Un des objets qui attirent le plus vivement les regards est un *howdah* d'éléphant en métal doré, d'un poids énorme, garni de ces étoffes chatoyantes dont l'Orient a longtemps gardé le secret. Que l'on doit être mal à l'aise dans ce petit lit court où l'on ne peut tenir que les jambes ployées, et que cette masse doit être pesante au dos du pauvre animal! L'éléphant est le martyr du travail en Asie, comme le cheval l'est en Europe. Il est ausssi la victime choisie de la cupidité humaine. On le tue impitoyablement pour s'emparer de l'ivoire de ses défenses. En Afrique, c'est une guerre d'extermination plus cruelle encore. Dans les vastes prairies africaines semblables aux pampas d'Amérique, errent de paisibles familles d'eléphants qui semblent les témoins antiques d'un monde silencieux. Les capturer dans ces plaines immenses serait presque impossible. Là, les herbes sont si hautes qu'elles dérobent un homme à la vue et qu'il s'égare dans une prairie d'une façon aussi dangereuse qu'il pourrait s'égarer dans une forêt. Alors, profitant d'un vent sec et du temps où la maturité des graminées les a rendues aisément combustibles, on met le feu sur plusieurs points à la fois. Aussitôt des nuages de fumée qui s'élèvent inquiètent l'intelligent animal; il cherche à s'éloigner, mais en vain; de tous côtés l'alarmant phénomène le force à rebrousser chemin ; sa tranquille et sage allure n'en est point d'abord troublée, mais bientôt des langues de feu lèchent la terre, la nuit survient et les lacs de flammes de l'enfer sont devenus une réalité. L'odeur de l'incendie, qui est l'odeur de la mort, monte au cerveau de l'éléphant. Rassemblant sa famille, il se précipite pour rompre le cercle de feu : inutiles efforts! le cercle s'élargit devant lui et fuit en même temps qu'il avance. Il revient sur ses pas, là où, l'herbe étant dévorée, le feu commence à s'éteindre; mais au lieu de sa prairie natale, c'est un champ de cendres qu'il retrouve, des plaines desséchées et noircies, où l'herbe ne croîtra de longtemps et où la mort par famine attend les éléphants que l'incendie semble avoir épargnés. Quelques semaines après ce terrible drame, l'Arabe marchand d'ivoire peut recueillir le fruit de son acte incendiaire : les nobles animaux jonchent la terre. Il peut les dépouiller de leurs défenses, en charger ses chameaux et prendre avec des chaînes de bêtes de somme et des chaînes de nègres esclaves (car le marchand d'ivoire fait en Afrique un double commerce) le chemin de l'Égypte ou de la côte de Zanzibar.

Ces scènes cruelles nous revenaient en mémoire au milieu de l'exposition de l'Inde. Là, l'or, le bois dur de sandal, l'ivoire, l'ivoire surtout, sont les matières premières de l'art. Les Indous travaillent peu et mal le bronze, les pierres et le marbre. Ils méprisent les matériaux plastiques plus souples et moins solides, qui se prêteraient mal aux minuties de leur ciseau. De tout temps, l'ivoire a été la matière riche et préférée des peuples d'Asie. L'Écriture parle de portes d'ivoire, et depuis la Palestine jusqu'à la Chine il s'en fait tous les

(1) Voy. au sujet de ces collections, *le Musée ethnographique*, dans la *Revue* du 9 février 1878, et *l'Exposition du ministère de l'instruction publique*, dans le dernier numéro.

jours une dépense effroyable. Voici un support de gong, formé de deux magnifiques défenses d'éléphant; voici un palais, copié peut-être sur ceux qui se mirent dans le Gange, vrai chef-d'œuvre de sculpture sur ivoire; voici un palanquin en ivoire gravé, spécimen des meubles de luxe en usage aux Indes; voici mille objets délicats : hanaps, boîtes à parfums, coffrets, qui sont tous sculptés dans l'ivoire, non pas avec cette légèreté qu'affectionnent les Chinois et dont l'excès devient puéril, mais avec une finesse qui n'exclut point la solidité.

Après l'ivoire, l'or est la matière que les Indous préfèrent pour façonner leurs ouvrages. La nature et la valeur réelle du métal employé donnent pour eux plus de prix à une œuvre que la beauté de son exécution; après tout, les peuples d'Asie ne connaissent pas la beauté. Ils sont dans l'art ce qu'ils sont en toutes choses, de grands enfants qui aiment ce qui brille, ce qui flatte les yeux, surtout ce qui parle à l'esprit de richesse et de pouvoir. Le culte du pouvoir, l'adoration de la force est la passion funeste de toutes ces sous-races qui, sorties ou non de la souche aryenne, ont planté leur tente dans les pays du soleil. Ils aiment l'or, d'abord parce qu'il chatoie au regard, mais aussi parce qu'il est l'ornement et le signe extérieur de la souveraineté. On raconte qu'à son dernier voyage à Paris, le shah de Perse, Nasser-ed-Din, s'informa si le dais qui couronne la crypte funéraire, dans l'église des Invalides, était fait d'or massif, et que, sur la réponse négative, il rabattit beaucoup de son admiration pour le monument et pour l'homme mort qu'il abrite. La beauté pour un Oriental, c'est la richesse; son esprit n'en conçoit point d'autres, et les splendeurs marmoréennes de la Grèce, les harmonies plastiques du grand art sont inintelligibles pour lui.

Donc, la plupart des objets offerts au prince de Galles pendant son voyage dans l'Inde sont des objets en orfévrerie d'or. Les formes, celles du moins qui ne sont point empruntées à l'Europe, sont plus élégantes et plus belles qu'on ne s'attend à les trouver en Asie. Les lourds modèles de la céramique chinoise nous ont fait penser que les arts du dessin sont peu développés en Orient: cela est vrai d'une façon générale, et si les Orientaux sont très-grands coloristes, ils sont mauvais dessinateurs; mais dans les riches vitrines que nous avons ici sous les yeux s'étalent — à côté de services à thé, de déjeuners en vermeil évidemment venus d'Europe — des formes indiennes d'une grâce légère et d'une exécution très-pure. Ces flacons à parfums sont dignes d'être tenus par les mains effilées des beautés de Delhi et des bayadères du Deccan; ces boîtes à pâtes de roses sont faites pour contenir les produits embaumés de la vallée de Cachemire; ces coffrets à bijoux ont renfermé peut-être des joyaux de princesses et des richesses de souverains; tout cela est d'une recherche, d'une délicatesse extrême, Tout cela est gracieux, élégant, délié comme la flore des pays tempérés, comme les roseaux et les fougères des tropiques.

Cependant, au milieu de toutes ces merveilles, un caractère constant frappe les yeux du spectateur : ce caractère, c'est la petitesse des détails, la minutie des ornements. Si la richesse équivaut à la beauté dans l'esprit des Indous, la quantité du travail fait à leurs yeux la supériorité de l'exécution. Ces brodeurs émérites brodent sans cesse et toujours. A vrai dire, ils ne font que cela. Ils brodent en bois, ils brodent en ivoire, ils brodent aussi leur orfévrerie. Toutes leurs œuvres sont des merveilles de patience, un travail d'esclave, des monuments de servitude. Et ce n'est pas assez de la servitude politique pour créer de pareils ouvrages : il faut une longue habitude de la servitude religieuse ; il faut des caractères rompus, des patiences éprouvées, des mains disciplinées, des pieds enchaînés, des hommes-machines, volontairement soumis à un travail monotone auquel ils donnent toute la force de leur attention, toute la puissance de leur absolu dévouement. Partout les mêmes causes produisent les mêmes effets. Nous aussi, nous avons, à une époque de notre histoire, créé des œuvres artistiques, vrais monuments de la patience prodigieuse d'esprits asservis à une idée souveraine. Après le siècle des « poèmes en pierre », qui était celui de l'ascétisme, est venu le règne du mysticisme et avec lui cet art d'ornementation à outrance, cet art de la broderie en bois, en pierre, en or, qu'on connaît, en Espagne surtout, sous le nom d'art des jésuites.

On rencontre dans l'Amérique du Sud des édifices religieux de l'époque des jésuites où de vraies dentelles de bois peint et doré revêtent les murs, les voûtes, les piliers à l'intérieur, sans laisser subsister une seule ligne, un seul espace où l'œil puisse se reposer. Aujourd'hui encore les ouvrages exécutés dans les couvents, dans les prisons, ont, quand ils sont le produit spontané de la pensée individuelle, ce caractère de minutie, de recherche, qui étonne d'abord et qui fait qu'on admire, mais qui s'éloigne autant du vrai but de l'art, que le petit s'éloigne du grand. L'art indien tout entier est l'art d'un peuple de deux cents millions de moines et de prisonniers. A part les emblèmes et figures symboliques que la tradition conserve longtemps après que les nations en ont oublié le sens, toute idée est absente de ces merveilles d'adresse qui, si elles expriment quelque chose, ne parlent de rien autre que de la douce soumission, de la résignation tranquille de ce peuple de rêveurs sans nerfs et sans volonté.

Il va sans dire que ces dispositions patientes de l'esprit, que cette discipline parfaite de la main sont des conditions favorables à l'imitation exacte des objets naturels. Quelquefois cette imitation servile arrive à un tel degré de finesse qu'elle confine au grand art. Mais cela n'a lieu que pour quelques détails particuliers. Nous citerons le serpent, que les Indous reproduisent, en général, avec un extraordinaire bonheur. Cherchez dans une des vitrines qui renferment les collections du prince de Galles un petit serpent en ivoire portant le n° 264. C'est la souplesse de la vie, c'est la mollesse du repos. Cet ivoire, gros comme la main à peine et qui passera inaperçu pour beaucoup de visiteurs, renferme plus de mérite artistique que tous les objets qui l'entourent. Mais aussi le sujet qu'il représente est peut-être celui qui a le plus longtemps attiré les regards et fixé l'attention de l'Indou; l'être qui tient le plus de place dans son imagination, c'est

le serpent symbolique, objet soixante fois séculaire de la pensée de l'Orient.

Si l'exposition de l'Inde anglaise était arrangée d'après la même méthode et les mêmes principes qu'un musée, on eût dû séparer ce qui appartient à l'archéologie de ce qui provient de l'industrie moderne. Un classement plus délicat et plus difficile à faire, c'eût été la division entre l'art pur des Indous et l'art industriel mixte qui est né dans l'Inde des rapports continus avec l'industrie anglaise. A ce compte, la seconde section — la plus moderne — eût été de beaucoup la plus considérable. Le pur art oriental se perd tous les jours et se trouve peu à peu submergé dans ce flot de l'art grec qui marche avec nous. Les présents offerts au prince de Galles pendant son voyage aux Indes n'ont pas toujours été choisis avec un fin discernement : il y en a qui sont plus anglais qu'indous ; il y en a qui ont un caractère douteux et bâtard ; les potentats ont cru bien faire de lui offrir les objets qu'eux-mêmes admirent parce qu'ils rappellent la fabrique européenne. Il y a ensuite les dons faits au prince par la colonie anglaise, et ceux-là tout naturellement sont anglais ; enfin, de tous ces riches ouvrages, on en trouverait un quart à peine qui n'aient pas été européanisés à quelque titre. Voyez plutôt ce palanquin en ivoire qui représente une flore étrangère à l'Inde, cette chabraque en broderie d'or sur velours bleu, ce ceinturon qui l'accompagne, dont le dessin et le point brodé même sont tout à fait européens.

Mais au milieu de cette invasion anglaise, on trouve des spécimens de l'art oriental à faire tressaillir d'aise Théophile Gautier dans sa tombe : des harnais d'éléphant tout chargés de chimères et de pierres précieuses taillées sans facettes, grosses comme des œufs de poule et de pigeon ; des représentations de la faune indienne d'une naïveté caractéristique ; des oiseaux de toutes couleurs, le paon surtout, ce vrai génie de l'Inde ; des fourreaux de sabres tels que durent être ceux que les radjahs rendirent, il y a sept ou huit siècles, à leur premier vainqueur musulman, et des colliers semblables peut-être à ceux qu'Alexandre trouva dans les tentes de Darius. L'Inde et la Perse ont, en effet, d'étroits rapports dans leurs industries artistiques. Seulement, aux plus méridionaux appartient la priorité dans les œuvres de goût ; c'est la loi en Asie comme en Europe.

A défaut d'un classement fait d'avance, le visiteur doit séparer dans son esprit ce qui est du type ancien de ce qui est du type nouveau dans l'exposition indienne. A cette dernière division se rattachent les trois quarts des objets composant la collection du prince de Galles et la moitié des reproductions dues à la maison Holland, de Londres. Puis, il y a l'exposition franchement moderne, qui se trouve étalée dans son vrai cadre, une maison indienne en bois où l'on voit de vrais Indiens qui font des châles et où se vendent mille menus objets. Il ne manque à cette jolie boutique que du soleil pour allumer ses riches couleurs. Mais qu'il y a loin des tapis, des étoffes exposés dans ces vitrines, à ceux qui font partie de la collection ancienne et des présents offerts au prince ! Comme les tons ici sont durs en comparaison ! Qu'on reporte le regard des uns aux autres et qu'on admire dans les vieux tapis de l'Inde cette douce harmonie de couleurs qui commence par reposer les yeux avant que l'étoffe moelleuse ait reposé le corps !

La même observation s'applique aux broderies sur matériaux légers, aux gazes transparentes, qui sont le triomphe, la poésie de l'industrie textile indienne. Cherchez de l'œil, au milieu des tulles anglais, des dessins et des modèles anglais, cherchez une vraie mousseline de l'Inde, nuage diaphane qui semble brodé de *fils de la Vierge*, comme ces vapeurs qui courent au matin dans les prairies ; cherchez une guirlande du type original, souple et gracieuse comme une branche de palmiers ; voyez cette fine bordure où s'enroule un délicat feuillage, cette gaze aérienne diaprée comme des ailes de libellules, et représentez-vous une danse de femmes vêtues de ces vapeurs prismatiques, dans des cours éclairées de lanternes de couleur, assises sur des tapis et vêtues de soies d'un chatoiement incomparable. Les invités mangent des confitures mêlées de riz, dans de petites coquilles de nacre. Dans d'autres cours, des hommes chamarrés d'or se présentent mutuellement des flacons d'eau de roses dont ils s'aspergent et s'enivrent. Des jongleurs ouvrent la fête par des tours dont la dextérité confond notre imagination, à nous pesants et puissants Occidentaux. Un bruit confus qui s'appelle musique éveille l'idée de fête et de joie ; les danseuses font leur entrée, car aux Indes les femmes honnêtes ne dansent point en compagnie, à moins qu'elles n'aient reçu l'éducation européenne. Leurs mouvements sont d'abord souples et lents, puis s'animent, et la gaze aux mille couleurs, constellée de paillettes, voltige en un léger tourbillon.

Il n'y a pas assez de gazes, selon nous, à l'exposition indienne, et leur arrangement sous des vitrines plates en détruit beaucoup l'effet. Nous voudrions que cet élément essentiel du costume féminin national flottât en nuages et chatoyât doucement autour des objets plus solides. Ces gazes délicieuses de l'Inde, modèles inimitables des nôtres, sont un trait de la physionomie du pays. Si l'héritier de l'Empire des Indes eût été accompagné dans son voyage de la future impératrice, ces élégances de la vie féminine indienne eussent été sans doute plus largement représentées. L'art de la broderie sur étoffe légère, cet art divin que l'Inde a transmis la première à la Grèce, nous eût sans doute aussi envoyé des spécimens plus nombreux et plus exquis.

Nous eussions également désiré voir toute la gent volatile régner à l'exposition de l'Inde comme elle règne dans son pays. La péninsule indoustanique surtout et l'île de Ceylan sont le paradis des oiseaux, ou, pour mieux dire, les oiseaux font de l'Indoustan et du Ceylan un paradis pour les yeux et pour l'imagination. Les espèces sont très-connues, mais c'est l'abondance de chacune d'elles qui ajoute à sa physionomie. Le perroquet vert, par exemple, ce perroquet vulgaire que l'esclavage déshonore et qui nous semble dans sa cage le moins poétique des oiseaux, est un des plus brillants ornements de la nature quand il traverse un rayon de soleil. Nous en avons vu quelquefois des bandes si pressées et si

nombreuses qu'un enfant malfaisant — « cet âge est sans pitié » — en abattait plusieurs en lançant une pierre dans leurs rangs. Mais si ces « joyaux de l'air » sont ravissants pour l'artiste, ils sont redoutables au cultivateur. L'auteur du *Mahabbarata* exclut le perroquet vert d'un pays béni du ciel. « Là, dit-il, il n'y a point de perroquet pour dérober à la terre la semence qu'on lui confie. » Le paysan indien l'abhorre, comme le nôtre abhorre le passereau ; mais le perroquet vert se moque de sa haine. On le voit passer et briller : c'est un éclair; aussitôt qu'il est dans un arbre, il devient absolument invisible. Son plumage se confond avec la verdure des feuilles, et il se livre à sa gloutonnerie naturelle, assuré de l'impunité. Le voilà dans son mangoustan qui vous observe de son œil rond, avec une impudente tranquillité. Le bruit des fruits qui tombent vous indique seul sa présence. Il vous regarde tout en savourant un mango doré qu'il porte à son bec par un mouvement presque humain; il vous laisse tomber dédaigneusement les noyaux sur la tête; et quand vous croyez pouvoir enfin le découvrir, il s'envole avec un cri strident sur votre grenadier, votre tamarin, votre figuier, vos régimes de bananes, où il se repaît en prodigue, mordant à tous les fruits et choisissant ses fins morceaux.

Si nous avons bien vu, il manque encore à l'exposition indienne ce qu'on appelle si singulièrement en langue de marchands français des « objets de religion ou de piété ». Du moins, ils y tiennent trop peu de place pour donner au visiteur une idée juste de celle que les pratiques religieuses occupent dans la vie des peuples de l'Inde. Cette place diminue tous les jours, il est vrai. Tous les jours l'esprit du christianisme, c'est-à-dire l'adoration en esprit et en vérité, tend à chasser les superstitions du culte et les pratiques ridicules qui recouvrent toujours les vieux symboles comme le lierre les monuments en ruines. Non que les missionnaires fassent de grands progrès, ni que le gouvernement anglais lui-même travaille en aucune manière à substituer aux Indes la religion chrétienne au brahmanisme ; mais dans le sein du brahmanisme est né il y a longtemps la réforme bouddhique, à laquelle les Indiens n'ont qu'à remonter pour corriger les superstitions religieuses que le temps amène avec lui. Cependant une collection un peu nombreuse « d'objets de piété » indienne, moulins à prières, instruments de pénitence, ornements sacerdotaux, ne serait pas sans physionomie.

Telle qu'elle est, l'exposition de l'Inde anglaise est une des sections les plus brillantes de ce splendide palais où s'accumulent les richesses du monde entier. Elle caractérise avec éclat les conditions de la vie sociale en Asie, despotisme civil et religieux; elle peint ce peuple doux et résigné ; elle est magnifique comme l'Orient, lumineuse comme le soleil, naïve comme l'enfance de l'humanité. Nous reconnaissons dans l'art et l'industrie de l'Inde la source et le modèle de beaucoup d'arts et d'industries qui sont venus à travers les mers, sur les vaisseaux des Portugais ou des Génois, se répandre sur les bords de la Méditerranée, ou qui ont lentement émigré d'Asie par les deux voies naturelles ouvertes l'une au midi, à travers l'Arabie et l'Afrique, l'autre au nord, le long du cours du Danube. Elle réveille les poétiques images que les *Mille et une Nuits* ont déposées dans notre imagination ; elle raconte l'histoire d'une longue suite de siècles et résume une des plus grandes phases de la vie de l'humanité.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La légende de Shakespeare a fait son temps : place à l'histoire ! Le fanatisme, l'idolâtrie, l'adoration aveugle ont fait leur temps : place à la critique ! C'était cependant un agréable roman que celui où nous voyions toutes les incarnations de Shakespeare, garçon boucher, maître d'école rural, clerc d'avoué, braconnier, libelliste, valet d'écurie au théâtre de Blackfriars et combien d'autres choses encore ! C'était cependant un touchant enthousiasme que celui des Allemands qui invoquaient Shakespeare comme le dieu-symbole de leurs évolutions successives dans le domaine philosophique et littéraire ! Toujours lui ; lui toujours. Il a été ainsi tour à tour l'expression suprême du romantisme, puis de la spéculation philosophique, puis de l'art moralisateur. En France également, Shakespeare était placé tout là-haut, là-haut dans les nuages. On se prosternait, on adorait. Signaler quelques imperfections, distinguer même entre les beautés, quel impie eût eu cette audace sacrilége ? La réaction est venue, et le signal en a été donné par l'Allemagne. Quelques critiques, comme M. Roderix Benedix, dans sa *Die Shakspearomanie*, se sont même par trop guéris de l'enthousiasme. Par contre, d'autres ont entrepris de les réfuter ; et ainsi du choc des opinions contraires, est sortie une lumière équitable. Les nuages qui enveloppaient la statue du dieu ont été dissipés. Elle est debout encore, honorée et respectée ; et, après tout, cette admiration éclairée dont elle demeure l'objet a tout autant de prix qu'une idolâtrie aveugle.

M. Alexandre Buchner, le docte professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Caen, n'est pas un shakespearomane. Il prétend, et avec raison, conserver une pleine indépendance, et il l'a conservée en effet dans la savante, très-savante étude qu'il vient de publier sur le chef-d'œuvre de Shakespeare. Dans ce très-intéressant travail, *Hamlet le Danois* (1), vous trouverez plutôt une curieuse et patiente érudition qu'un vif enthousiasme. C'est la tendance actuelle de l'Université de moins se passionner que d'analyser, de disséquer, de chercher les origines, de remonter aux sources, de suivre les transformations successives d'une idée ou d'un personnage. Ce n'est plus assez de faire admirer les chefs-d'œuvre : on les décompose, et on fait l'historique de chacun des éléments qui les composent. Autrefois, par exemple, il suffisait de sentir vivement les beautés du *Cid* et de commu-

(1) *Hamlet le Danois*, par Alexandre Buchner. — 1 volume. Paris, 1878. Hachette et Cie.

niquer son enthousiasme : aujourd'hui on remonte dans le passé, et nous faisons connaissance avec tous les *Cid*. C'est d'abord celui du *Poëme*, batailleur farouche, discourtois, vassal indocile ; puis celui du *Romancero*, plus poli, plus galant, vrai chevalier du moyen âge ; puis enfin celui de Guillaume de Castro, plus moderne et plus voisin du héros de Corneille.

De même pour *Hamlet*. M. Buchner nous présente ses ancêtres dans la chronique de Saxo Grammaticus dans la chronique de Belleforest, enfin dans la chronique rimée danoise. Ces deux dernières chroniques ne sont, il est vrai, que des imitations de la première. Mais celle-ci, Shakespeare l'a-t-il connue ? Non, dit M. Buchner; car si Shakespeare avait connu l'*Hamlet* de Saxo, il n'eût été tenté ni de l'altérer, ni de le dénaturer, ni de le gâter. Et il ajoute : « Une pareille bévue ne pouvait arriver qu'à un auteur médiocre. » Mais, dites-vous, puisque cette bévue n'est pas *arrivée* à Shakespeare, puisque Shakespeare ne connaissait point l'*Hamlet* de Saxo, que nous importe cet *Hamlet*-là? Voici en quoi il nous importe. D'abord, parce qu'il est supérieur à celui de Shakespeare, du moins selon M. Buchner ; puis, parce qu'il a dû inspirer un poëte dramatique antérieur à Shakespeare, poëte resté inconnu, lequel a dû faire une tragédie d'*Hamlet*, tragédie dont il n'est pas trace, mais dont Shakespeare a dû s'inspirer à son tour. Voilà bien des hypothèses. Elles ont paru nécessaires à M. Buchner pour expliquer les deux hommes qu'il y a dans Hamlet, un Janus à double face, dit-il. Le premier homme, c'est le *vikins*, — roi de mer, pirate scandinave; — le second, c'est le sombre rêveur, le penseur pâle, le mélancolique, le méditatif, plus fait pour la contemplation que pour l'action. Quand Hamlet répond sans hésiter à l'appel du spectre et « ferait une ombre » de celui qui tenterait de le retenir, quand il perce Polonius de son épée, quand il adresse des propos honteux à Ophélia, quand il lutte corps à corps avec Laertes, quand il envoie Claudius dans l'autre monde avec une grosse injure, c'est le *vikins* qui agit et qui parle. L'autre, le rêveur, sort d'une université allemande, médite sur le néant de la vie humaine, déplore l'instabilité des femmes, hésite à frapper le meurtrier de son père et multiplie les objections pour ne point agir. C'est « l'homme au génie passif », comme l'a si bien appelé Victor Hugo. De là un conflit, un antagonisme perpétuel : les deux hommes se contredisent et se paralysent pendant tout le drame.

Comment expliquer cette dualité ? On a écrit là-dessus des volumes, et c'est peut-être même la difficulté de l'explication qui fait l'attrait singulier du double personnage d'Hamlet. Il y a là comme un énigme irritante à laquelle on est tenté de revenir. M. Buchner croit en avoir donné le mot en conjecturant l'existence d'un drame postérieur de beaucoup à la légende, antérieur de peu à la pièce de Shakespeare, et sur lequel celle-ci aurait été greffée. Ce drame aurait déjà altéré et dénaturé le type primitif du *vikins* de Saxo Grammaticus. Shakespeare aurait pris la fable déjà ainsi transformée et y aurait ajouté les développements philosophiques ; au héros déjà moins rude que dans la première légende il aurait superposé le rêveur. J'avoue que l'existence de ce drame, dont il n'est pas trace dans l'histoire du théâtre anglais, drame écrit par un auteur dont le nom n'est nulle part mentionné, ne me paraît pas si clairement démontré, de même qu'il ne me l'est pas davantage que le héros de Saxo Grammaticus soit si supérieur que le veut M. Buchner à celui de Shakespeare. Pourquoi ne pas admettre tout uniment que la légende populaire ait été prise par Shakespeare, et qu'en même temps qu'il transportait le *vikins* dans un milieu plus moderne où les noms de Didon, d'Hécube, de Roscius sont prononcés couramment comme des noms de connaissance, il lui attribuait des idées, des sentiments, des rêveries qui n'ont jamais hanté l'âme grossière des féroces adorateurs d'Odin et de Thor? — Oui, nous sommes transportés franchement en plein XVIe siècle; Laertes fait un voyage à Paris, où il a appris les belles manières et le beau langage; Hamlet est allé à l'université de Wittemberg. De même, Shakespeare a transporté l'action du Jutland au château d'Elseneur, et ce château ne fut bâti qu'en 1577. Dans ce milieu tout moderne, le farouche héros de Saxo Grammaticus eût fait une étrange figure. Si l'on examine avec soin le théâtre de Shakespeare, on verra que son Hamlet n'est pas le seul héros pris à la tradition qu'il ait ainsi rapproché par les idées, les sentiments et le langage souvent subtil, des mœurs et du langage de son siècle. Le double aspect qu'avaient ainsi ses personnages était de nature à plaire à un public très-bigarré. Ce qui restait du *vikins* brutal et farouche frappait spécialement la partie moins cultivée de l'auditoire; les spectateurs plus raffinés considéraient avec plaisir l'autre figure de Janus. Ce genre d'anachronisme se produisant dans d'autres œuvres, faudra-t-il alors avoir recours à l'hypothèse d'un drame perdu qui aurait été comme une transition entre la donnée de l'histoire ou de la légende et le drame de Shakespeare ?

Donc je ne suis pas convaincu ; mais la question vaut qu'on l'étudie, et j'engage ceux de mes lecteurs qu'intéresserait ce problème à prendre en main les pièces du procès. Le savant travail de M. Buchner est très-substantiel, très-nourri de faits et d'idées : quand on n'en adopterait pas les conclusions, on aurait toujours eu profit à le lire.

II.

Puisque nous voici en Danemark, jetons un coup d'œil avec M. Ginisty sur l'art contemporain de l'école danoise (1). Cette école présente ce trait distinctif qu'elle est essentiellement nationale. Elle s'est développée sur le sol même de la patrie, proscrivant, même avec exagération, l'imitation des maîtres étrangers. Il semblerait que la mythologie du Nord, les étranges récits de l'*Edda*, les sombres et terribles légendes, Odin avec ses héros vêtus de fer tendant sa coupe aux blondes walkyries, Thor agitant son tonnerre, Heimdall, fils de neuf vierges, veillant sur les dieux enivrés, et tant d'autres scènes grandioses eussent dû inspirer heureusement les artistes danois;

1. *L'Art contemporain en Danemark*, brochure, par Paul Ginisty. — Paris 1878. André Sagnier.

et cependant, pour la peinture historique ou religieuse, le Danemark est au-dessous des autres nations. Mais l'école danoise peut montrer avec orgueil ses marines, notamment celles d'Antoine Melbye, le Byron de la peinture; elle peut montrer ses paysages, ses scènes rustiques, ses scènes populaires, ses scènes d'intérieur, ses tableaux de genre. On en trouvera l'appréciation délicate dans la brochure de M. Ginisty. Il prépare d'autres études du même genre sur *l'Art à l'étranger*. L'Exposition internationale attire l'attention sur le mouvement artistique de l'Europe; l'instant est donc heureusement choisi et le succès assuré.

III.

Le même intérêt d'actualité s'attache à un élégant volume: *Causeries sur l'art et la curiosité* (1), par M. Edmond Bonnaffé. M. Bonnaffé fait partie de la famille des collectionneurs. Il erre par les rues, flairant, furetant, déterrant vieilles estampes et vieux bronzes, meubles vermoulus et faïences cassées. De ces débris des vieux âges il parle avec amour, et aussi en homme de goût comparant le passé au présent. Voilà comment ses causeries, qui rapprochent l'art d'autrefois de l'art contemporain, ont ce mérite de l'actualité que je signalais. Ce n'est pas tout : ce curieux est un philosophe qui tire des tentures, des meubles, des plats ou des armes d'une époque, des inductions morales sur la vie et les mœurs d'alors. Montrez-lui un banc du moyen âge, une chaise de la Renaissance, un fauteuil Pompadour, un tête-à-tête moelleux à la mode d'aujourd'hui, il trouvera un accord mystérieux, mais frappant, entre ces différents siéges et la société qui en a usé ou en use. Dis-moi sur quoi tu t'assieds et je te dirai qui tu es. Même analogie entre le costume féminin et la moralité féminine à chaque époque. Il y a bien un peu de fantaisie dans cette philosophie, mais une fantaisie aimable et souriante.

IV.

Le poëte est chose légère, ailée, voltigeante; il ne faut pas espérer le saisir. A quoi bon d'ailleurs étreindre de nos gros doigts son aile diaprée, qui s'y briserait ou y laisserait un peu de ses fragiles couleurs? Je n'essayerai donc pas de tenir captif M. Armand Silvestre pour l'étudier à la loupe. Je ne sais de lui que ce qu'il nous dit tout en voltigeant, et il nous dit tant de choses et des choses si diverses! Écoutez! Il maudit une femme qui a bu son âme et son sang. Arrière ce vampire! Il veut rafraîchir son cœur desséché en l'inondant de vérité, et cette vérité, ce n'est pas par la prière ou par l'exaltation mystique qu'il l'atteindra; non, c'est par la recherche scientifique. Mais bientôt il se lasse de cet effort, et il lui semble plus simple de confondre toutes ses aspirations en une seule, l'adoration de la patrie:

Le devoir, l'idéal, le dieu, c'est la patrie!

A la bonne heure! Mais voici que les souvenirs de jeunesse reprennent vie. Le poëte qui avait maudit toutes les femmes en une seule donne à l'étoile qui brille la première dans le ciel d'été le nom de sa première bien-aimée :

A la première allumée
Sur le bord de l'horizon,
Je donne tout bas ton nom,
Ma première bien-aimée.

Vous le donnez tout bas, monsieur Silvestre, mais vous le donnez! Je tremble pour vous. Et la science? Et la patrie? Comme vous les oubliez, mon Dieu! Après avoir murmuré ce nom, vous racontez tout haut vos souvenirs. Qu'elle était belle! Et vous procédez à une anatomie qui me fait rougir. Ce n'était pas l'union de deux âmes sœurs, paraît-il, et vous avez aimé en gros et en détail. Je ne veux pas vous suivre dans cette évocation du passé, bien que votre muse frémissante et palpitante m'y invite. Ce n'est plus celle de tout à l'heure, sévère et les yeux tournés vers l'austère vérité. Celle-ci est une païenne, une bacchante, toute de chair et de sang. *La Chanson des heures* (1) donnez-vous pour titre à votre volume; ce serait plutôt la chanson selon les heures. Si ces joies que chante votre muse païenne n'ont rien d'éthéré ni même de bien noble, il y a du moins dans certains de ces chants une passion vraie, ardente, vivante, enfiévrée, et qui me frappe par la sincérité de son accent brutal. La voix, en outre, est franche et sonore; la note sort de la poitrine.

V.

M. Eugène Labiche a dit adieu au théâtre et à ses pompes et à ses œuvres. Qui le remplacera? Qui aura au même degré la bonne humeur, la gaieté franche, l'imagination bouffonne? Qui fera jaillir, comme lui, d'une source qui ne tarit jamais le trait plaisant, l'idée saugrenue, le mot inattendu, le coq-à-l'âne? Qui aura la même fertilité d'invention dans le grotesque et le burlesque? Qui saura faire rebondir avec un élan nouveau les situations qui semblaient s'arrêter épuisées? Hélas! hélas! je vous le dis : M. Labiche était un génie en ce genre anti-académique. Et il s'arrête! Et il dit à la génération qui l'a fêté : Vous n'entendrez plus mon rire sonore! Je n'agiterai plus ma marotte aux grelots étincelants! C'en est donc fait, et il nous faut prendre notre parti. Pour nous consoler, — si tant est que nous puissions être consolés, — la maison Lévy va publier le *Théâtre complet* (2) de ce grand amuseur. Le premier volume vient de paraître avec une préface de M. Émile Augier. M. Augier ne marchande pas la vérité à son ami Labiche : il lui dit tout simplement qu'il l'admire. Oui, de l'admiration, pas autre chose. Il lui dit encore qu'il est un observateur profond et un philosophe. M. Augier a voulu évidemment que la préface ne fût pas moins amusante que l'ouvrage. M. Labiche a dû rire comme

(1) *Causeries sur l'art et la curiosité*, par Edmond Bonnaffé. — 1 volume, Paris 1878. A. Quantin.

(1) Armand Silvestre, *la Chanson des heures* poésies nouvelles. — 1 volume, Paris, 1878. G. Charpentier.

(2) *Théâtre complet* d'Eugène Labiche, premier volume. — Paris, 1878, Calmann Lévy.

il riait quand une idée folle lui traversait le cerveau aux heures de gaieté où il embarquait en des voyages insensés Fadinard ou Champbourcy. Ce qu'il est juste de dire, c'est que ces œuvres, filles de la fantaisie, mais d'une fantaisie lestée de bon sens, sont presque aussi réjouissantes à la lecture qu'à la représentation.

VI.

M. Davyl, l'auteur de la *Maîtresse légitime,* vient de donner au théâtre de l'Ambigu un drame très-remarquable, *les Abandonnés,* auquel on peut prédire un grand succès très-mérité.

Les délicats et les lettrés y prendront presque autant de plaisir que le gros public. Il y a là, en effet, plus que l'enchaînement obligé de trahisons, d'assassinats, vols d'enfants, tissu ordinaire du vieux mélodrame ; on y trouve une très-intéressante étude des mœurs populaires et un bon parfum d'honnêteté. Après les grossiers tableaux de l'*Assommoir*, c'est un plaisir de voir vivre sur la scène de bons et de vrais ouvriers, aimables dans leurs rudes façons et leur pittoresque langage. Ce n'est plus là l'argot des rôdeurs de nuit, mais une sorte de patois urbain, comparable dans son genre à la langue des paysans de George Sand, en même temps moins archaïque et relevé d'une pointe d'esprit. Il y a là une excellente blanchisseuse dont le cœur déborde d'amour maternel, et qui réhabilite les lavoirs. Et son mari le serrurier! Quel serrurier modèle! Quant à l'apprenti Prince, c'est un type saisi sur le vif et bien réjouissant. Rien de plaisant comme cette ambition qu le tourmente de jouer les grands seigneurs au théâtre Beaumarchais. Ses grandes phrases et ses grands gestes de mélodrame à l'instar des grands premiers sujets, intervenant brusquement dans les circonstances les plus humbles de la vie ouvrière, sont d'un effet irrésistible.

Permettez-moi de ne pas vous raconter l'histoire de ces *Abandonnés* qui n'ont pas volé leur nom. Et, en effet, abandonnés les amants, abandonnés les maris, abandonnés les enfants. Le récit serait trop long ; mais ce que je veux dire, c'est qu'on n'a pas vu depuis longtemps au théâtre un drame dont l'intrigue fût plus intéressante et mieux conduite, les situations plus fortes et amenées par des moyens plus simples. Avec cela, pas de grands cris, pas de gros effets banaux. Il y a bien une ou deux invraisemblances ; mais comment faire autrement? Pas d'invraisemblance, pas de drame. C'est, en somme, une œuvre qui soit de l'ordinaire et bien supérieure à mon sens, à la *Maîtresse légitime,* dont le succès cependant a été grand à l'Odéon.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. E. Zola nous a donné ces jours-ci une excellente comédie, dont on a beaucoup ri, beaucoup parlé, qui possède en son genre tous les caractères nécessaires à une farce de premier ordre.

Ce n'est pas du *Bouton de rose* qu'il s'agit, mais du feuilleton fait par l'auteur du *Bouton de rose* lui-même sur cet infortuné *Bouton de rose.* Cette fois M. Zola a écrit un chef-d'œuvre ; il n'a pas osé tout à fait se servir de ce terme pour qualifier la pièce ; je le lui offre pour qualifier son feuilleton, qu'on devrait appeler *feuille de laurier.*

Si M. E. Zola n'était qu'un débutant comique, battu et mécontent, il y aurait de la cruauté à revenir sur cette revanche naïve de la vanité mortifiée. Mais l'auteur justement célèbre de *l'Assommoir* occupe, de son aveu même, une place considérable dans la littérature contemporaine ; son feuilleton est un manifeste ; à ce titre, il appelle la discussion.

On pourrait s'étonner qu'un *naturaliste* n'accepte pas naturellement un échec, et qu'au lieu de recourir à des subtilités psychologiques, il ne se dise pas dans son argot : *Je me suis fourré le doigt dans l'œil.* Mais si M. Zola parle crûment aux autres, des autres et pour les autres, il se parle délicieusement et délicatement, à lui, de lui. Je ne suis pas fâché, pour ma part, de constater une fois de plus, en passant, que ces prétendus réalistes sont des brasseurs de quintessence. On s'était déjà aperçu qu'en employant dans leurs œuvres le mot sale, sous le prétexte du mot propre, ils ne s'en servaient jamais que comme image. Il faut les prendre en flagrant délit de sensitivité et même de sensibilité, car M. Zola avoue qu'il a pleuré des *larmes* de rage en pensant à son échec.

N'ayant pas vu jouer *Bouton de rose,* je m'en tiens à la plaidoirie de son père.

Tout d'abord il débute par une erreur singulière de la part d'un critique : il s'imagine avoir tiré, le premier, des *Contes* de Balzac le sujet de sa comédie, c'est-à-dire l'embarras d'un ami auquel son ami confie la garde de sa femme.

Il me semble que le théâtre des Variétés a joué avec succès une farce qui n'avait pas d'autre donnée, et qui touchait précisément à tous les points graveleux pour lesquels M. Zola réclame un brevet.

Mais le théâtre n'existe pour M. Zola que depuis qu'il fait un feuilleton, comme la littérature des romans ne date que des siens.

Il estime que la pièce est *bien faite,* que certaines situations ont de la *drôlerie* et de l'*originalité.* Mais le public du Palais-Royal a été stupide, LES FOULES SONT FÉROCES.

Voilà de bien gros mots, et qui sont deux fois maladroits.

Je croyais l'auteur de l'*Assommoir* moins aristocrate, et le journal dans lequel il exhale sa rancune à la Caligula, moins méprisant pour la foule.

Appliquer le mot de *foule* au public particulier, choisi, du théâtre du Palais-Royal, lors d'une première représentation, c'est là un mot comique. M. Zola prétend qu'il ne fait pas de mots ; il en trouve, et la *foule féroce* du théâtre Montansier est une trouvaille qui n'est pas d'un réaliste fieffé, mais au contraire d'un fantaisiste transcendant.

Le terme de *foule* est répété plusieurs fois. Pourquoi cette *foule* a-t-elle été implacable ?

C'est, nous dit M. Zola, qu'elle attendait de *l'auteur des Rougon-Macquart* une *comédie extraordinaire et tout à fait hors ligne... un chef-d'œuvre,* au lieu d'une pièce *bonne enfant.*

Vingt lignes plus haut, le critique affirmait que la pièce était *originale, bien faite et drôle ;* il y avait là de quoi satisfaire la foule, idolâtre des mérites de M. Zola. Il se contredit dans sa douleur.

La gaieté, ajoute-t-il, n'est pas la même à toutes les époques. Il y a aujourd'hui une *gaieté de mots, un entortillement d'esprit, une sorte de fleur parisienne poussée sur le trottoir,* que l'auteur déclare ne pas posséder; on le savait bien. Mais il se trompe quand il attribue à ce jargon tout le succès des farces contemporaines et quand il affirme que, cinq ans après la première représentation de ces farces, on ne les comprend plus.

Le *Théâtre* d'Eugène Labiche, que l'on vient précisément de réimprimer, est là pour contredire le critique. M. Zola n'a peut-être pas vu jouer *Un Chapeau de paille d'Italie, le Misanthrope et l'Auvergnat, l'Affaire de la rue de Lourcine,* trois chefs-d'œuvre de drôlerie, de gaillardise, et qui, représentés il y a vingt ans pour la première fois, restent à la hauteur des *foules* du Palais-Royal et des Variétés.

M. Zola fera bien de lire au moins ce volume, et il verra que la littérature *bonne enfant* n'attend pas de lui ses chevrons.

Le premier cri d'un auteur sifflé, c'est de soupçonner une cabale. Sous ce rapport, l'auteur du *Bouton de rose* n'échappe pas au réalisme, c'est-à-dire au lieu commun. Il ne prononce pas le mot, mais il annonce la chose; il parle d'un dîner de conjurés, et il croit que les innombrables auteurs flagellés par lui dans son vigoureux feuilleton du *Bien public* ont exercé des *représailles.* Touchante illusion. Mais les confrères de M. Zola, ceux qui ne font comme lui que de la critique, pourquoi ont-ils piétiné sur *Bouton de rose?* Cette fois, l'auteur de l'*Assommoir* s'épanouit et dit avec candeur :

« Les succès se payent. Je devais expier, le 6 mai, les quarante-deux éditions de l'*Assommoir* et les dix-sept éditions « d'*Une Page d'amour.* Un romancier faire du théâtre, et un « romancier dont les œuvres se vendent à de tels nombres ! « cela menaçait de devenir l'abomination de la désolation. « J'allais prendre toute la place, j'étais vraiment encombrant; « il s'agissait de mettre ordre à cela !... »

Je n'insisterai pas sur cet argument. Il serait facile de répondre que les grands succès ont aussi leurs vertiges et que la faveur, l'engouement, la curiosité violente du public, donnent parfois à la vanité une présomption qui l'égare. Parce qu'on a écrit *l'Assommoir, Une Page d'amour,* on peut rester discutable comme romancier et ne pas devenir infaillible comme auteur dramatique. *Thérèse Raquin, les Héritiers Rabourdin* n'ont pas eu, que je sache, autant de représentations que les romans du même auteur ont eu d'éditions. Il y avait dans ces succès modestes de quoi rassurer la malignité des rivaux, et de quoi donner à réfléchir à M. Zola sur l'inconvénient de vouloir tout étreindre.

Il paraît que la foule du Palais-Royal a sifflé et hué un des plus jolis mots de la pièce. Brochard (un des héros du *Bouton de rose*) dit à une servante : *Grande cruche !* La foule féroce a entendu : *Grande grue!* et a sifflé.

J'avoue que si réellement la foule a commis cette erreur, et, par suite, ce sacrilége, M. Zola a bien le droit d'en gémir et d'en pleurer. *Grande cruche!* c'était en situation, c'était typique, c'était de l'argile, ce qui est encore plus réaliste que de la nature vivante.

Grande grue! c'était un mot trop connu, et puis un nom d'oiseau. Or les oiseaux ont des ailes, et les grues peuvent s'envoler. M. Zola n'entend pas cela. La pièce sera imprimée, publiée, pour que le procès soit jugé par la postérité, et l'on verra que l'auteur a bien réellement écrit *cruche,* voulu dire *cruche,* pensé *cruche,* et que *grue* est une erreur incongrue!

Au surplus, malgré les cruches et les grues, *le Bouton de rose* allait s'épanouir tout le long de ce joli mois de mai, au dire de l'auteur, sans la *bordée d'articles* violents que ses confrères lui ont envoyée.

Je connais beaucoup de critiques, plus âgés que M. Zola, qui riront bien de cette toute-puissance accordée au feuilleton en matière de théâtre. Combien d'inepties qui ont réussi, malgré l'arrêt unanime de la critique ! Il est vrai que quand la critique ne prend que la peine d'enregistrer des sifflets, il y a de grandes chances pour que l'accord persiste entre elle et le public.

Je crois que c'est le cas du *Bouton de rose.* Quant à M. Zola, qu'il prenne garde à l'état nerveux avoué par son feuilleton. Il réduit tout à des maladies : je le crois malade.

La vanité qui s'échauffe à ce point est l'*assommoir* des écrivains de talent.

II.

L'épouvantable catastrophe de la rue Béranger a détourné un peu l'attention publique de l'affaire Danval. On parle moins de ce pharmacien déclaré empoisonneur par un verdict du jury.

Je ne veux ni rouvrir ni prolonger le débat que les contradictions entre experts ont suscité. Il se peut que l'instruction judiciaire doive réclamer des garanties plus minutieuses dans l'intérêt de la justice, et que tout n'ait pas été bien mené dans cette expertise.

Mais il me semble qu'on discute trop sur la chimie de ce procès et qu'on oublie trop son côté psychologique. Les jurés ne sont pas des experts en pharmacie; ce sont des hommes de bon sens qui prononcent d'après les lumières entrées de toutes façons dans leur conscience, et non d'après une démonstration scientifique exposée à l'erreur.

Ce n'est pas parce qu'on a trouvé une imperceptible trace d'arsenic que ce coquin a été déclaré un assassin; c'est parce qu'il est bien réellement un assassin, d'autant plus odieux qu'il s'est arrangé pour ne pas laisser de traces : cela ressort du procès.

Est-ce Danval plutôt que le rideau du lit de sa femme qui a causé l'empoisonnement?

Je le crois; mais quand même l'empoisonnement resterait douteux, quand même il n'aurait pas été matériellement commis par Danval, celui-ci n'est-il pas moins un meurtrier? N'a-t-il pas tué et poussé à la mort cette malheureuse qu'il battait?

S'il fallait absoudre les assassins assez ingénieux pour éviter de couper leurs victimes en morceaux et de déposer leurs membres dans une armoire; s'il fallait au jury des preuves sensibles, tangibles, je crois que la loi deviendrait impuissante.

Que devant des certitudes morales seulement on ait accordé des circonstances atténuantes, c'est-à-dire qu'on ait fait grâce de la mort à ce meurtrier, je trouve cela d'autant plus prudent que je suis l'ennemi de la peine de mort. Mais j'admire, au contraire, cette élasticité donnée à la conscience du jury par l'admission des circonstances atténuantes, qui permet de ménager des scrupules, si mal motivés qu'ils soient, tout en satisfaisant la vérité acquise.

Il est bon de décourager les hypocrites qui seraient tentés de croire que c'est un bon procédé pour échapper à la justice que de pousser à la mort en s'arrangeant pour ne pas la donner brutalement.

Ce n'est pas un *moyen* de meurtre que les jurés sont chargés de breveter, c'est un meurtre qui est à constater; et quand bien même Danval n'aurait pas mis un grain d'arsenic dans l'estomac de sa femme, comme il y a mis la mort, il reste un assassin.

III.

J'ai parlé, il y a quinze jours, à propos du second volume de la correspondance de Sainte-Beuve, de la singulière prétention (contre laquelle il s'élevait), de la part de la famille de Broglie, de vouloir voiler et interdire la vérité sur Mme de Staël.

Un correspondant m'affirme que ces pudeurs vont si loin qu'on rachète dans la famille, pour les brûler, les lettres encore égarées de ce grand *homme* de lettres qui fut très-ferme à l'occasion.

Il paraît, au dire de mon correspondant, que dans une des lettres ainsi brûlées Mme de Staël, parlant d'un homme aimé par elle fort peu de temps, écrivait : « Il a passé dans ma vie comme un air écossais. »

Le mot est joli, gai et tout à fait vraisemblable. Mme de Staël ne disait-elle pas aussi :

« Ah! quel enfant Napoléon et moi nous aurions pu faire! »

On voit que sa fierté d'écrivain ne l'eût pas empêchée d'admettre le principe de la collaboration.

Je dédie ces réflexions sur Mme de Staël à M. de Broglie pour l'anniversaire du 16 mai. C'est le moins que ma reconnaissance puisse lui offrir.

IV.

M. Dupanloup vient au secours du comité qui s'est institué pour le centenaire de Voltaire.

L'esprit étroit et maladroit de certains organisateurs de cette manifestation lui nuit beaucoup; mais voilà M. Dupanloup qui intervient. Les chances de cette solennité augmentent considérablement.

Le comité, dont le journal *le Bien public* est un peu cousin, a publié un premier volume d'œuvres choisies de Voltaire. Qui a choisi? n'aurait-on pas pu discuter mieux les morceaux à prendre? Mais enfin Voltaire est toujours Voltaire. La grande faute, c'est surtout la disposition typographique, le format de cette édition populaire. Comment veut-on rendre la lecture attrayante pour des gens qui lisent peu, qui lisent mal, qui n'ont pas l'œil habitué aux sévérités typographiques, en leur offrant ces volumes compactes, serrés, fatigants au regard et indigestes avant d'être entamés?

V.

Tous les Parisiens qui vont au boulevard par la rue Vivienne savent que depuis un temps considérable un fabricant de bandages, dans cette rue, exposait dans sa montre deux têtes en plâtre, historiques, ornées de nez postiches; l'une de ces têtes est celle de Mme Dubarry. Elle a encore son nez d'argent. L'autre était celle de Voltaire. Depuis qu'il est question du centenaire, l'aimable bandagiste a remplacé la tête de Voltaire par une tête d'homme quelconque.

C'est un hommage à recueillir parmi tant d'autres.

VI.

M. Hector Pessard, qui était un journaliste de beaucoup de talent, en disponibilité, en villégiature élevée, redevient journaliste, et la direction de la presse est confiée à M. Anatole de la Forge, un des hommes les plus cordiaux, le plus solidement honnêtes et les mieux inspirés de la république.

Cette seconde sortie de M. Pessard est-elle définitive? le confrère nous revient-il pour toujours? Il faut le souhaiter, tout en doutant de la ténacité d'un écrivain, encore jeune, qui a traversé déjà d'assez nombreux milieux militants à des températures différentes.

Ce n'est pas au moment où un esprit net et actif comme celui de M. Anatole de la Forge va prendre la direction de la presse qu'on doit se demander si cette direction est réellement nécessaire.

Son utilité d'ailleurs vient d'être démontrée par M. Pessard. Si elle ne sert pas beaucoup à garantir la conscience des écrivains, elle sert au moins, pour celui qui la dirige, à choisir l'heure, le moment de la quitter et le terrain le plus propice à sa véritable vocation.

N***

LA SEMAINE POLITIQUE.

Le bout de l'an du 16 mai se célèbre à l'Exposition. Nous avons bien le droit d'y voir un châtiment pour les fauteurs de ce coup de tête insensé, qui ne put, bien malgré eux,

devenir un coup d'État, puisqu'ils ne cessent de montrer leur mauvaise humeur et leur irritation à l'occasion du grand succès national. Nous ne parlons plus des sottises enfiellées de leurs journaux, pas même quand elles s'agrémentent par surcroît d'une pointe de dévotion. On sait qu'il n'y a pas de mixture plus abominable en fait de haine perfide. Il n'y a plus à revenir à ces anathèmes dont la méchanceté n'est que ridicule et désopile ceux qu'elle voudrait irriter, à la plus grande désolation de ces illustres chrétiens pour lesquels rien ne saurait être plus amer que de réjouir leurs ennemis. Nous avons en vue une manifestation bien plus étonnante, celle que la droite du Sénat, y compris quelques incorrigibles constitutionnels, a cru devoir faire au sujet des crédits demandés pour les frais de représentation des pouvoirs publics pendant l'Exposition. L'abstention de plus de cent sénateurs a eu le caractère d'une protestation boudeuse. Ils ne pouvaient pas montrer d'une manière plus significative que pour eux l'esprit de parti passe avant le patriotisme et que, quand la France n'est pas dans leurs mains, ils ne se soucient pas qu'elle fasse bonne figure devant l'Europe. En effet, les crédits demandés sont uniquement destinés à solder les frais de l'hospitalité qu'elle offre à l'Europe et au monde. Il y a là un intérêt vraiment national. Les survivants du 16 mai lui préfèrent leurs misérables rancunes, car il ne faut pas qu'ils prétendent que c'est l'Exposition en soi qu'ils blâment comme une manifestation déplacée après nos malheurs, puisqu'il y a un an, en pleine crise intérieure, ils allaient promener leur enthousiasme dans les chantiers d'où est sortie la grande merveille. S'ils soulevaient la question des dépenses, ils prêteraient à rire, car on voit briller au premier rang dans leur ligue patriotique ces scandaleux dilapidateurs de la fortune publique qui disaient par la bouche de l'un d'entre eux : « Si l'on nous chasse, nous nous serons toujours bien amusés ». On sait ce que coûtaient ces jeux innocents. Les bonapartistes parlant d'économie font l'effet de Falstaff parlant de sobriété. Non, la droite ne boude l'Exposition et avec elle le pays lui-même que parce qu'elle a manqué son coup il y a un an et qu'elle ne pardonne pas à la république de réussir. Eh bien ! puisqu'elle le prend ainsi, nous avons le droit, sans y insister, d'opposer le 16 mai 1878 au 16 mai 1877 ; l'antithèse de ces deux dates est plus éloquente que tous les développements oratoires. Elle est dans les choses bien plus que dans les mots. Au lieu de l'angoisse inexprimable, de la colère concentrée, de l'accablante inquiétude, le calme et la confiance règnent dans le pays, qui n'a plus un bâillon sur la bouche et une nuée de petits proconsuls sur les bras, au service d'une coalition de conspirateurs auxquels on pouvait appliquer ce mot bien connu qu'ils étaient à la fois capables de tout et capables de rien.

Aujourd'hui la France reconnaît ses vrais représentants au pouvoir ; elle sait qu'ils ne veulent que ce qu'elle veut et qu'ils ne songent qu'à lui assurer, avec les libertés publiques, la paix et le travail. Deux membres du cabinet viennent, précisément à la veille de cet anniversaire tristement mémorable, de tenir à la tribune des deux Chambres le langage le mieux fait pour lui assurer cette double satisfaction. Le triomphe oratoire et politique de M. de Freycinet au Sénat dans une délibération qui engageait en réalité toute la question du développement de nos voies ferrées, a une importance incalculable pour la république, qui a le plus grand intérêt à ouvrir le plus large débouché à l'activité nationale et qui se sent honorée d'être servie avec un tel talent d'administrateur et d'orateur. Le langage si net, si ferme, si sage de notre ministre des affaires étrangères dans l'interpellation faite à la Chambre des députés, a déterminé le caractère pacifique de la politique de la France avec une loyauté dont l'insigne mauvaise foi des commentaires de la presse de droite n'a pas détruit l'effet.

Comment pourrait-on douter de l'excellente position que nous occupons en Europe, quand on voit l'attitude prise à notre égard par les représentants les plus éminents des grandes puissances ? Il y a un an, l'inquiétude et la défiance étaient partout chez nos voisins, parce que l'on sentait derrière la politique du 16 mai l'influence et la main du parti clérical, qui poursuivait notoirement des desseins incompatibles avec la paix du monde puisqu'il venait de réveiller la question romaine de la façon la plus imprudente. Aujourd'hui il n'y a derrière le pouvoir que la nation elle-même, une nation laborieuse, pacifique, qui montre par l'Exposition qu'elle a cherché à se relever avant tout par le travail, et qui, une fois qu'elle n'est plus l'inquiétude de l'Europe, en est devenue l'enchantement, tout en ayant mérité son estime par les qualités sérieuses qu'elle a déployées précisément pour échapper aux pitoyables usurpateurs de sa souveraineté. La paix étrangère est son premier besoin et son premier devoir ; aussi applaudit-elle à tout ce qui l'assure. Elle a accueilli avec une satisfaction sérieuse, qui n'avait rien de la bassesse d'un vaincu qui s'oublie, les paroles pacifiques du prince de Hohenlohe à l'ouverture de la section des beaux-arts de l'empire d'Allemagne à l'Exposition. Il faut être l'organe des ministres des affaires étrangères du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877 pour incriminer la juste indignation manifestée par l'ambassadeur de la république française à Berlin, au nom de tous les honnêtes gens, à l'occasion de l'attentat contre l'empereur Guillaume, et pour oser prétendre que, quand on représente, comme M. de Saint-Vallier, un parti qui a compté tant de régicides dans ses rangs, il faut forcer la note pour ne pas être confondu avec eux. Ces infamies retombent sur ceux qui se les permettent. Ils ne parviennent pas davantage à atténuer la portée des paroles de chaleureuse sympathie pour la France prononcées par le prince de Galles la semaine dernière. « *Le Français*, dit le *Times*, prétend que cette cordialité est pour le moment intéressée. *Le Moniteur* prétend que nous sommes en quête d'un allié, comme lors de la guerre de Crimée. Ces journaux sont sans doute fort ingénieux. Leurs profondes interprétations de quelques paroles sympathiques font honneur surtout à leur imagination. La plupart des Français y auront vu simplement ce qui y était en réalité, l'amitié d'une grande nation pour une autre grande nation. Notre admiration pour la France est aussi facile à comprendre qu'elle est sincère. »

Quelle que soit la satisfaction que nous donne cette appro-

nation de l'étranger, nous nous gardons bien de revenir aux illusions d'un optimisme trompeur. Nous savons très-bien que la France a une blessure profonde au cœur; nous comprenons l'étendue de nos devoirs et de notre responsabilité. Nous n'oublions pas non plus que la crise européenne est loin d'être conjurée, malgré l'espérance qu'on peut fonder sur les négociations engagées à Saint-Pétersbourg. Nous n'avons que trop de motifs douloureux pour nous rappeler ce que peut être le lendemain d'une Exposition brillante, quand on prend l'éclat pour la force. Le souvenir poignant de nos revers est la sauvegarde de notre sagesse.

Nous venons d'être douloureusement reportés à ces jours d'une lutte inégale par la mort inopinée de l'un des plus vaillants défenseurs du territoire, qui, grâce à son énergie patiente et indomptable, a eu la rare fortune de garder jusqu'au bout le poste d'honneur et de péril qui lui avait été confié, et de permettre ainsi à M. Thiers de le conserver comme notre dernier boulevard dans l'Est. Le défenseur de Belfort a montré dans la vie publique les mêmes qualités que dans la lutte militaire, le même courage modeste, la même fermeté opiniâtre, avec cette simplicité parfaite que l'on puise dans un patriotisme entièrement désintéressé. On a dit, pendant le gouvernement de juillet 1830, que le maréchal Soult avait gagné la bataille de Toulouse toutes les fois qu'il était dans l'Opposition, et qu'il l'avait perdue, aux yeux de l'Opposition du moins, toutes les fois qu'il était au pouvoir. Pour la droite de l'Assemblée nationale, il semblait que le colonel Denfert n'eût pas sauvé Belfort. Devant sa tombe si prématurément ouverte, le pays s'est trouvé unanime pour rendre un suprême hommage au soldat qui a honoré sa défaite.

La république a perdu un de ses fondateurs et de ses plus énergiques soutiens. Ses collègues et ses amis pleurent l'homme excellent dont la droiture égalait la bonté.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Nous apprenons que le P. Hyacinthe Loyson doit faire quatre conférences sur des matières religieuses, au Cirque d'hiver, boulevard des Filles-du-Calvaire, le dimanche, à deux heures et demie, pendant le mois de juin.

Voici les sujets qu'il se propose de traiter :

2 juin. — *Le christianisme et la civilisation.*
9 juin. — *Le christianisme libéral.*
16 juin. — *Le christianisme dogmatique.*
23 juin. — *Le christianisme pratique.*

On s'attend à une affluence égale à celle de l'an dernier.

M. Victor Hugo fera paraître prochainement deux nouveaux volumes de vers intitulés : *Toute la lyre.*

Nécrologie. — On annonce d'Amérique la mort du naturaliste Charles Pickering, connu par les ouvrages suivants : *les Races humaines et leur distribution géographique*, *la Distribution géographique des plantes et des animaux.* M. Pickering a aussi écrit une *Histoire chronologique des plantes*, qui est en ce moment sous presse.

Nous regrettons d'apprendre que M. Gustave Freytag, l'éminent romancier allemand, l'auteur de *Marcus König*, dont la *Revue* a rendu compte en son temps, est dans un état de santé fâcheux. Il a été obligé d'ajourner indéfiniment la publication des deux derniers volumes des *Aïeux*, le grand cycle dont *Marcus König* formait une partie.

Il n'y a que cinq mois que le roi Victor-Emmanuel est mort, et un écrivain italien a déjà trouvé le moyen d'écrire deux volumes de 400 pages sur sa vie et son règne. La première partie de la *Vita e il Regno di Vittorio Emanuele II, primo re d'Italia*, par M. Giuseppe Massari, paraîtra dans le courant de la semaine prochaine. Elle s'arrêtera à la guerre de 1859.

Les *Dialogues philosophiques* de M. Ernest Renan viennent d'être traduits en allemand par le docteur Konrad van Zdekauer.

Le président de la Chambre des députés espagnole, don Adelardo Lopez de Ayala, vient de faire représenter à Madrid une comédie en trois actes, en vers, intitulée *Consuelo*. Cette comédie en vers est l'histoire très-prosaïque d'une jeune fille qui, ayant à choisir entre deux prétendants, sacrifie le plus aimable au plus riche ; il est vrai qu'elle en est punie au troisième acte. Disons qu'à défaut d'une grande originalité littéraire, la pièce de M. de Ayala offre un intérêt dramatique qui en explique le succès. Quelle que soit d'ailleurs la valeur de l'œuvre, il nous a paru qu'il y avait quelque chose de piquant dans le fait d'un homme qui, arrivé à une grande position politique, recherche les applaudissements du public comme du temps où il n'était qu'un simple auteur dramatique.

Le *Catéchisme français de Calvin* va être réimprimé pour la première fois, d'après un exemplaire récemment retrouvé. On sait que le texte de cet ouvrage passait pour perdu. La *Confession de foi de l'Église de Genève* (1537) sera placée à la suite du *Catéchisme*, et en tête du volume seront deux notices, par MM. Rilliet et Dufour.

Il vient de paraître, sous les auspices de l'Académie de Vienne, un ouvrage d'une grande importance pour l'histoire ecclésiastique. Le titre est : *Originum cisterciensium tomus I*, par le père Léopoldo Jananschek.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Imp. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C[illegible] [789]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 47 25 MAI 1878.

GUERRE DE 1870

Le colonel Denfert-Rochereau et la défense de Belfort.

« Plus on entre dans les détails, écrit un officier suisse, M. de Rüstow, dans son livre sur la guerre de 1870, et plus on est frappé de la folie du second empire byzantin devenu vieux... » Quand éclatèrent les hostilités, Belfort, pas plus qu'aucune autre place, n'était prêt à soutenir un siége. Pourquoi aurait-on mis nos villes en état de défense, puisque, d'après des plans savamment arrêtés dans quelques boudoirs, on devait faire la guerre sur la rive droite du Rhin, aux bords de l'Elbe et de l'Oder? Pourtant Belfort était classé parmi les places de premier ordre. Aux travaux de Vauban on en avait ajouté de nouveaux. Au nord, les forts de la *Justice* et de la *Miotte*, à l'ouest celui des *Barres*, au sud le *Château* défendaient les approches. Mais, au sud-ouest et au sud-est, pour la colline de *Bellevue*, pour celles des *Hautes* et des *Basses-Perches*, les projets n'étaient encore qu'à l'étude. Il fallait à tout prix protéger ces hauteurs. Le commandant Denfert, chef du génie, se mit aussitôt à l'œuvre et établit de solides retranchements sur toutes ces positions qui dominaient la ville. Ces travaux faillirent cependant rester inutiles. Les officiers qui se succédèrent au commandement de Belfort n'entendaient défendre que le corps de la place; ils considéraient qu'il était téméraire de vouloir s'aventurer sur des postes avancés : ce serait, pensaient-ils, exposer la garnison à périr en détail hors des remparts; il fallait, selon eux, céder l'extérieur, s'en tenir à la forteresse, à l'abri des coups de main et des chances des combats. Or suivre ce plan c'était, dès le début, réduire la lutte à un duel d'artillerie; c'était donner à l'ennemi l'occasion d'un succès facile que lui assurait la supériorité de son matériel; c'était lui permettre de s'établir en peu de temps assez près de la place pour l'inonder de ses projectiles, l'écraser, la broyer. Avant un mois, Belfort eût capitulé. Belfort était perdu pour la France.

Heureusement le commandant Denfert, déjà promu lieutenant-colonel de son arme le 7 octobre, fut, le 19, élevé au commandement suprême avec le grade de colonel. Denfert, né à Saint-Maixent, dans le département des Deux-Sèvres, était un ancien élève de l'École polytechnique; sorti, en 1845, le premier de l'École d'application de Metz, il avait fait, comme officier du génie, la campagne de Crimée; il était commandant depuis 1863. Maître désormais d'appliquer les principes qu'il avait vainement tenté de faire prévaloir au conseil de défense, il résolut dès lors, comme la loi le lui permettait, de ne prendre conseil que de lui-même ou des officiers actifs et intelligents dévoués à ses idées. Il croyait qu'une forteresse n'est pas une ligne de défense derrière laquelle les soldats s'abritent, mais un point d'appui pour les troupes qui manœuvrent au dehors. Il s'agissait donc, sous la protection des forts, d'élever des batteries dans des redoutes plus avancées et d'occuper fortement tous les points protégés par le feu des canons. On tenait ainsi le cordon d'investissement à une distance respectueuse; on obligeait l'ennemi à une série d'attaques de vive force que les projectiles de la place rendraient dangereuses et meurtrières; on retardait le moment où il pourrait établir ses batteries de siége; on lui disputait le terrain pied à pied. Pour augmenter les chances de succès, il ne suffisait pas de se borner à la défensive : il fallait prendre l'offensive, multiplier les patrouilles, les reconnaissances, les fausses alertes, les sorties; obliger ainsi l'assiégeant à se garder sans relâche, à prendre les armes à tout instant, dans l'incertitude où il serait tenu des desseins des assiégés; le harceler, le fatiguer, l'épuiser ou le forcer tout au moins à entretenir des forces quatre ou cinq fois supérieures en nombre à celles de la place.

Le 3 novembre, à deux heures de l'après-midi, l'investissement était complet. L'effectif de la garnison s'élevait à

16 000 hommes, dont 13 000 mobiles, 2 bataillons de ligne, le dépôt du 45e, 5 demi-batteries d'artillerie à pied, une demi-compagnie du génie, des douaniers, quelques gendarmes à cheval. La plupart des bouches à feu étaient à âme lisse ; les projectiles provenaient en grande partie des approvisionnements faits par Vauban. En revanche, il y avait de la poudre en quantité suffisante, des vivres en abondance. Dans la journée du 4, un parlementaire se présente porteur d'une lettre du général de Treskow, commandant les forces allemandes. L'honorable guerrier ne songeait pas à prier le colonel Denfert de lui livrer la place ; mais il avait à cœur d'éviter aux malheureux habitants les horreurs d'un siége, et il faisait appel à l'honneur et à l'humanité de son collègue. « Nous savons tous, répondit Denfert au factum aussi naïf que grotesque du général prussien, quelle sanction vous donnerez à vos menaces ; mais nous connaissons toute l'étendue de nos devoirs envers la France et la république, et nous sommes décidés à les remplir. » Ce langage était d'un bon augure ; la population et l'armée prirent confiance ; personne ne craignit plus d'être trahi et livré, comme l'avaient été tant d'autres dans cette funeste campagne. Avec une nouvelle ardeur, officiers et soldats achevèrent l'armement des redoutes, barricadèrent les villages occupés à l'extérieur, coupèrent à 60 centimètres du tronc les arbres du bois des Perches sur une étendue de 600 mètres. D'autres s'occupaient de créer les mille ressources nécessaires à la défense ; tous les dévouements furent mis à contribution. Déjà un jeune docteur, qui ne cessa jamais de se distinguer par son activité, avait fait entrer dans la ville des jumelles et des lunettes que les habitants et le conseil municipal de Mulhouse avaient mises à sa disposition ; il avait pu se procurer aussi les appareils nécessaires à l'établissement des lumières électriques, à la confection de petits ballons postaux, à l'aménagement des ambulances. Un ingénieur installa une fonderie d'obus, et, s'il n'a pas fourni un approvisionnement qui répondît à la consommation, il n'en a pas moins, malgré de nombreuses difficultés, livré près de 200 projectiles par jour.

Denfert dirigeait tout, veillait à tout, prévoyait tout, s'occupait des moindres détails de la défense, réglait jour par jour, heure par heure, les moindres minutes du service.

Sous le moindre prétexte, le sensible Treskow envoyait des parlementaires ; il en venait chaque jour, par tous les chemins. C'était une façon ingénieuse de faire des reconnaissances sans effusion de sang. Le gouverneur coupa court à ces procédés humanitaires. Il prévint son collègue que si, à l'avenir, ses parlementaires ne se présentaient pas avec une mission de quelque importance, s'ils ne prenaient pas soin de suivre le chemin qu'il indiquait, ils seraient traités en ennemis. Treskow se le tint pour dit.

Le bombardement commença le 3 décembre, vers huit heures du matin. Belfort répondit par un feu soutenu, bien ajusté. Le duel d'artillerie, ailleurs si désastreux pour l'armée française, fut ici, malgré l'infériorité du matériel, presque aussi fatal à l'assiégeant qu'à l'assiégé. C'est que Denfert, au lieu de n'établir ses grosses pièces que sur les remparts du corps de place ou dans les forts régulièrement construits, en avait fait porter un grand nombre dans les redoutes et les ouvrages avancés. Il péchait ainsi, paraît-il, contre les règles de l'art ; mais il rendait son tir plus efficace, sa résistance plus meurtrière.

Les Belfortains supportaient avec courage les angoisses du bombardement. Cependant le sort des enfants, des femmes, des vieillards, ne laissait pas que d'inspirer de la pitié. Le préfet fit auprès du colonel une première démarche pour les faire sortir ; il ne réussit point. Quelques jours après, une députation suisse venait de Porrentruy et offrait de recueillir tous ceux qui traverseraient les lignes ; le gouverneur répondit au président de la Confédération qu'il serait nécessaire, pour procéder à cette évacuation, de conclure un armistice formel : cessation absolue du tir, interruption de tout travail dans les tranchées. Le commandant prussien ne fit point de réponse à ces ouvertures. Il exigeait que Denfert lui adressât directement une demande. « La guerre que nous font les Allemands est une guerre de races, écrivit le colonel au préfet pour lui faire part de sa résolution à ne point supplier le général de Treskow... En présence d'une telle situation, quelle doit être notre conduite ? Être implacables vis-à-vis de l'ennemi, tant qu'il est debout et en armes sur notre territoire ; ne lui demander aucune faveur, quelle qu'elle soit, et n'en accepter aucune de lui... M. de Treskow n'ignore pas que nos conditions sont élémentaires, et s'il ne veut pas accéder à la demande de M. le président de la Confédération suisse sans une demande de ma part directement adressée à lui, c'est qu'il entend me faire commettre un acte de faiblesse contraire à mon devoir. » Les négociations s'arrêtèrent là. Personne ne sortit, et personne non plus (car c'est là aussi ce que craignait Denfert) ne put, soit par imprudence, soit par surprise, renseigner ceux du dehors sur l'état de la place.

Chaque jour de nouvelles préoccupations viennent assaillir le gouverneur ; chaque jour il prend de nouvelles dispositions dans l'intérêt du salut commun. A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, craignant que l'ennemi ne profite du moment pour tenter une surprise, il fait un nouvel appel au patriotisme de ses soldats, il leur recommande de ne point se relâcher dans leur surveillance, d'apporter, après tant d'autres plus pénibles, ce nouveau sacrifice à la France, et de ne point vouloir d'un repos qu'ils avaient mérité. Pour les dédommager, le 1er janvier, il leur donne une double ration de vin et d'eau-de-vie, et, à midi, en signe de fête, les canons sonnèrent les douze coups de midi. Les Allemands en firent autant. C'était une trêve de douze secondes.

Cependant, malgré une sévérité qui ne s'est pas démentie un instant, Denfert était aimé de ses soldats, parce qu'il se montrait en même temps paternel et juste. Un soldat portait-il devant lui quelque réclamation, il savait l'écouter avec bienveillance. Immédiatement il ouvrait une enquête, citait les témoins, et ne se prononçait qu'en parfaite connaissance de cause. Les plaideurs se retiraient tranquilles et confiants, certains que le juge édicterait la sentence équitable.

Aussi, chaque fois qu'un homme croyait avoir été lésé dans son droit, il disait simplement, assuré que justice serait faite : « C'est bon, j'irai chez Denfert.»

Grâce à ces éminentes qualités, le colonel trouva chez tous un puissant appui; les habitants rivalisaient d'abnégation, les officiers de dévouement, les soldats d'héroïsme. Si telle compagnie improvisée de la veille n'a pas toujours montré au feu la solidité des vieilles troupes, telle autre a déployé dès le début un élan et un courage qui feront à juste titre l'étonnement de l'histoire. C'était tout au commencement du siége. Les mobiles du Rhône, arrivés à Belfort en blouse, venaient de recevoir leur équipement ; ils furent envoyés en reconnaissance au Salbert, une hauteur avancée au nord-ouest-est de la place. Au même moment, les Prussiens gravissaient la colline par le revers opposé, et voilà nos *moblots* qui s'élancent au pas de course, montent au Salbert, s'établissent sur le sommet et, tout en courant, s'expliquent les uns aux autres le maniement du fusil à tabatière qu'on vient de leur remettre. La position, il est vrai, ne fut pas gardée ; elle n'était pas retranchée; elle n'entrait pas dans la zone des points à défendre. Mais les Allemands avaient appris qu'ils auraient maille à partir avec ces jeunes soldats.

Il y a pourtant une ombre à ce tableau. Pendant que soldats et citoyens s'acharnaient à la résistance, un certain personnage pieux, que nous ne nommerons pas ici, mais dont le nom est resté gravé dans le cœur indigné de tous les patriotes belfortains, cherchait à semer dans la ville la désunion et le découragement; c'étaient des menées sourdes, sournoises, insaisissables. Le personnage appartenait à ce parti que les Anglais ont autrefois débarqué dans la presqu'île de Quiberon et que les Prussiens ont ramené à Paris en 1815. Denfert ne pouvait atteindre directement ce brave citoyen qui couvrait son rôle infâme du zèle qu'il affectait de déployer dans les ambulances, au chevet des malades et des blessés. Mais il eut occasion de frapper un des complices du révérend Père, lorsqu'il signala au curé de Belfort la conduite du curé de Danjoutin. Le saint homme, par haine contre la république, rivalisait avec le bon jésuite pour répandre la démoralisation parmi les troupes et « les exciter au mépris des officiers ». Denfert menaça d'employer contre le traître la dernière sévérité, et le pauvre martyr, s'il continua ses manœuvres, dut mettre dans sa prédication plus de réserve et de prudence. Dans la nuit du 7 au 8 janvier, le village de Danjoutin fut surpris et enlevé par l'ennemi : c'est le seul point qu'il ait emporté de vive force. Singulière coïncidence!

Ces perfidies affectèrent profondément le gouverneur. Mais d'autres angoisses agitaient son cœur de soldat, son âme républicaine. A côté des plans représentant les environs de Belfort, se trouvait étalée, sur sa table, la carte de Paris : « C'est là, disait-il souvent à ses officiers, c'est là que se joue la grande partie. » Et, le compas à la main, il mesurait les distances, suivant pas à pas les progrès de l'armée prussienne sous les murs de la capitale. Mais voici que depuis longtemps on n'avait plus du dehors que des nouvelles invraisemblables ; depuis le commencement de janvier surtout, il en circulait qui n'étaient pas moins ridicules par leur exagération que dangereuses par leur effet moral. Les lignes prussiennes étaient rompues sous Paris; 300 000 Français poussaient les Allemands, l'épée dans les reins, vers la frontière ; 200 000 autres, partis de Lyon, remontaient la vallée du Rhône; les deux armées victorieuses se joindront en Alsace ; dans trois semaines il n'y aura plus un Prussien sur le sol de la France. Les souffrances et l'isolement rendent crédule : on écoutait avidement ces bulletins insensés de fabuleuses histoires; on les commentait; on doutait bien un peu ; mais tant était grand le besoin d'espérer encore, que l'on finissait par ajouter foi. Le lendemain un cruel démenti venait abattre les esprits surexcités. Le colonel s'émut des déplorables conséquences que pouvaient produire sur les esprits ces alternatives énervantes d'exaltation et de découragement. Il mit ses concitoyens en garde contre les messages fallacieux ; il accusa l'ennemi d'en être l'auteur.

Cependant les bruits annonçant une armée de secours devenaient plus persistants, lorsque, le 8 janvier, le lendemain même de la malheureuse affaire de Danjoutin, un douanier apporta une dépêche du consul de Bâle : Bourbaki s'avance avec 120 000 hommes. Cette fois Denfert voulut lui-même annoncer la nouvelle aux assiégés. Une proclamation à effet sans doute? Écoutez donc ce langage simple et ferme : « De grands mouvements de troupes françaises s'effectuent pour venir nous dégager; la résistance de Belfort importe au plus haut degré au succès de ces armées; la délivrance de la patrie, le salut de Paris peuvent en être la conséquence ; que chacun le sache, et qu'il y puise l'ardent désir de faire mieux que jamais son devoir; son sang ne sera pas inutilement versé, s'il doit l'être. Veillons. » Ce n'est pas un cri de triomphe; c'est un nouvel appel au sacrifice. « Veillons. » Et, joignant l'exemple au précepte, il s'occupa aussitôt de réparer le mal fait par la perte de Danjoutin : de nouveaux travaux sont entrepris, de nouvelles batteries élevées, de nouveaux postes confiés à des officiers que le colonel choisit toujours avec une scrupuleuse attention. Les artilleurs ménageront leurs pièces de 12 et de 24, les réservant pour les grandes occasions; ils lanceront avec une large profusion les boulets dont on possède une provision considérable; pour démolir les ouvrages en terre, ils se serviront des pièces lisses; ils n'useront des canons rayés et des obus, beaucoup plus rares, que pour tirer sur les hommes. Rien n'échappe à la vigilance du gouverneur. Aussi le soldat met-il plus d'ardeur à remplir sa tâche. Les canonniers sont admirables. Ils ont bien du mal cependant; car les gros *enfants de troupe* que lancent les Prussiens opèrent des ravages bien autrement sérieux que les pauvres boulets pleins crachés par les vieilles pièces de Gribeauval. N'importe, ils ont confiance dans leur chef; pendant la nuit ils liment les bavures du canon égueulé la veille, et, au point du jour, ils sont encore prêts à répondre aux Krupp.

Un jour il y eut dans la ville comme un frémissement; les caves s'ouvrirent ; les rues se remplirent de monde. Partout on s'aborde rayonnant de joie; on se serre la main, on

s'embrasse. La foule se rend sur les remparts inondés par un soleil printanier, les dames portent leurs ombrelles. Pourtant les obus ne cessent de pleuvoir et de briser remblais et barricades. Personne n'y prend garde. Que se passe-t-il? C'est le canon de Bourbaki qui gronde au loin; on l'entend; plus de doute : c'est la délivrance, le salut. Denfert, afin de retenir l'ennemi sous la place, lance de fortes reconnaissances dans trois directions différentes. Comme toujours, ses instructions sont précises, minutieuses. Les soldats s'engageront assez à fond pour tromper l'ennemi; ils ne se laisseront pas entraîner assez loin pour risquer d'être coupés de la place. Il n'y avait pour tout matériel de campagne qu'une petite batterie organisée pendant le siége; il ne fallait pas songer à percer les lignes; c'eût été du même coup envoyer les troupes de sortie à une perte certaine et livrer la place en la dégarnissant. C'était le 15 janvier; le lendemain 16, nouvelles démonstrations. Bourbaki se rapproche. Dans la nuit du 16 au 17, les colonnes en reconnaissance rapportent que les Prussiens ont doublé leurs postes. Le 17, l'armée de secours semble rester stationnaire. Ah! s'il avait été possible de faire une sortie en masse! Le 19, il était évident que l'armée de secours s'éloignait. « Je continue à avoir confiance, écrivit néanmoins le gouverneur... ; mais il ne faut pas que nos espérances de déblocus prochain nous fassent perdre de vue l'organisation sérieuse de la lutte... » Toujours cette même préoccupation, cette même idée fixe : se défendre à outrance.

Quand Bourbaki eut été rejeté en Suisse, le général de Treskow reprit ses attaques avec plus d'acharnement; le siége entrait dans une nouvelle phase. Pressée d'en finir, l'armée allemande se mit à tenter des assauts; mais ce genre d'opérations ne lui réussit guère. Elle fut repoussée et laissa, sans compter de nombreux morts, 225 prisonniers devant les retranchements des Perches. C'était pour nos soldats un brillant succès. Les officiers désiraient un armistice pour enterrer leurs camarades tombés au champ d'honneur : « Je ne veux point d'armistice pour enterrer les morts, répondit Denfert... Il faut surtout en ce moment nous occuper des vivants, c'est-à-dire de la possibilité du renouvellement d'une attaque qui, tout absurde et infructueuse qu'elle ait été, pourrait être renouvelée par la témérité germanique... »

Toutes les précautions furent prises pour rendre une deuxième tentative plus meurtrière à l'ennemi. Mais les Allemands ne revinrent pas à la charge. Ils eurent recours, pour hâter le dénoûment, à des moyens moins dangereux : depuis quelque temps, ils parvenaient à faire circuler parmi nos troupes des petits billets écrits à la main : « Paris a capitulé; un armistice est signé avec toutes les autres armées françaises. » Ce coup faillit briser la résistance. Pourquoi, lorsque tout est perdu, lorsque tout le monde a déposé les armes, les Belfortains continueraient-ils seuls à souffrir et à se battre? Mais le gouverneur sut, cette fois encore, déployer avec tant de tact une douceur et une fermeté admirablement conciliées, qu'il resta le maître de la situation. Il n'osa, par crainte d'être démenti par l'événement, nier l'exactitude du fait; mais, pour gagner du temps, pour prolonger la patience de ses hommes, il envoya à Bâle un officier chargé d'apprendre la vérité.

En attendant, on procéda, sans être fortement inquiété, à l'évacuation méthodique des Perches, et, comme l'officier tardait à revenir, on se résigna à demander un armistice. Denfert le fit malgré lui. Treskow refusa et bombarda avec plus de sauvagerie. « Armons-nous de courage et de résignation, répéta le gouverneur à ses troupes; résignons nous, pendant les quelques jours de souffrances qui nous restent à passer, à montrer l'attitude énergique et résolue qui nous a valu l'honneur de rester debout lorsque tous les autres avaient été obligés de céder à la puissance de l'ennemi... » — « Notre situation est sans précédent dans l'histoire, elle nous impose des devoirs exceptionnels. »

Le 13 février au soir, le général de Treskow somma la place de se rendre. Il s'excusait de ne pas avoir accordé d'armistice quelques jours auparavant; il avait du moins ralenti son tir. C'était un grossier mensonge; jamais son feu n'avait été plus violent que ces derniers jours, pendant lesquels la Miotte et la Justice avaient été criblées d'obus. Reprenant ensuite son rôle d'homme sensible, il s'apitoyait sur le généreux sang des Belfortains qu'il allait être forcé de verser.

Denfert ne répondit pas.

Alors, pour comble d'ironie, on lui transmit une dépêche de Bismark autorisant le gouverneur de Belfort à capituler. Il ne voulut pas ajouter foi à une dépêche ennemie. Il consentit à une simple suspension d'armes, pendant laquelle un de ses officiers irait prendre les ordres du gouvernement français, et il continua de surveiller avec la même vigilance. Le 15 février, à huit heures 35 minutes, le dernier coup de canon de cette malheureuse guerre fut tiré du Château. Un télégramme envoyé au consul français à Bâle confirmait la dépêche de Bismark. La capitulation fut signée. La garnison sortit de Belfort avec ses armes, ses bagages, ses drapeaux et les archives de la place. Denfert la conduisit à Grenoble; c'est là qu'elle fut dissoute aux cris de : Vive la France! Vive la République!

Belfort avait été investi pendant cent cinq jours, bombardé pendant soixante-quinze. Le seul assaut tenté, non contre la forteresse, mais contre des redoutes élevées à la hâte, avait été repoussé. Bitsche aussi avait résisté jusqu'au bout, et ses vaillants défenseurs ne seront jamais oubliés par les patriotes alsaciens; mais l'importance stratégique de cette place était bien moins grande que celle de Belfort. C'est Belfort qui gênait les Allemands; c'est la résistance de Belfort qui les avait le plus irrités; elle avait exaspéré les officiers, qui, après tant de faciles succès, regardaient toute résistance ultérieure comme un crime de lèse-vainqueur; elle avait inspiré une sainte terreur aux soldats, qui, osant à peine croire à leurs triomphes, redoutaient, au moindre échec, de voir s'ouvrir, après la période des victoires, une période de revers. Ce fut une punition dans l'armée allemande que d'être envoyé devant Belfort, au *cimetière*, disaient-ils, à l'*enfer*, à la *fabrique de morts*. La population de l'Alsace avait été haletante d'anxiété et d'espérance. « Vous allez à Belfort? disaient les paysans

aux soldats qui remontaient la vallée. En ce cas, je ne vous dis pas au revoir. » Cela soulageait un peu de les voir mal à leur aise. Les officiers prussiens, pour pousser au combat leurs hommes démoralisés et hésitants, eurent recours à des procédés renouvelés des Cafres ou des Iroquois. Les Belfortains mangeaient leurs prisonniers! Était-ce à la sauce brune ou à la croque au sel? Nul ne le savait. Mais on donnait des détails sur le tirage au sort qui attribuait les tranches de dragon ou de landwehr à la mobile ou à la ligne, aux autorités civiles ou à l'état-major. Un Würtzbourgeois, fait prisonnier, supplia celui qui mettait la main sur lui de l'achever plutôt que de le livrer en proie à des estomacs français en détresse. Le cruel n'eut point pitié du malheureux; il ne lui donna pas le coup de grâce et alla l'enfermer dans une caserne avec quelques-uns de ses compatriotes.

C'est sans doute pour dissimuler à la postérité les inquiétudes qu'avaient causées ce siège à l'armée, que les historiens allemands ont cru devoir inventer une petite légende à l'usage des générations futures. Écoutons-les. C'est le moment terrible, décisif, où l'on entend au loin le canon de Bourbaki. Tous les forts de la place répondent et tonnent. L'armée assiégée et l'armée de secours vont se donner la main; tout est perdu! Mais halte-là! Voici la landwehr qui s'avance, tranquille, majestueuse, impassible, et dit : Ici, on ne passe pas... Et personne ne passe. — C'est charmant.

Laissons les landwehriens du général de Treskow enrichir la collection des petites légendes à l'usage des âmes simples. Le procès de Denfert, nous le porterons devant le tribunal sévère de l'histoire impartiale, et nous inscrirons son nom, à jamais vénéré, dans le livre d'or des fastes républicains de la France. Hoche et Marceau ont remporté des victoires plus douloureuses contre les Vendéens égarés, plus éclatantes contre les Allemands coalisés. C'étaient deux soldats intrépides, deux habiles généraux, deux bons patriotes, deux grands cœurs. Denfert, parti de moins loin, a parcouru une carrière moins illustre. Il n'avait pas les qualités brillantes du général manœuvrant en rase campagne; mais il possédait à un degré suprême les qualités solides nécessaires à la défense d'une place : vigilant à préparer les moyens, tenace à répéter les efforts, il portait en lui cette fierté républicaine qui n'admet point de transaction avec la conscience; il était animé de cette ardeur patriotique qui sacrifie tout au devoir; et pourtant son indomptable énergie n'a jamais obscurci ni sa douceur, ni sa bonté, ni sa justice. Enfin, plus favorisé en ceci que ses deux rivaux, il lui reste là-bas sur la frontière de France un éternel témoin de sa gloire, la ville qu'il a sauvée, que nous lui devons : Belfort!

V. Humbert.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

RELATIONS DES PEUPLES DE L'EUROPE AVEC L'EXTRÊME ORIENT

COURS DE M. LÉON ROUSSET

La Chine.

Lorsqu'on jette les yeux sur une carte d'Asie et qu'on l'envisage surtout au point de vue de sa configuration physique générale, on remarque que les grandes chaînes de montagnes qui déterminent le relief du continent asiatique rayonnent d'une manière à peu près symétrique autour d'un centre commun. Le massif montagneux qui forme ainsi le nœud de tout le système orographique de l'Asie porte depuis une époque déjà reculée le nom de région de Pamir. D'une altitude moyenne de 6600 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce massif paraît aux habitants des contrées voisines si élevé et si rapproché du ciel qu'ils le confondent avec le ciel même et le désignent par le terme symbolique de *toit du monde*. Quelques-uns de ses sommets s'élèvent encore plus haut, et le pic Tagharma, entre autres, atteint la prodigieuse altitude de 7800 mètres, près de deux lieues en hauteur verticale.

Les rameaux qui se détachent de ce tronc gigantesque sont au nombre de trois et déterminent l'écoulement des eaux dans trois directions principales : au nord, inclinée du sud-ouest au nord-est, nous trouvons une longue arête qui, composée successivement des monts Célestes, des monts Altaï et des monts Yablonoï, vient aboutir à la mer d'Okhotsk; au sud, deux chaînes se séparent du massif central : l'une, dirigée de l'est à l'ouest sous le nom de chaîne de l'Hindou-Kousch, vient aboutir aux hauts plateaux de la Perse et au golfe Persique; l'autre, sous les noms de monts Kouen-louen et de chaîne des Himalayas, traverse le continent du nord-ouest au sud-est et vient aboutir à la mer de Chine dans la partie méridionale de la Cochinchine.

Ces trois grandes arêtes montagneuses partagent nettement le continent asiatique en trois grands versants : dans l'un, qui regarde le nord-ouest et le nord, la direction générale des principaux cours d'eau est celle du sud au nord, c'est le versant de l'océan Arctique; dans le second, tourné vers l'orient, les fleuves coulent de l'ouest à l'est, c'est le versant de l'océan Pacifique; dans le troisième enfin, qui regarde le midi, la direction générale des cours d'eau est celle du nord au sud, c'est le versant de l'océan Indien.

Il existe cependant encore, au centre du continent et à l'orient du plateau de Pamir, entre les chaînes des monts Célestes et des monts Kouen-louen, un grand bassin fermé qui ne trouve point d'écoulement vers l'extérieur, en partie envahi par les sables qui en ont fait un désert aride et dangereux, mais qui, en dépit de ces désavantages, n'en a pas moins joué dans l'histoire de cette partie du monde, et jusque de nos jours mêmes, un rôle considérable.

Ainsi, pour nous résumer et pour fixer en même temps les idées, nous pouvons dire que le continent asiatique s'offre à nous, dans son aspect le plus général, sous la forme d'une

pyramide triangulaire tronquée obliquement par un plan légèrement incliné vers l'orient. Le sommet de cette pyramide est formé par le plateau de Pamir, et chacune de ses faces est orientée comme les trois grands versants que nous avons énumérés précédemment.

Ce partage du continent indiqué par la nature, nous le retrouvons encore identique dans le partage politique qu'en ont fait les hommes, tant est grande l'influence des accidents géographiques sur la marche des événements historiques. De nos jours, en effet, l'Asie se partage entre trois grands empires établis chacun à la base de chacune des trois faces de notre pyramide. Dans le versant de l'océan Arctique, nous trouvons la Russie, qui occupe toute la Sibérie et les plaines du Turkestan occidental, presque jusqu'au pied de l'Hindou-Kousch; dans le versant de l'océan Indien, c'est l'Angleterre qui domine par les possessions de son empire des Indes; le versant du Pacifique enfin est le domaine de la race jaune personnifiée dans son empire le plus puissant, la Chine.

Les deux premiers versants du continent asiatique, celui de l'océan Arctique surtout, plus rapprochés, plus facilement accessibles aux peuples de l'Europe, mêlés par les révolutions des grands empires qui se sont succédé dans les régions riveraines de la Méditerranée aux événements historiques qui nous touchent le plus, ont depuis longtemps attiré notre attention et sont devenus familiers à ceux qu'intéresse l'étude de notre antiquité.

Le versant du Pacifique, entouré vers l'occident par une ceinture ininterrompue de hautes montagnes couvertes de neiges et de glaciers presque infranchissables, dont les côtes ne pouvaient être atteintes qu'à la suite d'une navigation longue et périlleuse, est resté longtemps inconnu au monde occidental. Plus tard, l'imagination, surprise par les récits enthousiastes des voyageurs du moyen âge, qui venaient nous révéler subitement l'existence d'une civilisation brillante bien antérieure et bien supérieure à la civilisation occidentale, de l'époque, ne voulut voir là que des fictions chimériques indignes d'intérêt. Depuis ce temps, le versant du Pacifique du continent asiatique est resté pour nous une terre légendaire, très-louée par les uns, très-décriée par d'autres, mais qu'on n'a pas jugée digne de fixer l'attention. Se renfermant dans l'étude exclusive de l'antiquité classique, on a rayé d'un trait de plume toute une partie du monde et on a dédaigné de chercher des enseignements dans l'histoire des deux tiers du genre humain. N'ayant pas, comme l'Angleterre, d'intérêts commerciaux considérables engagés dans d'aussi lointaines régions, l'opinion publique en France s'est désintéressée des événements qui s'y pouvaient produire, laissant notre politique s'effacer, se mettre à la remorque de celle de l'Angleterre au grand détriment de notre prestige et de l'idée de grandeur nationale que les premiers missionnaires français avaient su inspirer aux peuples de l'extrême Orient. La France a cependant mieux que cela à faire : si son commerce ne lui assure pas dans cette partie du monde une place prépondérante, elle doit soutenir avec persévérance le rôle moral qu'elle y a déjà joué : celui d'initiatrice au progrès de l'humanité.

Si nous ne trouvions pas dans l'intérêt scientifique qui se rattache à l'étude historique de l'extrême Orient, dans l'intérêt du prestige national que nous devons y exercer, de motifs suffisants pour triompher de l'indifférence de parti pris dont nous nous plaignons, nous trouverions dans des événements récents des arguments assez puissants pour déterminer les plus incrédules à se préoccuper de ce qui se passe en extrême Orient.

Nous ne sommes plus, en effet, au moyen âge; la navigation à vapeur a singulièrement raccourci les distances et mis aux portes de l'Europe des pays que nous nous étions habitués à considérer comme aux bornes du monde. Aujourd'hui, il suffit de quarante jours de la navigation la plus sûre et la plus facile pour nous transporter en Chine ou au Japon, et il est bon de faire remarquer que ces facilités sont destinées à profiter au moins autant aux Orientaux qu'à nous-mêmes. Forcés de nous ouvrir leurs portes, forcés même d'entrer, d'abord avec répugnance, dans la voie que nous leur avons ouverte et dans laquelle nous marchons, les peuples de l'extrême Orient ont fini par comprendre tout le parti qu'ils pourraient tirer pour eux-mêmes de ce nouvel état de choses, et, entrant résolûment dans une période de transformation, ils nous surprennent aujourd'hui par la rapidité de leurs progrès et par les conséquences inattendues du mouvement que nous avons provoqué. Je ne veux point parler ici du désir que manifestent la Chine et le Japon de s'instruire de tout ce qui touche à la civilisation occidentale en envoyant en Europe l'élite de leur jeunesse s'instruire dans nos écoles, ou en établissant dans nos capitales des agents diplomatiques; je ne parle point non plus de la résolution dont ces pays font preuve de devenir aussi forts que les nations occidentales et de leur résister au besoin par la force, en fortifiant leurs côtes, en créant des marines de guerre et des arsenaux, ou en formant des corps de troupes équipés et instruits à l'européenne qui rendraient pour le moins très-difficile tout nouveau coup de main du genre de celui qui s'est terminé en 1860 par la prise de Péking. Bien que tous ces progrès doivent éveiller dans nos esprits de sérieuses réflexions, il en est d'autres d'un caractère plus pacifique, mais non moins redoutables, dont les conséquences économiques pourraient toucher nos intérêts les plus chers; c'est à ce titre qu'ils doivent nous préoccuper, et c'est parce qu'ils me paraissent de la plus haute importance que je vous propose de nous y arrêter quelques instants.

I.

L'impuissance des Européens à se livrer à aucun travail physique dans les climats chauds les a obligés de bonne heure à chercher des auxiliaires plus résistants parmi les autres nations du globe. Parmi ces auxiliaires, il n'en est pas qui vaillent les ouvriers ou *coolies* chinois. Dès qu'on eut renversé les vieilles lois restrictives qui s'opposaient à leur sortie de l'empire, la spéculation les appela en grand nombre pour exploiter les filons de la Californie et de l'Australie. Une fois l'impulsion donnée, le mouvement se perpétua, s'accéléra de lui-même. Chaque bateau qui arrivait dans les

nouvelles colonies amenait avec lui des immigrants de race jaune en nombre toujours croissant. Aujourd'hui, dans l'une des provinces de l'Australie, la colonie de Queensland, sur une population totale de 200 000 âmes, il y a 17 000 Asiatiques, près du dixième. Dans certains districts, la proportion est de dix Chinois contre un Européen; dans beaucoup d'autres, elle se partage par moitié. En Californie, la proportion est bien plus écrasante encore. Sur 800 000 habitants que possède cet État, il y a 200 000 Chinois, le quart de la population totale. A San-Francisco même, sur une population de 250 000 âmes, il y a 75 000 Asiatiques, presque le tiers. Pendant les six premiers mois de 1877, les habitants de la Californie étaient menacés de voir le chiffre de l'immigration chinoise s'élever à 4 ou 5000 par mois.

Un professeur allemand, M. Ratzel, vient de faire un intéressant travail sur l'immigration chinoise dans les différentes contrées du globe. Nous y voyons l'invasion chinoise se produire dans presque tous les États riverains du Pacifique ou de l'océan Indien. Dans le royaume de Siam, nous trouvons 1 500 000 Chinois en possession de toutes les grandes branches de commerce, contre une population indigène de 6 000 000 d'habitants. A Singapore, il y a 55 000 Chinois; au Pérou, 60 000; à Cuba, à peu près autant. Le professeur Ratzel évalue à environ 3 161 000 le nombre de Chinois qui se sont ainsi expatriés depuis un petit nombre d'années. Et cette estimation est peut-être elle-même encore au-dessous de la vérité, comme l'est celle qu'il indique pour le nombre des immigrants chinois en Californie. Si l'on songe que le Chinois se multiplie avec une extrême rapidité; qu'il conserve en pays étranger sa langue, ses mœurs, sa religion, sa civilisation, sans se mêler ni se fondre avec la population; que sa sobriété et son industrie lui permettent de travailler aussi bien, mais à environ deux tiers meilleur marché que la population de race blanche, on voit de suite quels redoutables problèmes économiques soulève cette perturbation dans l'équilibre des forces productrices. Les États dont je parle se sont depuis longtemps préoccupés de cette situation et ont cherché, mais en vain, dans des mesures restrictives et antilibérales, un remède aux maux qu'ils redoutaient. Dès 1852, les gouvernements australiens frappaient d'une taxe de 250 francs tout immigrant de race jaune, limitaient à un passager asiatique par cinq tonneaux de marchandises le nombre de ceux que pouvaient transporter les navires de commerce, et interdisaient absolument l'introduction des femmes chinoises en Australie. Ce fut en vain : le courant existait, la spéculation y trouvait son profit; l'immigration continua.

Les choses en sont arrivées aujourd'hui au point que l'Australie et la Californie traversent une crise des plus redoutables, désignée sous le nom de *crise chinoise* et provoquée par l'abaissement des salaires. Les gouvernements de l'Australie demandent maintenant au gouvernement anglais d'aggraver encore les anciennes restrictions en limitant à un passager par *dix* tonneaux de marchandises au lieu de *cinq* le nombre des immigrants asiatiques que pourront transporter les navires de commerce. L'État de Californie, effrayé par la crise socialiste, dont le caractère aigu se manifestait au mois de décembre dernier par des menaces terribles proférées dans des *meetings* contre les patrons et contre les ouvriers chinois, demande au Congrès de frapper d'une taxe de 1250 francs tout Asiatique nouvellement débarqué et d'en limiter l'introduction. Ces mesures seront-elles suffisantes? L'histoire du passé ne semble guère permettre de l'espérer; dans tous les cas, elles ne sont pas équitables et, comme telles, doivent répugner à tout esprit sincèrement libéral.

Il y a cependant là le symptôme d'une situation grave qui doit nous préoccuper. Il ne faudrait pas croire, en effet, que parce que nous n'avons pas de mines d'or à exploiter, parce que nous sommes plus éloignés, nous soyons plus à l'abri de semblables éventualités. Elles frappent déjà presque à notre porte. Le *Daily Telegraph* du 28 novembre 1877 faisait remarquer qu'il ne fallait pas oublier que les Japonais deviennent rapidement des manufacturiers capables de rivaliser avec ceux de l'Europe. Leur coutellerie et d'autres produits supplantent ceux de l'Angleterre sur le marché chinois et feront peu à peu leur chemin vers l'Occident. En même temps, grâce à leur génie naturel et aux leçons qu'ils ont reçues en Europe, ils sont maintenant en état de développer plusieurs autres industries qui leur permettront de nous battre avec nos propres armes. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les plus grands journaux de Londres, qui, dans les premiers jours de cette année, discutaient très-sérieusement l'opportunité d'amener en Angleterre des ouvriers japonais pour permettre aux patrons de lutter contre les grèves organisées par les charpentiers et les menuisiers anglais. D'Angleterre en France, la distance est bien courte; et le jour où l'Angleterre se trouverait sérieusement atteinte du mal que je signale, la France pourrait compter les heures qui s'écouleraient encore avant qu'elle fût elle-même gagnée par la contagion. N'attendons pas ce moment pour nous préoccuper de ces éventualités et rechercher si elles ne comportent pas d'autres remèdes que ceux qui ont été imaginés par les gouvernements de l'Australie et de la Californie. Un ancien consul de France qui, pendant un long séjour dans l'extrême Orient, a appris à bien juger de la situation, me disait il y a quelques jours : « Avions-nous le droit d'aller nous imposer à l'extrême Orient et d'en forcer les portes à coups de canon? Nous l'avons fait; peu importe aujourd'hui que ce soit à tort ou à raison : nous devons en accepter les conséquences. Nous serions mal venus à repousser les Orientaux qui viennent chez nous. Nous devons seulement nous préparer à affronter la crise que produira cette invasion d'un nouveau genre. » Cette doctrine est sage; il faut donc se préparer à la lutte; et la meilleure manière de le faire n'est-elle pas d'apprendre à connaître les rivaux que l'on rencontrera dans la lice et les causes qui ont amené la situation au point où elle est aujourd'hui? Ne permettons point à notre indifférence de relever contre nous-mêmes, dans l'ordre intellectuel, cette grande muraille de la Chine que les Chinois laissent aujourd'hui tomber en ruines. Les peuples de l'extrême Orient s'approprient nos armes; imitons-les : essayons la valeur des leurs. Apprenons à juger de ce que nous devrons faire par ce que nous avons déjà fait, et

l'opinion publique plus éclairée reprendra le rôle qui lui revient de droit en dirigeant la politique de l'avenir d'après la connaissance qu'elle aura de la politique du passé. Permettez-moi, pour résumer ma pensée, de citer un mot profondément vrai placé par le regretté Francis Garnier en tête de l'introduction aux travaux de la commission française d'exploration du Mei-Kong : « Le monde appartiendra à qui le connaîtra le mieux. »

Tels sont, messieurs, les motifs qui me portent à espérer que vous vous intéresserez à l'histoire des relations politiques et commerciales des peuples de l'Europe avec ceux de l'extrême Orient.

II.

Les États dont nous avons à nous occuper sont tous compris, sauf deux ou trois, dans le versant du Pacifique. Ce sont, par ordre d'importance : la Chine, le Japon, l'empire d'Annam, la Corée, et l'État de Kachgar, situé dans ce bassin central fermé dont je parlais tout à l'heure. Les autres sont situés dans le versant de l'océan Indien, mais touchent par tant de points aux populations de l'extrême Orient, avec lesquelles elles ont de si grandes affinités, que nous ne pouvons nous dispenser d'en dire quelques mots ; ce sont : le Cambodge et la Cochinchine française, le royaume de Siam et le Laos, et la Birmanie.

Le premier de ces États qui s'offre à nous est la Chine. C'est à tous égards celui qui mérite le plus de fixer notre attention. Ce serait déjà le plus important, à ne considérer que son étendue et le chiffre de sa population évaluée à plus de 300 millions d'habitants. C'est lui qui a été le premier et le plus longtemps en rapport avec les peuples de l'Occident, et c'est principalement sur lui que se sont concentrés les efforts de la civilisation européenne. Enfin, par sa situation même et par le grand rôle que la Chine a constamment joué dans tout le versant du Pacifique, elle a pour ainsi dire marqué de son cachet toutes les populations voisines. Son écriture, sa littérature et sa philosophie ont été successivement et servilement adoptées par presque tous les peuples qui l'environnaient. Sa religion même ou plutôt celle qu'elle a adoptée, le bouddhisme, est devenue la religion de ses voisins. Son histoire est tellement mêlée à la leur qu'il serait difficile de parler d'aucun d'entre eux sans parler d'elle en même temps. L'étude de ce grand pays est donc le prélude nécessaire de l'étude des autres, et cette première partie de notre tâche nous facilitera l'accomplissement de la seconde.

La Chine, tant par elle-même que par ses dépendances, occupe la presque totalité du versant du Pacifique. Elle se divise en deux parties distinctes : la Chine proprement dite, et les pays annexés ou tributaires.

La Chine proprement dite est formée par les bassins de deux grands fleuves, le Rouang-ro (1) ou fleuve Jaune et le Yang-Tze-Kiang ou fleuve Bleu. Prenant leurs sources sur les deux versants opposés de l'une de ces chaînes de montagnes qui se détachent du plateau de Pamir à quelques lieues de distance l'un de l'autre, ces deux cours d'eau viennent se jeter dans la mer Jaune, à moins de cent lieues de distance, après avoir présenté dans tout leur cours la symétrie et la similitude les plus étranges. Le fleuve Jaune, dans un cours de près de mille lieues, traverse un bassin dont la surface est évaluée à 1 806 000 kilomètres carrés, tandis que le fleuve Bleu, long de douze cents lieues, traverse un bassin d'une superficie d'environ 1 935 000 kilomètres carrés.

La Chine proprement dite est divisée en dix-huit provinces dont il me faut, malgré les noms un peu étranges pour des oreilles européennes, donner l'énumération.

Les provinces frontières du nord sont celles de Kan-Sou, de Chen-Si, de Chan-Si et de Pè-Tche-li.

Celles du littoral maritime sont celles de Chan-Tong, de Kiang-Sou, de Tche-Kiang, de Fou-Kien et de Kouang-Tong.

Les provinces frontières du sud sont celles de Kouang-Si et de Yün-Nan.

Une, celle de Sze-Tchouan, complète la frontière occidentale.

Six forment la partie centrale, ce sont celles de Kouei-Tchéou, de Rou-Nan, de Rou-Pè, de Kiang-Si, de Gnan-Roul et de Ro-Nan.

Le bassin du fleuve Jaune comprend huit provinces, celles de Kan-Sou, de Chen-Si, de Chan-Si, de Ro-Nan, de Gnan-Roui, de Chan-Tong, de Kiang-Sou et de Tche-Li.

Dans le bassin du fleuve Bleu nous comptons aussi huit provinces, celles de Yün-Nan, de Kouei-Tchéou, de Sze-Tchouan, de Rou Nan, de Rou-Pè, de Gnan-Roui, de Kiang-Si et de Kiang-Sou.

Nous retrouvons là encore, entre les deux fleuves, l'analogie que nous avons déjà signalée.

Avant d'entrer dans le récit des relations de l'empire romain avec la Chine, qui nous donnera l'occasion de faire plus d'une remarque curieuse, il est nécessaire de vous donner un aperçu rapide de l'histoire intérieure de la Chine, afin de vous faire apprécier le caractère particulier de sa civilisation et de ses institutions politiques, caractère particulier qui s'est perpétué sans dévier à travers les siècles, malgré les révolutions les plus profondes et malgré la conquête étrangère.

Pour bien comprendre la civilisation des peuples de l'extrême Orient, ainsi que le disait un savant voyageur russe, M. Metchnikof, à la Société de géographie de Genève, il faut l'étudier, non pas seulement par l'observation directe, immédiate, mais en y joignant l'étude de l'histoire de ces pays et celle de la formation des races qui les ont peuplés.

L'histoire intérieure de la Chine peut se diviser en trois périodes principales :

1° Période d'élaboration, caractérisée par l'établissement des Chinois sur les rives du fleuve Jaune, par le travail de

(1) Je m'écarte ici à dessein de l'orthographe ordinairement adoptée chez nous pour transcrire les noms chinois. Sans tenir compte des différences de valeur dans la prononciation des lettres de l'alphabet, on s'est jusqu'à présent borné à copier l'orthographe anglaise. En transcrivant dans les langues européennes les termes orientaux, on doit avoir pour principale préoccupation de leur conserver leur prononciation originale. C'est pour me conformer à ce principe que j'ai remplacé partout l'*h* aspirée et gutturale des Anglais par la lettre *r*.

onstitution de la nation et par le développement de la féodalité, de 2205 à 246 avant Jésus-Christ;

2° Période de centralisation, caractérisée par les luttes du pouvoir central contre les princes feudataires, et victoire définitive du pouvoir impérial, de 246 avant Jésus-Christ à 907 après Jésus-Christ;

3° Période d'affaissement national, caractérisée par les invasions et la conquête étrangère, de 907 après Jésus-Christ à nos jours.

Première période. — Par une coïncidence digne de remarque, les plus anciennes traditions font venir les ancêtres du peuple chinois des environs de ce massif central du plateau de Pamir auprès duquel les traditions des anciens peuples de l'Asie occidentale plaçaient le berceau de l'humanité. C'est dans les monts Kouen-louen qu'il faut, d'après les annales chinoises, chercher le lieu d'origine du peuple dont elles racontent l'histoire. Comme chez beaucoup d'autres peuples, les origines de l'histoire chinoise sont noyées au milieu de récits fabuleux dont l'invraisemblance défend d'y attacher aucune importance. Ce n'est qu'à partir de l'année 2852 avant Jésus-Christ, que les annales de la Chine présentent quelques caractères de certitude historique. Vers le XXe siècle avant notre ère nous les voyons pour la première fois apparaître sur les bords du fleuve Jaune, dans la province de Chan-Si, événement dont la capitale, la ville de *Taë-Yuen-fou* (ce qui signifie la capitale de la grande ou de la première origine), perpétue le souvenir.

Pendant le mouvement de migration qui l'entraînait au travers de l'Asie, la peuplade chinoise avait adopté le genre de vie qu'adoptent habituellement les peuples nomades : celui de pasteurs. Sous la conduite de ses douze *mou* ou pasteurs, ses douze chefs, la peuplade, divisée par groupes de *huit* familles, s'établit dans le premier endroit qui lui parut être assez fertile pour être cultivé avec fruit. La peuplade chinoise, à cette époque, ne devait pas être bien considérable; sans prétendre fixer exactement le nombre des familles qui la composaient, les Chinois ont conservé jusqu'aujourd'hui, sous le nom de Pè-Kia-Sing, « noms des cent familles, » la liste des différents noms propres en usage dans leur empire. Ainsi, dès l'origine, nous voyons apparaître comme élément primordial et fondamental de la société chinoise la famille. Ce qui constitue la nation, ce n'est pas la réunion d'individus aux intérêts divers et contradictoires, mais celle de groupes collectifs qui, ayant la même source et la même constitution, doivent avoir en général des intérêts identiques. Là est le secret de l'immuabilité qui, depuis son origine, a si fortement marqué de son empreinte la société chinoise. Toutes ces familles sont égales. Au début cependant, elles se choisissent un chef, un empereur, que désignent son âge, son expérience, et qui, délégué des pères de famille, gouverne son peuple en père de famille. C'est le type le plus parfait de la vie patriarcale; la monarchie chinoise ne perdra jamais ce caractère, sinon dans la forme, au moins dans son essence. Elle est en cela très-différente de la monarchie absolue ou de droit divin fondée sur un principe supérieur et indépendant.

La Chine, à l'arrivée des premiers Chinois, était couverte de forêts et de marais. Leur première occupation fut de défricher et de mettre en œuvre les productions de leur nouvelle patrie (1). Les terres furent partagées entre tous les groupes de la peuplade; on donna neuf cents arpents par groupe de huit familles, cent pour chacune d'elles, les cent derniers devant être cultivés en commun au profit de l'empereur. Voici l'origine de l'impôt; c'est la corvée, dont plus tard on pourra se racheter moyennant une certaine redevance. La nécessité de protéger les récoltes contre les incursions des barbares du voisinage impose à chacun des groupes le plus rapprochés des frontières le soin d'adopter une organisation militaire qui lui soit propre. Le chef n'est plus seulement un pasteur, c'est aussi un chef militaire; c'est déjà plus, c'est un prince feudataire; la féodalité naît. Mais elle est loin d'avoir le caractère des féodalités issues de peuplades belliqueuses où la hiérarchie militaire domine; c'est, en Chine, une confédération de propriétaires agricoles égaux entre eux. L'empereur lui-même n'a qu'une autorité morale; il n'a ni privilèges, ni domaine plus considérable que les autres; il n'a qu'un seul avantage : ses terres sont situées au centre des États feudataires; de là ce nom de *Tchong-Kouo*, « Empire du milieu, » si simple, si naturel, et si mal interprété en Europe. L'empereur n'a donc pas à redouter les incursions des barbares, car les Chinois ne sont pas seuls à habiter cette partie du monde; ils ont trouvé des indigènes d'un génie inférieur au leur, déjà installés avant eux. Ils les ont repoussés, et ceux-ci, réfugiés dans les montagnes, ont laissé quelques représentants de cette race antique qui, sous le nom de Miao-Tze, occupent encore aujourd'hui une partie de la province de Koueï-Tchéou. Le nouvel empire s'accroît progressivement; à chaque instant quelque rameau se détache de la souche principale et va fonder au loin une nouvelle colonie modelée sur l'organisation de la métropole. Mais, à mesure que la famille devient plus nombreuse, l'autorité patriarcale ou impériale s'affaiblit, tandis que celle des princes feudataires s'accroît d'autant, jusqu'au jour où la première sera à la merci d'une coalition ou d'une insurrection des seconds.

Je viens de tracer en quelques mots l'histoire de la première période; je pourrais immédiatement passer à la seconde si je ne voulais, par deux ou trois exemples, vous montrer que, quels que soient les temps ou les lieux, l'homme présente ou les mêmes défauts ou les mêmes qualités.

Un caractère commun à toutes les dynasties chinoises, c'est qu'après de brillants débuts elles s'éteignent invariablement dans la faiblesse et dans la honte. La race dégénère rapidement.

Trois dynasties se partagent la première période : celle des Sia, de 2205 à 1766; celle des Chang, de 1766 à 1122, et celle des Tchéou, de 1122 à 246 avant Jésus-Christ.

1 Ce n'est qu'après avoir pénétré dans la vallée du fleuve Bleu que les Chinois ont tiré parti du mûrier et du ver à soie. Un savant chinois a pu démontrer que le caractère qui désigne la soie n'a fait son apparition qu'après le XIe siècle avant l'ère chrétienne.

La monarchie chinoise, jusqu'alors élective, devient héréditaire à partir du grand Yü, fondateur de la dynastie des Sia. Ses travaux de régularisation des grands cours d'eau lui ont fait donner par la postérité le surnom de Grand.

Les femmes jouent, à cette époque, un rôle funeste dans l'histoire de la Chine. C'est à leur fâcheuse influence qu'est due la chute ou la décadence des trois premières dynasties.

Kié-Kouei, le dernier empereur de la première dynastie, pour complaire à sa femme Méï-Si, dont la beauté est restée proverbiale chez les Chinois, se livre à toutes sortes de prodigalités ruineuses et extravagantes qui lui aliènent les sympathies de la nation. Le chef de l'insurrection, Tcheng-Tang, prince de Chang, fonde la dynastie des Chang. Il importe encore ici de faire remarquer qu'en Chine le pouvoir n'est regardé que comme une possession de fait, et que chaque puissance nouvelle qui s'élève est légale à l'instant où l'occupation de l'empire est achevée. C'est la doctrine des faits accomplis.

La seconde dynastie, celle des Chang, s'écroule, comme la précédente, sous le poids de la réprobation publique : en 1122, Chéou-Sin, le dernier représentant de cette famille, effraye le monde par le spectacle d'une cruauté monstrueuse que devaient à peine égaler, mille ans plus tard, les forfaits de Néron. Voyant, par une froide matinée d'hiver, des femmes du peuple, les jambes nues, chercher dans la vase des rivières des coquillages et de petits poissons : « Qu'on leur coupe les jambes, s'écrie-t-il ; je veux voir comment est faite la moelle de personnes aussi insensibles au froid. » Plus tard, un de ses parents lui fait des remontrances sur l'horreur de sa conduite : « Votre discours est celui d'un sage, dit-il ; mais l'on dit que le cœur d'un sage contient sept ouvertures : je veux voir s'il en est de même pour vous. » Et le cœur palpitant du malheureux vieillard est arraché de sa poitrine et jeté aux pieds du tyran et de son indigne compagne Ta-Ki. Celle-ci, pour se distraire, avait inventé de nouveaux supplices : on forçait le condamné à marcher sur un tube de cuivre enduit de graisse et suspendu horizontalement au-dessus d'un brasier, jusqu'à ce qu'il perdît l'équilibre et tombât dans la fournaise, où il était consumé. Révoltés de tant de crimes, les princes feudataires se soulevèrent sous la conduite de Ouen-Ouang, prince de Tchéou. L'armée impériale fait défection ; Ta-Ki est prise et décapitée. Chéou-Sin s'enfuit dans un de ses palais, s'y enferme et, quatre cents ans avant Sardanapale, il se brûle avec toutes ses richesses.

Le fondateur de la dynastie des Tchéou essaye de donner à la féodalité chinoise une sorte d'organisation en instituant cinq rangs de noblesse et en partageant à nouveau les terres de l'empire entre les princes proportionnellement à l'importance de chacun. Il commet une grande faute politique en n'attribuant pas au pouvoir impérial une part d'autorité suffisante. Celui-ci est bientôt discrédité au profit des grands vassaux, qui absorbent et se partagent les petites principautés. A partir du VIIIe siècle avant notre ère, la puissance impériale, encore une fois compromise par les complaisances d'un empereur pour sa favorite, n'est plus que nominale. Sa ruine est préparée par l'institution d'un chef des assemblées des princes, investi d'attributions royales; ce n'est pas un maire du palais, c'est plutôt ce que nous aurons occasion de voir plus tard dans l'histoire du Japon, un Taïkoun. Malgré les efforts de Confucius, la dissolution continue à faire des progrès effrayants et la misère du peuple est à son comble. Il est curieux de noter que, pour mettre un terme aux maux qui désolent sa patrie, un homme d'État chinois a l'idée de former une véritable *Ligue de la paix;* mais, pas plus alors que de nos jours, cette idée ne peut soutenir l'épreuve de l'application, et elle est reléguée dans le domaine des utopies. La Chine, à l'époque des Tchéou, n'a pas la moitié de son étendue actuelle. Le prince de Tsin, dont la puissance s'est édifiée sur les ruines du pouvoir impérial et des princes ses rivaux, fonde, en 246 avant Jésus-Christ, la dynastie des Tsin.

Deuxième période. — Dans cette seconde période, trois dynasties principales doivent encore attirer notre attention : celle des Tsin, de 246 à 202 avant Jésus-Christ ; celle des Ran, de 202 avant Jésus-Christ à 265 après Jésus-Christ, et celle des Tang, de 618 à 907 après Jésus-Christ.

Instruits par l'expérience des maux causés par le régime féodal, quelques grands esprits vont poursuivre son abaissement et chercher à lui substituer un pouvoir central fortement organisé qui demandera à la conquête les éléments de la grandeur et de la prospérité nationale.

Che-Rouang-Ti, le premier empereur, le fondateur de la dynastie des Tsin, déploie dans l'accomplissement de cette œuvre un génie incomparable. Vainqueur de tous les princes vassaux, il veut faire disparaître toute trace du régime féodal; aux principautés il substitue trente-six gouvernements qui relèvent directement de l'empereur. Pour enlever aux princes dépossédés tout espoir de retour à l'ancien régime, il fait construire dans sa capitale un immense palais où il les réunit tous avec leur famille et les fait garder à vue. Ainsi assuré de l'ordre intérieur, il songe à agrandir son empire. Il conquiert toute la partie méridionale de la Chine et le Tong-King. Puis, il entreprend de grands travaux publics, fait construire des édifices, frayer des routes, creuser des canaux. Dès le IIIe siècle avant Jésus-Christ, les princes du Nord avaient fait élever sur leurs frontières des tronçons de murailles pour protéger leurs domaines contre les incursions des barbares; Che-Rouang-Ti imagine de les relier entre eux et fonde ainsi cette fameuse muraille de la Chine qui, depuis le golfe du Pe-Tche-Li jusqu'au désert de Gobi, forme une ligne ininterrompue de fortifications sur une longueur de plus de mille lieues, et qui franchit montagnes et vallées. Ce grand homme, qu'on a pu justement appeler le Napoléon de la Chine, ternit sa gloire en ordonnant, pour des motifs politiques, la destruction des livres et la persécution des lettrés, dont cinq cents sont brûlés vifs. Quelques livres ont cependant échappé et ont servi à reconstituer les annales historiques de la Chine, qui peuvent éclairer d'un si grand jour l'histoire des premiers siècles de l'humanité.

Un soldat de fortune, Liéou-Pang, renverse, en 202 avant notre ère, le faible successeur de Che-Rouang-Ti et fonde la dynastie des Ran. C'est vraiment la dynastie nationale de

la Chine ; les Chinois d'aujourd'hui aiment encore à s'appeler Ran-Jen, les fils des Ran. Sous cette dynastie, la puissance chinoise se consolide et s'affirme jusque dans l'Asie centrale, alors que la prospérité intérieure et les encouragements donnés à la littérature répandent sur l'empire un vif éclat.

Il est intéressant de noter qu'au moment où la doctrine du Christ allait renouveler les croyances religieuses du monde occidental, le bouddhisme faisait sa première apparition en Chine, en 65 de notre ère. En 70 après Jésus-Christ, le général Pan-Tchao conduit les armées victorieuses de la Chine jusque sur les rives de la mer Caspienne. Il nourrit même un instant le projet d'attaquer l'empire romain, mais il se laisse rebuter par les difficultés de l'entreprise ; son intervention, au moment où l'empire romain se trouvait aux prises avec les troubles de la Gaule, aurait sans doute singulièrement modifié la marche des événements historiques en Europe. Les désordres occasionnés dans le gouvernement par l'influence toujours croissante des eunuques amena la chute de la dynastie des Ran ; la féodalité profita de ces troubles pour relever la tête, et la Chine se trouva de nouveau divisée en trois royaumes.

En étudiant l'histoire de la Chine, il est curieux de voir que, par une sorte de loi fatale de compensation, à une période de gloire et de prospérité succède une période à peu près égale d'anarchie et de décadence ; il semble que le progrès de l'humanité ne puisse s'effectuer d'une manière continue, et qu'il se produise dans la chaîne des événements historiques une sorte d'oscillation qui, après avoir élevé la nation jusqu'au faîte de la grandeur, la laisse retomber l'instant d'après dans les profondeurs obscures d'une époque troublée, pleine de déchirements et de désastres.

C'est ainsi qu'aux quatre siècles si bien remplis par la dynastie des Ran succèdent quatre autres siècles pendant lesquels la Chine divisée est en proie aux fureurs de la guerre civile. Pendant ces quatre siècles, sept dynasties se succèdent sans gloire, sans prestige, et perdant l'une après l'autre les conquêtes de la dynastie précédente.

Enfin, en 618, la Chine voit commencer pour elle, avec la dynastie des Tang, une nouvelle ère glorieuse. C'est le triomphe de l'énergie nationale. L'empereur Taè-Tsong pousse ses conquêtes plus loin que ne l'avaient fait les Ran. La Chine alors a si grand renom que tous les princes recherchent son alliance. C'est à cette époque que la foi chrétienne y fait son apparition avec les prêtres nestoriens. Un fait étrange distingue cette époque : pour la première fois, une femme règne sur la Chine après la mort de Taè-Tsong. Ambitieuse et dominée par la passion du pouvoir, l'impératrice Ou-Tse-Tien ne recule devant aucun moyen pour s'en emparer ; mais elle déploie pendant son règne les qualités les plus remarquables et conserve dignement l'héritage de Taè-Tsong. La Chine atteint alors son apogée, un degré de grandeur qu'elle n'a encore jamais vu et qu'elle ne reverra peut-être jamais plus. Après Ou-réou, la race dégénère, et aux trois siècles qu'a remplis cette illustre dynastie succèdent encore, de 907 à 1280, trois siècles d'anarchie et de décadence.

Troisième période. — En 1280 commence la troisième période, époque d'affaissement national où la Chine est livrée aux invasions et à la domination étrangère.

Trois dynasties s'y succèdent encore : la dynastie mongole ou des Yuen, de 1280 à 1368 ; la dynastie chinoise des Ming, de 1368 à 1643; enfin la dynastie actuelle tartare-mandchoue ou de Taè-Tsing, depuis 1643.

C'est pendant cette période que les peuples de l'Europe apprennent progressivement le chemin de la Chine. A l'époque des croisades, ce sont les frères prêcheurs qui, dans l'espoir de gagner l'appui des Mongols contre les Sarrasins, ouvrent les premiers la voie. Plus tard, les marchands vénitiens, dont Marco-Polo est resté en quelque sorte la personnification légendaire, pénètrent jusqu'à Péking. Les découvertes maritimes des Portugais et des Hollandais font le reste et préparent le règne de l'Angleterre dans l'extrême Orient. Pendant tout ce temps, l'histoire intérieure de la Chine est tellement mêlée à celle des entreprises des Européens dans l'extrême Orient qu'il est difficile de l'en séparer.

Envahie par les Mongols, qui lui procurent quelques années de grandeur et de prospérité, la Chine finit par expulser le conquérant étranger et rétablit la dynastie nationale des Ming. Mais la désorganisation civile et administrative est la conséquence de ces révolutions trop fréquentes, et la petite peuplade des Tartares Mandchoux a facilement raison des velléités de résistance de ce grand corps affaibli. Cependant le vainqueur lui-même se laisse gagner par la corruption et se trouve désarmé en présence des convoitises et des prétentions envahissantes et dominatrices de la civilisation occidentale.

LÉON ROUSSET.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

Lettres choisies de M. WILLIAM COWPER. — **Souvenirs de l'Empire**, par M. ARTHUR LEVYSOHN. — **L'Égypte illustrée.** — **Le Messager d'Europe. L'école réaliste.**

I.

La Société des traités religieux de Londres a eu l'idée excellente de publier les *Lettres choisies* de William Cowper (1). Le plus anglais des poëtes anglais, selon l'un de ses biographes (2), le créateur de la poésie intime en Angleterre, fut un épistolier charmant, abondant en tours heureux, en pensées délicates, en remarques fines et enjouées. A parler franc, il a quelquefois un peu trop d'imprévu dans les images, de subtilité dans les idées, de hardiesse dans les comparaisons ; mais ces légères taches sont noyées dans mille grâces qui font de sa correspondance une lecture délicieuse. Tous les dons propres au genre se sont trouvés réunis chez lui. Il avait au suprême degré le premier de tous : le goût d'écrire. Il excellait à faire naître les occasions

(1) *Letters of William Cowper.* Londres. — 1 vol. Religions Trac Society.

(2) M. Léon Boucher. Sur son livre, voy. la *Revue* du 19 janvier 1875.

de prendre la plume, quand celles-ci ne s'offraient pas naturellement. Personne n'a si joliment brodé sur le « Je n'ai rien à vous dire », qui forme le fond de la plupart des lettres.

« Mon cher ami, écrit-il au révérend William Unwin, deux hommes sont assis en silence, après avoir épuisé tous leurs sujets de conversation. L'un dit : « Le temps est bien beau. » Et l'autre dit : « Oui. » L'un se mouche; et l'autre se frotte les sourcils (par parenthèse, ceci est tout à fait dans la manière d'Homère). C'est justement ce qui se passe entre vous et moi. Après un silence de quelques jours, je vous écrivis, et longuement, une chose quelconque qui, je le suppose, s'est trouvée hors de propos, car vous n'y avez pas vu l'occasion d'une réponse. Néanmoins, comme il arrive souvent dans le cas cité plus haut, l'un des interlocuteurs dans l'embarras, profondément sensible à la gaucherie d'un duo muet, rompt une seconde fois le silence et se décide à parler, quoiqu'il n'ait rien à dire. Il en va de même avec moi : je me présente une seconde fois à vous, sous forme de lettre ; et cependant, considérant ma présente inanité, j'ai raison de craindre que le seul plaisir que vous causera ma lettre ne soit de vous arriver franc de port (1). »

La pointe de bizarrerie que j'ai signalée n'empêche pas Cowper d'avoir le naturel, sans lequel la meilleure lettre ne vaut rien. Qu'il parle religion, littérature, concombres, de Milton, de ses lièvres savants, du tricot de son amie Mme Unwin, jamais un terme pédant. Un esprit franc et vif, malicieux sans méchanceté, éclate à chaque ligne, quand l'écrivain n'est pas retenu par de pieux scrupules sur le plaisir que ses lettres peuvent procurer à autrui. Entouré de gens excellents sans doute, mais qui manquaient rarement d'appuyer lorsqu'il aurait fallu glisser, Cowper leur échappe dès qu'il est devant son encrier. Il conserve même vis-à-vis d'eux, ses trop austères directeurs de conscience, un ton badin et de douce ironie qui donne de l'agrément aux sujets les moins aimables. Le révérend William Unwin l'avait consulté sur une question dont l'importance était majeure au siècle du rouge et des mouches. Il s'agissait de savoir si l'Église devait tolérer l'usage du fard. Cowper lui répond :

3 mai 1784.

« Mon cher ami,

« ... Pour ce qui est de l'immoralité, si j'étais en France, je n'en verrais pas. Au contraire, dans ce pays-là, c'est un symptôme de modestie, l'aveu tacite d'une vérité connue de tout le monde : que les figures françaises ne possèdent en propre ni blanc ni rouge. Cette façon humble de reconnaître ses défauts ressemble fort à une vertu, surtout chez un peuple qui ne brille pas par l'humilité. D'ailleurs, avant de prouver l'immoralité d'un usage, il faut prouver une intention immorale chez ceux qui le suivent, comme de tromper ou d'allumer des désirs illicites. Mais les dames françaises doivent être acquittées sur ces deux chefs. Personne ne suppose un seul instant que leur couleur soit naturelle, pas plus que si c'était du bleu ou du vert, et la sécurité avec laquelle nous portons ce jugement tient à deux causes : *primo*, nous savons tous que les Françaises, à peu d'exceptions près, sont naturellement jaunes ou brunes; et *secundo*, elles ont une manière de se peindre dépourvue d'artifice. J'ai eu en effet la satisfaction d'apprendre qu'elle n'essayent même pas d'imiter la nature, et qu'elles se barbouillent au hasard, ne s'occupant que d'en mettre assez. Il m'est réellement impossible de découvrir de l'immoralité dans un cas où il n'y a ni intention de séduction, ni désir de tromper. Mais en Angleterre, j'ai bien peur que nos dames peintes n'aient pas droit aux mêmes excuses. Elles imitent la nature avec tant d'exactitude, qu'on voit le public divisé discuter avec une chaleur extrême : Est-elle peinte ou ne l'est-elle pas ?.... Il est donc certain que les Anglaises ont dessein de tromper, etc., etc. »

On reconnaît dans ce fragment l'homme qui disait : « Je fais mes délices de bagatelles, et je sais ce qu'elles sont. »

Le recueil publié par la Société des traités religieux de Londres contient deux cents lettres, embrassant un laps de trente-trois années, de 1765 à 1798. Il est précédé d'une notice biographique qui aurait gagné à être conçue dans un esprit plus large. Aujourd'hui, après les nombreux travaux qui ont été faits sur William Cowper, il y a de la puérilité à vouloir dissimuler que de fausses terreurs religieuses, alimentées par des amis maladroits, furent une des causes principales des accès de folie du pauvre poëte. Pourquoi s'opiniâtrer à mettre une auréole au front du révérend Newton, ancien négrier converti, qui traitait ses ouailles comme jadis sa cargaison? L'auteur de la notice est tombé ici dans une erreur à laquelle les personnes pieuses sont enclines. Elles s'imaginent qu'il y va de l'intérêt de la religion de ne jamais reconnaître la présence d'une paille dans l'œil d'un dévot. Il serait plus sage, surtout quand la paille est une poutre et que tout le monde la voit, de prendre ses précautions, d'admettre que le vieil homme ne se dépouille pas tout d'un coup, qu'il y a des conversions imparfaites, des conversions inachevées, et même que, pour être converti, on n'en est pas moins homme.

II.

Les *Souvenirs* (1) de M. Arthur Levysohn, *reporter* parisien et agent prussien avant la guerre, directeur du *Moniteur de Versailles* pendant l'occupation allemande, aujourd'hui rédacteur en chef du *Taghlatt* de Berlin, auraient pu être extrêmement instructifs. Tels qu'ils sont, ils n'apprennent rien du tout. Un détail fera juger de leur exactitude. M. Levysohn consacre un long chapitre, censé très-complet, à la presse parisienne sous Napoléon III. Le *Petit Journal* y occupe sept pages, et l'*Étendard* n'y est pas oublié. Mais le *Journal de Paris*, qui a exercé une si grande influence sur la politique intérieure dans les dernières années de l'empire, n'y est pas nommé. L'omission est d'autant plus étonnante que M. Arthur Levysohn a été attaché au *Journal de Paris*, depuis sa fondation jusqu'à la guerre : il y faisait des *Nouvelles diplomatiques* qui étaient très-remarquées.

III.

J'ai sous les yeux les trois premières livraisons de la grande publication sur l'*Egypte* (2) commencée par l'éditeur

(1) Traduction de M. Boucher.

(1) *Aus einer Kanzerzeit. Franzosische Erinnerungen eines Journalisten*, par Arthur Levysohn. Grunberg i Schl. 1878. 1 vol. W. Levysohn.

(2) *Egypten in Bild und Wort.* — Stuttgart, Eduard Hallberger, et Leipzig, même maison.

Hallberger, de Stuttgart. C'est trop peu pour apprécier le texte, mais c'est assez pour juger que le volume sera une merveille de typographie et de gravure. Les meilleurs artistes de l'Allemagne ont apporté leur concours à l'entreprise, et de leurs efforts réunis naît une œuvre qui est une fête pour les yeux. La partie descriptive sera due à l'éminent égyptologue M. George Ebers. Il était impossible d'avoir un guide plus sûr et plus aimable.

Le but de la publication est de conserver à nos arrière-neveux la physionomie actuelle de la terre des Pharaons, avant que la diffusion des idées et des produits occidentaux ne lui ait ôté son originalité et que la rapacité des archéologues de tous les pays ne l'ait appauvrie en antiquités. L'Égypte a vu se succéder, depuis la période memphite et les dynasties thinites jusqu'au khédive actuel, une série de civilisations de caractères différents, qui toutes ont laissé des traces dans la vallée du Nil. Après le surprenant épanouissement artistique qui a produit les monuments de Karnak et tant d'autres prodiges, sont venues dans le cours des siècles une époque grecque et une époque arabe, dont on retrouve des débris magnifiques. L'invasion de la civilisation européenne n'a pas encore amené une nouvelle éclosion de chefs-d'œuvre; tout au contraire, elle a fait pousser des gares et des docks et rendu Alexandrie presque semblable à toutes les villes du monde. Il n'était que temps de fixer les traits du royaume des Ramsès et des Thotmès. Déjà, nous dit M. Ebers, le chameau y est vaincu par la locomotive. On y boit le café dans des tasses allemandes. Dans cent ans, qui sait si l'on n'aura pas détruit les crocodiles et emporté les pyramides? Nous reviendrons sur l'*Égypte* quand l'œuvre sera plus avancée.

IV.

Les articles de M. Émile Zola ont le mérite, entre beaucoup d'autres, de conduire le lecteur hors des sentiers battus. Il faut toujours s'attendre, en les abordant, à quelque surprise. La dernière *Lettre parisienne* adressée par M. Zola au *Messager d'Europe* de Saint-Pétersbourg (1) en est un exemple. Au premier abord, rien de plus anodin que cette lettre. L'auteur y raconte la vie des étudiants français soit en province, à Aix sa patrie, soit à Paris. Ce faisant, il lui remonte au cœur des bouffées de souvenirs. Tous les griefs de sa jeunesse se pressent sous sa plume avec une amusante vivacité. Imaginez-vous qu'à Aix les parents sont des ladres. Ils donnent vingt francs par mois d'argent de poche à leurs fils! Et ceux-ci n'ont pas le droit de découcher! Et on les espionne! Si du moins les dames d'Aix faisaient quelque chose pour leur rendre la vie tolérable! Mais point. Quand un étudiant est parvenu, malgré la tyrannie de sa famille, à louer une chambre en ville, quelles sont, selon vous, les femmes qui iront l'y voir en contrebande? Pas même les grisettes, répond tristement M. Zola. A Paris, à la bonne heure!

(1) Livraison d'avril.

C'est au milieu de ces innocentes réminiscences du vieux temps que s'est glissée une petite traîtresse de théorie qui est faite pour plaire à la jeune génération et qui, si celle-ci n'y prend garde, pourra la mener loin. Chacun de nous a entendu repéter cent fois et a probablement répété avec les autres que le journalisme est la plaie du style; que si la langue courante se charge d'incorrections, de mots vulgaires, de termes détournés du sens propre, la presse quotidienne en est responsable dans une forte mesure. Chimères que tout cela! C'est justement le contraire qu'il faut dire. Non-seulement le journalisme ne gâte pas la main, mais il est « la meilleure école de langue qu'on puisse imaginer ». L'obligation d'écrire tous les jours un article façonne le style, elle accoutume à construire la phrase, elle réagit contre « ce purisme exagéré de la forme qui menace de dessécher notre prose si l'on prend pour modèles quelques-uns de nos maîtres en style, d'après lesquels la prose doit être aussi travaillée que les vers ».

Je crois que « le purisme exagéré de la forme » n'est pas le grand danger du moment et qu'il faut se garder de pousser la jeunesse vers le journalisme. Elle n'a déjà que trop de goût pour le travail facile et rémunérateur, les succès de mauvais aloi, la popularité à bon marché. Il y a là une pente douce où elle roule toute seule, sans qu'on l'y aide. Elle aurait plutôt besoin qu'on lui rappelât l'exemple de ces enthousiastes de la génération précédente dont parle M. Zola et dont il avait l'honneur de faire partie, qui « mouraient de faim dans un grenier » en tâchant de faire un beau livre. Le style lâché de l'article de journal n'est pas le modèle à proposer au débutant. Le modèle qu'il lui faut, c'est une langue plus solide, plus serrée, mieux tissue, dût-elle parfois sentir le travail et la recherche. M. Zola lui-même, dans la pratique, ne craint pas les combinaisons savantes et compliquées qui ne vont pas sans des calculs et des préparations. Chez lui, nul mot n'est laissé au hasard de l'improvisation. Tout est voulu, mesuré, pesé, disposé en vue de l'effet à produire. Quelle science du langage, mais aussi quel labeur, quel effort opiniâtre décèlent ces alternances de brutalité et de préciosité dans l'expression, ce chatoiement d'épithètes, ce vocabulaire suropulent où tout, sans exception, est admis, ces larges phrases solidement échafaudées! Ce n'est pas en bâclant des *faits divers* et des *Échos du high-life* qu'on apprend à tracer des descriptions comme celle-ci:

« Au moment, la tempête éclatait. Dans le silence lourd d'anxiété, au-dessus de la ville devenue noire, le vent hurla, et l'on entendit le craquement prolongé de Paris, les persiennes qui battaient, les ardoises qui volaient, les tuyaux de cheminée et les gouttières qui rebondissaient sur le pavé des rues. Il y eut un calme de quelques secondes; puis, un nouveau souffle passa, emplit l'horizon d'une haleine si colossale que l'océan de toitures, ébranlé, sembla soulever ses vagues et disparut dans un tourbillon. Pendant un instant, ce fut le chaos; d'énormes nuages, élargis comme des taches d'encre, couraient au milieu de plus petits, dispersés et flottants, pareils à des haillons que le vent déchiquetait et emportait fil à fil. Un instant, deux nuées s'attaquèrent, se brisèrent avec des éclats qui semèrent de débris l'espace couleur de cuivre; et chaque fois que l'ouragan sautait ainsi,

soufflant de tous les points du ciel, il y avait en l'air un écrasement d'armées, un éboulement immense dont les décombres suspendus allaient écraser Paris. Il ne pleuvait pas encore. Tout à coup, un nuage creva sur le centre de la ville, une trombe d'eau remonta le cours de la Seine. Le ruban vert du fleuve, criblé et sali par le clapotement des gouttes, se changeait en un ruisseau de boue ; et, un à un, derrière l'averse, les ponts reparaissaient, amincis, légers dans la vapeur ; tandis que, à droite et à gauche, les quais déserts secouaient furieusement leurs arbres, le long de la ligne grise des trottoirs ; etc., etc. (1). »

Le bachelier naïf à qui l'on aura fait accroire que ces choses-là coulent naturellement sous la plume moyennant une habitude suffisante du reportage se plaindra plus tard, mieux instruit, d'avoir été trompé, et il en aura le droit. Il faut une longue éducation littéraire pour trouver des subtilités du genre que voici :

« Dans la chambre calmée, une langueur flottait. *Une somnolence recueillie et comme soulagée avait repris les tentures, les meubles, les vêtements épars.* Tout se noyait et se délassait dans le petit jour entrant par les deux fenêtres. »

Pourquoi prêcher aux autres le mépris de la forme quand on en a soi-même tant de souci, quand on est romantique au premier chef par l'abus de la description pour la description, sans lien nécessaire avec l'action, par l'importance exagérée donnée au décor, par l'amour de la couleur pour la couleur? Ecoutez encore :

« Il y avait là (sur le cercueil d'une enfant) un écroulement de fleurs, des gerbes de roses blanches en tas, des camélias blancs, des lilas blancs, des œillets blancs, toute une neige amassée de pétales blancs ; le corps disparaissait ; des grappes blanches glissaient du drap par terre ; des pervenches blanches, des jacinthes blanches avaient coulé et s'effeuillaient... Tout ce blanc chantait, une pureté éclatante flambait dans la lumière ; le soleil chauffait les tentures, les bouquets et les couronnes, d'un frisson de vie. »

Est-ce que cela est bien différent, au pur point de vue littéraire, de la *Symphonie en blanc majeur* de Théophile Gautier?

Il est question d'une femme qui a frappé le poëte par l'éclat de son teint.

De quel mica de neige vierge,
De quelle moelle de roseau,
De quelle hostie et de quel cierge
A-t-on fait le blanc de sa peau ?

A-t-on pris la goutte lactée
Tachant l'azur du ciel d'hiver,
Le lis à la pulpe argentée,
La blanche écume de la mer,

Le marbre blanc, chair froide et pâle,
Où vivent les divinités,
L'argent mat, la laiteuse opale
Qu'irisent de vagues clartés,

Le vif argent aux fleurs fantasques
Dont les vitraux sont ramagés,
Les blanches dentelles des vasques,
Pleurs de l'ondine en l'air figés,

L'aubépine de mai qui pâle
Sous les blancs frimas de ses fleurs,
L'albâtre où la main [illegible]
Aime à retrouver ses [illegible]

Dans les deux cas, il s'agissait de rendre un effet de blancheur, et il est incontestable que le prosateur y a mieux réussi que le poëte. L'impression qu'il donne est plus forte et obtenue par des moyens plus simples. Mais, encore une fois, pourquoi, quand on prêche si bien d'exemple, donner de mauvais conseils aux jeunes gens?

Il arrive de temps à autre à l'école dont M. Zola est le chef d'émettre de la sorte de faux préceptes qui déroutent le public et le disposent mal pour les principes vrais. Les préventions qui en résultent sont fâcheuses à tous égards, car la théorie réaliste, devenue la bête noire de tant de gens, a de bien bons côtés. On n'est pas juste pour elle. Il est criant, par exemple, que la critique n'ait pas encore reconnu comme elle le devait les services personnels que lui rend la nouvelle doctrine. Jadis, on se creusait la tête pour découvrir en quoi un livre était défectueux, quelles lois de l'esthétique, de la logique, de la rhétorique, l'auteur avait violées ; aujourd'hui, on se demande de quelle maladie l'écrivain est atteint, et on le reconnaît sans peine, grâce à quelques règles infaillibles dont les physiologistes de l'école ont eu la complaisance de donner la formule. Si son livre dénote de la sensibilité, une âme accessible à l'émotion, son cas est clair : il souffre d'un « libertinage de la moelle épinière » (1). Des idées exaltées sont l'indice d'une névropathie, affection nerveuse de nature d'abord congestive, puis inflammatoire, qui fait les empereurs, les papes, les millionnaires (la maladie s'inocule-t-elle?), les prophètes et les dieux (2). Le plus à plaindre est celui qui est atteint de piété. Il est bien malade ; jugez plutôt :

« En retentissant sur le cœur, la violence de ses passions religieuses, la suractivité fonctionnelle des sentiments et de la pensée ont eu pour premier effet... — suivez bien ceci, je vous prie... — de précipiter le cours du sang, de dilater outre mesure les vaisseaux et de congestionner le cerveau. Toute congestion chronique de cet organe, que nous nommons en grec *nasmus*, est accompagnée, au point de vue subjectif, d'abord d'une vie morale plus intense, d'une activité extraordinaire de l'imagination allant jusqu'aux hallucinations. Au point de vue objectif... — comprenez ce raisonnement, je vous en conjure... — cet état d'esprit se traduit par une hypertrophie des cellules et des tubes nerveux qu'entre nous autres savants nous nommons *tubæ nephreticæ*, par une pléthore et une vascularisation cérébrale excessives, dues à l'afflux considérable du sang, à la nutrition... — vous m'entendez bien... — surabondante des diverses parties de l'encéphale. Et parce que, le sang artériel... — ne perdez pas un mot, ceci est de la dernière importance... — n'apportant plus aux cellules de la substance grise de l'encéphale la nourriture et la vie, ces éléments histologiques s'altèrent, dégénèrent, se ramollissent, se désorganisent, tombent à l'état de détritus, et que de ces détritus s'exhalent des vapeurs, et que

(1) *Une Page d'amour*, page 321. — Voy. sur ce roman la *Causerie littéraire* dans notre numéro du 27 avril dernier.

(1) *Messager d'Europe. Les Derniers Jours d'un accusateur*, par Pe....vitch.

(2) *Jésus et les Evangiles*, par Jules Soury, page 6.

lesdites vapeurs ont une certaine malignité qui est causée par l'âcreté des humeurs engendrées dans la concavité du diaphragme... Voilà justement ce qui fait que votre fille est muette. »

Le côté vraiment admirable du système, c'est que l'homme le plus susceptible ne saurait s'irriter d'entendre qu'il a tout ce qu'on vient de lire. Il n'y a que les sots qui se portent bien. « Que l'homme d'un bon sens vulgaire, qui se pique de n'avoir jamais eu d'hallucinations, s'applaudisse de l'heureux équilibre de sa nature et contemple, épanouie en sa fleur, la santé de son corps et de son esprit : il n'est point fait pour comprendre le génie (1). »

M. Jules Soury a été plus loin : il a eu le courage (je dis *courage*, parce que personne n'ignore que M. Soury a beaucoup de talent) de décrire en ces termes l'état pathologique de l'homme supérieur :

« Loin de s'étonner de rencontrer des hallucinations, des idées fixes, des extases et des impulsions irrésistibles chez les natures distinguées, surtout chez les hommes de génie, tout homme simplement instruit doit reconnaître que ces phénomènes sont une suite nécessaire de ces rares organisations, qu'elles sont la condition des grandes choses qu'elles accomplissent, et qu'un état réel de folie, je dis de *folie confirmée*, produit souvent les manifestations les plus éclatantes de l'âme humaine (2). »

Le lecteur mis en possession de semblables renseignements sur la santé de l'écrivain à la mode se tiendra assurément pour satisfait. Il serait déraisonnable à lui d'en demander davantage et de prétendre encore savoir par quel enchevêtrement d'influences héréditaires le malheureux est tombé dans un état si funeste, si c'est par l'hérédité en retour, par l'élection du père ou l'élection de la mère, par la fusion, par le mélange-équilibre, le mélange-soudure, le mélange-dissémination, ou peut-être, car tout est possible, par l'innéité (3).

En vérité, le ministre de l'instruction publique devrait aviser sans retard à remplacer dans les colléges les vers latins par la physiologie.

ARVÈDE BARINE.

QUESTIONS SOCIALES

La Population indigente de Paris (4).

I.

Il y a dans Paris 113 000 indigents, formant 43 000 ménages. Cela ne veut pas dire 113 000 individus qui ne travaillent point, qui ne vivent que de la charité publique. Loin de là ! Parmi eux, beaucoup peuvent travailler et beaucoup travaillent. Il suffit souvent d'un accident, chômage ou maladie, pour que l'homme le plus laborieux soit forcé de s'inscrire au bureau de bienfaisance. Disons tout de suite que, sur 43 000 chefs de ménage assistés en 1877, il y en a 16 000 — c'est-à-dire les deux cinquièmes — qui n'ont reçu que des secours temporaires.

Devant le chiffre de 113 000 indigents, la première question qui vient à l'esprit est celle-ci : Quelle est, dans ce bilan de la misère, la part des douloureux événements que nous avons traversés? La guerre étrangère et la guerre civile ont-elles augmenté le nombre des indigents, et dans quelle proportion? Question complexe et à laquelle on ne saurait répondre avec une précision mathématique.

En 1869, la population indigente de Paris comptait 111 000 âmes; aujourd'hui elle en compte 113 000. L'augmentation, on le voit, est relativement faible : 2 000 individus seulement! — Mais, dira-t-on, le nombre des ouvriers a peut-être diminué dans Paris. — Nous ne le pensons pas, à en juger d'après le chiffre total de la population; voici, en effet, les résultats des trois derniers recensements officiels :

1866. — 1 799 000 habitants.
1872. — 1 851 000 —
1876. — 1 988 000 —

II.

On peut employer une autre méthode de comparaison; on peut rechercher ce qu'était le mouvement de la population indigente pendant les années qui ont précédé la guerre et ce qu'il est actuellement.

En 1860, Paris s'agrandit par l'annexion des communes suburbaines, et le recensement de 1861 constate une population indigente de 90 000 individus. Huit années s'écoulent, pendant lesquelles s'exécutent de grands travaux d'embellissement, et, il faut le dire, d'assainissement. En 1869, on procède à un nouveau recensement de la population indigente; le nombre des indigents s'est élevé à 111 000. Ainsi, en huit ans, 21 000 individus nouveaux se sont fait inscrire dans les bureaux de bienfaisance.

Il y a là tout d'abord de quoi nous surprendre. Pendant la transformation de la capitale le travail était abondant, le taux des salaires élevé; il semblerait, *a priori*, que la misère eût dû diminuer. Mais quoi! on a précipité des travaux considérables; des ouvriers sont accourus des quatre coins de la France; le prix du travail a haussé sans doute, mais en même temps haussaient le prix des vivres, le prix des loyers, le prix de toutes choses.

Voilà le mouvement de la population indigente dans les années qui ont précédé la guerre. Après la guerre, en 1872, un premier recensement de la population indigente a été fait et il témoigne d'une diminution très-sensible; mais, à cette date, Paris n'était pas encore rentré dans des conditions normales, et il est évident que les chiffres de 1872 ne peuvent fournir un élément utile de comparaison. Deux nouveaux recensements ont eu lieu : l'un en 1874, l'autre en 1877. Eh bien! pendant cette période de trois ans, la population indigente a diminué de 416 individus; cela est peu de

(1) *Jesus et les Evangiles*, page 31.
(2) Id., page 22.
(3) Voy. l'*Arbre généalogique des Rougon-Macquart*, et ce qu'en a dit M. Maxime Gaucher dans notre numéro du 27 avril.
(4) *Renseignements statistiques sur la population indigente de Paris*, publiés par l'administration de l'Assistance publique. — Une brochure in-4°. Paris, 1878 (Grancremy et Henou, imprimeurs).

chose sans doute, 416 sur 113 000! trop peu pour qu'on puisse affirmer que le nombre des indigents tend à décroître; assez cependant pour qu'on puisse affirmer qu'il tend à rester stationnaire.

Nous nous abstenons de tout commentaire; nous prenons les chiffres en eux-mêmes : aussi bien ils ont leur éloquence et leur leçon. De 1861 à 1869, pendant une période qu'on cite comme un exemple de prospérité matérielle, le nombre des indigents s'est accru de 21 000, c'est-à-dire de plus de 2500 par an. De 1874 à 1877, malgré une crise économique dont les effets se sont fait sentir à Paris comme ailleurs, le nombre des indigents ne s'est pas accru; il a même légèrement diminué. N'y a-t-il pas là une nouvelle preuve, s'ajoutant à tant d'autres, de la vitalité de notre pays, de sa puissance de travail et de son énergie morale?

III.

Nous évitons autant que possible, dans la *Revue*, de citer des chiffres; mais ici, par exception, les chiffres s'imposent à nous : le sujet est assez grave, croyons-nous, et d'un intérêt assez général pour que nous n'ayons pas besoin d'excuse auprès du lecteur.

Le Rapport de l'assistance publique nous apprend qu'en 1856 il y avait 12 000 ménages payant un loyer inférieur à 100 francs; en 1877, il n'y en avait plus que 6000. Il semble, à première vue, que ce soit là un progrès. Voilà 6000 familles, est-on tenté de dire, dont les ressources ont augmenté et qui sont mieux logées aujourd'hui qu'il y a vingt ans. Nous craignons cependant que l'amélioration ne soit plus apparente que réelle, et qu'il ne faille traduire ces chiffres de la manière suivante : Tel paye un loyer supérieur à 100 francs qui, pour cela, n'est pas mieux logé, et ce ne sont pas 6000 familles dont le budget s'est amélioré; ce sont 6000 logements dont le loyer a augmenté; ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

La statistique officielle nous renseigne, à divers points de vue, sur les logements occupés par des indigents. Le plus grand nombre, comme on devait s'y attendre, se composent d'une pièce unique. Les logements sont divisés en cinq catégories, suivant le nombre de lits qu'on trouve dans une même pièce; il y a cent vingt-sept exemples d'une chambre contenant cinq lits à la fois.

Le nombre des logements sans aucun moyen de chauffage est de 3000 environ.

On constate l'existence de 1800 logements « éclairés sur un palier ou sur un corridor ». Que le lecteur veuille bien s'arrêter un instant sur cette phrase : 1800 logements sans une fenêtre, sans même une tabatière, et qui ne reçoivent la lumière, l'air, et par conséquent la vie, qu'à travers un corridor ou un palier! De tous les chiffres du Rapport, il n'en est pas de plus attristant et qui mérite davantage d'appeler l'attention.

Veut-on savoir le nombre d'hommes, de femmes, d'enfants? Le voici en chiffres ronds :

23 000 hommes;
38 000 femmes;
52 000 enfants.

Le même document nous apprend qu'un quart à peine des chefs de ménage secourus est originaire de Paris. Mais n'en est-il pas à peu près de même de la population totale, et les Parisiens de naissance ne sont-ils pas toujours une minorité? Un fait analogue se reproduit, croyons-nous, dans toutes les grandes capitales d'Europe, et nous ne voyons pas qu'il y ait aucun enseignement utile à en tirer.

IV.

Il est plus intéressant de rechercher quelles sont les professions qui donnent le plus grand nombre d'indigents.

La statistique indique avant tout les « hommes de peine » et les « femmes de journée ». Voilà des désignations bien vagues et qui ne nous éclairent pas beaucoup. Ces deux catégories se composent évidemment, pour une grande partie, soit d'individus sans profession proprement dite, soit de déclassés de toute espèce de professions.

Parmi les corps de métiers, nous trouvons d'abord, pour les hommes, les cordonniers et les tailleurs; puis les menuisiers, les maçons et les ébénistes. Pour les femmes, ce sont d'abord les couturières; viennent ensuite les lingères, les repasseuses, etc. On remarquera que les professions similaires de « tailleur » et de « couturière » sont en première ligne, et il semble difficile d'admettre qu'il n'y ait là qu'une coïncidence fortuite : beaucoup d'ouvriers et d'ouvrières appartenant à ces deux corps d'état ont dû être atteints par le développement du commerce dit « de la confection ». L'économie politique nous enseigne que les malaises qui se produisent ainsi, lors d'une transformation industrielle quelconque, sont toujours passagers: en quoi l'économie politique a raison; mais, pour être passagers, ils ne sont pas moins réels.

On est surpris, en feuilletant les tableaux de la population indigente, du faible contingent fourni par les ouvriers des industries artistiques. Nous savons bien que ces ouvriers sont moins nombreux que d'autres; mais alors même qu'on tient compte de leur nombre relativement restreint, le contingent reste faible. Dira-t-on qu'ils sont plus éclairés, par conséquent plus prévoyants, et qu'ainsi ils ont recours plus rarement à l'assistance publique? Cela est possible; mais il y a autre chose. Quand un sculpteur ornemaniste, un graveur, un facteur de piano, un ciseleur, etc., est forcé de s'adresser au bureau de bienfaisance, il n'indique pas volontiers sa véritable profession. C'est l'effet d'un amour-propre de métier qui, après tout, s'explique et se justifie; mais c'est en même temps, pour la statistique, une cause d'erreur qu'il était bon de signaler.

Ajouterons-nous que, sur la liste des indigents, on trouve neuf hommes de lettres, sept professeurs de langues, quarante-trois musiciens ou chanteurs? A côté de ces professions, nous en remarquons une qui est accompagnée du signe *zéro*. C'est celle de maître à danser. Cette profession est-elle donc bonne entre toutes, et le personnage de Molière avait-il raison : « Je soutiens que la danse est une science à laquelle on ne peut faire assez d'honneur » ?

V.

En nous servant du travail publié par l'administration de l'Assistance publique — travail très-complet et tout à fait digne de cette grande administration, — nous avons esquissé le tableau de la population indigente de Paris. Nous avons dit que les ménages assistés étaient au nombre de 43 000. Dans le cours de la dernière année, les vingt bureaux de bienfaisance ont distribué, sous forme de médicaments, d'aliments, de vêtements, de secours de toute nature, une somme de cinq millions de francs, c'est-à-dire à peu près 120 francs par ménage. Cette moyenne, comme toutes les moyennes du monde, n'a évidemment qu'une valeur relative.

Est-ce là tout? Non sans doute : à côté de la charité publique se place la charité privée. Paris, on l'a dit souvent, est une des villes du monde où l'on travaille le plus; c'est aussi une des villes du monde où l'on donne le plus. Nulle part peut-être la charité n'est plus active, plus large et plus éclairée. Laissons dire les pieux étrangers qui remplissent nos cafés, nos promenades, nos théâtres, nos Expositions, et qui, de retour au foyer domestique, dénoncent la corruption de Babylone. Aux injustices, aux insultes, aux calomnies, Paris pourra toujours opposer ces deux grandes vertus : le travail et la charité.

PAUL LAFFITTE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

C'est avec un grand plaisir et sans aucun étonnement que j'ai reçu une nouvelle édition de *la Satire au* XVIe *siècle* (1), par M. C. Lenient. Cette œuvre d'érudition piquante devait en effet avoir ce succès si bien mérité.

M. Lenient ne dissimule pas une certaine prédilection pour la littérature militante; c'est un goût tout français, et nous sommes ainsi. Le fracas de la lutte nous attire, et nous courons volontiers là où il y a quelque bagarre. Ici, une vallée calme; pas d'autre bruit que le chant des oiseaux et le murmure des eaux courantes : aimable séjour sans doute, mais sans émotions suffisantes. Là-bas, des tourbillons de poussière, un cliquetis d'armes, des cris de guerre ; il faut y aller vite! Et puis, qui sait? Dans cette mêlée les représentants du passé, les défenseurs des vieilles traditions et des vieux abus reçoivent peut-être quelques bons horions! Les troupes régulières sont peut-être malmenées par les francs-tireurs! Oui, précisément. Les braves *escholiers* sont en train de rosser le guet. Vivent les *escholiers!* à bas le guet! Bravo! L'autorité a le dessous! Et nous chantons : Victoire! victoire! M. Lenient ne chante pas si haut que nous, par souci du décorum ; au fond, il est ravi.

Oui, ce sont des victoires en effet : victoires de l'esprit moderne sur les traditions qui ont fait leur temps, victoires du progrès sur la routine, victoires de la pensée affranchie sur l'intolérance et l'oppression. Chacun de ces combats violents ou chacune de ces bruyantes escarmouches dont M. Lenient s'est fait l'historien a valu à l'esprit moderne une place forte, une position importante, un point stratégique. Chaque fois qu'il y a eu rencontre, un pas a été fait en avant. Mais que de ruines et de victimes, dira-t-on! Sans doute il en est de ces sortes de guerres comme des guerres véritables. Elles emploient l'injure, la diffamation, comme celles-ci les bombes incendiaires. On ne peut pas demander à ceux qui s'agitent dans la mêlée sanglante les vertus paisibles de modération, de sang-froid et d'inaltérable équité. Après tout, les plus virulents pamphlets sont moins impitoyables et moins atroces que le massacre des Vaudois. Il faut même savoir gré à ceux qui tentèrent d'abréger par le rire et le sarcasme des querelles que d'autres attisaient et prolongeaient par le fer et par le feu.

M. Lenient, dans ces deux volumes, a fait œuvre d'art et de philosophie. Comme artiste, il peint la bataille engagée et signale dans la mêlée les héros qui se distinguent par des coups d'éclat; comme philosophe, il constate que la victoire est, par une sorte de loi inévitable, assurée à la bonne cause; il suit le progrès constant des idées de tolérance, de justice, de liberté. La joie qu'il en éprouve imprime à son œuvre comme des tressaillements généreux. Nous n'avons point un exposé froid et didactique, mais un tableau plein de mouvement et de vie.

II.

« Les conservateurs étroits rêvent des tentatives pour ressaisir le pouvoir qui leur a échappé; les hommes plus éclairés acceptent le nouveau régime, sans se réserver autre chose que le droit de quelques plaisanteries sans conséquence. » Ainsi se parle à lui-même le prieur des chartreux dans le *Caliban* (1) de M. Ernest Renan. C'est aussi, ce me semble, la conclusion où aboutit M. Renan lui-même, qui n'est pas prieur des chartreux, mais qui était en voie de l'être. Il s'est arrêté en chemin et cependant, à certains signes, ne peut-on point reconnaître qu'il a fait quelques pas sur cette route-là? On a beaucoup discuté sur ce *Caliban*. Quelle en est l'intention définitive? M. Renan lance sur les différents camps des flèches agiles et sonores : avec qui est-il de cœur? Pour qui ses sympathies et ses vœux? On hésite et l'incertitude est grande.

Voilà précisément ce qui me fâche quelque peu; et, puisque M. Renan vient de publier en librairie cette satire de couleur indécise, c'est une occasion de le dire : quand on écrit une satire politique, il y faut plus de décision. — Mais, répond-il, ce n'est là qu'un jeu, qu'un divertissement d'idéologue, une pure fantaisie d'imagination. Cela a été écrit le matin, à Ischia, quand les vignes se couvraient de rosée et que la mer

(1) *La Satire en France au* XVIe *siècle*, par C. Lenient. Nouvelle édition. — 2 vol. Paris, 1878. Hachette et Co.

(1) *Caliban*, par M. Ernest Renan. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

s'épandait comme une moire blanchâtre. Les alouettes et les cigales faisaient tapage, et, à ces heures-là, je n'ai pas d'autre philosophie que celle des cigales et des alouettes. — Quoi! en vérité? vous chantez comme l'alouette et la cigale? Non, ni la cigale ni l'alouette ne sont votre emblème. Vous ne restez pas enfoui dans l'herbe comme l'une; vous n'y redescendez pas, comme l'autre, après avoir bu une gorgée de soleil. Non, dans vos jeux et vos fantaisies, je ne vois ni l'enfantillage des humbles ni la naïveté des simples. Vous planez loin de la terre, jetant de ces hauteurs sur les hommes et les choses un regard de pitié. Vous êtes un sceptique et un dédaigneux. Ce qui nous agite et nous passionne vous semble misérable. Vous êtes bien aise que nous le sachions, et vous ne nous le dites pas cependant d'une voix claire et forte; vous nous l'envoyez dire par l'écho lointain d'un rire moqueur. Ce dédain, tout le monde ne le comprendra pas, mais seulement les plus clairvoyants, et c'est ce que vous voulez.

Oui, il vous plaît qu'il en soit ainsi. Est-ce par un calcul de prudence vulgaire? non sans doute; mais si la foule se sentait atteinte, ses bruyantes réclamations viendraient là-haut vous troubler dans vos méditations philosophiques, qui ne sont pas celles de l'alouette, voilà ce que vous redoutez. — Oh! point de ces grosses criailleries, dites-vous. Ce Caliban a une voix de stentor et j'en serais assourdi! Vivons en paix avec ce Caliban, tout en faisant savoir à ceux qui comprennent à demi-mot que je ne suis pas dupe et que je le dédaigne. Il serait plus chevaleresque peut-être de fuir dans un monde meilleur comme Ariel; mais y a-t-il un monde meilleur? Accommodons-nous de celui-ci, comme fait Prospero lui-même. Cependant ai-je assez enveloppé l'expression de mon dédain pour n'être pas compris de tous? Encore un mot de précaution : disons que j'ai fait comme Shakespeare, qui ne peint aucun pays et aucun siècle en particulier, mais l'histoire humaine. Et maintenant à mes grandes études!

III.

Grande première à l'Académie française, et longtemps attendue. Le nouvel académicien, M. Sardou, avait demandé des délais pour disposer à loisir son *scenario*; nous n'avons rien perdu pour attendre. Ce discours académique n'est pas la moins heureuse de ses comédies. Ç'a été un grand succès, un long triomphe. Toutes les mains applaudissaient avec frénésie, et quand le rideau est tombé, l'enthousiasme a été long à s'apaiser. Inutile de dire que le nom de M. Sardou sur le programme avait attiré une foule brillante et nombreuse. Quelques chapeaux de Pont-Arcy, quelques faux cols gigantesques de Fouilly-les-Oies, mais très-clairsemés. La majorité des spectateurs appartenait au monde des arts et du théâtre. Dans la partie du public ordinaire de ces séances, une vive curiosité. On allait voir M. Sardou en personne! Est-il aussi délicat, aussi distingué au physique qu'il l'a dit dernièrement dans une lettre mémorable? Eh bien, oui, l'impression a été fort bonne. Les dames les plus sévères ont été dès l'abord très-favorablement disposées, et gagnées par avance. Le discours de M. Sardou eût obtenu un grand succès même sans le concours de ses avantages extérieurs; mais enfin ils n'y ont pas nui. Ajoutez à cela un débit net, délicat et nuancé, une action dramatique; enfin, l'art de lancer le mot à effet sans le souligner cependant. Ah! quel acteur que M. Sardou, et comme il a joué sa pièce!

C'est une pièce, en effet, car tous les développements s'y présentent non sous forme oratoire, mais sous forme dramatique. Chaque épisode raconté est placé dans son décor; chacun des personnages présentés est en scène, juste au plan qui convient; nous le voyons assis et nous l'entendons parler. La vie bien simple et bien unie de M. Autran se découpe en un certain nombre d'actes; chaque acte a sa situation capitale, et la toile tombe à l'instant opportun pour se relever sur une situation nouvelle. Et je ne crois pas que M. Sardou ait fait pour cela un grand effort; non, c'est ainsi que les choses se sont présentées tout naturellement à lui. Il est né poëte dramatique; tout lui apparaît et se groupe de soi-même selon l'optique du théâtre. J'ai peur que ce que je dis là ne semble subtil; et cependant rien n'est plus vrai. Si l'on ne le remarque pas en lisant le discours, l'effet au moins était bien sensible pour ceux qui l'ont entendu.

Premier tableau. — Nous sommes sur le bord de la Méditerranée, la douce et azurée Méditerranée. Le jeune Autran s'ébat librement sur la plage, il joue avec les filets séchant sur le sable, il s'arrête par instants pour recueillir les notes gaies et sonores de la mer, puis envoie un salut amical à la barque connue qui s'éloigne. Nous le voyons ému par ces premières impressions, bien différentes de celles qu'il eût ressenties sur les plages plus rudes de l'Océan, si souvent déchaîné. Nous le voyons, et cette exposition aimable, mieux que toute dissertation littéraire, nous fait comprendre le poëte répétant plus tard les symphonies de la mer et chantant, non les pirates ou les marins usés par la lutte contre la tempête, mais le tranquille et souriant pêcheur à qui la Méditerranée a été clémente.

Deuxième tableau. — Voici Lamartine et Autran au milieu d'une campagne d'aspect très-ordinaire. Quelques arbres au fond, un lavoir à la gauche du spectateur. « Salut, beaux arbres, salut, merveilleux sycomores! s'écrie Lamartine. — Mais non, ce sont des mûriers, et assez rabougris! murmure Autran. — Quelle est cette jeune fille près de cette source limpide? C'est Nausicaa, sans doute. — Mais non, maître, c'est la fille du métayer s'agenouillant au lavoir de la commune! » Et ce nouveau tableau, mieux que de longs discours, nous fera également comprendre comment dans les vers d'Autran la part faite à la réalité sera grande. Il ne dédaignera point de chanter les humbles travaux de la vie rurale, le mûrier rabougri et la métayère au lavoir.

Je n'ai pas le loisir de vous raconter la pièce entière acte par acte; mais voyez si ce n'est pas encore un tableau de comédie que la rencontre de Dumas fils et d'Autran, la lecture silencieuse de *la Fille d'Eschyle*, le poëte désespéré de l'impassibilité du lecteur, et enfin, le mot final, le coup de poing de la fin, comme on dit au théâtre : C'est un chef-d'œuvre; il y a là gloire et fortune! — Et sur ce mot la toile tombe.

N'est-ce pas un tableau de drame que la représentation de *la Fille d'Eschyle* où nous transporte M. Sardou. Là encore, doute, incertitude poignante, puis explosion de l'enthousiasme général. Et quand le rideau se relève, nouvelle situation dramatique. Voici le poëte pauvre, malgré son succès, forcé de revenir un peu confus près d'un oncle philistin, mais riche, qui lui a toujours prédit qu'il tournerait mal et finirait par une tragédie à l'Odéon. Quel accueil va-t-il trouver? Coup de théâtre. L'oncle est entouré de ses amis et lit un article d'un journal de la *capitale* sur le grand succès de l'Odéon. A la vue de son neveu : « Viens dans mes bras ! Oui, mes amis, c'est lui, mon Joseph, *la Fille d'Eschyle !* » Au tableau suivant, l'oncle meurt, on ouvre le testament, et il a institué Joseph son légataire universel. Le testament est daté du jour où est arrivée à Marseille la nouvelle du triomphe.

Malgré ce grand succès au théâtre, peut-on dire qu'Autran avait le génie ou même le tempérament dramatique? Non. Voilà qui est difficile à mettre en scène, n'est-ce pas? Attendez ! Nous allons avoir encore un tableau cependant. M. Sardou, qui a besoin d'un personnage, se prend lui-même pour héros. Nous le voyons alors en proie au démon du théâtre. Écoute-t-il un récit touchant? Ah ! voici une situation. On raconte un crime atroce : Ah ! voici un drame! Il s'étonne lui-même de cette préoccupation qui ramène toute chose à l'objectif du théâtre ; mais cela même est un sujet de scène ! Et cette scène, il l'écrit en rentrant chez lui. — Il n'y avait pas de tableau à faire avec Autran ; il s'est substitué à Autran : nous avons encore un tableau.

D'acte en acte, nous arrivons ainsi au cinquième. Tout bon cinquième acte est court ; aussi M. Sardou conclut-il rapidement. Le public, charmé, ravi, n'a rien contesté, même certains jugements très-contestables sur Eschyle, Sophocle et Euripide. Que voulez-vous ? la dissertation littéraire a, elle aussi, été mise en scène d'une façon charmante. Nous avons vu Eschyle revenir vainqueur de Salamine ; Sophocle est venu au milieu du chœur des jeunes Athéniens qui chantent l'hymne du Triomphe, et à la dernière strophe une voix a retenti : « Euripide vient de naître ; c'est un poëte de plus. » Puis nous avons vu Eschyle entassant les blocs qui seront les fondations du temple, Sophocle construisant les colonnes, Euripide sculptant les frises. Coup d'œil pittoresque, tableau saisissant, et, comme Eschyle était au bas du temple, Sophocle au sommet, Euripide au faîte, nous nous sommes laissé aller à dire avec M. Sardou : « Oui, en effet, Euripide est le plus grand. »

Mais ne discutons pas sur quelques questions de détail. La pièce a été applaudie avec enthousiasme, et elle le méritait.

M. Charles Blanc a obtenu ensuite un agréable succès. Son discours n'est pas une comédie ; ce n'est peut-être pas même tout à fait un discours dans le sens académique du mot. M. Charles Blanc, en relisant le théâtre de M. Sardou, a ressenti un certain nombre d'impressions ; il en a pris note. Le moment venu d'écrire, il les a piquées au hasard de la plume, et les voilà comme elles se présentent. Il lui est indifférent de commencer par *Dora* pour terminer par *les Pattes de Mouche*. Il eût été intéressant de suivre les évocations du talent de M. Sardou, de constater les défaillances ou les progrès ; mais l'orateur a craint sans doute de disserter d'un ton pédantesque. Le discours de M. Sardou étant fort amusant, il fallait que l'autre discours n'eût pas des allures d'école. Prenons donc comme elles viennent ces observations souvent ingénieuses et piquantes. Ne réclamons pas quand l'orateur, après avoir dit que M. Sardou a plutôt le génie tragique que comique, donne pour unique exemple *Patrie*, et, après avoir rappelé le titre de l'œuvre, n'en dit pas davantage. Qu'on ne s'étendît pas sur *le Roi Carotte*, rien de plus légitime ; mais sur *Patrie*, nous attendions au moins quelques mots. A propos de *Rabagas*, on comptait aussi sur une mercuriale sévère. Point. M. Blanc fait de gros yeux à M. Sardou, lui montre la férule, puis d'une voix aimable : « Allons, mon jeune ami, ne recommencez plus ! »

Il est fort aimable, à tout prendre, ce discours paterne et plein de bonhomie. Certains portraits des principaux personnages de M. Sardou sont esquissés avec esprit ; les félicitations adressées aux intentions morales de l'auteur, qui prend en général parti pour les maris, sont piquantes ; les critiques faites en souriant sur l'abus des lettres, des petits moyens et sur l'importance donnée aux accessoires tempèrent d'une légère saveur d'ironie ce qu'il y aurait de fade dans la continuité de l'éloge. Je ne reprocherais à l'orateur que la préoccupation qui l'absorbe un peu, de séparer le tragique du comique ; à la fin même, il a risqué une prosopopée — oui, une prosopopée — sur les douleurs de la muse comique. La muse se plaint avec amertume du commerce illégal qu'on la force d'avoir avec le drame, et finit par se suicider dans la mer Méditerranée. Ce mouvement oratoire a ramené au genre académique un discours qui, jusque-là, semblait peu soucieux des grandes allures. Peut-être avait-il çà et là une désinvolture un peu libre, l'Académie n'est pas habituée à entendre prononcer le nom de *Cascadette*, et certaines plaisanteries risquées sur certains costumes de dames amies de ce qui colle, et aussi certains jeux de mots comme : « Il était bien porté d'être bien portant », avaient fait froncer quelques sourcils vénérables.

En somme, cette séance est une des plus intéressantes qu'on ait eues à l'Académie depuis longtemps.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

M. Dupanloup s'est donné l'autre jour le ridicule de demander au gouvernement, en plein Sénat, des poursuites contre Voltaire. « Si la loi n'intervient pas, a-t-il dit, qu'est-elle devenue ? Et ne sommes-nous pas en droit de dire que le gouvernement désarme et abdique ? » Le gouvernement a judicieusement et spirituellement répondu par l'organe de M. Dufaure : « Autre chose est de juger aujourd'hui les œuvres de Voltaire, autre chose est de poursuivre des écrits conçus dans

des temps si éloignés de nous, publiés tant de fois, en tant de langues, sous tant de formes. Songez à cette idée : exercer aujourd'hui des poursuites devant le jury contre Voltaire! » La droite a murmuré. Il faut croire que cette idée dont parlait M. Dufaure ne lui paraîtrait pas ridicule. Mais la gauche a beaucoup ri.

II.

En réalité, M. Dupanloup ne savait pas trop ce qu'il voulait ni ce qu'il demandait; ou plutôt il savait bien qu'il demandait l'impossible; mais il voulait surtout agiter les esprits. Il n'a abouti qu'à faire, comme on dit vulgairement, une *réclame* au centenaire de Voltaire et au livre du centenaire publié par un journal, *le Bien Public;* c'est encore ce que M. Dufaure lui a fait sentir avec une ironie cruelle.

Si Voltaire était encore de ce monde, comme il se moquerait de l'évêque d'Orléans, lui qui disait à propos d'une instruction pastorale de Mgr Jean-George, évêque du Puy et frère du célèbre Lefranc de Pompignan : « Après le péché mortel, ce qu'un évêque doit le plus éviter, c'est le ridicule. »

Je me figure, autant du moins que la chose est possible, les sarcasmes dont Voltaire aurait poursuivi ce turbulent évêque d'Orléans, si semblable, à certains égards, à l'évêque du Puy. Je trouve même dans les *Facéties* du grand railleur plus d'un passage à l'adresse de Mgr Jean-George, qui s'appliquerait parfaitement à Mgr Dupanloup.

Ne dirait-on pas, par exemple, quand on vient de lire ce fatras de lettres indigestes et violentes au conseil municipal de Paris, que Voltaire a voulu y répondre d'avance dans les lignes suivantes :

« On dit qu'il y a dans l'in-4° de Jean-George un long chapitre contre la tolérance, malgré la parole de Jésus-Christ et des apôtres, qui nous ordonne de nous supporter les uns les autres. Mes frères, je vous exhorte, selon cette parole, à supporter Jean-George. Vous avez beau dire que son livre est insupportable; ce n'est pas une raison pour rompre les liens de la charité. Si son ouvrage vous a paru trop gros, je dois vous dire, pour vous rassurer, que mon relieur m'a promis qu'il serait fort plat quand il aurait été battu. »

Au lieu de Jean-George, évêque du Puy, mettez Félix, évêque d'Orléans, et vous verrez que ce morceau est tout à fait de circonstance.

III.

Je ne sais pas si Mgr Félix a des armoiries, mais Jean-George en avait qu'il avait fait placer en taille-douce à la tête de son ouvrage. « Cet écusson, dit Voltaire, représente un homme monté sur un quadrupède. Vous doutez si cet animal est la monture de Balaam ou celle du chevalier que Cervantès a rendu fameux. L'un était un prophète et l'autre un redresseur de torts ; vous ignorez qui des deux est la patron de... Monseigneur. » La même incertitude pourrait régner à l'égard de l'évêque d'Orléans.

Et quoi de plus en situation que ce passage de la seconde lettre d'un quaker à Jean-George?

« Ami Jean-George, je réfléchis avec douleur sur la superbe de certaines gens. Voilà l'origine des fausses démarches, de la prose ampoulée qu'on donne hardiment au public. On veut passer pour bel esprit dans son village et à Paris, et pour y parvenir il n'y a point de sottise qu'on ne fasse. Quand les sottises sont faites, on veut les soutenir par des calomnies ; on perd la charité comme la raison ; on tombe d'abîme en abîme, ainsi que de ridicule en ridicule, en se faisant moquer de soi. Ah! mon frère, que ne puis-je aider à te convertir, à te rendre modéré et modeste comme tu dois l'être, et à te sauver des sifflets dans ce monde! »

Je dois me borner à ces citations. Je me suis laissé entraîner, mais rien n'engage à relire Voltaire comme la lecture du pamphlet de M. Dupanloup.

IV.

On a remarqué que de tous les journaux religieux, l'*Univers* était le seul qui n'eût pas reproduit au moins quelques fragments des lettres de Jean-George, je veux dire de l'évêque d'Orléans, au conseil municipal. Ce n'est pas que M. Veuillot aime Voltaire, mais il déteste tant M. Dupanloup! Et l'on sait ce que sont les haines de dévots.

Les personnes bien informées de ce qui se passe en cour de Rome affirment que c'est l'opposition de M. Veuillot qui empêche M. Dupanloup d'obtenir le chapeau de cardinal. Voilà une des causes qui expliqueraient le silence gardé par l'*Univers* sur la campagne entreprise par l'évêque d'Orléans contre le centenaire : il ne faut pas qu'elle lui soit comptée pour un bon point. M. Dupanloup en est réduit à s'écrier avec l'auteur du fameux sonnet :

> Belle Phyllis, on dit que j'espère
> Alors qu'on espère toujours.

Mais il ne pourra vraiment pas dire que c'est la faute à Voltaire et à Rousseau.

V.

Les ennemis du centenaire ont imaginé, à ce qu'il paraît, de répondre à cette manifestation par une autre. Ils proposent d'aller en foule porter des couronnes à la statue de Jeanne d'Arc.

Nous ne voyons aucun inconvénient à cela, du moins quant à nous ; mais il y en a un assez grave pour les organisateurs de la manifestation. Ils veulent protester contre le poëme bien connu de Voltaire; voilà qui part sans doute d'un bon sentiment; mais si Voltaire, qui d'ailleurs dans plusieurs de ses ouvrages a rendu hommage à Jeanne d'Arc, a écrit *la Pucelle*, ce n'est pas lui qui a brûlé l'héroïque vierge de Domrémy.

Elle a été brûlée par les Anglais, disent les journaux religieux.

Entendons-nous, s'il vous plaît. Ce fut un tribunal composé de théologiens, parmi lesquels se trouvait un inquisiteur et qui était présidé par l'évêque de Beauvais, qui condamna Jeanne à périr par les flammes comme hérétique et sorcière. Les Anglais ne firent qu'exécuter la sentence, et ce fut à l'évêque de Beauvais que Jeanne, au moment de marcher au supplice, adressa ce mot historique : « Évêque, je meurs par toi! »

C'est ce qui explique comment on ne veut pas entendre parler en cour de Rome de canoniser Jeanne d'Arc. Mais nos ultramontains n'y regardent pas de si près; ils n'ont pas l'air de se douter que leur manifestation, si heureusement imaginée, irait beaucoup moins contre Voltaire que contre les vénérables et très-saints inquisiteurs du bon vieux temps.

VI.

M. l'archevêque de Paris vient de prendre les armes à son tour contre Voltaire. C'est ce qu'avait déjà fait, il y a quelque temps, M. l'évêque de Montpellier. Mais ces deux prélats ne se sont point adressés au conseil municipal de Paris; ils se sont contentés d'écrire des lettres pastorales aux fidèles.

Ils sont restés de la sorte dans leur rôle.

Il y a longtemps d'ailleurs que le mot d'ordre est donné dans toute la France. Partout, jusque dans les plus humbles villages, les curés tonnent contre le centenaire, et cette croisade a bien son côté ridicule. Parler de Voltaire à des bons paysans qui n'ont jamais lu Voltaire et qui même, pour la plupart, entendent prononcer ce nom pour la première fois, cela peut ressembler à une mystification.

Il est vrai que, parmi ces prédicateurs pleins de zèle, bon nombre n'en savent guère plus long sur Voltaire que les braves gens auxquels ils s'adressent.

On en pourrait, je crois, dire autant de plus d'un évêque.

VII.

Le tribunal civil s'est occupé dernièrement d'une affaire curieuse pour notre temps. Les Rochechouart-Mortemart contestent aux Mortemart de Boisse le droit de se dire barons et de porter le nom de Mortemart. « Ne soyons pas cousins, disent ces derniers, puisque cela vous déplaît; nous n'y tenons pas. Mais nous sommes barons autant que vous êtes ducs, et nous sommes aussi Mortemart que vous pouvez l'être. D'ailleurs, nous remontons à Charlemagne, ou du moins à un noble danois qui vint en France à la suite du grand empereur. »

Le sujet de la querelle est en lui-même peu intéressant pour le public; mais quelques-uns des arguments de l'avocat des Rochechouart-Mortemart sont vraiment bien singuliers. Il reproche aux Mortemart de Boisse d'avoir compromis le nom auquel ils prétendent avoir droit. Ainsi, un membre de cette famille aurait épousé vers la fin du siècle dernier la fille d'un tailleur nommé Merlet. Ce même Mortemart fut plus tard consul à Malaga. Se dire descendant d'un baron danois du temps de Charlemagne et accepter des fonctions de consul, n'est-ce pas là le renversement de toutes les idées reçues?

Mais ce n'est rien encore. Plus fort que ça! comme on dit dans les féeries. On a vu un certain Enguerrand de Mortemart signer un tableau exposé au Salon. Peut-on tomber plus bas? Le tableau en question devait avoir une certaine valeur puisqu'il avait été admis à l'Exposition par le jury, quoiqu'on n'en ait pas beaucoup parlé. Mais ç'aurait pu être un chef-d'œuvre, et si par hasard un Mortemart allait être un artiste de premier ordre et devenir à ce titre aussi célèbre qu'un Ingres ou un Delacroix, quelle calamité! Voilà un blason à jamais terni.

Je ne dis pas que l'avocat des Rochechouart-Mortemart ait fait toutes ces réflexions, mais elles se déduisent naturellement des faits invoqués par lui contre la partie adverse.

Le tribunal, comme on le pense bien, n'a pas encore prononcé son jugement. C'est une grosse affaire qui donnera de l'occupation aux experts de l'École des chartes.

VIII.

Il y a quelques jours l'Opéra était en rumeur. De très-nobles étrangers faisaient une visite au foyer de la danse sous la conduite de M. Halanzier. Je ne sais quels rapports mystérieux peuvent exister entre la haute politique, la haute diplomatie et les ronds de jambe, mais il est certain que des visites plus ou moins fréquentes au foyer de la danse sont considérées comme un signe indispensable de haute distinction. On n'est pas grand seigneur à moins.

Cet usage repose sur des traditions antiques. Il fait songer au temps où Périclès et les plus grands hommes d'Athènes allaient chez Aspasie. On discutait chez la belle Athénienne les questions les plus ardues de politique, d'art et de morale. Il est probable que les conversations du foyer de la danse entre les nobles étrangers et les rats de l'Opéra roulent sur des sujets moins élevés et moins abstraits. Les rats de l'Opéra n'ont pas plus entendu parler d'Aspasie que nos bons paysans de Voltaire; mais Périclès est là représenté par le directeur de la maison.

Z***

LA SEMAINE POLITIQUE

Il est dit que le cléricalisme fera toutes les maladresses et que, quand une occasion se présentera de heurter l'opinion publique, il ne la manquera pas. L'agitation provoquée par lui au sujet de Voltaire a été excessive, irritante, et elle a abouti à un échec parlementaire presque ridicule. L'interpellation de l'évêque d'Orléans n'avait plus ni motif ni base quelconque une fois que le projet du conseil municipal de Paris au sujet du centenaire avait été abandonné et qu'il était entendu, après la lettre si sage du ministre de l'intérieur, que l'on se contenterait d'une fête privée, n'engageant à aucun degré les corps politiques. On comprend très-bien que le gouvernement ne pût se prêter à un jubilé national décrété par un conseil municipal; la hiérarchie politique eût ainsi été bouleversée. S'il faut une loi pour décréter des obsèques aux frais de l'État, il n'est pas admissible qu'on décerne des honneurs publics à une grande mémoire sans l'intervention des Chambres. Or, quand il s'agit d'un lutteur acharné comme Voltaire, qui n'a pas cessé d'agiter les esprits et de les diviser profondément, il n'est pas possible à l'État, qui doit demeurer neutre dans les conflits de la religion et de la philosophie, de décerner des triomphes qui peuvent

paraître des offenses à un grand nombre de citoyens. Ce n'est pas à lui à discuter ce qu'il peut y avoir d'étroit, d'injuste et d'excessif dans leurs préventions et dans leurs inimitiés ; il suffit qu'un grand écrivain, par la nature même de sa polémique, ait soulevé autant de haine que d'enthousiasme, pour que l'État le laisse au libre jugement de l'opinion, qui, abandonnée à elle-même, saura bien faire le partage entre ses grandeurs et ses misères.

Plus le talent de l'écrivain aura été incisif, brillant, incomparable, plus sera brûlant, après lui, le sillon qu'il aura tracé dans les esprits, et plus aussi il sera impossible de le traiter comme ces gloires purement littéraires qui ne soulèvent aucune opposition. Je comparerais volontiers le Panthéon national, si facilement ouvert aux génies incontestés, à la Chambre haute d'Angleterre, où l'on introduit les grands serviteurs du pays après que la période des luttes ardentes à passé pour eux. Voltaire appartient encore à la Chambre des délibérations fiévreuses, passionnées, dans ce grand parlement de la discussion philosophique et religieuse qui siège sans désemparer. Ses traits mordants, acérés portent toujours; voilà pourquoi on ne peut le traiter comme un mort illustre: il est trop vivant pour cela. C'est donc encore reconnaître son influence et lui rendre hommage que de se refuser à lui décerner un triomphe national incompatible avec sa vitalité de polémiste sans rival.

Nous reconnaissons aussi que la signification irréligieuse que certains organes d'une presse toujours excessive, qui ne représente qu'elle-même, ont voulu donner au centenaire de Voltaire, était déplorable. Je suis convaincu que Voltaire aujourd'hui ne serait plus un implacable insulteur du christianisme, parce qu'il lui serait possible de distinguer l'Évangile du système odieux d'intolérance qu'il avait sous les yeux. Ses moqueries effrénées, ses outrages à la religion et à tout ce qu'elle a inspiré, fût-ce à la vierge martyre qui a été la plus pure et la plus héroïque personnification du patriotisme, tout cela, c'est l'horrible fumée de la bataille qu'il a livrée pour la tolérance. A quoi bon en épaissir de nouveau les nuages sous nos yeux, une fois la victoire remportée? Ce serait infliger le plus cruel des châtiments à Voltaire, l'ennemi juré de la superstition, qu'il a trop souvent combattue là où elle n'était pas, que de créer pour sa mémoire une superstition nouvelle, abdiquant toute liberté d'appréciation et ne sachant plus faire les distinctions nécessaires dans son œuvre immense. Il est reconnu aujourd'hui que dans l'aveuglement de ses préventions passionnées il n'a pas su discerner les vraies grandeurs du christianisme; que trop souvent il a outragé ce qui est digne d'un éternel respect; que ses haines ont été sans mesure; qu'il n'a eu ni les scrupules de notre patriotisme, ni l'amour théorique du peuple, bien qu'il se soit montré plein de bonté comme seigneur de Ferney. A quoi bon dissimuler ce côté regrettable, désolant, de son œuvre gigantesque? Vouloir tout glorifier en lui est aussi insensé que vouloir tout maudire. Les apothéoses amènent les gémonies, sans que les secondes soient plus justes que les premières.

Depuis la lettre de M. de Marcère au conseil municipal, toute satisfaction légitime a été donnée aux réclamations du parti clérical au sujet du centenaire de Voltaire. Et pourtant il continue sa bruyante campagne. Les mandements épiscopaux ont commencé par le manifeste de l'archevêque de Paris; ils vont s'abattre les uns sur les autres comme des capucins de carte. Mgr Dupanloup, non content de ses lettres interminables contre Voltaire, a voulu dépenser à la tribune ce qui lui restait de poudre, bien que la lutte fût sans objet. Non content de rééditer ses attaques sans parvenir à les condenser, il n'a trouvé de nouveau en fait d'argument que la dénonciation d'un livre et la demande d'un procès de presse. Il s'est attiré la sage et libérale réponse du garde des sceaux, qui a donné cette leçon méritée à l'Église ultramontaine de montrer le représentant de l'État plus juste, plus chrétien en réalité que son propre représentant. Jamais l'illustre orateur n'avait montré plus d'élévation et de largeur dans la pensée, plus de nerf dans la parole, avec cette ironie concentrée qui n'appartient qu'à lui.

Mgr Dupanloup et ses collègues dans l'épiscopat sont bien imprudents dans leurs violentes attaques contre Voltaire, non pas seulement parce qu'ils font preuve d'injustice criante en ne relevant dans leur glorieux adversaire que les côtés blâmables et coupables, mais encore parce qu'ils nous rappellent par leur emportement que ce sont leurs devanciers qui serviront toujours d'excuse aux pires colères de Voltaire. Oui, je n'hésite pas à le dire, la grande circonstance atténuante de sa terrible polémique était la situation de l'Église de France au XVIIIe siècle. Elle nous a été décrite naguère dans le livre, bien connu de nos lecteurs, de M. Félix Rocquain sur l'*Esprit révolutionnaire avant la Révolution* (1), avec une sûreté et une abondance d'informations qui défient la critique. Cette Église, déjà ultramontaine dans sa fraction dominante, après avoir mis le feu au pays dans les misérables querelles provoquées par la bulle *Unigenitus*, qui avaient abouti à de vraies persécutions et aux refus de sépulture, avait perdu dans la seconde moitié du siècle les fortes convictions doctrinales. Elle n'avait presque gardé qu'une épave dans ce naufrage général de la foi: c'était l'intolérance, et elle s'y cramponnait comme à son premier droit et à sa raison d'être. Elle était à la fois mondaine et persécutrice, et toutes les fois que son clergé se réunissait en assemblée générale, il n'accordait à la royauté l'aumône de quelques millions sur ses immenses revenus qu'en échange de nouvelles proscriptions contre les protestants et de nouveaux édits contre les philosophes. Cette Église tenait ainsi le marché le plus scandaleux, achetant à prix d'or la vindicte de l'État contre la liberté de conscience. Elle ne se lassait pas de rappeler au roi son horrible serment d'exterminer l'hérésie, et c'est à cette condition seulement qu'elle l'appelait *très-chrétien*.

Il faut qu'on s'en souvienne, c'est ce christianisme-là, apologiste et gardien de la révocation de l'édit de Nantes et approbateur du meurtre abominable de Calas, que Voltaire

(1) Voyez la *Revue* du 6 avril

avait devant lui et qu'il rencontrait sur son chemin comme l'éternel obstacle à tout progrès social.

S'il plaît à l'épiscopat ultramontain de notre temps de traîner Voltaire devant le jury, selon le mot incisif de M. Dufaure, il doit s'attendre à ce que l'Église déchue et implacable du XVIIIe siècle y paraisse à côté de lui. Ceux-là mêmes qui, comme nous, déplorent ses invectives et ses sarcasmes contre ce qui est plus grand que toute Église, contre ce qu'on peut appeler le christianisme immortel, celui du Christ, commenceront par condamner cette calomnie vivante de l'Évangile qui s'appelle l'ultramontanisme persécuteur. Ils n'oublieront pas cette fièvre généreuse qui saisissait Voltaire au souvenir de tant de sang versé pour une religion déshonorée, et ils attribueront aux accès de cette fièvre, qui lui enleva le calme sans lequel il n'y a pas d'équité, une bonne part de sa polémique excessive. Ils n'oublieront pas non plus, sans trop se laisser charmer par ce merveilleux esprit, le plus séduisant Protée qui fut jamais, tout ce qu'il a fait pour l'adoucissement des lois, comme le rappelait le garde des sceaux. Tel sera le verdict du grand jury de l'opinion raisonnée et impartiale.

M. John Lemoinne citait naguère le jugement porté sur Voltaire par un catholique de vieille roche, l'austère et libéral Bordas-Demoulin. Qu'on nous permette de reproduire sur toute cette polémique du XVIIIe siècle l'appréciation d'un grand chrétien qui fut aussi un grand esprit, de ce Vinet qui est la meilleure gloire contemporaine du protestantisme français, comme on a pu s'en convaincre par la belle étude que lui consacrait ici-même M. Paul Albert (1) : « Continuation du grand mouvement social qui a ses origines dans le christianisme, dit Vinet, le XVIIIe siècle se prit contre le christianisme d'une haine qui semble inexplicable autant qu'injuste. C'est qu'il n'en vit que la forme extérieure, la lettre morte, qui lui faisait partout obstacle, incorporée qu'elle était avec le pouvoir civil. Il a servi l'immortel qu'il voulait écraser ; ses coups n'ont fait que briser les liens qui le retenaient captif. Il a dégagé le christianisme de l'enveloppe épaisse, grossière, que la Réformation n'avait déchirée qu'en partie et sous laquelle il perdait sa liberté, sa force, sa vie céleste. Instrument aveugle de la Providence, il se trouvera avoir, à son insu, restauré le sentiment religieux. »

Nous voilà bien loin des anathèmes de Mgr Dupanloup et de ses demandes de répression pénale ! Comment ne voit-il pas que si Voltaire reprend faveur, il le doit à nos tristes héritiers de l'ultramontanisme du XVIIIe siècle, qui n'ont su qu'accroître ce pesant héritage en faisant dans le *Syllabus* le code complet de l'intolérance, pour se consoler sans doute de ne pouvoir plus persécuter à leur aise. Il y eut un temps où Mgr Dupanloup regrettait comme nous leur empire naissant : qu'il ne s'en prenne qu'à lui si le catholicisme français, faute de protestations viriles, paraît aujourd'hui entièrement identifié avec ce système de servitude qui, en violentant la conscience humaine, provoque tous les emportements d'une résistance passionnée.

E. DE PRESSENSÉ.

(1) Voyez la *Revue* des 26 juin et 17 juillet 1875.

BULLETIN

Nous donnons plus haut une étude sur *le colonel Denfert-Rochereau et la défense de Belfort.* Le colonel Denfert n'y est considéré qu'au point de vue de son rôle dans la guerre de 1870 ; mais ses collègues de la Chambre savent qu'il avait des vues législatives, particulièrement sur l'organisation de l'armée et la responsabilité des officiers. Nous avons eu l'honneur de compter le colonel Denfert parmi nos collaborateurs ; nos lecteurs n'ont pas oublié ses articles sur les *Droits politiques des militaires* et sur la *Liberté d'écrire dans l'armée*, publiés dans la *Revue* des 13 décembre 1873 et 2 mai 1874.

Sous le titre modeste de *Handbook to the British Indian Section* (*Paris, Universal Exhibition of 1878*), M. George Birdwood vient de publier une étude remarquable sur les arts, l'industrie et le commerce de l'Inde. Ce n'est pas un guide ou un manuel dans le sens spécial du mot. On n'y trouvera pas le catalogue des produits exposés, ni même le plan de l'exposition. En revanche, on y trouve quelque chose de beaucoup plus intéressant, une grande abondance de renseignements sur les industries de la grande possession britannique, sur leur état actuel et sur leur histoire. Les premiers chapitres contiennent le résumé de tout ce qu'on peut savoir d'à peu près certain sur le développement du commerce hindou depuis l'aurore des temps historiques.

Le livre tout entier est une protestation contre l'influence funeste exercée sur l'industrie orientale par les dessins anglais et la concurrence des manufactures anglaises. Quelques-unes des vues de M. Birdwood sont contestables ; il est permis de douter de l'existence préhistorique d'un continent « lémurien » qui aurait été la patrie de la race indo-germanique. Il n'est pas absolument vrai, quoi qu'il en dise, que dans un avenir plus ou moins prochain la route commerciale entre l'Inde et l'Europe sera une ligne passant vers la mer Caspienne. Les idées sur la décadence des arts et de l'industrie des Hindous doivent être prises en plus sérieuse considération. Les tisserands indigènes ne peuvent lutter contre l'importation des cotonnades de Manchester. La fondation récente d'usines à vapeur dans la présidence de Bombay, l'imitation par les natifs des modèles européens, la tendance du marché anglais à demander à l'Inde des produits bon marché sont autant de pas vers la destruction de l'industrie orientale ou du moins vers l'anéantissement de son ancienne supériorité. Il y a un siècle, l'Hindoustan était le siége d'une industrie florissante qui suffisait non-seulement aux besoins du pays, mais encore à des importations considérables en Asie, en Afrique et en Europe ; aujourd'hui, ce n'est plus qu'une ferme tropicale destinée à la production de matières premières. Les grandes villes tombent en ruines ; quelques-unes ne sont plus que de simples villages ; l'herbe pousse dans les rues. Pendant un siècle de domination britannique,

la population urbaine n'a cessé de diminuer en même temps que l'activité industrielle ; les produits moins nombreux des manufactures indiennes ont perdu leur grâce originaire et ne sont plus exécutés avec la même conscience.

Les appréciations de M. Birdwood ont d'autant plus d'autorité qu'il a été élevé dans l'Hindoustan, qu'il occupe un poste important dans l'administration de la province de Bombay. Il a donc vu de près et pratiqué les choses dont il parle. Cependant un journal anglais, l'*Academy*, a relevé dans son livre quelques inexactitudes portant sur certaines provinces que M. Birdwood connaît sans doute moins bien que celle de Bombay.

Le tableau de M. Makart, l'*Entrée de Charles-Quint à Anvers*, qui fait sensation parmi les œuvres d'art réunies dans la section autrichienne de l'exposition universelle, est inspiré par un passage du journal d'Albert Dürer. L'artiste de Nuremberg exprime naïvement le plaisir qu'il a éprouvé à la vue de ce « luxueux triomphe » et surtout de ces jeunes filles « si belles qu'il n'avait jamais rien vu de pareil » et qui font partie du cortége, s'exposant sans voiles aux regards du public. Charles-Quint, paraît-il, offensa gravement ces demoiselles, qui appartenaient toutes à des familles de haut rang, en baissant les yeux devant elles. Mais Dürer, ainsi qu'il l'expliqua plus tard à Mélanchton, les regarda « attentivement et de près, et sans confusion, parce qu'il était peintre ». C'est cet épisode que M. Makart a choisi pour sujet. Charles-Quint, à cheval, est bien le centre de la composition ; mais l'intérêt principal, et la véritable raison d'être du tableau se trouve dans le groupe formé par les belles jeunes filles et le peintre qui les examine avec beaucoup d'attention. C'est une œuvre remarquable à tous égards ; mais on assure que l'empressement de la foule que ce tableau attirait au *Kunstlerhaus* vient en partie de ce qu'un certain nombre de figures sont les portraits de personnes appartenant à la plus haute société de Vienne. L'artiste, suivant en cela l'exemple de Paul Véronèse dans ses *Noces de Cana*, a cherché à augmenter l'intérêt de son œuvre en représentant les beautés contemporaines sous le costume et dans les attitudes du temps passé.

(*Academy.*)

La *Revue de France* publie en ce moment le *Journal* de M. Maurice Busch, ancien secrétaire de M. de Bismarck, pendant la guerre franco-prussienne. On y lit l'anecdote suivante, qui est typique à tous égards.

Le roi de Prusse s'était établi dans le château de M. de Rothschild, à Ferrières, et M. de Bismarck était venu l'y rejoindre. Au dîner, il se trouva que M. de Rothschild, au lieu de reconnaître « l'honneur » que le roi lui faisait en logeant dans ses murs et de se montrer reconnaissant de « l'éclat » que sa maison en recevait, refusait « arrogamment » de donner son vin fin aux Allemands. Un haut personnage prussien qui assistait au repas manda l'intendant du château, lui reprocha énergiquement l'ingratitude « indigne et déplacée » de son maître et finit par lui demander s'il savait ce que c'était qu'une botte de paille :

« Une botte de paille, c'est un assemblage de tiges de blé, de seigle ou d'orge, formant un tas compacte et long réuni par un lien, et sur lequel on couche les intendants récalcitrants, le *dos* (je change un mot) en l'air. Tâchez que je n'aie pas besoin de vous faire une démonstration *frappante* de l'opération à laquelle on se livre alors sur le *dos* de l'intendant... »

L'indignation de M. Busch contre le serviteur qui refuse de laisser piller la cave de son maître est évidemment sincère, et la satisfaction avec laquelle il raconte le trait final montre qu'il le juge le plus spirituel du monde. C'est ainsi, en effet, que les lieutenants d'Alaric devaient plaisanter dans leurs jours de belle humeur; la jovialité brutale est le trait qui distingue les barbares (nous prenons le mot au sens propre, non dans celui de *féroce*). Il ne serait pas venu à l'esprit d'un Italien, d'un Français ou d'un Anglais de traiter de la sorte un pauvre diable qui remplit son devoir, ou, s'ils l'avaient fait, ils se seraient gardés de s'en vanter comme d'un trait charmant.

Qu'on ne se hâte pourtant pas de tirer de ce petit récit des conclusions défavorables aux Allemands. Il y a parmi eux beaucoup de gens d'un goût plus délicat et d'un esprit plus raffiné que M. Busch, dont le langage et les sentiments, tout du long de son récit, sont ceux de ces *reitres* que la France prenait à ses gages au XVIe et au XVIIe siècle (ce qui lui procura l'honneur, soit dit en passant, d'avoir un ancêtre de M. de Bismarck sous ses drapeaux). Si l'on rencontre au delà du Rhin plus qu'ailleurs des gens capables d'admirer, comme M. Busch, l'anecdote de Ferrières, c'est uniquement l'indice d'un peuple tout fraîchement sorti de la barbarie. Chez les peuples du midi de l'Europe, il a fallu vingt siècles de culture pour effacer les vestiges de la rudesse primitive ; les Allemands, entrés plus tard dans la voie de la civilisation, y ont marché d'un pas si rapide, que dans un siècle ou deux, espérons-le, la même transformation sera peut-être accomplie chez eux.

La vente de la bibliothèque du poète Freiligrath (1) aura lieu à Stuttgard, le 18 juin, par les soins de M. Gerschell. Le catalogue ne relève pas moins de 10 000 volumes, presque tous anglais ou allemands. On y remarque, parmi les livres rares et les éditions curieuses, les œuvres de Spenser (éd. 1609), de Ben Johnson (éd. 1631, en 2 vol.), le *Paradis perdu* de Milton (éd. 1668), les *Brigands* de Schiller (éd. 1781, Francfort, introuvable), les principaux fragments du manuscrit de *Goetz de Berlichingen*, de Gœthe, *Werther* (éd. 1774, Leipsig), la collection des pamphlets auxquels donna naissance l'apparition de *Faust*, les *Teutsche Poemata* (Strasbourg, 1624), etc.

Une série d'autographes de lord Brougham, du comte de Cavour, de Humboldt, Lavater, Leibnitz, Garibaldi, Mazzini, lord Byron, Gœthe, Heine, Jean-Paul, Kœraer, Wieland, Schlegel, Schiller, etc., sera vendue en même temps.

(1) Sur Freiligrath, voy. la *Revue* du 20 mai 1870.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMP. J. CLAYE. — A. QUANTIN ET C[illegible] [839].

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 48. 1er JUIN 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE

La Peinture

I

L'ÉCOLE FRANÇAISE

Nous sortons peu de chez nous et ne connaissons guère de l'étranger que ce qu'il prend la peine de nous montrer lui-même. Une Exposition universelle est pour nous une précieuse occasion de voyager par le monde sans quitter notre pays, sans même franchir le mur d'enceinte de la grande ville, de satisfaire sans fatigue notre curiosité, de profiter du bon exemple des autres. Tel est, pour la peinture comme pour tout le reste, le premier avantage de l'Exposition du Champ-de-Mars. Elle en a un second : c'est, en ce qui nous concerne nous-mêmes, de faire repasser devant nos yeux des nombre œuvres que nous avions vues déjà, de nous permettre d'en porter un jugement nouveau ; c'est de nous offrir réunis un assez considérable d'ouvrages de chaque artiste connu et, par suite, de nous mettre en état de comprendre mieux ses qualités et ses défauts ; c'est enfin, en rassemblant sous nos yeux les principales productions de ces dix dernières années, de nous laisser apercevoir plus clairement le mouvement général qui s'est accompli dans l'art et de nous rendre plus sensibles les courants nouveaux, si tant est que ces courants existent.

Je parlerai dans un prochain article de la peinture étrangère à l'Exposition : c'est à l'école française que sera consacrée cette première étude. Aussi bien, s'il est une supériorité que l'on songe peu à nous contester, c'est la supériorité artistique, et c'est dans les salles françaises que se presse surtout la foule, parmi cette série de pavillons consacrés aux beaux-arts qui bordent le côté gauche de la rue des Nations.

Ce n'est cependant pas que l'installation de ces salles ait été faite ni pour faire valoir les œuvres qu'elles renfermen ni pour donner ses aises au curieux qui les visite. Tandis que les salles étrangères — sans même parler de la salle allemande, arrangée avec un goût exquis qui est allé jusqu'au luxe — tandis que les salles étrangères sont presque toutes garnies de tapis et pourvues de siéges, on a mis nos tableaux dans de véritables hangars nus et froids. Il ne s'y rencontre nulle part seulement un banc où le visiteur puisse se reposer. Le voile tendu sous le vitrage est si léger, que le soleil, passant au travers, vient directement frapper les toiles ; des reflets venant du dallage blanc atteignent les tableaux et souvent empêchent de les voir. Les portes, qu'aucun rideau ne protége, laissent passer de violents courants d'air et entrer une lumière crue. Il est impossible d'imaginer, je ne dirai pas moins d'élégance, mais une plus parfaite indifférence aux intérêts dont on eut dû avoir souci. Je n'insisterai pas sur cet état de choses ; il a frappé tous les yeux dès le premier jour où l'Exposition a été ouverte. Tous les Parisiens, en le constatant, en ont souffert dans leur amour-propre national. Les journaux, dans leurs vives et unanimes critiques, n'ont été que les échos de l'impression universelle. Notre pays, qui passait pour le premier dans les choses de l'arrangement et du goût, a pris ici la dernière place ; c'est pousser trop loin la modestie ; et si une maîtresse de maison ne doit point chercher à humilier ses hôtes en étalant trop de diamants, c'est leur manquer d'égards aussi que de se déguiser en Cendrillon pour les recevoir.

Si la direction des beaux-arts mérite de graves critiques, messieurs les membres du jury ne sont pas non plus à l'abri de tout reproche. Ils ont largement pratiqué cette maxime évangélique qui n'est pas de l'Evangile, que toute charité bien ordonnée commence par soi-même. Ils ont pensé à eux-mêmes d'abord, et aux autres ensuite ; ils ont transformé l'Exposition universelle en une série de petites expositions particulières au profit de chacun d'eux. Ils ont commencé par s'octroyer à chacun, en moyenne, une dizaine ou une

douzaine de toiles, tandis qu'ils limitaient fort chichement le nombre de toiles des autres qu'ils acceptaient. Quand cette première besogne a été terminée, ils ont procédé à une seconde. Ils se sont fraternellement réparti les salles, chacun s'adjugeant son coin et sa muraille ou ses murailles, selon l'arrangement qu'ils préféraient. Il n'y a pas des salles françaises : il y a la salle de M. Laurens, la salle de M. Bonnat, la salle de M. Cabanel, la salle de M. Bouguereau, la salle de M. Henner. Pendant qu'ils disséminaient les œuvres de leurs confrères, ils rassemblaient soigneusement les leurs. Cette seconde besogne achevée à leur satisfaction comme la première, ils ont procédé à une troisième, dont ils ne se sont pas moins bien tirés. Ils se sont universellement attribué la cimaise. Ils se sont mis en vue aux bons endroits, choisissant leurs voisins à gauche et à droite, en haut principalement. On peut dire que les tableaux des autres sont destinés principalement à faire valoir les leurs. Le public a été frappé de cela dès le premier jour et les « autres » plus encore que le public. L'honneur de servir de garniture et de repoussoir n'est pas un honneur que tout le monde apprécie; on s'est récrié beaucoup à demi-voix et même tout haut. J'avoue que ces plaintes me toucheraient davantage si j'étais bien assuré que ceux qui se plaignent, mis à la place des jurés, n'en auraient pas fait à peu près autant. La justice n'est pas une idée qui entre bien aisément dans une tête d'artiste. Comment un artiste qui poursuit la gloire et convoite la renommée ne serait-il pas un être quelque peu personnel et égoïste? Comment ne saisirait-il pas toute occasion de se distinguer, fût-ce au détriment d'autrui? S'il désire que les autres aient bonne opinion de lui, comment ne serait-il pas le premier à posséder cette bonne opinion? Comment ne serait-il pas persuadé qu'il importe à l'honneur de l'art français que ses œuvres soient le mieux placés possible et qu'il y en ait le plus possible? N'en doutons pas, plusieurs de ces messieurs ont été patriotes à leur manière.

Après tout, les peintres qui se sont fait ainsi la part du lion sont les plus illustres et, pour la plupart du moins, les plus éminents de nos artistes. L'art n'est pas le monde de l'égalité, car il a pour principe le talent, c'est-à-dire l'inégalité légitime, celle qui sort de la nature, à laquelle est venu s'ajouter l'effort du travail personnel. Je vous avoue que j'aime mieux trouver au Champ-de-Mars quinze tableaux de M. Bonnat tout seul, que quatre seulement de M. Fadinard ou de M. Barbanchu, nobles inconnus et méritant de l'être, qui sont de fort honnêtes gens, je le crois volontiers, très-désireux de gagner dignement leur vie, mais qui n'intéressent ni les visiteurs étrangers de l'Exposition, ni moi. Il eût été convenable peut-être de faire avec plus de discrétion ce qui a été fait; mais l'essentiel était que les meilleures productions de notre art contemporain se trouvassent au Champ-de-Mars, qu'on y pût bien juger nos principaux artistes, et ce résultat est, en somme, atteint.

Je fais pour ma part deux autres reproches au jury. D'abord il a reçu trop de tableaux. Que dans un Salon annuel on soit indulgent, rien de plus naturel. L'exposition du Palais de l'industrie est une salle de vente autant qu'une exhibition. On cause un préjudice matériel réel aux artistes que l'on exclut. Que le médiocre domine, il importe peu : il est bon que le médiocre se vende, lui aussi, et les bonnes choses finissent toujours par être remarquées. Mais ici toute question d'intérêt matériel est mise de côté. Les tableaux exposés ne sollicitent aucun acheteur. J'aurais voulu voir notre école française se présenter avec un nombre de toiles moitié moins considérable, mais toutes intéressantes par quelque mérite incontestable. Je ne vois pas ce que nous avons à gagner, pour l'honneur de notre pays, à montrer aux visiteurs des deux mondes toutes sortes de *machines*, sans qualités et sans défauts, honorables si l'on veut, mais tout simplement honorables. Elles fatiguent inutilement la vue, grimpant le long des murailles jusqu'au second et au troisième rang. Personne ne retirera le moindre profit de leur exhibition, pas même les auteurs! Je ne veux aucun mal à M. Becker, à M. Dupain, à M. Lehoux, à cinquante autres de leurs confrères; ils auront peut-être un grand talent un de ces jours et j'y applaudirai tout le premier de bien bon cœur : à quoi bon, en attendant, nous étaler leurs travaux d'école, qui ne sont pas malpropres assurément, mais qui tiennent de la place, beaucoup de place, et qui, en restant là où ils étaient il y a trois mois, n'auraient assurément causé aucun préjudice à l'Exposition universelle?

Voici ma seconde critique. En même temps que l'on a reçu beaucoup de tableaux inutiles, on a laissé à la porte toute une partie de nos artistes contemporains. Pendant que bon nombre de gens ont été reçus uniquement parce qu'ils étaient les élèves de M. Gérôme ou de M. Cabanel, d'autres ont été refusés uniquement parce qu'ils n'étaient pas leurs élèves. L'intérêt artistique d'une Exposition universelle, c'est précisément d'offrir le tableau aussi complet que possible du mouvement de l'art dans un pays. Nous avons au Champ-de-Mars la peinture française officielle, absolument comme au Palais de l'industrie. Je ne veux pas juger ici en courant ce que l'on appelle les « intransigeants » de la peinture; je ne me fais ni le défenseur de leurs théories, ni l'admirateur de leurs œuvres; mais enfin, au point de vue de l'Exposition, je regrette de ne rencontrer nulle part ni M. Manet, ni aucun représentant de l'école qui est sortie de lui. Elle existe pourtant, cette école; elle vit, elle s'affirme : si on peut la discuter, on ne peut la nier. Pourquoi donc ne lui a-t-on pas fait sa place au soleil? Pourquoi ne l'a-t-on pas autorisée à se montrer, à ses risques et périls? Je sais bien qu'il était difficile au jury qui la proscrit chaque année des Champs-Elysées et qui croit bien faire en la proscrivant, de se montrer cette fois plus tolérant pour elle; mais pourquoi M. le directeur des beaux-arts ne lui a-t-il pas, lui qui le pouvait, réservé quelque part un petit coin où elle se serait arrangée à sa guise? Il me semble qu'à sa place je n'y aurais pas manqué, et par un sentiment de justice, et pour que l'Exposition fût plus complète.

J'aurais fait quelques autres choses encore si j'avais été M. le directeur des beaux-arts. Le sentiment qui a fait écarter de notre Exposition les sujets des tableaux militaires, du moment où les Allemands se décidaient à la dernière heure

à venir faire figure au Champ-de-Mars, ce sentiment était trop naturel et trop conforme aux convenances pour ne pas être compris aussitôt et approuvé de tous, excepté peut-être de quelques intéressés. Et cependant il n'est pas douteux que les tableaux de M. de Neuville, de M. Detaille plus encore, étaient de ceux qui devaient faire grand honneur à notre école et attirer le plus les regards. Le public heureusement sait depuis une semaine où les trouver. Mais si notre Exposition doit de ce côté offrir quelques regrettables lacunes, pourquoi n'avoir pas cherché à en éviter d'autres non moins regrettables ? Nous avons en ces dernières années perdu plusieurs remarquables artistes, deux surtout des plus éminents en des genres bien divers, François Millet et Eugène Fromentin. Pourquoi tous deux sont-ils absents ? Si les familles, pour des raisons que j'ignore, n'ont pas cherché à leur faire rendre un dernier et public hommage, comme celui qui est rendu à Corot, à Daubigny et à Regnault, n'appartenait-il pas à M. le directeur des beaux-arts de songer à eux ? Ils faisaient partie l'un et l'autre de nos gloires nationales. Si M. le directeur des beaux-arts eût fait ce qu'a fait le prince de Galles pour la section anglaise, s'il se fût adressé directement aux possesseurs de leurs œuvres et leur eût demandé de vouloir bien concourir à cette grande solennité, je suis persuadé que son appel eût été entendu. Nous aurions quelques belles peintures de plus à montrer à nos hôtes et nous en jouirions tous les premiers.

Et maintenant, laissons ces considérations générales; pénétrons dans les salles françaises, et puisque l'occasion se présente d'observer une série un peu considérable des œuvres de nos artistes principaux, essayons de les juger rapidement sans passion ni parti pris.

M. Meissonier est aujourd'hui le doyen de nos peintres illustres. A l'âge où la plupart se contentent de se répéter, il a eu l'honorable ambition de se renouveler. Pendant de longues années il avait fait surtout de la peinture d'appartement; il a transporté son atelier en plein air, il s'est appliqué à peindre sous la véritable et franche lumière, celle qui enveloppe les objets au lieu de les éclairer d'un côté seulement. Il a gardé sa conscience, son étude patiente, sa main ferme. Il est fâcheux que ses grandes compositions des dernières années, comme son *1807*, n'aient pu nous être présentées, et que nous ne voyions de lui que de petits tableaux. De ces petits tableaux, trois sont particulièrement intéressants : le *Peintre d'enseigne*, le *Peintre faisant un portrait de grenadier français, Moreau et son aide de camp à la veille de la bataille de Hohenlinden*. Dans les deux premières peintures, les mouvements sont justes, les attitudes saisies sur le vif, la scène piquante; le troisième est quelque chose de plus, un grand tableau dans un petit cadre : le vent qui courbe les branches nues des arbres, qui chasse les queues des chevaux et les capotes des hommes, les deux officiers regardant avec leurs lunettes et étudiant le pays, les chevaux qui piétinent dans la neige depuis une heure, les soldats qui attendent patiemment que leurs officiers aient achevé leur tâche sous le ciel inclément, tout cela est rendu à merveille. La main a été dirigée par une tête vigoureuse; c'est une page d'histoire, c'est un coin de l'humanité. Tout concourt à une même impression, et plus on observe les détails, plus la scène elle-même ou, pour parler mieux encore, l'idée du tableau devient vivante et attachante.

Je ne saurais faire le même compliment au portrait de M. Alexandre Dumas : là tout est traité avec un soin égal, une égale attention, depuis la figure du modèle jusqu'à ses bottes, jusqu'au fauteuil, jusqu'à l'angle de la table, jusqu'aux accessoires du second plan. La conscience du détail, lorsqu'elle est portée à ce point, va directement contre le but de l'art; ce n'est plus le portrait de M. Alexandre Dumas, c'est le portrait du cabinet de M. Dumas, où le propriétaire se trouve par-dessus le marché. C'est là l'un des plus grands défauts de M. Meissonier, et qui, plus ou moins sensible, finit chez lui par se découvrir presque partout. C'est probablement dans la construction particulière de son œil qu'on en trouverait l'explication : il semble que pour lui tout apparaisse avec la même netteté du détail, à quelque place que les objets se trouvent. Il exécute une figure du fond avec autant de précision qu'une figure du premier plan. Il la fait plus petite, mais avec la même analyse; on y distingue également des yeux, un nez, une bouche; il n'est aucune distance où pour lui un personnage ou un objet soit simplement une tache lumineuse, une forme où l'ensemble seul est aperçu. Ce n'est pas ainsi que les choses se passent dans la réalité, pour la plupart d'entre nous du moins : un homme à cinquante pas, surtout dans la rue ou à la campagne, n'est plus qu'une masse dont les détails nous échappent. C'est, je le sais bien, pour ce talent à modeler un visage grand d'un demi-centimètre que M. Meissonier est admiré de bien des gens : on s'émerveille de la difficulté vaincue; on se pâme devant cette exécution dont on peut s'approcher autant que l'on veut, que l'on peut même examiner à la loupe sans que l'effet disparaisse. Ceux qui admirent l'art d'autant plus qu'il rend plus exactement la réalité font moins de cas de ce tour de force et finissent même par en vouloir à celui qui l'a tenté. C'est par là que l'influence de M. Meissonier est devenue plus funeste peut-être qu'utile à l'art contemporain. On ne lui a pas pris ses qualités solides, mais on a appris de lui à faire ces petits bonshommes et ces petites femmes si bien soignés, si finis, si proprement astiqués, où les coups de pinceau se fondent si parfaitement les uns avec les autres qu'il devient impossible de les distinguer, et qui ont tant de succès auprès d'un certain public. Songez-y donc, chaque personnage est aussi merveilleusement rendu que si l'on avait sa photographie même sous les yeux : quel prodige! M. Gérôme, M. Vibert, M. Leloir, M. Berne-Bellecour, M. Toulmouche, M. Firmin-Girard, tous ces messieurs sont plus ou moins les élèves de M. Meissonier.

Il n'y a pas jusqu'à l'habitude — habitude excellente — de M. Meissonier de ne rien faire que d'après le modèle, du personnage le plus important au plus humble, qui ne finisse par avoir son inconvénient. Les mouvements de tous les personnages sont justes, je dirai même qu'ils sont trop justes : qu'ils travaillent, qu'ils regardent, qu'ils soient au repos, tous font trop bien ce qu'ils font. Chacun d'eux a

été trop étudié. On sent l'étude, la réflexion, l'effort. Tout est l'œuvre de la volonté, rien n'a été livré à la fantaisie. On souhaiterait quelque part un peu d'abandon, de détente, de négligence même. C'est de l'art français par excellence, clair, sensé, raisonné et logique : ce qui manque, c'est l'imprévu, ce petit quelque chose qui est au delà de la raison et qu'elle ne supplée pas, l'aisance, la facilité, la poésie, le charme.

J'arrive à ma dernière critique. M. Meissonier n'a jamais été véritablement coloriste, et il l'est moins que jamais depuis qu'il essaye de rendre la lumière du plein air. Ses tableaux, que j'admire pour tant de fortes qualités, me blessent les yeux. Je ne puis m'accoutumer à voir les objets comme ils lui apparaissent. Ni les herbes, ni les costumes, ni les visages, ni les nuages ou le ciel, ni la mer, ni les montagnes ne me montrent des tons analogues à ceux qu'il reproduit. Je trouve sa couleur tout à la fois brutale et terne. Regardez cette route le long de la mer auprès d'Antibes, où il s'est représenté lui-même à cheval revenant d'une promenade avec son fils : est-ce ainsi que le Midi vous est apparu, vous tous qui le connaissez? Ce que l'on sent devant ce tableau, c'est une impression de froid malgré la peinture d'une journée d'été. Allez voir dans une des salles italiennes la petite toile où M. de Nittis a représenté une route poudreuse avec une vieille diligence jaune que ses deux chevaux traînent péniblement : ah! voilà où il fait chaud véritablement. La chaleur est dans l'air, elle est dans le ciel, elle est dans la poussière de la route, elle est dans le paysage, dans le berlingot sali, dans le gazon à droite et à gauche, dans le ruisseau presque à sec qui passe sous le petit pont. On est tenté de prendre son mouchoir pour s'éponger le front. Voilà un artiste qui est né avec le sens juste de la couleur.

M. Leon Bonnat, lui non plus, n'est pas ne coloriste. Il suffit de regarder son portrait de Don Carlos et sa Dame en bleu pour en être convaincu. Le portrait de Don Carlos est une photographie coloriée; la robe de la Dame en bleu, pleine de reflets durs et faux, a l'air d'être éclairée par on ne sait quelle horrible flamme de Bengale. M. Bonnat voit les valeurs de la lumière; il ne voit pas l'harmonie, il ne sent pas le charme de la couleur. Son œil est celui d'un aquafortiste plutôt que d'un peintre. Aussi s'est-il fait une manière imitée de Rembrandt, toujours et uniformément la même. Qui a vu un de ses tableaux les a vus tous. Le personnage est placé sur un fond sombre, noir parfois, à l'ordinaire marron. La lumière ne vient jamais que d'un seul côté. Elle éclaire à demi certaines parties, elle se concentre sur un point vers lequel l'œil des spectateurs est attiré d'abord et revient sans cesse. Nulle variété de temps ni de lieux : que l'auteur traite un sujet ancien ou moderne, qu'il peigne un Christ, saint Vincent de Paul ou une femme du monde; que la scène se passe en France, en Italie ou au pays maure, je vous défie de trouver la moindre différence. Tout un côté de l'art est absent, et ce n'est pas celui qui est le moins digne d'être estimé.

Avec cela, de grandes et de rares qualités, un parti pris franc et résolu. L'auteur domine son sujet, jusqu'à l'excès peut-être : ce qu'il a vu dans une figure ou dans une scène, il le montre nettement et virilement. Il sacrifie sans hésiter tout ce qui ne va pas au but qu'il s'est proposé, tout ce qui ne concourt pas à l'effet. Ce n'est pas avec lui que l'œil est jamais distrait par des objets secondaires. Il est « fort », et son succès vient de là auprès de la foule, qui sent instinctivement les « forts » et a pour eux un culte secret. Son dessin est ferme, son modelé est puissant, trop puissant même; il accuse trop fortement le contour et le relief; avec lui les traits prennent une dureté factice et exagérée, la souplesse de la vie finit par disparaître. Il me semble que M. Bonnat eût, s'il l'eût voulu, au moins autant réussi comme sculpteur que comme peintre. Ses personnages ont souvent la solidité, j'allais dire la rigidité du marbre.

N'importe, il est fort, répétons-le, et n'est pas fort qui veut. S'il lui manque la douceur, la finesse, la grâce, il a la puissance. C'est un beau portrait, malgré la dureté métallique des cheveux, que le portrait de M. Thiers; c'est un beau portrait que celui de Mme Pasca, quoique l'on y cherche en vain l'expression fine et mobile de la physionomie du modèle. Si pourtant je devais désigner la toile de M. Bonnat qui me paraît faire à l'artiste le plus d'honneur, je citerais d'abord le portrait de M. Robert Fleury. Le peintre n'a pas voulu le pousser jusqu'où il l'eût pu faire; il l'a volontairement arrêté entre l'ébauche et l'exécution achevée. Il a laissé au spectateur quelque chose à achever, et peut-être est-ce l'un des attraits de cette œuvre. Il est difficile de voir un personnage d'une façon plus nette, plus large, plus intelligente. L'illustre vieillard, l'artiste respecté qu'il a représenté et qui a tant de droits à se connaître en bonne peinture, a dû être heureux de servir de modèle à une pareille œuvre.

Comme M. Bonnat, M. Henner est un peintre de parti pris; il s'est fait, pour les fonds, certaines conventions qui lui permettent de produire certains effets où il réussit particulièrement. Mais M. Henner a deux supériorités : d'une part, il y a plus de variété dans ses effets; d'autre part, il est véritablement coloriste. Il a des verts, des teintes dorées, brunes ou rutilantes, qui sont pour l'œil d'un éclat et d'une douceur exquises. Ses quatre ou cinq portraits sont tous d'une incontestable valeur : les plus petits, ceux qui se composent d'une tête seulement, touchant au cadre de tous les côtés, ne sont pas les moins remarquables. Il y a chez lui, avec de la force, un goût sobre et délicat que j'apprécie infiniment. Une petite fleur rouge placée dans une chevelure : avec ce simple accessoire, cette légère note éclatante, il égaye toute une figure peinte dans une gamme noire harmonieuse et distinguée. Le noir, si triste à l'ordinaire, prend sous son pinceau de l'éclat et du brillant : il devient lumineux et charmant.

J'aime moins les compositions de M. Henner que ses portraits. La convention et le parti pris sont ici poussés trop loin, à mon avis. Qu'il représente une Madeleine ou une troupe de nymphes folâtrant au bord d'un ruisseau, ses tableaux se ressemblent trop complètement. Si la couleur est séduisante, le dessin n'est pas toujours absolument

juste; il obtient ses effets gracieux en sacrifiant par trop le détail; après la première impression tout agréable, quand on regarde de près et quand on analyse, l'observation ne trouve pas où se prendre, et plus d'une critique vient à l'esprit. L'œuvre a donné d'abord tout ce qu'elle avait à donner.

M. Cabanel est le plus en vue de nos peintres officiels. Il est professeur à l'École des beaux-arts; les commandes des particuliers et celles de l'État affluent à son atelier. Tableaux mythologiques, tableaux religieux, tableaux historiques, décoration, portraits, il fait tout ce qui concerne son état. Il est l'homme dont tous les jeunes peintres envient le succès, la plus grande gloire de l'art français à l'étranger. Si l'Exposition de cette année ne fait pas descendre ce faux dieu de son piédestal, je ne sais ce qu'il faudra pour ouvrir les yeux au public. Je ne connais rien, pour ma part, qui soit plus la négation de l'art même que cette facilité banale et théâtrale à la fois, également prête à se répandre sur tous les sujets. Regardez cette *Sulamite* ou cette *Thamar*, je ne me souviens plus en vérité lequel des deux, avec cette abondance de rouge, de bleu, de blanc, que l'auteur prend pour de la richesse de coloris; regardez le portrait de Mme la duchesse de Luynes, entourée de ses deux enfants en cire ou en baudruche, tout au monde, excepté en chair et en os; regardez surtout ces trois vastes compositions représentant Blanche de Castille et saint Louis pour la décoration du Panthéon. Si les autres ouvrages doivent ressembler à celui-ci, je fais mon compliment à M. de Chennevières de cette entreprise qui a été la grande pensée de sa direction, comme la guerre du Mexique a été la grande pensée du second empire. Il peut se vanter d'avoir eu là une belle idée et d'avoir employé à un bel usage l'argent du budget! Je vous mets au défi de trouver dans ces mètres carrés sans nombre, mis en couleur par M. Cabanel, ni un mouvement qui soit véritablement juste, ni une tête où vous rencontriez la vie, l'ombre d'un sentiment personnel, une note qui vous révèle une pensée, une curiosité artistique, un effort vers la beauté ou vers la passion. Tout cela est également et désespérément médiocre, sans défauts comme sans qualités. C'est la disposition des scènes correcte et convenue, ce sont les attitudes académiques qui ont figuré partout et ailleurs encore; c'est le dernier mot d'une école qui n'a plus rien à dire, qui n'a plus pour génie que le procédé, qui se meurt à bout de son sang. Et l'on s'étonne que le public s'éloigne de la « grande peinture!.. » Ah! oui, si c'est là tout ce qu'a à nous offrir la grande peinture, il a raison de s'éloigner, le public!

Je n'aime guère M. Bouguereau non plus; pourtant sa décadence est peut-être moins profonde encore que celle de M. Cabanel. M. Bouguereau est le plus propre de tous nos peintres; il ne doit pas se trouver un seul grain de poussière dans tout son atelier. Comme toute sa peinture est luisante, bien vernie, soigneusement astiquée! C'est le triomphe du blaireau. M. Bouguereau est, dans la grande peinture, le premier de nos porcelainiers, comme M. Gérome est le premier dans le tableau de genre. Il a seulement pour le blanc une passion malheureuse; il voit laiteux. Ses enfants sont blancs, ses vierges sont blanches, ses Christs sont blancs, ses nymphes sont blanches, ses hommes et ses femmes sont blancs. Un grand reflet blanc d'argent se dégage du panneau qu'il occupe; on croit voir un clair de lune. C'est ainsi que cette exposition par masse joue des tours à ceux qui en profitent. Tel défaut qui pour un ou deux tableaux serait à peine sensible saute aux yeux dès qu'une douzaine se trouvent réunis. Que serait-ce, juste ciel, si nous avions la collection complète des œuvres innombrables de M. Bouguereau!

Le grand défaut de sa peinture, c'est l'absence de toute rudesse. Les saintes familles de Raphaël, dans leur grâce et leur beauté, ont encore çà et là un accent vigoureux. M. Bouguereau, c'est Raphaël moins la vigueur. Tout est doux, tout est mou, tout est fade : c'est la correction dans la monotonie. Ah! que l'on voudrait donc trouver quelque part un angle où s'accrocher, quelque chose qui fût brutal, violent, dur, où l'on sentît un peu de nerf et de sauvagerie! M. Bouguereau est un fort excellent homme, bon, sage, calme, on le sent à voir sa peinture; mais ces qualités-là ne suffisent pas à faire un artiste. La gloire est comme le ciel, qui n'appartient qu'aux violents; malheur à celui qui ne livre pas les combats surhumains de Jacob et de l'ange, qui ne se collète pas avec la réalité et n'a pas ces efforts, ces révoltes, ces colères superbes qui assurent enfin la victoire!

Et pourtant c'est précisément à cette absence d'énergie, à cette douceur de son pinceau, à ces teintes lisses et bien vernies, que M. Bouguereau doit son succès, qui est grand et auprès d'une bonne partie du public français et auprès des étrangers, acheteurs de tableaux. Oui, c'est ce poncif dans le dessin comme dans la couleur, il faut bien l'appeler par son nom, qui lui a valu tant d'admirations. Alceste pourrait dire toujours, s'il revenait en ce monde:

> Le mauvais goût du siècle en cela me fait peur.

Le mauvais goût, grâce au ciel, va pourtant diminuant; on commence à se lasser de l'artificiel et du convenu. L'étoile pâlit de ceux dont le principe est que la nature a besoin d'être embellie et enjolivée.

M. Carolus Duran est vraiment un habile homme. C'est notre premier peintre d'étoffes, et il ne se borne pas toujours à peindre des étoffes; la figure qu'il y joint est de temps en temps un bon portrait. Il y a chez lui une franchise d'allures, une décision de pinceau où se reconnaît un véritable tempérament. Il a une confiance en lui et une audace qui ne réussissent pas toujours, mais qui, après tout, sont de précieuses qualités. Son portrait de Mlle Croisette en amazone, placé un peu haut comme il l'est, fait un effet décoratif excellent. Le petit Jacques, tout en bleu, est brutal de couleur et peu harmonieux en somme, malgré la difficulté vaincue; mais j'ai revu avec grand plaisir le portrait de M. Émile de Girardin, sévère sans être austère et d'une facture distinguée dans une gamme sombre. Et pourtant je donnerais plus d'un des plus grands et plus brillants portraits de M. Carolus Duran pour le portrait haut comme le petit doigt où M. Pasdeloup, le vaillant chef d'orchestre du cirque des Filles-du-Calvaire, est représenté. Voilà un véritable por-

trait où la figure humaine ne partage l'attention avec aucun accessoire : une vie, un caractère, une intelligence y sont représentés. Et quelle peinture ferme, franche, légère et souple, faite comme en se jouant ! Quel coloris frais et robuste ! Cela me fait peine de voir M. Carolus Duran se dépenser comme il le fait en panneaux spirituellement enlevés, en débauches de palette : il est capable de mieux que cela. Il se contente à trop bon marché et pour lui-même et pour nous. Il est de taille à produire une œuvre véritablement belle qu'il nous fait attendre trop longtemps.

C'est un portraitiste tout opposé à M. Carolus Duran, que M. Paul Dubois : il fuit les couleurs éclatantes avec autant de soin que M. Duran en met à les rechercher. Il ne veut pas que rien nuise à l'effet de la figure humaine. C'est un artiste bien consciencieux, bien honnête, que cet éminent sculpteur qui a fait le tombeau du général Lamoricière. Il peint comme il modèle, n'ayant souci que de la vérité, ne cherchant le succès que dans la sincérité et la simplicité. Quel excellent morceau que ces deux enfants debout, le plus jeune des deux enfants surtout ! Quelle justesse de mouvement et d'expression ! C'est la nature même. Pourtant, lorsque nous voyons réunies comme ici sept ou huit des toiles de M. Dubois, qui ne nous étaient apparues précédemment que séparées, nous sentons bien que la nature l'a fait plus sculpteur que peintre et qu'il a raison de ne demander à la palette qu'un délassement de ses grands travaux. L'ensemble de sa peinture a quelque chose de triste, de gris, d'ennuyé. Sur des fonds uniformément sombres se détachent des personnages un peu sombres eux-mêmes. Tout cela est solide, distingué, délicat ; le rayon, sans lequel il n'est point de véritable peinture, fait défaut ; le spectateur finit par en souffrir. M. Paul Dubois n'est pas un coloriste; quel dommage, alors qu'il possède tant d'autres dons, un goût si pur, une intelligence si rare !

Voici M. Dubufe, autrefois célèbre, peintre de tant de jolies femmes : voilons-nous les yeux et passons. Voici les natures mortes de M. Philippe Rousseau. Il y en a un peu beaucoup, et elles se ressemblent. C'eût été assez de cette merveilleuse douzaine d'huîtres ouvertes à côté du panier où elles étaient tout à l'heure, et qui font venir l'eau à la bouche. La peinture est saine, large, forte ; et pourtant M. Rousseau est bien loin encore de Chardin : sa manière est empâtée, un peu lourde, un peu noire et qui noircira encore ; il lui manque la légèreté et la limpidité. On se sent tenté de préférer le chaudron de M. Vollon ou la grille du Louvre de M. Desgoffe. On a eu vraiment tort de nous montrer tant de Rousseau à la fois.

Je n'aime qu'à demi l'exposition de M. Delaunay. Son coloris est vigoureux, son dessin est ferme ; l'impression cependant, la première impression surtout, n'est pas agréable ; mais quel magnifique portrait de M. Legouvé ! C'est le conférencier lui-même; il est devant le public, il a son manuscrit sous les yeux, il tient à la main le pince-nez : il va parler, on l'entend. Voilà bien le véritable portrait des maîtres français, celui qui exprime un caractère, où l'homme est en action, où tous les accessoires complètent et expliquent le personnage. Je ne puis m'empêcher d'opposer cette façon de comprendre le portrait à celle qui a inspiré M. Bonnat dans son portrait de M. Thiers et de remarquer combien elle me paraît lui être supérieure.

M. Moreau est un artiste honnête, consciencieux, qui travaille beaucoup et produit peu. Il ne ressemble à personne, il est lui-même, ce qui ne constitue point une mince qualité. Il met sa griffe à ce qu'il touche, et ce qu'on a vu de lui une fois, on ne l'oublie plus. Il est dessinateur, et je connais peu de figures aussi bien campées que son petit Hercule dans son tableau de *l'Hydre de Lerne*. Il a le mouvement, et jamais être volant n'a été mieux lancé et ne s'est plus crânement tenu en l'air que sa figure du Sphinx dans son tableau d'*Œdipe et le Sphinx*. Il est coloriste, et jamais Rubens ni Delacroix n'ont fait morceau plus harmonieusement éclatant que le premier plan du tableau, que j'ai déjà nommé, de *l'Hydre de Lerne*. Avec cela, il fera les figures les plus horriblement dessinées, comme son *Moïse enfant*, ou les papillotages de lumière les plus insupportables, comme sa *Salomé*. Son pire défaut est l'étrangeté : on regarde ses tableaux sans venir à bout de les comprendre. Il fait dans un sujet un chemin que personne n'est capable de refaire après lui, jusqu'à ce qu'il l'ait tiré hors de toute vérité et de tout sens commun. On reste effaré, ahuri, devant l'œuvre produite, se demandant si l'auteur a voulu mystifier le public ou s'il s'est mystifié lui-même. Nul souci ni de la vérité historique ni de la vérité humaine. Paysages, architecture, costumes, rien ne ressemble à la réalité ; on dirait le songe d'une imagination malade. Est-il un extracteur de quintessence? Ses tableaux cachent-ils un sens mystique, quelque profonde pensée philosophique ou morale qui aurait besoin d'un exégète? Je ne résoudrai pas ce problème. Il se pourrait bien que M. Moreau fût simplement un virtuose de l'art, portant jusqu'à l'exagération la doctrine qui était celle de Fromentin, cherchant simplement à exprimer avec des formes, des lignes, des mouvements, des couleurs, bizarrement choisis et rassemblés, un certain idéal d'élégance, de distinction, qui est en lui, se souciant peu de tout le reste, pourvu qu'il ait produit une certaine tache lumineuse qui le satisfait. Les artistes et les curieux l'observent avec quelque intérêt, mais le grand public, qui n'est pas né virtuose, ne le suivra jamais. Peut-être, après tout, cela lui est-il indifférent. En ce cas, tout est pour le mieux.

Ce n'est pas sur un seul morceau, même puissant comme *la Vague*, récemment acquise par notre musée du Luxembourg, que l'on peut juger un artiste tel que Gustave Courbet. Maintenant qu'il est mort et que les passions politiques se sont calmées, maintenant que la révolution artistique à laquelle il s'est trouvé mêlé est à son tour entrée dans l'histoire, il serait bien à souhaiter qu'une exposition générale des œuvres du peintre francomtois fût organisée par ses amis. Elle serait vue avec curiosité, sans prévention et plutôt avec bienveillance. Elle seule fixerait le rang que mérite d'occuper parmi les artistes du milieu de ce siècle le peintre qui aimait à se poser en révolutionnaire et en chef d'école, tant prôné par les uns, tant vilipendé par les autres, et qui ne méritait probablement « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ».

Corot, le père Corot, le bon Corot, n'avait pas besoin de l'épreuve du Champ-de-Mars pour qu'il fût prouvé que sa place est parmi les maîtres de l'école française. Depuis quelques années déjà il n'était plus contesté. On peut dire qu'il est la joie et la fraîcheur de la salle où ses tableaux ont été disposés. A ses poétiques compositions je préfère les petits tableaux copiés d'après la nature, si c'est copier que de comprendre si bien l'éternel modèle. Son petit ruisseau qui court parmi la verdure, son petit chemin qui s'enfonce parmi les arbres couverts de leurs premières feuilles, tandis qu'à gauche l'œil pénètre au milieu d'une prairie profonde couverte des légères buées du matin, au fond de laquelle on aperçoit quelques maisons, toute la poésie de nos campagnes du Nord est là. Les mêmes impressions que nous donnerait une riante matinée de mai, de fraîcheur, de calme, de sérénité, de tels tableaux nous les apportent, et celui qui a tenu le pinceau les avait ressenties avant de nous les transmettre.

C'était un grand artiste aussi, moins robuste et moins puissant, mais sincère, aimant la nature de toute son âme, que ce Daubigny que notre pays vient de perdre et qui eût pu être représenté ici plus complètement. Entre plusieurs paysagistes vivants et distingués, M. Pelouze, M. Harpignies, M. Hanoteau, M. Cousin, d'autres encore, il faut faire une place aux deux grandes toiles de M. Ségé, que l'on avait vues déjà aux expositions annuelles sans leur rendre suffisamment justice. La couleur y est parfois un peu lourde, mais quels superbes panoramas, quelle vérité de l'effet général! Ce sont deux grandes fenêtres ouvertes sur la vraie campagne. Devant elles on se sent vite à bien des lieues de nos agitations des villes, on oublie et le Champ-de-Mars, et l'Exposition, et ses voisins; on se sent transporté dans quelque lande solitaire de Bretagne ou dans un champ de la Beauce.

Pauvre Henri Regnault! L'art et la patrie ont fait vraiment une bien grande perte en lui. Son *Maréchal Prim* est un tableau d'une superbe allure et d'une couleur sobre et forte. En voyant les progrès qu'il avait faits depuis le portrait de Mme Duparc, on peut deviner ceux dont il était capable encore. Quel délicat et spirituel morceau que ce petit portrait de Mme de Barck en Espagnole! quelle merveille de couleur que ce petit tableau de Tanger, seulement esquissé et qu'il a quitté à la nouvelle de nos désastres pour ne plus le reprendre!

M. Blanchard a un bien joli portrait de femme, élégant, distingué; c'est un joli portrait aussi que celui de Charles Lenepveu par M. Jules Machard. Mais de tous les jeunes, celui qui autorise aujourd'hui les plus brillantes espérances est certainement M. Bastien-Lepage. Rien de plus différent que les trois morceaux qu'il a envoyés et que nous connaissions déjà : *la Première Communiante*, et ses deux portraits. On a peine à concevoir que la même main ait pu les produire. On voit un artiste en possession des secrets les plus divers et qui tour à tour s'essaye en tous les genres. A quoi ne peut-il pas prétendre s'il conserve la noble ambition dont il paraît animé? Nul de nos peintres n'est, plus que M. Bastien-Lepage, éloigné jusqu'ici de toute « manière » : c'est là, à mon avis, sa grande supériorité. Quant aux qualités qui font l'artiste, le sentiment de la forme, celui de la couleur, l'intelligence des caractères, la grâce quand elle sied, le courage à représenter la nature sans la flatter quand son mérite est précisément sa rudesse même, je ne vois pas laquelle de ces qualités lui fait défaut.

M. Jean-Paul Laurens est un de nos peintres qu'on est le plus désireux de voir réussir. Il est un des rares artistes qui composent des tableaux, il aime le grand art et s'y applique en conscience; il n'a jamais cherché le succès que par les moyens les plus honorables. Hélas! je n'ai pas revu sans tristesse la plupart de ces tableaux que j'avais distingués auparavant. Je ne parle pas seulement de la *Mort de Marceau*, que sa médaille d'honneur n'empêche pas d'être une composition triste, sans air, sans chaleur, sans vie; mais la *Mort du duc d'Enghien*, le *Jugement du pape Sylvestre*, la *Piscine*, même cette belle et noble page de *Saint Bruno refusant les présents du vainqueur normand*, tout cela ne gagne pas à être revu. Je ne crois pas que le nombre des œuvres exposées ait fait à personne autant de tort qu'à M. Laurens. Quand on regarde une seule de ses œuvres, les yeux, désagréablement affectés d'abord, s'accoutument peu à peu; on est saisi et retenu par les qualités sérieuses, l'intelligence de la scène, la vigueur et la solidité de l'action. Quand on se trouve en face de ce panneau couvert de cette peinture monotone, sans éclat, triste, grise, déplaisante, on éprouve un sentiment pénible et presque insurmontable : c'est le panneau de l'ennui. Lorsque M. Laurens, par hasard, essaye des rouges, des ors, des tons vifs, le mal est pire encore, et jamais on ne s'aperçoit mieux qu'il n'est rien moins que coloriste : ses tableaux deviennent voyants sans cesser d'être tristes. Il faut faire deux exceptions cependant : l'une pour son *François Borgia*, l'autre pour son *Excommunication*. Ce sont là deux belles pages et dont nul autre de ses contemporains n'eût été capable. Elles suffiraient à mériter que tout le reste lui fût pardonné.

Parlerai-je de nos peintres de genre, de MM. Gérome, Boulanger, Vibert, Worms, Firmin Girard, Berne-Bellecour, Leloir, Toulmouche, Saintin? Je ne crois pas que l'Exposition ajoute ni retranche à leur réputation. On continuera à les regarder beaucoup et à acheter leurs œuvres fort cher. A dire mon sentiment, je crois pourtant que l'école dont ces messieurs sont les représentants les plus à la mode et qui a régné presque en maîtresse souveraine dans ces vingt dernières années, je crois que cette école jouit de ses derniers beaux jours. Le mouvement du siècle et l'attention publique vont d'un autre côté : j'en suis, pour ma part, tout consolé.

Il me reste à parler d'un artiste que cette exposition me semble destinée à grandir plus qu'aucun autre et que, pour cette raison, j'ai réservé pour la fin : je veux dire M. Jules Breton. La réunion des ouvrages, qui est fatale à tant d'autres et fait surtout ressortir leurs défauts, pour lui, au contraire, met en évidence ses qualités. Il y aurait plus de Jules Breton encore assemblés au Champ-de-Mars que personne ne songerait à s'en plaindre. Voilà donc un grand peintre que nous pouvons saluer avec respect, et, à mon humble avis, la première gloire aujourd'hui de l'école française. Aucun art n'est plus simple, plus sincère, plus vrai et plus grand que le

ien ; il n'y entre aucun charlatanisme, aucun désir de se faire valoir, aucune courtisanerie pour la mode. C'est un homme qui exprime ce qu'il a vu et qui a reçu le don de voir. Je ne connais pas de tableaux plus pittoresques, plus attachants, que ces paysans et ces paysannes qui dorment une heure à l'ombre d'un grand arbre après le repas de midi, entre le travail de la matinée et celui de l'après-midi. Quel calme dans leurs physionomies, quel abandon dans leurs poses, non sans beauté ! Comme le tableau et le cadre dans lequel il est placé s'unissent bien pour donner une même impression de paix, de sécurité, d'honnêteté ! Connaissez-vous dans les œuvres du passé beaucoup de figures d'un plus grand style que ces jeunes filles puisant de l'eau à la fontaine, ou cette glaneuse robuste qui revient chargée de sa gerbe et marche calme et superbe dans l'or du soleil couchant? C'est bien une figure individuelle, sans fadeur, sans mollesse, et cependant la pensée profonde de l'auteur s'y est si bien manifestée, en a si bien élargi le type, qu'elle nous apparaît comme la personnification même de la moisson, une Cérès du XIXe siècle. Oui, c'est bien ainsi que les Grecs anciens avaient fait leurs dieux et leurs déesses, en regardant autour d'eux, en s'inspirant de la réalité, en y versant, sans briser le vase, la poésie qui était en leurs âmes. Et ce paysan aux longs cheveux, au visage rigide, qui est là dans un petit cadre, un cierge à la main et récitant son chapelet? Voilà une figure de bien étroites dimensions ; elle est haute de cinquante centimètres à peine, et pourtant toute la Bretagne y tient. Oui, les voilà bien, ces paysans bretons, tendus en une seule pensée grave et mystique, que j'ai vus au pardon de Sainte-Anne d'Auray, leurs grands chapeaux à la main, faisant le tour de l'église, récitant leurs dizaines d'*Ave Maria* interrompus par les *Pater* et les signes de croix. Je n'ai qu'à regarder cette seule figure, et aussitôt un monde de souvenirs me revient; je revois l'église et ses deux clochers, la foule des pèlerins venus de dix lieues à la ronde en leurs costumes anciens et pittoresques, la lande sévère et nue où souffle le vent, et là-bas, au loin, la grande mer glauque, dont les lames viennent se briser sur les falaises de granit.

Que je voudrais, à côté de ces toiles de M. Jules Breton, rencontrer quelques toiles de cet autre grand peintre de nos paysans, François Millet ! Que je voudrais les pouvoir comparer ! Millet, âme triste et longtemps éprouvée par la souffrance, a été le peintre ému de la misère du paysan : il a conté ses douleurs, ses travaux par delà les forces humaines qui le fixent à la glèbe, flétrissent ses traits, le courbent et le cassent avant l'âge. Jules Breton, au contraire, c'est la nature paisible et radieuse; mère rude, mais non point marâtre, qui demande à ses enfants le travail constant, la paix de l'âme, l'amour du devoir, mais qui leur donne en revanche la jeunesse, la santé, la force, la vraie beauté. Il me semble que ces deux artistes se complètent l'un l'autre admirablement.

Puissent nos jeunes peintres regarder longtemps ces beaux tableaux de M. Jules Breton, et sentir en les voyant leur propre génie s'éveiller ! Vous cherchez l'art, vous cherchez la beauté, la lumière, le pittoresque, et l'inspiration, et l'originalité : ouvrez les yeux, jeunes gens, cherchez-les où ils sont, où celui-ci les prend, où vous pouvez les prendre à votre tour, dans la réalité qui vous environne. Regardez l'humanité, regardez la nature, suivant votre goût, suivant votre éducation, suivant votre curiosité, à la ville ou dans les champs. Ne cherchez pas à reproduire les Grecs ou les Romains, les Florentins ou les Vénitiens, les Espagnols ou les Flamands ; demandez seulement aux maîtres de vous former la main, de vous apprendre à lire la nature, de vous animer d'une noble émulation, et, vos années d'apprentissage une fois achevées, faites-vous enfin les vaillants interprètes de cette France qui est si belle et qui attend depuis si longtemps des artistes résolus à la célébrer ! Tenez votre âme haute et fière, supérieure aux tentations vulgaires, pour que votre intelligence soit, elle aussi, noble et ouverte. L'école que vous fonderez n'aura rien à envier à aucune de celles du passé.

Où va aujourd'hui la peinture française ? A première vue, il semble difficile de le dire quand on a sous les yeux les principales des œuvres qu'elle a produites depuis dix années. Ce qui frappe, au contraire, c'est l'absence de toute direction. L'anarchie est dans l'art comme elle est partout. Deux choses seulement sont manifestes : la ruine définitive de l'école académique, triomphante pendant un demi-siècle, la ruine prochaine de l'école du genre, qui sous le second empire a tenu le haut du pavé. Aujourd'hui, en l'absence de toute influence qui domine, chaque individu cherche sa voie, se fait une manière, se met en quête d'un genre de sujets ou d'une façon de les traiter ; il y a des peintres, il n'y a pas d'école de peinture, et j'ai dû me borner dans cette revue de l'Exposition du Champ-de-Mars à prendre au hasard les noms des principaux artistes comme ils sont venus sous ma plume, sans chercher à établir entre eux un ordre qui n'eût pu être que factice.

Après tout, cette anarchie a du bon : dans l'art, ce qui vaut surtout, c'est le talent individuel, et ce n'est pas une époque mauvaise pour le talent que celle qui n'impose aucune discipline, n'exclut aucune qualité, ne force à subir aucune contrainte ; je ne sais s'il est aucun temps plus propice au développement de l'originalité que ces temps d'anarchie. Chacun est libre de se développer suivant son propre tempérament ; nul n'étouffe les facultés de son voisin ; le soleil qui luit pour tous répand pour tous également ses rayons et sa chaleur.

Et pourtant il est certain qu'il existe quelque chose encore de plus puissant et de plus fécond que l'effort individuel : c'est la poussée collective. Toutes les grandes choses se sont faites ici-bas par la collaboration de beaucoup, et les plus éminents entre les noms illustres de l'histoire ont été ceux qui ont résumé en eux-mêmes l'âme d'une génération, qui ont servi d'interprètes à une pensée commune. Lorsque la discipline en vient à étouffer la personnalité, à courber les esprits sous d'inflexibles formules auxquelles on obéit sans même en comprendre la raison, lorsque, pour tout dire, la

rettre a tué l'esprit, — la discipline alors devient chose funeste, mortelle comme l'ombre du mancenillier. Lorsqu'au contraire elle guide sans anéantir l'initiative, lorsque d'elle-même une génération s'engage dans une voie parce qu'elle lui paraît droite et lumineuse, alors du concours fécond de toutes les activités sort le développement magnifique d'une race et d'un temps. Tel fut l'âge de Phidias et de Périclès ; telle fut la Renaissance italienne ; telle fut au XVIIe siècle l'école hollandaise, et chez nous-mêmes, au XVIIIe siècle, l'école de Watteau.

Nous est-il permis, en France, à l'heure présente, d'espérer dans un prochain avenir un semblable mouvement ? Lorsque je vois la foule qui, chaque année, se presse plus nombreuse à nos expositions, le goût des arts qui se répand de plus en plus et dans toutes les classes, le nombre des peintres qui va chaque année augmentant, lorsque je considère les progrès qu'a faits en ces dernières années le métier de la peinture, la perfection de l'instrument qui est aujourd'hui dès la vingtième année aux mains des débutants, je ne puis me résigner à croire que de tant de favorables conditions rien de glorieux pour le pays ne doive sortir.

Quant à la direction où l'art français peut trouver la voie nouvelle, je ne crois pas qu'ici non plus l'incertitude puisse être grande. Le mouvement romantique, qui eut sa splendeur et dont nous ne médirons pas, est fini et, selon toute apparence, bien fini. La grande imagination ne semble pas devoir être la faculté dominante de la génération nouvelle. Nos artistes ne seront, pour la plupart, ni de magnifiques décorateurs, ni des peintres éclatants des batailles du passé, des grandes scènes de l'histoire ou des légendes religieuses. Ils chercheront l'inspiration, la poésie, le pittoresque, dans la vie dont le spectacle leur est offert. J'en ai pour preuve l'importance et l'excellence toujours croissante des portraits à nos expositions, le développement du paysage, le nombre des tableaux empruntés à la vie quotidienne, civile ou militaire. Plus nous avancerons, plus le mouvement se fera de ce côté, plus on s'apercevra que de ce côté est le véritable intérêt, l'originalité vraie.

Mais ce qu'il faut ajouter aussitôt, c'est que ce progrès ne dépend pas seulement des artistes : il dépend surtout de l'opinion. On a dit avec raison que les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent ; et l'on peut dire non moins justement qu'une société a l'art dont elle est digne. Les artistes ne sentent pas, ne pensent pas autrement que la société au milieu de laquelle ils vivent. C'est elle d'abord qui les inspire ; c'est elle ensuite qui, en se retrouvant dans leurs ouvrages, les applaudit, les soutient et les encourage. Si l'anarchie est aujourd'hui dans l'art, c'est qu'elle est dans l'opinion. Qu'un goût public se forme, qu'un grand courant s'établisse parmi les esprits, et nous verrons aussitôt les artistes suivre ce grand courant, comme les barques sur un fleuve suivent le fil de l'eau.

Ainsi la question artistique se lie à la question sociale, et le sort de la peinture française est attaché au sort de la France elle-même. Tout se tient de la sorte ici-bas, et un pays ne peut aspirer à la gloire, sous aucune de ses formes, que dans la mesure où il vaut lui-même. Si la France continue à être divisée contre elle-même, si elle flotte incertaine en politique, en morale, d'une solution à une autre, d'un système à un autre système, l'anarchie se poursuivra dans l'art comme ailleurs ; si elle s'énerve dans le plaisir et les jouissances ou s'étourdit par la frivolité, l'art aussi sera futile, raffiné, vulgaire ; il suivra le mouvement et donnera les satisfactions qu'on lui demande. Si, au contraire, ce pays se relève par le travail, par l'effort, par le sérieux de l'esprit et des mœurs, l'art sera vaillant et viril. Il ne se plaira pas aux recherches du dilettantisme et de la virtuosité ; il ne demandera pas à des complaisances indignes de lui l'excitation des sens, il évitera également et la pompe théâtrale et sonore, et la trivialité malsaine, seule capable de réveiller des curiosités blasées : il sera simple, robuste, sérieux ; il mêlera tour à tour la gravité et la grâce, ne trouvant dans ce qui est vrai rien qui l'effraye par sa grandeur ou sa sévérité, rien qui lui semble à dedaigner par sa petitesse : la vie se manifestera sous toutes ses formes, depuis le cèdre jusqu'à l'hysope.

Travaillons donc tous, grands et petits, à refaire l'âme de la France vaincue. Telle est la grande leçon de politique et de morale qui nous vient de la chose en apparence la plus indépendante qui soit de la morale et de la politique, c'est-à-dire de l'art. Ne nous faisons pas prêcheurs, ce qui est une attitude gourmée et maussade, mais agissons. Essayons de réformer la société et surtout de nous réformer nous-mêmes. Faisons-nous laborieux, honnêtes, sérieux encore une fois, sérieux surtout. Habituons-nous à aimer d'abord et par-dessus tout la vérité, sous tous ses aspects. L'art suivra. Et quand nous voudrons voir quelle route nous avons parcourue dans une année et combien nous avons profité, il nous suffira d'aller chaque printemps, au mois de mai, regarder au Salon l'œuvre de nos peintres. Ils nous auront rendu ce que nous leur aurons donné ; nous trouverons dans leurs ouvrages le reflet de nos mœurs et de notre esprit, comme on peut suivre dans l'eau du fleuve l'image reflétée des arbres qui bordent ses rives.

CHARLES BIGOT.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA FRONDE

Le cardinal de Retz.

Dans son oraison funèbre de Michel Le Tellier, Bossuet a, d'un trait rapide, caractérisé le rôle de Retz durant la Fronde : « Cet homme si redoutable à l'État, dit-il, ce ferme génie que nous avons vu, en ébranlant l'univers, s'attirer une dignité qu'à la fin il voulut quitter comme trop chèrement achetée... Mais pendant qu'il voulait acquérir ce qu'il devait un jour mépriser, il remua tout par de secrets et puissants ressorts. » L'ambition du coadjuteur de Paris a été l'une des causes de la durée, sinon même de la naissance de la Fronde. Gondi a mis en œuvre tous les moyens que lui suggérait son esprit d'intrigues pour obtenir la pourpre romaine ; ceci est un fait

universellement connu. Mais quels étaient les moyens employés par lui pour arriver à ses fins? Jusqu'ici on n'en savait guère que ce que Retz a bien voulu dire lui-même dans ses *Mémoires*, où il a donné tant d'entorses à la vérité quand elle gênait l'attitude où il voulait se montrer devant la marquise de Sévigné et devant la postérité!

Depuis quelques années cependant, on parlait de documents découverts par un érudit, de révélations fort intéressantes. En mars 1862, feu Nefftzer signalait la trouvaille de M. Chantelauze dans le journal *le Temps*. L'année suivante, Sainte-Beuve réclamait une prompte publication et mettait à la disposition de l'auteur « sa petite trompette ». Mais l'œuvre de M. Chantelauze est de celles qui demandent une longue incubation. En outre, de nouvelles découvertes distrayaient entre temps son attention et lui faisaient négliger Retz pour Marie Stuart (1). C'était une petite excursion vers les palmes académiques, après laquelle il est bien vite revenu à son travail de prédilection qu'il livre enfin notre curiosité (2).

I.

Né avec une ambition sans bornes, Gondi se proposa pendant la Fronde un double but : être cardinal et premier ministre. Il avoue sans hésiter dans ses *Mémoires* la première de ces prétentions parce qu'elle a été couronnée de succès; mais il nie obstinément la seconde pour s'épargner l'humiliant aveu d'un insuccès. La plupart de ses contemporains, et parmi eux La Rochefoucauld, se sont laissé prendre à ses dénégations. Plus clairvoyant, Mazarin est du très-petit nombre de ceux auxquels Retz ne put en imposer.

Dans la pensée du turbulent prélat, ces deux buts n'en faisaient qu'un. Deux de ses grands-oncles, évêques de Paris, avaient fait partie du sacré collège : il lui paraissait tout naturel, étant appelé à leur succéder sur le trône épiscopal, de posséder comme eux cette haute dignité. Mais elle n'était point, à proprement parler, un but pour lui; il ne la considérait que comme moyen de s'élever plus haut. Depuis que le cardinal de Richelieu avait rempli avec tant d'éclat les fonctions de premier ministre; depuis qu'il avait désigné pour son successeur un autre cardinal à l'élévation duquel il avait lui-même travaillé, il semblait que le cardinalat fût indispensable à un premier ministre : voilà pourquoi Gondi briguait la pourpre avec tant d'ardeur, pourquoi il employa à cette recherche toutes les ressources de son merveilleux esprit et bouleversa l'État de fond en comble.

Dès la fin de 1649, l'ambition de Gondi était assez connue pour que la reine et Mazarin songeassent à acheter son concours par l'offre du chapeau. Il s'agissait à ce moment de faire arrêter Condé, auquel le coadjuteur avait tenu tête avec un véritable courage. Retz nous a raconté dans ses *Mémoires* son entrevue avec Anne d'Autriche et l'entrée imprévue de Mazarin : « Il supplia la reine de lui permettre qu'il manquât au respect qu'il lui devait pour m'embrasser devant elle. Il fut au désespoir de ce qu'il ne pouvait pas me donner sur l'heure même son bonnet... Il supplia la reine de me commander de recevoir ma nomination au cardinalat. » Retz rejeta ces ouvertures, prétextant un vœu de n'être jamais cardinal « par aucun moyen qui pût avoir le moindre rapport à la guerre civile dans laquelle la seule nécessité l'avait jeté ». Il ne faudrait pas se laisser prendre à ce ton évangélique. M. Chantelauze nous dévoile les vrais motifs du coadjuteur. Il redoutait simplement que sa nomination dans de telles conjonctures ne jetât de l'odieux sur lui et fût considérée comme le prix de son consentement à l'arrestation de Condé.

A en croire le témoignage du coadjuteur, il aurait fait ses premières démarches après la reddition de Bordeaux au roi. Sur ce point encore, M. Chantelauze le prend en flagrant délit de mensonge. En mars 1650, Mazarin était informé par ses espions que Gondi avait noué des intelligences avec : la cour de Rome pour s'assurer de ses bonnes dispositions dans le cas où il serait nommé par la reine au cardinalat. Ce n'est donc pas après l'entrée de la cour à Bordeaux qu'il commença les négociations, mais bien pendant les complications de la guerre de Guyenne. La situation du coadjuteur était à ce moment la plus fausse du monde; il avait des engagements de toutes parts : avec la cour, dont il attendait le cardinalat; avec le peuple, dont la faveur faisait sa force et qui pouvait dans une heure de triomphe l'imposer comme premier ministre à la régente. Son plus grand soin était de se tenir en équilibre et de ne donner prise par aucun acte aux soupçons. Il ne faut donc point trop se fier à Retz quand il nous affirme que, durant la guerre de Bordeaux, il fut suspecté de mazarinisme et courut des périls plus grands que ceux des batailles. La vérité, c'est qu'il employait toutes les ressources de son esprit à susciter mille obstacles au raffermissement de l'autorité du cardinal et qu'il était appuyé par le parlement, par le peuple, par le duc de Beaufort, par une partie des Frondeurs, par le duc d'Orléans.

La régente nomma au cardinalat Henri de Bourbon-Verneuil, évêque désigné de Metz; mais la cour de Rome n'agréait pas ce prélat à cause du vice de sa naissance. Le coadjuteur, prévenu de ce refus, s'empressa de déclarer à Mme de Chevreuse que la reine pouvait, « pour marque d'estime et de confiance », le nommer à la place de M. de Metz; il ajouta que si on lui faisait cette grâce, il n'y avait rien qu'il ne fît pour le service de la reine et de Son Éminence, et il prit les engagements les plus formels. Mais il voulait « que cela se fît du mouvement de la reine, par l'entremise de Son Éminence, sans que lui s'en déclarât ». Il se réservait même de désavouer ceux qui révéleraient le secret de ces démarches. Mme de Chevreuse répéta aussitôt les confidences du coadjuteur à Le Tellier, qui les transmit à Mazarin.

(1) Sur la *Marie Stuart* de M. Chantelauze, voy. la *Revue politique et littéraire* du 22 avril 1876.

(2) *Le Cardinal de Retz et l'affaire du chapeau*. Étude historique suivie des correspondances inédites de Retz, de Mazarin, etc., par R. Chantelauze. — 2 volumes in-8° avec portrait et fac-simile. Librairie académique Didier et Cie, 1878.

On sait que l'Académie française vient de faire connaître sa décision sur les concours de 1878 et qu'elle a réservé à M. Chantelauze le grand prix Gobert.

Les *Mémoires* de Retz à cette date ne font aucune mention de ses avances à la cour.

Pour le chapeau et le ministère, Gondi avait dans le garde des sceaux Châteauneuf un ardent compétiteur. Mis au courant des négociations pendantes entre la cour et le coadjuteur par la vieille duchesse de Chevreuse, Châteauneuf conseillait à Le Tellier un plan de conduite assez jésuitique :

« J'ai conféré de tout ceci avec M. le garde des sceaux, écrivait ce dernier à Mazarin. Il est d'avis qu'il faut sortir fort honnêtement d'avec M. de Metz, en sorte qu'il connaisse que la reine n'a rien épargné pour vaincre la difficulté que fait le pape à sa promotion et qu'en effet, s'il en a l'exclusion, ce soit le défaut de sa naissance et la conséquence qui la lui procure; et, pour M. le coadjuteur, que si Votre Éminence croit avoir assez de crédit pour faire tirer en longueur sa nomination, en sorte que par le temps elle soit réduite à rien, son sentiment est qu'on la lui accorde; mais si, au contraire, Son Éminence juge que, l'ayant fait nommer, il n'y ait point de difficultés à sa promotion, qu'il n'en doit rien être fait, d'autant que plus elle fera de grâces à M. le coadjuteur et plus elle aura en lui un ennemi plus puissant. »

Tel fut jusqu'au dernier moment le but auquel tendirent tous les efforts des deux partis : Mazarin cherchant toujours à engager Retz par l'appât d'une nomination qu'il se réservait de faire annuler par la cour de Rome, et Retz poursuivant cette nomination au moyen de machinations qui pouvaient donner à la cour tantôt des espérances, tantôt des craintes, et intriguant en même temps à Rome pour la faire ratifier dès qu'elle aurait été proposée par la reine.

M. Chantelauze suit pas à pas cette lutte et en note les moindres incidents. C'est un bien curieux récit que celui de cette série de mines et de contre-mines, d'hostilités tantôt sourdes et tantôt ouvertes, de négociations rompues aussitôt qu'entamées, et reprises aussitôt que rompues, de raccommodements où sous les paroles dorées se cache une volonté inébranlable chez les deux adversaires. Aussi peu scrupuleux l'un que l'autre, ils ne reculent pas devant les moyens violents pour parvenir à se débarrasser d'un ennemi. Mazarin abrite ses rancunes derrière la raison d'État. C'est ainsi que, Retz menaçant de se faire nommer cardinal par la reine de Pologne Marie de Gonzague, Mazarin prend peur et voit déjà le nouveau cardinal premier ministre à sa place; aussitôt il écrit à Le Tellier que si le coadjuteur témoigne par ses actions qu'il est animé contre lui, ce n'est qu'un prétexte : « La véritable cause est la rage qu'il a contre l'État et contre la royauté, et par conséquent il faut s'appliquer à se précautionner par toutes sortes d'expédients, de quelque nature qu'ils puissent être. » Répondant à cette dépêche, Lionne a grand soin d'informer Mazarin que « M. le garde des sceaux (Châteauneuf) voudrait couper le mal à la racine », mais qu'il n'est peut-être pas temps et que la modération et l'adresse peuvent amener le même résultat que les plus hasardeuses résolutions. En même temps, Mazarin accuse le coadjuteur d'avoir persuadé à Gaston de le faire assassiner. Bien que les preuves manquent, M. Chantelauze n'hésite pas à admettre la vraisemblance de ce projet et fait remarquer que des deux côtés on pouvait échanger bien des accusations sans trop se calomnier.

Une, entre autres, a été portée contre Retz. Mazarin l'a traité de républicain. On a prétendu que la fortune de Cromwell l'avait frappé à ce point qu'il pensa à renverser la monarchie et à se constituer le Protecteur de la France. M. Chantelauze mentionne cette particularité sans s'y arrêter; je regrette vivement qu'il n'ait pas cru devoir l'examiner de plus près : la chose en valait la peine. Cette supposition d'ailleurs me paraît plus spécieuse que fondée. Si l'esprit ambitieux du coadjuteur se laissait séduire à la pensée d'une si haute fortune, il semble difficile d'admettre qu'il n'ait pas mesuré la distance qui séparait la France de l'Angleterre. Il avait le sens politique assez développé pour comprendre que le jour où la maison royale serait dépossédée, la nation serait partagée entre plusieurs prétendants et que le seul résultat serait une épouvantable guerre civile. Il n'était assurément pas sans avoir remarqué que même les plus acharnés Frondeurs n'allaient pas au delà d'un changement de ministre et de quelques modifications et que l'idée républicaine ne comptait qu'un nombre d'adhérents fort restreint. En portant cette accusation, Mazarin exagérait sans doute à dessein pour amoindrir le crédit de Retz, comme plus tard il exagéra les sentiments jansénistes du coadjuteur pour faire casser sa nomination au cardinalat et provoquer sa révocation de l'archevêché de Paris.

C'est peut-être le seul point sur lequel l'esprit éminemment critique de M. Chantelauze ait laissé subsister quelque obscurité. Dans tout le reste de son récit, il suit une méthode rigoureuse et contrôle chaque assertion avec le plus grand soin. Il ne laisse passer sans réclamation aucune des inexactitudes des *Mémoires* de Retz. Il lui devient même si ordinaire de substituer la vérité aux erreurs que, chemin faisant, il saisit l'occasion de combattre la légende du « doux Mazarin », dont il fait bonne et prompte justice. M. Chantelauze soutient que si Mazarin préféra emprisonner ses ennemis plutôt que de faire tomber leurs têtes, ce fut moins par grandeur d'âme que par timidité. Les mesures de violence ne lui répugnaient pas autant qu'on s'est plu à le dire; la meilleure preuve, c'est que, en son absence, il ne cessait de les conseiller à ses créatures et qu'après la fin de la Fronde, quand il n'eut plus à craindre les représailles, il n'eut aucun scrupule d'envoyer à l'échafaud M. de Bonnesson, qui avait conspiré avec Créquy, avec quelques gentilshommes normands et avec le cardinal de Retz.

II.

Si toutes ces rectifications et ces découvertes partielles donnent de l'intérêt à l'œuvre de M. Chantelauze, elles n'en forment point cependant la partie saillante. Ce qui en fait le grand mérite, c'est la découverte de la correspondance de Retz avec son agent à Rome et compère l'abbé Charrier. Le dépouillement minutieux de cette correspondance a permis à M. Chantelauze de reconstituer l'histoire de la nomination de Retz et — est-il bien utile de l'ajouter? — de prendre encore l'auteur des *Mémoires* en flagrant délit d'assertions mensongères.

Ainsi, dans ses *Mémoires*, Retz malmène la signora Olimpia, « qui ne faisait rien qu'à force d'argent, et vous croyez aisément, ajoute-t-il, qu'il n'eût pas été aisé de me résoudre à en donner pour un chapeau ». Certes, un simple coup d'œil sur les usages de la cour de Rome au temps d'Innocent X nous suffirait pour n'en rien croire. Si depuis trois siècles Rome était en proie à une profonde corruption sans cesse entretenue par le népotisme des papes ; si de tout temps les cardinaux-neveux avaient amassé des fortunes scandaleuses, jamais encore les brebis du Seigneur n'avaient été tondues si ras. « Les peuples, dit un contemporain, n'ayant plus ni deniers, ni linge, ni matelas, ni ustensiles de cuisine pour satisfaire aux exigences des commissaires, n'ont plus qu'une ressource pour payer les taxes, qui est de se vendre comme esclaves. » Innocent avait en quelque sorte abdiqué au profit de sa belle-sœur Olimpia Maidalchini, qui « vendait, taxait, louait, se faisait faire des cadeaux pour tous les actes du gouvernement, pour les grâces, pour la justice. On la voyait environnée d'une bande d'entremetteurs, d'écorcheurs ».

Retz était trop au courant des habitudes de la cour pontificale pour tenter d'obtenir la nomination sans cadeaux. Aussi le premier mot de sa correspondance avec l'abbé Charrier est-il pour lui annoncer l'envoi de lettres de change et l'ouverture d'un crédit illimité chez un banquier romain, avec recommandation de ne pas craindre la dépense et de ne rien épargner « quand ce ne serait que pour avancer l'affaire d'un quart d'heure ». C'est qu'en effet il était de la dernière importance d'aller vite en besogne : jusqu'au dernier moment une révocation était à craindre. L'ambassadeur à Rome, le bailli de Valançay, avait pour lui-même une violente ambition du chapeau, et l'affaire de Retz étant remise à ses soins, on peut supposer le zèle qu'il devait déployer pour la mener à bonne fin. Aussi Retz recommande-t-il à Charrier d'user tantôt de promesses, tantôt de menaces, pour hâter la cour pontificale en faisant ressortir tous les avantages que l'Église peut retirer de sa nomination et tout le mal qu'il lui fera s'il est repoussé. Dans le premier cas, il sera pour l'Église un champion aussi ferme que le cardinal du Perron. « Vous pouvez représenter au pape, écrit-il, et de la part de Son Altesse Royale (le duc d'Orléans) et de vous-même pour moi, que les états généraux approchent, dans lesquels on ne manquera pas d'occasions pour servir l'Église et le saint-siége et de s'opposer à beaucoup de factions et de propositions qui se préparent à ce sujet ».

Si le pape reste sourd à ces avances, Retz le fait prévenir « qu'il sera obligé de se relever aux dépens du cardinalat, qu'il donnera son concours aux jansénistes et ne laissera échapper aucune occasion de battre en brèche l'autorité du saint-siége. »

En réalité, Innocent X ne demandait pas mieux que de confirmer la nomination du coadjuteur. Il trouvait l'occasion excellente d'être désagréable à Mazarin, contre lequel il avait de vieilles rancunes. Des causes tout à fait étrangères à Retz retardaient seules la promotion et si, en attendant, le pape gardait le silence, c'était uniquement pour tromper l'ambassadeur, qui, presque au dernier jour, soutenait à Brienne qu'Innocent X ne se souciait nullement de donner la pourpre au coadjuteur.

Il était vraiment bien renseigné sur les dispositions de la cour romaine, ce bon bailli! Au moment où il donnait à Brienne ces rassurantes nouvelles, Retz faisait agir auprès du pape son parent, Jean-Baptiste de Gondi, bailli de Pise et premier ministre de Ferdinand II de Médicis, grand-duc de Toscane, et par celui-ci le grand-duc et le roi d'Espagne, qui s'entremirent auprès du pape et dépensèrent pour faire réussir le coadjuteur soixante-dix mille pistoles. L'argument était irrésistible, la promotion ne se fit pas attendre. Le bailli n'en eut soupçon que quand tout était terminé. On s'imagine la colère de Brienne et les reproches qu'il adressa à l'ambassadeur, pendant que les amis du coadjuteur faisaient éclater leur joie.

Dans le récit de ce dernier épisode, M. Chantelauze relève encore les inexactitudes des *Mémoires* de Retz. Il dit bien que le bailli ne fut averti de la promotion que quand elle fut faite; mais il ajoute qu'Innocent lui dit savoir de science certaine que l'ambassadeur avait en main l'acte de sa révocation et que l'abbé Charrier lui dépêcha deux courriers pour lui donner le même avis. Ces circonstances sont de l'invention de Retz : ses lettres à l'abbé Charrier disent précisément le contraire.

III.

Si l'œuvre de M. Chantelauze diminue la valeur historique des *Mémoires* de Retz, elle ajoute au mérite littéraire du cardinal. Plusieurs de ses lettres à Charrier sont de véritables modèles. La langue de Retz n'est pas celle des érudits, des beaux esprits du temps. Elle ne ressemble en rien à celles de Balzac et de Voiture. C'est une langue parlée qu'il n'a point apprise dans les livres, mais par l'oreille, dans les salons, dans les conversations du monde. Courante, vivante, naturelle, incorrecte parfois, mais pleine de vigueur, de précision, de souplesse et de tours originaux, elle est sans précédent dans le genre épistolaire. Ces lettres de Retz sont, comme le fait remarquer M. Chantelauze, de la même famille que les *Provinciales*, au moins par la vivacité, la clarté, l'élégance et aussi plus d'une fois par la hauteur et la véhémente éloquence — et elles ont le mérite d'être de cinq ans leurs aînées.

Cet ouvrage arrive à propos, au moment où les œuvres du cardinal font leur entrée dans la *Collection des grands écrivains* (1). Quatre volumes ont paru, comprenant les deux premières parties des *Mémoires*. Peu d'entreprises ont traversé d'aussi rudes épreuves que celle-ci. M. Alphonse Feillet, qui l'avait commencée et qui s'y trouvait si bien préparé par ses études de prédilection, remerciait, en 1870, dans l'avertissement du tome Ier, le fils aîné de M. Régnier et M. Coster du concours qu'ils avaient prêté à la constitution du texte. Un an après, la guerre civile ruinait sa maison de Neuilly et détruisait

(1) *Œuvres du cardinal de Retz*, Collection des grands écrivains de France, tome I à IV; in-8°, Hachette.

les matériaux qu'il avait préparés; lui-même succombait bientôt ainsi que ses deux collaborateurs. La succession de M. Feil lui est échue à M. Jules Gourdault, et les tomes III et IV, préparés par ses soins, marquent la fidélité de ses pas dans la voie de son devancier. De même, M. Henri Regnier a repris avec toute l'autorité de sa grande érudition l'ancienne besogne de son frère, la collation des textes manuscrits et imprimés.

C'est un grand service rendu aux lettres que d'avoir améliore un texte longtemps défiguré et restitué imparfaitement dans l'édition de 1837. Il y a notamment bien des noms propres pour le rétablissement desquels une critique sagace a seule pu aider les yeux dans la lecture de l'indéchiffrable manuscrit original. Ces restitutions sont accompagnées de commentaires et de notes d'une haute valeur.

Quand les *Mémoires* seront achevés, M. Chantelauze doit reprendre la publication et se faire l'éditeur des autres œuvres de Retz. De ses deux volumes sur l'*Affaire du chapeau*, l'un y ajoute dès à présent un supplément fort intéressant, et l'autre ne forme certainement pas le chapitre le moins curieux de l'existence si agitée de cet étonnant prélat.

GEORGES DE NOUVION.

L'ÉDUCATION

d'après M. Herbert Spencer (1).

L'éminent penseur qui soutient avec tant de vigueur et d'éclat la grande renommée de la philosophie anglaise et qui a fait de l'hypothèse naturaliste de Darwin une vaste théorie métaphysique comprenant l'ensemble des choses, est sans cesse occupé d'appliquer ses hautes spéculations à la pratique de la vie. Il a ce suprême mérite de ne pas perdre de vue la réalité. Aussi, en même temps que les *Premiers Principes* et les *Principes de Psychologie*, les lecteurs français possèdent déjà l'*Introduction à la science sociale*, les *Essais sur le Progrès* et ce traité de l'*Éducation* que nous nous proposons ici d'analyser. M. Spencer part d'un principe excellent : consulter la nature. Se rapporter aux coutumes séculaires ou aux usages du moment, ce n'est pas en effet le moyen d'éviter les erreurs : les erreurs, la tradition ne fait que les perpétuer, et la mode que les multiplier. Pour tracer un plan d'éducation, le plus sûr est encore de considérer les enfants eux-mêmes et de chercher à voir leurs besoins et leurs aptitudes à travers leurs penchants et leurs goûts. Par malheur, la nature des esprits n'est pas aussi facile à reconnaître et, par suite, à consulter que la nature des corps : il y a en elle une mobilité qui déconcerte. De là vient que ceux qui l'interrogent n'entendent pas tous la même réponse. A M. Spencer, cette nature a, comme l'autre, dit beaucoup ; elle lui a suggéré des préceptes d'une simplicité admirable, d'une portée immense. Elle n'a rien dit ni suggéré qui fût contraire à certaines idées préconçues de l'auteur ou à sa passion exclusive pour les études scientifiques. Elle a parlé quelque peu son langage à lui, langage intéressant, s'il en fut, mais qui demande examen.

Rien n'est plus simple que de suivre la nature en ce qui concerne l'éducation physique : nous sommes ici dans le domaine de la science précise, indiscutable, dans le domaine des choses, plus facile à explorer que celui des idées. Les points établis par la physiologie le sont à jamais. Encore faut-il les avoir présents à la mémoire, quand on élève un enfant. Trop souvent on les oublie, si tant est qu'on en ait eu connaissance. M. Spencer a toute raison d'insister sur ce fait qu'on se préoccupe fort de l'élevage des chevaux et même des porcs, mais assez peu de celui des femmes et des hommes. N'est-il point cependant nécessaire avant tout qu'en chacun de nous « la bête soit solide » et que, par-dessous l'être pensant, il y ait un « bon animal ? » Que les plus belles qualités de l'intelligence manquent de ce support indispensable : la santé, elles ne tarderont pas à s'écrouler et à s'évanouir. Ne méprisons point notre corps : il est notre premier instrument et, sans lui, nous ne pouvons rien. Introduisons, comme le veut M. Spencer, la physiologie dans l'éducation.

Pour les points qu'elle laisse incertains, nous pourrons nous fier aux appétits naturels des enfants. Remarquons bien ce mot : naturels ; car M. Spencer n'entend point parler des appétits artificiels, créés par une discipline trop étroite. Les enfants, dit-il, livrés à eux-mêmes, ne se donneront jamais d'indigestions : les indigestions qu'ils se donnent aujourd'hui sont des revanches qu'ils prennent sur des règles injustes. Ayez donc un peu plus de confiance en leurs instincts. Ils aiment le sucre : c'est qu'ils en ont besoin pour suppléer au lard, qui leur répugne, et entretenir la chaleur de leur petit corps ; donnez-leur du sucre, ils ne dévoreront plus, aux jours de liesse, tout l'étalage d'un confiseur. Ils aiment les fruits : c'est que les fruits facilitent les fonctions de l'intestin ; donnez-leur des fruits mûrs, ils ne mangeront plus de pommes vertes. Quand ils ont grand'faim, laissez-les se rassasier ; quand ils n'ont pas faim, ne leur fourrez pas les morceaux dans la bouche. Avez-vous donc des intelligences secrètes avec leur estomac, pour décider souverainement ? Contentez-vous de placer à leur portée les aliments qui leur conviennent et leur plaisent ; ne craignez pas de les nourrir très-bien. Mesurer la nourriture aux enfants sous prétexte de les endurcir, mauvais système : on les rend moins forts qu'ils n'auraient été. L'ascétisme n'a jamais rien valu. De même, n'allez pas leur mesurer le vêtement : ne les faites pas courir à l'air froid, bras et jambes nus ; songez que ces petits êtres sont naturellement frileux, qu'ils perdent bien plus de chaleur que vous par le rayonnement, et que vous leurs imposeriez un surcroît de dépense. Sachez vous affranchir

(1) *De l'Éducation intellectuelle, morale et physique*, par Herbert Spencer, traduit de l'anglais. — Germer Baillière.

de la mode et couvrir vos enfants de bonnes étoffes, bien solides et bien chaudes, au lieu de ces riens légers et coquets qui font la joie des mères imprévoyantes. Bien nourri, bien vêtu, l'enfant doit grandir et se mouvoir en toute liberté; c'est une sotte habitude que de l'emmaillotter à sa naissance. C'est une habitude non moins sotte que d'interdire aux petites filles les jeux bruyants et violents, de les tenir serrées dans les bienséances comme des momies dans leurs bandelettes, sous prétexte que les « jeunes demoiselles » doivent toujours garder un air modeste et réservé. N'ont-elles pas la même envie de courir et de sauter que les petits garçons leurs frères? Et ne sauront-elles pas, tout comme eux, changer d'allure et de maintien dès qu'elles entreront dans le monde? Rien ne peut remplacer pour elles les gambades et les cris joyeux qu'on leur défend: la gymnastique, exercice artificiel et sérieux, les ennuie trop pour leur faire beaucoup de bien; et puis elle n'agit point sur le corps entier. — Mais pour jouer il faut du temps, et il faut que ce temps ne soit pas pris par l'étude. N'est-il pas odieux de voir un abécédaire aux mains d'un enfant de deux ans? Quand on l'aura courbé de si bonne heure sur les livres, comment le redressera-t-on? Et M. Spencer se demande pourquoi nous sommes moins robustes que nos pères, et il répond: Parce que nous subissons une trop haute pression intellectuelle. Si nous voulons arrêter cette dégénérescence, n'exigeons pas de nos enfants un travail au-dessus de leurs forces; accordons davantage à la récréation.

Il y a, certes, dans toutes ces pages une rare vigueur de bon sens; et puis elles révèlent une tendresse pour l'enfance qui fait aimer l'auteur. C'est là une philosophie souriante, qui touchera le cœur des mères et dont la pratique remplirait de joie le monde des bambins. Nous ne savons trop si elle ne pèche pas par excès d'optimisme, si elle n'exagère pas l'inutilité des règles. M. Spencer accorde aux enfants une tempérance native à peu près infaillible; il leur refuse le privilége dont jouissent les grandes personnes de manger sans avoir faim et de boire sans avoir soif: mais leur ôter le pouvoir de commettre des sottises, n'est-ce pas les priver du fruit le plus certain de l'expérience?

II.

Pour les préserver de tous défauts, n'y a-t-il donc qu'à laisser faire la nature?

Il est vrai qu'on risque beaucoup à la violenter. Si les préceptes de la morale revêtent l'apparence de commandements personnels, ils n'ont plus ni force ni crédit. Il s'agit avant tout de ne point effaroucher l'enfant, de gagner sa confiance. Des règlements compliqués lui porteraient ombrage. Lui qui va sans cesse à l'aventure,

> Offrant de toute part sa jeune âme à la vie,

il perdrait bientôt cette gaieté sereine s'il se heurtait à chaque pas à d'incompréhensibles défenses; il deviendrait triste et songeur, se sentirait esclave, rêverait de sa délivrance, regarderait toute autorité comme une gêne, tout conseil comme une duperie. De brusques changements d'humeur, des ordres contradictoires, des permissions retirées sans motif ne lui donneraient pas une haute idée du pouvoir qui le gouverne: il arriverait à s'en moquer et, ne pouvant compter sur lui, ne compterait pas avec lui. Peu de lois, dit en substance M. Spencer, mais des lois immuables; des lois qui soient faites pour le bien de l'enfant, et non pour l'agrément ou la commodité des parents; des lois qui ressemblent à celles de la nature. Commandez rarement, ne vous présentez pas en despote, mais en allié, en ami plus sage; soyez aimable, soyez aimé, obtenez des confidences, répandez le bonheur autour de vous; quand vous commandez, demeurez calme et impassible comme l'ordre des choses. En cas de faute, laissez la punition sortir de l'acte coupable; intervenez le moins possible. Que l'autorité s'efface pour faire place à la réalité. Paul a perdu son couteau, déchiré ses habits; si vous le frappez, il vous en voudra; si vous le grondez, vous ne l'empêcherez pas de recommencer; mais si vous ne remplacez pas le couteau disparu, si vous privez l'enfant d'une promenade où vous ne sauriez le conduire avec des habits déchirés, il comprendra la nécessité de conserver et de ménager ce qu'on possède. Pour des manquements plus graves, tels que batailles, larcins, mensonges, ayez en vue ce qui se passe dans le monde: on s'écarte des batailleurs, on repousse les gens sans probité, on bafoue les menteurs; eh bien! imitez la société: que votre froideur subite montre au jeune délinquant l'aversion et le mépris qu'il pourrait inspirer plus tard. A cette condition, vous ferez vraiment de l'enfance l'apprentissage de la vie.

Prenons garde maintenant que la méthode indiquée par l'auteur ne fléchisse en s'appuyant ainsi uniquement sur la morale utilitaire. Regarder aux conséquences d'un acte pour savoir si cet acte est bon ou mauvais, c'est une habitude peu dangereuse chez des hommes à l'esprit exercé et au cœur généreux, mais funeste chez des gamins de huit ans. Parmi les conséquences désagréables d'un acte mauvais, il en est qui échapperont à un écolier, il en est d'autres qui ne l'effraieront pas. Et d'ailleurs, tous les méfaits sont-ils donc punis par la nature? Pour mettre l'honnêteté au cœur d'un enfant, ce n'est pas assez de l'accoutumer au calcul des chances de plaisir et des chances de peine: il est indispensable d'agir sur sa volonté plus que sur son intelligence, de porter son attention sur les actes eux-mêmes et sur ce que sa conscience en peut dire, et de lui apprendre enfin la vieille devise française: Fais ce que dois, advienne que pourra.

III.

Point de raideur cependant, ni d'austérité: la droiture suffit. M. Spencer a bien raison quand il dit que les enfants ont besoin de bonheur et qu'il faut leur rendre tout effort agréable, l'étude comme le reste. Ce n'est pas un bon signe quand on voit sur les bancs d'une école des rangées de visages tristes. Si la leçon ennuie les élèves, c'est qu'elle est en désaccord avec leurs facultés, c'est que le maître fait fausse route. Qu'au contraire on mette en mouvement les

diverses forces d'une intelligence enfantine au fur et à mesure qu'elles s'éveillent et se développent; que l'enseignement soit harmonieux comme la nature, il ne produira, comme elle, chez l'enfant, que la joie de vivre plus largement, de grandir, de s'épanouir. Les exercices de l'esprit n'ont-ils pas naturellement plus de charme que les exercices du corps, que les jeux mêmes? Quelle rage a-t-on de les dépouiller de leurs attraits? Fénelon avait dit déjà : « Il faut que le plaisir fasse tout (1). »

Et le plaisir fera tant, que l'enfant apprendra tout seul et qu'il saura bien mieux. Il n'aura pas dans la tête un certain nombre de notions toutes faites, arrivées là comme des étrangères, mais le souvenir vif et précis de toutes ses petites découvertes (2); et, au lieu de résister chaque jour à l'invasion de la science, il se portera sans cesse à de nouvelles conquêtes. C'est là le meilleur résultat de l'éducation intellectuelle, que M. Spencer ne confond point avec la simple instruction. L'important n'est pas de farcir une jeune cervelle des idées d'autrui, mais de former des esprits ouverts et avisés.

Faut-il pousser plus loin nos exigences? Demander avec l'auteur « que l'éducation reproduise la marche de la civilisation, et que l'évolution de l'individu corresponde à l'évolution de l'espèce », c'est demander beaucoup; c'est même poser comme certaine une histoire qui n'est pas établie. M. Spencer croit que toutes les idées de l'espèce lui sont venues de l'expérience, et il veut que l'individu n'ait d'autre point d'appui que l'expérience. On voit qu'il tranche à sa manière des questions fort controversées sur la nature de l'esprit humain (3); sa théorie de l'éducation devient une branche de sa psychologie particulière. Sans doute il n'a pas tort de réclamer contre l'abus de la méthode dogmatique et déductive, si commode aux maîtres, si lourde aux élèves, contre la manie de débuter par la grammaire, c'est-à-dire par tout ce qu'il y a de plus abstrait et de plus rébarbatif. Mais la philosophie de l'évolution est-elle seule à réprouver le pédantisme? Fénelon, il y a près de deux siècles, donnait les mêmes conseils : « Le moins qu'on peut faire de leçons en forme, c'est le meilleur (4)... Tout ce qui réjouit l'imagination facilite l'étude (5)... Pour les enfants qui apprennent leur langue naturelle, *il n'est pas question de leur enseigner la grammaire par règles :* accoutumez-les seulement sans affectation à ne point prendre un temps pour un autre, à se servir des termes propres, à expliquer nettement leurs pensées avec ordre, et d'une manière courte et précise (6) ». — Le bon sens n'est jamais resté sans défenseurs.

(1) *Traité de l'Éducation des Filles*, ch. VI.

(2) D'après M. Spencer, si les *leçons de choses* imaginées par Pestalozzi semblent quelquefois ennuyer les enfants, c'est qu'elles disent trop et ne laissent pas assez à la découverte.

(3) Et, par exemple, sur l'essence des mathématiques. M. Spencer trace un plan fort séduisant d'introduction à l'étude de la géométrie; mais est-il prouvé que, pour cette étude même, l'expérience suffise?

(4) *Traité de l'Éducation des Filles*, ch. V.

(5) *Traité de l'Éducation des Filles*, ch. V.

(6) *Traité de l'Éducation des Filles*, ch. XII.

IV.

M. Spencer a néanmoins des raisons particulières qui le portent à recommander la méthode inductive et à proscrire tout ce qui n'est pas elle. Il est, plus que personne, un apôtre de « la science »; il a foi en sa puissance universelle, et, s'il veut introduire partout ses procédés, c'est qu'il veut que partout elle prenne le premier rang et absorbe l'attention des hommes. N'est-elle pas, sans comparaison, le plus utile de tous les savoirs? Un homme qui veut vivre d'une vie complète doit d'abord se conserver lui-même : il ne peut se conserver que par la science; il doit ensuite faire prospérer sa famille : il ne peut la faire prospérer que par la science; il doit enfin concourir au bien de l'État : il n'y peut concourir que par la science. Si même, après avoir assuré le nécessaire, il désire le superflu et que, pour combler et charmer ses loisirs, il ait recours à la peinture, à la musique, à la poésie, il verra qu'elles sont toutes pleines et toutes gonflées du suc de la science et qu'autrement elles n'existeraient pas. C'est la science qui est la condition de la santé, le principe de l'éducation, la base du commerce et de l'industrie, le salut de la société, la nourriture des lettres et des arts. Et cependant on la néglige; on ne lui laisse dans l'enseignement qu'une place misérable; on lui préfère des connaissances vaines et futiles, comme celles du grec et du latin. Mais « Cendrillon » triomphera un jour de ses sœurs orgueilleuses.

Il y a un peu de rhétorique dans ces réclamations. C'est assurément une hyperbole de dire que la science est méprisée, et c'est encore une hyperbole de la présenter comme pourvoyant à tout. Par exemple, l'auteur insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de former des pères et mères de famille : un cours de pédagogie serait, dit-il, le digne couronnement des études scientifiques. Qu'on prémunisse les jeunes gens des deux sexes contre des erreurs énormes et trop fréquentes, nous n'y contredisons pas; mais à ce cours de pédagogie il manquera toujours une condition essentielle de succès : le sentiment paternel ou maternel, qui ne s'acquiert point par l'étude (1). — Ce n'est point « la science » qui nous enseigne les langues anciennes et modernes : aussi M. Spencer écarte-t-il, non sans dédain, toutes les études littéraires. Ces études, dit-il, ne nous apprennent que le sens des mots : la science, elle, nous apprend le sens des choses. Mais cet argument est un pur sophisme. Le seul moyen qu'on ait jusqu'à présent découvert de pénétrer dans le génie d'un peuple vivant ou mort, de bien connaître ses mœurs, ses idées, ses actes, et de déterminer son rang dans cette « sociologie comparée » à laquelle M. Spencer réduit l'histoire, c'est d'étudier à fond la langue de ce peuple : on

(1) On a essayé jadis, dans certains pensionnats de jeunes filles, de produire une contrefaçon de ce sentiment en donnant aux *grandes* des *petites* à soigner. Et l'on distribuait gravement, au bout de l'année, des *prix d'amour maternel*. Cet essai n'a pas réussi.

apprend donc « le sens des mots » pour savoir le sens des choses. On l'apprend aussi pour écrire avec ordre et justesse. La physiologie peut être fort utile au poète : M. Spencer lui remarquer que, « pour être bonne, la poésie doit avoir égard à ces lois de l'action nerveuse auxquelles obéit le discours passionné (1). » Mais la connaissance exacte du « sens des mots » ne lui sera pas moins nécessaire. On l'apprend enfin, ce « sens des mots », pour comprendre et goûter tous ces nobles ouvrages que nous a laissés l'antiquité ou qu'ont produits les temps modernes. M. Spencer nous dira que les chefs-d'œuvre de l'esprit peuvent être oubliés ou perdus, et que les œuvres de la nature sont éternellement sous nos yeux : une tragédie de Sophocle n'en passera pas moins pour une merveille, même auprès des merveilles d'un aquarium (2). M. Spencer nous dira surtout que l'étude des grands écrivains n'a pas d'utilité pratique et qu'il faut, en conséquence, la réserver pour les heures de loisir (la supprimer, à parler net), la traiter comme le superflu de l'éducation. C'est le cas de répondre : le superflu, chose si nécessaire! — D'abord vivre, disait Aristote, mais ensuite bien vivre : la vie complète est à ce prix. — Et l'on ne vit pas bien si l'on se laisse submerger par les soins matériels. Aux États-Unis, la culture classique fait à peu près défaut : ce n'est pas un avantage pour les États-Unis.

N'y aurait-il pas un grain de vérité dans ce mot très-vif de Baudelaire : « L'Amérique est une grande barbarie éclairée au gaz et voyageant en trains rapides? » C'est même rabaisser la science que la comparer à Cendrillon : si elle se bornait à faire le ménage de l'humanité, la science n'aurait pas un tel empire sur les âmes.

M. Spencer sent très-bien lui-même que le beau est supérieur à l'utile, puisqu'il appelle les lettres et les arts (nous ajouterions la science pure) « la floraison de la vie civilisée (3). » — Cultivons la plante suivant ses conseils et rendons-la prospère si nous voulons la voir fleurir; mais que le moyen ne nous fasse pas oublier la fin : il nous arriverait de gâter la nature. Ces études absolument pratiques qu'on nous recommande n'agiraient-elles pas dans les écoles comme agissent dans les jardins certains engrais artificiels, qui multiplient les feuilles en faisant disparaître les fleurs?

LOUIS FIGUIER.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

La Monnaie dans l'antiquité (4).

Les grandes lignes de l'histoire ne nous suffisent plus; nous voulons entrer dans le détail des mœurs et que l'historien nous dise comment on vivait dans le monde antique, non pas sur le forum ou l'agora, mais au foyer domestique; comment on se mariait, comment on élevait ses enfants, comment on s'habillait et on se logeait. Désirez-vous savoir aussi comment on payait ses fournisseurs, quelle était la monnaie en cours, de quelle manière les Rothschild du temps réglaient leurs comptes, si l'étalon était d'or ou d'argent, si Athènes et Rome ont connu les crises monétaires comme [illegible] ces questions difficiles, M. Lenormant sera pour vous le meilleur des guides.

L'instrument des échanges, dans la plus haute antiquité connue, n'est ni une pièce d'argent ni une pièce d'or; c'est un bœuf ou un mouton. Nous savons que *pecunia* vient de *pecus*, mais nous ne savions pas que *roupie* vient de *rûpa*, mot sanscrit qui a le même sens que *pecus*. Ainsi, dans le nom même des monnaies on trouve la trace des coutumes primitives. Chez tous les peuples de race aryenne, on a d'abord réglé ses comptes en têtes de bétail; dans le *Rig-Véda*, le salaire des médecins est évalué sous cette forme. Après une longue maladie, on donnait à son médecin un mouton ou un bœuf; mais quel était le prix d'une simple consultation? Un gigot sans doute ou une côtelette, suivant le plus ou moins de célébrité du docteur consultant.

A Rome, à une époque où la monnaie métallique était connue depuis longtemps, les lois Aternia-Tarpeia et Menenia-Sestia fixent encore en bestiaux le prix des amendes. Un bœuf, d'après ces lois, était l'équivalent de dix moutons. Dans les anciennes lois scandinaves, un bœuf valait quinze moutons.

A Athènes, on disait d'un homme qui avait vendu son silence qu'un bœuf avait passé sur sa langue (βοῦς ἐπὶ γλώσσῃ ἔθεικεν). Ce proverbe, dit M. Lenormant, « demeurait dans le langage comme un débris du temps où les payements se faisaient en bétail ».

Les relations de commerce, en se développant, firent chercher un moyen plus commode d'évaluer le prix des choses, et les métaux furent employés comme instrument d'échange bien avant l'invention de la monnaie proprement dite. On se servait de morceaux de cuivre, d'argent ou d'or, ayant toute espèce de formes et de poids. Ces morceaux étaient placés dans une balance, et au besoin on en rognait quelques-uns afin d'obtenir le poids fixé d'accord entre l'acheteur et le vendeur.

Plus tard on fabriqua des lingots métalliques de poids déterminés, ayant entre eux des rapports exacts, comme du simple au double. De petits lingots correspondant aux valeurs minimes servirent aux transactions de tous les jours. C'était un progrès sans doute; mais ceux qui recevaient ces lingots n'avaient encore aucune garantie de leur valeur intrinsèque.

L'invention de la monnaie proprement dite ne remonte pas au delà du VIIe siècle avant notre ère : les Grecs et les Lydiens s'en disputent l'honneur. Cette invention date du jour où l'État, par une empreinte officielle, garantit le titre en même temps que le poids des lingots métalliques employés comme instruments d'échange. Ce jour-là la monnaie prit un

(1) Page 68.
(2) Voir page 71.
(3) Page 61.
(4) *La Monnaie dans l'antiquité*, par M. François Lenormant. — 2 vol. in-8°. Paris, 1878; A. Levy, Maisonneuve et Cie, Rollin et Feuardent, éditeurs.

caractère fiduciaire, et l'Etat put obliger les particuliers à la recevoir.

Voilà la monnaie inventée, et aussitôt on se demande : Y aura-t-il un métal pour la fabrication de la monnaie, ou deux métaux ? L'antiquité tout entière s'est prononcée pour ce que nous appelons aujourd'hui le *monométallisme*. Dans la Grèce, l'étalon d'argent a constamment prévalu. A Rome, c'est l'étalon de cuivre qui a été adopté le premier, puis l'étalon d'argent jusqu'à la fin de la république, enfin l'étalon d'or sous les empereurs.

M. Lenormant nous donne des détails intéressants sur le système monétaire des Athéniens. Quoique la monnaie légale fût d'argent, les grandes affaires sur le marché d'Athènes se réglaient en or. Mais cet or, en général, n'était pas monnayé; il circulait sous la forme de lingots, dont le cours variait d'un jour à l'autre : c'était le commerce, c'était la banque qui déterminaient la valeur de l'or, et non l'Etat.

On connaît cependant des monnaies d'or athéniennes. Dans certains cas, les besoins du trésor public amenèrent le gouvernement à émettre des pièces d'or; mais elles eurent toujours ce caractère particulier que, si l'Etat en garantissait le poids et le titre, il n'en fixait pas la valeur. Les pièces d'or étaient de véritables lingots, qui suivaient librement les fluctuations de la valeur du métal (1).

Jusqu'à Alexandre, le rapport de l'argent à l'or était en moyenne de un à douze; un talent d'or valait douze talents d'argent. Après les conquêtes d'Alexandre, de grandes quantités d'or furent transportées d'Asie en Grèce. Un talent d'or ne valut plus que dix talents d'argent, et ce rapport subsista, avec de légères variations, jusqu'à la conquête romaine. On le voit, Alexandre a changé sans le savoir les conditions économiques du vieux monde, et il aura droit dorénavant à une petite place dans l'histoire de l'économie politique.

Autre fait à citer. Les empereurs romains, à partir de Septime-Sévère, altèrent les monnaies d'argent, et aussitôt l'exportation de l'or commence. Ce métal, très-abondant jusque-là dans l'empire, devient de plus en plus rare. Ainsi, dans tous les temps, dans tous les lieux, la *valeur* échappe aux prescriptions des lois et des décrets ; toujours et partout, elle dépend de la nature des choses et des besoins de l'homme.

Il y a plus d'analogie économique entre le monde ancien et le monde moderne qu'on ne le croirait *a priori*. Aujourd'hui la plus grande partie des transactions de peuple à peuple, de ville à ville, se règlent au moyen d'effets de commerce : eh bien! l'effet de commerce par excellence, la lettre de change, a été connu de l'antiquité. Et à quel peuple revient l'honneur de cette invention aussi importante peut-être que celle de la monnaie? Est-ce aux Phéniciens, les plus grands négociants du vieux monde, les Hollandais et les Anglais de ces temps reculés? Non! C'est aux Assyriens, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire.

Les lettres de change assyriennes étaient tracées sur de petites galettes d'argile qui rappellent par la forme et les dimensions nos pains de savon de toilette. On inscrivait les caractères dans l'argile molle, puis la galette était mise au four. Le procédé n'était pas très-commode assurément, et nous avons plutôt fait de barbouiller un bout de papier timbré; mais du moins on avait le temps de la réflexion : qui sait? si les jeunes gens qui signent des effets de commerce étaient obligés de porter leur petite galette au four et d'attendre la parfaite cuisson, plus d'un peut-être saisirait sa lettre de change et la briserait à ses pieds.

Les conditions du commerce chez les Assyriens et les Babyloniens expliquent que ces peuples aient eu les premiers l'idée de la lettre de change. Nous parlions tout à l'heure des Phéniciens : le commerce phénicien se faisait principalement par mer. Au contraire, par suite de la situation géographique, le commerce de l'Assyrie et de Babylone ne pouvait être qu'un commerce de terre au moyen de caravanes et à travers des espaces déserts. Dès lors, le transport du numéraire était très-coûteux; il était surtout plein de risques. Ces motifs amenèrent les Assyriens à se servir de la lettre de change, et quand les juifs du moyen âge inventèrent la lettre de change une seconde fois, c'est par des motifs analogues qu'ils y furent conduits.

Nous ne pousserons pas plus loin le compte rendu de l'ouvrage de M. Lenormant : ce que nous avons dit suffira, croyons-nous, pour montrer qu'en dehors des savants et des érudits, ce livre s'adresse aussi à tous les lettrés, à tous ceux qui aiment l'histoire, à ceux surtout qui cherchent dans l'étude du passé une preuve et un contrôle des lois économiques constatées dans le présent.

P. L.

(1) Le Sénat doit discuter prochainement un projet de loi sur la refonte des monnaies déposé par M. Joseph Garnier, membre de l'Institut, sénateur des Alpes-Maritimes : le rapport légal entre l'or et l'argent serait supprimé, et le débiteur qui voudrait se libérer en or le ferait « au cours moyen marchand officiellement constaté ». Est-ce que l'éminent économiste, en rédigeant son projet, s'est souvenu de ce qui se faisait à Athènes? En tout cas, le rapprochement est curieux et M. Joseph Garnier pourrait y trouver un argument historique qui ne serait peut-être pas sans intérêt.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La maison Hachette publie depuis le 9 mars dernier, par livraisons hebdomadaires, une nouvelle édition de *l'Histoire des Romains* par M. Duruy (1). L'œuvre complète formera six ou sept volumes. N'attendons pas qu'elle ait entièrement paru pour la signaler à nos lecteurs. Ils savent que l'histoire de Rome a toujours été la grande préoccupation de M. Duruy. Au milieu de tant de travaux de librairie, de *Précis* de toutes les histoires possibles, de manuels élémentaires; au plus fort

(1) *Histoire des Romains depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'invasion des barbares*, par Victor Duruy. Nouvelle édition, revue, augmentée. Gravures, cartes et plans, par livraisons. — Paris, 1878. Hachette et Cie.

même des circulaires ministérielles, des réformes pédagogiques, des effusions lyriques en l'honneur du plus libéral de tous les Français, sa pensée était toujours tournée vers le Capitole et la Ville éternelle. Il se disait avec tristesse que nous sommes les héritiers de Rome, que nous avons sa langue, ses lois, son administration, et que nous n'avons pas une histoire romaine. En Allemagne, Niebuhr et Mommsen n'ont étudié que la période royale et la période républicaine; en Angleterre, Gibbon et Mérivale, que la période impériale: il faut que la France ait un monument complet. C'est sous l'empire de cette idée que M. Duruy publiait le premier volume en 1843 et qu'il achève le dernier en 1878. Cette continuité d'une préoccupation constante, ce long travail, interrompu par intervalles, mais toujours avec l'intention d'une reprise prochaine, enfin une si grande œuvre accomplie avec conscience et talent, voilà qui commande le respect.

Res immensi operis, disait Tite-Live de ses Décades: mais cette œuvre-ci est autrement immense, non pas seulement parce qu'elle embrasse plusieurs siècles de plus, mais parce qu'à l'historien moderne il ne suffit plus de faire œuvre d'artiste et de peindre avec éclat les grandes scènes du forum ou des champs de bataille. Il lui faut faire œuvre de philosophe, d'archéologue, d'économiste, de philologue, que sais-je encore? Il lui faut pénétrer chez les anciens avec toutes les connaissances modernes et après avoir dépouillé les vieux préjugés de la rhétorique des écoles. Il faut qu'il demande à la philologie la filiation des races et des religions du monde gréco-romain; à l'archéologie, les secrets de la vie intime; aux inscriptions et aux médailles le témoignage de mille faits publics ou privés, négligés jusqu'ici par l'histoire officielle; à l'économie politique, l'organisation des finances, l'industrie, le commerce; enfin à la philosophie, les lentes évolutions qui modifient les idées, les croyances, et montrent un monde naissant sous le monde qui s'écroule.

Telles sont les obligations imposées à l'historien moderne, et M. Duruy n'y avait pas failli. Cette nouvelle édition de sa grande œuvre, retouchée et accrue, répondra plus complétement encore à ce vaste programme. En outre, elle parlera aux yeux en même temps qu'à l'esprit. Les illustrations nombreuses dont elle est enrichie ne sont pas les caprices de quelque crayon fantaisiste; non, tous les dessins reproduisent des documents fournis par les musées ou mis au jour par les fouilles: médailles, camées, bustes, statues, peintures, fresques, objets d'art. Tous les lieux qui ont été les théâtres de grands événements ont été photographiés sur place, et de même les ruines encore debout. Quant aux ruines célèbres que le temps a complétement anéanties, le dessin ne les a reproduites qu'autant qu'on en rencontrait l'image fidèle sur de vieilles estampes. On trouvera même la restauration de monuments anciens prise dans les cartons de l'École des beaux-arts, restauration faite par nos meilleurs architectes. Nous aurons ainsi, en regard de l'histoire romaine racontée, l'antiquité romaine figurée. Si je ne craignais de faire le marchand d'images, je signalerais volontiers un certain nombre des illustrations déjà parues. Bornons-nous à une seule livraison. Vous y trouvez le temple de Jupiter Stator, les huit colonnes qui restent du temple de Saturne, le nymphæum d'Égérie, le tombeau des Horaces, une carte physique de l'Italie, et des médailles et des camées, et des monnaies Dieu sait combien! Tout cela vrai, authentique, nullement d'invention. Et, en effet, on n'aurait jamais imaginé un Numa Pompilius aussi laid. Plaignons la nymphe Égérie. Et Ancus Marcius, c'est bien autre chose encore! Voilà pourtant les véritables Romains d'alors, bien différents de ceux du tableau de l'*Enlèvement des Sabines*. Et si l'intérêt de ces monuments de l'art antique est déjà considérable pour cette première période, qui est toute légendaire, si déjà nous sommes heureux de trouver le portrait authentique de personnages qui n'ont jamais existé, que sera-ce donc quand nous arriverons à la période où la légende fait place à l'histoire? Nous pénétrerons alors de plain pied dans la vie des Romains, nous deviendrons les contemporains de chaque génération tour à tour; ainsi nous vivrons douze ou treize siècles en quelques heures.

Ressusciter Rome et la faire revivre toute sa vie, telle était l'ambition de M. Duruy. Ses consciencieux efforts l'avaient, en effet, fait sortir du tombeau, mais elle demeurait là immobile. La plume de l'historien n'avait pas eu la puissance magique qu'il eût fallu. Modestement, il a appelé alors le crayon à son aide. Grâce à ce concours, le prodige est accompli. La France aura donc entière l'œuvre dont l'Allemagne et l'Angleterre n'ont que la moitié.

II.

Après avoir vu le monde tel qu'il était il y a deux mille ans, voulez-vous le voir tel qu'il sera dans deux mille ans (1)? Adressez-vous alors à M. Georges Pellerin, qui se pique, lui aussi, d'être magicien et philosophe. Accordons-le lui: un magicien à bon marché et un philosophe dans les prix doux. Il a pour compère un magnétiseur-spirite américain, Hobson, le grand Hobson, l'unique Hobson (se méfier des contrefacteurs). Le grand Hobson a endormi M. Pellerin; M. Pellerin franchit les siècles à venir et raconte ce qu'il voit. Il n'a pas, pour cela, perdu le souvenir du passé, car il cite encore Platon ou Pascal. Vous entendez bien que tout ce cérémonial de magnétisme n'est que pure fiction, et que M. Pellerin a voulu simplement présenter dans un cadre agréable les espérances qu'il conçoit et les vœux qu'il forme pour le bonheur de notre pauvre humanité. Sa sorcellerie n'est pas exposée aux démentis de l'expérience; et, en effet, d'ici à deux mille ans, comme disait La Fontaine, M. Pellerin, l'âne ou moi nous mourrons.

Admettons donc que dans vingt siècles il n'y aura plus de guerres, car l'étincelle électrique, communiquant le feu à la poudre jusqu'à mille lieues de distance, ferait sauter des villes entières et la commotion ferait craquer l'écorce terrestre. On renoncera donc à s'entre-tuer parce que bientôt

(1) *Le Monde dans deux mille ans*, par Georges Pellerin. — 1 vol. Paris, 1878.

il ne resterait plus personne. Admettons que dans vingt siècles on aura supprimé le travail de l'homme remplacé par des machines. Ces machines se fabriqueront apparemment et se mettront en mouvement les unes les autres. Admettons qu'on aura supprimé en même temps toutes les passions et que la terre deviendra une vaste Bétique. Admettons qu'il n'y aura plus ni querelles ni même différences de religion, car tous les hommes se contenteront d'envoyer ensemble au coucher du soleil une pensée, et un souvenir amical à l'Infini. Admettons que les agences de mariage seront supprimées et que chaque fiancé fera auprès de sa promise un stage de deux années avant d'être titulaire. Il faut admettre bien des choses pour ne pas contrarier M. Pellerin; l'énumération en serait trop longue, et la discussion également. Le bonheur qu'il entrevoit pour l'humanité ne me paraît pas si souhaitable que cela. Enfin, c'est affaire de goût. Il n'est pas défendu, en somme, de rêver tout haut en faisant recueillir ses rêves par un sténographe. Il ne le serait pas non plus, quand on les recueille ensuite, d'y mettre un certain ordre et de les habiller d'un style moins à la diable.

III.

Il règne également un beau désordre dans *les Caprices de Diomède* par M. Gustave Claudin (1). Trop capricieux, ce Diomède qui vogue toutes voiles ouvertes sur la mer orageuse de la fantaisie. Quel mépris de la raison pratique et de la sagesse bourgeoise! Quelles débauches d'esprit, quelles orgies de paradoxes! Quand il croit avoir épuisé tous les plaisirs et aussi tous les sujets de dissertation, le corps et l'esprit également fatigués, il se retire à la Grande-Chartreuse. Hélas! pauvre Yorick! Hélas! pauvre Diomède! Avait-il en effet tout épuisé? Non, en vérité, et M. Gustave Claudin aurait pu encore prolonger ses caprices pendant un volume ou deux : il s'est arrêté là uniquement par un sentiment de discrétion dont il faut lui savoir gré.

IV.

M. Théophile Silvestre est un grand pêcheur devant le Seigneur, et il n'en rougit pas, tout au contraire. Dans un agréable volume: *Plaisirs rustiques* (2), il nous raconte avec un singulier brio les émotions de ses longs combats, combats de ruse et de malice, contre le barbillon et la brême, et où l'avantage ne lui est pas toujours resté. Il faut l'entendre célébrer d'un ton lyrique les mérites de la canne à pêche, chanter la poésie de la boîte à vers, et redire la symphonie de ce petit monde qui grouille et se tord. Les jours où *ça ne mord pas*, le pêcheur attristé devient philosophe et, faut-il le dire? philosophe bien amer. Sa mauvaise humeur contre la brême récalcitrante jaillit sur l'humanité. Malheur à ce paysan qui a fait du bruit sur la berge! malheur à ce bourgeois surtout qui a l'air de hausser les épaules! Cette philosophie, comme ces effusions lyriques, n'est pas sans quelque originalité; mais c'est une originalité un peu voulue et de parti pris. Cela sent l'atelier. Ces fantaisies ont la désinvolture, le laisser-aller, la crânerie des hôtes de Barbizon, et le béret sur l'oreille.

V.

Deux œuvres de début : *Philippe Faucart* (1), par M. Georges Glatron, et *Folles amours* (2), par M. Jules Hosch.

Philippe Faucart est une étude physiologique assez curieusement fouillée. Si la trame qui forme le récit n'est pas tissue d'éléments bien nouveaux, l'analyse morale est délicate. M. Glatron étudie les ravages que peut faire dans une âme vulgaire la vanité d'une nature médiocre surexcitée par certains succès faciles qui l'enivrent. Tout devoir lui devient un fardeau insupportable; l'égoïsme se développe avec une effrayante rapidité, et le cœur s'endurcit. On en vient bientôt à briser tout obstacle: il semble que les affections qui gênent et contraignent soient des ennemies, puisqu'elles veulent arrêter l'essor d'une nature supérieure, et on se croit contre elles dans le droit de légitime défense. Les craintes, les angoisses, puis la cruelle certitude du malheur sans remède, en un mot toutes les tortures de la victime sont analysées par M. Glatron avec une égale clairvoyance. C'est là, en somme, une œuvre distinguée.

Pourquoi le volume de M. Hosch a-t-il pour titre : *Folles amours?* Dieu et M. Dentu le savent sans doute; mais point M. Hosch, je le gagerais. Rien de moins fou, de moins jeune, que cette œuvre de jeune homme, qui, nous dit-il lui-même, est une œuvre morbide, pâle fleur éclose loin des rayons du soleil. Quelle anatomie cruelle! quelle dissection implacable! Est-ce à Clamart qu'a été écrit ce lugubre volume? N'y cherchez ni âme ni sentiment. Pour l'auteur, il n'y a que des sensations, que des nerfs, des muscles et du sang. Il prend la Musette de Murger ou la Mimi Pinson de Musset, et il ne voit en elles qu'une machine brûlant une quantité de carbone. Leurs saillies, leurs entraînements, pur mouvement hystérique; leur pétulance ou leur langueur, purs résultats de l'irritabilité du sensorium, pouvant être ramenés à des processus physiologiques plus ou moins compliqués. Ce matérialisme, l'auteur lui-même s'en effraye, il en souffre, il voudrait s'en dégager; mais une force invincible l'y ramène toujours. Plus de joie, dit-il, pour lui, plus d'espérance. J'ajoute : plus d'art, plus de poésie, plus de roman. Faut-il gémir sur M. Hosch cependant? Est-il aussi malade qu'il l'affirme, ou, par hasard, ne serait-il pas un bon et honnête jeune homme qui a voulu prendre un rôle et faire sensation? Il ne serait pas impossible, et cela vaudrait mieux, à tout prendre.

VI.

Nous avons acclamé, il y a déjà trois ou quatre ans, M. Gustave Vinot à ses débuts. Nous avons salué en lui un poëte, et

(1) 1 volume. Paris, 1878. G. Charpentier.
(2) 1 volume, Paris, 1878. G. Charpentier.

(1) 1 volume. Paris, 1878. P. Ollendorff.
(2) 1 volume, Paris, 1878. E. Dentu.

c'était justice. Nous aurions voulu depuis entendre cette voix ample et sonore ; mais combien sont-ils, ceux qui prêtent l'oreille aux chants du poëte? L'indifférence du public n'est pas faite pour encourager; puis on cède volontiers à la tentation d'écrire pour le théâtre, le théâtre qui donne le succès retentissant et nous sacre grand homme en une soirée. Mais les grandes qualités qui font le poëte lyrique ne sont pas celles qui font l'auteur dramatique : on s'en convaincra en lisant le drame que vient de publier M. Gustave Vinot à la suite d'un nouveau recueil de poésies (1). *Réjane* n'est pas une œuvre qui pût réussir au théâtre; la lecture même en est quelque peu irritante, parce que tous les personnages sont des êtres de pure fantaisie, s'agitant dans un milieu factice, aux prises avec des sentiments et des passions par trop éloignés de la vie réelle. Quant aux poésies qui escortent ce drame, il faut bien dire qu'elles ne sont pas à la hauteur de l'œuvre de début, et cela par une raison toute à la gloire de M. Gustave Vinot. Il n'est pas né pour les petits objets ni les petits sujets. Son souffle puissant est fait pour la trompette héroïque; quand il approche de ses lèvres une humble flûte, il fait éclater le frêle instrument. Qu'il laisse à d'autres, à de plus chétifs, de chanter leurs amours trompées, leurs banales déceptions et leurs petits désespoirs. Il a aimé et il a souffert, je le veux bien; mais, entre nous, cela m'intéresse assez peu; et il fait trop de violence à sa voix, lui le baryton puissant, pour arriver à chanter de la tête cet air connu cher au gosier des ténorinos. Nous le retrouvons cependant dans quelques chants plus graves :

> Levons les yeux!... Ainsi qu'en gravissant un mont,
> Longtemps nous avons dû marcher dans un nuage;
> Pas à pas cependant la crête se dégage,
> Un air plus libre abonde en nos sens habitants,
> Et sur l'azur des cieux infinis, éclatants,
> De son glaive de feu déchirant tous les voiles,
> La Justice, debout, nous montre les étoiles!

Voilà la note vraie sortant franchement de la poitrine.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

De quoi parler, sinon du centenaire de Voltaire? Grâce à M. Dupanloup, il se fait mieux qu'on ne pouvait l'espérer; mais, par la faute de quelques voltairiens intransigeants, je veux dire peu initiés à la finesse de Voltaire, il n'aura pas ce caractère national et international qu'il méritait d'avoir.

La France est évidemment le seul pays en Europe qui ne puisse réunir dans un accord enthousiaste ses littérateurs, ses hommes d'État, tous ses citoyens instruits, pour honorer un des plus grands noms de son histoire littéraire, sociale et philosophique.

Nier l'influence absolue de Voltaire pour chicaner un hommage qui eût été l'acte de reconnaissance du XIXe siècle envers son générateur immédiat, le grand XVIIIe siècle, c'est une prétention folle.

J'ai dit plusieurs fois, trop de fois peut-être pour avoir à revenir sur ce sujet, comment il me semblait juste d'associer Rousseau au triomphe de Voltaire. Ils n'ont pas été seulement des ennemis et des rivaux, ils ont agi ensemble et agi l'un sur l'autre.

Jean-Jacques ne nie pas l'influence de Voltaire, et si Voltaire était incapable, par fierté, de reconnaître celle de Rousseau sur lui, il serait facile de la dégager de ses œuvres et de montrer comment ce rire aigu s'est attendri à certaines époques qui suivent précisément la publication des pages sentimentales, des principales manifestations *humaines* de Rousseau.

Mais l'heure est passée de plaider cette cause, elle est jugée.

Hier, j'entendais une jeune fille, devant laquelle on discutait, avec précaution toutefois, la question de savoir si la gloire littéraire de Voltaire ne suffisait pas pour justifier une éclatante manifestation, nous interrompre et dire :

« Mais je sais par cœur des centaines de vers de la *Henriade*, des fragments d'*Œdipe*, de *Mérope* et de *Zaïre!* On nous fait apprendre tout cela au couvent.

— Au couvent?

— Il le faut bien ; pour nos examens, on nous interroge sur les chefs-d'œuvre de Voltaire. »

Oserait-on interdire aux examinateurs ces questions sur Voltaire? Va-t-on rayer la *Henriade, Zaïre, Mérope, Œdipe*, du programme des études? Avec ce système, il faudrait biffer La Fontaine, car ses fables pourraient donner le goût de lire ses contes.

Je crois que l'agitation que ce centenaire a provoquée sera profitable, en somme, au goût littéraire; l'attaque maladroite de M. Dupanloup a fait vendre un volume assez mal fait pour ne pas tenter la curiosité ; maintenant l'impulsion est donnée et Voltaire est à la mode.

II.

Jeanne d'Arc aussi, par l'évocation malencontreuse des cléricaux, dont elle fut la victime, ressuscite et nous apparaît dans les circonstances les plus favorables pour recevoir la lumière juste et définitive que l'histoire lui doit.

Je défie bien qu'on la canonise à Rome! Si c'est la Jeanne d'Arc mystique, la simple visionnaire que l'on veut mettre dans le cortége des saintes, on contredit les décisions de l'Église, qui l'a condamnée précisément à cause de ces visions. Jeanne d'Arc est la martyre du clergé. Si l'on prétend demander pour elle l'auréole au nom de la patrie sauvée et du miracle de sa ferme raison, on ratifie le jugement des libres penseurs, on exalte la Lorraine intrépide qui n'a pas voulu se courber sous l'infaillibilité, on consacre la vertu du peuple, on donne une patronne à la démocratie!

Je ne doute pas que quelque jour une éclatante manifes-

---

(1) Gustave Vinot, *Poésies nouvelles*. — 1 vol. Paris, 1878. E. Dentu.

tation de la libre pensée n'oblige les cléricaux à faire contre Jeanne d'Arc ce qu'ils viennent de tenter contre Voltaire.

Ceci n'est point un paradoxe. L'histoire vraie de la Pucelle gêne le parti ultramontain, beaucoup plus qu'elle ne le sert. Elle fournit un admirable grief contre le despotisme clérical, contre la présomption des docteurs de sacristie. Le méchant poëme de Voltaire a permis aux bourreaux d'affecter une piété hypocrite contre leur victime; mais quand il sera bien prouvé que nous ne sommes pas solidaires de la mauvaise action du poëte, quand la science aura achevé de vulgariser la vérité, quand le culte de Jeanne d'Arc sera entré dans les mœurs, dans la conscience des femmes françaises, comme celui d'une fille honnête, loyale, patriote, pieuse à ses heures, mais pieuse selon son cœur et obstinément rebelle au joug ecclésiastique; quand on verra clairement que cette ennemie des Anglais était l'ennemie de toutes les tyrannies, les usurpateurs des âmes repousseront, renieront cette paysanne qui témoigne éternellement, devant la justice, contre l'ingratitude du trône et la férocité de l'autel.

Jeanne d'Arc est à nous, exclusivement à nous. Son génie, son bon sens, sa fureur patriotique, sont des vertus plébéiennes. L'Église ne peut revendiquer que son bûcher.

III.

Comme il ne faut jamais perdre l'occasion d'établir la parenté entre tous ceux qui ont à se reprocher des attentats contre la justice, je crois qu'il est bon de rappeler que l'évêque *Cauchon* s'appelait aussi de Maupas. Peut-il figurer dans l'arbre généalogique de l'homme politique qui mit la main dans l'affaire du 2 Décembre? Je le souhaite.

IV.

Les maladresses commises par certains organisateurs du centenaire de Voltaire doivent être un exemple pour les membres de la Société des gens de lettres, qui organisent un congrès littéraire.

Rien assurément ne mérite plus d'être encouragé que ce projet. Il est bon que tous ceux qui tiennent une plume se concertent et s'entendent, à l'occasion de l'Exposition universelle, pour discuter les intérêts de la pensée humaine.

Mais ce généreux projet manquerait absolument son but si la Société des gens de lettres se bornait à n'admettre au congrès que les membres associés en adressant seulement quelques invitations aux sommités qui vivent, écrivent et se sont fait un nom en dehors d'elle.

Pourquoi tous les écrivains qui justifient de leur qualité ne seraient-ils pas membres de droit de ce congrès? Si l'on choisit, où s'arrêtera le choix? quel sera le criterium?

Je ne doute pas un instant de l'excellente volonté du président actuel de la Société des gens de lettres; je ne me permets pas de juger la valeur littéraire des membres de la commission choisie; mais il faut qu'ils agissent tous de manière à ne pas forcer le public à des comparaisons.

D'un autre côté, un congrès littéraire qui toucherait à toutes les questions vitales de la littérature ne peut se passer de l'avis, de la collaboration des éditeurs. Je doute qu'ils fassent partie de la Société des gens de lettres. Il faudra les inviter; mais ne serait-il pas choquant d'avoir les éditeurs en excluant quelques-uns des auteurs qu'ils éditent et dont ils représentent les intérêts?

Je soumets ces observations aux initiateurs d'un projet qui, je le répète, me paraît excellent, à la condition d'être exécuté sans réserve, sans mesquinerie d'aucune sorte. Il ne devrait contenir dans son règlement provisoire qu'un seul article :

« Font partie de droit du congrès littéraire tous les écrivains français qui enverront leur adhésion. »

V.

On parle avec aigreur, dans quelques journaux, de la nomination de M. Guillaume comme directeur des beaux-arts, et l'on oppose à l'acte de M. Bardoux la signature mise par M. Guillaume au bas de je ne sais plus quel manifeste de la Société du Sacré-Cœur.

Je crois que, tout en se méfiant des cléricaux, il ne faut pas pousser la crainte jusqu'à les imiter dans leur intolérance.

Il se peut que M. Guillaume soit dévot; il se peut aussi qu'il n'ait adhéré au programme des édificateurs de l'église de Montmartre que comme conseil artistique. Cette affaire de conscience m'importe peu si, comme artiste, il a du goût, du jugement, du libéralisme. S'est-on plaint de la direction qu'il imprimait à l'École des beaux-arts? Je n'en sais rien; je ne le crois pas. M. Bardoux n'est pas suspect de cléricalisme: s'il a choisi M. Guillaume, c'est probablement pour ses mérites plus que pour ses opinions religieuses.

Mettons-nous donc en garde contre cette tendance qui nous pousse à blâmer d'abord, sauf à juger ensuite.

S'il s'agissait de supprimer la direction des beaux-arts et aussi la direction de la presse, je serais peut-être aussi dans l'opposition. Je crois que l'esprit et l'art sont les deux seules choses qui n'aient pas besoin d'être dirigés. Mais, puisqu'il ne s'agit pas de cette réforme, je m'imagine qu'il y a une gradation logique dans l'avancement d'un directeur d'école qui devient directeur des beaux-arts.

Va-t-on critiquer la nomination de M. Paul Dubois, ce très-grand artiste, parce qu'il a fait les admirables statues du tombeau de Lamoricière, ce soldat du pape?

Pensons à Voltaire à propos de son centenaire, et tâchons de respirer un peu de son esprit pour nous tenir en garde contre l'intolérance.

VI.

Le jury du Salon de peinture a suscité encore cette année, bien des mécontentements.

Je n'ose prétendre qu'il a refusé des chefs-d'œuvre, mais, en voyant les toiles médiocres et les statues mal bâties qu'il a admises, je suis tenté de croire que décidément, si perfectionné qu'il soit, le mode d'élection est encore défectueux. Il

est impossible à des artistes de se défaire de l'esprit de coterie.

Si l'on pouvait trouver un jury en dehors des peintres, des sculpteurs et des dessinateurs! Le goût artistique n'est-il pas assez répandu pour offrir des candidats? Tous les jours les peintres eux-mêmes, pour décider de l'authenticité et de la valeur d'une œuvre, n'ont-ils pas recours à des experts qui n'ont tenu jamais ni le pinceau ni le ciseau? La chose vaut la peine d'être étudiée.

VII.

Est-il vrai, comme on me l'assure, que l'autorité ecclésiastique défend aux couvents et aux séminaires de tolérer la visite des élèves à l'Exposition universelle, de peur d'encourager l'apothéose de l'industrie, du progrès et de l'esprit satanique qui préside à la civilisation moderne?

VIII.

On a organisé chez MM. Goupil et Cie une exposition des tableaux militaires *exclus*, dit le catalogue, du Salon et de l'Exposition universelle.

Il paraît tout naturel, au premier abord, que des artistes distingués qui ont fait des œuvres remarquables tiennent à ne pas se priver de l'admiration du public et organisent une sorte de musée secret, d'où les étrangers, sans être exclus, soient un peu éloignés.

Mais, en y réfléchissant, je trouve que MM. Berne-Bellecour, Detaille, Dupray, de Neuville et Protais, — car il ne s'agit que de ces cinq artistes, tous assez célèbres, assez glorifiés, — auront assez d'occasions de faire apprécier leurs nombreux épisodes de la guerre pour qu'ils aient pu garder jusqu'au bout la réserve inspirée par des convenances internationales. Quelques-uns de ces tableaux sont connus et populaires déjà. Quel péril courait la gloire de ces peintres, s'ils s'étaient abstenus de cette annexe? Le vrai patriotisme ne consiste-t-il point à ne pas faire saigner les blessures inutilement, pour embarrasser les hôtes?

Trouverait-on de bon goût que des Allemands eussent apporté en France des tableaux représentant des épisodes de leurs victoires, et eussent organisé chez l'un d'eux une exposition particulière?

Mais, dira-t-on, ils sont chez nous et ne sont pas chez eux! C'est là une subtilité, dans le cas d'hospitalité comme celui-ci: tout étranger invité par la France est chez lui quand il répond à l'invitation.

C'est évidemment là une peccadille, mais qui prouve un petit manque de tact et une démangeaison un peu trop vive de la vanité. Nos artistes peuvent être modestes: ils ont assez de talent pour cela.

N***

BULLETIN

Demain dimanche, à deux heures et demie très-précises, aura lieu au Cirque d'hiver, boulevard des Filles-du-Calvaire, la première conférence du Père Hyacinthe Loyson.

Comme nous l'avons annoncé, l'éminent orateur prendra pour sujet *l'Harmonie du christianisme et de la civilisation.*

Premières numérotées: en location, 3 fr., au bureau, 2 fr. Deuxièmes numérotées: en location, 2 fr.; au bureau, 1 fr. 50.

On trouve des billets : 1° Au Cirque d'hiver ; 2° chez M. Grassart, libraire, 3, rue de la Paix ; 3° chez MM. Sandoz et Fischbacher, libraires, 33, rue de Seine.

La *Nuova Antologia*, sous la signature de M. Angelo de Gubernatis, examine le livre de notre collaborateur M. Charles Bigot, *la Fin de l'anarchie*, et constate qu'il arrive à propos :

« Il ne pouvait y avoir de meilleur moment, dit M. de Gubernatis, pour prouver à l'Europe que l'anarchie française est finie. Voici le pays qu'on croyait le plus agité, le plus inquiet, le plus bouleversé de tous les États de l'Europe, voici ce pays qui, dans une année où l'Europe est menacée d'une conflagration générale, s'adonne sérieusement aux travaux de la paix et inaugure l'exposition universelle des produits de l'industrie, de l'art et du travail de l'homme. »

L'auteur estime que M. Bigot a donné à son livre un titre heureux. Oui, l'anarchie est finie en France, et il est bon de s'en persuader, car la peur est une triste conseillère. Après avoir cité avec éloges les portraits de M. Thiers et de M. Gambetta, M. de Gubernatis conclut en ces termes :

« M. Bigot est certainement digne d'être écouté; il suit sa voie propre, il pense avec sa propre tête et sait exprimer ses pensées avec beaucoup de force et de courage. S'il ne persuade pas toujours, il oblige, par sa vivacité communicative, le lecteur à le suivre. S'il pouvait vaincre son tempérament et ne pas prendre d'assaut tous les sujets qu'il traite, il réussirait peut-être à se concilier plus de sympathies. Il a une rhétorique un peu emphatique, une audace agressive qui semble quelquefois téméraire; ce sont là des défauts qui iront naturellement en se tempérant avec l'âge. En tout cas, ce second ouvrage de M. Bigot (le premier traitait des prétendues *classes dirigeantes*) nous paraît révéler un libre génie, destiné à prendre aux luttes politiques de la France une part qui ne sera ni petite ni vulgaire. »

Une Revue hebdomadaire de Berlin, le *Magazin für die Literatur des Auslandes,* consacre un article important au livre de M. Lenient sur *la Satire en France au moyen âge.* Le critique allemand reconnaît que ce livre est un ouvrage solide et plein de mérite; mais il reproche à l'auteur de s'être quelquefois arrêté trop court et d'avoir, par un trop grand désir d'être clair, négligé des développements intéressants. En d'autres termes, il lui reproche d'avoir écrit à la française et non à l'allemande. Voici la conclusion de l'article : « En dépit des petites objections que nous avons formulées plus haut, nous considérons l'*Histoire de la satire en France* comme un travail remarquable, et nous pouvons le recommander à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire intellectuelle et sociale du moyen âge. »

La *North American Review* contient un article de M. Émerson intitulé *la Souveraineté de la morale*. L'illustre philosophe s'attache à démontrer que la solidité de la loi morale est indépendante des idées que l'on peut se faire sur l'origine de l'homme et sur le développement de l'humanité. Dans cet article, comme dans la plupart de ses récents écrits, M. Emerson s'exprime un peu à la façon d'un oracle. Une série de pensées brillantes ou paradoxales tient la place d'un raisonnement serré. Voici quelques-unes de ses pensées :

« Le mot de miracle, dans le sens où on l'emploie, ne prouve que l'ignorance du dévot superstitieux. Celui-ci s'ébahit de voir l'eau changée en vin, et il ne prend pas garde à un fait bien plus merveilleux, celui de sa propre personnalité. »

« Luther se serait coupé la main avant d'écrire ses thèses contre le pape, s'il avait pu prévoir qu'il préparait de toute la puissance de son esprit les froides négations des unitairiens de Boston. »

« Me donnerai-je le tort de baptiser la lumière, et le temps et l'espace, des noms de Jean ou de Josué, parce qu'il m'est arrivé de voir sous leur tente la lumière, le temps ou l'espace ? Quels anthropomorphistes nous sommes ! nous ne pouvons nous en tenir aux distinctions morales ; il nous faut les modeler sous une forme humaine. »

« Nous nous attachons trop passionnément à nos maîtres et à leur personnalité historique. Nous nous figurons que leur œuvre est ébranlée si nous trouvons quelque tache à leur mémoire. Mais en quoi la vérité est-elle compromise parce qu'ils s'en sont écartés ? La loi de la gravité n'est pas atteinte par un accident, dût cet accident nous casser la jambe. La loi de la justice ne l'est pas davantage quand nous nous en écartons. »

Le quatrième volume de la *Bibliothèque des sciences contemporaines* vient de paraître à la librairie Reinwald et Cie. Il contient *l'Esthétique*, par M. Eugène Véron, directeur du journal *l'Art*. Ce volume, qui embrasse dans 500 pages tout l'ensemble de ce qui constitue les principes du goût, des arts plastiques, de la musique et de la poésie, ne peut manquer d'être bien accueilli de ce public éclairé qui s'intéresse aux beaux-arts et qui devient chaque jour plus nombreux en ce temps d'expositions universelles et particulières.

Une des bibliothèques particulières les plus importantes va se trouver dispersée. Jeudi prochain commencera la vente d'une partie considérable des livres de feu Ambroise Firmin-Didot ; elle ne comprendra pas moins de huit vacations.

La collection de M. Didot était connue du monde entier par sa richesse et par sa variété, et l'érudit éditeur ne laissait échapper aucune occasion de l'accroître. A diverses reprises, nous avons eu occasion, en rendant compte des grandes publications illustrées de la maison Didot, de signaler les belles reproductions chromo-lithographiques de miniatures extraites de cette collection. Le catalogue illustré de la vente, que les héritiers vendent au profit des pauvres, reproduit par la gravure, la chromo-lithographie et la photogravure, un certain nombre d'autres œuvres d'une valeur considérable. On n'a eu pour cela que l'embarras du choix. Rien en effet dans cette bibliothèque n'était de qualité médiocre. Pour les imprimés, ce sont les éditions introuvables, les exemplaires historiques, les reliures admirables. Les Alde, les Robert Estienne, les plus grands dans cette illustre famille des imprimeurs où le nom même des Didot brille d'un vif éclat, sont représentés par leurs plus exquises productions.

Si l'on parcourt la partie du catalogue consacrée aux manuscrits, chaque article donne des éblouissements. A chaque pas, on rencontre des manuscrits sur vélin, des manuscrits uniques, des ouvrages de la plus grande valeur, ornés de miniatures splendides, habillés avec une richesse inouïe, ayant traversé huit ou neuf siècles sans rien perdre de leur éclat. L'amoncellement de tant de richesses donne le vertige. Et encore ce n'est pas tout : une autre vente suivra dans quelque temps, digne de la première.

Hélas ! il manque à cette couronne un de ses plus beaux joyaux, le *Liber pontificalis*, de Jacques Jouvenel des Ursins, acheté jadis au prix de 36,900 francs par M. Didot, offert par lui à la ville de Paris, et consumé dans les incendies de la Commune.

Il faut espérer que les débris de cette collection, *disjecta membra*, n'iront point s'enfouir dans des recoins ignorés et que la Bibliothèque nationale ne perdra point cette occasion de s'enrichir des principaux de ces ouvrages. Puissent les autres tomber entre les mains de collectionneurs éclairés et bienveillants, qui ne gardent point leur trésor avec la vigilance du dragon des Hespérides, mais en ouvrent, au contraire, libéralement l'accès aux érudits !

On vient de publier le compte rendu du congrès des bibliothécaires, qui a eu lieu à Londres vers la fin de l'année dernière. Le congrès s'est préoccupé des moyens de favoriser la création de bibliothèques libres dans les petites villes et les villages. On a suggéré deux moyens pour atteindre ce but : l'union de plusieurs petites villes entre elles, et l'utilisation des écoles comme dépôts de livres. Le délégué français, M. de Watteville, a rappelé à ce propos que la France, depuis dix ans, avait fondé 1000 bibliothèques populaires et 17 500 bibliothèques scolaires.

Le catalogue du *British Museum* a été l'objet de critiques assez vives. Les matières n'y sont pas distribuées dans un ordre très-logique. La mythologie est placée dans la section théologique entre l'homélitique et l'histoire juive. Le droit ecclésiastique forme la première section de la jurisprudence, précédant ainsi et le droit romain, dont il est issu, et les traités généraux de jurisprudence, qui se trouvent confondus avec les ouvrages sur les branches diverses du droit. Il faut chercher sous le titre général de *philosophie* les livres relatifs à l'administration des chemins de fer, au spiritualisme, à la photographie, aux sciences nautiques et à l'art militaire. Il n'y a pas de rubrique spéciale pour la science ni pour la sociologie. Comme le catalogue comprend 1970 volumes manuscrits, on comprend qu'avec une pareille confusion, il soit assez difficile d'y trouver ce qu'on cherche.

L'Éducation des femmes au moyen age. — La *Rassegna settimanale* de Florence donne, dans son numéro du 12 mai, l'analyse d'un ouvrage qui n'est pas précisément nouveau, mais que l'âge ne rend que plus piquant. Il s'agit d'un traité

en vers, composé au XIIIe siècle, sur l'éducation des femmes (*Del reggimento e costumi di donne*, par Messer Francesco da Barberino). L'auteur varie sagement ses préceptes selon la condition sociale des personnes. Il commence par « la fille d'empereur ou de roi couronné », celle de toutes qui doit être élevée le plus sévèrement. On lui apprendra de très-bonne heure à baisser les yeux, à parler peu et bas, à pleurer sans qu'on l'entende, à rire le moins possible et « sans montrer ses dents », à ne pas remuer les mains « ni les autres parties du corps », et à marcher à petits pas réguliers. Son rang l'oblige à savoir lire et écrire, mais on aura grand soin que son professeur soit une femme.

Les filles de marquis, de duc, de comte et de baron ont un peu plus de liberté que les princesses. Celles des juges et des médecins ont le droit de chanter et de danser. En revanche, il leur est conseillé de ne pas apprendre la lecture et l'écriture. Le conseil devient une interdiction formelle pour toutes les classes inférieures, filles de bourgeois, de négociants, d'artisans, d'hommes du commun en général.

Messer Barberino n'oublie aucune des circonstances qui peuvent se présenter dans la vie d'une femme, qu'elle soit reine, nonne ou mendiante. Il règle par le menu la contenance de la mariée le jour de ses noces. Qu'elle ait soin de peu manger au dîner: ce ne serait pas convenable; si elle a faim, elle mangera en cachette dans sa chambre, avant de se mettre à table. Elle prendra aussi la précaution de se laver les mains en particulier, afin que lorsqu'elle procédera à la même cérémonie en public, au moment du repas, l'eau ne soit pas toute sale.

Les femmes mariées reçoivent de même, et chacune selon son état, de sages avis. La marchande de volailles n'usera pas d'artifices pour faire paraître ses poulets plus gros. L'hôtelière ne servira pas du réchauffé. Voilà des recommandations qui seraient encore de mise aujourd'hui.

La Vie littéraire anglaise vue sous ses côtés financiers. Il semblait que le prix payé par le *Nineteenth Century* à Tennyson pour la publication de son poëme *la Vengeance* fût le plus haut auquel on pût coter les ouvrages d'un poëte. Pour une pièce de 300 vers, on lui avait compté 120 guinées! Le *Cornhill Magazine* vient de dépasser ce chiffre en élevant, toujours pour Tennyson, le taux à *une guinée* par ligne. C'est ce qui lui a été donné pour *Tithow*, poëme publié tout récemment.

Ainsi, en ce siècle de prose, les exigences des ténors sont dépassées par celles des poëtes! Il est vrai que la chose se passe en Angleterre, non en France.

La correspondance de Sterne avec lady Éliza Draper, pour laquelle il nourrit longtemps une passion platonique, vient d'être publiée à Londres. L'attachement de Sterne, déjà vieux, était tel, qu'il écrivait pendant une maladie de sa femme à lady Draper, qui habitait la France, pour lui demander sa main *quand il serait veuf*... Mais Sterne mourut avant de l'être.

La *Società Reale di Napoli* (Académie des sciences morales et politiques) a mis en concours un prix de 700 francs, qui sera accordé à l'auteur du meilleur mémoire sur la thèse suivante :

« Le mouvement de l'esprit philosophique napolitain dans ses principes et ses applications du XVIe au XIXe siècle, depuis Tolesio, Bruno et Campanella, jusqu'à la publication de la *Scienza nuova*. »

Le concours est ouvert aux écrivains de toutes les nations. Les mémoires devront être rédigés en italien, en latin ou en français. (*Courrier d'Italie.*)

La Presse parisienne. — On estime à 110 en moyenne le nombre des journaux qui naissent annuellement à Paris, et à un chiffre légèrement inférieur celui des morts. La première feuille quotidienne a été le *Journal de Paris*, fondé en 1777. De 1789 à 1799, il en surgit à Paris plus de 600. Napoléon Ier réduisit le nombre des journaux politiques à 13; Napoléon III en tolérait 14 en 1853. (Il n'est question ici que de la presse parisienne.) En 1877, Paris possédait 836 journaux et Revues, ainsi distribués: 51 journaux et 14 revues politiques; 49 journaux ou revues ayant un caractère religieux et d'histoire; 74 consacrés aux belles-lettres; 20 de pédagogie; 66 de droit; 85 d'économie politique; 20 de géographie; 52 de littérature; 15 d'art; 3 de photographie; 9 d'architecture; 4 d'archéologie; 8 de musique; 7 de théâtres; 68 de modes; 77 de technologie; 74 de médecine et de pharmacie; 43 de science; 22 sur l'armée et l'art militaire; 31 d'agriculture; 16 sur les chevaux; et 17 divers.

Les journaux politiques se divisent, quant à la couleur, ainsi qu'il suit : 22 républicains; 7 bonapartistes; 6 légitimistes; 5 orléanistes; le reste officiel ou indécis. Les journaux républicains ont 1 100 000 abonnés; les légitimistes 24 000; les orléanistes 230 000; les bonapartistes 90 000; les incolores 180 000. Aux deux extrémités de l'échelle des prix sont placés l'*Art*, qui coûte 120 francs par an, et *la Bonne pensée*, journal d'édification qui demande à ses abonnés la modeste somme de 60 centimes par an.

Budget d'un musée anglais. — On s'est plaint souvent de la pauvreté du budget du Louvre. Voici quelques chiffres qui permettront d'établir une comparaison entre les ressources de notre Musée national et celui d'un des musées de Londres, le South-Kensington. Les dépenses d'entretien du South-Kensington, pour l'année 1878, ont été évaluées à 973 053 francs. Dans ce chiffre ne figurent point les frais de moulage, de photographie, de catalogue, etc., non plus qu'une somme de 200 000 francs affectée annuellement aux acquisitions d'objets d'art.

La presse socialiste d'Allemagne ne compte pas moins de soixante-quinze publications diverses, journaux et Revues, avec un chiffre total de 135 000 abonnés. L'année dernière, le nombre de ces publications n'était que de cinquante-sept.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imprim. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [868].

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 49. 8 JUIN 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les arts et les industries de l'extrême Orient.

I.

LA CHINE (1).

L'un des caractères particuliers de la civilisation moderne, la tendance à l'uniformité universelle, est un des faits les plus saillants qui ressortent de l'Exposition. Que l'on parcoure successivement les différentes galeries attribuées à la France, à l'Angleterre, aux États-Unis et aux autres puissances de famille européenne, on est sûr d'y retrouver invariablement les mêmes machines, les mêmes étoffes, les mêmes meubles, les mêmes vêtements, ceux-là mêmes que nous voyons tous les jours dans les ateliers de nos fabricants ou dans les étalages de nos magasins les mieux achalandés. C'est à peine si de loin en loin un objet perdu dans la masse a conservé dans sa forme ou dans son aspect quelque chose de national et décèle à l'œil par un signe certain son origine étrangère. Encore est-ce une vieillerie dont un reste d'habitude a fait perpétuer l'usage, mais que la prochaine Exposition ne verra certainement pas reparaître. En un mot, dans les pays de race blanche, la civilisation promène son niveau égalitaire, ramenant tout au même type, effaçant les moindres saillies, comblant les plus petites dépressions, sans respect pour les traditions, les mœurs et les exigences du climat. La mode, cette courtisane du progrès, a impitoyablement proscrit tout ce qui pouvait trancher sur l'ordinaire, et, pour pouvoir rayer du dictionnaire des nations les mots *supériorité* et *infériorité*, elle en a rayé du même coup le mot *originalité*.

Mais le public proteste quelquefois. N'est-ce point une protestation contre l'uniformité trop générale dont la civilisation européenne a voulu affubler le progrès, que cette affluence de visiteurs qui se pressent dans les différentes sections de l'exposition orientale ? C'est qu'en effet, au point de vue de l'esprit moderne, ces sections font tache sur les autres parties de l'Exposition; elles ne sont point au même niveau : ou plus haut ou plus bas; elles ne leur sont point comparables. C'est là que l'originalité s'est allée réfugier; c'est là seulement que l'on retrouve encore de ces caractères de nationalité bien tranchés, bien affirmés, qui, pour vouloir décidément rester eux-mêmes, n'excluent pas le progrès, et dont la diversité pique la curiosité, éveille et enchante les imaginations.

Parmi ces sections orientales, l'une des plus remarquables est celle qui est consacrée à la Chine. Les commissaires européens qui l'ont organisée doivent être satisfaits du succès de leur œuvre. Par une anomalie assez étrange, en effet, mais qui ne manque pas non plus d'originalité, on trouve dans cette commission chinoise des Anglais, des Français, des Américains et même des Allemands, mais pas un seul Chinois. C'est que la Chine, son gouvernement tout au moins, n'est pas encore mûre pour ces grandes manifestations internationales. Cette exposition de quelques-unes de ses richesses ne constitue pas un acte politique d'où l'on puisse conclure qu'à l'exemple du Japon, la Chine, brûlant ce qu'elle a jusqu'à présent adoré, s'est décidée à nous emboîter le pas sur la route du progrès. La part qu'elle prend à notre Exposition n'est due qu'à l'initiative du service des douanes chinoises, administration placée tout entière entre les mains de fonctionnaires européens. Séduits par l'appât du gain bien plus que par l'espoir d'obtenir quelqu'une de ces récompenses honorifiques dont ils ne sauraient apprécier la valeur, quelques marchands de Péking, de Shang-Haï, de Ning-Po et de Canton leur ont confié certains objets avec mission de les vendre, pour leur compte, le plus cher possible. Il y en a, en effet, qui ont été vendus le double de ce qu'ils valent en Chine ; il y en a d'autres que l'on pourrait se procurer dans nos grands

(1) Voy. une leçon de M. Léon Rousset sur *la Chine*, dans la *Revue* du 25 mai 1878.

magasins de nouveautés ou aux adjudications de l'Hôtel des ventes à un quart ou un tiers au moins meilleur marché. Mais il faut bien que le public fasse son éducation, et la paye.

C'est là un des grands avantages des Expositions, d'être une sorte d'école permanente et mutuelle où les choses parlent d'elles-mêmes et savent mieux que les professeurs les plus experts ou les livres les plus savants réformer les préjugés et redresser les erreurs. Ici, tout le monde peut voir des Chinois, de vrais Chinois en chair et en os; les uns, coiffés d'une petite calotte, sont employés par l'administration des douanes en qualité de commis ou d'interprètes; d'autres, coiffés d'un chapeau aux bords relevés, mais dénué de bouton, sont de simples ouvriers, de Ning-Po pour la plupart, ceux qui sont chargés de l'entretien des meubles que vous admirez ou qui ont construit le petit pavillon chinois du Trocadéro, qui sera — car il n'est pas encore ouvert — l'une des merveilles les plus attrayantes de cette Exposition. A les voir, la physionomie souriante, toujours de bonne humeur, toujours empressés à répondre aux questions qui leur sont adressées — plusieurs parlent le français ou l'anglais, — on ne les prendra peut-être plus pour des barbares inintelligents et cruels, et l'on se décidera peut-être à ne pas attacher plus de créance à la légende des petits Chinois donnés en pâture aux pourceaux, qu'à la légende de Croquemitaine, bonne tout au plus à faire peur aux petits enfants.

Mais revenons à nos ouvriers et à leurs meubles. Voici, dès l'entrée, les laques noires de Canton, avec dessins d'or sur or : boîtes à thé, boîtes à cigares, tables à thé, guéridons; nous connaissons tout cela depuis longtemps; l'exportation n'a pas attendu l'Exposition pour en remplir nos magasins. Passons donc; au surplus, ces objets n'ont plus très-grande valeur : depuis que la consommation s'en est accrue, la fraude a trouvé moyen d'en corrompre la fabrication. La laque est un suc végétal très-beau, très-transparent, très-épais, que l'on obtient en pratiquant des incisions sur la tige d'une espèce de sumac et en recueillant la sève qui s'en écoule. Ce produit n'est pas très-abondant et garde, par suite, toujours, un prix élevé; la concurrence lui a fait substituer ou mélanger des huiles végétales de moindre qualité avec lesquelles sont fabriqués les objets destinés à l'exportation. Ce qui faisait surtout le prix des objets en laque, c'était leur poli et leur durée, toutes choses qui étaient dues à la perfection des procédés. Les surfaces à laquer en bois ou en carton-pâte étaient poncées et vernies autant de fois qu'il était nécessaire pour rendre l'enduit suffisamment doux au toucher et à l'œil, et pour lui donner assez d'épaisseur pour défier le temps et l'usage; aujourd'hui, on se contente de donner deux ou trois couches et tout est dit. C'est un résultat de la concurrence commerciale et de l'imitation, du reste très-inférieure, que l'on a faite de ces objets chez nous. Il devient difficile, quel que soit le prix que l'on y mette, de trouver des objets couverts de vraie laque et travaillés suivant les anciens procédés de fabrication.

Remarquez en passant les beaux meubles noirs de Canton. Ils sont faits d'une sorte de bois d'acajou, nommé en chinois *Rong-Mou*, bois rouge, et qui jusqu'à présent n'a encore été identifié avec aucune de nos espèces végétales connues; une fois travaillé, il a l'apparence de l'ébène et se laisse sculpter merveilleusement. Je vous recommande surtout un lit monumental dont l'artiste est parvenu à atténuer la rigidité en fouillant le bois avec tant de perfection qu'il semble lui avoir communiqué la souplesse des dragons qu'il y a entrelacés. — Y a-t-il rien de plus riche et de plus élégant que ce petit paravent, presque perdu derrière d'autres objets, dont les cadres de bois noir sculpté enserrent une tenture de satin bleu brodé d'animaux et de fleurs en soie blanche? Ce sont les fées de Sou-Tchéou qui font ces admirables broderies(1). Sou-Tchéou *la belle fille*, comme l'appelaient les Chinois, était, avant l'insurrection des Taè-Ping, le paradis de la galanterie; sa renommée était universelle; c'était l'asile du suprême bon goût et de la parfaite élégance; ses tissus précieux primaient tous les autres; la société raffinée de l'endroit cultivait les arts; les dames peignaient sur la soie avec l'aiguille ou le pinceau; les poëtes chantaient les louanges de cette Venise lacustre, et tout ce qu'il y avait de jeune, de beau, d'intelligent et d'élégant dans l'empire s'y donnait rendez-vous.

« Pour être heureux sur terre, disait un proverbe chinois, il faut naître à Sou-Tchéou, vivre à Canton, et mourir à Liao-Tchéou », parce que dans la première sont les plus belles créatures, dans la seconde les plus riches magnificences, et dans la troisième les meilleurs cercueils. Je regrette que l'on n'ait point fait figurer à l'Exposition, malgré son caractère funèbre, un de ces meubles somptueux qui acquièrent chez les Chinois toute l'importance d'une institution sociale. La préoccupation de tout Chinois respectable, pendant sa vie, est de savoir s'il sera enterré convenablement, et le fils ne peut donner à son père de marque plus tendre d'affection filiale que de lui offrir un cercueil; c'est quelquefois un objet de luxe, laqué et orné avec le plus grand soin.

Nous ne dirons rien des essais d'application des bois et des étoffes de Chine à l'ameublement européen. Cela est gauche, lourd, disgracieux, et l'on sent trop que ce sont des objets de commande dont personne ne fait usage dans le pays où ils sont fabriqués.

Ning-Po rivalise avec Canton pour la fabrique des meubles, dans laquelle s'emploient de préférence deux essences, le *Rouang-yang-mou*, qui n'est probablement pas autre chose que le buis, et le *Pé-yang-mou*, une espèce de tremble. Ici même, la variété est plus grande; meubles incrustés d'ivoire, meubles sculptés et meubles laqués en rouge dénotent une perfection de travail prodigieuse. Cependant, à part les meubles sculptés, parmi lesquels nous avons admiré deux petites bibliothèques d'une délicatesse exquise, nous préférons le meuble en bois noir de Canton, qui nous paraît plus sérieux et de meilleur goût.

Il y a foule devant les vitrines où sont exposées les soieries aux nuances les plus délicates, les broderies et les ivoires.

(1) On fait aussi de ces broderies à Canton.

Tout cela chatoie à l'œil ; rien d'étonnant que tout le monde s'y arrête. Il est plus singulier de voir délaisser les objets de la plus grande valeur. Il y a, dans le salon des bronzes et des potiches, des objets sans prix. Allez tout droit aux vitrines qui en occupent le fond et le côté gauche, et qui, avec d'autres menus objets, contiennent de grands vases de porcelaine avec décoration plane ou en relief. Deux de ces vases seulement sont des cloisonnés à caractères antiques façonnés sous la dynastie des Ming ; les autres, en porcelaine, dont l'ornementation est si fine et si gracieuse, datent du règne de l'empereur Kang-si, le premier de la dynastie actuelle. Ce sont donc des échantillons vénérables d'un art qui n'a fait que décliner depuis ; regardez plutôt les potiches modernes qui sont exposées dans la salle voisine, et constatez vous-même la décadence ; trois siècles ont suffi pour consommer cette chute. Le dieu de la porcelaine doit frémir de désespoir en voyant ainsi déchoir ce grand art auquel il a sacrifié sa vie. C'était un habile ouvrier de la manufacture impériale de Kin-te-tchen ; l'empereur l'avait chargé de fabriquer deux vases d'une exécution particulièrement difficile ; après plusieurs essais infructueux, désespérant d'y réussir, le malheureux se jeta dans le four ; les objets qu'on en retira lorsque le corps eût été consumé furent jugés tellement beaux par l'empereur qu'il ordonna de lui ériger un temple.

Je me suis arrêté, tout seul, devant une splendide boîte en laque de Yang-Tchéou, désignée à tort par les Européens sous le nom de laque de Péking, verte et rouge ; personne ne la remarque ; si vous en demandiez le prix, vous en seriez effrayé. C'est que le travail en fait toute la valeur et ne le cède pas en finesse d'exécution aux ivoires les plus délicats. Ce n'est pas du bois, mais du vernis sculpté. L'objet que l'on veut ainsi décorer est préalablement recouvert d'une couche de laque épaisse d'au moins un centimètre, et c'est dans ce vernis que l'imagination de l'artiste fait éclore avec une patience de Chinois, qui vaut bien celle d'un bénédictin, les paysages et les scènes les plus pittoresques.

Il y a encore dans la vitrine située à droite de l'entrée une très-curieuse petite statuette en porcelaine ; elle représente le poëte Li-Taè-Pe à demi-assoupi, le verre en main, sous l'influence des libations qui lui étaient habituelles ; c'est une figure très-expressive, malgré son modelé un peu fantaisiste. Les Chinois estiment particulièrement les œuvres de ce grand poëte qui fut l'émule d'Horace en extrême Orient. Li-Taè-Pe jouissait de son vivant d'une telle réputation, que l'empereur Siuen-Tsong, donnant neuf siècles avant Louis XIV un témoignage de son admiration pour le génie littéraire, honora en lui la supériorité du talent en le servant lui-même à table.

Cette salle des *Kou-Tong* « antiques », comme les appellent les Chinois, est remplie de merveilles mal appréciées pas les visiteurs ; vous y verrez les bronzes de l'exécution la plus difficile et les vieux émaux cloisonnés aux couleurs harmonieusement assorties, derniers spécimens d'un art également perdu. Ne vous y trompez pas, en effet : ceux que vous verrez dans la salle voisine, celle des « nouveautés » ou, pour mieux dire, des articles d'exportation, sont peut-être plus chatoyants ; ils paraissent plus frais ; mais les vieux cloisonnés résistent à l'action destructive des siècles ; les nouveaux ne durent que quelques années.

Il faudrait, pour tout dire, s'arrêter à chaque pas dans cette salle. Il vaut mieux suivre la foule, qui nous entraîne vers deux mannequins placés sur l'un des grands côtés du salon voisin. L'un représente un mandarin en costume officiel ; l'autre, une femme vêtue d'une casaque rouge et coiffée d'une couronne d'où pendent, au-devant de son visage, des rangs de perles : c'est une mariée.

Je me souviens qu'au printemps de 1872, je traversais le petit village de Kin-Paè, situé sur le bord de la mer, non loin de Fou-Tchéou ; tout y était calme, à l'exception des chiens, qui, à leur habitude, hurlaient sur le passage des étrangers. Tout à coup, au détour d'une rue, je fus surpris par une formidable explosion de pétards accompagnée d'un concert discordant d'instruments de musique criards. Un nombreux cortége entourait une chaise rouge portée par quatre hommes : c'était la suite d'une mariée que l'on conduisait, bien et dûment verrouillée, au domicile de son futur époux. Lorsqu'elle y fut arrivée, et la clef remise à son mari, celui-ci ouvrit les portes de la chaise et invita sa fiancée à en sortir. Je vis alors apparaître une femme revêtue d'un costume identique à celui qui figure à l'Exposition, sauf sur deux points : le pantalon était rouge au lieu d'être vert, cette dernière couleur étant considérée dans Fou-Kien comme l'emblème de l'infortune conjugale ; et les rangs de perles de sa couronne étaient tellement nombreux qu'ils formaient comme une sorte de voile épais au travers duquel il était impossible d'apercevoir son visage. Le cortége, tout à l'heure très-bruyant, avait fait silence ; les deux jeunes fiancés, prosternés côte à côte sur le seuil de la salle principale, prenaient le Ciel et la Terre à témoin de leur union et buvaient quelques gouttes de vin dans deux petites tasses liées ensemble par un fil rouge ; puis, de nouvelles prosternations devant la tablette des ancêtres et devant leurs parents vivants terminèrent la série des rites consacrés par l'usage en pareille occasion ; le mariage était désormais accompli. Tout n'était cependant pas encore fini : la mariée, toujours hermétiquement voilée, prit place sur un siége élevé au fond de la salle, et tous les assistants défilèrent un par un devant elle pour l'examiner, en faisant sur son costume, sur sa personne ou sur les incidents de cette journée, avec une liberté de langage dont je fus surpris, les réflexions les plus embarrassantes ; je suis sûr que, sans son voile, on aurait vu rougir la mariée.

J'ai cru hier me retrouver à Kin-Paè, tant la scène que j'avais sous les yeux au Champ-de-Mars avait d'analogie avec celle que j'avais vue en Chine ; mais, plus heureux que la mariée, le mannequin autour duquel se pressaient les visiteurs, et devant lequel ils n'épargnaient point leurs réflexions, n'avait pas d'oreilles pour les entendre et pouvait supporter sans sourciller le feu croisé des quolibets.

L'homme est tellement habitué à tout rapporter à lui-même, qu'il est toujours tenté de trouver ridicule ce qui lui paraît étrange : les Chinois se moquent de nous chez eux,

comme nous nous moquons d'eux chez nous. La civilisation supérieure est celle qui comprend qu'à d'autres conditions climatériques doivent correspondre d'autres besoins, que ces besoins peuvent engendrer d'autres formes, et sait ne pas s'en étonner; c'est enfin celle qui sait accepter les ridicules des autres pour se faire pardonner les siens. N'ai-je point vu en Chine un Anglais qui prenait seul ses repas chez lui, et qui chaque soir endossait le frac noir avant de se mettre à table vis-à-vis de lui-même !

Ce sont, du reste, ces formes étranges et insolites qui font le succès de l'exposition chinoise et lui donnent, comme je l'ai déjà dit, son caractère d'originalité bien tranché, plus encore que la valeur artistique des objets qui y sont exposés, car les plus beaux passent, pour ainsi dire, inaperçus. De la comparaison que l'on peut faire entre les anciens et les nouveaux, on est forcé de conclure à la décadence des produits artistiques, porcelaines, bronzes, laques, cloisonnés, dont la concurrence commerciale et l'exportation ont fait baisser les prix et augmenter le débit. Une seule branche d'industrie, celle de l'ameublement, se soutient, se perfectionne même dans les types purement chinois. Si l'on peut juger de l'état d'une civilisation par les produits éclos sous la main des artisans qu'elle inspire, ne faut-il pas déduire de leurs formes simples et quelque peu sévères, lourdes quelquefois et manquant d'élégance, mais fines et délicates dans les détails, décorées d'une manière sobre et presque discrète, que la civilisation chinoise actuelle est raffinée, mais non point efféminée ?

Là où il y a encore de telles ressources de goût et de travail, le pays peut être arriéré; il demeure néanmoins capable d'efforts et d'énergie, et peut sans crainte accepter la lutte avec des nations plus avancées.

LÉON ROUSSET.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. A. DEBIDOUR

Découverte et colonisation du Brésil.

Messieurs,

Bien qu'assuré d'avance de votre bienveillante attention, ce n'est pas sans appréhension que j'entre dans cette chaire. Avant moi s'y est assis un professeur dont l'enseignement, à la fois solide et attrayant, a laissé des souvenirs que je ne pourrais effacer, quand même je le voudrais (1). Chaque jour s'y succèdent des hommes aussi distingués par leur savoir que par leur esprit (1), et dont j'ose à peine me dire le collègue, tant ce titre me paraît au-dessus de mon mérite. Nouveau venu dans cette ville, où les sciences et les lettres sont si largement représentées; débutant dans l'enseignement supérieur, qui brille à Nancy d'un si vif éclat, je ne puis me faire pardonner mon insuffisance que par de constants efforts pour m'élever à la hauteur de ma tâche. Bien pénétré de l'utilité pratique qu'offrent à tout homme et à tout peuple l'histoire et la géographie, je demanderai surtout à ces deux sciences des comparaisons profitables et des leçons fortifiantes.

Le sujet que je me propose de traiter est l'histoire de *la découverte et de la colonisation du Brésil, depuis la fin du* XV*e siècle jusqu'au commencement du* XIX*e*. Exposer rapidement les notions vagues que la science moderne a pu nous fournir sur l'état de ce pays avant l'époque où les Européens en commencèrent la conquête; rechercher à quel peuple revient l'honneur d'avoir le premier planté son drapeau sur cette terre féconde; suivre dans leurs navigations, leurs aventures, leurs combats, les *conquistadores* et les missionnaires qui nous l'ont fait connaître dans son ensemble et dans ses détails; raconter les luttes des grandes puissances maritimes qui pendant deux siècles s'en disputèrent l'empire; montrer le Portugal en possession de cette colonie, qui aurait pu être pour lui ce que l'Inde est de nos jours pour l'Angleterre; faire ressortir les fautes d'un gouvernement sous lequel ce grand corps fut près de s'atrophier; mettre à nu l'absurdité, la barbarie, la stérilité d'un système de colonisation fondé sur la violence, le brigandage et la servitude; retracer enfin la naissance, les progrès, les premières revendications de cette nationalité brésilienne qui réagit à cette heure avec tant de force contre les aberrations du passé, — telle est, en quelques mots, la tâche que je me suis donnée, tel le programme que j'aurai cette année l'honneur de développer devant vous.

I.

Le Brésil fut jadis occupé et colonisé de telle sorte que son passé seul peut expliquer son état présent et donner notamment la raison d'une anomalie apparente que bien d'autres sans doute ont signalée avant moi.

Cette anomalie, c'est la lenteur relative avec laquelle a progressé jusqu'à présent la civilisation dans une contrée plus favorisée que nulle autre au monde par la nature. Une comparaison géographique, facile à faire, va vous la rendre très-sensible.

Parmi les contrées dont l'ensemble forme le nouveau continent, il en est deux qui surpassent de beaucoup toutes les autres par leur étendue et leur richesse : la république des États-Unis et l'empire du Brésil. La première commande l'Amérique du Nord, comme la seconde commande l'Amérique du Sud. Ce n'est pas la seule analogie qui existe entre

---

(1) M. Vidal-Lablache, actuellement maître de conférences à l'École normale, dont nous avons donné des leçons sur la *Côte allemande de la mer du Nord, le Massif des Alpes, l'Europe meridionale et le monde méditerranéen, les Empires anglais et russe en Asie*, dans la *Revue* des 6 septembre 1873, 10 janvier 1874, 6 février et 18 décembre 1875.

(1) Entre autres, MM. Alfred Rambaud et Émile Gebhart, collaborateurs de la *Revue*.

elles. La statistique nous apprend qu'elles ont à peu près la même superficie : le territoire des États-Unis est évalué (si on n'y comprend pas le pays presque désert d'Alaska, qui en est absolument distinct) à 7 838 000 kilomètres carrés; celui du Brésil à 8 337 000 (1); c'est-à-dire que l'un est quinze fois et l'autre seize fois plus grand que la France. Chacun d'eux fait face à l'ancien monde et présente du nord au sud, le long de l'océan Atlantique, un immense développement de côtes où des deux parts s'ouvrent des ports de premier ordre : si la grande république du Nord a New-York, le grand empire du Midi a Rio-de-Janeiro; si, d'un côté, vous voyez la Nouvelle-Orléans, de l'autre, dans une situation presque semblable, vous apercevez Para; ici Philadelphie et Baltimore, là Bahia et Pernambouc. L'Union possède, il est vrai, sur le grand Océan, un large débouché et une communication directe avec l'Asie orientale; mais le Brésil, privé de cet avantage, est dédommagé par la proximité du littoral africain (700 lieues seulement séparent le cap Saint-Roch du cap Vert) et par le courant équatorial qui, des Açores, lui apporte la vie de l'Europe.

Sous le rapport des cours d'eau, la symétrie et la ressemblance sont frappantes. Le Mississipi traverse du nord au sud les États-Unis dans toute leur largeur; le fleuve des Amazones, qui le surpasse en volume, troue, de l'ouest à l'est, l'épaisseur entière du Brésil. Au nord du premier, plusieurs grands lacs (Supérieur, Michigan, Huron, Érié, Ontario) se déversent dans la mer par le canal naturel du Saint-Laurent; au sud du second, les marécages du Paraguay, du Parana et de l'Uruguay s'écoulent par le Rio-de-la-Plata. Et de même que l'embouchure du Saint-Laurent, gardée par l'Angleterre, est extérieure aux États-Unis, celle du Rio-de-la-Plata, défendue par la confédération Argentine et l'Uruguay, est extérieure au Brésil. Ce n'est pas tout : ces fleuves et leurs affluents offrent respectivement, dans chaque moitié du nouveau continent, les mêmes facilités de communication. On a pu aisément relier le Mississipi au lac Michigan (et par là la Nouvelle-Orléans à Québec), la région intermédiaire étant fort étroite et le relief du sol presque nul. Par l'Ohio, le centre de l'Union se trouve en rapports avec la contrée des Alleghanys et, par suite, avec Philadelphie et New-York; par le Missouri, il étend ses relations jusqu'aux montagnes Rocheuses et, au delà, jusqu'au Grand-Lac-Salé et à San-Francisco; si bien que, de la Louisiane au Labrador, du Delaware à la Californie, la nature elle-même a tracé presque en entier les grandes routes. Par une disposition analogue des vallées, l'Amérique du Sud pourrait être traversée en divers sens par des voies commerciales que l'homme n'a eu, pour ainsi dire, que la peine de découvrir. Il suffit de remonter le fleuve des Amazones pour arriver aux Andes et, par là, aux côtes péruviennes ou équatoriales de l'océan Pacifique. Un de ses affluents, le Madeira, permet de pénétrer dans la Bolivie; un autre, le Rio-Negro, déverse une partie de ses eaux, par un canal naturel (le Cassiquiare), dans l'Orénoque, qui arrose le Vénézuéla. D'autre part, au plateau marécageux de Parecis, les sources des fortes rivières qui alimentent les deux bassins principaux du Brésil sont si rapprochées les unes des autres, qu'en certains endroits, à l'époque des pluies et des inondations, elles communiquent entre elles et se confondent. On passe parfois sans débarquer du Cuyaba, tributaire du Paraguay, dans le Rio-das-Mortes, qui se jette dans l'Araguay et porte dans la direction du Tocantins, vers Para. Douze à quinze lieues seulement séparent le Jauru, autre affluent du Paraguay, du Guaporé, qui va grossir le Madeira. Enfin un canal de 5 kilomètres, entre le Rio-Agapehy et le Rio-Allegre, suffirait pour établir une ligne de navigation continue de 8313 kilomètres à l'intérieur entre Para et Montevideo (1).

Une comparaison du genre de celle que vous venez d'entendre établirait entre les cours d'eau de second ordre des deux pays des rapports semblables à ceux qui existent entre les grands fleuves. Au point de vue des communications, le Parahyba du Sud, le San-Francisco, le Parahyba du Nord, ont pour le Brésil autant d'importance que l'Hudson, la Delaware et le Potomac peuvent en avoir pour les États-Unis. Mais nous en avons dit assez pour montrer que géographiquement, en ce qui concerne l'étendue, l'orientation, les relations extérieures et intérieures, l'ancienne colonie portugaise de l'Amérique du Sud n'a rien à envier à l'ancienne colonie anglaise de l'Amérique du Nord.

Bien plus, il suffit d'une étude sommaire de la constitution géologique, de la flore et de la faune du Brésil, pour se convaincre que ce pays a été plus richement doté par la nature que les États-Unis et qu'aucune autre contrée du globe. « Son sein renferme et révèle les productions minérales les plus variées, que la nature n'a fait que partager entre les contrées les plus fortunées (2). » Si la Californie a de l'or, la Pennsylvanie de la houille et du fer, les métaux nécessaires à l'industrie, les cristaux et les roches les plus utiles à l'homme abondent dans les provinces de Minas-Geraes, de Goyaz, de Matto-Grosso et dans bien d'autres parties de l'Empire. La fertilité du bassin du Mississipi, fort remarquable assurément, n'est pas comparable à celle des vallées brésiliennes, où croissent sous le soleil des tropiques des essences forestières qui manquent à tout le reste du monde; où la terre produit presque sans culture, et avec une prodigalité que les voyageurs ne cessent d'admirer, les fleurs les plus éclatantes, les plantes médicinales, tinctoriales et alimentaires les plus rares; où la canne à sucre, le caféier, le cacaoyer, le cotonnier semblent vraiment être dans leur patrie; où 15 000 espèces végétales propres à cette seule contrée ont déjà été découvertes. Si les États-Unis ont leurs savanes (d'ailleurs presque désertes et improductives), le Brésil a ses pampas herbeuses, où peuvent paître à l'aise d'innombrables troupeaux de bœufs, de moutons et de chevaux. En ce pays, le

(1) *Almanach de Gotha* (1878), p. 500, 591.

(1) Voy. Couto de Magalhaens, *O Selvagem* (Rio-de-Janeiro, 1876), 2e partie, ch. VI (*O grande sertão interior*), p. 147-187; — Jose de Moraes, *Navegação interior do Brasil* (Rio-de-Janeiro, 1869); — Reyes, *Dampfschiff-Verbindung zwischen Brasilien und Columbien* (*Mittheil.* de Petermann, 1876, n° 1, p. 15-16), etc., etc.

(2) J. Manuel de Macedo, *Notions de chorographie du Brésil*, p. 11[illegible].

gibier est si abondant que les habitants des forêts ne vivent guère que de chasse. La pêche suffit presque aux riverains des grands cours d'eau ; beaucoup d'entre eux ne se nourrissent guère que de chair de tortue et de *pirarocou;* et l'ichthyologie brésilienne est si riche que de nos jours le seul fleuve des Amazones a permis au naturaliste Agassiz de décrire et de classer 300 espèces de poissons absolument inconnus des savants.

Voilà donc ce que la nature a fait pour ce pays, qui pourrait aisément alimenter et enrichir cent millions d'hommes. Le Brésil, aussi vaste, aussi bien situé et plus fertile que les États-Unis, devrait être plus peuplé, plus fortuné, mieux pourvu de tous les avantages matériels et moraux qui résultent d'une haute civilisation. Il en est, messieurs, tout au contraire ; et la jeune république a pris sur l'empire son émule une avance telle que plusieurs siècles ne suffiront pas à supprimer la distance qui les sépare.

Elle est grande, si nous en jugeons par les données les plus récentes de la statistique. Actuellement, en effet, la population de l'Union est de plus de 40 millions d'habitants ; celle du Brésil ne dépasse guère 11 millions. La première de ces deux contrées a reçu, en 1876, 224 000 immigrants ; la seconde n'en reçoit pas annuellement plus de 20 000 à 25 000. New-York a plus d'un million de citoyens ; Rio-de-Janeiro n'en compte que 274 000 ; et, de ces deux villes, c'est la seconde qui est la plus ancienne. Les États-Unis ont un revenu de 2 milliards 200 millions. Le chiffre de leurs importations atteint presque 2 milliards 400 millions, celui de leurs exportations dépasse 3 milliards 200 millions. Leur marine marchande possède 25 000 navires. A l'intérieur, les routes de terre et d'eau font circuler partout la vie et la richesse : 120 000 kilomètres de chemins de fer, 303 000 kilomètres de fils télégraphiques étendent leur bienfaisant réseau du lac Supérieur au golfe du Mexique et de l'océan Atlantique au Grand Océan. Pas une montagne qui n'ait été explorée, pas une rivière qui n'ait été décrite, pas un canton qui n'ait été défriché ou qui ne soit prêt pour une prochaine colonisation. — Au Brésil, le budget des recettes est d'environ 240 millions. L'importation atteint 398 millions, l'exportation 424 millions. Il n'existe que 27 lignes de chemins de fer, toutes fort courtes, isolées les unes des autres, et présentant un total de 2290 kilomètres en exploitation. Les fils télégraphiques ne présentent qu'un ensemble de 6230 kilomètres (1). Les trois provinces des Amazones, de Matto-Grosso et de Para, qui forment à elles seules plus de la moitié de l'empire, ne sont guère connues que de nom, même des habitants de Rio-de-Janeiro. Les voyages à l'intérieur sont difficiles et périlleux, partant fort rares. Les Brésiliens savent si peu la géographie de leur propre pays, que les sources du Xingu, un des plus gros affluents du fleuve des Amazones, leur sont inconnues. Il n'y a pas longtemps qu'on regardait le Madre-de-Dios, sous-tributaire du Madeira, comme un affluent de l'Ucayali. Le savant et consciencieux docteur Couto de Magalhaens, qui a fait tant de découvertes dans ces contrées perdues, affirme qu'entre le Madeira et l'Araguay est un espace trois fois plus grand que la France (et ce n'est pas la partie la moins riche du Brésil) où jamais n'a pénétré non-seulement un Européen, mais même un Américain civilisé.

Ainsi, des deux puissances que nous avons mises en parallèle, c'est celle qui semblait au premier abord devoir l'emporter qui le cède de beaucoup à l'autre par la population, par l'importance commerciale et industrielle et par la civilisation générale. C'est un fait indéniable. Et qu'on ne dise pas, pour l'expliquer, que l'émancipation des États-Unis, origine et cause première du merveilleux développement qu'ils ont atteint de nos jours, ayant eu lieu en 1783, et celle du Brésil ne s'étant produite qu'en 1822, il n'y a rien d'étonnant à ce que les anciennes colonies anglaises aient pris de l'avance et l'aient gardée. D'abord, nous aurons lieu d'établir plus tard que l'ancienne colonie portugaise fut très-réellement, dès l'an 1808, débarrassée des entraves qui la gênaient et put, dès le commencement du XIXe siècle, entrer dans une phase nouvelle de libre et glorieuse croissance. Mais admettons la date de 1822 comme début de l'évolution contemporaine du Brésil. Ce pays avait alors 3 617 000 habitants (1) ; il en compte onze millions aujourd'hui : sa population a donc triplé dans la période de cinquante-six ans qui s'est écoulée depuis la proclamation de l'indépendance. Quant aux États-Unis, qui n'avaient en 1783 que 2 500 000 habitants, ils en comptaient, cinquante-sept ans après, au recensement de 1840, plus de 17 000 000 ; la population s'était accrue, en une période égale ou à peu près, dans la proportion de 1 à 7.

Le Brésil progresse, ce n'est pas douteux. Il n'y a pas un État en Europe qui ait plus gagné que lui, sous tous les rapports, depuis un demi-siècle. Mais il est d'autre part certain qu'il est en retard sur la grande république américaine. Quelle est la vraie cause de cette infériorité? Si nous la cherchons dans le présent, nous risquons fort, je crois, de ne pas la trouver. Dira-t-on que la race lusitanienne n'a pas l'audace, l'âpreté du gain, l'amour de l'indépendance et le sens politique que le Yankee possède à un si haut degré? Mais toute l'histoire de la nation portugaise contredirait une pareille supposition. Le Brésil est-il moins libre, moins régulièrement gouverné que les États-Unis? A cet égard, l'avantage lui appartiendrait peut-être. Nulle part, je crois, le régime parlementaire ne fonctionne plus paisiblement et ne produit de meilleurs résultats que dans cet empire. Dans l'Amérique du Nord, l'abolition de l'esclavage a causé une perturbation profonde dont l'Union ressentira longtemps encore le contre-coup; au Brésil, nous voyons cette œuvre philanthropique s'accomplir sans secousse, par le libre consentement de la représentation nationale (2).

(1) Pour la statistique des États-Unis et du Brésil, voy. l'*Almanach de Gotha* (1878), p. 498-511 et 591-595 ; — *l'Empire du Brésil à l'exposition universelle de 1876 à Philadelphie* (Rio-de-Janeiro, 1876) ; — J. Manoel de Macedo, *Notions de chorographie du Brésil* ; — Ch. Expilly, *la Traite, la colonisation et l'émigration au Brésil*, etc., etc.

(1) Warden, *Brésil*, t. I, p. 87.

(2) La loi du 28 septembre 1871 assure la liberté aux enfants qui naîtront des nègres actuellement en état de servitude.

Mais si les institutions actuelles qui régissent cet État ne nous donnent pas la raison de son infériorité, nous trouverons dans les lois et dans les révolutions qu'il subit antérieurement à notre siècle l'explication que nous cherchons.

Le Brésil contemporain porte la peine des fautes qu'il n'a pas commises, subit la conséquence de maux qui ont duré des siècles et que des siècles seuls peuvent réparer.

Ces maux, ce furent les guerres dont fut désolé ce beau pays que le Portugal, l'Espagne, la France et la Hollande, pendant plus d'un siècle et demi et avec un égal acharnement, cherchèrent à s'approprier ; luttes funestes qui eurent pour effet de retarder les découvertes géographiques et les progrès de la civilisation. Ces fautes, ce furent les agissements barbares et maladroits de conquérants égoïstes qui, dans leur ardeur de jouissance immédiate, exploitèrent à outrance et la terre et les hommes et faillirent tuer la poule aux œufs d'or.

Les colons anglais de l'Amérique du Nord étaient-ils plus prévoyants et plus sages ? Je n'oserais l'affirmer. Ils n'eurent pas à surmonter les mêmes difficultés, et, s'ils se laissèrent aller aux mêmes excès, ils n'en furent pas punis. — Voilà, je crois, toute la différence.

Ainsi, n'ayant jamais eu à défendre sérieusement, contre aucune puissance européenne, le sol de leur nouvelle patrie, ils purent, dès le commencement ou le milieu du XVIIe siècle, le cultiver, l'enrichir, étendre le cercle de leurs découvertes et de leurs établissements, fonder des villes auxquelles l'assurance d'une longue paix garantissait la prospérité.

D'autre part, se trouvant en face des hordes sauvages qui avaient occupé avant eux les rivages de l'Atlantique, trop fiers pour se mêler à elles, trop avides pour leur laisser une part de cette terre qu'ils venaient de conquérir, ils n'eurent d'autre pensée que de les refouler au loin ou de les exterminer. Les Indiens durent donc reculer devant le droit du plus fort ; décimés chaque jour, ils furent poussés jusqu'au Mississipi. Aujourd'hui c'est bien au delà que les a parqués la jalouse surveillance de leurs vainqueurs ; ils ne sont plus que 300 000, et bientôt ils ne seront plus. Qu'ils disparaissent : ce sera pur débarras pour le Yankee. Il n'en souffrira pas, car il n'a pas besoin d'eux. Il a retrouvé dans l'Amérique du Nord le climat de l'Europe occidentale. L'atmosphère convenait à merveille à son tempérament. Il y a vécu. Sa race s'y est conservée pure, avec toute sa vivacité, toute son énergie, sans qu'aucun croisement fût nécessaire pour la régénérer et la vivifier. De là, dans toute l'Union, l'invincible répulsion du blanc pour le nègre, pour le Peau-rouge et pour le Chinois.

Il eût fallu même fortune aux maîtres portugais du Brésil. Mais avant de pouvoir coloniser ce beau pays, ils durent le disputer à leurs ennemis d'Europe; et, d'un autre côté, épuisés, étiolés par les effluves chaudes et humides des Amazones ou de la Plata, contraints, pour redevenir forts et vaillants, de s'infuser le sang des races tropicales, ils ne s'aperçurent de la nécessité de s'assimiler les populations indigènes qu'après les avoir en grande partie détruites.

II.

Certes, c'est une belle épopée que cette lutte de près de deux siècles, sans trêve ni relâche, soutenue sur un théâtre de deux mille lieues de large par quelques centaines de Lusitaniens contre l'Espagne, la France, la Hollande et parfois d'autres puissances. Mais que de temps perdu ! que de sang inutilement versé ! Et que de simples bucoliques eussent mieux valu ! Tout d'abord, le Brésil est à peine entrevu, que les cours de Lisbonne et de Madrid s'en disputent la possession. Yañez Pinçon pour l'Espagne et Alvarez Cabral pour le Portugal ont découvert la même année (1500) le pays nouveau; chacun de son côté en a pris possession solennellement, plantant sur le rivage des croix et des poteaux aux armes de son maître.

Quant au droit des indigènes, ils ne s'en soucient pas. Ils ne sont pas absolument convaincus que les Peaux-rouges soient des hommes. Puis, n'ont-ils pas, pour lever tout scrupule, une bulle du pape qui leur attribue la domination légitime de toutes les contrées qu'ils auront découvertes? Les Portugais avaient pris depuis longtemps l'habitude de faire sanctionner par la religion leurs conquêtes maritimes : dès le milieu du XVe siècle (1), le saint-siége les investit, exclusivement à tout autre peuple, du droit de soumettre, de gouverner, d'exploiter, de réduire en esclavage les populations non chrétiennes du littoral atlantique.

La souveraineté des mers leur est conférée. Mais un grand événement se produit : l'Amérique est découverte en 1492, et pour le compte de l'Espagne. Cette puissance mérite des égards, et Alexandre VI lui fait généreusement sa part en décrétant, *de sa science certaine et de sa pure libéralité* (2), qu'à l'avenir les possessions lusitaniennes et castillanes seront séparées par un méridien passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du cap Vert (1492) : à l'orient de cette ligne, tout appartiendra aux Portugais ; au couchant, tout sera la propriété des Espagnols. Les deux parties modifient peu à peu à l'amiable cet arrangement et, par le traité de Tordésillas en 1494, fixent la limite, non plus à 100, mais à 370 lieues des Açores et des îles du cap Vert. Toute difficulté n'est point pour cela supprimée, on le voit bien un peu plus tard, quand il s'agit de savoir quelle partie du Brésil devra être attribuée à chaque puissance.

D'abord on s'aperçoit que les deux archipels qu'on a pris comme points de départ ne sont pas sous le même méridien. Le plus oriental, celui du cap Vert, s'étend sur un espace de quatre-vingts ou cent lieues de l'ouest à l'est. La ligne de démarcation passera-t-elle par l'extrémité orientale ou par la pointe occidentale du groupe ? puis, comment s'entendre sur le mot *lieue?* les uns en comptent quinze, d'autres dix-sept et demie au degré : pour ceux-ci la ligne n'atteindrait

(1) Le 8 juin 1454 (bulle de Nicolas V). Warden, *Brésil*, t. I, p. 2.

(2) *De nostra mera liberalitate et ex certa scientia*, est-il dit dans la bulle d'Alexandre VI, que Navarrette a insérée en entier dans sa *Coleccion de los viages y descubrimentos que hicieron por mar los Españoles desde fines del siglo* XV (t. III, p. 28-35).

pas Maranham ; pour ceux-là elle dépasserait Para. Enfin, à quelles cartes s'en rapportera-t-on pour les indications topographiques ? Chacun des deux gouvernements a fait dresser les siennes pour les besoins de sa cause et repousse systématiquement celles de son adversaire. Celle de Gaboto, pour l'Espagne, ne laisserait pas au Portugal le cinquième du Brésil actuel; mais celle de Teixeira, composée pour la cour de Lisbonne, lui donnerait presque tout le bassin de la Plata, Buenos-Ayres et même une partie de la Patagonie (1). Que faire? On négocie, et on ne cessera pas de négocier jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Mais pendant que les diplomates argumentent, les aventuriers et les missionnaires des deux nations poussent sans scrupule leurs reconnaissances et leurs conquêtes. Si les Portugais, avec les Coelho, les Souza, les Mem-da-Sa, les Albuquerque, découvrent et occupent presque toute la côte entre l'équateur et le 34° lat. S., les Espagnols, sous les Solis, les Gaboto, les Mendoza, les Cabeça de Vaca, remontent le Rio-de-la-Plata, le Paraguay, le Parana; sous Orellana, sous Ursua, sous Aguirre, ils descendent le grand cours d'eau que, par une méprise singulière, ils appellent le fleuve des Amazones. Les jésuites du Pérou viennent enlever des Indiens jusqu'au cœur du Brésil. Les colons brésiliens viennent établir le fort du Sacrement en face de Buenos-Ayres.

Cet état de choses dure près de deux cents ans ; ce n'est guère qu'à la fin du XVIIe siècle que les limites de la colonie portugaise du côté des possessions espagnoles demeurent à peu près fixées. Encore aurons-nous à signaler de part et d'autre, dans le cours du XVIIIe siècle, bien des attaques et des contestations nouvelles (2).

Mais cette lutte n'est rien si on la compare à d'autres qui, dans le même temps, ont ensanglanté le Brésil. Entre Espagnols et Portugais, la guerre était relativement courtoise ; entre Portugais et Français, elle était sauvage et sans merci. Vainement nos marins de Dieppe et de Honfleur, devançant peut-être Christophe Colomb, suivant à coup sûr de près les Pinçon et les Cabral (3), prétendirent à l'exploitation du sol qu'ils avaient découvert : le pape n'avait plus d'empire à leur conférer. Les rois de France Louis XII et François Ier, tout entiers aux grandes guerres européennes, ne songeaient pas à les protéger. Le vainqueur de Marignan demandait en riant qu'on lui fît voir l'article du testament d'Adam qui partageait le monde entre les deux cours de Lisbonne et de Madrid ; mais il désavouait les entreprises de l'armateur Ango et, sur les réclamations du Portugal, défendait officiellement aux marchands français d'aller commercer sur les côtes du Brésil. Ils y allaient pourtant, à leurs risques et périls, et inspiraient tant de sympathie aux naturels du pays, que quelques sauvages consentaient parfois à les suivre et à passer en Europe. En 1504, Paulmier de Gonneville en ramena un auquel il donna plus tard sa fille en mariage. En 1550, des Tabagerres, au nombre de cinquante, prirent part à la curieuse fête brésilienne que la ville de Rouen donna à Henri II et à Catherine de Médicis (1). Les tribus anthropophages du littoral brésilien mangeaient impitoyablement les Portugais qui tombaient en leur pouvoir, mais épargnaient généralement les Français. Les Anglais, pour jouir du même privilége, se paraient de notre nom. L'Allemand Hans Staden, captif, n'évita la mort et ne recouvra la liberté que par l'intervention des Français.

Le gouvernement lusitanien ne pouvait voir qu'avec colère les progrès rapides de notre influence dans un pays qu'il regardait comme sa propriété : de là l'acharnement féroce avec lequel il la combattit. Des croisières furent établies sur les côtes brésiliennes, et le capitaine Christophe Jacques, chargé de ruiner nos établissements et de courir sus aux vaisseaux français, se rendit célèbre, vers 1530, par la rigueur qu'il mit à accomplir sa mission. Les bâtiments pris, les équipages étaient presque toujours massacrés sans merci. Parfois on s'amusait à torturer longuement les prisonniers : quelques-uns étaient enterrés jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou ; leur torse ou leur tête servait ensuite de cible. Les nôtres, par représailles, quand ils étaient vainqueurs, livraient leurs captifs à leurs alliés les cannibales, en leur recommandant de les dévorer, ce dont il est à croire qu'ils ne se faisaient faute (2). A la fin, le bruit de ces combats tira nos rois de leur coupable indifférence ; Henri II sembla un instant vouloir venger l'honneur de notre pavillon. Par ses ordres, en 1555, le chevalier de Villegagnon conduisit au Brésil une expédition qui prit terre dans une île de la baie de Rio-de-Janeiro, construisit le fort Coligny et annonça l'intention de fonder une *France antarctique*. Mais cette velléité de conquêtes lointaines ne fut qu'un éclair. Bientôt les guerres de religion détournèrent des régions transatlantiques le gouvernement français. Villegagnon, soldat dur, austère et violent, ne comprit pas que le succès était au prix d'un défrichement immédiat du sol et d'une alliance intime avec les indigènes. Il tint ses hommes cloîtrés dans sa forteresse, ne les faisant travailler qu'aux bastions, leur défendant sous peine de mort toute liaison avec les Indiennes. Puis il passa son temps à discuter théologie, fit sans scrupule noyer plusieurs colons calvinistes, se rendit odieux à tous et finit par laisser là son entreprise et retourner en France (1558). Dix ans après, les débris de sa petite troupe luttaient encore pied à pied, aidés des sauvages Tamoyos, contre le gouverneur portugais Mem-da-Sa. Mais, abandonnés par la mère-patrie, ils devaient succomber. Après d'horribles massacres, la baie de Rio-de-Janeiro resta aux Lusitaniens;

(1) Sur cette contestation, voy. la savante discussion de M. d'Avezac dans ses *Considérations géographiques sur l'histoire du Brésil* (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, août et sept. 1857, p. 177-202).

(2) Warden, *Bresil*, passim.

(3) P. Gaffarel, *Étude sur les rapports de l'Amérique et de l'ancien continent avant Christophe Colomb*, 314-327. — *Histoire du Brésil français*, 1-54. — Voy. dans la *Revue* du 2 mai 1874, une leçon de M. P. Gaffarel sur *Jean Cousin ou la Découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb*.

(1) F. Denis, *Une Fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*. Paris, Techener, 1850.

(2) P. Gaffarel, *Histoire du Brésil français*, 1-138. — Hans Staden, *Histoire d'un pays situé dans le nouveau monde, nommé Amérique* (publiée par Ternaux-Compans, Paris, 1837).

le fort Coligny fut détruit, et en face de ses débris s'éleva, dès 1567, la ville portugaise qui devait être la capitale de l'empire du Brésil (1). On eût pu croire les Français découragés; loin de là, on les voit, pendant le dernier quart du XVIe siècle, secondés d'ailleurs par les Anglais (Withrington, Lancaster, etc.), multiplier leurs incursions et leurs ravages, non plus au sud, vers Bahia ou vers Rio, mais au nord, entre le cap Saint-Roch et l'embouchure du fleuve des Amazones. Ils n'ont pu créer la *France antarctique*, ils rêvent de faire une *France équinoxiale*. Henri IV approuve ce projet et, peu après sa mort (1611), Marie de Médicis confie une flotte à deux braves marins, trop oubliés de nos jours, La Ravardière et Razilly, qui vont fonder Saint-Louis-de-Maranham. Les nouveaux colons, instruits par l'exemple de leurs devanciers, s'allient étroitement aux Tupinambas, poussent leurs reconnaissances jusqu'au Tocantins, jusqu'au delà des Amazones. Mais, comme leurs devanciers, abandonnés par le gouvernement qu'ils ont voulu servir, serrés de près, décimés par l'ennemi, ils sont brutalement expulsés de leurs possessions en 1615. La même année, Jérôme d'Albuquerque, leur vainqueur, fonde Para, destiné à commander le Brésil septentrional, comme Mem-da-Sa avait créé Rio-de-Janeiro pour commander le Brésil méridional (2). Désormais le pavillon fleurdelisé ne fera plus qu'une glorieuse, mais fugitive apparition sur le littoral de l'Amérique lusitanienne. Duguay-Trouin prendra Rio de vive force en 1711, mais se hâtera de l'évacuer. A partir du règne de Louis XIII, la France a décidément renoncé au Brésil; elle se borne sous Richelieu, sous Colbert, à tenter la colonisation de la Guyane. Mais cette œuvre même, elle ne peut l'accomplir en paix; les Lusitaniens jaloux ont indûment franchi le fleuve des Amazones, leur extrême limite vers le nord; empiétant sur nos nouvelles terres, s'appuyant, suivant leur usage, sur des cartes et des calculs complaisants, ils auront depuis la fin du XVIIe siècle et ils ont encore la prétention de nous refouler du cap du Nord au delà du cap Orange, c'est-à-dire de nous prendre 70 ou 80 lieues de côtes (3).

Cette guerre d'extermination qu'ils nous avaient faite, ils la renouvelèrent, avec plus d'âpreté peut-être et plus d'énergie, contre les Hollandais, qui pendant quarante années consécutives menacèrent et occupèrent les parties les plus riches du Brésil. A partir de 1621, la république des Provinces-Unies, alors en lutte avec l'Espagne, prit prétexte de ce que cette puissance avait momentanément subjugué la monarchie portugaise, pour attaquer systématiquement l'Amérique lusitanienne. D'abord elle n'envoya que des corsaires, et les vaisseaux bataves se bornèrent à quelques actes de pillage. Le succès enhardit les marchands d'Amsterdam. En 1624, ils fondèrent une Compagnie ayant pour principal but la conquête et l'exploitation du Brésil. Puis, ils envoyèrent vers ce pays des flottes et des armées. Bientôt ils emportèrent Bahia, qui était alors la capitale de la colonie portugaise. Ils ne tardèrent pas, il est vrai, à perdre cette ville; mais, soutenus par une bonne partie des indigènes, qu'ils gagnaient par de bons traitements et des cadeaux, ils se dédommagèrent en prenant Pernambouc, Olinde, Parahyba, Saint-Louis-de-Maranham et vingt autres villes qui leur assuraient la possession du littoral et de l'intérieur, des environs de Bahia à ceux de Para. Peut-être, grâce à leur adroite politique et à leur aptitude pour la grande colonisation, auraient-ils conservé, étendu même leurs conquêtes; peut-être seraient-ils aujourd'hui maîtres du Brésil comme ils le sont des îles de la Sonde, si le Portugal n'eût subitement, en 1640, recouvré son indépendance. Redevenu libre, cet État fit un violent effort pour reconstituer son empire transatlantique disloqué. Bien secondé par ses colons, qui s'insurgèrent à sa voix dans la plupart des villes conquises, il lutta vaillamment et cruellement par le fer, par le feu, anéantissant les tribus sauvages qu'il soupçonnait de favoriser ses ennemis et massacrant les captifs hollandais, comme naguère il mettait à mort les prisonniers français. Grâce à cette féroce énergie, il regagna en vingt ans tout le terrain perdu, et le traité de paix de 1661 lui restitua légalement le Brésil dans son intégrité (1).

A partir de ce moment, la Hollande ne renouvela plus ses attaques contre ce pays; la France en était exclue; l'Espagne n'en revendiquait plus qu'une faible partie. Vers la fin du XIXe siècle, après cent cinquante ou deux cents ans de guerre ou de querelles, le Portugal pouvait se dire le maître incontesté de cette immense contrée : suivant le droit public, qui n'est souvent que le droit du plus fort, il l'avait bien gagnée. La paix, chèrement achetée, régnait de Rio-de-Janeiro à Para. Il s'agissait de la mettre à profit en donnant à cette incomparable colonie des institutions définitives et telles que cet établissement non-seulement ne fût plus à charge à la métropole, mais devînt pour elle une source de prospérités. Si le Portugal eût réussi dans cette tâche, il fût certainement devenu et serait encore, malgré l'exiguité de son territoire, une des premières puissances de l'Europe.

Que fit-il du Brésil? C'est ce qui nous reste à dire.

III.

Tant qu'avait duré la période de conquête et de défense, la cour de Lisbonne n'avait procédé, en matière d'administration coloniale, que par essais et tâtonnements. Au début, elle avait partagé le pays, du nord au sud, en quinze grands fiefs, dont quelques-uns avaient 80 ou 100 lieues de large, et les avait concédés à titre héréditaire, avec presque tous les droits de

(1) P. Gaffarel, *Histoire du Brésil français*, 138-352. — F. Solano Constancio, *Historia do Brasil*, t. I, p. 100-192, etc — Voy. dans la *Revue* du 15 août 1874, une leçon de M. P. Gaffarel sur *le Chevalier de Villegagnon et la colonie française du Brésil au* XIVe *siècle*.

(2) Claude d'Abbeville, *Histoire de la Mission des pères Capucins en l'isle de Maragnan*, etc.. Paris, Huby, 1614. — Yves d'Évreux, *Voyage dans le Nord du Brésil*, publié par F. Denis, Leipzig et Paris, 1864, etc., etc.

(3) D'Avezac, *les Voyages d'Améric Vespuce* (dans le Bulletin de la Société de géographie, septembre-octobre 1858), p. 250-256.

(1) Warden, *Brésil*, t. I, et II. — Solano Constancio, *Historia do Brasil*. — Barlœus, *Rerum per octennium in Brasilia et alibi gestarum historia*, Clivis, 1660, etc.

la souveraineté, à quelques aventuriers qui auraient été autant de rois. Au bout de quinze ans, ce système, qui conduisait à l'anarchie et à l'impuissance, fut à peu près abandonné. Parmi les titulaires des capitaineries, les uns renoncèrent à leur privilége; les autres devaient plus tard le laisser racheter par l'État. En attendant, la colonie eut, à partir de 1548, un centre administratif, Bahia; un gouverneur général, représentant suprême de la Couronne; un *auditeur général*, chef de la justice; un *grand provéditeur* chargé de la gestion financière; un *grand capitaine de la côte* préposé au commandement maritime, et un *grand alcade* veillant à la sûreté intérieure. A plusieurs reprises et par suite des nécessités de la guerre, le gouvernement général du Brésil fut morcelé; c'est ainsi qu'à la fin du XVIe siècle, il y eut deux capitales, Bahia et Rio-de-Janeiro; au commencement du XVIIe, il y en eut trois, par la création d'un État de Maranham, distinct des deux autres parties de l'Empire. — Mais, à partir de 1641, l'unité gouvernementale fut établie sous l'autorité d'un vice-roi résidant à Bahia, ville qui dut plus tard (en 1763) céder définitivement à Rio son titre de capitale (1).

Il semblait que, le danger d'une invasion française ou hollandaise étant écarté, la nécessité d'une administration dictatoriale et militaire ne se faisant plus sentir, le Brésil dût être doté de quelques franchises administratives et surtout de quelques libertés économiques dont il avait le plus grand besoin. Les colonies, dans tous les temps, n'ont jamais prospéré qu'à ce prix : l'exemple des établissements anglais nous le prouve tous les jours. Mais le Portugal n'imagina rien de mieux, pour conserver plus sûrement sa colonie, que de l'enchaîner. Il l'aimait si fort qu'il la serrait chaque jour davantage, au risque de l'étouffer. Liez bras et jambes à un homme : il ne s'enfuira pas certainement; mais il ne pourra travailler, et si vous comptez sur lui pour vous nourrir, vous courrez risque de mourir de faim en même temps que votre prisonnier. Voilà ce que la cour de Lisbonne ne voulut pas comprendre.

Sous sa dure législation, les produits brésiliens ne durent avoir d'autre débouché que le Portugal, alors qu'ils auraient pu alimenter l'Europe entière. Un négociant de Rio ou de Pernambouc ne pouvait commercer avec Bordeaux ou Hambourg que par l'intermédiaire de Lisbonne ou de Porto. De lourds impôts pesaient sur les colons. Les possesseurs de mines devaient un cinquième de leurs revenus à l'État, qui les évaluait arbitrairement. L'agriculture, que la métropole eût dû favoriser par tous les moyens sur cette terre bénie du ciel, était au contraire entravée par mille défenses et règlements ridiculement vexatoires. Pour ne pas appauvrir quelques douzaines de marchands de Porto ou de Madère, les Brésiliens devaient s'abstenir de cultiver la vigne. L'industrie, par ordre, était à peu près nulle dans la colonie; la mère-patrie se réservait de lui vendre tous les objets manufacturés dont elle pouvait avoir besoin; et comme le Portugal, pour des raisons que nous n'avons pas à dire, ne fabriquait plus rien, c'est à l'Angleterre qu'il achetait fort cher les produits qu'il imposait ensuite à plus haut prix encore à ses malheureux colons. Les vice-rois et au-dessous d'eux les capitaines généraux étaient des espèces de satrapes, s'enrichissant par tous les moyens et contre lesquels aucun recours n'était possible. Un mécontentement particulier ou public menaçait-il d'éclater, l'Inquisition, puissance plus politique encore que religieuse, intervenait et y mettait bon ordre. La pensée n'était pas moins garrottée que les corps. Au commencement du XIXe siècle, il n'y avait pas encore d'imprimerie au Brésil. En 1792, il n'y avait à Rio que deux libraires; encore ne vendaient-ils que des livres de théologie et de médecine. Point ou presque point d'écoles. Les colons ne pouvaient faire donner une instruction supérieure à leurs enfants qu'avec l'autorisation du gouvernement, et c'était seulement à Coïmbre ou à Lisbonne que les jeunes Brésiliens des deux sexes pouvaient terminer leurs études (1).

Comment les colons, avec de pareils exemples sous les yeux, eussent-ils été plus sages? Beaucoup d'entre eux, du reste, descendaient de ces aventuriers avides, sans foi ni loi, enfants perdus de la conquête, de ces repris de justice que le Portugal avait déchaînés contre le nouveau monde pendant tout le cours des XVIe et XVIIe siècles, moins pour les enrichir que pour se débarrasser de leur turbulence.

C'étaient gens peu scrupuleux, habitués aux crimes ou tout au moins aux coups de main, n'estimant que la force, n'aimant que le gain rapide et facile. Jouissance immédiate, pas de souci du lendemain, tel paraissait être leur mot d'ordre. Que firent-ils de la terre inépuisable dont la destinée les avait faits propriétaires? Les meilleurs, se rangeant à la vie sédentaire, devinrent *fazendeiros* et *senhores d'engenho*, cultivèrent la canne à sucre, que Souza avait importée au Brésil au XVIe siècle, ou le café, qui y fut introduit au temps de Pombal.

Mais ils procédaient en *outranciers*, si je puis employer ce barbarisme, arrachant au sol récolte sur récolte, ne faisant rien pour l'amender, brûlant dix lieues des forêts les plus précieuses qui fussent au monde pour défricher quelques hectares de terre. D'autres, tournant peu à peu à la vie sauvage, s'enfonçaient dans le *sertâs*, dans les déserts de Goyaz et de Matto-Grosso, couchaient en plein air, vivaient de chasse et s'essayaient dans les pampas au rude métier de *vaqueiros* ou de pasteurs. Mais le plus grand nombre courait vers des professions moins pénibles et vers les profits plus faciles. Les forêts n'étaient pas menacées seulement par les planteurs; elles étaient aussi dévastées par les trafiquants de bois de teinture (comme le *jacaranda*, et l'*ibirapitanga*, si appréciés en Europe), par les *seringueiros* en quête de gomme et de caoutchouc, par les chercheurs de plantes médicinales telles que la salsepareille et l'ipécacuanha. — Mais c'était surtout vers les mines que se portait l'activité des colons. Des gisements aurifères leur avaient été signalés dès la fin du XVIe siècle; mais ce n'est que cent ans plus tard qu'ils

(1) A. de Varnhagen, *Historia geral do Brazil*, t. I et II. — Warden, *Bresil*, t. I et II. — Macedo, *Notions de chorographie du Bresil*, 4-24.

(1) Warden, *Bresil*, t. I, 1-16.

les découvrirent réellement et que l'exploitation sérieuse commença. Les affamés se jetèrent fiévreusement sur cette terre de Saint-Paul, de Minas-Geraes, de Goyaz, de Matto-Grosso, pour en tirer à pleines mains de l'or et des diamants. En cinquante ans, ils en firent sortir une valeur de 2 milliards 400 millions ; à la fin du XVIIIe siècle, ils en extrayaient encore annuellement 20 millions (1). En furent-ils plus riches? L'histoire répond qu'en somme ils ne bénéficièrent pas plus des trésors du Brésil que les colons espagnols de ceux du Pérou. Toutes leurs richesses s'écoulaient rapidement vers le Portugal, d'où elles allaient rémunérer le travail des nations qui avaient le bon sens de demander le bien-être à l'agriculture et à l'industrie. Le Brésil, faute de mettre en œuvre les éléments de prospérité matérielle dont il regorgeait, était menacé de mourir de misère.

Il faut ajouter que plus la race des conquérants vieillissait sur cette terre humide et chaude, plus elle tendait à perdre, par l'effet d'un climat énervant, son ardeur et son énergie natives. Les descendants des familles portugaises établies de longue date au Brésil et n'ayant jamais subi de croisements ne ressemblent pas plus à leurs aïeux que les serpents nés dans nos ménageries, et qu'on nous montre engourdis et à demi-morts, ne ressemblent aux boas des forêts sénégalaises (2).

Les colons, qui se sentaient, du reste, peu portés personnellement au travail, cherchèrent de bonne heure des auxiliaires robustes, habitués au soleil d'Amérique et sur lesquels ils pussent se décharger des plus rudes labeurs. Ce ne pouvaient être que les indigènes. Mais les sauvages du Brésil n'aimaient pas ces étrangers cupides et féroces qui ne s'étaient jamais montrés à eux que le fer et le feu à la main. Comment les eussent-ils aimés? Les premiers explorateurs portugais semblaient s'être fait un jeu de les chasser comme des bêtes fauves, de brûler leurs pauvres cabanes, de détruire leurs maigres plantations. Au milieu même du XVIIe siècle, Pedro Teixeira, remontant le fleuve des Amazones, de Para jusqu'au Pérou (1637), ne signalait son passage que par des massacres et des incendies; vingt-cinq ans après, son digne émule, Pedro da Costa Favella, promenait la terreur sur les rives du Tapajoz et, sans nécessité, mettait le feu à trois cents villages et égorgeait sept cents indigènes (3).

La grande nation des *Tupis*, à laquelle appartenaient presque toutes les tribus sauvages du Brésil, méritait un tout autre traitement. Ces Indiens étaient foncièrement doux; les cruautés que commirent et que commettent encore quelques-unes de leurs peuplades sont des faits exceptionnels et comme les représailles de la barbarie, barbarement provoquées au nom de la civilisation. Ils avaient le sens et l'amour de la propriété et de la justice : leurs idées religieuses, dont nous essayerons bientôt de donner une idée, le prouvent surabondamment. Ils respectaient le lien conjugal et avaient le sentiment de la famille ; un détail comique montre que quelques tribus le poussaient même plus loin que nous : le docteur Magalhaens affirme en effet que chez les Chambioas, nation nombreuse du bassin des Amazones, il y a une classe d'hommes entretenus par la communauté et spécialement chargés d'épouser les veuves. Les Tupis montraient dans leurs travaux agricoles et dans leurs arts grossiers une intelligence assez vive. Enfin ils n'étaient pas insensibles à la poésie; vous en jugerez prochainement par quelques-unes de leurs plus gracieuses légendes (1).

Ce peuple, qui se serait uni si volontiers à des maîtres humains et équitables, pour faire sous leur direction l'apprentissage de la civilisation, n'eut que répulsion — et c'était justice — pour ses barbares vainqueurs. Il se rejeta vers la vie sauvage des forêts, recula, s'enfuit devant l'invasion européenne et s'enfonça dans les solitudes de l'intérieur. Mais les blancs, auxquels il fallait à tout prix des esclaves, poursuivirent, traquèrent comme un vil gibier les Peaux-rouges timides, qui presque toujours, loin de résister, tendaient les mains aux menottes et présentaient le dos au bâton. Les *Paulistes* ou colons de Saint-Paul se distinguèrent entre tous dans ces chasses d'un nouveau genre : ils eurent jusqu'à des chiens dressés à dépister l'Indien et, au besoin, à le dévorer. Les sauvages une fois pris et enchaînés, on en conduisait quelques-uns à Rio ou à Bahia, d'où, au début, on les transportait en Europe pour y être vendus. Les autres étaient parqués dans des *réductions*, villes artificielles où ils ne comptaient plus guère que comme des têtes de bétail. Nourris de poisson sec et de viande boucanée, employés sans relâche à l'exploitation des forêts et des mines, enrôlés de force dans les armées, exposés sans remède à toutes les épidémies, ils ne tardaient guère à sucomber. Leurs bourreaux en étaient quittes pour se remettre en chasse; mais il leur fallait chaque année aller un peu plus loin pour trouver des victimes.

Il est vrai que des voix éloquentes et indignées flétrirent, dès le XVIe siècle, la barbarie de ces procédés. L'Église intervint souvent en faveur des Indiens et fit porter bien des fois (notamment en 1550, 1556, 1605, etc.) des lois qui les déclaraient libres (2). Mais la répétition fréquente de ces mesures en prouve toute l'inefficacité. Comment, du reste, entendait-on remplacer les Peaux-rouges qui se dérobaient ou qu'on voulait arracher au travail servile? en leur substituant d'autres esclaves, en allant dans les colonies portugaises d'Afrique enlever des milliers de nègres, pour les vendre comme moutons sur les marchés du Brésil. L'Amérique lusitanienne subit cette nouvelle honte. Dès 1503, quatre mille noirs furent débarqués dans cette contrée par des marchands génois, et dès lors l'horrible traite, avec les allures d'un commerce régulier, alimenta sans relâche ses mines et ses plantations. On évalue à dix millions le

(1) Warden, *Brésil*, t. I, p. 74-77. — De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, t. I, p. 86-87.

(2) Sur la dégénérescence de la race portugaise au Brésil, voy. Couto de Magalhaens, *O Selvagem*, 2e partie (*Raças selvagem*), p. 68-105.

(3) Macedo, *Notions de chorographie du Brésil*, 196-197.

(1) Couto de Magalhaens, *O Selvagem*. — Von Martius, *Zur Ethnographie und Sprachenkunde Amerika's*.

(2) Warden, *Brésil*, t. I, p. 104-105.

nombre des Africains qui ont été amenés et vendus au Brésil jusqu'à nos jours. Les quatre cinquièmes de ces malheureux mouraient au bout de fort peu de temps des mauvais traitements qu'on leur faisait subir; mais on savait où aller pour les remplacer (1). Ce trafic éhonté d'êtres humains, véritable lèpre publique, s'est étalé jusqu'à notre époque au cœur du pays, sans résultats utiles (car cinq esclaves ne faisaient pas dans leur journée le travail d'un seul ouvrier libre de France ou d'Angleterre), et au risque de détruire dans la classe dominante toute morale et tout sentiment humain. « Juifs et chrétiens, a dit trop véridiquement un auteur, faisaient commerce non-seulement des enfants des femmes esclaves avec les nègres, mais encore de ceux qui avaient été engendrés de leur propre sang avec leurs négrines. Ils les vendaient et les achetaient comme l'on fait des veaux et des moutons (2). »

Cet abominable trafic eut-il au moins pour effet d'adoucir la condition des Indiens? Pas le moins du monde. Les nègres coûtaient cher, les Peaux-rouges ne coûtaient que la peine de les aller prendre : les *Paulistes* et les *Sertanejos* continuèrent donc de plus belle, sans se soucier des édits, leurs battues dans les bois et leurs razzias d'esclaves. Les autorités civiles fermaient les yeux sur ces brigandages et parfois même s'en rendaient complices. Quant aux autorités religieuses, il est triste d'avoir à dire qu'elles avaient fini par se livrer à des agissements presque aussi coupables. Les représentants des Ordres monastiques envoyés au Brésil pour protéger les Indiens, les catéchiser et les amener doucement à la civilisation, en arrivèrent, comme les colons, à réduire ces malheureux en servitude. Prenons pour exemple les jésuites, dont l'influence fut longtemps prépondérante dans certaines provinces. Certes, on ne peut nier les services rendus à la science par ces prêtres laborieux, infatigables, qui durant deux siècles explorèrent en tous sens le nouveau monde, en firent connaître la structure intérieure, les voies de communication, les ressources naturelles, et en étudièrent avec une patience infinie les peuples et les langues. C'est à eux que l'on doit les descriptions les plus exactes du bassin de la Plata; c'est un des leurs, le P. Samuel Fritz, qui publia en 1707 la première carte à peu près complète du fleuve des Amazones. C'est de leurs rangs que sont sortis les travaux les plus considérables qui aient vu le jour, avant le XIXe siècle, sur les idiomes des tribus brésiliennes, la *Grammaire* du P. Anchieta, le *Vocabulaire* et le *Trésor de la langue du Guarani* du P. Montoya, la *Grammaire* du P. Figueira, etc., etc. On ne peut nier non plus que leurs efforts n'aient tendu, au début, à améliorer la condition des Indiens, et qu'ils n'aient pris à tâche, en les couvrant de leur protection, de les soustraire aux mauvais traitements et aux tortures. Mais il est reconnu, d'autre part, que cet Ordre remuant et ambitieux ne tarda pas à transformer son apostolat en mission purement politique. Introduits à Bahia en 1549, les jésuites se répandirent bientôt dans toutes les parties de l'empire portugais, créant des colléges, fondant des villages, y attirant les Indiens et les gouvernant comme des sujets. 125 000 sauvages catéchisés, répartis entre trente *réductions*, étaient déjà sous leurs ordres en 1634. Le commerce devint, à la longue, la principale occupation de ces religieux, et, leurs opérations s'étendant chaque jour, ils furent conduits, pour recruter le personnel de leurs colonies agricoles, à faire, comme les Paulistes, la chasse et la presse des Indiens. Les prisonniers, qu'ils ramenaient par centaines, étaient enfermés dans des baraquements où, rationnés, surveillés, fouettés, façonnés à une discipline presque ridicule à force de minutie, ils cessaient bientôt de penser, de vouloir, de sentir, et devenaient de pures machines (1). Le bassin des Amazones surtout fut le théâtre de ces iniquités. Aussi la nombreuse population qui l'habitait a-t-elle presque entièrement disparu. Un voyageur contemporain (2) a constaté que de cent vingt-sept nations qui étaient échelonnées au XVIIe siècle entre la frontière du Pérou et le Rio-Negro, il n'en restait pas plus de trente en 1860; encore ne se composaient-elles plus que de quelques hommes. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement. Les jésuites brésiliens n'étaient pas seuls à exploiter cette grande contrée; les jésuites péruviens, descendant des contreforts des Andes, venaient souvent en armes enlever des esclaves sur les terres portugaises et poussaient leurs expéditions jusqu'au Purus, parfois plus loin encore. Ajoutez à cette concurrence celle des colons adonnés à la chasse des Indiens. Le peu de sauvages qui pouvaient échapper à ces brigandages fuyaient dans des retraites impénétrables aux Européens. Un jour vint où les jésuites, odieux depuis longtemps aux Paulistes et aux Sertanejos, qui les attaquaient en toutes rencontres, suspects à la cour de Lisbonne, qui les accusait de vouloir se substituer à elle dans le gouvernement du pays, furent brutalement expulsés du Brésil (1759). Ce jour-là, tous les Indiens qu'ils y gardaient si péniblement s'enfuirent et retournèrent à la vie des bois. La plupart des *missions* furent abandonnées; elles ne sont plus aujourd'hui que ruines et solitude (3).

Voilà donc ce que le Portugal avait su faire du Brésil : dévastation et servitude, il ne lui avait guère apporté d'autres bienfaits en trois siècles de domination. Cette riche contrée s'épuisait sans avoir rien produit; ce grand corps se mourait avant d'avoir vécu. Pour que cette colonie atrophiée par la métropole reprît vigueur et atteignît à son développement normal, il fallait qu'elle rompît ses chaînes et se retrempât dans l'indépendance; pour que cette terre négligée portât tous ses fruits, il fallait qu'elle fût fécondée par la paix et par le travail; pour que les races démoralisées qui la peuplaient

(1) Warden, *Brésil*, t. I, p. 103-104. — De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*, t. I, p. 18-19, etc.

(2) P. Moreau, *Histoire des derniers troubles du Brésil*, p. 26.

(1) Warden, *Brésil*. — De Pauw, *Recherches philosophiques sur les Américains*. — Pradez, *Nouvelles Études sur le Brésil*, etc., etc.

(2) P. Marcoy, *Voyage de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique* (*Tour du Monde*, t. XVI, p. 98-99).

(3) P. Marcoy, *Voyage de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique* (*Tour du Monde*, t. XVI et XVII). — De Castelnau, *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud*, t. V. — Martin de Moussy, *Description de la Confédération argentine*, t. III, p. 654-740.

tirassent parti de ses trésors, il fallait que, confondant leurs aptitudes et leurs besoins, elles ne formassent plus qu'une seule nation; il fallait, enfin, qu'il y eût un peuple brésilien et que ce peuple fût libre.

Cette nationalité nouvelle s'est révélée à notre époque; elle se manifeste avec un éclat chaque jour croissant, et, avant que ce siècle soit écoulé, elle aura élevé l'ancienne colonie portugaise, émancipée, au rang qui lui est dû parmi les grandes puissances. Mais elle a mis trois cents ans à se former, et elle est encore loin d'avoir atteint son entier développement. Au début, nous l'avons vu, les Indiens n'étaient qu'un gibier, les nègres qu'un bétail; les blancs ne semblaient reconnaître qu'à eux-mêmes la qualité d'hommes. Mais peu à peu maîtres et esclaves, par suite des nécessités, des périls, des travaux qui leur étaient communs, finirent par se rapprocher. Des unions irrégulières, qui étaient inévitables, firent naître les *mamelucos*, fils des blancs et des Indiennes, les *mulâtres*, fils des négresses et des Européens. Ces deux classes nouvelles, par d'autres croisements, produisirent une race hybride, plus forte, plus intelligente, plus vivace que chacune de celles qui avaient contribué à la former. Elle ne fut longtemps qu'une infime et éparse minorité; mais dès le milieu du XVIIe siècle elle présentait assez de consistance pour que l'on pût prévoir l'éclosion d'une nation brésilienne civilisée, aspirant à l'indépendance. Les blancs, maîtres du pays, commençaient à subir son influence. Eux-mêmes se sentaient pris d'amour pour cette terre d'adoption, leur nouvelle patrie, où leurs enfants étaient nés et devaient mourir. En présence de l'invasion hollandaise, un soulèvement vraiment populaire se produisit, et ce fut un métis, le vaillant Camaran, qui en donna le signal.

Était-ce pour le Portugal que s'armaient à cette époque les *Gauchos* des pampas paraguayennes, les *Caïpiros* de Saint-Paul et de Parana, les *Caburés* de Goyaz et de Matto-Grosso, les *Tapuios* des Amazones? Non, ces demi-barbares le connaissaient à peine de nom. Mais la patrie brésilienne existait déjà pour eux et c'est sans doute à elle seule qu'ils faisaient le sacrifice de leur sang. A mesure que cette famille nouvelle s'accrut, son audace grandit, son désir d'indépendance devint plus ardent. En 1660, les vexations fiscales du gouvernement portugais provoquaient à Rio-de-Janeiro une sanglante révolte; des causes analogues amenaient aussi des soulèvements à Maranham en 1684; à Minas Geraes en 1708; à Pernambouc en 1710. En 1739, les Brésiliens demandaient hautement que le siége de la monarchie fût transporté hors de la péninsule ibérique et que Rio devînt la capitale de l'Empire lusitanien (1). L'idée de sécession avait déjà sans doute germé dans bien des esprits.

La littérature elle-même s'associait indirectement à ces essais de revendication. Le Brésil avait depuis longtemps des orateurs, des historiens, des poëtes qui lui appartenaient en propre. Les légendes des Tupis et des Guaranis se confondaient peu à peu avec les vieilles traditions lusitaniennes pour ne plus faire qu'une même épopée. Au XVIIe siècle, Bahia était fière d'avoir produit Gregorio de Mattos, le mordant satirique, si redouté des gouverneurs portugais: on finit par lui défendre d'écrire et il s'en consola presque en exerçant sa verve caustique aux dépens de sa femme. Au XVIIIe siècle, Basilio da Gama, dans son poëme de l'*Uruguay*, si plein de vie dramatique et de couleur, décrivait avec amour la splendide nature du Brésil méridional, dépeignait avec un enthousiasme inconscient l'héroïsme des races indigènes vaincues. A la même époque, Santa Rita Durão écrivait son *Caramuru*, qui est demeuré l'épopée nationale du jeune empire et qui symbolise d'une manière si touchante — sous les amours romanesques de *Paraguassu*, la belle Indienne, pour *Correa*, l'Européen naufragé — la fusion cordiale de la race blanche et de la race rouge. Rio-de-Janeiro voyait naître et grandir, sous le nom d'*Arcadia ultramarina*, une Académie qui fut bientôt une sorte de club national. Les membres de cette Société, poëtes ardents et déterminés patriotes, parlaient déjà bien haut d'affranchir leur pays. Arrêtés en masse en 1789, la plupart expièrent par le bannissement ou la déportation le crime d'avoir voulu lui donner la liberté. L'un d'eux, le plus généreux et le plus vaillant, Silva Xavier, plus connu sous le surnom populaire de *Tiradentes*, périt sur l'échafaud en 1792. Il périt, mais sa mémoire fut vénérée, son exemple fut suivi: trente ans plus tard, son pays était libre. La nationalité brésilienne était fondée (1).

A. Debidour.

(1) Warden, *Brésil*. — Couto de Magalhaens, *O Selvagem*.

(1) Ferdinand Wolf, *le Brésil littéraire* (Berlin, 1863), p. 5-83.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE A L'ÉTRANGER

De l'influence des examens, par M. Henry Latham. — **Histoire de la littérature française à l'usage des écoles allemandes**, par M. H. Hecker. — **Lilla Vénéda**, tragédie, par Jules Slowacki, traduction de M. Jules Mien.

I.

L'usage des examens et des concours a opéré, depuis le commencement du siècle, une révolution dans toutes les branches de l'éducation. Actuellement l'entrée de la plupart des carrières est fermée par une porte magique qui ne cède, comme celle de la caverne des quarante voleurs dans *les Mille et une Nuits*, que devant un mot d'ordre. Le « Sésame, ouvre-toi » de l'aspirant expéditionnaire-surnuméraire dans un ministère est un parchemin dûment paraphé par qui de droit. Le candidat à de plus hautes fonctions produit plusieurs parchemins paraphés, et ainsi de suite jusqu'aux offices suprêmes de l'État, pour lesquels on n'exige point — jusqu'à présent — de diplôme.

Le démon des examens s'est déchaîné en Angleterre il y a une vingtaine d'années seulement, lorsqu'on revisa les statuts des universités, et il y occupe déjà en maître les accès d'une foule de professions. Les jeunes gens qui se destinent à l'armée, à la marine et aux fonctions civiles, le rencontrent

sur leur route tout comme en France, et son empire tend sans cesse à s'agrandir.

Son avènement fut salué avec enthousiasme. Le public voyait en lui la panacée qui guérirait la société de l'ignorance, du favoritisme, de l'incapacité, de l'injustice. Gloire éphémère! La réaction est venue presque aussitôt. Le remède tant prôné hier est aujourd'hui un fléau funeste, faussant l'éducation, ruinant les intelligences, remplissant les carrières de médiocrités, et dont il est urgent d'arrêter les progrès.

C'est tomber dans un autre extrême. L'institution des concours ne mérite

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité,

comme l'a récemment démontré un homme très-compétent en matière d'enseignement, M. Henry Latham, agrégé et répétiteur à Cambridge, dans un ouvrage solide *sur l'action des examens considérée comme moyen de sélection* (1). Le pour et le contre sont discutés dans son livre avec impartialité et méthode. Le lecteur a sous les yeux une enquête consciencieuse, non un pamphlet ou un plaidoyer.

Il y a deux sortes d'examens : 1° ceux qui ont pour objet de choisir les personnes les plus capables en général, ou les plus propres à faire une chose déterminée ; 2° ceux qui sont purement un moyen d'éducation fournissant un stimulant aux élèves, aux maîtres un contrôle. M. Latham néglige provisoirement la seconde catégorie, sur laquelle il se propose de revenir dans un autre volume. Il s'occupe dans le présent travail des examens et des concours institués en vue d'un but positif, comme d'obtenir les grades universitaires, d'être admis dans une école, nommé à une place. L'usage s'en est développé en Angleterre par des raisons bonnes et mauvaises. Les bonnes sont les mêmes qu'en France : raisons d'égalité, de justice, de garanties; désir de substituer le règne du mérite à celui de l'argent et de la faveur, d'encourager le travail par la certitude que tout effort recevra sa récompense légitime. Les mauvaises raisons sont aussi les mêmes que chez nous : les examens sont commodes à une foule de gens, qu'ils déchargent de responsabilités ennuyeuses et qu'ils dispensent d'exercer une autorité affaiblie par les mœurs. Les ministres et tous les chefs de service bénissent les concours. Jadis ils avaient la peine de choisir leurs subordonnés, de se former une opinion sur leur capacité, leur caractère, leur degré d'instruction. S'ils ne le faisaient pas, ils étaient censés le faire, et le résultat pratique était le même : ils répondaient de leur personnel. L'examen leur a ôté cette corvée. M. X... est incapable, inexact; cela ne regarde pas son chef; il a « *passé* ». M. Z... était un bon employé, rompu depuis plusieurs années aux affaires de son bureau; on le renvoie : c'est dommage; mais à qui la faute? Il ne savait pas les noms des torrents de la province de Constantine; l'examinateur l'a refusé.

(1) *On the action of examinations, considered as a Means of Selection*, par Henry Latham. (Cambridge, 1 vol. Deighton, Bell et C°, et Londres, Georges Bell.)

M. Latham remarque finement que les concours sont populaires auprès des parents, parce qu'ils apportent un renfort puissant à l'autorité paternelle, relâchée sous l'influence des idées nouvelles. Où sont les chefs de famille du vieux temps, à qui leurs enfants disaient *vous* et *monsieur*, qui rendaient des ukases, cloîtraient celle-ci, tonsuraient celui-là, achetaient un régiment de dragons au troisième et décidaient que le quatrième serait un grand homme?

Monsieur mon père est devenu *papa* tout court. Il discute d'égal à égal avec son fils collégien... quand celui-ci condescend à le lui permettre. A quels ménagements le pauvre homme est réduit pour exprimer une opinion contraire à celle du bambin! Écoutez-le : il est adroit, insinuant, caressant. Il sait qu'il ne faut pas choquer les idées de la jeunesse. Pourtant... il voudrait bien hasarder quelques mots en faveur des vieux errements qu'il a suivis en son temps d'université. Il croit aux vers latins et il s'afflige de leur délaissement. Son fils méprise les vers latins. « A quoi ça sert-il? » La question est embarrassante, car « servir à quelque chose », en langage moderne, cela signifie « faire gagner de l'argent », et les vers latins n'y aident point d'une façon directe et visible. « Cela te développera l'esprit. » L'enfant trouve son esprit très-bien comme il est, et ne voit pas la nécessité d'y rien changer. C'est alors que le père, poussé à bout par ce raisonneur de douze ans, appelle l'examen à son secours. « Tu veux passer ta licence, et les vers latins sont sur le programme. » C'est sur le programme! Il n'y a qu'à baisser la tête. L'écolier soupire, prend son cahier et compte sur ses doigts : *sub, tu, fagi recubans tegmine...*

De ces causes et de diverses autres, il est résulté que le petit Anglais est comme le petit Français : son éducation, depuis le berceau, est un *entraînement* destiné à lui permettre de franchir les casse-cou semés sur sa route par les programmes officiels. Les Allemands, fins connaisseurs en éducation, sont stupéfaits de la multiplication extraordinaire des prix et des examens chez leurs voisins de l'Ouest. L'un d'eux, le docteur Wiese, qui a appartenu au ministère de l'instruction publique de Berlin, écrivait il n'y a pas longtemps dans un livre qui a ému les Anglais :

« En Angleterre, on considère les examens et les prix comme les moyens les plus efficaces d'obtenir l'effet désiré ; on ignore les autres moyens, ou l'on n'en essaye pas. L'administration des écoles allemandes s'occupe surtout de s'assurer le chemin qui mène au but et de voir à ce qu'il soit suivi. Le nombre des candidats qui se préparent à part à l'examen de sortie est chez nous relativement petit ; en Angleterre, l'attention est presque exclusivement dirigée sur le résultat visible. De temps en temps on entend comme une cloche d'alarme d'un bout à l'autre du pays : « Venez et passez un « examen ! » Et ils viennent, garçons et filles, jeunes et vieux, après s'être farci la tête de tout ce qu'ils ont pu y faire tenir. On ne leur demande jamais comment ils ont acquis ce qu'ils savent; on ne leur montre pas les meilleures méthodes; quelle besogne serait pourtant plus digne d'une université? Des résultats! des résultats! Voilà qui est caractéristique de l'Angleterre, et qui explique la grande valeur attachée actuellement aux examens dans les écoles et les universités (1). »

(1) *Lettres allemandes sur l'éducation anglaise.*

Les prix, sous une forme ou sous une autre, couronne de laurier, argent (1), place, sont effectivement le principal stimulant de l'écolier anglais, depuis l'école primaire jusqu'à l'université et au delà; mais la faveur publique s'en détourne visiblement. La « foi fanatique » à la vertu des examens s'affaiblit, si bien que l'idole de la veille est traitée de « grand Moloch », de monstre qui dévore la jeune génération. Une réforme ne suffit pas aux opposants : c'est une révolution qu'il leur faut, un renversement, une destruction. On verra ensuite ce qu'il conviendra de mettre à la place de l'ancienne machine.

M. Latham est moins radical. Son enquête terminée, il pose des conclusions prudentes et modérées. Il voit du bien et du mal dans le système actuel. La sélection par la voie des concours lui paraît offrir des avantages, à condition d'être restreinte aux emplois inférieurs et aux très-jeunes gens. Appliquée aux fonctions élevées et aux hommes faits, non-seulement elle ne rend pas les services qu'on attend d'elle, mais elle a des inconvénients sérieux et son influence devient positivement mauvaise. Mais le point important entre tous est de veiller à ce que l'examen soit subordonné à l'enseignement, non l'enseignement à l'examen. C'est là le principe essentiel, capital, qui doit présider à une éducation libérale. Sitôt qu'on le perd de vue, les établissements d'instruction publique deviennent des fabriques de diplômés. M. Latham estime qu'on arriverait à atténuer considérablement, par de simples modifications, les effets fâcheux de l'organisation en vigueur. La même opinion a été exprimée dans la Revue anglaise *le XIXe Siècle* (2), par M. Alfred Barry, principal de l'important Collége du Roi, à Londres.

M. Barry est un partisan plus décidé des concours que ne l'est M. Latham. Il se prononce en leur faveur avec une énergie et un ton de conviction qui manquent au livre de l'honorable professeur de Cambridge. Cependant lui-même reconnaît qu'il y a quelque chose à faire et qu'il est indispensable de combattre la multiplication des examens.

Le mouvement est donc sérieux et traité comme raisonnable par les hommes qui s'occupent des questions d'enseignement. Il y a dans ces faits de quoi nous donner à nous-mêmes beaucoup à réfléchir. La « foi fanatique » à l'examen est en pleine floraison en France, où l'on ne saurait l'attaquer sans s'exposer à être traité d'esprit illibéral et de partisan de l'ancien régime. Ne voulant pas courir pareil danger, je terminerai ces remarques en signalant un fait constaté par M. Latham.

La génération anglaise actuelle connaît peu Shakespeare, Byron et même Walter Scott. Cela tient à ce que leurs ouvrages ont été décrétés *classiques* et inscrits en cette qualité sur les programmes officiels. *Ivanhoë* lui-même n'a pu y résister. Depuis qu'il est livre de classe, on le lit moins.

(1) Les établissements d'instruction anglais donnent au concours, sous le nom de *scholarships* et de *followships*, des bourses et des primes en argent qui sont fort recherchées. Chez eux, être un « élève brillant », c'est posséder les connaissances nécessaires pour exercer un état lucratif.

(2) Livraison d'avril 1878.

II.

Avant de parler du *Résumé de l'histoire de la littérature française* à l'usage des écoles allemandes (1), j'avouerai que je m'attendais, en l'ouvrant, à trouver un chef-d'œuvre, par l'unique motif qu'il s'agissait d'un livre de classe allemand. La déception que m'a causée l'opuscule de M. (ou Mme) H. Hecker (à en croire l'avant-propos, ce serait *madame* Hecker, puisqu'on y lit : « Je serais heureuse... » L'incertitude profonde où paraît être l'auteur sur les règles de la grammaire s'oppose toutefois à ce qu'on tire de ce *se* sa conclusion naturelle), la déception, dis-je, m'a probablement disposé à une sévérité outrée, mais il m'est impossible d'admettre que ceci soit du français : « G. Sand était avant tout poëte; elle possédait une intuition intime de la nature dans laquelle aucun écrivain français ne l'a dépassée. Elle produit les effets le plus grand (*sic*) par les événements les plus simples, par trois ou quatre personnes, par le charme d'un style aussi naturel qu'original (page 102). »

Singulier modèle à mettre sous les yeux des écoliers! M. (ou Mme) Hecker exprime cependant l'espoir que son livre sera adopté par les pensionnats de demoiselles « comme complément essentiel de l'étude de la langue française », et il semble que son vœu ait été exaucé, car le *Résumé* est à sa troisième édition. Pauvres petites Allemandes!

III.

Un de nos compatriotes, M. Jules Mien, qui paraît fixé à Cracovie, a commencé depuis plusieurs années une traduction en vers français des *Œuvres choisies* de Jules Slowacki, poëte polonais que ses compatriotes mettent à côté de Mickiewicz. Après *l'Arabe* (2), où l'imitation de Byron est sensible; après *le Tombeau d'Agamemnon* (3), page détachée d'un grand poëme resté inachevé, et quelques autres fragments moins importants, M. Jules Mien a abordé résolûment l'une des œuvres capitales du poëte, *Lilla Vénéda*, tragédie en cinq actes et un prologue (4), qui passe pour exprimer fidèlement les doctrines philosophiques auxquelles Slowacki a dû le surnom de « représentant du pessimisme dans la poésie polonaise (5) », par opposition à son rival Mickiewicz, chef des optimistes.

Chaque fois que l'on se trouve en présence d'un écrivain atteint de pessimisme, le premier mouvement est de fouiller sa biographie pour vérifier si son mal est un accident individuel, un cas de désespoir où le *moi* joue le rôle prépondérant, ou s'il est le résultat d'une conception systéma-

(1) *Résumé de l'histoire de la littérature française à l'usage des écoles*, par H. Hecker. (Leipzig, *Allgemeine Deutsche Verlags-Anstalt.*)

(2) *L'Arabe*, poëme oriental, traduit par Jules Mien (Cracovie, 1875).

(3) *Fragments divers*, id., id.

(4) *Lilla Vénéda*, id. (Paris, 1878, 1. vol., Sandoz et Fischbacher.)

(5) Voyez l'étude de M. Lipnicki sur Slowacki, *Magazin für die Literatur des Auslandes*, 9, 16 et 23 mars 1878.

tique, générale et désintéressée, de l'humanité et de la vie. Il peut arriver que l'enquête désappointe le chercheur et le laisse aussi embarrassé qu'avant. Le pessimisme déterminé de Slowacki vient-il de ce qu'il a été malheureux en amour, banni et poitrinaire? Pour oser répondre catégoriquement à une question semblable, il faudrait être Celui qui, selon l'expression de la Bible, « sonde les cœurs et les reins ». Une seule chose est certaine : les circonstances aidèrent puissamment à développer les dispositions naturelles du jeune poëte à la misanthropie et au découragement.

Jules Slowacki est né à Krzemieniec, en Wolhynie, le 23 août 1809. Il perdit son père de très-bonne heure et fut élevé par sa mère, femme d'un rare mérite, qu'il idolâtrait. L'enfant apprit à lire dans une traduction d'Homère. La poésie exerçait dès lors sur lui une telle fascination, qu'il voyait en rêve la Muse penchée sur son berceau et qu'il demandait à Dieu, dans son langage enfantin, de lui accorder d'être poëte, dût-il être malheureux toute sa vie.

A dix-sept ans (1), au sortir d'une enfance délicate pendant laquelle son caractère difficile lui avait fait peu d'amis, Slowacki s'éprit éperdûment d'une jeune fille plus âgée que lui, qui commença par s'amuser des ardeurs du jouvenceau, et le chassa quend elle vit que les choses prenaient un tour sérieux. Il ne s'en consola jamais.

L'insurrection polonaise de 1830, à laquelle il prit une part active, décida de son sort. Il dut quitter patrie et famille et commença à errer de par le monde, se trouvant mal partout, ne prenant plaisir à rien, « sans enthousiasme pour les hommes et pour les choses », selon le mot d'un de ses compatriotes. Les choses et les hommes se vengeaient de son superbe dédain, les unes en l'ennuyant mortellement, les autres en s'écartant de lui avec colère. Mickiewicz disait de sa poésie qu'elle était « un beau temple où manquait le dieu, c'est-à-dire la foi aux bons côtés de l'humanité ». L'absence du dieu se faisait également sentir dans les relations de la vie : de là vint que Slowacki s'entendit si mal à conserver les amitiés que lui attiraient les charmantes qualités de son esprit. Quand il les avait perdues, il en souffrait, car cet atrabilaire était sensible et tendre. Les injustices et les mauvais procédés, représailles de ses propres sévérités, le blessaient au cœur. En un mot, il était de ces êtres qui viennent au monde pour être malheureux, et il ne faillit point à sa destinée.

Ses premières œuvres originales sont datées de l'exil. Slowacki a caractérisé lui-même les productions de sa jeunesse; il les appelait « rêveries byroniennes ». De 1832 à 1836 parurent *Kordyan* (*l'Homme de cœur*) et plusieurs autres tragédies ; la gracieuse idylle intitulée *En Suisse ; Lambro,* poëme sur la Grèce moderne ; *Anhelli,* poëme en prose biblique sur la Sibérie (2). C'est à propos de *Lambro* que Slowacki écrivait les lignes suivantes, qui devaient, dans son esprit, s'appliquer à lui-même tout autant qu'à son héros :

« Lambro est l'image de notre temps et de ses vains efforts. Il personnifie l'ironie du sort, et sa vie ressemble à celle de beaucoup d'autres dont les amis écrivent après leur mort : « Ils auraient pu être ceci, » et dont les étrangers disent : « Ils n'ont rien été. »

La crainte de rester obscur et ignoré, d'être de ceux dont on dit : « Ils n'ont rien été », fut en effet un des tourments de Slowacki. « Qui donc, a-t-il dit dans la pièce intitulée *Mon Testament,* voudrait s'éteindre tristement sans l'applaudissement de la foule? » Il était persuadé que l'oubli redoutable aux poëtes attendait son nom, et il écrivait douloureusement : « J'ai pourtant mérité que ma mort soit pleurée ! »

Un voyage qu'il fit en Orient (1836) lui fournit le sujet de plusieurs poëmes, parmi lesquels un des chefs-d'œuvre de la poésie polonaise : *Le père des pestiférés, ou la Quarantaine.* Son talent était alors arrivé à sa maturité, et il produisit coup sur coup ses meilleurs fruits, entre autres *Lilla Vénéda* et *Béniowski,* satire mordante où Slowacki s'est vengé des petites tracasseries qu'il avait eues à subir de la part de la colonie polonaise de Paris. L'ère brillante de sa carrière littéraire se ferma tôt après. Vers 1842, il subit, comme Mickiewicz, l'influence de ce Towianski qui vient de s'éteindre à plus de quatre-vingts ans, absolument oublié, dans la ville de Zurich. Son imagination acheva de s'exalter sous l'influence des doctrines mystiques du *towianisme* ou *menianisme*, et ses « extases spirituelles », comme il les appelait, donnèrent naissance à des écrits incompréhensibles. En même temps, la surexcitation continuelle de son esprit hâtait les progrès d'une maladie de poitrine dont il souffrait depuis l'enfance. Il mourut au printemps de 1849, dans de grands sentiments de piété.

Abordons maintenant *Lilla Vénéda,* l'une des meilleures pièces, au jugement général, de Slowacki. Je dois avant tout renouveler la profession de foi que j'ai faite il n'y a pas longtemps à propos du *Roi Fialar* de Runeberg. Il est malaisé et périlleux de juger une œuvre poétique à travers une traduction. Celle-ci peut être consciencieuse et changer néanmoins la physionomie de l'original. Ceci dit, voyons la copie de M. Jules Mien.

La scène se passe en Pologne, aux temps antéhistoriques. Un peuple barbare, les Leckites, s'est jeté sur les paisibles Vénèdes, amis de la musique, qui combattent au son de la harpe d'or de leur roi Derwide. Le prologue montre Rosa Vénéda, l'une des filles du roi, cherchant à ramener la victoire à son peuple par des philtres magiques. Ses efforts sont vains. Les douze bardes, compagnons de Derwide, viennent annoncer la défaite des Vénèdes. Le roi et ses deux fils sont prisonniers. Rosa éclate en imprécations. Sa sœur Lilla part pour essayer de sauver les siens.

Au premier acte, les captifs sont amenés devant Leck, roi des Leckites, et sa femme Gwinone, abominable furie dont la rage bestiale inspire un dégoût qui n'a rien de commun avec l'art. Elle commande d'arracher les yeux de Derwide et de les apporter à son plus jeune fils en manière de jouets. Les soldats entraînent le vieillard. Survient Lilla, conduite par un

(1) D'autres disent à treize ans.

(2) *Anhelli* a été traduit en français par M. de Noailles et publié dans la *Revue contemporaine*, sous ce titre : *Poëme de la Sibérie.*

pieux ermite, saint Gwalber, qui « habite le crâne d'un géant recouvert de lierre. Dans l'intérieur de cette grotte osseuse et humaine se dresse la Croix, et devant une madone de Raphaël (1) brûle une lampe aux reflets mystérieux (2) ». Le saint et la jeune fille implorent la grâce de Dervide. Gwinone leur répond :

. . . . Qu'à l'instant au supplice on le mène;
J'ordonne qu'on le pende à la branche d'un chêne
Par ses longs cheveux gris. Que le soleil brûlant
Darde sur lui ses feux; que sur son corps sanglant
S'abattent les corbeaux!

(Acte II.) — Lilla court se jeter aux pieds de Leck, qui se montre plus humain que sa farouche épouse. Tous deux arrivent au moment où Gwinone exerce ses enfants à tirer de l'arc en prenant pour cible Derwide pendu par les cheveux. Leck est ému de ce spectacle, mais sa ridicule sensibilité lui attire une telle bordée d'injures de la part de sa femme, qu'il se dépêche de déclarer que tout est pour le mieux. Lilla propose alors une épreuve qui rappelle Guillaume Tell. Un de ses frères est habile à lancer la hache : on le place à cent pas de son père, et il est entendu que s'il tranche d'un seul coup les cheveux de Derwide, celui-ci sera délivré de son affreux supplice. L'épreuve réussit. Aussitôt Gwinone ordonne de descendre sa victime dans une fosse pleine de serpents. (Acte III.) Il faut dire à sa décharge que le vieux roi n'est pas moins violent qu'elle. Il ne cesse de la provoquer : Monstre! misérable! bourreau! affreux reptile! insensée! maudite image! visage odieux! furie infernale! indigne créature! maudite et damnée! Son vocabulaire est inépuisable.

Lilla prend la harpe d'or, fascine les serpents par son chant et sauve une deuxième fois son père. Gwinone le fait enfermer dans un souterrain où il mourra de faim. Lilla obtient de le voir et le nourrit des lis d'eau qui couronnent sa tête. (Acte IV.) Gwinone se relâche enfin, non par pitié, mais par intérêt : son fils Leckoun est tombé aux mains des Vénèdes; pour le délivrer, elle rend Derwide aux siens, à condition qu'elle gardera en otage, jusqu'au retour de Leckoun, soit Lilla, soit la harpe magique dont le son donne la victoire. L'aveugle part, guidé par sa fille; ils trouvent Leckoun mort, tué par Rosa la prophétesse. Lilla vient alors se remettre aux mains de Gwinone, en échange de la harpe. La reine l'étrangle de ses propres mains, enferme son corps dans l'étui de l'instrument, et l'envoie à Derwide. Le messager arrive au moment où une nouvelle bataille s'est engagée entre les Vénèdes et les Leckites; la victoire dépend des accords surnaturels que va faire entendre le barde royal. L'aveugle veut prendre sa harpe dans l'étui de cèdre, et ses mains tâtonnantes rencontrent, au lieu des cordes d'or, les cheveux soyeux de sa fille bien-aimée. Les Vénèdes sont vaincus, et la pièce finit par une extermination générale, où l'on apprend avec plaisir que Gwinone est enveloppée.

(1) On n'oublie pas que la scène se passe à l'époque préhistorique.
(2) Lettre de Slowacki à Sigismond Krasinski, en lui envoyant sa tragédie de *Lilla Vénéda*.

Dans la pensée de Slowacki, les personnages de *Lilla Vénéda* sont symboliques : l'un représente la fatalité, l'autre l'infortune de la nation; Rosa est la Vengeance, Lilla personnifie « le mythe de l'unité et de l'amitié ». Les critiques sont entrés dans la voie que l'auteur leur indiquait, et j'ai lu chez l'un d'eux que Schlaz, valet poltron et menteur chargé de la partie comique, symbolise le hasard. Comment et pourquoi? Bien fin qui le comprendra. La théorie pessimiste qui éclate, assure-t-on, à chaque ligne du drame n'est pas facile non plus à distinguer, même lorsqu'on est prévenu. Une tragédie dont le sujet est imaginaire finit mal : on y trouve la démonstration irréfutable que le monde va de travers! Les personnes converties d'avance pourront être persuadées; les autres s'excuseront modestement sur ce qu'elles n'ont pas su pénétrer le sens caché de la pièce.

Les malheurs isolés d'un groupe d'individus ne sont d'ailleurs, dans aucun cas, une bonne illustration de la doctrine de l'*infélicité*, à moins que du choc des catastrophes individuelles ne jaillisse quelque terrible vérité générale. « Le pessimisme ne fait pas de la douleur un privilège, mais une loi; il ne crée pas une aristocratie de désolés... C'est l'existence tout entière et en soi qu'il assimile au malheur, et cette loi de souffrir, il l'étend de l'homme à la nature, de la nature à son principe, s'il y en a un et si ce principe arrive à se connaître. Le mal subjectif pourrait n'être qu'un accident insignifiant dans le monde; c'est le mal objectif qu'il faut voir, le mal impersonnel, absolu, qui règne à tous les degrés et dans toutes les régions de l'être (1). » Les horreurs entassées dans *Lilla Vénéda* rentrent précisément dans la catégorie du « mal subjectif ». L'invasion des Leckites est un accident, tragique assurément, définitif, je le veux bien, mais un accident dans la vie d'un peuple auparavant tranquille et heureux. La ruine des Vénèdes prouve que le bonheur n'est pas éternel; elle ne démontre en aucune façon le principe formulé jadis par le fondateur du bouddhisme, repris de notre temps par les philosophes allemands de l'école de Schopenhauer, et qui est à la base du système pessimiste : le mal, c'est l'existence; toute vie est par essence douleur. — Je me résume. Slowacki a eu une perception aiguë des souffrances du *moi*. A-t-il généralisé sa propre expérience autant que le disent ses biographes? A-t-il conçu et formulé un système philosophique? J'attends pour me prononcer la suite de la publication de M. Jules Mien. Elle sera peut-être en prose, ce qui vaudrait mieux à plusieurs égards.

Arvède Barine.

(1) E. Caro, *la Maladie du pessimisme*.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Peut-être me trompé-je, mais il me semble que nous allons avoir un beau tapage, qui rappellera celui de *Lui et Elle* et de *Elle et Lui*. Cette fois, ce ne sera pas *Elle* qui aura donné le signal, mais les amis de *Lui*. Ils vont montrer, ils montrent déjà qu'il a été confisqué, accaparé par *Elle*, détourné de la belle et large route glorieusement suivie pendant de longues années pour être jeté dans des petits sentiers où s'est égaré et amoindri son génie. Et ce n'est pas tout : *Elle* va être accusée, elle l'est déjà de l'avoir arraché à ses vieilles amitiés, à ses affections les plus légitimes, les plus saintes, de l'avoir soumis à une sorte de régime cellulaire et d'avoir commis le délit de séquestration. *Lui*, c'est Michelet. *Elle*, vous voyez qui ce doit être. Voici le ballon d'essai lancé dans le public comme officieusement, en attendant mieux. Il semble qu'on ait voulu préparer l'opinion et donner le premier coup de cloche.

Oui, il y a une première déclaration de guerre dans le volume que M. Eugène Noël vient de publier sous ce titre : *J. Michelet et ses enfants* (1). C'est moins une étude impartiale et désintéressée, un tableau formé de souvenirs personnels recueillis sans arrière-pensée, qu'une sorte de réquisitoire qui n'atteint pas Michelet directement, mais une influence absorbante et enveloppante à laquelle il n'a pas su résister. Les rhétoriques distinguent justement deux narrations : la narration historique, qui expose les faits avec désintéressement, et la narration oratoire, qui choisit entre eux, les groupe et les dispose en vue d'une certaine conviction à faire pénétrer dans les esprits. Eh bien ! la narration de M. Eugène Noël est absolument oratoire. Tout y concourt à produire en nous cette conviction que Michelet a été avant tout un homme d'imagination, mobile et ondoyant, tout entier à l'impression du moment, constamment dominé par quelque influence contre laquelle il n'essayait même pas de lutter. Quand, sur le tard, il écrivait *l'Amour* ou *la Femme*, quand il cherchait l'explication des grands événements de l'histoire dans le mystère des alcôves, de quelle obsession était-il victime ? Quels enchantements, quelle puissance magique l'avaient engourdi ? les mêmes enchantements et la même magie sans doute qui le tenaient à l'écart de ceux qu'il avait le plus aimés. M. Noël ne conclut pas absolument ; mais ce qu'il ne dit pas en termes exprès, il donne à entendre qu'un autre, plus autorisé, M. Dumesnil, le gendre de Michelet, doit le dire bientôt.

Si ce n'est pas pour préparer l'opinion que M. Eugène Noël a lancé son livre, je ne comprends plus. Pourquoi, en effet, quand un témoin oculaire, qui a entre les mains un millier de lettres de Michelet et un grand nombre de documents originaux, va prendre la parole, pourquoi se mettre en scène, lui qui n'est en quelque sorte qu'un témoin à côté et à distance ? Il a été l'ami et le confident, soit ; mais enfin il n'a eu que l'écho. Puisque Oreste doit parler demain, pourquoi aujourd'hui Pylade ? Évidemment c'est l'escarmouche avant la guerre. Écoutons cependant Pylade et sa narration oratoire.

C'était en 1840. Alfred Dumesnil avait quitté son ami et la verte Normandie pour suivre les cours du Jardin des Plantes. Il n'était pas tellement absorbé par ce genre d'études qu'il n'eût le loisir d'écouter au Collége de France les leçons de Michelet. Il était même un des plus assidus auditeurs et des plus enthousiastes. Un jour, jour marqué à la craie blanche, son ancien professeur d'histoire au collége de Rouen, l'honorable M. Chéruel, le charge d'une commission pour Michelet. Ce n'est pas sans émotion que le jeune étudiant va sonner au numéro 12 de la rue des Postes. L'accueil est bienveillant, car Michelet a reconnu aussitôt l'auditeur fidèle, toujours assis au premier banc. Cinq mois après, seconde visite ; puis les entrevues deviennent plus fréquentes, et bientôt Alfred Dumesnil est l'ami de la famille. Rien de plus simple et de plus patriarcal que ce modeste intérieur. Mlle Adèle Michelet remplace sa mère, morte depuis un an, dans les soins et la direction de la maison ; le petit Charles Michelet fait sa version dans un coin ; M. Michelet père tisonne, ce qui ne l'empêche pas de dire de temps à autre un mot de bon sens quand le besoin s'en fait sentir, et il se fait sentir quelquefois. Remarquez-vous ? Dès le premier tableau, la raison est représentée en ce logis par le vieux grand-père : il est le régulateur et la boussole. Quant à Michelet, il représente, lui, l'imagination. Regardez-le tel que le dépeint M. Noël, d'après une lettre de son ami. Il a pris les *Heures* de Raphaël, et le voilà loin du monde réel. En voyant l'agneau, il bêle ; le tigre, il miaule ; le sanglier, il grommelle. Il met tous ces animaux en action, il les fait parler. Il se transforme en chacun des êtres qui passent devant ses yeux. Scène charmante et prise sur le vif. Comme c'est bien là l'artiste qui sera tour à tour le chrétien fervent du moyen âge, l'esprit émancipé de la Réforme et de la Renaissance, le niveleur de la Révolution ; l'oiseau, tout le temps qu'il chantera l'oiseau ; l'insecte, le semestre où il chantera l'insecte ! Oui, et aussi comme c'est bien là l'homme mobile et passionné, oubliant le lendemain ce qui l'avait transporté la veille, subissant toutes les influences d'entourage et de milieu ! Car il ne faut pas perdre de vue que chacun des tableaux présentés par M. Noël nous prépare insensiblement à cette conviction finale ; il les fait passer tour à tour sous nos yeux moins pour notre plaisir qu'en vue de ce qui est à démontrer.

Notons-le bien pourtant : cette mobilité d'impression, cette facilité à se transformer, cette sensibilité maladive et passionnée, M. Eugène Noël n'entend pas en faire un reproche à Michelet. Non, Michelet n'est pas coupable, mais ceux qui à un certain moment en abuseront. Jusque-là tout est légitime et naturel. Les évolutions successives de cette nature de poëte et de rêveur, il faut les admirer. Admirons quand il fait

(1) Eugène Noël, *J. Michelet et ses enfants*. — 1 volume. Paris, 1878. Maurice Dreyfous.

un pèlerinage à Rouen pour suivre la route qu'a suivie Jeanne d'Arc et s'écrie avec sanglots : « Voyez ! c'est le spectacle qu'elle a eu en mourant ! » Admirons quand on croit, en l'écoutant, écouter un Père de l'Église ! Admirons quand, devant l'*Imitation de Jésus-Christ*, il lance l'anathème à Rabelais, et quand il se passionne bientôt après pour Rabelais ! Admirons quand il s'écrie : « Saint Paul est des nôtres ! » N'admirons pas moins quand il maudit saint Paul ! Cette transformation, la mère de M. Dumesnil, qui est venue vivre et mourir près de son fils et près de Michelet, n'y a pas été étrangère. Là encore il y a eu une influence subie ; mais cette influence n'a ni amoindri le génie ni comprimé le cœur.

Cependant l'heure de la crise approche. Le père de Michelet est mort, lui qui représentait le bon sens ; sa fille a épousé M. Dumesnil, elle qui était au foyer la lumière et la haute raison. Michelet est comme désemparé. Il n'avait eu pour sa première femme qu'une affectueuse estime ; ses enfants désiraient tout les premiers qu'il contractât une autre union. Tout à coup une lettre arriva, lettre de seize pages, toute frémissante d'une passion terrible, fatale, soudaine comme un coup de foudre. Du premier instant, la fille, le fils et le gendre ont compris que Michelet va leur échapper et que le foyer est brisé. Il devait l'être, en effet, et bientôt allait être complétement envahi ce cœur désorienté. Dès lors, tout s'assombrit dans les tableaux que M. Noël déroule sous nos yeux. Pas un reproche à Michelet, mais des gémissements sur son sort, sur son génie qui décline, sur l'amoindrissement de son talent, sur les œuvres qui viennent prendre la place de la grande œuvre commencée. La famille lit avec tristesse et stupeur le livre sur *la Femme* et sur *l'Amour*. Ce dernier devait primitivement avoir pour titre *le Foyer ;* pourquoi *l'Amour* et non *le Foyer ?* C'est que dans le foyer il aurait fallu laisser une place aux enfants ! Cependant des lettres fréquentes, tendres, pleines de sollicitude, montrent que Michelet n'a pas cessé de songer aux siens ; puis ces lettres devinrent plus rares ; et enfin, était-ce assez que des lettres pour cette famille autrefois groupée autour d'un père tendrement aimé ? Michelet était revenu brusquement de Hollande pour assister aux derniers moments de sa fille ; mais quand son fils sent sa fin approcher, qui réclame-t-il ? son beau-frère ! Où voudrait-il mourir ? à Vascueil ! Et l'excellent petit oncle, M. Narcisse Michelet, où cherche-t-il un asile pour les quinze dernières années de sa vie ? à Vascueil ! Vascueil, voilà le centre de la famille, et non plus la maison de Michelet. C'est là aussi que toutes les anciennes amitiés brisées ou dispersées retrouvent leur union. Et pourquoi Michelet avait-il rompu avec Edgar Quinet lui-même, son ami de quarante années ? Edgar Quinet ne l'a jamais su. Qu'y avait-il eu entre Préault le statuaire et Michelet ? Préault ne l'a jamais su. L'explication de cet isolement, M. Noël ne le donne pas, mais il le laisse pressentir. On sent en de certaines pages gronder une colère à moitié contenue. Par exemple, il dira : « Mais ses petits-enfants, s'ils ne portaient pas son nom, n'en avaient-ils pas moins son sang dans les veines ? » Et cette sourde colère a-t-elle Michelet pour objet ? Non, il le met hors de cause. Et ce qui l'irrite, c'est qu'une entrevue de quelques heures aurait pu changer entre le beau-père et le gendre une situation dont tous les deux étaient attristés. Mais cette entrevue, comment la ménager, comment l'obtenir ? *Major nos fugat*, disaient les dieux païens ; une force plus grande que la nôtre nous éloigne, disait-on tristement à Vascueil. On le disait encore ailleurs, et Quinet, qui ne survécut que de quelques mois à son ami, ressentait, avec l'affliction de l'avoir perdu, celle de ne l'avoir pas revu et embrassé. « Mais à qui donc des amis de Michelet cette consolation a-t-elle été donnée ? » dit M. Noël, et ce sont les derniers mots, mots amers et irrités, de cette douloureuse étude.

Il y a là, comme on l'a vu, de ces grondements sourds qui annoncent un orage. Éclatera-t-il, cet orage ? On peut le croire, puisque bientôt vont paraître des mémoires complets par M. Alfred Dumesnil, à propos desquels M. Eugène Noël dit à plusieurs reprises que ce qu'il a dû se borner à indiquer sera par un autre complétement dévoilé. Et il ajoute : « Notre génération sera édifiée. » Il faut donc attendre pour nous prononcer, en souhaitant toutefois que les voiles que l'on va soulever, peut-être avec colère, ne cachent pas de ces détails de vie intime où la critique littéraire n'aurait pas à pénétrer. Déjà le livre de M. Noël, très-intéressant, plein de curieux détails qui font mieux comprendre les évolutions et les déviations d'un génie ardent et mobile, est à la limite extrême. Ce qu'il laisse entrevoir cause parfois une impression pénible, et l'on peut dire que ces demi-révélations n'ajouteront pas au respect dont est entourée la mémoire de Michelet. Des révélations plus complètes, bien qu'on ait la ferme intention de ne frapper qu'*Elle*, ne peuvent-elles pas atteindre *Lui ?*

II.

Sous ce titre, *Vieilles maisons et jeunes souvenirs* (1), un nouveau volume du comte Henry d'Ideville contient aussi une évocation du passé. Il nous est arrivé à tous, en passant devant notre vieux collége, de sentir comme un flot de souvenirs nous monter à la mémoire. Nous nous y sommes arrêtés avec plaisir, mais non sans quelque tristesse, car, en songeant aux longues années écoulées depuis cet heureux temps de malheur, on sent plus lourd le poids des années. Nos souvenirs et nos réflexions, nous n'avons jamais songé à en entretenir le public. M. d'Ideville a cru, au contraire, que cela méritait d'être raconté. Mon Dieu ! oui, après tout, et à la rigueur ; mais il n'y avait pas urgence. De même pour ce que réveille en lui la vue de l'École de droit et de l'ancien quartier Latin si complétement transformé. Je veux bien m'intéresser au tableau du vieux quartier des Écoles, à ses restaurants, s'il est permis de s'exprimer ainsi, à ses bals où une mise peu décente était de rigueur ; mais c'est là une mine bien souvent exploitée. Ici cependant, M. d'Ideville a trouvé dans sa mémoire quelques détails inédits et révélé les secrets d'étudiant de certains personnages

1. Henry d'Ideville, *Vieilles maisons et jeunes souvenirs*. — 1 vol. Paris, 1878. G. Charpentier.

devenus depuis, comme Courbet, des hommes illustres, mais pas à la Plutarque. Parmi les vieilles maisons, celle qui éveille le plus de jeunes souvenirs chez M. d'Ideville, c'est le ministère des affaires étrangères. Il se rappelle avec bonheur qu'il était aux archives quand le prince Louis-Napoléon fut nommé président, et il nous dit que cette nomination le rassura singulièrement. C'est une preuve que la jeunesse n'est pas toujours clairvoyante. Il trace le portrait de certains de ses anciens chefs, dont quelques-uns sont encore à leur poste, et tombe à bras raccourcis sur l'un d'eux. J'ai bien peur que le volume tout entier n'ait été écrit que pour trouver l'occasion de satisfaire cette vieille rancune. Les livres, comme les lettres, ont quelquefois leur raison d'être dans le *post-scriptum*.

III.

M. Jacques Normand, qui a donné au Gymnase *les Petits Cadeaux* et *les Petites Marmites*, vient de publier de petites poésies sous ce titre : *A tire d'ailes* (1). C'est une macédoine de motifs très-divers que ne relie aucune idée commune. Il y a là des fantaisies légères, des romances plaintives, et, Dieu me pardonne ! des pièces politiques. Ce qui l'a le mieux inspiré, ce sont les ânesses :

> A travers notre grande ville,
> Les ânesses s'en vont par file
> De porte en porte le matin,
> Trottinant vives et proprettes,
> Et portant au cou des sonnettes
> Qui rendent un son argentin.

Voilà la fleur du panier. Parfois l'idée première est ingénieuse, le motif original ; mais ce qui devrait être condensé en une ou deux strophes s'étire et se dévide à n'en pas finir. Cette prose cadencée berce assez agréablement l'oreille en somme ; mais à bercer trop longtemps il y a un danger facile à prévoir.

IV.

Que dire d'un petit volume de vers, première tentative d'un poëte qui a plus d'imagination que de goût, et plus d'originalité que de tenue ? Les *Premières Ébauches* (2), par M. Ernest Pion, sont un mélange singulier d'excellent et de détestable. M. Ernest Pion vit aux champs, et, trop pauvre, nous dit-il lui-même, pour aller voir les grands horizons et les sites grandioses, il trouve dans la campagne qui l'environne ses sujets de tableaux. Voyez, par exemple, cette description de printemps :

> Un drap d'écorce neuve habille le bois nu ;
> Le soleil se rallume, et le gresil chenu
> Fond soudain dans l'herbe réchauffée ;
> Une séve montante envahit les rameaux,
> Et la forêt qui perce au-dessus des hameaux
> Fait sa toilette et s'est coiffée.

Je pourrais citer vingt autres passages où le tour et l'expression ont également de l'originalité et de la couleur. J'en pourrais aussi citer vingt autres où la brutale énergie de la pensée et le sans-façon du mot choquent absolument. Cette muse rustique dédaigne trop les manières du grand monde et fait trop souvent résonner ses sabots. Et cependant elle a été touchée du rayon d'en haut.

MAXIME GAUCHER.

(1) Jacques Normand, *A tire d'ailes*. Poésie. — 1 volume. Paris, 1878. Calmann Lévy.

(2) *Premières Ébauches*, par Ernest Pion. — 1 volume. Paris, 1878 Sandoz et Fischbacher.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Les deux attentats dirigés à un mois d'intervalle contre la vie de l'empereur d'Allemagne paraissent devoir être attribués, si les premiers renseignements publiés à ce sujet sont exacts, au socialisme allemand. Il résulterait en effet du semblant d'interrogatoire qu'a pu subir le dernier assassin, le docteur Nobiling, qu'il avait été désigné par le sort pour tirer sur l'empereur.

Il est fort douteux, du reste, que l'on puisse obtenir de plus amples éclaircissements de Nobiling lui-même, qui s'est tiré un coup de pistolet après son crime et se trouve, assure-t-on, à la dernière extrémité. Nobiling a fait comme Karl Sand, le meurtrier de Kotzebue, qui se frappa lui-même avec le poignard qui lui avait servi à tuer le poëte allemand. Seulement sa blessure ne fut pas mortelle, et il ne put pas éviter l'échafaud.

Il n'en sera pas de même probablement pour Nobiling.

II.

Tout cela me rappelle les paroles amères que prononçait M. de Bismark contre la France, au moment de la guerre de 1870.

Le grand-chancelier allemand ne craignait pas de déclarer solennellement, avec une légèreté bien étrange chez un si grand personnage, que la France était gangrenée jusqu'à la moelle par le socialisme et qu'elle n'avait plus en perspective que l'anarchie et la guerre civile. Il n'y a pas, Dieu merci, la moindre apparence que cette prédiction de notre ennemi intime s'accomplisse de sitôt ; et dans cette voie du socialisme à outrance, c'est l'Allemagne qui paraît devoir précéder les autres peuples.

Après le triomphe inouï et inespéré de la dernière guerre, le mouvement socialiste s'était trouvé enrayé et les idées avaient pris un autre cours ; mais pendant les sept ans qui viennent de s'écouler, l'exaltation de la victoire a eu le temps de se calmer, et les esprits se tournent de nouveau vers la politique intérieure.

Qu'en résultera-t-il ? Je ne saurais le dire, et d'ailleurs l'exemple de M. de Bismark n'est pas encourageant pour ceux

qui auraient la fantaisie de s'ériger en prophètes. Je me contenterai d'opposer à M. de Bismark un autre Allemand, Henri Heine, qui a écrit quelque part en parlant de la révolution sociale qui, selon lui, couvait en Allemagne : « Ce qui s'est passé en France n'est rien, 93 lui-même n'aura été qu'une innocente pastorale auprès de ce que l'on verra un jour chez nous ! »

Je mets en présence ces deux autorités en leur laissant le soin de se mettre d'accord, si cela leur est possible.

III.

Deux attentats en un mois, c'est tristement significatif, et l'on peut remarquer tout ce qu'il y a d'insensé dans la plupart de ces tentatives abominables contre la vie des souverains, même en dehors de l'horreur si légitime qu'elles inspirent.

Que voulaient en effet Hœdel et le docteur Nobiling, et quel résultat pouvaient-ils attendre de leur horrible attentat ?

Même en admettant qu'ils fussent parvenus à tuer le vieil empereur d'Allemagne, le trône ne devenait pas pour cela vacant. L'empereur Guillaume a un fils qui lui aurait succédé, et ce fils a déjà lui-même un héritier. *Uno avulso non deficit alter.* Les assassins ne pouvaient dès lors retirer aucun profit de leur crime.

Il faut en dire autant au sujet des complots dirigés pendant les premières années qui suivirent la révolution de 1830 contre la vie du roi Louis-Philippe. Quand on songe que ce prince avait une nombreuse famille, que plusieurs de ses fils étaient déjà grands, et que l'aîné, le duc d'Orléans, l'héritier présomptif de la couronne, était très-populaire en France ; quand on songe à tout cela, on se demande comment un homme, à moins d'être absolument fou, pouvait s'imaginer qu'il suffirait d'une balle habilement dirigée pour renverser un trône si solidement assis.

Ces complots et ces actes atroces ne s'expliquent que par le plus sombre fanatisme ; or on sait que le fanatisme poussé à un certain degré exclut tout raisonnement et constitue par lui-même un véritable état de folie.

IV.

On ne sera pas étonné d'apprendre qu'il y a des journaux français qui mettent la France en cause dans l'affaire des assassins allemands et soutiennent que c'est le triomphe des idées républicaines chez nous qui surexcite les socialistes de Berlin.

Inutile de nommer les journaux qui se montrent si pleins de patriotisme : tout le monde les connaît. Ils ne font d'ailleurs que suivre la tradition de leur chef de file le duc de Broglie. Quoiqu'on oublie vite en France, on se souvient cependant que le premier soin de M. de Broglie, après avoir renversé M. Thiers, fut d'adresser aux divers gouvernements européens une circulaire contre son propre pays, qu'il représentait comme infesté de démagogie, en les invitant à une sorte de croisade pour détruire la république.

On n'a pas oublié non plus l'accueil dédaigneux qui fut fait partout à cette indigne circulaire.

V.

Les manifestations de la réaction cléricale ont pour la plupart un caractère de surexcitation mentale, d'extravagance burlesque et ridicule, que l'on ne remarque peut-être pas assez. On croirait voir des aveugles exaspérés s'en allant à tâtons sans savoir où, et butant à chaque pas.

Quoi, par exemple, de plus bizarre que cette fantaisie de se livrer tout à coup à une grande manifestation en faveur de Jeanne d'Arc pour faire pièce à la république? Quel rapport y a-t-il entre ces deux idées? Tous les historiens appartenant à l'opinion libérale, à commencer par Michelet et Henri Martin, ont parlé avec une admiration enthousiaste de l'héroïque bergère de Lorraine. Où a-t-on pris que les hommages rendus à cette noble figure, la plus pure incarnation du patriotisme, pussent contrarier le moins du monde les républicains ?

Seulement il faut que chaque chose se fasse à propos. Le gouvernement, soucieux du maintien de l'ordre, avait défendu la manifestation à l'occasion du centenaire de Voltaire sur la voie publique ; c'est par les mêmes motifs qu'il a interdit des manifestations en sens contraire dont Jeanne d'Arc n'était que le prétexte et qui auraient bien pu, comme l'a dit spirituellement un de nos confrères, exposer les manifestants à une pluie de pommes cuites et de pelures d'orange.

« Voilà, s'est écrié à ce sujet une grande dame du noble faubourg dans une lettre de la plus comique indignation, la liberté dont on jouit sous la république ! »

Ce n'est pas la première plainte de ce genre que nous entendons. Voilà la liberté selon les républicains, disent les cléricaux chaque fois qu'on les empêche de troubler l'ordre ; et cette plainte naïve est encore un indice du trouble mental qui existe dans certains esprits. Pour eux, la république est nécessairement un régime d'anarchie pure, où chacun est libre de faire tout ce qui lui passe par la tête, où il n'y a ni lois, ni ordonnances de police, ni règles d'aucune sorte.

Eh bien ! non, la république est justement l'inverse de tout cela ; c'est avant tout le règne de l'ordre et de la légalité. Qu'il y ait des radicaux à outrance pour trouver mauvais qu'il en soit ainsi, passe encore ; mais quand des conservateurs se plaignent que les partis n'aient pas la bride sur le cou, ils rendent par cela même hommage à la république en reconnaissant implicitement que c'est un gouvernement sérieux, sous lequel le désordre n'est pas plus permis que sous la monarchie.

La difficulté est de faire comprendre ces choses-là à des gens qui n'ont plus leur tête à sa place ordinaire et qui la portent sous le bras comme saint Denis.

VI.

La grande dame du faubourg Saint-Germain que l'on a empêchée de manifester à Paris, sur la place des Pyramides,

devant la statue de M. Frémiet, ne s'est pas tenue pour battue; elle a jugé à propos d'aller prendre sa revanche à Domrémy.

On l'a vue arriver dans ce village en compagnie d'autres personnes fort agitées, avec une cinquantaine de caisses remplies de couronnes; mais il paraît que la police s'est opposée au déballage. Et c'est évidemment la police qui a fait preuve de bon sens et de dignité dans cette affaire. Elle a montré plus de respect pour la grande mémoire de Jeanne d'Arc que n'en montraient les personnes qui avaient imaginé cette équipée ridicule.

Qu'auraient pensé les bons villageois de Domrémy en assistant au déballage des cinquante caisses? Ils se seraient dit: « Ce doit être quelque cirque ambulant qui vient donner des représentations; ou bien ce sont des physiciens, fournisseurs brevetés de diverses cours étrangères, qui se proposent de nous offrir de l'eau de Cologne ou de la poudre persane contre le mal de dents. »

D'ailleurs, à Domrémy comme à Paris sur la place des Pyramides, les organisateurs de cette petite fête étaient à cent lieues de se douter que leur manifestation anti-républicaine se retournait contre l'Église, qui fit brûler Jeanne d'Arc, et contre le roi de France Charles VII, qui ne fit aucune tentative pour sauver celle qui lui avait rendu sa couronne.

Des considérations de ce genre devraient être cependant de quelque poids pour les dévots et les légitimistes, s'il leur était possible de raisonner comme le commun des mortels. Mais le moyen, ainsi que je le disais plus haut, de s'entendre avec des gens qui depuis quelques années s'en vont à travers le monde avec leur tête sous le bras!

VII.

Les correspondances de Constantinople contiennent les détails les plus curieux sur la situation du Sultan.

Il paraît que le pauvre homme n'a plus le sou. Ce n'est pas une simple façon de parler, et il faut prendre le mot au sens absolument littéral. Le boulanger et l'épicier lui refusent crédit, ce qui le jette de temps en temps dans de tels accès de fureur qu'il brise tout dans ses appartements, comme un bourgeois exaspéré en querelle avec sa femme.

En vérité, nous voilà bien loin des anciennes splendeurs orientales, et quel dénoûment aux féeries des *Mille et une Nuits!*

Z...

LA SEMAINE POLITIQUE

M. Thiers se plaisait à redire ce mot profond d'un de ses anciens amis politiques: « Les affaires qu'on ne mène pas mènent à la guerre. » Les affaires de la politique orientale ont été fermement menées par le ministère anglais, qui s'est décidé à temps et a marché au but sans hésiter. Grâce à son habile énergie, nous voilà à la veille du congrès tant désiré, que ne retardera même pas l'affreux événement de dimanche dernier.

L'attentat contre l'empereur Guillaume a non-seulement soulevé l'indignation universelle et provoqué dans toute l'Europe des témoignages d'une sympathie respectueuse pour le vieux souverain, mais attiré de nouveau l'attention sur la crise intérieure que traverse l'Allemagne, alors qu'elle est arrivée au plus haut point de sa puissance et de sa gloire. Il serait, certes, absurde et injuste de faire rejaillir sur tout un parti le crime d'un insensé qui s'imagine tuer un principe en assassinant un homme. La distance est grande des chimères aux attentats. Cependant on ne saurait nier que la répétition de ces actes abominables rapprochée du développement des idées socialistes ne révèle une situation anormale, violente, troublée. Rien ne serait plus funeste que de chercher le remède dans la compression et de faire payer aux libertés publiques l'insanité d'une poignée de scélérats: ce serait le plus sûr moyen d'accroître les périls en substituant les sociétés secrètes aux partis organisés marchant au grand jour.

Ce qui jusqu'ici a préservé l'Angleterre de tout ce qui ressemble à la guerre sociale, c'est que ses classes ouvrières n'ont jamais été frustrées de leurs droits et qu'elles peuvent débattre leurs intérêts avec leurs patrons sans se heurter à des mesures préventives irritantes qui les refouleraient dans les ténèbres, région malsaine où s'ourdissent les complots criminels. Que les pouvoirs publics redoublent de vigilance pour préserver des vies précieuses, rien de mieux; mais qu'ils se gardent bien des réactions nées de l'épouvante et de la colère. C'est en poussant ces réactions à l'extrême qu'ils sont trop souvent parvenus à faire réussir après coup les attentats qu'ils voulaient châtier, car si par une politique à outrance ils ont produit cet effet d'affaiblir moralement le gouvernement et d'irriter le pays, il est évident qu'ils ont ainsi donné satisfaction à leurs pires ennemis.

Chateaubriand disait, dans un mot brillant et cruel, que le ministère libéral du duc Decazes sous la Restauration avait glissé dans le sang le jour où le duc de Berry fut assassiné. Ce n'est pas ce ministère seul qui a péri; la dynastie des Bourbons, en rompant les seuls liens qui la rattachaient à la France nouvelle, n'a plus été, par son retour fanatique au passé, qu'un mort conduisant un mort, selon le mot de l'Évangile. Espérons que le gouvernement allemand n'oubliera pas ces leçons écrites sur tant de pages de l'histoire contemporaine, et qu'il opposera une politique ferme et libérale aux partis socialistes. Henri Heine a écrit, dans une de ses lettres si audacieusement sincères, que si la révolution atteignait jamais l'Allemagne, elle dépasserait promptement ce que l'on a vu de plus violent en France. Nous croyons qu'il exagérait. La révolution, au XIXe siècle, dans des pays où il ne subsiste plus que quelques débris de l'ancien régime, ne saurait jamais s'exaspérer comme dans la lutte colossale du dernier siècle. Il y a cependant dans l'esprit allemand une certaine intrépidité de logique qui pourrait le conduire très-loin et très-vite, une fois lancé sur la pente révolutionnaire. La fameuse théorie hégélienne, que pour arriver de l'*être* au *devenir*, c'est-à-dire au progrès, il faut passer par le *non-être*, est assez inquiétante. Elle ressemble beaucoup à la recette de la magicienne Médée, qui pour

rajeunir son vieux père commençait par le couper en morceaux. Un journal peu suspect d'obscurantisme, *le Temps*, faisait remarquer l'autre jour que l'Allemagne nous montrait par son exemple que la diffusion de l'instruction, grand bien en soi et que personne n'a le droit de retarder, ne suffit pas à la régénération d'un peuple, et que plus on l'instruit, plus il faut travailler à son éducation morale.

C'est là, en effet, qu'est le grand problème de notre histoire contemporaine. Bien que la France ait beaucoup appris en fait de sagesse pratique et beaucoup oublié en fait de chimères sociales, nul esprit élevé et soucieux de l'avenir n'échappe à cette préoccupation; il faut un principe supérieur et directeur à cette démocratie qui grandit tous les jours en puissance. Cette puissance, il s'agit de la contenir, de la régler au profit du développement de l'humanité. Qu'est-ce qui lui apprendra cette science difficile? Voilà la question à laquelle le Père Hyacinthe essaye de répondre dans la nouvelle série de conférences qu'il vient de commencer au Cirque d'hiver avec sa courageuse sincérité et cette splendeur de parole qui n'a jamais jeté un plus vif éclat, car l'orateur a paru encore grandi. Jamais il n'eut plus de souffle, plus d'élan, plus de cette poésie qui n'est pas simplement la couleur, le rayonnement, mais qui communique la vie à la pensée. L'imagination chez lui a bien plus qu'un pinceau brillant à son service, elle a cette magie de l'évocation qui fait sortir l'idée des brumes de l'abstraction et lui donne le corps, le mouvement, l'être encore plus que le vêtement. On sentait que le grand orateur n'avait plus sur les épaules, comme l'année dernière, tout un bureau responsable des écarts possibles de sa parole en dehors des limites légales de la loi timorée de 1868, et qu'il n'avait plus devant lui le commissaire de police prêt à verbaliser si le torrent de feu franchissait la borne prescrite. Il avait beau s'être scrupuleusement préparé à la prudence : est-ce qu'on enchaîne l'éloquence, surtout quand la frontière entre la morale et la religion est toujours flottante et indécise? On raconte que quand Lacordaire fit ses débuts à Notre-Dame, Mgr Affre lui demandait régulièrement de lui communiquer d'avance son manuscrit pour être bien sûr que l'ancien disciple de Lamennais n'aurait pas trop de mémoire. Tout était bien en règle au moment où le grand prédicateur montait en chaire; mais on avait compté sans la Muse, sans l'inspiration du moment, sans l'ébranlement produit par un immense auditoire, et sur les bancs de l'archevêché l'on ne reconnaissait plus le manuscrit communiqué. Dieu, dit l'Écriture, a marqué leur chemin dans les cieux aux éclairs et aux tonnerres. Nulle autorité civile ou religieuse n'a pu user du même pouvoir à l'égard de la grande éloquence; c'est ce qu'il y a de plus libre au monde.

Le Père Hyacinthe a abordé cette fois directement la question religieuse. Il avait déblayé le terrain dans ses précédentes conférences en établissant contre le matérialisme et le positivisme qu'il faut à tout homme une foi, une croyance, et qu'il n'est pas vrai que la démocratie puisse s'en passer. Quelle sera cette croyance? Sera-ce simplement la religion naturelle, le déisme? Toute cette première conférence a été consacrée à établir, surtout par l'histoire et le sentiment, l'insuffisance du déisme, qui, tout en maintenant les grandes vérités du spiritualisme, ne donne pas à l'humanité le Dieu vivant qu'elle peut rejoindre, car par toutes ses voix spontanées et encore plus par ses gémissements elle dit avec le philosophe Jacobi : « Il me faut un Dieu dont je puisse embrasser les genoux... »

Le Père Hyacinthe a pris soin de dégager sa foi si fermement chrétienne de tout alliage avec la religion de l'intolérance et du fanatisme. Son sujet l'amenait à parler de Voltaire, le défenseur par excellence du déisme au siècle dernier. Il l'a fait avec une équité admirable, sans rien concéder ni aux idolâtres du grand railleur, ni aux insulteurs du grand justicier des crimes de l'Église persécutrice, parmi lesquels il faut de plus en plus ranger Mgr Dupanloup, qui, dans sa dernière lettre à M. Victor Hugo, ose révoquer en doute l'iniquité des juges de Calas, de La Barre et de Sirven, et se montre, comme toujours, citateur sans loyauté suffisante et provocateur sans mesure. Triste spectacle que la vieillesse qui ne sait pas se couronner de sérénité! On a surtout remarqué dans la conférence du Père Hyacinthe l'énergie avec laquelle il a accusé l'ultramontanisme contemporain de creuser un abîme entre notre génération et le christianisme. Toute l'assemblée a frémi quand il s'est écrié : « Supposons que ce soir, dans toutes les chaires de Paris, les prêtres déclarent qu'ils répudient toutes les maximes d'intolérance et qu'ils secouent de leur robe le sang qui l'a souillée, non pas celui de leurs martyrs, mais celui de la persécution faite au nom de leur doctrine, est-ce qu'à l'instant même il n'y aurait pas une grande réconciliation commencée? »

Le Père Hyacinthe a décliné à plusieurs reprises toute attache avec le protestantisme. Il nous rappelait un peu ce mot d'un philosophe contemporain, que le *moi* s'affirme en se niant. Il a nié qu'il fût protestant au moment même où il protestait avec le plus de vigueur contre le seul catholicisme tout à fait authentique aujourd'hui. Laissons cette appellation négative de protestantisme ; reconnaissons que le Père Hyacinthe ne se rallie à aucune des formes du protestantisme historique et qu'il est un catholique du temps de saint Cyprien. Mais ce catholicisme-là ne va pas de nos jours sans une protestation énergique contre tout ce qui a triomphé sous nos yeux. Le Père Hyacinthe est en tout cas un des adhérents les plus convaincus de la grande cause de la réformation de l'Église. Il la poursuit à sa manière. Nous ne lui demandons pas autre chose.

A ceux qui, sous prétexte qu'il ne nous donne pas une solution complète et qu'il ne prononce pas, comme les hommes du XVIe siècle, un de ces mots souverains qui engendrent une époque nouvelle dans l'histoire de l'esprit humain, diraient volontiers que ses efforts sont vains, nous répondrons d'abord que ces puissants mouvements auxquels ils font allusion ont été lentement préparés et qu'il y a toujours eu des réformateurs avant la réforme, et ensuite que si quelque chose est grand et salutaire aujourd'hui, c'est le spectacle d'une conscience droite se tenant debout dans son inflexibilité au milieu des outrages ou des lâchetés, et rappelant à

tous qu'il faut savoir suivre la vérité partout où elle nous mène. Voilà pourquoi tous les esprits généreux, élevés, dans tous les camps religieux et philosophiques, accordent encore plus leur respect que leur admiration au Père Hyacinthe, quelques réserves qu'ils fassent sur ses doctrines.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Le *Saturday Review* consacre un article étendu à *l'Histoire de Russie* de M. Alfred Rambaud et en fait le plus grand éloge.

Le gouvernement américain vient de publier la correspondance officielle de M. Washburne, qui représentait les États-Unis à Paris pendant la guerre franco-allemande et pendant la Commune. M. Washburne avait été chargé de la protection des nombreux Allemands qui se trouvaient alors en France; peut-être est-ce là une des causes de sa sympathie assez visible pour les Prussiens victorieux.

La *Revue allemande du lundi* consacre un article au projet d'une entente entre l'Amérique et l'Allemagne pour sauvegarder la propriété littéraire. L'auteur de l'article défend le système actuel de piraterie internationale, au moins en ce qui concerne les journaux. Il allègue que la plupart des journaux allemands d'Amérique sont trop pauvres pour payer une rédaction originale, et que, si les reproductions étaient interdites, les nombreux émigrants allemands se verraient privés de toute communication intellectuelle avec la mère-patrie.

Une Société de Goethe vient de se fonder à Vienne à l'imitation des *Shakspere societies* d'Angleterre. Elle a pour objet de créer une bibliothèque de tous les ouvrages relatifs à Goethe, et de publier des éditions de ses chefs-d'œuvre à assez bon marché pour les mettre à la portée de toutes les classes.

On annonce la prochaine apparition d'un commentaire de la *Reine des fées* de Spencer. L'auteur prétend avoir découvert la clef du poëme et en révèle pour la première fois la signification politique. Il y trouve beaucoup d'éloges et quelques reproches adressés à la reine Elisabeth.

(*Academy.*)

M. Angelo de Gubernatis a donné récemment trois *lectures* sur Manzoni à la *Taylor Institution* d'Oxford. Bien que M. de Gubernatis s'exprimât en italien, l'auditoire était nombreux. L'éminent auteur de la *Mythologie des animaux* a eu un grand succès.

A l'une des dernières séances de l'Académie italienne des *Lincei*, M. Carutti a lu un travail sur l'histoire de cette Académie et les vicissitudes par lesquelles elle a passé.

Fondée en 1603 par Frédéric Ceci, elle se dispersa en 1630, à la mort de son fondateur, après avoir vainement cherché un protecteur dans le cardinal Barberini. On a dit que la persécution exercée contre Galilée avait été la cause de cette interruption : c'est une erreur, car en 1630, Galilée était encore bien accueilli par le pape Urbain VIII, et son livre des *Due massimi sistemi*, qui lui suscita tant d'ennuis, ne parut qu'en 1632.

La société des *Lincei* fut restaurée à Rimini en 1745, par Giovanni Bianchi, qui lui donna de nouveaux statuts avec ce titre : *Academiæ Lynceæ Arimini a Iano Planco restitutæ leges*. On y admettait non-seulement ceux qui s'étaient consacrés aux sciences physiques, mais les historiens, les théologiens, les jurisconsultes, les antiquaires. La Société de Rimini prit fin avec Bianchi.

La seconde restauration eut lieu à Rome en 1801. Fermée en 1840 par ordre du gouvernement pontifical, elle fut réouverte en 1847 sous Pie IX, qui lui donna une dotation. En 1875, Victor-Emmanuel en réforma les statuts et en accrut les ressources.

Tout récemment le roi Humbert vient de fonder deux prix de 10 000 francs que l'Académie des *Lincei* sera chargée de décerner chaque année : l'un pour les sciences mathématiques, physiques et naturelles, l'autre pour les sciences morales, historiques et philologiques.

Les Italiens seront seuls admis à concourir; les mémoires devront être écrits en italien ou en latin.

Un autre décret a institué un concours avec six prix de 3000 francs, dont deux pour les sciences mathématiques, physiques et naturelles, deux pour les sciences morales, juridiques et économiques, et deux pour les travaux de philologie classique.

Ce concours n'est ouvert qu'entre les membres du corps enseignant.

L'Académie des *Lincei* est également chargée de décerner ces six prix.

Le neuvième rapport annuel du Bureau de la statistique du travail, dans l'État de Massachussets, traite avec beaucoup de détails l'application du système de la demi-journée aux enfants employés dans les manufactures. Bien que le Massachussets, le plus actif et le plus prospère des États industriels de l'Est, compte peu d'écoles spécialement organisées pour recevoir des enfants pendant une demi-journée, le système a déjà pu être appliqué dans une certaine mesure et a donné de bons résultats. En trois heures ou trois heures et demie, les enfants apprennent tout ce qu'ils sont capables de s'assimiler, et leur intelligence semble avivée par le partage de leur temps entre l'étude et le travail manuel.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et C, rue Saint-Benoît. [910]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 50. 15 JUIN 1878.

WESTMINSTER ABBEY

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

Origine de la religion (1).

« Avons-nous encore une religion? » demande Strauss dans son dernier ouvrage (2). A une question posée dans ces termes, il n'y aurait à répondre que par un appel à la statistique : elle nous dira que sur cent mille personnes il y en a une à peine qui se déclare sans religion. Pour avoir une autre réponse, il fallait poser la question sous une autre forme. Il fallait commencer par nous dire clairement ce que l'on entendait par le mot *religion*, et il fallait définir la religion considérée et dans son développement psychologique et dans son développement historique. Au lieu de cela, Strauss a tout simplement pris l'ancienne définition de Schleiermacher : « La religion consiste en un sentiment d'absolue dépendance », en la complétant par celle de Feuerbach : « L'essence de toute religion est un sentiment de convoitise qui se manifeste par la prière, le sacrifice et la foi. » Or, comme on prie moins, comme on se signe moins, comme on va moins à la messe aujourd'hui qu'au moyen âge, il conclut qu'il reste peu de piété réelle et de religion. J'ai conservé autant que possible les expressions de Strauss.

Mais où donc Strauss ou tout autre ont-ils prouvé que la vraie religion ne se manifeste que par des prières, par des signes de croix et par l'assiduité à la messe, et que ceux qui ne prient point, ne se signent point, ne vont pas à la messe, n'ont plus rien de la religion et ne croient plus en Dieu? Continuons la lecture de Strauss, et nous serons presque tentés de croire que M. Renan avait raison de dire que ces pauvres Allemands se donnent bien de la peine pour devenir irréligieux et athées, sans pouvoir jamais y réussir. « L'Univers, dit Strauss, est pour nous l'atelier de la Raison et de la Bonté. Cette puissance, dans la dépendance absolue de qui nous nous nous sentons, n'est nullement une puissance brute devant laquelle il faille nous courber dans une résignation muette. C'est une puissance d'ordre et de loi, de raison et de bonté, à qui nous nous abandonnons dans la confiance et l'amour. Au cœur de notre nature nous sentons une parenté secrète entre ce pouvoir dont nous dépendons et nous-mêmes. Nous sommes libres dans notre dépendance, et notre sentiment en face de l'Univers est un mélange d'orgueil et d'humilité, de joie et de résignation. »

Si ce n'est pas là de la religion, de quel nom peut-on l'appeler? Voici en somme à quoi aboutit toute l'argumentation de Strauss : il retient la religion, entendue par Schleiermacher comme un sentiment de dépendance; mais il rejette l'élément ajouté par Feuerbach, le motif de convoitise; il le rejette au nom de la vérité des faits et de la dignité de la religion. Strauss lui-même est si loin de voir clair dans l'essence vraie de la religion, qu'à la fin de son second chapitre, quand il se demande si lui-même il a encore une religion, il ne trouve d'autre réponse que celle-ci : « Oui ou non, selon la façon dont vous la comprenez. »

Oui certes, mais c'est précisément là le point qu'il fallait éclaircir d'abord : que faut-il entendre par le mot *religion?* Mais, pour comprendre ce que la religion est, il faut tout d'abord voir ce qu'elle a été et comment elle est arrivée à être ce qu'elle est.

I.

La religion n'est pas une invention nouvelle. Elle est, sinon aussi vieille que le monde, du moins aussi vieille que

(1) Leçon d'ouverture d'un cours sur *l'Origine et le développement de la religion, vue à la lumière des religions de l'Inde.* Nous la publions presque intégralement. Ce cours est fait par M. Max Muller à la demande des administrateurs du fonds Hibbert, fondation destinée à l'encouragement de l'étude scientifique des religions.

(2) *La Foi ancienne et la nouvelle.*

le monde tel que nous le connaissons. Aussitôt que nous voyons quelque chose des pensées et des sentiments de l'homme, nous le trouvons possédant une religion ou, pour mieux dire, possédé d'une religion. Les plus anciens documents littéraires sont partout des documents religieux. « La terre que nous habitons, dit Herder, doit les germes de toute haute culture à une tradition religieuse, soit écrite, soit orale. » Remontons au delà des âges littéraires, explorons les couches les plus profondes de la pensée humaine : jusque dans le minerai brut où elle a trouvé les matériaux de ses plus anciennes créations, nous constaterons déjà la présence d'éléments religieux. Les langues aryennes avant leur séparation — et qui dira de combien de milliers d'années cette séparation a précédé le premier hymne védique et le premier vers d'Homère ? — possédaient une racine pour exprimer l'idée de lumière, la racine *div*, « briller », et de cette racine s'était formé l'adjectif *deva*, qui signifiait primitivement « brillant ». Plus tard ce mot *deva* devint l'expression générale qui désigna toutes les puissances brillantes du matin et du printemps, dans leur opposition aux puissances sombres de la nuit et de l'hiver ; mais la première fois que nous le rencontrons, et dans les plus anciens documents littéraires, il est déjà si loin de son sens originaire, de son sens étymologique, que c'est à peine s'il y a quelques passages dans le *Véda* où l'on puisse le traduire par « brillant ». Le *Véda* invoque *devi ushas*, littéralement « la brillante Aurore » ; mais l'on ne sait si le vieux poëte sentait encore dans cette invocation le sens étymologique du mot, et s'il ne faut pas plutôt traduire *deva* dans le *Véda* comme on traduit *deus* en latin : *dieu*, quelque difficulté que l'on puisse éprouver d'ailleurs à attacher à cette traduction une idée définie. Quoi qu'il en soit, une chose certaine, c'est que *deva* en est venu à signifier *dieu* parce qu'il signifiait primitivement lumineux et brillant, et nous ne pouvons douter que, bien avant que les ancêtres des Indiens et des Italiens se fussent levés de leur foyer commun, il ne se fût attaché au mot une idée qui va bien au delà de celle d'un être brillant.

Ainsi, soit que nous descendions aux plus antiques et aux plus profondes racines de notre développement intellectuel, soit que nous montions aux cimes les plus hautes de la spéculation moderne, partout nous retrouvons la religion et sa puissance, soit qu'elle triomphe de l'homme ou qu'il cherche à triompher d'elle.

L'existence d'une pareille puissance ne pouvait échapper à l'œil pénétrant des philosophes grecs. Ces hommes, pour qui le monde de la pensée semble avoir été aussi pur et aussi transparent que l'atmosphère qui leur découvrait la mer, le rivage et le ciel d'Athènes, éprouvèrent de bonne heure un sentiment de surprise à la vue de la religion, comme à l'apparition d'un fantôme qu'ils ne pouvaient expliquer. C'est là que commença la science de la religion, science qui ne date point, comme on le dit si souvent, d'aujourd'hui ni d'hier. Feuerbach, dans cette théorie sur l'origine des religions (1) où nous croyons entendre la dernière note de la désespérance moderne, avait été devancé, il y a plus de deux mille ans, par les philosophes de la Grèce. Chez Feuerbach, la religion est un mal radical, inhérent à l'espèce humaine : c'est le cœur malade de l'homme qui est la source de toute religion et de toute misère. Chez Héraclite, au VIe siècle avant le Christ, la religion est une maladie, quoiqu'une maladie sacrée. Quoi que nous puissions penser de la vérité de ce mot, il nous montre en tout cas que la religion et l'origine de la religion avaient fait le sujet de réflexions profondes et inquiètes, dès les premiers instants de ce que nous appelons l'histoire de la philosophie.

Je ne sais s'il y avait dans le mot d'Héraclite ce sentiment d'hostilité contre toute religion qui pénètre les écrits de Feuerbach. L'idée que la foi est méritoire n'est pas une idée ancienne en Grèce, et par suite le doute n'était pas encore tenu pour crime, tant qu'il ne menaçait pas les institutions publiques. Il y avait, sans doute, un parti orthodoxe, mais l'on ne peut dire qu'il ait été fanatique, et il est même très-difficile de voir quand il a pris sa force et d'où il a pris sa cohérence.

Héraclite, sans doute, blâme ceux qui suivent les *chanteurs*, les ἀοιδοί, ceux qui prennent les leçons de la foule et qui prient des idoles comme s'ils allaient causer avec les murs, sans savoir ce que c'est réellement que dieux et héros. Épicure en fait autant ; mais, à l'inverse d'Épicure, nulle part Héraclite ne nie l'existence de dieux invisibles ou d'un Être divin. C'est quand il voyait la crédulité du peuple à tout ce que les chanteurs comme Homère et Hésiode lui racontaient de Zeus et de Héra, de Hermès et d'Aphrodite, que l'étonnement le prenait, mais alors seulement, et la seule explication qu'il pouvait trouver à un phénomène si étrange, c'est qu'il devait avoir sa source dans une affection de l'esprit que la science pouvait essayer de guérir quand elle apparaissait, mais sans nulle espérance de jamais l'extirper.

Donc, dans un certain sens, la science de la religion, pas plus que la religion elle-même, n'est une invention nouvelle. Partout où il y a vie humaine, il y a religion, et partout où il y a religion, on ne peut tarder à se demander d'où elle vient. Quand les enfants commencent à faire leurs questions, ils demandent le pourquoi de chaque chose, et la religion n'est pas exceptée ; bien plus, je crois que c'est la religion qui a suggéré ses premiers problèmes à ce que nous appelons la philosophie.

On a demandé quelquefois pourquoi l'on donnait à Thalès le titre de philosophe et pourquoi il avait la place d'honneur à la première page de toute histoire de la philosophie. Maint écolier a dû se demander ce qu'il y avait de si philosophique à dire que l'eau est le principe de toute chose. Et pourtant, si puérile que cette formule nous paraisse, elle n'était rien moins que puérile au temps de Thalès. C'était la première négation hardie de la création ; c'était la première protestation ouverte contre la religion de la foule, protestation qu'il fallut répéter bien des fois avant que la Grèce arrivât à se convaincre que des penseurs comme Héraclite et Xénophane avaient au moins autant de droit à parler des dieux et de Dieu qu'Homère et d'autres chanteurs ambulants.

(1) Exposée dans l'*Essence du Christianisme*.

Sans doute, à cette époque primitive, il était plus important de montrer que les croyances de la foule étaient fausses, que de rechercher l'origine de ces croyances fausses; cependant ce problème même, qui nous semble appartenir à une période beaucoup plus récente de la pensée, n'était pas absolument étranger à l'esprit des premiers penseurs de la Grèce. Pour donner une réponse comme celle que l'on attribue à Héraclite, il fallait s'être posé la question qu'aujourd'hui nous nous posons à nous-mêmes : « Quelle est donc l'origine de la religion ? » ou, en langage plus moderne : « Comment se fait-il que nous acceptions des croyances qui, de l'aveu d'amis et d'ennemis, ne peuvent ni nous être fournies par les sens ni être établies par la raison ? »

L'on peut objecter qu'Héraclite, quand il méditait sur la πίστις, sur la croyance, avait en vue quelque chose de bien différent de ce que nous entendons par religion. Oui sans doute, car, s'il est un mot qui ait changé de sens de siècle en siècle, qui change d'aspect d'un pays à l'autre, bien plus, qui prenne des nuances différentes aux lèvres de chaque individu, homme, femme, enfant, c'est bien le mot *religion*. Dans le langage ordinaire, nous l'employons au moins dans trois sens différents : il désigne d'abord l'objet de la croyance, ensuite la faculté de croire, enfin la manifestation de la croyance, soit en actes de culte, soit en actes de piété réelle.

Même incertitude dans les autres langues. Il serait difficile de traduire le mot en grec ou en sanscrit; bien plus, en latin même, *religio* n'embrasse pas tout ce qu'embrasse notre mot *religion*. Nous ne devons donc pas être surpris de voir s'élever tant de malentendus et, à leur suite, tant de querelles entre gens qui écrivent sur la religion sans s'être mis d'accord avec eux-mêmes et avec les autres pour savoir si par le mot *religion* ils entendent le dogme, la foi ou l'acte.

II.

C'était une bonne coutume dans le vieux temps de ne jamais s'engager dans la discussion d'un problème scientifique sans définir tout d'abord les principaux termes que l'on aurait à employer. Une logique ou une grammaire s'ouvrait généralement par la question : Qu'est-ce que la logique? Qu'est-ce que la grammaire? On n'écrivait pas sur les minéraux sans expliquer d'abord ce qu'on entendait par minéral, ni sur l'art sans définir, du mieux qu'on pouvait, la conception qu'on se faisait de l'art. Souvent sans doute l'auteur était aussi embarrassé à donner ces définitions préliminaires que le lecteur pouvait l'être à en apercevoir l'utilité, étant généralement hors d'état d'en apprécier dès le début la pleine valeur. Cette coutume prit ainsi peu à peu l'air d'un archaïsme inutile; quelques auteurs en profitèrent pour s'affranchir de ce joug, et il fut bientôt de style de dire que la seule définition exacte et complète de ce qu'on entendait par logique ou grammaire, droit ou religion, c'était en somme le livre même qui traitait de ces sujets.

Mais qu'en est-il résulté? Des malentendus et des disputes sans nombre, que l'on aurait pu éviter souvent si des deux parts l'on avait clairement défini le sens que l'on attachait à certains mots et le sens qu'on leur refusait.

Quant à la religion, il est bien difficile sans doute d'en donner une définition. Il y a des milliers d'années que le mot est monté à la surface de la langue; il est demeuré, tandis que la chose qu'il désignait allait changeant de siècle en siècle, et à présent on l'emploie souvent à marquer tout le contraire de ce qu'il devait exprimer à l'origine.

Avec des mots de ce genre il est inutile de faire appel au sens étymologique. Certes, le sens étymologique d'un mot est toujours important à connaître et pour le psychologue et pour l'historien, parce qu'il indique le point de départ précis de certaines idées; mais connaître l'humble source d'un fleuve, ce n'est point en connaître tout le cours, et, quand on connaît la source d'un mot, on n'est pas en état pour cela d'en suivre le cours à travers toutes les barres et tous les brisants qui, de chute en chute, l'ont amené où il est à présent.

D'ailleurs, pour les mots comme pour les fleuves, il n'est pas toujours facile de mettre le doigt sur le point précis d'où ils jaillissent. Les Romains eux-mêmes n'étaient pas fixés sur le sens primitif de *religio*. Cicéron, comme on sait, le dérivait de *re-legere*, « ramasser, considérer, examiner avec soin », l'opposant à *nec-ligere*, « négliger, laisser de côté »; d'autres le faisaient venir de *re-ligare*, « fixer, retenir ». Je crois pour ma part que l'étymologie de Cicéron est la bonne; mais si *religio* signifiait primitivement « attention, respect », il est clair que le mot ne s'est pas longtemps arrêté à ce sens simple.

Il faut bien comprendre que, quand nous avons à faire usage de mots qui ont un long passé historique, nous ne pouvons ni les employer dans leur sens étymologique primitif, ni en faire usage à la fois dans tous les sens par lesquels ils ont passé tour à tour. Il est absolument oiseux de dire, par exemple, que *religion* a eu tel ou tel sens, foi ou culte, moralité ou extase, et d'écarter tel ou tel autre sens, terreur, espérance, crainte des dieux. Le mot *religion* peut avoir tous ces sens : peut-être a-t-il eu chacun d'eux tour à tour à telle ou telle époque; mais qui a le droit de le limiter dans le présent et dans l'avenir à un de ces sens, à un seul? Peut-être le sauvage n'a-t-il pas même un mot pour l'idée de religion, et pourtant, quand le Papou s'accroupit devant son *Karwar* et, les mains jointes au-dessus de la tête, se demande s'il doit ou non faire telle ou telle chose, c'est de la religion, c'est sa religion à lui. Quand un philosophe contemporain, après avoir déclaré Dieu et les dieux des choses usées, tombe à genoux devant une mémoire adorée et consacre toutes ses facultés au service de l'humanité, là encore c'est de la religion, c'est sa religion à lui. Quand le publicain, à l'écart, sans seulement lever les yeux au ciel, se frappe la poitrine en disant : « Dieu! prends pitié de moi, pécheur! » c'est là encore de la religion, c'est sa religion à lui. Thalès déclarant que tout est plein des dieux, Buddha déclarant qu'il n'y a point de *devas*, point de dieux, expriment tous deux à leur façon une conviction religieuse qui est en eux. Quand le jeune brahmane, sur son simple autel, allume le feu au

lever du soleil et lui dit dans la prière la plus ancienne du monde : « Éclaire notre esprit ! » ou quand, plus avancé dans la vie, il écarte toute prière et tout sacrifice comme inutiles, comme nuisibles, et ensevelit silencieusement sa personnalité au sein de la personne éternelle, tout cela encore, c'est de la religion. Schiller déclarait qu'il ne professait point de religion... par religion. Comment donc trouverons-nous une définition assez large pour embrasser toutes ces phases de la pensée ?

Cependant il ne sera pas inutile d'examiner au moins quelques-unes des définitions les plus récentes, ne fût-ce que pour se convaincre qu'il n'est peut-être pas une seule définition de ce que la religion est ou doit être à laquelle ne s'en oppose une autre, qui en est tout le contre-pied. Selon Kant, la religion, c'est la moralité, c'est « la reconnaissance de nos devoirs comme ordres de Dieu ». Et il ne faut pas oublier que pour Kant ce n'est point parce qu'il repose sur un commandement divin que le devoir s'impose à notre conscience (ce serait retomber dans la religion révélée); mais c'est parce que nous avons directement conscience du devoir comme tel, que nous le regardons comme commandement divin. Toute autorité divine purement extérieure est aux yeux de Kant pur *phénomène* ou, comme nous dirions, pure concession à la faiblesse humaine. Toute religion établie doit, dans la pensée de Kant, contenir en soi un principe qui avec le temps fera de la religion du devoir son seul et réel objet et nous permettra à la fin de sortir de la foi préparatoire de l'Église.

Fichte, successeur immédiat de Kant, prend une vue tout inverse. La religion n'est jamais pratique et n'a jamais eu pour objet de gouverner notre vie. A ceci la simple moralité suffit, et il n'y a qu'une société corrompue pour faire de la religion un mobile au bien. La religion, c'est la science; c'est la puissance qui donne à l'homme la vue claire de lui-même, qui répond aux questions les plus hautes, nous met ainsi en pleine harmonie avec nous-mêmes et sanctifie l'âme.

Maintenant il est possible que Kant ait parfaitement raison de dire que la religion *devrait être* moralité, et Fichte de dire qu'elle *devrait être* science; mais je conteste qu'il y ait, ni ici ni là, une définition satisfaisante de ce que la religion *est* et de ce que l'on entend universellement par ce mot.

D'après une autre conception, la religion consiste dans le culte d'êtres divins, et nombre d'écrivains ont tenu pour impossible qu'il puisse exister une religion sans certaines formes extérieures, sans ce qu'on appelle le *culte*. Libre à un réformateur religieux de parler ainsi ; mais l'historien de la religion peut aisément montrer qu'il y a eu des religions et qu'il y en a encore sans signe aucun de culte extérieur.

Un des derniers numéros du *Journal de la Société anthropologique* (février 1878) contient un compte rendu intéressant d'une mission établie par les moines bénédictins à New Nursia, dans l'Australie occidentale, au nord du Swan River, dans le diocèse assigné en 1845 à l'évêque catholique romain de Perth. Ces bénédictins se sont donné beaucoup de peine pour découvrir les sentiments religieux des indigènes, et pendant longtemps, semble-t-il, il leur a été impossible de découvrir la plus faible trace de rien qu'on pût appeler religion. Après trois ans de mission, Mgr Salvado nous déclare que les indigènes n'adorent aucune divinité, vraie ni fausse. Néanmoins il nous dit ensuite qu'ils croient à un être tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, qu'ils appellent Motogon et qu'ils se représentent comme un homme de leur pays et de leur couleur, très-grand, très-fort et très-sage. Motogon créa le monde de son souffle ; pour créer la terre, il dit : « Que la terre naisse ! » Il souffla, et la terre fut créée. Ainsi du soleil, des arbres, du kangouroo, etc. Motogon, l'auteur du bien, a un adversaire, Cienga, l'auteur du mal. C'est Cienga qui déchaîne les tourbillons et les tempêtes; c'est le meurtrier invisible qui fait périr leurs enfants, ce qui fait que les indigènes le redoutent extrêmement. De plus, comme il y a longtemps que Motogon est mort ou en décrépitude, ils ne lui rendent plus aucun culte, et, quoiqu'ils voient en Cienga l'auteur de leurs calamités, ils n'ont aucune cérémonie pour se le rendre propice. « Jamais, conclut l'évêque, je n'ai observé aucun acte de culte extérieur ni découvert aucun indice d'un culte intérieur. »

Passons à des sauvages d'une autre race : les Hidatsa ou Indiens gros-ventre du Missouri nous offriront l'état tout opposé. M. Matthews, qui a donné une excellente étude sur cette tribu, dit (p. 48) :

« Si nous employons le mot *culte* dans son sens le plus étendu, on peut dire qu'outre le *Vieillard Immortel*, le *Grand Esprit*, le *Grand Mystère*, ils adorent tout dans la nature, non-seulement l'homme, mais le soleil, la lune, les étoiles, les animaux inférieurs, les arbres et les plantes, les fleuves et les lacs, des murs en galets et d'autres rochers isolés, même certaines collines et certaines buttes solitaires ; bref, tout ce qui, n'étant pas fait de main humaine, a une existence indépendante et peut être individualisé, a un esprit ou, plus exactement, une ombre. Ces ombres ont toutes un certain droit, quoique non pas un droit égal, au respect et à la considération... Le soleil est tenu en grande vénération et reçoit des sacrifices répétés et considérables. »

Ainsi donc, parmi les races les plus dégradées de l'espèce humaine, nous voyons l'une tout adorer, l'autre ne rien adorer : qui dira laquelle des deux est le plus vraiment religieuse ?

Regardons maintenant la conception que se font de la religion les races les plus cultivées de l'Europe, et nous retrouverons la même divergence. Kant déclare qu'essayer de plaire à la Divinité par des actes qui n'ont pas en eux une valeur morale, par des actes de *culte*, ce n'est point de la religion, mais de la superstition pure. Je n'ai point besoin de citer les autorités de l'autre parti, pour qui la religion muette du cœur ou même la religion agissante de la vie pratique ne sont rien sans le culte extérieur, sans un sacerdoce, sans un rituel.

Nous pourrions examiner bien d'autres définitions encore : jamais nous n'y trouverions exprimé que l'idéal religieux de ceux qui les formulent ; jamais elles ne sont assez larges pour embrasser tout ce qu'on a appelé du nom de religion. Aussi, quand on a une fois donné sa définition, la première chose qu'on fait en général, c'est de déclarer que tout ce qui

sort du cercle qu'elle limite ne mérite pas le nom de religion, mais celui de droit ou de philosophie, de superstition, d'idolâtrie, ou quelque autre nom plus ou moins offensant. Ce qui pour d'autres est religion, pour Kant est hallucination ; la religion de Kant lui-même n'est pour Fichte que l'esprit du droit. Bien des gens qualifieront de pure superstition les brillants offices qui se célèbrent dans les pagodes chinoises et dans les cathédrales des catholiques romains, tandis que d'autres classeront ensemble dans les parages de l'athéisme la foi muette de l'Australien et la conviction à demi exprimée d'un Kant.

Je ne citerai plus qu'une définition de la religion, celle qu'a popularisée Schleiermacher. Pour lui, la religion consiste dans la conscience de notre absolue dépendance à l'égard de quelque chose qui nous détermine et que nous ne pouvons déterminer. Mais ici réclame une autre école pour qui ce sentiment de dépendance est tout l'opposé de la religion. On connaît le mot assez frivole de Hegel : « Si c'est le sentiment de dépendance qui fait la religion, le chien est l'être religieux par excellence. » Tout au contraire, pour Hegel, la religion, c'est la liberté parfaite, car ce n'est rien moins que la conscience que l'Esprit divin prend de lui-même par l'intermédiaire de l'Esprit fini.

Arrivé là, il ne fallait qu'un pas pour en venir à faire de l'homme lui-même non-seulement le sujet, mais l'objet même de la religion et du culte. Ce pas fut franchi par Auguste Comte en France, par Feuerbach en Allemagne. On nous dit que l'homme ne peut rien connaître de plus haut que l'homme ; que l'homme est donc le seul objet véritable de la connaissance religieuse et du culte : seulement il s'agit non de l'individu, mais de l'espèce. Il faut incarner la conception générale de l'homme, le génie de l'humanité ; l'humanité devient à la fois son propre dieu et son propre prêtre.

Rien de plus éloquent, et parfois rien de plus réellement solennel et sublime que cette religion de l'humanité telle qu'elle a été prêchée par Comte et ses disciples. Feuerbach néanmoins renverse enfin cette idole, la dernière de toutes : l'homme. Il ne croit pas au dévouement de l'homme pour l'humanité : l'égoïsme est le seul mobile naturel des actions humaines, et les prêtres de l'humanité sont des dupes ou des charlatans.

III.

Nous voyons donc que nulle définition de la religion ne peut se montrer sans provoquer aussitôt une définition contraire qui lui donne un démenti. Il y a, semble-t-il, presque autant de définitions de la religion qu'il y a de religions dans le monde, et il y a presque la même hostilité entre les partisans de ces différentes définitions qu'entre les croyants de ces religions différentes. Que faire donc ? Est-il réellement impossible de donner une définition de la religion qui puisse s'appliquer à tout ce qui a été appelé de ce nom ou de quelque nom analogue ? Oui, la chose est impossible, et le lecteur a déjà deviné pourquoi il en est ainsi. La religion est une chose en mouvement, qui a passé et passe encore par l'évolution historique, et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'en remonter le cours jusqu'à ses origines et là d'essayer d'embrasser la suite de ses développements postérieurs.

Mais s'il est impossible de donner une définition adéquate ou même une description complète de tout ce qu'on a appelé du nom de religion, il est possible d'indiquer un caractère spécifique qui distingue de tous autres objets les objets de la conscience religieuse et qui en même temps distingue ce qu'est notre conscience en face des objets religieux de ce qu'elle est en face des objets fournis par les sens ou la raison.

Que l'on ne suppose pas toutefois qu'il y ait une conscience distincte pour la religion. Il n'existe qu'une seule et même conscience, quoiqu'elle varie avec les objets auxquels elle s'applique. Nous distinguons entre les sens et la raison, quoique ce ne soient que deux fonctions différentes de la même personne consciente : de même, quand nous parlons de la foi comme d'une faculté religieuse de l'homme, nous n'entendons par là que notre conscience ordinaire développée et modifiée de façon à nous mettre en état de percevoir des objets religieux. Nous n'entendons pas un nouveau sens à côté des autres, une nouvelle raison à côté de la raison ordinaire, une nouvelle âme dans l'autre. C'est toujours l'ancienne conscience, mais appliquée à de nouveaux objets et en recevant le contre-coup. Admettre une faculté religieuse distincte, un instinct du divin, afin d'expliquer le fait universel de la religion, c'est faire comme le physiologiste qui admettrait encore une force vitale pour expliquer la vie : c'est jouer avec les mots et jongler avec la vérité. Des explications de ce genre pouvaient suffire autrefois ; mais à présent on est trop avant dans la bataille pour que la paix puisse se conclure sur de pareils termes.

Dans des lectures faites à l'Institution royale et destinées à servir d'introduction à la science du langage, voici comment j'essayais de définir le côté subjectif de la religion ou de ce que l'on appelle vulgairement la *foi :*

« La religion est une faculté de l'esprit qui, indépendamment, je dirai plus, en dépit des sens et de la raison, rend l'homme capable de saisir l'Infini sous des noms différents et des déguisements changeants. Sans cette faculté, nulle religion ne serait possible, pas même le culte le plus dégradé d'idoles et de fétiches ; et pour peu que nous prêtions l'oreille, nous pouvons entendre dans toute religion un gémissement de l'esprit, le bruit d'un effort pour concevoir l'inconcevable, pour exprimer l'inexprimable, une aspiration après l'Infini, un amour de Dieu. »

Si je cite ces mots, ce n'est point que je les approuve sans réserve à présent. Je reconnais parfaitement la force de plusieurs des objections qu'on a élevées contre cette définition de la religion ; mais je crois encore que le noyau en est solide. Je ne dirais plus que c'est une définition complète de la religion, mais je crois qu'elle nous fournit une caractéristique qui nous permettra de distinguer entre la connaissance ou conscience religieuse, d'un côté, et la connaissance des sens et de la raison, de l'autre...

Il y a toute une classe de personnes, non-seulement parmi les philosophes de profession, mais parmi les penseurs indépendants de toutes les classes de la société, qui considèrent

comme absolument inutile toute tentative de définir la religion, qui s'embarrassent peu des discussions sur la fausseté ou la vérité de telle ou telle religion et qui nient purement et simplement la possibilité de toute religion quelconque par le motif que l'homme ne peut saisir l'Infini, tandis que toutes les religions, quelles que soient leurs différences sur d'autres points, concordent toutes sur celui-ci, que leur objet, en partie ou en tout, dépasse la portée de nos facultés de perception et de conception. Tel est le terrain où se tient la philosophie dite positive, et d'où, niant la possibilité de toute religion, elle met tous ceux qui admettent d'autres sources de connaissance que les sens et la raison au défi de produire leurs titres. Le défi n'est pas nouveau, ni le champ de bataille; c'est le terrain mesuré autrefois par Kant; seulement, la seule issue qui était restée ouverte alors, à savoir l'absolue certitude de la vérité morale et par là de l'existence de Dieu, cette dernière issue est fermée à présent. Nulle ouverture pour échapper dans ce sens. La bataille livrée entre ceux qui croient en quelque chose qui dépasse les sens et la raison et revendiquent pour l'homme la possession d'une faculté capable de saisir l'Infini, et ceux qui le nient en s'appuyant sur des principes purement psychologiques, cette bataille doit finir par la victoire de l'un des deux partis et la capitulation de l'autre.

Avant de nous engager dans cette lutte décisive, examinons encore une fois le champ de la lutte tel qu'on nous l'a choisi, et voyons le terrain commun sur lequel les deux partis sont convenus de vider la querelle. Une première chose qui nous est accordée, c'est que toute conscience commence par la perception des sens, par ce que nous touchons, entendons, voyons : ceci nous donne la connaissance sensible. Seconde chose accordée : c'est que de ces matériaux nous construisons la connaissance rationnelle, qui consiste en concepts collectifs et en concepts abstraits. Ce que l'on appelle *penser*, c'est additionner et soustraire des perceptions. La connaissance par concepts diffère de la connaissance par les sens pour la forme seulement et non pour le fond. Quant aux matériaux dont elle est faite, il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait d'abord été dans les sens. L'organe de la connaissance est partout le même, sauf qu'il est plus développé chez les animaux qui ont cinq sens que chez ceux qui n'en ont qu'un, et plus développé chez l'homme, qui compte et qui forme des concepts, que chez les autres animaux, qui ne le font pas.

Tel est le terrain de la lutte, telles sont les armes qu'on nous donne. C'est avec ces armes, nous dit-on, que toute connaissance a été obtenue, que le monde a été conquis. Si avec elles vous pouvez vous frayer un chemin vers un monde au delà de celui-ci, c'est bien; au cas contraire, avouez que tout ce qui est connu sous le nom de religion, depuis le fétichisme le plus grossier jusqu'à la foi la plus idéale et la plus exaltée, n'est qu'une illusion que le grand triomphe de notre siècle est d'avoir reconnue.

J'accepte la lutte dans ces termes, et je maintiens que la religion, bien loin d'être une chose impossible, est une chose nécessaire, si seulement on nous laisse en possession de nos sens tels que la nature nous les donne réellement, non tels que des philosophes nous les définissent. Ainsi la question en litige est claire. Nous ne faisons pas appel à un don spécial, à une révélation spéciale; le seul don que nous réclamons, c'est la perception; la seule révélation à laquelle nous en appelons, c'est l'évolution historique.

Car il ne faudrait pas supposer que nous trouvons l'idée de l'Infini toute faite dans l'esprit humain dès le début de notre histoire. Il y a maintenant encore des millions d'êtres humains pour qui ce seul mot serait inintelligible. Tout ce que nous prétendons, c'est que le germe, la possibilité de cette idée gît cachée dans les premières perceptions des sens...

Je reconnais parfaitement qu'il ne suffit pas d'en appeler aux faits; il faut encore pouvoir les expliquer. C'est sans doute un fait important qu'aussi loin que nous trouvons l'homme en possession des sens et de la raison, nous le trouvons aussi en possession de la religion; mais l'éloquence même d'un Cicéron n'a pas suffi pour élever ce fait à la dignité d'un argument invincible. C'est encore une vérité importante que cette aspiration de tous les hommes après la Divinité; mais le génie même d'un Homère n'a pu mettre cette vérité hors des atteintes du doute. Qui n'a admiré ces simples mots du poëte : πάντες δὲ θεῶν χατέουσ' ἄνθρωποι (1), « tous les hommes ont le désir des dieux », ou, pour rendre le mot dans toute sa force littérale : « Comme des petits d'oiseaux ouvrant la bouche pour recevoir la nourriture, les hommes ont le désir des dieux. » Car le verbe χατεῖν, de la même racine que χάινειν, signifie primitivement *bâiller, ouvrir la bouche*, de là *demander, desirer*. Mais il n'est point jusqu'à cette simple affirmation qui ne rencontre un démenti formel. Non, il ne suffit pas de montrer que l'homme a toujours franchi les limites où semblaient l'emprisonner les sens et la raison; il ne suffit pas de montrer que, même dans le fétichisme le plus bas, le fétiche n'est pas seulement l'objet que nous voyons, que nous entendons, que nous touchons, mais quelque chose d'autre que nous ne pouvons voir, entendre ni toucher. Il ne suffit pas de montrer que, dans le culte rendu aux objets de la nature, les montagnes, les arbres, les fleuves ne sont pas seulement ce que nous voyons, mais quelque chose d'autre que nous ne pouvons voir; que, dans les invocations au ciel et aux corps célestes, ce qui sert d'objet à la croyance religieuse, ce n'est point le soleil, ni la lune, ni les étoiles, tels que les voit l'œil matériel, mais quelque chose d'autre qui est invisible. L'œil voit la pluie, mais non celui qui l'envoie. L'on entend le tonnerre, l'on sent passer l'ouragan; mais celui qui tonne, celui qui chevauche sur le tourbillon, nul œil humain ne l'a jamais vu. Si les dieux grecs se laissent voir quelquefois, le Père des dieux et des hommes reste invisible, et celui que la plus ancienne langue aryenne appelait le Ciel-Père, *Dyaus Pitar*, celui que le grec appelait Ζεὺς πατήρ, le latin *Jup-piter*, ne tombait pas plus sous la perception des sens que celui que nous appelons « Notre Père qui est dans les cieux ».

(1) *Odyssée*, III, 48.

Tout cela est vrai ; mais, avant de le vérifier dans l'histoire, il nous faut répondre à une question préliminaire et plus abstraite : d'où vient ce quelque chose d'autre que ne peuvent nous fournir ni les sens ni la raison? Où trouvera-t-il un point d'appui, celui qui, tout en refusant de se reposer sur autre chose que le témoignage des sens et de se fier à autre chose qu'aux déductions légitimes que la raison en tire, maintient cependant sa croyance en quelque chose qui est au delà et des sens et de la raison?

V.

Il est donc accordé que toute notre connaissance commence avec les sens et que c'est avec les matériaux par eux fournis que la raison élève ses merveilleuses constructions ; et nous admettons également que, si tous les matériaux que la raison met en œuvre sont finis, la raison, maintenue dans ses bornes propres, ne peut jamais nous fournir l'idée de l'Infini.

La première question que nous poserons, et c'est sur cette question que roule tout le reste de notre argumentation, est celle-ci : « Tous les matériaux que les sens nous fournissent sont-ils finis et rien que finis? » Il est bien vrai que tout ce que nous pouvons toucher, voir, entendre, a un commencement et a une fin, et ce n'est que par la perception de ce commencement et de cette fin que nous en obtenons la connaissance sensible. Nous percevons un corps par son contour; nous percevons le vert dans les larges intervalles du bleu au jaune ; nous entendons le son musical *ré* entre la fin de *ut* et le commencement de *mi;* et ainsi des autres perceptions des sens. Cela est vrai, vrai au moins en pratique. Mais regardons-y de plus près. Quand notre œil a saisi la distance la plus lointaine qu'il puisse atteindre avec ou sans instruments, la limite à laquelle il s'attache est fixée d'un côté par le fini, mais de l'autre côté par quelque chose qui pour l'œil est infini. Rappelons-nous que nous avons accepté les termes de nos adversaires et que, par suite, nous prenons l'homme avec les sens et rien de plus. La raison aurait bien pu intervenir et dire son mot sur l'impossibilité psychologique qu'il y a à fixer une limite dernière à l'espace et au temps; mais ce n'est point la question pour l'instant : nous avons pris le sauvage primitif n'ayant rien que ses cinq sens, et notre problème n'est encore qu'un problème historique : comment un pareil être reçoit-il de ce qui l'entoure la première excitation à la perception de l'Infini? Nous tenons pour certain que, pour un pareil être, à cette période primitive de sa vie intellectuelle, tout objet auquel ses sens ne perçoivent pas de limite est, dans toute la plénitude du terme, illimité ou infini. L'homme voit jusqu'à un certain point, et là son regard se brise. Mais, précisément au point où son regard se brise, s'impose à lui, qu'il le veuille ou non, la perception de l'illimité ou de l'Infini. La perception, dis-je; une perception sensible, non une simple conclusion, car, sans perception réelle, la conclusion serait illégitime. S'il semble trop hardi de dire que l'homme voit réellement l'invisible, disons qu'il *souffre de l'invisible*, et cet invisible n'est qu'un nom particulier de l'Infini.

Ainsi donc, pour la distance ou l'étendue, il est difficile de nier que l'œil, par le même acte qu'il saisit le fini, saisit aussi l'Infini. Plus nous avançons, plus sans doute notre horizon s'élargit ; mais il n'y a et il ne peut jamais y avoir pour nos sens d'horizon qui ne se tienne entre le visible et le fini d'une part, l'invisible et l'infini de l'autre. La notion de l'Infini, au lieu de n'être qu'une abstraction tardive, est donc réellement enveloppée dans les premières manifestations de la connaissance sensible. La théologie commence avec l'anthropologie. Prenons l'homme primitif vivant sur les hautes montagnes, ou dans la vaste plaine, ou sur l'île de corail, sans collines ni rivières, enveloppée de toutes parts par l'immensité sans fin de l'Océan et par l'insondable azur, et nous comprendrons alors comment, du milieu des images que les sens lui jetaient, la conception de l'Infini dut s'élever dans son esprit avant même celle du fini, et former le plan omniprésent du tableau pâle et sans relief de sa vie monotone.

On ne se méprendra pas, je l'espère, je devrais plutôt dire on se méprendra, je le crains bien, sur le sens de mes paroles : on croira que, pour moi, la religion des sauvages les plus dégradés commence par le concept nu de l'Infini et rien autre. Comme il n'y a pas de concept possible sans nom, on me demandera probablement de produire du dictionnaire veddah ou papou le mot qui exprime l'Infini, et l'absence d'un mot de ce genre, même parmi des races d'une civilisation plus haute, paraîtra une réponse suffisante à ma théorie.

Je répéterai donc que je n'ai jamais exprimé pareille opinion. Je me contente de me tenir sur la défensive, et j'en suis encore aux objections préliminaires des philosophes qui regardent la religion comme étant en dehors de la philosophie et qui prétendent avoir prouvé, une fois pour toutes, que l'Infini ne peut jamais devenir objet de la conscience, parce que les sens, seule avenue qui introduise dans ce domaine, n'entrent jamais en contact avec l'Infini.

C'est pour répondre à cette puissante école philosophique, qui sur ce point a fait des prosélytes même parmi les défenseurs les plus orthodoxes de la foi, que j'ai senti la nécessité de montrer, dès le début, que leurs prétendus faits ne sont pas des faits, mais que la perception de l'Infini, dès le commencement, a été présente dans toute perception finie, aussi présente que peut l'être pour le Veddah et le Papou la perception du bleu, quoique leur vocabulaire n'ait pas de mot pour l'exprimer, aussi présente que l'était la perception de la lumière bien longtemps avant que nous pussions compter ses millions de vibrations.

Je suis parfaitement d'accord avec mes adversaires qu'à moins que l'Infini n'ait été présent dès le début dans nos perceptions sensibles, ce mot même n'offrirait aucun sens : ce serait un son et rien de plus. Mais c'est précisément pour cela que je me suis cru obligé de montrer comment le *pressentiment* de l'Infini repose sur la sensation du fini et a ses racines réelles dans la présence réelle, quoique imparfaitement saisie, de l'Infini au sein de toutes nos perceptions sensibles du fini. Ce pressentiment, ce commencement de perception de l'Infini passe par des phases sans fin et revêt des noms sans nombre. Je le reconnais dans l'émerveille-

ment du marin polynésien voguant sur l'immensité sans bornes de la mer, dans l'éclat de joie dont le pasteur aryen salue l'apparition éblouissante de l'aurore, ou dans le silence de mort du voyageur solitaire dans le désert, à l'heure où le dernier rayon de soleil s'éloigne, fascinant ses yeux las et entraînant en rêve sa pensée vers un autre monde. A travers tous ces sentiments et tous ces pressentiments, c'est la même corde qui vibre, toujours tendue en mille façons; et pour peu que nous prêtions l'oreille, nous pouvons encore en reconnaître le vieux, le familier accent dans les profonds accords d'un Wordsworth, dans « ces questions obstinées — des sens et des choses du dehors, — chutes de notre être hors de lui-même, évanouissements, — vague appréhension d'une créature — qui errerait dans des mondes irréalisés (1) ».

Mais ce n'est pas tout. Nous saisissons l'Infini non-seulement en dehors du fini, mais à l'intérieur du fini, non-seulement comme grand au delà de toute mesure, mais comme petit au delà de toute mesure. Que nos sens contractent comme ils pourront l'extrémité de leurs antennes, jamais ils ne pourront saisir l'objet plus petit que tout objet. Il y a toujours un *au delà*, toujours quelque chose de plus petit. Nous pouvons, si nous voulons, poser en postulat l'existence de l'atome pris au sens primitif du mot, c'est-à-dire de quelque chose qui ne peut être coupé : nos sens — et je ne parle que des sens, puisque c'est aux sens que nous réduisent nos adversaires — n'admettent pas d'atome réel, de substance impondérable ou, comme Robert Mayer appelait le dernier dieu de la Grèce, de « matière immatérielle ». En saisissant la plus petite étendue, ils en saisissent une plus petite encore. Entre le centre et la circonférence que doit avoir tout objet pour devenir visible, il y a toujours un rayon, et ce rayon, partout présent et qu'il est impossible d'éliminer, nous donne de nouveau l'impression sensible de l'Infini, de l'infiniment petit en regard de l'infiniment grand.

Ce que l'on vient de dire pour l'espace s'applique au temps, s'applique à la qualité et à la quantité.

Quand nous parlons de couleurs ou de sons, il semble, à s'en tenir à la pratique, que nous nous mouvons absolument dans le fini. Voici du rouge, voici du vert, voici du violet. Ceci est un *ut*, ceci est un *ré*, ceci est un *mi*. Que peut-il y avoir de plus fini en apparence, de mieux défini? Mais regardons de plus près. Prenons les sept couleurs de l'arc-en-ciel : où est l'œil assez délié pour se fixer sur le point exact où le bleu finit et où le vert commence, sur le point où le vert finit et où commence le jaune? Autant essayer de mettre nos doigts massifs sur le point où un millimètre finit et où un autre commence. Nous divisons grossièrement la couleur en sept degrés; encore ces sept degrés sont-ils de date récente dans l'évolution de notre connaissance sensible; en arabe vulgaire, nous dit Palgrave, les noms qui signifient *vert, noir* et *brun* sont constamment confondus. Dans l'*Edda*, l'arc-en-ciel s'appelle le pont tricolore. Xénophane dit que ce que l'on appelle Iris est un nuage pourpre, rouge et jaune. Aristote lui-même parle encore de l'arc tricolore, rouge, jaune et vert.

Le bleu, qui nous semble une couleur si définie, ne s'est dégagé du nombre infini des couleurs qu'à une époque relativement récente. Il y a aujourd'hui à peine un livre où l'on ne nous parle de ciel bleu : eh bien! les hymnes antiques du *Véda*, où il y a tant d'aurore, de soleil et de ciel, ne nous parlent jamais du ciel bleu; jamais le *Zend-Avesta*, jamais Homère, jamais l'Ancien, jamais le Nouveau Testament (1). Dans les langues germaniques, le mot qui signifie *bleu* vient d'une racine qui signifiait primitivement *blême* et *noir*. Les langues romanes n'ont pas trouvé dans le latin de mot populaire pour exprimer le bleu et ont emprunté leur mot aux langues germaniques. On a demandé s'il fallait reconnaître là un développement physiologique de nos sens ou seulement un enrichissement graduel du langage permettant d'exprimer des nuances plus fines de la lumière. Personne sans doute ne s'avisera de prétendre que l'irritation des organes, qui produit la sensation en tant qu'elle se distingue de la perception, était différente il y a des milliers d'années de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle est la même pour tous les hommes, la même pour certains animaux, car nous savons qu'il y a des insectes qui réagissent fortement aux différences de couleurs. Non, la sensation n'a pas changé, et ceci nous apprend seulement, et d'une façon bien claire, que la perception consciente est impossible sans langage. Qui prétendrait que ces sauvages qui, dit-on, ne savent pas compter au delà de trois, c'est-à-dire qui n'ont pas de noms de nombre au delà de trois, ne reçoivent pas l'impression sensible des quatre roues d'une charrette? Cette évolution dans la façon dont nous avons conscience de la couleur nous montre clairement comment la perception, en tant qu'elle diffère de la sensation, marche pas à pas avec le progrès du langage, et avec quelle lenteur chaque conception définie se dégage d'une infinité de perceptions indistinctes.

Démocrite connaissait quatre couleurs : le noir et le blanc, qu'il regardait comme couleurs, le rouge et le jaune. Dirons-nous qu'il ne voyait pas le bleu du ciel, parce qu'il ne l'appelait jamais « bleu », mais seulement « sombre » ou « brillant »? En Chine, le nombre des couleurs était primitivement de cinq : ce nombre grandit avec la faculté de distinguer et d'exprimer ces distinctions par des mots. Mais, bien que nous distinguions de plus en plus, la variété des couleurs se pose toujours devant nous comme un véritable Infini, que l'on mesurera peut-être par les millions de vibrations de l'éther en une seconde, mais que ne pourra jamais mesurer ni diviser l'œil le plus perçant.

Ce qui s'applique aux couleurs s'applique aux sons. Notre oreille commence à saisir le son musical à trente vibrations à la seconde; il cesse de le saisir à quarante mille. C'est la

(1) Obstinate questionings
Of sense and outward things,
Fallings from us, vanishings;
Blank misgivings of a creature
Moving about in worlds not realized.

(1) Voy. sur *le Développement historique du sens de la couleur* la *Revue* du 6 avril 1878.

faiblesse de notre oreille qui détermine ces limites ; mais il y a place par-delà ces limites à une infinité de sons, quoique pour notre oreille il n'y ait plus que du bruit. Bien que nous puissions distinguer des tons et des semi-tons, il y a nombre de divisions plus petites qui échappent à notre perception et nous font sentir, comme tant d'autres choses, le pouvoir limité de nos sens devant la richesse illimitée de l'univers, que lentement nous essayons de diviser, de fixer et de comprendre.

VI.

Donc, de quelque part que nous nous tournions, nous trouvons liée avec chaque perception définie une perception ou, si le mot semble trop fort, un sentiment, un pressentiment de l'Infini, et dès le premier acte du toucher, de l'ouïe, de la vue, nous entrons en contact non-seulement avec un univers visible, mais aussi et en même temps avec un univers invisible. C'est donc ici, sur le terrain de leur choix, que doivent nous attaquer ceux qui nient la possibilité ou la légitimité du concept de l'Infini. Toute notre connaissance, disent-ils, doit commencer avec les sens : oui, répondons-nous, et ce sont les sens qui nous donnent le premier soupçon de l'Infini. Le développement qui sortira de là intéresse à la fois et le psychologue et l'historien de la religion. Je ne dis point que cette première et obscure pression de l'Infini sur notre âme nous donne sur-le-champ la pleine et claire conscience de ce concept, le plus haut de tous ; tout au contraire. Je dis seulement qu'elle dépose en nous un germe, un germe vivant, un germe sans lequel nulle religion n'aurait été possible, un germe qui est à la racine de tout le développement historique de la foi humaine. On nous a dit et répété que l'esprit fini ne peut saisir l'Infini, et que le mieux que nous ayons à faire, c'est de prendre notre Bible et notre missel et là-dessus de nous tenir tranquilles et de dire : Merci ! Ce serait là, en vérité, prendre une vue désespérante et de nous-mêmes, et de notre Bible, et de notre missel. Non ! essayons seulement de voir et de juger par nous-mêmes, et nous verrons que dès l'aube de l'histoire, dès que l'aube de la conscience a éclairé l'individu, nous nous sommes toujours trouvés face à face avec l'Infini. Pourrons-nous jamais arriver à quelque chose de plus que ce sentiment de la présence réelle de l'Infini ? C'est une question dont la solution doit fermer et non ouvrir nos études. Pour l'instant, c'est l'histoire seule qui nous intéresse : c'est dans ses annales sacrées que nous allons apprendre comment l'esprit fini a essayé de faire dans l'Infini une percée de plus en plus profonde, d'en conquérir de nouveaux aspects, d'en ériger la perception obscure à la dignité d'une intuition plus lucide, d'un concept plus défini. Il y aura peut-être bien de l'erreur dans les noms que l'homme a donnés à l'Infini ; mais l'histoire même de l'erreur est pleine d'enseignements utiles. Après avoir vu comment l'homme peut *pressentir* quelque chose au delà du fini, nous le suivrons de l'œil cherchant l'Infini dans la montagne, dans l'arbre, dans le fleuve, dans l'orage et dans l'éclair, dans le soleil et dans la lune, dans le ciel et dans ce qui est par-delà le ciel, essayant nom après nom pour l'embrasser, l'appelant Celui qui lance le tonnerre, qui lance l'éclair, qui brandit la foudre, qui donne la pluie, qui distribue la nourriture et la vie, et, plus tard, parlant de lui comme de Celui qui a créé, qui gouverne, qui conserve, le Roi et Père, le Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, la Cause des causes, l'Éternel, l'Inconnu, l'Inconnaissable. Tout ce spectacle, nous le suivrons dans l'une au moins des grandes évolutions de la pensée religieuse, celle que nous retrouvons dans l'ancienne littérature de l'Inde. Il y a eu bien d'autres évolutions historiques dans d'autres pays, chacune conduisant à son but ; rien qui se ressemble moins que l'évolution de la conscience de l'Infini ou du divin chez les races aryennes, sémitiques ou touraniennes ; mais ces évolutions ont toutes une base commune, celle où nous venons, j'espère, de nous établir aujourd'hui : toutes ont pour fondement cette perception immédiate de l'Infini qui s'est cachée sous chaque perception de nos sens, sous chaque imagination, chaque concept, chaque raisonnement de notre entendement, dès le premier frémissement de la conscience humaine.

F. MAX MULLER.

Traduit par J. D.

L'EUROPE A BERLIN

Le Congrès.

Lorsque le marquis de Salisbury, dans sa célèbre circulaire du 1er avril, formula le principe de la révision totale du traité de San-Stefano comme condition préliminaire et absolue du Congrès, l'Agence russe, l'un des plus officieux organes de la chancellerie de Pétersbourg, déclara solennellement, par une note qui fit le tour de la presse européenne, que « si l'Angleterre avait pour but de rendre le Congrès impossible, elle y avait réussi. » L'expérience montre heureusement qu'il ne faut point appliquer aux notes officieuses des chancelleries l'adage connu : *Scripta manent*. Le Congrès s'est réuni ; et si, selon l'espoir récemment exprimé à la tribune de la Chambre des députés par M. Waddington, il offre des chances sérieuses de sauvegarder la paix du monde, c'est précisément par la raison que l'Angleterre a maintenu énergiquement le droit de l'Europe sur le traité de San-Stefano et fourni ainsi à chaque puissance intéressée le moyen de plaider à l'amiable sa propre cause, grâce à un véritable arbitrage collectif basé sur le respect des traités antérieurement conclus.

L'importance capitale de la concession accordée en fin de compte par la Russie ressort avec une clarté singulière de l'ensemble des efforts poursuivis depuis plus de cinq mois pour l'obtenir. La revue rapide des négociations et des préparatifs de guerre parallèlement conduits durant cette période témoigne bien qu'il ne s'agit point là d'une simple question de forme, d'un principe platonique, mais d'une réalité très-substantielle, très-concrète, devant exercer l'influence la plus pratique sur le résultat même du Congrès.

I

Pour peu que le lecteur se reporte à la fin de l'année dernière, aux derniers jours de la résistance de la malheureuse Turquie, il se rappellera sans peine que l'impression générale pouvait se traduire fort exactement par le mot de M. de Beust : « Il n'y a plus d'Europe. » Parlait-on des traités de 1856 et de 1871 autrement que sur le ton de l'incrédulité ou de l'ironie? On cherchait en vain des symptômes d'une action collective destinée à protéger le droit commun dans la question d'Orient. Sans doute déjà au mois d'août le colonel Wellesley avait été chargé par lord Derby de rappeler à l'empereur de Russie que l'Angleterre entendait toujours participer au règlement final de la guerre; sans doute le comte Andrassy, à la suite de son entrevue de septembre, à Salzbourg, avec M. de Bismarck, avait prononcé cette phrase plus explicite : « La Russie est maîtresse de faire la guerre et de conduire les opérations militaires aussi loin qu'elle le voudra; mais faire la paix n'est pas son affaire : ce sera celle de l'Europe. » Ces réserves, que n'appuyaient point du reste des mesures effectives, paraissaient indiquer tout au plus l'intention, de la part de l'Angleterre et de l'Autriche, de soutenir séparément leurs intérêts respectifs, de s'accommoder tant bien que mal avec la Russie.

Sans doute ces pronostics ont été démentis; mais sur le moment ne présentaient-ils point une grande vraisemblance? En Angleterre, l'opinion publique était encore sous le coup de l'agitation antiturque produite par ceux qu'on appelait les *Bulgaromaniacs;* un membre de l'ancien cabinet Gladstone, M. Lowe, déclarait bien haut que l'occupation de Constantinople par les Russes était parfaitement indifférente aux intérêts britanniques; dans de nombreux meetings où les méthodistes anglicans donnaient la main aux représentants des villes manufacturières, on votait que « la civilisation exige l'entier anéantissement de la puissance turque en Europe », que « toute infraction à une stricte neutralité serait un acte criminel, *stupendous crime* », etc. Le *Times* lui-même, qui depuis..., ne pouvait admettre que le cabinet songeât à la guerre. Quant au gouvernement, il était divisé entre deux influences qui se neutralisaient : lord Beaconsfield et sir Stafford Northcote passaient pour favorables à une action énergique; lord Derby, lord Carnavon et le marquis de Salisbury lui-même étaient considérés comme prêtant volontiers l'oreille aux résolutions des *workmen's peace associations.* En tout cas, on ne saisit nulle trace d'une politique européenne proprement dite. A Vienne, les journaux officieux répétaient que l'Autriche-Hongrie se garderait bien « d'exposer sa peau pour les intérêts anglais ».

Ainsi aucune entente entre les puissances sur le terrain commun des traités. La France, absorbée d'ailleurs par la crise du 16 mai, s'abstenait; l'Italie flottait, assez indécise, dans l'orbite de l'alliance allemande, qui la ramenait plutôt vers la Russie. Quant à la Prusse, on disait tout simplement que M. de Bismarck faisait la courte échelle au prince Gortschakoff pour l'aider à escalader les murs du Sérail.

Comment la Russie se serait-elle souvenue qu'il existe une Europe, alors que les principaux intéressés l'oubliaient si bien? Jamais situation diplomatique parut-elle plus favorable pour tout oser, pour user et abuser de la victoire? Le prince Gortschakoff pouvait se flatter, non sans vraisemblance, que l'alliance de l'Allemagne et l'effacement des autres puissances lui donnaient pleins pouvoirs. La presse panslaviste entonna un concert triomphal; les troupes du grand-duc Nicolas, par une marche hardie qui effaçait les fautes de Plevna quelque peu gênantes pour l'amour-propre national, campaient devant Constantinople; du camp de San-Stefano on apercevait les quatre glorieux minarets de Sainte-Sophie. Le chancelier russe, tempérament nerveux, d'un scepticisme enthousiaste, a toujours subi les courants d'électricité populaire. De plus, il était éperonné par le général Ignatieff, disciple slave de M. de Bismarck, joueur diplomate, ne craignant point de violer la fortune. On ne doutait plus de rien : un journal russe déclarait fort sérieusement que Constantinople ne suffisait plus, qu'il fallait aussi délivrer Jérusalem.

La Russie, exaltée, enivrée, planait dans les nuages : comment n'aurait-elle pas été prise de vertige? Quel service aurait pu lui rendre, à ce moment, un allié véritable, au dévouement aussi clairvoyant que courageux, en l'avertissant du danger des hauts sommets! Si les hommes d'État russes avaient conservé leur sang-froid; si, se gardant des assimilations factices de la récente guerre de France, ils avaient manœuvré diplomatiquement avec moins d'âpre habileté et avec plus de prudents ménagements, à coup sûr ils s'assuraient en Orient une situation hors pair. L'histoire révélera plus tard si M. de Bismarck a été ce sage et rare conseiller des heureux jours. Ce qu'il y a de certain, c'est que les événements ont justifié la parole de Joseph de Maistre : « Il faut savoir borner le désir russe, car de sa nature il est sans limites. »

Il serait superflu de rappeler comment la Russie a traité de la paix avec la Turquie. Tout d'abord la médiation, voire même les bons offices de l'Angleterre sont écartés par une dédaigneuse fin de non-recevoir. Sans doute la Prusse avait ainsi agi avec la France, en 1870; mais notez que la Russie prétendait toujours exécuter un mandat européen contre le sultan. Ce n'était qu'une fiction, soit; mais cette fiction l'obligeait tout au moins à tenir compte de l'intervention des neutres. Les procédés mystérieux dont elle usa à l'égard des plénipotentiaires ottomans, tenus en charte privée; la distinction arbitraire entre les préliminaires de paix, l'armistice et le traité lui-même, la continuation de la marche en avant jusqu'à San-Stefano après la signature même des préliminaires; le silence obstinément gardé sur les clauses de la paix à l'égard de toutes les puissances, — tous ses agissements, de décembre 1877 à février 1878, ne justifient-ils point par leur caractère de brutalité et de maladresse gratuites ce jugement un peu cru : « C'est de la diplomatie de Cosaques »? La même appréciation, le comte Andrassy l'exprimait au fond en termes plus courtois, lorsqu'il disait devant les Délégations : « Il est tout naturel que, dans les engagements conclus pendant la campagne, on ait fait passer

les intérêts militaires avant les intérêts politiques, et il est impossible que les intérêts de l'Europe et ceux de quelques États en particulier n'aient pas souffert de cette situation ».

Mais, avant même que les clauses du traité fussent officiellement communiquées à Vienne et à Londres, les diplomates russes ont paru prendre à tâche tout ensemble de braver et d'inquiéter l'Europe; ils ont forcé l'Angleterre et l'Autriche, principalement intéressées, à ouvrir les yeux; ils les ont obligées à constater qu'on voulait conclure la paix sans elles et par conséquent contre elles; ils les ont contraintes à prendre des précautions.

Aussi, dès la fin de janvier, les deux cabinets se hâtent de frapper en quelque sorte d'opposition les négociations de Kesanlik. La note du comte Andrassy est très-nette : elle déclare nuls les arrangements intervenus « dans la mesure où ils affecteraient les intérêts austro-hongrois ou les intérêts européens et modifieraient les traités existants, s'ils ne deviennent pas eux-mêmes l'objet d'un traité formel des puissances signataires du traité de Paris ». On voit déjà se dessiner le point de vue européen : en alarmant des intérêts multiples, la Russie ne devait-elle pas nécessairement rallier ces intérêts sur la seule base pratique, celle du droit commun ?

La conséquence des fautes commises ne tarde point à s'accuser, à se développer d'une manière sensible, quoique différente, en Autriche et en Angleterre. La première propose une conférence, et la seconde envoie sa flotte devant Constantinople.

II.

La première proposition de congrès date du 3 février; c'était une idée favorite du comte Andrassy; on sait que, tout au contraire, M. de Bismarck a toujours eu fort peu de goût pour ce genre de procédure. Sans doute l'exemple du chimérique et nébuleux Napoléon III, le plus grand amateur de congrès du siècle, n'était pas étranger à son dédain. Le gouvernement russe traita de fort haut la proposition autrichienne. Le général Ignatieff, plus franc que jamais, dit publiquement : « J'ai quelque expérience en ce qui concerne les conférences; quand elles n'ont point pour base un arrangement séparé, elles ne réussissent jamais. » Le prince Gortschakoff, ne se faisant aucun scrupule de blesser l'Autriche, souleva des objections sur le lieu de la réunion à Vienne; le comte Andrassy, tenace dans son idée, proposa Bade. Mais alors les difficultés portèrent sur la forme, la composition, la présidence, le programme, le mode de discussion de la conférence, sans compter l'admission de la Turquie. Par ces rudes allures, la Russie pesait sur les ressorts de la triple alliance, au point de les faire crier.

En Allemagne même, les nationaux-libéraux s'émeuvent de la situation faite par la Russie à l'Autriche; ils se demandent si M. de Bismarck ne pousse point trop loin la reconnaissance, s'il ne livre pas à son allié de Pétersbourg les intérêts allemands sur le Danube, si, comme quelques journaux l'insinuent, la triple alliance ne devient pas une coalition de deux contre un. L'émoi est si vif que M. le chancelier doit, le 19 février, expliquer sa politique au Parlement. Dans l'intérêt de la paix générale, dans l'intérêt même de ses alliés, il accepte la présidence du Congrès à la suite de la tentative malheureuse du comte Andrassy, lequel, du reste, ne saurait être juge et partie. Mais avec quel soin il témoigne de son impartialité ! Il ne sera qu'un « courtier honnête ». Et tout de suite, pour calmer les alarmes du Parlement sur le compte de l'Autriche, il s'attache à faire la part égale à tous. Celle de la Russie, avec le *Beati possidentes*, est fort honnête. Par contre, la conclusion du discours, qui fut interprété de tant de façons diverses, appuyait le droit réclamé par l'Autriche de reviser et amender les arrangements que la Russie prétendait soustraire à l'examen de l'Europe. Quelque habilement que fût enveloppée la critique du chancelier, c'était une critique. En somme, l'Allemagne donnait raison à l'Autriche; en tout cas, elle déclarait hautement qu'elle ne prendrait point les armes pour assurer aux Russes les bénéfices d'un traité qu'ils concluaient à leurs risques et périls. Quand on pense aux liens étroits qui unissent les deux cours de Berlin et de Pétersbourg, cette déclaration, bien que mitigée, adoucie avec un art incomparable, prenait une importance d'autant plus significative. Rien ne pouvait mieux avertir la Russie qu'elle était engagée dans une voie dangereuse; toutefois l'avertissement était un peu tardif, car, alors que le comte Andrassy, encouragé par le discours du chancelier, se décidait à demander aux Délégations le crédit de 60 millions de florins, déjà l'Angleterre avait pris une position bien autrement résolue et même menaçante.

Le rejet de toute médiation directe ou indirecte avait offensé le cabinet de Londres; mais, ce qui fut bien plus grave, la marche sur Gallipoli et Constantinople, révélant le péril à tous les yeux, modifia du tout au tout en quelques jours l'opinion publique. La conversion se fit à vue d'œil; les doctrines philanthropiques de M. Gladstone perdirent tout d'un coup leur influence : l'Anglais, pratique avant tout, laissa là les Bulgares et les phrases; il ne songea plus qu'à ses intérêts immédiats; la presse suivit en masse. Et comme, chez nos voisins de Londres, c'est l'opinion qui gouverne le gouvernement, le cabinet fut sans effort poussé par le flot aux résolutions énergiques : bill des 6 millions de livres, envoi de la flotte aux îles des Princes, tout est enlevé si bien que, même avant la signature du traité de San-Stefano, les Russes sont tenus en échec devant Constantinople et Gallipoli. De plus, la retraite successive de lord Carnavon et de lord Derby rend le gouvernement plus homogène, assure l'unité et l'énergie de la direction.

Ainsi, lorsque la Russie se décida à publier le traité du 3 mars, elle se trouvait en présence d'une demande de révision formelle, d'un véritable appel en cassation par-devant l'Europe, introduit par l'Autriche, non récusé par l'Allemagne et militairement appuyé par l'Angleterre.

III.

La circulaire de lord Salisbury du 1er avril est, pour ainsi dire, l'acte initial et fondamental du congrès actuel : elle a

posé la formule de l'invitation adressée depuis par M. de Bismarck aux puissances; elle exprime dans ses termes définitifs la doctrine du droit européen en matière de conventions internationales, qui a rallié successivement tous les États signataires des protocoles de 1856 et de 1871, et qui a fini, grâce à cet accord, par s'imposer à la Russie même.

Le prince Gortschakoff ne voulait s'engager qu'à deux choses : 1° communiquer intégralement le texte du traité, avec l'assurance qu'il n'existait aucune convention secrète analogue à celle d'Unkiar-Skelessi; 2° laisser à chaque puissance, dans le Congrès, la liberté de ses appréciations et de ses actes; d'où la conséquence que la Russie se réservait de décliner la discussion sur celles des clauses qui ne lui paraîtraient point toucher aux intérêts européens. Or le marquis de Salisbury repoussait ce qu'il appelle « l'examen partiel », « la discussion fragmentaire », par deux objections, l'une de fait, l'autre de droit. La première consiste en ce que le caractère général du traité et l'effet combiné de ses diverses stipulations ne permettent point de discuter sérieusement avec efficacité tel article à l'exclusion de tel autre; la seconde est tirée d'une déclaration positive du protocole de 1871 : les puissances, y compris la Russie, ont alors reconnu qu'un principe essentiel de la loi internationale était qu'aucun État ne peut se dégager des obligations d'un traité ni en modifier les stipulations, qu'avec le consentement de toutes les parties contractantes, obtenu au moyen d'un arrangement amiable.

Certes, le prince Gortschakoff passe, à juste titre, pour un maître en fait de controverse diplomatique; à cet égard il a fait ses preuves. Aussi la faiblesse de la réplique contenue dans le *Pro memoria* du 9 avril montra au gouvernement anglais que son argument était irréfutable, qu'il avait pris une position réellement inexpugnable. En effet, était-ce répondre sérieusement que de démontrer la validité du traité de San-Stefano en invoquant la fragilité ordinaire des traités, et, comme preuve de cette fragilité, de citer les coups de canif que la Russie toute la première avait infligés aux contrats de 1856 et de 1871?

Sans doute l'Angleterre n'a point oublié un seul instant ses intérêts particuliers; tout au contraire, la circulaire Salisbury mentionne d'une manière expresse en quoi ils sont atteints par le traité russe; mais l'Angleterre a compris qu'en les prenant exclusivement pour loi, elle restait elle-même isolée; et comme sa part est la plus grosse dans la question d'Orient, l'isolement lui aurait été tout particulièrement préjudiciable. En prenant en main la cause de l'Europe, elle formait *ipso facto* une société d'assurance mutuelle, et ainsi elle donnait à ses propres revendications un appoint énorme, une autorité considérable. Elle se trouvait, par la force des choses, soutenue par tous les intéressés : beaucoup ne l'auraient point suivie jusqu'au bout; mais aucun ne pouvait se placer du côté de l'adversaire, dès lors relégué lui-même hors de la communion européenne. *Beati possidentes,* oui, sans doute; mais la meilleure preuve que la Russie elle-même a reconnu combien le bonheur d'une pareille possession est sujet à caution, c'est que, un mois durant, elle a employé toutes les ressources de la plus ingénieuse diplomatie pour échapper au système d'opposition, de blocus, si simple et par cela même si efficace, de la circulaire Salisbury. On avait commencé par accuser ironiquement le ministre anglais de jouer au Don Quichotte : les traités, l'Europe, qu'est-ce que tout cela? Autant de moulins à vent. Il s'est trouvé que lord Salisbury avait calculé aussi justement et aussi pratiquement que John Bull dans son comptoir de la Cité.

Ce fut, dans la direction de la politique russe, un rapide revirement, conforme au caractère slave essentiellement mobile et ondoyant. Autant on avait affecté de brutal dédain pour les intérêts d'autrui, autant on parut désireux de les satisfaire. Au principe anglais des intérêts généraux et collectifs, le prince Gortschakoff oppose des négociations séparées, des arrangements particuliers; il s'efforce d'empêcher en quelque sorte la jonction de l'Angleterre avec les autres puissances sur le terrain européen. On sait comment le général Ignatieff fut dépêché en tentateur auprès du comte Andrassy : il devait faire briller à ses yeux de séduisantes compensations; mais il s'enfuit bien vite, désappointé, déconcerté par l'énormité du « pourboire » réclamé. La carte des intérêts austro-hongrois, dressée par une commission d'état-major, englobait toute la moitié de la presqu'île des Balkans, le Montenegro, la Serbie, la Bosnie, l'Herzégovine, jusqu'à Salonique. Par surcroît, on ne voulait tenir ce magnifique cadeau que de l'Europe. « Vous ne laissez rien subsister de mon traité! » s'écria le général Ignatieff. Ce fut un rude échec pour le négociateur de San-Stefano. Ce n'est plus aux Turcs écrasés qu'il avait affaire. Pour mieux marquer l'insuccès de la tentation, le comte Andrassy s'empressa de réitérer devant les Délégations, à propos des 60 millions de florins, sa ferme résolution de soutenir les droits souverains du Congrès. Le coup fut vivement ressenti à Pétersbourg; c'est alors, paraît-il, que le prince Gortschakoff essaya de profiter des sympathies de la cour de Vienne pour la Russie, afin de renverser le comte Andrassy : tel aurait été l'objet de mystérieuses entrevues du comte Potocki, un des concurrents réactionnaires du ministre hongrois, avec l'empereur François-Joseph. Mais on a lieu de supposer que M. de Bismarck, qui suivait ce manège avec une attention fort naturelle, qui souhaitait même une entente, ne poussa point la complaisance jusqu'à favoriser l'avénement d'un parti suspect aux Allemands, et qu'il mit en garde le comte Andrassy. C'est ainsi que s'expliquent, à cette même époque, les témoignages de confiance, les effusions d'amitié prodigués par le ministre austro-hongrois au chancelier de Berlin, et surtout cette phrase caractéristique : « Nous n'avons rien de caché l'un pour l'autre. »

Sans doute une alliance formelle n'était point conclue entre l'Autriche et l'Angleterre : les influences de la cour et surtout M. de Bismarck, qui veut bien protéger le comte Andrassy, mais qui ne le laisse point aisément s'émanciper de la triple alliance, y faisaient obstacle. Toutefois, malgré ses traditionnelles et incurables hésitations, l'Autriche restait fidèle au principe de la solidarité des intérêts européens, et ainsi déjà de ce côté la Russie avait partie perdue.

Au mois d'avril, le prince Gortschakoff reprit l'entreprise

sur de nouvelles bases, en proposant cette fois un arrangement amiable à trois, avec l'Autriche et avec l'Angleterre. Peut-être n'a-t-on pas oublié un programme envoyé de Pétersbourg à Vienne, qui fut célébré par toute la presse officieuse comme la meilleure des solutions. Il était fondé sur la théorie des « intérêts directs et majeurs ».

Quel est l'intérêt majeur de l'Angleterre ? C'est la sécurité de la route des Indes, qui peut paraître insuffisamment garantie à travers ce qui n'est plus que l'ombre de l'empire ottoman; donc il faut à tout prix à l'Angleterre une station nouvelle qui lui livre la clef des eaux occidentales de la Turquie : qu'elle choisisse la Crète ou l'Égypte. — Quel est l'intérêt majeur de la Russie ? C'est la liberté de ses ports, de ses côtes et de son commerce dans la mer Noire ; donc il est naturel qu'elle pose un « verrou » à l'entrée des Détroits, au débouché des eaux turques. — Quel est l'intérêt majeur de l'Autriche ? C'est le maintien des Slaves du Sud, qui lui sont limitrophes, dans la sphère de son influence; donc la Bosnie et l'Herzégovine lui reviennent de droit. Ainsi, une répartition des points stratégiques, de manière à assurer à l'Angleterre son influence sur l'élément hellénique, à l'Autriche-Hongrie son influence sur les Slaves orientaux, à la Russie son influence sur les Bulgares, ne donnerait-elle pas satisfaction aux intérêts des trois grandes puissances, sans compter ceux des populations mêmes trop heureuses du démembrement de la Turquie ?

Certes, un tel programme indique que la Russie ne marchandait point à l'Angleterre et à l'Autriche le prix de leur adhésion au traité de San-Stefano. Mais à ces nouvelles ouvertures les deux cabinets répondirent purement et simplement par la question préalable : du moment que le prince Gortschakoff n'admettait point la libre et complète discussion du traité, ils repoussaient eux-mêmes *a priori* tout arrangement direct. Le comte Andrassy refusa de vendre son droit de révision pour un plat de lentilles, d'entrer en Bosnie et en Herzégovine. Comme l'Angleterre avait les coudées plus franches que l'Autriche, elle accentua sa réponse d'une manière plus énergique : le ministère mobilisa les réserves et appela en Europe un contingent de troupes indiennes. En même temps, pour rassurer la France, qui pouvait concevoir quelque inquiétude des bruits répandus à dessein par la presse russe sur une occupation éventuelle de l'Égypte, le cabinet de Versailles fut informé que cette question n'entrerait point dans le programme du Congrès, qu'elle serait réglée à l'amiable exclusivement entre Paris et Londres.

IV.

La ténacité, telle fut l'habileté, telle fut la force du gouvernement anglais. A Waterloo, Wellington a-t-il opéré de savantes manœuvres? Non, il se cramponna au champ de bataille pour donner à Blucher le temps d'accourir. De même, lord Beaconsfield se maintint impassible sur le terrain du droit européen, attendant l'arrivée de l'Europe. Et celle-ci arriva. L'Autriche s'était mise en mouvement la première ; elle suivait à intervalle, mais dans les mêmes traces. L'Italie avait longtemps hésité ; M. Corti, appelé de Constantinople au poste de ministre des affaires étrangères, formula devant les Chambres la ligne de conduite définitive du gouvernement : le ministère ne reconnaît, en fait d'engagements que ceux qui découlent des traités réguliers : encore un appoint pour l'Angleterre. Quant à la France, ainsi que M. Waddington n'hésita pas à le déclarer en répondant à l'interpellation Dréolle, notre politique de recueillement nous imposait plus impérieusement qu'à personne de chercher notre sécurité dans le respect scrupuleux du droit public, des conventions internationales ; et les souvenirs de la guerre de Crimée nous interdisaient d'une manière toute particulière de prêter les mains à l'abrogation arbitraire, violente, du traité de Paris. L'Angleterre s'est montrée reconnaissante de notre adhésion à son programme ; mais c'est justement le mérite de ce programme de s'imposer à tous ceux qui ont les motifs les plus puissants d'observer la neutralité.

Restait l'Allemagne. Il faut reconnaître que M. de Bismarck avait rempli en conscience son rôle de « courtier honnête » : pour rendre le Congrès possible, il épuisa coup sur coup toutes les combinaisons, soit une conférence préliminaire chargée de définir les questions à débattre, soit l'adoption des traités de 1856 et de 1871 comme points de comparaison avec le protocole de San-Stefano. Comme la solution ne dépendait pas de lui, il perdit sa peine. Il échoua même dans son projet de retrait simultané de la flotte anglaise et de l'armée russe devant Constantinople. Il se fatigua de cette tâche ingrate et tomba malade.

La presse inspirée de Berlin déclarait toujours bien haut que la Russie était le meilleur et le plus fidèle allié de l'Allemagne. Le bruit même courait que l'empereur Guillaume désirait faire une démonstration militaire en faveur de son neveu l'empereur Alexandre. Toutefois, un beau jour, la *Post* dit franchement que les Russes n'avaient point su aller jusqu'au bout, qu'ils s'étaient arrêtés devant Constantinople, que par là ils se trouvaient dans une fausse situation. Et la *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajouta qu'ils auraient dû, à Andrinople même, s'entendre avec les puissances intéressées. Bref, on leur conseillait indirectement de céder à l'Europe, de faire la part du feu, de sacrifier le traité de San-Stefano.

On voit combien en peu de temps la situation était retournée pour la Russie; comment l'Angleterre, réveillée en sursaut par les coups d'audace d'une diplomatie enfiévrée, avait à son tour réveillé l'Europe; comment toutes les puissances adhéraient au principe de la révision intégrale du traité de San-Stefano; comment l'alternative se posait pour la Russie ou d'accepter ce principe ou de soutenir une nouvelle guerre bien plus redoutable que la précédente, sans alliés effectifs, avec la réprobation morale des neutres, avec la perspective d'avoir sur les bras l'Autriche à la suite de l'Angleterre.

Si, comme nous venons de le montrer, cette formule de la « discussion complète » du traité est depuis de longs mois l'objet de si ardentes controverses entre les gouvernements ; si l'Angleterre et la Russie ont été si près d'engager une lutte terrible, la première pour maintenir cette formule, la seconde pour l'éluder, n'est-ce point que

réellement elle condense en deux mots la substance même de la question d'Orient, qu'elle résout implicitement les problèmes essentiels du Congrès?

On a dit que le comte Schouwaloff, en conseillant à son souverain de consentir à la discussion complète, lui avait en même temps exposé le programme que le gouvernement anglais compte soutenir au Congrès. Nous estimons que telle est la vérité, car telle était la seule façon logique de procéder. Le comte Schouwaloff — qui est un esprit éminemment précis, dégagé de toutes les exagérations, de toutes les fantaisies qui à Pétersbourg flottent dans l'air ambiant surchauffé par les événements de la guerre et l'agitation des esprits (1) — se trouvait heureusement, beaucoup mieux que les autres hommes d'État russes, à même de saisir le rapport étroit qui existe entre la formule préalable du Congrès et les conditions intrinsèques de l'Angleterre : c'est celui du principe et des conséquences, de la cause et des effets. Accepter la formule, c'est accepter — d'une manière générale du moins et sauf le débat sur les détails — les vues du cabinet anglais sur le régime de l'Orient. Il rentrait donc à titre essentiel dans la mission de l'ambassadeur de rendre compte du programme ultérieur de l'Angleterre, d'exposer dans quelle mesure ce programme pourrait se concilier avec ce que la Russie considère comme ses intérêts et ses droits. Si le comte Schouwaloff a réussi, aux applaudissements de l'Europe, c'est précisément parce qu'il a suivi cette méthode rationnelle; sinon, le débat tournerait encore dans le cercle vicieux des négociations précédentes que nous avons rappelées.

Le prince Gortschakoff et le comte Schouwaloff partaient de deux points de vue fort différents : le premier estimait toujours qu'il était permis à la Russie de régler à elle seule la question d'Orient, sauf des compensations plus ou moins importantes aux intéressés; le second, voyant les choses du dehors, avait constaté que le revirement de l'Europe rendait impossible ou du moins excessivement dangereux le maintien d'une pareille prétention. Convaincre le czar de cette vérité, tel fut évidemment l'objet capital de sa mission; cette conviction une fois établie, il allait de soi-même que la Russie devait consentir à la réorganisation collective de l'Orient par l'Europe, et en conséquence elle n'avait plus d'objection contre la discussion totale du traité.

Il était naturel, vu la position dominante prise par l'Angleterre, que son programme ait surtout préoccupé le gouvernement russe au moment de prendre une suprême décision. Mais quelques journaux ont parlé d'arrangements spéciaux; ils ont même publié de véritables protocoles. A Vienne, on a paru tout d'abord prendre l'alarme; on a soupçonné l'Angleterre de tirer son épingle du jeu; dans les Délégations, M. Giskra a reproché au comte Andrassy de n'avoir abouti qu'à l'isolement de l'Autriche. Aussi lord Salisbury a jugé nécessaire de démentir catégoriquement tous les bruits relatifs à un accord préliminaire entre l'Angleterre et la Russie sur le fond des questions soumises au Congrès. — En effet, la politique des intérêts collectifs n'a-t-elle pas trop bien réussi à l'Angleterre pour qu'elle l'abandonne au moment même où elle peut s'en servir le plus utilement? Quel arrangement particulier équivaudrait pour elle à l'avantage d'appuyer ses réclamations à celles des autres puissances? Est-ce qu'elle ne profitera point toute la première des concessions que pourra obtenir l'Autriche? Donc nous sommes convaincus qu'il n'existe point de convention secrète, que la liberté du Congrès reste entière.

D'ailleurs, le programme de l'Angleterre est-il si mystérieux? N'est-il point aisé de le constituer dans ses lignes générales en prenant la circulaire du marquis de Salisbury, en la collationnant avec les nombreux et importants discours de lord Beaconsfield, de sir Stafford Northcote et des autres ministres? Un premier point se dégage de ces documents : c'est la ferme résolution de préserver coûte que coûte le prestige de l'Angleterre dans le monde musulman en forçant, fût-ce au prix d'une guerre, la Russie à reconnaître qu'elle ne peut rien faire en Orient sans l'approbation du gouvernement de la reine. Qui ne se rappelle la fière et magistrale leçon de lord Beaconsfield sur les conditions qui ont présidé à la naissance et qui doivent présider au maintien de l'empire britannique : *Tu regere imperio populos, Romane, memento!* Le retrait du traité de San-Stefano répond à ce premier point. En second lieu, ainsi que l'indique la circulaire de lord Salisbury, l'Angleterre se propose de sauvegarder d'une manière efficace l'indépendance de la Turquie, gardienne des Détroits, sentinelle nécessaire en Arménie à la sécurité de la route des Indes. Soit en Asie, soit en Europe, il s'agit de réformer les annexions qui placeraient la Porte, géographiquement et politiquement, sous la domination russe; l'indemnité même se rapporte à cet ordre de postulats. Quant à la Bulgarie, le *Times* a dit fort justement que le traité de San-Stefano donne à la Bulgarie tout le gras de l'huître et ne laisse à la Turquie que les coquilles, après les avoir au préalable brisées en morceaux. Donc il faut rectifier les nouvelles frontières de la Bulgarie, surtout sur le littoral de la mer Egée. Et ainsi on arrive au troisième article du programme anglais, qui consiste dans la protection des intérêts helléniques.

Tel était dès le début le programme du gouvernement anglais; et la concession de la Russie n'a qu'un effet, c'est de permettre de le discuter librement, d'en rechercher le meilleur mode d'application pratique, en le coordonnant avec le programme de l'Autriche, qui se rapporte plus spécialement aux Slaves occidentaux, Serbes et Monténégrins, aux Roumains, enfin à toutes les populations qui, par les affinités de race et l'analogie des intérêts économiques, gravitent dans la sphère de la grande monarchie danubienne.

V.

Il serait présomptueux de notre part de prévoir en détail les solutions qui sont de la compétence des plénipotentiaires et qui peuvent varier à l'infini; il nous suffit d'avoir, par l'étude des faits antérieurs, mis en relief l'importance majeure de la liberté de discussion consentie par la Russie :

(1) Voy. sur *le comte Schouwaloff* la *Revue* du 21 octobre 1876.

c'est ce principe qui domine tout le Congrès, qui en définit le caractère, qui annule le traité de San-Stefano, qui consacre la prépondérance des intérêts européens, qui, par conséquent, implique un dénoûment pacifique.

Est-ce à dire que toutes les difficultés soient désormais aplanies? Nullement. Il est même à croire que les débats dureront plus longtemps qu'on ne paraît le prévoir généralement. Par bonheur, le Congrès compte les hommes d'État les plus expérimentés, auxquels la pratique des plus hautes affaires a enseigné combien il importe de simplifier la tâche, de marcher droit au but sans vaines digressions. Cette seule considération permet d'estimer à leur juste valeur les pronostics de certains nouvellistes qui déjà embarquent le Congrès dans les questions sociales. N'est-ce point assez d'avoir à résoudre la question d'Orient? D'ailleurs, ainsi que M. Waddington l'a appris récemment à notre Chambre des députés, les puissances n'ont-elles pas pris la sage précaution de limiter d'avance la zone de leurs délibérations aux faits qui dérivent naturellement et directement de la dernière guerre?

Un autre motif d'espérance nous paraît résulter de l'immense désir de repos qui se manifeste dans l'Europe tout entière. Les plénipotentiaires se meuvent en quelque sorte dans une atmosphère pacifique : comment leurs travaux ne se ressentiraient-ils point de cette salutaire influence? Plus que toute autre, la France a peut-être contribué, surtout par l'Exposition universelle, à répandre, à fortifier ce courant d'opinion publique qui répugne si visiblement aux belliqueuses aventures. A ce point de vue, nous sera-t-il permis de le dire? le rôle de notre pays pourrait bien avoir une importance qui dépasse les limites que nous-mêmes nous nous sommes volontairement tracées.

En un mot, à cette question : le Congrès présente-t-il des chances sérieuses pour la conclusion de la paix? les raisons que nous venons de présenter permettent de répondre par l'affirmative.

LOUIS JEZIERSKI.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE MOYEN AGE

Lanfranc et la conquête normande (1)

En l'an 1043, Herluin, le premier abbé du fameux couvent du Bec, près de Bernay, en Normandie, était occupé à la construction d'un four; il y travaillait de ses propres mains, lorsqu'il vit paraître un étranger; à sa mise, à l'accent de ses paroles, il reconnut un Italien. « Vous êtes Lombard? — Oui. — Que voulez-vous? — Me faire moine ». L'abbé fit apporter le livre de la règle.

L'étranger s'appelait Lanfranc. C'était le savant, célèbre déjà, qui, né à Pavie en 1005, avait fait ses études à Bologne, était allé en Normandie, attiré par la réputation des érudits français, et avait professé avec éclat à l'École d'Avranches. Le novice lut la règle que lui présentait l'abbé, et déclara qu'il était prêt à servir Dieu. Plus tard on vit Lanfranc franchir le détroit à la suite de Guillaume le Conquérant. A la cour du duc victorieux devenu roi d'Angleterre, il servait à la fois les intérêts des envahisseurs et ceux du saint-siège. Après avoir fui le monde et recherché l'obscurité dans la retraite du cloître, il se laissa nommer archevêque de Cantorbéry et devint successivement chef spirituel, puis vice-roi de l'Angleterre. Beaucoup d'historiens l'ont flétri comme l'instrument servile de la victoire et le complice de ses excès; d'autres ont dénoncé hautement en lui une ambition sans frein et sans scrupule : M. de Crozals, dans un livre qui fait autant d'honneur à l'érudition de notre jeune génération qu'à son esprit critique, défend l'archevêque contre ces accusations déclamatoires en nous expliquant sa vie, son enseignement, sa politique.

I.

Du reste, il s'agit moins de réhabiliter Lanfranc que de mettre sa physionomie sous son vrai jour, que de nous montrer le savant, le prêtre, l'homme d'État, aidant d'abord à fonder la domination normande sur le peuple anglo-saxon afin d'établir ensuite la domination romaine sur le clergé de l'île. Mais, avant tout, l'auteur nous fait connaître les monastères de la Normandie, l'ignorance où ils végètent, les efforts qu'ils font pour sortir de la barbarie; il nous conduit, au couvent du Bec, dans la petite classe, où l'on donne à des enfants une instruction élémentaire corroborée malheureusement de force coups de bâton; de là, au pied des chaires où l'on enseigne à la fois les arts libéraux, le droit profane et les sciences sacrées, devant un auditoire de moines et d'étrangers. Nous arrivons dans la bibliothèque : Lanfranc déchiffre les manuscrits illisibles, corrige les textes fautifs, commente les passages obscurs. A côté de la bibliothèque est le cabinet des scribes : les moines copient les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Que de services ils ont rendus à la civilisation! mais aussi que d'erreurs l'incapacité et l'indifférence leur ont fait commettre! Ne fallut-il pas, pour les stimuler, inventer un démon spécial, un croquemitaine qui avait mission de veiller au respect des lettres, des syllabes et des mots, le terrible *Titivitilarius?* Titivitilarius emportait au ciel les sacs de syllabes oubliées par les moines; au jour du jugement dernier, autant de syllabes oubliées, autant de péchés dans le plateau fatal. « Lisez, moulez, écrivez, disaient encore les abbés; une lettre tracée en ce monde efface un péché dans l'autre. » Lanfranc réunit plus de cinquante volumes au couvent du Bec.

Il ne se contentait pas de conserver les œuvres d'autrui, il écrivait. Dans son *Liber de corpore et sanguine Christi*, il réfuta la doctrine hérétique de Bérenger. Bérenger était à Tours ce que Lanfranc était au Bec : avec autant de talent, il avait conquis le même renom; mais, séduit par les doctrines

(1) *Lanfranc, archevêque de Cantorbéry : sa vie, son enseignement, sa politique*, par S. de Crozals. — Paris, Sandoz et Fischbacher. Thèse soutenue à la Faculté des lettres de Paris.

de Scot Érigène, sans nier la présence réelle, il concluait que le pain et le vin, après la consécration, étaient bien devenus le corps et le sang du Christ, mais qu'ils n'avaient pas changé de nature. Lanfranc, appelé à se prononcer au concile tenu à Rome en 1050, accablait les erreurs de son rival sous le poids de ses textes et de ses citations et se révélait à la papauté comme le champion de l'autorité et de la foi.

II.

Vers la même époque, Guillaume le Bâtard avait épousé la fille de Baudoin, comte de Flandre, et, quoique Mathilde fût sa parente à un degré où l'Église interdit le mariage, il avait passé outre. L'archevêque de Rouen excommunia les deux époux; le pape jeta l'interdit sur toute la province, tandis que Lanfranc, du fond de son monastère, élevait sa voix indignée contre le duc. Guillaume, dans un accès de colère, ordonna à l'abbé de quitter la Normandie. L'abbé partit sur un cheval boiteux, misérable haridelle qui à chaque pas saluait la terre de la tête. Il alla droit à la cour. Guillaume était furieux; mais, surpris à la vue de cet équipage, il dit au moine de parler. Alors, d'un ton respectueux et enjoué : « C'est sur votre ordre, dit le prieur, que je quitte la province; je n'ai que cet animal, plus embarrassant qu'utile; s'il vous plaisait de me faire donner un meilleur cheval, votre ordre serait plus promptement exécuté. — C'est à votre juge irrité que vous demandez une faveur sans vous être justifié? » Il sourit et fut désarmé. Lanfranc eut une audience. Que se passa-t-il entre les deux hommes? On ne sait; mais il est certain qu'au sortir de cet entretien, les deux ennemis étaient deux alliés. Quelque temps après, Lanfranc retournait à Rome et obtenait pour le duc l'absolution, pour la Normandie la levée de l'interdit. Guillaume, afin de mériter son pardon, élèvera deux couvents sur ses terres.

Une question plus grave fut agitée entre le pape et l'abbé. Alexandre II avait été l'élève de Lanfranc au couvent du Bec : les deux hommes se connaissaient. On s'attendait alors à la mort prochaine d'Édouard le Confesseur, roi d'Angleterre : qui succéderait au prince? Harold, le candidat national, ou Guillaume, auquel sa parenté donnait quelques droits?... Le clergé anglo-saxon, grossier et ignorant comme ceux de France, d'Allemagne, d'Italie, n'avait rien fait pour sortir de sa barbarie : gagné aux doctrines de Scot Érigène, il repoussait la croyance à la transsubstantiation; sans renier l'autorité du pape, il négligeait, grâce à l'éloignement, de payer avec régularité le denier de saint Pierre. Que pourrait faire Harold, le protecteur naturel de l'Église nationale, en faveur du saint-siège? En Normandie, Lanfranc était l'apôtre résolu de la réforme ecclésiastique; avec non moins d'énergie que d'éclat, il avait défendu contre Bérenger le dogme contesté; le duc, son maître, avait témoigné une égale sympathie à ces deux causes. En ce moment même, il se soumettait, dans l'affaire de son mariage, aux conditions imposées par le pape. Mettre la couronne d'Angleterre sur la tête de Guillaume, n'était-ce pas assurer la dépendance de l'Église anglaise à l'égard du saint-siège? L'alliance fut conclue. Quand le Confesseur mourut, Alexandre II envoya au duc de Normandie une bannière sacrée et un cheveu de saint Pierre avec une bulle d'excommunication contre Harold. L'expédition d'outre-Manche n'était plus une guerre ordinaire, mais une croisade. Les chevaliers accoururent en foule de tous les coins de la France; avec eux, beaucoup d'aventuriers, qu'attiraient à la fois l'espoir du pillage et l'assurance de l'absolution. Sans l'appui de l'Église, Guillaume n'aurait probablement pas triomphé; sans elle, il n'aurait peut-être pas même trouvé une armée pour tenter la conquête. A Lanfranc, que conseillait sans doute le moine Hildebrand, revient l'honneur d'avoir été le négociateur et le ministre de cette politique.

Maître de l'Angleterre par la victoire d'Hastings, Guillaume ne dévoila pas tout de suite le plan projeté. Il voulait affermir sa propre puissance sur le pays avant de laisser s'ouvrir la campagne romaine contre le clergé. Il attendit quatre années, pendant lesquelles il témoignait parfois aux prélats les soins les plus affectueux. C'est seulement en 1070 que le moment de frapper parut favorable. De quoi s'agissait-il? De substituer aux prêtres anglo-saxons les prêtres normands, dont la moralité était plus pure, l'instruction plus grande, la foi plus orthodoxe, la soumission plus complète. La première victime fut Stigand, l'archevêque de Cantorbéry, le chef du parti vaincu. Rome lui reprochait trois choses : il était en même temps titulaire de l'évêché de Winchester et de l'archevêché de Cantorbéry; il avait accepté la succession du Normand Robert, dont la cour de Rome n'avait jamais reconnu la déchéance, et il s'était servi pendant quelque temps, pour la célébration des offices, du pallium du prélat dépossédé; il avait sollicité et reçu le pallium de l'antipape Benoît. Stigand était coupable. Sa chute fut le signal d'une exécution générale; prélats et abbés sont chassés de leurs sièges, expulsés de leurs couvents; une nuée de Normands vient s'abattre sur les places laissées libres. Cependant les choix des nouveaux titulaires, parfois heureux, sont souvent indignes : Lanfranc élève sa voix pour avertir son maître. Il était urgent, si l'on voulait empêcher, de la part des seigneurs victorieux, une curée là où le pape méditait une réforme, qu'un homme d'Église dirigeât le mouvement : la tâche fut confiée à l'ancien prieur du Bec, depuis quelques années fondateur et abbé de Saint-Étienne. Lanfranc monta sur le siège de Stigand. Dès lors, c'est le nouvel archevêque qui apparaît comme responsable devant l'histoire. De tous les évêques, de tous les abbés, un seul parmi ceux que la mort n'enleva pas à la douleur d'être dépossédés échappa au désastre. Les uns furent expulsés comme indignes, parce qu'ils étaient ignorants et immoraux; les autres le furent comme hérétiques, parce qu'ils repoussaient le dogme de la transsubstantiation; tous le furent comme Anglo-Saxons, parce qu'ils étaient les ennemis naturels de l'invasion normande. Ce fut une proscription systématique, qui invoquait pour sa justification la morale, la foi et la politique.

Mais, étant systématique, elle devait être souvent inflexible jusqu'à la cruauté, parfois aveugle jusqu'au scandale. Car, quelque grossier, quelque immoral que pût être le clergé

anglo-saxon, parmi tant de prélats, tant d'abbés frappés par le vainqueur, il s'en est trouvé certainement plus d'un digne par ses vertus de pitié et de miséricorde. Quel que fût, d'un autre côté, le soin de Lanfranc à choisir les nouveaux élus, il a souvent, soit insuffisance d'instruction dans une affaire si vaste, si compliquée, soit faiblesse en face d'appétits multiples et exigeants, élevé aux plus hautes fonctions les hommes les moins respectables. Nous ne savons si Lanfranc a pris quelque souci d'adoucir aux victimes innocentes les amertumes de l'exil; mais nous le voyons, à plusieurs reprises, réparer par de nouvelles révocations les erreurs trop scandaleuses de nominations précipitées. Et maintenant faut-il jeter l'anathème sur le prélat inflexible? Faut-il célébrer sans réserve le restaurateur de l'orthodoxie romaine en Angleterre? L'histoire impartiale se gardera de toute exagération : elle enregistrera et le mal qu'il a laissé faire et celui qu'il a su ou prévenir ou réparer.

III.

Lanfranc était autoritaire par tempérament. Moine, il obéissait comme un esclave. Un jour, au couvent du Bec, comme il faisait la lecture pendant le repas, il prononça le mot *docere : docere*. Le prieur, l'interrompant, lui dit : *docēre*, et Lanfranc, sans songer à répliquer, fit brève la syllabe longue. Archevêque, il voulut commander en maître. Il y avait en Angleterre deux Églises métropolitaines : celles d'York et de Cantorbéry. Pourtant, de l'aveu du pape et des évêques, celle de Cantorbéry exerçait une sorte de suprématie sur toute l'Angleterre ; mais cette suprématie était un fait, non un droit. Qu'il monte sur le siége d'York un prélat ou indifférent aux intérêts de la foi ou jaloux de son autorité personnelle, et l'œuvre entreprise par l'archevêque de Cantorbéry trouvera au delà de l'Humber soit de la tiédeur, soit de l'hostilité. Lanfranc, autant pour assurer sa propre domination que pour faciliter le succès de la cause romaine, résolut de consacrer par un acte solennel la primauté de son siége.

Guillaume venait de nommer à l'archevêché d'York le Normand Thomas, chanoine de Bayeux ; en 1070, Thomas se rendit à Cantorbéry pour se faire sacrer par le nouvel archevêque. Lanfranc lui demanda un serment d'obéissance; Thomas refusa, se laissa dépouiller de ses ornements sacerdotaux plutôt que de céder, et, se retirant sans avoir reçu la bénédiction de l'archevêque, il alla porter l'affaire devant le roi. Guillaume y vit une querelle de moines et ne désapprouva pas l'archevêque d'York. Mais Lanfranc ne se tint pas pour battu. Il fut trouver le roi pour lui exposer l'affaire ; il appela à son aide la politique, changea le caractère du débat, l'agrandit, l'éleva et finit par intéresser à sa cause le Conquérant, de qui tout dépendait. Il parla de la nécessité de maintenir l'unité du royaume; il fallait, pour la garantir, une sorte de pouvoir à deux têtes, laïque et religieux, qui, par sa double autorité temporelle et spirituelle, pût comprimer toute tentative de révolte. Le nord-est de l'Angleterre était mal soumis encore : que devenait le fruit de la conquête, si l'archevêque d'York, gagné ou contraint, sacrait roi un barbare étranger? Il y aurait alors deux rois et deux royaumes.

Guillaume fut convaincu. Lanfranc l'emportait sur Thomas. Le concile de Winchester établit que l'archevêque d'York devait à l'archevêque de Cantorbéry la *manusdatio*, la *subjectio* et la *professio ;* Lanfranc devenait officiellement le primat de toute la Bretagne, et le pape lui écrivait une lettre où l'on remarquait ces mots : « L'Église de Cantorbéry, qui est la métropole de toute la Bretagne. »

IV.

Cette querelle à peine vidée, une autre surgit : celle des moines et des clercs. L'Église anglaise avait avant tout un caractère monacal; ses missionnaires et ses martyrs, ses évêques et ses archevêques avaient été moines; près de chaque église s'élevait le couvent. Église et couvent, aux yeux de la population, ne faisaient qu'un ; le moine était le véritable représentant de la religion. C'est seulement à la longue que l'on avait vu s'établir, à côté du clergé régulier, un clergé séculier; mais, dans l'esprit des Anglo-Saxons, les clercs n'égalèrent jamais les moines en dignité, en sainteté. A demi embarrassés dans la vie laïque, tard venus dans l'Église de l'île, ils avaient moins de prestige que leurs aînés. Au moment de la conquête, toutes les sympathies des vaincus s'attachent aux réguliers, qui forment dès lors l'Église nationale. Par un juste retour, les sympathies des vainqueurs sont pour les séculiers, qui, formant un corps moins homogène, ayant besoin de protection continuelle contre leurs rivaux, devaient être plus facilement acquis à la victoire. Il se créa donc, à la cour du roi, un parti qui rêva de substituer partout les clercs aux moines : c'était expulser l'opposition de ses derniers retranchements, c'était achever la conquête. Ce parti rallia à peu près tout l'épiscopat; il avait à sa tête l'évêque de Winchester, Vauquelin ; il était soutenu par Guillaume : seul, Lanfranc refuse de s'associer à cette nouvelle exécution.

Était-ce inspiration personnelle? désir de mesurer l'étendue de son autorité? Il est plus probable que l'archevêque de Cantorbéry tenait son mot d'ordre de Rome. Déjà Hildebrand préludait aux réformes de Grégoire VII. Il voulait l'Eglise unie au saint-siège par une même croyance, soumise par une discipline uniforme; la sainteté des mœurs devait justifier cette surhumaine puissance. Né dans le cloître, ce projet n'était réalisable que par une milice de moines; donc Alexandre II traita Vauquelin et ses partisans de révoltés; Guillaume, cette fois, sacrifia les intérêts politiques immédiats aux intérêts religieux ; les clercs laissèrent la place aux moines : Lanfranc triomphait.

Poursuivant son œuvre avec fermeté, il revendique peu à peu tous les biens enlevés, durant les époques de troubles, à l'archevêché ; il continue de lutter contre le propre frère du roi Guillaume, Eudes, évêque de Bayeux, qui, chargé d'administrer le comté de Kent, commettait, aux dépens de l'Église, de violentes spoliations ; il finit par mettre au moins son Église de Cantorbéry à l'abri de la cupidité des seigneurs. Fidèle ensuite au rôle que, sur les conseils de Hildebrand,

lui avait confié Alexandre II, il étendit sur toute l'Angleterre les réformes que Grégoire VII imposait au monde chrétien, rétablissant la discipline dans les couvents, surveillant les mœurs des moines, ordonnant le célibat aux clercs. Après avoir, pendant les voyages de Guillaume le Conquérant sur le continent, exercé à plusieurs reprises une véritable vice-royauté; après avoir été forcé, sous Guillaume le Roux, de défendre avec une nouvelle énergie l'indépendance et l'intégrité de l'Église contre les spoliations des seigneurs, il mourut dans la troisième année du nouveau règne, en 1089.

Alors seulement commença la véritable curée. Guillaume, avec ses fidèles, se jeta sur l'Église, en fit son bien, en trafiqua, et la chrétienté, reportant ses regards sur le passé, put mesurer la grandeur des services qu'avaient rendus l'abbé du Bec.

V.

Lanfranc est donc moins un homme d'État qu'un homme d'Église. Lorsqu'il réconciliait le duc avec le pape, lorsqu'il cimentait leur alliance, lorsque, après Hastings, il remplaçait le clergé saxon par le clergé normand, lorsqu'il soutenait les moines, Saxons pour la plupart, contre les clercs, en grande partie Normands, lorsque enfin il soustrayait à l'avidité des seigneurs les biens des prêtres, il n'était pas l'instrument de la conquête, mais celui de la religion ; il ne servait pas Guillaume, mais Alexandre II ; il ne visait pas le triomphe de l'expédition normande, mais celui de la cause romaine : il fut « moine jusqu'à la fin ».

V. HUMBERT.

UN CATHOLIQUE LIBÉRAL

Arnaud de l'Ariège

Nul parmi nos contemporains mêlés à la vie publique ne laissera une mémoire plus pure, plus respectée qu'Arnaud de l'Ariège. Il a été plus qu'un homme de cœur, un ferme et indomptable défenseur des libertés publiques, sachant pour elles braver le danger, subir l'exil et, ce qui est bien plus amer, l'isolement et l'inaction pendant les jours où le mal triomphe. Il a été encore un type à part; il a représenté, avec une douceur attristée, mais invincible, toute une classe d'esprits généreux qui avaient rêvé l'accord de la démocratie avec la religion du passé singulièrement transformée à leur image. Semblable à cette Rébecca de la Bible, la mère d'Israël et d'Édom, dont on disait qu'elle portait dans son sein deux nations, la noble tendance à laquelle appartenait Arnaud de l'Ariège renfermait en elle deux frères ennemis ou plutôt deux mondes qu'elle essayait de réconcilier. Nul ne s'est voué à cette tâche impossible avec un dévouement plus entier, une énergie plus soutenue que l'homme éminent que nous venons de conduire à sa dernière demeure ; nul n'a plus souffert de ce conflit, qu'il retrouvait en lui-même plus poignant, plus douloureux qu'au dehors. A voir sa belle tête blanchie de bonne heure, ses traits si nobles recouverts d'un voile de tristesse, à le contempler immobile et silencieux sur son banc de gauche à l'Assemblée nationale, on sentait qu'on avait devant soi un de ces anachorètes de la politique qui suivent leur rêve et leur idéal au milieu même de la lutte ardente. On raconte que, quand Lamartine entra aux Chambres, il répondit à ceux qui lui demandaient où il siégerait, si ce serait à droite ou à gauche : « Au plafond ». Nous croyons fort que c'est un ministériel du temps qui a fait ce mot au sujet du grand poëte. Il eût été très-injuste de l'appliquer à Arnaud de l'Ariége, car, si haut que planât son esprit, il n'a jamais hésité dans nos grandes crises à se porter virilement du côté de la liberté et du droit. Le parti républicain libéral n'a pas eu de représentant plus intègre, plus dégagé d'ambition personnelle, plus ferme aux jours de péril. La conviction chez lui était si profonde qu'elle produisait le calme et la sérénité : jamais un mot amer ou passionné ne lui est échappé. Il est vrai que sa conscience ne savait pas fléchir et que ses verdicts étaient sévères pour les partis qui n'avaient pas pitié de la France dans sa crise de relèvement. Nous plaignons ceux qu'ils atteignaient, d'autant plus que sa bonté était sans bornes. Au reste, rien n'est plus faux que de confondre la bonté avec la faiblesse : celui qui aime à la fois la vérité et les hommes porte dans son attachement à sa cause un désintéressement élevé qui le rend incapable de suivre les fluctuations de la passion, changeante de sa nature; chez lui la conviction a un caractère absolu qui fait son inflexibilité.

Tel a bien été Arnaud de l'Ariège dans son ferme vouloir d'unir sa foi religieuse et sa foi démocratique. Serait-il vrai qu'il ait échoué dans cette noble entreprise parce qu'il a vu pendant les dernières années de sa vie s'éloigner toujours davantage cette conciliation désirée? A prendre les choses de haut, nous ne le pensons pas. Tout d'abord il a sauvé l'honneur de la religion en se montrant lui-même un grand citoyen aux jours difficiles, alors que la religion était déshonorée par ses représentants les plus en vue, adorateurs ou *bénisseurs* de la force triomphante. Nous ne connaissons rien de plus beau, de plus touchant, que la conduite d'Arnaud de l'Ariège lors du coup d'Etat de Décembre. Il ne se contenta pas de se montrer prêt à la résistance en s'associant à tout ce qui fut tenté pour l'organiser; mais, saisi de la pensée qu'il appartenait au plus haut dignitaire ecclésiastique du diocèse de prendre en main la cause du droit violé, il le supplia de faire entendre au grand coupable la protestation de la conscience chrétienne. C'est en vain qu'il exposa sa courageuse femme et son enfant nouveau-né aux périls d'une course à travers les barricades, seul moyen pour le député proscrit de faire parvenir sa supplique à l'archevêché : le *Te Deum* n'en fut pas moins chanté à Notre-Dame le dimanche suivant. Il n'était pas au bout de ses déceptions; il eut la douleur de voir diminuer de jour en jour le petit groupe des catholiques libéraux, qu'il avait toujours devancés par la hardiesse de ses vues généreuses. Lacordaire ne devait plus remonter dans les chaires de la capitale après son brûlant discours de Saint-Roch contre le coup d'État; Ozanam mourait avant

l'âge, consumé par le feu intérieur; dans la compression universelle, on n'entendait que les outrages que les ultramontains ralliés à l'Empire prodiguaient à leurs amis de la veille, qui ne croyaient pas qu'on sauve l'Église en la déshonorant. Après la guerre d'Italie, la question romaine surgissait dans toute sa gravité et venait diviser ce qui restait de catholiques libéraux : Arnaud de l'Ariège se prononça sans hésitation contre la souveraineté temporelle du pape. Il soutint par l'histoire et le raisonnement que l'Église avait tout à perdre à se transformer en une puissance politique d'ancien régime.

On a de lui sur ce sujet deux livres importants : *L'indépendance du pape et les droits des peuples, — La papauté temporelle et la nationalité italienne.* Il est inutile de rappeler qu'Arnaud de l'Ariège fut un des vaincus du concile du Vatican : il s'était associé de cœur à l'opposition faite au nouveau dogme par ses anciens amis, parmi lesquels il avait eu la joie de voir revenir Montalembert, à qui la mort épargna la douleur de la défaite de ses plus chères convictions. Le plus cruel chagrin pour Arnaud de l'Ariège fut d'assister à l'anéantissement total du catholicisme libéral en France. Huet, le vaillant disciple de Bordas-Demoulin, avait été porté par son indignation contre les résultats du concile au delà des croyances chrétiennes ; la soumission silencieuse avait enveloppé comme d'un linceul toute cette ardente et généreuse phalange qui naguère se pressait au pied de la chaire de Lacordaire. Arnaud de l'Ariège demeurait ce qu'il avait toujours été : un chrétien et un libéral; mais il se sentait plus que jamais isolé, froissé et indigné des excès de l'ultramontanisme triomphant; il murmurait tout bas ce mot de Pascal mourant : *Ad tribunal tuum, Jesus Christe, appello.*

Il n'a rien rétracté des opinions de sa jeunesse ; elles ont trouvé leur expression la plus complète dans un beau livre sur *la Révolution et l'Église,* qui, tout pénétré de l'esprit de Bordas-Demoulin, est consacré à cette grande cause de la réconciliation de la religion et de la liberté. La révolution française y est présentée comme la fille légitime du christianisme, qui a trouvé dans ses grandes et définitives réformes sa réalisation la plus haute. Il est vrai qu'Arnaud de l'Ariège dégage des terribles luttes de la Révolution l'idée nouvelle et féconde qui s'était dérobée sous la poussière du combat pour être plus tard trop souvent méconnue par ses continuateurs. Cette idée, pour lui, revient à la distinction absolue, tranchée, entre le pouvoir civil et la religion. La société païenne reposait tout entière sur le principe contraire, car elle n'admettait aucune réserve de la conscience individuelle vis-à-vis de l'État; le christianisme primitif l'a affranchie, et l'Église, quand elle l'a de nouveau asservie, est revenue au principe païen. Voilà pourquoi la révolution française s'est montrée plus chrétienne que l'Église de l'ancien régime. Arnaud de l'Ariège poussait ces principes jusqu'à leurs dernières conséquences; il était demeuré un partisan déclaré, opiniâtre, de la séparation de l'Église et de l'État, sans vouloir soulever ce difficile problème d'une manière prématurée ni charger d'un tel fardeau les épaules de notre jeune république. Il allait si loin dans cette voie qu'on a de lui, le fervent chrétien, une lettre admirable au journal *le Temps* pour protester contre le vote des prières publiques par l'Assemblée nationale. Il lui répugnait de voir les choses de l'âme, qui ne relèvent que de la conscience, mises aux voix dans un parlement. Quand, au lendemain du 24 mai, une majorité vraiment fanatisée — ceux qui ont eu à lui résister ce jour-là à la tribune en savent quelque chose — approuva l'inqualifiable arrêté du préfet de Lyon sur les enterrements civils, Arnaud de l'Ariège insista vivement pour avoir la parole ; un vote de clôture arrêta sur ses lèvres la revendication qu'il voulait faire au nom de sa foi religieuse en faveur de la liberté de conscience méconnue.

Il n'a fait, à notre connaissance, que deux grands discours parlementaires, l'un et l'autre à l'occasion de la loi de la liberté de l'enseignement : le premier à l'Assemblée législative, le 4 février 1850, et le second à l'Assemblée nationale, le 14 juin 1875. A près de trente ans de distance, c'est la même doctrine profondément chrétienne, hardiment libérale; c'est la même conviction de la nécessité de maintenir le domaine de l'État distinct de celui de la religion ; c'est la même hauteur de vues et la même intuition de ce qui sera la plus glorieuse conquête de l'avenir.

« Il appartenait à la démocratie chrétienne, disait le jeune député de 1850, quelque indigne que soit ici son organe, de poser dans cette question une formule radicale et décisive : c'est que seule elle peut s'élever au-dessus des préjugés de toute nature, aussi bien du préjugé révolutionnaire que des préjugés des vieux partis conservateurs. Le côté le plus radical, le plus décisif de la Révolution, c'est qu'elle a restreint le domaine de l'État; le souverain aujourd'hui n'a plus les mêmes droits qu'avant 1789. Dans la société antique, tous les droits de l'homme étaient résumés dans la personne du citoyen ; lorsque la révolution chrétienne s'est accomplie, il y a un côté de la personnalité humaine qui s'est trouvé dégagé : l'homme est resté maître de sa croyance, maître de sa foi. C'est ce qui se résume dans le principe de la séparation des pouvoirs dans les matières religieuses. » De ce principe, l'orateur concluait à l'incompétence de l'État pour imposer un enseignement philosophique ou religieux, ce qui lui permettait de se retourner vers l'Église et de lui dire : « L'État ne reconnaît que des citoyens égaux ; il n'y a pas une Église avec laquelle il traite de puissance à puissance. Tous les cultes sont libres comme toutes les opinions philosophiques. Vous, membres de l'Église, vous êtes en face de la loi des citoyens égaux aux autres citoyens ; mais au nom de l'Église vous êtes sans droits ; je ne vous reconnais pas, je vous proclame une puissance usurpatrice. Quand l'Église intervient ici pour prêter son concours à l'État remplissant une mission officielle et voulant donner l'enseignement, je déclare qu'elle dépasse ses droits et contredit au principe sur lequel repose notre régime démocratique. »

Le député de 1875, mûri par les épreuves de la vie et les terribles catastrophes de son pays, auxquelles il avait pris une part si grande — car on sait quels services il a rendus comme maire d'un arrondissement de Paris pendant le siége, — n'a pas tenu un langage différent quand les droites, de nouveau coalisées, ont voulu restaurer et étendre la funeste loi

de 1850 sur l'enseignement. Sur un seul point, Arnaud de l'Ariège est moins absolu.

Tout en maintenant l'incompétence de l'État en matière philosophique et religieuse, il reconnaît qu'il y a, en dehors des cultes divers et des systèmes philosophiques, un certain fond commun d'idées morales qui est une base suffisante pour l'enseignement officiel; il a également maintenu pour le pouvoir civil le droit exclusif de la collation des grades pour les carrières publiques ; mais il n'a pas fléchi dans ses convictions essentielles. Qu'on en juge :

« Quiconque, dit-il, raisonne au point de vue d'une doctrine de l'État, soit au nom de l'Église, soit au nom d'un droit national, raisonne comme si deux faits immenses ne s'étaient pas accomplis dans le monde : la grande émancipation chrétienne, puis la grande révolution française, qui est la rénovation sociale. Cette grande émancipation a été radicale et décisive, précisément parce qu'elle a affranchi les consciences. Hommes de peu de foi, chrétiens ou rationalistes, si vous étiez pénétrés, vous de l'esprit de l'Évangile, qui est l'esprit de liberté et de justice, vous de l'esprit de la Révolution, qui est identique, vous cesseriez de vous faire peur les uns aux autres...

« Il faut se garder de prendre pour des dispositions antireligieuses les mouvements de certaines consciences soulevées. On croit facilement que les manifestations souvent excessives de la jeunesse française envers le clergé accusent un fond d'hostilité irréconciliable contre l'Église.

« Veuillez écouter sur ce point un éclatant enseignement que nous donne l'histoire contemporaine. En 1840, dans la grande salle de la Sorbonne, un prêtre éminent, professeur d'éloquence sacrée, fit entendre des paroles qui soulevèrent les protestations indignées de l'auditoire. Est-ce la haine du prêtre qui poussait cette jeunesse ? Vous allez en juger. Peu de temps après, le cours d'éloquence fut repris par un nouveau professeur dans ce même grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant cette même jeunesse, et accueilli par des applaudissements enthousiastes. Pourquoi ce contraste ? Pourquoi le premier souleva-t-il des tempêtes? Pourquoi le second ramena-t-il dans cet auditoire irrité la paix et la confiance ? Tous deux étaient prêtres, tous deux éloquents, tous deux illustres. C'est que l'un, M. l'abbé Dupanloup, avait attaqué nos conquêtes modernes ; c'est que l'autre, M. l'abbé Cœur, avait salué d'un cœur patriotique ces nobles conquêtes qui se résument dans l'esprit de liberté. C'est cet esprit de liberté qu'il faut entretenir dans la jeunesse, si vous voulez élever, fortifier et purifier l'âme nationale. Ce n'est pas en maudissant nos conquêtes et en vous signant devant nos libertés que vous exercerez votre universelle et féconde influence. »

Ces paroles furent comme le testament parlementaire de ce noble et généreux esprit. Il ne sera pas cassé. Les formes religieuses sous lesquelles il avait rêvé l'accord entre l'Église et la liberté pourront se modifier profondément dans l'avenir : qu'importe, si ce qu'il y a de vérités immortelles, d'esprit vraiment chrétien et libéral dans sa conception politique est assuré de la victoire définitive ? Nulle vérité ne peut périr ; nous n'en connaissons pas de plus haute dans l'ordre social que cet affranchissement total de la conscience qu'Arnaud de l'Ariège a proclamé à la fois comme la première conséquence du christianisme et comme l'idée essentielle de la révolution française. Ce principe survivra à tous les calculs des partis ; il finira par triompher dans la religion et dans la politique, et il se trouvera que celui qui semblait aux faux sages et aux faux habiles un homme chimérique sera l'homme vraiment pratique de l'avenir. En tout cas, il n'a pas à attendre les justifications de l'histoire pour recueillir dès aujourd'hui le respect universel, mêlé d'une affection sincère, chez tous ceux qui l'ont connu de près dans la vie publique et dans la vie privée.

Arnaud de l'Ariège a beaucoup lutté, beaucoup souffert pour ses convictions, dans un temps troublé et difficile, sans avoir haï personne et sans s'être jamais désavoué. C'est une belle vie, et nous trouvons, nous, qu'il a suffisamment réussi, quand même il est mort sans avoir vu triompher sa cause tout entière.

E. DE PRESSENSÉ.

L'HISTOIRE A L'ÉTRANGER

Autobiographie de Domenico Sauli. — Le siège de Turin en 1706 (1).

La *Revue d'histoire nationale*, publiée à Turin, contient dans son récent fascicule des documents dont les uns, tels que *la Guerre de Parme et de Piémont* (1548-1553) ou les *Considérations sur une division nouvelle des provinces et diocèses dans les États sardes*, intéressent surtout l'histoire toute locale des provinces italiennes, dont les autres, tels que l'*Autobiographie de Domenico Sauli* et *le Siège de Turin* en 1706, importent davantage à l'histoire générale ou à l'histoire de France. C'est donc à ces derniers que je m'attacherai de préférence dans ce compte rendu.

I.

La personne de Domenico Sauli est peu digne d'intérêt. C'est à peine un chroniqueur, c'est moins encore un Italien. Si son *Autobiographie* mérite d'attirer l'attention, c'est qu'elle met dans tout son jour la déplorable politique qui perdit la péninsule au XVIe siècle, la politique dont l'axe principal était à Rome. Sauli fut l'ami de Morone, chancelier du duc de Milan sous Clément VII ; par la bonne volonté de ce grand homme d'État, il était entré aux affaires. Incapable de comprendre les vues patriotiques de son patron, qui rêvait, non l'unité, mais l'indépendance des Italiens, il demeura toute sa vie un dangereux intrigant, prêt à mener toutes négociations, même les plus funestes, complice naturel de ce malheureux pape Médicis qui renversa les derniers restes de l'œuvre de Jules II et livra l'Italie à Charles Quint. — Ne cherchez en Sauli aucune notion générale, aucun plan théorique des affaires italiennes ; il n'est ni gibelin ni guelfe et ne se demande même pas s'il serait utile de suivre une ligne constante d'intrigue. On le prie de nouer une aventure

(1) *Miscellanea di Storia Patria*. Tome II de la seconde série. Turin, chez Bocca. — Voy. la *Revue* du 16 février.

diplomatique tantôt avec le roi François Ier, tantôt avec l'empereur : c'est assez, il n'a point de préférence ; pourvu qu'il arrondisse sa petite fortune, s'engraisse tout doucement dans l'office des *fournitures* de sel et reçoive de ses maîtres les marques d'honneur qui sont dues à un valet considérable, Domenico est fort content. Le duc François Sforza, allant saluer Charles Quint à Mantoue et à Bologne, l'a tenu sans cesse auprès de sa personne souveraine ; Francesco de los Cavos, conseiller intime de l'empereur, lui a fait mille caresses ; César lui-même a daigné lui parler avec bienveillance : voilà bien des joies et de beaux souvenirs à léguer à son fils, pour qui il rédige ses mémoires. L'idée de la servitude de l'Italie, le grand tourment de Machiavel, ne lui vient pas une seule fois à l'esprit. D'ailleurs, les bons sentiments n'embarrassaient guère cette âme médiocre. Morone, son protecteur, prisonnier des Espagnols après la fameuse trahison de Pescaire, le supplie de l'aider à trouver une rançon ; Domenico, qui entend l'économie, conseille à Sforza de laisser dans le cachot des Impériaux le seul homme qui fût alors capable d'arrêter la ruine de la péninsule. Sa maison et son ménage, voilà pour le pauvre sire l'intérêt suprême de la vie : trois lignes lui ont suffi pour rappeler la catastrophe du sac de Rome, les crimes des Impériaux et la chute ignominieuse du saint-siège, « histoire trop longue et inopportune (*impertinente*) à raconter » ; en revanche, il s'étend sur l'avantage qu'il a eu, à Milan, de loger durant vingt jours, dans sa maison, le commandeur de los Cavos avec cinquante personnes de sa suite, et à Gênes de rendre, par ordre de son duc, au même commandeur et à Mgr le cardinal Granvelle toutes sortes de petits services. Que lui importe par conséquent que le Grand Turc envahisse la Hongrie, s'approche de Vienne et fasse trembler la chrétienté ?

Et cependant M. Porro Lambertenghi a bien fait d'exhumer l'opuscule de Sauli. Il est bon de retrouver dans les confidences d'un homme mêlé à la politique active de la papauté et de ses alliés ces vues courtes et fausses, cette légèreté et ce désarroi diplomatiques qui expliquent toute la conduite du saint-siège, condamné à maintenir contre les entreprises des princes italiens et étrangers un territoire qu'il ne peut même pas défendre contre ses propres barons, et qui, impuissant et sans cesse menacé à Rome, dépourvu d'armée fidèle et ruiné par ses prodigalités magnifiques, aggrave encore les embarras de l'Église et inquiète tous ses voisins par les desseins et les convoitises de son népotisme. Ces papes ont perdu la papauté, M. Léopold de Ranke l'a bien établi ; celui-ci plus que tous les autres : le beau livre de M. Mignet, la *Rivalité de François Ier et de Charles Quint*, le montre clairement. Sauli confirme encore la preuve. Se jeter éperdument dans les bras du plus fort, rompre étourdiment toute alliance, tout engagement, tromper tout le monde tour à tour et, finalement, après un incomparable naufrage, consommer l'asservissement de l'Italie, telle fut la politique dont Domenico se fit le courrier de cabinet. Le malheureux ne gagnera pas beaucoup de gloire à cette révélation.

II.

Le siège de Turin, en 1706, par les armées de Louis XIV, fut un désastre pour la France. Dans cette dernière et déplorable guerre du grand roi, aucun événement n'est peut-être plus douloureusement instructif pour les Français du temps présent. La relation et les appendices publiés par M. Antonio Manno nous apprennent en effet deux choses que nous ne saurions trop méditer : comment des généraux, par ignorance, par légèreté et présomption, se préparent un désastre certain ; comment, au contraire, un général énergique et prudent, bien décidé à faire tout son devoir envers son pays et la ville qu'il a mission de défendre, sait harceler l'ennemi tous les jours, le bat en détail et l'épuise, désorganise enfin les lignes assiégeantes et parvient à donner la main à l'armée de secours.

« Que Votre Majesté ordonne que l'on me fasse sauter la tête des épaules, si je ne prends Turin contre les règles » : c'est de ce ton délibéré que Vendôme offrait à Louis XIV d'emporter d'assaut la capitale du Piémont. Ce fut La Feuillade que l'on chargea de l'entreprise. Celui-ci ne le cédait point en infatuation au duc de Vendôme. « Tenez-vous tranquille, écrivait-il à son beau-père, l'incapable Chamillart, ministre de la guerre, et dites au roi qu'on est bien plus sûr de l'affaire avec moi qu'en employant tous ces ingénieurs. » — « Le maréchal de Vauban, dit Voltaire, le seul général peut-être *qui aimât mieux l'État que soi-même*, avait proposé au duc de La Feuillade de venir diriger le siége comme ingénieur et de servir dans son armée comme volontaire ; mais la fierté de La Feuillade prit les offres de Vauban pour de l'orgueil caché sous de la modestie : il fut piqué que le meilleur ingénieur de l'Europe lui voulût donner des avis. Il manda dans une lettre que j'ai vue : « J'espère prendre Turin *à la Cohorn.* » Ce Cohorn était le Vauban des alliés, bon ingénieur, bon général, et qui avait pris plus d'une fois des places fortifiées par Vauban. La Feuillade crut faire merveille par cette insolence. « N'assiégez pas Turin par la citadelle, lui criait Vauban, mais assurez-vous des collines et n'éparpillez pas vos forces ! » Inutile avertissement. La Feuillade *farà da se ;* mais il ne prendra Turin ni à la Vauban ni à la Cohorn. Il n'est point nécessaire d'expliquer par l'accusation de trahison que Voltaire mentionne, mais sans y ajouter foi, la déconfiture de notre général : un siège mené contrairement à l'art de l'ingénieur ne saurait réussir plus qu'une bataille conduite au rebours de toute stratégie. Mais la seule impéritie pèse déjà d'un poids assez écrasant sur la mémoire de ces généraux de salons qui se rient galamment des règles et se font battre, non par lâcheté certes, mais par sottise.

Voltaire a clairement montré comment toute cette campagne du Piémont, menée par le duc d'Orléans contre le prince Eugène, finit misérablement sous les murs de Turin, que le général des Impériaux avait fini par rejoindre, et qu'il devait dégager. Le duc d'Orléans, dans un conseil de guerre, demandait qu'au lieu de se laisser enfermer entre l'armée des assiégés et les régiments d'Eugène, dans des lignes de

cinq lieues d'étendue coupées par la Doire, on fit volte-face contre l'ennemi qui approchait du côté d'Asti. Mais La Feuillade aimait mieux attendre d'être mis entre l'enclume et le marteau. Le maréchal de Marsin tira de sa poche un ordre du roi, par lequel on devait déférer à son avis en cas d'action, et son avis était de rester dans les lignes. Il paraît, d'ailleurs, qu'il exprimait moins son avis personnel que celui du roi et de Chamillart; du moins le déclara-t-il quelques heures plus tard en mourant. Ainsi Louis XIV, qui n'avait jamais fait que des promenades militaires, Louis XIV vieilli et son inepte ministre de la guerre, après s'être passés de Vauban, luttaient du fond de Versailles contre le premier général de l'Europe par des ordres et des plans imposés d'avance! C'était la méthode de Picrochole.

La relation du *Siège de Turin* est rédigée en français par M. Hakbrett, officier de la garnison, et d'après le journal même du général Daun, qui commandait la ville. Les détails doivent en être fort intéressants pour les hommes du métier; pour nous, ce qu'il importe d'y signaler, c'est la résolution, l'activité de ce général qui tous les jours pousse à l'ennemi sur quelque point ou l'incommode habilement par son artillerie, qui en même temps [illegible] le [illegible] bourgeois et du peuple. Mais, avouons-le, la guerre est une œuvre féroce. Tandis que La Feuillade brûle et saccage tous les villages des environs, Daun, afin de protéger les avenues de ses ouvrages, y jette seize cents chariots de [illegible] et [illegible] monceaux de fascines et fait mettre le feu. Il n'ignorait pas que les fossés où il portait ainsi l'incendie étaient pleins de blessés français. « On n'a jamais rien vu de si abominable que les hurlements des blessés et mourants, lorsqu'ils sentirent le feu, et rien de si touchant que les efforts que plusieurs faisaient pour échapper à la flamme; quelques-uns se traînaient vers la tranchée, mais, dès qu'on les voyait remuer et qu'ils paraissaient hors du feu, on leur tirait tant de coups de fusil dessus, qu'on les achevait; d'autres grimpaient sur nos contre gardes pour se rendre à nous avec des cris lamentables, mais, dès qu'ils avaient tant fait que de paraître sur le parapet, nos soldats les renvoyaient au feu avec quelques bons coups de fusil ou de baïonnette. » Louis XIV pensait peut-être à ces horreurs quand à son lit de mort, faisant un tardif *mea culpa*, il disait : « J'ai trop aimé la guerre. »

EMILE GIRARDIN.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

Une certaine épidémie de coquinerie sévit en ce moment dans le monde politique.

Le succès de l'Exposition, la pacification de la France et bientôt celle de l'Europe exaspèrent les ennemis de la république. Ils en sont arrivés à n'avoir plus ni pudeur ni sentiments humains. L'attentat dont l'empereur d'Allemagne a été victime a été le prétexte des plus odieuses manifestations. Certains articles du *Pays*, notamment, sont une honte et un crime.

On a suffisamment répondu aux feuilles cléricales, assez imprudentes pour parler de régicide quand elles ont dans le passé Jacques Clément, Ravaillac, et quand elles ont encore, pour amnistier le meurtre des princes, la casuistique des jésuites. Mais on a oublié, contre les bonapartistes en particulier, un argument sans réplique et écrasant : c'est que Napoléon Ier avait érigé l'assassinat politique en principe, et qu'il a pris soin, dans son testament, de s'expliquer avec une netteté qui ne laisse aucune ombre sur sa complaisance pour les meurtriers.

Voici, en effet, comment s'exprime Napoléon Ier :

« [illegible] comme de 10 000 francs au sous-officier Cantillon, jugé comme prévenu d'avoir voulu assassiner le duc de Wellington et déclaré innocent par le jury..... [illegible] *Sainte-Hélène*. Wellington, qui a proposé cet attentat, cherchait à le justifier sur l'intérêt de la Grande-Bretagne; *Cantillon si vraiment il eût assassiné le lord*, se serait couvert par les mêmes motifs, l'intérêt de la France de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris et par là était responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et [illegible] *Paris*. »

Il est impossible, on en conviendra, d'être plus explicite. Les bonapartistes *croyants* doivent avoir chez eux le testament de Napoléon Ier, comme les légitimistes ont le testament de Louis XVI; c'est l'évangile de leur martyr. L'assassinat politique devient ainsi un article de leur religion.

Napoléon III, d'ailleurs, l'a bien prouvé au 2 décembre.

Un Français se présenta un jour à Pitt, lui offrant d'assassiner Napoléon; Pitt renvoya avec horreur ce Français indigne : Bonaparte eût pensionné certainement le meurtrier de Pitt. Les bonapartistes devraient donc se taire; mais heureusement ils ne se taisent pas.

II.

Puisque j'ouvre les testaments historiques, je veux faire un emprunt à celui du duc d'Orléans. Il s'en dégagera une leçon que les orléanistes devraient bien comprendre et pratiquer.

J'ignore encore, au moment où j'écris ces lignes, si M. le duc d'Aumale, dont le suffrage pouvait, dit-on, influencer le choix de l'Académie, a voté pour l'historien qui respecte la Révolution française; mais il me semble à propos de rappeler que le duc d'Orléans, en recommandant à son fils de rester fidèle à la cause de la Révolution française, n'entendait pas exclure ses frères du bienfait de cet avis salutaire.

Voici ce qu'il écrivait :

« C'est une grande et difficile tâche que de préparer le comte de Paris à la destinée qui l'attend; car personne ne

peut savoir dès à présent ce que sera cet enfant, lorsqu'il s'agira de reconstruire *sur de nouvelles bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur des débris mutilés et mal assortis de ses organisations précédentes.* Mais que le comte de Paris soit un de ces instruments *brisés avant qu'ils n'aient servi*, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit encore qu'à travers de grands obstacles et peut-être des flots de sang ; qu'il soit roi ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faut qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation, qu'il soit catholique et *serviteur passionné, exclusif, de la France et de la Révolution.* »

Je ne me permettrai pas de décider si M. le comte de Paris garde pieusement le souvenir du testament paternel ; le rôle nécessairement obscur et effacé qu'il joue le soustrait aux commentaires ; mais ce qui est bien certain, c'est que ses amis, les fougueux promoteurs du 16 mai, ne songent guère à autre chose qu'à ramasser les *débris mutilés et mal assortis* dont ne voulait pas le duc d'Orléans, et qu'ils sont les ennemis *passionnés et exclusifs de la France et de la Révolution.*

III.

Le succès de l'Exposition grandit tous les jours, malgré l'anathème clandestin des cléricaux, auquel il faut joindre maintenant la bouderie des gens du noble faubourg et de la coterie du 16 mai.

Il est du dernier bon ton, dans un certain monde, de ne pas mettre les pieds dans ce grand bazar de la république. Ceux qui ont des terres ont eu bien soin de se retirer bruyamment à la campagne, et ceux qui n'ont pas de terres feignent d'en avoir en se promenant dans la banlieue plutôt que d'apparaître au Trocadéro ou au Champ-de-Mars.

Ce superbe dédain est un achèvement nécessaire de ce prodigieux triomphe de la France et de la république.

J'ai dit dans un autre article que le clergé interdisait volontiers aux couvents d'envoyer leurs élèves à l'Exposition : il est certain que les quelques prêtres rencontrés dans les jardins ou dans les galeries du Champ-de-Mars sont tous des prêtres de province en rupture de discipline.

IV.

M. Othenin d'Haussonville publie dans la *Revue des Deux Mondes* un travail sur l'enfance à Paris.

Il s'agit des vagabonds, des petits voleurs, des misérables en un mot que la justice est obligée de ramasser, de punir et de pervertir davantage par l'envoi dans les dépôts et les prisons.

Je trouve dans ce tableau, pourtant assez incomplet et un peu timide quant aux conclusions à tirer, des détails très-intéressants. Citant un rapport de M. Gréard, le directeur de l'enseignement primaire dans le département de la Seine, M. O. d'Haussonville constate qu'en 1875, 18 000 enfants pour Paris ne fréquentaient aucune école, que 1 500 dans l'arrondissement de Saint-Denis et 300 dans l'arrondissement de Sceaux étaient dans le même cas ; et tout naturellement le chiffre des arrestations de vagabonds et de petits voleurs correspondait à ce chiffre de l'ignorance. On trouvait plus de mauvais sujets en herbe dans l'arrondissement de Saint-Denis que dans celui de Sceaux.

Comprend-on ce que c'est que cette armée future de 20 000 petits ignorants, qui se multiplie chaque année ? Il semble que la conclusion d'un pareil article devrait être ce cri : Des écoles ! des écoles !

M. O. d'Haussonville murmure ce cri, mais ne le pousse pas. Il dit bien que contre le vagabondage de l'enfance le dilemme est celui-ci : ou la prison ou l'école ; mais il le trouve un peu *excessif*.

Un autre point douloureux, qui rentre dans ce sujet, est offert par l'écrivain de la *Revue des Deux Mondes* à nos méditations. Il donne le chiffre des enfants naturels nés en 1877 ; il est de 14 616, et, sur ce nombre vraiment effrayant, 11 000, n'ayant été reconnus ni par leur père ni par leur mère, sont fatalement voués au vagabondage.

M. O. d'Haussonville croit que le mariage civil est rendu trop difficile par les formalités légales qu'il impose. Je le calomnierais certainement si je concluais de cette critique du mariage civil que l'auteur préfère la facilité du mariage religieux et regrette qu'il ne soit pas le mariage unique. Mais je ne crois pas, quoi qu'il en dise, que les garanties exigées par la société épouvantent les ménages libres, et je crains que M. d'Haussonville n'aille un peu loin quand il ajoute :

« Mieux vaudrait prendre moins de précautions contre la bigamie ou contre les mariages trop rapides, que favoriser indirectement le concubinat par les exagérations des formalités, compliquées des exigences de la paperasserie administrative, qui font du mariage un véritable luxe pour les classes pauvres. »

Je trouve que cette indulgence pour la bigamie est singulière. C'est assez qu'elle ne soit plus un cas pendable ; mais *prendre moins de précautions* contre elle ! cela me paraît compromettre la famille d'une façon différente, mais également très-grave. J'ajouterai que, s'il est possible d'accélérer les formalités, de les simplifier, celles-ci ont au moins sur les cérémonies de l'Église le grand avantage d'être gratuites, et c'est pour se marier devant le prêtre qu'il faut n'être pas pauvre. L'argument est donc tout entier contre le mariage religieux.

V.

Dans le même numéro de la *Revue des Deux Mondes*, M. Maxime Du Camp, qui paraît joindre une annexe, une sorte de cabinet des horreurs, à ses études sur les organes de Paris, continue de pourfendre la Commune avec une énergie que j'applaudirais de grand cœur, si elle n'avait le tort d'être exclusivement rétrospective et un peu inopportune. Je crois que la pudeur de nos deuils intimes doit persister, tant que les confidences faites à haute voix peuvent raviver les ressentiments, prêter des armes à la calomnie étrangère et frapper des innocents.

Toutes les victimes de la Commune ne sont pas celles qui ont péri dans des massacres; les fous et les coquins qui ont ensanglanté Paris avaient des familles honorables, respectables, dont on remue la honte et le désespoir.

Je ne sais si je donnerai un remords ou un regret à M. Du Camp.

Il a parlé dernièrement, avec la sévérité qui convenait sans doute, d'un des principaux auteurs de cette orgie atroce et funèbre, de R... R... Mais, en écrasant une fois de plus la tête de ce meurtrier de Chaudey, en remuant avec indignation la boue de ce cadavre, M. Du Camp ne s'est pas demandé s'il restait un père, une mère, une sœur, et si ses anathèmes n'allaient pas frapper de pauvres martyrs engourdis dans leur douleur.

M. R... R... père, ancien fonctionnaire, vieillard de tous points recommandable, vivait, depuis 1871, dans une mélancolie que l'estime et l'amitié avaient fini par adoucir. Il y a quelque temps, les publications qui rappelaient le rôle sanglant de son fils arrachèrent l'appareil posé sur une plaie incurable, et, dans un accès de désespoir, il s'est fait sauter la cervelle.

Voilà un succès de sa narration auquel M. Maxime Du Camp n'a pas prétendu, mais que je lui certifie.

Je connais des écrivains plus modestes, qui s'abstiennent d'écrire sur la Commune pour ne pas écrire contre des condamnés et aussi pour ménager des douleurs. Ils croient que l'histoire peut attendre, et qu'il faut laisser refroidir longtemps le terrain de la guerre civile avant d'y poser le pied pour y faire des fouilles.

Je m'imagine que ces écrivains-là sont des ennemis plus simples, plus dignes, plus sévères de l'anarchie. En n'exploitant pas l'horreur qu'elle inspire, ils n'ont pas à redouter de provoquer pour elle l'ombre d'une pitié dangereuse.

N...

BULLETIN

Dans une des dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Delisle, au nom de la commission du concours Bordin, dont le sujet était : « Étude historique sur les *Grandes chroniques de France* : à quelle époque, sous quelles influences et par qui les *Grandes chroniques de France* ont-elles été commencées? à quelles sources les éléments en ont-ils été puisés? quelles en ont été les rédactions successives? » a fait le rapport suivant :

« Un seul mémoire a été envoyé au concours.

« Les questions posées par l'Académie ont été bien comprises par l'auteur de ce mémoire. Non-seulement il a clairement résumé et habilement combiné les travaux antérieurs auxquels a depuis longtemps donné lieu l'origine des *Grandes chroniques;* il a encore présenté, sur beaucoup de points, des observations originales qui lui ont été suggérées par l'examen méthodique et approfondi d'une cinquantaine de manuscrits conservés dans les bibliothèques de France, d'Angleterre et d'Italie. Ce travail, marqué d'un bout à l'autre au coin de la meilleure critique, a mis en pleine lumière les circonstances dans lesquelles les *Grandes chroniques* ont été exécutées, les vicissitudes par lesquelles elles ont passé et les sources auxquelles les rédacteurs ont puisé.

« L'auteur de cet excellent mémoire n'a pu terminer son travail; il s'est arrêté à la fin du règne de Philippe le Hardi. Il lui reste donc à passer en revue les continuations qui se rapportent à la période comprise entre les années 1285 et 1380; mais c'était la partie la plus facile à examiner, et l'auteur n'aura aucune peine à traiter les questions qu'il a été forcé de réserver.

« La commission n'a éprouvé qu'un regret, c'est que le temps ait manqué pour une dernière révision du mémoire; mais rien ne sera plus aisé que de faire disparaître les imperfections de forme qu'on y remarque.

« A l'unanimité, la commission a été d'avis de décerner le prix au mémoire qu'elle a examiné. »

L'auteur de ce mémoire est M. Élie Berger, pensionnaire de l'École française de Rome.

La *Correspondance de Leipzig* annonce que M. Gustave Freytag travaille à une pièce de théâtre. La nouvelle est d'autant plus la bienvenue, qu'une autre feuille avait répandu des nouvelles alarmistes sur la santé de l'éminent romancier allemand. Nous constatons avec plaisir que ces nouvelles, qui représentaient M. Freytag comme condamné au repos pour longtemps, étaient dénuées de fondement.

Il vient de paraître à Londres un ouvrage intitulé *Tacite et Bracciolini,* où il est démontré que les Annales de Tacite ont été falsifiées au xve siècle par Poggio Bracciolini.

La *Russie,* de M. Mackenzie Wallace, qui avait déjà été traduite de l'anglais en français, vient encore d'être traduite en allemand, pour le compte d'un éditeur de Saint-Pétersbourg.

Demain dimanche, à deux heures et demie, troisième conférence du Père Hyacinthe Loyson au Cirque d'hiver : *Le christianisme dogmatique.*

AVIS

Les abonnés dont l'[illegible] de leur abonnement [illegible] la fin de [illegible] qui [illegible] de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues [illegible] *Philosophique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. [illegible] Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 30 juin n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

[illegible] — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue [illegible] [927]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2E SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 51. 22 JUIN 1878.

EXPOSITION UNIVERSELLE

La Peinture.

II.

LES ÉCOLES ÉTRANGÈRES (1).

Il convient de faire deux parts dans l'exposition de la peinture étrangère. L'une se compose des ouvrages que nous avions vus exposés à nos Salons annuels. Leurs auteurs vivent en France ou du moins viennent chaque année en respirer l'air; c'est Paris qui les a formés ou affinés; c'est Paris qui a consacré leur réputation. Leurs productions ont un air de famille avec les nôtres : il a fallu l'Exposition universelle pour nous apprendre que plusieurs d'entre eux n'étaient pas nos compatriotes. Combien pouvaient ignorer, il y a un mois encore, que M. Pasini et M. de Nittis sont Italiens; que M. Salmson est Suédois; que M. Alma Tadéma, Hollandais jadis, est Anglais aujourd'hui; que M. Munckacsy est Autrichien; que M. Harlamoff est Russe; que M. Gonzalès est Espagnol; que MM. Healy et Bridgman sont Américains; que M. Simon Renard est Suisse ! Nous avons plaisir à les revoir sans doute; mais, pour eux comme pour les nôtres, l'Exposition universelle n'a d'autre intérêt que de nous permettre de reviser notre jugement sur leur compte. Nous n'avons pas ici de découvertes à faire; si je puis le dire sans offenser ces artistes, je dirai que leur exposition n'est qu'une annexe des salles françaises. Notre pays est leur pays adoptif, et, si je regrette qu'ils ne figurent pas à leur place ordinaire au milieu des nôtres, c'est pour nous.

Je n'ai pas à parler longuement de ces artistes. Trois d'entre eux surtout verront leur renommée grandir à cette Exposition. Ils y ont été bien placés, et le nombre de leurs ouvrages ne leur fait pas tort : ce sont MM. Munckacsy, Alma Tadéma et de Nittis. Ils ont tous trois leur vive originalité, et tous trois, dans une manière et en des genres différents, sont de vrais peintres.

Parlons d'abord de M. Alma Tadéma. Il a trouvé le moyen d'être à la fois artiste et archéologue. Ses scènes égyptiennes, grecques et romaines attirent le public en un temps où l'antiquité n'est plus guère de mode. Il y a en lui de la bizarrerie souvent; souvent aussi l'air manque un peu dans ses tableaux; mais il possède un charme de coloris auquel il est bien difficile de résister. Personne n'a rendu comme lui les tons laiteux, les reflets bleus ou verdâtres des marbres blancs antiques. Son harmonie, sans manquer d'éclat, est pleine de douceur : il semble que le regard s'y caresse. Ses deux *Ateliers* du sculpteur et du peintre, où ne se reconnaîtraient peut-être guère les anciens s'ils pouvaient ressusciter pour les voir, nous plaisent infiniment à nous autres modernes; pourtant je préfère encore, et de beaucoup, à ces deux toiles le petit tableau *l'Audience chez Agrippa,* qui figurait au Salon de 1877. L'Agrippa en toge de pourpre descendant les degrés de son palais, la foule des clients qui le suit; au fond, l'atrium avec ses marbres de toute couleur qu'éclaire d'en haut un rayon de soleil; les esclaves du premier plan courbant la tête devant le maître qui va passer, on ne saurait guère imaginer un ensemble plus heureusement arrangé pour le plaisir des yeux.

M. Munckacsy nous montre de nouveau ses scènes hongroises un peu noires, mais pleines de types vivants et pris, on le sent, sur nature. L'*Atelier* où le peintre s'est représenté avec sa femme nous prouve qu'il est un coloriste puissant quand il en veut prendre la peine. Son *Milton dictant le Paradis perdu,* le dernier ouvrage de l'artiste, n'est pas celui qui lui fait le moins d'honneur. Cet intérieur sévère du XVIIe siècle, le poète aveugle dans son grand fauteuil, les

(1) Sur *l'École française,* voy. la *Revue* du 1er juin.

filles du poète près de lui autour de la grande table, c'est là une scène à la fois intime et grande. La fille qui sert de secrétaire et qui écrit, tandis que les deux autres s'occupent à des travaux féminins, est une figure excellente; elle écoute merveilleusement : je regrette seulement qu'aucun mouvement des lèvres ne nous révèle que le vieillard parle en ce moment même.

M. de Nittis, depuis le jour où il s'est fait connaître par cette route poudreuse en plein soleil dont je parlais l'autre jour, a découvert un genre qu'il exploite et où il a déjà plus d'un imitateur. Il peint la rue, la place publique, tantôt à Paris, tantôt à Londres. Il est difficile de trouver des scènes qui se ressemblent moins qu'une grande route dans le Midi, la place des Pyramides à Paris, ou Londres dans la fumée : pourtant il a réussi également dans ces diverses entreprises. Il excelle également à rendre l'atmosphère de tel ou tel pays et les types divers des passants. Ses ouvrages seront aussi précieux à consulter pour la postérité que le sont pour nous, par exemple, ceux de Canaletti. Mais, tandis que Canaletti a peint seulement l'architecture de Venise et ses canaux, on trouvera aussi dans l'œuvre de M. de Nittis l'humanité contemporaine, ses costumes, la physionomie affairée et multiple des passants de nos grandes villes. Il est permis de choisir même entre ce qui plaît, et je féliciterai particulièrement l'artiste de deux de ces tableaux : sa *Vue de Westminster* dans le brouillard, avec le pont au premier plan et ses cinq ou six figures d'ouvriers anglais; son *Avenue du bois de Boulogne*, si claire, au contraire, si limpide, où l'on voit s'avancer trois cavaliers.

Encore une fois, ces peintres sont de vieux amis à nous, et le seul plaisir qu'ils nous causent, c'est de les trouver ici égaux à eux-mêmes, ne perdant rien à la comparaison dont ils sont l'objet. Mais le véritable intérêt de la section étrangère est de nous révéler des artistes que nous ne connaissions pas, des façons de peindre qui ne sont pas les nôtres. C'est surtout cette partie nouvelle et originale de l'Exposition qui, malgré nous, nous attire. Des noms que nos oreilles avaient seulement entendus deviennent soudain de grands noms pour nous : nous ne les oublierons plus. Des écoles différentes de la nôtre nous apparaissent. Sans avoir à en être humiliés, nous découvrons à côté de l'école française d'autres écoles de peinture qui ont d'illustres représentants, se servant d'autres procédés, suivant une autre voie. Nous ne sommes pas seuls au monde, comme notre vanité pouvait être disposée à le croire; nous avons à profiter de ce que d'autres ont fait en dehors de nous; nous avons notre rang à défendre si nous voulons le garder. Tenons ceci pour bien acquis après l'Exposition de 1878, car c'en est le résultat incontestable : la vie artistique existe aujourd'hui dans presque tous les pays de l'Europe, et bientôt la concurrence viendra de partout. Tant mieux en vérité, car une nation virile n'a qu'à gagner aux efforts heureux de tous ses voisins.

L'Italie seule m'a fait peine. Ce serait mal servir ce pays que j'aime, qui a tant fait pour les arts, auquel nous devons tant, si grand aujourd'hui à tant d'égards, de ne pas oser lui dire la vérité. Les peintres italiens ont à peu près tout à apprendre, ou plutôt, avant d'apprendre, ils ont tout à oublier. La renaissance, qui est venue à tant d'égards, n'est pas venue pour les artistes ; l'Italie se traîne dans la fin d'une décadence. C'est le faux et le théâtral dans les compositions ; ce n'est pas même, dans le coloris, l'habileté extraordinaire de la main, comme on le voit pour la sculpture, par exemple ; les étoffes, les paysages ont, en général, des reflets étranges et faux, comme ceux de décors et de costumes éclairés sur un théâtre par la lumière artificielle de la rampe. Partout la convention, le factice, un affadissement général, un manque absolu de simplicité, de vérité, d'observation. Je préfère ne pas citer de noms plutôt que d'en avoir trop à citer. Ce n'est pas d'une évolution, c'est d'une révolution dans le goût des peintres que l'Italie a besoin ; il est grand temps qu'elle revienne aux sources mêmes de l'art, à ces primitifs naïfs et presque ignorants, à l'imitation presque brutale de la nature; elle n'a pas de salut à espérer ailleurs. M. Michetti, seul à peu près avec un disciple de M. de Nittis, M. Rossano, échappe à l'amollissement général ; mais le progrès n'est pas dans l'outremer à outrance de M. Michetti. Il a voulu dépasser Fortuny dans la violence des tons, il y a réussi ; mais peut-être n'est-ce pas le triomphe de l'art que de faire mal aux yeux.

On avait fait grand bruit à l'avance de la vaste composition de M. Makart, le peintre autrichien. Voici quelques années qu'elle se promène à travers les deux mondes, suivant les Expositions, précédée de trompettes éclatantes. Pour que rien ne manque à sa gloire, on nous a avertis que ses figures principales étaient des portraits de grandes dames de la société viennoise ; j'imagine pourtant qu'il se trouve quelques exceptions parmi les figures principales. C'est évidemment une page importante que cette *Entrée de Charles-Quint à Anvers;* elle n'est pas importante par les dimensions seulement; son auteur est un homme de grand talent, très-habile de sa main et qui est né décorateur; on voit de suite qu'il a fort étudié les maîtres, surtout les maîtres vénitiens. Pourtant son œuvre, qui n'est ni un tableau d'histoire ni un tableau d'où se dégage une pensée élevée, laisse probablement à désirer même au point de vue de la seule décoration. Que nous sommes loin de la simple et belle ordonnance, toujours claire même en sa richesse, d'un Titien, d'un Véronèse ou même d'un Tiepolo ! Cette foule est confuse : l'auteur a entassé dans le cadre autant de personnages qu'il en a pu tenir; il en tient beaucoup. Tout ce monde étouffe, se presse, se nuit mutuellement. L'air manque, tous les personnages rentrent les uns dans les autres, s'avancent également au premier plan. Rien n'est sacrifié à un effet d'ensemble ; la lumière se distribue partout à peu près également : l'œil ne sait où aller d'abord ni à quoi revenir. On est ébloui plus qu'intéressé ou satisfait. Çà et là un beau groupe, comme celui de gauche, de jolis visages à regarder, des étoffes brillantes et peintes avec art. Je ne sais si aucun de nos artistes eût été capable d'exécuter ce panneau ; pourtant je ne désire pas que M. Makart trouve chez nous des imitateurs.

Entre M. Makart et M. Mateyko, qui entreprend, lui aussi, de vastes compositions et dont l'œil voit jaune et papillottant,

l'Autriche a quelques portraits intéressants, une couple de bons paysages ; on aurait toutefois peine à dire qu'il existe aujourd'hui une école autrichienne. En revanche, voici trois pays où nos regards pourraient s'arrêter longtemps sans avoir épuisé l'intérêt de cette visite : l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre.

L'Espagne a vu s'accomplir de nos jours une rénovation dans sa peinture. Fortuny, enfant de Barcelone, avait suivi, aux environs de la vingtième année, l'expédition espagnole au Maroc. Il reçut une vision du soleil africain, un enivrement de la lumière qui ne devait plus le quitter, qu'il rapporta dans sa patrie, qu'il emporta en Italie lorsqu'il alla se fixer définitivement à Rome. Dans sa carrière d'artiste, qui dura dix ans à peine, que la mort devait sitôt terminer, Fortuny fut un véritable chef d'école. Aucun contemporain n'a exercé sur la jeunesse une pareille influence, soit parmi ses compatriotes, soit parmi les nôtres. Regnault le premier subit le charme; les autres suivirent : « Fortuny, s'écriait Henry Regnault dans ses lettres, tu m'empêches de dormir ! » Et jamais en effet sorcier pareil n'était peut-être apparu. Jamais, soit de l'aquarelle, soit de la peinture à l'huile, personne n'avait tiré de pareils effets, un si prodigieux éclat, un si magique éblouissement. Tous sentirent qu'ils se trouvaient en présence d'une puissance inconnue, comme d'un soleil qui se levait. La venue de Fortuny acheva la ruine de cette école des noirs, des ombres épaisses, des jours d'atelier, des bitumes et des râclures de palette, des «jus», pour parler le langage des artistes, qui avait depuis cinquante ans régné en souveraine. Cette peinture fraîche, franche, chaude et claire séduisit d'abord tous les yeux. Le public, qui n'avait pas eu le moyen d'aller à Rome visiter l'atelier de Fortuny, qui n'avait pu à Paris pénétrer dans la galerie de l'amateur qui collectionnait ses œuvres avec un soin jaloux et qui est arrivé à en accaparer la plus grande partie, le public a cette fois, au Champ-de-Mars, la précieuse occasion de faire connaissance avec le peintre espagnol dont le nom surtout lui était connu. Le panneau que couvrent ses petites toiles sera certainement un de ceux devant lesquels la curiosité s'arrêtera le plus.

C'est par l'œil surtout que Fortuny était artiste. Il ne faut lui demander ni la profondeur des pensées, ni la hauteur de l'inspiration, ni la science forte du dessin ou le sentiment exquis de la beauté; mais la splendeur de la lumière se manifesta à lui avec une force incomparable. Il a aidé l'humanité à mieux voir : personne, depuis les Grecs qui l'ont si bien chantée par la voix de leurs poètes, n'avait goûté à ce point la joie de la lumière. Il la poussa parfois jusqu'à l'outrance, comme dans ce tableau, sa dernière œuvre, qu'il a intitulé, je crois, *le Jardin du poète*.

N'y a-t-il pas eu quelque engoûment dans ce premier enthousiasme soulevé par Fortuny? Je ne voudrais pas affirmer le contraire. Nous avons tous, plus ou moins, été pris, plus que la raison ne le voulait peut-être, par cette note nouvelle et extraordinaire. Il y a autre chose dans l'art que l'éblouissement de l'œil; c'est bien quelque chose que la force de la réflexion, la noblesse de l'interprétation, l'émotion de l'âme. Nous avons vu, depuis, les ouvrages de tous les disciples de Fortuny; nos yeux se sont habitués à rencontrer les brillantes décorations, la lumière chaude du plein air : il nous paraît moins original lorsque nous le retrouvons ici, qu'il ne nous semblait il y a dix années. Tant d'autres ont depuis suivi sa voie ! C'est le sort de tous les chefs d'école : la révolution qu'ils ont opérée semble toute naturelle une fois qu'elle a réussi.

Ce qu'il faut ajouter, c'est que l'imitation de Fortuny serait désormais plutôt un péril peut-être qu'un profit pour nos artistes français. Fortuny est un Espagnol et un Africain; il n'est pas un de nos compatriotes. La mer d'indigo, le ciel dur et violent, les végétations sombres, les fleurs d'incarnat, les terrains étincelants, les architectures ruisselantes de soleil qu'il a peintes, tout cela n'est pas de notre pays ni de notre climat. Vouloir introduire dans la peinture des sujets français cette violence de tons, cette intensité des gammes colorées, ce serait non pas seulement exécuter un tour de force, mais surtout fausser la vérité. La nature, en France, celle dont nos artistes se doivent inspirer et qu'ils doivent s'appliquer à rendre, est, à l'exception des contrées de la Provence, d'une tout autre sorte. La couleur y est plus fine, plus légère, mêlée de plus de nuances; le jour y est plus pâle, la tonalité plus douce et plus discrète. Je ne sais si, à tout prendre, elle n'est pas plus favorable encore à l'artiste, plus délicatement harmonieuse, animée d'un charme plus pénétrant et plus discret, si elle n'offre pas au coloriste des effets plus variés. Nos bois et nos prairies, nos moissons dorées, nos vallées qu'estompe la buée des matins et des soirs, nos ciels lavés par les pluies ou voilés de nuages, nos villes que baigne une atmosphère légère et où la lumière change d'heure en heure, nos femmes avec leur beauté distinguée et leurs modes élégantes, cette grâce de la France modeste et point tapageuse, — il ne me semble pas qu'il y ait de contrée au monde qui, rendue telle qu'elle est et sans chercher à forcer la note, puisse donner plus de plaisir aux yeux et inspirer plus d'heureux tableaux.

Laissons Fortuny à l'Espagne : c'est là qu'il est juste et vrai. On n'arrivera jamais, en cherchant à l'égaler dans un atelier parisien, qu'à forcer les tons et à produire des taches de couleurs criardes. L'école de Fortuny appartient à l'Espagne, et c'est là qu'elle est à sa place. Nous trouvons ici dans les salles espagnoles ses vrais disciples. Ils suivent le mouvement qu'il a donné et qui sans doute ne s'arrêtera pas de sitôt. Regardons M. Diaqué, regardons M. Madrazo, regardons surtout M. Eguisquizo et M. Rico. Sortons de chez nous, franchissons les Pyrénées, baignons-nous dans le plein soleil de la Castille et de l'Andalousie. J'avoue que ces disciples ont quelquefois des violences de couleurs terribles pour nos yeux; mais la réalité là-bas, elle aussi, est souvent violente et terrible. S'ils expriment ce qu'ils voient, de quel droit les accuser? En tout cas, voici au moins une œuvre charmante : cette *Vue d'un port*, de M. Rico. Celui qui est arrivé par quelque belle matinée d'été dans une de ces villes dont la Méditerranée baigne le pied, celui qui a vu s'élever devant lui les

hautes maisons, les unes vieilles et sales, les autres neuves, aux fenêtres de toutes grandeurs et de toutes formes, aux volets verts, les unes éblouissantes aux yeux, les autres adoucissant leurs reflets, tandis qu'un beau ciel sans nuages s'étend au-dessus, celui-là, en regardant cette toile, sentira aussitôt les riants souvenirs de ses voyages revenir à son esprit; il reverra Naples ou Palerme, Barcelone ou Alicante : il remerciera l'artiste de l'heureux moment qu'il lui doit.

Si une école ressemble peu à l'école espagnole, c'est bien l'école allemande. Le spectacle des deux salles diffère autant que la physionomie des deux pays.

Depuis huit années, des événements qui ne sont pas de ceux que l'on oublie ont séparé l'Allemagne de la France; pour la première fois les deux nations se rencontrent dans les œuvres de la paix. La peinture allemande contemporaine, qui nous était à peu près inconnue, se montre à nos regards.

Tout d'abord un grand fait nous frappe. Ce qui avait fait le caractère de l'art allemand dans la première partie de ce siècle, c'était son goût des grandes compositions, de la peinture symbolique et mystique. Tel avait été le mouvement de l'école de Munich; telle avait été la direction des plus illustres artistes, de Kaulbach, d'Overbeck, de Cornelius. On n'a pas oublié quelle impression, puissante et étrange à la fois, avaient causée, à l'Exposition de 1867, les cartons de Kaulbach. Que s'est-il passé en ces onze années ? C'est une Allemagne nouvelle et, pour ainsi dire, contraire à l'ancienne qui se montre à nous. Sans doute les tableaux militaires ont été volontairement retenus sur la rive droite du Rhin; nous le savons, et à cette preuve de bon goût des vainqueurs le bon goût des vaincus a répondu. Mais cette raison de convenance n'interdisait point les tableaux historiques, elle n'interdisait point les tableaux mythologiques, elle n'interdisait point les tableaux religieux. Eh bien! pas une composition religieuse, historique ou mythologique dans l'exposition de l'Allemagne; pas une page faisant songer à la grande peinture. Quelle révolution s'est donc opérée dans le génie de l'Allemagne ? L'imagination romantique s'est-elle éteinte là aussi? Il semblait, tout au contraire, que l'enthousiasme de la victoire, les enivrements du patriotisme triomphant, la joie de la conquête eussent dû la surexciter. Des portraits, des paysages, des tableaux de genre, voilà tout ce que nous envoient ceux qui nous ont pris l'Alsace et la Lorraine et qui applaudissent le *Rheingold* et la *Walkyrie!* A voir cette peinture Wagner nous apparaît comme un Allemand d'un autre âge, dernier représentant d'une génération disparue au sein d'une génération tout opposée et qui ne devrait même pas le comprendre. Les fresques bizarres qui couvrent les murs de la *Neue Pinacotek* de Munich ne ressemblent pas plus aux tableaux exposés dans la salle allemande, que *Notre-Dame-de-Paris* ne ressemble à un roman de M. Zola.

En même temps que cette révolution dans le choix des sujets, une révolution s'est faite dans la façon de dessiner et de peindre. Le dessin des Allemands de l'âge précédent, tantôt académique et froid, tantôt étrange et fantastique, a fait place à un dessin souple et vrai. La couleur, tantôt heurtée et rude comme chez Overbeck, tantôt molle et noyée dans on ne sait quels reflets poncifs comme chez ce Kaulbach tant surfait, a pris tout à la fois de l'éclat et de la douceur. L'Allemagne peut être particulièrement touchée des éloges qu'un Français lui accorde; elle est sûre d'avance qu'il n'y entre aucune complaisance et que le respect seul de la vérité les arrache : oui, il faut compter désormais avec l'art allemand; en peinture du moins, il n'est plus permis de se borner à sourire de ses visions maladives et de ses fantaisies baroques. Les Allemands me paraissent encore inférieurs dans le genre du paysage : ils ne sont pas encore bien dégagés ni des conventions du paysage historique, qu'ils vont étudier en Italie, ni d'un malheureux goût pour la fausse lumière; M. Achenbach, malgré son réel mérite, en est la preuve. Nos voisins n'ont encore ni un Corot ni un Daubigny; aucun d'eux n'a su rendre la beauté de la magnifique nature qui est sous leurs yeux. Mais leurs peintres de la vie réelle, mais leurs portraitistes peuvent se comparer aux plus éminents qui soient ailleurs.

Nous retrouvons M. Knauss, que nous avions connu jadis; mais, depuis que nous l'avions perdu de vue, il me semble qu'il a grandi. Il cherche moins le succès dans le comique voulu, dans la caricature; il vise moins à l'esprit; il est plus simple et plus vrai; son observation va plus avant dans la nature humaine. Ses paysans assis autour d'une table, buvant et fumant, tandis qu'un homme de loi leur expose une affaire, forment une peinture excellente, qui n'est point poussée à la charge, qui est à la fois gaie et intéressante. Je ne crois pas qu'on ait fait en ce siècle beaucoup d'ouvrages plus dignes d'être comparés à ceux de Téniers. Son vieux Juif fumant sa pipe, sa longue pipe de porcelaine, et qui paraît donner une leçon — une leçon de calcul sans doute — à un jeune gamin ou lui raconter un bon marché qu'il vient de conclure, ce vieux Juif est un morceau des plus réussis. — Dans un tout autre genre, j'ai remarqué le pittoresque d'une leçon de gymnastique donnée en plein air par un maître de l'école primaire à une douzaine de marmots allemands habitués déjà à l'exécution militaire et mécanique des mouvements. Le nom de l'artiste m'échappe. Je ne veux pas oublier non plus deux petits tableaux d'intérieur de M. Defregger. L'un nous montre des enfants récitant la prière avant le repas. Le petit enfant surtout, à qui la mère fait joindre les mains, est charmant. L'autre tableau est intitulé *la Visite*. Deux paysannes coiffées de leurs hauts chapeaux sont entrées dans une maison; l'une présente une poire à un petit enfant que la mère tient dans ses bras et qui tend la main vers le fruit; de l'autre côté, le père, en manches de chemise et qui vient de quitter son travail, s'est avancé et sourit à la joie de l'enfant. Rien de plus simple, rien de moins rare que ce petit tableau de famille, et c'est là précisément qu'est le charme. On sent que le sourire du bébé, dont on ne voit que le dos et la chevelure blonde frisée, que ce sourire est la joie de toute la maison. Messieurs les peintres de genre français, grands costumiers et amateurs d'étoffes, qui vous donnez tant de mal à rechercher les modes nouvelles et celles du temps passé, voulez-vous qu'on vous dise où est la vraie poésie ? La voilà.

Je voulais citer encore la *Marchande d'antiquités* en train de nettoyer un plâtre de la Vénus de Milo et le *Cabinet de l'amateur* de M. Gussow : c'est de la bonne peinture, d'une couleur large, solide, agréable. Mais j'ai hâte d'en venir aux portraits. Ceux de M. Kaulbach, de M. Gebhart, sont intéressants; mais tous pâlissent devant le portrait d'homme de M. Lembach. Celui-ci est une des œuvres capitales de l'Exposition du Champ-de-Mars; je ne sais quel ouvrage d'aucun pays on pourrait placer au-dessus. Il n'était pas beau, le modèle : que je sais de gré à l'artiste de n'avoir pas cherché à l'embellir, de l'avoir rendu dans toute sa vigueur, dans toute son intelligence, son énergie, sa rudesse même et son âpre humeur! Voici quelqu'un du moins, un individu qui est bien lui-même et qui, par la concentration de la pensée, par la suite de son caractère, a pour ainsi dire modelé ses propres traits; le menton, la bouche, le nez, les plis des joues et du front, tout cela se tient et concourt à une impression unique : une âme et une intelligence habitent derrière ces yeux clairs et profonds. L'auteur a retrouvé l'art des vieux maîtres comme Holbein; par-dessus un modelé vigoureux, quelques hachures, un simple frottis viennent donner la légèreté à la chevelure, l'accent de la vie à tous les traits. Plus je suis retourné dans cette salle allemande, plus a été profonde l'impression que m'a faite ce portrait; un moment vient où, de loin comme de près, on n'aperçoit plus que lui; il se place entre vous et les autres toiles pendant que vous les regardez, et, quand on sort de l'exposition allemande, c'est de lui seul qu'on se souvient. L'artiste capable de faire une telle œuvre n'est pas un peintre seulement; c'est un penseur, c'est un philosophe.

J'arrive à l'école anglaise. Dès le premier jour où l'Exposition a été ouverte, les salles anglaises ont étonné et charmé les visiteurs. Si dans l'aquarelle on était prêt à reconnaître la supériorité des artistes anglais, qui ont cultivé ce genre avec persévérance et ont tiré des « couleurs à l'eau » d'admirables effets, il existait encore parmi nous des préventions contre les peintres anglais. Peut-être l'Exposition de 1867 les avait-elles justifiées. Il en restera peu de chose après l'Exposition de 1878.

En Angleterre comme ailleurs, deux courants sont manifestes. Là aussi s'accomplit la lutte de l'école académique et de l'école naturaliste. L'école académique anglaise, c'est l'école du keepsake, embellissant et affadissant tout ce qu'elle aborde, éclairant les objets d'une lumière factice et fausse. Là aussi, c'est la convention qui triomphe. Elle a pour représentants sir Francis Grant, M. Leighton, M. Morris, M. Yeames, M. Cole, M. Prinser, M. Richmond, M. Gregory, d'autres encore. Elle couvre de ses ouvrages une bonne partie des murailles. Elle ne nous apporte rien d'intéressant; nous n'avons pas à nous en occuper, et le public passe vite devant elle. Je ne vois nul intérêt non plus à parler ici de la *Gare de chemin de fer* et du *Derby* de M. Frith, malgré le succès de curiosité qu'ont obtenu ces ouvrages lorsqu'ils ont paru aux Expositions de Londres : l'art y a peu de chose à voir. Passons également sur les sujets arabes de M. Lewis, sur le tableau sentimental de M. Stone, *Milady est veuve*. La réputation de l'animalier sir Edwin Landseer me paraît avoir été quelque peu surfaite. La peinture est molle et cotonneuse, et je doute fort aussi que l'on voie n'importe où les batailles rangées qu'il nous représente de légions d'aigles et de troupes de cygnes : ces luttes épiques sont peu en harmonie avec les données reçues de l'histoire naturelle. C'est une singulière fantaisie également que le portrait de l'artiste, la tête flanquée à droite et à gauche du museau d'un chien. Ce que je préfère de lui, sans en raffoler encore, c'est certainement son *Singe malade*.

Mais voici, en revanche, une peinture d'une tout autre race. Regardez ces *Invalides* dans leurs habits rouges, assistant au service religieux dans la chapelle de Chelsea. Les mouvements sont vrais, les attitudes naturelles, et de ceux qui lisent dans leurs gros livres protestants, et de ceux qui regardent, et de ceux qui s'assoupissent doucement, car on dort au « service » aussi bien qu'à la messe. Les têtes sont franches, loyales; la vie militaire en a bronzé le teint, accentué les traits, creusé les plis. C'est un véritable document historique qu'un tel tableau : ces hommes ont promené de l'Angleterre aux colonies le drapeau britannique; on sent à leur expression l'habitude du devoir, le respect de la discipline ; toute une vie d'honneur et de travail est écrite sur leurs visages. Regardez encore, dans la salle à côté, les portraits de M. Watts. Celui-ci aussi s'est mis en face de la nature et l'a bien regardée : le gentleman anglais, le seigneur élégant, l'homme d'État sérieux et de manières distinguées ont posé devant lui, et il a compris et rendu leurs types.

Mais le grand peintre de l'Angleterre moderne, c'est M. Millais. Son *Gardien de la tour de Londres*, avec son grand chapeau à rubans, avec son costume rouge à raies, pareil à celui qu'ont porté ses prédécesseurs depuis le temps du moyen âge, a une individualité qu'on n'oublie pas lorsqu'on l'a vue une fois. Ce vieil Anglais maigre et sec, aux joues creuses, à la peau parcheminée, marbrée de taches jaunes, ce visage comme momifié, où la vie ne se révèle plus que par la flamme des yeux, cette tenue droite, fière, raide en dépit de l'âge, personne ne l'eût pu rendre avec plus de caractère et plus de vérité. Quel contraste, à côté de ce vieillard que soutient seule la volonté, que ces trois fillettes en robe blanche, un ruban bleu dans leurs cheveux blonds, regardant avec leurs grands yeux limpides et innocents : l'aurore auprès du couchant, la gaieté et l'ignorance de la vie auprès de la gravité et de l'expérience! — Si vous prenez comme un tableau la grande page intitulée *le Passage du nord-ouest*, vous serez frappé de l'inexpérience, presque de la gaucherie du peintre ; peu de souci de la composition, point de soin à balancer les diverses parties de l'ouvrage : un élève de notre École des Beaux-Arts ferait mieux. Mais si vous prenez pour ce qu'elles sont ces deux figures d'homme âgé et de jeune femme, pour deux portraits ou deux personnages représentés d'après la nature, vous sentirez que c'est peu de chose, à côté de ces mérites d'observation et de vérité, qu'une composition faite selon les règles. La couleur de M. Millais, sans viser à exagérer l'éclat, est agréable, claire, brillante même. On y rencontre

parfois un goût différent un peu du nôtre ; mais c'est chose si vite faite d'affirmer que tout goût qui n'est pas le nôtre ne peut être qu'un mauvais goût !

M. Millais n'est pas seulement un portraitiste de premier ordre, il est aussi un grand paysagiste ; son paysage intitulé *Octobre*, malgré le soin excessif peut-être du détail, laisse une impression forte et pénétrante. J'aime mieux encore l'autre paysage, la *Haute vallée en Écosse*, avec ses bruyères, sa lande désolée, le vaste panorama où l'œil s'enfonce jusqu'aux montagnes qui le couronnent. Je regrette un peu la note criarde qu'y vient mettre un arc-en-ciel ; mais qu'importe ce détail? On voudrait bien, soi aussi, aller visiter ces solitudes, contempler ces grands horizons, admirer ces montagnes, respirer cet air pur, jouir de ce calme et de cette paix de la nature, dût-on, soi aussi, rencontrer là-bas un arc-en-ciel importun.

J'ai fini cette revue rapide. On ne m'en voudra pas de m'être borné à l'essentiel. Les visiteurs du Champ-de-Mars auront le plaisir de découvrir eux-mêmes quantité de toiles de valeur, et à chaque visite ils en découvriront de nouvelles. Ils observeront dans les expositions du Danemark, de la Suède et de la Norwége, de la Russie, des États-Unis, de sérieux efforts que le succès n'a pas toujours couronnés encore, mais qui certainement ne tarderont pas à être récompensés. Je leur recommande l'exposition de la Hollande, pour laquelle ses maîtres passés nous rendent sévères, mais qui, après avoir désappris la peinture depuis deux siècles, est en train de la rapprendre. Ses artistes contemporains ont le bon sens de ne point chercher l'art ailleurs que là où leurs ancêtres l'avaient trouvé, dans la peinture de la nature et de l'humanité qui les environnent. M. Fortenbecker, M. Bles, M. Gabriel, M. Bischop, M. Bakhuizen, M. Israëls, dans le paysage ou dans les scènes de genre, nous ont envoyé des ouvrages devant lesquels on s'arrête volontiers. Mais le morceau de peinture le plus vigoureux de cette exposition est bien ce vieillard assis devant une table et qui plonge sa grande cuillère dans son assiette de potage. La figure large et épanouie du vieillard, la gravité avec laquelle il procède à cette importante opération, la conscience avec laquelle sa main gauche appuie la serviette contre sa poitrine, tout cela est parlant. On peut faire des peintures plus achevées et plus agréables, on ne saurait en faire de plus solides. Je souhaite que l'auteur soit un jeune homme ; la franchise de son pinceau autoriserait de grandes espérances.

Il me reste à parler de l'exposition du plus petit de tous les pays, mais qui n'est pas l'un des moindres ici, de la Belgique. Celui-ci n'a pas de surprises à nous réserver au point de vue de la direction de l'art : tous ses artistes à peu près nous étaient connus ; l'école belge ne se distingue plus guère aujourd'hui de notre école française. Nous ignorions seulement que, parmi les exposants habituels de nos Salons, il fallût compter un aussi grand nombre d'enfants de la Belgique. Nous voyons ici leurs ouvrages et leurs noms réunis ; l'ensemble est des plus respectables ; la France elle-même, toute proportion gardée, fournit moins de peintres que la Belgique. Ce qui m'a frappé surtout, c'est que de tous les pays d'Europe, la Belgique est celui où paraissent s'être le mieux conservés et le goût et les traditions de la grande peinture : c'est la Belgique qui envoie proportionnellement le plus de tableaux historiques. La rencontre est singulière assurément en un pays dont l'indépendance nationale ne remonte pas encore à un demi-siècle ; on en trouverait l'explication sans doute dans ces libertés communales des villes de Belgique, si vaillamment défendues durant tant de siècles et qui, au travers de tous les régimes, de toutes les invasions, de toutes les conquêtes même, n'ont cessé de relier le passé au présent et d'unir les générations nouvelles aux générations d'autrefois.

La Belgique a plusieurs bons paysagistes ; elle aurait pu compter en M. Madou, qui vient justement de mourir, un peintre délicat et consciencieux de la vie flamande si un peu de sentimentalisme ne se mêlait au choix de ses sujets et si le dessin et la couleur avaient, l'un et l'autre, un peu plus de vigueur. L'artiste le plus complet, le meilleur peintre de la Belgique contemporaine, c'est, je crois, M. Alfred Stevens. Pourquoi depuis quelques années a-t-il abandonné nos expositions ? Nous trouvons ici dans une petite salle une douzaine de toiles de M. Stevens ; personne ne se plaindra du nombre. La Parisienne, la femme du monde ou la beauté à la mode n'ont jamais été mieux représentées. La touche est large et grasse, la couleur est agréable. A mon sens, M. Alfred Stevens laisse bien loin derrière lui, non pas seulement ses compatriotes, comme le sec et froid M. Willems, mais tous ses émules de Paris. Il pourrait bien rester comme le Terburg ou le Metzu de notre temps.

Si l'on cherche à tirer de l'étude de la peinture au Champ-de-Mars quelques observations générales, voici, à mon avis, à quelles réflexions on est conduit. Tandis qu'au temps de la Renaissance il y a eu d'abord une école italienne, puis une école flamande, puis une école espagnole, puis une école hollandaise ; tandis qu'en ces dernières trente années l'école française existait seule et que l'art dans les autres pays valait seulement dans la proportion où il imitait l'art français, quatre écoles existent aujourd'hui, distinctes les unes des autres, ont leur physionomie propre et produisent des ouvrages également dignes d'attention : l'école française, l'école espagnole, l'école allemande, l'école anglaise. Dans toutes les quatre on peut observer un mouvement analogue, une tendance qui s'affirme de plus en plus vers le naturalisme ; mais cette tendance précisément aboutit à leur diversité et les éloigne de plus en plus les unes des autres. En effet, tandis que les académies et les enseignements d'école, partant d'un certain idéal fixe et soi-disant supérieur de la beauté, recommandant et célébrant partout les mêmes qualités, prônent certaines attitudes consacrées par les maîtres, certains arrangements pareils de composition, certains effets analogues de couleur, l'observation directe de la réalité mène, au contraire, de plus en plus, les artistes des divers pays à se distinguer les uns des autres, à produire des ouvrages d'un genre et d'un aspect différents. Ni les types ne sont sembla-

bles, ni la proportion des membres ou leur conformation n'est la même en Italie, en Espagne, en France ou en Angleterre, en Allemagne ou en Amérique. L'homme physique et l'homme moral diffèrent également selon les contrées et les races, et la nature diffère autant que les hommes. C'est le même soleil sans doute qui brille ici et là; mais ses rayons ne trouvent pas la même atmosphère, selon que le ciel est pur ou chargé de nuages, l'air limpide ou brumeux, selon qu'ils tombent sur un sol aride et nu ou sur une campagne verdoyante. A mesure que se transforme la vie en mille manières, l'art aussi se doit transformer; il doit user de procédés divers, il doit s'efforcer de rendre sensible un autre idéal. Ce serait une folie de vouloir exprimer l'Espagne avec le pinceau de Rubens ou de chercher à peindre la vie flamande avec le pinceau de Velasquez. Çà et là, quelque enfant d'un pays, d'humeur voyageuse, abandonne sa patrie et va se chercher ailleurs comme une patrie adoptive; mais tel n'est point l'ordre naturel et général. Nos affections même et nos goûts, comme nos idées, sont un produit de l'habitude, et ce qui est naturel à la plupart des hommes, c'est d'aimer et de chérir surtout ce que leurs yeux se sont accoutumés à voir dès l'enfance. Ainsi l'art de chaque pays doit avoir pour but d'en reproduire le caractère et l'expression; c'est ainsi précisément qu'il peut devenir populaire et plaire à tous. Ne cherchons donc en France à copier ni les Allemands, ni les Anglais, ni les Espagnols; ne leur demandons pas davantage de nous copier nous-mêmes. Quelques rapprochements que puissent produire entre les diverses contrées les voies de communications nouvelles, le mélange des intérêts, la fusion des races, la monotonie, grâce au ciel, n'est pas encore près de régner sur notre planète. Chaque pays garde ses mœurs et ses types de l'humanité, comme il garde son aspect physique. Que nul n'envie rien à ses voisins, que chacun se développe dans son individualité aussi complètement qu'il le peut faire; que cette individualité ne l'empêche pas de comprendre ce qui se fait à côté et de lui rendre justice à l'occasion : c'est là le progrès à souhaiter, et c'est là l'équité. Puisse la vie de l'humanité, cette vie une et multiple, arriver à se manifester, pour le plaisir et l'avantage de tous, dans sa féconde et harmonieuse variété, sous la forme de l'art comme sous toutes les autres formes de développement des âmes et des intelligences! Un Français qui souhaite la grandeur de son pays sans souhaiter l'abaissement d'aucun autre, et qui estime, au contraire, que tous ici-bas doivent donner et recevoir et que cet incessant échange et cette noble émulation sont également profitables à tous, un Français n'a pas d'autre vœu à former.

CHARLES BIGOT.

HOMMES D'ÉTAT ANGLAIS CONTEMPORAINS

Lord John Russell.

Les peuples et les rois sont ingrats. Il serait difficile de dire lesquels le sont davantage; nous croirions volontiers que ce sont les peuples, car leur ingratitude prend simplement la forme de l'oubli et ne laisse même point de trace dans l'histoire.

Lord John Russell, le dernier survivant d'une pléiade d'hommes politiques qui ont fait du XIXe siècle un des grands siècles de l'histoire d'Angleterre, vient d'aller rejoindre dans la tombe son illustre ancêtre William; et, à part quelques vieillards « de son temps », quelques vétérans de la Chambre des lords, quelques amis attardés sur la terre, ses concitoyens n'ont déposé sur son cercueil que des hommages. Point de larmes filiales pour « le père de la réforme », point de regrets de cœur de le voir disparaître de la scène du monde comme il avait, depuis quelques années déjà, disparu de la scène politique.

Lord John est pourtant un des hommes qui ont rendu le plus de services à leur pays. Non point parce qu'il a été pendant plus de soixante ans un des plus grands orateurs des deux Chambres, non point parce qu'il a rempli des fonctions ministérielles pendant la moitié de cette période, mais parce qu'il a été le courageux initiateur, le défenseur heureux et persévérant d'un changement législatif dont les effets seront incalculables. A une époque où le seul nom de réforme électorale faisait bondir les pères conscrits sur leurs chaises curules et où George IV regardait (non pas sans un certain degré de prévoyance) un partisan de la réforme comme un épouvantable *radical*, le jeune fils du duc de Bedford, alors âgé de vingt-sept ans à peine, osa porter la cognée aux racines de l'arbre sacré. Il a attaqué la Constitution anglaise sur le point le plus vulnérable sans doute, mais aussi le plus délicat : il a proposé d'opérer par les voies législatives cette révolution profonde qui consiste à transférer lentement la puissance politique d'un corps privilégié à la masse des citoyens. Et quoique lord Russell se soit, comme tous les réformateurs, arrêté volontairement à la moitié de son œuvre; quoiqu'un autre, plus jeune et plus hardi, ait eu l'honneur de compléter l'édifice de la liberté électorale par l'établissement du scrutin secret, il lui reste le mérite d'avoir fait les premiers pas et le mérite plus rare encore de ne s'en être jamais repenti.

I.

Sir John Russell, fils cadet du sixième duc de Bedford, était né en 1792. Il avait reçu en naissant un grand héritage de vertu politique. Son trisaïeul, lord William Russell, était mort sur l'échafaud en 1683 pour avoir voulu faire entrer Charles II dans les voies libérales; sa grande ombre planait sur le berceau de tous ses descendants. On était whig au sortir de l'enfance dans la maison des ducs de Bedford, et l'on n'était pas seulement inféodé au régime de la liberté, on

y portait un mâle courage. On avait dans le passé de grands exemples. Lady Rachel Russell n'avait pas été moins héroïque que son mari William, cette lady Rachel dont la plume de M. Guizot a tracé la biographie en traits si fermes et si touchants : et les femmes de la famille, inspirées par un tel modèle, transmettaient à leurs fils des idées de courage et de dévouement.

Ce ne fut donc point comme un membre inutile de ce grand parti whig que M. Disraeli aime à comparer à l'oligarchie de Venise et dont il raille le libéralisme attardé, que sir John vint s'asseoir en 1813 à la Chambre des communes pour le bourg de Tavistock, dont son père était landlord. Il n'avait encore que vingt et un ans, et déjà sa délicate et mince personne se détachait en relief sur le fond des comparses envoyés dans cette Chambre par les grands propriétaires. Il est sans doute étrange de voir un jeune homme, au sortir du collége, prendre rang dans la législature et y occuper une place éminente : ce spectacle est réservé aux pays aristocratiques ; mais si les objections se pressent à la vue d'un législateur de cet âge, qui ne doit qu'à sa naissance et non à la confiance de ses concitoyens d'être investi d'un pareil mandat, il est certain que cette précoce éducation politique a de tout temps formé en Angleterre une école incomparable d'hommes d'État. Quoi qu'on ait pu dire de l'avantage d'obéir pour apprendre à commander et d'être sujet pour acquérir des vertus de roi, rien n'enseigne l'art du gouvernement comme la pratique des choses politiques. Le maniement des affaires est tellement fécond en leçons, qu'on voit très-rarement un homme, si fidèle qu'il puisse être à ses idées, sortir du pouvoir tout à fait tel qu'il y est entré : combien plus efficaces doivent être ces leçons quand elles sont prises à l'âge où l'homme se façonne et où ses impressions se gravent profondément ! Quelle supériorité ne doit pas avoir celui qui les a reçues sur des parvenus de la dernière heure ! Nous n'entendons pas méconnaître le mérite et la valeur des travailleurs patients qui, fils de leurs œuvres, parviennent aux fonctions politiques après de longues épreuves et des labeurs prolongés ; mais il faut convenir que des traditions de famille, jointes au sentiment prématuré des hautes responsabilités morales, créent des sujets exceptionnels. Nous avons vu lord Palmerston étonner à vingt-quatre ans la Chambre des communes par un discours sur l'expédition anglaise en Danemark, digne d'un politique expérimenté (1) ; lord John Russell a donné à vingt-trois ans le même spectacle : il fait en 1815 ses débuts d'orateur par un discours d'homme d'État sur l'*income-tax* et sur les traités européens. Il s'oppose vigoureusement à l'incorporation de la Suède et de la Norwége ; il s'élève contre les violences faites aux peuples et les abus de la victoire.

Toutefois, ce n'était là qu'un prélude à sa véritable carrière oratoire. Lord Russell n'était pas destiné à exercer sur les affaires de l'Europe une influence égale à celle de Canning ou de Palmerston ; les questions de politique intérieure, dans leurs rapports avec la liberté des citoyens, devaient être pour lui, du commencement à la fin de sa longue vie, le meilleur champ de bataille.

Il le fit bien voir en 1817, au milieu de circonstances alarmantes qui avaient ébranlé la confiance et la fermeté des plus sincères amis des libertés constitutionnelles. Après les immenses sacrifices que l'Angleterre avait dû s'imposer pour tenir tête en Europe à la puissance napoléonienne, une misère générale venait de pousser le peuple aux violences nées du désespoir. A ce moment on voyait les ouvriers des grandes villes manufacturières marcher par bandes sur Londres, bivouaquant sous les haies des chemins et menaçant d'incendier la capitale si le gouvernement s'obstinait à les laisser mourir de faim. Pour comprendre le sens de leur menace, il faut se rappeler que l'égoïsme barbare de la Chambre des lords maintenait à cette époque des droits prohibitifs sur les céréales étrangères. Il suffisait d'une récolte médiocre pour affamer le peuple anglais, et l'on avait vu des paysans essayer de se nourrir avec l'herbe des champs. La protection douanière, le suffrage électoral restreint et organisé de telle sorte qu'il restât entièrement aux mains des grands propriétaires, c'étaient là les deux palladiums sous lesquels le torysme et la pairie anglaise comptaient bien s'abriter à jamais. Trente années devaient s'écouler avant qu'un grand ministre, sir Robert Peel, assurât, par une heureuse infidélité à son parti, la subsistance matérielle du peuple anglais, et plus d'un demi-siècle avant qu'un autre ministre, M. Gladstone, rendît parfaitement efficace, par le *ballot bill*, les lentes conquêtes du suffrage en Angleterre ; mais la distance entre ces deux termes devait être remplie par les efforts constants d'un homme qui n'a jamais douté du droit et de la liberté : cet homme est John Russell.

Affolés par la terreur, les « conservateurs » anglais de 1817 proposèrent de suspendre la loi de l'*habeas corpus*, cette garantie précieuse de la liberté individuelle qui avait été longtemps l'honneur et la force du pays : un jeune député de vingt-cinq ans se leva dans la Chambre des communes et s'exprima sur cette question comme si l'esprit de William Russell, son aïeul, eût parlé par sa bouche. Malheureusement, on ne raisonne pas avec la peur, et la peur régnait à ce moment à la cour, à la ville, dans la Chambre des lords et dans le ministère. Les tories étaient au pouvoir ; ils avaient une grande majorité dans la Chambre des communes : le jeune orateur ne fut point écouté. Dans son découragement, il voulait abandonner la vie publique. De pareilles résolutions ne pouvaient durer chez un homme sorti d'une telle famille et doué de semblables talents : deux ans plus tard, sir John Russell se faisait le promoteur d'un projet de réforme qui portait dans ses flancs toute une révolution.

Ce qui relevait le mérite de cette initiative, ce qui en faisait l'œuvre d'une âme supérieure, c'est que la « société » était alors armée en guerre contre des périls imaginaires. Il s'était trouvé des hommes d'État pour excuser les massacres de Glasgow et de Manchester comme des nécessités de salut public. Le Parlement, en proie à la panique, votait avec un humiliant ensemble toutes les lois de compression que le gouvernement lui proposait. Réformer à ce moment semblait

(1) Voy. sur lord Palmerston la *Revue* des 20 et 27 mars 1875.

[illegible] au milieu d'un incendie : tel ne fut point l'avis de sir John. Persuadé que les hommes ne vivent pas seulement de pain et que d'ailleurs le pain arrive par surcroît aux nations qui suivent une politique équitable et sensée, il présenta à la Chambre des communes ses *résolutions* au mois de décembre 1819. Aux yeux de la société anglaise presque entière, la tendance révolutionnaire du projet de réforme qui leur servait de base en rendait l'auteur odieux : le gouvernement leur opposa la force d'inertie, et, à part la suppression de trois ou quatre bourgs-pourris, le projet demeura pour le moment stérile. Mais la présentation de ce projet d'une « inopportunité si opportune », alors que les droits du peuple et plus encore ceux de la raison étaient le plus outrageusement foulés aux pieds, que l'injustice poussait les paysans à incendier les récoltes, que les habitants de Birmingham élisaient des députés extraparlementaires par une procédure électorale contraire à la Constitution, avait eu la valeur d'une protestation solennelle dont l'honneur devait rester à jamais attaché au nom de John Russell. Quand, en 1831, c'est-à-dire douze ans plus tard, le parti de la réforme, qui avait vu pendant ce laps de temps ses rangs grossir tous les jours, se trouva placé au milieu de circonstances plus favorables ; quand George IV, ce Louis XIV moins la grandeur, ce monarque aux instincts égoïstes, aux préjugés étroits, qui a passé sa vie dans des luttes impuissantes contre la liberté anglaise et qui a tant souffert d'être né sur un trône constitutionnel, eut été remplacé par son frère plus loyal, Guillaume IV ; quand les whigs se trouvèrent au pouvoir dans la personne de lord Grey ; que le ministère lui-même fut un ministère réformateur et que le moment fut arrivé de recueillir les fruits de longs efforts, un sentiment de respect et de reconnaissance pour ses anciens actes de courage fit déférer à John Russell la présentation du bill de réforme. La séance mémorable du 1er mars mit le comble à sa popularité. Les rares survivants de cette époque ne sauraient oublier cette journée ou, pour mieux dire, cette nuit fameuse, de laquelle date une des grandes phases de l'histoire d'Angleterre. Il était, raconte-t-on, six heures du soir quand sir John entra dans la Chambre portant dans ses mains l'acte législatif le plus important du siècle. Les rangs de l'assemblée étaient pressés ; à peine un membre manquait-il à son banc, car le moment était solennel. Des applaudissements comme on n'en entend qu'en Angleterre et comme on en entendait surtout à cette époque dans les réunions publiques, qui, par la violence et la liberté sans bornes de leurs manifestations, rappelaient encore les assemblées populaires des anciens peuples du Nord, saluèrent son entrée. Le discours qu'il prononça ce soir-là est une page d'histoire. Il résume les abus du suffrage électoral en Angleterre depuis plus d'un siècle ; il en met à nu le mensonge et la corruption. Il y avait alors des circonscriptions électorales qui comptaient cinq, quatorze, dix-huit électeurs ; ces cinq, quatorze, dix-huit voix étaient entièrement dans les mains d'un seul propriétaire et suffisaient à élire trois membres de la Chambre des communes, tandis que des villes de premier ordre n'avaient qu'un siége pour trente mille habitants. C'était là ce que l'on appelait les *rotten boroughs* — les *bourgs-pourris*, — bien pourris, en effet, tant parce que la décadence de ces centres, autrefois nombreux, était complète, que parce qu'il s'y exerçait la plus scandaleuse corruption. Et le mal ne résultait pas de quelques exceptions rares : il y avait quatre-vingt-dix membres de la Chambre qui ne représentaient pas tous ensemble plus de seize mille électeurs. On peut juger à quel point la Chambre des lords, qui devait à cet état de choses sa facile prépondérance dans l'État, était jalouse de le maintenir : comme elle comptait à titre de créatures près de la moitié des membres de la Chambre des communes, elle allait livrer sur cette question son dernier combat.

Le débat qui suivit le discours de John Russell remplit toute la session de 1831 et plus de la moitié de celle de 1832. Les lords tories, c'est-à-dire la majorité de la Chambre des lords, avaient à cette époque dans le fils d'un manufacturier (un de ces hommes « que l'on voit peu et chez qui l'on rencontre des gens qu'on ne voit pas », comme le dit avec un dédain comique et sincère Charles Greville dans ses mémoires) un champion qui valait à lui seul une armée : c'était sir Robert Peel, ce même Robert Peel qui, vaincu par l'évidence et par ses sentiments d'humanité, devait, quinze ans plus tard, sous la pression des circonstances et devant la famine irlandaise, livrer une des forteresses du torysme en faisant abolir les *corn laws*. A ce moment, ses yeux n'étaient pas encore dessillés ; il voyait dans la réforme électorale le danger certain de « séparer politiquement les tenanciers de leurs propriétaires ». Sir Charles Wetherell, l'ancien compagnon de plaisirs de George IV, un vrai Greville à sa manière, déclara, avec le sûr instinct du conservatisme égoïste, que la loi proposée était « destructive de toute propriété, de tout droit, de tout privilège ». Heureusement, les whigs comptaient aussi des champions vigoureux. M. Stanley (lord Derby, père du dernier ministre des affaires étrangères) se montra digne des traditions libérales de sa famille en combattant à côté d'un Russell. Selon lui, la loi proposée était un grand effort de la législation moderne pour maintenir et cimenter les liens qui unissent ensemble le peuple, le trône et la noblesse. Une opinion si réellement constitutionnelle, une appréciation si bien fondée, non sur la lettre, mais sur l'esprit du pacte anglais, triompha enfin, à une majorité suffisante, le 7 juin 1832. Sir John Russell était à ce moment à l'apogée de sa gloire et de sa popularité. On le regardait comme la personnification du progrès, comme l'oracle de la législature et comme le meilleur ami du peuple. Bientôt il eut l'occasion de donner une nouvelle preuve de son libéralisme dans une question sur laquelle les tories montraient les plus mauvais et les plus durs sentiments. Il s'agissait du *Irish tithe bill*, loi par laquelle M. Stanley entendait apporter un léger adoucissement à l'oppression qui pesait alors sur les catholiques d'Irlande. En 1835, sir John Russell devint ce qu'il devait être, c'est-à-dire ministre de l'intérieur et membre dominant du cabinet dans le ministère Melbourne. Il y resta jusqu'en 1841.

A cette époque, les tories rentrèrent au pouvoir dans la

personne de sir Robert Peel ; mais ils y rentrèrent assagis par l'expérience, éclairés de la lumière du siècle. Ils avaient reconnu que les collèges électoraux des bourgs-pourris n'étaient nécessaires ni à la prospérité du pays ni même à la puissance de ce grand parti tory qui a, plus qu'aucun autre, fait la grandeur politique de l'Angleterre et qui lui reste toujours cher comme étant le dépositaire de ses traditions diplomatiques en Europe.

Quand sir Robert Peel succomba, en 1846, sous les coups de son propre parti, pour qui le rappel des lois sur l'importation des céréales, venu à la suite d'autres lois fiscales non moins odieuses à ses yeux, avait fait déborder le vase d'amertume, sir John Russell lui succéda comme premier ministre; il remplit cet office jusqu'en 1852, où il remit les sceaux entre les mains, non d'un adversaire politique, mais d'un frère d'armes, lord Derby.

Sous le ministère de lord Aberdeen, il eut le portefeuille des affaires étrangères, et plus tard les fonctions de président du conseil, lesquelles en Angleterre ne se confondent pas avec celles de premier ministre.

Sous lord Palmerston, il fut secrétaire d'État des colonies, en 1855, et vers cette époque il représenta l'Angleterre dans les conférences de Vienne, où il pencha si visiblement pour la paix et pour des conditions adoucies du traité à intervenir entre l'Angleterre et la Russie, qu'il perdit à ce moment une partie de sa popularité et même quelque chose de la confiance de la cour (1). Les relations extérieures n'étaient point, nous l'avons dit déjà, le vrai domaine de ce sage esprit : il y portait peut-être trop d'esprit d'équité, trop de hauteur de vues, trop peu de préjugés nationaux et de haines patriotiques. La politique étrangère a longtemps été faite de passions exclusives ; elle l'est peut-être encore, et John Russell n'avait point de passion, ou plutôt sa passion était d'un autre ordre : c'était celle de la liberté modérée et progressive de son pays.

La continuation de son œuvre de réforme électorale était toujours la plus vive de ses préoccupations. En 1852, il avait proposé un nouveau projet de loi pour l'abolition de certains collèges ruraux, peu nombreux, au profit de circonscriptions urbaines qui, étant de date récente, n'avaient pas encore la franchise. C'était l'extension de la révision commencée trente ans auparavant à l'égard des bourgs-pourris. La tendance à transférer le droit de représentation de la terre à l'homme s'accentuait de plus en plus. En 1854, au moment où la *russophobie* absorbait l'esprit public en Angleterre, il présenta de nouveau un projet analogue, et, quoiqu'il n'ait pas réussi à le faire accepter à ce moment, cette tentative forme un anneau de la chaîne continue de la réforme électorale. En 1859, M. Disraeli proposa, lui aussi, au nom des tories, dont il était le chef depuis la « défection de sir Robert Peel », un projet de réforme; mais sir John Russell le combattit comme présentant des rouages trop compliqués, comme révélant des tendances peu sincères, et du même coup fit tomber le projet et le ministère, qui y avait adhéré. A cette époque, il rentra au pouvoir : l'année suivante il représenta son projet de loi, complément naturel de sa grande victoire de 1832.

L'honneur d'achever cette victoire ne lui fut pourtant point accordé : un autre devait le recueillir et le pousser plus loin que sir John ne l'avait lui-même espéré. On proposa d'ajourner la mesure jusqu'à l'année 1861, époque où devait avoir lieu un recensement général de la population, afin de légiférer, disait-on, sur des bases certaines ; cette même année, sir John Russell devait prendre congé de cette Chambre des communes dans laquelle il avait si bravement combattu, et entrer à la Chambre des lords avec le titre de comte, pour y siéger auprès des aînés de sa maison.

Quand lord Palmerston mourut, en 1865, le vétéran du parti whig lui succéda comme premier ministre : ce fut pour proposer encore son bill de réforme. M. Gladstone lui prêtait son concours dans la Chambre des communes et le remplaçait dans cette question sur son ancien champ de bataille. Leurs efforts réunis ne purent triompher; non pas, cette fois, que le projet de loi fût en avance sur l'esprit de la Chambre, mais parce que (il est permis de le croire après les actes législatifs qui ont succédé à un court intervalle) il ne proposait pas assez. Lord Russell se retira sur cet échec et employa le reste de sa verte vieillesse à soutenir dans la Chambre des lords toutes les mesures libérales qu'on y soumettait à la discussion.

Lord John Russell a eu la gloire d'avoir, pendant sa vie entière, soutenu la cause des faibles dans toutes les situations où il s'est trouvé. Quand il a été ministre des affaires étrangères, ç'a été pour protester au nom du gouvernement anglais contre l'oppression des Polonais par les Russes et pour tâcher d'arrêter la politique agressive de l'Allemagne à l'égard du Danemark. Il n'a ni dissimulé ses sympathies pour l'Irlande ni ménagé sa popularité pour adoucir le sort de ce pays à une époque où il semblait qu'on ne pût être patriote en Angleterre et digne de commander sans haïr et mépriser un peuple malheureux. Il a demandé l'émancipation des catholiques, l'abolition du *test* — ou serment politique — qui avait pour effet d'exclure des fonctions publiques quiconque n'appartenait point à l'Église d'Angleterre; il a également demandé le rappel de la loi des corporations; enfin, il s'est fait l'avocat officieux de l'infortunée reine Caroline. Un mot résume sa carrière : pendant soixante ans, il a été le champion du droit, de la justice et de la liberté.

II.

Comme écrivain, lord John Russell ne conservera pas peut-être un rang égal à celui qu'il mérite de garder comme homme d'État. Son éloquence était solide, mais un peu froide, et ses écrits le sont aussi. Au reste, la plupart des sujets qu'il a choisis comportent aisément ce caractère et parfois même en font une qualité.

Son premier essai littéraire a été une *Vie de lord William*

(1) Voy. la *Vie du prince Albert*, tome III, pages 264 et suiv., 306 et suiv., sur l'attitude prise à Vienne en 1855 par les deux plenipotentiaires M. Drouyn de l'Huys et lord John Russell, et le rapport fait à la reine.

Russell, son aïeul, ouvrage qui doit son principal attrait à la figure du héros; *Esquisses de mœurs; Lettres écrites pour la poste et non pour la presse*, sorte de correspondance politique fictive qui date de 1820; un roman intitulé *la Vonne d'Arrouca*, et une tragédie, *Don Carlos*, écrite en 1822. C'étaient des œuvres de jeunesse, qui seraient probablement tombées dans l'oubli si elles n'en avaient été sauvées par le nom grandissant de l'auteur. L'œuvre importante de lord Russell, ce sont les *Mémoires sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle*, publiés de 1824 à 1829, et les *Causes de la Révolution française*, qui, sans présenter des considérations bien nouvelles, ont de l'intérêt parce que leur apparition a coïncidé avec la réforme de 1832 et montré les liens qui unissaient, dans l'esprit de l'auteur, toutes les révolutions modernes. *The Life and Time of Charles James Fox*, trois volumes publiés de 1859 à 1866, sont un monument élevé à la gloire du grand orateur whig par les mains de son continuateur; les *Selections from the correspondence of John, duke of Bedford*, publiées de 1843 à 1846, sont d'un intérêt moins général. C'est pourtant toujours un beau spectacle que celui des lents développements de la liberté constitutionnelle, et, comme cette correspondance se rapporte en partie aux luttes politiques du dernier siècle, elle forme une contribution originale à l'histoire d'Angleterre. Lord John Russell a encore donné un volume intitulé *Établissement des Turcs en Europe* (1828) et un *Essai sur l'histoire du gouvernement anglais* qui ne passe pas pour une grande œuvre littéraire, mais qui ne peut manquer d'avoir sa valeur comme écrit politique.

A la fin de sa vie, il a écrit des brochures sur les affaires courantes et publié un choix de ses discours parlementaires, choix qui, bien qu'extrêmement sévère et restreint, ne remplit pas moins de deux gros volumes, en y comprenant quelques dépêches. Si l'on eût réimprimé sous cette forme tout ce que l'orateur libéral a dit à la Chambre, aux meetings, ou écrit dans des lettres et autres pièces fugitives depuis le jour où il a été élu représentant pour le bourg de Tavistock, en 1813, un mois avant sa majorité, jusqu'à celui où sa grande voix s'est tue il y a quelques années à peine, on en ferait une bibliothèque. Dans ces combats de parole, on ne compte pas les coups, mais les victoires. Les plus beaux discours ne laissent point de traces s'ils ne portent point de fruits, et lord Russell a surtout reproduit ceux qui ont, sous une forme concrète, rendu service à son pays.

On possède, en outre, huit volumes de *Mémoires et de Correspondances de Thomas Moore*, édités par lord Russell, avec une préface due à sa plume. Nous avouons n'avoir pas trouvé que le choix des lettres et des mémoires de Thomas Moore ait été fait par lord Russell avec beaucoup de sévérité; mais quand on sait que le pauvre poète n'avait presque point laissé de moyens d'existence à sa famille et qu'il avait compté sur « son noble ami » pour procurer par cet ouvrage posthume quelques ressources à sa femme et à ses enfants, on n'a pas le courage de blâmer lord Russell de son excessive indulgence. Le but de Moore a été atteint : les huit volumes ont été chèrement achetés par Longmans, et très-bien accueillis, il faut le dire, par le public. Qu'importe qu'ils ne contiennent que des redites et d'innocents petits commérages! Ce n'est pas sur eux que se fonde la renommée de Thomas Moore : l'auteur de *Lalla Rookh* et des *Mélodies irlandaises* ne vivra jamais que par ses œuvres en vers.

Vers la fin de sa vie, lord John Russell avait entrepris de publier ses *Souvenirs* de 1813 à 1873. Ils ont paru en janvier 1875, et la préface, datée de la fin de 1874, est, croyons-nous, le dernier ouvrage sorti de sa plume. Il avait alors quatre-vingt-deux ans; il se plaignait de perdre la mémoire, et une noble tristesse est empreinte sur cette page d'adieu. Dans une introduction qu'il avait écrite quatre ans auparavant, on avait pu saisir déjà, avec attendrissement, le recueillement solennel de la vieillesse. Ces deux morceaux, *Introduction aux Discours choisis* et *Préface aux Souvenirs*, sont comme ces doux et clairs rayons du soleil d'automne qui n'échauffent point la terre ni ne mûrissent les moissons, mais qui réjouissent encore le cœur des hommes et leur sont précieux comme le bien qu'on va perdre.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSES

M. Édouard Reuss. — M. Ernest Havet. — MM. Segond et Oltramare. — M. Clermont-Ganneau. — MM. Haag. — M. Charles Dardier.

I.

Heureux, a dit un esprit chagrin, heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire! Heureux, répéterons-nous à notre tour, les peuples qui ont écrit leur histoire et dont les annales, échappées à la destruction par le plus rare des privilèges, viennent nous renseigner aujourd'hui sur la langue, la religion, la civilisation de nations disparues! Au lieu de reconstruire péniblement la trame des événements à l'aide des inscriptions, comme nous le faisons pour l'Égypte et l'Assyrie, quelle chance extraordinaire que de se trouver en possession d'une série de textes suffisamment clairs, riches en renseignements de toute nature, par lesquels nous pouvons suivre le développement séculaire d'une race! Voilà ce que nous offre le judaïsme ou, pour parler un langage plus précis, la nation israélite telle qu'elle s'est fixée dans la Syrie méridionale, telle qu'elle y a vécu des environs de l'an 1300 avant l'ère chrétienne jusqu'aux premières années du vie siècle avant la même ère.

Mais à chaque médaille son revers. La même circonstance qui contribuait à sauvegarder les chroniques des *Beni Israël* en rendait à la fois l'accès et l'intelligence difficiles. Rangés au nombre des livres sacrés de la nation juive, les remarquables écrits qui nous sont parvenus sous le nom de livres des *Juges*, de *Samuel*, des *Rois*, prétendaient bientôt à un respect, à une vénération religieuse qui en excluaient l'usage méthodique et rationnel. C'est ainsi que ces sources précieuses pour

l'historien et auxquelles l'antiquité n'offre rien de comparable, défendues par une superstition hautaine et malveillante, risquaient d'être perdues pour la culture générale. Aujourd'hui c'est un théologien, je dirai presque un homme d'Église, qui nous en ouvre l'accès par une large avenue (1). Nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* de l'œuvre considérable poursuivie par M. Reuss, l'éminent professeur de Strasbourg (2); nous sommes heureux d'en constater le rapide progrès. Les principales questions qui concernent l'origine et le sens des livres nombreux dont se compose la Bible sont mises à la portée du public, dans une langue simple et sincère, par l'homme de France, je dirai presque d'Europe, qui a suivi le plus exactement le travail d'exégèse et de critique accompli depuis cinquante ans.

L'Ancien Testament débute par les cinq livres de Moïse, autrement dits *la Loi*. C'est un recueil d'un caractère mixte dont un code de prescriptions rituelles, civiles et morales forme le fond et le centre. Mais ces portions législatives sont rattachées elles-mêmes à des événements historiques; de plus, la première partie de cette œuvre considérable, la *Genèse*, offre un résumé légendaire de l'histoire israélite antérieurement à la sortie d'Égypte, et les savants s'accordent à voir le complément et la conclusion nécessaire de *la Loi* dans le livre de *Josué*, qui décrit, mais à un point de vue idéal et théorique, l'établissement des peuplades hébraïques dans le pays de Chanaan. M. Reuss désigne ces six premiers livres de la Bible sous le nom très-heureusement choisi d'*Histoire sainte et Loi*, et les range en dehors des documents proprement historiques à l'aide desquels nous pouvons rétablir le passé de la nation israélite. Nous ne nions pas qu'on n'y puisse glaner çà et là quelques indications utiles; mais il est clair que l'histoire n'est ici qu'un cadre ou un contenant. Qui voudrait aujourd'hui se représenter le séjour des Israélites au désert d'après l'*Exode*, ou leur établissement en Palestine d'après le livre de *Josué*, lequel nous fait assister à une sorte d'opération cadastrale aussi contraire à la réalité qu'aux simples vraisemblances?

Le livre des *Juges* nous fait, au contraire, aborder de plain-pied sur un terrain solide. Le titre en indique l'objet, bien que le mot soit des plus mal choisis. Le *suffète* (l'hébreu nous offre le mot carthaginois), le suffète n'a rien du juge tranchant les conflits par sa parole respectée de tous; c'est un chef militaire auquel des circonstances exceptionnelles ou une hardie initiative confient la tâche de repousser une invasion dangereuse et qui conquiert parfois un crédit durable sur un certain nombre de peuplades ou tribus: les *juges*, en un mot, sont des héros. Le livre auquel ils ont laissé leur nom nous donne, dans un certain nombre d'épisodes détachés, une idée, peu flatteuse certes, mais singulièrement vivante, de l'instabilité et du désordre où vécurent pendant deux siècles les tribus arrachées par Moïse à la servitude d'Égypte. C'est tantôt un Jephté, aventurier de basse origine, tantôt un Samson, tantôt un Gédéon, qui passent sous nos yeux étonnés. Le premier immole sa fille à Jéhovah pour le remercier de sa victoire; Samson est de tous les personnages de la Bible celui qui saurait le moins prétendre à la réputation d'homme religieux; quant à Gédéon, il élève une idole à Jéhovah et se sert des ressources que lui offre l'affluence des pèlerins pour installer une sorte de royauté aussi dispendieuse que précaire. Quelle surprise, au sortir de l'histoire conventionnelle, de tomber sur ces pages où revit la sauvage jeunesse d'un grand peuple! Le naïf rédacteur qui a reproduit avec une si louable conscience les récits de l'antiquité — ce rédacteur vivait tout au plus tôt dans les derniers temps de la monarchie de Juda — ne peut se défendre de trouver tout cela bien incorrect. « En ce temps-là, dit-il, il n'y avait point de roi en Israël; chacun faisait ce qui lui semblait bon. » Ce qui causait ses regrets est précisément la raison du prix que nous attachons à son œuvre. Dans l'intérêt de sa nation, il a bien fait de ne pas corriger l'histoire en éteignant le farouche éclat des premiers héros d'Israël sous le manteau d'une froide convention. Les livres qui suivent, ceux de *Samuel* et des *Rois* (d'après la Vulgate, les quatre livres des *Rois*), nous font assister à l'installation de la monarchie, à ses débuts avec Saül et David, à sa séparation en deux royaumes, très-improprement désignée par l'appellation de « schisme des dix tribus », enfin à l'histoire du royaume du Nord et du royaume du Sud, d'Israël et de Juda, jusqu'à leur anéantissement par la grande puissance de l'Orient.

M. Reuss indique avec la plus grande sûreté l'origine et la composition de ces différents écrits et établit par une enquête approfondie le degré dans lequel l'histoire peut mettre à profit leurs renseignements. Ajoutons que ce précieux volume s'ouvre par un *Résumé de l'histoire des Israélites*, destiné à rectifier les idées erronées qui ont cours généralement sur cet important chapitre de l'histoire antique. M. Maspero est, à notre connaissance et jusqu'ici, le seul historien français qui ait été assez instruit et assez courageux pour s'aider, dans son excellente *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, des travaux de la critique sur le domaine de l'Ancien Testament. Après son livre, après la publication de l'ouvrage de M. Reuss, qui traite le même sujet, mais *ex professo* et avec tout le développement qu'il comporte, ceux qui s'occupent de l'histoire orientale seront inexcusables de reproduire à cet endroit les leçons du catéchisme.

I.

Sur le terrain, désormais déblayé, de l'histoire des royaumes israélites se produit un phénomène religieux d'une haute portée : le prophétisme. Des hommes que leurs contemporains appelaient *nabi*, mot que les Grecs ont assez heureusement rendu par celui de *prophète*, c'est-à-dire proclamateur, prédicateur, se firent les avocats de la religion la plus pure et de la plus haute morale. Dénonçant aux individus et surtout aux foules, au peuple, leurs fautes, il les menaçaient, au nom de Jéhovah, d'un châtiment terrible s'ils

(1) *Histoire des Israélites depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'exil*, par Édouard Reuss, 1 vol. in-8°. Sandoz et Fischbacher, 1877.

(2) Voy. la *Revue* des 28 novembre 1874, 1er janvier et 9 décembre 1876.

ne se soumettaient dorénavant à sa volonté. Toute une collection de livres nous est parvenue sous le nom des *nabi;* ces livres contiennent la reproduction ou le résumé de discours qu'ils auraient prononcés dans des circonstances mémorables. Un peu plus tard, dès la fin du VIIe siècle avant l'ère chrétienne, les prophètes sont devenus des écrivains, et ils mettent d'avance sur le papier leurs discours et leurs exhortations.

Les personnes qui ont étudié le recueil prophétique de l'Ancien Testament savent que l'idée vulgaire de prédiction n'a rien à voir en cette affaire. L'exégèse rabbinique eut, la première, la malencontreuse idée d'imaginer des rapprochements de détail entre les événements du présent et les textes sacrés. L'on se jeta avec ardeur dans cette voie funeste, et les écrits prophétiques devinrent l'arsenal où l'on pouvait puiser avec d'autant moins de scrupule que personne ne réclamait en faveur du sens naturel et rationnel du livre. L'Église chrétienne a reçu de la synagogue ce fâcheux héritage; ce n'est que tout récemment que ses fractions les plus instruites et les plus sincères l'ont répudié. A cet égard, des savants partis de points d'origine aussi distants que M. Reuss et que M. Ernest Havet, dont on n'a pas oublié les intéressantes études sur les prophètes (1), sont absolument d'accord. Mais l'éminent professeur au Collège de France que nous venons de nommer a prétendu que l'école critique allemande s'était trompée en maintenant l'authenticité des discours qui nous sont parvenus sous les noms d'Amos, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ézéchiel. S'il s'agit de dire que la collection des prophètes a été faite par les soins d'hommes vivant longtemps après et incapables d'opérer un triage entre les œuvres émanant réellement des prophètes et celles qu'une tradition crédule pouvait y avoir ajoutées; si donc M. Havet revendique pour la science le droit de se mettre au-dessus des désignations et attributions vulgaires et de décider de l'authenticité en toute liberté — qu'il s'agisse de dix lignes ou de cinquante pages, — nous n'y contredisons point. Et l'on sait que les critiques s'accordent à enlever à l'Isaïe, contemporain d'Ézéchias, la moitié, sinon les deux tiers de l'ouvrage qui porte son nom. Nous nous en tiendrons à rappeler ce fait bien connu. Mais M. Havet va beaucoup plus loin. Ce triage ne lui suffit pas : il signale dans les parties mêmes qu'une critique sévère a conservées des passages qui lui semblent absolument inauthentiques, disons mieux, des passages dont la composition nous ramènerait à une époque beaucoup plus récente. Et il conclut, un peu hâtivement, à mon sens, que l'ensemble de la collection prophétique a été composé au second siècle avant l'ère chrétienne, à l'époque des Machabées, au lieu que, selon l'opinion des critiques, les écrits qui la composent se répandent sur une assez vaste période, du VIIIe au Ve siècle. Il veut que des écrivains anonymes se soient parés du nom d'anciens prophètes pour proclamer devant leurs contemporains certaines promesses et certaines menaces. En théorie, nous n'avons point à y contredire : les exemples de littérature pseudonyme ou pseudépigraphique abondent à cette époque. C'est dans le fait que nous nous séparons absolument de l'auteur de *l'Hellénisme*. Nous ne voyons aucune proportion entre les difficultés et les arguments qu'il allègue, et l'hypothèse à laquelle ceux-ci doivent servir de base. Nous nous permettons même de croire que, s'il avait pu relire la collection prophétique disposée, comme le fait M. Reuss (1), suivant l'ordre chronologique, il aurait hésité à ouvrir une voie où nous craignons qu'il ne reste seul. N'a-t-il pas été obligé, pour ne pas se briser contre un écueil, d'en revenir à l'explication traditionnelle du livre de *Daniel,* dont justice a été faite depuis cinquante ans? Qu'on achève l'œuvre commencée par la critique, je ne m'y oppose point; je m'y oppose d'autant moins que j'ai moi-même émis des doutes sur l'intégrité et l'authenticité de prophéties telles que celles d'Amos, d'Osée et de Joël, dont beaucoup de critiques semblent admettre trop facilement la conservation (2). La collection prophétique n'a été formée que très-tardivement, à une époque qu'il est difficile de déterminer, mais qui pourrait n'être pas antérieure au IIIe siècle avant notre ère, témoins le livre de *Jonas* et certaines interpolations du livre d'*Isaïe*. D'ici là, j'admets toutes les vicissitudes, modifications, intercalations possibles. D'autre part, les produits de ladite littérature, antérieurement à Jérémie, n'offriront jamais d'autres garanties d'authenticité que celles qu'ils empruntent aux circonstances du temps. En revanche, il me semble inadmissible de contester sérieusement l'ensemble de l'œuvre d'un Jérémie ou d'un Ézéchiel, ou la seconde partie d'*Isaïe,* rédigée pendant l'exil. L'hypothèse de M. Havet pourra donc provoquer utilement des suspicions de détail; elle n'infirmera pas le jugement général porté sur la valeur historique des écrits prophétiques de l'Ancien Testament.

(1) Voy. la *Revue* des 30 septembre, 7 et 14 octobre 1876, particulièrement le premier de ces trois numéros (*le Christianisme dans les prophètes*, première partie).

(1) *Les Prophètes*, par Éd. Reuss, 2 vol. in-8°, Sandoz et Fischbacher, 1878. L'auteur, au lieu de suivre l'ordre donné dans les bibles hébraïques, a rétabli à leurs véritables dates les livres et les portions de livres qu'il juge déplacés.

(2) Voy. *le Peuple d'Israël et ses espérances* (aux prophètes cités), Sandoz et Fischbacher, 1872, et *Revue critique*, n° du 4 mai 1878, art. *Joël*.

(3) *Histoire apostolique*, 1 vol. in-8°, 1876. — *Les Épîtres paulinienne*s, 2 vol. in-8°, 1878. — Sandoz et Fischbacher.

III.

M. Reuss a fait également paraître trois volumes consacrés au Nouveau Testament. Dans l'un, il traite, sous le nom d'*Histoire apostolique*, du précieux écrit qui nous donne le peu de renseignements que nous possédons sur la naissance de l'Église chrétienne. Le savant théologien recherche l'origine du livre des *Actes des Apôtres* et en discute la valeur avant d'en donner le texte accompagné d'un commentaire perpétuel. Dans l'autre ouvrage consacré aux épîtres de saint Paul, nous nous trouvons en face du document le plus authentique que nous aient laissé les jeunes communautés chrétiennes (3).

Nous disons le plus authentique, parce les trois premiers Évangiles ne pourraient que difficilement être considérés comme des œuvres de première main, parce que l'Évangile de saint Jean, dominé par un point de vue dogmatique, pourrait moins encore prétendre à un crédit historique, parce que les *Actes des Apôtres* trahissent la seconde génération chrétienne, parce que les Épîtres que contient le Nouveau Testament, en dehors de celles de Paul, sont d'une authenticité fort contestable, parce que l'*Apocalypse* enfin, bien qu'antérieure à l'an 70, est un livre d'un caractère tout spécial dont l'histoire ne peut user que dans certaines conditions. Voilà longtemps que l'on a signalé dans les lettres adressées par l'apôtre des Gentils à quelques communautés chrétiennes le point solide d'où la critique doit s'élancer à la conquête de la connaissance des origines chrétiennes. Le grand théologien de Tubingue, Christian Baur, a construit sur cette base un édifice incomplet, mais grandiose, dont la silhouette sublime domine l'œuvre de tous ses successeurs, amis ou ennemis. En effet, par les épîtres de Paul, nous pénétrons directement, sans intermédiaire, dans la vie et dans la doctrine de la nouvelle religion.

Mais tous les écrits qui nous sont parvenus sous le nom de saint Paul sont-ils authentiques ? Sur treize lettres ou épîtres, Baur, que nous venons de nommer, n'en reconnaît que quatre, les plus importantes, il est vrai, celles qui sont adressées aux Romains, aux Corinthiens (deux) et aux Galates, autrement dit aux fidèles des congrégations fixées à Rome, à Corinthe et en Galatie. L'épître aux Romains nous donne le développement de la théologie de l'apôtre ; les deux lettres aux Corinthiens nous initient aux questions de doctrine et de discipline soulevées à l'intérieur d'une communauté remuante ; l'épître aux Galates jette enfin un jour éclatant sur le grave conflit qui divisait les premiers propagateurs du christianisme. Les autres écrits attribués à Paul sont moins considérables, mais méritent toutefois l'attention. Ce sont, d'une part, les épîtres aux Éphésiens, aux Colossiens, aux Philippiens et aux Thessaloniciens ; de l'autre, les épîtres à Timothée et à Tite. Les deux premières — Éphésiens et Colossiens — présentent le christianisme sous une forme qui semble un développement et une altération de la doctrine de saint Paul. Ce reproche a été également adressé à l'épître aux Philippiens et aux deux lettres aux fidèles de Thessalonique, mais il est moins évident que dans le cas précédent. Quant aux épîtres à Timothée (au nombre de deux) et à Tite, elles soulèvent des objections fort graves. Outre l'extrême difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de trouver une place pour ces lettres dans la vie de l'apôtre Paul, outre le caractère passablement différent de la doctrine, ces morceaux épistolaires nous mettent en présence d'une organisation ecclésiastique telle que la seconde ou la troisième génération chrétienne peuvent seules l'avoir connue. M. Reuss, qui, pour le dire en passant, se montre sensiblement plus conservateur sur le terrain du Nouveau Testament que sur l'Ancien, vient de s'incliner, malgré de vives résistances, devant cet argument capital. Il demande seulement grâce pour la seconde lettre à Timothée, dont le caractère est en effet plus personnel que celui de ses deux voisines. Quant aux autres épîtres, il soutient que rien n'oblige à y voir une autre plume que celle de l'auteur de l'épître aux Romains, et il réclame pour celui-ci le droit d'avoir exposé sa doctrine sous des formes un peu différentes. Nous n'entrerons point dans le vif de ce débat ; nous nous bornons à dire que l'on trouvera dans l'ouvrage de M. Reuss l'exposé lucide et impartial que l'on pouvait attendre d'un maître en ces matières. Ceux qui le trouveraient trop enclin à conserver à l'apôtre certaines des œuvres que la tradition nous donne sous son nom ne trouveront point chez lui une seule assertion qui ne s'appuie sur un examen approfondi.

IV.

On demande souvent dans quelle traduction il faut consulter la Bible, quand on n'a point le dessein de s'adresser aux textes originaux, hébreu et grec ; le fait est que nos traductions françaises, tant catholiques que protestantes, sont également défectueuses. Les premières n'osent s'affranchir de la Vulgate, traduction latine remontant pour la plus grande partie à saint Jérôme ; les secondes, chose singulière, sont plutôt des révisions de traductions anciennes, faites à l'aide des originaux, que des œuvres de première main. Elles laissent d'ailleurs beaucoup à désirer comme langue. Depuis trente ans, on se préoccupe de porter remède aux graves défauts qui rendent ces œuvres inaccessibles au grand public ; nous sommes heureux de pouvoir recommander aujourd'hui sans réserve une traduction due à deux professeurs de Genève, MM. Segond et Oltramare (1). Le premier, hébraïsant distingué, donne une traduction entièrement nouvelle de l'Ancien Testament, pour laquelle il s'est servi des excellents commentaires qui élucident toutes les difficultés du sens. Le professeur de Genève nous apprend qu'il s'est attaché à trois choses : à l'exactitude, à la clarté, à la correction ; il nous dit aussi qu'il s'est efforcé de se débarrasser de tout préjugé dogmatique. L'examen que nous avons fait de son œuvre confirme ces promesses. Beaucoup de passages, dénaturés pour différentes raisons dans les précédentes traductions, se représentent sous une forme pleinement satisfaisante. Le sens a été soigneusement établi, la langue est généralement correcte et saine. C'est la première traduction de l'Ancien Testament encore une fois, que l'on puisse indiquer en conscience aux hommes qui veulent lire les textes bibliques comme on lit Homère ou Eschyle. M. Oltramare n'a pas moins réussi dans une tâche où il rencontrait des difficultés d'une autre nature. Il avait deux problèmes à résoudre dans sa traduction du Nouveau Testament : 1° établir solidement son texte ; 2° lutter contre une langue souvent peu correcte ; en rendre le mouvement sans sacrifier la grammaire. Il s'est tiré à son honneur de ces difficultés. Des variantes nombreuses, souvent importantes, rangées au bas des pages, viennent rappeler au lecteur

(1) *La Sainte Bible.* — Ancien Testament, version de L. Segond ; Nouveau Testament, version de H. Oltramare. — Paris, Agence de la Société biblique protestante, 5, rue des Beaux-Arts, 1877.

que des textes remontant à quelque dix-huit siècles ne peuvent nous être parvenus sans altérations. La disposition typographique montre à elle seule qu'une grave suspicion plane sur les derniers versets de l'Évangile de Marc et sur le récit de la femme adultère dans l'Évangile de saint Jean. Des passages invoqués à l'appui de certains dogmes disparaissent. Il n'est plus question d'une Église « que Dieu s'est acquise par son propre sang », expression qu'un Juif de naissance n'aurait ni prononcée ni supportée. Les manuscrits les plus anciens portent : « Seigneur », c'est-à-dire le Christ. Ceci est un exemple entre plusieurs. Nous reprocherons seulement à M. Oltramare de ne pas nous avoir exposé en tête du volume les raisons qui l'ont guidé dans la constitution du texte sur lequel il a travaillé. A-t-il accepté une édition critique récente de Tischendorf ou de Tregelles? A-t-il pris pour base tel ancien manuscrit? ou s'est-il borné à corriger sévèrement le texte vulgaire (1) ?

V.

A côté de ces volumineux ouvrages, voici une mince brochure dont le titre et la signature sont une recommandation. L'authenticité du Saint-Sépulcre est un point d'archéologie religieuse autour duquel se livre une lutte ardente : M. Clermont-Ganneau, bien connu depuis la découverte de la stèle de Mésa, roi de Moab, y apporte un contingent non de discussion, mais de renseignements (2).

M. Ganneau est un chercheur heureux parce qu'il cherche avec une grande sagacité doublée d'un sens archéologique très-sûr. Bon nombre de monuments ont été par lui signalés et interprétés avec le plus grand fruit. Dans le cas présent, il nous révèle un fait d'un vif intérêt. L'une des objections élevées contre l'authenticité du Saint-Sépulcre, autrement dit contre la prétention d'y voir le lieu où fut déposé le corps de Jésus de Nazareth, est que l'endroit désigné par la tradition devait, au Ier siècle, se trouver à l'intérieur de la ville et non au dehors. Si l'on démontre que dans le voisinage immédiat de cette caverne sépulcrale on reconnaît la trace d'autres excavations destinées au même usage et pouvant remonter aux premiers temps de l'ère chrétienne, on aura démontré, non sans doute que le tombeau actuel a été le tombeau de Jésus, mais que le Saint-Sépulcre, bien qu'il s'élève à l'intérieur de la ville actuelle, peut être réellement un tombeau antique, un tombeau juif. « Ce serait déjà quelque chose, dit M. Ganneau, d'établir définitivement cette donnée, que le petit édicule adoré aujourd'hui peut avoir en effet pour noyau, sinon le propre tombeau où fut déposé Jésus, du moins une véritable tombe juive. »

La solution de cette partie du problème dépend actuellement du jugement que l'on porte sur des excavations situées à quelques mètres du Saint-Sépulcre et connues sous le nom de « tombeau de Joseph d'Arimathie ». Est-il permis d'y voir des tombeaux réellement antiques? Voilà la question à laquelle s'applique M. Ganneau. Nous n'entrerons point dans le détail d'une restitution très-ingénieuse; qu'il nous suffise de dire qu'il établit par d'excellentes raisons l'existence d'un tombeau juif, où il retrouve six caveaux, dont deux seuls sont actuellement visibles. Ces tombes comportaient généralement neuf caveaux ou fours creusés régulièrement sur les trois parois d'une chambre sépulcrale; les constructions actuelles s'opposent à une vérification complète, la chambre actuelle sur laquelle débouchent les deux seuls *fours* restés ouverts ayant été obliquement coupée par une grosse muraille. Le sol de cette chambre étroite et irrégulière laisse voir enfin l'ouverture de deux fosses ou caves de plus petites dimensions, qui semblent impropres à l'introduction d'un cadavre. C'est en les sondant très-adroitement et au prix de grands efforts que M. Ganneau a reconnu l'existence, non soupçonnée avant lui, d'un couloir ayant deux mètres de longueur. Il y reconnaît une fosse ayant appartenu à un tombeau voisin. Malheureusement, il lui a été impossible de pousser plus loin. Placé entre un gouvernement ignare et les compétitions aveugles de corporations religieuses rivales, le savant a dû se résigner à laisser inachevée une recherche dont les premiers résultats jettent un jour nouveau sur un gros problème, et abandonner à d'autres temps et à d'autres hommes le bonheur de pousser à fond sa remarquable découverte.

M. Clermont-Ganneau nous semble avoir établi d'une façon irréfragable l'existence de tombes juives d'une haute antiquité auprès du monument connu sous le nom de Saint-Sépulcre. En nous fournissant une donnée nouvelle sur l'authenticité de ce sanctuaire, il nous apporte également un renseignement précieux sur la topographie de Jérusalem. Il n'est pas besoin de rappeler que M. Ganneau est un homme indépendant dont les conclusions sont déterminées par des raisons purement scientifiques.

VI.

Ce n'est point sortir du domaine de l'histoire religieuse que de signaler à l'attention du public la nouvelle édition du remarquable dictionnaire consacré par les frères Haag à la mémoire des protestants français des trois derniers siècles et qu'ils ont intitulé *la France protestante* (1). On a souvent cité le témoignage rendu par Michelet à cette œuvre : notre grand historien attribuait sans hésiter aux auteurs l'honneur d'avoir ressuscité un monde. Les protestants ont joué un grand rôle dans l'histoire du XVIe siècle : il était bon que leurs descendants restituassent, à l'usage de tous ceux qui étudient les origines de la civilisation moderne, un grand nombre de faits dont l'intelligence leur était plus facilement

(1) Voy. à propos de la constitution du texte du Nouveau Testament la leçon de M. Sabatier insérée dans la *Revue* du 17 novembre 1877.

(2) *L'Authenticité du Saint-Sépulcre et le Tombeau de Joseph d'Arimathie*, par Ch. Clermont-Ganneau. — Brochure in-8°. — Paris, Ernest Leroux.

(1) *La France protestante*, par MM. Eugène et Émile Haag. — Deuxième édition, publiée sous les auspices de la Société de l'Histoire du protestantisme français, et sous la direction de M. Henri Bordier, t. I. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 1877.

accessible. Œuvre de piété intelligente, œuvre d'histoire sévère et impartiale en même temps, *la France protestante* a trouvé dans un savant des plus compétents et des plus honorablement connus le meilleur éditeur qu'elle pût souhaiter: la nouvelle édition paraît sous les auspices de la Société de l'Histoire du protestantisme français, dont l'éloge n'est plus à faire. Un court avertissement apprend dans quelle mesure la nouvelle publication se rapproche de l'ancienne, sur quels points elle a cru devoir la compléter. Nous souhaitons que cette œuvre importante suive son cours sans entraves.

Infortuné protestantisme! Lui qui tenait une si grande place dans la société française du XVIe siècle, une longue persécution, tantôt ouverte, tantôt sourde, l'a réduit à une impuissance, à une diminution tant matérielle que morale, dont les circonstances plus favorables du présent siècle n'ont pu le tirer. On l'accuse d'avoir gardé de son exil forcé à l'étranger un je ne sais quoi d'exotique: et comment, lors de sa restauration récente, pouvait-il faire autrement que demander aux pays voisins les lumières qu'il était incapable de fournir et sans lesquelles le progrès lui devenait bien difficile? Parmi les hommes de mérite que Genève lui donna — ou lui rendit — se trouvait Ésaïe Gasc, dont le nom est récemment revenu au jour à propos d'un procès en hérésie qui lui fut intenté par des adversaires plus zélés que perspicaces. M. Dardier, dont nous avions récemment l'occasion de louer une intéressante étude sur Calvin, a voulu savoir quel était cet homme peu connu, et il s'est trouvé en face d'une personnalité sinon éminente, du moins distinguée et digne de sympathie. Les documents qu'il a rassemblés forment un gros volume (1) rempli de détails curieux, d'abord sur Genève, aux agitations politiques de laquelle Gasc fut intimement mêlé à la fin du siècle dernier, puis sur le mouvement intellectuel au sein du protestantisme français restauré par le premier empire.

Mais pourquoi un procès en hérésie au sein du protestantisme, où l'absence d'une doctrine définie semble assurer une grande latitude à la liberté d'examen? Voici les faits:

Gasc avait été appelé à enseigner le dogme dans une des chaires de la Faculté de théologie de Montauban, récemment fondée. Il s'imagina y jouir de la faculté d'interprétation libre et sans entraves de la Bible, et présenta à ses élèves une conception de la divinité de Jésus-Christ fort différente sans doute de la doctrine de la Trinité fixée par les conciles, mais très-défendable si l'on s'en tient aux allégations du Nouveau Testament. D'après lui, le Christ est un « esprit angélique », « le premier des êtres auxquels Dieu a donné l'existence »; il n'est point le Dieu qu'a imaginé la théologie chrétienne. La divulgation de cette opinion peu orthodoxe amena des orages et des controverses qui fournirent à Gasc l'occasion de revendiquer, en un langage incisif et énergique, sa pleine liberté critique. C'est par là que cette discussion sort de la banalité ordinaire. Le professeur de Montauban met à nu le paralogisme de ses contradicteurs, qui prétendent conserver leur droit de corriger la doctrine reçue d'après les enseignements de la Bible, mais en même temps exigent que l'on ne s'écarte point des formules consacrées par les confessions de foi du passé.

« Dans tous les temps, ne craint-il pas d'écrire, les hommes ont fait dire à l'Écriture sainte tout ce qu'ils ont voulu. Ce qui le prouve, c'est qu'il n'est aucune communion, aucune secte qui ne cite une foule de passages pour justifier ses opinions. Quel sera le juge infaillible qui prononcera sur la légitimité de l'usage qu'on fait de ces passages? Comme je n'en connais point sur cette terre, il faudra nécessairement que chacun s'aide de sa raison. Or, cette raison, convenablement consultée, nous aurait fourni un fil pour sortir de ce labyrinthe. Elle aurait dit aux théologiens que, pour dresser le catalogue des vérités fondamentales de la religion chrétienne, il faut faire principalement attention aux instructions qui émanent de Jésus-Christ lui-même, parce qu'il est de toute justice d'écouter le maître avant les disciples, le docteur suprême avant les commentateurs. »

C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un écrivain protestant français a opposé d'une façon aussi franche, non-seulement la doctrine de la Bible à celle de l'Église, mais la doctrine de Jésus lui-même à celle de ses apôtres et continuateurs. Par les derniers mots que nous venons de citer, Gasc se trouve en avance sur ses contemporains de près de deux générations. Ce qu'il écrivait en 1813, les chefs du protestantisme libéral le répéteront cinquante ans plus tard, et, s'ils ont apporté dans l'exposition de leurs vues plus de science et plus de vigueur que le modeste professeur de Montauban, ils n'ont vu ni plus clair ni plus droit. M. Dardier, en publiant les pièces de cet incident d'apparence mesquine, a apporté une contribution curieuse à l'histoire des idées religieuses en France au XIXe siècle.

MICHEL VERNES.

(1) *Esaïe Gasc*, citoyen de Genève; sa politique et sa théologie; 1740-1813, par Charles Dardier. — Paris, Sandoz et Fischbacher. — Voy. à propos de M. Dardier, dans la *Revue* du 27 octobre 1877, l'article intitulé: *Une nouvelle Encyclopédie*.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

Nineteenth century (Dix-neuvième siècle) — M. Charles de Waldstein consacre un article aux *Origines sociales du pessimisme en Allemagne*. La manière dont la vie des Allemands est organisée lui paraît expliquer leur tendance à la maladie du pessimisme. Dans leur enfance ils sont surchargés de travail. L'excès de l'effort intellectuel ôte aux écoliers l'élasticité naturelle à la jeunesse et les vieillit avant l'âge. Ils n'ont pas, comme les écoliers anglais, la ressource de dépenser dans les exercices violents l'activité comprimée pendant les heures de classe. La plupart d'entre eux ne connaissent d'autre distraction que de se promener sagement dans les jardins publics. En outre, les écoles allemandes ne s'occupent en aucune façon de former le caractère des enfants. On leur demande uniquement d'obéir; jamais on n'aurait l'idée de faire appel chez eux à des mobiles élevés, de développer le sentiment de la responsabilité et celui de la dignité

personnelle, d'établir des relations morales entre les maîtres et les élèves.

Devenu étudiant, continue M. de Waldstein, le jeune Allemand est incapable, physiquement et moralement, de se plier à l'existence décousue qui est de tradition dans les villes universitaires. La pension l'a rendu trop méthodique, trop laborieux. Il lui est insupportable de ne pas avoir d'habitudes réglées, de s'amuser et de travailler par excès. Écolier, il bramait après le temps où il serait étudiant; étudiant, le séjour de l'Université lui pèse; il s'ennuie, il est mécontent de lui et des choses : il est mûr pour le pessimisme.

Un peu plus tard encore, à son entrée dans la vie pratique, l'Allemand se trouve en face d'un état de choses profondément antipathique à sa nature. Il aimait la vie de province, et la vie de province disparaît à mesure que les grandes villes attirent tout à elles. Le militarisme anéantit les individualités; les dissensions religieuses brouillent les gens entre eux; l'argent est rare, et les besoins augmentent; enfin, l'absence de vie de famille laisse sans satisfaction le besoin d'affection qui forme le fond de la nature germanique.

Ce dernier trait trouvera probablement plus d'un incrédule, car la famille allemande a bonne réputation. Il serait pourtant facile de citer des faits à l'appui de la thèse de M. de Waldstein. Par exemple, le cercle du foyer est forcément dissous dans les endroits où les femmes passent leur journée à la *restauration* (1). Dans telle grande ville de province, les mères de famille des classes riches vont s'installer devant une table de café au sortir des repas de midi; elles apportent leur ouvrage et tricotent en buvant de la bière et en causant avec leurs amies. Le soir les retrouve à la même place et dans les mêmes occupations. Que veut-on que deviennent pendant ce temps les enfants et le ménage? Le grand obstacle à la vie d'intérieur, en Allemagne, vient de ce que les femmes y sont trop inférieures aux hommes sous le rapport intellectuel. Le défaut de culture les empêche de prendre part ou même de s'intéresser aux choses de l'esprit, en sorte que leurs maris les laissent à elles-mêmes et s'en vont causer ensemble de leurs travaux. M. de Waldstein n'a pas été le premier à en faire la remarque.

Le Messager d'Europe (Saint-Pétersbourg) de mai accorde une large place à la littérature française. M. Vécélovski a mis à profit les récents travaux sur Molière pour retracer la vie de notre grand comique. M. Hérié termine sa longue analyse du premier volume des *Origines de la France contemporaine*, commencée dans la livraison précédente, et la *Lettre parisienne* est consacrée tout entière au deuxième volume du même ouvrage. M. Hérié et M. Zola s'accordent à reprocher à M. Taine de n'avoir vu dans la Révolution qu'un côté des choses, celui qu'il était décidé d'avance à voir à l'exclusion de tout ce qui gênerait son parti-pris.

Dans la *Nuova Antologia* du 15 juin, M. Toschi continue ses études sur la *Physiologie des peintres du* XIVe *siècle*. Il croit pouvoir affirmer, contrairement à d'autres critiques que les maîtres italiens de cette époque ne se servaient pas de modèles : de là, dans leurs tableaux, le caractère impersonnel des figures, la faiblesse du dessin, le conventionnel du coloris, l'absence de lumière franche.

L'écrivain qui signe *Emma* examine l'œuvre de M. Émile Zola, dont le succès est aussi éclatant en Italie qu'en Russie. « E. Zola est incontestablement le romancier favori du public italien; ni Flaubert ni Daudet n'ont jamais été accueillis chez nous comme il l'est. *Une Page d'amour* était attendue avec une impatience très-rare en Italie. Longtemps avant que le livre eût paru, on s'inscrivait chez les libraires et dans les cabinets de lecture ». Le critique italien ajoute finement qu'en fait d'admiration, c'est la qualité qui compte, non la quantité, et qu'il lui semble que, dans le cas de M. Zola, la quantité l'emporte, en Italie, sur la qualité.

La même livraison contient une carte de l'hémisphère austral de la planète Mars, où figurent les terres, les mers, les glaces du pôle, et même les bas-fonds, avec les noms que leur ont donnés les astronomes. La carte accompagne un article de M. Schiaparelli où l'on voit combien la météorologie de Mars est semblable à celle de la Terre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il n'est guère de touriste qui, de Genève, ne fasse un pèlerinage à Ferney. De la terrasse du château la vue s'étend sur de vastes prairies, auxquelles succèdent quelques collines avancées des Alpes. On dirait des forts détachés. Au fond, les Alpes mêmes. De l'autre côté, le Jura, dont les neiges étaient chaque hiver un sujet de plaintes pour le patriarche. Ferney était, en 1758, lorsque Voltaire acheta la seigneurie, un hameau comptant à peine une cinquantaine de paysans pauvres; vingt ans plus tard, c'était un bourg de douze cents habitants, horlogers pour la plupart. Voltaire les avait attirés, leur avait fait bâtir des maisons, cédées moyennant une rente qui devait être réduite de moitié à sa mort et complétement éteinte à la mort de sa nièce. Il les soutenait, leur avançait le capital nécessaire à leur industrie et faisait servir ses relations à la prospérité de sa colonie. S'il se plaisait trop à jouer au seigneur, comme on le lui a reproché, c'était du moins un seigneur excellent. Les bruyantes démonstrations dont les anniversaires ou les circonstances solennelles étaient l'occasion pouvaient prêter à sourire à certains visiteurs; mais les braves gens qui venaient faire cortège, habillés les uns de rouge, les autres de vert, l'épée nue à la main, les drapeaux déployés, et ceux aussi qui tiraient le canon ne jouaient pas absolument la comédie. Leur enthousiasme n'était pas de commande, ils y allaient de tout cœur.

Telle était l'impression des hôtes et des visiteurs, et les témoignages en ce sens ne manquent pas. Quelques notes discordantes cependant. Voici, par exemple, un touriste alle-

(1) Sorte de café-restaurant.

mand, un futur poète, Frédéric de Stolberg, à qui les grandes manifestations et les fêtes solennelles de Ferney ont fait l'effet de mascarades. La lettre où il consigne ses impressions a été citée par M. Janssen, et M. Ristelhuber (1) vient de la traduire pour la commenter vigoureusement et la réfuter énergiquement. Il n'est pas fâché non plus de faire savoir à M. Desnoiresterres qu'il a ignoré un document qui aurait fait figure dans ses huit volumes sur Voltaire. Et il profite de l'occasion pour donner en passant une leçon de géographie à M. D., comme il écrit, de même que M. de Cassagnac, M. P. C., écrit R. F. Il paraît que M. Desnoiresterres a parlé de l'île de Jars sur le Rhin comme d'une île sérieuse, tandis que cette île n'est pas sérieuse du tout; en outre, il a fait naître la femme de chambre de Mme Denis dans un village qui n'existe pas. Cela est grave, en effet; mais revenons au touriste allemand.

Frédéric de Stolberg, voyageant avec son frère aîné Christian, arriva à Francfort au commencement de mai 1775. Ils y rencontrèrent Gœthe et aussitôt prirent un costume à la Werther, habit bleu, gilet jaune et feutre gris, ce qui aurait dû les rendre indulgents pour les vassaux rouges et les vassaux verts de Voltaire. Ils firent avec Gœthe diverses excursions et s'arrêtèrent quelques jours à Zurich. Ils y rencontrèrent Bodmer, dont la ressemblance avec le patriarche était frappante, moins la mobilité des traits, la vivacité du geste, l'éclair des yeux, et qui leur fit cette sage réponse : « Rien ne manquerait à ma gloire si je ressemblais en tout à M. de Voltaire; mais peut-être serait-il plus heureux s'il me ressemblait davantage. » Les deux frères allèrent seuls à Ferney, et fort heureusement, car Gœthe nous dit en ses *Mémoires* que, s'il avait pu tenir alors Voltaire, « il l'aurait, dans son fanatisme enfantin, bel et bien étranglé ». Le jeune Frédéric, de bleu, de gris et de jaune habillé, était incapable de semblables violences : un homme qui, écrivant à sa sœur, l'appelle *Poulette* n'a pas des instincts homicides. Vivement épris, d'ailleurs, de la liberté, il avait plutôt du dédain que de la colère pour Voltaire, un de ces Français auxquels, dit-il, « Dieu donne autant d'esprit et de légèreté qu'il en faut pour porter des chaînes ». C'est ainsi que débute la lettre à Poulette. Et Voltaire, comment l'appelle-t-il? *Le vieux*. Il regrette cependant que le vieux ne soit pas plus vieux encore, car il est bien à craindre, dit-il, qu'il n'ait encore sept ou huit années à « exhaler son venin ». Les deux touristes ont trouvé le seigneur de Ferney entouré de tous ses vassaux, car on célébrait, ce jour-là, la fête de la Saint-Louis. Le canon tonne quand ils arrivent; à leur départ il tonne encore. Ajoutez à cela les épées nues du cortège, les bannières qui flottent au vent, des princes et des princesses faisant leur cour au patriarche, et vous comprendrez la mauvaise humeur de Stolberg. Tout cet apparat lui semble ridicule, et il le dit sans ménagement. S'il est forcé de convenir que Voltaire est un beau vieillard dont les yeux ardents savent devenir très-doux et très-aimables, il se dédommage en ajoutant que, lorsque le beau vieillard est mécontent ou irrité, il ressemble, lui a-t-on dit, à un diable. S'il lui faut reconnaître que l'esprit rayonne sur tous les traits de ce visage mobile, il se console en ajoutant : Et la vanité aussi. Enfin il prend plaisir à rappeler la comédie de dévotion que Voltaire a jouée récemment à la suite d'une plainte portée contre lui par l'évêque de Turin.

Tels sont les points saillants de cette lettre qu'a traduite M. Ristelhuber. Ce témoignage, qui n'est pas d'un ami, n'a rien, en somme, d'inquiétant pour la gloire de Voltaire. Il me semble même qu'il confirme ce que nous savions sur le seigneur de Ferney et sa petite cour. Il faut bien, après tout, passer condamnation sur la comédie qui scandalise Stolberg et reconnaître qu'il est permis de sourire de cette vanité un peu puérile qui l'irrite. Il suffirait, pour avoir l'exacte vérité, d'atténuer l'expression du reproche et de raviver les couleurs de l'éloge accordé comme à regret. M. Ristelhuber ne l'entend pas ainsi : il ne permet pas que l'on sourie de quoi que ce soit et ne passe condamnation sur rien. Il prend donc une à une toutes les impressions du malveillant Stolberg et les discute en leur opposant les témoignages des hôtes et des visiteurs enthousiastes. *In medio veritas.*

(1 *Un Touriste allemand à Ferney en* 1775, par P. Ristelhuber. — 1 volume. Paris, 1878. Isidore Liseux.

II.

Il paraît que M. de Vaulabelle, en nous racontant les excès de la réaction royaliste dans le Midi en 1815, a écrit un pur et simple roman. M. Ernest Daudet l'affirme, et, pour rétablir la vérité qu'a obscurcie la légende, il a entrepris l'étude de cette période douloureuse connue sous le nom de Terreur blanche (1). Arrière donc le roman, place à l'histoire! M. Ernest Daudet ne tient pour authentiques que les épisodes attestés par de bons documents officiels, bien rangés, classifiés et étiquetés dans nos archives soit nationales, soit locales. Ne pourrait-on pas lui objecter que dans les époques où règne la Terreur mille excès se commettent et bien des crimes qui ne sont pas et ne peuvent être officiellement enregistrés? En écartant donc les souvenirs de telle ou telle scène sinistre transmise par de naïfs témoins, en taxant de légende ce qui s'était conservé dans la mémoire des populations ou dans quelque correspondance privée qui n'avait pas demandé l'estampille de l'autorité, n'arrive-t-on pas à mutiler cette vérité dont on se constitue l'apôtre? Enfin, que voulez-vous? Pour M. Daudet, tout ce qui est sans garantie du gouvernement est suspect! Il a, quand il s'agit de la Terreur blanche, des scrupules qu'il n'aurait peut-être pas au même degré s'il nous racontait la Terreur rouge. Qui est sur la sellette? nos amis? N'admettons rien qui ne soit dix fois démontré! conservons le calme inaltérable qui convient au juge! n'ayons ni colère ni indignation! Commençons par dire que ce nom de *terreur blanche* suffit à prouver, et péremptoirement, qu'il y a un parti pris chez les historiens de ce temps, ignorance ou calomnie; puis nous ferons un récit sans passion où régnera une sage froideur.

(1 *La Terreur blanche*, par Ernest Daudet. — 1 volume Paris, 1878. A. Quantin.

Elle y règne, en effet. M. Ernest Daudet n'a pas de rival pour appliquer les calmants et les réfrigérants à l'histoire.

III.

M. Adolphe Belot n'en use pas bien, cette fois, avec son public ordinaire, auquel il n'a pas jusqu'ici ménagé les épices. Il l'affriande en lui présentant *la Femme de glace* (1). Aussitôt épanouissement sensuel de tous les visages. *La Femme de glace,* mais ce sera le pendant de *la Femme de feu !* Eh bien, non! Amer désenchantement! Pas de physiologie du tout, du tout! A peine sur deux ou trois pages deux ou trois grains de poivre de Cayenne; le reste, cuisine bourgeoise. On ne trompe pas ainsi le monde, et cela frise l'abus de confiance! Il est bien entendu que je ne mêle pas mes doléances à celles des désappointés; je ne regrette nullement que cette dame ou demoiselle glacée ne vienne pas faire nombre dans le musée hystiologique de M. Belot, le Dupuytren de la galanterie contemporaine. Je constate, voilà tout. Mais les causes? M. Belot aurait-il été converti par un sermon de Frère Féval? Je ne le crois pas, car dans ce volume même il étudie avec un soin curieux les transformations que subit le monde galant, ce qui indiquerait que son objectif est toujours braqué dans la même direction. Il paraît, à l'en croire, que dans ce monde s'élèvent de nouvelles couches, toutes différentes des anciennes couches en ce qu'elles craignent d'étaler des affiches voyantes et des réclames tapageuses. Sans entrer dans le détail, constatons que M. Belot est plus content des pupilles de la vieille garde qu'il ne l'était de la vieille garde elle-même. Mais puisqu'il ne dédaigne pas ce genre d'étude, d'où vient que son nouveau roman est, lui aussi, moins tapageur et plus discret? Peut-être est-ce l'effet d'un simple caprice ou désir d'étonner le lecteur. Toujours est-il que cet accès de vertu relative n'a pas nui à cette œuvre plus distinguée que beaucoup de ses sœurs aînées. Ne comptant plus sur l'effet de certains tableaux, M. Belot a cherché d'autres éléments de succès, et il les a trouvés. Comme ses personnages portent cette fois un costume montant, il a étudié le dedans, il a fouillé le cœur et fait de l'analyse psychologique. Il faut l'en féliciter et souhaiter que sa *Femme de glace* ait autant de succès que sa *Femme de feu.* Ce sera un succès plus distingué et de meilleur aloi.

IV.

Quant à M. Charles Deslys, il n'y a pas à le complimenter d'un retour inespéré vers les sentiers meilleurs. Il a toujours été bon, honnête, attendri. De toutes ses œuvres s'exhale un doux parfum de vertu tranquille, de morale terre à terre. On a dit de M. Feuillet qu'il est le Musset des familles; on pourrait dire de M. Deslys qu'il est le Feuillet de la petite bourgeoisie. Voyez son nouveau roman, *Sœur Louise* (1) : sont-ils assez honnêtes, dévoués, dignes d'un prix Montyon, tous ses personnages! Un seul fait exception : une mère coupable qui a fui le foyer pour les vieilles couches du monde galant. Aussi avec quelles précautions M. Deslys la tient à l'écart! On entend sa voix à la cantonade, rien de plus. Pas de louve dans cette bergerie! Non, tous bons, tous vertueux et sensibles, tous, tous! Et cependant l'œuvre n'est ni fade ni monotone; parfois même, en la lisant, on est doucement remué. Que M. Deslys persévère donc à faire honnête et à tenir l'article vertu.

V.

Il y a du talent et de l'originalité dans *le Complice* (2) de M. René de Camors. Ce n'est pas l'œuvre du premier venu, de même que les aventures qui font la trame du récit ne sont pas celles de tout le monde. Vous est-il arrivé de vouloir vous tuer et, à l'instant où vous armiez votre revolver, de voir entrer chez vous un homme couvert de sang qui vous demande asile? L'avez-vous caché alors? et la police, qui était sur les traces de l'assassin, a-t-elle fouillé vainement votre demeure? Avez-vous vu sortir de sa cachette votre protégé? Vous a-t-il remercié en vous disant qu'il avait le droit de tuer l'homme qu'il venait de frapper? Avez-vous trouvé après son départ 500 000 francs laissés par lui en payement de l'hospitalité? Vous êtes-vous dit avec terreur que vous étiez devenu son complice? Avez-vous, tout bourrelé de remords, fait jouer à la Bourse avec cet argent du crime par un coulissier qui connût les dépêches diplomatiques avant tout le monde, grâce à un garçon de bureau? Ainsi enrichi, sans savoir, il est vrai, l'infamie de votre coulissier, avez-vous fait un beau mariage? Avez-vous retrouvé dans un cousin de votre femme l'homme mystérieux dont vous êtes le complice? Avez-vous dès lors frotté sans relâche votre main tachée de sang comme celle de Macbeth? Avez-vous vu le spectre de la victime vous apparaître dans vos rêves? Pour échapper à ces tortures, et croyant le crime découvert, vous êtes-vous enfin tué? Il est à supposer que non. Moi non plus, d'ailleurs. Mais qu'est-ce que cela prouve? c'est que nous ne sommes pas des héros de roman et que notre vie paisible ne contient pas l'étoffe d'un drame. Tout cela est arrivé au héros de M. de Camors, et fort heureusement, sinon pour lui, du moins pour nous, puisque le récit de ces aventures est fort agréable à lire, puisqu'on est tout à fait charmé de monter d'étonnement en étonnement, et non moins de trouver un style délicat et distingué.

VI.

Le second volume du *Théâtre complet d'Eugène Labiche* (3) a paru. Il contient précisément les deux perles du grand

(1) *La Femme de glace*, par Adolphe Belot. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(1) *Sœur Louise*, par Charles Deslys. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(2) René de Camors, *le Complice*. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(3) Paris, 1878. Calmann Lévy.

écrin, *M. Perrichon* et *la Poudre aux yeux*, les deux comédies à propos desquelles M. Augier a pu dire que M. Labiche était un philosophe, un observateur profond. Je ne suis même pas bien sûr qu'il n'ait pas prononcé le nom de Molière. Sans aller si loin, et en constatant que l'observation, si elle est clairvoyante, délicate même, s'arrête à fleur de peau, il faut bien reconnaître que c'est là de la vraie comédie, bien plus que maintes pièces à grandes prétentions jouées au Théâtre-Français. Pourquoi n'y a-t-on pas représenté *M. Perrichon?* Ah! c'est que la tradition — une tradition qui s'en va, du reste — veut que sur cette noble scène on ne voie que des personnages du grand monde. De petits bourgeois, un carrossier enrichi, fi donc! Puis, qui sait si la pièce n'eût perdu à être interprétée rue Richelieu? Elle eût été trop bien ou trop savamment jouée. Voyez *le Testament de César Girodot*, qui avait tant et si longtemps fait rire sur l'autre rive : au Théâtre-Français, ç'a été loin d'être un succès de gaieté. Là-bas, les scènes fades étaient comme escamotées; les personnages accessoires, on les apercevait à peine; on ne voyait qu'Isidore, sa femme et son fils. Ici, chaque scène étant détaillée avec conscience et lenteur, chaque artiste tenant à produire son effet, tout était au même plan; il n'y avait plus ni perspective ni mouvement. C'est ce qui fût arrivé peut-être pour le chef-d'œuvre de M. Labiche.

En lisant ce charmant volume, on ne peut que regretter que l'auteur ait dit adieu au théâtre. Espérons que ce n'est pas un adieu définitif. M. Labiche, dans ses pièces, brusque les dénoûments. Quand il trouve qu'on a assez ri comme cela, il fait tomber le rideau tant bien que mal. Il me semble que sa retraite est également un dénoûment brusqué. Nous avons beaucoup ri; mais nous ririons volontiers encore.

VII.

Signalons, en terminant, la quatrième série du *Théâtre de campagne* (1). Elle contient, comme les précédentes, d'agréables bluettes faciles à monter et à jouer en société. Dans quelques-unes, il y a sans doute de la manière et du précieux; dans presque toutes, l'invraisemblance touche à la limite extrême; mais c'est précisément ce qui les rend propres à être représentées dans les salons. Le naturel et la vérité, voilà où il est malaisé d'arriver pour les artistes amateurs : dans le marivaudage et dans la charge, ils sont plus à l'aise.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1878. Paul Ollendorff.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

L'Académie française s'est honorée par le choix qu'elle a fait des deux nouveaux membres destinés à remplacer M. Thiers et M. Claude Bernard. Elle a besoin de se retremper ainsi de temps en temps dans le courant de l'opinion publique pour contre-balancer le mauvais effet de certaines élections malheureuses, pour ne pas dire plus.

Je citerai, par exemple, celle de M. É. Ollivier, qui a eu des suites si profondément comiques.

M. É. Ollivier était nommé depuis quelques mois à peine, quand arriva le 4 septembre. L'empire tombé, l'Académie était honteuse de cette élection. Tous les académiciens, même ceux qui avaient ouvertement soutenu M. E. Ollivier, assuraient n'avoir été pour rien dans l'affaire, et il se trouvait que personne n'avait voté pour le nouvel élu.

L'Académie ne savait plus que faire de ce membre gênant. Comment s'en débarrasser? où le cacher? « Vous ressemblez, disais-je un jour, à cette époque, à un des patrons de M É. Ollivier que je venais de rencontrer sur le boulevard, vous ressemblez à cette bonne femme des contes de fées qui, par suite d'un vœu indiscret, avait une aune de boudin pendue au nez, sans pouvoir s'en délivrer. — Oui, me répondit-il; mais croyez bien que je n'ai aucune part de responsabilité dans cette aune de boudin. »

Ces petits malheurs arrivent à l'Académie quand elle va trop directement chercher ses inspirations dans les intrigues de salon.

II.

On sait comment les Quarante parvinrent à esquiver la réception publique de M. É. Ollivier, qui aurait été leur châtiment. Mais ce tenace personnage n'est pas de ceux qui se laissent désarçonner facilement. Il est resté académicien de fait, malgré l'Académie, et c'est un de ceux qui ont battu en brèche la candidature de M. Henri Martin.

Cette élection avait pris, par la force des circonstances, un caractère presque exclusivement politique. Il s'agissait en quelque sorte de voter pour ou contre la Révolution française. Le vote de M. É. Ollivier était acquis d'avance à la réaction; mais, à côté de ce nom, d'autres figurent sur la même liste, qu'on aurait été heureux de n'y pas trouver.

Le duc d'Aumale, qui ne s'est décidé qu'à la dernière heure, a donné sa voix à M. Henri Martin. C'est la première fois, depuis leur rentrée en France, qu'un des princes de la famille d'Orléans a montré du tact et du sens politique.

III.

Le Congrès littéraire international a tenu lundi dernier sa première séance publique. Plusieurs discours ont été prononcés à cette occasion, que ceux qui ne les ont point entendus ont pu lire dans les journaux. M. Edmond About, qui a ouvert la séance, a parlé avec beaucoup de sens et d'esprit; Victor Hugo a été éloquent, mais un peu trop politique, ce qui a mis dans l'embarras plus d'un délégué étranger qui pouvait craindre de se compromettre. Le représentant de l'Allemagne, M. Lœwenthal, a dit quelques mots pleins de circonspection. Il a bien promis de travailler, à l'exemple de Victor Hugo, à

combattre la haine entre les peuples ; mais il n'a pas du tout promis de nous rendre l'Alsace et la Lorraine. Le fait est qu'il ne pouvait prendre à ce sujet un engagement qu'il aurait été d'ailleurs indiscret de lui demander.

Sunt verba et voces. Il me semble que le caractère d'*internationalité,* qui devait être la marque distinctive de cette séance, a été un peu oublié.

M. Ivan Tourguenieff a résumé en peu de mots l'histoire littéraire de la Russie depuis deux siècles, et il l'a fait de la façon la plus gracieuse et la plus aimable pour nous. Mais on sait que les Russes — quand ils ont de l'esprit — sont des charmeurs, et c'est pour eux qu'a été inventé le mot *enguirlander.*

Pour conclure, il a été beaucoup trop question de la France dans les harangues prononcées lundi au théâtre du Châtelet et dans les comptes rendus des journaux. On a beaucoup trop dit que la France était la reine des nations, que le rayonnement de Paris éclairait le monde, que partout où pénétrait un jet de lumière on disait : « La France est là ! » Nous pensions être débarrassés, depuis la guerre de 1870, de ces vieux clichés qui n'étaient qu'un témoignage de fatuité et qui nous ont coûté si cher.

Un de nos confrères est bien allé jusqu'à écrire à propos d'un petit discours du délégué autrichien, M. Wittmann : « On n'est pas plus spirituel, plus fin, plus... oserai-je le dire ?... plus Français ! »

Non, il ne fallait pas oser le dire ; il fallait laisser ce soin à M. Wittmann lui-même, dans le cas où il l'eût jugé à propos. Croyez-vous qu'il soit agréable à M. Wittmann de s'entendre dire que, lorsqu'il montre de la finesse et de l'esprit, il est plus Français qu'Autrichien ?

Les étrangers qui lisent ces choses-là se moquent de nous, et ce n'est certes pas un sentiment de sympathie qu'elles leur inspirent pour la France. Plus d'un délégué, en sortant de la séance, a peut-être pris sur son calepin des notes aigres-douces.

Mais quoi ! nous nous figurons toujours que les autres peuples nous aiment et nous admirent, qu'ils ont été créés pour nous former une cour, que leur unique ambition est de suivre nos idées et nos modes à cinquante ans de distance. S'il y a quelque chose de vrai là-dedans, laissons les étrangers le dire, et ayons le bon goût de ne pas le leur dire nous-mêmes, surtout à Paris, où ils sont nos hôtes. Il semble, en vérité, que nous ne pourrons jamais nous guérir de cette fatuité qui a fait dire de nous que nous étions un peuple de coiffeurs et de maîtres de danse.

IV.

On sait que les délégués des gauches ont eu dernièrement une entrevue avec M. le président du conseil, pour obtenir de lui une explication amicale au sujet des paroles prononcées il y a quelque temps à la tribune par le ministre de la guerre sur le rôle de la gendarmerie.

Le président du conseil a fait les promesses les plus rassurantes, en ajoutant qu'il ne fallait pas prendre absolument à la lettre les paroles de l'honorable ministre de la guerre, qui, faute d'une habitude suffisante de la tribune, n'était pas toujours sûr de pouvoir rendre exactement sa pensée.

Cela me rappelle un petit épisode de notre histoire parlementaire qui défraya dans son temps la malignité publique.

C'était sous Louis-Philippe, lorsque la question des fortifications de Paris se débattait à la Chambre. Rien ne paraissait alors plus impossible que l'investissement de Paris, à un moment donné, par une armée étrangère. C'était un rêve qui ne pourrait jamais se réaliser. Aussi le projet du ministère rencontrait-il une vive opposition du côté gauche de la Chambre, où l'on ne voyait dans les fortifications qu'une menace contre Paris. Le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, prononça à cette occasion un discours assez ambigu qui semblait en certains points favorable à l'Opposition.

Un de ses collègues s'élança aussitôt à la tribune pour réparer le mauvais effet des paroles que la Chambre venait d'entendre. L'illustre maréchal, dit-il, plus familier avec l'art militaire qu'avec l'art oratoire, n'avait peut-être pas exprimé son opinion avec toute la clarté nécessaire, etc. Le maréchal, piqué au vif, protesta aussitôt avec énergie. Il avait fort bien dit ce qu'il voulait dire. Comme ministre, il ne pouvait qu'appuyer le projet du cabinet dont il faisait partie ; mais, comme militaire, il trouvait l'idée de fortifier Paris parfaitement ridicule et ne pouvant être d'aucune utilité pratique en cas de guerre étrangère, attendu, entre autres raisons, qu'une aussi grande cité que Paris ne pourrait soutenir un siège et qu'au bout de deux ou trois jours elle serait forcée de capituler.

On peut aisément se figurer l'hilarité produite par cette harangue. Le ministère était furieux, ce qui n'empêcha pas le projet de loi d'obtenir la majorité.

C'était l'Opposition qui se trompait, et le maréchal Soult aussi, malgré sa grande expérience militaire. Les fortifications n'étaient pas dirigées contre Paris, et Paris pouvait très-bien soutenir un siège, comme on l'a vu pendant la dernière guerre.

V.

Quelques procès instructifs ont été jugés tout récemment. Je parlerai d'abord de cette affaire de Champoly qui fit tant de bruit il y a un mois ou deux.

Un nommé Maridet, aubergiste et égorgeur de porcs de son métier, avait été mandé par le vicaire de Champoly pour pratiquer l'opération césarienne sur une femme enceinte qui venait de mourir. Il s'agissait de baptiser l'enfant, qui du reste n'a pas été retiré vivant du ventre de sa mère. Quant à celle-ci, il résulte des débats de l'affaire qu'elle était morte depuis une heure seulement quand l'opération eut lieu. Encore la mort n'avait-elle été constatée par aucun homme de l'art ; elle était seulement affirmée par quelques commères qui avaient pris sur elles de trancher la question.

Le tribunal n'a vu dans l'exploit de l'aubergiste Maridet ni un crime, ni un délit, mais une simple contravention entraînant une condamnation à cinq francs d'amende pour exercice illégal de la chirurgie, et, comme la loi n'admet pas

de complices pour la contravention, l'abbé qui avait requis les services de l'égorgeur de porcs n'a pas été poursuivi.

Il faut toujours respecter le jugement d'un tribunal ; il est pourtant difficile de ne voir dans le fait reproché à Maridet que l'exercice illégal de la chirurgie. Est-ce qu'il n'y avait pas là aussi un peu de profanation et quelque chose comme un outrage à la morale publique? Comment! le premier venu pourra, au mépris du respect dû à la mort, venir avec un couteau de boucher découper un cadavre encore chaud, d'où la vie ne s'est peut-être pas encore tout à fait retirée, et il en sera quitte pour une amende de cinq francs!

Une telle liberté nous mènerait loin, et je doute fort que le jugement du tribunal correctionnel de Roanne donne pleine satisfaction à l'opinion publique. C'est toujours un malheur quand il y a un écart trop grand entre l'avis de la justice et celui du public.

VI.

L'autre affaire est celle d'une religieuse de Pruniers (Maine-et-Loire) qui avait fouetté une petite fille avec un bouquet d'orties et l'avait forcée à manger un morceau de pain que l'enfant avait laissé tomber sur un plancher trempé d'urine. Je demande pardon à nos lecteurs d'entrer dans ces détails; mais il faut dire les choses comme elles sont, ou n'en pas parler.

Le tribunal correctionnel d'Angers a eu la bonne fortune de découvrir que les orties qui composaient le *bouquet* (le mot est galant) avaient été cueillies depuis trois jours, ce qui avait dû en émousser les piquants et les rendre probablement douces et caressantes comme du velours. Quant à la tranche de pain, il paraît que le liquide répandu sur le plancher avait eu le temps de s'évaporer, de sorte que la tartine de la petite fille ne rappelait que très-imparfaitement celle que dut manger le prophète Ézéchiel.

C'est pourquoi la bonne sœur de Pruniers a été renvoyée des fins de la plainte.

La Providence permet sans doute que de telles choses arrivent pour nous faire comprendre qu'il est grand temps de substituer autant que possible les écoles laïques aux écoles congréganistes. Des institutrices laïques auraient mille raisons pour ne pas abuser des orties, même cueillies depuis trois jours, des tartines de pain beurrées d'ammoniaque et des poêles trop chauds.

Z.

LA SEMAINE POLITIQUE

Toute la vie politique est aujourd'hui à Berlin. Depuis que nos Chambres sont en vacances et que la majorité expirante du Sénat a vu se terminer à sa confusion sa velléité de troubler l'accord des pouvoirs publics, dernier service qu'elle a voulu rendre au pays avant de disparaître ; depuis que les explications fermes et libérales du garde des sceaux aux représentants des groupes de la majorité républicaine sur le discours malencontreux du ministre de la guerre au sujet de la gendarmerie ont fait disparaître tout nuage entre le ministère et la Chambre et fourni à MM. Louis Blanc et Madier de Montjau l'occasion de se poser en ministériels déclarés, la paix intérieure est parfaitement assurée pour le temps des vacances parlementaires. Les élections du 7 juillet auront lieu dans les meilleures conditions, sans pression du côté du pouvoir, sans irritation du côté du pays, et surtout sans ces boîtes à double fond qui n'inspiraient aucun scrupule, comme l'a prouvé un procès récent, à un noble chevalier du trône et de l'autel dans le département de Vaucluse, une fois qu'elles devaient servir au triomphe de la bonne cause. Le parti du 16 mai n'a pas eu assez de raillerie et d'indignation pour les résultats de la dernière session ; les dernières invalidations prononcées par la Chambre sont à ses yeux un scandale sans pareil : il oublie celui qu'il a donné l'année dernière et que la discussion qui a précédé les invalidations a mis dans une lumière si éclatante et si implacable. Ignore-t-il que les pièces les plus graves de son dossier ne sont pas encore connues du public ? Il a beau enfler la voix, il n'empêchera pas la publication des télégrammes de ses ministres et de ses préfets. Il fera bien de préparer son apologie et sa défense ; c'est infiniment plus pressé pour lui que de prendre le rôle d'accusateur. Il en est au moment où l'on n'a plus qu'à chercher pour soi-même des circonstances atténuantes. La session, d'ailleurs, n'a pas été aussi stérile qu'il veut bien le dire : malgré le temps précieux que la Chambre a dû dépenser à cette vilaine liquidation du 16 mai, elle a voté, après des débats approfondis, des lois d'affaires très-importantes qui vont ouvrir de vastes débouchés au travail national, grâce à l'initiative hardie du ministre des travaux publics ; la loi des sous-officiers et celle sur la retraite des officiers sont de grands services rendus à l'armée, auxquels ils étaient dus d'ailleurs, et comblent une des lacunes les plus graves de nos lois de réorganisation militaire.

Le congrès de Berlin ne marche pas si rapidement qu'on l'avait pensé. On disait bien que M. de Bismarck était très-pressé ; mais l'affaire est si grosse pour l'Europe qu'elle demande du temps, surtout pour les négociations préliminaires, celles qui se poursuivent derrière la toile des représentations officielles. Rien jusqu'ici n'est de nature à ramener l'inquiétude.

On a fait grand bruit de la publication par le *Globe* du *memorandum* contenant une espèce de traité particulier entre l'Angleterre et la Russie, d'après lequel les deux pays seraient convenus de constituer deux Bulgaries : l'une au nord des Balkans, sous un prince indépendant; l'autre au sud, organisée et surveillée par l'Europe, tout en étant maintenue sous la suzeraineté du sultan. Les bords de la mer Égée seraient laissés en dehors de ces remaniements. En Asie, la Russie renoncerait à toute autre annexion que celle de Batoum. Il serait entendu que l'Angleterre aurait un rôle actif dans la surveillance des provinces asiatiques de l'empire ottoman. Tels sont les points principaux du *memorandum*. Serait-il vrai que cela suffise pour enlever à l'Angleterre sa grande

position de champion du droit européen? Nous ne le pensons pas. Le traité de San-Stefano n'en reste pas moins, en principe, livré dans toutes ses parties à la discussion du Congrès. Le *memorandum*, d'ailleurs, n'est pas une convention absolument ferme ; rien n'empêche de le modifier sur tel ou tel point particulier. Il paraît certain aujourd'hui que l'Autriche, dont les intérêts particuliers sont à peine effleurés dans le *memorandum*, a conclu, elle aussi, quelque convention préliminaire avec la Russie. Personne ne met en doute que le Congrès n'a été possible que parce qu'il y avait eu une entente préalable sur quelques points capitaux qui supposaient l'abandon du traité de San-Stefano. Les stipulations du *memorandum* prouvent que cet abandon est réel; il n'y a plus trace de cette Russie s'étendant par la Bulgarie jusqu'à la mer Égée, réduisant le sultan à la banlieue de Constantinople avec des annexes lointaines comme la Bosnie et l'Herzégovine, et exerçant une domination sans rivale sur les provinces d'Asie.

Lord Grey, dans une lettre très-vive, se plaint amèrement de ce que la question de la Bessarabie n'est pas touchée dans le *memorandum;* nous pensons qu'elle n'est pas même préjugée : l'Angleterre ne s'est occupée que des points qui la concernent directement, pour savoir si le Congrès était acceptable en principe. Il y a bien d'autres questions passées sous silence dans le *memorandum;* la question grecque reste entière. On ne peut donc pas dire que le Congrès n'a plus qu'à constater une majorité déjà faite. Il demeure, selon l'expression du *Times*, un grand parlement européen. Les dispositions pacifiques n'ont pas faibli. Le plus grand sujet d'inquiétude est toujours l'état violent et précaire du gouvernement ottoman : on le sent à la merci d'une intrigue de harem ou de mosquée. On a beau faire, on ne peut le traiter au Congrès que comme un moribond, et il y a tout à craindre des convulsions de son agonie.

La réception si honorable pour la France qui a été faite à Berlin à M. Waddington excite de vraies fureurs dans le camp de la coalition royaliste et cléricale. Le parti des ducs n'a pas assez de sourires dédaigneux pour ce ministre républicain qu'il n'a pas formé. On leur a rappelé durement, mais justement, qu'un savant illustre et bon patriote n'est pas plus mal préparé à ces hautes fonctions qu'un financier émérite, fût-il duc ou marquis. Nous ne connaissons rien de plus pitoyable, de plus digne d'un blâme sévère, que cette mauvaise humeur souvent insultante des ennemis de la république à la vue de ses succès, qui sont ceux de la France elle-même. Ils ne savent que ricaner quand elle reprend une position honorable dans les conseils de l'Europe. L'Exposition dépasse-t-elle toutes les prévisions les plus optimistes, ils en pâlissent de rage et la criblent d'épigrammes. On peut très-bien se représenter ce qui se dit dans les salons de cette fronde antipatriotique par le dernier numéro du *Correspondant*. Il touche à tous les sujets du moment avec le même persiflage agaçant. Sur la politique, il réédite, en les développant, les premiers-Paris du *Français* avec une lourdeur méchante. On trouve là le fretin de ce qui se rabâche dans tous les cercles de cette aristocratie aigrie où ceux-là surtout font du fracas qui, ne lui appartenant pas par leur origine, essayent de laver leur roture par une orthodoxie furibonde. S'agit-il d'industrie, de littérature ou de beaux-arts, on ne désarme jamais dans ce monde-là. Il faut lire dans l'article sur le Salon les sottes tirades qu'inspire au vieux critique irréconciliable le portrait de M. Thiers. Dans cet autre salon où l'on vient d'apprendre qu'on ne dominait pas plus qu'au Sénat, à l'Académie française, on aurait bien voulu confier le portrait politique et littéraire du grand citoyen à un écrivain momentanément égaré, malgré son beau talent, dans les rangs des adversaires de la Révolution. Il faut se résigner depuis le 13 juin à ce que ce suprême honneur lui soit rendu par celui-là même qu'il eût choisi, par un historien vraiment national, entouré de la plus affectueuse estime, aussi bien pour sa carrière politique que pour ses œuvres littéraires. Victor Hugo fait-il un appel vraiment sublime à la conciliation et à la réconciliation universelles dans son discours de présidence au Congrès de la propriété littéraire, on ne se borne pas, dans ce charitable parti, à formuler des réserves légitimes sur quelques exagérations du poète : on se plaît à couvrir de boue cette grande gloire de la France. Il est vrai qu'on porte aux nues le discours à moitié socialiste que M. de Mun a prononcé à la réunion des Cercles catholiques et les fastidieuses éjaculations de M. Chesnelong au Congrès des comités catholiques, parce que l'un et l'autre ont déblatéré contre la Révolution et lancé contre nos institutions des attaques que le gouvernement aurait le droit strict d'empêcher. Ne nous en plaignons pas; les droites ont fait la gageure de se rendre odieuses au pays : elles ont déjà gagné leur pari.

E. de Pressensé.

BULLETIN

L'Éducation des femmes en Angleterre. — On se rappelle que l'Université de Londres avait décidé d'admettre les femmes à ses examens sur le pied d'égalité avec les hommes. Le Conseil de l'Université vient d'arrêter qu'en conséquence de cette résolution il devenait nécessaire d'assurer aux femmes l'enseignement méthodique des colléges ; qu'à l'avenir, les classes supérieures leur seraient ouvertes, excepté pour certains cours spécifiés, qui se feront séparément pour les deux sexes; que, pour les petites classes, les filles et les garçons seront en général séparés, mais qu'on leur assurera le même enseignement.

La Lauseta (*l'Alouette*), tel est le titre d'un almanach dit *du Patriote latin*, que vient de faire paraître la Société du même nom, composée d'hommes de lettres du Midi, sous la direction de M. Xavier de Ricard. Cet almanach contient quantité d'articles écrits dans les différents dialectes de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Roumanie et de la Suisse, avec traduction française. Nous apprenons que, pour donner à l'œuvre une propagande plus étendue, les collaborateurs de ce recueil annuel vont faire

paraître, sous le titre de *l'Alliance latine*, une Revue internationale des peuples latins. *Revue suisse.*

Biographie de Victor-Emmanuel. — Le premier volume de la biographie de Victor-Emmanuel Ier, par M. Giuseppe Massari, a paru. Il s'arrête à la déclaration de guerre de 1859. Les chapitres les plus intéressants pour le public français sont ceux où sont exposées les négociations qui ont précédé la guerre de Crimée et la guerre d'Italie, et dont les journaux parisiens ont donné de nombreux extraits. Celui qui est intitulé *Jugement du roi sur le Deux-Décembre* confirme le renom de sens politique laissé par Victor-Emmanuel. La ville de Turin s'était vivement émue à la nouvelle du coup d'État. Les uns en auguraient bien pour les affaires piémontaises, des autres prenaient peur; le roi restait calme. Écrivant le 8 décembre à une personne très-avant dans sa confiance, il parlait de la nécessité où serait le prince-président de faire une guerre, et il ajoutait : « Cependant nous attendons les événements sans frayeur et le sourire sur les lèvres; quand la guerre sera déclarée, *Deus in excelsis!* Si le président est fort, j'espère pouvoir la faire avec lui ! » En 1851, il prévoyait 1855 et 1859.

Les administrateurs du fond Schleiermacher, à Berlin, offrent un prix de 600 marcs au meilleur essai sur la *Science des tempéraments; leur influence sur les diverses sphères de la vie intellectuelle d'après Schleiermacher.* Les manuscrits devront être remis avant le 21 novembre prochain.

Un autre prix, celui-ci de 700 marcs, est promis par une société de Leipzig à l'auteur d'un bon recueil des noms de lieux slavons de l'empire allemand.

La Société biblique britannique et étrangère, qui embrasse dans son champ d'activité toutes les parties du monde, doit son origine à une circonstance tout accidentelle. Dans l'année 1802, M. Charles, pasteur à Bala, dans le pays de Galles, fit la rencontre d'une jeune fille qui lui raconta que toutes les semaines elle franchissait une distance de 12 kilomètres pour aller lire la Bible dans un village situé au delà des montagnes. Il fut ainsi amené à réfléchir sur les moyens de mettre les saintes Écritures à la portée des populations des campagnes. Bien que depuis le XVIe siècle la Bible eût été traduite en gallois, il était devenu extrêmement difficile de s'en procurer un exemplaire. Le récit de la jeune fille fit sur M. Charles une profonde impression, et il résolut de tenter un effort énergique pour porter remède à cet état de choses. Après de nombreuses démarches restées sans résultat, il se rendit à Londres pour consulter quelques chrétiens influents sur ce qu'il y aurait à faire, et leur proposa de former une Société spéciale pour l'impression des saintes Écritures en gallois. Les personnes auxquelles cette idée parut bonne se réunirent en assemblée préliminaire, et, dans le cours des délibérations, on se demanda si c'était pour le pays de Galles seulement qu'il fallait travailler. « C'est juste, s'écria un des assistants; nous avons à fonder une Société pour l'impression de la Bible; mais pourquoi en limiterait-on l'action au pays de Galles seulement? Pourquoi n'embrasserait-elle pas toute la Grande-Bretagne, et pourquoi pas le monde entier? » Cette idée féconde fut adoptée avec acclamations, et dès ce jour fut fondée la Société biblique britannique et étrangère, qui prit en effet le monde entier pour son champ de travail.

Depuis lors, son importance a été toujours grandissant, et pendant les soixante et quatorze années de son existence elle a mis en circulation 82 047 063 exemplaires des saintes Écritures, dans environ 220 langues et dialectes, dans un grand nombre desquels la Bible n'avait jamais encore été traduite, en sorte qu'il a fallu dans bien des cas créer la langue, en lui donnant caractères, orthographe et grammaire.

Une Société qui s'est formée aux États-Unis pour combattre les progrès du catholicisme vient de publier et de répandre une Adresse à la nation américaine, où nous remarquons le passage suivant :

« Pendant deux siècles, les noirs du Sud, qui souffraient toutes les misères de l'esclavage, n'ont aucunement attiré l'attention de la Rome papale. Mais depuis que l'émancipation a placé le bulletin de vote dans les mains de ces infortunés, Rome s'est efforcée de les attirer à elle, sachant qu'ils constitueraient un élément considérable dans les futurs mouvements politiques du pays. Des cargaisons entières de prêtres, de moines, de nonnes, de jésuites, d'instituteurs, ont débarqué dans les ports du Sud, et l'on espère, en créant tout un système d'écoles paroissiales, amener ces électeurs noirs à voter dans l'intérêt de Rome. 300 des jeunes noirs les plus capables que le Sud pût fournir ont été envoyés à Rome et reçoivent au collège de la Propagande une éducation qui en fera des prêtres, et, à leur retour, ils travailleront énergiquement pour leur maître infaillible de Rome. Pour cette œuvre, l'argent arrive de Rome en quantité : églises et écoles se bâtissent rapidement dans tous les États du Sud, à la grande crainte de tous les blancs intelligents. Dans quelques années, une grande partie des votes noirs du Sud viendront se joindre aux votes des catholiques du Nord, et alors Rome sera à même de dicter ses volontés à la nation. »

(Renaissance.)

Demain dimanche, à deux heures et demie, quatrième et *dernière* conférence du Père Hyacinthe Loison au Cirque d'hiver : *le Christianisme pratique.*

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 30 juin, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

---

(1) *La Vita ed il regno di Vittorio Emmanuele di Savoia*, par Giuseppe Massari (Milan, Frères Treves).

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [952]

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE. — 7e ANNÉE. NUMÉRO 52. 29 JUIN 1878.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LE XVIIIe SIÈCLE

Paris et Saint-Pétersbourg à la veille de la Révolution.

I.

A la fin du XVIIIe siècle, l'éducation d'un gentilhomme russe était toute française. Voyez ce que raconte de ses premières années Alexandre Voronzof, le futur chancelier de Paul Ier. Son frère Sémen et lui furent mis entre les mains, d'abord d'une Mme Ruinau, puis d'une Mme Berger, auprès desquelles ils apprirent le français sans presque s'en apercevoir. « Il y avait à la cour, deux fois par semaine, comédie française; mon père nous y faisait aller dans une loge qu'il obtint... Il fit venir pour nous de Hollande une bibliothèque assez bien choisie où il y avait les meilleurs auteurs et poètes français et des livres historiques, de manière qu'à douze ans j'étais familiarisé avec Voltaire, Racine, Corneille, Boileau et d'autres littérateurs français » (1).

Leur sœur Catherine Voronzof, la future princesse Dachkof, fut élevée de même : « A peine avais-je été capable de lire, écrit-elle, je m'étais jetée sur les livres avec une ardeur démesurée. Bayle, Montesquieu, Boileau et Voltaire étaient du nombre de mes auteurs favoris ». A quinze ans, elle lisait pour la seconde fois le livre d'Helvétius, *De l'Esprit* (2).

A partir de 1762, l'*Émile* de Rousseau fut dans toutes les mains. La vogue en fut grande, et il servit même de prétexte à de dangereuses expériences pédagogiques (3).

Les gouvernantes et les précepteurs de langue française se multiplièrent dans les grandes maisons. Un certain nombre étaient de la Suisse, comme Laharpe lui-même, le célèbre républicain vaudois qui fit l'éducation d'Alexandre Ier. Dès 1765, nous voyons Voltaire se charger de recruter pour Catherine II des institutrices de Genève et du pays de Vaud. Plus tard, après le mariage de Paul avec une princesse de Wurtemberg, c'est Montbéliard, alors une dépendance du Wurtemberg, qui fournit le plus grand nombre de ces maîtres. Les Allemands ne réussissaient pas en Russie, parce que, malgré leurs bonnes qualités pédagogiques, dit Masson, leur caractère était trop incompatible avec celui des Russes.

Ces maîtres étrangers, qu'on appelait *outchitéli* ou *enseigneurs*, ne présentaient pas tous des garanties suffisantes de moralité et d'instruction. Dans le nombre, on rencontrait des aventuriers; d'autres n'avaient reçu aucune culture; mais, pour beaucoup de Russes, il suffisait qu'ils parlassent français. Toutefois, à mesure qu'ils devinrent plus nombreux, on sut distinguer entre eux, et les pères de famille devinrent plus exigeants. Dans les dernières années de Catherine II, à Saint-Pétersbourg surtout et à Moscou, il y avait parmi eux des hommes d'une haute valeur, et ces maîtres ont rendu à la noblesse russe des services inappréciables.

« Ces *outchitéli*, ces hommes sur lesquels les têtes légères s'égayent à jeter du ridicule, et que les vieilles matrones s'efforcent de faire envisager comme dangereux, ont le plus contribué à policer la Russie, plus que l'ont instruite en détail, homme après homme. Ce sont les seuls personnages dont le ministère ait été d'y prêcher la philosophie, la morale et la vertu, en y répandant quelques lumières, car nous avons vu que la religion grecque orthodoxe ne se mêle guère d'inspirer et de faire aimer ces choses là; et un colonel, seul précepteur qu'aient ensuite les jeunes Russes, ne s'en mêle pas davantage. A commencer par le célèbre Lefort, qui inspira à Pierre Ier le désir de s'instruire, et à finir par un petit clerc de procureur français, qui enseigne à conjuguer quelques verbes de sa langue, ce sont ces *outchitéli* qui ont

(1) Autobiographie du prince Alexandre Voronzof, dans l'*Archive Voronzof*, t. V, p. 12.

(2) Thiébaut, *Vingt Ans de séjour à Berlin*, dans son chapitre sur le prince Dolgoroukf et l'ambassade russe à Berlin. — Lettre de Stackelberg à Catherine II dans la *Collection de la Soc. imp. d'histoire de Russie*, t. Ier, p. 467.

(3) *Mémoires* de la princesse Dachkof.

donné aux Russes ce goût, ces connaissances et ces talents que plusieurs d'entre eux firent admirer à l'étranger... C'était, sans en excepter les académiciens, la seule classe de gens en Russie qui cultivât un peu les sciences et la littérature (1). »

Ces étrangers, bien avant qu'il fût question d'une révolution française, étaient d'instinct républicains. La culture des lettres anciennes, les spectacles qu'ils avaient sous les yeux contribuaient également à leur donner ces tendances démocratiques. Quelques semences tombèrent dans l'esprit de leurs élèves, c'est-à-dire dans l'esprit russe, et y germèrent obscurément. Ce ne fut qu'à la génération suivante, celle des dernières années d'Alexandre Ier, qu'elles commencèrent à lever. Les *outchiteli* français formaient une colonie importante à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et c'est dans ces fonctions que débutèrent certains hommes qui devaient marquer un jour dans un autre milieu, comme Romme, le célèbre montagnard, inventeur du calendrier républicain, et qui avait été précepteur d'un comte Strogonof.

Même les cadets de familles pauvres, dont les parents ne pouvaient leur donner un *outchitel*, ne furent pas privés de l'enseignement du français : aux corps de cadets et dans les autres écoles de l'empire il formait un des objets essentiels du programme. La première maison fondée pour les demoiselles nobles, l'institut de Smolni, fut confiée à la direction d'une Française, Mme Lafond, et la connaissance de notre langue se propagea dans la jeune noblesse des deux sexes.

Un certain nombre de Russes, même parmi ceux qui avaient été élevés dans un milieu tout français, comme les Voronzof, protestaient de temps à autre contre ce qu'ils appelaient la *gallomanie :*

« On peut dire, écrivait Alexandre Voronzof, que la Russie est le seul pays où l'on dédaigne d'apprendre sa langue et tout ce qui a rapport au pays où l'on est né, la génération présente s'entend ; les gens prétendus éclairés, à Pétersbourg et à Moscou, ont soin de faire apprendre le français à leurs enfants, les entourent d'étrangers, leur donnent à grands frais des maîtres à danser et de musique, et ne leur font pas apprendre la langue paternelle : de sorte que cette belle éducation, d'ailleurs si coûteuse, mène à une parfaite ignorance de son pays, à une indifférence, peut-être à un dédain pour le pays duquel on tient son existence, et à un attachement pour tout ce qui tient aux mœurs et aux pays étrangers, surtout à la France. »

Alexandre Voronzof rédigeait ses mémoires en 1805, c'est-à dire à une époque où il y avait en Russie une réaction violente contre les usages et la langue d'une nation dont la puissance humiliait et menaçait l'empire, au lendemain d'Austerlitz, d'Eylau et de Friedland, une année avant les violentes invectives de Rostoptchine contre les mœurs et les précepteurs français (2), et lorsque toute la littérature nationale s'était engagée dans un courant hostile à notre influence.

Son frère Sémen déclamait auparavant, en 1789, avec autant de vivacité contre le rôle prépondérant qu'avait pris la littérature française dans l'éducation russe. Il exaltait le marin Séniavine — un vrai Russe, celui-là ! — aux dépens des petits-maîtres. « Malgré tout son mérite, s'écrie-t-il, il passera pour un sot chez nous ; il ne connaît ni Marmontel, ni La Harpe ; il n'a jamais lu *le Barbier de Séville* et ne soupçonne pas qu'il y a des Russes qui font en français des vers très-élégants » (1).

Il est à remarquer, d'ailleurs, que tous ces adversaires de la culture française, et Alexandre Voronzof, et Sémen Voronzof, et Rostoptchine lui-même, continuent à écrire en français ; c'est en notre langue que sont rédigées de préférence leurs invectives et leurs protestations ; c'est notre langue qui sert aux épanchements de l'amitié et à leurs douloureuses confidences de vieux Russes : ils sont si Français d'éducation, malgré tout, que leurs lettres intimes en langue russe sont de beaucoup les plus rares. On nous en a même conservé une où Sémen Voronzof prie son frère Alexandre de ne plus lui écrire qu'en français, vu que son écriture en russe est presque illisible (2). Ces inconséquences leur ôtaient peut-être un peu de leur autorité sur la nouvelle génération, et, dans les dernières années de Catherine II, jamais la Russie n'avait été plus française.

Sémen Voronzof raille « ces petits-maîtres, ces fats, ces rimailleurs français qui se faisaient gloire d'avoir rempli quelques pages de leur plate versification dans le *Mercure de France* » (3). On doit faire la part de sa mauvaise humeur, car certains Russes ont vraiment acquis à cette époque quelque renom dans notre littérature. Le comte de Ségur cite André Schouvalof, « que son *Épître à Ninon* a classé en France au nombre de nos poètes les plus gracieux ». On a une lettre où Voltaire le félicite de ses vers, qui sont « du meilleur ton et d'une correction singulière » (4). Le major Masson cite le prince Biélosselski-Biélozerski, envoyé à Turin, qui « s'est fait connaître par plusieurs poésies et surtout par une *Épître aux Français* où il semble être Français lui-même et où il leur jette des lauriers qui retombent sur lui ». Voltaire lui écrivit également une lettre de félicitation. Kantémir, fils d'un hospodar de Valachie, ambassadeur de Russie à Paris et à Londres, était l'ami particulier de Montesquieu ; Galitsyne, son successeur, fut l'ami de Voltaire, de Diderot et de Falconet.

II.

Un voyage à Paris était le complément nécessaire de cette éducation. Les Russes, si casaniers avant Pierre le Grand, commençaient à remplir les métropoles de l'Occident. Je ne parle pas de cette vieille comtesse Roumantsof, mère du célèbre maréchal, que Ségur retrouva presque centenaire à Saint-Pétersbourg, qui avait assisté en France aux dîners de

(1) Masson, *Mémoires secrets sur la Russie.*

(2) Dans ses *Pensées à haute voix sur l'Escalier Rouge.*

(1) Correspondance de Sémen Voronzof avec son frère dans l'*Archive Voronzof*, t. IX, p. 145.

(2) *Ibid.*, p. 24. Cette lettre est en langue russe.

(3) *Ibid.*, p. 116.

(4) Lettre du 30 septembre 1767.

Louis XIV et qui regalait la jeune génération de récits sur le grand siècle. Déjà, sous Élisabeth, le poète Trediakovski, qui traduisit l'*Histoire ancienne* de Rollin et l'*Art poétique* de Boileau, et Cyrille Razoumovski, plus tard président de l'Académie des sciences, avaient été achever leurs études à Paris. Karjavine, qui fut professeur de français au séminaire de Troïtsa, fut en 1755 un étudiant de l'Université de Paris, au collège de Lisieux, où il apprit le latin. On a les notes que le professeur d'histoire Barbeau de la Bruyère donna à Louis XV sur un autre Karjavine, oncle du précédent, qui avait habité la France dix années, « sous la protection particulière du roi de France (1) ».

Alexandre Voronzof y était arrivé en 1759 et avait été surpris de l'effervescence des esprits, exaspérés par la lutte du Parlement et de la cour. Il avait assisté au triomphe de Choiseul, qui suivit son exil, lorsque « huit cents voitures de tout ce qu'il y avait de plus marquant en France » allèrent à Chanteloup protester contre sa disgrâce (2).

A cette époque il n'y avait de chapelle russe que dans la maison de l'ambassadeur; Alexandre Voronzof se plaint du fanatisme de l'aumônier : « Il incommodait l'ambassadeur, qu'il apostrophait quelquefois dans ses sermons, ainsi que tous les Russes qui se trouvaient à Paris ; le prêtre fanatique voulait que tous ces voyageurs et gens du monde vécussent comme des moines ». Or, ce n'était pas précisément pour vivre comme des moines que les Russes venaient à Paris. Tous ne donnaient pas entier contentement à leur ambassadeur Bestoujef-Rioumine. L'un d'eux, Ivan Petrovitch Soltykof, malgré une scène très-vive entre Bestoujef et Choiseul, fut emprisonné pour dettes au fort Lévêque.

Après avoir amplement visité Paris, les théâtres, les salons en vogue, le jeune Voronzof entra à l'École des chevau-légers, qui comprenait alors environ cent vingt jeunes gens de la meilleure noblesse française. Il se loue beaucoup du savoir de ses maîtres et aussi de la courtoisie de ses condisciples. « Je dois rendre justice, dit-il, à l'aménité de toute cette noblesse française : ils s'empressèrent tous à me faire prévenance et honnêteté, de manière qu'au bout de deux jours j'y fus aussi à l'aise que si j'y étais déjà depuis quelques mois. » Il tint à faire le service à son tour. Avant que le roi se rendît à la messe, chaque jour, un gendarme, un chevau-léger, un mousquetaire noir et un mousquetaire gris se trouvaient sur son passage. Le roi disait : « Il n'y a rien de nouveau », et le service était fini. C'était ce qu'on appelait prendre *l'ordre du roi*. Voronzof fit deux fois ce service, et chaque fois le roi lui dit un mot aimable (3).

Voronzof, parmi ses maîtres, s'attacha surtout au professeur de littérature, Arnould, qui avait été secrétaire de Voltaire à l'époque du séjour de celui-ci en Lorraine, chez Mme du Châtelet. « Il le divertissait en lui racontant les scènes fréquentes que cet auteur avait eues avec ladite marquise. »

Les voyageurs russes deviennent plus nombreux vers la fin du règne de Catherine. C'est alors que son fils Paul et sa bru, Marie Feodorovna, en 1784, sous les noms de comte et comtesse du Nord, visitent la France.

Désormais, pour tout Russe lettré, le programme obligé d'un voyage en Occident, c'est une visite à l'ermitage de Voltaire à Ferney, et une autre à la mansarde de Diderot, surtout depuis que l'impératrice l'a comblé de marques si visibles de faveur. Ces deux visites sont indispensables : la princesse Dachkof, qui avait la prétention de voyager incognito et qui s'est refusée à toutes les visites, a tenu cependant à voir Voltaire et Diderot. De plus, il est bon de se faire présenter chez Mme Geoffrin, autre correspondante de l'impératrice, dans le salon de laquelle on est assuré de coudoyer des nobles russes, polonais, suédois, peut-être Stanislas Poniatovski avant son élévation au trône de Pologne, peut-être Gustave III en voyage. Marmontel, Beaumarchais sont aussi à voir. Les voyageurs excentriques ou en humeur de fronder essayeront de forcer la porte du sauvage Rousseau, le seul des grands écrivains de ce temps qui a voulu vivre à l'écart des souverains et sur lequel on savait que l'impératrice de Russie avait porté des jugements sévères.

Au moment actuel, lorsque les Russes, comme les autres étrangers, sont attirés en plus grand nombre à Paris par l'Exposition universelle, il n'est pas sans intérêt de revenir sur les impressions de voyage de quelques-uns de nos visiteurs russes au XVIIIe siècle. Alexandre Voronzof a vu le Paris de Louis XV ; Komarévski, plus tard adjudant-général, a vu le Paris de Louis XVI. Il y arriva en 1787 (1).

« Je descendis, raconte Komarévski, rue Traversière, hôtel des Trois-Milords. Tous les courriers russes s'y arrêtaient parce que là vivait M. Dobrovskoï, ancien conseiller d'ambassade à notre légation et qui, après avoir pris sa retraite, s'était fait le protecteur des jeunes gens qui, comme moi, arrivaient en courriers à Paris. Sous l'impératrice Catherine, on n'envoyait en courriers dans les pays étrangers que les jeunes nobles qui servaient dans la garde avec le grade de sergents : à cet effet, il y en avait toujours quelques-uns de service. C'était là une excellente institution, qui permettait à de jeunes gentilshommes sans fortune de visiter les pays étrangers...»

Komarévski donne ensuite quelques détails sur le personnel de l'ambassade russe à Paris. Il décrit une revue des gardes françaises et suisses à la plaine de Sablon et le *petit couvert* du roi et de la reine à Trianon. Il a fréquenté assidument les théâtres :

« Le premier spectacle auquel j'assistai, ce fut *Mérope*, aux Français. Mlle Baucourt jouait ce rôle avec une grande perfection. Le meilleur acteur tragique était alors Larive : il était admirable dans une tragédie qu'on avait composée pour lui, *Hercule sur le mont Œta*.

« J'arrivai à Paris peu de temps après la dissolution de l'assemblée des Notables, lorsqu'on avait décidé la convoca-

(1) Article de M. Dourof dans la *Rousskaïa Starina*, t. XII, p. 272.

(2) *Archive Voronzof*, t. V, p. 74.

(3) Voronzof n'est pas le seul noble russe qui ait porté l'uniforme français. Un prince Dolgorouki fit, en qualité de volontaire dans nos rangs, trois campagnes pendant la guerre de Sept ans.

(1) Barténiel, *le XVIIIe siècle*, t. Ier, p. 389. Moscou, 1860.

tion des États-Généraux et que la révolution se préparait. Beaumarchais, il n'y avait pas bien longtemps, avait fait jouer le *Mariage de Figaro*. L'enthousiasme des spectateurs allait jusqu'au délire, et, chaque fois qu'on baissait le rideau, le parterre criait : *A demain!* Cette comédie eut cent trente représentations ; il est vrai qu'on y voyait les meilleurs acteurs du temps : Molé, Dazaincourt, Dugazon ; Mlle Contat, Mlle Olivier, Mme Vestmenille. A cette époque eut lieu au grand Opéra la première de *Tarare*, qui était aussi de Beaumarchais; la pièce n'eut pas autant de succès que le *Mariage de Figaro*. Je dois avouer que mon théâtre favori, c'étaient les *Variétés amusantes*, au Palais-Royal, tout près de mon logis. Ah! le Palais-Royal! Il m'est arrivé de passer des journées entières dans ce lieu unique, unique au monde. Le matin, je déjeunais au café de Foy, qui était alors très à la mode, ou dans quelque autre café. A midi, tout Paris venait se promener sous les arcades ou dans le jardin : il y avait alors dans le jardin de belles allées, qui furent détruites à l'époque de la Révolution. Je dînais ou à la Grotte Flamande ou dans un autre restaurant, car il y en avait plusieurs au Palais-Royal. Après dîner, j'allais prendre le café au café Mécanique : là, grâce à d'ingénieuses machines, tout ce qu'on demandait sortait du sol. Une dame était assise au buffet et recevait l'argent. On avait fait sur ce café quelques couplets sur l'air: *Cœurs sensibles, cœurs fidèles...*

« A six heures, on se rendait aux *Variétés amusantes*, où l'on jouait le plus souvent une comédie de Dumaniant, qui était à la fois auteur et acteur. Après le théâtre, promenade sous les arcades, où tous les magasins étaient chaque soir splendidement éclairés à la bougie : on ne connaissait pas encore les quinquets. Tout Paris s'y retrouvait de nouveau : la promenade se prolongeait jusqu'à onze heures. Alors le sifflet des gardes suisses se faisait entendre : c'était le signal pour éteindre les feux et faire sortir le public. Souvent je risquais un tour de voiture au bois de Boulogne, ou j'allais dépenser aux Champs-Élysées. Le dimanche, c'était la promenade sur les boulevards, où se voyaient les plus magnifiques équipages, de même qu'à Longchamp. De la barrière au bois de Boulogne, les voitures suivaient sur deux longues lignes.

« En fait de Russes, il y avait alors à Paris la princesse Galitsyne, son mari et toute sa famille (j'ai dîné plusieurs fois chez elle), R. Kochélef et sa femme, V. Zinovief, A. Ermolof, l'ancien favori de l'impératrice, et le comte B.. (1). Celui-ci menait la vie la plus débauchée, passait des nuits entières à jouer aux cartes et faisait des dettes énormes. Il était sous la surveillance de notre envoyé le baron Grimm. Le comte B.., chez qui j'allais quelquefois, mais jamais sans y être invité et parce que je ne pouvais pas faire autrement, ne pouvait comprendre qu'un jeune homme de dix-huit ans comme moi ne trouvât pas d'agrément dans sa société. Il m'avait surnommé le « très-sage M. Komarévski ».

En octobre de la même année, Komarévski fut envoyé en courrier à Londres. Ses impressions de voyage sur l'Angleterre, les séances du Parlement, les boxeurs, la manie des paris, les brigands qui infestaient les routes aux environs de Londres, la populace qui attaquait partout les Français, les théâtres de Drurylane et de Covent Garden, sont également fort curieuses. A Londres, Komarévski retrouva le comte Bobrinski, le gallophobe Rostoptchine et d'autres Russes. Mais Paris lui paraît plus aimable encore depuis qu'il a vu la capitale anglaise !

(1) Le comte Alexis Bobrinski, fils naturel de Catherine II et de Grégoire Orlof. On raconte, sur la façon dont il vint au monde, une anecdote des plus originales.

« Quelle différence entre Paris et Londres! Là-bas, c'est fête tous les jours, et ici, jamais. Là-bas, dans les rues, on chante, on s'amuse ; ici, on marche dans le plus profond silence. Il est vrai que j'ai vu Paris en été et Londres en automne. Là-bas, le soleil tous les jours ; ici les cheminées, où l'on ne brûle que du charbon de terre, dégorgent un brouillard tellement épais qu'en plein jour on est obligé d'allumer les bougies, et que votre linge est tout noir à la fin de la journée. Ce brouillard donne aux Anglais le spleen, maladie inconnue, je crois, dans les autres pays ; dans les gazettes il n'est question que de suicides. Un jeune homme, à mon avis, fera bien d'aller d'abord à Londres, ensuite à Paris : la comparaison sera tout à l'avantage de Paris. Londres a cependant sur son rival un avantage, la propreté des rues : il possède de magnifiques trottoirs, qui sont lavés tous les jours, si bien que la boue n'y séjourne pas. C'est un grand avantage pour le piéton. A Paris, au contraire, comme chacun sait, les rues sont étroites et boueuses (1), et les maisons si hautes que le soleil ne pénètre jamais dans certaines rues. »

Malgré sa malpropreté et ses rues étroites, c'est Paris qu'on préfère. C'est le Palais-Royal, comme aujourd'hui le boulevard, qui est le *lieu unique au monde*. Paris, pour toute une génération de nobles russes, ce n'est pas seulement la capitale des plaisirs plus ou moins élégants, le *Venusberg* des légendes du Nord, c'est aussi la ville de l'intelligence, consacrée par la gloire des grands hommes du XVIIe siècle, la ville de l'*Encyclopédie* et de l'*Essai sur les mœurs*, où le théâtre est une tribune du haut de laquelle Voltaire, dans ses tragédies, annonce la tolérance, et Beaumarchais, dans ses comédies, la fin des privilèges. C'est la ville où l'esprit humain, dans les temps modernes, a brillé du plus vif éclat et où se prépare l'émancipation du monde entier. Paris, pour les Russes lettrés, c'est ce que furent pour nous-mêmes l'Athènes de Sophocle et de Démosthène, la Rome de Cicéron et de Virgile, la seconde patrie de tout homme qui pense et dont la topographie sacrée est devenue plus familière que celle de la cité natale. Masson rapporte à ce propos une anecdote caractéristique : « Plusieurs jeunes Russes connaissaient mieux Paris que ceux qui avaient passé leur vie à en battre le pavé. Un comte Boutourline avait poussé si loin ces connaissances locales, qu'il pouvait soutenir avec un Parisien la conversation la plus détaillée sur les spectacles, les rues, les hôtels et les monuments de Paris; le Français demeurait stupéfait lorsque le Russe lui avouait qu'il n'avait jamais été en France ».

III.

Les relations de nos grands hommes du XVIIIe siècle avec la cour de Saint-Pétersbourg et l'aristocratie russe forment une histoire aujourd'hui bien connue; mais l'exemple des Voltaire, des Diderot, des d'Alembert, des Marmontel, des Grimm, l'exemple de Falconet, qui dressa la statue de Pierre le Grand, de Mlle Collot, qui en modela la tête, de Houdon, qui sculpta pour Catherine II une statue de Voltaire

(1) Aujourd'hui, *comme chacun sait*, Paris est la ville du monde dont les rues sont le plus souvent balayées, nettoyées et lavées.

et une statue de Catherine elle-même (1), qui tous furent comblés des marques de l'estime et de la faveur tsariennes, devaient engager même des talents de second ordre, même de purs aventuriers, à chercher fortune en Russie. Les Russes admiraient et lisaient les mêmes écrivains que les Français; ils recherchaient les chefs-d'œuvre des mêmes artistes; ils se passionnaient pour les théories des mêmes penseurs, Beccaria ou Adam Smith : est-il surprenant qu'ils se soient engoués des mêmes nouveautés? Voilà pourquoi non-seulement la franc-maçonnerie, qui ouvrit des loges en Russie dès le milieu du XVIIIe siècle et qui fait remonter son origine à Pierre le Grand lui-même — lequel aurait fondé « l'Orient » de Cronstadt, — mais l'illuminisme sous toutes ses formes, mais le baquet magnétique de Mesmer, mais les rêveries de Swedenborg, mais les mystères du *Grand Cophte* trouvèrent des adeptes parmi les sujets de la tsarine comme parmi ceux du roi de France. Voilà pourquoi Saint-Germain, Casanova, Mesmer, Cagliostro tinrent à honorer de leur visite la lointaine métropole du Nord.

On a peu de renseignements sur le voyage du fameux comte de Saint-Germain à Saint-Pétersbourg. On sait par les mémoires du baron de Gleichen qu'il y parut en juin 1762 et qu'il conserva toujours des relations amicales avec Grigori Orlof, le favori, qui ne l'appelait que *caro patre*. Quant à Catherine II, elle le prit pour ce qu'il était : un charlatan.

Casanova séjourna en Russie de 1765 à 1766 et parvint à avoir deux entretiens, d'ailleurs sans étiquette et sans importance, avec l'impératrice au Jardin d'Été (2).

Vers 1779, la *Gazette de Saint-Pétersbourg* entretenait son public des *cures merveilleuses* que l'*illustre médecin* Mesmer obtenait par les moyens magnétiques.

La même année, Joseph Balsamo, autrement dit Cagliostro, partait pour la Russie avec sa femme, la belle Lorenza. M. V. Zotof, dans l'*Antiquité russe*, et M. Karnovitch, dans l'*Ancienne et Nouvelle Russie*, se sont occupés récemment de réunir et de discuter tous les renseignements relatifs à cette singulière équipée du héros célébré par les deux Alexandre Dumas (3).

Cagliostro s'arrêta d'abord à Mittau, en Courlande, pour ainsi dire à la porte de la Russie, l'annexion de cette province n'étant pas encore consommée. Il voulait donner le temps à la renommée de trompeter à Saint-Pétersbourg ses faits et gestes merveilleux et d'occuper de lui l'oreille de l'impératrice. Mme de Recke nous a laissé des détails circonstanciés sur son séjour à Mittau (4). Là, il commença à faire parade de ses connaissances en magie, en alchimie, en démonologie, offrit de transmuer en or tous les métaux et de donner aux perles et aux pierreries un volume plus considérable, parla de fonder une *loge* où les femmes seraient admises, guérit des malades, évoqua des esprits. Enfin il proposa aux nobles courlandais de plaider auprès de Catherine II la cause de leurs privilèges. Il eût bien voulu se faire accompagner de l'un d'eux à Saint-Pétersbourg pour avoir lui-même une recommandation auprès de l'impératrice. A Mittau déjà, il eut quelques mécomptes : comme il se targuait de ses longs voyages en Égypte et à Médine et se vantait de savoir l'arabe, un orientaliste qui passait à Mittau, le professeur suédois Norberg, lui cloua la bouche. On commença à remarquer qu'il savait le français assez mal et parlait l'italien avec un détestable accent de Sicile.

A Saint-Pétersbourg, il recommence ses tours de passe-passe et ses hâbleries. Lorenza, qu'il avait dressée à n'être point farouche, était chargée d'agir sur la partie masculine de la société : elle racontait que son mari, il y a quatre mille ans, était déjà au service du grand-cophte d'Égypte. Elle prétendait avoir quarante ans : cette brillante jeunesse que tous admiraient en elle, elle la devait à un merveilleux élixir composé par le comte Phénix, — c'était le nouveau nom que Cagliostro avait adopté cette fois, avec la qualité de colonel espagnol.

Cagliostro fit des dupes, mais pas autant qu'il l'avait espéré. Bientôt sa situation devint intenable : l'ambassadeur d'Espagne, ayant demandé des renseignements à sa cour, fit publier dans les gazettes qu'il n'existait pas de comte Phénix dans la noblesse espagnole, ni de colonel Phénix dans l'armée du roi très-catholique. Puis, les médecins de la capitale, auxquels il faisait une concurrence déloyale, lui suscitèrent des désagréments. L'un d'eux l'appela en duel. Cagliostro lui proposa un duel au poison : chacun d'eux devait administrer à son adversaire une pilule de sa composition; celui qui posséderait le meilleur contre-poison resterait vainqueur, et serait tenu pour le plus habile médecin. La belle Lorenza avait jeté ses filets autour de Potemkine, le puissant favori : on prétend que la jalousie de l'impératrice s'émut et que le couple intrigant reçut l'ordre de quitter la Russie. Un dernier fait acheva la ruine de cette réputation. Le prince G..., un grand seigneur de la cour de Catherine, avait un fils dangereusement malade, abandonné par les médecins : de désespoir, il s'adressa à Cagliostro, qui promit de guérir l'enfant si on voulait le lui confier d'une manière absolue. Il l'emmena chez lui et, au bout d'un mois, rendit un baby bien portant, mais dans lequel la princesse G... refusa de reconnaître son fils. Cette substitution d'enfant éveilla l'attention de la police; Cagliostro fit des aveux : le jeune G... était mort; quant à son cadavre, il ne pouvait le restituer. Il l'avait brûlé, assurait-il, pour faire une expérience de palingénésie. L'aventure coïncidait avec celle de Lorenza et Potemkine : il fallut quitter sans délai Saint-Pétersbourg.

D'ailleurs Cagliostro n'avait pas réussi dans l'objet principal de son voyage. Il s'était proposé de gagner l'impératrice Catherine redoutait les francs-maçons et méprisait les char-

(1) Voy. dans la *Drevnaia i novaia Rossia* d'avril 1877 un article de M. Strassof intitulé *Trois Sculpteurs français en Russie*, et le t. XVII de la *Collection de la Société impériale d'histoire de Russie*.

(2) *Mémoires de Jacques Casanova de Seingalt, écrits par lui-même*. 12 vol. Leipzig, 1826-1828. La *Rousskaia Starina*, t. IX, p. 532, a donné une traduction russe des principaux passages relatifs à son voyage en Russie.

(3) *Rousskaia Starina*, t. XII, p. 50, année 1875; *Drevnaia i novaia Rossia*, t. Ier, p. 184, année 1875.

(4) *Nachricht von des berüchtigten Cagliostro Aufenthalt in Mittau im Jahre 1779*. — Berlin, 1787.

latans ; à ce double titre, elle refusa de voir le comte Phénix. La franc-maçonnerie devait survivre au prestige du drôle qui l'avait impudemment compromise ; en ce qui concerne l'alchimie et la démonologie, on doit savoir gré à l'impératrice d'avoir donné gain de cause au bon sens dans cette folie passagère d'une partie de l'aristocratie russe, folie à laquelle n'avaient pas échappé des hommes comme Alexandre Strogonof et le secrétaire d'État Élaguine, le secrétaire favori de Catherine II, son ami des mauvais jours. Elaguine avait voulu apprendre de Cagliostro à faire de l'or et à grossir les diamants : il lui en coûta quelques milliers de roubles et sans doute quelques plaisanteries de sa souveraine. Catherinell, par cette réserve hautaine vis-à-vis des thaumaturges, donna plus de prix encore à la faveur qu'elle témoignait aux hommes d'un vrai mérite : elle montra que la correspondante assidue de Voltaire et de Diderot, l'admiratrice de Falconet n'entendait pas perdre une minute avec des charlatans. Elle montra qu'elle n'était pas indigne du titre de philosophe ; elle vengea la majesté du XVIIIe siècle, insultée par ce retour offensif des vieilles superstitions du moyen âge.

Catherine dédaigna Cagliostro ; cependant elle comprit qu'il fallait compter avec la faiblesse de certains esprits. C'est dans l'intérêt de ses grands seigneurs crédules et de ses courtisans superstitieux qu'elle crut devoir entamer une polémique contre l'illuminisme : elle voulut le noyer dans le ridicule, espérant d'ailleurs qu'il en rejaillirait quelque chose sur la franc maçonnerie. Elle approuva le livre de Mme de Recke, qui dévoilait les fourberies de Cagliostro, et lui fit écrire une lettre de félicitation par un de ses correspondants d'Allemagne, le docteur Zimmermann (1) : « Il est inutile de me remercier, écrivait Zimmermann à Mme de Recke, pour ce que j'ai écrit à l'impératrice de Russie au sujet de votre remarquable et *héroïque* ouvrage sur Cagliostro. Je savais d'avance qu'un tel livre, écrit par une telle plume, mériterait son attention. Je regrette que votre santé vous semble de nouveau affaiblie ; elle ne l'était sans doute pas quand vous avez écrit sur Cagliostro. » Et les éloges de Zimmermann n'étaient pas exagérés : il y a de l'héroïsme à lutter contre les superstitions qui fanatisent des milliers d'adhérents.

L'impératrice, qui maniait assez bien la satire et qui a laissé plusieurs comédies de mœurs, voulut prendre part elle-même à la lutte. Dans une lettre du 10/21 janvier à Zimmermann, elle écrit :

« A propos de spectacle, il faut que je vous dise qu'il vient de paraître ici deux comédies russes : l'une a pour titre *le Trompeur*, et l'autre *le Trompé*. La première représente au naturel Cagliostro (*que je n'ai jamais vu*, encore moins sa femme, quoiqu'ils aient été ici), et l'autre ses dupes. Notre public raffole de ces deux pièces, qui sont en effet très-plaisantes. Je vous dis ceci afin que vous sachiez comme les illuminés sont traités chez nous. On dit que l'Allemagne en est inondée ; c'est, je crois, par mode, parce que les Français sont épris de ces balivernes. »

Pour étendre à l'Allemagne le bienfait de ce contre-poison russe contre l'illuminisme, Zimmermann pria l'impératrice de faire traduire ces deux comédies en allemand : elles furent traduites par Arndt et éditées à Berlin par Nicolaï.

Ce que l'impératrice ne dit pas à Zimmermann, mais ce que l'avisé docteur a très-bien compris, c'est que *le Trompeur* (*Obmanchtchik*) et le *Trompé* (*Obolchtchénnyi*) sont l'œuvre de l'impératrice elle-même (1). Dans la première, Cagliostro est en effet « représenté au naturel » sous le nom de Kalifalkjerston. On le voit s'avancer d'un air absorbé, avec des poses majestueuses, conversant avec les esprits, marmottant des paroles inintelligibles et mystérieuses, rappelant ses entretiens d'autrefois avec Alexandre de Macédoine, promettant de distiller de l'or et de donner plus de grosseur aux perles et aux diamants ; en attendant, il fait des dupes, soutire de l'argent, des parures et des pierres précieuses. Ses victimes apprennent, tantôt que la marmite où bouillait l'or a éclaté, tantôt que celle où chauffaient les diamants a fait explosion : avec une crédulité obstinée et une résignation inépuisable, elles se saignent de nouveau pour aider à parfaire le grand œuvre. Dans une des scènes, Kalifalkjerston reçoit un soufflet : Catherine a sans doute voulu faire allusion à un incident qui eut lieu réellement entre Cagliostro et un secrétaire d'Élaguine, moins fou que son maître. A la fin, l'imposteur disparaît avec les diamants de ses dupes, mais il est rattrapé par l'amoureux de la pièce. La comédie peut donc se terminer sur un mariage.

La comédie du *Trompé* représente un malheureux qui a la judiciaire troublée par les inventions des illuminés, qui ne s'exprime que par aphorismes mystiques, veut changer des roses en métal et les métaux en or, et entend partout la voix des esprits. Il fait des évocations comme Cagliostro et demande à un enfant de huit ans de dire ce qu'il voit. « Rien du tout ! » répond l'enfant avec la sincérité de son âge. A la fin le bonhomme est détrompé : sa nièce échappe ainsi au malheur d'être mariée à quelque vendeur d'orvietan. Les martinistes et les francs-maçons ne sont pas épargnés dans cette pièce. Leurs œuvres de bienfaisance, qu'ils se cachent pour accomplir, sont suspectes à l'impératrice autocrate : est-ce sous le règne de la grande Catherine qu'on manque de liberté pour faire le bien au grand jour ?

Une troisième comédie, *le Chaman de Sibérie*, sous prétexte de chamanisme sibérien, est encore dirigée contre les théosophes et les mesmériens, de même que les *Byly i nébylitsy* (*le Vrai et le Faux*), satire en prose.

Catherine II s'étonne de la persistance de ces superstitions nouvelles, qui « rendent idiots des gens d'esprit très-sain jusqu'alors ». Elle ne se trompe pas en y voyant surtout une affaire de mode et d'imitation. Les Russes ont suivi les Allemands, les Allemands ont suivi les Français. Tout cela vient, comme elle le dit, de ce que « les Français sont épris de telles balivernes ». La Russie, comme le reste de l'Europe, se poliçait de notre civilisation et délirait de nos sottises. Elle nous empruntait tour à tour Voltaire ou Saint-Germain,

(1) *Zimmermann's Verhältnisse mit der Kayserin Catharina II*, etc., par Marcard. — Brême, 1803, p. 325.

(1) Tome Ier de ses œuvres en russe. Collection complète des auteurs russes, édition Smirdine. — Saint-Pétersbourg, 1849.

les principes de tolérance religieuse ou la carafe fatidique dont *Joseph Balsamo* vient de rafraîchir le souvenir à l'Odéon. Nous étions responsables de la sagesse ou de la folie de l'Europe.

IV.

La France pénétrait alors en Russie, non-seulement par ses livres, son système d'éducation, ses travers moraux, mais aussi par ce que la civilisation européenne a de plus facile à emprunter, de plus superficiel et de plus capricieux, les ameublements et les modes. C'est Ivan Schouvalof, le favori d'Élisabeth, qui l'un des premiers a fait venir ses meubles de France. Les calèches, les carrosses de France ont pris la place des légers attelages nationaux, des lourdes voitures fabriquées par les Allemands. Les salons de Saint-Pétersbourg sont ornés dans le goût de Versailles. Rien ne distingue dans sa mise une grande dame ou un gentilhomme russe des courtisans de Louis XV ou de Louis XVI. Sémen Voronzof, le gallophobe ambassadeur de Russie à Londres, apprend avec indignation que les fabriques de Lyon exportent pour huit millions de soieries à destination de Russie. Catherine II avait enchéri sur Élisabeth, et voici déjà que la jeune cour, le grand-duc Paul et sa femme Maria Feodorovna de Wurtemberg, donnent des inquiétudes à Catherine II. Ils sont revenus, tout éblouis, de la cour de Marie-Antoinette, et l'impératrice se croit obligée à un coup d'État féminin contre l'envahissement des modes françaises. Sir James Harris, l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, annonçait, avec une joie malicieuse qu'il ne cherchait pas à dissimuler, une nouvelle fort désagréable pour nos bons faiseurs et bonnes faiseuses de Paris :

« La toilette des femmes vient de subir une sévère réforme : les broderies, les falbalas, les blondes, etc., sont prohibés. La hauteur de la coiffure ne doit pas dépasser deux pouces et demi, etc. L'énorme accroissement de l'importation des articles de mode de France a été la première raison de cette réforme dans le costume des femmes; mais elle est véritablement dirigée contre la grande-duchesse, qui revient passionnément éprise de la France, de ses modes et de ses manières, et qui, non contente d'avoir établi une correspondance régulière avec Mlle Bertin et autres marchands français, a fait venir deux cents caisses remplies de gazes, de pompons et autres articles de toilette de Paris; elle a amené avec elle de nouveaux valets de chambre et se propose d'introduire une révolution dans la coiffure. L'impératrice ne pouvait pas blesser dans un endroit plus sensible Son Altesse Impériale (1) ».

Malgré tout, la colonie française à Saint-Pétersbourg et même à Moscou s'augmentait chaque jour d'un plus grand nombre de tailleurs, modistes, coiffeurs, chapeliers, cuisiniers, qui venaient initier les classes supérieures de la Russie à ces raffinements qui étaient le luxe matériel de notre civilisation. La *Gazette de Saint-Pétersbourg* (*Péterboursgkia Viédomosti*) publiait de temps à autre de séduisantes réclames. Voici une de ces annonces, qui date de 1779 et qui se dissimule astucieusement dans les *faits divers* : « Le célèbre tailleur pour dames à Paris, Doffemont, a imaginé de confectionner des *corps* (corsets) incomparablement avantageux pour la toilette féminine; il a trouvé moyen de faire disparaître toutes sortes de bosses. L'Académie des sciences de Paris, la Faculté de médecine, l'Académie de chirurgie et la corporation des tailleurs de Paris ont approuvé son invention ».

Plus tard c'est dans un magasin de modes que Krylof placera la scène d'une de ses comédies les plus satiriques et les plus antifrançaises (1).

En 1779 paraissait à Saint-Pétersbourg (numéros de janvier à avril), pour paraître ensuite à Moscou (numéros de mai à décembre), le premier journal russe qui se soit occupé de modes. Il portait un titre un peu long : *Publication mensuelle de modes, ou Bibliothèque pour la toilette des dames.* En tête, on trouvait cette galante dédicace : « Au beau sexe, hommage très-zélé des éditeurs ». On a cru longtemps que l'éditeur était un certain Vassili Maikof, général de brigade connu par ses opuscules littéraires, notamment ses *Métamorphoses d'Ovide*. M. Nécoustroef (2), dans un travail récent, n'hésite pas à l'attribuer au célèbre Novikof, qui était à cette époque rédacteur en chef de *l'Aurore matinale*, transférée, comme le journal de mode, de Saint-Pétersbourg à Moscou.— Prix de l'abonnement, 5 roubles par an; l'année entière, reliée, coûtait 6 roubles.

« Le but de cette publication, dit l'avant-propos, est de procurer au beau sexe, pour ses heures de loisir, une lecture agréable : on y insérera des compositions ou des traductions d'un caractère amusant et récréatif, telles que héroïdes, églogues, élégies, idylles, chansons, épigrammes, énigmes, des poésies fugitives des meilleurs auteurs russes, soit inédites, soit remaniées par eux. On y insérera aussi des contes, anecdotes et nouvelles, traduits des plus célèbres auteurs étrangers ou composés en langue russe. *On fera tous ses efforts pour se tenir au courant des nouvelles modes parisiennes.* En un mot, on ne négligera rien pour mériter les suffrages du beau sexe... Nous lui consacrons nos heures de loisir. Notre but sera donc atteint si quelques minutes — des minutes seulement — celles que nos dames auront de libres pendant leur toilette — sont consacrées à la lecture de ces feuilles. Nous serons récompensés de toutes nos peines si nous avons réussi à être agréables au beau sexe. C'est du beau sexe qu'il dépend que cette publication soit réellement *de mode.* »

On n'est pas plus galant. Mais, en réalité, dans ce *Magazine* on trouve peu ou point d'articles de modes : l'éditeur n'a pas rempli sa promesse de tenir ses lectrices « au courant des nouvelles modes parisiennes ». C'est un recueil littéraire en vers et en prose. Le journal ne mérite son titre que parce qu'on y a inséré des gravures : on devrait en trouver douze, une par mois, mais en réalité (les artistes faisaient-ils défaut?) on n'en trouve que neuf. Ces neuf gravures représentent : la *Petite-maîtresse à la promenade;* — l'*Heureux*

(1) Lettre du 12 novembre 1782. *La Cour de Russie il y a cent ans*, p. 350.

(1) *Le Magasin de modes.*

(2) Voy. la *Rousskaia Starina*, t. VII, p. 422 et 582, t. IX, p. 207.

petit-maître; — Coiffure au casque de Minerve ou à la dragonne, — Amabilité épanouie, — Charmes étalés, — Aimable simplicité, — Corne d'abondance, — Coiffure à la Belle-Poule. — Turban levantin. Les deux premières estampes sont les représentations en pied d'une dame et d'un cavalier; les sept autres figurent des coiffures de dames; on y trouve toutes celles qui faisaient les délices de Versailles ou de Trianon. Les fac-simile de ces estampes ont été reproduits par la *Rousskaïa Starina.*

La *Petite-maîtresse à la promenade* nous présente une coquette de Saint-Pétersbourg équipée de pied en cap. Si prodigieuse est la coiffure, qu'elle forme le tiers de la hauteur totale de la personne. Sur le front, les cheveux sont dressés de toute leur longueur; sur le cou se gonfle un énorme chignon; sur ce chignon s'appuient trois rangs de boucles grosses comme le bras; au sommet de l'édifice, un chiffon de satin et deux guirlandes de rose et de feuillage. Le diamètre de cette coiffure égale celui du panier. La femme se compose donc de deux énormes renflements, celui de la coiffure et celui du panier. En outre, une tresse très-grosse part de la chevelure et vient s'attacher à la taille, semblable à une anse d'amphore; de petits souliers à hauts talons, un éventail complètent la toilette. — La coiffure *à la Minerve* se compose d'une sorte de casque de dragon, surmonté d'un panache. — Les autres coiffures supportent des cheveux ébouriffés, au sommet desquels on a posé une corbeille de fleurs, des flots de rubans ou des touffes de plumes. — La coiffure *à la Belle-Poule* représente un navire à trois-mâts, toutes voiles dehors, toutes flammes flottant au vent, naviguant sur un océan de boucles, la poupe reposant sur les cheveux du front, la proue caressée par les ondes capillaires hardiment prolongées en arrière de la tête comme les vagues qui vont mourir sous une carène. C'est ainsi que les belles Moscovites, plus ou moins de jours ou de mois après les belles Versaillaises, consacraient à leur tour le souvenir du brillant exploit accompli, le 17 juin 1778, par Chadeau de la Clocheterie, commandant de la *Belle-Poule*, contre la frégate anglaise l'*Aréthuse*. A cette époque, la politique de Catherine II était devenue plus favorable à la France, plus hostile à l'Angleterre. C'est l'époque où fut proclamée la *neutralité armée.*

Une seule de ces gravures représente un costume de gentilhomme russe : c'est exactement celui du gentilhomme français. On sait que celui-ci visait en ce temps-là à une très-grande simplicité, tendait à se rapprocher de celui du bourgeois et, comme pour effacer les distinctions de rang, renonçait aux dentelles, aux broderies et aux dorures, et supprimait jusqu'à l'épée, le signe caractéristique de la noblesse, qu'on remplaçait par un simple jonc. Le gentilhomme russe de 1779 était donc tenu d'adopter, comme son confrère de France, la perruque poudrée, le chapeau rond, la cravate montant jusqu'au menton, l'habit sans ornement, le gilet agrémenté de breloques, les culottes à la Jean-Jacques, les souliers à boucle. Du premier coup d'œil, on pouvait croire qu'il avait lu l'*Émile* et médité sur le *Contrat social.*

Le journal édité par Novikof ne dura qu'un an. L'idée fut reprise en 1791, et alors parut le premier recueil qui ait réellement mérité le titre de journal de modes, sous ce titre : *Magasin des nouvelles modes anglaises, françaises et allemandes.* Il devait paraître tous les mois avec des gravures enluminées représentant non-seulement des coiffures et des costumes, mais des meubles et des équipages. Vraiment, pour un Magasin de modes, l'exécution typographique manquait de coquetterie : il était imprimé à Moscou, typographie de l'Université, sur un affreux papier gris, en un petit in-8°, le plus mesquin du monde (1).

L'année 1791, c'est l'époque où cette resplendissante société de Versailles qui avait servi de modèle presque inimitable aux aristocraties du monde entier, chassée par les journées d'Octobre des salons du grand roi, frappée de coups redoublés par la Révolution, se disperse; elle émigre ou se cache. Elle ne jette plus sur le monde fashionnable qu'une lumière vacillante et douteuse. Aussi le *Magasin* en est-il venu à se préoccuper des modes anglaises et allemandes. Malgré tout, c'est le goût français qui continue surtout à l'inspirer. Dans les toilettes portées à Saint-Pétersbourg et à Moscou, on sent le contre-coup des passions qui animent la vieille société française expirante. On porte encore des chapeaux *à la bergère,* souvenir des idylles évanouies de Trianon. On porte surtout la coiffure *à la reine :* c'est le coup de peigne de la protestation. Le journal annonce qu'à Paris on a essayé une toilette *à la contre-révolution*, noire et jaune, sans doute par allusion aux couleurs autrichiennes et prussiennes, celles de la croisade antirévolutionnaire; mais, « vu les rapports qu'elle avait avec la *lanterne* », cette parure compromettante n'a pas tardé à disparaître. Le journal continue toujours à recommander l'emploi des soieries et des tissus français; il donne, avec beaucoup d'éloges, l'adresse de Mme Teillard, modiste au Palais-Royal, sa correspondante à Paris. Malgré le malheur du temps, il y a des fêtes aux Tuileries : au lendemain de scènes sanglantes, à la veille du 20 juin et du 10 août, l'ancien monde monarchique périt joyeusement; aussi trouve-t-on dans le journal la mention suivante, qui émane d'un de ses correspondants parisiens : « La robe et la belle coiffure que représente la gravure, je les ai dessinées d'après la reine Marie-Antoinette, dans le palais des Tuileries. Sa Majesté était habillée à ravir. Un ruban noir dans les cheveux, un corsage de velours, parsemé de brillants. J'ai tâché de reproduire la forme de son buste. »

Inutile de dire que ce journal de modes, dans ses entre-filets fashionnables comme dans ses nouvelles politiques, est insolemment réactionnaire. Il annonce qu'à Paris, « depuis qu'on jouit pleinement des bienfaits de la liberté et de la sécurité qu'elle procure, la mode est de porter des armes de poche telles que poignards et pistolets ou encore des cannes à épée et des joncs renfermant des sabres». La forme de chapeau qu'on recommande aux gentilhommes est le chapeau de feutre, en forme de cône tronqué, enrubané, que le rôle d'Ange Pitou, dans la *Fille de Madame Angot,* nous a rendu

(1) Voy. un article, accompagné de gravures, dans la *Rousskaïa Starina* de 1875, t. XII, p. 226.

de nouveau familier. La Russie allait avoir ses *collets noirs* et ses *muscadins*.

V.

Si l'on s'efforçait de suivre les modes françaises dans toutes leurs variations et vicissitudes, on adoptait aussi nos manières et jusqu'aux tics du jour. Sur cet esprit imitatif des Russes, une Anglaise, miss Wilmot, s'exprimera plus tard avec la dernière impertinence :

« En ce qui concerne les classes élevées, je regrette d'avoir à dire qu'elles semblent calquer les Français en toutes choses; or, bien que les manières des Français soient fort convenables pour eux-mêmes, je ne puis supporter la singerie de l'ours Brun quand il folâtre avec un singe sur ses épaules. Par exemple, au lieu du salut noble et grave de l'ancien temps et qui consistait pour deux personnes à s'incliner sérieusement l'une devant l'autre jusqu'à ce que leurs diadèmes se rencontrassent, on vous embrasse sur l'une et l'autre joue avec des démonstrations de transport, et l'on dit machinalement combien l'on est enchanté de faire connaissance avec vous. Le costume également est une mauvaise imitation des modes françaises...

« Bien qu'une sorte d'extérieur français soit général, bien que la langue française soit la langue de la bonne société, que le costume soit français et que la jeunesse soit élevée par des *mademoiselles* françaises et des abbés français, cependant l'éducation des jeunes gens n'est pas bonne. Les jeunes filles ne deviennent point des femmes agréables, mais elles imitent ce qui se voit et pratiquent ainsi les dehors sans se mettre en peine d'acquérir cette douceur, cette suavité des manières qui plaisent et règnent si généralement en France. Quand les femmes de Moscou vous ont regardée de la tête aux pieds, quand elles vous ont embrassée cinq ou six fois au lieu de deux, quand elles se sont recommandées à votre éternelle amitié, quand elles vous ont dit d'un ton sans façon et d'une manière brusque que vous êtes charmante, quand elles se sont informées du prix de chaque objet de votre toilette, quand elles ont vanté par avance l'éclat de la prochaine assemblée de la noblesse, n'attendez d'elles rien de plus. A peine, en dehors de cela, semble-t-il leur rester une idée, si ce n'est pour se plaindre de la maladresse des joailliers russes et pour porter aux nues l'habileté des joailliers français (1). »

Miss Wilmot met peut-être dans ses descriptions une certaine aigreur causée par quelque jalousie nationale et le dépit de voir que l'on ne se soucie que des mœurs françaises et que l'on méconnaît ou que l'on ignore les mœurs britanniques ; peut-être n'a-t-elle pratiqué que la petite noblesse de province ou la bourgeoisie de Moscou. Son tableau ressemble à une caricature : elle ne met en scène que des grotesques. Sa description ne peut nous donner une idée de la société polie de Saint-Pétersbourg, qui ne devait le céder en élégance à aucune aristocratie européenne. Ségur, qui a été, de 1785 à 1789, notre ambassadeur à la cour de Catherine II et qui est assurément aussi bon juge que la voyageuse anglaise, a gardé de son séjour une tout autre impression. Il sait bien tout ce que ces dehors civilisés pouvaient dissimuler, comme c'était le cas pour certains courtisans, d'asiatique et de barbare; mais ces dehors étaient parfaitement corrects et ne prêtaient en rien au ridicule. Ségur pénétra dans l'intimité de la société russe, et cependant il en resta séduit. Écrivant ses mémoires bien des années après, « il ne peut penser aux jours heureux qu'il a passés dans ce pays qu'avec une émotion qui tient un peu de celle qu'on éprouve quand on est éloigné de sa propre patrie ». Il parle des « hommes d'un vrai mérite » et des « femmes aimables qui purent lui faire oublier que là il était un étranger ». Et pourtant M. de Ségur devait se connaître en hommes de mérite et en femmes aimables : il était du vrai monde de Versailles, un membre brillant de cette société incomparable qui, en disparaissant, a emporté avec elle une certaine perfection de culture, une forme spéciale de civilisation qui, assure-t-on, ne se reverra plus. Il y avait à la cour de Catherine II quelques types de grande dame qui n'eussent rien perdu de leur éclat à côté de Marie-Antoinette. Avec quel enthousiasme Ségur cite les noms des comtesses Soltykof, Ostermann, Tchernichef, Pouchkine, de Mme Divof!

« A Paris, on aurait admiré la grâce et les charmes de la princesse Dolgorouki et de sa mère, Mme la princesse Bariatinski, de Mlle Tchernichef, de la charmante comtesse Skavronski, qui aurait pu servir de modèle à un artiste pour peindre la tête de l'Amour. Les jeunes Narychkine, la comtesse Razoumovski, plus âgée, un essaim de demoiselles d'honneur, ornement du palais de l'impératrice, attiraient les regards, les louanges et les hommages; on ne quittait pas sans regret les entretiens spirituels de la comtesse Schouvalof, la conversation originale et piquante de Mme Zagreski. »

Ségur n'est pas moins séduit par le charme de certains grands seigneurs, et sa liste de noms masculins n'est pas moins longue. S'il y a des brutaux comme le général Kamenski, des Asiatiques comme Potemkine, combien de vrais gentilshommes, de vrais Européens!

Mme Vigée-Lebrun, une grande artiste, loue également l'élégante beauté, elle vante la bonté, la dignité et l'esprit de plusieurs dames russes. Elle se rencontre souvent avec Ségur dans ses appréciations sur les personnes. Elle n'hésite pas, elle qui doit s'y connaître aussi, à proclamer que « le bon goût a sauté à pieds joints de Paris à Pétersbourg ».

Il faut donc contrôler et compléter le tableau un peu pessimiste de miss Wilmot par les témoignages d'un Ségur, d'une Vigée-Lebrun. La vérité n'est pas entre les deux; elle est peut-être ici et là; ce sont deux faces différentes d'une même société : la province et la cour, M. de Pourceaugnac et le maréchal de Richelieu.

Pourquoi les Russes, qui de notre XVIIIe siècle ont pris le bien et le mal, se sont-ils dérobés au mouvement qui l'entraînait en 1789? Pourquoi, après avoir adopté nos grands écrivains et nos aventuriers, nos systèmes d'éducation et la coupe de nos habits, n'ont-ils pas voulu adopter la Révolution, ni comme une affaire de conviction, ni comme une affaire de mode? Pourquoi ces hommes si semblables à nous par l'extérieur, quelques-uns même par l'esprit et le caractère, nous ont-ils fausse compagnie à la veille de la grande crise? Une

(1) Lettres du 24 septembre 1805 et du 18 février 1806, à la suite des *Mémoires* de la princesse Dashkof.

étude approfondie de la constitution sociale de la Russie, une comparaison attentive entre la noblesse, la bourgeoisie, les classes inférieures de Russie et celles de France, l'examen des conditions différentes où s'exerçaient les pouvoirs politiques, religieux et sociaux dans les deux pays, peut seule répondre à cette question. D'ailleurs, si le noble russe, vers la fin du XVIIIe siècle, a cessé de ressembler au Français de la Révolution, c'est aussi parce qu'il est resté trop semblable au Français du XVIIIe siècle, trop fidèle à l'ancien régime. C'est nous qui avions changé, non pas lui.

ALFRED RAMBAUD.

SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION

SÉANCE ANNUELLE.

M. DE UJFALVY

Les chasses en Asie centrale.

Pendant les deux années que j'ai passées en Russie, en Sibérie et en Asie centrale, je me suis surtout attaché à l'étude des peuples au point de vue ethnographique, c'est-à-dire par rapport à leurs croyances, à leurs mœurs et à leurs usages. Chez tous les peuples du globe, les chasses ont une importance ethnographique qui n'échappera à personne. Les peuples chasseurs, à peine sortis de l'enfance, chassent pour vivre; la chasse constitue une des manifestations principales de leur existence; les armes qu'ils se sont fabriquées, les usages qu'ils observent en chassant sont des points intéressants à examiner, qui nous permettront de juger de leur caractère, de leurs aptitudes intellectuelles et morales. Les peuples nomades qui s'occupent de l'élevage des bestiaux sont également chasseurs. Sans avoir les raisons immédiates et impérieuses auxquelles obéissent les peuples chasseurs, ils sont aussi obligés de se livrer à la chasse, tantôt pour protéger leurs troupeaux contre les attaques des bêtes féroces, tantôt pour subvenir à l'existence, quand l'année a été mauvaise pour leurs troupeaux; de plus, ils ont fini par trouver du goût aux péripéties d'une chasse, et alors ils la pratiquent au même titre que nous : la chasse devient pour eux un stimulant, un agréable exercice du corps.

Les habitants de l'Asie centrale qui chassent sont ou des pasteurs ou des montagnards; les habitants des villes, animés par la soif du gain, sont trop occupés du trafic de leurs marchandises; le goût de la chasse leur fait défaut. Seuls, les Kirghises et les rudes montagnards des abords du plateau du Pamir aiment à chasser.

Les Kirghises errent dans les plaines immenses entre la mer d'Aral et le lac Balkache; leur domaine s'étend à perte de vue, du nord au sud, de l'ouest à l'est; il s'arrête où finit la plaine.

Les bords du Syr-Daria, grand fleuve qui se jette dans la mer d'Aral et jusqu'auquel Alexandre était arrivé à la tête de son armée, les bords du Syr-Daria, dis-je, sont particulièrement propices à la chasse. Dans les plaines environnantes, on rencontre des loups, des renards, des blaireaux, des chèvres sauvages et des lièvres d'une couleur grisâtre. Les épais taillis, le long des rivages, sont remplis de faisans; sur la surface du fleuve on voit des oiseaux aquatiques de toute espèce, et quelquefois même on rencontre dans ces contrées, vrai pays de Cocagne pour les chasseurs, d'énormes tigres qui se cachent dans les roseaux des marécages.

Mais le bassin du Syr n'est pas la seule contrée giboyeuse en Asie centrale. Les bords de la mer d'Aral et ceux du lac Balkache pullulent de gibier de toutes espèces; le Ferghanah, pays que les Russes ont annexé à leur empire depuis deux ans à peine, ressemble à un grand parc anglais dans lequel on rencontre, à côté d'élégants cerfs appelés *maral*, des oiseaux aquatiques en grand nombre. Les bords du Kara-Daria, principal affluent du Syr, sont peuplés de hérons, de grues, d'ibis, d'oies et de canards sauvages, ainsi que d'un échassier qui ressemble au flamant. Sur les routes, on rencontre des oiseaux de proie d'une grande taille, des corbeaux bleus et un merle dont le plumage éclatant est en harmonie avec le ciel couleur turquoise. Tout est couleur turquoise dans ce pays : le ciel, les pierres, le plumage des oiseaux — jusqu'aux murs des monuments.

Au nord du Ferghanah, la province des Sept-Rivières (Sémirétché), avec les abords montagneux du lac Issik Koul, est particulièrement riche en cerfs maral, en renards et en ours, qui se cachent dans les vastes forêts de sapins du Thian-Chan septentrional. Le pays prend souvent un caractère alpestre, et la flore et la faune s'en ressentent.

Le bassin de l'Ili, un ancien coin de la Chine occidentale, est également riche en gibier. Les plaines autour de Borokhoudsir, couvertes d'épais taillis, sont habitées par une espèce de gazelle, charmante bête dont les allures familières toucheraient le cœur du chaseur le plus endurci. Elles gambadent par troupes de cinq à dix autour de la chaise de poste, à une distance de quelques mètres; elles ne considèrent pas encore l'homme comme leur ennemi. Les montagnes au nord et au sud de Kouldja, les vallées herbeuses du Tékesse, du Kounguesse et du Kach sont habitées par des cerfs maral, des loups, des renards, des ours, des chèvres sauvages et toute espèce d'oiseaux aquatiques. Si nous poussons un peu plus loin vers le centre de l'Asie, nous franchissons le plateau des deux Youldousse, et nous arrivons dans l'ancien domaine de Yakoub-Beg, en Kachgarie, sur les bords des lacs Bagratch et Lob. Nous voilà sur les bords du Tarim, dans les déserts de Koum-Taou, sur les versants septentrionaux des monts Kouenloun. C'est la patrie des chameaux sauvages et peut-être des licornes. Le colonel Perjevalsky, célèbre chasseur autant qu'illustre voyageur, fut, avec Marco Polo, le seul homme fortuné qui visita ces parages. Il a vu et tué des chameaux sauvages comme, six siècles avant lui, le grand Vénitien a vu et tué des licornes. Je sais bien que ce dernier animal appartient au domaine de la fable, et mon imagination de chasseur, hélas! de circonstance m'a fait entrevoir les pays inconnus au sud du lac Lob, au nord du Thibet. Ce sont ces pays inconnus que

je voudrais visiter! Nous traversons l'Afrique en tout sens, et nous ne connaissons encore ni les sources du Hoang ho, ni celles du Yantse Kiang, ni le bassin du grand lac Tengri-nor! Les dernières découvertes du colonel Perjevalsky nous ont démontré que nous ne connaissions même pas la situation exacte du lac Lob! Cependant l'Asie, berceau de notre race, renferme le dernier mot sur notre origine, sur notre histoire. Une expédition scientifique qui visiterait le Thibet et les pays entre le Thibet et le lac Lob y trouverait certainement une mine inépuisable au point de vue, non-seulement de l'histoire naturelle, mais aussi de la géographie proprement dite, de l'ethnographie, de l'archéologie et de l'histoire. Pardonnez-moi cette digression, et revenons à nos chasses.

Enfin, la haute vallée du Zérafchâne, à l'est de Samarkant, n'est également point sans attrait pour le chasseur. A côté de loups, de renards, nous y rencontrons l'once, espèce de félin de la taille d'un léopard, dont la fourrure blanche, tachetée de gris, devient un charmant trophée de chasse ou, au besoin, un tapis moelleux. Nous y voyons aussi des oiseaux de proie gigantesques, des aigles, des vautours et un oiseau qui par ses caractères généraux et par ses dimensions rappelle le condor des Andes.

Avant de parler des chasses, examinons un peu les chasseurs, leurs armes, leurs chevaux et leurs chiens.

Le chasseur par excellence, c'est le Kirghise; qui dit Kirghise veut dire nomade, car chez aucun autre peuple la vie nomade ne s'est plus incarnée que chez eux. Du temps de saint Louis, ils avaient absolument les mêmes mœurs qu'aujourd'hui, et quand, au milieu des steppes de l'Asie, on lit les récits des ambassadeurs du roi de France, on les croit écrits d'hier. Le Kirghise, d'une taille moyenne, trapu, vigoureux, les yeux obliques, le nez camard, la bouche grande et ornée de dents superbes, passe sa vie sous une tente en feutre, de la forme d'une cloche à fromage, en compagnie de ses femmes et de ses enfants, de ses chevaux et de ses bestiaux. J'ai rencontré une fois, près de la mer d'Aral, dans une tente kirghise, un jeune chameau, une chèvre et plusieurs moutons qui vivaient là dans une parfaite intimité avec la famille du propriétaire.

L'arme du Kirghise, c'est le fusil à mèche avec un calibre microscopique, auquel est adaptée une fourche pour assurer son tir; un archer du temps de François Ier n'en aurait pas voulu. Eh bien! avec cette arme primitive, le Kirghise abat des oiseaux au vol, chasse des lièvres et des chèvres sauvages, parvient même à tuer le tigre. Preuve, le magnifique tigre empaillé que j'ai vu chez le général Kauffmann, gouverneur général du Turkestan. Ce tigre avait été atteint par une balle kirghise juste entre les deux yeux.

Les chevaux de l'Asie centrale appartiennent à trois espèces : l'*argamak*, ou le cheval turcoman, est un cheval arabe superbe, plus élancé et plus haut sur jambes que l'arabe pur-sang. On dirait qu'il tient aussi un peu du cheval anglais. Il est rare, fort cher; seuls, les sultans kirghises en possèdent quelquefois. Le cheval kirghise est petit, de chétive apparence, mais extrêmement vigoureux et dur à la fatigue, comme le maître qui le monte. Le *karabaïr* est le produit du croisement de l'argamak avec le cheval kirghise. Il est mince, très-haut sur jambes; il a le chanfrein busqué; il est ardent, mais il manque de fond et ne vaut certes pas le petit cheval kirghise. Le Kirghise fait au pas quatre-vingts kilomètres dans sa journée; son cheval n'est jamais couvert; il mange ce qu'il trouve; il boit quand bon lui semble, en hiver par un froid de 30° centigrades, en été par une chaleur de 40° centigrades à l'ombre.

Le chien du Kirghise, c'est le *tazi*. Le tazi est une espèce de lévrier d'une taille moyenne; il a les poils ras sur le corps; ses oreilles pendantes, le bas de ses jambes et sa queue sont couverts de poils longs et soyeux. Il est intelligent, à l'encontre des autres lévriers, attaché à son maître, très-doux avec l'homme, hargneux et méchant avec les autres chiens. Il est très-courageux, et il court avec une rapidité extraordinaire. Il existe plusieurs espèces de tazi. Ceux de Samarkant sont petits, mais ils ont des formes fines et élégantes; ceux des Kirghises de l'Emba, près de la mer Caspienne, ont des poils particulièrement longs aux oreilles et aux jambes; ceux de la Sibérie méridionale, enfin, sont très-hauts sur pattes et très-vigoureux. Quant à la robe, il y en a de noirs, de jaunes et de gris. Les gris de fer sont les plus estimés. Un beau tazi coûte souvent plus qu'un cheval. Cette espèce de chiens n'a jamais pu être acclimatée dans la Russie d'Europe. J'ai été assez heureux de pouvoir en ramener trois exemplaires pour le Jardin d'acclimatation; ils sont en France depuis le mois de janvier, et ils se portent à merveille.

Parlons aussi un peu des chiens dont se servent les montagnards aux abords du Pamir. J'ai parcouru la haute vallée du Zérafchâne, la patrie des *gourdja;* c'est ainsi qu'on appelle ces chiens. Il n'existe point de route carrossable dans ces contrées. De petits sentiers très-étroits, des balcons faits de branchages, qui surplombent la rivière, quelquefois à une très-grande hauteur, des ponts étroits d'une solidité douteuse, sans garde-fous, qui balancent désagréablement quand on les traverse, voilà les moyens de communication dans la haute vallée du Zérafchâne, à une centaine de kilomètres de Samarkant. Les montagnards de cette vallée, les *Galtcha*, peuplade éranienne, qui pourraient bien être des cousins éloignés de nos arrière-grands-pères, aiment leur âpre pays; ce sont d'excellents piétons, qui ont le pied sûr et l'œil aussi, car, se servant du même fusil que les Kirghises, ils tuent à de très-grandes distances l'once, bête féroce d'une taille fort respectable. Le gourdja, dont nous parlions tout à l'heure, est leur compagnon de chasse. Le gourdja est une espèce de basset, dont les oreilles pointues sont dressées en avant. J'ai eu l'occasion de mesurer une femelle : elle avait cinquante-neuf centimètres de long sur vingt-huit de haut. Ces chiens n'existent que dans la haute vallée du Zérafchâne. Les indigènes les emploient pour chasser le renard et se louent de leur force et de leur adresse. Il paraît que le gourdja grimpe sur des pentes à pic, malgré la neige et la glace, et vient chercher le renard jusque dans son terrier. Le gourdja est généralement d'un caractère farouche; il est très-difficile à rendre familier. Quand on l'emmène à Samarkant, il profite

de la première occasion pour prendre la clef des champs et pour retourner dans ses montagnes.

Revenons aux Kirghises. Quand il s'agit de chasser les oies et les canards sauvages, ils se servent de faucons et même d'aigles dressés à cet usage. Les Kirghises de la Sibérie occidentale dressent leurs faucons et leurs aigles eux-mêmes; ceux des bords de la mer d'Aral achètent des oiseaux dressés chez les Bachkirs. Les Bachkirs, qui, dit-on, habitent depuis Hérodote les vallées des monts Oural, sur les limites de l'Europe et de l'Asie, sont un peuple à moitié nomade, à moitié sédentaire. Ils ont un goût prononcé pour la chasse. Le Bachkir se revêt d'une peau de loup et se glisse en rampant jusqu'auprès de sa proie; souvent aussi il se cache sous des feuilles mortes. Il a une aptitude toute particulière pour dresser les faucons et les aigles, qu'il vend à un prix très-élevé à ses voisins les Kirghises.

Monté sur son cheval, armé de son fusil à mèche et d'un fouet à lanières en fils de fer (nous allons tout à l'heure voir pourquoi), un faucon au poing, accompagné de ses tazi, le Kirghise part pour la chasse. Je ne vous dirai rien sur la chasse aux lièvres, qui se pratique un peu comme en Europe dans les grandes plaines de la Russie ou de la Hongrie. Les tazi y jouent le principal rôle ; un bon tazi ne manque jamais un lièvre. Je ne vous dirai rien non plus de la chasse aux faisans, que les Kirghises prennent généralement au moyen de pièges. Les faisans sont d'ailleurs si nombreux sur les rives du Syr Daria qu'il faudrait être bien mauvais tireur pour ne pas en tuer. Quand nous passions entre le fort Pérowsky et Djoulek, les faisans couraient sur notre chemin; ils s'approchaient à ce point de notre voiture que très-souvent nous les avons tirés au pistolet. Pendant plus de dix jours, nous mangions de la soupe au faisan, matin et soir, nourriture qui manque de variété et de saveur.

La chasse au loup présente déjà un certain intérêt. Le Kirghise ne se sert point de son fusil pour chasser le loup; ce moyen lui paraît trop ordinaire : il tue le loup à coups de fouet. Je n'ai pas besoin de vous dire que le Kirghise, en vrai enfant de la steppe, est excellent cavalier. Il se laisse glisser le long de son cheval, et, en passant au grand galop, il ramasse un objet qui se trouve sur son chemin. Le loup de la steppe aralienne est lâche, d'autant plus lâche qu'il ne se trouve presque jamais en nombreuse compagnie. A la vue du cavalier, il prend la fuite ; mais celui-ci le poursuit, lui donne quelques bons coups de fouet, qui l'étourdissent, et finit par l'assommer.

Le loup de l'Asie centrale n'a rien de bien terrible : il est généralement petit de taille, d'un gris fauve ; il n'attaque jamais l'homme. Pour le tigre, c'est autre chose. Le tigre de l'Asie centrale est plus grand que celui de l'Inde; ses poils sont assez longs et même soyeux; il a des instincts particulièrement féroces. Lors de la première expédition russe sur les bords de la mer d'Aral, il y a plus de vingt ans, l'épaisse végétation des marais en était remplie ; les rivages du Tchou, rivière située plus au nord, en étaient également infestés ; on prétend même qu'il y en avait jusque sur les bords du lac Balkache. Aujourd'hui les tigres se font rares : le prince Dolgorouki, envoyé par l'empereur de Russie en 1876 dans le Turkestan pour y inspecter les troupes, n'a pas pu rencontrer de tigre, malgré les recherches les plus actives.

Le tigre est moins commode à chasser que le loup; le Kirghise le sait fort bien, et il prend ses précautions. Il creuse un trou profond, le couvre de branchages et attache un mouton près de ce piège. Le tigre tombe dans le trou, et le Kirghise le tue à coups de fusil. Pour chaque tigre tué, le gouvernement russe paye une gratification de 10 roubles, à peu près 30 francs, et la peau se vend en plus 20 roubles (60 francs).

Quelquefois cependant le Kirghise ne prend pas tant de précautions. Le général Kauffmann m'a raconté un exemple qui prouve combien ces enfants de la steppe sont doués de sang-froid et de courage. Un jour, un Kirghise des environs de Pérowsky s'aperçut que plusieurs moutons de son troupeau avaient disparu; il se mit à guetter le voleur, et il s'assura vite que c'était un énorme tigre qui rôdait depuis quelques jours dans les environs. Le plan du Kirghise fut promptement arrêté : il s'arma d'une hache et se plaça en embuscade, à quelques pas de son troupeau. Bientôt après, il vit arriver le tigre, qui ne tarda pas à s'emparer d'un mouton. Notre Kirghise s'élança sur son ennemi et le tua à coups de hache. Ce fait est d'autant plus remarquable que ce même tigre avait déchiré, peu de temps auparavant, plusieurs hommes armés de fusils, qui s'étaient mis à sa poursuite.

Les tigres sont aujourd'hui rares en Asie centrale ; l'apparition des fusils rayés se chargeant par la culasse les a chassés des bords du Syr, et ceux d'entre vous qui voudraient entreprendre une excursion dans ces contrées peuvent maintenant le faire en toute sécurité et se livrer à tous les plaisirs cynégétiques sans affronter de dangers. Vous y chasserez agréablement le lièvre, le renard, le loup, la chèvre sauvage, le cerf maral, le sanglier, le faisan et toute espèce de gibier. Il est certain qu'un voyage dans ces lointaines contrées présente quelques difficultés au point de vue des commodités de la vie — vous serez obligés de supporter des fatigues parfois assez grandes; — mais, en revanche, la sécurité dans la partie de l'Asie centrale soumise aux Russes est parfaite. Je n'engagerai pas les dames à faire une excursion de plus de 8000 kilomètres, en voiture sans ressorts, à dos de chameau ou à cheval; je leur dirai toutefois que Mme de Ujfalvy, Parisienne pourtant, m'a accompagné dans toutes mes pérégrinations, et je suis sûr que toute femme française en aurait fait autant.

DE UJFALVY.

EXPOSITION UNIVERSELLE

Les musées cantonaux à l'Exposition universelle.

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi d'attirer aujourd'hui, en quelques lignes, l'attention de vos lecteurs sur une institution qui depuis longues années s'est propagée en Angleterre, en Amérique, en Belgique, en Suisse et même en Russie, celle des musées cantonaux. M. Legroux, de Lisieux, a consacré depuis quelques années son intelligence et son activité à répandre dans les esprits cette idée si éminemment pratique des musées cantonaux. De Lisieux, le mouvement a gagné divers cantons de l'Orne, de la Manche, de la Loire-Inférieure. Dans une conférence que je lis moi-même à Pau au mois de mars dernier, je m'efforçai d'agiter les esprits à ce sujet, et j'eus bientôt le plaisir d'apprendre que M. de Bordenave d'Abère, conseiller à la cour de Pau, avait pris pour point de départ le canton de Morlaàs. Les dernières nouvelles que je reçois m'apprennent que le mouvement va se généraliser dans le sud-ouest de la France. La valeur de l'idée est comprise pour tous ceux qui sont effrayés de l'ignorance du peuple dans notre pays de suffrage universel. Il n'est pas de terrain plus large pour rapprocher et unir des gens qui, malgré leurs divisions politiques et leurs dissensions religieuses, ont encore fort heureusement un certain nombre de points sur lesquels ils peuvent s'entendre : l'agitation des musées cantonaux est un de ces points ; j'ai vu des hommes très-opposés d'idées se tendre la main sur cette question.

« Reste à organiser de la manière la plus pratique ces leçons de choses. Il ne faut pas, comme on le fait dans quelques cantons, étendre le cercle des spécimens et les faire entrer bon gré mal gré dans une collection. Qui trop embrasse mal étreint. L'organisation du début doit être très-simple et faite uniquement en vue du public auquel elle s'adresse, c'est-à-dire des cantons ruraux. Elle doit prendre à tâche de représenter le terrain même sur lequel on se trouve placé, de photographier, pour ainsi dire, une région sous le rapport géologique, botanique, zoologique, archéologique, agricole, industriel, etc., donnant corps à l'enseignement de l'instituteur par l'aspect des objets eux-mêmes, donnant le goût de l'instruction à ceux qui ne l'ont pas et faisant aimer ainsi à tous le petit coin du pays qu'ils habitent. Sans se laisser aller à un enthousiasme intempestif, on peut affirmer que de très-grands résultats suivront cette très-petite réforme. J'en ai pour garants les progrès accomplis dans deux pays qui sont à notre porte et que j'ai étudiés à ce point de vue à l'Exposition universelle. Dans la section belge nous rencontrons un type de musée intuitif, vrai modèle de netteté, de méthode et même d'élégance. Il est vraiment impossible que le goût de l'enfant et surtout des parents ne s'éveille pas à l'aspect de ces tableaux ou de ces boîtes résumant une industrie sous forme de spécimens bien choisis, depuis la matière première jusqu'à l'objet perfectionné qui en sort. Dans la section suisse, entre autres excellents détails, je recommande à la sollicitude des hommes qui s'occupent d'instruction populaire des spécimens d'herbiers faits par de très-jeunes élèves en vue d'un concours. Le candidat doit rechercher, déterminer et conserver les plantes indigènes. Il accompagne son envoi d'un mémoire contenant la description des plantes d'après nature et non d'après des livres. Il y consigne aussi ses observations originales et y joint, s'il est possible, des dessins. Tous les éléments du musée, du reste, sont réunis et classés en Suisse par les élèves aidés de leurs instituteurs : c'est de cette façon aussi que j'engage les organisateurs des musées cantonaux à procéder en France ; ils seront tout étonnés de voir combien, avec un plan bien net et bien arrêté, on réussit à secouer l'apathie et l'indifférence proverbiale de nos campagnes pour les choses de l'instruction. Quelle que soit la méthode qu'on soit amené à suivre dans chaque canton, la question est importante, et c'est ce que l'Association française pour l'avancement des sciences a parfaitement compris en 1876, lorsqu'elle a prié Mme H. Meunier de lui en faire un résumé.

« Agréez, etc.

« Dr Th. Caradec. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Voici le dernier volume des œuvres complètes d'Autran (1). Il est composé de lettres et de notes de voyage inédites, publiées telles qu'elles ont été trouvées dans les papiers du poète. Des amitiés illustres et dévouées s'étaient offertes pour un travail de révision ; mais ce projet a été abandonné presque aussitôt. On a cru pouvoir offrir au public ces pages familières dans leur négligé aimable et sans leur faire faire plus de toilette. Il valait bien mieux en effet, car elles sont charmantes ainsi. Autran ne perd rien, tant s'en faut, à être surpris à une heure matinale où il n'a pas encore tiré de l'armoire son frac d'académicien. C'est plaisir de le trouver en veine de bonne humeur et de libre gaieté, disposé à évoquer ses souvenirs au hasard de la mémoire. M. Sardou n'avait pas manqué l'occasion : c'est dans les confidences qui devaient former ce volume qu'il a trouvé les plus jolis motifs de son discours. En homme avisé, il n'a pas choisi, parmi les épisodes racontés, les moins intéressants ; mais combien il en reste encore qu'il a dû nécessairement négliger et qui ont leur prix ! Voulez-vous que nous glanions après lui ? Allons à Marseille.

Nous y trouvons Autran, le matin, dans la vieille maison où s'est passée sa jeunesse. Cette maison, on va la démolir pour élargir le bassin d'un port. Dans quelques mois, à l'endroit où nous voilà assis, il y aura des barques. Légitime sujet de tristesse pour le poète, car le marteau municipal, en dispersant les pierres de son humble demeure, va dis-

(1) J. Autran. *Lettres et notes de voyage*, VIe volume des Œuvres complètes. — Paris, 1878. Calmann Lévy.

perser les souvenirs de sa vie. Il n'est pas, lui, de ces poètes voyageurs qui vont chercher l'aspiration en de lointains climats; ses plus aventureuses promenades ont été des promenades dans un fauteuil. Son imagination même n'a pas beaucoup voyagé. En face de cette mer qu'il aimait tant, il écoutait le bruit de la vague expirante plutôt qu'il ne s'élançait par la pensée sur l'immensité des flots; s'il suivait quelque voile, c'était la voile du pêcheur qui ne dépassait pas l'horizon. Il aimait donc, plus que ne font ceux qui courent le monde, la maison qui lui rappelait toutes les heures de sa vie. Avant qu'elle ne disparaisse et jusqu'au dernier moment, jusqu'à l'arrivée des démolisseurs, il veut l'interroger, il veut recueillir un à un ses souvenirs, même ceux de l'enfance et de la première jeunesse. Et voilà en effet tout le passé qui revit à ses yeux, et il nous raconte avec une gaieté attendrie les principaux épisodes de sa vie paisible. Et tout le premier il sourit de ce qu'il appelle ses grandes aventures. En effet, il n'a été ni un Lara ni un Werther, il n'a jamais doublé le cap des tempêtes. Sur ce golfe uni où vogue la barque, qu'un coup de vent vienne rider la face de l'eau, c'est un événement que l'on consigne naïvement sur le journal du bord.

Cette candeur et cette bonne foi sont charmantes. On aime cette sincérité qui ne cherche pas à étonner le monde, sincérité si rare chez un poète. Autran ne rougit pas d'avoir vécu en bon et honnête bourgeois. Il ne cherche pas davantage à entourer de merveilleux ses débuts poétiques, ni à présenter son goût pour les vers comme l'irrésistible vocation d'un élu de Dieu. Non, tout cela a été très-simple. Un soir, à la Comédie, on devait jouer *Antony;* les vieux abonnés, préférant les ballets, ont fait grand tapage. Révolté, le jeune Autran — il avait dix-sept ans — n'a pas dormi de la nuit; il a exhalé son indignation en une cinquantaine d'alexandrins. Le lendemain vient un ami, qui lit les vers et les porte au journal. Le surlendemain, Autran se réveille en proie à une vive émotion : un grand jour va luire pour lui; ses vers vont paraître à huit heures du matin. Et cependant, remarquez quelle sagesse, quel empire sur soi! il ne court pas chercher le *Sémaphore;* non, il attendra jusqu'à midi, l'heure où son père revient de son bureau, rapportant régulièrement le journal. L'aiguille de la pendule est bien lente ce matin-là. Enfin voici midi! Le père entre comme d'habitude; mais comment expliquer ce phénomène? Il n'a pas le *Sémaphore!* « Tu l'as donc oublié? demande le jeune poète d'une voix étranglée. — Non, je l'ai laissé exprès; il contient des vers inconvenants que tu ne dois pas lire. » Coup de théâtre et coup de foudre, comme vous voyez. Ainsi, son premier essai poétique était un outrage à la morale! Pendant plusieurs nuits le remords hanta son chevet; et tenez, à l'instant où il nous raconte ce petit drame de sa jeunesse, je ne sais pas trop encore si sa conscience est tout à fait rassurée.

Qui sait si cet avertissement sévère ne contribua pas à maintenir sa muse dans les sentiers honnêtes? Jamais sans doute son tempérament ne l'eût poussé à de grands écarts; mais, enfin, cette première alarme lui fut peut-être salutaire en ce sens. Et si nous cherchions à pénétrer les mystères de l'hérédité, quand nous voyons que le père d'Autran était austère à ce point, que sa mère avait l'âme si tendre qu'elle ne pouvait raconter sans pleurer l'enlèvement des Sabines et ne se consola jamais de la mort d'Abel, nous retrouverions dans le chantre des *Symphonies maritimes* la trace de cette double influence. Mais, sans chercher si loin, écoutons le poète évoquer ses souvenirs.

M. Sardou nous a déjà raconté les grandes scènes dramatiques, l'entrevue avec Lamartine, la lecture de *la Fille d'Eschyle,* l'enthousiasme de Dumas fils partagé par Dumas père, puis la représentation, orageuse d'abord, mais se terminant par un triomphe. Ce qu'il ne nous a pas dit, ce sont les relations d'Autran avec les grands poètes contemporains et l'impression qui en était restée en cette âme plus calme, plus sereine, plus timorée aussi et redoutant les aventures. Autran me semble avoir considéré Lamartine, Hugo, Balzac, Dumas père, avec une sorte d'étonnement craintif. Vous rappelez-vous la charmante comédie d'Octave Feuillet, *le Village?* Un brave notaire retiré, qui n'a pas bougé depuis trente ans de Saint-Sauveur-le-Vicomte, voit arriver chez lui un camarade de collège qui a fait sept ou huit fois le tour du monde; au récit de ses aventures, il se sent quelque peu humilié de sa vie sédentaire, et de temps en temps il s'écrie avec un ton d'admiration et une nuance de regret : « Ce diable de Tom! » Il se sent des velléités de faire, lui aussi, le tour du monde; mais bientôt la réflexion vient : n'a-t-il pas été plus heureux, à tout prendre? sa vie paisible et bourgeoise n'a-t-elle pas été aussi utilement remplie? Et le voilà résigné, consolé; et s'il fallait recommencer son existence, il reviendrait s'établir à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Telles sont à peu près les impressions par lesquelles me semble passer le poète bibliothécaire de Marseille. S'il voit là-bas Lamartine ou Dumas, s'il vient les retrouver à Paris, muni d'un congé régulier, il se sent, lui aussi, un peu humilié en comparant aux orages de leur existence accidentée le calme fixe de sa vie uniforme. Leur auréole étincelante lui fait paraître plus terne la pure, mais un peu pâle lumière qui rayonne doucement autour de son front. Lui aussi, il dit avec quelque dépit secret : « Diable de Tom! » Puis, pour Lamartine surtout, il voit la roche Tarpéienne voisine du Capitole; se comparant à Dumas, il reconnaît que les secousses de cette vie enfiévrée eussent été trop violentes pour son tempérament moins énergique. En fin de compte, il s'estime heureux de vivre loin des tempêtes et du fracas, devant l'azur de sa Méditerranée ou les longues rangées de ses livres symétriquement classés. Et, ma foi, vive Saint-Sauveur-le-Vicomte! Je dois avouer pourtant que ce que j'avance là ne repose sur aucun témoignage précis et n'est pas nettement articulé dans ces lettres aimables que j'ai sous les yeux : non, mais je crois sentir en maint endroit ce travail secret de la pensée, ce retour mélancolique d'abord sur l'uniformité d'une vie monotone, puis la résignation qui vient peu à peu, et enfin le contentement d'avoir le lot tranquille. Quand, par exemple, il nous montre Lamartine forcé, en présence de ceux qui l'encensent, de répondre par des louanges exorbitantes; quand il constate que le génie supérieur, vivant loin du monde réel, perd le

sens du vrai et du juste : quand il le fait voir arrivant à une sorte d'autolâtrie qui le rend presque insensible aux joies et aux douleurs de la famille ; quand, au lendemain de la mort de Mlle Lamartine, il dit du père, vite console, qu'il appartient à la race des êtres impassibles, des demi dieux invulnérables pour qui la gloire est une cuirasse d'or que rien ne transperce, comment expliquer autrement ces réflexions amères? Est-ce jalousie à l'égard du demi-dieu? Non, mais contentement d'être spécialement un homme et de ne demeurer étranger à rien de ce qui est humain. Il aime mieux chanter d'une voix moins puissante nos souffrances et nos misères, et ne pas s'y dérober pour son propre compte. Aucune intention de dénigrement. Il ne cède pas à un sentiment d'envie ; il se console de l'éclat plus modeste de sa couronne de poète.

Mais que le désir de trouver ce qu'il y avait au fond de ce cœur ne nous fasse pas négliger l'élément pittoresque. Dans ces souvenirs abondent des scènes originales et piquantes. C'est d'abord l'installation d'Autran dans un collège de prêtres comme professeur. Il y enseignait la rhétorique, n'ayant pas fait complétement lui-même sa rhétorique. C'est l'entrevue avec Lamartine, qui l'engage à écrire un poème, puis, le poème terminé, refuse de l'emporter et dit : « Envoyez-le-moi dans une caisse de patates qu'on m'expédie demain. » Ce sont les rencontres avec Listz, avec Balzac, avec Jules Janin, Méry, Barthélemy ; c'est l'épisode d'un officier que le poète n'a pas mentionné dans sa *Milianah* et qui veut qu'on y fasse entrer son nom de sept syllabes ; c'est le séjour chez Dumas père à Monte-Christo et le menu des déjeuners inspiré par Dumas en personne ; ce sont enfin bien d'autres scènes où figurent des noms justement illustres. Dans ces récits piquants et spirituels, on sent que la vérité n'est jamais sacrifiée au désir de produire de l'effet : c'est un témoin gai et de bonne humeur, parfois sardonique, qui parle, mais un témoin véridique. Tout cela est vif, léger, et l'ironie qui s'y mêle n'a jamais d'âcreté.

A la suite de ces souvenirs et sous ce titre : *le Lac de Côme*, on trouvera une série de jugements sur nos vieux poètes français et sur les poètes contemporains. Autran avait loué près du lac une villa dont le propriétaire était un professeur de littérature française à Paris. Il trouva à son grand chagrin la bibliothèque fermée à clef ; mais sur une table était un cahier où étaient consignés les impressions du propriétaire et son verdict, parfois sommaire, parfois motivé, sur nos poètes. Autran en prit copie parce que les idées et les opinions lui semblaient singulières, surtout chez un professeur. En effet, en de certains endroits, le cahier portait cette mention : « Je ne l'aurais pas dit à mes élèves. » C'était sans doute un professeur de jeunes filles, car enfin ces jugements n'ont rien d'inavouable. Regrettons pour ces demoiselles que leur professeur ait mis une sourdine à son esprit. Après tout, il y a peut-être là une fiction, et Autran pourrait bien être l'auteur de ces notes. Appréciant les poètes contemporains, dont quelques-uns étaient ses amis, il n'est pas impossible qu'il se soit couvert de ce voile prudent ; toujours est-il que quelques-uns de ses jugements sont exquis. Sur Vigny, par exemple, et sur Béranger on ne saurait dire rien de plus net et de plus vrai. Sur Lamartine et sur Musset, qui représentent l'un le chant, l'autre la chanson, même aux meilleurs endroits, le mot juste, le mot décisif est prononcé. Il serait trop long de citer : donnons cependant quelques lignes sur Delphine de Girardin. « Une muse couronnée de fleurs artificielles. Elle aurait eu plus de talent si elle avait eu moins d'esprit. Pour arriver jusqu'au génie, il faut un peu de bêtise, et je crois qu'à ce prix-là elle n'en aurait pas voulu. » Cela n'est-il pas aussi vrai que charmant? Sur Autran pas un mot, et c'est ce qui me porterait encore à croire que le professeur-propriétaire — association d'idées déjà peu vraisemblable — est un simple mythe. Ce qui est certain, c'est que ces pages délicates, originales, distinguées, méritent d'être lues. Avec les souvenirs dont elles sont précédées, elles donnent un prix inestimable à ce volume de prose, qui n'est pas la partie la moins remarquable de l'œuvre entière du poète.

II.

Benjamine (1), par Marc-Bayeux, est un roman qui sort de l'ordinaire. Outre des tableaux et des passages heureusement dessinés, outre une peinture sur le vif des mœurs de province, il faut louer l'analyse très-attentive et très-délicate d'une âme qui s'éveille à l'amour. Benjamine est une Agnès mariée qui est demeurée Agnès de toutes les façons. Sa candeur l'expose à commettre des imprudences que l'on peut pressentir sans avoir lu le roman. Nous commençons à trembler pour Arnolphe, mais sérieusement, quand le récit s'arrête. On nous annonce qu'il y aura une suite. Qu'arrivera-t-il? Pauvre Arnolphe ! prions pour lui !

III.

M. Léopold Stapleaux nous annonce *Un Scandale parisien* (2), et son roman en contient deux : c'est donner la bonne mesure. Mais cela ne coûte rien à l'auteur, dont l'imagination est très-féconde. Il multiplie les incidents romanesques et accumule les invraisemblances sans compter. Même audace pour les détails de style. On entend une mère à qui l'on demande sa fille en mariage répondre que sa Judith n'a pas encore fait son entrée dans le monde, qu'elle ne connaît pas encore la vie et que la *pressurer* serait un crime véritable. Par qui donc, grand Dieu ! serait-elle pressurée? Je ne m'en rends pas bien compte ; mais l'idée de cette jeune fille pressurée me trouble au delà de ce que je saurais dire.

IV.

Sous ce titre : *Rimes et Croquis* (3), M. Casinier de Tarnawa publie un petit volume de vers honnêtes qui ne sont pas des-

(1) Marc-Bayeux, *Benjamine*. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(2) *Un Scandale parisien*, par Léopold Stapleaux. — 1 volume. Paris, 1878. E. Dentu.

(3) Casinier de Tarnawa, *Rimes et Croquis*. — 1 volume, Paris, 1878. Sandoz et Fischbacher.

tinés à révolutionner le monde. Voyez, par exemple, ce quatrain :

> Amour, ô source de la vie,
> Sans toi tout semble bien amer!
> Fuis les bonheurs, ou les envie,
> Rien plus que le bonheur d'aimer.

C'est, du reste, agir sagement, dans une œuvre de début et d'essai, que de ne pas chercher à étonner par la nouveauté des vues ou l'inattendu des sentiments et de prendre ce qui est à la surface de tous les cœurs en se contentant de l'exprimer le plus poétiquement possible.

MAXIME GAUCHEL.

NOTES ET IMPRESSIONS

I.

J'avais dit, il y a quinze jours, que les études faites trop tôt sur les discordes civiles, outre l'inconvénient de manquer d'impartialité, ont le tort cruel de frapper des innocents sous le prétexte de châtier encore des coupables. Je citais, à l'appui de ma thèse, le suicide d'un malheureux vieillard qui, voyant remuer impitoyablement le sang de son fils, n'avait pu survivre à ce spectacle.

Je faisais hommage à M. Maxime Du Camp de cette mort, qu'il n'aurait sans doute pas réclamée.

J'ai reçu une lettre anonyme dont l'écriture semble féminine et qui prend la défense de M. Maxime Du Camp.

« Il a très-bien fait, m'écrit cet impitoyable correspondant. Il n'a nul remords à avoir. Il faut que les familles soient solidaires de l'honneur et du déshonneur. Elles doivent se protéger et se défendre, diriger ou retrancher les membres qui la composent. »

Je me permettrai de répliquer à ce défenseur, en robe de femme ou d'avocat, des exécutions posthumes de M. Du Camp, que j'admets absolument cette théorie de la solidarité, mais pour la conscience des membres d'une famille, et non devant le tribunal arbitraire d'un juge qui se donne lui-même son mandat.

C'est parce que le vieillard dont j'ai parlé avait *retranché* autrefois le membre gangréné de sa famille et n'avait pas hésité un instant à le répudier de son cœur, que j'ai déploré l'acharnement avec lequel on a remis devant lui la claie où gisait le cadavre de l'enfant maudit. Oui, il avait fait justice selon sa conscience, selon son honnêteté politique. Mais peut-on exiger qu'un père ne reste pas saignant et mortellement frappé de la malédiction qu'il a lancée contre son fils? Le deuil de ce vieillard n'était il pas plus sacré avec cette confusion, avec cette honte?

Avant d'invoquer cette solidarité du déshonneur, ne faudrait-il pas commencer par établir qu'elle a été consentie par le père de famille?

Selon l'âme implacable qui se manifeste sous l'anonyme, non-seulement ce suicide ne doit pas troubler l'écrivain qui peut en être cause, mais il faudrait regretter qu'on n'eût pas fusillé le père survivant du fils exécuté.

On irait loin avec cette théorie. Je ne sais à quel sexe et à quelle secte appartient l'avocat de M. Maxime Du Camp; mais s'il est son ami, il a lu sans doute un conte très-dramatique publié par l'historien actuel de la Commune, à l'époque où il n'était encore que le poète de la matière et l'auteur des *Mémoires d'un suicidé*. Ce conte, qui figure parmi les griefs reprochés par le gouvernement impérial à la *Revue de Paris*, dans les considérants du décret qui supprima cette Revue, avait pour titre *l'Ame du bourreau*.

Est-ce, par hasard, à ce conte fantastique et particulièrement horrible que mon correspondant a emprunté sa théorie de la solidarité?

M. Maxime Du Camp tendait à prouver que l'hérédité dans les familles de bourreaux était un châtiment providentiel. Il racontait l'histoire d'un excellent homme, très-instruit et très-nerveux quand il lui fallait guillotiner quelqu'un, mais invinciblement attaché au ministère de l'échafaud, parce que autrefois, dans une existence antérieure, il avait été ni plus ni moins que Domitius Néron. M. Du Camp semblait déplorer et non justifier cette solidarité à travers les siècles; mais il est vrai qu'il l'admettait.

Je crois que M. Maxime du Camp n'écrirait plus aujourd'hui *l'Ame du bourreau* et ne mécontenterait plus un gouvernement réactionnaire; mais s'il est resté fidèle à la théorie qui l'inspirait en 1857, quelle âme de justicier et de proscripteur est donc entrée en lui!

Son défenseur le sait-il?

II.

Pourquoi ces théoriciens farouches de la solidarité des chefs d'État et des chefs de famille avec leurs membres gangrénés ne songeraient-ils pas à l'appliquer envers les étrangers qui nous visitent?

D'après ce système, le shah de Perse ne serait pas absolument indemne des grandes mesures de rigueur nécessitées par l'extinction du *babysme*? Une religion nouvelle. Or, voici comment, en 1852, à Téhéran, on punit les sectaires de cette religion nouvelle.

C'est un personnage grave, M. le comte de Gobineau, qui raconte le fait dans son livre sur les religions de l'Asie centrale.

S'il faut l'en croire, après des exécutions nombreuses, effroyables, on vit dans les rues et dans les bazars de Téhéran un spectacle que la population n'oubliera jamais.

« On vit s'avancer entre les bourreaux des enfants et des femmes, les chairs ouvertes sur tout le corps, avec des mèches allumées fichées dans les blessures. On traînait les victimes par des cordes, et on les faisait marcher à coups de fouet. Enfants et femmes s'avançaient en chantant ce verset : « En vérité, nous venons de Dieu, et nous retournons à lui. » Leurs voix s'élevaient éclatantes au-dessus du silence de la foule. Quand un de ces malheureux tombait et qu'on le

aisait relever à coups de fouet ou de baïonnette, pour peu que la perte de son sang, qui ruisselait de tous ses membres, lui laissât encore un reste de force, il entonnait avec un surcroît d'enthousiasme le verset cité plus haut. Plusieurs enfants expirèrent dans le trajet : les bourreaux jetèrent leurs corps sous les pieds de leurs pères, qui marchaient froidement dessus sans leur donner un seul regard. Un des bourreaux imagina de dire à un père que, s'il n'abjurait pas à l'instant même, il couperait la tête à ses deux fils sur sa propre poitrine. C'étaient deux jeunes garçons, dont l'aîné avait quatorze ans, et qui, rouges de leur propre sang, les chairs calcinées, écoutaient froidement le dialogue. Le père répondit en se couchant par terre, et l'aîné des enfants, réclamant avec exaltation son droit d'aînesse, demanda à être sacrifié le premier. Enfin, on acheva d'égorger ces martyrs, et la nuit tomba sur un amas de chair informe ; une foule de têtes étaient attachées par groupes aux poteaux de justice, et les chiens accouraient des faubourgs par troupes pour se repaître de ces débris sanglants. »

Voilà comment le visiteur à lunettes d'or qui loge cette fois au Grand-Hôtel, mais qui distribue des décorations à ses visiteurs, aurait compris la liberté de conscience, réprimé les réformateurs, si on lui applique, à lui aussi, les principes de cette solidarité qui paraît à mon correspondant anonyme le salut de la société.

Je comprends que le shah de Perse, qui a consigné les impressions de son premier voyage dans un livre, n'ait rien admiré de plus que le musée de Mme Tussaud à Londres, le musée des instruments de torture, et qu'il n'ait constaté pendant son séjour à Paris que la réponse des chanoines de Notre-Dame qui, interrogés par lui sur la question de savoir si Jésus buvait du vin, lui répondirent : « Non-seulement il en buvait, mais il en faisait. »

Le premier ministère de l'ordre moral, avec l'esprit d'à-propos et d'humanité qui caractérise ce parti, avait organisé en son honneur une réception splendide. Ce fut à cette occasion que M. de Broglie se fit faire un uniforme de ministre, renouant avec le tailleur la chaîne des traditions rompues.

En souvenir des mèches allumées au début de son règne dans les membres de ses sujets, on avait offert au shah de Perse, sur le Trocadéro, des milliers de lampions et la vue de Paris illuminé comme un bûcher de babystes.

Aujourd'hui que la république, hospitalière, mais non maîtresse d'hôtel, accueille tous les étrangers, le shah n'a plus trouvé de ministre de l'ordre moral pour lui ménager une ovation. Il loge au Grand-Hôtel, et la seule marque visible de déférence que le gouvernement lui ait accordée, c'est de mettre à sa porte quelques agents de police endimanchés.

III.

L'Exposition de Paris, qui est le plus grand manifeste de l'esprit français en même temps que la plus merveilleuse exposition de notre industrie nationale, déconcerte de plus en plus les ennemis de la république. Ils ont commencé par nier la possibilité de cette fête, qui est la vraie revanche ; depuis, ils ont voulu prouver que ce spectacle, qu'on ne dépassera pas et qui dépasse tout, était d'une solennité ennuyeuse. Maintenant qu'on permet aux cafés, aux établissements de plaisir de s'installer autour de ce chef-d'œuvre, ils sont prêts à crier au scandale.

Mais l'Europe, plus juste, est confondue d'admiration, et, dès que le congrès de Berlin sera terminé, nous verrons les empereurs d'Autriche et de Russie venir rendre hommage, par une attraction irrésistible, à ce réveil d'un peuple qui rentre dans la plénitude de son génie.

On parle de conserver, non seulement le Palais du Trocadéro, ce qui était décidé dès le principe, mais une partie du palais du Champ-de-Mars.

Sait-on que la réalisation de cette idée date, comme le projet d'achèvement du Louvre, de la révolution de 1848 ?

J'ai retrouvé hier, dans un journal du mois de mai 1848, un rapport de M. Étex, sculpteur, adressé au maire de Paris sur la demande des membres du gouvernement provisoire, à propos d'un projet de monument destiné à perpétuer le souvenir de la révolution du 24 février.

Voici le projet de M. Étex, qu'il est intéressant de rapprocher du projet actuel :

« Le Champ-de-Mars, ce lieu aux grands souvenirs, serait entouré par un vaste amphithéâtre construit en pierre ; des groupes placés sur des piédestaux, de distance en distance, retraceraient les faits les plus illustres de notre histoire.

« Le pont d'Iéna, qui relierait le Champ-de-Mars au monument de la révolution de Février, recevrait quatre statues, placées à chaque angle du pont.

« Ces statues pourraient représenter les époques de la France qui auraient le plus contribué à la Fraternité. Au milieu du pont, un bas-relief représenterait le symbole.

« Le monument de la révolution de 1848 sera placé sur le terre plein destiné autrefois au palais du roi de Rome. Il devra représenter les journées les plus mémorables de la révolution de Février, etc., etc. »

Ce projet de M. Étex a germé. Aujourd'hui ce n'est plus le monument de la révolution de Février, de la fraternité étroite des Français, c'est l'apothéose de la France libre, pacifique et ouverte à toutes les conquêtes du génie, à toutes les hospitalités des peuples, en marche vers le progrès, que la république inaugure. M. Étex doit être fier d'avoir fait la première ébauche de cette décoration superbe ; il ne doit pas être jaloux du grand monument qui a modifié et rendu sublime l'inspiration de son patriotisme.

IV.

Le centenaire de Voltaire a été célébré beaucoup mieux que nous n'osions l'espérer.

L'intervention de M. Dupanloup a discipliné les manifestations au dernier moment et multiplié fort heureusement les hommages.

En sera-t-il de même pour le centenaire de Rousseau, dont la date approche ?

Nos lecteurs savent que j'aurais voulu confondre les deux fêtes en une seule et réconcilier Voltaire avec Rousseau dans le rayonnement d'une même glorification. Cette idée n'a pas triomphé.

Aujourd'hui les partisans de Rousseau veulent une fête

solée, exclusive. Je crains qu'ils ne se souviennent moins de l'auteur des *Confessions* et de la *Nouvelle Héloïse* que de l'auteur du *Contrat social*, et qu'ils ne choisissent pour objet de leur culte public les points controversables de la philosophie de ce grand homme.

On a fait du centenaire de Voltaire une fête de l'esprit humain; je crains qu'on ne veuille faire de celui de Rousseau une fête socialiste et jacobine. Ce serait une maladresse.

Victor Hugo ne la consacrerait pas de sa présence, et, à moins que M. Dupanloup ne s'en mêle, elle me paraît condamnée à un insuccès absolu.

Cela n'empêchera pas Rousseau d'être le père de la littérature contemporaine, de demeurer un grand génie, dont les fils s'appellent Châteaubriand, Lamartine, Victor Hugo, George Sand.

V.

Mme de Staël est aussi de la famille de Jean Jacques. Mais heureusement elle a eu une postérité qui n'est pas le moins du monde solidaire de ses idées, et qui l'ignore ou la renie le plus qu'elle peut.

J'ai déjà dit comment M. de Broglie faisait disparaître les lettres de l'illustre auteur de *Corinne* toutes les fois qu'il pouvait les rencontrer; mais il ne peut effacer ses livres.

Or voici, dans ses *Réflexions sur la paix intérieure en 1797*, ce que disait Mme de Staël aux rêveurs de restauration monarchique :

« Il est bien différent de s'être opposé à une expérience aussi nouvelle que l'était celle de la république en France, alors qu'il y avait tant de chances contre un succès, tant de malheurs à supporter pour l'obtenir; ou de vouloir, par une *présomption d'un autre genre, faire couler avant de sang qu'on en a déjà versé, pour revenir au seul gouvernement qu'on juge possible, la monarchie.* »

Voilà un conseil donné aux présomptueux de l'ordre moral qui, malheureusement, ne sera pas entendu.

Plus tard, dans son livre sur l'influence des passions (1797), s'adressant à l'Europe, Mme de Staël lui dit :

« Laissez-nous, en France, combattre, vaincre, souffrir, mourir dans nos affections, dans nos penchants les plus chers, renaître un matin peut-être pour l'étonnement et l'admiration du monde.

« N'êtes-vous pas heureux qu'une nation tout entière se soit placée à l'avant-garde de l'esprit humain pour affronter tous les préjugés, pour essayer tous les principes? »

Ne semble-t-il pas que ces fières paroles pourraient être attachées en banderoles aux mâts qui décorent l'Exposition universelle? Ne sont-elles pas la revendication légitime de la France, qui ne veut être contrariée ni par l'Europe ni par la réaction, dans cet incessant travail de sa pensée, dans ces crises nécessaires d'où se dégage la vérité indispensable au monde?

Madame de Staël n'aurait pas aujourd'hui de plus grands ennemis que ses héritiers, coalisés avec ceux de Napoléon pour la proscrire.

N...

BULLETIN

La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur nous adresse le compte rendu suivant de sa première assemblée générale, tenue le 18 juin sous la présidence de M. Laboulaye :

« Le rapport du secrétaire général a constaté les progrès accomplis depuis trois mois. Le nombre des adhérents s'élève actuellement à 215, dont la plupart appartiennent à l'enseignement, le nombre des donateurs à 15, le chiffre des recettes à 19 500 francs.

« La Société a déjà réussi à établir des relations régulières avec plus de trente établissements d'enseignement supérieur à l'étranger; elle s'est de plus assuré dans les principaux centres universitaires des correspondants réguliers qui la renseignent sur tous les faits concernant l'objet de ses recherches.

« Elle est entrée également en rapport avec le ministère d'instruction publique, qui a bien voulu mettre à sa disposition un grand nombre de documents.

« Le bureau annonce pour la fin de la présente année la publication d'un volume qui contiendra des études développées sur les institutions d'instruction supérieure en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Belgique, en Suisse et aux Etats-Unis, ainsi que sur les réformes projetées ou récemment accomplies en Angleterre, en Italie et aux Pays-Bas. »

Il suffit, pour devenir membre adhérent, d'envoyer une cotisation annuelle (20 francs pour Paris, 10 francs pour les départements et 12 francs pour l'étranger) au siège de la Société, 15, rue des Saints-Pères.

Nécrologie. — M. William Cullen Bryant, qui vient de mourir à l'âge de 84 ans, des suites d'un accident, était un des écrivains les plus distingués des États-Unis et l'un des plus estimés pour le caractère et la vie privée. Il débuta, à 27 ans, pour un volume de vers (1821), entra dans le journalisme et fit partie, pendant plus d'un demi-siècle, de la rédaction du *New-York Evening Post*, l'un des plus littéraires des journaux américains. Dans sa vieillesse, il traduisit Homère. Ses poésies rappellent celles de William Cowper par la délicatesse et par une certaine manière sérieuse et sincère de traiter les sujets empruntés à la vie réelle et contemporaine. Les plus connues et les meilleures sont : *Le Nuage, A la Grille, La Fontaine.*

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Scientifique* et *Politique*, sont priés d'avertir immédiatement MM. Germer Baillière et Cie, en leur envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 30 juin, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imp. J. Claye. — A. Quantin et Cie, rue Saint-Benoît. [1031]

TABLE DES AUTEURS

D'ARTICLES OU D'OUVRAGES ANALYSÉS

Du 1er janvier au 30 juin 1878.

Voyez pour la table des auteurs d'articles et d'ouvrages analysés du 1er juillet 1877 au 1er janvier 1878 le dernier numéro de décembre 1877, p. 619.

A

Albert (Paul). — *Le Théâtre de Racine*, 801.

Allard (Ernest). — *Liberté*, 959.

Anonyme. — Notes et impressions, 637, 664, 687, 710, 735, 761, 804, 857, 878, 904, 929, 951, 975, 998, 1025, 1049, 1072, 1096, 1119, 1144, 1168, 1194, 1216, 1236.

L'Église catholique, son avenir, 741. — La vie et le caractère de Pie IX, d'après ses biographes, 789. — L'Europe et le Congrès, 887. — L'esprit révolutionnaire avant la Révolution, 933. — Les sceaux de l'Artois et de la Picardie ; la commune de Saint-Omer, 947. — L'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1045. — Les épopées françaises, 1048. — La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, 1077. — La monnaie dans l'antiquité, 1140.

Artois (Armand d') et François Coppée. — *La Guerre de Cent ans*, drames, 854.

Artois (Armand d') et Aurélien Scholl. — *Le Nid des autres*, 734.

Arvède Barine. — Le développement historique du sens de la couleur, 944. — Les Revues étrangères : *le Messager d'Europe*, 849, 1113. — Le mouvement littéraire à l'étranger, 692, 758, 832, 874, 993, 1062, 1111, 1161.

Asse (Eugène). — *Lettres de la marquise du Châtelet*, 803.

Assollant (Alfred). — *Le plus hardi des gueux*, 734.

Augier (Émile). — *Les Fourchambault*, 196.

Autran (J.). — Œuvres complètes, tome VI, *Drames et Comédies*, 785. — Tome VII, *Lettres et notes de voyage*, 1233.

B

Bagehot (Walter). — *Lombard street*, 794.

Bard (Alphonse). — Éloge d'Odilon Barrot, 630.

Bardoux. — Rapport sur le budget de l'instruction publique, 642.

Barine. Voy. Arvède.

Bayeux. Voy. Marc.

Beauregard (le marquis A. Costa de). — *Un Homme d'autrefois*, souvenirs recueillis par son arrière-petit-fils, 821.

Beaussire (Émile). — *La Liberté dans l'ordre intellectuel et moral*, 1068.

Belot (Adolphe). — *La Femme de glace*, 1215.

Biart (Lucien). — Traduction nouvelle de *Don Quichotte*, 800

Bigot (Charles). — L'Institut de France et les Sociétés savantes de province, réponse à M. Francisque Bouillier, 669. — Pie IX, 765. — La démocratie et l'avenir de la France, réponse à M. Ernest Renan, 1005. — *La Fin de l'anarchie*, 1023. — Deux adversaires du cléricalisme : M. Hector Depasse, M. Paul Parfait, 1086. — La peinture à l'Exposition universelle : l'école française, 1125 ; les écoles étrangères, 1197.

Boisgobey (Fortuné du). — *Les Deux Merles de M. de Saint-Mars*, 734.

Bonghi. — Réponse au prince Napoléon et au duc de Gramont, 1066.

Bonnaffé (Edmond). — *Causeries sur l'art et la curiosité*, 1095.

Bonnaud (Paul). — *Le Roman d'une princesse*, 686.

Bonnefoy (Marc). — *Maurice, poème non académique, mais moral*, 878.

Bouchor (Maurice). — *Le Faust moderne*, 710.

Buchner (Alexandre). — *I.-A. Krylof et ses fables*, 634. — *Hamlet le Danois*, 1093.

C

Cadol (Édouard). — *Marguerite Chauveley*, 1025.

Camors (Raoul de). — *Le Complice*, 1215.

Caradec (Dr Th.). — Les musées cantonaux à l'Exposition universelle, 1233.

Cartault (A.). — M. Jules Simon, 981.

Casinier de Tarnawa. — *Rimes et croquis*, 1235.

Chantelauze (R.). — *Le Cardinal de Retz et l'Affaire du chapeau*, 1133.

Chautard (Charles). — *Œuvres d'Horace*, traduites en vers, 927.

Chazel (Prosper). — *La Haie blanche*, 786.

Claretie (Jules). — Introduction à une édition artistique de *Paul et Virginie*, 985. — *La Maison vide*, 928.

Claudin (Gustave). — *Les Caprices de Diomède*, 1143.

Clement (Charles). — *Gleyre, étude biographique et critique*, 779.

Clermont-Ganneau (Charles). — *L'Authenticité du Saint-Sépulcre et le tombeau de Joseph d'Arimathie*, 1211.

Coulin (Paul). — *Du grave au doux*, 1025.

Constant (Benjamin). — *Adolphe*, 951.

Coppée (François) et Armand d'Artois. — *La Guerre de Cent ans*, 854.

Coraï. — *Lettres inédites*, 825.

Cordier (A.). — Deux historiens allemands de la philosophie grecque,

Albert Lange et M. Édouard Zeller, 717. — Deux notices sur Cervantès et deux traductions de *Don Quichotte*, 800.
Costa de Beauregard. Voy. Beauregard.
Cowper (William). — *Lettres choisies*, 1111.
Creissels (Auguste). — *Tentresses ouvrières*, 804.
Crozals (S. de). — *Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, sa vie, son enseignement, sa politique*, 1187.

D

Daniel (André). — *L'Année politique* 1877, 707.
Dardier (Christian). — *Ernie Gasc, citoyen de Genève, sa politique et sa théologie*, 1212.
Darmesteter (Arsène). — La langue et la littérature françaises au moyen âge, 676.
Daudet (Ernest). — *La Terreur blanche*, 1214.
Davyl (Louis). — *Les Abandonnées*, 1096.
Debidour (A.). — Découverte et colonisation du Brésil, 1152.
Demay. — *Les Sœurs de l'Aréopat et de la Pucelle*, 947.
Depasse (Hector). — *Le Cléricalisme*, 1086.
Deslys (Charles). — *Sœur Louise*, 1215.
Didier (Edouard). — *La Rose d'Antibes*, 735.
Dumas (Alexandre fils). — *Joseph Balsamo*, 901.
Dumas (Mlle Marie). — Mathilde Carré-Kérisouët, 642, 769.
Duranty. — *Les Six Barons de Sainfoin*, 789.
Duruy (Victor). — *Histoire des Romains*, 1141.

E

Ebers (George). — *L'Egypte*, 1112.
Eekhoud (Georges). — *Zigzags poétiques*, 804.
Eichthal (Gustave d'). — Les travaux de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1045.
Estourvielles de Constant (le baron d'). — *La Vie de province en Grèce*, 949.
Etat-major prussien. — Les batailles de Villiers-sur-Marne et de Champigny, 868.

F

Ferraz. — Saint Athanase, 845.
Ferrier (Paul). — *La Femme de chambre*, 787.
Féval (Paul). — *Douze Femmes*, 1071.
Fialon (Eugène). — *Saint Athanase*, étude littéraire, suivie de l'*Apologie à l'empereur Constance* et de l'*Apologie de sa fuite*, traduites en français, 845.
Flint (Robert). — Edgar Quinet et la philosophie de l'histoire, 193. — Kant et la philosophie de l'histoire, 1056.
Fochier (Louis). — L'Education, d'après M. Herbert Spencer, 1137.
Fournel (Charles). — *Essais dramatiques*, 951.

G

Gaffarel (Paul). — La mission du général Gardane en Perse sous Napoléon Ier, 773.
Gaucher (Maxime). — Causeries littéraires, 634, 685, 732, 784, 801, 853, 876, 901, 926, 949, 996, 1023, 1069, 1093, 1117, 1141, 1166, 1213, 1233.
Gautier (Léon). — *Les Épopées françaises*, 1048.
Gazier (A.). — L'anarchie spontanée en 1789, réponse à M. Taine, 924.
Gilhard (Émile). — Un diplomate français à Turin sous Louis XV, 792. — La renaissance italienne, d'après M. le comte de Gobineau, 847. — Autobiographie de Domenico Sauli; le siège de Turin en 1706, 1192.
Ginisty (Paul). — Le ministère de l'instruction publique à l'Exposition universelle, 853. — *L'Art contemporain en Danemark*, 1094.
Gréy. — *La Commune de Saint-Omer*, 948.
Gualdon (Georges). — Philippe Lucas, 1143.
Goldziher (le comte de). — *La Renaissance, scènes historiques*, 847.
Gonzenbach. — *La Belle Madame Dorée*, 996.
Gossy (A. de). — *Histoire de la comédie anglaise au XVIIe siècle*, 1069.
Guillaume (Paul). — Les idées morales et la vie future dans l'ancienne Égypte, 1079.

H

Haag (Eugène et Emile). — *La France protestante*, 1211.
Hakkelli. — Le sacre de Turin en 1706, 1192.
Haussonville (Le comte d'). — *Souvenirs et Mélanges*, 784.
Hecker (H.). — *Histoire de la littérature française à l'usage des écoles allemandes*, 1163.
Henry (Lucien). — *Un Poète de prison en 1821*, 631.
Herbert Spencer. — *L'Éducation intellectuelle, morale et physique*, 1137.
Hessy (Paul). — *Un Coin de la vie de musée*, 1070.
Heyse (Paul). — *Elfride et le Comte Königsmarck*, 758.
Hettelland (Karl). — *Sarah Bernhardt*, 1012.
Hoefer (Jules). — *Vieilles Maisons*, 1143.
Hostein (Hippolyte). — *Historiettes et Souvenirs d'un homme de théâtre*, 1071.
Hugo (Victor). — *Les Misérables*, 928.
Humbert (A.). — Les femmes de Goethe dans ses poésies lyriques, 948. — Le colonel Denfert-Rochereau et la défense de Belfort, 1101. — Lanfranc et la conquête normande, d'après M. de Crozals, 1187.

I

Ideville (le comte Henry d'). — *Vieilles Maisons et Jeunes Souvenirs*, 1167.

J

Jezierski (Louis). — Semaines politiques, 640, 713, 829, 880. — Victor-Emmanuel, 660. — La politique extérieure, 689. — Les traités conclus entre la Russie et la Turquie avant la guerre actuelle, 746. — Le congrès, 1181.

K

Kingsley (Charles). — *Lettres et Mémoires*, 827.
Krylof (Ivan Andréjevitch). — *Fables*, 634.

L

L[illegible] (Eugène). — *Théâtre complet*, tome Ier, 1095; tome IIe, 1[illegible].
LA FAYETTE (Mme de). — *La Princesse de Clèves*, 1070.
LAFFITTE (Paul). — Walter Bagehot, 794. — Le Travail, d'après M. S. Mony, 909. — La population indigente de Paris, 1115.
LAMBRE (Mme Juliette). — *Laide*, 878.
LANGE (Albert). — *Histoire du matérialisme et critique de son importance à notre époque*, 717.
LATHAM (Henry). — *De l'influence des examens*, 1161.
LAUN (Henri Van). — *Histoire de la littérature française*, 874.
LAUNAY (Alphonse de). — *La Maison Vidalin*, 709.
LEDRU (Alphonse). — Les discours de rentrée à la conférence des avocats, 630.
LEGOUVÉ. — *Une Séparation*, 635.
LENIENT (Charles). — Les poètes lyriques de la Révolution, 967. — *La Satire en France au XVIe siècle*, 1117.
LENORMANT (François). — *La Monnaie dans l'antiquité*, 1149.
LEVASSEUR (de l'Oise). — Guyot, d'après M. Charles Clément, 779.
LEVYSOHN (Arthur). — *Souvenirs de l'Empire*, 1112.
LICHTENBERGER (Ernest). — *Étude sur les poésies lyriques de Gœthe*, 948.
LIE (Jonas). — *La Femme du pilote*, 662.
LICHAIRE (Achille). — *Alain le Grand, sire d'Albret*, 657.

M

MAGNUS (le Dr Hugo). — *Le Développement historique du sens de la couleur*, 943.
MALOT (Hector). — *Cara*, 1071.
MARC-BAYEUX. — *Benjamine*, 12[illegible]5.
MARTIN (Théodore). — *Vie du prince Albert*, 645.
MATHEY (A.). — *La Bretteuse*, 1025.
MATHIEU (Gustave). — *Parfums, Chants et Couleurs*, 687.
MÉRIMÉE (Prosper). — *La Vie et l'Œuvre de Cervantes*, 800.
MEYER (Leo). — *Le Roi Fialar*, épopée scandinave, traduite en vers allemands, 993.
MIEN (Jules). — *Lilla Véneda*, tragédie traduite du polonais, 1163.
MILLIEN (Achille). — Poésies, 504.
MONNIER (Marc). — *Le Roland de l'Arioste*, 950.
MONY (S.). — *Étude sur le travail*, 909.
MULLER (Max). — Origine de la religion, 1173.

N

NÉKRASSOV. — Poésies, 758.
NOEL (Eugène). — *J. Michelet et ses enfants*, 1166.
NOLEN (Désiré). — La psychologie nouvelle, 621.
NORMAND (Jacques). — *A tire d'ailes*, 1168.
NORVIN (Georges de). — Alain le Grand, sire d'Albret, 657. — La Société d'émulation de Cambrai, 749. — Deux diplomates français du XVIe siècle : Hagnes de Lion, le chevalier de Jant, 1017. — Le congrès des sociétés savantes, session de 1878, 1041. — La Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1057. — Le cardinal de Retz, 1133.
NOVELLO (Miss Sabilla). — *Hoho et Haha*, 834.
N... Voy. ANONYME.

O

OLTRAMARE (H.). — Version du Nouveau Testament, 1210.
OSMAN BEY. — *Les Femmes en Turquie*, 708.
OSMOND (le comte d'). — *Dans la montagne : le Tyrol autrichien*, 877.

P

PAGE (H.-A.). — *David Thoreau, sa vie et son but*, 1063.
PARFAIT (Paul). — *Les Audaces de Ludovic*, 878. — *L'Arsenal de la dévotion, le Dossier des pèlerinages*, 1088.
PELLERIN (Georges). — *Le Monde dans deux mille ans*, 1142.
PERROT (Georges). — Les fouilles de M. Homolle à Délos, 632.
PION (Ernest). — *Premières Ébauches*, 1168.
POLLE (Le Dr Friedrich). — *Pan*, recueil de *lieder* allemands, 662.
PONS (J.). — *Les Femmes d'Adolphe*, 951.
POULENC (Joseph). — *Les Rimes de Pétrarque*, 950.
PRESSENSÉ (E. de). — Semaines politiques, 639, 667, 737, 787, 807, 859, 906, 953, 1004, 1098, 1121, 1170, 12[illegible]8. — Les pratiques de la curie romaine, 843. — L'Exposition universelle de 1878, 1029. — Arnaud de l'Ariège, 1190.

Q

QUESNEL (Léo). — Le prince Albert, d'après ses mémoires, 645. — Charles Kingsley, 827. — Les poètes modernes de l'Angleterre : Elisabeth Barrett Browning, 699. — Le musée ethnographique, 753. — L'Inde anglaise à l'Exposition universelle, 1089. — Lord John Russell, 1203.
QUINET (Edgar). — *Vie et Mort du génie grec*, 853.

R

RAMBAUD (Alfred). — M. Thiers historien de la Révolution française, 891. — Paris et Saint-Pétersbourg à la veille de la Révolution, 1121.
REINACH (Joseph). — De l'influence intellectuelle de l'Allemagne sur la France, 1031.
RÉMUSAT (Charles de). — *La Saint-Barthélemy*, drame, 854.
RENAN (Ernest). — Des services rendus aux sciences historiques par la philologie, 861. — *Caliban*, 1117.
RENAUD (Alphonse). — *Histoire nouvelle des arts et des sciences*, 708.
REUSS (Édouard). — *Histoire des Israélites depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'exil ; les Prophètes ; Histoire apostolique ; les Épîtres pauliniennes*, 1207.
REVOIL (Paul). — *Ébauches et Reflets*, 1025.
RISTELHUBER (P.). — *Un Touriste alsacien à Ferney en 1775*, 1213.
ROCQUAIN (Félix). — Le régime financier de la France avant 1789, 900. — *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, 903.
ROGER (Aristide). — *Le Médecin de Molière*, 687.
RONDELET (Antonin). — *L'Art d'écrire*, 733.
ROSIÈRES (Raoul). — La légende de l'Antimil, 919.
ROUSSET (Léon). — Relations des peuples de l'Europe avec la Chine, 1105. — La Chine à l'Exposition universelle, 1149.
RUNFBERG (Jean-Louis). — *Le Roi Fialar*, 993.

S

SAINT-AULAIRE (le marquis de). — *Correspondance complète de Mme Du Deffand*, 876.

SAINT-HILAIRE (le marquis DE QUEUX DE). — Lettres inédites de Corai, 825.

SAINTE-BEUVE. — *Correspondance*, tome Ier, 732; tome II, 1070.

SARDOU (Victorien). — *Les Bourgeois de Pont-Arcy*, 855. — Discours de réception à l'Académie française, 1118.

SAULI (Domenico). — *Autobiographie*, 1192.

SAUVÉ (L.-F.). — *Proverbes et Dictons de la Basse-Bretagne*, 979.

SCHOLL (Aurélien) ET D'ARTOIS. — *Le Nid des autres*, 734.

SEGOND (L.). — Version de l'Ancien Testament, 1210.

SILVESTRE (Armand). — *La Chanson des heures*, 1095.

SILVESTRE (Théophile). — *Plaisirs rustiques*, 1143.

SLOWACKI (Jules). — *Lilla Veneda*, 1163.

SOHM (le professeur R.). — Les mariages dans l'ancien droit canon, 875.

SPENCER. — Voy. HERBERT.

STAMMLER (le Dr). — *La Femme dans l'ancien droit allemand*, 832.

STANLEY (Henry). — Discours aux Sociétés de géographie de Paris et de Marseille, 703.

STAPFER (Paul). — L'instruction classique de Shakespeare, 720. — La personnalité morale et la politique de Shakespeare dans son théâtre, 912.

STAPLEAUX (Léopold). — *Un Scandale parisien*, [illegible].

STERN (le Dr Adolf). — *Cinquante Ans de poésie allemande*, 769.

SULLY-PRUDHOMME. — *La Justice*, 1071.

T

TAINE (H.). — La France au moment de la Révolution; l'anarchie spontanée, 837.

TARNAWA. Voy. CASINIER.

TENNYSON (Alfred). — *Harold*, 833.

TENSIER (Jules). — *Le Chevalier de Jant*, relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, 1021.

THEURIET (André). — *Le Filleul d'un marquis*, 803.

TIELE (C.-P.). — Les études assyriennes et l'histoire comparée des religions, 654.

TISSOT (Victor). — *Vienne et la Vie viennoise*, 877.

TROUBAT (Jules). — *Plume et Pinceau*, études de littérature et d'art, 685.

U

UJFALVY (de). — Les chasses dans l'Asie centrale, 1230.

ULBACH (Louis). — *Le Comte Orphée*, 709.

V

VALLERY (J.). — *Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie*, 1017.

VERNES (Maurice). — Un historien de la Suisse, M. L. Vulliemin, 989. — MM. Edouard Rouss, Ernest Havet, Segond et Oltramare, Clermont-Ganneau, Haag, Charles Dardier, 1107.

VINCENT (Jacques). — *Jacques de Trévannes*, 786.

VINOT (Gustave). — *Poésies nouvelles*, 1143.

VUITRY (Ad.), de l'Institut. — *Études sur le régime financier de la France avant la Révolution*, 900. — Histoire des prix et concours de l'Académie des sciences morales et politiques, 957.

VULLIEMIN (L.). — *Histoire de la Confédération suisse*, 989.

W

WALDSTEIN (Charles de). — Origines sociales du pessimisme en Allemagne, 1212.

WAILLY (Augustin et Gustave de). — *Odes d'Horace*, traduites en vers français, 927.

Z

ZELLER (Édouard). — *La Philosophie des Grecs, considérée dans son développement historique*, 717.

ZOLA (Émile). — Lettres parisiennes adressées au *Messager d'Europe*; l'École réaliste, 849, 1113. — *Une Page d'amour*, 1024. — *Le Bouton de rose*, 1072.

Z... Voy. ANONYME.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES XIII ET XIV DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Du 1er juillet 1877 au 30 juin 1878.

A

Académie des inscriptions et belles-lettres, *séance publique annuelle*. M. Ravaisson-Mollien : les travaux de l'Académie, 568.

Académie des sciences morales et politiques, *séance publique annuelle*. M. Vitry : histoire des prix et concours de l'Académie, 957.

Acadie (L'), colonie féodale d'Amérique, 445.

Afrique (L'). Nouvelle. Voyages du lieutenant Cameron, 279; de lady Barker, 281; de M. Stanley, 704.

Alain le Grand, sire d'Albret, l'administration féodale et la féodalité du Midi (1440-1522), 657.

Albert (le prince), sa vie d'après ses mémoires, 645.

Allemagne (L'), son influence intellectuelle sur la France, 1031. — Influence historique de la France sur l'Allemagne, 1.

Allemagne. L'université de la capitulation de Sedan dans les écoles primaires, 193. — Représentation de *Dora* à Berlin, 543. — Opinion d'un Allemand sur la France au XIXe siècle, 642.

Bibliographie. Développement historique du sens de la couleur, par le docteur Hugo Magnus, 17, 943. — Marcus König, par Gustave Freytag, 38. — Landa, par George Ebers, 38. — Ollanta, drame peruvien, traduit en vers allemands par Gottfried Stammberg, 87. — La veuve infidèle, nouvelle chinoise, par Ed. Grisebach, 257. — Brand, drame norvégien, par Henrik Ibsen, traduit en vers allemands par Alfred von Wolzogen, 258. — Chants populaires français, par Moriz Haupt, 259. — Léon Gambetta et ses armées, par le baron de Goltz, 281. — Leçons d'accentuation allemande, par le docteur Hermann Huss, 354. — Histoire naturelle du diable, par le conseiller Karsch, 400. — Contes et légendes de la Saxe et de la Lusace, par W. Westell, 402. — Les fables de La Fontaine, avec préface et notes, par le docteur Adolf Laun, 517. — De l'usage des masques dans les comédies de Térence, par Christian Hoffer, 519. — Histoire des idées sur la vie future, par Edmond Spiess, 542. — Pan, recueil de *lieder*, par le docteur Friedrich Polle, 663. — La philosophie des Grecs considérée dans son développement historique, par Eduard Zeller, 717. — Histoire du matérialisme et critique de son importance à notre époque, par Albert Lange, 717. — Ulfride, le comte Königsmarck, drames en vers, par Paul Heyse, 758. — Cinquante ans de poésie allemande, par le docteur Adolf Stern, 760. — La fem me dans l'ancien droit allemand, par le docteur Stammler, 832, 875. — König Fjalar, traduit du suédois par Ida Moves, 993. — Sainte-Beuve, par Karl Hillebrand, 1062. — Aus meiner Kinderzeit, par Arthur Levysohn, 1112. — Ägypten in Bild und Wort, de l'éditeur Hallberger, 1142. — Histoire de la littérature française à l'usage des écoles allemandes, par H. Becker, 1161. — Revues : la *Revue des deux mondes*, Lettres de Paris, par le feld-maréchal Moltke, 763. — Le socialisme en Allemagne, 884.

Alliance (L') des trois empereurs et la question d'Orient, 121.

Anarchie (L') spontanée en 1789, 857, 924.

Angleterre. Les poètes modernes : Charles Lamb, 32. John Keats, 61. Coleridge, 219. Shelley, 324. Wordsworth, 420. Elisabeth Barrett Browning, 699. — La fondation du régime parlementaire en Angleterre, 84. — Études nouvelles sur la révolution d'Angleterre. Henriette-Marie de France, 289. — Walter Bagehot, économiste contemporain, 794. — L'Inde anglaise à l'exposition universelle, 1089. — Conférences de Westminster Abbey. M. Max Müller : Origine de la religion, 1174. — Lord John Russell, 1243.

Bibliographie. A travers l'Afrique, par le commandant Cameron, 279. — A year's housekeeping in South Africa, par lady Barker, 281. — Fortnightly Review : conversations avec M. Thiers, 326, 470. — Les rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe, par Henry Richard, 337. — Virgile, par W.-Y. Sellar, 340. — Dante, par mistress Oliphant, 354. — Le sénateur américain, par Anthony Trollope, 374. — Contes et légendes de la Saxe et de la Lusace, par W. Westall, 400. — Vie et écrits de Thomas de Quincey, avec sa correspondance inédite, publiée par H.-A. Page, 444. — Macmillan's Magazine : la grande dame française de l'ancien régime, par lady Augusta Gordon, 542. — Les superstitions et traditions populaires des Chinois, par Dennys, 582. — Les âges de la pierre, instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne, par John Evans, 609. — Life of the Prince consort, par Théodore Martin, 575, 598, 645. — La philosophie de l'histoire, par Flint, 693, 1056. — Lettres et mémoires de Charles Kingsley, édités par sa veuve, 825. — Harold, drame, par Alfred Tennyson, 833. — Hoho et Haha, par miss Sarella Novello, 834. — Histoire de la littérature française, par Henri van Laun, t. III, 874. — The war correspondence of the *Daily News*, 956. — Nineteenth Century : le danger de l'Inde, 988. — Thoreau, his life and aims, par H.-A. Page, 1063. — Letters of William Cowper, 1111. — Handbook to the British Indian Section (Exposition de 1878), par George Birdwood, 1123. — L'éducation intellectuelle, morale et physique, par Herbert Spencer, 1137. — De l'influence des examens, par Henry Latham, 1161. — Nineteenth Century : Origines sociales du pessimisme en Allemagne, 1212.

Annam (La légende de l'), son origine, sa fausseté, 919.

Archéologie. Les âges de la pierre, 609. — Les fouilles de Delos, 622.

Armée (L') sous l'Empire. Rapport de M. Dausy, 386.

Arnaud de l'Ariège, 1190.

Asie (Les chasses en) centrale.

Association (L') pour l'encouragement des études grecques en France, ses travaux, 1045.

Association scientifique. Conférence de M. Ernest Renan : Des services rendus aux sciences historiques par la philologie, 884.

Assyriologie. Les études assyriennes et l'histoire comparée des religions, 654.

Athanase (Saint), 845.

Austro-Hongrie (Occupation de l'), 641.

Avenir (L') de la France et la démocratie, réponse à M. Ernest Renan, 1005.

Avocats (La conférence des). Les discours de rentrée, 630.

B

Balkans (La première opération des Russes dans les), 924.

Bernard Hanri Costa de, d'après les souvenirs recueillis par son petit-fils, 821.

Belfort (La défense de) en 1870, 1101.

Bibliographie.

Beaux-Arts. Gleyre, étude biographique et critique, par Charles Clément, 779.

Géographie. Géographie de la France, par Jeanne, 148. — Le Mont-Blanc, par Ch. Durier, 150.

Histoire. La guerre de Crimée, par Camille Rousset, 97. — Le mariage de Jeanne d'Albret, par le baron Alphonse de Ruble, 109. — Eléonore de Roye, princesse de Condé, par le comte Jules Delaborde, 110. — Souvenirs, par Massimo d'Azeglio, 136. — Souvenirs, par Dame Stern, 148. — Manuel et son temps, par Brunal, 230. — Le cycle de la croisade et de la famille de Bouillon, par H. Pigeonneau, 247. — Colbert et son temps, par Alfred Neymarck, 250. — Histoire de Colbert et de son administration, par P. Clément (de l'Institut), avec préface de A. Geffroy (de l'Institut), 250. — Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre, par le comte de Baillon, 289. — Souvenirs d'un officier polonais, par le baron Ernouf, 303. — La Révolution en Périgord, par Georges Bussière, 376. — Une colonie féodale en Amérique, l'Acadie, par Rameau, 445. — Les vies parallèles des hommes illustres de la

Grèce moderne, par Anastase Gondas, 491. — Mém. inédits et journaux de Pierre de l'Estoile, journal de Henri III, 554. — Les conversationnels de l'Opéra, par Davy, 601. — Le XVIIIe siècle : lettres, sciences et arts en France, par Paul Lacroix, 607. — L'Italie d'Angleterre racontée à mes petits enfants, par Guizot, recueillie par Mme de Witt, née Guizot, 608. — La sainte Bible, ancien et nouveau Testament, récit et commentaire, par l'abbé F. R. Salmon, 629. — Les âges de la pierre, par John Evans, 609. — Aram le Grand, scènes d'Albret, par Achille Lechartier, 657. — Henri Costa de Beauregard, souvenirs recueillis par son petit-fils, 821. — Lectures inédites de Corot, 825. — Saint Athanase, par Eugène Fialon, 845. — La Renaissance, scènes historiques, par le comte de Gobineau, 847. — Études sur le régime financier de la France avant la Révolution, par Ad. Vuitry, de l'Institut, 909. — L'esprit révolutionnaire avant la Révolution, par Louis Recoquin, 931. — Les seigneurs de l'Artois et de la Picardie, par Demay, 947. — La commune de Saint-Omer, par Guy, 948. — Hugues de Lionne, ses ambassades en Italie, par J. Valfrey, 1017. — Le chevalier de Jant, relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin, par Jules Tessier, 1021. — Le cardinal de Retz et l'affaire du chapeau, par R. Chantelauze, 1143. — La monnaie dans l'antiquité, par François Le Cermart, 1140.

Littérature. La chair et son œuvre, par Jean Fleury, 132. — Lettres d'Edgar Quinet, 178. — Chants populaires français, édition allemande de Moriz Haupt, 257. — Les livres d'étrennes, 368. — Notes sur Cervantès, traductions de *Don Quichotte*, par P. Mérimée, L. Viardot et L. Biaut, 500. — Proverbes et dictons de la Basse-Bretagne, par L.-F. Sauvé, 979. — Les épopées françaises, par Léon Gautier, 1048. — Lilla Veranda, tragédie, par Jules Słowacki, traduction de Jules Mien, 1164.

Philosophie. La misère, son histoire, ses causes, ses remèdes, par Jules Siegfried, 143. — Des sociétés animales, par Alfred Espinas, 182. — La vie ecclésiastique, religieuse et morale des chrétiens aux 10e et 11e siècles, par E. de Pressensé, 272. — Les évangiles et la seconde génération chrétienne, par Ernest Renan, 297. — Encyclopédie des sciences religieuses, par F. Lichtenberger, 338. — La liberté dans l'ordre intellectuel et moral, par Emile Beaussire, 1063. — Le développement, par Hector Depasse; Parsondé de Lédécrinale, le dessier des personnages, par Paul Portal, 1086. — L'éducation intellectuelle, morale et physique, par Herbert Spencer, 1217. — Histoire des israélites depuis la conquête de la Palestine jusqu'à l'exil : les prophètes; histoire apostolique; les épîtres paulinienne, par Edouard Reuss, 1267. — La sainte Bible : ancien testament, version de L. Segond; nouveau testament, version de H. Oltramare, 1210. — L'autremonde du Saint-Sépulcre et le tableau de Joseph d'Arimathie, par Ch. Clermont-Ganneau, 1411. — La France protestante, par Eugène et Emile Haag, 1211. — Isaac Case, curieux de Genève; sa politique et sa théologie, par Charles Dardier, 1292.

Voyages. L'art, la religion et la nature en Italie, par Emile Castelar, 136. — La société russe, par un Russe, 160. — Lettres sur la Russie, par G. de Molinari, 171. — Inde et Himalaya, par le comte Goblet d'Alviella, 254.

BRAND, drame norvégien, par Henrik Ibsen, traduction en vers allemands de M. Alfred von Wolzogen, 258.

BRANDT (CHARLES DE), souvenirs d'un officier français, scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie, 91, 103.

BRASIL. LA RÉGION ET LA COLONISATION DU, depuis la fin du XVe siècle jusqu'au commencement du XIXe, 1152.

BUDGET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, rapport de M. Baudoin, 557, 642.

BULLETINS, 23, 48, 72, 96, 120, 143, 168, 192, 215, 240, 287, 312, 360, 367, 432, 455, 479, 502, 527, 552, 574, 598, 642, 668, 691, 715, 758, 763, 811, 835, 883, 907, 932, 955, 977, 1003, 1027, 1052, 1074, 1100, 1123, 1147, 1172, 1196, 1219, 1248.

BULLETINS DES COURS. École des sciences politiques, 456. — École spéciale des langues orientales vivantes, 479. — Collège de France, 558. — Faculté des lettres de Paris, 769. — École pratique des hautes études, 550.

C.

CAMBRAI (LA SOCIÉTÉ D'EMULATION DE), 730.

CANDIDATURE (LA), COMÉDIE. Sur la scène, 49. — La candidature officielle et les élections, 304.

CANTONAUX (LES MUSÉES), 1243.

CARTHÉRAIES. Les Carthéraies ne sont pas de simples allégories de la Lutèce gauloise, mais peut-être des manifestations du génie populaire du moyen âge, qui aurait conservé, profane et subsistant, les traditions antérieures et nouvelles du peuple : [illegible] ces sortes de [illegible] et des divinités particulières [illegible] conservées au milieu des idées religieuses de l'époque, 437.

CATHÉDRALE (LA) DE BORDEAUX. Avenant de l'Allée, 1290.

CAUSERIES BIBLIOGRAPHIQUES. *Littérature.* — Les poètes oubliés du XVIe siècle, par Jules Loiseleur, 17. — Devoirs d'écoliers américains, recueillis à l'Exposition de Philadelphie, par L. Larcom et traduits par A. L. Gérard, 18. — Mme Gosselin, par Louis Ulbach, 19. — L'Algérie et les colonies françaises, par Jules Duval, 42. — Notes sur nos sources quotidiennes de renseignements et de [illegible], par Jacques Dupont, 43. — Les Pensées de Pascal, avec notes, annotations et une préface de M. de Sacy, 42. — Chronique et scènes de la vie russe, par Ivan Gontcharov, 42. — Les Incantations, par Edouard Cadol, 43. — Dans les Landes, par Maurice Rollinat, 43. — La vie à Nord, par Edouard Fournier, 90. — Jours de solitude, par Octave Pirmez, 91. — Souvenirs d'un officier polonais, scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie (1808-1812), par le baron Ernouf, 91. — Explication du théâtre classique, par Horion, 92. — La critique des satires, par Louis Jacolliot, 92. — Histoire du cœur de M. Valentin, par Robert Halt, 92. — Critique dramatique, tome IV, par Jules Janin, 93. — Pétarsiens, par Jules Chenu, 115. — Portraits de femmes, par Camille Selden, 115. — Adolphe Adam, par A. Pougin, 116. — Au temps des fées bleues, par P. de Pontsevrez, 116. — Les Grecs modernes à Athènes avant l'empire, par G. Hinstin, 162. — L'instruction et l'éducation, par Charles Robin, 163. — Sophocle, traduction nouvelle de M. Leconte de Lisle, 163. — Le demi-monde sous la Terreur, par E. de Bouzon, 165. — Mélanges et lettres de X. Doudan, tome IV et dernier, 186. — La poésie, son passé, son présent, son avenir, par Raoul Lafagette, 187. — Les amours de Philippe, par Octave Feuillet, 188. — Le Japon de nos jours, par Georges Bousquet, 208. — Autour du monde, par sir A. Carlisle, 209. — Aline, par Valéry Vernier, 229. — La France d'Houdgane, par Jules Noriac, 231. — Achille Lebineau et Cie, par Yves de Rambaud, 231. — Essai sur la critique d'art, par A. Bouzat, 233. — Sonia, par Henry Gréville; Roger de Tôstes, par Émile Saucey; Un mari tout neuf, par Paul Ermin; La baronne Amalfi, Vilma, par Ernest Daudet, 235. — Les Césars de Palmyre, par Lucien Double, 260. — Daniel de Kerfons, par Ernest Daudet, 261. — Le chevet de Salomé, par Gustave Toudouze, 261. — Le n° 14 de la rue Merlet, par René de Pont-Jest, 262. — Théâtre d'André Augier, tomes Ve et VIe, 262. — Souvenirs d'un artiste, par Antoine Etex, 305. — Partie perdue, par le comte Goblet d'Alviella, 307. — La veuve, par Louis Ulbach, 307. — Les belles amoureuses, par Catulle Mendès, 308. — Jadis après la mort, par A. Gisande, 308. — Rêves et réalités, par Marie Lair, 308. — Dernières pages, par George Sand, 339. — Contes en l'air, par George de Peyrebrune, 342. — Le baiser de la comtesse Savina, par A. Cacciana, traduit de l'italien par Léon Dorn, 342. — Avocat Le Barbier, par Aristide et Charles Frémine, avec préface de Louis Enault, 354. — Les Trois-Cinq, journal du Nord, par P. Brada, 355. — Samuel, XIXe siècle, par de Pompignan, 355. — Les millionnaires de Paris, par Octave Féré et Eugène Morel, 355. — La berline des morts, par Auguste Robert, 355. — Ayez raison poétiques, par A. Lemoine de Liget, 356. — Molière et Bourdaloue, par Lou's Veuillot. Molière et Bossuet, par Henri de La Pommeraye, 356. — A travers l'histoire, par Jacquinet, 424. — L'Orient, par Théophile Gautier, 425. — Poésies complètes de Gérard de Nerval, 426. — Gabriel, par A. S. Mérian, 426. — Tableau de la littérature française de 1800 à 1815, par Gustave Merlet, 447. — Histoire de deux Étoiles de la Lumière, 449. — La réforme de l'orthographe moderne, par G. Berchère, 494. — La vieillesse noble et heureuse d'Érasme, traduction nouvelle et notice, par Alcide Bonneau, 494. — Dona Maria, chronique du temps de Philippe II, par L. Cambier, 495. — Comédiens et comédiennes. La Comédie française, par Francisque Sarcey, 496. — Œuvres de François Villon, avec préface, notice, notes et commentaires, par Paul Lacroix, 497. — La correspondance littéraire de Grimm, publiée par Maurice Tourneux, 520. — Le Nabab, par Alphonse Daudet, 521. — Le théâtre en Angleterre depuis la conquête jusqu'à Shakespeare, par Jules Jusserand, 566. — Dictionnaire de l'biographie contemporaine, par Ad. Bitard, 566. — Les livres d'étrennes, 567. — La correspondance de J. Janin, 592. — Notions d'économie politique, par Octave Noël, 593. — La fille du vautour, idylle allemande, traduite par Jules Gourmaelt, 593. — Petite pelle, par Th. Bentzon; la dot de Geneviève, par Victor

Perceval, 593. — Histoire de Marie-Antoinette, par les frères de Goncourt, 593. — Les vieilles villes d'Italie, texte et dessins de Robida, Primavera, 594. — Les scandales du jour, par Aurélien Scholl, 611. — Une villégiature, par Émile Bosquet, 611. — La Vénus noire, par Adolphe Belot, 612. — Promenades japonaises, par Guimet; Figures jeunes, par Louis Ratisbonne; Contes, récits et scènes en vers, par Gustave Nadaud, 612. — L.-A. Krylof et ses fables, par Alexandre Büchner, 634. — Plume et pinceau, études de littérature et d'art, par Jules Troubat, 685. — Paul et Virginie. Introduction par Jules Claretie, 685. — Le roman d'une princesse, par Paul Bonnaud, 686. — Parfums, chants et couleurs, poésies, par Gustave Mathieu, 687. — L'année politique 1877, par André Daniel, 707. — Histoire nouvelle des arts et des sciences, par Alphonse Renaud, 708. — Les femmes en Turquie, par Osman-Bey, 708. — Le comte Orphée, par Louis Ulbach, 709. — La maison Vidalin, par Alphonse de Launay, 709. — Le Faust moderne, par Maurice Bouchor, 710. — Correspondance de Sainte-Beuve, tome Ier, 732; tome II, 1070. — L'art d'écrire, par Antonin Roudelet, 733. — Le plus hardi des gueux, par Alfred Assollant, 734. — Les deux merles de M. de Saint-Mars, par F. du Boisgobey, 734. — La rose d'Antibes, par Édouard Didier, 734. — Théâtre de campagne, IIIe et IVe séries, 734, 1216. — Souvenirs et mélanges, par le comte d'Haussonville, 784. — Œuvres complètes de J. Autran, tome VI, drames et comédies, 785. — La haie blanche, par Prosper Chazel, 785. — Les six barons de Septfontaines, par Duranty, 786. — Jacques de Trévannes, par Jacques Vincent, 786. — Théâtre de Racine, par Paul Albert, 801. — Lettres de la marquise du Châtelet, avec notice, par Eugène Asse, 803. — Le filleul d'un marquis, par André Theuriet, 803. — Tendresses viriles, par Auguste Creissels; Zigzags poétiques, par Georges Eekhoud; Poésies, par Achille Millien, 804. — L'Amour et Psyché, édition nouvelle, 804. — Vie et mort du génie grec, par Edgar Quinet, 853. — La Saint-Barthélemy, drame, par Charles de Rémusat, 854. — La guerre de Cent-Ans, drame, par François Coppée et Armand d'Artois, 854. — Correspondance de Mme Du Deffand, avec une introduction par le marquis de Saint-Aulaire, 876. — Vienne et la vie viennoise, par Victor Tissot, 877. — Dans la montagne, le Tyrol autrichien, par le comte d'Osmond, 877. — Laide, par Mme Juliette Lamber, 878. — Les audaces de Ludovic, par Paul Parfait, 878. — Maurice poème, par Marc Bonnefoy, 878. — Œuvres d'Horace traduites en vers par Charles Chautard, 927. — Odes d'Horace traduites en vers par Augustin et Gustave de Wailly, 927. — La maison vide, par Jules Claretie, 928. — La vie de province en Grèce, par le baron d'Estournelles, 949. — Le Roland de l'Arioste raconté en vers français par Marc Monnier; les rimes de Pétrarque, par Joseph Poulenc, 950. — Liberté, par Ernest Allard, 950. — Essais dramatiques, par Charles Fournel; Adolphe, par Benjamin Constant, avec préface de J. Pons, 951. — La fin de l'anarchie, par Charles Bigot, 1023. — Une page d'amour, par Émile Zola, 1024. — Marguerite Chauveley, par Édouard Cadol, 1025. — La Brésilienne, par A. Mathey, 1025. — Du grave au doux, par Paul Collin; Ébauches et reflets, par Paul Revoil, 1025. — Histoire de la comédie anglaise au XVIIe siècle, par A. de Grisy, 1069. — La princesse de Clèves, par Mme de La Fayette, nouvelle édition, avec une étude de M. Taine, 1070. — Un coin de la vie de misère, par Paul Heuzy, 1070. — Cara, par Hector Malot, 1071. — Douze femmes, par Paul Féval, 1071. — Historiettes et souvenirs d'un homme de théâtre, par Hippolyte Hostein, 1071. — La justice, par Sully Prudhomme, 1071. — Hamlet le Danois, par Alexandre Büchner, 1093. — L'art contemporain en Danemark, 1094. — Causeries sur l'art et la curiosité, par Edmond Bonnaffé, 1095. — La chanson des heures, par Armand Silvestre, 1095. — La satire en France au XVIe siècle, par Ch. Lenient, 1117. — Caliban, par Ernest Renan, 1117. — Discours de réception à l'Académie française de M. Victorien Sardou, 1118. — Histoire des Romains, par Victor Duruy, 1141. — Le monde dans deux mille ans, par Georges Pellerin, 1142. — Les caprices de Diomède, par Gustave Claudin, 1143. — Plaisirs rustiques, par Théophile Silvestre, 1143. — Philippe Faucart, par Georges Glatron; Folles amours, par Jules Hosch, 1143. — Poésies nouvelles, par Gustave Vinot, 1143. — J. Michelet et ses enfants, par Eugène Noël, 1166. — Vieilles maisons et jeunes souvenirs, par le comte Henry d'Ideville, 1167. — A tire d'ailes, par Jacques Normand, 1168. — Premières ébauches, par Ernest Pion, 1168. — Un touriste allemand à Ferney en 1775, par F. Ristelhuber, 1213. — La Terreur blanche, par Ernest Daudet, 1214. — La Femme de glace, par Adolphe Belot, 1215. — Sœur Louise, par Charles Deslys, 1215. — Le Complice, par René de Camors, 1215. — Lettres et notes de voyage, par J. Autran, 1233. — Benjamine, par Marc Bureau; Un scandale parisien, par Léopold Stapleaux; Rimes et croquis, par Casimir de Tarnawa, 1235.

Théâtre. La Cigale, par Meilhac et Halévy, 356. — Les Petites marmites, 426. — Hernani, par Victor Hugo, 522. — Le Club, par Gondinet, 522. — Les Mariages d'autrefois, par d'Ennery, 522. — Une Cause célèbre, par d'Ennery, 567. — Le Bonhomme Misère, par d'Hervilly et Grévin; la Centième d'Hamlet, par Th. Barrière, 594. — Electre, l'Assemblée des femmes, à la matinée de Mlle Marie Damans, 612. — Une Séparation, par Legouvé, 635. — La Belle madame Donis, par Gondinet, 636. — Le Médecin de Molière, par Aristide Roger, 687. — Le Nid des autres, par Aurélien Scholl et d'Artois, 734. — La Femme de chambre, par Paul Ferrier, 787. — Les Bourgeois de Pont-Arcy, par Victorien Sardou, 855. — Joseph Balsamo, par Alexandre Dumas fils, 901. — Les Misérables, par Charles Hugo et Meurice, 928. — Les Fourchambault, par Émile Augier, 995. — Le Bouton de rose, par Émile Zola, 1072. — Théâtre complet d'Eugène Labiche, tome Ier, 1095; tome IIe, 1215. — Les Abandonnés, par Louis Davyl, 1096.

Centenaire (Le quatrième) de l'Université d'Upsal, 433.

Cervantes. Notices et traductions de Prosper Mérimée, de M. Louis Viardot et de M. Lucien Biart, 800.

Chasses (Les) en Asie centrale, 1230.

Chine (Études nouvelles sur la). Les superstitions et traditions populaires des Chinois, 582. — Relations des peuples de l'Europe avec la Chine; l'émigration chinoise; géographie et histoire de la Chine, 1105. — La Chine à l'Exposition universelle, 1149.

Christianisme (Le) et la richesse à l'âge des persécutions, 417.

Cléricalisme (Deux adversaires du). M. Hector Depasse, M. Paul Parfait, 1086.

Colbert, sa vie, son administration, 250.

Colonie (Une féodale en Amérique), l'Acadie, 445.

Conférence des avocats. Les discours de rentrée, 630.

Conférences publiques. *Université de Genève*. L'école de Vaugelas et la philologie moderne, par M. Eugène Ritter, 103.

Musée de Rom. Réflexions sur les contes de Perrault, par M. Emmanuel des Essarts, 276.

Conférences françaises de Strasbourg. Les idées morales et la vie future dans l'ancienne Égypte, par M. Paul Guieysse, 1079.

Westminster Abbey. L'origine de la religion, par M. Max Müller, 1173.

Congrès (Le) des Sociétés savantes à la Sorbonne. Session de 1878. La section historique, 1041.

Congrès (Le) et l'Europe, 885, 1181.

Conservateurs (Les intérêts) et le manifeste du maréchal, 265.

Conventionnels (Les) de l'Eure à travers l'histoire, 601.

Conversations avec M. Thiers, publiées par la *Fortnightly Review*, 326, 470.

Corai, d'après ses lettres récemment publiées, 825.

Couleur (Développement historique du sens de la), 17, 943.

Coup (Un) d'État sous l'ancienne monarchie. Le parlement Maupeou, d'après de nouveaux documents, 145.

Coup (Un) d'État en Suède, 409.

Cournot (M.), revue et critique des doctrines économiques, 368.

Crimée (La guerre de), par Camille Rousset, 97.

Crise (La) religieuse. L'Église catholique, son avenir, 741.

Critique (La) biblique et ses origines en France, 457.

Culte (Le) chrétien aux IIe et IIIe siècles, 272.

Curie romaine (Les pratiques de la), d'après de nouveaux documents, 813.

Cycle (Le) de la croisade et de la famille de Bouillon, 247.

D

Daniel Stern, ses souvenirs, 201.

Danube (Le passage du), par les Russes, 67.

Démocratie (La) et l'avenir de la France, réponse à M. Ernest Renan, 1005.

Denfert (Le colonel) et la défense de Belfort, 1101.

Deux hommes d'autrefois : Henri Costa de Beauregard, le Grec Corai, 821.

Diderot, 77.

Diplomate (Un) français a Turin sous Louis XV, 782.

Diplomates (Deux) français au XVIIe siècle : Bugnos de Lionne, le chevalier de Jant, 1017.

Doctorat ès lettres. Faculté des lettres de Paris. Léopardi, thèse de M. Aulard, 8. — Des sociétés animales, thèse de M. Alfred Espinas, 182. — La fronde angevine, tableau

de la vie municipale au XVIIe siècle. De Theodora, Justiniani Augusti uxore, thèses de M. Debidour, 553. — Étude sur les poésies lyriques de Gœthe, thèse de M. Eugène Lichtenberger, 938. — Lanfranc, archevêque de Cantorbéry ; sa vie, son enseignement, sa politique, thèse de M. S. de Crozals, 1187.

Dumont (Léon), philosophe français contemporain, 25.

E

École (L') de Vaugelas et la philologie moderne, 103.

École d'Athènes. Bulletin de correspondance hellénique, 598. — Les fouilles de Délos, 632.

École libre des sciences politiques : Bulletin des cours, 455. — *Relations des peuples de l'Europe avec l'extrême Orient*. Cours de M. Léon Rousset : la Chine, 1105.

École spéciale des langues orientales vivantes, bulletin des cours, 479.

École (L'), réaliste et M. Émile Zola, 849, 1113.

Économiques (Les doctrines) et M. Courcelle, 368.

Économiques (Questions). La monnaie dans l'antiquité, 1140.

Économistes anglais contemporains. Walter Bagehot, 794.

Éducation (L') intellectuelle, morale et physique, d'après M. Herbert Spencer, 1137.

Église (L') catholique, son avenir, 741.

Égypte (L'ancienne), sa religion, sa morale, ses idées sur la vie future, 1049.

Élections (Les) et la candidature officielle, 313.

Éléonore de Roye, princesse de Condé, 109.

Éloquence (L') chez les Athéniens, 404.

Encyclopédie des sciences religieuses, 398.

Enseignement supérieur (Société pour l'étude des questions d'), 1074, 1077.

Épopées (Les) françaises, 1048.

Esprit (L') révolutionnaire avant la Révolution, 933.

État-major prussien. Rapport sur les batailles de Villiers-sur-Marne et de Champigny, 868.

Lithographie. Le musée des Champs-Élysées, 753.

Études (Les) assyriennes et l'histoire comparée des religions, 654.

Études (Les) grecques en France, 1075.

Études nouvelles sur l'ancienne France : les cathédrales gothiques, 435. — Le regime [illegible] de la France avant la Révolution, 900. — La légende de l'An mil, 919.

Études nouvelles sur la féodalité : Alain le Grand, sire d'Albret, 657.

Études nouvelles sur la Fronde : Le cardinal de Retz, 1133.

Études nouvelles sur le XVIIe siècle : Corneille, 240.

Études nouvelles sur le moyen âge : Les seigneurs d'Albret et de la Fronde, la cour [illegible] de Saint-Ouen, 977. — Histoire de la conquête normande, 1187.

Évêques (Les) et les Conciles, 885, 1181.

Évangiles (Les) et la seconde évangélisation chrétienne, 297.

Exposition universelle de 1878. Projets de [illegible] et de conférences, 977. — Ouverture de l'Exposition, 1029. — Le ministère de l'instruction publique à l'Exposition, 1053. — L'Inde anglaise, 1089. — La peinture : l'école française, 1125 ; les écoles étrangères, 1197. — La Chine, 1149. — Les musées cantonaux, 1233.

F

Faculté des lettres de Dijon. *Histoire*. Cours de M. Paul Gaffarel : la mission en Perse du général Gardane sous Napoléon Ier, 773.

Faculté des lettres de Grenoble. *Littérature étrangère*. Cours de M. Paul Stapfer : L'humour et les humoristes, 125, 151, 174. — L'instruction classique de Shakespeare, 720. — La personnalité morale et la politique de Shakespeare dans son théâtre, 942.

Faculté des lettres de Montpellier. *Philosophie*. Cours de M. Désiré Nolen : la psychologie nouvelle, 621.

Faculté des lettres de Nancy. *Géographie*. Cours de M. A. Debidour. Leçon d'ouverture : découverte et colonisation du Brésil, 1152.

Faculté de théologie protestante. Cours de M. A. Sabatier. Leçon d'ouverture : la critique biblique et ses origines en France, 457.

Fantaisie (La) et l'Histoire. La Renaissance italienne, d'après le comte de Gobineau, 847.

Femme (La) française jugée par les étrangers : la femme [illegible] par [illegible] ; [illegible] de Berlin, 543.

Femme (Les) de Gœthe dans ses poésies lyriques, 938.

Femmes (Les) de la Réforme. Jeanne d'Albret et Eléonore de Roye, 109.

Féodalité (Études nouvelles sur la) : Alain le Grand, sire d'Albret ; l'administration féodale et la féodalité du Midi, 657.

France (La), son influence historique sur l'Allemagne, 1. — Influence intellectuelle de l'Allemagne sur la France, 1031.

Fronde (Études nouvelles sur la) : le cardinal de Retz, 1133.

G

Gambetta (M. Léon), son rôle militaire dans la [illegible] de 1870, 281.

Géographie (La) de la France et M. Joanne, 138.

Géographie [illegible] de Paris, 703, 715, 1003.

Girardin (M. Émile de), journaliste, 579.

Gleyre, peintre français contemporain, d'après M. Charles Clément, 779.

Grande Armée (La), souvenirs d'un officier polonais, [illegible]

Grèce (La) moderne, ses hommes illustres, 491. — Corai et la Renaissance de la Grèce, 825.

Guerre (La) de Crimée, d'après M. Camille Rousset, 97.

Guerre de 1870. Le rôle militaire de M. Gambetta, 281. — L'armée de l'empire, 386. — Les batailles de Villiers-sur-Marne et de Champigny, 868. — La défense de Belfort, 1101.

Guerre d'Orient. Le passage du Danube par les Russes, 67. — La première opération des [illegible] de Bulgarie, 221.

H

Henri VII, roi d'Angleterre, [illegible]

Himalaya (L') et l'Inde, 254.

Histoire (L'), et la Fantaisie. La Renaissance italienne, d'après le comte de Gobineau, 847.

Histoire (L') comparée des religions et les études assyriennes, 654.

Histoire contemporaine. M. Thiers et Louis-Napoléon, 326. — M. Thiers et le roi Louis-Philippe, 470.

Histoire (L') en province. La Révolution en Périgord, 376. — La Société d'émulation de Cambrai, 730. — La Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis, 1037.

Historiens (Deux) allemands de la philosophie grecque : Albert Lange, M. Édouard Zeller, 717.

Historiens français contemporains. Pierre Lanfrey, 529.

Historiques (Recherches) à l'étranger. Un diplomate français à Turin sous Louis XV, 782. — Autobiographie de Domenico Sauli ; le siège de Turin en 1706, 1192.

Hommes d'État anglais contemporains. Lord John Russell, 1203.

Humour (L') et les humoristes. Définitions partielles de l'humour, 125 ; philosophie de l'humour, avec un aperçu sur ce genre d'esprit, 151 ; l'humour dans Shakespeare, Aristophane et Molière, 174.

I

Inde (L') anglaise à l'Exposition universelle, 1089, 1123.

Inde (L') et l'Himalaya, souvenirs de voyage, par le comte Goblet d'Alviella, 254.

Indépendance [illegible] de Paris, 1115.

Influence (De l') historique de la France et de l'Allemagne, 1.

Influence (De l') intellectuelle de l'Allemagne sur la France, 1031.

Institut de France. *Séance annuelle des cinq académies*. M. Caro : Discours d'ouverture, 391. — M. A. Gruyer : Les portraits de la Fornarina par Raphael, 395. — M. Edmond Le Blant : La richesse et le christianisme à l'âge des persécutions, 417.

Institut (L') de France et les sociétés savantes de province, réponse à M. Francisque Bouillier, 669.

Italie. Deux tragédiens italiens, MM. Rossi et Salvini, 589.

[illegible] S. — La M[illegible] par M. Martha, 17. — [illegible] M. Pasino Locatelli, 17. — Souvenirs, Massimo d'Azeglio ; L'art, la religion et nature en Italie, par M. Emile Castelar, [illegible] — Le baiser de la comtesse Savina [illegible] A. Cacciana, 332. — Histoire de la [illegible] ture italienne, par Francesco de Sanctis, [illegible] — [illegible] 353. — Miscellanea di Storia italiana [illegible] XVI. [illegible] P. [illegible] 782. — L. [illegible] *manale*, 812. — Histoire de la diplomatie de la cour de Savoie, 978. — *La Nuova Antolojia* : Réponse de M. Bonghi au prince Napoléon et au duc de Gramont, 1066. — Autobiographie de Domenico Sauli ; le siège de Turin en 1706, 1192.

Instruction publique (Budget de l'), rapport de M. Bardoux, 577, 642. — Le ministère de l'instruction publique à l'Exposition universelle, 1053.

J

Jeanne d'Albret (Le mariage de), 109.
Joanne (M.) et la géographie de la France, 138.
Journalistes français contemporains. M. Emile de Girardin, 579.

K

Kant : Sa philosophie de l'histoire, son *Idée d'une histoire universelle envisagée à un point de vue cosmopolite*, 1057.

L

Lanfranc, archevêque de Cantorbery ; sa vie, son enseignement, sa politique, d'après M. S. de Crozals, 1187.
Lanfrey (Pierre) : Son caractère, sa philosophie, ses œuvres : *L'Eglise et les philosophes du XVIIe siècle; Histoire politique des papes: Essai sur la Révolution française. Etude sur l'Histoire du consulat et de l'empire; Histoire de Napoléon Ier*; comparaison de l'ouvrage de Thiers et de celui de Lanfrey; vie politique de Lanfrey, 529.
Langue et littérature françaises du moyen age, 676.
Legendre [illegible] de Magenta, 442, 513.
Léopardi, d'après M. Aulard, 8.
Le Tellier (Le père) : Lettre inédite sur l'ordre de l'Oratoire, 546.
Lettres parisiennes du *Messager d'Europe* : L'école réaliste, 849, 1113.
Ligue de l'enseignement à Nancy. Conférence de M. Alfred Rambaud : M. Thiers historien de la Révolution française, 891.
Littérature française du moyen age. Le cycle de la croisade, 247. — Les épopées françaises, 1048.
Littérature des voyages. M. Joanne et la géographie de la France, 138. — Le Mont-Blanc, 159. — L'Inde, 257. — L'Afrique nouvelle, 579, 703.
Littérature (La) intime. Lettres d'Edgar Quinet. Souvenirs de Daniel Stern, 198.
Napoléon et M. Thiers après l'élection du 10 Décembre, 326.
[illegible] et M. Thiers lors de la révolution de Février, 470.

M

Ma[illegible] grande propriété d'après les documents, 442 ; Réponses aux objections.
Mangeu[illegible] opium anglais, Thomas de Quincey, [illegible]
Manifeste [illegible] du maréchal [illegible] et les [illegible] conservateurs, 265.
Manet et son temps, 230.
Matérialisme (L'histoire du) et critique de son importance à notre époque, 717.
Matinées caractéristiques de Mlle Marie Dumas, 642, 760.
Ministères (La responsabilité criminelle des), 361.
Mouvement littéraire a l'étranger, 14, 38, 87, 257, 350, 400, 542, 662, 758, 874, 993, 1062, 1111, 1161.
Musée (Le) ethnographique, 753.
Musées (Les) cantonaux, 1233.

N

Nécrologie : Ernest Duvergier de Hauranne, 192. — M. Thiers, 217. — Albert Castelnau, 360. — M. Delacour, 384. — Victor-Emmanuel, 660. — J.-J. Hoffmann, japonologue, 788.
Norvége. *Bibliographie.* Brand, par Henrik Ibsen, 257. — La Femme du pilote, par Jonas Lie, 662.
Notes et impressions, 20, 43, 68, 93, 117, 140, 165, 188, 211, 236, 283, 308, 332, 356, 379, 426, 450, 473, 497, 523, 569, 595, 613, 637, 664, 687, 710, 735, 761, 804, 857, 878, 904, 929, 951, 975, 998, 1025, 1049, 1072, 1096, 1119, 1144, 1168, 1194, 1216, 1236.
Novateur (Un) en économie politique, M. Cournot, 368.

O

Orient (L'extrême). Relations des peuples de l'Europe avec la Chine, 1105. — La Chine à l'Exposition universelle, 1149.
Orient (Question d'). Le passage du Danube par les Russes, 67. — L'alliance des trois empereurs, 121. — La première opération des Russes dans les Balkans, 224. — Le projet de médiation, 587. — Les traités conclus entre la Russie et la Turquie avant la guerre actuelle, 746. — L'Europe et le Congrès, 885, 1181.

P

Pape (Un grand), Pie IX, 765.
Papillon (Fernand), philosophe français contemporain, 505.
Paris et Saint-Pétersbourg a la veille de la Révolution, 1221.
Parlement (Le) Maupeou, d'après de nouveaux documents, 145.
Parlementaire (Fondation du régime) en Angleterre, 84.
Pascal et Mlle de Roannez : Le roman de Pascal d'après des documents nouveaux et des lettres inédites, 481. — Lettre de M. Ernest Havet, 527. — Lettre de M. Paul Janet, 540.
Peintres français contemporains. Gleyre, d'après M. Charles Clément, 779.
Peinture (La) a l'Exposition universelle. L'École française : MM. Meissonier, Bonnat, Henner, Cabanel, Bouguereau, Carolus Duran, Paul Dubois, Philippe Rousseau, Delaunay, Moreau, Courbet, Corot, Daubigny, Ségé, Henri Regnault, Blanchard, Jules Machard, Bastien-Lepage, Laurens, Jules Breton, 1125. — Les Écoles étrangères : MM. Alma-Tadema, Munkacsy, de Nittis, Michetti, Rossano, Makart, Mateyko, Fortuny, Rico, Achenbach, Knauss, Defregger, Gussow, Kaulbach, Gebhart, Lembach, Frith, Lewis, Stone, Edwin Landseer, Watts, Millais, Madou, Alfred Stevens, 1197.
Pénitence (La) chez les Chaldéens, 507.
Perrault (Réflexions sur les contes de), 276.
Perse (Une mission française en) sous Napoléon Ier, 773.
Philologie (La) moderne et l'école de Vaugelas, 103.
Philologie (La) et les services qu'elle a rendus aux sciences historiques, 861.
Philosophes français contemporains. Léon Dumont, 25. — Fernand Papillon, 505.
Philosophes français du XVIIIe siècle. Diderot, 77
Philosophie (La) des Grecs, considérée dans son développement historique, 717.
Philosophiques (Questions). La sociologie animale, 182. — La psychologie nouvelle, 621. — Deux historiens allemands de la philosophie grecque : Albert Lange, M. Édouard Zeller, 717. — La philosophie de l'histoire : Edgar Quinet, 693; Kant, 1056.
Pie IX. Son pontificat, 765. — Sa vie et son caractère, d'après ses biographies, 789.
Pindare, d'après Edgar Quinet, 697.
Poésie (La) suédoise en Finlande. Jean-Louis Runeberg, 292.
Poëtes (Les) de la révolution : poésie lyrique, 967.
Poëtes modernes de l'Angleterre : Charles Lamb, 32. — John Keats, 61. — Coleridge, 219. — Shelley, 320. — Wordsworth, 420. — Elisabeth Barrett Browning, 699.
Poétique (La) de l'école réaliste, 849.
Politique. La candidature officielle, son histoire, 49. — Le passage du Danube par les Russes, 67. — L'alliance des trois empereurs et la question d'Orient, 121. — La politique à outrance, « Jusqu'au bout », 204. — La première opération des Russes dans les Balkans, 224. — Les pouvoirs du maréchal d'après les lois votées par l'Assemblée nationale, 241. — Les intérêts conservateurs et le manifeste du maréchal, 265. — La candidature officielle et les élections, 313. — La responsabilité criminelle des ministres, 361. — L'armée sous l'Empire, d'après le rapport de M. Deusy, 386. — La légende de Magenta, rectifiée d'après les documents officiels, 442, 513. — Le projet de médiation et la question d'Orient, 587. — La vie et la mort d'un roi constitutionnel : Victor-Emmanuel, 660. — La politique extérieure, 689, 880. — Histoire diplomatique de la question d'Orient, 746. — Le pape Pie IX, 765. — Les pratiques de la curie romaine, d'après de nouveaux documents, 813. — L'Europe et le Congrès, 885, 1181. — La démocratie et l'avenir de la France, 1005. — Réponse de M. Bonghi au prince Napoléon et au duc de Gramont, 1066.
Portraits (Les) de la Fornarina par Raphaël, 315.
Portugal. *O Seculo*, revue bimensuelle. — Les origines de l'esclavage moderne en Portugal, par M. Antonio Pedro de Carvalho. — Essais positivistes, par M. Miguel Lemos, 564.
Pouvoirs (Les) du maréchal, d'après les lois votées par l'Assemblée nationale, 241.
Pouvoir (Le) personnel et l'armée de l'empire, 386.
Pouvoir (Le) temporel, ses relations avec le pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe, d'après M. Henry Richard, membre du parlement britannique, 337.
Presse (La) catholique en Europe, 860.
Psychologie (La) nouvelle, 621.
Publicistes français contemporains. M. Jules Simon, 981.

Q

QUINCEY (THOMAS DE), le mangeur d'opium anglais; sa vie et ses œuvres. 364.
QUINET. Correspondance inédite. Lettres à sa mère, 196. — Sa philosophie de l'histoire, d'après M. Flint, 693. — Pindare, 697. — Vie et mort du génie grec, 853.

R

RABELAIS ET SON OEUVRE, d'après M. Jean Fleury, 132.
RAPHAEL et les portraits de la Fornarina, 395.
RAPSODIE (LE DERNIER), Oleg Gonoretz, 1004.
RÉALISTE (LE) ET M. EMILE ZOLA, 849, 1113.
RECHERCHES (LES) HISTORIQUES A L'ÉTRANGER. Un diplomate français à Turin sous Louis XV, 782. — Autobiographie de Domenico Sauli; le siège de Turin en 1706, 1192.
RÉGIME (LE) FINANCIER DE LA FRANCE avant la Révolution, 900.
RELIGIEUSES (QUESTIONS). La doctrine de la pénitence chez les Chaldéens, 207. — Le culte chrétien aux IIe et IIIe siècles, 272. — Les Évangiles et la seconde génération chrétienne, 297. — Les rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel chez les différentes nations de l'Europe, 337. — Une encyclopédie des sciences religieuses, 398. — Le christianisme et la richesse à l'âge des persécutions, 417. — Les études assyriennes et l'histoire comparée des religions, 654. — La crise religieuse : l'Église catholique, son avenir, 741. — Le pape Pie IX, 765. — La vie et le caractère de Pie IX, d'après ses biographes, 789. — Les pratiques de la curie romaine, 811. — Saint Athanase, 845. — L'origine de la religion, 1173. — Histoire et archéologie religieuse : MM. Edouard Reuss, Ernest Havet, Segond et Oltramare, Clermont-Ganneau, Haag, Charles Dardier, 1207.
RENAISSANCE (LA) ITALIENNE, 847.
RESPONSABILITÉ (LA) CRIMINELLE DES MINISTRES, d'après les précédents, 361.
RESTAURATION (ÉTUDES NOUVELLES SUR LA) : Manuel, 230.
RETZ (LE CARDINAL DE) ET L'affaire du chapeau, 1133.
RÉVOLTES (LES) DU POUVOIR ROYAL CONTRE LE PARLEMENT EN ANGLETERRE, 84.
RÉVOLUTION D'ANGLETERRE (ÉTUDES NOUVELLES SUR LA) : Henriette-Marie de France, 289.
RÉVOLUTION FRANÇAISE. La Révolution en Périgord, 376. — L'insurrection normande, 601. — L'anarchie spontanée en 1789, 847, 924. — M. Thiers historien de la Révolution, 891. — L'esprit révolutionnaire avant la Révolution, 933. — Les poètes lyriques de la Révolution, 967. — Paris et Saint-Pétersbourg à la veille de la Révolution, 1221.
REVUES (LES) ÉTRANGÈRES : Le Messager d'Europe, 849, 1113, 1212. — The Nineteenth Century, 978, 1213. — La Nuova Antologia, 1066, 1213.
RICHESSE (LA) ET LE CHRISTIANISME à l'âge des persécutions, 417.
ROANNEZ (Mlle DE) ET PASCAL : La vocation de Mlle de Roannez et sa retraite à Port-Royal; la vérité sur la part qu'a prise Pascal à cet événement, d'après des documents nouveaux et des lettres inédites, 481, 527, 740.
ROI CONSTITUTIONNEL (LE) ET LA MORT D'UN, Victor-Emmanuel, 660.
ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS. M. Anthony Trollope, 374.
ROSSI, tragédien italien, 589.
RUSSELL (LORD JOHN), 1203.
RUSSIE (LA), le pays, les institutions et les mœurs, 73. — La société russe, par un Russe, avec une introduction de M. Antonin Proust, 169. — Lettres sur la Russie, 171.
RUSSIE. Le poète Nekrassov, 758.
Bibliographie. I.-A. Krylof et ses fables, 634. — La bibliothèque russe, 833. — Les Revues : Le Messager d'Europe, 849, 1113, 1213.

S

SAINT-PÉTERSBOURG, PARIS ET — la veille de la Révolution, 1221.
SALVINI, tragédien italien, 589.
SARDOU (M. Victorien), 553.
SCIENCES (LES) HISTORIQUES ET LA PHILOLOGIE, 861.
SEDAN (L'ANNIVERSAIRE DE LA CAPITULATION DE) dans les écoles primaires d'Allemagne, 193.
SEMAINE (LA) POLITIQUE, 23, 47, 71, 95, 119, 142, 166, 190, 214, 238, 263, 286, 310, 335, 358, 381, 404, 429, 451, 475, 499, 525, 545, 574, 597, 615, 639, 667, 713, 737, 787, 807, 859, 880, 906, 953, 1001, 1098, 1121, 1170, 1218.
SHAKESPEARE. L'homme et le poète, 154. — Son instruction classique, 720. — Sa personnalité, [illegible] et sa [illegible] dans son théâtre, 912.
SIMON (M. JULES), publiciste, 981.
SOCIALES (QUESTIONS). La misère, son histoire, ses causes, ses remèdes, par Jules Simon, 113. — Le socialisme en Allemagne, 884. — Le travail, 909. — La population indigente de Paris, 1115.
SOCIALISTE CHRÉTIEN (UN) EN ANGLETERRE. Charles Kingsley : sa [illegible] mémoires édités par sa veuve, 827.
SOCIÉTÉS (LES) SAVANTES. Congrès de la Sorbonne. Session de 1878. La section historique, 1041. — L'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 1045. — Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur, 1074, 1077.
SOCIÉTÉS (LES) SAVANTES DE PROVINCE ET L'INSTITUT DE FRANCE, 569.
SOCIÉTÉS DES GENS DE LETTRES DE FRANCE. *Congrès littéraire international de 1878.* Programme, 1074.
SORBONNE. *Éloquence grecque.* Cours de M. Egger, de l'Institut : histoire de l'éloquence chez les Athéniens, 604.
Langue et littérature française du moyen âge. Conférences de M. Arsène Darmesteter : leçon d'ouverture, 676.
Poésie française. Cours de M. Charles Lenient : les poètes de la Révolution ; poésie lyrique, 967.
Doctorat ès lettres. Léopardi, thèse de M. Aulard, 8. — Des sociétés animales, thèse de M. Alfred Espinas, 182. — La Fronde angevine, tableau de la vie municipale au XVIIe siècle. De Theodora, Justiniani Augusti uxore, thèses de M. Debidour, 563. — Étude sur les poésies lyriques de Gœthe, thèse de M. Ernest Lichtenberger, 938.
Association scientifique. Conférence de M. Ernest Renan : des services rendus aux sciences historiques par la philologie, 861.
Œuvres des sociétés savantes. Session de 1878. La section historique, 1041.
SOUVENIRS D'UN OFFICIER POLONAIS, scènes de la vie militaire en Espagne et en Russie, 91, 303.
STANLEY (LE RÉVOLUTIONNAIRE) M. à Marseille et à Paris, 703.
SUÈDE. Le coup d'État de 1772, 499. — Le quatrième centenaire de l'université d'Upsal, 433.
Bibliographie. Œuvres de Jean-Louis Runeberg, 272. — Le roi Fjalar, épopée de Jean-Louis Runeberg, 993.
SUISSE. Un historien de la, 982.

T

TRAGÉDIENS (DEUX) ITALIENS : Salvini et Rossi, 589.
THIERS. Nécrologie, 217. — M. Thiers et Louis-Napoléon, 326. — M. Thiers et le roi Louis-Philippe lors de la révolution de 1848, 470. — Ses mémoires, 715. — M. Thiers historien de la Révolution française, 891.
TRAVAIL (LE) ET LE SALAIRE, 909.

U

UNIVERSITÉ DE LEYDE. *Histoire générale des religions.* Cours de M. C.-P. Thiele. Leçon d'ouverture : les études assyriennes et l'histoire comparée des religions, 654.
UPSAL (UNIVERSITÉ D'), son quatrième centenaire, d'après M. A. Geffroy, 433.

V

VAUGELAS ET LA PHILOLOGIE MODERNE, 103.
VICTOR-EMMANUEL, sa vie et sa mort, 660.
VIE (LA) ECCLÉSIASTIQUE, RELIGIEUSE ET MORALE des chrétiens aux IIe et IIIe siècles, d'après M. E. de Pressensé, 272.
VOYAGES. Le Mont-Blanc, 159. — L'Inde, 254. — L'Afrique nouvelle, 279, 704.

PARIS. — IMPR. J. CLAYE — A. QUANTIN, 7, RUE SAINT-BENOÎT.